

# NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE PATROLOGIE, — DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — DES CROISADES, — DES MISSIONS, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, — D'ASCÉTISME ET DES INVOCATIONS A LA VIERGE, — DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — D'ÉDUCATION, — DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DES CONVERSIONS AU CATHOLICISME, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE *id.*, — D'ORNEMENTATION *id.* — D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE *id.*, — DE NUMISMATIQUE *id.*, — D'HÉRALDIQUE *id.*, — DE MUSIQUE *id.*, — D'ANTHROPOLOGIE *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE *id.*, — D'ÉPIGRAPHIE *id.*, — DE BOTANIQUE *id.*, — DE ZOOLOGIE *id.*, — D'ETHNOGRAPHIE, — DES MANUSCRITS, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. — DE MÉDECINE-PRATIQUE, — D'AGRI-SILVI-VITI-ET-HORTICULTURE, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

## TOME TRENTE-HUITIÈME.

DICTIONNAIRE DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES.

TOME PREMIER.

—

2 VOL. PRIX : 16 FR.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

—

1853




JAN 12 1934
6620

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

# DICTIONNAIRE
DES
# APOLOGISTES
# INVOLONTAIRES.

## LE CATHOLICISME TRIOMPHANT PAR SES PROPRES ADVERSAIRES,

OU

L'ATHÉISME RÉFUTÉ PAR LES ATHÉES; LE SCEPTISME PAR LES SCEPTIQUES; LE MATÉRIALISME PAR LES MATÉRIALISTES; LE PAGANISME PAR LES PAIENS; LE PROTESTANTISME PAR LES PROTESTANTS; L'INCRÉDULITÉ PAR LES INCRÉDULES;

ET

## LA RELIGION CATHOLIQUE RECONNUE,

*CÉLÉBRÉE, DÉMONTRÉE DANS TOUS SES POINTS,*

SAVOIR :

DANS SA MORALE, SON DOGME, SON CULTE, SES SACREMENTS, SA CONSTITUTION, SA HIÉRARCHIE, SA DISCIPLINE, SON SACERDOCE, SA TRADITION, SON HISTOIRE, SES INSTITUTIONS, SES BIENFAITS, ET SES RÉSULTATS RELIGIEUX, INTELLECTUELS, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES, PAR CEUX-LA MÊME QUI ONT REPOUSSÉ, COMBATTU, OUTRAGÉ LE CATHOLICISME ;

**OUVRAGE SUIVI D'UNE TABLE PAR NOMS D'AUTEURS**

AVEC L'INDICATION DES ARTICLES ET PAGES DE CE DICTIONNAIRE OU ILS SONT CITÉS

ET

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

OU L'ON MONTRE LA RAISON LOGIQUE DE CE FAISCEAU INOUÏ DE TÉMOIGNAGES ET D'AVEUX DE LA PART DES INCRÉDULES, EN PROUVANT QUE LE CATHOLICISME EST LA VÉRITÉ UNE, UNIVERSELLE, ABSOLUE, INFINIE, DONT TOUT SENTIMENT, TOUTE PENSÉE, TOUTE VOLONTÉ HUMAINE N'EST QU'UN FRAGMENT BRISÉ, DÉPLACÉ, MÉCONNU, ET QU'EN DEHORS IL N'Y A ET NE PEUT RIEN Y AVOIR QUE LE NÉANT ET LA MORT, C'EST-A-DIRE LE MAL, PARCE QU'IL CONTIENT TOUT CE QUI EST ET TOUT CE QUI PEUT ÊTRE;

**PAR M. C.-F. CHEVÉ,**

AUTEUR DU DICTIONNAIRE DES CONVERSIONS

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE.

**ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,**

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

« La religion n'est rien si elle n'est pas tout. »
(Mme de STAEL, *de l'Allemagne*, IVe part., c. 1, p. 549.)

TOME PREMIER.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1853




JAN 12 1934
6620.

# INTRODUCTION.

## I. — Sources principales ou nous avons puisé. — Nature des aveux et des témoignages cités

« Il est consolant, dit Voltaire, de voir les incrédules nous servir tous comme à l'envi alors qu'ils croient nous nuire. Ils ne forment qu'une armée d'enfants lançant contre la religion des milliers de volumes qui ne font pas plus de mal que des pelottes de neige n'ébranleraient des murs d'airain. La religion est le temple de la Divinité... Ce qui est plus étonnant encore, la plume des incrédules est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait.

« Ils ont creusé un abîme, et le terrain est retombé sur eux.

« Nous marchons à la vérité sur le dos et sur le ventre de nos ennemis.

« Il faut faire servir les philosophes à ses desseins sans que ces pauvres gens s'en doutent

« On met facilement les fidèles dans le cas d'attendre les ennemis de la foi avec des toiles ourdies par eux-mêmes (1).

Oui, Voltaire a raison, la plume des incrédules est comme la lance d'Achille, qui guérit les blessures qu'elle a faites; il est consolant de voir les incrédules nous servir tous comme à l'envi, alors qu'ils croient nous nuire; nous marchons à la vérité sur le dos et sur le ventre de nos ennemis; nous les prendrons dans les toiles ourdies par eux-mêmes, et ce sont eux qui écriront cette apologie du catholicisme sans que ces pauvres gens s'en doutent.

Nous nous sommes attaché principalement d'abord aux incrédules modernes. Or il existe une Encyclopédie qui est pour le xix<sup></sup>e siècle ce que fut pour le xviii<sup></sup>e l'Encyclopédie publiée par Diderot et d'Alembert; et son action destructive du catholicisme est d'autant plus puissante, que, sans afficher pour lui ce faux respect qui fait passer plus facilement l'erreur sous le masque de la vérité, ou ce scepticisme révoltant, ce matérialisme grossier qui choque le cœur autant que l'intelligence, elle s'efforce de faire disparaître le catholicisme moins en le niant qu'en l'interprétant. C'est l'*Encyclopédie nouvelle*, rédigée sous la direction de Pierre Leroux et Jean Reynaud. Nous l'avons lue tout entière avec la plus grande attention, et nous y avons trouvé une moisson si luxuriante d'apologétique chrétienne, que, pour ne pas puiser à une seule et même source, nous avons été forcé d'en abréger bientôt les citations qui remplissaient presque en entier nos deux premières lettres. Nous avons ensuite compulsé les autres ouvrages de cette école, comme la *Revue encyclopédique* depuis l'époque où elle passa sous la direction de H. Carnot et la collaboration de P. Leroux, J. Reynaud, Charles Didier, E. Charton; puis la *Revue indépendante*, le *Livre de l'Humanité* de P. Leroux, etc. Nous avons lu avec le soin le plus minutieux tous les ouvrages de P.-J. Proudhon, qui, bien que traitant presque exclusivement d'économie politique, nous ont cependant fourni beaucoup plus d'aveux en faveur des croyances religieuses qu'on ne pourrait le supposer; sa brochure sur la *Célébration du Dimanche* était à reproduire à peu près tout entière. Il en fut de

(1) *Œuvres complètes de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, tome LXXXIX, p. 12; t. XLVI, p. 334; t. LXXXII, p. 317; t. LXXXIX, p. 129; t. XLII, p. 178.



BQT
213
C52

même du *Vrai Christianisme* de Cabet, qui, sauf quelques pages, est d'un bout à l'autre une confession de foi chrétienne, où la divinité de Jésus-Christ est admise et proclamée à vingt fois consécutives. Les phalanstériens sont venus fournir à leur tour leur contingent, et parmi leurs œuvres, malheureusement trop absorbées dans les détails matériels d'organisation économique, notamment dans les *Transactions religieuses, sociales et scientifiques de* Just Muiron, nous avons rencontré bien des pages encore en faveur du christianisme. Enfin nous avons complété nos recherches dans cet ordre en parcourant les écrits des novateurs incrédules, contemporains de quelque valeur, comme, par exemple, celui du docteur A. Guépin, intitulé *Philosophie du socialisme ou Études sur les transformations dans le monde et l'humanité*, et qui contient de nombreux et remarquables aveux.

De là nous sommes passé aux saint-simoniens, dont les innombrables publications, aujourd'hui oubliées, commencèrent à réhabiliter dans le public incrédule la société catholique du moyen âge, en montrant son immense supériorité sur l'antiquité païenne et en y constatant la source et l'origine de la civilisation moderne : nous nous sommes contenté de recueillir quelques-uns de leurs nombreux témoignages. Parmi les œuvres de Saint-Simon, son *Nouveau Christianisme* surtout, où il confesse hautement la divinité de Jésus-Christ et où il réfute victorieusement le protestantisme, nous a fourni de belles pages trop peu connues. Enfin nous avons parcouru tous les autres écrits de quelque importance, publiés depuis le commencement de ce siècle en France et en Allemagne, soit par les protestants les plus suspects de rationalisme, soit par les adversaires déclarés de l'Eglise catholique; et les œuvres de lord Byron, les ouvrages sur *la Religion* et *le Polythéisme* de Benjamin Constant, le livre de madame de Staël, *de l'Allemagne*, l'*Histoire de la Civilisation* de Guizot, l'*Histoire de la Papauté* par Ranke, l'*Histoire de Grégoire VII et de son siècle* par Voigt, nous ont, ainsi que mille autres, apporté leurs témoignages aussi éclatants que variés. De Napoléon à Béranger, de Victor Hugo et de George Sand aux savants et aux géologues, tous nous ont à l'envi livré leur large contingent d'aveux et de preuves

Après avoir ainsi recueilli, dans d'innombrables écrits, les témoignages des incrédules contemporains en faveur du catholicisme, et parvenu, en remontant le cours de ce siècle, jusqu'au XVIIIe, cette époque type de l'incrédulité, nous avons parcouru la révolution française, dont les plus terribles acteurs, Mirabeau, Isnard, Danton, Saint-Just et Robespierre, n'ont pas été sans nous fournir aussi quelques pages d'autant plus concluantes, qu'elles étaient signées de leurs noms. Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, les encyclopédistes les plus fougueux, les impies les plus notoires nous ont alors offert une moisson non moins riche que ne nous en avait offert dans ces dernières années l'*Encyclopédie nouvelle*. Voltaire et Rousseau surabondent principalement de documents innombrables en faveur de tous les points de la religion et de la morale; et nous avons dû ne rien négliger des aveux de ces deux chefs du XVIIIe siècle. Venait ensuite le principal monument de cette époque d'incrédulité, l'*Encyclopédie*, publiée sous la direction de Diderot et de d'Alembert : nous l'avons parcourue avec soin, mais, à notre grande surprise, elle est loin d'avoir le caractère qu'on lui prête communément. Ses auteurs ont eu l'habileté de confier la rédaction de presque tous les articles traitant de religion à quelques prêtres, docteurs en droit et autres, qui, tout en donnant en quelque sorte un brevet d'orthodoxie à leur œuvre, ne gênaient en rien la tendance si profondément sceptique et matérialiste de tous les autres articles, et s'y trouvaient eux-mêmes entraînés à leur insu, laissant glisser sous l'intégrité de la lettre cette tendance qui en détruit l'esprit vivant. Néanmoins, là encore nous n'avons pas été sans recueillir, surtout de Diderot et de Jaucourt, des pages remarquables et beaucoup d'articles entiers d'apologétique involontaire.

L'œuvre de Voltaire et du XVIIIe siècle ne fut pour ainsi dire que l'application et la vulgarisation du scepticisme de Bayle, leur père et leur maître dans la critique. C'était donc à ce dernier incrédule, renégat à la fois du catholicisme et du protestantisme, que nous devions demander les témoignages les plus forts et les plus unanimes en faveur de la reli-

gion. Il n'a point failli à ce devoir, et dépassant de bien loin notre attente, il a multiplié ses aveux presque à chacun de nos articles; encore avons-nous négligé bien des pages de son *Dictionnaire* et de ses autres écrits.

Le reste de notre tâche ne fut pas moins facile. Réfuter le luthéranisme par les aveux de Luther lui-même, le calvinisme par ceux de Calvin, le protestantisme tout entier par les aveux de tous les protestants, depuis Luther, Calvin, Zwingle, Mélancthon, et la confession d'Augsbourg jusqu'à François Bacon, et depuis Leibnitz jusqu'aux protestants contemporains et à leurs pasteurs modernes, c'est ce que nous avons fait, en ne nous servant même que d'une faible partie des citations que nous aurions pu produire, parce que l'intérêt de cette grande controverse du XVIe siècle nous semble aujourd'hui considérablement affaibli, et qu'il suffit presque des puséistes anglicans et des rationalistes allemands pour réfuter le protestantisme, qui ne vit plus guère à cette heure que des luttes de son passé.

Remontant dès lors du XVIe siècle jusqu au paganisme, nous avons glané en passant les témoignages de quelques sceptiques, Montaigne surtout et Charron, nous arrêtant ensuite avec moins d'étendue sur les pages où Mahomet accepte et constate dans son *Coran* la vérité de toutes les traditions judæo-chrétiennes, depuis la création et la chute du premier homme, la révélation de Moïse, l'histoire des Hébreux et les prophètes jusqu'à la salutation angélique, la divinité de Jésus-Christ, sa mission divine, ses miracles, ceux de ses apôtres, le jugement dernier, et la résurrection. Parvenu aux premiers siècles de l'ère chrétienne, nous avons résumé sommairement les témoignages des auteurs païens et juifs, qui confirment mot à mot tous les récits de l'Evangile, renvoyant cependant pour des détails plus étendus aux ouvrages spéciaux qui ont été faits sur ce sujet, comme ceux de Bullet et de Colonia. De Julien l'Apostat, Celse et Porphyre nous sommes passé à Pline, Cicéron, Sénèque, Plutarque, Platon, Socrate, enfin à tous les grands génies de l'antiquité païenne, qui, s'inclinant par avance devant toutes les grandes vérités religieuses, l'existence d'un seul Dieu, l'immortalité de l'âme, la nécessité du culte, du sacrifice, de la prière, les peines et les récompenses d'une autre vie, sont venus jeter au-devant du christianisme l'hommage de leurs aveux comme, en un jour de Fête-Dieu, ces enfants qui, précédant le saint Sacrement, jonchent sa route de fleurs avant qu'il y soit passé. Enfin nous avons clos nos recherches en fouillant dans les traditions antiques des peuples et en montrant par des citations sommaires combien leurs souvenirs profanes concordent exactement avec nos traditions bibliques, depuis leurs aperçus cosmogoniques jusqu'aux détails les plus minutieux de l'histoire des Juifs.

Mais quelle est la nature des aveux, des témoignages que nous devions invoquer ici? A quelle limite commence et doit finir le cercle qui comprend véritablement les *Apologistes involontaires?* Quels caractères distinguent ceux-ci de tous les autres? Si pour le déiste tout aveu de l'athée en faveur de l'existence de Dieu, pour le spiritualiste tout argument du matérialiste sur la réalité de l'existence de l'esprit, pour l'homme religieux en général tout témoignage de l'incrédule à l'appui de la religion, est une apologie involontaire, pour le catholique à son tour tout aveu non-seulement de l'athée, du matérialiste et de l'incrédule, mais aussi du déiste, du païen, du Juif et du protestant, est aussi une apologie involontaire, puisque celui-ci reconnaît ainsi la vérité de tel ou tel point d'une croyance dont il ne fait pas profession avouée. Il y a plus, les témoignages de la science positive, en tant que science, et lorsqu'elle est conçue et poursuivie en dehors de toute préoccupation et de toute fin religieuse, comme les résultats des recherches géologiques, historiques, ethnographiques et chronologiques modernes, ceux de la raison humaine appliquée au point de vue exclusivement rationaliste et en dehors de toute foi et de toute tradition religieuse préconçue, comme les données de la philosophie païenne et celle de la philosophie moderne telle qu'elle se présente de Descartes à Kant et à Cousin, ces témoignages, dis-je, sont encore de véritables apologies involontaires, puisque le savant, géologue ou historien, ainsi que le philosophe rationaliste sont dans ce cas arrivés à des conclusions

religieuses ou catholiques, sans qu'ils se fussent le moins du monde proposé de conclure ainsi, en dehors de toute volonté et de tout parti pris de leur part, et au fond, pour tout dire d'un mot, malgré eux.

Le cercle de notre œuvre ainsi nettement tracé, voici comment nous avons procédé. Nous n'avons cité que par exception et sur quelques points tout à fait rares et spéciaux les témoignages de la science ou de la philosophie s'exprimant par l'organe d'hommes non placés en dehors de l'orthodoxie; encore ne les citons-nous qu'à cause de leur grande importance scientifique, leur témoignage devenant alors moins l'opinion particulière de cet homme que l'expression éclatante de la science dont il était l'incarnation. Nous avons souvent cités les protestants, mais sur les points qui forment précisément l'objet de la discussion entre le catholicisme et les diverses communions protestantes, et où leurs paroles devenaient ainsi autant d'aveux explicites : encore avons-nous eu soin de choisir les plus célèbres d'entre eux de Luther à Leibnitz, de Calvin à Guizot, de François Bacon à Léopold Ranke, et des docteurs du XVI<sup></sup> siècle à madame de Staël. Si parfois nous invoquons des témoignages protestants sur des sujets qui n'ont pas fait précisément l'objet fondamental des controverses entre les catholiques et les protestants, c'est qu'alors un homme puissant et renommé dans la science, Bacon, Euler ou C. Bonnet par exemple, vient, non pas au nom de sa foi, mais au nom de la raison humaine et de la philosophie pure, moins témoigner lui-même qu'apporter le témoignage unanime de la science. Ce n'est d'ailleurs qu'en de rares exceptions qu'il en est ainsi; pour tout le reste du livre, c'est-à-dire pour le *Dictionnaire des Apologistes involontaires*, à peu près entier, ce n'est plus que la voix des incrédules proprement dits qui se fait entendre. Païens ou Juifs, philosophes de la Grèce ou de Rome, sceptiques ou novateurs modernes, du baron d'Holbach ou de Lalande à Proudhon, de Voltaire et de Diderot à Pierre Leroux et à J. Reynaud, de Jean-Jacques Rousseau à Cabet, de d'Alembert à Kant, tous sont réputés repousser le protestantisme comme le catholicisme; et la plupart, blasphémateurs publics, coryphées fanfarons de l'athéisme, de l'impiété et de l'incrédulité, ont, dans l'ivresse de leur rage et les saturnales de leur joie, chanté en chœur le *De profundis* du catholicisme et célébré bruyamment ses funérailles. Eh bien! ce sont eux-mêmes qui de leurs propres mains vont édifier pièce à pièce cette religion qu'ils ont maudite; et tout s'y trouvera : morale, dogme, culte, discipline, constitution, histoire, il n'y manquera pas une pierre, pas un atome. Ainsi l'a voulu Dieu. Et il était impossible qu'il en fût autrement. Nous dirons bientôt pourquoi.

Ne recueillant ici que des témoignages d'incrédules, il s'ensuit nécessairement que même dans leurs aveux les plus concluants il se trouve et doit forcément se trouver des réserves, des réticences, des interprétations et des opinions particulières qui n'eussent point échappé à une plume parfaitement orthodoxe. Fallait-il tronquer, mutiler ou rejeter ces témoignages à cause de ces taches qui en ternissent quelquefois l'éclat, et qui s'imprègnent souvent si avant au fond même de leurs aveux les plus catholiques, qu'on ne saurait les en extraire sans enlever en même temps tout ce que leur pensée dépose en notre faveur, ou même sans la retrancher tout entière. C'eût été se condamner à repousser, sinon tous, au moins presque tous les témoignages de ces apologistes involontaires, c'eût été rendre impossible ce travail pourtant si utile et si important. Tout ce que nous devions et que nous pouvions faire, c'était de ne donner place à rien qui choquât les points fondamentaux de notre foi et en attaquât les bases essentielles et constitutives, afin qu'aucun chrétien, même peu instruit, ne pût être induit en erreur et courir le danger de sucer à son insu le poison de fausses doctrines. Telle est la limite dans laquelle nous nous sommes strictement circonscrit. Lorsqu'un document, trop saillant cependant pour être négligé, contenait une erreur de cette nature, nous nous sommes contenté de la relever en note, si cette erreur, jetée là sans développement et sans justification sérieuse, n'offrait aucune prise sur les esprits, ou si elle était susceptible d'une interprétation catholique. Dans les autres cas nous n'avons pas hésité à nous priver des témoignages qui, attaquant un des articles fondamentaux de notre foi, eussent exigé une trop longue explication ou pu nuire à l'or-

thodoxie de ce travail. Quant aux autres, la sagacité du lecteur le moins attentif suffit pour discerner la forme imparfaite ou l'opinion particulière qu'apportent jusque dans leurs aveux les plus complets tant d'apologistes involontaires.

### II. — Aperçu sur les incrédules les plus célèbres.

Nous résolûmes d'abord de consulter les plus radicaux des incrédules, les athées, et, pour mieux y parvenir, nous eûmes la patience de parcourir d'un bout à l'autre le *Dictionnaire des athées* de Sylvain Maréchal, sorte de plaisanterie que tant de gens prennent au sérieux, et qui, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, compte au nombre des athées Jésus-Christ, l'apôtre saint Jean et une foule d'autres aussi suspects d'incrédulité. L'auteur lui-même, bien loin d'être convaincu de son propre athéisme, ne sait pas même à quoi s'en tenir à l'égard de la Bible, et, pour faire admirer l'Ecriture sainte, il suffirait presque de son livre intitulé *Pour et contre la Bible.*

Lalande, le continuateur du Dictionnaire de Sylvain Maréchal, et le plus célèbre, j'allais dire le seul célèbre de ces prétendus athées, se vante, jusque dans ses *Suppléments* à ce Dictionnaire, d'avoir tout fait « pour honorer Dieu et lui plaire. » « A ma mort, s'écrie-t-il, je lui dirai avec plus de vérité que David : *Judica me, Deus ;* le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur ; j'ai employé toutes les facultés que vous m'avez données pour vous connaître... J'ai fait le bien toute ma vie, et dans le livre qu'on m'avait donné comme inspiré de vous, je lisais ces paroles consolantes : *Cum effuderis esurienti animam tuam et animam afflictam repleveris... requiem tibi dabit Dominus semper, et implebit splendoribus animam tuam, et ossa tua liberabit. Et eris quasi hortus irriguus... Tunc invocabis, et Dominus exaudiet, clamabis, et dicet : Ecce adsum.* » (*Isaie*, LVIII, 3 et 11.)

Est-ce là de l'athéisme ?

Lalande écrivait jusque dans l'*Eloge* de Sylvain Maréchal : « J'aime la religion, parce qu'elle met dans les mains de ses ministres des moyens de contribuer au bonheur de l'humanité. Un bon curé est un trésor... Dans mon *Voyage d'Italie* j'ai fait voir mon respect pour la religion. Le Pape Clément XIII m'aimait beaucoup, parce que j'étais adorateur des Jésuites. »

Dans l'épigraphe qu'il plaça sur la tombe de son père, il lui donna le titre de *pieux.* Il disait au Pape le 13 décembre 1804 : « La religion est nécessaire ; je la fais respecter chez moi ; mon curé y vient ; j'ai fait faire cette année la première communion à mes petits enfants ; j'ai rendu le pain bénit à ma paroisse. »

Est-ce là de l'athéisme

Tous les ans, dans la semaine sainte, il se faisait lire la passion de Jésus-Christ. Elevé par des religieux, il fréquentait ses anciens maîtres, ainsi qu'il l'atteste lui-même dans ses *Mémoires*, et paraît même avoir eu le projet d'entrer dans leur société. Nous citons aux articles Monde, Josué, Jésuites, Papauté, etc., ses aveux en faveur du catholicisme. Voici la présentation de ce prétendu athée au chef visible de la foi catholique, telle que nous la trouvons rapportée dans des *Mémoires* récents :

« Monseigneur Nazali, maître de la chambre apostolique, a été chargé de documenter la députation sur le chapitre du cérémonial. Une simple génuflexion à la porte, une autre au milieu de la chambre, et la dernière aux pieds du Souverain-Pontife, avant de baiser *la croce dei santissimi piedi.* C'était une affaire convenue, et nous attendions paisiblement l'arrivée des académiciens, lorsque nous avons vu paraître, devinez qui ? Mon oncle, M. de Lalande! C'était M. de Lalande qu'on avait élu pour présider la députation

« On est obligé de convenir qu'il a fait ses trois génuflexions assez correctement ; mais une chose à laquelle il a manqué, c'était de se relever après la dernière, d'où vient qu'il a débité toutes les fleurs de sa rhétorique à genoux, et même à deux genoux. Son discours était en latin dont je n'ai pas compris grand'chose à raison de sa voix, qui est fort enrouée ; et vous supposez bien que je ne m'étais pas mis au premier rang des auditeurs. Il aura

parlé des trois couronnes de la tiare et des clefs de saint Pierre, assurément. C'est le thème obligé de toutes ces harangues.

« Voici ce que le Pape lui a répondu mot pour mot

« Monsieur de Lalande, nous savons que vous avez fait un très-bon ouvrage sur l'Italie, « et nous avons appris que vous êtes un habile astronome; on nous avait dit que vous « étiez aussi *oune famos athéo*, mais votre démarche nous prouve suffisamment le contraire : « BENEDICAT VOS OMNIPOTENS DEUS... (2). » — « Hélas mon Dieu! très-saint Père, » a dit M. Lalande en se relevant, « *comment peut-on dire que je sois athée*.... Je viens de faire « faire à ma nièce sa première communion, et j'ai rendu le pain bénit à ma paroisse... il « y a eu dimanche quinze jours!..

Voilà l'homme qui se proclamait *athée plus que personne*

Aussi pouvons-nous dire avec J. Reynaud : « Quelques insensés ont cru pouvoir se dire athées, mais ils ne l'étaient pas. Leur système en définitive aboutissait toujours à croire à quelque chose, et au fond, quoique voilé dans les nuages, il y avait toujours quelque chose de Dieu. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 195, art. *Athéisme.*)

C'est ce qu'on peut constater des adorateurs de la nature, comme le baron d'Holbach par exemple, ce prétendu athée dont nous citerons les aveux sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et qui fait justice de l'impiété en ces termes : « Bien des incrédules peu capables de raisonner par eux-mêmes sont à peine en état de suivre les raisonnements des autres. Ils sont irréligieux par crédulité et par intérêt. Un voluptueux, un débauché, un intrigant, un homme frivole et dissipé, une femme déréglée, un bel esprit à la mode, sont-ils donc des personnages bien capables de juger une religion qu'ils n'ont point approfondie, de sentir la force d'un argument, d'embrasser l'ensemble d'un système? S'ils entrevoient quelquefois de faibles lueurs de vérité au milieu du nuage des passions qui les aveuglent, elles n'en laissent en eux que des traces passagères, aussitôt effacées que reçues. Les hommes corrompus n'attaquent les dieux que lorsqu'ils les croient ennemis de leurs passions... La philosophie pourrait-elle se glorifier d'avoir pour adhérents, dans une nation dissolue, une foule de libertins dissipés et sans mœurs, qui méprisent sur une parole une religion..., sans connaître ses devoirs? Serait-elle donc bien flattée des hommages intéressés ou des applaudissements stupides d'une troupe de débauchés, de voleurs publics, d'intempérants, de voluptueux, qui de l'oubli de leur Dieu et du mépris qu'ils ont pour son culte concluent qu'ils ne se doivent rien à eux-mêmes ni à la société; et se croient des sages, parce que souvent, en tremblant et avec remords, ils foulent aux pieds des chimères qui les forçaient à respecter la décence et les mœurs? » (*Système de la nature*, t. II.)

A défaut des athées, à peu près sinon totalement introuvables dès qu'on les sonde jusqu'au fond de leur intelligence et surtout de leur cœur, au moins rencontrerons-nous parmi les incrédules proprement dits quelques-uns qui ne confesseront rien des vérités catholiques?

Est-ce Voltaire, par exemple, dont les aveux en faveur du christianisme remplissent une foule innombrable d'articles de ce *Dictionnaire.*

Voltaire, dit le prince de Ligne, a été beaucoup plus du parti de la religion que de celui de l'impiété. Il a paru incrédule sans l'être, et souvent pour dire des plaisanteries qu'on a prises au pied de la lettre. Sans le considérer comme un Père de l'Église, je parie tirer de lui de quoi faire un livre de dévotion et presque un catéchisme. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, *Extraits*, p. 304.)

Voltaire écrivait à un académicien, en lui envoyant les premières feuilles d'une seconde édition des *Eléments de Newton* : « Je vous adresse cet hommage comme à un juge de la vérité. Vous verrez que Newton était, de tous les philosophes, le plus persuadé de l'exis-

(2) Nous avons entendu rapporter par des hommes du temps, que Pie VII lui avait dit aussi ce mot sublime : « Quoique vous ayez, dit-on, beaucoup étudié le ciel, Monsieur, *vous n'y avez pas vu assez haut.* »

tence de Dieu, et que j'ai raison de dire qu'un catéchiste annonce Dieu aux enfants, et que Newton le démontre aux sages. »

Voltaire ajoute : « Je compte dans quelque temps avoir l'honneur de vous présenter l'édition complète qu'on commence, du peu d'ouvrages qui sont véritablement de moi. Vous verrez partout, Monsieur, le caractère d'un bon citoyen. C'est par là seulement que je mérite votre suffrage, et je soumets le reste à votre critique éclairée. J'ai entendu de votre bouche avec une grande consolation que j'ai osé peindre, dans *la Henriade*, la religion avec ses propres couleurs, et que j'avais même eu le bonheur d'exprimer le dogme avec autant de précision que j'avais fait avec sensibilité l'éloge de la vertu. Enfin, vous verrez si dans cette édition il y a rien dont un homme qui comme vous fait tant d'honneur au monde et à l'Église, puisse n'être pas content. Vous verrez à quel point la calomnie m'a noirci. Mes ouvrages, qui sont tous la peinture de mon cœur, seront mes apologistes. J'ai écrit contre le fanatisme, qui dans la société répand tant d'amertume, et qui dans l'état politique a excité tant de troubles. Mais plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'enthousiasme, de rébellion, plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille, et dont la pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Comment ne l'aimerais-je pas, moi qui l'ai toujours célébrée ; vous, dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère.

« La religion nous soutient surtout dans le malheur, dans l'oppression et dans l'abandonnement qui la suit ; et c'est peut-être la seule consolation que je puisse implorer après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente années de travaux.

« Je commençai à vingt ans un poeme epique dont le sujet est la vertu qui triomphe des hommes et qui se soumet à Dieu. J'ai passé mon temps dans l'obscurité, à rassembler des mémoires pour l'histoire de l'esprit humain, pour celle d'un siècle dans lequel l'esprit humain s'est perfectionné. J'y travaille tous les jours sinon avec succès, au moins avec une assiduité que m'inspire l'amour de ma patrie. Voilà peut-être ce qui doit m'attirer de la part d'un de vos confrères des politesses qui auraient pu m'encourager à demander d'être admis dans un corps qui fait la gloire de ce même siècle, dont j'écris l'histoire. On m'a flatté que l'Académie trouverait quelque grandeur à remplacer un cardinal, qui fut un temps l'arbitre de l'Europe, par un simple citoyen qui n'a pour lui que ses études et son zèle.

« Mes sentiments véritables sur ce qui peut regarder la religion et l'État, tout inutiles qu'ils sont, étaient bien connus en dernier lieu de feu Mgr le cardinal de Fleury. Il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans les derniers temps de sa vie, vingt lettres qui prouvent assez que le fond de mon cœur ne lui déplaisait pas. Il a daigné faire passer jusqu'au roi même un peu de la bonté dont il m'honorait. Ces raisons seraient mon excuse, si j'osais demander dans la république des lettres la place de ce sage ministre

« Le désir de donner de justes louanges au père de la religion et de l'Etat m'aurait peut-être fermé les yeux sur mon incapacité ; j'aurais fait voir au moins *combien j'aime cette religion qu'il a soutenue*, et quel est mon zèle pour le roi qu'il a élevé. Ce serait ma réponse aux accusations cruelles que j'ai essuyées ; ce serait une barrière contre elle, *un hommage solennel rendu à des vérités que j'adore*, et un gage de ma soumission aux sentiments de ceux qui nous préparent dans le Dauphin un prince digne de son père. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, t. LXX, p. 221.)

« On pourra m'imputer des sentiments que je n'aurais jamais eus, des livres que je n ai jamais faits, ou qui ont été altérés indignement par les éditeurs ; je répondrai comme le grand Corneille : JE SOUMETS TOUS MES ÉCRITS AU JUGEMENT DE L'EGLISE. Je déclare à mon accusateur et à ses semblables que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de leur paroisse, je suis prêt à la déchirer devant lui ; que je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser, je déteste ce qui peut porter le moindre trouble

dans la société..... Je tâcherais de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable, et si les règles de l'éloquence que j'y ai apprises se sont effacées dans mon esprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais dans mon cœur. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, t. LXIV, p. 98.)

« Je sais assez que, depuis les Socrate jusqu'aux Descartes, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie ; quand on n'a pu attaquer leurs ouvrages ou leurs mœurs, on s'en est vengé en attaquant leur religion. Grâce au ciel, la mienne m'apprend qu'il faut souffrir. Le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté des hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre. Corrigeons nos fautes, et soumettons-nous à la tribulation jusqu'à la mort. Je puis dire devant Dieu, qui m'écoute, que je suis bon citoyen et bon catholique; je le dis uniquement, parce que je l'ai toujours été dans le cœur. Je n'ai pas écrit une page qui ne respire l'humanité ; j'en ai écrit beaucoup qui sont sanctifiées par la religion. Le poëme de *la Henriade* n'est d'un bout à l'autre que l'éloge de la vertu qui se soumet à la Providence. J'espère qu'en cela ma vie ressemble à mes écrits. » (*Lettres inédites.*)

« Je ne suis qu'un agriculteur et je n'ai nul prétexte de m'écarter des devoirs auxquels ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux. Nos déserts ne nous ont jamais dérobé à nos devoirs. (*OEuvres de Voltaire*, éd.)

« La nécessité de remplir tous les devoirs de la religion chez moi m'est d'autant plus sévèrement imposée, que je suis comptable de l'éducation que je donne à mademoiselle Corneille. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXXIX, p. 269.)

« OUI, JE SERS DIEU, j'établis des écoles, je bâtis les églises, je vais établir un hôpital ; OUI, JE SERS DIEU, JE CROIS EN DIEU, ET JE VEUX QU'ON LE SACHE. » (*OEuvres de Voltaire*, t. LXXIV, p. 270, édit de Kehl, in-12.)

Est-ce Voltaire, lui qui, tombant malade en Saxe, *demanda un prêtre*, LUI FIT SA CONFESSION, et le pressa de lui administrer le Sacrement, qu'il reçut en effet avec des actes de pénitence qui durèrent autant que le danger (3).

A Paris, dans la nuit du 25 février 1778, un vomissement de sang qu'il venait d'éprouver ayant continué avec violence, il en fut tellement effrayé, que dès le lendemain matin il écrivit à un ecclésiastique le billet suivant, qui se trouve consigné dans les journaux du temps : « Vous m'avez promis, monsieur, de venir *pour m'entendre*; je vous prie de vous donner la peine de venir *le plus tôt que vous pourrez*. VOLTAIRE, 26 février 1778. »

Le malade, ne voyant pas arriver l'ecclésiastique, soupçonne qu'on a pu soustraire sa lettre, et n'ayant pas la force d'en écrire une seconde, il charge sa nièce d'y suppléer : ce qu'elle fait. L'abbé se rendit à la double invitation de l'oncle et de la nièce. Mais le malade se trouva tellement accablé quand il arriva qu'il ne put le voir, et ce ne fut que le 2 mars qu'il parvint *à lui parler des affaires de sa conscience*, et à lui demander une rétractation en forme des scandales de sa vie littéraire. VOLTAIRE LA DONNA. Voici cette pièce, rendue publique dans le temps, déposée même chez un notaire de Paris, M. Momet

« Je déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et *n'ayant pas pu me traîner à l'église*, M. le curé de Saint-Sulpice a bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre ; que JE ME SUIS CONFESSÉ A LUI, et que si Dieu dispose de moi, JE MEURS DANS LA RELIGION CATHOLIQUE, où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes. Si j'avais scandalisé l'Eglise, J'EN DEMANDE PARDON A DIEU ET A ELLE. *Voltaire*, 2 mars 1778, dans la maison de M. le marquis de Vilette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevieille, mon ami. (*Signé* : MIGNOT, VILLEVIEILLE.) »

(3) Deluc, *Lettre à Barruel*, imprimée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobisme* par Barruel, t. III

« *P. S.* M. l'abbé Gaultier m'ayant appris qu'on disait dans un certain monde que je protesterais contre tout ce que je ferais à la mort, *je déclare que je n'ai jamais tenu ce propos*, et que c'est une ancienne plaisanterie attribuée dès longtemps à plusieurs savants plus éclairés que Voltaire. »

S'il en est ainsi de celui qui se déclarait plus athée que personne et de celui qu'on a nommé le prince des incrédules, que sera-ce des autres ?

Rousseau, dont les aveux éclatent à chaque page de ce Dictionnaire, a flétri plus vigoureusement que personne le philosophisme incrédule de son siècle, a réfuté complétement le protestantisme dans ses lettres écrites de la Montagne et a écrit une des plus belles apologies du catholicisme, comme on pourra le voir.

Diderot, dont nous avons recueilli de nombreux articles apologétiques, s'exprimait ainsi dans ses *Pensées philosophiques* au sujet des incrédules :

« Insensés que vous êtes, détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées, élargissez Dieu, voyez-le partout où il est, ou dites qu'il n'est point. Si j'avais un enfant à dresser, moi, je lui ferais de la Divinité une compagnie si réelle, qu'il lui en coûterait peut-être moins pour devenir athée que pour s'en distraire. Au lieu de lui citer l'exemple d'un autre homme qu'il connaît quelquefois pour plus méchant que lui, je lui dirais brusquement : *Dieu t'entend. tu mens.* Les jeunes gens veulent être pris par les sens : je multiplierais donc autour de lui les signes indicatifs de la présence divine ; s'il se faisait, par exemple, un cercle chez moi, j'y marquerais une place à Dieu, et j'accoutumerais mon élève à dire : « Nous étions quatre : Dieu, mon ami, mon gouverneur et moi. »

D'Alembert, l'un des plus éclairés d'entre les philosophes du XVIII[e] siècle, et le principal auteur de l'*Encyclopédie*, a laissé des témoignages non suspects de sa foi. Il est présenté, dans le *Dictionnaire* de Sylvain Maréchal, comme ayant été « *athée à sa manière.* » Or, nous avons de lui des *Eloges* notamment de Bossuet, de Fénelon, de Massillon, de Fléchier, de Sacy, de Fleury, de Dangeau, de Pascal, qui sont de véritables professions de foi catholique. Il en est d'autres, celui de Bernouilli, par exemple, qui n'en offrent que d'indirectes, mais qui n'en sont pas moins fortes.

« Il est, dit-il dans son *Eloge de l'abbé Mangin*, plus d'un sujet intéressant que la compagnie pourrait proposer. En voici quelques-uns

« Si la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme ? »

« Si l'irréligion peut avoir son fanatisme comme la superstition ? »

Si ce n'est pas nuire mortellement à la religion que de regarder et de traiter les philosophes comme ses ennemis ? »

Voici le jugement de La Harpe sur d'Alembert

« On me demandera peut-être comment d'Alembert, qui fut un des premiers fondateurs de ce monument encyclopédique que je viens de décrire comme un arsenal d'irréligion, se trouve placé par moi dans cette classe de philosophes que je sépare des sophistes. Je dois en dire les raisons. C'est qu'il ne m'est permis, en rigueur, de juger un écrivain que par ses écrits, puisque ce n'est que par ses écrits qu'il est homme public, et ressort du tribunal de la postérité...

« D'Alembert haïssait les prêtres beaucoup plus que la religion, et c'est pour cela que dans ses lettres il poussa contre eux la main de Voltaire, tandis qu'il retenait la sienne avec soin, mais sans peine. On s'aperçoit dans ses écrits qu'il n'avait pas même été insensible au charme des livres saints, encore moins au mérite de nos poëtes et de nos orateurs chrétiens, et je ne crois pas qu'il ait jamais imprimé une phrase qui marque du mépris ou de la haine pour la religion, au lieu qu'on pourrait citer beaucoup de morceaux de ses *Eloges* où, entraîné apparemment par quelque héros du christianisme, il en parle lui-même avec dignité, et, ce qui est encore plus pour lui, avec sentiment.

« J'ai assez connu d'Alembert pour affirmer qu'il était sceptique en tout, les mathématiques exceptées. Il n'aurait pas plus prononcé qu'il n'y avait point de religion qu'il n'aurait prononcé qu'il y a un Dieu. Seulement il trouvait plus de probabilité au théisme et moins à la révélation. De là son indifférence pour les divers partis qui divisèrent sur ces objets la littérature et la société. Il y tolérait en ce genre toutes les opinions, et c'est ce

qui lui rendait insupportable l'arrogance intolérante des athées. Il haïssait bien moins, à sa manière, l'abbé Butteux, et aimait assez Foncemagne, tous deux très-bons chrétiens, ce qui prouve que ce n'était pas la croyance qui l'attirait ou le repoussait; il a loué avec épanchement Massillon, Fénelon, Bossuet, Fléchier, Fleury, non pas seulement comme écrivains, mais comme hommes religieux. Il était assez équitable pour être frappé du rapport constant et admirable entre leur foi et leur conduite, entre leur sacerdoce et leurs vertus. Il a laissé aux philosophes de la révolution la plate et ignoble insolence d'appeler *fanatiques* et *déclamateurs* ces grands génies, dont le nom n'eût jamais été outragé parmi les hommes s'il n'y avait pas eu une révolution française. »

C'est d'Alembert qui disait : « L'incrédulité n'est que la plus grande des crédulités. »

Frédéric, le philosophe roi, ou, si l'on veut, le roi des *philosophes* du XVIII<sup></sup>e siècle, ne professait pas pour ces derniers une estime bien profonde. Il réfuta *ex professo* l'*Essai sur les préjugés*, de Dumarsais, en commençant par ces mots : « Ma surprise a été extrême de trouver qu'il en était rempli lui-même; » et en finissant par ceux-ci : « Je regrette le temps que j'ai perdu à le lire, et celui que je perds encore à vous en faire le recensement. »

Un jour, dans un mouvement de rancune, Frédéric prit à part Thiébault et lui dit avec un sourire amer : « Il ne vous est pas encore arrivé de confesser entre nous deux combien les philosophes de notre siècle sont merveilleux et sublimes ! Ah ! ne soyons pas ingrats : disons qu'il n'y a rien eu de pareil, et bornons-nous à gémir de ce qu'ils ne soient pas un peu plus à notre portée. Quel malheur en effet que du haut de la sphère où ils planent ils ne puissent descendre jusqu'à nous ! et que de cette sorte, nous autres faibles mortels, nous ne puissions guère profiter de leurs leçons. Cependant, quand une heureuse étoile me fait trouver quelques-uns de leurs admirables ouvrages, je fais ce que je puis pour en pénétrer le sens et en profiter, je n'ai rien à me reprocher à cet égard ; je mets à les étudier autant de courage, de persévérance que je le puis..... Convenez donc que ce sont de bien grands hommes que les philosophes de nos jours ! S'ils ne vous paraissent qu'entortillés, obscurs ou boursouflés, croyez que c'est vous qui êtes trop petit pour atteindre à la hauteur de ces rares génies. » (Thiébault, *Souvenirs*, t. III, p. 153.)

Ce n'est pas tout : il chassa, il fustigea même ce Voltaire qu'il avait tant adoré; il accueillit dans son université ces précepteurs célèbres que nos parlements bannissaient et qu'il nomma si bien les *Gardes-du-corps du Pape ;* et il déclarait que, *s'il avait une province à châtier, il enverrait des philosophes pour la gouverner.*

Les protestants eux-mêmes, princes ou sujets, lui faisaient, *mal à l'esprit et au cœur.*

« De persécuté, dit-il, Calvin devint *persécuteur.* » — « La religion réformée, tantôt persécutée, tantôt tolérée en France, servit souvent de prétextes à des *guerres sanglantes, qui pensèrent plus d'une fois bouleverser ce royaume.* » — « Henri VIII, roi d'Angleterre, auquel le Pape Léon X avait donné le titre de *défenseur de la foi*, parce qu'il avait écrit contre Luther, Henri VIII, devenu amoureux d'Anne de Boulen, et ne pouvant persuader le Pape à rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, s'en sépara de sa propre autorité. Clément VIII, qui succéda à Léon X, l'excommunia imprudemment ; et, dès l'an 1533, il secoua le joug du Pape ; il se fit lui-même pape à Londres, et fraya le chemin à la nouvelle religion qui s'établit après lui en Angleterre. Si donc on veut réduire les causes du progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Angleterre ce fut l'ouvrage de l'amour, en Allemagne celui de l'intérêt, et en France celui de la nouveauté ou peut-être d'une chanson. » — « Il ne faut pas croire que Jean Huss, Luther ou Calvin, fussent *des génies supérieurs.* Il en est des chefs de *sectes* comme des ambassadeurs : souvent les esprits médiocres y réussissent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent soient avantageuses. »

Frédéric de Prusse ne s'en tient pas à cette attaque contre le protestantisme; il ne recule pas devant la défense du culte catholique. On lit dans une de ses lettres du 6 février 1782, recueillie par l'auteur des *Lettres historiques sur les événements de* 1778 : « Nos philosophes modernes ont déclaré la guerre aux cérémonies, aux saints et à Dieu. Je trouve que ces

prétendus sages sont bien fous, et qu'ils connaissent bien peu la nature de l'homme. Un usage, par la raison même qu'il est général, est nécessaire, et c'est une absurdité que de vouloir le détruire. *Les pratiques religieuses dirigent l'âme et la dirigent vers un but louable*, l'amour de la Divinité, qui commande celui de ses semblables. D'ailleurs toutes ces pratiques ont toujours un objet qui tient au sentiment que l'homme a de sa faiblesse, et au besoin d'une protection surnaturelle... Il faut au peuple quelque chose qui l'occupe ; les processions, les pèlerinages le distraient et l'empêchent de réfléchir sur son état. Le roi qui connaît ses hommes est fâché que les religions réformée et luthérienne n'aient pas plus de cérémonies qu'elles en ont. Elles n'imposent point assez au peuple ; nos prédications, le chant de nos églises et tout ce qui s'y fait sont monotones et d'une uniformité insipide; rien de plus triste que nos prêtres. Je suis donc d'avis que les réformes de l'empereur (Joseph II), en mécontentant tout le monde, ne produiront qu'un mauvais effet. »

Un trait de l'*Histoire de Frédéric* vient ici en témoignage de son opinion rationnelle : — A l'issue de la *guerre de Sept Ans*, Frédéric se rend à Charlottembourg, où il fait appeler le maître de sa chapelle, Benda, pour organiser un *Te Deum*. Benda s'y refuse à cause du mauvais état de l'orgue. Alors le roi, au grand étonnement des spectateurs, entre seul,et fait signe d'entonner le *Te Deum*. Aussitôt le temple retentit des louanges du Seigneur. La tête appuyée sur sa main, les yeux cachés, le monarque donne libre cours à ses larmes, et pénétré de profonds sentiments de la plus humble reconnaissance, il rend grâces à l'Eternel, au grand maître des destinées humaines. La plupart des musiciens furent attendris de cette scène, aussi touchante qu'imprévue, et ce ne fut pas sans efforts qu'ils remplirent leur tâche en bonne convenance.

D'autres faits publiés récemment montrent la tendance catholique du roi Frédéric. En voici un rapporté par l'historien Theiner.

Peu de temps après avant sa victoire de Ctaslau en Moravie, Frédéric avait été battu par les Autrichiens non loin du couvent de Kamenz. Mais s'apercevant que le général Landon, qui était à sa poursuite, le serrait de près et était sur le point de l'atteindre, il se jeta précipitamment dans le couvent qui était à une petite distance de Kamenz, et se remit à discrétion entre les mains du père gardien, en l'assurant que, s'il le sauvait, il n'aurait pas lieu de s'en repentir. Le bon religieux, flatté peut-être de cette confiance et de cet abaissement de Frédéric, l'accueillit et le rassura ; et cachant aussitôt le puissant monarque sous un humble froc, il fit sonner l'office, et plaça Frédéric dans le chœur au milieu de ses religieux pour chanter avec eux.

Cependant les ennemis envahissaient le monastère, pendant que Frédéric chantait de son mieux ; et, sur le bruit que le roi s'était réfugié dans le couvent, ils fouillaient partout depuis les caves jusqu'aux greniers, sans même épargner l'église, dont les autels furent brisés, les bancs renversés, la sacristie enfoncée et bouleversée avec un incroyable vandalisme. Mais Frédéric ne se trouvait pas. Alors les soldats, qui s'étaient déjà crus assurés de leur proie, irrités de plus en plus, pénétrèrent dans le chœur, où les moines, et Frédéric au milieu d'eux, chantaient toujours ; et celui-ci reçut de ces furieux plus d'un coup de crosse dans les reins. A la fin les soldats se retirèrent, le roi dépouilla son froc, et sa future domination sur la Silésie fut assurée.

« Frédéric, avant de s'éloigner de l'asile hospitalier, pressa vivement le père gardien de lui demander une grâce; mais celui-ci s'y refusa, et l'assura qu'il se contenterait de demander au ciel sa conversion. Frédéric, ne pouvant vaincre ce noble désintéressement, voulut pourtant consacrer sa reconnaissance par un souvenir. De retour à Berlin, il envoya au père gardien une pièce d'étoffe du plus grand prix, le priant de s'en faire un froc un peu moins pesant que celui dont il l'avait revêtu, le jour où il lui avait fait chanter les matines. »

« Le même prince, ajoute Theiner, dont la vie fut sauvée par un moine catholique, avait manqué la perdre par un complot d'un *ministre protestant* Schulze, chef de la conjuration de Breslaw, *lequel s'était engagé à se défaire du roi*. »

Le contraste de ces deux faits avait donné naissance dans l'esprit du roi de Prusse à des

pensées d'abjuration ; car Thiébault, qui vécut dans son intimité, rapporte qu'il dit un jour à la pieuse comtesse de Camas, dame de sa cour : « Combien sont heureuses les personnes qui croient les vérités de la religion ! POUR MOI, JE N'HÉSITERAIS PAS D'ALLER A L'ÉGLISE, MAIS MES SUJETS ME TOURNERAIENT EN RIDICULE. » — *Non, sire*, répondit la comtesse, *on les verrait verser des larmes de joie*

Feller, qui fut à même de connaître ce prince personnellement, disait dans son *Journal historique avant la révolution :* « Frédéric aima et protégea les catholiques, conserva leurs églises et leurs prêtres, et ne permit point qu'on donnât la moindre atteinte à leurs usages, à l'ordre et à la pompe de leur culte. Si dans la magnifique église qu'il leur permit de bâtir à Berlin il se trouve une inscription qui semble censurer ou dénaturer leurs dogmes, c'est donc moins à la volonté précise du monarque qu'il faut l'attribuer qu'à la lâcheté de ceux qui l'y ont placée sans résistance. Vers la fin de son règne, ayant appris qu'une secte auparavant peu connue en Allemagne faisait des ravages à Brunn et à Olmutz, il prit toutes les précautions convenables pour en préserver le clergé de ses États. »

Un fait remarquable vient couronner tous les autres : le duc d'Orléans, régent, avait accordé au curé de Saint-Sulpice, pour son église, une loterie à laquelle il prit part. Il posa la première pierre du portail en 1718 ; et, en 1745, la consécration de cette église se fit avec une telle magnificence, que S. M. le roi de Prusse lui écrivit en ces termes :

« Monsieur, j'ai reçu avec plaisir le procès-verbal de la consécration de votre église ; l'ordre et la magnificence de ces cérémonies ne peuvent que donner une grande idée de la beauté du temple qui en a été l'objet, et suffiraient pour caractériser votre bon goût. Mais ce qui, je le sais, vous distingue bien plus encore, c'est la piété, la charité et *le zèle que vous faites éclater dans la conduite de votre église!* qualités qui, pour être de nécessité dans un homme de votre état, ne lui en méritent pas moins l'estime et l'attention de tout le monde. C'est à elles que vous devez, monsieur, le témoignage que je veux bien vous donner ici de la mienne ; sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait dans sa sainte et divine garde. A Postdam, le 4 octobre 1748. FRÉDÉRIC. »

Quelques années avant sa mort, le roi Frédéric a composé ses plus beaux vers sur *l'existence de Dieu*, avec cette épigraphe : *Unde? Ubi? Quo?* Ces vers, qui dans un poëte de profession pourraient ne pas prouver absolument la piété, la font sentir ici profondément

Si Frédéric n'a pas hautement professé le catholicisme, ce n'est pas faute de l'avoir apprécié ; mais c'est faiblesse et pusillanimité ; car il a laissé échapper maintes fois l'aveu de sa prééminence sur toutes les autres religions : « Les calvinistes traitent Dieu comme un serviteur, disait-il au cardinal Zinzindorff; les luthériens comme leur égal, mais LES CATHOLIQUES LE TRAITENT EN DIEU. » Que veut-on de plus positif?

Fréret, l'un des plus savants académiciens des *Inscriptions*, auteur d'un grand nombre d'ouvrages dont les premiers seulement ont semblé hardis, Fréret a toujours désiré l'*examen des Apologistes* , défendu la *Genèse* à l'Académie, et publié une *Défense de la Chronologie* catholique contre Spinosa et Newton : on en trouve de longs extraits dans les Annales de M. de Boulogne, 1804

Fréret a dit, jusque dans ses *lettres à Thrasibule*, accusées d'incrédulité

« Le commun des hommes est trop corrompu et trop insensé pour n'avoir pas besoin d'être conduit à la pratique des actions vertueuses, c'est-à-dire utiles à la société, par l'espoir de la récompense, et détourné des actions criminelles par la crainte des châtiments. C'est là ce qui a donné naissance aux lois. Mais, comme ces lois ne punissent ni ne récompensent les actions secrètes, et que, dans les sociétés les mieux réglées, les coupables puissants et accrédités trouvent le secret de les éluder, il a fallu *imaginer* un tribunal plus redoutable que celui du magistrat. On a *supposé* qu'à la mort nous entrions dans une nouvelle vie, dont le bonheur ou le malheur dépend de notre conduite avant la mort. Elle sera examinée, *nous dit-on*, par un juge inflexible, auquel toutes nos actions, même

les plus secrètes, seront connues. Un bonheur éternel sera le partage des gens de bien, tandis que des tourments effroyables seront employés à punir et à expier les crimes des méchants

« *Cette opinion*, SANS DOUTE, *est le plus ferme fondement des sociétés;* C'EST ELLE QUI PORTE LES HOMMES A LA VERTU ET QUI LES ÉLOIGNE DU CRIME. »

Fontenelle a composé une dissertation intitulée : l'*Existence de Dieu prouvée par les brutes;* et plusieurs autres écrits dont on trouve de beaux passages dans la *Raison du Christianisme*

« Neuf jours avant sa mort, dit M. Leoeau dans l'*Eloge* qu'il fit en 1757 de ce savant académicien, il reçut les sacrements, qu'il avait demandés lui-même, et dit au curé de Saint-Roch, lorsqu'il approcha de son lit :

« Monsieur, vous m'entendrez mieux que je ne vous entendrais : je sais mon devoir et le vôtre dans la circonstance présente, je vous déclare donc que j'ai vécu et veux mourir *dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.*

« Il répétait souvent, nous apprend M. Valckenaer, le dernier de ses biographes, que la religion chrétienne était LA SEULE *qui eût des preuves, et il en pratiquait tous les devoirs avec une scrupuleuse exactitude.* »

Fontenelle est mort entre les bras du vertueux P. Bernard, capucin, son confesseur

Montesquieu ne se contente pas d'écrire dans l'*Esprit des lois : La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci*, il veut de plus quitter le monde *en chrétien*; et, pour ne laisser aucun doute sur ses sentiments religieux, il appelle le P. Routh, lui confesse ses fautes, il meurt entre ses bras dans les dispositions les plus édifiantes.

Maupertuis prouve le *déluge* jusque dans sa *Lettre sur la comète de* 1742, et meurt à Bâle entre les mains de deux religieux. « Depuis quelques années, dit M. Michaud, il s'était converti sincèrement à la religion ; et dès lors il s'était constamment montré, quoique dans des circonstances assez critiques, fort au-dessus de la *petite manie de l'esprit fort* et des froides railleries des ennemis de la Révélation. Il a rendu publics les motifs de son changement : un de ses principes était que la vraie religion devait conduire l'homme à son plus grand bien par les plus grands moyens possibles, et que la religion de Jésus-Christ avait seule ce double avantage. »

Boulanger consacre aux preuves du *déluge* tout le premier volume de son *Antiquité dévoilée*, l'un des ouvrages les plus dangereux du dernier siècle. Il reconnaît une *religion naturelle* dans ses *Recherches sur le despotisme oriental*, et explique en sa faveur jusqu'aux erreurs et aux religions ARBITRAIRES qui la défigurent. Enfin, dans sa *Dissertation sur Élie et Énoch* il va jusqu'à dire : « *Jamais* l'incrédulité que les plus grands hommes ont témoignée sur tout ce qui captive le reste de la terre *n a été la suite d'une conviction motivée sur des faits* ou sur des preuves évidentes et palpables. »

Aussi voyons-nous ce philosophe, auquel étaient restées de si nobles empreintes de vérité et de bonne foi, avouer au lit de la mort les erreurs de ses systèmes, et manifester la foi catholique. Il eut plusieurs entretiens avec M. Lambert, chanoine de Saint-Honoré, et déposa entre les mains de ce vertueux ecclésiastique les témoignages les plus sincères de sa douleur et de son repentir.

Voici ses derniers moments, racontés par le *Comte de Valmont:* « Boulanger tombe malade, et, malgré les témoignages sensibles de sa *haine* pour la religion, et son acharnement à la combattre, il permet qu'on aille chercher le *vicaire de sa paroisse;* il confère avec lui à plusieurs reprises ; il s'instruit, il s'éclaire ; il avoue qu'il n'a jamais eu *que des doutes*, des nuages, plutôt qu'une véritable incrédulité, et que les pompeux éloges donnés à ses productions manuscrites dans les sociétés philosophiques l'ont plus enivré et plus séduit que tout le reste. Il *se confesse* avec le témoignage du plus vif *repentir*, fait, *en recevant les derniers sacrements*, une *réparation* authentique des scandales de son irréligion, et exprime de la manière la plus persuasive ses *remords*, ainsi que l'*unique regret qu'il ressent en mourant de ne pouvoir assez réparer tout le mal qu'il a pu faire.* »

« Hénault renonça à cinquante ans, dit le marquis d'Angerson, à toute occupation frivole ; *il se donna entièrement à la dévotion*, et écrivit, à quatre-vingts ans, une *lettre à Voltaire*, citée par madame du Deffant, où il tâche de le faire repentir. »

Helvétius donna une rétractation de son livre, sous les noms de désaveu, de *détestation formelle* et précise de *toutes les erreurs* dont ce livre est rempli ! » (Proyart, *Louis XVI et ses vertus*, liv. IX, note 14.) *Voy.* HELVÉTIUS.

D'Argens avait porté ce jugement sur la *mort des grands hommes* longtemps avant qu'il songeât à mourir lui-même : « Je regarde les derniers moments de la vie comme la pierre de touche qui distingue le vrai philosophe de celui qui en a usurpé le nom. — Il serait à souhaiter que tous les philosophes eussent des opinions orthodoxes; mais, puisque cela n'est point, je ne veux pas moins qu'après avoir dogmatisé toute leur vie et avoir défendu avec chaleur certaines opinions, ils les envisagent d'*un œil tout différent* à l'article de la mort. Je ne saurais m'empêcher de croire que ceux qui agissent de la sorte écrivaient d'une façon et pensaient d'une autre, qu'ils ont été, pendant toute leur vie, des *fourbes* et des libertins.

Or voici la fin de l'homme qui a écrit ces lignes si sévères : « Tombé malade, pres de Toulon, chez madame la baronne de la Garde, sa sœur, *il demanda les sacrements de l'Église*, et TÉMOIGNA SON REPENTIR DE TOUS LES OUVRAGES QU'IL AVAIT ÉCRITS. Il *se confessa;* et en mourant il priait le prêtre qui l'assistait de lui suggérer les sentiments et les *prières* qui devaient l'occuper dans ce terrible passage du temps à l'éternité. » (*Mélanges de philosophie*, t. IV.)

Le président d'Aiguilles, son frere, aimait à raconter comment ce philosophe si présomptueux s'humilia enfin ; et le fait est constaté par un procès-verbal inséré dans les registres des délibérations capitulaires du chapitre de la cathédrale de Toulon.

Duclos, dans ses *Considérations sur les mœurs*, dit, en parlant des écrivains *impies:* « *Sans leurs excès on ne les eût jamais nommés ; semblables à ces malheureux que leur état condamnait aux ténèbres, et dont le public n'apprend les noms que par le crime et le supplice.* »

Condillac reconnaît dans ses *Animaux :* « Une cause première indépendante, unique, immense, éternelle, toute-puissante, immuable, intelligente, libre et dont la providence s'étend à tout. » Il adresse au duc de Parme *de belles considérations sur la Divinité, les miracles et l'établissement rapide du christianisme;* et il ne craint pas de mettre ainsi la raison en présence de la foi : « Dieu ne peut ni se tromper ni me tromper. Il serait donc insensé de ne pas croire *ce qu'il a dit.* Tous ne sont pas obligés de raisonner sur la religion ; mais tous sont obligés de l'étudier *avec humilité*. Il n'est pas possible à tous de faire des recherches ; mais Dieu vient au secours des faibles. L'ignorant croit, *et sa foi le sauve*, parce que la *grâce* lui tient lieu de lumière, tandis que d'autres fois le savant ne croit pas, *parce qu'il se refuse à la grâce*, il s'aveugle ou par trop de confiance, ou par l'ambition de se singulariser, ou par le désir de briser le frein des passions ; mais Dieu confond l'*orgueil de son âme* ou le déréglement de son cœur..... Nous ne saurions être trop en garde contre cette raison, qui ne cherche souvent à nous prouver que ce qu'il nous plaît de croire. » Au reste. nous n'avons pas cru devoir citer Condillac dans ce Dictionnaire, parce qu'il est apologiste volontaire, bien plutôt qu'apologiste involontaire.

Mably proclame assez haut sa foi pour qu'on puisse composer avec ses œuvres une justification anticipée du concordat, sous le titre de *Nécessité d'un culte public*

Thomas publie des *Réflexions sur le poëme de la Religion naturelle*, dans lesquelles il venge supérieurement le dogme de l'ENFER mis en doute dans ce poëme

Bailly fait l'*Eloge* de l'abbé de la Caille et de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et ecrit à Voltaire, dans ses *Lettres sur l'origine des Sciences :* « *Quand on est privé de la* RÉVÉLATION, peut-on parvenir à une idée plus grande de l'Être suprême que celle de la philosophie des Orientaux, laquelle représente *Dieu comme étant unique, présent partout, ayant tout créé, ani-*

*mant tout, seul éternel, seul immuable;* et distingue les trois actes les plus remarquables de la puissance divine, les actes de *créer* le monde, de le *conserver* et de le détruire?... »

Avec de pareilles dispositions, il n'y a pas lieu de s'étonner que Bailly se soit *rétracté*, comme Buffon, lorsque la Sorbonne lui reprocha quelques idées mal sonnantes.

Chamfort consacre tout un volume de son *Histoire de François* Ier contre la *réforme*, et fait sentir, dans *des maximes et des caractères* qui rappellent quelquefois ceux de La Bruyère, tout le vide de la philosophie, qu'il avait senti lui-même, et qui peut-être lui avait inspiré ces beaux vers qu'on pourrait croire de Louis Racine :

Le chef-d'œuvre immortel de la Divinité
Sur la terre au hasard paraît être jeté:
L'homme naît; le mensonge assiége son enfance ;
On fatigue, on séduit sa crédule ignorance,
On dégrade son être..., Ah! cruels, arrêtez ;
*C'est une âme immortelle* à qui vous insultez.
« O toi, fille des cieux! que l'univers adore,
« *Toi, qu'il faut que l'on craigne, ou qu'il faut qu'on implore,*
« Sainte religion! dont le regard *descend*
« *Du créateur à l'homme*, et de l'être au néant,
« Montre-nous cette chaîne adorable et cachée,
« *Par la main de Dieu même à son trône attachée,*
« Qui, pour notre bonheur, *unit la terre au ciel,*
« Et balance le monde aux pieds de l'Eternel. »

Raynal nous apprend dans ses derniers moments que l'impiété chez lui ne fut que la mauvaise foi du cœur, et que jamais il ne douta, dans sa conscience, des vérités blasphémées dans ses écrits. Aussi Raynal n'a-t-il pas craint d'écrire : « Le meilleur des gouvernements serait une *théocratie*, où l'on établirait *le tribunal de la confession.* »

Marmontel exalte la *confession*, qu'il regarde comme le préservatif le plus puissant contre le mal ; s'effraye de l'œuvre du philosophisme, dont il abjure les funestes principes, et meurt en laissant des *Mémoires d'un père pour l'éducation de ses enfants* et des *Leçons sur la morale*, qui forment une apologie de la religion catholique digne de celle de La Harpe.

Saint Lambert dit dans son *Catéchisme :* « Croyons donc en Dieu, croyons-y comme nous croyons à nous-mêmes; » et dans ses *Saisons* :

O Dieu! par qui je suis, je sens, j'aime, je pense,
Reçois l'hommage pur de ma reconnaissance.

Grimm est auteur de belles *Réflexions sur le christianisme*, dans sa correspondance avec Diderot.

Servan a écrit également des *Réflexions* non moins belles contre Jean-Jacques Rousseau, lesquelles forment une très-remarquable apologie de la religion.

Dupuis gémissait, aux jours même de l'apogée du philosophisme, de voir les principaux ennemis de la religion si peu éclairés sur ce qui la constitue. « De nos jours, disait-il, les philosophes sont moins crédules que le peuple, mais ils ne sont pas plus instruits. » Et ailleurs : « *L'antiquité des dogmes chrétiens, leur universalité*, et le respect profond que tant de milliers d'hommes ont eu pour eux, leur courage à les défendre, *tout devait empêcher de nouveaux philosophes de croire que ce ne fut qu'un assemblage d'idées bizarres.* »

Mercier a publié une énergique réclamation contre l'insertion de son nom dans le *Dictionnaire des athées.*

Le prince de Ligne s'écrie : « *L'incrédulité* est si bien un air, que, si on en avait *de bonne foi*, je ne sais pourquoi on ne se tuerait pas à la première douleur du corps ou de l'esprit. On ne sait pas assez ce que serait la vie humaine avec une *irréligion positive* : *les athées vivent à l'ombre de la religion.* »

Delisle de Sales a été plus loin encore : il a composé un ***Mémoire en faveur de Dieu***, contre le *Dictionnaire des athées*, de Sylvain Maréchal

Court de Gebelin, le plus *savant* des philosophes, est loin d'être *athée*, comme on a cherché à le faire croire. Voici ce qu'il dit dans son *Monde primitif:* « La parole est un art qui entra *nécessairement dans le plan de la Providence* pour faire l'apanage distinctif de l'homme, et pour rendre complet l'œuvre de la création.... Un art aussi vaste dans ses effets, aussi essentiel à notre existence, *aurait-il été livré au hasard?* aurait-il absolument dépendu *de l'industrie humaine?...*

« Les uns supposent que la parole, ou le langage, est un pur effet de l'invention humaine; ils croient que pendant longtemps les hommes furent réduits à de simples cris ; que d'heureux hasards leur firent apercevoir qu'ils pouvaient exprimer par ce moyen non-seulement leurs sensations, mais leurs idées, peindre les objets eux-mêmes par des sons quelconques, et que ces faibles commencements donnèrent lieu aux langues par une marche aussi lente que pénible

« D'autres, ne pouvant concevoir que l'homme ait pu inventer un art pour lequel il n'aurait eu aucune disposition naturelle, et désespérant de découvrir les raisons physiques du langage, se sont réfugiés dans la toute-puissance de Dieu.

« Ils supposent qu'il donna aux hommes les mots mêmes dont ils se servent, et qu'étant purement passifs à cet égard, ils tinrent immédiatement de la divinité jusqu'à la grammaire.

« Ces deux systèmes, exactement opposés l'un à l'autre, nous paraissent faux étant pris dans le sens le plus absolu, quoiqu'ils renferment du *vrai* en les prenant dans le sens le plus restreint.

« Le langage VIENT DE DIEU en ce qu'il forma l'homme avec tous les organes nécessaires pour parler, qu'il le rendit capable d'idées et de sentiments, qu'il lui fit un besoin de les exprimer, qu'il l'environna de modèles propres à le diriger dans cette expression.

« Mais il est en même temps l'effet de l'industrie humaine, en ce que l'homme sut développer ces organes, imiter ces modèles, suivre les combinaisons dont ils étaient susceptibles, et, sur un petit nombre de mots radicaux donnés par la nature, élever cette masse immense de mots qui nous étonnent et que la vie la plus longue ne peut épuiser, lorsqu'on ne sait pas les ramener à leurs premiers principes. »

Les hommes de la révolution de 89 et ceux de 93 ont fait aussi des aveux et des professions de foi remarquables.

Mirabeau disait à Cabanis, son médecin : « Tu es un grand médecin, mais il est un plus grand médecin que toi, Celui qui fit le vent qui renverse tout, l'eau qui féconde tout, le feu qui vivifie ou décompose tout. »

Mirabeau s'écrie, en 1780, dans l'*Ami des hommes :* « Tout cela n'est que le bavard philosophisme du grand *peut-être*, phébus des *mauvais sujets*, impudente réminiscence. Trois ou quatre sots, fils de Diderot, d'Alembert, Rousseau ou autres hommes de paille, habillés de clinquant, dont la bibliothèque est l'inventaire de la *tour de Babel*, et qui la plupart n'ont d'original que l'impudence, ont été le magasin de toutes ces philosophicailleries modernes, qui ne méritent que Saint-Lazare ou Charenton. »

Malesherbes écrase d'un mot l'incrédulité : « Les hommes pervers tombent dans l'athéisme, par ce raisonnement échappé à leur conscience avilie : *J'existe, donc* DIEU *n'existe pas!* »

Cérutti s'écriait : « Sans DIEU le monde serait orphelin. » Et il approuvait la confession en ces termes : « Inspirer l'horreur ou le repentir du crime, donner un frein à la scélératesse, un appui à l'innocence; réparer les dépravations du larcin, renouer les nœuds de la charité, entretenir l'amour de la concorde, de la subordination, de la justice, de toutes les vertus; déraciner des cœurs l'habitude des désordres, de la désunion, de la révolte, de tous les vices; être ainsi, à la place de Dieu pour le bien des hommes, le juge des consciences, le censeur des passions; c'est ce qui fait l'emploi d'un confesseur, un des emplois *les plus propres à maintenir les mœurs*, et par là un des plus conformes à l'intérêt public. »

Condorcet a doté le monde catholique de ses éditions des *Pensées* de Pascal *sur la religion*, et des *Lettres* du pieux Euler *à une princesse d'Allemagne*, il a fait en outre l'aveu

suivant, entre mille autres, dans son *Eloge de Pascal* : « Le but principal de Pascal était de ramener au christianisme les incrédules élevés dans son sein, et il suffirait de leur faire sentir vivement les *horreurs du doute*, et la paix qui accompagne une *foi soumise*, afin que, fatigués de leur incertitude, ils se rendissent moins difficiles sur les preuves de la religion chrétienne. D'ailleurs, le christianisme doit à ses nombreux ennemis, et à la *supériorité des lumières qui règnent dans les pays chrétiens*, l'AVANTAGE D'ÊTRE LA SEULE RELIGION QUI PUISSE PARLER DE SES PREUVES. »

Rolland a dit dans une de ses *Lettres d'Italie :* « De tous les gouvernements que je connaisse, il n'en est *aucun* de plus modéré que celui de Rome, je ne sache aucun peuple moins grevé d'impôts. »

Manuel s'est élevé jusqu'à l'esprit du catholicisme le plus pur en faisant une *Apologie de saint Louis* et des *Eloges* magnifiques *de Bourdaloue, de Bossuet, de Fléchier, de Huet, de Malebranche*, etc.

Brissot, le chef des *Brissotins*, est auteur d'un *Traité de la vérité*, où on lit ce qui suit dans le chapitre intitulé : *De la religion du philosophe sceptique :* « Un philosophe religieux!... *Les matérialistes* souriront de pitié peut-être, me persifleront sur ma crédulité religieuse. Moi, je suis armé contre ce persiflage, et j'en crois à mon sentiment seul. Je le sais, ils n'aiment pas ce sens moral, ils lui substituent avec confiance le *raisonnement*. Pauvres êtres que nous sommes, pouvons-nous invoquer le raisonnement, parler d'évidence sur des matières aussi abstraites? *La raison ne me montre que ténèbres* où le sens moral m'éclaire et me dirige. Je laisse donc la raison, et je ne suis que mon instinct moral, que la voix du bonheur. Je suis heureux, quand je crois être sous l'œil de DIEU, quand je crois le voir sourire à mes faibles efforts et les encourager; je *suis heureux* quand je l'invoque, *quand je le prie: c'est mon maître*, je lui rends compte, nous conversons; et dans cette conversation, dans l'espoir qu'il me donne, je puise de nouvelles forces, une énergie plus grande. OU PUISEREZ-VOUS LE VÔTRE, *ô vous qui ne croyez à rien?...* »

Marat a laissé un *Traité de l'influence de l'âme sur le corps* critiqué comme *trop spiritualiste.*

Danton a prononcé ces paroles, qui valent un livre : « Le peuple aura des fêtes où il offrira de l'encens à l'Etre suprême, au Maître de la nature; car nous n'avons pas voulu anéantir la superstition pour établir le règne de l'athéisme. » (27 septembre 1793.)

Collot d'Herbois voulait que « DIEU pût être adoré de toutes les manières, » et même « *qu'il gagnât aussi à la révolution,* » et cela parce *qu'il était de son parti.*

Valazé (du Friche) est auteur des *Lois pénales*, où il dit, page 293 : «La LOI DE DIEU et la loi naturelle semblent être violées dans les confiscations. »

Saint-Just disait en pleine Convention, le 11 germinal an II : « On attaque l'*immortalité de l'âme, qui consola* Socrate mourant. On s'efforce d'ériger l'athéisme en un culte *plus intolérant* que la superstition. » La veille de sa mort, il se plaignait encore en ces termes : « On m'avait condamné à ne plus vous parler de la Providence, *seul espoir de l'homme isolé.* »

Louvet dit dans ses *Notices pour l'histoire de ses périls* : « Y a-t-il un asile pour un républicain sur la terre? d'un moment à l'autre je puis être obligé de quitter ces lieux pour aller... *O Dieu! tu me recevras dans ton sein!* » Il finit son livre par cette prière : « DIEU *protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie*, guide-nous, marche devant les amis des peuples... O DIEU! si tu voulais avant tout sauver mon pays! »

Le duc d'Orléans, qui avait tant à se repentir, se repentit à temps. Condamné à mort, il rentra en lui-même, et fit dans sa prison une *confession générale* à l'abbé Lotinger, prêtre assermenté, dont M. Emery avait reçu l'abjuration. Au pied de l'échafaud, il se mit à genoux, demanda une seconde et dernière absolution, et montra le regret le plus sincère des crimes qu'il avait commis.

Garat, l'un des survivants de la révolution, *christianisa* ses pensées dans les *Eloges* de *saint Bernard*, de *Suger*, de *Bossuet* et de *Montausier.*

Tallien disait dans un *Rapport sur Quiberon* : «La PROVIDENCE réservait un châtiment aux crimes... »

Barrère a publié, en 1785, l'*Éloge* d'un des plus éloquents poëtes de la religion. Lefranc de Pompignan, et il lui fait à chaque page un mérite de sa foi. Voici quelques extraits de cet *éloge*, entièrement catholique :

« Elevant ses regards vers la Divinité, ne trouvant plus dans l'antiquité profane l'aliment que son âme cherchait, il se consacre à la lecture des Livres saints. Il parcourt les antiques monuments de la religion dans *un siècle où une philosophie orgueilleuse s'élève sur les débris de la croyance de nos pères*, où la poésie semble attaquer notre foi, où l'on le voit sa majesté prostituée en célébrant les crimes des héros et des dieux du paganisme.

« A cet affligeant spectacle, demandera-t-on, quelles furent les pensées de Pompignan ? *Il arme contre les impies des talents que n'avaient pas séduits leurs doctrines.* Il se dévoue à la traduction des Ecritures, presque inaccessibles à notre langue, pour confier les beautés de celle des Hébreux à l'art sublime qu'on voulait dégrader ; et le courage de ses travaux va répondre à la grandeur de ses desseins.

« Loin de nous ce préjugé récent que *le genre de l'ode a perdu le grand intérêt qui l'animait chez les païens, comme si l'esprit divin n'inspirait pas aux hommes plus d'ascendant et de puissance que la stupide religion du paganisme*, et la vaine gloire de ses héros ; comme si les merveilles de la nature et la promesse de l'Etre suprême ne saisissaient pas les poëtes d'un enthousiasme aussi soudain que le spectacle des *jeux pythiques ou des courses néméennes*. C'est dans les Livres saints que sont déposés depuis les premiers siècles les grands intérêts du genre humain et les grands mouvements de la poésie. Ce fut la religion qui dicta des cantiques à Moïse, des hymnes à David, des odes aux prophètes. Quels poëmes sublimes la reconnaissance du législateur des Juifs et les longs repentirs de leur roi ne produisirent-ils pas dans la langue hardie et pittoresque des Hébreux !

« Aussi *nos poëtes n'ont jamais été supérieurs à eux-mêmes que lorsqu'ils ont puisé dans les sources sacrées.* Ne fut-ce pas en traduisant quelques psaumes que Racan offrit les plus grandes beautés ? Racine n'a-t-il pas pris dans les Livres saints ce ton d'inspiration qui règne dans *Athalie*, et cet accent sublime qu'on remarque dans ses cantiques ? Rousseau, transporté par la beauté et la véhémence des chants de David, ne donna-t-il pas à l'ode cette pompe et cette hardiesse de figures dont notre langue ne paraissait pas susceptible ?

« Les succès des grands génies ne découragent que les talents médiocres. Pompignan voit qu'il est encore des palmes à cueillir sur les pas de ces grands poëtes. La majesté de l'Ecriture sainte le transporte, le génie des prophètes lui inspire la fierté de ses débuts, et notre langue s'enrichit d'un recueil de poésies dans lequel le génie, par des chants énergiques et animés, peint la gloire et la puissance de l'Eternel, en même temps qu'il trace à l'homme les devoirs de la vie avec une verve heureuse et une abondante élocution. *C'est ainsi que la poésie, en consacrant ses richesses aux triomphes de la morale et de la religion, acquiert des droits aux hommages des lettres et à la reconnaissance publique.* »

Robespierre fit décréter, le 18 floréal an II, que « le peuple français *reconnaissait* l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, et que le 29 prairial il serait célébré une fête *en l'honneur de l'Etre suprême.* » Voici quelques passages du discours qu'il prononça dans cette séance fameuse au nom du *Comité du salut public* ; ce discours est le chef-d'œuvre de la révolution : « L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un *rappel continuel à la justice*, elle est donc sociale et républicaine. La nature a mis dans l'homme le sentiment du plaisir et de la douleur, qui le force à fuir les objets physiques qui lui sont nuisibles, et à chercher ceux qui lui conviennent. Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en lui, pour les choses morales, un instinct sûr qui, sans le secours tardif du raisonnement, le portât à faire le bien et à éviter le mal ; car la raison particulière de chaque homme, égarée par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour-propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, *c'est le*

*sentiment religieux qu'imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une autorité supérieure à l'homme.* Aussi je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de *nationaliser l'athéisme;* je sais que les plus sages mêmes d'entre eux se sont permis de mêler à la vérité quelques fictions, soit pour frapper l'imagination des peuples ignorants, soit pour les attacher plus fortement à leurs institutions. Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des oracles, et Socrate lui-même, pour accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de les persuader qu'elle lui était inspirée par un *génie familier.*

« Vous vous garderez bien de briser le *lien sacré qui unit les hommes à l'auteur de leur être.* Il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple pour qu'il soit dangereux de la détruire. Car, les motifs des devoirs et les bases de la moralité s'étant nécessairement liés à cette idée , l'effacer c'est démoraliser le peuple. »

Benjamin Constant, philosophe de transition entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, écrivait dès 1811 à M. Hochet, son ami, alors secrétaire du conseil d'Etat, la lettre suivante, rapportée dans les *Etudes historiques* de Chateaubriand :

« Je ne suis plus ce philosophe intrépide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, et tellement content de ce monde qu'il se réjouit qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit *Bacon* , qu'un peu de science mène à l'athéisme , et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits, en les recueillant de toutes parts, *et ne me heurtant pas contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses.* Je l'ai fait certainement de bien bonne foi; car *chaque pas rétrograde* m'a coûté. Encore à présent, toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont *philosophiques;* et je défends poste après poste *tout ce que la religion reconquiert sur moi.* »

Un sentiment de convenance facile à comprendre nous interdit de parler ici des incrédules contemporains. Nous le regrettons d'autant plus, que à moins d'avoir été obligé comme nous à faire sur ce sujet une étude spéciale et suivie, personne ne saurait s'imaginer à quel point les adversaires du christianisme de nos jours en sont encore plus rapprochés que ceux du XVIII^e siècle. Qu'on lise seulement le livre de Proudhon sur la *Célébration du dimanche*, le *Vrai Christianisme* de Cabet, les OEuvres de Pierre Leroux, ou mieux, qu'on parcoure l'*Encyclopédie nouvelle*, et l'on verra que tout ce que nous pourrions dire à ce sujet est loin encore de la réalité, et que la réaction religieuse du XIX^e siècle, dont quelques-uns ont voulu méconnaître la portée, est bien autrement vaste et profonde que ne l'ont jamais supposé ceux qui l'ont prônée, le plus haut. Que serait-ce donc si nous avions pu étendre aux incrédules de ce siècle ce rapide coup d'œil qui, dans le XVIII^e, cette époque type de l'incrédulité, ne nous a montré, sur les *deux cents* philosophes dont nous avons relevé les noms, que *deux* qui n'aient pas reçu en mourant les consolations et les sacrements de l'Eglise ? Encore est-il *prouvé* qu'ils auraient *voulu le faire.*

### III. — Les incrédules réfutés par eux-mêmes. — Le XVIII^e siècle réfuté par Voltaire.

« On a beaucoup écrit, dit Voltaire , contre les incrédules. Voyant que ces ouvrages n'étaient pas un préservatif suffisant contre la malignité des leurs, j'ai tenté une autre voie. J'ai parcouru le plus dangereux et le plus écouté d'entre eux, celui en qui on avait le plus de confiance, et qui avait le plus réussi à propager l'erreur. Je puiserai donc dans ses œuvres, et je pense que plusieurs, attirés par le nom qu'ils verront à la tête de l'ouvrage, le liront non-seulement sans défiance, mais même avec édification. Par là je pare tous les coups que l'auteur porte à la Religion, je sanctifie des écrits plus que profanes, et je change en un baume salutaire le poison qu'un ennemi si dangereux avait préparé. » (*OEuvres complètes de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLVI , p. 356.)

Ce que Voltaire se vantait d'avoir fait pour un incrédule, nous l'avons fait pour tous,

y compris lui-même; et plus d'un lecteur nous dira sans doute comme Voltaire à son éditeur :

Je ne m'attendais pas, je vous jure,
De voir de l'or au lieu de plomb;
Mais votre creuset me rassure :
A votre feu, qui tout épure,
Bientôt le vil métal se fond,
Et l'or nous demeure en nature.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XIII, p. 136.)

Mais avant d'être ainsi présentés comme apologistes involontaires du catholocisme, les incrédules eux-mêmes ont déjà rempli l'œuvre de préparation de cette tâche et qui en est comme la première moitié négative, celle de se réfuter les uns les autres en tout ce qu'ils ont avancé contre la religion et la morale. Reproduire ici cette réfutation réciproque qui n'a pas laissé debout un seul argument d'aucun d'eux, serait chose impossible. Mais, puisque Voltaire a acquis la triste célébrité d'être considéré comme leur maître à tous, nous allons résumer, par exemple, la réfutation qu'il a faite des principaux philosophes incrédules de son siècle. Cette réfutation ne fut pas l'œuvre du hasard ou caprice, mais un projet mûr et suivi sur lequel il s'exprime lui-même en ces termes : « Si je ne consumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* si je n'épuisais pas le peu de forces qui me restent à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous les livres que l'on fait chaque jour contre la religion. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, publiée par Beaumarchais, in-12, t. LXXIX, p. 205.) Il l'a fait en partie, ainsi qu'on peut en juger par les passages suivants :

*Philosophes incrédules réfutés par Voltaire.*

Hobbes. — « Bizarre philosophe, esprit hardi, ennemi de Descartes, toi dont les erreurs en physique sont grandes et pardonnables, parce que tu étais venu avant Newton, toi qui as dit des vérités qui ne compensent pas tes erreurs, toi qui fus le précurseur de Spinosa, c'est en vain que tu étonnes les lecteurs en cherchant à leur prouver qu'il n'y a aucune loi dans le monde que des lois de convention; qu'il n'y a de juste et d'injuste que ce qu'on est convenu d'appeler tel dans un pays. Si tu t'étais trouvé seul avec Cromwell dans une île déserte, et que Cromwell eût voulu te tuer pour avoir pris le parti de ton roi dans l'île d'Angleterre, cet attentat ne t'eût-il pas paru aussi injuste dans ta nouvelle île qu'il te l'aurait paru dans ta patrie ?

« Tu dis que, dans la loi de nature, tous ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de son semblable. Ne confonds pas la puissance avec le droit. Penses-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit, et qu'un fils robuste n'ait rien à se reprocher pour avoir fait assassiner son père languissant et décrépit? Quiconque étudie la morale doit commencer à réfuter ton livre dans son cœur. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 173.)

Spinosa. — « Spinosa était Juif; jeune encore, voici la manière dont il fut traité par la Synagogue. Accusé par deux jeunes gens de son âge de ne pas croire à Moïse, on commença, pour le mettre dans le bon chemin, par l'assassiner d'un coup de couteau au sortir de la comédie. Après avoir manqué son coup, on ne voulut pas manquer son âme; il fut procédé à l'excommunication majeure, au grand anathème.

« Spinosa fut donc proscrit par les Juifs avec la grande cérémonie. Le chantre juif entonna les paroles d'exécration; on sonna du cor; on renversa goutte à goutte des bougies noires dans une cuve pleine de sang; on dévoua Benoît Spinosa à Belzébuth, à Satan, et à Astaroth, et toute la Synagogue cria *Amen !*

« On ne trouve son athéisme à découvert que dans ses œuvres posthumes. Son traité de l'athéisme n'étant point sous ce titre, et étant écrit dans un latin obscur et d'un style très-

sec, M. le comte de Boulainvilliers l'a réduit en français, sous le titre de *Réfutation de Spinosa;* nous n'avons que le poison : Boulainvilliers n'eut pas le temps, ou plutôt la volonté de donner l'antidote.

« Peu de gens ont remarqué que Spinosa, dans son funeste livre, parle cependant d'un être infini et suprême; il annonce Dieu en voulant le détruire. Les arguments dont Bayle l'accable me paraîtraient sans réplique, si en effet Spinosa admettait un Dieu ; car, ce Dieu n'étant que l'immensité des choses, ce Dieu étant à la fois la matière et la pensée, il est absurde, comme Bayle l'a très-bien prouvé, de supposer que Dieu soit à la fois agent et patient, cause et sujet, faisant le mal et le souffrant, se haïssant lui-même, se tuant, se mangeant. Un bon esprit, ajoute Bayle, aimerait mieux cultiver la terre avec les dents et les ongles que de cultiver une hypothèse aussi choquante et aussi absurde; car, selon Spinosa, ceux qui disent : Les Allemands ont tué dix mille Turcs, parlent mal et faussement; ils doivent dire : Dieu modifié en dix mille Allemands, a tué Dieu modifié en dix mille Turcs.

« Spinosa, entêté de Descartes, abuse de ce mot également célèbre et insensé de Descartes : Donnez-moi du mouvement et de la matière, et je vais former un monde.

« Entêté encore de l'idée incompréhensible et antiphysique que tout est plein, il s'est imaginé qu'il ne peut exister qu'une seule substance, un seul pouvoir qui raisonne dans les hommes, sent et se souvient dans les animaux, étincelle dans le feu, coule dans les eaux, roule dans les vents, gronde dans le tonnerre, végète sur la terre, est étendu dans tout l'espace.

« Selon lui, tout est nécessaire, tout est éternel; la création est impossible; point de dessein dans la structure de l'univers, dans la permanence des espèces, et dans la succession des individus. Les oreilles ne sont plus faites pour entendre, les yeux pour voir, le cœur pour recevoir et chasser le sang, l'estomac pour digérer, la cervelle pour penser, et des desseins divins ne sont que les effets d'une nécessité aveugle.

« Voilà au juste le système de Spinosa. Voilà, je crois, les côtés par lesquels il faut attaquer sa citadelle : citadelle bâtie, si je ne me trompe, sur l'ignorance de la physique, et sur l'abus le plus monstrueux de la métaphysique. » (*Œuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. LXII, p. 109.)

« Le système de Spinosa n'est pas absolument nouveau ; il est imité de quelques anciens philosophes grecs; mais Spinosa a fait ce qu'aucun philosophe grec n'a fait; il a employé une méthode géométrique imposante, pour se rendre un compte net de ses idées; mais il s'est égaré méthodiquement avec le fil qui le conduit.

« Il établit d'abord une vérité incontestable et lumineuse : Il y a quelque chose, donc il existe éternellement un être nécessaire. Ce principe est si vrai, que le profond Samuel Clarke s'en est servi pour prouver l'existence d'un Dieu.

« Cet être doit se trouver partout où est l'existence; car qui le bornerait ? Mais bientôt Spinosa s'égare.

« Cet être nécessaire, divin, est tout ce qui existe; il n'y a donc réellement qu'une seule substance dans l'univers.

« Ainsi tout ce que nous appelons substances différentes n'est en effet que l'universalité des différents attributs de l'Être suprême, qui pense dans le cerveau des hommes, éclaire dans la lumière, se meut sur les vents, éclate dans le tonnerre, parcourt l'espace dans tous les astres, et vit dans toute la nature.

« Cependant Spinosa prononce qu'il faut aimer ce Dieu nécessaire, infini, éternel; et voici ses propres paroles, page 45 de l'édition de 1731 :

« A l'égard de l'amour de Dieu, loin que mon opinion le puisse affaiblir, j'estime qu'au-« cun autre n'est plus propre à l'augmenter, puisqu'elle me fait connaître que Dieu est « intime à mon être, qu'il me donne l'existence et toutes mes propriétés, mais qu'il me « donne libéralement, sans reproche, sans intérêt, sans m'assujettir à autre chose qu'à ma « propre nature. Elle bannit la crainte, l'inquiétude, la défiance et tous les défauts d'un

« amour vulgaire ou intéressé. Elle me fait sentir que c'est un bien que je ne puis per-
« dre, et que je possède d'autant mieux que je le connais et que je l'aime. »

« Ces idées séduisirent beaucoup de lecteurs; il y en eut même qui, ayant d'abord écrit contre lui, se rangèrent à son opinion.

« On reprocha à Bayle d'avoir attaqué durement Spinosa sans l'entendre : durement, j'en conviens ; injustement, je ne le crois pas. Il serait étrange que Bayle ne l'eût pas entendu. Il découvrit aisément l'endroit faible de ce château enchanté; il vit qu'en effet Spinosa compose son Dieu de parties, quoiqu'il soit réduit à s'en dédire, effrayé de son propre système; Bayle vit combien il est insensé de faire Dieu astre et citrouille, pensée et fumier, battant et battu. Il vit que cette fable est bien au-dessous de celle de Protée. Il est vrai que Spinosa emploie le mot de modalités, et non pas celui de parties. Mais il est également impertinent, si je ne me trompe, que l'excrément d'un animal soit une modalité ou une partie de l'Être suprême.

« Spinosa soutient l'impossibilité de la création. Cette opinion n'est nullement particulière à Spinosa, toute l'antiquité avait pensé comme lui; Bayle ne l'attaque pas sur ce point, mais il combat l'idée absurde d'un Dieu simple, composé de parties; d'un Dieu qui se mange et qui se digère lui-même, qui aime et qui hait la même chose en même temps, etc. Spinosa se sert toujours du mot Dieu, Bayle le prend par ses propres paroles.

« Mais au fond, Spinosa ne reconnaît point Dieu; il n'a probablement employé cette expression, il n'a dit qu'il faut servir et aimer Dieu que pour ne point effaroucher le genre humain. Il paraît athée dans toute la force du terme; il n'est point athée comme Epicure, qui reconnaissait des dieux inutiles et oisifs; il ne l'est pas comme la plupart des Grecs et des Romains, qui se moquaient des dieux du vulgaire; il l'est, parce qu'il ne reconnaît nulle Providence, parce qu'il n'admet que l'éternité, l'immensité, et la nécessité des choses. Il ne doute pas comme Pyrrhon, il affirme; et qu'affirme-t-il? Qu'il n'y a qu'une seule substance, qu'il ne peut y en avoir deux; que cette substance est étendue et pensante; et c'est ce que n'ont jamais dit les philosophes grecs et asiatiques, qui ont admis une âme universelle.

« Il ne parle en aucun endroit de son livre des desseins marqués qui se manifestent dans tous les êtres. Il n'examine point si les yeux sont faits pour voir, les oreilles pour entendre, les pieds pour marcher, les ailes pour voler; il ne considère ni les lois du mouvement dans les animaux et dans les plantes, ni leur structure adaptée à ces lois, ni la profonde mathématique qui gouverne le cours des astres : il craint d'apercevoir que tout ce qui existe atteste une providence divine; il ne remonte point des effets à leur cause, mais, se mettant tout d'un coup à la tête de l'origine des choses, il bâtit son roman sur une supposition. Il supposait le plein, quoiqu'il soit démontré en rigueur que tout mouvement est impossible dans le plein. C'est là principalement ce qui lui fit regarder l'univers comme une seule substance.

« Comment Spinosa, ne pouvant douter que l'intelligence et la matière existent, n'a-t-il pas examiné au moins si la Providence n'a pas tout arrangé? Comment n'a-t-il pas jeté un coup d'œil sur ces ressorts, sur ces moyens dont chacun a son but, et recherché s'ils prouvent un artisan suprême? Il fallait qu'il fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une Providence toutes les fois qu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre; car cette respiration et ce mouvement du cœur sont des effets d'une machine si industrieusement compliquée, arrangée avec un art si puissant, dépendante de tant de ressorts concourant tous au même but, qu'il est impossible de l'imiter, et impossible à un homme de bon sens de ne la pas admirer.

« Les spinosistes modernes répondent : Ne vous effarouchez pas des conséquences que vous nous imputez; nous trouvons comme vous une suite d'effets admirables dans les corps organisés et dans toute la nature. La cause éternelle est dans l'Intelligence éter-

nelle que nous admettons, et qui avec la matière constitue l'universalité des choses, qui est Dieu. Il n'y a qu'une seule substance, qui constitue ainsi l'univers, qui ne fait qu'un tout inséparable.

« On réplique à cette réponse : Comment pouvez-vous nous prouver que la pensée qui fait mouvoir les astres, qui anime l'homme, qui fait tout, soit une modalité ; et que les déjections d'un crapaud et d'un ver soient une autre modalité de ce même être souverain. Oseriez-vous dire qu'un si étrange principe vous est démontré? Ne couvrez-vous pas votre ignorance par des mots que vous n'entendez point? Bayle a très-bien démêlé les sophismes de votre maître dans les détours et dans les obscurités du style prétendu géométrique et réellement très-confus de ce maître. Je vous renvoie à lui : des philosophes ne doivent pas récuser Bayle.

« Quoi qu'il en soit, je remarquerai de Spinosa qu'il suivait sa route sans regarder rien de ce qui pouvait la traverser. Il y a plus, il renversait tous les principes de la morale.

« Bayle, qui l'a si maltraité, a recherché comme lui la vérité toute sa vie par des routes différentes. Spinosa fait un système spécieux en quelques points, et bien erroné dans le fond, Bayle a combattu tous les systèmes. Qu'est-t-il arrivé des écrits de l'un et de l'autre? Ils ont occupé l'oisiveté de quelques lecteurs ; c'est à quoi tous les écrits se réduisent ; et depuis Thalès jusqu'aux plus chimériques raisonneurs, jusqu'à leurs plagiaires, aucun philosophe n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurait. Pourquoi? Parce que les hommes se conduisent par la coutume et non par la métaphysique. Un seul homme éloquent, habile et accrédité, pourra beaucoup sur les hommes ; cent philosophes n'y pourront rien, s'ils ne sont que philosophes. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 133.)

Fréret. — « Fréret était secrétaire de l'Académie des belles-lettres de Paris. Dans un ouvrage posthume, où il soumet à un examen sévère les apologistes du christianisme, il attaque principalement Abbadie ; mais il est renversé lui-même par les miracles que nos saints apôtres ont opérés. Il nie les miracles, mais on lui oppose une nuée de témoins ; il nie les témoins, et alors il ne faut que le plaindre

« Je conviens avec Fréret qu'on s'est servi souvent de fraudes pieuses ; j'avoue que l'Eglise a été inondée de fausses légendes. Mais de ce qu'il y a eu des mensonges et de la mauvaise foi, s'ensuit-il qu'il n'y ait eu ni vérité ni candeur ? Certainement Fréret va trop loin ; il renverse l'édifice, au lieu de le réparer. Il parle des massacres dont la religion a été le prétexte, des gibets et des bûchers des Cévennes, de tant d'hommes égorgés dans cette province sous nos yeux, des schismes, des guerres de religion ; mais en faisant le dénombrement des crimes qui ont éclaté, il oublie les vertus qui se sont cachées ; il oublie surtout que les horreurs infernales dont il fait un si prodigieux étalage sont l'abus de la religion chrétienne, et n'en sont pas l'esprit. Il faut espérer qu'il se trouvera des savants qui le réfuteront mieux qu'on n'a fait jusqu'à présent. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXII, p. 76 et 77.)

Locke. — « Locke, qui m'apprend à me défier de moi-même, ne se trompe-t-il pas quelquefois comme moi-même ? Il veut prouver la fausseté des idées innées ; mais n'en donne-t-il pas une bien mauvaise raison ? Il avoue qu'il n'est pas juste de faire bouillir son prochain dans une chaudière et de le manger. Il dit que cependant il y a eu des nations d'anthropophages, et que ces êtres pensants n'auraient jamais mangé des hommes s'ils avaient eu des idées du juste et de l'injuste, qui sont nécessaires à l'espèce humaine.

« Sans entrer ici dans la question s'il y a eu en effet des nations d'anthropophages, sans examiner les relations du voyageur Dampierre, qui a parcouru toute l'Amérique, et qui n'y en a jamais vu, mais qui, au contraire, a été reçu chez tous les peuples sauvages avec la plus grande humanité, voici ce que je réponds :

« Des vainqueurs ont mangé leurs esclaves faits à la guerre; ils ont cru faire une action très juste ; ils ont cru avoir sur eux droit de vie et de mort ; et, comme ils avaient peu de bons mets pour leur table, ils ont cru qu'il leur était permis de se nourrir du fruit de

leur victoire. Ils ont été en cela plus justes que les triomphateurs romains, qui faisaient étrangler sans aucun fruit les princes esclaves qu'ils avaient enchaînés à leur char de triomphe. Les Romains et les sauvages avaient une très-fausse idée de la justice, je l'avoue; mais enfin les uns et les autres croyaient agir justement ; et cela est si vrai, que les mêmes sauvages, quand ils avaient admis leurs captifs dans leur société, les regardaient comme leurs enfants, et que ces mêmes anciens Romains ont donné mille exemples de justice admirable.

« Selon Locke, nous ne naissons point avec des principes développés de morale. Dieu nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge, et qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs, sans passions, sans préjugés, qu'il y a un Dieu et qu'il faut être juste ; mais je ne puis accorder à Locke les conséquences qu'il tire de son opinion.

« Voici ses paroles au premier livre de l'*Entendement humain :* « Considérez une ville « prise d'assaut, et voyez s'il paraît dans les cœurs des soldats animés au carnage quelque « égard pour la vertu, quelques principes de morale, quelques remords de toutes les « injustices qu'ils commettent. » Non, ils n'ont point de remords, et pourquoi ? C'est qu'ils croient agir justement. Aucun d'eux n'a supposé injuste la cause du prince pour lequel il va combattre. Ils tiennent le marché qu'ils ont fait ; ils pouvaient être tués à l'assaut, donc ils croient être en droit de tuer. Ils pouvaient être dépouillés, donc ils pensent qu'ils peuvent dépouiller. Ajoutez qu'ils sont dans l'enivrement de la fureur, qui ne raisonne pas ; et pour vous prouver qu'ils n'ont point rejeté l'idée du juste et de l'honnête, proposez à ces mêmes soldats beaucoup plus d'argent que le pillage de la ville ne peut leur en procurer, pourvu seulement qu'au lieu d'égorger dans leur fureur trois ou quatre mille ennemis qui font encore résistance et qui peuvent les tuer, ils aillent égorger leur roi, son chancelier, ses secrétaires d'Etat, et son grand aumônier ; vous ne trouverez pas un de ces soldats qui ne rejette vos offres avec horreur. Vous ne leur proposez cependant que six meurtres au lieu de quatre mille ennemis, et vous leur présentez une récompense très-forte. Pourquoi vous refusent-ils ? C'est qu'ils croient juste de tuer quatre mille ennemis, et que le meurtre de leur roi, auquel ils ont fait serment, leur paraît abominable.

« Locke continue ; et, pour mieux prouver qu'aucune règle de pratique n'est innée, il parle des Mingréliens, qui se font un jeu, dit-il, d'enterrer leurs enfants tout vifs.

« On a déjà remarqué ailleurs que ce grand homme a été trop crédule en rapportant ces fables : Lambert, qui seul impute aux Mingréliens d'enterrer leurs enfants tout vifs pour leur plaisir, n'est pas un auteur assez accrédité.

« Chardin, voyageur qui passe pour si véridique, et qui a été rançonné en Mingrélie, parlerait de cette horrible coutume, si elle existait ; et ce ne serait pas assez qu'il le dît pour qu'on le crût ; il faudrait que vingt voyageurs de nations et de religions différentes s'accordassent à confirmer un fait si étrange pour qu'on en eût une certitude historique. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 167.)

Encyclopédie. — « Déshonorera-t-on par des pauvretés un livre qui eût pu être utile? Laissera-t-on subsister cent articles qui ne sont que des déclamations insipides, et n'êtes-vous pas honteux de voir tant de fange à côté de votre or pur ? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XC, p. 237.)

« Je suis toujours indigné que l'*Encyclopédie* soit avilie et défigurée par mille articles ridicules, par mille déclamations d'écolier qui ne mériteraient pas de trouver place dans le *Mercure*. Voilà mes sentiments, et j'ai raison. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXIII, p. 111.)

« J'ai été bien étonné, en lisant l'article ligature du *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux sortiléges. Comment a-t-on laissé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité ? Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne sera jamais réimprimé. En vérité, il y a trop de pauvretés. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXIII, p. 81.)

D'Holbach. — *Système de la Nature.* — « Le *Système de la Nature* m'a paru plein de

déclamations rebattues, de lieux communs d'athéisme; mais à présent tout est lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne sont que les fripiers des siècles passés. Tout l'athéisme est dans Lucrèce, et tout ce qu'on peut dire sur la Divinité est dans Cicéron, qui n'était que le disciple de Platon. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXXIII, p. 208.)

« Le roi de Prusse a pris le parti des rois, qui ne sont pas mieux traités que Dieu dans le *Système de la Nature*. — Pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes. » (*OEuvres de Voltaire*, éditon de Kehl, in-12, t. LXXXI, p. 4.)

« Un diable d'homme inspiré par Belzébuth vient de publier un livre intitulé *Système de la Nature*, dans lequel il croit démontrer à chaque page qu'il n'y a point de Dieu. Ce livre effraie tout le monde, et tout le monde le veut lire; il est plein de longueurs, de répétitions, d'incorrections, et malgré tout cela on le dévore. Il y a beaucoup de choses qui peuvent séduire, il y a de l'éloquence; et, quoiqu'il se trompe grossièrement en quelques endroits, il est fort au-dessus de Spinosa.

« Au reste, la chose vaut bien la peine d'être examinée, les nouvelles du jour n'en approchent pas, quoiqu'elles soient bien intéressantes.

« Il y a athée et athée, comme il y a fagots et fagots. Spinosa était trop intelligent pour ne pas admettre une intelligence dans la nature. L'auteur du *Système* ne raisonne pas si bien que Spinosa, et déclame beaucoup trop. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXXI, p. 363.)

« Je vous jure que ce *Système de la Nature* est farci de déclamations, et très-peu fourni de raisons. Il y a des morceaux éloquents, d'accord; mais il me paraît absurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. Spinosa lui-même, qui était bon géomètre, est obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la base de son système. Cette intelligence est assurément démontrée par les faits, et l'opinion opposée de l'auteur semble très-antiphilosophe. — D'ailleurs, qu'est-ce qu'un système appuyé sur une balourdise d'un pauvre physicien qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté? J'avoue que tout cela me paraît de l'extravagance. Spinosa est moins éloquent, mais il est cent fois plus raisonnable. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12. t. LXXXI, p. 114.)

« Ce n'était pas sans doute une chose frivole, une vaine dispute que le livre intitulé *Système de la Nature*. C'est un ouvrage de ténèbres mis en lumière, une déclamation perpétuelle sur le mal physique et le mal moral, qui de tout temps assiégea la nature. Il était donc nécessaire de réfuter ce livre trop répandu, si ce mot de réfuter peut s'appliquer à une déclamation si vague et si verbeuse. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXIV, pp. 382 et 383.)

« Quand le *Système de la Nature* fit tant de bruit, nous ne dissimulâmes point notre opinion sur ce livre; il nous parut une déclamation quelquefois éloquente, mais fatigante, contraire à la raison, et pernicieux à la société. Spinosa du moins avait embrassé l'opinion des stoïciens, qui reconnaissent une intelligence suprême; mais dans le *Système de la Nature*, on prétend que la matière produit elle-même l'intelligence. S'il n'y avait là que de l'absurdité, on pourrait se taire. Mais cette idée est pernicieuse, parce qu'il peut se trouver des gens qui, ne croyant pas plus à l'honneur et à l'humanité qu'à Dieu, seront leurs dieux à eux-mêmes, et chercheront à s'immoler tout ce qu'ils croient pouvoir s'immoler impunément. Les athées tartufes seront encore plus à craindre. Un déiste, un sectateur du grand Lama un peu courageux, peut avoir la consolation de tuer un athée sanguinaire qui lui demande la bourse le pistolet à la main; mais comment se défendre d'un athée hypocrite et calomniateur? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXII, p. 375.)

« *Histoire des anguilles sur laquelle est fondé le Système de la Nature.* — Il y avait en France, vers l'an 1750, un Jésuite anglais nommé Needham qui servait alors de précepteur à un neveu de M. Dillon, archevêque de Toulouse. Cet homme faisait des expériences de physique, et surtout de chimie.

« Après avoir mis de la farine de seigle ergoté dans des bouteilles bien bouchées, et du jus de mouton bouilli dans d'autres bouteilles, il crut que son jus de mouton et son seigle avaient fait naître des anguilles, lesquelles même en produisaient bientôt d'autres; et qu'ainsi une race d'anguilles se formait indifféremment d'un jus de viande ou d'un grain de seigle.

« Un physicien qui avait de la réputation ne douta pas que ce Needham ne fût un profond athée. Il conclut que, puisqu'on faisait des anguilles avec la farine de seigle, on pouvait faire des hommes avec la farine de froment; que la nature et la chimie produisaient tout, et qu'il était démontré qu'on peut se passer d'un Dieu formateur de toutes choses.

« Cette propriété de la farine trompa aisément un homme malheureusement égaré alors dans des idées qui doivent faire trembler pour la faiblesse de l'esprit humain. Il voulait creuser un trou jusqu'au centre de la terre, pour voir le feu central; disséquer des Patagons pour connaître la nature de l'âme; enduire les malades de poix-résine pour les empêcher de transpirer, exalter son âme pour prédire l'avenir. Si on ajoutait qu'il fut encore plus malheureux en cherchant à opprimer deux de ses confrères, cela ne ferait pas d'honneur à l'athéisme, et servirait seulement à nous faire rentrer en nous-mêmes avec confusion.

« Il est bien étrange que des hommes, en niant un Créateur, se soient attribués le pouvoir de créer des anguilles.

« Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que des physiciens plus instruits adoptèrent le ridicule système du Jésuite Needham, et se joignirent à celui de Maillet, qui prétendait que l'océan avait formé les Pyrénées et les Alpes, et que les hommes étaient originairement des marsouins, dont la queue fourchue se changea en cuisses et en jambes dans la suite du temps. De telles imaginations peuvent être mises avec les anguilles formées par de la farine.

« Cette transmutation de farine et de jus de mouton en anguilles fut démontrée aussi fausse et aussi ridicule qu'elle l'est en effet, par M. Spallanzani, un peu meilleur observateur que Needham.

« Cependant, en 1768, le traducteur exact, élégant et judicieux, de Lucrèce, se laissa surprendre au point que non-seulement il rapporte dans ses notes du livre VIII^e^, pag. 361, les prétendues expériences de Needham, mais qu'il fait ce qu'il peut pour en constater la validité.

« Voilà donc le nouveau fondement du *Système de la Nature*. L'auteur, dès le 2^e^ chapitre, s'exprime ainsi :

« En humectant de la farine avec de l'eau, et en renfermant ce mélange, on trouve au « bout de quelque temps, à l'aide du microscope, qu'il a produit des êtres organisés, dont « on croyait l'eau et la farine incapables. C'est ainsi que la nature inanimée peut passer « à la vie qui n'est elle-même qu'un assemblage de mouvements. »

« Quand *cette sottise inouïe* serait vraie, je ne vois pas, à raisonner rigoureusement, qu'elle prouvât en faveur de l'athée; car il se pourrait très-bien qu'il y eût un Dieu, intelligent et puissant, qui, ayant formé le soleil et tous les astres, daigna former aussi des animalcules sans germes. Il n'y a point là de contradiction dans les termes. Il faudrait chercher ailleurs une preuve démonstrative que Dieu n'existe pas, et c'est ce qu'assurément personne n'a trouvé ni ne trouvera.

« L'auteur traite avec mépris les causes finales, parce que c'est un argument rebattu; mais cet argument si méprisé est de Cicéron et de Newton. Il pourrait, par cela seul, faire entrer les athées en quelque défiance d'eux-mêmes. Le nombre est assez grand des sages qui, en observant le cours des astres, et l'art prodigieux qui règne dans la structure des animaux et des végétaux, reconnaissent une main puissante qui opère ces continuelles merveilles.

« L'auteur prétend que la matière, aveugle et sans choix, produit des animaux intelligents. Produire sans intelligence des êtres qui en ont? cela est-il concevable? ce système est-il appuyé sur la moindre vraisemblance? Une opinion si contradictoire exigerait des preuves aussi étonnantes qu'elle-même. L'auteur n'en donne aucune. Il ne prouve jamais rien,

et il affirme tout ce qu'il avance. Quel chaos, quelle confusion! mais quelle témérité!

« Spinosa, du moins, avouait une intelligence agissante dans ce grand tout qui constituait la nature; il y avait là de la philosophie. Mais je suis forcé de dire que je n'en trouve aucune dans le nouveau système

« La matière est étendue, solide, gravitante, divisible; j'ai tout cela aussi bien que cette pierre. Mais a-t-on jamais vu une pierre sentante et pensante? Si je suis étendu, solide, divisible, je le dois à la matière. Mais j'ai des sensations et des pensées; à qui le dois-je? Ce n'est pas à de l'eau, à de la fange, il est certain que c'est à quelque chose de plus puissant que moi. C'est à la combinaison seule des éléments, me dites-vous, prouvez-le-moi donc; faites-moi donc voir nettement qu'une cause intelligente ne peut m'avoir donné l'intelligence. Voilà où vous êtes réduit.

« L'auteur combat avec succès les fausses idées de Dieu, un Dieu auquel on donne, comme à ceux d'Homère, les passions des hommes; un Dieu capricieux, inconstant, vindicatif, inconséquent, absurde; mais il ne peut combattre le Dieu des sages.

« L'auteur demande où réside cet être; et, de ce que personne, sans être infini, ne peut dire où il réside, il conclut qu'il n'existe pas. Cela n'est pas philosophique; car, de ce que nous ne pouvons pas dire où est la cause d'un effet, nous ne devons point conclure qu'il n'y a point de cause. Si vous n'aviez jamais vu de canonnier, et que vous vissiez l'effet d'une batterie de canons, vous ne devriez pas dire : elle agit toute seule par sa propre vertu.

« Ne tient-il donc qu'à dire : Dieu n'est pas, pour qu'on vous en croie sur parole? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. L, p. 223 *et suiv.*)

J.-J. Rousseau. — Voltaire a réfuté J.-J. Rousseau dans un grand nombre de passages, et notamment dans ses *OEuvres*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p, 360 et 361; t. LIX, p. 80 et 90; t. XC, p. 59; t. LXXVII, p. 330; t. LXXVIII, p. 114; t. LXXVI, p. 373, 531 et 532; t. LXXVIII, p. 249 et p. 56; t. LXII, p. 313; t. LXXVII, p. 9, 43, 66, et t. LVII, p. 200. Il a réfuté son *Contrat social*, t. XXXIV, p. 249, et son *Discours sur l'inégalité des conditions*, t. XXXV, p. 229. Il continue ainsi cette réfutation :

« *L'homme est né pour la société.* — Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux vivent en société, comme les castors, les fourmis, les abeilles et plusieurs autres espèces d'animaux.

« On n'a jamais vu de pays où la mère méconnût ses enfants après les avoir élevés. où l'on vécut sans famille et sans société. Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'il passent en troupes de la mer Glaciale sur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voler en compagnie. L'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le porte à la société comme au manger et au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul perdrait bientôt la faculté de penser et de s'exprimer; il serait à charge à lui-même, il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant qui s'élève contre l'orgueil des autres peut porter une âme mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice; elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LII, p. 302.)

« On a franchi les bornes de la folie ordinaire jusqu'à dire que l'indifférence cruelle qui détache l'homme de son épouse, et le père de ses enfants, était le véritable instinct de la nature. Je dis à l'auteur de ces paradoxes : Tout cela est exécrable, mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature, l'espèce

humaine en aurait presque toujours usé ainsi. L'instinct est immuable; ses inconstances sont très-rares. Le père aurait toujours abandonné la mère, la mère aurait abandonné ses enfants, et il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers : car les bêtes farouches, mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus sûrs, et une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

« Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques âmes barbares entièrement abruties, ou peut-être un philosophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment par un instinct dominant et la mère et l'enfant qui n'est pas encore né.

« L'instinct des charbonniers de la Forêt-Noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfants, que l'instinct des pigeons et des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaises abominables.

« Le grand défaut de tous les livres à paradoxes n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est ?

« Le même auteur, ennemi de la société, semblable au renard sans queue qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un style magistral :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne. »

« Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre humain; et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfants : Imitons notre voisin, il a enclos son champ, les bêtes ne viendront plus le ravager; son terrain deviendra plus fertile; travaillons le nôtre comme il a travaillé le sien, il nous aidera et nous l'aiderons. Chaque famille cultivant son enclos, nous serons mieux nourris, plus sains, plus paisibles, moins malheureux, nous tâcherons d'établir une justice distributive qui consolera notre pauvre espèce, et nous vaudrons mieux que les renards et les fouines, à qui cet extravagant veut nous faire ressembler. »

« Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bonhomme ?

« Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada ? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes ?

« Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines étaient couvertes de fruits nourrissants et délicieux, il serait impossible, injuste et ridicule de les garder.

« S'il y a quelques îles où la nature prodigue les aliments et tout le nécessaire sans peine, allons y vivre loin du fatras de nos lois. Mais dès que nous les aurons peuplées, il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LII, p. 303, 304, 305, 306, 307, 308.)

Warburton. — Voltaire lui écrivait : « Tu exerces ton insolence et tes fureurs sur les étrangers comme sur tes compatriotes. Tu voulais que ton nom fût partout en horreur, tu as réussi. Tu attaques les sages, tu penses te laver en les couvrant de ton ordure, tu crois écraser d'une main la religion chrétienne, et tous les littérateurs de l'autre : tel est ton caractère. Ce mélange d'orgueil, d'envie et de témérité, n'est pas ordinaire. Il t'a effrayé toi-même; tu t'es enveloppé dans les nuages de l'antiquité et dans la magie de ton style; tu as couvert d'un masque ton affreux visage. Voyons si on peut faire tomber

d'un seul coup ce masque ridicule. Je passe sous silence les injures aussi grossières que lâches, dignes des portefaix de Londres et de toi, et je viens à ce que tu oses appeler des raisons. Elles sont moins fortes que les injures. Tu n'as pas même entendu les Livres saints, contre lesquels tu as écrit. Vois si le sale égout de l'irréligion n'est pas celui dans lequel tu barbotes. Tu hais, tu calomnies ; on te déteste dans ton pays, et tu détestes ; mais si tu avais trempé dans le sang tes mains qui dégouttent de fiel et d'encre, oserais-tu dire que tu aurais assassiné sans colère et sans haine? Est-il possible qu'un cœur tel que le tien se trompe si grossièrement sur la haine ? C'est un usurier qui ne sait pas compter. Ton pédantisme et ton insolence révoltent. Ces philosophes, dis-tu, ne haïssent que la religion et non les chrétiens. Plaisante distinction ! Un jour un tigre rassasié de carnage rencontra des brebis, qui prirent la fuite : il courut après elles, et leur dit : Mes enfants, vous vous imaginez que je ne vous aime point, vous avez tort ; c'est votre bêlement que je hais, j'ai du goût pour vos personnes. » (*OEuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. LIX, p. 232.)

On peut voir enfin par les quelques lignes suivantes de quelle manière Voltaire jugeait « ces superbes animaux qu'on appelle philosophes. » (*Micromegas.*)

« Il n'y a pas un philosophe, dit-il, qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour ce qu'il appelle la bonne cause. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXIX, p. 454.)

« Ce n'est point avec ces timides précautions, dit-il, que les apôtres ont annoncé la vérité ; ils ont fait du bien aux hommes sans craindre de ne recevoir pour eux-mêmes que de mauvais traitements. Les philosophes sont *désunis*, *le petit troupeau* SE MANGE RÉCIPROQUEMENT ; votre Jean-Jacques, cet archifou qui aurait pu être quelque chose, s'avise de faire bande à part. Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres sous le même drapeau soient ou des poltrons ou des déserteurs. » (*OEuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. LXXVI, p. 373.)

« Par quelle fatalité déplorable faut-il que les frères qui pourraient faire le bien soient *séparés, divisés,* et peut-être, hélas ! ne connaissent pas l'amitié ? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin. Les frères ne sont pas assez unis ; ils ne sont ni assez zélés, ni assez amis. » (*OEuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. LXX.)

« *Tous les philosophes sont ennemis les uns des autres : quels chiens de philosophes !* » (*Œuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. LXXXIX, p. 130.)

« TOUTES LES FOLIES DE LA PHILOSOPHIE SONT RÉPROUVÉES DES SAGES, *et ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.* » (*OEuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12, t. XXV, p. 500.)

## IV. — POURQUOI LES INCRÉDULES SONT *nécessairement* APOLOGISTES INVOLONTAIRES.

Après avoir démontré combien les incrédules les plus fameux ont démenti par les actes de leur vie et par leurs écrits cette impiété dont plusieurs se targuaient, mais dont la plupart n'étaient complices que par immoralité, par faiblesse ou par entraînement ; après les avoir vus se réfuter les uns par les autres et les avoir montrés réfutés tous ensemble par Voltaire, leur chef et leur maître ; après avoir étudié de près et un à un tous ces adversaires fanfarons du catholicisme et les avoir vus venir déposer à ses pieds la plus unanime et la plus complète des apologies, comme ce *Dictionnaire* le prouvera suffisamment, nous nous sommes dit dans la sincérité de notre cœur : — Existe-t-il réellement un véritable incrédule, c'est-à-dire un homme qui puisse se dépouiller totalement, je ne dis pas même dans ses sentiments intimes et sa vie pratique, mais seulement dans son intelligence et sa vie intellectuelle, de toutes les notions que dix-huit siècles d'éducation chrétienne ont incrustées jusque dans la moelle de nos os et répercutées jusque sur les moindres formes de nos sciences, de nos arts, de nos lois et de nos usages? Cette atmosphère profonde que 4,000 ans ont préparée et qui depuis 2,000 ans consécutifs étend inces-

samment autour de nous ses larges couches excentriques, ne baigne-t-elle pas si avant notre âme, qui y est comme submergée, qu'il devient radicalement impossible de s'en abstraire entièrement? Il y a plus : le catholicisme étant la révélation de Dieu lui-même, c'est-à-dire l'absolu et l'infini se communiquant à l'homme, est-il possible à qui que ce soit de sentir, de penser et d'agir complétement en dehors de lui? Y a-t-il même, peut-il y avoir en dehors de lui autre chose que le néant, car c'est sous cette notion seule que, les philosophes chrétiens ou rationalistes ont conçu l'erreur et le mal?

En effet qu'est-ce que l'erreur, en termes plus généraux, qu'est-ce que le mal? Ici tous les Pères, docteurs, théologiens, et métaphysiciens, sont d'accord.

Le Livre *Des noms divins*, longtemps attribué à saint Denys l'Aréopagite, s'exprime ainsi :

« Nous ne craindrons pas de dire que le mal ne peut provenir du bien, et, s'il provient du bien, il n'est pas le mal. Il n'est pas dans la nature de la chaleur de produire le froid, ni dans la nature de ce qui est bon de produire ce qui n'est pas bon. Si tout ce qui est vient du bien, car la nature du bien est de produire et de conserver, comme celle du mal est de corrompre et de détruire, *rien de ce* QUI EST *ne vient du mal*, *et le mal ne peut* ÊTRE *par lui-même*, puisqu'il serait le mal pour lui-même (et par conséquent se détruirait). *Le mal ne peut donc exister* qu'autant qu'il n'est pas absolument le mal, *qu'autant qu'il renferme quelque partie du bien* QUI EST TOUT CE QU'IL Y A DE POSITIF EN LUI. »

« Nulle part, dit saint Augustin, le mal n'est une substance, il n'est que la *privation* du bien (4). »

« Ce qu'on appelle mal, dit-il ailleurs, qu'est-ce autre chose que la *privation* d'un bien? Cela est sensible dans les êtres corporels. Etre malade ou blessé, dans les corps des animaux, ce n'est autre chose qu'être privé de la santé : c'est pourquoi les remèdes qu'on emploie pour les guérir n'ont pas pour effet de faire que ces maux qui affectaient le corps, c'est-à-dire les maladies et les blessures s'éloignent du corps et aillent se placer ailleurs, comme il arriverait si c'était des êtres ou des substances; mais de faire qu'ils ne soient plus. Une plaie ou une maladie n'est donc pas une substance ; mais un vice qui se trouve dans la substance de la chair; au lieu que la chair est certainement une substance ; et dès lors c'est un bien, auquel les maladies et les blessures surviennent accidentellement, et la *privent* d'une sorte de bien que nous appelons la santé. Il en est de même des esprits : tous leurs défauts ne sont que des *privations* de biens qui conviennent à leur nature. Et quand on guérit ces défauts, on ne les transporte pas ailleurs; mais on fait par la guérison qu'ils cessent d'être dans l'esprit, et de le vicier; et pour lors ils n'existent plus nulle part » (5).

Cette pensée de saint Augustin est longuement développée dans tous ses ouvrages et principalement dans ses *Confessions*, livre VII, ch. 11 à 16 et dans ses livres contre les manichéens. C'est celle de Tertullien dans ses écrits contre Marcion et contre Hermogène. C'est celle de Théodoret dans son *Traité de la Providence*. Enfin c'est celle de Bossuet :

« *Le mal*, dit-il, *n'est point un être mais un défaut;* il n'a point par conséquent de cause efficiente.

« *Tout le mal qui est dans les créatures a son fond dans quelque bien*. Le mal ne vient donc pas *de ce qui est*, mais de ce que ce qui est n'est ni ordonné comme il faut, ni rapporté où il faut, ni aimé et estimé où il doit être. Et il est si vrai que *le mal a tout son fond dans le bien*, qu'on voit souvent une action qui n'est point mauvaise le devenir en y joignant une chose bonne. Un homme fait une chose qu'il ne croit pas défendue : cette ignorance peut être telle, qu'elle l'excusera de tout crime; et pour y mettre du crime il ne faut qu'ajouter à la volonté la connaissance du mal. Cependant la connaissance du mal est bonne; et cette connaissance, qui est bonne, ajoutée à la volonté, la rend mauvaise, elle qui, étant seule, pourrait être bonne; tant il est vrai que *le mal de tous côtés suppose le bien*. Et si on demande par où le mal peut trouver entrée dans la créature raisonnable, au milieu de tant de biens que Dieu y met, il ne faut que se souvenir qu'elle est libre et qu'elle est tirée du

(4) *Cité de Dieu*, liv. II, ch. 22.
(5) Le *Manuel* de saint Augustin ou le *Livre de la Foi, de l'Espérance et de la Charité*, adressé à Laurent, ch. 4.

néant. Parce qu'elle est libre, elle peut bien faire; et parce qu'elle est tirée du néant, elle peut faillir : car il ne faut pas s'étonner que, venant, pour ainsi dire, et de Dieu et du néant, comme elle peut par sa volonté s'élever à l'un, elle puisse aussi par sa volonté retomber dans l'autre, *faute d'avoir tout son être*, c'est-à-dire toute sa droiture. Or, le *manquement* volontaire de cette partie de sa perfection, c'est ce qui s'appelle le péché, que la créature raisonnable ne peut jamais avoir que d'elle-même; parce que telle est l'idée du péché, qu'il ne peut avoir pour sa cause qu'un être libre tiré du néant (6). »

Ainsi, de l'aveu de tous les Pères et docteurs de l'Eglise, qui ne font que répéter ceux-ci, l'erreur, ou en général le mal, n'est point une chose réelle et subsistante, mais c'est la négation, l'exclusion, la limite apportée dans la vérité, dans le bien, dans la vie.

Que font en effet les sectes religieuses ou philosophiques ? Affirment-elles quelque chose de positif qui leur soit propre et que le catholicisme n'affirme pas? Non, nous allons le voir. Mais ce qu'elles font, c'est de nier, d'exclure et de limiter une idée par une autre, c'est, comme le dit si bien Bossuet, d'introduire la réalité du néant dans la vie en donnant à une pure négation, c'est-à-dire à rien, une valeur objective; c'est de scinder, de déplacer des vérités de manière à briser leur unité, leur ensemble.

A ce point de vue tout s'explique en effet, tout s'illumine d'une clarté soudaine. On comprend pourquoi le mal ou l'erreur a toujours un caractère négatif, c'est-à-dire destructeur et subversif, sans pouvoir jamais rien fonder, parce qu'il ne contient en lui-même et par lui-même aucune réalité substantielle et positive. On comprend surtout alors comment il devient radicalement impossible que l'incrédule absolu dont nous parlions puisse exister, puisqu'il faudrait au fond qu'il niât toujours et qu'il n'affirmât rien ; car, dès qu'il affirme, il ne peut affirmer qu'une vérité catholique, déplacée, tronquée, mutilée, enfouie, pervertie peut-être, mais subsistant indestructible sous toutes ces altérations, comme la notion de Dieu dans la négation même de l'athée, l'idée de la vertu dans le sarcasme de celui qui la bafoue, les hommes ne pouvant nier une chose que parce qu'ils en ont la notion, et cette notion prouvant la réalité de l'existence de cette chose, comme saint Anselme et Descartes l'ont si bien démontré au sujet de l'idée de Dieu.

Il est de la dernière importance de développer ici dans toute son étendue et sa rigueur philosophique cette pensée, qui seule donne la raison dernière de ce travail, en montrant pourquoi tous les incrédules sans exception sont *nécessairement* les apologistes involontaires du catholicisme, et comment ces aveux innombrables, éclatants, incessants, unanimes, dont nous n'avons recueilli, pour ainsi dire, que le sommaire, sont, non le fruit du caprice, de la contradiction ou de ce qu'on appellerait un reste de préjugés, mais la *conséquence rigoureusement logique*, la *nécessité* pour ainsi dire *fatale* de tout esprit qui affirme et de toute intelligence qui pense. Toute la portée philosophique de ce *Dictionnaire* est donc dans les chapitres qui suivent, et elle est tellement immense que les esprits d'élite pourront seuls en mesurer du regard l'horizon infini. C'est tout un changement de front dans la controverse catholique, et le terrain nouveau qui seul peut répondre aux habitudes et aux exigences de notre siècle.

### V. — Il n'existe rien et ne peut rien exister en dehors du catholicisme.

Dans son traité *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Bossuet s'exprime ainsi :

« *Tout ce qu'on entend est vrai.* Quand on se trompe, c'est qu'on n'entend pas, et le faux, *qui n'est rien en soi*, n'est ni entendu, ni intelligible. Le vrai c'est ce qui est; le faux c'est ce qui n'est pas. On peut bien entendre ce qui est, mais on ne peut entendre ce qui n'est pas. On croit quelquefois l'entendre, et c'est ce qui fait l'erreur; mais en effet on ne l'entend pas, puisqu'il n'est pas. » (Ch. 1er, § 16.)

Saint Augustin, saint Denys l'Aréopagite, Bossuet, Bergier, tous les Pères et les docteurs de l'Eglise, comme les métaphysiciens, définissent le bien et le vrai *ce qui est*, le mal et l'erreur *ce qui n'est pas*.

(6) Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. 1er, § 16.

« Nulle part, dit saint Augustin, après saint Denys l'Aréopagite, le mal n'est une substance, il n'est que la privation du bien. » (*Cité de Dieu*, liv. II, ch. 22.)

« Tout ce qui possède l'être a de la bonté..... ainsi tout ce qui est est bon, et le mal ne peut être une substance. » (*Confessions*, liv. VII, ch. 11 à 16.)

Saint Augustin a développé fort au long cette pensée dans son *Manuel* ou *Livre de la Foi, de l'Espérance et de la Charité*, dans son *Traité de la nature du Bien*, contre les manichéens, et dans ses divers ouvrages.

« Le mal n'est pas un être, dit Bossuet, mais un défaut. Il n'a point par conséquent de cause efficiente : le mal ne vient donc pas de ce qui est. » (*Traité du Libre Arbitre.*)

Tertullien dans ses *Livres contre Marcion et contre Hermogène*, Théodoret dans son *Traité de la Providence*, les autres Pères et docteurs ont posé les mêmes principes, précisés plus tard par les philosophes catholiques, entre autres par Malebranche et de Bonald. Ce dernier en établit, dans sa *Législation primitive* (6*), la théorie métaphysique, qu'il résume en ces termes :

« L'homme n'a connaissance des êtres que par les pensées présentes à son esprit.

« L'homme n'a la connaissance de ses propres pensées que par leur expression.

« Donc tout être matériel qui est ou peut être figuré, existe ou peut exister. Donc tout être intellectuel qui est ou peut être nommé, est ou peut être, et l'on peut défier tous les philosophes de l'univers de figurer ou de nommer un être impossible ; car comment ce qui n'est ni ne peut être pourrait-il être représenté ou rendu présent par le nom ou par la figure ?

« Donc toutes les pensées de l'homme sont vraies ou représentatives de l'être. »

Si, comme dit de Bonald, toutes les pensées de l'homme sont vraies ou représentatives de l'être ; si, comme dit Bossuet, après saint Augustin, la vérité est *ce qui est*, et l'erreur *ce qui n'est pas*, alors de deux choses l'une : ou le catholicisme est tout ce qui est, c'est-à-dire la vérité complète, intégrale, absolue, et dans ce cas il n'existe et il ne peut rien exister en dehors de lui que de pures négations, ou le catholicisme n'est qu'une portion de ce qui est, c'est-à-dire une vérité incomplète, partielle, relative, et dans ce cas les autres doctrines religieuses, morales et philosophiques sont de véritables affirmations, des vérités aussi qui existent en dehors de lui et le complètent.

Le catholicisme n'a jamais accepté que le premier de ces deux rôles, et les incrédules seuls lui assignent le second.

Son nom seul indique assez sa nature. Catholique signifie UNIVERSEL, et catholicisme CE QUI EST UNIVERSEL. Ce mot, comme le remarquent tous les théologiens, de saint Augustin à Bergier, tire son étymologie d'un terme grec (ὅλον-καθ' ὅλον) qui veut dire TOUT. Le catholicisme est ce qui embrasse, contient et renferme en lui tout ce qui est et tout ce qui peut être. C'est ce qu'exprime non moins formellement sa définition, reçue par tous les Pères, les docteurs et les théologiens. « La catholicité, dit Bergier, est l'UNIVERSALITÉ, l'extension à tous les lieux, à tous les temps, à toutes les personnes (7). » Car, disait Vincent de Lérins, douze siècles auparavant, « cela est vraiment et proprement catholique, comme la force et la signification du nom le fait assez entendre, *qui comprend en vérité* TOUT UNIVERSELLEMENT. *Hoc est iterum vere proprieque catholicum* (*quod ipsa vis nominis ratioque declarat*) *quod* OMNIA *vere* UNIVERSALITER *comprehendit* (8). » Ce qu'il rend plus haut par sa fameuse définition du catholicisme, également reproduite dans toutes les théologies, *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*, ce qui est de tous les lieux, de tous les temps, et de tous.

Ce n'est donc que par une erreur grossière qu'on se représente vulgairement le catholicisme comme une doctrine particulière, se posant, pour les nier et les exclure, en face de doctrines différentes qui se nomment protestantisme, judaïsme, déisme, panthéisme, matérialisme, et des mille autres noms dont s'intitulent les innombrables idées, les innombrables systèmes religieux ou philosophiques. Rien de plus erroné. En effet, le ca-

(6*) Liv. Ier, chap. 1er, pp. 315 et 321.
(7) *Dictionnaire de Théologie*, art. *Catholicité*, *Catholique*, etc.
(8) *Commonitorium*, chap. 2.

tholicisme étant la vérité absolue, c'est-à-dire *tout ce qui est*, se pose, non comme une de ces doctrines diverses, et venant les nier et les exclure, mais, au contraire, comme la synthèse, l'unité, la coordination absolue de toutes ces idées, de toutes ces doctrines, et de toutes celles qui se sont produites, se produisent ou se produiront depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siècles; elles ne sont que les fragments épars, les tronçons mutilés de la vérité, une, indivisible et universelle, qui la constitue, les membres dont il est le corps, les parties dont il est le tout.

Que traite-t-il donc d'erreur et que repousse-t-il ? Ces doctrines en elles-mêmes et dans l'idée positive qui en fait le fond? Loin de là, il les revendique comme une mère revendique son enfant; car il est tout ce qui est, et il ne cesse de dire, avec un Père de l'Eglise, aux philosophes : « Je suis l'héritier du Verbe, et tout ce qu'il y a de verbe dans le monde m'appartient. » Ce qu'il rejette et poursuit d'anathème, c'est ce qui n'est rien, c'est la *négation* par laquelle ces doctrines se limitent, se contredisent et s'excluent l'une l'autre; c'est la division, la rupture opérée au sein de la vérité, une, indivise et universelle, par ces idées, ces systèmes particuliers qui, la fractionnant au gré de leur choix, adoptent certaines vérités en rejetant les autres, et créent par là une vérité partielle, incomplète, c'est-à-dire une erreur; car, qu'est-ce qu'une vérité à laquelle il manque quelque chose sinon une erreur en ce qui lui fait défaut ? Aussi nomme-t-il l'erreur *schisme*, qui veut dire division, séparation, rupture, ou bien *hérésie*, qui signifie un choix particulier.

Wolf disait de chaque idée en particulier : L'idée n'est qu'une pluralité d'impressions ramenées à l'unité, *plurium in re una* (9), théorie que M. Buchez a demontrée de nos jours dans son *Traité de philosophie* (10). Eh bien, ce que chaque idée est à la multiplicité d'impressions diverses, qu'elle ramène à l'unité, le catholicisme l'est à son tour à toutes les idées, à toutes les doctrines particulières, dont il efface la diversité et l'antagonisme en les ramenant en lui à la vérité une et universelle, qui les contient toutes sans en exclure aucune. Aussi disons-nous avec saint Epiphane : « Le principe de toutes choses est la sainte Eglise catholique. »

L'homme n'a donc pas à choisir.

Il n'y a, il ne peut y avoir dans le monde qu'une seule doctrine ; il n'y en a pas deux.

Pourquoi? Par la même raison qu'il n'y a qu'un Dieu. Parce que toute pluralité implique la négation de l'infini et de l'absolu, qui est l'essence même de la vérité, et qu'en impliquant limite et contingence, elle suppose le contraire de la vérité, ou l'erreur, en tout ce qu'elle n'embrasse pas, puisque le premier caractère de la vérité est d'être universel et d'embrasser tout.

Pourquoi ? Parce que la vérité, n'étant autre chose que Dieu lui-même, est de sa nature une et indivisible comme Dieu.

Cette vérité c'est ce que nos pères ont nommé le Catholicisme ou la Doctrine, la pensée universelle.

L'homme ne peut rien ajouter, rien retrancher à cette pensée, qui est la pensée même de Dieu, ou plutôt Dieu lui-même, son Verbe, sa raison incarnée, immanente au sein de l'humanité.

Il ne peut que diviser, scinder, couper en morceaux cette Pensée, une, commune, indivise, universelle, et, lui enlevant par cette scission, cette rupture, son caractère de vérité divine et absolue, introduire ainsi dans le monde l'erreur, le mal, et le péché

Or le Maître l'a dit : *Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne pourra subsister* (11).

## VI. — Toutes les sectes hérétiques ou schismatiques ne sont que des négations.

S'il n'existe rien, s'il ne peut rien exister en dehors du catholicisme, s'il est de son

(9) *Psyc. Emp.* 330.
(10) Livre II, chap. 1, § 3.
(11) *Matth.*, XII, 25; *Luc*, XI, 17.

essence même d'être *tout ce qui est*, c'est-à-dire de comprendre en lui tout ce que l'homme peut aimer, connaître et pratiquer, comment le catholicisme contient-il en lui les sectes hérétiques et schismatiques, qu'il anathématise ?

Il les contient comme la vérité contient l'erreur. Tout ce qu'elles croient, il le croit; tout ce qu'elles affirment, il l'affirme. Seulement il affirme en totalité ce qu'elles n'affirment qu'en partie ; il croit tout ce qu'elles admettent avec lui, plus autre chose à quoi elles n'opposent que des négations, c'est-à-dire rien : en un mot, tout ce qu'il y a de positif et d'affirmatif en elles, il le renferme intégralement, complétement, ne laissant de côté que le fait purement négatif par lequel elles rompent, coupent et brisent l'unité indivise de la vérité, en y introduisant le schisme et l'hérésie, c'est-à-dire le déchirement, la rupture, qui, scindant la vérité en parcelles, n'adopte les unes qu'à l'exclusion des autres. C'est cette division toute négative, c'est elle seule que constate l'Eglise par son anathème, qui n'a jamais signifié autre chose que la constatation de ce fait. Le catholicisme est le corps entier et vivant dont elles sont les membres détachés, le tout indivis dont elles sont les parties brisées, l'immuable unité dont elles sont les incessantes variations.

Cette notion fondamentale du catholicisme se retrouve partout et toujours chez les Pères et les docteurs de l'Eglise ; et de nos jours, de Maistre l'exprimait ainsi avec une remarquable clarté dans sa *Lettre à une dame protestante sur le point de se faire catholique :*

« Il y a, dit-il, aujourd'hui mil huit cent neuf ans qu'il y a *toujours* eu dans le monde une Eglise catholique, qui a *toujours* cru ce qu'elle croit. Vos docteurs vous auront dit mille fois que nous avions innové ; mais prenez garde d'abord que si nous avions réellement innové, il serait assez singulier qu'il fallût tant de gros livres pour le prouver (livres au reste réfutés sans réplique par nos écrivains). Eh ! mon Dieu, pour prouver que vous avez varié vous autres, qui n'existez cependant que d'hier, il ne faut pas se donner tant de peine. Un des meilleurs livres de l'un de nos plus grands hommes contient l'*Histoire de vos variations*. Les professions de foi se sont succédé chez vous comme les feuilles se succèdent sur les arbres ; et aujourd'hui on se ferait lapider en Allemagne si l'on soutenait que la confession d'Augsbourg, qui était cependant l'Evangile du XVI[e] siècle, oblige les consciences.

« Mais allons au-devant de toutes les difficultés. Partons d'une époque antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du X[e] siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la Trinité, l'incarnation, la présence réelle ; et, pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les Chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes. L'Eglise grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du Pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que *nous croyons toujours tout ce qu'elle croit*, quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du XVI[e] siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin et nièrent encore plusieurs autres dogmes; mais ceux qu'ils ont retenus nous sont communs. Enfin, LA RELIGION CATHOLIQUE CROIT TOUT CE QUE LES SECTES CROIENT, *ce point est incontestable.*

« Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions, *ce sont des* NÉGATIONS, c'est-à-dire RIEN *par elles-mêmes*, car DÈS QU'ELLES AFFIRMENT ELLES SONT CATHOLIQUES.

« Il suit une conséquence de la plus grande évidence : c'est que le catholique qui passe dans une secte *apostasie* véritablement, parce qu'il change de croyance, et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier ; mais que le sectaire qui passe dans l'Eglise n'abdique au contraire aucun dogme ; *il ne nie rien de ce qu'il croyait ;* il croit au contraire ce qu'il *niait*, ce qui est bien différent.

«... Celui qui passe d'une secte chrétienne dans la mère Eglise, *on ne lui demande pas de renoncer à aucun dogme*, mais seulement d'avouer *qu'outre* les dogmes qu'il croit et que *nous croyons tous comme lui*, il en est *d'autres* qu'il ignorait et qui cependant se trouvent vrais. »

Cette dernière pensée, qui n'est qu'une conséquence nécessaire de la première, fut re-

produite de tout temps par les catholiques. Ainsi, pour en citer un des exemples les plus récents, elle se trouve développée par M. W. G. Penny, dans son ouvrage intitulé l'*Exercice de la foi impossible hors de l'Eglise catholique*. Ce membre célèbre de l'université d'Oxford explique d'abord qu'en se convertissant il n'a pas abandonné la foi dans laquelle il avait été élevé (l'anglicanisme). Il démontre que passer du protestantisme au catholicisme n'implique pas le rejet de la croyance qu'on professait antérieurement. En devenant catholique dit-il, le protestant, loin de renier sa foi chrétienne, l'établit au contraire dans toute sa plénitude. Le nom de protestant indique le rejet de certaines doctrines autrefois reçues, et non l'adoption de doctrines nouvelles ; de sorte qu'un protestant qui cesse de l'être *cesse de protester*, ou en d'autres termes il revient à la vérité universelle, dont il n'avait plus conservé qu'une partie. En adoptant le catholicisme on continue à croire toutes les grandes vérités que l'on professait, mais on ajoute à sa croyance des doctrines que l'on n'admettait pas auparavant. Celui au contraire qui se ferait protestant abandonnerait certains points de doctrine et de pratique, et en devenant catholique il reprend seulement ce qui fut rejeté au XVI[e] siècle.

« Un protestant qui devient catholique, dit M. de Haller (12), ne change pas à bien parler de religion, il rentre seulement dans le sein de l'Eglise... *Tout ce que les protestants croient ou affirment de croire, les catholiques le croient aussi et plus fermement encore :* LE SYMBOLE EST LE MÊME dans les deux confessions... Ainsi, en rentrant dans le catholicisme on n'abjure pas sa religion, on renonce seulement au schisme, c'est-à-dire à la séparation de l'Eglise. »

Voulez-vous les preuves du fait de la vérité de cette conception du catholicisme ? ouvrez l'histoire, elles surabondent à chacun de ses feuillets. Parcourez un à un tous les schismes, toutes les hérésies, avant comme après le protestantisme, et vous verrez comment le catholicisme croit tout ce que les sectes croient, affirme tout ce qu'elles affirment, outre quelque chose de plus ; comment ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont que des négations, c'est-à-dire rien par elles-mêmes, ne pouvant dès qu'elles affirment, qu'affirmer la vérité catholique ; comment enfin elles ne font jamais que rompre et scinder cette vérité, de manière, en brisant son unité, son ensemble, à limiter, exclure et nier une de ses idées par une autre, et, comme dit Bossuet, introduire le néant dans la vie. Quelques exemples le feront mieux comprendre.

Le catholicisme proclame la nature à la fois divine et humaine du Christ. Survient l'arianisme, qui, résumant en lui toutes les hérésies antérieures sur ce point, abandonne plus ou moins complétement le premier de ces deux termes, et reproduit le second seulement. Qu'affirme-t-il ? L'humanité du Christ. Le catholicisme l'affirme comme lui et avant lui ; il croit donc tout ce que l'arianisme croit. Qu'ajoute l'arianisme à cette croyance ? Une simple *négation* du premier terme, c'est-à-dire RIEN.

Le catholicisme proclame la coexistence de la grâce et du libre arbitre, c'est-à-dire de l'action divine et de l'action humaine, la première initiatrice de la seconde comme l'incréé l'est nécessairement du créé. Vient le pélagianisme, qui, résumant en lui toutes les hérésies antérieures sur cette matière, laisse plus ou moins formellement de côté le premier de ces deux termes, et reproduit uniquement le second. Qu'affirme-t-il de positif ? L'existence de la liberté humaine. Le catholicisme l'affirme comme lui et avant lui : il croit donc tout ce que le pélagianisme croit. Qu'ajoute le pélagianisme à cette croyance ? Une simple *négation* du premier terme, c'est-à-dire RIEN.

Le catholicisme proclame que cet Esprit-Saint de grâce et de vie procède à la fois du Père et du Fils, c'est-à-dire du principe de toute vie et de son Verbe ou de sa raison d'être. Surgit le schisme grec qui, négligeant le second de ces deux termes, adopte exclusivement le premier. Qu'affirme-t-il ? Que l'Esprit-Saint procède du Père. Le catholicisme l'affirme comme lui et avant lui ; il croit donc tout ce que l'Eglise grecque croit. Qu'a

(12) Lettre à sa famille. — *Voy.* HALLER dans le *Dictionnaire des conversions*.

joute le schisme grec à cette croyance? Une simple *négation* du second terme, c'est-à-dire RIEN.

Le catholicisme proclame comme base de la société spirituelle l'Écriture sainte, et la tradition, constatée par le témoignage et le consentement universel de cette société. Les prétendus réformateurs du XVIe siècle s'élèvent, qui, oubliant le second de ces deux termes, prônent exclusivement le premier. Qu'affirment-ils? L'autorité de l'Écriture sainte. Le catholicisme l'affirme comme eux et avant eux; il croit donc tout ce qu'ils croient. Qu'y ajoutent les protestants? Une simple *négation* quant au second terme, c'est-à-dire RIEN.

Le catholicisme proclame la double nécessité de la foi et des œuvres. Luther et ses adeptes omettent le second de ces deux points, en admettant le premier. Qu'affirment-ils? La nécessité de la foi. C'est ce qu'affirme avant eux et comme eux le catholicisme, qui croit ainsi tout ce qu'ils croient. Qu'y ajoutent-ils? une *négation* quant au deuxième point, c'est-à-dire RIEN.

Si cette nomenclature n'était impossible ici, nous passerions en revue toutes les hérésies, tous les schismes, et l'on verrait partout que, comme en ces points, qui d'ailleurs résument tous les autres, la croyance de chaque secte n'est autre chose que l'affirmation d'une vérité catholique partielle, détachée de son ensemble, scindée du tout, et qu'ainsi ces sectes n'apportent, ne possèdent rien qui n'existe déjà dans le catholicisme et qu'elles n'y aient pris, se contentant d'y introduire une pure négation, c'est-à-dire *rien*. « Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions, ce sont des *négations*, c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes; car dès qu'elles affirment elles sont catholiques. » (de Maistre.)

Aussi a-t-on fait cent fois un travail qui est la démonstration pour ainsi dire mathématique de cette pensée. Comme chaque secte hérétique ou schismatique conserve à son gré telle ou telle vérité du catholicisme à l'exclusion des autres, et que chacune procède à ce choix d'un point de vue divers, il suffit d'*additionner* les points admis séparément par ces communions antagonistes entre elles pour avoir la *somme* complète de toutes les vérités catholiques; de même qu'il suffit de réunir les points que chacune d'elles rejette ou *soustrait* pour aboutir au *zéro*, au néant, en montrant qu'il n'y a plus une vérité de quelque genre qu'elle soit qu'elles ne nient. Dans le premier cas elles concluent directement au catholicisme, puisque l'ensemble de ce qu'elles adoptent n'est que la reproduction textuelle de son dogme fragmenté; dans le second elles y concluent encore, en montrant qu'en dehors de lui il n'existe plus rien que le néant. Cette démonstration par addition et soustraction a été rendue frappante, surtout dans l'ouvrage allemand d'Hœninghaus, intitulé *La Réforme contre la Réforme*, et composé uniquement des écrits des protestants eux-mêmes.

S'il est donc un axiome incontestable, c'est celui de de Maistre : Toutes les sectes hérétiques ou schismatiques ne sont que des négations, c'est-à-dire rien.

## VII. — Le catholicisme contient en lui la loi primitive, le judaïsme, le paganisme et les traditions de tous les peuples de l'antiquité.

Que le catholicisme contienne virtuellement et formellement en lui toutes les communions chrétiennes, qu'il soit le corps vivant dont elles sont les membres détachés, que sa synthèse soit l'unité doctrinale dont elles sont les fragments parcellaires, rien de plus facile à concevoir, puisqu'elles ont en lui la même origine, le même berceau, le même fondement, qui est le Christ, et qu'elles ne sont en définitive que les scissions postérieures de la même communauté spirituelle. Mais comment le catholicisme peut-il contenir en lui ce qui l'a précédé, ce qui était avant qu'il ne fût?

Un exemple le fera comprendre. Chaque homme ne date sa vie que du jour de sa naissance, de son apparition à la lumière : c'est ainsi que le catholicisme date la sienne de la venue terrestre du Christ et du début de l'ère moderne. Est-ce à dire qu'avant d'arriver à la lumière du jour l'enfant n'existe pas dans le sein de sa mère, et qu'il ne contient pas en lui, à l'état de développement complet, ce qui n'était alors qu'un fœtus, un embryon ?

Dira-t-on que l'embryon est un autre être humain que celui qui en est surgi avec ce même organisme achevé et parfait? L'homme adulte ne contient-il pas l'enfant, et l'enfant le fœtus; et quel est celui qui, tout en ne datant sa vie que du jour de son apparition à la lumière, nie qu'il ait existé d'une manière quelconque dans le sein de sa mère? Le catholicisme a subi la même loi ; lui aussi a sa vie embryonnaire , sa période de gestation , qui a précédé sa venue sous le soleil : c'est le mosaïsme, la loi ancienne , les traditions religieuses et philosophiques de l'antiquité, débris plus ou moins incomplets de la révélation primitive, dont il est la restitution intégrale, l'accomplissement parfait, le terme final.

« Les religions , à mesure qu'elles se rapprochent davantage de la théologie de Dieu , dit J. Reynaud, doivent embrasser et pour ainsi dire absorber en elles une plus grande quantité de traditions antérieurement séparées. Il y a par conséquent une certaine limite à laquelle, tout en demeurant distinctes par des nuances relatives aux diversités originales des groupes auxquels elles s'adaptent, les religions doivent s'unir les unes avec les autres comme elles le sont dans la conscience de Dieu, au lieu de se contredire comme elles le font actuellement dans leurs apparences; car à cette limite qui, sans être définie, est pourtant démontrée, au moins en Dieu, elles se comprennent et se justifient l'une l'autre (13). »

C'est cette vérité, démontrée avec évidence, même à ses yeux, que Chateaubriand exprimait humblement sous forme interrogative, lorsqu'il disait dans ses *Études historiques :* « Le christianisme est un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps , un certain travail des siècles , une certaine élaboration de la morale et de l'intelligence , un certain composé de diverses doctrines , de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole , afin de le rendre sensible au vulgaire; l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres, s'est enfin incarnée, mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse , de la Judée , de l'Égypte , de l'Éthiopie , de la Grèce et des Gaules , sorte de christianisme universel existant avant le christianisme judaïque, et au delà duquel il n'y a rien que l'essence même de la philosophie.

« Il conviendrait d'examiner, poursuit-il, si, avant le christianisme révélé, il n'y a pas un christianisme obscur, universel, répandu dans toutes les religions et dans tous les systèmes philosophiques de la terre; si l'on ne retrouve pas partout une idée confuse de la Trinité, du Verbe, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la chute primitive de l'homme; si le christianisme ne fit pas sortir du fond du sanctuaire les doctrines mystérieuses qui ne se transmettaient que par l'initiation; si , portant en lui sa propre lumière , il n'a pas recueilli toutes les lumières qui pouvaient s'unir à son essence; s'il n'a pas été une sorte d'éclectisme supérieur, un choix exquis des plus pures vérités. »

Ce travail de vérification historique, encore incomplet en effet lorsque Chateaubriand écrivait ces lignes, a été achevé dans ces vingt-cinq dernières années surtout, et il n'est pas un peuple, non-seulement des grandes civilisations dont il parle , mais du fond de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, pas une peuplade, si isolée et si dégradée fût-elle, dans les traditions de laquelle on n'ait retrouvé épars toutes les vérités, tous les dogmes du christianisme, et jusqu'aux formes de son culte, à la figure de ses sacrements. Mais en dehors de cette vérité rien que des négations. Bien plus il n'y a pas une seule idée, une seule doctrine qui, fragmentée, scindée et par conséquent altérée dans l'antiquité, ne se représente dans son intégralité, dans l'ensemble parfait de son unité, dans le christianisme, dont l'essence consiste, non a s'assimiler quelques vérités, mais à synthétiser tout ce qu'il est possible à l'homme d'énoncer et de concevoir. D'innombrables et savants écrits ont mis ce fait hors de toute contestation (14), et personne ne peut parcourir les documents historiques originaux sans en être à l'instant frappé. Loi ancienne, mosaïsme , traditions religieuses et philosophiques de tous les peuples forment ce christianisme embryonnaire, ce catholicisme à l'état de gestation, « christianisme obscur et universel, » comme dit Châ-

(13) *Encyclopédie nouvelle*, art. *Théologie* par Jean Reynaud.

(14) *Voy.* entre autres *la Révélation répandue chez les Gentils avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et *l'Accord des anciens livres de l'Inde avec la Genèse* par Brunati, etc., etc.

teaubriand, dont il n'est pas une parcelle, un atome qui ne soit contenu et renfermé dans le catholicisme actuel.

Aussi M. Troplong ne fait-il qu'enregistrer un fait irréfragable lorsqu'il dit : « Le christianisme n'est pas seulement le perfectionnement de la loi de Moïse et de la sagesse hébraïque, c'est encore le magnifique résumé de tous les systèmes de morale et de philosophie, dégagés de leurs erreurs et ramenés à des principes plus élevés et plus complets; c'est le point de jonction de toutes les vérités partielles du monde oriental et du monde occidental, qui vont se confondre dans une vérité plus pure, plus claire, plus vaste; c'est le progrès final par lequel l'humanité a été mise en possession des principes de la civilisation universelle (15). »

Au reste le Christ, son divin fondateur, ne se présente pas lui-même comme venant enseigner une loi, une doctrine nouvelle et sans ancêtres, mais il dit expressément au contraire : « *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. Car je vous dis en vérité, que le ciel et la terre ne passeront point que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota et à un seul point* (16). » En effet la loi ancienne, qui par Moïse et les patriarches remonte jusqu'au premier homme, est contenue tout entière dans le christianisme, qui n'en est que la continuation directe et l'accomplissement final : à ce point que les livres sacrés des Juifs sont encore les livres sacrés des Chrétiens, ou l'Ancien Testament; que leurs préceptes moraux ou leur Décalogue est devenu le Décalogue chrétien, leur Pâque, leur Pentecôte, leur sabbat, leur jubilé, notre Pâque, notre Pentecôte, notre dimanche et notre jubilé; leur Synagogue se transformant en notre Eglise, leurs lévites en nos prêtres, leur souverain pontife en le nôtre, qui dès lors compte depuis Aaron seulement trois mille cinq cents ans d'existence; tellement enfin que le christianisme n'a jamais été considéré que comme la réalisation de l'attente de leur Messie, des prédictions de leurs prophètes, et de la loi primitive de l'unité de Dieu et du genre humain dont toute la mission des Israélites était de garder inviolablement le dépôt. Des écrits d'une inattaquable érudition, comme ceux de M. Drach par exemple (17), ont démontré sans réplique qu'il n'est pas un des principes de la morale, des dogmes et du culte catholique, qui ne se retrouve implicitement ou formellement dans la loi mosaïque, jusque dans ses prescriptions cérémonielles, et qu'il n'y a rien au delà. C'est un fait proclamé depuis dix-huit siècles consécutifs par l'histoire comme par tous les Pères, les docteurs et les théologiens, que le christianisme n'est que la loi ancienne et primitive accomplie, complétée, spiritualisée, universalisée, et qu'il la contient tout entière, comme la réalité contient la figure, l'adulte l'embryon.

Pourquoi la tradition catholique par l'Ancien Testament ou par les Juifs? Uniquement parce que les Juifs résument en la leur toutes les autres traditions de l'humanité antérieures à Jésus-Christ. C'est ce qu'a parfaitement compris un écrivain éminent de nos jours, J. Reynaud : « Ce qui me paraît, dit-il, caractériser le peuple hébreu dans l'antiquité est que, loin d'avoir vécu, ainsi qu'on a l'habitude de se le persuader, d'une vie propre et isolée, il a vécu précisément dans un état extraordinaire de communion avec tous les peuples d'alentour. Soit d'origine, soit par communication postérieure, il y a en lui toutes les religions anciennes; et son histoire, si admirablement composée qu'il n'y a rien de pareil au monde, semble n'avoir eu d'autre but que de déposer en lui une sorte de résumé de toutes les théologies asiatiques. C'est pourquoi, au lieu d'entendre, selon l'opinion vulgaire des théologiens, que Dieu l'ait choisi pour le mettre à part, il faut entendre plutôt qu'il l'a choisi pour le placer comme intermédiaire entre les plus puissants foyers religieux qui aient eu action sur l'Occident, afin d'en amasser en lui les influences. Non-seulement ce sentiment n'est qu'une déduction rigoureuse de l'histoire des Juifs, mais il est infiniment plus conforme à la dignité du genre humain que l'hypothèse courante, et se justifierait pour ainsi dire par cette seule raison. Il n'y a même pas d'autre moyen d'absoudre l'Eglise d'avoir exclu de sa tradition tant de respectables efforts de l'humanité en mouvement vers Dieu,

(15) *De l'influence du christianisme sur le droit*, etc.
(16) *Matth.* v, 17, 18.
(17) *Harmonie de l'Eglise et de la Synagogue*, etc.

pour n'admettre que ceux des Hébreux, s'il n'était certain qu'au fond cette partialité apparente a caché une impartialité véritable, et qu'en raison même de l'adoption systématique du sang d'Abraham, les nations antiques, anathématisées dans leur idolâtrie, c'est-à-dire dans leur décadence, ne l'ont cependant point été en principe. Le dogme de l'élection d'Israël n'a donc été qu'une manière d'entrevoir la vérité. Il implique en effet la justification générale du genre humain dans la substance de ses religions, car on ne peut justifier la théologie hébraïque sans justifier en même temps toutes les théologies dans lesquelles s'étendent ses racines et dont elle a absorbé les meilleurs sucs. Mais plus ce point de vue élargit les horizons, plus il est important d'en bien assurer la justesse (18). » Et c'est en effet ce que fait J. Reynaud dans son étude des monuments primitifs du mazdéisme.

Le paganisme n'est lui-même qu'une décomposition, un fractionnement de la loi primitive contenue dans le christianisme, qui en est la réintégration complète. C'est pourquoi de Maistre disait : « Il sera démontré que les traditions antiques sont toutes vraies; que le paganisme tout entier n'est qu'un système de vérités corrompues et déplacées; qu'il suffit de les nettoyer pour ainsi dire et de les remettre à leur place pour les voir briller de tous leurs rayons (19). » En effet, on y reconnaît bientôt, plus ou moins enveloppées, déplacées, mutilées, toutes les vérités chrétiennes, l'unité de Dieu, la Trinité, le Verbe, l'incarnation, la chute originelle, les peines et les récompenses d'une autre vie, le culte public, les sacrifices, la prière, l'initiation spirituelle ou le baptême, le repas divin ou la communion; et il n'est pas jusqu'aux moindres détails de l'histoire de la *Genèse* et aux particularités de la célébration des mystères chrétiens qui ne s'y remarquent. En un mot, le paganisme ne renferme rien qui ne soit dans le christianisme, et n'y soit comme les parties dans le tout, les fractions dans l'ensemble, la multiplicité dans l'unité. Les premiers Pères de l'Eglise l'ont péremptoirement démontré en face des païens eux-mêmes, et les nombreuses découvertes de l'érudition moderne ont donné à ce fait, de la dernière évidence, une profondeur et une universalité telles que, pour prendre un dogme au hasard, celui de la chute originelle par exemple, il n'est peut-être pas une seule des innombrables peuplades qui se sont succédé sur la terre depuis 6,000 ans qui n'en ait conservé une tradition quelconque.

Oui le catholicisme contient tout le paganisme, tout, jusqu'à ses notions les plus altérées, le polythéisme et l'idolâtrie. Il les contient comme la vérité contient l'erreur, c'est-à-dire en renfermant tout ce qu'il y a en eux de notion positive, et laissant ce qu'il y a de purement négatif. Nous l'avons vu, l'erreur n'est jamais qu'une simple négation, une division, une rupture introduisant la diversité et la pluralité au sein de la vérité, une et indivise. Or qu'est-ce que le polythéisme, sinon la division, la rupture introduite au sein de la notion de Dieu? Le polythéisme n'est donc que la notion catholique de Dieu dans laquelle on a introduit ce qui constitue l'erreur, c'est-à-dire la division, la séparation. Ce qu'il y a en lui de positif et d'affirmatif, l'idée de Dieu, le christianisme le contient tout entier. Il ne rejette que ce qui n'est rien par lui-même, la négation, la division, la rupture, qui coupe, déchire et brise l'unité de cette indivisible vérité. Qu'est-ce que l'idolâtrie sous toutes ses formes, sinon encore la division, la séparation, pluralisant l'unité, et transportant dès lors l'idée de Dieu et du culte qui lui est dû de l'infini au fini, de l'absolu au contingent, du Créateur aux créatures? L'idolâtrie n'est donc que la notion catholique du culte dû à la Divinité dans laquelle on a introduit ce qui constitue l'erreur; c'est-à-dire la séparation, la division, ramenant par suite au fini ce qui appartient à l'infini. Ce qu'il y a en lui de positif et d'affirmatif, l'idée du culte dû à Dieu, le catholicisme le contient tout entier, ne repoussant que ce qui n'a rien de réel par soi-même, savoir, la négation, qui coupe, fractionne et brise l'indivisible unité de cette vérité.

Ainsi, loi primitive, judaïsme, paganisme, traditions religieuses et morales de tous les peuples de l'antiquité, le catholicisme renferme en lui tout ce qui l'a précédé, comme il le proclame incessamment lui-même.

« La religion chrétienne, dit saint Augustin, était dans le fond celle des anciens, elle n'a jamais cessé d'exister depuis le commencement du monde jusqu'à ce que Jésus-Christ

(18) *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 793, art. ZOROASTRE.
(19) *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

lui-même étant venu en la chair, on a commencé à appeler chrétienne la vraie religion qui existait auparavant (20). » C'est cette pensée que saint Augustin développe dans sa *Cité de Dieu,* depuis le livre XI jusqu'à la fin, et ailleurs (21).

A treize siècles de distance Fénelon répétait : « Quoique la religion ait paru autrefois sous un autre nom et sous une autre forme, c'est toujours la même et véritable religion annoncée et observée (22). »

Saint Justin appelle Chrétiens tous les sages de l'antiquité, soit chez les Juifs, soit chez les païens (23). Saint Irenée et saint Clément d'Alexandrie disent que le Verbe de Dieu a fait connaître sa loi « à tous et dans tous les temps (24). »

« Comme il convient, dit Tertullien, à la bonté et à la justice de Dieu, Créateur du genre humain, il a donné à tous les peuples la même loi depuis le commencement du monde jusqu'à la fin (25). » Origène (26), saint Cyrille (27), Eusèbe (28), Théodoret (29), le pape saint Grégoire (30), en un mot tous les Pères et les docteurs de l'Eglise tiennent unanimement le même langage.

« Voilà donc, s'écrie Bossuet, la religion, toujours uniforme, ou plutôt toujours la même depuis l'origine du monde.

« Quelle consolation aux enfants de Dieu ! mais quelle conviction de la vérité quand ils voient que d'Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres, d'où en reprenant les Pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et à Moïse, de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde. Quelle suite ! quelle tradition ! quel enchaînement merveilleux !.. L'Eglise catholique réunit en elle toute l'autorité des siècles passés, et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine (31). »

### VIII. — Le catholicisme renferme en lui toutes les idées, toutes les doctrines dites philosophiques.

Que le fond de toutes les religions soit identique, et que le catholicisme, leur terme final et leur complet perfectionnement, les résume et les synthétise en lui, c'est ce qu'admettent même les adversaires du christianisme, parce que les faits de l'ordre religieux ayant une nature commune, une commune origine, et leur développement étant soumis à la même loi, ils ne peuvent différer d'essence ; c'est ce dont on a d'ailleurs la preuve matérielle par les faits. Mais comment le catholicisme renferme-t-il toutes les idées, toutes les doctrines qui forment les différents systèmes philosophiques émis dans l'antiquité ou reproduits dans l'ère moderne, depuis le rationalisme, le déisme, et le panthéisme, jusqu'au matérialisme ? Ces idées n'appartiennent-elles pas à un ordre de faits distinct qui relève, non de la révélation, mais de la raison humaine?

Remarquons d'abord qu'il ne s'agit ici nullement de savoir si ce second ordre d'idées nous arrive immédiatement par la tradition extérieure et la révélation surnaturelle, ou si nous les tenons directement de Dieu par cette raison naturelle, que Leibnitz nomme si bien une révélation intérieure. Pour nous, nous professons cette dernière opinion, et c'est ce qui nous sépare de l'école exclusivement traditionaliste. Mais qu'on adopte l'une ou l'autre hypothèse, ce n'en est pas moins toujours le même Dieu, le même Verbe qui parle à l'homme ; c'est toujours la même *lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* (32),

(20) *Retract.* l. I, c. 13, n. 3.
(21) L. I, *De serm. Domini in monte* ; l. *de vera Relig.*, c. 16, n. 34; c. 26 n. 48 ; c. 27, n. 50.
(22) *Lettres.*
(23) *Apol.* I, n. 7 et 46. *Apol.* II, n. 10, 13, etc.
(24) *Contra hæres.*, l. IV, c. 6, n. 70 ; c. 14 n. 2. *Strom.* l. I, c. 27, 28, 29 ; l. II, c. 6 et 7.
(25) *Adv. Jud.* c. 1 et 2.
(26) Orig., l. IV *Contra Cels*, n. 7, 9, 28, 30, 69 ; l. VI n. 78.
(27) Saint Cyrill. *Contra Jul.* l. III, p. 75, 94, 108
(28) *Hist. Eccles.*, l. I, c. 2.
(29) 10e *Discours sur la Providence.*
(30) *Hom.* 31, *in Evang.*
(31) *Discours sur l'histoire universelle*, IIe partie, art. 1, ch. 31.
(32) Joan., I, 9.

l'éclaire par sa parole, à la fois extérieure et intérieure, révélée et naturelle. En diviser l'indivisible rayon, et opposer l'un à l'autre c'est un blasphème. Mais comme le Verbe historique, traditionnel et visible, immanent dans l'Eglise, ou le catholicisme, demeure seul l'archétype parfait, la règle et le critérium absolu de toute vérité, dont le verbe naturel ou la pensée purement humaine n'est jamais au contraire qu'un mode contingent, relatif et variable, il s'ensuit que ce Verbe révélé ou le catholicisme doit nécessairement contenir en lui, à l'état d'unité synthétique et de perfection infinie, toutes les conceptions rationalistes ou philosophiques émanées de la raison humaine.

Non, les idées dites rationalistes ou philosophiques n'ont pas au fond un autre principe, une autre origine que les idées religieuses : ce sont les deux faces d'une seule et même pensée, l'une vue d'en haut, l'autre d'en bas ; l'une de l'absolu et de l'infini, l'autre du contingent et du fini ; l'une de l'éternité, l'autre du temps ; l'une dans sa coordination concrète et synthétique, l'autre dans sa décomposition abstraite et analytique. C'est le double aspect de la conception spirituelle, considérée ici au point de vue de l'action de Dieu, là au point de vue de l'action de l'homme. C'est la substance et le mode, l'esprit et la lettre d'une seule et même chose.

On le comprendra facilement en se rappelant la théorie catholique de l'origine et de la génération des idées, si étrangement mutilée de nos jours. L'idolâtrie moderne, faisant de la raison humaine Dieu lui-même, lui a prêté je ne sais quelle puissance créatrice, tirant de son propre fonds comme un monde du néant, ce qui n'y existait point auparavant, monstre androgyne s'engendrant lui-même et possédant ainsi l'aséité divine, lui qui n'était pas hier et qu'on enterrera demain ! La raison est tout simplement la faculté de concevoir, le sexe des âmes pour la génération intellectuelle, exactement comme la double organisation mâle et femelle est le sexe des corps pour la génération physique. Or, toute conception suppose le concours simultané de deux forces : l'une, qui donne la substance, l'esprit de vie, mais à l'état indéfini, indéterminé ; l'autre, qui l'individualise en donnant la limite et la forme. Ici ces deux forces sont Dieu et l'homme : Dieu, qui dans la révélation intérieure ou extérieure donne la substance, la vie des esprits, indéterminée, c'est-à-dire à l'état d'infini, d'absolu ; l'homme, qui la personnalise en lui donnant la limite et la forme, c'est-à-dire la définit et la formule.

Dans la révélation intérieure ou naturelle la première de ces actions se nomme *spontanéité*, c'est-à-dire amour, sentiment et activité ; la seconde s'appelle *intelligence* ou science. L'essence de la spontanéité est d'être infinie, indéterminée et par là-même de pouvoir embrasser l'absolu, mais sans jamais le définir, puisque sa nature est l'indétermination pure. L'essence de l'intelligence au contraire est d'être délimitative, définie, et partant de ne pouvoir embrasser d'elle-même l'absolu, de ne pouvoir connaître les choses en elles-mêmes, mais seulement dans leurs rapports, dans leur relativité, ainsi que l'ont remarqué Kant (33) et tous les philosophes modernes. Voilà donc l'homme placé entre le sentiment, le désir de l'infini, et l'impossibilité radicale de jamais l'atteindre par lui-même : c'est cette horrible situation, source de tous les maux de l'humanité, que l'antiquité exprimait si bien par le mythe de Prométhée et tant d'autres semblables.

Alors survient la révélation proprement dite. Sur quoi se greffera-t-elle? Sur la science et l'intelligence de l'homme? Impossible, puisque la nature même de l'intelligence humaine est d'être limitée, finie, exclusive de l'absolu. Elle se greffera sur la spontanéité, c'est-à-dire l'amour, le sentiment moral et la vie pratique. Aussi, au grand ébahissement des philosophes, le Christ ne fut-il ni un académicien, ni un savant, mais un simple artisan, se bornant à inspirer l'amour et la perfection de la vie pratique, et laissa-t-il toute sa doctrine sans définition scientifique. Ainsi furent aussi ses disciples, pauvres de science humaine, ou plutôt se glorifiant comme saint Paul d'être fous selon la science des sages. C'est qu'en effet, après s'être enté sur le sentiment spiritualisé jusqu'à Dieu, il fallait exhausser l'intelligence humaine, de sa nature délimitée et finie, à la participation de la nature absolue et infinie du Verbe, de la raison même de Dieu. C'est cette transsubstantiation d'une

(33) *Critique de la raison pure.*

nature à une nature plus haute qui a fait nommer cet ordre nouveau, ordre *surnaturel*, et qui est l'œuvre tout entière du catholicisme.

Comment s'accomplit-elle? Comment se relie et s'identifie cette double action, conceptrice divine et humaine, dont nous avons parlé plus haut? C'est ce qu'explique parfaitement encore la doctrine catholique, reproduite successivement par saint Clément d'Alexandrie, Vincent de Lérins (34), saint Jean Climaque (35), Cassien, saint Thomas, Suarès, Bellarmin, tous les Pères, les docteurs de l'Eglise, et les écoles du moyen âge jusqu'à Bossuet, Malebranche (36) et Newman (37). La révélation ou la raison de Dieu, dit-elle, donne à l'homme la vérité infinie à l'état de sentiment ou de croyance; la vérité ainsi transmise, l'Eglise, c'est-à-dire la raison collective ou le consentement universel de tous ceux qui la reçoivent et la pratiquent, enté sur la raison divine, en acquiert successivement la compréhension de plus en plus claire, l'intelligence de plus en plus profonde; et par suite la raison individuelle, greffée elle-même sur la raison divine et sur la raison collective ou l'Eglise, s'élève et se perfectionne progressivement aussi dans l'intelligence de cette vérité. La raison collective, pas plus que la raison individuelle, n'y ajoute et n'y peut rien ajouter, puisque cette vérité infinie renferme tout; mais, comme dit Vincent de Lérins, « elle *conçoit* ce qu'elle *croyait* sans en avoir l'intelligence, » elle fait succéder, selon l'expression de Malebranche, « la *compréhension* à la *foi*, la vérité *intelligible* à la vérité *sensible*, » et, pour employer les termes de la philosophie allemande, elle *subjective* ce qui était jusqu'alors *objectif*. Les uns acceptent et maintiennent toujours cette vérité révélée dans la plénitude de son unité infinie, croyant comme mystères ce que leur conception intellectuelle ne comprend pas encore, conservant ainsi en eux, à mesure qu'ils reculent la limite du mystère, un inépuisable foyer de conceptions nouvelles dans ce qui reste encore à l'état de sentiment ou de simple croyance : c'est là le développement fécond, normal, et catholique ou universel, par les conciles et les travaux chrétiens, développement où la raison individuelle reste toujours soumise à la raison commune ou l'Eglise, et la raison commune à la raison divine. Les autres, rompant selon leur bon plaisir cette sainte unité, cette communauté spirituelle, et y introduisant la négation, adoptent certaines parties de cette vérité à l'exclusion des autres, et tombent dès lors dans ces mille et mille systèmes mobiles et contradictoires comme l'esprit de l'homme : c'est là le mouvement infécond, anormal, individualiste, ou plutôt le renversement de toute vérité par la substitution de l'antagonisme, de la contradiction universelle à la conciliation, à l'unité universelle. Mais dans l'un comme dans l'autre cas, l'homme ne crée, n'invente rien : seulement les premiers s'avancent dans l'intelligence de la vérité en maintenant l'unité spirituelle intacte; les seconds la brisent en n'y apportant qu'une pure négation, c'est-à-dire rien. Ici il y a conception, enfantement; là stérilité, avortement.

Il en est donc de toutes les *sectes* philosophiques comme de toutes les sectes religieuses, et nous pouvons leur appliquer à elles aussi ces paroles de de Maistre : « *La religion catholique croit tout ce que les sectes* (philosophiques) *croient*, ce point est incontestable. Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point » des philosophies, « ce sont des *négations :* c'est-à-dire RIEN, car *dès qu'elles affirment, elles sont catholiques.* » Voyez en effet :

A côté du catholicisme, qui proclame l'existence de Dieu, qu'est-ce que l'athéisme, qui le nie? Une pure *négation*, c'est-à-dire RIEN.

A côté du catholicisme, qui proclame la foi, c'est-à-dire qui affirme, qu'est-ce que le pyrrhonisme ou l'incrédulité, qui doute ou nie? Une simple *négation*, c'est-à-dire RIEN.

A côté du catholicisme, qui proclame la coexistence simultanée de l'esprit et de la matière, qu'est-ce que le matérialisme, sinon, avec l'affirmation catholique de la seconde idée, la *négation* de la première, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame la personnalité en Dieu et dans chacun des êtres libres, en même temps que l'unité de tout en Dieu, qu'est-ce que le panthéisme ou l'unité

(34) *Commonitorium*, c. 29.
(35) *Echelle sainte*, 26, dig; art. 155.
(36) *Traité de morale*, t. I[1], c. 4, n. 11.
(37) *Histoire du développement de la doctrine chrétienne.*

de tout en Dieu, sinon, avec l'affirmation catholique du second dogme, la *négation* du premier, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame la coexistence de la révélation divine et de la raison humaine, qu'est-ce que le rationalisme, sinon, avec l'affirmation catholique de la seconde nature, la *négation* de la première, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame l'unité divine dans la trinité des personnes, qu'est-ce que l'unité de Dieu du déisme, sinon, avec l'affirmation catholique de la première moitié du dogme, la *négation* de la seconde, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame la nature à la fois divine et humaine du Christ, qu'est-ce que la théorie rationaliste, qui ne voit en lui que l'homme, sinon, avec l'affirmation catholique de la seconde nature, la *négation* quant à la première, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame la coexistence de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, qu'est-ce que le naturalisme, sinon, avec l'affirmation catholique du premier, la *négation* du second, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame la coexistence de la Providence et de la liberté, de l'action de Dieu et de l'action de l'homme, qu'est-ce que les théories fatalistes, sinon, avec l'affirmation catholique du premier dogme (sans désignation de cause), la *négation* quant au second, c'est-à-dire RIEN? Qu'est-ce d'un autre côté que le stoïcisme ou la théorie de la liberté humaine exclusive, sinon, avec l'affirmation catholique du second dogme, la *négation* quant au premier, c'est-à-dire RIEN?

A côté du catholicisme, qui proclame l'identification de l'intérêt de tous et de l'intérêt de chacun dans la morale universelle ou le sacrifice réciproque de soi-même aux autres, produisant le bonheur commun, qu'est-ce que les théories épicuriennes de l'intérêt individuel, sinon, avec l'affirmation catholique (mutilée) du second terme, la *négation* quant au premier, c'est-à-dire RIEN?

Nous pourrions ainsi passer en revue toutes les idées, toutes les doctrines humaines, et pour chacune d'elles, nous aboutirions invariablement à la même conclusion. Enfin, pour nous résumer d'un mot, à côté du catholicisme, qui affirme l'existence d'esprits célestes, nature intermédiaire entre Dieu et nous, comme toutes les créatures matérielles le sont entre l'atome et nous, et la chute de certains d'entre eux, la création, la chute de l'homme, cause originelle du mal; sa réparation, la sanction des vertus et des vices par les récompenses et les peines d'une autre vie, la morale, le dogme, le culte, et la discipline, ou l'unité libre de tous les hommes dans la communauté d'une doctrine une et immuable quoique incessamment progressive, embrassant tous les temps, tous les lieux, tous les êtres, à côté de cela, dis-je, qu'est-ce que le scepticisme ou le rationalisme, qui les nie? Une simple *négation*, c'est-à-dire RIEN.

Aussi Leibnitz dit-il : « J'ai trouvé que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent; mais non pas tant en ce qu'elles nient. Les formalistes comme les platoniciens et les aristotéliciens ont raison de chercher la source des choses dans les causes finales et formelles; mais ils ont tort de négliger les efficientes et les matérielles, et d'en inférer, comme faisait M. Henri Morus en Angleterre et quelques autres platoniciens, qu'il y a des phénomènes qui ne peuvent être expliqués mécaniquement. Mais de l'autre côté les matérialistes, ou ceux qui s'attachent uniquement à la philosophie mécanique, ont tort de rejeter les considérations métaphysiques, et de vouloir tout expliquer par ce qui dépend de l'imagination... Les deux partis ont raison pourvu qu'ils ne se choquent point. » (LEIBNITZ. *Lettre à M. Rémond*, 10 janvier.)

C'est ce que Pascal reconnaît aussi, en disant : « Quand on veut reprendre avec utilité et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose (car elle est vraie ordinairement de ce côté-là), et lui avouer cette vérité. Il se contente de cela parce qu'il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. Or on n'a pas honte de ne pas tout voir; mais on ne veut pas s'être trompé; et peut-être que cela vient de ce que naturellement l'esprit ne peut se tromper dans le côté

qu'il envisage, comme les appréhensions des sens sont toujours vraies. » (*Pensées de Pascal*, ch. 19, § 29.)

« Chaque chose est vraie en partie, et fausse en partie. La vérité essentielle n'est pas ainsi; elle est toute pure et toute vraie. Ce mélange la déshonore et l'anéantit. » (*Pensées*, art. 10, § 48.)

Lactance ne fait donc que constater un fait visible et palpable lorsqu'il prouve aux philosophes que le christianisme n'est que l'ensemble, le corps de doctrine qui unit, coordonne, relie et synthétise les vérités éparses au fond de tous leurs systèmes. « C'est, dit-il, parce que les philosophes n'ont pu établir ce corps de doctrine, qu'ils ont pu méconnaître la vérité. Ce n'est pas qu'ils n'aient vu et développé la plupart des choses dont ce corps de doctrine est composé; mais chacun d'eux les a énoncées et établies d'une manière différente : aucun d'eux ne les a liées ensemble, en rapprochant les causes des effets et les principes des conséquences; tous se sont livrés à la passion aveugle et insensée de contredire... S'il y avait eu parmi eux quelqu'un assez sage et assez éclairé pour rassembler toutes les vérités éparses et les rédiger en un seul corps, sa doctrine eût été entièrement conforme à la nôtre; mais cela ne pouvait être fait que par celui qui eût possédé la véritable science; et la véritable science est uniquement le partage de ceux que Dieu lui-même a daigné instruire (38). »

La véritable science en effet c'est l'absolu, l'infini. L'infini c'est Dieu. Dieu seul peut donc communiquer à l'homme l'absolu ou lui-même : et l'homme, en conservant objectivement ce dépôt sacré, ne saurait se l'assimiler complétement ici-bas, où il reste borné par les conditions limitatives de l'organisme, de l'espace et du temps; il se rapproche incessamment de ce but, mais sans jamais l'atteindre. Voilà pourquoi ce corps de doctrine, patrimoine un, indivis et inaliénable, de la société catholique ou de l'Eglise, ne peut être compris et rédigé par aucun homme, quel qu'il soit, mais par l'Eglise elle-même, qui en développe éternellement la formule sans jamais en épuiser ou en changer le sens.

## IX. — Le catholicisme comprend tout universellement.

Nous avons montré que l'unité spirituelle existe et ne peut exister que dans le catholisme;

Qu'elle y subsiste immuable, indestructible, et permanente, depuis l'origine du monde sans aucune interruption;

Qu'elle est vraiment universelle ou catholique, en ce qu'elle consiste, non dans la profession d'une doctrine exclusive de toutes les autres, mais dans la coordination, l'unité, la synthèse de toutes les idées, de toutes les doctrines possibles, maintenues invariablement indivises dans la conception infinie, qui les embrasse et les renferme toutes sans en exclure aucune, et prises dans l'unité absolue, qui les universalise et en forme un tout homogène et complet;

Qu'en dehors de cette unité spirituelle catholique il n'y a rien que la négation, l'exclusion, qui, rompant l'unité de cette communauté spirituelle, particularise ce qu'elle a universalisé, décompose ce qu'elle a synthétisé, et reproduit ainsi en parcelles brisées, en lambeaux déchirés, les mêmes idées, les mêmes doctrines, mais scindées de leur ensemble, ayant dès lors tous leurs rapports déplacés ou supprimés, et devenant de vérité absolue, infinie qu'elle était, une idée finie, relative, c'est-à-dire incomplète et fausse en tout ce qu'elle exclut et nie.

Nous avons vu que le nom même de catholicisme et sa définition officielle, unanimement reçue depuis dix-neuf siècles consécutifs, expriment de la manière la plus expresse et la plus formelle cette notion essentielle et fondamentale du catholicisme.

Cette pensée est celle des Pères de l'Eglise. Ainsi, pour en citer un exemple, dans ses *Stromates*, saint Clément d'Alexandrie part de ce principe que le catholicisme est le syncrétisme, l'unité, la synthèse de toutes les vérités contingentes et partielles professées par

(38) *De vita beata*, lib. VII, n. 7, p. 669.

les hommes avant et depuis la venue du Christ. Appliquan, ce principe à ce qui est antérieur à sa venue terrestre, il montre que tout ce qui l'a précédé, tant la loi mosaïque que la philosophie grecque, sont au christianisme ce que les vérités partielles sont à l'ensemble de toutes les vérités. C'est pourquoi il exhorte les Grecs à laisser la philosophie pour embrasser l'Evangile, qui renferme, dit-il, tout ce qu'ils possèdent, plus la synthèse, l'unité de toutes ces vérités particulières.

Les docteurs les plus modernes n'ont pas méconnu cette notion radicale du catholicisme, et nous la retrouvons presque chez tous. « La vraie religion, dit l'un d'eux, est *le sommet et le perfectionnement des religions fausses ;* elle reunit en elle tout ce qui est resté isolément de bon et de vrai dans chacune d'elles; et, de la même manière, *le symbole catholique est* en grande partie *la combinaison de vérités séparées, que les hérétiques ont partagées entre eux*, partage qui a été la source de leurs errements. De sorte que par le fait, si un homme religieux était élevé dans l'athéisme, ou dans une forme quelconque de l'hérésie à laquelle il fût vivement attaché, et qu'il ouvrît ensuite les yeux à la lumière de la vérité, il passerait de l'erreur à la vérité *non en perdant ce qu'il avait, mais en gagnant ce qu'il n'avait pas encore. Il ne serait pas dépouillé, mais enrichi;* la mortalité serait absorbée par sa nouvelle vie (39). »

Enfin c'est là l'enseignement textuel du seul catéchisme de toute la chrétienté, le *Catéchisme du concile de Trente,* qui dit : « L'Eglise est catholique ou universelle parce que dès le commencement du monde elle a existé, se développant de plus en plus chaque jour, et qu'elle ne finira qu'avec le monde. Sous la loi de nature, sous la loi de Moïse, comme sous la loi ecclésiastique, c'était toujours la même Eglise de Dieu, une, sainte, fondée sur Jésus-Christ, la pierre angulaire, puis sur les prophètes et sur les apôtres. Elle est universelle quant aux dogmes et aux moyens de salut... Toutes les autres sectes ou religions diverses ont abandonné quelqu'une de ses croyances ou de ses pratiques. On peut lui appliquer avec une vérité parfaite ce que Grotius, dans son livre *De la Vérité de la religion chrétienne,* dit du christianisme comparé aux diverses branches ou formes du paganisme ou de la philosophie humaine : *Inter paganos non defuerunt qui dixerint singula quæ religio christiana habet universa* (40). » Ainsi, selon l'enseignement même du catéchisme, le catholicisme est l'UNIVERSALISATION des vérités PARTICULARISÉES dans chacun des systèmes, chacune des sectes religieuses ou philosophiques de l'antiquité ou de l'ère moderne, et l'*unification* de leurs *diversités.*

Dira-t-on que, ce principe admis, il n'y a plus entre toutes les communions, entre toutes les doctrines religieuses ou philosophiques qu'une différence du plus au moins ? Pour reprendre, par exemple, la comparaison de de Maistre, le catholicisme, représenté, je suppose, par 50 dogmes positifs, l'Église grecque par 48, le protestantisme par 25 et les divers systèmes philosophiques par 20, 15, 10, 5, 2, 0, il y a entre eux la proportion de vérité que représentent ces chiffres : ils ont moins de vérité que le catholicisme, c'est possible, mais on ne peut pas dire précisément qu'ils soient dans l'erreur, puisqu'en définitive le catholicisme croit lui-même tout ce qu'ils croient. — Rien de plus superficiel et de plus puéril que ce raisonnement. En effet, ce qui constitue la vérité, ce ne sont pas seulement les parties qui la composent, mais encore et surtout l'unité qui les relie et en forme un tout homogène et concret; de même que dans le corps humain ce n'est pas chaque membre, chaque organe pris en particulier et séparé de tout le reste qui constitue la vie, mais bien l'unité qui relie toutes ces parties et en fait un ensemble indivisible. Divisez, isolez, coupez ces parties, jetez ici les artères et les veines, là les entrailles, les os, les muscles et les nerfs, plus loin les poumons, le cœur et la tête, et vous n'aurez qu'un cadavre en lambeaux, bien qu'il n'y ait pas un atome de ce corps d'anéanti. Il en est ainsi de la vérité : ce qui fait son essence c'est l'unité indivisible par laquelle toutes ses parties sont reliées, coordonnées et forment un tout. Scindez, déplacez, supprimez chacune

(39) *Tracts fort the Times*, n. 85, p. 75, dans l'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne*, par Newman, ch. 1er, sect. 3, § 8.
(40) Traduction Doney, t. I, p. 218, notes du chap. 10.

de ces parties, et ce n'est pas plus alors la vérité qu'un corps coupé en morceaux n'est la vie.

Ces morceaux, ce sont toutes les idées, les doctrines, les opinions humaines prises en dehors de l'unité spirituelle, dans laquelle seule elles ont leur critérium, leur raison d'être et leur principe de certitude. En effet, si, comme dit Vincent de Lérins, « le catholicisme comprend en réalité toutes choses universellement, » il n'est plus possible de croire, d'affirmer, de savoir quoi que ce soit, dès qu'on se place en dehors du *consensus* commun de sa doctrine. C'est là précisément ce qui a lieu à la lettre, dans toute la rigueur du mot, et quiconque nie cette révélation, ce *consensus* commun, qui s'impose à sa raison comme à sa foi, quiconque en appelle *contre lui* à sa raison propre, à sa conscience individuelle, à son jugement privé, celui-là nie et anéantit par cela seul à l'instant le principe même de certitude sur lequel reposent la raison, la conscience, le jugement humain. La preuve en jaillira palpable et flagrante au chapitre suivant.

Les rationalistes incrédules sont, il faut l'avouer, d'étranges logiciens. Quand, héritier direct de Luther, de Zwingle et de Calvin, Descartes, vint poser comme base de toute certitude la doctrine du moi, qui, sous la plume si profondément métaphysique de Kant, aboutit à la démonstration mathématique de l'impuissance radicale de la raison humaine à rien affirmer, rien prouver, rien savoir hors de l'ordre empirique (41) ; quand, dis-je, l'Europe entière se passionne pour la théorie du libre examen exclusif, d'où sont sortis le paupérisme et la contradiction universels dans l'ordre religieux, moral, intellectuel et pratique, qu'ont fait ces rationalistes, que font-ils ? Ils reculent devant leur propre principe, ils le nient; et chaque rationaliste rejette comme contraire au sien tel système émané cependant de cette raison individuelle, source unique, arbitre souverain, selon lui, de toute vérité. Eh bien ! puisqu'ils manquent d'audace, c'est à nous d'en avoir, c'est à nous, catholiques, de reprendre leur principe et de le pousser jusqu'à ses dernières conséquences, en l'universalisant. Alors on verra, non sans quelque étonnement peut-être, que ce principe a pour conclusion suprême la nécessité absolue de cette doctrine commune et universelle qui concilie et identifie en elle toutes les doctrines; on verra que, sans cette conciliation de toutes les idées humaines dans le catholicisme, le principe même du libre examen et du jugement privé est radicalement impossible, puisque chacun, ne pouvant l'affirmer en lui qu'en le niant dans les autres, il se nie lui-même jusque dans sa propre affirmation.

Aussi bien, le moment est venu de montrer tout entière l'incroyable fécondité du catholicisme. Il se manifeste comme communion spirituelle, comme *consensus* commun opposé à l'individualisme ; et c'est là en effet le point d'où nous sommes partis. Mais parce qu'il n'y a rien et qu'il ne peut rien y avoir en dehors de lui, il contient en soi son principe contraire, sa négation, et en partant de l'individualisme le plus complet, il aboutit encore à la même communauté spirituelle une et indivise. C'est ce que nous allons montrer.

### X. — Le principe de la conscience, de la raison et du jugement individuels ne peut exister en dehors du catholicisme.

Le bien, le vrai, le juste pour chaque homme c'est ce qu'il sent et juge ainsi dans sa conscience, dans son intelligence et dans sa volonté, plus ou moins droits, plus ou moins éclairés. Il est même impossible qu'il en soit autrement. Comment en effet ce que je sens, ce que j'estime être le bien, le bon, le juste et le vrai, ne serait-il pas pour moi le bien, le bon, le juste et le vrai ? Puis-je faire que je ne sente pas ce que je sens, que je ne comprenne pas ce que je comprends, en un mot, que je ne sois pas ce que je suis ?

Tous les raisonnements, toutes les démonstrations, toutes les preuves, à plus forte raison toutes les contraintes morales, intellectuelles ou physiques, n'aboutiront jamais à

(41) *Critique de la raison pure.*

rien changer à ce fait primitif de la conscience humaine. Tout raisonnement, toute démonstration, toute preuve l'implique même nécessairement, et n'est fondée que sur lui : car, dès que vous cherchez à me persuader, à me convaincre, vous supposez par là même précisément ce jugement particulier par lequel je puis donner ou non mon adhésion à vos idées. Qu'un enseignement, une réflexion, une étude nouvelle me fasse passer d'un sentiment à un sentiment contraire, d'une doctrine à une doctrine opposée, d'une volonté à une volonté inverse, ma conviction changera, mais le principe de jugement privé en vertu duquel le bien, le vrai et le juste consistent dans ce que j'estime être le bien, le vrai et le juste, ce principe ne variera pas d'un iota, et restera toujours invariablement le même. A toutes les objections, à tous les reproches qu'on pourra m'adresser, je répondrai : comment voulez-vous que je juge autrement que selon mon sentiment, ma conscience, ma pensée? Et cette réponse est sans réplique.

Me direz-vous que je ne dois point croire à mon jugement privé? Mais je vous demanderai en vertu de quoi vous pensez que je ne dois point y croire; si ce n'est précisément en vertu de votre jugement privé, à vous. Si le jugement privé est réellement à vos yeux une erreur, pourquoi croyez-vous au vôtre, qui nie la légitimité de la conscience individuelle? S'il est une vérité, pourquoi ne voulez-vous pas que je croie au mien, qui affirme cette légitimité? Tous les sophismes s'écroulent devant ce dilemme infranchissable. En vain objecteriez-vous que ce n'est pas en vertu de votre sens particulier, mais en vertu soit d'un fait, soit d'une croyance collective, soit d'une révélation, que vous niez le jugement privé. Mais ce fait, cette croyance collective, cette révélation, vous ne les admettez, vous ne pouvez les admettre que par ce que vous avez personnellement jugé qu'ils étaient la vérité. C'est donc toujours, en vous comme en moi, un jugement privé qui est la source primitive et la base de vos sentiments, de vos pensées, de vos actes. Nier la conscience individuelle, c'est vous refuser de croire à quoi que ce soit, pas plus à cette négation qu'au reste : et cela par la raison toute simple que c'est se nier soi-même en tant qu'être moral, intelligent et libre

Mais prenez garde, ne vous arrêtez pas ici au milieu du chemin comme les rationalistes incrédules, et poussez jusqu'au bout la logique de leur principe. Si vous croyez à la conscience, à la raison, au jugement individuels pour vous, vous devez nécessairement y croire aussi pour tous les autres. Car de deux choses l'une : ou la conscience est l'expression du bien, de la vérité, de la justice, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, votre principe croule et s'anéantit dans sa base, vous ne pouvez plus croire à votre conscience, à votre raison, à votre jugement individuels; vous ne pouvez plus rien affirmer, rien savoir. Si elle l'est, au contraire, elle l'est pour tous les autres hommes comme pour vous; vous ne pouvez pas plus nier, rejeter, contredire ce qu'elle exprime en Pierre, Jacques et Paul, en chacun des hommes enfin, que ce qu'elle exprime en vous-même.

Vous voilà donc, en vertu de votre propre principe, dans la nécessité absolue d'admettre à la fois et en même temps toutes les décisions du sens privé, et de les admettre toutes simultanément, sans qu'elles puissent jamais se contredire, s'exclure ou se nier l'une l'autre Car, remarquez-le bien, tout sentiment qui en nierait ou en exclurait un autre nierait et exclurait par là même la conscience individuelle, d'où cet autre émane au même titre que lui; toute pensée qui en contredirait ou en nierait une autre contredirait et nierait par cela seul la raison individuelle, d'où celle-ci émane au même titre qu'elle; toute volonté qui en exclurait une autre exclurait par là même le sens privé, le moi, d'où cette autre émane au même titre qu'elle.

Ne dites pas que cette conciliation du jugement privé avec lui-même est impossible, car c'est déclarer impossible, irrationnel et contradictoire le principe de jugement privé, seule base primordiale de certitude, comme nous l'avons prouvé; c'est anéantir la conscience et la raison humaine, puisque, ne pouvant plus dès lors affirmer la certitude du jugement individuel dans l'un qu'en le niant dans l'autre, il se nierait lui-même jusque dans sa propre affirmation. Or vous ne pouvez évidemment admettre cette légitimité du jugement

personnel en chaque homme que dans une doctrine commune et universelle qui, renfermant, conciliant, identifiant en elle toutes les doctrines particulières, enlève ainsi tout ce par quoi elles peuvent se limiter, se contredire, s'exclure et se nier réciproquement; vous ne pouvez l'admettre que dans l'Eglise, la société spirituelle où, tous professant cette doctrine une, indivise et commune, chaque jugement individuel aboutira nécessairement à la même conclusion; vous ne pouvez l'admettre enfin que dans la conception catholique telle que nous l'avons développée dans les cinq chapitres précédents.

Cette conciliation pouvait sembler irrationnelle, et par conséquent le principe du jugement privé à jamais perdu, dans les procédés de l'ancienne logique, qui reposait tout entière sur ce principe que les contraires s'excluent radicalement, et qu'entre deux choses contradictoires on ne saurait adopter l'une qu'en rejetant l'autre. Ce principe est vrai en ce sens qu'on ne peut affirmer d'une même chose et sous le même rapport le pour et le contre, le oui et le non : par exemple que la terre tourne autour du soleil et qu'elle n'y tourne pas, que l'homme est esprit et qu'il n'est pas esprit, qu'il a une personnalité et qu'il n'en a pas; cet argument, base de la méthode mathématique, n'est au fond que celui-ci : toute négation n est qu une négation, c'est-à-dire rien. Mais cet axiome logique est complétement faux compris en ce sens que l'identité exclut la différence, et réciproquement : en d'autres termes, qu'une chose ne peut pas être opposée à elle-même; car au contraire ce fait d'opposition dans le principe et d'antagonisme dans le rapport est la loi la plus générale, disons mieux, la seule générale que nous connaissions. Ainsi, qu'est-ce que la loi de gravitation qui régit les corps, sinon l'opposition harmonique de deux forces contradictoires, la force centripète et la force centrifuge, dont le principe se retrouve dans toutes les combinaisons de la matière par la double électricité positive et négative, dans tous ses composés par la statique et la dynamique? Qu'est-ce que l'homme, sinon l'opposition ici-bas toujours inharmonique de deux forces contradictoires, l'esprit et le corps, le sacrifice et la personnalité, dont l'antagonisme radical est si souvent et si magnifiquement décrit par saint Paul? Qu'est-ce enfin que la loi universelle des êtres, sinon l'opposition constitutive de deux contradictoires, l'unité et la diversité, la substance et le mode, le collectisme et l'individualité, l'identité et la distinction, l'infini et la limite? Aussi le dernier et le plus profond des rationalistes, Hégel, a-t-il complétement renversé l'ancienne méthode logique qui confondait la contradiction dans les termes avec l'antinomie ou l'opposition du principe à lui-même. Il l'a fait en prouvant que la raison est précisément au contraire la faculté de comprendre (*cum-prehendere*) les contradictoires ou antinomies, de les unir et de les identifier dans un même concept, la faculté suprême qui concilie les différences et efface les contradictions; en montrant que la vérité n'existe qu'autant qu'elle est saisie complétement dans l'unité concrète qui comprend et relie tous les moments, toutes les faces, toutes les expressions particulières qu'elle peut revêtir, mais que chaque moment isolé, chaque face particulière, chaque abstraction de cette unité est l'erreur en ce qu'il est entaché d'exclusion et de négation, car, comme dit Spinosa, *omnis determinatio est negatio.*

Or c'est là précisément ce que vient faire le catholicisme.

Le principe du jugement privé ne pouvant être vrai pour vous qu'autant qu'il l'est pour tous, vous voilà, en vertu de votre propre principe, forcé d'admettre comme vrai, bon et juste, tout ce que les autres hommes admettent comme tel, et de poser pour premier axiome : « Tout ce que chaque homme sent, tout ce qu'il comprend, tout ce qu'il veut, est bien et vérité, » puisqu'il ne peut sentir, comprendre et vouloir qu'en vertu du jugement privé, règle et criterium de toute certitude.

Mais si tout sentiment est bon et vrai par cela seul qu'il est, il s'ensuit qu'un sentiment qui en nie, contredit ou exclut un autre, peut être un bien et une vérité relatifs, en tant qu'il est véritablement l'expression d'une conscience individuelle, mais qu'il est aussi un mal et une erreur en tant qu'il contredit, exclut et nie un autre sentiment, pensée ou volonté qui existe non moins réellement dans une autre conscience individuelle.

Si toute idée, toute pensée est bonne et vraie par cela seul qu'elle est, il s'ensuit qu'une pensée qui en nie, contredit ou exclut une autre, quoique pouvant être un bien et une vérité relatifs en tant qu'elle est véritablement l'expression d'une raison individuelle, se trouve être aussi un mal et une erreur en tant qu'elle contredit, exclut et nie une autre pensée, sentiment ou volonté qui est également le résultat d'une raison individuelle.

Si toute volonté est bonne et vraie par cela seul qu'elle est, il s'ensuit qu'une volonté qui en nie, contredit ou exclut une autre, quoique pouvant être un bien et une vérité relatifs en tant qu'elle est l'expression du sens personnel de l'un, se trouve en même temps être un mal et une erreur en tant qu'elle contredit, exclut et nie une autre volonté, pensée ou sentiment qui n'est pas moins véritablement le produit du sens privé, du moi de l'autre.

De là nécessairement ce second axiome : « Le mal et l'erreur sont ce par quoi les sentiments, les pensées et les volontés de l'homme se limitent, se contredisent, s'excluent et se nient; le bien et la vérité sont ce par quoi les sentiments, les pensées et les volontés s'unissent, se concilient, s'harmonisent et s'identifient. »

En d'autres termes, le bien et la vérité consistent en l'UNIVERSALISATION, l'*unification* des vérités particularisées dans chacune des idées, chacune des doctrines humaines, comme le mal et l'erreur dans la PARTICULARISATION, la *pluralisation* de la vérité, une, commune et indivise en chacune des idées, chacun des systèmes produits par le jugement privé exclusif. Or, c'est là littéralement et mot pour mot, comme on l'a vu, la définition même du *Catéchisme du concile de Trente*, la formule officielle du catholicisme, qui est « tout ce qui est, comprend tout universellement, » et n'exclut que la négation, la contradiction et l'exclusion : sentiment ou amour universel, qui concilie et identifie en lui tout sentiment, tout amour; pensée universelle, qui harmonise et identifie en elle toute pensée, toute pratique, qui concilie et identifie en elle toute volonté, toute pratique. Avions-nous raison de dire qu'en partant de l'individualisme le plus radical, du principe même du jugement privé, on aboutissait, comme conclusion suprême, à la nécessité absolue de cette doctrine commune et universelle qui concilie et identifie en elle toutes les doctrines particulières ? à cette communauté spirituelle une et indivise dans laquelle seule toutes les idées individuelles ont leur critérium, leur raison d'être et leur certitude, parce qu'elle contient en elle tout ce que l'homme peut aimer, comprendre et pratiquer ?

## XI. — COMMENT LA MÉTHODE PROTESTANTE ET RATIONALISTE N'EST QU'UNE PARTICULARISATION TRONQUÉE DE LA MÉTHODE CATHOLIQUE.

Nous l'avons assez démontré, le catholicisme est la doctrine universelle, qui contient et renferme en elle toutes les doctrines, toutes les idées qu'il est possible d'émettre et de concevoir ; la doctrine universelle, dans laquelle seule la conscience, la raison et le jugement individuels ont leur principe, leur raison d'être et leur critérium de certitude, parce qu'en dehors d'elle il n'y a rien et ne peut rien y avoir que la rupture, la négation, et par suite la division, la contradiction de la vérité, infinie et vivante, dont elle est l'indivisible unité. Voilà pourquoi il est écrit : « Hors d'elle point de salut », parce que hors d'elle en effet il n'y a plus que le néant et la mort.

En quoi donc la méthode protestante et rationaliste des trois derniers siècles est-elle une erreur et une hérésie? Uniquement en ce qu'elle particularise sa pensée au lieu de l'universaliser. En ce que, inconséquente et infidèle à son propre principe, elle n'a eu ni le courage ni la vertu de le pousser jusqu'au bout, s'arrêtant au milieu du chemin et, par un renversement de toute logique, niant dans l'un ce qu'elle affirmait dans l'autre, et coupant dès lors l'indivise et universelle vérité en autant de lambeaux mutilés qu'il y a d'hommes. En effet, dès qu'il est posé en principe que le jugement individuel est la source, le moyen et le critérium de toute vérité, il faut l'admettre, non pas de l'un à l'encontre de l'autre, de celui-ci à l'exclusion de celui-là, mais de tous sans exception ; car un principe est le même partout, il ne saurait être faux et vrai en même temps, et le nier d'un seul c'est le

nier de tous, comme l'affirmer d'un seul c'est l'affirmer de tous. S'il est incontestable que, abandonné à lui seul, le jugement individuel aboutit d'homme à homme et jusqu'en chaque homme lui-même aux choses les plus opposées et les plus contradictoires, il fallait tout simplement en conclure, comme l'a fait du reste le philosophe qui a clos pour jamais l'ère protestante et rationaliste, Hégel, que ces contraires, ces antinomies, loin de se nier, de se limiter et de s'exclure, ne sont au fond que les moments divers, les faces successives, les expressions particulières d'une seule et même pensée, d'une seule et même vérité universelle qui efface les apparentes contradictions, comprend, concilie et identifie en elle les différences en unissant toutes les raisons individuelles à la Raison absolue et infinie, c'est-à-dire à la Raison même de Dieu. Il fallait en conclure que toutes les vérités relatives des sens privés ne sont plus qu'erreurs si elles ne viennent se coordonner et s'unifier dans la vérité absolue; car, comme dit saint Cyrille de Jérusalem (42), « l'erreur varie à l'infini, tandis que la vérité est une, simple et uniforme. » Alors la méthode protestante et rationaliste rentre purement et simplement dans la méthode catholique, ou plutôt elle n'est qu'une seule et même chose avec elle.

Or, comme le remarque en même temps Hégel après Spinosa, c'est l'abstraction qui, en brisant l'unité indivise de la vérité universelle, crée l'exclusion, la négation, c'est-à-dire l'erreur, qui fait que les résultats du jugement particulier abandonné à lui-même deviennent opposés et contradictoires. Pour effacer ces contradictions et concilier ces différences, il faut donc, comme Kant l'avait déjà démontré pour ainsi dire mathématiquement, abandonner la voie de l'abstraction, ce qu'il nomme la raison pure, et rentrer dans la méthode concrète et vivante du catholicisme, dans la raison pratique. C'est en effet en procédant par l'abstraction que la méthode rationaliste sépare l'intelligence ou la pensée du sentiment et de l'action, scindant l'homme en lui-même, comme elle le scinde de ses semblables par le protestantisme ou la rupture de la société spirituelle, et méconnaissant la réalité concrète des choses comme elle en méconnaît l'unité. Dans la société spirituelle qui en est la formule vivante, la méthode catholique au contraire maintient indivisiblement unies toutes les faces de la vie humaine par sa doctrine, qui est à la fois et en même temps action-sentiment-idée. C'est en procédant par abstraction que la méthode rationaliste rompt l'unité du genre humain, isole et sépare l'homme de l'homme, en prenant exclusivement son point d'appui dans l'être particulier, c'est-à-dire contingent, variable et borné; brise ainsi l'indivisibilité de la vie et conclut à l'individualisme, à l'égoïsme, à la désassociation absolue, au scepticisme universel. La méthode catholique au contraire constitue en tout l'unité, l'indivisibilité de la vie, en reliant l'homme à l'homme, l'humanité à Dieu, et concluant à une croyance commune et à la solidarité universelle, comme on l'a vu plus haut.

Qu'est-ce donc que la méthode catholique? Rien autre chose que la méthode protestante ou rationaliste elle-même, moins seulement l'abstraction, c'est-à-dire la scission, la rupture en vertu de laquelle les disciples de Luther, de Zwingle et de Calvin, nièrent toutes les croyances de ces prétendus réformateurs, comme ceux-ci avaient nié le catholicisme; en vertu de laquelle Kant vint nier cette raison spéculative que Descartes avait prétendu établir en niant en fait toute autre autorité que le moi. Cette abstraction est la source de la négation et de l'exclusion, qui est le caractère formel de toute erreur et de toute hérésie, comme Pascal le remarquait déjà en ces termes : « Il y en a plusieurs qui errent d'autant plus dangereusement, qu'ils prennent une vérité pour principe de leur erreur. Leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais de suivre une vérité à l'exclusion d'une autre. Il y a un grand nombre de vérités, et de foi et de morale, qui semblent répugnantes et contraires, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable. ***La source de toutes les hérésies est l'exclusion de quelques-unes de ces vérités;*** et la source de toutes les objections que nous font les hérétiques est l'ignorance de quelques-unes de nos vérités. Et d'ordinaire il arrive que, ne pouvant concevoir le rapport de deux vérités opposées, et

(42) 18e Catechèse, § 1.

croyant que l'aveu de l'une renferme l'exclusion de l'autre, ils s'attachent à l'une, et ils excluent l'autre. » Pascal le prouve ensuite, par deux exemples historiques où l'hérésie « croit qu'on ne peut admettre l'une des vérités sans exclure l'autre, » qu'ils sont orthodoxes en ce qu'ils admettent, et hérétiques seulement en ce qu'ils nient et ce qu'ils excluent, tandis que « la foi catholique comprend et joint ensemble les deux vérités qui semblent opposées (43). »

Qu'est ce que la méthode catholique? Rien autre chose que la méthode protestante ou rationaliste *universalisée.* Elle réalise en effet pour toutes les idées en général ce que Wolf disait de chaque idée en particulier : « L'idée n'est qu'une pluralité d'impressions ramenées à l'unité. » Le principe qui constitue le fond et l'essence de la méthode rationaliste ne date pas en réalité de Descartes, mais de la naissance même du catholicisme, ainsi que lui contemporain de l'humanité et vieux comme le monde. Il se trouve nettement formulé dès le début de l'Evangile de saint Jean (44). Le *Cogito, ergo sum*, de Descartes, est copié presque mot à mot dans les Soliloques de saint Augustin et dans les traités de saint Anselme ; et les Pères et les docteurs de l'Eglise depuis saint Justin, Origène et saint Clément d'Alexandrie jusqu'à saint Thomas, Bossuet et Fénelon, les Papes et les conciles, comme Léon X et l'un des conciles de Latran, ont tous proclamé la légitimité, l'inviolabilité, la sainteté de la conscience et de la raison humaines, bien plus hardiment et surtout bien plus profondément que ne l'ont jamais fait Descartes et les rationalistes modernes. Le catholicisme, dit-on, repousse le jugement privé, la raison individuelle. Erreur grossière ! Lui seul en admet le principe et toutes les conséquences sans exclusion de l'un par l'autre. En effet, tandis que parmi les rationalistes chacun contredit, rejette et nie le jugement privé, la raison individuelle de ses adversaires, et qu'il offre ainsi le spectacle monstrueux de la raison se niant éternellement elle-même, le catholicisme, au contraire, ne repousse que la contradiction, la négation par laquelle chaque jugement privé contredit et nie tous les autres, et présente depuis deux mille ans bientôt le phénomène prodigieux de milliards de jugements individuels concordant tous en une seule et même conclusion toujours identique. Il ne souffre pas qu'aucun jugement privé nie et contredise les autres. Sans doute : mais qu'est-ce, sinon sauvegarder incessamment le principe même du jugement privé? Il ne souffre pas qu'aucun jugement privé contredise et nie ce jugement commun et collectif, qui n'est lui-même que l'ensemble de tous les jugements individuels, élevés ainsi à leur seconde puissance : mais qu'est-ce sinon repousser ce par quoi les sentiments, les pensées et les volontés humaines s'excluent et se nient, c'est-à-dire l'erreur, le mal, et maintenir ce par quoi ils concordent et s'identifient, c'est-à-dire le bien et la vérité. Enfin il ne souffre pas que la raison humaine, soit privée, soit commune, contredise la Raison divine, le Verbe incarné, idéal suprême, critérium absolu, en qui seul s'efface et disparaît à jamais toute exclusion, contradiction et négation, parce que seul il est l'infini. Aussi toute discussion entre les hommes peut se réduire, en définitive au dialogue suivant :

*Le catholique.* Quels sont les moyens qui nous ont été donnés pour connaître ce qui est vrai, juste et bien ?

*Le rationaliste.* C'est la conscience, la raison, le jugement de l'homme.

*Le catholique.* De quel homme ? de vous ?

*Le rationaliste.* Non pas de moi seulement, mais de vous, de Pierre, de Jacques, de Paul, en un mot de tous les hommes.

*Le catholique.* Vous n'avez donc pas le droit de nier aucune des croyances de ceux qui ne pensent pas comme vous.

*Le rationaliste.* Pourquoi ?

*Le catholique.* Parce que ces croyances étant précisément en eux le résultat de la conscience, de la raison et du jugement de ceux qui les professent, les nier ce serait nier le principe même du sens intime d'où elles émanent.

(43) *Pensées*, II[e] partie, art. 17, § 13.
(44) *Joan.* II, 9.

*Le rationaliste.* Ce n est pas le principe de ce jugement privé que je nie, mais seulement la décision, l'idée qu'elle émet par leur bouche.

*Le catholique.* C'est-à-dire qu'à votre avis leur jugement privé se trompe.

*Le rationaliste.* Sans doute.

*Le catholique.* Mais, à leur avis, c'est votre jugement et non pas le leur qui se trompe. Entre vous qui jugera ?

*Le rationaliste.* La vérité, l'évidence.

*Le catholique.* Doucement. Mais c'est encore le jugement de chacun de vous qui jugera de ce qu'est la vérité et l'évidence. Pour eux la vérité et l'évidence c'est telle croyance ; pour vous c'est la croyance contraire. Vous le voyez, la question reste toujours la même ! Entre vous qui jugera ?

*Le rationaliste.* Les faits, l'histoire, en un mot toutes les preuves que comporte le sujet.

*Le catholique.* Prenez garde, nous tournons toujours dans le même cercle. Qui jugera les faits, l'histoire, toutes les preuves dont vous parlez ? Le jugement de chacun, toujours lui. D'après le leur, il n'est pas un fait, pas un acte de l'histoire, pas une preuve d'aucun genre qui ne démontre péremptoirement et sans réplique leur croyance, qui est, je suppose, le catholicisme. D'après votre jugement, c'est précisément tout l'inverse. Toujours la même question : Entre vous qui jugera ?

*Le rationaliste.* Qui voulez-vous qui puisse juger ?

*Le catholique.* Qui ? mais rien de plus simple, vous et eux tout ensemble.

*Le rationaliste.* Et comment ?

*Le catholique.* N'avez-vous pas dit que l'arbitre, et le juge de tout ce qui est vrai, juste et bien, c'est la conscience, la raison et le jugement de l'homme, non pas les vôtres seulement, mais ceux de Pierre, Jacques, Paul, en un mot de tous les hommes.

*Le rationaliste.* Oui.

*Le catholique.* Eh bien ! la seule doctrine où la conscience, la raison et le jugement de milliards d'hommes aient toujours été d'accord depuis deux mille ans sans interruption, c'est le catholicisme, en qui seul s'harmonisent et s'identifient, comme nous l'avons démontré, tous les sentiments, toutes les idées et toutes les volontés que l'homme peut avoir

Comme nous le disions déjà dans la préface de notre *Dictionnaire des conversions*, la méthode catholique n'est autre chose que la communauté spirituelle elle-même mise en pratique et faite institution. En effet, elle pose pour critérium le consentement mutuel, l'adhésion commune des hommes à la Pensée, à la Raison même de Dieu, principe, moyen et fin de toute vérité, et repousse comme le mal et l'erreur tout jugement particulier qui en nie un autre, et qui, se séparant ainsi de ce consentement commun, en rompt et brise l'unité. Cette méthode, qui ne se retrouve complète ni dans l'antiquité ni dans l'ère moderne, constitue l'essence même du catholicisme, qui place la vérité dans une croyance commune, déposée au sein de la société spirituelle et professée par tous ses membres dans tous les âges et dans tous les lieux sans interruption, et qui n'est que le développement successif dans l'espace et dans le temps d'une doctrine immuable et éternelle, rayonnement, communication, incarnation vivante du Verbe, c'est-à-dire de la Pensée, de la Raison de Dieu même. La croyance commune de chacune des sociétés ou églises particulières est représentée par un délégué ou évêque, élu de tous, et chacun de ses délégués réunis en concile constituent la représentation de la croyance commune de toutes les sociétés ou églises particulières, en même temps que la croyance commune à toute la société spirituelle de chaque siècle est celle de toute la société qui l'a précédé dans les siècles antérieurs. De là une solidarité, une communauté spirituelle qui, non-seulement relie les hommes dans l'unité d'un seul et même sentiment, d'une seule et même pensée, d'une seule et même vie, et en fait un seul et même esprit dans un seul et même corps, mais encore relie l'homme à Dieu lui-même en cette société et par cette société spirituelle dans laquelle il est immanent, et dont il est le principe, le centre et le but.

Le catholicisme n'est donc pas seulement la doctrine renfermant en elle toutes les doctrines, toutes les idées qu'il est possible à l'homme d'énoncer et de concevoir, c'est encore une société réelle et vivante, embrassant dans son sein tout ce qui est et tout ce qui peut être, et en dehors de laquelle aucune société n'est possible.

En effet, d'après sa propre définition, l'Eglise ou la communauté spirituelle embrasse non-seulement l'humanité de tous les lieux et de tous les âges depuis l'origine du monde jusqu'à la consommation des siècles, mais encore l'humanité dans l'autre vie comme sur cette terre. Contenant à la fois l'espace et l'infini, le temps et l'éternité, le relatif et l'absolu, elle embrasse non-seulement toute l'humanité dans sa double vie terrestre et céleste, mortelle et immortelle, mais encore toutes les créatures spirituelles d'une autre nature, et Dieu lui-même, centre, principe et fin de cette universelle communauté. Et cette société à la fois divine, angélique et humaine, n'a qu'un seul et même esprit, une seule et même loi, une seule et même vie.

Jamais la société universelle n'a été et ne saurait être conçue sous un idéal plus magnifique, sous un aspect plus grandiose que dans cette notion de l'Eglise, qui n'est que la notion même de la société, dans son sens absolu. La communauté spirituelle ou l'Eglise a donc trois faces correspondant à sa triple position dans le temps et dans l'éternité : — Eglise triomphante dans la société des justes au ciel et dans la possession complète de Dieu ; — Eglise militante sur la terre et dans les luttes laborieuses de la formation génésiaque de l'homme ; — Eglise souffrante dans les épreuves de sa réhabilitation pour ceux qui sont morts dans une certaine violation de sa loi.

Or ces trois sociétés n'en font qu'une à jamais indivisible, dont tous les membres sont solidaires.

## XII. — Comment les incrédules, quoique nécessairement apologistes involontaires, peuvent rester incrédules. — Conclusion.

Si tout ce que nous avons précédemment démontré est incontestable, s'il n'existe réellement dans le monde qu'une seule doctrine, une seule communauté spirituelle, le catholicisme, dans laquelle toutes les autres sont renfermées comme les parties dans le tout, les négations dans l'affirmation, le néant dans la vie, d'où peut donc naître l'incrédulité ? D'une seule chose, de la liberté. de la volonté humaine. En effet, il ne suffit pas de savoir pour vouloir, au contraire on ne sait que selon qu'on veut. Ce que nous nommons l'évidence n'est pas, comme on le suppose d'ordinaire, un point fixe et invariable qui ne change qu'autant que l'objet change lui-même, c'est pour nous, au contraire, en dehors de la révélation, un point éternellement mobile qui se déplace et se modifie selon les incessantes modifications de la volonté et du cœur de l'homme. Ce point éternellement mobile, tourne, il est vrai, comme nous l'avons montré, dans un point éternellement fixe, le catholicisme.

Le verbe ou la pensée, dans l'homme comme en Dieu, n'est point un principe premier, il est fils. « Notre verbe, dit saint Augustin, est conçu par amour, soit du Créateur, soit de la créature, soit pour l'immuable vérité, soit pour les choses du monde périssable. » Et il appelle la pensée, le verbe humain, fils du cœur, *filius cordis*. L'Écriture sainte atteste en mille endroits cette filiation de l'intelligence. *L'homme de bien*, dit l'Evangile, *tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur ; et le méchant en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur ; car la bouche parle de la plénitude du cœur.* (*Luc.* VI, 5; *Matth.* XII, 34, 35.) Ce grand principe, qu'on retrouve dans l'*Imitation* et que Vauvenargues exprimait ainsi : « Les grandes pensées viennent du cœur ; » ce principe, dis-je, a été reconnu par tous les grands philosophes chrétiens ou rationalistes, anciens ou modernes.

« Quiconque, dit saint Clément de Rome, veut chercher la vérité par lui-même est induit en erreur, car il conclut du visible à l'invisible ; *ses inclinations se réfléchissent dans ses conceptions,* de sorte que *le résultat de ses réflexions n'est autre chose que l'extrait de ses désirs.* C'est ce qui fait que les systèmes philosophiques sont si différents les uns des autres. Les philosophes confondent aussi la conséquence de leurs maximes avec la vérité,

tandis que toutes les conséquences s'écroulent quand le principe est faux. C'est pourquoi il faut se borner à croire les prophètes. » (Hom. 1, 2, c. 10.)

Dans son *Novum organum* Aph. 49), François Bacon pose le même principe. « La lumière de l'entendement humain, dit-il, n'est pas toujours une lumière *sèche*, pour me servir de l'expression d'Héraclite : elle n'est que trop souvent humectée par les infusions de notre volonté et de nos affections ; et voilà pourquoi *nos connaissances sont ordinairement tellesque le cœur les désire ;* car nous croyons bien facilement ce que nous souhaitons être véritable. » Après avoir montré toutes les vérités que l'homme repousse par suite de l'empire de la volonté sur l'intelligence, Bacon conclut : « En un mot, la volonté agit sur l'entendement et l'influence en une infinité de manières qui sont souvent imperceptibles. »

Descartes représente également l'intelligence comme engendrée par le cœur ou la volonté, et Laromiguière a démontré scientifiquement cette vérité en prouvant que toute idée n'est jamais qu'un sentiment transformé.

« Comme nous ne sommes pas tout intelligence, dit J.-J. Rousseau, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentiments purement spéculatifs ; et, cela posé, je pense qu'il se pourrait bien faire qu'il fût puni pour n'avoir pas cru...

« La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne. » (J.-J. Rousseau. *Lettre à M*** Bourgoin*, 15 janvier 1769.)

La vérité ressemble à un monument gigantesque dont aucun œil humain ne saurait embrasser l'ensemble. Chacun de nous le contemple à un point de vue et sous une perspective diverse : l'un de l'orient, l'autre de l'occident ; celui-ci du nord, celui-là du midi ; l'un d'en haut, l'autre d'en bas ; celui-ci de face, celui-là de profil. Tel spectateur est placé de loin, tel autre de près, tel l'admire à l'éclat du jour, tel l'entrevoit dans l'ombre de la nuit. Chacun ne regarde qu'un détail, une pierre, un fronton, un portique, une frise : encore ne l'aperçoit-il que sous un rayon, sous un angle borné comme la vue de son esprit.

L'habitude, l'éducation, les préjugés, l'intérêt, la passion, le pays, le siècle où l'on vit, un incident, un atome, décident le plus souvent et du point de vue qu'on adopte et du détail monumental où l'on s'arrête. L'homme ne pouvant embrasser à la fois et en même temps tous les aspects, toutes les faces de l'édifice qui est infini, parce que lui-même est un être fini, il en embrasse seulement un coin, un angle qui correspond à ses prédispositions morales, intellectuelles et pratiques, s'y cantonne, s'y retranche, et ne veut rien voir au delà. Pour lui, la vérité, c'est-à-dire l'édifice tout entier, est là et rien que là ; et comme chaque homme diffère de tous ses semblables par ses prédispositions morales, intellectuelles et pratiques, soit natives, soit acquises, chacun voit un détail différent sous un point de vue divers, prétendant que cet angle visuel est le plan d'ensemble et cette pierre la totalité du monument.

Telle est la situation de l'esprit par rapport à la vérité.

En cela les hommes ressemblent encore à une immense multitude, qui, campés sur tous les points du globe, ne verraient chacun que l'horizon particulier, le lieu qu'il habite, et en concluraient chacun que ce lieu, cet horizon est le monde tout entier.

Le mal ou l'erreur, avons-nous dit, c'est ce par quoi les sentiments, les pensées, les volontés de l'homme s'excluent, se limitent, se contredisent et se nient ; le bien ou la vérité est ce par quoi les sentiments, les idées et les volontés s'unissent, s'accordent et s'identifient.

Or, le premier élément de la contradiction, de l'exclusion, de la négation, c'est le moi, la personnalité humaine elle-même ou ce fait par lequel chaque individu sent, pense et veut d'un sentiment, d'une pensée et d'une volonté qui lui sont propres et particuliers. Aussi Pascal disait-il : « Le moi est haïssable. Il a deux qualités : il est injuste en soi en ce qu'il se fait centre de tout ; il est incommode aux autres en ce qu'il veut les asservir ; car chaque moi est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres. Chacun tend à

soi. Cela est contre tout ordre : il faut tendre au général ; et la pente vers soi est le commencement de tout désordre, en guerre, en politique, en économie, etc. Quiconque ne hait point en soi cet amour-propre et cet instinct qui le porte à se mettre au-dessus de tout, est bien aveugle, puisque rien n'est si opposé à la justice et à la vérité. Car il est faux que nous méritions cela ; et il est injuste et impossible d'y arriver, puisque tous demandent la même chose. » Rien de plus profond que cette remarque de Pascal. En effet, chacun s'attachant à son sentiment, à sa pensée, à sa volonté personnels, exclut et nie par cela même le sentiment, la pensée, la volonté de tous les autres, et les exclut d'autant plus, qu'il s'attache davantage à son sens propre. Or, l'iniquité et l'erreur consistent précisément dans cette exclusion, qui a pour résultat cet antagonisme et tous ses effroyables résultats.

Quel est le remède à cet état de choses, sinon celui que le Christ lui-même nous a enseigné, en disant : « *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il* RENONCE A SOI-MÊME, *qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.* » (*Matth*. XVI, 24; *Marc*. VIII, 34; *Luc*. IX, 23.) Le renoncement à soi-même, dont la croix est le symbole et le signe, et le Christ est le type parfait, voilà donc quelle est la voie suprême pour faire disparaître toute contradiction, toute négation, toute exclusion, et partant toute erreur et tout mal sur la terre. En effet, renoncer à soi-même c'est renoncer à son sens privé, à sa pensée particulière, à sa volonté propre, et sentir, penser, vouloir du sentiment, de la pensée et de la volonté de tous ses frères, partant faire disparaître ce par quoi les sentiments, les idées et les volontés des hommes s'excluent, se contredisent et se nient

On sait que ce renoncement à soi-même, à son sentiment propre, à sa pensée particulière, à sa volonté personnelle, était la base des institutions monastiques, et jusqu'à quel point il fut professé et pratiqué depuis dix-neuf siècles sans interruption, et l'est encore aujourd'hui.

Est-ce là, comme on l'a dit si niaisement, l'abdication et le suicide de la personnalité humaine? Tout au contraire, la personnalité humaine s'élargit, s'agrandit, se multiplie en proportion qu'elle vit en un plus grand nombre d'autres personnalités et vit de leur vie. D'ailleurs, l'acte par lequel elle renonce à elle-même est l'acte le plus élevé et le plus complet de personnalité. Perd-on la faculté d'aimer parce qu'on aime tous les êtres et Dieu, qui les embrasse et les contient tous? Perd-on la faculté de penser parce qu'on pense de la pensée de tous les êtres intelligents et de celle de Dieu, qui est la pensée infinie? Perd-on la faculté de vouloir parce qu'on veut de la volonté de tous les êtres droits et libres et de celle de Dieu, qui est la spontanéité absolue? Evidemment non ; mais on décuple, on centuple au contraire sa faculté d'aimer, de connaître et de vouloir, c'est-à-dire sa vie. Tandis qu'on annulle au contraire ses facultés, on se suicide moralement, intellectuellement et personnellement en voulant vivre exclusivement en soi-même, on abdique sa personnalité et sa vie précisément en voulant vivre en eux. Aussi le Christ, après avoir commandé à chacun de nous de renoncer à soi-même, ajoute-t-il aussitôt : *Car celui qui voudra se sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi et de l'Evangile se sauvera. En effet, que servirait à un homme de gagner tout le monde et de se perdre soi-même.* » (*Marc* VIII, 35, 36; *Matth*. XVI, 25, 26; *Luc*. IX, 24, 25.)

Après avoir démontré, dans les sept chapitres qui précèdent celui-ci, pourquoi les incrédules sont nécessairement apologistes involontaires du catholicisme, nous venons d'expliquer succinctement, dans ce dernier, comment les apologistes involontaires peuvent rester incrédules. Notre tâche est ainsi complétement remplie, et nous ne saurions mieux la clore qu'en élevant notre esprit et notre cœur vers Celui à qui nous avons demandé de l'inspirer, et en répétant avec le Psalmiste ces belles et consolantes paroles : DIEU EST AU MILIEU DE SES ENNEMIS : *Dominus in medio inimicorum* (*Ps*. CIX.)

Puissent-ils eux-mêmes le comprendre, et bientôt cette magnifique unité spirituelle dont l'Europe du moyen âge n'était qu'un premier germe, renaîtra plus profonde, plus indestructible, et plus vaste, pour embrasser le monde!

# DICTIONNAIRE

DES

# APOLOGISTES INVOLONTAIRES.

## A

AARON. Nous trouvons dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux et Jean Reynaud l'article suivant, écrit par ce dernier, et qui confirme pleinement les récits de la Bible au sujet d'Aaron.

« Aaron était le frère de Moïse ; il fut consacré par ce prophète, et institué grand pontife du peuple juif. Dans presque toutes les circonstances où les livres juifs nous le représentent, il se trouve dans la compagnie de son frère, et joue un rôle tout à fait secondaire. Moïse était bègue, et il en résultait pour lui une assez grande difficulté pour s'exprimer : de sorte qu'Aaron, qui avait la parole facile, marchait avec lui et lui servait d'interprète lorsqu'il avait à s'adresser soit à Pharaon, soit à la multitude. Quant au caractère particulier d'Aaron, on peut juger, d'après divers récits de la Bible, qu'il était, à l'opposé de celui de Moïse, fort doux et fort peu énergique...

« Un jour deux des fils d'Aaron, Nadab et « Abiu, ayant commis une faute dans la « manière de présenter l'encens, tombèrent « morts au sein du tabernacle : » terrible leçon donnée au peuple de la stricte fidélité avec laquelle devaient être suivis les préceptes divins transmis par Moïse. Aaron semblait disposé à se plaindre; mais Moïse lui dit : « Le Seigneur m'a dit : Je dois être « sanctifié dans ceux qui m'approchent, et « glorifié devant le peuple. » Aaron entendit ceci, rapporte le *Lévitique*, et il se tut. Moïse, appelant deux de ses cousins, leur ordonna de prendre les corps tels qu'ils étaient, et de les jeter hors du camp sans sépulture; puis, s'adressant à Aaron et à ses fils : « Prenez « garde, leur dit-il, de ne pas découvrir « votre tête, et de ne pas déchirer vos vête« ments, de peur que vous ne mouriez, et « que la colère de Dieu ne s'élève contre le « peuple. » Au contraire, il leur ordonna de rassembler les restes de la chair des victimes et d'en faire un festin; mais le malheureux père, enseveli dans sa douleur, était incapable d'y prendre part. Moïse étant revenu vers eux, et s'apercevant que son ordre n'avait pas été ponctuellement suivi par Aaron, se disposait aux reproches; mais Aaron le prévenant : « La victime pour le « péché, dit-il, a été offerte aujourd'hui, et « l'holocauste a été présenté devant le Sei« gneur; mais pour moi il m'est arrivé ce « que vous savez. Comment aurais-je pu « manger de cette hostie avec un esprit « abattu d'affliction? » Et devant ce langage si touchant de résignation et de douceur, ce fut à Moïse à se taire à son tour. Il entendit ces paroles, dit l'Ecriture, et il les reçut...

« Nous n'insisterons pas davantage sur les autres événements de la vie d'Aaron, qui se rattacheront naturellement à la vie de Moïse, dont il était le coadjuteur et en quelque sorte le satellite. Nous ferons de même à l'égard du pontificat, dont Aaron fut le premier anneau; nous aimons mieux en parler à l'article des institutions de Moïse. Aaron, aussi bien que son illustre frère, fut privé du bonheur d'entrer dans la terre promise. Les livres juifs présentent cela comme ayant été le châtiment du peu de foi qu'ils avaient montrée tous deux dans la promesse de Dieu lorsqu'il prit l'engagement de leur fournir miraculeusement dans le désert l'eau qui leur était nécessaire. La mort du grand pontife est rapportée d'une manière mystérieuse. Lorsque la troupe des Hébreux fut arrivée dans le pays d'Edom, elle fit demander le libre passage aux habitants. Mais les Edomistes ayant refusé d'obtempérer à cette demande, et menacé même de s'opposer à main armée au passage des tribus, les Juifs tournèrent autour du pays pour continuer leur route vers Chanaan. Ce fut à cet endroit, au voisinage de la montagne de Hor, que Dieu fit connaître à Moïse qu'il était temps qu'Aaron mourût. Ils montèrent donc tous deux sur la montagne avec Eléazar, fils d'Aaron; et Aaron y étant mort, Moïse revêtit de ses habits sacerdotaux Eléazar, et revint avec lui dans le camp, qui prit à cette occasion le deuil pendant trente jours.

« Aaron avait trois ans de plus que Moïse; il mourut, selon la chronologie juive, à l'âge de cent vingt-trois ans, dans le milieu du

XV^e siècle avant Jésus-Christ. On compte quatre-vingt-six grands prêtres depuis lui jusqu'à l'époque où, le temple ayant été détruit par les Romains, le culte juif cessa d'être rigoureusement pratiqué suivant les ordonnances du *Lévitique*. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 1 et 2, art. *Aaron*, par J. Reynaud.)

ABARIM, « montagne de l'Arabie d'où Moïse vit la terre promise. Elle était à l'orient du Jourdain, vis-à-vis Jéricho, dans le pays des Moabites. » (DIDEROT, *Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*, art. *Abarim*.)

ABBAYE. Sous ce titre l'*Encyclopédie nouvelle* contient l'article suivant, de Pierre Leroux, qui est une apologie complète du régime monastique et des ordres religieux, surtout si l'on y joint les articles S. BENOÎT et BÉNÉDICTINS, qui le suivent :

« *Abbaye*. Monastère d'hommes qui a pour supérieur un abbé, ou de filles qui a pour supérieure une abbesse. Il se prend aussi pour les bâtiments d'un monastère de ce genre.

« La vie chrétienne monastique commença en Orient au III^e siècle. Les moines égyptiens vivaient trente ou quarante ensemble dans une même maison, et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère. Chaque monastère comprenait par conséquent depuis douze cents jusqu'à seize cents moines. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans un oratoire commun. Chaque monastère avait un abbé pour le gouverner; chaque maison, un supérieur ou prévôt; et chaque dizaine de moines, un doyen. Tous les moines d'une contrée ou d'une province reconnaissaient un seul chef, et s'assemblaient avec lui pour fêter la Pâque, quelquefois jusqu'au nombre de cinquante mille. Quand la vie monastique commença à se répandre en Europe, au V^e, et surtout aux VI^e et VII^e siècles, tout monastère eut son abbé comme en Orient. Mais chaque abbaye était indépendante, et soumise seulement à son évêque. Comme les abbayes avaient souvent des terres et des fermes éloignées, on y envoyait des moines pour en avoir soin; ils y bâtissaient des oratoires et observaient la vie régulière sous la conduite d'un prieur nommé par l'abbé. On nomma ces petits monastères *celles*, *prieurés* ou *obédiences*. La réforme de Cluny, au X^e siècle introduisit un nouveau gouvernement pour ceux qui s'y soumirent. L'ordre de Cluny ne voulut avoir qu'un seul abbé; toutes les maisons qui en dépendirent n'eurent que des prieurs, quelque grandes qu'elles fussent. Les fondateurs de l'ordre de Cîteaux, aux XI^e et XII^e siècles, donnèrent au contraire des abbés à tous les nouveaux monastères, et voulurent qu'ils s'assemblassent tous les ans en chapitre général, pour voir s'ils étaient uniformes et fidèles à observer la règle. Ils conservèrent une grande autorité à Cîteaux sur les quatre abbayes qu'on appelait ses quatre premières filles (la Ferté, Pontigny, Clairvaux, et Morimond), et à chacune d'elles sur les monastères de sa filiation; en sorte que le supérieur de l'une présidât à l'élection des abbés des autres, et qu'il pût même, avec le conseil de quelques abbés, les destituer s'ils le méritaient.

« On voit quel est le sens précis du mot *abbaye*. Nous expliquerons avec plus d'étendue au mot MOINE l'origine et le progrès de la vie monastique, et au mot COUVENT l'organisation des monastères sous le rapport de la discipline. Nous avons seulement voulu montrer ici ce que c'étaient, dans l'origine, que les abbayes du moyen âge, et l'esprit qui a présidé à leur fondation. Le meilleur moyen de le faire comprendre serait de décrire une de ces premières abbayes du VI^e siècle à l'imitation desquelles il s'en fonda ensuite dans toute l'Europe. Nous prendrons par exemple la description que fait Cassiodore de son monastère de Viviers, dans la Calabre. On sait qu'après avoir été chancelier du roi Théodoric, et avoir occupé les plus hautes fonctions qui restaient encore à la noblesse romaine, écrasée sous l'invasion des barbares, Cassiodore, dans sa vieillesse, se retira dans ce monastère au moment de la chute de l'empire des Goths en Italie. C'était en 538, quelques années avant la fondation des monastères de Sublagne et du mont Cassin par saint Benoît, avec la règle duquel les institutions de Cassiodore ont d'ailleurs le plus grand rapport.

« La situation du monastère de Viviers, « écrit Cassiodore à ses moines, vous invite « et vous engage à préparer pour les étrangers et pour les pauvres bien des soulagements. Vous avez des jardins arrosés de « plusieurs canaux et le voisinage du petit « fleuve Pellène, qui est fort poissonneux, « et qui a cela de commode que vous ne devez pas craindre d'inondation de l'abondance de ses eaux, quoiqu'il en ait assez « pour n'être pas à mépriser. On a su le « conduire, pour votre commodité, partout « où l'on a jugé cela nécessaire. Il suffit « pour arroser vos jardins et pour faire « tourner les moulins de votre monastère; « il est pour ainsi dire entièrement dévoué « à tous les services de votre maison. Vous « avez aussi la mer au bas du couvent, et « vous pouvez y pêcher commodément en « plusieurs façons. Vous avez encore des « viviers pour y conserver en vie le poisson « de votre pêche; car j'ai fait faire, avec « l'aide de Dieu, de fort beaux réservoirs, « où une grande quantité de poisson peut « être renfermée. Je les ai fait creuser dans « la concavité de la montagne, de sorte que « le poisson qu'on y met ayant la liberté de « s'y promener, d'y prendre sa nourriture « ordinaire et de se cacher dans les creux des « rochers, comme auparavant, ne sent pas « qu'il est prisonnier. »

« Le monastère de Viviers était si vaste que son fondateur lui donne le nom de ville. Il se divisait en deux parties; car, outre les édifices destinés aux cénobites, il y avait sur une petite montagne, appelée Castelle, des cellules séparées comme autant d'ermi-

tages pour ceux qui aimaient le genre de vie des anachorètes. Chacun de ces deux monastères avait son abbé, mais une même clôture les renfermait.

« Outre donc la commodité des bâtiments, l'agréable vue, la beauté des jardins, les eaux, les canaux, les réservoirs remplis de poissons de mer, et les moulins dont nous venons de parler, Cassiodore avait fait faire des bains à l'usage des malades et des infirmes. Il avait pourvu son monastère d'horloges solaires et de clepsydres ; on y voyait aussi des lampes perpétuelles, dont les écrivains de ce temps parlent avec admiration, et dont on ne connaît pas bien aujourd'hui la composition. Mais ce qu'il y avait de plus admirable, c'était la riche bibliothèque, où rien n'avait été épargné ni pour le choix des livres, ni pour la beauté des manuscrits, ni pour les ornements de la couverture et de la reliure.

« Il fallait de grands revenus pour l'entretien de ce monastère. Cassiodore eut soin de le doter fort richement ; il lui laissa une partie considérable de ses biens. Comme plusieurs vassaux en dépendaient, il ordonna à ses religieux et aux abbés qui les gouvernaient un soin extrême d'instruire les paysans qui étaient leurs sujets, de veiller sur leurs actions, de détruire leurs habitudes superstitieuses, et de les assembler souvent dans le monastère pour leur donner une règle de vie.

« Quant à la règle des moines eux-mêmes et aux occupations des abbayes, nous en avons des peintures fort détaillées dans plusieurs écrivains de cette époque, et en particulier dans les *Institutions* mêmes de Cassiodore. Nous nous étendrons davantage sur ce sujet à l'article de saint Benoît (*Voy.* BENOÎT, BÉNÉDICTINS), en faisant connaître l'esprit de la règle de ce saint. Nous dirons seulement ici que la vie des moines était partagée entre le chant, la lecture et le travail manuel. Il y avait sept heures différentes destinées à chanter les psaumes pendant la journée, depuis les laudes du matin jusqu'aux nocturnes ou veilles de la nuit. Cassiodore fait assez connaître de quel sentiment les instituteurs de la vie monastique étaient pénétrés en établissant la psalmodie. « Pendant « le silence de la nuit, dit-il dans un traité « spécial qu'il composa sur le chant ou la « musique, la voix des hommes éclate dans « le chant, et, par des paroles chantées avec « art et mesure, elle nous fait retourner à « celui de qui la divine parole est venue « pour le salut du genre humain. Il ne se « forme qu'une seule voix de tant de per- « sonnes qui chantent, et nous mêlons notre « musique avec les louanges de Dieu que « chantent les anges. » Saint Benoît dit presque les mêmes choses. Pendant la journée on entremêlait quelquefois le chant avec la lecture, faite en commun, des Ecritures ou des Pères, et particulièrement de Cassien. Les moines devaient employer le reste de leur temps soit à l'étude, dont les écrivains profanes n'étaient nullement exclus, soit au travail de corps. Entre tous les travaux des moines, Cassiodore donnait la préférence à celui de transcrire des livres ; il n'y a point d'éloges qu'il ne prodigue à cet art : « Que le dessein en est beau ! s'é- « crie-t-il ; que l'assiduité à écrire est loua- « ble ! Quoi ! prêcher aux hommes de la « main seule, faire la guerre au démon par « la plume et l'encre ! Satan reçoit autant « de blessures qu'un habile copiste écrit de « paroles du Seigneur. Sans sortir de sa « place, il parcourt les provinces par le « moyen de ses ouvrages, qui se répandent « en divers endroits. Son travail est lu dans « les lieux saints ; les peuples en entendent « la lecture, et ils apprennent par là à se « convertir et à servir Dieu avec un cœur « pur. » Outre les écrivains ou copistes, que Cassiodore appelle *antiquitaires*, il établit parmi ses moines des correcteurs ou réviseurs, pour relire les manuscrits, et il les prie dans ses *Institutions* de ne rien corriger qu'après avoir consulté les gens habiles. Il veut aussi que dans les corrections qu'ils feront, ils imitent la main de l'écrivain du manuscrit, afin que rien n'en gâte la beauté ; enfin, pour encourager à ce travail ceux qui en étaient chargés, il leur dit : « Considérez « que ce qui vous est confié est l'utilité « commune des Chrétiens, le trésor de l'E- « glise et la lumière des âmes. » Après l'art d'écrire, Cassiodore n'en estima point de plus conforme à l'état de ses religieux que celui de relier les livres, de les couvrir et d'en enrichir la couverture, afin que le dehors même répondît à la beauté des écrits qui étaient renfermés au dedans. Quant à ceux des moines qui se trouvaient peu propres à l'étude, Cassiodore leur marque certaines lectures à faire et les occupe le reste du temps à des travaux corporels. « Si, dit-il, « un tempérament froid qui glace le sang « des veines, comme parle Virgile, empêche « quelques-uns des frères de devenir savants « dans les lettres sacrées et dans les sciences « humaines, il faut qu'après avoir acquis « une science médiocre ils prennent pour « eux ce que dit le même poète : *Que les « champs me plaisent, et les ruisseaux qui « arrosent les plaines.* En effet ce n'est pas « une occupation contraire à la vie monas- « tique que de cultiver les jardins, de la- « bourer la terre, et de se réjouir de l'abon- « dance des fruits qu'on recueille. Ne lisons- « nous pas dans le psaume CXXVII : *Vous vi- « vrez des travaux de vos mains, et ainsi vous « serez heureux.* »

« On voit que dans ces premières abbayes de l'Europe la vie des moines, bien que dirigée vers la contemplation, avait en même temps pour but la santé, l'activité de l'esprit et une douce quiétude. Leur nourriture devait, d'après la règle, être frugale, mais salubre et nécessaire. Il en était de même de leurs vêtements, qui étaient les communs de leur époque. Saint Benoît et ses premiers imitateurs ne paraissaient pas avoir voulu plus de mortification qu'ils n'en jugeaient nécessaire pour la vie continente qu'ils

avaient adoptée. Du reste, la charité, quand les moines avaient occasion de l'exercer, leur était recommandée par le premier des devoirs : « Recevez et logez les pèlerins et « les voyageurs avec toutes choses, dit Cas-« siodore à ses frères et aux abbés qui les « gouvernaient ; faites l'aumône, revêtez les « nus, donnez du pain à ceux qui ont faim. » Il ajoute que ceux à qui l'abbaye donnera l'hospitalité devront être nourris avec un soin même recherché, et qu'on leur servira des viandes même délicieuses. Un chapitre entier de son *Institution* est adressé aux religieux chargés du soin des malades, comme il y en a aussi un dans la règle de saint Benoît. Non-seulement Cassiodore veut que les infirmiers servent avec dévouement les malades, mais il souhaite encore qu'ils se rendent très-habiles dans la médecine et la pharmacie, et pour cela il leur prescrit les livres tant grecs et latins qu'ils doivent lire.

« Telle était donc la règle et le but de l'institut de Cassiodore. Sans doute les premières abbayes n'étaient pas toutes aussi riches et aussi policées que celle-là ; mais on retrouve dans la règle de saint Benoît, que tous les moines de l'Occident adoptèrent et qui devint le code universel de la vie monastique, les deux traits principaux que nous venons de signaler dans les *Institutions* de Cassiodore, savoir, la culture des lettres et le travail corporel. Il semble même que saint Benoît se soit appliqué surtout à détourner ses enfants de cette contemplation oisive qui avait produit tant de mal dans les monastères de l'Asie. Il recommandait le travail des mains ; et ce n'était point, comme dans l'Egypte, un travail léger de vannerie, plus propre à servir de délassement que d'occupation : celui auquel devaient s'appliquer les enfants spirituels de saint Benoît, c'étaient les rudes ouvrages de la campagne et les détails fatigants de l'exploitation des terres.

« Ce principe utile, une fois naturalisé dans l'ordre de Saint-Benoît, s'est étendu à toutes les dérivations qu'il a produites. De cette tige inépuisable sortirent surtout deux branches non moins fécondes qui en conservèrent la séve et l'esprit, Cîteaux et Clairvaux. Peut-être les fondateurs eux-mêmes ne prévoyaient-ils pas alors combien cette politique sage deviendrait utile à leurs successeurs. L'Europe d'un bout à l'autre était couverte de forêts incultes inutiles à leurs propriétaires ; on établissait volontiers ces fervents reclus au milieu des bois ; on leur livrait du terrain à discrétion, et même, en le leur abandonnant un des principaux embarras du donateur était de savoir comment ils pourraient s'y loger. Mais quand par obéissance pour leur règle ces moines laborieux eurent abattu les arbres et défriché des espaces immenses, on fut étonné d'y trouver une source inépuisable de richesses, qu'on ne se serait jamais avisé d'y soupçonner. Les abbayes se gardèrent bien d'en tarir le cours ; elles ne songèrent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichements ; et il en résulta pour la société en général un bien que personne n'avait prévu.

« Autour de ces essaims infatigables que le désir de gagner le ciel appliquait si fructueusement aux choses de la terre, se fixaient avec leurs familles les ouvriers qui les aidaient dans leurs exploitations, ceux qui y étaient indispensablement nécessaires pour l'exercice du peu d'arts alors connus, et les marchands qui en distribuaient le produit, autant que le permettaient la difficulté des routes et l'ignorance des principes ainsi que des avantages du commerce. En peu de temps il se formait des colonies nombreuses que l'amour du travail avait créées ; elles prospéraient dans le calme et dans l'abondance à l'abri de saint Benoît.

« Cette manière bien respectable de faire des conquêtes a policé, enrichi l'Allemagne, la Suisse et même tous les Etats florissants de nos jours en Europe ; elle y a donné naissance à plus de deux cents villes.

« Les abbayes, après avoir été une retraite contre les infortunes, devinrent une ressource contre la barbarie. Les Bénédictins ne se sont pas bornés à multiplier la subsistance des hommes et à les garantir des malheurs physiques : les soins de leur père, trop peu considéré dans ce vrai point de vue où il méritait d'être placé, se sont étendus jusqu'à la culture des esprits. Dans la décadence universelle des arts et des lettres, il leur prépara des asiles dans ses couvents ; il voulut que les études y fussent continuées et les sciences estimées. Presque toutes ces maisons furent des colléges, d'où il sortit des hommes aussi instruits, aussi illustres que le permettaient les conjonctures. Ils combattirent de toutes leurs forces la rouille affreuse qui commençait à s'étendre sur tout ce qui dépend du génie : ce sont eux qui nous ont conservé les plus beaux monuments de l'ancienne littérature. Incapables d'en profiter, par l'abâtardissement général des esprits, au moins ils ont su les copier fidèlement ; au milieu de la nuit affreuse où la grossièreté des barbares avait plongé le monde, ils nous ont transmis une partie des connaissances des siècles précédents ; sans eux, la lumière dont nous nous enorgueillissons ne se serait probablement jamais levée pour nous. » (*Encyclopédie nouvelle*, p. 6 à 8, art. *Abbaye*, par P. Leroux.) *Voyez* les articles ASCÈTES et CÉNOBITES, COUVENT, MONASTÈRE, MOINES et ORDRES RELIGIEUX.

ABEL. Nous empruntons le récit suivant de son histoire à J. Reynaud, qui accepte ainsi cette tradition de la Bible :

« Abel, suivant la nation juive, fut le second fils d'Adam ; tout ce que l'on sait de son histoire se trouve dans le quatrième chapitre de la *Genèse* de Moïse. Ce fut lui qui commença à élever et à rassembler des brebis, tandis que Caïn, son frère aîné, labourait et ensemençait la terre. Il offrait à Dieu les premiers nés de ses troupeaux, et Caïn lui offrait les fruits de la terre ; Dieu le regardait, mais ne regardait pas Caïn.

Caïn en fut jaloux, et, étant allé avec son frère dans la campagne il le tua. » (*Encyclopédie Nouvelle*, t. I, p. 20. art. *Abel*, par J. Reynaud).

ABRAHAM. Nous rapporterons d'abord les témoignages suivants des historiens païens qui confirment les récits de l'Ecriture sainte au sujet d'Abraham.

« A la dixième génération (après le déluge), dit Eupolème, dans une ville de la Babylonie appelée Camarine, et que quelques-uns nomment ville Ourienne, c'est-à-dire ville des Chaldéens, naquit Abraham, homme distingué par sa naissance et son avoir. Il découvrit l'astrologie et la science des Chaldéens, et s'adonnant à la piété il fut agréable à Dieu. Etant allé en Phénicie par l'ordre de Dieu, il y demeura, apprit aux Phéniciens les révolutions du soleil et beaucoup d'autres sciences, et se rendit agréable à leur roi. Dans la suite les Arméniens firent une expédition contre les Phéniciens, les vainquirent et firent prisonnier le neveu d'Abraham. Celui-ci alla avec ses esclaves au secours des vaincus, et s'empara de ceux qui avaient fait des prisonniers ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants. Des ambassadeurs étant venus le trouver pour lui demander le rachat des prisonniers, il n'insulta pas à leur malheur; mais ayant accepté des vivres pour ses esclaves, il rendit les captifs, fut reçu dans le temple de la ville d'Argarizin, c'est-à-dire montagne du Très-Haut, et Melchisédech, prêtre de Dieu et souverain du pays, lui fit des présents. Une famine étant survenue, Abraham alla en Egypte avec toute sa maison et s'y établit. Le roi d'Egypte épousa sa femme, parce qu'Abraham disait qu'elle était sa sœur. » Eupolème raconte ensuite, avec de plus grands détails, comment le roi ne put avoir commerce avec elle, et comment son peuple, et surtout sa maison, furent frappés de maladie. Ayant fait appeler des devins, ils déclarèrent que cette femme n'était pas veuve; le roi des Egyptiens reconnut ainsi qu'elle était l'épouse d'Abraham, et la rendit à son mari.

Artapane dit dans son *Histoire des Juifs*, qu'ils se nomment Hermiut, mot qui en grec signifie Juifs, et qu'on les appelle aussi Hébreux, du nom d'Abraham. « Celui-ci, dit-il, alla en Egypte avec tous ceux qui composaient sa maison, se rendit auprès du roi Pharéthon et lui enseigna l'astronomie. Y ayant demeuré vingt ans, il revint dans la Syrie; mais plusieurs de ceux qui étaient allés avec lui demeurèrent en Egypte, à cause de la fertilité du pays. »

Mélon, qui a écrit un ouvrage contre les Juifs, dit, à l'occasion du déluge, « qu'un homme qui en avait été préservé avec ses enfants se retira dans l'Arménie, après avoir été dépouillé de ses biens par les habitants de son pays. Ayant traversé les contrées intermédiaires, il arriva dans les montagnes de la Syrie, qui étaient désertes. A la troisième génération naquit Abraham, nom qui signifie *ami du Père*. Celui-ci, remarquable par sa sagesse, parcourut les déserts qui l'entouraient, et épousa deux femmes : l'une du pays et sa parente, l'autre esclave égyptienne. Celle-ci lui donna douze fils, qui, passant dans l'Arabie, divisèrent le pays entre eux et y régnèrent les premiers sur les indigènes. Voilà pourquoi jusqu'aujourd'hui douze rois des Arabes ont porté le même nom qu'eux. La première épouse lui donna un fils unique qui fut appelé Ris, et Abraham mourut de vieillesse. Ris eut de son épouse, qui était du pays, douze fils; le douzième se nommait Joseph; Moïse naquit à la troisième génération. »

Tel est le récit de Polyhistor. Plus loin, il ajoute : « Peu de temps après, Dieu ordonna à Abraham de lui immoler son fils Isaac. Abraham le conduisit sur une montagne, et prépara un bûcher sur lequel il plaça Isaac. Il était sur le point de l'immoler, lorsqu'il fut empêché par un ange qui lui montra un bélier pour le sacrifier. Abraham retira son fils du bûcher et immola le bélier. » (Eusèbe, *Prép. évang.*, IX, 17, 18, 19.)

Bérose parle en ces termes d'Abraham sans le nommer : « En l'âge dixième après le déluge, il y avait parmi les Chaldéens un homme fort juste et fort intelligent dans la science de l'astrologie. » Hécotée n'en parle pas seulement en passant, mais il a écrit un livre entier sur son sujet. Et nous lisons dans le quatrième livre de l'histoire de Nicolas de Damas les paroles suivantes. « Abraham sortit avec une grande troupe du pays des Chaldéens, qui est au-dessus de Babylone, régna en Damas, en partit quelque temps après avec tout son peuple, et s'établit dans la terre de Chanaan, qui se nomme maintenant Judée, où sa postérité se multiplia d'une manière incroyable, ainsi que je le dirai plus particulièrement dans un autre lieu. Le nom d'Abraham est encore aujourd'hui fort célèbre et en grande vénération dans le pays de Damas. On y voit un bourg qui porte son nom et où l'on dit qu'il demeurait. » (Josèphe, *Ant. jud.*, I, 7.)

Nous terminerons par l'article suivant de J. Reynaud (*Encyclopédie nouvelle*), non seulement conforme à la relation de l'Ecriture sainte, mais où il indique encore l'importance religieuse et historique des traditions hébraïques sur ce patriarche :

« Abraham est un des termes les plus importants de la tradition antique. Deux des plus grandes religions qui sont aujourd'hui sur le globe, le christianisme et le mahométisme, s'unissent à lui dans leur généalogie. Il est père d'Ismaël duquel sont nés les Arabes, et père d'Isaac, père de Jacob, duquel sont nées les douze tribus de la Judée. C'est un second Adam pour une moitié de la terre. Suivant la chronologie des livres juifs, il appartient à la huitième génération de la ligne sémitique; il est né 320 ans après le déluge; de sorte que, d'après les données de la *Genèse*, il aurait pu connaître Noé et les autres témoins du déluge. Le lieu dont, au dire de ses descendants, il est originaire, est très-important à remarquer : on y trouve

une confirmation de ce mouvement qui fait venir les populations d'orient en occident. Né parmi les Chaldéens, sur les bords de l'Euphrate, il quitta son pays, conduit, dit l'Ecriture, par la parole de Dieu, et se dirigea vers le pays de Chanaan, que ses descendants devaient habiter plus tard. Sa vie telle qu'elle nous est représentée dans les livres juifs est presque constamment nomade. Suivi de ses serviteurs et de ses nombreux troupeaux, et habitant sous la tente, il parcourait les contrées situées entre la Palestine et l'Egypte, et menait une existence assez semblable à celle que mènent encore de nos jours quelques chefs de tribus chez les peuples pasteurs. Homme riche et fort considérable, il recevait grand accueil des rois dont il traversait le territoire.

« La première femme d'Abraham est nommée Sara. D'après les paroles d'Abraham à Abimélech, qui, croyant Sara sa sœur, avait voulu l'enlever, il paraît qu'elle était effectivement la fille de son père, mais née d'une autre mère; en tous cas, elle n'était pas d'une souche étrangère à la sienne. N'en pouvant avoir d'enfants, il prit une seconde femme, qui était une esclave d'Egypte, mais qui, malgré la faveur de son maître, n'était guère, à ce qu'il paraît, considérée dans la maison que comme une concubine : elle se nommait Agar; son fils fut Ismaë , duquel sont nés les Arabes. Sara, après une longue stérilité, conçut également, et son fils fut Isaac, père des Juifs. Après la mort de Sara, Abraham prit une autre femme, nommée Kétura, dont il eut encore six enfants ; mais cette postérité n'est point aussi illustre que celle des deux aînés.

« Ce qui caractérise plus particulièrement Abraham au point de vue religieux, c'est que, suivant la théologie chrétienne, il fut le premier homme à qui depuis la catastrophe du déluge il fut donné d'entrer en communication directe avec Dieu. Les entretiens mentionnés dans la *Genèse* sont au nombre de six; mais ils paraissent avoir tous la même signification et se tenir constamment dans le même cercle : Dieu promet à Abraham de faire sortir de lui une grande nation et de lui donner pour patrimoine les fertiles contrées du pays de Chanaan et de la Palestine; il s'engage également à contracter une étroite alliance avec lui et tous ceux de sa postérité; mais nulle part il ne lui révèle une religion véritable, c'est-à-dire une loi civile et religieuse, comme celle qui fut plus tard donnée par Moïse au peuple juif dans le désert du Sinaï...

« L'exemple même d'Abraham sert admirablement à montrer le grand progrès que les enseignements formulés par Moïse, et plus tard par Jésus-Christ, ont fait faire aux idées humaines, en ce qui touche le juste et l'injuste... » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I<sup>er</sup>, page 27, article *Abraham*, par J. Reynaud.)

ABSOLUTION. La question qui forme le sujet de ce mot est traitée spécialement aux articles CONFESSION et PÉNITENCE, auxquels nous renvoyons, nous bornant à reproduire une partie de ce que l'*Encyclopédie nouvelle* de P. Leroux et J. Reynaud dit de l'absolution.

« L'absolution est la réhabilitation morale produite par le repentir. La nature humaine, avec la liberté dont Dieu l'a douée, est fréquemment exposée à commettre le mal; mais elle ne saurait contracter de liaison intime avec lui que par une pratique habituelle. Elle ne peut donc être affectée d'aucune dégradation essentielle, lorsque l'erreur dans laquelle elle est passagèrement tombée est suivie d'un sentiment sincère de douleur et d'un ferme retour vers l'amour du bien. Une lame brillante et sans tache ne se rouille pas pour avoir été plongée dans l'eau un seul instant : souvent même elle n'en ressort que plus saine, lorsque l'on profite de l'occasion afin de la nettoyer avec soin de ce qui s'était attaché après elle; mais si au contraire on l'abandonnait longtemps dans ce séjour, pour lequel elle n'a point été faite, elle serait exposée à y perdre toute sa netteté et toute sa force. Il en est de même de l'âme plongée dans le péché : le repentir l'essuie, et quelquefois la rend encore plus pure. L'idée de Dieu entraîne nécessairement avec elle l'idée d'une miséricorde infinie; or sa miséricorde serait assurément fort peu étendue si les conditions imposées à la vie humaine étaient telles, que les âmes pussent être passibles d'une damnation absolue pour un seul acte commis contre la loi. Une pareille conséquence ne résulte en aucune manière de la conception que notre raison se forme au sujet de la véritable nature du péché; et d'ailleurs il est bien certain que si le cours de notre existence terrestre était réellement un jeu d'une règle aussi dure, il ne se trouverait personne d'assez aventureux pour consentir à s'y engager volontairement. Si donc Dieu, en rendant l'âme humaine capable de tendre vers le bien par sa propre virtualité, l'a exposée par ce bienfait au danger de tomber parfois dans l'abîme du mal, il ne l'a pas créée cependant tellement inerte, qu'elle dût s'y perdre irrévocablement par une chute éternelle; mais, en lui donnant la liberté, il lui a donné en même temps le repentir, afin qu'elle pût à son gré remonter vers lui comme sur les ailes d'un ange. C'est donc par la pénitence, institution toute divine, que l'on peut gagner l'absolution, pardon pareillement tout divin...

« Toutes les doctrines issues de l'Evangile enseignent que l'offense commise envers Dieu par celui qui a agi contrairement à sa volonté lui est pardonnée lorsqu'il éprouve le repentir; mais elles diffèrent sur la manière de comprendre la communication qui s'établit à cette occasion entre l'homme et son créateur. La doctrine catholique fait consister la partie essentielle de l'absolution dans ces paroles que prononce le prêtre sur le coupable. « *Ego absolvo te a peccatis tuis* (Je t'absous de tes péchés). » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 31, article *Absolution*, par J. Reynaud.)

« Absolution en droit canonique, dit l'*Encyclopédie de Diderot*, se prend encore dans un sens différent et signifie la levée des censures. L'*absolution* accordée à l'effet de relever quelqu'un de l'excommunication est de deux sortes : l'une absolue et sans réserve, l'autre restreinte et avec réserve. Celle-ci est encore de deux sortes : l'une qu'on appelle *ad effectum* ou simplement *absolution des censures ;* l'autre appelée *ad cautelam*.

« La première, c'est-à-dire l'absolution *ad effectum*, est le style dans les signatures de la cour de Rome dont elle fait la clôture, et a l'effet de rendre l'impétrant capable de jouir de la concession apostolique, l'excommunication tenant toujours quant à ses autres effets.

« L'absolution *ad cautelam* est une espèce d'*absolution* provisoire qu'accorde à l'appelant d'une sentence d'excommunication le juge devant qui l'appel est porté, à l'effet de le rendre capable d'être en jugement pour poursuivre son appel ; ce qu'il ne pourrait pas faire étant sous l'anathème de l'excommunication qui l'a séparé de l'Eglise : elle ne s'accorde à l'appelant qu'après qu'il a promis avec serment qu'il exécutera le jugement qui interviendra sur l'appel.

« L'absolution *a sævis*, en terme de chancellerie romaine, est la levée d'une irrégularité ou suspense encourue par un ecclésiastique pour avoir assisté à un jugement ou une exécution de mort ou de mutilation. » (Toussaint, *Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*, art. *Absolution.*)

ABUS en matière de religion. Les deux principaux encyclopédistes et coryphées du XVIII[e] siècle, Voltaire et d'Alembert, se chargent de répondre à ceux qui arguent de ses abus pour attaquer le catholicisme. Voici leurs propres paroles.

Voltaire. — « Combattez avec éloquence ces abus dont nous n'avons cessé de gémir. Il n'y a rien de si innocent et de si simple dont la folie des hommes n'abuse. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLIV, p. 56.)

« Dans l'abus qu'on fait de la religion, vous ne voyez que la démence humaine, et moi j'y vois la sagesse divine, qui a conservé cette religion malgré nos abus. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 180.)

« On ne jette pas d'odieux sur les arts en rappelant les abus ou les effets funestes, dangereux pour les mœurs, nés de la peinture, de la sculpture ou de la poésie. Ce n'est pas l'art qu'il faut accuser, mais l'homme. Il faut aussi aimer la religion et servir Dieu, malgré les cris des hypocrites, malgré les superstitions qui déshonorent souvent le culte. » (*Id.*, t. XLVI, p. 56.)

« Parce que les hommes peuvent abuser de l'imprimerie, comme on abuse de l'écriture ou de la parole, faut-il nous priver d'une invention si précieuse? J'aimerais autant qu'on nous rendît muets pour nous empêcher de faire de mauvais arguments; qu'on nous défendît de boire dans la crainte que quelqu'un s'enivrât, ou qu'on ôtât à l'homme son sang, parce qu'il peut tomber en apoplexie. Tout cela n'est autre chose qu'une méprise et une fausse conclusion du particulier au général. » (*Id.*, t. XLIII, p. 146; t. LX, p. 250.)

« On ne juge pas tous nos guerriers par la lâcheté d'un seul, et on aurait tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers. Quelques brins d'ivraie détruisent-ils toute l'espérance de la récolte? Une chenille qu'on nous montre dans les jardins de Versailles ou de Saint-Cloud diminue-t-elle le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art ? » (*Id.*, t. LX, p. 141.) — « Pourquoi des conséquences ridicules partout ailleurs ne seraient-elles admises que contre la religion ? »

Et quoi ! si dans le sang quelque main s'est trempée,
Serait-il défendu de porter une épée?
En coupables propos si l'on peut s'exhaler,
Doit on faire une loi de ne jamais parler?
Un cuistre en son taudis compose une satire,
En ai-je moins le droit de penser et d'écrire ?
Qu'on punisse l'abus; mais l'usage est permis.

(*Epître au roi de Danemark.*)

« Il est des écarts des particuliers ou même des corps qu'on ne doit imputer qu'aux malheurs des temps. Une compagnie peut s'égarer; elle est composée d'hommes; mais aussi ces hommes réparent leurs fautes. La raison, la saine doctrine, la modestie, la défiance de soi-même, reviennent se mettre à la place de l'ignorance, de l'orgueil, de la démence et de la fureur. On n'ose plus condamner personne après avoir été si condamnable. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 225.)

« Hélas, nous avons tout fait servir à notre perte jusqu'à la religion même ! Mais ce n'est pas la faute de sa morale, qui n'inspire que la douceur et la patience, qui n'enseigne qu'à souffrir et non à persécuter. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 184.)

« Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poisons. C'est ainsi que les pratiques les plus saintement établies deviennent quelquefois l'occasion des plus funestes abus. » (*Id.*, t. XVII, p. 105.)

« Non, sans doute, ce ne fut pas la religion qui médita et qui exécuta les massacres de la Saint-Barthélemy. La religion est humaine, parce qu'elle est divine. Elle prie pour les pécheurs, et ne les extermine pas; elle n'égorge point ceux qu'elle veut instruire. » (*Id.*, t. XXXII, p. 314.)

« Faut-il que les abus vous aigrissent, et que les bonnes lois ne vous touchent pas?

« La littérature est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires ; elle a été infectée de vils auteurs qui vendent des scandales à des libraires, ils entassent petits libelles sur petits libelles, qui

restent comme eux dans la poussière et dans l'oubli. Ces vers de terre qui se mettent dans la littérature et qui la rongent, mais qu'on secoue et qu'on écrase, ne peuvent ni ternir le lustre, ni diminuer la solidité des sciences. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXIII, p. 203.)

« Ainsi la science de Dieu a été profanée; on a donné de la Divinité des idées absurdes, et de là on conclut contre la religion. C'est précisément dire qu'il ne faut prendre ni quinquina pour la fièvre, ni être saigné dans l'apoplexie, parce qu'il y a de mauvais médecins. Nierez-vous la connaissance du cours des astres, parce qu'il y a eu des astrologues; ou les effets évidents de la chimie, parce que des chimistes charlatans ont prétendu faire de l'or? » (t. XLVI, p. 12 )

« Notre religion n'en est pas moins vraie, moins sacrée, moins divine, quand il serait constant qu'elle eût été souillée si longtemps dans le crime et rougie dans le carnage. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. L, p. 457.)

« Un médecin ayant donné une dose d'émétique trop forte à des malades, ils en eurent des convulsions; mais parce qu'on a trop pris d'un bon remède, doit-on y renoncer à jamais ? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kell, in-12, t. XLV, p. 36.)

« Un ministère est-il moins saint quand les ministres le déshonorent? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 15.)

Corrige le valet, mais respecte le maître.

« Celui qui a fait le livre du *bon sens* croit avoir attaqué Dieu en attaquant les ministres de ses autels; et en cela il manque absolument de sens. Croit-il avoir anéanti le maître pour avoir redit qu'il était souvent bien mal servi. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVIII, p. 74.)

Un ministère saint les attache aux autels ;
Ils approchent des cieux, mais ils sont des mortels,
(*Œdipe.*)

« S'il se trouvait quelqu'un assez dépourvu de bonne foi ou assez fanatique pour me dire : Pourquoi venez-vous développer nos erreurs et nos fautes? Pourquoi détruire nos faux miracles et nos fausses légendes? Elles sont l'aliment de la piété de plusieurs personnes ; il y a des erreurs nécessaires ; n'arrachez pas du corps un ulcère invétéré, qui entraînerait avec lui la dissolution du corps : voilà ce que je lui répondrais : Tous ces faux miracles par lesquels vous ébranlez la foi qu'on doit aux véritables, toutes ces légendes absurdes que vous ajoutez aux vérités de l'Evangile éteignent la religion dans les cœurs. Trop de personnes qui veulent s'instruire et qui n'en ont pas le temps, nous disent : Les maîtres de ma religion m'ont trompé, il n'y a donc point de religion. D'autres ont le malheur d'aller encore plus loin : ils voient que l'imposture leur a mis un frein, et ils ne veulent pas même du frein de la vérité. Ils penchent vers l'athéisme. On devient dépravé parce que d'autres ont été fourbes et cruels. Voilà certainement les effets de toutes les fraudes pieuses et de toutes les superstitions.

« Si les fanatiques ou les ignorants, ou des gens qui possèdent ces deux défauts à la fois, viennent à corrompre la religion; si on ajoute des pratiques ridicules à des lois sacrées, des opinions impertinentes à une morale divine, le genre humain ne doit-il pas des actions de grâces à ceux qui nettoient le temple des ordures que des malheureux y avaient amassées ? » (*Id.*, t. XLVI, p. 5.)

« Si on a ajouté au culte de Dieu des chimères fantastiques, de fausses visions, de faux prodiges, des pratiques superstitieuses, quiconque a écrit en faveur de la religion contre ces détestables abus a été le bienfaiteur de la patrie. » (*Idem*, p. 6.)

« On remarquera que tant de bêtises dégoûtantes dont nous sommes inondés depuis dix-sept cents années n'ont pu faire tort à notre religion. Elle est donc divine, puisque pendant dix-sept siècles tant d'âmes imbéciles et tant d'ennemis puissants et adroits n'ont pu la détruire, et nous révérerons d'autant plus la vérité que nous mépriserons le mensonge. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XVI, p. 446.)

D'Alembert.—Après avoir démontré d'une manière complète la vérité du catholicisme, d'Alembert réfute ainsi les objections qu'on peut tirer des défauts du prêtre et des abus de la religion.

« On reprochait à un de nos plus judicieux historiens, M. Fleury, d'avoir rapporté dans son *Histoire ecclésiastique* certains faits peu édifiants dont les incrédules pouvaient abuser, les vexations exercées sous le masque de la religion par un fanatisme qu'elle désavoue, et surtout *l'abus qu'on a fait tant de fois de la puissance spirituelle pour soulever les peuples contre leurs souverains légitimes.* Une vérité, répondait-il avec autant de candeur que de philosophie, ne saurait être opposée à une autre : *ces faits malheureusement trop vrais n'empêchent point que la religion ne le soit aussi.* Ils prouvent même, pouvait-il ajouter, à quel point elle doit être vraie, puisqu'elle a résisté à une cause interne de destruction plus redoutable pour elle que ses persécuteurs, au zèle ignorant, usurpateur et aveugle, et que ses cruels ennemis n'ayant pu la détruire, ses amis dangereux n'ont pu la perdre. »

ACCORD de la raison et de la foi. *Voy.* Foi et Raison.

ACHAB. Nicolas de Damas parle en ces termes de la guerre qu'Achab eut à soutenir contre Adad, roi de Damas et de Syrie, que l'Ecriture nomme Benadad ( *III Reg.* xx), c'est-à-dire fils d'Adad. « Après la mort d'Adad, ses descendants, qui portèrent tous son nom de même que les Ptolémées en Egypte, régnèrent jusqu'à la dixième génération, et ne succédèrent pas moins à sa gloire qu'à sa couronne. Le troisième d'entre eux, qui fut le plus illustre de tous, voulant venger la perte qu'avait faite son

aïeul, attaqua les Juifs sous le règne du roi Achab, et ravagea tout le pays des environs de Samarie. » Voilà de quelle sorte parle cet historien, et selon la vérité, car il est certain qu'Adad ravagea les environs de Samarie, ainsi que nous le dirons en son lieu. (Jos., *Ant. Jud.*, VII, 6.) *Voy.* JUIFS.

ADAM. Parmi les innombrables traditions de la création et de l'histoire du premier homme qui, plus ou moins altérées, sont restées chez presque tous les peuples de la terre, nous ne citerons que les suivantes :

« Un des Védas appelle le premier homme *Adima*, le premier ; il lui donne pour compagne une femme qu'il nomme Pracriti, qui, chez les Indiens, comme Héva chez les Hébreux, signifie la vie. » (*Annales de philosophie chrétienne*, II, 56 ; 2[e] édit., et ailleurs.)

On lit dans l'*Edda* : « Asfader a fait les hommes et leur a donné une âme qui doit vivre et ne se perdra jamais, même après que le corps sera réduit en poussière. » Et ailleurs : « Les trois fils de Bore firent un homme et une femme. Le premier leur donna l'âme et la vie, le second leur donna la raison et le mouvement, le troisième l'ouïe, la vue, la parole, et de plus les vêtements et un nom. On appelle l'homme Ask et la femme Emla ; c'est d'eux que descend le genre humain. » (*Edda*, fabl. 1 et 5.)

Ovide, après avoir parlé de la création des animaux, ajoute : « Un animal plus noble, doué de raison et qui pût commander aux autres, manquait encore : l'homme parut. Soit que l'ouvrier qui a tiré ce bel univers du chaos l'eût formé d'une substance divine ; soit que la terre, nouvellement créée et séparée depuis peu de l'éther, ait animé le germe céleste que cette alliance avait déposé dans son sein, et que le fils de Japet, en la détrempant avec de l'eau, ait façonné l'homme à l'image des dieux, arbitres de l'univers, tandis que les autres animaux penchent la tête et regardent la terre, il fut donné à l'homme d'élever un front noble et de porter ses yeux vers le ciel. Ainsi la terre, qui n'était auparavant qu'une masse brute et grossière, revêtit, en se transformant, les traits du premier des hommes. » (Ovide, *Métam.* I.)

« Les nègres de l'Afrique croient descendre, comme nous, d'Adamo et d'Awa. Le nom de la première femme est porté encore aujourd'hui par beaucoup de négresses. » (M. Dard, dans les *Ann. de phil. chrét.* III, 432.)

« Adam, dit Bayle, tige et père de tout le genre humain, fut produit immédiatement de Dieu le sixième jour de la création, son corps ayant été formé de la poudre de la terre (*Dict.*, art. *Adam*) ; » et le reste conformément au récit de la *Genèse*.

Nous trouvons dans Herder les pages suivantes sur la création de la terre et celle du premier homme, que nous croyons devoir citer comme réponse à certains protestants rationalistes contemporains :

« Notre terre est spécialement formée pour la création animée. Les philosophes ont supposé que la terre est composée des ruines d'une planète plus ancienne, et que l'espèce humaine, heureux débris d'une population antérieure, a échappé dans le fond des antres et sur le sommet des montagnes à un bouleversement général. Cette hypothèse ne repose point sur la théorie de la formation du globe, car les révolutions et les phénomènes qui les premiers en ont ravagé l'intérieur, loin de faire supposer une histoire antérieure à l'homme, appartiennent tous à une série des créations progressives qui ont rendu peu à peu notre terre habitable.

« Quel est le lieu de la terre où l'homme a été formé, et quel fut son berceau ? L'homme, cette perle de la création, a nécessairement dû être placé au centre des pouvoirs organiques les plus actifs dans le lieu où la création a été pour ainsi dire la plus prodiguée et travaillée avec le plus de soin. N'est-ce pas désigner l'Asie ? comme la structure de la terre nous porte d'ailleurs à le conjecturer. C'est là que se trouvent ces immenses plateaux que les eaux n'ont jamais couverts, et dont les branches s'étendent au loin dans tous les sens. Qui ne sait combien l'Asie est riche en productions animales et végétales ! Dieu a-t-il multiplié la création sur différents points ? La terre ne composait qu'une seule espèce de créatures raisonnables ; elle la laissa s'instruire des premiers éléments de l'humanité dans une même école de langage et de traditions, et dirigea elle-même cette éducation à travers une série de générations qui toutes sont descendues d'une même origine.

« L'histoire et les progrès de la civilisation démontrent historiquement que l'espèce humaine est originaire d'Asie. Toutes les nations européennes viennent d'Asie : on trouve en Asie les langues les plus anciennes ; c'est à l'Asie que toutes les langues ont emprunté leur alphabet ; les anciens monuments démontrent que les arts et les sciences sont nés en Asie, et les ruines de Persépolis et de Palmyre, et les temples Indous, ainsi que les pyramides d'Egypte, sont marqués de l'empreinte asiatique. Personne n'ignore à quelle hauteur s'est élevée la poésie chez plusieurs peuples de l'Asie. Le commerce, l'astronomie, la chronologie, étaient connus chez eux que les autres pays étaient encore inhabités et couverts de forêts. Nulle part qu'en Asie on ne trouve des monarchies aussi anciennes et aussi étendues.

« La création, d'après Moïse, a eu lieu selon les règles de l'ordre physique. Elle commença par la lumière, cause de toute fluidité, de toute chaleur, de tout mouvement. Aussitôt que la lumière exista comme agent de la création, elle opéra à la fois et sur le ciel et sur la terre ; elle fut la cause des différentes précipitations des matières grossières qui séparent en tant de régions distinctes, l'air, la terre et les eaux. Les forces actives de la nature sont en mouve-

ment : la terre, l'eau, la poussière, produisent des êtres organiques, chacune dans des genres différents, et la création s'anime par les forces organiques que ces éléments renfermaient. Tout cela par l'ordre de Dieu, car ce sont les paroles que l'auteur sacré met dans sa bouche. La création, procédant par une échelle ascendante d'organisation, finit par enfanter l'homme, l'image de Dieu, la couronne qui compléta l'univers. Elohim prit conseil de lui-même et il grava l'image de ce conseil sur la première ébauche de l'homme; il le forma à sa propre image, et lui imprima un caractère de domination sur la terre. Telle est la plus ancienne philosophie de l'histoire de l'homme. Ce qui distingue surtout le tableau de Moïse des fables et des traditions de la Haute-Asie, c'est la liaison, la simplicité, la vérité; il exclut de son récit tout ce qui est incompréhensible à l'homme, et dépasse la portée de son regard; il se borne à examiner ce que nos yeux voient et ce que notre intelligence comprend. »

Nous terminerons par l'article suivant de l'*Encyclopédie nouvelle*, où J. Reynaud, acceptant en entier la tradition de l'Ecriture sainte, en fait remarquer toute la grandeur et l'importance :

« *Adam*, l'auteur et le principe de l'humanité suivant la doctrine chrétienne.

« S'il est vrai que l'humanité, dans toutes ses périodes, forme une continuation aussi étroite et aussi essentielle de la personne du premier homme que celle que les divers âges d'un homme font de sa propre enfance, on conçoit que la condition actuelle de l'humanité peut et doit dépendre de celui qui fut son commencement. L'homme, dans son âge mûr, ne reçoit-il pas souvent, et justement, la peine ou la récompense de ce qu'il a commis lorsqu'il était enfant? C'est cette responsabilité absolue entre les êtres successifs d'une même ligne de génération qu'il faut accorder comme point positif du départ; c'est de là en effet que dépend tout le reste, c'est-à-dire toute l'explication chrétienne de l'histoire de l'humanité. Dieu, parfaitement bon, avait créé toutes choses pour le bien : mais le premier homme, par une mauvaise action sortie de lui-même, c'est-à-dire de sa liberté, a amené le mal : de là sa déchéance et celle de ses enfants, qui ne sont qu'une suite de sa personne; de là la damnation des peuples jusqu'à la venue du Christ, Fils de Dieu, qui a réhabilité l'humanité en compensant le péché de son premier âge par le sang qu'il a volontairement versé sur la croix, et qui a servi d'holocauste pour satisfaire la juste vengeance de Dieu. Le mystère d'Adam est donc le mystère principal de la religion chrétienne, car celui du Christ n'en est qu'une conséquence : si l'humanité a été relevée par la grâce du Christ, c'est qu'elle était tombée par la faute d'Adam.

« Toute l'histoire d'Adam se trouve comprise dans les trois premiers chapitres de la Genèse de Moïse; celle de l'univers tout entier, suivant la doctrine juive primitive, y est également expliquée.

« Dieu, en cinq jours, avait créé l'univers matériel, ainsi que toutes les plantes et tous les animaux qui y sont; et tout cela était parfait. Alors il fit l'homme. — *Dieu créa l'homme selon son image; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa; il le créa mâle et femelle. Dieu les bénit, et leur dit : Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre, assujettissez-la; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur chaque animal qui se meut sur la terre : Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et c'était très-bien; il fut soir, il fut matin : sixième jour.* (*Gen.*, I.) En s'en remettant à l'interprétation la plus littérale du texte, il faudrait penser que l'homme réunissait dans l'origine les deux sexes, comme ces androgynes que Platon, sans doute d'après quelque tradition orientale, plaçait également à l'origine du monde. Ce n'est que plus tard, dans le chapitre suivant, et lorsque la création racontée dans le premier semble entièrement achevée, que Dieu revenant sur son dessein, détache la personne de la femme du corps humain. Voici le récit génésiaque : — *Dieu dit aussi : Il n'est pas bon à l'homme d'être seul; je lui ferai un aide à sa ressemblance. L'Eternel-Dieu avait formé de terre tous les animaux des champs, tous les oiseaux du ciel; il les fit venir vers l'homme pour qu'il vît à les nommer; et comme l'homme nommait une créature animée, tel devait être son nom. L'homme donna des noms à tous les animaux des champs; mais pour l'homme, il ne se trouva pas d'aide à sa ressemblance. L'Eternel-Dieu fit tomber l'homme dans un grand assoupissement, et il s'endormit : il prit ensuite une de ses côtes dont il remplit la place par d'autre chair. L'Eternel-Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise à l'homme, et l'amena à l'homme. L'homme alors dit : Cette fois, c'est un os de mes os, c'est la chair de ma chair; que celle-ci soit nommée femme, parce qu'elle a été prise de l'homme.* — Voilà donc une individualité nouvelle créée par Dieu, et nommée par Adam.....

« La terre était destinée à ce couple bienheureux. Dieu avait fait paraître tous les animaux devant Adam, afin qu'il imposât son empire sur chacun en lui donnant un nom. La campagne était plantée d'un jardin magnifique; et, pour qu'il ne fût pas nécessaire d'y faire pleuvoir, une grande fontaine jaillissait du milieu, et donnait naissance à quatre grands fleuves qui arrosaient toutes choses. L'Eden était plein de fruits, et l'homme pouvait s'en nourrir; mais au centre se dressaient deux arbres auxquels il lui était sévèrement défendu de toucher; c'étaient l'arbre de la science du bien et du mal, et l'arbre de la vie. On s'est beaucoup inquiété de savoir ce que représente le mythe de ces deux arbres; mais c'est évidemment là le fond même du mystère; c'est en ce point, et pour ainsi dire sous la figure sensible de ces deux arbres, que l'auteur de la *Genèse* a caché tout ce qu'il y a d'obscur et

d'impénétrable dans la nature et dans la destinée de l'humanité : le premier fruit est cette conscience qui nous fait sentir en nous-mêmes la volonté de Dieu, et nous donne ainsi la clef du juste et de l'injuste; le second est l'immortalité de la vie, comme il appert bien clairement par les paroles que Dieu prononce en chassant Adam du paradis : — *Maintenant l'homme est comme l'un de nous, pour connaître le bien et le mal; maintenant il pourrait étendre sa main, prendre de l'arbre de la vie, en manger, et vivre éternellement.*

« La tentation commence par la femme, qui se laisse séduire par le langage du serpent. *Le serpent était le plus rusé de tous les animaux de la terre que l'Eternel-Dieu avait faits. Il dit à la femme : Dieu a-t-il effectivement dit : — Ne touchez à aucun arbre de ce jardin? — La femme répondit au serpent : Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin; quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : — N'en mangez pas, n'y touchez pas, vous pourriez en mourir. » Le serpent dit à la femme :* « Vous « n'en mourrez pas; mais Dieu sait qu'aussi-« tôt que vous en mangerez, vos yeux s'ou-« vriront : vous serez comme des dieux, con-« naissant le bien et le mal. » *La femme vit que l'arbre était bon à manger, qu'il était agréable aux yeux et propre à rendre intelligent; elle prit du fruit et en mangea, et en donna aussi à son mari, qui en mangea également.* (*Gen.*, III.) — Alors, ayant honte de leur nudité, et entendant la voix de Dieu qui se promenait dans le jardin, ils se cachèrent; mais Dieu les appela, et comme ils eurent avoué leur péché et accusé le serpent, Dieu commença par maudire le serpent entre tous les animaux de la terre; puis il dit à la femme : — *Je multiplierai les douleurs et les souffrances de ta grossesse; tu enfanteras avec douleur; vers ton mari sera ton désir, et lui te dominera. Il dit à Adam : Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger, que la terre soit maudite à cause de toi : tu t'en nourriras péniblement pendant toute la vie : elle te produira des épines et des ronces; tu mangeras l'herbe des champs ; tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre dont tu as été pris; car tu es poussière, et tu retourneras en poussière...* (*Gen.* III.)

« Adam eut trois fils enfants mâles; la *Genèse* ne fait aucune mention de ses filles. Caïn, l'aîné, fut maudit de Dieu, et le germe de sa race a été anéanti dans les eaux du déluge; Abel, tué par Caïn, mourut sans postérité. Seth, le dernier né, donna naissance à une famille qui descend directement jusqu'à Noé. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 80 et 81, article *Adam*, par J. Reynaud.) *Voy.* les articles Chute de l'homme, Péché originel, etc.

ADORATION. *Voy.* les articles Culte, Sacrifice.— Nous citerons seulement ici les passages suivants de Voltaire sur la nécessité de l'adoration.

« Mes compagnons, mes frères, hommes qui possédez l'intelligence, adorez avec moi ce Dieu qui vous l'a donnée

« Celui qui est adoré depuis six mille ans, selon les annales des Juifs, qu'aucun tribunal des lettres n'a jamais révoquées en doute, n'est combattu que par les ignorants, insensés, qui mesurent le reste de la terre et les temps antiques par la petite mesure de leur province sortie à peine de la barbarie.

« Adorons cet Etre des êtres, père de toutes choses, et qui fut invoqué dans les révolutions innombrables qui ont changé si souvent la face de notre globe. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVI, pag. 72.)

« L'adoration de l'Etre des êtres est le premier des devoirs. Ce n'est pas le seul, mais les autres lui sont subordonnés.

« Voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes. » (*Id.*, t. LXXXI, p. 353.)

« Je me souviens que dans plusieurs conférences que j'eus avec le docteur Clarke, jamais ce philosophe ne prononçait le nom de Dieu qu'avec un air de recueillement et de respect très-remarquable. Je lui avouai l'impression que cela faisait sur moi; il me dit que c'était de Newton qu'il avait pris insensiblement cette coutume, laquelle doit être en effet celle de tous les hommes. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXVIII, p. 26.)

« Quand même nous ne serions pas assurés que nous sommes immortels, nous n'en devrions pas moins adorer le Dieu qui nous a faits et suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement, il faudrait être vertueux. » (t. L, p. 247.)

Si de Dieu, qui nous fit, l'éternelle puissance
Eût à deux jours au plus borné notre existence,
Il nous aurait fait grâce, il faudrait consumer
Ces deux jours de la vie, à lui plaire, à l'aimer.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, t. XII, p. 57.)

ADORER.—« Adorer, dit Diderot, honorer, révérer. Ces trois verbes s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le culte de religion, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le culte civil, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué. En fait de religion, *adorer*, c'est rendre à l'Etre Suprême un culte de dépendance et d'obéissance; *honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation ; *révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soin à des êtres matériels en mémoire des êtres spirituels auxquels ils ont appartenu. . . . .

« La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce que Dieu est l'auteur de la raison, et qu'il a voulu qu'on s'en servît même dans les jugements

de ce qu'il convient de faire ou ne pas faire à son égard. On n'*honorait* peut-être pas les saints, ni on ne *révérait* peut-être pas leurs images et leurs reliques dans les premiers siècles de l'Eglise, comme on a fait depuis, par l'aversion qu'on portait à l'idolâtrie, et la circonspection qu'on avait sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel. » (Diderot. *Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*, art. *Adorer*.)

**ADULTÈRE.**—« L'adultère est la violation de la loi du mariage. La gravité du délit dépend de la sainteté du pacte qu'il outrage. Dans une société où le mariage est bien établi, et la foi conjugale profondément sentie, il reste peu de place à l'adultère : les projets que l'on en peut concevoir sont réprimés par l'influence de l'opinion publique, et en outre, les familles étant satisfaites dans le cercle de leur foyer domestique, les séductions étrangères n'ont guère de prises sur elles. L'adultère ne se produit alors que rarement ; il est exceptionnel, et constitue un des plus grands crimes que l'on puisse commettre ; aussi est-il puni avec sévérité et rigoureusement flétri par la réprobation universelle. Dans une société, au contraire, où la foi conjugale n'a plus rien de religieux, où le mariage n'est plus en quelque sorte qu'une convention d'habitation en commun légèrement consacrée comme toutes les conventions mondaines, le mépris du devoir est d'autant plus habituel, que ce devoir lui-même est considéré comme moins sacré. La cause première du mal est dans l'affaiblissement du principe de la famille, et non point dans ce que le vice entreprend directement contre lui. La corruption des mœurs ne précède pas celle de la religion ; elle n'en est qu'une conséquence La meilleure loi contre l'adultère serait donc une bonne loi sur le mariage, et c'est à la seule question du mariage que l'on pourrait renvoyer toute celle de l'adultère. . . . .

« Quant à la criminalité de l'adultère, il n'est pas nécessaire d'y insister bien longuement pour en montrer la raison. Si l'élément de la famille est nécessaire au bonheur de l'homme et à la stabilité des sociétés, toute action qui lui est contraire est une action coupable. L'infidélité dans le pacte du mariage est une source de perfidie et de mensonge si elle demeure cachée ; de désunion et de trouble si elle se montre. Non-seulement elle disjoint l'homme et la femme et occasionne au fond un divorce véritable, mais encore elle sépare le père de ses enfants en faisant naître en lui de l'incertitude sur ces liens sacrés qui ne reposent que sur la foi de l'épouse ; elle diminue la vénération des enfants pour leur mère en la faisant à leurs yeux moins pure et moins irréprochable, et leur amour pour leur père en rendant sa réalité douteuse, et en les mettant devant lui dans l'embarras et dans l'inquiétude. Dans une société où tous les devoirs et toutes les affections de famille sont en vigueur, l'adultère est donc un mal énorme, puisqu'il brise à lui seul tous les devoirs et fait tomber toutes les affections en poussière. Si la famille se croit assez garantie pour se serrer en confiance, si les connexions humaines s'enhardissent à déployer toute leur puissance, si l'homme ouvre son cœur afin que sa vie descende en liberté dans sa double existence de père et de mari, l'injustice qui lui enlève ces deux qualités d'un seul coup est plus cruelle que l'homicide : non contente de lui ôter le trésor de la vie, elle lui impose en quelque sorte de conduire son propre deuil, et, tout en le mutilant, lui laisse cependant attaché un reste suffisant pour qu'il puisse comprendre qu'il n'est plus et se souvenir qu'il a été.....

« Chez les Juifs, la loi était formelle : *Si quelqu'un commet un adultère avec la femme de son prochain, que l'homme adultère et la femme adultère meurent tous deux.* (*Lev.* xx.) On les traînait hors du camp et ils étaient lapidés par le peuple.....

« Le christianisme, en venant reconstruire le monde, n'apporta pas contre l'adultère une réprobation moins grande que celle que le paganisme et les autres religions avaient fait peser sur lui jusque-là. Le Christ, tout en effaçant la peine sanglante prescrite par l'Ancien Testament, ne fit qu'augmenter avec sévérité, dans le Nouveau, la répression morale du délit. *Vous avez appris*, déclarait-il à ses disciples dans l'Evangile (*Matth.* v), *qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère; mais moi je vous dis que quiconque a regardé une femme avec concupiscence a déjà commis l'adultère dans son cœur. Que si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous ; car il vaut mieux qu'un de vos membres soit perdu que tout votre corps précipité dans l'enfer.* Il scella le mariage plus fixement qu'il ne l'avait encore été ; et, bien que les Grecs et quelques autres sectes aient prétendu établir, d'après l'Evangile, que l'adultère était une cause essentielle de divorce, l'Eglise catholique fit prévaloir l'opinion contraire, et maintint l'indissolubilité du nœud sacramentel.....

« Il faut se rappeler l'histoire de la femme adultère de l'Evangile. Les pharisiens amenèrent cette malheureuse devant Jésus, et voulaient la mettre à mort suivant l'ordre de la loi : *Que celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui est sans péché lui jette la première pierre.* Et quand ils furent tous partis, se tournant vers la femme, il lui dit : *Allez maintenant, et ne péchez plus.* Les pharisiens pardonnent aujourd'hui sans qu'aucune voix le commande ; mais, bien qu'à leur tolérance se mêle déjà un sentiment de charité indépendant et pur, ils n'ont guère plus de gloire à tirer de leur mansuétude que ceux de la Judée. Ils pardonnent avec plus de débonnaireté que de grandeur ; ils pardonnent, mais ils n'absolvent pas. La belle figure du Christ protégeant cette femme, ayant pitié et faisant grâce, peut être prise, suivant nous, comme un type de ce qu'aurait le droit d'ordonner à l'égard de l'adultère une société puissante, vertueuse, charitable : humaine comme le

Christ, elle saurait aimer comme lui ; mais, plus puissante que lui, elle saurait faire tomber, sans danger, les chaînes de la prison et le fer des bourreaux. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 101 et 102, article *Adultère*, par J. Reynaud.)

ADVERSITÉ. — VOLTAIRE démontre ainsi que le christianisme peut seul consoler l'homme dans l'adversité et que la philosophie est impuissante à le faire : « Le Christianisme, dit-il, apprend deux grandes choses : à supporter l'adversité et à consoler les malheureux ; il nous fait trouver des hommes qui versent dans nos cœurs des consolations dont on les croyait incapables. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVII, p. 53 et 56.)

« Un grand philosophe disait un jour à une femme désolée et qui avait sujet de l'être : — Madame, la reine d'Angleterre, fille du grand Henri IV, a été aussi malheureuse que vous; on la chassa de son royaume; elle fut près de périr sur l'Océan par les tempêtes; elle vit mourir son royal époux sur l'échafaud. — J'en suis fâchée pour elle, dit la dame, et elle se mit à pleurer ses propres infortunes.

« Mais, dit le philosophe, souvenez-vous de Marie Stuart; sa bonne amie et sa bonne parente, Elisabeth, lui fit couper le cou sur un échafaud tendu de noir, après l'avoir tenue en prison pendant dix-huit années. — Cela est fort cruel, répondit la dame, et elle se replongea dans sa mélancolie.

« Vous avez peut-être entendu parler, dit le consolateur, de Jeanne de Naples, qui fut prise et étranglée? — Je m'en souviens confusément, dit l'affligée.

« Il faut que je vous conte, ajoute l'autre, l'aventure d'une souveraine qui fut détrônée de mon temps après souper, et qui est morte dans une île déserte. — Je sais toute cette histoire, répondit la dame. — Cette princesse, à qui j'ai montré la philosophie, ne parlait jamais que de ses malheurs. — Pourquoi ne voulez-vous donc pas que je songe aux miens, lui dit la dame? — C'est, dit le philosophe, parce qu'il n'y faut pas songer, et que tant de grandes dames ayant été si infortunées, il vous sied mal de vous désespérer. Songez à Hécube, songez à Niobé. — Ah! dit la dame, si j'avais vécu de leur temps, ou de celui de tant de belles princesses, et si pour les consoler vous leur aviez conté mes malheurs, pensez-vous qu'elles vous eussent écouté?

« Le lendemain le philosophe perdit son fils unique, et fut sur le point d'en mourir de douleur. La dame fit dresser une liste de tous les rois qui avaient perdu leurs enfants, et la porta au philosophe; il la lut, et la trouva exacte, il n'en pleura pas moins. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LVI, p. 166.)

J.-J. ROUSSEAU, interrogeant l'expérience de sa propre vie, décrit ainsi l'utilité de l'adversité pour nous faire rentrer en nous-mêmes :

« En méditant sur les dispositions de mon âme dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée et les sentiments habituels de bien ou mal-être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté; et, au contraire, dans toutes les misères de ma vie, je me sentais constamment rempli de sentiments tendres, touchants, délicieux, qui, versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré, semblaient en convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvais en même temps. Il me semble, que j'ai plus goûté la douceur de l'existence, que j'ai réellement plus vécu, quand mes sentiments resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporant au dehors sur tous les objets de l'estime des hommes, qui en estiment si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux. Quand tout était dans l'ordre autour de moi, quand j'étais content de tout ce qui m'entourait et de la sphère dans laquelle j'avais à vivre, je la remplissais de mes affections. Mon âme expansive s'étendait sur d'autres objets ; et, toujours attiré de loin par des goûts de mille espèces, par des attachements aimables, qui sans cesse occupaient mon cœur, je m'oubliais en quelque façon moi-même ; j'étais tout entier à ce qui m'était étranger, et j'éprouvais, dans la continuelle agitation de mon cœur, toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissait ni paix au dedans ni repos au dehors. Heureux en apparence, je n'avais pas un sentiment qui pût soutenir l'épreuve de la réflexion, et dans lequel je pusse vraiment me complaire; jamais je n'étais parfaitement content ni d'autrui ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissait, la solitude m'ennuyait; j'avais sans cesse besoin de changer de place, et je n'étais bien nulle part. J'étais fêté pourtant, bien voulu, bien reçu, caressé partout; je n'avais pas un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux ; comme on ne cherchait qu'à m'obliger, j'avais souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde; et sans biens, sans emplois, sans fauteurs, sans grands talents bien développés ni bien connus, je jouissais des avantages attachés à tout cela ; je ne voyais personne, dans aucun état, dont le sort ne me parût préférable au mien. Que me manquait-il donc pour être heureux? Je l'ignore, mais je sais que je ne l'étais pas. Que me reste-t-il aujourd'hui, le plus infortuné de tous les mortels? Rien de ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Eh bien ! dans cet état déplorable, je ne changerais pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux ; et j'aime encore mieux être moi dans toute ma misère que d'être un de ces gens-là (les philosophes) dans toute leur prospérité.

Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas; je me suffis à moi-même, quoique je rumine, pour ainsi dire à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'aliment à mon cœur. Mon âme, offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer comme autrefois hors de sa vieille enveloppe.

« C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité; et c'est peut-être là ce qui la rend plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi, qui ne trouve à me reprocher que des fautes, j'en accuse ma faiblesse et je me console, car jamais mal prémédité n'a approché de mon cœur. » (*Dial.*, t. II, p. 287.)

Dans les passages suivants de sa correspondance J.-J. Rousseau revient encore en ces termes sur l'utilité morale de l'adversité :

« *Qu'êtes-vous allé faire à Paris? qu'y faites-vous maintenant*, logé précisément dans la rue qui a le plus mauvais renom? Que voulez-vous que je pense? J'eus toujours du penchant à vous aimer; mais je dois subordonner vos goûts à la raison, et je ne veux pas être dupe. Je vous plains; mais je ne puis vous rendre ma confiance que je n'aie des preuves que vous ne me trompez pas.

« Vous êtes dans un âge où l'âme a déjà pris son pli et où les retours à la vertu sont difficiles. Cependant *ces malheurs sont de grandes leçons :* puissiez-vous en profiter pour rentrer en vous-même! Il est certain que vous étiez fait pour être un homme de mérite. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation! Quant à moi, je n'oublierai jamais l'attachement que j'eus pour vous; et si j'achevais de vous en croire indigne, je m'en consolerais difficilement. » (t. II, p. 154.)

« Quelles qu'aient été vos mœurs jusqu'ici, vous êtes à portée encore de rentrer en vous-même; et l'adversité, qui achève de perdre ceux qui ont un penchant décidé au mal, peut, si vous en faites un bon usage, vous ramener au bien, pour lequel il m'a toujours paru que vous étiez né. L'épreuve est rude et pénible; quand le mal est grand, le remède y doit être proportionné. » (t. II, p. 171.)

AFFLICTION.—Un collaborateur de Pierre Leroux alors non encore chrétien, A. de Saint-Chéron, s'exprimait ainsi dans *l'Encyclopédie nouvelle* au sujet des afflictions :

« C'est surtout pour les affligés que le Chrétien prie chaque jour, matin et soir...

« Le christianisme, qu'on a appelé la religion des affligés, a présenté les afflictions et comme le châtiment des méchants, et comme l'épreuve des justes. Souvent, en effet, l'homme livré au mal a été ramené au devoir par une de ces douleurs inattendues, qui l'ont frappé énergiquement, comme pour l'éclairer, l'avertir et l'arrêter dans la voie du désordre. Les afflictions sont aussi pour l'homme vertueux des épreuves salutaires, car elles lui donnent conscience de sa force et de sa foi en Dieu; celui qui n'a pas été éprouvé, que sait-il sur lui-même, et quelle confiance les autres hommes peuvent-ils avoir de lui? Il faut donc faire savoir tourner au profit de notre avancement moral tous les malheurs, toutes les afflictions dont chaque être est inévitablement atteint dans la vie. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 112, article *Affliction*, par A. de Saint-Chéron.)

AGAPES.— « Ce mot dérivé du mot grec αγαπη, qui signifie *charité*, a été créé dans le commencement du christianisme pour désigner certains banquets consacrés, où les nouveaux religionnaires avaient dans ce temps coutume de se réunir : il en est fréquemment question dans les lettres de saint Paul et dans les mandements des premiers évêques. Ces repas en commun étaient un symbole simple et naïf, destiné à frapper profondément dans tous les esprits le sentiment de la fraternité et de l'égalité évangélique. Dans la société extérieure, à laquelle le christianisme déclarait ne vouloir porter aucune atteinte, les castes humaines, protégées par la loi antique, continuaient à subsister, et gardaient en apparence toute leur rigueur. Onésime, le disciple chéri de saint Paul, était l'esclave d'une autre disciple, et saint Paul lui-même confessait les droits du maître, tout en intercédant pour la grâce du serviteur. Mais dans l'intérieur de l'église, dans la salle destinée au banquet, toute la hiérarchie sociale s'effaçait, tous les rangs descendaient ou plutôt s'élevaient à un même niveau: il n'y avait plus ni maîtres ni esclaves, ni riches ni pauvres; les assistants se confondaient tous dans une seule qualité, celle de Chrétiens, de baptisés, d'enfants du même Dieu. Dans l'origine, chacun, suivant ses ressources, apportait sa portion pour la joindre au souper, et, toutes les pitances ainsi réunies dans un même service, on s'attablait pour manger en commun. L'agape était une commémoration libre et familière du dernier repas de Jésus avec ses disciples; sur la fin on rompait le pain, et on buvait le vin dans une coupe qui circulait à la ronde, comme le maître avait lui-même institué de le faire en souvenir de ses derniers instants. On trouvait là cette cordialité et cet abandon si naturels à des sectaires peu nombreux, et par conséquent liés l'un à l'autre et enthousiastes. Dans ce temps il y avait également un autre usage, qui était de communier à la fin du repas, conformément au récit de l'Evangile; mais il ne tarda pas à se produire des désordres qui forcèrent à établir que l'on débuterait par la célébration du saint mystère...

« Lorsque la théologie chrétienne eut bien fixé le dogme de l'Eucharistie, la cérémonie instituée pour en former la figure produisant le même enseignement que les agapes, et entraînant avec elle bien moins de dérangements et de préoccupations mondaines, les agapes commencèrent à tomber en désuétude. Ces banquets cessèrent donc de se poursuivre d'une manière offi-

cielle dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; cependant on peut en suivre encore fort longtemps la trace à travers les fêtes du moyen âge, qui dans bien des cas, malgré les remontrances et la défense des évêques, donnaient lieu à des festins dont la table se dressait dans l'intérieur de l'église. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 155, article *Agapes*, par J. Reynaud.)

AGE DE LA TERRE. — Un des savants contemporains les plus éminents constate ainsi les résultats positifs de la science moderne sur l'âge de la terre dans sa forme actuelle et leur parfaite concordance avec les traditions de nos livres saints. Nous le citons, non comme anticatholique, mais comme expression de la science purement expérimentale :

« Les atterrissements, les tourbières, les dunes, les glaciers dénotent, par la considération de leur marche et d'après l'étendue qu'ils occupent, que le commencement de la forme actuelle des continents ne peut pas remonter à six mille ans. C'est à cette conséquence que tendent les observations de Dolomieu et de Girard sur les atterrissements de l'Egypte, d'Astruc sur ceux du delta du Rhône, et enfin du Deluc, Fortis, Prony, et Wiebeking, sur les alluvions des côtes de la mer du Nord, de la Baltique, de l'Adriatique et de la Hollande. Enfin les observations dues à ces habiles physiciens méritent d'autant plus de confiance, qu'elles ont été faites sans aucune idée préconçue; toutes cependant ont conduit au même résultat. » (Marcel de Serres, *De la Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, p. 260, 261, 1re édition.) *Voyez* les articles CHRONOLOGIE, DÉLUGE et MONDE.

AGE NOUVEAU.— « Jéhovah, chassant l'homme du paradis, ne lui refuse pas la douce espérance; elle repose au fond même de sa menace, et dans son juste arrêt il prédit au serpent qu'un jour la postérité de la femme lui brisera la tête. L'espérance, cette élévation si spontanée et si pure, était donc dans le cœur et dans la prière de tous les justes; on la retrouve dans la tradition d'Abraham, dans celle de Moïse, dans les chants de tous les prophètes. C'est à elle seule que remonte cette unanime et indistincte prédiction de la venue du Christ, et la partie la plus divine et la plus inspirée des livres saints en est aussi la moins miraculeuse et la moins surnaturelle.

« Tout le changement que le christianisme apporta dans l'humanité se résume dans la conception d'un âge nouveau. Le principe de cet âge est dans ces paroles que saint Jean mit dans la bouche de Jésus : « *Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (*Joan.* III.) » Toute sa métaphysique et toute sa connexion avec les âges antérieurs se trouvent dans ces paroles, que saint Paul adresse aux Romains au sujet d'Adam et de Jésus : « *C'est pourquoi, comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort a passé à tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché; comme donc c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification qui donne la vie. Car, comme par la désobéissance d'un seul plusieurs sont devenus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul plusieurs deviendront justes. Or, la Loi* (de Moïse) *est survenue pour donner lieu à l'abondance du péché; mais où il y a eu abondance du péché, il y a eu aussi surabondance de grâce, afin que, comme le péché avait régné en donnant la mort, la grâce de même règne par la justice en donnant la vie éternelle, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* » (*Rom.* V, 12.) Saint Paul fut le premier qui songea à tirer de l'Evangile une révolution universelle, en le portant hors de la tige hébraïque jusqu'au sein de la gentilité : en le prêchant comme l'annonce d'un âge nouveau, il comprit que l'antiquité, ayant été enveloppée tout entière sans distinction de temps ou de nation dans une déchéance commune, possédait aussi tout entière, quant à la rédemption, des droits égaux. Le monde, longtemps accablé, releva la tête, et crut à la divinité du Christ, parce qu'il avait cru à la chute du genre humain, et qu'il croyait en même temps à la justice et à la miséricorde infinies...

« Pour couronner cet article, nous emprunterons à Herschell ces hautes et pieuses paroles :

« Le moment semble venu, moment admirable, dont nos enfants recueilleront les fruits et que nos pères ne prévoyaient pas, où la science et la religion, sœurs éternelles, se donneront la main; où ces nobles sœurs, au lieu d'engager une lutte déshonorante et funeste, concluront une alliance sublime. Plus le champ s'élargit, plus ses résultats favoriseront la croyance religieuse, plus les démonstrations de l'existence éternelle d'une intelligence créatrice et toute-puissante deviennent nombreuses et irrécusables. Géologues, mathématiciens, astronomes, tous ont apporté leur pierre à ce grand temple de la science, temple élevé à Dieu lui-même. Toutes leurs découvertes coïncident. Chaque nouvelle conquête de la science est une preuve en faveur de l'existence de Dieu. On est parvenu de nos jours à la certitude presque complète de ces vérités, que Rome et la Grèce ne soupçonnaient pas, ou ne faisaient qu'entrevoir... Notre globe est dans les langes; nous le croyions vieillard; son expérience est celle d'un enfant. A quel degré de perfectionnement peut-il prétendre en fait de science, d'arts, d'imagination, de civilisation et de foi religieuse! En présence du

« merveilleux spectacle du ciel, attacherons-« nous une bien haute importance à notre « planète chétive? Irons-nous la regarder « comme créée pour imposer la loi au reste « des satellites du monde? ou plutôt ne re-« viendrons-nous pas à la fois au sentiment « de notre faiblesse et à ce sentiment de « piété, l'un des plus nobles attributs qui « nous distinguent des animaux; nous, in-« finiment petits dans l'échelle des êtres, « infiniment grands si nous réfléchissons « que notre intelligence les embrasse et les « comprend tous ensemble? » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 143, 144 et 145, article *Age*, par J. Reynaud.)

**ALLÉGORIES.**— Un protestant, Fessler, combat ainsi le rejet de toutes les allégories catholiques par le protestantisme :

« Aveuglés par leur zèle de sectateurs, les fondateurs de notre église ont rejeté presque toutes les allégories de l'Eglise catholique. Le mal était non pas dans l'usage, mais dans l'abus qu'on faisait de ces allégories. » (Fessler, *Théresia*, t. II, p. 101.)

AMBITION. —Après avoir fait l'éloge du zèle de la véritable perfection, François Bacon décrit ainsi l'ambition :

« La nature a imprimé dans tous les individus le désir de se conserver et de se perfectionner.

« De là deux sortes de biens : celui de la conservation et celui de la perfection. Mais ce dernier l'emporte sur l'autre, parce qu'il y a plus de grandeur à élever une chose à une nature plus sublime qu'à la conserver seulement dans son état. C'est qu'effectivement il existe dans l'univers des natures supérieures aux autres, à l'excellence et à la dignité desquelles aspirent les natures d'un ordre inférieur, comme à leur origine et à leur source. Ainsi, l'homme tirant son origine du ciel, suivant même la doctrine des poëtes, sa perfection consiste à s'élever jusqu'à la nature de Dieu, ou à celle des anges, du moins à s'en approcher autant que ses facultés le lui permettent. Mais le désir de cette perfection, quand il est guidé par de fausses apparences et de fausses idées, est la peste de la vie humaine, et une espèce de tourbillon rapide qui entraîne et renverse tout. Pourquoi cela? Parce que les hommes trompés par une ambition aveugle, au lieu de s'occuper d'une *élévation* de leur nature, qui porte sur sa forme intérieure et sur son essence, s'occupent uniquement d'une *élévation* purement locale. Ainsi que les fébricitants qui ne trouvent point de remède à leur mal remuent et tournent sans cesse leur corps, comme si par le changement de place ils pouvaient sortir d'eux-mêmes et échapper au mal intérieur qui les dévore, de même les ambitieux, séduits par un faux simulacre de perfection, et prenant le change sur ce qui fait la véritable *exaltation* de leur nature, s'agitent sans cesse, et toutes leurs vues, tous leurs efforts se bornent à transporter leur nature dans un lieu qui soit plus élevé, et où ils soient davantage en spectacle. » (*De Augm. scient.*, lib. VII, cap. 2, vers. init.)

AMBROISE —(Saint). « Né vers le milieu du IV^e siècle dans les Gaules, où son père commandait en qualité de préfet du prétoire, appelé par sa naissance, par sa brillante éducation de philosophe, de jurisconsulte et de rhéteur, aux plus hautes magistratures de l'empire, puis élevé soudain et comme par miracle à un siége épiscopal, qu'il occupe vingt ans avec la conscience de remplir la plus importante des fonctions administratives et politiques de son temps, Ambroise, patricien, gouverneur de province, devenu archevêque, l'un des plus illustres Pères et l'un des plus grand saints de l'Eglise latine, est un type curieux à étudier, et un excellent exemple du caractère que prit au IV^e siècle la lutte soutenue par le christianisme contre la vieille société. A cette époque en effet l'organisation du monde romain apparaissait debout encore et pleine de vie, pour qui ne la voyait pas minée dans ses fondements par des moyens d'une puissance jusqu'alors inconnue, par l'insensible propagation d'une idée nouvelle à travers des masses d'hommes avilis, opprimés, dont on s'était habitué dès longtemps à compter pour rien l'existence, l'intelligence et les sentiments. Les successeurs de Constantin, sollicités en sens contraire par le paganisme, qui réclamait leur protection au nom des rites et des traditions auxquelles l'origine même de leur puissance était liée intimement, et par le clergé chrétien, censeur assez incommode de tous les actes, flottaient incertains entre le maintien de leur autorité ou la conservation de leur foi. On offrait au jeune Gratien, empereur chrétien, la charge et les ornements de grand prêtre de Jupiter, et il était loué par le nouveau clergé d'avoir osé les refuser. Il s'agissait pour l'Eglise de fixer ces vacillations du pouvoir : elle mit elle-même la main aux affaires. Le monde était devenu chrétien, l'administration temporelle du monde le devint à son tour. Ambroise fut l'un des plus grands hommes du siècle qui accomplit cette œuvre. Destiné comme il l'était à rendre la justice, à administrer, à négocier au nom de l'empereur, il sentit, par une merveilleuse intelligence des besoins de son temps, qu'il remplirait bien mieux ce rôle au nom du Christ, et de préteur il devint, non point consul, mais évêque.

« L'éducation d'Ambroise fut probablement commencée dans l'une des écoles célèbres que possédaient alors les Gaules. Après avoir perdu son père, il revint, avec sa mère et sa sœur, Marcelline, habiter Rome, où il continua de se livrer à l'étude des lois et des jurisconsultes et aux exercices oratoires, et puis s'attacha au barreau avec son frère, Satyrus. Tous deux s'y firent une grande réputation, et bientôt Ambroise, choisi d'abord pour assesseur par Pétronius Probus, préfet du prétoire en Italie et en Hongrie, fut nommé lui-même gouverneur de l'Etrurie et de la Ligurie. Cette nouvelle

dignité l'avait appelé à résider à Milan, quand Auxence, évêque arien, qui y siégeait depuis vingt ans, mourut. Aussitôt une lutte animée s'engage entre les ariens et les orthodoxes pour le choix d'un successeur; la haine et la colère des deux partis menaçaient d'ensanglanter l'église où ils étaient réunis pour l'élection. Le gouvernement accourt, se fait écouter, commande, et obtient le rétablissement de l'ordre. On prétend qu'une voix d'enfant rompit la première le silence en criant : *Ambroise évêque*, et qu'une acclamation unanime répéta ce cri, qui devint la souveraine et irrévocable décision de l'assemblée. Nous n'insistons pas sur le caractère de merveilleux que les légendaires donnèrent à ce fait en s'appuyant du texte sacré : *Linguas infantium fecit disertas.* De tels exemples d'entraînement populaire ne sont point rares. Ambroise, et comme magistrat et comme simple catéchumène, ne pouvait avoir pris parti dans les controverses théologiques, et cela seul expliquerait la réunion de toutes les voix en sa faveur. On raconte de lui des efforts inouïs, peu chrétiens même, pour faire revenir le peuple sur sa résolution inattendue. Vaincu enfin par l'obstination populaire, il céda, dans l'espace de quelques jours fut baptisé, ordonné prêtre et sacré comme évêque de Milan, vers l'an 374.

« Le philosophe, nourri à l'étude des disciplines antiques, se trouva dans l'obligation d'étudier l'Ecriture sainte pour l'expliquer chaque jour au peuple : il instruisait son troupeau, disait-il, à mesure qu'il s'instruisait lui même; et bientôt son style fut tellement imprégné de réminiscences bibliques, qu'il semble ne plus penser qu'avec l'Ecriture, devenue son langage usuel, sans altérer la pureté de son éloquence profane. Quatre ans après son élection, il composa, sur la demande du jeune empereur Gratien, et pour son éducation chrétienne, un traité dogmatique sur la foi. Ambroise évêque commença par vendre ses biens et en distribuer le prix aux pauvres; puis, quand les Goths, vainqueurs de Valens, eurent ravagé la Thrace et l'Illyrie, il sacrifia les vases sacrés au rachat des captifs, et en même temps, par une politique pleine de douceur et d'habileté, il renonçait, au nom de l'Eglise, à une donation qu'il pouvait retenir au préjudice d'un héritier.

« Gratien venait d'être massacré à Lyon. Sa mère, Justine, et son frère, Valentinien, menacés par Maxime et son armée, envoyèrent Ambroise pour négocier avec ce chef, que l'histoire qualifie de tyran, parce qu'il aspirait à l'empire par la guerre civile et qu'il fut vaincu. L'adresse et la fermeté de l'ambassadeur sont attestées d'abord par le traité de paix qu'il conclut, et puis par une seconde mission toute semblable dont il fut chargé peu d'années après.

« Justine était arienne, et, malgré les services qu'elle avait reçus d'Ambroise, elle lui suscita de violentes persécutions, dans lesquelles il fit preuve de la plus courageuse indépendance. On voulait le contraindre à abandonner aux ariens une des basiliques de Milan; il opposa une résistance invincible aux ordres de l'empereur à ce sujet : « Ne croyez pas, lui écrivait-il, que tout « vous soit permis, et que votre qualité « d'empereur vous donne droit sur les choses « divines, vous qui n'auriez pas celui de « violer la maison d'un particulier; que « César dispose de ses palais, c'est à l'évê- « que à disposer des basiliques; soyez donc « soumis à Dieu si vous voulez régner long- « temps. » On crut abattre son génie en l'exilant; il se retrancha dans l'église, où les fidèles, et surtout les pauvres et les infirmes, dont on l'accusait de vouloir se faire un parti par ses aumônes, le défendirent pendant plusieurs jours consécutifs contre les soldats, qui bientôt, faisant cause commune avec le peuple, renoncèrent à exécuter les ordres qu'ils avaient reçus. Aussi Valentinien, effrayé d'une si efficace résistance, disait-il aux magistrats de Milan : « Je crois « en vérité que si Ambroise vous le com- « mandait, vous me livreriez enchaîné à sa « discrétion. » Justine fut accusée d'avoir dirigé contre le saint évêque et le fer des assassins et les maléfices d'un prêtre païen.

« Nous rapporterons ici en passant quelques-uns des faits merveilleux dont la poétique imagination du peuple a orné la biographie d'Ambroise, et d'autres faits plus historiques qui montrent quelle relation existait alors entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, entre les évêques et l'empereur. Des démons envoyés pour tourmenter le saint sont arrêtés par des murailles de feu; la main qui levait un poignard sur lui est frappée de paralysie; un arien vit un ange lui parler à l'oreille pendant qu'il prêchait, et soudain se convertit. Un autel et une statue de la Victoire, placés de toute antiquité dans l'enceinte du sénat, en avaient été enlevés; un sénateur païen, homme éloquent et habile, Symmaque, en demande le rétablissement à l'empereur, au nom des traditions, des rites, du droit ancien : Ambroise lui répond par un écrit passionné, et, de concert avec le Pape Damase, insiste avec tant de force, que l'empereur, pour trancher la question, confisque les revenus de l'autel, et « tarit, dit le biographe, la source d'une « infinité de crimes, car les prêtres païens « jouissaient encore alors d'une foule de « priviléges qui avaient fait tomber plusieurs « Chrétiens dans l'apostasie. » Des Juifs de Callinique insultent une procession de moines; ceux-ci détruisent la synagogue : Théodose, sur la demande de la partie lésée, décide que ce dommage sera réparé par l'évêque. Ambroise s'élève contre cette décision, écrit plusieurs lettres à l'empereur, prétend que la question ne doit pas être résolue par les principes du droit public. « Jésus-Christ « vous a élevé à l'empire, lui dit-il, et vous « a donné la victoire sur vos ennemis; feriez- « vous triompher les siens? » Enfin il poussa la hardiesse de son zèle jusqu'à interpeller publiquement l'empereur dans un sermon

dont le vrai sens n'était que faiblement voilé par l'allégorie; et celui-ci se vit contraint de faire fléchir l'iniquité de sa première décision devant l'exigeante importunité du prêtre, auquel il reprocha tout haut cependant d'avoir prêché contre lui. Théodose s'irritait souvent de ce que toutes les résolutions prises dans son conseil fussent communiquées sans son aveu à Ambroise, qui les critiquait et les paralysait quelquefois. On s'explique mieux maintenant le fait si connu de cette pénitence de huit mois, imposée par l'évêque à l'empereur, qui se laissa publiquement interdire l'entrée de l'église, et revint publiquement, après le temps fixé, demander l'absolution avec les marques extérieures de la soumission et du repentir; il est vrai que le crime à expier était énorme. Pour tirer vengeance d'une sédition qui avait éclaté à Thessalonique, Théodose, avec la plus perfide cruauté, avait convoqué les habitants dans un cirque, où sept mille individus furent enfermés et massacrés par ses ordres.

« Ambroise mourut le 3 avril 397. On peut citer parmi les actes de son administration la prohibition du mariage entre païens et Chrétiens, l'abolition des priviléges dont jouissaient les vierges vestales, le maintien du droit d'asile dans les églises. Malgré les efforts du célèbre Stilicon, il fit cesser la coutume de faire des festins sur les tombeaux des martyrs, coutume empruntée aux païens, qui portaient à manger sur les pierres funéraires, et dont le bas clergé avait abusé jusqu'à souiller le sanctuaire de scandaleuses orgies. Saint Augustin témoigne dans ses écrits la plus grande vénération pour saint Ambroise, par qui il fut instruit et baptisé avec son fils Adéodat et son ami Alypius. Un autre disciple de saint Ambroise, saint Paulin, évêque de Nole, a écrit la vie de son maître avec de grands détails.

« Ce même homme, que nous venons de voir si entreprenant et si inflexible dans les actes de sa vie administrative, est un écrivain dont la douceur, l'harmonie et l'élégance font penser à notre Fénelon. On l'avait d'abord comparé à Platon, et ce qui le prouve, c'est la tradition qui raconte de lui, comme jadis du philosophe grec, que, pendant qu'il dormait, un jour, petit enfant, dans son berceau, un essaim d'abeilles vint, sans l'éveiller, se poser sur son visage, et enduire sa bouche de miel, poétique présage de l'éloquence douce et persuasive qui devait couler un jour des lèvres de l'heureux nourrisson.—Des commentaires sur diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament forment à peu près les deux tiers des œuvres de saint Ambroise, recueillies en deux volumes in-folio par les Bénédictins. Dans ces commentaires, sorte de paraphrase exégétique, composés peut-être pour servir d'instruction journalière aux fidèles, règne une méthode d'interprétation uniforme et originale; le sens historique et naturel de chaque passage est expliqué d'abord presque sans aucun développement; puis la recherche d'un sens allégorique ou mystique ouvre un vaste champ à l'essor poétique de l'imagination, aux rapprochements ingénieux ou bizarres, aux combinaisons infinies de figures et de symboles. Puis enfin un troisième ordre de réflexions est tiré du même texte : ce sont des inductions morales et pratiques, des règles de conduite pour les conditions et les événements de la vie. Ce qui nous a frappé surtout dans cette partie des œuvres de saint Ambroise, c'est une large sympathie avec toute la création, c'est un certain sentiment de la nature, des rapports et des harmonies entre tous les êtres, entre tous les phénomènes, considérés comme autant de rayons convergents vers l'homme, centre de cette partie de la création qu'il lui est donné de comprendre par la pensée, et de modifier par son action. L'*Hexameron*, sorte d'exégèse sur le récit de l'œuvre des six jours dans la *Genèse*, est comme un abrégé de toute l'histoire naturelle, inexact et incomplet sans doute, mais remarquable pourtant en ce qu'il s'adresse au cœur humain pour lui servir d'enseignement moral. Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on reconnaît dans un théologien du IVe siècle une tendance incontestablement analogue à celle manifestée, à des degrés divers, par Pluche, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Herder surtout, et quelques naturalistes allemands. Mais c'est là une disposition commune aux âmes tendres, passionnément entraînées à expliquer le spectacle de la nature plutôt avec les inspirations du cœur qu'avec les froids calculs de la raison. Saint Ambroise a écrit un traité *Des Devoirs* qui rappelle, non-seulement par son titre, mais par ses divisions, l'ouvrage de Cicéron. Dans ce traité, destiné à servir de règle aux prêtres chrétiens, l'auteur semble s'être donné pour tâche de dépasser les monuments de la sagesse antique de toute la supériorité du principe de la morale nouvelle, et d'opposer au sage tel que le stoïcisme l'avait dépeint, retranché avec orgueil dans l'isolement de sa dignité individuelle, le saint de la loi nouvelle, dont l'œuvre ne consiste plus dans une victoire solitaire sur lui-même et dans le développement égoïste de ses facultés, mais dans la participation active et efficace au perfectionnement moral de tous les hommes déclarés égaux et frères, mais dans la pratique du dévouement à Dieu et à l'humanité. — Nous lisons dans la Vie de saint Ambroise que ses prédications sur la virginité effrayèrent un moment les mères de famille; en effet, une portion importante de ses œuvres est consacrée à exciter les femmes chrétiennes à vivre dans le célibat ou le veuvage. Ceci nous rappelle dans quelles limites le christianisme opéra, sur la condition des femmes, dans la société antique, la révolution qu'il apportait dans toutes les institutions de cette société. Saint Paul, en déclarant le mariage un état inférieur et que la pureté chrétienne pouvait tolérer seulement comme un moindre mal que le vice, renouvelait implicite-

ment contre la femme les sévères condamnations de la *Genèse*. Ambroise, qui avait passé les premières années de sa vie avec une mère et des sœurs vouées jusqu'au martyre à cette vie de veuvage ou de virginité, contribua puissamment à propager une institution qui, en délivrant la femme de toute prééminence brutale, même au prix d'une portion des affections et des besoins de sa nature, était du moins pour elle un germe imparfait et comme un espoir d'émancipation incomplète. — Saint Ambroise prit aussi sa part de la lutte importante que l'Eglise avait à soutenir contre plusieurs hérésies; il disputa dans le concile d'Aquilée contre Pallade et Secondien, et l'on trouve dans ses œuvres plusieurs traités dogmatiques destinés à réfuter les ariens, les novatiens, les priscillianites, les pélagiens. — Mais il ne nous a point laissé de morceau plus touchant ni d'une éloquence plus pure et plus élevée que le discours où il déplore la perte de son frère Satyrus, et où il consigne ses espérances chrétiennes sur l'immortalité de l'âme et la résurrection, ne trouvant de consolation à sa douleur que la certitude de retrouver un jour avec les anges celui dont il est séparé si cruellement sur la terre. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 414, 415 et 416, article *Ambroise* (*Saint*), par J. Metman.)

AME (Existence, spiritualité et immortalité de l').— Écoutons d'abord sur ce point les deux hommes illustres qui résument le génie de la Grèce et de Rome, Platon et Cicéron :

« Il faut, dit Platon, croire les législateurs et les traditions antiques, particulièrement sur l'âme, lorsqu'ils nous disent qu'elle est totalement distincte du corps, et que c'est elle qui est le *moi;* que notre corps n'est qu'une espèce de fantôme qui nous suit; que le moi de l'homme est véritablement immortel; que c'est ce que nous appelons *âme*, et qu'elle rendra compte à Dieu, comme nous l'enseigne la loi du pays : ce qui est également consolant pour le juste et terrible pour le méchant. Nous ne croirons donc point que cette masse de chair que nous enterrons soit *l'homme*, sachant que ce fils, ce frère, etc., que nous croyons inhumer, est réellement *parti* pour un autre pays, après avoir terminé ce qu'il avait à faire dans celui-ci. — Cela est certain, quoique la preuve exige de longs discours; et il faut croire ces choses, sur la foi des législateurs et des traditions antiques, *à moins qu'on n'ait perdu l'esprit.* » (Plato, *De Leg. XII*, tom. IX, édit. Bip., p. 212, 213.)

« Plutarque rapporte les sentiments de plusieurs philosophes qui ont tous été d'avis différents. Cela est bien juste, puisqu'ils décidaient positivement sur une chose dont ils ne savaient rien du tout. Voici le passage, tom. II, pag. 898, trad. d'Amyot : « Thalès « a été le premier qui a défini l'*âme*, une « nature se mouvant toujours en soi-même; « Pythagore, que c'est un nombre se mou« vant soi-même, et ce nombre-là, il le prend « pour l'entendement; Platon, que c'est une « substance spirituelle se mouvant soi« même, et par un nombre harmonique; « Aristote, que c'est l'acte premier d'un « corps organique, ayant vie et puissance; « Dicéarchus, que c'est l'harmonie ou con« cordance des quatre éléments; Asclépiade « le médecin, que c'est un exercice com« mun de tous les sentiments ensemble. « Tous ces philosophes-là, continue-t-il, « que nous avons mis ci-devant, supposent « que l'*âme* est incorporelle, qu'elle se meut « elle-même, que c'est une substance spiri« tuelle. » (Cité dans l'*Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert*, art. *Ame.*)

Cicéron traite de l'âme, de sa nature, de sa spiritualité, et par conséquent de son immortalité, avec autant de netteté qu'il traite de Dieu et de sa nature. « On ne peut, dit-il, absolument trouver sur la terre l'origine des âmes, car il n'y a rien dans les âmes qui soit mixte et composé, rien qui paraisse venir de la terre, de l'eau, de l'air ou du feu : tous ces éléments n'ont rien qui fasse la mémoire, l'intelligence, la réflexion; qui puisse rappeler le passé, prévoir l'avenir, embrasser le présent. Jamais on ne trouvera d'où l'homme reçoit ces divines qualités, à moins que de remonter à un Dieu, et par conséquent l'âme est d'une nature singulière qui n'a rien de commun *avec les éléments que nous connaissons.* Quelle que soit donc la nature d'un être qui a sentiment, intelligence, volonté, principe de vie, cet être-là est céleste, il est *divin*, et dès lors *immortel.* Dieu lui-même ne se présente à nous que sous cette idée d'un esprit pur, sans mélange, dégagé de toute nature corruptible, qui connaît tout, qui meut tout, et qui a de lui-même un mouvement éternel. » (*Tusculanes.*)

Avant de passer de l'antiquité païenne aux temps modernes, citons le témoignage d'un des plus grands ennemis du christianisme, Julien l'Apostat :

« Nous ne sommes point, dit-il, du nombre de ceux qui pensent que l'âme périt avant ou avec le corps. Si nous la croyons immortelle, ce n'est point sur la parole des hommes, c'est sur celle de Dieu, qui peut seul connaître ces vérités. Que dis-je? lui seul les connaît nécessairement. »

Montaigne. — « Ainsi que le corps humain est bâti d'une merveilleuse et artificieuse structure, surpassant en beauté le grand nombre et diversité des autres corps de ce monde; ainsi est-il pourvu par juste proportion d'une très-belle âme et très-parfaite, s'étendant et remplissant toute sa capacité, vivifiant ses membres et leur fournissant de sens et de mouvement. Et comme le corps est multiplié en une très-accordante diversité d'organes dissemblables; comme de cette belle variété est cousu, tissu, et lié son parfait bâtiment; tout ainsi est notre âme diversifiée en un grand nombre de très-nobles et différents offices ou vertus, et puissances naturelles, invisibles, jouxte de l'exigence et besoins de nos organes corporels. De sorte que, tout autant y

a-t-il de divers offices ou vertus invisibles en notre âme, afin qu'elle puisse combler et remplir toute la capacité des parties de notre corps, et que nulle n'en reste vide; et comme un seul homme peut avoir des arts et des offices divers qu'il exerce par instruments et outils différents, de même notre âme exerce diverses puissances et effets par des membres dissemblables et divers. Par ainsi la diversité des organes corporels qui est en nous conclut par nécessité une pareille diversité de vertus et offices en l'âme; non toutefois que tous ces offices et vertus s'effectuent par nos organes. Or, puisque toutes opérations procèdent d'elle, il faut qu'elle ait autant de puissance que nous voyons d'opérations différentes. Et d'autant qu'en ce bel ordre de l'univers, il y a jusqu'à nous une continuelle considération du grand et du moindre, du supérieur et de l'inférieur, du plus et du moins digne : voire que les royautés et républiques sont composées et établies de la diverse et dispareille qualité des charges et offices, à plus forte raison, attendu que l'ordre du monde ainsi proportionnement policé n'est fait ni ordonné que pour l'homme, doit-il avoir les vertus et puissances de son âme, divisées et rangées, selon leur valeur et noblesse. Ainsi le sont-elles : tout n'y est pas un et pareil. Ses effets reçoivent de l'inégalité et de la disparité : les uns sont premiers, les autres derniers et d'autres au milieu; il y en a de très-nobles, de vils et de médiocres. Par quoi il semble que notre âme ainsi équipée de divers offices et puissances, dresse en soi comme une royauté, en laquelle ses vertus supérieures commandent aux inférieures, les régissent et les gouvernent. Les inférieurs reçoivent les commandements qui leur sont faits et y obéissent. Voilà pourquoi sa petite monarchie s'entretient si bien et si paisiblement, d'autant que l'autorité souveraine commande justement aux subalternes, et les subalternes la servent et respectent comme elles doivent : qui sont les vrais moyens de maintenir tout civil gouvernement. Commençons par les moindres et plus viles opérations, par le nourrir, augmenter et engendrer. De vrai aussi sont-ce celles qui paraissent communément les premières en l'homme, nourriture, génération et augmentation. Or, si nous avons trouvé trois opérations différentes, il faut qu'il y ait par conséquent en l'âme trois vertus qui leur soient correspondantes, et faut qu'il y ait en elle la vertu de nourrir, d'augmenter et d'engendrer. Voilà donc trois offices naturels qui se comprennent sous une puissance générale, que nous nommons vertu végétative. Ces trois qualités de notre âme tiennent en sa royauté le sang des paysans laboureurs et marchands, car, comme la charge de ceux-ci est travailler continuellement pour l'entretenement et service des plus nobles et dignes États, et comme sans leur travail continuel les autres ne pourraient subsister, et qu'ils servent comme de base et de fondement pour soutenir tout le reste de la communauté, pareillement ces trois inférieures vertus de notre âme appuient et soutiennent les plus nobles, sont continuellement embesognées pour leur service, portent les charges et le faîte du royaume et des autres États plus dignes. Au reste, celles-ci en ont quatre au-dessous qui leur sont sujettes et servantes : l'appétitive ou l'attractive, de laquelle le devoir est de désirer et de recevoir la viande; la rétentive, qui la retient; la digestive, qui cuit et digère; l'expulsive, qui décharge le corps de superfluités. Notre âme fait tous ces quatre offices par instruments corporels. Ces vertus sont jointes et liées à nos membres, et leurs opérations se font avec et moyennant le corps. D'où il advient qu'elles s'affaiblissent et se fortifient à mesure que le corps se trouve aussi ou vigoureux ou débile; par quoi nous les appelons vertus corporelles. L'autre ordre des opérations de l'homme, plus noble que le premier, non toutefois suprême, mais entre deux, contient le voir, l'ouïr, le goûter, le flairer et le toucher. En voilà cinq différentes; il nous faut donc trouver cinq puissances en l'âme qui leur répondent. Ce sont la visive, qui reçoit et connaît les couleurs, les figures et la lumière. Celle-ci est attachée à nos yeux, et notre âme l'effectue par leur moyen. La puissance d'ouïr, qui sait et entend les sons, les voix et l'harmonie : celle-ci est jointe à nos oreilles, et nos oreilles servent d'instrument à notre âme, pour la mettre en usage. Il est de même du goûter, du flairer, et du toucher. Voilà pas une étroite société et merveilleux mariage entre les membres organiques de notre corps et les vertus et puissances de l'âme? Voyez le corps enrichi d'un grand nombre de très-beaux organes, et l'âme embellie d'un pareil nombre et variété de très-nobles vertus. Ces dernières sont comprises sous la générale que nous nommons sensitive. Elles s'appellent aussi corporelles, charnelles et organiques, d'autant qu'elles sont attachées au corps, à la chair et aux organes, que leurs opérations se font par le moyen de nos membres, et que leur force et vigueur se mesure, et suit l'état et la santé des organes. Aussi les disons-nous serviles et non libres, à raison qu'elles sont sujettes à d'autres puissances naturelles plus dignes. Mais, bien qu'elles soient toutes cinq comprises sous le seul titre de corporelles, si sont-elles distinguées en dignité. Et qui a le rang avantageux en assiette de lieu, a aussi, en vertu, de l'excellence sur sa compagne. Le flairer passe le goûter en l'honneur de siége : aussi s'étend son action bien plus loin que l'autre. L'ouïr loge au-dessus du flairer : car nous oyons bien de plus loin que nous ne flairons. Les yeux ont la plus digne place : aussi étendent-ils leur vertu plus que les oreilles. Le dernier et le plus déprisé des sens c'est le toucher, qui est répandu par tout le corps. Outre ces sens et vertus extérieures, notre âme en a d'autres bien plus dignes, occultes et intérieures, qui se rapportent aussi à

d'autres parties ou organes qui sont au-dedans de nous et en notre cervelle : le sens commun, l'imagination, la fantaisie, le jugement et la mémoire, au delà desquelles il y en a encore une autre qui manie le mouvement de lieu à autre, par laquelle notre âme délicate étend, retire et éteint nos membres, marche de place en place, et exerce ses œuvres mécaniques et artificielles. Celle-ci se conduit encore par organes corporels, à savoir, nos nerfs, nos muscles, nos pieds et nos mains. Toutes ces précédentes vertus et puissances de l'âme sont liées et attachées à nos membres et ne s'effectuent que par leur moyen. Il nous reste à dire le dernier ordre et plus noble état qui soit en notre royaume, de l'état qui commande à tous les autres, d'une vertu qui régit et gouverne entièrement celles desquelles nous avons parlé jusqu'à présent; il nous reste à dire de deux puissances qui sont en l'homme, au-dessus desquelles il n'y a plus rien en lui. Elles se nomment intelligence et volonté. Nous les départons en deux, d'autant que leurs opérations sont différentes, et que c'est autre chose vouloir, autre chose entendre. Elles font un rang et comme un genre à part, parce qu'elles ne sont pas obligées à notre corps comme les autres, ni à nos organes, ains qu'elles œuvrent d'elles-mêmes sans nos membres ; de façon que la force ou faiblesse de leur agir ne pend nullement de la vigueur ou débilité de notre corps. Aussi les surnommons-nous spirituelles, incorporelles et intellectuelles. Notre âme, par leur moyen, se déprend et se démêle de toute obligation corporelle, se délivre de la sujétion de toutes choses matérielles ou temporelles, s'élève au-dessus du corps, et se met en pleine et entière liberté. A cette cause faisons-nous de ces puissances et vertus le dernier état et le plus honorable du royaume de l'âme, et comme un conseil privé des princes de son sang et principaux officiers de sa couronne. Car, comme c'est leur rôle de délibérer et juger des occurrences qui se présentent et d'en donner avis à leur roi, à qui il touche après de résoudre et ordonner suivant la délibération et avis de son conseil : ainsi en ce dernier état du royaume de notre âme, il y a l'intelligence et la raison, qui sont comme conseillers et derniers juges, et puis il y a la volonté royale, qui ordonne souverainement et commande sans contredit l'exécution de ce qui lui a été conseillé. Cette dernière et non limitée autorité s'appelle libéral arbitre, suprême puissance de l'âme. Voilà comment l'âme de l'homme, une en nombre et seule, contient en soi l'entière ressemblance d'une police royale, contient divers ordres et divers états singulièrement bien rangés par la diverse variété de ses puissances, offices, et vertus moyennes, suprêmes, et intimes. Voyez comme elle est naturellement parée de tant de beaux ornements et joyaux. Si en peut-elle encore acquérir d'autres et s'embellir davantage, ou par son propre soin et diligence, ou par la libéralité de son Créateur, et ajouter des offices, puissances et vertus morales et gratuites aux naturelles qui sont en elle. Que l'homme conçoive à présent l'extrême obligation de laquelle il est tenu à Dieu, pour le respect d'une âme naturellement si riche et si émerveillable en excellence, garnie de tant d'offices, puissances et vertus, capable d'en acquérir d'autres nouvelles plus parfaites encore et plus nobles que les premières. Qu'il compte ces particulières parties, et les prise l'une après l'autre. Comment prisera-t-il la mémoire? Comment trouvera-t-il la juste valeur de l'intelligence, de la volonté et de la liberté ? et semblablement de la vue, de l'ouïe, du flairer, du goûter et du toucher? Ainsi des autres. Qu'il imagine donc la grandeur de sa dette envers Dieu, son créateur, tant à cause de ce qu'il a reçu en soi et de ce qui a été donné pour lui au monde et aux créatures, que pour ce qu'il y a en soi, pour son corps et pour ses membres, pour son âme et pour toutes les vertus et puissances qui sont en elle. Je pense avoir montré en partie par mon discours la grandeur de notre naturelle obligation envers Dieu, en respect aux présents qu'il nous a faits, que nul ne peut ignorer. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 105.)

*Spiritualité de l'âme.* — « Il se prouve par la manière d'agir de l'âme qu'elle est autre chose et différente du corps. L'âme retire et dépouille de toute quantité, de tout lieu et de toute qualité corporelle ce qu'elle reçoit et prend en soi : l'âme nomme les choses qu'elle entend et les nomme sans qualité corporelle, sans place et sans qualité. Or elle les nomme de même qu'elle les entend, car il faut avoir conçu avant de nommer. Ainsi pour les recevoir et loger en soi elle les façonne d'une autre mode que de la leur ordinaire : tout ainsi que l'estomac dépouille la viande de son naturel vêtement et de ses conditions premières, pour lui chausser celles du corps, et lui ôte son ancienne façon pour lui en donner une nouvelle et propre à nos membres : aussi les choses qui entrent en notre âme quittent leur forme naturelle pour prendre la sienne qui leur est étrangère. Elles perdent la quantité, le lieu et la qualité accidentels, et reçoivent la façon et la forme de l'âme. A mesure qu'elles entrent en elle, elles prennent d'elle une façon commune et universelle, et laissent la particulière, singulière et individue, de manière que (comme elles sont en elle) elles ne conviennent pas plus à une chose particulière qu'à l'autre... La lettre A, quand elle est écrite est nécessairement garnie de couleur, de place et de grandeur : elle est en certain endroit de quelque parchemin, et de telle ou telle quantité, de façon que nul autre A écrit n'est celui-là, ainsi tout autre A lui est différent; mais quand est logée en l'âme, elle reçoit une nouvelle forme ou autres conditions, abandonnant les siennes premières qu'elle

avait en l'écriture. Elle n'est là ni grande ni petite, ni en ce papier, ni en l'autre, ni noire, ni rouge; elle a perdu toute grandeur; tout lieu et toute couleur : l'A qui est en notre âme est universel et commun à tous, se rapportant autant à l'un qu'à l'autre. Toutefois, de soi, il n'était pas tel; c'est donc l'âme qui l'en a fait. Elle est donc certainement sans lieu, sans quantité et sans couleur elle-même, et si certainement, qu'il est impossible d'aller au contraire : car l'expérience que nous avons de son opération le met hors de toute controverse. Arrêtons donc que l'âme n'est aucunement corporelle, ni de la nature du corps..... Si ces choses qu'elle appelle à soi elle les retire de leurs grossières circonstances; si, pour s'en accompagner et pour s'en accointer, elle leur fait laisser à part leurs naturels accidents, comme vêtements superflus et inutiles, combien par plus forte raison est-il vraisemblable qu'elle en soit développée et dévêtue elle-même. » (*Théologie naturelle*, chap. 217.)

*De l'immortalité de l'âme.* — « Puisque la science du vouloir de Dieu est de l'homme, duquel la principale partie c'est l'âme raisonnable; et qu'il est par aventure grand nombre de personnes qui jugent leur âme n'être rien sans le corps, et qui mesurent son vivre et sa durée à la vie et au durer de leurs membres; nonchalants par conséquent des biens à venir, dédaignant de mettre peines à les acquérir, méprisant aussi la damnation éternelle, et ne se mettant en nul devoir de l'éviter, j'entreprends en ce lieu de convaincre leur opinion fausse et erronée, et de prouver clairement à tout homme que son âme est immortelle..... Or, à prouver que l'âme raisonnable vive éternellement, qu'elle peut vivre à part et séparée du corps, comme n'étant aucunement de sa nature, il me faut emprunter et tirer des arguments de l'obligation qu'elle a envers son Créateur immortel, de l'honneur et de la gloire de Dieu, de la nature de la liberté, de la considération des actions manifestes de l'homme, de la comparaison de l'homme à Dieu, de l'homme aux autres créatures, et de nos œuvres les unes aux autres. Quant au premier, il nous faut ressouvenir que comme l'homme est infiniment obligé à son créateur immortel, et qu'il fait justement quand il satisfait à sa dette, et injustement quand il ne rend et quand il ne paye. Puis donc qu'il est en notre puissance de faire injustice, injure et offense à Dieu et de le mépriser, et que quiconque offense Dieu doit souffrir une peine éternelle, il s'ensuit que notre âme peut s'acquérir un immortel supplice; elle est donc capable de le souffrir, par conséquent il faut qu'elle soit immortelle, et qu'elle vive éternellement. Au rebours, il est en l'homme d'obliger son créateur éternellement à soi en faisant son devoir et obéissant à ses commandements. Car, tout ainsi que l'âme qui injurie Dieu s'oblige soi-même à une peine immortelle, de même, si elle fait chose qui lui soit agréable et suivant sa volonté, elle oblige Dieu à la récompenser éternellement, vu qu'il y a pareille raison à l'un qu'à l'autre. Mais cela ne peut être où l'âme n'est immortelle. Par quoi l'âme raisonnable qui est en l'homme est nécessairement d'une éternelle durée. » (*Théologie naturelle*, chap. 217.)

« Si Dieu était empêché de parvenir au but de sa gloire auquel il vise en agissant, la dignité de sa puissance infinie y recevrait de l'intérêt et du rabais : il faut donc croire infailliblement que toutes choses se terminent et se consomment à son honneur et louange, et d'autant que son honneur ne serait pas parfait, s'il n'était immortellement perpétuel, il faut croire qu'il sera d'une éternelle durée, et ses actions par conséquent. Or, vu que l'honneur demande quelqu'un qui honore, il est requis pour l'immortalité de l'honneur et de la gloire de Dieu qu'il y ait des créatures éternelles qui puissent continuellement l'honorer et glorifier pour ses œuvres, et faut pareillement à ce compte que ce soient créatures qui le connaissent : autrement frustratoirement les produirait-il par sa louange. Nulle créature ne les peut connaître que la raisonnable. Elle durera donc éternellement pour l'honneur et gloire de son Créateur; voilà comme la perpétuité de sa gloire conclut l'immortalité de l'homme. En outre, d'autant que son honneur ne peut être sans utilité, et que l'honneur doit être éternel, l'utilité le sera donc aussi. Ainsi notre bien et profit est immortel comme la gloire de notre Créateur. » (*Théologie naturelle*, chap. 188.)

« Quant aux arguments qui se prouvent de la nature de la liberté ou du libéral arbitre, ils retirent bien fort aux premiers; car, si les actions de l'homme en tant qu'il est homme sont de leur nature, récompensables ou punissables éternellement, parce qu'elles sont libres, il en faut conclure que l'âme, en laquelle cette liberté loge, est aussi par conséquent immortelle. » (*Théologie naturelle*, chap. 217.)

« Or, que la coulpe et le mérite puissent être éternels, il se prouve d'autant que chaque chose dure jusqu'à ce qu'elle soit détruite, et ne peut être détruite que par son contraire : ainsi la seule coulpe peut détruire le mérite; et parce qu'il tire après soi la récompense, qu'il la reçoit en soi et se parfait par elle, et le mérite et la récompense durent pendant qu'il n'y a point de coulpe. Or, il n'y peut avoir coulpe là où il y a mérite de l'homme, en tant qu'il est homme, est éternel de soi, et par conséquent le libéral arbitre aussi, qui est son fondement. » (*Ibid.*, ch. 92.)

« Mon autre preuve se bâtira sur les manifestes opérations de l'homme; car, par la considération même de nos actions, et par leur comparaison, nous pouvons certainement établir l'immortalité de notre âme, je pose donc ce premier fondement : autant dure chaque chose que durent ses opérations; aussi longtemps que le feu échauffe, aussi longtemps il dure; si l'action est éter-

nelle, aussi est la chose à qui elle est. Ainsi, si je trouve en l'homme quelque opération qui dure toujours, il y a nécessairement en lui quelque partie immortelle... Entre toutes les autres, j'en vois une éternelle, le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer. Cette opération, quoiqu'elle soit au dedans de nous et occulte, si est-elle très-évidente à chacun en soi, et chacun la sent manifestement par expérience. Or, qu'elle soit immortelle en l'homme, je m'en vais le prouver. Les malades veulent, ne veulent pas et désirent, aussi bien que les sains ; voire il semble que cette action soit en eux plus vive et plus vigoureuse, car ils souhaitent plus la santé que les sains aucune autre chose ; d'où il s'ensuit qu'elle n'est ni attachée au corps, ni ne dépend de lui, ni ne se fait par son moyen, comme fait le voir, l'ouïr et les autres ; par quoi il est croyable qu'elle ne se meurt pas, encore que le corps meure. Les opérations qui se fortifient et augmentent, à raison que le corps se débilite et se va anéantissant, n'ont rien de commun avec lui ; le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer, s'augmentent manifestement à mesure que le corps se diminue. Plus un homme est vieil et voisin de sa décadence, plus croissent et s'aiguisent en lui le souhaiter et le désirer. Voilà pourquoi telle action ne dépend aucunement de la chair ni de la vie corporelle..... Si la volonté n'est pas de la nature du corps, n'est pas aussi par conséquent l'âme, et en peut vivre séparée et éloignée..... Nous avons donc en nous quelque chose incorruptible et toujours vivante, c'est notre volonté, à laquelle appartient le vouloir, le ne vouloir pas et le désirer. » (*Théologie naturelle*, chap. 217.)

« Il est impossible que Dieu eût créé le monde pour néant et pour le non être : c'est donc pour l'être, ainsi pour soi-même, qui est être lui seul, et bien que le second être, attendu qu'il en a été créé, n'ait pas de toujours été pour le premier, qui est sans commencement, si est-ce que, puisqu'il n'y a que deux êtres, il faut que l'un soit fait pour l'autre ; Mais si Dieu n'avait nul besoin du monde, à quoi faire l'a-t-il engendré pour soi ? Il nous faut répondre qu'il ne l'a pas engendré pour affaire qu'il en eût, ains pour se donner par communication à un autre être hors de soi, lui qui est très-parfait, très-incorruptible et communicable à autrui, sans aucune diminution sienne. Par quoi il a produit de rien un être nouveau, afin que cet être créé participât au sien éternel, non que l'un être se change en l'autre (car cela est impossible) ; mais l'être produit s'unit à l'autre qui est immuable, et se parfait en lui. » (*Théologie naturelle*, chap. 20.)

« Quel ordre serait-ce ? quelle raison y aurait-il ? que les choses faites pour notre service fussent incorruptibles et perpétuelles, fussent d'une si grande perfection et excellence ; et que nous, qui en sommes les maîtres, qui sommes cause de leur création, fussions mortels, corruptibles, et n'eussions rien de perdurable ; sans doute, il y a en nous quelque partie éternelle. Ce n'est pas le corps, car nous le voyons mourir journellement : c'est donc quelque autre chose au-dessus de lui, et la plus noble partie de nous, par conséquent c'est le libéral arbitre, et si le libéral arbitre est immortel, notre âme l'est aussi, en laquelle il est planté et enraciné. » (*Théologie naturelle*, chap. 102.)

« Il est évidemment meilleur à l'homme d'estimer son âme immortelle que mortelle, car il n'est rien qui l'éloigne tant de l'imperfection des autres créatures ; il n'est rien qui l'approche plus de la Divinité, ni rien d'où il puisse plus tirer de consolation et de réjouissance ; là où l'opinion de la mortalité de l'âme n'apporte que du dédain de nous-mêmes, de la tristesse et de la désolation. Or, si l'homme est obligé à croire ce d'où il retire plus de plaisirs, de contentement et d'espérance, c'est-à-dire le bien souverain, car il consiste en ces accidents là, et des contraires s'engendre le mal extrême ; il faut dire que celui qui refuse de loger en soi les créances qui lui apportent de la satisfaction et de la liesse, est ennemi de soi-même et de l'homme, et cause de son mal et de sa ruine. » (*Théologie naturelle*, chap. 79.)

« Par quoi, concluons par la comparaison de l'homme à Dieu, de l'homme aux autres créatures, et de ses œuvres les unes aux autres, qu'il a une âme raisonnable, certainement immortelle et sans fin. » (*Théologie naturelle*, chap. 217.)

« Dieu nous a révélé clairement l'immortalité de l'âme et le bonheur éternel ; c'était vraiment bien raison, que nous fussions tenus à Dieu seul, et au bénéfice de sa grâce, de la vérité d'une si noble créance, puisque de la seule libéralité nous recevons le fruit de l'immortalité, lequel consiste en la jouissance de la béatitude éternelle. Confessons ingénument que Dieu seul nous l'a dit, et la foi ; car cette leçon n'est pas de nature et de notre raison, et qui ressentira son être et ses forces, et dedans et dehors, sans ce privilége divin, qui verra l'homme sans le flatter, il n'y verra ni efficace, ni faculté, qui sente autre chose que la mort et la terre. Plus nous donnons, et devons, et rendons à Dieu, nous en faisons d'autant plus chrétiennement. » (*Apologie*, p. 401 ; *Essais*, livre II, chap. 12.)

François Bacon. — « Quelques philosophes entièrement plongés dans les sens, n'ayant assurément rien de divin, et niant avec opiniâtreté l'immortalité de l'âme, ont cependant été contraints par la force de la vérité d'avouer que, quoique les mouvements purement affectifs périssent, il est pourtant probable que tous les mouvements et tous les actes qu'exerce l'âme sans le ministère du corps, tels que sont sans doute les actes de l'entendement, subsistent encore après la mort, tant la science leur a paru chose incorruptible et immortelle

Mais nous, aux yeux de qui a brillé la lumière de la révélation, nous élevant au-dessus de la sphère grossière et ténébreuse des sens, nous savons que non-seulement les actes de notre esprit, mais encore nos sentiments, après qu'ils auront été épurés, survivront à notre corps ; que non-seulement notre âme est immortelle, mais que notre corps lui-même est appelé à jouir dans son temps de l'immortalité. » (*De aug. Scient.*, l. I, vers. fin.)

Bayle. — « Prétendre que, puisque l'âme de l'homme pense, elle est immatérielle, c'est, à mon avis, bien raisonner, et c'est d'ailleurs établir un fondement très-solide de l'immortalité de notre âme, dogme qui doit être considéré comme un des plus importants articles de la bonne philosophie..., et ce docteur (Stillingfleet), qui a soutenu que la matière était incapable de penser, s'est rendu par là le défenseur d'un article fondamental de l'orthodoxie philosophique.» (*Dictionnaire*, art. *Dicéarque*.)

« C'est supposer ce qui a été jusqu'ici inconcevable à tous les hommes, que de supposer que le seul arrangement des organes du corps humain fait qu'une substance qui n'avait jamais pensé devient pensante. Tout ce que peut faire l'arrangement de ces organes se réduit, comme dans l'horloge, à un mouvement local diversement modifié. La différence ne peut être que du moins au moins ; mais, comme l'arrangement des diverses roues qui composent une horloge ne servirait de rien pour produire les effets de cette machine, si chaque roue, avant d'être placée d'une certaine façon, n'avait actuellement une étendue impénétrable, cause nécessaire du mouvement, dès qu'on est poussé par un certain degré de force, je dis aussi que l'arrangement des organes du corps de l'homme ne servirait de rien pour produire la pensée si chaque organe, avant que d'être mis à sa place, n'avait actuellement le don de penser. » (*Dictionnaire*, art. *Dicéarque*.)

« Or le don de penser n'est autre chose qu'une étendue impénétrable ; car tout ce que vous pouvez faire dans cette étendue, en la tiraillant, en la frappant, en la poussant de tous les sens imaginables, est un changement de situation dont vous concevez aisément toute la nature et toute l'essence, sans avoir besoin d'y supposer aucun sentiment et lors même que vous niez qu'il y ait là aucun sentiment.

« Je soutiens que quiconque admet une fois que, par exemple, un assemblage d'os et de nerfs sent et raisonne, il doit soutenir, à peine d'être déclaré coupable de ne savoir ce qu'il dit, que tout autre assemblage de matière pense, et que la pensée qui a subsisté dans l'assemblage subsiste sous d'autres modifications dans les parties désunies après la dissipation de l'assemblage.» (Jamb., *De Vit. Pyth.*)

« Quelle absurdité ne serait-ce pas de soutenir qu'il y a deux espèces de couleurs, l'une qui est l'objet de la vue, et rien de plus ; l'autre qui est l'objet de la vue et de l'odorat aussi ?

« Il est encore plus absurde de soutenir qu'il y a deux espèces de rondeurs; l'une qui consiste simplement en ce que les parties de la circonférence d'un corps rond sont également éloignées d'un centre, l'autre qui avec cela est un acte avec lequel un corps rond sent qu'il existe et qu'il voit autour de lui plusieurs corps. La même absurdité se rencontre à soutenir qu'il y a deux sortes de mouvements circulaires : l'une qui n'est autre que le changement de situation sur une ligne dont tous les points sont également éloignés du centre, qui avec cela est un acte d'amour de Dieu, une crainte, une espérance. Il est absurde de dire que pour peu que l'on ait quelques veines, quelques artères les unes auprès des autres, comme les différentes parties d'une machine, on produirait le sentiment de couleur, de saveur, de son, d'odeur, de froid, de chaud, l'amour, la haine, etc.

« Si une substance qui pense n'était une que de la manière qu'un globe est un, elle ne verrait jamais tout un arbre, elle ne sentirait jamais la douleur qu'un coup de bâton excite. Voici le moyen de se convaincre de cela :

« Considérez la figure des quatre parties du monde sur un globe ; vous ne verrez dans ce globe quoi que ce soit qui contienne toute l'Asie, ni même tout une rivière. L'endroit qui représente la Perse n'est point de même que celui qui représente le royaume de Siam ; et vous distinguez un côté droit et un côté gauche dans l'endroit qui représente l'Euphrate. » (*Dictionnaire*, art. *Leucippe*.)

« Il s'ensuit de là que si ce globe était capable de connaître les figures dont on l'a orné, il ne contiendrait rien qui pût dire : Je connais toute l'Europe, toute la France, toute la ville d'Amsterdam, toute la Vistule : chaque partie du globe pourrait seulement connaître la portion de la figure qui lui écherrait, et comme cette portion serait si petite qu'elle ne présenterait aucun lieu dans son entier, il serait absolument inutile que le globe fût capable de connaître ; il ne résulterait de cette capacité aucun acte de connaissance, et pour le moins ce seraient des actes de connaissance bien différents de ceux que nous éprouvons ; car ils nous représentent tout un objet, tout un arbre, tout un cheval, etc. ; preuve évidente que le sujet affecté de toute l'image de ces objets n'est point divisible en plusieurs parties, et par conséquent que l'homme, en tant qu'il pense, n'est point corporel ou matériel.

« La raison voit que la matière sans mouvement serait inutile et qu'ainsi il a été nécessaire qu'il y eût du mouvement dans les corps : elle comprend aussi que les changements de la matière, les générations et les corruptions peuvent être des suites du mouvement, mais elle ne saurait comprendre que de toute nécessité il y a une liaison entre certains mouvements des corps

et les sentiments fâcheux de froid et de chaud, de faim et de soif, de douleur et de tristesse : elle juge donc que cet alliage a été réglé par une puissance arbitraire (la puissance de Dieu). » (*Rép. aux quest. d'un provinc.*, t. II.)

« Si pendant le sommeil, dit Cicéron, notre corps est immobile, sans action et comme sans vie, notre âme alors n'en est pas moins agissante ni moins vivante ; mais après la mort, quand cette âme sera entièrement délivrée du corps impur et grossier qu'elle anime, elle déploiera encore mieux son activité et sa force, et elle jouira encore mieux de la vie : *Jacet enim corpus dormientis ut mortui ; viget autem et vivit animus. Quod multo magis faciet post mortem, cum omnino e corpore excesserit.* » (Cicer. lib. I, *De Divin.*)

« Il y a longtemps que je suis surpris que ni Epicure ni aucun de ses sectateurs n'aient pas considéré que les atomes qui forment un nez, des yeux, plusieurs nerfs, un cerveau, n'ont rien de plus excellent que ceux qui composent une pierre, et qu'ainsi il est très-absurde de supposer que tout assemblage d'atomes qui n'est ni un homme ni une bête, est destitué de connaissance. Dès qu'on nie que l'âme de l'homme soit une substance distincte de la matière on raisonne puérilement, si l'on ne suppose pas que tout l'univers est animé et qu'il y a partout des êtres qui pensent, et que, comme il y en a qui n'égalent point les hommes, il y en a aussi qui les surpassent. Dans cette supposition, les plantes, les pierres sont des substances pensantes. » (*Dictionnaire*, art. *Lucrèce*.)

« Il n'est pas nécessaire qu'elles (les plantes, les pierres) sentent les couleurs, les sons, les odeurs, etc., mais il est nécessaire qu'elles aient d'autres connaissances ; et comme elles seraient ridicules de nier qu'il y ait des hommes qui les déracinent, qui les coupent, qui les brisent, comme, dis-je, elles seraient ridicules de nier sous prétexte qu'elles ne voient pas le bras qui les hache, qui les maltraite, les epicuriens sont eux-mêmes très-ridicules de nier qu'il y ait des êtres dans l'air ou ailleurs qui nous connaissent, qui nous font tantôt du bien, tantôt du mal,..... les épicuriens, dis-je, sont très-ridicules de nier cela sous prétexte que nous ne voyons pas de tels êtres ; ils n'ont aucune foi de nier les sortiléges, la magie, les *larves*, les *spectres*, les *lemures*, les *farfadets*, les *lutins* et autres choses de cette nature. Il est plus permis de nier cela à ceux qui croient que l'âme de l'homme est distincte de la matière, et néanmoins je ne sais pas par quel travers d'esprit ceux qui tiennent que l'âme des hommes est corporelle sont les premiers à nier l'existence des démons. »

« Les anciens, selon Plutarque, croyaient à la fin du monde... et quant à moi, dit cet historien philosophe, je ne puis me résoudre à croire que l'âme de l'homme doive périr et qu'elle ne subsiste plus après la mort... Mais si elle subsiste après la mort, il est donc convenable qu'elle soit punie de ses crimes ou récompensée de sa vertu. » (Plutarque, *sur Epicure*.)

Voltaire. — « Un homme, qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui sait sentir sa dignité et son bonheur.

« Il n'y a pas d'apparence qu'un rocher puisse composer l'*Iliade;* un rayon de soleil en sera-t-il plus capable? Imaginez ce rayon de soleil cent mille fois plus subtile et plus rapide : cette clarté, cette ténuité, feront elles des sentiments et des pensées? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLV, p. 66.)

« Vous ne pouvez nier que la pensée n'est pas essentielle à la matière, puisque vous n'osez dire qu'un caillou pense; vous ne pouvez opposer que des peut-être à la vérité qui nous presse. » (*Id.*, t. XLV, p. 60.)

« Si la matière possédait par elle-même la pensée, il faudrait que vous disiez qu'elle la possède nécessairement. Or, si cette propriété lui était nécessaire, elle l'aurait en tout temps et en tous lieux; car ce qui est nécessaire à une chose ne peut en être séparé : un monceau de boue, le plus vil excrément penserait. Or, certainement vous ne diriez pas que du fumier pense : la pensée n'est donc pas un attribut nécessaire à la matière. » (*Id.*, t. XLV, p. 57.)

« Si les hommes étaient de pures machines, que deviendrait l'amitié, sentiment dont tous les cœurs bien faits font leurs délices?

« Quoi! un cœur tendre et généreux, un esprit sage, verrait tout ce qu'on ferait pour lui plaire du même œil dont on voit des roues de moulin tourner par le courant de l'eau, et se briser à force de servir! » (*Mélanges litt.*)

« On veut que la pensée ne soit l'attribut d'un corps que quand ce corps sera organisé pour penser. C'est toujours supposer ce qui est en question. Vous ne voyez pas que, pour organiser un corps, le faire homme, le rendre pensant, il faut de la pensée. Or, vous ne pouvez admettre de pensées avant que les êtres qui ont des pensées existent. « (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LX, p. 58.)

« Tous les philosophes qui nous ont précédés ont fait la matière éternelle, mais ils ne l'ont pas démontré, et quand elle serait éternelle, il ne s'ensuit point du tout qu'elle puisse former des ouvrages dans lesquels éclatent de subtiles desseins. Cette pierre aurait beau être éternelle, vous ne me persuaderez point qu'elle puisse produire l'*Iliade* d'Homère. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, t. XLV, p. 53

Si l'éternelle loi qui meut les éléments
Fait tomber les rochers sous les efforts des vents,
Si les chênes touffus par la foudre s'embrasent,
Ils ne ressentent point les coups qui les écrasent,
Mais je vis, mais je sens, mais mon cœur opprimé
Demande des secours au Dieu qui l'a formé,
Enfants du tout-Puissant, mais nés dans la misère

Nous étendons les mains vers notre commun père.
Le vase, on le sait bien, ne dit point au potier :
Pourquoi suis-je si vil, si faible, si grossier?
Il n'a point la parole, il n'a point la pensée;
Cette urne en se formant qui tombe fracassée,
De la main du potier ne reçut point un cœur
Qui désirât les biens et sentît son malheur.

(*Poëme sur le désastre de Lisbonne.*)

« Il est bon que vous soyez philosophe, mais il est nécessaire que vous soyez juste. Vous le serez encore plus quand vous croirez avoir une âme immortelle. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLV, p. 146.)

« Combien cette croyance est utile, combien nous sommes intéressés à la graver dans tous les cœurs : nulle société ne peut subsister sans récompense et sans châtiment! Cette vérité est si sensible et si reconnue, que les nations nombreuses et policées admettent des peines temporelles. « Si vous prévariquez, dit la loi des Juifs, le Seigneur enverra la faim et la pauvreté, de la poussière au lieu de la pluie, des ulcères dans les genoux et dans les jambes. » Toutes ces malédictions pouvaient contenir un peuple grossier dans le devoir, mais il pouvait arriver aussi qu'un homme coupable des plus grands crimes n'eût point d'ulcères dans les jambes, et ne languît point dans la pauvreté et dans la famine. On sait assez que la terre est couverte de scélérats heureux et d'innocents opprimés. Il fallut donc nécessairement recourir à cette doctrine qui a posé pour fondement de la religion de tous les peuples des peines et des récompenses dans le développement de la nature humaine, qui est une vie nouvelle.

« Le dogme de l'immortalité de l'âme est l'idée la plus consolante et en même temps la plus réprimante que l'esprit humain ait pu recevoir.

« Cette belle philosophie était chez les Egyptiens aussi ancienne que leurs pyramides. Elle était avant eux connue chez les Perses. On en peut juger par cette allégorie du premier Zoroastre, citée dans le Sadder, dans laquelle Dieu fit voir à Zoroastre un lieu de châtiment tel que le Tartare des Grecs. Dieu montre à Zoroastre dans ce triste séjour tous les mauvais rois.

« Les Indiens en étaient persuadés; leur métempsycose en est la preuve. Les Chinois révéraient les âmes de leurs ancêtres. Ainsi on croyait par toute la terre que l'âme subsistait après la mort.

« On ne peut douter qu'une partie de nous-mêmes ne fût regardée comme immortelle. Les châtiments et les récompenses dans une autre vie étaient le grand fondement dans l'ancienne théologie.

« Ulysse, avant Phérécide, avait vu les âmes des héros dans les enfers. » (T. XLVII, p. 27.)

« Le devoir d'un souverain est de récompenser les actions vertueuses, et de punir les criminelles. Voudriez-vous que Dieu ne fît pas ce que l'homme est tenu de faire? Vous savez qu'il est et qu'il sera toujours dans cette vie des vertus malheureuses et des crimes impunis; il est donc nécessaire que le bien et le mal trouvent leur jugement dans une autre vie. C'est cette idée si simple, si naturelle, si générale, qui a établi chez tant de nations la croyance de l'immortalité de nos âmes et de la justice divine, qui les juge quand elles ont abandonné leur dépouille mortelle. Y a-t-il un système plus raisonnable, plus convenable à la Divinité, et plus utile au genre humain? » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLV. p. 147.)

Quelquefois, dans nos jours consacrés aux douleurs,
Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs.
Mais le plaisir s'envole et passe comme une ombre,
Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans
[nombre.
Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir;
Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense,
*Un jour tout sera bien*, voilà notre espérance.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 136 et 137.)

Pauvres humains, effrayés du trépas,
Le corps périt, l'âme ne s'éteint pas;
Elle ne fait que changer de demeure.
Gardons-nous bien de penser qu'elle meure.

(*Id.*, t. LXI, p. 296.)

« Sans la pensée d'une autre vie, nous nous abandonnerions à toutes nos passions funestes; nous vivrions en brutes, n'ayant pour règle que nos appétits, et pour frein que la crainte des autres hommes, rendus éternellement ennemis les uns des autres par cette crainte naturelle; car on veut toujours détruire ce qu'on craint. Pensez-y bien, réfléchissez-y sérieusement. » (*Id.*, t. LVIII, p. 184.)

« A quoi servirait l'idée d'un Dieu qui n'aurait sur vous aucun pouvoir? C'est comme si l'on disait : Il y a un roi de la Chine qui est très-puissant; je réponds : Grand bien lui fasse; qu'il reste dans son manoir, et moi dans le mien : je ne me soucie pas plus de lui qu'il ne se soucie de moi. Il n'a pas plus de juridiction sur ma personne qu'un chanoine de Windsor n'en a sur un membre de notre parlement. Alors je suis mon Dieu à moi-même; je sacrifie le monde entier à mes fantaisies, si j'en trouve l'occasion; je suis sans loi, je ne regarde que moi. Si les autres êtres sont moutons, je me fais loup; s'ils sont poules, je me fais renard. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LVIII, p. 185.)

Oui, Platon, tu dis vrai, notre âme est immortelle :
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Eh? d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes.
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.
L'éternité! quel mot consolant et terrible!
O lumière! ô nuage! ô profondeur horrible
Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je
[tiré?
Dans quels climats nouveaux, dans quel monde
[ignoré
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être?

Où sera cet esprit qui ne peut se connaître?
Que me preparez-vous, abîmes ténébreux ?

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Il est un Dieu, sans doute, et je suis son ouvrage.
Lui-même au cœur du juste il empreint son image.
Il doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment? dans quel temps et dans quel [univers?
Ici la vertu pleure, et l'audace l'opprime;
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime;
La fortune y domine et tout y suit son char.
Ce globe infortuné fut formé pour César.
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste.
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste!
Tu te caches de nous, dans nos jours de sommeil :
Cette vie est un songe, et la mort un réveil.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in 12, t. LXI, p. 336.)

« Ce qui doit nous surprendre, c'est qu'un dogme si réprimant et si salutaire ait laissé en proie à tant d'horribles crimes des hommes qui ont si peu de temps à vivre, et qui se voient pressés entre deux éternités. » *Id.*, t. XLVII, p. 270.

J.-J. Rousseau. — « Après avoir découvert ceux des attributs (de Dieu) par lesquels je conçois son existence, je reviens à moi et je cherche quel rang j'occupe dans l'ordre des choses qu'elle gouverne, et que je puis examiner. Je me trouve incontestablement au premier par mon espèce; car, par ma volonté et par les instruments qui sont en mon pouvoir pour l'exécuter, j'ai plus de force pour agir sur tous les corps qui m'environnent, ou pour me prêter ou me dérober comme il me plaît à leur action, qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi malgré moi par la seule impulsion physique; et par mon intelligence je suis le seul qui ait inspection sur le tout. Quel être ici-bas, hors l'homme, sait observer tous les autres, mesurer, calculer, prévoir leur mouvement, leurs effets, et joindre, pour ainsi dire, le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle? Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ?

« Il est donc vrai que l'homme est le roi de la terre qu'il habite; car non-seulement il dompte tous les animaux, non-seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore par la contemplation les astres mêmes, dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil ? Quoi ! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne; je puis aimer le bien, le faire et je me comparerais aux bêtes ! Ame abjecte, c'est la triste philosophie qui te rend semblable à elle, ou plutôt tu veux en vain t'avilir; ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi.

« Pour moi, je n'ai point de système à soutenir; homme simple et vrai que la fureur d'aucun parti n'entraîne, et qui n'aspire point à l'honneur d'être chef de secte, content de la place où Dieu m'a mis, je ne ne vois rien après lui de meilleur que mon espèce; et si j'avais à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrais-je choisir de plus que d'être homme ?

« Cette réflexion m'enorgueillit moins qu'elle ne me touche; car cet état n'est point de mon choix, et il n'était pas dû au mérite d'un être qui n'existait pas encore. Puis-je me voir ainsi distingué sans me féliciter de remplir ce poste honorable, et sans bénir la main qui m'y a placé ? De mon premier retour sur moi naît dans mon cœur un sentiment de reconnaissance et de bénédiction pour l'auteur de mon espèce, et de ce sentiment mon premier hommage à la Divinité bienfaisante. J'adore la puissance suprême, et je m'attendris sur ses bienfaits. N'est-ce pas une conséquence naturelle de l'amour de soi d'honorer ce qui nous protége et d'aimer ce qui nous fait du bien ?

« Mais quand, pour connaître ensuite la place individuelle de mon espèce, j'en considère les rangs divers et les hommes qui les remplissent, que deviens-je ? Quel spectacle ! où est l'ordre que j'avais observé ? Ce tableau de la nature ne m'offrait qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre ! Le concert règne entre les éléments, et les hommes sont dans le chaos ! les animaux sont heureux, leur roi seul est misérable ? O Sagesse, où sont tes lois ?

« Croiriez-vous que de ces tristes réflexions et de ces contradictions apparentes se formèrent dans mon esprit les sublimes idées de l'âme, qui n'avaient point jusque-là résulté de mes recherches ? En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un s'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel, dont la contemplation fait les délices du sage; et dont l'autre le ramenait bassement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions, qui sont leurs ministres et contrariait par elles tout ce qui lui inspirait le sentiment du premier.

« En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires, je me disais : Non, l'homme n'est point un; je veux, et je ne veux pas, je me sens à la fois esclave et libre; je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal; je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent, et mon pire tourment, quand je succombe, est de sentir que j'ai pu résister. Si la conscience est l'ouvrage des préjugés, j'ai tort sans doute, et il n'y a point de morale démontrée; mais si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que ce-

lui qui fait de l'homme un être simple lève ces contradictions, et je ne reconnais plus qu'une substance.

« Vous remarquerez que par ce mot de *substance* j'entends en général l'être doué de quelques qualités primitives, et abstraction faite de toutes modifications particulières ou secondaires. Si donc toutes les qualités primitives qui nous sont communes peuvent se réunir dans un même être, on ne doit admettre qu'une substance ; mais, s'il y en a qui s'excluent mutuellement, il y a autant de diverses substances qu'on peut faire de pareilles exclusions. Vous réfléchirez sur cela ; pour moi je n'ai besoin, quoi qu'en dise Locke, de connaître la matière que comme étendue et divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser ; et quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent et que les rochers pensent, il aura beau m'embarrasser dans ses arguments subtils, je ne puis voir en lui qu'un sophiste de mauvaise foi, qui aime mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

« Supposons un sourd qui nie l'existence des sons parce qu'ils n'ont jamais frappé son oreille. Je mets sous ses yeux un instrument à cordes, dont je fais sonner l'unisson par un instrument caché ; le sourd voit frémir la corde ; je lui dis c'est le son qui fait cela. Point du tout, répond-il, la cause du frémissement de la corde est en elle-même ; c'est une qualité commune à tous les corps de frémir ainsi. Montrez-moi donc, reprends-je, ce frémissement dans les autres corps, ou du moins sa cause dans cette corde. Je ne puis, réplique le sourd ; mais, parce que je ne conçois pas comment frémit cette corde, pourquoi faut-il que j'aille expliquer cela par vos sons, dont je n'ai pas la moindre idée ? C'est expliquer un fait obscur par une cause encore plus obscure. Ou rendez-moi vos sons sensibles, ou je dis qu'ils n'existent pas.

« Plus je réfléchis sur la pensée et sur la nature de l'esprit humain, plus je trouve que le raisonnement des matérialistes ressemble à celui de ce sourd. Ils sont sourds, en effet, à la voix intérieure qui leur crie d'un ton difficile à méconnaître : Une machine ne pense point ; il n'y a point de mouvement qui produise la réflexion : quelque chose en toi cherche à briser tes liens qui te compriment : l'espace n'est pas ta mesure, l'univers entier n'est pas assez grand pour toi : tes sentiments, tes désirs, ton inquiétude, ton orgueil même ont un autre principe que ce corps dans lequel tu te sens enchaîné.

« Nul être matériel n'est actif par lui-même, et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, et ce sentiment, qui me parle, est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux ; cette action réciproque n'est pas douteuse ; mais ma volonté est indépendante de mes sens ; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps.

« Je ne connais la volonté que par le sentiment de la mienne, et l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement ; car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une ; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son jugement n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là ; il choisit le bon comme il a jugé le vrai ; s'il juge le faux, il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement ? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger ; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela je n'entends plus rien.

« Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal ; mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître, parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi ?

« Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre ; on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions, et comme tel, animé d'une substance immatérielle (qui est l'âme).

« Si l'homme est actif et libre, il agit de lui-même ; tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence, et ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme en abusant de la liberté qu'elle lui donne, mais elle ne l'empêche pas de le faire. Elle l'a fait libre, afin qu'il fît, non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces, que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans

rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même; c'est pour mériter ce contentement que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à celui qui n'eût pas le pouvoir de mal faire? Quoi! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi.

« C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins, nos soucis, nos peines nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, le mal physique ne serait rien sans nos vices, qui nous l'ont rendu sensible. N'est-ce pas pour nous conserver que la nature nous fait sentir nos besoins? La douleur du corps n'est-elle pas une preuve que la machine se dérange, et un avertissement d'y pourvoir? La mort... Les méchants n'empoisonnent-ils pas leur vie et la nôtre? Qui est-ce qui voudrait toujours vivre? La mort est le seul remède aux maux que vous vous faites; la nature a voulu que vous ne souffrissiez pas toujours. Combien l'homme vivant dans la simplicité primitive est sujet à peu de maux! Il vit presque sans maladies ainsi que sans passions, et ne prévoit ni ne sent la mort. Quand il la sent, ses misères la lui rendent désirable: dès lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions de ce que nous sommes, nous n'aurions point à déplorer notre sort; mais pour chercher un bien-être imaginaire, nous nous donnons mille maux réels. Qui ne sait pas supporter un peu de souffrance doit s'attendre à beaucoup souffrir. Quand on a gâté sa constitution par une vie déréglée, on la veut rétablir par des remèdes; au mal qu'on sent on ajoute celui qu'on craint; la prévoyance de la mort la rend horrible et l'accélère; plus on la veut fuir plus on la sent; et l'on meurt de frayeur durant sa vie, en murmurant contre la nature des maux qu'on s'est fait en l'offensant.

« Homme, ne cherche plus l'auteur du mal; cet auteur, c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu te fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre viennent de toi. Le mal général ne peut être que dans le désordre, et je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier n'est que dans le sentiment de l'être qui souffre; et ce sentiment, l'homme ne l'a pas reçu de la nature, il se l'est donné. La douleur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir ni prévoyance. Otez nos funestes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien. Où tout est bien rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté; or, la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans bornes et de l'amour de soi, essentiel à tout être qui sent. Celui qui peut tout étend pour ainsi dire son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance; elle n'agit point sur ce qui n'est pas; Dieu n'est pas le Dieu des morts; il ne pourrait être destructeur et méchant sans nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien. Donc l'être souverainement bon, parce qu'il est souverainement puissant, doit être aussi souverainement juste, autrement il se contredirait lui-même; car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle *bonté*, et l'amour de l'ordre qui le conserve s'appelle *justice*.

« Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promit en leur donnant l'être. Or, c'est leur promettre un bien que de leur en donner l'idée et de leur en faire sentir le besoin. Plus je rentre en moi-même, plus je me consulte, plus je lis ces mots écrits dans mon âme: *Sois juste, et tu seras heureux.* Il n'en est rien pourtant, à considérer l'état présent des choses: le méchant prospère, et le juste est opprimé. Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est frustrée! La conscience s'élève et murmure contre son auteur; elle lui crie en gémissant: Tu m'as trompé!

« Je t'ai trompé, téméraire! et qui te l'a dit? Ton âme est-elle anéantie? as-tu cessé d'exister? O Brutus! ô mon fils! ne souille point ta noble vie en la finissant; ne laisse point ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippes. Pourquoi dis-tu: *La vertu n'est rien*, quand tu vas jouir du prix de la tienne? Tu vas mourir, penses-tu: non tu vas vivre, et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis.

« On dirait, au murmure des impatients mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. *Oh! soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux.* N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. « Ce n'est point dans « la lice, dit Plutarque, que les vainqueurs « de nos jeux sont couronnés, c'est après « qu'il l'ont parcourue.» Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais: Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. J'aurais à la vérité l'embarras de me demander, où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de

sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, sitôt que j'ai reconnu deux substances. Il est très-simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'un ou du corps et de l'âme est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre, et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Au contraire, étant de natures si différentes, ils étaient par leur union dans un état violent; et quand cette union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel : la substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employait à mouvoir la substance passive et morte. Hélas! je le sais trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps. L'âme vit alors de Dieu et en Dieu, qui la plonge dans les torrents de délices, au milieu desquelles elle vivra durant l'immobile éternité, *Misericordias Domini in æternum cantabo :* Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur, disait le saint roi David. » (*Emile*, liv. IV.)

Rousseau ajoute ailleurs : « Je conçois comment le corps s'use et se détruit par la division des parties, mais je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant (ou de l'âme); et n'imaginant point comment il peut mourir, je présume qu'il ne meurt pas. Puisque cette présomption me console et n'a rien de déraisonnable, pourquoi craindrais-je de m'y livrer? Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée; je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence; je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien, c'est que l'identité du *moi* ne se prolonge que par la mémoire, et que, pour être le même en effet, il faut que je me souvienne d'avoir été. Or je ne saurais me rappeler après ma mort ce que j'ai été durant ma vie, que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, et par conséquent ce que j'ai fait; et je ne doute point que ce souvenir ne fasse un jour *la félicité des bons et le tourment des méchants.* Ici-bas mille passions ardentes absorbent le sentiment interne et donnent le change aux remords. Les humiliations, les disgrâces qu'attire l'exercice des vertus, empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand, délivrés des illusions que nous font le corps et les sens, nous jouirons de la contemplation de l'Être suprême et des vérités éternelles dont il est la source; quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de notre âme, et que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous aurions dû faire, c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force et son empire; c'est alors que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même, et le regret amer de s'être avili, distingueront par des sentiments inépuisables le sort que chacun se sera préparé.

« Si nous étions immortels, nous serions des êtres très-misérables; il est dur de mourir; la mort pour le vrai chrétien, c'est la vie, c'est le bonheur; il l'appelle avec ardeur; à sa vue, il tressaille d'une joie inénarrable et s'écrie : *Qu'il est doux de mourir!* Mais il est doux d'espérer qu'on ne vivra pas toujours ici-bas, et qu'une meilleure vie finira les peines de celle-ci. Si l'on nous offrait l'immortalité sur la terre, qui est-ce qui voudrait accepter ce triste présent? quelle ressource, quel espoir, quelle consolation nous resterait-il contre les rigueurs du sort et contre les injustices des hommes? L'ignorant qui ne prévoit rien sent peu le prix de la vie, et craint peu de la perdre; l'homme éclairé voit des biens d'un grand prix qu'il préfère à celui-là. Il n'y a que le demi-savoir et la fausse sagesse qui, prolongeant nos vues jusqu'à la mort, et pas au delà, en font pour nous le pire des maux. La nécessité de mourir n'est à l'homme sage qu'une raison de supporter les peines de la vie. Si l'on n'était pas sûr de la perdre une fois, elle coûterait trop à conserver. La grande erreur est de donner trop d'importance à la vie, comme si notre être en dépendait, et qu'après la mort on ne fût plus rien. Quand nous laissons notre corps, nous ne faisons que poser un vêtement incommode. » (*Pensées*, pag. 157.)

D'Alembert. — « De toutes les vérités métaphysiques, celle qui nous intéresse le plus après l'existence de Dieu, et sans laquelle même l'existence de Dieu nous intéresserait beaucoup moins, est *l'immortalité de l'âme.* Comme cette vérité tient en même temps à la philosophie et à la révélation, il est nécessaire de distinguer ce qu'elle emprunte de l'une et de l'autre.

« *La philosophie fournit des arguments pressants de la réalité d'une autre vie.* Nous avons de très-fortes raisons de croire que *notre âme* subsistera *éternellement*, parce que Dieu ne pourrait la détruire sans l'anéantir, que l'anéantissement de ce qu'il a produit une fois ne paraît pas être dans les vues de sa sagesse, et que, les corps mêmes ne se détruisent qu'en se transformant. Mais d'un autre côté, l'exemple des animaux, dans lesquels la substance immatérielle périt avec eux, et ce grand principe que rien de ce qui est créé n'est immortel dans la nature, suffisent pour nous faire sentir que Dieu pouvait ne créer notre âme que pour un temps; ainsi l'impénétrabilité des décrets éternels nous laisserait toujours quelque espèce d'incertitude sur cet important objet, *si la religion révélée ne venait au secours de nos lumières*, non pour y suppléer entièrement, mais pour y ajouter le peu qui leur manque. D'un côté, la vertu, souvent malheureuse en ce monde, exige de la justice de l'Être suprême des récompenses après la mort; de l'autre, la révélation nous fait connaître pourquoi Dieu, qui doit des récompenses à la vertu, ne les lui accorde pas dès cette vie même, et souffre qu'elle soit malheureuse sans paraître l'avoir mérité. La religion *seule*, dit Pascal, empêche l'état de l'homme en cette vie d'être une énigme. Voilà ce que le philosophe ne

doit point perdre de vue en traitant la question de l'immortalité de l'âme, pour distinguer, comme dans l'existence de Dieu, les preuves directes qui sont du ressort de la raison, d'avec les objections *dont la révélation fournit la réponse.* » (*Eléments de Philosophie.*)

D'Holbach. — « Rien de plus populaire que le dogme de l'immortalité de l'âme, rien de plus universellement répandu que l'attente d'une autre vie. La nature ayant inspiré à tous les hommes l'amour le plus vif de leur existence, le désir d'y persévérer toujours en fut la suite nécessaire; ce désir bientôt se convertit pour eux en certitude... Les hommes ainsi disposés écoutèrent avidement ceux qui leur annoncèrent des systèmes si conformes à leurs vœux. » (*Système de la nature*, par le baron d'Holbach, tome Ier, ch. 13, p. 309.)

Buffon. — Il finit une dissertation sur l'âme, qui se trouve au tome IV, pag. 432 de l'édition in-4° de ses *OEuvres complètes*, en disant : « Notre âme est donc *impérissable*, et la matière peut et doit périr. »

La Fontaine. — Ecoutons l'inimitable fabuliste dans *Les deux Rats*, *le Renard et l'OEuf*.

La volonté nous détermine,
Non l'objet ni l'instinct : je parle, je chemine,
Je sens en moi certain agent ;
Tout obéit dans ma machine
A ce principe intelligent.
Il est distinct du corps, se conçoit nettement,
Se conçoit mieux que le corps même.
De tous nos mouvements c'est l'arbitre suprême :
Un esprit vit en nous.

Robespierre. — « Ne consultez que le bien de la patrie et les intérêts de l'humanité. Toute institution, toute doctrine qui console et qui élève les âmes doit être accueillie; rejetez toutes celles qui tendent à les dégrader et à les corrompre. Ranimez, exaltez tous les sentiments généreux et toutes les grandes idées morales qu'on a voulu éteindre; rapprochez par le charme de l'amitié et par le lien de la vertu les hommes, qu'on a voulu diviser. Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple *que la Divinité n'existe pas*, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour ta patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force *aveugle* préside à ses destinées, et frappe *au hasard* le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger *qui s'éteint aux portes du tombeau ?*

« L'*idée de son néant*, lui inspirera-t-elle des sentiments plus purs et plus élevés *que celle de son immortalité?* lui inspirera-t-elle plus de respect pour ses semblables et pour lui-même, plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort ou pour la volupté? Vous qui regrettez un ami vertueux, vous aimez à penser que la plus belle partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une épouse, êtes-vous consolés par celui qui vous dit qu'*il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ?* Malheureux qui expirez sous les coups d'un assassin, votre dernier soupir est un appel à la justice éternelle ! L'*innocence sur l'échafaud fait pâlir le tyran* sur son char de triomphe : aurait-elle cet ascendant, *si le tombeau égalait l'oppresseur et l'opprimé?* Malheureux sophiste ! de quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison, pour le remettre dans les mains du crime, jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le malheur, réjouir le vice, attrister la vertu, dégrader l'humanité ? Plus un homme est doué de sensibilité et de génie, plus il s'attache aux idées qui agrandissent son être, et qui élèvent son cœur; et la doctrine des hommes de cette trempe devient celle de l'univers. *Eh ! comment ces idées ne seraient-elles point des vérités? Je ne conçois pas du moins comment la nature aurait pu suggérer à l'homme des fictions plus utiles que toutes les réalités; et si l'existence de Dieu, si l'immortalité de l'âme, n'étaient que des songes, elles seraient encore la plus belle des conceptions de l'esprit humain...*

« L'idée de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme est un *rappel continuel à la justice;* elle est donc sociale et républicaine. La nature a mis dans l'homme le sentiment du plaisir et de la douleur qui le force à fuir les objets physiques qui lui sont nuisibles, et à chercher ceux qui lui conviennent. Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en lui, pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, le portât à faire le bien et à éviter le mal; car la raison particulière de chaque homme, égarée par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, *c'est le sentiment religieux qu'imprime dans les âmes l'idée d'une fonction donnée aux préceptes de la morale par une autorité supérieure à l'homme.* Aussi je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de *nationaliser l'athéisme;* je sais que les plus sages mêmes d'entre eux se sont permis de mêler à la vérité quelques fictions soit pour frapper l'imagination des peuples ignorants, soit pour les attacher plus fortement à leurs institutions. Lycurgue et Solon eurent recours à l'autorité des oracles; et Socrate lui-même, pour accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de leur persuader qu'elle lui était inspirée par un *génie familier*.

« Vous vous garderez bien de briser le *lien sacré qui unit les hommes à l'Auteur de leur être.* Il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple pour qu'il soit dangereux de la détruire. Car les motifs des devoirs et les bases de la moralité s'étant nécessairement liés à cette idée, l'effacer, c'est démoraliser le peuple. Il résulte du même principe qu'on ne doit jamais attaquer un culte établi qu'avec prudence et avec une

certaine délicatesse, de peur qu'un changement subit et violent ne paraisse une atteinte portée à la morale; et une dispense de la probité même. Au reste, *celui qui peut remplacer la Divinité dans le système de la vie sociale est à mes yeux un prodige de génie;* celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la *bannir de l'esprit des hommes* me paraît un prodige de *stupidité ou de perversité.*

« Qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la place de ce qu'ils détruisaient? Rien, si ce n'est le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient trop le peuple pour prendre la peine de le persuader; au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que l'irriter, l'effaroucher ou le dépraver. » (ROBESPIERRE, *Discours prononcé à la Convention au nom du Comité de salut public.*) (*Voy.* les aveux de Marat dans son ouvrage intitulé : *Traité de l'influence de l'âme sur le corps*, et les aveux de Saint-Just dans ses *OEuvres.*)

Recueillons maintenant le témoignage de quelques-uns des médecins ou anatomistes les plus célèbres :

Lorsque, en 1812, on accusa Gall de matérialisme, il répondit par un écrit tout spiritualiste sur les *Dispositions innées de l'âme.* Il dit : « J'appelle *organe* la condition matérielle qui rend possible la manifestation d'une faculté. Les muscles et les os sont les conditions matérielles du mouvement, mais ne sont pas la faculté qui cause le mouvement; l'ensemble de l'organisation de l'œil est la condition matérielle de la vue; mais ce n'est pas la faculté de voir. J'appelle *organe de l'âme* une condition matérielle qui rend possible la manifestation d'une qualité morale ou d'une faculté intellectuelle. Je dis que l'homme dans cette vie pense et veut par le moyen du cerveau; *mais si l'on en conclut que l'être voulant et pensant est le cerveau;* ou que le cerveau est l'être pensant et voulant, c'est comme si l'on disait que les muscles sont la faculté de se mouvoir; que l'organe de la vue et la faculté de voir sont la même chose. » Pour mieux montrer son orthodoxie, il ajoute un passage de saint Thomas, qui dit que les fonctions de l'esprit, telles que la mémoire, la pensée, l'imagination ne peuvent pas avoir lieu sans l'aide d'organes corporels.

La pluralité des organes ne l'empêche pas non plus d'admettre l'unité de l'âme. « Il n'existe, suivant moi, dit-il, *qu'un seul et même principe, qui voit, sent, goûte, entend et touche, qui pense et qui veut.* Mais pour que ce principe acquière la conscience de la lumière et du son, pour qu'il puisse sentir, goûter et toucher, pour qu'il puisse manifester ses différentes sortes de pensées et de penchants, il a besoin de divers instruments matériels sans lesquels l'exercice de toutes ces facultés lui serait impossible. » Il conclut en disant que, si on veut l'accuser de matérialisme, il faut adresser le même reproche à tous les philosophes, et même aux Pères de l'Eglise et aux apôtres.

Spurzheim, de Trèves, le plus habile des disciples de Gall, se pose comme un des plus chaleureux partisans de l'école *animiste* dans son *Essai sur la Nature morale et intellectuelle de l'âme*, et il dit dans ses *Dérangements des fonctions intellectuelles de l'homme:* « J'admets l'AME *comme un être immatériel enfermé dans le corps.* Ses facultés ont besoin d'instruments corporels pour se manifester, et ces manifestations, qui ne peuvent avoir lieu sans les instruments corporels, sont modifiées, diminuées, augmentées ou dérangées, selon la disposition de ses instruments. »

Rostan s'écrie dans son *Diagnostique :* « L'AME est un esprit pur, un *être* immatériel, immortel; il n'y a donc que le plus grossier matérialisme ou la plus stupide contradiction qui puisse admettre des *maladies de l'âme.* Qui dit *malade* dit altéré; or, il n'y a que les corps qui soient susceptibles d'altération. Qui dit *malade*, dit susceptible de dégradation, de mort : qui ne sent tout ce qu'une pareille expression a d'*impie* et d'absurde? Quoi? l'âme, être immatériel, immortel, susceptible de maladie, de mort! Quelle ineptie ou quel blasphème! »

Bérard, principalement connu par ses remarques sur la *Doctrine des rapports du physique et du moral*, se montre aussi fort à expliquer certaines propositions de Barthez ou de Gall, qu'à en réfuter quelques-unes de Broussais. « Le sentiment intime, dit-il, est plus immédiat dans l'admission de l'âme que dans celle des corps. Nous sommes plus près de nous-mêmes que nous ne le sommes des corps qui nous sont étrangers... Nous avons donc plus de raisons de croyance, plus de motifs de certitude dans un cas que dans l'autre... Osons le dire hautement, nous sommes plus sûrs, sous certains rapports, de l'existence de notre âme que de celle des corps. *C'est la première base de l'évidence, le fondement de toutes les autres.* »

Berzélius, le plus profond et le plus célèbre physicien-chimiste du XIX^e^ siècle et peut-être de tous les siècles, commence par fonder le dogme de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme, sur le grand FAIT que son expérience de la nature lui a démontré. « Que les éléments de la nature organique sont aussi *indestructibles* que ceux des corps inorganiques. »

Après ces témoignages des sciences exactes, voici ceux du sentiment et de la poésie. C'est lord Byron qui parle :

« Quand le froid de la mort, s'écrie le poëte dans une de ses odes, termine les souffrances de cette chair d'argile, où vole l'*âme immortelle ?* Délivrée des liens du corps, parcourt-elle les sentiers célestes des astres, ou se répand-elle dans les régions de l'espace, douée de la vertu de tout voir? Eternelle, infinie, impérissable, embrassera-t-elle le présent et le passé? — Ses regards perceront les ténèbres du chaos... Là où l'avenir se prépare à produire ou à anéantir, l'*âme aura la révélation de ce qui doit être*, elle verra le soleil s'éteindre et le système du monde détruit, *immuable elle-même* dans

son éternité..., substance éternelle et indéfinie, elle *oubliera ce qu'était la mort.* »

*Origine de l'âme.* — Cicéron expose ainsi les sentiments des philosophes grecs : « Nous tirons, dit-il, nous puisons nos *âmes* dans la nature des dieux, ainsi que le soutiennent les hommes les plus sages et les plus savants. Les exceptions originales sont plus fortes et plus énergiques : *A natura deorum, ut doctissimis sapientissimisque placuit, haustos animos et libatos habemus.* » (*De Div.*, lib. II, c. 49.) Dans un autre endroit, il dit que l'esprit humain, qui est tiré de l'esprit divin, ne peut être comparé qu'à Dieu : *Humanus autem animus decerptus est mente divina, cum alio nullo nisi cum ipso Deo comparari potest.* (*Tuscul. quæst.*, lib. V, c. 15.) C'est ce que le même Cicéron indique assez clairement quand il dit qu'on ne peut trouver sur la terre l'origine des *âmes :* On ne rencontre rien, dit-il, dans la nature terrestre, qui ait la faculté de se ressouvenir et de penser, qui puisse se rappeler le passé, considérer le présent, et prévoir l'avenir. Ces facultés sont divines ; et l'on ne trouvera point d'où l'homme peut les avoir, si ce n'est de Dieu. Ainsi ce quelque chose qui sent, qui goûte, qui veut, est céleste et divin, et par cette raison il doit être nécessairement éternel. » (Cité dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, art. *Ame.*)

Un médecin, M. Magendie, s'exprime ainsi à ce sujet dans sa *Physiologie :*

« L'intelligence de l'homme se compose de phénomènes tellement différents de tout ce que présente la nature, qu'on les rapporte à un être particulier que l'on regarde comme une *émanation divine*, et dont le premier attribut est l'*immortalité*. LA PHYSIOLOGIE REÇOIT DE LA RELIGION CETTE CROYANCE CONSOLATRICE. »

Et ailleurs : « J'ai eu sous les yeux une maladie qui offrait le singulier spectacle *de la séparation complète de la volonté et des forces.* »

*Influence du corps sur l'âme et réciproquement.* — A ce sujet François Bacon fait les remarques suivantes :

« L'union de l'âme et du corps donne lieu à une question importante : *Comment et jusqu'à quel point les humeurs et le tempérament du corps changent-ils l'état de l'âme et agissent-ils sur elle ? Et réciproquement, comment et à quel point les passions et les imaginations de l'âme changent-elles l'état du corps et influent-elles sur lui ?* La première partie de cette question a occupé quelquefois les médecins : et nous voyons qu'effectivement ils prescrivent des remèdes pour certaines maladies de l'âme, comme la manie et la mélancolie : ils ont encore des régimes et des recettes propres pour égayer l'esprit, ranimer le cœur et par là augmenter le courage, faciliter les opérations de l'entendement, fortifier la mémoire, et procurer d'autres semblables avantages ; mais cette doctrine de l'influence du corps sur l'âme n'a pas été inconnue aux instituteurs des religions, et ils en ont fait un très-grand usage ; ce n'est pas seulement dans la secte des pythagoriciens, c'est encore dans celle des manichéens, et dans la loi mahométane, que les abstinences, le choix des aliments et des boissons, les ablutions, et d'autres observances du corps, ont été prescrites, et même ont été multipliées jusqu'à l'excès.

« Les articles de la loi cérémonielle mosaïque qui défendent de manger la graisse et le sang, et qui distinguent, quant à l'usage de la nourriture, entre les animaux impurs, sont aussi fort nombreux et descendent dans un grand détail ; la religion chrétienne elle-même, quoique affranchie du joug de la loi cérémonielle, retient cependant l'usage du jeûne, des abstinences et d'autres pratiques qui tendent à affaiblir et à macérer le corps ; elle en retient, dis-je, l'usage comme des choses qui ne sont pas purement des rites, mais qui sont encore bonnes en elles-mêmes : or, toutes ces observances religieuses, indépendamment de *la cérémonie* qu'elles renferment, et de l'obéissance dont elles procurent l'exercice, sont encore fondées sur le fait que nous supposons maintenant, savoir, que l'état du corps influait sur l'état de l'âme. Mais si quelque personnage d'un jugement peu solide prétendait que cette influence répand des doutes sur l'immortalité et la permanence de l'âme, et déroge encore à son empire sur le corps, il élèverait une bien légère difficulté, à laquelle nous opposerons aussi une réponse légère : nous l'inviterons seulement à considérer un enfant dans le sein de sa mère : cet enfant ne partage-t-il pas ses sensations ? Cependant, il ne doit pas toujours partager sa destinée, puisqu'il doit un jour sortir et être séparé de son corps. Nous l'inviterions ensuite à jeter les yeux sur les monarques : ceux-mêmes qui sont les plus puissants ne sont-ils pas obligés quelquefois de faire céder leur volonté à la volonté trop ardente de leurs serviteurs, sans préjudicier cependant à la majesté royale ? » (*De Augment. scient.*, l. IV, cap. 1, post med.)

*Etat des âmes avant le jugement dernier.* — Dans son *Système théologique*, Leibnitz touche ainsi cette délicate question :

« Plusieurs ont regardé comme une question difficile de savoir si les âmes parviennent avant le jour du jugement à la béatitude ou au malheur éternel. Il est reconnu que Jean XXII penchait vers le sentiment contraire, pour ne pas parler de plus ancien que lui ; et en effet, il semble qu'en admettant l'affirmative, le jugement dont le Christ nous a décrit la forme serait superflu, et que ceux qui doivent être condamnés ne pourraient rien alléguer qui leur servît pour ainsi dire d'excuse, si la chose est déjà faite sans espoir de changement. Mais on voit que le Christ exprime sa pensée d'une manière humaine, et que dans ce jour suprême, lorsque les corps se réuniront aux âmes, la conscience de chacun parlera pour l'ac-

cusateur, pour le juge et en même temps pour le coupable. J'avoue cependant que pour terminer cette controverse et beaucoup d'autres semblables, il faut ajouter aux passages de l'Ecriture la tradition de l'Eglise. »

AMENDEMENT. *Voyez* les articles CONFESSION et PÉNITENCE. — Nous nous bornons à citer ici l'aveu suivant d'un protestant :

« Rien de plus injuste que le reproche si souvent fait à la dogmatique de l'Eglise catholique, de placer le fond de la religion moins dans l'amendement du cœur que dans l'œuvre extérieure faite dans une intention religieuse. Cela ne découle aucunement des idées fondamentales de la doctrine catholique, et l'Eglise catholique a assez souvent protesté elle-même contre cette assertion. Certes, la dogmatique catholique insiste, comme elle le doit, d'après les principes fondamentaux, sur la nécessité d'une pureté intérieure chez tous ceux qui partagent sa foi ; même elle semble insister sur ce point plus fortement que notre dogmatique ; car d'une manière plus formelle elle pose comme condition nécessaire de tout pardon l'amendement de l'homme coupable. » (PLANK, *Abriss einer, historischen Darstellung*, etc.)

« AMMONITES. — Peuples descendus d'Ammon, fils de Loth. Ils habitaient avec les Moabites une contrée de la Syrie. Dieu se servit d'eux pour punir les Israélites, et de Jephté pour les réprimer. Ce Naas qui fit imprudemment couper la moitié de la barbe aux ambassadeurs de David, était leur roi. Il y avait un autre peuple de ce nom, et qu'on appelait aussi *Ammoniens ;* il habitait la Libye, aux environs du temple de Jupiter-Ammon. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de d'ALEMBERT, art. *Ammonites*, par Diderot.)

« AMORRHÉENS. — Peuples descendus d'Amorrhée, fils de Chanaan ; ils habitaient entre les torrents de Jabok et d'Arnon. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, art. *Amorrhéens*, par Diderot.)

« AMOS. — Prophète juif du VIII<sup></sup>e siècle avant Jésus-Christ, a laissé des poésies religieuses qui sont rangées parmi les livres de l'Ancien Testament. C'était un pasteur des montagnes qui gardait les troupeaux de bœufs dans les vallées de Thécué, et ne songeait nullement à chercher un état plus élevé, lorsqu'il se sentit saisi tout à coup par l'esprit prophétique. Entraîné par sa ferveur, il se rendit à Béthel, qui était le centre principal de l'idolâtrie, et commença à tonner contre la corruption des nations étrangères et contre celle du peuple d'Israël, menaçant les impies, au nom de l'Eternel, de châtiments corporels comme ceux dont il est toujours question chez les Juifs, famine, renversement des villes, massacres, etc. Le langage de ce prophète se distingue par une grande rudesse et une sorte de rusticité qui contraste singulièrement avec la noblesse et l'élégance de plusieurs autres prophètes, plus familiers que lui avec le spectacle des cours. . . .

« Tandis qu'Isaïe, accoutumé à vivre dans le palais des rois, parle toujours de la demeure et des façons de Dieu comme on parlerait de la demeure et des façons d'un grand roi, Amos, plus campagnard, tire toujours ses images symboliques des scènes avec lesquelles sa vie précédente l'avait rendu familier.

« Nous en citerons seulement quelques exemples : *Je vais crier sur vous*, dit l'Eternel, *comme crie un chariot chargé de foin quand il passe.* (*Amos* II, 13.) *De tous les enfants d'Israël qui vivent sur leurs beaux lits à Samarie et à Damas, s'il s'échappe quelque chose, ce sera comme ce qui échappe quand le berger sauve de la gueule du lion deux bouts de jarrets ou un morceau d'oreille.* (*Amos* III, 12.) *Ecoutez cette parole : Vaches pleines de graisse des montagnes de Samarie*, dit-il aux Samaritains, en commençant sa diatribe contre eux, au quatrième chapitre. Quelquefois cependant, s'affranchissant de ces formes un peu triviales, son style répond à la grandeur de celui dont il se fait l'organe, et il jette au milieu de ses imprécations rustiques ces paroles pompeuses, et même légèrement emphatiques, qui souvent caractérisent si bien la poésie orientale, et la poésie hébraïque en particulier : *C'est moi qui dresse les montagnes, qui enfante le vent, qui marche sur les sommets de la terre*, etc. On se tromperait cependant si l'on pensait que l'idée de Dieu soulève toujours dans son imagination des tableaux de terreur ou de magnificence : la plupart du temps ses visions lui présentent au contraire Dieu sous un aspect simple, tranquille, et, pour ainsi dire, comme une connaissance familière ; il n'y a autour de lui ni tonnerres, ni flammes, ni légions d'anges et de séraphins, comme dans les grands prophètes. Un jour il voit Dieu debout, sur un mur crépi, avec une truelle de maçon à la main, et le Seigneur lui dit : *Que vois-tu, Amos ? — Une truelle de maçon*, lui dit-il. Et le Seigneur ajoute : *Eh bien ! je mettrai la truelle au milieu de mon peuple d'Israël.* Une autre fois Dieu lui apparaît portant en main un crochet pour abattre des fruits dans les vergers.

« L'œuvre d'Amos est fort peu étendue ; elle se compose de neuf chapitres seulement ; elle est rangée, dans la version des Septante, au second rang parmi les petits prophètes. Il est possible qu'Amos ait éprouvé de la part de Jéroboam quelque persécution qui ait arrêté l'essor de son inspiration. En effet, à cette époque où le peuple juif était momentanément divisé en deux royaumes, Amos fut un des plus ardents prédicateurs de l'unité nationale : la fidélité à Jéhovah était surtout la fidélité à Jérusalem, centre général du culte et du pays. Le pasteur inspiré, descendu des montagnes de Thécué, commençait à exciter du trouble dans le peuple à l'occasion des nouveaux lieux de sacrifice que les rois d'Israël, séparés de ceux de Juda, avaient en-

trepris d'instituer par des raisons plus politiques peut-être que religieuses, lorsqu'Amasias, le prêtre du nouveau royaume, porta plainte au roi contre lui. Ce récit, qui se trouve dans le huitième chapitre, est intéressant, car il montre bien la situation du prophète à l'égard de ceux qui l'entouraient. Amasias dit à Amos : « Pars d'ici, homme aux visions, va-t-en dans le pays de Juda, tu y « mangeras ton pain et tu y feras tes prophé- « ties. N'ajoute pas une parole de plus dans « Béthel, car c'est le lieu de la sanctification « du roi et la maison du royaume. » Et Amos lui répondit : *Je ne suis ni prophète ni fils de prophète; je suis un bouvier qui tond les sycomores. Dieu m'a pris comme je conduisais mon troupeau, et il m'a dit : Va-t-en, prophète, vers mon peuple d'Israël.* (*Amos*, VII, 12, 15.) Ailleurs Amos disait : *Le lion rugit ; quel homme n'est point saisi de terreur? Le Seigneur parle ; quel homme ne prophétiserait point?* (*Amos* III, 8.)

« Le dernier chapitre des prophéties d'Amos renferme des promesses formelles de rétablissement final pour Jérusalem et le royaume d'Israël. Quelques Juifs s'y appuient encore avec confiance comme sur un gage certain de la restauration de leur antique indépendance; les Chrétiens regardent la promesse comme suffisamment justifiée par le retour des Juifs après la captivité de Babylone. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I[er], pages 468 et 469, article *Amos*, par J. Reynaud.)

AMOUR. — Le premier qui s'offre à nous pour nous parler d'amour ou de charité chrétienne, c'est, qui le croirait? Celui certes dont on l'en soupçonnerait le moins, P.-J. Proudhon.

« Il existe, dit-il, une loi antérieure à notre liberté, promulguée dès le commencement du monde, complétée par Jésus-Christ, prêchée, attestée par les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges, gravée dans les entrailles de l'homme et supérieure à toute métaphysique : c'est l'AMOUR. *Aime ton prochain comme toi-même*, nous dit Jésus-Christ après Moïse. Tout est là. Aime ton prochain comme toi-même, et la société sera parfaite; aime ton prochain comme toi-même, et toutes les distinctions de prince et de berger, de riche et de pauvre, de savant et d'ignorant, disparaissent, toutes les contrariétés des intérêts humains s'évanouissent. Aime ton prochain comme toi-même, et le bonheur avec le travail, sans nul souci de l'avenir, rempliront tes jours. » (*Système des contradictions économiques*, t. I[er], ch. 8.)

Et ailleurs : « *Lorsque Dieu*, selon Bossuet, *forma les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté.* Ainsi l'amour est notre première loi : les prescripts de la raison pure, de même que les instigations de la sensibilité, ne viennent qu'en deuxième et troisième ordre. Telle est la hiérarchie de nos facultés : un principe d'amour formant le fond de notre conscience, et servi par une intelligence et des organes. » (*Système des contradictions économiques*, chap. 8, § 1, p. 355.)

Laissons maintenant parler Pierre Leroux et l'un de ses collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle*, J. Mongin :

« Vauvenargues, ce Pascal du XVIII[e] siècle, dit P. Leroux, qui comme Pascal mourut si jeune, a légué à l'avenir cette formule : *Les grandes pensées viennent du cœur.* Ce mot est si beau et si profond, qu'il est, suivant nous, la clef de la philosophie. Vingt siècles avant Vauvenargues, Platon avait exprimé la même vérité d'une façon plus sublime encore, en disant : *Dieu nous a donné deux ailes pour nous élever à lui, l'amour et la raison.* Et entre Platon et Vauvenargues, Jésus, certes, ne fit pas rétrograder l'humanité parce qu'il exalta l'amour....

« Les théologiens, sous le langage desquels se cache au fond la plus savante et la plus profonde des psychologies, nommaient *péché contre le Saint-Esprit* cette absence du sentiment; et c'est là, disaient-ils, le plus énorme des péchés de l'intelligence. Ils avaient raison. — Comment, méconnaissant l'amour, le sentiment, la charité, c'est-à-dire le lien éternel qui unit sous tous les aspects le *moi* et le *non moi*, et qui, engendré de leur union, les reproduit éternellement l'un et l'autre ; comment, dis-je, méconnaissant ce troisième terme, qui est à la fois cause et effet, source de la vie et résultat de la vie, pourrait-on comprendre quelque chose à la science de la vie ? » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 464-536, art. *Éclectisme.*)

— « L'amour, dit J. Mongin, c'est Dieu sous l'un de ses aspects ; c'est une personne dans sa Trinité; celle en qui les deux autres se confondent. Oui, l'amour est Dieu, car il est la puissance féconde, il est la vie ; sans lui point de créateur, point de création, tout rentre au néant. C'est lui qui, embrassant l'univers dans une éternelle étreinte, le fait vivre beau et palpitant, et l'emplit de germes qu'il fait éclore... »

« L'amour! voilà donc le grand mot de l'Evangile, la grande révélation que le catholicisme nous a transmise cachée dans ses symboles. Là est toute l'histoire de l'homme et l'univers; là est la tâche de l'avenir, l'idéal que tend à réaliser l'humanité. Dieu est charité, et par la charité il vit en nous et nous en lui. C'est la charité ou Dieu lui-même qui unit les hommes par une sainte communion. Les nourrissant de sa propre substance, qui, indivisible, devient à la fois celle de tous et celle de chacun, elle crée ces grandes unités mystiques, *le peuple, l'humanité.* C'est elle qui fait la relation réciproque de l'homme avec Dieu et l'univers. C'est de Dieu que sort l'amour, à lui qu'il remonte. Sous ce point de vue, l'amour est l'essence même de la religion, de la société. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I[er], p. 469, art. *Amour*, par J. Mongin.) *Voyez* l'article CHARITÉ.

AMOUR DE DIEU. — Cet amour, qui est

l'essence et le fond du catholicisme, n'a pas été proclamé moins haut par les incrédules modernes. Parmi leurs nombreux aveux à cet égard nous nous bornons à enregistrer ceux-ci :

Bayle. — « C'est le cœur que Dieu demande principalement : les génuflexions, les sacrifices ne sauraient lui plaire qu'autant que ce sont des signes d'une dévotion intérieure... La partie du culte dont Dieu est le plus jaloux, c'est le sacrifice des passions, le cœur contrit, l'âme pénitente, l'amour en un mot. » (*Cont. des pens. div.*, t. III.)

Jules Simon. — « Mais en même temps elle nous donne secrètement ce qu'elle ne nous a pas promis, en glissant dans notre âme un avant-goût de la paix du ciel, plus délicieux que le goût actuel des biens qui passent, soutenant ainsi notre courage sans compromettre notre désintéressement. Enfin elle nous enflamme au devoir et à tous les sacrifices qu'il entraîne par un sentiment dont le propre est de vivre de sacrifices ; l'amour, l'amour de Dieu, en qui se résume et d'où découle tout devoir, sans aucun retour sur nous-mêmes et par-dessus toutes les choses créées : tels sont les motifs de la morale chrétienne.

« La loi du devoir en est le fondement, « dit un philosophe du jour, loi sainte, que « les Chrétiens appellent l'amour de Dieu, « parce que leur Dieu étant le bien lui-« même, obéir au devoir, aimer le devoir, « c'est obéir à Dieu et l'aimer par-dessus « toutes les créatures ! » (*Introduction aux OEuvres de Malebranche*, p. **21**, édition de Charpentier.)

J. Reynaud. — « L'amour de Dieu est toujours nécessaire pour donner à nos actions la dernière bonté, comme à nos âmes la dernière béatitude. » (***Encyclopédie nouvelle***, t. IV, art. ***Encyclopédie***.)

George Sand. — « L'amour, Stenio, n'est pas ce que vous croyez ; ce n'est pas cette violente aspiration de toutes les facultés vers un être créé; c'est l'aspiration sainte de la partie la plus éthérée de notre âme vers l'inconnu. Êtres bornés, nous cherchons sans cesse à donner le change à ces cuisants et insatiables désirs qui nous consument; nous leur cherchons un but autour de nous, et, pauvres prodigues que nous sommes, nous parons nos périssables idoles de toutes les beautés immatérielles aperçues dans nos rêves. Les émotions des sens ne nous suffisent pas. La nature n'a rien d'assez recherché dans le trésor de ses joies naïves pour apaiser la soif du bonheur qui est en nous ; il nous faut le ciel, et nous ne l'avons pas. C'est pourquoi nous cherchons le ciel dans une créature semblable à nous, et nous dépensons pour elle toute cette haute énergie qui nous avait été donnée pour un plus noble usage. Nous refusons à Dieu le sentiment de l'adoration, sentiment qui fut mis en nous pour retourner à Dieu seul ; nous le reportons sur un être incomplet et faible, qui devient le dieu de notre culte idolâtre. — Aujourd'hui, pour les âmes poétiques, le sentiment de l'adoration entre jusque dans l'amour physique. — Etrange erreur d'une génération avide et impuissante ! Aussi, quand tombe le voile divin et que la créature se montre chétive et imparfaite, derrière ces nuages d'encens, derrière cette auréole d'amour, nous sommes effrayés de notre illusion, nous en rougissons, nous renversons l'idole et nous la foulons aux pieds. Et puis nous en cherchons une autre, car il nous faut aimer, et nous nous trompons encore souvent, jusqu'au jour où, désabusés, éclairés, purifiés, nous abandonnons l'espoir d'une affection durable sur la terre, et nous élevons vers Dieu l'hommage enthousiaste et pur que nous n'aurions jamais dû adresser qu'à lui seul. » (*Lélia.*)

AMOUR-PROPRE. *Voy.* Charité.

Voltaire :

La sublime vertu n'a point de vanité.
(*Œuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, p. 314.)

Toutes les passions s'éteignent avec l'âge ,
L'amour-propre ne meurt jamais,
Ce flatteur est tiran , redoutez ses attraits;
Et vivez avec lui sans être en esclavage.
(Id. édit. de Kehl, in-12, t. XIII, p. 84.)

J.-J. Rousseau montre en ces termes que le vrai moyen d'avoir l'âme en paix est de mépriser l'amour-propre et de se résigner comme le veut la morale chrétienne :

« C'est beaucoup que d'être venu jusqu'à découvrir qu'on doit souffrir en patience ; mais ce n'est pas tout si l'on s'arrête : c'est bien avoir coupé le mal, mais c'est avoir laissé la racine ; car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes, et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout à fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai de revenir à moi. Ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchais à donner à ce qui m'arrive, je compris que les causes, les instruments, les moyens de tout cela étant inexplicables, devaient être nuls pour moi; qu'il fallait me soumettre sans raisonner et sans regimber, parce que cela était inutile; que tout ce que j'avais à faire encore sur la terre étant de m'y regarder comme un être purement passif, je ne devais point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restait pour la supporter. Voilà ce que je me disais. Ma raison, mon cœur y acquiesçaient, et néanmoins je sentais ce cœur murmurer encore. D'où venait ce murmure ? Je le cherchai, je le trouvai ; *il venait de l'amour-propre*, qui, après s'être indigné contre les hommes, se soulevait encore contre la raison.

« Cette découverte n'était pas si facile à faire qu'on pourrait le croire, car un innocent persécuté prend longtemps, par un pur amour de la justice, l'orgueil de son petit individu ; mais aussi la véritable source, une fois bien connue, est facile à tarir ou du moins à détourner. *L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières;* l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se

fait prendre pour cette estime; mais quand la fraude enfin se découvre et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès lors il n'est plus à craindre, et quoiqu'on l'étouffe avec peine, on le subjugue au moins aisément.

« Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre ; mais cette passion factice s'était exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur : j'en avais peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avais prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes : il commença par se révolter contre l'injustice; mais il a fini par la dédaigner, en se repliant sur mon âme, en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons, aux préférences ; il s'est contenté que je fusse bon pour moi. Alors, redevenant amour de moi-même, il est rentré dans l'ordre de la nature, et m'a délivré du joug de l'opinion.

« Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité; car, dans quelque situation qu'on se trouve, *ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux*. Quand il se tait et que la raison parle, elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter; elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous ; car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas ; les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention, pour celui dont la place ne dépend pas de sa propre estime, de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque façon que les hommes veuillent me voir ils ne sauraient changer mon être; et malgré leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intrigues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être, en dépit d'eux, ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle: la barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires ; il n'y a plus ni commerce, ni secours réciproques, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi pour ressource, et cette ressource est bien faible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands; ***mais ils ont perdu pour moi toutes leur force depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter.*** Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares; la prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentiments qu'on s'inquiète et qu'on se rend malheureux. Pour moi, j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille : je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très-peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine; mais qu'importe, si je ne m'en mets pas en peine moi-même, et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin, quel qu'il soit ? N'est-ce rien, surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation avec la même indifférence? Tous les autres vieillards s'inquiètent de tout; moi, je ne m'inquiète de rien; quoi qu'il puisse arriver, tout m'est indifférent. » (*Dial.*, t. II, p. 295.)

ANACHORÈTE. *Voy.* ASCÈTES.

ANATHÈME. — « Ce mot, tiré du grec *anathéma*, signifie, à proprement parler, ***placé en haut.*** Il s'appliquait premièrement aux présents consacrés aux dieux, et suspendus dans leurs temples; il s'est ensuite appliqué presque exclusivement aux objets dévoués à leur vengeance, et suspendus quelquefois de la même manière que les précédents, comme lorsqu'il s'agissait de la tête d'un ennemi ou d'un traître. Dans son acception la plus générale, il faut donc le considérer comme désignant un homme ou un objet séparé du commerce des hommes, que ce soit en bonne ou en mauvaise intention.

« Voici, au surplus, ce que dit saint Jean Chrysostome dans sa 16[e] homélie sur la signification de ce mot, qui se représente si souvent dans les monuments de l'Eglise chrétienne : « Qu'est-ce donc que l'anathème? « Ecoutez saint Paul vous répondre : ***Si « quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-« Christ***, dit-il, ***qu'il soit anathème***, c'est-à-dire « qu'il soit éloigné de tous, étranger à tous; « car ce qui a lieu à l'égard d'un anathème, « c'est-à-dire d'un présent consacré au Sei-« gneur, que personne n'ose toucher de la « main ni même approcher, a lieu aussi à « l'égard d'un homme retranché de l'Eglise, « séparé de tous, se dénonçant lui-même à « tout le monde avec une terreur profonde, « pour qu'on ait à se départir de lui et à s'en-« fuir. L'anathème sacré éloigne chacun par le « respect qu'il inspire; mais quant à celui qui « est retranché de l'Eglise, on s'en écarte par « un sentiment tout contraire. »

« On a traduit par ce mot *anathème*, dont l'origine est toute hellénique, le mot hébreu *cherem*, qui est d'un usage assez fréquent dans l'histoire juive. Il paraît en effet avoir un sens analogue, quoique plus strict, peut-être plus sévère : c'était un arrêt de renvoi à la malédiction de Jéhovah; tout être vivant enveloppé dans sa formule devait être mis à mort. C'est ainsi que Moïse, en rapportant au peuple la parole sacrée, dévoue à l'anathème tout le pays de Chanaan, et annonce que l'ange du Seigneur en exterminera toutes les nations; il dévoue aussi à l'anathème toutes les idoles, et il comprend dans la même réprobation tous ceux qui en garderaient les débris. *Il n'entrera rien dans votre maison qui vienne de l'idole, de peur que*

*vous ne deveniez vous-même anathème comme l'idole. Vous la détesterez comme l'ordure, vous l'aurez en abomination comme les choses les plus sales et qui font le plus d'horreur, parce que c'est un anathème* (*Deut.*, VII, 26). Le peuple juif, dans l'assemblée de Maspha, dévoua à l'anathème tous ceux qui ne prendraient pas les armes contre la tribu de Benjamin, à la suite du crime commis par elle contre la femme du lévite d'Ephraïm. Saül, en poursuivant les Philistins, prononça l'anathème contre quiconque prendrait de la nourriture avant le coucher du soleil; et son fils Jonathas ayant par ignorance goûté d'un peu de miel, l'histoire juive rapporte que le roi voulut le faire mourir, parce que l'oracle du Seigneur, irrité d'un crime, était rentré dans le silence.

« Durant le cours du moyen âge, l'anathème a été une des peines employées par l'Eglise contre les criminels et contre les hérétiques. Cette peine était considérée comme supérieure à la simple excommunication, qui n'interdisait au condamné que l'entrée de l'Eglise; elle répondait à ce qu'on nommait aussi l'aggrave et la réaggrave, qui étaient les mesures prises l'une à la suite de l'autre contre ceux qui persistaient dans l'obstination de leur péché. L'aggrave, outre la privation des choses spirituelles, entraînait la privation des choses publiques; et la réaggrave dans toute sa rigueur ajoutait encore à cela la privation des choses de société, c'est-à-dire du boire et du manger. C'était là ce que l'on nommait *anathème judiciaire*. On trouvera d'autres détails à l'article *Excommunication*. Les Actes des conciles portent souvent l'anathème contre ceux qui nieront les articles, ou qui soutiendront les erreurs condamnées : *Si quis dixerit... anathema sit. Si quis negaverit... anathema sit*. Dans les premiers temps cependant on avait soin que l'anathème ne fût jamais prononcé que contre des individus connus de leurs alentours et formellement désignés, afin que les fidèles ne fussent pas à leur insu exposés au danger de la fréquentation d'un de ces réprouvés.

« On nommait aussi dans le langage de l'Eglise *anathème abjuratoire* l'anathème qu'un hérétique qui rentrait dans le sein de la foi catholique devait prononcer publiquement contre son ancienne croyance. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 510, art. *Anathème*, par J. Reynaud.)

**ANCIEN TESTAMENT.** *Voy.* BIBLE, et ECRITURE SAINTE. — Citons cependant ici, en passant, quelques témoignages préliminaires, en commençant par le suivant, de l'historien Josèphe :

« Il ne peut y avoir rien de plus certain que les écrits autorisés par nous, puisqu'ils ne sauraient être sujets à aucune contrariété, parce que l'on n'approuve que ce que *les prophètes ont écrit* IL Y A PLUSIEURS SIÈCLES. On n'a donc garde de voir parmi nous un grand nombre de livres qui se contrarient; nous n'en avons que vingt-deux, qui comprennent tout ce qui s'est passé, qui nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et auxquels on est obligé d'ajouter foi. On conserve pour ces livres un tel respect, que personne n'a été jamais assez hardi pour entreprendre d'en ôter, d'y ajouter, ou d'y changer la moindre chose. Nous les considérons comme divins; nous les nommons ainsi; nous faisons profession de les observer inviolablement, et de mourir avec joie, s'il en est besoin, pour les maintenir. » (JOSÈPHE, *Cont. Appion*, liv. I, c. 2.)

Voici maintenant l'aveu de deux protestants qui seront complétés par un grand nombre d'autres aux articles ECRITURE SAINTE et BIBLE :

MUNSCHER. — « Chez presque tous les docteurs de l'Eglise des premiers siècles, on ne trouve pas seulement cités les livres que nous autres protestants nous appelons apocryphes, mais ils le sont de manière qu'on voit que les docteurs leur assignaient le même rang qu'aux autres écrits de l'Ancien Testament. L'Eglise catholique n'a donc pas tort, dans son jugement sur le canon de l'Ancien Testament, d'en appeler à l'accord où elle se trouve avec la primitive Eglise. » (*Handbuch der Christl. Dogmengeschichte*, 1802, t. Ier.)

LEUSDEN. — « Avant Luther et Calvin, aucune Eglise n'avait repoussé ces livres du nombre des écrits inspirés. » (*Bekanntmachung einer Saltzung des Dordrechter synodus von Jahre*, 1618.)

VOLTAIRE. — « Croyez-moi, faites-vous lire l'Ancien Testament d'un bout à l'autre : vous verrez qu'il n'y a point de livre plus intéressant. Je ne parle pas même de l'édification qu'on en retire : je parle de la singularité des mœurs antiques, de la foule des événements, dont le moindre tient du prodige, de la naïveté du style... Cette naïveté, que j'aime sur toutes choses, est incomparable. Il n'a pas une page qui ne fournisse des réflexions pour un jour entier. Si vous êtes assez heureux pour prendre goût à ce livre, vous ne vous ennuierez jamais, et vous verrez qu'on ne peut rien vous envoyer qui en approche. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXXI, p. 264.)

« Je ne vous passe point de vouloir me faire lire des romans anglais, quand vous ne voulez pas lire l'Ancien Testament. Ditesmoi donc, s'il vous plaît, où vous trouverez une histoire plus intéressante que celle de Joseph devenu contrôleur général en Egypte, et reconnaissant ses frères? Comptez-vous pour rien Daniel, qui confond si finement les deux vieillards?

« Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit, avec beaucoup de goût. Heureux qui a assez faim pour dévorer l'Ancien Testament. C'est de tous les monuments antiques le plus précieux... Laissez-moi lire l'Ecriture sainte. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12 t. LXXI, p. 264, 281, 282.)

« Cherchons dans les saintes Ecritures ce qui nous enseigne la morale et non la physique. Que l'ingénieux Calmet emploie sa profonde sagacité et sa pénétrante dialectique à trouver la place du paradis terrestre : contentons-nous de mériter le paradis céleste par la justice. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLI, p. 140.)

La science vient à son tour, et dit :

« Aucun monument, soit historique, soit astronomique, n'a pu prouver que les livres de Moïse fussent faux; mais, au contraire, ils sont d'accord de la manière la plus remarquable avec les résultats obtenus par les plus savants philologues et les plus profonds géomètres. » Tel est l'hommage que l'ethnographie et la géographie font entendre par la bouche de leur savant rapporteur, Balbi. » (*Atlas ethnographique du globe*, Paris, 1826, 1re Mappemonde ethnogr.)

ANDROGYNE. — « L'histoire des androgynes est un des mystères les plus profonds et les plus singuliers de cette grande genèse dont on retrouve la trace dans toute l'antiquité occidentale..

« Elle a imaginé que l'homme et la femme, incomplets aujourd'hui, et se cherchant l'un l'autre, ne formaient dans le principe qu'un même être, double dans sa forme, mais unique dans son consentement et son activité, et que cet être, séparé en deux postérieurement à sa création première, a par là donné lieu à l'espèce humaine telle qu'elle est aujourd'hui.

« Ce mythe, comme nous l'avons déjà dit à l'article Adam, se trouve très-expressément détaillé dans le premier livre du *Sepher* de Moïse. Il constitue dans la religion juive, et même dans la religion chrétienne, qui l'a suivie, tout le fondement du mariage. Dieu, dit Moïse, créa l'homme mâle et femelle; mais se repentant bientôt de l'avoir fait solitaire, tandis que chez tous les autres êtres (du moins suivant l'opinion de son temps) les sexes étaient au contraire séparés, et causaient des individus différents, il le frappa d'un sommeil profond, durant lequel il le partagea; il détacha une de ses côtes, qu'il polit et façonna pour en faire un corps à part, détaché du premier et marqué du sexe féminin : ce fut la femme, l'épouse de l'homme. Au réveil de celui-ci, Dieu la lui présenta, et il la reçut en disant : *Celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair; celle-ci s'appellera d'un nom qui marque l'homme, parce qu'elle a été prise de l'homme.* » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 529, art. *Androgyne*, par J. Reynaud.)

ANGES. — « La croyance aux anges, c'est-à-dire à des êtres supérieurs à la nature humaine, est une des croyances sur lesquelles la tradition générale de l'humanité montre le plus d'accord. Les trois centres principaux du monde antique, savoir l'Inde, la Chine et l'Egypte, ont admis dans leurs théories religieuses l'existence de cet ordre de créatures. Dans l'Inde, les Védas, les lois de Manou et les grands poëmes héroïques font à chaque instant mention de la population céleste. Les Chinois, depuis un temps immémorial, rendent un culte particulier aux génies qui sont censés partager chacun d'eux, et pour lesquels ils ont une dévotion constante. Le dogme égyptien consacrait aussi la création de puissances mitoyennes de cette sorte. Plutarque le constate dans son traité d'Isis et d'Osiris, et Firmicus Maternus rapporte qu'il existait un ouvrage étendu d'Hermès Trismégiste sur cette matière. Enfin, s'il est vrai qu'une partie de la tradition de l'Egyte ait étendu son influence jusqu'à nous par le canal de la réformation du peuple juif, on retrouverait encore quelque trace de cette croyance parmi ce que contiennent à ce sujet les livres de Moïse. Il faut remarquer cependant qu'un des soins principaux de ce grand instituteur a été d'écarter tout ce qui pouvait jeter quelque trouble dans l'adoration directe du Dieu unique et suprême, et d'arrêter ainsi le peuple dans l'idolâtrie des choses secondaires. C'est peut-être là ce qui fait que les anges jouent un si faible rôle dans tout le *Sepher*. Il n'en est jamais question que fort accidentellement, comme de messagers de Jéhovah. Ce qui est écrit dans le récit de la tentation du premier homme est très-symbolique et très-obscur, et il y est littéralement bien plutôt parlé d'un serpent que d'un prince des démons. Malgré que ce soit à cet endroit que le mal prend pour la première fois figure dans la création, on n'en voit cependant pas le principe; car rien ne donne raison de la méchanceté par laquelle le serpent conduit Eve au péché. L'origine du mal, le point fondamental de toute religion, a été rapportée par le christianisme à l'époque de la chute des anges. Cette histoire ne se trouve point consignée dans la Genèse hébraïque, et forme un des grands traits qui distinguent la cosmogonie chrétienne de l'ancienne cosmogonie exposée par Moïse. Nous nous proposons simplement dans cet article d'examiner les sources et l'établissement de ce dogme éminent. Quant à l'essence de la nature angélique, nous ne nous en occuperons point, et nous renverrons à l'article *Génie* pour la connaissance de ce qu'ont enseigné à cet égard les anciennes écoles de la philosophie grecque, ainsi que les Alexandrins et les Pères de l'Eglise.

« Les livres de Moïse, tout en faisant intervenir les anges en diverses occasions, ne renferment cependant aucun passage duquel on puisse déduire leur définition ou leur histoire. Ils sont les ministres des vengeances ou des ordres de Jéhova; mais, à part le serpent du paradis, aucun de ces êtres ne se présente avec le caractère du mal : ainsi un ange armé d'une épée de feu est placé aux abords de l'arbre de vie, des anges visitent Abraham, un ange lutte avec Jacob, un ange arrête Balaam, etc. Les livres postérieurs à Moïse, les annales des juges, les poésies de David, celles de Salomon, tout en continuant à témoigner de la croyance aux anges, ne sont cependant pas beaucoup

plus explicites que le Sepher à cet égard.

« C'est à l'époque de la division du royaume de Judée, à l'époque où les divers cultes de l'Asie, malgré les empêchements sévères de la législation, commençaient à s'infiltrer dans le peuple hébreu, c'est à ce moment de décadence que la connaissance des anges prend dans les livres juifs un développement tout nouveau. Ce développement du sentiment public se produisait sans doute d'une manière insensible comme tout mouvement dont rien ne fixe les périodes, et il ne serait guère possible d'en donner aujourd'hui le détail précis. Mais au moment où l'Assyrie s'épanche vers la Palestine, au moment où les Chaldéens s'arment contre les Lévites, et que les prophètes se lèvent dans Jérusalem pour réveiller le peuple, ouvrir les oreilles au bruit des chariots qui, des bords de l'Euphrate, s'avancent contre lui, le rappeler à la nationalité antique et à la confiance dans les bras de Jéhovah, les voix sacrées qui recommencent à éclater de toutes parts dans Israël sous l'inspiration de l'esprit religieux, sont pleines de merveilles et de la pompe des anges. Isaïe montre Dieu dans sa magnificence, porté sur des nuées de chérubins; les séraphins, voilés de lueurs de flammes, chantent à ses pieds les cantiques de sa toute-puissance; les légions angéliques se pressent dans le ciel et s'étendent comme une armée infinie à la droite et à la gauche du trône de l'Eternel. Dans la vision d'Ezéchiel, on voit aussi flamboyer les grandes ailes des chérubins. Mais jusqu'ici, pas un seul de ces êtres célestes ne possède encore un nom qui lui soit propre; les intentions de Moïse ne sont point encore contrariées; pas un être, hormis Dieu, et les êtres qu'Adam a lui-même nommés, ne possèdent encore de qualité personnelle. Mais le temps est venu que le temple de Salomon sera détruit par la conquête, que la population de la Judée sera transportée en masse sur le territoire de Babylone, et que les Chaldéens deviendront ses maîtres : les enfants de Jacob demeureront soixante-dix ans sous le sceptre des princes d'Assyrie comme jadis sous celui de Pharaon durant leur séjour d'Egypte; ils s'allient avec cette race d'une religion étrangère, ils en prennent le sang par le mariage, ils en prennent les habitudes, le langage; ils vont jusqu'à abandonner leur écriture nationale pour adopter celle de leurs vainqueurs. Enfin Cyrus paraît; l'empire d'Assyrie est détruit à son tour; et, pour mieux assurer sa ruine, l'adroite politique des monarques persans établit dans ses foyers la nation juive, l'ennemie naturelle de Babylone. Esdras ramène à la vallée du Jourdain ses anciens habitants; le temple de Salomon se redresse au milieu de ses ruines; les poëtes chantent les souvenirs de l'exil et les gloires du Seigneur d'Abraham. C'est alors, à la suite de ce long et intime contact avec les Chaldéens et les Mages, que l'on voit l'idée des anges acquérir chez les Hébreux des développements et des traits d'une précision inconnue jusque là. Dans Tobie, de mauvais démons tourmentent les hommes, et viennent étouffer les fiancés dans le lit nuptial; un bon ange indique le secret d'un foie de poisson que l'on fait griller sur des charbons pour les chasser; ce bon ange qui s'appelle Raphaël, s'empare du démon qui se nomme Asmodée, et l'emporte pour l'enchaîner dans les déserts de la Haute-Egypte... Daniel, qui avait été éduqué par les Chaldéens, et qui avait vécu en courtisan au palais du roi de Babylone, parle dans une de ses visions de l'ange Michel comme du protecteur spécial de la nation juive; il parle en même temps de deux autres anges, dont l'un préside à la nation perse, et l'autre à la nation grecque. Dans une autre contemplation, l'ange Gabriel se présente à lui, et lui fait connaître le message de Dieu. Enfin, dans le livre d'Esdras, il est encore fait mention d'Uriel et de Jérémiel. Tous ces noms, ignorés des anciens Juifs, sont d'une origine chaldéenne; et le Thalmud déclare d'une manière formelle que ces anges ne furent connus en effet du peuple hébreu que pendant son séjour dans la Chaldée. Quant au *livre de Job*, composition empreinte d'une philosophie toute spéciale, on sait que Satan, qui a entrée avec les autres anges à la cour céleste, y joue un rôle d'une physionomie toute singulière, et qui ne se retrouve point ailleurs.

« Voilà l'ensemble de ce que renferme la tradition régulière des Juifs sur le sujet des anges. Il est bien difficile, comme on le voit de trouver dans ces idées, malgré les amplifications successives qu'elles ont reçues, tout ce que les Chrétiens ont professé depuis sur cette même question. La classification hiérarchique des puissances célestes, l'histoire du combat des anges rebelles, la désignation de l'ange gardien, les préceptes de dévotion envers les anges, aucun de ces points, pour ainsi dire fondamentaux de la religion angélique, n'y est expressément établi. Un grand nombre d'opinions touchant les anges circulèrent à la vérité parmi les diverses sectes qui se produisirent peu à peu dans l'unité judaïque; mais ces opinions, qui ont jeté leur reflet dans quelques passages des premiers livres chrétiens, ne sont qu'accidentels, et ne font nullement partie de la tradition catholique. Aussi, pour trouver une autorité antique formulant les premiers articles du dogme chrétien sur l'origine du mal, ce n'est point sur les doctrines théologiques des Hébreux qu'il convient d'isoler sa recherche.

« Les contrées de l'Iran sont celles que l'on pourrait nommer avec justice la patrie véritable des anges, et c'est de leur côté qu'il est nécessaire de reporter ses regards pour avoir connaissance des premiers fondements de cette grande histoire....

« Les déclarations des conciles forment le principal fondement de tout ce que l'Eglise catholique enseigne sur l'histoire et la na-

ture des anges. Il est remarquable que sur un point aussi capital que celui de la rébellion de ces premiers êtres, il n'y ait point d'autre appui, dans toute la tradition sacrée, que cette phrase de l'Épître de saint Jude, où il est dit : *Je veux vous faire souvenir de ce que vous avez appris autrefois, que le Seigneur retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure.* (*Jud.* 6.) Dans la seconde Épître de saint Pierre on retrouve aussi, relativement à la chute des anges, un verset qui contient exactement les mêmes paroles que celles que nous venons de citer tout à l'heure. Au surplus, dans les divers évangiles, il est fréquemment question de l'intervention individuelle des démons; outre ceux que Jésus chasse habituellement sous toutes sortes de formes du corps des possédés, on se rappelle que Satan, dans le récit de saint Matthieu, porte le fils de Dieu sur le sommet d'une montagne, où il s'efforce de le séduire; ailleurs, Jésus déclare que, s'il voulait implorer le secours de son Père, celui-ci enverrait des légions d'anges autour de lui pour le défendre...

« Je crois avoir donné une idée, car la matière est trop grave pour se laisser épuiser tout entière en si peu de paroles, du mode suivant lequel les racines du dogme des anges sont implantées dans le terrain de la tradition antérieure, et des grêles filaments par lesquels il adhère au Testament de la nation juive. Je vais maintenant, en m'aidant de la *Somme* de saint Thomas et de celle des conciles, donner un résumé rapide des principaux points professés par l'Église catholique sur le sujet de la création angélique.

« Il existe trois sortes de créatures : les créatures spirituelles, les créatures matérielles, et les créatures qui tiennent à la fois du matériel et du spirituel. Les premières forment les anges, les secondes la nature physique et animale, la troisième le genre humain.

« La substance des anges est entièrement incorporelle, et c'est ainsi que ces êtres se rapprochent plus que tous les autres de Dieu, qui est incorporel comme eux. Ils constituent un peuple céleste considérablement plus vaste que tous les peuples de la terre ; leur espèce n'est point unique, mais il y a dans les espèces la même richesse que dans le nombre ; enfin leur substance étant incorporelle, ils sont incorruptibles. La connaissance ne leur vient point par les choses sensibles, et par suite ils n'ont point de corps qui leur soit naturellement attaché; cependant ayant plusieurs fois apparu aux hommes avec des corps, cela montre qu'ils peuvent quelquefois s'entourer de cette apparence, mais sans que cette enveloppe puisse être considérée comme une chair vivante. L'espace qu'ils occupent ne tient à eux que d'une manière purement virtuelle; ils ne jouissent ni de l'ubiquité, ni de la propriété de se réunir plusieurs ensemble en un même lieu ; ils peuvent se mouvoir sans être obligés de passer à travers les milieux au delà desquels ils veulent se transporter ; mais cependant ils se meuvent quelquefois d'une manière continue, comme il leur arrive quand ils se montrent à nous. Malgré ce privilége, si supérieur à ceux dont nos corps jouissent, leur mouvement n'est cependant pas instantané, et demande toujours un certain temps pour se produire.

« L'intelligence des anges ne leur est point consubstantielle; ils ne connaissent donc point, ainsi que Dieu, toutes choses par leur propre essence, mais par l'intermédiaire d'espèces congénères; et plus ils sont d'un ordre élevé, plus aussi les espèces par où ils connaissent se généralisent et deviennent universelles, et les rapprochent ainsi du mode de connaissance que Dieu seul possède. Ils se connaissent entre eux, et connaissent Dieu, mais d'une manière aliquote, et non point comme Dieu se connaît lui-même. Quant aux choses matérielles, ils les connaissent aussi, mais non corporellement ; et quant aux choses à venir, ils ne savent que celles dont la production est enchaînée par une nécessité qui se puisse calculer, mais ils ne savent point les autres. Il en est de même quant aux pensées intimes du cœur, qu'ils ne peuvent savoir que dans leurs effets, et non en elles-mêmes, comme Dieu. Les mystères de la grâce ne peuvent leur être connus que par une révélation surnaturelle. Les procédés de leur intelligence sont beaucoup plus parfaits et plus rapides que ceux de l'intelligence humaine; c'est ainsi qu'ils entendent plusieurs choses à la fois, qu'ils n'admettent jamais d'erreurs dans leur entendement, qu'ils n'ont pas besoin de langage, etc. Leur volonté est tout à fait distincte de leur intelligence, et ils jouissent du libre arbitre; mais il n'y a jamais en eux ni concupiscence, ni colère. La faculté d'aimer est chez eux à la fois élective et naturelle, et, fidèles de tout temps aux principes que le Verbe de Dieu a révélé aux hommes, ils aiment les autres autant qu'eux-mêmes, et Dieu bien davantage.

« Les anges ainsi définis n'existent point de toute éternité. Malgré tous les témoignages contraires que l'on pourrait réunir, ils font partie de l'univers, et ne constituent point un monde à part; ils ont été créés en même temps que tout le reste de la création, non point sur la terre, mais dans l'empyrée, qui est la partie de l'espace la plus élevée et la plus noble.

« Ils n'ont point reçu en naissant une béatitude surnaturelle, mais simplement reçu la grâce nécessaire pour se porter vers Dieu ; et la béatitude éternelle a été pour eux la récompense de leur premier œuvre de charité. Dans cet état bienheureux, ils demeurent stablement dans l'intelligence et l'amour qu'ils ont reçu en naissant, et ne sont plus capables ni de tomber dans le péché, ni d'acqué-

rir des mérites et des récompenses nouvelles.

« Voici maintenant ce qui, dans cette théologie, se rapporte au dogme de leur chute, c'est-à-dire à l'origine du mal dans la création, puisque c'est de ce premier ordre de créatures que le mal procède. Toute créature raisonnable est susceptible de pécher, et si elle ne pèche pas, ce n'est point à sa nature, mais à la grâce particulière de Dieu qu'elle le doit. Parmi les anges, quelques-uns donc ont péché, et tout leur péché se résume dans l'envie et l'orgueil, source de toutes les erreurs et de tous les maux. Il n'est pas douteux par les textes qui en font foi que le diable n'ait désiré aussitôt après sa création d'usurper la place de Dieu ; mais l'on ne doit point entendre qu'il ait voulu ni le détrôner ni lui ressembler, mais simplement acquérir par lui-même des qualités qui ne peuvent résulter que de la grâce de Dieu. Le démon n'était pas méchant dans le principe : ce point est capital, et c'est de ce point entendu autrement que dérive le travers des manichéens et de toutes les hérésies qui ont serré de trop près la doctrine du bien et du mal enseignée par les Perses. Cependant, si l'on entend bien le sens des Ecritures, il faut croire qu'il pécha à l'instant même de sa création. « Il a été dans la vérité, dit saint « Augustin, mais il n'y est nullement de« meuré. » Satan, qui fut le plus éminent parmi les rebelles, était aussi le plus éminent de tous les anges ; il occupe ainsi un rang à part, et la sublimité de son essence se connaît à l'audace de son crime. Ce premier exemple, en excitant chez les autres anges le désir de l'imitation, a été la cause déterminante de leur chute, car aucun d'eux n'avait été créé mauvais ; toutefois ceux qui ont succombé sont bien peu si on les compare à ceux qui sont restés fidèles.

« Cette chute n'a nullement enlevé à ces anges maudits leur intelligence naturelle ; ils ont seulement perdu tous les dons qui viennent de la grâce de Dieu, et leur révolte les a précipités d'une manière absolue dans la réprobation, comme les anges fidèles se sont élevés dans la béatitude éternelle par leur acte d'amour. La douleur que les démons éprouvent n'est nullement une souffrance corporelle, puisqu'ils sont aussi incorporels que les anges du ciel ; mais cette douleur est tout entière dans les peines morales, comme l'envie, le dépit, le désespoir, etc. Ce châtiment les suit partout, et ils l'éprouvent particulièrement en deux endroits qui leur sont spécialement affectés : d'abord sur la terre où ils circulent pour éprouver et séduire les hommes, tandis que les anges bienfaisants y descendent au contraire de leur côté pour les soutenir et les garder. Cette charge d'instigateurs du mal est leur rôle providentiel, et c'est par là qu'ils se trouvent rattachés malgré leur chute au plan général de la création ; ils habitent dans l'enfer, qui est, à proprement parler, le lieu déterminé de leur punition. On les voit souvent, dans l'Evangile, implorer Jésus pour ne point être envoyés par lui dans cette affreuse demeure. Leur séjour actuel est donc double ; mais au jour de la résurrection des morts, le monde terrestre disparaissant, ils seront relégués à jamais dans l'enfer avec tous ceux qu'ils ont séduits, tandis que les anges célestes, enlevant avec eux les âmes vertueuses, retourneront dans le séjour de la béatitude éternelle.

« C'est ainsi que le christianisme, entraîné par les exigences de sa métaphysique, et s'écartant peu à peu, sur le sujet de la matière, du sentiment commun à toutes les autres religions, et même à un grand nombre de ses plus illustres fondateurs, est arrivé à assigner à tous les êtres supérieurs à l'homme une nature essentiellement incorporelle...

« Ses philosophes, enveloppant sans réserve tout l'univers physique dans la sentence portée par eux contre les dures conditions dont nous sommes chargés dans cette grossière atmosphère, n'ont point jugé que nous fussions dignes d'être comptés, de notre vivant sous le soleil, dans cette variété innombrable des anges, par cela seul que la matière nous souille de ses embrassements, et ce n'a point été chose suffisante, à leur idée, pour élever l'homme à ce haut rang, que ce droit qu'il possède comme les anges de toucher au trône de Dieu par l'amour, et de participer aussi à l'exécution de ses desseins suprêmes, suivant le lot de sagesse ou de puissance dont il a reçu la grâce. Ils ont logé notre espèce dans une classe à part faite de spirituel et de matériel, entre l'ange et la brute ; et ils ont rejeté dans un mystérieux avenir le temps où l'humanité, suffisamment éprouvée et affranchie de ses liens, prendra sa place légitime au milieu des régions sublimes qui ont dominé son enfance. En attendant ces jours de rénovation et de béatitude, l'humanité ne demeure point cependant séquestrée dans une destinée solitaire ; et, de même que c'est dans le monde angélique qu'il nous faut essayer de plonger pour apprécier le principe du bien et du mal et de tout ce que nous sommes aujourd'hui, c'est aussi dans les secrets que ce monde nous dérobe qu'il faut élever nos pensées pour pressentir les fins de ce que nous faisons et de ce que nous éprouvons aujourd'hui. Voilà quelle est en peu de paroles la substance de ce que le christianisme a emprunté aux traditions antécédentes, et de ce qu'il a formulé lui-même sur l'immense chapitre de la création transcendante. Conservons donc cet héritage avec respect et piété, s'il est vrai que les religions, en se succédant, se servent de prophéties l'une à l'autre. Et puisque nos pères, dans cette croyance à des existences individuelles et supérieures, se sont trouvés d'accord avec toutes les autres nations de la terre, restons fidèles, nous aussi, à cette sainte et universelle croyance. Assurons-y notre foi, et nous pourrons alors laisser flotter en liberté dans l'infini nos rêves et nos désirs, sans crainte de nous perdre hors de ce courant de vérités mouvantes que la sagesse humaine enrichit

de son perpétuel tribut, et conduit d'âge en âge dans les voies qu'elle ouvre devant elle.» (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 535, 536, 537, 538, 539 et 540, article *Ange*, par J. Reynaud.)

Les anges n'étaient point inconnus à Sénèque :

« Quelques-uns pensent, dit-il, que chacun de nous a un Dieu tutélaire, qui n'est pas du nombre des grands dieux, mais d'une classe inférieure, et l'un de ceux qu'Ovide appelle *dieux du commun.* » Et ailleurs : « Ne comprendrez-vous jamais quel est le pouvoir et la majesté de votre Dieu? C'est lui qui est l'arbitre de la terre et du ciel, le *Dieu des dieux*. Sans lui ces dieux que nous respectons, que nous adorons, *ne peuvent rien*. Ils lui doivent ce qu'ils sont. Lorsqu'il posait les fondements de cet admirable univers, quoiqu'il fût lui-même présent à toutes les parties de son ouvrage, il jugea à propos de se choisir des *ministres*, et d'établir des chefs subalternes qui eussent chacun leur département. »

Dans sa *Contemplation de la nature*, C. Bonnet s'exprime ainsi (nous le citons, moins comme protestant que comme philosophe et naturaliste).

### Chapitre VIII. — *Les esprits purs.*

« Les *esprits purs*, dont nous concevons au moins la possibilité, existent-ils?

« S'ils existent, sont-ils présents à une région particulière, ou sont-ils répandus dans tous les mondes?

« Leur nature est-elle supérieure à celle des êtres mixtes, ou y en a-t-il parmi eux qui leur soient inférieurs dans la proportion de l'âme de la moule à celle de l'homme ?

« Si les esprits purs sont supérieurs aux êtres mixtes, cette supériorité vient-elle en partie de ce qu'ils sont privés de corps?

« Quelles idées les esprits purs ont-ils de la matière et de ses modifications, de l'espace, de la durée, du mouvement?

« Comment se communiquent-ils leurs pensées?

« Ont-ils quelque commerce avec les âmes unies à des corps?

« Mais modérons une vaine curiosité; l'être *mixte* qui n'aperçoit qu'à l'aide d'un corps et qu'une paille confond, atteindra-t-il aux INTELLIGENCES PURES?

### Chapitre XII — *Les Hiérarchies célestes.*

« Mais l'échelle de la création ne se termine point au plus élevé des mondes planétaires. Là commence un autre univers, dont l'étendue est peut-être à celle de l'univers des *fixes* ce qu'est l'espace du tourbillon solaire à la capacité d'une noix.

« Là, comme des *astres* resplendissants, brillent des *hiérarchies célestes* ; là rayonnent de toutes parts les *Anges*, les *Archanges*, les *Séraphins*, les *Chérubins*, les *Trônes*, les *Vertus*, les *Principautés*, les *Dominations*, les *Puissances*.

« Au centre de ces *augustes sphères*, éclate le *soleil de justice*, l'*Orient d'en haut*, dont tous les autres *astres* empruntent leur lumière et leur splendeur.

« Mondes planétaires, *célestes hiérarchies* ! vous vous anéantissez en la présence de l'ÉTERNEL ; votre existence est par LUI, l'ÉTERNEL est par SOI; IL EST CELUI QUI EST; il possède seul la plénitude de l'Etre, et vous n'en possédez que l'ombre; vos perfections sont des ruisseaux; l'ÊTRE INFINIMENT PARFAIT est un Océan, un abîme dans lequel le *chérubin* n'ose regarder. »

### Chapitre XIII. — *Réflexions.*

« Si nous goûtons un plaisir extrême à voir rassemblées dans un même lieu les principales productions de la nature, quel n'est pas le ravissement des *esprits célestes* lorsqu'ils parcourent les mondes que DIEU a semés dans l'étendue, et qu'ils y contemplent l'immensité de ses œuvres !

« Oh ! la délicieuse occupation que celles de ces *intelligences supérieures*, quand elles comparent les différentes économies de tous ces mondes, et qu'elles pèsent à la balance de la raison chacun de ces globes !

« Mais toutes les *intelligences célestes* ne jouissent pas sans doute de ces avantages au même degré. Il en est peut-être à qui il n'a été donné que de connaître un seul monde; d'autres en connaissent plusieurs, d'autres en embrassent une plus grande suite.

« Quelle *intelligence* que celle qui embrasse d'une seule vue la totalité des êtres, et qui, sondant les esprits de tous les orbes, présente à la fois et sans confusion la suite de toutes les idées qui les occupent et qui les occuperont !

« Habitants de la terre, qui avez reçu une raison capable de vous persuader l'existence de ces mondes, n'y porterez-vous jamais vos pas? L'ÊTRE INFINIMENT BON qui vous les montre de loin, vous en refuserait-il à jamais l'entrée? Non; appelés à prendre place un jour parmi les *hiérarchies célestes*, vous volerez comme elles de planètes en planètes; vous irez éternellement de perfection en perfection, et chaque instant de votre durée sera marqué par l'acquisition de nouvelles connaissances. Tout ce qui a été refusé à votre perfection terrestre, vous l'obtiendrez sous cette économie de gloire : *vous connaîtrez comme vous avez été connus.* » (*Contemplation de la nature*, ch. 8, 12 et 13, p. 124 à 127.)

Le dogme de la chute des anges est professé par Goëthe, qui, après avoir rapporté la création des esprits célestes et celle du monde, continue en ces termes :

« Lucifer, enveloppé de tant de splendeur, oublia son origine; il crut trouver sa cause en lui-même, et de cette première ingratitude dériva tout ce qui dans le monde ne s'accorde pas avec les vues et la sainteté divines; car, plus il se concentrait en lui-même, plus son éclat et sa pureté se ternissaient, ainsi que ceux des anges qu'il entraînait loin de la douce adoration de Dieu; et c'est ce qu'on a désigné sous le

nom de chute des anges. Une partie de ces esprits se concentra autour de Lucifer, l'autre remonta vers son origine. » (*Ma vie*, par Goethe, t. II.)

ANGES GARDIENS. — « Le dogme des anges gardiens, dit un protestant, est établi dans la nature de la création et sert à résoudre une quantité de questions. » (Dr. Thomas Brown, *Die Religion eines Arztes*.)

« Lors même que l'âme est suffisamment réveillée et mise au fait pour pouvoir se passer du secours de ses introducteurs, elle n'est cependant pas appelée à entrer dans une période d'isolement. Les avantages qu'elle avait trouvés au principe de son éducation dans les attachements particuliers d'un nœud construit en sa faveur marquent assez que, dans la carrière du libre développement qui s'ouvre alors devant elle, il ne saurait lui être utile d'être affranchie de tous liens spéciaux pour ne plus sentir autour d'elle que le frôlement de la société. En effet, après avoir joui, dans les premiers temps de sa résurrection (*Voir* ce qui précède, art. *Vie future*), des bienfaits de l'institution des anges protecteurs, il lui reste à profiter, pour la continuation de ses progrès, de celle des anges gardiens. Malgré les défauts inhérents à la condition de la terre, le doigt du Ciel ne se montre pas moins au fond de cette institution, telle qu'elle s'y découvre, qu'au fond de la précédente ; elle en est ainsi en droit de concevoir à son règne le même degré de généralité dans le reste de l'univers. En effet, dans aucun moment de son essor infini il n'est bon à l'âme d'être seule, c'est-à-dire privée des délices d'une vie partagée, et réduite pour toute ressource contre le moi à la fusion dans l'absolu divin. L'âme combat sans cesse avec un héroïque instinct contre un tel isolement. En même temps qu'elle éprouve un invincible besoin de s'intéresser à un autre plus puissamment qu'elle ne se sent capable de s'intéresser à elle-même, elle est non moins violemment agitée par celui de se plonger dans une sympathie réciproque. Ce n'est pas assez pour elle de savoir que Dieu sait et regarde sans en rien perdre chacun de ses mouvements. Il lui faut une image vivante de cette providence qui lui en ravive continuellement l'idee en contribuant à lui donner par elle-même une satisfaction du même genre. Tel est l'ange gardien. C'est le lieutenant visible de Dieu, lié à l'âme de la même manière que Dieu par l'amour qu'elle reçoit de lui et par celui qu'elle lui porte en retour. Il touche le cœur d'une manière moins sublime, mais plus aisément appréciable en s'unissant à lui par une étroite solidarité de toutes ses joies et de toutes ses douleurs. Souffrons-nous, il souffre de notre souffrance et nous l'allége. Sommes-nous heureux, il prend sa part de notre bonheur, et l'augmente en en jouissant avec nous. Si nous agissons bien, il se délecte, et sa béatitude, qui nous est si chère, s'accroît avec notre vertu. Si nous tombons dans le mal, il s'afflige, et par cette négligence de nous-mêmes, qui devient une ingratitude, nous lui créons un supplice. Enfin, mobile comme nous, toutes nos variations se reflètent en nous, et en l'affectant toujours suivant un mode qui nous est profitable. Il est donc raisonnable de penser que Dieu, qui, dans l'ordonnance générale du système de ses créatures, n'a pu avoir en vue que de leur assurer à toutes les moyens de se maintenir le plus favorablement possible dans la bonne voie, a dû, par l'effusion infinie de sa miséricorde, porter le flot même de ses anges à se former en couple pour le mieux adorer ; et c'est ainsi que l'on peut idéaliser, à ce qu'il m'a quelquefois semblé, ceux que les artistes chrétiens se sont souvent complu à figurer à genoux sur les côtés de l'autel, l'un en face de l'autre, comme ravis par le concert de leur sainte volupté et se mariant divinement ensemble dans l'unité de leur divin objet. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 199-201, art. *Famille*.)

ANGLICANISME. *Voy.* Protestantisme. — Nous nous bornons à donner ici, comme introduction, quelques-uns des témoignages anglicans eux-mêmes :

« L'Eglise anglicane, née dans la discorde, la scission et les querelles, eut une existence digne de son origine. » (Cobbet, l. c., vol. Ier, p. 229.)

« Nous voici arrivés à l'anniversaire du jour (il y a de cela trois siècles) où Henri VIII commença l'œuvre de la réforme ; nous avons vu passer devant nos yeux *quarante sectes différentes* de protestants, au lieu de ce troupeau unique où vécurent nos ancêtres pendant neuf siècles. Ces sectes, qui se condamnent les unes les autres, qui se jettent mutuellement aux flammes, se composent tantôt d'anglicans, tantôt de calvinistes, tantôt de méthodistes, tantôt de quakers. On les voit souvent chanceler et tomber au moindre souffle, tandis que la religion de *saint Augustin* et de *saint Patrick* reste ce qu'elle était lorsqu'elle enflamma le cœur d'Alfred. Voilà quels furent en Angleterre les effets de la prétendue réforme. » (Cobbet, l. c., vol. II, p. 228.)

« Le parlement étant composé de personnes de différentes sectes religieuses, chacun avait la liberté de dire et d'écrire tout ce qu'il lui en semblait, et avait un parti dans l'assemblée des Etats qui le protégeait et l'encourageait. Chaque semaine on réglait sa croyance à sa mode, et de là est venu (page 49) qu'à peine y a-t-il une paroisse en Angleterre qui ne compte une foule de dissidents jusque sur le premier et le plus important de tous les sacrements, le *baptême*. Il y en a, dit-il, qui ne baptisent pas leurs enfants au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et d'autres qui ne les baptisent pas du tout, si les pères n'ont pas foi au baptême ; les autres plongent les adultes dans l'eau jusqu'à ce qu'ils disent qu'ils

sentent qu'ils ont la foi. Et aux pages 150 et suivantes, il assure que les quakers rejettent entièrement le baptême et la cène, et qu'en dérision du baptême ils ont publiquement baptisé un poulain dans leur temple. » (*Hist. des nouveaux presbyt. anglais et écossais*, dédiée au roi d'Angleterre.)

Richard Steele, dans son *Epître satirique au Pape Clément XI*, après avoir montré que le fanatisme anglican est toujours le même : « Il est vrai, dit-il, que nous n'avons pas aujourd'hui le pouvoir de brûler les hérétiques comme les premiers réformateurs ; mais à cela près nous employons toujours la même violence, nous persécutons, nous tourmentons, nous empoisonnons et nous ruinons tout homme qui prétend en savoir plus que ses supérieurs, et plus cet homme est d'un caractère irréprochable, plus nous croyons qu'il est nécessaire de se servir de ces sortes de rigueurs contre lui... Sur la fin de janvier et au commencement de février, on nous anime extraordinairement les uns contre les autres, parce qu'il est arrivé, il y a plus de soixante ans, que nos ancêtres étaient de grands scélérats, et l'on croit qu'on ne saurait trop insister sur un sujet si beau de génération en génération, et que l'on devrait même en parler depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin. Un autre sujet d'enthousiasme est *le danger de la pauvre Eglise*, danger qui s'accroît toujours à mesure que le crédit et les espérances des catholiques augmentent. J'ai vu le temps que la figure d'une église faite de carton, plantée si artificieusement au bout d'un bâton qu'elle paraissait chanceler, représentait *le danger de notre pauvre Eglise* ; portée d'un air triste et lugubre devant un vénérable ecclésiastique aux élections des membres du parlement, elle passait pour un remède souverain contre ses ennemis ; elle avait la vertu de les chasser du champ de bataille tout confus. J'ai vu même que le seul nom d'*Eglise* ou de *haute Eglise*, prononcé avec emphase et répété un certain nombre de fois, a pu changer l'air et la voix d'une multitude innombrable, lui donner un aspect hideux et farouche, agiter les cœurs, faire enfler les veines comme par une espèce de frénésie. J'ai vu en même temps que ce nom prononcé d'un air touchant et pathétique, les yeux et les mains vers le ciel, a pu changer les mensonges en vérités, un scélérat en un saint, et un perturbateur du repos public en une divinité tutélaire. Par un privilége singulier, les hommes attaqués de cette maladie ont acquis le droit de pénétrer les jugements de Dieu, et de les appliquer à leur prochain : s'il arrive un fléau de la nature ou un autre malheur public, ils savent à point nommé pourquoi Dieu l'envoie, quel est le crime qu'il a dessein de punir, et ce n'est jamais contre leurs propres crimes qu'il est irrité, c'est toujours contre ceux des autres, » etc.

ANTECHRIST. — « L'Antechrist est un personnage important de la symbolique juive et chrétienne, mais dont l'existence est uniquement prophétique. Il n'y a donc rien à dire de son histoire, sinon ce qui s'en trouve dans les divers textes qui le concernent dans l'Ecriture sacrée. Cet être, qui est la perfection de la méchanceté, puisqu'il est l'opposé du Christ, qui est la perfection de la bonté, doit paraître sur la terre à la fin des siècles pour tenter un dernier effort de séduction sur les hommes. Il en entraînera effectivement un grand nombre. Mais le jugement dernier venant au même instant clore l'humanité et faire rentrer dans le néant la création matérielle du ciel et de la terre, l'Antechrist et tous les siens disparaîtront pour aller se perdre dans l'éternel abîme du châtiment. La croyance à l'Antechrist n'a pris une figure bien nette que dans les premiers temps du christianisme. Cependant on trouve dans les prophètes de Jérusalem plusieurs passages où il est figurativement question, à l'occasion de la ruine du monde, ou peut-être simplement de celle de l'Etat d'Israël, de cet emblème de désolation dont on a fait l'Antechrist. La bête aux dix cornes dont il est parlé dans la vision de Daniel de la première année de Balthazar, aussi bien que le roi d'iniquité dont il est parlé dans la vision suivante, ont été considérés comme désignant l'Antechrist ; mais le texte le plus précieux de ce prophète, parce qu'il est celui qui se rapporte le mieux à ce qui a été consacré par la tradition du christianisme, est celui qui termine la vision de la première année de Darius : *Après soixante-douze semaines le Christ sera mis à mort ; et le peuple qui doit le renier ne sera point son peuple. Un peuple avec le chef qui doit venir détruira la ville et le sanctuaire ; elle finira par une ruine entière, et la désolation qui lui a été prédite arrivera après la fin de la guerre. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine, et la moitié de la semaine les hosties et les sacrifices seront abolis ; l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et la fin.* (*Dan.* XVIII, 26, 27.) Divers endroits d'Isaïe, d'Ezéchiel et de Zacharie sont également appliqués à l'Antechrist et à la fin du monde. Dans les livres du Nouveau Testament, la principale autorité sur laquelle repose la connaissance de l'Antechrist est l'Evangile de saint Matthieu. Voici quelles sont les paroles mises dans la bouche de Jésus au sujet de cette grave et ancienne question : *Quand vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel sera dans le lieu saint, alors, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit ; alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient dans les montagnes, que celui qui sera au haut du toit n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison, et que celui qui sera au champ ne retourne point prendre sa robe. Malheur aux femmes qui seront grosses et nourrices en ce temps-là ;*

*L'affliction en ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde et qu'il n'y en aura jamais. Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point, parce qu'il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes qui feront de grands prodiges et des choses miraculeuses, jusqu'à séduire même les élus. J'ai voulu vous avertir auparavant. Si donc on vous dit : Le voici dans le désert, ne sortez point pour y aller ; si on vous dit : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point. Car, comme un éclair qui, sortant de l'orient, paraît tout d'un coup jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avénement du Fils de l'homme. Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies. Et il arrivera à l'avénement du Fils de l'homme ce qui arriva au temps de Noé : car, comme les derniers jours avant le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche, et qu'ils ne connurent le moment du déluge que lorsqu'il survint et emporta tout le monde, ainsi arrivera-t-il à l'avénement du Fils de l'homme. Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur doit venir.* (*Matth.* XXIV.)

« Cette fin du monde dont la venue, dans les premiers siècles du christianisme, était généralement annoncée et regardée comme très-voisine, est exprimée d'une manière non moins formelle dans la plupart des écrits qui remontent à cette époque. Saint Paul dit à deux reprises, dans ses Lettres à Timothée, que dans un temps fort proche des gens pleins de malice se répandront de tous côtés pour corrompre les fidèles. (*I, II, Tim.*) Dans son discours aux Ephésiens (*Act.* XX), il répète la même chose. Mais cela ne se rapporte pas aussi évidemment à la catastrophe finale que ce qui se trouve dans la seconde Epître aux Thessaloniciens, où il est parlé de l'Antechrist comme étant l'homme du péché, s'asseyant dans le temple de Dieu pour se faire adorer à sa place, et comme devant être le précurseur du jugement dernier. De tous les auteurs canoniques, saint Jean, dans son *Apocalypse*, est celui qui a rassemblé le plus de traits spécialement applicables à la personne de l'Antechrist : cet emblème de malice est tantôt la bête qui monte de l'abîme, comme dans Daniel, tantôt le dragon aux sept têtes. Saint Jude et saint Pierre ont aussi des discours dans ce sens ; mais il est douteux que ces anciens auteurs aient toujours eu dans l'idée de parler de l'Antechrist comme d'un personnage unique et déterminé. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 599, article *Antechrist*, par J. Reynaud.)

ANTÉDILUVIENS. — La tradition des dix générations de patriarches qui vécurent avant le déluge se retrouve chez tous les peuples de l'antiquité païenne comme dans la Genèse de Moïse.

« Les Tyriens comptaient dix rois qui avaient régné avant le déluge. (BANIER, *La mythol. et les fables expliq.*, II, 2.)

« Les Chaldéens plaçaient dix générations depuis Alorus, le premier homme, jusqu'à Sisythrus, qui n'est autre que Noé. (*Ibid.*, chap. I.) Les Babyloniens prétendaient que dix rois avaient régné à Babylone l'espace de quatre cent trente-deux mille ans avant le déluge. (BÉROSE, dans le *Syncelle.*)

« Les livres sibyllins comptaient dix siècles de la création au déluge. (*Mém. de l'Acad. des Inscript.* de Paris, t. X, p. 369.)

« Les Chinois plaçaient dix générations de patriarches depuis Hoang-Ty, c'est-à-dire le Seigneur rouge, comme Adam en hébreu, jusqu'à Chun, pendant la vie duquel arriva le déluge. (*Voyez* M. de Paravey.)

« Les Indiens plaçaient dans la même époque dix avâtaras ou métamorphoses de la Divinité. (*Voir* le IIe vol. des *Transactions* de la Société de Calcutta.)

« Volney fait observer que Bérose et Abydène placent dix rois avant le déluge, et que les Indiens remplissent ce temps par dix avatâras ou apparitions de Wichnou, qui répondent aux dix rois antédiluviens, et ajoute : « Ces analogies sont remarquables et méritent « d'être approfondies. » (*Recherches sur l'histoire ancienne*, t. Ier, chap. XV.) « L'historien « Bérose, dit-il, qui vivait près de trois siè- « cles avant Jésus-Christ, décrit avec le plus « de détail les circonstances du déluge de « Xisuthrus, *qui fut le dixième roi, comme Noé* « *fut le dixième patriarche.* Bérose et Abydène, « d'accord avec Moïse, placent dix générations « avant le déluge. Les Indiens remplissent « les temps antérieurs au déluge par dix *ava-* « *târas*, qui répondent *aux dix rois et aux dix* « *personnages* antédiluviens. Sanchoniaton, de « Phrygie, parle de *dix* générations de dieux « ou demi-dieux placés entre Uranus et la « race présente des mortels. Les Arabes et « les Tartares ont également conservé le sou- « venir des *dix* générations, et de concert, « *quoique séparés par d'immenses distances*, ils « donnent à plusieurs des patriarches antédi- « luviens, aussi bien qu'à leurs successeurs « immédiats, *les mêmes noms qu'ils ont dans la* « *Genèse.* » (VOLNEY, *Recherches sur l'Histoire ancienne*, t. Ier, p. 127, 146, 179.)

« Les livres antiques, dit J. Reynaud, sont le plus précieux trésor dont le genre humain ait reçu l'héritage ; mais ils n'ont de valeur toutefois qu'autant que la postérité sait les conserver pour les lire avec intelligence..... Le passé est la leçon du présent.....

« Tel est le récit de la fameuse inondation considérée chez les Hébreux comme un déluge universel, et dont la tradition recueillie, à l'exclusion de toute autre, par l'Eglise catholique, nous a été conservée dans les écrits de Moïse. Suivant cette tradition, il aurait existé avant nous sur la terre une autre humanité, laquelle ayant démérité de Dieu, aurait été par lui soudai-

nement effacée du monde. Une seule famille, la seule qui fût demeurée pure, aurait été miraculeusement sauvée et choisie pour repeupler la terre. De sorte que l'histoire générale du genre humain se diviserait naturellement en deux périodes bien tranchées : l'humanité antédiluvienne, qui est celle dont il s'agit ici, et l'humanité postdiluvienne, qui est celle où nous sommes. Cette coupure constitue le point fondamental. Voici maintenant, d'après les livres juifs, qui sont la seule autorité à cet égard, les traits historiques principaux de cette époque primitive :

« Le laps de temps compris entre la création du monde et le déluge est de seize cent cinquante-six ans ; c'est à peu près la même durée que depuis le déluge jusqu'au christianisme, et depuis le christianisme jusqu'à nous. La longueur de la vie humaine était alors d'une étendue beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui : la plupart des hommes dont on a gardé le nom, et qui sont des têtes de familles, ont vécu au delà de neuf cents ans. Si bien que Mathusalem, grand-père de Noé, et dont la mort arriva l'année même du déluge, avait demeuré pendant cinquante-six ans avec Adam, l'illustre habitant de l'Eden, et le père suprême du genre humain. Un seul homme pouvait donc, à travers ce long espace de temps, donner d'un côté la main aux merveilles de la création, et de l'autre aux désolations du déluge et à la renaissance de l'humanité nouvelle. Sur la fin de cette période antédiluvienne la race humaine s'étant mêlée à une autre race, sur laquelle la tradition juive ne s'explique pas complétement, et qu'elle qualifie d'enfants de Dieu, il sortit de ce mélange monstrueux des géants remplis d'audace et d'impiété, qui dénaturèrent complétement la population primitivement destinée à se perpétuer sur la terre. Dieu, se repentant d'avoir fait l'homme, dit la *Genèse*, commença à réduire la durée de la vie à cent vingt ans, ce qui n'était guère que la mesure de la jeunesse pour les anciens patriarches ; mais, malgré cela, ne pouvant parvenir à maintenir dans la règle cette engeance dégénérée, il se décida à la faire périr en entier. Prévenant donc à l'avance de son dessein le patriarche Noé, resté seul avec sa famille dans le droit chemin au milieu du désordre général, il lui enseigna le parti à prendre pour échapper au désastre ainsi que les siens, et sauver en même temps la race des animaux qui vivent sur le sec. Cela fait, il ordonna aux eaux de s'élever jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, et de tout balayer sur leur passage. Ce fut là la fin de l'humanité antédiluvienne. On voit par le texte hébreu que cette population couvrait déjà l'étendue de la terre, et la longévité des individus, si on la prenait à la lettre, pourrait rendre raison de cette multiplication rapide. Les hommes étaient regardés par les Juifs comme ayant possédé dès lors les premiers éléments de la civilisation dont nous jouissons aujourd'hui. Il est dit que Caïn avait inventé l'agriculture, et il est dit aussi que, lors de la naissance de son fils Henoch, il jeta les fondements d'une ville. Ce furent les fils d'Henoch qui dotèrent l'humanité des inventions capitales qui font une partie de sa puissance ; Jabel fut père des hordes nomades et pastorales, et il leur donna la tente ; Jubal trouva la flûte et la lyre, et Tubalcaïn enseigna l'art d'extraire le fer et l'airain et de travailler ces métaux au marteau. Il est remarquable de voir ces bienfaits prendre leur source dans la race du premier meurtrier, et il y a sans doute là dans la tradition une intention qu'il est digne d'apercevoir. Quant à l'écriture, Moïse, ou le narrateur hébreu plus ancien, ne la considérait sans doute pas comme ayant été en usage dès une si haute antiquité ; il n'y a même aucun prétexte d'où l'on puisse augurer qu'elle a été connue chez les tribus juives de Chanaan avant leur venue chez les Pharaons : les traités, les alliances, les missives se font toujours verbalement, et ce n'est qu'au moment de la sortie d'Egypte qu'il commence à être question des caractères alphabétiques. Les versions rabbiniques et quelques autres ont, à la vérité, affirmé que l'écriture était connue dans la période antédiluvienne ; l'historien Josèphe rapporte même qu'il existait une colonne de briques sur laquelle les enfants de Seth avaient écrit le résumé de leurs hautes naissances pour les transmettre à la postérité malgré les barrières du déluge. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 600, art. *Antédiluviens*, par J. Reynaud.)

ANTIPAPES. — « On donne ce nom à ceux qui ont prétendu se faire reconnaître pour Souverains Pontifes au préjudice d'un Pape légitimement élu ; on en compte depuis le IIIe siècle jusqu'aujourd'hui vingt-huit. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de d'ALEMBERT, art. *Antipape* de Diderot.)

ANTIQUITÉ. — L'antiquité ou plutôt la perpétuité de la croyance en Dieu et celle du christianisme sont attestées en ces termes par Voltaire :

*Antiquité de la croyance en Dieu.*

VOLTAIRE. — « L'exorde des lois de Zaleucus, l'un des plus grands législateurs de la Grèce, est un précieux monument de l'antiquité. Il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours adoré un Dieu suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Epicure qui ait jamais combattu une doctrine si raisonnable et si utile au genre humain. La piété et la vertu sont de tous les temps. »

*Antiquité du catholicisme.*

« VOLTAIRE. — Je produis mes titres, qui remontent jusqu'à l'origine du monde. Nos cruels ennemis, Juifs, païens, hérétiques, incrédules, ne cessent d'élever contre nous leurs voix discordantes ; divisés entre eux dans leurs fables, ils semblent réunis contre notre vérité, simple et auguste. Ces aveugles,

qui se battent à tâtons, sont tous armés contre nous, qui marchons paisiblement à la lumière; ils ne savent pas quelles sont nos forces.

« Nous remplissons toute la terre, nous étions avant qu'aucune secte eût pris naissance; nous sommes encore tels que furent nos pères; nous offrons à Dieu des vœux simples dans la paix; notre religion a vu naître et mourir mille cultes fantastiques; ceux de Zoroastre, d'Osiris, de Salmoseis, d'Orphée, de Numa, d'Odin et de tant d'autres. Nous subsistons toujours les mêmes au milieu des sectaires de Brama, de Mahomet. Ils nous appellent impies, et nous leur répondons en adorant Dieu avec piété.

« Il est impossible que le point dans lequel tous les hommes de tous les temps se réunissent ne soit l'unique centre de la vérité.... Mais tant de sectes et tant de savants ne pourront jamais penser d'une manière uniforme....

« La doctrine qui réunit tous les esprits vient donc de Dieu; l'opinion qui les divise vient des hommes. »

« ANTOINE (Saint) naquit en 251, pendant la persécution de l'empereur Dèce, à Côme, près d'Héraclée, dans la haute Egypte, de parents nobles, riches et chrétiens. Son enfance n'eut aucune des faiblesses ou des inclinations ordinaires à cette phase de la vie, et sa nature, forte et sévère, s'annonçait dès l'âge le plus tendre par son éloignement pour la société, pour les jeux de ses pareils, et pour tout ce qui pouvait le rapprocher d'eux. Il poussa cette aversion jusqu'à négliger complétement l'école et l'étude des sciences et des lettres humaines, afin d'éviter un contact que redoutait sa précoce austérité. « Tout son désir, dit saint Athanase, était de vivre avec simplicité dans « la maison de son père comme le patriarche Job. »

« A dix-huit ou vingt ans la mort de ses parents le laissa à la tête de la fortune de sa maison, et chargé du soin d'une sœur fort jeune encore. Un jour, à l'église, il entendit lire ce passage de l'Evangile où Jésus dit à un jeune homme riche : *Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et venez me suivre, et vous aurez un trésor au ciel.* Frappé de cette parole, qu'il prit à la lettre, il vend réellement tout ce qu'il possède, terres et meubles, en distribue le produit aux pauvres, moins une petite partie qu'il réserve pour la subsistance de sa sœur. A quelque temps de là il entend cette autre parole : *Ne soyez pas inquiet du lendemain.* Honteux de son peu de confiance, il se défait de ce qu'il avait réservé pour sa sœur, remet celle-ci à des filles pieuses, se retire à quelque distance de Côme, et se voue à la vie solitaire....

« Le premier piége que le diable tendit à notre saint dans sa nouvelle vie fut de lui offrir l'image des délices de la vie à laquelle il renonçait : ses richesses, sa noblesse, sa sœur, la gloire du monde, et par opposition les peines, les travaux, les privations, l'isolement auquel il allait se vouer, et la délicatesse de son corps. Il lui suggérait aussi des pensées d'impureté. Il chatouillait ses sens. Antoine, immobile comme un rocher battu par la tempête, ne laissait pas de rougir comme s'il y avait eu de sa faute en cela. Le tentateur alla jusqu'à se transformer en femme; mais Antoine, élevant sa pensée vers Jésus-Christ, éteignit ces charbons ardents dont il voulait, par cette tromperie, embraser son cœur. Le diable, vaincu, avoua sa faiblesse et s'enfuit.

« Nous ne citerons pas un à un tous les assauts que saint Antoine eut à repousser, ce serait transcrire les éphémérides d'une vie de cent cinq ans; nous choisirons entre les plus curieux, soit par les moyens que le diable emploie, soit par la manière dont le saint s'en défend, et le caractère qu'il y montre.

« Sa première retraite n'étant pas assez écartée, il alla bien loin de Côme s'enfermer dans un sépulcre qu'il ouvrait seulement à un ami qui lui apportait du pain; mais il ne put le fermer au démon; et cette fois mal lui en prit, car il fut tourmenté, battu et laissé comme mort sur la place. Son ami lui apportant du pain le trouva dans cet état et le transporta dans une église. Là, Antoine revint à lui pendant la nuit; mais voyant endormis tous ceux que cette scène avait attirés, et ne pouvant ni se lever, ni remuer, il fit signe à son ami de le reporter dans son sépulcre, où le diable rentra avec lui, et l'attaqua de nouveau, mais seulement par des apparitions de bêtes hideuses, des bruits et des hurlements épouvantables. « Si vous aviez quelque force, lui « disait saint Antoine, un de vous suffirait « pour me combattre; vous tâchez par votre grand nombre à me donner la crainte, « et il ne faut pas de plus grande marque de « votre faiblesse que ce que vous êtes réduits à prendre la forme de ces animaux « irraisonnables. » Un miracle vint mettre fin à cette observation, et peu après saint Antoine, plus fervent que jamais, s'enfonça dans le désert.

« Il passa le Nil au-dessus d'Héraclée, et se cacha dans les ruines d'un vieux château, où il resta vingt ans dans une clôture complète. De six mois en six mois il recevait une provision de pain qu'on lui jetait par-dessus le toit. Il n'avait jamais laissé pénétrer personne dans son intérieur; mais enfin le zèle des gens que son exemple avait attirés allant jusqu'à vouloir briser sa porte pour le voir, il fut obligé de sortir. C'est à cette époque (an 305 environ) que se rapporte l'origine de la vie cénobitique. Antoine, hors de son château, eut des disciples, fonda des monastères, entre autres celui de Phaïum. Ces institutions se multiplièrent avec une telle rapidité aux environs de Memphis, Arsinoé, Babylone, Aphrodite, que, selon Rufin, peu après saint Antoine, Sérapion d'Arsinoé était supérieur de dix mille moines; on ne pouvait compter ceux des environs de Memphis et de Babylone. Des

villes se formèrent au milieu des déserts, peuplées seulement de cénobites, et la fameuse Oxyrinque, selon le même Rufin, renferma *intra muros* vingt mille vierges et dix mille solitaires. Une foule immense se pressait aux alentours...

« Saint Antoine, au reste, passif avec le diable seulement, ne se bornait pas à ce rôle quant à la lutte; il se transportait sur le terrain plus consistant des choses de ce monde. La persécution de Maximien ayant éclaté à Alexandrie, la perspective du supplice produisit sur lui l'effet des armes d'Ulysse sur l'esprit d'Achille : la vieille pensée, la pensée mère, la pensée profonde et intime qui jusqu'ici avait vivifié et dirigé, mais faisant fausse route, l'activité du saint; cette pensée, détournée à grands frais de son objet, reprit soudain et violemment son cours, et déchira, pour se faire jour, cet habit de solitaire qui avait servi à l'abuser et à lui faire prendre le change. L'anachorète redevint ce qu'il était, essentiellement un martyr. Pour mieux marquer sa rupture avec le passé, il lave pour la première fois sa robe, qui depuis quarante ans boit goutte à goutte, ramasse grain à grain les sueurs et la poussière du désert; il fait, pour ainsi dire peau neuve, et puis se pose devant le juge. « Mais Dieu, dit saint Athanase, le « conserva pour notre avantage et celui de « plusieurs autres, afin qu'il fût le maître « d'un grand nombre de disciples dans la vie « solitaire. »

« Le martyre lui ayant fait faute et la persécution terminée, force lui fut de retourner au désert. Il rentra dans sa cellule, dont il fit murer la porte; mais la foule des malades qui venaient auprès de lui pour obtenir guérison troublant sa solitude, il s'échappa vers la haute Thébaïde. Une voix d'en haut lui indiqua une autre direction; il se joint à une troupe d'Arabes qui passaient par là, et après trois jours et trois nuits de marche il s'arrête au pied du mont Colzim, qui depuis porta son nom. Les marchands dont il se séparait lui laissèrent une provision de pain, qui lui fût bientôt devenue insuffisante, si ses disciples, ayant découvert son nouvel asile, ne se fussent chargés de la renouveler. Pour leur épargner la fatigue de ces soins et de ce voyage souvent répété, Antoine les pria un jour de lui apporter une bêche, une cognée et un peu de blé : avec cela il défricha et ensemença un petit champ, qui fournit abondamment à sa nourriture.

« Il se levait à minuit, priait à genoux, les mains levées au ciel jusqu'au matin, et souvent jusque dans l'après-midi, au rapport de Cassien. Il se plaignait parfois de ce que l'aurore venait le rappeler à ses occupations journalières. « Pourquoi viens-tu « me distraire, ô soleil? Pourquoi ne te « lèves-tu que pour m'arracher à la clarté de « la véritable lumière? » La prière d'un religieux, selon lui, n'était parfaite que lorsqu'en la faisant il ne s'apercevait pas qu'il priait.

Cette haute perfection à laquelle il était parvenu attira sur lui les regards de l'empereur Constantin et de ses fils, Constance et Constant, qui lui écrivirent et désirèrent avoir une réponse; mais sa répugnance à écrire, que ne pouvait vaincre le prestige du trône, ne céda qu'aux importunités de ses disciples. Cette répugnance, si profonde qu'elle fût, s'effaçait cependant devant son zèle pour le bien de l'Eglise, et nous avons encore de lui sept lettres adressées à divers monastères. Il écrivit aussi contre les ariens, qu'il était allé combattre en personne dans un second voyage à Alexandrie, et en faveur de saint Athanase, que ces hérétiques avaient déposé et fait exiler. Ce fut à son départ de cette ville que, pressé par le gouvernement de s'y reposer encore quelque temps, il s'y refusa en ces termes : « Comme « les poissons meurent lorsqu'ils sont long« temps sur la terre, de même les solitaires, « en s'arrêtant avec vous et y demeurant long« temps, sentent affaiblir et éteindre leur « piété; et aussi nous ne devons pas avoir « moins d'impatience de retourner dans la « montagne que les poissons de retourner dans « l'eau. » Et il retourna en effet dans sa montagne, opérant des miracles chemin faisant, prédisant l'avenir, convertissant les païens et luttant toujours avec une persévérance infatigable contre son vieil et rancuneux ennemi, le démon.

« Saint Antoine mourut en 356, après avoir fait une dernière visite à ses disciples pour leur annoncer sa mort, et les exhorter une dernière fois à persévérer dans la vie solitaire. Il recommanda à deux d'entre eux, qui reçurent son dernier soupir, de ne point laisser porter son corps en Egypte, de peur qu'il n'y fût embaumé, coutume égyptienne qu'il trouvait idolâtre, et par conséquent peu chrétienne. Il légua à l'évêque Athanase une tunique et un manteau que celui-ci lui avait donnés tout neufs, et qu'il lui rendait tout usés; à l'évêque Sérapion son autre tunique, et son cilice aux deux disciples qui recueillaient ses dernières paroles.

« Voici le portrait que saint Athanase en a fait : « Il paraissait dans son visage une grâce « merveilleuse, et telle que, si parmi une « grande troupe de solitaires quelqu'un dé« sirant de le voir le rencontrait avant de le « connaître, il quittait tous les autres pour « courir à lui, tant son regard avait de force « pour attirer ceux qui le voyaient. Il ne « surpassait pas les autres de taille ni de « grosseur; mais il les surpassait par la « douceur de ses mœurs et par la pureté de « son âme, qui, étant exempte du trouble « des passions, répandait au dehors cette « tranquillité dont elle jouissait dans elle« même... Et ainsi l'on reconnaissait An« toine; car la tranquillité de son âme faisait « qu'il n'était jamais en trouble, et la joie « de son esprit l'empêchait d'avoir jamais « le visage triste. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. Ier, p. 634 et 635, article *Antoine*, par Bussières.)

**APOCALYPSE** de saint Jean.—Les preuves de l'authenticité de ce livre, repoussé par

tant de sectes protestantes, ont été données par le protestant Newton dans ses *Observations sur l'Apocalypse de saint Jean*, dont nous nous bornons à reproduire les passages suivants :

« Saint Irénée est d'opinion que l'*Apocalypse* a été faite sous le règne de Domitien. Mais il a rebaissé les dates de plusieurs autres écrits sacrés, et devait nécessairement placer après eux l'*Apocalypse*. Peut-être avait-il entendu dire à saint Polycarpe, son maître, qu'il avait reçu ce livre de saint Jean à peu près vers le temps de la mort de Domitien, ou bien saint Jean lui-même en fit alors une publication nouvelle, ce qui expliquerait la supposition de saint Irénée, qu'il venait seulement de paraître à l'époque dont il s'agit. Eusèbe a suivi Irénée sur ce point dans sa *Chronique* et dans son *Histoire ecclésiastique*, mais plus tard, dans ses *Démonstrations évangéliques*, il a fait coïncider le bannissement de saint Jean à Patmos avec la mort de Pierre et de Paul, et ainsi ont agi Tertullien et d'autres autorités antérieures à la sienne. Une tradition fondée sur les rapports des Eglises primitives enseigne que saint Jean fut exilé à Patmos sous le règne de Néron. Epiphane dit que l'*Evangile de saint Jean* fut écrit au temps de Domitien, et l'*Apocalypse* même avant le temps de Néron. Arétas, dans le début de son *Commentaire*, cite l'opinion de saint Irénée, d'après Eusèbe, mais il ne s'y conforme pas ; car il affirme que l'*Apocalypse* fut écrite avant la destruction de Jérusalem, et que d'anciens commentateurs y ont reconnu le sixième signe annonçant cette destruction.

« Avec l'opinion de ces anciens commentateurs s'accorde la tradition des Eglises de Syrie, conservée jusqu'à ce jour sous le titre de *Version syriaque de l'Apocalypse*, ou *Révélation faite à saint Jean l'évangéliste par Dieu dans l'île de Patmos, où il avait été exilé par Néron le César*. Cette tradition est confirmée par un passage emprunté par Eusèbe à Clément d'Alexandrie ainsi qu'à d'autres anciens auteurs et qui rapporte un fait arrivé à saint Jean durant son séjour à Patmos. Il en résulterait qu'il a dû revenir de cette île plutôt à la mort de Néron qu'à celle de Domitien. Entre la mort de ce dernier empereur et celle de saint Jean lui-même il ne s'est écoulé que deux ans et demi.

« De tout cela on peut conclure que l'*Apocalypse* fut écrite alors que saint Jean venait seulement de sortir de Judée, où il avait appris l'usage de la langue syriaque, et qu'il n'écrivit pas son Evangile avant d'avoir, par la fréquentation des Grecs d'Asie, dépouillé son style d'une grande partie de son hébraïsme. Cela est confirmé encore par les nombreuses contrefaçons qui ont eu lieu de l'*Apocalypse*. Car de même que les faux Evangiles, les faux Actes et Epîtres furent occasionnés par de véritables, de même la publication de fausses Apocalypses dénote l'existence d'une autre vraiment apostolique, laquelle était en grande vénération parmi les premiers Chrétiens, et a dû précéder de loin les imitations qui par la suite en ont été faites. A ces raisons, qui paraissent suffisantes pour déterminer le temps où l'*Apocalypse* a été écrite, on peut en ajouter une autre, qui aux yeux des hommes de réflexion aura beaucoup de poids, quoique d'autres puissent la considérer différemment. Au surplus, je la livre à l'examen et au jugement de chacun. L'*Apocalypse* paraît avoir été l'objet d'allusions dans les Epîtres de saint Pierre et dans celle adressée aux Hébreux ; donc il a fallu qu'elle existât antérieurement. Il est question, dans l'*Epître aux Hébreux*, du grand prêtre qui dans le céleste tabernacle est à la fois pontife et roi, ensuite de l'épée de Dieu aux deux tranchants bien affilés, du monde destiné à finir par le feu, du jugement et de la colère terrible qui dévorera ses ennemis, de la cité céleste dont Dieu lui-même a posé les fondations, et d'un grand nombre d'autres passages du même genre. Ces allusions peuvent sembler obscures, il en est qu'on trouvera plus obscures encore ; mais, a dit saint Jean en écrivant aux Eglises d'Asie : « Aucune prophétie de la sainte Ecriture ne saurait tomber sous quelque interprétation privée que ce soit ; car les prophéties ne sont pas venues dans leurs temps par l'effet de la volonté humaine, c'étaient des hommes de Dieu qui parlaient, parce que l'Esprit-Saint les excitait intérieurement à le faire. » Daniel déclare lui-même qu'il n'entend pas ses propres prophéties. Aussi les Eglises devaient-elles non pas demander à saint Jean l'interprétation des siennes, mais s'appliquer entièrement à étudier ses prophéties elles-mêmes. Après avoir déterminé l'époque où fut écrite l'*Apocalypse*, je n'ai pas beaucoup à dire sur l'authenticité et la véracité du livre lui-même, puisqu'il fut en telle vénération dans les premiers âges du christianisme, que plusieurs écrivains s'efforcèrent de l'imiter, et répandirent de fausses Apocalypses sous le nom des apôtres. Ceux-ci mêmes, comme il a été déjà observé, étudièrent le livre véritable et firent usage des phrases qui s'y trouvaient. On s'explique ainsi pourquoi le style de l'*Epître aux Hébreux* a un caractère de mysticité plus frappant que n'en ont les autres *Epîtres* de saint Paul. Le style de l'*Evangile de saint Jean* est aussi plus majestueux et plus figuratif que celui des autres *Evangiles*. Je ne pense pas que Jésus-Christ ait été appelé le Verbe de Dieu dans aucun livre du Nouveau Testament antérieur à l'*Apocalypse* ; et dès lors il faut que l'expression ait été empruntée à cette prophétie, de même que ces phrases de l'*Evangile* : *Le Christ est la lumière du monde, l'Agneau de Dieu qui rachète les péchés des hommes ; il est l'Epoux céleste, celui qui certifie la vérité, le Fils de Dieu descendu du ciel sur la terre*, etc. Tous les vrais Chrétiens, aux âges primitifs, reconnurent l'authenticité de cette prophétie, et les écrivains les plus respectables et de la plus haute considération dans l'Eglise

ont pensé et écrit de même depuis la mort de saint Jean jusqu'au IVe siècle, époque où quelques Grecs élevèrent des doutes à cet égard. Ils se fondaient sur un passage de saint Justin martyr, lequel écrivait trente années après la mort de saint Jean : *Moi et autant qu'il y a de Chrétiens sincères dans leur foi, nous croyons qu'il y aura une résurrection de la chair, et après elle une vie de mille années dans Jérusalem rebâtie et devenue plus vaste et plus ornée.* Ce passage, mal interprété, produisit contre l'*Apocalypse* un premier préjugé qui se fortifia du grand nombre de barbarismes ou restes d'hébraïsmes qui se trouvaient dans ce livre. Néanmoins les Latins et la plus grande partie des Grecs y ont toujours eu foi, et le reste n'élevant de doute à son égard qu'à raison d'un simple préjugé, il n'en doit rien résulter au fond contre l'autorité qui lui appartient. » (*Observations sur l'Apocalypse de saint Jean.* Introduction.)

Dans le même ouvrage (chap. II), Newton s'exprime ainsi :

« L'*Apocalypse* de saint Jean est écrite dans la même forme et le même langage que les prophéties de Daniel. Elle offre avec celles-ci les mêmes rapports que les prophéties ont aussi entre elles, en sorte que le tout n'est qu'une seule prophétie complète. L'*Apocalypse* se compose également de deux parties, l'une servant d'introduction, et l'autre d'explication à celle-ci.

« L'introduction prophétique se divise en sept parties successives, représentant l'ouverture des sept sceaux du livre que Daniel avait reçu ordre de fermer ; de là le nom d'*Apocalypse*, ou *Révélation* de Jésus-Christ. La durée des sept sceaux se subdivise en sept portions de temps successives, lesquelles sont marquées par un silence dans le ciel d'une demi-heure, et par le bruit des sept trompettes qui se font entendre l'une après l'autre, jusqu'à la septième trompette annonçant le grand jour de la victoire du Tout-Puissant ; victoire par laquelle les royaumes de ce monde deviendront les royaumes du Seigneur et de son Christ. »

APOTRES, *leur prédication, leurs miracles et les progrès merveilleux de l'Evangile.*— Après la mort de Jésus-Christ, ses apôtres, au nombre de douze, hommes pauvres et ignorants, annoncent qu'il est ressuscité, et opèrent en son nom un grand nombre de prodiges. Les conversions qu'ils font sont si nombreuses, que les principaux de la nation juive en sont effrayés, et font tous leurs efforts pour arrêter les progrès de l'Evangile. Voilà ce que nous disent les Juifs et les païens. Ils parlent en particulier des miracles de Simon Pierre (*Voy.* MIRACLES), qu'ils regardent comme le chef des apôtres ; de saint Paul et de saint Jacques, évêque de Jérusalem, dont ils racontent le martyre.

« Jésus, dit Celse, s'associa dix ou onze hommes infâmes, publicains et nautonniers, gens de très-mauvaise vie, avec lesquels il courait çà et là, cherchant honteusement et misérablement des moyens d'existence. » (ORIGÈNE, I, 62.)

« Qui est-ce qui, voyant des pêcheurs, des publicains qui ne connaissaient pas les premiers éléments des sciences (car c'est ainsi que l'Evangile nous les représente, et Celse ajoute foi à l'aveu qu'ils font de leur faiblesse) ; qui est-ce qui, en les voyant non-seulement disputer avec confiance contre les Juifs sur la foi en Jésus-Christ, mais encore le prêcher aux autres nations et les obliger d'y croire, ne demandera pas d'où leur vient cette puissance de persuasion ? » (*Ibid.*, I, 26.)

« Porphyre dit que les apôtres étaient des hommes rustiques et pauvres, *homines rusticos et pauperes.* » (Dans saint JÉRÔME, *sur le Ps.* XCI.)

« Les païens appellent les Chrétiens les disciples des pêcheurs et des ignorants. » (Dans saint GRÉG. DE NAZ., *disc. 4 contre Julien.*)

« Porphyre taxe saint Paul de cruauté pour avoir fait mourir Ananie et Saphire. » (Dans saint JÉRÔME, lettre 80, édition de Migne.)

« Paul, dit Julien l'Apostat, a surpassé tous les magiciens et les imposteurs de tous les temps et de tous les lieux. » (Saint CYRILLE d'Alex., *contre Julien*, III.) « Considérez, dit le même Julien, combien était ancien chez les Juifs l'usage magique de dormir dans les tombeaux pour avoir des songes extraordinaires. Il est vraisemblable que vos apôtres, après la mort de leur maître, ayant suivi le même usage, l'ont transmis dès le commencement à ceux d'entre vous qui ont cru les premiers, mais ont exercé la magie avec plus d'habileté que vous, et ont enseigné à leurs successeurs ce métier infâme. » (*Ibid.*, X.)

« Porcius Festus, dit Josèphe, ayant été envoyé par l'empereur Néron pour succéder à Félix dans le gouvernement de la Judée, les Juifs de Césarée députèrent à Rome pour accuser Félix. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, XX, 7.)

« Ananus profita de la mort de Festus et de l'absence d'Albinus, qui n'était pas encore arrivé, pour assembler un conseil devant lequel il fit venir Jacques, frère de Jésus surnommé Christ, et quelques autres, les accusa d'avoir contrevenu à la loi, et les fit condamner à être lapidés. Cette action déplut extrêmement à tous ceux des habitants de Jérusalem qui avaient de la piété et un véritable amour pour l'observance de nos lois. Ils envoyèrent secrètement vers le roi Agrippa pour le prier de mander à Ananus de n'entreprendre plus rien de semblable ; ce qu'il avait fait ne pouvant s'excuser. Quelques-uns allèrent au-devant d'Albinus, qui était alors parti d'Alexandrie, pour l'informer de ce qui s'était passé, et lui représenter qu'Ananus n'avait point dû assembler ce conseil sans sa permission. Albinus entra dans ce sentiment, et écrivit à Ananus avec colère et avec menaces de le faire châtier. Agrippa, le voyant si irrité contre Ananus, ôta à celui-ci la grande sacrificature, qu'il n'avait exercée que quatre mois, et la donna à Jésus, fils de Damnéus. » (*Ibid.*, 8.)

Bayle. — « L'Evangile, prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laisse pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu. » (*Dictionnaire*, art. *Mahomet*, remarque O.)

J.-J.-Rousseau. — « Dans l'établissement de la nouvelle loi, ce ne fut point à des savants que Jésus-Christ voulut confier sa doctrine et son ministère. Il suivit dans son choix la prédilection qu'il a montrée en toute occasion pour les petits et les simples ; et, dans les instructions qu'il donnait à ses disciples, on ne voit pas un mot d'étude et de science, si ce n'est pour marquer le mépris qu'il faisait de tout cela.

« Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple ; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré, et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'Etat était perdu, parce que les offrandes diminuaient ; les philosophes, qui ne trouvaient par leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. Les railleries et les injures pleuvaient de toutes parts sur la nouvelle secte ; les persécutions s'élevèrent et les persécuteurs ne firent qu'accélérer le progrès de cette immortelle religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les Chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême : l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel. » (*Réponse au roi de Pologne*, t. XIV, p. 262, 1793.)

— « Voici, Monsieur, la petite réponse que vous demandez aux petites difficultés qui vous tourmentent dans ma lettre à M. de Beaumont.

« 1° Le christianisme n'est que le judaïsme expliqué et accompli. Donc les apôtres ne transgressaient point les lois des Juifs quand ils leur enseignaient l'Evangile ; mais les Juifs les persécutèrent parce qu'ils ne les entendaient pas, ou qu'ils feignaient de ne pas les entendre : ce n'est pas la seule fois que ce cas est arrivé.

« 2° J'ai distingué les cultes où la religion essentielle se trouve, et ceux où elle ne se trouve pas. Les premiers sont bons, les autres mauvais.... Mais dans le paganisme, c'était autre chose : comme très-évidemment la religion essentielle ne s'y trouvait pas, il était permis aux apôtres de prêcher contre le paganisme, même parmi les païens, même malgré eux.

« 3° Quand tout cela ne serait pas vrai, que s'ensuivrait-il ? Bien qu'il ne soit pas permis aux membres de l'Etat d'attaquer de leur chef la foi du pays, il ne s'ensuit point que cela ne soit pas permis à ceux à qui Dieu l'ordonne expressément. Le catéchisme vous apprend que c'est là le cas de la prédication de l'Evangile. Parlant humainement, j'ai dit le devoir commun des hommes; mais je n'ai point dit qu'ils ne dussent point obéir quand Dieu a parlé. Sa loi peut dispenser d'obéir aux lois humaines ; c'est un principe de notre foi que je n'ai point combattu. Donc, en introduisant une religion étrangère sans la permission du souverain, les apôtres n'étaient point coupables. Cette petite réponse est, je pense, à votre portée, et je pense qu'elle suffit.

« Tranquillisez-vous donc, Monsieur, je vous prie ; et souvenez-vous qu'un bon Chrétien, simple et ignorant, tel que vous m'assurez être, devrait se borner à servir Dieu dans la simplicité de son cœur, sans s'inquiéter si fort des sentiments d'autrui. » (T. III, p. 16.)

Dans ses *Recherches sur le Christianisme* (ch. 34 et 35, p. 375-393), le philosophe et naturaliste C. Bonnet parle en ces termes des apôtres et de la primitive Eglise, qu'ils fondèrent :

« Si, après avoir ouï la Sagesse elle-même, j'écoute ces hommes extraordinaires *qu'elle* inspirait, je croirai l'entendre encore ; c'est qu'elle parlera encore. Je ne me demanderai donc plus à moi-même comment de simples pêcheurs ont pu dicter au genre humain des cahiers de *morale* fort supérieurs à tout ce que la raison avait conçu jusqu'alors, des cahiers qui épuisent tous les *devoirs*, qui les rappellent tous à leur véritable *source*, qui font des *différentes sociétés* répandues sur le globe une seule famille, qui lient étroitement entre eux tous les *membres* de cette famille, qui enchaînent cette famille à la grande *famille des intelligences célestes*, et qui donnent pour père à ces familles celui dont la *bonté* embrasse depuis le *passereau* jusqu'au *chérubin?* Je reconnaîtrai facilement qu'une si haute philosophie n'est point sortie des fanges du Jourdain, et qu'une lumière si éclatante n'a point jailli des épaisses ténèbres de la Synagogue.

« Je m'affermirai de plus en plus dans cette pensée, si j'ai la patience ou l'espèce de courage de parcourir les écrits des plus fameux docteurs de cette fanatique et orgueilleuse Synagogue, et si je compare ces écrits à ceux de ces hommes qu'elle persécutait avec tant de fureur parce que leurs vertus l'affligeaient et l'irritaient. Quels monstrueux amas de rêves et de visions ! que d'absurdités entassées sur d'autres absurdités ! quels abus de l'interprétation ! quel étrange oubli de la raison ! quelles insultes au bon sens ! etc. Je tente de fouiller dans ce marais, sa profondeur m'étonne ; je fouille encore, et j'en tire un livre précieux et tout défiguré, et que j'ai peine à reconnaître.

« Je me tourne ensuite vers les sages du paganisme, j'ouvre les écrits immortels d'un *Platon*, d'un *Xénophon*, d'un *Cicéron*, etc., et mes yeux sont réjouis par ces premiers traits de l'aurore de la raison. Mais que ces traits sont faibles, mélangés, incertains ! que de nuages ils ont à percer ! La nuit finit à

peine, le jour n'a pas commencé ; ORIENT D'EN HAUT n'a pas paru encore ; mais les sages espèrent son lever, et l'attendent.

« Je ne refuse point mon admiration à ces beaux génies. Ils consolaient la nature humaine des outrages qu'elle recevait de la superstition et de la barbarie. Ils étaient en quelque sorte les *précurseurs* de cette *raison* qui *devait mettre en évidence la vie et l'immortalité*. Je leur appliquerais, si je l'osais, ce qu'un écrivain, qui était mieux encore qu'un beau génie, disait des prophètes : *Ils étaient des lampes qui luisaient dans un lieu obscur*.

« Mais, plus j'étudie ces sages du paganisme, plus je reconnais qu'ils n'avaient point atteint à cette *plénitude* de doctrine que je découvre dans les ouvrages des *pêcheurs*, et dans ceux du *faiseur de tentes*. Tout n'est point *homogène* dans les sages du paganisme, tout n'y est point du même prix, et j'y aperçois quelquefois la *perle sur le fumier*. Ils disent des choses admirables et qui semblent tenir de l'*inspiration ;* mais, je ne sais, ces choses ne vont point autant à mon cœur, que celles que je lis dans les écrits de ces hommes que la philosophie humaine n'avait point éclairés. Je trouve dans ceux-ci un genre de *pathétisme*, une onction, une gravité, une force de sentiment et de pensée, j'ai presque dit, une force de nerfs et de muscles que je ne trouve point dans les autres. Les premiers atteignent aux moelles de mon âme, les secondes à celles de mon esprit. Et combien ceux-là me persuadent-ils plus que ceux-ci ! C'est qu'ils sont plus persuadés ; ils ont *vu, ouï et touché*.

« Je découvre bien d'autres *caractères*, qui me paraissent différencier beaucoup les disciples de l'*envoyé* de ceux de *Socrate*, et surtout des disciples de *Zénon*. Je m'arrête à considérer ces différences, et celles qui me frappent le plus sont cet entier oubli de soi-même, qui ne laisse à l'âme d'autre sentiment que celui de l'importance et de la grandeur de son objet, et au cœur d'autres désirs que celui de remplir fidèlement sa destination, et de faire du bien aux hommes ; cette patience réfléchie qui fait supporter les épreuves de la vie, non point seulement parce qu'il est grand et philosophique de les supporter, mais parce qu'elles sont les dispensations d'une PROVIDENCE *sage*, aux yeux de laquelle la résignation est le plus bel hommage; cette hauteur de pensées et de vues, cette grandeur de courage qui rendent l'âme supérieure à tous ces événements, parce qu'elles la rendent supérieure à elle-même ; cette constance dans le vrai et le bien que rien ne peut ébranler, parce que ce vrai et ce bien ne tiennent pas à l'opinion, mais qu'ils reposent sur une *démonstration d'esprit et de puissance*, cette juste appréciation des choses... Mais combien de tels hommes sont-ils au-dessus de mes faibles éloges! Ils se sont peints eux-mêmes dans leurs écrits : c'est là qu'ils veulent être contemplés ; et quel parallèle pourrais-je faire entre les élèves de la *sagesse divine* et ceux de la *sagesse humaine ?*

« Ces sages du paganisme, qui disaient de si belles choses et qui en faisaient tant penser aux adeptes, avaient-ils enlevé au peuple un seul de ses préjugés et abattu la moindre idole ? Socrate, que je nommerai l'instituteur de la *morale naturelle*, et qui fut dans le paganisme le premier martyr de la raison, le prodigieux Socrate avait-il changé le culte d'Athènes et opéré la plus légère révolution dans les mœurs de son pays ?

« Peu de temps après la mort de l'*envoyé*, je vois se former dans un coin obscur de la terre une société dont les sages du paganisme n'avaient pas même entrevu la *possibilité*. Cette *société* n'est presque composée que de Socrates et d'Epicures. Tous ses membres sont unis étroitement par les liens de l'amour fraternel et de la bienveillance la plus pure et la plus agissante. Ils n'ont tous qu'un même esprit, c'est celui de leur fondateur. Tous adorent le *Grand Etre* en esprit et en vérité, et la religion de tous consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver « des « impuretés du siècle... Ils prennent leurs « repas avec joie et simplicité de cœur... Il « n'est point de pauvres parmi eux, parce « que tous ceux qui possèdent des fonds de « terre ou des maisons les vendent et en « apportent le prix aux conducteurs de la « société. En un mot, je crois contempler « un nouveau *paradis terrestre*, mais dont « tous les arbres sont *des arbres de vie*. » Quelle est donc la cause secrète d'un si grand phénomène moral ? Par quel prodige, inconnu à tous les siècles qui ont précédé, vois-je naître au sein de la corruption et du fanatisme une *société* dont le *principe* est l'amour des hommes ; la fin, leur bonheur ; le mobile, l'approbation du *souverain juge ;* l'espérance, la vie éternelle ?

« M'abuserais-je ? Le premier *historien* de cette *société* en aurait-il exagéré les vertus, les mœurs, les actions? Mais les hommes dont il parlait n'avaient guère tardé à se faire connaître dans le monde : ils étaient environnés, pressés, observés, persécutés par une foule d'ennemis et d'envieux ; et si l'*adversité* manifeste le *caractère* des hommes, je dois convenir que jamais hommes ne purent être mieux connus que ceux-ci. Si donc leur historien avait exagéré ou déguisé les faits, est-il à croire qu'il n'eût point été relevé par des contemporains soupçonneux, vigilants, prévenus, et qui n'étaient point animés du même intérêt ?

« Au moins ne pourrai-je suspecter avec fondement le *témoignage* que je lis dans cette fameuse *lettre* d'un magistrat (45) également éclairé et vertueux, chargé par un grand prince (46) de veiller sur la conduite de ces hommes nouveaux que la police surveille partout. Ce *témoignage* si remarquable est celui que rendaient à la nouvelle

(45) Pline le jeune.

(46) Trajan.

*société* ceux mêmes qui l'abandonnaient et la trahissaient; et c'est ce même *témoignage* que le magistrat ne *contredit* point, qu'il met sous les yeux du prince.

« Ils assuraient que toute leur erreur ou « leur faute avait été renfermée dans ces « points : qu'à un jour marqué ils s'assem- « blaient avant le lever du soleil, et chan- « taient tour à tour des vers à la louange « du *Christ*, comme s'il eût été Dieu ; qu'ils « s'engageaient par serment, non à quelque « crime, mais à ne point commettre de vol « ni d'adultère, à ne point manquer à leur « promesse, à ne point nier un dépôt ; qu'a- « près cela, ils avaient coutume de se sépa- « rer, et ensuite de se rassembler pour « manger en commun des mets innocents.»

« Il me semble que je n'ai point changé de lecture et que je lis encore l'*historien* de cette *société* extraordinaire. Ceux qui rendaient un *témoignage* si avantageux à ses principes et à ses mœurs étaient pourtant des hommes qui, assurés de la protection du prince et de ses ministres, auraient pu la calomnier impunément. Le magistrat ne combat point ce *témoignage*, il n'a donc rien à lui opposer. Il avoue donc tacitement ces *principes et ces mœurs? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux*, dit-il, *ou sont-ce les crimes attachés à ce nom?* Il insinue donc très-clairement que c'était *un nom qu'on punissait*, plutôt que des *crimes?* Quel accord singulier entre deux écrivains dont les opinions religieuses et les vues étaient si différentes! Quel monument! quel éloge! Le magistrat est contemporain de l'historien : tous deux voient les mêmes objets et presque de la même manière. Serait-il possible que la vérité ne fût point là?

« Mais le magistrat fait un reproche à cette société d'*hommes de bien;* et quel est ce reproche? Une opiniâtreté et une inflexible obstination qui lui paraissent punissables. « J'ai jugé, ajoute-t-il, qu'il était nécessaire « d'arracher la vérité par la force des tour- « ments.... je n'ai découvert qu'une mau- « vaise superstition portée à l'excès. »

« Ici le magistrat ne voit plus comme l'*historien* , *mauvaises superstitions :* c'est que ce ne sont plus des *faits*, *des mœurs* que le magistrat voit; c'est une *doctrine*, et pour être bien vue, cette *doctrine* demandait des yeux plus exercés dans ce genre d'observation. Je fais d'ailleurs beaucoup d'attention à l'heureuse *opposition* qui se rencontre ici entre les deux écrivains : elle me paraît concourir, comme le reste, à mettre la vérité dans tout son jour. Ce n'est point comme un partisan secret de la nouvelle *secte* que le magistrat en juge; c'est au travers de tous ses préjugés de naissance, d'éducation, de philosophie, de politique, de religion, etc. J'aime à apprendre de lui cette *inflexible obstination*. Quel est donc le sujet d'une *obstination* qui résiste à la force des tourments? Serait-ce quelque *opinion particulière?* Non, ce sont des faits et des faits dont tous les sens ont pu juger. »

« La *société* naissante se fortifie de jour en jour, elle s'étend de proche en proche, et partout où elle s'établit je vois la corruption, le fanatisme, la superstition, les préjugés, l'idolâtrie tomber au pied de la croix du *fondateur*. Bientôt la capitale du monde se peuple de ces *néophytes;* elle en regorge : *multitudo ingens* (47); ils inondent les plus grandes provinces de l'empire, et c'est encore de ce même magistrat (48), l'ornement de son pays et de son siècle, que je l'apprends. Il était gouverneur de deux grandes provinces, la *Bithynie* et le *Pont*. Il écrit à son prince : « L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, « par la multitude de ceux qui sont enve- « loppés dans ce péril; car un très-grand « nombre de personnes de tout âge, de tout « ordre, de tout sexe, sont et seront tous « les jours impliquées dans cette accusation. « Ce mal contagieux n'a pas seulement in- « fecté les villes, il a gagné les villages et « la campagne.... » Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples étaient presque déserts, les sacrifices négligés, et les victimes presque sans acheteurs.

« Corinthe, Ephèse, Thessalonique, Philippes, Colosses et quantité d'autres villes plus ou moins considérables, m'offrent une foule de citoyens qui embrassent la nouvelle doctrine. Je trouve l'histoire de la fondation de ces *sociétés particulières*, non-seulement dans l'*historien* de la grande *société* dont elles faisaient partie, mais encore dans les *lettres* de ce disciple infatigable qui les a fondées. Je vois la tradition *orale* s'unir ici à la tradition *écrite*, et concourir avec elle à conserver et à fortifier le *témoignage*. Je vois les disciples du IIe siècle donner la main à ceux du Ier ; un Irénée (49), recevoir d'un Polycarpe (50) ce que celui-ci avait lui-même reçu d'un des

(47) Tacite *sur Néron*.

(48) Pline le jeune dans la même *Lettre*.

(49) L'un des plus savants Pères grecs. Il naquit dans la Grèce, selon les uns l'an 97, selon d'autres l'un 120 ou 140. Il avait été dans sa jeunesse disciple de Polycarpe.

Il fut évêque de Lyon. On place sa mort à l'an 202. « La tradition des apôtres, disait ce Père, s'est répandue dans tout l'univers, et tous ceux qui cherchent la vérité dans sa source trouveront cette tradition consacrée dans chaque Eglise. Nous pourrions faire un dénombrement de tous ceux que les apôtres ont constitués évêques dans ces Eglises et de tous leurs successeurs jusqu'à nos jours. ..... C'est par une telle succession non interrompue que nous avons reçu la tradition qui subsiste actuellement dans l'Eglise, de même que la doctrine de la vérité telle qu'elle a été prêchée par les apôtres. »

(50) Evêque de Smyrne, et conducteur des Eglises d'Asie. Il avait été disciple de saint Jean, et il se plaisait à raconter les discours qu'il avait ouïs de la bouche de cet apôtre. « Polycarpe, écrivait Irénée, enseigne les mêmes choses qu'ont enseignées les apôtres; il a conversé avec plusieurs de ceux qui ont vu le Christ... Je l'ai vu dans ma jeunesse, car il a reçu longtemps et a souffert le plus glorieux martyres, dans une très-grande vieillesse. » (Voyez les éclaircissements, etc, à l'autre page.)

« Je pourrais, dit encore Irénée, marquer la place où Polycarpe enseignait. [Je pour-

premiers témoins oculaires (51), et cette *chaîne* de témoignages *traditionnels* se prolonger sans interruption durant les âges suivants, » etc.

CABET. — Dans son *Vrai christianisme suivant Jésus-Christ*, M. Cabet fait profession de croire et d'accepter comme véritables, en les admirant profondément, tous les récits du Nouveau Testament sur les apôtres, leurs œuvres, leurs persécutions, leurs prédications, leur martyre et l'avénement du christianisme dans le monde. Nous n'en citerons qu'une faible partie :

V. — *Envoi du Saint-Esprit.* — « Voici le récit *de Jean* :

« Dès le dimanche après la Passion, sur le soir, les disciples étant assemblés, Jésus leur apparaît, *se tient au milieu d'eux* et leur dit : *La paix soit avec vous! Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi moi-même* (pour prêcher l'Evangile). » Puis il *souffle sur eux* et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit.* (*Joan.* XX, 19-22.)

« Voici le récit des *Actes des apôtres* :

« *Le jour même de la Pentecôte* (*cinquante* jours après la Passion), *les disciples étant tous assemblés et assis dans une maison, on entendit un grand bruit, comme d'un vent violent et impétueux qui venait du ciel. — En même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux. — Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur mettait les paroles en la bouche. — Or, il y avait à Jérusalem un grand nombre de Juifs religieux de toutes les nations qui sont sous le ciel; et ils furent épouvantés d'entendre ces Galiléens parler les langues de tous leurs pays.* » (*Act.* II, 1-12.)

« Nous examinerons plus tard cette descente du *Saint-Esprit* (dont nous avons déjà parlé). »

CHAP. XIV. — *Apôtres.*

« Après tant de grands spectacles, en voici un qui n'est ni moins grand, ni moins digne d'attention : c'est celui de *douze hommes* qui, choisis par Jésus dans les rangs du peuple, instruits par lui, imbus de sa *doctrine*, préparés sous ses yeux à la *propagande* et à l'*organisation*, d'abord consternés, découragés et presque dispersés par son supplice, se rapprochent et s'enhardissent à la voix de femmes enthousiastes, s'encouragent et s'exaltent à l'exemple de son dévouement et de son courage, s'enflamment au souvenir de ses vertus, se pénètrent de son *Esprit* et de ses principes, s'imprègnent de son amour pour l'humanité, se réunissent, méditent, discutent, délibèrent et décident qu'ils *adoreront* Jésus comme *le Christ*, *Fils de Dieu*, leur *Roi*, leur *Seigneur* et leur *Maître*, qu'ils l'appelleront désormais *Jésus-Christ*, qu'ils exécuteront ses *commandements* et sa *loi*. »

II. — *Première prédication par Pierre.* — « C'est *Pierre* qui, assisté des onze autres apôtres, commence la prédication ou l'enseignement public en employant le mot *Frères*.

« *Mes Frères !* . . . dit-il, *que toute la maison d'Israël sache très-certainement que ce Jésus que vous avez crucifié, Dieu l'a fait le Seigneur et le Christ.*

« *Frères*, répondirent les auditeurs convertis, *que faut-il que nous fassions?*

« — *Faites pénitence ! que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour obtenir la rémission de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit..... Sauvez-vous du milieu de cette race corrompue !*

« Et les esprits sont tellement préparés, que dès le premier jour de la propagande 3,000 *personnes* environ se joignent aux disciples, se déclarent disciples et se font baptiser pour la doctrine de la fraternité. » (*Act.* II, 14-41.)

IV. — *Seconde prédication par Pierre.* — « *Pierre* prêche encore, accompagné de *Jean*, et dit :

« *Vous avez renoncé le Saint et le Juste et vous lui avez préféré un meurtrier... Cependant, mes Frères, je sais que vous avez agi par ignorance..... Faites donc pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés.* (*Act.*, III, 12-19.)

« Et cinq mille se font baptiser. »

VII. — *Supplice d'Etienne.* — « Bientôt cependant, effrayés des progrès des apôtres et surtout des succès de la propagande populaire de l'éloquent *Etienne*, l'un des sept diacres, les ennemis de la doctrine nouvelle l'entraînent au conseil des prêtres et produisent contre lui *de faux témoins* qui l'accusent d'attaquer le culte et le temple; mais, transporté d'enthousiasme, le courageux propagandiste s'écrie :

« *Le Très-Haut n'habite point dans les temples faits par la main des hommes*, selon cette parole du *Prophète : Le ciel est mon trône et la terre est mon marchepied.*

« *Têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Quel est celui d'entre les prophètes que vos pères n'aient point persécuté? Ils ont tué ceux qui leur prédisaient l'avénement du Juste que vous venez de trahir et dont vous avez été les meurtriers.*

« *A ces paroles, ils entrent en rage et grincent des dents contre lui.*

« *Mais, rempli de l'Esprit-Saint et levant les yeux au ciel, Etienne* s'écrie : *Je vois*

« Je pourrais décrire sa façon de vivre et tout ce qui caractérisait sa personne.

« Je pourrais encore rendre les discours qu'il tenait au peuple, et tout ce qu'il racontait de ses conversations avec Jean et avec d'autres qui avaient vu le Seigneur. Tout ce qu'il disait de sa personne, de ses miracles et de sa doctrine, il le rapportait comme il le tenait des témoins oculaires de la parole de vie ! tout ce qu'il disait là-dessus, ce saint homme, était exactement conforme à nos Ecritures. » (EUSÈBE, l. V, chapitre 15 et 20. Voyez les notes de M. Seigneur sur l'ouvrage d'Addison, p. 228, 229, t. I.

(51) S. Jean.

*les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu.*

« *Alors, poussant de grands cris et se bouchant les oreilles, ils se jettent sur lui tous ensemble, l'entraînent hors de la ville et le lapident, tandis que l'héroïque victime glorifie son maître et l'imite en pardonnant à ses bourreaux.* » (*Act.* VII, 48-59.)

VIII. — *Persécution générale.* — « Bientôt une grande persécution générale vint accabler l'*Eglise de Jérusalem*, dont tous les fidèles, excepté les apôtres, sont expulsés et dispersés ; et c'est Paul, jeune pharisien de Tarse, l'un des meurtriers d'Etienne et celui qui gardait les vêtements des autres, c'est Paul, disons-nous, qui est le principal agent de cette persécution; c'est lui qui ravage l'Eglise, entrant dans les maisons, en arrachant les hommes et les femmes pour les jeter en prison. (*Act.* VII, 47-49 ; VIII, 3.)

« Ce Paul est si violent contre les disciples, que, partant pour Damas, il sollicite du grand prêtre l'autorisation de persécuter tous ceux qu'il y trouvera et de les envoyer prisonniers à Jérusalem ; mais, en chemin et près d'arriver à Damas, il se trouve subitement converti, opère ensuite de nombreuses conversions, et devient à son tour de la part des Juifs un objet de haine et de persécution.

« Les Juifs de Damas conspirent sa mort et font sentinelle aux portes de la ville pour l'arrêter et le tuer; mais les disciples, ceux qu'il persécutait tout à l'heure, le descendent pendant la nuit, de la muraille, dans une corbeille. (*Act.* IX, 25.)

« Après une assez longue paix, la persécution recommence. — Hérode fait d'abord périr par l'épée l'un des apôtres, *Jacques le Majeur*, et il fait emprisonner *Pierre* pour le faire mourir. Les *Actes des apôtres* disent que :

« *Dans sa prison Pierre est gardé par quatre bandes de quatre soldats chacune, et dort enchaîné entre deux gardes, lorsqu'un ange vint le délivrer, la nuit qui précède le jour fixé pour le supplice. Hérode est si furieux qu'il fait périr les soldats après les avoir fait mettre à la question. Peu après, cet Hérode, qu'on appelle un dieu, périt frappé par un ange.* (*Act.* XII.)

« Nous allons voir que ces persécutions facilitent la propagande au lieu de l'arrêter. Mais voyons d'abord la *conversion de Paul.* »

IX. — *Conversion de Paul.* — « En substance, *Paul* raconte :

« Que c'est Jésus lui-même qui l'a converti en lui apparaissant à la porte de *Damas*, et qu'il l'a *choisi* pour être son INSTRUMENT pour prêcher l'Evangile, surtout devant les *sages* et les *rois.* (*Act.* IX.)

« Aussi prendra-t-il le titre d'*apôtre de Jésus-Christ*, non de la part des hommes et *par un homme*, mais *par Jésus-Christ*, ou *par la vocation divine,* ou *par la volonté de Dieu.*

« On conçoit quelle puissance va avoir pour faire de la propagande ce Paul, riche pharisien, citoyen romain, d'abord connu pour l'un des plus violents persécuteurs, subitement éclairé et converti, et choisi par Jésus-Christ lui-même pour être le principal *instrument* de prédication. »

XI. — *La persécution facilite la propagande.* — « Nous avons vu la persécution faire sortir de Jérusalem un grand nombre de disciples.

« Les exilés se retirent dans des villes où ils ne seraient point allés, et convertissent des gens qu'ils n'auraient jamais vus. (*Act.*, VIII, 4.) C'est ainsi que *Philippe* est poussé à *Samarie* et y fait beaucoup de prosélytes, notamment le *magicien* ou l'*enchanteur Simon*, qui exerce une grande influence. Il convertit également le trésorier de la reine d'Ethiopie.

« *Paul* lui-même, l'un des plus violents persécuteurs, subitement converti, s'adjoint aux apôtres et devient l'un des plus puissants propagandistes.

« Ce Paul fait tant de conversions à Damas, que nous venons de voir les incrédules vouloir le tuer : ce sont les fidèles qui l'ont sauvé en le descendant de la muraille dans une corbeille ; et vous jugez encore quelle influence va lui donner cette merveilleuse délivrance !

« Arrivé à Jérusalem, accueilli par les apôtres, il y fait encore tant de conversions, que les incrédules veulent le faire périr, et ce sont les *frères* qui le sauvent encore en le *conduisant* à *Césarée,* d'où ils l'envoient à *Tarse.*

« De son côté, *Pierre* se rend à *Lydde*, à *Sarone*, à *Joppé*, où il convertit une dame riche ; à *Césarée*, où il convertit le chef d'une cohorte de la légion *italienne*, un homme riche nommé Corneille. (*Act.* IX et X.)

« *Barnabé* se rend de Jérusalem à *Antioche*, où l'appellent les progrès faits par les *exilés.* De là, il va chercher *Paul* à Tarse et l'amène à Antioche, où tous deux, y demeurant pendant un an, font tant de conversions, qu'ils y organisent une Eglise qui deviendra célèbre et dans laquelle on commence à appeler CHRETIENS les fidèles nommés jusque-là *Galiléens, Nazaréens,* et même *Esséniens.* » (Pag. 70.)

XII. — *Chrétiens*, — *Christianisme.* — « La doctrine de Jésus n'est d'abord traitée que comme une *hérésie* ou une *erreur*, dont les partisans ne sont considérés que comme une *secte*, appelée la secte des *Nazaréens* (*Act.* XXIV, 3-14), ou des *Galiléens*, ou des *Esséniens.* — C'est à *Antioche* que, comme nous venons de le voir, le nom de *Chrétien* est pris pour la première fois. (*Act.* XI, 26.)

« Mais bientôt l'hérésie deviendra une *religion*, qui sera appelée le CHRISTIANISME, et la *secte* deviendra la grande nation chrétienne dont les membres couvriront la terre....

« Tous sont *baptisés.*

« Tous vendent leurs terres, et mettent

*en commun* le prix de la vente avec leurs autres biens et le produit de leur travail.

« Tous *travaillent*, parce que, dit Paul, ***celui qui ne travaille pas doit s'abstenir de manger.***

« On ne voit parmi eux ni ***pauvres ni riches.***

« Tous *mangent en commun* à des tables frugales.

« Sept *diacres* sont d'abord *élus* par tous les associés pour administrer la communauté, préparer les tables, soigner les malades, et distribuer à chacun ce dont il a besoin.

« Puis un *évêque* est *élu* pour gouverner l'Eglise, pour offrir les prières et les nouveaux sacrifices, et pour diriger l'instruction.

« L'apôtre *Jacques* est le premier évêque de Jérusalem. Néanmoins *Pierre* reste président et chef de tous les apôtres et de tous les Chrétiens.

« Les *anciens*, sous le titre de *prestres* (mot grec qui signifie *vieillard*), forment le conseil de l'évêque, le surveillent et l'aident dans ses fonctions spirituelles.....

« S. Jean devenu vieux, sa voix est si faible qu'il ne peut que répéter : *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres!* « Mais » (lui demandent ses disciples fatigués de l'entendre répéter toujours la même phrase) « pourquoi « nous dites-vous donc toujours la même « chose?—Parce que, répondit-il, c'est le *com-« mandement du Seigneur*, et pourvu qu'on « l'*observe*, ce commandement SUFFIT. »

« Ainsi, presque tous les apôtres périssent martyrs !.... Et tous acceptent ce martyre avec enthousiasme, pour la doctrine de la fraternité !.... Et tous proclament que le christianisme est renfermé dans ce commandement de Jésus-Christ : AIMEZ-VOUS !!! » (*Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*, par Cabet, chap. 13, § 5, et chap. 14, § 1 à 18.)

A. Guépin, — Dans sa *Philosophie du socialisme*, ou *Etude sur les transformations dans le monde et dans l'humanité*, Guépin apprécie en ces termes l'œuvre des apôtres dont il déclare accepter les divins enseignements :

### L'OEUVRE DES APÔTRES.

« Jésus-Christ avait révélé la bonne nouvelle, c'était le règne de Dieu par la pratique de la charité, c'est-à-dire de l'amour intelligent et dévoué des autres hommes ; c'était encore une nouvelle et seconde vie des âmes, plus brillante et plus heureuse, accordée par Dieu à ceux qui auraient cru dans sa promesse, dans sa parole incarnée, et qui auraient manifesté cette croyance par des actes de fraternité. Nous allons voir maintenant cette parole, transmise par ses apôtres, se tranformer en une religion nouvelle.

« Depuis longtemps Rome, la Grèce et la Judée s'étaient réciproquement pénétrées. La Judée, depuis deux siècles, au dire des *Actes des apôtres*, avait en pays étranger ses synagogues, où l'on enseignait la loi de Moïse, où l'on prêchait l'unité de Dieu, non-seulement aux Juifs, mais aussi à tous les infidèles qui en sollicitaient l'entrée. Ce courant religieux ne se reportait pas seulement à l'Orient vers le pays des mages, vers ces royaumes de l'ancienne Asie, avec lesquels le mosaïsme avait déjà communié ; il existait aussi d'Orient en Occident. La Grèce asiatique, l'ancienne Grèce, l'Italie elle-même, comptaient de nombreuses colonies de commerçants juifs implantées dans leur sein. Tous, comme au pays natal, se réunissaient le jour du sabbat pour lire les saintes Ecritures et discuter sur les grandes questions du monde et de l'humanité. De son côté, la Grèce, par ses colonies, par ses armes et par ses philosophes, s'était mise en rapport avec la plupart des contrées connues. Son commerce lui avait ouvert les portes des pays gaulois. Elle avait civilisé la Sicile, créé dans l'Italie des cités riches et puissantes ; elle avait semé ses enfants sur les rivages de l'Asie comme autant de pionniers destinés à guider un jour sa civilisation ; enfin le moment était venu où, par Alexandre, le fameux guerrier, l'habile organisateur de la cavalerie macédonienne, elle s'était élancée le sabre à la main sur l'Asie et sur l'Afrique elle-même, conduisant Aristote, la plus haute personnification de sa science et de sa philosophie, à l'examen des langues, des lois, des religions, des antiquités, des usages, des peuples de la majorité du monde connu ; à l'étude de leurs plantes, de leurs animaux sauvages et domestiques, de leurs philosophies et de leurs sciences. Quant à Rome, les armées redoutaient depuis longtemps ses guerriers, et les peuples l'avidité de ses proconsuls. Aussi, dans toutes les villes d'Egypte, de Syrie, de Grèce et d'Italie, bien des hommes parlaient le latin, le grec et l'hébreu. Dans toutes, les philosophes des diverses contrées discutaient entre eux sur les questions les plus ardues de la religion, de la science et de la philosophie. Ainsi s'était établi, déjà longtemps avant le Christ, un terrain nouveau préparé par le rationalisme, dans lequel sa parole ne pouvait que germer et fructifier.

« Le Christ n'eut point d'abord pour disciples les riches et les puissants de son siècle ; à quelques rares exceptions près, tous appartenaient aux classes laborieuses ; beaucoup aux portions les plus infimes du peuple. Pouvait-il en être autrement, lorsque sa doctrine, abrogation virtuelle de la loi de Moïse telle qu'on l'expliquait dans les synagogues, proclamait l'égalité spirituelle entre les Juifs et les gentils, et tendait aussi à proclamer l'égalité civique entre les riches et les pauvres, entre les grands et le menu peuple, entre les maîtres et les esclaves, entre les oppresseurs et les opprimés.

« A l'époque où saint Paul écrivait, les choses n'avaient pas changé. Sa première *Epître aux Corinthiens* nous donne de cu-

mieux renseignements sur les premiers Chrétiens. Il y avait alors parmi eux beaucoup d'hommes et de femmes ayant abusé des jouissances et faisant un retour en Jésus-Christ aux espérances d'une vie nouvelle après les fatigues et les dérèglements d'une existence agitée. Il y avait beaucoup de pauvres, beaucoup de misérables ; c'était surtout le prolétariat de l'époque qui se donnait à Jésus-Christ dans la personne des employés les plus subalternes, des ouvriers, des corps de métiers et des esclaves. Aussi le grand Apôtre disait-il : *Dieu a choisi les fous et les faibles pour confondre les sages et les forts...*

« C'était donc au milieu d'une société profondément divinisée, religieusement réglée par un polythéisme stupide, soumise à des divinités méprisables, au milieu d'un monde spirituellement travaillé par les philosophes, les sages..... C'était dans une société à esclaves et à prolétaires de toutes les sortes et de tous les degrés, que les apôtres devaient travailler à la vigne du Seigneur. Il y avait, on ne peut se le dissimuler, de grands éléments de succès pour les hommes chargés de déposer dans cette terre, dans cet humus formé des débris de tant de peuples et de civilisations passées, l'idée de l'unité sous toutes les formes et sous tous les aspects : unité de Dieu, unité de salut, unité de baptême ou de rachat en Jésus-Christ des fautes passées, unité de croyances, unité d'espérance, unité de sympathies et de charité, unité de morale, unité des petits et des grands, tous égaux devant Dieu, unité des peuples de la terre transformés en une seule famille humaine, communiant en Jésus-Christ

« La pratique sociale des premiers Chrétiens nous est parfaitement connue, même en ce qui concerne le temps des apôtres.

« *Tous ceux*, disent les *Actes*, *qui croyaient en Jésus-Christ vivaient ensemble dans un même lien, ayant toutes choses communes. — Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens de toute nature et les distribuaient à tous, selon les besoins de chacun. — Tous les jours ils allaient au temple, où ils étaient en mutuel accord, rompant le pain de maison en maison, prenant leur repas avec joie et simplicité de cœur, — louant Dieu et étant agréables à tous les peuples. Aussi le Seigneur ajoutait-il tous les jours à l'Eglise de nouveaux prosélytes pour le salut.*

« Ainsi se termine le deuxième *Acte des apôtres*, et de nombreuses citations viendraient appuyer au besoin ce qui précède, l'expliquer même et le commenter, si toutefois un texte aussi clair avait besoin le moins du monde d'interprétation.

« Le travail était une obligation pour tous les Chrétiens. Non-seulement le grand apôtre saint Paul nous dit dans l'*Acte* XX[e] qu'il n'a désiré l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne, qu'il a toujours travaillé pour vivre et pour faire vivre ceux qui étaient avec lui, mettant en pratique cette parole de Jésus, *qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ;* mais il ajoute en diverses circonstances à ce qui précède, allant même jusqu'à dire *qu'il faut travailler pour avoir droit à la nourriture.* — Maintes fois dans ses *Epîtres* saint Paul recommande encore de faire dans chaque ville une bourse pour les saints, pour ceux qui s'occupent spécialement de prêcher la parole de Dieu, allant de ville en ville par esprit de dévouement et d'apostolat.

« L'Evangile touchait trop à la grande question de l'esclavage pour que saint Paul, le principal organisateur de la chrétienté, ne prévît pas les difficultés qu'elle ferait surgir. Aussi recommande-t-il aux maîtres de ne pas oublier que leurs esclaves sont leurs frères en Dieu, d'être bons et affectueux à leur égard ; prêchant d'une autre part aux esclaves le respect et la soumission, les engageant à se prémunir contre l'orgueil que pourraient leur causer une foi commune avec leurs maîtres, l'égalité devant Dieu, le roi de tous, l'égale participation à la grâce donnée par le Christ. — Il s'occupe peu d'ailleurs de l'affranchissement du corps ; l'âme est la principale chose en nous, et c'est avant tout de sa liberté et de son bonheur qu'il a souci, les corps devant être tout à fait transformés à la résurrection. Saint Paul est principalement l'homme du dogme ; cependant il ne laisse pas que de s'occuper fréquemment dans ses *Epîtres* de la vie matérielle. A part les viandes consacrées aux idoles et les animaux tués par suffocation, il permet de manger de toutes viandes et de toute espèce de nourriture, en vertu de ce précepte du Christ : *Ce n'est pas ce qui entre dans le corps de l'homme qui le souille, mais ce qui en sort. Toutefois*, ajoute-t-il (*Rom.* XIV), *si en mangeant de quelque viande tu affliges ton frère, tu ne te conduis plus selon la charité.* C'est ainsi que tout en permettant à chacun d'être son guide personnel en pareille matière, il subordonne cette liberté à celle d'autrui.

« L'état social des premiers Chrétiens était donc pour eux la chose secondaire ; cependant il dérivait naturellement de leurs principes, il était la conséquence de leur doctrine sur la charité et la fraternité.

« Quand nous parlons de charité, nous autres modernes, nous ne prenons point cette belle expression dans le sens élevé qu'elle avait autrefois et que lui donnaient les premiers Chrétiens. Notre charité à nous, c'est l'aumône, guère plus, guère moins. La charité antique c'était quelque chose de plus que la fraternité elle-même; elle réveillait les idées d'affection, de bienveillance, d'amour, de prévoyance, et surtout d'attraction pour les autres hommes. Etre charitable, c'était *se faire tout à tous*, comme saint Paul le dit lui-même, pour rendre le christianisme aimable et attrayant. — La charité se disait non-seulement du pain du corps, mais aussi du pain de l'âme. L'on était charitable en donnant à manger à ceux qui avaient faim, à boire à ceux qui avaient soif, en veillant avec sollicitude sur le sort

des pauvres, en visitant les malheureux et les prisonniers, en vendant sa fortune pour soulager ses frères dans le besoin, en prêchant aux orphelins, aux jeunes veuves, et à tous, l'ordre, les bonnes mœurs, la paix de l'âme; en pratiquant le dévouement de la manière la plus absolue pour les choses corporelles et spirituelles, en priant pour les païens, pour les tyrans et même pour les bourreaux des Chrétiens. Aussi la charité était-elle à proprement parler toute la religion.

« Jésus-Christ avait eu la charité de donner sa vie pour l'humanité; tout Chrétien, à son exemple, devait vivre et mourir pour ses frères, si malheureux, si infirmes, si pauvres ou même si moralement dégradés qu'ils pussent être. C'est dans ce sens que saint Paul explique cette vertu dont il veut faire la grande passion de ses coreligionnaires, cette ardente soif de tout ce qui est noble et généreux, qui, ainsi comprise, n'était pas seulement la base d'une religion nouvelle, mais encore la base d'un état social nouveau. Saint Paul, qui ne voulait pas d'une révolution des esclaves contre les maîtres, d'une lutte armée entre ceux qu'il appelait, les uns comme les autres, à sortir du paganisme, avait trop sérieusement médité sur les choses sociales pour ne pas savoir que de l'affranchissement moral sortirait l'affranchissement matériel; que l'évolution de l'esprit et que la liberté de l'esprit entraîneraient des évolutions et des libertés d'un autre ordre; aussi voyez comme il recommande la charité. — *Il y a trois vertus*, dit-il aux Corinthiens, à la fin de son XIII$^e$ chapitre, à savoir, *la foi, l'espérance et la charité; mais des trois la plus grande c'est la charité.*

« Ailleurs il dit encore: *Quand même je parlerais la langue des anges, si je n'ai point la charité je ne suis que comme l'airain qui résonne ou comme une cymbale qui retentit. — Et quand même j'aurais le don de prophétie, et que je connaîtrais tous les mystères et la science de toutes choses, et quand même j'aurais toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. — Et quand même je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres, et que même je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien. — La charité est patiente; elle est pleine de bonté; la charité n'est point envieuse; la charité n'est point insolente; elle ne s'enfle point d'orgueil. — Elle n'est point malhonnête; elle ne cherche point son intérêt; elle ne s'aigrit point; elle ne soupçonne point le mal. — Elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. — Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.*

« D'où nous devons conclure que la charité, selon le grand Apôtre, c'était l'ensemble de ces qualités morales qui forment sa sociabilité, mais toutes exaltées et développées par l'éducation de la religion de manière à subalterniser complétement les passions animales de l'homme, celles qui lui sont communes avec des êtres inférieurs, aux passions intellectuelles et généreuses qui sont le propre de son espèce. Et à ce point de vue la charité c'est tout, puisque c'est la règle la plus propre à élever les hommes en moralité et à combiner ensuite dans des associations diverses ces êtres perfectionnés par une moralité supérieure. La charité de saint Paul c'est donc la physiologie sociale en action dans le monde. Aussi les moralistes pourront-ils mieux expliquer, mieux développer que lui la question pour les savants, mais ils ne seront jamais plus clairs pour les faibles d'esprit, et tout progrès se trouve désormais accompli dans cette voie, où il n'y a plus qu'à généraliser, qu'à verser sur tous cette richesse morale qui n'est encore que le partage de quelques élus, de quelques hommes richement dotés de la nature.

« C'est surtout dans les *Epîtres* de saint Paul que le dogme se dessine. Ce dogme, nous l'examinerons d'abord dans les enseignements politiques. Voici les huit premiers versets du chapitre XIII de l'*Epître aux Romains :*

« *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu; et les puissances qui subsistent ont été établies par Dieu.*

« *C'est pourquoi celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre que Dieu a établi; et ceux qui s'y opposent attireront la condamnation sur eux-mêmes.*

« *Car les princes ne sont pas à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions; ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu donc ne point craindre les puissances? Fais bien, et tu en seras loué.*

« *Car le prince est le ministre de Dieu pour ton bien; mais si tu fais mal, crains, parce qu'il ne porte point l'épée en vain; car il est le ministre de Dieu, et vengeur pour punir celui qui fait mal.*

« *C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non-seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience.*

« *C'est pour cela que vous payez les tributs, parce qu'ils sont les ministres de Dieu, qui s'appliquent sans cesse à leur emploi.*

« *Rendez donc à chacun ce qui lui est dû: le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.*

« *Ne soyez redevable à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime les autres a accompli la loi.*

« L'on a beaucoup usé et beaucoup abusé de ce texte, mais n'oublions pas que saint Paul écrivait cette Epître à Rome même, au milieu des Chrétiens soumis à la domination impériale. Il leur défend la révolte, il leur prêche la pureté, le dévouement, la charité, la soumission; mais si les chefs de Rome avaient été Chrétiens, que leur eût-il dit? Ne leur eût-il pas rappelé cette autre parole, *que celui qui veut être le premier parmi ses*

*frères deviennent leur serviteur?* Il ne faut donc voir dans la prédication de saint Paul que ce qui s'y trouve, soit implicitement, soit explicitement. On peut sans l'altérer la traduire sous cette autre forme :

« Ne modifiez pas la société par des révolutions ; obéissez aux puissants de la terre, mais transformez-les par le christianisme, afin qu'ils soient dans l'obligation de se faire vos serviteurs.

« Pour apprécier maintenant la partie essentiellement religieuse du dogme prêché par saint Paul, nous croyons devoir emprunter tout d'abord au chapitre XVII des *Actes* son discours à l'aréopage d'Athènes, discours prononcé, à la demande de quelques stoïciens et de quelques disciples d'Epicure, devant un public nombreux.

« *Hommes athéniens*, dit-il, en présence de l'élite de la société de cette ville célèbre, qui renfermait tant d'étrangers, tant de curieux, tant de gens avides de doctrines nouvelles, *j'ai remarqué qu'en toutes choses vous êtes, pour ainsi dire, dévots jusqu'à l'excès; — car en passant et en regardant vos divinités, j'ai trouvé même un autel sur lequel il y a cette inscription :* AU DIEU INCONNU.— *Celui donc que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. — Le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes. — Il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. — Il a fait naître d'un seul sang tout le genre humain, pour habiter toute l'étendue de la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur habitation; — afin qu'ils cherchent le Seigneur, et qu'ils puissent comme le toucher de la main et le trouver, quoiqu'il ne soit pas loin de nous. — Car c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être, selon que quelques-uns de vos poëtes ont dit, que nous sommes aussi de la race de Dieu. — Etant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or ou à de l'argent, ou à de la pierre taillée par l'art et l'industrie des hommes. — Dieu donc ayant laissé passer ces temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils se convertissent. — Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde avec justice, par l'homme qu'il a établi pour cela, de quoi il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant des morts. — Et quand ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, et les autres dirent : Nous l'entendrons là-dessus une autre fois. — Ainsi saint Paul sortit du milieu d'eux.*

« Il y a dans ce remarquable enseignement, que nous avons voulu reproduire dans son entier, deux parties distinctes : l'une qu'il n'y a qu'un Dieu, seigneur du ciel et de la terre, créateur et père des hommes, qui sont ses enfants, vérité enseignée aussi par les sages de la Grèce, par Pythagore et Socrate dans des termes nullement inférieurs ; l'autre, que Dieu, venant en aide à l'ignorance des hommes, les appelle à une meilleure vie dans ce monde et dans un autre, où ils seront jugés par un homme dont il a fait un Verbe, ce qu'il a témoigné en le ressuscitant d'entre les morts. Ici commence la partie exclusive et particulière aux Chrétiens.

« En maints passages saint Paul explique, commente et développe cette seconde partie. Voici ses arguments principaux :

« *Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, tous ceux qui ont la foi sont les enfants d'Abraham.—La loi de Moïse ne justifie pas devant Dieu par la foi en Christ, mais elle dit que l'homme qui l'aura accomplie vivra par ses actes. — Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous; car il est écrit : « Maudit soit quiconque est pendu au bois. » — Les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité, qui est Christ.—La loi postérieure à cette promesse n'a pu ni l'annuler ni l'abolir.— A quoi sert la loi de Moïse? elle a été ajoutée à la promesse ; elle a été notre conducteur pour amener Jésus Christ afin que nous soyons justifiés par la foi. — Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce conducteur ; car nous sommes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ. — Ceux qui ont été baptisés en Jésus-Christ, sont revêtus du Christ. — Il n'y a plus de Juifs, ni de Grecs, ni d'esclaves, ni de libres, ni d'hommes, ni de femmes, nous ne sommes tous qu'un en Christ. — Que si nous sommes tous en Christ, nous sommes la postérité d'Abraham et ses héritiers selon sa promesse.*

« C'est avec une même subtilité d'argumentation que saint Paul en maint autre endroit établit la promesse et la rédemption, puis la rédemption par la naissance de Jésus, Verbe incarné, et par sa mort sur la croix.

« C'est à tort, selon nous, que l'on a cherché à établir une différence entre la doctrine prêchée par Jésus-Christ et celle prêchée par saint Paul. Le grand Apôtre a été admirable de logique ; il a déduit de la parole du Christ tout ce qui s'y trouvait en la rattachant aux traditions du mosaïsme. Plus vous réfléchirez, plus vous trouverez avec nous qu'il était utile que l'on adorât Jésus-Christ avant d'arriver par la science à le mieux comprendre...

« Ce travail serait incomplet, si nous n'y ajoutions ce que les *Actes* renferment de plus précieux sur le sacrement de l'Eucharistie. Voici ce que dit saint Paul, *Epître aux Corinthiens*, chapitre XI :

« *Lors donc que vous vous assemblez tous dans un même lieu, ce n'est pas manger la cène du Seigneur. — Car, lorsqu'on vient à manger, chacun se hâte de prendre son souper particulier ; en sorte que l'un a faim et l'autre est rassassié. — N'avons-nous pas des maisons pour manger et pour boire? ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu, et faites-vous honte à ceux qui n'ont pas de quoi manger? Que vous di-*

*rai-je? Vous louerai-je? Je ne vous loue point en cela. — Car j'ai reçu du Seigneur ce je vous ai enseigné, c'est que le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit du pain ; — et ayant rendu grâces, il le rompit et dit : Prenez, mangez ; ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. — De même aussi, après avoir soupé, il prit la coupe et dit : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez. — Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. — C'est pourquoi, quiconque mangera de ce pain, ou boira de la coupe du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur. — Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe ; — car celui qui en mange et qui en boit indignement mange et boit sa condamnation, ne discernant point le corps du Seigneur. — C'est pour cela qu'il y a parmi vous plusieurs infirmes et malades, et que plusieurs sont morts. — Car si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions point jugés. — Mais quand nous sommes ainsi jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons point condamnés avec le monde. — C'est pourquoi, mes frères, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous les uns les autres. — Que si quelqu'un a faim qu'il mange dans sa maison, afin que vous ne vous assembliez point pour votre condamnation; à l'égard des autres choses, j'en ordonnerai quand je serai arrivé chez vous.*

« Cette citation, la plus importante de toutes celles que les apôtres nous fournissent sur cette matière, est assez explicite. Dans la pensée de saint Paul, le banquet fraternel des Chrétiens est un acte commémoratif et une communion sous les deux espèces. Cette interprétation nous semble la seule logique conséquence que l'on puisse déduire du texte que nous avons cité. (*Voy.* EUCHARISTIE.)

« Nous ne quitterons point ce grave sujet sans faire remarquer que parmi les idées qui avaient alors cours dans le monde chrétien se trouvait celle de la fin prochaine des choses. On doit lui attribuer le médiocre souci qu'ont eu les apôtres de réglementer la société matérielle par des associations régulières de travail, entre tous ceux qui acceptaient leur parole et voulaient se procurer les bénéfices prochains de la foi, c'est-à-dire le bonheur dans une existence nouvelle qui n'allait pas tarder à se présenter par la fin du monde et le jugement dernier. Nous ne citerons aucun texte à l'appui de cette assertion, qui se présente si souvent dans le Nouveau Testament, et qu'il est facile de vérifier. — Maintenant si, la main sur la conscience, pénétré de la haute mission que nous accomplissons en ce jour, nous reprenons le christianisme pour le juger définitivement au point de vue d'une religion éclairée par la science et par la philosophie, ne nous apparaîtra-t-il pas comme la plus grande inspiration sentimentale qu'ait jamais eue l'humanité ? Laissant de côté sa mythologie sur Adam, sur Eve, sur la tentation du serpent, sur le fruit défendu, sur l'arbre de la science du bien et du mal, sur l'arbre de vie, ne devons-nous pas dire avec saint Paul que Dieu donne des enseignements divers à l'humanité dans les diverses phases de sa vie, acceptant ces enseignements comme bons et utiles. » (*Philosophie du socialisme* ou *Etude sur les transformations dans le monde et dans l'humanité*, IIIe partie p. 384 à 397.)

ARCHE. — « Bâtiment flottant dans lequel, suivant la tradition juive, les animaux terrestres auraient été conservés durant le désastre du déluge universel. Plusieurs auteurs chrétiens, et entres autres dom Calmet, se sont attachés à démontrer la possibilité d'une pareille construction, et ont exposé à leur manière les devis et les calculs du logement et de la nourriture de la troupe d'animaux qui aurait dû s'y trouver rassemblée. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 763, article *Arche*, par J. Reynaud.)

ARCHITECTURE CATHOLIQUE. — « J'ai vu la cathédrale de Strasbourg, dit un protestant; je l'ai vu, ce miracle du monde chrétien, cette œuvre d'une hardiesse d'esprit extraordinaire et d'une ardente foi, ce monument d'un temps qui n'existe plus (pour les protestants), et à cette vue mon âme resta sous l'empire d'une puissance inconnue : j'étais abîmé dans la contemplation; j'étais transporté de délices. C'est là que se montre ce que peut le génie humain lorsqu'il est fortifié et éclairé par la foi. Ce monument durera aussi longtemps qu'il y aura des hommes qui y viendront chercher le recueillement ; il durera aussi longtemps que leur amour pour l'Esprit-Saint, qui l'a inspiré. Le dôme, qui s'élève dans les airs avec tant de magnificence, transporte l'âme dans les régions sublimes, et communique cette liberté d'esprit et cette grandeur d'âme qui ont présidé à sa construction. Tout ce qui est véritablement grand nous élève au ciel, et tout ce qui s'élève chante la gloire de Dieu. » (DE WETTE, *Ueber den Munster zu Strassburg*. 1830.)

ARIANISME. *Voy.* VERBE et JÉSUS-CHRIST.

ARMÉES. — « Des armées où il n'y a que l'honneur militaire, quelque puissant qu'on l'y suppose, peuvent-elles résister à des armées mises en mouvement par la religion ? Ce sont vraiment là les épées du Seigneur ; leur mobile est souverain. Aussi me semble-t-il tout à fait superficiel de chercher à expliquer, comme on le fait ordinairement, par des considérations toutes temporelles, le démembrement de l'empire romain. La religion y a joué un plus grand rôle peut-être que la politique et la stratégie. C'est elle qui a décidé toutes les victoires en jetant dans les balances du combat ses palmes immortelles. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 30, art. *Scandinaves*, par J. Reynaud.)

ARTS (INFLUENCE DU CHRISTIANISME SUR

-LES.) Cette influence est aujourd'hui constatée dans un si grand nombre de traités spéciaux, même par les hommes les plus éloignés du catholicisme, que nous nous bornerons à citer quelques fragments de ce qu'en dit l'*Encyclopédie* qui est pour notre siècle ce que fut celle de Voltaire, d'Alembert et Diderot pour le XVIIIe.

« Le christianisme, en résumant les philosophies antérieures, les avait fécondées par une nouvelle révélation. Il avait introduit dans le monde un sentiment plus compréhensif de l'unité spirituelle ; il enfanta bientôt un art nouveau dont sainte Sophie de Constantinople, élevée par Constance, Théodose le Jeune et Justinien, fut la première expression en Orient. L'Occident, régénéré par l'invasion des peuples du Nord, sculpta aussi ses croyances sur la pierre des basiliques. Jusqu'aux croisades, c'est un art timide, uniforme, grossier, mais énergique et significatif. Il n'existe qu'à la condition de refléter la pensée religieuse ; il est renfermé dans le symbole ; il est le hiéroglyphe du culte. Après les croisades, après son accouplement avec l'Orient, il se livre à une verve et à une audace pleines de fantaisie, mais sans cesser de confondre la variété dans l'unité, et de sacrifier le détail à l'ensemble. Il néglige la réalité pour s'élancer à un mysticisme désordonné ; il touche à peine la terre et aspire au ciel. Le plein-cintre, qui avait succédé à la ligne grecque et horizontale, se dresse en ogive. Toutes les lignes sont verticales, en signe d'une tendance spirituelle supérieure à la matière. Les statues, droites et roides, ont quinze têtes de hauseur ; les corps sont voilés et dissimulés sous de longues robes. Partout la chair est sacrifiée à l'esprit, la forme à la pensée, la beauté au symbole. C'est alors qu'on retrouve, par une analogie singulière, plusieurs des mêmes symboles qui ont traversé toute l'antiquité. Par exemple, dans une composition d'Angelico da Fiesole, récemment gravée par la nouvelle école allemande, on voit au milieu des apôtres et les évangélistes, autour les prophètes de l'Ecriture ; parmi les évangélistes Jean a la tête d'aigle sur un corps d'homme, et il tient son livre ouvert devant sa poitrine ; Matthieu a la tête de bœuf avec les cornes. Cet homme à tête de bœuf est de tous les temps et de tous les pays : chez les Grecs, chez les Hébreux, chez les Egyptiens, chez les Indiens. Le fond de la symbologie est identique au sein de toutes les époques constituées religieusement. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 73, art. *Sculpture*, par T. Thoré.)

— « Le caractère saillant de l'art catholique, c'est la préoccupation exclusive de son idéal. La mysticité domine l'imitation. L'art a ses types austères et inflexibles. Il ne s'inquiète pas de les varier, à l'exemple de la nature, qui ne se répète jamais. Il supprimerait volontiers toute forme, s'il pouvait sans la forme communiquer le magnétisme de sa pensée. La simplicité, la symétrie, l'unité, l'immobilité, voilà sa tendance et son résultat. La fantaisie est proscrite et damnée. La beauté n'est point extérieure, mais intime et mystérieuse ; c'est le reflet et le rayonnement de l'âme. Pour être un artiste, il suffit presque d'être un croyant, car l'enveloppe est peu de chose. La forme périt, mais la vie intérieure ne s'éteindra point. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 303, art. *Dessin*.)

— « Le christianisme fut dans la Germanie l'introducteur des beaux-arts ; plusieurs des missionnaires qui allèrent l'y prêcher firent servir la peinture à la propagation de la foi nouvelle ; il commença à répandre cette teinte de religiosité poétique qui allait si bien au caractère de la nation. Cette période ne fut point stérile pour la littérature, puisque Charlemagne y trouva les matériaux d'une collection de poésies nationales, qui malheureusement est perdue pour nous. Charlemagne, que son biographe Eginhard appelle le créateur de la grammaire allemande, contribua en effet, et par ses travaux personnels, et par les institutions littéraires qu'il fonda, à son perfectionnement ; il fit faire de nombreuses traductions du latin en allemand pour l'instruction populaire. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 337, art. *Allemande* (*Littérature*), par H. Carnot.)

— « Partout la religion est la première à évoquer les arts et à les enseigner. Dans les périodes où elle exerce toute sa puissance, elle les étreint dans une unité si indivisible, qu'il est d'abord presque impossible de les distinguer. La poésie, la musique, la déclamation, la mimique, éléments de l'art dramatique, se confondent dans les rites et les cérémonies du culte, de la même manière que les arts plastiques, la peinture et la sculpture s'identifient complétement à leur principe avec l'architecture religieuse. « (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 450, art. *Théâtre*, par E. Charton.)

— « Aux époques dominées par une synthèse religieuse commune aux masses, l'art n'existe pas en tant qu'individualité. L'art est fondu dans la religion, il en est la forme comme la science en est le dogme ; l'art est la louange de Dieu ; c'est l'architecture, temple ou église, avec ses sacrifices et ses fêtes, avec ses symboles taillés ou coloriés sur la pierre, avec ses chants et ses parfums qui s'envolent vers le ciel. Où est la poésie du moyen âge, sinon dans le culte ? » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 196, art. *Danse*.)

**ASAPH**, poëte juif du siècle de David. — « Ce prince, aidé des conseils de ses officiers, comme on le doit dans le chapitre XXV des *Paralipomènes*, avait fait choix d'un certain nombre de lévites destinés à chanter spécialement les cantiques (52). Asaph, Heman et Idithum, dont les livres juifs nous font connaître avec soin la généalogie, étaient les

(52) « Tandis que les uns chantaient, les autres les accompagnaient avec des harpes, des psaltérions, des cymbales. Des concerts se faisaient à l'entrée du la bernacle, le temple n'étant point encore bâti à cette époque. » (*Note de l'auteur*.)

chefs de cette musique sacrée. Asaph avait quatre fils, à la tête desquels il chantait. Il est vraisemblable qu'il se trouvait en faveur particulière à la cour, et qu'il officiait près du roi et peut être même avec lui : *prophetans juxta regem* (*I Paralip.* xxv, 2). Plusieurs de ces hymnes sacrées, généralement comprises sous le nom de *Psaumes de David*, sont d'Asaph, ou du moins portent son nom. La tradition n'a pas conservé d'autres renseignements à ce sujet. Quelques-unes de ces poésies lui ont été néanmoins contestées, aussi bien qu'au roi son maître, attendu qu'elles se rapportent évidemment à des événements qui leur sont postérieurs, et qu'aucune autorité certaine ne prouve qu'elles leur soient dues incontestablement. Le nom d'Asaph, qui en hébreu a la signification de *réunion, assemblage*, a même fait penser à quelques critiques que ce lévite n'avait fait que réunir et mettre en ordre les poésies qui se chantaient avant lui ; mais cette opinion paraît peu fondée. Les Pères, comme à leur habitude, ont transporté à Jésus, né par Joseph dans la tribu de Juda, ce qui dans ces divers cantiques se rapporte soit à David, soit à un conquérant futur issu de sa race. Aussi plusieurs compositions d'Asaph sont considérées par l'Eglise comme des prophéties. Une des plus remarquables est le psaume LXXVII, qui contient un résumé poétique général des événements miraculeux de l'histoire juive : nous citerons, pour donner une idée de la manière particulière d'Asaph, quelques fragments du psaume LXXVI. C'est une poésie qui peut se comparer à ce que les œuvres des prophètes contiennent de plus sublime et de plus poétique.

« *J'ai élevé ma voix au Seigneur, ma voix à Dieu, et il m'a écouté. — Au jour de mon affliction, j'ai cherché Dieu, et durant la nuit j'ai levé les mains à lui, et je n'ai pas été trompé. — Mon âme refusait de se consoler ; et je me suis souvenu de Dieu, je me suis délecté en lui, je me suis exercé en lui, et mon esprit est tombé dans la défaillance. — Mes yeux devançaient la veille ; je suis entré dans le trouble, et je ne parlais plus. — Je songeais aux temps anciens, et j'avais les années éternelles dans l'esprit... — Je me suis souvenu des œuvres du Seigneur. — Je veux me souvenir de tes merveilles depuis le commencement. — Et je méditerai sur toutes tes œuvres, et j'exercerai mon esprit sur tes secrètes décisions. — Tes voies, ô Dieu, sont dans la sainteté : quel Dieu est aussi grand que notre Dieu ? — Tu es le Dieu qui fais les miracles; et tu as donné aux peuples la marque de ta puissance. — Par la force de ton bras tu as racheté ton peuple, les enfants de Jacob et de Joseph. — Les eaux t'ont vu, ô Dieu, les eaux t'ont vu ; et elles ont eu peur, et les abîmes se sont troublés. — La multitude des eaux a retenti ; les nuages ont fait entendre leurs voix, tes flèches sont lancées. — L'éclat de ton tonnerre a sonné, tes éclairs ont illuminé la face de la terre, la terre a été émue et elle a tremblé. — Ta route est dans la mer, et ta justice est dans les eaux ; et les traces de tes pas ne sont point connues. — Tu as emmené ton peuple comme un troupeau de brebis par la main de Moïse et d'Aaron.* » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 97, article *Asaph*, par J. Reynaud.)

ASCÈTES et CÉNOBITES. — « Origène était encore au travail, que Dieu faisait déjà naître saint Antoine. La retraite de ce célèbre ascète dans le désert, environ trente ans après la mort d'Origène, est, par ses conséquences, un des plus grands événements de cette époque. Jusque-là les plus zélés d'entre les Chrétiens s'étaient contentés, comme les thérapeutes, de fixer leur demeure à quelque distance des villes, afin de se garantir plus aisément des engagements et des distractions de la société, et de vivre d'une manière plus continue avec Dieu. Mais, à part saint Paul, presque ignoré de son vivant, on n'avait vu personne s'éloigner même de la vue de ses semblables, et, sans autre compagnie que celle de Dieu, entreprendre au fond des déserts une vie véritablement solitaire. Les âmes religieuses, Jésus lui-même, avaient quelquefois momentanément cherché comme rafraîchissement le séjour de ces régions inhabitées; mais il ne paraît pas qu'aucune, osant dire spontanément adieu au genre humain, eût jamais fait profession de s'y séquestrer hermétiquement jusqu'à la mort. C'est ce qu'imagina saint Antoine. Incommodé par le voisinage des hommes, et voulant un isolement plus parfait que celui des thérapeutes, il gagna les sables entre le Nil et la mer Rouge, et s'y enfermant dans une de ces ruines qui remplissent l'Egypte, il y resta pendant vingt ans, caché à tous les yeux, même à ceux de ses disciples qui venaient deux fois par an lui apporter sa nourriture. En devenant ainsi par son exemple le père des vrais solitaires, saint Antoine devait devenir indirectement celui des vrais cénobites. Attirés par sa réputation de sainteté et ses miracles, des dévots vinrent en effet se réunir peu à peu autour de lui, et ainsi prit naissance sous ses auspices le premier monastère du désert. A la vérité, de même que ce n'est pas lui qui, à parler rigoureusement, avait donné le branle à la vie solitaire, puisqu'il n'était que le successeur des thérapeutes, ce n'est pas lui non plus qui l'avait donné à la vie cénobitique, puisqu'il y avait eu avant lui, outre les communautés des Esséniens, celle des apôtres et de leurs successeurs. Mais c'est lui qui, en jetant dans les déserts, et en achevant ainsi d'arracher radicalement au monde les cénobites aussi bien que les solitaires, animait d'une nouvelle force le principe du renoncement, et le mettait en position de développer enfin tous ses fruits

« Soit imitation de saint Antoine, soit résultat des sentiments généraux de l'époque, rien n'est plus frappant que la désertion de la société civile qui se manifeste dès lors dans toute l'Egypte. Chaque cellule tant soit peu renommée, s'agrandissant en un clin d'œil par l'affluence qui s'y porte, devient la

souche d'un monastère, et l'on voit une multitude d'établissements de ce genre surgir au même instant de tous côtés. En vain leurs fondateurs cherchent-ils à se soustraire par une nouvelle fuite à la société qui se relève sous cette nouvelle forme autour d'eux, une nouvelle foule les dépiste et les oblige à fuir encore. Il semble qu'à chacune de leurs haltes leurs genoux marquent dans la poussière la place d'un monastère ; et bientôt l'Egypte n'ayant plus assez de déserts pour tous ceux qui en veulent, les plus résolus sont réduits à aller demander à l'horrible Libye de les délivrer définitivement de tout visage humain. Il fut donné à saint Antoine de voir ce singulier phénomène, tant il fut prompt, dans toute son étendue, et il put paraître à ce premier fugitif qu'à son exemple tout le désert se repeuplant, l'Egypte compterait désormais par ses monastères comme elle avait autrefois compté par ses villes. On en trouvait d'échelonnés sur les deux rives du Nil, à partir de sa première cataracte jusqu'à ses embouchures ; et dans quelques-uns, la population, y compris celle des succursales situées dans les alentours, s'élevait jusqu'à trente mille âmes. Il serait impossible aujourd'hui de dresser une statistique exacte de ces établissements ; mais en rassemblant dans les auteurs contemporains ce qu'il y a d'indiqué au sujet des principaux, on arrive à un chiffre d'environ cent mille cénobites : cela donne une idée de la somme totale.

« Ces communautés formaient des villes : villes étranges, sans mariage, sans familles, sans femmes. Le travail agricole, partout où il était possible, s'y joignait dans une certaine mesure au travail manufacturier. Cependant, en raison soit de l'aridité du sol, soit de l'affaiblissement musculaire causé par une diète trop sévère, les métiers qui demandent plus d'adresse et de patience que de force étaient en général préférés. Comme la sobriété était extrême, la pauvreté était sans prise. Dans la plupart des monastères il y avait même un excédant de revenu dont on se servait pour exercer la charité et l'hospitalité, et pour soutenir les congrégations du même genre placées dans dans des circonstances moins favorables. Ainsi chacun, le strict nécessaire lui étant assuré en retour de la plus légère application, s'y trouvait libre de passer toute sa vie dans la surveillance de lui-même. De toutes les vertus l'humilité était la plus instamment recommandée. Elle constituait d'ailleurs la condition essentielle de stabilité pour ces petites républiques, dans lesquelles tout s'exécutait sous le commandement d'un seul. On s'efforçait donc de mettre à néant toute personnalité, afin d'imiter le Sauveur, qui, étant dans la forme de Dieu, s'était annihilé, comme dit l'Apôtre, jusqu'à la forme de l'esclave. On s'astreignait littéralement à la parole de Jésus : *Que ce ne soit pas ma volonté qui soit faite*, *mais celle de mon Père*, et en conséquence toute volonté particulière s'évanouissait devant celle du supérieur, au point que les plus scrupuleux ne se permettaient même plus d'user de leur spontanéité pour quelque office que ce fût. La patience devait être, comme l'humilité, à toute épreuve. On prend une idée assez vive, par un trait que rapporte Cassien, du point où l'on en était dans cette abdication de soi-même. Un jour qu'il était venu en compagnie d'un grand nombre d'étrangers visiter un de ces monastères, le supérieur, qui s'occupait à faire servir à manger à ses hôtes, voulant leur donner en même temps une leçon, se retournant vers un des cénobites, lui appliqua, sur un léger prétexte, un si violent soufflet, que le bruit, dit le narrateur, s'en fit entendre jusqu'aux tables les plus éloignées. Non-seulement l'homme ainsi frappé ne laissa pas apercevoir sur son visage le moindre symptôme de révolte ou de mécontentement, mais on n'y vit même pas un signe de confusion pour une correction si imprévue et si injurieuse en présence d'une si grande multitude d'inconnus. Toute relation de parenté était absolument condamnée et proscrite. On citait cette parole de Jésus, dans saint Matthieu : *Qu'est-ce que ma mère et mes frères?* Et cette autre, plus explicite encore, dans saint Luc : ***Celui qui ne hait pas son père et sa mère, ses enfants, son épouse, ses frères et ses sœurs, ne peut pas être mon disciple.*** Comme on appartenait à un monde nouveau, il ne fallait s'en détourner par aucun commerce, même de souvenir, avec les habitants de l'ancien. Les droits du sang n'étaient que des liens charnels, et ils devaient être jugés un pur néant devant des liens spirituels de la cité monastique. Ainsi, privation de toute jouissance, oubli de toute affection de famille, rien de propre, pas même la dignité de la personne et le vouloir, aucune vue ailleurs que sur la profondeur de l'avenir éternel, voilà quelles étaient pour ces nouveaux humains les conditions de la destruction du vice et de la régénération de l'esprit.

« On ne peut douter que ce ne fût là le régime que Jésus avait entendu recommander au monde. C'était celui qui s'était établi, immédiatement après la mort de ce prophète, sous la direction de ses apôtres, dans la petite Eglise de Jérusalem. Sauf la dispersion des habitations, cette Eglise, dans les premiers temps, représentait exactement la congrégation monastique. *La multitude des croyants*, disent les *Actes des apôtres*, *ne faisait qu'un par la vie et par le cœur. Nul n'appelait sien ce qu'il possédait*, *et tout était commun entre tous. Les fidèles vendaient leurs propriétés et leurs biens*, *et on en partageait le prix selon les besoins de chacun.* C'était la suite de la fameuse parole de Jésus qui avait aussi décidé saint Antoine et tant d'autres émigrants de l'ancien monde : *Va*, *vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel.* Cette solidarité des monastères et de l'institution primitive des Chrétiens de Jérusalem, que l'on peut nommer la pure Eglise de Jésus, n'avait point échappé aux cénobites égyptiens. Ils se savaient et se prétendaient avec raison dans la

vraie tradition du Crucifié. « Après la mort « des apôtres, disait à Cassien un vieux solitaire de Dioleos, contemporain de saint « Antoine, la ferveur commença bientôt à di- « minuer chez les croyants, particulièrement « chez ceux qui étaient venus au Christ du « milieu des étrangers et des gentils, et aux- « quels, tant pour leur faciliter les principes « de la foi qu'en considération des habitu- « des invétérées du paganisme, les apôtres « avaient seulement demandé de s'abstenir « du sacrifice aux idoles, du péché contre la « chasteté, de l'usage du sang et de la chair « étouffée, qui n'avait été accordée aux gen- « tils qu'en raison de la faiblesse de leur « croyance naissante, s'insinua peu à peu, « en la souillant, dans l'Eglise même de « Jérusalem, et l'ardeur de la foi se refroi- « dissant par l'accroissement continuel du « nombre des juifs et des païens qui y accé- « daient, non-seulement ceux qui s'étaient « convertis postérieurement, mais les fon- « dateurs mêmes de l'Eglise du Christ se re- « lachèrent de la rigueur primitive. Quel- « ques-uns se croyant permis ce qu'ils « voyaient toléré chez les gentils, à cause « de l'infirmité de ceux-ci, s'imaginèrent « qu'ils pourraient suivre la foi et la confes- « sion du Christ, tout en gardant leurs pro- « priétés et leurs richesses. Mais ceux chez « lesquels s'était conservée la ferveur des « apôtres, et qui se souvenaient des con- « ditions de la perfection dans les premiers « temps, quittant les villes ainsi que la so- « ciété de ceux qui se prêtaient à l'intro- « duction d'une règle moins sévère, se réso- « lurent à vivre dans des faubourgs et au- « tres lieux à l'écart, afin d'y pratiquer dans « leur particulier ce qu'ils se rappelaient « bien avoir été institué par les apôtres pour « le corps entier de l'Eglise. C'est ainsi que « se forma la discipline de ceux d'entre les « fidèles qui vivent à l'abri de la contagion. « Distingués peu à peu de la foule, parce « qu'ils s'abstenaient du mariage et s'éloi- « gnaient de leurs parents et de tout com- « merce avec le monde, ils ont reçu, à cause « de la rigueur de leur vie solitaire, le nom « de moines, c'est-à-dire de vivants seuls. « Telle est l'essence de l'institution monas- « tique, la première, non-seulement dans « l'ordre des temps, mais dans celui de « la perfection, et elle s'est fidèlement sou- « tenue pendant cette longue suite d'années « jusqu'aux abbés Paul et Antoine. » Ainsi, les monastères n'étaient qu'une répétition de la communauté qui s'était fondée à Jérusalem après la mort de Jésus, principalement par l'influence de son frère ou cousin Jacques le Juste. La chrétienté délivrée de ses entraves par la conversion des empereurs, les fidèles avaient dû revenir naturellement en plus grand nombre à la stricte observation des pratiques inspirées dès le commencement par la doctrine du Crucifié ; et en même temps les établissements cénobitiques se trouvant attirés à la suite des anachorètes jusque dans les lieux abandonnés, la vie en commun avait pris, par l'effet de cette colonisation sur une terre à part, d'autant plus d'indépendance et de netteté. Purs de toute alliance avec le monde, les monastères du désert constituaient donc une tradition politique de l'Evangile encore plus ferme et plus exacte que la société chrétienne dans son foyer de Jérusalem, alors qu'elle ne s'était point laissé modifier par les déviations de la société grecque et romaine, et c'est en eux par conséquent qu'il faut voir l'extrémité logique du christianisme de Jésus. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. VII, art. *Origène*, par J. Reynaud.)

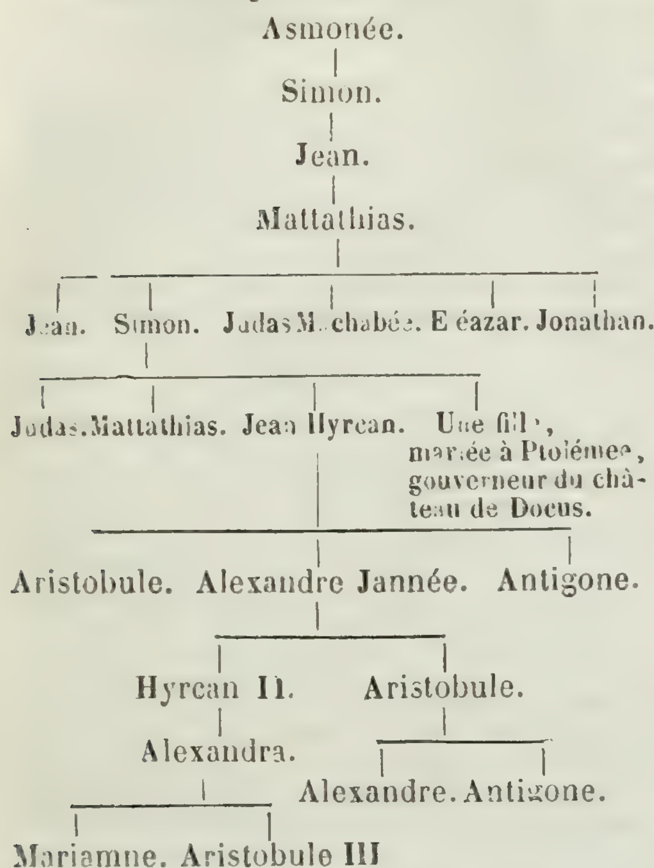
« **ASCÉTIQUE** (*Askésis, exercice*) est la partie de la morale qui traite de la *pratique de la vertu*, et, dans un sens plus restreint et plus moderne, la pratique des vertus purement religieuses, des vertus purement monastiques, ou en d'autres termes les exercices de piété et les actes de mortification et de pénitence. Cette partie de morale, considérée dans un sens large, traite donc des moyens d'être vertueux. Elle a pour objet d'écarter les obstacles qui s'opposent à la pratique de la vertu, et de développer en nous l'habitude de l'amour du bien, ce qui n'est possible que par la pratique éclairée du bien même. Elle traite par conséquent des mobiles sensibles, des inclinations de l'homme, des émotions et des passions qui en naissent. Ces passions doivent être domptées si l'homme veut être maître de lui-même. C'est ce que Pythagore appelait *purifier* ou *dompter la nature*, et qu'il prescrivait à tous ceux qui entraient dans son institut. Il y avait des exercices établis à cet effet, ce qui fait qu'on a appelé avec raison l'école de Pythagore une *société* ou *communauté ascétique*. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, page 101, article *Ascétique*, par Tissot.)

**ASCÉTISME.**— « Il a fallu le christianisme, c'est-à-dire un suprême mépris de la terre uni à la charité, pour émanciper les femmes et les esclaves, et pour civiliser les barbares. C'est en s'élevant vers la chasteté absolue, la pureté absolue, l'indépendance absolue, l'isolement absolu de l'humanité ; c'est par la renonciation au monde, le célibat et les couvents, que le type humain s'est d'abord perfectionné. » (Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*. Introduction, § 8, p. 97.)

**ASMONÉENS** (Famille des). *Voyez* Juifs.— Cette partie de l'histoire sainte est rapportée avec de longs détails par J. Aicard dans l'*Encyclopédie nouvelle*. Nous donnerons seulement le commencement de cet article d'ailleurs parfaitement conforme aux récits de la Bible.

« Asmonée ou Hasamonée, de la tribu de Lévi, n'est guère connu dans l'histoire que pour avoir donné son nom à l'illustre famille des princes Asmonéens ou Machabées, qui par leur génie et leur ardent patriotisme surent reconquérir l'indépendance de leur nation, opprimée par les Séleucides. La race des Asmonéens a duré 126 ans, depuis Simon, fils d'Asmonée, jusqu'à Aristobule, le dernier de ces princes, mort l'an 37 avant Jésus-Christ.

*Généalogie des Asmonéens*




« Placés entre l'Egypte et la Syrie, tour à tour sous la domination des Séleucides et des Lagides, les Juifs suivaient toutes les révolutions de ces puissances rivales, et éprouvaient des déchirements sans fin par les hostilités auxquelles elles se livraient. On a comparé avec raison l'état des Juifs sous la domination des rois grecs de la Syrie à celui des Grecs modernes sous le joug des Turcs; ils n'avaient aucune existence politique, et étaient presque constamment en butte aux plus affreuses persécutions. Le fanatisme sanguinaire d'Antiochus, surnommé *Théos Epiphanas*, voulait les forcer d'abandonner le monothéisme national pour embrasser l'idolâtrie. Ce prince s'était rendu en Judée pour commander lui-même la persécution; par ses ordres le temple avait été livré au pillage, et on y avait placé la statue du Jupiter Olympien. Le meurtre du pieux Eléazar et celui des sept frères et de leur mère, qui avaient préféré la mort à l'apostasie, alluma dans quelques âmes généreuses le désir de les venger.

« MATTATHIAS, prêtre et petit-fils d'Asmonée, sort de Jérusalem accompagné de ses cinq fils : Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathan; tous animés du même courage, ils parcourent les montagnes pour rallier ceux de leurs compatriotes qui s'y étaient réfugiés. A leur voix la fuite s'arrête, le courage renaît avec l'espérance de vaincre. Mattathias était aussi habile que brave; sachant que l'ennemi avait eu la lâcheté de choisir pour ses sanglantes exécutions le jour du Sabbat, où la loi ne permettait pas aux Juifs de combattre, il parvint à faire approuver par les prêtres la résolution de se défendre même ce jour-là, et par cette infraction légitime au précepte de Moïse il surprit l'ennemi et commença à délivrer son pays du joug qui l'accablait. Mais il mourut avant d'avoir accompli cette œuvre généreuse. (166 avant Jésus-Christ.)

« JUDAS, surnommé *Machabée*, troisième fils de Mattathias, et héritier des vertus de son père, se mit à la tête de la petite armée des Juifs. Il parcourut quelque temps la Judée, relevant les villes détruites, purifiant les autels profanés et construisant çà et là des fortifications pour mieux résister à de nouvelles violences. Vainement Apollonius et Seron, lieutenants d'Antiochus, voulurent s'opposer à lui; il les battit en une seule campagne et dissipa les troupes plus considérables de Gorgias (166). Timothée et Bacchide ne furent pas plus heureux contre l'illustre fils de Mattathias; il les terrassa tous les deux et leur tua vingt mille hommes dans une seule action. Une victoire encore plus décisive remportée sur Lysias assura aux Machabées l'occupation de la montagne de Sion. Judas, devenu chef de son peuple, renvoya à Dieu la gloire de ce triomphe éclatant, et fit remonter vers lui la reconnaissance des Juifs; il fit une dédicace solennelle du temple, et après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, il y rétablit le culte du Seigneur...» (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, pages 135, 136, article *Asmonéens*, par J. Aicard.)

ATHALIE. — Nous empruntons encore cette page de l'histoire sainte à J. Aicard.

« Athalie, dont le nom signifie *celle dont se souvient l'Eternel*, était fille d'Achab, roi d'Israël, qui selon l'Ecriture sainte marcha dans les voies du mal plus loin qu'aucun de ceux qui l'avaient précédé. On la désigne quelquefois sous le nom de fille d'Omri, qui était père d'Achab; mais en comparant les différentes leçons on voit assez clairement qu'elle n'était que sa petite-fille, étant née d'Achab et de Jésabel, fille d'Ethbaal, roi de Sidon. Athalie épousa Joram, roi de Judas, qui suivit l'idolâtrie de la maison d'Achab, et fit le mal devant le Seigneur jusqu'à sa mort, arrivée l'an 885 avant Jésus-Christ. Le royaume passa alors aux mains d'Ochozias, son plus jeune fils. Ce prince étant mort prématurément après un an de règne, Athalie se fraya un chemin au trône par le massacre de plus de quarante princes du sang royal. Cette femme impie et cruelle se flattait d'avoir versé tout le sang d'Ochozias, et croyait avoir anéanti sa race. Elle régnait depuis six ans et commençait à goûter en paix le fruit de ses crimes, lorsqu'un jour elle entendit sortir du temple, avec les sons de la musique sacrée, des cris d'allégresse. Etonnée, elle y entra et demeura frappée d'épouvante à la vue d'un enfant couronné, assis sur un trône, entouré de prêtres et de soldats, que la foule saluait roi par d'unanimes acclamations. C'était Joas, un des fils d'Ochozias, sauvé comme par miracle du massacre de sa race. La sœur de son père, Josabeth, avait dérobé son enfance aux meurtriers, et était parvenue à cacher son existence à la soupçon-

neuse cruauté d'Athalie. Caché dans le temple et élevé par les soins de Josabeth, Joas venait d'atteindre l'âge de sept ans, et le grand prêtre Joaïda avait cru devoir le sacrer. Vainement Athalie entra en fureur; vainement elle cria à la trahison, en blasphémant et en déchirant ses vêtements. Le grand prêtre la fit conduire hors du temple, et elle fut misérablement massacrée à la porte de son palais, sans que personne osât la défendre. (878 avant Jésus-Christ.) Avec Athalie tombèrent les autels de Baal. Le nouveau roi de Judas renouvela alliance avec le Seigneur. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 190 et 191, article *Athalie*, par J. Aicard.)

ATHANASE (Saint). — Pour ne pas multiplier à l'infini les citations du même ouvrage, nous nous contentons de renvoyer à l'article *Saint-Athanase* de l'*Encyclopédie nouvelle* qui en fait la plus complète apologie et que nous eussions pu reproduire en entier.

ATHÉES. *Voyez* l'article suivant, Athéisme et l'article Dieu. — Nous résumerons ici le témoignage de l'antiquité dans Plutarque, et celui des temps modernes dans Charron, Bayle, Voltaire, d'Alembert, Diderot et Cuvier.

Plutarque, — dans son *Isis* : « Les athées, en niant l'existence de Dieu, tâchent d'ébranler ce qu'il y a de plus ferme; ils ne se proposent pas moins que de combattre la créance de plusieurs siècles, gravée dans la plupart des hommes que le culte *des dieux* a tenus constamment enflammés d'une ardeur divine. »

Bayle. — « Si l'on regarde les athées dans les jugements qu'ils forment de la Divinité, dont ils nient l'existence, on y voit un excès horrible d'aveuglement, une ignorance prodigieuse de la nature des choses, un esprit qui renverse toutes les lois du bons sens et qui se fait une manière de raisonner fausse et déréglée plus qu'on ne saurait croire. »

— Voici les propres paroles de Charron : « Le défendre et du tout rejeter le sentiment et l'appréhension de Déité, chose attachée à la moelle de nos os, il y faut une monstrueuse et enragée force d'âme, et telle qu'il est très-malaisé d'en trouver, quoique s'y soient étudiés et efforcés ces grands et insignes athées qui d'une très-haute et furieuse audace ont voulu secouer de dessus eux la Déité, se dépêtrer de toute supériorité. Mais les plus habiles qui s'y sont évertués n'en ont pu du tout venir à bout; car combien qu'étant à leur aise et maîtres de leurs discours, ils semblassent gagner ce point en se gaudissant de toute imagination de Dieu et de religion; toutefois avenant qu'ils fussent fort pressés, ils se rendraient comme petits enfants. » Bayle approuve tout ce discours dans une longue dissertation qu'il fait à ce sujet, et il conclut par cette maxime de saint Augustin : Que la grande piété et la grande impiété sont aussi rares l'une que l'autre, et qu'il est aussi difficile de rencontrer un vrai incrédule qu'un saint parfait. *Sicut enim magna pietas paucorum est, ita et magna impietas nihilominus paucorum est.*

Voltaire. — « L'homme a toujours eu besoin d'un frein; et, quoiqu'il fût ridicule de sacrifier aux faunes, aux sylvains, aux naïades, il était bien plus raisonnable et bien plus utile d'adorer ces images fantastiques de la Divinité que de se livrer à l'athéisme. Un athée qui serait raisonneur, violent et puissant, serait un fléau aussi funeste qu'un superstitieux sanguinaire.

« Quand les hommes n'ont pas de notions saines de la Divinité, les idées fausses y suppléent, comme dans les temps malheureux on trafique avec de la mauvaise monnaie quand on n'en a pas de bonne. Le païen craignait de commettre un crime, de peur d'être puni par les faux dieux; le Malabare craint d'être puni par sa pagode. Partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire; les lois veillent sur les crimes connus, et la religion sur les crimes secrets. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXVI, p. 65.)

« Quel est l'homme qui, ayant seulement une peuplade de six cents personnes à gouverner, voudrait qu'elle fût composée d'athées ?

« Quel est l'homme qui n'aimerait pas mieux avoir affaire à un Marc-Aurèle ou à un Epictète qu'à nos Spinosa? Nous savons, et nous l'avons souvent avoué, qu'il est des athées par principe dont l'esprit n'a point corrompu le cœur.

On a vu souvent des athées
Vertueux malgré leurs erreurs :
Leurs opinions infectées
N'avaient point infecté leurs mœurs.

« Mais nous disons à tous ces athées argumentateurs, qui n'admettent aucun frein et qui cependant se sont fait celui de l'honneur, qui raisonnent mal et qui se gouvernent bien : *Messieurs, gardez-vous de l'athée qui se conduit comme il raisonne.* » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXII, p. 375.)

« Je suppose, ce qu'à Dieu ne plaise, que tout un peuple soit athée par principe : je conviens qu'il pourra se trouver plusieurs citoyens qui, nés tranquilles et doux, assez riches pour n'avoir pas besoin d'être injustes, gouvernés par l'honneur, et par conséquent attentifs à leur conduite, pourront vivre ensemble en société; ils cultiveront les beaux-arts, par qui les mœurs s'adoucissent; ils pourront vivre dans la paix, dans l'innocente gaieté des honnêtes gens; mais l'athée pauvre et violent, sûr de l'impunité, sera un sot s'il ne vous assassine pas pour voler votre argent. Dès lors tous les liens de la société sont rompus, tous les crimes secrets inondent la terre, comme les sauterelles à peine aperçues viennent ravager les campagnes : le bas peuple ne sera qu'une horde de brigands. Ils passent leur misérable vie dans des tavernes avec des femmes perdues; ils les battent, ils se battent entre

eux, ils tombent ivres au milieu de leurs pintes de plomb, dont ils se sont cassé la tête. Ils se réveillent pour voler et pour assassiner; ils recommencent chaque jour ce cercle abominable de brutalités.

« Qui retiendra les grands et les rois dans leurs vengeances, dans leur ambition, à laquelle ils veulent tout immoler?

« Les athées fourmillaient en Italie au XVe siècle. Qu'en arriva-t-il? Il fut aussi commun d'empoisonner que de donner à souper, et d'enfoncer un stylet dans le cœur de son ami que de l'embrasser. Il y eut des professeurs du crime comme il y a aujourd'hui des maîtres de musique et de mathématiques. On choisissait exprès les temples pour y assassiner les princes aux pieds des autels. Si de telles mœurs avaient subsisté, l'Italie aurait été plus déserte que ne l'a été le Pérou après son invasion. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVIII, p. 185.)

« On veut qu'il y ait eu des athées vertueux; l'on fait d'Epicure un homme de bien. Je l'avoue, l'instinct de la vertu peut très-bien subsister avec une philosophie erronée. Les épicuriens et les plus fameux athées de nos jours, occupés des agréments de la société, de l'étude et du soin de posséder leur âme en paix, ont fortifié cet instinct qui les porte à ne jamais nuire, en renonçant au tumulte des affaires qui bouleversent l'âme, et à l'ambition qui la pervertit. Ainsi donc, un athée de mœurs douces et agréables, retenu d'ailleurs par le frein que la société des hommes impose, peut très-bien mener une vie honorée : on en a vu des exemples. Mais mettez ces doux et tranquilles athées dans de grandes places, jetez-les dans les factions : pensez-vous qu'alors ils ne deviendront pas aussi méchants qu'un homme au monde peut l'être? Voyez dans quelle alternative vous les jetez. Ils seront des imbéciles, s'ils ne sont pas des pervers. Leurs ennemis les attaquent par des crimes, il faut bien qu'ils se défendent avec les mêmes armes, où qu'ils périssent. Certainement leurs principes ne s'opposeront point aux assassinats, aux empoisonnements qui leur paraîtront nécessaires.

« Il est donc démontré que l'athéisme peut tout au plus laisser subsister les vertus sociales dans la tranquille apathie de la vie privée; mais qu'il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique. » (*OEuvres de Voltaire*, édition du Kehl, in-12, t. XLI, p. 115.)

« C'est certainement l'intérêt de tous les hommes qu'il y ait une Divinité qui punisse ce que la justice humaine ne peut réprimer. » (*Id.*, t. XLVIII, pag. 309.)

« Le sénat de Rome était presque tout composé d'athées de théorie et de pratique, c'est-à-dire qui ne croyaient ni à la Providence ni à la vie future; ce sénat était une assemblée de philosophes, de voluptueux et d'ambitieux, tous très-dangereux, et qui perdirent la république. L'épicuréisme subsista sous les empereurs. Les athées du sénat avaient été des factieux dans les temps de Sylla et de César; ils furent sous Auguste et Tibère athées-esclaves.

« Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier; je suis bien sûr que je serais pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées dont l'intérêt serait de m'empoisonner, il me faudrait prendre au hasard du contre-poison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples que l'idée d'un Être suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVIII, p. 345.)

« Otez aux hommes l'opinion d'un Dieu vengeur et rémunérateur, Sylla et Marius se baignent dans le sang de leurs concitoyens; Auguste, Antoine et Lépide surpassent les fureurs de Sylla. Néron ordonne de sang-froid le meurtre de sa mère. Il est certain que la doctrine d'un Dieu vengeur était éteinte alors chez les Romains. » (*Id.*, t. XLI, p. 103.)

« L'athée fourbe, ingrat, calomniateur, brigand, sanguinaire, raisonne et agit conséquemment, s'il est sûr de l'impunité de la part des hommes; car sans la croyance d'un Dieu, ce monstre est son dieu à lui-même. Il s'immole tout ce qu'il désire ou tout ce qui lui fait obstacle : les prières les plus tendres, les meilleurs raisonnements, ne peuvent pas plus sur lui que sur un loup affamé de carnage. » (T. XLI, p. 105.)

« Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre les victimes. » (Voltaire, *Homél. sur l'athéisme*.)

D'Alembert. — « On porta autrefois l'extravagance jusqu'à composer un ouvrage exprès pour mettre sans pudeur et sans remords au nombre des athées des auteurs respectables, dont plusieurs avaient solidement prouvé l'existence de Dieu dans leurs écrits, absurdité bien digne d'un visionnaire qui prétendait que la plupart des chefs-d'œuvre de l'antiquité avaient été composés par des mains du XIIIe siècle... Entrons à cet égard dans quelques détails, et montrons avec quelle injustice on a traité sur un point de cette importance les plus sages et les plus respectables des philosophes.

« *Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je ferai un monde :* ainsi parlait autrefois Descartes, et ainsi se sont exprimés après lui quelques-uns de ses sectateurs. Cette proposition, qu'on a regardée comme injurieuse à Dieu, est peut-être ce que *la philosophie a jamais dit de plus relevé à la gloire de l'Etre suprême;* une pensée si profonde et si grande n'a pu partir que d'un génie vaste, qui d'un côté sentait la nécessité d'une intelligence toute-puissante pour donner l'existence et l'impulsion à la matière, et qui apercevait de l'autre la simplicité et la fécondité non moins admirables des

lois du mouvement, lois en vertu desquelles le Créateur a renfermé tous les éléments dans le premier comme dans leur germe, et n'a eu besoin pour les produire que d'*une parole*, selon l'expression si sublime de l'Écriture.

« Voilà tout ce que la proposition de Descartes signifie pour qui la veut entendre; mais les ennemis de la raison, qui n'aperçoivent qu'en petit les ouvrages du souverain Être, et qui lui rendent un hommage étroit, pusillanime et borné comme eux, n'ont vu dans l'hommage plus grand et plus pur du philosophe qu'un orgueilleux fabricateur de systèmes, qui semblait vouloir se mettre à la place de la Divinité.

« Les newtoniens admettent le vide et l'attraction : c'était à peu près la physique d'Epicure; or ce philosophe était athée, les newtoniens le sont donc aussi ; telle est la logique de quelques-uns de leurs adversaires. Il est pourtant vrai qu'aucune philosophie n'est plus favorable que celle de Newton à la croyance d'un Dieu : car comment les parties de la matière, qui par elles-mêmes n'ont point d'action, pourraient-elles tendre les unes vers les autres, si cette tendance n'avait pas pour cause la volonté toute-puissante d'un souverain moteur? Un cartésien athée est un philosophe qui se trompe dans les principes ; un newtonien athée serait encore quelque chose de pis, un philosophe inconséquent. » (*De l'abus de la critique en matière de religion.*)

« *Quand je lève les yeux vers le ciel*, dit l'impie, *j'y crois voir des traits de la Divinité; mais quand je regarde autour de moi.........* — REGARDEZ AU-DEDANS DE VOUS, peut-on lui répondre, ET MALHEUR A VOUS, SI CETTE PREUVE NE VOUS SUFFIT PAS! Il ne faut en effet que descendre au fond de nous-mêmes pour reconnaître en nous l'œuvre d'une intelligence souveraine qui nous a donné l'existence et qui nous la conserve. Cette existence est un prodige qui ne nous frappe pas assez, parce qu'il est continuel; mais qui nous retrace néanmoins une puissance suprême. » (*De l'abus de la critique en matière de religion*, par d'Alembert.)

DIDEROT. — « Des athées qui se piquent de probité, et des gens sans probité qui vantent leur bonheur, voilà mes adversaires. » (*Discours préliminaire.*)

— « Sans la crainte du législateur, sans la pente du tempérament, et sans la connaissance des avantages actuels de la vertu, la probité de l'athée manquerait de fondement. »

— « Je distingue les athées en trois classes. Il y en a qui vous disent nettement qu'il n'y a point de Dieu, et qui le pensent : ce sont les vrais athées ; un grand nombre qui ne savent qu'en penser, et qui décideraient volontiers la question à croix ou pile : ce sont les athées sceptiques ; beaucoup plus qui voudraient qu'il n'y en eût point, qui font semblant d'en être persuadés, et qui vivent comme s'ils l'étaient : ce sont des fanfarons du parti. Je déteste les fanfarons : ils sont faux. Je plains les vrais athées : *toute consolation me semble morte pour eux;* et je prie Dieu pour les sceptiques : ils manquent de lumières. »

CUVIER. — « Les athées, s'écria-t-il un jour (le 15 messidor an 8), en pleine Académie, *ne peuvent être que des fous ou des fripons.* » Depuis il n'a cessé de faire en toute occasion de nobles et éloquentes professions de foi.

ATHÉISME. — *Voyez* DIEU. Citons ici d'abord Bacon, Leibnitz, comme expression de la philosophie, puis Montaigne, Bayle, Voltaire, Broussais, Cousin et Victor Hugo :

FR. BACON. — « Il est plus facile de croire à l'Alcoran, au Talmud et aux histoires des saints les plus fabuleuses, que de croire qu'aucune intelligence ne préside à l'univers. Aussi Dieu n'a jamais fait de miracle pour convaincre un athée. Les œuvres ordinaires de la Providence suffisent pour sa conviction. Il est vrai cependant qu'un peu de philosophie fait incliner les hommes vers l'athéisme ; mais une connaissance plus approfondie de la nature les ramène à la religion. En voici la raison : L'homme qui considère les causes secondes séparées et désunies, peut bien quelquefois s'y borner, et ne pas aller plus avant; mais quand il vient enfin à considérer comment ces causes sont liées et enchaînées les unes aux autres, il est forcé de recourir à une Providence et à une cause première pour rendre raison de cette dépendance mutuelle et de cet admirable enchaînement.

« Il y a plus, l'école la plus fortement inculpée d'athéisme est celle qui sert le plus à démontrer l'existence d'un Dieu; je parle de l'école de Leucippe, de Démocrite, d'Epicure; car il est beaucoup moins incroyable que quatre éléments sujets au changement, et une cinquième essence qui n'y est pas sujette, placés convenablement de toute éternité, aient pu, sans la direction d'un Dieu, produire cet univers, qu'il n'est incroyable qu'une multitude infinie d'atomes et de semences dispersés sans ordre dans l'espace ait pu, sans l'intervention d'un divin ordonnateur, produire ce même univers, et donner naissance à cet ordre admirable et à cette beauté dont nous sommes spectateurs.

« L'Ecriture dit (*Ps.* XIII, 1) : *L'insensé a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu.* Elle ne dit pas : *L'insensé a pensé dans son cœur.* Cet insensé se dit cela au dedans de lui-même, plutôt comme une chose qu'il désirerait être véritable que comme une chose qu'il sente, qu'il croie véritablement.

« Personne ne nie qu'il y a un Dieu, sinon celui à qui il importe qu'il n'y ait point de Dieu, *Nemo Deum non esse credit, nisi cui Deum non esse expedit;* et rien assurément ne prouve mieux que l'athéisme réside sur les lèvres seulement, et non pas dans le cœur, que la manie qu'ont tous ces prétendus athées de parler toujours de leur opinion. Cette manie indique assez qu'ils tremblent au dedans d'eux-mêmes, et qu'ils cherchent

à se rassurer un peu par l'approbation des autres.

« On voit même quelquefois des athées qui, semblables aux chefs des autres sectes, travaillent à réunir autour d'eux des disciples; enfin, ce qui est plus étonnant encore, on en a vu qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rétracter leur opinion. Mais si ces derniers étaient réellement persuadés qu'il n'existe point de Dieu, quel intérêt avaient-ils de le soutenir au péril de leur vie?

« Les Indiens occidentaux ont des noms pour leurs dieux particuliers; mais ils n'en ont point pour signifier Dieu en général. Ils sont dans le cas où auraient été les païens si, ayant dans leur langue les noms de *Jupiter*, *Apollon*, *Mars*, etc., ils eussent manqué d'un terme pour exprimer *Dieu*. Ce qui montre aussi que les peuples, même les plus barbares, ont la notion de la Divinité, quoique cette notion soit très-imparfaite. Ainsi les sauvages mêmes se réunissent avec les philosophes pour combattre les athées.

« Les athées spéculatifs sont bien rares. Un Diagoras, un Bion, peut-être un Lucien et un petit nombre d'autres, voilà ce qui compose cette classe, bien moins nombreuse encore qu'on ne le pense.

« Ceux qui nient la Divinité détruisent tout ce qu'il y a de plus noble dans le genre humain. N'est-il pas effectivement certain que l'homme par le corps est semblable aux bêtes? Si par l'âme il ne ressemble point à Dieu, il n'est plus alors qu'une vile et ignoble créature.

« Les athées détruisent encore toute magnanimité et toute élévation dans la nature humaine. Jetez les yeux sur un chien : combien ne montre-t-il pas de générosité et de courage lorsqu'il se voit soutenu par son maître, qui lui tient lieu de Dieu ou d'une nature supérieure? Ce courage est manifestement tel, qu'il ne pourrait jamais l'avoir à ce haut point sans sa confiance dans une nature meilleure que la sienne. Il en est ainsi de l'homme : lorsqu'il fonde son espérance et son appui sur la providence et sur la grâce de Dieu, il tire de là une confiance, une force à laquelle la nature humaine livrée à elle seule ne pourrait jamais parvenir.

« Ainsi l'athéisme, si digne de haine sous tous les rapports, l'est encore particulièrement en ce point qu'il prive l'homme de la faculté qu'il a de s'élever au-dessus de la faiblesse humaine. » (FRANÇOIS BACON.—*Fideles sermones ethici, politici, sive interiora rerum*, cap. 16).

—« L'insensé a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu. *Dixit insipiens in corde suo, Non est Deus.*

« Premièrement, *l'insensé a dit dans son cœur.* Le prophète ne dit pas, il a pensé dans son cœur, c'est-à-dire qu'au fond il ne sent pas ce qu'il dit, il veut seulement le croire: il voit qu'il serait très-intéressant pour lui qu'il n'existât point de Dieu : en conséquence il s'efforce de toute manière de faire entrer cette idée de la non-existence de Dieu dans son esprit, et de se la persuader à lui-même. Il s'étudie à la publier, à l'établir, à la soutenir comme un point de fait, un article accordé, un dogme véritable. Cependant cette étincelle de la lumière primitive qui nous découvre la Divinité subsiste encore; c'est en vain qu'il s'efforce de l'éteindre totalement, et d'étouffer dans son cœur le trouble qu'elle y fait naître. Quand il avance donc qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est pas le sens et la lumière naturelle qui dictent en lui ce jugement, c'est la corruption, c'est la perversité de sa volonté; et il peut dire avec le poëte comique: Mon esprit s'est rendu à mon sentiment, *Tunc animus meus accessit ad sententiam meam;* comme si son esprit et lui formaient deux différents personnages. Ainsi, je le répète, l'athée dit bien dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu.

« Secondement il a dit *dans son cœur*, il n'a pas exprimé par sa bouche ; mais pourquoi craint-il d'énoncer son sentiment? C'est par la crainte de l'infamie et de l'animadversion des lois; car si on peut, sans inconvénient, dit un ancien, s'élever contre l'existence de Dieu dans une société particulière, il est toujours très-dangereux de le faire dans une assemblée du peuple. Mais que cette crainte cesse, vous verrez qu'il n'y a point d'hérésie qui ait plus d'empressement et d'ardeur pour se produire, pour s'étendre et se multiplier, que l'athéisme, et que ceux qui sont tombés dans ce prodigieux égarement de l'esprit, ne parlent que d'athéisme, ne respirent presque, et n'inculquent à tout propos que l'athéisme... Un athée n'étant pas, malgré tous les mouvements qu'il se donne, assez content de lui-même, ne se confiant pas assez à lui-même, éprouvant au dedans de lui-même que son opinion, est sujette à de fréquentes éclipses et de fréquents évanouissements; il est naturel qu'il cherche à se rassurer un peu en se procurant, s'il pouvait, l'assentiment des autres. Un ancien avait déjà remarqué, avec beaucoup de sagesse, *que celui qui est si empressé de faire adopter son opinion par les autres témoigne par là même qu'il s'en défie.*

« Troisièmement, c'est l'*insensé* qui a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu ; et il est très-vrai que celui qui parle ainsi est un insensé, non pas seulement parce qu'il n'a point d'idée, de goût des choses divines, mais encore parce qu'il n'a aucune des qualités qui constituent l'homme sage.

« Premièrement, si vous examinez quels sont les esprits qui ont plus de penchant vers l'athéisme, vous verrez que ce sont presque toujours des esprits surperficiels, frondeurs, présomptueux, bizarres, des hommes en un mot très-éloignés d'être recommandables par la gravité des mœurs et par la sagesse de leur conduite.

« Secondement, les politiques qui ont eu plus d'élévation dans le génie et de grandeur dans les sentiments n'ont point envisagé la religion et ne l'ont point employée comme une espèce d'art inventé pour contenir le peuple; ils ont été intérieurement pénétrés

de la vérité, et ont supposé constamment que la providence divine présidait à tous les événements de ce monde. Au contraire, ceux qui ont tout donné à leur art et à leur industrie, aux causes prochaines et apparentes, et qui, comme parle le prophète (*Hab.* I, 16) *ont immolé à leurs filets*, n'ont été que *de minces et petits politiques, des hommes très-vulgaires, incapables d'imprimer aucune grandeur à leurs actions.*

« Troisièmement, quant à ce qui regarde la physique, je ne crains point de soutenir qu'un peu de philosophie naturelle et de médiocres progrès dans cette science qui n'auraient conduit que jusqu'à sa porte, font pencher leurs opinions vers l'athéisme; mais qu'une connaissance plus étendue de cette même philosophie, que des progrès dans cette philosophie qui nous auraient permis de pénétrer jusque dans son fond, ramènent les esprits à la religion. Ainsi l'athéisme, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, paraît convaincu d'être l'enfant de l'ignorance et de la folie; et c'est avec raison qu'on a dit que ce langage, *il n'y a point de Dieu*, était le langage d'un insensé. » (François Bacon, *Meditationes sacræ*, t. II, p. 401.)

— « Le système d'Epicure prouve la Divinité plutôt que l'athéisme; car il est bien moins absurde de supposer le monde coéternel à Dieu que de l'attribuer au hasard (*mot*, dit Bossuet, *inventé par l'ignorance*). L'athée a-t-il un véritable intérêt à ne pas reconnaître un Dieu? Pourquoi n'est-il donc athée qu'au fond du cœur? Sans doute qu'il n'ose faire une profession publique de son impiété : il serait athée tout haut, s'il ne craignait le peuple et les magistrats; et il croit donc qu'il n'y a point de Providence. Mais une preuve que l'athéisme n'est pas enraciné dans le cœur, c'est la démangeaison de le répandre. Quand on ne se méfie pas de ses opinions, on n'a pas besoin de leur chercher de l'appui et des défenseurs : on veut convaincre les autres afin de se persuader soi-même. Cependant comment l'athéisme a-t-il pu trouver des martyrs, lui qui ne promet point de récompenses, et qui n'offre aucun motif capable de faire illusion? Quoi! l'erreur toute seule aurait autant d'empire sur l'esprit humain que la vérité soutenue de mille avantages! L'entêtement fera plus que la grâce? O abîme! ô misère! il n'y a pas autant d'athées qu'on pourrait le croire. Les vrais athées, s'il y en a, sont des hypocrites qui abusent de la religion et de ses mystères. L'endurcissement vient à la suite de la profanation. Les portes de l'athéisme sont la tolérance de toutes les religions, car une secte dominante combattue par une secte rivale entretient la religion. » (*Id.*)

Leibnitz. — « Il serait à souhaiter que les savants réunissent toutes leurs forces pour terrasser le monstre de l'athéisme, et ne souffrissent pas qu'un mal qui ne tend à rien moins qu'à l'anarchie universelle et au renversement de la société fît parmi eux de plus grands progrès.... Il vient de paraître en Angleterre une apologie du genre humain contre l'accusation d'athéisme. Son auteur, M. Fabricius, y soutient qu'il n'a jamais existé de nations vraiment athées. Je suis très-persuadé qu'il a raison : » (*Epistola* I, *ad Spizelium*, t. V, p. 344.)

— « Milord Shastebury a raison de dire que l'enthousiasme va plus loin qu'on le pense, et qu'il y a jusqu'à des athées fanatiques, car ils peuvent avoir des imaginations ou visions creuses aussi bien que les autres. On peut être incrédule d'un côté et crédule de l'autre; comme un M. Du Son, habile machiniste de l'électeur palatin Charles-Louis, qui croyait les prophéties de Nostrodamus et ne croyait pas celles de la Bible; et comme un Juif des Pays-Bas qui de tout le Nouveau Testament ne recevait que l'*Apocalypse*, parce qu'il y croyait trouver la pierre philosophale. » (Tom. V, p. 55.)

Bayle. — « Je crois qu'il y a des gens qui tâchent de se persuader l'athéisme. Soit qu'ils en viennent à bout, soit qu'ils ne puissent pas réussir, ce sont les plus méchants hommes du monde. Dès qu'un homme est capable de vouloir être athée et de faire des efforts pour cela, il est de la plus effroyable malice qui puisse tomber dans une âme.. Ceux qui étouffent ou qui tâchent d'étouffer par belle malice la connaissance de Dieu sont les plus insignes débauchés et les plus déterminés pécheurs qui soient au monde. » (*Pens. div.*, t. II.)

— « Thomasius reconnaît que l'athéisme est de sa nature une chose qui éteint non-seulement l'amour de Dieu, mais aussi l'amour du prochain, et que les athées spéculatifs s'accommodent du bien d'autrui quand ils en trouvent l'occasion secrètement... bien qu'ils mènent à l'extérieur une vie honnête et vertueuse, parce que la raison leur démontre qu'ils seraient très-misérables s'ils se plongeaient dans la sensualité. Il est fort probable que plusieurs athées raisonnent ainsi, et ce ne sont pas encore les pires de tous. » (*Cont. des Pens. div.*)

— « Si vous prédisez qu'un Etat est à la veille d'une fâcheuse révolution à cause des vices énormes qui y règnent, de l'athéisme, de l'impiété, des blasphèmes..., du luxe, de l'ivrognerie, des impudicités et des injustices qui y dominent, vous avez raison; une prédiction bâtie sur un tel fondement sera de mise. » (*Cont. des Pens. div.*, t. IV.)

Montaigne. — « L'athéisme étant une proposition dénaturée et monstrueuse, difficile, aussi malaisée d'établir en l'esprit humain, quelque insolent et déréglé qu'il puisse être, il s'en est vu assez par vanité et par fierté de concevoir des opinions non vulgaires et réformatrices du monde, en affecter la profession par contenance, qui, s'ils sont assez fous, ne sont pas assez forts pour l'avoir planté en leur conscience. Pourtant ils ne manqueront pas de joindre leurs mains vers le ciel, si vous leur attachez un bon coup d'épée en la poitrine, et quand la crainte en la maladie aura appesanti et abattu cette licencieuse ferveur d'humeur

volage, ils ne manqueront pas de revenir et de se laisser tous discrètement manier aux créances et exemples publics. Autre chose est un dogme sérieusement examiné, autre chose, ces impressions superficielles, lesquelles de la débauche d'un esprit démanché vont nageant témérairement et incertainement en la fantaisie. Hommes bien misérables et bien écervelés, qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent !

« Il n'est pas croyable que toute cette machine n'ait quelques marques empreintes de la main de ce grand architecte, et qu'il n'y ait quelque image dans les choses du monde qui ne ressemble à l'ouvrier qui les a bâties et formées. Il a laissé en ces hauts ouvrages le caractère de la Divinité, et ne tient qu'à notre faiblesse que nous ne le puissions découvrir. C'est ce qu'il nous dit lui-même : « que ses opérations invisibles, « il nous les manifeste par ses visibles. » Sebonde a travaillé à cette digne étude, et nous montre comme il n'est pièce du monde qui démontre son auteur. Ce serait faire tort à la bonté divine, si l'univers ne consentait à notre créance : le ciel, la terre, les éléments, notre corps et notre âme, toutes choses y conspirent, il n'est que de trouver le moyen de s'en servir. Elles nous instruisent, si nous sommes capables d'entendre, car ce monde est un temple très-saint dans lequel l'homme est introduit pour y contempler des statues non œuvres de mortelles mains, mais que la divine pensée a faites sensibles pour nous représenter les intelligibles. » (Montaigne, liv. ii, chap. 12.)

Voltaire. — « L'ennemi de Dieu l'est de la société, et qui osera nier son existence, rendra toujours la nôtre affreuse. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLIV, pag. 107.)

« J'attendrai toujours plus de justice de celui qui croira un Dieu que de celui qui n'en croira pas. L'athéisme et le fanatisme sont deux monstres qui peuvent dévorer et déchirer la société; mais le fanatique, dans son erreur, conserve sa raison, qui lui coupe les griffes, et l'athée est atteint d'une folie continuelle qui aiguise les siennes. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVIII, pag. 312.)

« Nous fumes toujours persuadés que l'athéisme ne peut faire aucun bien et qu'il peut faire de très-grands maux. Nous fîmes sentir la différence infinie entre les sages qui ont écrit contre la superstition et les fous qui ont écrit contre Dieu. Il n'y a dans tous les systèmes d'athéisme ni philosophie ni morale.

« Nous n'y voyons point de philosophie, car, en effet, est-ce raisonner que de reconnaître du génie dans une sphère d'Archimède, dans un de ces oréris qu'on vend en Angleterre, et de n'en point connaître dans la fabrication de l'univers ; d'admirer la copie, et de s'obstiner à ne point voir l'intelligence dans l'original? Cela n'est-il pas encore plus fou que si on disait : les estampes de Raphaël sont faites par un ouvrier intelligent, mais le tableau s'est fait tout seul?

« L'athéisme n'est pas moins contraire à la morale et à l'intérêt de tous les hommes; car, si vous ne reconnaissez point de Dieu, quel frein aurez-vous pour les crimes secrets? » (T. LXII, p. 373.)

« Il y a sur la terre du vice et de la vertu, comme il y a de la santé et de la maladie ; mais en général les hommes sont sots, ingrats, jaloux, avides du bien d'autrui, abusant de leur supériorité quand ils sont forts, et sont fripons quand ils sont faibles.

« De tout cela les moralistes de tous les temps ont conclu que l'espèce humaine ne vaut pas grand'chose, et en cela ils ne se sont guère écartés de la vérité.

« Quels remèdes employer contre nos crimes et nos sottises? Les nations qu'on nomme civilisées ne trouvèrent point de plus puissant antidote contre les poisons dont les cœurs étaient pour la plupart dévorés, que le recours à un Dieu rémunérateur et vengeur.

« Les magistrats d'une ville avaient beau faire des lois contre le vol, on les volait eux-mêmes dans leurs logis, tandis qu'ils promulguaient leurs lois dans la place publique.

« Quel autre frein pouvait-on donc mettre à la cupidité, aux transgressions secrètes et impunies, que l'idée d'un maître éternel qui nous voit et qui jugera jusqu'à nos plus secrètes pensées? Nous ne savons pas qui le premier enseigna aux hommes cette doctrine, tant elle est ancienne.

« Si les athées dominaient chez nous, comme on dit que cela est arrivé dans la ville de Londres du temps de Charles II, je saurais très-bon gré à un honnête homme de venir simplement nous dire comme Platon, Marc-Aurèle, Epictète : Mortels, il y a un Dieu juste, soyez justes.

« Quoique je me pique d'être très-tolérant, j'inclinerais plutôt à punir celui qui qui nous dirait aujourd'hui : Messieurs et dames, Dieu n'est pas : calomniez, parjurez-vous, friponnez, volez, assassinez, empoisonnez. Tout est égal, pourvu que vous soyez les plus forts ou les plus habiles. Il est clair que cet homme serait très-pernicieux à la société, quoi qu'on en ait pu dire. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 17.)

« Il se peut, et il n'arrive que trop souvent que la persuasion de la justice divine ne soit pas un frein à l'emportement d'une passion : on est alors dans l'ivresse. Les remords ne reviennent que quand la raison a repris ses droits; mais enfin ils tourmentent les coupables. L'athée peut sentir au lieu de remords cette horreur secrète et sombre qui accompagne les grands crimes : la situation de son âme est importune et cruelle. Un homme souillé de sang n'est plus sensible aux douceurs de la société ; son âme, devenue atroce, est incapable de toutes les consolations de la vie; il rugit en furieux, mais il ne se repent pas. Il ne craint point qu'on lui demande compte des proies

qu'il a déchirées. Il sera toujours méchant, il s'endormira dans ses férocités. L'homme au contraire qui croit en Dieu rentrera en lui-même. Le premier est un monstre pour toute sa vie, le second n'aura été barbare qu'un moment. Pourquoi? C'est que l'un a un frein, l'autre n'a rien qui l'arrête.

« Bayle examine si l'idolâtrie est plus dangereuse que l'athéisme, si c'est un crime plus grand de ne point croire à la Divinité que d'avoir d'elle des opinions indignes. Il est en cela du sentiment de Plutarque, il croit qu'il vaut mieux n'avoir nulle opinion qu'une mauvaise : mais, n'en déplaise à Plutarque, il est évident qu'il valait infiniment mieux pour les Grecs de craindre Cérès, Neptune et Jupiter, que de ne rien craindre du tout. Il est indubitable que dans une ville policée, il est infiniment plus utile d'avoir une religion, même mauvaise, que de n'en avoir point du tout. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLVIII, p. 344.)

« Il est très-vraisemblable que l'athéisme a été la philosophie de tous les hommes puissants qui ont passé leur vie dans ce cercle de crimes que les imbéciles appellent politique, coups d'Etat. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLI, p. 105.)

« La saine philosophie a détruit l'athéisme, parce que l'ouvrage de l'univers, mieux connu, a montré un ouvrier, et tant de lois toujours constantes ont prouvé un législateur. Aussi je regarde les vrais philosophes comme les apôtres de la Divinité.

« O mon Dieu! écartez de nous l'erreur de l'athéisme, qui nie votre existence, et délivrez-nous de la superstition, qui l'outrage et qui rend la nôtre affreuse. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLI, p. 133.)

« L'athéisme et le fanatisme sont les deux pôles d'un univers de confusion et d'horreur. La petite zone de la vertu est entre ces deux pôles ; marchez d'un pas ferme dans ce sentier, croyez un Dieu bon et soyez bons. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl. in-12, t. LVIII, p. 188.)

« L'athéisme est un monstre très-dangereux dans ceux qui gouvernent; il l'est aussi dans les gens de cabinet, quoique leur vie soit innocente, parce que de leur cabinet ils peuvent percer jusqu'à ceux qui sont en place. » (*Id.*, t. XL, p. 346.)

« L'athéisme est le vice des sots, et une erreur qui n'est pas même inventée dans les petites maisons de l'enfer.

« Le cœur le plus bas et le plus capable de tous les crimes des lâches est celui des athées. » (T. LXII, p. 372.)

« L'athéisme spéculatif est la plus insigne des folies, et l'athéisme pratique le plus grand des crimes. Il sort de chaque opinion de l'impiété une furie armée d'un sophisme et d'un poignard, qui rend les hommes insensés et cruels. » (T. XXXVI, p. 72.)

Broussais. — Dans sa profession de foi composée peu avant sa mort, et précédée de ces mots, *ceci est pour mes amis* : « Je sens qu'une Intelligence a tout ordonné, j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles, *et je reste avec le sentiment* d'une intelligence coordonnatrice. Les gens qui sont athées par constitution se moqueront de moi, mais cela m'est indifférent, parce que je ne suis pas haineux. » *Voy.* Broussais.

Cousin. — « L'athéisme est une formule vide, une abstraction de l'esprit qui se détruit elle-même en s'affirmant, car toute affirmation, même négative, est un jugement qui renferme l'idée d'être, et par conséquent Dieu tout entier. » (*Préface des Fragments*, 1826.)

Victor Hugo. — « On est tenté de croire que l'athée est un être à part, organisé à sa façon, et qu'il a raison de réclamer sa place parmi les bêtes! Car on ne conçoit rien à la révolte de l'intelligence contre l'intelligence.» (*Préface.*)

ATTRACTION DIVINE. — *Voy.* Grace. Citons seulement ici le passage suivant :

Pierre Leroux. — « Chose singulière! on a beaucoup parlé dans ces derniers siècles de l'attraction, on a voulu en faire la loi unique du monde, de la matière. On a été plus loin, on a prétendu introduire cette loi dans le monde moral, comme si le monde moral, une fois soumis à l'attraction, devait prendre cette assiette fixe et immobile que par un privilége absurde on attribue à la nature physique. Il est vrai que ceux qui ont parlé de généraliser dans la société humaine ce qu'ils nomment la loi de Newton, n'ont jamais compris du monde moral que les apparences, et c'est encore une sorte d'attraction matérielle qu'ils ont voulu introduire dans le monde moral. Mais, en réalité, ce système de l'attraction dans le monde spirituel existe depuis bien des siècles. Bien longtemps avant qu'on imaginât que les parties de la matière gravitaient les unes vers les autres, que les sphères du ciel étaient des centres d'attraction les unes pour les autres et que les groupes de soleils gravitaient eux-mêmes vers des centres inconnus, bien longtemps avant que le monde matériel se révélât à nous sous cet aspect, le monde spirituel nous était ainsi révélé. Qu'est-ce que cet attrait dont parle Platon sous le nom d'*amour?* Saint Augustin n'a-t-il pas appelé l'Amour *le poids des natures spirituelles* (*Confessions*, liv. xiii, ch. 9)? Tous les immenses travaux du christianisme sur la perfection n'ont pas été autre chose qu'une application de ce principe de l'attraction vers Dieu. » (Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir.* Introduction, § 8, p. 105.)

ATTRIBUTS DE DIEU. *Voyez* Dieu.

ATTRITION. *Voyez* Confession et Pénitence.

AUGSBOURG (Confession d'). — La confession d'Augsbourg est la plus considérable de toutes les déclarations du protestantisme. Outre qu'elle fut, dit Bossuet, présentée la première, souscrite par un plus grand corps, et reçue avec plus de cérémonie, elle a encore cet avantage qu'elle a été regardée dans la suite non-seulement par Bucer et par Calvin même en particulier, mais encore par

tout le parti, comme une pièce commune de la nouvelle réforme.

Il est certain que l'intention de la *Confession d'Augsbourg* était d'établir la présence réelle du corps et du sang; et, comme disent les luthériens dans le livre de la *Concorde* (53), « on y voulait expressément rejeter l'erreur des *sacramentaires*, qui présentèrent en même temps à Augsbourg leur confession particulière. » Mais tant s'en faut (54) que les luthériens tiennent un langage uniforme sur cette matière, qu'au contraire on voit d'abord l'article 10 de leur confession, qui est celui où ils ont dessein d'établir la réalité; on voit que cet article est rédigé de quatre manières différentes, sans qu'on puisse presque discerner laquelle est la plus authentique, puisqu'elles ont toutes paru dans des éditions où étaient les marques de l'autorité publique. Dans le *Recueil de Genève*, on lit deux de ces rédactions différentes. Dans la première, qui est celle de Wittemberg, il est dit « qu'avec le pain et le vin, le corps et le sang de Jésus-Christ sont vraiment donnés à ceux qui mangent dans la cène. »

La seconde parle du pain et du vin, et est rédigée en ces termes : « Elles croient (les églises protestantes) que le corps et le sang sont vraiment distribués à ceux qui mangent; et improuvent ceux qui enseignent le contraire. »

Une troisième rédaction se trouve dans le livre de l'*Apologie* (55) *de la Confession d'Augsbourg*, par Mélanchthon; il est dit : « Dans la cène du Seigneur le corps et le sang de Jésus-Christ sont vraiment et substantiellement présents, et sont vraiment donnés avec les choses qu'on voit, c'est-à-dire avec le pain et le vin, à ceux qui reçoivent le sacrement. »

Enfin on trouve encore ce qui suit dans le livre de la *Concorde* (56) : « L'article de la cène est aussi enseigné par la parole de Dieu dans la confession d'Augsbourg, que le vrai corps et le sang de Jésus-Christ sont vraiment présents, distribués et reçus dans la saite cène sous l'espèce du pain et du vin ; et qu'on improuve ceux qui enseignent le contraire. »

Si l'on compare maintenant ces deux dernières manières de parler de la *réalité*, il n'y a personne qui ne voie que celle de l'*Apologie* l'exprime par des paroles plus fortes que ne faisaient les deux précédentes rapportées dans le *Recueil de Genève*, mais qu'elle s'éloigne aussi davantage de la transsubstantiation, et que la dernière au contraire s'accommode tellement aux expressions dont on se sert dans l'Eglise, que les catholiques pourraient la souscrire. Et de ces quatre façons différentes, si on se demande laquelle est l'originale qui fut présentée à l'empereur Charles V, la chose est douteuse. Cependant les protestants ne s'arrêtèrent pas là, et incontinent après la confession d'Augsbourg, ils donnèrent à l'empereur une cinquième explication de l'article de la cène dans l'Apologie de leur confession de foi qu'ils firent faire par Mélanchthon.

Dans cette Apologie, approuvee de tout le parti, Mélanchthon, soigneux d'exprimer en termes formels le sens littéral, ne se contenta pas d'avoir reconnu *une présence vraie et substantielle*, mais se servit encore du mot de *présence corporelle*, ajoutant que Jésus-Christ *nous était donné corporellement*, et que c'était le *sentiment ancien et commun non-seulement de l'Eglise romaine, mais encore de l'Eglise grecque* (57).

Après avoir rapporté ces variations, Bossuet termine cet exposé par la réflexion suivante : « Enfin nous pouvons dire, sans faire tort aux protestants, qu'au lieu qu'on fait ordinairement des confessions de foi pour proposer ce qu'on pense sur les disputes qui troublent la paix de l'Eglise, ceux-ci, au contraire, par de longs discours et un grand circuit de paroles, ont trouvé moyen de ne rien dire de précis sur la matière dont il s'agissait alors. »

En ce qui concerne la question de *la grâce chrétienne et de la justification*, dans la confession d'Augsbourg, il faut remarquer que partout on y supposait dans l'Eglise catholique des erreurs qu'elle avait toujours détestées, de sorte qu'on semblait plutôt lui chercher querelle que la vouloir réformer.

Qu'a-t-il servi aux luthériens d'avoir altéré la *Confession d'Augsbourg*, et d'en avoir retranché, dans leur livre de la *Concorde*, et dans d'autres éditions, les passages qui leur sont défavorables sur la question de la *justification?* Ont-ils empêché par là que cette confession de foi n'ait été imprimée à Wittemberg, sous les yeux de Luther et de Mélanchthon, et sans aucune contradiction dans tout le parti ?

Que faisaient-ils donc autre chose, quand ils effaçaient après coup, que de faire remarquer davantage la force et l'importance des passages supprimés !

Ainsi on ne peut douter que la justification par le mérite des œuvres ne soit de l'esprit du luthéranisme et de la confession d'Augsbourg; d'où l'on voit que c'est à tort et sans motifs que les luthériens inquiètent depuis si longtemps l'Eglise romaine à ce sujet. (*Voyez* aux divers articles de ce Dictionnaire, principalement à Eglise et Eucharistie, les aveux de la Confession d'Augsbourg en faveur de la doctrine catholique.)

« **AUGUSTIN** (Saint), évêque d'Hippone en Afrique, est le plus célèbre des docteurs de l'Eglise. Aucun Père n'a autant écrit; aucun n'a reçu de plus grands éloges......

(53) *Concord.*, pag. 728.
(54) Ep. page 342, *Eclaircissements pour Augsbourg.*

(55) *Apolog.*, *Confess. August.*, pag. 728.
(56) *Concord.*, pag. 728.
(57) *Apol.*, *Confess.* August., in art. 10, pag. 157.

« Il naquit à Tagaste, petite ville d'Afrique, en l'année 354, ou, selon d'autres, en 355. On lui donna les noms d'Aurélius Augustinus. Son père, nommé Patrice, était pauvre, quoique du nombre des citoyens qui rendaient la justice et avaient en main l'administration de leur ville. Ce Patrice était, suivant ce que saint Augustin en dit, un homme d'un assez bon naturel, mais horriblement colère et débauché, tandis que Monique, sa femme, est peinte dans les *Confessions* comme le modèle de toutes les vertus chrétiennes. Patrice était d'une famille païenne, et il resta attaché à l'idolâtrie presque jusqu'à la fin de sa vie. Monique, au contraire, sortait d'une famille déjà convertie, et sa piété devint plus ardente avec les années; elle finit par gagner au christianisme son mari et sa belle-mère, et elle eut une grande influence sur la conversion de son fils. Saint Augustin conserva toujours pour elle le plus tendre attachement; il ne parle, au contraire, de son père et des vices qui le déshonoraient, que pour exalter les vertus, l'humilité, la douceur, l'abnégation de Monique, dont l'Eglise a fait une sainte.

« L'enfance et la jeunesse de saint Augustin sont si connues par le tableau qu'il en fait lui-même dans ses *Confessions*, que nous nous bornerons à en rappeler les principaux événements. C'est dans ses *Confessions* mêmes, dans ce livre qui en a produit tant d'autres et qui n'avait peut-être pas de modèle, qu'il faut lire tous ces détails d'intimité, tous ces secrets mouvements du cœur, toutes ces agitations de l'esprit, qui font que saint Augustin a été connu des Chrétiens pour ainsi dire comme un ami. Les autres Pères sont plus ou moins enveloppés d'une mystérieuse obscurité; leur science, leurs vertus, leur constance, peuvent être l'objet de la vénération; mais on ne communique guère avec eux que par l'intelligence. Saint Augustin, au contraire, s'est révélé tout entier; il a mis à nu toutes ses faiblesses et toutes ses incertitudes; et ce livre des *Confessions* renferme en même temps une doctrine. Aussi est-il impossible de dire combien d'âmes aimantes et passionnées ont été entraînées par cette âme passionnée et aimante dans la voix ascétique, où il finit par se reposer de ses agitations douloureuses.

« On l'envoya d'abord étudier à Madaure, ville voisine de Tagaste, et il y resta jusqu'à seize ans. A cette époque, on le fit revenir pour l'envoyer à Carthage faire sa rhétorique; mais la somme d'argent nécessaire pour son voyage n'étant pas prête, il demeura un an tout entier dans la maison paternelle, sans avoir aucune occupation. Ce fut là qu'il commença de s'abandonner à ces plaisirs qu'il se reproche ensuite avec tant de rigueur. A Carthage, où il se rendit vers la fin de l'année 371, il s'abandonna de plus en plus à la volupté. L'amour des femmes, l'enivrement des sens, la distraction des jeux et des théâtres, l'orgueil de briller par son esprit au premier rang des jeunes gens de son âge, l'occupaient uniquement. Il raconte qu'à cette époque il voulut lire l'Ecriture sainte, mais que la simplicité du style l'en dégoûta. L'éloquence païenne avait plus d'empire sur lui, et un dialogue de Cicéron aujourd'hui perdu, intitulé *Hortensius*, et qui était une exhortation à la philosophie, fut le premier ouvrage qui commença à changer son esprit et à lui imprimer des affections plus relevées. « Cette lecture me donna, dit-il, des vues « et des pensées toutes nouvelles, et fit que « je commençai de vous adresser, ô mon Dieu, « des prières bien différentes de celles que « je vous faisais auparavant. Je me trouvai « tout d'un coup n'ayant plus que du mépris « pour les vaines espérances du siècle et em« brasé d'un amour incroyable pour la beauté « incorruptible de la véritable sagesse. Enfin « je commençai à me lever pour retourner à « vous; car ce n'était plus pour apprendre « à bien parler que je lisais cet ouvrage. « Le fond des choses l'avait emporté sur le « style, et j'étais si occupé de l'un, que je « ne regardais plus l'autre. J'étais alors dans « ma dix-neuvième année, et mon père était « mort il y avait près de deux ans. »

« Il était possédé de ce désir ardent de connaître la vérité et de s'élever à la philosophie, lorsqu'il entendit parler du système des manichéens. Il en fut séduit, et l'embrassa. Il resta manichéen pendant près de neuf ans; cependant, comme il le dit lui-même, il ne voulut pas abandonner les affaires et les espérances qu'il pouvait avoir dans le monde, et refusa le grade d'*élu*, se contentant d'être de ceux qu'on appelait *auditeurs*. La raison qu'il en donne est que, tout séduit qu'il était par l'espérance de connaître la vraie lumière qu'il croyait cachée derrière cette lumière matérielle que les manichéens lui donnaient à adorer, il s'aperçut de bonne heure qu'ils étaient bien plus fertiles en raisons pour combattre la doctrine de l'Église qu'ils n'étaient riches en preuves pour établir la leur. Après être demeuré quelque temps à Carthage, il retourna à Tagaste, où il enseigna la rhétorique avec tant d'applaudissements, que l'on félicitait sa mère d'avoir un fils si admirable. Cela n'empêchait pas cette sainte femme de s'affliger extrêmement de l'hérésie de son fils et du dérèglement de sa vie. Il retourna à Carthage en 380, et y enseigna la rhétorique avec une grande réputation. Ce fut alors qu'il fixa son incontinence. et eut un fils qu'il appela *Adeodatus*, Dieudonné.

« Cependant il devenait de plus en plus flottant dans les opinions de sa secte, parce qu'il ne trouvait personne qui répondît pleinement aux difficultés qu'il avait à proposer. Néanmoins il ne l'abandonna pas, il attendait de plus grands éclaircissements. Monique, sa bonne mère, l'alla trouver à Carthage pour tâcher de le tirer de l'hérésie; mais ses remontrances furent encore inutiles.

« Il chercha un nouveau théâtre pour ses talents, et résolut d'aller à Rome ; et, afin de n'être pas détourné de ce dessein, il s'embarqua sans rien dire à sa mère, ni à Romanien, son parent, qui l'avait entretenu dans les écoles. A Rome il enseigna la rhétorique avec le même succès qu'à Carthage ; de sorte que Simmaque, préfet de la ville, ayant su qu'on demandait à Milan un habile professeur en rhétorique, le destina à cet emploi en 383. Saint Augustin fut fort goûté à Milan, il alla rendre visite à saint Ambroise, et en fut bien reçu. Il assistait à ses sermons, beaucoup moins, dit-il lui-même, par un principe de piété que par un principe de curiosité critique ; il voulait voir si l'éloquence de ce prélat méritait la réputation à laquelle elle était montée. Mais les sermons de saint Ambroise firent sur lui une sérieuse impression. Les livres des platoniciens contribuèrent encore à l'éloigner du manichéisme. Enfin il se déclara catholique en 384. Sa mère, qui l'était venue trouver à Milan, l'engageait à se marier : cependant la lecture des *Epîtres de saint Paul*, les sollicitations et les larmes de sa mère achevèrent sa conversion. Ses agitations, ses combats redoublaient ; tout le poussait vers une sublime résolution. Enfin, un jour qu'on lui avait raconté comment deux officiers de l'empereur, étant entrés par hasard dans un monastère, avaient été épris de la vie comtemplative au point d'y demeurer, il se passa en lui une lutte décisive, qui est racontée dans ses *Confessions* d'une façon admirable, et cette lutte termina toutes ses incertitudes. Dès lors il ne s'occupa plus qu'à vivre suivant sa conviction religieuse ; il se retira à la campagne avec quelques amis, qui, se réglant toujours sur lui, étaient devenus de pieux catholiques. Dans cette retraite il composa divers ouvrages. Il se fit baptiser par saint Ambroise en 387. L'année suivante il s'en retourna en Afrique. Il avait perdu sa mère à Ostie, où il devait s'embarquer. Il fut ordonné prêtre en 391, par Valère, évêque d'Hippone. Quatre ans après, il devint coadjuteur de ce prélat, et ensuite il ne cessa de travailler et d'écrire pour la cause de l'Église, jusqu'à sa mort, qui arriva en 430.

« Les *Confessions* furent un des premiers ouvrages qu'il publia lorsqu'il fut devenu évêque, et il nous apprend lui-même, dans ses *Rétractations* et dans son *Traité du don de persévérance*, que cet ouvrage eut un grand succès.

« Saint Augustin est d'autant plus entraînant, d'autant plus irrésistible dans ce livre, qu'il avait en lui plus de dons charmants et plus de vertus humaines. Esprit et cœur, tout ce que l'homme aime dans l'homme, tout ce qu'il regarde comme utile à la société, tout ce qu'il admire comme un type glorieux de l'humanité, saint Augustin a tout cela : eh bien ! tout cela non-seulement il s'en dépouille pour Dieu, mais il le réprouve ; il jette pêle-mêle en sacrifice au pied de l'autel ces talents et ces vertus que vous aimez en lui et que vous admirez.

« Saint Augustin se trouva être le représentant et on peut dire l'unique représentant de l'Église et du catholicisme ; il eut à la fois sur les bras tous les ennemis qu'il pouvait avoir, et il lui fallut ensuite trente ans de travaux et de controverses pour combattre et édifier à la fois, pour terrasser tous ses ennemis rassemblés pêle-mêle autour de lui et imposer au monde sa doctrine. L'Afrique depuis cent ans était en proie à ce qu'on appelait le schisme des donatistes ; une question d'hiérarchie avait engendré ou plutôt servait à déguiser une tentative de révolution sociale ; des troupes de circoncellions, qui rappellent la jacquerie du moyen âge et l'anabaptisme du XVI[e] siècle, prétendaient réaliser brutalement sur la terre tous les rêves de vie future que leur imagination délirante leur suggérait. Saint Augustin écrivit contre les donatistes, et fit tous ses efforts pour ramener en Afrique l'unité de l'Église. En même temps il écrivait contre ses anciens amis les manichéens, il écrivait contre les derniers débris de l'arianisme, il écrivait contre le paganisme sa *Cité de Dieu*. En 410, lorsque Alaric prit Rome, ce qui restait de païens, ce qu'il y avait encore de philosophes, poussèrent un cri en accusant les chrétiens d'avoir perdu le monde ; saint Augustin répondit à cet anathème de la vieille civilisation en accumulant à son tour contre le paganisme tout ce qu'il put rassembler de plus victorieux. Mais il faut remarquer qu'à cette société expirante ce n'est pas un meilleur sort sur la terre qu'il ose promettre ; ce qu'il entreprend, c'est d'établir la vérité de la religion chrétienne, qu'il nomme la cité de Dieu, sur les ruines du paganisme, qu'il appelle la cité du monde.

« Mais, qu'il combattît le paganisme, ou l'arianisme, ou même le manichéisme, il ne faisait en cela que ce qui avait déjà été fait ; tandis que quand il attaqua, quand il poursuivit le pélagianisme, ce fut combattre sur un champ de bataille nouveau, et qu'il avait pour ainsi dire choisi lui-même. Car à cette cité du monde, à cette société qui tombait en ruines, il avait donné pour formule, pour loi, de s'abdiquer, de perdre toute foi en la puissance de l'homme, et de chercher son refuge en Dieu ; et c'était précisément cette formule que le pélagianisme attaquait. Aussi les plus vrais combats de saint Augustin, ceux qui tiennent le plus intimement à sa doctrine et à son époque, sont ceux qu'il livra au pélagianisme...

« En résumant sa vie, nous le voyons, à seize ans, se précipiter avec toute la fougue du sang africain dans les orages des passions. Puis à dix-neuf ans il se passionne pour la vérité, pour la sagesse, pour la philosophie. Le monde et toutes les choses du monde lui paraissent haïssables en comparaison de cette souveraine béatitude où il a l'ambition de se placer. Si le manichéisme avait complétement satisfait son intelligence, il se serait élevé à ce haut degré de pureté que

cette secte attribuait à ses *élus*. Il aurait embrassé cette vie des élus manichéens, assez semblable à celle des prêtres bouddhistes de l'Inde ; il se serait appliqué comme eux à donner par toutes ses actions la victoire au bon principe sur le mauvais. Comme eux il aurait réprouvé le mariage, exalté la continence, vanté l'abstinence de toute chose ayant vie ; comme eux il aurait voulu faire régner l'ascétisme sur la terre, et, prêtant au bon principe le secours de sa piété, il eût voulu contribuer pour sa part à isoler la bonne substance d'avec la mauvaise, et a reléguer Ahrimane dans je ne sais quel globe, qui après l'embrasement du monde devait lui servir de prison. Mais le manichéisme ne l'ayant jamais entièrement contenté par son dogme, il resta manichéen de sentiment sans que son intelligence fût satisfaite. Quand le spiritualisme platonicien lui fut devenu familier, il s'éleva au-dessus de toutes les idées corporelles que les manichéens faisaient présider au gouvernement du monde ; il n'eut pas de peine à se débarrasser de toute la fausse physique qu'ils avaient groupée autour de leur dogme du bien et du mal...

« Et maintenant cette unité que nous venons d'apercevoir dans la vie de saint Augustin va nous aider à répondre à cette grande question :

« Quelle fut l'œuvre de saint Augustin dans l'humanité ?

« Saint Augustin, c'est le v° siècle se faisant chrétien avec toutes les douleurs d'une telle conversion ; c'est la philosophie, confondue du mal qui inonde la terre, renonçant à la terre, et plaçant toute son espérance dans le ciel ; c'est l'antiquité qui s'écroule, et qui cherche dans ses pensées les plus hautes de quoi renaître sous une autre forme. Nous avons vu que Cicéron, par son dialogue d'*Hortensius*, commença la conversion de saint Augustin, et ce fut le platonisme qui fit tomber de ses yeux les écailles du manichéisme. Mais au v° siècle, quand le mal foisonne et remplit tout, quand la barbarie s'avance de toutes parts, quand la civilisation semble vouée à une ruine inévitable, à la veille d'une catastrophe d'autant plus effrayante que personne n'en avait d'avance aperçu les signes, pouvait-on, comme Cicéron ou son maître Platon, contempler d'un œil serein ce monde abandonné au mal, ce monde agonisant, et qui chaque jour croyait entendre frémir à ses oreilles la trompette du jugement dernier ? Voyez comme tout se décompose vite dans ce siècle, et quelle rapidité de décadence : saint Augustin naquit sous Constance, quand l'empire était encore tout entier, et, quand saint Augustin mourut, il était assiégé dans Hippone, les Goths étaient maîtres de l'Italie, et les quatre cents églises d'Afrique étaient tombées sous les coups des Vandales...

« Saint Augustin est, dans le développement des idées et des choses, le successeur de saint Athanase. Immédiatement après eux vint la papauté. Ce sont ces deux Pères qui ont véritablement constitué l'Eglise. Avant eux, jusqu'au milieu du IV° siècle, le dogme n'avait pas d'unité ; les doctrines des Pères n'avaient ni une parfaite homogénéité, ni un parfait enchaînement ; les points les plus capitaux n'étaient ni solidement établis, ni suffisamment développés, ni l'Evangile, ni les écrits des apôtres, ni tant de belles apologies des Pères des trois premiers siècles, ni les controverses contre les hérésies de ces premiers siècles, n'avaient positivement assuré les deux points les plus essentiels, les deux points sur lesquels roule toute la religion. Qu'est-ce que Dieu, et qu'est-ce que l'homme ? La nature du Christ et la nature du Chrétien restaient vagues et indéterminées.

« Pour fonder le christianisme tel qu'il a existé au moyen âge, que fallait-il ? Il fallait principalement deux choses : déifier solidement Jésus-Christ, et abaisser l'homme ; mettre Jésus dans le ciel et sur l'autel, et immoler l'homme à ses pieds...

« Voilà Jésus déifié, l'humanité a un Dieu. Mais ce n'est pas tout, ce n'est que la moitié de l'œuvre. Il faut maintenant prendre l'homme, le terrasser et le prosterner aux pieds de son Dieu. Augustin vient, qui soumet l'homme à ce Dieu, à ce Verbe déifié, et à l'Eglise, qui doit en sortir. Pour cela il arrache l'homme à toutes les choses sensibles; et pour parvenir à l'arracher aux choses sensibles, il lui montre le mal partout sur la terre, il l'effraye profondément du mal...

« Nous avons vu que saint Augustin fut lui-même entraîné hors du monde par l'exemple de ces officiers de l'empereur dont on lui apprit la retraite dans un ermitage. A son tour il poussa des troupeaux innombrables d'hommes dans la retraite des couvents. Le monde romain, entraîné par ce dernier exemple d'un des plus grands génies qui aient existé, venant après tant d'autres Pères prêcher une nouvelle vie, mais avec une doctrine vraiment complète, s'ébranla de plus en plus, et, sans résister davantage aux barbares, s'enfuit dans les monastères, où se fondera ce clergé qui devait dominer les barbares et les discipliner...

« Vienne donc le moyen âge ; et lorsque le monde sera couvert de sauvages habitants accourus de lointains déserts, et que les hommes ignorants et grossiers se combattront entre eux, le moine, dans la solitude du cloître, s'entretiendra avec le Verbe, et enfantera naturellement ce poëme de l'*Imitation*, où Jésus parle au disciple comme une mère à son petit enfant. On a fait bien des phrases sur l'*Imitation de Jésus-Christ*; les uns se sont étonnés qu'un tel livre ait été produit au moyen âge, tandis que d'autres l'ont admiré, au contraire, comme un produit spontané de cette époque que rien n'avait pu devancer. On n'a pas remarqué que le véritable auteur de l'*Imitation* est saint Augustin : Gerson, ou tout autre, n'est qu'un chantre doux et éloquent, qui a para-

phrasé la doctrine de ce Père. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 252 et 254, article *Augustin* (Saint), par P. Leroux.)

AUMONE.— « Les secours donnés aux pauvres par les ecclésiastiques, qui sont obligés de faire l'aumône aux nécessiteux, dit un protestant, constituent un des plus beaux traits du catholicisme. » (Ruhr, l. c. t. I, p. 143.)

J.-J. Rousseau.—« Croyez-vous dégrader un pauvre de sa qualité d'homme en lui donnant le nom de gueux? Compatissant comme vous l'êtes, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer? Renoncez-y, mon ami, ce mot ne va point dans votre bouche; il est plus déshonorant pour l'homme dur qui s'en sert que pour le malheureux qui le porte. Je ne déciderai point si ces détracteurs de l'aumône ont tort ou raison; ce que je sais, c'est que mon ami, qui ne cède point en bon sens aux philosophes, et qui m'a souvent rapporté ce qu'ils disent là-dessus pour étouffer dans le cœur la pitié naturelle et l'exercer à l'insensibilité, m'a toujours paru mépriser ces discours, et n'a point désapprouvé ma conduite. Son raisonnement est simple. On souffre, dit-il, et l'on entretient à grands frais des multitudes de professions inutiles, dont plusieurs ne servent qu'à corrompre et gâter les mœurs. A ne regarder l'état de mendiant que comme un métier, loin qu'on en ait rien de pareil à craindre, on n'y trouve que de quoi nourrir en nous les sentiments d'intérêt et d'humanité qui devraient unir tous les hommes. Si l'on veut le considérer par le talent, pourquoi ne récompenserai-je pas l'éloquence de ce mendiant qui me remue le cœur et me porte à le secourir, comme je paye un comédien qui me fait verser *quelques larmes stériles?* Si l'un me fait aimer les bonnes actions d'autrui, *l'autre me porte à en faire moi-même :* tout ce qu'on sent à la tragédie s'oublie à l'instant qu'on sort; *mais la mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse.* Si le grand nombre des mendiants est onéreux à l'Etat, de combien d'autres professions qu'on encourage et qu'on tolère n'en peut-on pas dire autant! C'est au souverain de faire en sorte qu'il n'y ait point de mendiants; mais, pour les rebuter de leur profession, faut-il rendre des citoyens inhumains et dénaturés? Pour moi, sans savoir ce que les pauvres sont à l'Etat, *je sais qu'ils sont tous mes frères*, et que je ne puis *sans une inexcusable dureté* leur refuser le faible secours qu'ils me demandent. La plupart sont des vagabonds, j'en conviens; mais je connais trop les peines de la vie pour ignorer par combien de malheurs l'honnête homme peut se trouver réduit à leur sort; et comment puis-je être sûr que l'inconnu qui vient implorer au nom de Dieu mon assistance, et mendier un pauvre morceau de pain, n'est pas peut-être cet honnête homme prêt à périr de misère, et que mon refus va réduire au désespoir? L'aumône que je vais donner à la porte est légère : un demi-crutz et un morceau de pain sont ce qu'on ne refuse à personne; on donne une portion double à ceux qui sont évidemment estropiés: s'ils en trouvent autant sur leur route dans chaque maison aisée, cela suffit pour les faire vivre en chemin; et c'est tout ce qu'on doit au mendiant étranger qui passe. Quand ce ne serait pas pour eux un secours réel, c'est au moins un témoignage qu'on prend part à leur peine, un adoucissement à la dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend. Un demi-crutz et un morceau de pain ne coûtent guère plus à donner, et sont une réponse plus honnête qu'un *Dieu vous assiste! Comme si les dons de Dieu n'étaient pas dans les mains des hommes, et qu'il eût d'autres greniers sur la terre que les magasins des riches.* Enfin, quoi qu'on puisse penser de ces infortunes, si l'on ne doit rien au gueux qui mendie, au moins *se doit-on à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante ou à son image*, et de ne point s'endurcir le cœur à l'aspect de ses misères » (*Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 218).

« Au reste, vous êtes le premier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient; à la fin c'est un air de les laisser périr, comme c'en fut d'abord un de les assister. »

J. Reynaud. — « Les lois de Moïse, quoique les choses du cœur y soient rares, imposent cependant l'aumône comme une obligation. Il existe une certaine solidarité entre tous les Juifs dans le sein d'Abraham, leur ancêtre commun. *Tu ne cultiveras point ton champ la septième année*, dit Moïse, *afin que ceux qui sont pauvres trouvent de quoi manger ainsi que les animaux de la campagne. Tu feras la même chose à l'égard de tes vignes et de tes oliviers.* (*Exod.* XXIII.) — *Lorsque tu moissonneras ton champ, tu laisseras l'extrémité inachevée, et tu ne ramasseras point les épis tombés; tu laisseras cela pour le pauvre et l'étranger.* (*Lev.* XXIII.) — *Si étant dans le pays que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, un de tes frères demeurant dans ta ville tombe dans la pauvreté, tu n'endurciras point ton cœur et tu ne resserreras point ta main, mais tu ouvriras ta main au pauvre et tu lui prêteras ce dont tu verras qu'il a besoin.* (*Deut.* XV.) Dans les prophètes, la religion du pauvre est déjà bien mieux développée. Les paroles en faveur de l'aumône, bien que toujours fort secondaires dans leurs poésies, fournissent cependant d'éloquents témoignages de l'esprit constamment charitable de l'esprit humain. *Heureux celui qui veille sur l'indigent et sur le pauvre*, s'écrie David; *dans les jours mauvais Dieu le délivrera. — Je pleurais sur celui qui était affligé*, dit Job, *et mon âme était compatissante envers le pauvre. Celui qui a miséricorde pour le pauvre, prête à intérêt au Seigneur, et il lui sera rendu ce qu'il aura prêté. — Celui qui méprise le pauvre fait in-*

*jure à son créateur ; mais celui-là lui fait honneur qui a miséricorde pour le pauvre. — Celui qui aura pitié du pauvre aura la béatitude; celui qui a foi dans le Seigneur sera miséricordieux envers le pauvre.* (*Prov.* XIV, 21.) — *Partagez votre pain à celui qui a faim ; faites venir en votre maison les malheureux qui sont errants; quand vous voyez un homme nu, couvrez-le et ne méprisez point votre chair. Ainsi votre lumière éclora comme l'aube du jour, et la justice marchera devant vous.* (*Isai.* LVIII.) Enfin, pour montrer l'aumône chez les Juifs dans toute sa sainteté, il suffit de rappeler quelques passages de cet admirable discours du vieux Tobie, qui semble une page arrachée à l'Evangile, ou qui, pour mieux dire, semble le thème dont la morale de l'Evangile n'est plus que le développement et la conséquence : *Tous les jours de ta vie aie Dieu dans ta pensée, et prends garde de ne jamais commettre le péché et de ne jamais manquer aux commandements du Seigneur notre Dieu. — Fais l'aumône de ta propriété, et ne détourne jamais ton visage d'aucun pauvre ; de cette façon, Dieu ne détournera pas non plus son visage de dessus toi. Sois toujours charitable selon tes ressources. — Si tu as beaucoup, donne beaucoup, si tu as peu, tâche de donner ce peu et de bon cœur ; c'est ainsi que tu amasseras une récompense pour les jours de la nécessité. — L'aumône délivre du péché et de la mort, et ne laisse point tomber l'âme dans les ténèbres. — L'aumône est un grand sujet de confiance devant le Seigneur pour tous ceux qui la pratiquent. — Ne fais point aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait à toi-même. — Mange ton pain avec les affamés et les pauvres, et couvre de ton vêtement ceux qui sont nus.* (*Tob.* IV.)

« Le christianisme considéré à un point de vue purement social pourrait être défini la religion de l'aumône. Si l'on mettait ensemble tous les préceptes renfermés dans les Evangiles sur la conduite des hommes, les uns à l'égard des autres durant le cours de cette vie, on verrait qu'ils consistent presque tous en préceptes d'aumônes. Il n'est pour ainsi dire pas un discours de Jésus où l'on ne trouve un témoignage en faveur de ce devoir. La loi et les prophètes l'avaient expressément commandé avant lui ; mais par la prédication de sa philosophie de charité, il le fit devenir à la fois plus précis et plus obligatoire. En instituant pour principe de nos actions le mouvement spontané de notre cœur, tandis que l'ancienne théologie lui donnait avant tout une servile obéissance à la volonté du législateur, il jetait les bases d'une réforme radicale. *Malheur à vous*, dit-il, aux Pharisiens, *qui payez la dîme de l'aneth, de la menthe et du cumin, et qui avez laissé ce qu'il y a de plus important dans la loi, savoir, la justice, la miséricorde et la foi.* (*Matth.* XXIII.) La doctrine du détachement des biens de ce monde marchait de front avec la doctrine de la libéralité envers les pauvres, chacune n'étant en quelque sorte que le complément naturel de l'autre. Par l'une, on se détachait de la richesse, par l'autre on apprenait à s'en défaire. Tout l'enseignement relatif à la société terrestre se résume à peu près dans ces paroles de saint Matthieu : « *Vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus ; et habebis thesaurum in cœlo :* Allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres ; et vous aurez un trésor dans le ciel. » (*Matth.* X.)

« L'aumône avait existé de tout temps ; mais, sous l'influence de l'idéal nouveau issu de la personne du Christ, elle devenait une œuvre d'une importance toute nouvelle. A son caractère humain se joignait un caractère purement divin. Ce n'était plus seulement une action de la part de l'homme à l'égard de Dieu. La chair des pauvres, des affligés, des souffrants, était devenue par excellence la chair du Christ ; qui aimait les malheureux aimait le Christ ; qui était compatissant envers eux était pieux envers lui ; qui méritait leur reconnaissance s'attirait la sienne du même coup. C'était lui qui avait demandé l'aumône en leur nom ; et c'était lui aussi qui la recevait et en tenait compte dans le ciel. ***Je ne reçois pas pour moi, mais pour les miens***, avait dit le Verbe par la bouche de Jésus ; ***ce que vous faites pour le plus petit des miens, vous le faites pour moi.*** (*Matth.* XXV.) L'aumône, grâce à cette grandeur inconnue jusque-là, s'élevait donc si haut, qu'elle éteignait la majesté du sacrifice antique et le possédait. Au lieu de jeter dans les flammes l'holocauste de ses biens, afin d'en faire monter le nuage mystique, jusqu'au trône de Jupiter ou de Jéhovah, il suffisait désormais pour trouver le chemin de Dieu de se laisser guider à l'appel de tout gémissement ; et, pour lui offrir un hécatombe agréable, de dédier sa richesse à l'humanité, en choisissant les membres de ses pauvres pour autel, et en tenant pour lieu sacré chaque lieu de souffrances. Dans ce pieux sacrifice toutes les vertus se trouvaient convoquées et réunies : la foi à l'égard de Dieu, la charité à l'égard de son prochain, et pour soi-même l'espérance. Dieu recevait et Dieu rendait. Débiteur magnifique, pour un denier il rendait un trésor. De périssables qu'ils étaient, les biens remis à sa parole devenaient éternels. Le morceau de pain partagé avec l'affamé se changeait, dans son entreprise toute-puissante, en une source non plus de vie seulement, mais d'immortalité.

« Rien n'est plus beau dans tout ce que nous enseigne le passé que cette pitié de l'homme pour l'homme, dont l'aumône est à la fois l'indication et le bienfait. Rien n'est plus admirable que ce culte, commun à la fois à tous les âges et à tous les pays. Rien n'est plus glorieux pour l'humanité que ces voies religieuses et compatissantes qui jaillissent avec uniformité du sein de toutes ces traditions pour les lier et en faire une tradition universelle. Les croyances des esprits ont pu varier, mais non point le sentiment intérieur de la parenté mystérieuse qui unit chaque homme à ses semblables.

En toute société est vivante cette parole du poëte grec : *Agissez pour les autres, et vous en éprouverez la joie dans votre cœur.* Quel que fût le sentiment attaché à cette vie et aux biens corporels qui s'y rencontrent, la compassion et le partage avec les malheureux ont partout figuré aux premiers rangs de la morale et de la loi. Les Grecs, les Juifs et tous les autres adorateurs du Dieu suprême et indécomposable, s'accordaient à considérer la richesse comme le souverain bien, et cependant tous s'accordaient aussi à profiter de la faveur divine dont ils étaient dépositaires pour la répandre autour d'eux. Les Chrétiens, plus emportés vers le monde invisible, n'avaient pas tant d'estime pour celui-ci ; et pour eux, non-seulement l'usage juste, mais le seul usage légitime de la richesse, leurs premières nécessités une fois satisfaites, fut de la distribuer avec charité à ceux que la Providence en avait dépourvus. Ils touchaient donc en passant le grand problème de l'inégalité dans la distribution des propriétés matérielles. Ces jouissances et ces misères n'étaient qu'un des moyens mis en œuvre par Dieu pour l'accomplissement de ses desseins dans notre séjour d'épreuves. Les uns étaient riches afin qu'ils pussent s'exercer en secourant les pauvres ; les autres étaient pauvres afin que, tout en s'exerçant eux-mêmes, ils pussent aussi exercer les riches par l'excitation de la miséricorde. « L'or et l'argent, et toutes pos- « sessions terrestres, dit saint Augustin « (sermon contre les manichéens), sont éta- « blis comme un mobile pour la charité, et « comme un supplice pour l'égoïsme avare. » La terre n'était rien par elle-même ; elle ne pouvait s'expliquer que par le ciel. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 258 et 259, art. *Aumône*, par J. Reynaud.)

AUTEL. — « On nomme autel une table destinée à recevoir les sacrifices que l'on offre à la Divinité. Le sacrifice faisant partie essentielle du culte de presque toutes les religions, il en est de même de l'autel. L'autel est donc le propre non de tel peuple ou de telle époque, mais de l'humanité tout entière. Il était naturel que les hommes, adressant à la Divinité des gages particuliers de leur reconnaissance pour elle, fissent effort pour les déposer en quelque place privilégiée, et intermédiaire en quelque sorte entre le ciel et la terre. De là le lieu haut, l'autel, l'*altare* (*alt*, élevé). Chez les peuples primitifs où les temples fermés n'existent point encore, l'autel joue un grand rôle comme monument. Il est l'unique création de l'architecture, l'unique modification que la main de l'homme ait établie à demeurer fixe sur la surface encore vierge de la terre. L'antique récit de la Genèse hébraïque nous montre Noé au sortir de l'arche et sur la terre encore trempée du déluge, construisant un autel pour offrir un holocauste a Jéhovah. Il est possible en effet que les premières constructions solides qui se sont faites sur le globe aient été des autels Les autels construits dans ces temps reculés et par des peuplades sans art étaient fort grossiers, et consistaient probablement, comme les murs cyclopéens, en blocs de pierres entassés les uns sur les autres. L'autel que les tribus juives élevèrent après le passage du Jourdain, au sommet du mont Hébal, était de cette espèce : *Vous élèverez là un autel au Seigneur votre Dieu, avec des pierres que le fer n'aura pas touchées, avec des rochers bruts et non polis.* (*Deut.* XXVIII.) Cet usage de construire des autels isolés dans les campagnes n'était pas particulier au peuple juif.....

« Chez les Chrétiens on a conservé le nom d'*autel* à la table sur laquelle on dit la messe. L'Eucharistie étant dans son intention un mode particulier de sacrifice, l'emploi du nom d'autel est fondé. Mais l'autel chrétien est aussi différent dans sa forme que dans son service des autels des Grecs et des Romains. Sa forme est celle d'un tombeau antique. Cela vient de ce que les premiers religionnaires se servaient souvent des tombeaux des martyrs pour y célébrer leurs mystères ; aussi a-t-on gardé l'habitude de placer sous chaque autel, lors de sa construction, des reliques de chaque saint. Le monument central des églises est donc un tombeau. Cette forme qui permet d'imiter les beaux modèles de l'antiquité, n'est pas sans élégance. Dans les premiers siècles, il n'y avait qu'un autel dans chaque église. Mais depuis, le nombre s'en est considérablement multiplié ; il y en a un dans chaque chapelle ; néanmoins il y a toujours un autel principal qui occupe la place d'honneur, et que l'on nomme le maître-autel. Il est ordinairement disposé de manière à ce que le prêtre qui y dit la messe soit tourné vers l'orient. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 279, 280, art. *Autel*, par J. Reynaud.)

AUTORITÉ, de l'Eglise, *voyez* ÉGLISE ; du Pape, *voyez* PAPAUTÉ ; des évêques et des prêtres, *voyez* EPISCOPAT et SACERDOCE.

MÉLANCHTHON. — Dans sa réponse à M. du Bellay, évêque de Paris, Mélanchthon reconnaît en ces termes l'autorité du Pape, des évêques et de l'Eglise en général :

« Les nôtres sont d'accord que la police de l'Eglise est une chose licite, à savoir qu'il y ait un certain nombre d'évêques de qui plusieurs Eglises dépendent, et que l'évêque de Rome soit sur toutes les Eglises. Mon sentiment est que nul homme sage n'approuve ni ne doit approuver cette police canonique si elle se contient dans ses bornes, c'est-à-dire si le Pape et les évêques n'abusent point de leur autorité pour opprimer la véritable doctrine. Quant aux richesses et aux revenus, voici ce que nous en enseignons, à savoir, les libéralités des rois et des princes sont des choses licites. Or, ces revenus sont des libéralités des princes et des rois, et partout, quant à cet article de la primauté du Pape et de l'autorité des évêques, nous en sommes d'accord avec vous, et non-seulement le Pape, mais encore les autres évêques pourraient facilement retenir leur autorité. Car il est nécessaire qu'il

y ait dans l'Eglise des personnes qui la gouvernent, qui examinent ceux qui sont appelés aux ministères ecclésiastiques, qui donnent les ordres, qui jugent les causes ecclésiastiques et qui veillent sur la doctrine des prêtres ; et quand il n'y aurait point d'évêques il en faudrait créer. Nous désirons seulement que ceux qui sont maintenant dans l'épiscopat veillent sur la doctrine et fassent en sorte que celle qui est saine soit enseignée fidèlement dans les Eglises dont ils ont la conduite. S'ils faisaient cela, nul ne devrait refuser de leur obéir ; la monarchie encore de l'évêque de Rome servirait à retenir l'unité de doctrines parmi tant de nations. C'est pourquoi il serait facile de nous accorder touchant cet article de la primauté du Pape si nous pouvions être d'accord des autres articles. Au reste, des rois mêmes peuvent facilement modérer cet excès du pouvoir du Pape, qu'il a quelquefois usurpé dans le transport des royaumes ; c'est une chose qui n'a rien de commun avec l'Evangile ni avec l'Eglise. »

C'était par ordre de François I^er^ que M. du Bellay, évêque de Paris, avait écrit à Mélanchthon. Aussi Grotius, un des plus savants protestants de son temps, a considéré cette réponse comme faite à François I^er^, et a fort judicieusement remarqué « que celui qui a écrit ces choses, à la prière d'un grand roi, n'a jamais cru que le Pape fût l'Antechrist. »

François Bacon — proclame ainsi l'autorité de l'Eglise dans la dixième de ses Considérations sacrées, page 30, etc., où il a écrit les belles réflexions suivantes sur ce texte : *Vous les protégerez, Seigneur, dans votre tabernacle* CONTRE LA CONTRADICTION DES LANGUES ! « La contradiction des langues, dit-il, se rencontre PARTOUT HORS DU TABERNACLE DE DIEU ; aussi, de quelque côté que vous vous retourniez, vous ne trouverez point de fin à toutes les controverses, à moins que vous ne vous réfugiiez dans le tabernacle. Vous me direz peut-être : Cela est vrai, si vous entendez par là qu'il faut entrer dans l'unité de l'Eglise ; mais je réponds : Prenez garde, *le tabernacle renfermait l'*ARCHE, et l'arche était dépositaire du ***témoignage*** ou *des tables de la loi*..... Le tabernacle n'avait été construit que pour garder et pour qu'on prît de là *le* ***témoignage***, et c'est ainsi que le corps des Ecritures a été ***confié*** à l'Eglise pour qu'elle le gardât soigneusement et qu'on le reçût des anciens. »

BAYLE. — résumant la controverse entre les catholiques et les protestants, montre que l'autorité de l'Eglise est tellement le seul moyen de résoudre les difficultés, que les protestants eux-mêmes sont obligés d'en accepter le principe en pratique :

« Jetez les yeux, dit-il, sur la fameuse controverse des catholiques et des protestants au sujet du caractère des vérités du christianisme. Ce caractère, selon les uns et les autres, est la conformité avec la parole de Dieu. Mais pour connaître cette conformité, les protestants se contentent de comparer une doctrine avec l'Ecriture. Les catholiques au contraire veulent qu'on la compare avec l'Ecriture et avec la tradition de tous les siècles. Ils veulent que cette tradition soit la véritable clef de l'Ecriture, et que, pour être certain de la vérité d'un dogme, l'on soit obligé de voir qu'il a toujours été cru et enseigné dans l'Eglise ; ils dispensent les particuliers de la peine de vérifier si ce qu'on leur dit a cette marque; ils leur ouvrent un chemin beaucoup plus court. Il suffit, disent-ils, qu'on sache que l'Eglise a décidé ceci ou cela ; car, comme elle est infaillible, dès qu'on sait ses décisions, on conclut qu'elles sont vraies, et par conséquent qu'elles sont conformes à la tradition et à la foi de tous les siècles ; on n'a nul besoin après cela de consulter aucun livre ; on sait, sans s'en informer, ce qu'ont dit les pères de tous nos prédécesseurs. Cette manière de fixer la foi des simples est sans doute très-commode. Elle réduit tout à un point de fait, qui est de savoir si le concile de Trente a décidé telle ou telle chose. Un paysan qui sait lire peut s'en assurer par ses propres yeux, et s'il ne sait pas lire, il peut prier un notaire de lui délivrer un acte signé de témoins et portant que tels ou tels mots se trouvent dans une édition authentique du concile de Trente. Voilà ce qu'il pourrait faire s'il se défiait de son curé. » (*Cont. des* ***Pens. div.***, t. III, p. 148.)

—« Les protestants ne peuvent pas se servir de cette voie abrégée : ils ont droit d'examiner les décisions des synodes, et de ne s'y soumettre qu'au cas qu'elles se trouvent conformes à l'Ecriture. Mais quelque différente que soit en cela leur théologie de celle de l'Eglise romaine, ils en usent à peu près dans la pratique comme ceux de l'autre communion. » (***Pensées div.***)

RICHARD STÉELE. — Dans son épître satirique à Clément XI Richard Stéele avoue que les pasteurs protestants subtituent en effet leur autorité à celle de l'Ecriture sainte :

« En même temps, dit-il, que nous soutenons avec chaleur, contre vos controversistes, que les peuples ont droit d'examiner et d'éplucher eux-mêmes les Ecritures, nous avons soin de leur inculquer dans nos instructions particulières qu'ils ne doivent pas abuser de ce droit, qu'ils ne doivent pas prétendre être plus sages que leurs supérieurs, et qu'il faut qu'ils s'étudient à entendre les textes particuliers dans le même sens que l'Eglise les entend, et que leurs guides, qui ont ***l'autorité interprétative***, les expliquent. Nous réussissons aussi bien par cette méthode que si nous défendions la lecture de l'Ecriture sainte... Et quoique par nos paroles nous conservions à l'Ecriture sainte toute sa dignité, nous avons cependant l'adresse d'y substituer réellement nos propres explications et des dogmes tirés de nos explications, » etc.

J.-J. ROUSSEAU. — « Nous reconnaissons, dit J.-J. Rousseau, l'autorité de JÉSUS-CHRIST;

parce que notre intelligence acquiesce à ses préceptes et nous en découvre la sublimité. Elle nous dit qu'il convient aux hommes de suivre ses préceptes, mais qu'il était au-dessus d'eux de les trouver. Nous admettons la révélation comme émanée de l'esprit de Dieu, sans en savoir la manière et sans nous tourmenter pour la découvrir. Pourvu que nous sachions que Dieu a parlé, peu nous importe d'expliquer comment il s'y est pris pour se faire entendre. Ainsi, reconnaissant dans l'Evangile l'autorité divine, nous croyons Jésus-Christ revêtu de cette autorité ; nous reconnaissons une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons. Voilà ce qui est décidé pour nous. Comment cela s'est-il fait ? voilà ce qui ne l'est pas ; cela vous passe. » (1[re] *lettre écrite de la Montagne* par J. J. Rousseau).

Arnold. — Après avoir reconnu l'incertitude des Ecritures comme règle de foi, un écrivain de nos jours, le docteur protestant Arnold, continue ainsi : « Sachant bien que tel est l'état des choses, et comprenant bien aussi, avec la sagesse qui la caractérise, le mal affreux que causent les divisions religieuses, l'Eglise catholique romaine a attribué dans toute la suite des siècles au pouvoir souverain qui régit la société chrétienne un esprit infaillible de vérité qui pût déclarer et fixer d'une manière certaine et faisant autorité le sens véritable de tout passage contesté de l'Ecriture ; et si l'Ecriture se tait, la voix vivante de l'Eglise prend sa place, et, guidée comme elle l'est par le même esprit qui a inspiré les livres saints, elle prononce sur tous les nouveaux points de controverse avec non moins d'autorité. » (*Principes de l'Eglise réformée*).

Kothe. — « L'autorité, dit un autre protestant, n'arrête pas le développement de la vie intellectuelle, mais la précise et lui donne de la force dans les limites fixées non pas par une volonté d'homme arbitraire, mais par une nécessité absolue ; la doctrine se meut d'une manière plus sûre et plus productive que dans une indépendance désordonnée. » (Kothe, *Concordia. Die symb. Bucher. Einleit.* p. 35.)

Guizot, calviniste — « Le catholicisme, c'est *l'autorité* systématiquement conçue et organisée. Il la pose en principe et la met en pratique avec une rare fermeté de doctrine et une rare intelligence de la nature humaine. » (*Revue française.*)

# B

BABEL (Tour de) et *Confusion des langues*. — La tradition de tous les peuples est unanime à conserver la mémoire de ce grand événement.

« Il y en a, dit Abydène, auteur chaldéen, qui racontent que les premiers hommes nés de la terre, fiers de leur force et de leur grandeur, voulant s'élever au-dessus des dieux, construisirent une tour d'une hauteur immense à l'endroit où est maintenant Babylone. Déjà elle était près du ciel, lorsque les vents, venant au secours des dieux, renversèrent l'édifice sur ceux qui le construisaient. De ces ruines, sans doute, est sortie Babylone. Jusqu'alors les hommes avaint parlé la même langue ; mais à cette occasion les dieux leur envoyèrent divers idiomes ; ensuite la guerre entre Saturne et Titan éclata. » (Abydène, dans Eusèbe, *Prép. evang.*, ix, 14.)

Après avoir reproduit le récit de Moïse, Josèphe dit : « La sibylle parle ainsi de cette tour et de la confusion des langues : « Tous « les hommes, n'ayant alors qu'une même « langue, bâtirent une tour si haute, qu'il « semblait qu'elle dût s'élever jusque dans « le ciel. Mais les dieux excitèrent contre « elle une si violente tempête, qu'elle en « fut renversée, et firent que ceux qui la « bâtissaient parlèrent en un moment di- « verses langues ; ce qui fut cause qu'on « donna le nom de Babylone à la ville qui « a été depuis bâtie en ce même lieu. » Josèphe ajoute encore : « Hesticus parle aussi de cette sorte du champ de Sennaar, où Babylone est assise : « On dit que les sacrifica- « teurs, qui se sauvèrent de ce grand dé- « sordre avec les choses sacrées destinées « au culte de Jupiter le vainqueur, vinrent « en Sennaar de Babylone. » (Jos. *Ant. jud.*, i, 4.)

Une autre sibylle que celle dont parle Josèphe, et qui, ainsi que le fait observer un savant commentateur de la *Genèse*, n'écrit point en vers comme les autres, et doit être très-ancienne (*Explic. de la Genèse*, 1732, tome II, p. 390), est citée par Volney, d'après le témoignage de Moïse de Corène, dont il nous donne la traduction.

En effet, Moïse de Corène cite un ouvrage que le syrien Mar-i-Bas trouva dans la bibliothèque d'Arabak, quatre-vingts ans après la mort d'Alexandre, dans lequel on lit le passage suivant : « Des hommes illustres nés des trois fils de Sisythrus vint la race des géants au corps robuste, aux membres puissants, à l'immense stature, qui, pleins d'insolence, conçurent le dessein impie de bâtir une tour. Tandis qu'ils y travaillaient, un vent horrible et divin, excité par la colère des dieux (Elohim), détruisit cette masse immense, et jeta parmi les hommes des paroles inconnues qui causèrent le tumulte et la confusion. Parmi les hommes étaient le Japétique Haïk, célèbre et vaillant gouverneur (*præfectus*), très-habile à lancer les flèches et à manier l'arc. » (Volney, *Recherches sur l'histoire ancienne*, t. I, ch. 13.) « Après le déluge de *Noh* ou de *Xisuthrus*, ajoute Volney, le partage de la terre entre trois personnages puissants et brillants, dont Titan est un, ressemble beaucoup à ce que

les Grecs nous disent de trois frères, Jupiter, Pluton et Neptune, qui ressemblent aussi beaucoup aux trois fils de Noé; Pluton même est noir comme Cham. » (VOLNEY, *Recherches sur l'histoire ancienne*, tome I, p. 146.)

« Eupolème, dans son *Histoire des Juifs d'Assyrie*, rapporte que la ville de Babylone fut fondée par les hommes sauvés du déluge; que ces hommes étaient des géants, et qu'ils bâtirent la tour célèbre dans l'histoire; que cette tour ayant été renversée par la puissance de la Divinité, les géants se dispersèrent sur toute la terre. » (ALEXANDRE POLYHISTOR, dans Eusèbe. *Prép. évang*, IX, 17.)

« Les Mexicains disaient que les hommes échappés au déluge débarquèrent sur une montagne, qu'ils appelèrent Colhuacan, et engendrèrent un grand nombre d'enfants, qui restèrent muets jusqu'à ce qu'une colombe, du haut d'un arbre, leur eût appris des langues, mais si différentes, que nul ne pouvait comprendre l'autre — (CLAVIGÉRO, *Storia del Messico*, t. II, p. 6.) D'après les mêmes Mexicains, avant la grande inondation (*apachihuitiztli*), qui eut lieu 4,008 ans après la création du monde, le pays d'Anahuac était habité par des géants (*Trocuitsixèque*). Tous ceux qui ne périrent pas furent transformés en poissons, à l'exception de sept, qui se réfugièrent dans les cavernes. Lorsque les eaux se furent écoulées, un de ces géants, *Xelhua*, surnommé l'Architecte, alla à Chotollan, où en mémoire de la montagne Tloloc, qui avait servi d'asile à lui et à six de ses frères, il construisit une *colline artificielle* en forme de pyramide; *il fit fabriquer des briques* dans les provinces de Tolamanasco, au pied de la Sierra de Cocotl, et pour les transporter à Cholula, il plaça une file d'hommes qui se les passaient de main en main. *Les dieux virent avec courroux cet édifice, dont la cime devait atteindre les nues :* irrités contre l'audace de Xelhua, ils lancèrent du feu sur la pyramide, beaucoup d'ouvriers périrent; l'ouvrage ne fut point continué, et on le consacra dans la suite au dieu de l'air, *Quetzalcoatl*. » (*Vues des Cordillères*, p. 31 et 32.)

« Selon les traditions antiques recueillies par l'évêque François Nunez de la Vega, le *Wodan* des Chiapanois était petit-fils de cet illustre vieillard qui, lors de la grande inondation dans laquelle périt la majeure partie du genre humain, fut sauvé dans un radeau, lui et sa famille. *Wodan* coopéra à la construction du grand édifice que les hommes entreprirent pour atteindre les cieux. L'exécution de ce projet téméraire fut interrompue; chaque famille reçut dès lors une *langue différente*, et le grand esprit *Téotl* ordonna *à Wodan* d'aller peupler les pays d'Anahuac. » (*Ibidem*, p. 148.)

BAYLE. — « La confusion des langues doit être le sort des entreprises trop audacieuses. Or, quelle hardiesse n'est-ce pas de vouloir pénétrer au delà du déluge et jusqu'à la première origine des choses sans l'aide de Moïse, l'unique historien qui nous soit resté? On bâtirait plutôt la tour de Babel, que ne retrouverait de si loin, etc... Il fallait quant à cela et quant à plusieurs autres choses s'en tenir au seul texte de Moïse : il ne fallait chercher que ce qu'on pouvait apprendre des écrivains inspirés; eux seuls savaient les choses; le reste n'était que des contes. » (*Dictionnaire*, art. EVE.)

DIDEROT. — « Babel, en hébreu *confusion*, nom d'une ville et d'une tour dont il est fait mention dans la *Genèse*, chap. II, situées dans la terre de Sennaar, depuis la Chaldée, proche l'Euphrate, que les descendants de Noé entreprirent de construire avant que de se disperser sur la surface de la terre, et qu'ils méditaient d'élever jusqu'aux cieux. Mais Dieu réprima l'orgueil puéril de cette tentative que les hommes auraient bien abandonnée d'eux-mêmes. On en attribue le projet à Nemrod, petit-fils de Cham : il se proposait d'éterniser ainsi sa mémoire, et de se préparer un asile contre un nouveau déluge. On bâtissait la tour de *Babel* l'an du monde 1802. Phaleg, le dernier des patriarches de la famille de Sem, avait alors quatorze ans; et cette date s'accorde avec les observations célestes que Callisthène envoya de Babylone à Aristote. Ces observations étaient de 1903 ans; et c'est précisément l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis la fondation de la tour de *Babel* jusqu'à l'entrée d'Alexandre dans Babylone. Le corps de la tour était de brique liée avec le bitume. A peine fut-elle conduite à une certaine hauteur, que les ouvriers, cessant de s'entendre, furent obligés d'abandonner l'ouvrage. Quelques auteurs font remonter à cet événement l'origine des différentes langues; d'autres ajoutent que les païens qui en entendirent parler confusément par la suite, en imaginèrent la guerre des géants contre les dieux. Casaubon croit que la diversité des langues fut l'effet et non la cause de la division des peuples; que les ouvriers de la tour de *Babel*, se trouvant, après avoir bâti longtemps, toujours à la même distance des cieux, s'arrêtèrent comme se seraient enfin arrêtés des enfants qui, croyant prendre le ciel avec la main, auraient marché vers l'horizon; qu'ils se dispersèrent, et que leur langue se corrompit. On trouve à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'Orient, des ruines qu'on imagine, sur assez peu de fondements, être celles de cette fameuse tour. » (*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné*, etc., pag. 4, article *Babel*, par Diderot.)

BERDER, qu'on ne peut soupçonner d'être un témoin partial, puisque dans la page que nous allons citer il prend soin de nous informer qu'il considère l'histoire de Babel *comme un fragment poétique dans le style oriental*, dit cependant : « Qu'il y a une grande probabilité que la race humaine, et aussi son langage, remontent à une souche commune, à un premier homme, et point à plusieurs dispersés dans différentes parties du monde. » Après avoir développé et appuyé cette opinion par des recherches grammaticales sur la structure des langues, il poursuit, et il affirme avec assurance que

d'après l'examen des langues il est clair que la séparation de l'espèce humaine doit *avoir été violente*, non pas en vérité que les hommes aient changé volontairement leur langage, *mais ils ont été violemment et soudainement* séparés les uns des autres. » (*Mémoire de l'Académie de Berlin*, 1781, p. 411-413.)

Niebuhr, — revenant dans la troisième édition de son ouvrage sur l'opinion opposée qu'il avait émise dans la première édition, s'exprime ainsi : « Cette erreur a échappé à l'attention des anciens, probablement parce qu'ils admettaient plusieurs races primitives de l'espèce humaine. Ceux qui les nient et remontent à un couple unique doivent supposer un *miracle* pour expliquer l'existence d'idiomes de structures différentes ; et pour ces langues qui diffèrent par leurs racines et d'autres qualités essentielles, *il faut admettre le prodige de la confusion des langues.* L'admission d'un semblable *miracle n'offense point la raison;* car, puisque les restes de l'ancien monde nous démontrent évidemment qu'avant celui-ci un autre ordre de choses existait, il est très-croyable qu'il a duré dans son entier depuis son commencement, et qu'à quelque période il a subi un changement essentiel. » (Niebuhr's, *Rœmische Gebchichte*, 3e édition, part. Ire, pag. 60.)

BACON (François). Le fameux chancelier Bacon ayant été accusé d'athéisme et étant encore regardé par beaucoup comme le chef de l'incrédulité moderne, nous donnons ici sa confession de foi :

Confession de foi (*A. Confession of faith*, t. III, p. 453.)

« 1° Je crois que Dieu seul est éternel. La nature, la matière, les esprits, les essences, tout a commencé, excepté Dieu ; et ce Dieu unique, toujours le même, qui de toute éternité est infiniment puissant, seul sage, seul bon dans sa nature, est aussi de toute éternité Père, Fils et Saint-Esprit en trois personnes.

« 2° Je crois que Dieu est si saint, si pur, si *jaloux*, qu'il lui est impossible de se plaire dans aucune des créatures, qui sont pourtant toutes l'ouvrage de ses propres mains : qu'ainsi il n'est ni ange, ni homme, ni monde, qui soit ou qui puisse être un seul moment agréable à ses yeux qu'autant qu'il les envisage dans le *médiateur*, et voilà pourquoi aux yeux de celui à qui toutes choses sont présentes, l'*Agneau de Dieu a été immolé avant le commencement du monde.* (*Apoc.* xiii, 8.) Sans cette éternelle disposition de la divine providence, il lui aurait été impossible de s'abaisser à aucune œuvre de création, mais il aurait éternellement joui de la bienheureuse et individue société des trois personnes dans le sein de sa divinité.

« 3° Je crois que, par un effet de sa bonté et de son amour infini et éternel, Dieu, s'étant proposé de devenir créateur, et de se communiquer jusqu'à un certain point à ses créatures, détermina dans son conseil éternel qu'une personne de la divinité serait unie à une nature créée et à un individu de cette nature. Ainsi, dans la personne du Médiateur fut vraiment établie une sorte d'échelle à la faveur de laquelle Dieu pût descendre jusqu'à ses créatures, et les créatures pussent remonter jusqu'à Dieu. Dans cet ordre de la Providence, Dieu, en considération du grand Médiateur, tournant ses regards, et répandant ses faveurs sur ses créatures, quoique dans des degrés et des mesures différentes, trace un plan, conformément aux dispositions de sa sainte et très-sacrée volonté, suivant lequel quelques-unes de ses créatures se soutiennent et conservent leur premier état de grâce, d'autres tombent, mais se relèvent; d'autres enfin, tombent et ne se relèvent point, et continuent cependant d'exister, quoique dans un état de corruption, et toujours objets de la colère divine. C'est en vue et sous l'influence du Médiateur que s'opèrent toutes ces choses, parce qu'il est comme le grand mystère, le centre parfait de toutes les voies de Dieu sur ses créatures, auquel servent et aboutissent toutes ses autres œuvres et toutes ses merveilles.

« 4° Je crois que, conformément à son bon plaisir, il a voulu que l'homme fût cette créature à la nature de laquelle la personne du Fils éternel de Dieu serait unie ; que parmi les différentes générations il a choisi un petit nombre d'hommes dans lesquels il s'est proposé, en se communiquant lui-même, de faire éclater les richesses de sa gloire. Tout le ministère des anges, la damnation des démons et des réprouvés, l'administration universelle de toutes les créatures, la dispensation de tous les temps, comme autant de voies directes et indirectes de la Providence, aboutissent uniquement à faire glorifier Dieu de plus en plus dans ses saints, qui ne sont qu'un avec le Médiateur, leur chef, comme le Médiateur n'est lui-même qu'un avec Dieu.

« 5° Je crois qu'en vertu de son conseil éternel, conformément à son bon plaisir, et dans le temps qu'il a jugé convenable, Dieu a daigné devenir créateur; que par sa parole éternelle il a tiré du néant toutes les choses qui existent, et que par son esprit éternel il les soutient et les conserve.

« 6° Je crois que toutes les créatures, au sortir des mains de Dieu, étaient bonnes; que Dieu, ayant abandonné le commencement de tout le mal et de tout le désordre à la liberté de la créature, s'était réservé en lui-même le commencement de tout rétablissement dans le premier état, ainsi que la liberté dans la distribution de ses grâces, en se servant néanmoins de la chute et de la défection de sa créature, qu'il connaissait de toute éternité par sa prescience, pour l'exécution de son conseil éternel à l'égard du Médiateur et de l'œuvre qu'il s'était proposé d'accomplir en sa personne.

« 7° Je crois que Dieu a créé des esprits, dont les uns se sont maintenus dans leur premier état, et les autres en sont tombés; qu'il a créé le ciel et la terre ainsi que *leurs armées* et *leurs générations ;* qu'il leur a donné des lois constantes et perpétuelles,

et que ce que nous appelons *nature* n'est autre chose que ces mêmes lois; qu'on peut compter dans ces lois trois vicissitudes ou trois époques; qu'elles en subiront encore une quatrième, qui sera la dernière de toutes. La première eut lieu lorsque la matière du ciel et de la terre fut créée informe; la durée de l'ouvrage des six jours forme la seconde: la troisième se compte depuis la malédiction prononcée contre l'homme et la terre, malédiction qui ne fut pas néanmoins une création nouvelle; enfin la dernière des vicissitudes datera de la fin du monde; mais la manière dont elle s'opérera ne nous a pas été pleinement révélée. Ainsi les lois de la nature qui existent aujourd'hui, et qui gouverneront invariablement le monde jusqu'à la fin, commencèrent à être en vigueur quand Dieu eut consommé l'ouvrage de la création; elles furent révoquées au temps de la malédiction, et n'ont subi aucune variation depuis cette époque.

« 8° Je crois que, quoique Dieu ait cessé de créer, et se soit reposé depuis le premier sabbat, cependant il exécute et accomplit sa divine volonté en toutes choses grandes et petites, générales et particulières, aussi pleinement et aussi parfaitement par sa providence qu'il pourrait le faire par des miracles et par une création nouvelle : quoique son opération ne soit ni immédiate, ni directe, et ne trouble en aucune manière la nature, qui, dans le fond, ainsi que nous l'avons déjà observé, n'est rien autre chose que la loi par laquelle Dieu gouverne ses créatures.

« 9° Je crois que dans le principe l'âme de l'homme n'a point été tirée du ciel ni de la terre, mais qu'elle est le produit d'un souffle immédiat de Dieu; de sorte que les voies et les procédés de Dieu à l'égard des esprits ne sont point renfermés dans l'ordre de la nature, c'est-à-dire dans les lois données au ciel et à la terre : mais que ces règles et ces procédés appartiennent à la loi de sa volonté secrète et de sa grâce; d'où il suit que Dieu opère toujours et ne se repose point de l'œuvre de la rédemption, comme il se repose de l'œuvre de la création, et qu'il ne cessera point d'agir jusqu'à la fin du monde. Alors son ouvrage aura toute sa perfection, et sera suivi d'un sabbat éternel.

« 10° Je crois pareillement que toutes les fois que Dieu suspend les lois de la nature en opérant des miracles, qui peuvent être toujours regardés comme de nouvelles créations, il ne le fait jamais qu'en vue de l'œuvre de la rédemption, qui est la plus grande de ses œuvres, et, comme nous l'avons déjà dit, celle à laquelle se rapportent tous les prodiges et tous les miracles divins.

« 11° Je crois que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance, dont les principaux traits sont une âme raisonnable, l'innocence, la liberté et la souveraineté; qu'il lui donna une loi et un commandement que l'homme pouvait observer, mais qu'il n'observa pas; que par cet acte de désobéissance l'homme dès lors tomba dans un état de défection totale à l'égard de Dieu, portant la présomption jusqu'à imaginer que les commandements et les défenses de Dieu n'étaient point les règles du bien et du mal, mais que le bien et le mal avaient leur propre principe et leur propre origine, et désirant ardemment acquérir la connaissance de ces principes, dans le dessein de ne plus dépendre de la volonté connue de Dieu, mais de dépendre uniquement de lui-même et de sa propre lumière, comme s'il était un Dieu : dessein le plus diamétralement opposé à la loi de Dieu. Cependant, ce grand péché, considéré dans la première origine, ne vient pas de la malice de l'homme, mais de la suggestion et de l'instigation du démon, la première créature qui se soit révoltée contre Dieu, et qui tomba dans le péché par pure malice, et non à la suite d'une tentation.

« 12° Je crois que la mort et le désordre sont entrés dans le monde comme une suite du péché de l'homme et un effet de la justice de Dieu; que l'image de Dieu a été défigurée dans l'homme; que le ciel et la terre, qui avaient été faits pour l'usage de l'homme, ont été, par suite de son péché, assujettis eux-mêmes à la corruption; mais qu'aussitôt après que la parole de la loi de Dieu eut été frustrée de l'obéissance qui lui était due, par la chute de l'homme, à l'instant même *se fit entendre la grande parole de la promesse*, que l'homme recouvrerait par la foi l'état de justice dans lequel Dieu l'avait créé.

« 13° Je crois qu'ainsi que la parole *de la loi de Dieu* durera éternellement, la *parole* de sa promesse aura aussi une durée éternelle; mais que l'une et l'autre ont été manifestées en différentes manières, selon l'ordre des temps; car la loi a d'abord été manifestée dans ce reste de lumière naturelle que la chute de l'homme n'a pas entièrement éteinte, et qui a été suffisante pour accuser les prévaricateurs. Moïse dans ses écrits en a donné une plus claire connaissance; les prophètes ont ajouté encore à la clarté et à l'étendue de cette connaissance : enfin, le Fils de Dieu, le prophète par excellence, et le parfait interprète de la loi, nous l'a manifestée dans toute sa perfection. Quant à la parole de la promesse annoncée d'abord, et manifestée par la voie d'une révélation ou inspiration immédiate, elle a été figurée ensuite, et perpétuellement rappelée par les rites et les cérémonies de la loi. Toute l'histoire de l'ancien monde et celle de l'Eglise des Juifs en retraçaient encore sans cesse le souvenir; car, quoique ces histoires entendues à la lettre soient très-véritables, elles sont cependant pleines d'une allégorie perpétuelle et des types de la rédemption future. Cette même promesse, ou, si l'on veut, cet Evangile déjà clairement révélé et développé par les prophètes, l'a été bien plus pleinement encore par le Fils de Dieu lui-même, et enfin par l'Esprit-Saint, qui jusqu'à la fin du monde ne cessera point d'éclairer son Eglise.

« 14° Je crois que, dans la plénitude des temps, conformément à la promesse faite par Dieu, et confirmée avec serment, descen-

dit d'une race choisie la bienheureuse semence de la femme, *Jésus-Christ*, fils unique de Dieu, et sauveur du monde, qui fut conçu par la puissance et par l'opération du Saint-Esprit, et prit un corps dans le sein de la bienheureuse vierge Marie; que non-seulement le Verbe prit chair, ou fut uni à la chair, *mais qu'il fut fait chair*, quoique sans confusion de substance ou de nature; qu'ainsi le Fils éternel de Dieu et le fils à jamais béni de Marie était une seule personne, et tellement *une*, que la bienheureuse Vierge peut être véritablement et catholiquement appelée *Dei-Para*, mère de Dieu : tellement une encore qu'il n'y a pas d'unité dans toute la nature, non pas même celle du corps et de l'âme dans l'homme, qui soit aussi parfaite : parce que les trois célestes vérités dont celle-ci est la seconde surpassent toutes les unités naturelles. J'entends par ces trois célestes unités, l'unité de trois personnes en Dieu, l'unité de Dieu et de l'homme dans le Christ, l'unité du Christ et de l'Eglise. La première sans doute est céleste; et j'appelle célestes ces deux dernières, parce que l'Esprit-Saint en est l'auteur : c'est par son opération que le Christ a été incarné et vivifié dans la chair, et c'est par l'opération du même Esprit que l'homme a été régénéré et vivifié dans l'esprit.

« 15° Je crois que le Seigneur Jésus est devenu dans sa chair le prêtre et la victime pour le péché, la satisfaction et la rançon qu'exigeait la justice de Dieu, le vainqueur à qui sont dus la gloire et le royaume, le modèle de la sainteté, le prédicateur de la parole, qui était lui-même le terme qui a rempli le sens et la fin de toutes les cérémonies, la pierre angulaire de tout l'édifice qui réunit les Juifs et les gentils, le perpétuel intercesseur pour l'Eglise, le maître de la nature dans ses miracles, le triomphateur de la mort et de la puissance des ténèbres dans sa résurrection. Je crois de plus qu'il a exécuté tous les desseins pris dans le conseil de Dieu, rempli l'office sacré pour lequel il avait été oint et envoyé sur la terre, accompli l'œuvre entière de la rédemption de l'homme, rétabli l'homme dans un état supérieur à celui des anges, auxquels il était inférieur dans le premier état de la création. Je crois enfin qu'il a réconcilié le Ciel avec la terre, et établi toutes choses conformément à l'éternelle volonté de Dieu.

« 16° Je crois que le Seigneur Jésus, dans le temps, est né sous le règne d'Hérode; qu'il a souffert sous le gouvernement de Ponce-Pilate, président pour les Romains dans la Judée, et sous le pontificat de Caïphe; qu'il fut trahi par Judas, un de ses douze apôtres, et crucifié à Jérusalem; qu'après une mort véritable, et après que son corps eut été enseveli dans un sépulcre, le troisième jour, il rompit lui-même les liens de la mort, et se leva du tombeau, apparaissant à plusieurs témoins d'élite pendant plusieurs jours; et qu'à la fin de ces mêmes jours, en présence de ses apôtres, il monta dans les cieux, où il continue d'intercéder pour nous; qu'il en redescendra au temps marqué dans les décrets de la Providence avec tout l'éclat de sa gloire pour juger l'univers.

« 17° Je crois que les souffrances et les mérites de Jésus-Christ, quoique suffisants en eux-mêmes pour effacer les péchés du monde entier, ne sont cependant efficaces que pour ceux seulement qui sont régénérés par l'Esprit-Saint, esprit qui souffle où il lui plaît, par une pure grâce; et cette grâce, semblable à une semence incorruptible, vivifie l'esprit de l'homme, le constitue enfant de Dieu et membre du Christ, en sorte que le Christ étant revêtu de la chair de l'homme, et l'homme étant revêtu de l'esprit du Christ, il se forme par là un passage et une imputation réciproque en vertu de laquelle la colère et le péché sont transportés de l'homme au Christ, et le mérite et la vie sont transportés du Christ à l'homme. Cette semence de l'Esprit-Saint, cette grâce, trace en nous par la foi vive l'image de Jésus-Christ mort et crucifié, et y rétablit l'image de Dieu, à laquelle nous avons été créés, les traits de charité et de sainteté que le péché avait effacés. L'une et l'autre opération n'ont lieu cependant que d'une manière imparfaite et dans des degrés différents, même à l'égard des élus, soit qu'il s'agisse de la manière dont le Saint-Esprit opère, soit qu'il s'agisse du degré de la lumière qu'il communique effectivement avec plus ou moins d'abondance. C'est ainsi que l'Eglise avant Jésus-Christ a été moins éclairée et moins bien partagée que nous, quoique le même salut et les mêmes moyens de salut lui fussent communs avec nous.

« 18° Je crois que l'œuvre du Saint-Esprit dont nous avons parlé, quoiqu'elle ne soit liée à aucun moyen particulier dans le ciel et sur la terre, cependant s'accomplit ordinairement par la prédication de la parole et l'administration des sacrements, par l'influence des pères sur les enfants et les instructions qu'ils leur donnent, par la prière, la lecture, les censures de l'Eglise, la société des personnes pieuses, les croix et les afflictions, les bienfaits de Dieu, ses jugements sur les autres individus, ses miracles, la contemplation de ses créatures. Tels sont les moyens plus ou moins efficaces dont Dieu se sert pour opérer et procurer la vocation et la conversion de ses élus, sans déroger cependant au pouvoir qu'il a, indépendamment de tous ces moyens, d'appeler immédiatement par sa grâce les hommes, à toutes les heures et à tous les moments du jour, c'est-à-dire dans tous les temps de leur vie, conformément à son bon plaisir.

« 19° Je crois que la parole de Dieu, par laquelle il nous fait connaître ses volontés, n'a été connue et ne nous est parvenue que par la voie de la révélation et de la tradition jusqu'à Moïse : que les Ecritures, dépositaires de la parole de Dieu, ont eu lieu depuis le temps de Moïse jusqu'au temps des apôtres et des évangélistes, mais que dans ces derniers temps, et après la descente du Saint-Esprit, auteur de toute vérité, le livre des Ecritures fut clos et fermé comme ne

devant plus recevoir d'additions nouvelles : qu'après les saintes Ecritures, l'Eglise ne peut rien enseigner ni rien commander qui soit contraire à la parole enseignée dans les Ecritures ; mais qu'elle est semblable à l'arche où les tables du premier Testament étaient gardées et conservées : c'est-à-dire que l'Eglise a seulement la garde et la distribution des Ecritures qui lui ont été confiées. Cependant elle a de plus encore le droit de les interpréter ; mais cette interprétation doit être fondée sur les Ecritures elles-mêmes.

« 20° Je crois qu'il y a une Eglise de Dieu, universelle ou catholique, répandue sur toute la surface de la terre, qui est l'épouse et le corps du Christ, composée des pères de l'ancien monde, de l'Eglise des Juifs, des fidèles trépassés et des fidèles vivants, des hommes qui ne sont pas encore nés et qui sont déjà écrits dans le livre de vie : qu'il y a aussi une Eglise visible, distinguée de tout autre par les œuvres extérieures de l'alliance de Dieu, par la réception de la sainte doctrine, l'usage de ses sacrements, l'invocation et la sanctification de son saint nom ; qu'il y a aussi dans les *prophètes* du Nouveau Testament et les Pères de l'Eglise une sainte succession qui continuera sans interruption depuis le temps des apôtres et des disciples, qui ont vu Notre-Seigneur *dans sa chair*, jusqu'à la consommation de l'œuvre du ministère, dont ils ont été chargés. C'est Dieu qui, par des grâces et des goûts intérieurs, fait connaître à ces personnes qu'il les appelle au ministère ; mais cette vocation intérieure est suivie d'une vocation extérieure et de l'ordination de l'Eglise.

« 21° Je crois que les âmes de ceux qui meurent dans le Seigneur sont bienheureuses ; qu'elles reçoivent la récompense de leurs travaux et jouissent de la vue de Dieu ; que cependant elles vivent dans l'attente d'une gloire qui leur est promise, et dont elles n'entreront en possession qu'au dernier jour du monde, temps où les hommes ressusciteront et comparaîtront au tribunal de Jésus-Christ pour y entendre le jugement qui fixera leur sort pendant l'éternité. C'est alors que les saints entreront dans la plénitude de leur gloire, et que Jésus-Christ remettra son royaume, qui est son Eglise, à Dieu son Père (*I Cor.* xv, 24) : de ce moment tout ce qui existe continuera d'exister et persévèrera dans l'état où l'ordre de Dieu l'aura fixé l'éternité entière.

« Ainsi, on pourrait distinguer trois temps, si toutefois on peut employer ici ce terme ou celui de partie de l'éternité. Le premier, c'est celui qui a précédé tous les commencements, lorsque Dieu était seul, et n'avait encore tiré aucun être du néant : le second, que j'appelle le temps *du mystère* (ou du secret), celui qui remplit tout l'intervalle entre la création du monde et sa dissolution : enfin, le troisième temps qui est le dernier de tous, et qui sera sans variation et sans terme, est celui de la manifestation et de la gloire des enfants de Dieu. »

Voici la magnifique et célèbre prière qu'il faisait tous les jours, avant de composer les pages savantes de ses œuvres : « O Père, qui avez commencé toutes vos œuvres par la création de la lumière visible, et qui les avez toutes terminées par la création de la lumière intellectuelle, création qui eut lieu quand vous soufflâtes sur la face de l'homme, ce chef-d'œuvre de vos mains, daignez diriger et protéger cet ouvrage, qui, ayant eu votre bonté pour principe, doit avoir votre gloire pour fin. Lorsque vous vous retournâtes pour contempler les œuvres que venaient de produire vos mains, vous vîtes qu'elles étaient parfaitement bonnes, et vous entrâtes dans votre repos ; mais, lorsque l'homme a voulu se retourner pour considérer ses propres œuvres, il a vu que toutes étaient *vanité et affliction d'esprit*, et il n'est point entré dans le repos. Voilà pourquoi j'ose espérer que, si je fais mon étude constante, ainsi que je me le propose, de la considération de vos œuvres, vous voudrez bien me faire entrer en participation du plaisir que vous donna leur contemplation, et du repos que vous goutâtes ensuite... Je vous supplie, ô notre Père, de maintenir en moi cette bonne volonté, et par mes mains, ainsi que par les mains de ceux à qui vous inspirez une volonté semblable, d'enrichir la famille des hommes de nouvelles lumières et de nouveaux secours. Nous attendons cette faveur de votre amour éternel, par notre Sauveur Jésus, votre Christ, Dieu avec vous. »

— Dans une autre de ses prières on lit ces mots :

« Je confesse devant vous que je suis comptable à votre justice des talents que vous avez bien voulu me confier. Je ne les ai point, il est vrai, cachés à l'exemple du serviteur paresseux de l'Evangile, mais je ne les ai pas fait valoir aussi avantageusement que je pouvais et devais le faire ; je les ai même dépensés en choses qui me convenaient le moins, en sorte que je peux dire avec vérité : Mon âme a été pour moi une étrangère pendant mon pèlerinage (p. 119., ch. 6). O Seigneur, ayez pitié de moi pour l'amour de votre fils ; mon Sauveur, sauvez-moi dès à présent dans votre sein ; ou, si vous prolongez mon pèlerinage sur la terre, daignez m'accompagner et me diriger dans toutes mes voies. »

— Autre prière de Bacon :

« O Dieu éternel, notre très-miséricordieux père en Jésus-Christ, daignez aujourd'hui et toujours accueillir favorablement les paroles de nos bouches et les sentiments de nos cœurs ; puissent-ils toujours être agréables à vos yeux..... !

« O Seigneur, vous nous avez formés dans le sein de nos mères ; votre puissance nous a conservés jusqu'à ce moment, n'arrêtez pas le cours de vos bontés et de vos miséricordes sur nous. O Seigneur, ayez pitié de nous pour l'amour de Jésus-Christ, votre fils bien-aimé, qui est la *voie, la vérité et la vie.* (*Joan.* xiv, 6) ; c'est par lui

que nous appelons de votre justice à votre miséricorde.....

« Augmentez et affermissez en nous la foi ; faites que dans la suite elle porte chaque jour les véritables fruits d'un sincère repentir ; que par les mérites de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous mourions tous les jours au péché, et que par la grâce de sa résurrection nous ressuscitions et nous vivions d'une vie nouvelle. »

— Le testament de Bacon est digne de l'homme qui, après s'être reproché d'avoir plus écrit pour la cité que pour le temple, mourut avec autant de confiance en Dieu que de résignation, laissant dans ses manuscrits autographes des professions de piété comme celle qui suit : « Mon bon Seigneur, mon Père miséricordieux, mon Créateur, mon Rédempteur, mon consolateur, vous sondez et scrutez les profondeurs et les secrets de tous les cœurs ; vous reconnaissez l'homme droit et bon, vous jugez l'hypocrisie, la perversité ne peut se dérober à vos regards ; j'ai aimé vos assemblées, *j'ai pleuré sur les divisions de l'Eglise, j'ai chéri l'éclat de votre sanctuaire ;* l'état et le sort du pauvre et de l'opprimé ont été précieux à mes yeux ; j'ai haï toute cruauté et toute dureté de cœur ; quoique je sois bien peu de chose, je me suis efforcé de faire le bien de tous les hommes. Si quelques-uns ont été mes ennemis, je n'ai point pensé à eux, *et le soleil ne s'est point couché sur ma colère,* mais j'ai été une colombe exempte des excès de malice. Vos créatures ont été mes livres, mais vos saintes Ecritures l'ont été encore davantage. Je vous ai cherché dans les cours, dans les campagnes, dans les jardins ; *mais c'est dans vos temples que je vous ai trouvé.* »

Pierre Leroux apprécie en ces termes le caractère religieux de François et de Roger Bacon :

« François Bacon est, aussi bien que Roger, plongé dans l'atmosphère religieuse. D'Alembert et David Hume, on le sait, lui reprochaient cela comme une faiblesse. Ils auraient voulu ôter à son œuvre cette empreinte religieuse qu'elle a partout. Ils gémissaient de ce que ce grand homme, « après « avoir brisé tant de chaînes, était encore « retenu par quelque chaîne qu'il ne pouvait « ou n'osait rompre. » (D'Alembert, *Discours « préliminaire de l'Encyclopédie.*) Ils le représentaient comme « l'ornement de son « siècle et de sa nation, à qui il n'avait man- « qué qu'un peu *de force d'âme* pour être « aussi l'ornement de la nature. » (Hume, *Histoire des Stuarts.*) Nous en sommes fâchés pour d'Alembert et pour Hume, mais la philosophie, suivant nous, doit aujourd'hui non-seulement accepter, mais revendiquer le caractère religieux de François Bacon.

« Roger et François Bacon sont aussi pénétrés du christianisme, aussi versés dans son sens profond, que les théologiens de leur temps. A voir François écrire des méditations religieuses et à lire ses admirables *prières*, on peut avec justice le considérer lui-même comme un grand théologien. Eh bien ! ce théologien, comme le moine du XIII^e siècle, est profondément imbu de l'idée du progrès de l'humanité. C'est là son dogme, et c'est là sa vie...

« Roger et François Bacon, en se mettant à la tête des travailleurs de l'espèce humaine, en excitant leur ardeur, en leur ouvrant la voie, en leur montrant ce qu'il y avait à faire, au XIII^e siècle l'antiquité à conquérir et la nature à dévoiler, au XVI^e siècle la nature surtout à connaître, ont mérité tous deux d'occuper dans le monde, qui prétend échapper au mal par la vertu et par l'intelligence, une place semblable à celle que d'autres grands hommes ont prise dans la vie ascétique. Ils sont les chefs de cette grande expédition contre l'ignorance et le mal qui réunit aujourd'hui tant d'efforts, tant de têtes et tant de bras, et pour laquelle on s'entend, on se communique d'un bout du monde à l'autre. Comme deux sublimes jalons, ils sont placés dans cette grande route de la science et de l'industrie où roule aujourd'hui le char de l'humanité d'une course précipitée. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 348, article *Bacon* (François), par P. Leroux.)

« BALAAM ou Bilam était un prophète ou voyant en grande vénération dans le Chanaan au temps de l'invasion des Hébreux. La tradition qui nous a conservé son histoire, et qui se trouve consignée dans le livre des *Nombres*, a une certaine importance en ce qu'elle nous donne un curieux aperçu des mœurs et des croyances de ces nations antiques. On y trouve aussi une description très-précieuse de l'état extatique qui accompagnait toujours la vision ou la prophétie. Voici l'histoire. — Balac, chef de la tribu de Moab, effrayé à la vue des campements des Hébreux, déjà installés autour de Jéricho, envoie en toute hâte une députation à Balaam, qui demeurait fort loin de là sur l'Euphrate, pour le prier de venir faire le cérémonial d'imprécation contre Israël et rendre ainsi la défaite de ce peuple plus facile. *Je sais*, lui fait dire le chef par ses employés, *que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit.* Balaam refuse de donner réponse immédiatement ; il faut qu'il sache ce que lui commandera l'esprit de Dieu qui vient le visiter durant son sommeil extatique. Il prie donc les envoyés de demeurer près de lui jusqu'au lendemain. Mais durant son sommeil l'esprit de Dieu le visite et s'oppose à ce qu'il aille maudire Israël. Il fait alors connaître son refus aux Moabites. Balac ne se rebute pas, il envoie derechef vers lui en cherchant à le séduire par ses promesses. Balaam semble ébranlé ; il invite les envoyés à rester afin qu'il puisse tenter encore une fois l'esprit de Dieu. Cette fois la vision lui permet de partir ; quand il sera sur les lieux, l'esprit lui commandera ce qu'il aura à faire. Le voyant se met donc en route avec les envoyés du chef de Moab. C'est

durant ce voyage que, replongé, sous toute apparence, dans son accès visionnaire, son ânesse, qui refuse d'avancer, entre en conversation avec lui, et qu'il aperçoit l'ange de Dieu tenant le glaive à la main par le travers du chemin. L'ange lui permet de se remettre en chemin avec ses compagnons, mais lui rappelle de ne pas prononcer d'autres paroles que celles qu'il aura soin de lui inspirer lui-même. Balaam continue sa route, et arrivé près de Balac, qui est venu lui-même à sa rencontre; il lui fait connaître les conditions auxquelles l'esprit de Dieu a consenti à lui laisser faire le voyage. Balac fait tuer des bœufs et des moutons et donne un régal à son hôte et aux principaux du pays. Le matin venu, il prend Balaam avec lui, et du haut de la montagne de Baal il lui montre les campements d'Israël. Balaam lui fait construire en cet endroit sept autels, nombre sacré, et sur chacun ils immolent un taureau et un bélier. Cela fait, le devin s'éloigne en recommandant au chef de rester près de l'holocauste. *Peut-être*, dit-il, *que Elohim viendra à ma rencontre, et ce que sa vision me montrera je te le dirai.* La vision se présente en effet et lui enseigne ce qu'il devra dire. Il revient près de Balac, au milieu des holocaustes, et commence son récitatif poétique. Ce chant est composé de quatre strophes; le prophète refuse de maudire, et se montre surtout frappé de l'étendue de cette population sur laquelle il plane au haut de la montagne. Les Moabites sont mécontents; mais Balaam s'excuse en leur rappelant qu'il n'est pas le maître de sa parole. On se décide à tenter une seconde expérience, Balac conduit Balaam au sommet du Piôga, autre cime de laquelle on dominait encore sur les Hébreux. On commence les mêmes cérémonies; le devin entre en vision, mais sa bouche se refuse encore à maudire. Il est toujours sous le coup de l'effroi de la part des Hébreux! *Regarde ce peuple*, dit-il en terminant, *il se lève contre une lionne, il se dresse contre un léopard; il ne se recouche point qu'il n'ait dévoré sa proie et qu'il n'ait bu le sang de ses victimes.* Balac est encore plus effrayé que la première fois. *Viens*, dit-il, *je te conduirai à un autre endroit; peut-être qu'il plaira à Dieu, et de là tu pourras faire l'imprécation.* Il le conduit alors sur le sommet du Péor, et l'on y bâtit encore sept autels qu'on arrose de sang. Cette fois Balaam n'a plus besoin d'aller chercher sa vision dans la solitude; dès qu'il s'est tourné vers le désert, en promenant ses regards sur les campements d'Israël, l'esprit inspirateur entre en lui et il commence son troisième récitatif. Voici ce morceau qu'il est peut-être permis de regarder comme nous donnant par son système et sa structure une idée de la poésie de ces anciens prophètes chaldéens. L'auteur de la tradition juive a certainement dû s'efforcer d'imiter la manière de ceux dont il parlait. Ainsi que dans quelques chants hébraïques, on peut remarquer que la même pensée est toujours répétée à deux reprises consécutives avec une simple nuance de variation.

« *Discours de Balaam, fils de Béor, Discours de l'homme à l'œil perçant; — Discours de celui qui entend la parole de Dieu, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe à terre et dont les yeux sont ouverts. — Qu'elles sont belles tes tentes, ô Jacob! et tes habitations, ô Israël! — Elles se prolongent comme des vallées, comme des jardins de l'Euphrate, comme les aloès que Dieu a plantés, comme les cèdres des bords des eaux. — L'eau coule de ses urnes, et sa semence aura des rivières nombreuses. — Son roi sera au-dessus d'Agag; son royaume sera plus haut. — Dieu l'a sorti d'Égypte; la force du rhinocéros est en lui. Il dévore ses ennemis, il broie leurs ossements, il brise leurs reins et les perce de ses flèches. — Il s'agenouille et se couche comme le lion, comme la lionne. Qui osera le faire lever? — Bénis sont ceux qui te bénissent! Maudits sont ceux qui te maudissent!*

« A cette fois Balac n'y tient plus, il s'emporte en frappant des mains et commande au prophète de s'éloigner au plus vite. Mais celui-ci, emporté par son excitation, n'en tient compte, et recommence un dernier chant sur les vicissitudes futures d'Israël.... La vision terminée, le prophète, qui était étendu sur la terre, se relève et s'en retourne dans son pays.

« Cette histoire est intéressante, non-seulement par l'idée qu'elle nous donne des coutumes religieuses des peuplades qui habitaient le Chanaan à l'arrivée des Hébreux, mais aussi parce qu'elle nous enseigne assez clairement la manière dont les Juifs entendaient le don de prophétie. Ils ne regardaient pas les hommes remplis de ce qu'ils nommaient l'esprit de Dieu comme une particularité spéciale à leur race. Il existait chez les autres nations des hommes doués de cette faculté merveilleuse, considérés comme des intermédiaires entre la Divinité et le peuple, et les Juifs eux-mêmes accordaient que leurs prophètes, bien qu'ils fussent incirconcis et infidèles, pouvaient être véritables. Ce n'étaient nullement des fourbes ou des jongleurs s'acquittant à froid de leur métier... Que Balac fasse ouvrir une rétribution à Balaam, cela ne témoigne nullement contre lui. Il était dans l'habitude de ces voyants de se faire ainsi rétribuer par ceux qui invoquaient leur ministère. Lorsque Saül va consulter Samuel pour retrouver les ânesses de son père, il a soin de commencer par lui offrir de l'argent. Enfin, l'aventure de l'ange menaçant n'est pas non plus un signe que Balaam fût considéré comme faux prophète. Ces sortes de rencontres, qu'il n'est pas facile de s'expliquer, se retrouvent ailleurs dans la tradition biblique. Jacob est obligé de lutter avec un ange qui l'estropie; Moïse, en revenant en Egypte avec sa famille, en trouve un qui menace de le tuer. L'inutilité des tentatives de Balaam pour maudire Israël est demeurée dans la mémoire du peuple comme une marque consi-

dérable de la faveur divine. Moab, abandonné à son instinct le plus pur, n'avait pas eu la force de dire anathème contre lui; Moïse, dans le *Deutéronome*, a soin de rappeler que l'imprécation de Balaam s'est changée en une bénédiction. Josué, en mourant au delà du Jourdain, parle encore de Balaam et des efforts de Balac tournés par Dieu contre lui. Enfin, il en est encore fait mention dans le livre d'Esdras et dans ceux des apôtres. Le prophète incirconcis, faisant accueil aux affranchis de l'Egypte, du sommet des trois hautes montagnes de Moab, et refusant malgré lui de les maudire, était demeuré dans la tradition des Juifs comme une grande et solennelle figure présidant à leur établissement dans la terre promise.

« Balaam, désespérant de repousser les tribus conquérantes par la force, avait donné aux Chananéens le conseil de se lier avec elles en leur envoyant des femmes, de manière à arriver peu à peu à une fusion pacifique des deux races; mais Moïse n'entendait pas que les choses se passassent ainsi. Le but principal de sa politique était de constituer son peuple sur une nationalité rigoureuse et séparée de toutes les autres. Il s'éleva donc avec une inflexible énergie contre la réconciliation tentée par Balaam. Il regardait la terre de Chanaan comme étant par droit de succession la terre de sa race; n'admettant à cet égard aucune prescription depuis le temps d'Abraham; il voulait la donner à son peuple franche et dégagée de toute sujétion étrangère. Toute la population fut donc vouée par lui à l'extermination. Balaam, qui apparemment n'était point retourné dans son pays, ou qui peut-être en était revenu au moment de la guerre, fut compris dans ce massacre général, et fut mis à mort en même temps que les cinq rois du pays. » (Jean Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 570 et 571, art. *Balaam*.)

Voyez dans les *Opuscules* de Leibnitz ***l'Histoire de Bileam***, que nous ne reproduisons pas ici, parce que tout ce qu'elle renferme est contenu dans l'article précédent. (Voyez ***Recueils de diverses pièces sur la philosophie de la religion***, etc., par Leibnitz, Clarcke, Newton, t. II, p. 290 à 298.)

BAPTÊME. — « Le baptême est nécessaire; par le baptême nous devenons enfants de Dieu. » (***Augsburg. Konfession***, 1530, art. IX.)

Montaigne. — « Par le sacrement du baptême, l'homme perdu vient à Jésus-Christ et Jésus-Christ vient à l'homme perdu; et comme par icelui l'homme monte, aussi Jésus-Christ descend en quelque manière. La divinité, l'humanité, la passion et le baptême de Jésus-Christ, ce sont choses jointes ensemble et enchaînées à la mode des degrés d'une échelle. La grâce prend originellement de sa divinité, et par son humanité et vertu de sa mort et passion, pleine d'un mérite infini, descend au baptême. Lorsque l'homme est touché par le baptême, la grâce arrive en lui, et Jésus-Christ le touche par le sacrement, qui est le dernier échelon de cette descente, et en cette manière il descend; car son présent descend, et d'en haut revêtit l'homme; et comme le baptême se donne d'en haut et revêtit et recouvre tout le corps d'eau, aussi revêtit-il en dedans toute l'âme de sa grâce. Ainsi tout l'homme est touché de Jésus-Christ, et autant son corps que son âme s'incorporent à lui. L'homme se fait aussi membre de son Sauveur et par conséquent capable de participer à sa mort, à sa passion, et en leur mérite et vertu : et pourtant est-il baptisé en sa mort, en sa passion et en son sang; car en la vertu et au mérite de la mort de Jésus-Christ, en laquelle il est mouillé, descend le don et la grâce en l'âme qui en est lavée : ainsi le baptême, c'est l'instrument de cette mort et passion très-digne; ainsi tout est à Jésus-Christ, et la grâce qui descend, et le baptême par où la grâce descend, et la mort et passion de l'humanité par la vertu de laquelle elle descend, et la divinité d'où elle dérive comme d'une fontaine, et l'homme même est rendu sien par le baptême. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sébonde, traduite par Montaigne et présentée par lui-même comme sa propre profession de foi, chap. 283.)

— « Parlons des sacrements en particulier, dit Leibnitz. Nous dirons peu de choses du baptême, parce qu'actuellement il n'y a pas de controverses bien importantes et bien multipliées sur ce sacrement. Il faut avouer que, sans l'autorité de l'Eglise, on pourrait difficilement soutenir le baptême des enfants. Car l'Ecriture sainte n'en offre aucun exemple, et elle semble toujours demander, outre l'eau, la foi que l'on peut supposer dans ceux qui sont privés de la raison; cette supposition serait trop illusoire et trop peu vraisemblable, quoique quelques-uns soutiennent le contraire. Car, selon saint Augustin dans sa lettre à Dardanus, vouloir démontrer par des raisonnements que les enfants qui ignorent les choses humaines connaissent les choses divines, c'est faire injure à nos sens que d'employer ainsi la parole pour persuader, lorsque l'évidence de la vérité l'emporte sur toute la puissance du langage et sur la fonction qui lui est propre. Aussi il me semble que ceux qui rejettent la tradition de l'Eglise ne peuvent soutenir les attaques des anabaptistes : l'Ecriture ne suffit pas non plus pour prouver que le baptême des Chrétiens, quels qu'ils soient, et même des hérétiques, est valide; car on y voit que le pouvoir de baptiser a été accordé aux apôtres et à ceux qui ont reçu d'eux la mission, et il n'est rien dit des autres. Aussi les réformés accordent avec peine à ceux qui ne sont pas ministres de l'Eglise d'administrer ce sacrement; il ne nous appartient pas sans doute d'étendre l'institution de Dieu au delà des bornes qu'il a assignées; mais, comme l'Eglise, qui, selon les promesses de l'Ecriture elle-même, est la colonne et le fondement de la vérité, nous a transmis la volonté de Dieu, nous pouvons être en sécurité. » (Leibnitz. *Système théologique*.)

« *Du baptême chez les Juifs*. — Voilà, dit

Pierre Leroux, les deux seules formes de consécration que nous trouvons chez les Juifs : l'une, l'onction toute divine et réservée dans tous les cas à Dieu ; car, même lorsque c'est Samuel ou Nathan, ou tout autre prophète qui la confère, il est censé que c'est Dieu qui l'a conférée lui-même, puisque c'est lui qui a indiqué au prophète l'élu auquel il veut ainsi envoyer *son esprit;* et l'autre, l'imposition des mains, à l'usage des simples mortels et par laquelle eux aussi transmettent à d'autres hommes de leur choix *leur esprit.* Mais il nous faut également parler d'un troisième rite, qui, à la vérité, chez les Juifs, n'avait aucun rapport avec les précédents, mais qui, dans le christianisme, s'y est trouvé associé : c'est le baptême...

« Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit à l'article *Baptême* (*Voy.* plus bas) sur le symbolique cosmogénique de cette cérémonie. Je me contenterai de résumer mon opinion en deux mots : Soit qu'on se reportât à la création première, soit qu'on se bornât aux souvenirs du déluge partiel, pris souvent pour un déluge universel, le monde passait pour être sorti des eaux par la vertu du souffle ou esprit de Dieu porté sur ces eaux. Cette idée se retrouve dans la Genèse indienne, dans la Genèse juive, dans la mythologie grecque. Le monde étant ainsi supposé né et sauvé de l'eau, il était naturel qu'on exprimât rituellement la renaissance et la création en général par le signe de sortir de l'eau après y avoir été plongé. Voilà le sens primitif du baptême. C'est une émission, ce n'est pas une absolution ; c'est en ce sens, c'est comme signe de reconnaissance et de salut qu'il était employé par les hiérophantes, et servait à l'initiation des mystères.

« Tertullien, dans son *Traité du baptême*, reconnaît positivement que cette cérémonie est antérieure au christianisme. « Les peu-
« ples, dit-il, même les plus étrangers à
« la notion de puissances spirituelles, em-
« ploient ce rite dans le culte qu'ils rendent
« à leurs idoles. Mais que font-ils en cela ?
« Ils se mentent à eux-mêmes avec ces
« eaux qui sont vides de l'Esprit céleste :
« *Viduis aquis sibi mentiuntur.* N'est-ce
« pas en effet par un bain qu'on a initié à
diverses religions, à celle d'Isis, par
exemple, ou à celle de Mithra? Les secta-
« teurs de ces divinités ne baignent-ils pas
« jusqu'à leurs idoles? Quand ils veulent
« expier ou purifier une maison, un tem-
« ple, une ville tout entière, ne l'aspergent-
« ils pas d'eau ? Certes, personne ne niera
« l'usage du baptême dans les mystères
« d'Apollon et de Cérès à Eleusis. Et ceux
« qui usent de ce bain croient ainsi se ré-
« générer et obtenir la rémission de leurs
« crimes et de leurs parjures. De même
« chez les anciens, quiconque s'était souillé
« d'un homicide se purifiait avec l'eau
« d'expiation. » (Ch. v.)

« Il est donc incontestable que le sens primitif du baptême, antérieurement à Jean-Baptiste et à Jésus, est celui de renaissance, de renaissance nouvelle........

« Outre les ablutions générales, il y avait chez les Juifs des espèces de bains ou baptêmes dans lesquels on supposait qu'une certaine action divine opérait des cures merveilleuses. Voilà le premier échelon par lequel du bain corporel on s'éleva au bain spirituel du christianisme.

« Saint Jean-Baptiste, en effet, prêche le baptême comme une préparation au règne prochain du Christ. Mais pourquoi cette foule le suit-elle au désert ? Pourquoi cet immense succès de sa prédication, sinon parce qu'on voyait déjà dans ce baptême un rite efficace, une intervention de la puissance divine? » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 767-787, art. *Confirmation*, par Pierre Leroux.)

« Le vrai sens du baptême chrétien est bien positivement indiqué dans ce troisième texte de l'Evangile, où Jésus dit : qu'il faut renaître en passant par l'eau et en recevant l'Esprit, *ex aqua et Spiritu sancto.* L'eau n'est que la préparation, le passage ; l'action de l'Esprit est tout le sacrement.

« Ce troisième texte est tiré de l'Evangile de saint Jean, et il est bien plus expressif que le texte de saint Matthieu et celui de saint Marc. L'Evangile de saint Jean est en effet celui où se révèle le plus manifestement la Trinité chrétienne ; c'est par excellence l'Evangile de la Trinité. Toute la théorie platonicienne s'y trouve ; il n'est donc pas étonnant que cet Evangile soit beaucoup plus explicite que les autres sur une cérémonie qui, suivant nous, est véritablement le sceau de cette doctrine de la Trinité. On nous permettra de rapporter littéralement le passage de saint Jean. Quand on le joint aux deux phrases que nous avons citées de saint Matthieu et de saint Marc, on a sous les yeux tout ce que les Evangiles renferment de dogmatique sur l'institution du baptême.

« *Il y avait parmi les pharisiens*, dit saint Jean (ch. III) *un homme appelé Nicodème, qui était un des principaux parmi les Juifs. — Il vint trouver Jésus pendant la nuit, et lui dit : Maître, nous voyons bien que tu as une mission de Dieu ; car personne ne pourrait faire les choses meilleures que tu fais sans avoir Dieu avec lui. — Jésus lui répondit : En vérité, je te le dis, nul ne peut voir le royaume à moins de renaître.* « *Nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.* » — *A quoi Nicodème objecta : Mais comment un homme peut-il renaître s'il est déjà avancé en âge ? Est-ce qu'il peut entrer encore dans le sein de sa mère et renaître petit enfant ? — Jésus répondit. En vérité, je te l'affirme : nul, s'il ne renaît pas par l'eau et par l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* « *Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest intrare in regnum Dei.* » — *Ne sois donc pas surpris que je t'aie dit qu'il vous faut une seconde naissance*, etc.

« Le sens du baptême ne peut être mieux caractérisé. Le baptême est une seconde nais-

sance; c'est la naissance spirituelle. On est né une première fois, mais on est né de la chair, et on est chair. Il s'agit de naître de l'Esprit et de devenir esprit afin de comprendre l'ordre divin des choses, *regnum Dei*. Pour cela, il faut passer par l'eau, il faut sortir de l'eau et recevoir l'Esprit. C'est ainsi que Jésus lui-même, suivant saint Matthieu, avait été baptisé. Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain ne donnait qu'un baptême de pénitence. *Ego quidem baptizo vos in aqua in pœnitentiam.* Jésus vient, reçoit le baptême de Jean, et au moment où il sort de l'eau les cieux s'ouvrent pour lui, et il aperçoit l'Esprit de Dieu descendant sur lui comme une colombe : *Baptizatus autem Jesus confestim ascendit de aqua, et ecce aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se.* Qui ne voit là que le baptême de Jésus, que le baptême qu'il reçoit et qu'il doit instituer, consiste dans l'humiliation de l'esprit, et que cette eau où il passe, cette eau où il se plonge, où il se cache un moment pour en sortir et pour renaître, n'est que l'emblème de ce sein maternel où Nicodème disait qu'il était impossible de rentrer pour prendre une seconde fois naissance. Nicodème en effet dit à Jésus : « Tu parles de renaître, tu nous or-« donnes une seconde naissance; est-ce que « nous pouvons rentrer dans le sein de nos « mères pour revenir à la vie ? » Jésus lui répond : « Fais-toi baptiser, c'est-à-dire « plonge-toi, ensevelis-toi dans l'eau, et « sors-en avec l'illumination de l'esprit. Tu « seras né de l'Esprit, et tu seras esprit, et « tu comprendras le royaume de Dieu. « Tu demandes un sein maternel qui te re-« çoive pour te donner une seconde fois à « la vie ; plonge-toi dans l'eau et sors-en il-« luminé de l'esprit de Dieu. L'eau est « cette matrice que tu demandes pour ac-« complir ta régénération. »

« A la suite des versets que nous venons de citer, Nicodème, dans saint Jean, dit à Jésus : *Comment ces choses peuvent-elles se faire?* C'est-à-dire comment cette régénération dont vous parlez, cette seconde naissance par l'esprit peut-elle s'opérer ? Et Jésus lui répond : *Quoi, tu es docteur dans Israël, et tu ignores ces choses!* Cette dernière réponse de Jésus prouve, ce que l'on sait d'ailleurs, que les idées de spiritualisme et d'idéalisme qu'il enseignait étaient déjà répandues chez les Juifs. Le baptême était aussi, jusqu'à un certain point, chose connue et pratiquée. Mais il ne faudrait pas en conclure, comme l'ont fait plusieurs protestants, que le baptême chrétien est un rite emprunté au judaïsme. Il est certain que du temps de Jésus-Christ les Juifs, quand il recevait des prosélytes, ajoutaient à la circoncision la cérémonie d'une immersion; mais ce qui prouve assez qu'ils n'attachaient pas un autre sens à cette cérémonie que l'idée vague d'une purification ou même d'une ablution, c'est l'étonnement de ce pharisien, de ce maître en Israël, qui est surpris d'entendre Jésus lui développer le mystère de cette renaissance spirituelle...

« Ce qui est certain, c'est qu'on ne trouve ni dans l'Ancien ni dans le Nouveau Testament, ni dans Josèphe, ni dans les Pères qui ont eu le plus de connaissance des usages des Juifs, tels qu'Origène, Jules Africain, saint Jérôme, rien qui puisse servir à établir cette identité. Les témoignages qui tendaient à interpréter dans un sens spirituel analogue à celui du christianisme le baptême juif sont tout à fait modernes. C'est dans des livres rabbiniques sur les cérémonies des Juifs modernes, tel que le livre du prosélyte de Maimonides, qu'on rencontre quelque trace de cette analogie; mais combien n'est-il pas de l'intérêt des Juifs de paraître se rapprocher de l'esprit et des cérémonies du christianisme à l'époque où Maimonides écrivait.

« Pour revenir au texte de l'Evangile, il est donc bien certain que ce n'est pas directement comme une ablution mystique que le baptême est présenté dans les paroles de Jésus-Christ. Suivant ses paroles, ce qui domine tout, et ce qui constitue pour ainsi dire le baptême tout entier, c'est la renaissance spirituelle..

« Ceci nous conduit à une considération qui nous paraît sinon certaine, du moins pleine de vraisemblance : c'est que le baptême, tel que l'ont entendu les philosophes, chrétiens, se rapportait pour eux à une idée cosmogonique. Qu'est-ce en effet que le baptême? C'est, comme dit Jésus, la renaissance par l'esprit; c'est une naissance nouvelle; c'est une création. L'eau, comme Jésus l'explique à Nicodème, est la matrice où l'homme doit être régénéré, doit entrer, en attendant sa création par l'esprit. Or, comment débute la Genèse. « Au commencement « Dieu créa le ciel et la terre; et la terre était un « chaos où les ténèbres régnaient sur la face « de l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté « sur les eaux. *In principio creavit Deus cœ-« lum et terram; terra autem erat inanis et « vacua, tenebræ erant super faciem abyssi; et « Spiritus Dei ferebatur super aquas.* » Je sais ce qu'on a voulu entendre par cet esprit de Dieu porté sur les eaux. En voyant combien l'esprit de spiritualité est étranger à l'antiquité juive, quelques critiques ont imaginé qu'il ne s'agissait ici que d'un grand vent, d'un *vent de Dieu*, comme ils disent, soufflant sur la face des eaux. Mais quand dans tout ce passage nous voyons que Dieu, *Ælohim*, est uniformément le sujet du discours, comment croire que son nom vienne se placer au milieu de la phrase non plus comme celui du sujet, mais pour caractériser adjectivement un des termes de cette phrase ? Cela est contraire à toute la logique du style. Un homme qui a voulu expliquer systématiquement l'ancienne langue hébraïque, Fabre d'Olivet, sans prendre ces expressions d'une manière complétement spirituelle, veut voir dans ce souffle de Dieu la force expansive et dilatante opposée à la force compressive et durcissante qu'il trouve exprimée par le terme que saint Jérôme a traduit des ténè-

bres et agissant sur les eaux, qu'il exprime par l'état de passivité universelle. Mais quel que soit le système scientifique qui a inspiré les paroles de la Genèse, qui ne voit que ces paroles reflètent clairement l'antique théorie du monde sorti des eaux, théorie qui se retrouve également chez les Indiens et chez les Egyptiens, et que Thalès, de même que Moïse, alla puiser chez ces derniers. A quel degré donc s'arrêter dans l'explication spiritualiste des mots que la Vulgate a traduits par *Spiritus Dei*, et où les chrétiens ont vu naturellement ce qu'ils ont appelé de même l'Esprit-Saint. Toujours on est forcé de reconnaître dans ce souffle de Dieu porté sur les eaux le signe au moins et la manifestation corporelle de la force créatrice, en d'autres termes la manifestation de Dieu créateur. Mais quand on songe que la Genèse de Moïse n'est qu'une émanation d'une philosophie et d'une science beaucoup plus étendue, que l'on retrouve dans d'autres monuments cet esprit de Dieu également porté sur les eaux au commencement des choses et distingué comme une manifestation particulière de Dieu, on est assez disposé à prendre le texte de la Genèse dans le sens où l'a pris toute l'antiquité chrétienne. Or, suivant les Védas, Brahma, qui est l'Esprit de Dieu, était porté sur les eaux au commencement des choses, dans une feuille de lotus, et la puissance sensible prit son origine dans l'eau. Mais qu'importe, au surplus, pour notre sujet, ce que pensait l'auteur de la Genèse? Ce qui est certain, c'est que l'idée qu'il a donnée de la création est celle-ci : que la terre était à l'état de chaos et couverte de ténèbres ; il y avait au-dessus des eaux un souffle divin qui préparait la création. C'est là, dis-je, le fond de l'idée que toute l'antiquité chrétienne s'est faite de ce passage.

« Or, maintenant, mettez en parallèle la Genèse et l'Evangile. Dans la Genèse la création du monde, dans l'Evangile la création de l'homme spirituel; là la terre sortant des eaux sous le souffle de l'Esprit de Dieu; ici l'homme renaissant également par l'eau au souffle de l'Esprit divin. La similitude est parfaite.

« Quand Jésus, dans son baptême, sortit des eaux, il vit l'Esprit de Dieu descendre sur lui comme une colombe. Cette colombe a beaucoup occupé les Pères et les écrivains ecclésiastiques...

« Que signifie donc cette colombe ?

« En adoptant l'interprétation que nous venons de donner, l'apparition de la colombe descendant dans le baptême s'explique si parfaitement qu'on ne concevrait même pas qu'elle n'eût pas figuré dans cette cérémonie. En effet, la colombe était fameuse dans tout l'Orient comme le symbole du monde sortant des eaux. Soit qu'on considérait la formation des continents comme l'ont entendu les géologues neptuniens, soit qu'on eût en vue l'action de l'eau dans la formation et dans l'accroissement de tous les êtres organisés, l'idée que le monde était sorti de l'eau, et que l'eau était l'état inférieur par lequel il avait été obligé de passer avant d'être créé, était une idée universellement admise. Nous ne parlerons pas ici des cérémonies antiques qui avaient pour objet de marquer cette naissance du monde; mais la mythologie grecque, dont la source est tout orientale, nous peint d'une manière irrécusable cette idée cosmogénique. Vénus, c'est-à-dire l'ordre visible (*kosmos*, en grec, veut dire également *ordre, monde* et *beauté*). Vénus était sortie primitivement de l'eau ; elle y rentra à l'époque du déluge, s'endormit au fond des eaux ; elle en ressortit sous la forme d'une colombe, et voilà pourquoi la colombe était chez les Grecs l'oiseau de Vénus, (*Voy.* les mémoires de William Jones, de Kolebroke et de Wilford, dans les *Recherches asiatiques.*)

« La colombe que nous retrouvons dans le baptême, cette colombe, emblème de création, de renouvellement, de régénération, qui apparaît aussitôt que le baptisé est sorti des eaux, n'est donc autre chose que le symbole antique du monde sorti des eaux, symbole qui se retrouve également dans le mythe de Vénus et dans celui de l'arche de Noé.

« Au surplus, l'explication que nous venons de donner n'a pas échappé à tous les Pères de l'Eglise. Tertullien a fait un traité du baptême pour répondre à une certaine Quintilla, disciple de Montan, qui avait supprimé l'eau de cette cérémonie. Comment prouve-t-il la nécessité de l'eau? Il débute précisément par citer la création dans la Genèse; et il continue ainsi : « L'eau fut donc, « à l'origine des choses, le siége de l'Esprit- « Saint : *Divini Spiritus sedes gratior scilicet* « *cæteris tunc elementis.* C'est en quelque « sorte par des modulations de cet élément « que la création s'opéra; c'est en séparant « les eaux que le firmament se trouva sus- « pendu ; c'est en rassemblant les eaux que « la terre sèche fut formée; et quand le « monde fut ainsi disposé, que les éléments « furent distingués les uns des autres et « qu'il s'agit de lui donner des habitants, « c'est aux eaux qu'il fut d'abord ordonné « de produire des êtres vivants ; l'eau fut le « premier des éléments qui engendra la vie. « Est-il donc surprenant que dans le bap- « tême l'eau se retrouve encore pour donner « la vie ? *Primis aquis præceptum est animas* « *proferre, primus liquor quod viveret edidit,* « *ne mirum sit in baptismo si aquæ animare* « *noverunt.....* »

« Le baptême est à la fois, comme le dit Jésus-Christ, une renaissance spirituelle et le symbole de cette renaissance.....

« Nous avons démontré d'une manière incontestable par les textes de l'Evangile que l'idée fondamentale du baptême est l'idée de *création*, et cela étant, l'explication que nous avons donnée de la forme de ce sacrement se trouve avoir tous les caractères de la vraisemblance. Le baptême étant une création, la forme et ce qu'on appelle la

matière du baptême devaient nécessairement se rapporter à une idée cosmogonique et génésiaque.

« En nous écartant ainsi de l'idée vulgaire que l'on se forme du baptême, où l'on ne voit en général qu'une ablution ou une purification mystique, nous nous trouvons abonder dans le sens des théologiens catholiques, qui ont assez prouvé la différence essentielle qui existe entre le baptême des juifs, le baptême de pénitence institué par saint Jean, et le baptême tout spirituel de Jésus-Christ. (*Voy.* la *Dissertation* de dom Calmet sur ces trois baptêmes.)

« Dans le baptême tout se réunissait et se concentrait à la fois ; c'était le *mystère* par excellence, le grand et pour ainsi dire le seul mystère..... Le baptême s'administrait avec pompe, la veille de Pâques et à la Pentecôte; régulièrement on ne baptisait qu'à ces deux solennités. Saint Ambroise nous a conservé une description des rites qu'on pratiquait de son temps. On y voit régner cette unité et cette complication que nous venons de signaler. Le jour arrivé, l'évêque ou le prêtre délégué par lui accompagnait l'élu à la porte du baptistère, et lui touchait les oreilles et les paupières en prononçant le mot *hephpheta*, qui veut dire, *ouvrez-vous*. On l'interrogeait sur la foi en lui faisant réciter le symbole des apôtres; on lui imposait les mains et on pratiquait des exorcismes. Ces exorcismes avaient pour but de chasser hors de lui des démons.....

« Le catéchumène ainsi exorcisé était introduit dans le baptistère. Là il renonçait au démon, à ses pompes et à ses œuvres, tourné d'abord vers l'Occident, image des ténèbres, puis vers l'Orient, symbole de lumière. Le prêtre faisait la bénédiction de l'eau ; on y plongeait le catéchumène jusqu'à trois fois, nommant à chaque fois l'une des personnes de la Trinité; on le revêtait ensuite d'une robe blanche, qu'il était tenu de porter durant la semaine entière. En sortant de la piscine il recevait ce qu'on appela plus tard le sacrement de confirmation.....

« On mettait alors dans la main du néophyte un cierge allumé, et il marchait vers l'autel pour y recevoir l'Eucharistie. On faisait manger aux nouveaux baptisés du lait et du miel, parce que c'était la première nourriture des enfants sevrés. Saint Jean Chrysostome nous apprend qu'ils étaient aussi dans l'usage de porter pendant un certain temps l'Evangile suspendu à leur cou.

« Ces cérémonies se retrouvent aussi aujourd'hui chez les catholiques telles à peu près qu'elles étaient au v<sup>e</sup> siècle au temps de saint Ambroise.....

« Le baptême offre nécessairement deux aspects : on sort par lui de la vie des sens pour entrer dans la vie intellectuelle. C'est une renaissance qui entraîne par conséquent deux termes, l'état antérieur et l'état futur, ce qu'on a appelé l'état de péché et l'état de grâce. Il est bien évident qu'à mesure que la question de cette renaissance a été plus approfondie, la doctrine du péché originel ayant gagné du terrain, les conséquences de cette doctrine ont entraîné la nécessité de baptiser les enfants dès le moment de leur naissance; et cet usage est devenu de plus en plus général à partir du v<sup>e</sup> siècle. Il est clair aussi que cet usage devait être la suite nécessaire de la propagation du christianisme. » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 404-407, art. *Baptême*.)

BARNABITES. — Dans son *Histoire de la papauté pendant les* XVI<sup>e</sup> *et* XVII<sup>e</sup> *siècles*, le protestant Léopold Ranke rapporte ainsi la fondation de l'ordre des Barnabites :

« Depuis 1521, la haute Italie était soumise à tous les maux d'une guerre continuelle, à la dévastation, à la famine et aux maladies qui en sont la suite. Combien d'enfants y étaient devenus orphelins, et étaient menacés de périr corps et âme ! Heureusement, la piété s'élève toujours à côté du malheur parmi les hommes. Un sénateur vénitien, Girolamo Miani, recueillit les enfants qui s'étaient enfuis à Venise, et il les reçut dans sa maison; il parcourut toutes les îles situées autour de la ville pour les chercher. Sans faire attention aux plaintes de sa belle-sœur, il vendit l'argenterie et les beaux tapis de sa maison, pour procurer à ces enfants une habitation, des vêtements, des vivres et des instituteurs. Peu à peu il consacra exclusivement son activité à cette belle œuvre. Il obtint un grand succès, principalement à Bergame ; l'hôpital qu'il y fonda fut si bien soutenu, que ce premier essai l'encouragea à le renouveler dans d'autres villes. Des hôpitaux semblables furent fondés successivement à Vérone, à Brescia, à Ferrare, à Côme, à Milan, à Pavie, à Gênes. Enfin, il entra avec quelques amis, qui avaient les mêmes sentiments que lui, dans une congrégation établie sur le modèle des théatins, composée de clercs réguliers, et qui portait le nom de *di Somasca*. L'éducation était principalement leur but. Pour cet objet et leurs hôpitaux ils obtinrent une constitution commune.

« S'il est une ville qui ait éprouvé les malheurs de la guerre, c'est Milan, si souvent assiégée et prise, tantôt par un parti, tantôt par l'autre. Le but des trois fondateurs de l'ordre des Barnabites, Zaccaria, Ferrari et Morigia, fut d'adoucir ces maux par la charité, de détruire l'abrutissement moral qu'ils enfantent, par l'instruction, la prédication et l'édification des bons exemples. Une chronique milanaise nous fait connaître l'admiration que ces nouveaux prêtres excitaient dans le commencement, lorsqu'ils traversaient les rues dans toute la simplicité de leur costume, portant une barrette ronde, la tête baissée, et tous encore jeunes. Ils avaient près de Saint-Ambroise leur habitation où ils vivaient en communauté. La comtesse Ludovica Torella, qui vendit son patrimoine de Guastalla, et en employa le produit à de bonnes œuvres, soutenait ces religieux. On voit combien cet ordre se rapproche du précédent. Il choi-

sit aussi l'organisation des clercs réguliers. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVI*e et* XVII*e siècles*, par Léopold Ranke, tom. I, p. 211.)

**BARTHÉLEMY** (MASSACRE DE LA SAINT-).— Un protestant célèbre, Fitz-William, parle en ces termes des circonstances qui ont amené cette néfaste journée :

« Lorsqu'on reproche aux catholiques la journée de la Saint-Barthélemy, sous Charles IX, ils répondent en soupirant que leurs ancêtres avaient été réduits à cette extrémité par la nécessité de se défendre contre des ennemis prêts à renverser leur religion et leurs constitutions. N'ont ils pas bien plutôt le droit de reprocher aux protestants leur fureur odieuse et le cruel fanatisme d'un esprit vindicatif, persécuteur et intolérant? Le parlement fit des tableaux si sinistres de ces cruautés, que l'effroi fut général. Les deux conjurations d'Amboise et de Meaux, cinq guerres civiles, des forteresses livrées à l'ennemi par la trahison, des couvents pillés et démolis, des prêtres égorgés, des religieuses assasinées, des fidèles tués pendant l'exercice de leur religion, et pendant de solennelles processions dans les rues de Paris, de Pamiers, Rodez, Valence, etc., telles sont les preuves incontestables de la sanglante barbarie dont les huguenots se rendirent coupables, en temps de guerre autant qu'au milieu de la paix générale. Et malheureusement, alors même que je le voudrais, je ne pourrais combattre ces terribles accusations, qui ne sont que trop prouvées par tout ce qui s'est passé en France comme en Angleterre. »

« **BASILE** (Saint), surnommé le Grand, célèbre Père de l'Eglise au IVe siècle, et l'un des fondateurs du monachisme

« Quand il naquit, à Césarée, en 329, le christianisme avait complétement triomphé; c'est en effet l'époque où Constantin dotait richement les églises, et s'efforçait de faire prédominer partout le nouveau culte; c'est aussi l'époque où l'arianisme commençait ses combats. La famille de Basile était originaire du Pont; mais son grand-père avait épousé une chrétienne de Néocésarée, nommée Macrine. Son père, qu'on représente comme un homme instruit, doué d'éloquence et d'une grande piété, eut dix enfants, dont trois furent évêques, savoir : Basile, l'aîné des trois, évêque de Césarée; Grégoire, évêque de Nysse, et Pierre, le plus jeune, évêque de Sébaste. Ces trois frères ont été sanctifiés par l'Eglise, qui, en outre, a également considéré comme saints leur père, nommé Basile comme son fils aîné, leur mère Emilie, leur aïeule Macrine, et une de leurs sœurs nommée aussi Macrine. Au reste, cette famille devait sa foi à des disciples de Grégoire le Thaumaturge, et c'est par cette tradition que saint Basile fut donné au christianisme.

« Après avoir étudié à Césarée, Basile alla suivre à Constantinople les leçons de Libanius, le plus célèbre rhéteur de son temps. Libanius le distingua de la foule de ses disciples, et conserva toujours pour lui une grande estime. De Constantinople Basile passa à Athènes; on croit que ce fut vers l'an 355; il avait alors vingt-six ans.

« A Athènes, il retrouva un de ses amis, Grégoire de Nazianze. Celui-ci, fils de l'évêque de Nazianze, autrement Diocésarée, en Cappadoce, avait été le condisciple de Basile à Césarée; puis il était allé à Alexandrie, et delà était venu étudier à Athènes. Basile et lui furent ensuite unis toute leur vie d'une tendre amitié.

« Ce qui distingue assez saint Basile au milieu des autres Pères de l'Eglise, c'est son goût pour les sciences naturelles. Il prit ce goût à Athènes; car il n'y étudia pas seulement la grammaire et la littérature, mais encore la géométrie et l'astronomie. Ses fréquentes maladies l'engagèrent aussi à apprendre la médecine. Ces connaissances scientifiques, jointes à une douce et grave éloquence du cœur, forment le caractère de ses ouvrages, et en particulier de son *Hexameron*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre.

« Saint Basile quitta Athènes avant son ami, et revint à Césarée. Son père était mort. Sa sœur aînée, Macrine, avait été fiancée; mais son jeune fiancé ayant péri avant leur mariage, elle en avait pris occasion de se consacrer à la virginité. Elle était d'une grande dévotion, et s'était attachée à servir sa mère, qu'elle aidait à soutenir tout le poids de leur nombreuse famille. Ce fut en cet état que Basile trouva ses parents quand il revint d'Athènes. Il commença d'abord à plaider quelques causes comme avocat; mais il avait trop philosophé pour se plaire à ce métier; et bientôt, à l'exemple de sa sœur, il lui prit un grand dégoût du monde et un élancement vers une vie nouvelle. « Il com- « mença alors, dit-il lui-même, à s'éveiller « comme d'un profond sommeil, à regarder « la vraie lumière de l'Evangile, et à recon- « naître l'inutilité de la sagesse humaine. Il « déplora sa jeunesse consumée dans l'ac- « quisition de sciences vaines; et ayant lu « dans l'Evangile que le principal moyen « pour arriver à la perfection est de vendre « ses biens, les donner aux pauvres, et se « décharger entièrement des soins et des « affaires de la vie, il désirait de trouver quel- « qu'un qui eût suivi ce chemin, et qui pût « lui servir de guide. Dans ce dessein il en- « treprit des voyages, et il trouva plusieurs « de ces saints qu'il cherchait près d'Alexan- « drie et dans le reste de l'Egypte; il en « trouva en Palestine, en Syrie et en Mé- « sopotamie (car la vie monastique s'était « déjà répandue dans toutes ces provinces). « Il admira leur abstinence, leur fermeté « dans les travaux, leur application dans la « prière; comme ils avaient dompté le som- « meil, et ne cédaient à aucune nécessité de « la nature, gardant toujours leur âme libre « et élevée dans la faim, la soif, le froid et « la nudité; négligeant le corps, et ne dai- « gnant lui donner aucun soin; mais vi- « vant comme dans une chair étrangère, et

« montrant par les effets ce que c'est d'être « voyageurs ici-bas et citoyens du ciel. » (*Epist.* 79.)

« Au retour de ses voyages d'Egypte et d'Orient, ayant résolu d'imiter les solitaires qu'il avait vus, il choisit bientôt pour sa retraite un lieu désert dans la province de Pont, près du fleuve Iris, et à quelque distance d'Ibore, petite ville épiscopale. Ce qui l'y attira, c'est que sa mère et sa sœur s'y étaient déjà retirées, en une terre qui leur appartenait. Elles avaient rassemblé autour d'elles plusieurs femmes de leurs domestiques et de leurs amies, et formé un monastère. Ce fut près de ce monastère que Basile se fixa. Il a lui-même décrit sa riante solitude dans une lettre à Grégoire de Nazianze (*epist.* 79) :

« Mon frère m'avait écrit que tu souhaitais « depuis longtemps te réunir à nous, ajou- « tant même que la résolution était prise. « Mais j'y crois difficilement, après tant de « fausses promesses. D'ailleurs, pressé de « mille soins, je ne pouvais attendre. Il faut « que je retourne dans le Pont; et là peut- « être, si Dieu le veut, je terminerai mes « courses. Ayant une fois perdu les vaines « espérances ou plutôt les songes que je « faisais sur toi (car j'approuve celui qui dit « que l'espérance est le rêve d'un homme « éveillé), je suis allé dans le Pont chercher « la vie qu'il me faut. Dieu m'y a fait trouver « un asile conforme à mes goûts. Ce que « nous avons souvent pris plaisir à nous figu- « rer ensemble en imagination, il m'est donné « de le voir dans la réalité. C'est une haute « montagne enveloppée d'une haute forêt, « arrosée du côté du nord par des sources « fraîches et limpides. Au pied s'étend une « plaine incessamment fertilisée par les eaux « qui tombent des hauteurs. La forêt, qui « jette à l'entour ses arbres de toute espèce « et plantés au hasard, lui sert pour ainsi « dire de mur et de défense.

« L'île de Calypso serait peu de chose « auprès, quoique Homère l'ait admirée plus « que toutes les autres pour sa beauté. Ce « lieu se partage en deux vallées profondes : « d'un côté le fleuve, qui se précipite de la « crête du mont, forme par son cours une « barrière continue et difficile à franchir ; de « l'autre une large croupe de montagne, qui « communique à la vallée par quelques che- « mins tortueux, ferme tout passage. Il n'y « a qu'une seule entrée, dont nous sommes « les maîtres.

« Ma demeure est bâtie sur la pointe la « plus avancée d'un autre sommet ; de sorte « que la vallée se découvre et s'étend sous « mes yeux, et que je puis regarder d'en « haut le cours du fleuve, plus agréable pour « moi que le Strymon ne l'est aux habitants « d'Amphipolis. Les eaux tranquilles et dor- « mantes du Strymon méritent à peine le « nom de fleuve. Mais le mien, le plus rapide « fleuve que je connaisse, se heurte contre « une roche voisine, et, repoussé par elle, « retombe en torrent qui me donne à la fois « le plus ravissant spectacle et la plus abon- « dante nourriture; car il y a dans ses eaux « un nombre prodigieux de poissons.

« Parlerai-je des douces vapeurs de la terre, « et de la fraîcheur qui s'exhale du fleuve ? « Un autre admirerait la variété des fleurs « et le chant des oiseaux; mais je n'ai pas le « loisir d'y faire attention. Ce qu'il y a de « mieux à dire de ce lieu, c'est qu'avec l'a- « bondance de toutes choses il me donne le « plus doux des biens pour moi, la tranquil- « lité. Non-seulement il est affranchi du bruit « des villes, mais il ne reçoit pas même de « voyageurs, excepté parfois quelques chas- « seurs qui viennent se mêler à nous ; car « nous avons aussi des bêtes fauves, non « pas les ours et les loups de nos montagnes, « mais des troupeaux de cerfs et de chèvres « sauvages, des lièvres et d'autres animaux « semblables. Crois-tu que je sois assez dé- « pourvu de raison pour préférer à un séjour « si délicieux la retraite de Tibérine, qui « n'est qu'une horrible fondrière ? Pardonne- « moi donc de fuir vers cet asile. Alcméon « lui-même s'arrêta quand il eut rencontré « les îles Echinades. »

« A ces agréables peintures, à ces poétiques allusions, Grégoire de Nazianze répondit par une lettre que nous avons, où il raille à son tour son ami sur la solitude qu'il a choisie, et prend la défense de cette Tibérine, sa propre maison de campagne, que Basile avait comparée à une horrible fondrière. Ces lettres sont de curieux monuments des sentiments de ces Pères du christianisme; elles nous initient à la fondation de la vie monastique. Assurément saint Basile, dans la lettre que nous venons de citer, se montre moins un sauvage ermite courant après la douleur et la tristesse, qu'un homme plein d'imagination, épris du repos et de la solitude; et, d'un autre côté, comme l'ont remarqué plusieurs hagiographes, saint Grégoire, par sa réponse, nous prouve que l'austérité de ces saints ne diminuait rien de l'enjouement de leur esprit.

« Cependant ce n'était pas seulement une vie plus heureuse, une vie à l'abri de tous les fléaux qui accablaient alors le monde romain en décadence, que Basile cherchait dans un monastère ; c'était une vie stoïque, une vie religieuse. Dans une autre lettre à Grégoire (*epist.* 1), il lui rend compte des occupations de sa solitude, ou plutôt de ce qu'il projette d'y faire un jour ; car cette vie dévote qu'il a en vue, il témoigne qu'il n'est pas encore parvenu à la réaliser. Il montre l'utilité de la retraite pour fixer les pensées et apaiser les passions. Il veut arriver à sortir en quelque sorte du monde en rompant tout commerce de l'âme avec le corps. Il s'agit de n'avoir ni cité, ni famille, ni amis, ni biens, ni affaires. Il faut oublier ce que l'on a appris des hommes, pour être toujours prêt à recevoir les instructions divines. L'occupation du solitaire est d'imiter les anges, en s'appliquant à la prière et aux louanges du Créateur dès le commencement de la journée. Le soleil étant levé, le solitaire se met au travail, qu'il accompagne toujours

de prières. Il médite l'Ecriture sainte pour acquérir les vertus et former ses mœurs par les préceptes et les exemples qu'il y trouve. La prière succède à la lecture, afin d'en rendre les instructions plus efficaces. Saint Basile règle aussi la manière de parler, supposant des compagnons de solitude, comme en effet il en eut bientôt plusieurs. Il faut interroger sans aigreur et répondre sans faste; ne point interrompre, ne point s'empresser à parler; apprendre sans honte, enseigner sans jalousie, et publier avec reconnaissance ce que l'on a appris. L'humilité du solitaire doit paraître dans tout son extérieur; il doit ressembler à un homme en deuil, l'œil triste et baissé vers la terre, la tête mal peignée, l'habit pauvre et négligé. Il ne doit être vêtu que pour couvrir le corps contre le froid et le chaud, sans couleur éclatante, sans délicatesse. Il ne doit non plus chercher qu'à contenter la nécessité dans la nourriture : le pain et l'eau avec quelques légumes lui suffisent tant qu'il se porte bien. Qu'il mange sans avidité, s'occupant de pensées pieuses. Que le repas soit précédé et suivi de prières ; que des vingt-quatre heures du jour il n'y en ait qu'une tout au plus pour le soin du corps, et que ce soit toujours la même. Que le sommeil soit court, et que le milieu de la nuit soit pour le solitaire ce que le matin est pour les autres, afin qu'il profite du silence de la nature pour méditer dans un plus grand recueillement les moyens de se purifier de ses péchés et d'avancer dans la perfection. Cette lettre est comme l'abrégé de ce que saint Basile enseigna depuis dans ses *Règles*.....

« Auprès de cette lettre il s'en trouve d'autres du même saint Grégoire, où il rappelle avec charme la manière dont ils vivaient dans ce désert.

« Heureux, dit-il, écrivant toujours à saint « Basile (*epist.* 9), celui qui jouirait pendant « un mois de ces jours que j'ai passés avec « vous, lorsque nous faisions nos délices de « nos travaux mêmes et des maux que nous « souffrions : tant il est vrai que les choses « les plus pénibles par elles-mêmes nous de« viennent douces et agréables lorsque nous « les faisons volontairement, comme celles « qui d'elles-mêmes sont douces et agréables « nous deviennent fâcheuses lorsque nous « les faisons par contrainte. Qui me rendra « ce chant, ces psaumes, ces veilles, ces « prières, qui nous transportaient de la terre « au ciel ; cette vie qui était presque entiè« rement dégagée de la matière et n'avait « aucun commerce avec le corps? Qui me « donnera encore une fois la consolation « que je trouvais dans la concorde et l'union « si étroite des frères, qui devenaient des « anges sous votre conduite? Qui me ren« dra le bonheur dont je jouissais quand « nous rivalisions l'un avec l'autre pour les « exercices de la vertu, en conformant nos « actions aux lois et aux règles de la piété? « Qui me procurera la satisfaction que j'a« vais alors en m'appliquant à l'étude labo« rieuse des divines Ecritures, et en m'é« clairant de cette lumière si pure que le « Saint-Esprit m'y ferait trouver? Et pour « parler même des petites choses, ne rever« rai-je donc jamais ce temps si doux que « nous passions à travailler, à porter du « bois, à tailler des pierres, à planter des « arbres, à conduire l'eau dans les canaux? « Mais surtout ne reverrai-je plus ce platane, « que j'estime incomparablement plus que « celui de Xerxès, si célèbre dans l'anti« quité, ce platane sous lequel on voyait « assis, non un roi dans les délices et « dans le luxe, mais un solitaire pénétré « d'affliction et de douleur, ce platane que « j'ai planté, qu'Apollon a arrosé (c'est « vous que j'entends par ce nom), et que « Dieu fait croître pour notre honneur, « comme un monument des travaux par « lesquels je me suis exercé chez vous. » Certes, ces regrets si profonds de saint Grégoire pour la solitude de son cher Basile ne perdent rien de leur beauté pour venir après la lettre ironique que nous avons citée. Ce contraste seulement nous fait saisir la vraie nature de ces saints personnages : c'est un plaisir de les voir agir comme des hommes, et de les trouver pleins de simplicité et de naturel dans leurs plus grands efforts vers la perfection morale.

Après avoir donné ensuite les détails complétement apologétiques de toute la vie de saint Basile, l'auteur poursuit ainsi :

« Evidemment une tendance à ressembler aux anges, à se spiritualiser, à vivre de cette vie incorporelle que Basile voulut en effet réaliser, voilà la source et le fondement de toute sa vie ascétique. Plus tard, la vie ascétique en général se formula davantage ; un autre élément s'y introduira qui la précisera sous toutes les faces; mais cet élément ne nous paraît pas encore développé dans le monachisme de saint Basile: ce second élément c'est la peur du mal répandue par tout le monde, la croyance au mauvais génie intronisée dans le monde, dans la vie matérielle, dans la vie sociale, dans tout ce qui n'est pas pure extase dévote ; c'est en un mot la croyance au péché originel appliquée rigoureusement à la vie naturelle et sociale tout entière. Ce second point de vue, parfaitement en rapport, il est vrai, avec le premier, c'est saint Augustin surtout qui nous paraît l'avoir introduit dans le monachisme un siècle environ après saint Basile. Chez saint Basile l'ascétisme est bien plutôt une aspiration à l'état d'ange vertueux et pur, qu'un effroi de participer à la nature d'un mauvais ange en touchant au monde, qui est sa pâture. Pour continuer notre appréciation, Basile fut donc attiré par sa croyance autant que par l'état des choses à son époque vers la vie angélique ou monastique. Du reste, doué d'une âme tendre, d'une imagination sensible et pittoresque, son ascétisme se tourna naturellement vers la morale et le bonheur. C'est une vie morale et heureuse qu'il cherche pour les moines, et qu'il veut faire pénétrer dans la société tout entière sous le souffle du mona-

chisme : ce n'est point la vie d'anachorète qu'il servit à répandre, celle-là il ne fit au contraire que la restreindre et la remplacer par la vie en commun, la vie cénobitique. En cela il s'éloigna plus qu'aucun autre ne l'avait fait avec éclat jusqu'à lui des moines d'Egypte, chez qui il avait été prendre des modèles, et c'est seulement comme précepteur de cette vie en communauté, qui après lui se répandit en Orient et en Occident, qu'il mérite à juste titre de passer pour le père du monachisme. Voilà, je le répète, la tendance et pour ainsi dire la couleur du monachisme de saint Basile : la vie en commun au lieu de la vie individuelle et solitaire ; une vie morale et heureuse (*beata vita*, une vie béate, comme disaient les anciens sages des écoles philosophiques), substituée à la vie dégradée et désolée du monde romain d'alors ; une vie angélique au lieu de la vie naturelle et sociale ; une aspiration vers cette placidité des natures supérieures dont, suivant Origène, les hommes avaient joui primitivement et qu'ils avaient perdue ; et du reste, quant aux choses du monde, une intervention douce et moralisante, une résolution de les transformer, où au moins de les améliorer par l'attrait même des vertus et du bonheur monocal. Tel fut saint Basile dans ses *Règles*, dans sa retraite, dans son épiscopat. Plusieurs de ses homélies ne sont que des traités de morale contre l'avarice, l'envie, l'abus de la richesse. C'est un prédicateur de vertu et de charité ; il est un des Pères qui ont eu au plus haut degré ce qu'on a appelé dans ces derniers temps l'onction évangélique. Enfin, comme je l'ai déjà remarqué, il joint quelquefois à ces qualités de moraliste des connaissances scientifiques qui achèvent de donner à ses écrits un caractère d'utilité et de convenance qui plaît profondément. Ajoutez que son style a toujours été admiré, et qu'on y sent l'homme formé aux écoles grecques, mais qui avait régénéré pour ainsi dire l'éloquence grecque au sein de la nature, dans la contemplation ; car c'est avec raison qu'on a rapproché la poésie du style de saint Basile de celle qui s'est montrée de notre temps, quand à la fin du XVIII^e siècle des écrivains rêveurs et enthousiastes ont fui la vieille civilisation pour se retremper dans la nature. Voilà encore une fois les qualités essentielles de saint Basile... Il commença la vie cénobitique, mais il n'en fit pas toute la théorie : ce fut saint Augustin qui en fut le vrai théologien.

« Saint Basile mourut en 379. A ses funérailles il y eut une telle affluence de peuple, que plusieurs personnes furent étouffées dans la foule. Les écrivains de ce temps rapportent que chacun s'efforçait de toucher la frange de son habit, le lit sur lequel on le portait et jusqu'à son ombre, croyant en recevoir quelque utilité. Les gémissements étouffaient le chant des psaumes ; les païens mêmes et les juifs le regrettaient. Tous ceux qui avaient approché de lui se faisaient honneur de rapporter jusqu'à ses actions et ses paroles les moins importantes. Plusieurs affectaient d'imiter son extérieur, sa pâleur, sa barbe, sa démarche et jusqu'à ses défauts, comme, par exemple, sa lenteur à parler. On copiait encore son habillement, son lit, sa nourriture, quoique en tout cela il eût agi naturellement, sans rien affecter. Ses écrits étaient alors si goûtés, même des laïques et des païens, qu'on les lisait non-seulement dans les églises, mais dans les autres lieux de réunion. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 463 à 466, art. *Basile* (*Saint*), par Pierre Leroux.)

BAYLE. — Ce célèbre sceptique, dont les innombrables aveux en faveur du catholicisme reviennent presque à chaque page de ce Dictionnaire, nous a laissé une profession de foi presque orthodoxe, dont nous extrayons les passages suivants :

« Je reconnais la divinité de l'Ecriture et la souveraine perfection de Dieu.....

« Je reconnais en Dieu une sainteté et une justice infinies.....

« Je reconnais le péché originel, la corruption de l'homme, la nécessité de la grâce du Saint-Esprit.....

« Je reconnais une providence, une justice, une bonté, une sagesse infinie en Dieu.....

« Je reconnais n'avoir rien dit qui ne soit très-véritable dans les *Pens. div. sur la com.*, rien qui puisse être combattu par l'Ecriture ou par nos confessions de foi. Mais, comme je pourrais m'abuser de cette prétention, je déclare que je suis tout prêt à profiter des lumières que l'on voudra me communiquer, et qu'avec toute la docilité d'un honnête homme et d'un bon chrétien, sans nulle opiniâtreté, sans nulle honte des rétractations, je renoncerai à tout ce que j'ai dit dans mes livres, dès que l'on m'aura montré, ou par les principes de la raison, ou par la sainte Ecriture, ou par nos confessions de foi, que j'ai débité de fausses doctrines.....

« On me verra rempli de reconnaissance pour ceux qui m'auront tiré d'erreur. Je publierai avec la plus grande joie du monde les vérités dont on m'instruira.....

« Je reconnais que je serais digne de censure si j'avais choqué les articles de notre confession de foi : aussi je veux bien qu'ils servent de règle au jugement que l'on portera contre ma doctrine. »

BÉNÉDICTINS. *Voyez* BENOÎT (Saint), (2^me partie). — Nous nous bornons ici à citer les témoignages suivants de divers protestants en faveur de cet ordre illustre :

« Le monde ne doit à aucun ordre autant qu'à celui des Bénédictins. » (*Quarterly Review*, déc. 1811.)

« Les moines du mont Cassin, dit Warthon, se distinguent non-seulement par leurs sciences pratiques, mais encore par la culture des beaux-arts et leur grande habitude des écrivains classiques. Leur savant abbé Désidérius fit une collection des meilleurs auteurs grecs et romains. Les mêmes copiaient des traités savants sur la musique,

la logique, l'astronomie et l'architecture. Ils employaient aussi une grande partie de leurs temps à copier Tacite. » (**Drake**, *Litterary Hours*, vol. II, p. 425.)

« Un seul couvent de Bénédictins a peut-être rendu de plus grands services aux sciences que les deux universités d'Oxford et de Cambridge. » (**Gibbon.**)

« Jamais on n'oubliera en France les services que les Bénédictins ont rendus à l'étude de l'antiquité chrétienne. » (**Tzchirner**, *Der nebertritt des Herrn v. Haller zur Kath.* Kirche, etc., 1821.)

« La plupart des savants français qui s'occupaient de la critique et de l'histoire des antiquités chrétiennes, ou bien qui préparaient d'utiles recueils de documents, appartenaient à l'ordre des Bénédictins de Saint-Maur. Après J. Mabillon et D. Ruinart ce fut E. Martin, qui acquit une véritable gloire dans cette branche de connaissances. Il eut pour collaborateur un jeune frère de l'ordre, U. Durand. Après J. Martianay vint P. Sabbathier, qui s'appliqua particulièrement à la traduction latine de la Bible. P. Constant, R. le Nourri, J. Garnier, G. Delarue et P. Maran, donnèrent leurs soins à la publication des meilleurs écrits des Pères de l'Eglise grecs et latins. Montfaucon fut un des plus beaux ornements de la société. L'ouvrage classique de la science diplomatique et chronologique, le dictionnaire de la langue latine au moyen âge, furent les fruits d'un travail laborieux. Ce travail était distribué entre plusieurs Pères qui souvent pour prix de leurs efforts n'obtenaient pas même de voir leur nom sur le titre du livre. Quand enfin pareille œuvre, qui durait des années entières, était achevée, on en réunissait les différentes parties et on en formait un tout. Dans une autre congrégation, dans celle de Saint-Vannes, quelques moines se distinguèrent par leurs travaux exégétiques et historiques, comme par exemple le fameux Aug. Calmet, l'abbé de Senone en Lorraine, et R. Ceillier, dans un couvent près de Nancy. » (**Henke.**)

BENEDICTION. « *Bénir* peut signifier vouloir du bien à quelqu'un, désirer qu'il lui arrive du bien ; il peut signifier aussi vouloir faire du bien à quelqu'un, c'est-à-dire prétendre influer sur la destinée de celui qu'on bénit, par le seul effet du désir.

« Une distance presque infinie sépare ces deux significations du même mot.

« Rien n'est plus simple et plus facile à comprendre que la première acception ; la seconde ne peut être comprise que des hommes doués à quelque degré du sens religieux.

« Cette seconde signification du mot bénir est la seule qui mérite qu'on s'y arrête. Remarquons seulement, quant à l'autre, qu'elle donne encore lieu à deux sens divers. En effet, la relation entre le sujet et l'objet de la bénédiction, ainsi réduite à un simple souhait, peut être de deux genres. Tantôt celui qui bénit est l'obligé, l'inférieur ; tantôt il est le supérieur ; de là deux nuances différentes. Ainsi, ***un fils qui bénit son père***, signifie un fils reconnaissant les bienfaits de son père, et qui souhaite en récompense toute sorte de biens et de prospérités à son père ; mais ***un père qui bénit son fils*** signifie seulement un père qui fait des souhaits en faveur de son fils ; en sorte que, dans le premier cas, ***bénir*** veut presque uniquement dire remercier, être reconnaissant, sentir le bien qu'il a reçu ; dans le second il veut dire plus spécialement souhaiter du bien.

« Mais tel est l'effet du désir, quand nous le sentons légitime et conforme à la bonté et à la vertu, que nous nous persuadons aisément qu'il a par lui-même une efficacité réelle. Et en effet, il en a une. Qui, dans la bénédiction donnée par un père honnête homme, en un moment solennel à son fils bien méritant, a pu ne voir qu'un souhait sans efficacité et sans effet, une vaine parole; des sons jetés en l'air, une main qui s'agite, une langue qui balbutie ? La bénédiction paternelle est déjà, pour les hommes mêmes les moins religieux, quelque chose de plus qu'un souhait ; elle a toujours paru avoir de l'efficace par elle-même.

« Et en effet, est-ce que la vie spirituelle ne se communique pas d'un homme à l'autre ? Est-ce que le courage, la constance, l'espoir, de même que tous leurs contraires, ne coulent pas pour ainsi dire d'un homme à un autre par l'effet des paroles ? La parole est la trace de la vie communiquée, et en même temps elle est l'instrument de cette communication mystérieuse.

« Les théologiens catholiques, effrayés par la critique protestante, ont restreint dans ces derniers temps le sens théologique du mot bénédiction. « Bénir, dit Bergier (*Dictionnaire de théologie*), c'est « souhaiter ou prédire quelque chose d'heureux à quelqu'un. » Non ; bénir, c'est plus que cela : c'est dans certains cas agir directement sur la destinée d'un homme, c'est lui faire un bien réel, c'est lui communiquer une puissance.

« La critique protestante, dépourvue d'idéalisme, aurait tout éteint sur la terre. Pourquoi les catholiques n'ont-ils pas su défendre l'idéalisme ?

« Incontestablement l'acte de bénir convenablement employé est cause d'une opération spirituelle réellement efficace. C'est, comme nous venons de le dire, un acte de communication de vie, c'est une transfusion d'espérance et de courage de nous à celui qui nous est cher.

« Y a-t-il plus encore ? Avons-nous par la bénédiction une sorte de pouvoir sur la volonté divine, ou du moins sur la grâce de Dieu ? De même qu'une lame de métal suspendue au sommet de nos édifices soutire au nuage la foudre qu'il porte dans son sein, avons-nous dans certains moments le pouvoir de soutirer et de diriger sur d'au-

tres, la protection et les bienfaits de Dieu ?

« Nous ne traiterons pas ici cette question ; nous remarquons seulement qu'il y a une explication très-naturelle du bien que la bénédiction, quand elle est réelle et méritée, peut procurer à un homme. En effet, cet homme n'est-il pas ainsi consacré aux yeux des autres hommes ? Les mérites de celui qui les bénit ne lui sont-ils pas naturellement comptés dans une certaine mesure ? Qui voudrait nier cette transmission serait forcé de nier toute valeur à la volonté humaine. Il serait même plus fondé à nier, par exemple, le droit légal d'adoption, et encore à plus forte raison toute faculté de tester relativement à la propriété, qu'à nier cette sorte d'adoption morale. Rejeter tout reflet du mérite d'un homme sur un autre homme serait la complète dissolution de la société spirituelle. Or, cette réversion ayant lieu naturellement, il s'ensuit que Dieu, sans rien changer à ses voies et sans aucun miracle, protége et bénit celui qu'un homme vertueux bénit justement. On ne peut nier au moins que cette manière d'agir par intermédiaire des hommes, qui récompensent le mérite là où il leur est signalé, ne soit une des voies de la providence divine.

« De même que la prière, la bénédiction est à notre usage ; car elle est le produit de toute la nature, à certains moments et pour diverses causes. Sous ce rapport, on peut distinguer la bénédiction en quelque sorte naturelle et spontanée, qui est par moment l'apanage de tout homme, des bénédictions régulières instituées par les diverses religions.

« Le christianisme a institué plusieurs sortes de bénédictions : il y en a pour le clergé et pour les laïques. Ainsi les consécrations de ses prêtres sont accompagnées de bénédictions : les abbés et les abbesses des monastères recevaient également une bénédiction ; le sacre des rois était à la fois une bénédiction et une onction. Quant aux laïques, il y a la bénédiction sur le peuple en général, qui fait une partie de la messe, et qui se donne encore dans d'autres occasions. Les divers sacrements sont sans doute autre chose que des bénédictions ; cependant ce qu'on appelle le sacrement de mariage consiste essentiellement en une bénédiction. *Voy.* Mariage.

« Toutes ces bénédictions de l'Eglise ont aujourd'hui bien perdu de leur puissance pour les incrédules, et le crédit qu'on leur accorde est limité dans la plupart des pays de l'Europe à un petit nombre de fidèles. Mais la bénédiction est une pratique éternelle ; on la détruit sous une forme qu'elle renaît sous une autre.

« Quoi qu'il en soit, il ne reste aujourd'hui que des ruines de cette société spirituelle dont la bénédiction était le lien. Nous venons au monde sans recevoir de bénédiction, nous sortons du monde sans en donner. Qu'est-ce aujourd'hui que l'union de l'homme et de la femme ? Qu'est-ce que le mariage uniquement réglé, comme il l'est, par un article du code, lequel en outre consacre de la façon la plus brutale l'asservissement d'un sexe par l'autre ? Quelles sont aussi les différentes professions des hommes réduites à un triste mercantilisme, sans consécration spirituelle d'aucun genre ? Et si des actes solennels de la vie de chaque individu nous passons aux actes de la vie publique, quelle bénédiction trouvons-nous à nos joies communes, à des douleurs communes, à nos pactes, à nos lois, à nos paix, à nos guerres ?

« Il est remarquable toutefois que, dans l'état de dissentiment religieux où le monde est maintenant plongé, on préfère encore se servir des vieilles pratiques religieuses que de s'en passer absolument, tant il est réel et profond le besoin de cette communication spirituelle qui est le fondement de la bénédiction. » (Pierre Leroux, ***Encyclopédie nouvelle***, t. II, p. 562 et 564, art. ***Bénédiction***.)

BENOIT (Saint). — « Le Pape Grégoire le Grand, qui vivait au VIe siècle, nous a laissé, dans ses ***Dialogues***, une Vie de saint Benoît. Voici comment il termine sa préface : « Je « n'entreprends pas de rapporter ici toutes « les belles actions de cet homme admirable, « parce que je ne les sais pas toutes ; mais « j'ai appris le peu que je raconterai du « récit très-fidèle que m'en ont fait quatre « de ses plus excellents disciples : Constan- « tin, homme très-vénérable, qui lui suc- « céda immédiatement au gouvernement de « son monastère ; Valentin, qui a gouverné « fort longtemps le monastère de Latran ; « Simplice, troisième abbé du mont Cassin ; « et Honorat, qui gouverne encore à présent « le monastère de Sublaque. » Là se borne toute l'authenticité des actes que l'on prête à saint Benoît, là s'arrête notre investigation historique.

« Il y avait un homme, dit Grégoire dans « sa préface, d'une vie sainte et si parfaite, « qu'elle lui mérita la vénération de tout le « monde. Il reçut en naissant un nom qui « lui était fort propre ; car on l'appela Be- « noît (***Benedictus***), et il fut en effet béni « de Dieu et rempli de ses grâces...

« Il lui eût été bien facile de jouir des « biens et de goûter les douceurs de la terre ; « mais il méprisa le monde et tous ses avan- « tages, le regardant avec mépris, comme « un arbre tout sec, dont les fleurs sont flé- « tries et les fruits sans saveur.

« Benoît naquit dans la province de Nur- « cie, d'une famille illustre. Ses parents « l'envoyèrent à Rome pour y cultiver son « esprit par l'étude des belles-lettres ; mais « voyant que plusieurs de ses condisciples « se laissaient emporter aux vices, et sui- « vaient le torrent de la corruption, il con- « çut une grande aversion pour le monde ; « et à peine y avait-il mis le pied, qu'il l'en « retira aussitôt, de peur que, prenant quel- « que part à ses maximes et à sa corruption, « il ne se précipitât enfin dans le péché « comme dans un abîme... »

Tout ce que l'on peut dire, c'est que Benoît vécut vers la fin du v[e] siècle et au commencement du vi[e], sous le règne de Justinien, et qu'il était originaire d'une *famille illustre*, comme dit saint Grégoire. Il alla à Rome pour s'y instruire dans l'étude des belles-lettres, mais ses lectures et la nature de son esprit le détournèrent de cette carrière, et lui firent embrasser la vie solitaire des moines d'Orient. Le grand mouvement religieux provoqué par Athanase vers le milieu du siècle précédent, et qui tendait à préserver l'Occident des hérésies nombreuses qui déchiraient le sein du christianisme en Orient, continuait à avoir lieu, répandant la vie monastique en Italie, en France, sur les côtes d'Afrique, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, et donnant à l'évêque de Rome une puissance plus grande et plus efficace. La *Vie de saint Antoine*, par Athanase; celle de *saint Paul* et de *saint Hilarion*, par Jérôme; les *Voyages dans les déserts de l'Egypte*, de Rufin; la traduction des *Ascétiques* de saint Basile, par ce même Rufin; la *Relation des vertus de saint Julien Sabas*, de *saint Aphate*, etc., par Théodoret, et les *Conférences* de Cassien, avaient profondément ému les intelligences, qui ne savaient où se poser dans ce fracas épouvantable d'un monde politique, moral et religieux, croulant tout à la fois sous les efforts réunis des barbares et des chrétiens. Bénédictus, élevé pieusement au sein de sa famille, résolut d'imiter la conduite de ces saints personnages, dont il avait lu les histoires, qui, confiant en la providence divine, abandonnaient parents, amis, fortune, et se retiraient au désert pour y mener une vie dure, austère et sainte. Comme ce solitaire dont Cassien rapporte le discours, il estimait que la vie la plus pure, la plus parfaite, était la vie entièrement solitaire et érémitique. Ce fut celle qu'il embrassa. « C'est une « chose constante, dit-il en tête de sa *Règle*, « qu'il y a quatre sortes de moines : la pre« mière est des cénobites, c'est-à-dire des « conventuels, qui vivent en commun sous « une règle et un abbé; la seconde, des « anachorètes, c'est-à-dire des ermites, qui, « n'étant pas emportés par une nouvelle « ferveur de conversion et un zèle de novice, « mais ayant passé par une longue épreuve « dans un monastère, après avoir appris à « faire la guerre au diable, et l'avoir com« battu avec leurs frères comme en un « corps d'armée, se trouvent assez forts par « les secours de la grâce du ciel et assez in« trépides pour se retirer dans un désert, où « ils entreprennent, sans assistance ni con« solations de personne, un combat de main « à main, et comme un duel spirituel contre « les vices de la chair et les assauts des « imaginations et des pensées; la troisième, « et qui est très-pernicieuse, est des sara« baïtes, » etc.

« A quinze lieues de Rome environ, sur un rameau des Apennins, à une lieue de Sublaque, petite ville située au bord d'une rivière qui se forme des sources qui sortent de ces montagnes, était un lieu écarté qu'on appelait alors le *désert de Sublaque*. C'est là que saint Benoît passa trois années de sa vie dans la solitude la plus profonde, inconnu à tous les hommes, excepté à un moine nommé Romain. Ce religieux vivait dans un monastère situé près de la grotte où se tenait Bénédictus. Il l'avait rencontré lorsqu'il fuyait de Rome, et, ayant appris de lui son dessein, il l'avait encouragé à l'exécuter, lui gardant le secret et l'assistant autant qu'il lui était possible. Un jour, des bergers le découvrirent caché dans sa grotte, et, le voyant à travers des broussailles couvert de peaux, ils le prirent d'abord pour une bête sauvage; mais ces bergers, en le fréquentant, se dépouillèrent de leur humeur brutale, et « le nom de saint Benoît, dit Gré« goire, se répandit après cela par toute la « contrée : beaucoup de personnes le visi« tèrent, lui fournirent la nourriture du « corps, et reçurent de lui la parole de « Dieu, ce pain de vie qui nourrit l'âme. »

« Plein de force en son *duel spirituel contre les vices de la chair et les assauts de l'imagination et des pensées*, il se laissa pourtant un jour surprendre à l'image d'une femme qu'il avait vue autrefois, et fut en doute s'il quitterait sa solitude; mais rappelant aussitôt sa vertu, et voyant près de lui un lieu rempli d'épines, d'orties et de ronces, il ôta son habit, se jeta nu dans ce buisson, s'y roula longtemps, et en sortit le corps couvert de plaies et tout rouge de sang. Cette crise violente et suprême des sens se révoltant contre les austérités religieuses de la solitude, cette lutte terrible du corps et de l'intelligence, où celle-ci manqua de succomber, fut la dernière qui vint affliger Benoît. Libre désormais, et vainqueur de lui-même, sa vertu s'en accrut, et *plusieurs commencèrent à quitter le monde pour vivre sous sa conduite.*

« Assez près de la solitude où il vivait, se trouvait un monastère dont l'abbé était mort : les religieux le choisirent d'un commun accord pour leur supérieur, et vinrent le prier de prendre le gouvernement de leur maison. Saint Benoît s'en défendit longtemps, leur disant que ses mœurs et ses maximes étaient trop différentes de leur manière de vivre pour s'accorder ensemble; mais enfin, vaincu par leurs prières, il accepta. Dans la conduite de ce monastère, il lui arriva ce que plus tard il advint à Abeilard dans son abbaye de Bretagne; ses moines tentèrent de s'en débarrasser par un crime. Saint Benoît les quitta, et se fit de nouveau solitaire, admiré et écouté par un grand nombre de disciples qui se fixèrent près de lui pour vivre sous sa conduite. Alors il sentit le besoin d'organiser, et il bâtit douze monastères, contenant chacun douze religieux et un abbé pour les gouverner, retenant près de lui ceux de ces disciples qui avaient encore besoin de sa présence. « Ce fut en ce temps, « dit saint Grégoire, que beaucoup de per« sonnes illustres de la ville de Rome lui « offrirent leurs enfants pour les élever et

« les former au service de Dieu. Eutiche lui « présenta Maur, et le patrice Tertulle lui « présenta Placide, deux enfants d'une « grande espérance. »

« Mais l'envie vint s'attaquer à cette vie d'intelligence et d'action. Le prêtre d'une église voisine, nommé Florent, jaloux des effets merveilleux d'une réputation aussi sainte, se prit à le persécuter.

« Quoi qu'il en soit des causes réelles qui chassèrent saint Benoît de son désert de Sublaque, ainsi transformé en un lieu visité et peuplé de moines et de monastères, il partit avec quelques disciples, et s'arrêta sur la pente du mont Cassin, entre Sublaque et Naples, à 25 lieues de l'une et de l'autre de ces deux villes, à 36 lieues de Rome, à 13 lieues de Capoue, à 12 lieues de Gaëte et à 4 lieues de la ville d'Aquin, illustre par la naissance de saint Thomas. Le paganisme, qui depuis longtemps n'avait plus de culte légal, régnait encore sur cette montagne. A son sommet existait un temple d'Apollon au milieu des bois consacrés, et les paysans venaient y sacrifier et prier. Saint Benoît et ses disciples éteignirent cette étincelle mourante et oubliée d'un culte proscrit et mort. Ils brisèrent l'autel où s'élevait la statue d'Apollon, y bâtirent une chapelle à l'honneur de saint Martin, en élevèrent une autre à saint Jean, et brûlèrent les bois; puis, par des prédications continuelles, ils convertirent au christianisme les habitants des environs.

« Maître du mont Cassin, saint Benoît y fit bâtir un monastère par ses religieux, et y vécut tranquille et honoré, s'occupant de la conduite de ses moines, de la rédaction de sa règle et de la fondation de monastères nouveaux dans les environs. Il y mourut en 543, dit-on.

« *De la règle de saint Benoît.* — Il nous reste à jeter un coup d'œil rapide sur une œuvre bien autrement sérieuse de saint Benoît, et qui soulève les plus hautes et les plus intéressantes questions historiques, morales et sociales : nous voulons parler de sa règle.

« Déjà, au commencement de cet article, nous avons dit quelque chose de ce mouvement religieux qui, provoqué par Athanase au milieu du IVe siècle, transporta de l'Orient à Rome la vie monacale, et de Rome en Afrique, en France, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, dans toute l'Italie. D'abord Athanase et ses moines, puis Jérôme, Rufin, Théodoret et Cassien, étaient venus révéler par leurs écrits les causes religieuses et les ressources de la vie ascétique. Au milieu de ces guerres cruelles et incessantes que livraient au monde romain les hordes du Nord et de l'Asie, dans ce courant si agité, si tumultueux de la vie politique du bas-empire, quel rôle pouvaient remplir tant de Chrétiens et tant d'intelligences? Le paganisme était détruit : on ne croyait plus à Jupiter, on croyait à Dieu, à Jésus-Christ son fils, et au Saint-Esprit. Le monde moral et religieux était chrétien; mais le monde physique et politique était encore païen. Bien plus, l'élément conquérant de cette époque, avec sa civilisation arriérée et ses croyances barbares, donnait à ce monde physique une physionomie de dureté qui rendait encore plus grand son contraste avec la vie morale et religieuse du Chrétien. Le clergé à son tour ne pouvait étreindre en ses cadres étroits cette foule immense d'âmes chrétiennes. Après les avoir converties au dogme de la Trinité, il les poussait bien encore aux conséquences pratiques de la foi nouvelle, à l'exercice des vertus religieuses, à l'imitation de la vie de Jésus dans ce qu'elle avait de foi fervente et de tranquille sérénité; mais ces conséquences étaient choses dont il s'occupait fort peu, mais il n'avait pu sonder toute la profondeur des vertus qu'il prônait, mais il ne réfléchissait nullement à ce que pouvait, à ce que devait être la vie du Christ dépouillée de sa mission. Disciples et successeurs de Jésus, poursuivant sa vie et son œuvre, les prêtres poussaient au-devant d'eux ces troupeaux d'âmes, les animant toujours de la même parole qui jadis les avait converties; mais ne les défendant point contre les hostilités de la vie commune, vie essentiellement païenne. A la place de l'antique persécution des empereurs, qui peupla les déserts de la Haute-Egypte de moines et de solitaires, il existait donc en Occident une cause créatrice d'ermitages et de monastères non moins puissante, l'opposition entre la vie pratique et commune et la croyance morale et religieuse.

« Aussi vit-on, à la première étincelle venue d'Orient qui vint révéler aux occidentaux une vie nouvelle, vie pratique, plus conforme que la vie commune aux pensées de l'âme et de l'intelligence, se multiplier, comme par enchantement, les monastères et les ermitages. Saint Athanase vint à Rome en 340, et cent quarante ans après, au temps où saint Benoît naquit, l'Italie, les Gaules, l'Afrique, l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et les îles de la Méditerranée possédaient de nombreux couvents...

« Saint Benoît se livra donc avec ardeur à l'étude de cette vie monastique en dehors à la fois et de la vie du prêtre et de la vie du laïque, c'est-à-dire en dehors du clergé et du monde. C'est là toute son œuvre. Il s'élança hardiment sur les pas des solitaires d'Orient les plus célèbres; il vécut au désert comme saint Augustin; et comme saint Antoine, il finit par devenir le père[1], le chef et le législateur d'un grand nombre d'enfants. A l'aide de sa pratique personnelle et des livres sur les moines d'Orient, principalement des *Conférences* de Cassien, il vit clairement les écueils de la vie pure et parfaite, c'est-à-dire de la vie érémitique et ascétique, et il chercha et trouva ce *petit commencement de vie chrétienne et régulière que*, dit-il, *j'ai tracé dans cette règle.*

« Un point capital pour accomplir la vie pure et parfaite était la *discrétion.* Combien de solitaires et des plus parfaits ont fini misérablement faute de discrétion! Ouvrez

Cassien ; lisez sa conférence avec l'abbé Moïse ; que de tristes exemples, que de fatales chutes ! Là, c'est un vieillard qui, durant cinquante ans, avait toujours vécu avec une extrême austérité ; son amour pour la retraite surpassait toute l'ardeur des autres solitaires. « Le saint jour de Pâques ne le « voyant point prendre son repas avec ses « frères, et quoique tous les solitaires de- « meurassent dans l'église et mangeassent « ensemble, on ne put jamais néanmoins le « retenir avec eux, de peur qu'en goûtant « tant soit peu de légumes, il ne parût s'être « relâché en quelque chose de sa première « ferveur. » Cependant il prit Satan pour un ange de lumière, et, se fiant à la parole de cet esprit, qui l'assurait que le mérite de ses travaux et de sa vertu le mettait au-dessus de tout danger, il se précipita lui-même, au milieu de la nuit, dans un puits très-profond et mourut. Ici sont deux solitaires qui se laissent emporter par une chaleur indiscrète, ils vont dans la solitude la plus reculée et ne veulent prendre d'autre nourriture que celle qu'il plairait à Dieu de leur envoyer par lui-même. La faim les surprend. Ils sont rencontrés par une horde cruelle et barbare qui, loin de les tuer, leur offre quelques pains. L'un d'eux, devenant un peu plus sage, prit ces pains avec joie et les regarda comme si Dieu même les lui avait présentés... Mais l'autre demeura opiniâtre, et, méprisant cette nourriture comme ne lui étant envoyée que par des hommes, il la refusa et se laissa mourir de faim. Plus loin, c'est un solitaire qui, trompé par le diable, veut offrir à Dieu son fils, qui demeurait avec lui dans le même monastère, afin d'égaler en mérite le patriarche Abraham. Mais son fils, voyant que contre sa coutume il s'appliquait à aiguiser un couteau, et à chercher des chaînes pour le lier et l'immoler, s'enfuit tout étonné de sa cellule, dans la pensée que son père avait quelque dessein contre sa vie. Plus loin encore, un autre solitaire, après avoir mené une vie si austère que peu de personnes la pouvaient imiter, et aimé la retraite d'une façon toute particulière, finit par embrasser le judaïsme et se fait circoncire. Le remède de pareilles erreurs est la discrétion, qui consiste dans la véritable humilité, et la véritable humilité consiste à découvrir toutes ses pensées à ses supérieurs,

« Maintenant, ouvrez la Règle de saint Benoît, et voyez quelle discrétion y brille ! Point de jeûnes outrés, point d'abstinence, nulle de ces pratiques barbares qui, loin de mortifier la chair, ne font que l'irriter. La nourriture du corps s'y trouve dispensée à chacun selon ses besoins. La sobriété y règne et y porte la santé ; mais le malade a droit encore à des exceptions. Le vin n'est point proscrit : « Chacun, dit la Règle, a le don et « la grâce particulière qu'il a reçus de Dieu, « l'un d'une manière, et l'autre d'une autre. « Et c'est pourquoi nous avons quelque scru- « pule et quelque peine à régler le vivre « d'autrui. Toutefois, ayant égard à la fai- « blesse des infirmes, nous croyons qu'une « hémine de vin (un demi-septier) par jour « suffira à chacun. S'il s'en trouve à qui Dieu « donne la grâce et la force de s'en abstenir « entièrement, qu'ils s'assurent d'en recevoir « une récompense particulière. Mais si la « nécessité du lieu, ou le travail, ou l'ar- « dente chaleur de l'été, demandent qu'on « augmente cette mesure, le supérieur le « pourra faire s'il le trouve bon, pourvu « qu'il prenne bien garde que la gourman- « dise ou l'ivrognerie ne s'y glisse. Après « tout, nous lisons dans les écrits des saints « Pères que le vin doit être interdit aux « moines ; mais parce qu'on ne peut le per- « suader à ceux de notre temps, pour le « moins tâchons de n'en point prendre avec « excès, mais sobrement, puisque le vin fait « tomber les sages mêmes dans le désordre « et dans l'apostasie. Si la pauvreté du lieu « est telle qu'ils ne puissent avoir cette me- « sure, mais moins, ou ne puissent en avoir « du tout, que ceux qui demeureront dans « ces lieux en bénissent Dieu au lieu de « s'en plaindre, ayant soin sur toutes choses « de vivre en paix sans aucun murmure. »

« Cette même discrétion qui règne avec tant d'éclat dans le vivre, le boire, le coucher, les vêtements, règne encore dans les pratiques religieuses. Il faut lire les chapitres de la *Règle* qui concernent cette partie de la vie du moine ; nous ne citerons que ce passage : « Les religieux doivent avoir « soin de garder le silence en tout temps, « mais principalement la nuit. Et ainsi, « quelque temps que ce soit, ou aux temps « où on ne jeûne point, aussitôt après le cou- « cher ils se retireront tous ensemble en un « même lieu où l'un d'eux lira les *Confé- « rences* ou les *Vies des Pères*, ou quelque « autre chose qui puisse édifier les écoutants, « excepté les cinq livres de Moïse, ceux de « Josué et des Juges, et ceux des Rois ; parce « que cette lecture ne serait pas utile aux « esprits faibles en cette heure-là. On les « lira néanmoins en autre temps. »

« Saint Benoît avait également lu dans Cassien les funestes effets de l'oisiveté et d'une pensée trop longtemps solitaire s'égarant sur des sujets moraux, religieux ou métaphysiques ; c'est pourquoi il veut que le travail vienne imposer silence à ces élans d'intelligence et de désirs, et ramener sans cesse sur cette terre et dans l'humilité l'esprit prêt à planer au ciel. Là encore, chacun a le droit de la grâce particulière qu'il a reçue de Dieu : tous les moines ne se livreront donc pas aux mêmes travaux, et la lecture et la prière viendront encore suspendre ces travaux à des heures réglées. « L'oi- « siveté, dit la Règle, est l'ennemie de l'âme. « C'est pourquoi les religieux doivent s'oc- « cuper durant quelque temps aux ouvrages « des mains, et durant certaines heures à la « lecture des saints livres. Et nous croyons « que l'un et l'autre de ces deux temps de « travail et de lecture doit être distribué de « cette sorte, qui est que, depuis Pâques jus- « qu'au 14 septembre, sortant le matin, ils

« travailleront *à ce qui sera nécessaire* depuis « la première heure du jour jusqu'à la quatrième environ, et que, depuis cette heure « jusqu'à la sixième, ils s'occupent à la lecture. Après l'heure de sexte, se levant de « table, qu'ils se reposent sur leurs lits en « silence, ou si quelqu'un aime mieux lire, « qu'il lise sans déranger personne. On dira « none plutôt que de coutume, environ à la « huitième heure et demie, et puis ils travailleront jusqu'au soir *à ce qu'il faudra « faire;* que si la nécessité du lieu ou la « pauvreté les oblige à s'occuper eux-mêmes « à recueillir et à ramasser les fruits, qu'ils « ne s'en attristent point, parce qu'ils seront « vrais religieux lorsqu'ils vivront du travail « de leurs mains, comme ont fait nos pères « et les apôtres. Que tout néanmoins se « fasse avec discrétion et par mesure, à cause « des lâches et des faibles.

« Mais depuis le quinzième jour de septembre jusqu'au premier lundi de carême, « ils s'occuperont à la lecture depuis le matin jusqu'à la deuxième heure complète, « et alors on dira tierce, puis ils travailleront « jusqu'à none *à ce qui leur sera enjoint*. Or, « quand le premier coup de none sonnera, « chacun quittera son ouvrage pour se tenir « prêt d'aller à l'église lorsque le second « coup sonnera. Après le repas, ils s'occuperont à répéter les leçons qu'ils doivent « lire et à apprendre des psaumes.

Dans le carême, ils s'occuperont de la « lecture depuis le matin jusqu'à la troisième heure complète, et depuis cette « heure jusqu'à la dixième complète ils « travailleront *à ce qui leur sera ordonné*. « Au reste, le premier jour du carême chacun demandera quelque livre de la bibliothèque, qu'il lira de suite d'un bout à « l'autre, et on les donnera à chaque frère « dès ce premier jour. Mais que l'on ait un « soin particulier de choisir un ou deux « des anciens pour faire la revue du monastère aux heures où les frères s'occupent à la « lecture, et prendre garde s'il ne se trouve « point quelque lâche et paresseux qui soit « oisif et s'amuse à badiner au lieu de s'appliquer à lire, et qui non-seulement « perde le temps à ne rien faire, mais le « veuille faire perdre aux autres en les « détournant de leurs ouvrages. Si l'on surprend quelque religieux en cette faute « (ce que je prie Dieu de ne pas permettre), « qu'on le reprenne une ou deux fois; et, « s'il ne s'en corrige point, qu'on use envers lui d'une correction régulière, qui « soit telle que les autres soient touchés « de crainte. Les frères aussi ne se joindront point pour causer ensemble aux « heures indues. Les dimanches ils s'occuperont tous à la lecture, excepté ceux « qui seront employés aux divers offices. « Que s'il s'en trouve quelqu'un si lâche et « si négligent qu'il ne veuille ou ne puisse « rien méditer ou lire, qu'on lui fasse faire « quelque ouvrage, afin qu'il ne demeure « pas oisif.

« Quant aux frères faibles et délicats, « qu'on leur ordonne un ouvrage ou un « métier qui soit proportionné à leurs forces « et qui leur fasse éviter l'oisiveté, de peur « que, s'ils étaient accablés par la violence « du travail ils ne se portassent à tout « quitter et à s'enfuir. En quoi l'abbé doit « aviser, en réglant leurs exercices selon « la faiblesse de leur corps. »

« Cette discrétion infinie, importée dans la vie monastique par saint Benoît, donna une physionomie toute nouvelle aux couvents d'Occident. Elle ferma la carrière aux écarts de l'imagination, et créa comme un cadre de vie solide où vinrent habiter tour à tour, en se succédant, les existences de ceux qui se faisaient moines. Le moine avait sa vie tracée jour par jour, heure par heure, moment par moment; plus de doute, plus d'incertitudes cruelles sur la pureté des actes à entreprendre: la route était grande, facile et éclairée, mais austère, mais sainte. Son libre arbitre et sa spontanéité n'avaient plus à s'exercer que sur des actes secondaires, dont il faisait volontiers le sacrifice aux mains de son supérieur; et alors tout était fini; le renoncement au monde était complet, l'homme avait disparu, le moine seul existait; habile et forte machine humaine, dont l'âme vivante et responsable était l'abbé. C'est ainsi que saint Benoît tourna le problème de l'autorité, et communiqua à la vie monastique en Occident une virtualité nouvelle.

« Cette vie à part, si étrange et si insolite, dont les auteurs étaient des laïques et non des prêtres, repose sur l'interprétation constante des paroles et des actes contenus dans les livres saints. Jésus-Christ avait dit: *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres; puis venez et me suivez, et vous aurez un trésor dans le ciel.* Il est curieux de voir s'échapper de ces paroles négatrices de toute propriété une constitution nouvelle de la propriété elle-même. Les premiers solitaires, en les interprétant, vécurent de la vie des pauvres d'Egypte, bornant leurs besoins aux limites les plus extrêmes, et cherchant à gagner le ciel par l'ascétisme et la contemplation pure. Mais l'ascétisme et la vie érémitique étaient un de ces bonds extrêmes que l'esprit humain, trop fortement tendu, peut bien atteindre dans un premier moment de liberté, mais où il ne peut se maintenir. Il fallut revenir en des limites plus humbles et plus humaines, établir un point entre cette vie parfaite et le monde, comme un degré d'initiation pour ainsi dire; et la vie monastique apparut. C'est ce qu'exprime clairement ce dernier chapitre de la Règle de saint Benoît: « Nous avons dressé cette « Règle, afin que, la pratiquant dans les « monastères, nous témoignions qu'il y a « parmi nous quelque honnêteté de vie et « *quelque commencement de vertu religieuse*. Mais ceux qui tendent à la vie « parfaite peuvent consulter les enseigne-

« ments des saints Pères, dont la pratique « conduit les hommes au comble de la per- « fection chrétienne. Car y a-t-il quelque « page et quelque chapitre de l'Ecriture « sainte, tant du Vieux que du Nouveau « Testament, où l'on ne trouve une règle « très-droite et très-pure pour la conduite « de notre vie? Et y a-t-il même quelque « livre des saints Pères catholiques et or- « thodoxes où ils ne nous enseignent le « vrai chemin par lequel nous pouvons par- « venir à la jouissance de Dieu, notre « créateur? Et de plus, les *conférences* des « Pères du désert, leur institution et leur « manière de vivre, et la règle de notre « Père saint Benoît, sont-elles autre chose « que des exemples de moines qui menaient « une vie sainte et pratiquaient une exacte « obéissance, et des modèles très-accomplis « de toutes les vertus religieuses, qui nous « doivent faire rougir de honte, nous qui « sommes si lâches et si négligents. « *Qui que vous soyez donc, qui désirez vous* « *avancer vers la céleste patrie, efforcez-vous* « *d'accomplir, avec le secours de la grâce de* « *Jésus, ce petit commencement de vie chré-* « *tienne et régulière que j'ai tracé dans cette* « *règle, et après l'avoir exactement pratiqué,* « *vous pourrez, étant assisté de Dieu, passer* « *aux enseignements plus sublimes dont j'ai* « *parlé, et vous élever au comble de toutes les* « *vertus.* »

« Les moines conservèrent donc la propriété, principe vital sur lequel fleurit et s'élève toute société humaine, puissante racine qui inféode à l'homme la terre et ses produits, et le dérobe aux chances aveugles qui président à la vie du reste des êtres; mais cette propriété, d'individuelle qu'elle était dans le monde, devint commune. Le moine n'eut rien à lui; n'est-il pas écrit dans les Actes des apôtres : *Que nul ne s'attribue rien comme étant à soi en propre?* Le monastère posséda seul.

« Ce fut une espèce de compromis entre les exigences de la vie terrestre et le sens littéral des paroles du Christ; il y eut là comme une révélation soudaine d'un principe fécond dont les conséquences pour la pureté de l'âme et la sainteté de la vie frappèrent vivement. Saint Benoît, dans sa règle, insiste avec vigueur pour que ce *vice* mondain de la propriété ne vienne point souiller l'intérieur du monastère : « L'un « des principaux désordres, dit-il, qu'il « faut retrancher du monastère jusqu'aux « plus petites racines, est qu'aucun reli- « gieux ne prenne la hardiesse de donner « ou de recevoir quoi que ce soit sans l'or- « dre de l'abbé, et n'ait rien en propre, ni « livres, ni tablettes, ni stylet, et en un mot « rien du tout; puisqu'il ne leur est pas « permis d'avoir en leur propre puissance « ni *leur corps* ni leur *volonté.* Mais ils doi- « vent espérer et attendre de leur supé- « rieur tout ce qui leur est nécessaire, sans « qu'il soit permis d'avoir rien que l'abbé « ne leur ait donné ou qu'il ne leur ait per- « mis de recevoir. Que toutes choses ainsi « soient communes à tous, afin que, selon « le témoignage du Saint-Esprit dans les « Actes, *nul ne s'attribue rien comme étant* « *à soi en propre.* Et si l'on reconnaît que « quelque religieux soit porté à ce *détesta-* « *ble vice,* qu'il en soit repris une ou deux « fois et, s'il ne s'en corrige pas, qu'il soit « châtié. »

« Ailleurs il dit : « Qu'il ne soit permis à « aucun religieux de donner ou de recevoir « de ses parents ni d'autres personnes quel- « conques, non pas même de ses confrères « aucunes lettres, reliquaires ni présents, « quelque petits qu'ils puissent être, sans « la permission de l'abbé. Et même, si ses « parents lui envoient quelque chose, qu'il « ne prenne pas la hardiesse de la recevoir, « s'il n'en a auparavant averti l'abbé, *lequel,* « *ayant commandé de la recevoir, la pourra* « *donner à qui bon lui semblera*, sans que « le frère auquel le présent aura été adressé « s'en doive attrister, de peur qu'il ne « donne au diable occasion de le tenter. « Quiconque entreprendra de violer cette « règle sera soumis à la discipline et à la « correction régulière. »

« Dans le chapitre qui traite de la manière de recevoir les frères en religion, il est dit en parlant de celui qui persiste à se faire moine : « S'il a quelques biens, « il les distribuera aux pauvres avant que « de faire profession, ou il les *donnera au* « *monastère* par une donation solennelle, « sans se réserver rien du tout, sachant que « depuis ce jour il n'a pas même la dispo- « sition libre de son corps. C'est pourquoi « dès l'heure même il sera dépouillé de « ses habits qu'il avait sur lui, et sera re- « vêtu des habits du monastère. Cependant « on serrera dans le vestiaire les habits « qu'on lui a ôtés pour y être gardés avec « soin, afin que, s'il arrivait que par la « suggestion du diable, il voulût sortir du « monastère (ce que Dieu ne veuille per- « mettre), on le dépouille des habits du « monastère, et que lui ayant rendu les « siens, on le chasse. *Toutefois on ne lui* « *rendra point sa promesse*, que l'abbé aura « retirée de dessus l'autel, *mais elle sera* « *gardée au monastère.*

« S'il se rencontre quelque personne noble « qui offre son fils à Dieu dans le monas- « tère, et que l'enfant soit fort petit, le « père et la mère feront par écrit la demande « d'être reçus dans le monastère, et, outre « l'offrande, ils envelopperont cette de- « mande et la main de l'enfant dans la « nappe de l'autel, et l'offriront en cette « manière. Quant aux biens qui peuvent « appartenir à cet enfant, ils promettront « avec serment dans cet écrit qu'ils ne lui « donneront jamais rien, ni par eux-mêmes, « ni par aucune personne interposée, ni « en quelque manière que ce puisse être, « et qu'ils ne lui donneront ni occasion ni « moyen de posséder aucuns biens. Que « s'ils ne veulent pas cela, et qu'ils désirent « faire quelque aumône au monastère par « reconnaissance, qu'ils en fassent une do-

« nation au monastère, en se réservant, « s'ils veulent, l'usufruit durant leur vie. « Enfin que l'on établisse et que l'on assure « tellement toutes choses, qu'il ne reste à « l'enfant aucun sujet de doute ou de soup-« çon qui lui puisse être un piége pour le « perdre (ce qu'à Dieu ne plaise), comme « nous l'avons connu par expérience. Ceux « qui ont peu de bien feront comme les « riches ; mais ceux qui n'ont rien du tout « feront simplement leur promesse par « écrit et leur offrande, et présenteront leur « fils en présence de témoins. »

« Telle fut dans l'intérieur du couvent l'éclatante et sévère réalisation de cette réprobation générale des philosophes et des Chrétiens pour cette forme du droit naturel de propriété qui tant à environner l'homme, aux dépens de ses frères, d'un surcroît de richesses importunes, à l'immobiliser au centre de machines ou de produits, à l'inféoder lui-même à ces machines inertes, à ces produits consommables, au lieu de l'en dégager et de lui imposer le sacré caractère de maître et de dominateur. Le moine fut complétement délivré de ces lourdes et pernicieuses chaînes de la propriété. Il n'avait rien à lui, pas même *son corps* ni sa *volonté*, soumis l'un et l'autre à l'âme unique qui animait et gouvernait le monastère, qui veillait sur la vie de ces moines, comme sur autant de membres soumis et privés de pensée, et leur servait d'intermédiaire entre leurs besoins et la société laïque.

« Qu'on ne s'étonne donc point des immenses richesses des monastères et de leur rapide multiplication en Europe. En dehors des causes morales et politiques qui concoururent à ce résultat, il en est de purement économiques, et qu'il est bon de ne point négliger. »

« Bénédictins. — *Des Bénédictins à leur origine au sixième siècle.* — La vie monastique étant, dans son essence, une façon de vivre déduite, par l'intelligence et l'esprit, des textes divers des saintes Ecritures, devait avoir autant de règles qu'il y avait d'âmes fortement trempées qui se prenaient à réfléchir sur ces matières. Nous avons vu saint Benoît s'initiant seul par ses lectures et sa pensée solitaire ; mais combien d'autres s'élevaient, par les mêmes moyens ou par des moyens analogues, à la conduite et à la fondation de monastères ! En laissant de côté l'*Orient*, n'avons-nous pas, antérieurement à saint Benoît, saint Martin dans les Gaules, Cassien à Marseille, saint Honorat à Lérins ; vers le même temps, Cassiodore en Calabre, et postérieurement, saint Colomban, saint Isidore, et bien d'autres, dont les noms mêmes se sont perdus, qui, tous, ont imposé à leurs moines un genre de vie régulière différente ? L'ordre des Bénédictins s'éleva donc, par l'érection des monastères de Sublaque et du mont Cassin au VIe siècle, d'une façon toute naturelle et fort peu retentissante. C'était un ordre nouveau qui venait s'ajouter aux ordres existants, une règle nouvelle qui venait éclore et grandir au sein des autres règles.

« Cependant deux siècles plus tard, en 811, deux capitulaires de Charlemagne élevaient les questions suivantes : « Peut-« il y avoir d'autres moines que ceux qui « gardent la règle de saint Benoît ? Y a-t-il « eu des moines en France avant que la rè-« gle de ce saint abbé y eût été apportée ? « Et puisqu'il paraissait assez par la vie de « saint Martin, moine et abbé d'un monas-« tère en Gaule bien avant saint Benoît, qu'en « effet il avait existé des religieux en ce « royaume, quelle pouvait avoir été leur « règle ? » Comment donc expliquer cette propagation rapide des Bénédictins et cette étonnante disparition de règles plus anciennes que la leur et de règles postérieures ?

« L'explication la plus naturelle et la seule vraie, c'est que leur règle fut la plus propre à donner au couvent une organisation telle, qu'il pût trouver au dehors, dans le monde laïque et clérical, malgré les modifications successives de ce dernier, des conditions d'existence toujours suffisantes.

« La vérité de cette explication ressortira de tout ce que nous avons à dire dans le cours de cet article; mais on pourrait presque l'admettre et la conclure *à priori* de la liberté que la règle donne à l'abbé de déterminer lui-même et lui seul la nature du travail à assigner à ses moines

« Qui ne sent, en effet, découler de ce principe unique la faculté de vivre, pour le couvent bénédictin, partout où il lui sera loisible de travailler en quantité suffisante pour satisfaire à ses besoins ? Les champs, la solitude des forêts, la société du moyen âge, la civilisation plus avancée du XVIIe et du XVIIIe siècle, sont pour lui choses indifférentes et semblables : toujours il y trouvera à vivre Les champs sont-ils ensemencés comme ils devraient l'être? Les forêts ne sont-elles pas vierges et défrichables ? La société du moyen âge n'est-elle pas ignorante, et n'a-t-elle pas soif d'instruction ? Le XVIIe et le XVIIIe siècles enfin connaissent-ils les trésors enfouis au sein des abbayes croulantes ? Il en ressortira, je le veux bien, des physionomies différentes pour chaque monastère : la savante abbaye du XVIIe siècle sera loin de ressembler à l'abbaye primitive, dont le travail manuel était le défrichement, à l'abbaye du moyen âge, sanctuaire des études ; mais ces trois abbayes, en dépit de leurs différences, et même à cause d'elles, n'en sont pas moins bénédictines, n'appartiennent pas moins au même ordre.

« Les annales bénédictines nous donnent l'historique de cette rapide propagation de l'ordre de Saint-Benoît. Elles nous montrent qu'indépendamment des causes de propagation et de reproduction communes à tous les ordres monastiques, telles que la volonté du fondateur, la dispersion des moines occasionnée par la prise de leur monastère, ou l'émission d'une colonie provoquée par le trop grand nombre de moines ou de disci-

ples, l'ordre bénédictin possédait en lui une cause de progrès qui lui était propre : par son aptitude à toute espèce de travail, il offrait aux Papes, aux évêques et aux rois, un instrument plus souple et plus capable de remplir le but civilisateur qu'ils poursuivaient, qu'aucun autre ordre monastique

« Cette supériorité de la règle de saint Benoît nous est attestée par des faits sans réplique. Il n'est pas rare, au VII<sup>e</sup> siècle, et au commencement du VIII<sup>e</sup>, de voir les moines d'un monastère prendre l'habit bénédictin, et déposer leur abbé récalcitrant, sans que cet acte d'insubordination ait appelé de la part des évêques et des laïques une répression quelconque. C'était même à cette époque une manière de réformer les cloîtres employée journellement par les évêques, que de changer la règle de ces cloîtres contre celle des Bénédictins ; de cette façon on les préservait d'une ruine imminente.....

« La règle de saint Benoît, laissant indéterminée la nature des œuvres à accomplir (*après quoi*, dit-elle, *les moines feront ce qu'il y aura à faire*), se préparait ainsi dans le temps et l'espace une longue et glorieuse vie. Si les Bénédictins à leur origine se mirent à défricher la terre, plus tard ne se livrèrent-ils pas, d'une façon purement exclusive, à des travaux intellectuels et spirituels ?

« Quoi qu'il en soit, dès le VIII<sup>e</sup> siècle tous les couvents étaient bénédictins en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Ecosse ; mais à cause du principe fondamental de la règle, il n'y avait point unité d'observance et de régularité. Les mœurs du couvent et ses usages dépendaient, en premier lieu, des mœurs et du génie de son abbé; en second lieu, du sol et de la population où il se trouvait situé.....

« En résumé, né avec saint Benoît, l'ordre bénédictin s'échappe du mont Cassin avec saint Maur et saint Placide, et se répand en Sicile et en France. Sous le pontificat de Grégoire le Grand (596), il se répand en Angleterre sur les pas du moine Augustin. Il pénétra en Allemagne avec Boniface au VIII<sup>e</sup> siècle. En France, il trouva un sol couvert de monastères et de règles; il y importa sa règle, et bientôt, plus vivace et meilleure, elle envahit les anciens cloîtres et en élève de nouveaux. En ce mouvement naturel vers l'unité, la règle écrite par saint Benoît est étrangement altérée par des coutumes anciennes et par la barbarie de cette époque : son but primitif, but de solitude et d'acheminement vers la vie parfaite, est enseveli complétement sous l'ignorance et le libertinage ; son but social, but d'enseignement de tous genres, est également enseveli sous ces deux mêmes vices. Alors les Papes et les évêques, les rois, les empereurs et les peuples luttent diversement contre cette décadence d'un instrument si puissant à cette époque de réelle civilisation. Une ère de réformation s'élève pour l'ordre bénédictin. De son propre sein s'élance Benoît d'Aniane, qui réforme les monastères de France sous Louis le Débonnaire; puis Cluny paraît, et bientôt l'esprit de réforme passe les Alpes, s'étend en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Saxe, en Pologne, en Hongrie; il devient général.....

« *Du rôle civilisateur des Bénédictins.* — Telle est, dans ses principales phases, l'histoire de ces moines; on peut résumer ainsi en peu de mots leur origine, leur durée et leur décadence. Mais quelle fut leur mission providentielle, quel jugement devons-nous porter de leur existence, pourquoi ont-ils été, pourquoi ont-ils cessé, et quelle est l'idée philosophique qui doit nous rester après avoir contemplé leur histoire ?

« Il n'est plus permis à notre époque de nier le rôle éminemment civilisateur des travaux des moines bénédictins.....

« On ne comprend pas d'abord quelle filiation d'idées, l'idée-mère, l'idée primitive, toute de solitude et de renoncement au monde, a pu produire l'œuvre éminemment sociale qui régna constamment dans l'intérieur du couvent. Des hommes méprisant le monde et n'aimant que Dieu, s'ensevelissent vivants au sein des cloîtres; et chaque heure de leur vie nouvelle a pour but et pour résultat une amélioration sociale! Ils ont dit un éternel adieu à la société, et les voilà qui reparaissent au sein de cette société avec une puissance et une vigueur nouvelles! Comment expliquer ce contraste? Est-il donc impossible de renoncer au monde ? La vie de l'homme est-elle tellement enchaînée à celle de ses semblables qu'elle ne puisse s'en détacher entièrement? et la pensée humaine, dans la solitude et dans sa liberté, ne saurait-elle pouvoir embrasser d'autres objets ?....

« Quand les laïques chrétiens, aidés de leurs seules lumières, se mirent à interpréter les paroles et le sens des Ecritures, il en jaillit pour eux un idéal de vie, qu'ils appelèrent *vie heureuse*, *vie parfaite*, où l'homme se trouvait en la jouissance de Dieu, son créateur. Les obstacles à vaincre pour entrer en cette vie parfaite étaient, toujours selon la même interprétation des Ecritures, les passions et les affections mondaines et sociales. Les plus forts d'entre ces laïques se mirent donc à fouler sous leurs pieds famille, honneurs, fortune ; et le désert, avec sa nudité, les reçut. Par cet acte, ils avaient fait beaucoup ; mais en vain ils se livrèrent aux austérités les plus grandes, ils ne purent jamais atteindre les conditions de la vie idéale qu'ils poursuivaient avec tant d'ardeur et de sincérité. On vit les plus illustres d'entre eux succomber sous les efforts surhumains qu'ils firent pour échapper aux tristes conditions de la vie commune, qui les tenaient attachés malgré eux aux choses terrestres, et ternissaient sans cesse leurs joies les plus ineffables. Cependant cette vie mystique, que nul ne pouvait atteindre, resta comme le type de la perfection, et

l'infructueux essai tenté par les solitaires de la Thébaïde parut un pas immense vers elle.....

« *Jouir de Dieu*, voilà le but; *vivre seul et dépouillé de toutes passions, de toutes affections mondaines et sociales*, voilà le moyen. Mais pour atteindre à cette jouissance mystique de la Divinité, il fallait atteindre auparavant le moyen, c'est-à-dire la faculté de vivre seul et sans nulle affection. Or, ce but intermédiaire et nouveau ne pouvait être atteint que par *l'étude* et le *travail des mains*. L'étude devait fournir à l'âme une bonne et salutaire nourriture, le travail devait subvenir à la vie matérielle du corps. C'étaient là sur la terre les deux racines de cet homme mystérieux qui devait s'épanouir solitairement au sein de son créateur. Au but, *la jouissance de Dieu*, correspondit *la vie idéale, la vie parfaite*, qui n'eut et ne pouvait avoir aucune *réalisation* sur cette terre; au *moyen*, plus facile à atteindre, correspondit la *vie érémitique*. *L'étude* et *le travail des mains*, ce premier degré qu'il fallait d'abord gravir, donna naissance à son tour à un genre de vie particulière qui fut la *vie monastique*. C'est ainsi qu'il faut comprendre saint Benoît, quand, estimant la vie érémitique plus sainte et plus parfaite que la *vie monacale*, il donne cependant celle-ci comme un acheminement, un *petit commencement* vers la première. Mais le moine, comme l'anachorète, aspirait à la jouissance de Dieu. Plus faible, moins vigoureux, il entrelaçait habilement ses racines à celles de ses frères; mais cet entrelacement n'était point le principe constitutif du couvent; les liens du cloître étaient essentiellement temporaires; ils devaient un jour se briser, et le moine, quittant sa cellule, devait passer au désert. Dès lors ce qui dut dominer, et ce qui domina en effet dans l'existence des Bénédictins, ce fut le *travail* ou *l'étude*, et principalement *l'étude*. Le couvent produisit des Papes et des évêques, des écrivains et des philosophes; il n'enfanta pas de solitaires. *Agriculteurs* et *serfs* dans les campagnes, les moines, dans les villes, étaient *professeurs*, *médecins*, *avocats*.

« Quand, au XIe siècle, Jean Gualbert fonda la congrégation de Vallombreuse, il sentit vivement ce caractère dont s'était revêtue la vie monastique à l'insu et en dépit des efforts mêmes de ses fondateurs; et pour soulager ses moines, en les enlevant à l'exercice des travaux les plus pénibles, il institua les frères lais. Par cette création, qui fut adoptée par d'autres congrégations, celle de Cîteaux et de Saint-Maur, par exemple, il enleva au cloître toutes traces d'égalité primitive, et le transforma en un véritable lieu d'étude et de méditation. Une fois affranchis d'une manière régulière des travaux matériels, les Bénédictins se trouvèrent beaucoup plus aptes aux travaux de l'intelligence, et ils s'y livrèrent tout entiers. C'est ainsi qu'aux différents âges, placées en des conditions extérieures différentes, ces conditions extérieures réagirent puissamment sur la vie monastique. En dehors de quelques pratiques religieuses toujours les mêmes, et de l'observance du célibat, quels rapports y a-t-il entre le moine de la chute de l'empire romain, le moine du XIIe siècle et celui du XVIIIe? entre saint Benoît, par exemple, Suger, et Mabillon? C'est partout le même homme, mais à trois époques différentes du temps et de l'espace.

« Battu par la tempête incessante qui ravage tout autour de lui, ne voyant rien à faire dans ce monde désolé et sanglant, saint Benoît construisit son couvent au sommet des montagnes. Là, dans cette arche nouvelle et sainte qui doit un jour revivifier la terre lavée de ses races iniques, il enserre tout de ce qu'il y a de pur et de vraiment bon: les manuscrits et les justes, c'est-à-dire la science et la vertu; puis il ferme, nouveau Noé, portes et fenêtres, et se fie à sa bonté divine. Mais le jour a reparu depuis longtemps, la pluie ne tombe plus, les arbres ont recouvré leur verdure, l'arche s'est fixée : il est temps d'en sortir, et de répandre sur la terre vierge et féconde de ce monde nouveau les semences de la science et de la vertu. Suger paraît : il est ministre du roi de France et le régent du royaume. Le couvent, resté debout, offre au passant son abri tutélaire et sa solitude. Cependant la science a prospéré; elle couvre de son ombre les peuples et les empires; le couvent, dès lors inutile, n'abrite plus que des hommes faibles, qui, dans leur ignorance, le voient crouler pierre à pierre sans espérer de jamais le réparer. Déjà il menace de les ensevelir sous ses ruines: l'imminence du péril les réveille; ils pensent à changer de demeure, et Mabillon se lève. Habile et infatigable ouvrier, il se charge de la bibliothèque, meuble unique et précieux du monastère. On le voit incessamment fouiller la poussière qui recouvre déjà les manuscrits antiques, et en ramener un grand nombre à la lumière. C'en est fait, il n'y a plus de couvents, plus de solitude obscure; l'édifice est à jour, l'œil pénètre au travers de sa paroi croulante, la porte est toute grande ouverte. Le moine... n'est plus qu'un savant d'un espèce particulière, que son amour pour la science attache seul aux ruines qui menacent d'engloutir les plus précieux manuscrits. Une fois cette œuvre dernière accomplie, dès qu'il aura sauvé d'une mort certaine ces fruits de l'intelligence des générations écoulées, il se dépouillera de la vie insolite qu'il mène; lambeau méconnaissable de l'existence des anciens habitants du cloître.

« Une génération d'hommes suffit à ce déménagement des bibliothèques bénédictines. Entre Mabillon, ouvrant la marche, né en 1632, mort en 1707, et Bernard de Montfaucon, la fermant, né en 1654, mort en 1741, la différence est de trente ans environ.

« *Derniers travaux des Bénédictins; congrégation de Saint-Maur.* — On a beaucoup parlé de la grandeur et de l'immensité de ces

derniers travaux des moines bénédictins. On s'en est beaucoup étonné; mais quand on pénètre dans l'intérieur de cette congrégation savante de Saint-Maur qui les produisit plus particulièrement, quand on assiste pour ainsi dire à leur formation, l'étonnement cesse, et la puissance de l'association se révèle. Mabillon, Sainte-Marthe, Montfaucon, Martène, sont moins des hommes isolés, uniquement livrés à leur propre force, que d'habiles et de grands généraux, sur la tête desquels s'amoncellent et brillent les actes individuels de leurs soldats.

« La congrégation de Saint-Maur doit son origine au vœu exprimé par le clergé de France, aux Etats de 1614, de voir importée en ce royaume la réforme naissante du monastère de Saint-Vanne, en Lorraine. En 1618, les supérieurs de cette congrégation de Saint-Vanne, reconnaissant l'impossibilité de lui rattacher des monastères nombreux et éloignés, décidèrent l'érection en France d'une congrégation nouvelle tout à fait indépendante de la leur. Cette nouvelle congrégation prit le nom de Saint-Maur, obtint du roi Louis XIII, en août 1618, ses lettres patentes, et fut confirmée en cour de Rome le 17 mai 1621. Le zèle des évêques la répandit. Protégée par Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu, elle prit un accroissement rapide. Ses travaux, travaux de collections et de recherches, ont su trouver dans quelques-uns de ses membres des éditeurs habiles et de savants commentateurs. Au nom de *Mabillon* se rattache la belle édition de saint Bernard; les neuf volumes des *Actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît*, vaste amas de monuments anciens, qui, éclaircis par de savantes notes, répandent un grand jour sur la partie la plus obscure de l'histoire et sur la chronologie; les quatre volumes d'*Analectes*, contenant des pièces inédites et ramassées à grand'peine dans les bibliothèques des abbayes bénédictines en Allemagne, en France, en Italie; les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, qui lui prirent neuf ans d'un travail assidu avant qu'une seule ligne en fût livrée à l'impression, et qu'il laissa inachevées au sixième tome. A ces travaux collectifs, enrichis de notes et de préfaces, et portant l'empreinte indélébile de la science profonde de leur éditeur, il faut joindre, pour avoir la somme des travaux capitaux de ce dernier, les œuvres originales du *Traité des études monastiques* et du traité *De re diplomatica*.

« *D'Achery*, né en 1609, mort en 1685, à part sa puissante influence sur la direction des études au sein de la congrégation, sut encore attacher son nom aux découvertes de pièces historiques faites par lui et par les moines qui travaillaient sous ses ordres. Il en fit un recueil sous le titre modeste de *Spicilége* ou *Glanes*, et les donna au public en 13 vol. in-4°. L'édition de saint Augustin, ordonnée par les supérieurs, s'élève au milieu des travaux de la congrégation avec une triste célébrité. Elle rappelle la fin malheureuse de *D. François Delfau*, mort en exil à l'âge de trente-neuf ans, qui, le premier, fut chargé de l'éditer, et qui ne put y parvenir par suite des haines puissantes qu'avait soulevées contre lui son livre de l'*Abbé commandataire;* elle rappelle l'exil et les tribulations de son successeur *D. Blampin*, qui, plus heureux cependant, parvint à l'éditer en entier; enfin elle éveille le souvenir de la lutte des moines de Saint-Maur et des Jésuites, au sujet de la grâce efficace et de la doctrine de saint Augustin.

« Le nom de *Sainte-Marthe*, né en 1650, mort en 1725, brille au frontispice de la *Gallia christiana* comme au sommet d'une pyramide énorme, fruit du temps, de la patience et du travail. Cependant la mort vint le prendre au troisième volume de son œuvre; mais le plan en est jeté, la base solide: il s'achèvera. Le quatrième et le cinquième volumes paraissent, grâce aux soins de Jean Thiroux, aidé des PP. Félix Hodin et Joseph Duclou; le 6e, le 7e, le 8e, le 9e et le 11e se succèdent sous des éditeurs différents.

« *Edmond Martène*, né en 1654, mort en 1739, et son fidèle associé *Ursin Durand*, après avoir été pendant six ans voyageurs au compte de la *Gallia christiana* et de Sainte-Marthe, son architecte, élèvent à leur tour deux monuments précieux, le *Thesaurus novus anecdotorum* et le *Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima collectio*.

« *Bernard de Montfaucon*, né en 1654, mort en 1741, rappelle, par la nature de ses travaux et l'étendue de sa science, le souvenir de Mabillon. Ils furent l'un et l'autre d'habiles et judicieux éditeurs; l'un et l'autre étaient membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cependant, par le sujet des dissertations qu'ils traitèrent, on sent davantage le moine en Mabillon, le savant de l'Académie des inscriptions est Montfaucon. Il semble que la langue grecque, plus voisine des chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne que la langue latine, ait convié ce dernier à des sujets moins pieux. Nous sortons avec lui du moyen âge et des bibliothèques des moines pour nous occuper de l'explication de l'antiquité. Il ne s'agit plus d'un *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de* MESSES et de COMMUNION *qui se trouvent dans la Règle de saint Benoît*, il s'agit d'une *Dissertation sur la plante appelée papyrus, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, et sur celui dont on se sert aujourd'hui*, ou bien encore d'une *Dissertation sur le phare d'Alexandrie, sur les autres phares, et particulièrement sur celui de Boulogne-sur-Mer, ruiné depuis environ quatre-vingts ans.* Au reste Bernard de Montfaucon constate lui-même cette différence dans la préface de son *Antiquitas explanatione et schismatibus illustrata*.

« Destiné par mes supérieurs, dit-il, « aux éditions des Pères grecs, je m'aperçus « d'abord que, pour y réussir, l'étude du « profane m'était absolument nécessaire, et « je partageai mon temps entre l'étude de « l'Ecriture sainte et des Pères, et celle de

« l'antiquité profane. » Nous mentionnerons encore parmi les travaux capitaux de la congrégation de Saint-Maur l'*Art de vérifier les dates* et l'*Histoire de France*, et nous dirons les noms de Félibien, né en 1665, mort en 1719, auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* et de l'*Histoire de la ville de Paris;* de Lobineau, né en 1666, mort en 1727, auteur d'une *Histoire de Bretagne;* et de Rivet, né en 1683, mort en 1749. Les travaux de don Calmet sont aussi considérables que ceux de Montfaucon et de Mabillon, et son renom ne cède en rien aux leurs; mais il n'était point de Saint-Maur, quoique bénédictin : il était de Saint Vanne, et c'est pourquoi nous n'avons point dû en faire mention ici.

« Tels sont et les travaux et les hommes les plus marquants de cette congrégation. Dans les dernières années de son existence, ayant ainsi rapidement usé cette mine féconde des manuscrits et des bibliothèques monastiques, plus encore peut-être en apparence qu'en réalité, elle se voua spécialement à l'étude de la jeunesse. Louis XVI lui avait confié plusieurs écoles militaires qu'elle conduisait avec succès. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. II, pag. 576 à 588, article *Saint Benoît* et *Bénédictins*, par J. Leroux.)

« BENOIT XIV.—Prosper Lambertini était né à Bologne d'une famille illustre, en l'année 1675. Après avoir étudié le droit civil et le droit canonique, il fut élève du fameux Giustiniani, et ne tarda pas à devenir lui-même avocat consistorial. Il fut ensuite nommé promoteur de la foi, et cette charge, en lui donnant lieu de s'appliquer aux procédures pour la canonisation, lui inspira sans doute l'idée de l'ouvrage estimé qu'il publia plus tard sur cette matière. Saint Thomas fut son guide dans l'étude de la théologie, qu'il avait de bonne heure embrassée avec ardeur. Mais ces travaux sérieux étaient loin de suffire à la prodigieuse activité de son âme. Aussi passionné pour les arts que pour toute espèce de science, il aimait surtout la poésie; les grands écrivains de tous les pays, de tous les âges, lui étaient également familiers. Les plus rares qualités de l'esprit et du cœur brillaient en lui, au point qu'il se concilia bientôt l'estime et l'affection de tous les hommes célèbres de son temps, dont il recherchait avidement le commerce. Clément XI nomma Lambertini chanoine de Saint-Pierre; Innocent III le fit canoniste de la Pénitencerie; Benoît XIII le créa évêque et cardinal, et, en 1732, Clément XII lui confia l'archevêché de Bologne, sa patrie. Dans l'exercice de ces éminentes fonctions, toute sa conduite trahit en lui à tous les yeux des vertus aussi éclatantes que ses talents étaient supérieurs. Visites, synodes, prières, instructions, aumônes, il accomplissait tous ces devoirs avec un zèle qui ne se démentit jamais; et il se montra toujours aussi indulgent, aussi plein de douceur et de modération envers ses inférieurs, qu'il était sincère en ses discours et noblement indépendant envers ses supérieurs. Sa conduite était digne en tout; mais sans aucune espèce d'affectation ou de morgue, et il laissait volontiers éclater les innocentes saillies de son esprit naturellement fin, enjoué, un peu railleur. Un de ses grands vicaires ayant été injustement accusé auprès de Clément XII, Lambertini écrivit aussitôt à Sa Sainteté que cet honnête ecclésiastique était victime d'une infâme calomnie, et il terminait ainsi sa lettre : « Je prie tous les jours notre « divin Sauveur pour qu'il soit aussi con« tent de son vicaire que je suis content du « mien. »

« A la mort de Clément, les cardinaux, incertains sur le choix de son successeur, étaient assemblés depuis six mois au conclave, et les intrigues du cardinal de Tencin retardaient sans cesse l'élection, lorsque Lambertini s'avisa de leur dire avec son enjouement ordinaire : « Si vous voulez un saint, nommez Gatti; un politique, Aldovrandi; un bon homme, prenez-moi. » Et en effet ce fut lui qu'ils élurent, sous le nom de Benoît XIV (1740). Il avait alors soixante-cinq ans

« C'est un fait digne de remarque que la modération éclairée avec laquelle plusieurs pontifes romains crurent devoir user de leur autorité au XVIIIe siècle : Benoît XIV ouvrit glorieusement cette voie, où le suivirent Clément XIII, Clément XIV, Pie VI....

« Benoît XIV, sans abdiquer les traditions absolues de l'autorité pontificale, les laissa volontiers s'effacer à demi. Il rechercha toujours les savants; il admit dans son intimité les esprits les plus éclairés des lumières nouvelles, entre autres les cardinaux Passionei et Quirini, dont les écrits, inspirés par la philosophie française, révélaient une haute intelligence des besoins sociaux de leur siècle. Pendant dix-huit ans que dura son pontificat, on ne voit pas que Benoît ait jamais tenté de prendre vivement parti dans les querelles politiques de l'Europe. Marie-Thérèse, reine de Hongrie, et le duc de Bavière se disputaient la succession de l'empereur Charles VI; il était de l'intérêt de l'Église que Marie-Thérèse triomphât : le Pape n'en garda pas moins une prudente neutralité. En France les Jésuites, armés de la bulle *Unigenitus*, persécutaient leurs ennemis, et refusaient sans pitié les sacrements aux mourants, sous les prétextes les plus ridicules. Benoît, consulté par Louis XV, sans révoquer entièrement ces mesures de rigueur, les restreignit à ceux qui seraient notoirement convaincus de désobéir à la bulle. Il ne perdait pas une occasion de manifester son éloignement pour toute espèce de persécution ou de contrainte exercée au nom de la religion.... Son administration fut toujours sage, modérée, bienfaisante; sans cesse occupé de l'administration des hôpitaux, il secourait les malades de ses soins comme les pauvres de sa bourse. Son aumônier secret lui ayant dit un jour qu'il n'avait plus d'argent, et qu'il ne pouvait suffire à sa profession charitable : « Chut! répondit

Benoît; si les pauvres nous entendaient, ils nous demanderaient nos équipages, nos meubles, nos palais, comme un bien à eux, et nous ne saurions que leur dire. » Cependant il ne négligeait ni l'embellissement de Rome, ni le bien-être matériel de l'Italie. Il orna le Colysée d'élégantes chapelles, embellit Notre-Dame de Lorette, fit réparer le Panthéon, et bâtir sur ses propres plans l'église de Saint-Marcellin. Par ses ordres les marais Pontins furent en partie desséchés, les routes agrandies, la navigation des fleuves encouragée. Lié avec tous les savants de l'Europe, il organisa largement l'instruction publique dans ses Etats, et s'empressa d'y introduire les nouvelles inventions de l'esprit humain. Il voulut que le catalogue des manuscrits du Vatican fût imprimé et rendu public.

« Une administration si libérale et si éclairée mérita au Pays l'admiration de tous les esprits élevés, quelle que fût leur religion. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 588 à 589, article *Benoît XIV*, par J. Aicard.)

BERGIER. — « Bergier fut incontestablement le plus digne adversaire des philosophes. Il était déjà dans toute la maturité de l'âge quand parurent les écrits les plus influents du XVIII[e] siècle ; il vit naître et grandir toutes les réputations de ces Encelades conjurés, comme dit le jésuite Feller, contre le trône de l'Eternel, Bergier les réfuta tous. Il commença par Jean-Jacques ; il écrivit contre lui *le Déisme réfuté par lui-même* (1765). Il passa ensuite à Fréret, et fit, en réponse à un de ses ouvrages, la *Certitude des preuves du christianisme* (1767). Puis ce fut le tour de Boulanger, que Bergier eut surtout en vue dans son *Apologie de la religion chrétienne* (1769). Ensuite vint une *Réfutation du Dictionnaire philosophique* de Voltaire; puis un *Examen du matérialisme*, contre d'Holbach et son *Système de la Nature*. Enfin, après avoir encore réfuté séparément plusieurs autres incrédules, il les combattait tous en masse en leur opposant un traité apologétique du christianisme en 10 volumes. Mais le plus utile et le plus important de ses ouvrages, à nos yeux, est le *Dictionnaire de théologie* qu'il composa en 1788 pour l'*Encyclopédie méthodique*, et qui a été imprimé séparément en 8 volumes in-8°.

« Incontestablement Bergier a eu souvent raison contre les philosophes. Son érudition était plus solide que la leur; il défendait d'ailleurs une cause excellente, celle de l'humanite méconnue, insultée dans tout son passé. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. II, pag. 614 et 615, article *Bergier*, par P. Leroux.)

BERNARD (Saint). — Garat a écrit un *Eloge de saint Bernard* qui est une véritable apologie, et que nous négligeons de reproduire ici pour ne pas trop multiplier les citations. Ce célèbre révolutionnaire, alors avocat au parlement, parle encore de saint Bernard en ces termes, dans son *Eloge de Suger*, abbé de Saint-Denis : « Alors vivait dans un cloître, au fond d'un désert, un homme dont les dépositaires du pouvoir suprême devaient ambitionner les suffrages autant que ceux d'un sénat ou d'un peuple législateur. A ce trait seul on doit reconnaître cet abbé de Clairvaux, devenu si célèbre sous le nom de saint Bernard. Nul homme a exercé sur son siècle un empire aussi extraordinaire. Entraîné vers la vie solitaire et religieuse par un de ces sentiments impérieux qui n'en laissent pas d'autres dans l'âme, il alla prendre sur l'autel toute la puissance de la religion. Lorsque, sortant de son désert, il paraissait au milieu des peuples et des cours, les austérités de sa vie, empreintes sur des traits où la nature avait répandu la grâce et la beauté, remplissaient toutes les âmes d'amour et de respect. Eloquent dans un siècle où le pouvoir et les charmes de la parole étaient absolument inconnus, il triomphait de toutes les hérésies dans les conciles ; il faisait fondre en larmes les peuples, au milieu des campagnes et des places publiques ; son éloquence paraissait un des miracles de la religion qu'il prêchait. Enfin l'Eglise, dont il était la lumière, semblait recevoir les volontés divines par son entremise; les rois et les ministres, à qui il ne pardonna jamais ni un vice ni un malheur public, s'humiliaient sous ses réprimandes, comme sous la main de Dieu même; et les peuples, dans leurs calamités, allaient se ranger autour de lui, comme ils vont se jeter aux pieds des autels. » (*Eloge de Suger, abbé de Saint-Denis*, par Garat, pag. 23 à 32.)

Ecoutons maintenant P. Leroux dans l'article suivant que nous ne reproduisons qu'en partie : « Saint Bernard, abbé de Clairvaux, un des plus grands hommes du XII[e] siècle et de tout le moyen âge, naquit en 1091, près de Dijon, dans le petit bourg de Fontaine ; ses parents étaient des plus riches du pays. On dit que son père, nommé Tescelin, sortait de la maison des comtes de Châtillon, et sa mère Alette ou Elisabeth, de celle des comtes de Montbard. Saint Bernard s'est quelquefois vanté de n'avoir eu pour maîtres que les rochers et les bois. Il aimait à se montrer comme un pur fruit de la grâce divine, une sorte de plante sauvage qui avait crû dans le désert par la volonté de Dieu. Dans son duel avec Abeilard, « Il n'y a, « disait-il, nulle proportion entre un maître « comme lui et un écolier comme moi, un « philosophe et un sauvage ; un habile pro- « fesseur de toutes les sciences et un ignorant « nourri dans les forêts. » Quelques moines, amis du merveilleux, prenant ses paroles à la lettre, ont été jusqu'à lui attribuer une théologie immédiatement inspirée. Mais il est certain qu'il reçut une éducation très-soignée, et qu'il étudia jusqu'à dix-neuf ans dans l'école de Châtillon-sur-Seine, la plus florissante alors de la province. On a fort peu de détails sur ses commencement religieux. Dans le récit que ses biographes font de sa conversion, on sent trop à quelques égards une imitation de la conversion célèbre de saint Augustin. Alette joue le

rôle de Monique ; elle meurt en sainte, et sa mort décide Bernard, et l'entraîne au désert. Pourtant Alette mourut peu après que son fils fut revenu des écoles, et ce n'est qu'en 1113, à l'âge de vingt-trois ans environ, que Bernard arrive à Cîteaux avec sa petite troupe de disciples, recrutée dans sa famille et parmi ses amis, qu'il venait mettre à la disposition de l'abbé Etienne. Comment se passèrent les quatre années qui s'écoulèrent entre son retour de Châtillon et son admission à Cîteaux ? Le mieux instruit des biographes de saint Bernard, son ami Guillaume, abbé de Saint-Thierry, parle du goût qui l'entraîna pendant quelque temps vers *des études profanes et curieuses;* mais il attribue cette déviation aux efforts que faisaient ses frères et ses amis pour l'empêcher de céder à sa dévotion naturelle ; et il ajoute que souvent le souvenir de sa mère se présentait à son esprit, il croyait l'entendre lui reprocher douloureusement de s'amuser *à des choses si frivoles.* Il est certain que Bernard fut dès l'enfance tourmenté d'idées religieuses ; très-jeune il s'interrogea sur le mystère de cette vie, se demandant souvent à lui-même : *Bernarde, ad quid venisti ?*

« Villefore, auteur de la Vie de saint Bernard, remarque avec raison que, « partout « le style de ses lettres et les sentiments ré- « pandus dans ses écrits montrent que natu- « rellement il avait le cœur sensible. » L'amour, en effet, mais l'amour transformé d'une façon platonicienne, l'amour converti en charité chrétienne, l'amour comme l'enseigna saint Augustin après sa conversion, voilà le fond de toute la théologie de saint Bernard, la trame de tous ses écrits non polémiques, l'essence même de son style dans la plus grande partie de ses ouvrages et de ses lettres. Ces pieux solitaires de Cluny, de Cîteaux, de Clairvaux vivaient alors dans des torrents de cet amour épuré et céleste que le platonisme et le christianisme ont enseigné tour à tour. Dans les lettres de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, on remarque à chaque instant une amitié tournée à l'amour platonique ; ils s'écrivent comme des amants. « L'amour vous a si bien rendu le maître de « mon cœur, vos vertus et vos sentiments « me l'ont si bien ravi, qu'ils ne lui ont pas « laissé de mouvement où vous n'ayez part, « et m'ont contraint en même temps de « prendre part à tous les mouvements du « vôtre, » etc. (Lettre de Pierre le Vénérable). Il y a dans cette correspondance des pages entières de ce style ; et ce n'est pas seulement Bernard et Pierre qui s'écrivent ainsi, tous leurs disciples se parlent de cette façon; nous avons des lettres d'un certain Nicolas, secrétaire de saint Bernard, qui sont pleines de ces sentiments et de ces expressions; nous en avons du prince Henri, frère du roi Louis le Jeune, qui se fit moine à Clairvaux et elles ont également ce tour.

« Cette direction donnée aux élans de son amour explique fort bien, au fond, la sublime résolution qui conduisit Bernard à Cîteaux. Ceux qu'il y mena avec lui purent aussi être entraînés par l'idée séduisante de cette vie aventureuse, qui poussa dans le désert tant de moines et des plus saints. Au surplus, les exemples de ces sortes de conversions en masse à la vie monastique étaient alors très-fréquents. On voit presque en même temps que saint Bernard, un prince d'Autriche, nommé Othon, venir à Cîteaux se faire moine avec une troupe de gentilshommes. Toutes les conditions étaient chancelantes à cette époque; la société paraissait incertaine entre la vie laïque ou la vie en communauté ; le mouvement de renaissance des lettres et des sciences avait remué toutes les intelligences; les croisades avaient commencé; la féodalité était déjà ébranlée; la monarchie n'était pas encore constituée; tous les esprits et tous les cœurs semblaient aspirer à quelque chose de nouveau. On trouve parfois dans les chroniques de ce XIIᵉ siècle des traces de cette mélancolie profonde que notre siècle connaît si bien. Bernard se demandait avec anxiété pourquoi il était venu au monde, et il le trouva. Aucun homme au moyen âge n'a fait de plus grandes choses d'une façon plus originale.

« L'abbaye de Cîteaux envoyait autour d'elle, et au loin dans les provinces, des colonies, des espèces d'essaims qui s'établissaient où ils trouvaient moyen de le faire ; elle en envoya même, à cette époque, jusqu'en Italie et en Portugal. Après deux ans de noviciat, Bernard, fait abbé d'une douzaine de moines, alla chercher avec eux et rencontra une triste vallée qui s'appelait la *vallée d'Absynthe,* et qui se nomma Clairvaux. Lui, ses frères et ses compagnons, commencèrent là péniblement leur vie..... Rien ne leur réussit d'abord; ils avaient des fatigues incroyables, et la famine et la maladie les dévoraient. La plupart se dégoûtèrent; on s'insurgea contre le jeune abbé, on voulait retourner à Cîteaux. Bernard était, comme Colomb sur son navire, au milieu d'une révolte; ses moines ne voyaient pas plus la vie bienheureuse qu'il leur avait promise, que les compagnons de Colomb n'apercevaient l'Amérique. Enfin des secours vinrent, et l'humble monastère commença à prospérer. Mais Bernard, épuisé d'efforts et d'exaltation, était tout à fait incapable de conduire l'établissement. L'évêque de Châlons, après avoir pris la permission des abbés de Cîteaux, le força à se confier passivement aux soins d'un médecin, dans une petite maison qu'on construisit exprès hors de l'enceinte du monastère, et que Guillaume de Saint-Thierry, qui le vit alors dans ce gîte, compare aux loges qu'on faisait aux lépreux sur les grands chemins. Là, livré à lui-même et débarrassé de tout soin pendant une année entière, il lut et médita beaucoup. Une nouvelle maladie qu'il fit quelque temps après le força à une seconde retraite. Ce fut dans ce loisir qu'il acheva de se former l'esprit, et qu'il se rendit maître de cette

théologie ingénieuse et profonde, qui fut ensuite l'âme de ses écrits et la source de sa puissante action sur son siècle.

« Le fond de cette théologie est, comme on sait, une dérivation de celle de saint Augustin, grand fleuve où s'est abreuvé tout le christianisme du moyen âge. Ce sont les opinions de saint Augustin sur l'amour et sur la grâce qui reviennent sans cesse dans saint Bernard ; et c'est aussi sur ce sujet qu'il a écrit ses deux traités les plus soignés et les plus importants....

Le fond est toujours sans doute de nous regarder tous comme des voyageurs et des étrangers sur cette terre; mais saint Bernard s'intéresse plus que saint Augustin à ce voyage et à cet exil. Quand il mourut à Clairvaux, au milieu de ses disciples, ceux-ci lui disaient : « Charitable père, n'aurez-vous donc point « pitié de ce désert ? Comment pouvez-vous « abandonner les fruits de vos travaux et de « vos soins? » Et lui, il s'attendrissait avec eux, et, levant les yeux au ciel, il disait « qu'il « ne savait que choisir, ou de la mort, ou « de la vie, et qu'il s'abandonnait tout en- « tier à la volonté divine. » C'est ainsi que sa théologie nous apparaît, tournée à la fois vers le ciel et la terre.

« Les moines étaient alors si influents et si mêlés à tout ce qu'on reprochait à Thibaut, comte de Champagne, protecteur déclaré de Clairvaux, que les moines et leur abbé étaient les soldats et les capitaines dont il se servait pour se défendre contre ceux qui l'attaquaient. Aussi, dès que le mérite de saint Bernard fut connu, le voyons-nous enlevé à sa retraite et occupé sans relâche, jusqu'à la fin de sa vie, de toutes les affaires générales de l'Eglise et du royaume.

« Charlemagne ne fit pas plus de voyages dans son vaste empire que lui pour conduire, pacifier et ensuite ameuter contre l'Orient cette grande monarchie de l'Eglise, plus vaste que l'empire de Charlemagne. Il ne pouvait plus revoir que rarement et pour quelques instants seulement sa solitude de Clairvaux: et, au lieu de cette vie de retraite qu'il avait voulu se faire, il se trouvait livré à une vie plus active que celle des évêques, des guerriers ou des rois. Aussi, comparant son sort avec l'idéal qu'il s'était formé, il avait peine à concevoir comment la tranquillité monastique lui était ainsi enlevée. « Heureux que vous êtes! écrivait-il aux « moines; quant à moi, je suis comme un « oiseau faible et sans plumes, toujours « hors de son nid, exposé aux vents et aux « orages, incessamment comme un homme « ivre, dans des agitations et dans des ténè- « bres où toutes les lumières de ma raison « s'éteignent et s'évanouissent... »

Il passa trois ou quatre fois les Alpes pour mettre fin aux guerres d'Italie ? A son retour d'Italie, en 1135, après avoir visité Gênes, Milan, Pise, Pavie, Crémone, et avoir réconcilié les Milanais avec le Pape, « quand il passa « les Alpes, dit Arnauld de Bonneval, témoin « oculaire, les pasteurs qui conduisaient « leurs troupeaux et les habitants de la cam- « pagne descendaient du haut des rochers « pour se trouver sur son passage. De si « loin qu'ils le voyaient, ils poussaient des « cris éclatants pour lui demander sa béné- « diction, et, se retirant ensuite dans le creux « des montagnes, dont les cavernes étaient « leurs demeures, ils se réjouissaient inno- « cemment ensemble, se félicitaient de l'a- « voir vu, et se sentaient pénétrés de joie « qu'il eût étendu sur eux sa main pour les « bénir. »

« Ce passage triomphal dans les solitudes des Alpes n'est-il pas magnifique ? Et quel conquérant, soit Annibal, soit César, soit Napoléon, a été plus grand sur ce piédestal, où ils ont tous été se mesurer, que le moine saint Bernard ?

« Cette immense popularité que saint Bernard avait acquise, en soutenant Innocent II, et en ramenant l'unité dans l'Eglise, semblait ne pouvoir plus s'accroître, et cependant elle s'acrut prodigieusement encore... »

Ici, P. Leroux décrit l'action magnifique de saint Bernard sur le grand mouvement des croisades :

« Puis bientôt, dit-il, le roi Louis le Jeune ayant résolu sa croisade contre les infidèles, et assemblé ses seigneurs, tout le monde, le Pape, le roi, les seigneurs, le peuple se tourne vers saint Bernard. On le nomme, au concile de Chartres, chef de la croisade, on le veut pour commander l'armée avec pleine autorité sur les officiers et les soldats: c'est un Moïse, un Josué. Il refuse le commandement, il n'imite pas la faute de Pierre l'ermite ; mais il prêche. Il parcourt les provinces, la France, l'Allemagne ; où il ne peut pas aller, il écrit ; sa lettre aux peuples de la Souabe et de la Bavière est d'une éloquence sublime. Où il va, il entraîne tout. Ce fut le dernier grand acte de sa vie ; ce fut l'époque des miracles. L'enthousiasme et la foi ont toujours produit des faits qui semblent en dehors de la nature; or, qui a eu à sa disposition et en lui-même plus que saint Bernard l'enthousiasme et la foi ?

« Nous ne suivons pas plus loin cette vie glorieuse, que nous retrouverons aux Croisades (*Voy.* Croisades). C'est dans ce grand fait du moyen âge qu'ellle semble d'ailleurs se résumer. Qu'est-ce en effet que saint Bernard ? Un moine, le type le plus élevé du moine au XII[e] siècle. Que fait-il ? Il rétablit l'unité de l'Eglise ; il court, sans relâche, cimenter partout le grand édifice du catholicisme.... Il ne connaît rien de supérieur à cette unité, devant laquelle, ni docteurs, ni princes, ni rois, ni même la personne des Pontifes ne sont rien pour lui. Puis l'édifice européen relevé, que faire ? A quoi employer ce corps qui doit bientôt se séparer de nouveau et comment l'empêcher de se dissoudre ? La voie était déjà frayée ; les croisades étaient déjà commencées. Evidemment, l'œuvre de saint Bernard devait aboutir à une croisade. Bénir l'Europe dans l'Eglise, et la croiser

contre les infidèles, voilà sa vie complète. » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, art. *Saint Bernard*, t. II, p. 623, 624.)

BERNARD (Moines du grand et du petit Saint).—Parmi les innombrables témoignages en faveur de ce pieux établissement, nous citerons le suivant extrait d'une publication protestante :

« Un gentilhomme de Savoie, Bernard de Menthon, qui vivait de 923 à 1003, éleva sur le sommet des Alpes deux hôpitaux, qui portèrent après lui le nom du Petit et du Grand Saint-Bernard. Ces deux établissements où les voyageurs trouvent depuis neuf siècles un abri contre les dangers auxquels ils sont exposés en traversant les Alpes pendant l'hiver, ont immortalisé son nom dans les annales de l'humanité. Il confia le soin de ces deux établissements à des moines de l'ordre de Saint-Augustin, qui, dans l'esprit du pieux fondateur et avec une abnégation sans exemple, exercèrent leur mission hospitalière jusqu'à l'époque de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Ce prince ayant eu des discussions avec les cantons suisses sur la nomination du prieur, confisqua les biens du couvent, et remit l'administration des hospices à des ecclésiastiques séculiers qui se livrèrent à leur pieuse charge avec le même amour et le même dévouement. Le séjour de cette montagne déserte, qui est regardé parmi les points habités comme celui qui a le plus d'élévation (sept mille quarante-six pieds), présente des dangers de toute sorte. Un hiver éternel règne sur ces hauteurs ; vainement on y chercherait un arbre, un buisson, ou seulement une trace de végétation, l'éclat de la neige éblouit les yeux du voyageur. Le dévouement de ces ecclésiastiques qui s'y réunissent pour porter secours aux voyageurs égarés tient de l'héroïsme : suivis de serviteurs du couvent, ils les guident à travers ces montagnes de neige, fournissent, prêtent ou donnent des vêtements aux pauvres voyageurs. On compte plus de neuf mille personnes qui passent annuellement sur le mont Saint-Bernard, et qui pendant plus ou moins de temps séjournent à l'hospice. Par les tourmentes les plus terribles, lorsque les flocons de neige obscurcissent le jour, ils se mettent en route accompagnés de chiens fidèles pour porter secours aux malheureux ensevelis dans les neiges. » (All. de Real, *Encyklopädie*, 6e édition. Leipzig, 1824, tom. 1er, p. 696.)

BIBLE. *Voyez* Ecriture sainte, Ancien Testament, Evangile (etc).—Voltaire nomme ce livre *le plus précieux monument de l'antiquité*, et J.-J. Rousseau, qui l'avait soigneusement étudié, avoue qu'il est le fondement du christianisme :

« Toutes les preuves de la religion chrétienne, dit-il, sont contenues dans la Bible. Ceux qui se mêlent d'écrire ces preuves ne font que les tirer de là et les retourner à leur mode. Il vaut mieux méditer l'original, et les en tirer soi-même. »

Gœthe parle de la Bible en ces termes :

« La Bible m'a toujours été chère, car c'est à elle presque uniquement que je dois mon éducation morale ; les événements, les emblèmes, les doctrines, les symboles, tout ce que renferme ce livre des livres m'est resté gravé profondément dans l'âme, et n'a pas cessé d'influer sur ma vie ; aussi, dès ma jeunesse, les sarcasmes lancés contre l'Ecriture me remplissaient d'indignation. Mais cet état de choses touchait à sa fin ; Anglais, Français, Allemands, durant toute la durée du siècle dernier, avaient épuisé leur verve d'ironie sur les livres divins, le retour à des idées plus graves se manifestait de toutes parts

« Les progrès croissants de la philologie mettaient peu à peu l'étude approfondie à la place du dédain. La connaissance plus claire des localités, et des religions orientales, les découvertes de la science sur l'histoire naturelle et les phénomènes du monde primitif, rapprochaient de la Bible. Les nouvelles relations de voyages en Asie fournissaient des explications à de nombreuses difficultés, et témoignaient en faveur des prophètes et des apôtres...

« La moquerie voltairienne expira ; alors naquit dans beaucoup d'esprits une tendance directement opposée, consistant à s'enfoncer dans les mystères les plus obscurs de ce livre de Dieu, devenu la source des plus hautes méditations, des plus audacieuses conjectures de la part des âmes profondes, qui, lassées d'un présent sans charmes, ne peuvent vivre que dans le passé et dans l'avenir rayonnant pour elles d'espérances. » (Extrait de l'ouvrage intitulé : *Ma vie*, t. II.)

L'homme le plus sceptique de notre âge, lord Byron, a fini par écrire sur sa Bible ces lignes qui y ont été trouvées après sa mort : « Dans ce livre auguste, est le mystère des mystères. Ah ! heureux entre tous les mortels, ceux à qui Dieu a fait la grâce d'entendre, de lire, de prononcer en prières, et de respecter les paroles de ce livre ! heureux ceux qui savent forcer la porte et entrer violemment dans les sentiers ! Mais il vaudrait mieux qu'ils ne fussent jamais nés, que de lire pour douter ou pour mépriser. » (*OEuvres de lord Byron*, *Mélanges*, tom. XI, pag. 486, traduction d'Amédée Pichot.)

Voici comment s'exprime P. Leroux au sujet de la Bible :

« Au xve, au xvie siècle, quel homme en Europe eût osé prendre la Bible pour un livre humain ? Quel homme, au contraire, n'y voyait pas partout la marque d'une inspiration supérieure, d'un souffle divin, le doigt de Dieu écrit à chaque page ? C'est que la Bible n'avait pas alors d'analogue ; il n'y avait pas d'autre type auquel on pût la comparer. En effet, dans tous ces livres que les savants enlevaient avec tant d'ardeur aux décombres de l'antiquité, quel livre je ne dis pas comparable à la Bible, mais qui en offrît même un pâle

reflet? Plus l'érudition fouillait, plus elle découvrait de richesses, et plus la différence entre ces trésors humains et le trésor du christianisme éclatait. La conclusion était toute naturelle. Ainsi quand nous comparons les aérolithes à tous les minerais de la terre, et que nous ne trouvons nulle part leurs analogues, nous sommes bien forcés de conclure que ces pierres sont tombées du ciel. De quoi s'agissait-il en effet dans les livres grecs et romains? Des choses d'Athènes ou de Rome, rien de la race humaine; de citoyens et de barbares, de maîtres et d'esclaves, rien pour la race humaine; de ce qui s'était passé tel jour aux forums d'Athènes ou de Rome, de la nature du sénat et du peuple, des guerres et des conquêtes, sous tel archonte ou sous tel consul; de la gloire et des vertus de tel citoyen, en un mot des intérêts et des passions de quelques milliers ou de quelques millions d'hommes dans une certaine période d'années, et rien de plus: toujours l'horizon borné, rien qui embrassât le monde, rien qui eût cette projection intime dont l'esprit humain a besoin. Homère et Hérodote étaient les seuls qui eussent quelque analogie lointaine avec la Bible; mais Homère et Hérodote ne faisaient qu'indiquer la source antique, sans y pénétrer. Tous ces livres, quelque beaux qu'ils fussent, avaient donc un autre caractère que la Bible, et un caractère qui leur était commun à tous; ils procédaient d'un autre ordre d'idées qu'elle, et elle était vraiment d'une autre essence; il n'y avait pas de mesure commune entre eux; rapprochés d'elle, ils ne pouvaient qu'en faire ressortir la parfaite originalité; par eux-mêmes ils ne pourraient pas plus en donner l'idée que l'argent ne donnerait une idée de l'or, ou la lumière de la lune des rayons du soleil. Cette tradition, si ambitieuse, qui ose, remontant jusqu'à Dieu, assigner la solution des éternels problèmes; cette histoire du genre humain, si minutieusement suivie et si pleine de miracles; cette peinture de la vie primitive, où à chaque instant se révèle à nu le cœur humain tout entier et dans tous ses abîmes; ces grandes figures et ces allégories, où se déploie toute l'imagination orientale; ce sublime du style qui jaillit du contraste de la grandeur la plus gigantesque avec l'expression la plus simple; cette poésie enfin de l'homme vivant sans cesse sous le ciel, et faisant intervenir la nature entière pour assister aux passions ardentes de son cœur et lui résoudre les doutes de son esprit; tout cela nous dépassait de cent coudées, nous, hommes du nord, qui avions quitté nos forêts natives, et y avions laissé, avec les ossements de nos pères, la poésie de nos pères, qui avions oublié nos chants ossianiques et nos vieilles épopées, faites sur des traditions empruntées elles-mêmes à l'Orient, mais transformées par nos aïeux, dans le long pèlerinage des plateaux de l'Asie aux glaces du nord, pour les disperser ensuite, comme une semence féconde, sur l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la France.

« Nous avions oublié tout cela, nous avions délaissé notre héritage, répudié la dot que la nature nous avait donnée; et nous étions venus pour ainsi dire comme des petits enfants qui ne savent pas encore parler, nous faire héritiers des Romains et des Grecs. Or, les Grecs eux-mêmes, cette souche que nous adoptions, avaient autrefois perdu leur tradition, et, découpant leur mythologie du fond religieux de l'Orient, ils s'étaient fait un monde sans racines. L'Orient était donc perdu pour nous, perdu sans ressource, comme l'Atlantide disparue sous les eaux; et la Bible seule surnageait, arche merveilleuse du monde antique qui en avait conservé tous les échantillons.

« La Bible donc et l'Evangile s'élevaient, sur ce sol de l'Europe couvert de monuments inférieurs et d'un autre style, comme un monument à part, inouï, sans pareil, sans modèle et sans imitation. C'était en grand l'impression que produirait aujourd'hui quelque admirable édifice gothique qui serait demeuré absolument seul de sa race, et entouré de notre fourmilière de palais et de théâtres qui singent si grossièrement les monuments d'Athènes et de Rome.

« Est-il surprenant que devant la Bible et l'Evangile le génie moderne se soit arrêté éperdu aux limites du protestantisme? Ou plutôt n'était-il pas naturel qu'embrassant avec plus de respect, avec plus d'adoration, ces livres mystérieux, à mesure qu'il en sentait mieux l'originalité, le XVI^e^ siècle, semblable à Luther, se montrât embrasé pour la Bible et l'Evangile d'une sorte de fanatisme, mît son génie à les comprendre, à les traduire...

« Les grands livres orientaux viennent tout à coup se révéler, non pas dans leur plénitude et d'un seul coup, mais par lambeaux encore tout couverts d'obscurité, et se placent entre les livres qu'on appelle saints, d'un côté, et, de l'autre, les livres que j'appellerai humains, c'est-à-dire ceux que la Renaissance nous rendit autrefois et ceux que la philosophie et l'art moderne ont enfantés. Quel effet cette interposition va-t-elle produire? Il y avait combat entre les deux espèces de livres, et la lutte même était arrivée à ce point qu'il fallait opter entre l'idée chrétienne et sa négation. Il arrivera donc nécessairement que l'Orient fera pencher la balance d'un côté ou d'un autre.

« .... La balance pour ces hommes penchera nécessairement vers le christianisme. Il n'y a pas jusqu'à l'orgueil humain, jusqu'à leur vanité de savants qui ne soient intéressés à faire incliner leur cœur vers ce qui s'éloigne le plus des opinions régnantes; et par une sorte de réaction contre les philosophes du XVIII^e^ siècle, qui attaquaient si fièrement l'antiquité chrétienne sans en connaître les sources profondes, eux qui les connaissent, ils se feront néo-chrétiens.

« Les livres grecs et romains rehaus-

saient la Bible et le christianisme par contraste, par différence, par infériorité. Les livres orientaux rehaussent la doctrine et l'élèvent aux yeux des hommes dont nous parlons, par similitude, par analogie avec elle. Les opinions protestantes viennent, pour eux, se placer dans la ligne des opinions philosophiques, et le protestantisme, sans racines, s'éclipse devant cette profondeur antique. Le principe catholique devient pour eux, au contraire, le fondement même de la religion ; c'est la chaîne éternelle tendue depuis la révélation primitive jusqu'à nous, c'est le tissu, la trame, dont les Vedas comme la Bible ne sont que la bordure. » (*De l'influence des études orientales*, par Pierre Leroux. — *Revue encyclopédique*, avril 1832.)

— « J'ai vu des hommes plus que suspects d'incrédulité, disait le savant naturaliste Pluche, qui étaient singulièrement frappés et embarrassés de l'exacte correspondance qui se trouve d'âge en âge entre les différents récits de la Bible et l'état contemporain de la société. *Je les ai toujours trouvés inquiets et ébranlés à proportion de ce qu'ils avaient d'instruction et de droiture d'esprit.* »

— « Cultivez avec ardeur les sciences abstraites et les sciences naturelles, disait un des plus habiles interprètes de celles-ci, en s'adressant à ses collègues ; décomposez la matière, dévoilez à nos regards surpris les merveilles de la nature ; explorez, s'il se peut, toutes les parties de cet univers ; fouillez ensuite les annales des nations, les histoires des anciens peuples ; consultez sur toute la surface du globe les vieux monuments des siècles passés ; loin d'être alarmé de ces recherches, je les encouragerai de mes efforts et de mes vœux. Je ne craindrai pas que la vérité se trouve en contradiction avec elle-même, ni que les faits, les documents par vous recueillis puissent jamais n'être pas d'accord avec nos livres sacrés. » (M. Cauchy, *Quelques mots adressés aux hommes de bon sens*, 1833.) Nous ne citons ici M. Cauchy que comme expression de la science positive dont il se borne à résumer les conclusions incontestables.

Voyez les aveux de Sylvain Maréchal en faveur de la Bible dans son livre intitulé *Pour et contre la Bible.*

Nous examinerons au mot Ecriture sainte ce que disent les protestants au sujet de l'interprétation de la Bible et des inconvénients d'en permettre à tous la lecture. Qu'il nous suffise d'en citer ici les trois aveux suivants.

— « Luther, Calvin et Zwingle regardent la Bible comme la base fondamentale de la foi ; mais les textes de ce livre doivent être compris, et pour être compris il faut qu'ils soient traduits ; cette traduction est évidemment l'œuvre de ceux qui ont médité sur les paroles de la Bible et qui sont obligés d'en donner l'interprétation. » (Dr. H.-B. Draseke, *Predigten.*)

« Mais c'est une tâche bien difficile, où l'Ecriture joue un rôle subordonné ; car tout écrit qui ne puise pas en lui-même sa clarté, qui l'attend d'un interprète, obéit à cet interprète et court à chaque instant le danger d'être faussé. Lorsque les hommes veulent écrire ou parler, ce danger n'est pas grand' chose. Mais si l'on admet que Dieu ait parlé, qu'on a devant soi la parole divine, qui doit nous conduire au salut, quel est celui qui osera assumer la responsabilité d'une interprétation ? N'est-il pas à craindre qu'on ne traduise mal la parole divine, et qu'ainsi on ne conduise les hommes à leur perte éternelle ? D'où la nécessité d'une interprétation légitime, authentique, solennelle, s'il en faut une en général. L'Eglise catholique a parfaitement raison sur ce point. » (Docteur W.-T. Krug, *Philosophisches Gutachten in Sachsen des Rationalismus und des Supranaturalismus*, 1827.)

— « Les théologiens catholiques, qui ne veulent permettre la lecture de la Bible qu'à certaines conditions, n'ont nullement tort ; c'est que dans la Bible toutes les sectes, toutes les passions trouvent leurs preuves, leurs justifications et leurs armes. » (Ein Protestant in *Rhein-Merkur*, 1814, n° 158.)

BIEN. — « Le mal, dit Voltaire, fond rapidement sur la terre, il la désole et l'abrutit dans des multitudes de siècles. Le bien y arrive lentement et y séjourne peu de jours. » (Œuvres de Voltaire, édit. de Kehl, in-12, t. LV, p. 201.)

Après avoir démontré dans les 41 paragraphes qui précèdent l'existence du péché originel (*Voy.* Péché originel), Kant explique en ces termes les conditions de notre retour vers le bien : conditions qui ne se trouvent, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, que dans la religion du Christ :

« 42. Mais comment est-il possible que l'homme, qui s'est rendu mauvais par nature, dans le sens précédemment expliqué, puisse devenir bon ? Encore une vérité incompréhensible ! Car comment le mal produira-t-il le bien ? Cependant, de même que l'on ne peut nier l'existence du mal, quoiqu'on ne comprenne pas d'où il a pu venir originellement en nous, dont l'élément originel est un élément pour le bien, de même aussi à plus forte raison, ne peut-on élever un doute sur la possibilité de la résurrection du mal au bien, pas plus que sur la loi morale qui nous est offerte pour nous faire devenir bons, et qui par là nous oblige à en supposer la possibilité.

« 43. D'un autre côté, le rétablissement dans nos forces de l'élément primitif pour le bien ne doit pas se concevoir pour acquisition d'un mobile perdu, car nous n'avons jamais pu le perdre, et si cette dernière chose était possible, nous ne pourrions également jamais le reconquérir. Mais il s'agit seulement de rétablir la pureté de cet élément d'après lequel la loi morale, outre qu'elle est unie aux autres mobiles, les commande et les subordonne comme conditionnels, et ce qui est plus bien, est reçue avec toute sa pureté dans la maxime générale de

l'homme comme un mobile d'action suffisant par lui-même.

« 44. Ce rétablissement du bien dans l'homme mauvais par nature qui a pris pour sa maxime générale la subordination de la loi à ses désirs, n'est concevable que comme une métamorphose, un retour en sens contraire de la pensée pervertie, un changement total de l'intention, en un mot une espèce de renaissance ou de création d'un homme nouveau. Cette résolution ou retour de la pensée, remettant au premier rang dans la maxime ce qui n'était plus qu'au second, si elle établit une décision fidèle et persistante, contient en germe toute la réforme progressive des mobiles qui opposent au développement de la sainteté des obstacles continuels. Ainsi il faut conclure que par l'adoption du principe de la sainteté ou de la maxime générale qui contient en elle toutes les maximes du bien, l'homme devient un être nouveau; mais il n'est réellement homme bon que par l'action incessamment bonne. Par là seulement il peut espérer de posséder dans une totale pureté le principe qu'il a choisi pour sa maxime suprême, et par son secours, de s'affermir dans le sentier étroit du bien, s'élevant d'un pas constant du pire au mieux.

« 45. Pour le scrutateur des cœurs dont le regard embrasse comme un point l'ensemble de la maxime et le progrès qui en sort plein d'un avenir infini s'avançant d'une marche vraiment sainte vers la pratique de tout bien, l'homme devient, grâce à ce changement de son cœur, véritablement bon et agréable au ciel. Mais au jugement des hommes qui ne peuvent se fier sur la pureté et la force de leurs maximes que dans le cas d'une domination absolue et complète, obtenue sur la sensualité, ce changement, même persévérant, demeure toujours une simple tendance vers le mieux, une réforme de notre penchant au mal, qui se poursuit incessante.

« 46. Or, cette transformation de la volonté et l'amélioration des mœurs qui s'ensuit ne peuvent sans contradiction être envisagées comme un pur présent de la Divinité, mais bien comme un produit de notre liberté; car autrement elles ne pourraient nous être attribuées, et nous ne serions moralement ni bons ni mauvais. Or, quoique l'homme, pour devenir bon ou mauvais, ait nécessairement besoin d'une intervention surnaturelle, celle-ci ne peut consister que dans l'allégement des obstacles à soulever, ou bien dans un secours positif; mais il faut auparavant se rendre digne de cette intervention et de ses secours, c'est-à-dire faire entrer dans sa maxime une augmentation de force qui seule permette qu'on nous attribue le bien et qu'on nous reconnaisse pour hommes bons.

« 47. Maintenant contre cette nécessité de l'amélioration de soi-même, l'intelligence, qui par sa nature répugne au labeur moral, présente, pour nous faire croire à notre impuissance, toutes espèces d'idées erronées sur la religion et le culte. Elle nous flatte et nous persuade que Dieu peut bien par sa libre toute-puissance nous donner le bonheur sans qu'il nous améliore, ou que Dieu peut immédiatement nous rendre meilleurs sans qu'il y ait pour cela autre chose à faire que de l'en prier. Comme si devant l'Être qui voit tout, prier était autre chose que de désirer!... Et comme si chaque homme ne serait pas bon, dans le cas où il ne faudrait pour cela qu'un désir.

« 48. Donc d'après la vraie religion morale et parmi toutes les religions publiques qui ont existé, il n'y a de telle que celle du Christ. C'est un principe que l'homme doit tendre de toutes ses forces à devenir meilleur, et qu'à cette condition seule il peut espérer, mais aussi avec certitude, de recevoir libéralement d'en haut les secours nécessaires pour vaincre. D'où il suit que nous ne devons pas du tout nous demander : Que fait-on, qu'a donc fait Dieu, pour notre salut ? Mais bien plutôt : Que pouvons-nous et que devons-nous faire pour nous rendre dignes de l'assistance divine? » (*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme* par Emmanuel KANT.)

François Bacon montre en ces termes comment la religion chrétienne termine les disputes des philosophes anciens et modernes, en faisant prévaloir partout le bien commun sur le bien particulier :

« Dieu a donné et imprimé à chaque chose dans la nature une tendance vers deux sortes de biens. Le premier de ces biens est *celui qui convient à une chose, en tant qu'elle forme en elle-même une espèce de tout;* le second *est celui qui convient à cette chose, en tant qu'elle fait partie d'un autre plus grand tout ;* et cette dernière espèce est plus noble et plus puissante que l'autre, parce qu'elle tend à la conservation d'un être plus grand et plus vaste. Nous appelons la première espèce le bien *individuel ou de l'individu, bonum individuale, sive suitatis,* et le second, le bien *de la communauté, ou le bien commun; bonum communionis.* Le fer, par l'effet d'une sympathie particulière, se porte vers l'aimant; mais, quand il est un peu plus pesant, il n'obéit plus à cette sympathie, et comme un bon citoyen et un fidèle patriote, il regagne la terre, c'est-à-dire, le pays des êtres qui sont de même nature que lui. Allons un peu plus avant : les corps denses et graves tendent vers la terre qui est (si on peut parler de la sorte) *la grande congrégation des corps denses :* mais pour qu'il n'arrive pas de schisme dans la nature, et que *le vide,* comme on dit, *ne se fasse pas,* les graves monteront en haut, et cesseront de remplir leur office à l'égard de la terre, pour ne pas manquer de remplir leur office à l'égard de l'univers. Il arrive donc ainsi qu'ordinairement les tendances moins fortes cèdent leurs prétentions quand il s'agit de la conservation d'une *forme* ou *d'un bien plus commun.*

« Cette prérogative *des biens communs,*

*bonorum communionis,* se remarque principalement dans l'homme qui n'a pas dégénéré. On se rappelle ce trait du grand Pompée : le peuple romain pressé par la famine, le charge de pourvoir à sa subsistance : il part, mais au moment de s'embarquer, la mer se trouva agitée d'une furieuse tempête; ses amis le pressant très-vivement de différer son départ: *Il est nécessaire que je parte,* leur répondit-il; *il n'est pas nécessaire que je vive.*

« C'est ainsi que la fidélité et l'amour pour la république l'emportèrent dans son cœur sur l'amour de la vie, qui est pourtant dans un individu la plus véhémente de toutes les affections.

« Mais pourquoi insister sur de telles raisons et de tels exemples? Y a-t-il jamais eu, depuis l'origine du monde, une philosophie, une secte, une religion, une loi, un institut, qui ait inculqué avec autant de force la prépondérance du bien commun sur le bien individuel, que notre sainte religion ? D'où il paraît manifestement que c'est un seul et même Dieu qui a donné aux créatures les lois de la nature; et aux hommes, les lois chrétiennes : aussi nous lisons que quelques saints personnages ont été jusqu'à désirer d'être effacés du livre de vie, si cela devait contribuer au salut de leurs frères, poussés par un enthousiasme de charité et un amour du *bien commun,* qui ne connaissait point de bornes.

« Le point de la prépondérance du bien commun sur le bien particulier, une fois établi et reconnu, fait cesser quelques disputes très-importantes qui divisent les écoles de la philosophie morale. D'abord il termine, contre Aristote, la question, *si la vie contemplative est préférable à la vie active;* effectivement, toutes les raisons qu'allègue ce philosophe pour faire adjuger la préférence à la première, ne se rapportent qu'au bien particulier, au plaisir seulement, ou à l'honneur de l'individu; sous ce point de vue, il est bien constant que la vie contemplative l'emporte sur l'autre; et on peut lui appliquer la comparaison dont se servit Pythagore, pour faire entendre combien l'état d'observateur et de philosophe était recommandable. Interrogé par Hiéron, roi de Syracuse, sur sa profession, il répondit à ce prince : *Vous avez peut-être assisté aux jeux olympiques ; et dans ce cas, vous savez parfaitement que parmi ceux qui viennent à ces jeux, les uns se proposent de disputer les prix, les autres de débiter leurs marchandises; les autres de voir leurs amis qui se rendent là de toutes parts, et de donner quelques jours aux amusements et à la bonne chère; enfin, qu'il en était quelques-uns qui venaient uniquement pour être spectateurs de tous les autres, et qu'il était du nombre de ces derniers.* Mais les hommes doivent savoir que sur le théâtre de la vie humaine, il n'y a que Dieu et les anges à qui il convient d'être spectateurs ; et on n'a jamais pu sur cela élever quelques doutes dans l'Eglise.

« Il est vrai que plusieurs personnes, pour exalter les avantages de la mort civile et les instituts de la vie monastique ou régulière, ont voulu bien souvent tirer avantage de ce passage du Prophète, *La mort des saints du Seigneur est précieuse à ses yeux ;* mais il est en même temps vrai que la vie monastique n'est point une vie purement contemplative, et qu'elle est toute remplie d'exercices utiles à l'Eglise, tels que sont l'oraison continuelle, les sacrifices offerts au Seigneur, la composition d'ouvrages de théologie, propres à répandre la connaissance de la loi de Dieu : composition au reste que le repos dont on jouit dans la solitude, rend aussi plus facile; c'est ainsi que Moïse s'occupa pendant sa retraite de quarante jours sur la montagne : c'est ainsi qu'Enoch, *septième depuis Adam* (*Jud.* XIV), le premier homme qu'on sache avoir mené la vie contemplative (car c'est apparemment pour indiquer ce genre de vie, que l'Ecriture dit *qu'il marcha avec le Seigneur*), n'en a pas moins enrichi l'Eglise d'un livre de prophéties, qui même a été cité par l'apôtre saint Jude. Mais quant à la vie qui serait purement contemplative, qui se bornerait à elle-même, et ne répandrait sur la société humaine aucun rayon de feu ou de lumière, la véritable théologie ne la reconnaît et ne l'approuve certainement pas.

« Le dogme de la prépondérance du bien commun sur le bien individuel termine encore, et à l'avantage des premiers, la question agitée avec tant de chaleur, entre les écoles de Zénon et de Socrate, qui faisaient consister le bonheur dans la vertu, ou seule ou accompagnée (vertu qui certainement remplit les parties les plus importantes des devoirs de cette vie), et la multitude de toutes les sectes ou écoles, telles que celles des cyrénaïques et des épicuriens qui plaçaient la félicité ailleurs que dans la vertu... Car il est manifeste que toutes ces dernières sectes, sans avoir aucun égard au bien commun, rapportaient tout à la tranquillité de l'âme et à la satisfaction particulière.

« Ce dogme montre encore le faible de la philosophie d'Epictète qui suppose toujours en principe que la félicité doit être établie dans des choses qui sont en notre pouvoir, et qui par conséquent nous mettent à couvert des accidents et de la fortune : comme si un homme qui procéderait toujours avec des intentions droites et généreuses, et n'aurait jamais d'autre fin dans ses actions que le bien public, mais qui ne réussirait en rien, ne serait pas beaucoup plus heureux que celui qui rapporterait tout à sa fortune particulière et qui réussirait en tout. C'est dans ces sentiments que le grand Gonzalve montrant du doigt à ses soldats la ville de Naples qu'il s'agissait de conquérir, leur disait avec une générosité héroïque, qu'*il aimerait beaucoup mieux, en s'avançant d'un pas, se précipiter dans une mort certaine, qu'en reculant d'un seul pas, prolonger sa vie de plusieurs années.* Notre chef et notre empereur céleste nous confirme dans cette façon de penser, lorsqu'il compare une bonne

conscience *à un festin qui durait toujours* (*Prov.* xv, 15.) Par ces paroles, ne nous fait-il pas manifestement entendre qu'une conscience qui nous rend témoignage de nos bonnes intentions dans le cas même où nous n'aurions pas réussi, procure une joie plus douce, plus vraie, plus conforme à la nature que celle qui résulterait de tous les biens qui peuvent se cumuler sur la tête d'un homme, et à la faveur desquels il serait établi dans la possession de tout ce qu'il désire, ou du moins il obtiendrait cette tranquillité d'âme dans laquelle certains philosophes ont fait consister le bien suprême.

« Le dogme de la supériorité du bien public sur le bien particulier condamne encore un abus de la philosophie, qui commença à s'introduire vers le temps d'Epictète. Cet abus est que la philosophie alors se tourna en une espèce d'art et de manière de vivre singulière, qui distinguait de toutes les autres professions; comme si la philosophie avait été établie, non pour calmer les troubles de l'âme, mais seulement pour en retrancher les occasions, et qu'en vue de parvenir à ce dernier point, il fallût embrasser un certain genre de vie particulier, et introduire, pour procurer la santé de l'âme, un régime semblable à celui qu'observa pour la santé du corps un Hérodicus dont parle Aristote : ce personnage ne s'occupa toute sa vie qu'à prendre soin de sa santé, s'abstint en conséquence d'une infinité de choses, et par là, se priva presque entièrement de l'usage de ses sens. Si on avait bien à cœur de remplir les devoirs de la vie civile, il faudrait plutôt travailler à se procurer une santé qui mît en état de résister à toutes les fatigues et à toutes les intempéries de l'air : sur les mêmes principes, on ne doit regarder comme étant proprement et véritablement sain et robuste en son genre, que l'esprit qui est en état de surmonter les tentations et les passions, quels que soient leur force et leur nombre ; et c'est avec raison qu'on a loué Diogène d'avoir soutenu que les véritables forces de l'âme étaient celles qui nous mettaient en état, non pas précisément de nous *abstenir avec précaution, mais de supporter avec courage;* qui étaient capables de retenir notre impétuosité dans les pentes même les plus roides, et nous donnaient la faculté, ainsi qu'il arrive aux chevaux bien dressés dans le manége, de pouvoir nous arrêter et tourner dans un très-petit espace.

« Enfin, ce dogme condamne *cette délicatesse excessive, et ce défaut de condescendance* qu'on a remarqué dans quelques philosophes très-anciens et très-respectés. Ces philosophes se sont trop facilement éloignés de tous les emplois de la société civile, dans la crainte des troubles et des désagréments auxquels sont exposés ceux qui les remplissent, et afin de vivre, ainsi qu'ils s'imaginaient, plus exempts de toute souillure, et comme des espèces d'êtres sacrés ; mais ils auraient dû savoir qu'un homme véritablement moral a la patience et la force en partage, et que son honneur doit être semblable à celui qu'exigeait dans un homme de guerre, le grand Gonzalve, dont nous avons déjà parlé. L'honneur d'un homme de guerre, disait ce grand capitaine, doit être formé d'une toile forte, et non pas d'une gaze si légère et si délicate, que tout ce qui le touche puisse le déchirer et le mettre en pièces. » (*De augm. scient*, l. vii, cap. 1, vers med.)

BIEN-ÊTRE. *Voy.* Bonheur.— « Chercher le bonheur sans savoir où il est, dit J.-J. Rousseau, c'est s'exposer à le fuir, c'est courir autant de risques contraires qu'il y a de routes pour s'égarer ; mais il n'appartient pas à tout le monde de savoir ne point agir. Dans l'incertitude où nous tient l'ardeur du bien-être, nous aimons mieux nous tromper à le poursuivre que de ne rien faire pour le chercher ; et, sorti une fois de la place où nous pouvons le connaître, nous n'y savons plus revenir. » (*Emile*, t. IV, p. 394.)

BIENFAISANCE. *Voy.* Charité.— « Les premiers besoins, dit J.-J. Rousseau, ou du moins les plus sensibles, sont ceux d'un cœur bienfaisant ; et tant que quelqu'un manque du nécessaire, quel honnête homme a du superflu?

« Il n'y a que l'exercice continuel de la bienfaisance qui garantisse les meilleurs cœurs de la contagion des ambitieux. Un tendre intérêt au malheur d'autrui sert à mieux en trouver la source, et à s'éloigner en tous sens des vices qui les ont produits.

« S'il est des bénédictions humaines que le ciel daigne exaucer, ce ne sont point celles qu'arrachent la flatterie et la bassesse en présence des gens qu'on loue, mais celles que dicte en secret un cœur simple et reconnaissant : voilà l'encens qui plaît aux âmes bienfaisantes.

« Un homme bienfaisant satisfait mal son penchant au milieu des villes, où il ne trouve presque à exercer son zèle que pour des intrigants ou des fripons. Il ne serait pas plus aisé à une âme sensible et bienfaisante d'être heureuse en voyant des misérables, qu'à l'homme droit de conserver sa vertu toujours pure en vivant sans cesse au milieu des méchants.

« Une âme de ce caractère n'a point cette pitié barbare qui se contente de détourner les yeux des maux qu'elle pourrait soulager : elle les va chercher pour les guérir. C'est l'existence et non la vue des malheureux qui la tourmente; il ne lui suffit point de ne point savoir qu'il y en a : il faut pour son repos qu'elle sache qu'il n'y en a pas, du moins autour d'elle; car ce serait sortir des termes de la raison que de faire dépendre son bonheur de celui de tous les hommes

« Nul honnête homme ne peut jamais se vanter d'avoir du loisir tant qu'il y aura du bien à faire, une patrie à servir, des malheureux à soulager

« Il n'y a que les infortunés qui sentent le prix des âmes bienfaisantes. (*Pensées.*)

« Je ne puis quitter un objet si doux. *Un*

*homme bienfaisant est l'honneur de l'humanité, la véritable image de Dieu,* l'imitateur de la plus active de toutes les vertus; *et l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, et même de celui qu'il aura voulu faire, ni que le père des humains ne rejette avec indignation ces âmes dures qui sont insensibles à la peine de leurs frères et qui n'ont aucun plaisir à la soulager.* Hélas! cette vertu si digne de notre amour est peut-être bien plus rare encore qu'on ne pense. Je le dis avec douleur : si du nombre de ceux qui semblent y prétendre on écartait tous ces esprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces esprits faibles qui n'accordent des grâces que parce qu'ils n'ont pas la force d'en refuser, qu'il en serait peu de ces cœurs vraiment généreux dont la plus douce récompense pour le bien qu'ils font est le plaisir de l'avoir fait. » (*Oraison funèbre.*)

BLANCHE de Castille. — « Blanche de cœur et de visage, dit un poëte contemporain; nom que ne démentaient ni ses dehors ni sa vertu intime! Fille de rois par son père et sa mère, plus haute que son origine par sa noblesse d'âme

Candida candescens candore et cordis et oris,
Nomine rem signans intus qua posset et extra
Quæ regale genus utroque parente
Nobilitate animi præcessit utrisque.

(Guillelmi Britonis Armor. *Philipp.*, lib. vi.)

« Blanche, femme de Louis VIII et reine de France, était fille du roi de Castille Alphonse IX et d'une mère anglaise, Aliénor, fille de Henri II. Elle avait à peine quatorze ans lorsqu'elle épousa l'héritier de Philippe-Auguste, Louis, alors enfant comme elle. Cette union, qui devait être un gage de paix entre Philippe-Auguste et Jean d'Angleterre, fut célébrée à Purmor en Normandie, le 23 mai 1200. Vingt-trois ans plus tard, Philippe étant mort, Blanche fut saluée reine, au sacre de son époux, dans la cathédrale de Reims, le 14 juillet 1223. A la mort de Louis, qui survint l'an 1226, elle resta régente et tutrice de Louis IX.

« Parmi les rares figures de femmes qui s'élèvent çà et là dans notre histoire, celle de Blanche de Castille ne le cède à aucune en hauteur : son action, comme reine et comme régente, est digne de considération. C'est elle en réalité qui, prêtant à son époux la supériorité de ses vues, de sa fermeté, de son intelligence, a fait le règne de Louis VIII; mais elle a fait mieux, elle nous a donné saint Louis. Qu'une femme remplisse avec honneur une fonction politique, ce n'est point là une nouveauté, et peut-être, à cet égard, Blanche serait-elle inférieure à Catherine de Russie, à Elisabeth; mais ce qui est plus rare, ce qui distingue entre toutes Blanche de Castille, c'est d'avoir été grande reine en restant femme. En même temps que la reine, d'un esprit ferme et intelligent, s'applique aux travaux de la royauté, la femme reste pure, soigneuse de son intérieur, aimante, comme le sont les Espagnoles, d'un amour jaloux et excessif. On sent au fond que son ambition, son rôle politique, ont leur source dans son amour de femme et de mère, et que sous ces noms plus chers sa royauté s'efface. Ce caractère de Blanche se reproduira dans saint Louis. Comme sa mère, nous le verrons soucieux de sa vertu intime autant que des devoirs de la royauté, ou plutôt avant tout, et grand roi parce qu'il veut être homme de bien. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 701 et 702, article *Blanche de Castille*, par J. Mongin.)

BOÈCE. — Dans une longue appréciation sur la vie et le martyre de ce célèbre écrivain ecclésiastique, J. Leroux résume ainsi sa pensée, en félicitant Boèce d'être mort pour la cause du catholicisme, qui est, dit-il, celle du monde et de la civilisation :

« Environné de ses beaux-pères Festus et Symmaque, les plus considérables d'entre les sénateurs, lié d'amitié étroite avec le Pape Jean, tout-puissant au sénat, tout-puissant sur les Romains par les hautes fonctions consulaires dont étaient revêtus nominalement ses deux fils en un âge très-tendre, jouissant d'un crédit et d'une puissance sans bornes auprès des catholiques, Boèce était moins un sujet soumis de Théodoric, recevant de lui l'impulsion, qu'une force vive, puissante et libre, qui pouvait et devait un jour contrarier les plans et la marche politique du roi conquérant.

« La collision eut lieu, comme il était facile de le prévoir, sur le terrain de la religion. Boèce acceptait la royauté de Théodoric; mais il mettait l'Eglise en dehors des limites de sa puissance. L'Eglise, comme nous venons de le dire, tendait alors à se constituer : c'était l'ancienne civilisation, c'était Rome sortant de sa cendre, c'était Rome aspirant sous une nouvelle forme à la société universelle. Par toutes ses racines, Boèce était Romain, et partisan de l'unité. Il pouvait bien consentir à voir l'Italie séparée sous certains rapports de l'empire d'Orient, mais il ne pouvait accepter une séparation dans les dogmes qui, jetant une anarchie nouvelle sur une autre anarchie, les hérésies après les Barbares, une dissolution de toutes les croyances après une dissolution de tous les pays et de tous les peuples, ne laisserait dans le monde que des ruines amoncelées. Il voulait donc l'unité de l'Eglise. Disciple de Platon et du christianisme, il concevait confusément l'ancien monde rallié dans une seule foi religieuse, associé par la philosophie, et dominant les Barbares par la puissance de l'esprit et de l'intelligence. Théodoric ne songeait qu'à son empire et à sa conquête. Ces deux forces, en s'attaquant indirectement en apparence et sur un terrain non politique, s'attaquèrent réellement de face et par les points les plus opposés de leur nature. Boèce, en mourant pour la foi catholique, mourut réellement pour la cause de la civilisation et pour la vieille cause romaine. On sait ce qui amena sa résistance

et sa mort. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 725 et 726, article *Boèce*, par J. Leroux.)

BOLLANDISTES. — « On appelle ainsi les auteurs du grand ouvrage intitulé *Acta Sanctorum, quotquot toto orbe coluntur.*

« Un jésuite nommé Héribert Rosweide, professeur de théologie à Anvers, après avoir publié une histoire des *Vies des Pères du désert*, et donné une édition du *Martyrologe* d'Adon, archevêque de Vienne au IXe siècle, conçut le projet d'une compilation où seraient recueillis tous les monuments propres à faire connaître et à constater les Vies des saints. Il donna l'idée et le plan de cet ouvrage dans un volume intitulé *Fasti Sanctorum*. Mais il mourut en 1629, sans avoir pu faire autre chose que réunir des matériaux. Après sa mort, la Compagnie de Jésus choisit Jean Bolland ou Bollandus pour suivre et exécuter le projet de Rosweide. Bolland s'associa successivement deux de ses confrères, Godefroi Henschen et Daniel Papebrock. En 1643, ils firent paraître les saints du mois de janvier, en 2 volumes in-folio; et en 1658, ceux de février, en 3 volumes.

« Bolland mourut en 1665. Après sa mort et celle d'Henschen, le P. Papebrock eut la principale direction de l'ouvrage, et, aidé de divers coopérateurs, il le poussa jusqu'au mois de juin. Cette compilation formait déjà 24 volumes.

« Papebrock étant mort en 1714, d'autres Jésuites continuèrent à faire paraître les Actes des saints des mois suivants. Il leur vint aussi en aide quelques collaborateurs qui appartenaient à d'autres ordres religieux.

« La collection des Bollandistes fut interrompue pendant plusieurs années par la suppression des Jésuites. Elle fut reprise en 1779, sous la protection de Marie-Thérèse ; mais la révolution française vint avant qu'elle fût terminée, et l'arrêta tout court.

« A l'époque de la suppression des Jésuites, cette grande compilation s'étendait jusqu'aux saints du mois de septembre, et formait 47 vol. in-folio (réimprimés à Venise, jusqu'au 15 septembre, en 42 volumes). Le mois d'octobre, composé de 6 volumes, fut le seul qui parut après la reprise de l'ouvrage; le dernier volume publié le fut en 1793. Le recueil complet forme donc aujourd'hui 53 volumes (édition d'Anvers), auxquels on joint ordinairement dans les bibliothèques quelques ouvrages particuliers de Bollandus, de Henschen, de Papebrock, de Ghesquière, etc.

L'utilité de cette immense collection, pour laquelle les Jésuites rivalisèrent avec les Bénédictins, est incontestable. On a souvent dit avec raison que presque toute l'histoire de l'Europe, et une partie de celle d'Orient, depuis le VIIe jusqu'au XIIIe siècle, est dans la vie des personnages auxquels on donna alors le titre de saints. Pendant tout le moyen âge, il n'est point d'événement de quelque importance auquel un évêque, un abbé, un moine ou un saint n'ait pris part.

« On ne saurait nier non plus que les Jésuites d'Anvers ont fait dignement leur tâche, et comme elle devait être faite. Sans doute ce recueil est plein de légendes fabuleuses; mais ces fables mêmes ont leur prix, pourvu que les monuments d'où elles sont tirées soient bien authentiques. Le premier soin des Bollandistes, dès le commencement de leur travail, fut d'établir des correspondances avec tous les savants de l'Europe, de faire chercher dans les archives et les bibliothèques les titres et les monuments qui pouvaient servir à leur dessein. Avant de faire usage d'aucun titre, ils en examinaient l'authenticité, et le rejetaient absolument s'ils y découvraient des indices de supposition. S'ils le jugeaient vrai, ils le publiaient avec la plus grande fidélité, et en éclaircissaient les endroits obscurs par des notes. Quand la pièce leur paraissait douteuse, ils exposaient les raisons de douter. Certes on ne pouvait demander d'eux une autre critique ni plus de candeur. Ils ont, autant qu'ils le pouvaient, dégagé l'histoire des saints des mensonges dont l'ignorance et la cupidité l'avaient chargée. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 776, art. *Bollandistes*, par P. Leroux.)

« BONAVENTURE (Saint), un des grands théologiens catholiques du moyen âge, le contemporain et à quelques égards le rival de saint Thomas d'Aquin.

« Il naquit en 1221, à Bagnoria (Balneo-Regium) en Toscane, dans l'Etat ecclésiastique; son véritable nom était Jean Fidanza. On raconte qu'étant tombé dangereusement malade à l'âge de quatre ans, sa mère le recommanda aux prières de saint François, qui vivait encore, et promit, s'il échappait, de le mettre sous sa conduite. Le saint homme pria pour l'enfant, qui, se voyant aussitôt guéri, s'écria en italien : *O buona ventura !* Le nom lui demeura. . .

« En 1243, Bonaventure, âgé de vingt-deux ans, entra dans l'ordre des Frères Mineurs, suivant le vœu de sa mère. On l'envoya bientôt étudier à Paris. On dit qu'il y eut pour maître le célèbre Alexandre de Halès, et que celui-ci, touché de la candeur de ce jeune homme et de l'innocence de ses mœurs, disait : « Il « semble qu'Adam n'ait point péché en lui. » Mais il y a une objection à faire à ce récit. Alexandre de Halès, qui avait embrassé l'institut des Frères Mineurs en 1222, mourut en 1245; et l'on sait qu'avant sa mort il avait résigné son école à un autre franciscain, Jean de la Rochelle, qui eut pour successeur Guillaume de Méliton; on sait également que Jean de Parme, si connu comme auteur de l'*Evangile éternel*, tint aussi cette école avant d'être nommé général de l'ordre en 1247. Il est donc fort probable qu'Alexandre de Halès ne professait plus, depuis même assez longtemps, quand Bonaventure vint étudier à Paris. Ce qui seulement est certain, c'est que Bonaventure put le connaître et converser avec lui. Après sept ans d'études à Paris, Bonaventure fut chargé d'enseigner la théologie, ou, comme on disait alors, de

lire et expliquer les *Livres des Sentences*. Il fut reçu docteur en 1255. L'année suivante, Jean de Parme ayant été obligé de renoncer au généralat, désigna Bonaventure comme le plus digne de lui succéder, et celui-ci fut élu tout d'une voix dans le chapitre général tenu à Rome, quoiqu'il ne fût âgé que de trente-cinq ans. Ceux qui ont écrit les annales des Frères Mineurs louent beaucoup le zèle qu'il mit à rétablir la discipline dans cet institut, déjà menacé de relâchement et de décadence quoique si nouveau encore, puisqu'il comptait à peine cinquante ans de durée. Il nous reste un témoignage de ses soins à cet égard dans une lettre circulaire qu'il écrivit en 1257 à tous les provinciaux et custodes. Il s'y plaint des désordres où les Frères sont tombés; il leur reproche la multitude des affaires dont ils se mêlent, et pour lesquelles ils exigent de l'argent, leur avidité pour les sépultures et les testaments, l'oisiveté qui règne dans leurs couvents, et leur goût pour une vie errante et vagabonde. Mais en même temps qu'il s'efforçait de corriger les vices de ses religieux, il défendait vigoureusement l'institution contre les docteurs de l'université de Paris. C'est une circonstance intéressante dans l'histoire, que de voir réuni en 1256, à Anagni, auprès du Pape Alexandre IV, les trois grands docteurs catholiques de ce temps, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, et saint Bonaventure, occupés tous trois à défendre les ordres mendiants contre les attaques de Guillaume de Saint-Amour. Quinze ans plus tard, les plaintes continuant contre les disciples de saint François, Bonaventure répondit à l'écrit d'un docteur de Paris, nommé Girard d'Abbeville, par son Apologie des Frères Mineurs (*Apologia pauperum*) publiée en 1269. Les différents ouvrages de Bonaventure en faveur des *pauvres*, comme on appelait les disciples de saint François, ne sont pas seulement intéressants pour l'histoire de cette époque; ils le sont encore au point de vue philosophique : car cette question de la pauvreté religieuse n'est autre au fond que la question de la propriété. On retrouve dans ces écrits le germe de tout ce que l'on a avancé de plus hardi dans ces derniers temps sur le droit de tous à toute chose. L'opinion que tous les vices, tous les crimes et tous les malheurs de l'ordre social proviennent directement ou indirectement de la propriété, était évidemment le point de départ des Franciscains. . .

« La réforme et le bonheur du monde paraissaient attachés au renoncement à la propriété. De là cette ardeur à se faire pauvres, les pauvres de Dieu, les pauvres de Jésus-Christ, et cette affectation de ne rien posséder, jusqu'à prétendre n'avoir, des choses même les plus nécessaires à l'existence, que l'usage. Bonaventure fut le neuvième général de son ordre, et il occupa cette dignité pendant dix-huit ans. En 1265, le Pape, voulant rétablir la discipline en Angleterre, le nomma archevêque d'York; mais il refusa cette dignité. Il fut fait cardinal et évêque d'Albano en 1273, par Grégoire X, qui lui devait en partie son élévation à la papauté, et mourut en 1274, à Lyon, pendant la tenue d'un concile. Il contribua beaucoup à répandre le culte de la sainte Vierge. Dans un chapitre général de son ordre assemblé à Paris, il ordonna que tous les Frères Mineurs exhorteraient partout le peuple à prier et à adorer la Vierge au signal de la cloche du soir. Cette dévotion populaire en l'honneur du type féminin se répandit dans tous les pays catholiques, et plus tard elle reçut encore une nouvelle extension en France sous Louis XI. Bonaventure fut aussi le premier qui institua de ces *confréries* de laïques qui jouèrent un certain rôle dans les guerres civiles des siècles suivants, et qui achevèrent de donner à la papauté de dévoués serviteurs dans tous les rangs, comme elle en avait dans le clergé et surtout dans les moines. Vers 1268, il associa à Rome, en l'honneur de la sainte Vierge, les confrères du Gonfanon, qui s'engagèrent à se confesser et à communier trois fois l'année. Le Pape consacra cette dévotion par des indulgences. Cette confrérie, qui prit son nom de la bannière qu'elle portait aux processions, fut le modèle de toutes les autres.

« Mais c'est surtout comme théologien et comme écrivain ascétique que saint Bonaventure mérite de nous occuper. Il appartient à l'époque la plus savante de la scolastique, et il est avec saint Thomas à la tête de cette dernière période de la théologie catholique du moyen âge. Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui ne voudraient faire commencer la scolastique qu'à Alexandre de Halès; mais nous reconnaissons que ce fut à partir de lui que les livres des anciens commencèrent à être étudiés et connus avec quelque étendue et quelque solidité par l'intermédiaire des travaux des Arabes. De là l'union plus intime de l'aristotélisme et de la théologie, et la face nouvelle que prit la scolastique au commencement du XIIIe siècle. Dans l'ère précédente la scolastique est assez bien représentée par les *Livres des Sentences* de Pierre Lombard, simple compilation des passages des Pères sur toutes les questions. Au XIIIe siècle, au contraire, viennent les commentaires sur ces livres et les *Sommes théologiques;* celle d'Alexandre de Halès, où le manuel de Pierre Lombard se trouve pour la première fois revêtu et pour ainsi dire armé de dialectique et d'aristotélisme, et où les doctrines sont opposées les unes aux autres dans toute la vigueur des formes syllogistiques, est un premier pas et comme un acheminement aux ouvrages plus unitaires et plus décidément dogmatiques de saint Thomas, de saint Bonaventure, et de quelques autres de leurs contemporains.

« Quant au caractère particulier de saint Bonaventure dans cette nouvelle ère de la scolastique, il est très-nettement déterminé. C'est bien le théologien qui devait sortir de l'ordre de Saint-François. On sait à quel point saint François fut livré à la dévotion... et à l'extase, non-seulement lui, mais ses

premiers compagnons furent assiégés de visions. Il semble, en jetant les yeux sur les commencements de cet ordre, voir renaître l'illuminisme des disciples de saint Antoine; c'est la même aspiration à vivre sur la terre de la vie des anges. De là le nom d'ordre *séraphique* donné à cet institut. Saint Bonaventure, à son tour, fut surnommé par son siècle *doctor seraphicus*, soit qu'on le considérât comme le représentant par excellence de l'ordre séraphique, soit qu'on retrouvât dans sa théologie et dans ses divers écrits spirituels cette tendance à l'illuminisme qui avait fait donner ce nom aux Franciscains.

« En effet, la tendance à l'illuminisme est manifeste dans les ouvrages de saint Bonaventure. Entre ses livres de piété, dit l'abbé Fleury, les *Méditations sur la vie de Jésus-Christ* méritent une attention particulière. Elles sont adressées à une religieuse du second ordre de Saint-François, c'est-à-dire des Filles de Sainte-Claire, qu'il exhorte, par l'exemple de l'un et de l'autre, à méditer assidûment la vie de Jésus-Christ. Puis saint Bonaventure ajoute : « Ne croyez pas « que nous puissions méditer tout ce que « notre Sauveur a fait ou dit, ni que tout « soit écrit. Mais afin que ses actions fassent « plus d'impression sur vous, je les raconterai comme si elles s'étaient passées de « la manière qu'on le peut représenter par « l'imagination; car nous pouvons ainsi méditer l'Ecriture même, pourvu que nous « n'y ajoutions rien de contraire à la vérité, « à la foi, et aux bonnes mœurs. » Sur ce fondement, il fait comme des tableaux de toute la vie de Jésus-Christ, ajoutant aux narrations de l'Écriture les circonstances qui lui paraissent convenables, et qu'il tire quelquefois d'écrits apocryphes qui paraissent alors pour vrais, ou de révélations peu certaines...

« Le judicieux Fleury blâme un peu cette méthode de méditations, suivie depuis par les autres spirituels. « Il est à craindre, « dit-il, qu'elle n'ait donné occasion à des « esprits faibles de prendre pour des révélations ce qu'ils avaient fortement imaginé, peut-être aussi cet exemple a-t-il « autorisé les faiseurs de légendes à inventer plus hardiment des faits, ou du « moins des circonstances qu'ils ont jugées « propres à nourrir la piété. » Cette réflexion était excellente au temps de Fleury, mais aujourd'hui nous serions tentés d'en faire une autre. Si cette singulière méthode de méditation permise et conseillée par saint Bonaventure nous fait comprendre la vie dévote et l'illuminisme qui en fut souvent la suite, elle nous initie en même temps à l'intelligence des sources de l'art au moyen âge. Quand nous considérons, en effet, ce qui nous reste de ces peintures innombrables dont les églises et les monastères se couvrirent dans les derniers siècles de ce moyen âge, nous avons peine à comprendre la prodigieuse fécondité des artistes; mais ce qui nous étonne peut-être encore plus, c'est la vérité, la naïveté de leur pinceau...

« Si l'on entend par mystique celui qui s'occupe du perfectionnement intérieur de l'homme, des divers états de notre âme, du cours et du progrès de notre vie intime et spirituelle, assurément Bonaventure est un grand mystique. Si par ce mot on entend un théologien qui s'efforce de comprendre, autant qu'il est donné à notre faiblesse, le mystère de la vie et qui des diverses parties qu'embrasse la théologie s'attache de préférence, à celle que l'on appelait alors théologie des mystères, théologie mystique, Bonaventure mérite encore ce nom. Mais ce double mysticisme est, à notre avis, non pas seulement excusable, mais aussi louable que nécessaire.....

« Quelques-uns de ses écrits, entre autres son *Breviloquium* ou abrégé de théologie, nous ont paru d'une admirable lucidité, malgré leur profondeur, et rien n'y sent ce que nous nommons l'illuminisme. Il y a plus; il signale lui-même, comme un piége dangereux, l'attrait de la dévotion poussée jusque-là. Dans son traité des *Sept progrès de la vie spirituelle*, après avoir décrit l'état normal de la vie religieuse, il ajoute : « Toutes les autres consolations ne sont « pas nécessaires au salut, loin de là, elles « sont souvent suspectes, souvent fausses « et trompeuses. De cette sorte sont les « visions, les révélations, les prophéties, « de certains plaisirs qui flattent les sens, « et quelques actions extraordinaires que « l'on attribue au miracle. Quoique toutes « ces choses puissent être véritables, elles « arrivent néanmoins rarement à peu de « personnes en ces derniers temps. »

« Si ce n'était pas souvent une illusion de vouloir retrouver dans un siècle les mêmes types que l'on rencontre dans un autre, nous dirions que saint Thomas rappelle Bossuet, comme saint Bonaventure Fénelon. On disait au moyen âge que l'âme de saint Augustin avait passé dans saint Thomas, et en effet, après saint Augustin le théologien le plus complet du christianisme a été saint Thomas, de même qu'après saint Thomas nous n'en voyons pas de plus complet et de plus véritablement doctrinal que Bossuet. Les hommes de ce génie aiment les vérités en général, les lois universelles; ils voudraient conduire le genre humain, comme un troupeau, dans une même route, ils souffrent difficilement les sentiers individuels où chacun prétend marcher à sa guise. Aussi, tout occupés qu'ils ont été de la vie intime et spirituelle, sont-ils plus occupés encore de se soumettre à la doctrine. Bonaventure et Fénelon sont, au contraire, plus occupés du fait même de la vie intime et spirituelle que de la doctrine; l'état de leur âme devant Dieu, leur vie affective, voilà ce qu'ils excellent à sentir et à exprimer. Le cœur chez eux domine encore plus que l'intelligence. Entre tous les docteurs de son temps, Bonaventure est regardé comme le plus grand maître de

la vie spirituelle, le plus affectif et le plus rempli d'onction.

« Il est théologien, sans doute, mais tout autrement que saint Thomas. Il n'a pas travaillé comme saint Thomas sur Aristote; il n'a pas commenté comme lui l'œuvre entière de ce philosophe; il ne s'est occupé ni de ses opinions sur la physique, ni de ses opinions sur la politique; il n'a pris d'Aristote que ce qu'il a recueilli dans l'école d'Alexandre de Halès. Sa théologie est bien plus dans la voie de la période antérieure de la scolastique que celle de saint Thomas. Lire l'Ecriture, la comprendre dans son sens direct et dans ses divers sens allégoriques, la prendre ainsi à la fois comme l'histoire fidèle du passé, comme la règle de la morale, et comme le guide vers la vie future, voilà pour lui la base et l'essence même de la théologie. Il ne cherche pas le fondement de sa foi dans l'ontologie pure, comme saint Thomas; il s'en faut de beaucoup qu'il ait cultivé au même point la dialectique. Du reste, après la théologie ainsi restreinte, ce qu'il aime, c'est l'application au monde, au salut des hommes.......

« Son enthousiasme pour Marie, pour l'enfance de Jésus, pour la pauvreté du Sauveur, qu'il soutient n'avoir vécu que d'aumônes, peut se traduire par le désir de l'émancipation des femmes et du peuple. Il eut ainsi sur son siége une grande influence, et on peut le considérer comme le docteur le plus populaire de ce temps. Les titres mêmes si bizarres de quelques-uns de ses ouvrages durent contribuer à les répandre. Ces titres, presque toujours poétiques, montrent combien il était porté à tout se représenter par l'imagination et la peinture. Un de ces opuscules est intitulé l'Arbre de Vie (*Lignum vitæ*); cet arbre c'est la croix de Jésus qu'on voit représentée en tête du livre toute couverte de feuillage, et dans ce feuillage, chaque rameau est marqué d'une des perfections et des qualités du Sauveur, ce qui fait une figure assez semblable aux arbres encyclopédiques qu'on a imaginés dans ces derniers temps. Un autre est intitulé *Pharetra* (le Carquois); c'est un recueil de passages des Pères, propres a être décochés, comme autant de flèches, contre notre ennemi Satan. Un autre s'appelle le Miroir de la sainte Vierge (*Speculum B. Mariæ Virginis*); dans le préambule l'auteur compare son livre à un miroir qui réfléchit obscurément tous les attraits et tous les charmes de la beauté. Il a fait aussi la Couronne de Marie (*De Corona B. Mariæ*). » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 784 à 786, art. *Bonaventure* (*Saint*).

BONHEUR. — Voici ce qu'en ont dit Bayle, Voltaire et J.-J. Rousseau :

Bayle décrit ainsi le bonheur d'un vrai chrétien :

« Un véritable chrétien se prive des plaisirs du monde;..... mais on s'abuse grossièrement (si l'on croit qu'ils n'ont aucune satisfaction dans cette vie), car il n'y a point de douceur dans le péché qui égale les douceurs dont une âme dévote jouit dès cette vie. » (*Pensées div.*, tom. II, pag. 90.)

Voltaire explique par l'apologue suivant le bonheur de la foi et l'inanité des sciences purement humaines :

« Je rencontrai dans mes voyages un vieux brahmane, homme fort sage, plein d'esprit et très-savant : de plus, il était riche, et ne manquant de rien il n'avait besoin de tromper personne. Sa famille était très-bien gouvernée par sa femme, qui s'étudiait à lui plaire, et lui-même s'occupait à philosopher.

« Près de sa maison, qui était belle, ornée et accompagnée de jardins charmants, demeurait une vieille Indienne, assez pauvre, et simple dans sa foi.

« Le brahmane me dit un jour : Je voudrais n'être jamais né. Je lui demandai pourquoi? Il me répondit : J'étudie depuis quarante ans, ce sont quarante années de perdues; j'enseigne les autres, et j'ignore tout; cet état porte dans mon âme tant d'humiliation et de dégoût, que la vie m'est insupportable : je suis né, je vis dans le temps et je ne sais pas ce que c'est que le temps! je me trouve dans un point entre deux éternités, et je n'ai nulle idée de l'éternité! Je pense, je n'ai jamais pu m'instruire de ce qui produit la pensée. Non-seulement le principe de ma pensée m'est inconnu, mais le principe de mes mouvements m'est également caché. Je ne sais pourquoi j'existe, cependant on me fait chaque jour des questions sur tous ces points, il faut répondre, je n'ai rien de bon à dire, je parle beaucoup et je demeure confus et honteux de moi-même après avoir parlé! C'est bien pis quand on m'interroge. Ah! mon révérend père, me dit-on, apprenez-nous comment le mal inonde toute la terre. Je suis aussi en peine que ceux qui me font cette question.

« Je leur dis quelquefois que tout est le mieux du monde, mais ceux qui ont été ruinés et mutilés à la guerre n'en croient rien, ni moi non plus, je me retire chez moi accablé de ma curiosité et de mon ignorance. Je lis nos anciens livres, et ils redoublent mes ténèbres. Je parle à mes compagnons : les uns me répondent qu'il faut jouir de la vie, et se moquer des hommes; les autres croient savoir quelque chose, et se perdent dans des idées extravagantes; tout augmente le sentiment douloureux que j'éprouve. Je suis près quelquefois de tomber dans le désespoir, quand je songe qu'après toutes mes recherches, je ne sais ni d'où je viens, ni ce que je suis, ni où j'irai ni ce que je deviendrai.

« L'état de ce bonhomme me fit une vraie peine; personne n'était ni plus raisonnable, ni de meilleure foi que lui. Je conçus que plus il avait de lumières dans son entendement, et de sensibilité dans son cœur, plus il était malheureux.

« Je vis le même jour, la vieille femme qui demeurait dans son voisinage; elle n'avait jamais réfléchi un seul moment de sa vie sur un seul des points qui tourmentaient

le brahmane, elle croyait de tout son cœur dans sa simplicité, elle était la plus heureuse des femmes.

« Frappé du bonheur de cette pauvre créature, je revins à mon philosophe, et je lui dis : N'êtes-vous pas honteux d'être malheureux, dans le temps qu'à votre porte, il y a une femme qui croit avec simplicité, et qui vit contente? — Vous avez raison, me répondit-il, je me suis dit cent fois que je serais heureux si j'étais aussi peu curieux que ma voisine, et cependant je ne voudrais pas de ce bonheur.

« Cette réponse de mon brahmane me fit une plus grande impression que tout le reste; je m'examinai moi-même, et je vis qu'en effet je ne saurais jamais être heureux étant si curieux, si vain, et en même temps tourmenté de tant de doutes.

« Je proposai la chose à des philosophes, et ils furent de mon avis. Il y a pourtant, disais-je, une furieuse contradiction dans cette manière de penser; car, enfin, de quoi s'agit-il? D'être heureux. Tous ceux qui sont contents de leur être sont bien sûrs d'être contents; ceux qui raisonnent ne sont pas si sûrs de bien raisonner. Il est donc clair, disais-je, qu'il vaudrait mieux ne pas tant raisonner, si ces raisonnements contribuent à notre malheur, sans nous donner plus de lumière, et croire avec simplicité à une autorité prouvée divine. Tout le monde fut de mon avis, et cependant je ne trouvai personne qui voulût cesser d'être vain, ignorant et malheureux, pour être croyant, éclairé, heureux.

« De là, je conclus que préférer la raison à la nécessité de croire, c'est être très-insensé. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVI, p. 220.)

J.-J. Rousseau exprime ainsi le bonheur que l'homme éprouve à faire le bien et montre que le bonheur consiste dans la vertu et dans l'amour de Dieu.

« Combien de fois, dit-il, je me suis lassé dans mes recherches de la froideur que je sentais en moi! Combien de fois la tristesse et l'ennui, versant leurs poisons sur mes premières méditations, me les rendirent insupportables! mon cœur aride ne donnait qu'un zèle languissant et tiède à l'amour de la vérité. Je me disais : pourquoi me tourmenter à chercher ce qui n'est pas? Le bien moral n'est qu'une chimère; il n'y a de bon que les plaisirs des sens. *Oh! quand on a une fois perdu le goût des plaisirs de l'âme, qu'il est difficile de le reprendre!* Qu'il est plus difficile encore de le reprendre quand on ne l'a jamais eu! S'il existait un homme assez misérable pour n'avoir rien fait en toute sa vie dont le souvenir le rendît content de lui-même; et bien aise d'avoir vécu, cet homme serait incapable de jamais se connaître; et faute de sentir quelle beauté convient à sa nature, il resterait méchant par force, et serait éternellement malheureux. Mais croyez-vous qu'il y ait sur la terre entière un homme assez dépravé pour n'avoir jamais livré son cœur à la tentation de bien faire? Cette tentation est si naturelle et si douce qu'il est impossible de lui résister toujours, et le souvenir du plaisir qu'elle a produit une fois suffit pour la rappeler sans cesse. Malheureusement elle est d'abord pénible à satisfaire; on a mille raisons pour se refuser au penchant de son cœur : la fausse prudence la reserre dans les bornes du *moi* humain; il faut mille efforts de courage pour oser les franchir. *Se plaire à bien faire est le prix d'avoir bien fait, et ce prix ne s'obtient qu'après l'avoir mérité.* Rien n'est plus aimable que la vertu, mais il en faut jouir pour la trouver telle; quand on la veut embrasser, semblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, et ne se montre enfin sous la sienne qu'à ceux qui n'ont point lâché prise. Combattu sans cesse par mes sentiments naturels, qui parlaient pour l'intérêt commun, et par une raison qui rapportait tout à moi, j'aurais flotté toute ma vie dans cette continuelle alternative, faisant le mal, aimant le bien, et toujours contraire à moi-même, si de nouvelles lumières n'eussent éclairé mon cœur; si la vérité, qui fixa mes opinions, n'eût encore assuré ma conduite, et ne m'eût mis d'accord avec moi. » (*Emile*, t. IV, p. 68.)

— « Il faut être heureux : c'est la fin de tout être sensible, c'est le premier désir que nous imprime la nature, et le seul qui ne nous quitte jamais. Mais où est le bonheur? qui le sait? Chacun le cherche, et nul ne le trouve, on use sa vie à le poursuivre, et l'on meurt sans l'avoir atteint. » (*Emile*, t. IV, p. 393.)

— « Nous ne savons ce que c'est que bonheur ou malheur absolu. Tout est mêlé dans cette vie, on n'y goûte aucun sentiment pur, on n'y reste pas deux moments dans le même état. Les affections de nos âmes, ainsi que les modifications de nos corps, sont dans un flux continuel. Le bien et le mal nous sont communs à tous, mais en différentes mesures. Le plus heureux est celui qui souffre le moins de peines; le plus misérable est celui qui sent le moins de plaisirs. *Toujours plus de souffrances que de jouissances : voilà la différence commune à tous.* La félicité de l'homme ici-bas n'est donc qu'un état négatif; on doit la mesurer par la moindre quantité des maux qu'elle souffre.

« Tout sentiment de peine est inséparable du désir de s'en délivrer; toute idée de plaisir est inséparable du désir d'en jouir; tout désir suppose privation, et toutes les privations qu'on sent sont pénibles; c'est donc dans la disproportion de nos désirs et de nos facultés que consiste notre misère. Un être sensible, dont les facultés égaleraient les désirs, serait un être absolument heureux.

« En quoi consiste donc la sagesse humaine ou la route du vrai bonheur? Ce n'est pas précisément à diminuer nos désirs; car s'ils étaient au-dessous de notre puissance, une partie de nos facultés serait oisive, et nous ne jouirions pas de tout notre être. Ce

n'est pas non plus à étendre nos facultés, car si nos désirs s'étendaient à la fois en plus grand rapport, nous n'en deviendrions que plus misérables ; mais c'est à diminuer l'excès des désirs sur les facultés, et à mettre en égalité parfaite la puissance et la volonté.

« C'est ainsi que la nature qui fait tout pour le mieux l'a d'abord institué. Elle ne lui donne immédiatement que des désirs nécessaires à sa conservation, et les facultés suffisantes pour les satisfaire. Elle a mis toutes les autres, comme en réserve, au fond de son âme, pour s'y développer au besoin. Ce n'est que dans cet état primitif que l'équilibre et le pouvoir du désir se rencontrent, et que l'homme n'est pas malheureux. Sitôt que ses facultés virtuelles se mettent en action, l'imagination, la plus active de toutes, s'éveille et les devance. C'est l'imagination qui étend pour nous la mesure des possibles, soit en bien, soit en mal, et qui par conséquent excite et nourrit les désirs par l'espoir de les satisfaire ; mais l'objet qui paraissait d'abord sous la main fuit plus vite qu'on ne peut le poursuivre ; quand on croit l'atteindre, il se transforme et se montre au loin devant nous. Ne voyant plus le pays déjà parcouru, nous le comptons pour rien ; celui qui reste à parcourir s'agrandit, s'étend sans cesse ; ainsi l'on s'épuise sans arriver au terme ; et plus nous gagnons sur la jouissance, plus le bonheur s'éloigne de nous : au contraire, plus un homme est resté près de sa condition naturelle, plus la différence de ses facultés à ses désirs est petite, et moins par conséquent il est éloigné d'être heureux. Il n'est jamais moins misérable que quand il paraît dépourvu de tout ; car la misère ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir

« Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini : ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre ; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent malheureux. Otez la force, la santé, le bon témoignage de soi, tous les biens de cette vie sont dans l'opinion ; ôtez les douleurs du corps et les remords de la conscience, tous nos maux sont imaginaires.

« Tous les animaux ont également les facultés nécessaires pour se conserver ; l'homme seul en a de superflues. N'est-il pas bien étrange que ce superflu soit l'instrument de sa misère ? Dans tous les pays, les bras d'un homme valent plus que sa subsistance. S'il était assez sage pour compter ce superflu pour rien, il aurait toujours le nécessaire, parce qu'il n'aurait jamais rien de trop. Des grands besoins, disait Favorin, naissent les grands biens ; et souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque, est de s'ôter celles qu'on a : c'est à force de nous travailler pour augmenter notre bonheur, que nous le changeons en misère. *Tout homme qui ne voudrait que vivre, vivrait heureux ; par conséquent il vivrait bon : car où serait pour lui l'avantage d'être méchant ?*

« Le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique ; et l'on peut croire que ceux qui vont sans cesse chercher le bonheur chez autrui ne l'ont point chez eux-mêmes.

« Nous jugeons trop du bonheur sur les apparences ; nous le supposons où il est le moins, nous le cherchons où il ne saurait être ; la gaieté n'en est qu'un signe très-équivoque. Un homme gai n'est souvent qu'un infortuné qui cherche à donner le change aux autres, et à s'étourdir lui-même. Ces gens si riants, si ouverts, si sereins dans un cercle, sont presque tous tristes et grondeurs chez eux ; et leurs domestiques portent la peine de l'amusement qu'ils donnent à leurs sociétés. Le vrai contentement n'est ni gai ni folâtre ; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère ; il resserre, pour ainsi dire, le bonheur autour de son cœur. Les jeux bruyants, la turbulente joie voilent les dégoûts et l'ennui ; mais la mélancolie est amie de la volupté : l'attendrissement et les larmes accompagnent les plus douces jouissances, et l'excessive joie elle-même arrache plutôt des pleurs que des ris.

« Si d'abord la multitude et la variété des amusements paraissent contribuer au bonheur, si l'uniformité d'une vie égale paraît d'abord ennuyeuse, en y regardant mieux, on trouve, au contraire, que la plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût. L'inquiétude des désirs produit la curiosité ; l'inconstance, le vide des turbulents plaisirs produit l'ennui.

« On a du plaisir quand on veut en avoir ; c'est l'opinion seule qui rend tout difficile, qui chasse le bonheur devant nous ; et il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître.

« *Il n'est point de route plus sûre pour aller au bonheur que celle de la vertu.* Si l'on y parvient, il est plus pur, il est plus solide, et plus doux par elle ; si on le manque, elle seule peut en dédommager.

« Que font ces hommes sensuels qui multiplient si indiscrètement leurs douleurs par leurs voluptés ? Ils anéantissent, pour ainsi dire, leur existence à force de l'étendre sur la terre, ils aggravent le poids de leurs chaînes par le nombre de leurs attachements ; ils n'ont pas de jouissances qui ne leur préparent mille amères privations : plus ils sentent, et plus ils souffrent ; plus ils s'enfoncent dans la vie, et plus ils sont malheureux.

« Tout ce qui tient aux uns et n'est pas nécessaire à la vie, change de nature aussitôt qu'il tourne en habitude. Il cesse d'être un plaisir en devenant un besoin ; c'est à la fois une chaîne qu'on se donne et une jouissance dont on se prive ; et prévenir

toujours les désirs n'est pas l'art de les contenter, mais de les éteindre. *Un objet plus noble qu'on doit se proposer en cela est de rester maître de soi-même, d'accoutumer ses passions à l'obéissance, et de plier tous ses désirs à la règle.* C'est un nouveau moyen d'être heureux ; car on ne jouit sans inquiétude que de ce qu'on peut perdre sans peine, et si le vrai bonheur appartient au sage, c'est parce qu'il est de tous les hommes celui à qui la fortune peut le moins ôter.

« Tous les conquérants n'ont pas été tués, tous les usurpateurs n'ont pas échoué dans leurs entreprises : plusieurs paraîtront heureux aux esprits prévenus des opinions vulgaires ; mais celui qui, sans s'arrêter aux apparences, ne juge du bonheur des hommes que par l'état de leurs cœurs, verra leurs misères dans leurs succès mêmes ; il verra leurs désirs et leurs soucis rongeants s'étendre et s'accroître avec leur fortune ; il leur verra perdre haleine en avançant sans jamais parvenir à leur terme. Il les verra, semblables à ces voyageurs inexpérimentés qui, s'engageant pour la première fois dans les Alpes, pensent les franchir à chaque montagne, et quand ils sont au sommet, trouvent avec découragement de plus hautes montagnes au-devant d'eux.

« Celui qui pourrait tout sans être Dieu serait une créature misérable ; il serait privé du plaisir de désirer ; toute autre privation serait plus désirable : d'où il suit que tout prince qui aspire au despotisme, aspire à l'honneur de mourir d'ennui. Dans tous les royaumes du monde, cherchez-vous l'homme le plus ennuyé du pays ? Allez toujours directement au souverain, surtout s'il est très-absolu.

« Les gueux sont malheureux, parce qu'ils sont toujours gueux ; les riches sont toujours malheureux parce qu'ils sont toujours riches. Les états moyens dont on sort plus aisément, offrent des plaisirs au-dessous de soi ; ils étendent ainsi les lumières de ceux qui les remplissent en leur donnant plus de préjugés à connaître, et plus de degrés à comparer. Voilà, ce me semble, la principale raison pourquoi c'est généralement dans les conditions médiocres qu'on trouve les hommes les plus heureux et de meilleur sens.

« La source du bonheur n'est tout entière ni dans l'objet désiré, ni dans le cœur qui le possède, *mais dans le rapport de l'un et de l'autre;* et comme tous les objets ne sont pas propres à produire la félicité, tous les états du cœur ne sont pas propres à la sentir. » (*Pensées*, t. Ier, p. 143.)

— « Homme, veux-tu vivre heureux et sage? N'attache ton cœur qu'à la beauté qui ne périt point. Mortels, aimez-la cette beauté immortelle, livrez-lui vos cœurs tout entiers; elle seule a des charmes qui blessent l'âme délicieusement, qui la pénètrent d'un bonheur véritable et jamais suivi de regrets. Mais Dieu n'est point aimé! et c'est là la cause unique du malheur des hommes, de leurs soucis, de leurs chagrins, de leurs tristesses profondes, de leurs mortelles angoisses, et de cet enfer de souffrances qu'ils éprouvent presque tous. » (*Pensées*, tome Ier, p. 43.)

BONHEUR ETERNEL. *Voyez* PARADIS, VIE FUTURE, RÉSURRECTION, etc.

« C'est encore plus à tort, dit J.-J. Rousseau, que je me suis affecté de leurs outrages, au point d'en tomber dans l'abattement et presque dans le désespoir : comme s'il était au pouvoir des hommes de changer la nature des choses, et de m'ôter les consolations dont rien ne peut dépouiller l'innocent. Et pourquoi donc est-il nécessaire à mon bonheur éternel qu'ils me connaissent et me rendent justice ? Le ciel n'a-t-il donc nul autre moyen de rendre mon âme heureuse, et de la dédommager des maux qu'ils m'ont fait souffrir injustement ? Quand la mort m'aura tiré de leurs mains, saurai-je et m'inquiéterai-je de savoir ce qui se passe encore à mon égard sur la terre ? A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est en deçà disparaîtra pour jamais ; et, si je me souviens alors de l'existence du genre humain, il ne sera pour moi, dès cet instant même, que comme n'existant déjà plus.

« J'ai donc enfin déjà pris mon parti tout à fait : détaché de tout ce qui tient à la terre et des insensés jugements des hommes, je me résigne à être à jamais défiguré parmi eux, sans en moins compter sur le prix de mon innocence et de ma souffrance. Ma félicité doit être d'un autre ordre ; ce n'est plus chez eux que je dois la chercher ; et il n'est pas plus en leur pouvoir de l'empêcher que de la connaître. Destiné à être dans cette vie la proie de l'erreur et du mensonge, j'attends l'heure de ma délivrance et le triomphe de la vérité, sans les plus chercher parmi les mortels. Détaché de toute affaire terrestre, et délivré même de l'inquiétude de l'espérance ici-bas, je ne vois plus de prise par laquelle ils puissent encore troubler le repos de mon cœur. L'espérance éteinte étouffe bien le désir, mais elle n'anéantit pas le devoir, et je veux, jusqu'à la fin, remplir le mien dans ma conduite avec les hommes. » (*Dialogues*, t. II, p. 120.)

« Si tout consistait dans l'usage de cette vie, il m'importait de le savoir pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendait de moi, tandis qu'il était encore temps de n'être pas tout à fait dupe. Mais ce que j'avais le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentais, *était d'exposer le sort éternel de mon âme* pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix. » (*Dialogues*, t. II, p. 174.)

« BONIFACE (Saint) est, au VIIIe siècle, le grand missionnaire de l'Eglise. Il se joignit aux prêtres et aux moines occupés en Allemagne à la conversion des barbares de la Frise et de la Thuringe, et reçut le surnom glorieux d'*Apôtre de l'Allemagne*. L'histoire de ses travaux est fort intéressante, en ce qu'elle nous fait comprendre comment le

nord de l'Europe se disciplina sous la bannière de Rome.

« Il naquit dans le Devonshire, vers l'an 680. Son véritable nom était *Winfrid*. Jeté dès l'enfance en un couvent, il apprit dans celui de Nuscelle la grammaire, la poétique et les interprétations historiques, littérales et spirituelles de l'Ecriture sainte. A trente ans, il fut ordonné prêtre, et jouissait d'une grande estime près des évêques de sa province, qui l'admettaient souvent en leurs conciles.

« Mais cette vie tranquille et douce n'allait point à son caractère; il quitta le couvent en 716, et se rendit en Frise. La guerre était allumée entre Charles Martel et Ratbod, roi des Frisons. Il jugea les circonstances défavorables; et après une conférence à Utrecht avec Ratbod, il repassa en Angleterre. Cette première tentative avortée ne le découragea pas. L'abbé du monastère de Nuscelle étant mort peu de temps après son retour, il refusa de prendre sa place, et se rendit à Rome avec des lettres de recommandation de Daniel, son évêque. Grégoire II lui fit bon accueil, et lui donna des reliques, avec commission de prêcher l'Evangile à toutes les nations infidèles où il pourrait arriver. En outre, il devait les baptiser suivant l'usage de l'Eglise romaine, et avertir le Pape de ce qui lui serait nécessaire pour l'exécution de sa commission. Muni de cette lettre, Winfrid passa en Lombardie, traversa la Bavière, vint en Thuringe, et commença dans ce dernier pays à prêcher aux grands et au peuple pour les ramener à une observance plus pure des canons de l'Eglise. La mort de Ratbod lui ouvrit la Frise en 719. Il s'y rendit, et seconda dans ses efforts le zèle de saint Willibrod, que la politique habile de Pépin avait envoyé dans ce pays en 690. Willibrod étant vieux le choisit pour son successeur; mais Winfrid s'en excusa, et partit pour se rendre dans la Germanie orientale, que le Pape lui avait désignée. Arrivé dans la Hesse, à un lieu nommé Amanaburch ou Omenbourg, il convertit les deux frères, qui en étaient seigneurs, avec eux un grand nombre de personnes, et y bâtit un monastère. Ensuite il s'avança vers la Saxe.

« Sur ces entrefaites il écrivit à Rome, rendant compte au Pape du succès de sa mission, et le consultant sur quelques difficultés. Le Pape l'invita à venir : il obéit. Grégoire l'interrogea sur la foi de l'Eglise : Winfrid écrivit une confession de foi qui parut orthodoxe. Il fut exhorté à conserver cette doctrine et à l'enseigner aux autres. Pour le récompenser de ses travaux, le Pape l'éleva à l'épiscopat, et changea son nom en celui de Boniface, exigeant de lui un serment par lequel il promit de garder la pureté de la foi et l'unité de l'Eglise, de concourir toujours avec le Pape, de procurer ses avantages et ceux de l'Eglise romaine, de n'avoir point de communion avec les évêques qui n'observeraient pas les canons, et de les empêcher selon son pouvoir, ou d'en avertir le Pape. Ce serment fut écrit de sa main et déposé sur le corps de saint Pierre. Le nouvel évêque reçut en revanche un livre de canons et six lettres adressées, la première, à Charles Martel, dont la domination s'étendait au delà du Rhin, bien avant dans la Germanie; la seconde, à tous les évêques, prêtres, diacres, ducs, comtes, et Chrétiens; la troisième, au clergé et au peuple que Boniface devait gouverner; la quatrième, aux Chrétiens de Thuringe; la cinquième, aux païens de cette partie de l'Allemagne; la sixième et dernière, aux Saxons. C'est ainsi que Boniface, mettant à profit son expérience, s'appuyait sur le trône spirituel de saint Pierre.

« L'Angleterre, sa patrie, lui venait en aide également : il puisait en ses monastères des moines instructeurs pour les couvents qu'il érigeait en Allemagne, et recevait les avis et les instructions des membres les plus distingués de son clergé. Prenant congé du Pape, il quitta Rome et se rendit auprès de Charles Martel, qui lui donna une lettre adressée à tous les évêques, ducs, comtes, vicaires, domestiques et autres officiers de ses Etats, afin qu'il pût aller librement. Il retourna dans la Hesse, puis se rendit en Thuringe. Son zèle fut couronné de succès. On rétablit les églises et on bâtit un monastère à Ordof. Saint Boniface, prêchant et baptisant, avait fait dresser ses tentes sur le bord de la rivière d'Or, en Thuringe. Le seigneur du terrain où il campait lui en ayant fait don, il y bâtit une église et un monastère, où les moines subsistaient du travail de leurs mains.

« Cependant cette mission fructueuse était pleine de traverses, et donna lieu à une correspondance entre le pontife romain, l'humble missionnaire d'Allemagne, et ses supérieurs et amis d'Angleterre. Cette correspondance abonde en détails curieux : Boniface s'y trouve peint sous des dehors candides : toujours il interroge sur le parti qu'il doit prendre à l'égard des points de discipline prévus ou non prévus; toujours il se souvient du serment qu'il prêta au Vatican sur le corps de saint Pierre. Communiquera-t-il avec les prêtres scandaleux et séducteurs qui apportent un grand obstacle à sa mission? Voilà ce qui le préoccupe vivement et lui fait écrire à Daniel, son ancien évêque : « Quelques personnes s'abstiennent des viandes que Dieu nous a données comme le « pain et le reste, ne vivant que de lait et « de miel; quelques-uns soutiennent que « ceux qui ont commis des adultères et « des homicides, persévérant dans leurs « crimes, peuvent être ordonnés prêtres; ce « qui nuit beaucoup au peuple, tout prêt à « écouter les docteurs indulgents. Etant « obligé à chercher de la protection à la « cour de France, nous ne pouvons éviter la communication corporelle avec ces « gens-là, comme les canons l'ordonnent; « seulement nous ne communions point avec « eux pour la célébration de la messe, et « nous ne prenons point leur conseil. C'est

« sur quoi je demande votre avis ; car sans « la protection du prince des Français, je « ne puis gouverner le peuple ni défendre « les prêtres, les moines, les serviteurs de « Dieu, ni empêcher les cérémonies païennes et l'idolâtrie dans la Germanie.

« Cependant je crains qu'en cette communication il n'y ait du péché; car je me « souviens qu'au temps de mon ordination, « le Pape Grégoire me fit jurer sur le corps « de saint Pierre que j'éviterais la communication avec ces sortes de gens-là, si je « ne pouvais les convertir.

« Je vous prie encore de m'envoyer le livre des Prophètes, que l'abbé Winbert, autrefois mon maître, a laissé en mourant, « où six prophètes sont, en un même volume, écrits en lettres fort distinctes. Vous « ne pouvez m'envoyer une plus grande « consolation dans ma vieillesse ; car je ne « puis trouver de livres semblables en ce « pays-ci ; et, ma vue s'affaiblissant, je ne « puis plus distinguer aisément les lettres « menues et liées ensemble. Cependant je « vous envoie par le prêtre Foctère de petits « présents, savoir : une chasuble qui n'est « pas toute de soie, mais mêlée de poil de « chèvre et une serviette à long poil pour « essuyer vos pieds. »

« Le Pape et Daniel sont ses deux conseillers. En dépit des distances, ils lui montrent dans leurs lettres ce qu'il doit faire, comment il peut résoudre les difficultés qui s'opposent à sa mission, et les cas de conscience qui l'assiégent. Par sa parole et son zèle, Boniface convertit ces peuples idolâtres ou mêlant à leur christianisme les plus étranges superstitions. Le Pape leur fait un code et des mœurs : les mariages entre parents seront sévèrement défendus ; mais on permettra aux Germains, par forme d'indulgence, à cause de leur barbarie, le mariage après la quatrième génération. Si une femme est attaquée de maladie qui la rende pour toujours incapable du devoir conjugal, le mari peut se marier, mais il doit donner à la femme malade les secours nécessaires, etc., etc.

« Grégoire II étant mort, son successeur Grégoire III trouva dans Boniface la même obéissance et le même zèle. Boniface lui rendit compte de sa mission, et lui demanda en même temps la solution de plusieurs difficultés. Le Pape lui envoya le pallium, le revêtit du titre d'archevêque, et lui marqua dans une lettre : « Et parce que vous nous « assurez que, par la grâce de Dieu, il s'est « converti une si grande quantité de peu« ples que vous ne pouvez suffire à leur ins« truction, nous ordonnons que, suivant les « canons et l'autorité du Saint-Siége, vous « établissiez des évêques dans les lieux où « le nombre des fidèles sera multiplié, pre« nant garde toutefois à ne pas avilir l'épis« copat et à ne point faire de consécration « d'évêques sans en appeler deux ou trois. »

« Assuré de la bienveillance de Grégoire III et de son appui, Boniface redoubla de zèle. Il bâtit deux églises, l'une à Fristar en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, l'autre à Hamanabourg en l'honneur de saint Michel, et joignit à chacune un monastère nombreux.

« Vers l'an 732, la Bavière était troublée par un hérétique nommé Erenevulst; Boniface s'y rendit, rétablit la discipline, puis retourna à son diocèse.

« Boniface est un soldat qui subordonne sa spontanéité à celle de son général, et reçoit en récompense une part de la gloire de l'œuvre accomplie. Sans les Barbares, Boniface eût vécu ignoré dans son île d'Angleterre ; sans l'Eglise et la papauté, il eût traversé inutilement l'Allemagne. Assez fort pour obéir à sa vocation et résister aux douceurs d'une vie tranquille, il sut découvrir ce qui lui manquait pour réussir, et ne s'inquiéta pas davantage de la nature des moyens qu'il allait employer pour son œuvre. Il avança hardiment, parlant au nom de Rome et de l'Eglise. Un moment il se sentit troublé ; car ceux qu'il reprenait lui alléguaient l'exemple des Romains et de mensongères permissions des Papes, et il tourna ses regards vers sa patrie. Mais l'Angleterre elle-même devait à Rome sa religion et sa foi, son clergé n'avait point d'autres réponses à lui donner que celles des Papes : il revint plus ferme que jamais à la confession romaine. Le temps n'existait plus où Daniel, évêque de Wincester, lui commandait de ne point diviser l'Eglise sous prétexte de la purger : « Vous ne pouvez, lui écrivait cet évêque, « vous séparer des faux frères pour les choses « corporelles, sans sortir de ce monde, comme « dit saint Paul. » C'est lui, Boniface, qui écrit à Cutbert, archevêque de Cantorbéry, en lui rendant compte d'un concile tenu en Germanie : « Nous avons déclaré que nous « voulons garder, jusqu'à la fin de notre vie, « la foi catholique, l'union et la soumission « à l'Eglise romaine, et que les métropoli« tains demanderont le pallium au Saint« Siége.... Remplissez fidèlement vos de« voirs. Combattons pour le Seigneur, car « nous sommes dans des jours d'affliction « et d'angoisse. Mourons, si Dieu le veut, « pour les saintes lois de nos pères, afin « d'arriver avec eux à l'héritage éternel. Ne « soyons pas des chiens muets, des senti« nelles endormies, ou des mercenaires qui « fuient à la vue du loup ; soyons des pas« teurs soigneux et vigilants, prêchant aux « grands et aux petits, aux riches et aux « pauvres, à tout âge, à toute condition, au« tant que Dieu nous en donnera le pou« voir, à propos et hors de propos, comme « saint Grégoire écrit en son Pastoral. »

« Plein de cette ardeur qui ne l'abandonna plus, saint Boniface fonda successivement les divers évêchés entre lesquels l'Allemagne fut divisée. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces fondations.

« Un des moyens qu'il employait pour consolider la religion chrétienne au sein des nations barbares où il pénétrait, était l'érection d'églises et de monastères. La plus importante de ces créations est sans contre-

dit celle de l'abbaye de Fulde. L'origine de cette abbaye nous rappelle ces modernes explorations des Européens au sein des parties les moins connues de l'Inde ou de l'Afrique.

« Sturme, un des disciples de Boniface, ayant manifesté le désir de se retirer dans le désert, Boniface en profita ; il lui adjoignit deux compagnons, leur donna sa bénédiction, et leur dit : « Allez dans la forêt « Bochone, ainsi nommée à cause des hê« tres, et cherchez-y un lieu propre pour des « serviteurs de Dieu. » Sturme et ses compagnons partirent. Ils marchèrent trois jours, ne voyant que le ciel et la terre couverte de grands arbres. Arrivés à un endroit nommé Hirsfeld, ils se crurent au terme de leur voyage, et se mirent à bâtir de petites cabanes couvertes d'écorces d'arbres : ils y demeurèrent longtemps, s'appliquant aux jeûnes, aux veilles et à la prière. Ce furent là les commencements du monastère d'Hirsfeld en 736. Sturme en partit quelque temps après pour aller trouver Boniface : « Je crains que vous ne soyez « pas en sûreté, lui dit son maître ; car vous « savez qu'il y a tout proche des Saxons « bien farouches : cherchez un lieu plus « éloigné. » Sturme retourna à son désert, prend deux de ces compagnons, et remonte la rivière de Fulde à l'aide d'un bateau. Trois jours se passent, et rien ne les contente. Il revint à Hirsfeld; Boniface le mande près de lui, et lui ordonne de chercher encore. Cette fois Sturme partit seul, monté sur un âne, chantant des psaumes et priant. Il s'arrêtait où la nuit le prenait, et, de peur que les bêtes ne mangeassent son âne, il formait autour des espèces de haies. Etant arrivé au grand chemin de Mayence, il rencontra un grand nombre de Sclavons, qui se baignaient dans le Fulde. C'était un peuple venu du Nord, qui depuis plus d'un siècle ravageait l'empire et s'étendait bien avant dans la Germanie. Ces barbares se prirent à rire et à se moquer du pauvre moine et de sa bête, mais ne lui tirent aucun mal. Enfin, Sturme trouva un lieu qui lui parut convenable. Il l'examina et le remarqua soigneusement, puis en porta la nouvelle à Boniface, qui, sachant que ce lieu appartenait au prince Carloman, le lui demanda pour y fonder un monastère ; « ce que personne, ajoute-t-il, « n'a encore entrepris dans la partie orientale « de votre royaume. » Carloman le lui accorda, avec l'étendue de quatre mille pas tout à l'entour. Les nobles du pays imitèrent cet exemple, neuf ans s'étaient écoulés depuis la fondation d'Hirsfeld ; Sturme et sept autre moines commencèrent les travaux. Deux mois après, Boniface s'y rendit lui-même avec un grand nombre d'ouvriers, qui aidèrent aux moines à défricher le lieu et à bâtir l'église. Le monastère achevé, Sturme en fut l'abbé. Quatre ans après, il fit un voyage pour connaître les observances les plus parfaites ; et sur la fin de sa vie, il eut la consolation de voir sous ses ordres quatre cents moines bénédictins, sans compter les novices et d'autres personnes moins considérables dont le nombre était très-grand.

« Boniface, rendant compte au Pape de ces travaux, écrivait : « Il y a dans une « vaste forêt un lieu sauvage au milieu « des peuples de notre mission, où nous « avons bâti un monastère, et établi des « moines qui vivent selon la règle de saint « Benoît, dans une étroite abstinence, sans « chair, ni vin, ni bière ; sans serviteurs, « contents du travail de leurs mains. J'ai « acquis ce lieu par le moyen de personnes « pieuses et principalement de Carloman, « ci-devant prince des Français ; je l'ai dé« dié au Sauveur, et je me propose, avec « votre consentement, de m'y reposer quel« que jour pour le soulagement de ma « vieillesse, et d'y être enterré après ma « mort. »

« Le Pape Zacharie répondit en accordant un privilége. L'abbaye de Fulde fut exempte de toute juridiction d'évêque ; elle ne releva que du Saint-Siége.

« Trois ans après la fondation de Fulde, Mayence fut érigée en métropole par une décision des seigneurs français, et devint le siége de Boniface. Sous sa juridiction s'étendaient treize évêchés.

« En 752, le Pape Zacharie, consulté sur les affaires de France, répondit qu'il valait mieux donner le nom de roi à celui qui en avait le pouvoir. En conséquence, Childéric III, dernier roi de la première race, fut enfermé dans le monastère de Saint-Bertin, son fils Théodoric dans celui de Fontenelle, et Pépin proclamé et sacré roi à Soissons par Boniface, archevêque de Mayence.

« Vieux et infirme, Boniface se choisit un successeur au siége de Mayence, usant, en cela, du privilége dont la cour de Rome l'avait gratifié. La lettre qu'il écrivit à l'abbé Fulrad pour faire agréer son choix au roi Pépin est touchante. « Je ne puis assez vous « rendre grâces de l'amitié que vous m'avez « souvent témoignée dans mes besoins ; mais « je vous prie d'achever ce que vous avez si « bien commencé, et de rapporter au roi « que mes amis et moi, nous croyons que « mes infirmités doivent bientôt terminer « ma vie. C'est pourquoi je le conjure de « me faire savoir dès à présent quelle grâce « il veut faire à mes disciples après ma « mort, car ils sont presque tous étrangers ; « quelques-uns, prêtres, répandus en divers « lieux pour le service de l'Eglise ; d'autres « sont moines établis dans nos petits mo« nastères, où ils prennent soin d'instruire « les enfants. Je suis en peine d'eux tous, « craignant qu'ils ne se dissipent après ma « mort, et que les peuples qui sont près de « la frontière des païens ne perdent la foi « de Jésus-Christ. C'est pourquoi je vous « demande pour eux votre conseil et votre « protection. Je vous conjure aussi au nom « de Dieu de faire établir mon fils Lulle, et « mon confrère en l'épiscopat, pour le service « de ces églises, afin qu'il soit le docteur des

« prêtres, des moines et des peuples. J'espère « qu'il en remplira les devoirs. Ce qui me « touche principalement, c'est que mes « prêtres qui sont sur la frontière des païens « mènent une vie très-pauvre. Ils peuvent « gagner du pain, mais non pas des habits, « si on ne les aide comme j'ai fait. Faites-« moi savoir votre réponse, afin que je vive « ou que je meure content. »

« Lulle fut ordonné archevêque de Mayence, du consentement du roi Pépin, des évêques, des abbés, du clergé et de tous les seigneurs de son diocèse. Boniface, prêt à partir pour la Frise, lui donna ses derniers ordres : « Le temps de ma mort approche, « achevez, mon fils, le bâtiment des églises « que j'ai commencées en Thuringe; appli-« quez-vous fortement à la conversion des « peuples; achevez l'église de Fulde, et m'y « faites enterrer; préparez tout ce qui est « nécessaire pour notre voyage, et mettez « avec mes livres un linceul pour m'ense-« velir. »

« Boniface partit. Il descendit le Rhin et se trouva en Frise, où il convertit et baptisa plusieurs milliers de païens. Coban, qu'il avait lui-même ordonné évêque d'Utrecht, trois prêtres, trois diacres et trois moines l'accompagnaient. Campant un jour avec sa suite sur le bord d'une rivière qui séparait la Frise orientale de l'occidentale, il fut surpris par une troupe de païens furieux, armés d'écus et de lances, et mis à mort avec ses compagnons qui s'élevaient au nombre de cinquante-deux.

« La mort de Boniface excita la vengeance des Chrétiens de la province. Ils se levèrent, et attaquèrent les païens; ceux-ci ne pouvant leur résister s'enfuirent, abandonnèrent leurs biens, leurs femmes et leurs esclaves à la merci des vainqueurs.

« On a de saint Boniface, outre ses *Lettres* imprimées en 1616, in-4°, des *Sermons*, insérés dans la collection de Martène. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 806, 807, 808, 809 et 810, article *Boniface (Saint)*, par J. Leroux.)

« BONIFACE VIII monta sur le trône pontifical quand Célestin V, ce moine devenu Pape malgré lui, sentant son cœur faillir sous les grandeurs et les nécessités de sa fortune, abdiqua volontairement le rang suprême. Il eût été difficile aux cardinaux, assemblés en conclave de rencontrer un homme plus remarquable, sous le triple rapport de la science du droit canonique et du droit civil, de la fermeté de caractère, et de la connaissance approfondie des affaires de l'Europe. Boniface avait soixante-dix-sept ans quand il fut élu Pape. Dans sa jeunesse, il s'était appliqué à l'étude du droit civil et du droit canonique d'une façon toute particulière. Il fut chanoine de Paris et de Lyon; puis à Rome, avocat et notaire du Pape. Nicolas III, Martin IV et Nicolas IV, l'employèrent successivement près des cours d'Angleterre, de France, de Portugal, d'Aragon et de Sicile. La mission de l'Eglise semblait être alors d'apaiser les querelles entre les têtes couronnées; un autre rôle qu'elle remplissait également était de se défendre elle-même contre les attaques brutales des princes et des barons. Boniface s'était distingué dans l'un comme dans l'autre de ces rôles; il était donc parfaitement initié aux secrets de la papauté. Ce qu'il avait fait sans couronne ou sans l'autorité d'un autre il allait le faire de sa plaine puissance, et couronné...

« Mais les affaires de l'Europe et de la papauté trouvèrent en lui une capacité et une vigueur égales. La guerre était flagrante entre les princes; pour la soutenir, ces princes levaient de forts impôts sur leurs sujets laïques et clercs, altéraient les monnaies, et se livraient à maints abus de pouvoir. Comment remédier aux plaintes sans cesse renaissantes du clergé, formant au sein des nations de véritables mais secrètes colonies romaines? Quelle force opposer aux exactions des princes? la papauté n'est-elle pas vivante parmi les nations? Que sont donc ces puissances rivales qui existent en dehors d'elle. Peut-il et doit-il y avoir une puissance temporelle indépendante de la puissance spirituelle ? Rome n'exclut-elle pas un second centre du monde chrétien? Le Pape peut-il voir se dresser devant la sienne une autre volonté intelligente et libre? Les nations ne sont-elles point, en d'autres termes, des parties différentes et constitutives d'une seule et même nation, d'un seul et même monde, le monde chrétien? Les rois et les empereurs ne sont-ils pas dans le temporel ce que sont les évêques dans le spirituel, des lieutenants du Pape? Ce qui fait le mal, ce sont toutes ces forces vives qui, sous les noms de rois et d'empereurs, ne relèvent que d'elles seules. Soumises au Pape, elles seraient fécondes en biens de tous genres; en dehors de sa puissance, elles luttent contre lui et deviennent causes du mal; hors de l'unité, point d'union, point d'harmonie, point de bonheur. Il faut donc choisir entre ces deux puissances rivales et ennemies, celles de l'Eglise et du Pape, ou celle des rois et de l'empereur : l'une doit sortir triomphante de la lutte, l'autre doit être vaincue; le monde doit appartenir à Rome et au Pape, ou subir le joug des rois ou de l'empereur. Mais l'Eglise est la cité de Dieu; l'intelligence et la force règnent en elle; hors d'elle point de salut : donc, la bonne et véritable unité se trouve en l'unité catholique; la vraie puissance, la suprême puissance est celle du pape.

« Cette doctrine était celle de l'Eglise, et souvent elle apparut au grand jour en de solennelles occasions. L'histoire du moyen âge nous la montre maintes fois triomphante. On sait le hardi langage tenu par Agobard à Louis le Débonnaire. « Mes prédécesseurs, « disait Boniface aux envoyés du clergé de « France, ont déposé trois de vos rois pour « de moindres sujets. »

« L'éternelle question du bien-être des peuples en général, et en particulier du bien-être des clercs, se reproduisit donc

sous des formes assez vives au XIII<sup></sup>e siècle, et Boniface appliqua d'une main ferme le remède à l'usage de la cour de Rome. Il quitta la politique timide et routinière de ses prédécesseurs; il continua Grégoire VII, venu deux siècles auparavant, et de nouveau se mit au centre de la solution catholique du problème. Il émit hautement la doctrine de l'Eglise, et voulut la pratiquer... Il donna à l'un ce qu'il enleva à l'autre, et se servit de toutes ses ressources temporelles et spirituelles pour assurer à ses actes leur exécution matérielle. L'excommunication fut une arme puissante en ses mains; il délia les sujets de toute fidélité, de toute obéissance à leur souverain; il fomenta les coalitions et les guerres; il défendit au clergé de payer les impôts; il lui ordonna d'opposer une résistance stoïque d'inertie aux décrets royaux.

« Au reste, il est peu de biographies qui mieux que celle de Boniface VIII nous montrent la puissance d'une idée ou d'un principe sur la vie d'un homme. A deux cents ans de distance, non plus au XI<sup></sup>e siècle, mais au XIII<sup></sup>e, Boniface reproduit fidèlement la grande figure de Grégoire VII. C'est le même homme, c'est le même but, ce sont les mêmes moyens, les mêmes dangers; la trahison ne manque ni à l'un ni à l'autre, pas plus que la délivrance miraculeuse. Mais Grégoire VII survécut à cette délivrance et vainquit. Boniface VIII n'eut pas le même bonheur. L'émotion produite par les événements d'Anagni avait été trop forte: il tomba malade, et mourut à l'âge de 86 ans, après un règne de neuf années. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 810 et 811, article *Boniface VIII*, par J. Leroux.)

« BONOSIENS, nom d'une secte que Bonose, évêque de Macédoine, renouvela au IV<sup></sup>e siècle. Ses erreurs, de même que celles de Photin, consistaient à soutenir que la Vierge avait cessé de l'être à l'enfantement. Le Pape Gélase les condamna. Comme ils baptisaient au nom de la Trinité, on les recevait dans l'Eglise sans baptême; au lieu que le second concile d'Arles veut que les photiniens ou paulianistes soient rebaptisés; ce qui constitue quelque différence entre ces derniers hérétiques et les *bonosiens.* » (*Encyclopédie* par DIDEROT et D'ALEMBERT, article *Bonosiens*, page 328, par Diderot.)

BONTÉ. *Voy.* CHARITÉ. — Le chancelier Bacon explique en ces termes les caractères de la bonté dont il place la source dans la religion chrétienne et réfute en passant la calomnie de Machiavel à ce sujet.

« La bonté, dit-il, est incontestablement la première de toutes les vertus et de toutes les qualités de l'âme, puisqu'elle est le caractère, et en quelque sorte, l'image de la divinité. Otez à l'homme la bonté, il ne sera plus qu'un être inquiet, méchant, malheureux, digne même d'être rangé dans la classe des insectes les plus nuisibles.

« La bonté morale dont il s'agit répond à la vertu théologique qu'on appelle *charité*. Elle n'est pas susceptible d'excès, mais elle est susceptible d'erreur. Un désir excessif de la puissance a précipité les anges du ciel: un semblable désir de la science a chassé l'homme du paradis; mais il ne peut jamais y avoir d'excès dans la charité, et jamais elle ne peut jeter dans aucun danger, ni les anges, ni les hommes.

« L'inclination à la bonté est si profondément enracinée dans la nature humaine, que si les moyens et les occasions de s'exercer à l'égard des hommes lui manquent, elle s'exercera envers les animaux. Nous en avons un exemple dans les Turcs, d'ailleurs si cruels et si barbares. Ils sont pleins de compassion pour les bêtes, et vont jusqu'à faire des aumônes aux oiseaux et aux chiens; leur répugnance à les voir souffrir est au point que, si l'on en croit Rusbeq, qui était alors à Constantinople, un orfévre vénitien y courut le plus grand danger d'être mis en pièces par le peuple, pour avoir seulement mis un baillon dans le long bec d'un certain oiseau.

« Cette vertu de bonté ou de *charité* a cependant ses erreurs: les Italiens ont un mauvais proverbe: ***Il est si bon, qu'il n'est bon à rien***, disent-ils; et un de leurs docteurs (Nicolas Machiavel) n'a pas rougi d'écrire à peu près dans ces termes: ***Que la religion chrétienne avait livré tous les hommes bons et justes en proie à la méchanceté des tyrans.*** Ce qui a occasionné cet indigne reproche de la part de Machiavel, c'est qu'il n'est effectivement aucune loi, aucune secte religieuse ou philosophique qui ait autant exalté la bonté que la religion chrétienne.....

« La bonté a plusieurs marques et plusieurs fonctions différentes: si quelqu'un se montre bon et humain à l'égard des étrangers, il prouve par là qu'il est citoyen du monde, et que son cœur peut être comparé non à une île qui est séparée des autres terres, mais au continent qui les embrasse toutes: s'il compatit aux affections des autres, on peut dire que son cœur est semblable à cet arbre tant vanté de la Palestine, qui est blessé lui-même, lorsqu'il répand le baume: s'il oublie et pardonne facilement les offenses, c'est une marque que son âme est si élevée, qu'elle est inaccessible aux injures; s'il est touché des plus petits services, on a la preuve que c'est aux intentions, et non point aux choses mêmes, qu'il met du prix; mais surtout, s'il est parvenu à ce suprême degré de perfection où était monté saint Paul, et qu'il aille jusqu'à se dévouer, comme cet apôtre, et consentir à être anathème pour le salut de ses frères; alors, il est vrai de dire qu'il approche beaucoup de la nature divine, et qu'il est en quelque sorte semblable à Jésus-Christ. » (*Fideles sermones*, cap. 13.)

BOSSUET. — Parmi les apologies qu'un grand nombre d'incrédules ont faites de cet illustre docteur de l'Eglise, nous citerons principalement l'*Eloge de Bossuet* par Garat, celui écrit par Manuel, et celui prononcé par

d'Alembert, que nous reproduisons ici presque en entier :

« *Eloge de Bossuet, évêque de Meaux, par d'Alembert.* — Jacques-Bénigne BOSSUET naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une famille distinguée dans le parlement de Bourgogne. Il se livra dès son enfance à l'étude avec l'avidité d'un génie naissant qui saisissait et dévorait tout. Les Jésuites, ses premiers maîtres, ne tardèrent pas à voir dans un tel disciple les prémices d'un grand homme. Aussi mirent-ils en œuvre, suivant leur usage, les plus adroites insinuations pour l'attirer dans leur compagnie, à laquelle ils ont acquis par ce moyen tant d'hommes célèbres dans les lettres, dont les ouvrages sont aujourd'hui tout ce qui reste à cette société de son ancien éclat, comme il ne reste de tant d'hommes puissants qui ont disparu, que le peu de bien qu'ils ont fait à leurs semblables. Déjà ces Pères se flattaient d'ajouter à leurs nombreuses conquêtes celle du jeune Bossuet, la plus brillante peut-être dont ils eussent jamais pu s'honorer; mais un oncle très-éclairé qui veillait sur lui, et qui connaissait à fond ses instituteurs, veillait en même temps sur eux, dissipa tout à coup cette vocation factice, en faisant partir son neveu pour Paris.

« Comme il se destinait à l'état ecclésiastique, il embrassa toutes les études qu'il crut nécessaires ou simplement utiles à cet important ministère, depuis la lecture de la Bible jusqu'à celle des auteurs profanes, et depuis les Pères de l'Eglise jusqu'aux théologiens de l'école et aux écrivains mystiques. Le goût vif et l'espèce de passion qu'il prit pour les livres sacrés annonçaient à la religion le prélat qui devait la prêcher avec le zèle des apôtres, et la célébrer avec l'éloquence des prophètes. Parmi les docteurs de l'Eglise, saint Augustin était celui qu'il admirait le plus. Il le savait par cœur, le citait sans cesse, trouvait, disait-il, dans saint Augustin *la réponse à tout*, et le portait toujours avec lui dans ses voyages.

« Quant aux auteurs de l'antiquité profane, où son éloquence cherchait déjà des maîtres et des modèles, il donnait la préférence à Homère, dont le génie élevé, mais sans contrainte, avait le plus de rapport avec le sien. Il se plaisait aussi beaucoup à la lecture de Cicéron et de Virgile; il faisait moins de cas d'Horace, qu'il jugeait plus en chrétien sévère qu'en homme de goût; la morale de l'épicurien effaçait à ses yeux le mérite du poëte, et le rendait insensible à des grâces qui ne lui paraissaient faites que pour séduire ou alarmer la vertu. Il portait encore plus loin l'austérité de ses principes. On sait que des casuistes rigides ont regardé comme une sorte d'apostasie la liberté que se sont donnée la plupart des poëtes chrétiens, d'employer dans leurs vers le nom des divinités païennes, Bossuet faisait à ces docteurs inexorables l'honneur d'être de leur avis...

« Tandis que Bossuet nourrissait l'activité de son esprit de toutes les connaissances convenables à un ministre de l'Eglise, son âme non moins active, et qui avait besoin d'un objet digne de la remplir, se formait à la piété par de fréquents voyages qu'il faisait à l'abbaye de la Trappe, séjour qui en effet paraît destiné à faire sentir aux cœurs même les plus tièdes jusqu'à quel point une foi vive et ardente peut nous rendre chères les privations les plus rigoureuses; séjour même qui peut offrir au simple philosophe une matière intéressante de réflexions sur le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite et le bonheur de l'obscurité.

« Le talent de Bossuet pour la chaire s'était manifesté presque dès son enfance. Il fut annoncé comme un orateur précoce à l'hôtel de Rambouillet, où le mérite en tout genre était sommé de comparaître, et jugé bien ou mal. Il fit devant une assemblée nombreuse et choisie, presque sans préparation, et avec les plus grands applaudissements, un sermon sur un sujet qu'on lui donna; le prédicateur n'avait que seize ans, et il était onze heures du soir, ce qui fit dire à Voiture, si fécond en jeux de mots, qu'il n'avait jamais entendu prêcher *si tôt ni si tard*.

« Avec de si rares talents pour l'éloquence, la nature avait doué Bossuet d'une mémoire prodigieuse; il suffirait, sans compter beaucoup d'autres grands hommes, pour démentir les lieux communs si souvent rebattus sur l'antipathie de la mémoire et du jugement; lieux communs débités avec complaisance par des hommes qui se flattent que la nature leur a donné en jugement ce qu'elle leur a refusé en mémoire.

« Destiné par son goût et par son caractère, à l'éloquence et à la controverse, Bossuet mena, pour ainsi dire, de front les talents de l'orateur et du théologien. Le ton de la chaire changea dès qu'il y parut; il substitua aux indécences qui l'avilissaient, au mauvais goût qui la dégradait, la force et la dignité qui convient à la morale chrétienne. Il n'écrivit point ses sermons, ou plutôt il ne les écrivait qu'en raccourci, et comme en idée; il se contentait de méditer profondément son sujet, il en jetait les principaux points sur le papier; il écrivait quelquefois les unes auprès des autres différentes expressions de la même pensée, et dans la chaleur de l'action il se saisissait en courant de celle qui s'offrait la première à l'impétuosité de son génie. Les sermons qu'on a imprimés de lui, restes d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés; ils n'en sont que plus précieux pour ceux qui aiment à voir dans ces dessins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière, et la première séve de l'enthousiasme créateur. Cette fécondité pleine de chaleur et de verve, qui dans la chaire ressemblait à l'inspiration, subjuguait et entraînait ceux qui l'écoutaient. Un de ces hommes qui font parade de ne rien croire voulut l'entendre

ou plutôt le braver ; trop orgueilleux pour s'avouer vaincu, mais trop juste pour ne pas rendre hommage à un grand homme : *Voilà*, dit-il, en sortant, *le premier des prédicateurs pour moi; car c'est celui par lequel je sens que je serais converti, si je devais l'être.*

« Au milieu de ses triomphes oratoires, Bossuet fit avec distinction ses premières armes comme théologien, par la réfutation du cathéchisme de Paul Ferry, ministre protestant ; cette réfutation, qui annonçait aux réformés un adversaire redoutable, reçut dans l'Eglise catholique tout l'accueil que son défenseur pouvait espérer. Mais ce qui ne doit pas être oublié dans l'histoire d'une querelle théologique, c'est que Bossuet et Ferry, qui étaient unis avant leur dispute, continuèrent de l'être après avoir écrit l'un contre l'autre ; rare et digne exemple à offrir aux controversistes de toutes les religions, mais qui sera plus loué qu'imité, et qui serait même appelé *scandale* par les fanatiques, si le nom de celui qui a donné ce scandale ne les forçait au silence.

« Les succès éclatants de Bossuet portèrent bientôt sa réputation à la cour, où ses sermons furent applaudis avec transport ; Louis XIV, meilleur juge encore que ses courtisans, ne tarda pas à lui donner des marques d'estime plus distinguées que de simples éloges. Quoique le nouvel orateur de Versailles y offrît un spectacle aussi nouveau par sa conduite aussi bien que par son éloquence ; qu'il ne s'y montrât que dans la chaire et aux pieds des autels, qu'il ne demandât aucune grâce, qu'il fût enfin, comme le sont presque toujours les grands talents, *sans manége et sans souplesse*, la récompense qu'il méritait sans la chercher vint le trouver dans la solitude où il vivait au milieu de la cour. Le roi le nomma à l'évêché de Condom. Bossuet, qui voyait s'élever dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle, remit le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait ouvert et tracé cette glorieuse carrière, et ne fut ni surpris ni jaloux de voir le disciple s'y élancer plus loin que le maître. Il se livra bientôt à un autre genre, où il n'eut ni supérieur, ni égal, celui des *oraisons funèbres*. Toutes celles qu'il a prononcées portent l'empreinte de l'âme forte et élevée qui les a reproduites ; toutes retentissent de ces vérités terribles, que les puissants de ce monde ne sauraient trop entendre, et qu'ils sont si malheureux et si coupables d'oublier. C'est là, pour employer ses propres expressions, qu'on voit *tous les dieux de la terre dégradés par les mains de la mort et abîmés dans l'éternité comme des fleuves qui demeurent* sans nom et sans gloire, *mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues*. Si dans ces admirables discours l'éloquence de l'orateur n'est pas toujours égale, s'il paraît même s'égarer quelquefois, il se fait pardonner ses écarts par la hauteur immense à laquelle il s'élève ; on sent que son génie a besoin de la plus grande liberté pour se déployer dans toute sa vigueur, et que les entraves d'un goût sévère, les détails d'une correction minutieuse et la sécheresse d'une composition *léchée*, ne feraient qu'énerver cette éloquence brûlante et rapide. Son audacieuse indépendance, qui semble repousser toutes les chaînes, lui fait négliger quelquefois la noblesse même des expressions ; heureuse négligence, puisqu'elle anime et précipite cette marche vigoureuse, où il s'abandonne à toute la véhémence et l'énergie de son âme ; on croirait que la langue dont il se sert n'a été créée que pour lui, qu'en parlant même celle des sauvages elle eût forcé l'admiration, et qu'il n'avait besoin que d'un moyen, quel qu'il fût, pour faire passer dans l'âme de ses auditeurs toute la grandeur de ses idées. Les censeurs scrupuleux et glacés que tant de beautés laisseraient assez de sang froid pour apercevoir quelques taches qui ne peuvent les déparer, méritent la réponse que milord Bolingbroke faisait dans un autre sens aux détracteurs du duc de Marlborough : *C'était un si grand homme que j'ai oublié ses vices.* Cet orateur si sublime est encore pathétique, mais sans en être moins grand ; car l'élévation, peu compatible avec la finesse, peut au contraire s'allier de la manière la plus touchante à la sensibilité, dont elle augmente l'intérêt en la rendant plus noble. Bossuet, dit un célèbre écrivain, obtint le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour, dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre ; il se troubla lui-même et fut interrompu par des sanglots, lorsqu'il prononça ces paroles, si foudroyantes à la fois et si lamentables, que tout le monde sait par cœur et que l'on ne craint jamais de trop répéter : *O nuit désastreuse, nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette accablante nouvelle, Madame se meurt, Madame est morte !* On trouve une sensibilité plus douce, mais non moins sublime, dans les dernières paroles de l'oraison funèbre du grand Condé. Ce fut par ce beau discours que Bossuet termina sa carrière oratoire ; il finit par son chef-d'œuvre, comme auraient dû faire beaucoup de grands hommes, moins sages et moins heureux que lui. *Prince*, dit-il, en s'adressant au héros que la France venait de perdre, *vous mettez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, je veux désormais apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie le reste d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint !* La réunion touchante que présente ce tableau d'un grand homme qui n'est plus, et d'un autre grand homme qui va bientôt disparaître, pénètre l'âme d'une mélancolie douce et profonde en lui faisant envisager avec douleur l'éclat si vain et si fugitif des talents et de la renommée, le

malheur de la condition humaine, et celui de s'attacher à une vie si triste et si courte.

« La réputation brillante que Bossuet s'était acquise fit désirer à l'Académie française de posséder un homme déjà si célèbre, et de qui elle compte aujourd'hui le nom parmi ceux dont elle s'honore le plus. Louis XIV lui confia dans le même temps une place bien plus importante. Il jugea que celui qui annonçait avec tant de force dans la chaire évangélique la grandeur divine et la misère humaine, était plus propre que personne à pénétrer de ces vérités, par une instruction solitaire et suivie, l'héritier de la couronne. Bossuet fut nommé précepteur du dauphin...

« Quelques prélats courtisans, qui regardaient leur assiduité à Versailles comme un droit aux grâces du souverain, étaient secrètement, mais profondément blessés de la préférence qu'on avait donnée à Bossuet pour remplir une place à laquelle leur orgueilleuse médiocrité ne rougissait pas de prétendre. Pour se venger de cette préférence si juste, ils publiaient que le précepteur poussait le zèle pour l'instruction du prince jusqu'à l'excéder d'ennui et de fatigue : M. le dauphin, disaient-ils avec une complaisance qui jouait l'intérêt, se plaignait qu'on voulût l'obliger à savoir *comment Vaugirard s'appelait du temps des druides.* Pour apprécier cette imputation ridicule, il suffit de lire l'ouvrage célèbre que Bossuet composa pour son disciple, le *Discours sur l'histoire universelle.* On admire dans cette grande esquisse un génie aussi vaste que profond, qui, dédaignant de s'appesantir sur les détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit et juge d'un coup d'œil les législateurs et les conquérants, les rois et les nations, les crimes et les vertus des hommes, et trace d'un pinceau énergique et rapide le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu sur les grandeurs humaines, et les royaumes *qui meurent comme leurs maîtres.* Comment l'aigle qui a vu de si haut et de si loin, comment le peintre qui a traité d'une si grande manière l'histoire du monde, aurait-il pu descendre, dans le détail de l'éducation du prince, à des minuties également indignes du prince et de lui? Et quand l'élève même l'aurait pu désirer, comment le maître en aurait-il eu le courage?

« Nous n'affaiblirons point par une répétition fastidieuse les éloges donnés à cet ouvrage; nous croyons plutôt devoir à l'auteur, sur un point essentiel et délicat, une apologie qui sera peut-être un nouvel éloge. On a accusé Bossuet d'avoir été dans ce chef-d'œuvre d'éloquence, plus orateur qu'historien et plus théologien que philosophe; d'y avoir trop parlé des Juifs, trop peu des peuples qui rendent si intéressante l'histoire ancienne, et d'avoir en quelque sorte sacrifié l'univers à une nation que toutes les autres affectaient de mépriser. Il répondit à ce reproche, que s'il avait paru, dans un si grand tableau, négliger le reste de la terre pour le seul peuple à qui le vrai Dieu fut connu, c'est qu'il avait cru devoir non-seulement à ce Dieu dont il était le ministre, mais encore à la France dont le sort était confié à ses leçons, montrer partout au jeune prince dans cette vaste peinture l'objet le plus propre à forcer les rois d'être justes, l'Etre éternel et tout-puissant dont l'œil sévère les observe, et dont l'arrêt terrible doit les juger. Bossuet se représentait avec frayeur à quel point l'humanité serait à plaindre, si ce petit nombre d'hommes auxquels la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, ne voyaient au-dessus de leur trône un arbitre suprême, qui promet vengeance aux infortunés dont ils auront souffert ou causé des larmes. Ce prélat citoyen était persuadé que ceux mêmes qui auraient le malheur de regarder la croyance d'un Dieu comme inutile aux autres hommes commettraient un crime de *lèse-humanité*, en voulant ôter cette croyance aux monarques. Il faut que les sujets *espèrent* en Dieu, et que les souverains le *craignent.*

« L'éducation du dauphin étant finie, Bossuet, à qui le roi avait donné pour récompense l'évêché de Meaux, se consacra de nouveau et sans relâche à la défense et au service de la religion. Jusqu'ici nous ne l'avons presque pas envisagé comme théologien profond et zélé; il paraît néanmoins avoir encore été plus jaloux de ses succès dans la controverse que de ses talents pour l'éloquence, comme Descartes se croyait plus grand par ses méditations métaphysiques que par ses découvertes en géométrie. Mais les triomphes théologiques de Bossuet, quelque prix qu'on y doive attacher, sont la partie de son éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve; ses victoires en ce genre appartiennent à l'histoire de l'Eglise, et non à celle de l'Académie, et méritent d'être appréciées par de meilleurs juges que nous. Le recueil immense de ses ouvrages déploie à cet égard toute l'étendue de ses richesses et toute la vigueur de ses forces. Là, on le voit sans cesse aux prises, soit avec l'incrédulité, soit avec l'hérésie, bravant et repoussant l'une et l'autre, et couvrant l'Eglise de son égide contre ce double ennemi qui cherche à l'anéantir.....

« Défenseur intrépide de la foi de l'Eglise, Bossuet n'était pas moins ardent pour en soutenir les droits ; il fut l'âme de la fameuse assemblée du clergé en 1682, où ses droits furent développés avec tant de force, et si vigoureusement maintenus.....

« Quoi qu'il en soit de cette querelle, aujourd'hui heureusement assoupie, nous lui sommes redevables d'un des plus célèbres ouvrages de Bossuet, la fameuse *Défense de l'Eglise gallicane*, regardée aujourd'hui par cette Eglise comme un rempart contre les attaques ultramontaines et le *palladium* de ce qu'elle appelle ses *libertés*, dénomination précieuse quoique assez impropre, puisque ces *libertés* ne sont réellement que le droit

ancien et commun de toutes les églises, conservé par celle de France, et oublié de presque toutes les autres. Cet ouvrage, en mettant le comble à la gloire épiscopale et théologique de l'évêque de Meaux, le priva d'un chapeau de cardinal.....

« On ne s'est pas borné à taxer de cruauté son zèle ; on a voulu le rendre suspect de fausseté. On a dit qu'il avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie, semblables à ces avocats qui dans leurs déclarations au barreau s'appuient sur une loi dont ils connaissent le faible ; ainsi la haine a voulu le rendre tout à la fois criminel et ridicule, en l'accusant, ce sont les termes de ses détracteurs, d'*avoir consumé sa vie et ses talents à des disputes dont il sentait la futilité.* La meilleure réponse à cette accusation est celle que Bossuet lui-même y a faite, par le ton dont il osa parler à Louis XIV dans le temps de ses démêlés avec l'archevêque de Cambrai. *Qu'auriez-vous fait*, lui dit le monarque étonné de son ardeur, *si j'avais été pour Fénelon contre vous ? — Sire*, répondit Bossuet, *j'aurais crié vingt fois plus haut.* Il connaissait trop l'empire de la foi sur l'esprit du monarque, pour craindre que cette réponse ne l'offensât : mais on a beau dans ces occasions être sûr de la piété du prince, il faut encore du courage pour oser la mettre à pareille épreuve. Bossuet était convaincu que la vraie pierre de touche d'un amour sincère pour la religion n'est pas toujours de déclamer avec violence contre ses ennemis, lorsqu'ils sont sans appui et sans pouvoir, mais de déclarer ses droits avec courage, lorsqu'il est dangereux de les rappeler à un roi qui les oublie. Il ne craignait point de dire que tout ministre de l'Etre suprême, qui, placé près du trône, recule ou hésite dans ces circonstances redoutables, est indigne du Dieu qu'il représente par son caractère et qu'il outrage par son silence. Il donna dans une autre occasion une preuve plus éclatante encore de sa grandeur d'âme épiscopale, par la force avec laquelle il s'éleva contre les moines aussi vils que coupables, qui dans la dédicace d'une thèse avaient eu la basse impiété de de mettre leur roi à côté de leur Dieu, *de manière*, dit madame de Sévigné, *qu'on voyait clairement que Dieu n'était que la copie.* Bossuet en porta ses plaintes au monarque même si indignement célébré. La pieuse modestie du roi rougit du parallèle, et il ordonna la suppression de la thèse.....

« Accablé de travaux et de triomphes, l'évêque de Meaux exécuta après la mort du grand Condé ce qu'il avait annoncé en terminant l'oraison funèbre de ce prince. Il se livra sans réserve au soin et à l'instruction du diocèse que la Providence avait confié à ses soins, et dans le sein duquel il avait résolu de finir ses jours. Dégoûté du monde et de la gloire, il n'aspirait plus, disait-il, qu'à être enterré *aux pieds de ses saints prédécesseurs.* Il ne monta plus en chaire que pour prêcher a son peuple cette même religion qui, après avoir si longtemps effrayé par sa bouche les souverains et les grands de la terre, venait consoler par cette même bouche la faiblesse et l'indigence. Il descendait même jusqu'à faire le catéchisme aux enfants, et surtout aux pauvres, et ne se croyait pas dégradé par cette fonction si digne d'un évêque. C'était un spectacle rare et touchant de voir le grand Bossuet, transporté de la chapelle de Versailles dans une église de village, apprenant aux paysans à supporter leurs maux avec patience, rassemblant avec tendresse leur jeune famille autour de lui, aimant l'innocence des enfants et la simplicité des pères, et trouvant dans leur naïveté, dans leur mouvement, dans leur affection, cette vérité précieuse qu'il avait cherchée vainement à la cour, et si rarement rencontrée chez les hommes. Retiré dans son cabinet dès qu'il pouvait disposer de quelques instants, il continuait à y remplir les devoirs de pasteur et de père ; et sa porte était toujours ouverte aux malheureux qui cherchaient ou des instructions, ou des consolations, ou des secours ; jamais ils ne furent repoussés par cette réponse qu'un prélat *très-savant* leur faisait faire : *Monseigneur étudie.* L'étude de l'Evangile, que ce prélat si *studieux* aurait dû préférer à tout autre, avait appris à Bossuet que l'obligation de toutes les heures, pour celui qui doit annoncer aux hommes le Dieu de bonté et de justice, est d'ouvrir ses bras à ceux qui souffrent, et d'essuyer leurs larmes. Avec quelle satisfaction l'évêque de Meaux n'eût-il pas vu ces principes si éloquemment et si dignement exposés dans la lettre d'un prélat (58) écrivant à ses curés sur le fléau qui désolait alors la province de Languedoc, ouvrage dicté par l'humanité la plus tendre, la bienfaisance la plus active, et la religion la plus éclairée ?

« Ce fut dans ces travaux de charité pastorale que Bossuet termina sa vie le 12 avril 1704, honoré des regrets de toute l'Eglise, qui conserva une mémoire éternelle et chère de sa doctrine, de son éloquence et de son attachement pour elle. Aussi a-t elle fait de lui une espèce d'apothéose par le respect qu'elle témoigne pour ses ouvrages, par le poids qu'elle donne à son autorité dans les matières de la foi, par l'hommage que tous les partis qui la divisent et la déchirent ont constamment rendu au nom de l'évêque de Meaux ; la religion, dont il a été le plus courageux défenseur, semble avoir confirmé par son suffrage l'éloge que La Bruyère osa donner à ce grand homme en pleine académie, lorsqu'en nommant Bossuet dans son discours de réception, il s'écria avec un transport que partagèrent ses auditeurs : *Parlons d'avance le langage de la postérité*, un Père de l'Eglise. »

BOURDALOUE. — On a publié un grand nombre d'apologies de ce célèbre orateur. Nous citerons entre autres l'*Eloge de Bour-*

(58) L'archevêque de Toulouse en 1775.

*daloue*, par Manuel, que nous croyons superflu de reproduire ici. Parmi les appréciations des protestants sur Bourdaloue, nous nous bornerons à mentionner les quelques lignes qui suivent :

« Bourdaloue, Jésuite, fut un des meilleurs orateurs; quand il prêchait, les grands de Paris faisaient retenir dès le matin des places à l'église. Ses sermons imprimés ne sont qu'un faible reflet de ceux qu'il improvisait en chaire. » (Fessler, *Theresia*, t. Ier, p. 179.)

BROUSSAIS. — Ce célèbre matérialiste a publié la rétractation suivante, où l'on voit la torture morale de l'esprit de système aux prises avec la vérité, et l'hommage que Broussais rend à celle-ci est d'autant plus fort qu'il est plus combattu :

« *A mes amis, à mes seuls amis.*

« *Développement de mon opinion et expression de ma foi.*

« Je sens, comme beaucoup d'autres, qu'une intelligence a tout coordonné; je cherche si je puis en conclure qu'elle a créé; mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit pas la représentation d'une création absolue... Mais sur tous les points j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou non intellectuelles, et je reste avec le sentiment d'une intelligence coordonnatrice que je n'ose appeler créatrice, *quoiqu'elle doive l'être.* » (*Voy.* le journal *le Droit*, 14 novembre 1841, et *la Gazette médicale* du 12 janvier 1839.)

# C

CABANIS a écrit la rétractation suivante où il confesse nettement et hautement la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu :

*Rétractation de Cabanis.*

« L'âme, loin d'être le résultat de l'action des parties, est une substance, un être réel, qui, par sa présence, *inspire* aux organes tous les mouvements dont se composent leurs fonctions ; qui retient liés entre eux les divers éléments employés par la nature dans leur composition régulière, et *les laisse* livrés à la décomposition, du moment qu'il s'en est séparé définitivement et sans retour.

« L'esprit de l'homme n'est pas fait pour comprendre que tout cela (les opérations de la nature) s'opère sans prévoyance et sans but, sans intelligence et sans volonté. Aucune analogie, aucune vraisemblance, ne peut le conduire à un semblable résultat; toutes, au contraire, le portent à regarder les ouvrages de la nature comme produits par des opérations comparables à celles de son propre esprit dans la production des ouvrages les plus savamment combinés, et qui n'en diffèrent que par un degré de perfection mille fois plus grand ; d'où résulte pour lui l'idée d'une sagesse qui les a conçus, et d'une volonté qui les a mis à exécution, mais de la plus haute sagesse et de la volonté la plus attentive à tous les détails, exerçant le pouvoir le plus étendu avec la plus minutieuse précision. Je l'avoue, il me semble, ainsi qu'à plusieurs philosophes auxquels on ne pouvait pas, d'ailleurs, reprocher beaucoup de crédulité, que l'imagination se refuse à concevoir comment une cause ou des causes dépourvues d'intelligence peuvent en donner à leurs produits, et je pense, avec le grand Bacon, qu'il faut être aussi crédule pour le refuser d'une manière formelle à la cause première, que pour croire à toutes les fables du Talmud. » (*Lettre à M. F....*). Cette lettre a retenti dans tous les journaux du temps ; l'extrait que nous en donnons a été pris dans la *Revue française* (décembre 1838).

CAIN. *Voyez* Genèse, Adam, etc

CALICE. *Voyez* Eucharistie.

CALOMNIE.—« Il y a toujours, dit Voltaire, des esprits mal faits et des cœurs pervers, que toute espèce de gloire irrite, dont toute lumière blesse les yeux, et qui, par un orgueil secret proportionné à leurs travers, haïssent la nature entière. Je prie Dieu que des hommes ne persécutent pas des hommes, qu'on ne fasse pas de la terre que nous habitons une vallée de misères et de larmes, dans laquelle des serpents, destinés à ramper quelques minutes dans leurs trous, dardent continuellement leur venin les uns contre les autres. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. L, p. 23.)

« L'intérêt de la société demande qu'on effraye ces criminels insensés, car il peut s'en trouver quelqu'un parmi eux *qui joigne un peu d'esprit à ses fureurs.* Ces écrits peuvent durer. Bayle lui-même, dans son Dictionnaire, a fait revivre cent libelles de cette espèce. Les rois, les princes, les ministres pourraient dire alors : A quoi nous servira de faire du bien, si le prix en est la calomnie? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIII, p. 52.)

Les exagérations extravagantes qui rendent calomniateur de la vertu, cette démence furieuse, ces accusations qui sont d'un fou ; voilà les calomnies que Voltaire ne pardonne pas. « De pareilles horreurs, s'écrie-t-il, sont incroyables : personne n'avait joint encore tant de ridicule à tant d'exécrables atrocités.» (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIII, p. 54.)

Que le mensonge un instant vous outrage,
Tout est en feu soudain pour l'appuyer;
La vérité perce enfin le nuage.
Tout est de glace à vous justifier.

(*OEuvres de Voltaire*, éd t. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XIII, page 88.)

« Il y a des pays où les hommes se mangent les uns les autres aussi communément que nous persécutons, que nous calomnions notre prochain à Paris, à cette différence près que les habitants de cette contrée d'anthropophages ne croient point faire de mal et font des ragoûts de leurs ennemis en sûreté de conscience, au lieu que les petits calomniateurs qui sont venus à Paris barbouiller du papier savent très-bien qu'ils font mal. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIII, p. 123.)

« Il y a un genre d'hommes funeste au genre humain, qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes qui rendent l'esprit faux et qui gonflent le cœur d'orgueil. Ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poing contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXI, p. 124.)

« Les plus roides calomniateurs, comme les plus pauvres argumentants que nous ayons, sont ceux qui dans leur rage prodiguent les impostures comme dans leur ineptie ils débitent leurs arguments. Ils portent l'insolence de leur orgueil et la démence de leur caractère jusqu'à penser qu'on les en croira sur leur parole.

« A la honte de l'humanité, ils s'animent d'une vraie fureur contre tout mérite qui réussit ; ils s'acharnent à le décrier et à le perdre ; ils vont semer les rumeurs les plus fausses avec l'air de vérité, calomniateurs de profession, monstres ennemis de la société. Ces lâches persécuteurs ont pour les hommes vertueux cette haine que les cœurs corrompus ont pour les cœurs droits et les esprits justes. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 199.)

« Combien il est nécessaire de confondre non-seulement ces impostures, mais aussi cet esprit de critique et ce style âcre et violent employés à décrier, à rabaisser, à dénigrer tous ceux qui illustrent la religion, et à ne reconnaître de héros que parmi ses ennemis. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIII, p. 57.)

« Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices ; chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXIX, p. 267.)

CALVIN. — Aveux de Calvin.

Quelque dessein qu'eût Luther de rejeter la présence réelle, il en demeura si fort convaincu par les paroles de Jésus-Christ, qu'il ne put jamais surmonter sa conviction. Zuingle et OEcolampade, rebutés de l'impénétrable hauteur d'un mystère si élevé au-dessus des sens, ne purent jamais y entrer. Calvin, pressé d'un côté par l'impression des réalités, et de l'autre par les difficultés qui troublèrent ses sens, chercha une voie mitoyenne dont il est assez difficile de concilier toutes les parties, mais qui contiennent des preuves remarquables (59).

Premièrement, il admet que nous participons réellement au vrai corps et au vrai sang de Jésus-Christ ; et il le disait avec tant de force, que les luthériens croyaient presque qu'il était des leurs : car il répète cent et cent fois que la vérité *nous doit être donnée avec les signes; que sous ces signes nous recevons vraiment le corps et le sang de Jésus-Christ ; que la chair de Jésus-Christ est distribuée dans le sacrement ; qu'elle nous pénètre; que nous sommes participants non-seulement de l'esprit de Jésus-Christ, mais de sa chair ; que nous en avons la propre substance, et que nous en sommes faits participants ; que Jésus-Christ s'unit à nous tout entier, et pour cela qu'il s'y unit de corps et d'esprit ; qu'il ne faut point douter que nous ne recevons son propre corps; et que, s'il y a quelqu'un dans le monde qui reconnaisse sincèrement cette vérité, c'est lui Calvin* (60).

Calvin rejette toutes les idées des luthériens, *qu'il accuse d'obscurcir la communion qu'il veut qu'on ait avec lui*, en leur reprochant de ne donner aux fidèles qu'une part aux mérites de Jésus-Christ. Il pousse cette pensée si loin, qu'il exclut même comme insuffisante toute l'union qu'on peut avoir avec Jésus-Christ, non-seulement par l'imagination, mais encore par la pensée, ou par la seule appréhension de l'esprit : « Nous sommes, dit-il, unis à Jésus-Christ, non par fantaisie et par imagination, ni par la pensée ou la seule appréhension de l'esprit, mais réellement et en effet par une vraie et substantielle unité (61). »

Zuingle et OEcolampade avaient souvent objecté aux catholiques et aux luthériens que nous recevons le corps et le sang de Jésus-Christ, comme les anciens Hébreux les avaient reçus dans le désert : d'où il s'ensuivrait que nous les recevons non pas en substance, puisque leur substance n'était pas alors, mais seulement en esprit ; mais Calvin ne souffre point ce raisonnement, et en avançant que nos pères ont reçu Jésus-Christ dans le désert, il soutient qu'ils ne l'ont pas reçu comme nous, puisque nous avons maintenant la *substance de sa chair, et que notre manducation est substantielle; ce que celle des anciens ne pouvait pas être* (62).

Je ne dispute point, dit-il, de la présence ni de la manducation substantielle, « mais

(59) BOSSUET, *Hist. des Variations*, etc., liv. IX, tom. II, p. 18.
(60) Ibidem, page 19.

(61) Ibidem, page 20.
(62) Ibidem, page 20.

de la manière de l'un et de l'autre. » Il répète cent et cent fois qu'il convient de la chose, et ne dispute que de la façon (63).

Il dit ailleurs (64) « que sous le signe du pain nous prenons le corps, et sous le signe du vin nous prenons le sang distinctement l'un et l'autre, afin que nous jouissions de Jésus-Christ tout entier. »

Et plus loin (65) : « Nous ne prétendons pas, dit-il, qu'on reçoive un corps symbolique qui a paru dans le baptême de Notre-Seigneur. Le Saint-Esprit fut alors vraiment et substantiellement présent; il se rendit présent par un symbole visible, et il fut vu dans le baptême de Jésus-Christ, parce qu'il apparut véritablement sous le symbole et sous la forme extérieure de la colombe. »

Il reconnaît l'intégrité du sacrement de l'Eucharistie, même à l'égard des *indignes.* « C'est en ceci, dit-il, que consiste l'intégrité du sacrement que le monde entier ne peut violer, que la chair et le sang de Jésus-Christ sont donnés aussi véritablement aux indignes qu'aux fidèles et aux élus (66). »

On sait que les calvinistes approuvèrent la *Confession d'Augsbourg*, à la réserve de l'article 10, relatif à la cène, mais ils la reçurent sans conviction, et par pure politique, comme on peut le voir par ce que leur écrivait Calvin, durant le colloque de Poissy : « Vous devez (67), disait-il, prendre garde, vous autres qui assistez au colloque qu'en voulant trop soutenir votre bon droit, vous ne paraissiez opiniâtres et ne fassiez rejeter sur vous toute la faute de la rupture. Vous savez que la *Confession d'Augsbourg* (*Voy.* AUGSBOURG) est le flambeau dont se servent vos furies pour allumer le feu dont toute la France est embrasée ; mais il faut bien prendre garde pourquoi on vous presse tant de la recevoir, vu que sa mollesse a toujours déplu aux gens de bon sens, que Mélanchton, son auteur, s'est souvent repenti de l'avoir dressée, outre que sa brièveté obscure et défectueuse a cela de mal, qu'elle omet plusieurs articles de très-grande importance. »

— « Garde-toi, lecteur chrétien, et vous surtout, ministres de la parole, gardez-vous des livres de Calvin, dit le protestant Stancharus : ils contiennent une doctrine impie, les blasphèmes de l'arianisme, comme si l'esprit de Michel Servet, en s'échappant du bûcher, avait à la platonicienne transmigré tout entier dans Calvin. » (STANCH., *De Med. in Calv.*, Inst., n° 4 et 3.)

— « Calvin n'a pas mérité sans doute qu'on dît de lui qu'il répandait le sang avec plaisir ; mais il était, à cet égard, sur la limite. Voyez dans tous ses écrits comme il traite les hérétiques, « ces pestes mortelles en la chrétienté ; » nous ne parlons pas des épithètes injurieuses qu'il leur prodigue ; c'était assez le style du temps : mais nous parlons du désir qu'il a de les détruire par toutes les voies possibles. Jamais l'espoir de les ramener et de les convertir ne vient un seul instant à sa pensée ; il faut les chasser, les jeter à l'eau, les brûler : les convertir est une chimère, ils sont prédestinés. On a reproché à de Maistre, ou à je ne sais quel autre écrivain catholique de notre temps, d'avoir écrit qu'il était tout simple de faire mourir les hérétiques, que c'était *les renvoyer à leur juge naturel.* Mais cette doctrine est tout au long développée dans Calvin. Je pourrais citer un curieux passage où il expose qu'il faut punir de mort les hérétiques dans leur intérêt même, et que ce n'est pas comprendre la miséricorde de Dieu pour les damnés que de leur faire grâce. Partout la Bible lui sert de commentaire pour appuyer cette doctrine sanguinaire : « C'est Dieu qui parle, dit-il ; « ce n'est point sans cause qu'il abat toutes « les affections humaines dont les cœurs ont « accoutumé d'être amollis. Ce n'est point « sans cause qu'il chasse loin l'amour du « père envers ses enfants, et tout ce qu'il « y a d'amitié entre les frères et prochains ; « qu'il retire les maris de toutes les flatte- « ries dont ils pourraient être amadoués « par leurs femmes ; bref, qu'il dépouille « quasi les hommes de leur nature, afin que « rien ne refroidisse leur zèle. Pourquoi re- « quiert-il une si extrême rigueur et qui « ne fléchisse point, sinon pour montrer « qu'on ne lui fait pas l'honneur qu'on lui « doit si on ne préfère son service à tout « regard humain, pour n'épargner ni pa- « rentage, ni sang, ni rien qui soit, et qu'on « mette en oubli toute humanité, quand il « est question de combattre pour sa gloire ? » etc., etc. Quel dédain superbe il a pour *ces miséricordieux*, « lesquels sont assez « simples et de bonne sorte pour croire « qu'il faut abandonner les condamnations « et les supplices, afin de ne pas imiter, di- « sent-ils, la tyrannie qu'ils voient en la « papauté : » et pour ces autres *miséricordieux* qui « allèguent qu'une telle façon « n'est point convenable au règne de Christ « (lequel est spirituel) ni à notre temps. » Et dans ses lettres, comme il parle froidement des procédures qu'il faisait poursuivre à Genève ! La rigueur de son consistoire avait déplu à divers citoyens, surtout aux jeunes gens qu'il menaçait de peines temporelles : « Il semble aux jeunes gens, écrit- « il à un de ses amis, que je les presse « trop ; mais si la bride ne leur était tenue « roide, ce serait pitié.... Il y en a un « qui est en danger de payer un écot bien « cher ; je ne sais si sa vie n'y demeurera « point. » Il avait fait emprisonner un homme qui l'avait, disait-il, calomnié ; il écrit à Véret : « J'oubliais de vous dire une chose ; c'est « que Pierre Ameau, cartier, est depuis « quinze jours en prison à cause de moi.

(63) *Institut*, IV, c. 17, p. 16, 17.
(64) Ibidem, page 844.
(65) *Institut*, page 155.
(66) BOSSUET, *Variations*, tom. II, page 25.
(67) BOSSUET, *Variations*, tom. I, page 116.

« Il y a des gens qui m'accusent de cruauté, « parce que je poursuis ma vengeance d'un « courage si obstiné. (*Nunc crudelitatis accusor a quibusdam quod ultionem tam « obstinato animo prosiquor.* ) On est venu « me prier de m'entremettre en sa faveur « et d'intercéder pour lui. Mais j'ai ré- « pondu que je n'en ferais rien, tant que je « ne connaîtrais pas tous les mauvais pro- « pos qu'il a fait courir sur mon compte. » Nous ne nous étendrons pas sur ses persécutions doctrinales. On sait comme il traita tous ceux des réformateurs qui prêchèrent à Genève une doctrine différente de la sienne...

« La mort de Servet est le sceau de toute la doctrine de Calvin ; elle la résume pour ainsi dire, elle en est la réalisation et la pratique. Ce n'est pas un acte d'emportement produit par la passion... Calvin a consciencieusement dénoncé et fait brûler Servet. Il croyait en cela pratiquer un devoir. Voilà ce qui l'excuse, mais aussi ce qui condamne sa doctrine. Il avait d'anciennes animosités contre Servet, et pourtant nous ne croyons pas que ç'ait été par une haine personnelle qu'il l'a fait mourir. Il l'a fait mourir comme ennemi de Dieu, comme antitrinitaire, comme détruisant radicalement le christianisme, en en interprétant le mystère fondamental autrement que lui, Calvin, ne le comprenait.

« La doctrine de Calvin et son œuvre tout entière est donc en cause ici ; pas de milieu : il faut approuver la mort de Servet, ou reconnaître avec nous que l'œuvre entière de Calvin était fausse et rétrograde...

« En résumé donc, ce n'est pas un homme que la postérité, après deux siècles et demi, réprouve dans Calvin ; c'est une doctrine. Cet homme s'est trouvé le type presque parfait de cette doctrine, et il faut reconnaître qu'il l'a émise et pratiquée consciencieusement...

« Il y a un christianisme qui affirme que Jésus-Christ est venu pour sauver tous les hommes ; mais Calvin dit, au contraire, que Dieu a fait des bons et des méchants, et que les bons doivent, même par le fer et le feu, gouverner et punir les méchants...

« Arrière donc, arrière le calvinisme sous toutes ses faces et sous tous ses déguisements. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 168, 170, 171, art. *Calvin* par Pierre Leroux.)

CALVINISME. *Voyez* Réformation, Protestantisme, etc.

Voltaire dit du calvinisme :

J'ai vu naître autrefois le calvinisme en France ;
Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa [naissance,
Je l'ai vu sans support exilé dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs ;
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière.
Se placer sur le trône, insulter aux mortels,
Et d'un pied dédaigneux renverser nos autels.
Loin de la cour alors, en cette grotte obscure,
De ma religion je vins pleurer l'injure.
Là, quelque espoir au moins flatte mes derniers [jours :
Un culte si nouveau ne peut durer toujours :
Des caprices de l'homme il a tiré son être ;
On le verra périr ainsi qu'on l'a vu naître.

(*Henriade*, chant 1er.)

CANON. *Voyez* Bible, Ecriture-Sainte, Evangile. — « En théologie, dit Diderot, c'est un catalogue authentique des livres qu'on doit reconnaître pour divins, fait par une autorité légitime, et donné au peuple pour lui apprendre quels sont les textes originaux qui doivent être la règle de sa conduite et de sa foi. Le *canon* de la Bible n'a pas été le même en tout temps ; il n'a pas été uniforme dans toutes les sociétés qui reconnaissent ce recueil pour un livre divin. Les catholiques romains sont en contestation sur ce point avec les protestants. L'Eglise chrétienne, outre les livres du Nouveau Testament qu'elle a admis dans son *canon*, en a encore ajouté, dans le *canon* de l'Ancien Testament qu'elle a reçu de l'Eglise juive, quelques-uns qui n'étaient point auparavant dans le canon de celle-ci, et qu'elle ne reconnaissait point pour les livres divins. Ce sont ces différences qui ont donné lieu à la distribution des livres saints en *protocanoniques*, *deutérocanoniques* et *apocryphes*. Il faut cependant observer qu'elle ne tombe que sur un très-petit nombre de livres. On convient sur le grand nombre qui compose le corps de la Bible. On peut former sur le sujet que nous traiterons plusieurs questions importantes. Nous en allons examiner quelques-unes, moins pour les décider que pour proposer à ceux qui doivent un jour se livrer à la critique quelques exemples de la manière de discuter et d'éclaircir les questions de cette nature.

« *Y a-t-il eu chez les Juifs un canon des livres sacrés?* Première question. Le peuple juif ne reconnaissait pas toutes sortes de livres pour divins : cependant il accordait ce caractère à quelques-uns : *donc il y a eu chez lui un canon de ces livres, fixe et déterminé par l'autorité de la synagogue.* Peut-on douter de cette vérité, quand on considère que les Juifs donnaient tous le titre de *divins* aux mêmes livres, et que le consentement était entre eux unanime sur ce point ? D'où pouvait naître cette unanimité, sinon d'une règle faite et connue, qui marquait à quoi on devait s'en tenir, c'est-à-dire d'un canon ou d'un catalogue authentique qui fixait le nombre des livres, et en indiquait les noms ? On ne conçoit pas qu'entre plusieurs livres écrits en différents temps et par différents auteurs, il y en ait eu un certain nombre généralement admis pour divins à l'exclusion des autres, sans un catalogue autorisé qui distinguât ceux-ci de ceux pour qui l'on n'a pas eu la même vénération ; et ce serait nous donner une opinion aussi fausse que dangereuse de la nation juive, que de nous la représenter acceptant indistinctement et sans examen tout ce qui plaisait à chaque particulier de lui proposer comme inspiré : ce qui précède me paraît sans réplique. Il ne s'agit plus que de prouver que les Juifs

n'ont reconnu pour divins qu'un certain nombre de livres, et qu'ils se sont tous accordés à diviniser les mêmes. Les preuves en sont sous les yeux. La première se tire de l'uniformité des catalogues que les anciens Pères ont rapportés toutes les fois qu'ils ont eu lieu de faire l'énumération des livres reconnus pour sacrés par les Hébreux. Si les Juifs n'avaient pas eux-mêmes fixé le nombre de leurs livres divins, les Pères ne se seraient pas avisés de le faire; ils se seraient contentés de marquer ceux que les chrétiens devaient regarder comme tels, sans se mettre en peine de la croyance des Juifs là-dessus; ou s'ils avaient osé supposer un *canon* juif qui n'eût pas existé, ils ne l'auraient pas tous fabriqué de la même manière; la vérité ne les dirigeant pas, le caprice les eût fait varier, soit dans le choix, soit dans le nombre; et plusieurs n'auraient pas manqué surtout d'y insérer ceux que nous nommons *deutérocanoniques*, puisqu'ils les croyaient divins, et les citaient comme tels. Nous devons donc être persuadés de leur bonne foi par l'uniformité de leur langage, et par la sincérité de l'aveu qu'ils ont fait que quelques livres, mis par l'Eglise au rang des anciennes écritures canoniques, en étaient exclus par les synagogues. La même raison doit aussi nous convaincre qu'ils ont été suffisamment instruits de ce fait : car s'il y avait eu de la diversité ou des variations sur ce point chez les Juifs, ils auraient eu au moins autant de facilité pour s'en informer, que pour savoir qu'on y comptait ces livres par les lettres de l'alphabet, et ils nous auraient transmis l'un contre l'autre. L'accord des Pères sur la question dont il s'agit démontre donc celui des Juifs sur leur canon.

« Mais à l'autorité des Pères se joint celle de Josèphe, qui sur ces matières, dit M. Huet, en vaut une foule d'autres, *unus pro mille*. Josèphe, de race sacerdotale, et profondément instruit de tout ce qui concernait sa nation, est du sentiment des Pères. On lit dans son premier livre contre Appion que les Juifs n'ont pas, comme les Grecs, une multitude de livres, qu'ils n'en reconnaissent qu'un certain nombre pour divins, que ces livres contiennent tout ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à Artaxerxès; que, quoiqu'ils aient d'autres écrits, ces écrits n'ont pas entre eux la même autorité que les livres divins; que chaque Juif est prêt à répandre son sang pour la défense de ceux-ci : ***donc il y avait chez les Juifs***, selon Josèphe, ***un nombre fixé et déterminé de livres reconnus pour divins;*** et c'est là précisément ce que nous appelons canon.

« La tradition constante du peuple juif est une troisième preuve qu'on ne peut rejeter. Ils ne comptent encore aujourd'hui dans les livres divins que ceux, disent-ils, dont leurs anciens pères ont dressé le *canon* dans le temps de la grande synagogue, qui fleurit après le retour de la grande captivité. C'est même en partie par cette raison qu'elle fut nommée *grande*. L'auteur du traité *Megillah* dans la Gemare nous apprend au chap. III que ce titre lui fut donné non-seulement pour avoir ajouté au nom de Dieu l'épithète *gadol, grand, magnifique*, mais encore pour avoir dressé le *canon* des livres sacrés. ***Donc***, pouvons-nous conclure pour la troisième fois, ***il est certain qu'il y a eu chez les Juifs un canon déterminé et authentique des livres de l'Ancien Testament regardés comme divins.***

« ***N'y a-t-il jamais eu chez les Juifs qu'un seul et même canon des saintes Écritures?*** Seconde question, pour servir de confirmation aux preuves de la question précédente. Quelques auteurs ont avancé que les Juifs avaient fait en différents temps différents *canons* de leurs livres sacrés; et qu'outre le premier composé de vingt-deux livres, ils en avaient dressé d'autres où ils avaient inséré comme divins : ***Tobie, Judith, l'Ecclésiastique, la Sagesse et les Machabées.***

« Genebrard suppose dans sa chronologie trois différents *canons* faits par les assemblées de la synagogue : le premier, au temps d'Esdras, dressé par la grande synagogue, qu'il compte pour le cinquième synode; il contenait vingt-deux livres. Le second, au temps du pontife Eléazar, dans un synode assemblé pour délibérer sur la version que demandait le roi Ptolémée et que nous appelons des ***Septante***, où l'on mit au nombre des livres divins ***Tobie***, ***Judith***, ***la Sagesse*** et ***l'Ecclésiastique***. Le troisième, au temps d'Hircan, dans le septième synode assemblé pour confirmer la secte des Pharisiens, dont ***Hillel et Sammaï*** étaient les chefs, et condamner ***Sadoc et Barjetos***, promoteurs de celle des Saducéens, qui, comme les Samaritains, ne voulaient admettre pour divins que les cinq livres de Moïse. A entendre Genebrard établir délibérément toutes ces distinctions, on dirait qu'il a tous les témoignages de l'histoire ancienne des Juifs en sa faveur; cependant on n'y trouve rien de pareil, et l'on peut regarder sa narration comme un des efforts d'imagination les plus extraordinaires, et une des meilleures preuves que l'on ait de la nécessité de vérifier les faits avant que de les admettre en démonstration.

« Serrarius, qui est venu après Genebrard, n'a pas jugé à propos d'attribuer aux Juifs trois *canons*. Il a cru que c'était assez de deux, l'un de vingt-deux livres fait par *Esdras*, et le même augmenté de livres *deutérocanoniques* et dressé du temps des Machabées. Pour preuve de ce double *canon* il lui a semblé, ainsi qu'à Genebrard, que sa parole suffisait. Il se propose cependant l'objection du silence des Pères sur ces différents canons, et, de leur accord unanime à n'en reconnaître qu'un, composé de vingt-deux livres divins. Mais sa réponse est moins celle d'un savant qui cherche la vérité, que celle d'un disputant qui défend sa thèse. Il prétend avec confiance que ***les Pères en parlant du canon des Ecritures juives, composées de vingt-deux livres, n'ont fait mention que du premier***, ***sans exclure les autres.*** Quoi donc! lorsqu'on examine par une recherche

expresse quels sont les livres admis pour divins par une nation, qu'on en marque positivement le nombre, et qu'on en donne les noms en particulier, elle n'exclut pas ceux qu'on ne nomme pas? Moïse, en disant qu'Abraham prit avec lui trois cent dix-huit de ses serviteurs pour délivrer. Loth, son neveu, des mains de ses ennemis, n'a-t-il pas exclu le nombre de quatre cents? Et lorsque l'évangéliste dit que Jésus-Christ choisit douze apôtres parmi ses disciples, n'exclut-il pas un plus grand nombre? Les Pères pouvaient-ils nous dire plus expressément que le *canon* des livres de l'Ancien Testament n'allait pas jusqu'à trente qu'en nous assurant qu'il était de vingt-deux? Quand Méliton dit à Onésime qu'il a voyagé jusque dans l'Orient pour découvrir quels étaient les livres canoniques et qu'il nomme ensuite ceux qu'il a découverts et connus, n'en dit-il pas assez pour nous faire entendre qu'il n'en a pas connu d'autres que ceux qu'il nomme? C'est donc exclure un livre du rang des livres sacrés, que de ne point le mettre dans le catalogue qu'on en fait exprès pour en désigner le nombre et les titres. Donc, en faisant l'énumération des livres reconnus pour divins chez les Juifs, les Pères ont nécessairement exclu tous ceux qu'ils n'ont pas nommés; de même que quand nos papiers publiés donnent la liste des officiers que le roi a promus, on est en droit d'assurer qu'ils excluent de ce nombre tous ceux qui ne se trouvent pas dans leur liste. Mais si ces raisons ne suffisent pas, si l'on veut des preuves positives que les Pères ont exclu d'une manière expresse et formelle du *canon* des Écritures admises pour divines par les Juifs, tous les livres qu'ils n'ont pas comptés au nombre de vingt-deux, il ne sera pas difficile d'en trouver.

« Saint Jérôme, dans son prologue défensif, dit qu'il l'a composé afin qu'on sache que tous les livres qui ne sont pas des vingt-deux qu'il a nommés doivent être regardés comme apocryphes : *ut scire valeamus quidquid extra hos est* (ou dans la question suivante quels étaient ces vingt-deux livres) *inter apocrypha esse ponendum*. Il ajoute ensuite que la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, *Tobie*, *Judith*, ne sont pas dans le *canon*. *Igitur Sapientia, quæ vulgo Salomonis inscribitur, et Jesu filii Sirach liber, et Judith, et Tobias, et Pastor, non sunt in canone.* Dans la préface sur Tobie, il dit que les Hébreux excluent ce livre du nombre des Écritures divines, et le rejettent entre les apocryphes. Il en dit autant à la tête de son commentaire sur le *prophète Jonas*.

« On lit, dans la lettre qu'Origène écrit à Africanus, que les Hébreux ne reconnaissent ni *Tobie*, ni *Judith*, mais qu'ils les mettent au nombre des livres apocryphes : *Nos oportet scire quod Hebræi Tobia non utuntur neque Judith; non enim ea habent nisi in apocryphis.*

« Saint Epiphane dit, nomb. 3 et 4 de son livre *des Poids et mesures*, que les livres de *la Sagesse* et de l'*Ecclésiastique* ne sont pas chez les Juifs au rang des Ecritures saintes.

« L'auteur de la Synopse assure que *Tobie*, *Judith*, la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique* ne sont point des livres canoniques, quoiqu'on les lise aux catéchumènes.

« Y a-t-il rien de plus clair et de plus décisif que ces passages? Sur quoi se retranchera donc Serrarius? Il répétera que les Pères ne parlent dans tous ces endroits que du premier *canon* des Juifs : mais on ne l'en croira pas; on verra qu'ils y disent nettement que *Judith*, *Tobie* et les autres de la même classe, ne sont pas reconnus pour divins par les Juifs, par les Hébreux, par la nation. D'ailleurs, ce second *canon* imaginaire ne devait-il pas avoir été fait par les Juifs ainsi que le premier? Comment donc saint Jérôme et Origène auraient-ils pu avancer que les Juifs regardaient comme apocryphes des livres qu'ils auraient déclarés authentiquement divins et sacrés, quoique par un second *canon?* Le premier ajouterait-il, comme il fait dans sa préface sur Tobie, que les Juifs peuvent lui reprocher d'avoir traduit cet ouvrage comme un livre divin, contre l'autorité de leur *canon*, s'il y avait eu parmi eux un second *canon* où Tobie eût été mis au rang des livres divins? Méliton n'a-t-il pas recherché que les livres du premier *canon*, ou a-t-il voyagé jusque dans l'Orient pour connaître tous les ouvrages reconnus de son temps pour canoniques? En un mot, le dessein des Pères, en publiant le catalogue des livres admis pour divins chez les Juifs, était-il d'exposer la croyance de ce peuple au temps d'Esdras, ou plutôt celle de leur temps? Et s'il y avait eu lieu à quelque distinction pareille, ne l'auraient-ils pas faite? Laissons donc l'école penser là-dessus ce qu'elle voudra : mais concluons, nous, que les Juifs n'ont eu ni trois, ni deux *canons*, mais seulement un *canon* de vingt-deux livres; et persistons dans ce sentiment jusqu'à ce qu'on nous en tire, en nous faisant voir que les Pères se sont trompés, ce qui n'est pas possible. Car d'où tirerait-on cette preuve? Aucun ancien auteur n'a parlé du double canon. La tradition des Juifs y est formellement contraire. Ils n'ont encore aujourd'hui de livres divins que les vingt-deux qu'ils ont admis de tout temps comme tels. Josèphe dit, ainsi qu'on l'a déjà vu, et qu'on le verra plus bas encore, que sa nation ne reconnaît que vingt-deux livres divins; et que, si elle en a d'autres, elle ne leur accorde pas la même autorité. *Mais*, dira-t-on, *Josèphe a cité l'Ecclésiastique dans son second livre contre Appion.* Quand on en conviendrait, s'ensuivrait-il de là qu'il en a fait un livre divin? Nullement. Mais il n'est point du tout décidé que Josèphe ait cité l'*Ecclésiastique*. Il se propose de démontrer l'excellence et la supériorité de la législation de Moïse sur celles de Solon, de Lycurgue et des autres. Il rapporte à cette occasion des préceptes et des maximes, et il attribue à Moïse l'opinion que l'homme est supérieur en tout à la femme. Il lui fait dire

que l'homme méchant est meilleur que la femme bienfaisante; paroles citées comme de Moïse, et non comme de l'*Ecclésiastique*. On objectera sans doute que ce passage ne se trouve point dans Moïse. Soit. *Donc Josèphe ne le lui attribue pas*. Je le nie, parce que le fait est évident. Mais quand je conviendrais de tout ce qu'on prétend, on n'en pourrait jamais inférer que Josèphe ait déclaré l'*Ecclésiastique* livre canonique. M. Pithou remarque que les dernières paroles du passage cité de Josèphe ne sont pas de lui, et qu'elles ont été insérées, selon toute apparence, par quelque copiste. Cette critique est d'autant plus vraisemblable, qu'elle ne se trouve pas dans l'ancienne version latine de Rufin. *Donc le double et le triple canon sont des chimères, les Juifs n'en faisant aucune mention, et les Pères ne les ayant point connus :* ce qu'il fallait démontrer.

« *De combien de livres était composé le canon des Ecritures divines chez les Juifs, et quels étaient ces livres?* Troisième question, dont la solution servira d'éclaircissement et d'appui aux deux questions précédentes. Les Juifs ont toujours composé leur *canon* de vingt-deux livres, ayant égard au nombre des lettres de leur alphabet dont il faisaient usage pour les désigner, selon l'observation de saint Jérôme, dans son prologue général ou défensif. Quelques rabbins en ont compté vingt-quatre ; d'autres vingt-sept; mais ces différents calculs n'augmentaient ni ne diminuaient le nombre réel des livres; certains livres divisés en plusieurs parties y occupaient seulement plusieurs places.

« Ceux qui comptaient vingt-quatre livres de l'Ecriture séparaient les *Lamentations* de la prophétie de Jérémie, et le livre de *Ruth* de celui des *Juges*, que ceux qui n'en comptaient que vingt-deux laissaient unis : les premiers, afin de pouvoir marquer ces vingt-quatre livres avec des lettres de leur alphabet, répétaient trois fois la lettre *jod*, en l'honneur du nom de Dieu *Jeova*, que les Chaldéens écrivaient par trois *jod*. Ce nombre de vingt-quatre est celui dont les Juifs d'à présent se servent pour désigner les livres de l'Ecriture-Sainte; et c'est peut-être à quoi les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse font allusion.

« Ceux qui comptaient vingt-sept livres séparaient encore en six nombres les livres des *Rois* et des *Paralipomènes*, qui n'en faisaient que trois pour les autres. Et pour les indiquer ils ajoutaient aux vingt-deux lettres ordinaires de l'alphabet les cinq finales, comme nous l'apprend saint Epiphane dans son livre *des Poids et des mesures*. Ceux qui savent l'alphabet hébreu (car il n'en faut pas savoir davantage) connaissent ces lettres finales. Ce sont *caph*, *mem*, *nun*, *pé*, *tsad*, qui s'écrivent à la fin des mots d'une manière différente que dans le milieu ou au commencement.

« Le *canon* était donc toujours le même, soit qu'on comptât les livres par 22, 24 ou 27. Mais la première manière a été la plus générale et la plus commune ; c'est celle de 24 : mais je ne sais sur quelle preuve, car il n'en rapporte aucune. J'avoue que ces matières ne me sont pas assez familières pour prendre parti dans cette question, et pour hasarder une conjecture.

« Voyons maintenant quels étaient ces 22, 24 et 27 livres. Saint Jérôme, témoin digne de foi dans cette matière, en fait l'énumération suivante. La *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*, *Josué*, les *Juges*, auxquels est joint *Ruth ; Samuel*, ce sont *les deux premiers des Rois ;* les *Rois*, ce sont les deux derniers livres ; *Isaie, Jérémie*, avec ses Lamentations ; *Ezéchiel*, les *douze petits Prophètes, Job*, les *Psaumes*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, *Daniel*, les *Paralipomènes, doubles ; Esdras, Esther*.

« Saint Epiphane, *Hérés.* VIII, nomb. 6, édit. de Petau, rapporte les mêmes livres que saint Jérôme. On retrouve le même *canon* en deux ou trois autres endroits de son livre *des Poids et mesures* (*Voy.* les nomb. 3, 4, 22, 23). On lit au nombre 22 que les Hébreux n'ont que 22 lettres à leur alphabet ; que c'est par cette raison qu'ils ne comptent que 22 livres sacrés, quoi qu'ils en aient 27, entre lesquels ils en doublent cinq, ainsi qu'ils ont cinq caractères doubles ; d'où il arrive que, comme il y a dans leur écriture 27 caractères, qui ne font pourtant que vingt-deux lettres, de même ils ont proprement vingt-sept livres divins, qui se réduisent à vingt-deux.

« Saint Cyrille de Jérusalem dit aux Chrétiens, dans sa *quatrième catéchèse*, de méditer les vingt-deux livres de l'Ancien Testament, et de se les mettre dans la mémoire tels qu'il va les nommer; puis il les nomme ainsi que nous venons de les rapporter d'après saint Jérôme et saint Epiphane.

« Saint Hilaire, dans son *Prologue sur les Psaumes*, ne diffère de l'énumération précédente, ni sur les nombres, ni sur les livres. Le *canon* 60 de Laodicée dit la même chose. Origène, cité par Eusèbe, avait dressé le même *canon*. Ce serait recommencer la même chose jusqu'à l'ennui, que de rapporter ces *canons*.

« Méliton, évêque de Sardes, qui vivait au second siècle de l'Eglise, avait fait un catalogue qu'Eusèbe nous a conservé, c. XXVI, l. IV, de son histoire. Il avait pris un soin particulier de s'instruire. Il avait voyagé exprès dans l'Orient, et son catalogue est le même que celui des auteurs précédents ; car il est à présumer que l'oubli d'Esther est une faute de copiste.

« Bellarmin donne ici occasion à une réflexion, par ce qu'il dit dans son livre des *Ecrivains ecclésiastiques*, savoir, *que Méliton a mis au rang des livres de l'Ancien Testament celui de la Sagesse, quoiqu'il ne fût point reconnu par les Juifs pour un livre divin.* Mais Bellarmin se trompe lui-même. La *Sagesse* n'est point dans le *canon* de Méliton. On y lit : *Salomonis Proverbia quæ et Sapientia*. D'où il s'ensuit que Méliton ne nomme pa

la *Sagesse* comme un livre distingué des *Proverbes;* c'est l'*ח*, soit oublié, soit mal entendu, qui a donné lieu à la méprise. Mais, pour revenir au *canon* des Juifs, Josèphe dit, dans son *livre contre Appion*, qu'il n'y a dans sa nation que 22 livres reconnus pour divins, cinq de Moïse, treize des prophètes, contenant l'histoire de tous les temps jusqu'à Artaxerxès, et quatre autres qui renferment des hymnes à la louange de Dieu, ou des préceptes pour les mœurs. Il n'entre pas dans le détail, mais il désigne évidemment les mêmes livres que ceux qui sont contenus dans les catalogues des Pères.

« Sur ce que l'historien juif a placé dans ses antiquités l'histoire d'Esther sous le règne d'Artaxerxès, et sur ce qu'il dit dans le même endroit que les prophètes n'ont écrit l'histoire que *jusqu'au* temps de ce prince, et qu'on n'a pas la même foi à ce qui s'est passé *depuis*, M. Dupin s'est persuadé qu'il exclut le livre d'*Esther* du nombre des vingt-deux livres de son *canon*. Mais qui est-ce qui a dit à M. Dupin que Josèphe ne s'est point servi du mot *jusque* dans un sens inclusif, ainsi que du terme *depuis* dans un sens exclusif? Ce serait faire injure à d'habiles et judicieux auteurs qui ont précédé M. Dupin, que de balancer leur témoignage par une observation grammaticale qui, au pis aller, ne prouve ni pour ni contre.

« Il ne faut pas non plus s'imaginer que Josèphe n'ait point mis les livres de *Job* au nombre des vingt-deux livres divins, parce qu'il ne dit rien dans son ouvrage des malheurs de ce saint homme. Cet auteur a pu regarder le livre de Job comme un livre inspiré, mais non comme une histoire véritable; comme un poëme qui montrait partout l'esprit de Dieu, mais non comme le récit d'un événement réel; et en ce sens, quel rapport pourrait avoir l'aventure de Job avec l'histoire de sa nation...

« Il ne nous reste plus qu'une observation à faire, c'est que le *canon* qui fixe au nombre de vingt-deux les livres divins de l'Ancien Testament, a été suivi dans la première Eglise jusqu'au concile de Carthage; que ce concile augmenta beaucoup ce *canon*, comme il en avait le droit; et que le concile de Trente a encore été au delà du concile de Carthage, prononçant anathème contre ceux qui refuseront de se soumettre à ses décisions.

« D'où il s'ensuit que dans toutes discussions critiques sur ces matières délicates, le jugement de l'Eglise doit toujours aller avant le nôtre, et que dans les occasions où il arriverait que le résultat de nos recherches ne serait pas conforme à ses décrets, nous devons croire que l'erreur est de notre côté : l'autorité que nous avons alors contre nous est d'un si grand poids, qu'elle ne nous laisse pas seulement le mérite de la modestie quand nous nous y soumettons, et que nous montrons une vanité impardonnable quand nous balançons à nous soumettre. Tels sont les sentiments dans lesquels j'ai commencé, continué et fini cet article, pour lequel je demande au lecteur un peu d'indulgence; il la doit à la difficulté de la matière, et aux soins que j'ai pris pour la discuter comme elle le mérite. *Voyez* à l'article CANONIQUES (LIVRES) ce qui concerne le *canon* du Nouveau Testament; c'est la suite naturelle de ce que nous venons de dire. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, article *Canon*, par Diderot.)

« CANON PASCHAL (Histoire ecclés.). C'est une table des fêtes mobiles où l'on marque pour un cycle de dix-neuf ans le jour auquel tombe la fête de Pâques, et les autres fêtes qui en dépendent.

« On croit que le canon paschal a été calculé par Eusèbe de Césarée, et de l'ordre du concile de Nicée. » (*Id.*, *id.*)

« CANON, parmi les religieux, c'est le livre qui contient la règle et les instituts de l'ordre : on l'appelle aussi *règle*, *institut*. » (*Id.*)

« CANON, se dit encore dans l'Eglise du catalogue des saints reconnus et canonisés par l'Eglise. » (*Id.*)

« CANON; on appelle ainsi par excellence les paroles sacramentales de la messe; les paroles secrètes dans lesquelles on comprend depuis la préface jusqu'au *Pater;* intervalle au milieu duquel le prêtre fait la consécration de l'hostie.

« Le sentiment commun est que le *canon* commence à *Te igitur*, etc. Le peuple doit se tenir à genoux pendant le *canon* de la messe, et le réciter en soi-même tout bas, et de manière à n'être point entendu. Quelques-uns disent que saint Jérôme, par ordre du Pape Sirice, a mis le *canon* dans la forme où nous l'avons; d'autres l'attribuent au Pape Sirice même, qui vivait sur la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Le concile de Trente dit que le *canon* de la messe a été dressé par l'Eglise, et qu'il est composé des paroles de Jésus-Christ, de celles des apôtres et des premiers pontifes qui ont gouverné l'Eglise. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT, article *Canon*, par Diderot.)

CANONISATION. *Voy.* SAINTS.

CARAÏTES. *Voy.* SECTES JUIVES.

CARMELITES. — Le protestant Léopold Ranke parle ainsi de la réforme des Carmélites par sainte Thérèse.

« Sainte Thérèse avait réformé à cette époque, dans un esprit un peu différent, l'ordre des Carmélites en Espagne. Elle aussi voulait la clôture la plus sévère; elle s'efforça même de rendre moins fréquentes les visites des parents à la grille du couvent; elle constitua une surveillance spéciale sur le confesseur. Mais pour elle, la rigidité n'était pas le but. Elle chercha à provoquer dans l'âme une disposition qui pût la rapprocher autant que possible du divin modèle; c'est alors qu'elle découvrit qu'aucun éloignement du monde, aucune renonciation, aucune mortification, ne retiennent l'esprit dans les limites nécessaires, s'il ne s'y joint pas quelque autre chose : c'était le travail, c'était l'occupation domestique; pour les femmes, le travail c'est le sel qui préserve l'âme de sa perte et par lequel la porte

est fermée aux pensées stériles et extravagantes. Cependant ce travail, tel qu'elle l'ordonnait, ne devait être ni précieux, ni fait avec beaucoup d'art, et commandé pour un temps déterminé : il ne devait pas non plus occuper l'esprit; son but principal était d'enfanter cette tranquillité de l'âme qui a la conscience d'elle-même en Dieu, d'une âme qui, suivant son expression « vit comme si elle était toujours placée devant la face du Seigneur, qui n'éprouve d'autre douleur que celle de ne point jouir de sa présence. » Elle voulait produire ce qu'elle appelle la *prière de l'amour*, « par laquelle l'âme s'oublie elle-même pour ne plus entendre que la voix du maître des cieux (68). » C'était une exaltation pieuse, pleine de pureté, de naïveté et de grandeur, qui excita la plus vive impression dans tout le monde catholique. On s'aperçut aussi bientôt en France que la simple pratique de la pénitence ne suffisait pas; on envoya en Espagne Pierre Bérulle, qui parvint enfin, après beaucoup de difficultés, à introduire l'ordre religieux de Sainte-Thérèse dans le royaume d'Henri IV, où il prit racine très-promptement et porta les plus beaux fruits. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVI *et* XVII*e* *siècles*, par Léopold RANKE, t. IV, p. 57 et 58.)

CASSIEN. — « Il est peu de monuments de l'histoire plus gracieux que les ouvrages de Cassien, puisqu'ils nous initient, pour le fond comme pour la forme, à la vie qui parut au moyen âge la plus sage et la plus sainte. Et, sous un autre rapport, ils auront en tout temps un grand prix; car toujours le soin de la vie spirituelle et intérieure occupera les hommes que la réalité présente n'absorbe pas uniquement, et qui cherchent pour quelle fin ils existent, et comment ils doivent se conduire pour arriver à cette fin. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 297, art. *Cassien*, par P. LEROUX.)

CASUISTE. — « Qu'est-ce qu'un *casuiste?* dit Diderot. C'est un théologien qui s'est mis en état, par une longue étude des devoirs de l'homme et du Chrétien, de lever les doutes que les fidèles peuvent avoir sur leur conduite passée, présente et future; d'apprécier la *grièveté* devant Dieu et devant les hommes des fautes qu'ils ont commises, et d'en fixer la juste réparation.

« D'où l'on voit que la fonction de *casuiste* est une des plus difficiles par l'étendue des lumières qu'elle suppose, et une des plus importantes et des plus dangereuses par la nature de son objet : le *casuiste* tient, pour ainsi dire, la balance entre Dieu et la créature; il s'annonce pour conservateur du dépôt sacré de la morale évangélique; il prend en main la règle éternelle et inflexible des actions humaines; il s'impose à lui-même l'obligation de l'appliquer sans partialité; et quand il oublie son devoir, il se rend plus coupable que celui qui vend aux peuples leur subsistance temporelle à faux poids et à fausse mesure.

« Le *casuiste* est donc un personnage important par son état et par son caractère; un homme d'autorité dans Israël, dont par conséquent la conduite et les écrits ne peuvent être trop rigoureusement examinés. Voilà mes principes. Cependant je ne sais s'il faut approuver la plaisanterie éloquente et redoutable de Pascal, et le zèle peut-être indiscret avec lequel d'autres auteurs, d'ailleurs très-habiles et très-respectables, poursuivirent, vers le milieu du siècle dernier, la morale relâchée de quelques *casuistes obscurs*. Ils ne s'aperçurent pas sans doute que les principes de ces *casuistes* recueillis en un corps et exposés en *langue vulgaire*, ne manqueraient pas d'enhardir les passions, toujours disposées à s'appuyer de l'autorité la plus frêle...

« Je voudrais bien qu'un bon *casuiste* m'apprît qui est le plus coupable ou de celui à qui il échappe une proposition absurde qui passerait sans conséquence, ou de celui qui la remarque et qui l'éternise...

« C'est aux sages magistrats, chargés du dépôt des lois, et aux illustres prélats qui veillent pour le maintien de la foi et de la morale évangélique, à décider dans quels cas il vaut mieux ignorer que punir; et quelles sont, pour me servir de l'expression d'un auteur célèbre, les bornes précises de la nécessité dans lesquelles il faut tenir les abus et les scandales. » (*Encyclopédie*, par DIDEROT et d'ALEMBERT, article *Casuiste*, par Diderot.)

CATÉCHISME. — « Les catéchismes des protestants sont plus simples que ceux des catholiques. Le Décalogue, le Symbole des apôtres, la prière Dominicale, le Baptême et l'Eucharistie, voilà la matière dont Luther compose le sien. Mais que de lacunes on sent dans cette prétendue simplicité! Luther conserve le Décalogue juif, et supprime toute mention de l'Eglise. Mais y a-t-il ou n'y a-t-il pas d'Eglise? Il conserve la divinité de Jésus; mais il raye impitoyablement l'*Ave Maria*. Cependant le Fils de Marie étant Dieu, Marie n'est-elle qu'une créature? Le temps et le développement du christianisme avaient amené successivement une foule de problèmes, que le catéchisme catholique a du moins le mérite de résoudre. Mais les catéchismes protestants font l'effet de ruines. On dirait un grand édifice bien complet, bien orné, bien riche, que des voleurs ont pillé et à moitié détruit. Au nom de la simplicité de l'Eglise primitive, les protestants ont enlevé ce qu'ils appellent les superfétations; mais que de problèmes posés demeurent sans solutions, et que de places restent vides! On se de-

(68) Diego de Yepes : Vita della gloriosa Vergine S. Teresa di Giesu, fondatrice de Carmelitani scalzi, Roma, 1623, page 303, Constituzioni principali paragraphe 3, page 208. Les Exclamaciones o meditaciones de S. Teresa con algunos otros tratadillos, Brusselas, 1682, manifestent un enthousiasme dont l'elan est presque au-dessus de notre intelligence.

mande d'ailleurs pourquoi s'arrêter là et ne pas pousser la destruction plus loin. Cela rappelle le mot d'un de nos conventionnels, qui, ayant été voir un matin certain prêtre de l'Eglise française, comme elle se nomme, le trouva déjeûnant avant de dire sa messe. Le prêtre voyant son étonnement, lui dit : « J'ai supprimé le jeûne avant la messe ; « car je ne conçois pas comment je serais « moins pur devant Dieu après avoir dé- « jeûné qu'à jeun. Trouvez-vous que j'aie « eu tort ?—Vous avez eu raison, répliqua le « vieux révolutionnaire; mais pourquoi n'a- « vez-vous pas aussi supprimé la messe ? »

« Voilà en effet ce qui est arrivé au catéchisme protestant. Le rationalisme a été l'élaguant et le simplifiant toujours de plus en plus ; à la fin toute théologie en a complétement disparu. L'autorité seule de quelques textes sacrés a subsisté ; et vraiment il faut au protestant une foi plus ardente qu'au catholique, pour voir une religion complète dans un catéchisme où il ne reste plus aucune trace de l'antique idéalisme. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 324, 325, art. *Catéchisme*, par P. Leroux.)

**CATHOLICISME.** — Ce mot, pour lequel nous pourrions renvoyer à presque tous les articles de ce Dictionnaire, et spécialement à Christianisme et Eglise, ce mot par excellence est relevé et célébré en ces termes par les protestants eux-mêmes :

« Le nom d'Eglise catholique est vraiment sublime ; c'est le lien commun, universel de l'humanité. » (Jenisch.)

— « Catholique signifie universel, c'est-à-dire croyance universelle en opposition avec la croyance des sectes hostiles au dogme de la révélation ; donc catholique est identique à orthodoxe (conforme au canon, *regula fidei*), ainsi qu'à évangélique et apostolique. L'expression se trouve en principe dans les exemplaires grecs du symbole apostolique, où les Latins l'ont prise. » (Von Meyer, *Krit. Kranze*, 1830, p. 249.)

— « Le nom d'Eglise catholique date des successeurs des apôtres. Lorsque vinrent se montrer des hérétiques hostiles à la véritable doctrine de l'Eglise, on donna à la véritable et pure Eglise du Christ le nom de catholique pour la distinguer des sectes hérétiques. Vers la fin du second siècle, cette dénomination était partout en usage. » (*Liter. Conversations blatt*, 1838. Vergl. *Concordia. protestant. Abtheilung*, 1828, n° 99.)

Luther. — Parmi les nombreux aveux de Luther en faveur du catholicisme, rapportés aux articles Luther, Protestantisme et Réformations, il nous suffit de rappeler ici les trois suivants :

« Nous avouons que le papisme possède le plus grand nombre des bienfaits du christianisme, qu'il les possède même tous, et que c'est de lui que nous les tenons. Nous avouons qu'il a la véritable sainte Ecriture, le véritable baptême, le véritable saint sacrement de l'Eucharistie, les vraies clefs pour la rémission des péchés, la vraie prédication de l'Evangile, le vrai catéchisme, savoir : les dix commandements de Dieu, le Symbole, le *Pater*, etc.

« Je dis que sous le Pape se trouvent les vrais chrétiens, le vrai troupeau choisi, et beaucoup de pieux et grands saints. Si donc la vraie chrétienté est sous le papisme, il faut bien qu'il soit le véritable corps composé des vrais membres de Jésus-Christ; et, s'il est son corps, il a aussi son esprit, son Evangile, sa foi, son baptême, ses sacrements, ses clefs, sa prédication évangélique, sa prière, son Ecriture, et tout ce qui tient au christianisme. » (Luther, t. IV, f. 320, écrit en 1528, onze ans après la prétendue réforme, Iéna.)

« Il est vrai que les papistes ont la parole de Dieu et le ministère apostolique, et que nous en avons reçu les saintes Ecritures, le baptême, les sacrements, la prédication. Que saurions-nous de tout cela, si nous ne l'avions d'eux? D'où il suit que la foi, l'Eglise chrétienne et le Saint-Esprit doivent se trouver chez eux. » (Luther, t. VII, Iéna, f. 159, dans un sermon sur le chap. xvi de saint Jean, prêché en 1538, c'est-à-dire vingt-un ans après le commencement de la réformation ).

Mélanchthon. — « La religion luthérienne est la plus possible, la religion catholique la plus sûre. » C'est la réponse qu'il fit à sa mère, qui le voyant sur le point de rendre l'âme, le conjura de lui dire laquelle des deux religions, de la catholique et de la luthérienne, ou protestante, il croyait être la meilleure.

A ces aveux des deux chefs de la prétendue réforme ajoutons ceux-ci des principaux protestants.

— « Lorsqu'on admet le premier axiome du catholicisme, qui d'ailleurs n'est nié ni par les luthériens, ni par les réformés, ni même par les partisans du rationalisme, toute la doctrine catholique est aussi logique, aussi conséquente que les livres d'Euclide.

« La religion romaine est basée sur le dogme d'une révélation surnaturelle qui, embrassant le présent et l'avenir, les générations actuelles et les générations futures, ne peut jamais être interrompue, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de discontinuité, puisque autrement cette œuvre sublime, fondée par l'Homme-Dieu et scellée par sa mort, se trouverait exposée, en passant par la main des mortels, à toutes les erreurs et altérations des faiblesses humaines, et périrait nécessairement, ce qui est contraire au premier axiome : toute conséquence rigoureusement déduite d'un premier principe est irrécusable. Or, dans toute la dogmatique catholique, il n'y a point d'articles qui ne puisse être réduit à ce seul et même principe. » (Prof. Dr A. Tr. Gförer, *Kritische Geschichte des Wrchristenthum*, t. I, p. 15 et 17.)

— « Nous, protestants, quand nous contemplons ce merveilleux édifice depuis le fon-

dement jusqu'au comble, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que la base posée, il n'y a pas de doctrine qui ait été édifiée avec plus d'art, de pénétration et de logique dans toutes ses parties et dans tous ses détails. C'est un système qui n'a pas à craindre la critique la plus rigoureuse de la plus profonde science. » (MARHEINECKE, *Symbolik*, 1810.)

— « La religion catholique est bâtie sur le roc de Dieu et non pas sur l'interprétation d'une individualité caduque et périssable. » (KERN. I, C.)

— « L'Eglise protestante, elle, est bâtie sur le sable. » (DELBRUCK.)

— « Notre Eglise tolère la différence d'opinions; elle tolère par conséquent l'erreur. » (SCHULZ, t. I, p. 91.)

— « L'Eglise catholique conserva toujours l'ancienne et grande idée d'une Eglise chrétienne universelle. » (MENZEL, *Geschichte der Deutschen*, p. 553.)

— « L'Eglise catholique a assuré le développement historique et surtout l'unité spirituelle du christianisme, qui autrement se serait dissoute en milliers de sectes, et qui, privée d'un véritable appui, aurait perdu la force de s'établir et de se répandre. » (HASE, *Gnosis*, t. III, 1829, p. 224.)

— « Il saute aux yeux que le catholicisme est plus conséquent que le protestantisme. » (KÖPPEN, *Philosophie des Christenthums*, t. I, p. 152.)

— « Puisque les catholiques eux-mêmes ont accompli une réforme dans *la tête* et les membres. » (VON GAGERN, *Rede in der Darmst. Kammea S. Allg.* z. von 24 sten Octob r 1830.)

— « Et pourtant l'essence de la religion est restée intacte dans le système catholique. » (JENISCH.)

— « La religion catholique est en quelque sorte la religion chrétienne pratique: l'adoration de Dieu, le culte des saints, la charité, l'inviolabilité du mariage, la sympathie, l'amour pour ses frères, la joie dans la pauvreté, l'obéissance, le dévouement, tout cela imprime au catholicisme le caractère de la véritable religion. » ( NOVALIS, *Moralische Ansichten*, 1. *Schriften*, 4e édition. Stuttg. 1826, p. 52, etc.)

— « Quiconque examine la question avec calme et impartialité ne trouvera aucune contradiction entre la religion catholique et la saine raison, qu'il prenne pour guide l'histoire ou la science dogmatique. » (*Jenaer Literaturzeit*, 1812, n° 109. *Rezension der Marheineck'scher Symbolik.*)

— « Loin d'énerver les peuples, le catholicisme leur rendit la force et l'énergie qu'ils avaient perdues sous la domination romaine, et que perdirent pour la seconde fois ceux d'entre les peuples modernes qui se séparèrent du catholicisme. » BÖRNE, *im Reformateur*. Paris, 1835.)

— « Soyons justes; rappelons-nous qu'un édifice que tant d'hommes sans distinction de rang et de fortune, tant de nations diverses habitèrent si longtemps dans la joie commune d'une sainte union, ne doit pas être méprisé. Il y a là bien des choses bonnes et recommandables. » (MARHEINECKE, *Symbolik.*)

— « Le catholicisme épuré parle beaucoup mieux au cœur du peuple et convient mieux à ses besoins intellectuels que les abstractions protestantes. D'ailleurs la réforme même n'est pas astreinte au domaine de l'Eglise protestante. » (*Der Protestant*, von Dr FRIEDERICH.)

— « Toutes les nations ont leur religion et leurs lois; leur religion, pour inculquer la vertu et la morale, et leurs lois pour punir les crimes. En cela les catholiques romains et tous les autres ont le même but. Mais dans la seule religion catholique, il existe des lois d'une autorité bien plus impérieuse, et sur lesquelles, par aucun art, par aucun sophisme, on ne peut se faire illusion; des lois calculées non-seulement pour inspirer l'amour de la vertu et de la morale, mais encore pour obliger à les suivre, des lois qui ne se bornent pas à punir les crimes, mais encore qui les préviennent. Ces lois consistent dans l'obligation qu'elles imposent à tous les catholiques de communier au moins une fois par an; dans leur vénération pour ce sacrement, et dans l'indispensable et rigoureuse préparation pour le recevoir; ou, en d'autres termes, dans leur croyance et la présence réelle, dans la confession, la pénitence, l'absolution et la communion. On peut dire que dans les Etats catholiques toute l'économie de l'ordre social roule sur ce pivot, et que c'est à lui qu'ils doivent leur solidité, leur durée, leur sécurité et leur bonheur... Les préceptes que cette religion impose à ses enfants, et les défenses qu'elle leur fait sont si peu connus des sectaires qui la combattent, qu'à peine en ont-ils une légère idée. Les uns par ignorance en détournent leurs regards, les autres par prévention les traitent avec dérision. » (L'auteur expose ici la rigueur de la doctrine catholique.) « Telle est, continue-t-il, telle a toujours été, depuis dix-huit siècles la doctrine fondamentale et immuable de l'Eglise catholique. Et si l'on ose dire que ses enfants sont méchants et pervers, malgré les liens dont elle enchaîne, et les devoirs qu'elle impose, que dirons-nous des hommes libres de ces salutaires entraves? Les habitants de la plus heureuse et de la plus florissante monarchie qui ait jamais brillé sur la terre s'en sont tout à coup délivrés: quelle en a été la conséquence? Ces malheureux insensés, n'ayant plus de frein pour les retenir, ont tout osé; et leurs crimes, comme une mer qui déborde, rompant des digues que Dieu seul pourra rétablir, ont bouleversé l'Europe et inondé tout le monde...

« Pour prononcer sur toutes ces questions d'une importance générale, il est nécessaire et juste de prendre pour base leurs effets généraux. C'est ce que j'ai fait. Mais telle est, hélas! la fragilité humaine, que tous les catholiques, j'en conviens, ne profitent pas des avantages qui leur sont offerts. Si per-

sonne ne s'en écartait jamais, la question ne serait pas : Quel est le meilleur des gouvernements ? mais plutôt, dans un tel gouvernement quel besoin y a-t-il d'autres lois ? Peut-être que toutes les lois humaines y seraient superflues, aussi inutiles qu'elles sont impuissantes partout où la religion catholique ne leur sert pas de fondement....

« Tout ce que je viens de dire en faveur des gouvernements catholiques doit être envisagé sous un point de vue politique. Cependant je ne puis m'empêcher de me demander à moi-même si une religion, qui contribue évidemment au bonheur des hommes d'une manière si solide et si admirable, n'est pas une religion divine dans tout ce qu'elle commande.... »

Résumé :

« La vertu, la justice, la morale, doivent servir de base à tous les gouvernements.

« *Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale, sur des bases tant soit peu solides sans le tribunal de la pénitence*, — parce que, sans cette croyance, le sacrement de la communion perd sa valeur et sa considération. Les protestants approchent de la sainte table sans crainte, parce qu'ils reçoivent le signe commémoratif du corps de Jésus-Christ ; les catholiques, au contraire, n'en approchent qu'en tremblant, parce qu'ils y reçoivent le corps même de leur Sauveur. Aussi, partout où cette croyance fut détruite, le tribunal de la pénitence cessa avec elle. La confession devint inutile comme partout où cette croyance existe la confession devient nécessaire ; et ce tribunal, qui se trouve aussi nécessairement établi avec elle, rend indispensable l'exercice de la vertu, de la justice, de la morale. — Donc, comme je l'ai déjà dit :

« *Il est impossible de former un système de gouvernement quelconque qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique.*

« Voilà donc la résolution de la question la plus importante après celle de l'immortalité de l'âme, qui puisse être présentée aux hommes : Quel est le meilleur des gouvernements ? Et plus on étudiera, plus on verra que cette croyance à la présence réelle s'étend non-seulement sur tous les gouverments, mais sur toutes les considérations humaines ; qu'elle en est comme le *diapason*, et qu'elle est, par rapport au monde moral, ce qu'est le soleil par rapport au monde physique : *Illuminans omnes homines* (saint Jean). » (*Lettres d'Atticus*, par Fitz-William.)

« Je me demande si une religion, qui contribue d'une manière si puissante au bonheur des hommes, n'est pas dans tous ses préceptes une religion divine ? Combien je suis émerveillé aussi lorsque je songe à la vieillesse de l'Eglise romaine, à ses immenses conquêtes, aux splendeurs de son culte ; lorsque je contemple les édifices magnifiques qu'elle éleva, sa merveilleuse discipline qu'on dirait instituée par une sagesse surnaturelle, son inébranlable fermeté dans les persécutions, l'impuissance de ses adversaires, les vertus et les talents de ses défenseurs, les vices et l'ignorance de ses accusateurs, la disparition de tant de sectes qui s'élèvent contre elle ; tout cela me surprend et me confond. Que de sectes qui, nées hier, tomberont peut-être demain ! Que si à cette heure quelqu'un s'avisait de vouloir entrer dans l'une d'elles, elles pourraient bien lui survivre et se trouver ainsi dans la triste et honteuse nécessité de se jeter dans les bras d'une nouvelle Eglise. » (Fitz-William, l. c., p. 52, etc.)

— Lavater « Je vénère, écrivait-il à Stolberg, l'Eglise catholique comme un antique et majestueux édifice qui conserve les traditions primitives et des titres précieux. La ruine de cet édifice serait la ruine de tout le christianisme positif. » (Lavater, *Schreiben an F. L. Stolberg*.)

H. de Saint-Simon, — le novateur contemporain d'où sont sorties les sectes saint-simonienne et socialiste modernes.

« *De la religion catholique.*

« L'association catholique, apostolique et romaine, est la plus nombreuse de toutes les associations religieuses européennes et américaines ; elle possède encore plusieurs grands avantages sur toutes les autres sectes auxquelles sont attachés les habitants de ces deux continents. Elle a succédé immédiatement à l'association chrétienne.... Son clergé a hérité d'une grande partie des richesses que le clergé chrétien avait conquises dans les nombreuses victoires qu'il remporta pendant quinze siècles en combattant pour l'aristocratie des talents contre l'aristocratie de la naissance, et en faisant valoir la suprématie religieuse des hommes pacifiques sur les militaires.

« Les chefs de l'Eglise catholique ont conservé la souveraineté de la ville qui, depuis plus de vingt siècles, a constamment dominé le monde, d'abord par la force des armes, ensuite par la toute-puissance de la morale divine...

« L'association catholique, apostolique et romaine, est incontestablement encore très-puissante... Le véritable christianisme commande à tous les hommes de se conduire en frères à l'égard des uns des autres. Jésus-Christ a promis la vie éternelle à ceux qui auraient le plus contribué à l'amélioration de l'existence de la classe la plus pauvre sous le rapport moral et sous le rapport physique.

« Ainsi les chefs de l'Eglise chrétienne doivent être choisis parmi les hommes les plus capables de diriger des travaux qui ont pour objet l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse ; ainsi le clergé doit s'occuper principalement d'enseigner aux fidèles la conduite qu'ils doivent tenir pour accélérer le bien-être de la majorité de la population...

« La religion chrétienne propose pour but terrestre aux fidèles l'amélioration la plus

rapide de l'existence morale et physique du pauvre. Jésus-Christ a promis la vie éternelle à ceux qui travailleraient avec le plus de zèle à l'accroissement du bien-être de la classe la plus nombreuse.

« Le clergé catholique, de même que tous les autres clergés, a donc pour mission d'exciter l'ardeur de tous les membres de la société vers les travaux d'une utilité générale.

« Ainsi tous les clergés doivent user de tous leurs moyens intellectuels et de tous leurs talents pour prouver, dans leurs sermons et dans leurs entretiens familiers, aux laïques de leur croyance, que l'amélioration de l'existence de la dernière classe entraîne nécessairement l'accroissement du bien-être réel et positif des classes supérieures; car Dieu regarde tous les hommes, même les riches, comme ses enfants.

« Ainsi, les clergés doivent, dans l'enseignement qu'ils donnent aux enfants, dans les prédications qu'ils font aux fidèles, dans les prières qu'ils adressent au ciel, de même que dans toutes les parties de leurs cultes et de leurs dogmes, fixer l'attention de leurs auditeurs sur ce point important, que l'*immense majorité de la population pourrait jouir d'une existence morale et physique beaucoup plus satisfaisante que celle dont elle a joui jusqu'à ce jour, et que les riches en accroissant le bonheur des pauvres, amélioreraient leur propre existence.*

« Voilà la conduite que le véritable christianisme dicte au clergé.......

« L'esprit du christianisme est la douceur, la bonté, la charité, et, par-dessus tout, la loyauté; ses armes sont la persuasion et la démonstration. » (*Nouveau Christianisme*, par H. de Saint-Simon, dans ses *OEuvres* publiées en 1832 par Olinde Rodrigues, p. 106 à 118.)

Michel Chevalier, alors saint-simonien, dans le procès fait à cette secte, remua tout l'auditoire en montrant de la main la toile verte qui, depuis 1830, cachait la figure du Christ, et en s'écriant :

« Le catholicisme, Messieurs, il y a ici un symbole de sa puissance actuelle. Le catholicisme moderne, c'est ce tableau que vous avez sous les yeux : il est voilé; et, chose étrange, ce sont ceux qui en la voilant ont répudié leur religion sans la remplacer par une autre, ce sont eux qui s'érigent aujourd'hui en arbitres des consciences, et viennent affirmer que nous ne sommes pas une religion; mais il s'est passé quinze siècles pendant lesquels le christianisme, pour le bonheur du monde, n'était pas voilé ni chassé de la politique. Quand des hordes barbares se pressant les unes les autres en longues et frémissantes traînées, depuis les steppes d'Asie, l'Oural et l'Altaï jusqu'au Rhin, inondèrent l'Europe occidentale et méridionale, qui est allé à eux, et qui les a civilisés? Le christianisme. Qui s'est porté médiateur entre les brutaux conquérants, Goths, Vandales, Suèves, Alains, Bourguignons, Saxons, Francs, Hérules, Huns, et les peuples conquis? Le clergé, et surtout l'épiscopat catholique. Quel est l'homme devant lequel s'est arrêté, saisi de respect, Attila, le fléau de Dieu? Ce fut un Pape chrétien, ce fut saint Léon. Si le christianisme n'eût pas fait de politique, si les évêques ne se fussent pas mêlés du temporel, c'en était fait de la civilisation; le genre humain eût rétrogradé jusqu'à Nemrod. L'histoire de l'origine de la monarchie française en particulier est tout entière dans ce mot d'un savant historien anglais : *Le royaume de France est un royaume fait par des évêques.* »

Michelet, le plus laborieux, et peut-être le plus éloquent des prosélytes de l'école philosophique, dit de la religion catholique, qui, selon lui, *représente véritablement l'humanité*, parce *que seule elle est une religion :* « Une religion doit répondre à tous les besoins de l'humanité, le catholicisme l'a fait; il s'est posé l'adéquat de l'esprit humain, il a embrassé le monde. Les hérétiques, au contraire, en n'envisageant qu'une face des choses, ont pris une position beaucoup plus commode. Ils ont choisi le point qui leur convenait le mieux, s'y sont habilement retranchés, et ont formé une secte bien exclusive, bien acerbe; mais ce n'est point là une religion qui puisse soutenir la comparaison avec le catholicisme, c'est un atome en face d'un infini. »

Lord Byron.— « Je ne suis pas ennemi de la religion; au contraire, et pour preuve, j'élève ma fille naturelle à un catholicisme strict, dans un couvent de la Romagne; car je pense que l'on ne peut jamais avoir assez de religion, quand on en a; je penche de jour en jour vers les doctrines catholiques.» (*Mémoires de lord Byron*, t. V, p. 172.)

Un de ses amis disant à Byron qu'il reviendrait à la religion, à une religion grave et sévère, qu'il embrasserait le catholicisme, un signe d'assentiment fut la réponse du poëte.

Cousin.— « Je crois au christianisme et à l'Eglise catholique. » (*Préface des Fragments.*)

« Je m'incline devant la révélation, source unique des vérités surnaturelles; je m'incline aussi devant l'autorité de l'Eglise, nourrice et bienfaisante du genre humain, à laquelle seule a été donné de parler aux nations, de régler les mœurs publiques, de former et de contenir les âmes. Combien de fois n'ai-je pas défendu, comme homme politique et comme philosophe, l'autorité ecclésiastique dans ses limites nécessaires! J'y ai perdu une ancienne popularité, et je ne le regrette point; je faisais mon devoir, je suis prêt à le faire encore et à tout sacrifier à cette sainte cause, tout, excepté cette autre partie de la vérité, de la justice et de ma conviction réfléchie, à savoir le sentiment de la dignité et de l'excellence de la raison et du pouvoir naturel et légitime qu'elle a reçu de Dieu de faire connaître à l'homme et lui-même, et son divin auteur. Eclairez ce pouvoir, n'essayez pas en vain de l'étouffer. Respectez, dans le cartésianisme, la direction généreuse et l'énergie qu'il donne

à la pensée? » (*Avant-propos des Variantes de Pascal.*)

P. J. Proudhon. — « Le catholicisme est l'expression la plus haute et la plus complète jusqu'à présent du sentiment religieux. » (Proudhon, *Confessions d'un révolutionnaire*, § xix, p. 96.)

Quant aux bienfaits civils et sociaux du catholicisme, nous donnerons à l'article Christianisme le résumé des principaux aveux des incrédules à ce sujet. Bornons-nous à citer ici les deux extraits suivants:

Le *Courrier*, l'un des journaux quotidiens les plus graves, disait dès le mois de juin 1825 : « La religion catholique était un des principaux établissements temporels, et outre sa puissance positive en qualité de gouvernement, elle exerçait une haute suprématie en dirigeant partout la pensée, la morale, la conduite des hommes et le pouvoir des Etats. On conçoit facilement que la société se soit organisée d'une manière religieuse, puisque *le christianisme offrait seul en tout un système complet, qu'il n'y avait pas de meilleure règle d'action que ses préceptes*, pas de notions plus satisfaisantes que le corps d'idées dont les prêtres étaient les professeurs. »

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, Emile Girardin ne craignait pas de dire dans la *Presse :*

« Il se passe en ce moment à Paris, sous mes yeux, un fait que les petits Voltaires de l'époque peuvent vérifier eux-mêmes; l'esprit religieux se relève en France. A supposer qu'il fût bon de le combattre, ceux qui voudraient le combattre l'essayeraient en vain.

« Après cela, il y a lieu de s'étonner et de *s'affliger* que le gouvernement, cédant sans doute à un mauvais désir de popularité, se laisse aller à des mesures dont nous souhaitons qu'il n'ait pas à se repentir. *Attaquer la religion de quelque manière que ce soit, c'est attaquer le pouvoir;* car religion et gouvernement sont deux mots qui signifient autorité.

« Nous ne sommes ni des dévots, ni des jésuites; si nous l'étions, nous ne le cacherions pas; *mais nous aimons les idées religieuses, d'abord pour elles-mêmes, ensuite parce qu'elles sont des idées d'ordre, de conservation et de liberté tout à la fois.* C'est l'Eglise qui a créé le gouvernement représentatif; c'est l'Eglise qui a décrété les deux tiers des lois civiles dont nous nous servons; c'est l'Eglise qui a créé les hôpitaux; c'est l'Eglise qui a établi l'usage des passeports; c'est l'Eglise qui a fait passer l'habitude d'interroger les prévenus sous trois jours et de donner des aliments aux prisonniers; l'Eglise avait même défendu de mettre les femmes en prison pour dettes; en un mot, nous devons à l'Eglise catholique les deux tiers des institutions dont nous sommes fiers, misérables gens que nous sommes; et la plupart de nos avocats, si diserts contre l'Eglise, ne se doutent probablement pas qu'ils doivent au troisième concile de Latran, tenu en 1315, il y a longtemps de cela, le code de procédure civile, qu'ils ont appliqué durant toute leur carrière au barreau.

« Si le catholicisme a fait tant de choses pour nous, ne nous montrons pas ingrats à son égard ; il vient de plus loin que nous, et il durera plus que tous nos pauvres gouvernements. D'ailleurs, ne présentons pas ce spectacle bizarre de gens qui médisent d'une chose dont ils profitent. Si nous trouvons le christianisme et les prêtres excellents pour instruire nos enfants, nos femmes et nos serviteurs, pourquoi cesseraient-ils de l'être pour nous-mêmes? En dernière analyse, les esprits retournent aux idées religieuses; c'est là un fait qu'il faut bien accepter. »

CATHOLIQUE. *Voyez* Catholicisme et Christianisme.— « Qu'on me prouve aujourd'hui, dit J.-J. Rousseau, qu'en fait de croyance je suis obligé de me soumettre aux décisions de qui que ce soit, je me fais catholique demain, et tout homme qui a l'esprit juste et qui aime la vérité agira comme moi. » (J.-J. Rousseau, *Lettres écrites de la Montagne.*)

« Le catholique, dit un protestant, est plus calme, plus tranquille, plus résigné que le protestant. » (Kern.)

CAUSES FINALES. — « De toutes les preuves de l'existence d'un Dieu, dit Voltaire, celle des causes finales était la plus forte aux yeux de Newton. Le dessein ou plutôt les desseins variés à l'infini, qui éclatent dans les plus vastes et les plus petites parties de l'univers, sont une démonstration qui, à force d'être sensible, en est presque méprisée par quelques philosophes. Mais enfin Newton pensait que ces rapports infinis qu'il apercevait plus qu'un autre étaient l'ouvrage d'un artisan infiniment habile. » (T. XXVIII, p. 38, *OEuvres de Voltaire,* édition de Kehl, in-12.)

« Portez à présent vos regards sur vous-même, examinez avec quel art étonnant, et jamais assez connu, tout y est construit en dedans et en dehors pour tous vos usages et pour tous vos désirs. Je ne prétends pas faire ici une leçon d'anatomie. Vous savez assez qu'il n'y a pas un viscère qui ne soit nécessaire, et qui ne soit secouru dans ses dangers par le jeu continuel des viscères. Les secours dans le corps sont si artificieusement préparés de tous côtés, qu'il n'y a pas une seule veine qui n'ait ses valvules, ses écluses pour ouvrir au sang des passages. Depuis la racine des cheveux jusqu'aux orteils des pieds, tout est art, tout est préparation, moyen et fin, et en vérité, on ne peut sentir de l'indignation contre ceux qui osent nier les véritables causes finales, et qui ont assez de mauvaise foi et de fureur pour dire que la bouche n'est pas faite pour parler et pour manger, et que ni les yeux ne sont merveilleusement disposés pour voir, ni les oreilles pour entendre. Cette audace est si folle que j'ai peine à la comprendre.

« Les membres des animaux sont faits pour tous les besoins avec un art incompréhensible, et vous n'avez pas même la har-

diesse de le nier; vous n'en parlez plus, vous sentez que vous n'avez rien à répondre à ce grand argument que la nature fait contre vous. La disposition d'une aile de mouche, les organes d'un limaçon suffisent pour vous atterer. » (T. XLVI, p. 330, *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« C'est, ce me semble, se boucher les yeux et l'entendement, que de prétendre qu'il n'y ait aucun dessein dans la nature, et s'il y a du dessein, il y a une cause intelligente. » (*Id.*, t. XLIX, p. 184.)

« Si une horloge n'est pas faite pour montrer l'heure, j'avouerai alors que les causes finales sont des chimères.

« Quelques philosophes ont dit que l'œil n'est pas fait pour voir, mais qu'on s'en est servi pour cet usage. Ces gens-là avouaient cependant que les tailleurs leur faisaient des habits pour les vêtir, et les maçons des maisons pour les loger, et ils osaient dénier à la nature, à l'intelligence universelle, ce qu'ils accordaient à tous leurs ouvriers.

« On nous objecte les irrégularités du globe, les volcans, les plaines de sable mouvant, quelques petites montagnes abîmées et d'autres formées par des tremblements de terre; mais de ce que les moyeux des roues de votre carrosse auront pris feu, s'ensuit-il que votre carrosse n'ait pas été fait expressément pour vous porter d'un lieu à un autre.

« Les chaînes des montagnes qui couronnent les deux hémisphères, et plus de six cents fleuves qui coulent jusqu'aux mers du pied de ces rochers, toutes les rivières qui descendent de ces mêmes réservoirs et qui grossissent les fleuves après avoir fertilisé les campagnes, des milliers de fontaines qui partent de la même source et qui abreuvent le genre animal et végétal; tout cela ne paraît pas plus l'effet d'un cas fortuit et d'une déclinaison d'atomes, que la rétine qui reçoit la lumière, le cristallin qui la réfracte, l'enclume, le marteau, l'étrier, le tambour de l'oreille qui reçoit les sons, les routes du sang dans nos veines. » (T. XLIX, p. 181, *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Dans cette machine du corps humain, tous les ressorts sont exactement proportionnés les uns aux autres, tous s'aident réciproquement par un artifice qu'il n'est pas possible de découvrir. D'après cela, disait Platon au jeune Madétès, jugez si vos atomes n'ont point eu besoin d'une cause intelligente. Le jeune homme tomba à genoux, adora Dieu, et aima Platon toute sa vie.

« Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de desseins qui doit à la fois nous ravir d'admiration et atterer notre esprit. Non-seulement un chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits exactement les uns pour les autres; mais il vit par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre, mais sa vie a un rapport immédiat avec la nature entière, avec tous les éléments, avec tous les astres dont la lumière se fait ressentir à lui; le soleil le réchauffe, et les rayons, qui partent de Sirius à 400,000,000 de lieues au delà du soleil, pénètrent dans ses petits yeux, selon toutes les règles de l'optique. S'il n'y a pas là unité et immensité des desseins qui démontrent un fabricateur intelligent, unique, incompréhensible, qu'on nous démontre le contraire; mais c'est ce qu'on n'a jamais fait. » (*Id.*, *Id.*)

CÉLIBAT.—Enregistrons d'abord le témoignage suivant des protestants en faveur de la continence et du célibat des prêtres.

« Quoique le mariage soit un sacrement et que cet état n'ait rien de répréhensible, il faut reconnaître, d'après des raisons évidentes, d'après le consentement des peuples, et les paroles expresses de l'Ecriture sainte, que le célibat gardé avec pureté a un plus grand mérite, parce que l'esprit est plus dégagé pour contempler les choses célestes, et qu'une âme et un corps chastes et étrangers aux voluptés et aux plaisirs de la chair remplissent plus dignement et plus purement les fonctions saintes. Aussi l'Eglise, surtout en Occident, après des efforts successifs, est enfin parvenue à établir le célibat des prêtres, quoique l'Orient ait toujours eu plus de condescendance à cet égard. Dans l'Occident même, cette disposition a éprouvé de grandes difficultés, surtout plusieurs ayant fait voir qu'ils n'avaient réellement pas le don de la continence, et de là les plaintes multipliées et des clercs eux-mêmes et du peuple. Des princes religieux et catholiques ont demandé instamment au Souverain-Pontife et au concile de Trente de permettre le mariage des prêtres; cependant de grandes raisons ont empêché jusqu'à présent d'effectuer la disposition qui inclinait vers le parti de l'indulgence, et il faut, à cet égard, s'abandonner à la divine Providence qui, plutôt que nous ne le pensons, peut offrir une voie et des moyens pour mieux réussir à rétablir la paix de l'Eglise, et retrancher les sujets de plaintes. Il convient, en attendant, que les protestants considèrent combien on doit dans les affaires humaines supporter d'inconvénients auxquels on ne peut aussitôt apporter du remède, et l'on ne doit pas accuser les pasteurs de l'Eglise à cause de la perversité des hommes ou des difficultés des circonstances. » (LEIBNITZ, *Système de théologie*.)

— « Dans l'antiquité, ceux qui se proposaient de grandes actions se sont abstenus de l'amour physique; la continence est la base de toutes les vertus morales: c'est elle qui forme la virilité de caractère. » (HUFELAND, *Makrobiotik*, 1798, 2e éd., t. II, p. 120.)

— « Nous connaissons toutes les objections que font les hommes du monde. A les entendre, cette continence est contraire aux lois de la nature; c'est une révolte criminelle que celle qui a pour objet de lutter contre les instincts que Dieu a donnés à ses créatures. A les entendre encore, une pareille obligation pour le prêtre aurait les plus funestes conséquences et donnerait lieu à des désordres secrets. C'est

là le langage d'hommes qui placent le plaisir au-dessus de tout ; mais qu'on nous nomme un seul véritable serviteur apostolique de Dieu qui ait parlé contre le célibat. » (Kirchhoff.)

— « Une chasteté complète a été de tout temps une chose qui commande le respect. » (Johannes v. Muller, *Geschichte des schweizerischer Eidgenossenschaft.*)

— « La famille n'est pas compatible à la vie sacerdotale, elle porte préjudice à la puissance et à l'unité de l'Eglise. Le célibat, en détachant le prêtre des liens de famille, le lie plus fortement au ciel, au Pape et à son Eglise. » (Wolfg. Menzel, *Geschichte der Deutschen*, etc , 2[e] éd., 1834, p. 242.)

— « En Angleterre, lorsque la réforme eut détaché l'Eglise du catholicisme, ce fut un malheur pour la cause du christianisme qu'on eût donné la permission au clergé de se marier, car il en résulta des conséquences funestes qu'on aurait bien pu prévoir. Dès ce moment les prêtres étendirent toute leur sollicitude sur leurs femmes et leurs enfants. Les membres du haut clergé pourvurent à l'aide de leurs grands revenus aux besoins de leur famille. » (D[r] King.)

— « Or le prêtre qui a femme et enfants aura-t-il le même empressement à distribuer des secours aux indigents que celui sur lequel ne pèsent pas les mêmes charges ? N'est-il pas naturel plutôt que les pasteurs, qui ont ou veulent se faire un état, ne trouvent rien à économiser pour les pauvres de leur troupeau ? Enfin ne savons-nous pas qu'avec le clergé marié est venu la taxe des pauvres ? » (Cobbet, *Lettres.*)

« Saint Paul recommande à tous les prédicateurs du christianisme le célibat ; l'Eglise catholique a fait de ce précepte une loi, afin que ceux qui sont chargés du salut des âmes ne fussent pas dérangés dans leurs pieux devoirs par des préoccupations d'une nature matérielle, et qu'ils fussent exempts des soucis inévitables à celui qui a femme et enfants. » (Cobbet, *Lettres.*)

« L'Eglise catholique ne force personne à faire vœu de chasteté ; elle dit seulement que nul ne saurait être prêtre ou moine, qui refuse de le prononcer. En examinant cette loi de l'Eglise catholique au point de vue religieux, civil ou politique, nous trouverons que, fondée sur la sagesse, elle était d'une véritable utilité pour le peuple, et que l'abolition de cette loi est chose fort regrettable. » (Cobbet, *Lettres.*)

P. J. Proudhon exalte en ces termes le célibat et la virginité catholique : « Il n'est pas vrai, dans l'ordre de la société, que tous les hommes soient prédestinés au mariage et à la paternité, bien que tous le soient à l'amour. C'est un privilége de l'homme de pouvoir vivre, par le seul développement de la vertu et sans perte pour l'amour, dans une parfaite virginité. Aussi la folie amoureuse qui tourmente notre génération une fois passée, le nombre des vierges, de ceux, dit l'Evangile, *qui se castraverunt propter regnum cœlorum*, doit augmenter tous les jours ; et si l'on demande quels sont ceux qui, ayant la faculté du mariage, consentiront aux sacrifices du célibat, je réponds sans hésiter : Ceux-là même qui aujourd'hui vivent dans le libertinage... Le célibat, vicié dans ses motifs et dans ces causes, reviendra honorable et pur...

« Le christianisme a eu le pressentiment de cet avenir lorsqu'il a exalté la virginité au-dessus de toutes les vertus, et qu'il en a fait une obligation pour ses prêtres. En cela comme en tant de choses, le christianisme a été prophétique : c'était la spontanéité sociale qui, à l'instigation du peuple, s'exprimait par la bouche des Papes, en attendant que la réflexion parlât elle-même dans les écrits des philosophes. Le christianisme a produit l'idée de l'amour chaste, du véritable amour ; il a conçu la femme, non point comme l'associée ni l'égale de l'homme, mais comme partie indivise de la personne humaine, *os ex ossibus meis et caro ex carne mea.* Il a distingué l'amour conjugal des autres amours, alors que l'Indien le confondait avec l'amour fraternel, que l'Arabe le ravalait au-dessous du concubinage par la polygamie et la servitude, que le Romain l'assimilait à l'amour paternel dans la loi qui fait entrer la mère dans la succession pour une part égale à celle de chacun de ses enfants. Le christianisme enfin a révélé au monde la forme la plus épurée de l'amour dans la virginité volontaire, qui n'est autre, suivant l'enseignement de l'Eglise, que l'union mystique de l'âme avec le Christ, c'est-à-dire une fiançaille perpétuelle...

« Or, il est des âmes en qui le sens esthétique et l'amour qu'il engendre est si vif et si pur, qu'elles n'ont pour ainsi dire besoin d'aucune image ou réalité pour saisir l'idéal humain qu'elles adorent ; ou plutôt cette idée se révèle partout également à leurs yeux ; comme disait de lui-même le célèbre David, la laideur pour elles n'existe pas ; leur âme est trop haute, leur intelligence trop pure, pour qu'elles l'aperçoivent. Fénelon, Vincent de Paul, sainte Thérèse, tant de vierges et tant de saints ! Pour ces cœurs d'élite, un époux, une épouse, des enfants, sont choses superflues ; les formes visibles de l'amour sont au-dessous d'elles, ce sont des *portraits* qui les tourmentent plutôt qu'ils ne les aident ; elles jouissent de l'amour sans réaction. Le genre humain tout entier leur tient lieu de pères et de mères, et de frères et de sœurs, et d'époux et d'épouse, et de fils et de filles. Toute autre union leur serait une dégradation, un supplice. » (Proudhon. *Système des contradictions économiques*, t. II, chap. 13, p. 372, 373.)

J. Reynaud. — « En considérant le monde avec attention, on s'aperçoit aisément qu'il a besoin du concours de deux ordres divers d'existence. En effet, deux conditions toutes diverses régissent ses destinées ; il est

soumis à vivre pleinement dans le présent, et cependant il est soumis aussi à marcher constamment vers un avenir nouveau. Comparons-le tout de suite à une caverne. Dans l'intérieur, on trafique, on se marie, on nourrit et on élève des enfants, on vaque aux affaires comme dans une cité; mais au dehors sont les guides qui, placés entre la caravane et le vide du désert, n'ont d'autre but que de pousser leurs explorations en avant, et d'assurer à leurs dépens la bonne direction du voyage. Ceux-ci n'ont ni le temps de commercer, ni celui de jouir de la richesse et d'entretenir une famille : leur vie n'appartient pas à l'idée du présent; elle s'en est détachée pour se porter tout entière sur celle de l'avenir commun. A eux les périls de toute sorte, soit qu'ils s'égarent, soit qu'on les laisse périr de faim et de misère, soit que la caravane tente à se détourner dans les sinuosités de la route, les paye de leurs services en les renversant sous ses pas, et en les écrasant; l'abnégation est leur loi, et l'incertitude leur partage. A eux, au nom de la compagnie au salut de laquelle ils sont voués, à eux, guides du genre humain, le célibat est permis.

« Voyez, en effet, tant de grands hommes qui par leurs efforts ont contribué à faire arriver le genre humain au point où il est aujourd'hui; imaginez pour un instant que leur indépendance soit changée; donnez-leur charge de femme et d'enfants, l'orbite superbe de leur vie s'infléchit aussitôt vers un centre nouveau; des intérêts méprisés et méprisables jusqu'alors se font jour jusqu'à eux, et leur imposent obéissance. Ils ne sont plus seuls autour de leur foyer, et ils ne sont plus seuls à souffrir s'il s'éteint; ils ont une famille, et leur devoir de chef est de l'abriter et de lui élever de leurs mains une maison; ils ont des enfants, et leur devoir de père est de songer à la sûreté de leur existence, de développer leur éducation, de préparer particulièrement leur avenir. Il ne leur est plus permis de considérer l'humanité face à face, et un intermédiaire qui a droit de réclamer aussi leur dévouement s'est installé entre elle et eux. Ne demandez plus à celui-ci d'user de quelque vérité, à celui-là d'être aveugle et intrépide dans le combat comme le fer de son épée, à cet autre d'être toujours prêt à obéir au premier avertissement de la politique, et à mettre le pied, sans y regarder, soit en prison, soit dans l'exil, soit sur le plancher fatal de la mort : ils vous répondront que des liens pour lesquels la conscience et le genre humain lui-même ordonnent le respect, les obligent, et que des existences dont ils n'ont pas la faculté de disposer sont désormais dépendantes aussi bien que la leur du battement de leurs artères. Prenez Jésus, au lieu de sa mère et de quelques saintes amies veillant tendrement sur ses besoins, donnez-lui une femme et de faibles enfants sur les besoins desquels lui-même ait au contraire à veiller, et voilà que vous l'avez brisé : le verrez-vous maintenant fermant comme un insensé la porte de sa maison, et confiant l'entretien de sa vie à celui qui nourrit les oiseaux, et revêt de leurs manteaux les fleurs de la vallée, prendre en main le bâton de pèlerin et attrouper le peuple, au bruit de ses paraboles, à tous les carrefours? L'entendrez-vous encore de sa voix mélancolique et intrépide sonner la révolution dans Israël avec cette douce sérénité, et inviter ses concitoyens, sans daigner seulement se souvenir des dangers amassés autour de lui, à déserter leur ancienne loi pour en adopter une nouvelle? Devant les tribunaux de Caïphe et de Pilate, devant l'inquisiteur et devant le magistrat, se montrera-t-il toujours avec cette inflexible résolution d'un homme qui ne porte en lui que la responsabilité de sa personne, et à l'heure de son supplice, ne pensera-t-il qu'à la gloire d'aller rejoindre son père, quand sa femme et ses enfants agenouillés sous sa croix lèveront leurs mains suppliantes vers lui, et lui parleront de leur misère et de leur abandon? Non; car voici que ses sentiments se partagent, et le Christ marié perd nécessairement la sublimité du Christ célibataire. Soyez donc glorifié, car vous avez bien fait, héroïque patron des serviteurs du genre humain, de préférer, dès votre adolescence, la société des docteurs à celle des jeunes femmes, et de passer aux noces grossières de Cana sans jeter seulement un regard sur la couche nuptiale; la sagesse et la charité vous avaient tracé votre route, et votre liberté devait vous demeurer tout entière afin que vous fussiez toujours maître, sans regret, sans trouble et sans remords, de disposer de votre vie à votre gré, et de braver pour l'amour des hommes les tortures de la prison et du dernier supplice.

« Offrons donc avec assurance l'exemple de Jésus-Christ à tous ceux dont la vocation est de servir directement et exclusivement le genre humain; mais que la gravité des liens dans lesquels leur célibat les engage soit constamment présente à leur esprit; que l'humanité leur tienne lieu d'épouse, et que leurs bonnes œuvres soient leur progéniture. S'il y a en eux quelque puissance, la marque de leur passage en ce monde ne sera ni moins durable ni moins belle que s'ils avaient laissé après eux, comme les patriarches, une postérité vivante pour les représenter sur la terre; comme on reprochait à Epaminondas de ce qu'il était sans enfants : « Les victoires de Leuctres et de « Mantinée, dit-il, sont mes deux filles. » Il sentait qu'en dépit de l'extinction prochaine de sa race, sa vie s'était liée cependant avec celle de la Grèce par une solidarité immortelle. Considérons donc le célibat comme un vœu de fidélité envers les intérêts généraux du genre humain; cette condition est la seule qui puisse le rendre honnête, et le mettre au-dessus des atteintes de la réprobation publique. Et en effet, s'il est dicté par une dévotion sincère, pourquoi l'attaquerait-on, puisqu'il n'est ni une désertion de la réalité politique, ni un oubli

des obligations de la moralité civile; et pourquoi ne la louerait-on pas, puisqu'il est au contraire le résultat d'une invincible sainteté, et le moyen d'une alliance plus intime avec le genre humain. Mais rappelons-nous qu'il mérite ou le blâme ou l'honneur, et qu'entre ces deux extrémités on ne saurait lui donner place nulle part. Qu'il ne soit donc pas embrassé à la légère; on en rend compte devant la société et devant Dieu, et c'est un état qui ne convient et n'appartient qu'aux grandes âmes.

« Ce n'est pas chez ceux qui sont dignes de se tenir dans les rangs de cette cohorte sainte, que germera jamais l'amour de la débauche et de l'iniquité. Ce ne sont point eux qui se nourriront de pourriture, et qui se plairont à partager l'opprobre des virginités brisées et couchées dans la fange; ce ne sont point eux non plus qui feront métier de vivre de la ruine des autres, et de distribuer la souillure au front des mariages: ce n'est point sur eux que tombera le nom de corrupteurs du monde. Si la terre les trouble, et si les exemples de tant d'illustres célibataires qui ont vécu sans reproche ne leur suffisent pas, que leurs âmes s'appuient sur la contemplation du ciel, et le courage ne leur manquera pas. Que la foi leur enseigne que leur célibat n'est qu'un isolement transitoire, que l'espérance fasse descendre jusqu'à eux les regards de ces femmes sublimes qui habitent dans les nobles régions du ciel, et parmi lesquelles leur mérite agrandi par les épreuves les fera monter un jour. Que le mariage terrestre, malgré sa grossièreté commune, soit pour eux un symbole sacré en vue de l'idéal céleste dont il est le représentant dans ce bas monde, et vers lequel il gravite sans cesse par une affinité naturelle. Que ce qui était demeuré dans le profane rentre dans le sacré, et la crainte du sacrilége ne jettera peut-être pas moins d'effroi dans leurs cœurs, que celle d'une altération accidentelle dans la pureté de leur célibat. Qu'ils sachent bien que la marque de l'imperfection présente de la terre n'est pas dans le mariage, mais dans le célibat forcé de quelques-uns; et que s'appliquant à rendre de jour en jour moins nécessaire l'état qu'ils ont embrassé, et à sanctifier au contraire celui dont ils ont été contraints de s'abstenir, ils n'aient d'autre but que d'accélérer la marche du genre humain vers son but final, et de préparer la venue du jour où la volonté de Dieu sera faite sur la terre comme elle se fait dans le ciel. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 359, 360, art. *Célibat*, p. J. Reynaud.)

CELSE (Aveux de). *Voy.* Jésus-Christ et Chrétiens.

CENE. *Voy.* Eucharistie. — « *Opinion de l'empereur sur la cène selon les protestants et selon les catholiques.* — Un jour qu'il était question de Luther et de Calvin, et spécialement du changement que ces deux hérésiarques s'étaient permis dans l'interprétation des paroles sacramentelles de la Cène, Napoléon formula ainsi son opinion: Quelles sont les paroles du Christ? les voici: « Ma chair est vraiment viande, et « mon sang est vraiment breuvage. Si vous « ne mangez ma chair, si vous ne buvez mon « sang, vous n'aurez pas la vie en moi; et en « prenant du pain: ceci est mon corps; de « même en prenant du vin: ceci est mon sang. »

« Catholiques et protestants reçoivent également ces paroles; comment se fait-il qu'ils les interprètent si différemment? les catholiques dans le sens littéral, et les protestants dans le sens figuré.

« Les protestants veulent que tout ce langage si positif, si extraordinaire, qu'ils croient, comme les catholiques, être la parole de Dieu, que ce langage n'aboutisse qu'à cette maigre et chétive signification: « Ceci « représente du pain, ceci représente du vin. « Souvenez-vous de manger cette Cène en « souvenir de moi. »

« Voilà en effet une explication toute vulgaire, et qui ne présente plus à la raison la moindre difficulté, je l'accorde; mais aussi je n'y vois plus rien de ce qui annonce un Dieu, et la parole efficace de l'Etre suprême; j'y vois l'intention, le conseil, la pensée et l'exhortation d'un homme comme moi. Mais pourquoi donc employer des mots remplis d'horreur comme ceux-ci: *Mon corps est viande*, etc., et appuyer sur ces expressions, en développer le sens avec une insistance toute particulière? pourquoi des paroles aussi épouvantables pour rendre la pensée la plus simple du monde?

« Si je crois à la divinité du Christ, c'est à cause du mystère profond caché dans ces paroles, à cause de l'efficacité qu'il a su y attacher.

« Si le Christ n'a entendu que cette recommandation: *Mangez du pain, buvez du vin, en mémoire de moi*, et je m'unirai à vous et vous vous unirez en moi, il n'y a rien là d'un Dieu;.... en dissimulant le mystère, vous anéantissez la religion. Qu'est-il besoin d'un Dieu pour faire tout juste ce qu'un homme peut dire et faire?

« Et cependant les protestants croient à la divinité de Jésus-Christ. Ils croient à l'Evangile, à la sainte Trinité et à la conception par l'opération du Saint-Esprit. Pourquoi cela? ces mystères sont au-dessus de la raison. Il n'y a que quelques mots dans l'Evangile qui les affirment; pourquoi ne pas les interpréter également avec la raison? » (*Sentiments de Napoléon sur le Christianisme*, par le chevalier de Beauterne, chap. v, page 81 à 83.)

CÉNOBITE. *Voyez* Ascètes et Ordres religieux.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES. *Voy.* Culte et Saint Sacrifice.

« Les absurdes rigoristes en religion, dit Diderot, ne connaissent pas l'effet des cérémonies extérieures sur le peuple. Ils n'ont jamais vu notre adoration de la croix, le vendredi saint, l'enthousiasme de la multitude à la procession de la Fête-Dieu, enthousiasme qui me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai jamais vu cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes

acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement, cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux, tant d'hommes le front prosterné contre terre! Je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par les prêtres et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux. Il y a là dedans je ne sais quoi de sombre, de mélancolique. J'ai connu un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome, et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le souverain pontife officier dans Saint-Pierre au milieu de tous les cardinaux et de toute la prélature romaine, sans devenir catholique. » (Diderot, *Essais sur la Peinture*.)

« Il n'y a eu de *cérémonies religieuses* pieuses et saintes sur la surface de la terre, 1° que le petit nombre de celles qui accompagnèrent le culte naturel que les premiers hommes rendirent à Dieu en pleine campagne, dans la simplicité de leur cœur et l'innocence de leurs mœurs, n'ayant d'autre temple que l'univers, d'autre autel qu'une touffe de gazon, d'autre offrande qu'une gerbe, d'autre victime qu'un agneau, et d'autres sacrificateurs qu'eux-mêmes, et qui ont duré depuis Adam jusqu'à Moïse; 2° les *cérémonies* qu'il plut à Dieu de prescrire au peuple juif, par sa propre bouche ou par celle de ses pontifes et de ses prophètes, qui commencèrent à Moïse, et que Jésus-Christ a abolies; 3° les *cérémonies* de la religion chrétienne, que son divin instituteur a indiquées, que ses apôtres et leurs successeurs ont instituées, qui sont toujours sanctifiées par l'esprit des ministres qui les exécutent, et des fidèles qui y assistent, et qui dureront jusqu'à la fin des siècles.

« L'origine de ces *cérémonies* est fondée sur l'histoire, et nous est transmise par des livres sur l'authenticité desquels il n'y a point de doute. Elles furent chez les premiers hommes des mouvements de la nature inspirée; chez les Juifs, une portion des lois d'un gouvernement théocratique; chez les Chrétiens, des symboles de foi, d'espérance et de charité; et il ne peut y avoir sur elles deux sentiments. Loin donc de nous les idées de Marsham et de Spencer; c'est presque un blasphème que de déduire les *cérémonies* du Lévitique, des rites égyptiens...

« Mais la religion est faite indistinctement pour tous les hommes, comme il en faut convenir; donc, comme les prodiges de la nature ramènent sans cesse le philosophe à l'existence d'un Dieu créateur, dans la religion chrétienne, par exemple, les *cérémonies* ramèneront sans cesse le chrétien à la loi, d'un Dieu crucifié. Les représentations sensibles, de quelque nature qu'elles soient, ont une force prodigieuse sur l'imagination du commun des hommes: jamais l'éloquence d'Antoine n'eût fait ce que fit la robe de César. *Quod litteratis est scriptura, hoc idiotis præstat pictura*, dit saint Grégoire le Grand, liv. IX, epît. 9. » (*Encyclopédie*, par Diderot et d'Alembert, article *Cérémonies* par Diderot.)

CERTITUDE. — Voltaire confesse en ces termes le défaut de certitude de toutes les sciences humaines :

« Je ne suis sûr de rien : je crois qu'il y a un être intelligent, une puissance formatrice. Je tâtonne dans l'obscurité sur tout le reste. J'affirme une idée aujourd'hui, j'en doute demain ; après-demain, je la nie, et je puis me tromper tous les jours. Tous les philosophes de bonne foi m'ont avoué n'avoir point une portion d'évidence plus forte que la mienne. Pensez-vous qu'Epicure vit toujours bien clairement la déclinaison des atomes ? Telliamed riait de ces montagnes formées par la mer. Deux augures, comme vous savez, rient comme des fous quand ils se rencontrent.

« Je me confirme de plus en plus dans l'opinion que les plus grands hommes sont aussi sujets à se tromper que les plus bornés. Je pense qu'il en est de la force d'esprit comme de celle du corps; les plus robustes la perdent quelquefois, et les hommes les plus faibles donnent la main aux plus forts, quand ceux-ci sont malades. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

Les protestants avouent également l'incertitude de toute interprétation humaine et individuelle de l'Ecriture sainte:

« Toute certitude humaine n'est qu une opinion. » (Muller.)

— «Le véritable sens de la Bible sera jusqu'à la fin du monde une chose douteuse. » (Römer, *Das Recht der Fürsten über die Religion seiner Unterthanen*, p. 54.)

CHAM, fils de Noé. — Parmi les traditions de son histoire conservées chez les différents peuples et confirmant le récit de l'Ecriture sainte, nous citerons les suivantes:

« On lit dans un livre sacré des Indous, regardé de temps immémorial comme une révélation de Vischnou: « Satyavarman (ou Satyavrata), roi de toute la terre, eut trois fils: l'aîné Serma, ensuite Charma, et le troisième Yapéti. C'étaient des hommes sages, excellents en vertu et actions nobles, habiles à manier toutes sortes d'armes, vaillants et avides de victoires. Satyavarman, qui faisait ses délices de la contemplation spirituelle, voyant que ses fils étaient propres au gouvernement, il les en chargea. Lorsqu'un jour, par le décret du destin, le roi eut bu du mout, il perdit ses sens et s'endormit nu, Charma s'en étant aperçu, appela ses frères et dit : Qu'est-ce que cela ? Dans quel état est notre père ? Ceux-ci le couvrirent avec des habits et le rappelèrent à ses sens. Quand il fut revenu à lui-même, et qu'il eut connu parfaitement ce qui s'était passé, il maudit Charma. Tu seras l'esclave des esclaves! Et parce que tu as été un moqueur en leur présence, tu prendras ton nom de la moquerie. Ensuite il donna à Serma une vaste souveraineté au midi des montagnes de la neige

(l'Himalaya ou le Caucase), et à Yapéti il donna tout ce qui est au nord de ces montagnes Pour lui, il parvint, par sa pieuse contemplation, à la plus haute félicité. » (*Recherches asiat.*, t. III, p. 262.)

— « D'après les habitants de Cuba, le vieillard sauvé du déluge (*Voyez* DÉLUGE), étant sorti du vaisseau, fit du vin avec du raisin sauvage, s'enivra et s'endormit. Un de ses fils se moqua de sa nudité, que couvrit respectueusement un autre. A son réveil, il bénit celui-ci et maudit celui-là. Pour eux ils descendaient du dernier, et c'était pour cela qu'ils allaient nus ; tandis que les Espagnols, qui étaient bien vêtus, descendaient peut-être de l'autre. » (CLAVIGERO, *Storia del Messico*, t. IV, p. 16.)

— « Il est aisé de voir, dit Rollin, sur quoi est fondée l'histoire scandaleuse de Saturne, traité injurieusement par l'un de ses fils. Il est aisé aussi de comprendre que la licence des Saturnales venait d'une mémoire peu respectueuse de l'ivresse de Saturne ou de Noé. La sévère punition de celui qui avait vu la nudité de Noé a laissé parmi les païens la mémoire de l'indignation de Saturne qui, selon Callimaque, fit une loi irrévocable, que quiconque aurait une pareille témérité à l'égard des dieux perdrait aussitôt la vue. » (*Traité des études*. IV<sup>e</sup> partie.)

CHANGEMENT de religion. — J.-J. Rousseau reproche en ces termes à M. de Saint-Brisson d'avoir abandonné la religion catholique :

« Je crains, Monsieur, que vous n'alliez vite en besogne dans vos projets ; il faudrait, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en apprendre un autre, si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier? Que risquez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches, et à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, et pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre, dans l'âge où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains, et c'est pour cela que je ne puis vous approuver (d'avoir changé de religion), puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela me convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez : vous avez suivi l'impétuosité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais : je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir et d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

« Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame votre mère. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela ; et, quand il n'y aurait que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des sentiments différents des siens ? Il fallait, Monsieur, garder ces sentiments au dedans de vous pour la règle de votre conduite; et leur premier effet devait être de vous faire endurer les tracasseries, et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous êtes né. Je pense si peu comme vous sur cet article que, quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte, et que *je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points*, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Eglise, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi : car il est très-consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères. Je vous dirai plus ; et je vous déclare que *si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Eglise met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive quand elle veut sonder l'abîme des choses; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Je vous parle, Monsieur, avec effusion de cœur, et comme un père qui parlerait à son fils.* Votre brouillerie, Monsieur, avec madame votre mère me navre. J'avais, dans mes malheurs, la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien : voulez-vous m'ôter encore cette consolation ? Je sais que, s'ils font du mal, ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre.

« Cher Saint-Brisson, *un fils brouillé avec sa mère a toujours tort :* de tous les sentiments naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. *Ce droit est le plus sacré que je connaisse; en aucun cas, on ne peut le violer sans crime.* Raccommodez-vous avec la vôtre; allez-vous jeter à ses pieds, et, *à quelque prix que ce soit*, apaisez-là : soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire un sacrifice de quelques *opinions inutiles*, ou du moins les dissimuler? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont les mêmes : l'une et l'autre nous imposent ici le même devoir; vous pouvez le remplir, vous le devez ; la raison, l'honneur, votre intérêt, tout le veut : moi, je l'exige pour répondre aux sentiments dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez sur mes soins, si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaise tête, ou, qui pis est, votre cœur vous conduit mal, et je ne veux conserver de liaison qu'avec des gens dont le cœur et la tête soient sains. » (T. II, p. 178.)

*Changement de vie.*—Le même J.-J. Rousseau exprime ainsi le bonheur de celui qui change

de vie pour sortir du péché, en montrant que Dieu est le secours de l'homme et combien la prière élève et fortifie :

« Je reconnus dès ce moment que j'étais changé. Quel torrent de pure joie vint alors inonder mon âme ! Quel sentiment de paix, effacé depuis si longtemps, vint ranimer ce cœur flétri par l'ignominie, et répandre dans tout mon être une sérénité nouvelle ! Je crus me sentir renaître ; je crus recommencer une autre vie. Douce et consolante vertu, je la recommence pour toi ; c'est toi qui me la rendras chère ; c'est à toi que je la veux consacrer. Ah ! j'ai trop appris ce qu'il en coûte à te perdre, pour t'abandonner une seconde fois.

« Dans le ravissement d'un changement si grand, si prompt, si inespéré, j'osais considérer l'état où j'étais la veille ; je frémis de l'indigne abaissement où m'avait réduit l'oubli de moi-même et de tous les dangers que j'avais courus depuis mon premier égarement. Quelle heureuse révolution me venait de montrer l'horreur d'un crime qui m'avait tenté, et réveillait en moi le goût de la sagesse !

« Je le vois, je le sens ; la main secourable qui m'a conduit à travers les ténèbres est celle qui lève le voile de l'erreur, et me rend à moi malgré moi-même. La voix secrète qui ne cessait de murmurer au fond de mon cœur s'élève et tonne avec plus de force au moment où j'étais prêt à périr.

« L'auteur de toute vérité n'a pas permis que je sortisse de sa présence, coupable d'un vil parjure ; et, prévenant mon crime par mes remords, il m'a montré l'abîme où j'allais me précipiter. Providence éternelle, qui fais ramper l'insecte et rouler les cieux, *tu veilles sur la moindre de tes œuvres !* Tu me rappelles au bien que tu m'as fait aimer ! Daigne accepter d'un cœur épuré par tes soins l'hommage que toi seule rends digne de t'être offert.

« A l'instant, pénétré d'un vif sentiment du danger dont j'étais délivré, et de l'état d'honneur et de sûreté où je me sentais rétabli, je me prosternais contre terre, j'élevai vers le ciel mes mains suppliantes ; j'invoquai l'être dont il est le trône, et qui soutient et qui détruit, quand il lui plaît, la liberté qu'il nous donne. Je veux, lui dis-je, le bien que tu veux, et dont toi seul es la source. Je veux être fidèle, parce que c'est le premier devoir qui lie la famille et toute la société. *Je veux être chaste, parce que c'est la première vertu qui nourrit toutes les autres.* Je veux tout ce qui se rapporte à l'ordre de la nature que tu as établi, et aux règles de la raison que je tiens de toi. Je remets mon cœur sous ta garde et mes désirs en ta main. Rends toutes mes actions conformes à ma volonté constante, qui est la tienne, et ne permets plus que l'erreur d'un moment l'emporte sur le choix de toute ma vie.

« Après cette courte prière, la première que j'eusse faite avec un vrai zèle, je me sentis tellement affermi dans mes résolutions, il me parut si facile et si doux de les suivre, que je vis clairement où je devais chercher désormais la force dont j'avais besoin pour résister à mon propre cœur, *et que je ne pouvais trouver en moi-même.* Je tirais de cette seule découverte une confiance nouvelle, et je déplorai le triste aveuglement qui me l'avait fait manquer si longtemps. » (*Nouvelle Eloïse*, t. I, p. 522.)

CHARITÉ. *Voy.* Amour.

« La charité est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un individu, et qui nous associe à ses malheurs et à ses prospérités. » (*Maximes de Confucius*, Encyclopéd., t. III, p. 347.)

Montaigne. — *Amour de Dieu.* — « Or, d'autant que les obligations ne se mesurent pas seulement par la grandeur ou multitude des présents qu'on a reçus, mais beaucoup plus par la volonté et affection de celui qui les a faits : voyons à quoi se monte la nôtre pour le respect du donnant, de Dieu notre créateur. Il nous a fait deux présents : l'un visible, sensible et manifeste ; l'autre invisible et occulte. Le manifeste, c'est le monde et les qualités qui sont en nous ; l'occulte, c'est son amour et bonne volonté envers nous. Celui-ci, bien qu'il soit à la vérité le premier, que l'affection soit toujours la première chose qui se donne, qu'elle serve de racine et de fondement au reste, que tous les présents partent de l'amitié et la suivent comme leur cause : si, est-ce d'autant qu'il est invisible et occulte, nous ne le mettons quasi point en ligne de compte, ni ne l'estimons présent ; toutefois, à la vérité, les autres dons ne sont que signes de l'amitié, sont témoignage et déclaration de la bonne volonté de celui qui donne, invisible de soi : mais elle se découvre et reluit ès-présents qu'il fait. Et comme la fumée argue infailliblement le feu, aussi font les présents l'amour, qui se voit par conséquent le dernier, encore qu'il ait été le premier donné. J'ai montré comme la création que Dieu a faite de ce monde visible nous apprenait une autre sienne production cachée, infinie et éternelle. De même, par son présent visible, nous en argumentons certainement un autre invisible et caché, c'est son amour qui est le premier des deux. Car, s'il ne nous eût premièrement aimés, il ne nous eût rien donné : ainsi la considération des biens extérieurs qu'il nous a faits nous sert d'échelle et de voie pour nous conduire à la connaissance de son amour ; et d'autant que ces présents sont argument infaillible de son affection, nous pouvons, par leur grandeur et valeur, augmenter aussi et conclure la force et grandeur de son amour.

« Puisqu'il a fait le monde pour l'homme, il a aimé sans doute premièrement l'homme et principalement, et les autres créatures, à cause de lui et n'aime rien en elles que nous, d'autant qu'il nous a doués d'un corps et d'une âme, surpassant tout le reste en excellence : l'amitié qu'il nous porte surpasse aussi celle qu'il porte à tout le reste.

D'autant que ce sien amour, qui est son présent de culte, excède en prix tous les présents qu'il a créés et toutes choses ; d'autant nous aime-t-il mieux aussi que toutes ses autres créatures. Puisque son amitié est très-pure, très-vraie, très-assurée, très-sincère et très-franche ; que c'est lui qui a commencé à aimer, ému de sa seule bonté, non d'aucun notre mérite ; qui a donné gratuitement à l'homme son affection, son présent inestimable, même avant qu'il fût : puisque l'amour de Dieu vaut mieux que toutes ses créatures, il s'ensuit que nous lui sommes beaucoup plus tenus de cette affectation-là très-libérale, de laquelle ils nous a premièrement embrasés, que nous ne sommes de tous les autres biens. Voilà donc deux choses qu'il nous faut exactement priser, les dons de Dieu et son amour. Nous lui avons grande obligation à cause des dons, mais très-grande à cause de son amour. Ce sont les deux nœuds et les deux liens par lesquels il tient l'homme attaché à soi. Aussi avons-nous découvert la grandeur de notre obligation, de la part du donnant, qui s'engendre de la sincérité et franchise de son très-noble amour, surpassant en valeur tous autres présents, parce qu'il vaut autant que vaut celui qui aime. Et qu'est-il plus excellent, plus puissant, meilleur ni plus noble que Dieu ? Il n'est donc rien de plus noble, de meilleur, de plus puissant ni de plus excellent que son amour. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et présentée comme sa propre profession de foi, chap. 106.)

« D'autant que l'homme n'a nul créancier que Dieu, et qu'il lui doit tout ce qu'il a reçu et par conséquent tout ce qu'il a ; sans doute, il est raisonnable qu'il emploie pour sa décharge ce qui est en sa puissance et ce qu'il a de plus beau, de meilleur, de plus noble, de plus aimable, et qu'il le rende en la meilleure et plus décente manière qu'il pourra : il est donc naturellement redevable de tout ce qu'il peut... et il est naturel de vouloir s'acquitter et reconnaître les plaisirs qu'on a reçus d'autrui.

« Le bien qui ne part du cœur n'est pas recevable.

« La seule volonté peut donner l'amour et le donne certainement avant toute autre chose : ainsi l'amour est le meilleur, le plus précieux et le premier don de la volonté, tout volontaire, tout franc et tout libre, qui ne peut être forcé, ni ôté à l'homme par aucune violence. L'homme n'a rien qu'il puisse dire à la vérité et proprement sien que l'amour, d'autant qu'il est logé en la volonté, seule maîtresse, reine et empérière, seule ayant commandement et puissance en l'homme. L'amour est donc tout son trésor, et le joyau le plus honorable, le plus précieux, le plus cher, et le plus sien qu'il puisse donner.

« Or sus, voilà donc l'homme fourni de bonne et loyale monnaie pour satisfaire à sa dette et contenter ce grand créancier. Mais aussi qu'il la garde, qu'il la ménage et la réserve toute à ce besoin. Qu'il se ressouvienne que tout son amour est voué et destiné à cet usage; qu'il le doit tout à Dieu pour la décharge de son obligation : qu'il le lui paye donc, et qu'il le lui donne en la meilleure et plus convenable forme qu'il pourra, car il lui est hypothéqué et assigné tout entier pour la récompense de ses bienfaits. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, chap. 109.)

« L'amour de Dieu a été le premier donné, et par son moyen tout le reste. Or, d'autant que l'amour naturellement requiert l'amour, et l'aimer l'être aimé, et ne peut la bonne affection être récompensée que par une autre réciproque; voire elle se plaint continuellement si on ne lui rend la pareille : il faut donc payer l'amitié par sa semblable.

« En outre, vu que le premier présent de Dieu c'est son amour, que c'est le fondement et cause de tout ce qu'il a donné depuis, il s'ensuit que l'homme le doit reconnaître et récompenser avant toute autre chose, lui rendre amour pour amour, afin qu'il y ait de la proportion et de la correspondance, et que, comme Dieu l'a aimé avant que de lui donner autre chose, et, comme depuis, à l'occasion de son amour, il lui a fait tous ces autres présents ; qu'il l'aime aussi premièrement, qu'il lui rende son amour en payement, et puis toutes autres choses à cause de son amour.

« En outre, l'amour est souhaitable et acceptable de soi sans les autres choses, et nulle autre chose n'est si plaisante ni agréable sans l'amour, la révérence même ; la crainte et l'honneur n'ont rien de désirable sans lui, non plus que les autres présents ; mais l'amour n'est jamais refusable ni déplaisant... Et notre créateur, tout abondant qu'il est en biens, en grandeur, en gloire, si veut-il être aimé de nous, si ne refuse-t-il pas notre bonne affection. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, chap. 110.)

« Quand Dieu nous aime il veut que nous l'aimions : il endure qu'il y ait en cela de la correspondance entre lui et nous, et de la revanche, signe évident de la noblesse de l'amour. Il y a toutefois une bien grande inégalité, car notre affection n'a garde de contrepoiser la sienne ; nous l'aimons sans comparaison moins que lui nous ; et quand nous ne serions qu'amour, encore serait-il extrêmement faible et petit auprès de l'infinité de l'amour de Dieu.

« C'est à nous de nous employer entiers à l'aimer de la meilleure et plus sincère façon qui sera en nous. Dieu ne nous demande notre bonne volonté en récompense de la sienne, et de tant de bien qu'il nous a fait. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, chap. III.)

« Toutefois et quand nous aurons à nous éclaircir de quelque doute concernant notre payement, recourons à la nature de la dette ; c'est une infaillible lumière, éclairant perpétuellement nos pas au service de Dieu et à notre devoir envers lui, c'est la racine et

le fondement sur lequel se bâtit la science de ce que nous devons donner et payer à notre Créateur. Qui ne connaît les qualités et circonstances de notre obligation, il est impossible qu'il sache à quoi il est tenu envers Dieu. Or, d'autant qu'elle s'engendre du donner et du recevoir..... attendu que, comme l'homme est obligé de ce qu'il a reçu, aussi est-il obligé de le rendre en la façon qu'on le lui a donné, et vu que le premier présent qu'il a reçu c'est l'amour de Dieu, il est aussi obligé de récompenser avant toutes choses l'amour de son Créateur par le sien propre..... L'homme a reçu de Dieu tout le bien qu'il a; il n'a rien eu, ni de soi-même, ni d'autrui. Dieu l'a seul aimé; c'est par conséquent à lui seul qu'il est obligé, non à autrui ni à soi-même. N'ayant rien reçu de soi, il ne se peut rien devoir; par quoi il donne à Dieu son amour, et tout entier, car il aurait tort si devant tout à lui seul il allait divisant son amitié pour en faire part à soi-même ou à d'autres. Et, en outre, d'autant qu'il est continuellement et incessamment conservé par son Créateur, qu'il en reçoit journellement des présents les uns sur les autres, qu'il ne peut être un seul moment sans lui, il s'ensuit qu'il est tenu de lui rendre son amour sans intermission aussi et sans cesse, et de l'aimer pour chaque minute de temps qu'il passe. »

« Comme le monde nous sert par le commandement de Dieu, comme toutes les créatures nous fournissent de ce qu'elles ont de meilleur et nous en servent, ainsi devons-nous donner et employer pour le service de notre Créateur tout ce que nous avons de bon et de plus parfait, qui est notre amour. Que de tout ce que l'homme donnera à Dieu, il le donne franchement et librement. Et d'autant qu'il n'y a rien en lui plus volontaire, plus plein de liberté et de franchise que l'amour (car il ne peut être donné ni par contrainte, ni par nécessité, et par conséquent que le service qu'il en fait lui est seul propre, en tant qu'il est homme) qu'il en serve donc son Créateur. » (*Id.*, chap. 113.)

« C'est une très-certaine, très-utile règle à l'homme, et générale, qu'il se doit porter envers Dieu et le servir en sa façon, comme les créatures inférieures se portent envers lui et le servent à la leur, qu'il doit mettre tout son soin et diligence à les imiter et ressembler en cela. Or, elles lui apprennent évidemment que rien de vicieux, de corrompu et d'immonde n'est acceptable à la Divinité, ainsi qu'il lui est déplaisant et à contre-cœur. » (*Id.*, chap. 114.)

« Vu qu'il n'y a ni peine, ni déplaisir à aimer, voire que cette affection apaise les ennuis, soulage notre travail, nous fournit de contentement et de liesse; car il est doux et plaisant d'aimer. En toutes les autres opérations, il y a de la satiété, de l'ennui ou lasseté. Celle-ci d'aimer est la seule exempte de tous ces accidents: d'où l'homme doit tirer une merveilleuse satisfaction de voir sa première et principale obligation si légère à satisfaire. » (*Id.*, chap. 115.)

« Quand notre volonté donne son amour, elle n'en demande pas seulement une autre, mais une plus noble et plus digne que la sienne, et faut que l'amour qu'elle donne s'honore et s'anoblisse par la chose aimée. Or, c'est notre Créateur qui lui peut seul fournir de cela, lui seul est au-dessus d'elle, et nous peut donner une amour infiniment plus grande et plus excellente que la nôtre. Il n'y a que la sienne qui soit sans création et qui soit infinie; aussi est-ce lui seul qui peut dignifier et méliorer l'amour que nous lui donnerons. Ainsi, nulle chose n'est premièrement aimable que Dieu, et si nous lui en préférons une autre, nous lui faisons une très-grande offense et à notre devoir. » (*Id.*, chap. 133.)

« Il n'y peut avoir en nous ni en notre volonté qu'une seule première amour, et il est impossible qu'il y en ait deux ensemble; d'autant que notre volonté ne peut premièrement aimer qu'une seule chose... L'amour de soi est le premier, si l'amour de Dieu ne l'est. » (*Id.*, chap. 137.)

« L'homme qui attribue à sa propre volonté la première amour injurie son Créateur en deux manières : premièrement, d'autant qu'il se fait le premier aimé, et son Créateur était seul premièrement aimable, et par droit de nature et pour le respect de sa dignité propre. Ainsi il prend le lieu et se saisit de la prérogative qui appartenait à autrui. Secondement, il dérobe à Dieu le premier amour qui était sien, pour le donner à quoi bon lui semble; il dispose injurieusement de l'honneur qui était à son Créateur. Par quoi il l'offense et en recevant et en donnant, et plus que s'il aimait premièrement quelque autre créature; car lors il ne l'offenserait qu'en donnant à autrui ce qui lui appartient. » (*Id.*, chap. 139.)

« Si je m'aime premier, j'occupe la place de mon Créateur, car je m'attribue ce que je lui devais : je me fais dieu de moi-même : je me donne ce que j'étais tenu de donner à lui seul, comme la première amour qui lui appartient infailliblement, et de même train, tout ce qui vient en conséquence de la première amour.

« Moi qui ai donné ma première amour à Dieu, comme je devais, aimerai sa volonté, la suivrai et nulle autre..... J'aimerai pareillement et désirerai l'honneur de mon Créateur, je l'exhausserai de toute ma puissance, je le logerai avant tout autre et avant le mien..... Je souhaiterai de tout mon désir que toutes choses conspirent à l'augmentation de sa gloire et de son nom..... Je me fierai à ses paroles, je souhaiterai que tout le monde fasse comme moi, et que nul ne l'estime mensongeur. » (*Id.*, chap. 146.)

*Amour du prochain.*— « Nous avons gagné par la doctrine même de l'expérience que nous sommes tenus à Dieu de tout notre amour, que c'est notre principale obligation et première dette, que c'est faire injustement et contre raison de le payer ou rendre à un autre, attendu que nous ne le devons certainement qu'à lui seul. Par quoi, pour faire

notre devoir, il nous faut donner notre entière affection à notre créateur; nous ne la pouvons ni diviser, ni départir pour en distribuer à d'autres : d'où il s'ensuit que l'homme n'est obligé naturellement d'aimer nulle créature pour les commodités qu'il en reçoit : il en est redevable à Dieu, car c'est Dieu qui le secourt par le moyen des créatures qui sont les siennes, et par conséquent est sien aussi tout le bien qui part d'elles : autrement nous ôterions l'obligation générale du monde envers son Créateur. Il s'ensuit aussi que nul homme ne peut demander récompense du plaisir qu'il fait à son compagnon, ni requérir d'être aimé, honoré ou payé de lui, n'y s'attribuer cette dette ains le doit attribuer et laisser à Dieu. Mais parce que nous sommes tenus de rendre à notre Créateur premièrement notre amour, comme lui étant justement dû, nous sommes aussi obligés d'aimer toutes les choses qui sont siennes, et d'autant que toutes les créatures le sont, il nous les faut aimer pour cette considération, et sommes tenus à ce devoir par une seconde obligation engendrée nécessairement en conséquence de la première : de sorte qu'à la vérité ce n'est qu'un, et la première comprend la seconde. Or, d'autant que toutes les créatures ne sont pas pareilles, et que celle qui est l'image de son Créateur est la plus digne, nous sommes obligés d'aimer incontinent après Dieu celle qui porte sa ressemblance; car immédiatement après lui suit son image : et vu que cette créature c'est l'homme, que l'homme est la vive image et ressemblance de son Créateur, nous le devons aimer comme tel : attendu que tout ainsi que nous sommes tenus d'aimer Dieu premièrement, aussi sommes-nous d'aimer incontinent après lui son image. » (*Théologie naturelle* de RAYMOND DE SEBONDE, traduite par Montaigne, chap. 120.)

« Et parce que tout homme, en tant qu'il est homme, porte en soi l'image de son Créateur, et que tout chacun est tenu d'aimer l'image de Dieu après lui, il nous faut aimer indifféremment nos amis, nos ennemis, ceux qui nous profitent, ceux qui nous nuisent; car ce sont toujours hommes, et par conséquent image et ressemblance de Dieu. » (*Id.*, chap. 122.)

« Dieu a premièrement aimé et aime continuellement les hommes. Les créatures par leur service ordinaire témoignent sa perpétuelle affection envers nous. Par ce sien éternel amour et par l'obligation qui s'en engendre continuellement, il nous tire et joint à soi, et par même moyen nous joint aussi et unit entre nous. » (*Théologie naturelle*, chap. 123.)

« Les hommes se doivent estimer uns, chacun d'entre eux se doit particulièrement aimer, et aimer son compagnon comme soi-même non-seulement par la vertu de notre première obligation, mais aussi par l'exemple et instruction des autres créatures; car celles qui sont faites pour nous et qui nous servent suivant l'ordonnance de Dieu ne font en nous servant nulle distinction ou différence de personnes... Elles servent l'homme en tant qu'il est homme et comme créature de Dieu et pour ce elles servent également tout le genre... Puisqu'elles nous servent indifféremment sans acception de personnes, et nous servent à tous comme à un seul homme, c'est raison nous nous entr'aimions de même, et que chacun chérisse son semblable comme soi, c'est-à-dire comme homme. » (*Id.*, chap. 125.)

« L'amour transforme la volonté en la chose premièrement aimée, par quoi si elle est une en nombre indivisible, et que toutes ces amours ont pris commencement de même racine, de même lien et de même tige; par conséquent elles engendrent une parfaite unité, une vraie paix et concorde entre les hommes, attendu que nul d'eux n'aime sa propre volonté, ainsi qu'ils visent tous à celle de Dieu. La division et la discorde ne peuvent trouver d'entrée pour s'y mêler; car cette générale et universelle amour de Dieu les boucle et les enserre, de sorte qu'il n'y laisse rien de entr'ouvert; et parce que le nœud de cette commune liaison part d'ailleurs que de nous-mêmes, il nous coud nécessairement et nous attache par amour les uns aux autres, et chaque particulière affection se rapporte à une commune origine. » (*Id.*, chap. 144.)

« Mais d'autant que Dieu est commun à toutes les créatures, car toutes viennent de lui et en sont maintenues, quand nous l'aimons avant toute autre chose, notre amour est universelle, et origine de tout bien Par ainsi, la communauté rend l'amour bonne, et la particularité la rend mauvaise; plus l'amour est universelle, mieux elle en vaut, et s'empire d'autant qu'elle est plus particulière. » (*Id.*, chap. 145.)

« Comme nous nous ressentons des biens de ceux que nous aimons comme nous-mêmes, tout ainsi que s'ils étaient nôtres, de façon que notre plaisir multiplie à mesure que nous avons de tels amis bien heureux et contents, il s'ensuit, vu que l'amour de Dieu, auteur de cette joie, oblige tout homme d'aimer son compagnon comme soi-même, que ce parfait et accompli consentement doublera autant de fois en nous que nous verrons d'hommes élevés à la gloire éternelle, et que nous serons infailliblement aussi aises de l'aise de chacun d'eux que du notre propre. » (*Id.*, chap. 156.)

*Amour de soi.* — « Parce que l'homme est composé du corps et de l'âme qui sont deux parties diverses, et qui n'appètent pas la même chose; il s'engendre de l'amour de nous, deux autres amours diverses et qui ne causent pas l'une et l'autre : l'une se rapporte à notre âme, l'autre à notre corps. A raison de notre âme, naît en nous l'amour de notre propre honneur et excellence; à raison du corps, l'amour des plaisirs et voluptés corporelles. Par quoi, quiconque s'aime premièrement, aime tout soudain sa propre grandeur et gloire, il aime les délectations charnelles, il tend et regarde à ces

deux fins comme à ces deux souverains biens ; à la suite de ces amours, il en croît encore d'autres en lui ; car il aime nécessairement toutes choses qui servent à augmenter ou maintenir son honneur et ses voluptés corporelles ; il contracte avec elles alliance, mais plus ou moins étroite, à mesure qu'elles sont aptes à ses intentions; il s'attache d'une grande affection aux biens externes et temporels comme aux richesses, parce qu'elles peuvent beaucoup à l'un et à l'autre de ses desseins ; il dresse avec elles une singulière amitié et considération. Il aime aussi les sciences, les charges, les dignités, comme instrument propre à accroître et conserver sa grandeur et sa gloire. Ainsi s'engendre-t-il de l'amour de nous tout plein d'autres amours vilaines et corrompues, qu'on nomme vices ; la superbe, qui est l'amour démesuré de notre propre honneur et excellence ; la gourmandise et la luxure, qui sont l'amour de sa volupté corporelle ; l'avarice, qui est l'amour désordonné des choses externes, et principalement des richesses, et d'autant que quiconque aime sa propre gloire et son plaisir particulier hait tout ce qui l'en détourne, qui les appetisse et qui leur contrarie ; de la part le courroux, qui est l'amour de vengeance contre tout ce qui s'efforce, en quelque façon, de blesser, ou notre honneur ou notre plaisir corporel. L'envie en part aussi, bâtie de la haine que nous portons au bien d'autrui en tant qu'il peut diminuer le nôtre propre, et de l'amour que nous portons à son mal, en tant qu'il assure et établit notre bien. Il s'engendre encore de notre affection envers les voluptés une autre amour du repos corporel et de l'oisiveté, qu'elle appelle paresse, nonchalance et négligence ; voilà comme l'amour de soi produit tous les vices du monde. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne, et présentée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 143.)

— Le chancelier Bâcon décrit ainsi la charité chrétienne, et montrant le plus haut degré où elle peut arriver, constate sa supériorité sur toute philosophie morale.

« La religion chrétienne d'un seul trait forme les hommes à toutes les vertus, en imprimant dans leur âme la *charité* qui est appelée très-convenablement le *lien de la perfection* (*Coloss.* III, 14), parce qu'effectivement cette vertu rassemble et enchaîne toutes les autres. . . . Il n'est pas douteux que si l'âme d'un homme brûle du feu de la véritable *charité*, cet homme ne soit constitué par-là dans un degré de perfection auquel il ne pourrait jamais parvenir avec tous les préceptes et toutes les ressources de la philosophie morale.... Il y a plus, Xénophon a sagement observé *que les autres sentiments, en élevant l'âme, la tordent pour ainsi dire, et la décomposent par leurs transports et leurs exagérations; mais que l'amour seul retient l'âme dans l'ordre en même temps qu'il la dilate et qu'il l'élève.* Toutes les qualités humaines que nous admirons le plus, et qui donnent plus de dignité à notre nature, sont donc sujettes à des excès ; la charité seule n'en est point susceptible. Les anges, en ambitionnant une puissance égale à celle de Dieu, ont prévariqué et sont tombés : *Je monterai*, dit Satan, *et je serai semblable au Très-Haut* (*Is.* XIV, 14). L'homme, en aspirant à une science égale à celle de Dieu, est aussi tombé : *Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal* (*Gen.* III, 5). Mais en aspirant à une bonté semblable à la bonté ou à la charité de Dieu, ni l'ange ni l'homme n'ont couru et ne courront jamais aucun danger. Nous sommes même formellement invités à l'imitation de cette bonté : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez de vrais enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes* (*Matth.* v, 44). Les païens eux-mêmes mettaient la bonté à la tête de tous les attributs de la Divinité ; ils appelaient Dieu très-bon, très-grand, *optimus, maximus*. La sainte Ecriture déclare formellement que *la bonté de Dieu est au-dessus de toutes ses œuvres* (*Ps.* CXLIV, 9). » (*De Augm. scient.*, l. VII, vers. fin.)

« *Si gavisus sum ad ruinam ejus qui oderat me et exsultavit quod invenissem eum malum.* Me suis-je réjoui de la ruine de celui qui me haïssait? Ai-je été ravi qu'il lui fût arrivé quelque malheur? (*Job.* XXXI, v. 29.) »

« Telle est la protestation de Job. Aimer ceux qui nous aiment, c'est une charité dont les publicains eux-mêmes donnent l'exemple, et qui est fondée sur un commerce d'utilité réciproque ; mais être favorablement disposé à l'égard de ceux-mêmes qui nous haïssent, c'est un des points les plus élevés de la morale chrétienne, et qui va jusqu'à nous rendre semblables à Dieu. Cependant, dans cette charité même, on peut distinguer plusieurs degrés ; le premier degré, c'est de pardonner à nos ennemis, quand ils se repentent et qu'ils cherchent à réparer leurs torts : on voit une sorte d'ombre et d'imagination de cette charité dans certaines bêtes féroces, puisqu'on assure que le lion épargne ou cesse de maltraiter ceux qui tombent et se prosternent devant lui. Le deuxième degré, c'est de pardonner à nos ennemis, quoiqu'ils paraissent indisposés contre nous, et qu'ils n'aient fait encore pour se réconcilier avec nous aucune démarche. Le troisième degré, c'est de ne pas nous contenter de leur pardonner et d'oublier tous leurs torts, mais de les obliger encore, et de leur rendre service dans les occasions qui se présentent.»

« Peut-être se rencontre-t-il dans ces divers degrés un certain je ne sais quoi qui tient à l'ostentation, ou du moins qui procède d'une grandeur d'âme naturelle, plutôt que d'une pure charité ; et dans le vrai, lorsqu'on sent couler de son âme une éma-

nation vertueuse, il est à craindre que le cœur ne s'élève alors, et qu'on ne se complaise plutôt dans l'avantage qui nous revient à nous-mêmes de cet acte de vertu, que dans celui qui en résulte pour les hommes; mais si votre ennemi éprouve des malheurs auxquels vous n'ayez point eu de part, et que dans le fond de votre cœur, loin de vous en réjouir, comme si le jour de la vengeance était arrivé pour vous, vous en soyez au contraire vraiment peiné et affligé, voilà, à mon avis le plus haut degré et le sommet de la charité. » (*Meditationes sacræ*, l. II, p. 398.)

— « La charité ou la dilection qui est une vertu divine, dit Leibnitz, consiste à aimer Dieu par-dessus toutes choses et à chercher en lui notre souverain bonheur. Ainsi nous l'aimerons non-seulement à cause des biens qu'il nous accorde, mais encore à cause de lui et comme notre fin dernière. Car, en général, la nature du véritable amour consiste à mettre son bonheur et sa perfection dans la perfection ou le bonheur de la chose aimée, à l'y mettre en partie, si l'objet n'a qu'une perfection finie, et c'est ainsi que nous aimons nos enfants et nos amis; à l'y mettre tout entier, si l'objet a une excellence et une bonté absolue.

« L'espérance que les théologiens appellent amour de concupiscence, est cette affection à l'égard de Dieu, qui naît non de la considération de son excellence et de sa perfection, mais de sa bienfaisance envers nous, des biens immenses et de la vie éternelle qu'il promet à ceux qui sont à lui. Il peut arriver cependant que la considération des bienfaits de Dieu nous manifeste sa bonté et sa perfection, et alors l'espérance s'élève sur la charité.

« Mais comme la raison confirmée par l'Ecriture sainte nous apprend que non-seulement Dieu nous fait un précepte de la vraie et sincère charité, mais qu'elle renferme encore le premier devoir dont l'homme peut s'acquitter envers Dieu, et que sans elle la foi est morte; il a été établi, et cela était très-convenable, que par elle aussi s'accomplissaient entièrement notre justification, notre réconciliation et notre rénovation, quoique la grâce elle-même de la charité ne puisse être demandée et obtenue que par la médiation du Christ, parce que nous étions auparavant éloignés de Dieu, et la vertu qu'elle a d'effacer les péchés ne vient que des seuls mérites du Christ, qui nous sont imputés par une vive foi : sans cela, ainsi que nous l'avons déjà dit, en ne considérant que la rigueur de la justice divine, il ne nous suffit pas d'aimer une fois pour que tous nos péchés nous soient pardonnés; mais il est nécessaire d'avoir une affection constante. Cependant, comme le Christ a satisfait pour nous les conditions par lesquelles nous participons à ses mérites et que Dieu exige de nous, ne sont point difficiles, et l'on ne peut comprendre ou imaginer rien de plus facile et qui convient mieux à la justice et à la sagesse que l'amour de la chose la plus aimable et la plus belle, c'est-à-dire de Dieu, qui, après la satisfaction du Christ, nous demande ce seul prix, qui est en soi de si peu de valeur pour nous rendre son amitié. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

Voltaire. — « Là où la charité manque, la loi est toujours cruelle. » (*OEuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIV. p. 263.)

« Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres
Chez Pilate autrefois fut traîné par des traîtres,
De cet air insolent qu'on nomme dignité,
Le Romain demanda, qu'est-ce que la vérité?
L'Homme-Dieu, qui pouvait l'instruire ou le confondre,
A ce juge orgueilleux dédaigna de répondre.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Mais lorsque pénétré d'une ardeur ingénue,
Un simple citoyen l'aborda dans la rue,
Et que disciple sage il prétendit savoir
Quel est l'état de l'homme, et quel est son devoir;
Sur ce grand intérêt, sur ce point qui nous touche,
Celui qui savait tout, ouvrit alors la bouche,
Et dictant d'un seul mot ses décrets solennels :
Aimez Dieu, lui dit-il, mais aimez les mortels.
Voilà l'homme et sa loi, c'est assez; le ciel même
A daigné tout nous dire en ordonnant qu'on aime. »
(*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 61.)

« Dans la belle parabole du Samaritain, un Juif est volé et blessé par d'autres Juifs. Il est laissé dans le chemin, dépouillé, sanglant, demi-mort. Un prêtre passe, le considère et poursuit sa route sans lui donner aucun secours. Un autre lévite passe, et témoigne la même dureté. Vient un pauvre laïque samaritain : il panse les plaies du blessé, il le fait transporter, il le fait soigner à ses dépens. Les deux prêtres sont des barbares. Le laïque charitable est l'homme de Dieu. Voilà la doctrine, voilà la morale de Jésus-Christ, voilà sa religion. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 205.)

« Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, Fitz-James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : donc je dois t'égorger. Proscrivons ces maximes infernales : si le diable faisait une religion, voilà celle qu'il ferait. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXX, p. 25.)

« O mortels, voulez-vous entendre
La loi de la religion,
Dans Marseille il fallait l'apprendre
Au sein de la contagion.
Lorsque la terre était ouverte,
Lorsque la Provence couverte
Par les semences du trépas,
Pleurant ses villes désolées,
Et ses campagnes dépeuplées,
Fit trembler tant d'autres Etats,

Belzunce, ce pasteur vénérable,
Sauvait son peuple périssant.
Langeron, guerrier secourable,
Bravait un trépas renaissant. »

*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, page 378.)

« Ferme en tes sentiments, et simple dans ton [cœur,
Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur.
Fuis les emportements d'un zèle atrabilaire,
Ce mortel qui s'égare est un homme, est ton frère ;
Sois sage pour toi seul, compatissant pour lui ;
Fais ton bonheur enfin, par le bonheur d'autrui. »

(2e *discours* sur la liberté.)

« Que les persécuteurs soient en horreur au genre humain, que tout homme juste travaille, chacun selon son pouvoir, à écraser le fanatisme, et à ramener la paix que ce monstre bannirait des royaumes, des familles et du cœur des malheureux mortels. Que tout père de famille exhorte ses enfants à la loi de la charité. » *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t, XXXIV, p. 89.)

P.-J. Proudhon. — « La pensée chrétienne, la conscience de l'humanité avait rencontré juste, lorsqu'elle provoquait tant d'institutions pour le soulagement de l'infortune. Pour saisir le précepte évangélique dans sa profondeur et rendre la charité légale aussi honorable à ceux qui en auraient été les objets qu'à ceux même qui l'eussent exercée, il fallait, quoi? moins d'orgueil, moins de convoitise, moins d'égoïsme » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*, ch. VIII, § I, p. 352.)

P. Leroux. — « On l'a dit mille fois, le christianisme, c'est l'amour de Dieu et l'amour des hommes unis en un seul faisceau. *Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même.* Voilà l'Evangile, et voilà aussi le christianisme. C'est sur cette base que toutes les institutions chrétiennes ont été élevées. C'est cette parole, se sont ces innombrables corollaires, ces infinies transformations, ces applications sans nombre, que l'on appelle le christianisme. Et ce n'est pas seulement l'Eglise que cette parole a créée par la vertu, ce n'est pas seulement dans l'Eglise qu'elle a fructifié ; c'est la vie civile tout entière, la vie sociale, de même que la vie privée qu'elle a façonnée et transformée. Toutes nos lois, quand elles sont bonnes, sont fondées sur ce principe, et n'en sont que des cas particuliers ; quand elles sont mauvaises, elles ne sont mauvaises que parce qu'elles le blessent.

« Cette supériorité du christianisme qui a fait dire à Montesquieu, à propos de la politique : « Chose admirable, le christia- « nisme, qui ne semble avoir d'objet que la « félicité de l'autre vie, fait encore notre « bonheur dans celle-ci. » Cette supériorité, « dis-je, je l'admets...

« Pour nous résumer, on a beaucoup célébré, et avec raison, le double précepte de Jésus-Christ ; de génération en génération, il a été la chaîne qui a lié entre eux tous les membres du christianisme. C'est pour ainsi dire le fond de tout l'Evangile, la parole par excellence, c'est le mot divin, *charité*, se faisant jour pour la première fois dans notre Occident, c'est la voix anticipée de l'Eglise qui devait remplacer Jésus sur la terre, et donner, pour panacée à toutes les douleurs humaines, ce précepte, qui est à la fois une règle absolue du devoir et l'indication de la source de la vie. Saint Jean, le disciple chéri, devenu vieux, ne savait plus autre chose que répéter sans cesse cette parole de son maître, plutôt comme un précepte d'amour que comme une règle de devoir, mais comme précepte positif et obligatoire, comme règle de devoir, comme loi enfin ; c'est assurément le résumé de toute la loi morale ; c'est, comme dit Jésus, la loi et les prophètes. Dans ce précepte est donc la source de la charité chrétienne. » (*Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne*, par Pierre Leroux. — *Revue encyclopédique*, mai 1832.)

« La charité, c'est l'amour, mais l'amour transformé en un sentiment religieux. Entre l'amour vulgaire, c'est-à-dire tel que l'engendre la nature, et l'amour ainsi transformé, il y a une distance infinie ; et cette distance se trouve profondément marquée par le langage. Nous confondons sous le même mot tous les amours directement inspirés par la nature et dont l'objet est restreint ; nous disons *amour conjugal*, *amour paternel*, *amour filial*, *amour fraternel*, etc. ; quelque différence qu'il y ait entre ces amours, c'est toujours l'amour, et nous n'avons pas d'autres termes : mais quand nous voulons exprimer l'amour devenu sentiment religieux, nous disons *charité*. Comment, des objets finis de notre amour, nous élevons-nous à un amour universel, qui, retournant ensuite vers ces objets, nous les fait considérer et aimer d'une façon nouvelle ; voilà ce qui mérite de nous occuper. Toutefois il est bon de savoir d'abord d'où nous est venu ce terme qui s'applique à la base de toute religion et d'une partie essentielle de la théologie. »

Ici Pierre Leroux explique longuement l'étymologie du mot *charité*, et poursuit en ces termes :

« On voit que ces étymologies nous donnent précisément pour synonyme de la charité *l'amour*. Mais aussi, par un rapport qui tient au fond des choses, quoique le mot *charité* ne soit pas directement dérivé de *χάρις*, la *grâce*, il se trouve en être indirectement dérivé par *charitas*, qui vient lui-même de *χάρις*.

« L'amour, en effet, a toujours deux termes, l'objet qui inspire l'amour, et le sujet qui le reçoit. Les Grecs exprimaient par *χάρις* ce don d'attirer et de plaire qui cause l'amour tandis qu'*ἀγάπη* signifiait l'amour conçu en nous. En latin, au contraire, *gratia* était la faculté de faire aimer, et *charitas*, l'amour reçu. De là les deux ter-

mes de *grâce* et de *charité* dans la langue théologique du moyen âge.

« Il est intéressant de retrouver, jusque dans ces étymologies, le rapport intime qui unit la *grâce* à la *charité*, rapport tel que les théologiens ont toujours regardé la charité comme un effet de la grâce.

« Ceci nous ramène à la question que nous nous sommes posée en commençant. Nous sommes tous doués de la faculté d'aimer, en vertu des instincts divers que nous apportons en venant au monde ; mais sommes-nous pour cela doués de charité ? Non. L'amour, tel que l'inspire primordialement la nature, est si différent de la charité, qu'on pourrait le dire ennemi de la charité. Considérez, en effet, l'amour tel qu'il se manifeste chez les animaux, ou dans l'homme encore sauvage ; suivez-le à travers les phases successives de la civilisation ; ou bien faites un retour sur vous-mêmes, et surprenez vos sentiments primitifs : vous trouverez toujours l'amour exclusif, jaloux, et pour ainsi dire égoïste. L'amour inspiré par la nature rend les animaux furieux et ennemis les uns des autres, et il produit le même effet chez l'homme. On a défini l'amour de l'homme pour la femme un égoïsme à deux. Philosophiquement, cette définition est fausse, puisque là où l'amour existe, et où par conséquent il y a un objet de l'amour, il ne peut y avoir véritablement égoïsme ; mais cependant elle exprime avec certitude les bornes de l'amour ainsi concentré dans un seul objet, et rendu par là même hostile ou étranger au reste du monde.

« Voilà je le répète encore, ce que le langage a parfaitement exprimé, en attribuant le mot *amour* à tous les amours que la nature inspire, et en réservant le mot *charité* pour l'amour universalisé et transformé.

« Les théologiens du christianisme, frappés de ce contraste entre l'amour tel que le donne la nature et l'amour tel que le produit la religion, ont établi une ligne de démarcation absolue entre ces deux ordres, ou, comme ils disaient, entre ces deux règnes.

« Dieu étant la beauté par excellence, le type même du beau, devient, quand il se communique à notre âme, un aimant invincible qui nous attire. Nous marchons alors vers lui par une attraction spirituelle, analogue, pour ainsi dire, à l'attraction matérielle qui pousse nos corps vers la terre. Cette action de Dieu sur nous, c'est la grâce des théologiens ; et cet amour conçu pour Dieu, et par suite pour nos semblables, c'est la charité.

« C'est cette théorie de l'amour, de l'attraction spirituelle vers Dieu, ou, comme parle saint Augustin, du *poids des âmes*, que le christianisme a ensuite si bien développée.

« La charité étant un sentiment différent de l'amour, comment se produit-elle en nous ? Platon répond par l'attrait du beau, c'est-à-dire par une action que Dieu, qui est le type du beau, exerce sur notre âme ; et c'est au fond répondre, comme les chrétiens, que la charité est un effet de la grâce...

« Aujourd'hui que le sens de la théologie est à tel point négligé, qu'on le croirait tout à fait perdu, si les mêmes problèmes ne se faisaient pas jour déguisés dans un autre langage, bien des gens voient platement le christianisme dans ce précepte simple et nu de l'Évangile : « Tu aimeras Dieu de toute « ton âme, et ton prochain comme toi- « même ; » ou dans celui-ci : « Faites aux « hommes tout ce que vous voudriez qu'ils « vous fissent ; car c'est la loi et les pro- « phètes. » (*Matth.* VII, 12.) Mais si ces préceptes n'avaient pas été soutenus d'une théorie qui les vivifiât et leur donnât sanction, ils n'auraient eu aucun effet dans le monde. Jésus, dans l'Evangile, se montre pourtant imbu d'une doctrine de spiritualité qui n'est pas toujours énoncée dans sa forme philosophique, mais qui par fois s'exprime seulement en résultat et en aphorisme...

« Ce n'est donc pas dans ces injonctions, considérées abstractivement de toute doctrine, qu'il faut chercher une base solide à la charité. Je le répète, devant une philosophie incrédule à la révélation, de pareils préceptes, tout admirables qu'ils soient, n'auraient aucune prise et aucune sanction. Mais c'est en retrouvant la philosophie de ces préceptes que nous en sentirons la valeur. La doctrine à laquelle ils se rattachent peut seule nous faire comprendre leur triomphe et l'action qu'ils ont exercée sur le monde ; et c'est aussi en nous replongeant à cette source que nous parviendrons à ranimer la charité dans nos cœurs. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 453, 454, 455, art. *Charité*, par P. Leroux.)

J. Reynaud, collaborateur de P. Leroux. — « Nous commençons à prendre intelligence des mystères dans lesquels s'enveloppe la nature de Dieu et ses actes...

« A ce point se découvre le secret fondamental de la pneumatologie, puisque l'homme, pour jouir autant que possible de la félicité que Dieu se propose de lui donner, devant nécessairement s'intéresser autant que possible à lui-même, a dû être associé au travail de sa propre perfection, et par conséquent traverser, ce dont il se délectera plus tard, cette dure période d'efforts et de tentations dans laquelle nous sommes. Vus de la sorte dans leur cause finale, les défauts même de la nature humaine deviennent donc une grâce de Dieu. C'est ce que semble avoir instinctivement compris le génie du moyen âge dans sa tendance à négliger de plus en plus les anges de l'antiquité orientale pour repeupler le paradis avec les saints du Christ, plus méritant par leurs épreuves et plus disposés à la béatitude par ces épreuves mêmes. C'est aussi ce qui sert à donner lumière à la connaissance de l'immortalité, en conduisant à l'intelligence des lois du Créateur dans la production des pre-

mières étincelles de vie, dans la correction des méchants, dans l'amélioration graduelle des bons. Ainsi, après s'être élevé à Dieu en partant de soi-même, l'esprit revient à soi-même en partant de Dieu, et, s'étant expliqué l'auteur des destinées, s'explique par contre-coup les destinées elles-mêmes.

« Mais l'idée de Dieu, de ses voies, de ses fins une fois fixée, l'esprit s'arrête-t-il, comme l'ont entendu les panthéistes de tous les temps, à cette contemplation suprême? Loin de là : c'est alors seulement que la connaissance touche à l'instant de sa plénitude finale. L'homme est arrivé à ce terme en cherchant la félicité qui résulte du perfectionnement personnel, et à peine l'a-t-il touché que, par une force nouvelle qui se déclare en lui, il reçoit le sentiment d'une félicité inattendue, qui dépasse infiniment la première, tout en s'accordant admirablement avec elle. Dieu ne veut pas seulement qu'on le connaisse, il veut qu'on l'aime, et qu'on l'aime de telle sorte que, sans cesser d'être soi-même, on ne soit qu'un avec lui par l'amour. Dès lors sa félicité infinie se communique véritablement à sa créature, qui, unie avec lui, s'en délecte avec lui, en y prenant part dans la proportion de l'état où elle se trouve. C'est là ce que la charité nous révèle : elle ne met pas seulement le comble à notre béatitude, elle le met du même coup à notre science. C'est par elle en effet que, tout en m'unissant à Dieu, j'apprends à distinguer avec la plus vive certitude ma personnalité de la sienne. Si je me bornais à le connaître à travers ces mystères de l'infini que je ne puis dépouiller entièrement, peut-être me resterait-il quelque nuage sur ma qualité de créature, et, m'abusant et sur lui et sur moi, me laisserais-je aller à penser que nos deux natures sont identiques au fond. Mais je l'aime, et je ne saurais l'aimer sans avoir de là une conscience parfaitement claire de deux personnalités différentes, la mienne que j'aime, celle de mon bienfaiteur qui est aimé ; et non-seulement je sens ainsi, mais je le sens en telle façon qu'il n'est pas en mon pouvoir de douter que ce sentiment ne correspond à des réalités positives. Ainsi, bien que je n'existe que par la grâce de Dieu, j'existe toutefois, à certains égards, d'une existence propre, et c'est en vertu de cette existence que je m'applique à Dieu, afin de m'approprier son bonheur en l'admirant et en l'aimant; et quoique l'union que j'ai avec lui doive augmenter sans cesse, puisqu'elle est le principe essentiel de la béatitude, et qu'il me soit même maintenant évident qu'il n'a mis en moi la force qui me pousse à la perfection qu'afin de me rendre propre à une union de plus en plus parfaite, ma personnalité, loin de s'y détruire en aucune manière, ne fait que s'y renforcer et y grandir, attendu que je ne saurais discontinuer en cet état de percevoir toujours distinctement et Dieu et moi-même. La philosophie ne se concluerait donc point sans la charité, puisque c'est par cette vertu que se découvre à l'intelligence ce qu'il y a de plus profond dans l'institution de l'univers. C'est en ce sens qu'il faut entendre la fameuse parole de saint Paul : « Quand je connaîtrais tous les mystères et toutes les sciences, si je n'avais point la charité, je ne serais rien. » Je ne serais rien, parce que n'ayant le droit de rien aimer que moi-même, je me dessécherais dans la vanité de moi-même ; rien, parce qu'incapable de prendre conscience du vrai caractère de l'univers, je ne saurais voir, comme les panthéistes, que les fantômes de sa poussière ; rien, parce que, n'étant point averti de ma relation essentielle avec Dieu, je pourrais me demander si en définitive ce n'est pas afin de m'engloutir qu'il a voulu que je fusse. Malheur donc à qui n'aime pas Dieu, car il n'est rien et ne connaît rien !

« Ainsi, grâce à la charité, nous pouvons nous considérer comme dans le ciel, puisque le Créateur nous accorde en substance les mêmes dons qu'aux plus heureuses créatures qu'il y ait dans l'univers ; mais s'ensuit-il qu'il faille, à l'exemple des ascètes, nous immobiliser dans les jouissances passives de l'amour de Dieu ? Tout le contraire, car c'est par la charité seulement que nous sommes mis en mesure de déployer dans tous les sens toute l'activité que notre nature comporte. Et d'abord c'est elle qui nous ordonne de rejeter le *noli altum sapere* de saint Paul, en nous excitant à redoubler d'efforts dans toutes les sciences, puisque c'est par les sciences que nous marchons à la découverte de Dieu, et que nous savons d'avance que plus il se découvre, plus il se montre admirable, plus il se fait aimer. Mais non-seulement cette divine vertu nous encourage ainsi au travail dans toutes les parties du cercle de la connaissance que nous avons parcourues jusqu'ici, elle nous en suscite de toutes nouvelles et plus ravissantes encore. En effet, assurés de notre union avec Dieu, il serait inconséquent de ne pas sentir que nous devons, autant que nous en sommes capables, nous associer à lui dans ses œuvres. Bien loin de nous amortir en lui, nous sommes donc poussés à l'imiter de toutes nos forces dans son activité infinie. Ainsi, la charité nous éloigne aussi bien, par la logique, du néant de l'adoration mystique, que, par le sentiment, du néant de la contemplation philosophique. C'est pourquoi, comprenant par la théurgie ce que l'homme opère par le concours spécial de la Divinité, je rassemble sous ce grand nom la connaissance de tout ce qui appartient à l'esprit dans son état d'union avec Dieu. Puisque sa loi est alors d'imiter son auteur, il s'ensuit que la théurgie prend modèle sur la théologie. Par conséquent cette dernière science nous ayant tout à l'heure enseigné Dieu, dans l'infinitude de son administration des hommes, dans l'infinitude de sa construction de l'univers, dans l'infinitude de son ineffable nature, c'est sur ces trois points que nous devons maintenant nous régler. Unis à Dieu, appliquons-nous au bien de nos semblables, et délectons-nous à son

exemple des félicités de l'amour désintéressé et de la pure bienfaisance ; nous réussirons d'autant mieux à perfectionner les autres que c'est alors seulement que nous pouvons les aimer d'un amour véritable ; car, à part Dieu, n'y ayant au monde que des existences qui nous sont absolument étrangères, nous ne saurions proprement les aimer, c'est-à-dire nous unir à elles en dehors de lui : c'est ce que je rapporterai à la religion pratique, dont on aperçoit aisément le domaine par delà celui de la dicœlogie. Unis à Dieu, et pénétrés des influences de son éternelle harmonie, appliquons-nous à témoigner sa gloire par des ouvrages sensibles, comme il l'a fait lui-même en créant les sublimes accords de l'univers : c'est l'esthétique. Enfin, soit isolément dans la méditation et la prière, soit dans l'assemblée de nos frères, exaltés par la toute-puissance de la sympathie, des beaux-arts, de la parole, des symboles sacramentels, appliquons-nous à pénétrer de plus en plus dans les profondeurs de son être, à augmenter notre intimité avec lui, à redoubler les louanges que nous nous en récitons en nous mêmes : c'est ce que j'appellerai la liturgie. Là s'arrête la virtualité de l'homme, car il est évident qu'il ne saurait rien accomplir de plus fort que de rejeter assez loin l'animalité pour se donner tout à Dieu, de plus beau qu'un ouvrage qui traduise au sentiment d'autrui quelque chose de Dieu, qu'un bienfait conseillé par l'amour de Dieu et assurant les créatures sur la voie de l'éternité. Là aussi s'arrête la connaissance, car elle est logiquement à son terme dès que l'homme est logiquement à sa fin ; et d'échelon en échelon, le voici élevé maintenant, par l'essor de sa pensée, jusque dans les sommités de l'univers, car vivre avec Dieu, c'est vivre dans le ciel. *Ubi tu, ibi cœlum*, dit avec une admirable simplicité l'*Imitation.* » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 791 à 793, art. *Encyclopédie*, par J. Reynaud.)

Fabas. — « La charité est pour l'ordre social comme des liqueurs onctueuses sans lesquelles les pièces d'une machine, quoique parfaitement proportionnées et ajustées, ne pourraient jouer qu'avec de terribles et destructifs frottements. Qui n'a que le sentiment de la stricte justice ne sera pas même fidèle à la justice ; les illusions de l'amour-propre l'entraîneront inévitablement à dépasser la limite de son droit, à moins que la générosité, le dévouement, la tolérance, ne viennent, par compensation, lui suggérer le reste plutôt en deçà. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 506, art. *Tolérance*, par Th. Fabas.)

CHARITÉ (Institutions de). *Voy.* Hôpitaux, Hospices, etc.

Voltaire. — « Rien n'est plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de sa jeunesse, souvent même d'une haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de misères humaines, dont la vue est humiliante pour notre orgueil et révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIX, p. 361.)

« La confédération dite des *Trinitaires*, ou de la rédemption des captifs, établie par Jean de Matha, se consacrait depuis six cents ans à briser les chaînes des Chrétiens chez les Maures.

« Ils employaient à payer les rançons des esclaves les revenus et les aumônes qu'ils recueillaient et qu'ils portaient eux-mêmes en Afrique. » (*Idem.*)

« J'admire et ne plains point un cœur maître de soi,
Qui, tenant ses désirs enchaînés sous la loi,
S'arrache au genre humain pour Dieu qui nous fit naître,
Se plaît à l'adorer plutôt qu'à le connaître ;
Et brûlant pour son Dieu d'un amour dévorant,
Fuit des plaisirs permis, par un plaisir plus grand. »

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, page 45.)

CHARITÉ (Frères et sœurs de la). L'historien protestant Léopold Ranke résume en ces termes l'histoire et la fondation des Frères et sœurs de la Charité :

« Les Frères de la Charité, fondés par Jean de Dieu, un Portugais, auquel un évêque espagnol avait donné ce surnom dans un moment d'admiration, et qui était infatigable dans les soins qu'il donnait aux malades, avaient déjà été introduits en France par Marie de Médicis ; ceux-ci se donnèrent une règle encore plus austère, mais ils n'en trouvèrent que plus d'imitateurs ; en peu de temps, trente hôpitaux furent fondés par eux.

« Quelle tentative gigantesque ! Transformer religieusement tout un royaume, l'entraîner dans une seule direction de foi et de doctrine ! Au sein des régions inférieures, parmi le peuple et même les curés des campagnes, les anciens abus survivaient encore. Au milieu de ce mouvement général apparut le grand missionnaire du bas peuple, Vincent de Paul, qui fonda la congrégation de la mission dont les membres, se rendant de lieu en lieu, devaient répandre l'instruction religieuse jusque dans les localités les plus reculées du pays. Vincent était lui-même un fils de paysan, humble, plein d'ardeur et de bon sens pratique. C'est encore à lui que l'humanité doit l'ordre des sœurs de Charité, femmes sublimes qui sacrifient au service des malades et même des prostituées, leur part de bonheur domestique et l'éclat si entraînant du monde, sans oser à peine montrer l'amour religieux qui les anime, et auquel elles doivent cette abnégation si touchante. Ce sont là des créations qui, par bonheur, se sont toujours produites dans les pays chrétiens à mesure qu'ils en ont eu besoin ; créations pour l'éducation, pour l'instruction, pour la prédication, pour les études savantes, pour la bienfaisance, qui jamais et nulle part ne prospérèrent sans l'enthousiasme religieux.

« Ailleurs, on abandonne ces devoirs à la famille, qui toujours se renouvelle aux nécessités changeantes de chaque époque. Ici, au contraire, on cherchait à donner une base inébranlable aux congrégations, une forme permanente et indestructible à l'impulsion religieuse, afin de consacrer au service de l'Eglise toutes les forces disponibles et d'attirer insensiblement dans la même voie les générations futures. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVI<sup></sup>e *et* XVII<sup></sup>e *siècles*, par L. Ranke, t. IV, p. 60-62.)

Béranger.

« Dans les palais et sous le chaume,
Moi, dit la sœur, j'ai de mes mains
Distillé le miel et le baume,
Sur les souffrances des humains. »

CHARTREUX. *Voy.* Ordres religieux. — « S'il est dans l'Eglise catholique, dit un protestant, un endroit où soit le paradis terrestre, ce doit être dans un couvent de Chartreux, où la contemplation, cette véritable vie de l'esprit, a choisi son temple. Si cet ordre n'a pas rendu à la société tous les services qu'il aurait pu lui faire, c'est peut-être moins la faute de l'ordre que celle de l'organisation sociale. Certes, il est des circonstances de la vie où les princes, les hommes d'Etat et les évêques ne sauraient trouver des conseillers plus éclairés et plus sages que dans les communautés d'hommes qui consacrent leur existence à l'intuition de l'infini. Dans ses relations avec les choses terrestres et périssables, les vues d'un véritable Chartreux sur le monde, les rapports du passé et du présent avec l'avenir, doivent être bien plus clairs, plus nets et plus étendus que ceux de l'homme du monde, qui est entraîné par le torrent irrésistible des plaisirs. Combien ne peut-il pas y avoir encore de Descartes qui ont vécu ignorés dans les différentes maisons de moines, sans que le monde les ait seulement connus, et sans qu'eux-mêmes aient voulu seulement se donner la peine de se faire connaître au monde qui les méprisait! Les Chartreux Nicolas Albergati, Jacques Paradis, D. de Rickel et Laurent Surius ont rendu de grands services à la religion et à la morale, et l'Eglise romaine n'a peut-être pas eu de Papes qui aient égalé en sagesse, en prudence, en amour des arts, en véritable esprit religieux, le Chartreux Nicolas V. » (Fessler, *Theresia*, t. II, p. 73-77.)

CHEVALERIE. Dans l'introduction de son *Histoire de Charles-Quint*, Robertson parle ainsi de la chevalerie du moyen âge, que le catholicisme contribua si puissamment à fonder et à laquelle il se mêla d'une manière si intime :

« Le même esprit guerrier, qui avait engagé tant de gentilshommes à prendre les armes pour la défense des pèlerins opprimés dans la Palestine, en excita d'autres à se déclarer les protecteurs et les vengeurs de l'innocence opprimée en Europe ; ce fut le seul objet digne d'exercer le courage et l'activité de ces nobles aventuriers, lorsque l'entière réduction de la terre sainte sous la domination des infidèles, eut mis fin aux expéditions des croisades. Réprimer l'insolence des oppresseurs puissants, secourir les malheureux, délivrer les captifs, protéger ou venger les femmes, les orphelins, les ecclésiastiques, et tous ceux qui ne pouvaient pas prendre les armes pour se défendre eux-mêmes, enfin, redresser les torts et réformer les abus, telles étaient les occupations les plus dignes d'exercer leur valeur et leur vertu. L'humanité, la bravoure, la justice et l'honneur étaient les qualités distinctives de la chevalerie, qualités que la religion, qui se mêlait à toutes les institutions et à toutes les passions de ce temps-là, exaltait encore par un mélange d'enthousiasme et qu'elle portait jusqu'à cet excès romanesque qui nous étonne aujourd'hui. On se préparait alors à la chevalerie par des exercices longs et pénibles, et l'on y était admis avec des solennités où il entrait autant de pompe que de dévotion. Il n'y avait point de noble qui ne sollicitât l'honneur d'être fait chevalier. C'était une distinction qui paraissait en quelque sorte supérieure à la royauté, et les souverains se faisaient gloire de la recevoir des mains d'un simple gentilhomme.

« Cette singulière institution, où la valeur, la galanterie et la religion se confondirent d'une manière si étrange, était merveilleusement appropriée au goût et au génie d'une noblesse guerrière, et ses effets sur les mœurs se manifestèrent bientôt de la manière la plus sensible. La guerre se fit avec moins de férocité lorsque l'humanité devint, autant que le courage, l'ornement de la chevalerie. Les mœurs se polirent et s'adoucirent lorsque la courtoisie fut regardée comme la vertu la plus aimable d'un chevalier. La violence et l'oppression produisirent moins d'excès lorsqu'on se fit un mérite et un devoir de les prévenir ou de les punir. Le respect le plus scrupuleux pour la vérité, et l'exactitude la plus religieuse à remplir tous ses engagements, formèrent le caractère d'un gentilhomme, parce que la chevalerie était regardée comme l'école de l'honneur et qu'elle exigeait à cet égard la plus grande délicatesse.

« L'admiration que méritaient ces qualités brillantes, jointes aux distinctions et aux prérogatives que la chevalerie obtint dans toutes les parties de l'Europe, put inspirer quelquefois à des esprits ardents une sorte de fanatisme militaire qui les porta à des entreprises extravagantes ; mais elle contribua toujours à graver profondément dans les âmes les principes de l'honneur et de la générosité. Ces principes étaient fortifiés d'ailleurs par tout ce qui peut affecter les sens et toucher le cœur. Les romanesques exploits de ces chevaliers errants, qui couraient le monde à la quête des aventures, sont assez connus et ont été justement l'objet de la satire et du ridicule ; mais on n'a pas assez observé les effets politiques et permanents de la chevalerie. C'est peut-être

à cette singulière institution, en apparence si peu utile au bonheur du genre humain, qu'on doit en grande partie et les délicatesses du point d'honneur et cette humanité qui vient se mêler quelquefois aux horreurs de la guerre ; ce sont là les deux traits les plus frappants qui distinguent les mœurs modernes des mœurs anciennes. Pendant le XII$^e$, le XIII$^e$, le XIV$^e$ et le XV$^e$ siècle, les sentiments que la chevalerie inspira eurent une influence bien sensible sur les mœurs et sur la conduite des hommes, et ils avaient jeté des racines si profondes que leurs effets durèrent encore après que l'institution même qui en était le principe eut perdu sa vigueur et son crédit sur l'opinion des peuples. » (*Histoire du règne de Charles-Quint*, par ROBERTSON, Introduction, t. I, p. 149-153.)

STAEL (Mme de). — « La chevalerie est pour les modernes ce que les temps héroïques étaient pour les anciens ; tous les nobles souvenirs des nations européennes s'y rattachent. A toutes les grandes époques de l'histoire, les hommes ont eu pour principe universel d'action un enthousiasme quelconque. Ceux qu'on appelait des héros dans les siècles les plus reculés avaient pour but de civiliser la terre ; les traditions confuses qui nous les représentent comme domptant les monstres des forêts font sans doute allusion aux premiers périls dont la société naissante était menacée, et dont les soutiens de son organisation encore nouvelle la préservaient. Vint ensuite l'enthousiasme de la patrie ; il inspira tout ce qui s'est fait de grand et de beau chez les Grecs et chez les Romains : cet enthousiasme s'affaiblit quand il n'y eut plus de patrie, et, peu de siècles après, la chevalerie lui succéda. La chevalerie consistait dans la défense du faible, dans la loyauté des combats, dans le mépris de la ruse, dans cette charité chrétienne qui cherchait à mêler l'humanité même à la guerre, dans tous les sentiments enfin qui substituèrent le culte de l'honneur à l'esprit féroce des armes, c'est dans le nord que la chevalerie a pris naissance, mais c'est dans le midi de la France qu'elle s'est embellie par le charme de la poésie et de l'amour. Les Germains avaient de tout temps respecté les femmes, mais ce furent les Français qui cherchèrent à leur plaire ; les Allemands avaient aussi leurs chanteurs d'amour (*Minnesinger*), mais rien ne peut être comparé à nos trouvères et à nos troubadours, et c'était peut-être à cette source que nous devions puiser une littérature vraiment nationale. L'esprit de la mythologie du Nord avait beaucoup plus de rapport que le paganisme des anciens Gaulois avec le christianisme ; et néanmoins il n'est point de pays où les Chrétiens aient été de plus nobles chevaliers, et les chevaliers de meilleurs Chrétiens qu'en France.

« Les croisades réunirent les gentilshommes de tous les pays et firent de l'esprit de chevalerie comme une sorte de patriotisme européen qui remplissait du même sentiment toutes les âmes. Le régime féodal, cette institution politique triste et sévère, mais qui consolidait, à quelques égards, l'esprit de la chevalerie en le transformant en lois, le régime féodal, dis-je, s'est maintenu dans l'Allemagne jusqu'à nos jours. » (*De l'Allemagne*, par Mme DE STAEL, p. 36 et 37, chap. IV.)

CHRÊME. *Voy.* ONCTION.

« *Du chrême cru transsubstantié par l'Eglise arménienne.*

« Il nous resterait à rechercher d'où est venu l'emploi du chrême lui-même, c'est-à-dire comment les Juifs (puisque c'est à eux que le christianisme a emprunté cette onction) ont été conduits à s'en servir pour marquer leurs rois et leurs pontifes. De Samuel, qui sacra ainsi Saül et David, on remonte directement à Moïse, qui sacra ainsi Aaron. Or si nous ouvrons le *Lévitique* au chapitre des expiations, nous y trouvons : « Aaron mettra *le parfum* sur le « feu devant l'Eternel, afin que la fumée « du parfum couvre le propitiatoire : ainsi « il ne mourra point. » (*Levit.* XVI, 13.)

« Et plus loin : « Il fera aussi fumer sur « l'autel *la graisse* de l'offrande pour le pé- « ché. » (*Ibid.*, 25.)

« Le parfum et la graisse étaient donc des offrandes agréables à l'Eternel ; mais en plusieurs autres endroits le code mosaïque est plus positif encore ; car non-seulement la graisse y est représentée comme une offrande, mais c'est une offrande réservée. Au chapitre VII du *Lévitique*, Dieu prend pour lui la graisse et le sang des animaux sacrifiés (c'est-à-dire de tous les animaux dont on se nourrissait ; car tous devaient être présentés à l'autel)... Enfin on lit au chapitre III ce précepte bien clair : « *Toute « graisse appartient à l'Eternel.* C'est une « ordonnance perpétuelle dans vos âges et « dans toutes vos demeures, que vous ne « mangerez pas de graisse ni de sang. » (Vers. 16, 17.)

« On représente ordinairement Moïse comme n'ayant eu en vue dans son code religieux que la santé corporelle et l'hygiène. Nous n'adoptons pas complétement cette idée, qui ne ferait de Moïse et de tous ceux qui ont travaillé à la loi mosaïque et aux livres qui la renferment que des imposteurs. Nous reconnaissons seulement que dans ces livres l'hygiène se mêle toujours aux préceptes religieux, si bien qu'on a pu dire que ces préceptes n'avaient pour but que l'hygiène. Mais c'est une illusion naturelle à notre temps de ne plus savoir découvrir la religion là où nous la voyons mêlée à des pratiques hygiéniques. Dans la haute antiquité, au contraire, la religion, pour se montrer occupée de la vie sociale, n'en était pas moins religion. Ainsi Moïse a pu interdire aux Juifs l'usage du sang et de la graisse, et regarder en même temps la graisse comme une offrande agréable à l'Eternel.

« Si nous connaissions les cérémonies religieuses de l'Egypte, nous y trouverions peut-être la source des préceptes du *Lévitique.* A défaut de l'Egypte, si nous prenons l'Inde, nous lisons dans les *Lois de Manou :* « Le beurre liquide répandu dans le feu est « l'offrande aux divinités. » (Liv. III, st. 70 et 74.)

« Et plus loin : « L'offrande de beurre « clarifié, jeté dans le feu de la manière « convenable, s'élève vers le soleil ; du so- « leil elle descend en pluie ; de la pluie « naissent les végétaux alimentaires ; de « ces végétaux les créatures. » (*Ibid.*, st. 76.)

« Le parfum et la graisse étaient donc, dans ces temps antiques, l'offrande à la Divinité ; et du ciel cette offrande retombait sur la terre pour la féconder et la faire vivre.

« De là, sans doute, dans la Bible, cette expression de la *graisse du Seigneur*, qui revient souvent, pour exprimer la bénédiction divine répandue sur la terre.

« D'après cette antique croyance, il semble que s'il y avait un sceau à imprimer au nom de Dieu, c'était le mélange de parfum et d'huile, qui était l'offrande que la terre pouvait faire au ciel, et que le ciel, dans sa bienfaisance, renvoyait à la terre.

« Quoi qu'il en soit, le chrême, ce mélange de parfum et de graisse, ou de baume et d'huile, fut le signe principal de l'initiation chrétienne; mais ce serait une erreur de considérer ce signe comme ayant eu dans le christianisme primitif une autre valeur que celle d'un signe. Nous avons vu, au contraire, que ce signe ne faisait que marquer l'instant où une véritable initiation intellectuelle paraissait accomplie. Tout était donc raisonnable et parfaitement intelligible dans cette pratique. » (Pierre LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 767-787, art. *Confirmation.*)

CHRETIENS. Voy. CHRISTIANISME.—Parmi les innombrables témoignages des auteurs païens ou juifs incrédules, témoignages épars aux divers articles de ce Dictionnaire, nous ne citerons ici que les suivants sur les premiers Chrétiens.

Celse dit : « qu'une partie des Juifs embrassa la doctrine de Jésus-Christ. » (*Dans Origène*, l. III, n. 7.)

« Qu'un fort grand nombre de personnes se convertirent au christianisme.

Il appelle le christianisme une multitude. (L. III, n. 10.)

Il dit que « les Chrétiens opèrent des choses extraordinaires. » (L. II, n. 6.)

Il insinue que « les Chrétiens font parade de prodiges ; » car il dit que « Platon, après avoir découvert les plus grandes vérités, n'a point fait parade de prodiges, il n'a point exigé qu'on le crût dieu. » (L. VI, n. 8, *dans Bullet.*)

Celse dit que « les Chrétiens avaient les dieux et les idoles en exécration. » (*Dans Origène*, l. VII, ch. 36.)

Que « les Chrétiens ne peuvent souffrir les temples, les autels, les idoles, et il les appelle impies pour cette raison. » (L. VII, n. 62.)

Cécilius dit que « les Chrétiens croient que Dieu voit tout, jusqu'aux plus secrètes pensées des hommes. » (*Dans Minutius Félix*, p. 26.)

Il dit que « les Chrétiens renoncent à tous les plaisirs de la vie ; que pour ressusciter ils ne vivent pas : *Honestis voluptatibus abstinetis, non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica absque vobis... Pallidi, trepidi, misericordia digni, sed nostrorum deorum ; ita nec resurgitis miseri, nec interius vivitis.* » (*Dans Minutius Felix*, p. 31.)

« Ecoutons quels sont ceux que les Chrétiens appellent à leur société : Quiconque est pécheur, disent-ils, quiconque est enfant, et pour tout dire en un mot, quiconque est malheureux sera reçu dans notre assemblée, qui est le royaume des cieux... Ils disent aussi que Dieu a été envoyé aux pécheurs. » (*Ibid.*, 3.)

Le païen Volusien disait que « la doctrine de Jésus ne convient nullement à ce qui se pratique dans les républiques, puisque, au rapport de plusieurs, l'un de ses préceptes est qu'il ne faut rendre à personne le mal pour le mal ; qu'après avoir été frappé sur une joue, il faut tendre l'autre; que quand on nous veut ôter notre tunique, il faut encore donner le manteau ; que, si quelqu'un nous veut forcer de marcher avec lui, il faut faire le double du chemin qu'il nous impose. » (*Dans saint Augustin*, lettre 136, t. II, col. 515, édit. de Migne.)

« Il est incroyable, dit le païen Lucien, quelle activité les Chrétiens montrent quand un de leurs amis est dans la peine, et ils ne négligent rien dans de semblables occasions ; car ces malheureux ne doutent pas de leur immortalité; c'est pourquoi ils méprisent la mort et plusieurs se résignent aux souffrances. Outre cela, leur premier législateur leur a appris qu'ils sont tous frères; dès qu'ils ont renoncé aux divinités des Grecs, ils adorent leur maître, qui a été crucifié, et ils s'engagent à vivre selon ses lois. Ils ont aussi un souverain mépris pour toutes les choses de ce monde, les regardant comme viles. » (LUCIEN, *De morte Peregrini*, t. I, p. 565, édit. Græv.)

Julien dit que « dès les premiers temps, il y avait un grand nombre de Chrétiens. » (*Dans saint Cyrille*, l. X.)

Que « si les Chrétiens ne s'étaient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas plusieurs hommes misérables qui ont pratiqué une loi dure, austère, qui respire une agreste barbarie. » (*Dans saint Cyrille*, l. VI.)

L'auteur du dialogue *Philopatris* y parle, dans les termes les plus clairs, de la Trinité, de la création du monde, des extases et des révélations de saint Paul, du dernier jugement, etc. Lucien, l'auteur de ce dialogue, y dévoile nos plus grands mystères les uns après les autres, et il y entre dans un détail qui paraîtrait ne pouvoir venir que d'un

Chrétien, si le poison qu'il s'efforce de répandre sur les vérités qu'il détaille, le tour malin qu'il leur donne, et les plaisanteries, dont il sème tout cet ouvrage, ne marquaient clairement le caractère de celui qui l'a composé.

On trouve dans ce dialogue nos mystères les plus sublimes exprimés dans les termes les plus clairs. On *y jure par le Père éternel, céleste et tout-puissant, seul Dieu et unique souverain qu'il faut adorer. On y jure par le Fils qui procède du Père, par le Saint-Esprit qui en procède aussi, par les trois qui n'en font qu'un, et par l'unique qui en fait trois.*

On y parle *de l'univers tiré du néant, de l'homme créé de rien, du chaos débrouillé par une parole, de la terre fondée sur les eaux du ciel étendu comme une peau,* et on autorise ces faits et ces expressions par le témoignage *du bègue qui les rapporte.* On voit bien que c'est de Moïse dont on prétend parler.

On y fait le caractère et l'histoire de l'apôtre saint Paul sans le nommer, mais on le désigne clairement dans la personne *d'un Galiléen à la tête chauve et un nez aquilin, qui avait prêché l'Evangile dans Rome, qui avait été ravi au troisième ciel, où il avait vu les choses les plus belles, et appris les plus sublimes, et qui en renouvelant les hommes par un baptême d'eau, les rappelait des portes de l'enfer, et leur ouvrait le chemin du ciel.*

On y fait mention *du dieu inconnu des Athéniens, du Christ qui s'est venu montrer aux nations; d'un esprit qui est dans le ciel, d'où il contemple les justes et les injustes, et écrit en un livre toutes les actions des hommes pour rendre à chacun selon ses œuvres, au jour qu'il a déterminé.*

Enfin on y parle *d'une vie éternelle où aspirent des gens pâles et défaits, qu'on regarde comme des hommes célestes, qui sont tous animés d'un même esprit, qui jeûnent dix soleils de suite, après quoi ils ont des révélations et des songes mystérieux, et qui passent les nuits à chanter leurs hymmes et leurs cantiques.*

— François Bâcon exprime ainsi la différence qu'il y a entre les Chrétiens véritables et certains hérétiques enthousiastes :

« Si nous sommes hors de nous-mêmes, c'est avec Dieu : si nous sommes à nous-mêmes, c'est avec vous. *Sive mente excedimus, Deo: sive sobrii sumus, vobis* (*II Cor.* v, 13.)

« Voilà l'image fidèle, le véritable caractère d'un homme profondément pénétré de la religion, et d'un ouvrier de Dieu, digne de ce nom auguste. Sa conversation avec Dieu est pleine de transports, d'ardeurs et d'extases. De là ces gémissements ineffables, ces tressaillements de joie, ces ravissements d'esprit, ces défaillances de l'âme; mais sa conversation avec les hommes, ne respire que la douceur, la modestie, la complaisance; de là cette déclaration de l'Apôtre et tant d'autres déclarations de cette espèce (*I ad Cor.* IX, 22), *je me suis fait tout à tous.* Le contraire arrive aux hypocrites et aux imposteurs; c'est en présence du peuple et dans les églises que ceux-ci s'enflamment, se transportent et sont tout en désordre, comme s'ils étaient agités d'une fureur divine; mais prenez la peine de les observer dans la solitude, lorsqu'ils méditent et conversent avec Dieu, loin du spectacle des hommes; et vous verrez que leurs conversations non-seulement sont froides et sans mouvement, mais que leurs procédés ne respirent que malice et que jalousie; c'est-à-dire, qu'au contraire de ce qui arrivait à saint Paul, ils sont *à eux-mêmes* en présence des hommes. » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 400.)

BAYLE.—« Sur la simple lecture du Nouveau Testament, on voit que si les Chrétiens observaient exactement les lois de leur maître, ce seraient les meilleures gens et les plus honnêtes hommes du monde. Les sociétés qu'ils formeraient ressembleraient à l'âge d'or; elles seraient le siége de la concorde et le règne de la vertu; on n'y prêterait point à usure; on n'y tromperait pas son prochain; la médisance, l'ambition, la jalousie, l'avarice, les cabales et les factions n'y paraîtraient aucunement : la charité, la chasteté, la modestie et la bonne foi y éclateraient d'une manière merveilleuse; on n'y serait bien plus prêt à supporter une offense qu'à la faire; ceux qui y commanderaient ne se proposeraient que le bien des peuples, et les sujets ne se proposeraient que de respecter leurs souverains, etc..... Encore que la principale intention de Dieu dans l'établissement de la religion chrétienne n'ait été que d'ouvrir à l'homme le chemin du ciel, il n'a pas laissé de la munir des instructions les plus nécessaires au bonheur des sociétés civiles. Car si l'on suivait ces instructions, ceux qui commandent n'abuseraient jamais de l'autorité souveraine, et les sujets ne se feraient jamais de tort les uns aux autres et obéiraient toujours à leur souverain. La soumission et la patience sont deux choses que l'Evangile a le plus recommandées, » etc.

« J'ai déjà déclaré et je déclare encore une fois qu'il est beaucoup de personnes qui se conduisent par le véritable esprit de la religion chrétienne, et que Dieu préserve de la contagion la plus universellement répandue. » (*Cont. des Pens. div.*)

« En disant (des Chrétiens) qu'ils conservent sain et entier ce dépôt de la foi, en dépit de leurs passions, je leur donne quelque louange; mais cela même nous fait voir qu'il faut que leur malignité soit bien excessive, puisque la lumière de la foi n'est pas capable de la corriger;... mais la malice de l'homme est si prodigieuse qu'il n'y a qu'une grâce particulière du Saint-Esprit qui la puisse corriger. » (*Pens. div.*, t. II.)

MONTESQUIEU. — « Bayle, dit-il, après avoir prodigué des insultes à toutes les religions, cherche à avilir la religion chrétienne; il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister. Et pourquoi donc? ils seraient des citoyens connaissant parfaitement leurs devoirs, et pleins de zèle pour les accomplir.

Ils comprendraient très-bien les droits de la défense naturelle : plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils croiraient devoir à la patrie..... Chose admirable ! La religion chrétienne, qui paraît n'avoir pour objet que le bonheur de l'autre vie, fait encore la félicité dans celle-ci. » (*Esprit des lois*, liv. III, chap. 6.)

J.-J. ROUSSEAU. — « Soyons hommes de paix, soyons frères, unissons-nous dans l'amour de notre commun maître, dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit : voilà ce qui fait le vrai Chrétien. » (*Lettres de la Mont.*, liv. IV, p. 184.)

CHRIST. *Voy.* JÉSUS-CHRIST, EVANGILE et CHRISTIANISME. — Dans ses *Antiquités judaïques*, l'historien Josèphe rend un témoignage éclatant à la divinité de Jésus-Christ, en reconnaissant sincèrement qu'il était plus qu'homme ; qu'il faisait des œuvres merveilleuses, qu'il était le maître et le docteur de la vérité ; que, par la sainteté de sa doctrine et par la force de ses miracles, il se faisait suivre durant sa vie. Ses disciples ne l'abandonnèrent pas même lorsqu'il fut mort, parce que, trois jours après son trépas, il se montra à eux vivant et ressuscité, et que tout cela avait été prédit par les saints prophètes. Voici les paroles de Josèphe, telles qu'on les lit dans le 4e chapitre du livre XVIII.

« En même temps parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler homme, car il fit une infinité de prodiges, et il enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disciples qui embrassèrent sa doctrine, tant des gentils que des Juifs. Il était le Christ; et Pilate, poussé par l'envie des premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avaient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer; il leur apparut vivant trois jours après sa mort, les prophètes ayant prédit et sa résurrection et plusieurs autres choses qui le regardaient; et encore aujourd'hui la secte des Chrétiens subsiste et porte son nom. » (*Antiquités judaïques*, l. XVIII, c. 4.)

— « Alexandre Sévère, dit Lampride, voulut faire ériger un temple à Jésus-Christ, et le faire recevoir au nombre des dieux. On dit qu'Adrien avait eu le même dessein. Ce prince fit bâtir, dans toutes les villes, des temples sans idoles, qu'on nomme encore aujourd'hui *Adrianées*, parce qu'ils sont sans idoles, et qu'ils avaient été préparés par Adrien pour Jésus-Christ ; mais il n'exécuta pas son dessein, et il en fut détourné par ceux qui, ayant consulté les oracles, furent avertis que si cela se faisait ainsi, comme bien des gens le souhaitaient, tout le monde embrasserait la religion chrétienne, et les autres temples seraient abandonnés. » (LAMPRIDE, *in vita Alex. Sev.*)

J.-J. ROUSSEAU. — « Une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce et même l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs ni les fêtes ; il allait aux noces, il voyait les femme, il jouait avec les enfants, il aimait les parfums, il mangeait chez les financiers. Son autorité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux bons et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre; il avait le cœur sensible ; il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable. » (*Troisième lettre de la Montagne.*)

— « Nous enseignons, dit la Confession d'Augsbourg, que Dieu le Fils s'est fait homme, qu'il est né de la Vierge Marie immaculée, et qu'il réunit en lui les deux natures, divine et humaine, qu'il est le Christ, Dieu et homme. » (*Augsburg Konfession*, art. III, *des Glaubens und der Lehre.*)

— « Sans le Christ révélé, dit un protestant, il n'y a pas de sens dans la philosophie, pas d'esprit dans l'histoire, pas de consolation dans la nature, et pas de caractère original dans notre être. » (L. TIEK, *Novellen.*)

— « Du point de vue même de la philosophie, dit Schelling, le christianisme n'est pas une pure conception de l'intelligence ; il est autre chose encore, il est un fait, et *le plus grand de tous*, et ce fait a pour centre *la personne du Christ*, le Christ, *tel que l'Evangile nous l'a représenté.* » (SCHELLING, *Discours d'ouverture;* Berlin. — *Rev. indép.*, 1er mai 1842.)

P.-J. PROUDHON. — « A la voix du Christ l'humanité tressaillit d'amour et pleura de tendresse : une sainte ferveur s'empara des âmes. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, t. II, chap. XII, § 8, p. 280.)

VICTOR HUGO. — Dans sa préface de Cromwel : « Il n'y avait que la sagesse divine qui pût substituer une vaste et égale clarté à toutes les illuminations vacillantes de la sagesse humaine. Pythagore, Epicure, Socrate, Platon, sont des flambeaux, le *Christ, c'est le jour.* »

CHRISTIANISME. *Voyez* CATHOLICISME, EGLISE et RELIGION.

P.-J. PROUDHON. — « Au moment où la philosophie avec orgueil et la conscience universelle avec effroi s'écriaient d'une voix unanime : Les dieux s'envont, *excedere deos*, une période de dix-huit siècles d'adoration fervente et de foi surhumaine était inaugurée. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, Prologue, § 1, p. 10.)

VICTOR CONSIDÉRANT. — « Le christianisme est la grande religion de l'humanité. Croire qu'il y aura une autre religion pour l'humanité que celle qui a révélé à l'humanité sa propre existence, son unité en elle-même et en Dieu, c'est une illusion. »

E. BARRAULT, saint-simonien. — « Le christianisme est le fait le plus général du monde moderne, celui qui domine de sa colossale grandeur tous les phénomènes de l'histoire. De lui découlent, comme d'une source féconde qui aurait jailli à la parole de Dieu, toutes les idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les nations européennes; en lui est renfermé le principe qui, depuis dix-huit siècles, entretient et provoque l'activité du

monde; à lui se rattachent, comme à la cause la plus générale, les agitations de la pensée et celles de la vie sociale; car on peut affirmer *qu'il ne s'est pas produit un fait ou une idée qui n'ait eu en vue le christianisme, soit pour le constituer ou pour l'exploiter, soit pour le défendre ou le combattre.* L'histoire du christianisme est l'histoire du monde.

« Le monde se faisait vieux et les dieux mouraient; le ciel était vide, la terre opprimée, la morale obscurcie, les individus isolés dans leurs jouissances ou leur misère; l'égoïsme, ce dernier dieu des sociétés expirantes, régnait, et son action dissolvait à petit bruit la civilisation romaine. D'où le monde pouvait-il attendre le salut et l'homme la régénération sociale? La philosophie grecque ne s'était adressée qu'à la raison du petit nombre, et elle était trop savante et trop subtile pour exercer sur les masses une salutaire influence.

« Qui donc se chargerait de populariser la morale, d'inoculer pour ainsi dire la vie spirituelle à cette foule d'opprimés, de pauvres et d'esclaves qui semblaient à jamais déshérités du bonheur dans le présent et de l'espérance dans l'avenir? Du fond de la Judée sortit une parole, puissante et douce à la fois, qui brisa la fatalité de l'esclavage, convia les hommes à la fraternité et à l'amour, et promit aux affligés que le règne de la justice viendrait un jour. Jamais l'espoir d'un meilleur avenir n'avait été si clairement formulé, jamais consolation plus directe n'avait été donnée au malheur. Aussi, comme il y avait beaucoup d'infortunés, beaucoup ajoutèrent foi en la parole qui annonçait que les hommes étaient fils du même Père, tous égaux devant Dieu, c'est-à-dire devant la justice! » (*Courrier français.*)

P. Leroux. — « Si vous prenez parti pour le camp philosophique de Julien et de Voltaire, le christianisme est dans sa totalité un mensonge. L'humanité en masse s'est donc complétement et fondamentalement trompée pendant dix-huit cents ans. Quelle blessure à la certitude humaine! Il faut en convenir, le coup est mortel; et le plus sûr après cela, c'est de douter de tout.

« En effet, quel misérable et ridicule spectacle tout à la fois! Vous représentez-vous ces millions de Chrétiens, pendant dix-huit cents ans, courant après leur paradis imaginaire, livrés à de folles rêveries, fruit de leur cerveau délirant ou de l'imposture de leurs prêtres, invoquant pour Dieu ce Jésus mort qui ne les entend pas, invoquant sa mère comme une déesse et se livrant au souffle imaginaire d'un Esprit-Saint chimérique. Les malheureux insensés! les voyez-vous se succéder de génération en génération pendant dix-huit siècles, en proie à ce rêve obstiné! Les voyez-vous courir au martyre, à la mort sous toutes les formes? Les voyez-vous jeûner, se macérer, vivre dans le célibat, fuir au désert? Les voyez-vous se battre et se déchirer pour des dogmes absurdes? O quelle espèce est donc la nôtre! ou plutôt qu'est-ce que ce monde? et ce Dieu que nous appelons bon, et que nous implorons comme la source de la vie, n'est-il pas plutôt quelque affreux démon qui se plaît à tromper ces aveugles et imbéciles créatures, et qui se rit, dans je ne sais quel ciel, des vertiges qui agitent nos cœurs et nos têtes sur cette terre misérable où nous sommes jetés? Ou bien encore, n'est-il pas à croire qu'il n'y a pas même ce Dieu ironique et mystificateur pour répondre par un rire infernal à notre amour et à nos prières; mais, qu'il n'y a au fond de tout qu'un aveugle Destin, sans yeux et sans oreilles, sans intelligence et sans cœur, pareil à la matière que nous façonnons de nos mains et qui ne sent pas la main qui la façonne? Oui, s'il est possible de croire que pendant dix-huit siècles nos pères n'ont embrassé que des erreurs, le Dieu créateur du monde est la matière même, la matière aveugle, et il n'y en a pas d'autres; car il n'y a pas d'autre Dieu qui ait pu voir sans s'émouvoir une folie pareille à la nôtre et qui n'ait pas agi sur sa créature, soit pour la corriger si elle était guérissable, soit pour la prendre et l'anéantir, si sa folie était trop grande et trop radicale pour être jamais guérie.

« Je le répète donc, si le christianisme est en totalité une grossière erreur de l'esprit humain; le plus sûr est de douter de tout et de déclarer à jamais l'esprit humain incapable d'asseoir sur une base solide aucune vérité morale.

« Sur quel fondement, en effet, appuyer une vérité morale quelconque, si, pendant dix-huit cents ans, l'humanité a regardé comme vrais des dogmes chimériques et faux, si elle a cru à des rêves, à des absurdités, à des mensonges?

« Vainement direz-vous que les temps de la superstition sont passés, et que l'homme aujourd'hui peut arriver par la seule force de sa raison à des vérités certaines, après avoir longtemps caressé des erreurs. Votre raison est-elle plus forte que celle de vos aïeux? Avez-vous plus de génie que vos pères? Remarquez qu'il ne s'agit pas ici de vérités physiques et chimiques, où le temps apporte des informations et des expériences: c'est de l'homme qu'il s'agit et de Dieu. L'homme est toujours l'homme, et Dieu est toujours Dieu. Si l'humanité antérieure s'est fondamentalement trompée sur la nature de l'homme et sur la nature de Dieu, qui peut vous assurer que vous ne vous trompez pas vous-mêmes?

« Par quel miracle, je vous le demande, l'homme, après s'être trompé fondamentalement pendant tant de siècles sur sa propre nature et sur celle de l'Etre suprême, serait-il devenu tout à coup capable de ne plus se tromper sur ces deux points? Philosophes qui refusez toute vérité aux religions antérieures, et qui les prenez toutes pour le résultat de la crédulité humaine, vous êtes vraiment bien crédules vous-mêmes? Vous rejetez les révélations et les miracles, mais vous ne faites pas attention qu'en fondant le déisme moderne sur la raison, et en re

poussant le christianisme et toutes les religions antérieures, comme fondamentalement contraires à cette même raison, vous supposez implicitement que l'homme, après avoir été pendant des siècles incapable de raison sur le point le plus important, en est devenu tout à coup capable; ce qui serait, certes, la plus grande des révélations et le plus grand des miracles !

« Dites-moi donc en quel siècle, à quel jour, à quelle heure, cette révélation subite s'est faite, et comment s'est accompli ce miracle. Est-ce par hasard au XVI^e siècle, est-ce au XVIII^e, que l'humanité a ainsi changé d'essence et revêtu une nature toute nouvelle? Sont-ils en effet d'une autre essence, d'une nature plus parfaite, d'une raison plus sublime que leurs prédécesseurs, les philosophes qui depuis cent ou deux cents ans ont professé le théisme, fondé sur la seule raison? Philosophes du XVIII^e siècle, je vous vois grands et bons; mais, certes, je ne vous vois pas plus grands ni meilleurs que les fondateurs du christianisme.

« Direz-vous, pour expliquer modestement une aussi grande anomalie entre vous et vos devanciers, que vous avez paru dans un siècle de lumière, et, que les fondateurs du christianisme naquirent au milieu des ténèbres ? Quoi ! le christianisme précédé par les écoles grecques, précédé par Platon, par Aristote, précédé par l'esprit de doute qui avait détruit le polythéisme, le christianisme, venant triompher d'Epicure et de l'académie sceptique, a paru dans un temps de ténèbres ! Le siècle d'Auguste et les deux siècles qui le suivirent, des temps de ténèbres, Alexandrie, Rome, Athènes, le séjour de l'ignorance et des ténèbres !..... Eh, ce sont ces ténèbres mêmes qui vous ont en partie éclairés. N'est-ce pas la Grèce et Rome qui ont engendré, vers le XV^e siècle, cette renaissance dont vous êtes sortis vous-mêmes? Quels monuments d'une plus forte et plus haute raison avez-vous donc produits, qui effacent les monuments de l'art grec et de la philosophie grecque? Les sciences ont été perfectionnées de votre temps; mais il faut convenir que les anciens les avaient déjà fort avancées; de quelle découverte moderne ne trouve-t-on pas chez eux le germe et le pressentiment?

« Le christianisme est né au milieu de toutes les lumières concentrées de l'Orient, de la Grèce et de Rome; et il a d'abord vaincu toute ces lumières, ou plutôt il s'est servi de toutes ces lumières pour vaincre. Examinez ce que furent ses premiers Pères avant d'être chrétiens, ils avaient été philosophes; ce sont des disciples de Platon et de Cicéron qui ont propagé la doctrine du Christ.

« Auriez-vous enfin recours à l'invasion des barbares pour expliquer comment une pure superstition a pu s'établir? Mais quand les barbares parurent, le christianisme était déjà fondé. Or, quand les évêques venus de toutes les provinces formulèrent le symbole de Nicée, il n'y avait pas encore un seul barbare qui eût osé fouler impunément les frontières de l'empire; et saint Augustin avait achevé de donner la dernière formule importante de la théologie chrétienne, quand les Vandales arrivèrent.

« Ce n'est donc pas plus l'ignorance qu'un défaut radical de raison qui a donné lieu à cette religion. L'ignorance! mais s'il n'avait dû son triomphe qu'à l'ignorance, le christianisme n'aurait jamais engendré que l'ignorance. Comment supposer que ce qui n'aurait pu supporter en naissant l'examen se serait ensuite entouré à plaisir de science et de clarté ? Or, voyez si le christianisme a toujours redouté la science. N'est-ce pas lui au contraire qui a conservé toutes les sciences et tous les arts dans ce grand renversement du monde qu'amena l'invasion des barbares? S'il a été précédé de la philosophie grecque, n'a-t-il pas été appelé lui-même la sainte philosophie? S'il a devant lui Platon, il amène avec lui Leibnitz; s'il a en avant tout le chœur des poëtes grecques depuis Homère jusqu'aux derniers descendants d'Homère, il a à sa suite un cortége de poëtes comparables et qui sont bien a lui depuis Dante jusqu'à Milton; si les temples de Phidias, si les statues des dieux ont croulé sous ses coups, il a montré que le temps venu, il pourrait orner la terre de monuments plus grandioses que les basiliques romaines, et donner à la statuaire et à la peinture des types de beautés, inconnus aux admirateurs de Vénus et d'Apollon. Michel-Ange et Raphaël ont exécuté pour lui ce que les séraphins dont ils portaient le nom auraient pu rêver dans le ciel.

« Le christianisme n'est donc pas plus suivi de l'ignorance qu'il n'en est précédé. Il naît au milieu de la lumière et il engendre une lumière nouvelle.

« Donc de toute façon, il est absurde de supposer que le christianisme est le résultat des ténèbres; le produit de l'ignorance, le fruit d'une nature irraisonnable, en un mot le privilége de la crédulité et de la superstition.

«... En voulant trop prouver les philosophes n'ont rien édifié. Au lieu de respecter ce qui était vrai dans le christianisme, ils ont tout nié, tout détruit. Ils ont donc détruit pour un temps la religion, car le premier point de la religion est d'avoir une tradition et d'expliquer l'humanité elle-même. Or, le christianisme ayant été attaqué comme fondamentalement contraire à la raison, je demande quelle tradition et par conséquent quelle certitude morale et quelle foi en elle-même pouvait rester à l'humanité. Aussi les philosophes n'ont-ils pu jusqu'ici semer sur la terre que le doute et l'impiété, semence stérile et qui ne produit que des poisons.

«... Vivre sans religion est le plus douloureux des supplices; vivre sans religion ce n'est pas vivre, c'est errer dans les ténèbres, c'est être livré à tous les doutes, à tous les tourments du cœur, à toutes les maladies de l'âme. » (Pierre LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 555 à 557, art. *Christianisme.*)

« Nous regardons le christianisme comme la dernière forme dans laquelle notre Occident a vécu spirituellement, moralement, socialement; et véritablement avoir de l'hostilité contre le passé de l'Europe tout entier, ne pas chercher à comprendre, ne pas admirer par ses beaux côtés la vie antérieure dont nous sommes sortis, ce serait, sous tous les rapports, un indice que nous manquons de ce sentiment qui fait comprendre la vie, soit qu'il s'agisse de la nature, de l'art, ou de la société ; ce serait démentir nous-mêmes cette prétention à une tendance organique que nous annonçons, et qui fait notre foi. » (*Aux politiques*, *Revue indépendante*, 1re livraison.)

« Le christianisme, en flétrissant ce que ni les philosophes ni les prêtres du paganisme n'avaient flétri, a fait disparaître de l'Occident des mœurs que l'antiquité avait approuvées ou tolérées, même dans ses plus grands hommes; il a ainsi perfectionné l'humanité. » (***Encyclopédie nouvelle***, **t. I**, p. 98, art. *Adrien*, par **P. Leroux.**)

« Pour cette refonte du genre humain où les esclaves devaient se transformer en hommes libres, la Grèce eût été un trop misérable théâtre. Tout le bassin de la Méditerranée, et l'horizon le plus lointain possible autour de ce lac, n'était pas une trop vaste scène pour une pareille révolution. De là la fortune de Rome et son œuvre à la suite de la Grèce. Une petite peuplade d'Italie fut chargée d'asservir provisoirement le monde, à cette fin qu'un jour le monde fût affranchi et sauvé. Rome, ou plutôt le patriciat romain, travailla cinq cents ans à cet asservissement. La Grèce tomba dans Rome ; une multitude de peuples eurent la même destinée. Puis, le nœud qui tenait subjugués tous ces éléments se rompit : ce nœud, c'était la cité des patriciens. Un assaut général fut donné à cette cité. Les Latins dans la guerre sociale, les Plébéiens dans la guerre civile, les esclaves dans la guerre servile, la détruisirent à qui mieux mieux. Alors il n'y eut plus qu'une grande confusion ; mais c'était là le monde demandé par la Providence pour la venue d'un idéal nouveau. Cet assemblage violent d'une multitude de races diverses, cette unité grossière, matérielle, sans principe, se personnifia dans un homme et s'appela César. Qu'est-ce que l'empire, qu'est-ce que César? Une multitude rassemblée de tous les points de l'univers, sans droit, sans idéal, sans moralité, sans religion, qui attend Jésus-Christ. Dans cette ombre de l'ancienne société, il n'y avait plus réellement ni patriciens, ni plébes, ni patrons, ni clients, ni Romains, ni alliés, ni libres, ni affranchis, ni maîtres, ni esclaves; car tous étaient esclaves : et il n'y avait plus qu'une multitude confuse, et un homme au-dessus de cette multitude : *Cæsar, morituri te salutant.* Le genre humain dépendant d'un homme, quel solennel spectacle et quelle leçon ! Tout le droit de l'ancienne société résumé légitimement dans le droit d'un homme devenu le droit de tous, le seul représentant des hommes libres, le seul investi du pouvoir despotique des pères sur les enfants, des maîtres sur leurs esclaves, le seul citoyen et le seul sénateur; et cet homme aveugle, ignorant, livré à ses passions, souvent insensées, niant les dieux et la vie future, comme Jules César ; scélérat comme Néron, ou féroce comme Caligula ! quelle épreuve, et combien ces temps étaient marqués d'un sceau divin ! Mais ce n'est pas tout : la Providence voulut qu'il y eût le plus d'hommes possible convoqués au rendez-vous. Il fallait que les races qui avaient si longtemps fourni d'esclaves le monde romain, vinssent elles-mêmes occuper la scène. Rome avait été au loin chercher les barbares ; ils viennent à leur tour fondre sur elle. Les voici qui accourent des quatre coins de la terre. Que veulent-ils? qui les pousse ainsi? Interrogez Attila ou Alaric; ils répondent qu'une force inconnue les pousse. Une force, laquelle? Ils l'ignorent, mais ils sont appelés, ils marchent. Rome, contre laquelle ils marchent, avait-elle su davantage autrefois ce qu'elle faisait lorsqu'elle marchait contre eux? Les oracles du Capitole étaient-ils plus clairs que ceux des forêts de la Germanie? Demandez à Cicéron ou à Virgile pourquoi Rome a fait la conquête du monde; ils n'en savent rien. Le christianisme est le mot de cette énigme : Rome a fait la conquête du monde, et les barbares à leur tour ont fait la conquête de Rome, pour que la solidarité, la fraternité et l'unité du genre humain commencent.

« Précisément, en effet, au moment où l'unité matérielle s'établit sous Auguste et Tibère, apparaît un homme, un sage, qui vient présenter au monde un plan nouveau de république, cet homme, qui vient faire pour le monde sans esclaves une utopie semblable à celle que Platon avait faite pour le monde à esclaves; c'est Jésus-Christ.

« Il faut laisser à Jésus toute la gloire de son œuvre. Avouons qu'en mettant de côté ce qui avait été dit avant lui dans l'Orient, ce que Jésus vint dire à l'Occident était bien nouveau. Lisez, relisez toute la littérature classique de la Grèce et de Rome : où trouverez-vous dans cette littérature la religion de l'humanité, où trouverez-vous l'unité du genre humain envisagée comme un seul être? Vous n'y trouverez pas seulement la fraternité humaine conçue sentimentalement, à plus forte raison, l'idée métaphysique, qui fait de cette fraternité une connaissance et un dogme, manque-t-elle complétement dans toute cette littérature.

« Il faut descendre jusque vers le temps où parut Jésus pour trouver chez les anciens quelques accents d'humanité analogues à son Evangile. Hormis un vers de Térence, quelques mots de Cicéron, quelques phrases de Sénèque, l'antiquité tout entière n'a rien d'où on puisse conclure, je ne dis pas la solidarité réciproque du genre humain et l'unité de l'espèce humaine, mais la fraternité des hommes, dans

l'acception la plus vulgaire. La première fois que ce sentiment de l'humanité collective s'exprima à Rome, ce fut un affranchi, un enfant de Carthage, enlevé à sa famille, et nourri par les Romains comme esclave, qui le formula ; et cette formule était si nouvelle, qu'elle frappa d'étonnement tout le monde. « La première fois, dit saint Augustin, qu'on entendit prononcer à Rome sur la scène ce beau vers de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

« il s'éleva dans l'amphithéâtre un applau-« dissement universel ; et il ne se trouva « pas un seul homme, dans une assemblée « si nombreuse, composée des Romains et « des envoyés de toutes les nations déjà « soumises ou alliées à leur empire, qui ne « parût sensible à ce cri de la nature. » Ce cri était nouveau en effet, et il est remarquable, je le répète, que ce soit un affranchi qui ait fait entendre aux Romains ce cri précurseur de l'Evangile. Au surplus, ce cri ne fut pour les Romains qu'un beau vers tombé au milieu d'eux dans leurs jeux du théâtre ; et l'on peut dire que Térence lui-même fut comme les sibylles qui ne comprenaient pas ou ne comprenaient qu'à moitié ce que Dieu leur inspirait de dire. Après Térence, nul chez les Romains n'alla dans cette voie plus loin que lui... Mais les esprits avancés étaient déjà au seuil de la religion nouvelle, et Jésus, dont l'idée de Sénèque était la doctrine, mourait sur la croix pour cette idée.

« Jésus, c'est le Bouddha de l'Occident, le destructeur des castes, celui que l'écho du monde, réveillé après dix-huit siècles saluera... Législateur de la fraternité, en attendant que l'égalité soit, il vient apporter au monde la doctrine de l'unité du genre humain. Le monde l'adorera pendant dix-huit siècles... » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 615, à 636, art. *Egalité*, par Pierre Leroux.)

« Il y eut un temps où le christianisme régnait en Europe, où l'Eglise existait à côté des sociétés civiles, à côté du monde laïc, à côté de César. Eh bien, alors l'égalité des intelligences n'était pas proclamée, la liberté des intelligences était loin d'être reconnue, mais l'usage de l'intelligence existait pour tous les hommes. Tout homme, en effet, fût-il originellement couvert de tous les stigmates de la servitude et de toutes les lèpres de la misère, était introduit dans le domaine de la vie spirituelle. A tout homme, l'initiation, à tout homme le pain moral ; la source vive n'était fermée pour aucun. L'Eglise était la cité spirituelle où toutes les âmes étaient reçues, où toutes vivaient et s'alimentaient... Les riches donc, les hommes de loisir, ont seuls hérité des débris épars de l'édifice intellectuel. Que font-ils de cet héritage ? Ce n'est pas là la question. Mais le peuple qu'a-t-il hérité et qu'a-t-il en sa possession ?...

« Or ces hommes ainsi condamnés au travail et destitués de religion, de quelle vie intellectuelle vivent-ils ? Où sont leurs heures d'élévation, les heures où, dans le repos du corps, ils s'élevaient vers Dieu, comprenaient ses œuvres, apprenaient la raison des choses, et donnaient leur assentiment à l'ordre du monde et même à leur propre malheur ? Où sont les dogmes qui réglaient leurs actions, corrigeaient leurs vices, et leur apprenaient à réparer leurs fautes ? Où est, en un mot, pour eux l'exercice de l'intelligence et de l'occupation de la raison ? Tout cela n'existe plus, tout cela est aujourd'hui passé. Les riches abusent de la connaissance humaine, qui leur est abandonnée et livrée comme une proie ; ils s'en empoisonnent plutôt qu'il ne s'en nourrissent, et le peuple en est destitué... » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 615 à 636, art. *Egalité*, par Pierre Leroux.)

*Un collaborateur de P. Leroux.* — « Si la révolte (des esclaves) était un grand symptôme, la promptitude, la facilité avec laquelle elle fut réprimée n'avait pas une signification moins sérieuse ; le fait qui en ressortait avec une frappante évidence, c'est que contre la tyrannie, telle qu'elle était organisée et soutenue, c'est que contre la lèpre si invétérée, si profonde et si intense dont la société était dévorée, tout effort matériel, stérile pour le bien, ne pouvait être que second pour le mal, et qu'il fallait chercher d'autres remèdes que ceux des révolutions politiques. Les opprimés n'avaient aucune chance de vaincre, et quand ils auraient vaincu ils eussent été radicalement impuissants à créer un ordre de choses meilleur. C'est une vérité qu'avaient admirablement comprise les fondateurs du christianisme et que sentaient fort bien ceux qui propageaient alors leurs doctrines dans l'empire. Par cette parole de Jésus qu'ils allaient répétant partout : « Rendez à Cé-« sar ce qui est à César, » ils entendaient bien la résignation aux souffrances, à l'inégalité et à l'injustice, l'obéissance au despotisme et à toutes ses exigences matérielles du moins ; ils entendaient bien flétrir tout appel à la révolte comme une erreur, comme une folie, comme un crime ; mais c'était relativement à la situation présente et à l'avenir plus ou moins long où elle devait durer qu'ils prêchaient ses maximes. Ils désespéraient avec raison et pour un temps dont ils ne connaissaient pas, dont ils ne pouvaient connaître la limite, d'édifier, à la place de la cité régnante, une république plus moralement organisée ; mais avec raison aussi ils espéraient rendre heureux les hommes, dans cet épouvantable milieu social, indestructible alors et vivace pour de nombreuses années encore, dans cet enfer qui durant des siècles ne devait guère que se transformer et non s'adoucir. S'ils ne changeaient pas les conditions physiques de la vie humaine, ils en changeaient l'appréciation, et cela suffisait. Ils modifiaient profondément les âmes ; ils en entouraient la substance d'un rempart qui les protégeait et empêchait les coups du dehors d'y pénétrer ; ou plutôt ils y mêlaient un

élément magique qui métamorphosait toutes les douleurs en ineffables délices; la foi est un autre maître, la croyance à un ciel réparateur où les souffrances seraient comptées à titre de vertus, et payées en voluptés qui n'avaient pas de nom sur la terre, parce que leur ombre même n'y existait pas. Oh! oui, c'était bien la religion qu'il fallait au monde pour le soutenir et le consoler dans l'invasion, la féodalité! C'était bien la bonne nouvelle qu'apportaient les disciples du Crucifié! C'était bien ce baume universel qu'il avait trouvé dans son cœur fécondé par la misère et la charité, et dans son intelligence éclairée de toutes les lumières antérieures, le fils du charpentier, l'essénien de Galilée! Les calamités pouvaient durer, s'aggraver, s'amonceler sur la terre. Le fouet des exacteurs pouvait continuer à frapper; la persécution pouvait déployer ses supplices, les barbares pouvaient venir saccager la civilisation antique, abattre la chaumière en même temps que le palais; bouleverser, torturer les existences, quand ils ne les anéantissaient pas; la division par castes pouvait se perpétuer avec les mille horreurs qu'elle entraîne; il y avait au fond des cœurs une espérance inaltérable plus forte que tous ces fléaux, comme a Bénarès, dans les fêtes religieuses, les populations tombaient avec des cris de joie sous le char homicide, et périssaient un sourire céleste sur les lèvres et un éclair divin dans les yeux en bénissant les bourreaux.

« Il semble que les princes eussent dû naturellement laisser en toute paix et en toute liberté une secte qui songeait si peu alors à disputer à leur ambition et à leur avarice le gouvernement du monde matériel, qui recommandait au contraire la subordination et le respect pour les pouvoirs publics, au nom de son Dieu même, et dont les adhérents, suivant le témoignage de Tertullien, étaient les plus fidèles sujets du souverain. On se demande comment avec une telle attitude elle encourut, dès que sa doctrine fut un peu répandue, les rigueurs implacables dont la poursuivirent les empereurs jusqu'à Constantin, les bons comme les mauvais, Marc-Aurèle comme Néron, Trajan comme Domitien; il y a de ce fait bien des raisons à donner. D'abord si les Chrétiens n'étaient pas des factieux dans le sens politique du mot, ils étaient des hérétiques, ce qui alors revenait tout à fait au même et rendait passible de peines toutes semblables. Dans l'antiquité, chez les Grecs, chez les Romains, aussi bien que chez les Indiens, les Egyptiens et les Juifs, notre distinction du spirituel et du temporel n'était pas connue; Etat et religion, c'étaient deux faces d'une même chose. La liberté des cultes était prescrite, et avec elle un autre principe légitime et sacré, la liberté de conscience. Les diverses écoles qui avaient précédé et préparé le christianisme avaient été dépourvues beaucoup plus absolument que lui de toute pensée d'organisation politique, de toute prétention révolutionnaire; elles n'en avaient pas moins été frappées, quand elles avaient contredit le dogme établi; Anaxagore avait été persécuté, Socrate, avait été mis à mort. Les Chrétiens, qui enseignaient un Dieu nouveau, appelaient sur eux le même châtiment; les empereurs les condamnèrent à ce titre et en qualité de pontifes suprêmes. Le droit positif les y autorisait et en faisait même une loi; puis il était fort clair que ce n'était que provisoirement, à cause de la nécessité des temps, et non pas sans arrière pensée, ainsi que ces devancières de l'Académie et du Portique, que la nouvelle philosophie consentait à borner son action à la sphère des idées et des croyances, et à ne pas empiéter sur le domaine de César. Jésus n'avait pas dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde, »... il avait dit : « Mon royaume n'est pas *maintenant* de ce monde. » Malgré leur sincère conseil de soumission, les continuateurs de son œuvre rêvaient pour leurs descendants la conquête de la société civile, et, sous ce rapport encore, les empereurs les haïssaient instinctivement, comme leurs rivaux et comme leurs héritiers possibles. A ces causes générales de persécution se joignaient les prières et les dénonciations calomnieuses des anciens prêtres, qui voyaient leurs anciens temples devenir des solitudes, leurs profits et leur exploitation de l'ignorance diminuer; et les récriminations imbéciles de la populace qui, excitée et égarée par eux, s'en prenait à la secte naissante de tous les maux, de tous les accidents et de tous les sinistres qu'on lui représentait comme des signes de la colère des dieux outragés. (*Voy.* TERTULLIEN, *Apolog.* 140.) Salvien écrivit son beau livre *De Gubernatione Dei* contre ce ridicule préjugé si abominablement exploité, et l'un des plus grands ouvrages du christianisme. La *Cité de Dieu* de saint Augustin est en partie une réfutation de la même erreur...

« Au progrès des souffrances matérielles correspondit, par une merveilleuse dispensation de la Providence, le progrès de la doctrine du Sauveur. Au dessus de la terre s'étendit un ciel dont les rayons purifièrent en les colorant d'une lumière ravissante les hideuses ténèbres qui la couvraient. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 346-348, art. *Dioclétien*.)

J. MONGIN. — « Il me semble voir que l'antiquité se dédouble; toute sa vie passe au christianisme, où elle prend une forme agrandie et plus radieuse : en même temps, de ses éléments inférieurs et fangeux se forme l'empire, cadavre tout pourri et dévoré de vers, proie qui attend l'invasion. Et nonobstant cela, entre ce mort et la vie qui l'anima, tout rapport n'a point cessé. Le christianisme, où est la vie, flotte comme un nuage au-dessus de sa tête, et lui envoie quelques reflets, et ce monde misérable a des caractères augustes que Rome, dans son éclatante jeunesse, eût pu envier. L'empire, dans son unité, son étendue, ses tendances vers l'égalité; l'empire, où tant de millions

d'hommes vivent, sans patrie, sous la même loi, est la terrestre et grossière image du christianisme; en même temps, il est merveilleusement disposé pour que le christianisme y descende et s'y développe.

« C'est qu'en effet, au temps de César, bien au-dessus de ces révolutions, dont l'une avorte, dont l'autre enfante un monde né vieux et mourant, planait une révolution plus grande et plus durable, c'est le christianisme; et à distance, dans les forêts de la Germanie, une autre révolution, complément du christianisme, s'apprêtait; c'est l'invasion.

« Le christianisme! l'invasion! Si à la lueur de ces deux faits nous regardons encore une fois les troubles civils de Rome, alors tout devient significatif. Il y a encore sans doute à verser sur tant de maux des larmes de sang; mais on sait au moins ce que tout cela veut dire, et l'on sait que ces maux seront guéris.

« En dernière analyse, dans ces commotions qui ébranlent, non-seulement Rome, mais avant Rome, toutes ses citées grecques, mais tout notre ancien monde, depuis l'Indus, où se porta Alexandre, jusqu'au détroit de Gibraltar, dans ces commotions, dis-je, tout se rapporte au christianisme d'abord, ensuite à l'invasion barbare. Dans leurs succès comme dans leurs défaites, dans ce qu'elles avaient de légitime comme dans leurs égarements, ces commotions ne sont que des symptômes de la grande rénovation religieuse qui, par le christianisme, s'accomplit, et de la grande rénovation matérielle qui, par l'invasion, s'accomplira. Tout à l'heure, en voyant ce monde qui agonise au bout d'un chemin sans issue, en entendant cette plèbe qui demande du pain, et à qui, sur un sol où croît le froment, la fatalité répond : Vous n'aurez pas de pain, nous avons frémi et horriblement souffert de voir tant de justes ou généreuses tendances qui s'allaient briser à l'impossible. Est-il donc vrai que tout cela s'agitât en vain, et que tout cela ait péri ? Non, car fortement sollicitée l'humanité s'est répondu à elle-même. Non, car toutes ces questions désespérées et tous ces cris d'angoisses allaient, sans le savoir, où vont tous les ruisseaux de la vie antique, à la religion, que l'humanité, ayant pitié d'elle-même, se donnait en ce temps-là, et le christianisme est issu de ces douleurs, tout aussi bien que des doctrines de l'Orient, tout aussi bien que de la philosophie de *Platon*. Le christianisme a tout recueilli : il a prêté l'oreille aux plus vagues prières; il a compris les problèmes, ceux qui, à Rome, n'étaient pas même posés, et les a résolus suivant la possibilité de ce temps; alors, pour tout ce qui se cherche ou se débat, c'est la grande et générale solution, et s'il ne résout tout, l'invasion fera le reste.

« Ainsi à l'égalité stérile de la loi, le christianisme ajoutera la *fraternité* du cœur. A la plèbe qui demande du pain, il donnera la *charité*, en attendant que son idéal, la communauté, ou le partage fraternel des biens se réalise.

« C'est le christianisme qui va, au lit de mort de Caton et de Brutus, recueillir leur dernier souffle. Cette liberté que les Romains laissent mourir, réchauffée dans le sein du christianisme, deviendra la liberté des enfants de Dieu; *Deus est libertas!* et bien des martyrs la rajeuniront de leur sang.

« Et ce que l'empire n'a pas résolu, savoir, l'unité d'un vaste état sous le despotisme d'un seul, le christianisme, par les conciles, l'a résolu.

« Et ce que l'empire n'a pas résolu, savoir, une société générale qui peut s'étendre indéfiniment, et, dans cette société générale, des patries fixes et particulières, le christianisme combiné avec l'invasion l'a résolu.

« Une des causes de la révolution de Rome, c'était l'esclavage, qui est une plaie pour les hommes libres aussi bien que pour l'esclave; une des causes de la révolution de Rome, c'était la flétrissure attachée aux travaux manuels. Est-ce la révolution de Rome qui a détruit l'esclavage, ou seulement l'a restreint? Est-ce elle qui a annobli le travail? Non, c'est le christianisme combiné avec l'invasion qui a fait tout cela.

« Qui remédie à la dépopulation effroyable du monde romain, sinon l'invasion, sinon le christianisme?

« Le christianisme enfin a vu l'effort douloureux de ces idées en germe, qui se tourmentaient pour éclore à des conditions impossibles; il a vu tout ce que souffre l'homme quand il s'aheurte à l'impossible, et il a eu pitié. A l'homme, il a donné la perspective de la vie future; il lui a fait une vertu souveraine de la résignation dont le monde avait grand besoin pour dix-neuf cents ans! Les idées en germe, il les a prises et les porte dans son sein, à l'état symbolique, en attendant que, mûries et fortifiées, elles puissent entrer dans la réalité.

« Ainsi, le christianisme répondit à tout, consola tout, remédia à tout » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 398, 399, art. *César*, par J. Mongin.)

VOLTAIRE. — *Etablissement de l'Evangile.* « Il se forma dans la Galilée une religion toute fondée sur la pauvreté, sur l'égalité, sur le mépris des richesses, où l'on dit que le mauvais riche est damné, où il est ordonné aux disciples de ne point faire de provisions pour le lendemain, où Jésus-Christ, Fils de Dieu, Dieu lui-même, prononce ces terribles oracles contre l'ambition et l'avarice. « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir. Il n'y aura jamais parmi vous ni premier ni dernier. » La vie des premiers disciples est conforme à ces préceptes: saint Paul travaille de ses mains, saint Pierre gagne sa vie.» (*OEuvres complètes de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 97.)

« Et c'est dans cet état de faiblesse que Jésus-Christ a prédit que toute la terre embrasserait un jour sa doctrine, que les portes de l'enfer ne pourraient jamais prévaloir contre son Église, et que tout lui serait sou-

mis, l'empire romain en particulier; que le trône des Césars deviendrait le trône de la religion chrétienne, qu'il régnerait du mont Atlas aux îles du Japon. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLI, p. 62, et t. XXXIV, p. 61.)

« *Martyrs.* « De toutes les paroles de Jésus-Christ, rien ne fait plus d'impression que ce qu'il répondit aux soldats qui eurent la brutalité de le frapper, avant qu'on le conduisît au supplice : « Si j'ai mal dit, rendez témoignage du mal; et si j'ai bien dit, pourquoi me frappez-vous ? » Voilà ce qu'ont dû dire les disciples de Jésus-Christ aux païens, leurs persécuteurs : Si nous avons une opinion différente de la vôtre, si nous voyons la miséricorde de Dieu dans les mystères d'un Dieu fait homme, si nous n'avons adoré que Dieu seul quand vous lui avez donné des associés, et quels associés! enfin, si nous avons mal dit, en n'étant pas de votre avis, rendez témoignage du mal, et si nous avons bien dit, pourquoi nous accablez-vous d'injures et d'opprobres? Pourquoi nous poursuivez-vous? nous jetez-vous dans les fers; nous livrez-vous aux tortures, aux flammes; nous insultez-vous encore après notre mort? Hélas! si nous avions mal dit, vous ne deviez que nous plaindre et que nous instruire. En quoi notre opinion peut-elle vous nuire? Vous ne nous craignez pas, et vous nous persécutez; vous nous méprisez, et vous nous faites périr. Que répondront ces païens à ces modestes et puissants reproches? Ce que répond le loup à l'agneau : Tu as troublé l'eau que je bois. C'est ainsi que les empereurs ont traité les disciples de l'Évangile, le fer à la main, et en faisant couler leur sang. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLI, p. 162.)

*Ensemble des preuves de la divinité du christianisme.* « Je suis persuadé qu'il est d'un malhonnête homme de traiter avec un mépris apparent les raisons de ses adversaires, quand on en sent toute la puissance au fond de son cœur. C'est manquer aux autres et à soi-même.

« La vérité, contre laquelle on se débat en vain, me force de convenir d'une partie de ce que vous dites. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLV, p. 208.)

« La raison dit à tous les hommes, la vraie religion doit être claire, simple, universelle, à la portée de tous les esprits, parce qu'elle est faite pour tous les cœurs.

« Toute vérité nécessaire, comme le soleil l'est à la terre, est elle-même brillante comme lui. C'est cette lumière dont parle l'Ecriture, qui luit dans les ténèbres; mais les ténèbres ne l'ont pas comprise. C'est une absurdité, c'est un outrage au genre humain, c'est un attentat contre la sagesse suprême, de dire : il y a une vérité essentielle à l'homme, et Dieu l'a cachée. Il faut dire : *L'homme s'est mis un voile sur les yeux, des nuages se sont élevés du sein des passions.*

« La religion chrétienne fondée sur la vérité même n'a pas besoin de preuves douteuses, ce serait vouloir soutenir un chêne en l'entourant de roseaux; on peut écarter ces roseaux inutiles, sans craindre de faire tort à l'arbre. » (*Remarques sur les pensées de Pascal.*)

« . . . . Quel objet se présente à ma vue.
Le voilà, c'est le Christ, puissant et glorieux.
Auprès de lui dans une nue,
L'étendard de sa mort, la croix brille à mes yeux.
Sous ses pieds triomphants la mort est abattue;
Des portes de l'enfer il sort victorieux :
Son règne est annoncé par la voix des oracles;
Son trône est cimenté par le sang des martyrs;
Tous les pas de ses saints sont autant de miracles;
Il leur promet des biens plus grands que leurs désirs;
Ses exemples sont saints, sa morale est divine;
Il console en secret les cœurs qu'il illumine;
Dans les plus grands malheurs il leur offre un appui. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, p. 77.)

« Lorsqu'une preuve est décisive, lorsqu'elle est nécessaire, devons-nous éviter de la reproduire? ce serait une vanité criminelle, une affectation puérile. Ce n'est pas de variété qu'il s'agit, c'est de vérité et de raisonnements justes et concluants. Passez le reste, et ne songez qu'à cela.

« Toute religion dont les dogmes offensent la morale est nécessairement fausse. » (T. IV, p. 45.) « On n'entend la voix de Dieu que dans la bouche de la vertu. Les exemples de Jésus-Christ sont saints, sa morale est divine. Nous sommes persuadés que, dans le siècle où nous sommes, la plus forte preuve qu'on puisse donner de la vérité de notre religion, est l'exemple de la vertu. La charité vaut mieux que la dispute : nous en appelons de vos livres à vos mœurs. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, t. XLII, p. 307.)

« Du temps de l'empereur Adrien, dit Voltaire, les plus violents ennemis du christianisme étaient *forcés d'avouer* qu'on trouvait dans son sein des âmes *les plus pures et les plus grandes.* Il en est de même encore aujourd'hui. » (*Dictionnaire philosophique*, art. *Alexandrie.*)

« Le christianisme apprend deux choses : à supporter l'adversité et à consoler les malheureux : il nous fait trouver des hommes qui versent dans nos cœurs des consolations dont on les croyait incapables. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVII, p. 53 et 56.)

« Les opinions inintelligibles, filles de l'absurdité et mères de la discorde, voilà ce que l'on substitue aux dogmes qu'enseigne le christianisme.

« On ne secoue le joug d'idées vraies, utiles à tout le monde, d'idées dont la raison humaine est d'accord, que pour adopter les idées absurdes, dangereuses, qui font frémir le bon sens. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 504, t. LIX, p. 217.)

« La religion naturelle est le commencement du christianisme, et le vrai christia-

nisme est la loi naturelle perfectionnée. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LIX, p. 203.)

« La loi naturelle est répandue dans toutes les religions. C'est un métal qui s'allie avec tous les autres, et dont les veines s'étendent jusqu'aux quatre coins du monde; mais cette mine est plus à découvert, elle est plus ou moins travaillée, à mesure que le christianisme s'étend.

« Nous ne savons rien par nous-mêmes des secrets du Créateur. Nous ne pouvons connaître avec certitude la destination de l'âme que par la révélation. Quoi donc! ennemis de cette révélation que nous réclamons, vous persécutez ceux qui attendent tout d'elle, et qui ne croient qu'en elle! Ennemis de la raison et de Dieu, vous qui blasphémez l'un et l'autre, vous traitez l'humble soumission du chrétien, comme le loup traita l'agneau dans les fables d'Esope. Vous lui dites : Tu médis de moi l'an passé, il faut que je suce ton sang. Le Chrétien ne se venge point; il vit en paix de vos vains efforts, il éclaire doucement ces hommes que vous voulez abrutir. » (*Id.*, t. XLVII, p. 312.)

« La religion, brillante dans quelques Etats, avilie dans d'autres, est plongée dans le luxe ou dans la fange. La molesse la déshonore, l'incrédulité lui insulte; mais elle ne crie pas en vain au ciel : rétablissez-moi, comme vous m'avez produite. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 164.)

« Nous voyons donc avec une extrême satisfaction que tous admettent un Dieu juste qui punit, qui récompense et qui pardonne. Les vrais Chrétiens doivent révérer cette base de la religion de Jésus-Christ. Point de religion sans la sincère adoration d'un Dieu unique. » (*Id.*, t. XLII, p. 264.)

« Les hommes ne peuvent anéantir ce que Dieu a fait. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXIX, p. 130.)

« La religion est le colosse que cent coups de béliers n'ont pu ébranler. Croiriez-vous qu'un caillou le jettera par terre ? » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVIII, p. 80.)

*Antiquité de la Religion.* « Je produis mes titres, qui remontent jusqu'à l'origine du monde. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, t. LX, p. 160.)

« Nos cruels ennemis, juifs, païens, hérétiques, incrédules, ne cessent d'élever contre nous leurs voix discordantes; divisés entre eux dans leurs fables, ils semblent réunis contre notre vérité simple et auguste. Ces aveugles, qui se battent à tâtons, sont tous armés contre nous qui marchons paisiblement à la lumière. Ils ne savent pas quelles sont nos forces.

« Nous remplissons toute la terre; nous étions avant qu'aucune secte eût pris naissance. Nous sommes encore tels que furent nos premiers pères : nous offrons à Dieu des vœux simples dans l'innocence et dans la paix. Notre religion a vu naître et mourir mille cultes fantastiques, ceux de Zoroastre, d'Osiris, de Salmoxis, d'Orphée, de Numa, d'Odin et de tant d'autres. Nous subsistons toujours les mêmes au milieu des sectaires de Brahma, de Mahomet. Ils nous appellent *impies*, et nous leur répondons en adorant Dieu avec piété. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, t. LX, p. 27.)

« L'exorde des lois de Zaleucus, l'un des plus grands législateurs de la Grèce, est un précieux monument de l'antiquité. Il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un Dieu suprême qui lit dans les cœurs des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Epicure qui ait jamais combattu une doctrine si raisonnable et si utile au genre humain. La piété et la vertu sont de tous les temps.

« Il n'y a qu'une probité commune à tout l'univers. Il n'y a aussi qu'une religion. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, t. XLV, p. 211.)

« Il est impossible que le point dans lequel tous les hommes de tous les temps se réunissent, ne soit l'unique centre de la vérité

« Mais tant de sectes et tant de savants ne pourront jamais penser d'une manière uniforme. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. LX, p. 164.)

« La doctrine qui réunit tous les esprits vient donc de Dieu; l'opinion qui les divise vient des hommes. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, format in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 147.)

« Le judaïsme, le sabéisme, la religion de Zoroastre, rampent dans la poussière. Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes. La religion des Miltiade et des Périclès, celle de Paul Emile et de Caton ne sont plus; celle d'Odin est anéantie; la langue même d'Osiris, devenue celle des Ptolémées, est ignorée de leurs descendants : le théisme pur n'a jamais existé. Le christianisme seul est resté debout parmi tant de vicissitudes, et dans le fracas de tant de ruines, immuable comme le Dieu qui en est l'auteur. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 34.)

« La vérité reste pour l'éternité, et les fantômes d'opinions passent comme des rêves de malades. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXII, p. 256.)

« La religion subsiste depuis quatre mille ans, de l'aveu de tous, et les sectes sont d'hier. Je suis forcé de croire et d'admirer. » (*OEuvres de Voltaire*, édittion de Kehl, in-12, t. LXI, p. 254.)

J.-J. Rousseau. — « Le christianisme est dans son principe une religion universelle, qui n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à un autre. Son divin auteur, embrassant également tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu lever la barrière qui séparait les nations et réunir tout le genre humain dans un peuple de frères : « car, en toutes « nations, celui qui le craint et qui s'adonne « à la justice lui est agréable. » (*Act.* x, 35.) « Tel est le véritable esprit de l'Evangile. »

(*Lettres de la Montagne*, liv. IV, pag. 100.)

« Le christianisme rendant les hommes justes, modérés, amis de la paix, est très-avantageux à la société. » (*Id.*, p. 191.)

« Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs, après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté; l'empire romain y trouva des ressources qu'il n'avait plus dans ses forces; ses missions lui valaient mieux que des victoires; il envoyait des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphait par ses prêtres quand ses soldats étaient battus. C'est ainsi que la France, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avars, et mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugué, et reçurent, avec la loi de l'Evangile, celle du prince qui la leur faisait annoncer. » (*Projet de paix*, p. 410.)

« *Par cette religion sainte, sublime, véritable*, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères; et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort. » (*Contrat social*, t. III, p. 233.)

« Soyons hommes de paix, soyons frères, unissons-nous dans l'amour de notre commun maître, dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit! Voilà ce qui fait le vrai Chrétien. » (*Lettres écrites de la Montagne*, t. IV, p. 184.)

« Dans l'établissement de la loi nouvelle, ce ne fut point à des savants que Jésus-Christ voulut confier sa doctrine et son ministère. Il suivit dans son choix la prédilection qu'il a marquée en toute occasion pour les petits et les simples, et, dans les instructions qu'il donnait à ses disciples, on ne voit pas un mot d'étude et de science, si ce n'est pour marquer le mépris qu'il faisait de tout cela. Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple: ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie: leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'Etat était perdu, parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécutions ne firent qu'accélérer les progrès de cette immortelle religion, qu'ils voulaient étouffer. Tous les Chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême; l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.

« Cependant les prêtres des idoles, non contents de persécuter les Chrétiens, se mirent à les calomnier. Les philosophes, qui ne trouvaient pas leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. » (*Réponse phil. au roi de Pologne*, discours, t. I, p. 105.)

« Oui, dit Rousseau, je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte, et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire être toujours uni extérieurement à l'Eglise, comme je le suis dans le fond de mon cœur; et quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le désire, je vous proteste, autant pour leur édification et pour l'honneur du culte que pour mon propre avantage; *car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi, qui raisonne, ne puisse être un membre de Jésus-Christ.* » (T. II, p. 434.)

« Retournez dans votre patrie, reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre cœur, et ne la quittez plus; elle est très-simple et très-sainte; je la crois, de toutes les religions qui sont sur la terre, celle dont la morale est la plus pure, et dont la raison se contente le mieux... »

« Quand vous voudrez écouter votre conscience, mille obstacles vains disparaîtront à sa voix. Vous sentirez que dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe. Si l'on s'égare, on s'ôte une grande excuse au tribunal du souverain juge. Ne pardonnera-t-il pas plutôt l'erreur où l'on fut nourri, que celle qu'on osa choisir soi-même. » (2[e] *Lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. Rousseau, tiré de l'*Emile.*)

Diderot. — « *Christianisme.* C'est la religion qui reconnaît Jésus-Christ pour son auteur. Ne le confondons pas ici avec les diverses sectes de philosophie. L'Evangile, qui contient ses dogmes, sa morale, ses promesses, n'est point un de ces systèmes ingénieux que l'esprit des philosophes enfante à force de réflexions. La plupart peu inquiets d'être utiles aux hommes, s'occupent bien plus à satisfaire leur vanité par la découverte de quelques vérités, toujours stériles pour la réformation des mœurs, et le plus souvent inutiles au genre humain. Mais Jésus-Christ, en apportant au monde sa religion s'est proposé une fin plus noble, qui est d'instruire les hommes et de les rendre meilleurs. C'est cette même vue qui dirigea les législateurs dans la composition de leurs lois, lorsque pour les rendre plus utiles, ils les appuyèrent du dogme des peines et des récompenses d'une autre vie: c'est donc avec eux qu'il convient plus naturellement de comparer le législateur des Chrétiens, qu'avec les philosophes.

« Le christianisme peut-être considéré dans son rapport, ou avec des vérités sublimes et révélées, ou avec des intérêts politiques; c'est-à-dire dans son rapport avec les félicités de l'autre vie, ou avec le bonheur qu'il peut procurer dans celle-ci. Envisagé sous le premier aspect, il est entre toutes les religions qui se disent révélées, la seule qui le soit effectivement, et par conséquent la seule qu'il faut embrasser. Les titres de sa divinité sont contenus dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La critique la plus sévère reconnaît l'authenticité de ces livres; la raison la plus fière respecte la vérité des faits qu'ils rapportent; et la saine

philosophie, s'appuyant sur leur authenticité et sur leur vérité, conclut de l'une et de l'autre que ces livres sont divinement inspirés. La main de Dieu est visiblement empreinte dans le style de tant d'auteurs et d'un génie si différent, lequel annonce des hommes exhaussés dans leur composition d'un autre que de celui des passions humaines, dans cette morale pure et sublime qui brille dans leurs ouvrages; dans la révélation de ces mystères qui étonnent et confondent la raison, et qui ne lui laissent d'autres ressources que de les adorer en silence, dans cette foule d'événements prodigieux qui ont signalé dans tous les temps le pouvoir de l'Être suprême; dans cette multitude d'oracles qui, perçant à travers les nuages du temps, nous montrent comme présent ce qui est enfoncé dans la profondeur des siècles; dans le rapport de deux Testaments, si sensible et si palpable par lui-même, qu'il n'est pas possible de ne pas voir que la révélation des Chrétiens est fondée sur la révélation des Juifs. » *Voyez* Testaments (*Ancien et Nouveau*), Miracles, Prophéties.

« Les autres législateurs, pour imprimer au peuple le respect envers les lois qu'ils leur donnaient, ont aussi aspiré à l'honneur d'en être regardés comme les organes de la Divinité. Amasis et Mnévis, législateurs des Egyptiens, prétendaient avoir reçu leurs lois de Mercure. Zoroastre, législateur des Bactriens, et Zamolkis, législateur des Hètes, se vantaient de les avoir reçues de Vesta. Zathroustes, législateur des Arisnaspes, d'un génie familier; Rhadamante et Minos, législateurs de la Crète, feignaient d'avoir commerce avec Jupiter. Triptolème, législateur des Athéniens, affectait d'être inspiré par Cérès. Pythagore, législateur des Crotoniates, attribuait ses lois à Minerve. Lycurgue, législateur de Sparte, à Apollon, et Numa, législateur et roi de Rome, se vantait d'être inspiré de la déesse Egète. Suivant les relations des Jésuites, le fondateur de la Chine est appelé *Tanfur*, fils du soleil, parce qu'il prétendait en descendre. L'histoire du Pérou dit que Manco-Capac et Coya-Mama, sœur et femme de Manco-Capac, fondateur de l'empire des Incas, se donnaient, l'un pour le fils, l'autre pour la fille du soleil, envoyés par leurs pères pour retirer les hommes de la vie sauvage, et établir parmi eux l'ordre et la police. Thox et Odin, législateurs des Visigoths, prétendaient aussi être inspirés, et même être des dieux. Les révélations de Mahomet, chef des Arabes, sont trop connues pour s'y arrêter. La race des législateurs inspirés s'est perpétuée longtemps et paraît enfin s'être terminée dans Gengiz-Kan, fondateur de l'empire des Mogols. Il avait eu des révélations, et il n'était pas moins que fils du soleil.

«Cette conduite des législateurs que nous voyons si constamment soutenir, et que nul d'entre eux n'a jamais démentie, nous fait voir évidemment que l'on a cru dans tous les temps que le dogme d'une providence qui se mêle des affaires humaines est le plus puissant frein qu'on puisse donner aux hommes; et que ceux qui regardent la religion comme un ressort inutile dans les Etats connaissent bien peu la force de son influence sur les esprits; mais en faisant descendre du ciel en terre comme d'une machine tous ces dieux, pour leur inspirer les lois qu'ils devaient dicter aux hommes, les législateurs nous montrent dans leurs personnes des fourbes et des imposteurs, qui, pour se rendre utiles au genre humain dans cette vie, ne pensaient guère à le rendre heureux dans une autre. En sacrifiant le vrai à l'utile, ils ne s'apercevaient pas que le coup qui frappait sur le premier frappait aussi sur le second, puisqu'il n'y a rien d'universellement utile qui ne soit exactement vrai. Ces deux choses marchent, pour ainsi dire, de front; et nous les voyons toujours agir en même temps sur les esprits. Suivant cette idée, on pourrait quelquefois mesurer les degrés de vérité qu'une religion renferme par les degrés d'utilité que les Etats en retirent.

« Pourquoi donc, me direz-vous, les législateurs n'ont-ils pas consulté le vrai pour rendre plus utile aux peuples la religion sur laquelle ils fondaient leurs lois? C'est, vous répondrai-je, parce qu'ils les trouvèrent imbus, ou plutôt infectés de la superstition qui divinisait les astres, les héros, les princes. Ils n'ignoraient pas que les différentes branches du paganisme étaient autant de religions fausses et ridicules; mais ils aimèrent mieux les laisser avec tous leurs défauts, que de les épurer de toutes les superstitions qui les corrompaient. Ils craignaient qu'en détrompant l'esprit grossier des vulgaires humains sur cette multitude de dieux qu'ils adoraient, ils ne vinssent à leur persuader qu'il n'y avait point de Dieu.

« Voilà ce qui les arrêtait: ils n'osaient hasarder la vérité que dans les grands mystères, si célèbres dans l'antiquité profane, encore avaient-ils soin de n'y admettre que des personnes choisies et capables de supporter l'idée du vrai Dieu.

« Qu'était-ce qu'Athènes, dit le grand Bos-
« suet, dans son ***Histoire universelle***, la plus
« polie et la plus savante de toutes les villes
« grecques qui prenaient pour athées tous
« ceux qui parlaient des choses intellec-
« tuelles, qui condamna Socrate pour avoir
« enseigné que les statues n'étaient pas des
« dieux, comme l'entendait le vulgaire? »
Cette ville était bien capable d'intimider les législateurs qui n'auraient pas respecté en fait de religion les préjugés qu'un si grand poète nomme à si juste titre les ***Rois du vulgaire***.

« C'était sans doute une mauvaise politique de la part de ces législateurs; car tant qu'ils ne tarissaient point la source empoisonnée d'où les maux se répandaient sur les Etats, il ne leur était pas possible d'en arrêter l'affreux débordement. Que leur servait-il d'enseigner ouvertement dans les grands mystères l'unité et la providence d'un seul Dieu, si en même temps ils n'étouffaient pas la superstition qui lui associait les divinités locales tutélaires; divinités à la vérité subal-

ternes et dépendantes de lui; mais divinités licencieuses qui, durant leur séjour en terre, avaient été sujettes aux mêmes passions et aux mêmes vices que le reste des mortels? Si les crimes dont ces dieux inférieurs s'étaient souillés dans leur vie, n'avaient pas empêché l'Etre suprême de leur accorder, en les élevant au-dessus de leur condition naturelle, les honneurs et les les prérogatives de la Divinité, les adorateurs de ces hommes divinisés pouvaient-ils se persuader que les crimes et les infamies, qui n'avaient pas nuit à leur apothéose, attireraient sur leur tête la foudre du ciel?

« Le législateur des Chrétiens, animé d'un esprit bien différent que celui de tous les législateurs dont j'ai parlé, commença à détruire les erreurs qui tyrannisaient le monde, afin de rendre sa religion plus utile. En lui donnant pour premier objet la félicité de l'autre vie, il voulut encore qu'elle fît notre bonheur dans celle-ci. Sur la ruine des idoles, dont le culte superstitieux entretenait mille désordres, il fonda le christianisme qui adore en esprit et en vérité un seul Dieu, juste rénumerateur de la vertu. Il rétablit dans sa splendeur primitive la loi naturelle que les passions avaient si fort obscurcie; il révéla aux hommes une morale jusqu'alors inconnue dans les autres religions; il leur apprit à se haïr soi-même et à renoncer à leurs plus chères inclinations; il grava dans les esprits ce sentiment profond d'humilité qui détruit et anéantit toutes les ressources de l'amour-propre, en le poursuivant jusque dans les replis les plus cachés de l'âme; il ne renferma pas le pardon des injures dans une indifférence stoïque, qui n'est qu'un mépris orgueilleux de la personne qui a outragé, mais il le porta jusqu'à l'amour même pour ses plus cruels ennemis; il mit la continence sous les gardes de la plus austère pudeur en l'obligeant de faire un pacte avec ses yeux, de crainte qu'un regard indiscret n'allumât dans le cœur une flamme criminelle; il commanda d'allier la modestie avec les plus rares talents; il réprima avec une sévérité prudente le crime, jusque dans la volonté même, pour l'empêcher de se produire au dehors et d'y causer de funestes ravages; il rappela le mariage à sa première institution, en défendant la polygamie, qui, selon l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*, n'est point utile au genre humain, ni à aucun des deux sexes, soit à celui qui abuse, soit à celui dont on abuse, et encore moins aux enfants pour lesquels le père et la mère ne peuvent avoir la même affection, un père ne pouvant pas aimer vingt enfants comme une mère en aime deux. Il eut en vue l'éternité de ce lien sacré, formé par Dieu même, en proscrivant la répudiation, qui, quoique favorable aux maris, ne peut être que triste pour les femmes, et pour les enfants, qui payent toujours pour la haine que leurs pères ont eue pour leurs mères. Voyez *le chapitre du divorce et de la répudiation* du même auteur.

« Ici l'impiété se confond, et ne voyant aucune ressource à attaquer la morale du christianisme, du côté de sa perfection, elle se retranche à dire que c'est cette perfection même qui le rend nuisible aux Etats; elle distille son fiel contre le célibat, qu'il conseille à un certain ordre de personnes pour une plus grande perfection; elle ne peut pardonner au juste courroux qu'il témoigne contre le luxe; elle ose même condamner en lui cet esprit de douceur et de modération qui le porte à pardonner, à aimer même ses ennemis; elle ne rougit pas d'avancer que de véritables Chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pût subsister; elle ne craint pas de le flétrir en opposant à cet esprit d'intolérance qui le caractérise et qui n'est propre, selon elle, qu'à former des monstres, cet esprit de tolérance qui dominait dans l'ancien paganisme, et qui faisait des frères de tous ceux qu'il portait dans son sein. Etrange excès de l'aveuglement de l'esprit humain qui tourne contre la religion même ce qui devrait à jamais la lui rendre respectable. Qui eût cru que le christianisme, en proposant aux hommes sa sublime morale, aurait un jour à se défendre du reproche de rendre les hommes malheureux dans cette vie, pour vouloir les rendre heureux dans l'autre?

« Le célibat, dites-vous, ne peut être que pernicieux aux Etats, qu'il prive d'un grand nombre de sujets qu'on peut appeler *leur véritable richesse*. Qui ne connaît les lois que les Romains ont faites en différentes occasions pour remettre en honneur le mariage, pour soumettre à ses lois ceux qui fuyaient ses nœuds, pour les obliger par des récompenses et par des peines à donner à l'Etat des citoyens? Ce soin, digne sans doute d'un roi qui veut rendre son Etat florissant, occupa l'esprit de Louis XIV dans les plus belles années de son règne. Mais partout où domine une religion qui fait aux hommes un point de perfection de renoncer à tout engagement, que peuvent, pour faire fleurir le mariage, et par lui la société civile, tous les soins, toutes les lois, toutes les récompenses du souverain? Ne se trouvera-t-il pas toujours de ces hommes, qui aimant en matière de morale tout ce qui porte un caractère de sévérité, s'attacheront au célibat par la raison même qui les en éloignerait, s'ils ne trouvaient pas dans la difficulté d'un tel précepte de quoi flatter leur amour-propre?

« Le célibat que répriment de tels reproches et contre lequel il n'est pas permis de se taire, c'est celui, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, qui est *formé par le libertinage*: c'est contre celui-là que doit se déployer toute la rigueur des lois; parce que, comme le remarque le célèbre auteur, *c'est une règle tirée de la nature, que plus on diminue le nombre des mariages qui pourraient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits; et que moins il y a de gens mariés, moins il y a de fidélité dans les mariages, comme lorsqu'il y a plus de voleurs, il y a plus de vols.*

« Mais en quoi le célibat peut-il être nui-

sible aux biens de la société? Il la prive sans doute de quelques citoyens; mais ceux qu'il lui enlève pour les donner à Dieu travaillent à lui donner des citoyens vertueux, et à graver dans leurs esprits ces grands principes de dépendance et de soumission envers ceux que Dieu a posés sur leurs têtes. Il ne leur ôte l'embarras d'une famille et des affaires civiles que pour les occuper de veiller plus attentivement au maintien de la religion, qui ne peut s'altérer qu'elle ne trouble le repos et l'harmonie de l'Etat. D'ailleurs, les bienfaits que le christianisme verse sur les sociétés sont assez grands, assez multipliés, pour qu'on ne leur envie pas la vertu de continence qu'il impose à ses ministres. C'est comme si quelqu'un se plaignait des libéralités de la nature, parce que dans cette riche profusion de graines qu'elle produit, il y en a quelques-unes qui demeurent stériles.

« Le luxe, nous dites-vous encore, fait la splendeur des Etats ; il aiguise l'industrie des ouvriers, il perfectionne les arts, il augmente toutes les branches du commerce. L'or et l'argent circulent de toutes parts, les riches dépensent beaucoup et, comme le dit un poëte célèbre, *le travail gagé par la mollesse, s'ouvre à pas lents un chemin à la richesse*. Qui peut nier que les arts, l'industrie, le goût des modes, toutes choses qui augmentent sans cesse les branches du commerce, ne soient un bien très-réel pour les Etats? Or le *Christianisme* qui proscrit le luxe, qui l'étouffe, détruit et anéantit toutes choses qui en sont les dépendances nécessaires. Par cet esprit d'abnégation et de renoncement à toute vanité, il introduit à leur place la paresse, la pauvreté, l'abandon de tout, en un mot, la destruction des arts. Il est donc, par sa constitution, peu propre à faire le bonheur des Etats.

« Le luxe, je le sais, fait la splendeur des Etats; mais parce qu'il corrompt les mœurs, il ne peut être que passager, ou plutôt il est toujours le funeste avant-coureur de leur chute. Ecoutez un grand maître qui, par son excellent ouvrage de l'*Esprit des lois*, a prouvé qu'il avait pénétré d'un coup de génie, toute la constitution des différents Etats ; et il vous dira qu'une âme corrompue par le luxe a bien d'autres désirs que ceux de la gloire de sa patrie et de la sienne propre ; il vous dira que bientôt elle devient ennemie des lois qui la gênent : il vous dira enfin que bannir le luxe des Etats, c'est en bannir la corruption et les vices. Mais direz-vous, la consommation des productions de la nature et de l'art n'est-elle donc pas nécessaire pour faire fleurir les Etats? Oui, sans doute; mais votre erreur serait extrême, si vous vous imaginiez qu'il n'y a que le luxe qui puisse faire cette consommation : que dis-je? elle ne peut devenir entre ses mains que très-pernicieuse; car le luxe étant un abus des dons de la Providence, il les dispense toujours d'une manière qui tourne ou au préjudice de celui qui en use, en lui faisant tort, soit dans sa personne, soit dans ses biens, ou au préjudice de ceux que l'on est obligé de secourir, d'assister. Je vous renvoie au profond ouvrage ***Des causes de la grandeur et de la décadence des Romains***, pour y apprendre quelle est l'influence fatale du luxe dans les Etats. Je ne vous citerai que ce trait de Juvénal qui nous dit que le luxe, en renversant l'empire romain, vengea l'univers dompté des victoires qu'on avait remportées sur lui :

Sævior armis
Luxuria incubuit victumque ulciscitur orbem.

Or ce qui renverse les Etats, comment peut-il leur être utile, et contribuer à leur grandeur et à leur puissance. Concluons donc que le luxe ainsi que les autres vices est le poison et la perte des Etats, et que s'il leur est utile quelquefois, ce n'est point par sa nature, mais par certaines circonstances accessoires, et qui lui sont étrangères. Je conviens que dans les monarchies, dont la constitution suppose l'inégalité des richesses, il est nécessaire qu'on ne se renferme pas dans les bornes étroites d'un simple nécessaire. « Si les riches, selon la remarque de « l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*, n'y « dépensent pas beaucoup, les pauvres mour- « ront de faim. Il faut même que les riches « y dépensent à proportion de l'inégalité des « fortunes, et que le luxe y augmente dans « cette proportion. Les richesses particuliè- « res n'ont augmenté que parce qu'elles ont « ôté à une partie des citoyens le nécessaire « physique : il faut donc qu'il leur soit rendu. « Ainsi, pour que l'état monarchique se sou- « tienne, le luxe doit aller en croissant, du « laboureur à l'artisan, au négociant, aux « nobles, aux magistrats, aux grands sei- « gneurs, aux traitants principaux, aux prin- « ces; sans quoi tout serait perdu. »

« Le terme de *luxe* qu'emploie ici M. de M.... se prend pour toute dépense qui excède le simple nécessaire; dans lequel cas le luxe est ou vicieux ou légitime, selon qu'il abuse ou n'abuse pas des dons de la Providence. En l'interprétant dans le sens que le christianisme autorise, le raisonnement par lequel ce célèbre auteur prouve que les lois somptuaires en général ne conviennent pas aux monarchies subsiste dans toute sa force; car dès que le christianisme permet les dépenses à proportion de l'inégalité des fortunes, il est évident qu'il n'est point un obstacle aux progrès du commerce, à l'industrie des ouvriers, à la perfection des arts, toutes choses qui concourent à la gloire des Etats. Je n'ignore pas que l'idée que je donne ici du christianisme déplaira à certaines sectes, qui sont parvenues, à force d'outrer ses préceptes, à le rendre odieux à bien des personnes qui cherchent toujours quelque prétexte possible pour se livrer à leurs passions. C'est assez le caractère des hérésies de porter tout à l'excès en matière de morale, et d'aimer spéculativement tout ce qui tient

d'une dureté farouche et de mœurs féroces.

« Dans l'Eglise catholique il se trouve de ces prétendus spirituels qui, soit hypocrisie, soit misanthropie, condamnent comme abus tout usage des biens de la Providence, qui va au delà du strict nécessaire. Fiers de leurs croix et de leurs abstinences, ils voudraient y assujettir indifféremment tous les Chrétiens, parce qu'ils méconnaissent l'esprit du christianisme jusqu'au point de ne savoir pas distinguer les préceptes de l'Évangile d'avec ses conseils. Ils ne regardent nos désirs les plus naturels que comme le malheureux apanage du vieil homme avec toutes ses convoitises. Le christianisme n'est point tel que le figurent à nos yeux tous ces rigoristes, dont l'austérité farouche nuit extrêmement à la religion, comme si elle n'était pas conforme aux biens des sociétés, et qui n'ont pas assez d'esprit pour voir que ces conseils, s'ils étaient ordonnés comme des lois, seraient contraires à l'esprit de ses lois.

« C'est par une suite de cette même ignorance qui détruit la religion en outrant ses préceptes, que Bayle a osé la flétrir comme peu propre à former des héros et des soldats : « Pourquoi non, dit l'auteur de « l'*Esprit des lois*, qui combat ce paradoxe? « Ce serait des citoyens infiniment éclairés « sur leurs devoirs, et qui auraient un très- « grand zèle pour les remplir; ils sentiraient « très-bien les droits de la défense natu- « relle; plus ils croiraient devoir à la reli- « gion, plus ils penseraient devoir à la pa- « trie. Les principes du christianisme, bien « gravés dans le cœur, seraient infiniment « plus forts que ces faux honneurs des mo- « narchies, ces vertus humaines et répu- « blicaines, et cette crainte servile des Etats « despotiques. »

« La religion chrétienne, nous objecterez-vous, est intolérante par sa constitution.

« L'intolérance de la religion chrétienne vient de sa perfection, comme la tolérance du paganisme avait sa source dans son imperfection. *Voy.* l'art. TOLÉRANCE. Mais parce que la religion chrétienne est intolérante et qu'en conséquence elle a un grand zèle pour s'établir sur la ruine des autres religions, vous avez tort d'en conclure qu'elle produise aussitôt tous les maux que votre prévention vous fait attacher à son intolérance. Elle ne consiste pas, comme vous pourriez vous l'imaginer, à contraindre les consciences et à forcer les hommes à rendre à Dieu un culte désavoué par le cœur, parce que l'esprit n'en connaît pas la vérité. En agissant ainsi le christianisme irait contre ses propres principes, puisque la Divinité ne saurait agréer un hommage hypocrite qui lui serait rendu par ceux que la violence, et non la persuasion, ferait Chrétiens. L'intolérance du christianisme se borne à ne pas admettre dans sa communion ceux qui voudraient lui associer d'autres religions, et non à les persécuter. Mais pour connaître jusqu'à quel point il doit être réprimant dans les pays où il est devenu la religion dominante, *voyez* LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

« Le christianisme, je le sais, a eu ses guerres de religion, et les flammes en ont été souvent funestes aux sociétés; cela prouve qu'il n'y a rien de si bon dont la malignité humaine ne puisse abuser. Le fanatisme est une peste qui reproduit de temps en temps des germes capables d'infecter la terre, mais c'est le vice des particuliers, et non du christianisme qui par sa nature est également éloigné des fureurs outrées du fanatisme et des craintes imbéciles de la superstition. La religion rend le païen superstitieux, et le mahométan fanatique; leurs cultes les conduisent là naturellement (*Voyez* PAGANISME et MAHOMÉTISME); mais lorsque le Chrétien s'abandonne à l'un ou à l'autre de ces deux excès, dès lors il agit contre ce que lui prescrit sa religion. En ne croyant rien que ce qui lui est proposé par l'autorité la plus respectable qui soit sur la terre, je veux dire l'Eglise catholique, il n'a point à craindre que la superstition vienne remplir son esprit de préjugés et d'erreurs. Elle est le partage des esprits faibles et imbéciles, et non de cette société d'hommes, qui, perpétuée depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, nous a transmis dans tous les âges la révélation dont elle est la fidèle dépositaire. En se conformant aux maximes d'une religion toute sainte et tout ennemie de la cruauté, d'une religion qui s'est accrue par le sang de ses martyrs, d'une religion enfin qui n'affecte sur l'esprit et les cœurs d'autre triomphe que celui de la vérité qu'elle est bien éloignée de faire recevoir par des supplices, il ne sera ni fanatique ni enthousiaste; il ne portera point dans sa patrie le fer et la flamme, et il ne prendra point le couteau sur l'autel pour faire des victimes de ceux qui refuseront de penser comme lui.

« Vous me direz peut-être que le meilleur remède contre le fanatisme et la superstition serait de s'en tenir à une religion qui, prescrivant au cœur une morale pure, ne commanderait point à l'esprit une créance aveugle des dogmes qu'il ne comprend pas : les voiles mystérieux qui les enveloppent ne sont propres, dites-vous, qu'à faire des fanatiques et des enthousiastes. Mais raisonner ainsi, c'est bien peu connaître la nature humaine : un culte révélé est nécessaire aux hommes, c'est le seul frein qui puisse les arrêter. La plupart des hommes que la seule raison guiderait feraient des efforts impuissants pour se convaincre des dogmes, dont la créance est absolument essentielle à la conservation des Etats. Demandez aux Socrate, aux Platon, aux Cicéron, aux Sénèque, ce qu'ils pensaient de l'immortalité de l'âme; vous les trouverez flottants et indécis sur cette grande question de laquelle dépend toute l'économie de la religion et de la république : parce qu'ils ne voulaient s'éclairer que du seul flambeau de la raison, ils marchaient dans une route obscure entre le néant et l'immortalité. La voie des raisonnements n'est pas faite pour le peuple. Qu'ont gagné les philosophes

avec leurs discours pompeux et avec leur style sublime, avec leurs raisonnements si artificieusement arrangés ? Tant qu'ils n'ont montré que l'homme dans leurs discours, sans y faire intervenir la Divinité, ils ont toujours trouvé l'esprit du peuple fermé à tous les enseignements. Ce n'est pas ainsi qu'en agissaient les législateurs, les fondateurs d'Etat, les instituteurs de religion pour entraîner les esprits et les plier à leurs desseins politiques; ils mettaient entre eux et le peuple le dieu qui leur avait parlé ; ils avaient eu des visions nocturnes ou des avertissements divins ; le ton impérieux des miracles se faisait sentir dans les discours vifs et impérieux qu'ils prononçaient dans la chaleur de l'enthousiasme. C'est en revêtant cet intérieur imposant; c'est en tombant dans des convulsions surprenantes, regardées par le peuple comme l'effet d'un pouvoir surnaturel ; c'est en lui présentant l'appât d'un songe ridicule que l'imposteur de la Mecque osa tenter la foi des crédules humains, et qu'il éblouit les esprits qu'il avait su charmer en excitant leur admiration, en captivant leur confiance. Les esprits fascinés par le charme vainqueur de son éloquence ne virent plus, dans ce hardi et sublime imposteur, qu'un prophète qui agissait, parlait, punissait ou pardonnait en Dieu. A Dieu ne plaise que je confonde les révélations dont se glorifie à si juste titre le christianisme, avec celles que vantent avec ostentation les autres religions ; je veux seulement insinuer par là qu'on ne réussit à échauffer les esprits, qu'en faisant parler le Dieu dont on se dit l'envoyé, soit qu'il ait véritablement parlé, comme dans le christianisme et le judaïsme, soit que l'imposture le fasse parler, comme dans le paganisme et le mahométisme. Or, il ne parle point par la voix du philosophe déiste ; une religion ne peut donc être utile qu'à titre de religion révélée. » *Voyez* Déisme et Révélation.

« Forcé de convenir que la religion chrétienne est la meilleure de toutes les religions pour les Etats qui ont le bonheur de la voir liée avec leur gouvernement politique, peut-être ne croyez-vous pas qu'elle est la meilleure de toutes pour tous les pays : « Car, pourrez-vous me dire, quand « je supposerais que le christianisme a sa « racine dans le ciel, tandis que les autres « religions ont la leur sur terre, ce ne se- « rait pas une raison (à considérer les cho- « ses en politique et non en théologien) « pour qu'on pût lui donner la préférence « sur une religion qui depuis plusieurs siè- « cles serait reçue dans un pays, et qui par « conséquent y serait comme naturalisée. « Pour produire ce grand changement, il « faudrait d'un côté compenser les avan- « tages qu'une meilleure religion procure- « rait à l'Etat, et de l'autre les inconvénients « qui résultent d'un changement de religion. « C'est la combinaison exacte de ces divers « inconvénients, toujours impossible à faire, « qui avait donné lieu, parmi les anciens, à « cette maxime si sage, qu'il ne faut jamais « toucher à la religion dominante d'un « pays, parce que dans cet ébranlement où « l'on met les esprits, il est à craindre qu'on « ne substitue des soupçons contre les deux « religions à une ferme croyance pour une ; « et par là on risque de donner à l'Etat, au « moins pour quelque temps, de mauvais ci- « toyens et de mauvais fidèles. Mais une autre « raison, qui doit rendre la politique extrê- « mement circonspecte en fait de changement « de religion, c'est que la religion ancienne « est liée à la constitution d'un Etat, et que « la nouvelle n'y tient point ; que celle-là « s'accorde avec le climat, et que souvent la « nouvelle s'y refuse. Ce sont ces raisons et « autres semblables qui avaient déterminé « les anciens législateurs à confirmer les « peuples dans la religion de leurs ancê- « tres, tout convaincus qu'ils fussent que « ces religions étaient contraires par bien « des endroits aux intérêts politiques, et « qu'on pouvait les changer en mieux. Que « conclure de tout ceci ? Que c'est une très- « bonne loi civile, lorsque l'Etat est satisfait « de la religion déjà établie, de ne point « souffrir l'établissement d'une autre, fût-ce « même la chrétienne. »

« C'est sans doute une maxime très-sensée et très-conforme à la bonne politique, de ne point souffrir l'établissement d'une autre religion dans un Etat où la religion nationale est la meilleure de toutes. Mais cette maxime est fausse et devient dangereuse, lorsque la religion nationale n'a pas cet auguste caractère; car alors, s'opposer à l'établissement d'une religion la plus parfaite de toutes, et par cela même la plus conforme au bien de la société, c'est priver l'Etat des grands avantages qui pourraient lui en revenir. Ainsi dans tous les pays et dans tous les temps, ce sera une très-bonne loi civile de favoriser, autant qu'il sera possible, les progrès du christianisme; parce que cette religion, encore qu'elle ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, est pourtant de toutes les religions celle qui peut le plus contribuer à notre bonheur dans celle-ci. Son extrême utilité vient de ses préceptes et de ses conseils qui tendent tous à conserver les mœurs. Il n'a point le défaut de l'ancien paganisme, dont les dieux autorisaient par leur exemple les vices, enhardissaient les crimes et alarmaient la timide innocence; dont les fêtes licencieuses déshonoraient la Divinité par les plus infâmes prostitutions et les plus sales débauches; dont les mystères et les cérémonies choquaient la pudeur; dont les sacrifices cruels faisaient frémir la nature, en répandant le sang des victimes humaines que le fanatisme avait dévouées à la mort pour honorer leurs dieux.

« Il n'a point non plus le défaut du mahométisme qui ne parle que de glaive, n'agit sur les hommes qu'avec cet esprit destructeur qui l'a fondé, et qui nourrit ses frénétiques sectateurs dans une indifférence pour toutes choses ; suite nécessaire du dogme d'un destin rigide qui s'est introduit dans

cette religion. S'il ne nie pas avec la religion de Confucius l'immortalité de l'âme, il n'en abuse pas aussi comme on le fait encore aujourd'hui au Japon, à Macassar, et dans plusieurs autres endroits de la terre, où l'on voit des femmes, des esclaves, des sujets, des amis, se tuer pour aller servir dans l'autre monde l'objet de leur respect et de leur amour. Cette cruelle coutume, si destructive de la société, émane moins directement, selon la remarque de l'illustre auteur de l'*Esprit des lois*, *du dogme de l'immortalité de l'âme, que celui de la résurrection des corps; d'où l'on a tiré cette conséquence qu'après la mort un même individu aurait les mêmes besoins, les mêmes sentiments, les mêmes passions.* Le christianisme non-seulement établit ce dogme, mais il sait encore admirablement bien le diriger : « Il nous fait « espérer, dit cet auteur, un état que nous « croyons, non pas un état que nous sentions « ou que nous connaissions; tout, jusqu'à la « résurrection des corps, nous mène à des « idées spirituelles. »

« Il n'a pas non plus l'inconvénient de faire regarder comme indifférent ce qui est nécessaire, ni comme nécessaire ce qui est indifférent. Il ne défend pas comme un péché et même un crime capital de mettre le couteau dans le feu, de s'appuyer contre le fouet, de battre un cheval avec sa bride, de rompre un os avec un autre; ces défenses sont bonnes pour la religion que Gengis-Khan donna aux Tartares. Mais le christianisme defend ce que cette autre religion regarde comme très-licite, de violer la foi, de ravir le bien d'autrui, de faire injure à un homme, de le tuer. La religion des habitants de l'île de Formose leur ordonne d'aller nus en certaines saisons, et les menace de l'enfer s'ils ne mettent pas des vêtements de toile et non pas de soie, s'ils vont chercher des huîtres, s'ils agissent sans consulter le chant des oiseaux; mais, en revanche, elle leur permet l'ivrognerie et le dérégiement avec les femmes; elle leur persuade même que les débauches de leurs enfants sont agréables à leurs dieux. Le christianisme est trop plein de bon sens pour qu'on lui reproche des lois si ridicules. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante; que ceux qui meurent sur les bords de ce fleuve sont exempts des peines de l'autre vie, et qu'ils habitent une région pleine de délices : en conséquence d'un dogme si pernicieux pour la société, on envoie des lieux les plus reculés des urnes pleines des cendres des morts pour les jeter dans le Gange. Qu'importe, dit à ce sujet l'auteur de l'*Esprit des lois*, qu'on vive vertueusement ou non? on se fera jeter dans le Gange. Mais quoique dans la religion chrétienne il n'y ait point de crime qui, par sa nature, soit inexpiable, cependant, comme le remarque très-bien cet auteur à qui je dois toutes ces réflexions, *elle fait assez sentir que toute une vie peut l'être, qu'il serait très-dangereux de fatiguer la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quittes envers le Seigneur; nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, et d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit.* » *Voy.* PÉNITENCE et IMPÉNITENCE FINALE.

« Mais, pour mieux connaître les avantages que le christianisme procure aux Etats, rassemblons ici quelques-uns des traits avec lesquels il est peint dans le livre XXIV, chap. 3, de l'*Esprit des lois :* « Si la religion « chrétienne est éloignée du pur despo- « tisme, c'est que la douceur est si recom- « mandée dans l'Evangile; elle s'oppose à la « colère despotique avec laquelle le prince « se ferait justice et exercerait ses cruautés. « Cette religion défendant la pluralité des « femmes, les princes y sont moins renfer- « més, moins séparés de leurs sujets, et par « conséquent plus des hommes; ils sont plus « disposés à se faire des lois et plus capa- « bles de sentir qu'ils ne peuvent pas tout. « Pendant que les princes mahométans « donnent sans cesse la mort ou la reçoi- « vent, la religion chez les Chrétiens rend « les princes moins timides, et par consé- « quent moins cruels. Chose admirable! la « religion chrétienne, qui ne semble avoir « d'objet que la félicité de l'autre vie, fait « encore notre bonheur dans celle-ci. C'est « la religion chrétienne qui, malgré la gran- « deur de l'empire et le vice du climat, a « empêché le despotisme de s'établir en « Ethiopie et a porté au milieu de l'Afrique « les mœurs de l'Europe et ses lois. Le « prince héritier de l'Ethiopie jouit d'une « principauté et donne aux autres sujets « l'exemple de l'amour et de l'obéissance. « Tout près de là on voit le mahométisme « faire renfermer les enfants du roi de Sen- « nao; à sa mort le conseil les envoie égor- « ger en faveur de celui qui monte sur le « trône. Que l'on se mette devant les yeux « les massacres continuels des rois et des « chefs grecs et romains, et de l'autre la « destruction des peuples et des villes par « ces mêmes chefs, Thimur et Gengis-Khan, « qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons « que nous devons au christianisme, et dans « le gouvernement un certain droit politi- « que, et dans la guerre un certain droit des « gens, que la nature humaine ne saurait « assez reconnaître. C'est ce droit des gens « qui fait que parmi nous la victoire laisse « aux peuples vaincus ces grandes choses, « la vie, la liberté, les lois, les biens et tou- « jours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle « pas soi-même. »

« Que l'on me montre un seul défaut dans le christianisme, ou même quelque autre religion sans de très-grands défauts, et je consentirai volontiers qu'il soit réprimé dans tous les Etats où il n'est pas la religion nationale. Mais aussi si le christianisme se lie très-bien par sa constitution avec les intérêts politiques, et si toute autre religion cause toujours par quelques endroits de grands désavantages aux intérêts civils, quelle raison politique pourrait s'opposer à son éta-

blissement dans les lieux où il n'est pas reçu? La meilleure religion pour un État est celle qui conserve le mieux les mœurs; et puisque le christianisme a cet avantage sur toutes les religions, ce serait prêcher contre la saine politique que de ne pas employer pour favoriser ses progrès tous les ménagements que suggère l'humaine prudence. Comme les peuples en général sont très-attachés à leurs religions, les leur ôter violemment ce serait les rendre malheureux et les révolter contre cette même religion qu'on voudrait leur faire adopter. Il faut donc les engager par la voie de la douce persuasion à changer eux-mêmes la religion de leurs pères pour en embrasser une qui la condamne. C'est ainsi qu'autrefois le christianisme se répandit dans l'empire romain et dans tous les lieux où il est et a été dominant. Si dans ce grand changement qu'il produisit dans les esprits le repos de l'empire fut un peu troublé, son harmonie un peu altérée, la faute en est au paganisme, qui s'arma de toutes les passions pour combattre le christianisme qui détruisait partout ses autels et forçait au silence les oracles menteurs de ses dieux. C'est une justice qu'on doit rendre au christianisme, que dans toutes les séditions qui ont ébranlé l'empire romain jusque dans ses fondements, aucun de ses enfants ne s'est trouvé complice des conjurations formées contre la vie des empereurs.

« Que prétend-on faire signaler à ces mots, que la *religion ancienne est liée à la constitution d'un Etat, et que la nouvelle n'y tient point.* Si la religion est mauvaise, dès lors son vice intérieur influe sur la constitution même de l'Etat à laquelle elle se lie, et par conséquent il importe au bonheur de cet Etat que sa constitution soit changée, puisqu'il n'y a de bonne constitution que celle qui conserve les mœurs. M'alléguez-vous la nature du climat auquel se refuse le christianisme? Mais quand il serait vrai qu'il est des climats où la physique a une telle force que la morale n'y peut presque rien, est-ce une raison pour l'en bannir? Plus les vices du climat sont laissés à une grande liberté, plus ils peuvent causer de désordres, et par conséquent c'est dans ces climats que la religion doit être plus surprenante. Dans les lieux de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, où habite maintenant la mollesse mahométane, et qui sont devenus pour elle les séjours de voluptés, le christianisme avait su autrefois y forcer la nature du climat jusqu'au point d'y établir l'austérité et d'y faire fleurir la continence, tant est grande la force qu'ont sur l'homme la religion et la vérité. » *Voy.* RELIGION. (*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, art. *Christianisme.*)

D'ALEMBERT. — « Trois grands appuis font la base du christianisme : les prophéties, les miracles et les martyrs. La philosophie détermine la qualité que ces appuis doivent avoir pour être inébranlables. Elle borne les prophéties à deux conditions essentielles : celle d'avoir précédé indubitablement les faits prédits, et celle de les annoncer avec une clarté qui ne permette pas de se méprendre sur l'accomplissement. *Elle prouve qu'il ne peut y avoir de miracles que dans la seule religion véritable;* elle donne les moyens d'apprécier, soit en les expliquant, soit en les niant, les prétendus prodiges dont *les fausses religions* s'appuient. Enfin le sage, qui n'ignore pas que l'erreur a ses martyrs, remarque en même temps que l'avantage de la vérité doit être d'en avoir *un plus grand nombre ;* ainsi, pour distinguer ceux qui ont donné leur vie par conviction de ceux qui l'ont prodiguée par fanatisme, il n'établit point d'autre règle que celle de compter les suffrages. » (*Éléments de philosophie.*)

« Il est un lien plus puissant que tous les autres, auquel l'Europe entière doit aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres : le christianisme. Méprisé à sa naissance, il servit d'asile à ses détracteurs, après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté.

« Quelques *prétendus esprits forts* disent que le christianisme est gênant; c'est avouer qu'on est incapable de porter le joug des vertus qu'il commande. *Il est nuisible*, disaeint-ils; c'est fermer les yeux aux avantages les plus sensibles, les plus indispensables qu'il procure à la société. *Ses devoirs excluent ceux du citoyen ;* c'est le calomnier manifestement, puisque le premier de ses préceptes est de remplir les devoirs de son état. *Il favorise le despotisme, l'autorité arbitraire des princes;* c'est méconnaître son esprit, puisqu'il déclare dans les termes les plus énergiques, que les souverains, au tribunal de Dieu, seront jugés plus rigoureusement que les autres hommes, et qu'ils payeront avec usure l'impunité dont ils auront joui sur la terre. *La foi qu'exige le christianisme contredit et humilie la raison ;* c'est insulter à l'expérience et à la raison même, que de regarder comme humiliant un joug qui soutient cette raison toujours vacillante, toujours inquiète quand elle est abandonnée à elle-même.

« Que deviendrait donc le monde ? Que deviendraient ceux qui l'habitent, si par la douceur de ses consolations, par l'attrait de ses espérances, par les contemplations inestimables qu'elle offre aux malheureux, la religion n'adoucissait dans cette vie les maux inévitables à chaque individu, et plus encore aux gens de bien? C'est surtout dans l'inégalité des conditions, dans l'inexacte distribution des honneurs et des récompenses que cette religion fait connaître la douceur de son empire et la sagesse de ses lois, qui tempèrent et réparent autant qu'il est possible les adversités humaines.

« Comme l'ordre de la société exige pour son propre soutien de la subordination, de la dépendance, de la fatigue ; comme la corruption de l'humanité répand sur le général et sur le particulier des peines, des travaux, des oppressions, des injustices, quel homme pourrait se soumettre aux ri-

gueurs d'un partage si cruel à la nature, sans une lumière qui lui apprend à supporter les amertumes de son sort, sans un contre-poids qui réprime les soulèvements d'une sensibilité trop souvent juste, sans une loi de soumission qui lui fait accepter, par des vues surhumaines, tout ce qui peut blesser son esprit et révolter son cœur ? Le mal du Chrétien n'est aux yeux de la foi qu'un mal passager, et toujours propre à lui mériter des récompenses éternelles. Le mal du philosophe est un aiguillon pour sa malice, un sujet pour ses révoltes, un ferment pour son humeur, un motif d'industrie et d'iniquité.

« Par la religion seule, les mots cessent d'être ce qu'ils sont; par elle seule, souffrir est un un moindre mal que de goûter les douceurs de la vie au préjudice de sa conscience et de ses devoirs ; par elle seule, l'homme élevé au-dessus de lui-même se dérobe en quelque sorte aux mauvais traitements, à la persécution, à l'iniquité, pour se reposer sous ses auspices dans un centre de bonheur et de paix au-dessus de tous les revers. » (*Lettre de d'Alembert à l'impératrice Catherine.*)

Montesquieu. — « La religion chrétienne, qui ordonne aux hommes de s'aimer, veut sans doute que chaque peuple ait les meilleures lois politiques et les meilleures lois civiles, parce qu'elles sont après elle le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir.

« On raisonne mal contre la religion, lorsque dans un grand ouvrage on fait l'énumération des maux qu'elle a causés sans faire celle des biens qu'elle a procurés.

« Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent pas les lois humaines puissent avoir. Un prince qui aime la religion et qui la craint est un lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise; celui qui craint la religion et qui la hait est comme une bête sauvage qui mord la chaîne qui l'empêche de se jeter sur ceux qui passent; celui qui n'a point de religion est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore.

« La religion chrétienne est éloignée du pur despotisme : c'est que la douceur étant si recommandée dans l'Evangile, elle s'oppose à la colère despotique avec laquelle le prince se ferait justice et exercerait ses cruautés. Cette religion défendant la pluralité des femmes, les princes y sont moins renfermés, moins séparés de leurs sujets, par conséquent plus des hommes; ils sont plus disposés à se faire des lois plus capables de sentir qu'ils ne peuvent pas tout.

« Pendant que les princes mahométans donnent sans cesse la mort ou la reçoivent, la religion chez les chrétiens rend les princes moins timides et par conséquent moins cruels. Le prince compte sur ses sujets et les sujets sur le prince. Chose admirable ! La religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

« Que l'on se rappelle les massacres continuels des rois et des généraux grecs et romains, le grand nombre de peuples et de villes qu'ils détruisirent, les violences de Timur et de Gengis-Khan, dévastateurs de l'Asie, et l'on verra que le christianisme a fait naître dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, bienfaits pour lesquels la nature humaine ne saurait être assez reconnaissante.

« C'est ce droit des gens qui fait que parmi nous la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les lois, les biens et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même.

« M. Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne; il a osé avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pourrait subsister. Pourquoi non ? Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir; ils sentiraient très-bien les droits de défense naturelle : plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils croiraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des Etats despotiques. La religion païenne, dit-il, qui ne défendait que quelques crimes grossiers, qui arrêtait la main et abandonnait le cœur, pouvait avoir des crimes inexpiables; mais une religion qui développe toutes les passions, qui n'est pas plus jalouse des actions que des désirs et des pensées; qui ne nous tient point attachés par quelques chaînes, mais par une quantité innombrable de fils; qui laisse derrière elle la justice humaine et commence une autre justice; qui est faite pour mener sans cesse du repentir à l'amour et de l'amour au repentir; qui met entre le juge et le criminel un grand médiateur, entre le juste et le médiateur un grand juge : une telle religion ne doit point avoir de crimes inexpiables. — Mais quoiqu'elle donne des craintes et des espérances à tout, elle fait assez sentir que, s'il n'y a point de crime qui par sa nature, soit inexpiable, toute une vie peut l'être, qu'il serait très-dangereux de tourmenter sans cesse la miséricorde par de nouveaux crimes et de nouvelles expiations; qu'inquiets sur les anciennes dettes, jamais quitte envers le Seigneur, nous devons craindre d'en contracter de nouvelles, de combler la mesure, d'aller jusqu'au terme où la bonté paternelle finit.

« Les religions païennes ont tiré des conséquences affreuses souvent des dogmes les plus saints. Ainsi la religion des Tao et des Foé sur l'immortalité de l'âme. Ainsi

dans les Indes orientales, les femmes, les esclaves, les sujets, les amis, se tuent pour aller servir dans l'autre monde l'objet de leur respect ou de leur amour. C'est que ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme, il faut encore qu'elle le dirige. C'est ce qu'a admirablement fait la religion chrétienne à l'égard de ce dogme même. Elle nous fait espérer un état que nous croyons, non pas un état que nous sentions où que nous connaissions; tout, jusqu'à la résurrection des corps nous mène à des idées spirituelles.

« L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion, l'un parle de ce qu'il aime, et l'autre de ce qu'il craint.

« Nous sommes portés à l'idolâtrie, et cependant nous ne sommes pas fort attachés aux religions idolâtres; nous ne sommes guère portés aux idées spirituelles, et cependant nous sommes très-attachés aux religions qui nous font adorer un être spirituel; c'est un sentiment heureux qui vient en partie de la satisfaction que nous trouvons en nous-mêmes d'avoir été assez intelligents pour avoir choisi une religion qui a tiré la divinité de l'humiliation où les autres l'avaient mise. Nous regardons l'idolâtrie comme la religion des peuples grossiers, et la religion qui a pour objet un être spirituel comme celle des peuples éclairés. Quand avec l'idée d'un être spirituel suprême qui forme le dogme, nous pensons joindre encore des idées sensibles qui entrent dans le culte, cela nous donne un grand attachement pour la religion, parce que les motifs dont nous venons de parler se trouvent joints à notre penchant naturel pour les choses sensibles. Aussi les catholiques, qui ont le plus de cette sorte de culte que les protestants, sont-ils plus invinciblement attachés à leur religion que les protestants ne le sont à la leur, et plus zélés pour sa propagation.

« J'ai déjà dit ailleurs que la religion chrétienne est le premier bien.

« J'ai toujours respecté la religion. La morale de l'Evangile est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes. » (*Esprit des lois* de MONTESQUIEU, liv. XXIV, chap. 2, 3, etc.)

MARMONTEL — « La religion est fondée sur des dogmes incompréhensibles pour nous, et humainement incroyables. Le péché originel, la trinité, l'incarnation, le prodige d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu souffrant et patient jusqu'à la mort, sont infiniment au-dessus de nos faibles conceptions et de toutes nos vraisemblances. Je n'ai pas la présomption de vous en donner la foi, mais de vous la rendre désirable, en vous persuadant, comme j'espère le pouvoir, qu'il n'y a rien de plus doux, de plus humain, de plus consolant, de plus propre à former un homme de bien dans toutes les situations de la vie, que la doctrine de l'Evangile. » (*A ses enfants.*)

FONTENELLE. — « Quel spectacle fut pour le monde corrompu la naissance du christianisme? On voit paraître et se répandre dans l'univers des hommes qui disconviennent d'avec tous les autres sur les principes les plus communs; des hommes qui rejettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, et qui ont un amour sincère pour tout ce que les autres fuient. Les plaintes sont un langage qui leur est inconnu, si ce n'est dans la prospérité; ils ne se contentent pas d'avoir au milieu des malheurs une constance inébranlable; ils ont une foi qui va souvent jusqu'à des transports; s'ils ne s'offrent d'eux-mêmes aux tourments, à la mort, ils se contraignent; en les envoyant au supplice on ne leur donne que ce qu'ils souhaitent. Quels sont ces prodiges? devaient dire les païens; quel est ce renversement? Les biens et les maux ont-ils changé de nature? Les hommes en ont-ils changé d'eux-mêmes? Cet étonnement fut d'autant plus grand que l'on voyait les philosophes qui jusque-là avaient paru en possession de toutes les vertus et de toutes les vérités, confondus, et dans leurs spéculations et dans leurs pratiques, par des philosophes incomparablement plus parfaits. Ce sont ces derniers sages ou plutôt leur maître céleste qui détruisit ces fausses espèces de patience établies par des sages trompeurs, et plus vicieuses peut-être que l'impatience naturelle aux hommes qui n'ont que les passions pour guide. » (FONTENELLE, *Discours sur la patience.*)

BAYLE — « La religion chrétienne ne nous apprend de Dieu que toutes choses grandes, saintes et sublimes; elle nous commande la pratique des vertus les plus pures et les plus conformes aux lumières de la droite raison..... de sorte que si la passion dominante qui est en l'homme de vivre selon les désirs de son cœur, ou quelque *stupidité prodigieuse* ne le détourne point d'embrasser la profession de l'Evangile, il verra que c'est un parti très-raisonnable;... il y reconnaîtra des caractères de divinité en l'examinant comme il faut; et si l'amour du vice ne le décourage point, il se préparera à l'embrasser. » (*Pens. div.*, t. II.)

« Un des plus beaux endroits de M. de La Bruyère est celui-ci: « Si ma religion est fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer: il était inévitable de ne pas donner tout au travers et de ne pas y être pris. Quelle majesté! quel éclat des mystères! Quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine! Quelle raison éminente, quelle candeur, quelle innocence de mœurs! Quelle force invincible et accablante des témoignages rendus successivement, pendant trois siècles entiers, jusqu'à la dernière persécution sous Dioclétien, par des milliers de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent sur la terre..... Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire? Par où échapper? Où aller, où me jeter, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche? S'il faut périr, c'est par là que je veux périr. Il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie

si pernicieuse et si entière. » (**Bayle**, *Cont. des Pens. div.*, t. IV.)

« Il est manifeste que la lecture des évangélistes et des Apôtres, que la loi de Jésus-Christ est proposée à toutes sortes de gens, de quelque sexe et de quelque condition qu'ils soient, non pas comme un parti qu'il soit libre de choisir, mais comme le moyen unique d'éviter la damnation éternelle. » (**Bayle**, *Cont. des Pens. div.* t. IV.)

C. **Bonnet** (que nous considérons uniquement ici comme philosophe et comme naturaliste, parce que toute son argumentation est en effet exclusivement fondée sur des preuves *philosophiques* et des preuves de *fait*).

« Quelle étonnante *révolution* viens-je de contempler? Quels hommes l'ont opérée? Quels obstacles ont-ils eu à surmonter? » *Voyez* Apôtres.

« Un hommme *pauvre qui n'avait pas où reposer sa tête*, qui passait pour le fils d'un charpentier, et qui a fini ses jours par un supplice infâme, a fondé cette *religion*, victorieuse du paganisme et de ses monstres.

« Cet *homme* s'est choisi des disciples dans la lie du peuple, il les a pris la plupart parmi de simples pêcheurs, et c'est à de tels hommes qu'il a confié la charge de publier sa *religion* par toute la terre : *Allez et instruisez toutes les nations..... Vous me servirez de témoins jusqu'aux extrémités de la terre.*

« Ils obéissent à la voix de leur maître? ils annoncent aux nations la *doctrine de vie;* ils leur attestent la *résurrection du Crucifié*, et les nations croient *au Crucifié* et se convertissent. Voilà le grand *phénomène moral* que j'ai à expliquer; voilà cette *révolution* plus surprenante que toutes celles que l'histoire consacre, dont il faut que j'assigne la raison suffisante. Je jette un coup d'œil rapide sur la face du monde avant la naissance de cette grande *révolution*. Deux religions principales s'offrent à mes regards : *le théisme* et le *polythéisme*. Je ne parle pas du *théisme* des philosophes païens; ce très-petit nombre de sages qui, comme Anaxagore ou Socrate, attribuaient l'origine des choses à un *esprit éternel*, ces sages, dis-je, ne faisaient point un corps, et laissaient le peuple dans la fange du préjugé et de l'idolâtrie. Ils avaient la main pleine de vérités et ne daignaient l'ouvrir que devant les *adeptes*.

« Je parle du *théisme*, de cette nation si singulière et si nombreuse, séparée par ses lois, par ses coutumes, par ses préjugés mêmes de toutes les autres nations, et qui croit tenir sa *religion* et ses *lois de la main* de DIEU. Cette *nation* est fortement persuadée que cette religion et ces lois ont été appuyées *de miracles* éclatants et divers; elle est fort attachée à *son culte extérieur*, à ses usages, à ses *traditions*, et quoiqu'elle soit fort déchue de sa première splendeur, et soumise à un joug étranger, elle conserve encore tout l'orgueil de son ancienne liberté et pense être l'unique objet des complaisances du Créateur; elle méprise profondément les autres nations, et fait profession d'attendre un *libérateur* qui lui assujettira l'univers. Le *polythéisme* est à peu près la religion universelle, et partout la dominante; il revêt toutes sortes de formes suivant le climat et le génie des peuples ; il favorise toutes les passions, et même les plus monstrueuses ; il abandonne le cœur, mais il retient quelquefois la main. Il flatte tous les sens, et associe *la chair avec l'esprit*. Il présente aux peuples les exemples fameux de ses dieux, et ses dieux sont des monstres de cruauté et d'impureté, qu'il faut honorer par des *cruautés et des impuretés*. Il fascine les yeux de la multitude par ses enchantements, par ses prodiges, par ses augures, par ses divinations, par la pompe de son culte, etc. Il élève des autels au vice, et creuse des tombeaux à la vertu.

« Comment *les pêcheurs*, transformés en *missionnaires*, persuaderont-ils aux *théistes* dont il s'agit, que tout ce culte *extérieur*, si majestueux, si ancien, si vénéré, n'est plus ce que Dieu demande d'eux, et qu'il est aboli pour toujours; que toutes *ces cérémonies* si augustes, si mystérieuses, si propres à étonner les sens, ne sont que *l'ombre des choses dont on leur présente le corps ?* Comment les forcer à reconnaître que *ces traditions*, auxquelles ils sont si attachés de cœur et d'esprit, ne sont que des *commandements d'hommes, et qu'elles anéantissent cette loi qu'ils croient divine?* Comment surtout les pêcheurs persuaderont-ils à ces orgueilleux *théistes* que cet homme si abject, que leurs magistrats ont condamné, et qui a expiré sur une *croix*, est lui-même ce grand *libérateur* qui leur avait été annoncé et qu'ils attendaient; qu'ils ne sont plus les seuls objets des grâces *extraordinaires* de la Providence, et que toutes les nations de la terre sont appelées à y participer? etc.

« Comment des pêcheurs abattront-ils ces verres à *facettes*, qui sont sous les yeux du grossier *polythéiste*, et qui lui font voir presque autant de *dieux* qu'il y a d'objets dans la nature? Comment parviendront-ils à *spiritualiser* ses idées, à le détacher de cette matière morte, à laquelle il est incorporé, et à *le convertir au* DIEU *vivant?* Comment l'arracheront-ils aux plaisirs séduisants des sens, aux voluptés de tout genre? Comment purifieront-ils et ennobliront-ils toutes ses affections? Comment en feront-ils un *sage*, et plus qu'un sage? Comment retiendront-ils son cœur autant que sa main? Comment surtout lui persuaderont-ils de rendre ses hommages à un homme flétri par un supplice ignominieux, et convertiront-ils aux yeux du *polythéiste la folie de la croix en sagesse?*

« Comment les hérauts du *Crucifié* porteront-ils leurs nouveaux sectateurs à renoncer à leurs intérêts *temporels* les plus chers, à vivre dans le mépris, dans l'humiliation, dans l'opprobre; à braver tous les genres de douleurs et de supplices, à résister à toutes les tentations, et à persévérer jusqu'à la mort dans une doctrine qui ne leur promet

de dédommagement que dans une autre vie ?

« Par quels *moyens* est-il donc arrivé que les pêcheurs de poissons sont devenus des *pêcheurs d'hommes?* Comment a-t-il été possible qu'en moins d'un demi-siècle tant de peuples divers aient embrassé la nouvelle doctrine? Comment *le grain de sénevé est-il devenu un grand arbre?* Comment cet arbre a-t-il ombragé de si grandes contrées ?

« Je sais qu'en général les hommes ne sont pas ennemis de la *sévérité* en morale; c'est qu'elle suppose un plus grand effort, c'est que les hommes ont un goût naturel pour la *perfection;* ce n'est point qu'ils la cherchent toujours; mais ils l'aiment toujours, au moins dans la spéculation. Une pauvreté volontaire, un grand désintéressement, un genre de vie pénible, laborieuse, s'attirent facilement l'attention et l'estime des hommes. Ils admireront volontiers tout cela, pourvu qu'on ne les oblige point à le pratiquer.

« Si donc cette nouvelle DOCTRINE qui est annoncée au monde était purement *spéculative,* je concevrais sans beaucoup de peine qu'elle aurait pu obtenir l'estime et même l'admiration de quelques peuples. Ils l'auraient regardée comme une nouvelle secte de philosophie, et ceux qui la professaient, auraient pu leur paraître des *sages* d'un ordres très-particulier.

« Mais cette DOCTRINE ne consiste point en pure *spéculation ;* elle est toute *pratique,* elle l'est *essentiellement* et au sens le plus étroit; elle est le genre le plus relevé de *l'héroïsme pratique ;* elle suppose le renoncement le plus entier à soi-même, combat toutes les passions, enchaîne tous les penchants, réprime tous les désirs, ne laisse au cœur que l'amour de Dieu et du prochain, exige des sacrifices continuels et les plus grands sacrifices, et ne propose jamais que des *récompenses* que l'œil ne voit point, et que la main ne palpe point.

« Je conçois encore que les charmes de l'éloquence, l'appât des richesses, l'éclat des dignités, l'influence du pouvoir, accréditeront facilement une doctrine, et lui concilieront bien des partisans.

« Mais la DOCTRINE du *Crucifié* est annoncée par des hommes simples et pauvres, dont l'éloquence consiste plus dans les choses que dans les mots ; par des hommes qui publient des choses qui choquent toutes les opinions reçues; par des hommes du plus bas ordre, et qui ne promettent dans cette vie à leurs sectateurs que des souffrances, des tortures, et des *croix*, et ce sont pourtant ces hommes qui triomphent de la *chair* et *du sang*, et convertissent l'univers.

« L'*effet* est prodigieux, rapide, durable; il existe encore; je ne découvre aucune *cause naturelle* capable de le produire : il doit néanmoins avoir une *cause* et quelque grande cause; quelle est donc cette *cause?* Au nom du Crucifié, les boiteux marchent, les lépreux sont rendus nets, les sourds entendent, les aveugles voient, les morts ressuscitent. Je ne cherche plus! tout est expliqué ! le problème est résolu. Le LÉGISLATEUR de la nature a *parlé*, les nations l'ont écouté, et l'univers a reconnu son MAÎTRE. CELUI qui voyait dans le *grain de sénevé* le *grand arbre* était donc l'ENVOYÉ de ce MAÎTRE, qui avait choisi les choses faibles du monde.

« Ne précipité-je point mon jugement? ne me pressé-je point trop de croire et d'admirer? l'*univers* a-t-il reconnu SON MAÎTRE? cette DOCTRINE salutaire a-t-elle converti l'univers *entier?* Je jette les yeux sur le globe, et je vois avec étonnement que cette LUMIÈRE CÉLESTE n'éclaire qu'une petite partie de la terre, et que tout le reste est couvert d'épaisses ténèbres. Et encore dans les portions éclairées, combien découvré-je de *taches!*

« Cette difficulté ne me paraît pas considérable. Si cette DOCTRINE DE VIE doit durer autant que l'état *présent* de notre globe, que sont dix-sept siècles relativement à la durée *totale?* peut-être dix-sept jours; peut-être dix-sept heures, et moins encore. Jugerai-je de la durée de cette RELIGION comme de celle des empires? Tout empire est comme l'herbe, et toute la gloire des empires comme la fleur de l'herbe; l'herbe sèche, la fleur tombe, mais la RELIGION du SEIGNEUR demeure, elle survivra à tous les empires! son chef doit régner jusqu'à ce que DIEU ait tout mis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit est la mort.

« J'examine de plus près la difficulté, et je m'aperçois qu'elle revient précisément à celle que je pourrais élever sur la distribution si inégale de tous les dons et de tous les biens, soit de l'esprit, soit du corps. Cette seconde difficulté, bien approfondie, me conduit à une absurdité palpable. Les dons de l'esprit, comme ceux du corps, tiennent à une foule de circonstances *physiques* enchaînées les unes aux autres, et cette chaîne remonte jusqu'au premier instant de la *création.* Afin donc que tous les hommes eussent possédé les mêmes dons et au même degré, il aurait fallu en premier lieu qu'ils ne fussent point nés les uns des autres ; car combien la génération ne modifie-t-elle pas l'organisation *primitive des germes!* Il aurait fallu en second lieu que tous les hommes fussent nés dans le même climat, se fussent nourris des mêmes aliments; qu'ils eussent eu le même genre de vie, la même éducation, le même gouvernement, etc. : car pourrais-je nier que toutes ces choses n'eussent plus ou moins d'influence sur l'esprit? Ici la plus légère cause porte ses influences fort au delà de ce que je puis penser. Ainsi, pour opérer cette égalité *parfaite* de dons entre tous les individus de l'humanité, il aurait fallu que tous ces individus eussent été jetés dans le même moule ; que la terre eût été éclairée et échauffée partout également; que ses productions eussent été les mêmes partout; qu'elle n'eût point eu de montagnes, de vallées, etc., etc. Je ne finirais point, si je voulais énumérer tout cela,

Combien de pareilles difficultés, qui saisissent d'abord un esprit peu pénétrant, et dont il verrait sortir une foule d'absurdités, s'il était capable de les analyser. L'esprit se tient volontiers à la surface des choses; il n'aime pas à les creuser, parce qu'il redoute le travail et la peine. Quelquefois il redoute plus encore la *vérité*. Si donc l'*état des choses* ne comportait point que tous les hommes participassent aux mêmes dons et à la même mesure de dons, pourquoi m'étonnerais-je qu'ils n'aient pas tous la même *croyance?* Combien la *croyance* elle-même est-elle liée à l'ensemble des circonstances *physiques* et des circonstances *morales?* Mais cette RELIGION SAINTE, qui me paraît si bornée dans ses progrès, et qu'un cœur bienfaisant voudrait qu'elle éclairât le monde entier, doit-elle demeurer renfermée dans ses limites actuelles comme dans des bornes éternelles? Que de moyens divers la PROVIDENCE ne peut-ELLE point s'être réservés pour lui faire franchir un jour et avec éclat ces limites étroites où elle est renfermée! Que de monuments frappants, que de documents démonstratifs ensevelis encore dans les entrailles de la terre ou sous des ruines, et qu'elle saura en tirer dans le temps marqué par sa SAGESSE! Que de révolutions futures dans les grands corps politiques qui partagent notre monde, dont elle a préordonné le temps et la manière dans des vues dignes de sa SOUVERAINE BONTÉ! Ce peuple, le plus ancien et le plus singulier de tous les peuples; ce peuple, dispersé et comme *disséminé* depuis dix-sept siècles dans la masse des peuples, sans s'incorporer jamais avec elle, sans former jamais lui-même une masse *distincte;* ce peuple, dépositaire fidèle des plus anciens oracles, monument perpétuel et vivant de la vérité des nouveaux oracles; ce peuple, dis-je, ne sera-t-il point un jour dans la MAIN de la PROVIDENCE un des grands instruments de ses desseins en faveur de cette RELIGION qu'il méconnaît encore? Cette *chaîne des événements*, qui contenait çà et là les *principes secrets* des effets *miraculeux*, ne renfermerait-elle point de *semblables principes* dans d'autres portions de son étendue, dans ces portions que la nuit de l'avenir nous dérobe? Et ces principes, en se développant, ne produiront-ils point un jour sur le genre humain des changements plus considérables encore que ceux qui furent opérés il y a dix-sept siècles?

« Si la DOCTRINE dont je parle ne produit pas de plus grands effets *moraux* chez la plupart de ceux qui la professent, l'attribuerai-je à son *imperfection* ou au défaut de *motifs suffisants?* Mais connais-je aucune doctrine dont les *principes* tendent plus directement au *bonheur* de la société *universelle* et à celui de ses membres? En est-il aucune qui présente des *motifs* plus propres à influer sur l'esprit et sur le cœur? Elle élève l'homme mortel jusqu'au trône de DIEU, et porte ses espérances jusque dans l'*éternité*.

« Mais, en publiant cette LOI sublime, le LÉGISLATEUR de l'univers n'a pas transformé en pures machines les êtres intelligents auxquels il la donnait. Il leur a laissé le pouvoir *physique* de la suivre ou de la violer. Il a mis ainsi dans leur main la décision de leur sort. Il a mis devant eux *le bien et le mal*; *le bonheur et le malheur*.

« Objecter contre la DOCTRINE du FONDATEUR que tous ceux qui la professent ne sont pas *saints*, c'est objecter contre la philosophie que tous ceux qui la professent ne sont pas *philosophes*. Hélas! pourquoi cela encore est-il vrai? S'ensuit-il néanmoins que la philosophie ne soit pas propre à faire des *philosophes?* Jugerai-je d'une doctrine uniquement par ses *effets?* Ne serai-je pas plus équitable si j'en juge par ses principes, par ses maximes, par ses motifs, et par l'appropriation de toutes ces choses au *but* que je découvre dans cette doctrine? Si malgré l'excellence de cette doctrine, si malgré son appropriation à son but, je suis forcé de reconnaître qu'elle n'atteint pas toujours ce but, j'en concluerai seulement que les préjugés, les passions, le tempérament, affaiblissent ou détruisent souvent l'impression que cette doctrine tend à produire sur les âmes. Je n'en serai point du tout surpris, parce que je concevrai facilement qu'un être intelligent et *libre* ne peut être *contraint* par des motifs, et que ces raisons ne sont jamais des causes *nécessitantes*, des poids, des leviers, des ressorts. J'observerai encore que tous ceux qui professent extérieurement une doctrine ne sont pas intimement convaincus de sa vérité.

« Et s'il résultait de tout cela, dans mon esprit, que le nombre des vrais sages qu'une certaine doctrine peut produire est très-petit, je ne m'en étonnerais pas davantage, parce que je comprendrais qu'une grande perfection, en quelque genre que ce soit, ne saurait jamais être fort commune, et qu'elle doit l'être bien moins encore dans le genre de la vertu que dans tout autre. Mais je comprendrais aussi qu'une vertu moins parfaite n'en serait pas moins *vertu*, comme l'or n'en est pas moins or, quoique mêlé à des matières qui ne sont point or. Comme je voudrais être toujours équitable, je tiendrais compte à cette doctrine des plus petits biens qu'elle produirait et de tous les maux qu'elle préviendrait. Et s'il s'agissait en particulier d'une DOCTRINE qui prescrivît de faire le bien sans éclat, de faire de *bonnes œuvres*, plutôt que de *belles œuvres;* si elle exigeait que la *main gauche ne sût pas alors ce que ferait la main droite*, j'en inférerais l'impossibilité de calculer tout le bien dont la société pourrait être redevable à une telle DOCTRINE.

« Une autre difficulté s'offre à mon examen. Une DOCTRINE qui devait être annoncée à tous les peuples de la terre, une DOCTRINE qui devait donner au genre humain entier les gages de *l'immortalité*, une DOCTRINE qui émanait de la SAGESSE elle-même, ne devrait-elle pas reposer sur des *preuves* que tous les hommes de tous les temps et de

tous les lieux puissent saisir avec une égale facilité, et sur lesquelles ils ne puissent élever aucun doute raisonnable? Cependant, combien de connaissances de divers genres ne sont point nécessaires pour recueillir, pour entendre et pour apprécier ces preuves! Combien de recherches profondes, pénibles, épineuses, ces connaissances ne supposent-elles point! Combien le nombre de ceux qui peuvent s'y appliquer avec succès est-il petit! Que de talents, que de sagacité, que de discernement ne faut-il point pour comparer les preuves entre elles, pour estimer le degré de *probabilité* de chacune, pour juger de la somme des probabilités réunies, pour balancer les preuves par les objections, pour fixer la valeur des objections relatives à chaque genre de preuves, pour résoudre ces objections et former de tout cela des *résultats* qui engendrent la certitude! Une DOCTRINE qui supposait tant de qualités rares de l'esprit et du cœur, tant de connaissances, tant de recherches, était-elle bien appropriée à tous les individus de l'humanité? était-elle bien propre à leur fournir des assurances raisonnables d'un bonheur *à venir?* pouvait-elle dissiper leurs doutes, fortifier et accroître les espérances de la raison, *mettre en évidence la vie et l'immortalité?*

« Je ne me déguise point cette difficulté; je ne cherche point à l'affaiblir à mes propres yeux : je me la présente à moi-même dans toute sa force : serait-il possible qu'elle fût insoluble? Je veux m'en assurer; je vais donc l'examiner de fort près, et l'analyser si je le puis.

« J'ai reconnu avec évidence que l'homme ne saurait s'assurer par les seules lumières de sa raison, de la certitude d'un *état futur*. Il ne pouvait donc être conduit à cette certitude que par les voies *extraordinaires*. Je conçois sans peine que l'acquisition de nouvelles facultés ou seulement peut-être un grand accroissement de perfection dans ses facultés actuelles, aurait pu mettre cet état futur à la portée de sa connaissance *intuitive*, et lui permettre de le contempler en quelque sorte comme il contemple son état actuel. Je conçois encore qu'une révélation *intérieure* ou des miracles extérieurs pouvaient donner à l'homme cette *certitude* si nécessaire à son bonheur, et suppléer ainsi à l'imperfection de ses facultés actuelles.

« Mais l'acquisition de nouvelles facultés, ou seulement un grand accroissement de perfection dans les facultés actuelles de l'homme, aurait fait de l'homme un être très-différent de celui que nous connaissons sous le nom *d'homme*. Et comme toutes les parties de notre monde sont en rapport entre elles et avec le système entier, il est très-évident que si l'homme, le principal être de notre planète, avait été changé, il n'aurait plus été en rapport avec cette planète où il devait passer les premiers instants de sa durée. Une vue beaucoup plus perçante, un toucher incomparablement plus délicat, etc., l'auraient exposé à des tourments continuels. Il aurait donc fallu changer aussi l'économie de la planète elle-même, pour la mettre en rapport avec la nouvelle économie de l'homme.

« J'aperçois donc que la difficulté, considérée sous ce point de vue, ne tend pas à moins qu'à demander pourquoi DIEU n'a pas fait une autre *terre?* Et demander cela, c'est demander pourquoi DIEU n'a pas créé un autre *univers?* Car la *terre* est *liée* à l'univers, comme l'homme l'est à la terre. L'*univers* est *l'ensemble* de tous les êtres créés. Cet ensemble est *systématique* ou *harmonique*. Il ne s'y trouve pas une seule pièce qui n'ait sa raison dans le tout. Prétendrais-je que dans l'ouvrage de L'INTELLIGENCE SUPRÊME, il y ait quelque chose qui soit sans aucune liaison avec l'ouvrage, et qui pourtant en fasse partie? Si malgré l'extrême faiblesse de mes talents et de mes lumières; si malgré la grande imperfection de mes instruments, je ne laisse pas de découvrir tant de liaisons, de rapports d'harmonie entre les diverses parties du monde que j'habite; si ces liaisons se multiplient, se combinent, se diversifient à mesure que je multiplie, que je combine, que je diversifie mes observations et mes expériences : combien est-il probable que, si mes facultés et mes instruments étaient incomparablement plus parfaits, je découvrirais partout et jusque dans les moindres parties, les mêmes liaisons, les mêmes rapports, la même harmonie! Et cela devrait bien être, puisque les plus grandes pièces sont toujours formées de pièces plus petites : celles-ci, de plus petites encore, etc., et qu'un tout quelconque dépend essentiellement de l'ordre et des proportions des parties qui le composent.

« Il ne serait donc point du tout philosophique de vouloir que l'AUTEUR de l'univers eût changé l'économie de l'homme, pour lui procurer plus de certitude sur son état à venir. Il ne le serait pas plus de vouloir qu'une révélation *intérieure* lui en eût donné l'assurance, car une pareille *révélation* aurait dû être *universelle* ou s'étendre à tous les individus de l'humanité; puisqu'il n'en était aucun à qui la certitude d'un bonheur à venir ne fût également nécessaire. Mais, je l'ai déjà remarqué au commencement du chapitre 7, il était dans l'analogie de l'économie de l'homme d'être conduit par les *sens* et par la réflexion. Une révélation *intérieure et universelle*, qui se serait perpétuée d'âge en âge, aurait-elle été en rapport avec la constitution présente de l'homme? Et si le bonheur dont il devait jouir dans son état futur avait été lié dès l'origine des choses à l'application qu'il devait faire de sa raison, à la recherche des fondements de ce bonheur, comment aurait-il pu appliquer sa raison à cette belle recherche, dès qu'une révélation *intérieure et irrésistible* aurait rendu inutile cet exercice de son intelligence?

Il restait une autre voie *extraordinaire*, qui pouvait conduire l'homme à cette *certi-*

*tude* si désirable, que la raison seule ne pouvait lui fournir. Cette voie était celle des *miracles* palpables, éclatants, nombreux, divers, enchaînés les uns aux autres et liés indissolublement à des circonstances qui les caractérisassent et en déterminassent la fin. Il est bien manifeste que cette voie *extraordinaire* était la seule à nous connue, qui ne changeât rien à la constitution présente de l'homme, et qui laissât un *libre* exercice à toutes ses facultés.

« Mais si les *miracles* étaient destinés à manifester aux hommes les volontés du *grand Etre*, s'ils étaient, en quelque sorte, l'expression *physique* de ces volontés, tous les hommes avaient un droit égal à cette faveur *extraordinaire;* tous pouvaient aspirer à voir les *miracles*, et si pour satisfaire, comme je le disais, aux besoins et aux désirs de chaque individu de l'humanité. les *miracles* avaient été *universels et perpétuels*, comment auraient-ils pu conserver leur qualité de *signes extraordinaires?* Comment auraient-ils été distingués du cours *ordinaire de la nature?*

« Il était donc dans la nature même des *miracles* qu'ils fussent opérés dans un certain *lieu* et dans un certain *temps*. Or, cette *relation* au lieu et au temps, cette *relation nécessaire* supposait évidemment le *témoignage* ou la *tradition* orale et la *tradition* écrite; la tradition supposait elle-même une certaine *langue* qui fût entendue de ceux auxquels cette tradition était transmise. Cette *langue* ne pouvait être universelle, perpétuelle, inaltérable : une telle *langue* n'était pas plus dans l'économie de notre planète, qu'une ressemblance parfaite, soit *physique*, soit *morale*, entre tous les individus du genre humain.

« Ainsi, c'était une suite naturelle de la vicissitude des choses humaines, que la langue dans laquelle les *témoins* des faits *miraculeux* avaient publié leur *déposition*, devînt un jour une langue *morte*, et qui ne fût plus entendue que des savants. C'était encore une suite de cette même vicissitude des choses de ce bas monde que les *originaux* de la déposition se perdissent; que les premières *copies* de ces originaux se perdissent aussi; que les *copies* postérieures présentassent un grand nombre de *variantes;* qu'une multitude de petits faits, de petites circonstances, très-connues des contemporains, et propres à répandre du jour sur certains passages du *texte*, fussent inconnus à leurs descendants; que bien d'autres connaissances plus ou moins utiles, leur fussent inconnues encore, etc., etc. C'était enfin une suite naturelle des facultés de l'homme, qu'on inventât un art, qui eût pour objet *direct l'interprétation* du plus important de tous les livres. Ce bel art devait donc naître; il devait éclairer les sages, dissiper ou affaiblir les ombres qui obscurcissaient certaines vérités, et les sages devaient éclairer et conduire le peuple

« Je ne reviendrai pas à objecter que DIEU aurait pu prévenir par une intervention *extraordinaire* la chute de la *langue* dans laquelle la *déposition* avait écrite; qu'il aurait pu prévenir par le même moyen la perte des *originaux* de la *déposition*, les oppositions, les altérations, les *variantes* du *texte ;* j'ai vu assez combien une pareille objection serait peu raisonnable, puisqu'elle supposerait encore des *miracles continuels*, etc. J'ai reconnu aussi que ces oppositions, ces altérations, ces *variantes* du *texte* ne portent point sur le fond ou l'*ensemble* de la déposition, et qu'il n'est même jamais impossible de concilier ces textes d'une manière satisfaisante. Je me rapproche de plus près de la difficulté que j'examine. Dès que la certitude d'un *état futur* ne pouvait reposer que sur des *preuves de fait*, dès que la nature et le but des *miracles* exigeaient qu'ils fussent opérés dans un *certain* lieu et dans un *certain* temps, il en résultait nécessairement que les *preuves* d'un état à venir devaient être soumises à l'examen de la raison, comme toutes les autres *preuves du fait*. Les preuves d'un état à venir devaient donc être autant du ressort de la *critique* que tout autre fait *historique :* elles devenaient donc ainsi l'objet le plus important des recherches des savants, et il entrait dans le plan de la PROVIDENCE que les savants recueilleraient ces PREUVES, les distribueraient dans un certain ordre, les développeraient, les éclairciraient, résoudraient les objections qu'elles feraient naître, composeraient de tout cela des *traités* particuliers, et qu'ils seraient auprès du peuple les interprètes de cette déposition où étaient renfermées les *paroles de la vie éternelle*.

« Je voudrais concentrer mes raisonnements. L'homme a deux *moyens* de connaître : le *sens* et la *réflexion*. Ni l'un ni l'autre de ces moyens, ni tous les deux ensemble ne pouvaient le conduire à une certitude *morale* sur son état *à venir ;* ils étaient trop disproportionnés avec la nature des choses qui faisaient l'objet de cette *certitude*. Je l'ai montré. L'homme ne pouvait donc être conduit à cette certitude que par quelque moyen *extraordinaire*. Mais *c'était un certain être intelligent et moral* qu'il s'agissait d'y conduire, c'était *l'homme*, c'est-à-dire un *être mixte*, doué *de certaines* facultés, et dont les facultés étaient renfermées dans *certaines* limites actuelles. Si donc les moyens *extraordinaires* dont je parle avaient consisté à donner à l'homme *de nouvelles* facultés ou à changer la portée *actuelle* de ses facultés, ce n'aurait point été *l'homme* qui aurait été conduit à cette *certitude* dont il est question; ç'aurait été un être très-différent de l'homme *actuel*. Il était donc nécessaire que ce moyen *extraordinaire* fût dans un tel *rapport* avec la constitution *présente* de l'homme que, sans y apporter aucun changement, il pût suffire à convaincre la *raison* de la *certitude* d'un état *futur*. Les miracles étaient ce *moyen ;* car rien n'était plus propre que des *miracles* à prouver aux hommes que le MAÎTRE de la nature *parlait*. Mais si les *miracles* avaient été opérés en tout lieu

et en tout temps, ils seraient rentrés dans le cours ordinaire de la nature, et il n'aurait plus été possible de s'assurer que le MAÎTRE de la nature *parlait*. Il fallait donc que les *miracles* fussent opérés dans un *certain* lieu et dans un *certain* temps. Ils devaient donc être soumis aux *règles* du *témoignage* comme tous les autres *faits*. La raison devait donc leur appliquer *ces règles*, et juger par cette application de la *réalité* de ces faits. Et parce que ces faits étaient *miraculeux*, et que des faits miraculeux exigent, pour être crus, un plus grand nombre de *témoignages* et des *témoignages* d'un plus grand poids, il était dans *l'ordre* de cette sorte de *preuve*, qu'elle fût donnée par des *témoins* qui réunissent au plus haut degré les CONDITIONS qui fondent aux yeux de la raison la *crédibilité* de quelque fait que ce soit. *Je dis de quelque fait que ce soit*, parce qu'il me paraît très-évident que les *miracles* n'en sont pas moins des *faits*, quoique ces faits ne soient point renfermés dans la sphère des lois *communes* de la nature. Je l'ai déjà remarqué ailleurs. La raison acquiescera donc aux *preuves de fait* que les *miracles* lui fournissent, si en appliquant à ces *preuves* les *règles* de la plus saine *critique* et celles d'une *logique* exacte, ces *preuves* lui paraissent solidement établies.

« Je n'ajoute plus qu'une réflexion, et j'aurai satisfait, je pense, à la difficulté que je me suis proposée. N'ai-je point exagéré beaucoup cette difficulté? Faut-il, en effet, de si grands talents et des connaissances si diverses et si relevées, pour juger sainement des *preuves* de cette RÉVÉLATION que les besoins de l'homme sollicitaient auprès de la BONTÉ SUPRÊME? Un bon esprit, un esprit impartial et dégagé des préjugés d'une fausse philosophie, un cœur droit, une âme honnête, un degré assez médiocre d'attention, ne suffisent-ils point pour apprécier des preuves palpables, rassemblées par les meilleurs génies, avec autant d'ordre et de clarté, dans des livres qu'ils ont su mettre à la portée de tout le monde? Afin qu'un lecteur sensé puisse juger de la vérité d'une certaine histoire et d'une certaine doctrine, est-il rigoureusement nécessaire qu'il possède tous les talents et toutes les connaissances des auteurs qui ont rassemblé les preuves de cette histoire et de cette doctrine? La décision de quelque procès que ce soit exige-t-elle indispensablement que tous les juges aient la même mesure de connaissances, les mêmes connaissances et les mêmes talents que les rapporteurs? N'arrive-t-il pas tous les jours qu'on est obligé de s'en rapporter aux experts ou aux maîtres de l'art sur je ne sais combien de choses plus ou moins nécessaires? Pourquoi donc le peuple ne s'en rapporterait-il pas aux savants sur le choix et sur l'appréciation des preuves de cette RÉVÉLATION dont ils tâchent de mettre la certitude à sa portée? D'ailleurs, parmi ces *preuves*, n'en est-il pas qui peuvent être saisies facilement par les esprits les plus bornés? Combien l'excellence de la *morale* du FONDATEUR est-elle propre à frapper fortement les âmes honnêtes et sensibles! Combien le *caractère* du FONDATEUR lui-même excite-t-il l'admiration et la vénération d'un ami sincère de la vérité et de la vertu? Combien ce caractère s'est-il empreint dans celui de ses premiers disciples! quelle vie! quelles mœurs! quels exemples! quelle bienveillance! quelle charité! Le peuple ne saurait-il saisir de telles choses, et demeurerait-il froid à tout cela? Il ne croira pas, si l'on veut, sur autant de preuves réunies, qu'un docteur; mais il croira sur les preuves qui seront le plus à sa portée, et sa croyance n'en sera ni moins raisonnable, ni moins pratique, ni moins constante. Tournerai-je contre la DOCTRINE DU FONDATEUR la *nécessité morale* des notions humaines? Prétendrai-je que cette sorte de *nécessité* exclut toute *imputation*, et conséquemment toute *loi*, toute *religion?* Ne verrai-je pas clairement que la *nécessité morale* n'est point du tout une *vraie nécessité*, qu'elle n'est au fond que la *certitude* considérée dans les actions libres? Parce que l'homme ne peut pas ne point *s'aimer lui-même;* parce qu'il ne peut pas *ne se déterminer point* pour ce que son *entendement* a jugé le plus *convenable;* parce que la *volonté* tend *essentiellement* au bien *réel* ou *apparent*, s'ensuit-il que *l'homme* agisse comme une *pure machine?* s'ensuit-il que les *lois* ne puissent point *le diriger* à sa *véritable fin;* qu'il ne puisse point les observer; qu'il n'ait point un *entendement*, une *volonté*, une liberté; que ses actions ne puissent point lui être *imputées* dans aucun sens; qu'il ne soit point susceptible de *bonheur* et de *malheur;* qu'il ne puisse point *rechercher* l'un et *éviter* l'autre; qu'il ne soit point, en un mot, un être *moral?* Je regrette que la pauvreté de la langue ait introduit dans la *philosophie* ce malheureux mot de *nécessité morale*, si *impropre* en soi et qui cause tant de confusion dans une chose très-simple, et qui ne saurait être exposée avec trop de précision et de clarté. Objecterai-je que la DOCTRINE de L'ENVOYÉ n'est point favorable au *patriotisme*, et *qu'elle n'est propre qu'à faire des esclaves?* Ne serais-je pas démenti sur-le-champ par l'*histoire* fidèle de son établissement et de ses progrès? Etait-il des sujets plus soumis, des citoyens plus vertueux, des âmes plus généreuses, des soldats plus intrépides que ces hommes nouveaux répandus partout dans l'Etat, persécutés partout, toujours humains, toujours bienfaisants, toujours fidèles au prince et à ses ministres? Si la source la plus pure de la grandeur d'âme est dans le sentiment vif et profond de la noblesse de son être, quelle ne sera pas la grandeur d'âme et l'élévation des pensées d'un être dont les vues ne sont point renfermées dans les limites du temps. Répéterai-je que de véritables disciples de L'ENVOYÉ ne *formaient pas un Etat* qui pût *subsister?* « Pour-« quoi non, » répond un vrai sage (Montesquieu), qui savait apprécier les choses, et qui ne peut être soupçonné de crédulité ni de partialité; « pourquoi non? ce seraient

« des citoyens infiniment éclairés sur leurs « devoirs, et qui auraient un très-grand zèle « pour les remplir ; ils sentiraient très-bien « les droits de la défense naturelle; plus ils « croiraient devoir à la religion, plus ils « penseraient devoir à la patrie. Les prin- « cipes de cette religion bien gravés dans le « cœur seraient infiniment plus forts que ce « faux honneur des monarchies, ces vertus « humaines des républiques, et cette crainte « servile des Etats despotiques. » Me plairai-je à exagérer les *maux* que cette DOCTRINE a occasionnés dans le monde, les guerres cruelles qu'elle a suscitées, les injustices atroces qu'elle a fait commettre, les calamités de tout genre qui l'accompagnaient dans les premiers siècles, et qui se sont reproduites dans des siècles postérieurs, etc. Mais confondrai-je jamais l'abus ou les suites accidentelles, et, si l'on veut, nécessaires, d'une chose excellente avec cette chose même ? Quoi donc ? était-ce bien une DOCTRINE qui ne respire que douceur, miséricorde, charité, qui ordonnait ces horreurs? Etait-ce bien une DOCTRINE si pure, si sainte, qui prescrivait ces crimes ? Etait-ce bien la PAROLE du PRINCE de la paix qui armait des frères contre des frères, et qui leur enseignait l'art infernal de rafiner tous les genres de supplices ? Etait-ce bien la TOLÉRANCE elle-même qui aiguisait les poignards, préparait les tortures, dressait les échafauds, allumait les bûchers? Non; je ne confondrai point les ténèbres avec la lumière, le fanatisme furieux avec l'aimable charité : *Je sais que la charité est patiente et pleine de bonté, qu'elle n'est point envieuse ni vaine, ni insolente; qu'elle ne s'enfle point d'orgueil, ne fait rien de malhonnête, ne cherche point son intérêt particulier, ne s'irrite point, ne soupçonne point le mal, ne se réjouit point de l'injustice, mais se plaît à la droiture, excuse tout, espère tout, supporte tout. Non*, CELUI *qui allait de lieu en lieu faisant du bien* n'avait point armé d'un glaive homicide la main de ses enfants, et ne leur avait point dicté un code d'intolérance. Le plus doux, le plus compatissant et le plus juste des hommes n'avait point soufflé dans le cœur de ses disciples l'esprit de persécution, mais il l'avait embrasé du feu divin de la charité. »

« Avancer, » dit encore ce grand homme que j'ai déjà cité (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 2), et que je voudrais citer toujours, « avancer que la religion n'est pas « un motif réprimant, parce qu'elle ne ré- « prime pas toujours, c'est avancer que les « lois civiles ne sont pas un motif réprimant « non plus. C'est mal raisonner contre la « religion que de rassembler dans un grand « ouvrage une longue énumération des « maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de « même celle des biens qu'elle a faits. Si je « voulais raconter tous les maux qu'ont pro- « duits dans le monde les lois civiles, la « monarchie, le gouvernement républicain, « je dirais des choses effroyables. Quand il « serait inutile que les sujets eussent une « religion, il ne le serait pas que les princes « en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume « le seul frein que ceux qui ne craignent « pas les lois humaines puissent avoir.

« Un prince qui aime la religion et qui la « craint est un lion qui cède à la main « qui le flatte ou à la voix qui l'apaise ; « celui qui craint la religion et qui la hait « est comme les bêtes sauvages qui mordent « la chaîne qui les empêche de se jeter sur « les passants ; celui qui n'a point du tout « de religion, est cet animal terrible qui ne « sent la liberté que lorsqu'il déchire et « dévore. »

« Que j'aime à voir cet écrivain si profond et si humain, ce précepteur des rois et des nations, tracer de sa main immortelle l'éloge de cette RELIGION qu'un bon esprit admire d'autant plus, qu'il est plus philosophe ; je pourrais ajouter plus métaphysicien ! car il faut l'être pour généraliser ses idées, et voir en grand (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XXIV, chap. 3). « Que « l'on se mette devant les yeux d'un côté « les massacres continuels des rois et des « chefs grecs et romains, et de l'autre la « destruction des peuples et des villes par « ces mêmes chefs, Timur et Gengis-Khan, « qui ont dévasté l'Asie, et nous verrons « que nous devons à la RELIGION et dans « le gouvernement un certain droit poli- « tique, et dans la guerre un certain droit « des gens, que la nature humaine ne saurait « assez reconnaître. C'est ce droit des gens « qui fait que parmi nous la victoire laisse « aux peuples vaincus ces grandes choses, « la vie, la liberté, les lois, les biens, et « toujours la religion lorsqu'on ne s'a- « veugle pas soi-même. »

« Combien de vertus domestiques, combien d'œuvres de miséricorde exercées dans le secret des cœurs, cette DOCTRINE DE VIE n'a-t-elle pas produites et ne produit-elle pas encore ! Combien de Socrates et d'Epictètes déguisés sous l'habit de vils artisans, si toutefois un honnête artisan peut jamais être un homme vil. Combien cet artisan en sait-il plus sur les devoirs et sur la destination future de l'homme, que n'en surent Socrate et Epictète !

« A Dieu ne plaise que je sois ni injuste ni ingrat ! Je compterai sur mes doigts les bienfaits de la religion, et je reconnaîtrai que la vraie philosophie elle-même lui doit sa naissance, ses progrès et sa perfection. Oserais-je bien assurer que si le PÈRE *des lumières* n'avait point daigné éclairer les hommes, je ne serais pas moi-même idolâtre ? Né peut-être au sein des plus profondes ténèbres et de la plus monstrueuse superstition, j'aurais croupi dans la fange de mes préjugés, je n'aurais aperçu dans la nature et dans mon propre être qu'un chaos ; et si j'avais été assez malheureux pour m'élever jusqu'au doute sur l'Auteur des choses, sur ma destination présente, sur ma destination future, etc., ce doute aurait été perpétuel ; je ne serais point parvenu à me fixer, et il aurait fait peut-être le tourment de ma vie.

« La vraie philosophie pourrait-elle donc méconnaître tout ce qu'elle doit à la RELIGION? Mettrait-elle sa gloire à lui porter des coups qu'elle saurait qui retomberaient infailliblement sur elle-même? La vraie RELIGION s'élèverait-elle, à son tour, contre la philosophie, et oublierait-elle les services importants qu'elle peut en retirer?

« Enfin, attaquerai-je la RELIGION de l'ENVOYÉ par ses dogmes? Argumenterai-je de ses *mystères*, de leur *incompréhensibilité*, de leur *opposition*, au moins apparente, avec la raison?

« Mais quel droit aurais-je de prétendre que tout soit *lumière* dans *la nature* et dans la GRACE? Combien la *nature* a-t-elle de *mystères* que je ne puis percer! Combien m'en suis-je occupé dans les parties **12** et **13** de la *Palingénésie!* Combien le catalogue que j'en dressais est-il incomplet! Combien me serait-il facile de l'étendre, si je le voulais! Serais-je bien fondé après cela à m'étonner de l'obscurité qui enveloppe certains dogmes de la RELIGION? Cette obscurité elle-même n'emprunte-t-elle pas de nouvelles ombres de celle qui couvre *certains* mystères de la nature? Serait-il bien philosophique de me plaindre que DIEU ne m'ait pas donné les yeux et l'intelligence d'un ANGE pour voir jusqu'au fond dans les secrets de la *nature* et dans ceux de la GRACE? Voudrais-je donc que pour satisfaire à mon impertinente curiosité, DIEU eût renversé l'harmonie *universelle*, et qu'il m'eût placé sur un échelon plus élevé de l'échelle immense des êtres? N'ai-je pas assez de *lumières* pour me conduire sûrement dans la route qui m'est tracée; assez de *motifs* pour y affermir mes pas; assez *d'espérance* pour animer mes efforts et m'exciter à remplir ma destinée? La *religion naturelle*, cette religion que je crois tenir des mains de ma raison, et dont elle se glorifie, la *religion naturelle*, ce système qui me paraît si harmonique, si lié dans toutes ses parties, si essentiellement *philosophique*, combien a-t-elle de mystères *impénétrables?* Combien la seule idée de l'ÊTRE NÉCESSAIRE, DE L'ÊTRE EXISTANT PAR SOI, renferme-t-elle d'abîmes que l'ARCHANGE même ne peut sonder! Et sans remonter jusqu'à ce PREMIER ÊTRE QUI engloutit comme un gouffre toutes les conceptions des INTELLIGENCES créées, mon *âme* elle-même, cette âme dont la *religion naturelle* m'enseigne *l'immortalité*, que de questions interminables ne m'offre-t-elle point! etc.

« Mais ces *dogmes* de la RELIGION de l'ENVOYÉ, qui me paraissent, au premier coup d'œil, si *incompréhensibles*, et même si *opposés* à ma raison, le sont-ils, en effet, autant qu'ils me le paraissent? Des hommes, trop prévenus peut-être en faveur de leurs propres idées ou trop préoccupés de la pensée qu'il y a toujours du *mérite à croire*, et que ce mérite augmente en raison du *nombre* et de l'*espèce* des choses qu'on *croit*, n'auraient-ils point mêlé de fausses *interprétations* aux images *emblématiques* et aux paroles *métaphoriques* du FONDATEUR et de ses premiers disciples? N'auraient-ils point *altéré et multiplié* ainsi les dogmes? Ne prends-je point ses *interprétations* pour les *dogmes* mêmes? Je vais à la source la plus pure de toute vérité *dogmatique;* j'étudie ce *livre* admirable qui fortifie et accroît mes espérances; je tâche de l'*interpréter* par lui-même, et non par les songes et les visions de certains commentateurs; je compare le *texte* au *texte;* le *dogme* au *dogme;* chaque *écrivain* à lui-même; tous les *écrivains* entre eux, et tout cela aux *principes* les plus *évidents* de la *raison;* et après cet examen réfléchi, sérieux, impartial, longtemps continué, souvent repris, je vois les oppositions disparaître, les ombres s'affaiblir, la lumière jaillir du sein de l'obscurité, la foi s'unir à la raison et ne former plus avec elle que la même *unité!*

« J'ai parcouru en philosophe les principales *preuves* de cette RÉVÉLATION que ma raison avait jugé si nécessaire au plus grand bonheur de l'homme. Je retrace fortement à mon esprit toutes ces preuves. Je les pèse de nouveau. Je ne les sépare point; j'en embrasse la collection, l'*ensemble*. Je vois évidemment qu'elles forment un *tout* unique, et que chaque preuve principale est une partie *essentielle* de ce *tout*. Je découvre une subordination, une liaison, une harmonie entre toutes ces parties, une *tendance* de toutes vers un *centre commun*. Je me place dans ce *centre*, je reçois ainsi les diverses *impressions* qui parlent de tous les points de la circonférence: j'éprouve l'effet de chaque impression *particulière*, et celui de l'impression *totale*. Je démêle les effets *particuliers*, je les compare, et je sens fortement l'effet *général*.

« Je reconnais donc que cet *effet*, qui peut tant sur l'esprit et sur le cœur, serait anéanti, si au lieu d'embrasser les preuves *collectivement* ou dans leur *ensemble*, je les prenais *séparément*, pour ne les point réunir. Ce serait pis encore, si je les réduisais toutes aux seuls *miracles*. Je délierais le faisceau, j'en détacherais un trait unique, et je ne ferais usage que de ce trait unique.

« Ma méthode est naturelle, et me paraît conduire au *but* par la ligne la plus courte. Je me la retrace à moi-même. Dès que je posais mes fondements dans la constitution *physique* et *morale* de l'homme, telle que nous le connaissons par l'expérience et par le raisonnement, je devais rechercher d'abord, s'il était dans l'analogie de cette *constitution*, que l'homme pût parvenir par les seules forces de la raison, à une certitude *suffisante* sur la *destination future?* Et puisqu'il me paraissait évident, que la chose n'était pas possible, il était fort naturel que je recherchasse, si, sans changer la constitution *présente* de l'homme, L'AUTEUR de l'homme ne pouvait lui donner cette *certitude* si désirable. Cette belle question me

conduisait par une route aussi philosophique que directe aux miracles, car il s'agissait d'abord d'examiner si DIEU LUI-MÊME avait *parlé*; puis, *comment il* avait parlé; *par qui il* avait parlé; à *qui il* avait parlé, etc.

« Mais, parce que dans mes principes les *miracles* ne sont que l'office d'un *langage particulier*, et que le *langage* n'est qu'une *collection* de *signes* qui ne signifient rien par eux-mêmes ; je devais porter ma vue sur le *but* ou l'emploi de ce langage *extraordinaire* que le LÉGISLATEUR de la nature m'avait paru avoir adressé aux hommes; sur le *caractère moral* des hommes extraordinaires qui avaient été chargés d'*interpréter* ce langage au genre humain sur les *oracles* qui avaient annoncé la mission d'un ENVOYÉ CÉLESTE, sur la DOCTRINE de cet ENVOYÉ, sur les *succès* de sa mission, etc.

« De cette réunion et de cette comparaison des preuves *externes* et des preuves *internes* du CHRISTIANISME résulte dans mon esprit cette *conséquence* importante, qu'il n'est point d'histoire ancienne, qui soit aussi bien attestée que celle de l'ENVOYÉ, qu'il n'est point de *faits historiques* qui soient établis sur un si grand nombre de preuves, sur des preuves aussi solides, aussi frappantes, aussi diverses, que le sont les *faits* sur lesquels repose la RELIGION DE L'ENVOYÉ.

« Une saine *logique* m'a enseigné à *distinguer* exactement les différents *genres* de la *certitude*, et à n'exiger point la rigueur de la *démonstration* en matière de *faits* ou de choses qui dépendent *essentiellement* du *témoignage*. Je sais que ce que je nomme la *certitude morale* n'est point et ne peut être une certitude *parfaite* ou *rigoureuse;* que cette sorte de *certitude* n'est jamais qu'une *probabilité* plus ou moins grande, et qui, se rapprochant plus ou moins de ce *point* indivisible où réside la certitude *complète*, entraîne plus ou moins l'*assentiment* de l'esprit.

« Je sais encore, que si je voulais n'adhérer jamais qu'à l'évidence *proprement dite* ou à la *démonstration*, ne croire jamais que ce que mes *propres sens* m'attesteraient, il faudrait me jeter dans le *phyrrhonisme* le plus absurde ; car quel pyrrhonisme plus *absurde* que celui qui douterait sérieusement de tous les *faits* de l'histoire de la physique, de l'histoire naturelle, etc. Et qui rejetterait entièrement toute espèce *de témoignage!* Et quelle vie plus misérable et plus courte que celle d'un homme qui ne se confierait jamais qu'au rapport de ses *propres sens*, et qui se refuserait opiniâtrément à toute conclusion analogique! Je ne dirai point que la *vérité* du CHRISTIANISME est *démontrée;* cette expression admise et répétée, avec trop de complaisance par les meilleurs *apologistes*, serait assurément *impropre*. Mais je dirai simplement les *faits* qui fondent la *crédibilité* du CHRISTIANISME me paraissent d'une telle *probabilité*, que si je les rejetais, je croirais choquer les *règles* les plus sûres de la *logique*, et renoncer aux *maximes* les plus communes de la *raison*.

« J'ai tâché de pénétrer dans le fond de mon cœur, et comme je n'y ai découvert aucun *motif secret* qui puisse me porter à rejeter une DOCTRINE si propre à suppléer à la faiblesse de ma raison à me consoler dans mes épreuves, à perfectionner mon être, je reçois cette DOCTRINE comme le plus grand bienfait que DIEU pût accorder aux hommes, et je la recevrais encore, quand je ne la considérerais que comme le meilleur système de *philosophie pratique.* » (*Recherches philosophiques sur le christianisme*, par C. BONNET, c. XXXVII à LXIII, p. 400 à 479.)

GUILLAUME GILBERT. — « Sans doute personne ne peut *sans crime* déchirer les dogmes antiques, sacrés, immuables, de la religion *que Dieu a donnée au monde*, mais la puissance divine nous permet d'exercer nos facultés dans les autres matières. » Et plus loin : « La sainte et véritable science que le monde a reçue de Dieu pénètre dans les mystères de l'éternité et nous instruit des splendeurs invisibles du ciel, de la félicité des êtres qui l'habitent, et de celle à laquelle doivent aspirer les mortels. » (*Physiologia nova*, livre Ier, chap. 2 et 4.)

BUFFON. — « Les objets de notre foi sont *très-certains ; Dieu qui les a révélés*, et que la raison m'apprend ne pouvoir me tromper, *m'en garantit la certitude; ces objets sont pour moi des vérités du premier ordre.* » (*Déclaration de Buffon à la Faculté de théologie.*)

« Il n'a jamais appartenu qu'à Dieu de nous donner la *vraie* religion, qui, ne dépendant pas de nos opinions, est *inaltérable*, constante, toujours la même. »

— « Ou le christianisme n'est pas de Dieu, dit un protestant, ou il faut qu'il dure plus longtemps que le ciel et la terre. » (JOANNES VON MULLER, *Sammtliche Werk*, t. VIII, p. 256.)

« Aucun système philosophique, aucun livre sacré des nations ne s'accorde autant que la doctrine chrétienne, avec les sentiments du cœur et avec tous les besoins de l'humanité. » (JOANNES VON MULLER, l. c., t. VII p. 75.)

NAPOLÉON. — « Tout proclame l'existence de Dieu. c'est indubitable... La religion est à mes yeux l'appui de la morale, des vrais principes, des bonnes mœurs. L'inquiétude de l'homme est telle, qu'il lui faut le mystère et ce merveilleux qu'on trouve dans le christianisme. » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de BEAUTERNE, chap. 3, p. 38.)

SAINT-SIMON. — « *Le conservateur*. Croyez-« vous en Dieu ?

« *Le novateur*. Oui, je crois en Dieu.

« Le *conservateur*. Croyez-vous que la « religion chrétienne ait une origine di-« vine ?

« *Le novateur*. Oui je le crois. »

« Dieu a dit : *Les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns les autres;* ce principe sublime renferme tout ce qu'il

y a de divin dans la religion chrétienne...

« Je crois que Dieu a fondé lui-même l'Eglise chrétienne ; je suis pénétré du plus profond respect et de la plus grande admiration pour la conduite des pères de cette Eglise.

« Ces chefs de l'Eglise primitive ont prêché franchement l'union de tous les peuples; ils les ont engagés à vivre entre eux d'une manière pacifique ; ils ont déclaré positivement et avec la plus grande énergie aux hommes puissants que leur premier devoir était d'employer tous leurs moyens à la plus prompte amélioration possible de l'existence morale et physique des pauvres.

« Ces chefs de l'Eglise primitive ont fait le meilleur de tous les livres qui ait jamais été publié, le *catéchisme primitif*, dans lequel ils ont partagé les actions des hommes en deux classes, les bonnes et les mauvaises, c'est-à-dire, celles qui sont conformes au principe fondamental de la morale divine, et celles qui sont contraires à ce principe...

« Je termine ce premier dialogue en vous déclarant franchement ce que je pense de la révélation du christianisme.

« Nous sommes certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale ; c'est seulement depuis le XV<sup>e</sup> siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie et dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques ; c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base, c'est la morale ; or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et, depuis cette époque, toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du christianisme ; je dirai plus, quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César, c'est-à-dire sous l'empire de la force physique, que ce principe à subordonnée à la force intellectuelle.

« Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui par conséquent a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les science physiques et mathématiques, je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère *surhumain*, et s'il existe une plus grande preuve de la *révélation* du christianisme ?

« Oui, je crois que le christianisme est une institution *divine*, et je suis persuadé que Dieu accorde une protection spéciale à ceux qui font leurs efforts pour soumettre toutes les institutions humaines au principe fondamental de cette doctrine sublime ; je suis convaincu que moi-même j'accomplis une mission... en rappelant les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme. » (*Nouveau christianisme*, par SAINT-SIMON, p. 1, 2, 4, 5 et 86 à 87.)

Benjamin CONSTANT. — « La philosophie livrée à elle-même est sans force ; elle conduit au doute, *et le doute brise l'énergie de l'âme...* Le christianisme apaise toutes les douleurs de l'esprit ; il respecte toutes les libertés de l'intelligence, et depuis le palais jusqu'à la chaumière, dans sa sympathie ingénieuse et variée, il offre à tous les consolations dans tous les besoins. » (Benjamin CONSTANT, *De la Religion*, livre V, chap. 7.)

SALVERTE. — « Il n'est point aujourd'hui de peuples civilisés ; il en est peu de sauvages et de barbares, qui, médiatement ou immédiatement, n'aient ressenti les conséquences de l'établissement du christianisme. »

MICHELET. — « Tous les mystères des religions d'Asie, toutes les subtilités des écoles occidentales, en un mot, tout ce que le monde contient de difficultés d'Orient et d'Occident, tout cela, pressé, entassé dans une même formule ! « Eh bien ! oui, nous « dit l'Église, c'est le monde tout entier « dans une prodigieuse coupe. Buvez-la au « nom de l'amour. » Et elle apporte ici, à l'appui de la doctrine, l'histoire, la touchante légende ; c'est le miel au bord du vase...

« Quoi qu'il contienne, je boirai, si vraiment l'amour est au fond. « Telle fut la « réponse du genre humain. » (*Le Peuple*, par J. MICHELET, chap. V, p. 177.)

J. REYNAUD. — « Il est nécessaire à la doctrine de la perfectibilité de démontrer, comme les partisans aveugles du monde antique, que le monde chrétien a sur ce monde là de grands et singuliers avantages. C'est ce que se propose Turgot dans son premier discours. Le christianisme y est loué avec intelligence, peut être avec trop de réserve; et bien que la thèse de sa supériorité sur le paganisme soit pour ainsi dire aussi vieille que lui, elle s'y présente tellement affranchie de superstition qu'on la dirait nouvelle. L'orateur commence par reprocher à la philosophie antique ses contradictions, ses incertitudes, ses faiblesses, son dédain pour les esprits vulgaires. Il lui oppose les plus grands penseurs de la scolastique qui, au sein même de la barbarie, eurent, sur tous les grands problèmes de l'esprit humain, des connaissances plus sûres, plus élevées, plus communicables, que n'en avaient jamais eu les philosophes de la Grèce. C'est à eux que l'on doit le progrès des sciences philosophiques, au moyen âge. Alors que l'histoire, la physique, toutes les sciences naturelles ensevelies

dans les ruines de Rome, attendaient de la transformation générale des mœurs le signal de renaître, la théologie, si étroitement unie à la métaphysique, élevait cette dernière à des hauteurs où le génie de la Grèce n'avait jamais atteint. Sans le christianisme que serait devenue l'Europe inondée par le flot terrible des barbares, et demeurée sous leur joug? Que l'on compare, pour en juger, ces parties de l'empire romain où le christianisme s'est étendu, avec les parties où les conquérants n'ont point subi l'influence de cette religion bienfaisante! Quelles traces reste-t-il de la civilisation et des lumières dont il jouissait autrefois en Grèce, en Egypte, dans l'Asie Mineure, dans les provinces d'Afrique, partout enfin où le christianisme ne s'est point enraciné? C'est par le christianisme que Rome en se renouvelant a conservé tout ce qu'il y avait de bon dans son ancien Etat. C'est le christianisme qui a maintenu le latin au milieu des idiomes grossiers répandus tout à coup sur l'Europe, et sauvé les débris de la littérature précieuse de cette langue. Si pendant longtemps, à cause des luttes et des divisions des conquérants, de la rudesse de leur gouvernement, de l'isolement de l'aristocratie confinée dans ses châteaux, du défaut de communication et de commerce, cet héritage n'a pas porté tous les fruits qu'on en pouvait attendre, il a été respecté du moins pour les temps plus heureux. C'est au christianisme que l'on doit le premier établissement d'un corps régulier d'instituteurs pour le peuple. Qu'y a-t-il dans le corps des magistratures de l'antiquité de comparable à la sainte magistrature des curés? Malgré la barbarie, l'éducation littéraire est devenue plus commune dans la totalité de l'Europe qu'elle ne l'avait été dans les plus beaux siècles des temps anciens. Mais de toutes les choses nouvelles que le christianisme a mises dans le monde, c'est l'amour de Dieu. C'est un bien que l'antiquité ne soupçonnait même pas : on y craignait Dieu, on le priait par intérêt, on l'adorait, on ne l'aimait pas. C'est le christianisme qui a versé pour la première fois dans les cœurs les trésors infinis de la dévotion. Et non-seulement il a enseigné aux hommes les vertus purement divines, mais il a renforcé également ces vertus purement humaines que ses adversaires ont osé lui reprocher d'avoir négligées. C'est lui qui, dès ses premiers pas, a renversé les barrières qui séparaient les Juifs des gentils, et par conséquent aussi toutes celles qui existaient entre les races différentes. C'est lui qui a créé l'égalité en proclamant que tous les hommes sont au même titre, les enfants de Dieu. C'est lui qui a fait un devoir aux hommes de s'aimer les uns les autres comme des frères. C'est lui qui a su faire une loi aux rois eux-mêmes d'être humains. C'est lui qui a introduit dans le monde ce mot d'humanité qui n'a de correspondant dans aucune langue antérieure à lui. On a vu, ce que l'antiquité n'avait point soupçonné, les pauvres et les infirmes devenus l'objet des soins affectueux de tout le monde. Les orphelins, les vieillards, les captifs, tous ceux qui souffrent ont eu des institutions spéciales, et ces temples élevés à Dieu dans la personne des affligés ont paru avec raison aux amis du genre humain plus précieux que toutes les anciennes merveilles des beaux-arts. Enfin, le goût de la piété est devenu aussi universel que dans l'antiquité celui des plaisirs, et les églises marquent sur le sol les traces de Rome chrétienne, comme les amphithéâtres des gladiateurs y avaient marqué celle de Rome païenne. Ainsi il n'est pas douteux que le bonheur des hommes, considérés dans leurs sociétés civiles, a augmenté également. Il y a eu de la part du christianisme une influence incontestable, et sur la bonté des lois, et sur celles des personnes qui veillent à leur exécution, ce qui comprend toute la politique. Cette influence est bien évidente pour qui veut bien contempler les sociétés antiques dans leur crédulité, avec les horreurs de l'esclavage et de la guerre, surtout si l'on consent à compter aussi haut le bonheur des classes inférieures que celui des classes privilégiés. « Ni les progrès lents et « successifs, dit l'orateur, ni la variété des « éléments, qui élèvent les Etats sur les « ruines les uns des autres, n'ont pu abolir « un vice fondamental enraciné chez toutes « les nations, et que le christianisme seul « a pu détruire. Une même injustice a régné « dans les lois de tous les peuples. Je vois « partout que l'idée de ce que l'on a nommé « le bien public, a été borné à un petit nom- « bre d'hommes. Je vois que les législateurs « les plus désintéressés pour eux-mêmes ne « l'ont point été pour leurs concitoyens, « pour la société, et pour la classe de la « société dont ils faisaient partie. Ainsi, « dans les anciennes républiques, la liberté « était moins fondée sur le sentiment de la « dignité naturelle des hommes que sur un « équilibre d'ambition et de puissance entre « les particuliers. L'amour de sa patrie était « moins l'amour de ses concitoyens que la « haine commune contre les étrangers. De « là les barbaries des anciens envers leurs « esclaves, de là cette institution de l'escla- « vage autrefois répandue sur toute la terre; « ces cruautés horribles dans les guerres « des Grecs et celle des Romains; cette iné- « galité barbare qui règne entre les deux « sexes en Orient; ce mépris de la plus « grande partie des hommes inspiré presque « partout comme une vertu, et poussé dans « l'Inde jusqu'à la crainte de toucher aux « hommes de basse naissance; de là la tyran- « nie des grands envers le peuple, et l'op- « pression des peuples par d'autres peuples. « Les forts ont toujours fait la loi et l'ont « toujours faite pour accabler le faible; et « s'il est arrivé que l'on ait quelquefois « consulté les intérêts de la société, on a « toujours laissé en oubli les intérêts du « genre humain. » Mais est donc venu le christianisme qui a mis les droits de l'humanité dans tout leur jour. On a enfin connu

les vrais principes de l'union des hommes et celles de leurs différentes sociétés. Tout en trouvant en eux-mêmes cette tendresse que Dieu y a mise pour tous leurs semblables sans distinction, les hommes ont cependant su conserver une prédilection pour la société dans laquelle Dieu les a fait naître, à laquelle il les a particulièrement destinés. Ainsi les nations ont subsisté, mais leurs rapports se sont adoucis. Grâce à l'humanité de la religion, les usages de la guerre ont changé : plus de villes réduites en cendre, plus de populations massacrées ou vendues; les atrocités du droit public des anciens sont tombées en désuétude, et si l'esclavage, dernier reste de ces usages durs et injustes, subsiste encore; du moins ce n'est plus en Europe. La monarchie elle-même s'est trouvée tempérée par le seul fait de la mansuétude développée par le christianisme. Les mœurs sont devenues un frein pour tout le monde, et particulièrement pour les rois qui, jusque-là, n'en avaient pas. Aussi les anciens ne pouvaient-ils avoir aucune idée de ce qu'est la royauté des temps modernes. Aristote croyait la douceur de gouvernement incompatible avec l'autorité d'un seul, car, de son temps, on ne connaissait point encore d'autres monarchies que celles des tyrans des républiques, ou celles des despotes de l'Asie. C'est cette sorte de monarchie qui subsiste encore partout où les rois ne sont point maintenus par la discipline chrétienne et où les passions individuelles s'asseyent librement sur le trône. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les pays soumis à la loi de Mahomet pour apercevoir le contraste qu'il y a entre les monarchies chrétiennes et les autres. Ainsi la religion chrétienne a partout affaibli le despotisme. « En montrant aux rois, dit l'orateur en terminant, « le tribunal suprême d'un Dieu qui jugera « leur cause et celle des peuples, elle a fait « disparaître à leurs yeux même la distance « de leurs sujets à eux, comme anéantie et « absorbée dans la distance infinie qui les « sépare de Dieu les uns et les autres. Elle « les a, en quelque sorte, égalés dans leur « abaissement commun. Les princes et les « sujets ne sont plus deux puissances op- « posées, qui alternativement victorieuses « fassent passer sans cesse les Etats de la « tyrannie à la licence, et de l'anarchie au « despotisme. Les peuples, par la soumis- « sion que la religion leur inspire, les « princes, par la modération qu'ils obtien- « nent d'elle, concourent également au « même but, au bonheur de tous... Ames « serviles, qui croyez flatter les rois en tra- « hissant la cause de l'humanité, en leur « persuadant qu'ils ne doivent considérer « que leur personne; que les peuples ne sont « faits que pour servir de base à leur gran- « deur et en porter le poids, vos honteuses « adulations sont un outrage aux rois dignes « de l'être. » (J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, tom. VIII, pag. 547 à 549, art. *Turgot.*)

« Sans être purs catholiques comme on devait l'être il y a deux siècles, nous serons facilement chrétiens et philosophes croyants comme Descartes, avec une conscience plus nette encore des raisons de notre foi : nous conserverons dans la philosophie certains grands principes attachés aux destinées humaines, et dont le christianisme a fait ses mystères : liberté et grâce, indépendance et prédestination, Dieu un et Dieu tout distinct et universel, Dieu immuable, Dieu créateur, disons aussi Dieu esprit et nature, qui dans l'éternité fait marcher progressivement les profondeurs du néant vers les sublimités de l'Etre. Nous désirerons enfin que par l'intelligence des mystères le christianisme lui-même s'élevât à des destinées nouvelles. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 296, art. *Descartes.*)

P.-J. Proudhon. — « Le christianisme, étranger, quant à sa partie théologique, aux théories sur la production et la consommation, a été pour la civilisation européenne ce qu'étaient naguère pour les ouvriers ambulants les sociétés de compagnonage et la franc-maçonnerie, une espèce de contrat d'assurance et de secours mutuel; sous ce rapport il ne doit rien à l'économie politique, et le bien qu'il a fait ne peut être invoqué par elle. » (Proudhon, *Système des contradictions économiques*, chap. 1, § 2, p. 63.)

Cabet. — « I. La terre entière adore Jésus-Christ comme un Dieu. Et alors ce n'est qu'avec un profond respect qu'il faut examiner ses opinions et ses préceptes!

« Si le christianisme avait été interprété et appliqué dans l'esprit de Jésus-Christ; s'il était bien connu et fidèlement pratiqué par la nombreuse portion des Chrétiens qui sont animés d'une piété sincère, et qui n'ont besoin que de bien connaître la vérité pour la suivre; ce christianisme, sa morale, sa philosophie, ses préceptes auraient suffi et suffiraient encore pour établir une organisation sociale et politique parfaite pour délivrer l'humanité du mal qui l'accable, et pour assurer le bonheur du genre humain sur la terre : il n'y aurait personne qui pût refuser de se dire chrétien.

« Vous allez en être convaincus tous, en examinant rapidement avec nous la doctrine, la morale et surtout la conduite de Jésus-Christ, telles que nous les trouvons dans l'Evangile.

« Aucune étude n'est assurément plus digne d'intérêt. »

« II. Ce n'est pas un NOUVEAU *christianisme* que nous voulons imaginer; c'est le VRAI *christianisme* que nous voulons exposer.

« Nous diviserons notre travail en deux parties.—Dans la première nous allons établir les principes essentiels et incontestables du christianisme, tels qu'ils sont dans l'Evangile, et en transcrivant ou citant toujours le texte. Nous admettrons sans discussion la *divinité* de Jésus-Christ; et nous constaterons la doctrine, le système, les préceptes et les actions de cet Homme-Dieu. — Dans une seconde partie, qui sera publiée séparément, nous discuterons, expliquerons, interpréterons

ce qui est susceptible de plusieurs sens et a besoin d'interprétation.

« III. Le christianisme (ou la religion du Christ) étant la réforme du mosaïsme (ou religion de Moïse), nous commencerons par exposer, le plus rapidement possible, la religion précédente et réformée; ce sera notre *Introduction.* » (*Le vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*. Préface.)

E. DE GIRARDIN. — « Un protestant et un déiste (M. Guizot et M. Saint-Marc Girardin) sont venus soutenir, à la grande surprise des *voltairiens de la gauche*, que le catholicisme exerçait sur les peuples une influence à peu près irrésistible et en même temps salutaire, et qu'il serait imprudent de vouloir faire lutter le pouvoir civil contre le pouvoir religieux. Nous disons que c'est là un grand fait, et qui doit donner à penser à tout le monde. M. Guizot n'est pas un homme léger, et M. Saint-Marc Girardin n'a jamais fait preuve jusqu'ici d'une grande prédilection pour les idées religieuses. Cependant, si l'on voulait bien y réfléchir, si l'on voulait bien mettre un instant sous les pieds tous ces *préjugés* philosophiques qu'on a puisés dans des lectures prématurées, et qui font du christianisme une sorte d'ogre insatiable, qui se nourrit des libertés des peuples, on ne trouverait rien que de naturel dans les paroles de M. Guizot et de M. Saint-Marc Girardin, qui ont néanmoins si fort surpris une partie, une petite partie de la Chambre.

« Ils ont dit que la religion est puissante, et comment ne le serait-elle pas? On l'enseigne aux enfants, on la pratique toujours un peu durant sa vie, et quand on est près de mourir, on n'a pas de plus douce joie que de se retrouver avec elle; toutes les autres doctrines, la philosophie, les sciences, ne prennent que quelques instants de notre vie : la religion prend notre vie tout entière; elle nous baptise, elle nous marie, elle nous ensevelit. Nous sommes donc incessamment avec elle et à elle. Nous n'étudions pas tous la politique, la philosophie ou les sciences; nous étudions tous la religion, grands et petits, riches et pauvres, lettrés et ignorants. Sans parler de la source de la religion, il est donc tout simple qu'elle domine les sociétés plus que toute autre chose, par la raison qu'elle y occupe plus de place, et qu'elle y agit plus nécessairement que quoi que ce soit.

« Ils ont dit que le clergé est puissant, et comment ne le serait-il pas? Le clergé est le corps le plus instruit, le plus régulier, le plus probe, et par conséquent le plus estimé et le plus aimé. Les philosophes se récrient fort contre lui, mais en attendant ils lui confient la moralité de leurs petits enfants, de leurs sœurs, de leurs femmes, de leurs serviteurs; or, nous voudrions bien savoir s'ils la confieraient, par exemple, à d'autres philosophes leurs confrères? » (*La Presse*, mars 1837. A propos de la discussion des petits séminaires.)

« Nous savons, dit le même journal, que le clergé catholique ne vit pas seulement d'argent, et ses membres le prouvent bien, en travaillant toute l'année pour un traitement inférieur à celui que *le Constitutionnel* donne à ses garçons de bureau; nous savons qu'ils aimeraient mieux toucher un peu moins d'écus au Trésor, et obtenir un peu plus de respect dans la rue ; mais ce respect, cette déférence, cet empressement, le gouvernement en dispose-t-il ?

« Le catholicisme a toujours eu des ennemis ; autrefois c'étaient des hérésiarques, aujourd'hui ce sont des journaux. Eh bien ! somme toute, il nous semble qu'il y a eu progrès. Le *Constitutionnel* est moins à craindre qu'Arius. Le protestantisme ne gagne pas de terrain, et l'impiété en perd ; il n'y a donc pas tant de quoi se plaindre. Priez, travaillez, instruisez et attendez quelques années. Qu'est-ce qu'un siècle pour Dieu ?

« Il était impossible que les journaux, en s'établissant, ne fissent pas de mal à la religion. Premièrement, parce que, créés au nom de la liberté des opinions, ils devaient naturellement être hostiles au catholicisme, qui repose sur la tradition et sur l'autorité. Secondement, parce que, faits à Paris, ils tendaient à substituer les idées, les mœurs et les habitudes d'une ville corrompue, comme le sont toutes les grandes villes, aux idées, aux mœurs, aux habitudes des localités où on les reçoit. Troisièmement, parce que, rédigés par des hommes sans responsabilité extérieure, sans éducation spéciale, sans expérience suffisante, ils devaient forcément apporter toujours un grand désordre, souvent une grande ignorance, quelquefois une grande haine dans l'appréciation des matières religieuses ou morales. Mais Paris n'est plus ce qu'il était, et il ne restera pas ce qu'il est : les idées s'y rectifient, les mœurs s'y améliorent, les opinions s'y redressent. Les journaux ont communiqué à la province la maladie de Paris; un jour viendra où ils lui communiqueront sa santé.

« Aujourd'hui il y a encore beaucoup à faire, mais il y a déjà beaucoup de fait. Voltaire a été bien avisé de se faire couronner de lauriers, il y a soixante ans; maintenant on lui mettrait sur le front une grande couronne de mépris, dont le poids l'écraserait. Il y a encore, à l'heure qu'il est, des hommes qui ont fait leur éducation religieuse et morale avec M. de Voltaire, M. Dupuis et M. de Volney; il faut bien attendre que ces gens s'en aillent, et prendre en patience leurs pauvres impiétés.

« Le *Constitutionnel* est un de ces honnêtes voltairiens qui croient à la religion naturelle et à la papesse Jeanne. Qui aurait le courage de lui en vouloir? Le *Constitutionnel*, qui ne va pas à la messe, s'imagine qu'en France personne n'y va, et parce qu'il ne voit pas de processions dans la rue Montmartre, il pense qu'elles sont abolies dans toute la chrétienté. Voilà tout. Le bonhomme n'est pas plus méchant que cela. Il a dans un coin de son imprimerie un vieil article contre le catholicisme, composé par Dulaure et par Pigault-Lebrun, et il le fait servir de

temps en temps, quand l'époque des renouvellements arrive. Il se croit obligé d'être éternellement absurde, parce qu'il l'a été jusqu'ici : voilà la plus grave de ses erreurs.

« Du reste, qu'on se rassure, on croira plus longtemps à l'Evangile qu'au *Constitutionnel*. L'arianisme a duré plus de six cents ans, et il a disparu ; le *Constitutionnel* et ses principes religieux ne sont pas destinés à un aussi long règne...

« Laissant à part vos opinions politiques, vos passions de parti, dites-nous donc, vous qui propagez des alarmes imaginaires à l'occasion de quelques rites religieux, de quelques démonstrations inoffensives, dites-nous donc votre véritable pensée, comme père de famille. En présence des inquiétudes d'une société dans le sein de laquelle vous voyez se multiplier chaque jour des actes de violences et de folie, à l'aspect de ces listes nombreuses de suicides, d'assassinats et de désordres de toute espèce, excités par mille circonstances, au nombre desquelles il faut compter les appétits matériels sans cesse excités par les progrès indéfinis de la civilisation, dites-nous-le franchement, êtes-vous sérieusement affligés de voir qu'on cherche à calmer de jeunes imaginations par des habitudes morales et religieuses ? N'êtes-vous pas des premiers à en recommander les pratiques à vos enfants ? Soit en latin, soit en français, ne voulez-vous pas qu'on leur enseigne cette morale pacifique et consolante ? Vous en voulez pour votre famille, et vous la dénoncez à toutes les autres ? En vérité, cette contradiction est trop évidente, elle accuse trop des intentions de parti. » (*La Presse.*)

**CHRONOLOGIE.** — Newton a publié une *Dissertation sur la date de la Passion de Jésus-Christ, vérifiée par ses preuves astronomiques*, dont nous extrayons les passages suivants :

« Des preuves exactes, dit Newton dans ce dernier ouvrage, de la naissance et de la passion de Jésus-Christ, ainsi que d'autres détails purement chronologiques, furent considérés comme peu importants par les Chrétiens des premiers âges. Ceux qui commencèrent à les célébrer les placèrent dans le calendrier d'après des calculs de mathématiciens, faits avec peu de soins. Il n'existe pas non plus de tradition bien certaine relativement aux premières années du Christ; car les hommes qui ont d'abord dirigé leurs recherches de ce côté, tels que Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Jules l'Africain, Lactance, saint Jérôme, saint Augustin, Sulpice Sévère, Prosper et autres, qui placent la mort de Jésus-Christ en l'année 15 ou 16 du règne de Tibère, ont avancé qu'il n'avait prêché qu'un an ou deux tout au plus. A la fin, Eusèbe, d'après quelques passages de l'Evangile de saint Jean, a établi que Jésus-Christ prêcha durant trois ans et demi, et qu'ainsi sa mort dut arriver dans la dix-neuvième année du règne de Tibère. D'autres ensuite ont voulu la placer dans la vingt-unième ou vingtième année de ce même règne.

« Les opinions ne sont guère mieux fixées quant à l'époque bien précise de sa naissance. Selon les premiers Chrétiens son baptême aurait eu lieu la quinzième année du règne de Tibère, ce qui, en rétrogradant de trente années, porterait l'époque de sa naissance au mois d'Auguste de l'an de Julien 43. Mais ces autorités manquent de certitude, et nous ne nous en occuperons pas autrement.

« Examinons les rapports dont la fidélité est évidente, et qui se concilient entre eux. Ce sont les Evangiles de saint Matthieu et de saint Jean. Nous y trouvons toutes choses en bon ordre, depuis le commencement des prédications de saint Jean jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Les années dont se compose cette période de temps sont distinguées l'une de l'autre par des caractères si frappants et si essentiels, qu'il est absolument impossible de les confondre. Ainsi le baptême de Jean ayant eu lieu dans la quinzième année du règne de Tibère, l'époque de la passion de Jésus arrive dans la vingtième année du même règne, sous le consulat de Fabius et de Vitellius, dans l'année du sabbat des Juifs, et dans la trente-quatrième de l'âge de Jésus-Christ. En voici la preuve :

« J'admets, comme résultat de computations astronomiques, basées sur les usages des Juifs, que le jour de la passion doit être fixé au 14 du mois de nisan. Ce jour, en l'année 31 de Jésus-Christ, correspond au mercredi 28 thon; en l'année 32, au lundi 14 avril; en l'année 33, au vendredi 3 avril; en l'année 34, au vendredi 23 avril; en l'année 35, au mercredi 13 avril; en l'année 36, au samedi 31 mars.

« Or, le 14 du mois de nisan tombe en pleine lune, et l'on sait que les Juifs employaient des calculs lunaires, comme moyen de déterminer des temps. A la vérité, Epiphane ou ses interprètes, qui vraisemblablement l'ont mal entendu, disent que les Juifs usaient d'un cycle vicieux et par là anticipaient de deux jours sur l'apparition exacte des nouvelles lunes. Mais Epiphane ne parlait ni comme astronome, ni comme rabbin; il était également étranger à l'une et à l'autre science. Son opinion n'a donc aucune force ici. Les Juifs apportaient beaucoup de soins, au contraire, à calculer les phases de la lune; leurs livres font foi d'une tradition suivant laquelle le sanhédrin expédiait sur les montagnes ou lieux élevés des émissaires chargés d'observer le point d'opposition précis des nouvelles lunes, et d'en faire le rapport en se vérifiant entre eux.

« Des six années dont il a été question plus haut, le calcul astronomique exclut l'année 32, car le jour de la passion n'a pu arriver un vendredi, qui se trouvait alors cinq jours après ou deux jours avant la pleine lune, tandis que la passion a eu lieu le jour même de la pleine lune, ou le suivant. Par la même raison, les années 31 et 35 doivent être écartées; le vendredi y tombe trois

jours après la pleine lune ou quatre jours avant, erreur astronomique tellement énorme qu'elle aurait alors frappé les yeux les plus vulgaires. Les années 35 et 36 ne sont assignées que par un petit nombre d'autorités, si même il en existe une seule; nous pouvons donc les exclure avec toute sécurité.

« Les dates historiques s'accordent ici parfaitement avec les démonstrations d'astronomie; car nous voyons que Tibère, au commencement de son règne, nomma Valérius Gratus gouverneur de la Judée, et, après onze ans, lui substitua Pontius Pilate, qu'il révoqua dix ans plus tard pour mettre Marcélius à sa place. Par suite de cette révocation, Pilate fut mandé à Rome; mais Tibère était mort quand il y arriva. Pilate fut donc révoqué avant l'année 36, et la passion de Jésus-Christ a eu lieu incontestablement avant cette date.

« Restent les années 33 et 34. J'exclus la première comme ne pouvant s'accorder avec un calcul attentif des saisons, et je ne trouve que l'année 34 qui soit parfaitement en rapport avec les caractères de la passion, de même qu'avec les faits astronomiques et historiques qui eurent lieu à cette époque. » (Newton, *Observations sur les prophéties de Daniel*, ch. 11 et 12).

— Dans son ***Discours sur les révolutions de la surface du globe***, Cuvier démontre longuement la vérité de la chronologie de la Bible et spécialement du déluge (*Voy.* Déluge), et réfute l'antiquité prétendue de certains peuples. Nous ne citerons ici de ce discours que les extraits qui suivent:

« La chronologie, dit-il, d'aucun de nos peuples d'Occident, ne remonte, par un fil continu, à plus trois mille ans. Aucun d'eux ne peut offrir, avant cette époque, ni même deux ou trois siècles depuis, une suite de faits liés ensemble avec quelque vraisemblance. Les Grecs avouent ne posséder l'art d'écrire que depuis que les Phéniciens le leur ont enseigné, il y a trente ou trente-quatre siècles. Longtemps encore depuis, leur histoire est pleine de fables, et ils ne font pas remonter à trois cents ans plus haut les premiers vestiges de leur réunion en corps de peuples. Nous n'avons de l'histoire d'Asie occidentale que quelques extraits contradictoires qui ne vont avec un peu de suite qu'à vingt siècles. Le premier historien profane dont il nous reste des ouvrages, Hérodote, n'a pas deux mille trois cents ans d'ancienneté. Les historiens antérieurs qu'il a pu consulter ne datent pas d'un siècle avant lui. On peut même juger de ce qu'ils étaient par les extravagances qui nous restent, extraites d'Aristée de Proconèse et de quelques autres. — Avant eux on n'avait que des poëtes; et Homère, le maître et le modèle éternel de l'Occident, n'a précédé notre âge que de deux mille sept cents ou deux mille huit cents ans. Les listes des rois, que des pandits ou docteurs indiens ont prétendu avoir compilées d'après les pouranas, ne sont que de simples catalogues sans détails ou ornés de détails absurdes, comme en avaient les Chaldéens et les Egyptiens; comme Trithême et Saxon le grammairien en ont donné pour les peuples du Nord. Ces listes sont fort loin de s'accorder; aucune d'elles ne suppose ni une histoire, ni des registres, ni des titres. Le fond n'en a pu être imaginé par les poëtes dont les ouvrages ont été la source. Un des pandits qui en ont fourni à M. Wilfort, est convenu qu'il remplissait arbitrairement avec des noms imaginaires les espaces entre les rois célèbres, et il avouait que ses prédécesseurs en avaient fait autant. Si cela est vrai des listes qu'obtiennent aujourd'hui les Anglais, comment ne le serait-il pas de celles qu'Abou-Fazel a données comme extraites des Annales de Cachemire, et qui d'ailleurs, toutes pleines de fables qu'elles sont, ne remontent qu'à quatre mille trois cents ans, sur lesquels plus de deux mille cent sont remplis de noms de princes dont les règnes demeurent indéterminés quant à leur durée.

« L'ère même d'après laquelle les Indiens comptent aujourd'hui leurs années, qui commence cinquante-sept ans avant Jésus-Christ, et qui porte le nom du prince appelé Vicramaditjia, ne le porte que par une sorte de convention; car on trouve, d'après les synchronismes attribués à Vicramaditjia, qu'il y aurait eu au moins trois, ou peut-être huit ou neuf princes de ce nom, qui tous ont des légendes semblables, qui tous ont eu des guerres avec un prince nommé Saliwahanna; et, qui plus est, on ne sait pas si cette année cinquante-sept avant Jésus-Christ est celle de la naissance, du règne ou de la mort du Vicramaditjia dont elle porte le nom.

« Enfin, les livres les plus authentiques des Indiens démentent par des caractères intrinsèques et très-reconnaissables l'antiquité que ces peuples leur attribuent. Leurs Védas, ou livres sacrés, révélés selon eux par Brahma lui-même dès l'origine du monde, et rédigés par Viasa (nom qui ne signifie autre chose que collecteur) au commencement de l'âge actuel, si l'on en juge par le calendrier qui s'y trouve annexé et auquel il se rapporte, ainsi que par la position des colures que ce calendrier indique, peuvent remonter à trois mille deux cents ans, ce qui serait à peu près l'époque de Moïse. Peut-être même ceux qui ajouteront foi à l'assertion de Magasthènes, que de son temps les Indiens ne savaient pas écrire; ceux qui réfléchiront qu'aucun des anciens n'a fait mention de ces temples superbes, de ces immenses pagodes, monuments si remarquables de la religion des brahmes; ceux qui sauront que les époques de leurs tables astronomiques ont été calculées, et que leurs traités d'astronomie sont modernes et antidatés, sont-ils portés à diminuer encore beaucoup cette antiquité prétendue des Védas.

« Cependant au milieu de toutes les fables brahminiques, il échappe des traits dont la concordance, avec ce qui résulte des monuments historiques plus occidentaux, est faite pour étonner.

« Aussi leur mythologie consacre les destructions successives que la surface du globe a essuyées et doit essuyer à l'avenir; et ce n'est qu'à un peu moins de cinq mille ans qu'ils font remonter la dernière. L'une de ces révolutions, que l'on place à la vérité infiniment plus loin de nous, est décrite dans des termes presque correspondants à ceux de Moïse.

« M. Wilfort assure même que dans un autre événement de cette mythologie figure un personnage qui ressemble à Deucalion, par l'origine, par le nom, par les aventures, et jusque par le nom et les aventures de son père.

« Une chose également assez digne de remarque, c'est que dans ces listes de rois, toutes sèches, toutes peu historiques qu'elles sont, les Indiens placent le commencement de leurs souverains humains (ceux de la race du soleil et de la lune) à une époque qui est à peu près la même que celle où Ctésias, dans une liste entièrement de la même nature, fait commencer ses rois d'Assyrie (environ quatre mille ans avant le temps présent).

« Cet état déplorable des connaissances historiques devait être celui d'un peuple où les prêtres héréditaires d'un culte monstrueux dans ses formes extérieures et cruel dans beaucoup de ses préceptes, avaient seuls le privilége d'écrire, d'expliquer et de conserver les livres; quelques légendes faites pour mettre en vogue un lieu de pèlerinage, des inventions propres à graver plus profondément le respect pour leur caste, devaient les intéresser plus que toutes les vérités historiques. Parmi les sciences, ils pouvaient cultiver l'astronomie, qui leur donnait du crédit comme astrologues; la mécanique qui les aidait à élever des monuments, signes de leur puissance et objets de la vénération superstitieuse des peuples; la géométrie, base de l'astronomie comme de la mécanique, et auxiliaire important de l'agriculture dans ces vastes plaines d'alluvion, qui ne pouvaient être assainies et rendues fertiles qu'à l'aide de nombreux canaux; ils pouvaient encourager les arts mécaniques ou chimiques qui alimentaient leur commerce, et contribuaient à leur luxe et à celui de leurs temples; mais ils devaient redouter l'histoire qui éclaire les hommes sur leurs rapports mutuels.

« Un seul peuple nous a conservé des annales écrites en prose avant l'époque de Cyrus; c'est le peuple juif. La partie de l'Ancien Testament que l'on nomme le Pentateuque existe sous sa forme actuelle, au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains la reçoivent comme les Juifs, c'est-à-dire qu'elle a maintenant à coup sûr plus de deux mille huit cents ans. Il n'y a nulle raison pour ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même, ce qui la ferait remonter à cinq cents ans plus haut, à trente-trois siècles; et il suffit de la lire pour s'apercevoir qu'elle a été composée en partie avec des morceaux d'ouvrages : on ne peut donc aucunement douter que ce ne soit le plus ancien dont notre Occident soit en possession. » (Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, 6e édit., p. 171, etc.)

— De son côté Champollion prouve que les traditions de l'histoire égyptienne, loin de contredire en rien la chronologie de l'Ecriture sainte, en confirment au contraire sur tous les points l'irrécusable authenticité.

« Je démontre, dit-il, qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2200 avant notre ère. C'est certainement une très-haute antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées, *et j'ose même dire qu'elle les confirme sur tous les points*. C'est, en effet, en adoptant la chronologie et la succession des rois données par des monuments égyptiens, que l'histoire égyptienne *concorde admirablement avec les livres saints*. Ainsi, par exemple, Abraham arriva en Egypte vers 1900, c'est-à-dire *sous les rois pasteurs*. Les rois de race égyptienne n'auraient point permis à un étranger d'entrer dans leur pays; c'est également sous *un roi pasteur* que Joseph est ministre en Egypte et y établit ses frères, ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race égyptienne. Le chef de la dynastie des Diospolitains, dite la dix-huitième, est le *rex novus qui ignorabat Joseph* de l'Ecriture sainte, lequel, étant de race égyptienne, ne devait point connaître Joseph, ministre de rois usurpateurs; c'est celui qui réduisit les Hébreux en esclavage. La captivité dura autant que la dix-huitième dynastie; et ce fut sous Rhamsès V, dit Aménophis, au commencement du xve siècle, que Moïse délivra les Hébreux. Ceci se passait dans l'adolescence de Sésostris, qui succéda immédiatement à son père et fit ses conquêtes en Asie, pendant que Moïse et Israël erraient pendant quarante ans dans le désert. *C'est pour cela que les livres saints ne doivent point parler de ce grand conquérant.* Tous les autres rois d'Egypte nommés dans la Bible se retrouvent sur les monuments égyptiens, dans le même ordre de succession et aux époques précises où les livres saints les placent. J'ajouterai même que la Bible en écrit mieux les véritables noms que ne l'ont fait les historiens grecs. Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les documents historiques fournis par les livres de Moïse. L'application de ma découverte vient, au contraire, invinciblement à leur appui. » (*Lettre de M. Champollion à Mgr Wismann, lue par ce dernier dans son huitième discours prononcé à Rome, et publiée depuis avec ce même discours.*)

CHUTE des anges. *Voy.* Anges.— « Ce que dit Homère de la déesse Até (c'est Rollin qui parle), fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des piéges et de faire du mal à tous les hommes, que le maître des cieux, dans sa juste colère, avait précipitée du

ciel avec serment qu'elle n'y rentrerait jamais; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur, et relégués pour toujours dans les enfers, n'était pas inconnue aux anciens. » (*Traité des études*, l. III.)

Le passage même d'Homère fait voir que cette opinion de Rollin, qui, du reste, est celle des autres commentateurs, n'est pas sans fondement; c'est dans le chant XIX de l'Illiade, Agamemnon, voulant se justifier de sa querelle avec Achille, cause de tous les malheurs des Grecs, dit : « Que pouvais-je alors? Une divinité se joue des aveugles humains, elle les accable l'un par l'autre; errant au sein des ténèbres, elle marche sur nos têtes et sème dans l'univers le malheur et l'outrage (ou bien, comme traduit Bitaubé, elle répand son poison dans tous les cœurs). »

CHUTE d'Adam ou du premier homme. *Voy.* PÉCHÉ ORIGINEL. — « La croyance que l'homme est déchu et dégénéré, dit Voltaire, se trouve chez tous les anciens peuples. *Aurea prima, sata est œtas* est la devise de toutes les nations. » (*Essai sur les mœurs*, chap. 4.) En faisant cet aveu si remarquable, Voltaire cependant était loin de se douter quelle accumulation de preuves l'histoire fournirait un jour en faveur de l'universalité de cette tradition. Nous n'entreprendrons certes pas de les rassembler, car il nous faudrait tout un livre. Que sera-ce donc lorsque l'on connaîtra à fond l'histoire de tous les peuples et surtout de cette vieille Asie dont nous commençons à peine à déchiffrer les plus récentes annales!

— Dans l'Inde, les brahmes, ainsi que le reconnaît Voltaire lui-même, croient l'homme déchu et dégénéré. A l'âge d'innocence succède l'ère des douleurs, et Strabon rapporte les paroles d'un Indien, qui caractérisent parfaitement l'une et l'autre époque. Or, selon les calculs indous, cet âge de misère a commencé trente ou quarante siècles avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire précisément à l'époque où Moïse place le commencement du genre humain sur la terre. Le savant historien et archéologue Maurice prouve, dans son ouvrage sur l'Indoustan (69), que l'histoire d'Adam et de sa chute, telle que Moïse la raconte, est confirmée par les monuments et les traditions des Indiens. Le Makandeya-Pourana raconte longuement que « le Créateur ayant donné l'existence à des êtres secondaires, capables de perfection et d'imperfection, et libres de choisir entre l'obéissance et la désobéissance aux ordres du Créateur, ceux-ci se révoltèrent, firent la guerre au Dieu du ciel, et furent précipités sur la terre pour y expier leur crime. » Le roi des méchants, Assouras, est appelé le roi des *serpents*. Le *serpent* Kaly, est-il dit ailleurs, causa de si grands maux à la création, qu'il fallut l'incarnation de Vichnou pour les réparer. Ce monstre est représenté moitié *femme*, moitié *serpent*. La chute arriva, parce que la créature voulut dérober la boisson d'immortalité (*amrita*) (70).

— D'après les brahmes, il fut un âge d'or. « La terre était arrosée par des fleuves de lait et de miel; la félicité des hommes les aveugla, ils tombèrent dans le crime, ils insultèrent leur Créateur. Mais le Dieu offensé les frappa dans sa colère, fit disparaître les biens dont il les avait comblés, et les condamna à soutenir leur vie par un pénible labeur. »

— « Une autre légende rappelle l'arbre de vie et le fruit défendu, cueilli par les Dévas, la fureur du serpent et la corruption de la terre. » (Dans les *Ann. de phil. chr.*, v. 328.)

— D'après les livres sacrés de la Perse, « le premier homme naquit et le ciel lui était destiné, à condition qu'il serait humble de cœur, pur de pensées, de paroles et d'actions, et qu'il n'invoquerait pas les dews (démons). Ainsi firent l'homme et la femme au commencement, et ils furent heureux, et ils se dirent : C'est Ormudz (le Dieu du bien) qui a fait toutes choses. Et Ahriman (le dieu du mal) les séduisit, ils le crurent et *ils mangèrent du fruit* que leur donna le dew (démon). Ils se firent des habits de peau, et comme ils méconnurent Dieu, ils se blessèrent eux-mêmes, et devenant ennemis, ils s'en allèrent chacun de leur côté et furent ainsi punis (71). C'est sous la forme d'une *couleuvre* que l'esprit du mal les séduisit; leur nature fut corrompue, et cette corruption infecta toute leur postérité (72).

— « Le Père, dit la tradition égyptienne, existant comme intelligence de toutes choses, vie et lumière, procréa l'homme *semblable à lui*, et le félicita comme son fils, car il était beau et portait l'image de son père. — Mais l'homme, lorsqu'il eut considéré la procréation de toutes choses en son temps, voulut fabriquer aussi, ce qui l'a fait *tomber* de la contemplation du Père à sa sphère de génération. » Puis, la tradition, après avoir montré l'homme engendrant ainsi une forme privée de raison, et la nature animant cette forme, d'où « l'homme mortel à cause de son corps, immortel à cause qu'il est lui-même homme substantiel, » ajoute : « Il n'est donc pas resté harmonie supérieure, il a été en danger et il a été fait esclave (73). »

—Même croyance en Chine. « Au commencement de la grande pureté, dit Hoaï-nan-Tsée, lors du siècle de la vertu parfaite, à

(69) Tom. Ier, chap. 11.

(70) *Histoire de l'Indoustan*, t. Ier, chap. 11. Dubois, t. III, IIIe; a t., p. 473.—BOULLAND, *Essai d'Histoire universelle*, t. Ier, l. II, chap. 1 et 2, pas im.— *Annales de philosophie chrétienne*, t. IV, De l'Asie, p. 55.

(71) Zend Avesta. *V.* ANQUETIL DUPERRON.

(72) *Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. LXIX, p. 184.

(73) PIMANDER *De l'Hermès Trismégiste* in Jamblic.

l'origine du monde, ajoutent Tchouang-Tsée et Tsé-ma-Tsien, — *Dans l'état du premier ciel*, l'homme était uni au dedans à la souveraine raison, et à l'extérieur toutes ses actions étaient conformes à l'équité et à la justice; son âme, éloignée de la fraude et du mensonge, jouissait du plaisir ineffable de la vérité. Alors... rien ne nuisait à l'homme, et l'homme ne nuisait à rien. Une harmonie universelle régnait dans toute la nature. » — « Tous les animaux, dit Lao-chen-Tsée, se laissaient conduire à la volonté de l'homme; la concorde régnait partout. » — « Tous les fruits de la terre naissaient spontanément et en abondance. » — « Il n'existait alors ni maladies, ni fléaux, ni mort. Cette époque s'appelle le grand temps de la nature parfaite. » — Mais suivant la même tradition, « ces colonnes du ciel furent rompues, la terre fut ébranlée jusqu'aux fondements. *L'homme s'était révolté contre le ciel*, le système de l'univers fut dérangé et l'harmonie générale troublée, les maux et les crimes inondèrent la face de la terre (74). » — « Dès les premiers temps nous sommes condamnés au travail, dit le Chi-King (75), et la cause de tous les maux de ce monde, c'est le désir immodéré de savoir, selon Tchouang-Tsée et Lopi; c'est la grande aïeule, est-il dit ailleurs, qui nous a entraînés dans son propre mal (76). »

— « Tous ces maux sont venus, dit le livre « *Lileyki*, parce que l'homme méprisa le « souverain empire. Il voulut disputer du « vrai et du faux, et ces disputes bannirent « la raison éternelle. Il regarda ensuite les « objets terrestres et les aima trop; de là « naquirent les passions... Voilà la source « de tous les crimes, et ce fut pour les pu- « nir que le ciel envoya tous les maux. » (Ramsay, *Discours sur la Mythologie*, p. 149, 150.)

—On lit dans l'*Ye*: « La nature de l'homme, telle qu'il la reçut du ciel, était tranquille, en paix, sans guerre intestine; un objet l'excita : de là, le mouvement et le trouble; ce qui est la concupiscence de la nature, l'objet agissant; il y eut une connaissance très-claire, le bien et le mal parurent; les désirs et les aversions étaient sans règle au dedans, la connaissance grandit au dehors; on ne réfléchissait plus sur soi-même; la raison du ciel fut éteinte, et la concupiscence domina partout; les crimes sortirent de cette funeste source : les faussetés, les mensonges, les révoltes, les impuretés, les violences, puis les maladies incurables, et en un mot le désordre général de la nature. L'âme était une puissance lumineuse, elle fut obscurcie; on doit aujourd'hui travailler à lui rendre sa lumière. C'est en détruisant les faux désirs et l'amour-propre qu'on aperçoit la raison céleste. » (*Ye*.)

— « L'état de nos premiers pères, disent les Mongols, ne fut pas de longue durée; ils virent bientôt s'échapper par leur faute toutes les félicités qui avaient jusqu'alors embelli leur existence. A la surface du sol croissait en abondance la plante du schimœ, blanche et douce comme le sucre; son aspect séduisit un homme qui en mangea, et tout fut consommé. » (Benjamin Bergman, analysé par Ozanam.)

— D'après les Kalmouks, « l'âge de la félicité fut de courte durée, le temps du malheur arriva. La terre produisit une plante dont la douceur égalait celle du miel le plus pur; sa beauté perfide enchantait tous les regards. Un homme la vit; il y goûta, et rendit compte à ses compagnons de l'agréable sensation qu'il venait d'éprouver. Aucun ne sut résister aux dangereuses douceurs de la séduction : tous mangèrent de la plante funeste; tous éprouvèrent la même infortune, comme ils avaient partagé la même erreur. Leurs jours furent abrégés, leurs forces s'affaiblirent, la joie intérieure fit place à l'inquiétude, aux remords; l'affreux besoin sollicita, tourmenta tous les sens; leur splendeur se dissipa, et tout à coup ils tombèrent dans l'horreur inconnue des ténèbres. Pour la première fois, ils éprouvèrent le tourment de la crainte; pour la première fois, leurs yeux s'ouvrirent sans voir la consolante lumière. Enfin, le soleil et tous les flambeaux célestes leur prêtèrent une clarté dont naguère ils jouissaient par eux-mêmes. » (Charles Lévesque, *Mémoire sur Hésiode*, *Scienc. mor.*, t. II.)

— Les Groenlandais disent que « le premier homme fut formé de la terre et la première femme de la chair de l'homme; que l'homme introduisit toutes les autres choses dans le monde, mais que la femme *y fit entrer la mort*. Après bien du temps le monde fut noyé par un déluge et un seul homme sauvé des eaux. » (Krantz.)

— Passons en Amérique. Selon les traditions des peuples du Nord, « le premier homme que les Iroquois appellent Tharonhia-Ouagou, et les Hurons Areskoui, avait une femme appelée Ataentzic, qui habitait le ciel avec lui. Un être qu'ils nomment Hogouaho le Loup alla l'attendre au pied d'un arbre; la femme vint, et elle se laissa séduire. Alors elle fut chassée du ciel et tomba sur la terre. Ataentzic eut deux fils dont l'un tua l'autre; et trois générations après vint un déluge qui couvrit toute la terre d'eau, et il ne se sauva qu'un seul homme qui envoya un corbeau du fond de l'abîme et dont les enfants repeuplèrent la terre. » (Lafiteau.)

— Les traditions juives se présentent, je parle de celles qui ne sont pas consignées dans les livres saints, et qui se recommandent comme en étant l'explication et le commentaire, pour ainsi dire, national. Nous lisons dans le Talmud : « A l'heure où le serpent s'insinua dans l'intimité d'Eve, il jeta en

(74) Ramsay, *Discours sur la mythologie*, p. 149 à 150. — *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVI, p. 293 à 307; p. 355, etc.

(75) Chi-King II^e partie, ch. 6, ode 5.

(76) *Annales de philosophie chrétienne*, t. XVIII, p. 68, 277, 279, 281, 282.

elle une souillure qui infecta ses enfants. »

—Dans un ancien commentaire, le *Médrasch-Hanégnélam*, sur ce mot de la Genèse, et *le serpent était rusé*, le rabbin Yocé enseigne : « Ceci est le démon tentateur ; ce serpent a une marche tortueuse, et ne suit pas une voie droite; ainsi le tentateur surprend l'homme par une voie mauvaise et non par une voie droite. » Sur la transmission du péché originel à toute la race humaine, nous trouvons dans le *Recueil de traditions de rabbi Abenalhem*, ce passage admirable qui, dans sa brièveté philosophique, résume tout ce qu'on peut dire sur ce grand mystère : « Et au sujet de la transgression d'Adam et d'Eve, il ne faut pas s'étonner pourquoi elle a été enregistrée avec le sceau du Roi (de Dieu), à la charge de leur postérité après eux, car le jour où le premier homme fut créé tout se trouva créé. Adam était donc le terme du système du monde et le sommaire du genre humain qu'il renfermait en germe. De cette manière, quand il pécha, tout le genre humain pécha avec lui, et c'est ainsi que nous portons la peine de son iniquité; mais il n'en est pas de même des péchés de ses enfants après lui, ils ne sont que personnels. »

— La haute philosophie païenne, celle qui s'appuyait sur la tradition, avait aussi de son côté conservé un pâle rayon de ce grand flambeau qui éclaire l'abîme de notre nature. Ainsi nous lisons dans Platon : « La nature et les facultés de l'homme ont été changées et *corrompues* dans son *chef*, dès sa naissance. » (PLATON, *Timée ; voir* aussi PHÈD., *Oper.*, t. I, p. 157, édit. Ripaut.)

—Tous les anciens théologiens et les poëtes disaient aussi, au rapport de Philolaüs le pythagoricien, « que l'âme était ensevelie dans le corps comme dans un tombeau, en punition de quelques péchés. » (CLÉMENT d'ALEXANDR., *Stromates*, lib. III, p. 433.)

—Cicéron, qui réfléchit comme un pur miroir toutes les vérités conservées dans le monde païen, et qui, dit-il, avait trouvé, en creusant la nature humaine, *une étincelle divine ensevelie sous les décombres*, dit ailleurs : « Ces erreurs et ces calamités de la vie humaine ont fait dire aux anciens devins ou interprètes chargés d'expliquer aux initiés les mystères divins, que nous n'étions nés dans cet état de misère *que pour* EXPIER QUELQUE GRAND CRIME COMMIS DANS UNE VIE SUPÉRIEURE, *et il me paraît qu'ils ont vu quelque chose de la vérité à cet égard*, ALIQUID VIDISSE VIDEANTUR. C'est pourquoi aussi je donne mon assentiment à cette pensée d'Aristote, que nous sommes condamnés à un supplice semblable à celui que subissaient autrefois les malheureux qui tombaient entre les mains des brigands d'Etrurie. Les corps vivants étaient attachés face à face à des corps morts ; ainsi en est-il de nos âmes dans leur union avec nos corps. » (HORTENSIUS, dans saint Augustin *contra Julian. pelag.* IV, 15.)

— « L'état d'innocence et de bonheur dans lequel fut créé le premier homme et la décadence de cet état se retrouvent, comme on sait, sous la figure de *l'âge d'or* et de *l'âge de fer* qui lui succède, à chaque page des poëtes. C'est le point de départ de toute la mythologie.

« L'âge d'or, âge heureux du monde en son enfance,
Sans règle et par instinct observa l'innocence,
La terre, vierge encore, fertile sans culture,
Du soc qui la déchire ignorait la blessure,
Ce fut le règne heureux d'un éternel printemps. »

(*Ovide*, traduction de Saint-Ange.)

Mais bientôt l'homme perd son innocence, et à l'instant un arrêt fatal lui enlève le privilége qui lui soumettait la nature. Tout se révolte contre lui ; pour le punir de s'être révolté contre Dieu, il est condamné à féconder la terre de ses sueurs.

« Tel est l'arrêt fatal du maître du tonnerre :
Lui-même il força l'homme à cultiver la terre,
Il endurcit le sol, il souleva les mers,
Nous déroba le feu, troubla la paix des airs,
Empoisonna la dent des vipères livides. »

(*Virgile*, traduction de Delille.)

— Virgile n'a fait, ce semble, que mettre en vers ces paroles de la Genèse, dans lesquelles respire un autre esprit que l'esprit poétique, celui de la vérité : « Dieu dit à Adam, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail. Elle vous produira des épines et des ronces et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré ; car vous êtes poudre et vous retournerez en poudre. »

MONTAIGNE. — « Dieu n'a rien fait contre l'universel établissement de son ordre, bâtit l'homme au commencement, non détraqué ni perverti, mais entier, et maintenant de son côté la belle disposition de cet ouvrage ; puisque tous les rangs et genres des autres créatures sont entiers et complets, certainement le nôtre l'a quelquefois été, autrement notre Dieu les eût plus chéris que nous; puisqu'il a voulu que beaucoup de bonnes créatures nous servissent, certainement il nous fit premièrement bons nous-mêmes. En outre nous voyons par expérience qu'il est impossible que ce qui est à cette heure vinaigre, l'ait toujours été, et que c'était bon vin autrefois; aussi est-il impossible que notre nature ait été originellement corrompue, et que nous ayons commencé d'être par un état perverti. Ainsi notre première condition était tout entière et parfaite. Comme nous argumentons le vin par le vinaigre et la santé par la maladie, aussi faisons-nous par notre état altéré l'état accompli de notre naissance. Nul artisan ne forme à son escient sa besogne gâtée, contrefaite et malpropre à l'usage auquel il l'a destinée ; puis donc que l'homme est l'ouvrage du maître des ouvriers, certainement il a été façonné premièrement par lui d'une condition parfaite et très-convenable à sa nature. » (*Théologie naturelle* de

Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et présentée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 232.)

« Il me faut trouver la cause de notre corruption, il me faut trouver par où elle s'est insinuée dans notre nature, et par quels moyens nous nous sommes si étrangement éloignés de nos conditions premières. Je viens d'arrêter que Dieu fit l'homme d'une tout autre sorte, et tel qu'il devait être; c'est donc en lui-même qu'il s'est ainsi dépravé, ou quelque autre créature; et d'autant que rien ne lui pouvait nuire, et que rien ne pouvait violenter ou forcer sa volonté, il s'ensuit que c'est lui-même qui, à son escient et non contraint, a perverti et corrompu ses qualités anciennes, et qui s'est causé un changement si désavantageux et nuisible. Comme tantôt nous établissions toutes les parfaites conditions du premier homme sur le fondement de son libéral arbitre; comme nous le logions à la tête de nos arguments, pour en conclure l'immortalité, la béatitude, l'éternelle jeunesse, l'obéissance des créatures et autres circonstances, en pareil cas nous pouvons argumenter que s'il y a du mal, de la corruption ou de la misère en nous, elle nous est causée par le libéral arbitre : l'altération que nous sentons en a certainement pris son origine, et notre première dépravation et maladie s'est engendrée en notre liberté volontaire. Puisque nous découvrons tant d'imperfections en nous, tant de défauts et de vices qui ne peuvent s'accommoder aux vraies et naturelles conditions du libéral arbitre; c'est un argument infaillible qu'il est lui-même dénaturé, corrompu, perverti et changé en son contraire, et vu que tout se doit en nous régler à lui, et s'y rapporter, comme Dieu nous avait au commencement doué d'un grand nombre d'excellentes qualités, parce que lors sa naïve perfection les requérait telles, disons aussi à présent qu'étant plein de dégât et de malice, il produit intérieurement et extérieurement en notre corps et en notre âme toutes qualités contraires selon lui et entièrement dépravées. Voilà comme nous avons trouvé la racine de tous nos maux, partis de notre volonté au libéral arbitre; c'est là le fondement et l'origine de l'entière subversion de l'humaine nature, et tout ainsi qu'en chaque genre le premier mal est cause de tous les autres, tout ce que nous avons de maux se dérivent du mal de notre volonté, comme d'une vive fontaine; si ce premier n'y était pas, nul autre n'y serait, et c'est à sa seule occasion que tous les autres s'y trouvent; et d'autant que Dieu bâtit le libéral arbitre bien autre qu'il n'est, et exempt de toute violence étrangère, il reste qu'il se soit ruiné et combattu soi-même; c'est notre volonté qui, de soi et par sa franche liberté, s'est dévoyée de la droite carrière, et précipitée au gouffre de tout mal et de tout vice. » (*Théologie naturelle*, chap. 236.)

« Il y a deux maux dont tous les autres procèdent : l'un de la coulpe, l'autre de la peine; l'un libre, et l'autre contraint; le premier ne se connaît pas ni ne se sent, voire il nous est plaisant et agréable, comme étant engendré pour notre plaisir; le second se fait très-bien sentir et reconnaître par son aigreur et amertume, comme n'étant aucunement du goût de notre volonté; celui-ci met l'autre en évidence, qui serait autrement inconnu, et très-justement est ordonné à celle fin que, qui fait le mal qu'il ne sent pas en reçoive un autre qui se fasse goûter et sentir. Il est nécessaire qu'il y ait un ordre judiciaire pour ces deux maux, à ce qu'à mesure que la volonté en produit l'un, la justice produise l'autre qui lui réponde proportionnellement; car c'est au second de rejoindre et ranger le premier à l'ordre de nature duquel il s'était démenti. Puisque la volonté s'est départie de l'ordre de nature, il faut qu'elle soit ramenée, et qu'elle retombe en l'ordre de justice. » (*Théologie naturelle*, chap. 237.)

« Il y a double état et condition en l'homme : la parfaite et l'imparfaite, suivies respectivement de deux ordres, naturel et judiciaire. Notre première condition était toute en l'ordre de parfaite nature, mais la seconde est chute en l'ordre de justice, car elle est de condamnation, de jugement et de peines; elle est toute composée du vice et de la misère, et consiste entièrement en ces deux pièces de la punition et du péché, esquelles nous nous sommes plongés et gouffrés à notre escient, et ne nous en pouvons démêler et ravoir de nous-mêmes, vu que nous avons forgé de nos mains ce notre état imparfait et condition présente. Il y a aussi deux maux, le volontaire de la coulpe et le non volontaire de la peine : le premier, produit par l'homme, et le second, par la justice : le parfait et entier état de notre nature était divisible en deux différentes façons, en celle du mérite et en celle de la récompense; la récompense comprenait deux pièces et deux biens, l'un en ce monde, qui consistait en l'établissement et confirmation des perfections infinies que l'homme avait reçues de Dieu en sa naissance, l'autre et dernière, au ciel, qui consistait en la fruition d'une joie et gloire éternelle; et l'état présent et corrompu comprend aussi deux façons de peine et de misère, la temporelle en laquelle l'homme est privé de toutes les perfections et commodités que Dieu lui avait originellement données, et garni au rebours d'autant d'imperfections et de maux; et l'éternelle, laquelle il doit encourir après sa mort corporelle, en échange de la béatitude et félicité immortelle qui lui était proposée; et finalement le premier péché qui perdit l'humaine nature, ce ne fut que désobéissance. » (*Théologie naturelle*, chap. 239.)

« Voilà le progrès et la suite de notre malheur : un des esprits et le plus noble de tous laissa premièrement corrompre sa volonté à quelque fantaisie désordonnée et vicieuse, celui-là corrompu tira quelques-uns de ses compagnons à sa suite, l'un desquels séduit la femme, la femme notre

commun père, et enfin d'eux s'écoula cette semence de maux qui tourmente encore leur race. » (*Théologie naturelle*, chap. 242.)

« L'injure et offense de nos deux anciens parents, comme faite par toute l'humaine nature, qui consistait lors en eux, oblige généralement et en coulpe tous ceux qui en sont. C'est elle qui, d'un côté, nous bouche l'entrée de la grâce de Dieu ; de l'autre part, c'est l'offense particulière et personnelle, imputée à notre âme par la contagion corporelle en s'attachant ordinairement à chacun de nous qui, par une génération de soi luxurieuse et vicieuse, descendons de cette double tige ; voilà une seconde barrière qui nous empêche d'accoster notre Créateur et de nous remettre en sa bienveillance. Il en est encore une tierce clouée et verrouillée par les péchés et offenses actuelles et volontaires que chaque homme journellement commet. Par quoi ne considérant qu'en général ces empêchements et obstacles, car, à la vérité chaque faute singulière fait en outre le sien, et divisant en trois l'humaine nature, nous pouvons dire qu'elle est repoussée de l'accointance de Dieu par trois fermures. La première, maçonnée par le péché de notre premier père ; la seconde par la dérivation et insinuation de sa coulpe en chacun de nous, et la tierce par les fautes que sciemment et volontairement nous commettons. La première arrêta le premier homme et la femme première ; la première et la seconde s'opposent aux petits enfants, qui n'ont encore point de maniement de leur libéral arbitre ; et toutes trois ensemble se présentent franchir tout le reste des hommes. Mais quiconque, soit après les premiers, jouissant ou non jouissant de sa liberté volontaire qu'il se propose d'avoir à fausser, pour le moins ces deux universelles et originelles clôtures. Car quand bien il serait quitte de la tierce et dernière encore l'arrêteront-elles sur bout. Elles entières, il est impossible à tout homme d'approcher de plus près son souverain bien. C'est là le plus fort de notre besogne. Puis donc que l'offense et l'injure nous empêchent en tant de manières le libre accès à notre Créateur, posons-les rez-pied rez-terre de notre chemin, afin que leur ruine nous fasse voie à rentrer en notre paternelle maison, et à joindre le bonheur et la félicité immortelle qu'elles nous cachent et dérobent. » (*Théologie naturelle*, chap. 149.)

Fr. Bacon. — « Je crois que la mort et le désordre sont entrés dans le monde comme une suite du péché de l'homme et un effet de la justice de Dieu ; que l'image de Dieu a été défigurée dans l'homme ; que le ciel et la terre, qui avaient été faits pour l'image de l'homme, ont été, par une suite de son péché, assujettis eux-mêmes à la corruption ; mais qu'aussitôt après que la parole de la loi de Dieu eut été frustrée par la désobéissance qui lui était due par la chute de l'homme, à l'instant même se fit entendre la grande parole de la promesse, que l'homme recouvrerait par la foi l'état de justice dans lequel Dieu l'avait créé. » (*Confession de foi* du chancelier Bacon.)

Bayle. — « Il importe plus qu'on ne pense de faire sentir à l'homme jusqu'où va sa dépravation, et surtout de lui faire connaître le monstrueux désordre où il est plongé, qui fait qu'il agit continuellement contre ses principes et contre les préceptes de la religion ; cela, dis-je, importe beaucoup, parce que si l'on prend garde que tout le reste du monde est sujet à certaines lois de mécanique qui s'observent régulièrement et qui nous paraissent très-conformes à l'idée que nous avons de l'ordre, on concluera nécessairement qu'il y a dans l'homme un principe qui n'est pas corporel ; car si l'homme n'était que corps, il serait nécessairement soumis à cette sage et régulière mécanique qui règne dans tout l'univers, et il n'agirait pas d'une manière si contraire à l'idée que nous avons de l'ordre. Il y a donc dans l'homme une âme, qui est une substance distincte du corps, et plus parfaite que le corps, puisque c'est elle qui rend l'homme raisonnable. Or, comment s'imaginer que tous les corps sont sujets à l'ordre, et ne pas croire que les substances plus parfaites que le corps y sont sujettes aussi ? Si le monde est l'ouvrage du hasard, pourquoi est-il sujet à des lois qui s'exécutent toujours ? On ne peut répondre rien qui vaille. Il faut donc dire à tout le moins que la nature des choses a voulu que le monde se gouvernât par de belles lois. Mais si elle l'a voulu pour le corps, pourquoi n'a-t-elle pas voulu que l'âme de l'homme fût sujette à l'ordre ? On ne peut encore répondre rien qui vaille. Il faut donc dire que l'âme de l'homme a été créée dans l'ordre, aussi bien que les autres choses, par un être infiniment parfait, et que si elle n'y est plus, c'est parce qu'abusant de sa liberté, elle est tombée dans le désordre. Plus on prouve la corruption de l'homme, plus on oblige la raison à croire ce que Dieu nous a révélé de la chute d'Adam ; si bien qu'il est plus utile qu'on ne pense à la religion, de prouver que la malice des hommes est si prodigieuse qu'il n'y a qu'une grâce particulière du Saint-Esprit qui la puisse corriger. »

Locke. — « On n'a qu'à lire le Nouveau Testament pour reconnaître que c'est sur la supposition de la chute d'Adam qu'est fondée la doctrine de la rédemption, et par conséquent toute la doctrine de l'Evangile. Afin donc de pouvoir comprendre en quoi consiste l'état heureux dans lequel Jésus-Christ nous a établis, il faut voir ce que l'Ecriture dit que nous perdons par le péché d'Adam. Cette recherche a fait tomber certaines gens dans deux dangereuses extrémités. Les uns assurent que toute la postérité d'Adam est condamnée à des supplices éternels et infinis, à cause du péché du premier homme, duquel des millions d'hommes n'ont jamais ouï parler, tandis qu'aucun d'eux ne l'a autorisé à agir en son nom ou à représenter sa personne ; d'autres, au contraire, ne pouvant supporter cette pensée qui leur paraît s'ac-

corder fort peu avec la bonté d'un Être suprême et infini, soutiennent que la rédemption n'était pas nécessaire, et qu'ainsi il n'y en a point eu. Selon eux, Jésus-Christ ne serait que le restaurateur et le prédicateur d'une religion purement naturelle ; par où ils renversent la doctrine constante du Nouveau Testament.

« Si on lit l'Ecriture avec quelque attention, on ne pourra s'empêcher de voir que ces deux sentiments sont contraires à ce qui est contenu dans ce divin livre. Sans qu'il soit nécessaire de recourir à toutes les explications savantes sur lesquelles on a bâti la plupart des systèmes de théologie, il suffit de regarder l'Ecriture sainte comme un recueil d'écrits que Dieu a destiné à l'instruction de tous les hommes sans distinction, des gens sans lettres, des plus simples, dans la vue de les conduire au salut ; de sorte que ce saint ouvrage doit être entendu, dans les choses absolument nécessaires, selon le sens le plus simple, le plus direct, que renferment les paroles et les phrases dont il est composé.

« Cela posé, quiconque lira l'Ecriture sainte dans cette idée, et avec un esprit libre de tout préjugé, verra sans peine que la situation qu'Adam perdit par son péché était un état d'obéissance parfaite, désignée dans le Nouveau Testament par le nom de *justice*, et que par ce même péché Adam perdit le paradis, où était l'arbre de vie, joint à une heureuse tranquillité, c'est-à-dire qu'il perdit la félicité et l'immortalité tout ensemble. C'est ce qui paraît par la peine attachée à la transgression de la loi, et par la sentence que Dieu prononça en cette occasion. La peine est exprimée en ces termes (77) : *Au jour où tu mangeras de l'arbre de la science du bien et du mal, tu mourras certainement.* Dès ce moment la mort entra dans le monde, où elle n'avait point encore paru ; ce qui a fait dire à saint Paul (78) : *Par un homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort;* et dans sa première épître aux Corinthiens (79) : *Tous meurent en Adam*, c'est-à-dire qu'à cause du péché tous les hommes sont mortels et meurent effectivement.

« Ainsi personne ne peut contester que la mort de tous n'ait été le châtiment du péché d'Adam. Le premier homme ayant été chassé du paradis, tous ses descendants ont dû naître, par cela même, hors de ce lieu de délices, éloignés de l'arbre de vie, et réduits, aussi bien qu'Adam, leur père, à une condition mortelle, privés du bonheur et de la tranquillité qui se trouvaient dans le paradis terrestre. Mais ici se présente une objection fort rebattue, savoir : comment on peut imaginer, sans blesser la justice et la bonté de Dieu, que la postérité d'Adam ait dû souffrir à cause de son péché, que l'innocent ait pu être puni pour le coupable ? Il n'y a aucun inconvénient à cela, si l'on suppose que Dieu ne fait autre chose dans cette occasion que de refuser à la personne innocente un bien sur lequel elle n'a aucun droit, et dont l'absence n'emporte par conséquent aucune idée de privation. Or, la postérité d'Adam est précisément dans ce cas : un état d'immortalité, dans le paradis terrestre, n'est pas dû aux descendants de ce premier homme plutôt qu'à aucune autre créature. Bien plus, si Dieu leur accorde une vie temporelle et mortelle, c'est déjà un bienfait dont ils lui sont redevables. A la vérité, si Dieu avait dépouillé le genre humain de quelque avantage qui lui appartînt de droit, ou qu'il eût mis les hommes dans un état de misère pire que le non-être, sans qu'ils l'eussent mérité en aucune manière, il serait, je l'avoue, difficile d'accorder cette conduite avec l'idée que nous avons de la justice d'un Être suprême, et plus encore avec sa bonté et les autres attributs qu'il s'est donnés lui-même, et que la raison doit reconnaître en lui aussi bien que la révélation, à moins que l'on ne veuille confondre les idées du bien et du mal, Dieu avec le démon. Au reste, qu'un état où l'on est accablé de tourments extrêmes sans pouvoir jamais en être délivré, soit pire que de ne point exister du tout, c'est ce que le sentiment de chaque homme peut déterminer contre les faux raisonnements d'une vaine philosophie. Et si notre propre sentiment ne nous suffisait pas pour nous en convaincre, nous ne pouvons plus en douter après la décision formelle de Jésus-Christ, car il pose comme une chose incontestable (80) « qu'un homme peut être réduit « dans un tel état qu'il *aurait mieux valu* « *pour lui qu'il ne fût point né.* » Or la vie temporelle dont nous jouissons présentement sur la terre, accompagnée de toutes les faiblesses et misères qui y sont attachées, vaut mieux encore que le non-être, comme il paraît évidemment par la haute estime que nous en faisons nous-mêmes. Il est donc vrai de dire que bien que *tous meurent en Adam*, personne n'est puni véritablement que pour ses propres fautes, et c'est la doctrine constante de l'Ecriture. *Dieu*, dit saint Paul (81), *rendra à chacun selon ses œuvres.* Plusieurs autres passages des livres saints parlent de cette juste rétribution ; mais nulle part il n'est dit que personne soit condamné à cause du péché d'Adam, ce qui sans doute n'aurait pas été omis si ce devait être une des raisons pour lesquelles quelqu'un pût être condamné *au feu de l'enfer avec le diable et ses anges.* » (*Le Christianisme raisonnable*, par Locke.)

Voltaire. — « La chute de l'homme dégénéré est le fondement de la théologie de toutes les anciennes nations. » (*Questions sur l'Encyclop.*)

« De tant de religions différentes il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a toujours senti qu'il

(77) *Gen.* II, 17.
(78) *Rom.* V, 12.
(79) *I Cor.* XV, 22.
(80) *Matth.* XXVI, 24.
(81) *Rom.* II, 6.

avait besoin de clémence. » (*Essai sur l'hist. gén. et sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 120.)

« La croyance que l'homme est déchu et dégénéré se trouve chez tous les anciens peuples. *Aurea prima sata est ætas* est la devise de toutes les nations. » (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, chap. 4.)

« On entre en guerre en entrant dans le monde.
Homme privé, vous avez vos jaloux,
Rampant dans l'ombre, inconnus comme vous.
Obscurément tourmentant cette vie,
Homme public, c'est la publique envie,
Qui contre vous lève son front altier.
Le coq jaloux se bat sur son fumier,
L'aigle dans l'air, le taureau dans la plaine,
Tel est l'état de la nature humaine. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, page 99.)

« Il faut bien que les hommes aient corrompu la nature, car ils ne sont pas nés loups; Dieu ne leur a rien donné pour se détruire. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVI, p. 245.) Dans l'histoire du brahmin, tourmenté par sa curiosité et son ignorance, Voltaire avait fait connaître sa manière de penser au sujet de tant de questions qui ont agité et tourmenté vainement les philosophes anciens et modernes; il met la même leçon dans la bouche d'un derviche. « Il était, dit-il, très-fameux, et il passait pour le meilleur philosophe de Turquie. Il fut consulté par des partisans de l'optimisme; l'un d'eux lui dit : Maître, nous venons vous prier de nous dire pourquoi l'homme a été formé? —De quoi te mêles-tu, lui dit le derviche ; est-ce là ton affaire? — Mais, mon révérend père, il y a bien du mal sur la terre? — Qu'importe, dit le derviche. — Que faut-il donc faire? — Te taire. — Je me flattais de raisonner un peu avec vous des effets et des causes, du meilleur des mondes possibles, de l'origine du mal, de l'harmonie préétablie. Le derviche, à ces mots, lui ferma la porte au nez. » (*Id.*, t. LVI, p. 61.) Jean-Baptiste Rousseau avait dit, et l'avis est sage:

« Cessez, cessez, héritage des vers,
D'interroger l'auteur de l'univers. »

Voltaire avoue avec toute la terre qu'aucun philosophe n'a jamais pu expliquer l'origine du mal, ce profond mystère dans l'ordre de la nature, et que la religion seule peut dénouer ce grand nœud que tous les philosophes ont embrouillé.

« Il le faut donc avouer, le mal est sur la terre,
Son principe secret ne nous est pas connu;
Leibnitz ne m'apprend point par quels nœuds invi-
[sibles,
Dans le mieux ordonné des univers possibles,
Un désordre éternel, un chaos de malheurs,
Mêle à nos vains plaisirs de réelles douleurs. »

Le mystère de la chute de l'homme justifie les attributs de Dieu; c'est l'aveu de Voltaire:

« Ou l'homme est né coupable et Dieu punit sa race,
Ou ce maître absolu de l'être et de l'espace,
Sans courroux, sans pitié, tranquille, indifférent,
De ses premiers décrets suit l'éternel torrent;
Ou la matière informe, à son maître rebelle,
Porte en soi des desseins nécessaires comme elle. »

*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, page 134.)

C'est prouver qu'on ne perd la foi des mystères que pour admettre l'absurde.

« Non, ne présentez plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la necessité,
Cette chaîne des corps, des esprits et des mondes,
O rêves des savants! ô chimères profondes!
Dieu tient en main la chaîne et n'est point enchaîné;
Par son choix bienfaisant tout est déterminé. »

*Tout est enchaîné* ne veut dire autre chose que *tout est arrangé*, Dieu est la cause et le maître de cet arrangement. Le Jupiter d'Homère était l'esclave des destins; mais dans une philosophie plus épurée Dieu est le maître des destins.

« Mon esprit n'admet point ces monstres odieux,
Dont le monde en tremblant fit autrefois des dieux.

« C'est l'éternité à venir qui fait *l'optimisme*, et non le moment présent. On pourrait faire grâce à ce système, en le regardant comme une opinion philosophique, si on croyait en même temps, comme tout Chrétien et tout homme raisonnable, à une autre vie et au péché originel. » (*Id.*, t. LXXIII, p. 197.)

On voit quelle consolation les dogmes de notre foi répandent sur ces mystères de la nature, contre laquelle les païens, qui n'avaient pas nos lumières, ont blasphémé. Cicéron l'appelait une marâtre.

« L'histoire, dit Bayle, est le récit des malheurs et des crimes des hommes. Il n'y a point de villes sans hôpitaux ni potence, parce que l'homme est malheureux et méchant. Les païens n'avaient rien de bon à dire sur cela. Lorsqu'il est question de la permission du mal, il est impossible de ramener quelqu'un au point de la vérité, sans le secours de la religion. »

« . . . Dieu nous éprouve et ce séjour mortel
N'est qu'un passage étroit vers un monde éternel.
Nous essuyons ici des douleurs passagères;
Le trépas est un bien qui finit nos misères,
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion;
Les sages me trompaient, et Dieu seul a raison :
Humble dans mes soupirs, soumis dans ma souf-
[france,
Je ne m'élève point contre la Providence. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, page 437.)

« Si tout est bien, il est faux que la nature humaine soit déchue; elle n'a donc pas été corrompue, elle n'a donc pas eu besoin de rédempteur. » (*Id.*, t. XII, page 126.)

« Il n'était point du tout nécessaire qu'il y eût du mal sur la terre. Elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien. Et pour le prouver, sachez que les choses se passaient ainsi dans le paradis terrestre. Hélas! c'est la faute de l'homme

si cela n'a pas continué. » (*Œuvres de Voltaires*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 147.)

Madame de Staël.—« Il y a dans l'esprit humain deux tendances aussi distinctes que la gravitation et l'impulsion dans le monde physique, » dit cette femme, qui a porté bien avant la lumière de son génie intuitif dans les abîmes du cœur humain ; « c'est l'idée d'une décadence et celle d'un perfectionnement. On dirait que nous éprouvons tout à la fois le regret de quelques beaux dons qui nous étaient accordés gratuitement et l'espérance de quelques biens que nous pouvons acquérir par nos efforts ; de manière que la doctrine de la perfectibilité et celle de l'âge d'or, réunies et confondues, excitent tout à la fois le chagrin d'avoir perdu et l'émulation de recouvrer. » (Madame de Staël, *De l'Allemagne*, chap. du *Catholicisme*, § 8. Traditions sur la déchéance.)

Just. Muiron (phalanstérien). — « L'homme dévoyé.

« Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses. La foi religieuse n'est point nécessaire pour décider l'esprit du simple ou du savant à admettre un tel axiome. Le nier serait nier l'existence ou Dieu même. Adam (l'homme universel) fut créé BON. (*Genèse*, chap. i en entier.) Il fut créé bon dans toutes ses harmonies, morales ou sociales, physiques ou corporelles, métaphysiques et intellectuelles, établissant ses rapports avec lui-même, avec la nature et avec Dieu.

« Ces grandes harmonies ne se confondent point. Elles sont distinctes l'une de l'autre, mais tellement liées, tellement combinées entre elles, que la division ne peut s'en faire qu'abstractivement par la pensée. En effet, les harmonies d'Adam avec lui-même ne sauraient exister en l'absence des harmonies d'Adam avec la nature et avec Dieu, et celles-ci sous-entendent inévitablement le concours des harmonies avec lui-même. Un seul fait, pris entre mille, suffit pour démontrer cette vérité primordiale : l'homme individu qui se bat l'épée à la main reçoit des blessures, donne la mort à son adversaire, n'est point en harmonie avec lui-même, puisqu'il souffre, met le désordre en lui, fait souffrir, détruit son semblable. Il n'est point en harmonie avec la nature, puisqu'il la violente. Il est moins encore en harmonie avec Dieu, puisqu'il contrevient aux lois divines éternelles, qui sont toutes de bienfaits, ne veulent que la justice et l'amour. Si ce même homme eût observé la loi naturelle, il eût par le fait observé sa propre loi humaine, tant les harmonies de l'univers sont inséparables.

« Dès lors il serait assez indifférent, pour découvrir la cause de la rupture des harmonies originelles, de la rechercher à l'aide des indications que nous offrent les faits physiques, ou à l'aide des faits métaphysiques ou des faits sociaux. Partant de ceux-ci, il faudrait descendre à ceux-là. Partant des faits physiques, il faudrait remonter aux faits sociaux...

« Dieu, en créant l'homme, aurait été contradictoire avec lui-même, s'il l'eût voué à la solitude. Le créant avec des besoins sociaux, c'eût été une stupide cruauté de ne point lui donner, par la création même, les moyens de satisfaire ces besoins. Les traditions sacrées attestent qu'au temps de Moïse encore, on avait le souvenir de la société originelle, qui eut le nom d'Eden. Ses harmonies, son bonheur, furent un effet nécessaire des chances qu'offrait l'état primitif de la terre, joint à l'absence des préjugés. L'harmonie édénienne subsista jusqu'à l'événement décrit dans la Genèse, chapitre vi, verset 1. » (*Les nouvelles transactions sociales religieuses et scientifiques*, par Just Muiron (phalanstérien).

P.-J. Proudhon. — « Le dogme de la chute n'est pas seulement l'expression d'un état particulier et transitoire de la raison et de la moralité humaine, c'est la confession spontanée... de ce fait aussi étonnant qu'indestructible, la culpabilité, l'inclination au mal, de notre espèce. Malheur à moi pécheresse, s'écrie de toutes parts et en toute langue, la conscience du genre humain, *Væ nobis quia peccavimus!* La religion, en concrétant et dramatisant cette idée... ne s'est pas trompée sur l'essentialité et la pérennité du fait...

« Tous les peuples ont eu leurs coutumes expiatoires, leurs coutumes de repentance, leurs institutions répressives et pénales, nées de l'horreur et du regret du péché. Le catholicisme, qui bâtit une théorie partout où la spontanéité sociale avait exprimé une idée ou déposé une espérance, convertit en sacrement la cérémonie à la fois symbolique et effective par laquelle le pécheur exprimait son repentir, demandait à Dieu et aux hommes pardon de sa faute, et se préparait à une meilleure vie. Aussi n'hésité-je point à dire que la Réforme, en rejetant la contrition, ergotant sur le mot *métanoïa*, attribuant à la foi seule la vertu justificative, déconsacrant la pénitence enfin, fit un pas en arrière et méconnut complétement la loi du progrès. Nier n'était pas répondre... Les théories de la pénitence, de la damnation, de la rémission des péchés et de la grâce, contenaient, si j'ose dire, à l'état latent tout le système de l'éducation de l'humanité...

« Puis donc que le christianisme, c'est-à-dire l'humanité religieuse, n'a pu se tromper sur la réalité d'un fait essentiel à la nature humaine, fait qu'elle a désigné par les mots de *prévarication originelle*, interrogeons encore le christianisme, l'humanité, sur le sens de ce fait...

« Le christianisme, après avoir posé comme premier terme le dogme de la chute, a poursuivi sa pensée en affirmant, pour tous ceux qui mourraient dans cet état de souillure, une séparation irrévocable d'avec Dieu, une éternité de supplice. Puis il a complété sa théorie en conciliant ces deux oppositions par le dogme de la réhabilitation ou de la grâce, d'après lequel toute créature, née dans la haine de Dieu, est ré-

conciliée par les mérites de Jésus-Christ, que la foi et la pénitence rendent efficaces. Ainsi corruption essentielle de notre nature et perpétuité du châtiment, sauf le rachat par la participation volontaire au sacrifice du Christ : telle est en somme l'évolution de l'idée théologique. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, chap. VIII, § 1, p. 566 à 568.)

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE.—« Tout en proclamant la liberté de l'homme, il faut donc se garder de proclamer, comme Pélage, son innocence. Tout s'élève contre cette fausse intégrité. Nous ne sommes pas seulement faibles et pauvres, nous sommes vicieux et misérables : vicieux, parce que nous nous sommes laissés corrompre par l'exercice invétéré de nos passions égoïstes ; misérables, parce que la corruption de notre caractère a nécessité des circonstances qui fussent en harmonie avec cette défectuosité antérieure. Nous ne sommes pas d'hier, comme il semble à ceux qui ne nous comptent que du jour où ils nous ont vu prendre un corps dans le sein de nos mères, et peut-être nos premiers pas dans la carrière de la vie, tant nos progrès y sont lents, datent-ils d'une époque dont notre chronologie s'étonnerait. Quelle est au fond cette mystérieuse histoire d'Adam qui domine si majestueusement tant de siècles ? N'est-ce que l'histoire du premier homme ? Ou ne conviendrait-il pas plutôt de la considérer comme celle de tous les hommes réunis symboliquement dans ce type général ? Si les hommes sont tous de même nature devant Dieu, il est impossible en effet que leurs destinées, à partir de l'instant où ils se détachent de ses mains, ne suivent pas chez tous les mêmes lois. Tous donc, ainsi qu'on le rapporte d'Adam, nous sommes entrés autrefois dans l'univers innocents et purs, pareils à la fleur qui vient de percer la terre pour s'ouvrir. Ainsi que lui, nous avons tous eu notre Eden ; mais de la même manière au sein de l'ignorance, comme la fleur aussi qui s'épanouit au soleil... Ainsi que lui, enfin, après un certain temps écoulé dans ces périodes... d'innocence, de soumission absolue... nous avons entendu, par un événement... qu'aucune philosophie ne saurait définir non plus, résonner dans notre cœur une voix qui nous a enseigné que nous étions libres et que le temps était venu de secouer notre sommeil, pour sentir qu'à la différence des animaux, nous étions doués de la faculté de nous déterminer par nous-mêmes, conformément à nos désirs personnels de jouir, de savoir, de rapporter toutes choses à nous-mêmes ; et c'est cette voix aussi qui, éveillant en nous l'ambition de la vie, nous révélait confusément, comme au dehors de l'Eden, que nous étions fondés à prendre en quelque sorte la Divinité même pour dernier but de nos espérances. C'est de cette façon qu'à une certaine époque des temps passés perdus pour nous comme tant d'autres, même dès cette vie, dans les nuages dont notre mémoire est remplie, nous nous sommes laissés aller à mettre le pied dans la voie funeste de la désobéissance, au mépris des avertissements de notre conscience qui nous murmurait sourdement à l'opposé l'amour de Dieu et de nos semblables. Mais cette chute, en nous montrant à nous-mêmes notre liberté, a marqué, si l'on peut ainsi dire, notre premier pas vers le ciel. Il faut la déplorer, puisque c'est déplaire à Dieu que d'agir en vue de soi sans égard pour lui-même... Adam comprend effectivement tous les hommes, non comme leur père charnel, mais comme l'idée générale qui enveloppe et domine les idées particulières de toutes ces créatures à l'origine. Si notre développement dans la carrière infinie qu'il a plu à Dieu de nous ouvrir est continu, si nous nous sommes élevés à partir de notre début, avec une lenteur analogue à celle de nos progrès actuels, en un mot, si notre existence antérieure forme une série du même genre que celle que reproduit en abrégé l'enfance de cette vie, il en résulte qu'il doit exister un point déterminé auquel répond la première action de notre liberté, avant lequel nous étions dans la tranquillité de notre Eden, après lequel nous sommes entrés dans notre vie de misères, mais aussi de grandeur. C'est-à-dire que si nous éprouvons tous ici-bas le sort mérité par Adam, c'est que nous sommes tous, en un sens, Adam lui-même. On ne saurait nier toutefois que le mythe d'Adam, sans cesser d'être l'histoire de tous, ne soit plus spécialement encore celle du premier homme... On ne saurait nier non plus que, liés à ce premier homme par la double transmission de l'éducation et du sang, nous ne soyons astreints à subir invinciblement son influence, tant par le désaccord qui existe entre les conditions physiques de la terre et l'organisation que nous tenons de lui, que par la méchanceté des exemples qui nous frappent les yeux dès qu'ils s'illuminent et qui font chaîne aussi jusqu'à lui. Héritier de son sort, nous sommes dépravés et misérables comme lui. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VII, art. *Saint Paul*.)

CIEL. — « Le Ciel est ce qui est, ce qui est réellement, ce qui étant d'une façon absolue, étant par soi-même, a été, est, et sera. Le Ciel est l'infini Être... Le Ciel est ce qui se manifeste par l'infini créé, l'infini véritable qui est sous cet infini créé ; le Ciel est Dieu lui-même.

« Et le Ciel ne se voit pas ; Dieu ne se voit pas. Il est l'Infini : donc il n'est contenu en aucun lieu. Il est l'Éternel : donc il n'est contenu en aucun temps.

« Mais, pour n'être contenu en aucun lieu et en aucun temps, il n'en est pas moins en tout lieu et en tout temps, en tout point de l'espace et de la durée ; il est l'Infini et l'Éternel dans chaque point de l'espace et de la durée. .

« Ainsi le Ciel, qui comprend tout, est aussi dans tout. Il se manifeste dans tout.

« On met Dieu bien loin de la terre, bien loin de nous. Mais Dieu pourtant est par-

tout, Dieu est en nous à tous les moments de notre existence; car nous ne pouvons pas vivre sans lui, et nous vivons en lui : *in Deo vivimus, movemur et sumus*, comme dit saint Paul.

« Il *est*, il est toujours, il est partout. Et toujours et partout les créatures communiquent avec lui, car c'est lui qui les contient, qui les soutient, qui les fait vivre. Nous puisons notre raison en lui, notre amour en lui. » ( Pierre Leroux, *De l'humanité, de son principe et de son avenir*, liv. v, chap. 4, pag. 231 à 234.) *Voyez* aussi l'article *Ciel* de J. Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

CIRCONCISION. — « Suivant le récit des livres sacrés, la circoncision est le signe d'un pacte conclu entre Dieu et Abraham, par lequel la postérité de ce patriarche consentait à se circoncire en témoignage de sa fidélité; Dieu consentait à lui assurer la souveraineté du Chanaan. Ce serait donc un signe à la fois religieux et politique. Il est difficile de décider avec certitude à quelle époque remonte cette institution chez les Juifs. Sur la foi de la tradition, les uns l'attribuent à Abraham, ainsi que nous venons de le dire; d'autres pensent que la nation juive l'emprunta aux Egyptiens parmi lesquels elle est née. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 625, art. *Circoncision*, par J. Reynaud).

CLERGÉ. *Voy.* Sacerdoce.

Voltaire. — « Je pense qu'il est nécessaire d'entretenir les prêtres pour être les maîtres des mœurs et pour offrir à Dieu nos prières. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 242.)

« Rien n'est plus utile au public qu'un curé qui procure des assistances aux pauvres, console les malades, met la paix dans les familles, et qui est un maître de morale. Pour le mettre en état d'être utile, il faut qu'il n'ait jamais d'autres soins que de remplir ses devoirs. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVI, p. 157.)

« Quand un prêtre dit : Adorez Dieu, soyez juste, charitable, indulgent, compatissant, il conjure; comme saint Paul, il exhorte.

« Jésus-Christ nous défend la domination; un prêtre est médecin des âmes, et très-bon médecin; il ne s'irrite pas contre ses malades. Il fait plus qu'enseigner, il prie, il donne l'exemple.

« Les évêques de France ont été pour la plupart respectables par leur conduite et leurs aumônes, qui ont dû les rendre chers à leurs peuples. En général, le corps des évêques et des curés a fait autant de bien en France, que les querelles de religions avaient autrefois causé de maux. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. L, p. 331.)

—La *Vigie du Morbihan*, journal démocratique, s'exprimait ainsi dans un de ses articles (*Voy.* le *Monde catholique*, t. I, p. 443 et suiv., 3ᵉ livraison de 1843) :

« Presque tout le monde comprend aujourd'hui que les principes religieux, loin d'être antipathiques à la liberté, en sont, au contraire, la plus haute sanction. On comprend également que le clergé, chargé d'enseigner ces principes, est une institution aussi humainement que divinement *nécessaire*. Mais la société a ses traînards; et il existe encore, dans le parti démocratique comme ailleurs, des hommes de plus en plus rares, à la vérité, qui, imbus des préjugés d'autrefois, s'imaginent que le clergé est ennemi des lumières et du progrès.

« C'est pour répondre à ces diatribes, reste de la polémique usée du dernier siècle, que, répondant à des reproches qui nous ont été adressés par quelques démocrates......., nous voulons démontrer que cette religion contient les idées les plus libérales, et prouver en même temps que les prêtres, missionnaires de ces idées, ne sont pas, en réalité, hostiles à la cause des peuples.

« On ne veut pas du clergé, ni de l'idée qu'il représente, parce que, dit-on, le clergé et son idée sont des obstacles au progrès. Pour prouver à ceux qui pensent ainsi qu'ils se trompent, nous les prions de suivre le raisonnement suivant :

« Est-il vrai que la société européenne soit la plus avancée en civilisation moderne? Sans doute, dira-t-on.

« Eh bien! qui a enseigné l'Evangile aux peuples? Est-ce le clergé catholique, ou les prêtres de Bouddha, ou ceux de Jupiter? Quoi! voilà ce fait immense d'une grande société transformée par un travail pénible de quatorze siècles, et puis nous viendrons nier aujourd'hui le principe qui produit ce dont nous sommes fiers; et nous persisterons à dire que les hommes qui, par leur enseignement, ont déposé ce principe dans les masses, sont des fourbes ennemis de tout progrès : Cela est trop fort : maudissons le prêtre *qui fait mal*, mais ne commettons pas l'énorme injustice d'étendre la solidarité des fautes des mauvais prêtres à la masse innombrable de ceux qui ont été dévoués. En définitive, que le principe de l'Evangile vienne directement de Dieu, ainsi que le croit tout catholique, ou qu'il ne soit qu'une extension de la philosophie antique, la question n'est pas là, et la peur de la divinité d'origine ne doit pas troubler ici le cerveau des lecteurs. Il doit se dire : Voilà un principe social qu'une corporation religieuse a fait pénétrer dans la société : à l'aide de ce principe, la société a progressé; elle a dépassé toutes les autres en forces, en lumières et en bien-être; donc il est absurde de dire que les hommes qui ont enseigné ce principe naturel soient, de leur nature, ennemis de la lumière et du progrès.

« Il en est qui se rendront à ce raisonnement, mais qui diront que, depuis longtemps, l'Eglise est sortie des voies; qu'elle n'y peut plus rentrer; que son œuvre est accomplie; qu'au point de développement où sont les esprits, le prêtre est inutile; que d'ailleurs le dogme catholique est dépassé par les lumières du siècle; qu'il est usé, et que l'humanité doit bientôt en enfanter un plus parfait.

« Si donc nous nous rendons à cette opi-

nion, savoir, que le clergé est une inutilité, il faut le supprimer partout, et rappeler les missionnaires qui évangélisent les peuples sur tous les points du globe; car il est évident que le dogme est usé, dépassé par les lumières du siècle; ces missionnaires n'enseignent que des erreurs; il faut donc les rappeler au plus tôt.

« Mais, avant de nous rendre, nous nous demandons ce que c'est, en définitive, que le dogme enseigné par le missionnaire catholique. Nous ouvrons le livre de la prédication, et nous voyons que l'agent de l'Eglise dit à l'homme blanc comme au noir, à l'Océanien comme au Japonais: Vous êtes enfants du même père qui est Dieu, vous êtes tous frères. — Et nous concluons qu'à moins de nier que tous les hommes ont une commune origine, et qu'ils soient tous frères, l'œuvre des missionnaires, loin d'être inutile ou dangereuse, est, au contraire, parfaitement conforme au principe de la fraternité universelle désirée par les démocrates. Où sont donc, après tout, ces grandes lumières du siècle qui ont dépassé le dogme chrétien? N'avons-nous donc pas d'yeux pour les voir, ou bien les grandes intelligences qui les possèdent craignent-elles que nous en soyons éblouis? Nous ne savons, mais comme nous ne voyons en tout cela que des mots; nous persistons à dire que le dogme, qui pose en principe la communauté d'origine des hommes, leur égalité, et leur fraternité, ne sera usé que lorsque le principe lui-même sera réalisé; et nous rejetons, comme poussant aux ténèbres, toute lumière qui irait à l'encontre de ce dogme.

« Il ne s'agit pas ici d'échapper par un sophisme et de faire des phrases creuses: veut-on, OUI OU NON, que toutes les nations soient enseignées au nom d'un même principe, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité universelle? Si l'on veut sincèrement cela, il faut, bon gré mal gré, conserver l'idée chrétienne, QUI SEULE CONTIENT CE PRINCIPE, et admettre la nécessité d'un corps qui l'enseigne, comme on admet la nécessité d'une armée; avec cette différence que l'armée ne peut être qu'à une nation, et que ce corps enseignant est à toute l'humanité. Nous défions qui que ce soit de nos contradicteurs d'échapper à cette nécessité.

« Quant à la crainte si souvent manifestée d'un despotisme théocratique, avons-nous besoin de dire qu'elle est puérile? Il y aurait théocratie, si, par exemple, au lieu d'un roi ou d'un président, on mettait un prêtre ou un conseil de prêtres à la tête de la société avec pouvoir absolu. Les prêtres de l'Inde et de l'Egypte, avant la révolte des castes guerrières, avaient cette puissance; mais jamais l'Eglise catholique ne l'a eue, l'Eglise ne peut avoir que l'opinion pour elle. A l'apogée de sa gloire, quand elle détrônait les rois, elle tirait sa force de son autorité, qui n'était pas telle que les empereurs ne pussent pas s'emparer de Rome. La théocratie, c'est le pouvoir temporel aux mains du pouvoir spirituel. Or, quand on sait que ces pouvoirs sont nettement; quand on veut la souveraineté du peuple, on ne peut pas, à moins de raisonner, vouloir en même temps une théocratie.

« Au reste, rien de ce qu'on nous oppose n'est nouveau pour nous, car nous avons passé par toutes ces opinions négatives, et nous sommes arrivés un jour à voir que nous ne connaissions pas même les choses auxquelles nous nous attachions. Et ceux qui attaquent à tout propos le dogme et le clergé, passé et présent, ne *savent pas plus le catholicisme que nous ne le savions nous-mêmes.* D'abord ils l'ont mal appris dans leur enfance, et plus tard les sceptiques le leur ont montré *travesti;* en sorte que, dans la pensée des anti-catholiques, la religion est une grande extravagance... Mais si les laïques, et particulièrement les libéraux, voulaient se donner le soin, *sans prévention*, d'*étudier*, de suivre le mouvement des idées, ils comprendraient bientôt la *valeur du dogme chrétien;* ils verraient la puissance qu'il peut donner même à des intelligences aussi peu cultivées que les nôtres; ils verraient que là est la *nécessité sociale;* et ils s'y attacheraient, parce qu'ils comprendraient qu'il n'y a d'unité possible que par la reconnaissance d'un principe commun *obligatoire pour tous* à cause de la divinité de son origine, et devant lequel tous sont égaux. »

CLOCHES.— « J'ai toujours aimé le son des cloches, dit Napoléon. » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de BEAUTERNE, ch. 3, p. 41.)

— « Les cloches, dit J. Reynaud, ont joui d'une vénération particulière en Europe pendant toute la durée du moyen âge. Elles étaient bénites, baptisées avec pompe, et spécialement consacrées au service de Dieu; chaque ville se faisait honneur de ses cloches, et c'était une réjouissance publique que de les entendre. On ne peut nier, en effet, qu'il n'y eût une certaine poésie dans les accents de cette puissante voix, partant à jour fixé du faîte du temple, et allant inviter indistinctement tous les fidèles, soit à la prière isolée, soit à la réunion générale dans le lieu saint; dans cette retentissante parole, implorant pour chaque chrétien à son tour, et à chaque instant grave de sa vie, à l'heure de sa naissance, à celle de son mariage, à celle de sa mort, la grâce de Dieu, l'intercession des saints ou les pieuses pensées de ses frères. La cloche était pour les oreilles ce qu'était la cathédrale pour les yeux...

« Qui voudrait nier que dans certaines circonstances, sur le soir, au milieu des solitudes mélancoliques de la campagne, le bruit lointain de la cloche villageoise, comme par une sorte de réminiscence, ne réveille encore en nous de temps à autre quelques douces et religieuses harmonies, soit des jours de notre enfance, soit des âges noyés au loin derrière nous dans le passé, soit de la simple et touchante communauté de tous les hommes ainsi appelée à nos cœurs par un commun signal de prière?...

« Le triomphe des cloches au moyen âge n'a pas été seulement dans la vie religieuse ; la vie civile leur a été soumise aussi. Pour comprendre que ces instruments ne sont pas quelque chose de mesquin, il suffit de voir quel a été leur rôle au temps de l'émancipation des communes. Le droit de posséder un beffroi était placé à côté des plus précieuses libertés; c'était celui d'avoir, au sein de la cité, un organe public; c'était presque celui, pourrait-on dire, d'avoir un orateur. Un incendie a-t-il lieu, le beffroi sonne l'alarme, éveille les citoyens, excite leur zèle, soutient leur ardeur; sa voix est plus impérieuse, ses instances plus vives à mesure que le danger devient plus fort, il parle seul et domine le tumulte; il jette dans toutes les âmes l'effroi, le courage, la piété; il rallie tout le monde, et sans que nul résiste, précipite la population tout entière au secours de la communauté menacée. S'agit-il d'une révolution intérieure, d'une attaque de l'ennemi aux portes de la ville, quel tribun vaudrait la cloche, quelle éloquence égalerait le tocsin ? Chacun porte en son cœur tout ce que la parole pourrait lui exprimer, de longs discours sont inutiles; le beffroi suffit pour ranimer tous les sentiments endormis, et les ressusciter sous la forme où ils ont pour chacun le plus de force; l'honneur, l'intérêt, l'amour des concitoyens et de la famille, les haines et les passions politiques, le beffroi n'oublie rien; sa voix pénètre dans les replis les plus intimes des âmes, touche et entraîne les cœurs, et l'instrument mugit, comme Démosthène avec toute sa puissance ne savait mugir...

« Est-ce à dire que le principe sur lequel les cloches sont fondées soit devenu étranger aux nécessités actuelles du monde? Les instruments de communauté seraient-ils vaincus, maintenant que le sentiment de communauté est plus puissant qu'il n'a jamais été? Les populations modernes ne se soucieraient-elles plus ni d'avertissements publics, ni de concerts? ou plutôt ne faut-il pas penser que les cloches ne sont tombées en discrédit qu'en raison de la forme trop grossière que leur avaient donnée nos ancêtres? que l'idée qui les a fait naître pour répondre aux besoins du passé les fera renaître tôt ou tard pour répondre à ceux de l'avenir?

« Transportons-nous d'imagination au sein de l'une des vastes et élégantes cités des siècles à venir : l'approche de quelque fête, de quelque anniversaire, relatif à nous ou à nos pères, peut-être, occupe et tient dans une vague attente tous les esprits; les réjouissances publiques, les cérémonies religieuses, les vertueux plaisirs de la terre unis aux bénédictions du ciel doivent remplir de leur splendeur cette sereine et auguste journée; les premières lueurs du soleil ont paru, et des flots d'harmonie se répandent dans l'espace avec la lumière : leur mouvement grandit, et la ville en est tout entière remplie, ses quartiers les plus lointains sont inondés, la campagne elle-même est avertie que c'est un jour de joie qui vient de naître. Le monde semble baigné dans une autre atmosphère; adieu l'air bruyant des heures du travail, adieu l'air triste et silencieux des heures de nuit; c'est à l'air musical des hautes solennités qu'appartient pour cette heure le droit d'environner la terre. Un artiste inspiré du sentiment de la fête et de la grandeur du rôle qui lui est confié anime toute la ville, à l'aide de ces ondulations sonores, avec les émotions fécondes de son âme : sous son impulsion, tantôt toutes les âmes concitoyennes sont ravies dans le ciel, tantôt elles sont pieusement troublées dans leur profondeur, tantôt elles se rassurent et se réjouissent; elles savent que les sentiments qu'elles éprouvent sont communs à toute la cité, et qu'elles ne forment en quelque sorte, toutes ensemble, qu'un seul concert vibrant sous un autre concert. Quelque puissante qu'une harmonie puisse être par elle-même, qui voudrait nier que sa majesté ne dépende singulièrement du nombre d'auditeurs qu'elle a le don d'atteindre? La voix d'un orateur est surtout magnifique quand il lui est permis de s'adresser à tout un peuple; et ce n'est qu'en s'appuyant sur l'effet indéfinissable d'une communauté étendue que le prestige de la parole, chez celui qui la porte et chez ceux qui la reçoivent, peut s'élever jusqu'aux plus sublimes mystères de sa grandeur. Or, où trouver une assemblée plus digne et en même temps plus populeuse qu'une grande et honnête cité? et où trouver, pour s'adresser à elle, une plus noble langue que la langue musicale, cette langue presque divine, la seule que la mythologie chrétienne ait jugée assez flexible et assez pure pour servir d'intermédiaire entre les anges et la divinité? et enfin, j'ose le dire, où trouver sur terre un plus grand spectacle qu'un hymne ainsi chanté ?

« Mais proposons-nous de construire un instrument capable, par la richesse et l'étendue de sa gamme, ainsi que par la portée à toute distance de ses sons, de remplir le but que nous avons signalé, et notre attention sera peut-être forcément ramenée vers les cloches. Et, en effet, quelles cordes employer pour cette lyre géante, sinon des cordes métalliques? Il est certain que les sons les plus harmonieux peuvent être produits par la vibration des métaux, et qu'en même temps l'intensité de ses sons peut être indéfiniment augmentée : il reste donc seulement à déterminer la forme sous laquelle le métal doit être disposé pour donner les vibrations les plus sonores et les plus pures; or, bien que la théorie des cloches, ou des timbres métalliques en général, ne soit point encore faite, il n'est guère douteux que le calcul ne démontre qu'une certaine figure, plus ou moins analogue à celle de nos cloches, est celle qui satisfait le mieux à toutes les conditions du problème. Nous voici donc à l'étude des cloches. Cette étude est très-compliquée et présente plusieurs

questions d'acoustique dignes de toute la sagacité des géomètres. On calcule communément que les sons de deux cloches de même figure et de même substance sont entre eux réciproquement les racines cubiques de leurs poids ; de sorte que la gravité des sons augmente comme les dimensions de l'instrument. Mais cette règle, qui est à peu près suffisante pour la pratique des fondeurs, est loin de répondre à tout ce qu'il faudrait savoir pour un établissement de cloches plus parfait. Quels alliages produisent les sons les plus beaux? Les vibrations du verre ne peuvent-elles pas remplacer avec avantage celles des métaux? Comment varier la sonorité avec l'épaisseur? Quelle est la figure qui détermine le mieux les vibrations concordantes dans toutes les zones de l'instrument? Quels sont les rapports géométriques nécessaires pour produire entre deux timbres un accord quelconque? Enfin, ce qui est important, comment maintenir l'égalité d'intensité entre les tons élevés et les tons graves? En un mot, étant donné un orgue, construire une série de timbres métalliques correspondant exactement à la série de ses tuyaux, voilà le problème des cloches. Le reste n'est plus que l'affaire des mécaniciens; car comment faire sonner sous le doigt léger d'un artiste ces timbres colossaux que nous n'ébranlons aujourd'hui qu'avec des escouades de gens de peine? il est évident que cette question se réduit à attacher à chaque touche du clavier la détente d'un réservoir de force suffisante : rien n'est donc plus simple. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 643, 644, *Cloches*, par J. Reynaud.)

CLOITRE. *Voyez* Abbaye, Couvents, etc.

CLUNY. *Voyez* Abbaye.

COMMENCEMENT du monde. *Voyez* Chronologie. — « Ce qui est certain, dit Cuvier, c'est que la vie n'a pas toujours existé sur le globe, et il est facile à l'observateur de reconnaître le point où elle à commencé à déposer ses produits. » (Cuvier, *Discours sur les révolutions du globe*, p. 24, 8e édit.)

« Rien n'est éternel sur la terre, dit un autre géologue, et tout, dans les entrailles du globe comme à sa surface extérieure, atteste un commencement et indique une fin. » (Nérée Boubée, *Manuel de géologie*, p. 4, 3e édit.)

COMMUNION. *Voy.* Eucharistie. — « Après avoir expliqué, dit Leibnitz, le mystère de l'Eucharistie, autant que le permet notre intelligence, et qu'il semble nécessaire pour faire disparaître la contradiction, nous allons parler de la communion eucharistique, où se présente la question de la communion sous une seule espèce ou sous l'une et l'autre, question que l'on sait avoir donné lieu à de grands débats. D'abord il n'y a point de doute que le Christ a institué également la consécration du pain et du vin, et qu'il a donné à ses Apôtres son corps et son sang sous les espèces de l'un et de l'autre. Saint Paul a transmis le même usage aux Corinthiens, usage observé par la primitive Eglise, comme à présent encore par l'Eglise orientale, jusqu'à ce que successivement et par un motif de révérence pour le sacrement, parce que ce qui est liquide est plus exposé à se répandre, sans parler d'autres raisons, on a jugé à propos en Occident de donner aux communiants la seule espèce du pain, et de faire prendre le vin par le prêtre qui consacrait. Cet usage n'a pas été introduit sans quelque fondement dans l'Ecriture sainte, ni sans l'exemple de l'ancienne Église; car la plupart des Pères entendent de l'Eucharistie le repas d'Emmaüs, où il n'est parlé que de la seule fraction des pains, et les évêques communiquant ensemble, en témoignage de charité fraternelle, s'envoyaient réciproquement de Rome jusque dans l'Asie le pain eucharistique, comme un gage d'une seule foi et d'un seul sentiment. Sans parler de cette nourriture sacrée, que l'on mettait dans la main de ceux qui communiaient, que l'on portait dans les voyages et dans les déserts, ou que l'on conservait ailleurs, et comme quelques-uns, afin de pouvoir conserver l'une et l'autre espèce, prenaient le symbole du pain trempé dans le vin, Jules, évêque de Rome, vers le milieu du ive siècle, blâma cet usage. Une preuve que plusieurs, dans le ve siècle, usaient de la liberté de ne pas boire dans la coupe sacrée, c'est que les Manichéens confondus et cachés parmi les autres s'en abstenaient constamment. Pour les découvrir, le Pape saint Léon ordonna aux communiants de prendre les deux espèces; peu après, Gélase élevé aussi sur le siége de Rome, chassa ceux qui, après avoir reçu seulement le corps sacré, par je ne sais quelle superstition, s'abstenaient du précieux sang. C'était, je pense, quelque reste de manichéens. Aux xe, xie et xiie siècles, on reprit l'usage de tremper l'espèce du pain, comme Cassandre l'a prouvé par les institutions de Cluny, le concile de Tours et Yves de Chartres; mais c'était par respect; car les religieux de Cluny allèguent pour motif la maladresse des novices. Ailleurs on se servait d'un instrument propre à sucer le sang précieux, pour n'avoir plus la crainte de le répandre, comme on peut s'en assurer par différents témoignages, et l'on conserve encore aujourd'hui des vases qui ont cette forme. Ailleurs cependant on ne donnait pas le calice au peuple, et saint Thomas nous assure que c'était de son temps la coutume de quelques églises. Le même Cassandre rapporte les témoignages de Pierre de La Palud et de Guillaume de *Monte Lœudino*, qui assurent que l'on avait conservé seulement dans quelques églises l'usage des deux espèces, mais avec de grandes précautions; Richard de Moyenville déclare aussi que l'on n'accordait le calice qu'aux plus âgés, parce que l'effusion était alors moins à craindre. Peu avant le concile de Constance, la même chose avait lieu du temps de Thomas de Vaux, qui rapporte que l'on n'accordait le calice qu'aux rois, aux prélats, aux personnes de distinction et aux plus âgés parmi le peuple, et il est probable

que c'est de là que les rois de France communient sous les deux espèces, au moins le jour de leur sacre. Enfin la communion sous une seule espèce, fut reçue généralement, et dans les actes du concile de Constance, les procurateurs de ce concile demandent que l'on délibère sur ce qu'exige l'intérêt de l'Eglise par rapport aux prêtres qui continuaient à donner la communion aux laïques sous les deux espèces.

« Certainement on ne peut nier que le Christ ne soit reçu tout entier sous chacune des deux espèces, en vertu de la concomitance, comme s'expriment les théologiens, puisque la chair n'est pas séparée du sang. L'on demande seulement si l'on peut sans pécher s'éloigner d'une forme qui semble prescrite dans l'Ecriture sainte. J'avoue que si des particuliers avaient introduit ce changement, on ne pourrait les excuser d'une coupable témérité. Mais à présent l'usage de l'Église établi depuis tant de siècles fait voir que dès les premiers temps on a cru pouvoir s'abstenir du calice pour des causes légitimes; et les protestants eux-mêmes avouent que si quelqu'un avait de la répugnance pour le vin, il pourrait se contenter de la seule communion du pain. Et peut-on aujourd'hui concevoir un motif plus puissant que l'éloignement du schisme, le maintien de l'unité et de la charité générale? Je tiens donc pour certain que le retranchement du calice ne peut fournir une juste cause de se séparer de l'Eglise.

« Ce qu'ont fait les pasteurs de l'Eglise, ils l'ont fait dans de bonnes vues et pour un motif grave. On sait que la liqueur pouvant se diviser en très-petites parties, il est plus facile d'en perdre quelque chose, et qu'elle est exposée au danger de se répandre et de s'attacher. C'est ce qui a fait changer la forme du pain; et au lieu d'un pain levé, dont quelques parties pouvaient facilement se détacher, on en a substitué un autre.

« Mais, direz-vous, pourquoi craint-on aujourd'hui ce que n'ont pas craint le Christ, les Apôtres et les saints Pères pendant tant de siècles? Il faut retenir ce que j'ai souvent répété, que le scandale et l'offense dépendent en partie de l'opinion des hommes. Il est certain qu'autrefois on aurait été moins choqué de pareils accidents qu'on ne le serait aujourd'hui. Il est certain que l'on ne peut commettre aucune indignité envers le Christ et son corps très-saint, et que tout ce qui peut arriver, n'a lieu que pour les symboles visibles (82). Aujourd'hui cependant on a pour eux à l'extérieur plus de respect, surtout depuis que la piété des peuples les a portés à honorer le Christ d'une manière plus ostensible sous les symboles de son corps, usage moins fréquent autrefois : mais on sait que dans les rites sacrés et le culte divin, les temps introduisent des variétés dans ce qui n'est pas de nécessité.

« Mais aujourd'hui, vaut-il mieux rendre le calice aux peuples, c'est-à-dire les raisons que tant de princes et de peuples ont alléguées, ne sont-elles pas prépondérantes? Ce n'est pas aux particuliers qu'il appartient de décider cette question, mais aux pasteurs de l'Eglise, et surtout au Souverain Pontife, auquel le concile de Trente a laissé toute cette affaire. Il est vrai que depuis quelques siècles des nations entières ont demandé et obtenu en partie que l'on rendît l'usage du calice, comme autrefois les Bohémiens, et depuis longtemps les Grecs catholiques dans le territoire de Venise, à Rome même, et l'on sait que les ambassadeurs de l'empereur, du roi de France, du duc de Bavière, princes catholiques, ont fait des sollicitations auprès du Souverain Pontife et du concile de Trente, et que le Pape lui-même a cédé aux prières de l'empereur, comme on peut le voir dans Cassandre : et je présume que si, par une semblable indulgence, on pouvait réconcilier quelque nation, ou du moins procurer un grand bien à l'Eglise, le Souverain Pontife ne se montrerait point difficile. Si cependant les pasteurs de l'Église péchaient par trop de sévérité, ils seraient responsables des suites, et la faute ne retomberait pas sur les subordonnés, qui doivent obéir dans les choses que leurs pasteurs ont le pouvoir de statuer : c'est ensuite aux pasteurs à bien user de leur pouvoir. Mais je ne doute pas qu'il n'appartienne à ceux qui gouvernent de régler ces objets, et qu'il ne faille plutôt leur obéir que de faire schisme, le plus grand peut-être de tous les maux, comme le prouve saint Augustin. En effet, le pouvoir qu'a l'Eglise de statuer s'étend fort loin, et même, sous certains rapports, aux choses qui sont du droit divin positif, comme on le voit par le changement du samedi au jour de dimanche, la permission du sang et des chairs suffoquées, le canon des livres sacrés, la suppression de l'immersion dans le baptême; les empêchements de mariage; et les protestants ne craignent pas, dans quelques-uns de ces cas, de suivre l'autorité de l'Eglise, qu'ils méprisent dans d'autres. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

Voltaire. — « Voilà des hommes qui reçoivent Dieu dans eux, *au milieu d'une cérémonie auguste*, *à la lueur de cent cierges*, *après une musique qui a enchanté leurs sens*, *au pied d'un autel brillant d'or*. *L'imagination est subjuguée*, l'âme saisie et attendrie; on respire à peine, on est détaché de tout bien terrestre, on est uni avec Dieu, il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après une seule faute; en concevoir seulement la pensée? Il était impossible, sans doute, d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. (*Questions sur l'Encyclopédie*, t. IV, édit. de Genève.) »

CONCILES. — « On sait que les assemblées du peuple chez les Romains s'appelaient *comices* (*comitia*). Cependant, il y avait certaines assemblées qui ne portaient point ce nom : c'étaient celles où les patriciens ne paraissaient pas. Ces sortes de réunions n'étaient

(82) Leibnitz est dans l'erreur, les expiations prescrites par tous les rituels le prouvent. (*Note du rédacteur.*)

point considérées comme ayant pour objet les affaires de l'Etat; c'étaient des assemblées particulières de la plèbe, où elle élisait certains magistrats et décidait certaines mesures qui la concernaient spécialement. Ces assemblées s'appelaient *conciles* (*concilia*).

« Il est probable que c'est là ce qui fit donner dans la suite le nom de *conciles* aux assemblées du clergé chrétien. Les Grecs les nommaient *synodes*, mot qui revient à celui d'assemblée; mais à Rome on dut les assimiler à ces réunions du peuple qui pouvaient avoir lieu avec le consentement du sénat, où il s'agissait moins des affaires publiques que des affaires pour ainsi dire privées de la plèbe, aux *concilia plebis* en un mot.

« Cela est si vrai que, quoique le mot grec *synode* ait été traduit en latin par *synodus* et employé généralement par les historiens, par les Pères, et par les conciles mêmes, cependant le nom concile a prévalu et est devenu le terme propre. C'est que la langue politique des Romains était formée, et que ce mot de *concile* emportait une certaine faculté de se réunir librement, de prendre en commun des résolutions, et de porter des décrets obligatoires dans une sphère restreinte et en apparence tout à fait distincte de la sphère des intérêts politiques. C'est ainsi que toute chose a son origine dans le monde. La distinction célèbre du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, du pape et de l'empereur, des conciles et des parlements, avait été préparée depuis longtemps par la distinction des assemblées politiques des Romains *comitia*, et de leurs assemblées populaires non politiques, *concilia*.

« Les étymologies ont souvent une grande importance; elles nous indiquent l'origine et même le fond des choses. La remarque que nous venons de faire ne peut-elle pas, en effet, nous servir à nous rendre compte des plus grands problèmes de l'histoire? On se demande quand il s'est formé, vers le temps de Constantin, deux pouvoirs dans le monde : la distinction célèbre entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel; comment l'empereur a laissé surgir le Pape; comment, d'un côté, le pouvoir civil a vu, sans trop s'étonner, les évêques et les prêtres se réunir en concile, pour délibérer et faire des lois tant sur le dogme que sur la discipline; et comment, d'un autre côté, les évêques et les prêtres réunis en concile n'ont pas songé, dès le commencement, que leur pouvoir était supérieur au pouvoir civil; ils n'ont pas, en conséquence usurpé, dès le principe, sur les attributions des empereurs et mis en avant la doctrine de la suprématie et d'unité de Grégoire VII, d'Alexandre III et de Boniface VIII. C'est un fait incontestable pourtant que les conciles s'établirent sans trop de peine, et sous le patronage même des empereurs, du moment où le christianisme ne fut plus persécuté; et il est également avéré que, même dans l'exaltation de leur triomphe, les chrétiens ne songèrent pas directement à s'occuper des affaires de l'Etat, mais qu'ils en laissèrent tout le domaine aux empereurs; les canons des conciles en font foi. Ainsi, voilà l'institution destinée à avoir le plus d'influence sur l'avenir, et la plus nouvelle en apparence, qui s'établit sans contradiction. On ne connaissait jusque-là qu'un pouvoir; en voilà deux. Et, chose aussi surprenante! ces deux pouvoirs qui devaient ensuite, durant toute la durée du moyen âge et des temps modernes, se quereller, se combattre, se détruire l'un l'autre, se distinguent l'un de l'autre et se respectent mieux au début qu'ils ne l'ont jamais fait ensuite. L'empereur, comme je le disais tout à l'heure, laisse, sans s'en apercevoir, surgir le pape de son côté en instituant les conciles, et les conciles ne sentent pas qu'ils seront destinés un jour à dominer la société sous toutes ses faces; ils ne sentent pas qu'ils se feront papes un jour, et qu'ils essaieront de mettre le pied sur la tête des rois : *Super aspidem et draconem...*

« L'étonnement cesse en partie si l'on considère que la chose n'était pas aussi nouvelle et inouïe qu'on le pense communément; que, loin de là, pendant la durée de la république, la même distinction avait eu lieu d'une certaine manière, puisque le pouvoir législatif constitué dans les *comices* n'empêchait pas pour cela les assemblées connues sous le nom de *conciles*, et que, réciproquement, les conciles du peuple et de la plèbe n'avaient pas l'habitude d'entreprendre sur les attributions des *comices*, c'est-à-dire sur le véritable pouvoir législatif. Le mouvement était donc donné; il y avait une habitude prise, et l'institution des conciles fut plutôt, sous un certain rapport, une application nouvelle déjà ancienne qu'une complète nouveauté.

« Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de plus remarquable dans l'avénement des conciles, ce n'est pas que les Chrétiens ou leurs évêques se soient réunis pour délibérer ou décider entre eux, c'est bien plutôt que le seul pouvoir reconnu jusque là ait laissé se fonder ce nouveau pouvoir, ce pouvoir spirituel qui devait ensuite, soit sous la forme même de conciles, soit sous la forme pontificale, aspirer à gouverner le monde...

« Du moment où le schisme des donatistes et la controverse d'Arius forcèrent Constantin à convoquer le concile de Nicée, je vois le pouvoir spirituel intronisé dans le monde. Il y a là un fait nouveau, destiné à prendre un développement gigantesque. Car, jusqu'alors, je le répète, il n'y avait qu'un pouvoir reconnu, le pouvoir civil; mais voilà l'Eglise qui se montre à Nicée. Sans doute, l'Eglise préexistait déjà, et on a pu la faire descendre, avec quelque raison, de ce qu'on appelle le concile des apôtres à Jérusalem; mais elle n'avait pas pris place dans l'histoire sous la forme d'un pouvoir. Il y a là un avénement, un point solennel, une sorte de métamorphose dans les choses humaines, semblable à l'éclosion du germe, lorsqu'il sort de la terre et commence à vivre à la fois par ses racines et par ses feuilles....

« Ce n'est pas un homme, un pontife, un

Pape, un révélateur perpétuel, un successeur du Christ ou de saint Pierre qui en est revêtu d'abord, c'est le peuple entier des chrétiens. Le concile, c'est la réunion générale du peuple. C'est le *concilium plebis* des anciens Romains qui se tient encore légitimement en face du pouvoir comicial, transporté maintenant à un seul homme, l'empereur...

« La tradition était incertaine, les conciles l'ont expliquée; l'idée était flottante, les conciles l'ont formulée; des opinions contradictoires s'étaient élevées, les conciles ont choisi entre ces opinions. Le christianisme antérieur n'était qu'un germe, et ce germe demandait à croître; il a crû par les conciles. Les conciles, tout en se rattachant à ce qu'on appelle la révélation, se sont donc faits à leur tour révélateurs. Et cela est si vrai qu'il est universellement reconnu et accordé que le Saint-Esprit descendait par la voix des conciles. » (*Encyclopédie nouvelle*, tome III, p. 712 à 715, art. *Conciles*, par Pierre Leroux.)

Citons maintenant un court sommaire des témoignages protestants en faveur des conciles :

Luther. — « Si le monde ne périt pas bientôt, vous verrez qu'il sera nécessaire, vu la diversité des interprétations de la Bible et dans l'intérêt de l'unité religieuse, que nous ayons de nouveau recours aux décrets des conciles. » (Luther, l. i, *Epist. contra Zwinglium.*

Leibnitz. — « Rien au monde de plus respectable que la décision d'un concile vraiment œcuménique. » Leibnitz, *Brief an Die Herzoginn von Braunschweig*, t. 11 *Juli* 1694.

Hoffmann. — « Les décrets des conciles sont dans l'Eglise catholique, comme on sait, regardés comme inspirés par l'Esprit-Saint, et comme autant de vérités divines. » (Hoffmann, *Im Protestanter*, 1827, t. I, n° 3, p. 92.)

Molan. — « Quant aux conciles œcuméniques, qu'il y en ait cinq ou plus, si le Christ est pendant tous les siècles avec son Eglise, il n'a pas pu permettre que dans de telles assemblées une décision contraire à la foi ait été jamais prise. » (Molan, *Explicatio alt. Method. reunionis eccles.*)

CONCUPISCENCE. — « Il y a, dit Bayle, un germe de corruption dans l'âme de l'homme qui peut être fort bien comparé avec le feu attaché à une matière combustible. Ce feu, poussé par un vent impétueux, fait des ravages épouvantables; mais il ne laisserait pas d'en faire beaucoup quand même il ne serait aidé d'aucun vent. Toute la différence consiste en ce que son action se répand plus loin et plus subitement lorsque le vent le pousse que quand il ne le pousse pas. Le démon est comme un vent qui souffle sur le feu de notre concupiscence, et qui est cause, à la vérité, qu'elle produit et plus tôt et en plus grand nombre ses mauvais fruits; mais elle ne laisserait pas d'être bien féconde par ses seules forces. D'où paraît l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il ne leur vient jamais une méchante pensée qui ne leur soit inspirée par le démon, ne considérant pas qu'ils ont au dedans d'eux-mêmes le principe de leur malice, comme l'a fort bien remarqué l'apôtre saint Jacques : *unusquisque tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus* (*Sap.* xvii). Cela n'empêche pas qu'effectivement le diable ne nous presse au mal. » (*Pens. div.*, t. II, p. 514.)

CONFESSION. — L'antique législateur des Indes a dit : « Plus l'homme qui a commis un péché s'en *confesse* véritablement et volontairement, et plus il se débarrasse de ce péché, comme un serpent de sa vieille peau. » (*Lois de Menu*, fils de Brahma, dans les OEuvres de W. Jones, in-4°, t. III, ch. 11.)

Platon. — « Quiconque a commis une injustice, dit Socrate dans le Gorgias, doit courir lui-même où l'attend un prompt châtiment auprès du juge, auprès du médecin. *Qu'il s'accuse lui-même*, *qu'il dévoile son crime et le mette en lumière* afin qu'il soit puni et guéri.... *Qu'il se porte accusateur de lui-même et qu'il ne ménage rien*, mais qu'il se livre courageusement, les yeux fermés, aux opérations du médecin, dans la crainte que cette maladie de l'âme ne dégénère avec le temps en un ulcère incurable. » (Platon, *Gorgias*, chap. 36, traduct. de M. Dubas.)

Sénèque. — « A la différence des maux du corps, on sent d'autant moins les infirmités de l'âme, qu'elles sont plus graves. N'en soyez pas surpris; quand on dort d'un demi-sommeil, et qu'on perçoit encore vaguement les objets, il arrive parfois qu'en dormant on a le sentiment du sommeil; mais un sommeil profond anéantit jusqu'aux songes, et pèse tellement sur l'âme qu'il lui ôte tout usage de son intelligence. Pourquoi cachons-nous nos vices? C'est parce que nous y sommes plongés; *confesser* ses vices est signe de guérison. Eveillons-nous donc pour nous accuser de nos erreurs. *Vitia sua confiteri, sanitatis indicium est. Expergiscamur ergo, ut errores nostros coarguere possimus.* » (Sénèque, *epist.* 53.)

« Quelle est donc, Lucilius, cette maligne influence qui nous détourne de ce à quoi nous tendons et nous pousse vers ce que nous fuyons? Quand et comment nous en affranchir? personne n'est par lui-même assez fort pour y réussir. Il faut que quelque autre nous tende la main, nous tire de l'abîme. Epicure parle de plusieurs personnes qui, sans aucun aide, sont parvenues à la sagesse. D'autres, selon lui, ont besoin d'aides... Quant à nous deux, nous n'appartenons pas à la première catégorie; que dis-je? On nous traiterait avec faveur en nous admettant dans la seconde. Et qu'on se garde de mépriser celui qui peut être sauvé avec les secours d'autrui, car c'est déjà beaucoup que de vouloir être sauvé. — Mais à qui s'adresser? me direz-vous; est-ce à celui-ci ou à celui-là? — Attachez-vous à ceux dont la vie est un enseigne-

ment; qui, après avoir dit ce qu'il faut faire, ne sont jamais surpris dans les fautes qu'ils ont recommandé d'éviter. Prenez un guide qui gagne plus encore à être vu qu'à être entendu. » (SÉNÈQUE, *Lettre* 411; édit. Panckoucke, traduct. de M. du Rozoir.)

Après les aveux de l'antiquité, citons les témoignages du protestantisme :

LUTHER. — « Personne ne connaît mieux le pouvoir de la confession que celui qui a souvent à lutter contre le démon. J'aurais été vaincu et étranglé par le diable si je n'avais pas été protégé par la confession. » (LUTHER, *Predigt von der heimlichen Beichte*, t. XX, Werke, p. 58.)

Dans son *petit catéchisme*, Luther approuve « certaines formes et manières de confession pour les simples gens, lesquels demandent l'absolution des pasteurs avant que de se présenter à la sainte Cène. »

Et en la manière d'administrer la Cène, pag. 84, il dit : « que ceux qui ont ce ferme propos et de délibération en eux-mêmes de vouloir amender leur vie, et qui ont reçu l'absolution de leurs péchés par le ministre de la parole, se peuvent approcher en toute révérence et bonne dévotion. »

Luther, en divers endroits de ses œuvres, dit des merveilles de la confession et exhorte tous les fidèles à se présenter au prêtre et à lui manifester les péchés dont ils sentent leurs consciences chargées, afin d'en avoir l'absolution ; voici ce qu'il dit de ce sacrement :

Au sermon de la pénitence : « Il y a deux sortes de confession, une par laquelle tu dis au prêtre tous les péchés manifestement mortels, et l'autre par laquelle tu confesses à Dieu toutes les autres fautes. »

Au sermon de la confession : « Il ne faut point mépriser la confession auriculaire à raison de l'absolution et de la parole de l'Evangile que tu entends de la bouche du prêtre. »

Au traité de la Préparation à la mort : « Que celui qui est en danger de mort appelle le prêtre auquel il fasse une confession de tous ses péchés. Si le prêtre me donne l'absolution, j'acquiesse à l'absolution qu'il m'a donnée comme à la parole de Dieu, et sur cela je meurs; car tu dois croire aussi fermement à l'absolution que le prêtre te donne que si Dieu envoyait un ange ou un homme pour t'absoudre, ou si Jésus-Christ te donnait lui-même l'absolution de tes péchés. »

Au sermon de la préparation au sacrement : « Premièrement, il est nécessaire que l'homme fasse une confession de tous les péchés mortels, et qu'il ait la contrition. »

Le concile de Trente dit en la session XIV, chap. 4 : « Qu'encore qu'il arrive que la contrition soit si parfaite que d'être accompagnée de la charité et de réconcilier l'homme avec Dieu, néanmoins il ne faut point attribuer cette réconciliation à la contrition considérée sans le propos de se confesser, qui est enfermée en icelle. » Luther, avant que ce concile fût assemblé, avait enseigné la même chose en sa résolution de la dispute des indulgences, où il dit : « Que Dieu ne remet jamais à aucun la coulpe, qu'à même temps il ne la soumette en toutes choses, humilié au prêtre son vicaire. Je soutiens cette conclusion ; elle n'a pas besoin ni de dispute, ni de preuve, étant approuvée par un consentement de tous si grand. »

— Les Eglises luthériennes de Saxe, dans leur confession de foi présentée au concile de Trente l'an 1531, chap. de la Cène du Seigneur, avertissent ceux qui veulent faire la Cène que, pour recevoir ce sacrement, « il est nécessaire de faire pénitence et d'être vraiment converti, » et ajoutent qu'elles ne souffrent point « qu'aucun soit admis à la communion, qui n'ait été ouï auparavant, et qui n'ait reçu l'absolution, ou du pasteur, ou de quelqu'un de ses collègues. *Nec admittantur ulli ad communionem, nisi prius a pastore, aut collegis ejus, auditi sint et absoluti.* »

CONFESSION D'AUGSBOURG. — « On célèbre parmi nous la messe chaque dimanche et les autres jours de fête, lesquels l'on donne le sacrement à ceux qui veulent le recevoir après qu'ils ont été éprouvés et qu'ils ont reçu l'absolution. » Et plus clairement encore de celles-ci : « La confession n'a point été abolie en nos Eglises ; car on n'admet aucun à la communion qu'on ne l'ait auparavant examiné et absous. »

La confession d'Augsbourg se déclare si ouvertement et si souvent en faveur de la confession des péchés faite secrètement au pasteur, que l'on ne peut point douter que la créance des luthériens, touchant ce sacrement, ne soit une manifeste condamnation de la créance des calvinistes; voici ce qu' en dit : « Etant certain que la confession privée donne le moyen d'absoudre en particulier le pénitent, et que même la cérémonie entretient dans l'esprit du peuple l'intelligence du pouvoir des clefs, de la rémission des péchés, ce colloque étant encore fort commode pour donner de bons avis et de bonnes instructions aux hommes, nous retenons la confession dans nos Eglises avec très-grand soin. Nous enseignons néanmoins que le dénombrement des péchés n'est pas nécessaire de droit divin.

« Nos frères enseignent, touchant la confession des péchés, qu'il faut retenir dans les Eglises l'absolution, quoique le dénombrement des péchés ne soit point nécessaire. »

— « Il faut croire, dit l'*Apologie pour la confession d'Augsbourg*, à la voix de celui qui donne l'absolution, de même manière que si elle était une voix qui vient du ciel; on peut dire que l'absolution privée est proprement le sacrement de la pénitence, comme parlent les théologiens scolastiques les plus savants. »

« Nous retenons la confession, dit la même *Apologie*, à raison particulièrement de l'absolution, qui est la parole de Dieu, parce

que la puissance des clefs juge d'un chacun par l'autorité divine; c'est pourquoi ce serait une extrême impiété d'exterminer de l'Eglise l'absolution, et ceux qui méprisent l'absolution privée ne savent point ni ce que c'est que la rémission des péchés ni ce que c'est que la puissance des clefs. »

Calvin,— dans son *Institution*, se déclare sur ce point et dit franchement qu'il souhaiterait fort que cette coutume de se confesser avant que de communier fût observée de tous. « Au reste, dit-il (l. iii, c. 4, n. 13), tant s'en faut que je résiste que les brebis ne se présentent à leur pasteur quand il est question de venir à la Cène, que je voudrais bien que cette coutume s'observât partout; car ceux qui ont la conscience empêchée peuvent user de cette opportunité pour se consoler, et le pasteur a entrée et moyen d'admonester ceux qui en ont besoin, moyennant que toujours on se garde bien de tyrannie et superstition. » Et plus bas (n. 14) : « Semblablement l'absolution particulière n'a pas moins d'efficace, et n'est pas moins fructueuse, quand ceux qui ont besoin de confirmation en leur conscience en usent; car il advient quelquefois qu'un homme qui aura ouï les promesses générales de Dieu, qui s'adressent à toute l'Eglise, ne sera pas néanmoins résolu en soi, mais sera en suspens, demeurant incertain de la rémission de ses péchés; mais s'il s'en va à son pasteur et qu'il lui déclare secrètement son mal, et que le pasteur, adressant la parole à lui, l'assure comme lui appliquant en particulier la doctrine générale, il sera droitement certifié là où auparavant il était en doute, et sera délivré de tout scrupule pour être en repos de conscience. »

— Les Eglises prétendues réformées d'Angleterre, dans leur liturgie, sur la manière de célébrer la Cène, demandent au ministre de faire, avant que de la donner, cette exhortation : « Bien-aimés..... c'est mon devoir à vous exhorter à bien peser l'existence de ce mystère, et combien il est dangereux de le recevoir indignement, et conséquemment que vous ayez à éprouver et à examiner vos consciences, afin d'approcher de ce saint et céleste banquet en toute pureté et sainteté, et que vous n'y veniez nullement sans la robe nuptiale..... Et d'autant qu'il est bien requis que nul ne vienne à la sainte Cène sans avoir sa confiance en la miséricorde de Dieu et la tranquillité de sa conscience, s'il y a quelqu'un qui, par les moyens susdits, ne peut mettre son esprit en repos, ait besoin encore de conseils et de consolation, il se pourra adresser à moi ou à quelque autre ministre de la parole de Dieu qui soit prudent et sage, afin que, découvrant son mal, il puisse recevoir tel avis et conseil salutaire que sa conscience en soit soulagée, et que par le ministre de la parole de Dieu il soit consolé et absous de ses péchés, afin par ce moyen de pacifier sa conscience et chasser tous doutes et scrupules. »

— Dans la liturgie anglaise et dans l'ordre pour la visitation des malades, nous lisons ce règlement : « Ici le malade fera une confession particulière s'il trouve sa conscience chargée de quelque chose d'importance. Après laquelle confession le ministre lui donnera l'absolution en cette manière : Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a laissé à son Eglise la puissance d'absoudre tous pécheurs qui se repentent vraiment et croient en lui, te pardonne tes offenses par sa grande miséricorde; et, par l'autorité qu'il m'a donnée, je t'absous de tous tes péchés. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.* »

Leibnitz. — « Certes, s'il y a quelque chose de bon et d'aimable dans la religion catholique, c'est la confession, institution admirée même par les Chinois et les Japonais; car la nécessité de se confesser éloigne du péché beaucoup de gens, surtout de ceux qui ne sont pas encore endurcis dans le mal, et offre une grande consolation aux êtres déchus; de sorte que je crois qu'un confesseur prudent et pieux est un grand instrument pour le salut des âmes. Ses avis nous sont utiles pour régler nos penchants, pour apercevoir nos fautes, nous faire éviter les occasions de pécher, réparer les dommages faits au prochain, pour dissiper des doutes, pour effacer ou alléger tous les maux de l'âme. Si l'on peut trouver difficilement dans ce monde quelque chose de plus parfait qu'un ami fidèle, combien devient-il important pour nous, s'il est engagé par la sainteté inviolable d'un sacrement divin à nous garder sa foi et à nous prêter son aide. » (Leibnitz, l. c., p. 265.)

Chillingworth. — « Lorsque vous vous trouvez chargés et accablés, ayez recours à votre médecin spirituel et découvrez-lui franchement et ouvertement la nature et la malignité de votre maladie. N'allez pas à lui seulement comme si vous vous adressiez à un homme savant et capable de vous consoler, mais comme à quelqu'un qui a reçu de Dieu lui-même le pouvoir de vous absoudre de vos péchés. » (Chillingworth.)

Montagne. — « Il est reconnu que tous les prêtres seulement ont le pouvoir de remettre les péchés et que la confession auriculaire est d'un usage très-ancien dans l'Eglise. » (L'évêque Montagne, *Gagger gagged.*)

« La confession auriculaire est une pratique très-utile et qui était en vigueur dans l'Eglise ancienne. » (Montagne, *Appel*, c. 32.

Sparrow. — « Notre confession doit être entière et parfaite, *integra et perfecta*, et non à demi. Nous devons confesser tous nos péchés mortels et véniels, *omnia venialia et omnia mortalia*. Dieu seul efface les péchés; c'est vrai, mais il est une autre confession qu'on ne doit pas négliger; celui qui veut être sûr du pardon doit aller trouver un prêtre et lui faire son humble confession. Le ciel entend la sentence prononcée ici-bas par le prêtre, et le Seigneur confirme dans le ciel ce que le prêtre a lié ou délié sur la terre. » (L'évêque Sparrow, *Sermon sur la confession.*)

Kirchhoff. — « Nous n'avons pas toute science comme Dieu pour lire dans les cœurs; et cependant il faut que nous le puissions pour veiller complétement au salut de son Eglise. Mais par quelle autre voie y arriver que par la confession privée? Comme on peut émouvoir la conscience d'un pécheur lorsqu'on pénètre dans les replis de son âme! Oui, ce n'est qu'ainsi que l'ecclésiastique peut devenir ce qu'il doit être selon sa haute destination : le conseiller, le consolateur, le guide, le protecteur dans toutes les matières spirituelles, et ce n'est que par là que peut s'établir l'autorité, l'influence qui lui appartient comme vicaire de Dieu. »

Plank. — « Qui peut nommer les milliers d'êtres sauvés seulement par cette institution? Conduits à réfléchir sur eux-mêmes et sur leur état, ils ont été retirés du bord de la tombe où ils étaient sur le point de tomber. » (Plank, *Schristen*.)

Horst. — « La confession n'est pas seulement un acte religieux, mais un acte vraiment sacramentel. »

Ritzsch. — « Je m'étonne toujours que l'on recherche si rarement les avantages et les bénédictions inappréciables de la confession particulière, que les luthériens ont abolie trop précipitamment. » (Ritsch, *Inder theol. Stud. und Krit.*, 1832, n° 2, p. 451.)

Bretschneider. — « La confession privée fournit au prêtre l'occasion la plus favorable pour des instructions individuelles, et des avertissements sur les relations domestiques, rapports qu'il aurait de la peine à traiter ailleurs d'une manière aussi convenable. Elle établit entre le pasteur et le troupeau une intimité aussi utile au ministère de l'un qu'au besoin moral de l'autre. » (Bretschneider, *Handl. der Dogmatik*, t. II, p. 876.)

Fitz William. — « Quelle sécurité, quel gage ne sont pas ainsi exigé de chaque individu pour l'accomplissement de ses devoirs sociaux; pour l'exercice de toute les vertus, l'intégrité, la bienveillance, la charité, la miséricorde? Pourrait-on en touver de semblables partout ailleurs? Ici la conscience est réglée devant le seul tribunal de Dieu, non par celui du monde. Ici le coupable est lui-même son accusateur et non pas son juge. Et tandis que le chrétien d'une autre communion s'examine légèrement, prononce dans sa propre cause, et s'absout avec indulgence, le chrétien catholique est scrupuleusement examiné par un autre, attend son arrêt du ciel et soupire après cette absolution consolante qui lui est accordée, refusée, ou différée, au nom du Très-Haut. Quel admirable moyen d'établir entre les hommes une mutuelle confiance, une parfaite harmonie dans l'exercice de leurs fonctions! L'autorité du prince ne peut pas dégénérer en despotisme, ni la liberté du peuple en licence. Le magistrat ne peut pas rendre la justice sans impartialité, le sénateur est équitable et désintéressé, le prêtre est pur et zélé dans son ministère, le militaire loyal, le sujet fidèle, le souverain juste. » (Fitz William, *Lettres d'Atticus*, p. 181, 182.)

Charron. — « De la vraie repentance naît une vraie, franche et consciencieuse confession de ses fautes. Comme aux maladies du corps l'on use de remèdes, l'un qui guérit ostant la cause et racine de la maladie, l'autre qui ne fait que pailler et endormir le mal, donc celui-là est plus cuisant que celui-ci, mais aussi plus salutaire; ainsi aux maladies de l'âme le vrai remède qui nettoye et guérit une sérieuse et honteuse confession de ses fautes; l'autre faux, qui ne fait que déguiser et couvrir, est excuse; remède inventé par l'auteur du mal mesme; c'est la robe faite de feuilles de figuier des premiers sentiers... Nous devrions donc apprendre à nous accuser, dire et confesser hardiment toutes nos actions et pensées; car, outre que se serait une belle et généreuse franchise, ce serait un moyen de ne rien faire ni penser qui ne fût honnête et publiable. Car qui s'obligerait à tout dire s'obligerait aussi à ne rien faire de ce qu'on est contraint de cacher. Mais au rebours chacun est secret et discret en la confession et l'on ne l'est en action; la hardiesse de faillir est aucunement composée et brisée par la hardiesse de confesser : s'il est laid de faire quelque chose, il est encore autant ou plus laid de ne l'oser avouer. » (*De la sagesse*, liv. II, ch. 3.)

Voltaire. — « On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egytiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XVII, p. 104.)

« La confession est une institution divine, qui n'a eu de commencement que dans la miséricorde infinie de son auteur. Il n'en est pas moins vrai que les Juifs avaient un jour d'expiation solennelle, comme dans presque toutes les nations; on s'accusait dans les mystères d'Orphée, d'Isis, de Cérès, de Samothrace; mais ces aveux étaient sans mérite; et même parmi nous, se faire de la pénitence un droit de pécher impunément, est une méthode pernicieuse qui corrompt une institution salutaire. La confession qui était le plus grand frein des crimes, est souvent devenue, dans des temps de séduction et de trouble, un encouragement au crime. Une pratique sainte par elle-même devient dangereuse par la faute des hommes. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 306.)

« Elle est admirablement calculée pour disposer au pardon les cœurs ulcérés par la haine et pour engager ceux qui sont coupables d'injustices à restituer. » (*Dict. Philosoph.* art. *Catéchisme du curé.*)

« Il n'y a peut-être pas détablissement *plus utile*; la plupart des hommes, quand ils sont tombés dans de grands crimes, en

ont naturellement des remords; s'il y a quelque chose qui les console sur la terre, c'est de pouvoir être reconciliés avec Dieu et avec eux-mêmes. » (*Remarques sur Olympe.*)

« Les ennemis de l'Eglise romaine qui se sont élevés contre une institution *si nécessaire*, semblent avoir ôté aux hommes *le plus* grand frein qu'on puisse mettre à leurs crimes secrets. » (*Annales de l'Empire.*)

« La confession n'est point un interrogatoire juridique, c'est l'aveu de ses fautes qu'un pécheur fait à l'Etre suprême, entre les mains d'un autre pécheur qui va s'accuser à son tour. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. L.)

« Le repentir de ses fautes peut seul tenir lieu d'innocence. Pour paraître s'en repentir, il faut commencer par les avouer. La confession est donc presque aussi ancienne que la société civile. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLIX, p. 414.)

« Un des biens que procure la confession, est d'obtenir des restitutions, c'est par la malice des hommes que ce remède salutaire se tourne quelquefois en poison. » (*Id.*, t. XLIX, p. 418 et 419.)

« Telle fut la réponse du jésuite Cotton à Henri IV, révéleriez-vous la confession d'un homme résolu à m'assassiner? — Non, mais je me mettrais entre vous et lui. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLIX, p. 422.)

« Il est clair qu'il serait utile que dans toutes les cours il y eût un homme consciencieux, que le monarque consultât en secret dans plus d'une occasion, et qui lui dit hardiment : *non licet*, il n'est pas permis. » (*Id.*, t. L, p. 266.)

J.-J. Rousseau. — « Que de restitutions, que de réparations, la confession ne fait-elle point faire chez les catholiques ! » (*Emile*, l. IV, p. 58, 1793.)

« Vous voilà donc, Monsieur, devenu croyant; je vous félicite de ce miracle, car c'en est un sans doute de la grâce, et la raison pour l'ordinaire n'opère pas si subitement. Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie; je sens que cet honneur ne me convient point; un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande et que je crois que c'est à bonne intention. Mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, et quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je le puis, sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus pour vous : ainsi, Monsieur, vous avez seul le mérite de votre résipiscence, et je ne songeais assurément pas à vous catéchiser.

« Mais voici maintenant les scrupules qui s'élèvent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentiments sublimes, et je vous avoue ingénûment que, quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serais beaucoup moins tourmenté. Je me dirais d'abord *que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger*, parce que, me faisant une loi de tout dire et de dire vrai, je serais souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

« Il est vrai qu'il pourrait y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise catholique, et que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire? du sincère désir de croire, d'une soumission de cœur plus que de la raison; car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend; et c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerais donc par me choisir un bon prêtre pour confesseur, un homme sage et sensé, *tel qu'on en trouve partout quand on les cherche.* Je lui dirais : Je cherche ce qui est bon et vrai, je le cherche sincèrement; je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état désirable pour être en paix avec soi : j'aime cet état, je veux y vivre; mon esprit murmure, il est vrai, mais mon cœur lui impose silence, et mes sentiments sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, et je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumières, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidèle que si j'étais convaincu.

« Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise? voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible? qu'il m'ordonne de voir rouge où je vois du bleu? Il me dira : *Soumettez-vous.* Je répondrai : *C'est ce que je fais.* Il priera pour moi, et me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit et qui suit la loi de tout son cœur. » (*A M. de *** Motier-Travers, le* 11 *novembre* 1764.)

Raynal. — « Le meilleur de tous les gouvernements, serait une théocratie où l'on établirait le tribunal de la confession. » (*Histoire philosophique*, t. III.)

Cérutti. — « Inspirer l'horreur ou le repentir du crime, donner un frein à la scélératesse, un appui à l'innocence, réparer les déprédations du larcin, renouer les nœuds de la charité, entretenir l'amour de la concorde, de la subordination, de la justice, de toutes les vertus, déraciner des cœurs l'habitude des désordres, de la désunion, de la révolte, de tous les vices; être ainsi à la place de Dieu, et pour le bien des hommes, le juge des consciences, le censeur des passions; c'est ce qui fait l'emploi d'un confesseur, un des emplois *les plus propres à maintenir les mœurs*, et par là un des plus conformes à l'intérêt public. »

Napoléon. — « La confession est d'institution divine; elle est nécessaire; en se faisant connaître à autrui, nous apprenons à nous connaître; c'est un supplément et un auxiliaire admirable de la conscience; la confession est un émétique trop nécessaire à la pauvre humanité pour ne pas être l'institution médicinale du Dieu réparateur de l'âme; par la confession, on s'affermit dans le bien, on connaît à fond le mal, on s'en

sépare, on s'unit à Dieu, cela est incontestable. » (*Sentiment de Napoléon sur le Christianisme*, par le chevalier DE BEAUTERNE, chap. IX, p. 141.)

CRÉQUY (Marquise de). — « Il est singulièrement prodigieux, il est miraculeux peut-être, que, parmi tous les crimes de la révolution française, on n'ait jamais entendu parler d'aucune révélation pénitentielle et sacramentale de la part d'aucun prêtre apostat. » (*Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. V, p. 31, édit. de Charpentier.)

PIERRE LEROUX. — « La confession touche à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus sacré dans la vie de l'homme et de l'humanité.

« Un crime a été commis; ce crime blesse à la fois celui qui l'a commis, celui ou ceux qui en ont été plus directement l'objet, et enfin la société tout entière. Comment ce crime peut-il être effacé ou expié, tant par rapport au coupable que par rapport à ceux qui en ont souffert directement, et enfin par rapport à la société elle-même? C'est là, comme on voit, le problème fondamental de la justice.

« Mais nous ne nuisons pas seulement à nous et aux autres par des actes ou des paroles, nous nuisons aussi par des pensées; car nos pensées commettent pour ainsi dire le mal en nous, avant de le faire sortir hors de nous. Nos pensées mêmes sont donc imputables ; c'est-à-dire que si elles ne sont pas imputables par rapport aux autres tant qu'elles ne sont pas traduites en paroles ou en actes, elles le sont cependant par rapport à nous.

« Apprendre aux hommes à veiller sur leurs pensées, à bien placer leurs paroles, à diriger leurs actes, c'est le fait de la religion, qui est pour ainsi dire à la santé de l'âme ce que l'hygiène est à la santé corporelle.

« Mais de même qu'à côté de l'hygiène est la médecine, qui s'occupe du rétablissement de la santé, lorsque l'hygiène ne nous a pas préservé de la maladie, ainsi auprès de la religion se trouve l'expiation.

« La médecine et l'hygiène se lient tellement l'une à l'autre, que l'on dit volontiers que l'hygiène est une partie de la médecine, de même que réciproquement on peut soutenir que la meilleure médecine et la plus sûre est l'hygiène. Ainsi également la religion et l'expiation se trouvent mêlées et confondues dans l'histoire, au point que souvent l'une a été prise pour l'autre, et qu'il est fort difficile de distinguer nettement leurs limites.

« La confession, c'est-à-dire l'aveu des actes, des paroles, des pensées par lesquels nous avons nui soit à nous, soit aux autres, a toujours paru une des conditions de l'expiation.

« Il faut convenir toutefois qu'elle n'est qu'un moyen de l'expiation, mais qu'elle ne la constitue pas.

« Ce qui constitue réellement l'expiation, c'est le repentir et la satisfaction donnée à ceux que nous avons offensés.

« Notre vie nous révèle à chaque instant notre faiblesse et notre imperfection. Il n'y a pas de jour, il n'y a pas d'heure, même pour les plus vertueux, où le souvenir de quelque faute ne vienne nous assaillir...

« C'est un besoin naturel à l'homme que de révéler à d'autres son repentir. Nous sentons instinctivement que le repentir est bon, et nous sommes portés à l'exposer aux yeux des autres, comme tout ce que nous sentons de bon en nous.

« Il y a plus : dans certains cas, l'aveu d'une faute, d'un délit, d'un crime, est le seul moyen de réparation qui nous soit ouvert. Quand nous avons blessé l'honneur d'une personne par une calomnie, comment réparerons-nous notre faute et satisferons-nous à celui que nous avons offensé, si nous ne nous confessons pas ? Il en est de même dans une infinité d'autres circonstances...

« L'Evangile est plein de miséricorde. Jésus prophétisant au nom de l'idéal, devait être plein de bonté. Il devait sentir profondément que toutes les misères de l'humanité étaient pardonnables : car là où n'avaient pas pénétré les rayons de l'intelligence et de l'amour, que pouvait-il croître naturellement de bon? Tous les hommes donc, et même les plus pervers, ne devaient être à ses yeux qu'une sorte de terrain préparé, où le mal germait naturellement, mais où germerait un jour la semence céleste. Eclairez les hommes, montrez-leur la vérité, enseignez leur la volonté divine, faites pénétrer dans leur cœur la charité, dans leur esprit la lumière, et vous guérirez toutes leurs plaies. *Mon père, pardonnez leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font*. Jésus donc, dans les Evangiles, se montre partout doux et miséricordieux : *Pertransivit benefaciendo*. Il pardonne à la femme adultère, il pardonne à ses propres ennemis, il prie pour ses bourreaux, il aime à répéter les paroles de pitié des prophètes qui l'avaient précédé ; il aime à dire avec Ezéchiel : « Je ne veux pas la « mort de l'impie, mais qu'il se convertisse « et qu'il vive ; » il dit au paralytique : « Mon fils, ayez confiance, vos péchés « vous seront remis. » Saint Pierre lui demandant s'il suffit de pardonner jusqu'à sept fois à celui qui aurait péché contre lui : « Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, ré« pond Jésus, mais jusqu'à septante-sept fois. »

« Le pardon, l'absolution, voilà donc la justice de l'Evangile. Et en effet cette clémence est la suite naturelle de la doctrine de Jésus...

« Mais pour répandre cette doctrine de vie, il fallait des hommes qui l'eussent reçue eux-mêmes, et qui en fussent pour ainsi dire les distributeurs. « Recevez le « Saint-Esprit, dit Jésus à ses apôtres ; les « péchés seront remis à ceux auxquels vous « les remettrez, et ils seront retenus à ceux « auxquels vous les retiendrez. » Ailleurs il dit : « Tout ce que vous lierez ou délierez

« sur la terre sera lié ou délié dans le ciel. » Enfin il dit à saint Pierre : « Je vous don- « nerai les clefs du royaume des cieux... »

« Un homme voulait se faire chrétien, il voulait entrer dans l'association et recevoir l'initiation. Pouvait-on l'admettre et lui conférer le baptême sans lui demander un aveu de ses fautes? Et qui pouvait lui demander cette confession; si non le prêtre, qui devait juger s'il était digne ou non de recevoir le baptême?

« Il y a plus : un membre de la société chrétienne retournait au paganisme, à l'idolâtrie, se faisait hostile à ses frères, quelquefois même persécuteur. Puis, par un retour très-commun à cette époque, et dont l'histoire du christianisme présente une multitude d'exemples, il revenait à la foi, il redemandait la communion. Pouvait-on l'admettre sans une pénitence et sans une confession préalable? La confession par le prêtre devenait donc encore une nécessité... Qui garantissait en effet que ce *tombé*, comme on nommait alors ceux qui étaient retournés à l'ancien culte, était capable par lui-même de rentrer en grâce devant Dieu? Il fallait bien, d'ailleurs, lui imposer une pénitence publique pour satisfaire la société chrétienne, qu'il avait scandalisée et offensée...»

« Cette sorte de justice sociale devait nécessairement prendre une grande extension, aussitôt que le christianisme passerait de l'état de société secrète à l'état de société tolérée et même triomphante.

« En effet, une société quelconque peut-elle vivre sans justice intérieure? La société chrétienne pouvait-elle se passer d'un pouvoir judiciaire?

« La confession devint donc bien vite, et de toutes façons, la justice pénale de la société chrétienne. Le confesseur devint le magistrat judiciaire de cette société...

« La société humaine est composée de forts et de faibles : j'entends de forts et de faibles en intelligence et en moralité. Quoi! n'y aura-t-il pas intervention des forts en faveur des faibles? Mais ce ne serait pas là une société, ce serait une barbarie. Ne sommes-nous pas tous responsables jusqu'à un certain point les uns pour les autres? La société humaine n'est-elle pas un tout dont les différentes parties communiquent entre elles, si bien que les mauvais nuisent aux bons, et que les bons déversent leurs mérites sur les mauvais? Toute racine même ne serait-elle pas ôtée à la vertu, si la charité n'avait aucun moyen de racheter le vice, d'effacer l'erreur, de purifier le crime? Or la confession n'est-elle pas le moyen le plus direct pour arriver à ce résultat? Sans elle cette intervention des forts envers les faibles peut-elle avoir lieu? Chacun restant renfermé dans son for intérieur, quel remède, quelle guérison, quel soulagement pouvons-nous recevoir les uns les autres? La sollicitude du cœur est une horrible chose; les passions y deviennent des tempêtes et des crimes, l'erreur s'y change en folie. Tout homme a besoin de secours moral et peut en recevoir de ses frères : mais comment en certains cas pourrait-il être secouru, s'il ne se confesse pas? Je suis une nature spirituelle, une force qui aspire vers Dieu : qui me montrera ma route, qui m'aidera à vivre, qui m'aidera à mourir? Et comment peut-on me montrer ma route, m'aider à vivre m'aider à mourir si je n'ouvre pas mon âme, si je ne laisse pas voir mes chutes, si je cache à tous les yeux les ténèbres où je m'égare? Y aura-t-il donc des médecins du corps, et n'y aurait-il pas des médecins de l'âme? Il est aussi nécessaire à un homme qui a contracté une maladie morale de se guérir de cette maladie et de savoir qu'il en est guéri, qu'il est nécessaire à un homme qui a contracté une maladie corporelle de se guérir de cette maladie et de savoir qu'il en est guéri. Il est même nécessaire que les autres hommes qui ont eu connaissance de son mal aient connaissance de sa guérison. Comment en effet lui ouvriraient-ils les bras et le recevraient-ils avec quelque confiance? Enfin voici un dernier argument qui nous paraît invincible : un crime est-il rachetable, oui ou non? S'il est rachetable, comment l'est-il? Comment celui qui l'a commis saura-t-il le racheter? et à quel signe sera-t-il sûr que son crime est racheté? Nous avons vu que le christianisme avait posé en principe le rachat de tous les péchés, de toutes les fautes, de tous les crimes : nous, société venue après le christianisme poserons-nous en principe que nulle erreur, et nulle mauvaise action n'est rachetable? Il est évident, au contraire que nous devons être plus miséricordieux encore que nos pères, et que la charité dont ils nous ont donné le germe ne doit que se développer et s'agrandir à mesure que les siècles passent. La confession par le prêtre était le moyen et le signe de cette guérison du mal, de ce rachat du péché. Donc si nous n'avons aucun moyen de guérir le mal, et aucun signe qui atteste cette guérison, nous sommes sous ce rapport une société infiniment inférieure au christianisme; ou plutôt nous manquons d'un des principes de vie les plus essentiels a toute société. La confession semble donc devoir être une nécessité de l'avenir comme elle a été une nécessité du passé...

« Le christianisme, il faut l'avouer, a eu de la justice une idée bien autrement profonde que les légistes de la société temporelle, lorsqu'il a fait consister sa justice à lui dans l'obligation de pardonner et d'absoudre. Quelle immense supériorité ont les chefs qui lient et délient, et qui délient forcément lorsque le coupable se repent et a satisfait, sur cette justice des légistes qui tient à peine compte du repentir, et qui, au lieu d'avoir pour but la correction du coupable, n'a en vue que sa punition...

«... Un homme est coupable; il va trouver l'Eglise, et l'Eglise, après avoir constaté son repentir et lui avoir commandé satis-

faction, prononce son acquittement. Le crime de cet homme est effacé; c'est Dieu même qui l'a effacé. Pas un chrétien n'a le droit maintenant de le lui reprocher. » (Pierre Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 762 et 763, art. *Confession.*)

CONFIRMATION. Montaigne. — « Après le sacrement de baptême, vient nécessairement le sacrement de confirmation, qui se rapportent l'un à l'autre, comme l'augment à la génération, et l'accroissance à la naissance; car comme le baptême est une génération spirituelle, nous induisant à la vie chrétienne, ainsi est le sacrement de confirmation un augment spirituel nous établissant en l'âge parfait et viril de la vie chrétienne. C'est ici le sacrement de plénitude et d'absolution, parfaisant ce qui était donné par le premier; apportant à l'âme la grâce de s'assurer et de se roidir, et de confirmer, accroître et mener jusqu'à son accomplissement le bien qu'elle avait reçu par le baptême. La grâce qui se donne au baptême lave entièrement toute l'âme, en cela consiste sa vraie opération; mais la grâce qui se donne en la confirmation, roidit l'âme et la fortifie. D'autant que ce second effet est distingué du premier, il nous faut aussi un instrument divers et un autre moyen visible pour le produire, afin que tout se conduise ordonnément et proportionnément. S'il se voit un progrès si réglé en la vie corporelle comment ne se trouverait-il en la vie spirituelle, puisqu'un même ouvrier les a faites? Où il y a une nouvelle opération en l'homme, il faut qu'il y ait un nouvel instrument pour l'effectuer. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduit par Montaigne, et présentée par lui comme sa propre confession de foi, chap. 284.)

— « Pour le sacrement de confirmation sur lequel quelques-uns élèvent des doutes, dit Leibnitz, outre ce que l'Ecriture sainte insinue en peu de mots touchant l'imposition des mains, il existe une tradition apostolique de la primitive Eglise, à laquelle rendent témoignage Corneille, évêque de Rome, dans Eusèbe, et Cyprien martyr, et le concile de Laodicée, et Basile, et Cyrille de Jérusalem, et beaucoup d'autres anciens. Des savants pensent qu'il a été autrefois administré avec le baptême, mais que c'étaient des sacrements distincts. Car l'Eglise a cru devoir définir, après que la chose eut été suffisamment débattue, que le baptême pouvait être conféré par des hérétiques et à des hérétiques, et que la confirmation devait être donnée par le ministre légitime; elle a voulu encore que le baptême fût donné aux enfants le plus tôt possible, mais que la confirmation pût être différée jusqu'à l'âge de discrétion. D'où il paraît que le baptême, qui pose les fondements est d'une plus grande nécessité, et que la confirmation couronne l'ouvrage commencé par le baptême. De là quelques anciens, faisant allusion au mot de chrême ou de baume, pensent que celui qui est oint après le baptême, avant reçu les dons du Saint-Esprit, mérite entièrement le nom de Chrétien, comme devenu pour ainsi dire, roi et prêtre, selon le langage de l'Apôtre. » (*Système théologique* de Leibnitz, p. 213.)

Voici d'autres témoignages protestants:

— « Quant à l'usage chrétien vraiment ancien, de l'imposition des mains (la confirmation), les apôtres ne l'avaient certainement pas introduit sans en avoir reçu l'ordre. » (*Apologie der Augsb. Confess.*)

« Par le *Symbolum Chrismatis*, on rapelle l'onction invisible et intérieure du Saint-Esprit à ceux qui par le baptême ont été faits chrétiens. L'imposition des mains vient des apôtres. » (*Die Regensb. Theologen.*)

— « Je ne vois pas pourquoi on ne conserverait pas la sainte onction; qui a ordonné de l'abolir? » (Hugo Grotius.)

Pierre Leroux. — « La confirmation n'est véritablement, comme nous l'avons déjà dit à l'article Baptême, et comme nous le démontrerons plus amplement tout à l'heure, qu'un débris détaché de l'initiation unique et fondamentale du christianisme primitif, le baptême. Aussi a-t-on toujours conservé, dans le baptême, la cérémonie dont on a fait ensuite la confirmation, c'est-à-dire une certaine onction avec un onguent ou composition d'huile et de baume, ou plus simplement avec de l'huile...

« Le *Chrême* donc, c'est-à-dire cet onguent ou cette huile, est devenu, pour ainsi dire le signe propre et spécial de la confirmation: ainsi ce sacrement nous conduit plus directement que tout autre à nous occuper de ce *chrême*, qui se lie d'ailleurs à l'essence même du christianisme.

« Comment en effet Jésus, a-t-il été surnommé? Il a été surnommé *Christ*, c'est-à-dire *oint*. Pourquoi les chrétiens ont-ils pris leur nom du surnom de Jésus et non pas de son nom? Pourquoi enfin cette religion s'est-elle appelée le Christianisme? Cela tient à cette vertu que l'on attribuait à cette *onction*, à ce *chrême*.

« Il y a sur ce sujet un chapitre fort curieux de Lactance, qu'on nous permettra de citer tout au long, parce qu'il répand sur ces origines une vive lumière. Après avoir parlé de la divine sagesse du Verbe, et rapporté les antiques oracles qui faisaient de ce Verbe l'ouvrier de Dieu, et son conseiller Lactance poursuit ainsi: *Mais on va me demander quel est cet être si puissant, et si cher à Dieu dont la naissance a précédé le monde, qui est réellement le créateur de ce monde, puisque c'est son intelligence qui en a réglé le plan, et sa force qui a exécuté ce que son intelligence avait conçu. On me demandera aussi quel est son nom. Il faut savoir que son vrai nom n'est pas même connu des anges qui habitent dans le ciel. Ce nom n'est connu que de lui et de Dieu le Père, et il ne sera révélé, comme nous l'enseigne l'Ecriture sainte, que lorsque la volonté de Dieu sera accomplie en toute chose. On peut même dire qu'il n'est pas donné à la bouche humaine de prononcer ce nom.... Mais quoique personne, hormis le Verbe lui-même, ne*

*sache le nom que le souverain Père lui a donné dès le commencement. Il porte cependant un nom parmi les anges et un autre encore parmi les hommes. En effet parmi les hommes il se nomme* Jésus. *Car* Christ *n'est pas un nom propre, mais une dénomination de puissance et de royauté; en effet, les Juifs appelaient ainsi leurs rois. Je crois devoir exposer la raison de ce surnom, à cause de l'erreur des ignorants, qui en changeant une lettre ont coutume de l'appeler* Chrestus *au lieu de* Christus. *C'était un précepte chez les Juifs qu'on préparait un onguent sacré, pour en oindre ceux qui étaient appelés au sacerdoce ou à l'empire. Et de même que présentement, chez les Romains, revêtir la pourpre marque la prise de possession de la dignité royale, ainsi chez les Juifs l'onction de cet onguent sacré conférait le nom et la puissance aux princes. Or les Grecs appelaient autrefois* χρείσθαι *ce qu'ils appellent aujourd'hui* ἀλείφεσθαι *être oint, ainsi qu'on le voit dans Homère. De là vient ce que nous avons traduit par* χρίστος *Christ, cette épithète ou dénomination d'oint, qui se dit* Messiah *en hébreu. Voilà aussi pourquoi dans certaines versions des Ecritures, Jésus au lieu de* χρίστος *est appelé Elimène,* Ἠλειμμένος *guéri par l'huile de* ἀλείφω. *Mais qu'on se serve de l'ancien mot grec ou plutôt du mot grec moderne, Jésus n'est appelé* Christ *ou* Elimène *que pour signifier qu'il est* Roi, *non qu'il ait conquis le royaume de la terre (le temps n'est pas encore venu où il prendra possession de ce royaume), mais il règne à jamais dans le royaume céleste.* (Divin. Institut. lib. iv, c. 7).

« Il faut nous rapporter maintenant à ce précepte des Juifs dont parle Lactance, quand ils se consacraient au sacerdoce ou à la royauté. Cette onction des pontifes et des rois est évidemment la célèbre onction que Samuel fit à Saül : L'éternel dit à Samuel : *Demain je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, et tu l'*oindras *pour être le conducteur de mon peuple*, etc. (*I Sam.* ix). Et plus loin : *Samuel avait pris une fiole d'*huile, *qu'il répandit sur la* tête *de Saül ; puis* il le baisa *et lui dit : L'Eternel ne t'a-t-il pas* oint *sur son héritage afin que tu en sois le conducteur ?* (*I Sam.* x.)

« Evidemment voici la source première de la consécration chrétienne en général. On peut même remarquer tout d'abord, que l'onction de Samuel s'est complétement conservée dans le sacrement de confirmation. En effet en quoi consiste la confirmation ? Elle consiste, comme le sacrement administré à Saül, en une onction et un baiser. *Premièrement l'évêque oint du saint chrême le front de celui qu'il confirme. L'onction faite, l'évêque donne un petit soufflet au confirmé. Enfin il lui donne le baiser de paix.* (Catéchisme de Trente). Nous parlerons plus loin du *petit soufflet*, et de ce qu'il peut signifier ; mais évidemment ce signe n'intervient pas directement dans la consécration, il n'est là que pour repousser et abaisser une chose qu'on écarte, et en place de laquelle on substitue une autre chose *par l'onction suivie du baiser*. L'identité des deux cérémonies est donc évidente et complète.

« Il n'entre pas dans mon sujet de suivre ici le fil de la tradition juive par rapport à ce *roi*, à ce *messie*, à cet *oint*, qu'une grande partie du peuple attendait pour rétablir l'unité et la puissance d'Israël, comme l'avait fait autrefois Saül, l'*oint* de Dieu par Samuel. Je laisse de côté toute cette face de la prédication de Jésus. Je prends la doctrine de Jésus dans son sens véritable. Il vient régénérer les hommes par l'idéal, quel sera le signe de cette régénération ? Une partie des Juifs, les Juifs charnels, comme on dit dans toutes les histoires chrétiennes et dans tous les catéchismes, ne s'intéressent à sa mission, soit pour la favoriser, soit pour la combattre parce qu'ils voient en lui un *messie*, un *oint*, un *roi* enfin ; mais il sera le messie, le roi, l'oint d'un royaume céleste comme dit très-bien Lactance. Son signe sera donc aussi l'onction ; il restera donc messie, ou Oint, ou Christ, ou Elimène puisque tous ces mots sont la traduction les uns des autres

« Mais ceux qui suivront sa doctrine, quel nom prendront-ils et quel sera le signe de leur initiation ? Nous avons vu à l'article Baptême que Jésus appelait sa doctrine une *renaissance*. Il fallait sortir de la vie des sens et de l'esclavage naturel, pour recevoir la vie spirituelle et comprendre l'idéal ; c'était donc, en effet une renaissance. Par quoi cette renaissance pouvait-elle mieux être figurée que par les images que Jésus indique lui-même dans l'Evangile, et par son propre baptême tel qu'il est rapporté dans ces Evangiles. De même que le monde passait pour avoir été couvé pour ainsi dire sous les eaux pendant que l'esprit de Dieu (le *Brahma* actif des Indiens) était porté sur ses eaux, de même aussi que l'enfant attend la naissance et la vie plongé dans le sein maternel comme dans un tombeau, de même que l'homme qui voulait se régénérer par l'esprit devait s'ensevelir dans les eaux et en sortir ensuite pour recevoir l'Esprit. L'Esprit, dans le baptême de Jésus est figuré par la colombe, qui entr'ouvrit le ciel et descendit sur lui.... Il fallait donc un signe de la régénération spirituelle, un signe praticable, un signe que le prêtre pût conférer et que le néophyte pût recevoir. Ce signe, qui serait comme le sceau de l'homme régénéré, qui en fait un autre homme, qui montrerait le changement de son cœur, qui de l'esclavage moral le ferait passer à la liberté morale, qui l'affranchirait, qui le ferait fils de Dieu et égal à tous ses frères, qui du dernier rang de la société le ferait entrer dans un royaume d'égalité, où il n'y aurait plus ni esclaves, ni misérables, ce signe enfin de royauté spirituelle, que chaque homme pouvait conquérir, doit être évidemment l'onction de Samuel. Aussitôt que Saül eut quitté Samuel, après avoir reçu son onction, « Dieu, dit l'Ecriture, lui changea le cœur, « et lui en donna un autre. » (*I Sam.* x, 9.)

« C'est ce qui eut lieu en effet. Après avoir été plongé jusqu'à trois fois dans l'eau au nom des trois personnes de la Trinité, le néophyte, au sortir de la piscine, recevait ce que l'on a appelé depuis le sacrement de Confirmation, c'est-à-dire l'onction royale de *Samuel*. Il était fait *oint*, il était fait *roi;* à l'imitation de son maître Jésus, il devenait *christ* comme lui. Et voilà pourquoi les chrétiens se sont appelés chrétiens et n'ont pas pris leur nom du nom propre de Jésus; voilà pourquoi le christianisme s'est appelé christianisme. Tout autre nom devait, en effet, disparaître devant l'importance de ce caractère imprimé au chrétien. Le chrétien était un homme régénéré, un homme qui pouvait bien être esclave ou misérable dans la société présente, mais qui, mis en possession de l'idéal, devenait moralement libre et roi par l'intelligence. Il est remarquable que la signification de cette cérémonie s'est toujours conservée dans le christianisme, malgré la durée des siècles... On a toujours compris, quoique obscurément, que le nom de *chrétien* était moins une suite du surnom de Jésus que le résultat de cette initiation directe opérée sur chaque homme qui le faisait lui-même *oint*, c'est-à-dire *roi. Le baptême étant achevé,* dit le Catéchisme du concile de Constance, *le prêtre oint du chrême le sommet de la tête du nouveau baptisé pour lui faire comprendre qu'il est, de ce moment, uni à Jésus-Christ comme un membre à son chef,* QU'IL FAIT PARTIE DE SON CORPS, *et qu'il prend son nom de chrétien de Jésus-Christ, comme Jésus a pris celui de* CHRIST *de l'onction qu'il a reçue de son père...*

« Ce sens de l'initiation chrétienne offre assez d'intérêt, ce nous semble, pour qu'on nous permette de le corroborer en citant encore un passage d'un Père de l'Eglise qui a plus d'autorité que Lactance. C'est Tertullien qui, dans son *Traité du Baptême,* explique cette initiation de la même façon et la rapporte de même au signe de l'*onction,* origine à la fois du surnom de Jésus et du nom de ses disciples. Après avoir expliqué le rôle que joue l'eau dans le baptême, il continue ainsi : « Sortis de la piscine, on nous oint d'une onction bénite, d'après l'ancienne discipline, suivant laquelle ceux que l'on appelait au sacerdoce étaient oints d'huile versée avec une corne. C'est ainsi, en effet, qu'Aaron fut oint par Moïse, et c'est de cette même onction devenue spirituelle que le Seigneur a pris son nom; il a été appelé Christ de ce chrême, parce que l'esprit a été oint par Dieu le Père, comme il est dit dans les Actes : — « Hérode et « Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple « d'Israël, se sont assemblés contre ton saint « Fils Jésus que *tu as oint* (*Act.* IV, 27). » — Cette onction court donc charnellement sur nous, mais elle agit spirituellement. Ensuite il nous impose les mains en invoquant l'Esprit-Saint : *Exinde, egressi de lavacro, perungimur benedicta unctione, de pristina disciplina, qua ungi oleo de cornu in sacerdotium solebant. Ex quo Aaron a Moise unctus est, unde Christus dicitur a chrismate, quod est unctio quæ Domino nomen accommodavit, facta spiritualis, quia spiritus unctus est a Deo Patre sicut in actis : « Collecti sunt enim vere in ista civitate adversus sanctum Filium tuum, quem unxisti. » Sic et in nobis carnaliter currit unctio, sed spiritualiter proficit... Dehinc manus imponitur, per benedictionem advocans et instans Spiritum sanctum.* » Tertullien, comme on voit, distingue trois actes successifs dans le baptême, qui en constituent l'unité : d'abord l'eau, qui n'est qu'une préparation, une mort de la chair, un signe que nous attendons la vie; ensuite l'onction du chrême, qui nous consacre, qui nous fait chrétiens; puis l'imposition des mains et la bénédiction, par lesquelles on invite l'Esprit-Saint à descendre sur nous. Tertullien fonde cette dernière partie du rite du baptême sur d'antiques exemples pris dans la Bible, tels que la bénédiction de Jacob sur ses petits-fils, et c'est vraiment à ce dernier signe qu'il croit le sacrement arrivé à sa perfection. Mais il est évident que ce dernier signe et l'onction qui le précède se confondent pour lui dans une même signification : la transformation et la transfiguration spirituelle. Il résume, en effet, son interprétation du baptême par cette phrase : *Carni nostræ emergenti de lavacro, post vetera delicta, columba sancti Spiritus advolat.* C'est une comparaison avec le monde ressuscité après le déluge. « Notre « chair, dit ce Père, sort des eaux, après « nos anciens péchés, comme la terre après « le déluge; et le Saint-Esprit vient en « nous comme la colombe vint visiter la « terre. » Il n'y a plus là que deux phases dans le sacrement : l'immersion hors de l'eau et la renaissance par l'esprit, comme dit Jésus dans saint Jean. Mais la renaissance est-elle attachée à l'onction ou à l'imposition des mains ? Il semble que ces deux parties du rite se confondent, tant leur effet est semblable. » — (*Encyclopédie nouvelle,* t. III, p. 767-787, art. *Confirmation,* par Pierre Leroux.)

CONNAISSANCES ESSENTIELLES. — « J'appelle connaissances essentielles, dit Diderot, celles qui ont des objets réels et nécessaires à tous les états, dans tous les temps, et auxquelles rien ne peut suppléer, parce qu'elles comprennent tout ce que l'homme doit absolument savoir et faire, sous peine d'être dégradé et malheureux. Elles se réduisent à trois : 1° La religion, par laquelle nous devons commencer, continuer et finir; parce que nous sommes de Dieu, par lui et pour lui; 2° la morale, pour se connaître, soi-même et les autres, ce que l'on peut et ce que l'on doit dans les cas divers où il plaît à la providence de nous placer; 3° la physique, pour prendre une idée de la nature et de ses opérations, de notre propre corps et de ce qui fait la santé et la rétablit, et des arts divers qui augmentent l'aisance en adoucissant les ennuis..

« L'homme a une âme à perfectionner,

des devoirs à observer, et une autre vie à prétendre. Il est sous la main de Dieu, lié à une société et chargé de lui-même. Or, le premier commandement de Dieu est qu'on lui rende hommage de toutes ses facultés, en travaillant selon l'ordre de sa Providence. La première loi de la société est qu'on lui soit utile, pour acheter par des services les avantages qu'elle procure. Le premier conseil de l'amour-propre (*l'amour de soi réglé par la raison*) est d'augmenter son bien-être par l'aisance que la raison permet, et les considérations que le mérite attire. Il faut donc que l'on abjure sa destination et son existence, ou que l'on connaisse les œuvres de Dieu et le culte qu'il exige, les droits de la nature et les ressources de l'économie, les lois de sa patrie et les talents qu'elle honore, les moyens de la santé et les arts d'agrément. Il faut adorer Dieu, aimer les hommes et travailler à son bonheur pour le temps et pour l'éternité. Religion, morale, physique, ces trois objets se représentent sans cesse et ne se séparent point. »

CONSCIENCE. — « La meilleure manière de se rendre raison des termes abstraits, dit Pierre Leroux, c'est de recourir tout d'abord à leur étymologie, et de suivre la trace de l'esprit humain dans leur invention. On n'a vraiment la clef de ces mots que lorsque l'on comprend nettement l'usage pour lequel ils ont été trouvés et auquel ils ont été primitivement adaptés. Les mots qui expriment ces choses visibles perdent difficilement leur signification, ils restent toujours clairs pour tout le monde; mais les termes qui expriment des choses spirituelles et invisibles deviennent aisément obscurs, même pour les esprits les plus capables de les comprendre. Il arrive en outre qu'on les détourne légitimement de leur acception primitive pour leur donner de nouvelles acceptions; ce qui les rend en apparence plus vagues, plus incertains, plus ténébreux. Enfin il peut se faire qu'une école s'en empare et en abuse au point qu'une signification tout à fait erronée éclipse pour un moment l'usage normal pour lequel ils avaient été créés. C'est le cas, par exemple, pour le mot *conscience*. Les psychologues, depuis quelques années, se sont emparés de ce mot au profit de leurs creuses théories, et ils ont tant parlé de *conscience* et de *fait de conscience*, que ce mot vénérable, prodigué par eux, est devenu de plus en plus énigmatique.

« A l'origine, le mot de *conscience* est évidemment opposé, ou du moins corrélatif au mot *consentement*. Il arrive en effet tous les jours, dans la dispute et la controverse, qu'un homme dit à un autre : *Vous ne voulez pas convenir* (consentir) *de la vérité de tel fait ou de telle idée; mais au fond vous savez aussi bien que moi que ce fait est vrai, que cette idée est juste; vous avez la même connaissance à cet égard que moi* (conscientiam ou communem scientiam habes); *seulement vous la tenez en réserve, vous ne l'exprimez pas, vous la cachez, vous n'êtes pas en apparence et extérieurement de mon opinion* (non consentis *ou* cum-me-sentis). La conscience, *conscientia* (racine *cum-scire*) est donc opposée au consentement, *consensus* (racine, *cum sentire* ou *scientiam dare*).

« Ainsi les hommes, quand ils ne tombaient pas d'accord, ont été conduits à en appeler à cette *commune connaissance* qu'ils savaient être dans leurs adversaires, quoiqu'elle ne voulût pas se montrer. Voilà le sens primitif et généralement usité du mot *conscience*. De là ces expressions : *en appeler à la conscience; parler contre sa conscience; agir contre sa conscience*, etc

« Mais ce mot ayant été fait précisément pour exprimer, non pas seulement ce que nous pensons, ce que nous savons, mais ce que nous pensons sans vouloir le découvrir aux autres, ce que nous gardons en nous-mêmes pour n'être pas obligé de *consentir*, avec les autres et de nous ranger à leur avis, emporte avec lui l'idée d'intériorité, si je puis m'exprimer ainsi; il ne signifie pas tant, à l'origine, une connaissance, qu'une connaissance secrète, intime, intérieure, et non divulguée, mais tenue soigneusement en réserve, parce qu'émise elle serait la condamnation de nos passions, de nos discours et de nos actes. Il était donc naturel que, l'idée d'intériorité étant ainsi attachée à ce mot et en étant le cachet, on défendît en ce sens sa signification, et qu'on arrivât à l'employer, en général, pour désigner le sentiment intime que nous avons de toute chose.

« Le mot *conscience* est donc devenu. dans l'usage synonyme de *sens intime*, de *sentiment intérieur*. Par *sens intime*, on désignait le sentiment que nous avons naturellement des choses, une certitude directe, et qui n'a pas besoin de démonstration ni de preuves; en un mot, l'évidence, ou plutôt encore le sentiment de l'évidence. Comment prouve-t-on les axiomes de la géométrie, et en général de la logique? On ne les prouve pas, on en appelle au sens intime, c'est-à-dire à l'évidence. Ainsi, dans la langue philosohique, tout ce que l'on ne pouvait démontrer, et que l'on sentait vrai inépendamment de toute démonstration, était dit prouvé par le sens intime. Il y avait dans la philosophie deux sortes de preuves auxquelles, en définitive, on rapportait tout : le sens intime ou la conscience, le sens commun ou le consentement. Mais le sens commun se prouvait par le sens intime, à savoir par le sentiment intérieur que nous nous faisons de la véracité des autres hommes, en notre propre qualité d'hommes, comme la philosophie ressortait donc, en ce sens, de la conscience ou du sens intime.

« Toutefois, dans la langue philosophique des derniers siècles, le mot conscience était fort peu usité dans cette acception; on se servait préférablement des mots *évidence et sens intime*. Le mot conscience restait du domaine de la morale, à cause de son sens primitif; seulement dans quelques controverses où la morale semblait intéressée, on

commença à employer psychologiquement ce mot. Ainsi les partisans du libre arbitre répondaient à toutes les objections des fatalistes et des prédestinatiens que la liberté humaine n'avait pas besoin d'être démontrée, mais qu'elle se prouvait assez par la conscience que nous en avons.

« Telle fut la réserve et la sobriété de nos pères dans l'emploi du mot *conscience*. Mais cette réserve qui rendait la signification de ce mot claire à tout le monde, et qui le laissait à l'usage pour lequel il a été fait, et pour lequel il est nécessaire, n'a pas été suivie de notre temps. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, page 795-802, art. *Conscience* par Pierre Leroux.)

Bayle. — « Il est une loi éternelle et immuable qui oblige l'homme, sous peine du plus grand péché mortel qu'il puisse commettre, d'agir selon le *dictamen* de sa conscience. » (*Cont. des Pens. div.*, t. IV.)

« Il est impossible de concevoir une nature raisonnable et libre, qu'on ne soit en même temps convaincu qu'elle est obligée de se soumettre, elle et toute sa conduite, aux lois de la vérité et de la justice; et qu'elle sera autant heureuse, si elle s'y soumet, que malheureuse si on s'en éloigne. »

« Nous connaissons que la conscience nous détourne d'une chose en nous dictant qu'elle est défendue de Dieu et qu'elle nous pousse à une chose en nous représentant qu'elle est ordonnée de Dieu. On ne peut donc agir contre le *dictamen* de sa conscience sans mépriser Dieu, et par conséquent sans pécher. » (*Addit. aux Pens. div.*, t. II, p. 430.)

« On pèche en suivant l'instinct d'une conscience ignorante, toutes les fois que cette ignorance vient de notre faute... Et ce que l'on fait envers la vérité putative par une ignorance vincible est criminel et punissable... Voilà ce que j'enseigne.

« Si je dis que toute action faite contre sa conscience est un péché, qu'il faut suivre toujours les lumières de sa conscience, et que si l'on est dans l'ignorance invincible, la faute qu'on fait est excusée ; c'est en supposant que quiconque méprise la conscience, méprise Dieu, et qu'il y a une souveraine justice en Dieu, tempérée par tant de miséricordes, qu'elle ne punit point les fautes qu'il n'a pas été possible à l'homme d'éviter. » (*Addition aux Pensées diverses*, t. II.)

« La nature a tellement lié ensemble la tristesse avec la réflexion sur un acte d'injustice dont on se sent coupable, que ceux-mêmes (les athées) qui n'appréhendaient rien de la part de Dieu ont été chagrins en se souvenant d'avoir mal fait. Les épicuriens étaient sujets à cette espèce de mélancolie tout comme les autres hommes... Rien ne paraît se pouvoir soustraire à cette nécessité qui fait que ceux qui savent qu'ils ont mal fait ne s'absolvent pas eux-mêmes... *Se judice, nemo nocens absolvitur*..... (Juv., *sat.* 13). C'est une providence, disait un ancien philosophe (Sénèque), que les crimes ne pouvant être tous punis par les lois, aucun cependant ne reste impuni sur cette terre. La crainte, la honte et les remords suppléent à l'impuissance des magistrats; et qui n'est pas puni par la justice l'est au moins par son propre cœur. Quel juge sévère! quel bourreau cruel que la conscience du méchant! »

Bayle, dans un autre de ses ouvrages, prouve, par l'autorité de Cicéron, que « la nature ayant donné à chaque être des propriétés essentielles qui le distinguent de tout autre être, elle a également donné à la vertu une honnêteté intérieure, par où elle diffère du vice essentiellement, et non par opinion. » (*Cont. des Pensées div.*, t. IV.)

« Lorsque Cicéron nous dit (Arist., III *Eth.*) que quand on pourrait tromper les yeux des hommes et des dieux mêmes, il ne faut jamais faire aucun mal; il entend cette sorte d'infamie qui rend les méchants infâmes à leurs propres yeux par les reproches de la conscience, qui font que les méchants ne peuvent se souffrir eux-mêmes, et qu'ils cherchent sans cesse quelque chose qui les tire au dehors et qui les empêche de se voir. C'est l'état où toutes les mauvaises actions nous jettent nécessairement, et nous ne saurions l'éviter, qu'en vivant d'une manière où nous soyons d'accord avec notre raison, qui est notre juge, aussi bien que notre règle : voilà ce que les païens ont vu.

« Les principes de la religion nous élèvent bien plus haut, et ils nous apprennent que ce n'est pas précisément pour être d'accord avec la raison éternelle, à laquelle nous devons rapporter toutes nos pensées et toutes nos actions. » (*Cont. des pensées div.*, t. IV.)

Voltaire. — « La conscience est la seule vertu qui reste à des coupables, Dieu vous parle par la voix de votre conscience. N'est-il pas vrai que si vous aviez tué votre père et votre mère, cette conscience vous déchirerait par des remords aussi affreux qu'involontaires? Cette vérité n'est-elle pas sentie et avouée par l'univers entier? Descendons maintenant à de moindres crimes. Y en a-t-il un seul qui ne vous effraie au premier coup d'œil, qui ne vous fasse pâlir la première fois que vous le commettez, et qui ne laisse dans votre cœur l'aiguillon du repentir? Vous êtes contraint de l'avouer.

« Dieu vous a donc expressément ordonné, en parlant à votre cœur, de ne vous souiller jamais d'un crime. Et quant à ces actions équivoques, que les uns condamnent et que les autres justifient, qu'avons-nous de mieux à faire que de suivre cette loi si sage : quand tu ne sais si l'action que tu médites est bonne ou mauvaise, abstiens-toi? » (*Œuvres de Voltaire*, t. LVIII, p. 180, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Une religion pure, une morale pure, inspirée de bonne heure, façonnent tellement la nature humaine, que depuis environ sept ans jusqu'à seize ou dix-sept ans, on ne fait pas une mauvaise action sans que la conscience en fasse un reproche. Ensuite, viennent les violentes passions qui combattent la science, et qui l'étouffent quel-

quefois. Cicéron, dans son livre des Offices, c'est-à-dire des devoirs de l'homme, examine les points les plus délicats; mais longtemps avant lui, Zoroastre avait paru régler a conscience par la maxime que nous venons de citer. » (*Id.*, t. XLIX, p. 439.)

CONTEMPLATION. *Voy.* l'article de l'*Encyclopédie nouvelle*, portant ce titre et redigé par Pierre Leroux.

Madame de Stael. — « Il faut en convenir, quand on commence à penser, il est difficile de s'arrêter; et, soit que la réflexion conduise au scepticisme, soit qu'elle mène à la foi la plus universelle, on est souvent tenté de passer des heures entières, comme les faquirs, à se demander ce que c'est que la vie. Loin de dédaigner ceux qui sont ainsi dévorés par la contemplation, on ne peut s'empêcher de les considérer comme les véritables seigneurs de l'espèce humaine, auprès desquels ceux qui existent sans réfléchir ne sont que des serfs attachés à la glèbe. Mais comment peut-on se flatter de donner quelque consistance à ses pensées qui, semblables aux éclairs, replongent dans les ténèbres après avoir un moment jeté sur les objets d'incertaines lueurs!....

« La plupart des philosophes grecs ont fondé le système du monde sur l'action des éléments; et, si l'on excepte Pythagore et Platon, qui tenaient de l'Orient leur tendance à l'idéalisme, les penseurs de l'antiquité expliquent tous l'organisation de l'univers par des lois physiques. Le christianisme, en allumant la vie intérieure dans le sein de l'homme, devait exciter les esprits à s'exagérer le pouvoir de l'âme sur le corps; les abus auxquels les doctrines les plus pures sont sujettes, ont amené les visions, la magie blanche (c'est-à-dire celle qui attribue à la volonté de l'homme, sans l'intervention des esprits infernaux, la possibilité d'agir sur les éléments), toutes les rêveries bizarres enfin qui naissent de la conviction que l'âme est plus forte que la nature. Les secrets d'alchimistes, de magnétiseurs et d'illuminés s'appuient presque tous sur cet ascendant de la volonté, qu'ils portent beaucoup trop loin, mais qui tient de quelque manière néanmoins à la grandeur morale de l'âme.

« Non-seulement le christianisme, en affirmant la spiritualité de l'âme, a porté les esprits à croire à la puissance illimitée de la foi religieuse ou philosophique, mais la révélation a paru à quelques hommes un miracle continuel qui pouvait se renouveler pour chacun d'eux. » (*De l'Allemagne*, par madame de Stael, ive partie, chap. 7, page 587.)

CONTINENCE. *Voy.* Célibat.

CONTRADICTIONS apparentes dans les sentiments d'un Chrétien (*The Characters of abieveling christian, in paradoxes and seeming Contradictions*, t. I, p. 594.) — « 1° Un chrétien, dit Fr. Bâcon, croit être précieux aux yeux de Dieu, tandis qu'à ses propres yeux, il est méprisable. Il n'ose se justifier dans des choses où sa conscience ne lui reproche rien (*I Cor.* iv, 4), et il croit que des actions où Dieu peut lui reprocher bien des fautes, servent à sa justification; il croit en même temps, qu'il n'est pas, et de peines qu'il ne mérite, et de biens que Dieu ne lui destine; il est souvent dans le chagrin, et toujours dans la joie; il laisse de temps en temps échapper des plaintes, et il rend continuellement des actions de grâces; il a les sentiments les plus humbles et les prétentions les plus hautes; il est toujours satisfait, et cependant il demande sans cesse.

« 2° Il est riche dans la pauvreté, et pauvre au milieu des richesses; il n'a fait aucune convention avec Dieu, et néanmoins, il prétend à un grand salaire; la perte de la vie est pour lui un gain, et en perdant la vie, il croit qu'il la sauve (*Matth.* xvi, 25.)

« 3° Il ne vit pas pour lui, et cependant, il est de tous les hommes, celui qui pourvoit le plus sagement à ses intérêts; il renonce souvent à lui-même, et pourtant personne ne l'aime aussi véritablement qu'il s'aime lui-même; il est l'homme à qui on fait le plus d'injures, et à qui on rend le plus d'honneurs, qui éprouve le plus de peines, et qui goûte le plus de consolations.

« 4° Plus ses ennemis lui font d'injustices, plus ils lui procureront d'avantages; plus il se détache des choses de ce monde, plus il en tire de profit.

« 5° Il est le plus sobre des hommes, et il mène la vie la plus délicieuse; il prête et donne avec la plus grande générosité, et cependant, il est le plus grand des usuriers; il est complaisant à l'égard de tous les hommes, et souvent les hommes le trouveraient inflexible; il est le meilleur des fils, le meilleur des maris, le meilleur des frères, le meilleur des amis, et cependant il hait son père, sa mère, ses frères et ses sœurs (*Matth.* xvii, 38.)

« 6° Il sait *que s'il plaît aux hommes, il ne peut être le serviteur du Christ* (*Gal.* i, 10), et cependant, pour l'amour du Christ, il s'efforce en tout de plaire à tous les hommes; il aime et fait partout régner la paix, et cependant, il se bat sans cesse, et ne se réconcilie jamais avec son ennemi.

« 7° Il croit pire qu'un infidèle celui qui ne se met point en peine des siens (*I Tim.* v, 3) : et cependant, il vit et meurt sans se mettre en peine de lui-même; il regarde tous les hommes comme ses supérieurs, et cependant, il maintient avec fermeté son autorité sur les hommes; il traite avec sévérité ses enfants, parce qu'il les aime, et parce qu'il aime aussi ses ennemis, il les traite avec bonté.

« 8° Il se regarde comme un roi, quelqu'abjecte que soit sa condition; et d'un autre côté, quelqu'élevée que sa condition puisse être, il ne se croit pas digne de servir le plus pauvre des saints.

« 9° Il est souvent dans les fers et toujours en liberté; quelquefois serviteur des autres, et toujours affranchi de toute servitude.

« 10° Il croit que Dieu a commandé à tout homme qui lui fait du bien, de le lui faire,

et cependant il est le plus reconnaissant de tous les hommes à l'égard de ceux qui lui font quelque bien ; il sacrifierait volontiers sa vie pour sauver l'âme de son ennemi, et il ne voudrait pas s'exposer à commettre un seul péché pour sauver la vie de celui qui aurait sauvé la sienne.

« 11° S'il a fait un serment dont l'observation tourne à son préjudice, il n'en est pas moins fidèle à l'observer ; mais il ne se croirait jamais engagé par un serment à faire la faute la plus légère.

« 12° Il croit que Jésus-Christ n'a besoin d'aucune de ses œuvres, et cependant il se persuade qu'il soulage Jésus-Christ dans toutes les œuvres de charité qu'il exerce ; il sait qu'il ne peut rien faire de lui-même, et cependant il travaille de toutes ses forces pour opérer son propre salut ; il fait profession de ne pouvoir rien, et il fait avec autant de vérité profession de pouvoir tout.

« 13° La parole de Dieu le fait trembler, et cependant elle est à son goût plus douce *qu'un rayon de miel*, et à ses yeux *plus précieuse que des milliers d'or et d'argent*. (*Ps.* CXVIII.)

« 14° Il confesse qu'il ne sera sauvé ni par la vertu ni en considération de ses bonnes œuvres, et cependant il multiplie autant qu'il peut ses bonnes œuvres.

« 15° Il reconnaît que la Providence de Dieu conduit toutes les affaires de ce monde, et néanmoins il est aussi soigneux dans la conduite de ses propres affaires que si leur succès était uniquement entre ses mains.

« 16° Il croit que Dieu exauce ses prières lors même qu'il n'obtient pas ce qu'il lui demande ; et s'il arrive des événements qu'il avait prié Dieu de ne point permettre, il lui en rend des actions de grâce.

« 17° Il est souvent retenu captif *sous la loi du péché* (*Rom.* VII, 23), et cependant le péché ne domine pas sur lui (*Rom.* VI, 14) : il ne fait rien contre sa volonté, et cependant il fait ce qu'il ne veut pas. (*Rom.* VII, 19).

« 18° Il est en même temps un serpent et une colombe, un agneau et un lion, un roseau et un cèdre ; il est quelquefois si troublé dans sa foi, qu'il croit qu'il n'y a rien de vrai dans la religion, et cependant, s'il le croyait véritablement ainsi, il n'éprouverait aucun trouble comme Abraham ; il espère contre toute espérance, et quoiqu'il ne puisse résister à la logique et au raisonnement du Sauveur, il espère l'emporter, comme cette femme cananéenne de l'Evangile (*Matth.* XV), avec la rhétorique et la force de l'importunité.

« 19° Il croit le meurtre de soi-même un péché très-odieux, cependant il travaille sans cesse à crucifier sa chair et à faire mourir ses membres (*Col.* III, 5) ; il comparait avec confiance devant le trône de Dieu, et sa confiance n'est point affaiblie en se rappelant en même temps les outrages qu'il a faits à Dieu.

« 20° Le monde le regarde quelquefois comme un saint, quand Dieu ne voit en lui qu'un hypocrite : et, au contraire, le monde le regarde quelquefois comme un hypocrite, lorsque Dieu le reconnaît pour un saint.

« 21° Son avocat et sa caution doit être son juge : la partie mortelle de lui-même deviendra immortelle : ce qui avait été semé dans l'ignominie et dans la corruption se lèvera glorieux et incorruptible ; enfin une créature finie possédera un bonheur infini. Gloire à Dieu. » (François BACON.)

CONTROVERSE. — « Quelques personnes, dit le chancelier Bacon, sont étonnées que l'état de la religion, particulièrement dans des temps de paix, soit agité et troublé par des controverses : mais ces personnes ignorent donc que la condition de l'Eglise militante est d'être dans un état continuel d'épreuves, qu'il arrive ainsi que, lorsque le feu de la persécution a cessé, ce genre d'épreuve est remplacé par un autre qui, à la faveur des *vents de doctrine* (*Eph.* IV, 14), criblant pour ainsi dire, et *vannant* la foi des hommes, montre quels sont ceux qui pensent sainement de la Divinité : de même que l'épreuve de l'affliction sert à faire connaître ceux qui sont plus attachés à Dieu qu'au monde. » (*An advertissement touching the controverses of the Church of England*, tom. IV, p. 458, par François BACON.)

Barth. HAURÉAU. — « Les trois premiers siècles de l'Eglise furent très-féconds en dialecticiens... Durant cette période il y a une controverse qui domine toutes les autres, c'est celle relative à la nature et à l'unité de Dieu.

« Elle commence au temps même des apôtres, avec la prédication dualiste de Simon le Mage continuée par Ménandre, Saturnin, Basilide, Bardesane et la plupart des gnostiques. L'Eglise... lutte contre cette hérésie avec des armes supérieures : elle a pour elle Irénée, Hermias, Athénagore et Clément d'Alexandrie. Elle oppose au dualisme vulgaire des sectes indiennes l'unité des lois, l'harmonie des causes et des tendances ; elle oppose au panthéisme transcendental de Valentin la conception pure de l'idéal et l'impénétrabilité de la nature divine. Que cette question ait été la grande affaire des trois premiers siècles, il suffit, pour s'en convaincre, de consulter le vaste manuel d'Epiphane : non-seulement le dualisme et le panthéisme rencontrèrent dans les gnostiques des interprètes nombreux et habiles ; mais leurs hypothèses eurent un grand charme pour tous les contemporains, et l'idée de l'unité divine fut sérieusement ébranlée par leur propagande, au sein même de la nouvelle Eglise. Nous l'apprenons par saint Augustin ; du reste, il ne fallait pas moins que la défection d'un tel homme pour confondre le dualisme objectif. Après avoir été neuf ans auditeur de Manès, le dernier et le plus illustre des gnostiques, saint Augustin se posa contre son maître, et engagea contre l'erreur qu'il avait longtemps professée une lutte sans trève dans laquelle il eut la gloire de vaincre. Cette victoire fut si éclatante, elle fut si opportune et si incontestée, que l'opinion de l'évêque d'Hippone fixa la doctrine chrétienne sur la nature divine, et que, malgré

la diversité des hérésies que l'Eglise eut encore à combattre, le dualisme ne se releva pas de longtemps. Bien plus, la croyance dans l'unité divine fut dès lors si fortement consacrée, que saint Augustin lui-même fut accusé par des logiciens scrupuleux de n'avoir pas énoncé toutes les conséquences du principe. Quant au panthéisme alexandrin, très-distinct, on le sait, du panthéisme logique, il ne fut pas reproduit avant J. Scot Erigène.

« Quand cette dispute fut achevée, il fallut en venir à la définition du rapport entre le Créateur et la créature, et sur ce point il s'établit une controverse nouvelle. Dans ses écrits contre les Pélagiens, saint Augustin avait tranché la question par une haute hypothèse, mais son langage, quelquefois équivoque, trop élevé pour les consciences vulgaires, provoqua des commentaires nombreux et souvent contradictoires... Interrompue ou plutôt seulement tempérée par des événements graves qui affligèrent la société catholique, à la suite de la première invasion des barbares, la controverse de la grâce fut reprise avec une ardeur nouvelle aussitôt que le monde put espérer la paix. Des conciles nombreux se prononcent. Vainement le Saint-Siége intervient et décrète des formules, ces formules sont elles-mêmes diversement interprétées. Durant cinq siècles, l'Eglise est tourmentée par cette controverse, qui n'est pas encore achevée quand Charlemagne ouvre l'école au palais. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 50, art. *Scolastique* par Barth. Hauréau.)

CONVERSIONS. — Les protestants confessent ainsi eux-mêmes l'invincible nécessité logique qui pousse leurs coréligionnaires et surtout les plus célèbres d'entre eux à se convertir au catholicisme.

Rose. — « Ce qui est positif, c'est qu'il y a des Chrétiens qui cherchèrent dans le sein de l'Eglise catholique la paix qu'ils avaient demandée vainement aux vacillations infinies de l'Eglise protestante en Allemagne. »

Tzchirner. — « En 1800 le célèbre comte Frédéric-Léopold de Stolberg changea de religion moins par le désir d'embrasser un culte plus riche en cérémonies, que parce qu'il se sentait le besoin d'affermir ses convictions aux sources d'une autorité qui détruit jusqu'à la possibilité de douter. Il déclara lui-même que sa conversion au catholicisme avait eu pour motif principal l'absence de tout principe stable et positif dans le protestantisme.

« Nous comprenons en effet comment un homme tel que Stolberg a dû chercher la paix que lui refusait son Église (Luthérienne) dans celle qui se glorifie d'une inspiration incessante du Saint-Esprit, et qui croit pouvoir se prononcer avec une certitude infaillible sur toute espèce de doute, et dont le naturalisme est le seul possible, le seul conséquent. »

— « Un protestant qui au fond du cœur est déjà catholique est un homme estimable s'il confesse publiquement ce qu'il a reconnu comme vrai. » (*All. Anzeiger der Deutschen.*)

CORPORATIONS. — Louis Blanc fait ainsi la peinture de ces institutions dues à l'esprit du catholicisme :

« La fraternité, dit-il, fut donc le sentiment qui présida, dans l'origine, à la formation des communautés de marchands et artisans, régulièrement constituées sous le règne de saint Louis. Car, dans ce moyen âge qu'animait le souffle du christianisme, mœurs, coutumes, institutions, tout s'était coloré de la même teinte ; et parmi tant de pratiques bizarres ou naïves, beaucoup avaient une signification profonde. Lorsque, rassemblant les plus anciens de chaque métier, Etienne Boileau fit écrire sur un registre les vieux usages des corporations, le style même se ressentit de l'influence dominante de l'esprit chrétien. Souvent, la compassion pour le pauvre, la sollicitude pour les déshérités de ce monde, se font jour à travers la concise rédaction des règlements de l'antique jurande... Et si, en pénétrant au sein des jurandes, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit, dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévotes bannières et marcher sous l'invocation des saints ; ces formes religieuses cachaient les sentiments que fait naître l'unité de croyances. Une passion qui n'est plus aujourd'hui ni dans les mœurs, ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes, la charité. L'Eglise était le centre de toutes. Autour d'elle, à son ombre s'essayait l'enfance des industries. Elle marquait l'heure du travail, elle donnait le signal du repos. Quand la cloche de Notre-Dame ou de Saint-Méry avait sonné l'heure de l'*Angelus*, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage restait suspendu, et la cité, de bonne heure endormie, attendait le lendemain que le timbre de l'abbaye prochaine annonçât le commencement des travaux du jour.

« Mêlées à la religion, les corporations du moyen âge y avaient puisé l'amour des choses mystérieuses.. ; mais protéger les faibles était une des préoccupations les plus chères au législateur chrétien. Il recommande la probité aux mesureurs ; il défend au tavernier de jamais hausser le prix du gros vin, commune boisson du menu peuple ; il veut que les denrées se montrent en plein marché, qu'elles soient bonnes et loyales ; et afin que le pauvre puisse avoir sa part, au meilleur prix, les marchands n'auront, qu'après tous les autres habitants de la cité, la permission d'acheter des vivres.

« Ainsi, l'esprit de charité avait pénétré au fond de cette société naïve, qui voyait saint Louis venir s'asseoir à côté d'Etienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute on ne connaissait point alors cette fébrile ardeur du gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'industrie n'avait point cet éclat, cette

puissance, qui aujourd'hui éblouissent; mais, du moins, la vie du travailleur n'était pas troublée par d'amères jalousies, par le besoin de haïr son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre, pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services... Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte l'un à l'autre une fraternelle concurrence. Ajoutez à cela que l'intérêt public n'avait pas été perdu de vue, car c'était pour porter les ouvrages d'art et d'industrie à leur plus haut degré de perfection, qu'on avait confié aux ouvriers anciens et expérimentés la direction des novices. » (*Histoire de la révolution française*, par Louis Blanc, t. I, p. 478 et suiv.) — Telle était la société enfantée par le catholicisme. Qu'on mette en regard celle issue de l'incrédulité du XVIII[e] siècle.

CORPS. — Après un admirable article sur la sensation, M. J. Reynaud continue en ces termes :

« Comment se peut-il que le principe de la sensation ait encouru la disgrâce de la théologie? Il n'implique, dans l'idéal, rien de mauvais et ne doit être par conséquent réprouvé que dans les imperfections de sa mise en œuvre. On peut donc à la fois faire toutes les réserves pour le rôle des sensations dans la constitution organique de l'homme et glorifier leur principe dans l'absolu. Il faut en effet convenir que notre liberté est réellement tyrannisée par elle sur plusieurs points. Engagés comme nous le sommes encore par toutes sortes de liens dans la condition des animaux, c'est par les sensations que sont nourris, comme par une pâture, nos appétits les plus impérieux, et que se trouve ainsi entretenue en nous, comme on l'a dit, une volonté de la bête à côté de celle de l'ange; ce sont aussi les sensations qui jettent dans nos âmes tant de douleurs physiques dont notre existence est semée, c'est par elles que nous sommes amenés à apercevoir à chaque instant le bout de nos communications avec le monde extérieur, et que nous sentons de toutes manières le joug de la nature sur nous; ce sont leurs organes et les appareils qu'ils entraînent pour leur réparation et leur formation qui composent en grande partie ce corps pesant et infirme auquel nous sommes liés : ainsi c'est à elles qu'il faut faire remonter, au moins en partie, la responsabilité des inconvénients que ce corps nous cause. Mais tout cela montre seulement combien notre état présent est misérable, puisque l'application d'un si admirable principe y éprouve tant de contrariétés. Le principe lui-même reste intact. Rien de plus simple que de concevoir des êtres dont toutes les sensations seraient sous la discipline de l'esprit et purement à son usage; qui jouiraient d'une si bonne santé, et dans une si constante harmonie avec leurs alentours, qu'aucun mal ne pourrait les atteindre; dont toutes les sensations seraient d'une précision et d'une délicatesse excellentes; délivrés de toutes les entraves de la matière, même de l'embarras de la pesanteur, légers comme l'air, rapides comme le vent; souverains dans leurs communications avec les autres êtres, c'est-à-dire au lieu de recevoir passivement de l'extérieur des phénomènes qui les font paraître ou disparaître, les produisant eux-mêmes à volonté; libres enfin. Dès lors quelle ordonnance plus belle et plus digne de Dieu peut-on imaginer pour donner connaissance des changements physiques aux êtres particuliers, que d'instituer entre chacun d'eux et une portion de l'univers une connexion en vertu de laquelle ils soient instruits directement des changements en question par le seul fait de leur propagation dans ce domaine? Il faut même remarquer qu'à moins de prétendre révéler aux êtres particuliers la totalité des changements qui ont eu lieu dans l'infinité de l'univers, ce qui serait contradictoire, on ne peut concevoir de liaison à aucun d'eux qu'avec une sphère limitée; et il est impossible d'asseoir une telle liaison sur une base plus simple que le principe en question. De là ce grand spectacle que présentent les âmes dans leur commerce continuel au sein de l'univers pour l'accomplissement de leur destinée, chacune jouissant de la faculté de soulever, aux dépens des éléments matériels du monde où elle vient se fixer, un tourbillon d'une architecture spéciale, qu'elle réunit peu à peu, qu'elle conserve jusqu'à ce que des causes étrangères, le détruisant, l'obligent à s'en refaire un autre, et par lequel tout en se témoignant, elle reçoit elle-même les témoignages d'autrui et de la nature; varié à l'infini selon la condition des espèces et celle des mondes, c'est l'ordre fondamental de la création. La racine primitive est dans le principe de la matière; et comme ce principe, ainsi qu'on le démontrera ailleurs, est parfaitement bon par rapport aux êtres particuliers, il s'ensuit que celui de la sensation qu'il enveloppe l'est aussi.

« Il est évident, au surplus, que la croyance générale du genre humain a toujours été que les êtres particuliers étaient doués de corps, c'est-à-dire conséquemment d'organes, de sensations et d'actions. Notre esprit est incapable, en effet, de concevoir entre des existences réellement séparées un autre ordre de simultanéité que cette espèce, et cette idée conduit logiquement à celle des organismes.

« Cette croyance, sous la figure de la résurrection des morts, a formé, surtout dans les premiers siècles, le trait fondamental du système chrétien. Jamais la nécessité du corps n'avait été enseignée par un dogme

plus positif : non-seulement l'âme devait, dans l'autre vie, avoir un corps, elle devait reprendre ce même corps auquel elle avait été attachée sur la terre. Jésus-Christ avait donné l'exemple en sa personne de ce qui devait arriver à tous les justes; endormi d'abord dans son tombeau, il en était ressuscité, et, prenant son vol à travers les régions de l'air avec son corps devenu lumineux et léger, il était allé avec cet organisme réformé prendre place dans le ciel : ainsi devaient faire, à son retour sur la terre, tous les morts. Ce n'est point le lieu de procéder à la critique de la représentation que les théologiens se sont faite de ces corps restaurés, auxquels ils ont cru pouvoir conserver la même configuration que sur la terre, tout en leur conférant des fonctions et des propriétés différentes. Cette circonstance n'est d'ailleurs qu'une suite de l'impuissance de l'homme à projeter, sinon d'une manière tout à fait vague, d'autres plans d'organismes que ceux qui lui sont révélés par l'expérience. Ce qui importe ici, c'est que, selon la croyance primitive et essentielle de la chrétienté, la vie normale des âmes implique l'état d'union avec les corps; et cela se témoigne non-seulement par l'attente de ce qui doit avoir lieu au jugement dernier, mais par la persuasion que dès à présent le corps construit par Jésus-Christ dans le sein de sa mère, nourri en Judée pendant trente-trois ans, crucifié, enseveli, loin d'avoir laissé aucun de ses éléments sur la terre, a été transporté tout entier dans le ciel, et, modèle idéal de tous les corps, continue à y servir le modèle idéal de toutes les âmes.» (*Encyclopédie nouv.*, t. VIII, p. 127 et 128, art. *Sensation*, par J. Reynaud.) *Voy.* Résurrection et Vie future.

CORRUPTION de notre nature et du genre humain. — Cicéron peint ainsi l'état où se trouvaient les hommes de son temps : « S'il avait plu à la nature de nous rendre tels que nous eussions pu la contempler elle-même et la prendre pour guide dans le cours de notre vie, nous n'aurions besoin ni de savoir ni d'étude pour nous conduire; mais elle n'a donné à l'homme que de faibles rayons de lumière; encore sont-ils bientôt éteints, soit par la corruption des mœurs, soit par l'erreur des préjugés qui obscurcissent entièrement en lui cette lueur de la raison naturelle. Ne sentons-nous pas, en effet, au-dedans de nous-mêmes, des semences de vertus qui, si nous les laissions germer, nous conduiraient naturellement à une vie heureuse? Mais à peine a-t-on vu le jour qu'on est livré à toutes sortes d'égarements et de fausses idées.

« On dirait que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices; et quand nos parents commencent à prendre soin de notre éducation et qu'ils nous donnent des maîtres, nous sommes bientôt tellement imbus d'opinions erronées, qu'il faut enfin que la vérité cède au mensonge et la nature aux vieux préjugés. Autre source de corruption, les philosophes, comme ils ont une grande apparence de doctrine et de sagesse, on prend plaisir à les écouter, à les lire, à les apprendre, et leurs leçons se gravent profondément dans nos esprits. Quand à cela vient se joindre le vulgaire, ce grand maître en toute sorte de déréglements, c'est alors qu'infectés d'idées vicieuses, nous nous écartons entièrement de la nature. » (*Tusculanes*, l. III, c. 1 et 2.)

Porphyre convient « qu'il manquait au genre humain une chose qu'aucune secte de philosophie n'avait seulement pu trouver : c'était le moyen de tirer l'âme de l'homme du triste état dans lequel elle se trouve. » (Dans *saint Augustin*, *De la Cité de Dieu*, l. X, ch. 32.)

COUVENTS. *Voy.* Abbaye et Monastère. — Nous citerons seulement ici en passant l'aveu de quelques protestants célèbres :

Menzel. — « Tout ce qui restait de l'ancienne civilisation des Grecs et des Romains se réfugia dans le sanctuaire des couvents. Si nous connaissons enfin l'histoire des premiers rois allemands, à qui le devons-nous, si ce n'est à des moines pieux et savants? Les moines conservèrent leurs manuscrits qu'on avait pu sauver lors de la migration des peuples; ils écrivirent l'histoire de leurs couvents et les événements contemporains. »

Oken. — « Ce fut donc une grande faute que de détruire sans ménagement tous les couvents, de décrier les cénobites comme paresseux, de les chasser du pays et de les réduire à demander l'aumône. Tôt ou tard de pareils péchés sont punis, et on peut dire que Dieu fit suivre de près le châtiment de ces méfaits. Où sont-elles donc maintenant ces richesses enlevées aux monastères? En partie entre les mains des Juifs, en partie dispersées et employées à subventionner l'œuvre du vandalisme. Où sont-elles toutes ces bibliothèques, où sont-ils ces cabinets d'histoire naturelle et ces instruments de physique qui appartenaient autrefois aux couvents? Les unes ont été vendues aux épiciers, les autres accumulées dans les capitales, les autres servent de passe-temps à quelques curieux, tandis que, convenablement distribués, ces trésors auraient pu aider à l'instruction de tous. Où sont-ils ces splendides édifices monastiques? Les uns, vendus à vil prix, ont été transformés en fabriques, les autres changés en ruines, et, comme les vieux manoirs, seront un jour les témoins vivants de notre fureur destructive. Les couvents étaient, pour le pays, les greniers d'abondance où étaient déposées et les richesses de l'instruction et celles de l'industrie; et alors même qu'ils n'auraient pu servir à cette double destination, n'aurait-on pas dû les laisser debout par respect de ce qu'ils avaient été autrefois? Ce furent les moines de ces couvents qui les premiers cultivèrent le sol, instruisirent le peuple, dirigèrent les princes ignorants et adoucirent les mœurs à l'aide d'une religion qui commande l'amour du prochain. Que serions-nous sans nos couvents? des Ger-

mains à demi-sauvages. Le monde de nos jours n'a donc plus aucun sentiment de reconnaissance, plus de respect pour la vieillesse? Voudrait-il assassiner les vieillards parce qu'ils ne peuvent plus travailler? Peut-être vivrons-nous encore assez pour être les témoins d'un spectacle tout nouveau : les gouvernements, revenus de leur esprit destructeur et de leurs prétendues lumières, verront avec plaisir les moines rentrer dans les couvents délabrés et habités par les hiboux, et entonner de nouveau leurs cantiques à Dieu. Admettons que les monastères ne servirent à autre chose qu'à donner un asile aux hommes vieillis par le service de l'Etat, ou bien à ceux que le malheur avait dégoûtés du monde : n'était-ce pas déjà un assez grand bienfait pour l'humanité et pour l'Etat, qui ne récompense qu'assez faiblement ses vieux serviteurs. »

Cobbett. — « Toutes les classes, tous les états, toutes les conditions tiraient profit des établissements des moines fondés dans un esprit de haute politique et dans un sentiment de véritable piété et de charité chrétienne, bien qu'ils fussent et qu'ils soient encore maintenant l'objet d'infâmes calomnies de la part d'écrivains qui vantent leur destruction comme un des bienfaits les plus salutaires de la Réforme. »

Deluc. — « Les travaux qui demandent du temps et de la peine sont toujours mieux exécutés par des hommes qui agissent en commun, que lorsqu'ils travaillent séparément. Il y a plus de dessein, plus de constance à suivre un même plan, plus de force pour vaincre les obstacles, et plus d'économie. Il est des entreprises qui ne peuvent être exécutées que par un corps, ou par une société vivant sous la même règle... Ainsi j'ai peine à croire qu'aucune colonie puisse atteindre au même degré de prospérité qu'un couvent.....

« L'expérience prouve que les sociétés purement civiles se négligent, et les négligences aperçues ne produisent que des inquiétudes, des agitations, des changements perpétuels de plans... Mais il y a une autre espèce de société où tout est réduit à un intérêt commun, et où les règles sont mieux observées ; ce sont les sociétés religieuses ; de là il est résulté qu'elles ont mieux prospéré que les autres dans les établissements qu'elles ont entrepris..... Sans l'exactitude à suivre une règle les plus grandes ressources sont inefficaces, leurs effets s'éparpillent, pour ainsi dire, et ne tendent plus au bien commun.

« La nature même de ces sociétés empêche qu'elles ne puissent être très-nombreuses, leur nuit et les réduit, mais on peut en tirer de grandes leçons pour le succès et le bien de la société générale, et je ne puis m'empêcher de les regarder elles-mêmes comme un bien. Si nous remontions à l'origine de la plupart des monastères rustiques, nous trouverions probablement que leurs premiers habitants ont été défricheurs, que c'est à eux et à la bonne conduite de leurs successeurs que les couvents sont redevables des biens dont ils jouissent. Pourquoi n'en jouiraient-ils pas ? Imitons-les sans en être jaloux. Si leurs possessions appartenaient à un seigneur, cela n'exciterait aucun murmure et ne donnerait lieu à aucune satire. Pourquoi n'en est-il pas de même à l'égard d'un couvent ? Quant à moi, je vois ces établissements avec d'autant plus de plaisir, que ce n'est pas la jouissance d'un seul homme, mais de plusieurs, et sous ce point de vue, je ne saurais leur souhaiter trop de bonheur. Des religieux sont des hommes, et l'on doit souhaiter que tout homme soit heureux dans son état, dès qu'il ne détruit pas le bonheur des autres..... Or, je ne vois pas en quoi les religieux empiètent sur le bonheur des autres hommes ; mais je vois que dans leur état ils ont beaucoup de ce bonheur tranquille, qui est prisé par un grand nombre d'hommes. La subsistance simple, mais abondante, y est assurée pour les pères, les frères, les domestiques et les laboureurs. La règle s'étend sur tout, pourvoit à tout, prévient les écarts et les désordres. Ils peuvent se maintenir dans un état d'honnête abondance, parce qu'ils font plus rendre à la terre, et que rien ne se dissipe. Le pouvoir des chefs y maintient la règle, et il serait à souhaiter, pour le bonheur des hommes, qu'il en fût de même partout.....

« Sans le lien salutaire de la religion, l'on tenterait vainement de former de pareilles sociétés ; celles qui ne seraient formées que par des conventions ne tiendraient pas longtemps. L'homme est trop inconstant pour s'asservir à la règle, lorsqu'il peut l'enfreindre impunément : or, il faut que dans l'enceinte où doit s'observer la règle tout y soit soumis. La religion seule, soit par sa force naturelle, soit par le poids de l'opinion publique, peut produire cet heureux effet. Dans le cloître, qui pourrait violer la règle est contenu par la société entière, qui a besoin de la considération publique pour relever la médiocrité de son état.

« Je suis donc charmé que les protestants aient conservé les cloîtres en Allemagne, et je voudrais voir ces établissements partout, parce que je vois partout une classe de gens qui a besoin d'un petit sort assuré que l'opinion publique relève, mais qui, par son inactivité ou son manque de ressources, est extrêmement à charge à elle-même et à la société. Il faut, en un mot, d'honnêtes hôpitaux, et les couvents ne sont pas autre chose.

« Il serait aisé de corriger les défauts et de réformer les abus de ceux qui méritent des reproches ; on les attaque non-seulement par les abus, mais en eux-mêmes, et par des principes qui ne peuvent faire que du mal, et on égare les hommes en croyant parler le langage de l'humanité. » (*Lettres sur l'histoire de la terre et de l'homme*, par M. Deluc, tome IV, page 72 et suivantes.)

Dans son *Histoire du pape Grégoire VII*, l'historien protestant Voigt fait la peinture suivante de l'état des sciences dans les couvents à cette époque :

« C'est dans les couvents, ces asiles sacrés de la vertu, que les arts et les sciences s'étaient réfugiés. Tout dépendait du chef, qui exerçait une grande influence sur ses frères. Il en était un, entre autres, qui jetait un vif éclat, c'est Guillaume, abbé de Hirschan. Son monastère venait d'être nouvellement restauré, après avoir été désert pendant près de cinquante-huit ans. Guillaume lui donna une impulsion si extraordinaire, qu'il devint un des plus célèbres de l'Allemagne. Guillaume fit de profondes recherches sur la philosophie; il acquit des connaissances de tout genre, de manière qu'il fut appelé l'homme le plus savant de son siècle. C'était un dialecticien habile, un musicien excellent : il laissa même quelques compositions et quelques écrits sur la musique. Ses connaissances en mathématiques et en astronomie n'étaient point superficielles; il faisait tirer des copies des livres divins et d'autres ouvrages profanes. Douze moines qui savaient le mieux écrire étaient journellement occupés à ce travail; leur nombre n'était pas même limité. Un homme instruit présidait à leurs travaux, les examinait et les corrigeait. La bibliothèque du couvent était considérable, quoiqu'on n'y conservât qu'une petite partie des ouvrages copiés. L'abbé en faisait présent à des savants, surtout à ceux qui étaient sortis de son couvent pour être à la tête d'une abbaye. Il en donnait également à des couvents qu'il avait reformés, et dont le nombre se portait à plus de cent, ou à d'autres qui étaient fondés par lui ou par quelqu'un de ses confrères. Parmi ces derniers figurait celui d'Erford, en l'honneur de saint Pierre, bâti sur une montagne du même nom. Dans plusieurs de ces maisons religieuses on s'adonnait aux arts mécaniques, et on les portait à une rare perfection. Des moines, pour orner l'Eglise et le monastère, devenaient d'habiles statuaires, d'excellents ouvriers en bois, en fer et en maçonnerie; ils devenaient même artisans, suivant les besoins de l'établissement. La crainte de Dieu, la droiture du cœur, l'amour du prochain et l'hospitalité étaient les principales qualités de Guillaume. Quiconque l'abordait, riche ou pauvre, était sûr d'être bien accueilli. Il amusait ceux qui étaient dans la joie par le jeu et des cantiques; il consolait les affligés par des paroles affectueuses, aidait les nécessiteux par de riches présents, donnait à manger à ceux qui avaient faim. En un mot, il servait de modèle jusque dans les contrées les plus éloignées : son nom était connu et béni partout, hommage qu'il méritait comme étant en tout un homme très-distingué, et maintenant la discipline, l'obéissance et l'ordre parmi les deux cent cinquante moines de son monastère, qui l'aimaient et le respectaient tous.

« Ainsi, malgré des obstacles de tout genre qu'on ne pouvait vaincre qu'avec une sorte de violence; malgré les troubles de ces temps malheureux, qui empêchaient les arts de se développer; malgré le terrain aride que rencontrait la semence qu'on avait sauvée de l'antiquité, la science ne trouvait pas toujours des rochers et des sables stériles. Herrand, abbé d'Ilsenbourg, qui devint ensuite évêque de Halberstadt, avait fondé une école pour toutes sortes d'arts libéraux, et y avait attiré un grand nombre de savants. Il était parvenu, à force de dépense, à établir dans son couvent une bibliothèque magnifique, qui plus tard fut dispersée. Là se trouvait un grand nombre d'écrits sur l'histoire ancienne. Herrand s'appliquait lui-même à en réunir les matériaux. Je passerai sous le silence une foule d'autres religieux à qui nous avons une éternelle reconnaissance de nous avoir conservé les événements de cette époque, tels que Lambert, Herrman, et d'autres ; ils nous montrent qu'on savait alors écrire avec sagacité et discernement. » (*Histoire du pape Grégoire VII et de son siècle* par Voigt, liv. IV, p. 140-142.)

CRÉATION. — La plupart des savants de l'antiquité avaient, sur l'origine des choses, des idées conformes aux traditions de nos Livres saints. « Il y a une antique opinion, dit Aristote, transmise par les ancêtres dans l'univers entier, que tout a été fait par Dieu, et que rien dans la nature ne peut se conserver sans son secours. » (Arist., *du Monde*, 6.)

D'après Plutarque, il faut dire et publier, conformément aux sentiments de Platon, que le monde a été fait par Dieu. « En effet, dit-il, Dieu est le plus grand des ouvriers, et le monde le plus beau des ouvrages. » (Plut., *Création de l'âme*, 5.)

Bayle. — « Pour mieux connaître l'importance de la doctrine de la création, il faut jeter la vue sur les embarras inexplicables à quoi s'engagent ceux qui la nient.... Ils (les sociniens) ont nié la création, mais que leur est-il arrivé? C'est de tomber dans un abîme en fuyant un autre abîme. Il a fallu qu'ils reconnussent l'existence indépendante de la matière, et que cependant ils la soumissent à l'autorité d'une substance qui est d'ailleurs toute chargée de défauts et d'imperfections ; ce qui renverse une notion très-évidente, savoir *que ce qui ne dépend de quoi que ce soit pour exister éternellement doit être infini en perfection.* (*Dictionnaire*, art. Epicure.) Car qu'est-ce qui aurait mis des bornes à la puissance et aux attributs d'un tel être ? En un mot, ils ont à répondre à la plupart des difficultés qu'Epicure pouvait proposer aux philosophes qui admettaient l'éternité de la matière. »

« Je ne saurais finir, dit Bayle, sans faire encore ces deux remarques : l'une que l'évidence des principes de Xenophanes sur l'immutabilité de ce qui est éternel a tous les degrés que l'on voit dans les notions les plus claires de notre esprit, de sorte qu'é-

tant d'ailleurs incontestable par les choses qui se passent en dedans de nous, qu'il se fait des changements, le meilleur parti que notre raison puisse prendre est de dire que tout, hormis Dieu, a commencé. Voici le dogme de la création.

« Car de prétendre expliquer les générations de la nature en supposant plusieurs principes éternels, et dont l'action et la réaction diversifient ce qui demeurerait uniforme, si rien d'externe n'intervenait, c'est fuir une incommodité pour se jeter dans une plus grande. »

Voltaire. — « Je suis convaincu que toute la terre et ce qui l'environne, le genre humain et le genre animal, et tout ce qui est au delà de nous, l'univers en un mot, ne s'est pas formé lui-même, et qu'il y règne un art infini; je reçois avec respect l'idée d'un artisan unique, d'un maître suprême, que la secte des épicuriens rejette. Ce souverain de la nature a créé la matière; car le néant n'a point de propriétés, rien ne vient de rien, rien ne retourne à rien. Je conçois que l'universalité des choses est émanée de ce Dieu, qui seul est par lui-même, et dont tout est l'ouvrage. Il a tout arrangé suivant les lois universelles qui résultent de sa sagesse autant que de sa puissance. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVI, p. 248.)

« Il nous est donné d'arranger, d'unir, de désunir, de nombrer, de peser, de mesurer; *mais faire!* quel mot! Il n'y a que l'Etre nécessaire, l'Etre existant éternellement par lui-même, *qui fasse.* Avouons donc qu'il est un Etre suprême, nécessaire, incompréhensible, qui nous a faits. » (T. LVIII, p. 153, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Un métal, une pierre, sont des choses que toute l'industrie humaine ne saurait faire. » (*OEuvres de Voltaire*, t. LVIII, p. 199.)

« C'est un Dieu qui créa la matière dans l'immensité de l'espace. Il dit, et tout exista. Quel resserrement d'esprit, quelle absurdité grossière, de dire : Le chaos était éternel! » (Tom. XLVI, p. 73, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Grâces à jamais à cet Etre nécessaire, éternel, intelligent et tout-puissant, qui nous a formés par un art si admirable; mais cet art ne serait rien si nous n'avions le sentiment qui fait la vie, les goûts et les organes auxquels sont attachés des sentiments si vifs. » (T. XLVI, p. 79, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

Dans une belle nuit d'été, Voltaire se promenait avec sa société sur le lac Léman; il admirait la beauté de la nature. Mme Denis lui demanda des vers à ce sujet : il fit ceux-ci en un moment :

« Tous ces vastes pays d'azur et de lumière,
Tirés du sein du vide et formés sans matière,
Arrondis sans compas et tournant sans pivot,
Ont à peine coûté la dépense d'un mot. »

D'Alembert. — « La création, comme les théologiens eux-mêmes le reconnaissent, *est une vérité que la* seule raison *nous enseigne, une suite nécessaire de l'existence du premier Etre.* » (De l'abus *de la critique, en matière de religion*, par D'Alembert.)

Buffon. — « La description de Moïse est une narration exacte et philosophique de la création de l'univers entier et de l'origine de toutes choses. » (*Théorie de la terre*, art. 2.)

C. Bonnet. — *La création.* — « *Quelle* intelligence sondera les profondeurs de ce gouffre? Quelle pensée exprimera la puissance *qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient?* Dieu veut que l'univers soit, l'univers est.

« Cette vertu divine, cette force incompréhensible peut-elle être communiquée? Et si elle peut être communiquée, quelles sont les lois de cette communication?

« Verbe incarné, *premier-né entre les créatures*, si cette force a pu se transmettre, tu l'as reçue, *et les siècles ont été faits par* toi. » (*Contemplation de la nature*, ch. 2.)

« Ce serait choquer autant le sens commun que le respect dû à l'Ecriture que de prétendre infirmer l'autorité de *Moïse*, précisément parce qu'il n'a pas parlé la langue de *Copernic*. Il parlait une plus belle langue encore : il annonçait le premier au genre humain *l'unité et l'éternité* du grand Être. Il peignait la *puissance* avec le pinceau du *Chérubin*. Dieu *dit que la lumière soit*, *et la lumière fut.* Il s'élançait d'un vol rapide vers la cause première, et enseignait aux hommes le dogme si important et si philosophique de la *création de l'univers.* Le plus ancien et le plus respectable de tous les livres est aussi le seul qui commence par ces expressions, dont la simplicité répond si bien à la simplicité de cet *acte unique*, qui a produit l'universalité des êtres : *Au commencement*, Dieu *créa les cieux et la terre.*

« Une seule chose était essentielle au plan de l'historien de la création : c'était de rappeler l'univers à son auteur, *l'effet* à la *cause.* Cet historien l'a fait, et l'athée l'admirerait si l'athée était philosophe. Cet historien n'était pas appelé à dicter au genre humain des cahiers d'astronomie; mais il était appelé à lui tracer en grand les premiers principes de cette théologie sublime, que l'astronomie devait enrichir un jour, et dont il était réservé à la métaphysique de démontrer les grandes vérités. Tout ce qu'il y a de beautés et d'élévation dans la métaphysique moderne est concentré dans cette pensée étonnante : Je suis celui qui est. Je puis donc, sans manquer au respect qui est dû à tant de titres au premier des auteurs sacrés, supposer que la *création* de notre globe a précédé d'un temps indéfini ce *renouvellement* dont la *Genèse* nous présente les divers aspects. La Sagesse qui a présidé à la formation de l'univers n'a révélé aux hommes que ce que leur raison n'aurait pu découvrir par elle-même, ou qu'elle aurait découvert trop tard pour leur bonheur, et elle a abandonné aux progrès de l'intelligence humaine tout ce qui était enveloppé dans la sphère de son activité. » (*Palingénésie philosophique*, p. 240.)

DESCARTES. (Nous le citons ici, non comme individu, mais comme pure expression de la science philosophique.) — « La création de l'univers, dit-il, est tellement décrite en la *Genèse*, qu'il semble que l'homme, ou ce qui a rapport à l'homme, en soit le principal et comme l'unique sujet; c'est que, l'histoire de la création ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses regardant l'homme ou sa demeure que l'inspiration y a voulu spécifier, et qu'il n'y est parlé d'aucune qu'en tant qu'elle se rapporte à l'homme. » (*Pensées de Descartes*, ch. 18, *Dans quel sens est-il vrai que tout l'univers a été fait pour l'homme.*)

P.-J. PROUDHON. — « Les œuvres de Dieu sont belles de leur propre essence, *justificata in semetipsa;* elles sont vraies, en un mot, parce qu'elles sont de lui.» (*Système des Contradictions économiques*, prologue, § 3, p. 34.)

CRIME. *Voyez* PÉCHÉ.— « Il suffit, dit Bayle, de savoir que Dieu a défendu nettement et expressément une chose, pour ne la pouvoir faire sans tomber dans tout ce qui constitue le crime. Le péché d'Adam, qui a été puni d'une manière si terrible, ne tira son énormité que de la défense ; car, du reste, il n'y avait rien de si indifférent que de manger d'un certain fruit. »

CROISADES. — Dans l'introduction de son *Histoire du règne de Charles-Quint*, Robertson développe ainsi les immenses résultats moraux, sociaux et économiques des croisades.

« Les croisades, ou ces expéditions des Chrétiens pour aller arracher la terre sainte des mains des infidèles, paraissent avoir été le premier événement qui ait tiré l'Europe de la léthargie dans laquelle elle était plongée depuis si longtemps, et qui ait contribué à amener quelque changement dans le gouvernement et dans les mœurs. Il est naturel aux hommes de voir avec un sentiment de vénération et de plaisir des lieux renommés pour avoir été la résidence de quelque grand personnage ou le théâtre de quelque action célèbre. Ce principe est la source de la dévotion scrupuleuse avec laquelle les chrétiens, dès les premiers siècles de l'Eglise, s'étaient plu à visiter le pays que Dieu avait destiné pour l'héritage de son peuple choisi, et dans lequel le Fils de Dieu avait accompli la rédemption du genre humain. Un pèlerinage si long ne pouvait se faire sans beaucoup de dépense, de fatigue et de danger; il devait donc être plus méritoire, et on le regarda bientôt comme un moyen d'expier presque tous les crimes.

« Vers la fin du x$^{e}$ siècle et le commencement du xi$^{e}$, il se répandit tout à coup en Europe une opinion qui fit bientôt des progrès incroyables et qui augmenta prodigieusement le nombre et le zèle de ces dévots pèlerins. On s'imagina que les mille ans dont parle saint Jean étaient accomplis, et que la fin du monde allait arriver. Cette rêverie répandit une consternation générale parmi les Chrétiens. Plusieurs renoncèrent à leurs biens, abandonnèrent leurs familles et leurs amis, et se hâtèrent de se rendre dans la terre sainte, où ils croyaient que le Christ devait apparaître bientôt pour juger les hommes. Tant que la Palestine avait été soumise à la domination des califes, ces princes éclairés avaient encouragé les pèlerinages des Chrétiens à Jérusalem; c'était une branche avantageuse de commerce, qui faisait entrer dans leur Etat beaucoup d'or et d'argent pour des reliques et de pieuses bagatelles ; mais les Turcs ayant conquis la Syrie vers le milieu du xi$^{e}$ siècle, les pèlerins se virent exposés à toutes sortes d'outrages de la part de ces peuples féroces. Cette révolution arriva précisément dans le même temps où la terreur panique dont j'ai parlé rendait les pèlerinages plus fréquents et plus nombreux; elle répandit l'alarme et excita l'indignation dans toute l'Europe chrétienne. Tous ceux qui revenaient de la Palestine racontaient les dangers qu'ils avaient courus en visitant la terre sainte, et ne manquaient pas d'exagérer la cruauté et les mauvais traitements des Turcs.

« Les esprits des hommes étaient ainsi préparés, lorsqu'un moine ..... conçut l'idée de réunir toutes les forces de la chrétienté contre les infidèles, pour les chasser à main armée de la terre sainte; et c'est à son zèle que cette entreprise doit son exécution. Pierre l'Ermite (c'était le nom de cet apôtre guerrier) courut, un crucifix à la main, de province en province, excitant les princes et les peuples à entreprendre la guerre sainte, et ses déclamations allumèrent dans tous les esprits le fanatisme qui l'animait. Le concile de Plaisance, auquel assistèrent plus de trente mille personnes, décida que le projet de Pierre avait été inspiré par une révélation immédiate du Ciel ; et lorsqu'on en fit la proposition au concile de Clermont, qui était encore plus nombreux que celui de Plaisance, toutes les voix s'écrièrent : *C'est la volonté de Dieu !* Cette fureur épidémique gagna tous les ordres de l'Etat. Ce n'étaient pas seulement les seigneurs et les nobles de ce siècle guerrier qui prirent les armes avec leurs vassaux; ils auraient pu être séduits par l'audace même de cette expédition romanesque ; mais on vit encore des hommes d'une condition obscure et pacifique, des ecclésiastiques de tous les rangs, des femmes même et des enfants, s'engager à l'envi dans une entreprise qu'on regardait comme pieuse et méritoire. Si nous pouvons en croire les témoignages réunis des auteurs contemporains, six millions d'hommes prirent la croix : c'est la marque par laquelle se distinguaient ceux qui se dévouaient à cette sainte guerre, et qui lui a donné le nom qu'elle a conservé. *L'Europe entière*, disait la princesse Comnène, *paraissait comme arrachée de ses fondements et prête à se précipiter de tout son poids sur l'Asie* (83).

(83) Alexias, lib. x, ap. Byz. script., vol. XI, p. 224.

« Pendant deux siècles entiers, l'Europe sembla n'avoir eu d'autre objet que de conquérir ou de garder la terre sainte, et ne cessa d'y faire passer successivement des armées nombreuses (XIII).

« Rien ne pouvait résister aux premiers efforts d'une armée dont la valeur était excitée par l'enthousiasme de la religion. Une partie de l'Asie mineure, la Syrie et la Palestine, furent bientôt enlevées aux infidèles; la bannière de la croix fut arborée sur la montagne de Sion; un corps de ces aventuriers qui avaient pris les armes contre les Mahométans s'empara de Constantinople, la capitale de l'empire chrétien en Orient, et pendant la moitié d'un siècle le trône impérial fut occupé par un comte de Flandre et par ses descendants. La violence inattendue du premier choc des croisés rendit leurs premières conquêtes faciles; mais ils trouvèrent ensuite une prodigieuse difficulté à les conserver.....

« Ces expéditions produisirent d'heureux effets, qu'on n'avait pu ni attendre ni prévoir. Les croisés, en marchant vers la terre sainte, traversèrent des pays cultivés et des Etats mieux civilisés que les leurs. C'était en Italie qu'ils se rassemblaient dans les commencements; Venise, Gênes, Pise et d'autres villes avaient commencé à cultiver le commerce et se polissaient en s'enrichissant. Les croisés allaient ensuite par mer en Dalmatie, d'où ils continuaient leur route par terre jusqu'à Constantinople. Il est vrai que l'esprit militaire était depuis longtemps éteint dans tout l'empire d'Orient et qu'un despotisme, de l'espèce la plus dangereuse, y avait presque anéanti toute vertu publique; mais Constantinople, qui n'avait jamais été ravagée par les nations barbares, était la plus grande, ainsi que la plus belle ville de l'Europe, et la seule où il restât encore quelque image de l'ancienne politesse et dans les mœurs et dans les arts. La puissance maritime de l'empire d'Orient était considérable, et des manufactures très-précieuses y subsistaient encore. Constantinople était l'unique entrepôt de l'Europe pour les productions des Indes Orientales. Quoique les Sarrasins et les Turcs eussent dépouillé l'Empire de plusieurs de ses plus riches provinces et l'eussent resserré dans des bornes fort étroites, cependant ces sources de richesses entretenaient à Constantinople non-seulement l'amour du faste et de la magnificence, mais encore un reste de goût pour les sciences, et à cet égard l'Europe entière était fort au-dessous de cette ville fameuse. Les croisés trouvèrent dans l'Asie même les débris des sciences et des arts que l'exemple et les encouragements des califes avaient fait naître dans leur empire. Quoique les historiens des croisades eussent porté toute leur attention sur d'autres objets que sur l'état de la société et des mœurs parmi les nations de l'Orient; quoique la plupart d'entre eux n'eussent même ni assez de goût, ni assez de lumières pour observer et pour bien peindre ce qu'ils voyaient, cependant ils nous ont transmis des traits si frappants de l'humanité et de la générosité des Saladins et de quelques autres chefs des Mahométans, qu'on ne peut s'empêcher de prendre de leurs mœurs l'idée la plus avantageuse. Il était impossible que les croisés parcourussent tant de pays, qu'ils vissent des lois et des coutumes si diverses, sans acquérir de l'instruction et des connaissances nouvelles. Leurs vues s'étendirent; leurs préjugés s'affaiblirent; de nouvelles idées germèrent dans leurs têtes; ils virent en mille occasions combien leurs mœurs étaient grossières en comparaison de celles des Orientaux policés; et ces impressions étaient trop fortes pour s'effacer de leur mémoire lorsqu'ils étaient de retour dans leur pays natal. D'ailleurs il y eut, pendant deux siècles entiers, un commerce assez suivi entre l'Orient et l'Occident; de nouvelles armées marchaient continuellement d'Europe en Asie, tandis que les premiers aventuriers revenaient chez eux et y rapportaient quelques-unes des coutumes avec lesquelles ils s'étaient familiarisés par un long séjour dans ces terres étrangères. Aussi l'on peut remarquer que, même peu de temps après le commencement des croisades, il y eut plus de magnificence à la cour des princes, plus de pompe dans les cérémonies publiques, plus d'élégance dans les plaisirs et dans les fêtes; le goût même des aventures devint plus romanesque et s'accrut sensiblement dans toute l'Europe. C'est à ces expéditions que nous devons les premiers rayons de lumière, qui commencèrent à dissiper les ombres de l'ignorance et de la barbarie.

« Mais ces effets salutaires des croisades ne se firent sentir que lentement. Leur influence sur l'état de la propriété des biens, et, par conséquent, sur celui du pouvoir, fut plus immédiat et en même temps plus sensible.

« Les nobles qui prirent la croix et s'engagèrent à marcher vers la terre sainte virent bientôt qu'ils avaient besoin de sommes considérables pour faire les frais d'une si longue expédition, et pour être en état de paraître à la tête de leurs vassaux avec la dignité qui leur convenait. Le génie du système féodal ne leur permettait pas d'imposer des taxes extraordinaires à leurs sujets, qui n'étaient pas accoutumés à en payer. Il ne leur restait donc d'autre ressource, pour se procurer la somme dont ils avaient besoin, que de vendre leurs terres. Comme tous les esprits étaient exaltés par les idées romanesques des conquêtes qu'ils espéraient faire en Asie, et par le désir de recouvrer la terre sainte, désir si ardent qu'il faisait taire toutes les passions, les seigneurs abandonnèrent sans répugnance leurs héritages et les vendirent à vil prix, pour aller, en aventuriers, chercher de nouveaux établissements dans des pays inconnus. Aucun des différents souverains de l'Europe ne s'était engagé dans la première croisade, et tous saisirent avec empressement une occasion

si favorable, pour réunir à peu de frais à leurs couronnes des domaines considérables. D'ailleurs, plusieurs grands barons étant morts dans la guerre sainte sans laisser d'héritiers, leurs fiefs retournèrent de droit à leurs suzerains; et ces accroissements de propriété, aussi bien que de puissance, ajoutèrent à l'autorité royale tout ce que perdait celle de l'aristocratie. D'un autre côté, l'absence de plusieurs vassaux puissants, accoutumés à en imposer et souvent à donner la loi à leurs souverains, offrit à ceux-ci une occasion d'étendre leur prérogative et d'acquérir une influence qu'ils n'avaient jamais eue auparavant. Ajoutez à ces circonstances réunies, que tous ceux qui prirent la croix se mirent sous la protection immédiate de l'Eglise, qui lança ses plus redoutables anathèmes contre quiconque voudrait nuire ou faire injure à ceux qui se dévouaient à cette sainte expédition. Les querelles et les hostilités particulières, qui jusqu'alors avaient banni l'ordre et la paix de tout Etat féodal, furent tout à coup suspendues ou s'éteignirent entièrement; l'administration de la justice commença à prendre une forme plus solide et plus constante, et l'on fit enfin quelques pas vers l'établissement d'un système plus régulier d'administration et de police, dans les différents royaumes de l'Europe (XIV).

« Les effets que les croisades produisirent sur l'état du commerce de l'Europe, ne furent pas moins sensibles que ceux dont je viens de parler. Les premières troupes qui s'enrôlèrent sous l'étendard de la croix, et que Pierre l'Ermite et Godefroy de Bouillon conduisirent à Constantinople par l'Allemagne et la Hongrie, eurent prodigieusement à souffrir, tant par la longueur de la marche, que par la férocité des habitants de ces pays. Les armées qui se formèrent ensuite, instruites par l'expérience des premières, se gardèrent bien de prendre la même route, et aimèrent mieux aller par mer que de s'exposer aux mêmes dangers. Venise, Gênes et Pise leur fournirent les bâtiments de transport sur lesquels ils s'embarquèrent. Ces villes reçurent de ces armées nombreuses de croisés des sommes prodigieuses pour le fret seul de leurs vaisseaux; ce ne fut cependant qu'une petite partie de l'argent qu'elles retirèrent des expéditions de la terre sainte. Les croisés firent marché avec elles pour avoir des provisions et des munitions de guerre. Tandis que les armées s'avançaient par terre, les flottes se tenaient sur la côte, fournissaient aux troupes tout ce qui leur était nécessaire, et absorbaient tous les bénéfices de cette branche lucrative de commerce. Les succès qu'eurent d'abord les armes des croisés procurèrent aux villes commerçantes des avantages encore plus solides. Il existe encore des chartes par lesquelles on accorde aux Vénitiens, aux Pisans et aux Génois, les immunités les plus étendues dans les différents établissements formés en Asie par les Chrétiens. Toutes les marchandises qu'ils importaient ou exportaient étaient exemptes de toute imposition; et on leur avait donné en propriété des faubourgs entiers dans quelques-unes des villes maritimes, et, dans les autres, de grandes rues et beaucoup de maisons. Ils avaient aussi, par ces mêmes chartes, le privilége de faire juger suivant leurs lois et par des juges qu'ils nommaient eux-mêmes, toutes les contestations élevées entre des personnes qui commerçaient sous leur protection ou qui étaient établies dans l'enceinte du terrain qu'on leur avait accordé. Lorsque les croisés s'emparèrent de Constantinople et placèrent un d'entre eux sur le trône d'Orient, les Etats d'Italie surent mettre à profit cette révolution. Les Vénitiens, qui avaient concerté l'entreprise et qui eurent beaucoup de part à l'exécution, ne négligèrent aucun des avantages qu'ils avaient droit d'attendre du succès. Ils se rendirent maîtres d'une partie de l'ancien Péloponèse dans la Grèce, et de quelques-unes des îles les plus fertiles de l'Archipel. Plusieurs branches importantes de commerce, concentrées jusqu'alors à Constantinople, furent transportées à Venise, à Gênes, ou à Pise. Ainsi, divers événements occasionnés par la guerre sainte ouvrirent successivement plusieurs sources nouvelles de richesses, dont les trésors qui en découlèrent dans les villes commerçantes d'Italie concoururent à établir sur une base solide leur indépendance et leur liberté. » (*Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint*, par ROBERTSON. Introduction, p. 44 à 62).

— Dans son *Eloge de Suger*, Garat parle en ces termes des croisades :

« Suger n'eut point sur les croisades une autre opinion que son siècle. Au moment qu'il mourut, il en préparait une à ses frais, et il devait la commander lui-même à l'âge de soixante-dix ans. Près de trois siècles se sont écoulés depuis sans qu'aucune voix se soit élevée pour condamner les croisades. Eh! comment ces expéditions religieuses n'auraient-elles pas subjugué toutes les imaginations? L'Europe entière, divisée en une multitude de petits peuples ennemis, se réunissait sous les mêmes drapeaux, et la guerre qu'elle portait en Asie était une paix pour elle. Eh! qu'abandonnaient ces peuples en quittant leurs foyers, leur patrie? Les prisons où ils étaient chargés de fers, les arênes où on les égorgeait. Combien surtout les motifs que présentait la religion de ce siècle devaient enflammer les esprits et les courages! On allait rendre à Dieu son tombeau et les lieux de sa naissance, et le genre humain paraissait s'acquitter envers la Divinité. » (*Eloge de Suger, abbé de Saint-Denis*, par GARAT, avocat au Parlement, p. 23-32.)

— Parmi les nombreuses apologies des croisades qui se trouvent dans presque tous les historiens contemporains, nous choisirons la suivante, extraite de l'*Encyclopédie nouvelle*, et qui les résume en partie :

« Depuis les temps primitifs jusqu'à la fin du moyen âge, depuis les Hellènes, les Gaulois et les Germains jusqu'aux Mogols et

aux Ottomans, l'histoire n'est pleine que de migrations de peuples quittant leur premier séjour pour chercher à travers le monde un ciel plus doux et des demeures plus fortunées; mais c'est chose unique dans l'histoire que le spectacle de masses immenses abandonnant leurs foyers, se rassemblant vingt peuples divers, et, durant plus d'un siècle et demi, roulant incessamment vers une terre lointaine, sans dessein arrêté d'établissement ni de conquête (nous parlons des masses et non des chefs), sans un autre mobile apparent qu'une idée purement religieuse, le désir d'arracher le tombeau de l'auteur de leur religion aux sectateurs d'une loi ennemie. Telle est, du moins, la seule face sous laquelle on ait assez généralement envisagé les croisades; ce dévot point d'honneur, qui poussa tant de milliers d'hommes à mourir afin de conquérir ou de garder à la chrétienté la possession du Saint-Sépulcre, valut longtemps à leur mémoire le respect des générations assez pieuses encore pour admirer, mais non plus pour imiter les croisés.....

« Est-il donc vrai, comme l'a dit quelque part David Hume avec une stupéfaction presque naïve, que l'Europe, saisie de vertige, se soit levée inopinément un beau jour au premier appel d'un moine fanatique, et se soit précipitée de gaieté de cœur sur l'Orient étonné de cette inexplicable folie? Les croisades n'ont-elles été qu'un accès de démence universel, qu'un accident bizarre, sans autre cause que l'extravagance de nos aïeux, sans autre effet que le massacre et la ruine de plusieurs millions de créatures humaines? Ce serait là une grande dérision de l'humanité et un redoutable argument contre la force divine qui régit le monde. — Par bonheur, cet arrêt, comme beaucoup d'autres arrêts lancés par le XVIII[e] siècle, est sujet à révision; l'impartiale appréciation des vieux temps n'était pas le fait de cette génération philosophique... Un coup d'œil rapide sur les premières périodes du moyen âge suffit pour juger combien le prétendu *accident* des croisades eut de profondes racines au sein du passé, combien il était préparé de longue main lors des révolutions asiatiques du XI[e] siècle qui le déterminèrent irrésistiblement, et dont le contre-coup fit enfin éclater ce vaste orage amassé sur l'horizon depuis tant d'années. La première croisade eut des causes politiques aussi puissantes que sa cause religieuse, ou plutôt ces deux natures de causes se confondirent entièrement; la question de la religion et celle de la société étaient absolument identiques. Mais, avouons-le, fût-il possible d'isoler de tout autre mobile le but d'enlever les *saints lieux* aux *mécréants*; dût-on prendre à la lettre le motif avoué de la *guerre sacrée*, et ne pas jeter plus loin ses regards, ce but ne paraîtrait point encore si méprisable à quiconque se transportera en esprit dans la phase catholique de l'histoire européenne. On ne s'étonne pas de voir un peuple attacher une sorte de superstition respectable à la possession de son berceau, du théâtre de ses origines et de ses antiques traditions; eh bien, à cette époque de morcellement politique et d'unité religieuse, il n'y avait qu'un seul peuple en Occident, le peuple chrétien : le Calvaire était son Capitole. L'affaiblissement de l'importance attachée à la *terre sainte* concourut visiblement plus tard avec la concentration des sociétés politiques des nations modernes, et avec le relâchement de l'unité religieuse.

« Une religion aussi exclusivement spiritualiste, aussi dédaigneuse du monde visible que l'était le christianisme primitif, ne pouvait, ainsi que fit plus tard l'islamisme, imposer à ses fidèles le devoir absolu de contempler avec les yeux de la chair le coin du globe où avait vécu son fondateur. Ce fut, pour ainsi dire, malgré elle que l'Eglise des premiers siècles, à l'exemple de toutes les religions, autorisa la dévotion un peu matérielle des pèlerinages. — *Jésus-Christ*, s'écriait saint Grégoire de Nysse, *Jésus-Christ est partout où sont la foi et les bonnes œuvres! — De Jérusalem et du fond de la Bretagne est également ouverte la route de la cour céleste* (aula cœlestis), dit saint Jérôme. — Et saint Augustin : *Ne songez point à entreprendre de longs voyages; c'est à force d'amour, et non à force de voiles ni de rames* (amando, non navigando), *qu'on peut atteindre celui qui est partout!* Ces illustres Pères de l'Eglise n'arrêtèrent toutefois pas l'impulsion qui entraînait incessamment des milliers de pieux voyageurs sur la route de la Palestine. L'instinct des pèlerinages est aussi légitime qu'invincible : il change l'objet et ne meurt point. Il poussait nos pères sur le mont de douleur où expira l'Homme-Dieu, en qui se résumaient toutes leurs croyances; il nous disperse aujourd'hui par le monde, il nous envoie méditer sur toutes les ruines entre lesquelles nous cherchons les rayons épars d'une lumière nouvelle, et interroger la voix de l'infini dans les majestés de la nature sauvage. L'homme a *des yeux pour voir;* l'esprit, *imperceptible aux sens externes*, comme dit le brahmane, a besoin d'être impressionné par eux pour réagir sur le monde extérieur, et une puissance mystérieuse réside dans l'aspect des lieux qui gardent la trace des révolutions cosmogoniques antérieures à l'homme, ou le souvenir des grands drames de l'humanité!

« Dans les derniers temps de l'empire romain, on voyait donc, de toutes les provinces, se diriger vers Jérusalem de véritables caravanes, moins nombreuses et moins régulières toutefois que celles qui, aujourd'hui encore, de toutes les régions de la terre occupées par les musulmans, filent vers la kaaba de la Mekke. On a conservé un curieux itinéraire de Bordeaux (*Burdigala*) à Jérusalem, rédigé en 333 par un pèlerin gaulois. La chute de Rome n'arrêta guère l'ardeur des pèlerinages; les barbares qui s'étaient partagé les débris de l'empire d'Occident avaient tous embrassé le christianisme, et ce qu'ils comprirent le mieux, dans

leur nouvelle foi, ce furent les formes et les pratiques extérieures qui se pouvaient résoudre en action et en mouvement : les courses lointaines convenaient singulièrement à leur esprit remuant et inquiet... Les dominateurs teutoniques de l'Occident continuèrent ainsi d'entretenir des relations religieuses avec Jérusalem, de même qu'ils entretenaient des relations politiques, tantôt amicales, tantôt hostiles, avec Constantinople, et le sort de l'Asie occidentale ne fut jamais indifférent aux hommes de nos contrées. Les Francs et les autres nations dont le chef spirituel était l'évêque de Rome, patriarche d'Occident, prirent part au deuil des Chrétiens orientaux lorsque l'Asie chrétienne fut envahie par les Perses adorateurs du feu (vers l'an 615), puis l'Occident se réjouit à la nouvelle de l'affranchissement de la cité sainte par l'empereur Héraclius, et du recouvrement de la *vraie croix*, événement dont les catholiques fêtent encore la mémoire sous le titre d'*Exaltation de la sainte croix*. Cette joie fut de courte durée : la race arabe, jusqu'alors étrangère à toutes les grandes catastrophes qui avaient changé la face de la terre, fermentait obscurément au fond de sa vaste péninsule, échauffée tour à tour au contact du magisme, du judaïsme, du christianisme ; réunie tout à coup sous l'étendard d'un grand homme, elle formula à son tour sa religion et sa civilisation propres, et sortit du désert pour les imposer au monde, le sabre d'une main et le Koran de l'autre. Au premier choc des Arabes, l'empire de Perse tout entier et la moitié de l'empire de Constantinople s'écroulèrent ; les trois patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, avec l'Afrique et l'Espagne visigothe, tombèrent sous le joug musulman ; en l'an 16 de l'hégire (637 de Jésus-Christ), Jérusalem ouvrit ses portes au khalife Omar, et les Arabes prirent possession de l'auguste cité en criant : *Entrons dans la terre sainte que Dieu nous a donnée !* tandis que les Chrétiens consternés se disaient les uns aux autres : *Voici que l'abomination de la désolation est dans le lieu saint !* Jérusalem était sainte, en effet, pour les deux croyances, bien que les musulmans la révérassent seulement après la Mekke et Médine. Le patriarche de Jérulem mourut de douleur d'avoir été forcé d'introduire le khalife dans l'église du Saint-Sépulcre.....

« L'immense péril dont l'Europe s'était vue un moment menacée par les musulmans s'était éloigné depuis les victoires de Karl-Martel (735-740) ; les Arabes avaient aussi leur empire d'Orient (Bagdad), et leur empire d'Occident (Cordoue), travaillés par des causes de dissolution intérieures et extérieures, et le grand flot de leur conquête s'était arrêté. A la vérité les rives de l'Ebre, les côtes d'Italie et de Provence, les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile, étaient le théâtre d'hostilités perpétuelles entre les Chrétiens latins et grecs et les musulmans occidentaux, mais rien n'excitait les Francs à se joindre aux Gréco-Romains de Constantinople contre les possesseurs de la Syrie. Bien que Jérusalem obéît aux successeurs de Mohamed, les *lieux saints* jouirent en paix de leurs *franchises* à l'ombre de la bannière de Charlemagne, l'allié et l'ami du grand khalife Haroun. Et le Calvaire et Josaphat étaient encore terre chrétienne. D'ailleurs l'hémisphère carlovingienne tomba bientôt en débris, et l'Europe germano-latine, repliée sur elle-même durant le laborieux enfantement de la société féodale, ne put de longtemps porter son activité au dehors.....

« Les empereurs grecs tentèrent de mettre à profit les malheurs du khalifat pour recouvrer leurs anciennes provinces d'Asie, et dans la seconde moitié du x^e^ siècle l'Asie mineure, la Syrie, la Palestine, revirent briller le labarum de Constantin ; mais les Fathimites d'Egypte entrèrent bientôt en Syrie et arrachèrent Jérusalem aux Grecs. Les Chrétiens occidentaux s'en fussent peu émus peut-être, car ils réputaient les Grecs schismatiques et hérétiques depuis que les deux Eglises grecque et latine s'étaient brouillées (au IX^e^ siècle) sur l'importante question de la *procession* du Saint-Esprit, et que le patriarcat de Constantinople avait rompu tous liens avec la papauté ou patriarcat de Rome ; mais le khalife fathimite Hahem maltraita également Grecs et Latins, et, soit inquiétude de l'affluence des pèlerins à Jérusalem, soit caprice de fantasque tyrannie, il renversa l'église du Saint-Sépulcre, ruina tous les *saints lieux*, et défendit l'exercice du culte chrétien (an 1010). L'irritation fut extrême en Occident dans le cours du x^e^ siècle ; au milieu de l'anarchie qui bouleversait l'Orient, les relations avaient perdu leur caractère de bienveillance ; les voyageurs chrétiens avaient été exposés en Palestine à beaucoup d'avanies, et la haine des Occidentaux pour les conquérants africains de la Sicile et de la Sardaigne ou pour les dominateurs de l'Espagne, s'était étendue à tout ce qui portait le turban. Dès la fin du IX^e^ siècle, le roi de Provence, Boson, et les villes maritimes d'Italie, avaient lancé une expédition contre les côtes de Syrie, et plus tard le grand Gerbert (Sylvestre II), élu Pape en 1003, avait formé le projet de coaliser tous les princes chrétiens pour la recouvrance des *saints lieux*. Néanmoins le temps n'était pas encore propice à une telle entreprise.....

« Mais de grandes révolutions s'opérèrent sur ces entrefaites en Asie. Les hordes turques, inondant l'Asie occidentale, non plus par bandes de soldats mercenaires, mais par corps de nations, fondèrent, du lac des Aigles à l'Archipel, un formidable empire qui reconnaissait pour chefs spirituels les khalifes arabes de Bagdad, réduits au rôle pontifical, et pour chefs politiques et militaires les sultans turks de la famille sedjoukienne. Les Turks enlevèrent Jérusalem (en 1076) aux Fathimites d'Egypte, qu'on traitait de schismatiques à Bagdad, conquirent sur les Grecs Antioche, la Haute-Syrie, presque

toute l'Asie Mineure, plusieurs des îles de l'Archipel, et vinrent planter leurs tentes noires sur les collines de Bythinie, en face de la cité de Constantin. Le cri de terreur et de détresse que poussa l'empire grec retentit dans toute l'Europe, et la chrétienté ne s'abusa point sur l'imminence du péril : le fanatisme conquérant des premiers musulmans reparaissait chez les Turks, associé à une férocité inconnue de la généreuse et brillante race arabe. Les plaintes des pèlerins qui, échappés à grand'peine des mains des barbares, revenaient altérés de vengeance après avoir vu les *saints lieux* souillés de mille outrages, nourrirent et accrurent l'impression d'horreur et de colère causée par les récits lamentables des cruautés des Turks envers les Chrétiens d'Orient. Les supplications de l'empereur grec, Alexis Comnène, qui appelait les *Latins* à son aide, trouvèrent des oreilles et des âmes favorablement disposées : l'Occident, longtemps tourmenté d'obscures agitations et de sourds orages, était alors dans une de ces conjonctures où les grands hommes et les grandes choses éclosent sous une atmosphère enflammée ; la chevalerie, caste guerrière aussi indépendante, aussi audacieuse que les vieux Germains ses ancêtres, aguerrie aux expéditions lointaines, accoutumée à faire et à défaire des rois, était possédée d'une fièvre inexprimable de gloire et de combats, et ne demandait qu'à voir de nouvelles terres et de nouveaux ennemis ; quant à la masse des serfs et des *vilains*, ses souffrances et sa misère la rendaient naturellement accessible à l'exaltation religieuse et avide de tout ce qui était mouvement. Il fallait cependant qu'une forte impulsion mît en mouvement ces éléments puissants, mais désordonnés ; cette impulsion devait, ce semble, partir de la papauté, que Grégoire VII venait d'élever à une si grande hauteur au-dessus de la tête des rois, et Grégoire VII l'avait bien compris ; mais la fatale guerre des *investitures* ne lui avait pas permis de réaliser ses desseins, et ses successeurs, embarrassés dans la querelle qu'il leur avait léguée avec les empereurs d'Allemagne, hésitaient à donner le signal, quoique les républiques maritimes d'Italie eussent récemment porté la guerre sur les plages musulmanes d'Afrique avec grand succès.

« Un pauvre pèlerin amiénois fit ce que n'osaient faire les Papes : l'ermite Pierre d'Achery, surnommé *Coucoupiètre* (Petrus-ad-cucullum), homme de petite stature et d'apparence vulgaire, mais qui portait, disent les chroniques, *une grande âme dans son corps chétif*, avait vu de ses propres yeux les calamités de l'Eglise d'Orient ; il jura au patriarche de Jérusalem d'aller trouver le *seigneur Pape* et tous les princes d'Occident pour les requérir de délivrer leurs frères d'Asie. Fortifié par un songe où il avait cru entendre la voix de Jésus-Christ, il repassa de Palestine à Rome, tint sa promesse auprès du Pape Urbain II, qui embrassa sur-le-champ les vues du moine enthousiaste ; puis Pierre parcourut toute l'Italie en proclamant la *guerre sainte*, et rentra dans la Gaule, sa patrie, portant en tous lieux sa parole ardente avec l'autorité d'un prophète et d'un envoyé du Ciel, prêchant tour à tour dans les cathédrales des cités, sur les préaux des castels seigneuriaux, sur les places des plus humbles villages (1094). Ce fut l'étincelle qui embrasa une mine immense dès longtemps préparée et chargée : l'explosion fit trembler le monde sur ses bases. On avait pleuré en Italie, dit Voltaire, on s'arma en France : notre France, qui avait sauvé l'Europe de l'agression musulmane du VIII$^e$ siècle, saisit l'initiative de l'attaque comme elle avait fait celle de la défense, et c'est à juste titre que les exploits de la *guerre sainte* furent appelés les *Gestes de Dieu par les Français* (*Gesta Dei per Francos*). Les Asiatiques ont rendu à nos aïeux un éclatant témoignage en confondant tous les Occidentaux sous le nom générique de FRANCS ; au fond de la Perse et de l'Inde, l'Europe s'appelle encore aujourd'hui le Frandgistan, et les Européens conservent encore les noms de Frandjis et de Ferindjis. — Bientôt Urbain II, qui était Français de naissance, ainsi que Pierre l'Ermite, suivit en Gaule cet éloquent précurseur, et, au concile de Clermont (fin novembre 1095), le pontife romain, entouré de 218 archevêques, évêques et abbés *crossés*, et d'une multitude innombrable de clercs et de laïques, invita les *hommes de France, peuples élus et chéris de Dieu entre tous, à unir leurs forces pour résister aux païens qui avaient résolu de détruire le nom chrétien.* A ces mots, qui peignent bien le vrai caractère de la guerre sacrée, une immense acclamation : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* éclata de toutes parts, et des milliers d'hommes, jurant de combattre pour la croix et d'affranchir les *saints lieux*, attachèrent sur leurs robes et leurs chaperons des croix d'étoffes en signe de dévouement et d'engagement irrévocable. C'est là ce qui valut à la *guerre sainte* le nom de croisade ; on prétend que plus de trois cent mille personnes avaient pris la croix avant le printemps suivant ! Un bouleversement inouï eut lieu dans le sein de la société féodale : une foule de barons *croisés*, forcés de faire argent de tout pour les préparatifs d'une si grande expédition, vendirent ou engagèrent leurs fiefs, soit aux rois, soit aux seigneurs ecclésiastiques, ou octroyèrent à prix d'or les libertés *communales* aux villes de leurs seigneuries ; les serfs, les *manants* (*manentes*, ceux qui demeurent fixés au sol), brisant les chaînes qui les attachaient à la glèbe, s'attroupèrent par myriades sans que personne pensât à les retenir. L'armée des vilains fut prête avant celle des chevaliers, et, dès le printemps de 1096, plus de soixante mille pauvres gens, mêlés de force, clercs et moines, et quelques nobles, partirent de France et de Germanie, sous la conduite de Pierre l'Ermite et d'un aventurier nommé Gaultier-sans-Avoir, et prirent la route de Constantinople, rendez-vous général des Occidentaux. Deux cent mille autres

les suivirent à peu de distance; toutes les passions, bonnes et mauvaises, contribuaient à grossir cet immense torrent. Il est plus facile de sentir que d'exprimer quel invincible attrait dut transporter ces hommes condamnés à se courber éternellement sur le même sillon, quelle soif de l'inconnu dut s'éveiller dans leurs âmes comprimées, lorsqu'à la voix de l'ermite Pierre, laissant derrière eux le manoir seigneurial, ils se virent au milieu de nouveaux horizons avec le ciel libre sur leurs têtes et la terre devant eux! — Le sort des premières bandes *latines* fut déplorable... La vraie force militaire européenne, la chevalerie, se réunit de toutes parts, et, avant la fin de l'été 1096, trois grands corps de chevaliers suivis d'une prodigieuse multitude de gens de trait, de *vilains*, de clercs, et même de femmes et d'enfants, se mirent en route, l'un par l'Autriche et la Hongrie, l'autre par la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie, le troisième à travers la Péninsule italienne. Français de la langue d'oïl, Français de la langue d'oc ou Provençaux, Franco-Normands de Neustrie, d'Angleterre et d'Italie, Franco-Teutons des deux Lorraines et de Franconie, Allemands, Bavarois, Saxons, Lombards et Italiens et jusqu'aux Scandinaves de Suède et de Norwége, récemment *chrétiennés*, marchaient sous le même signe de ralliement et avec le même cri d'armes. Aucun roi catholique ne figurait parmi eux, mais on y voyait la plupart des hauts barons d'Occident. Ils se rejoignirent tous, au printemps de 1097, sur la rive asiatique du Bosphore, où ils trouvèrent Pierre l'Ermite et les débris des premiers croisés. Les chroniqueurs prétendent que l'armée occidentale compta pour lors cent mille chevaliers et six cent mille gens de pied des deux sexes. De telles masses humaines ne s'étaient mises en mouvement, même dans les grandes invasions des barbares. L'empereur grec Alexis, qui n'avait pas prévu que l'*Occident s'arracherait ainsi de ses fondements pour se précipiter sur l'Asie*, fut épouvanté d'un si gigantesque secours, et commença de craindre que son empire, pressé entre les *Latins* et les musulmans, ne fût écrasé dans le choc de ces deux formidables puissances. Ses craintes n'avaient rien de chimérique. Si les Turks lui avaient enlevé l'Asie, les Normands l'avaient dépouillé du reste des possessions grecques d'Italie, et l'avaient harcelé jusqu'en Thessalie et en Macédoine. Les désordres irréparables du passage de tant de milliers d'hommes indisciplinés réveillèrent tous les ressentiments des Grecs contre les *Latins* : on commença par se battre, Chrétiens contre Chrétiens, en Macédoine.

« Le bey Soliman et son fils Daoud-Kilije ne purent soutenir la lutte contre les *Latins*, quoiqu'ils eussent rassemblé, dit-on, jusqu'à 150.000 cavaliers turks : les légers escadrons du *Touxan* furent brisés par la pesante gendarmerie occidentale. L'importante ville de Nicée fut reprise sur les *mécréants*, et remise aux Grecs; puis la victoire sanglante de Dorylée livra toute l'Asie Mineure aux croisés, et bientôt la grande armée investit Antioche, occupée par un bey turk, tandis qu'un des princes croisés, Baudouin de Boulogne, frère du fameux Godefroy de Bouillon, s'instituait comte d'Edesse et seigneur d'une partie des cantons du haut Euphrate, avec le secours des Chrétiens de Mésopotamie. Le siége d'Antioche fut long et pénible : une épizootie emporta tous les chevaux; la disette, la fatigue, les détachements épars dans l'Asie Mineure, la Syrie et la Mésopotamie, avaient bien affaibli l'expédition, et, après avoir emporté la ville d'Antioche, les croisés se trouvèrent resserrés entre la citadelle et une armée de 200,000 Turks envoyée par Malek-Schah, le grand sultan seldjoukien, qui résidait en Perse. Les chevaliers attaquèrent à pied cette immense cavalerie et la mirent en pleine déroute (22 juin 1098); la citadelle d'Antioche capitula, et cette cité, si célèbre dans les fastes de l'Eglise primitive, fut donnée en seigneurie, avec la haute Syrie, au Normand Boëmond, prince de Tarente. La féodalité entrait en Orient à la suite des Franco-Germains. Les croisés ne parurent au pied des murs de Jérusalem que onze mois après la bataille d'Antioche; la misère, les fièvres dévorantes du ciel d'Asie, la désertion, les corps laissés dans le pays conquis, avaient, s'il en faut croire les chroniqueurs, réduit l'expédition à 40,000 personnes. Jérusalem venait d'être reconquise par le khalife fathimite d'Egypte, qui profitait des revers des Turks. Ce prince arabe voulut traiter avec les Occidentaux, et leur offrit de leur laisser visiter *les saints lieux* par troupe de quelques centaines d'hommes à la fois; ses propositions furent refusées.

« Jérusalem devint la capitale d'un petit royaume féodal, dont le premier souverain, Godefroy de Bouillon, auparavant duc des deux Lorraines, ne prit d'abord que le titre d'*avoué du Saint-Sépulcre*. Une brillante victoire, remportée à Ascalon par Godefroy, avec une poignée de guerriers d'élite, sur les grandes forces du khalife d'Egypte, consolida l'établissement du nouveau royaume, qui ne reconnut de suzeraineté que celle de l'Eglise romaine, et affermit les autres seigneuries *latines* ou *franques* en Orient. Le fameux Raymond, comte de Toulouse, se fit prince de Tripoli en Syrie.

« Le résultat direct de la première croisade fut donc d'arrêter le torrent de l'invasion seldjoukienne en affranchissant les Chrétiens orientaux, au moins pour un temps; mais ses résultats indirects, dans l'intérieur de l'Europe et surtout de notre France, furent plus éclatants encore, quoique bien imprévus des croisés eux-mêmes. La société fut profondément modifiée par cette prodigieuse tourmente qui avait emporté pêle-mêle dans ses tourbillons toutes les classes confondues. De ces multitudes de vilains et de serfs qui s'étaient mises en chemin vers le soleil levant, prenant les astres pour guides, ou demandant leur route à l'instinct des animaux comme dans les migrations des races primitives, bien peu re-

vinrent sur le sol natal; ils semèrent le monde de leurs os sans sépulture; mais le fruit du grand pèlerinage ne fut pas perdu pour les frères et les fils qu'ils avaient laissés dans la patrie. Ce n'est pas chose fortuite que le synchronisme de la première croisade avec le grand mouvement communal de France, et avec le magnifique développement de la civilisation républicaine, artiste et commerçante de l'Italie....

« Dès l'an 1100, l'année d'après la prise de Jérusalem, 140 prélats gallicans, présidés par les légats du pape Pascal, s'étaient réunis en concile à Poitiers pour réchauffer l'enthousiasme de la croisade, et une nouvelle avalanche de 2 à 300,000 pèlerins s'était ruée sur l'empire d'Orient...

« Le royaume de Jérusalem eût promptement succombé sans l'établissement des redoutables milices religieuses de Saint-Jean (en 1104) et du Temple (1108), ordres de moines-soldats créés par quelques nobles français pour protéger les pèlerins et pour défendre les *saints lieux*. Un grand nombre de gens de guerre entrèrent dans cette chevalerie monastique...

« Un des plus imposants génies du moyen âge, saint Bernard, abbé de Clairvaux, fut le Pierre l'Ermite d'une nouvelle *guerre sainte*. Entraînés par sa puissante voix, *l'empereur des Romains*, Conrad, et le roi de France, Louis VII, prirent la croix avec la plupart de leurs feudataires...

« Louis partit (en 1147) avec 70,000 lances, sans compter les gens de pied et la cohue incapable de porter les armes. Conrad avait déjà gagné les devants, accompagné au moins de 100,000 guerriers...

« Une expédition plus efficace fut celle des aventuriers français, allemands, flamands et anglais, qui, sur ces entrefaites, portèrent secours au nouveau royaume chrétien fondé par un chevalier français à l'extrémité de la Péninsule ibérienne, et qui aidèrent le roi de Portugal à enlever Lisbonne aux musulmans. Les avantages qu'obtenait la chrétienté en Espagne n'avaient point un grand retentissement au dehors, ils étaient lents, mais durables et progressifs.

« La *cité sainte* et toutes les autres places chrétiennes tombèrent au pouvoir du vainqueur, sauf Antioche, Tyr et Tripoli (1187). Les *Latins* avaient possédé Jérusalem quatre-vingt-huit ans. Cette triste nouvelle remua la chrétienté jusqu'aux entrailles. Le pape Urbain III mourut de chagrin; l'archevêque Guillaume de Tyr (l'historien des croisades) quitta son diocèse en proie aux *mécréants*, pour venir implorer l'assistance des princes d'Europe. La clameur universelle força les souverains occidentaux à suspendre leurs querelles et leurs ambitions; l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France, Philippe-Auguste, le roi d'Angleterre, Richard-Cœur-de-Lion, etc., etc., prirent la *croix du Seigneur;* tous ceux qui ne se croisèrent pas, clercs et laïques, furent astreints à payer la dîme *saladine* pour les frais de guerre contre *Saladin*, et des préparatifs plus redoutables que ceux de la première croisade elle-même s'organisèrent de toutes parts. Cette fois, on avait écarté la cohue *impropre aux armes*, si embarrassante et si nuisible aux expéditions précédentes, et les plus belles armées qu'eût jamais équipées l'Europe féodale s'acheminèrent vers la Palestine, à savoir : les *Teutons* par la Hongrie et l'empire d'Orient; les Français, les Anglais et les Italiens par la Méditerranée. Le rendez-vous général était devant Saint-Jean d'Acre (Ptolémaïs). L'empereur Frédéric ne s'y trouva pas : parti à la tête de 150,000 combattants, il traversa de vive force le territoire grec, vengea dans l'Asie Mineure le désastre de son oncle Conrad, accabla le sultan seldjoukien de *Roum*, et emporta d'assaut la capitale de ce prince turk, Khonich....

« On proclama derechef la croisade en Occident; le fameux Foulques, curé de Neuilly, prêcha la guerre sainte dans un tournoi où l'élite de la chevalerie française s'était rassemblée. Chez le comte Thibauld de Champagne, environ 20,000 guerriers se croisèrent, et allèrent s'embarquer à Venise, où ils furent renforcés par le doge et par les soldats de cette république...

« La bannière des vraies croisades, des croisades d'Orient, fut élevée plusieurs fois encore, et les dernières expéditions d'*Outremer*, les plus généralement réprouvées par les historiens à cause de leur malheureuse issue, furent peut-être les plus politiques et les mieux dirigées de toutes, non pas certes quant à l'exécution, mais quant au but. Comme toutes les grandes nations de l'antiquité, les modernes occidentaux commençaient à tourner leurs regards vers l'Egypte, cette porte de l'Inde, cette mystérieuse intermédiaire des trois parties de l'ancien monde : le Kaire avait grandi de la décadence de Bagdad; l'Egypte était le bazar où l'Orient échangeait ses précieuses productions contre l'or de l'Europe, et partageait les profits de cet immense trafic avec Venise, Gênes, Pise et Marseille. La conquête était une puissante tentation pour nos *Latins*, et une première irruption avait déjà, comme nous l'avons dit, porté les *Francs* dans les murs du Kaire. Après la chute des khalifes fathimites et l'établissement des sultans ayoubites en Egypte, cette contrée devint le véritable centre de l'islamisme, et ce fut seulement au Kaire qu'on put espérer de reconquérir Jérusalem. Ainsi le motif de religion s'unit au motif d'intérêt pour indiquer une nouvelle direction aux armes des pèlerins chrétiens. Peu d'années après la prise de Constantinople par les croisés, une puissante armée de Français, d'Allemands, de Hongrois, de Néerlandais, s'assembla sous les remparts des places maritimes qui restaient aux *Latins* en Palestine; cette armée, conduite par un légat du Pape, par un seigneur champenois (Jean de Brienne), à qui on avait décerné le titre de roi de Jérusalem, et par beaucoup de prélats et de hauts barons, s'adjoignit les Templiers, les Hos-

pitaliers, et les débris des Chrétiens de Judée, puis fit voile vers les bouches du Nil, par Damiette, malgré les efforts des sultans ayoubites du Kaire et de Damas (122?), et eut infailliblement conquis l'Egypte, sans les dissensions de Jean de Brienne....

« Louis résolut de frapper l'islamisme au cœur, et d'attaquer en Egypte Malek-al-Saleh, qui s'était rendu maître de Damas et de la Judée. Tout le monde sait l'histoire de l'expédition de saint Louis et ce qui la fit échouer... Le peuple des campagnes, dans le nord de la France, se souleva en masse pour porter secours au *bon roy Loys*. Un inconnu, un Hongrois, dit-on, qui prétendait avoir une mission directe de la Vierge Marie, rassembla plus de cent mille *pastoureaux*...

« La captivité d'Egypte n'avait pas découragé saint Louis; de retour en France, ses plus chères pensées furent toujours tournées vers l'Orient, et l'ardeur de la *guerre sainte* n'attendit pas, pour se réveiller chez lui, la nouvelle du sac d'Antioche, la grande métropole chrétienne de Syrie, qui, emportée d'assaut et horriblement saccagée par le mamelouk Bibars, sultan du Kaire et de Damas (en 1268), ne s'est jamais relevée de cette sanglante catastrophe. Louis ne chercha point à tirer une vengeance directe de Bibars, et ce fut vers les plages africaines qu'il dirigea ses navires, excité par son frère Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, et par l'espoir d'*induire* le roi maure de Tunis à se *chrétienner*. Les espérances de Louis étaient chimériques, et son entreprise fut conduite avec une imprudence qui coûta la vie à lui et à bien d'autres (1270). Néanmoins l'instinct qui poussa cet illustre chef de la chrétienté à porter ses armes sur le rivage méridional de la Méditerranée, à tenter de ramener l'ancienne Afrique romaine dans le giron de la société occidentale; cet instinct dont Louis ne se rendait pas nettement compte à lui-même, n'avait certes rien d'absurde ni de puéril. Il ne devait pas être donné au XIII^e^ siècle d'accomplir l'œuvre que le XIX^e^ commence à peine d'ébaucher!..

« Les croisades ont coûté bien du sang et bien des pleurs à l'humanité ; mais, si elles ont *hâté l'expérience des peuples*, comme l'observe avec raison leur historien, M. Michaud, les croisades n'ont point, ainsi qu'on l'ajoute, *affermi les fondements de la société après l'avoir ébranlée un moment*. Elles ont, au contraire (et c'est là leur plus beau titre à la réhabilitation), accéléré prodigieusement la décomposition de la société féodale et préparé les voies à une société meilleure; elles ont donné une puissante impulsion à la civilisation en fondant l'unité de l'Europe, autant que cette unité était possible alors, et en mêlant tous les peuples occidentaux entre eux, puis avec les orientaux; elles ont retardé de trois siècles et demi la chute de l'empire d'Orient et le débordement des Turcks en Europe. L'Occident écarta le péril en marchant avec courage au-devant : agresseur, il fut victorieux ; attaqué dans ses foyers, il eût peut-être succombé ; car il est des temps où les peuples ne sont forts que dehors de chez eux. Quand les nationalités flottent encore dans le vague, quand la centralisation politique est inconnue, la puissance d'expansion et d'agression est terrible, la puissance défensive est nulle : telle était l'Europe du XI^e^ siècle, telle n'était plus l'Europe du XV^e^. Dans le contact de l'Orient et de l'Occident, les avantages matériels furent pour l'Asie, qui regagna aux dépens des croisés ce que lui avaient enlevé les Romains. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. IV, p. 115-122, art. *Croisades*.)

CROIX. — « En touchant la croix, dit Young, nous recevons la vie. Les anges n'ont point de part à ce bienfait. Ce miracle est plus grand que celui qui donna une forme et des traits au néant et de l'éclat aux ténèbres. C'est une prérogative de l'homme, et qui n'était réservée qu'à lui. Cette merveille domine sur la longue chaîne des miracles qui, depuis la naissance du monde, est attachée aux cieux comme à un point fixe, d'où elle soutient l'ensemble éclatant de la nature et tout le plan des ouvrages qui ont manifesté la gloire du Créateur. La croix, par un pouvoir céleste, dès qu'elle touche notre âme, la guérit de ses maux, sépare du crime la peine qui y est attachée, allume dans l'ombre de la mort le flambeau de l'immortalité, et change la terre en ciel. » (*Les Nuits*, par Young.)

CROYANCE. — J.-J. Rousseau décrit ainsi, par l'histoire de sa propre expérience, la nécessité absolue d'une croyance religieuse, fixe et inébranlable :

« Depuis lors (depuis mon adhésion), resté tranquille dans les principes que j'avais adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter des objections que je n'avais pu résoudre, ni de celles que je n'avais pu prévoir, et qui se présentaient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : Toutes ces choses ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée, et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres ? Non; de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde, et l'ordre physique que j'y vois régner : j'y trouve, dans l'ordre moral correspondant, et dont le système est le résultat de mes recherches, les

appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de la vie. *Dans tout autre système, je vivrais sans ressource, et je mourrais sans espoir;* je serais la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous-en donc à celui qui seul suffit pour nous rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes. » (*Dial.*, t. II, p. 175.)

« Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le Ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendait, et me mettre en état de la soutenir? Que serais-je devenu, que deviendrais-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendaient, et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je puisse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagements des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'est due, je m'étais vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginais qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes; tandis que mon cœur, ouvert et confiant, s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçaient, en silence, des rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus de tous les malheurs et les plus terribles pour une âme fière; traînés dans la fange, sans jamais savoir par qui ni pourquoi; plongé dans un abîme d'ignominie; enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'aperçois que de sinistres objets; à la première surprise, je fus terrassé, et jamais je ne serais revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étais ménagé d'avance des forces pour me relever de mes chutes.

« Ce ne fut qu'après des années d'agitation que, reprenant enfin mes esprits, et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étais ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importait de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnais aux insensés jugements des hommes et aux petits événements de cette courte vie beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avaient; que cette vie n'étant qu'un état d'épreuves, il importait peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étaient destinées, et que, par conséquent, plus les épreuves étaient grandes, fortes, multipliées, plus il était avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr; et la certitude de ce dédommagement était le principal fruit que j'avais retiré de mes méditations précédentes.

« Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentais accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doute venaient de temps à autre ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avais pu résoudre se présentaient alors à mon esprit avec plus de force, pour achever de m'abattre, précisément dans les moments où surchargé du poids de ma destinée, j'étais prêt à tomber dans le découragement; souvent des arguments nouveaux, que j'entendais faire, me revenaient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avaient déjà tourmenté. Ah! me disais-je alors dans des serrements de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir, si, dans l'horreur de mon sort, je ne vois que des chimères dans les consolations que me fournissait ma raison; si, détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avait ménagé dans l'adversité? Quel espoir que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde! Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentiments dont je me nourris seul : elle trouve la vérité, l'évidence dans le sens contraire au mien; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi; et moi-même, en m'y livrant de toute ma volonté, j'y trouve des difficultés insurmontables, qu'il m'est impossible de résoudre et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé, parmi les mortels? Pour croire que les choses sont ainsi, suffit-il qu'elles me conviennent! Puis-je prendre une route éclairée pour des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes, et qui me sembleraient illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenait pas ma raison? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales, en adoptant leurs maximes, que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

« Combien de fois, dans ces moments de doute et d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir! Si jamais j'avais passé dans cet état un mois entier, c'était fait de ma vie. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes, et maintenant que je n'en suis pas délivré tout à fait encore, elles sont si rares et si rapides qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon âme qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points sur lesquels je m'étais ci-devant décidé, était me supposer de nouvelles lumières, ou le jugement plus ferme, ou plus de zèle pour la vérité que je n'avais alors de mes recherches, qu'aucun de ces cas n'étant et ne pouvant être le mien, je ne pouvais préférer, par aucune raison solide, des opinions qui, dans l'accablement du désespoir, ne me tenaient que pour augmenter ma misère, à des sentiments adoptés dans la vigueur de l'âge; dans toute la maturité de l'esprit,

après l'examen le plus réfléchi, et dans des temps où le calme de ma vie ne me laissait d'autre intérêt dominant que celui de connaître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur serré de détresse, mon âme affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné; aujourd'hui que toutes mes facultés, affaiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irais-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étais ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités? Non, je ne suis ni plus sage, ni mieux instruit, ni de meilleure foi, que quand je me décidai sur ces grandes questions : je n'ignorais pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui; elles ne m'arrêtèrent pas, et s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'était pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauraient balancer les vérités éternelles admises de tous les temps par tous les sages, reconnues par toutes les nations, et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savais, en méditant sur ces matières, que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvaient embrasser dans toute leur étendue; je m'en tins donc à ce qui était à ma portée sans m'engager dans ce qui la passait. Ce parti était raisonnable; je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerais-je aujourd'hui que tant de puissants motifs m'y doivent tenir attaché? Quel danger vois-je à le suivre? Quel profit tirerais-je de l'abandonner? En prenant la doctrine de mes persécuteurs, prendrais-je aussi leur morale? *Cette morale sans racine et sans fruit*, qu'ils étalent pompeusement dans des livres ou dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous les initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seuls dans leur conduite, et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard. Cette morale purement offensive ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me servirait-elle dans l'état où ils m'ont réduit! Ma seule innocence me soutient dans mes malheurs : et combien me rendrais-je plus malheureux encore, si, m'ôtant cette unique, mais puissante ressource, j'y substituais sa méchanceté? Les atteindrais-je dans l'art de nuire? Et quand j'y réussirais, de quel mal me soulagerait celui que je leur pourrais faire? Je perdrais ma propre estime, et je ne gagnerais rien à la place. » (*Dial.*)

« Il importe à la société humaine et à chacun de ses membres, que tout homme connaisse et accomplisse les devoirs que lui impose la loi de Dieu envers son prochain et envers soi-même. Voilà ce que nous devons incessamment nous enseigner les uns aux autres; et voilà surtout de quoi les pères et mères sont tenus d'instruire leurs enfants... Ce qui m'intéresse, moi et mes semblables, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants, qui nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants et miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis et les siens; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien; qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet Être suprême sera le rénumérateur des bons et le juge des méchants. Ces dogmes, et les dogmes semblables, sont ceux qu'il importe d'enseigner à la jeunesse et de persuader à tous les citoyens. Quiconque les combat, mérite châtiment; sans doute il est perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société. Pères et mères, accoutumez vos enfants à se sentir toujours sous les yeux de Dieu, à l'avoir pour témoin de leurs pensées, de leurs vertus et de leurs plaisirs; à faire le bien sans ostentation, parce qu'il l'aime, à souffrir le mal sans murmure, parce qu'il les en dédommagera, et à être, enfin, tous les jours de leur vie, ce qu'ils seront bien aises d'avoir été lorsqu'ils comparaîtront devant lui. » (*Émile*, t. IV, p. 261.)

CROYANT. — Voici quel est, selon J.-J. Rousseau, le devoir d'un croyant :

« A Monsieur de..... Vous voilà donc, Monsieur, devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grâce, et non de la raison, qui pour l'ordinaire n'opère pas si subitement...

« C'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Église. Je commencerais donc par me choisir pour confesseur un bon prêtre, un homme sage et sensé, tel qu'on en trouve partout, quand on les cherche. Je lui dirais : Je cherche ce qui est vrai et bon; je le cherche sincèrement; je sens que la docilité qu'exige l'Église est un état désirable pour être en paix avec soi. J'aime cet état, je veux y vivre; mon esprit murmure, il est vrai, mais mon cœur lui impose silence, et mes sentiments sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas, mais je veux croire, et je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumières, quel argument puis-je avoir à craindre? Je suis plus fidèle que si j'étais convaincu. Si mon confesseur n'est pas un sot, que voulez-vous qu'il me dise? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible? Qu'il m'ordonne de voir rouge où je vois bleu? Il me dira : Soumettez-vous. Je répondrai : C'est ce que je fais. Il priera pour moi, et me donnera l'absolution sans balancer; car il la doit à celui qui croit de toute sa force, et qui suit la loi de tout son cœur.

« Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne : il se contentera de m'exhorter en secret et de me plaindre, il m'aimera même. Je suis sûr que ma bonne foi

lui gagnera le cœur. Vous supposez qu'il me dénoncera à l'official, et pourquoi? Qu'a-t-il à me reprocher? De quoi voulez-vous qu'il m'accuse? D'avoir trop fidèlement rempli mon devoir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi.

« Je ne pense pas cependant qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre, car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte. Toutes les connaissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections, que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles, que les géomètres ne s'avisent point de les supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Ces objections n'empêchent pas pour cela qu'une vérité démontrée ne soit démontrée, et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir, même en matière de religion. Nous n'en servirons pas Dieu de moins bon cœur, nous n'en serons pas moins croyants, et nous en serons plus humains, plus doux, plus tolérants, pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toutes choses. » (T. II, p. 18.)

CULTE. — « Si j'étais rossignol ou cygne, dit Epictète, je ferais ce qui est du cygne ou du rossignol. Je suis homme, j'ai la raison en partage, que dois-je donc faire? Louer la Divinité. C'est ce que je ferai toute ma vie, et j'exhorte tous à se joindre à moi. » (*Manuel d'Epictète.*)

Après ce témoignage d'un païen, écoutons les aveux du protestantisme :

Leibnitz. — « Après avoir expliqué la réconciliation et la rénovation, ainsi que les fruits de la vie nouvelle, qui sont les bonnes œuvres commandées par la loi de Dieu, il faut voir encore ce que le Christ a institué et ordonné, outre la loi de Dieu générale, naturelle et constante. Il faut donc savoir que le Christ n'est pas seulement notre médiateur dont les mérites et la passion nous ont rachetés et réconciliés avec Dieu, mais qu'il est encore notre législateur, lequel, en vertu du pouvoir absolu qui lui a été accordé dans le ciel et sur la terre, a voulu nous donner des préceptes que l'on ne peut mépriser sans mettre son salut en péril, mais aussi dont l'observation est très-utile au salut.

« Tout ce que le Christ a établi comme législateur se rapporte au culte divin particulier aux Chrétiens et aux sacrements de la loi nouvelle. Le culte divin a cela de particulier chez les Chrétiens, que nous adorons dans l'homme-Christ le Dieu tout-puissant et éternel; que nous invoquons le Christ comme médiateur du salut, et que nous offrons à Dieu lui-même un sacrifice perpétuel de propitiation, c'est-à-dire le corps et le sang du Seigneur sous les espèces du pain et du vin, selon l'ordre de Melchisédech, qui a figuré le Christ prêtre éternel. On peut y ajouter encore ce que l'Eglise a établi pour la décence et pour l'ordre, avec ce qui concerne la vénération des saints et des reliques. Ce dernier article a quelque rapport au culte religieux et n'est point sans utilité, si l'on en retranche la superstition et les abus.

« Pour ce qui concerne le culte de notre Sauveur, saint Paul dit expressément qu'au nom de Jésus tout doit en tous lieux fléchir le genou; de là tous les Chrétiens, sans en excepter les sociniens, conviennent qu'il faut adorer le Christ; mais l'Eglise catholique enseigne avec raison que si le Christ n'était pas Dieu, on ne pourrait pas l'adorer sans idolâtrie, et que les honneurs divins ne lui sont dus qu'à cause de sa divinité. Car cette parole du Dieu tout-puissant et jaloux est irréfragable : « Je ne donnerai à aucun « autre l'honneur qui m'appartient. »

« Je ne puis donc approuver le sentiment de ceux qui prétendent que le droit des honneurs divins a été accordé à l'humanité même du Christ, considérée en elle-même, sentiment soutenu non-seulement par les sociniens, mais ce qui est étonnant, par d'autres encore, par leurs idées sur la communication des idiomes. Mais les catholiques décident avec bien plus de sagesse que ni les propriétés, ni les honneurs de la Divinité ne peuvent être accordées à l'humanité en elle-même, quoiqu'elle ait reçu la plus grande perfection et le plus grand honneur dont la créature est susceptible.

« Il faut prendre garde aussi, pour la pratique, que les hommes ne passent de la considération du bien suprême et éternel à l'anthropolatrie, et que les Juifs et les mahométans ne soient confirmés dans cette fausse opinion, que nous adorons quelque autre chose qu'un Dieu tout-puissant. De là cette fable du Dieu des Chrétiens renfermée dans une hostie donnée en gage à un soudan d'Egypte et cette invective amère de je ne sais quel philosophe arabe qui disait avoir vu et entendu parler de plusieurs religions ridicules, mais qu'il n'en connaissait pas de plus inepte que celle des Chrétiens, auxquels il était ordonné de manger leur Dieu; calomnie qui provient de leur haine, ou de notre imprudence.

« Il est encore à craindre que le peuple, par la négligence de ceux qui l'instruisent, ne soit pas assez éclairé sur ce point. En effet, puisque le plus grand acte de piété est l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, amour produit par la considération de la perfection, de la bonté et de la beauté divine, et dont la possession est le véritable souverain bien de l'esprit, il faut éviter en voulant faire un acte de contrition et d'amour de Dieu, de s'arrêter à l'amour et à la vénération de l'humanité du Christ, et quoique cette considération soit très-efficace et supérieure à la contemplation de toutes les autres créatures, pour élever l'esprit et lui faire apercevoir la sagesse, la justice et la bonté divine manifestées dans le Christ, cependant elle doit servir de degré et non pas être le dernier terme du culte que l'on rend à Dieu : c'est néanmoins la faute dans la-

quelle nous voyons tomber quelques-uns de ceux qui prétendent enflammer la dévotion du peuple par leurs discours ou par leurs écrits, et qui suivent plutôt l'imagination et une certaine affection sensible des hommes qui ne goûtent que les choses visibles, au lieu de s'attacher à adorer en esprit et en vérité la divinité invisible, point capital et essentiel de notre culte. Mais comme le Christ tout entier, Dieu et homme, est l'objet de notre adoration et qu'il n'y a aucun doute que l'on ne doive adorer son âme très-sainte et sa chair sacrée, non pas en elles-mêmes, mais à cause de leur union avec la divinité, et en tant que l'honneur se rapporte à la divinité, il suffit d'observer en peu de mots que l'honneur étant rendu à la personne, l'adoration se rapporte à la personne du Christ, et l'on ne doit pas supposer deux adorations, mais une seule de Notre-Seigneur tout entier, laquelle en dernier résultat émane de la nature divine. Aussi le concile d'Ephèse a décrété, ch. 8, qu'Emmanuel serait honoré par une seule et même supplication, et qu'on le glorifierait par un seul et même acte.

« Mais je n'approuve pas ceux qui, sous prétexte d'adoration en esprit et en vérité, rejettent du culte divin tout ce qui frappe les sens et excite l'imagination, sans songer à la faiblesse humaine. Car si l'on considère avec attention la nature de notre esprit uni à notre corps, on reconnaîtra sans peine que bien que nous ayons intérieurement les idées des choses étrangères aux sens, nous ne pouvons cependant pas y attacher notre réflexion et nous y arrêter avec attention, sans l'entremise de quelque signe sensible, tels que les mots, les caractères, les représentations, les similitudes, les exemples, les circonstances, les effets; et plus ces moyens sont significatifs et représentent un plus grand nombre de propriétés de l'objet considéré, plus ils sont utiles, surtout s'ils offrent quelque chose de saillant et de remarquable; il est bon aussi qu'ils soient agréables. On doit cependant en bannir certains ornements superflus, plus propres à distraire qu'à aider l'esprit, ce que l'on comprendra facilement par la comparaison d'un ouvrage que l'on se propose de lire, soit que l'on veuille considérer le talent de l'auteur, ou l'habileté du copiste. Quant à l'auteur, outre la description exacte et la peinture vive du sujet qu'il traite, il pourra employer utilement et d'une manière louable les similitudes, les exemples, les pensées délicates, les nombres même de la cadence; et cependant les exagérations, les grands mots, une prose trop mesurée, toute affectation, enfin tout ce qui en flattant agréablement l'esprit le détourne du sujet pour considérer trop attentivement ces hors-d'œuvre, ne montre pas un orateur qui s'efforce de persuader l'auditeur ou le lecteur, mais un rhéteur déclamant dans une école, uniquement pour plaire aux oreilles, et dont le mérite n'est point d'avoir parlé avec fruit, mais d'avoir employé des figures recherchées; nous exigeons de même de l'écrivain ou de l'imprimeur un papier propre et élégant, une encre bien noire, des lettres qui ne se confondent point, liées entre elles avec une certaine grâce; mais nous ne voulons pas que le papier soit colorié, l'encre de diverses couleurs, et des lettres entrelacées par une vaine affectation de contours inutiles : tout cela ne sert qu'à troubler et à distraire le lecteur. Il en est de même dans l'éloquence sacrée : Tout ce qui conduit l'esprit avec le plus d'efficacité à la contemplation de la grandeur et de la beauté divine, tout ce qui excite notre attention produit de pieuses affections; tout ce qui même rend la dévotion douce et agréable mérite notre approbation. Mais si l'on aperçoit de l'enflure, si les auditeurs sont plutôt entraînés à louer la pureté de la diction, l'élégance des gestes, l'érudition de l'orateur, qu'à aimer Dieu, connaître leurs péchés et se corriger; si l'esprit est plus occupé de l'orateur que du Christ; si l'ornement des lieux saints représente une pompe théâtrale; si la musique sacrée charme plus les oreilles qu'elle n'excite de pieuses affections, c'est alors corrompre la vraie dévotion par des ornements profanes.

« Aussi je ne pense pas que Dieu désapprouve ces inventions de la piété des peuples pour embellir le culte divin, et que dédaigne la chagrine simplicité de quelques-uns, tels sont les instruments de musique, les concerts mélodieux, les belles hymnes, l'éloquence sacrée, les lumières, l'encens, les habits précieux, les vases enrichis de pierreries, les statuts ou les tableaux qui excitent à la piété, l'architecture, les processions publiques, le son des cloches, les rues ornées de tapisseries. La raison aussi bien que les faits justifient cette conduite. En effet, Dieu a un droit sur les prémices des choses et des produits de l'art; et toute poésie, qui est pour ainsi dire une éloquence plus divine et comme la langue des anges, n'a pas de plus noble emploi, comme on le croyait à la naissance de l'art, et comme à présent encore on doit le croire, que de chanter des cantiques sacrés et de célébrer le plus parfaitement possible les louanges de Dieu. On doit porter le même jugement sur la musique, qui est sœur de la poésie; et les plus habiles architectes ne peuvent faire une application plus convenable de leur art, ni les princes de leur magnificence, que dans la construction des temples, des basiliques ou des autres monuments religieux destinés à l'honneur de Dieu ou à quelque pieuse entreprise. Dieu dans l'Ecriture sainte nous en a montré l'exemple, et c'est par ses ordres que Moïse a construit le tabernacle, et Salomon le temple de Jérusalem. Nous lisons que David a employé le chant, les hymnes, les harpes et les cymbales dans les louanges de la Divinité. Et quoique Dieu n'ait point de plus digne temple qu'un cœur pur, qu'il n'y ait point de chant plus mélodieux qu'une prière fervente, ni de parfum plus suave que l'o-

deur de la sainteté, ni d'offrandes plus agréables que l'aumône, et qu'un écrivain profane lui-même préfère la justice et la droiture de l'âme à l'or qui enrichit les temples, cependant il ne faut pas négliger l'extérieur, par la seule raison que l'on doit préférer l'intérieur. Ainsi la raison gravée dans les cœurs nous commande d'honorer les princes et d'aimer nos amis, non-seulement par des faits et par des actions, mais aussi par des paroles, par notre extérieur, et par toutes les expressions de l'honneur et de l'amitié. Et le Seigneur reprend ceux qui s'indignaient que l'on ait répandu en son honneur un vase rempli d'un parfum précieux, comme si le prix en eût été mieux employé à soulager les pauvres. Car Dieu a donné aux hommes assez de biens pour remplir l'un et l'autre de ces devoirs ; et la religieuse antiquité a sagement établi qu'une partie des revenus de l'Eglise, après avoir fourni à l'entretien du clergé, serait employée pour les pauvres et pour les œuvres de charité, et qu'une autre partie serait destinée à la construction des basiliques et aux autres dépenses du même genre. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Menzel. — « L'Eglise catholique est en possession d'un culte sublime qui saisit l'âme, d'une esthétique digne de la Divinité et où se reflètent la vie, la civilisation et la prospérité de tout un peuple. Aussi l'Eglise catholique blâme-t-elle avec raison les protestants d'avoir banni le beau idéal de leur service divin. »

Isidorus. — « Il y a dans le catholicisme je ne sais quoi de poétique et d'entraînant, je dirai presque de maternel, qui nous touchera toujours. L'âme trouve un doux repos dans les silencieuses chapelles, devant les cierges allumés, dans cette suave atmosphère d'encens, dans les sons harmonieux de la musique, et dans les bras de cette mère céleste qui plonge l'homme dans un sentiment d'humilité, d'amour filial, pour porter ensuite ses pensées vers le Rédempteur. L'Eglise catholique, avec ses portes toujours ouvertes, ses cierges toujours allumés, ses mille voix toujours parlantes, ses hymnes, sa messe, ses anniversaires et ses fêtes, nous avertit avec une sollicitude véritablement touchante, qu'ici-bas les bras d'une mère sont toujours ouverts, toujours prêts à soulager celui qui gémit sous le fardeau ; qu'ici-bas est préparé pour chacun le doux banquet de l'amour; qu'ici-bas enfin est un refuge le jour et la nuit. A voir cette activité incessante, ceux qui rentrent et sortent, le saint sacrement, la richesse de la parure qui change chaque jour comme un printemps de fleurs, l'Eglise catholique paraît alors à nos yeux comme une source profonde et abondante au milieu d'une ville qu'elle rafraîchit, soulage, et purifie. » (Isidorus Graf von Löben, *Lotosblaster*, 1817, t. I.)

Clausen. — « Lorsqu'au bout de son pénible pèlerinage le voyageur, agenouillé sur les marches de l'église, adresse dans sa pieuse joie des actions de grâce à celui qui aplanit sa route et guida ses pas; lorsque la mère tombée au pied de l'autel, dans les silencieux espaces d'un temple, remet son jeune enfant à la mamelle, à la garde du saint patron qu'elle lui a choisi ; lorsque le soleil couchant, à travers les hautes fenêtres gothiques, envoie dans un magnifique coloris ses derniers rayons à celui qui, revenant de sa pénible besogne, a choisi pour prier les dernières heures du jour; lorsque pendant les vêpres les cierges de l'autel jettent leurs lueurs sur les sombres voûtes, et que les sons de l'orgue retentissent au milieu des chants sacrés du cœur ; lorsque enfin l'heure de minuit et le lever du soleil sont annoncés par le son des cloches qui appellent de leur cellule les moines pour glorifier celui qui commande au jour et à la nuit, et pour prier pour ceux qui souffrent ; alors il devient évident, et l'Eglise catholique a le mérite de rendre cette vérité plus palpitante encore; il devient évident, dis-je, que la vie doit être une adoration continue, incessante de Dieu, et que l'art et la nature possèdent une langue éternelle et universelle pour exprimer, pour réveiller dans le cœur de l'homme les sentiments les plus élevés. Et ne devons-nous pas estimer heureuse l'Eglise qui est en état de s'approprier cette langue dans toute son étendue. »

« Il est pourtant vrai que c'est son côté poétique qui nous entraîne; c'est un diamant *qui joue* à la lumière de la foi. Quiconque sent le charme de la poésie, et le besoin de la retrouver partout dans la vie, doit nécessairement se sentir entraîné vers le catholicisme, car c'est là qu'elle trône en reine. » (Isidorus Graf von Loben, l. c.)

Montaigne. — « Numa entreprit de conformer à ce projet la dévotion de son peuple, l'attacher à une religion purement mentale, sans objet, sans préfix et sans mélange matériel ; il entreprit chose de nul usage. L'esprit humain ne se saurait maintenir voguant en cet infini de pensées uniformes, il les lui faut compiler à certaine image à son modèle. La majesté divine s'est ainsi pour nous aucunement laissée circonscrire aux limites corporelles : ses sacrements supernaturels et célestes ont des signes de notre terrestre condition. Son adoration s'exprime par offices et paroles sensibles ; car, c'est l'homme qui croit et qui prie. Je laisse à part les autres arguments qui s'emploient à ce sujet ; mais à peine me ferait-on accroire que la vue de nos crucifix et peintures de ce piteux supplice, que les ornements et mouvements cérémonieux de nos églises, que les voix accommodées à la dévotion de notre pensée et cette émotion des sens n'échauffent l'âme des peuples d'une passion religieuse, de très-utile effet. » (Montaigne, *Apologie*, page 327.)

Bayle. — « Juger que a l'on offensé Dieu et qu'il faut l'apaiser par un renfort de

dévotion, n'est-ce pas un culte de conscience? » (*Addit. aux Pen. div.*, t. II.)

VOLTAIRE. — « Le culte d'un Dieu juste, qui punit et qui récompense, est nécessaire au bonheur de la société. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLVI, p. 150.)

« Il n'y a aucune espèce de religion qui ait cru que recevoir les grâces de Dieu, c'est les payer. Tout doit établir un culte extérieur pour être l'expression de la reconnaissance envers l'Être suprême.

« L'artisan suprême, qui a fait le monde et nous, est-il notre maître, est-il bienfaisant? lui devons-nous de la reconnaissance? Il est notre maître sans doute : nous sentons à tout moment un pouvoir aussi invisible qu'irrésistible. Il est notre bienfaiteur puisque nous vivons. Notre vie est un bienfait, puisque nous aimons tous la vie, quelque misérable qu'elle puisse devenir. Le soutien de cette vie nous a été donné par cet être suprême et incompréhensible, puisque nul de nous ne peut former la moindre des plantes dont nous tirons la nourriture qu'il nous donne, et puisque nul de nous ne sait comment les végétaux se forment. » (T. XLI, p. 94, *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« . . . Renoncer au Dieu que l'on croit dans son cœur,
C'est le crime d'un lâche, et non pas une erreur;
C'est trahir à la fois, sous un masque hypocrite,
Le Dieu que l'on préfère et le Dieu que l'on quitte;
C'est mentir au ciel même, à l'univers, à soi. »

(*Alzire*, acte V.)

« Il n'y a point de nation civilisée qui ne rende un culte public d'adoration à Dieu.

« Cette affluence dans un même lieu peut servir à réunir les esprits des hommes, et à les rendre plus doux dans la société.

« Combien le culte catholique est auguste et simple! Ailleurs il est simple sans avoir rien de majesteux, comme chez les réformés de notre Europe, et dans l'Amérique anglaise. » (T. XLVII, p. 110, *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Quelle différence entre les pompeuses cérémonies romaines et la sécheresse des calvinistes. » (*OEuvres de Voltaire*, t. XLVII, p. 111.)

DE JAUCOURT. (Dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, XVIII^e siècle). — « CULTE, hommage que nous devons à Dieu, parce qu'il est notre souverain maître. On distingue deux sortes de culte, l'un intérieur, l'autre extérieur. L'intérieur est invariable et de l'obligation la plus absolue; l'extérieur n'est pas moins nécessaire dans la société civile, quoiqu'il dépende quelquefois des lieux et des temps.

« Le culte intérieur réside dans l'âme; la pente naturelle des hommes à implorer le secours d'un être suprême dans leurs calamités, l'amour et la vénération qui les saisissent en méditant sur les perfections divines montrent que le culte intérieur est une suite de lumières de la raison et découle d'un instinct de la nature : il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de la grandeur de Dieu, sur le sentiment de ses bienfaits, et sur l'aveu de sa souveraineté; le cœur, pénétré de ces sentiments, les exprime par la plus vive reconnaissance et la plus profonde soumission. Voilà les offrandes et les sacrifices dignes de l'Etre suprême; voilà le véritable culte qu'il demande et qu'il agrée. C'est aussi celui que voulait rétablir dans le monde Jésus-Christ, quand la femme samaritaine l'interrogeant si c'était sur la montagne de Sion, ou de Séméron qu'il fallait adorer : le temps viendra, lui dit-il, que les vrais adorateurs adoreront en esprit et en vérité. C'est ainsi qu'avaient adoré ces premiers pères du genre humain, qu'on appelle *patriarches*. Debout, assis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils louaient Dieu, le bénissaient, lui protestaient leur attachechement et leur fidélité; la Divinité était sans cesse et en tous lieux présente à leur esprit, ils la croyaient partout; toute la surface de la terre était leur temple; la voûte céleste en était le lambris. Ce culte saint et dégagé des sens, ne subsista pas longtemps dans sa pureté...

« Les hommes justement convaincus que tout ce qu'ils possédaient appartenait au maître de l'univers, crurent devoir lui en consacrer une partie pour lui faire hommage du tout : de là les sacrifices, les libations et les offrandes. D'abord ces actes de religion se pratiquaient en pleine campagne, parce qu'il n'y avait encore ni ville, ni bourgardes, ni bâtiments. Dans la suite, l'inconstance de l'air et l'intempérie des saisons en fit naître l'exercice dans les cavernes, dans les antres, ou dans des huttes construites exprès : de là l'origine des temples. Chacun au commencement faisait lui-même à Dieu son oblation et son sacrifice; ensuite on choisit des hommes qu'on destina singulièrement à cette fonction, de là l'origine des prêtres...

« Cependant l'origine du culte extérieur était très-pure et très-innocente. Les premiers hommes se flattaient par des cérémonies significatives de produire dans le cœur les sentiments qu'elles exprimaient...

« Mais de ce qu'il y a d'étranges abus dans la pratique du culte extérieur, s'ensuit-il que le culte de cette espèce soit à rejeter? Non sans doute, parce qu'il est louable, utile, et très-avantageux; parce que rien ne contribue plus efficacement au règne de la piété, que d'en avoir sous les yeux les exemples et les modèles. Or ces exemples et ces modèles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de religion, et des démonstrations sensibles qui les présentent. Il est certain que l'abolition d'un culte extérieur nuirait directement au bien de la société humaine en général et celui de la loi civile en particulier, quand même le culte intérieur ne serait pas éteint. J'avoue que comme Dieu est suffisant à lui-même, tous

nos hommages n'ajoutent rien à sa gloire; cependant ils servent à nous mettre en état de nous mieux acquitter de nos autres devoirs, et de travailler ainsi à notre propre bonheur. En un mot, la nécessité des actes d'un culte extérieur, quoiqu'on en ait malheureusement abusé, est néanmoins fondée sur la nature même de l'homme et sur l'intérêt de la société. Cette société est faite de manière qu'il ne paraît pas qu'une religion purement spirituelle y fut d'un grand usage, parce que tous les hommes ne sont pas également capables de connaître ce qu'ils doivent à Dieu, ni également soigneux de le pratiquer; en sorte que la plupart d'entre eux ont absolument besoin d'y être portés par les instructions et par l'exemple des autres. De simples discours seraient insuffisants pour les ignorants et pour le peuple, c'est-à-dire pour la plus grande partie du genre humain : il faut des objets qui frappent les sens, qui réveillent l'attention; il faut des signes et des marques représentatives perpétuellement renouvelées, sans quoi l'on oublierait aisément la Divinité.

« Enfin on ne peut se dispenser des actes d'un culte extérieur que dans de certains temps et de certains cas rares.....

« Le culte rendu au vrai Dieu seul s'appelle *latrie;* ce même culte transporté du Créateur aux créatures s'appelle *idolâtrie.* (*Voy.* Latrie et Idolatrie.) Les catholiques nomment *culte d'hyperdulie* celui qu'ils rendent à la sainte Vierge, et *dulie* celui qu'ils rendent aux autres saints. » *Voy.* Dulie et Hyperdulie (art. du chevalier de Jaucourt, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. X, p. 125 et 126).

Frédéric le Grand. — « Les luthériens traitent Dieu comme leur égal, les réformés comme leur serviteur, les catholiques comme un Dieu. » (Frédéric le Grand, après avoir assisté à un *office*, grande messe du cardinal de Zinzendorf.)

J.-J. Rousseau.—« Pour moi je ne rejette aucune des manières d'honorer Dieu; j'ai toujours approuvé qu'on se joignît à l'Eglise qui le prie: Je le fais, le prêtre savoyard le faisait lui-même. » (3e *Lettre écrite de la montagne* par J.-J. Rousseau.)

E. Kant.— Après avoir traité du péché originel, de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'Eglise et de l'Ecriture sainte, Kant aborde ainsi la question du culte, dans l'Eglise image terrestre de la cité de Dieu :

« 142. Le Christ lui-même a dit : Ce n'est pas l'observance extérieure des rites et des cérémonies, mais seulement la pure intention du cœur qui peut rendre l'homme agréable à Dieu.—Pécher par pensée devant le Seigneur, c'est autant que commettre le crime.—La sainteté intérieure est l'unique but vers lequel vous devez tendre. — Désirer la mort du prochain c'est comme devenir meurtrier. » Et ailleurs : « Si vous offensez votre voisin, la réparation ne peut-être faite qu'à lui-même, et non par des sacrifices au Seigneur. »

« 143. Sous le rapport de la sincérité, il dit encore que l'obligation du serment dans la société civile est déjà, comme soupçon, un outrage fait à la vérité, qu'il faut désormais prendre dans un sens inverse tous les penchants naturels et mauvais du cœur humain, qu'au plaisir de se venger doit succéder l'humble patience, à la haine contre ses ennemis la bienfaisance envers eux...

« 144. Enfin, embrassant tous les devoirs dans une règle générale et particulière : « Fais, dit-il, ton devoir uniquement par amour! Aime Dieu par-dessus toute chose, et ton prochain comme toi-même, » c'est-à-dire, fais-lui du bien par intérêt direct, et sans aucun mobile d'égoïsme. Or tous ces préceptes ne sont pas seulement des conseils, mais encore les conditions de la sainteté, vers laquelle nous devons tendre pour mériter d'être appelés vertueux.

« 145. De tels enseignements révèlent, d'une manière incontestable, la plus haute foi religieuse; ce sont les titres du Christ à l'adoration du monde, les preuves qu'il nous a laissées de sa mission divine, et de la légitimité de son Eglise.

« 146. Des vérités si fortes et si lucides, et un si pur idéal de sainteté, se soutiennent par eux-mêmes, et n'ont besoin d'aller chercher aucun appui ni préparation dans la législation mosaïque, qu'on ne doit se représenter que comme une simple introduction historique, destinée à des hommes aveugles et durs, inaccessibles à tout progrès, et dont les têtes, remplies de préceptes prohibitifs, n'auraient pas pu contenir la religion de l'intelligence. » (*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur*, ch. 4, par Kant.)

B. Constant. — « Dans tous les siècles et dans toutes les contrées, les nations, quelque différentes et quelque opposées qu'elles aient été par leurs caractères, leurs inclinations, leurs mœurs, se trouvent toutes réunies dans un point essentiel, qui est le sentiment intime d'un culte dû à l'Etre suprême, et des pratiques extérieures qui servent à la manifester au dehors.

« Dans quelque pays qu'on se transporte, on y trouve des prêtres, des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des temples ou des lieux consacrés à la religion.

« Partout on aperçoit chez les peuples un respect et une crainte pour la Divinité, des hommages et des honneurs qui lui sont dus, un aveu public de leur entière dépendance à son égard dans toutes leurs entreprises, dans tous leurs besoins, dans tous leurs périls.

« Incapables de pénétrer par eux-mêmes dans l'avenir et de s'assurer des succès, on les voit attentifs à consulter la Divinité par les oracles et par d'autres voies semblables, et à mériter sa protection par des prières, des vœux, des offrandes.

« C'est par cette autorité suprême qu'ils croient mettre un sceau inviolable à la solennité des traités. C'est elle qu'ils font intervenir dans les serments. Nulle guerre

ne se déclare, nul combat ne se donne, nulle entreprise ne se forme, sans avoir auparavant imploré le secours de la Divinité, et la gloire du succès lui est toujours rapportée par des *actions de grâces publiques*, et par l'oblation des plus précieuses dépouilles.

« On ne voit point de variété sur cette croyance. Si quelques particuliers, gâtés par une mauvaise philosophie, osent de temps en temps s'élever contre cette doctrine, ils sont aussitôt désavoués par un cri public, et demeurent seuls sans faire corps et sans former secte. Tout le poids de l'autorité publique tombe sur eux jusqu'à mettre leur tête à prix, et ils sont regardés partout comme des *hommes exécrables*, et comme des *pestes de la société civile.*

« Un consentement si général, si uniforme, si constant, de toutes les nations de l'univers, que ni l'intérêt des passions, ni des faux raisonnements de quelques philosophes, ni l'autorité et l'exemple de certains princes n'ont jamais pu affaiblir ni faire varier. Ce consentement n'a pu venir que d'un premier principe qui fait partie de la nature de l'homme, d'un sentiment intime gravé dans le fond de son cœur par l'auteur de son être, et d'une tradition primordiale aussi ancienne que le monde même. » (*De la religion.*)

# D

« DAMNATION, peine éternelle de l'enfer. Le dogme de la *damnation* ou des peines éternelles est clairement révélé dans l'Ecriture. Il ne s'agit donc plus de chercher par la raison, s'il est possible ou non qu'un être fini fasse à Dieu une injure infinie ; si l'éternité des peines est ou n'est pas plus contraire à sa bonté que conforme à sa justice; si, parce qu'il lui a plu d'attacher une récompense infinie au bien, il a pu ou non attacher un châtiment infini au mal. Au lieu de s'embarrasser dans une suite de raisonnements captieux et propres à ébranler une foi peu affermie, *il faut se soumettre à l'autorité des livres saints et aux décisions de l'Eglise*, et opérer son salut en tremblant, considérant sans cesse que la grandeur de l'offense est en raison directe de la dignité de l'offensé, et inverse de l'offenseur ; et quelle est l'énormité de notre désobéissance, puisque celle du premier homme n'a pu être effacée que par le sang du Fils de Dieu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, t. X, pag. 252, art. *Damnation*, par Diderot.)

DANIEL. *Voy.* PROPHÈTES. *Voir* aussi dans Newton ses *Observations sur les prophéties de Daniel.* — « Daniel, dit le protestant et le naturaliste Bonnet, Daniel, le dernier des quatre *grands prophètes*, naquit environ l'an 616 avant notre ère. Il fut emmené captif à Babylone environ l'an 606, et instruit dans toutes les sciences des Chaldéens. On sait comment il fut élevé aux premières dignités de l'empire. Il mourut vers la fin du règne de Cyrus, âgé de près de 90 ans. On sait encore que les prophéties de Daniel sont celles qui exercent le plus la sagacité et le savoir des plus habiles interprètes, je pourrais ajouter des plus profonds astronomes ; car j'en connais un, dont je regretterai toujours la mort prématurée, qui avait fait dans ces admirables prophéties des découvertes astronomiques qui avaient étonné deux des premiers astronomes de notre siècle, MM. *de Mairan* et *Cassini ;* je parle de feu M. *de Chesraux*, mort à 33 ans, en 1751, et dont les rares et nombreuses connaissances étaient relevées par une modestie, une candeur et une piété plus rares encore. Voyez *l'avertissement de ses Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, Lausanne, 1754, in-4°, ouvrage profond, trop peu connu et si digne de l'être, mais qui ne saurait être entendu que des savants les plus initiés dans les secrets de la haute astronomie.

« *Il n'y a pas moyen de disconvenir des vérités et des découvertes qui sont prouvées dans votre dissertation*, écrivait l'illustre *Mairan* au jeune astronome ; *mais je ne puis comprendre comment et pourquoi elles sont aussi réellement renfermées dans l'Ecriture sainte.* Eût-on soupçonné que l'étude d'un prophète enrichirait l'astronomie transcendante et qu'elle nous vaudrait, sur certains points très-difficiles de cette belle science, un degré de précision fort supérieur à celui que le calcul avait donné jusqu'alors. » (*Recherches sur le christianisme*, par E. BONNET, ch. 31, p. 333 et 334.)

DANTE. — Il serait trop long et d'ailleurs superflu de citer ici les innombrables apologies de cet illustre chantre du catholicisme par les littérateurs même les plus incrédules. Le passage suivant peut les résumer :

« La gloire du Dante, toujours vénéré dans sa patrie depuis sa mort, était devenue, durant les trois derniers siècles, une énigme pour le reste de l'Europe. Voltaire, qui aimait à trancher les questions, décida que *le Dante était un fou, et son ouvrage un monstre.* C'était net, et c'était franc ; à Paris, au milieu du XVIIIe siècle, on ne pouvait guère penser autrement sans beaucoup d'hypocrisie. Mais l'esprit humain a fait un pas ; je ne sais quel voile s'est déchiré : des horizons infinis ont de nouveau apparu à l'œil de l'homme, çà et là des abîmes se sont ouverts, et ce monstre, enfant de l'imagination de ce fou, est universellement admiré comme un chef-d'œuvre de génie, comme un monde d'harmonie et de lumière, qui est vrai, qui est beau, qui est un, qui vit et qui ne mourra pas. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 201, art. *Dante.*)

DAVID. — « *Cet admirable berger*, comme

Bossuet l'appelle, est incontestablement la plus grande figure de l'antiquité juive, hors Moïse et Jésus. Il s'offre à notre considération sous un triple aspect : il y a en lui le roi, il y a le saint, il y a le prophète.

« Il y avait en David le *saint* et l'*homme* à considérer. Les Juifs, dans leur admiration pour sa sainteté, ont imaginé que son père Isaï vécut exempt de péché et sans autre souillure que la souillure originelle. La vénération religieuse des Chrétiens à l'égard de David n'est pas moindre. C'est pour eux l'ancêtre et le type de Jésus. Il est comme Jésus natif de Bethléem, et comme lui il part d'une condition humble et obscure pour ensuite régner sur le peuple de Dieu. Toute son histoire est le vivant symbole de l'Eglise persécutée et ensuite triomphante ; chaque événement est une prophétie ; et sans doute cela est vrai à bien des égards. Mais ces considérations trouvent place à d'autres articles de cette *Encyclopédie.* Je me borne à dire ici que de tous les rois d'Israël, le fondateur de la royauté de Juda est en effet le plus grand. Il nous présente en lui, plus qu'aucun autre, le type idéal des Juifs. Pareil à son Dieu, David est doux et clément envers les siens, implacable envers l'ennemi.

« David est aussi un poëte, et le livre des Psaumes, qu'on lui attribue, est sans contredit l'un des plus riches monuments de poésie qui nous soit venu de l'antiquité. Mais ce livre, par la diversité des pièces dont il se compose, trahit la multiplicité des auteurs. C'est un recueil de chants dont le génie et l'inspiration sont aussi variés que pouvait l'être la vie hébraïque elle-même ; sous une forme religieuse, on y trouve l'écho de tous les temps, de toutes les conditions, de toutes les sectes du judaïsme ; le cri du pauvre que l'on opprime, et la sourde menace du peuple que le puissant *dévore comme un morceau de pain*, la plainte du captif à Babylone, aussi bien que le chant de triomphe, l'hymne royal et la voix du prêtre qui gourmande. La plupart de ces chants, à n'en pouvoir douter, sont de beaucoup postérieurs à David ; la tradition même l'atteste. Lesquels sont de David ? Il serait hasardeux, suivant moi, de le décider. Néanmoins l'Eglise, faisant de David un prophète, a transformé sans exception tous ces chants divers en autant de prophéties. Elle a sans doute raison, car toute poésie inspirée est prophétique, et les espérances des peuples, déposées dans leurs chants, sont des prophéties... Le livre des rois le nomme un chantre illustre, *psaltes egregius*. « David, dit Josèphe, goûtant après « la guerre les loisirs d'une profonde paix, « composa des *odes* et des *hymnes* en l'hon« neur de Dieu, les unes en vers de trois « mesures, les autres en pentamètres ; il « inventa même divers instruments de mu« sique, et il enseigna aux Lévites à s'en « accompagner en chantant les louanges de « Dieu aux jours du sabbat et de fêtes so« lennelles (*Antiq. Jud*, lib. VII, c. 12). » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 234 à 238, art. *David*.)

DEBAUCHÉS. — « Ceux qui ne servent point Dieu, dit Bayle, et qui au contraire l'outragent par une vie criminelle et vicieuse, sont une espèce d'athées ; c'est là l'athéisme des égarements et des débauches ; car, effectivement, ils vivent comme s'il n'y avait pas de Dieu, sans crainte de sa justice, sans reconnaissance de sa bonté, sans respect pour son nom, sans obéissance à ses lois ; et quand ils auraient abattu Dieu de dessus son trône pour l'écraser sous leurs pieds et l'anéantir à jamais, ils ne se donneraient pas plus de licence et de hardiesse. Ce sont donc des athées d'œuvre et d'action, ils confessent Dieu de leurs langues, mais ils le renient par leurs mœurs ; ils parlent comme croyant un Dieu, mais ils vivent, ils agissent comme n'en croyant point. » (*Cont. des Pens. div.*, t. IV. p. 94.)

DÉCALOGUE. *Voy.* Moïse et Morale.

« Décalogue, dit l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, nom que l'on donne aux dix commandements de Dieu gravés sur deux tables de pierres et données à Moïse sur le mont Sinaï.

« Ce mot composé du grec δέκα, *dix*, et λόγος, *discours* ou *parole*, c'est pourquoi les Juifs les appelaient, depuis un temps immémorial, *les dix paroles*.

« Le nom des dix préceptes est certain ; mais les commentateurs ne conviennent pas de leur distinction ; car quelques-uns comptent dix préceptes qui regardent Dieu, en distinguant la défense de faire des figures taillées, du précepte qui ordonne de n'avoir point de dieux étrangers. Les autres n'en comptent que trois qui regardent le Seigneur et sept qui concernent le prochain, en séparant ce précepte : *Vous ne désirerez point la maison de votre prochain* d'avec celui-ci *ni sa femme*, etc. Ces préceptes ont été conservés dans la loi évangélique, à l'exception de l'observation du sabbat, qui est changée en celle du dimanche, et ils obligent les Chrétiens comme les Juifs. » *Voy* Dimanche.

« Les Samaritains, dans le texte et dans les versions qu'ils ont du Pentateuque ajoutent après le XVII^e^ verset du vingtième chapitre de l'Exode, et après le XXI^e^ verset du chapitre du Deutéronome, un onzième commandement, savoir, de *bâtir un* autel sur le mont *Garizim*. C'est une interpolation qu'ils ont faite dans le texte, pour s'autoriser à avoir un temple et un autel sur cette montagne, afin de justifier leur schisme, et de discréditer, s'il était possible, le temple de Jérusalem, et la manière dont on y adorait Dieu. Cette interpolation paraît être de beaucoup antérieure à Jésus-Christ à qui la femme samaritaine dit dans saint Jean, c. IV, v. 20 : *Patres nostri in monte hoc adoraverunt*. Le mot *patres* marque une tradition ancienne, et en effet cette opinion pouvait être née avec le schisme de Jéroboam.

« Les talmudistes, et après eux Pastel dans son traité *de Phenicum litteris*, disent que le *Décalogue* ou les dix commandements

étaient entièrement gravés sur les tables que Dieu donna à Moïse; mais que cependant le milieu du *mem* final et du *samech* demeuraient miraculeusement suspendus sans être attachés à rien. Voyez la *Dissertation sur les médailles samaritaines*, imprimée à Paris en 1715. Les mêmes auteurs ajoutent que le *Décalogue* était écrit en lettres de lumière, c'est-à-dire en caractères brillants et éclatants.

« Tous ces préceptes du *Décalogue* se peuvent déduire de la *justice* et de la *bienveillance universelle* que la loi naturelle ordonne, et c'est un beau système que nous allons développer.

« La *première table* du *Décalogue* prescrit nos devoirs envers Dieu, l'autre envers les hommes, et toutes deux se réduisent à l'amour de Dieu et des hommes. Or, il est clair que l'une et l'autre sont renfermées dans le précepte de la bienveillance universelle qui résulte nécessairement de la considération de la nature, et tant qu'elle a Dieu pour objet, comme le chef du système intellectuel, et les hommes comme soumis à son empire.

« La *première table* du *Décalogue* se rapporte particulièrement à cette partie de la loi de la *justice universelle*, qui nous enseigne qu'il est nécessaire pour le bien commun, et par conséquent pour le bonheur de chacun de nous en particulier, de rendre à Dieu ce qui lui appartient, c'est-à-dire de connaître que Dieu est le souverain maître de toutes choses. Pour ce qui est du droit et de la nécessité de lui attribuer un tel empire, on le déduit de ce que Dieu infiniment bon peut et veut obtenir cette fin de la manière la plus parfaite, étant doué d'une bonté et d'une sagesse infinie, par laquelle il découvre pleinement toutes les parties de cette grande fin, et tous les moyens les plus propres pour y parvenir; ayant une volonté qui toujours embrasse la meilleure fin, et choisit les moyens les plus convenables, parce qu'elle est essentiellement d'accord avec sa sagesse et sa bonté; étant enfin revêtu d'une puissance qui ne manque jamais d'exécuter ce à quoi sa volonté souverainement sage s'est déterminée.

« Dès qu'on a découvert les perfections de l'Etre souverain, et la nécessité de l'empire de cet Etre souverain par rapport au bien commun, qui est le plus grand de tous, on est suffisamment averti de ne rendre à aucun autre que ce soit un culte égal à celui que l'on rend à Dieu, ce qui est défendu dans le *premier précepte* du *Décalogue*, de ne se représenter jamais Dieu comme semblable aux hommes, moins encore à d'autres animaux, ou comme ayant une forme corporelle dans laquelle il soit renfermé; ce qui est défendu dans le *second précepte :* de ne s'attirer point le courroux et la vengeance de Dieu par quelques parjures, ce qui fait la matière du *troisième précepte* de destiner au culte divin une portion convenable de notre temps; ce que le *quatrième* et dernier *précepte* de la *première table* insinue par l'exemple du sabbat dont il recommande l'observation.

« La *seconde table* peut-être de même déduite de cette partie de la *justice universelle*, par laquelle la loi naturelle ordonne comme une chose nécessaire pour le bien commun d'établir et de maintenir inviolablement entre les hommes des domaines distincts, certains droits de propriété sur les choses, sur les personnes et sur les actions de celles-ci, c'est-à-dire qu'il s'en fasse une distribution sagement accommodée à la plus excellente fin, pour se conserver et pour être utile aux autres; deux effets, qui l'un et l'autre contribuent au bonheur public.

« Si nous cherchons plus distinctement ce qu'il faut de toute nécessité regarder comme appartenant en propre à chacun, pour le bien de tous, se réduit aux chefs suivants :

« 1° Le droit que chacun a de conserver sa vie et ses membres dans leur entier, pourvu qu'il ne commette rien de contraire à quelque utilité publique qui soit plus considérable que la vie d'un seul homme. C'est à un tel droit que le *sixième précepte* du *Décalogue* défend de donner aucune atteinte, et par là il permet non-seulement, mais encore il ordonne un amour de soi-même restreint dans certaines bornes. De plus, chacun a droit d'exiger la bonne foi et la fidélité dans les conventions qui n'ont rien de contraire au bien public. Le *septième précepte* ordonne à chacun de respecter inviolablement la fidélité des engagements du contrat du mariage; c'est le moyen d'être plus assuré que le mari de la mère et le vrai père, et en même temps ce précepte fraye le chemin à cette tendresse toute particulière, que chacun a pour ses enfants.

« 2° Chacun a besoin absolument de quelque portion des choses extérieures et du service des autres hommes, pour conserver sa vie et pour entretenir sa famille, comme aussi pour être en état de se rendre utile aux autres. Ainsi, le bien public demande que dans le premier partage qu'on doit faire, on assigne à chacun de tels biens, et que chacun conserve la propriété de ceux qui lui sont échus, en sorte que personne ne le trouble dans la jouissance de son droit; c'est ce que prescrit le *huitième précepte.*

« 3° Il est bon encore pour l'utilité publique, dont chacun, à l'égard de tous les droits dont nous venons de parler, soit à l'abri des attentats non-seulement réels, mais encore des atteintes que les autres pourraient y donner par des paroles nuisibles ou par des désirs illégitimes. Tout cela est défendu dans les *neuvième* et *dixième préceptes* du *Décalogue.* Au reste, de l'obéissance rendue à tous ces préceptes négatifs, il résulte ce que l'on appelle *innocence.*

« Il ne suffit pas pourtant de s'abstenir de faire du mal à qui que ce soit, le bien commun demande encore manifestement que l'on soit disposé par des sentiments

d'affection à rendre service aux autres. De plus, la bienveillance universelle acquiert de nouvelles forces par les secours de la reconnaissance, où même par la seule vue de ceux qu'elle en peut tirer. Cette vertu est prescrite dans le *cinquième précepte* du *Décalogue* dont j'ai renvoyé exprès à parler dans cet endroit, et quoique, dans ce *cinquième précepte*, il ne soit fait mention expresse que de la reconnaissance envers nos parents, qui sont nos premiers bienfaiteurs après Dieu, le père commun de tous, c'est un exemple d'où nous pouvons apprendre, à cause de la parité de raison, qu'il faut montrer les effets de ce sentiment à tous ceux qui nous ont fait du bien, de quelque manière que ce soit.

« On ne peut étendre plus loin l'idée de l'humanité, car on travaille suffisamment au bien public en éloignant, d'un côté, les obstacles qui s'y opposent, et prenant, d'autre côté, des sentiments de bienveillance qui se répandent sur toutes les parties du système des êtres raisonnables, et procurent à chacun, autant qu'il dépend de nous, ce qui lui est nécessaire.

« Enfin, comme les hommes ont en partage une raison qui leur enseigne l'existence d'un être souverain, auteur de tous les biens dont ils jouissent, cet être souverain veut par conséquent qu'ils lui rendent l'honneur qu'ils lui doivent, non parce qu'il en a besoin pour lui-même, mais parce qu'il ne peut point se contredire ni autoriser rien de contraire à ce qui suit nécessairement de la relation qu'il y a entre le Créateur et les créatures ; toutes les lois qu'il leur a prescrites, tendent à les rendre heureuses ; or, pourraient-elles observer ses lois si elles n'en vénéraient pas l'auteur? Notre propre avantage ne demande-t-il pas encore que nous observions avant toutes choses ce premier devoir, puisqu'il est le fondement des autres, et que sans l'observation de ceux-là, on ne saurait pratiquer ceux-ci comme il le faut? Ces idées sont donc très-conformes à l'ordre des *deux grands préceptes du Décalogue,* qui font le sommaire de toute la loi d'aimer Dieu pardessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes, c'est-à-dire de reconnaître le Créateur comme notre souverain Seigneur tout-puissant, tout bon, tout sage, tout parfait, et de procurer à nos semblables, leur bonheur, autant que cela dépend de nous.

« Quoiqu'il soit vrai que les *préceptes du Décalogue* se rapportent au droit naturel, ainsi que le démontre l'illustre évêque de Peterborough, il me paraît néanmoins qu'en autant qu'on considère ses préceptes comme gravés sur *deux tables*, et donnés aux Israélites par Moïse, on peut les appeler les *lois civiles de ce peuple,* ou plutôt les *principaux chefs de son droit civil*, auxquels le légiste ajoute ensuite divers commandements particuliers, accompagnés d'une détermination précise des peines dont il menaçait les contrevenants ; en effet, le *Décalogue* ne parle point de tous les crimes, pas même de tous ceux qui étaient punissables devant le tribunal civil; il ne parle que des plus énormes de chaque espèce. Il n'y est point fait mention, par exemple, des coups que l'on porte sans aller au delà d'une blessure, mais seulement de l'homicide ; ni de tout profit illicite qui détourne au détriment d'autrui, mais seulement du larcin ; ni de toute perfidie, mais du seul faux témoignage. Le *Décalogue* ne contient donc que les principaux chefs, où les fondements du gouvernement politique des Juifs ; mais néanmoins ces fondements (mettant à part ce qui regardait en particulier la nation judaïque), renferment des lois qui sont naturellement imposées à tous les hommes, et à l'observation desquelles ils sont tenus dans l'indépendance de l'état de la nature, comme dans toute société civile. » (*Article* de M. le chevalier DE Jaucourt.)

« Pour apercevoir l'influence que la loi des Juifs avait sur leurs opinions, il est convenable de faire connaître ici quelle était leur philosophie. (*Histoire de la philosophie.*) Nous ne connaissons de nations plus anciennes que la juive : outre son autorité, elle a sur les autres une seconde prérogative qui n'est pas moins importante, c'est de n'avoir pas passé par le polithéisme et la suite des persécutions naturelles et générales pour arriver à l'unité de Dieu. La révélation et la prophétie ont été les deux premières sources de la connaissance de ses sages. Dieu se plut à s'entretenir avec Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse et ses successeurs. Chefs de familles nombreuses, ils étaient très-versés dans tout ce qui tient à l'économie rustique et domestique, et au gouvernement paternel. A l'extinction du patriarchat, on voit paraître parmi eux, un Moïse, un David, un Salomon, un Daniel, hommes d'une intelligence peu commune et à qui l'on ne refusera pas le titre de grands législateurs. Qu'ont su les philosophes de la Grèce, les Hiérophantes de l'Egypte et les Gymnosophistes de l'Inde, qui les élèvent au-dessus des prophètes?

« Noé construit l'arche, sépare les animaux purs et impurs, se pourvoit des substances propres à la nourriture d'une infinité d'espèces différentes, plante la vigne, en exprime le vin, et prédit à ses enfants leur destinée.

« Mais nous voilà parvenus au temps de Moïse : quel historien ! quel philosophe ! quel législateur ! quel poëte ! quel homme !

« La sagesse de Salomon a passé en proverbe. Il écrivit une multitude incroyable de paraboles; il connut depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hyssope; il connut et les oiseaux, et les poissons, et les quadrupèdes et les reptiles; et l'on accourait de toutes les contrées de la terre pour le voir, l'entendre et l'admirer.

« Abraham, Moïse, Salomon, Job, Daniel et tous les sages qui se sont montrés chez la nation juive avant la captivité de Ba-

bylone nous fournissaient une ample matière, si leur histoire n'appartenait plutôt à la révélation qu'à la philosophie.

« Passons maintenant à l'histoire des Juifs au sortir de la captivité de Babylone, à ces temps où ils ont quitté le nom d'Israélites et d'Hébreux pour prendre celui de Juifs. » (*Dictionnaire philosophique* de Diderot et de d'Alembert, art. *Décalogue*, par le chevalier de Jaucourt, t. X, p. 338-341.) — Suit une analyse détaillée des croyances religieuses et philosophiques des Juifs, travail de véritable apologétique, que nous reproduisons aux articles Samaritains et Sectes juives.

P.-J. Proudhon. — « Le Décalogue est l'expression réduite et comme la formule plus généralisée de cette foule d'ordonnances de détails éparses dans le Pentateuque, le nombre même des commandements du Décalogue et leur série n'ont rien de fortuit; c'est la Genèse des phénomènes moraux, l'échelle des devoirs et des crimes, fondée sur une analyse savante et merveilleusement développée.

| COMMANDEMENTS. | CRIMES ET DÉLITS. | VERTUS ET DEVOIRS. |
|---|---|---|
| 1er, 2e, 3e et 4e. . | 1. Impiété. . . . . . . . . . | 1. Religion, patrie. |
| 5e. . . . . . . . . | 2. Parricide. . . . . . . . . | 2. Piété filiale, obéissance, discipline. |
| 6e. . . . . . . . . | 3. Homicide, blessures, etc. | 3. Amour du prochain, humanité. |
| 7e. . . . . . . . . | 4. Luxure. . . . . . . . . . | 4. Chasteté, pudeur. |
| 8e. . . . . . . . . | 5. Vol, rapine. . . . . . . . | 5. Egalité, justice. |
| 9e. . . . . . . . . | 6. Mensonge, parjure.. . . . | 6. Veracité, bonne foi. |
| 10e. . . . . . . . . | 7. Concupiscence.. . . . . . | 7. Pureté de cœur. |

« Quel magnifique symbole, quel philosophe, quel législateur que celui qui a établi de pareilles catégories et qui a su remplir ce cadre ! Cherchez dans tous les devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela, vous ne le trouverez pas. Au contraire, si vous ne montrez quelque part un seul précepte, une seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer cette obligation, ce précepte, hors de la conscience, et par conséquent arbitraire, injuste, immoral. On a épuisé toutes les formes de l'admiration et de l'éloge à propos des catégories d'Aristote ; on n'a pas dit un mot des catégories de Moïse. Ce n'est pas moi qui en ferai le parallèle.

« Appuyé sur ces bases certaines, l'œuvre de Moïse s'élève comme une création de Dieu : unité et simplicité dans ses principes, variété et richesse dans les détails. Chacune des formes du Décalogue pourrait devenir le sujet d'un long traité ; je n'aurai pas même à en approfondir une seule. » (*De la célébration du dimanche, considéré sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité*, par P.-J. Proudhon.)

DECOLLATION de saint Jean-Baptiste. —L'historien Josèphe parlant du saint précurseur, dit : « C'était un homme d'une grande vertu, qui exhortait les Juifs à la justice et à la piété, à recevoir le baptême et joindre la pureté de l'âme à celle du corps. Hérode, qui redoutait son pouvoir, l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machérus, où il le fit mourir. » Josèphe ajoute que les Juifs attribuèrent à cette injustice les malheurs qu'Hérode éprouva. Peu de temps après, son armée fut taillée en pièces par Aretas, roi de l'Arabie Pétrée, qui se rendit maître du château de Machérus, et d'une partie des Etats d'Hérode. (*Antiq. jud.*, liv. xviii, c. 7.)

DÉISME. *Voy.* Dieu.

Voltaire. — « Dans le système qui admet un Dieu, on a des difficultés à surmonter ; dans tous les autres systèmes, on a des absurdités à dévorer. » (T. XXXVIII, p. 34.) Je vois non-seulement de la *difficulté*, mais de l'*impossibilité* à comprendre que la matière puisse avoir des desseins infinis, et je ne vois aucune difficulté à admettre un être intelligent, qui gouverne cette matière par des desseins infinis et par sa volonté toute puissante. » (*Œuvres de Voltaire*, t. XLV, p. 56, édition de Kehl, in-12.)

« Nous voyons avec une extrême satisfaction admettre un Dieu juste, qui punit, qui récompense et qui pardonne. Les vrais déistes révèrent cette base de la religion de Jésus-Christ. Point de religion sans la sincère adoration d'un Dieu unique. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 264.)

« Où serait la logique de prétendre que tous les théistes sont athées ? Adorer un Dieu, est-ce n'en point reconnaître ? » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 264.)

« Les philosophes adorateurs d'un Dieu, d'accord avec nous dans ce grand principe, doivent enseigner les mêmes vertus que nous. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 12 et 14.)

« Qu'ils reconnaissent devoir à nous seuls la destruction de l'idolâtrie, et cette adoration d'un seul Dieu qui leur est si justement cher; qu'ils reconnaissent recevoir de nous de si puissants secours pour pratiquer ces vertus qu'ils enseignent comme nous; qu'ils n'ignorent point que le christianisme a enseigné à la terre des vérités absolument inconnues avant lui.

« Ceux qui se disent déistes, et qui le sont réellement, sont bien près de recevoir nos vérités. Ils avouent tous que notre religion est plus sensée que celle des païens. Ne les éloignons-nous pas, nous qui sommes les seuls capables de les ramener; ils veulent qu'on soit soumis aux puissances, qu'on traite tous les hommes comme des frères. Nous pensons de même; agissons donc avec eux comme des parents qui ont seuls entre les mains les titres de famille, et qui les montrent à ceux qui savent seulement qu'ils ont le même père, mais qui n'ont pas les papiers de la maison. » (*Œuvres de Voltaire*,

édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLII, p. 13.)

« Un déiste est un homme qui est de la religion d'Adam, s'il entend parler d'Adam avant son péché. Jusque-là il est d'accord avec nous. Disons-lui : Vous n'avez qu'un pas à faire, reconnaissez cette chute de l'homme dont vous trouvez les preuves en vous-même; croyez à un médiateur, au réparateur de notre nature dégradée ; de là passez à la religion de Noé, aux préceptes donnés à Abraham ; passez à celle de Moïse, à celle du Messie. Vous aurez un fil qui vous conduira dans ce grand labyrinthe depuis la création du monde jusqu'à l'année 1752. S'il nous répond qu'il a lu tous ces grands hommes et qu'il aime mieux être de la religion de Cicéron qui croyait aux augures, nous le plaindrons, nous prierons Dieu qu'il l'éclaire, et nous ne lui dirons point d'injures. Prêchons et surtout pratiquons une morale plus pure que celle des philosophes, de ceux même qui sont les adorateurs d'un Dieu d'accord avec nous sur ce grand principe : C'est ainsi qu'en combattant pour la cause du christianisme, nous cesserons d'employer des armes odieuses. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXII, p. 14.)

D'Holbach.— « Un philosophe très-profond remarquait avec raison que le déisme devait être sujet à autant d'hérésies et de schismes que la religion. Les déistes ont des principes communs avec les superstitieux (*lisez* Chrétiens), et ceux-ci ont souvent de l'avantage dans leurs disputes contre eux. S'il existe un Dieu, c'est-à-dire un être dont nous n'avons aucune idée, et qui cependant a des rapports avec nous, pourquoi ne lui rendrions-nous pas un culte ? Mais quelle règle suivre dans le culte que nous devons lui rendre? Le plus sûr sera de prendre le culte de nos pères et de nos prêtres. Nous ne prendrons pas sur nous d'en chercher un autre... Le plus sûr sera de nous y conformer : nous en serons quittes pour dire qu'une cause inconnue peut agir d'une façon inconcevable pour nous, que les vues de Dieu sont des abîmes impénétrables, qu'il est très-expédient de s'en rapporter à nos guides, que nous agirons très-sagement en les regardant comme infaillibles... Dès que l'on peut admettre le Dieu théologique, il n'est plus rien dans la religion que l'on ne puisse admettre. » (Baron d'Holbach, *Système de la naure*, chap. 6, p. 198.)

DELUGE.—On lit dans l'*Ezour-Vedam* que « les pères par leurs exemples empoisonnés semèrent des germes de corruption et de scélératesse qui se développèrent de telle façon dans leur postérité, que, la Divinité offensée n'écoutant plus que sa colère, les cieux se couvrirent de ténèbres, les éclairs et la foudre éclatèrent d'un pôle à l'autre, la mer s'élevant d'une manière effrayante couvrit la terre d'un déluge par lequel toute la race humaine périt submergée, et ainsi fut terminé le premier âge du monde appelé *Curlain*. Cependant Dieu se détermina à renouveler l'espèce humaine et à commencer le second âge par trois personnes d'une perfection à laquelle on n'avait pas encore atteint. » (*Voy.* l'*Histoire universelle anglaise*, t. XXIX.)

Voici ce qu'on dit dans une épisode du Mahâbhârata, poëme indien. C'est le dieu Brahma qui, sous la forme d'un poisson, adresse la parole au dernier des sept Manous : « Apprends de moi ce que tu dois faire lorsque le temps sera venu. Bientôt tout ce qui appartient de fixe et de mobile (d'animé et d'inanimé) à la nature terrestre, subira une submersion générale, une dissolution complète. Cette submersion temporelle du monde est prochaine; c'est pourquoi je t'annonce aujourd'hui ce que tu dois faire pour ta propre sûreté... Tu dois construire un navire fort, solide, bien assemblé avec des liens; là, tu dois monter avec les sept *richis* ou sages, et tu porteras aussi sur ce navire toutes les semences, comme elles furent autrefois désignées par les hommes deux fois nés (les brahmanes), afin qu'elles s'y conservent longtemps; et étant sur le navire, alors tu m'apercevras venant à toi; je m'approcherai de toi, ayant une corne sur la tête, par où tu me reconnaîtras. Voilà ce que tu dois faire; je te salue, je m'en vais. Les grandes eaux ne pourront être surmontées sans moi ; mais tu ne dois pas mettre en doute mes paroles. »

« J'agirai ainsi que tu me l'as prescrit, » fut la réponse du Manou au poisson. Ils s'en allèrent tous deux du côté qui leur plut, après qu'ils se furent salués mutuellement. Ensuite Manou, ainsi qu'il lui avait été prescrit par le poisson, rassemblant toutes les semences avec lui, se mit à voguer dans un beau navire sur l'Océan terriblement soulevé, et Manou pensa au poisson; et celui-ci ayant connu cette pensée se présenta tout à coup avec sa corne. Manou, ayant vu le poisson nageant dans les grandes eaux de l'Océan, portant une corne et ayant la figure qu'il avait prédite, attacha une corde à la corne que le poisson portait sur la tête. Le poisson étant attaché avec cette corde, entraîna avec une grande vitesse le navire sur les flots de de l'Océan. Le souverain des hommes traversa ainsi, sur son navire, la mer qui était comme dansante avec ses vagues soulevées, et comme mugissante avec ses ondes. Agité par des vents violents, le navire vacillait sur les grandes lames amoncelées, il chancelait comme une femme ivre. Ni la terre, ni les régions du ciel, ni l'espace qui est entre eux n'était plus visible : tout était eau, l'espace et le ciel. Au milieu du monde ainsi submergé se voyait les sept richis ou sages, et Manou et le poisson. Ainsi ce poisson fit voguer ce navire plusieurs séries d'années sans se lasser dans cette plénitude des eaux. Ensuite, là où l'Himavan élève son plus haut sommet, là le poisson traîna le navire. Et alors le poisson parla ainsi aux richis en souriant : Attachez promptement ce navire à ce sommet de l'Himavan. Le navire fut aussitôt attaché par les richis au sommet de

l'Himavan, après qu'ils eurent entendu les paroles du poisson. C'est pourquoi ce sommet, le plus haut de l'Himavan, fut nommé *nau bandhanam* (liaison de navire), nom qu'il porte encore aujourd'hui. Alors le gracieux poisson, le regard immobile, parla ainsi aux richis : « Je suis Brahma, l'ancêtre de toutes les créatures; aucun être n'est plus élevé que moi. Sous la forme d'un poisson, je suis venu vous sauver des terreurs de la mort. De Manou doivent naître maintenant toutes les créatures avec les dieux, les démons et les hommes. Il doit recréer tous les mondes, tout ce qui est mobile et tout ce qui n'est pas mobile; et c'est par une dévotion et des austérités extraordinaires que ce que j'annonce recevra son accomplissement. Par ma faveur, la création des êtres ne tombera plus en confusion. » Ayant ainsi parlé, le poisson disparut aussitôt à sa vue. Mais Manou, pressé de créer, tomba en perplexité : à l'instant il fit une pénitence sévère. Plein de repentir, il se mit ensuite à créer toutes les créatures; il les créait instantanément telles qu'elles devaient être. » (Traduction de Pauthier.)

— Dans le *Chou-King*, espèce de traité de morale à l'usage des rois, Confucius, le plus célèbre des philosophes chinois, nous montre le premier empereur de la Chine, dont il parle, Yao, occupé à faire écouler les eaux du déluge. Cet empereur était contemporain de Chun, dixième patriarche chinois. Voici en effet ce qu'on lit dans le *Chou-King :* « L'empereur dit : Oh! *Sse-yo* (grands des quatre montagnes), on souffre beaucoup de la grande inondation des eaux qui couvrent les collines de toutes parts, surpassent les montagnes, et paraissent aller jusqu'aux cieux. S'il y a quelqu'un qui puisse remédier à ce désastre, je veux qu'on l'emploie. » (Chou-King, Ire part., I, 11, traduction de Pauthier).

— D'après le *Zend-Avesta*, « Taschter fit pleuvoir pendant trente jours et trente nuits; chaque goutte de cette eau était comme une grande soucoupe. La terre fut couverte d'eau à la hauteur d'un homme. Les kharfesters qui étaient sur la terre périrent tous par cette pluie. Elle pénétra dans les trous de la terre. Ensuite, le vent céleste s'y étant mêlé, l'agita comme les nues; puis Ormusd renferma toute cette eau, et lui donna la terre pour borne. » (T. II, pag. 359.)

— « Les Egyptiens croyaient que le Nil, ayant débordé, produisit un déluge qui aurait noyé tous les hommes, si Hercule n'eût, en élevant des digues, sauvé une partie du genre humain. » (Mutardi, *Traduction des merveilles de l'Egypte*.)

— « Les Guèbres prétendent que le Créateur, sachant que le diable voulait tenter l'homme, ne crut pas devoir l'empêcher par lui-même, mais il nomma des anges pour prendre soin de lui; malgré cela, l'homme se pervertit, et Dieu envoya un déluge pour détruire le genre humain. » (Contant d'Orville, t. III.)

— « Le fils de Saturne, voyant les crimes des hommes du haut de sa céleste demeure, en gémit; se rappelant l'abominable festin de Lycaon, crime trop récent pour être connu, il sent s'allumer dans son cœur une colère extrême et digne de Jupiter. Il convoque les dieux, qui s'assemblent à sa voix... Alors il exhale ainsi son indignation : « Je ne « fus pas plus alarmé pour le royaume du « monde, lorsque les géants aux pieds de rep- « tiles se disposaient à élever leurs cent bras « contre le ciel qu'ils assiégeaient; car quoi- « que l'ennemi fût terrible, cette guerre n'a- « vait qu'une race pour soutien et qu'un crime « pour motif; maintenant il faut perdre le « genre humain habitant tout le monde que « Nérée entoure de ses bruyantes ondes; j'en « jure par les fleuves infernaux qui coulent « sur la terre dans les forêts du Styx. J'ai tout « tenté : mais il faut trancher avec le fer une « plaie incurable... » Jupiter veut donc engloutir sous les eaux le genre humain entier, en faisant tomber de tous côtés du ciel des torrents de pluie. Aussitôt il enferme dans les prisons d'Eole l'Aquilon et tous les vents qui dissipent les nuages rassemblés; il ne laisse en liberté que le Notus. Celui-ci vole de ses ailes humides, son visage est couvert d'un voile sombre, sa barbe est chargée de brouillards, l'onde tombe de ses cheveux blancs; sur son front s'amoncellent les nuages, l'eau ruisselle de ses ailes et de son sein. Dès qu'il a pressé de sa main les nues suspendues dans l'atmosphère, un bruit se fait entendre, et des torrents de pluie s'échappent de toutes parts. La messagère de Junon, ornée de mille couleurs, Iris, aspire les eaux et alimente les nuages. Les moissons sont renversées, les espérances du laboureur détruites, le travail d'une longue année est perdu. Jupiter ne se contente pas des eaux qui tombent du ciel; son frère, le dieu des mers, lui prête le secours de ses ondes. Celui-ci convoque les dieux des fleuves, et lorsqu'ils sont entrés dans son palais : « Il n'est pas besoin d'une longue exhorta- « tion, dit-il, il s'agit de déployer toutes vos « forces, c'est nécessaire; ouvrez vos demeu- « res, et renversant les digues, donnez une « libre carrière à vos fleuves déchaînés. » Il dit; les dieux des fleuves retournent, ouvrent leurs sources et précipitent dans la mer leurs flots impétueux. Neptune lui-même frappe la terre de son trident : elle tremble, et laisse aux eaux un libre passage à travers ses flancs entr'ouverts. Les fleuves débordés se précipitent à travers les vastes campagnes, emportant en même temps les semences, les plantes, les troupeaux, les hommes, les maisons, les sanctuaires et les images des dieux. Si quelque édifice est resté debout et a pu résister à la violence des ondes, l'eau en couvre le toit, et ses tours sont cachées dans l'abîme. Déjà la terre et la mer n'avaient plus de rivages. L'Attique est séparée de la Béotie par la Phocide, terre fertile avant qu'elle fût submergée; mais alors, confondue avec la mer, ce n'était plus qu'une vaste plaine liquide. Là s'élève une montagne escarpée, appelée le Parnasse, dont le double sommet se perd dans les nues. C'est sur cette montagne, seul endroit que les eaux

n'eussent pas couvert, qu'aborda, dans une petite barque, Deucalion avec son épouse. Il adora les nymphes de Coryce, les divinités du Parnasse, et Thémis, qui annonce l'avenir et qui rendait alors des oracles. Jamais homme ne fut plus vertueux, plus juste que Deucalion; jamais femme n'eut pour les dieux plus de respect que son épouse. Quand Jupiter vit que le monde n'était plus qu'un vaste étang, que de tant de milliers d'hommes il n'en restait plus qu'un, et que de tant de femmes il n'en restait plus qu'une, couple innocent et pieux, il dissipe les nuages, ordonne à l'Aquilon de les écarter, et montre la terre au ciel, et le ciel à la terre. » (Ovide, *Métam.*, I.)

— « J'ai entendu raconter l'histoire de Deucalion chez les Grecs, dit Lucien; voici à peu près ce qu'ils en disent : « La race actuelle des hommes ne fut pas la première; « mais la génération qui la précéda périt entièrement. Les hommes d'à présent sont sortis de la seconde race, qui est issue de Deucalion, et s'est multipliée par lui. On dit, « de ces premiers hommes, que leur insolence était montée à un point excessif. « Ils commettaient toutes sortes de crimes, « violaient leurs serments et les droits de « l'hospitalité, n'avaient aucune compassion « des suppliants. Ils furent punis de ces forfaits par un événement terrible : tout à « coup la terre vomit de son sein une immense quantité d'eau, de grandes pluies suivirent, les fleuves se gonflèrent, la mer « s'accrut à un tel point, que la terre entière « fut inondée et tous les hommes périrent. « Le seul Deucalion, par sa piété et par la « droiture de son cœur, mérita d'être réservé « pour donner naissance à une seconde génération. Voici de quelle manière il fut sauvé : « Il entra dans une grande arche qu'il possédait, et il y fit entrer ses enfants et ses femmes. Lorsqu'il y monta, les sangliers, les « chevaux, les diverses espèces de lions, les « reptiles, et généralement tous les animaux « qui vivent sur la terre, vinrent à lui par « couples; il les reçut tous, et ils ne lui firent « aucun mal; au contraire, une étroite amitié « régnait entre eux par l'effet d'un pouvoir « divin. Ils voguèrent tous ensemble dans « cette arche, tant que l'eau couvrit la surface « de la terre. » Voilà ce que les Grecs racontent de Deucalion. Quant à la suite de cette histoire, les habitants d'Hiéropolis en rapportent une circonstance tout à fait surprenante. Ils disent que dans leur contrée il se fit à la terre une ouverture prodigieuse, par laquelle toute l'eau fut absorbée; qu'après cet événement, Deucalion éleva des autels, et qu'au-dessus de l'ouverture il construisit un temple qu'il consacra à Junon : j'ai vu moi-même cette ouverture. » (Lucien, *De la Déesse syr.*)

Les mythologues disent qu'une colombe envoyée de l'arche, et y retournant, montra à Deucalion que la tempête durait encore, et que lorsqu'elle s'envola, celui-ci comprit que le temps était beau.) Plutarque, *De l'Adresse des animaux*, XIII.)

— « D'après les Chaldéens, Saturne annonça à Sisythrus que le quinzième jour du mois de Désius il tomberait des torrents de pluie, et il lui ordonna de cacher toutes les écritures dans la ville d'Héliopolis, située au pays des Sippariens. Sisythrus, ayant exécuté ces ordres promptement, fit voile vers l'Arménie, et il vit l'accomplissement des prédictions du dieu. Le troisième jour, la pluie ayant cessé, il envoya des oiseaux pour voir s'il n'y aurait pas quelque partie de la terre hors de l'eau. Mais ceux-ci, ne trouvant qu'une mer immense et ne sachant où se reposer, retournèrent vers Sisythrus. Après ceux-là il en envoya d'autres qui revinrent aussi. Enfin, ceux qui furent envoyés pour la troisième fois satisfirent Sisythrus, car ils revinrent ayant les ailes salies par la boue. Les dieux enlevèrent alors Sisythrus du milieu des hommes. Le vaisseau resta en Arménie, et les débris devinrent, pour les habitants du pays, des amulettes propres à les préserver de tous les maux. » (Abydène, dans Eusèbe, *Prép. évang.*, IX, 12.)

« Parmi les différents peuples qui habitent le Mexique, dit de Humbolt, des peintures qui représentaient le déluge de Coxcox se sont trouvées chez les Aztèques, les Miztèques, les Zapotèques, les Clascaltèques et les Méchacanèses. Le Noé, Xisythrus, ou Menou de ces peuples, s'appelle Coxcox, Teo-Cipactli ou Tezpi. Il se sauva, conjointement avec sa femme, Xochiquetzal, dans une barque, ou, selon d'autres traditions, dans un radeau d'Ahuahuète (*Cupressus distichia*). La peinture représente Coxcox au milieu de l'eau, étendu dans une barque. La montagne dont le sommet, couronné d'un arbre, s'élève au-dessus des eaux, est l'Ararat des Mexicains, le pic de Colhuacan. La corne qui est représentée à gauche et l'hiéroglyphe phonétique de Colhuacan. Au pied de la montagne paraissent les têtes de Coxcox et de sa femme; on reconnaît cette dernière par les deux tresses en forme de corne qui, comme nous l'avons observé plusieurs fois, désignent le sexe féminin. Les hommes nés après le déluge étaient muets : une colombe, du haut d'un arbre, leur distribue des langues représentées sous la forme de petites virgules. Il ne faut pas confondre cette colombe avec l'oiseau qui rapporte à Coxcox la nouvelle que les eaux s'étaient écoulées.

« Les peuples de Méchoacan conservaient une tradition d'après laquelle Coxcox, qu'ils appelaient Tezpi, s'embarqua dans un acalli spacieux, avec sa femme, ses enfants, plusieurs animaux, et des graines dont la conservation était chère au genre humain. Lorsque le grand esprit, Tezcatlipoca, ordonna que les eaux se retirassent, Tezpi fit sortir de sa barque un vautour, le zopilote (*Vultur auræ*). L'oiseau qui se nourrit de chair morte ne revint pas à cause du grand nombre de cadavres dont était jonchée la terre récemment desséchée. Tezpi envoya d'autres oiseaux, parmi lesquels le colibri seul revint en tenant dans son bec un rameau

garni de feuilles. Alors Tezpi, voyant que le sol commençait à se couvrir d'une verdure nouvelle, quitta sa barque près de la montagne Colhuacan. » (*Vues des Cordillères*, pag. 226, 227.)

— « Divers historiens d'Amérique rapportent que les habitants de Cuba, interrogés par les Espagnols sur leur origine, donnèrent les renseignements suivants : Ils avaient ouï de leurs ancêtres que Dieu avait créé le ciel, la terre et toutes choses. En outre un vieillard, présageant l'inondation par laquelle Dieu allait punir les hommes à cause de leurs péchés, avait construit une grande chaloupe, et s'y était embarqué avec sa famille et un grand nombre d'animaux. Lorsque l'inondation eut diminué, il envoya un corbeau qui, trouvant beaucoup de corps morts, ne revint plus. Peu après il lâcha une colombe qui revint aussitôt avec un rameau de *haut-bas* dans le bec. Le vieillard, ayant jugé que la terre était sèche, sortit du vaisseau. » (CLAVIGERO, *Storia del Mexico*, tom. IV, pag. 16.)

— « Les Chiapanèses prétendent descendre de Votan, petit-fils, d'après eux, du seul homme qui se sauva du déluge universel. » (Grég. GARCIA, *Origine des Indiens*, p. 107.)

— « Les Péruviens parlent beaucoup d'un déluge arrivé chez eux ; ils disent que tous les hommes y furent noyés ; mais que du grand lac Titicaca sortit un viracocha qui s'arrêta à Tiaguacano, où l'on voit encore aujourd'hui les ruines d'édifices anciens fort étranges. De là il vint à Cusco, et ainsi se multiplia le genre humain. Ils montrent en ce même lac un îlot où ils disent que le soleil se cacha pendant le déluge. D'autres racontent que six, ou je ne sais quel nombre d'hommes, sortirent d'une caverne par une fente, et commencèrent à multiplier les hommes. » (ACOSTA, *Hist. nat. des Indiens*, I, 25.)

— « Un jour, disent les Floridiens, les eaux du lac Théomi s'étant débordées, inondèrent les sommets des plus hautes montagnes, excepté celui de Dolalami, où quelques personnes se sauvèrent. » (CONTANT D'ORVILLE, t. V.)

— « D'après les Iroquois, autrefois un grand lac déborda et couvrit la terre de ses eaux : un nommé Menou repeupla le monde au moyen de quelques animaux. » (*Ibid.*)

— « Les sauvages de l'Amérique septentrionale racontent qu'après le déluge, Michapoux créa des animaux qui se firent la guerre. Les cadavres de ceux qui furent tués devinrent des hommes qui peuplèrent la terre. » (*Ibid.*)

— « Les Brésiliens disent qu'un étranger, ennemi de leurs ancêtres, les fit périr par une prodieuse inondation, excepté un frère et une sœur qui peuplèrent de nouveau le monde. » (*Ibid.*, t. IV.)

— « Les Banians pensent que le déluge universel a été la fin du premier âge du monde. » (CONTANT D'ORVILLE, t. II.)

— « Les Siamois prétendent qu'une déesse voulant forcer un démon nommé Théréol à adorer son frère, lui pressa tellement les cheveux, que l'eau qui en sortit inonda toute la terre. » (*Ibid.*, t. I.)

— « Les Kalmouks disent que le premier âge du monde finit par une pluie abondante. » (LÉVESQUE, *Histoire des peuples soumis à la Russie*, t. VII, ch. 19.)

— « D'après les Célestes, un déluge universel détruisit tous les hommes, excepté Dwivach, et Dwivacha, qui se sauvèrent dans un vaisseau sans voiles, avec un couple d'animaux de chaque espèce. » (DAVIES, *Recherches celtiques*, pag. 163.)

— « Les Lapons disent que les mers et les fleuves, étant sortis de leur lit, inondèrent la terre. Il n'y eut de sauvé qu'un frère et une sœur qui devinrent la souche du genre humain. » (*Le Voyageur français*, par l'abbé DE LA PORTE.)

— « Noé, dit l'historien Josèphe, sortit de l'arche avec sa femme et ses enfants, offrit un sacrifice à Dieu en action de grâces et fit un festin à sa famille. Les Arméniens ont nommé le lieu où il sortit *descente* ou sortie, et les habitants y montrent encore aujourd'hui quelques restes de l'arche. Tous les historiens, même barbares, parlent du déluge et de l'arche, et entre autre Bérose, Chaldéen. Voici ses paroles : « On dit que l'on voit encore des restes de l'arche sur la montagne des Cordiens, en Arménie; et quelques-uns ropportent de ce lieu des morceaux du bitume dont elle fut enduite, et s'en servent comme d'un préservatif. » Jérôme l'Egyptien, qui a écrit les Antiquités des Phéniciens, Mnazéas et plusieurs autres en parlent aussi; et Nicolas de Damas, dans le quatre-vingt-seizième livre de son histoire, en fait mention en ces termes : « Il y a en Arménie, dans la province de Miniade, une haute montagne nommée Baris, où l'on dit que plusieurs se sauvèrent durant le déluge, et qu'une arche dont les restes se sont conservés pendant plusieurs années et dans laquelle un homme s'était renfermé, s'arrêta sur le sommet de cette montagne. Il y a de l'apparence que cet homme est celui dont parle Moïse, le législateur des Juifs. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, I, 3.)

— Josèphe, Eusèbe, Alexandre Polyhistor, le Syncelle, rapportent, d'après Bérose et Abydène, la tradition des Assyriens et des Chaldéens touchant le déluge; elles s'accordent parfaitement avec l'histoire que Moïse en a faite. Abydène nomme *Xisuthrus* le patriarche qui fut sauvé des eaux avec sa famille dans une arche construite à ce dessein, en vertu d'un ordre du ciel. Le nom du personnage principal est indifférent, lorsque l'histoire est la même. Abydène n'a point oublié la circonstance des oiseaux, lâchés après le déluge, pour savoir si la terre était desséchée, ni le sacrifice offert par Noé ou Xisuthrus au sortir de l'arche. Si cet historien n'avait pas mêlé des idées de polythéisme, et des circonstances fabuleuses à son récit, on croirait qu'il a copié Moïse. (EUSÈBE, *Prépar. Evang.* l. IX, c. 11 et 12; le SYNCELLE, p. 30 et suiv. S. Cyrille contre Julien, l. I.)

La tradition de l'arche, arrêtée sur les montagnes d'Arménie, est demeurée constante chez les peuples des environs. La croyance d'un déluge universel n'était pas moins établie chez les Egyptiens. Quelques-uns de leurs philosophes dirent à Solon qui les interrogeait sur leurs antiquités, ces paroles remarquables : « Après certains périodes de temps, une inondation envoyée du ciel change la face de la terre ; le genre humain a péri plusieurs fois de différentes manières ; voilà pourquoi la nouvelle race des hommes manque de monuments et de connaissance des temps passés. » (PLATON, *dans le Timée.*)

— Chez les sauvages des îles Antilles, il s'est conservé un souvenir confus d'anciennes inondations, qui ont changé la face de toute cette partie du monde.

Bailly dans son *Histoire de l'ancienne astronomie, Eclaircissement*, t. I, nos 13 et 14, a fait voir que toutes les nations qui ont des annales ont supposé un déluge, qu'elles ont nommé temps fabuleux les siècles qui ont précédé cette époque mémorable, et *temps historiques* ceux qui l'ont suivie. Enfin Dumont d'Urville a retrouvé jusque chez les plus misérables peuplades de l'Océanie cette tradition unanime du déluge universel, conservée dans tous les âges, chez tous les peuples, et dont les innombrables témoignages suffiraient à remplir des volumes entiers.

— Boulanger lui-même, dans son *Antiquité dévoilée*, cédant cette fois à la force de la vérité, disait : « Il faut prendre un fait dans la tradition des hommes dont la vérité soit universellement reconnue. Quel est-il? Je n'en vois point dont les monuments soient plus généralement attestés que ceux qui nous ont transmis cette fameuse révolution physique qui a changé, dit-on, autrefois la face du globe, et qui a donné lieu à un renouvellement total de la société humaine. En un mot, le déluge me paraît la véritable époque de l'histoire des nations. Non-seulement la tradition qui nous a transmis ce fait est la plus ancienne de toutes, mais encore elle est claire et intelligible. Elle nous présente un fait qui peut se justifier et se confirmer par l'universalité des suffrages, puisque la tradition de ce fait se trouve dans toutes les langues et dans toutes les contrées du monde. » (*Antiquité dévoilée*, avant-propos.)

« Ce fait incompréhensible (le déluge), que le peuple ne croit que par habitude et que les gens d'esprit nient aussi par habitude, est ce que l'on peut imaginer de plus notoire et de plus incontestable. Oui, le physicien le croirait, quand les traditions des hommes n'en auraient jamais parlé ; et un homme de bon sens, qui n'aurait étudié que les traditions, le croirait encore. Il faudrait être le plus borné, le plus opiniâtre des humains, pour en douter, dès que l'on considère les témoignages rapprochés de la physique et de l'histoire, et le cri universel du genre humain. » (*Voy.* l'*Antiquité justifiée*, ou réfutation d'un livre intitulé, l'*Antiquité dévoilée par ses usages*, chap. 1er, p. 344.)

Après l'autorité unanime et irréfragable de la tradition, vient la constatation positive de la science :

H. DE LA BÈCHE. — « On a souvent contesté, dit un savant anglais, M. de la Bèche, qu'il y ait eu sur le globe un déluge *universel*, parce que l'on n'en concevait pas la possibilité physique ; maintenant la géologie ne peut plus conserver aucun doute à ce sujet ; toutes les observations tendent à prouver le passage d'un pareil déluge sur la terre. » (*Manuel géologique de M.* DE LA BÈCHE, membre de la société royale de Londres et de Paris.)

« Nous nous trouvons avoir écarté *tout* de ce que représentait d'incroyable la tradition d'un déluge récent.

« *Tout* nous conduit à supposer que les causes qui ont produit les phénomènes géologiques subsistent encore, et que la tranquillité dont nous jouissons aujourd'hui est due à leur sommeil, bien plutôt qu'à leur anéantissement. » (*L'art d'observer en géologie*, par HENRI DE LA BÈCHE.)

PALLAS. — Ce savant, à la vue des restes d'animaux entassés dans la haute Asie, s'exprime ainsi : « Ces grands ossements, tantôt épars, tantôt entassés, par squelettes, et tantôt par hécatombes, considérés dans leur site naturel, m'ont surtout convaincu de la réalité d'un déluge arrivé sur notre terre, d'une catastrophe *dont j'avoue n'avoir pu concevoir la vraisemblance* avant d'avoir parcouru ces plages, et vu par moi-même tout ce qui peut y servir de preuve à cet événement mémorable. La carcasse d'un rhinocéros, trouvée avec sa peau entière, des restes de tendons et de cartilages, dans les terres glacées du Viloui, forment encore une preuve convaincante que ce devait être un mouvement d'inondation *des plus violents et des plus rapides*, qui entraîna jadis ces cadavres vers nos climats glacés, avant que la corruption eût le temps d'en détruire les parties molles. Ce serait donc là ce déluge dont presque tous les anciens peuples de l'Asie ont conservé la mémoire, et fixent à peu d'années près l'époque au temps du déluge mosaïque. » (*Voyage dans la haute Asie.*)

DARCET. — Dans son discours sur l'état des *Pyrénées* : « Les débris du règne maritime, qui se trouvent partout ensevelis à de grandes profondeurs ; les sources d'eau salée, en un mot tout y dépose *en faveur de l'ancien* domicile des eaux. » Et ailleurs : « C'est par ce mouvement combinatoire *que le créateur imprime* à la matière, que s'opèrent tous les changements du globe. »

NÉRÉE BOUBÉE. — « Il est bien certain qu'un déluge a existé et qu'il a dévasté *toute la surface du globe*. Ce qui le prouve, ce sont ces immenses dépôts de cailloux roulés que l'on trouve dans toutes les parties du monde, gisant loin des montagnes, loin des eaux actuelles, et qui n'ont pu être transportés que par des eaux très-puissantes. En outre, les blocs énormes appelés *erratiques* (blocs errants), que l'on voit dispersés

tantôt dans les plaines, à de très-grandes distances des monts qui les ont fournis, tantôt sur les collines et sur les montagnes, à de grandes hauteurs, seront toujours une preuve irrécusable d'une action énorme, qu'il serait impossible d'expliquer par des accidents locaux, et que tout au plus on peut concevoir en invoquant l'effort de toutes les mers réunies. » (Nérée Boubée, *Manuel de géologie*, p. 39-40.) — Cette observation des blocs erratiques et la conséquence qu'en tire le savant professeur sont le fruit des travaux les plus soutenus et les plus consciencieux de la géologie universelle. (*Voy.* Wismann, 6e *discours.*)

Dolomieu, qui fut un des premiers à se ranger du côté de la vérité combattue par tant de préventions, s'écriait avec l'accent de la conviction qu'elle inspire. — « Je défendrai une vérité qui me paraît incontestable et dont il me semble voir la preuve dans toutes les pages de l'histoire et dans celles où sont consignés les faits de la nature, que l'état de nos continents n'est pas ancien, et qu'il n'y a pas longtemps qu'ils ont été donnés à l'empire de l'homme. » (*Journal de physique*, 1790.)

Poisson reconnaît en ces termes le déluge affirmé par la *Genèse*, dans son mémoire sur la *Théorie mathématique de la chaleur*. — « La température de la terre, dit-il, a dû être et sera par la suite beaucoup plus haute ou plus basse qu'elle ne l'est maintenant; *ce qui empêche que la terre soit toujours habitable par l'espèce humaine*, et ce qui a peut-être contribué *aux révolutions successives* dont la couche extérieure a conservé les traces. »

Cuvier. — « La nature nous tient partout le même langage, partout elle nous dit que l'ordre actuel des choses ne remonte pas très-haut; et, ce qui est bien remarquable, partout l'homme nous parle comme la nature, soit que nous consultions les vraies traditions des peuples, soit que nous examinions leur état moral et politique, et le développement intellectuel qu'ils avaient atteint au moment où commencent leurs monuments authentiques.

« Interrogeons en effet l'histoire des nations, lisons leurs anciens livres, essayons d'y reconnaître ce qu'ils contiennent de faits réels, et de les dégager des fictions intéressées qui y masquent la vérité.

« Le Pentateuque existe sous sa forme actuelle au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains le reçoivent comme les Juifs, c'est-à-dire qu'il a maintenant, à coup sûr, plus de deux mille huit cents ans.

« Il n'y a nulle raison pour ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même, ce qui la ferait remonter de cinq cents ans plus haut.

« Moïse et son peuple sortaient de l'Egypte, qui, de l'aveu de toutes les nations d'Occident, est le royaume le plus anciennement civilisé de tous ceux qui entourent la Méditerranée. Le législateur des Juifs n'avait aucun motif pour abréger la durée des nations; et il se serait décrédité lui-même auprès de la sienne, s'il lui eût enseigné une histoire toute contraire à celle qu'elle devait avoir apprise en Egypte.

« Il y avait donc tout lieu de croire que l'on n'avait point alors en Egypte d'autres idées sur l'antiquité des peuples existants, que celles que la Genèse présente.

« Or, Moïse établit une catastrophe générale, une irruption des eaux, une régénération presque totale du genre humain; et il n'en fait remonter l'époque qu'à quinze ou seize siècles avant lui, selon les textes qui alongent le plus cet intervalle, par conséquent à moins de cinq mille ans avant nous.

« Les mêmes idées paraissent avoir régné en Chaldée, puisque Bérose, qui écrivait à Babylone au temps d'Alexandre, parlait du déluge à peu près comme Moïse, et qu'il le plaçait immédiatement avant Bélus, père de Ninus.

« On ne voit pas que Sanchoniathon en ait parlé dans son *Histoire de Phénicie*, quelle que puisse être l'authenticité de ce livre; cependant on paraît y avoir cru en Syrie, puisque l'on montrait dans un temple d'Hiérapolis, à une époque très-postérieure, il est vrai, l'abîme par où l'on prétendait que les eaux s'étaient écoulées.

« Quant à l'Egypte même, on pourrait croire que cette tradition y fut effacée, puisque l'on n'en retrouve plus de trace expresse dans les plus anciens fragments qui nous restent sur ce pays. Il est vrai qu'ils sont tous postérieurs à la dévastation de Cambyse, et que leur peu d'accord entre eux prouve bien qu'ils sont tirés de documents mutilés; car il est impossible d'établir le moindre rapport vraisemblable entre les listes des rois d'Egypte, écrites par Hérodote sous Artaxerxès, par Eratosthène et Manéthon sous Ptolémée, et par Diodore sous Auguste; on ne peut pas même accorder entre eux les différents extraits tirés de Manéthon. Cependant la mythologie égyptienne, au défaut de l'histoire, semble encore rappeler ces grands événements dans les aventures de Typhon et d'Osiris, et même, si les prêtres de Saïs ont réellement fait à Solon les contes que rapporte, après lui, Critias dans Platon, il faudrait croire qu'ils avaient conservé des notions plus précises d'une grande révolution, quoiqu'ils en fissent remonter l'époque beaucoup plus haut que Moïse. Ils avaient même établi en théorie une alternative de révolutions, les unes opérées par l'eau, les autres par le feu; idée qui fut aussi répandue chez les Assyriens et jusqu'en Etrurie.

« Les Grecs, chez qui la civilisation arriva de Phénicie et d'Egypte et si tard, mélangèrent les mythologies phéniciennes et égyptiennes, dont on leur avait rapporté des notions confuses, avec les traits non moins confus de leur première histoire. Le soleil personnifié, nommé Ammon, ou le Jupiter d'Egypte, devint un prince de Crète; le Phtha ou artisan de toutes choses fut

l'Hephastus ou Vulcain, un forgeron de Lemnos ; le Cham, autre symbole du soleil ou de la force divine, se transforma en un héros thébain robuste, leur Héraclès ou Hercule ; le cruel Moloch des Phéniciens, le Remphas des Egyptiens, fut le Chronos ou le Temps, qui dévorait ses enfants, et ensuite Saturne, roi d'Italie.

« S'il arriva, sous quelqu'un de leurs princes, une inondation un peu violente, ils la décrivent dans la suite avec toutes les circonstances vaguement restées dans leur mémoire du grand cataclysme, et ils firent repeupler la terre par Deucalion, tout en laissant une longue postérité à son oncle Atlas.

« Mais l'incohérence de ces récits, qui atteste la barbarie et l'ignorance de tous les peuples des bords de la Méditerranée, atteste également la nouveauté de leurs établissements, et cette nouveauté est elle-même une forte preuve d'une grande catastrophe. On nous parle bien en Egypte de centaines de siècles ; mais c'est avec des dieux et des demi-dieux qu'on les remplit. Il est, pour ainsi dire, prouvé aujourd'hui que la suite d'années et de rois humains que l'on place parmi les demi-dieux et avant l'envahissement des pasteurs, tient à ce que l'on regarde comme des rois successifs les chefs de plusieurs petits Etats contemporains.

« Macrobe assure que l'on avait des recueils d'observations d'éclipses faites en Egypte, qui supposeraient un travail continué sans interruption depuis au moins douze cents ans avant Alexandre. Mais comment Ptolémée n'a-t-il pas daigné se servir d'aucune de ces observations faites dans le pays où il écrivait ?

« Il n'y avait point encore de grand empire en Asie du temps de Moïse, et les Grecs eux-mêmes, malgré leur facilité à inventer des fables, n'ont pas pris la peine de se fabriquer une antiquité. Les plus anciens colons d'Égypte ou de Phénicie, qui vinrent les arracher à un état sauvage, ne remontent pas à plus de quatre mille ans avant le temps présent; et les plus anciens des auteurs qui en parlent ne datent pas de trois mille. Les Phéniciens eux-mêmes n'étaient en Syrie que depuis peu, quand ils firent des établissements en Grèce. C'est aussi à quatre mille ans que remontaient les observations des Chaldéens, envoyées à Aristote par Callisthène, si ce fait, qui n'est rapporté que par Simplicius, six cents ans après Aristote, avait quelque chose d'authentique; ce qui est fort douteux, puisque les observations chaldéennes d'éclipses, réellement conservées et citées par Ptolémée, ne remontent qu'à deux mille cinq cents ans. Quoi qu'il en puisse être, l'empire de Babylone et celui d'Assyrie n'ont pu être longtemps puissants, et laisser autour d'eux de petites peuplades libres comme étaient toutes celles de Syrie, avant ce qu'on appelle le deuxième royaume d'Assyrie. Les milliers d'années que s'attribuent les Chaldéens sont donc tout aussi fabuleux que ceux des Égyptiens, ou plutôt ce ne sont que des périodes astronomiques, calculées en rétrogradant, d'après des observations inexactes, ou même de simples cycles arbitraires, et multipliés par eux-mêmes.

« Les plus raisonnables des anciens n'ont pas eu d'autres idées, et ne font pas remonter à plus de quarante et quelques siècles leur Ninus et leur Sémiramis, premiers des conquérants, et après lesquels l'histoire garde un long silence ; ce qui fait soupçonner qu'ils pouvaient bien encore n'être que des créations postérieures des historiens.

« Nos connaissances, notre civilisation actuelle, descendent sans interruption des Egyptiens et des Phéniciens par les Grecs et par les Romains : les Juifs nous ont donné immédiatement nos idées plus épurées de morale et de religion ; quelques traits de lumière nous sont aussi venus par eux et par les Grecs, des Chaldéens, des Perses et des Indiens, et, chose bien remarquable, les peuples ne forment qu'une race ; ils se ressemblent par les traits du visage, et même par une infinité de choses de convention, telles que leurs divinités, les noms de leurs constellations, enfin jusque dans le fond de leurs langages.

« Ceux d'entre ces peuples dont la civilisation est peut-être la plus ancienne, et paraît avoir le moins varié dans ses formes, ceux qui probablement sont encore les plus voisins de son berceau, les Indiens, n'ont malheureusement point d'histoire ; et, parmi cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse qu'ils possèdent, ils n'ont rien qui puisse nous instruire avec ordre sur leur origine et sur les vicissitudes de leurs sociétés. Leur *Maha-Barata*, ou prétendue histoire, n'est qu'un poëme ; leurs *Pouranas* ne sont que des légendes ; et l'on a eu beaucoup de peine, en les comparant avec les autres grecs et romains, à établir quelques lambeaux d'une espèce de chronologie interrompue à chaque instant, et qui ne remonte pas plus haut qu'Alexandre.

« Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astronomiques, d'où l'on voulait déduire leur extrême antiquité, ont été calculées en rétrogradant; et l'on vient de reconnaître que leur *Suria Siddhanta*, qu'ils regardent comme leur plus ancien traité scientifique d'astronomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus de deux millions d'années, ne peut avoir été composé qu'il y a environ sept cent cinquante ans.

« Leurs livres sacrés, ou *Védas*, à en juger par le calendrier qui s'y trouve annexé et auquel ils se rapportent, et d'après la position de colure que ce calendrier indique, peuvent remonter à trois mille deux cents ans ; ce qui serait à peu près l'époque de Moïse.

« Cependant les Indiens n'ont point totalement oublié les révolutions du globe ; leur théologie consacre les destructions successives que sa surface a déjà essuyées

et doit essuyer encore, et ce n'est qu'à un peu moins de cinq mille ans qu'ils font remonter la dernière : l'une de ces révolutions est même décrite dans des termes presque correspondants à ceux de Moïse.

« Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que l'époque où ils placent le commencement de leurs souverains humains (ceux de la race du soleil et de la lune) est à peu près la même que celle où l'on fait commencer ceux des Assyriens, environ quatre mille ans avant le temps présent.

« Il est inutile de consulter, sur ces grands événements, les peuples les plus méridionaux, tels que les Arabes et les Abyssins : leurs anciens livres n'existent plus; ils n'ont d'histoire que celle qu'ils se sont faite récemment, et qu'ils ont modelée sur la Bible. Ainsi ce qu'ils disent du déluge est emprunté de la Genèse, et n'ajoute rien à son autorité. Mais les Guèbres, aujourd'hui seuls dépositaires de la doctrine de Zoroastre et des anciens Perses, placent aussi le déluge universel avant Cayoumarats, dont ils font leur premier roi.

« Pour retrouver des traces vraiment historiques du dernier cataclysme, il faut aller jusqu'au delà des grands déserts de la Tartarie. Vers l'Orient et vers le Nord habite une autre race dont toutes les institutions, tous les procédés, diffèrent autant des nôtres que sa figure et son tempérament. Elle parle en monosyllabes ; elle écrit en hiéroglyphes arbitraires; elle n'a qu'une morale politique sans religion, car les superstitions de Fo lui sont venues des Indiens. Son teint jaune, ses joues saillantes, ses yeux étroits et obliques, sa barbe peu fournie, la rendent si différente de nous, qu'on serait tenté de croire que ses ancêtres et les nôtres ont échappé à la grande catastrophe par deux côtés différents. Mais, quoi qu'il en soit, ils datent leur déluge à peu près de la même époque que nous.

« Le *Chou-king* est le plus ancien des livres des Chinois : on dit qu'il fut rédigé par Confucius avec des lambeaux d'ouvrages antérieurs, il y a environ deux mille deux cent cinquante ans. Deux cents ans plus tard arrivèrent la persécution des lettrés et la destruction des livres, sous l'empereur Chi-hoang-ti. Une partie du *Chou-king* fut restituée de mémoire par un vieux lettré, quarante ans après, et une autre fut retrouvée dans un tombeau ; mais près de la moitié fut perdue pour toujours. Or ce livre, le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays par un empereur nommé Yao, qu'il nous représente occupé à faire couler les eaux qui, s'étant élevées jusqu'au ciel, baignaient encore *le pied des plus hautes montagnes, couvraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables.* » Ce Yao date, selon les uns, de quatre mille cent cinquante, et, selon les autres, de trois mille deux cent trente ans avant le temps actuel. La variété des opinions sur cette époque va même jusqu'à deux cent quatre-vingt-quatre ans.

« Quelques pages plus loin, on nous montre Yu, ministre et ingénieur, rétablissant le cours des eaux, élevant des digues, creusant des canaux, et réglant les impôts de chaque province de toute la Chine, c'est-à-dire dans un empire de six cents lieues en tous sens; mais l'impossibilité de semblables opérations, après de semblables événements, montre bien qu'il ne s'agit ici que d'un roman moral et politique.

« Des historiens plus modernes ont ajouté une suite d'empereurs avant Yao, mais avec une foule de circonstances fabuleuses, sans oser leur assigner d'époques fixes, en variant sans cesse entre eux-mêmes sur leur nombre et sur leurs noms, et sans être approuvés de tous leurs compatriotes.

« C'est à Yao qu'on attribue l'introduction de l'astronomie à la Chine; mais les véritables éclipses, rapportées par Confucius dans sa chronique du royaume de Lon, ne remontent qu'à deux mille six cents ans, à peine un demi-siècle plus haut que celles des Chaldéens, rapportées par Ptolémée. On en trouve bien une dans le *Chou-king*, qui daterait de trois mille neuf cent soixante ans, mais qui est racontée avec des circonstances si absurdes, qu'il est probable que l'histoire en a été ajoutée après coup. Une conjonction de quatre mille deux cent cinquante-neuf ans, et qui serait la plus ancienne observation connue, est encore la plus contestée. La première qui paraisse véritable est une observation du gnomon, de deux mille neuf cents ans.

« Est-il possible que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise? Les idées de peuples qui ont si peu de rapport ensemble, dont la langue, la religion et les lois n'ont rien de commun, s'accorderaient elles sur ce point, si elles n'avaient la vérité pour base?

« Nous ne demanderons pas de dates précises aux Américains, qui n'avaient point de véritable écriture, et dont les plus anciennes traditions ne remontaient qu'à quelques siècles avant l'arrivée des Espagnols; et cependant l'on croit encore apercevoir des traces d'un déluge dans leurs grossières hiéroglyphes.

« La plus dégradée des races humaines, celle des nègres, dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier, ni à la moindre apparence de connaissances suivies, n'a conservé nulle part d'annales ni de traditions. Elle ne peut donc nous instruire sur ce que nous recherchons, quoique tous ses caractères nous montrent clairement qu'elle a échappé à la grande catastrophe sur un autre point que les races caucasique et altaïque, dont elle était peut-être séparée depuis longtemps quand cette grande catastrophe arriva.

« Ainsi toutes les nations qui peuvent

nous parler nous attestent qu'elles ont été récemment renouvelées après une grande révolution de la nature.

« Cette unanimité de témoignages historiques ou traditionnels sur le renouvellement récent du genre humain, leur accord avec ceux que l'on tire des opérations de la nature, dispenseraient sans doute d'examiner des monuments équivoques dont quelques personnes veulent se prévaloir pour soutenir l'opinion contraire ; mais cet examen même, à en juger par quelques essais, ne ferait probablement qu'ajouter des preuves de plus à ce que les traditions annoncent.

« Il paraît aujourd'hui que le fameux zodiaque du portique du temple de Dendera n'a pu le soutenir; car rien ne prouve que sa division en deux bandes de six signes chacune indique la position des colures résultant de la précession des équinoxes, et ne réponde pas simplement au commencement de l'année civile à l'époque où on les dessina, année qui, n'étant en Egypte que de trois cent soixante-cinq jours juste, faisant le tour du zodiaque en quinze cent huit ans, ou, selon ce que les Egyptiens imaginaient (ce qui prouve qu'ils ne l'avaient pas effectivement observé), en quatorze cent soixante ans. Un fait qui achève de rendre cette supposition vraisemblable, c'est que dans le même temps il y a un autre zodiaque où c'est la Vierge qui commence l'année. S'il s'agissait de la position du solstice, le zodiaque intérieur aurait été fait deux mille ans avant celui du portique ; en admettant, au contraire, que l'on a voulu indiquer le commencement de l'année civile, un intervalle de cent et quelques années suffira.

« Il resterait à savoir si notre zodiaque ne contiendrait pas en lui-même des preuves de son antiquité, et si les figures que l'on donne aux constellations n'auraient point de rapports avec la position des colures à l'époque où elles ont été imaginées. Or tout ce que l'on a dit à cet égard est fondé sur les allégories que l'on a prétendu voir dans ces figures ; que la Balance, par exemple, indique l'égalité des jours et des nuits; le Taureau, le labourage ; l'Ecrevisse, une rétrogradation du soleil ; la Vierge, la récolte, etc.; et combien tout cela n'est-il pas hasardé! D'ailleurs, ces explications devront varier pour chaque pays ; en sorte qu'il faudra donner au zodiaque une époque différente, selon le climat où l'on placera son invention ; peut-être même n'est-il aucun climat ni aucune époque où l'on puisse trouver pour tous les signes une explication naturelle. Qui sait enfin si les noms n'auraient pas été donnés très-anciennement, d'une manière abstraite, aux divisions de l'espace ou du temps, ou au soleil dans ses différents états, comme les astronomes les donnent maintenant à ce qu'ils appellent les signes, et s'ils n'ont pas été appliqués aux constellations ou groupes d'étoiles à une époque déterminée par le hasard, en sorte que l'on ne pourrait rien conclure de leur signification ?

« Mais, dira-t-on, l'état où nous trouvons l'astronomie chez les anciens peuples n'est-il pas une preuve de leur antiquité, et n'a-t-il pas fallu aux Chaldéens et aux Indiens un grand nombre de siècles d'observations pour parvenir aux connaissances qu'ils avaient déjà, il y a près de trois mille ans, de la longueur de l'année, et de la précession des équinoxes, des mouvements relatifs de la lune et du soleil, etc.? Mais a-t-on calculé les progrès que devait faire une science dans une nation qui n'en avait point d'autres, et chez qui la sérénité du ciel, la vie pastorale et la superstition faisaient des astres l'objet de la contemplation générale; où des colléges d'hommes les plus respectés furent chargés de les observer, et de consigner par écrit leurs observations? Que parmi ces nombreux individus qui n'avaient autre chose à faire, il se soit trouvé un ou deux esprits géométriques, et tout ce que ces peuples ont su a pu se découvrir en quelques siècles.

« Songeons que depuis les Chaldéens, la véritable astronomie n'a eu que deux âges : celui de l'école d'Alexandrie, qui a duré quatre cents ans; et le nôtre, qui n'a pas été aussi long. A peine l'âge des Arabes y a-t-il ajouté quelque chose, et tous les autres siècles ont été nuls pour elle. Il n'y a pas eu trois cents ans entre Copernic et l'auteur de la *Mécanique céleste;* et l'on veut que les Indiens aient eu besoin de milliers d'années pour trouver leurs règles.

« Au surplus, quand tout ce qu'on a imaginé sur l'ancienneté de l'astronomie serait aussi prouvé qu'il nous paraît destitué de preuves, on n'en pourrait rien conclure contre la grande catastrophe dont il nous reste des documents bien autrement démonstratifs; il faudrait seulement admettre, avec quelques modernes, que l'astronomie était au nombre des connaissances conservées par les hommes que cette catastrophe épargna.

« On a aussi beaucoup exagéré l'antiquité de certains travaux de mines. Un auteur tout récent a prétendu que les mines de l'île d'Elbe, à en juger par leurs déblais, ont dû être exploitées depuis plus de quarante mille ans; mais un autre auteur, qui a aussi examiné ces déblais avec soin, réduit cet intervalle à un peu plus de cinq mille, et encore en supposant que les anciens n'exploitaient chaque année que le quart de ce que l'on exploite maintenant. Mais quel motif a-t-on de croire que les Romains, par exemple, tirassent si peu de parti de ces mines, eux qui consommaient tant de fer dans leurs armées? De plus, si ces mines avaient été en exploitation il y a seulement quatre mille ans, comment le fer aurait-il été si peu connu dans la haute antiquité?

« Je pense donc, avec MM. de Luc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient aupa-

ravant les hommes et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec, et par conséquent, que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, recueilli des faits naturels et combiné des systèmes scientifiques.

« Mais ces pays, aujourd'hui habités, et que la dernière révolution a mis à sec, avaient déjà été habités auparavant, si non par des hommes, du moins par des animaux terrestres; par conséquent, une révolution précédente, au moins, les avait déjà mis sous les eaux.

« Ce sont ces alternatives qui me paraissent maintenant le problème géologique le plus important à résoudre, ou plutôt à bien définir, à bien circonscrire; car, pour le résoudre en entier, il faudrait découvrir la cause de ces événements d'une tout autre difficulté.

« C'est un des résultats à la fois *les mieux prouvés et les moins attendus* de la sainte géologie, résultat d'autant plus précieux, qu'il lie d'une chaîne non interrompue l'histoire naturelle et l'histoire civile. » (***Discours sur les révolutions du globe***, pag. 120 et 145 à 280.)

Boulanger.—« Le déluge le plus mémorable dont l'histoire ait parlé, et dont la mémoire restera tant que le monde subsistera, est celui qu'on nomme par excellence de *déluge universel* ou le *déluge de Noé*. Ce fut une inondation générale que Dieu permit pour punir la corruption des hommes, en détruisant tout ce qui avait vie sur la surface de la terre, excepté Noé, sa famille, les poissons, et tout ce qui fut enfermé dans l'arche avec Noé.

« Cet événement mémorable dans l'histoire du monde est une des plus grandes époques de la chronologie. Moïse nous en donne l'histoire dans la *Genèse*, chap. VI et VII. Les meilleurs chronologistes le fixent à l'an de la création 1656, 2293 ans avant Jésus-Christ. Depuis ce *déluge*, on distingue le temps d'avant et d'après le déluge.

« Ce *déluge*, *qu'on eût dû se contenter de croire*, a fait et fait encore le plus grand sujet des recherches et des réflexions des naturalistes, des critiques, etc. Les points principalement contestés peuvent être réduits à trois : 1° son étendue, c'est-à-dire, s'il a été général; 2° sa cause, et 3° ses effets.

« 1° L'immense quantité d'eau qu'il a fallu pour former un *déluge* universel a fait soupçonner à plusieurs auteurs qu'il n'était que partiel. Selon eux, un *déluge* universel était inutile, eu égard à sa fin, qui était d'extirper la race des méchants; le monde alors était nouveau, et les hommes en très-petit nombre; l'Ecriture sainte ne comptant que huit générations depuis Adam, il n'y avait qu'une partie de la terre habitée; le pays qui arrose l'Euphrate, et qu'on suppose avoir été l'habitation des hommes avant le *déluge*, était suffisant pour les contenir : or, disent-ils, la Providence, qui agit toujours avec sagesse et de la manière la plus simple, n'a jamais disproportionné les moyens à la fin, au point que pour submerger une petite partie de la terre, elle l'ait inondée tout entière. Ils ajoutent que, dans le langage de l'Ecriture, la terre entière ne signifie autre chose que *tous ses habitants;* et sur ces principes, ils avancent que le débordement du Tigre et de l'Euphrate, avec une pluie considérable, peut avoir donné lieu à tous les phénomènes et les détails de l'histoire du *déluge*.

« Mais le *déluge* a été universel. Dieu déclara à Noé (*Genèse*, VI, 7), qu'il avait résolu de détruire par un *déluge* d'eau tout ce qui respirait sous le ciel et avait vie sur la terre. Telle fut sa menace. Voyons son exécution. Les eaux, ainsi que l'atteste Moïse, couvrirent toute la terre, ensevelirent les montagnes, et surpassèrent les plus hautes d'entre elles de quinze coudées : tout périt, oiseaux, animaux, hommes, et généralement tout ce qui avait vie, excepté Noé, les poissons et les personnes qui étaient avec lui dans l'arche. (*Genèse*, VII, 19.) Un *déluge* universel peut-il être plus clairement exprimé. Si le *déluge* n'eût été que partiel, il eût été inutile de mettre cent ans à bâtir l'arche, et d'y renfermer des animaux de toute espèce pour en repeupler la terre : il leur eût été facile de se sauver des endroits de la terre qui étaient inondés, dans ceux qui ne l'étaient point; tous les oiseaux au moins n'auraient pu être détruits, comme Moïse dit qu'ils le furent, tant qu'ils auraient eu des ailes pour gagner les lieux où le *déluge* ne serait point parvenu. Si les eaux n'eussent inondé que les pays arrosés par le Tigre et par l'Euphrate, jamais elles n'auraient pu surpasser de quinze coudées les plus hautes montagnes; elles ne se seraient point élevées à cette hauteur; mais suivant les lois de la pesanteur, elles auraient été obligées de se répandre sur toutes les autres parties de la terre, à moins que par un miracle elles n'eussent été arrêtées; et dans ce cas Moïse n'aurait pas manqué de rapporter ce miracle, comme il a rapporté celui des eaux de la mer Rouge et du Jourdain, qui furent suspendues comme une muraille pour laisser passer les Israélites (***Exod.***, XIV, 22; ***Jos.***, III, 16).

« A ces autorités tirées des expressions positives de la Genèse, *toutes extrêmement dignes de notre foi*, nous en ajouterons encore quelques-unes, quoique nous pensions bien qu'elles ne sont pas nécessaires au véritable fidèle : mais tout le monde n'a pas le bonheur de l'être. Nous tirerons ces autorités de nos connaissances historiques et physiques; et si elles ne convainquent pas avec la même évidence que celles puisées dans l'Ecriture sainte, on doit être assez éclairé pour sentir l'extrême supériorité de

celle-ci, sur tout ce que notre propre fond peut nous fournir.

« On peut alléguer, en faveur de l'universalité du *déluge* mosaïque, les traditions presque universelles qui ont été conservées chez tous les peuples des quatre parties du monde, quoique les nations aient donné à leurs *déluges* des dates et des époques aussi différentes entre elles qu'elles le sont toutes avec la date du *déluge* de Noé. Ces différences n'ont point empêché un grand nombre d'historiens chrétiens de faire peu de cas de la chronologie des temps fabuleux et héroïques de la Grèce et de l'Egypte, et de ramener tous ces faits particuliers à l'époque et à l'événement unique que nous a transmis l'historien des Hébreux.

« Si ce système dérange beaucoup les idées des chronologistes de bonne foi, néanmoins on doit reconnaître combien il est fondé en raison, puisqu'il n'y a pas un de ces *déluges*, quoique donnés comme particuliers par les anciens, où l'on ne reconnaisse au premier coup d'œil les anecdotes et les détails qui sont propres à la *Genèse*. On y voit la même cause de ce terrible châtiment, une famille unique sauvée, une arche, des animaux, et cette colombe que Noé envoya à la découverte, messager qui n'est autre chose que la chaloupe ou le radeau dont parlent quelques autres traditions profanes. Enfin on y reconnaît jusqu'au sacrifice qui fut offert par Noé au Dieu qui l'avait sauvé. Sous ce point de vue, tous ces *déluges* particuliers rentrent donc dans le récit et dans l'époque de celui de la *Genèse*. Deucalion dans la famille duquel on trouve un Japhet, Prométhée, Xisuthrus, tous ces personnages se réduisent au seul Noé; et ce sont-là les témoignages qui ont paru les plus convaincants de l'universalité de notre *déluge*. Aussi cette preuve a-t-elle été déjà très-souvent employée par les défenseurs des traditions judaïques.....

« Mais tous ces *déluges* nationaux sont, dit-on, toujours de la même date que celui des Hébreux. Quelque favorables que soient les observations qui précèdent, aux chronologistes qui n'ont point voulu confondre tous les *déluges* nationaux avec le nôtre, la preuve qui naît de l'analogie qu'ils ont d'ailleurs avec lui est si forte, qu'elle doit nous engager à les réunir; et elle est si convenable et si conforme au texte qui parle de l'universalité, que tout bon chrétien doit tenter de résoudre les objections qui s'y opposent; ce qui n'est pas aussi difficile que l'on pense peut-être, du moins relativement aux observations particulières aux peuples et aux contrées. Les traditions qui nous parlent des effets du *déluge* sur la Thessalie, la Béotie, et sur les contrées de la Thrace et de l'Asie Mineure, sont appuyées de monuments naturels si authentiques, que l'on ne peut douter, après les observations des voyageurs qui les ont examinés en historiens et en physiciens, que les effets de ces *déluges* n'aient été tels que les traditions du pays le portent. Or, ces effets, c'est-à-dire ces furieuses et épouvantables dégradations qui se remarquent dans ces contrées sur les montagnes et les continents qui ont autrefois été tranchés par les débordements extraordinaires du Pénée, du Colpias et du Pont-Euxin, sont-ils uniques sur la terre et propres seulement à ces contrées? N'est-ce, par exemple, que dans le détroit de Constantinople que se remarquent ces côtes roides, escarpées et déchirées, toujours et constamment opposées à la chute des eaux des contrées supérieures et placées dans les angles alternatifs et correspondants que forme ce détroit? Et n'est-ce enfin que dans ce seul détroit que l'on trouve ces angles alternatifs, et qui se correspondent avec une si parfaite régularité? La physique est instruite aujourd'hui du contraire. Cette admirable disposition des détroits, des vallées et des montagnes, est propre à tous les lieux de la terre sans aucune exception. C'est même un problème des plus intéressants et des plus nouveaux que les observateurs de ce siècle se soient proposés, et dont ils cherchent encore la solution. Or, ne se présente-t-elle pas ici d'elle-même? Ces positions et ces escarpements régulièrement distribués, les uns à l'égard des autres, dans le cours de toutes les vallées de la terre, sont semblables en tout aux dispositions qui se voient dans le détroit de Constantinople et dans les vallées du Pénée et du Colpias. Elles ont donc la même origine: elles sont donc les monuments du même fait, mais ces monuments sont universels; il est donc constant que le fait a été universel; c'est-à-dire, il est donc vrai, ainsi que le dit la Genèse, que l'éruption des sources et la chute des pluies ayant été générales, les torrents et les inondations qui en ont été les suites ont parcouru la surface entière de la terre, ce qu'il nous fallait prouver. A cette solution se présentent deux objections: 1° Les physiciens ne conviennent point encore que ces angles alternatifs et tous ces escarpements qui se voient dans nos vallées soient les effets du *déluge*; ils les regardent au contraire comme les monuments du séjour des mers, et non comme ceux d'une inondation passagère. 2° Toute favorable que cette solution paraisse, on sent encore néanmoins qu'il faut toujours qu'il soit resté des témoins en différentes contrées de la terre, puisque les anecdotes physiques qui sont la base de notre solution ont été conservées en plusieurs contrées particulières. Le *déluge*, à la vérité, aura été universel, mais on ne pourra point dire de même que la destruction de l'espèce humaine ait été universelle. Nous répondrons à la première objection du troisième article sur les effets du *déluge*, et nous tâcherons de répondre ici à la seconde. Les terribles effets du *déluge* ont été connus de Noé et de sa famille dans les lieux de l'Asie où il a demeuré; ceci ne peut se contester. Quoique enfermé dans l'arche, Noé, dès le commencement des pluies, voyait autour de lui tout ce qui se passait; il vit les pluies tom-

ber du ciel, les gouffres de la terre s'ouvrir et vomir les eaux souterraines; il vit les rivières s'enfler, sortir de leur lit, remplir les vallées, tantôt se répandre par-dessus les sommets collatéraux qui dirigeaient leur cours, et tantôt rompre ces mêmes sommets dans les endroits les plus faibles, et se frayer de nouvelles routes au travers des continents pour aller se précipiter dans les mers. Le mont Ararat ne porte sans doute ce nom, qui signifie en langue orientale *malédiction du tremblement*, que parce que la famille de Noé, qui prit terre aux environs de cette montagne d'Arménie, y reconnut les affreux vestiges et les effroyables dégradations que l'éruption des eaux, que la chute des torrents, et que les tremblements de la terre, maudite par le Seigneur, y avaient causés et laissés. Or il en a pu être de même pour les autres lieux de la terre où les détails particuliers sur le *déluge* se sont conservés. C'est de cette même famille de Noé que nous les tenons ; à mesure que les descendants de ce patriarche se sont successivement répandus sur tous les continents, ils y ont reconnu partout les mêmes empreintes qu'avait laissées le *déluge* en Arménie, et ils ont dû juger par la nature des dégradations de la nature des causes destructives. Telle est donc la source de ces détails particuliers et propres aux contrées qui nous les donnent; ce sont les monuments eux-mêmes qui les ont transmis et qui les transmettront à jamais. Mais, dira-t-on encore, les dates ne sont point les mêmes ; et qu'importe, si c'est toujours le même fait. Les Hébreux, de qui nous tenons l'histoire du *déluge* universel , sont-ils entre eux plus d'accord sur les époques ? N'y a-t-il pas dans celles qu'ils nous donnent de prodigieuses différences, et en convenons-nous moins qu'il n'y a cependant dans leurs différents systèmes qu'un seul et même *déluge*. Croyons donc qu'il en est de même à l'égard de l'histoire profane, qu'elle ne nous présente que le même fait , malgré la différence des dates ; et quant aux circonstances particulières, que ce sont les seuls monuments qui les ont suggérées aux nouveaux habitants de la terre, et non, comme on le voudrait conclure, la présence des différents témoins qui y auront survécu; ce qui serait extrêmement contraire à notre foi. Les chronologistes, à la vérité, n'adopteront peut-être jamais ce sentiment; mais dès qu'ils conviennent du fait , c'est une raison toute naturelle de s'en tenir pour l'époque au parti des théologiens qui trouvent ici les physiciens d'accord avec eux. Au reste , s'il y a encore dans cette solution quelque difficulté ou historique, c'est aux siècles, aux temps et aux progrès de nos connaissances à nous les résoudre.

« On a regardé encore comme une preuve physique de l'universalité du *déluge* et des grands changements qu'il a opérés sur toute la surface du monde, cette multitude étonnante de corps marins qui se trouvent répandus tant sur la surface de la terre que dans l'intérieur même de tous les continents, sans que l'éloignement des mers , l'étendue des régions , la hauteur des montagnes ou la profondeur des fouilles aient encore pu faire connaître quelque exception dans cette surprenante singularité. Ce sont là sans contredit des monuments encore certains d'une révolution universelle, telle qu'elle soit ; et si on en excepte quelques naturalistes modernes, tous les savants et tous les hommes mêmes sont d'accord entre eux pour les regarder comme les médailles du *déluge*, et comme les reliques du monde ancien qu'il a détruit.

« Cette preuve est très-forte ; aussi a-t-elle été souvent employée. Cependant on lui a opposé l'antiquité des pyramides d'Egypte ; ces monuments remontent presque à la naissance du monde : cependant on découvre déjà des coquilles décomposées dans la formation des pierres dont on s'est servi pour les construire. Or quelle suite énorme de siècles cette formation ne suppose-t-elle pas? Et comment expliquer ce phénomène , sans admettre l'éternité du monde ? Expliquera-t-on la présence des corps marins dans les pierres des pyramides par une cause, et la présence des mêmes corps dans nos pierres par une autre cause? cela serait ridicule ; mais, d'un autre côté, dans les questions où la foi est mêlée , quel besoin de tout expliquer? D'ailleurs on doit noter ici que, si la preuve que nous avons tirée des escarpements que l'on voit régulièrement disposés dans toutes les vallées du monde, était reconnue pour bonne et solide, cette seconde preuve, tirée des corps marins ensevelis dans nos continents, ne pourrait cependant concourir avec elle comme preuve du même fait. Car si ce sont eux qui, en descendant du sommet et du milieu des continents vers les mers, ont creusé, en serpentant sur la surface de la terre, tous ces profonds sillons que les hommes ont appelés des vallées ; et si ce sont eux qui , en fouillant ainsi le solide de nos continents et en les tranchant, ont produit les escarpements de nos coteaux, de nos côtes et de nos montagnes dans tous les lieux dont la résistance et l'exposition les ont obligés malgré eux à changer de direction ; ce ne peut être par conséquent ces mêmes torrents qui aient apporté les corps marins , puisque ces corps marins se trouvent dans tout ce qui nous reste de la masse des anciens terrains tranchés. Le tremblement de terre qui a brisé le mont Ararat et qui l'a rendu d'un aspect hideux et effroyable , n'est pas l'agent qui a pu mettre des fossiles dans les débris entiers qui en restent ; ce n'est pas non plus l'acte qui a séparé l'Europe de l'Asie au détroit du Pont-Euxin, qui a mis dans les bancs dont l'extrémité et la coupe se découvrent dans les escarpements et les arrachements des terrains qui sont restés de part et d'autre , les corps marins que contient l'intérieur du pays. Ceci, je crois, n'a pas besoin de plus longue explication pour être jugé naturel et raisonnable ; il n'en résulte rien

de défavorable au *déluge*, puisqu'une seule de ces deux preuves suffit pour montrer physiquement les traces de son universalité. Il s'ensuit seulement qu'un de ces deux monuments de l'histoire de la terre appartient à quelqu'autre fait fort différent du *déluge*, et qui n'a point de rapport à l'époque que nous lui assignons.....

« Quant aux preuves historiques et physiques du *déluge* et de son universalité, il nous restera toujours celle de l'uniformité des traditions, de leur généralité, et celles que l'on peut tirer des grands escarpements et des angles alternatifs de nos vallées, qui au défaut des corps marins nous peuvent donner des preuves nouvelles, à la vérité, mais aussi fortes néanmoins que toutes celles qu'on avait jusqu'à ce jour.

« Terminons cet article par ces réflexions de M. Pluche, imprimées à la fin du troisième volume du *Spectacle de la nature*. « Quelques savants, dit-il, ont entrepris de « mesurer la profondeur du bassin de la mer, « pour s'assurer s'il y avait dans la nature « assez d'eau pour couvrir les montagnes; « et, prenant leur physique pour la règle de « leur foi, ils décident que Dieu n'a point « fait une chose, parce qu'ils ne conçoivent « point comment Dieu l'a faite : mais « l'homme, qui sait arpenter ses terres et « mesurer un tonneau d'huile ou de vin, « n'a point reçu de jauge pour mesurer la « capacité de l'atmosphère, ni de sonde « pour sentir les profondeurs de l'abîme. « A quoi bon calculer les eaux de la mer, « dont on ne connaît pas l'étendue? Que « peut-on conclure contre l'histoire du *dé-* « *luge*, de l'insuffisance des eaux de la mer, « s'il y en a une masse peut-être plus abon- « dante dispersée dans le ciel? Et à quoi « sert-il enfin d'attaquer la possibilité du « *déluge* par des raisonnements, tandis que « le fait est démontré par une foule de mo- « numents. »

« Le même auteur, dans le premier volume de l'*Histoire du ciel*, a ramassé une infinité de monuments historiques du *déluge*, que les peuples de l'Orient avaient conservés avec une singulière et religieuse attention, et particulièrement les Egyptiens. Comme le *déluge* changea toute la face de la terre, « les enfants de Noé, dit-il, en conservèrent le souvenir parmi leurs descendants, qui, à l'exemple de leurs pères, faisaient toujours l'ouverture de leurs fêtes ou de leurs prières publiques par des regrets et des lamentations sur ce qu'ils avaient perdu, » c'est-à-dire sur les avantages de la nature dont les hommes avaient été privés par le *déluge*, et c'est ce qu'il prouve ainsi plus en détail. « Les Egygtiens et la plupart des Orientaux, quels que soient des uns ou des autres ceux à qui on doit attribuer cette invention, avaient une allégorie ou une peinture des suites du *déluge*, qui devint célèbre et qu'on trouve partout; elle représentait le monstre aquatique tué et Osiris ressuscité; mais il sortait de la terre des figures hideuses qui entreprenaient de le détrôner; c'étaient des gens monstrueux, dont l'un avait plusieurs bras, l'autre arrachait les plus grands chênes, un autre tenait dans ses mains un quartier de montagne et le lançait contre le ciel : on les distinguait tous par des entreprises singulières et par des noms effrayants. Les plus connus de tous étaient Briaréus, Othus, Ephialtes, Encelade, Mimas, Porphyrion et Ronach ou Rhœcus. Osiris reprenait le dessus, et Horus, son fils bien-aimé, après avoir été rudement maltraité par Rhœcus, se délivrait heureusement de ses poursuites en se présentant à sa rencontre avec les griffes et la gueule d'un lion.

« Or, pour montrer que ce tableau est historique, et que tous les personnages qui le composent sont autant de symboles ou de caractères significatifs qui expriment les désordres qui ont suivi le *déluge*, les peines des premiers hommes, et en particulier l'état malheureux du labourage en Egypte, il suffira de traduire ici les noms particuliers qu'on donne à chacun de ces géants. Briaréus, dérivé de *béri*, *serenita*, et de *harous*, *subversa*, signifie *la perte de la sérénité; Othus*, de *onittoth*, *tempestatum vices*, *la succession* ou la *diversité des saisons;* Ephialtes, de *evi* ou *ephi*, *nubes*, et de *althah*, *calige*, c'est-à-dire *nubes caliginis* ou *nubes horrida*, *les grands amas de nuées auparavant inconnues;* Encelade, *en-celed*, *fons temporaneus*, *torrents*, *le ravage des grandes eaux débordées ;* Porphyrion, de *phour*, *frangere*, *les tremblements de terre* ou *la fracture de terre* qui crevasse les plaines et renverse les montagnes; Mimas, de *mains*, *les grandes pluies ;* Rhœcus, de *rouach*, *le vent*. Comment se pourrait-il faire, dit avec raison notre auteur, que tous ces noms conspirassent par hasard à exprimer tous les météores qui ont suivi le *déluge*, si ce n'avait été là l'intention et le premier sens de cette allégorie? La figure d'Horus en était une suite. (***Hist. du ciel***, **t. I, p. 107 et 108.**) Ces observations singulières sont, pour ainsi dire, démontrées avec la dernière évidence dans le reste de l'ouvrage, et presque toutes les fables de l'antiquité y concourrent à nous apprendre que les suites du *déluge* influèrent beaucoup sur la religion des nouveaux habitants de la terre, et firent sur eux toute l'impression qu'un événement aussi terrible et qu'un tel exemple de la vengeance divine devait nécessairement opérer. » (***Encylopédie de*** **Diderot et d'Alembert, t. X,** p. 611-**624**, art. ***Déluge***, par Boulanger.)

**DÉMONS.** — « Ceux qui nient la spiritualité de l'âme, dit Bayle, sont obligés de dire que tout l'univers est animé, et qu'il y a partout des êtres particuliers qui pensent. Les épicuriens sont très-ridicules de nier qu'il y ait des êtres, dans l'air ou ailleurs, qui nous connaissent, qui nous font tantôt du bien ou tantôt du mal, ou dont les uns ne sont enclins qu'à nous perdre, et les autres ne sont enclins qu'à nous protéger. Ils sont très-ridicules de nier cela sous prétexte que nous ne voyons pas de tels êtres. Il est plus per-

mis de•nier cela à ceux qui avouent que l'âme de l'homme est distincte de la matière, et néanmoins, par je ne sais quel travers d'esprit, ceux qui tiennent que l'âme des hommes est corporelle sont les premiers à nier l'existence des démons. »

LORD BYRON. — L'auteur du *Pèlerinage de Child-Harold* ne recule pas devant l'existence d'êtres surnaturels et intermédiaires entre Dieu et l'homme. « Quand il est seul, dit-il, l'homme ne peut converser qu'avec Dieu, ou bien peut-être avec *des démons* qui viennent déclarer une guerre fatale à nos meilleures pensées. » (Chant 4, strophe 34.) Et, comme pour justifier cette assertion, le poëte ajoute. « *Nota*, Satan choisit un désert pour le lieu où il voulait tenter *notre* Sauveur. »

DENOMBREMENT. — « Les divers *dénombrements* d'Auguste nous intéressent beaucoup, parce que ce fut en vertu d'un décret de cet empereur qui ordonna le deuxième *dénombrement* an VIII avant l'ère chrétienne, que Joseph et Marie se rendirent à Bethléem pour être inscrits, et que ce fut pendant leur séjour que Marie accoucha, et que Notre-Seigneur, par qui le monde devait être sauvé, naquit dans cette ville de la manière que le racontent les évangélistes.

« Auguste, trois ans avant la naissance de Notre-Sauveur, ayant ordonné son *dénombrement* pour tous les Etats de sa dépendance, chargea de cette commission chaque gouverneur de province dans son département. Sertius Saturnius, alors président de Syrie, eut dans le sien, outre sa province, les états et les tétrarchies qui en dépendaient : or, au bout de trois ans, depuis la date du décret, il se trouva parvenu à la partie de son département dans laquelle Bethléem était renfermée. Mais quoique son enregistrement se fît alors pour la Judée, et qu'on y marquât exactement le bien de chaque particulier, par rapport aux taxes, cependant il ne se leva pas de taxes en Judée, de la part des Romains, que douze ans après. Jusqu'alors Hérode ou Archélaüs, ayant été roi du pays, la Judée mise sous le gouvernement d'un procurateur romain, on commença à payer des taxes directement aux Romains ; et ce fut Publius Sulpicius Quirinus, qu'on appelait Cyrinus en grec, qui se trouva alors gouverneur, c'est-à-dire président de Syrie.

« De cette manière, les narrés de Josèphe et de saint Luc se concilient parfaitement : « En ce temps-là (dit l'évangéliste, ch. II, « v. 1 et 2), il fut publié un édit de César « Auguste pour faire un *dénombrement* de tout « le pays. (Ce *dénombrement* s'exécuta avant « que Cyrinus fût gouverneur de Syrie.) »

« En effet, l'an VIII de Jésus-Christ, Archélaüs ayant gouverné ses sujets avec beaucoup de tyrannie, des députés des Juifs et des Samaritains vinrent s'en plaindre à Rome devant Auguste. On le manda pour rendre compte de sa conduite ; il comparut en l'an VIII de Jésus-Christ ; et n'ayant pu se justifier des crimes dont on l'accusait, Auguste le déposa. Ses biens furent confisqués, et lui relégué à Vienne en Gaule, après avoir régné dix ans en Judée.

« En même temps Auguste nomma prêteur de Syrie Publicius Sulpicius Quirinus, le même que saint Luc, en suivant la prononciation grecque, appelle Cyrinus, et l'envoya en Orient avec ordre de prendre possession des Etats qu'il venait d'ôter à Archélaüs, et de les réduire en forme de province romaine. Coponius, chevalier romain, fut envoyé avec lui pour la gouverner, avec le titre de procurateur de la Judée. En arrivant à Jérusalem, il fit saisir tous les effets d'Archélaüs, confisqués par la sentence d'Auguste. Après cela ils changèrent l'ancienne forme de gouvernement, et abolirent presque toutes les coutumes des Juifs, et établirent les lois romaines. Coponius, au nom d'Auguste, prit l'administration de ce gouvernement, avec la subordination de Quirinus, président de la province de Syrie, à laquelle la Judée fut annexée. On ôta ensuite aux Juifs le pouvoir d'infliger des peines capitales, et ce pouvoir fut entièrement réservé au provocateur et à ses officiers subalternes.

« On avait fait onze ans auparavant un inventaire général de tous les effets de tous les particuliers, sous Sextius Saturninus, mais ce ne fut que sous le gouvernement de Cyrinus, président de Syrie, quand la Judée eut été réduite en province, qu'on leva des taxes immédiatement pour les Romains, suivant l'évaluation du registre formé précédemment. La manière de lever ces taxes causa de si grands tumultes, dont on peut s'instruire dans Josèphe (*Ant.* liv. XVIII, ch. 1 et 2), que saint Luc a mis en parenthèse la distinction de ces deux *dénombrements*, pour qu'on ne les confondît pas ensemble. Au surplus, de quelque manière qu'on lève la difficulté du passage de saint Luc, personne n'ignore que les *dénombrements* d'Auguste et de ses successeurs ne furent faits que pour connaître leur puissance, et cimenter leur tyrannie. Mais que d'avantages naîtraient d'un dénombrement général des terres et des hommes, dans lequel on se proposerait pour but d'étendre le commerce d'un Etat, le progrès des manufactures, la population, la circulation des richesses, d'établir une juste distribution des impôts, en un mot d'augmenter l'aisance et le bonheur des particuliers ! Que de connaissances acquises à la suite d'un *dénombrement* fait dans une si belle vue ! Que d'erreurs disparaîtraient ! Que de vérités utiles prendraient leur place !

« Il résulte au moins de ce détail que la critique et l'étude de l'Histoire profane, outre leur utilité particulière, donnent des lumières à la théologie, pour l'intelligence de l'Ecriture sainte, et il est important de le remarquer, afin de ranimer, s'il est possible, le goût de l'érudition prêt à s'éteindre dans un siècle dominé par la paresse, et par l'attachement aux choses frivoles, qui ne coûte ni soin ni peine. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, t. X, p. 669 et

670, art. *Dénombrement*, par M. Goussier et le chevalier de Jaucourt.)

**DÉPRAVATION** de l'homme. — Après avoir établi la vérité et la divinité de la morale évangélique, Euler continue en ces termes. (Nous le citons ici moins comme protestant que comme savant et comme philosophe.)

« 10. Comme l'entendement, dit-il, ne saurait être dans un état plus heureux que lorsqu'il fait des progrès non interrompus dans la connaissance de Dieu et de ses œuvres, la volonté ne saurait se trouver dans une disposition plus heureuse que quand elle est parvenue à une soumission illimitée à la volonté divine; car c'est uniquement en cela que consiste ce vrai repos de l'âme, dans lequel non-seulement les Chrétiens, mais même plusieurs d'entre les philosophes païens ont placé le souverain bien : et quand on voudra un peu y réfléchir, on s'apercevra bientôt que, tant dans cette vie que dans l'autre, il n'y a ni pour les hommes ni pour aucune espèce de créatures douées d'intelligence et de volonté, aucun autre moyen d'acquérir la vraie félicité que celui qui vient d'être indiqué.

« 11. Mais, nous autres hommes, nous rencontrons les plus grandes difficultés pour arriver à cet heureux état de l'entendement de la volonté, et pour peu qu'on ait de connaissance de l'histoire, on ne saurait ignorer combien d'idées fausses et tout à fait absurdes la plupart des hommes se sont faites de Dieu et des choses divines. La cause des égarements paraît n'avoir pas été dans l'entendement seul; car, quoique la plupart des hommes s'en servent mal à bien des égards, et en particulier dans la connaissance de Dieu, cependant les désirs et les passions déréglées paraissent y avoir la principale influence. Leur pouvoir est si grand que, malgré tous les efforts que l'homme leur oppose, il lui est impossible d'arriver à une aussi heureuse disposition de l'entendement et de la volonté.

« 12. Quelque considérables que soient les obstacles qui arrêtent les progrès des connaissances de notre entendement, ceux qui empêchent l'amendement de la volonté le sont encore davantage. Il serait superflu d'entrer dans quelques détails pour montrer combien c'est une chose pénible de tenir les passions en bride, en quoi consiste tout l'ouvrage à cet égard. Il y a encore moyen d'aider et de diriger assez bien l'entendement par de saines instructions; mais une volonté corrompue et livrée aux voluptés résiste pour l'ordinaire à toutes les exhortations et aux plus fortes représentations; il est rare que ces moyens, les seuls pourtant qui puissent déterminer l'homme, aient un succès favorable. Des difficultés aussi insurmontables se trouvant liées avec l'acquisition du bonheur, il est démontré que les hommes sont dans un état souverainement dépravé.

« 13. Toute disposition de la volonté requise pour arriver à un degré de bonheur, présuppose toujours un certain degré de connaissance de Dieu; car pour soumettre sa volonté à la loi divine, il faut auparavant la connaître, ce qui ne peut avoir lieu que par le moyen de l'entendement. On comprendra aussi sans peine que plus on avance dans la connaissance de Dieu, plus le nombre des devoirs dont la pratique est nécessaire par rapport à Dieu va en augmentant; car des créatures qui n'ont aucune ou seulement une très-petite connaissance ne peuvent avoir que point ou très-peu de devoirs à remplir; au contraire, plus le degré de connaissance auquel une créature raisonnable peut atteindre est élevé, plus les devoirs dont la pratique lui convient sont purs et importants, et plus aussi elle sera dans l'obligation d'y faire fléchir sa volonté.

« 14. Au contraire, l'entendement peut faire des progrès assez considérables dans la connaissance de Dieu, et même dans celle des devoirs qui en dépendent, sans que la volonté en devienne meilleure; car l'amélioration de la volonté peut être traversée par des difficultés d'une nature et d'une force qui résistent à toutes les représentations de la raison. L'expérience nous en fournit des preuves assez convaincantes, rien n'étant plus commun que de voir des gens qui joignent à beaucoup d'esprit fort peu de vertu, dans laquelle consiste la vraie amélioration de la volonté. Combien de personnages qui sont convaincus, de la manière la plus distincte des devoirs et des obligations qu'ils auraient à remplir, et qui ne laissaient pas de tenir une conduite qui y est directement opposée. Si nous n'avions pas cette conviction fondée sur l'expérience, nous aurions bien de la peine à déduire la possibilité d'une conduite aussi étrange de l'essence d'une créature raisonnable.

« 15. Puisqu'il n'y a aucun doute là-dessus, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des intelligences qui, surpassant de beaucoup l'homme du côté de l'entendement, soient livrées à une malice pareille, ou même supérieure à la sienne? Dieu, suivant toutes les apparences, ayant produit des créatures de toutes les espèces possibles, nous n'avons pas le moindre sujet de douter de l'existence de semblables êtres qui nous surpassent de beaucoup et en connaissances et en méchancetés. Ce sont eux auxquels on donne le nom de malins esprits ou de diables, et cela fait voir que les esprits forts montrent fort peu de jugement, lorsqu'ils en font des railleries, et qu'ils traitent de fable tout ce qu'on en dit.

« 16. Ce qu'il y a de plus important à remarquer ici, c'est que le défaut de connaissance peut exister sans que la vraie félicité en souffre la moindre altération, et qu'on peut rarement l'imputer comme un péché, parce que le plus souvent il n'est pas en notre pouvoir d'arriver à un plus haut degré de connaissance; au contraire, l'omission des devoirs que l'entendement nous a fait une fois connaître doit toujours être envisagée

comme un péché effectif contre Dieu. Ainsi, quiconque laisse à ses mauvais désirs la force de détourner sa volonté de la soumission qu'elle doit à la volonté connue de Dieu, commet le plus grand de tous les péchés, en se privant volontairement lui-même du bonheur qu'il ne tenait qu'à lui d'obtenir, et en se rendant tout à fait inhabile à le posséder.

« 17. Proportionnellement à la mesure de connaissance qu'une créature raisonnable peut acquérir, elle ne saurait être plus heureuse que quand elle règle sa volonté d'une manière parfaitement conforme aux devoirs qui lui sont connus, et qu'elle dompte les affections qui pourraient s'y opposer, avec tant de succès qu'il n'en reste aucune qui ne soit conforme à ces devoirs. Tout homme qui s'est une fois mis dans cet état jouit du vrai repos de l'âme, et rien n'est plus capable d'altérer sa tranquillité. Rien aussi n'y peut causer aucun accroissement, si ce n'est lorsque l'entendement, s'élevant à des connaissances plus parfaites, la volonté s'améliore aussi en raison de ses connaissances, et se soumet de plus en plus à la volonté de Dieu.

« 18. Aussi longtemps donc que la volonté demeure dans un état corrompu, et n'acquiert point les dispositions qui répondent aux devoirs connus, il n'y a point de soin plus important que celui de réprimer, et même de détruire entièrement tous les désirs qui combattent ces devoirs. Jusque-là de nouveaux degrés de connaissances, bien loin de contribuer à l'avancement de notre bonheur, ne feront que nous rendre plus malheureux. En effet, plus nous avançons en connaissance, et, par ce moyen, reconnaissons la nécessité de nous conformer aux devoirs qui nous étaient déjà connus, et à ceux que nous découvrons encore, plus s'aggrave le péché que nous commettons en négligeant ces devoirs. Dans de pareilles circonstances nous sommes appelés à déployer tous nos efforts, tant pour augmenter les lumières de notre entendement que pour améliorer celles de notre volonté. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts* par EULER.)

**DÉRÉGLEMENTS.**—« On ne peut assez déplorer, dit Bayle, les déréglements de l'amour ; c'est une passion brutale qui étouffe tous les sentiments de la gratitude et de la générosité. Vous voyez des gens qui pour rien du monde ne déroberaient à leur ami la valeur d'un sou ; ils sentiraient des remords insupportables, s'ils se pouvaient reprocher de l'avoir trahi. La plus belle générosité se conserve dans leur âme à tout autre égard ; mais ils ne font nul scrupule de lui débaucher sa femme ou sa fille. Il n'y a point d'impureté qui tienne contre le démon de l'impureté : *Non hospes ab hospite tutus*. Les droits de l'hospitalité si sacrés ne l'arrêtent point, il y trouve au contraire les préparatifs et l'avancement de ses affaires. » (*Dictionnaire*, art. *Carnéades*.)

**DÉTACHEMENT** DU MONDE. — Voltaire peint ainsi le monde, sa corruption, ses vanités, ses frivolités, ses plaisirs, et la nécessité de s'en détacher et de les mépriser

« Ce tourbillon qu'on appelle le monde,
Est si frivole, en tant d'erreurs abonde,
Qu'il n'est permis d'en aimer le tracas,
Qu'à l'étourdi qui'il ne le connaît pas;
Le grand monde est léger, inappliqué, volage,
Sa voix trouble et séduit; est-on seul? on est sage. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XII, page 52.)

« La bonne compagnie languit dans un lit oiseux jusqu'à ce que le soleil ait fait la moitié de son tour ; elle ne peut ni dormir ni se lever, perd tant d'heures précieuses dans cet état mitoyen entre la vie et la mort, et se plaint encore que la vie est trop courte. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LVII, page 19.)

« Il y a des conversations attachantes et utiles, si supérieures à la frivole joie qu'elle recherche et qui n'est d'ordinaire qu'un bruit importun. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LVII, page 98.)

« Nous sommes de vieux enfants,
Nos erreurs sont nos lisières,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs. »

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XIII, p. 200.)

« Peu d'hommes savent vivre avec eux-mêmes et jouir de leur liberté; c'est un trésor dont ils sont tous embarrassés. De cent personnes, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui meurent sans avoir vécu pour eux. Les hommes sont des machines que la coutume pousse comme le vent fait tourner les ailes d'un moulin. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXIII, page 399.)

« Plus on avance dans sa carrière et plus on est convaincu qu'on n'est bien que chez soi. Pour moi, je vous répète que je ne date ma vie que du jour où je me suis enterré. Je vois tous les orages, mais je les vois du port. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXIII, page 337.)

« Je sais par expérience combien le mal réussit dans une belle et grande ville comme Paris, où l'on n'a guère d'autre occupation que de médire. Je sais que le bien qu'on dit d'un homme ne passe guère la porte de la chambre où l'on parle, et que la calomnie va à tire d'ailes jusqu'au ministre. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXVIII, page 302.)

« Me voici dans un beau palais, avec la plus grande liberté, avec toutes mes paperasses d'historiographe, et avec tout cela je suis un des plus malheureux êtres qui soient dans la nature. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXX, page 438.)

« Le roi de Prusse m'a écrit une lettre très-tendre; l'impératrice de Russie veut

que j'aille à Pétersbourg écrire l'histoire de Pierre, son père; mais je ne veux ni roi ni impératrice; j'en ai tâté, cela me suffit : des amis valent mieux. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXII, page 420.)

« Le monde entier redouble mon humeur;
Monde maudit, qu'à bon droit je méprise,
Ramas confus de fourbe et de sottise,
S'il faut opter, si dans ce tourbillon,
Il faut choisir d'être dupe ou fripon,
Mon choix est fait, je bénis mon partage.
Ciel, rends-moi dupe, et rends-moi juste et sage :
Un rire faux, que l'on prend pour gaieté,
Est le brillant de la société.
C'est donc ainsi, troupe absurde et frivole,
Que nous usons de ce temps qui s'envole;
C'est donc ainsi que nous perdons les jours,
Longs pour les sots, pour qui pense si courts? »
(*Œuvres de Voltaire*, La Prude, acte 4e.)

« Ce monde-ci est un vaste amphithéâtre où chacun est placé sur son gradin. On croit que la suprême félicité est dans les degrés d'en haut; quelle erreur! Etes-vous bien las de cette malheureuse inutilité dans laquelle on passe sa vie, de ces visites insipides et du vide qu'on sent dans son âme, après avoir passé sa journée à faire des riens et à entendre des sottises. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXVIII, page 883.)

Voltaire s'exprime de la même manière dans une autre lettre confidentielle, où il parle à cœur ouvert :

« Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs en grande compagnie, je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche et qui se lève si tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles à dissiper les fumées du souper de la veille... Vous me rabâchez de seigneurs et de dames les plus titrés; qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme : voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade, abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire, j'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau de Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière : voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis dans quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est un chose bien pitoyable! » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in 12, publiée par Beaumarchais, t. LXVIII, page 328.)

« Je ne vous pardonne pas de vous livrer au public qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il lui a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux, si vous ne vous dérobez pas à l'envie et à la malignité, et je vous répète que vous n'avez d'autre parti à prendre que de vivre avec un petit nombre d'amis dont vous soyez sûr.

« Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués. J'aimerais mieux qu'on vous eût volé deux cent mille francs, que de vous voir déchirer par les harpies de la société qui remplissent le monde.

« Vous êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la nature et la fortune ont fait en votre faveur.

« Je vous demande en grâce que vous soyez heureux. Je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise; c'est mon cœur qui vous parle; il ne vous déguise ni son affection ni ses sentiments pour vous, ni ses craintes; je vous aime trop pour vous écrire autrement. Quiconque s'intéresse à vous, vous dira les mêmes choses. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXVIII, page 67.)

« Solitude où mon cœur
Est toujours occupé dans une paix profonde,
C'est vous qui donnez le bonheur,
Que promettait en vain le monde. »
(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXX, page 273.)

« Je connais mon public : l'enthousiasme passé, il n'y a que l'amitié qui reste. Aujourd'hui on bat des mains, demain on se refroidit, après-demain on lapide. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXI, page 293.)

« Ce monde est un vaste temple dédié à la discorde. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXI, page 338.)

« La plupart des affaires de ce monde sont fort sottes; on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXVIII, page 81.)

« Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXVI, page 234.)

**DEVIN.** — A propos des devins, Cicéron reproche à tous les philosophes d'avoir contribué plus que personne à faire naître et à entretenir la superstition. « Autant il est nécessaire, dit-il, d'étendre et d'affermir la religion par la connaissance de la nature, autant il faut déraciner la superstition. Ce monstre, toujours attaché sur nos pas, nous poursuit, nous tourmente. Si l'on entend un devin, si un présage frappe nos oreilles, si on offre un sacrifice, si on élève les yeux vers le ciel, si on rencontre un astrologue ou un augure, s'il fait un éclair, s'il tonne, si la foudre tombe, s'il arrive quelque chose

d'extraordinaire qui ait l'air d'un prodige, et il est impossible qu'il n'en arrive pas souvent, jamais on n'a l'esprit en repos; le sommeil même, destiné à être le remède et la fin de nos travaux et de nos inquiétudes, devient, par nos songes, une nouvelle source de soucis et de terreurs. L'on y ferait moins d'attention, on parviendrait à les mépriser, s'ils ne trouvaient un appui chez les philosophes même les plus éclairés, et qui passent pour les plus sages. » (*De divinat.*, lib. II, n° 149.)

DÉVOTION. — « Je comprends, par le commencement de votre lettre, dit J.-J. Rousseau, que vous voilà tout à fait dans la dévotion. *La dévotion est un état très-doux*, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. *Pour moi, j'aimerais encore mieux être dévot que philosophe.* Mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation. » (T. II, p. 45.)

— Saussure, qui adopte la géologie mosaïque de Deluc, dans son *Voyage aux Alpes*, dit dans ses préfaces : « Placés sur cette planète depuis hier, et seulement pour un jour, nous ne pouvons que désirer des connaissances que vraisemblablement nous n'atteindrons jamais..... On conviendra *que la dévotion seule et l'aspect des récompenses de l'avenir* peuvent engager des hommes d'une condition honnête à se vouer à un genre de vie aussi triste et aussi pénible. »

DÉVOUEMENT. — Michelet montre en ces termes que le dévouement et le sacrifice ne peuvent avoir lieu sans la croyance en Dieu et sans la religion :

« S'aimer, ce n'est pas seulement avoir bienveillance mutuelle. L'attraction naturelle des caractères, des goûts analogues, n'y suffirait pas. Il faut y suivre sa nature, mais de cœur; c'est-à-dire toujours prêt aux sacrifices, au dévouement, qui immole la nature.

« Que voulez-vous faire en ce monde sans le sacrifice?... Il en est le soutien même; le monde, sans lui, croulerait tout à l'heure. Supposez les meilleurs instincts, les caractères les plus droits, les natures les plus parfaites, tels qu'on n'en voit pas ici-bas, tout périrait encore sans ce remède suprême.

« Le sacrifice à un autre! Chose étrange, inouïe, qui scandalisera l'oreille de nos philosophes. S'immoler à qui? à un homme qu'on sait valoir moins que soi; perdre au profit de ce néant une valeur infinie! C'est celle, en effet, que chacun ne manque guère de s'attribuer à lui-même.

« Il y a là, nous ne le dissimulons point, une véritable difficulté. On ne se sacrifie guère qu'à ce qu'on croit infini. Il faut pour le sacrifice un Dieu, un autel. » (Le *Peuple*, par J. MICHELET, ch. 3, p. 256 et 257.)

DIABLE. *Voy.* DÉMONS. — Selon Bayle, « le paganisme est l'infâme et abominable ouvrage du prince des ténèbres... Le diable est le chef des créatures rebelles (*Pens. div.*, t. II)... Le diable a séduit Mahomet, et il l'a suscité pour établir une fausse religion... Le diable règne seul hors du christianisme (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Xénophanes*)... Il a toujours tenu un pied dans les conquêtes qu'a faites le bon parti (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Mahomet*)... La victoire du Médiateur consiste à faire marcher les hommes dans le chemin de la vérité et de la vertu ; celle du diable, à les conduire par les routes de l'erreur et du vice. » (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Xénophanes*.)

— « Le péché, dit Euler, est sans doute le plus grand mal et la plus grande imperfection qui puisse exister. Il ne saurait y avoir, en effet, à l'égard des esprits, un plus grand déréglement que quand ils s'écartent des lois éternelles de la vertu et qu'ils s'abandonnent au vice. La vertu est le seul moyen de rendre un esprit heureux, et il serait impossible à Dieu de rendre heureux un esprit vicieux. Tout esprit adonné au vice est nécessairement malheureux; et tant qu'il ne retourne pas à la vertu, ce qui pourrait bien être souvent impossible, ses malheurs ne sauraient jamais finir : et voilà l'idée que je me forme des diables, des esprits méchants et de l'enfer, laquelle me paraît très-bien d'accord avec ce que la sainte Ecriture nous enseigne là-dessus.

« Les esprits forts se moquent quand ils entendent parler des diables; mais comme les hommes ne sauraient prétendre être les meilleurs de tous les êtres raisonnables, on ne pourrait non plus les accuser d'être les plus méchants. Il y a sans doute des êtres beaucoup plus méchants que les hommes qui le sont le plus, et ce sont les diables. » (96e *lettre à une princesse d'Allemagne*, § 15.)

DIEU. *Voy.* MONDE, etc. — Il nous faudrait citer ici tous les païens et tous les incrédules anciens et modernes si nous voulions réunir en faisceau tous les aveux des apologistes involontaires au sujet de l'existence de Dieu, de ses attributs, de son action et de sa providence. Forcés de nous borner, nous résumerons les témoignages des plus illustres génies du paganisme, les aveux et les démonstrations des philosophes modernes les plus célèbres, des incrédules les plus fameux, savants, naturalistes, poètes et novateurs.

Commençons par l'antiquité païenne :

Plutarque nous apprend qu'à l'entrée du temple de Saïs on lisait cette inscription, qui rappelle la définition de Dieu dans la Bible : « Je suis ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera ; nul mortel ne souleva jamais mon voile. » (*De Iside et Osiride.*)

— Jamblique nous a laissé quelques-uns des dogmes de la théologie égyptienne. Voici le premier de tous ces dogmes : « Il est un Dieu antérieur au commencement de toutes choses. Il existait avant le premier dieu. Il demeure immuable dans son unité. Il est la source de tout. Il existe par lui-même. Il est le principe et le Dieu des dieux. De lui

émane l'existence. » (*De Myst. Ægypt.*, sect. 8.)

*Fragment d'Hermès.* — « La nature de Dieu est telle qu'il ne peut tomber sous les sens; on ne peut ni le mesurer, ni le diviser, et rien ne lui ressemble. Il n'est ni flamme, ni eau, ni air, ni souffle; mais toute chose est par lui. Car, étant parfait, il a réservé la perfection pour lui seul, et il a voulu créer et ordonner l'univers. »

« O toi ! s'écriait l'hiérophante, dans un hymne qui remonte aux temps les plus reculés, et qui se chantait dans les mystères, ô toi ! Musée, fils de la brillante Silène, prête une oreille attentive à mes accents, je vais te révéler des secrets sublimes ! Que les préjugés vains et les affections de ton cœur ne te détournent point de la vie heureuse ! Fixe tes regards sur ces vérités sacrées ! Ouvre ton âme à l'intelligence, et, marchant dans la voie droite, contemple le Roi du monde ! Il est un, il est de lui-même; de lui seul tous les êtres sont nés; il est en eux et au-dessus d'eux; il a les yeux sur tous les mortels, et aucun des mortels ne le voit. » (*Vide* Christ. Eschembach, *De Poesi orphica*, p. 136.)

« Quel que soit l'auteur de cet hymne, dit l'abbé Lebatteux, on ne peut nier qu'il ne soit de la plus haute antiquité par le sens et même par les paroles. » (*Mém. de l'Acad. des inscrip.*, tom. XLVI, p. 371.)

Solon. — « Dieu donne un heureux succès à celui qui fait le bien : roi et seigneur de toutes choses, et des immortels même, nul ne l'égale en puissance. » (Solon, *Sent. inter gnomic. græc.*, ed. vet.)

Empédocle. — « Dieu est une intelligence infinie qui remplit l'univers de ses rapides pensées. » (Dans *Tzetzès.*)

Philolaus. — « Dieu est le général et le monarque de tout ce qui existe : éternel, unique, immuable, semblable à lui-même, différent de tout autre. » (Dans *Platon.*)

Socrate. — « Le Dieu suprême, celui qui a fait et qui dirige le monde, ce monde en qui se réunissent tous les biens et toute la beauté; le Dieu qui, pour notre usage, maintient les œuvres de la création dans la fleur de la jeunesse et dans une vigueur toujours nouvelle, qui les force d'obéir à ses ordres avec plus de promptitude que la pensée, et qui leur défend de s'égarer jamais ; ce Dieu se manifeste à nous par ses œuvres. »

« Sachez que votre esprit, tant qu'il est uni à votre corps, le gouverne à son gré. Il faut donc croire aussi que la sagesse, qui vit dans tout ce qui existe, gouverne ce grand tout comme il lui plaît. Ce Dieu qui voit tout, qui gouverne tout, est celui qui a fait l'homme au commencement. » (Xénophon, *Memorab. Socrat.*, lib. i, c. 4.)

Socrate enseignait également que « les anciens, meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous avaient transmis par la tradition les connaissances sublimes qu'ils tenaient d'eux... Il faut donc, concluait-il, en croire nos pères lorsqu'ils assurent que le monde est gouverné par une Intelligence suprême : s'éloigner de leur sentiment, ce serait s'exposer à un grand danger. » (*Prisci, nobis præstantiores, diis propinquiores, hæc nobis oracula tradiderunt.* Plato, *Philid. oper*, t. IV, p. 219.)

Euripide, l'ami de Socrate, ou plutôt Socrate lui-même sous le nom d'Euripide. — « La puissance divine s'exerce avec lenteur, mais son effet est infaillible. Elle poursuit celui qui, par un triste égarement, s'élève contre le ciel et lui refuse son hommage ; sa marche détournée et secrète atteint l'impie au milieu de ses vains projets. O fol orgueil ! qui prétends être plus sage que les sages et antiques lois, doit-il coûter à notre faiblesse d'avouer la force d'un être suprême, quelle que soit sa nature, et de reconnaître une loi sainte antérieure à tous les temps ! » (Euripide, *Bacch*, v. 870, traduction du P. Brumoi.)

Platon. — « Mortels, il est un Dieu que *les pères de nos pères* ont nommé le commencement, le milieu et la fin de tous les êtres. A ses côtés marche éternellement la justice qui punit les violateurs de la loi divine. L'homme prédestiné au bonheur s'attache à elle et suit avec humilité la trace auguste de ses pas, tandis que l'insensé, aveuglé par ses passions, se trouve bientôt sans Dieu, sans vertu, renverse tout, et après avoir joui un instant d'une fausse gloire, victime réservée aux coups de la justice inévitable, se perd lui-même avec sa famille et sa patrie. — Ainsi, que doit penser, que doit faire le sage ? — Toutes ses idées, tous ses efforts se tourneront vers Dieu ; c'est de lui qu'il faut être aimé, c'est lui qu'il faut suivre. Il n'est qu'une route, et la raison des anciens peuples nous l'a déjà tracée : on plaît à qui l'on ressemble ; or Dieu est le souverain bien, et devant lui toutes nos perfections humaines disparaissent. Il faut donc pour lui plaire chercher à lui ressembler en faisant le bien. Si l'on fait le mal, on s'éloigne de lui, on reste seul, et la justice est outragée. Cette distinction nous conduit à une belle et grande vérité : l'homme juste, en s'approchant des autels, en communiquant avec les dieux par des prières, des offrandes, et toute la pompe du culte religieux, fait une action noble, sainte, utile à son bonheur et conforme en tout à sa nature. » (Platon, *De Legibus*, lib. iv, *Oper.*, t. VII, p. 185, 186, édit. Bipont, traduct. de Victor Leclerc.)

« L'univers, ayant commencé, a nécessairement une cause ; cette cause, c'est Dieu créateur et père de tout ce qui est bon, éternel, souverainement intelligent, tout-puissant ; le monde, qui renferme tous les êtres mortels et immortels, est l'image de ce Dieu intelligent qui seul existe par lui-même. » (Platon, *passim.*)

Dans la lettre qu'il écrit à Hermias, à Erastus et à Coriscus, pour les exhorter à vivre en paix, il dit : « Vous lirez ma lettre tous trois ensemble, et, pour en profiter, il faut que vous imploriez le Dieu qui dirige toutes choses, tout ce qui est et tout ce qui

sera, et le Seigneur, père de ce Dieu conducteur et cause. Si nous sommes véritablement philosophes, nous connaîtrons ce Dieu aussi clairement que des hommes heureux sont capables de le connaître. » (*Epist.* 6.)

« La grandeur de Dieu, disait Platon, est si sublime et si magnifique, qu'il est impossible à l'esprit le plus vaste de la comprendre, à la bouche la plus éloquente d'en parler dignement. » (PLATON, *Timée*, dans Bayle.)

« L'ignorance du vrai Dieu est pour les Etats la plus grande des calamités ; et qui renverse la religion renverse le fondement de toute société humaine. » (PLATON, *De Leg.*, liv. X.) Cet auteur s'est même servi du mot *peste*.

Nous lisons, dans une lettre de Platon à Denys de Syracuse, ce mot remarquable : « Plusieurs me prient de leur écrire, avec lesquels il m'est difficile de m'expliquer ouvertement ; remarquez donc ceci : mes lettres sérieuses commencent par ce mot : Dieu ; les autres par ceux-ci : les dieux. » (*Oper.*, t. XI, p. 177, édit. Bipont.)

SOPHOCLE. — « Il n'y a qu'un seul Dieu ; il n'y a qu'un Dieu, qui a créé le ciel et la terre, et la mer azurée, et l'océan de l'air. Mais, dans son aveuglement, la race des mortels, pour aider sa faiblesse, s'est forgé des simulacres de dieux faits de pierre, ou de bois, ou d'or, ou de la dent des animaux ; nous leur consacrons le sang des victimes, nous leur dédions nos jours de fêtes, et nous appelons cela religion. »

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver toujours la sainteté dans mes actions et dans mes paroles, selon les lois sublimes descendues du plus haut des cieux ! Le roi de l'Olympe en est le père, elles ne viennent point de l'homme, et jamais l'oubli ne les effacera. En elles est un Dieu, le grand Dieu qui ne vieillit point !... O Dieu, je vous invoque ! je ne cesserai jamais de mettre en Dieu mon appui. Souverain maître de l'univers, dont l'empire est éternel, montrez que rien n'échappe à vos regards pénétrants. » (SOPHOCLE, *OEdipe, roi*, v. 863.)

MÉNANDRE. — « Dieu est partout présent ; tout ce qui est, il le voit. »

CLÉANTHE. — « Roi glorieux des immortels, disait Cléanthe, adoré sous des noms divers, éternellement tout-puissant, auteur de la nature, qui gouvernes le monde de tes lois, je te salue. Il est permis à tous les mortels de t'invoquer, car nous sommes tes enfants, ton image, et comme un faible écho de ta voix, nous qui vivons un moment et rampons sur la terre. Je te célébrerai toujours, toujours je chanterai ta puissance. L'univers entier t'obéit comme un sujet docile. Tu diriges la raison commune, tu pénètres et fécondes tout ce qui est. La foudre, toujours prête à exécuter tes arrêts, brûle dans tes invisibles mains, la foudre, source de vie et de mort, immortelle elle-même ; sous ses coups toute la nature tremble. De ce foyer éternel tu verses avec mesure la lumière et la flamme qui éclaire et qui alimente toute vie, qui anime tous les astres, les plus petits comme les plus grands. Ta puissance est universelle, suprême : sans toi, Dieu, rien ne se fait, ni sur la terre, ni dans le ciel, ni dans la mer profonde, excepté le mal que commettent les mortels insensés. En accordant les principes contraires, en fixant à chacun ses bornes, en mélangeant les biens et les maux, tu maintiens l'harmonie de l'ensemble ; de tant de parties diverses tu formes un seul tout, soumis à un ordre constant, que les infortunés et coupables humains troublent par leurs désirs aveugles. Ils détournent leurs regards et leurs pensées de la loi de Dieu, loi universelle qui rend heureuse et conforme à la raison la vie de ceux qui lui obéissent. Mais, se précipitant au gré de leurs passions dans des routes opposées, les uns cherchent la gloire, les autres les richesses ou les plaisirs. Dieu souverain, qui parles par la foudre et passes dans l'orage, écarte des yeux de tes enfants ce fatal voile d'inexpérience qui les couvre, éclaire leur âme, laisse-leur entrevoir quelques-uns des plans de cette sagesse dont tu gouvernes le monde, afin qu'honorés nous devenions dignes de t'honorer à notre tour, de chanter en des hymnes sans fin les ouvrages merveilleux, comme il convient aux hommes ; hommes et dieux peuvent-ils rien faire de plus beau que de célébrer tous en un chœur éternel, l'universelle harmonie ? »

Ce bel hymne, qui remonte à la plus haute antiquité, est attribué à Cléanthe. Il nous a été conservé par Stobée (*Eclog.*, lib. XII). Il a été traduit en vers dans plusieurs langues : en latin par Jacques Duport, en français par Bougainville, et en allemand par Gedick.

ARISTOTE. — « Ce que le pilote est au navire, ce que le cocher est pour le char, ce que le musicien qui donne le ton est dans un chœur, ce que la loi est dans la république, ce qu'un général est dans une armée, Dieu l'est dans l'univers. Ce rapport serait parfaitement exact, si ce n'était que les premiers gouvernent avec peine et sont sans cesse assiégés d'inquiétudes, tandis que Dieu est exempt de toute fatigue, de toute affliction soit d'esprit, soit de corps. Des hauteurs immuables où il est placé, il gouverne tout par sa force, il dirige toutes choses comme il veut d'après ses propres plans, et selon les diverses natures des choses.....

« Dieu, donc étant *un*, reçoit cependant des noms divers, tirés de diverses manifestations que nous apercevons en lui... Nous l'invoquons sous les noms de sauveur et d'affranchisseur ; et pour tout dire en un mot, nous l'appelons Dieu du ciel et de la terre, nom qui renferme toute nature et toute destinée, parce qu'il est l'Etre des êtres et la cause de tout ce qui existe. » (Tiré de son *Traité du monde*, et cité à part par Stobée.)

« C'est une tradition ancienne, dit Aristote ailleurs, transmise partout des pères

aux enfants, que c'est Dieu qui a tout fait et qui conserve tout. » (ARISTOT., *Demundo*, cap. 6 *Oper.* t. I, p. 471.)

CICÉRON. — « Pouvons-nous, à la vue du spectacle de l'univers, douter qu'il y ait un Etre, ou qui ait formé le monde, supposé que, suivant l'opinion de Platon, il ait été formé, ou qui le conduise et le gouverne, supposé que, suivant le sentiment d'Aristote, il soit de toute éternité ? »

« Quand on contemple les corps célestes peut-on se refuser à l'évidence ? Peut-on ne pas reconnaître qu'il y a une divinité, un être parfait, une intelligence infinie qui les gouverne, un Dieu qui est partout, qui règle tout par sa puissance ? Quiconque aurait quelque doute là-dessus, je crois qu'il pourrait aussi révoquer en doute l'existence d'un soleil qui nous éclaire. » (*De la nature des dieux.*)

A la raison des cieux qui racontent la gloire de leur auteur, Cicéron joint la raison du genre humain et celle du sens intime qui la proclament.

« Il n'y a *point de peuples assez barbares*, dit-il en ses *Tusculanes*, point d'homme assez farouche *pour n'avoir point l'esprit imbu de l'existence d'un souverain Etre.* Plusieurs peuples, à la vérité, n'ont pas une idée juste des dieux ; ils se laissent tromper par des coutumes superstitieuses, mais ils s'entendent tous à croire une puissance, une nature divine, et ce n'est point une croyance qui ait été concertée ; les hommes ne se sont point donné le mot pour l'établir ; la politique et les lois n'y ont point de part. Or, dans quelque matière que ce soit, le consentement de toutes les nations doit se prendre pour loi de la nature. »

Et dans ses *Lois*, qu'il fait dériver immédiatement de Dieu : « Pour peu que l'homme rentre en lui-même, *il reconnaît les traces précieuses de la Divinité, dont il est l'image vivante et animée :* ce qui doit le porter à répondre par la noblesse de ses sentiments à celle de son origine. De là viennent ces idées naturelles et ces notions primitives du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste, de la vertu et du vice ; notions que nous portons en nous et communes à tous les hommes, qui, sans en être convenus entre eux, attachent pareillement l'idée de honte au crime, et de gloire à la vertu. Quel peuple, en effet, ne chérit point les douceurs, la bonté, le dévouement, le souvenir des bienfaits reçus ? Quel peuple est sans haine ou sans mépris pour les superbes, les cruels, les ingrats ? De là aussi ce témoignage intérieur et cette voix secrète de la conscience qui fait goûter aux justes une paix si douce au milieu des plus grandes afflictions, qui dans le sein même de la joie et des plaisirs cause aux impies de si cruels tourments, et qui prescrit aux uns et aux autres les règles qu'ils doivent suivre, ainsi que les devoirs qu'ils ont à remplir. Ces règles, ces lois, ne sont point arbitraires et ne dépendent point du caprice des hommes. *Elles sont imprimées dans le fond de l'âme par la main du Créateur ;* elles sont avant tous les siècles, et plus anciennes que le monde, puisqu'elles sont *une émanation de la sagesse divine*, à qui il n'est pas libre de penser autrement de la vertu et du vice. Elles sont le vrai modèle des lois humaines, qui cessent en un sens d'être des lois, dès qu'elles s'écartent de ce type primitif de justice et de vérité, que les législateurs doivent avoir toujours présent à leur pensée. »

« Il n'est aucun animal, hormis l'homme, qui ait connaissance de Dieu ; mais parmi les hommes il n'est point de nation si féroce et si sauvage qui, si elle ignore quel Dieu il faut avoir, ne sache du moins qu'il en faut avoir un. » (*Des Lois*, liv. II, chap. 8.)

« Parlons de Dieu, disait l'orateur romain, parlons de sa puissance, mais n'en parlons jamais qu'avec crainte et avec la plus grande réserve. » (*Orat. pro L. Man.*, dans Bayle.)

EPICTÈTE. — « La première chose qu'il faut apprendre, c'est qu'il y a un Dieu, qu'il gouverne tout par sa providence, et que non-seulement nos actions, mais nos pensées et nos mouvements ne sauraient lui être cachés. Ensuite il faut examiner quelle est sa nature. Sa nature étant bien connue, il faut nécessairement que ceux qui veulent lui plaire et lui obéir fassent tous leurs efforts pour lui ressembler, qu'ils soient libres, fidèles, bienfaisants, miséricordieux, magnanimes. Que toutes les pensées donc, que toutes les paroles, que toutes les actions, soient les actions, les paroles et les pensées d'un homme qui imite Dieu, qui veut lui ressembler. » (*Manuel d'Epictète.*)

« Quelle est la nature de la Divinité ? C'est intelligence, science, ordre, raison. Par là, tu peux connaître quelle est la nature de ton véritable bien, qui ne se trouve qu'en elle. » (*Id.*)

« Si tu es né de parents nobles, tu es si plein de ta noblesse, que tu ne cesses d'en parler, et que tu en étourdis tout le monde ; mais tu as la Divinité pour père, tu l'as au dedans de toi, et tu oublies cette noblesse, et tu ignores d'où tu es venu, et ce que tu portes ! Voilà pourtant de quoi tu devrais te souvenir dans toutes les actions de ta vie ; dis-toi à tout moment : « C'est la Divinité « qui m'a créé ; elle est au dedans de moi, « je la porte partout. Pourquoi me souille- « rais-je par des pensées obscènes, par des « actions basses et impures, et par d'infâmes « désirs ? Mon devoir est de remercier Dieu « de tout, de le louer de tout, et de ne ces- « ser de le bénir qu'en cessant de vivre. » (*Id.*)

« Si tu étais une statue de Phidias, sa Minerve ou son Jupiter, et que tu eusses quelque sentiment, tu te donnerais bien de garde, en te souvenant de l'ouvrier qui t'aurait formé, de ne rien faire qui fût indigne de lui et de toi-même ; et pour rien au monde, tu ne voudrais paraître dans un état indécent qui déshonorât ta beauté. En ne t'inquiétant nullement dans quel état tu parais devant les dieux, tu déshonores la

main qui t'a formé. Quelle différence pourtant d'ouvrier à ouvrier, et d'ouvrage à ouvrage ! » (*Manuel d'Epictète.*)

« Les soldats qui s'enrôlent dans les troupes de César font le serment ordinaire. Quel est ce serment ? Qu'ils préféreront le salut de l'empereur à toutes choses ; qu'ils lui obéiront en tout, qu'ils s'exposeront à la mort pour lui. Et toi, qui es lié à la Divinité par ta naissance et par tant de bienfaits que tu en as reçus, et qui es né dans ses troupes, ne feras-tu pas ce serment ? Et l'ayant fait, ne lui seras-tu pas fidèle ? Quelle différence même entre ces deux serments ! Le soldat jure qu'il préférera le salut de l'empereur à toutes choses, et toi tu jures que tu préféreras à toutes choses ton propre salut. » (*Manuel d'Epictète.*)

« La Divinité te cite en témoignage, elle te demande : N'est-il pas vrai qu'il n'y a d'autre bien ni d'autre mal que dans la volonté ? Ai-je nui à quelqu'un ? N'ai-je pas mis au pouvoir de chacun tout ce qui peut lui être utile ? Que réponds-tu ? Je suis dans une calamité insupportable, personne n'a soin de moi, personne ne m'assiste ; tout le monde me blâme, me calomnie, et je suis le rebut des hommes. Est-ce ainsi que tu reconnais l'honneur qu'elle t'a fait de t'appeler en *témoignage* pour lui rendre gloire, en attestant de si grandes vérités ? Elle demandait un témoin de sa bonté, de sa vérité, de sa justice, et tu es devenu son accusateur. » (*Manuel d'Epictète.*)

Plutarque. — Le Chrétien le plus instruit ne s'exprimerait pas sur Dieu avec plus d'exactitude que ce philosophe, dans son *Traité sur l'inscription du temple de Delphes.* Après avoir montré que les choses périssables n'ont pas proprement d'existence, il se propose cette question : « Quel est donc l'être véritable ? — C'est celui, répond-il, qui existe de toute éternité, qui n'a ni origine, ni terme, à qui le temps ne fait éprouver aucune vicissitude..... Dieu est nécessairement, et son existence est hors du temps. Il est immuable dans son éternité. Il ne connaît pas la succession des temps..... Seul il *est*, son existence est l'éternité, et par la raison qu'il *est*, il *est* véritablement....... Il n'y a pas plusieurs dieux, il n'y en a qu'un seul ; et ce Dieu n'est pas, comme chacun de nous, un composé et un assemblage de mille et mille passions différentes..... Ce qui est par essence ne peut être qu'un ; et ce qui est un ne peut pas ne point exister. S'il y avait plusieurs dieux, l'existence en serait différente, et cette diversité produirait ce qui n'a pas une véritable existence..... Afin de nous former ici-bas, comme dans le plus beau des songes, une juste idée de ce Dieu, donnons l'essor à notre esprit, et élevons nos pensées au-dessus de tout ce que la nature renferme.

« Respectons néanmoins dans le soleil son image qui, par sa fécondité autant qu'une substance sensible et périssable peut représenter un pur esprit et un être éternel, fait briller à nos yeux quelques traits de la bonté et de la félicité de cet Être suprême. Quant aux émanations de Dieu hors de lui-même, à ces changements par lesquels il devient feu, se resserre ensuite et se condense, devient terre, mer, vent, animal ou plante ; quant à l'idée qu'il subit d'autres vicissitudes aussi indignes de lui, c'est une impiété de l'entendre. »

« Il faut dire de Dieu seul *qu'il est*, ajoute ce beau génie de l'école païenne, car il n'est point par rapport au temps, mais par rapport à l'éternité, qui est immobile, non mesurée par le temps, et qui n'est sujette à aucune déclinaison ni à aucun changement, dans lequel, enfin, il n'y a rien qu'on puisse dire ni premier, ni dernier, ni nouveau. *Dieu est un*, existant réellement, renfermant dans le seul point présent toute l'éternité, et il n'y a que lui seul qui soit véritablement, sans qu'on puisse dire qu'il a été, ni qu'il sera, et comme il est sans commencement, il est aussi sans fin. »

Il dit encore : « Dieu aime les hommes d'une tendresse toute paternelle ; la connaissance qu'on a de lui est, de toutes les vues de l'âme, la plus nette et la plus vive, et le plus grand malheur de l'homme, c'est d'être privé de cette connaissance, que Dieu seul donne, et qu'il ne faut cesser de *lui demander*. Mais Dieu ne peut être représenté sous aucune forme humaine ; on ne peut s'élever à lui que par la pensée. »

On lit dans le traité contre Colotes, de Plutarque : « Le premier et le plus important article de l'établissement des lois civiles a toujours été la créance de l'existence des dieux ; ce fut par l'usage des serments, des vœux, des prédications et des présages que Lycurgue sanctifia les Lacédémoniens, Numa les Romains, Ion l'Ancien les Athéniens, et Deucalion les Grecs en général. La crainte et l'espérance furent les moyens dont ils se servirent pour entretenir dans l'esprit des peuples le respect pour la religion.

« Jetez les yeux sur toute la face de la terre, vous y pourrez trouver des villes sans fortifications, sans lettres, sans magistrats réguliers, sans habitations distinctes, sans professions fixes, sans propriétés, sans l'usage des monnaies et dans l'ignorance universelle des beaux-arts, mais vous ne trouverez nulle part une ville sans la connaissance d'un Dieu ou d'une religion, sans l'usage des vœux, des serments, des oracles, *sans sacrifices pour se procurer des biens, ou sans rites déprécatoires pour détourner les maux.* »

Pline l'Ancien—fait ressortir, dans un chapitre intitulé *de Deo*, la spiritualité absolue, l'unité, l'éternité, la providence et la justice inévitable, quoique souvent tardive, de Dieu. Il donne la plus haute idée de l'origine de notre nature, et paraît même entrevoir un instant l'Homme-Dieu, comme à travers un éclair.

« C'est folie, dit-il, que de chercher la *forme* ou l'effigie de Dieu. Ce Dieu, quel

qu'il soit, quelque part qu'il existe, est tout yeux, tout oreilles, tout sens, tout âme, tout esprit, *tout soi.* Mais ce serait une démence bien plus grande encore que d'admettre une multitude innombrable de dieux, et de les chercher parmi les vertus des hommes, telles que la pudeur, la concorde, la raison, l'espoir, l'honneur, la clémence, la foi, ou même d'en admettre deux seulement, tels que *la peine* et *la récompense*, comme faisait Démocrite. Toutes ces sections de divinités sont l'ouvrage de la fragilité et de la misère humaine. Le sentiment de notre infirmité nous a fait imaginer ces différentes catégories pour que chacun pût ériger en dieu chacun de ses désirs, chacune de ses nécessités présentes. Aussi ces divinités ont-elles des noms divers selon les diverses nations, aussi se subdivisent-elles en une infinité de classes, parmi lesquelles on trouve jusqu'à des divinités subalternes, et même les maladies, les pestes, les fléaux de tout genre, ce qui provient de notre frayeur, qui nous fait désirer que les maux qui nous poursuivent soient susceptibles d'être fléchis.... Mais ce qui surpasse toute impudence, c'est de feindre entre eux, d'abord des adultères, ensuite des querelles, des haines, et d'ériger en divinités jusqu'aux larcins et aux scélératesses. »

« *Si parmi les mortels il peut se trouver un Dieu, c'est à ses bienfaits envers les autres mortels qu'on peut le reconnaître; c'est là le chemin à une éternelle gloire. Deus est mortali juvare mortalem, et hæc ad æternam gloriam via.*

« Les animaux sont exempts de toute autre espèce de souci que celui de leur nourriture, et la nature les a servis à souhait de ce côté-là, en leur accordant le privilége, fort au-dessus des plus grands biens, de n'avoir à s'occuper ni de la gloire, ni de l'ambition, ni surtout de la mort, *superque de morte non cogitant!*

« Cependant, il importe dans la vie de reconnaître que les dieux prennent soin de ce qui regarde les hommes, qu'ils réservent au coupable des peines que rien ne saurait détourner, bien qu'elles paraissent quelquefois retardées... *Dieu, en engendrant l'homme, ne se l'est point approché de si près pour lui faire une condition pire que celle des bêtes. Verum in his deos agere curam rerum humanarum credi in usu vitæ est, pœnasque maleficiis aliquando seras... nec ideo proximum ille genitum hominem ut vilitate juxta belluas esset.*

« Dieu ne pourrait se donner la mort, lors même qu'il le voudrait, *nec sibi potest mortem consciscere, si velit.* »

Avant de passer de l'antiquité païenne aux philosophes et aux incrédules modernes, citons comme intermédiaire quelques lignes du Coran de Mahomet :

« Chapitre 114 et dernier, — *Les hommes*, composé de 6 versets, donné à la Mecque.

« Dis : Je mets ma confiance dans le Seigneur des hommes,

« Roi des hommes,

« Dieu des hommes,

« Afin qu'il me délivre des séductions de Satan,

« Qui souffle le mal dans les cœurs,

« Et qu'il me défende contre les entreprises des génies et des méchants. »

Nous donnerons ici deux notes extraites de la traduction de M. Savary : « Les Mahométans ont la plus grande foi dans l'efficacité de ce dernier chapitre et du précédent. Ils les regardent comme un spécifique souverain contre les effets de la magie, les influences de la lune, et les tentations de l'esprit malin. Ils ne manquent guère de les répéter soir et matin. « *Dieu est un,* dit Mahomet dans le précédent chapitre. Mahomet passe une partie de sa vie à combattre l'idolâtrie et à renverser les idoles; mais n'étant point éclairé par la révélation, tandis qu'il dissipait les ténèbres du paganisme, il s'élevait de nouvelles erreurs. En prêchant l'unité de Dieu, il combattait la trinité des personnes. Les Mahométans croient un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu; mais instruits par leur faux prophète, ils rejettent nos mystères, et nous appellent *machreekin*, c'est-à-dire *associateurs, idolâtres*, parce que nous adorons trois personnes en Dieu. »

Nous allons résumer maintenant les démonstrations de l'existence de Dieu données par les principaux philosophes modernes au point de vue exclusif de la raison, et formant ainsi une apologie involontaire de ce dogme accepté au point de vue de la foi. Parmi ces philosophes nous nous bornerons à citer Montaigne, dans sa traduction et son apologie de Raymond de Sebonde, Descartes, Clarke, Bayle, Newton, Fr. Bacon et Leibnitz. Nous passerons ensuite aux incrédules proprement dits.

MONTAIGNE. — « Sus donc, homme, de cette tienne comparaison avec les autres choses, considérant la convenance qu'elles ont avec toi, qu'elles ont l'une à l'autre, et les quatre degrés d'entre eux, tu as trouvé une nature invisible, au-dessus de toi, comme tu es au-dessus du reste; tu as trouvé l'ouvrier qui a bâti et mesuré tous ces ordres, plus grand et plus digne que toi : tu es son ouvrage, sa facture, sa créature; ses mains t'ont formé tel que tu es. C'est donc sans doute ton père et ton maître, et que tout autre chose qui sont au-dessus de toi. Il est un et seul dominateur de toi et de tout l'univers. » (*Théologie naturelle*, de Raymond DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 6.)

« Puisque par la comparaison de ces quatre degrés l'un à l'autre nous sommes montés à une si haute contemplation, que de découvrir notre Créateur, et nous avons appris qu'il est réellement un en nombre, et réellement infini, ne nous lassons pas de notre poursuite, et travaillons, s'il est possible, pour voir encore de plus près ses conditions et qualités particulières : ce que

nous ferons en comparant ces quatre degrés avec lui; car puisque c'est lui seul qui les a produits et mesurés en distribuant plus ou moins par parcelles à chaque créature, il s'ensuit qu'il les a tous quatre en soi : qu'il est, qu'il vit, qu'il sent, qu'il entend et qu'il a le libéral arbitre.» (*Théologie naturelle*, chap. 7.)

« Et parce qu'il n'a pris ces choses de nul autre, d'autant qu'il n'y a rien au-dessus de lui, qui les lui eût pu donner, il les doit avoir en soi, sans borne et sans limite. Qui les lui aurait proportionnées, vu qu'il ne les tient de personne? Lui-même ne les peut avoir mesurées en soi, car il ne peut se les avoir données, autrement il faudrait qu'autrefois il n'aurait pas été. Or, n'étant point, comment aurait-il pu donner ni à lui-même, ni à autrui? Toutefois il les a donc de soi, de toute éternité et sans commencement, et s'il les a réellement et à la vérité sans les avoir reçues, il s'ensuit qu'elles sont en lui sans mesure et que son être, son vivre et autres qualités sont sans proportion, sans terme et infinies. » (*Théologie naturelle*, chap. 8.)

« Nous voyons par expérience que l'être peut se trouver en certaines choses sans la vie, sans le sentiment et sans l'intelligence, comme en celle du premier degré : mais non pas au rebours, le vivre, le sentir et l'entendre ne se peuvent trouver sans l'être : et tout ce qui vit est : tout ce qui sent a vie : et tout ce qui a entendement a aussi sentiment; mais non pas au contraire : toutes choses donc se fondent et s'établissent en l'être, et à ce compte, il est commencement, appui et fondement de tout, et rien ne l'est de lui. » (*Théologie naturelle*, chap. 9.)

« Dieu seul est, non point selon aucune mesure de temps, mais selon une éternité immuable et immobile, non mesurée par temps, ni sujette à aucune déclinaison, devant lequel rien n'est, ni ne sera après, ni plus nouveau ou plus récent : ainsi, un réellement étant qui par un seul maintenant emplit le toujours, il n'y a rien qui véritablement soit que lui seul, sans qu'on puisse dire, il a été ou il sera, sans commencement et sans fin. » (*Apologie*, p. 497. *Essais*, liv. II, chap. 12.)

« Puis donc que la nature divine n'est aucunement multipliable en individus, il s'ensuit qu'elle est actuellement infinie en un seul individu... Ainsi nous tenons un seul Dieu et maître de toutes choses... S'ils étaient beaucoup, ou ils seraient discordants et contraires, ou accordants et bons amis. Si discordants, il ne pourrait être un seul ordre de choses, ni le monde ne se maintiendrait ainsi joint et uni comme il est; si bons amis, ou tous ensemble seraient nécessaires, ou un seul suffirait. S'ils étaient nécessaires l'un à l'autre, l'un ne se pourrait passer de son compagnon, et à ce compte, ils ne pourraient donner à aucune chose ni l'être, ni le vivre, ni le sentir, ni l'entendre, ni ne pourraient conserver le monde en son état, parce qu'ils seraient eux-mêmes défectueux et indigents, ne se pouvant passer l'un de l'autre; et si un seul suffisait, pour néant y serait l'autre sans besoin et l'ordre des choses ne peut recevoir cela, comme il n'y a pas deux soleils parce qu'un seul suffit. Les bêtes et les hommes n'ont pas deux têtes, parce qu'ils en ont assez d'une... Si donc aux choses plus basses, il y a cette unité et rien de superflu, comment se pourrait-il trouver superfluité en cette nature si haute et si parfaite, qui a créé toutes les autres? » (*Théologie naturelle*, chap. 6.)

« D'autant qu'il est impossible que la créature enjambe au-dessus de son créateur, il est aussi impossible que l'homme, par son discours, monte et voie au-dessus de la divine essence : ainsi notre intelligence, nos cogitations, nos souhaits mêmes ne peuvent ni imaginer, ni embrasser rien de plus haut ou de plus grand que celui de la libéralité duquel nous tenons toute notre suffisance; et tout ce que nous pouvons concevoir de meilleur ne peut être meilleur que Dieu : autrement la créature aurait quelque chose en soi qui serait plus grand que le créateur même, à savoir l'homme, son cœur capable d'une telle conception : ce que nous voyons être plein d'une merveilleuse absurdité. Car comment aurait le créateur donné quelque présent à sa créature plus grand qu'il n'est? Si donc l'extrême force de notre intelligence ne se peut allonger outre la grandeur de notre facteur, et que toutefois elle soit capable de l'infinité, tout ainsi que les nombres : de sorte que se présentant quelque chose finie à notre imagination, nous puissions toujours la pousser au delà, et en imaginer une plus grande et meilleure, il s'ensuit infailliblement que notre facteur est infini en toute perfection. Par la différence de l'homme aux autres choses qui se tire de la puissance qui est en nous d'entendre, de penser et de désirer, il s'en engendre une très-belle considération, qui sert comme de racine et de moyen pour connaître et prouver très-certainement, et sans peine, toutes les qualités, les circonstances qui sont en Dieu, et, qui plus est, cette manière d'argumentation nous est d'autant plus familière, que nous la prenons de nous-mêmes et de notre propre intelligence, sans qu'il soit besoin de nous mettre en quête d'autres exemples hors de nous ou d'aucunes preuves étrangères. La considération et règle de quoi je parle est telle : Dieu est ce qui se peut concevoir de plus grand, (ou bien) Dieu puisse concevoir : il est donc tout ce qui se peut imaginer de plus accompli, et tout ce qui vaut mieux être que de n'être pas. Il est tout ce que nous pensons de plus parfait, de meilleur, de plus digne, de plus noble et de plus haut. Et les plus parfaites, meilleures, plus dignes, plus nobles et plus hautes, nous les lui devons accommoder et attribuer. Voilà une règle sur laquelle nous pouvons établir l'entière connaissance de sa nature. » (*Théologie naturelle*, chap. 63.)

« Et voici comme nous la pratiquerons en toutes ses circonstances : d'autant qu'il est meilleur être que n'être pas, il nous faut croire que Dieu est, et nous ne pouvons penser qu'il ne soit pas : d'autant qu'il est meilleur être

que n'être pas, il nous faut croire que Dieu est et nous ne pouvons penser qu'il ne soit pas : d'autant qu'il vaut mieux être de toute éternité, être de soi, n'être pas produit du non être, et être soi-même son essence, que le contraire, et que ce discours peut tomber en mon imagination, croyons certainement que l'essence de Dieu est sans commencement, qu'elle est de soi, qu'elle n'a été nullement produite du non être et qu'il est lui-même son essence. D'autant que je suis capable de concevoir qu'il y a quelque essence bornée de fin et de commencement, quelque autre qui pourrait avoir commencement et être sans fin, et une tierce qui n'aurait ni commencement ni fin. Je suis tenu d'attribuer à Dieu la dernière, vu qu'elle est la plus excellente que je puisse concevoir ; car, comme je disais tantôt, il est ce que je puis imaginer de plus parfait, il est tout ce qu'il vaut mieux être que n'être pas, et il ne peut tomber en mon intelligence rien plus grand que lui : d'où il s'ensuit encore qu'il est le souverain Etre de tous les êtres, seul subsistant par soi-même, qu'il a fait toutes choses de néant ; car tout cela peut entrer en ma cervelle, et sert à la perfection d'une grandeur excellente. Davantage, je dirai que Dieu est juste, véritable, très-heureux, plein de vie et d'intelligence; attendu que je sais qu'il vaut mieux être juste que méchant, véritable que mensonger, heureux que misérable, vivant que sans vie et intelligence : et d'autant aussi que c'est plus être la même bonté, la même justice, la vie, la sapience, la vérité, et ainsi des autres, que d'être bon, juste, vivant, sage et véritable ; je conclurai par nécessité que Dieu est bonté, justice, vie, sapience, vérité. Ne vois-je pas que l'unité est beaucoup plus excellente que la division, mère de la corruption? Dieu est donc sans doute indivisible, très-simple et très-un : et d'autant que toute composition se fait de parties, et que toutes parties se peuvent séparer, et par conséquent anéantir : la bonté, la sapience, la vie, la vérité, et semblables qualités, ne sont point parties en Dieu, ni pièces ajoutées à son essence : ainsi elles sont un, et chacune d'elles c'est Dieu même; autrement il ne serait pas le plus simplement un que nous puissions imaginer ; et vu que tout partout, là où il y a mélange et corps composé de diverses pièces, il peut être dissous et dépiécé, ou actuellement, ou intellectuellement, ne croyons jamais que ces inconvénients tombent en la nature divine toute parfaite. Pareillement, si ce qui ne peut être enclos par nulle mesure, ni de lieu ni de temps, est plus grand que ce qui peut être, il nous faut confesser que Dieu (qui est toujours plus grand que notre cogitation) est exempt de toute clôture et limite de temps et de lieu. En outre, si voyant par expérience qu'une seule chose occupe en un temps une seule place, nous imaginons qu'elle serait bien plus émerveillable s'il y en avait une qui fût ensemble et en un instant en plusieurs et divers lieux ; et plus grand encore si une seule était en même temps et en tout lieu entière et hors de toute place : il s'ensuit que cette dernière et extrême grandeur doit être accommodée à la nature divine, puisque notre imagination est allée jusque-là, et qu'elle ne peut aller plus outre. Semblablement, si disant que Dieu est beaucoup plus puissant que l'homme ne peut songer, il m'apert clairement que je lui donne plus de force et de grandeur que si je mesurais et restreignais sa puissance à la portée de l'humaine intelligence : j'argumenterai, suivant la nécessité de notre règle, que Dieu étend donc sa vertu et ses effets bien plus loin que nous ne pouvons faire nos imaginations. Notre règle nous apprend encore d'attribuer à Dieu toutes propriétés divines par une autre manière de parler pleine de dignité et de consolation, en cette façon : Dieu est si bon, si benin, si juste et si doux, qu'il est impossible de penser davantage.

« Autant en pouvons-nous dire de sa science, force, amour, rétribution, communication, gloire et béatitude. Quant aux qualités qui lui sont contraires, nous pouvons dire ainsi qu'il hait le mensonge, le vice, la luxure et la tromperie d'une telle haine qu'il est impossible d'en songer de plus grande ; et de même train qu'il aime l'humilité, l'obéissance, la charité, la vergogne, la crainte du plus parfait amour qui se puisse imaginer. Et si nous y ajoutons ces mots éternellement et infiniment, nous bâtirons une clause pleine de piété et de contentement, parlant ainsi : Dieu est une éternelle et infinie bonté, une éternelle et infinie piété ; ainsi des autres ; et multipliant en cette manière, nous accroissons en nous la connaissance de Dieu, et engendrons en nos cœurs une joie et satisfaction merveilleuse. Davantage par la condition de notre règle, nous montrons la Trinité, attendu qu'il faut qu'il y ait en Dieu une entière production et telle communication, qu'il ne s'en puisse concevoir de plus grande. Sa production sera donc d'une personne infinie, de sa propre nature, aussi noble que lui ; sa communication sera aussi actuellement infinie, et par conséquent il aura donné à un autre toute sa substance; autrement, ni sa production, ni sa communication ne seraient pas les plus grandes que nous sussions imaginer. Au reste, il faut qu'il y ait en lui double production naturelle et volontaire, qu'elles soient toutes deux de sa divine substance et nature et qu'il ait produit deux personnes entièrement égales et pareilles ; autrement il manquerait quelque chose en Dieu, et il pourrait concevoir quelque chose plus grand que lui. Voilà comment par la grandeur de ses conceptions, par la propre et intérieure opération de son entendement qui lui est très-certaine, l'homme connaît évidemment quel et combien grand est celui qui l'a fait et engendré du néant ; d'autant qu'il a nécessairement à confesser et ne peut aller au contraire, que son Créateur est ce qui se

peut songer de plus grand; et par conséquent, qu'il est plus grand que tout ce qu'on peut songer, et qu'il est tout ce qui vaut mieux être que n'être pas; et n'est pas seulement obligé à confesser cela et à le dire, ainsi tenu, par le droit et commandement de nature, de faire, de donner et d'accommoder à son Créateur tout ce qu'il peut imaginer de plus grande bonté, excellence, noblesse, dignité et puissance; et vraiment c'est bien raison, puisque Dieu lui a fait tant de grâces et de faveurs que de l'élever par sa libéralité sur les autres créatures, qu'il emploie toute sa force à le glorifier, honorer et bénir; puisqu'il a reçu de lui sa suffisance de discourir et d'imaginer, que peut-il moins faire que d'employer son discours et son imagination à le concevoir le meilleur et le plus grand qu'il pourra? Et si nous ne le faisions, ne nous faudrait-il pas déclarer comme ennemis capitaux et traîtres de notre Créateur, de vouloir employer les outils qu'il nous a mis en main, à combattre sa grandeur et à diminuer en tant qu'il est en nous, et appetisser sa puissance et sa gloire, là où nous pouvions l'accroître et l'augmenter? Certes, l'homme s'il ne se sert de ses moyens à l'avantage et profit de celui de qui il les a reçus, et à le faire le meilleur et le plus grand qu'il peut? Or, d'autant que nous jetons nos cogitations et nos souhaits jusqu'à la hauteur suprême par la puissance que Dieu nous a donnée de ce faire (afin que nous lui quittions pour le moins une marche au-dessus de nous), il nous faut croire qu'il monte aussi jusqu'à cette hauteur dernière et infinie, non par imagination seulement comme nous, mais essentiellement et actuellement. Ainsi, nous lui garderons l'avantage qu'il doit avoir en toutes choses sur nous, d'autant que c'est bien plus d'être par effet et actuellement infini, que par cogitation seulement; et la grandeur externe qui n'est que pensée, est moindre que celle qui est et en l'imagination et ensemble en existence.

« Et qui dirait que cette grandeur infinie fut en la conception seulement et non en effet, s'enferrerait d'un absurde, car il adviendrait par là qu'une même chose serait et plus grande que je pourrais songer et moindre aussi. Par quoi il faut avouer nécessairement que ce qui est conçu en notre entendement plus grand que nulle autre chose, est aussi réellement en existence. » (*Théologie naturelle*, chap. 64.)

« On se prend justement à nous du mal que nous faisons: la coulpe de notre vice est en nous, parce qu'il était en notre puissance de le faire ou de ne le faire pas. Or, s'il y a coulpe, il y a injure et offense à autrui; nous sommes donc obligés et liés par nos méfaits, car de leur propre nature ils nous rendent débiteurs de la peine, de façon qu'autant qu'il y a de fautes, autant s'engendre-t-il soudainement en nous d'obligation à la punition et au châtiment: il est impossible autrement. Ainsi il y a quelqu'un plus grand que nous, auquel nous sommes tenus pour nos démérites. Aussi d'autant que nous n'en pouvons être absous ni déchargés que par le pardon ou par la peine, et que l'homme, en tant qu'il est homme, ne saurait se pardonner soi-même, il faut nécessairement croire que la charge de ce faire appartient à quelque autre. Si donc la coulpe de l'homme conclut qu'il y a un Dieu, semblablement, si son mérite le conclut aussi, l'argumentation sera bonne en cette manière: l'homme peut faillir, il y a donc un Dieu. Par quoi en toutes façons nos œuvres, en tant que nous sommes hommes, prouvent qu'il y a au-dessus de l'humaine nature quelque guerdonneur, quelque châtieur, quelque récompenseur et quelque punisseur. » (*Théologie naturelle*, chap. 83.)

« Pour guerdonner bien à point chacune opération, et, selon sa nature, pour la payer de ce qu'elle a justement gagné, il faut qu'elles soient toutes au préalable rangées, contrôlées, pesées et bien jugées, autrement tout serait plein de confusion. Nous voyons que le corps d'un homme est garni d'une plus noble âme que le corps d'un cheval, parce qu'il est dû à l'un du loyer et de la récompense, et non à l'autre; aussi les opérations de l'homme sont plus ou moins récompensables, plus ou moins punissables, selon qu'elles sont pires ou meilleures. Par quoi, celui à qui appartient la charge de les guerdonner ou de les châtier, le doit savoir discerner exactement et examiner, doit connaître leurs qualités et leur grandeur, doit avoir parfaite science de toutes nos œuvres et de toutes celles de l'humaine nature, voire de nos paroles. Et d'autant que nos actions se jugent par notre volonté ou intention, encore lui faut-il passer au dedans de nous pour y contrôler nos désirs, nos affections et nos cogitations les plus occultes; car c'est là le fondement et clef de sa jurisdiction, afin que rien ne le trompe, que son jugement soit droiturier en infaillible, et que tout soit proportionné en nature, qu'il n'y ait rien en désordre, comme il y aurait si quelqu'une de nos œuvres ne recevait le payement qui lui est dû. Davantage, d'autant que tous les hommes qui vivent en même temps œuvrent aussi ensemble, il est nécessaire qu'en un moment toutes les actions, paroles, et volontés des hommes, se présentent à lui, non de ceux qui sont seulement, mais de tout autant qu'il en fût oncques; que la moindre de celles-là soit continuellement présente en sa mémoire, de peur que quelqu'une de ses dettes ne lui échappe. Or, si nous considérons combien il serait malaisé de ramentevoir celles d'un seul homme depuis le jour qu'il a été capable de jugement, jusques à la fin de sa vie, combien il serait encore plus difficile de le faire en trois ou en quatre; que devons-nous dire en une si grande multitude de milliers? De vrai, si nous pensons de près à multiplier premièrement le nombre des hommes qui sont et qui ont été, et puis à y ajouter le nombre de leurs actions et de leurs paroles, de leurs désirs et de leurs cogitations, et en outre encore la

peine ou la récompense qu'il faut à chacune d'elles, sans doute nous conclurons aisément que la sapience et science de celui qui est au-dessus de nous, est entièrement sans borne et sans mesure, qu'il est extrêmement sage, savant et clairvoyant, et que toutes choses lui sont découvertes, rien ne se pouvant dérober de sa vue. Il est juge plein de science et de sapience; il est l'entier Être. La nature de nos œuvres, en tant que nous sommes hommes, l'arguent tel par nécessité; et la charge qu'il a de nous payer et punir justement de nos opérations, témoigne la hauteur infinie et incompréhensible de sa suffisance. » (*Théologie naturelle*, chap. 84.)

« Tout ainsi qu'en Dieu être est même chose que vivre, que sentir et qu'entendre, qu'être très-bon, très-véritable, très-juste et très-puissant; de même au contraire, en lui le non être, c'est même chose que le non vivre, le non entendre, le n'être pas bon, et ainsi des autres. Par quoi quiconque dit que Dieu ne vit pas, que Dieu n'entend pas, qu'il n'est pas bon, qu'il n'est pas véritable, qu'il n'est pas juste, ou qu'il ne peut pas quelque chose, il dit que Dieu n'est pas. Et d'autant qu'il est impossible qu'il n'y ait pas de Dieu, d'autant est-il impossible qu'il ne vive, qu'il ne sente, qu'il n'entende pas, qu'il ne soit bon, juste, véritable et tout-puissant; car comme il déchasse de soi tout non être, toute ignorance, toute impuissance, aussi repousse-t-il l'iniquité, le mensonge et l'injustice. » (*Théologie naturelle*, chap. 31.)

« Dieu est nécessairement en soi-même tel et aussi grand quel et combien grand il veut être; et hors de lui rien ne peut être qu'en la manière et condition qu'il le permet et ordonne. » (*Théologie naturelle*, chap. 39.)

« En Dieu, l'être et le pouvoir être, c'est une même chose, et d'autant que Dieu est, d'autant a-t-il pu être; et d'autant qu'il peut être, d'autant est-il. Tout ainsi, nous pouvons dire de sa vie, de son intelligence et de sa volonté.

« Comme nul ne peut donner à soi-même quelque chose, ainsi Dieu ne se peut donner ni son essence, ni quoi que ce soit : car il s'ensuivrait qu'il aurait eu indigence ou défaillance, au moins de ce qu'il aurait pu se donner; ce qui est chose contraire à son absolue perfection; il a donc toutes choses en soi, ou il est impossible qu'il les ait. » (*Théologie naturelle*, chap. 40.)

« Dieu est tout-puissant, parce qu'il peut tout ce qui appartient à la puissance : car pouvoir mourir et défaillir, pouvoir être anéanti et corrompu, et choses semblables, qui témoignent la faiblesse, appartiennent plutôt au ne pouvoir pas qu'au pouvoir, et cette même puissance conclut l'impuissance, de façon que qui plus en est pourvu, plus peuvent sur lui les choses adverses et contraires dont il est rendu d'autant plus débile et défectueux. Mais quant à Dieu, il peut seulement les choses; lesquelles pouvoir, c'est puissance, et de lui nous déchassons toutes ces autres circonstances : comme qu'il ne puisse être faible, qu'il ne puisse être injuste, et semblables, significatives de mal, d'imperfection et d'impuissance. » (*Théologie naturelle*, chap. 41.)

« Si son entendement imaginait quelque chose qui servît à la consommation de la perfection qu'il n'eût pas réellement en soi, il adviendrait que sa science s'étendrait plus avant et plus loin que sa puissance, et par conséquent qu'une même chose serait en soi et plus grande et plus petite..... Il faut donc dire, que puisque l'entendement de Dieu comprend et considère le dernier degré, et l'extrême ligne de toute puissance et tout ainsi de tout autre perfection : que Dieu ne peut connaître rien de plus grand ni de meilleur que soi, et qu'il a en lui tout ce qu'il peut imaginer d'excellence très-accomplie. » (*Théologie naturelle*, chap. 42.)

« Quiconque est tout-puissant, il a en soi tout degré de puissance; ainsi il peut faire sans difficulté que nul autre ne puisse, et anéantir tout autre pouvoir; autrement sa force ne serait pas entière. Et si nul autre ne se peut dire tout-puissant, puisqu'il peut être réduit à ne rien pouvoir, car comme Dieu peut réduire toutes choses, sauf que soi-même, au non être, ainsi fait-il au non pouvoir davantage; s'il y avait deux tout-puissants, l'un pourrait ruiner l'autre, autrement il ne serait pas tout-puissant, et s'il le ruinait, le ruiné le serait encore moins, puisqu'il n'aurait pu résister à la force de son compagnon. Attribuons donc l'omnipotence à notre seul Dieu vivant et éternel. » (*Théologie naturelle*, par Raymond DE SEBONDE, ch. 44.)

« Tenons infailliblement qu'en Dieu le vivre, le sentir, et l'entendre, n'est autre chose que son être, et que son être est vivre, sentir et entendre. Tout ce qui est en lui est une même chose avec son être : son être est toutes choses, et toutes choses sont son être : autrement il faudrait qu'il y eût en lui liaison et assemblée de choses diverses, ce qui est impossible. » (*Théologie naturelle*, chap. 10.)

« Tout ce qui est en Dieu se prouve par le moyen de son essence. » (*Id.*, chap. 11.)

« Des créatures nous disons qu'elles ont eu l'être qui n'est pas le leur; mais Dieu a l'être qui est le sien propre; bien qu'à la vérité ce soit improprement parler de dire que Dieu a son être : car il ne l'a pas, mais il l'est lui-même.

« Croyons certainement que Dieu est constant et permanent en son essence, sans se changer et sans se mouvoir de l'un à l'autre; qu'il n'a point un être passé et un être à venir, mais un être toujours présent, qu'il ne peut rien acquérir de nouveau, ni rien perdre de ce qui est en lui. Somme, Dieu est une mer, un gouffre, et un profond abîme d'essence sans fond, sans bord et sans mesure, et qui n'est tenu de son être à personne.

« Ainsi est-il le premier, très-simple, infiniment éloigné du non être et, par même moyen, très-actuel, très-parfait, très-immuable, et très-immortel. » (*Théologie naturelle*, chap. 12.)

« L'être de Dieu a de toute éternité en soi l'être de toutes les créatures ; l'être de toutes les créatures est éternel en lui, ne faisant qu'un avec son être incapable de mixtion, de multitude et de toute nouvelleté. » (*Théologie naturelle*, chap. 14.)

« L'être de Dieu semble proprement la racine, et celui du monde le tronc, les branches et les feuilles de l'arbre. » (*Id.* chap. 16.)

« Puisqu'il n'y a que deux êtres, il est nécessaire que le premier ait engendré le second, autrement ils seraient égaux et coéternels, ce qui est impossible, et parce que le premier et parfait être ne se peut partir et diminuer, que le second n'en a pu être ôté et que nul être ne se produit que par son semblable, concluons que le second être a été engendré du néant et du non être par le premier être. » (*Id.*, chap. 15.)

« Il est certain que le second être était au-dedans du premier, avant qu'il en fût engendré ; mais parce qu'il a été fait, et fait du non être, il a des conditions bien différentes du premier. Il ne peut égaler sa grandeur divine, comme il est, et imparfait dès sa naissance, n'ayant qu'une partie d'être, et ayant apporté, du rien duquel il est fait, beaucoup de non être mêlé avec son essence, qui est par ce moyen nécessairement finie, limitée et mesurée. » (*Id.*, chap. 16.)

« Sans doute Dieu a fait le monde comme par art, et non par aucune contrainte. Car si l'être de Dieu est une même chose avec son intelligence et sa volonté, certainement sa volonté et son intelligence sont les moyens de la création, et aussitôt qu'il a voulu, aussitôt il a produit ce que bon lui a semblé.

« D'autant que Dieu est plus parfait et plus digne que l'être du monde qui a été produit de néant, d'autant est plus excellent et plus noble sans comparaison le monde, en l'essence de Dieu, où il est éternel et éloigné de tout non être, qu'il n'est en sa propre essence et particulière nature. Au reste, l'ouvrier a besoin de matière, en laquelle il mette la forme de son ouvrage ; mais Dieu fait tout de néant, et sauf lui, toute chose a été par son moyen engendrée du non être.

« Attendu qu'il engendre par sa seule volonté, il a créé ce monde sans peine, sans ennuis, sans travail : et comme l'artisan, selon le besoin de la maison, bâtit en la meilleure manière qu'il peut, de même Dieu a établi ce monde parfait en toutes ses commodités, de façon qu'il n'y peut être ajouté ni diminué aucune chose, car il n'y a faute de rien, ni rien de superflu. Or, d'autant que l'ouvrier ne fournit point de matière, et lui donne seulement la façon et la forme, sa continuelle présence ne fait nul besoin à maintenir et conserver son ouvrage. Il est tout autrement du monde à l'endroit de son créateur ; car Dieu ayant fourni et de matière et de forme, et les ayant produites du rien, sans assistance fait incessamment besoin à la conservation de son bâtiment qui ne peut sans elle subsister une seule minute, et qui, tout soudain, reviendrait à rien, d'où il est parti, s'il avait éloigné l'œil de son facteur.

« Si Dieu, ce parfait ouvrier, maintient continuellement et conserve ce monde, il le bâtit aussi par conséquent et engendre continuellement, tout ainsi que le soleil ses rayons qu'il fait et refait si dru, qu'il en continue la lumière; autrement nous en serions incontinent privés, comme nous essayons la nuit en son absence. Le monde donc finirait sans doute, s'il n'était régénéré incessamment et maintenu par son créateur. » (*Théologie naturelle*, chap. 17.)

« Le monde n'a point été de toute éternité; ainsi Dieu le produit de nouveau ; car, s'il était autrement, et que Dieu ne devançât point le monde en durée, en cela, se trouverait égalité entre eux, et par conséquent nous tirerions que Dieu ne se serait pu passer du monde, ni être sans sa compagnie; et par le même moyen que naturellement et par nécessité le monde aurait été produit, non par une libre et simple volonté, qui est chose merveilleusement contraire à la grandeur et excellence de Dieu. » (*Id.*, chap. 19.)

« Dieu, ce grand ouvrier, produisant le monde, a eu certainement quelque but proposé à son entreprise : et n'y ayant rien alors en l'univers que lui seul, il s'ensuit qu'il n'a pu créer le monde pour autre chose que pour soi. Davantage, il est impossible qu'il l'eût créé pour néant et pour le non être ; c'est donc pour l'être ; ainsi pour soi-même, qui est être lui seul. » (*Théologie naturelle*, chap. 20.)

« L'être du monde, en toutes façons, ne regarde que Dieu ; aussi est-il tout de Dieu, selon Dieu, et à cause de Dieu. Dieu l'a produit de soi, selon soi, et pour l'amour de soi. » (*Id.*, chap. 21.)

« Tout ainsi que par ce peu de lumière que nous avons la nuit, nous imaginons la lumière du soleil qui est éloigné de nous, de même par l'être du monde que nous connaissons, nous argumentons l'être de Dieu qui nous est caché. » (*Théologie naturelle*, chap. 24.)

« Puisque Dieu est, nous devons infailliblement croire qu'il est avant le non vivre, voire qu'il est très-pur et très-parfait, épandu en tout lieu, chassant infiniment le non vivre, et le privant entièrement de place, et non le non vivre négatif seulement, mais aussi le privatif et le corruptif que nous nommons la mort ; ce vivre-là c'est Dieu, en la nature duquel on ne peut considérer nul avant et nul après, ni imaginer le non vivre ou précédent ou subséquent. Il est sans commencement et sans fin, seul immortel de soi-même, et seul jouissant d'une vie incapable d'accroissance, de diminution et de changement; et comme l'être du monde est de toute éternité en l'essence de Dieu, ainsi puisqu'il est tout vie, que le vivre c'est lui, il s'ensuit que tout ce qui est créé est vivant en Dieu et qu'en lui rien ne meurt. Davantage, puisque Dieu seul est

la vraie vie, sans doute l'autre vie qui a été produite, a été produite par lui du non vivre, voire que si elle n'était maintenue continuellement par lui, elle retomberait incontinent, quant à sa nature, au non vivre et à la mort. Mais Dieu qui a toute puissance, toute autorité et tout commandement sur le non vivre, peut arracher du non vivre pour mettre en vie tout ce que bon lui semble sans empêchement et sans résistance, et, par sa seule volonté, comme souverain maître de la vie et de la mort, rendre le vivre à la créature morte. » (*Théologie naturelle*, chap. 28.)

« Pour avoir quelque règle et quelque manière certaine de prouver toutes choses de l'être, afin que nous suivions le droit fil de notre carrière, il nous faut poser deux fondements : l'un, qu'il n'a nullement été pris d'autrui ni de soi-même, et à cette cause, qui est avant tout ; l'autre, qui pend du premier, qu'il est infiniment éloigné du non être et du néant, lesquels il repousse de soi à toute force. Ces deux racines nous produisent tout ce que nous voudrons conclure de l'être : car, de ce qu'il n'est point pris d'autrui, nous gagnons qu'il est premier, qu'il est sans parties, très-simple, que l'essence de Dieu, c'est Dieu lui-même, et Dieu son essence, qu'il est extrêmement écarté du rien, et que le non être n'a nulle puissance sur lui ; de là se tire le reste. De ce que Dieu chasse de soi le non être, nous argumentons qu'il est impossible que Dieu ne soit pas, ou qu'il se diminue, augmente, corrompe ou altère ; aussi qu'il est très-parfait et très-accompli, jouissant de toute plénitude d'essence ; séparée du non être d'une distance infinie. De ce qu'il est le premier et éternel, nous concluons que le néant et le non être fuient totalement, que ni eux, ni rien de leur suite ne le peut en nulle façon approcher ou joindre, et que par conséquent Dieu est accompagné de tout ce qui appartient à l'être, et le comprend en soi. Somme : de la comparaison de l'être au non être de ce qui leur appartient et de ce qui en dépend, nous pouvons découvrir l'entière connaissance, et tout ce qui se peut dire ou penser des qualités de l'un et de l'autre. Or, mettons devant nos yeux premièrement ces trois choses, Dieu n'a pris son être de personne, Dieu est lui-même son être et repousse totalement de soi le non être. Par ces trois propositions jointes ensemble, la nature de l'être nous sera manifeste. Tout ce qui se rapportera convenablement à ces principes, sera nécessairement véritable, et tout ce qui leur répugnera sera faux et impossible. Pour exemple, qui demandera s'il se pourrait trouver deux êtres semblables à celui que nous venons d'établir, nous répondrions incontinent que non, et apercevrions-nous évidemment la contradiction ; car s'il y avait deux tels êtres, déjà l'être ne chasserait pas totalement le non être, parce que l'un d'eux aurait en soi le non être de l'autre ; et puisqu'ils seraient deux, l'un ne serait pas l'autre; qui plus est, puisque l'être est de soi indivisible, chacun de ces deux êtres aurait à dire en soi un autre être pareil : ainsi en chaque être serait compris le non être infini, d'autant que le non être de l'un serait en l'être de l'autre et que chaque être est infini de soi : par quoi nous encourrions une ridicule absurdité, logeant en même sujet l'être infini et l'infini non être. Il n'y a donc qu'un seul Dieu. C'est lui qui est de toute essence et son essence lui-même, et qui chasse entièrement le non être. De même qui s'enquerra si Dieu est toute force, toute vertu et toute puissance, il lui faudra sur-le-champ répondre que oui : d'autant qu'en lui consiste tout ce qui appartient à l'être et ce qui dépend du non être et est extrêmement éloigné. Or la faiblesse, l'impuissance et la fragilité dépendent du non être ; de l'être, la force, la vertu et la puissance. Ces dernières qualités sont infiniment en Dieu tout ainsi que ces autres en sont infiniment éloignées; il est donc très-fort, très-puissant et très-vertueux, extrêmement divers du frêle, du faible et de l'impuissant. Aussi qui demanderait si de néant Dieu peut bâtir quelque chose, il lui serait pareillement satisfait, parce qu'en Dieu est nécessairement tout ce qui appartient plus à l'être qu'au n'être pas, et parce que la puissance d'engendrer est à l'être et l'impuissance au non être, il s'ensuit que cette puissance est en Dieu, ou bien il y aurait en lui quelque non être, ce qui est impossible. » (*Théologie naturelle*, chap. 13.)

« Les œuvres de Dieu sont la racine et fondement de la notice que les hommes acquièrent de lui : par quoi, attendu qu'elles ont entre elles des degrés et des distinctions, cette notice qui s'acquiert par leur moyen, en doit aussi par conséquent avoir. Des œuvres de Dieu, les unes sont bien fort éloignées de l'homme, les autres lui sont bien fort voisines. Les unes lui sont familières, les autres lui sont moins. Il y en a qui sont et qui se font en lui, et d'autres qui sont et qui se font hors de lui : et de celles qui se font en lui, les unes se font au corps, les autres en l'âme. Ainsi, elles ne se rapportent pas également à l'homme chez qui elles doivent engendrer la connaissance de Dieu. D'où il s'ensuit que cette connaissance engendrée en nos cœurs, n'est pas égale et pareille par tout, ainsi qu'elle reçoit de la diversité tout plein. Celle qui est acquise par les œuvres de Dieu, qui nous sont plus prochaines, est bien plus grande que celle qu'engendrent les œuvres éloignées de nous : et plus grande celle qui est produite par les œuvres de Dieu qui sont en nous, que celle qui est produite par ses œuvres qui sont hors de nous : plus grande encore celle qui est engendrée par ce qui est en notre âme, que celle qui est engendrée par ce qui est en notre corps. Et d'autant que nul ouvrage de Dieu n'est si prochain à l'homme qu'il est à soi-même, la science que l'homme bâtira par la connaissance de soi, qui est l'un des ouvrages de Dieu, sera plus grande que nulle autre. Celui qui se connaîtra soi-même, et qui se connaîtra comme créa-

ture et facture de Dieu, en apprendra plus sans comparaison de la nature et grandeur de son Créateur qu'il ne fera connaissant quelque autre sien ouvrage, quel qu'il soit. Toute œuvre de Dieu, en tant qu'elle est sienne, porte empreinte au visage de la science, le nom, l'honneur, la louange et la gloire de son facteur, et d'autant plus, que plus elle est digne et noble de sa nature; attendu que nous sommes sa facture, entre toutes celles qui se voient, la plus excellente, il s'ensuit que l'homme qui se connaît soi-même comme facture de Dieu, estime et juge plus de son créateur, lui donne plus de nom, de louange et de réputation, que s'il ne connaît que l'un de ses autres ouvrages; et cette science acquise par la connaissance de l'homme comme ouvrage de Dieu, est plus ou moins parfaite, selon que plus ou moins il se connaît et se voit. En outre, il y a quelques opérations de Dieu qui nous sont montrées et découvertes par l'expérience; il y en a d'autres que nous n'apprenons que par le témoignage de ceux qui les ont dites et qui les ont vues. La connaissance que nous tirons par ce que l'expérience nous a montré, est bien plus certaine que celle que nous tirons de ce que nous avons ouï-dire; et vu que nous ne savons rien si bien que ce que nous sentons et voyons, la notice de Dieu établie en nous, par ce que nous voyons et sentons, est au dernier point d'assurance et de certitude. Ce dernier degré de la connaissance de Dieu par ses œuvres se divise en deux considérations. Quelquefois nous voyons par expérience ce que Dieu œuvre autour des autres hommes ou de quelque chose hors de nous; quelquefois nous voyons et sentons ce qu'il œuvre particulièrement en nous-mêmes : et ce dernier moyen de connaître est le parfait : il n'est rien de plus solide, de plus ferme, ni de plus certain; en lui consiste la très-accomplie et entière science. Au reste, elle ne peut être qu'en un seul homme et incommunicable, car nul autre ne peut voir ce qui se fait autour de moi comme moi-même; et je puis apercevoir par expérience ce qui se fait en autrui et hors de moi, mais non pas le sentir et l'apercevoir si manifestement que ce qui se fait en moi-même. Ainsi, attendu que par la connaissance des œuvres de Dieu s'engendre en nous sa notice, il ne faut douter que celle qui s'engendre par la connaissance de ce qu'il fait en nous, ne soit la plus ferme de toutes et la plus assurée; et certainement l'homme qui n'a la notice de Dieu, par le moyen de telles œuvres, n'a nulle sûreté ou certitude en ce qu'il sait de lui; il est impossible qu'il l'honore et glorifie, qu'il l'aime ou craigne comme il appartient et comme il doit. S'il est bon d'avoir la vraie science de Dieu, il est par conséquent souhaitable à chaque homme que Dieu œuvre beaucoup autour de lui. Plus il agira particulièrement en moi, plus aurai-je de science de lui par expérience; par quoi, selon que Dieu exerce en beaucoup de manières ses opérations en l'homme, l'homme en diverses manières le nomme extérieurement : quelquefois il le surnomme puissant, parce qu'il sent autour de soi les effets de sa puissance; il l'appelle diversement sage, bon, miséricordieux, benin, selon que diversement Dieu agit en lui; en cette façon acquérons-nous une certaine connaissance de Dieu avec sa gloire, louange et honneur, et chacun d'entre nous le nomme d'un grand et honorable nom, pour les actions divines qu'il sent particulièrement en soi. Voilà comme Dieu acquiert son nom en plusieurs modes, ores généralement de toutes les créatures, en contemplation de ses œuvres universelles et communes à toutes choses, ores particulièrement de chaque homme à raison de ce qu'il a spécialement et singulièrement œuvré en lui. Ce sont ces œuvres ici spéciales et secrètes qui accroissent et multiplient son nom en l'homme; à raison qu'il a plus ou moins œuvré en chacun, en chacun croît et se multiplie son nom et sa gloire. C'est vraiment connaître Dieu que de sentir et voir par expérience les opérations qu'il fait en moi. En outre, l'homme voit et s'aperçoit mieux de celles qu'il produit autour de son âme, qu'autour de son corps; car l'âme à qui appartient l'intelligence connaît mieux ce qui lui est le plus proche et le plus voisin; à cette cause il s'engendre une plus certaine science de Dieu en nous par les actions qu'il fait en notre âme, que par celles qu'il fait en notre corps; et en ces actions-là consiste la finale et extrême connaissance de Dieu par ses œuvres. Voyez la variété de degrés qu'il y a pour monter à l'intelligence de Dieu, par ce que l'expérience nous apprend de ses œuvres; le premier degré, c'est d'argumenter par ce qu'il fait en nous, et le tiers, par ce qu'il fait en notre âme. Toutes ces considérations appartiennent au nom, honneur et gloire de notre Créateur, et nous acheminent droitement à la connaissance de sa nature et de sa forme. La connaissance de Dieu est plus commune ou plus particulière, plus grande ou moindre, selon que ses œuvres sont ou universelles et communes, ou spéciales et singulières. L'homme connaît son Créateur par les autres créatures, en tant qu'elles sont son ouvrage, et par soi, en tant qu'il est lui-même sa créature; il le connaît par les opérations divines qu'il voit luire hors de soi et autres hommes et créatures, et par celles qu'il sent en soi, autour de son âme et de son corps; il ne peut par conséquent louer, glorifier, honorer et renommer en plusieurs façons. Et de ce que nous avons trouvé beaucoup de diverses marches en la science de Dieu qui s'acquiert en nous par ses œuvres, il s'ensuit que sa réputation et estimation reçoit aussi du plus et du moins, et qu'elle a beaucoup de degrés inégaux en nos cœurs : et attendu que son nom et honneur intérieur et extérieur suit les conditions de sa réputation et estimation, il n'est pas aussi également et pareillement nommé, honoré de tous les hommes, soit intérieurement, soit extérieurement. (*Théologie naturelle*, traduction de Montaigne, chap. 194.)

« Nous disons que Dieu craint, que Dieu se courrouce, que Dieu aime. Ce sont toutes agitations et émotions, qui ne peuvent loger en Dieu selon notre forme, ni nous l'imaginer selon la sienne, c'est à Dieu seul de se connaître et interpréter ses ouvrages ; et le fait en notre langue improprement, pour s'avaler et descendre à nous, qui sommes à terre couchés. La prudence, comment lui peut-elle convenir, qui est l'élite entre le bien et le mal, vu que nul mal ne le touche ? La raison et l'intelligence desquelles nous nous servons, pour arriver par les choses apparentes aux obscures, vu qu'il n'y a rien d'obscur à Dieu. La justice, qui distribue à chacun ce qui lui appartient, engendrée pour la société et communauté des hommes, comment est-elle en Dieu ? La tempérance comment, qui est la modération des voluptés corporelles, qui n'ont nulle place à la Divinité ? La fortitude à porter la douleur, le labeur, les dangers, lui appartiennent aussi peu ; ces trois choses n'ayant nul accès près de lui, pour quoi Aristote le tient également exempt de vertu et de vice. » (*Essais*, liv. II, chap. 12.)

« Quand nous disons que l'infinité des siècles tant passés qu'à venir n'est à Dieu qu'un instant ; que sa bonté, sapience, puissance, sont même chose avec son essence ; notre parole le dit, mais notre intelligence ne l'appréhende point, et toutefois notre cuidance veut faire passer la Déité par notre étamine : et de là s'engendrent toutes les rêveries et erreurs, desquelles le monde se trouve saisi, ramenant et pesant à sa balance chose si éloignée de son poids.

« Cette fierté de vouloir découvrir Dieu par nos yeux, a fait qu'un grand personnage des nôtres a attribué à la Déité une forme corporelle et est cause de ce qui nous advient tous les jours, d'attribuer à Dieu les événements d'importance, d'une particulière assignation ; parce qu'ils nous pèsent, il semble qu'ils lui pèsent aussi, et qu'il y regarde de plus entier et plus attentif, qu'aux événements qui nous sont légers, ou d'une suite ordinaire. Comme si à ce roi-là c'était plus ou moins de remuer un empire, ou la feuille d'un arbre ; et si sa providence s'exerçait autrement, inclinant l'événement d'une bataille, que le saut d'une puce. La main de son gouvernement se prête à toutes choses de pareille teneur, même force et même ordre ; notre intérêt n'y apporte rien ; nos mouvements et nos mesures ne le touchent pas. » (*Apologie*, 354-5. *Essais*, liv. II, chap. 12.)

« Il m'a toujours semblé qu'à un chrétien, cette sorte de parler est pleine d'indiscrétion et d'irrévérence : Dieu ne peut mourir ; Dieu ne se peut dédire ; Dieu ne peut faire ceci ou cela. Je ne trouve pas bon d'enfermer ainsi la puissance divine sous les lois de notre parole, et l'apparence qui s'offre à nous en ces propositions, il la faudrait représenter plus révéremment et plus religieusement.

« Aux disputes qui sont à présent en notre religion, si vous pressez trop les adversaires, ils vous diront tout destroussément, qu'il n'est pas en la puissance de Dieu de faire que son corps soit en paradis et en la terre et en plusieurs lieux ensemble. Et ce moqueur ancien, comment en fait-il son profit ? Au moins, dit-il, est-ce une non légère consolation à l'homme de ce qu'il voit Dieu ne pouvoir pas toutes choses ; car il ne se peut tuer quand il le voudrait, qui est la plus grande faveur que nous ayons en notre condition ; il ne peut faire les mortels immortels, ni revivre les trépassés, ni que celui qui a vécu n'ait point vécu, que celui qui a eu des honneurs ne les ait pas eus, n'ayant autre droit sur le passé que de l'oubliance. Et enfin que cette société de l'homme à Dieu s'accouple encore par des exemples plaisants ; il ne peut faire que deux fois dix ne soient vingt. Voilà ce qu'il dit, et qu'un chrétien devrait éviter de passer par sa bouche. » (*Apologie*, 351, 353.)

« J'avais présentement en la pensée d'où nous venait cette erreur, de recourir à Dieu en tous nos desseins et entreprises et l'appeler à toutes sortes de besoins, et en quelque lieu que notre faiblesse veut de l'aide, sans considérer si l'occasion est juste ou injuste, et d'invoquer son nom et sa puissance, en quelque état et action que nous soyons, pour vicieuse qu'elle soit. Il est bien notre seul et unique protecteur, et peut toutes choses à nous aider ; mais encore qu'il daigne nous honorer de cette douce alliance paternelle, il est pourtant autant juste comme il est bon, et comme il est puissant ; et si use bien plus souvent de sa justice que de son pouvoir, et nous favorise selon la raison d'icelle, non selon nos demandes. Celui qui appelle Dieu à son assistance, pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse, qui appellerait la justice à son aide, ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en témoignage de mensonge. » (*Essais*, t. I, p. 524-536.)

Descartes.—« Après cela, dit ce chef célèbre de la philosophie rationaliste, je considérais en général ce qui est requis à une proposition pour être vrai et certain, car puisque je venais d'en trouver une (le *cogito, ergo sum*) que je savais être telle, je pensais que je devais aussi savoir en quoi consiste cette certitude. En ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci, *je pense, donc je suis*, qui m'assure que je dis la vérité, sinon que je vois très-clairement que pour penser il faut être, je jugeais que je pouvais prendre pour règle générale que les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies, mais qu'il y a seulement quelque difficulté à bien remarquer quelles sont celles que nous concevons distinctement.

« En suite de quoi, faisant réflexion sur ce que je doutais, et que par conséquent mon être n'était pas tout parfait, car je voyais clairement que c'était une plus grande

perfection de connaître que de douter, je m'avisais de chercher d'où j'avais appris à penser à quelque nature qui fût en effet plus parfaite. Pour ce qui est des pensées que j'avais de plusieurs autres choses hors de moi, comme du ciel, de la terre, de la lumière, de la chaleur et de mille autres, je n'étais point en peine de savoir d'où elles venaient, à cause que, ne remarquant rien en elles qui me semblât les rendre supérieures à moi, je pouvais croire que, si elles étaient vraies, c'étaient des dépendances de ma nature en tant qu'elles avaient quelques perfections, et si elles ne l'étaient pas, que je les tenais du néant; mais il n'en pouvait être de même de l'idée d'un être plus parfait que le mien; car, de la tenir du néant, c'était chose manifestement impossible; et parce qu'il n'y a pas moins de répugnance que le plus parfait soit une suite et une dépendance du moins, qu'il y en ait que de rien procède quelque chose, je ne la pouvais tenir non plus de moi-même : de façon qu'il restait qu'elle eût été mise en moi par une nature qui fût véritablement plus parfaite que je n'étais et même qui eût en soi toutes les perfections dont je pouvais avoir quelque idée, c'est-à-dire, pour m'expliquer en un mot, qui fût Dieu. A quoi j'ajoutais que puisque je connaissais quelques perfections que je n'avais point, je n'étais pas le seul être qui existât, mais qu'il fallait de nécessité qu'il y en eût quelqu'autre plus parfait, duquel je dépendisse et duquel j'eusse acquis ce que je savais; car, si j'eusse été seul et indépendant de tout autre, en sorte que j'eusse eu de moi-même tout ce peu que je participais de l'être parfait, j'eusse pu avoir de moi, par la même raison, tout le surplus que je connaissais me manquer, et ainsi être moi-même infini, éternel, immuable, tout-puissant, et enfin avoir toutes les perfections que je pouvais remarquer être en Dieu. Car, suivant les raisonnements que je viens de faire pour connaître la nature de Dieu autant que la mienne en était capable, je n'avais qu'à considérer, de toutes les choses que je trouvais en moi quelque idée, si c'était perfection ou non les posséder, et j'étais assuré qu'aucune de celles qui marquaient quelque imperfection, comme je voyais que le doute, l'inconstance, la tristesse et choses semblables, n'y pouvaient être, vu que j'eusse été moi-même bien aise d'en être exempt. Puis outre cela j'avais des idées de plusieurs choses sensibles et corporelles; car, quoique je supposasse que je rêvais et que tout ce que je voyais ou imaginais était faux, je ne pouvais nier toutefois que les idées n'en fussent véritablement en ma pensée. Mais parce que j'avais déjà connu en moi très-clairement que la nature intelligente est distincte de la corporelle, considérant que toute composition témoigne de la dépendance, et que la dépendance est manifestement un défaut, je jugeais de là que ce ne pouvait être une perfection en Dieu d'être composé de ces deux natures, et que par conséquent il ne l'était pas; mais que s'il y avait quelques corps dans le monde ou bien quelques intelligences ou autres natures qui ne fussent point toutes parfaites, leur être devait dépendre de sa puissance en telle sorte qu'elles ne pouvaient subsister sans lui un seul moment.

« Je voulus chercher après cela d'autres vérités, et, m'étant proposé l'objet des géomètres, que je concevais comme un corps continu ou un espace indéfiniment étendu en longueur, largeur et hauteur ou profondeur, divisible en diverses parties, qui pouvaient avoir diverses figures et grandeurs, et être mues ou transposées en toutes sortes, car les géomètres supposent tout cela en leur objet, je parcourus quelques-unes de leurs simples démonstrations, et ayant pris garde que cette grande certitude, que tout le monde leur attribue, n'est fondée que sur ce qu'on les conçoit évidemment suivant la règle que j'ai tantôt dite, je pris garde aussi qu'il n'y avait rien du tout en elles qui m'assurât de l'existence de leur objet; car, par exemple, je voyais bien que, supposant un triangle, il fallait que ces trois angles fussent égaux à deux droits; mais je ne voyais rien pour cela qui m'assurât qu'il y eût au monde aucun triangle; au lieu que, revenant à examiner l'idée que j'avais d'un être parfait, je trouvais que l'existence y était comprise en même façon qu'elle est comprise en celle d'un triangle, que ses trois angles sont égaux à deux droits, ou en celle d'une sphère, que toutes les parties sont également distantes de son centre, ou même encore plus évidemment, et que PAR CONSÉQUENT IL EST POUR LE MOINS AUSSI CERTAIN QUE DIEU, CET ÊTRE SI PARFAIT, EST OU EXISTE, QU'AUCUNE DÉMONSTRATION DE GÉOMÉTRIE NE SAURAIT ÊTRE.

« Mais ce qui fait qu'il y en a plusieurs qui se persuadent qu'il y a de la difficulté à le connaître, et même aussi à connaître ce que c'est que leur âme, c'est qu'ils n'élèvent jamais leur esprit au delà des choses sensibles, et qu'ils sont tellement accoutumés à ne rien considérer qu'en l'imaginant, qui est une façon de penser particulière pour les choses matérielles, que *tout ce qui n'est pas imaginable leur semble n'être pas intelligible*. Ce qui est assez manifeste de ce que même les philosophes tiennent pour maxime dans les écoles, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait premièrement été dans les sens, où toutefois il est certain que les idées de Dieu et de l'âme n'ont jamais été, et il me semble que ceux qui veulent user de leur imagination pour les comprendre font tout de même que si pour ouïr les sons ou sentir les odeurs, ils se voulaient servir de leurs yeux, sinon qu'il y a encore cette différence que le sens de la vue ne nous assure pas moins de la vérité de ces objets que sont ceux de l'odorat et de l'ouïe, au lieu que ni notre imagination, ni nos sens ne nous sauraient jamais assurer d'aucune chose si notre entendement n'y intervient.

« Enfin, *s'il y a encore des hommes qui ne soient pas assez persuadés de l'existence de*

*Dieu et de leur âme par les raisons que j'ai rapportées, je veux bien qu'ils sachent que* TOUTES LES AUTRES CHOSES DONT ILS SE CROIENT PEUT-ÊTRE ASSURÉS, COMME D'AVOIR UN CORPS, ET QU'IL Y A DES ASTRES ET UNE TERRE ET CHOSES SEMBLABLES, SONT MOINS CERTAINES; car, encore qu'on ait une assurance morale de ces choses, qui est telle qu'il semble qu'à moins d'être extravagant, on n'en peut douter, toutefois aussi à moins que d'être déraisonnable, lorsqu'il est question d'une certitude métaphysique, on ne peut nier que ce ne soit assez de sujet pour n'en être pas entièrement assuré que d'avoir pris garde qu'on peut en même façon s'imaginer qu'étant endormi on a un autre corps et qu'on voit d'autres astres et une autre terre sans qu'il en soit rien. Car d'où sait-on que les pensées qui viennent en songes sont plutôt fausses que les autres, vu que souvent elles ne sont pas moins vives et expresses? Et que les meilleurs esprits y étudient tant qu'il leur plaît, je ne crois pas qu'ils puissent donner aucune raison qui soit suffisante pour ôter ce doute, qu'ils ne présupposent l'existence de Dieu, car premièrement cela même que j'ai tantôt pris pour règle, à savoir que les choses que nous concevons très-clairement et très distinctement sont vraies, n'est assuré qu'à cause que Dieu est ou existe, et qu'il est un être parfait, et que tout ce qui est en nous vient de lui. D'où il suit que nos idées ou notions étant des choses réelles et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent en cela être que vraies, en sorte que si nous en avons assez souvent qui contiennent de la fausseté, ce ne peut être que celles qui ont quelque chose de confus et d'obscur à cause qu'en cela elles participent du néant. C'est-à-dire qu'elles ne sont en nous ainsi confuses qu'à cause que nous ne sommes pas tout parfaits, et il est évident qu'il n'y a pas moins de répugnance que la fausseté ou l'imperfection procède de Dieu, en tant que telle, qu'il y en a que la vérité ou la perfection procède du néant. Mais si nous ne savions point que tout ce qui est en nous de réel et de vrai vient d'un être parfait et infini, pour claires et distinctes que fussent nos idées, nous n'aurions aucune raison qui nous assurât qu'elles eussent la perfection d'être vraies.

« Or, après que la connaissance de Dieu et de l'âme nous a ainsi rendus certains de cette règle, il est bien aisé de connaître que les rêveries que nous imaginons étant endormis ne doivent aucunement nous faire douter de la vérité des pensées que nous avons étant éveillés; car, s'il arrivait même en dormant qu'on eût quelque idée fort distincte, comme par exemple qu'un géomètre inventât quelque nouvelle démonstration, son sommeil ne l'empêcherait pas d'être vraie; et pour l'erreur la plus ordinaire de nos songes, qui consiste en ce qu'ils nous représentent divers objets en même façon que font nos sens extérieurs, n'importe par qui, il nous donne occasion de nous défier de la vérité de telles idées, à cause qu'elles peuvent aussi nous tromper assez souvent sans que nous dormions, comme lorsque ceux qui ont la jaunisse voient tout de couleur jaune, ou que les astres, ou que les corps trop éloignés nous paraissent beaucoup plus petits qu'ils ne sont, ne peuvent affirmer la vérité; car enfin, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous ne devons jamais nous laisser persuader qu'à l'évidence de notre raison.

« Il est à remarquer que je dis : *de notre raison*, et non point *de notre imagination* ni *de nos sens ;* comme, encore que nous voyons le soleil très-clairement, nous ne devons pas juger pour cela qu'il ne soit que de la grandeur que nous le voyons, et nous pouvons bien examiner distinctement une tête entée sur le corps d'une chèvre, sans qu'il faille conclure pour cela qu'il y ait au monde une chimère : car la raison ne nous dicte point que ce que nous voyons ou imaginons ainsi soit véritable. Mais elle nous dicte bien que toutes nos idées ou notions doivent avoir quelque fondement de vérité; car il ne serait pas possible que Dieu, qui est tout parfait et tout véritable, les eût mises en nous sans cela; et, parce que nos raisonnements ne sont jamais si évidents ni si entiers pendant le sommeil que pendant la veille, bien que quelquefois nos imaginations soient alors autant ou plus vives et expresses, elle nous dicte aussi que nos pensées ne pouvant être toutes vraies à cause que nous ne sommes pas tous parfaits, ce qu'elles ont de vérité doit infailliblement se rencontrer en celles que nous avons étant éveillés plutôt qu'en nos songes.

« Je suis toujours demeuré ferme en la résolution que j'avais prise de ne supposer aucun autre principe que celui dont je viens de me servir pour démontrer l'existence de Dieu et de l'âme, et de ne recevoir aucune chose pour vraie qui ne me semblât plus claire et plus certaine que n'avaient fait auparavant les démonstrations des géomètres, et néanmoins j'ose dire que, non-seulement j'ai trouvé moyen de me satisfaire en peu de temps touchant toutes les principales difficultés dont on a coutume de traiter en la philosophie, mais aussi que j'ai remarqué certaines lois que Dieu a tellement établies en la nature, et dont il a imprimé de telles notions à nos âmes, qu'après avoir fait assez de réflexions, nous ne saurions douter qu'elles ne soient exactement observées en tout ce qui est ou qui se fait dans le monde. » (*Des moyens de bien conduire sa raison et d'arriver à la vérité*, dans sa *Méthode.*)

*Conseils de Descartes à l'égard des athées et son indignation contre eux.* — « Le moyen le plus court de répondre aux raisons des athées, c'est de trouver une démonstration évidente qui fasse croire à tout le monde que Dieu est. Pour moi, j'ose bien me vanter d'en avoir trouvé une qui me satisfait entièrement et qui me fait savoir plus cer-

tainement que Dieu est, que je ne sais la vérité d'aucune proposition de géométrie. Mais je ne sais pas si je serais capable de la faire entendre à tout le monde de la même manière dont je l'entends. Le consentement universel de tous les peuples est assez suffisant pour maintenir la Divinité contre les injures des athées, et en particulier ne doit jamais entrer en dispute avec eux s'il n'est assuré de les convaincre.

« J'espère achever quelque jour un traité de métaphysique que j'ai commencé, et dont les principaux points sont de prouver *l'existence de Dieu* et celle de *nos âmes* lorsqu'elles sont séparées du corps, d'où suit leur immortalité. Car j'avoue que j'entre en colère quand je vois qu'il y a en ce monde des gens assez audacieux et assez impudents pour oser combattre contre Dieu. »

*Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de son idée, éclairée et confirmée.* « Pour faire connaître plus clairement que l'idée de Dieu ne pourrait être en nous si un souverain être n'existait pas, il ne s'agit que d'accoutumer l'esprit à donner créance à certaines premières notions qui sont trop évidentes, plutôt qu'à des opinions obscures et fausses, mais qu'un long usage a profondément gravées dans nos esprits.

« Car qu'il n'y ait rien dans un effet qui n'ait été d'une semblable ou d'une plus excellente façon dans sa cause, c'est une première notion et si évidente qu'il n'y en a point de plus claire; et cette autre commune notion que *de rien rien ne se fait*, la comprend en soi, parce que si on accorde qu'il y ait quelque chose dans l'effet qui n'ait point été dans sa cause, il faut aussi demeurer d'accord que cela procède du néant; et s'il est évident que le néant ne peut être la cause de quelque chose, c'est évidemment parce que dans cette cause il n'y aurait pas la même chose que dans l'effet.

« C'est aussi une première notion que toute la religion ou toute la perfection qui n'est qu'objectivement dans les idées, doit être formellement ou éminemment dans leurs causes : et toute l'opinion que nous avons jamais eue de l'existence des choses qui sont hors de notre esprit n'est appuyée que sur elle seule; car, d'où nous a pu venir le soupçon qu'elles existaient, sinon de cela seul que leurs idées venaient par les sens frapper nos esprits?

« Or, qu'il y ait en nous quelque idée d'un être souverainement puissant et parfait; et aussi que la réalité objective de cette idée ne se trouve point en nous ni formellement, ni éminemment, cela deviendra manifeste à ceux qui y penseront sérieusement et qui voudront avec moi se donner la peine d'y bien réfléchir; mais je ne le saurais mettre par force dans l'esprit de ceux qui ne liront mes *Méditations* que comme un roman pour se désennuyer et sans y donner une grande attention. Or, de tout cela on conclut très-manifestement que Dieu existe; et cependant en faveur de ceux dont la lumière naturelle est si faible qu'ils ne voient pas que c'est une première notion, *que toute la perfection qui est objectivement dans une idée, doit être réellement dans quelqu'une de ses causes*, je l'ai encore démontré d'une façon plus aisée à concevoir en montrant que l'esprit qui a cette idée ne peut pas exister par lui-même. Je ne vois pas qu'on prouve rien contre moi en disant que j'ai peut-être reçu l'idée qui me représente Dieu des pensées que j'ai eues, ou des enseignements, des livres, des discours et entretiens de mes amis, et non pas de mon esprit seul. Car mon argument aura toujours la même force, si en m'adressant à ceux de qui on dit que je l'ai reçue, je leur demande s'ils l'ont par eux-mêmes ou bien par autrui, au lieu de le demander de moi-même; et je conclurai toujours que celui-là est Dieu de qui elle est premièrement dérivée. Mais outre cela, nous concevons en Dieu une immensité, simplicité ou unité absolue, qui embrasse et contient tous ses autres attributs et de laquelle nous ne trouvons ni en nous ni ailleurs aucun exemple : mais il est, ainsi que je l'ai dit auparavant, *comme la marque de l'ouvrier imprimée sur son ouvrage*, et par son moyen nous connaissons qu'aucune des choses que nous concevons être en Dieu et en nous, et que nous considérons en lui par parties et comme si elles étaient distinctes, à cause de la faiblesse de notre entendement et que nous les expérimentons telles en nous, ne conviennent point à Dieu et à nous en la façon qu'on nomme *univoque* dans les écoles; comme aussi nous connaissons que de plusieurs choses particulières qui n'ont point de fin, d'une puissance, d'un nombre, d'une longueur, etc., qui sont aussi sans fin, il y en a quelques-unes qui sont contenues formellement dans l'idée que nous avons de Dieu, comme la connaissance et la puissance, et d'autres qui n'y sont qu'éminemment, comme le nombre et la longueur, ce qui, certes, ne serait pas ainsi si cette idée n'était rien autre chose en nous qu'une fiction, et elle ne serait pas ainsi conçue exactement de la même manière par tout le monde. Car c'est une chose remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans les descriptions qu'ils font des attributs de Dieu (au moins de ceux qui peuvent être connus par la seule raison humaine), en telle sorte qu'il n'y a aucune chose physique ni sensible, aucune chose dont nous ayons une idée si expresse et si palpable, touchant la nature de laquelle il ne se rencontre chez les philosophes une plus grande diversité d'opinions qu'il ne s'en rencontre touchant celle de Dieu.

« Et certes jamais, les hommes ne pourraient s'éloigner de la vraie connaissance de cette nature divine s'ils voulaient seulement porter leur attention sur l'idée qu'ils ont de l'Etre souverainement parfait. Mais ceux qui mêlent quelques autres idées avec celle-là composent par ce moyen un Dieu chimérique dans la nature duquel il y a des choses qui se contrarient, et après l'avoir ainsi composé il n'est pas étonnant s'ils nient

qu'un tel Dieu, qui leur est représenté par une fausse idée existe. Ainsi, lorsqu'on me parle d'un être corporel très-parfait, si l'on prend le nom de très-parfait absolument, on dit des choses qui se contrarient, parce que la nature des corps enferme plusieurs imperfections; par exemple, que ce corps soit divisible en parties, que chacune de ses parties ne soit pas l'autre, et autres semblables. Car c'est une chose de soi manifeste que c'est une plus grande perfection de ne pouvoir être divisé que de pouvoir l'être. Que si on entend seulement ce qui est très-parfait dans le genre du corps, cela n'est point le vrai Dieu.

« On m'objecte que quoique l'idée d'un ange soit plus parfaite que nous, il n'est pourtant pas besoin qu'elle ait été mise en nous par un ange. J'en demeure d'accord; car j'ai dit moi-même, dans la troisième Méditation, qu'elle peut être composée des idées que nous avons de Dieu et de l'homme, et cela ne m'est en aucune façon contraire.

*Démonstration de l'existence de Dieu.* — « L'âme, en examinant les diverses règles ou notions qui sont en elle, y trouve celles d'un être tout connaissant, tout-puissant, et extrêmement parfait. Elle juge facilement par ce qu'elle aperçoit en cette idée que Dieu, qui est cet être tout parfait, est, ou existe; car quoiqu'elle ait des idées distinctes de beaucoup d'autres choses, elle n'y remarque rien qui l'assure de l'existence de leur objet, ou c'est qu'elle aperçoit en celle-ci, non pas seulement comme dans les autres une existence possible, mais absolument nécessaire et éternelle. Et comme elle croit qu'il est nécessairement compris dans l'idée qu'elle a du triangle, que les trois angles soient égaux à deux droits, elle se persuade aisément que le triangle a trois angles égaux à deux droits; de même, de cela seul qu'elle aperçoit que l'existence nécessaire et éternelle est comprise dans l'idée qu'elle a d'un être tout parfait, elle doit conclure que cet être tout parfait est, ou existe.

« Elle pourra s'assurer encore mieux de la vérité de cette conclusion, si elle remarque qu'elle n'a point en soi l'idée ou la notion d'aucune autre chose où elle puisse reconnaître une existence qui soit ainsi absolument nécessaire. Car de cela seul, elle saura que l'idée d'un être tout parfait n'est point en elle comme une fiction, comme celle qui représente une chimère, mais qu'au contraire elle y est empreinte par une nature immuable et vraie, et qui doit nécessairement exister, parce qu'elle ne peut être conçue qu'avec une existence nécessaire. »

*Attributs de Dieu. Nécessité de croire aux mystères qu'il nous a révélés.* — « Nous avons cet avantage, en prouvant, ainsi que nous l'avons fait, l'existence de Dieu, que nous connaissons par ce moyen ce qu'il est, autant que le permet la faiblesse de notre nature. Car faisant réflexion sur l'idée que nous avons actuellement de lui, nous voyons qu'il est tout connaissant, tout-puissant, source de toute bonté et vérité, créateur de toutes choses, et qu'enfin il a en soi tout ce en quoi nous pouvons reconnaître quelque perfection infinie; ou bien qui n'est borné d'aucune imperfection.

« Car il y a des choses dans le monde qui sont limitées et en quelque façon imparfaites, quoique nous remarquions en elles quelques perfections : mais nous concevons aisément qu'il n'est pas possible qu'aucune de celles-là soient en Dieu : ainsi parce que l'étendue peut être divisée en plusieurs parties, et que cela marque des défauts, nous concluons que Dieu n'est point un corps. Et quoique ce soit un avantage aux hommes d'avoir des sens, néanmoins à cause que les sentiments se font en nous par des impressions qui viennent d'ailleurs, et que cela témoigne de la dépendance, nous concluons aussi que Dieu n'en a point, mais qu'il entend et veut, non pas encore comme nous par des opérations différentes, mais que toujours par une même et très-simple action, il entend, veut et fait tout, c'est-à-dire toutes choses qui sont en effet; car il ne veut pas la malice du péché, parce qu'elle n'est rien.

« Après avoir connu que Dieu existe, et qu'il est l'auteur de tout ce qui est ou qui peut être, nous suivrons sans doute la meilleure méthode dont on se puisse servir pour découvrir la vérité, si de la connaissance que nous avons de la nature nous passons à l'explication des choses qu'il a créées, et si nous essayons de la déduire en telle sorte des notions qui sont naturellement en nos âmes, que nous en ayons une science parfaite, c'est-à-dire que nous connaissions ses effets par leurs causes. Mais afin que nous puissions l'entreprendre avec plus de sûreté, toutes les fois que nous voudrons examiner la nature de quelque chose, nous nous souviendrons que Dieu qui en est l'auteur est infini, et que nous sommes entièrement finis.

« Tellement que s'il a fait la grâce de nous révéler, ou bien à quelque autre, des choses qui surpassent la portée ordinaire de notre esprit, telles que sont les mystères de l'Incarnation et de la Trinité, nous ne ferons point difficulté de les croire, quoique nous ne les entendions peut-être pas bien clairement. Car nous ne devons point trouver étrange qu'il y ait en sa nature, qui est immense, et dans ce qu'il a fait, beaucoup de choses qui surpassent la capacité de notre esprit. »

*Les notions générales et l'idée de Dieu ne viennent point des sens.* (*Réfutation anticipée de Locke.*) — « Régius, après avoir dit que l'esprit n'a pas besoin d'idées qui soient naturellement imprimées en lui, mais que la seule faculté qu'il a de penser lui suffit, pour exercer ses actions, conclut que toutes les communes notions qui se trouvent empreintes dans l'esprit tirent toute leur origine ou de l'observation des choses ou de la tradition, comme si la facuté de penser qu'a l'esprit ne pouvait d'elle-même rien produire, et qu'elle n'eût jamais aucunes perceptions ou

pensées que celles qu'elle a reçues de l'observation des choses, ou de la tradition, c'est-à-dire des sens. Cela est tellement faux que quiconque a bien compris jusqu'où s'étendent nos sens, et ce que peut être précisément ce qui est porté par eux jusqu'à la faculté que nous avons de penser, doit avouer au contraire qu'aucunes idées des choses ne nous sont représentées par eux, telles que nous les formons par la pensée; en sorte qu'il n'y a rien dans nos idées qui soit naturel à l'esprit, ou à la faculté qu'il a de penser, si on excepte seulement quelques circonstances qui appartiennent à l'expérience. Par exemple, c'est la seule expérience qui fait que nous jugeons que telles ou telles idées, que nous avons maintenant présentes à l'esprit, se rapportent à des choses qui sont hors de nous; non pas en vérité que ces choses les aient transmises en notre esprit par les organes des sens, telles que nous les sentons, mais parce qu'elles ont transmis quelque chose, qui a donné occasion à notre esprit, par la faculté naturelle qu'il en a, de les former en ce temps-là plutôt qu'en un autre. Car, comme notre auteur lui-même l'assure, conformément à ce qu'il a appris de nos principes, rien ne peut venir des objets extérieurs jusqu'à notre âme, par l'entremise de nos sens, que quelques mouvements corporels; mais ni ces mouvements mêmes, ni les figures qui en proviennent, ne sont point conçus par nous tels qu'ils sont dans les organes des sens, comme je l'ai amplement expliqué dans la dioptrique, d'où il suit que même les idées du mouvement et des figures sont actuellement en nous, et à plus forte raison les idées de la douleur, des couleurs, des sons, et de toutes les choses semblables nous doivent-elles être naturelles, afin que notre esprit, à l'occasion de certains mouvements corporels avec lesquels elles n'ont aucune ressemblance, puisse se les représenter. Mais que peut-on imaginer de plus absurde, que de dire que toutes les notions communes qui sont en notre esprit procèdent de ces mouvements et qu'elles ne peuvent être sans eux? Je voudrais bien que notre auteur m'apprît quel est le mouvement corporel qui peut former en notre esprit quelque notion commune, par exemple celle-ci : que les choses qui conviennent à un troisième conviennent entre elles, ou telle autre qui lui plaira, car tous les mouvements ne sont que particuliers; les notions sont universelles, et même elles n'ont aucune affinité avec ces mouvements, et ne se rapportent en aucune façon à eux. Néanmoins, appuyé sur ce beau fondement, il continue d'assurer que l'idée même de Dieu, qui est en nous, ne vient pas de la faculté que nous avons de penser, comme une chose qui lui soit naturelle, mais qu'elle vient de la révélation divine, ou de la tradition, ou de l'observation des choses.

« Mais pour mieux reconnaître l'erreur de cette assertion, il faut considérer qu'on peut dire en deux façons qu'une chose vient d'une autre; ou parce que cette chose en est la cause prochaine ou principale sans laquelle elle ne peut exister, ou parce qu'elle en est la cause éloignée ou accidentelle seulement, qui donne occasion à la principale de produire son effet en un temps plutôt qu'en un autre. C'est ainsi que tous les ouvriers sont les causes principales et prochaines de leurs ouvrages, et que ceux qui leur ordonnent de les faire, ou qui leur promettent quelque récompense, s'ils les font, en sont les causes accidentelles, parce que peut-être les ouvriers ne les feraient point si on ne les leur commandait. Or, il n'y a point de doute que la tradition ou les observations des choses ne soit souvent la cause éloignée qui fait que nous venons à penser à l'idée que nous pouvons avoir un Dieu et à la rendre présente à notre esprit; mais qu'elle soit la cause prochaine et effective de cette idée, cela ne se peut dire que par celui qui croit que nous ne concevons jamais autre chose de Dieu; sinon, quel est ce nom-là, *Dieu*, ou quelle est la figure corporelle sous laquelle il nous est ordinairement représenté par les peintres? Car dans le vrai, si l'observation se fait par la vue, elle ne peut d'elle-même représenter à l'esprit autre chose que des peintures dont toute la vérité ne consiste que dans celle de certains mouvements corporels, comme notre auteur même l'enseigne; si elle se fait par l'ouïe, elle ne peut représenter que des sons et des paroles; que si c'est par les autres sens qu'elle se fasse, une telle observation ne saurait rien contenir qui puisse se rapporter à Dieu. Et certes c'est une chose si véritable que la vue ne représente de soi rien autre chose à l'esprit que des peintures, ni l'ouïe que des sons et des paroles, que personne ne le révoque en doute : tellement que tout ce que nous concevons de plus que ces paroles et ces peintures, comme, par exemple, les choses signifiées par ces signes, doit nécessairement nous être représenté par des idées qui ne viennent point d'ailleurs que de la faculté que nous avons de penser, et qui par conséquent sont naturellement en nous, c'est-à-dire, sont toujours en notre puissance, car être naturellement dans une faculté, ne veut pas dire y être en acte, mais en puissance seulement, vu que le nom même de faculté ne veut dire autre chose que puissance.

« J'ai dit plus haut que ces pensées étaient naturelles, en même sens que nous disons, par exemple, que la générosité est naturelle à certaines familles, ou que certaines maladies, comme la goutte, sont naturelles à d'autres; non que les enfants qui naissent dans ces familles soient travaillés de ces maladies dès le ventre de leur mère, mais parce qu'ils naissent avec la disposition ou la faculté de les contracter. Quand j'ai dit que l'idée de Dieu est naturellement en nous, je n'ai jamais entendu....... sinon que la nature a mis en nous une faculté par laquelle nous pouvons connaître Dieu : mais jamais je n'ai écrit ni pensé que de telles idées fussent

actuelles, ou qu'elles fussent des espèces distinctes de la faculté que nous avons de penser : et même je dirai plus, qu'il n'y a personne qui soit plus éloigné que moi de tout ce fatras d'entités scolastiques, en sorte que je n'ai pu m'empêcher de rire, quand j'ai vu ce grand nombre de raisons que Régius a ramassées avec un grand travail pour montrer que les enfants n'ont point la connaissance actuelle de Dieu, tandis qu'ils sont au ventre de leur mère. »

*Nécessité du concours de Dieu pour la conservation des choses créées.* « Il ne faut point douter que si Dieu retirait une fois son concours, toutes les choses qu'il a créées retomberaient aussitôt dans le néant, parce que avant qu'elles fussent créées, et qu'il leur prêtât son secours, elles n'étaient qu'un néant : mais cela n'empêche pas qu'elles ne doivent être appelées des substances, parce que quand on dit de la substance créée, qu'elle subsiste par elle-même, on n'entend pas pour cela exclure le concours de Dieu dont elle a besoin pour subsister, mais seulement on veut dire qu'elle est telle qu'elle peut exister sans le concours d'aucune autre chose créée ; ce qui ne se peut dire de même des modes qui accompagnent les choses, comme sont la figure, ou le nombre, etc. Et Dieu ne ferait pas paraître que sa puissance est immense s'il créait des choses telles qu'ensuite elles pussent exister sans lui ; mais au contraire il montrerait par là qu'elle serait finie, en ce que les choses qu'il aurait créées ne dépendraient plus de lui pour être. Et je ne me contredis point quand je dis qu'il est impossible que Dieu détruise quoi que ce soit d'une autre façon que par la cessation de son concours ; parce que autrement il s'ensuivrait que par une action positive il tendrait au non-être. Car il y a une très-grande différence entre les choses qui se font par l'action positive de Dieu, lesquelles ne sauraient être que très-bonnes, et celles qui arrivent à cause de la cessation de cette action positive, comme sont les maux et les péchés et la destruction d'un être, si jamais aucun être existant était détruit. »

« Avant que j'examine cela plus soigneusement, et que je passe à la considération des autres vérités que l'on en peut recueillir, il me semble très à propos de m'arrêter quelque temps à la contemplation de ce Dieu tout parfait, de peser tout à loisir ses merveilleux attributs, de considérer, d'admirer et d'adorer l'incomparable beauté de cette immense lumière, au moins autant que la force de mon esprit, qui en demeure en quelque sorte ébloui, pourra me le permettre. Car, comme la foi nous apprend que la souveraine félicité de l'autre vie ne consiste que dans cette contemplation de la majesté divine, ainsi expérimentons-nous, dès à présent, qu'une semblable méditation, quoique incomparablement moins parfaite, nous fait jouir du plus grand contentement que nous soyons capables de ressentir en cette vie. » (*Méditations et Méthode.*)

C'est au sujet de ces belles méditations et de la méthode qu'Arnauld écrivait à M. Steyaert : « On doit regarder comme un effet singulier de la providence de Dieu ce qu'a écrit M. Descartes sur Dieu et sur notre âme, pour arrêter la pente effroyable que beaucoup de personnes de ces derniers temps semblent avoir vers l'irréligion et le libertinage. »

F. BACON.—*Erreurs sur la volonté de Dieu : erreurs de sa puissance : les dernières plus graves que les premières.*

« *Erratis, nescientes Scripturas neque potentiam Dei* (*Matth.* XXII, 29). — Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne connaissez pas les saintes Ecritures et la puissance de Dieu.

« C'est sur cette sentence que sont fondés tous les canons de l'Eglise contre les hérétiques. Deux sources de l'erreur ou de l'hérésie : l'ignorance de la volonté de Dieu, et l'ignorance, ou du moins la connaissance trop superficielle de sa puissance. La volonté de Dieu nous est révélée plus particulièrement par les saintes Ecritures ; de là l'ordre de l'Apôtre : *Consultez, scrutamini.* La puissance de Dieu nous est plus particulièrement révélée par les créatures ; de là la règle : *Contemplez, contemplamini.* Il faut tellement soutenir la plénitude de la puissance dans Dieu, qu'on ne jette point de louche, ni de tache sur sa volonté ; et il faut tellement soutenir la bonté de la volonté dans Dieu, qu'on ne limite point sa puissance ; ainsi, la véritable religion occupe le milieu entre la superstition et les hérésies superstitieuses d'une part, l'athéisme et les hérésies profanes de l'autre. La superstition, refusant de prendre la lumière des Ecritures pour guide, et se livrant aux traditions dépravées ou apocryphes, aux nouvelles révélations, ou aux fausses interprétations de l'Ecriture, invente et rêve sur la volonté de Dieu beaucoup de choses qui sont peu conformes, qui sont même contraires aux témoignages des Ecritures ; mais l'athéisme et la théomachie se soulèvent et s'agitent contre la puissance de Dieu. L'athée refuse de croire à la parole de Dieu, qui nous révèle sa volonté, parce qu'il refuse de croire à la puissance de celui à qui pourtant tout est possible ; les hérésies qui proviennent de cette source paraissent donc plus graves que les autres, par la même raison que dans les gouvernements politiques, c'est un plus grand crime de porter des atteintes à la puissance et à la majesté du prince, que d'en porter à sa réputation. Mais les hérésies qui attaquent la puissance de Dieu, sans parler du pur athéisme, ont trois degrés de malice plus grands les uns que les autres, et n'ont cependant qu'un seul et même *mystère* (car *tout antichristianisme,* pour parler le langage de l'Apôtre, *opère dans le mystère,* c'est-à-dire sous l'apparence du bien) : ce *mystère*, ou ce prétexte, c'est d'absoudre la volonté de Dieu de toute accusation de malice. Le premier degré appartient à ceux qui admettent deux

principes égaux, opposés entre eux et combattant l'un contre l'autre, l'un principe du bien, et l'autre principe du mal. Le deuxième degré est constitué par ceux qui conviennent que ce serait compromettre indignement la majesté de Dieu, que d'admettre un principe positif et actif dont l'essence serait de le combattre; mais après avoir écarté une erreur aussi injurieuse à Dieu, ils retombent dans une autre qui ne l'est guère moins, puisqu'ils admettent un autre principe également opposé à Dieu, mais négatif seulement et privatif; car ils prétendent qu'il est de la nature, de la substance, de l'essence de toute matière, et de toute créature, de tendre au néant, de retomber par elle-même dans la confusion et dans le néant. Les défenseurs de cette opinion ignorent donc que la même toute-puissance est aussi nécessaire pour faire de quelque chose rien, que pour faire de rien quelque chose? Le troisième degré est rempli par ceux qui bornent et restreignent l'opinion précédente aux actions humaines qui participent du péché : ils prétendent que ces actions dépendent substantiellement et sans aucun enchaînement de cause, de la volonté intrinsèque et du libre arbitre de l'homme, et conséquemment ils donnent plus d'étendue à la science de Dieu qu'à sa puissance : ou pour m'expliquer plus correctement (la science de Dieu étant aussi dans la réalité une puissance), ils prétendent que la partie de la puissance par laquelle il connaît, s'étend à plus d'objets que la partie de la puissance par laquelle il met en mouvement et il exécute; en sorte qu'il est des actions que Dieu connaît comme futures, dans lesquelles il n'influe point, qu'il ne prédestine et ne prépare point.

« On trouverait quelque analogie entre cette opinion ou ce procédé, et celui d'Epicure qui, pour supprimer le destin et lui substituer le hasard, imagina d'introduire dans le système de Démocrite la déclinaison des atomes : imagination qui a été l'objet de la censure et du mépris de tous les hommes sages; mais je reviens et je dis : Les auteurs de cette opinion ne prennent donc pas garde que tout ce qui ne dépend pas de Dieu comme auteur et comme principe, et qui, par différentes chaînes ou degrés, ne remonte pas jusqu'à lui, serait un nouveau principe indépendant de Dieu, qui tiendrait lieu de Dieu, et serait en quelque sorte Dieu lui-même. Aussi l'opinion dont nous venons de parler est justement rejetée, comme contraire à la puissance et à la dignité de Dieu, on n'en est pas moins parfaitement bien fondé à dire, en propres termes, *que Dieu n'est pas l'auteur du mal*, non parce qu'il n'est pas *l'auteur* de l'action mauvaise, mais parce qu'il n'est pas l'auteur de ce qu'elle a de *mauvais : non quia non auctor, sed quia non mali.* » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 400.)

CLARKE. — *Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu; des causes de l'athéisme.* « Tous ceux qui nient l'existence de Dieu appartiennent à quelqu'une de ces classes : Les uns ne croient pas que Dieu soit. Les autres affectent de passer pour incrédules sur cet article. Les autres enfin, peu différents des premiers, nient les principaux attributs de la nature divine, et supposent que Dieu est un être sans intelligence, qui agit purement par nécessité; c'est-à-dire un être qui, à parler proprement, n'agit point du tout, mais qui est toujours passif. L'erreur de ces gens-là vient nécessairement de quelqu'une de ces trois sources. Elle vient premièrement de l'ignorance et de la stupidité. Il y a des gens dans le monde qui n'ont jamais fait un bon usage de leurs lumières naturelles, non pas même pour acquérir la connaissance des vérités les plus claires et les plus faciles à trouver. Ils passent leur vie dans une oisiveté d'esprit qui les abaisse, peu s'en faut, à la condition des bêtes.

« La seconde source de l'athéisme, c'est la débauche et la corruption des mœurs. On trouve des gens qui, à force de vices et de déréglements, ont presque éteint leurs lumières naturelles et corrompu leur raison. Au lieu de s'appliquer à la recherche de la vérité d'une manière impartiale, et de s'informer avec soin des règles et des devoirs que la nature prescrit, ils s'accoutument à tourner la religion en ridicule. Soumis à la puissance de leurs mauvaises habitudes, esclaves de leurs passions déréglées auxquelles ils s'abandonnent, ils sont résolus de fermer l'oreille à toutes les raisons qui les obligeraient à renoncer à des vices qui leur sont chers. Il y a enfin des athées de spéculation et de raisonnement, qui, se fondant sur des principes de philosophie, soutiennent que les arguments contre l'existence et les attributs de Dieu, après l'examen le plus mûr et le plus exact dont ils sont capables, leur paraissent plus forts et plus concluants que ceux qu'on emploie pour établir ces grandes vérités.

« Ce sont là, je pense, les seules causes qu'on puisse imaginer de la réjection que les hommes font du dogme de l'existence de Dieu et de ses attributs; et l'on ne saurait supposer d'athée qui ne le soit pour l'une ou pour l'autre de ces trois raisons. Je n'en veux point, dans ce discours, à ceux du premier ni du second ordre, je veux dire à ceux qui le sont par ignorance et par stupidité, ni à ceux qui, par le train de débauche qu'ils ont pris, se sont fait une coutume de plaisanter sur la religion, qui en font le sujet ordinaire de leurs railleries, et qui ferment l'oreille aux raisonnements solides qu'on leur propose.

« Les premiers ont besoin d'être instruits sur les principes de la raison, aussi bien que sur ceux de la religion. Les autres, aveuglés par un faux intérêt présent, ne veulent pas croire ce qu'on leur dit, parce qu'ils souhaitent qu'il ne soit pas véritable. Les premiers ne font point usage de leurs facultés naturelles. Les autres y ont renoncé, et déclarent qu'on ne doit pas argumenter avec eux comme avec des créatures raisonnables. Ce ne sont donc que les athées de la troisième

espèce que j'ai en vue, c'est-à-dire ceux qui le sont par voie de raisonnnement, et qui, fondés sur des principes de philosophie, soutiennent que leurs arguments contre l'existence et les attributs de Dieu leur paraissent, après l'examen le plus exact et le plus sévère, et plus forts et plus concluants que ceux par lesquels on s'efforce de prouver ces grandes vérités. Ces derniers sont les seuls athées que je puisse prendre à partie dans ce discours, puisque ce sont les seuls avec lesquels on puisse raisonner. Mais avant de commencer à argumenter contre eux, il est bon de leur mettre devant les yeux quelques concessions préliminaires qu'ils sont indispensablement obligés de faire dans leurs propres principes.

« Car premièrement il faut qu'ils avouent de toute nécessité que, quand bien même l'existence d'un Dieu, c'est-à-dire d'un être sage, intelligent, juste et bon, par qui le monde est gouverné, serait une chose impossible à prouver, il serait au moins fort à souhaiter qu'elle fût vraie, et qu'il n'y a point d'homme assez sage qui n'en dût être ravi pour le bien et pour la félicité commune du genre humain. Que, pour bannir du monde Dieu et la Providence, ils se forgent telles hypothèses qu'il leur plaira, qu'ils inventent de nouveaux arguments, ces hypothèses, ces arguments les conduiront nécessairement à faire cet aveu. Diront-ils que l'idée que nous avons de Dieu ne nous vient ni de la raison ni de la nature; que cette idée doit son origine aux artifices et aux desseins des politiques? Mais en parlant ainsi, ne confessent-ils pas que l'intérêt du genre humain demande manifestement que les hommes s'accordent à croire qu'il y a un Dieu? Supposeront-ils que le monde est l'ouvrage du hasard, et que le même hasard qui l'a fait le peut à chaque moment détruire? Mais il n'y a point d'homme qui porte l'extravagance jusqu'à soutenir qu'il ne valût infiniment mieux, et qu'il ne fût par conséquent plus souhaitable de vivre sous la conduite d'un Dieu bon, puissant et sage, que d'être, dans un état d'incertitude continuelle, sujets à tous les moments à périr sans espérance de retour. Opposeront-ils à l'existence de Dieu le peu d'ordre et de sagesse qu'ils s'imaginent dans la fabrique du monde et dans l'assemblage de toutes les créatures visibles? Cette supposition les engage à reconnaître qu'il aurait mieux valu que le monde eût été fait par un être intelligent et sage, capable de prévenir toutes ces imperfections et tous ces désordres. La considération des désordres et de l'inégalité qu'ils prétendent trouver dans la conduite du monde moral leur fournit-elle des armes pour combattre la Providence? Par là ils confessent clairement qu'il serait bien meilleur et plus souhaitable que le monde fût gouverné par un être juste et bon, que de le voir abandonné à une nécessité sans intelligence et aux caprices d'un pur hasard. S'ils supposent enfin que l'univers existe par lui-même éternellement et nécessairement, et par conséquent que toutes les choses qui y sont s'y maintiennent par une aveugle et éternelle fatalité, il n'y a point d'homme raisonnable qui ne doive convenir que le pouvoir d'agir librement et avec choix ne soit préférable à la contrainte d'un destin absolu et inévitable, qui détermine nos actions de la même manière qu'une pierre est déterminée à se mouvoir vers le bas plutôt que vers le haut. En un mot, de quelque côté qu'ils se tournent, et quelque choix qu'ils fassent d'une hypothèse sur l'origine et sur l'arrangement de l'univers, rien n'est plus clair et plus incontestable que ceci : c'est que l'homme abandonné à lui-même, qui n'est ni protégé, ni conduit par un être suprême, est dans un état plus malheureux et plus triste qu'il ne serait dans la supposition de l'existence d'un Dieu qui le gouverne et l'honore particulièrement de sa protection et de sa faveur. De lui-même, l'homme est entièrement incapable de faire sa propre félicité. Il est en butte à plusieurs maux qu'il ne saurait prévenir ni corriger. Il est plein de besoins auxquels il ne trouve pas moyen de satisfaire; il est environné d'infirmités qu'il ne lui est pas possible d'éloigner, et exposé à des périls contre lesquels il ne peut jamais se précautionner suffisamment. Sans la protection et la conduite invisible d'un être supérieur, l'homme n'a pas lieu de compter le moins du monde sur aucune des choses dont il jouit actuellement, ni de se promettre la jouissance de quoi que ce soit qu'il espère. Il est sujet à se chagriner de ce à quoi il ne saurait remédier en aucune manière, et à former des désirs ardents qui, selon toutes les apparences, ne seront jamais remplis. Il est évident que l'unique consolation qui nous reste au milieu de tant de calamités si réelles, c'est la persuasion d'un Dieu bon et sage, et les glorieuses espérances que la véritable religion nous donne. Que l'existence de Dieu donc, que ces attributs soient et ne soient pas du nombre des choses démontrables, il est certain au moins qu'il n'y a point d'homme sage et raisonnable qui ne doive confesser que de toutes les vérités, il n'y en a point qui l'intéresse davantage, ni qu'il doive plus ardemment souhaiter de voir démontrée, que celle de l'existence d'un être intelligent, sage, juste et bon, qui préside sur l'univers et qui le gouverne. De tout ce que je viens de dire, je conclus que puisque ceux contre qui je dispute sont contraints d'avouer que l'existence de Dieu est au moins une chose très-désirable, leurs propres principes les portent à souhaiter par-dessus toutes choses que quelqu'un les convainque de la fausseté de l'opinion qu'ils ont embrassée, et leur donne une bonne démonstration qui les persuade de la vérité du sentiment contraire. Ils sont obligés par conséquent d'examiner avec toute l'attention, l'exactitude et l'impartialité dont ils sont capables, le poids des arguments qu'on leur propose pour prouver l'existence et les attributs de Dieu.

« Je dis en second lieu que les personnes dont je parle, qui fondent leur athéisme

sur le raisonnement et la philosophie, que l'intérêt ou la passion n'a pas rendues incrédules, sont obligées, par leurs principes, de reconnaître que tous ceux qui affectent de se moquer de la religion et de tourner en ridicule les arguments pris de la raison, sont des gens les plus malhonnêtes et les plus déraisonnables. Il est de leur intérêt de déclarer qu'ils ne veulent avoir rien de commun avec ces mauvais plaisants qui se moquent de tout, qui ne veulent entendre raison sur rien et qui refusent les moyens de s'instruire et de se défaire de leurs erreurs. Ils doivent les regarder comme des gens qui, n'ayant point de principes et refusant d'écouter la raison, ne méritent pas qu'on perde le temps à raisonner avec eux. Ecouter patiemment et sans préjugé les raisons qu'on peut alléguer sur un cas proposé, est ce à quoi nous sommes obligés en équité à l'égard de toutes les vérités qui nous intéressent, de quelque nature qu'elles soient; c'est par là qu'on découvre les erreurs de toutes les espèces. Or, si telle doit être notre disposition à l'égard des moindres vérités, combien plus la devons-nous avoir dans les choses de la dernière importance!

« En troisième lieu, puisque les personnes à qui ce discours s'adresse sont obligées d'avouer que la supposition de l'existence de Dieu est la chose du monde la plus désirable, et que quand bien même elle ne serait pas vraie, l'intérêt du genre humain demanderait qu'elle le fût, il faut nécessairement qu'elles en viennent à un troisième aveu; car il faut qu'elles avouent que quand même on mettrait l'existence et les attributs de Dieu au nombre de ces choses dont il n'est pas possible de donner de démonstrations, pourvu seulement qu'on les suppose possibles et telles qu'il n'y ait point de démonstrations du contraire (comme certainement il ne saurait y en avoir), il s'ensuivra évidemment de cette supposition que toutes sortes de raisons doivent porter les hommes à vivre suivant les règles de la piété et de la vertu; et que la dépravation des mœurs, de quelque côté qu'on l'envisage, quelque hypothèse qu'on suive, est la chose du monde la plus absurde et la plus inexcusable. La conséquence sera plus évidente et plus forte, si à la possibilité on ajoute la probabilité, et si on suppose ces doctrines plus approchantes de la vérité que de la fausseté. Après ces réflexions préliminaires auxquelles tout athée, j'entends celui qui fait profession d'examiner les choses et les peser à la balance de la raison, doit nécessairement souscrire (car pour ce qui regarde les autres, ce sont des gens, comme je l'ai déjà dit, qui ne méritent pas qu'on leur fasse l'honneur de disputer avec eux, puisqu'ils ne sont pas moins ennemis de la raison que de la religion); après ces réflexions préliminaires, dis-je, je viens au point principal que je me suis proposé, et j'entreprends de prouver à cet ordre d'incrédules qui se piquent de raisonner, que l'existence et les attributs de Dieu sont des choses non-seulement possibles ou simplement probables, mais des vérités qui peuvent être démontrées par les principes les plus incontestables de la droite raison, d'une manière à convaincre tout esprit libre de préjugés. Puisque les personnes à qui j'ai affaire rejettent la révélation et ne peuvent reconnaître d'autre tribunal que celui de la raison, je serai obligé de mettre à quartier tous les témoignages de l'Ecriture, toutes les autorités et tous les arguments populaires dont on se sert ordinairement, pour me renfermer dans les bornes étroites et sévères de l'argumentation par les seuls principes de la raison. On a entrepris de prouver l'existence de Dieu et de ses attributs par plusieurs arguments différents, et peut-être que la plupart de ces arguments, s'ils étaient mis dans tout leur jour et dégagés des raisonnements faux et incertains dont on les a quelquefois embarrassés, paraîtraient concluants et solides. Mais comme j'ai dessein d'éviter, autant qu'il me sera possible, toute sorte d'embarras et de confusion, je renonce dès à présent à cette diversité d'arguments et je ne ferai usage que d'une chaîne suivie de propositions liées étroitement et nécessairement dépendantes les unes des autres, par lesquelles je démontrerai la certitude de l'existence de Dieu, et dont je déduirai ensuite l'un après l'autre les attributs essentiels de sa nature, que notre raison bornée est capable de découvrir.

« Il est aussi bon d'avertir que je ne me propose pas de donner à cette matière un tour plus intelligible en faveur de ceux qui croient déjà qu'il y a un Dieu : je ne travaille ici qu'à convaincre les incrédules et à leur faire voir, par des raisons fortes et incontestables, qu'il n'est rien de plus mal fondé que leurs doutes. Je ne mettrai donc rien en avant dont tout le monde ne convienne, et je ne supposerai rien qui soit en dispute. Je ne veux m'appuyer que sur des principes clairs et sur des propositions qui ne peuvent être niées sans renoncer à la raison sur laquelle les athées dont je parle fondent leur incrédulité. De leur côté, il faut nécessairement qu'avant toutes choses, ils consentent à mettre à quartier toutes sortes de préjugés et principalement ceux qui viennent de l'usage trop fréquent de certains termes d'art, qui au fond ne signifient rien, et qu'ils renoncent à recevoir pour véritables certaines maximes de philosophie qui n'ont absolument aucun sens. En effet, il est évident que tous les hommes n'ont pas la même pénétration, ils n'ont pas tous enfin le même loisir ni les mêmes occasions de travailler à cette importante découverte. C'est ce que ces messieurs eux-mêmes reconnaissent et qu'ils savent fort bien faire valoir, lorsqu'il s'agit de parler de l'ignorance grossière de quelques peuples de l'Amérique. Or, si la connaissance de la religion naturelle n'est pas universelle, il s'ensuivra des principes de ces messieurs, qu'elle n'est pas plus nécessaire que la révélation. Il faudra qu'ils disent que les hommes peuvent fort bien s'en passer, et

que, pourvu qu'ils s'acquittent des fonctions de la vie animale, et qu'ils suivent aveuglément la pente que leurs sens leur donnent, on n'a plus rien à leur demander. Or, parler ainsi, c'est anéantir tous les devoirs moraux, et donner directement dans le pur athéisme. La vérité est que, comme Dieu n'était pas tenu de faire toutes ses créatures égales; de faire, par exemple, les hommes aussi intelligents et aussi excellents que les anges, ou de donner à tous les hommes la même capacité qu'il donne à quelques-uns; il n'est pas tenu non plus de rendre tous les hommes capables du même degré ou du même genre de bonheur, ni de leur fournir les mêmes moyens et les mêmes occasions de travailler à leur félicité. La corruption de la nature humaine, si nuisible, si manifeste, donne à l'homme de justes sujets de penser qu'il a besoin d'une révélation divine. La droite raison et les lumières naturelles conduisent ensuite un homme sage jusqu'à penser qu'il est très-probable que Dieu, infiniment bon et miséricordieux, touché de compassion envers le genre humain, lui accordera ce secours surnaturel dont il a besoin. Or, tout homme qui en est venu jusque-là doit être très-disposé à embrasser les doctrines qui lui seront proposées pourvu qu'il ait par devers lui des preuves claires et certaines que ces doctrines tirent véritablement leur origine du ciel. Mais il ne s'ensuit pas de là que Dieu soit absolument obligé de se révéler extraordinairement aux hommes. Il ne s'ensuit pas qu'en cas qu'il se révèle, il soit obligé de se révéler à tous les hommes également. Il ne s'ensuit pas enfin qu'on puisse douter raisonnablement de la nécessité et de la vérité de la révélation, sous prétexte qu'elle n'est pas universelle, et qu'il y a des peuples qui n'en ont jamais entendu parler. »

### *Preuves de l'existence de Dieu.*

PREMIÈRE PROPOSITION. *Quelque chose a existé de toute éternité.*

« *Preuve.* Par la raison que quelque chose existe. Dieu ou matière, peu importe à présent.

SECONDE PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. ET CET ÊTRE EST INDÉPENDANT ET IMMUABLE.

« *Preuves.* Il faudrait autrement qu'il y eût une succession infinie de causes et d'effets sans cause première; ce qui est contradictoire. On le prouve,

« Parce que si la série d'êtres indépendants est UNE et TOUTE, elle ne peut avoir au dehors une cause de son existence *successive*, puisqu'elle comprend tout. Or,

« Il est évident que chaque être, dans la chaîne progressive, n'a pas au dedans de soi la cause efficiente de son existence, puisqu'il est produit par un être *précédent.* Contradiction manifeste.

« *Objection.* On dit : C'est la nécessité qui fait que cette chaîne d'êtres existe.

« *Réponse.* Des êtres *dépendants* les uns des autres peuvent *exister* ou *n'exister pas.* Il n'y a pas là *nécessité :* donc la cause de cette existence n'est déterminée par *rien.* (Absurdité.) Donc il doit y avoir de toute éternité un Être indépendant et immuable, cause première de la régénération des êtres.

TROISIÈME PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. *Cet être existant est indépendant et immuable.* III. ET NE PEUT ÊTRE LA MATIÈRE.

« *Première preuve.* Si cela était, la matière existerait nécessairement et par elle-même. La seule supposition qu'elle n'existe pas serait une contradiction dans les termes. Or, il est prouvé :

« Que le mode de son existence n'est pas de cette nature, puisqu'on peut concevoir, sans contradiction, qu'elle (la matière) pourrait ne pas exister, ou être autre chose que ce qu'elle est en effet,

« Ce caillou que vous roulez sous votre pied n'existe pas *nécessairement*, puisque vous le concevez fort bien, ou anéanti ou de toute autre espèce, sans qu'il en arrive aucun changement dans l'univers. Ainsi, d'objets en objets, vous verrez, clair comme le jour, que l'existence de la matière n'est pas de *nécessité.*

« *Seconde preuve.* En outre, on ne peut pas se figurer la durée éternelle de la matière de la même manière qu'on entend celle de Dieu. Celui-ci, par la simplicité et la non étendue de sa substance, se fait concevoir à la pensée comme existant à la fois dans le passé, le présent et l'avenir. Mais la durée de la matière ne peut être que progressive, puisqu'elle a l'étendue et la dimension des corps, et qu'elle se perpétue par destructions et générations : elle n'existe plus pour la minute écoulée, et, comme l'homme, elle avance dans l'avenir en perdant le passé.

« Or, si l'éternité est successive, comme elle l'est démonstrativement dans le cas de la matière, elle enferme des *siècles infinis ;*

« Or, des *siècles infinis* ne peuvent être *épuisés*, ou ils ne seraient pas *infinis ;*

« Donc, l'éternité de la matière étant successive, cette matière ne pourrait être venue jusqu'à nos jours, parce qu'il faudrait supposer qu'elle eût franchi des siècles *infinis*, et que des siècles *infinis* qui pourraient se *franchir* ne seraient point infinis.

« *Troisième preuve.* S'il n'y a que la matière dans la nature, et que cette matière n'existe pas de *nécessité* (ce qui implique déjà contradiction), qui est-ce qui fait durer les êtres?

« S'il n'y a pas une puissance *nécessaire* qui conserve tout par sa seule vertu ou sa seule volonté, la cohésion des parties des corps est impossible. Mon bras doit tomber en poussière, si les atomes dont il est formé ne sont sans cesse forcés de se tenir ensemble, ou même s'ils ne sont sans cesse créés. Or, cette puissance *nécessaire* ne peut être la matière, puisqu'elle n'existe pas de *nécessité*, et qu'elle n'a pas elle-même la cohésion des parties. Enfin, cette volonté conservatrice ne peut émaner de la matière, puisque la

matière est un être purement passif et sans volonté.

« Concluons que l'Etre primitif, indépendant et immuable ne peut être la matière.

QUATRIÈME PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. *Cet être existant est indépendant et immuable.* III. *Il ne peut être la matière.* IV. IL EST NÉCESSAIREMENT UNIQUE.

« *Première preuve.* Si deux principes *indépendants* existent ensemble, on concevra que l'un peut également exister seul, puisqu'il n'est pas de la même nature que l'autre : d'où il résulte que ni l'un ni l'autre de ces principes n'existe *nécessairement*. Que deviennent donc la matière et l'être quelconque, démontrés existants de toute éternité, par la seule raison que quelque chose existe à présent?

« *Seconde preuve.* Si deux principes existent ensemble, qui est-ce qui a arrangé la matière?

« Ce ne peut être *Dieu*, parce qu'il ne connaît point *l'autre principe;* il n'a aucun droit sur lui. (BAYLE, art. *Anaxim.*)

« Si la matière est incréée, Dieu ne peut la mouvoir, ni en former aucune chose; car Dieu ne peut l'arranger sagement sans la connaître. Il ne peut la connaître s'il ne l'a pas créée, puisque, étant un principe *indépendant* par lui-même, il ne peut tirer ses connaissances que de lui; rien ne peut agir en lui ni l'éclairer.

« Ainsi s'évanouit cet épouvantail de l'école des athées : *Ex nihilo nihil fit.* Si Dieu *existe*, la matière n'est pas *éternelle*, et la création est *obligée*. Si vous supposez que Dieu *n'existe pas*, vous rentrez dans le cercle de nos propositions.

« L'Etre existant de toute éternité est donc nécessairement unique.

CINQUIÈME PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. *Cet être existant est indépendant et immuable.* III. *Il ne peut être la matière.* IV. *Il est nécessairement unique.* V. IL N'EST POINT UN AGENT AVEUGLE, SANS CHOIX ET SANS VOLONTÉ.

« *Preuves.* Si la cause suprême est sans liberté, une chose qui n'existe pas dans le moment actuel n'a jamais pu exister; car,

« Si la puissance de la cause première vient de l'enchaînement nécessaire des êtres, tout ce qui existe existe par une nécessité rigoureuse. Alors, si cette nécessité est de *rigueur*, comment se trouve-t-il un temps où cette chose n'existait pas?

« Que si on rapporte cette nécessité d'existence à une certaine époque de la succession des temps, c'est complétement déraisonner. Dans le cas d'*absolue* nécessité, il n'y a point de succession des temps : les temps sont UN et TOUT.

« Ensuite,

« Il n'y a point dans le monde aucune apparence d'une nécessité *absolue*. Chacun peut concevoir les choses d'une toute autre manière, et dans un ordre tout différent de ce qu'elles sont; mais on aperçoit une nécessité de *convenances* relatives aux lois de l'harmonie et de la beauté. Cette nécessité du *meilleur possible* dans les êtres est fort digne d'une cause intelligente, et très-compatible avec sa liberté.

« De plus,

« L'être intelligent prouve encore sa liberté par les causes finales. Aucun athée ne s'avise de soutenir à présent, comme jadis Epicure, que l'œil n'est pas formé pour voir et l'oreille pour entendre. Il suffirait de renvoyer cet incrédule aux anatomistes.

« Enfin,

« Si la cause première agit par nécessité, aucun *effet* de cette cause ne sera *fini*. Une nature qui agit *nécessairement* agit de *toute sa puissance*. Or une nature *infinie*, agissant à la fois de toutes parts et de toute sa puissance, ne peut *compléter* un être, puisqu'elle y ajouterait *sans fin*, en raison de son *infinité;* il n'y aurait donc point d'objet fini dans l'univers, ce qui est visiblement absurde.

« Donc la cause première est un agent aveugle, sans choix et sans volonté.

SIXIÈME PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. *Cet être existant est indépendant et immuable.* III. *Il ne peut être la matière.* IV. *Il est nécessairement unique.* V. *Il n'est point un agent aveugle, sans choix et sans volonté.* VI. IL POSSÈDE UNE PUISSANCE INFINIE.

« *Preuves.* Cette puissance ne peut s'étendre que sur deux espèces d'êtres qui constituent toutes les choses, savoir : les êtres matériels et les êtres immatériels.

« Par rapport aux premiers,

« Nous avons vu que la cause *nécessairement unique* doit avoir créé la matière, et conséquemment en être la maîtresse absolue.

« Quant aux derniers,

« Nous prouverons ailleurs que Dieu a pu seul les créer, lorsque nous examinerons la nature de la pensée de l'homme.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE PROPOSITION. I. *Quelque chose a existé de toute éternité.* II. *Cet être existant est indépendant et immuable.* III. *Il ne peut être la matière.* IV. *Il est nécessairement unique.* V. *Il n'est point un agent aveugle, sans choix et sans volonté.* VI. *Il possède une puissance infinie.* VII. ET IL EST INFINEMENT SAGE, BON, JUSTE.

« *Preuves.* Cela se démontre,

« *A priori :*

« 1° Parce qu'un être parfaitement intelligent doit connaître ses propres facultés, et qu'étant infini en puissance, rien ne peut l'empêcher de faire ce qui est le meilleur et le plus sage;

« 2° Parce que l'Etre infini connaissant toutes les convenances et toutes les relations des choses, n'étant jamais détourné de la vérité par les passions, la force ou l'ignorance, il doit toujours agir conformément aux propriétés des choses.

« *A posteriori :*

« Les preuves de la bonté, de la sagesse et de la justice de Dieu se tirent de la beauté de l'univers.

« Récapitulons :

« 1° Quelque chose a existé de toute éternité;

« 2° Cette chose existante est immuable et indépendante;

« 3° Elle n'est pas la matière;

« 4° Elle est unique;

« 5° Elle n'est point un agent aveugle;

« 6° Elle est toute-puissante;

« 7° Elle est souverainement sage, bonne et juste.

« Voilà Dieu. » (*Discours sur l'existence et les attributs de Dieu.*)

Bayle. — « Je prétends que l'idée de Divinité, imprimée dans l'esprit de l'homme, se conserve par le seul ordre que Dieu a établi dans la nature.... L'esprit et le cœur de l'homme sont tout pénétrés de l'idée de Divinité. Cette idée nous remplit de crainte; elle se conserve et se fortifie à la vue des productions de la nature et des merveilles de la Providence. » (*Pens. div.*, t. II.)

« Mettre de la différence entre les dogmes et les preuves! Le dogme de l'existence de Dieu ne peut pas se contester sans crime.

« J'avoue que l'homme qui considère les œuvres de la création arrivera, par cette voie, à la connaissance d'un Etre infiniment sage et infiniment puissant, pourvu qu'il fasse un usage légitime de sa science. » (*Pens. div.*, t. II.)

« Je suis persuadé qu'il n'y a point d'ignorance invincible d'une première cause qui gouverne le monde (*Ib.*, art. 119). Je conviens avec le prophète David que les cieux, tout muets qu'ils sont, ne laissent pas d'annoncer la gloire de Dieu depuis l'un des bouts de la terre jusqu'à l'autre, par l'admirable symétrie et par la régularité de leurs mouvements (*Ps.* XVIII). Je reconnais avec saint Paul que ce qui est invisible à Dieu est devenu visible, par la création du monde, à ceux qui considèrent ses ouvrages (*Rom.* I, 20). »

« On connaît si facilement qu'il y a une Divinité que le suffrage d'un homme docte n'est pas plus considérable sur ce point-là que celui d'un paysan. (*Pens. sur la com.*, t. II.) Il n'est point nécessaire de peser les voix, il suffit de les compter; de sorte que le rabais qu'on devrait faire sur le consentement général des peuples, serait bientôt mesuré à cause de l'équivalent des témoignages; ce serait trop honorer l'athée *Diagoras*, qui ferme les yeux au ciel, que de mettre en concurrence son suffrage avec celui d'un enfant, qui n'a pas plutôt considéré la vaste machine des cieux, qu'il se persuade qu'il y a un Dieu.... Le plus grossier et le plus subtil paysan est convaincu que tout effet a une cause et qu'un très-grand effet suppose une cause dont la vertu est très-grande. Pour peu qu'il réfléchisse, ou de soi-même, ou par l'avertissement de quelqu'un, à cette vérité, le consentement général ne souffre à cet égard-là aucune exception. On ne trouve aucun peuple ni aucun particulier qui ne reconnaisse une cause de toutes choses. »

« Dieu doit être une nature intelligente. Tout ce qui est composé de parties est incapable d'intelligence : tout ce qui est matériel est composé de parties : il faut donc que Dieu soit immatériel. M. Cudworth a mis dans le plus grand jour du monde la vérité de toutes ces propositions. Ainsi dès que l'on aura surmonté le point de bien comprendre les raisonnements qui prouvent cela, et qui sont quelquefois d'une abstraction fatigante, on pourra se reposer tranquillement sur cette persuasion, *que Dieu est un être immatériel.* (*Œuvres div.*, t. III.)

« Je sais que Dieu possède toutes sortes de perfections, je le sais comme M. Descartes, par l'idée de l'Etre infiniment parfait, laquelle je sens dans mon âme. Je suis persuadé que comme il n'y a qu'un Dieu qui puisse communiquer des idées à mon âme..., c'est donc Dieu qui nous communique l'idée que nous avons de lui, elle existe donc souverainement parfaite. Car s'il n'était pas tel, il ne pourrait pas la mettre dans mon esprit. »

« Il y a eu des philosophes assez impies pour nier qu'il y eût un Dieu; mais ils n'ont point poussé leur extravagance jusques à dire que, s'il existait, il ne serait pas une nature parfaitement heureuse. Les plus grands sceptiques de l'antiquité ont dit que tous les hommes ont une idée de Dieu selon laquelle il est une nature vivante, heureuse, incorruptible (*Dictionnaire*, art. *Spinosa*), parfaite dans sa félicité, et non susceptible d'aucun mal.... Ceux qui lui ôtaient l'autorité et la direction du monde, lui laissaient au moins la félicité et une immortelle béatitude. Ceux qui le faisaient sujet à la mort disaient pour le moins qu'il était heureux toute sa vie. C'était sans doute une extravagance qui tenait de la folie, que de ne pas réunir dans la nature divine l'immortalité et le bonheur. »

« Les théologiens orthodoxes.... enseignent, et avec raison, que Dieu n'est sujet à nul changement; il acquerrait et il perdrait quelque chose. Ce qu'il acquerrait serait ou distinct de sa substance ou un mode identifié avec sa substance. Ce serait un être distinct, Dieu ne serait pas un être simple, et qui pis est, il serait composé d'une nature créée ou increée. Si c'était un mode identifié avec sa substance, Dieu ne le pourrait produire qu'en se produisant lui-même. Or, comme il existe indépendamment de sa volonté, et qu'il ne s'est point donné à lui-même son existence au commencement, il s'ensuit qu'il ne peut jamais se la donner. D'ailleurs rien de ce qui existe nécessairement ne peut cesser d'être. Il faut donc de toute nécessité qu'il ne puisse jamais perdre ce qu'il a eu une fois. Or, tout ce qu'on appelle modification, ou *ens inhærens in alio*, est d'une telle nature qu'il ne peut être produit que par la ruine d'une autre modalité, tout de même qu'une nouvelle figure est nécessairement la ruine de la vieille. C'est pourquoi si Dieu acquérait quelque chose de nouveau, il perdrait nécessairement quelque autre chose : car cette nouvelle acquisition ne serait pas une substance, mais un accident, ou un *ens inhærens in alio*. Puis donc que rien de ce qui existe nécessairement ne peut cesser d'exister, il s'ensuit

que Dieu ne peut jamais acquérir rien de nouveau. Voilà donc l'immutabilité de Dieu appuyée sur des notions évidentes. »

« Si quelque chose est capable de nous donner une haute idée de la sagesse du Créateur, c'est de concevoir qu'il conserve, dans une étendue immense de matière où tout est mouvement, un ordre et une régularité admirable, avec une fécondité prodigieuse de variété, sans avoir besoin de réparer, par des volontés particulières, la suite de la volonté générale, par laquelle il a établi au commencement un petit nombre de lois pour la communication de la faculté motrice. La terre et les autres parties du monde sont soumises à ce petit nombre de lois générales, tout de même que les parties de l'univers qui ont leur sphère d'activité hors de notre tourbillon. Les tempêtes et cent autres phénomènes qui nous rencontrent dans leur chemin, dépendent de la loi générale. » (*Contin. des Pens. div.*, art. 57.)

« Quand une fois on a admis l'existence d'une nature infiniment parfaite, qui est tout entière dans chaque point de l'espace et dont le pouvoir est absolu et l'autorité souveraine, il est facile de comprendre qu'elle est unique et qu'aucun autre être ne saurait l'égaler. Si notre raison, sans le secours d'une lumière surnaturelle, peut s'élever jusqu'à ce principe : *s'il existe une telle nature*, elle fera aisément et sans nul secours cet autre pas, qui est plus facile sans comparaison que le premier, *donc il n'y a qu'un seul Dieu.* S'il pouvait y avoir trois ou quatre de ces natures, il pourrait y en avoir non-seulement des millions, mais aussi une infinité ; car on ne saurait trouver aucune raison d'un certain nombre plutôt que d'un autre ; et comme le nombre binaire en formerait une superfluité qui choque notre raison, l'ordre demande qu'on se réduise à l'unité. »

« Les païens sont inexcusables, non-seulement en ce qu'ils n'ont pas reconnu le vrai Dieu dans les choses extraordinaires qui font connaître sa grandeur et sa puissance, mais en ce qu'ils n'ont pas fait un bon usage de leur raison pour le reconnaître dans l'ordre, dans la beauté et dans la grandeur qui éclatent en toutes les parties de l'univers. » (*Ibid.*, t. II.) «....Avoir méconnu le doigt de Dieu dans un phénomène particulier, n'est rien en comparaison de l'avoir méconnu dans toute la machine du monde..., et de ne l'avoir pas connu après avoir contemplé ses œuvres qui le rendent si connaissable. »

« Nous pouvons dire tout le contraire de ce que disait ce philosophe impie et libertin, qui assurait, plutôt par le plaisir de dire un bon mot que par une véritable conviction, que c'était la crainte qui avait établi la créance de la Divinité ; car c'est, au contraire, la seule crainte de châtiments qui fait que quelques-uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de Dieu. » (*Pens. div.*, t. II.)

« Plutarque dit précisément la même chose des impies qu'il avait connus. « La raison, « dit-il, pourquoi l'impie ne veut pas croire « l'existence d'un Dieu vengeur du crime, « c'est afin de ne pas le craindre. » (PLUTARQUE, *De la superstition.*)

NEWTON. — *Dieu souverain absolu du monde.*

« Dieu régit tout, non pas comme l'âme du monde, mais comme souverain absolu de tout ce qui existe. Et c'est à raison de cette puissance sans bornes, que Dieu fut appelé Maître universel, ou PANTOCRATOR. Car Dieu est un mot relatif, sous-entendant des êtres destinés à la soumission et à la dépendance la plus complète. Dieu est grand, éternel, infini, et plein de perfection ; mais s'il n'était que parfait, sans un empire absolu sur toutes choses, il ne serait pas celui qui a été nommé le Seigneur Dieu. Nous disons mon Dieu ; nous disons votre Dieu, ou le Dieu d'Israël, mais nous ne dirions pas : mon Eternel, votre Eternel, ou l'Eternel d'Israël. Nous ne dirions pas davantage, mon infini ou mon parfait, car ces qualifications n'entraîneraient pas pour nous, relativement à Dieu, l'idée des créatures essentiellement subordonnées. Dieu est un mot qui sans doute signifie seigneur, mais cependant tout seigneur n'est pas Dieu. C'est la domination d'un être spirituel qui constitue la Divinité, comme la nature des choses vraies constitue la vérité, comme celle des choses grandes constitue la grandeur, etc. Or, de la certitude de cette domination, résulte la certitude que Dieu est vivant, intelligent et illimité dans sa puissance, comme de ses autres attributs il résulte qu'il est plein de grandeur et de perfection.

« Il est éternel et infini, il possède tout pouvoir et toute science, c'est-à-dire qu'il a été et sera de toute éternité, qu'il s'étend de l'infini à l'infini, qu'il connaît et régit toutes les choses qui existent et peuvent être connues. Dieu n'est pas l'éternité, il n'est pas l'infini, mais il est éternel et infini. Il n'est ni la durée, ni l'espace, mais il a existé de tout temps et sa présence est partout. C'est ainsi qu'il constitue la durée, l'espace, l'éternité et l'infini. De même que toute fraction de l'espace, si petite qu'elle soit, existe sans cesse ; de même qu'un instant de la durée, fût-il indivisible, existe partout : ainsi Dieu, le Créateur et le Seigneur de toutes choses, n'a pas cessé d'être dans tous les temps et dans tous les lieux. Et ce n'est pas seulement par sa vertu, c'est encore par sa substance qu'il est ainsi présent partout. Car le pouvoir ou *vertu*, ne saurait se concevoir autrement. Tout ce qui existe est contenu et renfermé en Dieu. Mais les choses se meuvent en lui sans aucune action ou influence réciproque. Dieu ne ressent rien du mouvement des corps ; ceux-ci n'éprouvent aucun empêchement de la continuelle présence de Dieu, partout et en tout. Qui refuserait de confesser qu'un Dieu puissant existe, qu'il n'a cessé d'être et qu'il remplit l'immensité de sa présence ! Il n'est semblable qu'à lui-même ; il est tout œil, tout oreille, tout cerveau, tout bras, tout sentiment, toute force d'intelli-

gence et d'action, mais pas comme nous autres faibles hommes nous pouvons nous le représenter, c'est-à-dire avec des formes corporelles. Pas plus que l'aveugle n'a l'idée des couleurs, nous ne saurions avoir celle des moyens qui donnent à Dieu le sentiment et l'intelligence de toutes choses. Il n'est revêtu d'aucun corps, il ne prend aucune forme sensible, il ne peut donc être ni vu, ni entendu, ni touché. Ainsi nous nous faisons l'idée des attributs d'une chose, mais la substance même de cette chose nous demeure nécessairement inconnue. Nous voyons les formes et les couleurs qui sont dans les corps, nous entendons les sons, nous touchons les surfaces extérieures, nous percevons les odeurs, nous goûtons les saveurs, mais quel est le pouvoir de sentiment ou de réflexion qui nous ferait connaître la substance intime de ces choses? Bien moins encore, pouvons-nous avoir l'idée de la substance de Dieu. Nous connaissons ses propriétés et ses attributs. Nous voyons ses créations si parfaites et si sages, les causes finales nous ont été révélées, nous vénérons et adorons la toute puissance de Dieu, voilà l'idée qu'il nous est permis d'en avoir. La puissance, la providence et les causes finales sont en effet ce qui constitue la Divinité. Sans elles il ne resterait plus que le destin ou la nature. Nous venons ainsi de considérer Dieu en lui-même. Quant à en parler relativement aux phénomènes de l'univers, c'est à la philosophie naturelle que cette tâche appartient surtout. » (*Principes de mathématiques de la philosophie naturelle*, Conclusion.)

*Dieu créateur du monde.* « L'ordre qui règne dans les choses matérielles indique assez qu'elles ont été créées par une volonté pleine d'intelligence. Il convenait à celui qui avait créé de mettre en ordre, et dès-lors il est contraire à toute bonne philosophie de chercher une autre origine du monde que celle indiquée ici, de prétendre qu'il pouvait être tiré du chaos par les simples lois de la nature, et une fois formé continuer d'exister durant des siècles par la seule vertu de ces mêmes lois. Car tandis que les comètes se meuvent dans des orbes très-excentriques et dans toutes sortes de positions, comment concevoir qu'un destin aveugle pût obliger les planètes à se mouvoir toujours, sauf d'insignifiantes irrégularités, dans un seul et même chemin en orbes concentriques ? Une si étonnante uniformité dans le système planétaire doit être nécessairement considérée comme l'effet du choix et de la volonté. Dans les corps d'animaux, la même uniformité se manifeste. Ils ont généralement un côté droit et un côté gauche pareillement conformés, deux bras et deux pieds, ou quatre pieds, ou deux ailes placés toujours au même endroit; entre les épaules, le cou se trouve toujours avec une tête au-dessus, et dans la tête deux yeux, deux oreilles, une bouche, un nez constamment situé de même; entrons-nous dans les détails infinis de l'organisation de ces corps, détails réglés continuellement par des lois uniformes, voulons-nous examiner les organes des sens et des mouvements, et faire attention seulement à l'instinct qui dirige les brutes et les insectes, alors nous nous convaincrons irrésistiblement que ces choses ne sauraient provenir que de l'habileté et de la sagesse d'un agent tout-puissant et éternel, qui étant à la fois dans tous les lieux, soulève et dirige l'univers dans toutes ses parties, avec plus de facilité que nous ne pouvons nous-mêmes exécuter un mouvement de notre propre corps.

« Et néanmoins nous ne devons pas considérer le monde comme le corps de Dieu, ou les différentes parties de ce monde comme autant de parties d'un même Dieu ; Dieu est un être uniforme, dépourvu d'organes, de membres et de parties, celles-ci au contraire sont des créatures subordonnées et obéissantes à sa volonté. Il n'est pas plus leur âme que l'âme d'un homme n'appartient aux choses qui sont transmises par ses organes au lieu où s'effectue la sensation. Les organes des sens n'ont pas pour objet de mettre l'âme en état de percevoir les différentes espèces de choses arrivées au lieu de la sensation, ils sont destinés seulement à les y conduire. Dieu, qui est présent partout et en toutes choses à la fois, n'a pas besoin de pareils organes. Il crée à volonté les corps, change les lois de la nature et organise des mondes en diverses sortes dans les différentes parties de l'univers : du moins ne vois-je rien de contradictoire dans tout ceci.

« Plus nous arrivons à mieux connaître, par la philosophie naturelle, quelle est la cause première de tout, le pouvoir qu'a sur nous cette cause et les bienfaits que nous en recevons, plus aussi notre devoir envers Dieu et envers chacun de nos semblables nous apparaît dans un jour plus éclatant et plus vrai. N'en doutons pas, si l'adoration des fausses divinités n'avait pas aveuglé les païens, leur morale philosophique serait allée plus loin que les quatre vertus cardinales. Au lieu d'enseigner la transmigration des âmes, d'adorer le soleil, la lune et les héros morts, ils auraient pu nous apprendre à adorer le véritable auteur et bienfaiteur de toutes choses, ainsi que leurs ancêtres l'avaient fait sous le gouvernement de Noé et de ses fils, avant qu'ils se fussent corrompus. » (*Traité d'optique*, liv. III.)

LEIBNITZ. — « Après avoir médité longtemps et profondément les controverses en matière de religion; après avoir imploré l'assistance divine, et déposé, autant qu'il est possible à l'homme, toute prévention, je me suis considéré comme un être qui viendrait d'un nouveau monde et que rien n'aurait encore persuadé. Voici à quoi je me suis enfin arrêté, et ce que tout homme exempt de préjugés doit croire comme le plus conforme à la raison, aux faits historiques les plus certains, à l'Ecriture et à la tradition la plus reculée :

« Je crois d'abord qu'il existe une substance parfaite, unique, éternelle, présente

partout, sachant tout, toute-puissante, que nous appelons Dieu, qui a tout créé dans son admirable sagesse, et qui conserve tout par une sorte de création continuelle.

« On ne peut donc admettre la doctrine de ceux qui se figurent un Dieu corporel, fini, circonscrit dans l'espace, ignorant les futurs contingents absolus ou conditionnels; aussi je désapprouve fortement certains antitrinitaires, et ceux qui les suivent, qui n'ont pas même épargné ce point capital de la foi, et dont les sentiments sont si peu dignes de la Divinité.

« Or, cette suprême intelligence a créé, pour la glorifier, d'autres esprits qu'elle gouverne avec une justice si éclairée que celui qui comprendrait toute l'économie du divin système y verrait un modèle de gouvernement parfait. Ainsi gardons-nous de ceux qui conçoivent Dieu comme une espèce de cause première d'où tout émane, il est vrai, mais sans discernement et par une certaine nécessité d'exister; sans aucun choix du beau et du bon, comme si ces notions étaient arbitraires et ne reposaient pas dans la nature, mais bien dans l'imagination humaine.

« Car Dieu n'est pas seulement le souverain auteur de tout ce qui existe, il est encore l'excellent maître et le législateur des esprits, et il n'exige de ses sujets que des cœurs remplis d'affection et de droiture, persuadés de sa bienfaisance, de l'équité de son gouvernement, de la beauté et de la bonté du maître le plus aimable, et qui loin de redouter une si grande puissance de la part d'un souverain monarque qui voit tout, doivent se reposer sur sa bonté, et, ce qui embrasse tout, aimer Dieu par-dessus toutes choses.

« En effet, ceux qui ont ces sentiments gravés au fond de leur âme, et qui le montrent par leur conduite, ne murmurent jamais contre la divine volonté, sachant que tout doit tourner en bien pour ceux qui aiment Dieu; et comme ils sont contents du passé, ils s'efforcent, pour l'avenir, de faire tout ce qui leur semble conforme à la volonté présumée de Dieu. Or, pour la promesse des récompenses et des peines, Dieu demande que chacun remplisse les devoirs de sa condition et cultive son héritage, à l'exemple du premier homme cultivant le jardin où il fut placé, et qu'à l'imitation de la bonté divine chacun répande sa bienfaisance sur ce qui l'entoure, et surtout sur les hommes, avec lesquels il doit observer les règles de la justice; car entre toutes les créatures avec qui nous avons quelque rapport il n'en est pas de plus noble que l'homme, et dont la perfection soit plus agréable à Dieu.

« Jusqu'à présent tout ce que nous avons dit ou à peu près est manifeste par les seules lumières de la raison; mais quelle a été l'économie secrète du conseil divin pour rétablir l'homme? La révélation de Dieu a pu seule nous l'apprendre.

« Il est donc à remarquer que Dieu n'est pas seulement la substance première, l'auteur et le conservateur de toutes les autres choses, mais qu'il est en même temps un esprit très-parfait, et que par cette raison il revêt une qualité morale qui le fait entrer en société avec tous les autres esprits, auxquels il préside comme le monarque suprême du plus parfait des gouvernements; ce que nous pouvons appeler la cité de Dieu.

« Ainsi Dieu n'agit pas seulement par cette volonté générale et occulte qui soumet toute la machine de l'univers à des règles certaines, qui la conduit au milieu des actions libres et indépendantes des esprits; mais en qualité de législateur, il déclare sa volonté particulière et positive à l'égard des actions, des esprits et du gouvernement de sa cité; la sanctionne par des récompenses et des châtiments, et c'est pour cet usage qu'il a établi les révélations. » (*Système théologique* par Leibnitz.)

« Les perfections de Dieu sont celles de nos âmes et de toute la nature, mais il les possède sans bornes; il est un océan dont nous n'avons reçu que quelques gouttes : il y a en nous quelque puissance, quelque connaissance, quelque bonté; mais elles sont tout entières en Dieu. L'ordre, les proportions, l'harmonie qui nous enchante, la peinture et la musique en sont des échantillons. Dieu est tout ordre, il garde toute la justesse des proportions, il fait l'harmonie universelle; toute la beauté est un épanchement de ses rayons. » (*Théodicée*, Préface.)

Voltaire. — « Un philosophe doit annoncer un Dieu, s'il veut être utile au monde. » (T. LI, p. 506. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Puissent mes paroles passer de mon cœur dans le vôtre! puissé-je écarter les vaines déclamations! Je n'ai point la prétention de vous instruire : j'examine avec vous la vérité. Ce n'est ni l'espérance des richesses et des honneurs, ni l'attrait de la considération, ni le désir de dominer sur les esprits, qui anime ma faible voix. Pour m'éclairer avec vous, voyons ensemble, dans la sincérité de nos cœurs, ce que la raison, de concert avec l'intérêt du genre humain, nous ordonne de croire et de pratiquer. Nous devons commencer par l'existence d'un Dieu. Ce sujet a été traité par toutes les nations, il est épuisé; c'est par cette raison-là même que je vous parle; car vous préviendrez tout ce que je vous dirai. Nous nous affermirons ensemble dans la connaissance de notre premier devoir : nous sommes ici des enfants assemblés pour nous entretenir de notre Père. » (T. XLI, p. 89. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Où serait le genre humain, s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître Dieu? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes de son existence sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes. Il ne faut que des yeux, et point d'algèbre, pour voir le jour. » (T. LXXI, p. 468. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins : la certitude de son existence est notre besoin le plus grand ; il nous a donné assez de secours pour le remplir. » (T. LXXI, p. 463. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Il serait triste que pour être sûr de l'existence de Dieu, il fût nécessaire d'être profond métaphysicien. Il n'y aurait tout au plus qu'une centaine d'esprits bien versés dans cette science ardue du pour et du contre, qui fussent capables d'acquérir cette connaissance, et le reste de la terre entière croupirait dans une ignorance invincible, abandonné, en proie à ses passions brutales.

« C'est une belle démarche de l'esprit humain, un élancement divin de notre raison, que cet ancien argument : « J'existe, donc quelque chose existe de toute éternité. » C'est embrasser tous les temps du premier coup d'œil. Rien n'est plus grand, mais rien n'est plus simple. Cette vérité est aussi démontrée que les proportions les plus claires de l'arithmétique et de la géométrie. Elle peut étonner un moment un esprit inattentif, mais elle le subjugue invinciblement le moment d'après : car, à l'instant même qu'on réfléchit, on voit évidemment que si rien n'existait de toute éternité, tout serait produit par le néant ; notre existence n'aurait nulle cause, ce qui est une contradiction absurde. » (T. XLI, p. 89. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Si une simple maison bâtie sur la terre ou un vaisseau qui fait sur les mers le tour de notre petit globe, prouve invinciblement l'existence d'un ouvrier ; pour savoir s'il est un Dieu, je ne vous demande qu'une seule chose, c'est d'ouvrir les yeux, et vous reconnaîtrez, et vous adorerez un Dieu.

« Vous admirez ces machines de nouvelle invention, qu'on appelle *Oréri*, parce que milord Oréri les a mises à la mode, en protégeant l'ouvrier par ses libéralités. C'est une très-faible copie de notre monde planétaire et des révolutions qui n'ont pas pu être exécutées par des mains humaines, comme dans nos *Oréri*. Cette machine est très-imparfaite, il faut la faire tourner avec une manivelle. Cependant c'est un chef-d'œuvre de l'habileté de nos artisans. Jugez donc quelle est la puissance, quel est le génie de l'éternel architecte, si l'on peut se servir de ces termes impropres, si mal assortis à l'Etre suprême.

« S'il y a du génie dans cette copie, il faut bien qu'il y en ait dans l'original. Je voudrais voir un *Oréri*, mais le Ciel est plus beau.

« Personne ne doute qu'une sphère armillaire, des paysages, des animaux dessinés, des anatomies en cire coloriées, ne soient des ouvrages d'habiles artistes. Se pourrait-il que les copies fussent d'une intelligence, et que les originaux ne le fussent pas ? Cette seule idée me paraît la plus forte démonstration, et je ne conçois pas comment on peut la combattre. » (T. XL, p. 197. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« On peut dire la même chose de la sphère d'Archimède et de celle de Possidonius, qui ne sont cependant que des images très-faibles, très-imparfaites de cette immense sphère du monde, une petite et misérable copie du grand spectacle de la nature. » (*Id.* t. XL, p. 197, 317.)

Voltaire écrivait au roi de Prusse : « Votre Majesté doit d'abord s'affermir dans la persuasion qu'il existe un Dieu tout-puissant qui punit le crime et qui récompense la vertu. Vous avez appris assez d'astronomie, pour être sûr qu'il y a un nombre innombrable de globes disposés dans l'espace par la main de l'éternel géomètre. On vous a montré assez d'anatomie, pour que vous ayez admiré par quels incompréhensibles ressorts vous vivez. Vous pensez que Dieu a fait l'univers, comme vous voyez, si j'ose me servir de cette faible comparaison, que le palais que vous habitez a été élevé par votre grand-père. Vous laissez les taupes enterrées sous vos gazons, nier, si elles l'osent, l'existence du soleil. » (T. XXXIV, p. 139. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Qui a fait ces astres, cette terre, ces animaux, ces végétaux, ces germes dans lesquels un art si merveilleux éclate ? Il faut bien que ce soit un sublime artiste ; il faut bien que ce soit une intelligence prodigieusement au-dessus de la nôtre, puisqu'elle a fait ce que nous pouvons à peine comprendre ; et cette intelligence, cette puissance, c'est Dieu. » (T. XL, p. 319. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« En apercevant l'ordre, l'artifice prodigieux, les lois mécaniques et géométriques qui règnent dans l'univers, les moyens, les fins innombrables de toutes choses, je suis saisi d'admiration et de respect. Je juge incontinent que si les ouvrages des hommes, les miens même, me forcent à reconnaître en nous une intelligence, je dois en reconnaître une bien supérieurement agissante dans la multitude de tant d'ouvrages. J'admets cette intelligence suprême, sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : Tout ouvrage démontre un ouvrier. » (T. XL, p. 120. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Un beau palais démontre un architecte ; l'arrangement de l'univers, l'immensité de l'espace, enfin cette fabrique incompréhensible, démontrent donc un fabricateur souverainement intelligent, puissant, éternel. » (T. XLVI, p. 228. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Un brin d'herbe et sa semence sont des démonstrations d'un être intelligent qui a présidé à l'ouvrage. » (*Id.*, t. LXIX, p. 453.)

« Nous sommes certainement l'ouvrage de Dieu, c'est là ce qu'il m'est utile de savoir. Aussi la preuve en est-elle palpable. Tout est moyen et fin dans mon corps, tout est ressorts, poulies, force mouvante, machine hydraulique, équilibre de liqueurs, laboratoire de chimie. Il est donc arrangé

par une intelligence. Ce n'est pas l'intelligence de mes parents à qui je dois cet arrangement. Ils n'étaient que les aveugles instruments de cet éternel fabricateur qui anime le ver de terre et qui fait tourner le soleil sur son axe. » (T. XL, p. 124. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Je ne sais s'il y a une preuve métaphysique plus frappante et qui parle plus fortement à l'homme, que cet ordre admirable qui règne dans le monde, et si jamais il y a eu un plus bel argument que ce verset : *Cœli enarrant gloriam Dei.* Aussi voyez-vous que Newton n'en apporte point d'autre à la fin de son *Optique* et de ses *Principes*. Il ne trouvait point de raisonnement plus convaincant et plus beau en faveur de la Divinité que celui de Platon.

« Je dis avec Platon : Tu crois que j'ai de l'intelligence, parce que tu vois de l'ordre dans mes actions, des rapports et une fin. Il y en a mille fois plus dans l'arrangement de ce monde. Jugez donc que ce monde est arrangé par une intelligence suprême. On n'a jamais répondu que par des suppositions puériles à cet argument. Les athées décochent contre nous tous les arguments de Strabon et de Lucrèce. Nous ne leur répondrons qu'un mot : Vous existez, donc il y a un Dieu. » (T. XL, p. 317 et 304. *OEuvres de Voltaire*, in-12.)

On avait offert à Voltaire un brevet d'athéisme. Lâche, lui avait-on dit, oses-tu donc croire une essence suprême? Il se contenta de répondre :

**L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer**
**Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger.**

(***Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XIV, p. 170.)**

« Votre nature est un mot, un terme vague; il n'y a point de nature, tout est art dans l'univers, et l'art annonce un ouvrier. Observez seulement un insecte, un limaçon, une mouche, vous y verrez un art infini qu'aucune industrie humaine ne peut imiter. Il faut donc qu'il y ait un artiste infiniment habile, et c'est ce que les sages appellent Dieu. » (T. XLVI, p. 230. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Je ne sais si nous avons raisonné bien ou mal, mais nous avons raisonné, et l'être qui raisonne, appelé homme, ne peut être que l'ouvrage d'un maître très-intelligent, qui est Dieu. Nous sommes des êtres intelligents, et des êtres intelligents ne peuvent venir que d'une autre intelligence.... Quand nous voyons une belle machine, nous disons qu'il y a un bon machiniste, et que ce machiniste a un grand entendement. Le monde est assurément une machine admirable; donc il y a dans le monde une admirable intelligence : cet argument est vieux et n'en est pas plus mauvais.

« Tous les corps vivants sont composés de leviers, de poulies qui agissent selon les lois de la mécanique, de liqueurs que les lois de l'hydrostatique font perpétuellement circuler. On est accablé de surprise.

« Le mouvement des astres, celui de notre petite terre autour du soleil, tout s'opère en vertu d'une loi de la mathématique la plus profonde. Il y a donc une intelligence qui *gouverne* le monde. Il est impossible de se débattre contre cette vérité qui nous environne et qui nous presse de tous côtés; Spinosa lui-même avoue cette intelligence. Pourquoi voulez-vous aller plus loin que lui, et plonger par un sot orgueil votre faible raison dans un abîme où Spinosa n'a pas osé descendre? » (*Id.*, t. XLVI, p. 60 et 62.)

*Voyez* pour la suite l'article Causes Finales.

« Il y a dans toute la nature une unité de dessein manifeste; les lois du gouvernement et de la pesanteur sont invariables; il est impossible que deux artisans suprêmes, entièrement contraires l'un à l'autre, aient suivi les mêmes lois. Cela seul, à mon avis, renverse le système manichéen et l'on n'a pas besoin de gros volumes pour le combattre. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Lefèvre, t. XX, p. 76.)

« Une uniformité constante dans les lois qui dirigent la marche des corps célestes, dans les mouvements de notre globe, dans chaque espèce, dans chaque genre d'animal, de végétal, de minéral, indique un seul moteur. S'il y en avait deux, ils seraient, ou divers, ou contraires, ou semblables. Si divers, rien ne se correspondrait; si contraires, tout se détruirait; si semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un : c'est un double emploi. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Lefèvre, t. XX, p. 114.)

« Demandez à un homme, si, lorsqu'il a prêté son argent à quelqu'un de sa société, il voudrait que ni son débiteur, ni son procureur, ni son notaire, ni son juge ne crussent en Dieu. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. Lefèvre, 1818, t. XXIII, p. 524.)

« Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment en effet, l'univers ne demande-t-il pas une intelligence suprême? Quelle plante, quel animal, quel élément, quel astre, ne porte pas l'empreinte de celui que Platon appelait l'éternel géomètre? Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de dessein qui doivent à la fois nous ravir en admiration et atterrer notre esprit. Non-seulement ce chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits exactement l'un pour l'autre; non-seulement il est né, mais il vit par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre, mais sa vie a un rapport immédiat avec la nature entière, avec tous les éléments, avec tous les astres dont la lumière se fait sentir en lui.... S'il n'y a pas là immensité, unité de dessein, qui démontrent un fabricateur intelligent, immense, unique, qu'on nous démontre donc le contraire; mais c'est ce qu'on n'a jamais fait.... Des preuves contre l'existence d'une intel-

ligence suprême, on n'en a jamais apporté aucune. » (Voltaire, *Notes sur les cabales.*)

« Dans le système ou l'on admet un Dieu, on a des difficultés à surmonter, dans tous les autres systèmes on a des absurdités à dévorer.... Je vois non-seulement de la *difficulté*, mais de *l'impossibilité* à comprendre que la matière puisse avoir des desseins infinis, et je ne vois aucune difficulté à admettre un être intelligent qui gouverne cette matière par des desseins infinis et par sa volonté toute-puissante. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLV, p. 56.)

« Orphée et d'autres établissent des mystères que les initiés jurent par des serments exécrables de ne point révéler, et le principal de ces mystères est *l'adoration d'un seul Dieu*. Cette grande vérité pénètre dans la moitié de la terre, le nombre des initiés devient immense ; il est vrai que l'ancienne religion subsiste toujours ; mais comme elle *n'est pas contraire au dogme de l'unité de Dieu*, on la laisse subsister, et pourquoi l'abolirait-on ? Les Romains reconnaissent le *Deus optimus, maximus*. Les Grecs ont leur *Zeus*, leur Dieu suprême. Toutes les autres divinités ne sont que des êtres intermédiaires ; on place des héros et des empereurs au rang des dieux, c'est-à-dire des bienheureux ; mais il est sûr que Claude, Octave, Tibère et Caligula, ne sont pas regardés comme les créateurs du ciel et de la terre. En un mot il *paraît prouvé que, du temps d'Auguste, tous ceux qui avaient une religion reconnaissaient un Dieu supérieur, éternel*, et plusieurs ordres de dieux secondaires dont le culte fut appelé depuis idolâtrie. »

**La voix de l'univers n'est pas un préjugé.**

**(Tragédie d'*Irène*.)**

**Le vrai nous vient du ciel, l'erreur vient de la terre.**

« Comment les préjugés et les erreurs des hommes ébranleraient-ils une croyance universelle ? Les sentiments erronés de tous les philosophes nous empêcheront-ils de croire fermement aux découvertes de Newton ? » (T. XLI, p. 110. *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Ce qui vient de Dieu est universel et immuable, ce qui vient des hommes est local, inconstant, périssable. » (T. XLVI, p. 216. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Il n'y a que ce qui est vrai qui force tous les hommes à un consentement unanime. Les vaines opinions qui se contredisent sont fausses. » (T. XLVI, p. 212 et 229. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Il y a chez tous les peuples qui font usage de leur raison, des opinions universelles qui paraissent empreintes par les maîtres de nos cœurs. Telle est la persuasion de l'existence d'un Dieu et de sa justice miséricordieuse, persuasion commune aux Chinois, aux Indiens, aux Romains. Elle n'a jamais varié, tandis que notre globe a été bouleversé mille fois. Il semble que cette doctrine soit un cri de la nature, que tous les anciens peuples avaient écoutée. » (T. XLI, p. 102 et 103. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

**..... Ces brigands aux meurtres acharnés,**
**Qui remplissent de sang la terre intimidée,**
**Ont d'un Dieu cependant conservé quelque idée ;**
**Tant la nature même, en toute nation,**
**Grava l'Etre suprême et la religion.**

**(*Orphelin de la Chine.*)**

« Le consentement de tous les hommes, de tous les temps et de tous les pays, est-il une preuve de vérité ? Tous les peuples ont cru à la magie, aux sortiléges, aux influences des astres, à cent autres sottises pareilles. Ne pourrait-il pas en être ainsi de l'existence de Dieu, du juste et de l'injuste ? Non assurément. Premièrement il est faux que tous les hommes aient cru à ces chimères. Elles étaient, à la vérité, l'aliment de l'imbécillité du vulgaire ; et il y a le vulgaire des grands et le vulgaire du peuple. Mais une multitude de sages s'en est toujours moquée. Ce grand nombre de sages, au contraire, a toujours admis, le juste et l'injuste, tout autant et même plus encore que le peuple.

« La croyance à la magie, etc., est bien éloignée d'être nécessaire au genre humain. La croyance à la justice est d'une nécessité absolue ; donc elle est un développement de la raison donnée de Dieu ; et l'idée de l'influence des astres est, au contraire, un pervertissement de cette même raison. » (*Id.*, t. XL, p. 164.)

« Faut-il fouler aux pieds une vérité constante parce qu'elle est entourée de mensonges ? » (*Id.*, t. XLI, p. 110.)

« Nous ne disons pas qu'en adorant un être suprême, juste, bon, nous devrions admettre la barque à Caron ou Cerbère ; mais la croyance d'un Dieu juste n'en est pas moins certaine. » (*Id.*, t. LXII, p. 375.)

« Avouons que quand nous lisons l'histoire de ces monstres qui exercèrent sur les hommes d'épouvantables barbaries, nous souhaitons qu'ils soient tous châtiés. L'idée d'un vengeur est donc nécessaire. » (T. XLI, p. 104. *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Quand tous les hommes se seraient égorgés les uns les autres, quand ils auraient dévoré les entrailles de leurs frères assassinés pour des arguments ; quand il ne resterait qu'un seul homme sur la terre, il faudrait qu'en regardant le soleil, il reconnût et adorât l'Être suprême. Il pourrait dire dans sa douleur : Mes pères et mes frères ont été des monstres, mais Dieu est Dieu. » (T. LXII, p. 79. *Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Dès qu'il est prouvé qu'un vaste édifice est construit avec le plus grand art, quand

même l'édifice serait teint de notre sang, souillé de nos crimes, et qu'il nous écraserait par sa chute, nous devons croire à cet architecte, quel qu'il soit. Je n'examine pas encore si je dois être satisfait de mon édifice, si ceux qui sont logés comme moi dans cette maison, pour quelques jours, sont contents ; j'examine seulement s'il est vrai qu'il y ait un architecte où si cette maison, remplie de tant de beaux appartements et de vilains galetas, s'est bâtie toute seule. » (T. L, p. 230. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Un crapaud qu'on rencontre dans les jardins de Versailles et de Saint-Cloud, ne diminue pas le prix de ces chefs-d'œuvre de l'art. » (T. LX, p. 141.)

Reconnaissons un Dieu, quoique très-mal servi.
De lézards et de rats mon logis est rempli ;
Mais l'architecte existe, et quiconque le nie,
Sous le manteau du sage, est atteint de manie.
Consultez Zoroastre, et Minos, et Solon,
Et le martyr Socrate, et le grand Cicéron :
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père,
Ce mystère sublime à l'homme est nécessaire.
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité ;
Que le sage l'annonce, et que les rois le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent, que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel, apprenez à trembler.
Tel est au moins le fruit d'une utile croyance.
Mais toi, raisonneur faux, dont la triste imprudence
Dans le chemin du crime ose les rassurer,
De tes beaux arguments quel fruit peux-tu tirer?
Tes enfants à ta voix seront-ils plus dociles?
Tes amis au besoin plus sûrs et plus utiles?
Ta femme plus honnête, et ton nouveau fermier
Pour ne pas croire en Dieu va-t-il mieux te payer?..
Ah ! laissons aux humains la crainte et l'espérance.
Tu m'objectes en vain l'hypocrite insolence
De ces fiers charlatans aux honneurs élevés,
Nourris de nos travaux, de nos pleurs abreuvés,
Et de Paris sanglant les horribles matines.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Je connais mieux que toi ces affreux monuments,
Je les ai sous ma plume exposés cinquante ans.
Mais de ce fanatisme ennemi formidable,
J'ai fait adorer Dieu quand j'ai vaincu le diable.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XIII, p. 249.)

« Je veux que les princes et leurs ministres reconnaissent un Dieu, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein je les regarderai comme des animaux féroces, qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement sur un canapé, mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes quand ils auront faim, et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action. Ils ne se ressouviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

« Qui pourrait dire que l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur soit un mystère incompréhensible? Résistera-t-on à la voix de tous les astres et de tous les êtres animés qui nous crient : C'est Dieu qui nous a formés? » (T. LI, p. 313. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Les hommes sont assujettis à de cruelles passions et d'horribles malheurs, il leur faut donc un frein qui les retienne et une vérité qui les console. » (T. XLVI, p. 156. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Le grand objet, le grand intérêt, ce me semble, n'est pas d'argumenter en métaphysique, mais de peser, s'il faut, pour le bien commun de nous autres animaux misérables et pensants, admettre un Dieu rémunérateur et vengeur, qui nous serve à la fois de frein et de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérance, et à nos crimes sans remords.

« Des citoyens qui sentent la faiblesse humaine, sa perversité et sa misère, cherchent un appui qui les soutienne dans les langueurs et les calamités de cette vie. Depuis Job jusqu'à nous, un très-grand nombre d'hommes a gémi de son existence; nous avons donc un besoin perpétuel de consolation et d'espoir. Votre philosophie nous en prive. La fable de Pandore valait mieux, elle nous laissait l'espérance, et vous nous la ravissez ! La mienne n'a-t-elle pas un prodigieux avantage sur la vôtre? Elle est utile au genre humain, la vôtre est funeste : elle peut, quoi que vous en disiez, encourager les Néron, les Cartouche. La mienne peut les réprimer. » (T. L, p. 231.)

« Si l'idée d'un Dieu, auquel nos âmes doivent se rejoindre, a fait des hommes vertueux, ces exemples suffisent pour ma cause, et ma cause est celle de tous les hommes. » (T. L, p. 238. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Vous avouez vous-même que la croyance d'un Dieu a retenu quelques hommes sur le bord du crime : cet aveu me suffit. Quand cette croyance n'aurait prévenu que dix assassinats, dix calomnies, dix jugements injustes sur la terre, je tiens que la terre entière doit l'embrasser. » (T. L, p. 231. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Si quelque chose nous fournit une faible idée, une idée commencée, une notion imparfaite de Dieu ; c'est la lumière : elle est partout comme lui, elle agit partout comme lui. La comparaison du soleil et de la lumière avec Dieu et ses perfections est sans doute imparfaite, mais enfin elle nous en donne une idée quoique très-faible et fautive. Nous disons qu'un trait de lumière lancé du globe du soleil, et absorbé dans le plus infect des cloaques, ne peut laisser aucune souillure dans cet astre. Ce cloaque n'empêche pas que le soleil ne vivifie toute la nature dans notre globe. Un trait de lumière, pénétrant dans la fange, ne se mêle point avec elle, et il y conserve sa pureté essentielle.

« Au reste, il vaut encore mieux avouer

que la lumière la plus pure ne peut représenter Dieu même. » (T. XL, p. 273 et 278. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Une uniformité constante dans les lois qui dirigent la marche des corps célestes, dans les mouvements de notre globe, dans chaque espèce, dans chaque genre d'animal, de végétal, de minéral, indique un seul moteur. S'il y en avait deux, ils seraient ou divers ou contraires ou semblables. Si divers, rien ne se correspondrait ; si contraires, tout se détruirait ; si semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. » (T. XL, p. 195. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Les principes de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie mauvaise. Ce sont, comme on l'a observé, les deux médecins de Molière, dont l'un dit à l'autre : Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde, et il a eu un si grand parti !

« Ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent : cela n'est bon que dans un poëme où Minerve se querelle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand être qui a tout fait, qu'elle n'est satisfaite de deux grands êtres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane, n'a pu déroger une seule fois aux lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de terre?

« Si j'avais été Arimane, j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village. » (T. LIV, p. 370. *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Il y a dans toute la nature une unité de dessein manifeste. Les lois du mouvement et de la pesanteur sont invariables. Il est impossible que deux artisans suprêmes, entièrement contraires l'un à l'autre, aient suivi les mêmes lois. Cela seul, à mon avis, renverse le système manichéen, et l'on n'a pas besoin de gros volumes pour le combattre. Il est donc une puissance unique, éternelle, à qui tout est lié, de qui tout dépend, mais dont la nature m'est incompréhensible. » (T. XL, p. 130. *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit avant les temps son trône inébranlable.
Le ciel est sous ses pieds : de mille astres divers
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.
Ses saints, dans la douceur d'une éternelle paix,
D'un torrent de plaisirs enivrés à jamais,
Pénétrés de sa gloire, et remplis de lui-même,
Adorent à l'envi sa majesté suprême.
On voit à ses côtés les brûlants séraphins,
A qui de l'univers il commet les destins.
Il parle, et de la terre ils vont changer la face;
Des puissances du siècle ils retranchent la race,
Tandis que les humains, vils jouets de l'erreur,
Des conseils éternels accusent la hauteur.

(*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXIII, p. 340.)

« Dieu est véritablement le seul puissant, puisque c'est lui qui a tout formé; mais il n'est pas extravagamment puissant. De ce qu'un architecte a élevé une maison de cinquante pieds bâtie de marbre, ce n'est pas à dire qu'il ait pu en faire une de cinquante lieues bâtie de confiture.» (T. XLVI, p. 235, (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

Ignorer ton être suprême !
Grand Dieu, c'est un moindre blasphème,
Et moins digne de ton courroux
Que de te croire impitoyable,
De nos malheurs insatiable,
Jaloux, injuste comme nous.

(*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XIII, p. 376.)

« Toute la nature vous a démontré l'existence d'un Dieu suprême ; c'est à votre cœur à sentir l'existence du Dieu juste. Comment pourriez-vous donc être juste, si Dieu ne l'était pas ? Et comment pourrait-il l'être s'il ne savait ni punir ni récompenser ? » (T. XXXIV, p. 140, *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

Le temps qui donne à tout le mouvement et l'être,
Produit, accroît, détruit, fait mourir et fait naître,
Change tout dans les eaux, sur la terre et dans l'air:
L'âge d'or à son tour suivra l'âge de fer.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Flore embellit des champs l'aridité sauvage,
La mer change son lit, son flux et son rivage,
Le limon qui nous porte est né du sein des eaux,
Où croissent les moissons, voguèrent les vaisseaux.
La main lente du temps aplanit les montagnes ;
Il creuse les vallons, il étend les campagnes ;
Tandis que l'Eternel, le souverain des temps,
Demeure inébranlable en ces grands changements.

(*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. L, p. 16.)

Les œuvres des humains sont fragiles comme eux,
Dieu dissipe à son gré leurs desseins factieux,
. . . . . . . . . . Et tandis que la terre
Voit des sectes sans nombre une implacable guerre,
La vérité repose aux pieds de l'Eternel. »

(*Henriade.*)

Dieu seul est toujours stable : en vain notre malice,
De la sainte cité veut saper l'édifice,
Lui-même en affermit les sacrés fondements,
Ces fondements vainqueurs de l'enfer et du temps.

(*Henriade*, var., ch. Ier.)

« Quel fruit pouvons-nous tirer de cette idée généralement établie, que nous sommes toujours en présence de Dieu? Que nous ne devons nous livrer à aucune action et à aucune pensée qui ne soit conforme à sa justice? » (T. XLI, p. 146, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« Il y a loin de la bassesse de nos pensées à l'essence divine.

« La philosophie nous montre bien qu'il y a un Dieu ; mais elle est impuissante à nous apprendre ce qu'il est, ce qu'il fait,

comment et pourquoi il le fait; s'il a commandé une fois, ou s'il agit toujours, etc. Il faudrait être lui-même pour le savoir. » (T. XXXVIII, p. 34, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais.)

« La nature de Dieu doit être incompréhensible, car il doit y avoir l'infini entre lui et nous. Nous devons admettre qu'il est, sans savoir ce qu'il est, ni comment il opère. » (T. XLV, p. 63, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

Dieu t'a fait pour l'aimer et non pour le comprendre.

Loin de rien décider sur son être suprême,
Gardons en l'adorant un silence profond;
Le mystère est immense et l'esprit s'y confond :
Pour savoir ce qu'il est il faut être lui-même. »

« De cela même que l'existence d'un être infini nous est démontrée, il nous est démontré aussi qu'il doit être impossible à un être fini de le comprendre.» (T. XL, p. 29, *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Nous sommes aussi nécessairement bornés que le grand être est nécessairement immense. La philosophie nous apprend que cet univers doit être arrangé par un être incompréhensible, éternel, existant par sa nature. Nous savons ce qu'il n'est pas, et non ce qu'il est. » (T. XLIX, p. 14, *OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12.)

« Nous savons démonstrativement que Dieu est libre, nous savons en même temps qu'il sait tout; mais cette prescience et cette omniscience sont aussi incompréhensibles pour nous que son immensité, sa durée infinie déjà passée, sa durée infinie à venir, la création, la conservation de l'univers, et tant d'autres choses que nous ne pouvons ni nier, ni connaître. La dispute sur la prescience de Dieu n'a causé tant de querelles que parce qu'on est ignorant et présomptueux. Que coûtait-il de dire : Je ne sais point ce que sont les attributs de Dieu, et je ne suis point fait pour embrasser son essence? » (*Id.*, t. XL, p. 75.)

« J'abuserais trop de ma faible raison, si je cherchais à comprendre pleinement l'être qui par sa nature et la mienne doit m'être incompréhensible. Je ressemblerais à un insensé qui, sachant qu'une maison a été bâtie par un architecte, croirait que cette seule notion suffit pour connaître à fond sa personne. » (T. XLI, p. 93.)

« Bornons donc notre insatiable et inutile curiosité; attachons-nous à connaître notre véritable intérêt, c'est-à-dire à connaître nos devoirs envers Dieu. » (*Id.*)

FORMEY. — « Tertullien rapporte que Thalès étant à la cour de Crésus, ce prince lui demanda une explication claire et nette de la Divinité. Après plusieurs réponses vagues, le philosophe convint qu'il n'avait rien à dire de satisfaisant. Cicéron avait remarqué quelque chose de semblable du poëte Simonide. Hiéron lui demanda ce que c'est que Dieu, et il promit de répondre en peu de jours. Ce délai passé, il en demanda un autre, et puis un autre encore; à la fin, le roi le pressant vivement, il dit pour toute réponse : *Plus j'examine cette matière et plus je la trouve au-dessus de mon intelligence.* On peut conclure de l'embarras de ces deux philosophes, qu'il n'y a guère de sujet qui mérite plus de circonspection dans nos jugements que ce qui regarde la Divinité. Elle est inaccessible à nos regards; on ne peut la dévoiler, quelque soin qu'on prenne. « En effet, comme dit saint Augustin, *Dieu* « est un être dont on parle sans en pouvoir « rien dire et qui est supérieur à toutes les « définitions. » Les Pères de l'Eglise, surtout ceux qui ont vécu dans les quatre premiers siècles, ont tenu le même langage. Mais quelque incompréhensible que soit Dieu, on ne doit pas cependant en inférer qu'il le soit en tout : s'il en était ainsi, nous n'aurions de lui nulle idée, et nous n'en aurions rien à dire. Mais nous pouvons et nous devons affirmer de Dieu, qu'il existe, qu'il a de l'intelligence, de la sagesse, de la puissance, de la force, puisqu'il a donné ces prérogatives à ses ouvrages; mais qu'il a ces qualités dans un degré qui passe ce que nous en pouvons concevoir, les ayant : 1° par sa nature et par la nécessité de son être, non par communication, et par emprunt; 2° les ayant toutes ensemble et réunies; dans un seul être très-simple et indivisible; non par parties et dispersées, telles qu'elles sont dans les créatures; 3° les ayant enfin comme leur source, au lieu que nous ne les avons que comme des émanations de l'Être infini, éternel, ineffable.

« Il n'y a rien de plus facile que de connaître qu'il y a un Dieu; que ce Dieu a éternellement existé; qu'il est impossible qu'il n'ait pas éminemment l'intelligence et toutes les bonnes qualités qui se trouvent dans les créatures. L'homme le plus grossier et le plus stupide, pour peu qu'il déploie ses idées et qu'il exerce son esprit, reconnaîtra aisément cette vérité. Tout lui parle hautement en faveur de la Divinité. Il la trouve en lui et hors de lui; en lui, 1° parce qu'il sent bien qu'il n'est pas l'auteur de lui-même et que pour comprendre comment il existe, il faut de nécessité recourir à une main souveraine qui l'ait tiré du néant; 2° au dehors de lui, dans l'univers qui ressemble à un champ de tableau où l'ouvrier parfait s'est peint lui-même dans son œuvre, autant qu'elle pouvait en être l'image; il ne saurait ouvrir les yeux qu'il ne découvre partout autour de lui les traces d'une intelligence puissante et sans bornes.

L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage.
(RACINE.)

« C'est donc en vain que M. Bayle s'efforce de prouver que le peuple n'est pas juge de la question de l'existence de Dieu.

« En effet, comment le prouve-t-il? C'est en disant que la nature de Dieu, est un sujet que les plus grands philosophes ont trouvé obscur, et sur lequel ils ont été partagés. Cela lui donne occasion de s'ouvrir un vaste champ de réflexions aux dépens des anciens

philosophes, dont il tourne en ridicule les sentiments. Après avoir fait toutes ces incursions, il revient à demander s'il est bien facile à l'homme de connaître clairement ce qui convient ou ce qui ne convient pas à une nature infinie. Agit-elle nécessairement ou avec une souveraine liberté d'indifférence? Connaît-elle? aime-t-elle? hait-elle par un acte pur, simple, le présent, le passé et l'avenir, le bien et le mal, un même homme successivement juste et pécheur? Est-elle infiniment bonne? Elle le doit être. Mais d'où vient donc le mal? Est-elle immuable, ou change-t-elle ses résolutions fléchies par nos prières? Est-elle étendue ou un point indivisible? Si elle n'est point étendue, d'où vient donc l'étendue? Si elle l'est, comment est-elle donc immense? (*Voy.* l'article *Simonide* dans le Dictionnaire dont il s'agit.)

« Parmi les Chrétiens même, ajoute-t-il, combien se forment de notions basses et grossières de la divinité! Le sujet en question n'est donc pas si aisé, qu'il ne faille qu'ouvrir les yeux pour le connaître. De très-grands philosophes ont contemplé toute leur vie le ciel et les astres, sans cesser de croire que le *Dieu* qu'ils reconnaissaient n'avait point créé le monde et ne le gouvernait point.

« Il est aisé de voir que tout cela ne prouve rien. Il y a une grande différence entre connaître qu'il y a un *Dieu* et connaître sa nature. J'avoue que cette dernière connaissance est inaccessible à nos faibles lumières; mais je ne vois pas qu'on puisse toucher à l'autre. Il est vrai que l'éternité d'un premier être, qui est l'infinité par rapport à la durée, ne se peut comprendre dans tout ce qu'elle est; mais tous peuvent et doivent comprendre qu'il a existé quelque être dans l'éternité; autrement un être aurait commencé sans avoir de principe d'existence, ni dans lui, ni hors de lui, et ce serait un premier effet sans cause: c'est donc la nature de l'homme d'être forcé, par sa raison, d'admettre l'existence de quelque chose qu'il ne comprend pas: il comprend bien la nécessité de cette existence éternelle; mais il ne comprend pas la nature de cet être existant nécessairement, ni la nature de son éternité; il comprend qu'elle est, et non pas quelle elle est.

« Je dis donc et je soutiens que l'existence de *Dieu* est une vérité que la nature a mise dans l'esprit de tous les hommes qui ne se sont point étudiés à en démentir les sentiments. On peut bien dire ici que *la voix du peuple est la voix de Dieu.*

« M. Bayle a attaqué de toutes ses forces ce consentement unanime des nations et a voulu prouver qu'il n'était point une preuve démonstrative de l'existence de *Dieu*. Il réduit la question à ces trois principes: le premier, qu'il y a dans l'âme de tous les hommes une idée de divinité; le second, que c'est une idée pré *connue*, anticipée et communiquée par la nature, et non pas par l'éducation; le troisième, que le consentement de toutes les nations est un caractère infaillible de la vérité. De ces trois principes, il n'y a que le dernier qui se rapporte aux questions de droit; les deux autres sont une matière de fait; car puisque l'on trouve le second par le premier, il est visible que, pour être sûr que l'idée de l'Etre divin est innée et ne vient pas de l'éducation, mais de la nature, il faut chercher dans l'histoire si tous les hommes sont imbus de l'opinion qu'il y a un *Dieu*. Or ce sont ces trois principes que M. Bayle combat vivement dans ses *Pensées diverses sur la comète.* Voici un précis de ce raisonnement:

« 1° Le consentement de tous les peuples à reconnaître un Dieu, est un fait qu'il est impossible d'éclaircir. Montrez-moi une mappemonde, voyez-y combien il reste encore de pays à découvrir, et combien sont vastes les terres australes qui ne sont marquées que comme inconnues. Pendant que j'ignorerais ce que l'on pense en ces lieux là, je ne pourrais point être sûr que tous les peuples de la terre aient donné ce consentement dont vous parlez. Si je vous accorde, par grâce, qu'il doit vous suffire de savoir l'opinion des peuples du monde connu, vous serez encore hors d'état de me donner une entière certitude: car que me répondrez-vous si je vous objecte les peuples athées dont Strabon parle, et ceux que les voyageurs modernes ont découverts en Afrique et en Amérique?

« Voici un nouveau champ de recherches très-pénibles et inépuisables. Il resterait encore à examiner si quelqu'un a nié cette existence. Il se faudrait informer du nombre de ces athées, si c'étaient des gens d'esprit, et qui se piquassent de méditation. On sait que la Grèce, fertile en esprits forts, et, comme dit un de nos plus beaux esprits, berceau des arts et des erreurs, a produit des athées, qu'elle en a même puni quelques-uns; ce qui a fait dire que bien d'autres eussent déclaré leur irréligion, s'ils eussent pu s'assurer de l'impunité.

« 2° Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de discerner ce qui vient de la nature d'avec ce qui vient de l'éducation. Voudriez-vous bien répondre après y avoir bien pensé, qu'on découvrirait des vestiges de religion dans des enfants à qui l'on n'aurait jamais dit qu'il y a un *Dieu?* C'est ordinairement par là qu'on commence à les instruire dès qu'ils sont capables de former quelques sons et de bégayer. Cette coutume est très-louable; mais elle empêche qu'on ne vérifie si d'eux-mêmes, et par les seules impressions de la nature, ils se porteraient à reconnaître un *Dieu.*

« 3° Le consentement des nations n'est point une marque caractéristique de la vérité: 1° parce qu'il n'est point sûr que les impressions de la nature portent ce caractère de la vérité; 2° parce que le polythéisme se trouverait par là autorisé. Rien ne nous dispense donc d'examiner si ce à quoi la nature de tous les hommes donne son consentement est nécessairement vrai.

« En effet, si ce consentement des nations

était de quelque force, il prouverait plus pour l'existence de plusieurs fausses divinités que pour celle du vrai *Dieu*. Il est clair que les païens considéraient la nature divine comme une espèce qui a sous soi un grand nombre d'individus dont les uns étaient mâles et les autres femelles, et que les peuples étaient imbus de cette opinion ridicule. S'il fallait donc reconnaître le consentement général des nations pour une preuve de vérité, il faudrait rejeter l'unité de *Dieu* et embrasser le polythéisme.

« Pour répondre à la première objection de M. Bayle, on y prouve qu'il n'y a jamais eu de nations athées. Les hommes, dès qu'ils sont hommes, c'est-à-dire capables de société et de raisonnement, reconnaissent un *Dieu*. Quand même j'accorderais, ce que je ne crois pas vrai, que l'athéisme se serait glissé parmi quelques peuples barbares et féroces, cela ne tirerait point à conséquence; leur athéisme aurait été tout au plus négatif; ils n'auraient ignoré *Dieu* que parce qu'ils n'auraient pas exercé leur raison. Il faut donc les mettre au rang des enfants qui vivent sans réflexion, et qui ne paraissent capables que des actions animales; et comme l'on ne doit point conclure qu'il n'est pas naturel à l'homme de se garantir des injures de l'air, parce qu'il y a des sauvages qui ne s'en mettent point en peine, on ne doit pas inférer aussi que parce qu'il y a des gens stupides et abrutis, qui ne tirent aucune conséquence de ce qu'ils voient, il n'est pas naturel à l'homme de connaître la sagesse d'un Dieu qui agit dans l'univers.

« On peut renverser avec une égale facilité la seconde objection de M. Bayle. Il n'est pas si mal aisé qu'on le suppose de discerner si l'idée que nous avons de *Dieu* vient seulement de l'éducation et non pas de la nature. Voici les marques à quoi l'on peut le reconnaître. Les principes de l'éducation varient sans cesse; la succession des temps, la révolution des affaires, les divers intérêts des peuples, le mélange des nations, les différentes inclinations des hommes changent l'éducation, donnent cours à d'autres maximes, et établissent d'autres règles d'honneur et de bienséance. Mais la nature st semblable dans tous les hommes qui sont et qui ont été: ils sentent le plaisir, ils désirent l'estime, ils s'aiment eux-mêmes aujourd'hui comme autrefois. Si donc nous trouvons que ce sentiment qu'il y a un *Dieu* s'est conservé parmi tous les changements de la société, qu'en pouvons-nous conclure, sinon que ce sentiment ne vient pas de la simple éducation, mais qu'il est fondé sur quelque liaison naturelle qui est entre cette première vérité et notre entendement? Donc ce principe qu'il y a un *Dieu* est une impression de la nature.

« D'où je conclus que ce n'est point l'ouvrage de la politique, toujours changeante et mobile au gré des différentes passions des hommes. Il n'est point vrai, quoi qu'en dise M. Bayle, que le magistrat législateur soit le premier instituteur de la religion. Pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur l'antiquité grecque et romaine, et même barbare; on y verra que jamais aucun législateur n'a entrepris de policer une nation, quelque barbare ou féroce qu'elle fût, qu'il n'y ait trouvé une religion: au contraire l'on voit que tous les législateurs, depuis celui des Thraces jusqu'à ceux des Américains, s'adressèrent aux hordes sauvages qui composaient ces nations, comme leur parlant de la part des *dieux* qu'elles adoraient.

« Nous voici enfin à la troisième objection, qui paraît à M. Bayle la plus forte et la plus solide des trois. La première raison qu'il apporte pour ôter au consentement général des nations tout son poids en fait une preuve des plus subtiles. Son argument se réduit à cet enthymème: Le fond de notre âme est gâté et corrompu; donc un sentiment que nous inspire la nature doit pour le moins nous paraître suspect. Je n'aurais jamais cru que nous dussions nous prémunir contre l'illusion, quand il est question de croire qu'il y a un *Dieu*. Distinguons en nous deux sentiments, dont l'un nous trompe toujours, et l'autre ne nous trompe jamais. L'un est le sentiment de l'homme qui pense et qui suit la raison, et l'autre est le sentiment de l'homme de cupidité et de passion; celui-ci trompe la raison par ce qu'il précède toutes les réflexions de l'esprit, mais l'autre ne la trompe jamais puisque c'est des plus pures lumières de la raison qu'il tire sa naissance. Cela posé, venons à l'argument du polythéisme qui aurait été autorisé si le consentement des nations était toujours marqué au sceau de la vérité. Je n'en éluderai point la force en disant que le polythéisme n'a jamais été universel, que le peuple juif n'en a point été infecté, que tous les philosophes étaient persuadés de l'existence d'un seul *Dieu*, aussi bien que ceux qui étaient initiés aux grands mystères. J'accorde à M. Bayle que le polythéisme a dominé tous les esprits, à quelques philosophes près; mais je soutiens que le sentiment que nous avons de l'existence de *Dieu* n'est point une erreur universelle, et voici sur quoi je me fonde. Il y a deux sortes de causes dans nos erreurs: les unes extérieures, les autres intérieures. Je mets au premier rang l'exemple, l'éducation, les mauvais raisonnements, les sophismes du discours. Les causes intérieures de nos erreurs et de nos préjugés se réduisent à trois qui sont: les sens, l'imagination et les passions du cœur. Si nous examinons les causes extérieures de nos erreurs, nous trouverons qu'elles dépendent des circonstances, des temps et des lieux, et qu'ainsi elles varient perpétuellement. Qu'on considère toutes les erreurs qui règnent, et toutes celles qui ont régné parmi les peuples, l'on trouvera que l'exemple, l'éducation, les sophismes du discours ou les fausses couleurs de l'éloquence ont produit des erreurs particulières, mais non pas des erreurs générales. On peut tromper quelques hom-

mes, ou les tromper tous en certains lieux et en certains temps, mais non pas tous les hommes dans tous les lieux et dans tous les siècles ; or, puisque l'existence de *Dieu* a rempli tous les temps et tous les lieux, elle n'a point sa source dans les causes extérieures de nos erreurs. Pour les causes intérieures de nos erreurs, comme elles se trouvent dans tous les hommes du monde, et que chacun a des sens, une imagination et un cœur qui sont capables de le tromper, quoique cela n'arrive que par accident et par le mauvais usage que nous en faisons, elles peuvent faire naître des erreurs constantes et universelles.

« Ces observations conduisent au dénouement de la difficulté que l'on tire du polythéisme. On conçoit aisément que le polythéisme a pu devenir une erreur universelle, et que, par conséquent, ce consentement unanime des nations ne prouve rien par rapport à lui; il n'en faut chercher la source que dans les trois causes intérieures de nos erreurs. Pour contenter les sens, les hommes se firent des *dieux* visibles et revêtus d'une forme humaine. Il fallait bien que ces êtres-là fussent faits comme des hommes, quelle autre figure eussent-ils pu avoir? Du moment qu'ils sont de figure humaine, l'imagination leur attribue naturellement tout ce qui est humain, les voilà hommes en toute manière, à cela près qu'ils sont toujours un peu plus puissants que des hommes. Lisez l'origine des fables de M. de Fontenelle, vous y verrez comment l'imagination, de concert avec les passions, a enfanté les dieux et les déesses, et les a souillés de toutes sortes de crimes.

« L'existence de *Dieu* étant une de ces premières vérités qui s'empare avec force de tout esprit qui pense et qui réfléchit, il semble que les gros volumes qu'on fait pour la prouver, sont inutiles, et, en quelque sorte, injurieux aux hommes; du moins cela devrait être ainsi. Mais enfin puisque l'impiété produit tous les jours des ouvrages pour détruire cette vérité, ou du moins pour y répandre des nuages, ceux qui sont bien intentionnés pour la religion doivent employer toute la sagacité de leur esprit pour la soutenir contre toutes les attaques de l'irréligion.

« Pour contenter tous les goûts, je joindrai ici les preuves métaphysiques, historiques et physiques de l'existence de *Dieu*. M. Clarke, par les mains de qui les matières les plus obscures, les plus abstruses, ne peuvent passer sans acquérir de l'évidence et de l'ordre, nous fournira les preuves métaphysiques. M. Jaquelot, l'homme du monde qui a réuni le plus de savoir et de raisonnement, et qui a le mieux fondu ensemble la philosophie et la critique, nous fournira les preuves historiques. Nous puiserons dans l'ingénieux Fontenelle les preuves physiques, mais parées de tous les ornements que l'esprit peut prêter à un fond si sec et si aride de lui-même.

« *Arguments métaphysiques.* Les raisonnements que met en œuvre M. Clarke sont un tissu serré, une chaîne suivie de propositions liées étroitement par lesquelles il démontre la certitude de l'existence de *Dieu*, et dont il déduit ensuite l'un après l'autre les attributs essentiels de sa nature que notre raison bornée est capable de découvrir.

« *Première proposition.* Que quelque chose a existé de toute éternité. Cette proposition est évidente; car puisque quelque chose existe aujourd'hui, il est clair que quelque chose a toujours existé.

« *Seconde proposition.* Qu'un être indépendant et immuable a existé de toute éternité. En effet, si quelque être a nécessairement existé de toute éternité, il faut, ou que cet être soit immuable et indépendant, ou qu'il y ait eu une succession infinie d'êtres dépendants et sujets au changement qui se soient produits les uns les autres dans un progrès à l'infini, sans avoir eu aucune cause originale de leur existence, mais cette dernière supposition est absurde, car cette gradation à l'infini est impossible et visiblement contradictoire. Si l'on envisage ce progrès à l'infini comme une chaîne infinie d'êtres dépendants qui tiennent les uns aux autres ; il est évident que tout cet assemblage d'êtres ne saurait avoir aucune cause externe de son existence, puisqu'on suppose que tous les êtres qui sont et qui ont été dans l'univers y entrent. Il est évident, d'un autre côté, qu'il ne peut avoir aucune cause interne de son existence, parce que, dans cette chaîne infinie d'êtres, il n'y en a aucun qui ne dépende de celui qui le précède. Or, si aucune des parties n'existe nécessairement, il est clair que tout ne peut exister nécessairement, la nécessité absolue d'exister n'étant pas une chose extérieure relative et accidentelle de l'être qui existe nécessairement, une succession infinie d'êtres dépendants, sans cause originale et indépendante, est donc la chose du monde la plus impossible.

« *Troisième proposition.* Que cet être immuable et indépendant, qui a existé de toute éternité, existe aussi par lui-même; car tout ce qui existe ou est sorti du néant, sans avoir été produit par aucune cause que ce soit, ou il a été produit par quelque cause extérieure, ou il existe par lui-même. Or il y a une contradiction formelle à dire qu'une chose est sortie du néant sans avoir été produite par aucune cause. De plus, il n'est pas possible que tout ce qui existe ait été produit par des causes externes, comme nous venons de le prouver : donc, etc.

« De cette troisième proposition, je conclus, 1° qu'on ne peut nier, sans une contradiction manifeste, l'existence d'un être qui existe nécessairement et par lui-même; la nécessité en vertu de laquelle il existe étant absolue, essentielle et naturelle, on ne peut pas plus nier son existence, que la relation d'égalité entre ces deux nombres, deux fois deux est quatre ; que la rondeur du cercle ; que les trois côtés d'un triangle.

« La seconde conséquence que je tire de

ce principe est que le monde matériel ne peut pas être cet être premier, original, incréé indépendant et éternel par lui-même ; car il a été démontré que tout être qui a existé de toute éternité, qui est indépendant et qui n'a point de cause externe, doit avoir existé par soi-même, doit nécessairement exister en vertu d'une nécessité naturelle et essentielle. Or, de tout cela il suit évidemment que le monde matériel ne peut être indépendant et éternel par lui-même, à moins qu'il n'existe nécessairement, et d'une nécessité si absolue et si naturelle, que la supposition même qu'il n'existe pas soit une contradiction formelle ; car la nécessité absolue d'exister et la possibilité de n'exister pas étant des idées contradictoires, il est évident que le monde matériel n'existe pas nécessairement, si je puis sans contradiction concevoir ou qu'il pourrait ne pas être, ou qu'il pourrait être tout autre qu'il n'est aujourd'hui. Or, rien n'est plus facile à concevoir; car soit que je considère la forme de l'univers avec la disposition et le mouvement de ses parties, soit que je fasse attention à la matière dont il est composé, je n'y vois rien que d'arbitraire; j'y trouve à la vérité une nécessité de convenance, je vois qu'il fallait que ces parties fussent arrangées; mais je ne vois pas la moindre apparence à cette nécessité de nature et d'essence pour laquelle les athées combattent.

« *Quatrième proposition.* Que l'être qui existe par lui-même doit être infini et présent partout. L'idée de l'infinité ou de l'immensité, aussi bien que celle de l'éternité, est si étroitement liée avec l'idée de l'existence par soi-même, que qui pose l'une pose nécessairement l'autre. En effet, exister par soi-même, c'est exister en vertu d'une nécessité absolue, essentielle et naturelle. Or, cette nécessité étant à tous égards absolue, et ne dépendant d'aucune cause intérieure, il est évident qu'elle est d'une manière inaltérable, la même partout, aussi bien que toujours ; par conséquent tout ce qui existe en vertu d'une nécessité absolue en elle-même doit nécessairement être infini aussi bien qu'éternel. C'est une contradiction manifeste que de supposer qu'un être fini puisse exister par lui-même. Si sans contradiction je puis concevoir un être absent d'un lieu, je puis sans contradiction le concevoir absent d'un autre lieu, et puis d'un autre lieu, et enfin de tout lieu ; ainsi quelque nécessité d'exister qu'il ait, il doit l'avoir reçue de quelque cause extérieure, il ne saurait l'avoir tirée de son propre fonds, et par conséquent il n'existe point par lui-même.

« De ce principe avoué par la raison, je conclus que l'être existant par lui-même doit être un être simple, immuable et incorruptible, sans parties, sans figure, sans mouvement et sans divisibilité; et, pour tout dire en un mot, un être en qui ne se rencontre aucune des propriétés de la matière : car toutes les propriétés de la matière nous donnent nécessairement l'idée de quelque chose de fini.

« *Cinquième proposition.* Que l'Être existant par lui-même doit nécessairement être unique. L'unité de l'Être suprême est une conséquence naturelle de son existence nécessaire, car la nécessité absolue est simple et uniforme, elle ne reconnaît ni différence, ni variété quelle qu'elle soit, et toute différence ou variété d'existence procède nécessairement de quelque cause extérieure de qui elle dépend. Or, il y a une contradiction manifeste à supposer deux ou plusieurs natures différentes, existantes par elles-mêmes nécessairement et indépendamment ; car chacune de ces natures étant indépendante de l'autre, on peut fort bien supposer que chacune d'elles existe toute seule, et il n'y aura point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas ; d'où il s'ensuit que ni l'une ni l'autre n'existera nécessairement. Il n'y a donc que l'essence simple et unique de l'Être existant par lui-même qui existe nécessairement.

« *Sixième proposition.* Que l'Être existant par lui-même est un être intelligent. C'est sur cette proposition que roule le fort de la dispute entre les athées et nous. J'avoue qu'il n'est pas possible de démontrer d'une manière directe, *a priori*, que l'Être existant par lui-même est intelligent et réellement actif; la raison en est que nous ignorons en quoi l'intelligence consiste, et que nous ne pouvons pas voir qu'il y ait entre l'existence par soi-même et l'intelligence la même connexion immédiate et nécessaire qui se trouve entre cette même existence et l'éternité, l'unité, l'infinité, etc. ; mais *a posteriori*, il n'y a rien dans ce vaste univers qui ne nous démontre cette grande vérité, et qui ne nous fournisse des arguments incontestables, qui prouve que le monde et tout ce qu'il contient est l'effet d'une cause souverainement intelligente et souverainement sage.

« 1° L'Être existant par lui-même, étant la cause et l'original de toutes choses, doit posséder dans le plus haut degré d'éminence toutes les perfections de tous les êtres. Il est impossible que l'effet soit revêtu d'aucune perfection qui ne se trouve aussi dans la cause : s'il était possible que cela fût, il faudrait dire que cette perfection n'aurait été produite par rien, ce qui est absurde.

« 2° La beauté, la variété, l'ordre et la symétrie qui éclatent dans l'univers, et surtout la justesse merveilleuse avec laquelle chaque chose se rapporte à sa fin, prouvent l'intelligence d'un premier Être. Les moindres plantes et les plus vils animaux sont produits par leurs semblables, il n'y a point en eux de génération équivoque. Ni le soleil, ni la terre, ni l'eau, ni toutes les puissances de la nature unies ensemble, ne sont pas capables de produire un seul être vivant, non pas même d'une vie végétale; et, à l'occasion de cette importante observation, je remarquerai ici en passant qu'en matière même de religion, la philosophie naturelle et expérimentale est quelquefois d'un très-grand avantage.

« Or, les choses étant telles, il faut que

l'athée le plus opiniâtre demeure d'accord, malgré qu'il en ait, ou que l'organisation des plantes et des animaux est dans son origine l'ouvrage d'un être intelligent qui les a créés dans le temps; ou qu'ayant été de toute éternité construits et arrangés comme nous les voyons aujourd'hui, ils sont une production éternelle d'une cause éternelle et intelligente qui déploie sans relâche sa puissance et sa sagesse infinie; ou enfin qu'ils naissent les uns des autres de toute éternité, dans un progrès à l'infini de causes dépendantes, sans cause originale existante par elle-même. La première de ces assertions est précisément ce que nous cherchons, la seconde revient au fond à la même chose et n'est d'aucune ressource pour l'athée, et la troisième est absurde, impossible, contradictoire, comme il a été démontré dans la seconde proposition générale.

« *Septième proposition.* Que l'être existant par lui-même doit être un agent libre; car si la cause suprême est sans liberté et sans choix, il est impossible qu'aucune chose existe; il n'y aura pas jusqu'aux manières d'être et aux circonstances de l'existence des choses, qui n'aient dû être à tous égards précisément ce qu'elles sont aujourd'hui. Or toutes ces conséquences étant évidemment fausses et absurdes, je dis que la cause suprême, bien loin d'être un agent nécessaire, est un être libre et qui agit par choix.

« D'ailleurs si la cause suprême était un agent purement nécessaire, il serait impossible qu'aucun effet de cette cause fût une chose finie, car un être qui agit nécessairement n'est pas maître de ses actions pour les gouverner ou les désigner comme il lui plaît; il faut de toute nécessité qu'il fasse tout ce que sa nature est capable de faire. Or il est clair que chaque production d'une cause infinie, toujours uniforme et qui agit par une impétuosité aveugle, doit de toute nécessité être immense et infinie; une telle cause ne peut suspendre son action, il faut qu'elle agisse dans toute son étendue. Il n'y aurait donc point de créature dans l'univers qui pût être finie, ce qui est de la dernière absurdité et contraire à l'expérience.

« Enfin le choix que la cause suprême a fait parmi tous les mondes possibles du monde que nous voyons est une preuve de sa liberté, car ayant donné l'actualité à une suite de choses qui ne contribuait en rien en sa propre force à son existence, il n'y a point de raison qui dût l'empêcher de donner l'existence aux autres suites possibles, qui étaient toutes dans le même cas quant à la possibilité. Elle a donc choisi la suite des choses qui composent cet univers, pour la rendre actuelle, parce qu'elle lui plaisait le plus. L'être nécessaire est donc un être libre; car agir suivant les lois de sa volonté, c'est être libre.

« *Huitième proposition.* Que l'être existant par lui-même, la cause suprême de toutes choses possède une puissance infinie. Cette proposition est évidente et incontestable, car puisqu'il n'y a que Dieu seul qui existe par soi-même, puisque tout ce qui existe dans l'univers a été fait par lui, et puis enfin que tout ce qu'il y a de puissance dans le monde vient de lui et lui est parfaitement soumis et subordonné, qui ne voit qu'il n'y a rien qui puisse s'opposer à l'exécution de sa volonté ?

« *Neuvième proposition.* Que la cause suprême et l'auteur de toutes choses doit être infiniment sage. Cette proposition est une suite naturelle et évidente des propositions précédentes; car n'est-il pas de la dernière évidence qu'un être qui est infini, présent partout et souverainement intelligent doit parfaitement connaître toutes choses? Revêtu d'ailleurs d'une puissance infinie, qui est-ce qui peut s'opposer à sa volonté, ou l'empêcher de faire ce qu'il connaît être le meilleur et le plus sage ?

« Il suit donc évidemment de ces principes que l'Etre suprême doit toujours faire ce qu'il connaît être le meilleur, c'est-à-dire qu'il doit toujours agir conformément aux règles les plus sévères de la bonté, de la vérité, de la justice et des autres perfections morales. Cela n'entraîne point une nécessité prise dans le sens des fatalistes, une nécessité aveugle et absolue, mais une nécessité morale, compatible avec la liberté la plus parfaite.

« *Argument historique.* Moïse dit qu'au commencement *Dieu* créa le ciel et la terre; il marque avec précision l'époque de la naissance de l'univers; il nous apprend le nom du premier homme, il parcourt les siècles depuis ce premier moment jusqu'au temps où il écrivait, passant de génération en génération, et marquant le temps de la naissance et de la mort des hommes qui servent à sa chronologie. Si on prouve que le monde ait existé avant le temps marqué dans cette chronologie, on a raison de rejeter cette histoire; mais si on n'a point d'argument pour attribuer au monde une existence plus ancienne, c'est agir contre le bon sens que de ne la pas recevoir.

« Quand on fait réflexion que Moïse ne donne au monde qu'environ deux mille quatre cent dix ans, selon l'hébreu, ou trois mille neuf cent quarante-trois ans, selon le grec, à compter du temps où il écrivait, il y aurait sujet de s'étonner qu'il ait si peu étendu la durée du monde, s'il n'eût été persuadé de cette vérité par des monuments invincibles.

« Ce n'est pas encore tout. Moïse nous marque un temps, dans son histoire, auquel tous les hommes parlaient un même langage : si avant ce temps-là on trouve dans le monde des nations, des inscriptions de différentes langues, la supposition de Moïse tombe d'elle-même. Depuis Moïse, en remontant à la confusion des langues, il n'y a dans l'hébreu que six siècles ou environ, et onze selon les Grecs, ce ne doit plus être une antiquité absolument inconnue. Il ne s'agit plus que de savoir si, en traversant douze siècles tout au plus, on peut trouver en quel-

que lieu de la terre un langage usité entre les hommes différent de la langue primitive, usitée, à ce qu'on prétend, parmi les habitants de l'Asie. Examinons les histoires, les monuments, les archives du monde : renversent-elles le système et la chronologie de Moïse, ou tout concourt-il à en affermir la vérité? Dans le premier cas, Moïse est un imposteur également grossier et odieux; dans l'autre, son récit est incontestable, et, par conséquent, il y a un Dieu puisqu'il y a un être créateur. Or, durant cette longue durée de siècles qui se sont écoulés avant nous, il y a eu des auteurs sans nombre qui ont traité des fondations des empires et des villes, qui ont écrit des histoires générales ou les histoires particulières des peuples, celles même des Assyriens et des Egyptiens, les deux nations, comme l'on sait, les plus anciennes du monde; cependant, avec tous ces secours, dépositaires de la plus longue tradition, avec mille autres que je ne rapporte point, jamais on n'a pu remonter au delà des guerres de Thèbes et de Troie, jamais on n'a pu fermer la bouche aux philosophes qui soutenaient la nouveauté du monde.

« Avant le législateur des Juifs, il ne paraît dans ce monde aucun vestige des sciences, aucune ombre des arts. La sculpture et la peinture n'arrivèrent que par degrés à la perfection où elles montèrent; l'une au temps de Phidias, de Polyclète, de Lysippe, de Miron, de Praxitèle et de Scopas; l'autre par les travaux de Nicomachus, de Protogène, d'Apelle, de Zeuxis et d'Aristide. La philosophie ne commence à faire des recherches qu'à la trente-cinquième olympiade, où naquit Thalès; ce grand changement, époque d'une révolution dans les esprits, n'a pas une date plus ancienne. L'astronomie n'a fait, chez les peuples qui l'ont le plus cultivée, que de très-faibles progrès, et elle n'était pas même si ancienne parmi leurs savants qu'ils osaient le dire : la preuve en est évidente. Quoiqu'en effet ils eussent découvert le zodiaque, quoiqu'ils l'eussent divisé en douze parties et en trois cent soixante degrés, ils ne s'étaient pas néanmoins aperçus du mouvement des étoiles d'occident en orient; ils ne le soupçonnaient pas même, et ils les croyaient immuablement fixes. Auraient-ils pu le penser, s'ils eussent eu quelques observations antiques? Ils ont mis la constellation du Bélier dans le zodiaque, précisément au point de l'équinoxe du printemps ; autre erreur. S'ils avaient eu des observations de deux mille deux cent deux ans seulement, n'auraient-ils pas dit que le Taureau était au point de l'équinoxe? Les lettres mêmes, je veux dire l'art de l'écriture, quel peuple en a connu l'usage avant Moïse? Tout ce que nous avons d'auteurs profanes s'accorde à dire que ce fut Cadmus qui apporta les lettres de Phénicie en Grèce, et les Phéniciens, comme on le sait, étaient confondus avec les Assyriens et les Syriens, parmi lesquels on comprenait aussi les Hébreux. Quelle apparence donc que le monde eût eu plus de durée que Moïse ne lui en donne, et toutefois que la Grèce fût demeurée dans une si longue enfance, ne connaissant rien, ou ne perfectionnant rien de ce qui était trouvé déjà? On voit les Grecs en moins de quatre cents ans devenus habiles et profonds dans les arts et dans les sciences. Est-ce donc que les hommes de ces quatre heureux siècles avaient un esprit d'une autre espèce et d'une trempe plus heureuse que celle de leurs aïeux ?

« On pourrait dire à M. Jacquelot, de qui cet argument est tiré, qu'en se renfermant dans les connaissances et dans les inventions de la Grèce, il prenait la question du côté le plus avantageux à sa cause, et lui opposer l'ancienneté prodigieuse des empires d'Assyrie, d'Egypte, de la Chine même. Aussi prend-il soin de rechercher en habile critique l'origine de ces nations, et de faire voir qu'elles n'ont (au moins ces deux premières) que l'antiquité que leur donne Moïse. Ceux en effet qui accordent la plus longue durée à l'empire des Assyriens ne l'étendent pas au delà de mille sept cents ans. Justin l'a renfermée dans l'espace de treize siècles. Ctésias n'y ajoute que soixante années de plus ; d'autres ne lui donnent que mille cinq cents ans. Eusèbe la resserre en des bornes encore plus étroites ; et Georges Syncelle pense à peu près comme Ctésias. C'est-à-dire qu'à prendre le calcul le moins sévère, les Assyriens n'auront commencé que deux mille cinq ou six cents ans avant Jésus-Christ, et environ cinq ou six siècles avant la première connaissance que l'histoire nous donne de la Grèce.

« A l'égard de l'Egypte, qui croira, dans la supposition qu'elle fût aussi ancienne qu'elle se vantait de l'être, que Moïse n'en eût pas accommodé l'histoire avec la chronologie du monde, et qu'il eût exposé la fausseté de ses dates à la dérision d'un peuple si connu de lui, si habile, si voisin? Cependant il le fait descendre d'une race maudite de *Dieu* et en le disant, il ne craint point d'être repris. Il est constant d'ailleurs, qu'il n'y a guère eu de peuples plus célèbres que les Egyptiens dans les annales profanes. La seule ville d'Alexandrie, devenue comme le rendez-vous des grands talents, renfermait dans ses murs, et surtout depuis l'établissement du christianisme, des savants de toutes les parties de l'univers, de toutes les religions, de toutes les sectes; des Juifs, des Chrétiens, et des philosophes. On ne peut vraisemblablement douter qu'il n'y eût souvent des disputes entre eux; car où il y a des savants, il y a bientôt des contestations, et la vérité elle-même y est toujours combattue avec ces armes que l'esprit humain ne sait que trop bien employer dans les matières de doctrine. Or ici tout roulait sur des faits; tout dépendait de savoir si l'univers, ainsi que Moïse l'avait dit, n'avait que six mille ans tout au plus; si quatre siècles avant lui, ce même monde avait été noyé dans les eaux d'un déluge qui n'avait épargné qu'une famille, et s'il était vrai que

trois mille ans auparavant il n'y eût eu sur la terre qu'un seul et unique langage. Qu'y avait-il de plus facile à éclairer? On était sur le lieu même. On pouvait aisément examiner les temples, les sépulcres, les pyramides, les obélisques, les ruines de Thèbes, et visiter ces fameuses colonnes *Sciriadianes*, ou, comme les appelle Ammien-Marcellin, ces syringues souterraines, où l'on avait gravé les mystères sacrés. On avait sous la main les annales des prêtres; et enfin, on pouvait consulter les histoires qui alors étaient nombreuses. Toutefois au milieu de tant de ressources contre l'erreur, ces faits posés avec tant de confiance dans les livres de Moïse ne trouvaient point de contradicteur, et l'on défie la critique qui ose tant d'oser les nommer.

« Le seul Manethon, qui vivait sous Ptolémée-Philadelphe, mit au jour une histoire chronologique de l'Egypte, depuis sa première origine jusqu'à la suite de Nectanébo en Ethiopie, environ la 117e olympiade. Mais quelle histoire ! et qui pouvait s'y laisser tromper? Elle fait régner en Egypte six *dieux*, dix *héros* ou *demi-dieux*, durant trente-un ou trente-deux mille ans; ensuite elle fait paraître le roi Ménès, et compose la liste de ses successeurs de trois cent quarante monarques, dont la durée totale est d'environ trois mille ans. De grands hommes ont essayé dans tous les temps de mettre quelque ordre dans la confusion de ce chaos, et de débrouiller ce monstrueux entassement de dynasties de *dieux*, de *héros* et de *princes;* mais ce que l'étude la plus opiniâtre a fait d'efforts n'a servi qu'à en montrer l'impuissance, et le jour n'a pu percer entre de si épaisses ténèbres. Ces dynasties sont-elles successives, sont-elles collatérales? On ne sait. Les années égyptiennes n'étaient-elles que d'un mois ou deux, comme quelques-uns l'ont prétendu? Etaient-elles de quatre, et se réglaient-elles par les saisons, comme d'autres le soutiennent? Question impossible à terminer par les témoignages anciens; ils se contrarient trop sur cet article. Nos modernes eux-mêmes sont encore moins unanimes; et malgré les travaux de Scaliger, du père Pétau, du chevalier Marsham, du père Pezron et des autres, cette chronologie de Manethon est demeurée un labyrinthe dont il faut pour jamais désespérer de sortir.

« Il y a un peuple subsistant encore, ce sont les Chinois, qui semble donner au monde une plus grande ancienneté que nos Ecritures ne lui en donnent. Depuis que ces régions nous sont plus connues, on en a publié des annales historiques, et elles font remonter l'origine de cet empire à peu près trois mille ans au delà de la naissance de Jésus-Christ. Nouvelle difficulté souvent saisie par les incrédules contre la chronologie de Moïse. Afin de détruire ce prétexte, M. Jacquelot fait diverses remarques toutes importantes et solides sur l'incertitude de l'histoire chinoise. Mais pour trancher il soutient que, même en lui accordant ses calculs, ils ne nuiraient point à la vérité des nôtres. Rien n'oblige en effet à préférer la supputation de l'hébreu à celle des Septante. Or dans celle-ci l'ancienneté de l'univers est plus grande que dans l'autre. Donc puisqu'il ne faudrait pour concilier les dates des Chinois avec les nôtres de cinq siècles de plus que n'en porte le texte hébreu, et que ces cinq siècles sont remplacés, et au delà, dans la traduction des Septante, la difficulté est levée et il est clair que l'empire de la Chine est postérieur au déluge.

« *Objection.* Suivant les abrégés latins des annales maintenant suivies à la Chine, les temps mêmes historiques de cet empire commencent avec le règne de *Hoamit*, 2697 avant Jésus-Christ, et cette époque, qui dans la chronique du texte hébreu est antérieure au déluge de plus d'un siècle, ne se trouve, dans le calcul des Septante, postérieure que de deux cents ans à la dispersion des peuples et à la naissance de Phaleg. Or ces deux cents ans qui d'abord semblent un assez grand fond et une ressource capable de tout concilier, se trouvent à peine suffisants pour conduire les fondateurs de la colonie chinoise et leurs troupeaux depuis les plaines de Sennaar jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie; et encore par quels chemins? A travers des solitudes affreuses et des climats devenus presque inaccessibles après les ravages de l'inondation générale.

« M. Fréret, un des plus savants hommes de nos jours, et des plus versés dans la connaissance des temps, a senti toute la force de cette objection, et se l'est faite. Il a bien vu que, pour la résoudre, il était nécessaire de percer plus qu'on ne l'avait fait dans les ténèbres de la chronologie chinoise. Il a eu le courage d'y entrer, et nous lui avons l'obligation d'y avoir jeté du jour par ses doctes recherches. Il est prouvé maintenant, du moins autant qu'il est possible, que cette immense durée que les Chinois modernes assignent aux temps fabuleux de leur histoire, n'est que le résultat des périodes astronomiques inventées pour donner la conjonction des planètes dans certaines constellations. A l'égard des temps historiques, il est prouvé de même que les règnes d'*Iao* et de *Chum*, les deux fondateurs de la monarchie chinoise, ont fini seulement dix-neuf cent quatre-vingt-onze ans avant l'ère chrétienne, que ces deux règnes ne font au plus que cent cinquante-six ans, qu'ils ne peuvent par conséquent avoir commencé que vers l'an du monde 2147, plusieurs années après la vocation d'Abraham, et du temps même de l'expédition des Elamites dans le pays de Chanaan, c'est-à-dire bien après les établissements des empires d'Egypte et de Chaldée. Voilà donc la naissance des plus anciens peuples du monde ramenée et réduite à sa juste époque, l'histoire de Moïse confirmée, le fait de la création évidemment établi, et par cela même l'existence de l'Etre suprême invinciblement démontrée.

« *Argument physique.* Les animaux ne se

perpétuent que par la voie de la génération ; mais il faut nécessairement que les deux premiers de chaque espèce aient été produits ou par la rencontre fortuite des parties de la matière, ou par la volonté d'un être intelligent qui dispose la matière selon ses desseins.

« Si la rencontre fortuite des parties de la matière a produit les premiers animaux, je demande pourquoi elle n'en produit plus : et ce n'est que sur ce point que roule tout mon raisonnement. On ne trouvera pas d'abord grande difficulté à répondre que, lorsque la terre se forma, comme elle était remplie d'atomes vifs et agissants, imprégnés de la même matière subtile dont les astres venaient d'être formés, en un mot, jeune et vigoureuse, elle put être assez féconde pour pousser hors d'elle-même toutes les différentes espèces d'animaux, et qu'après cette première production qui dépendait de tant de rencontres heureuses et singulières, sa fécondité a bien pu se perdre et s'épuiser, que, par exemple, on voit tous les jours quelques marais nouvellement desséchés qui ont toute une autre force pour produire que cinquante ans après qu'ils ont été labourés. Mais je prétends que quand la terre, selon ce qu'on suppose, a produit des animaux, elle a dû être dans le même état où elle est présentement. Il est certain que la terre n'a pu produire les animaux que quand elle a été en état de les nourrir ; ou du moins, il est certain que ceux qui ont été la première tige des espèces n'ont été produits par la terre que dans un temps où ils ont pu aussi bien être nourris. Or, afin que la terre nourrisse les animaux, il faut qu'elle leur fournisse beaucoup d'herbes différentes, il faut qu'elle leur fournisse des eaux douces qu'ils puissent boire ; il faut même que l'air ait un certain degré de fluidité et de chaleur pour les animaux, dont la vie a des rapports assez connus à toutes ces qualités.

« Du moment que l'on me donne la terre couverte de toutes les espèces d'herbes nécessaires pour la subsistance des animaux, arrosée de fontaines et de rivières propres à étancher leur soif, environnés d'un air respirable pour eux, on me la donne dans l'état où nous la voyons ; car ces trois choses seulement en entraînent une infinité d'autres, avec lesquelles elles ont des liaisons et des enchaînements. Un brin d'herbe ne peut pas croître qu'il ne soit de concert, pour ainsi dire, avec tout le reste de la nature. Il faut de certains sucs dans la terre ; un certain mouvement dans les sucs, ni trop fort ni trop lent ; un certain soleil pour imprimer ce mouvement ; un certain milieu par où ce soleil agisse. Voyez combien de rapports, quoiqu'on ne les marque pas tous. L'air n'a pu avoir les qualités dont il contribue à la vie des animaux, qu'il n'ait eu à peu près en lui le même mélange et de matières subtiles, et de vapeurs grossières ; et que ce qui cause sa pesanteur, qualité aussi nécessaire qu'aucune autre, par rapport aux animaux, et nécessaire dans un certain degré, n'ait eu la même action. Il est clair que cela nous mènerait encore loin, d'égalité en égalité : surtout les fontaines et les rivières dont les animaux n'ont pu se passer, n'ayant certainement d'autre origine que les pluies, c'est-à-dire un temps considérable après la formation de la terre et par conséquent lorsqu'elle a été en état de consistance, et que ce chaos, à la faveur duquel on veut tirer les animaux du néant, a été entièrement fini.

« Il est vrai que les marais nouvellement desséchés produisent plus que quelque temps après qu'ils l'ont été ; mais enfin ils produisent toujours un peu, et il suffirait que la terre en fît autant ; d'ailleurs le plus de fécondité qui est dans les marais nouvellement desséchés vient d'une plus grande quantité de sels qu'ils avaient amassés par les pluies ou par le mouvement de l'air, et qu'ils avaient conservés, tandis qu'on ne les employait à rien ; mais la terre a toujours la même quantité de corpuscules ou d'atomes propres à former des animaux, et la fécondité loin de se perdre, ne doit aucunement diminuer. De quoi se forme un animal? D'une infinité de corpuscules qui étaient épars dans les herbes qu'il a mangées, dans les eaux qu'il a bues, dans l'air qu'il a respiré ; c'est un composé dont les parties sont venues se rassembler de mille endroits différents de notre monde ; ces atomes circulent sans cesse, ils forment tantôt une plante, tantôt un animal ; et après avoir formé l'un, ils ne sont pas moins propres à former l'autre. Ce ne sont donc pas des atomes d'une nature particulière qui produisent les animaux ; ce n'est qu'une matière indifférente dont toutes choses se forment successivement, et dont il est très-clair que la quantité ne diminue point, puisqu'elle fournit toujours également à tout. Les atomes, dont on prétend que la rencontre fortuite produisit au commencement du monde les premiers animaux, sont contenus dans cette même matière, qui fait toutes les générations de notre monde, car quand ces premiers animaux furent morts, les machines de leurs corps se désassemblèrent, et se résolurent en parcelles qui se dispersèrent dans les eaux et dans l'air ; ainsi nous avons encore aujourd'hui ces atomes précieux dont se durent former tant de machines surprenantes ; nous les avons en la même quantité aussi propres que jamais à former de ces machines ; ils en forment encore tous les jours par la voie de la nourriture, toutes choses sont dans le même état que quand ils vinrent à en former par une rencontre fortuite ; à quoi tient-il que, par de pareilles rencontres, ils n'en forment encore quelquefois?

« Tous les animaux, ceux mêmes qu'on avait soupçonné venir ou de pourriture ou de poussière humide et échauffée, ne viennent que des semences que l'on n'avait pas aperçues. On a découvert que les macreuses se forment d'œufs que cette espèce d'oiseaux fait dans les îles désertes du septentrion, et jamais il ne s'engendra de vers sur la viande où les mouches n'ont pu laisser de leurs œufs. Il en est de même de tous les

autres animaux que l'on croit qui naissent hors de la voie de génération. Toutes les expériences modernes conspirent à nous désabuser de cette ancienne erreur, et je me tiens sûr que dans peu de temps il n'y restera plus le moindre sujet de doute.

« Mais en dût-il rester, y eût-il des animaux qui vinssent hors de la voie de génération, le raisonnement que j'ai fait n'en deviendrait que plus fort. Ou ces animaux ne naissent jamais que par cette voie de rencontre fortuite ; ou ils naissent et par cette voie et par celle de génération ; s'ils naissent toujours par la voie de rencontre fortuite, pourquoi se trouve-t-il dans la matière une disposition qui ne les fait naître que de la même manière dont ils sont nés au commencement du monde ; et pourquoi à l'égard de tous les autres animaux que l'on suppose qui soient nés d'abord de cette manière-là, toutes les dispositions de la matière sont-elles si changées qu'ils ne naissent jamais que d'une manière différente. S'ils naissent et par cette voie de rencontre fortuite, et par celle de génération, pourquoi toutes les autres espèces d'animaux n'ont-elles pas retenu cette double manière de naître ? Pourquoi celle qui était la plus naturelle, la plus conforme à la première origine des animaux, s'est-elle perdue dans presque toutes les espèces ?

« Une autre réflexion qui fortifie la première, c'est qu'il n'eût pas suffi que la terre n'eût produit les animaux que quand elle était dans une certaine disposition où elle n'est plus. Elle eût dû aussi ne les produire que dans un état où ils eussent pu se nourrir de ce qu'elle leur offrait. Elle eût dû, par exemple, ne produire le premier homme qu'à l'âge d'un an ou deux, où il eût pu satisfaire, quoique avec peine, à ses besoins, et se secourir lui-même. Dans la faiblesse où nous voyons un enfant nouveau-né, en vain on le mettrait au milieu de la prairie la mieux couverte d'herbes, auprès des meilleures eaux du monde, il est indubitable qu'il ne vivrait pas longtemps. Mais comment les lois du mouvement produiraient-elles d'abord un enfant à l'âge d'un an ou de deux? Comment le produiraient-elles même dans l'état où il est présentement, lorsqu'il vient au monde? Nous voyons qu'elles n'amènent rien que par degrés, et qu'il n'y a point d'ouvrages de la nature qui, depuis les commencements les plus faibles et les plus éloignés, ne soient conduits lentement par une infinité de changements tous nécessaires jusqu'à leur dernière perfection. Il eût fallu que l'homme, qui eût dû être formé par le concours aveugle de quelques parties de la matière, eût commencé par cet atome, où la vie ne se remarque qu'au mouvement presque insensible d'un point, et je ne crois point qu'il y ait d'imagination assez fausse pour concevoir d'où cet atome vivant jeté au hasard sur la terre aura pu tirer du sang ou du chyle tout formé, la seule nourriture qui leur convienne, ni comment il aura pu croître exposé à toutes les injures de l'air. Il y a là une difficulté qui deviendra toujours plus grande, plus elle sera approfondie et plus ce sera un habile physicien qui l'approfondira. La rencontre fortuite des atomes n'a donc pu produire les animaux, il a fallu que ces ouvrages soient faits de la main d'un être intelligent, c'est-à-dire de *Dieu* même : les cieux et les astres sont des objets plus éclatants pour les yeux; mais ils n'ont peut-être pas pour la raison des marques plus sûres de l'action de leur auteur. Les plus grands ouvrages ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus de leur ouvrier. Que je voie une montagne aplanie, je ne sais si cela s'est fait par ordre d'un prince ou par un tremblement de terre ; mais je serai assuré que c'est par l'ordre d'un prince, si je vois sur une petite colonne une inscription de deux lignes. Il me paraît que ce sont les animaux qui portent, pour ainsi dire, l'inscription la plus nette, et qui nous apprennent le mieux qu'il y a un *Dieu* auteur de l'univers. Cette démonstration, dont on peut vanter avec raison la force et la solidité, est de M. Fontenelle, comme nous l'avons déjà dit. *Cet article est tiré des papiers de M. Formey.* » (*Encyclopédie de* Diderot *et* D'Alembert, t. X, p. 959-972, art. *Dieu*, par M. Formey.)

J.-J. Rousseau. — *De Dieu.* « Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point ; toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique ; car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation de tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire : mais je n'en connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné : il se dérobe également à mes sens et à mon entendement ; plus j'y pense, plus je me confonds : je sais très-certainement qu'il existe, et qu'il existe par lui-même ; je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres ; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi ; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux le chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien.

« Dieu est intelligent, mais comment l'est-il ? L'homme est intelligent quand il raisonne, et la suprême intelligence n'a pas besoin de raisonner : il n'y a pour elle ni prémisses, ni conséquences, il n'y a pas même de proposition : elle est purement intuitive, elle voit également tout ce qui est et tout ce qui peut être ; toutes les vérités ne sont pour elle qu'une seule idée, comme

tous les lieux un seul point, et tous les temps un seul moment.

« La puissance humaine agit par des moyens, la puissance de Dieu agit par elle-même : Dieu peut, parce qu'il veut ; sa volonté fait son pouvoir. Dieu est bon, rien n'est plus manifeste ; mais la bonté dans l'homme est l'amour de ses semblables, et la bonté de Dieu est l'amour de l'ordre ; car c'est par l'ordre qu'il maintient ce qui existe, et lie chaque partie avec le tout.

« Dieu est juste, j'en suis convaincu, c'est une suite de sa bonté ; l'injustice des hommes est leur œuvre et non pas la sienne ; le désordre moral qui dépose contre Dieu aux yeux des philosophes ne fait que la démontrer aux miens. Mais la justice de l'homme est de rendre à chacun ce qui lui appartient, et la justice de Dieu est de demander compte à chacun de ce qu'il lui a donné.

« De tous les attributs de la divinité toute-puissante, la bonté est celui sans lequel on la peut le moins concevoir. Quand les anciens appelaient *Optimus Maximus* le Dieu suprême, ils disaient très-vrai ; mais en disant *Maximus Optimus*, ils auraient parlé plus exactement ; et puisque sa bonté vient de sa puissance, il est bon parce qu'il est grand.

« Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qui nous est donné pour l'honorer, nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est ; que cela nous suffise. Elle se fait voir dans ses œuvres ; elle se fait sentir au-dedans de nous : nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnaître de bonne foi.

« Plus je m'efforce de contempler son essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie et je lui dis : Être des êtres, je suis parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de m'anéantir devant toi. C'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé du poids de ta grandeur.

« Rien n'existe que par celui qui est. C'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire ; c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui fait dire au juste oublié : Tes vertus ont un témoin. C'est lui, c'est sa substance inaltérable qui est le vrai modèle des perfections dont nous portons une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau le défigurer, tous ces traits liés à l'essence infinie le représentent toujours à la raison, et lui servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré. » (*Emile*, livre IV, p. 115.)

*Qu'il existe une intelligence suprême.* — « Si la matière mue me montre une volonté, la matière mue selon certaines lois me montre une intelligence : agir, comparer, choisir, sont les opérations d'un être actif et pensant ; donc cet être existe. Où le voyez-vous exister ? m'allez-vous dire. Non-seulement dans les cieux qui roulent, dans l'astre qui nous éclaire ; non-seulement dans moi-même, mais dans la brebis qui paît, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent.

« Je juge de l'ordre du monde quoique j'en ignore la fin, parce que, pour juger de cet ordre, il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leurs concours, leurs rapports, d'en remarquer le concert. J'ignore pourquoi l'univers existe ; mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié ; je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui la composent se prêtent un secours mutuel. Je suis comme un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte, et qui ne laisserait pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine, et qu'il n'eût point vu le cadran. Je ne sais, dirait-il, à quoi le tout est bon ; mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres ; j'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, et je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent pas ainsi de concert pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir.

« Comparons les fins particulières, les moyens, les rapports ordonnés de toute espèce, puis écoutons le sentiment intérieur ; quel esprit sain peut se refuser à son témoignage ? A quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence ; et que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres, et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres ? Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances, que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion ? Et comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui vous dément toujours malgré moi ? Si les corps organisés se sont combinés fortuitement de mille manières avant de prendre des formes constantes ; s'il s'est formé d'abord des estomacs sans bouches, des pieds sans têtes, des mains sans bras, des organes imparfaits de toute espèce, qui ont péri sans pouvoir se conserver, pourquoi nul de ces informes essais ne frappe-t-il pas nos regards ? Pourquoi la nature s'est-elle enfin prescrit des lois auxquelles elle n'était pas d'abord assujettie ? Je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est impossible, et que la difficulté de l'événement est composée par la quantité des jets ; j'en conviens. Cependant si l'on venait me dire que des caractères d'imprimerie projetés au hasard ont donné l'Enéide tout arrangée, je ne daignerais pas faire un pas pour aller vérifier le mensonge. Vous oubliez, me dira-t-on, la quantité des jets. Mais de ces jets-là, combien faut-il que j'en suppose pour rendre la combinaison vraisemblable ? Pour moi, qui n'en vois qu'un seul, j'ai l'infini à parier contre un que son produit n'est point l'effet du hasard. Ajoutez que des combinaisons et

des chances ne donneront jamais que des produits de même nature que les éléments combinés, que l'organisation et la vie ne résulteront point d'un jet d'atomes, et qu'un chimiste combinant des mixtes ne les fera point sentir et penser dans son creuset.

« J'ai lu Nieuwentit avec surprise, et presque avec scandale. Comment cet homme a-t-il pu vouloir faire un livre des merveilles de la nature, qui montrent la sagesse de son auteur? Son livre serait aussi gros que le monde qu'il n'aurait pas épuisé son sujet : sitôt qu'on veut entrer dans les détails, la plus grande merveille échappe, qui est l'harmonie et l'accord du tout. La seule génération des corps vivants et organisés est l'abîme de l'esprit humain ; la barrière insurmontable que la nature a mise entre les diverses espèces, afin qu'elles ne se confondissent pas, montre ses intentions avec la dernière évidence. Elle ne s'est pas contentée d'établir l'ordre, elle a pris des mesures certaines pour que rien ne pût le troubler.

« Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne puisse, à quelque égard, regarder comme le centre commun des autres, autour duquel ils sont tous ordonnés, en sorte qu'ils sont tous réciproquement fins et moyens les uns relativement aux autres. L'esprit se confond et se perd dans cette infinité de rapports, dont pas un n'est perdu ni confondu dans la foule. Que d'absurdes suppositions pour détruire toute cette harmonie de l'aveugle mécanisme de la matière unie fortuitement ! Ceux qui nient l'unité d'intention qui se manifeste dans les rapports de ce grand tout ont beau couvrir leur galimatias d'abstractions, de coordinations, de principes généraux, de termes emblématiques; quoi qu'ils fassent, il m'est impossible de reconnaître un système d'êtres si constamment ordonnés, que je ne connaisse une intelligence qui l'ordonne. Il ne dépend pas de moi de croire que la matière passive et morte a pu produire des êtres vivants et sentants, qu'une fatalité aveugle a pu produire des êtres intelligents, que ce qui ne pense point a pu produire des êtres qui pensent.

« Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage ; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir.

« L'être incompréhensible n'est ni visible à nos yeux, ni palpable à nos mains; l'ouvrage se montre, mais l'ouvrier se cache; ce n'est pas une petite affaire de connaître enfin qu'il existe. » (J.-J. Rousseau. *Emile*, liv. III.)

« Mon Fils, tenez votre âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. » (*Emile*, liv. IV, p. 53, édit. 1793.)

*A M. ****

« Bourgoin, le 15 janvier 1769.

« Je sens, Monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez, et que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

« Mon dessein, en vous disant ici les opinions sur les points principaux de votre lettre, est de vous les dire avec simplicité et sans chercher à vous les faire adopter. Cela serait contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguer, je ne cherche pas non plus à subjuguer personne. Je sais que la raison commune est très-bornée ; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a sa science qui n'est propre qu'à lui; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

« Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute : je ne puis juger de cet état, parce qu'il *ne fut jamais le mien.* J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnements, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre de rechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté, dans la vigueur de mon jugement, à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étais capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerai-je donc à délibérer? Le moment presse, le départ approche. Je n'aurai jamais le temps ni la force d'achever le travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageants d'un vieux radoteur.

« A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez aucun des côtés assez prépondérants pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la fondation de l'univers que j'avais pu connaître, je méditai sur ceux que j'avais pu imaginer; je les comparai tous de mon mieux; je me décidai, non pour celui qui ne m'offrait point de difficultés, car ils m'en offraient tous, mais pour celui qui me paraissait en avoir le moins : je me dis que

ces difficultés étaient dans la nature de la chose; que la contemplation de l'infini passerait toujours les bornes de mon entendement; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvais faire était de considérer par les côtés que je pouvais saisir; qu'il fallait savoir ignorer en paix tout le reste : et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne saurait lever. J'avais alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurais défié tout philosophe de proposer aucun système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvait m'opposer sur le mien; et alors il fallait me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendait pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

« Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Supposons, me disais-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esprit humain; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement si nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu : dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposais encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentais devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchaient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux arguments.

« Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, s'élevant tout à coup au milieu d'eux, leur eût dit : Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être le chef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela; qu'ensuite leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés même de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant; et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sûres, de l'Etre suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat, de la simplicité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveuglés, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtemps les dehors de cette machine immense sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution, et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnait la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme?

« C'est alors, Monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour l'homme juste eût réellement excité tous les hommes à la vertu; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffit d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique; avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

« Vous m'objectez, Monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connaître, il eût mis son existence à évidence à tous les yeux : c'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, je crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire (84), je ne vois pas pourquoi Dieu se serait obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait; et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

« Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas toute intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentiments purement spéculatifs; et, cela posé, je pense qu'il se pourrait bien faire qu'il fût puni pour n'avoir pas cru.

« Cependant je crois que Dieu, suffisamment révélé aux hommes par ses œuvres, est dans leurs cœurs; et, s'il y en a qui ne le connaissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connaître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

« Dans ce dernier cas est l'homme sauvage est sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide,

(84) Il est d'autant plus inutile de supprimer ou de relever cette erreur de Rousseau, que lui-même la dément quelques lignes plus bas.

et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvements toujours droits. Cet homme ne connaît pas Dieu, mais il ne l'offense pas.

« Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son âme et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il était un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête et ne touche point au voile, content de savoir que l'Etre immense est au-dessous

« Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme, qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume : *Cœli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connaissent et adorent Dieu; et quoique chacun l'habille à sa mode, sous ces vêtements divers on trouve pourtant toujours un Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant : ce n'est pas de quoi je le blâme, mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain; et dire que Dieu s'est caché aux hommes parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer, et, comme on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme : enfin, quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenterait pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne, et quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

« Tout ceci, monsieur, ne vous paraît guère philosophique, ni à moi non plus; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnements, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurais penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne une sauve-garde naurelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchants secrets de notre cœur, qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même, c'est un appel de sa part contre les *sophismes de la raison*, et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec plus de complaisance aux jugements qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne se trompe, et qu'il est la lumière de notre faible entendement lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

« Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir au jugement interne qu'elle affecte de mépriser? N'était-ce pas lui seul qui faisait marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui niait le mouvement? N'était-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondait aux Pyrrhoniens? N'allons pas si loin. Tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'evêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques*. Qu'un homme vienne-vous dire que, projetant par hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'*Enéide* tout arrangée résulter du projet; convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement : Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

« Eh! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resterait bientôt plus de traces de vérité sur la terre; que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendraient auraient plus de génie, d'adresse et d'esprit; et qu'enfin réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni penser?

« Mais les objections.... Sans doute il y en d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais; mais encore un coup, donnez-moi un système où il n'y en ait pas, et dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs, et

d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons, vous et moi, tous les instruments nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leurs résultats par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'âme d'atomes subtils : mais qu'appelez-vous *subtils*, je vous prie? Vous savez que nous ne connaissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu : de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends devoir résulter la pensée. Vous, modernistes, vous me montrez une molécule organique : je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre, j'attends devoir se mouler et s'entortiller de pareils dragons, jusqu'à ce que je voie résulter de tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif, et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquiez, monsieur, que le monde s'était fortuitement arrangé comme la république romaine. Pour que la parité fût juste, il faudrait que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

« Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant, d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que cette vérité si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paraît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connais personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal*? Qu'est-ce que le mal par lui-même? Où est le mal relativement à la nature et à son auteur? L'univers subsiste, l'ordre y règne et s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela; mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? Doucement; je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie; il n'y avait pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'était de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre; j'en conviens : mais la douleur et le plaisir étaient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ses moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Etre suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver que la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. m'oserait-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardai de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur sont presque nuls dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé; sans leurs raffinements insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindraient, ne nous affecteraient guère, et nous ne sentirions point la mort.

« Mais le mal moral? Ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il, en voyant un champ, de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés?

« Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devait abuser de sa liberté? Ah! M. de ***, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donnez-moi des vertus, et ma place un jour auprès des Fénelon, des Caton, des Socrate. Que m'importe le reste du genre humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

« Je vous l'ai dit, monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvais à les résoudre venait de l'opinion que j'ai toujours eue de la coexistence éternelle des deux principes; l'un actif, qui est Dieu, l'autre passif, qui est la matière (85), que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite; ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être; mais elle ne m'a pas paru telle; et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer, sans peine et clairement à mon gré, tant de ques-

(85) Nous n'avons pas besoin de signaler la contradiction et l'absurdité de ce système.

tions dans lesquelles ils s'embrouillent, entre autres celles que vous m'avez proposées ici comme insolubles.

« Au reste, j'ose croire que mon sentiment, peu prépondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci; et, quand vous connaîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi : Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas?.... Mais ne soyons jamais injustes; et pour aggraver le mal n'ôtons pas le mal.

« Arracher toute croyance du cœur des hommes c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, monsieur : peut-être est-elle fausse; mais tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

« Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel; il cède à ses penchants en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

« Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat, il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste point seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvait ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux; il le fut certainement en renvoyant Bérénice..... Vous voyez ici d'avance la question remise à son premier point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble; et je crois sentir, à l'impression que cette image fait dans mon cœur, la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas, que les hommes se fassent des dieux; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'objet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image qui, dans le calme, s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Écartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir..... Le moyen, monsieur, de résister à des tentations violentes, quand on peut leur céder sans crainte en se disant : A quoi bon résister? Pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes, mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole pour si peu de chose! *il aperçoit tout au delà!* Force invincible de la vertu, nul ne le connaît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer! Lisez-vous quelquefois la *République* de Platon? Voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, outragé, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tout le prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchants n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvait décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie, il aurait mal répondu pour celle-ci. Toutefois dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence serait pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

« Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre, que vous m'avez présenté comme unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inaliénable avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité, qui seule règle, selon nous, la marche du monde et de tous les événements, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leur tête, tous les sentiments de leur cœur; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable; que tous les mouvements de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité; qu'il n'y a par conséquent, ni vertus, ni vices, ni mérites, ni démérites, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour nous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très-sûr; votre honnête cœur, en dépit de vos arguments, réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, les charmes de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout

homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finirait par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos arguments que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent. (*Lettre à M. ***.*)

« J'ai tâché de suspendre l'indignation que m'inspirent ces maximes pour les discuter paisiblement avec vous. Plus je les trouve insensées, moins je dois dédaigner de les réfuter, pour me faire honte à moi-même de les avoir peut-être écoutées avec trop peu d'éloignement. Vous voyez combien elles supportent mal l'examen de la saine raison. *Mais où chercher la saine raison, sinon dans celui qui en est la source? Et que penser de ceux qui consacrent à perdre les hommes ce flambeau divin qu'il leur donna pour les guider dans les actions générales de leur vie? Défions-nous d'une philosophie en paroles;* défions-nous d'une fausse vertu qui sape toutes les vertus, et s'applique à justifier tous les vices pour s'autoriser à les avoir tous. *Le meilleur moyen de trouver ce qui est bien est de le chercher sincèrement;* et l'on ne peut longtemps le chercher ainsi, sans remonter à l'Auteur de tout bien. C'est ce qu'il me semble avoir fait depuis que je m'occupe à rectifier mes sentiments et ma raison; c'est ce que vous ferez mieux que moi quand vous voudrez suivre la même route. Il m'est consolant de songer que vous avez nourri mon esprit des grandes idées de la religion; et vous dont le cœur n'eut rien de caché pour moi, ne m'en eussiez-vous pas ainsi parlé si vous eussiez eu d'autres sentiments? Il me semble même que ces consolations avaient pour nous des charmes. La présence de l'Etre suprême ne nous fut jamais importune; elle nous donnait plus d'espoir que d'épouvante; *elle n'effraya jamais que l'âme du méchant;* nous aimons à l'avoir pour témoin de nos entretiens, à nous élever conjointement jusqu'à lui. N'est-il pas bien indigne d'un homme de ne pouvoir jamais s'accorder avec lui-même, d'avoir une règle pour ses actions, une autre pour ses sentiments; de penser comme s'il était sans corps, d'agir comme s'il était sans âme, et de ne jamais approprier à soi tout entier rien de tout ce qu'il fait en toute sa vie? Pour moi, je trouve qu'on est bien fort avec nos anciennes maximes quand on ne les borne pas à de vaines spéculations. Le crime est du méchant, *et ne restera point impuni devant l'auteur de toute justice.* Un incrédule, d'ailleurs heureusement né, se livre aux vertus qu'il aime, il fait le bien par goût *et non par choix.* Si tous ses désirs sont droits, *il les suit par contrainte, il les suivrait de même, s'ils ne l'étaient pas; car pourquoi se générait-il?* Mais celui qui reconnaît et sert le Père commun des hommes se croit une plus haute destination; l'ardeur de la remplir anime son zèle, et, suivant une règle plus sûre que ses penchants, il sait faire le bien qui lui coûte, et sacrifier les désirs de son cœur à la loi du devoir. Tel est, mon ami, le sacrifice héroïque auquel nous sommes tous appelés. » (*Nouvelle Héloïse*, t. I, p. 522.)

« Je n'avais jamais été tout à fait sans religion, mais peut-être vaudrait-il mieux n'en point avoir du tout que d'en avoir une extérieure et maniérée, qui, sans toucher le cœur, rassure la conscience; de se borner à des formules, et de croire exactement en Dieu à certaines heures pour n'y plus penser le reste du temps. Scrupuleusement attaché au culte public, je n'en savais rien tirer pour la conduite de ma vie. Je me sentais bien né et me livrais à mes penchants; j'aimais à réfléchir et me fiais à ma raison; ne pouvant accorder l'esprit de l'Evangile avec celui du monde, ni la foi avec les œuvres, j'avais pris un milieu qui contenait ma sagesse; j'avais des maximes pour croire, et d'autres pour agir; j'oubliais dans un lieu ce que j'avais pensé dans l'autre; j'étais dévot à l'église et philosophe au logis. Hélas! je n'étais rien nulle part; mes prières n'étaient que des mots, mes raisonnements que des sophismes, et je suivais pour toute lumière la fausse lueur des feux errants qui me guidaient pour me perdre.

« Je ne puis dire combien ce principe intérieur qui m'avait manqué jusqu'ici m'a donné de mépris pour ceux qui m'ont si mal conduit. Quel était, je vous prie, leur raison première, et sur quelle base étaient-ils fondés? Un heureux instinct me porte au bien; une violente passion s'élève, elle a sa racine dans le même instinct : que ferai-je pour l'en détruire? De la considération de l'ordre je tire la beauté de la vertu, et sa bonté de l'utilité commune. Mais que fait tout cela contre mon intérêt particulier? Lequel au fond m'importe le plus de mon bonheur aux dépens du reste des hommes, ou du bonheur des autres aux dépens du mien? Si la crainte de la honte ou du châtiment m'empêche de mal faire en secret, la vertu n'a plus rien à me dire; et si je suis surpris en faute, on punira, comme à Sparte, non le délit, mais la maladresse. Enfin, que le caractère et l'amour du beau soient empreints par la nature au fond de mon âme, j'aurai ma règle aussi longtemps qu'ils ne seront point défigurés. Mais comment m'assurer de conserver toujours dans sa pureté cette effigie intérieure qui n'a point, parmi les êtres sensibles, de modèle auquel on puisse la comparer? *Ne sait-on pas que les affections désordonnées corrompent le jugement ainsi que la volonté,* et que la conscience s'altère et se modifie insensiblement dans chaque siècle, dans chaque peuple, dans chaque individu, selon l'inconstance et la variété des préjugés?

« Adorez l'Etre éternel, mon digne et sage ami; d'un souffle vous détruirez les fantômes de raisons qui n'ont qu'une vaine apparence, et fuient comme une ombre devant l'immuable vérité. *Rien n'existe que par celui qui est;* c'est lui qui donne un but à la justice, une

base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire; c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus, et qui sait dire au juste oublié : Tes vertus ont un témoin. C'est lui, sa substance inaltérable, qui est le vrai modèle de perfection dont nous portons tous une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau la défigurer, tous ses traits, liés à l'essence infinie, se représentent toujours à la raison, et lui servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré. Ces distinctions me semblent faciles, le sens commun suffit pour les faire. Tout ce qu'on ne peut séparer de l'idée de cette essence est Dieu ; tout le reste est l'ouvrage des hommes. C'est à la contemplation de ce divin modèle que l'âme s'épure et s'élève, qu'elle apprend à mépriser ses inclinations basses et à surmonter ses vils penchants. Un cœur pénétré de ces sublimes vérités se refuse aux petites passions des hommes; cette grandeur infinie le dégoûte de l'orgueil; le charme de la méditation l'arrache aux désirs terrestres ; et quand l'être *immense dont il s'occupe n'existerait pas, il serait encore bon qu'il s'en occupât sans cesse, pour être plus maître de lui-même*, plus fort, plus heureux et plus sage. » (*Nouvelle Héloïse.*)

D'Alembert. — « La preuve de l'existence de Dieu, qui se tire du *consentement de tous les peuples, a paru d'une grande force à plusieurs philosophes de l'antiquité.* Persuadés qu'ils étaient de l'impossibilité de se former une idée claire de la nature divine, il leur suffisait que tous les peuples admissent son existence ; la différence des opinions sur la nature de cet être était peu propre à les frapper, parce qu'ils regardaient cette différence comme une preuve de la faiblesse de l'esprit humain, et l'uniformité de sentiments sur l'existence d'une intelligence supérieure comme une espèce d'aveu que le spectacle de l'univers arrachait aux hommes, et comme un hommage que cette intelligence inconnue les forçait à lui rendre (86). Mais la philosophie *éclairée par la révélation*, ayant acquis des idées plus saines de la Divinité, ne sépare plus ces idées de son existence. Croire de Dieu ce qu'il n'est pas, est pour le sage à peu près la même chose que de ne pas croire qu'il existe. Ainsi la preuve de l'existence de Dieu, tirée du consentement des peuples, ne pouvait avoir toute sa force *tant que l'univers a été privé des lumières de l'Evangile.* Il ne faut donc pas être étonné que cette preuve n'ait pas alors produit le même effet sur tous les esprits.

« Une autre raison des idées obscures ou uniformes que les anciens philosophes ont eues sur l'existence de Dieu, c'est que parmi les objections de l'antiquité païenne contre cette vérité, *il en est plusieurs auxquelles la révélation seule a l'avantage de répondre.* Ces difficultés sont : la misère de l'homme, qui ne paraît pas devoir être l'ouvrage d'un être infiniment bon et infiniment juste, les désordres de l'univers dans l'ordre moral, l'inégalité monstrueuse en apparence dans la distribution des biens et des maux, le triomphe trop fréquent du vice sur la vertu, la difficulté de supposer qu'un être infiniment puissant et infiniment sage n'ait pas créé le meilleur des mondes possibles, et l'impossibilité de concevoir que ce monde, tel qu'il est, soit le meilleur que Dieu pût créer ; enfin l'incompatibilité apparente de la science de Dieu, de sa sagesse et de sa toute-puissance, avec la liberté de l'homme.

« Les philosophes de l'antiquité, qui révoquèrent en doute l'existence du premier Etre, furent coupables, il est vrai, de ne point sentir en cette matière la supériorité des preuves directes sur les objections ; mais ils avaient du moins la bonne foi de sentir aussi l'insuffisance des réponses que fournit à ces objections la *seule lumière naturelle.* Dans cette incertitude, ils prenaient le parti du doute, persuadés, disaient-ils, que l'Etre suprême ne pouvait les punir de ne l'avoir pas mieux connu, puisqu'il avait couvert pour eux son existence d'obscurité. Mais l'obscurité n'était pas suffisante pour les rendre excusables ; ils étaient dans le cas de ces peuples que Dieu, par *un jugement aussi juste qu'impénétrable*, punira *éternellement* d'avoir ignoré les dogmes du christianisme ; *vérité effrayante*, dont la foi ne nous permet pas de douter.

« *Les sophismes par lesquels l'existence de Dieu peut être attaquée* ne feront point ombrage au métaphysicien *aidé des lumières de la religion.* Il établira d'abord (ce qui est évident par soi-même) qu'il est nécessaire qu'il existe un Etre éternel ; il montrera de plus que l'Etre éternel est différent du monde, que l'arrangement physique de l'univers ne peut être l'ouvrage d'une matière brute et sans intelligence ; il n'entreprendra point de concilier avec la liberté de l'homme la toute-puissance de Dieu, sa providence et sa science éternelle, parce que l'oracle de Dieu même lui apprend que l'accord de ces vérités est *au-dessus de la raison ;* il n'imitera pas *la philosophie orgueilleuse qui a entrepris de sonder cet abîme et n'a fait que s'y perdre ;* mais il n'en reconnaîtra pas moins l'une et l'autre de ces vérités. Il avouera par les mêmes raisons, sans chercher à l'expliquer, la différence établie par les théologiens entre l'*infaillible* et le *nécessaire ;* il n'admettra point en Dieu, pour sauver la liberté de l'homme, une prévoyance des actions libres, indépendante de ses décrets, parce qu'une telle prévoyance est impossible ; il ne dira point avec d'autres, pour sauver la justice de Dieu, que cet Etre si bon, si parfait, si

(86) Rien n'est peut-être plus éloquent dans toute l'antiquité que le commencement du discours de saint Paul dans L'Aréopage : *Athéniens, en passant devant un de vos autels, j'y ai vu cette inscription :* Au Dieu inconnu. *C'est ce Dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce.* » (Note de d'Alembert.)

sage, produit tout le physique des crimes sans en produire le moral, qui n'est autre chose qu'une *privation;* il renvoie aux rêveries des scolastiques cette distinction extravagante et se contente de leur demander, pour leur fermer la bouche, comment Dieu, après avoir produit tout le physique des crimes, punit ensuite le moral, effet nécessaire de ce physique. Ainsi, au lieu de faire des détours inutiles pour se retrouver au point d'où il est parti, au lieu de se couvrir de quelques raisonnements subtils et frivoles pour revenir ensuite, pressé par les objections, à la profondeur des décrets éternels, il reconnaît dès le premier moment cette profondeur et son ignorance. Mais, pour ôter aux athées tout sujet de triomphe, il remarque et fait voir sans peine que les objections contre la liberté sont encore plus fortes dans le système de l'éternité et de la nécessité de la matière, que dans celui d'une intelligence toute-puissante et éternelle. Enfin, aux objections sur la misère de l'homme, sur les désordres de l'ordre moral et sur les imperfections de ce monde, il opposera les dogmes qui nous apprennent que *l'homme a péché avant que de naître;* qui nous promettent *des récompenses et des peines dans une vie future*, et qui nous font voir le plus parfait des mondes possibles dans celui où il a fallu que Dieu prît la forme humaine. Mais ces différentes matières étant l'objet de la révélation, le philosophe, pour ne point en usurper les droits, laisse aux théologiens à les traiter avec le soin et les détails qu'elles exigent, et se contente de renvoyer les incrédules aux ouvrages où elles sont discutées.

« Du reste, comme la meilleure réponse aux objections des athées consiste dans des preuves directes de la vérité qu'ils combattent, le philosophe s'appliquera principalement aux choix de ces preuves..... Il se bornera à celles qui sont communes à toutes les sectes; aux seuls arguments qui sont fondés sur des principes avoués par tous les siècles et par tous les hommes. Il cherchera l'existence de Dieu dans les phénomènes de l'univers, dans les lois admirables de la nature; non dans ces lois métaphysiques sujettes aux exceptions, et que chacun peut étendre, modifier et resserrer à son gré, mais dans les lois primitives, fondées sur les propriétés invariables des corps. Ces lois, si simples qu'elles paraissent dériver de l'existence même de la matière, n'en dévoilent que mieux l'intelligence suprême. Par la manière dont elle a construit les différentes parties de notre univers, elle semble n'avoir eu besoin que de donner à cette grande machine la première impulsion, pour en régler à jamais les différents phénomènes, et, pour produire, comme par un seul acte de sa volonté, l'ordre constant et inaltérable de la nature, impulsion trop admirable et trop raisonnée *pour être l'effet d'un hasard aveugle.* C'est dans ces lois générales, plutôt que dans les phénomènes particuliers, que le philosophe cherchera l'Etre suprême. Ce n'est pas que les procédés d'un insecte qui occupe en apparence si peu de place dans l'univers, découvrent moins à un esprit attentif l'intelligence infinie que les phénomènes généraux, mais ce dernier spectacle est bien plus fait que le premier pour frapper tous les yeux, et les meilleurs arguments en ce genre sont ceux qui peuvent convaincre le plus grand nombre. » (*Eléments de philosophie,* par D'Alembert.)

« Quand je lève les yeux vers le ciel, dit l'impie, j'y crois voir des traces de la divinité, mais quand je regarde autour de moi... Regardez au dedans de vous, peut-on lui répondre, et malheur à vous si cette preuve ne vous suffit pas! Il ne faut, en effet, que descendre au fond de nous-mêmes pour reconnaître en nous l'ouvrage d'une intelligence souveraine qui nous a donné l'existence et qui nous la conserve. Cette existence est un prodige qui ne nous frappe pas assez, parce qu'il est continuel; il nous retrace néanmoins à chaque instant une puissance suprême, de laquelle nous dépendons. Mais plus l'empreinte de son action est sensible en nous et dans ce qui nous environne, plus nous sommes inexcusables de la chercher dans les objets minutieux et frivoles. » (D'Alembert, *De l'Abus de la critique en matière de Religion*, chap. 7.)

« La distribution générale des êtres en spirituels et en matériels fournit la sous-division des trois branches générales. L'histoire et la philosophie s'occupent également de ces deux espèces d'êtres, et l'imagination ne travaille que d'après les êtres purement matériels; nouvelle raison pour la placer la dernière, dans l'ordre de nos facultés. A la tête des êtres spirituels est Dieu, qui doit tenir le premier rang par sa nature et par le besoin que nous avons de le connaître; au-dessous de cet Etre suprême sont les esprits créés, dont la révélation nous apprend l'existence. Ensuite vient l'homme, qui, composé de deux principes, tient par son âme aux esprits, et par son corps au monde matériel; et enfin ce vaste univers que nous appelons le monde corporel ou la nature. » (*Discours préliminaire des éditeurs de l'Encyclopédie de* Diderot *et de* d'Alembert, fait par d'Alembert.)

Diderot. — « L'Etre tout-puissant dans la nature, dit-il, c'est ce que les hommes d'un consentement unanime ont appelé Dieu. » (*Essai sur le mérite et la vertu.*)

« Convenez qu'il y aurait de la folie à refuser à vos semblables la faculté de penser. Sans doute; mais que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit que si l'univers, que dis-je l'univers? si l'aile d'un papillon m'offre des traces mille fois plus distinctes d'une intelligence, que vous n'avez d'indices que votre semblable a la faculté de penser, il est mille fois plus fou de nier qu'il existe un Dieu, que de nier que votre semblable pense. Or, que cela soit ainsi, c'est à vos lumières, c'est à votre conscience que j'en appelle. Avez-vous jamais remarqué dans les raisonne-

ments, les actions et la conduite de quelque homme que ce soit, plus d'intelligence d'ordre, de sagacité de conséquence que dans le mécanisme des insectes ? La divinité n'est-elle pas aussi clairement empreinte dans l'œil du ciron que la faculté de penser dans les écrits du grand Newton ? Quoi, le monde formé prouverait moins une intelligence que le monde expliqué ? Quelle assertion ! L'intelligence d'un premier être ne m'est-elle pas mieux démontrée par ses ouvrages, que la faculté de penser d'un philosophe par ses écrits ? Songez donc que je ne vous objecte que l'aile d'un papillon, quand je pourrais vous écraser du poids de l'univers. »

« J'écris de Dieu, je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises ; mais je les tiens pour détestables si elles plaisent à tout le monde. » (*Pensées philosophiques.*)

D'Holbach. — « Il ne paraît pas que l'on puisse raisonnablement supposer qu'il y ait un peuple sur la terre totalement étranger à la notion de quelque divinité. » (*Système de la nature*, t. II, c. 13, p. 376.)

Dans la société du baron d'Holbach, après un dîner fort assaisonné d'athéisme, Diderot proposa de donner un avocat de Dieu, et l'on choisit l'abbé Galiani ; il s'assit, et débuta ainsi :

« Un jour, à Naples, un homme prit, devant nous, six dés dans un cornet, et paria d'amener rafle de six. Il l'amena du premier coup. Je dis : cette chance est possible. Il l'amena une seconde fois ; je dis la même chose. Il remit les dés dans le cornet, trois, quatre, cinq fois, et toujours rafle de six *Sangue di Bacco !* m'écriai-je, les dés sont pipés, et ils l'étaient.

« Philosophes, quand je considère l'ordre toujours renaissant de la nature, ses lois immuables, ses révolutions toujours constantes dans une infinie variété, cette chance unique et conservatrice d'un monde tel que nous le voyons, qui vient sans cesse, malgré cent autres millions de chances, de perturbation et de destruction possibles, je m'écrie : certes, la nature est pipée ! »

Cette saillie originale ne mit pas les rieurs du côté de l'athéisme. (*Leçons de philosophie*, par Flottes.)

Il y a du reste un argument qui met la folie de l'athée, comme on dit, au pied du mur ; c'est celui de Platon, qui fait dire à un de ses interlocuteurs : « Vous jugez que j'ai une âme intelligente, parce que vous apercevez de l'ordre dans mes paroles et dans mes actions ; jugez donc, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une âme souverainement intelligente. »

Buffon. — « La nature est le trône extérieur de la magnificence divine. *Vassal du ciel*, roi de la terre, l'homme le peuple et l'enrichit. — Grand Dieu ! dont la seule présence soutient la nature, vous, qui du trône immobile de l'empyrée, voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes, » etc., etc. Il faudrait tout citer, mais nous ne le pouvons, à regret sans doute. (Buffon, *Discours sur la nature*, 1re *vue.*)

« Il est nécessaire de raffermir de temps en temps et même d'agrandir l'idée de Dieu dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Chaque découverte produit ce grand effet ; chaque nouveau pas que nous faisons dans la nature nous rapproche du créateur. Une vérité nouvelle est une espèce de miracle ; l'effet en est le même, et elle ne diffère du vrai miracle qu'en ce que celui-ci est un coup d'éclat que Dieu frappe immédiatement et rarement, au lieu qu'il se sert de l'homme pour découvrir et manifester les merveilles dont il a rempli le sein de la nature ; et que, comme ces merveilles s'opèrent à tout instant, qu'elles sont exposées de tout temps et pour tous les temps à sa contemplation, Dieu le rappelle incessamment à lui non-seulement par le spectacle actuel, mais encore par le développement successif de ses œuvres. » (Buffon, *Epoques de la nature.*)

Bonnet. — *La cause première.*

« Etre par soi, pouvoir tout, et vouloir avec une sagesse infinie, sont les perfections adorable de la première cause.

« L'univers émane essentiellement de cette cause. En vain chercherions-nous ailleurs la raison de ce qui est ; nous observerions partout de *l'ordre* et des *fins ;* mais, cet ordre et ces fins sont un effet : quel en est le principe ?

« Faire l'univers éternel, c'est admettre une succession *infinie* d'êtres *finis.*

« Recourir à l'éternité du mouvement, c'est poser un effet éternel.

« Avancer que l'intelligence est le produit de la matière et du mouvement, c'est avancer que *l'optique* de Newton est l'ouvrage d'un aveugle-né.

« Disons donc que, puisque l'univers existe, il est hors de l'univers une raison éternelle de son existence. » (*Contemplation de la Nature*, par C. Bonnet, chap. 1, p. 2.)

« Portant mes regards sur cet assemblage de choses que je nomme la *nature*, je découvre que cet assemblage est un système admirable de *rapports* divers. Je vois ces *rapports* se multiplier, se diversifier, s'étendre à mesure que je multiplie mes observations. Je m'assure bientôt que tout se passe dans la *nature* conformément à des lois constantes, qui ne sont que les *résultats naturels* de ces *rapports* qui enchaînent tous les êtres et les dirigent à une *fin* commune.

« Il est vrai que je n'aperçois point de liaison *nécessaire* entre un moment et le moment qui suit, entre l'action d'un être et celle d'un autre être, entre l'état actuel d'un être et l'état qui lui succédera immédiatement, etc. Mais je suis fait de manière que ce que j'ai vu arriver toujours, et que ceux qui m'ont précédé ont vu arriver toujours, me paraît d'une *certitude morale.* Ainsi, il ne me vient pas dans l'esprit de douter que le

soleil ne se lève demain, que les boutons des arbres ne s'épanouissent au printemps, que le feu ne réduise le bois en cendres, etc.

« Je conviens que mon *jugement* est ici purement *analogique*, puisqu'il est très-évident que le *contraire* de ce que je pense qui arrivera, est toujours *possible*. Mais, cette simple *possibilité* ne saurait le moins du monde contre-balancer dans mon esprit ce nombre si considérable d'*expériences* constantes qui fondent ici ma *croyance analogique*.

« Il me semble que je choquerais le *sens commun*, si je refusais de prendre l'*analogie* pour guide dans des choses de cette nature. Je mènerais la vie la plus misérable ; je ne pourrais même pourvoir à ma conservation; car si ce que je connais des *aliments* dont je me suis toujours nourri ne suffisait point pour fonder la *certitude* où je suis que ces *aliments* ne se convertiront pas tout d'un coup et à propos de rien en *véritables poisons*, comment pourrais-je hasarder d'en manger encore ? Je suis donc dans l'obligation très-raisonnable d'admettre qu'il est dans la nature un certain *ordre constant* sur lequel je puis établir des *jugements*, qui sans être des *démonstrations*, sont d'une telle *probabilité* qu'elle suffit à mes *besoins*.

« Mes *sens* me manifestent cet *ordre;* ma faculté de *réfléchir* m'en découvre les *résultats* les plus essentiels.

« L'*ordre de la nature* est donc, à mes yeux, le *résultat général des rapports* que j'aperçois entre les êtres.

« Je regarde ces *rapports* comme *invariables*, parce que je ne les ai jamais vu et qu'on ne les a jamais vu varier *naturellement*.

« Je déduis raisonnablement de la contemplation de ces *rapports* l'*existence* d'une *première cause intelligente;* c'est que plus il y a dans un *tout*, de *parties* et de parties *variées* qui concourent à une *fin* commune, et plus il est *probable* que ce *tout* n'est point l'ouvrage d'une cause *aveugle*.

« Je ne déduis pas moins raisonnablement de la *progression* des êtres *successifs la nécessité* d'une PREMIÈRE CAUSE : c'est que je n'ignore pas que, dans une *suite* quelconque, il doit toujours y avoir *un premier terme*, et qu'un nombre actuellement INFINI est une contradiction ! C'est encore que chaque être successif ayant sa *raison* dans celui qui le précède ; ce dernier dans un autre encore, etc., il faut que la chaîne entière, qui n'est que l'*assemblage* de tous ces êtres *successifs*, ait hors d'elle une *raison* de son *existence*.

« Ce n'est pas que j'aperçoive une *liaison nécessaire* entre ce que je nomme une *cause* et ce que je nomme un *effet ;* mais je suis obligé de reconnaître que je suis fait de manière, que je ne puis admettre qu'une chose est, sans qu'il y ait une *raison* pourquoi elle est, et pourquoi elle est comme *elle est, et non autrement*.

« Je tiens pour *nécessaire tout ce qui est et qui ne pouvait pas ne pas être ni être autrement*. Or, je vois clairement que l'*état actuel* de chaque chose n'est pas *nécessaire*, puisque j'observe qu'il *varie* suivant certaines *lois*. Je conçois donc clairement, que chaque chose pourrait être *autrement* qu'elle n'est; je nomme cela *contingence*, et je dis que, dans ma *manière de concevoir*, chaque chose est *contingente* de sa nature.

« Je crois pouvoir inférer encore de cette *contingence*, qu'il est une RAISON ÉTERNELLE *qui a déterminé*, dès le commencement, les états *passés*, l'état *actuel*, et les états *futurs* de chaque chose.

« Mais, quand je parle de *contingence*, c'est suivant ma manière très-imparfaite de *voir* et de *concevoir* les choses. Il me paraît bien clair, que si je pouvais embrasser l'*univers* entier ou la *totalité* des choses, je connaîtrais pourquoi chaque chose est comme elle est et non autrement ; j'en jugerais alors par ses *rapports* au *tout*, de la même manière précisément qu'un mécanicien juge de chaque pièce d'une *machine*. Je conclurais donc que l'*univers* lui-même est comme il est, parce que sa CAUSE ne pouvait être *autrement*.

« Cependant il n'en demeurerait pas moins vrai que chaque pièce de l'univers, chaque être *particulier*, considéré en *lui-même*, au-aurait pu être *autrement*. La raison que j'en découvre est que chaque être *particulier* n'était point *déterminé* en tout sens par sa propre *nature;* toutes les *déterminations* n'étaient pas *nécessaires*, au sens que j'ai attaché à ce mot. Il était susceptible d'une multitude de *modifications* diverses, et j'en observe plusieurs qui se succèdent dans tel ou tel être *particulier*.

« Il n'en est pas de même à mes yeux *des vérités* que je nomme *nécessaires;* je ne puis pas dire de *ces vérités* ce que je viens de dire des êtres *particuliers*. Les vérités *nécessaires* sont *déterminées* par leur *propre nature ;* elles ne peuvent être que d'une seule manière; c'est dans ce sens métaphysique que les *vérités géométriques* sont *nécessaires*, et qu'elles excluent toute *contingence*. Elles étaient *telles* de toute éternité dans cette INTELLIGENCE NÉCESSAIRE, qui était la *région* de toute *vérité*.

« Si les *lois de la nature* résultent essentiellement des *rapports* qui sont entre les êtres ; si ces *rapports* considérés en *eux-mêmes* ne sont pas *nécessaires*, il me paraît que je ne puis en déduire légitimement que la *nature* a un LÉGISLATEUR. La *lumière* ne s'est pas donné à elle-même *ses propriétés; et les lois de sa réfraction* et de sa *réflexion* résultent des *rapports* qu'elle soutient avec différents corps *soit liquides soit solides*. Je m'exprimerais donc d'une manière fort peu exacte, si je disais *que les lois de la nature ont approprié les moyens à la fin :* c'est que les *lois* de la *nature* ne sont que de *simples effets*, et que dans mes idées, *des effets* supposent une *cause*, où, pour m'exprimer en d'autres termes, l'existence *actuelle* d'une chose suppose l'existence *relative* d'une autre chose, que je regarde comme la *raison* de l'*actualité* de la première.

« Si la nature a reçu des *lois*, CELUI qui les lui a imposées a sans doute le pouvoir

de les suspendre, de les modifier, ou de les diriger comme IL *lui* plaît. Mais, si le LÉGISLATEUR de la nature est aussi SAGE que PUISSANT, *il ne suspendra ou ne modifiera ses lois* que lorsqu'elles ne pourront suffire par *elles-mêmes* à remplir les vues de sa SAGESSE. C'est que la SAGESSE ne consiste pas moins à ne pas multiplier sans nécessité les *moyens*, qu'à choisir toujours les *meilleurs* moyens pour parvenir à la *meilleure* fin.

« Je ne puis douter de la SAGESSE du LÉGISLATEUR de la nature, parce que je ne puis douter de l'INTELLIGENCE de ce LÉGISLATEUR. J'observe que plus les lumières de l'homme s'accroissent, et plus il découvre dans l'univers de traits d'une INTELLIGENCE FORMATRICE. Je remarque même avec étonnement que cette INTELLIGENCE ne brille pas avec moins d'éclat dans la structure du pou ou du ver de terre, que dans celle de l'homme ou dans la disposition et les mouvements des corps célestes.

« Je conçois donc que l'INTELLIGENCE qui a été capable de former le plan immense de l'univers, est au moins la plus PARFAITE des INTELLIGENCES.

« Mais cette INTELLIGENCE réside dans un être NÉCESSAIRE : un être *nécessaire* est non-seulement celui *qui ne peut pas ne pas être*, il est encore celui *qui ne peut pas être autrement*. Or, un être *dont les perfections* seraient *susceptibles* d'accroissement ne serait pas un être *nécessaire*, puisqu'il *pourrait être autrement*. J'infère donc de ce raisonnement, que les PERFECTIONS DE L'ÊTRE NÉCESSAIRE ne sont pas *susceptibles* d'accroissement, et qu'ELLES sont *absolument* ce qu'ELLES sont. Je dis *absolument*, parce que je ne puis concevoir des *degrés* dans les PERFECTIONS DE L'ÊTRE NÉCESSAIRE. Je vois très-clairement qu'un être *borné* peut être *déterminé de plusieurs manières*, puisque je conçois très-clairement le changement *possible* de ses *bornes*. Si l'ÊTRE NÉCESSAIRE possède une INTELLIGENCE *sans bornes*, IL possédera aussi une SAGESSE *sans bornes;* car la *sagesse* n'est proprement ici que l'*intelligence* elle-même, en tant qu'elle se propose une *fin* et des *moyens* relatifs à cette fin. L'INTELLIGENCE CRÉATRICE n'aura donc rien fait qu'avec SAGESSE ; ELLE SE sera proposé dans la création de chaque être la *meilleure* fin *possible*, et aura prédéterminé les *meilleurs* moyens pour parvenir à cette fin. » (*Recherches sur le christianisme*, par C. BONNET, chap. 3, p. 52-66.)

MIRABEAU. — *A Cabanis, son médecin :* « Tu es un grand médecin ; mais il est un plus grand médecin que toi, celui qui fit le vent qui renverse tout, l'eau qui féconde tout, le feu qui vivifie ou décompose tout. »

CÉRUTTI. — « Sans Dieu, le monde serait orphelin. »

DANTON. — « Le peuple aura des fêtes où il offrira de l'encens à l'Etre suprême, au Maître de la nature ; car nous n'avons pas voulu anéantir la superstition pour établir le règne de l'athéisme. » (25 septembre 1793.)

COLLOT-D'HERBOIS. — « Dieu peut être adoré de toutes les manières. »

SAINT-JUST. — « On attaque l'immortalité de l'âme qui consola Socrate mourant. On s'efforce d'ériger l'athéisme en un culte plus intolérant que la superstition. »

LOUVET. — « O Dieu ! tu me recevras dans ton sein... Dieu protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie, guide-nous, marche devant les amis des peuples. » (*Notices pour l'histoire des partis.*)

ROBESPIERRE. — « Qui donc t'a donné la mission d'annoncer au peuple *que la Divinité n'existe pas*, ô toi qui te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour la patrie ? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force *aveugle* préside à tes destinées, et frappe *au hasard* le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger *qui s'éteint aux portes du tombeau ?.....* »

« L'idée de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme est un *rappel continuel à la justice*, elle est donc sociale... La nature a mis dans l'homme le sentiment du plaisir et de la douleur qui le force à fuir les objets physiques qui lui sont nuisibles, et à chercher ceux qui lui conviennent. Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en lui, pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, le portât à faire le bien et à éviter le mal ; car le raisonnement particulier de chaque homme, égaré par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leurs causes, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour-propre de l'homme. Or, ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, c'est le sentiment religieux, qui imprime dans les âmes l'idée d'une fonction donnée au précepte de la morale par une autorité supérieure à l'homme. Aussi je ne sache pas qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme; je sais que les plus sages mêmes d'entre eux se sont permis de mêler à la vérité quelques fictions, soit pour frapper l'imagination des peuples ignorants, soit pour les attacher plus fortement à leurs institutions. Lycurgue et Solon ont recours à l'autorité des oracles, et Socrate lui-même, pour accréditer la vérité parmi ses concitoyens, se crut obligé de leur persuader qu'elle lui était inspirée par un génie familier.

« Vous vous garderez bien de briser les liens sacrés qui unissent les hommes à l'auteur de leur être. Il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple, pour qu'il soit dangereux de la détruire. Car les motifs des devoirs et les bases de la moralité étant nécessairement liés à cette idée, les passer, ce serait démoraliser le peuple. Il résulte du même principe qu'on ne doit jamais attaquer un culte établi qu'avec prudence et avec une certaine délicatesse, de peur qu'un changement subit et violent ne paraisse une atteinte portée à la morale, et une dispense à la probité même. Au reste, celui qui peut remplacer la Divinité dans le système de la vie sociale est à mes yeux

un prodige de génie ; celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes, me paraît un prodige de stupidité ou de perversité.

« Qu'est-ce que les conjurés avaient mis à la place de ce qu'ils détruisaient? Rien, si ce n'est le chaos, le vide et la violence. Ils méprisaient trop le peuple pour prendre la peine de le persuader : au lieu de l'éclairer, ils ne voulaient que l'irriter, l'effaroucher ou le dépraver.

« Fanatiques, n'espérez rien de nous! Rappeler les hommes au culte pur de l'Etre suprême, c'est porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les fictions disparaissent devant la vérité et toutes les folies tombent devant la raison.....

« Le véritable prêtre de l'Etre suprême, c'est la nature ; son temple, l'univers ; son culte, la vertu; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux, pour resserrer les doux nœuds de la fraternité universelle, et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs.....

« Article I[er].— Le peuple Français reconnaît l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme.

« Article II. — Il reconnaît le culte de l'Etre suprême et la pratique des devoirs de l'homme. » (*Discours* de Robespierre au nom du comité de salut public, prononcé le 7 mai 1794.)

Pendant la fête à l'Etre suprême que fit décréter Robespierre, on chanta diverses hymnes dont l'un entre autres, qui fit une impression profonde, débutait ainsi :

Père de l'univers, suprême intelligence,
Bienfaiteur ignoré des aveugles mortels,
Tu révèles ton etre à la reconnaissance,
Qui seule éleva tes autels (*bis*).

La deuxième strophe se terminait par ces beaux vers :

Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir,
Et sans les occuper, tu remplis tous les mondes,
Qui ne peuvent te contenir (*bis*).

VICQ-D'AZIR, sectateur de l'*Etre suprême*, à la *fête* duquel il mourut, écrivait ces mots : — « On ne peut rien expliquer de ce corps sans un créateur permanent. »

NAPOLÉON. — Le général Bertrand disait à Napoléon : « Sire, vous croyez en Dieu; j'y crois également, mais enfin qu'est-ce? qu'en savez-vous? l'avez vous vu? »

L'empereur répliquait :

« Qu'est-ce que Dieu? Si je le connais? ce que j'en sais? Eh bien! je vais vous le dire : répondez à votre tour : Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Est-ce quelque chose que vous avez vu? est-ce une chose visible, le génie? Qu'en savez-vous pour y croire? On voit l'effet, et de l'effet on remonte à la cause; on la cherche, on la trouve, on l'affirme, on y croit, n'est-ce pas? Ainsi sur un champ de bataille, quand l'action est engagée, si tout d'un coup le plan d'attaque est reconnu mauvais, à la promptitude, à la justesse des manœuvres, on admire, on s'écrie : ***Un homme de génie!*** Au fort de la mêlée, quand la victoire flottait indécise, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous du regard? Oui vos lèvres m'appelaient, et de toutes parts on n'entendait qu'un cri : l'Empereur! où est-il? Les ordres?

« Qu'est-ce que c'était que ce cri? C'était le cri de l'instinct et de la croyance générale à moi, à mon génie.

« Eh bien! moi aussi, j'ai un instinct, une certitude, une croyance, un cri qui m'échappe malgré moi; je réfléchis, je regarde la nature avec les phénomènes et je dis : ***Dieu;*** j'admire et je m'écrie : ***Il y a un Dieu.***

« Mes victoires vous font croire en moi; eh bien! l'univers me fait croire en Dieu. J'y crois à cause de ce que je vois, à cause de ce que je sens. Ces effets merveilleux de la toute-puissance divine, ne sont-ce point là des réalités aussi positives et plus éloquentes que mes victoires? Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres? Puisque vous croyez au génie, dites-moi du moins, dites-moi, je vous prie, d'où vient chez l'homme de génie cette invention d'idée, l'inspiration, ce coup d'œil qui n'est propre qu'à lui? Répondez! d'où vient cela? indiquez-en la cause! Vous l'ignorez, n'est-ce pas? eh bien! moi aussi, et personne n'en sait plus que nous deux. Et cependant cette singularité qui signale quelques individus, n'est-ce point un fait aussi évident, aussi positif qu'aucun autre fait? Mais s'il est une telle différence dans les esprits, il y a une cause apparemment, c'est quelqu'un qui la fait cette différence; ce n'est ni vous, ni moi, et le génie n'est qu'un mot qui n'apprend rien de sa cause. Que quelqu'un vienne dire : Ce sont les organes; voilà une niaiserie bonne pour un carabin, mais non pour moi, entendez-vous?

« Votre esprit à vous, est-il celui du pâtre que nous apercevons d'ici dans la vallée à garder ses moutons? N'y a-t-il pas la même distance entre vous et lui qu'entre un cheval et un homme? Comment le savez-vous? Ce n'est pas que vous ayez jamais vu son esprit. Non, l'esprit d'une bête a le don d'être invisible; il a ce privilége comme le plus grand génie.

« Mais vous avez causé avec ce pâtre, vous avez examiné son visage, vous l'avez questionné, et ses réponses vous ont dit ce qu'il était. Vous jugez la cause d'après les effets? et vous jugez bien. Certes votre intelligence, votre raison, vos facultés sont infiniment au-dessus de celles de ce pâtre.

« Eh bien! moi, je suis la même marche, et les effets divins me font croire à une cause divine. Oui, il existe une cause divine, une raison souveraine, un être infini; cette cause est la cause des causes, cette raison est la raison créatrice de l'intelligence. Il existe un être infini auprès duquel, général Bertrand, vous n'êtes qu'un atome, auprès duquel, moi Napoléon, avec tout mon génie je suis un vrai rien, un pur néant, entendez-vous? Je le sens, ce Dieu..

je le vois... j'en ai besoin, j'y crois... Si vous ne le sentez pas, si vous n'y croyez pas, eh bien ! tant pis pour vous.

« Mais je m'emporte, général ; vous croyez l'existence de Dieu, à la bonne heure ; je pardonne bien des choses, mais j'ai horreur de l'athée et du matérialisme. Comment voulez-vous que j'aie quelque chose de commun avec un matérialiste, avec un homme qui ne croit pas à l'existence de l'âme ; qui croit qu'il est un tas de boue, et qui veut que je sois comme lui, un tas de boue ? » (*Sentiment de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de Beauterne, chap. 5, p. 74 à 77.)

Linné. — « J'ai vu Dieu, en passant et par derrière comme Moïse, je l'ai vu et je suis demeuré frappé d'admiration et d'étonnement ; j'ai su découvrir quelques traces de ses pas dans les œuvres de la création ; et dans ces œuvres, même dans les plus petites, même dans celles qui paraissent nulles, quelle force ! quelle sagesse ! quelle inexplicable perfection ! » (Linné, cité par l'éditeur de *La raison du christianisme*.)

Voici, dans un autre ordre d'intelligence, un mot qui n'est pas moins remarquable que celui de Linné. — On demandait, un jour à un pauvre Arabe du désert, ignorant comme sont la plus part des Arabes, comment il s'était assuré qu'il y a un Dieu. — « De la même façon, répondit-il, que je connais, par les traces marquées sur le sable, s'il y a passé un homme ou une bête. » (*Voyage en Arabie*, par M. Darrieux.)

Barthez. — A la page 34 de *La science de l'homme* : « Il faut reconnaître avec Gassendi que nous ne voyons que l'écorce des choses, et que Dieu seul les voit en elles-mêmes. » Et, à la fin du livre : « A la mort de l'homme, son âme retourne à Dieu qui l'a donnée. »

Adelon, de Dijon, et Bailly, de Blois, ont composé, chacun de son côté, une *démonstration de l'existence de Dieu*, par la seule doctrine de Gall.

Cabanis — ne niait pas, mais cherchait la *cause première*. On peut s'en convaincre en lisant le chapitre *des relations de la médecine avec la morale*, dans son histoire *des révolutions de la médecine ;* on dirait une page détachée des *Soirées de Saint-Pétersbourg* par le comte de Maistre. Enfin, dans sa fameuse *lettre sur les causes premières*, il proclame : « *Un être supérieur*, intelligent *souverainement puissant*, juste, bon, *rémunérateur* et *vengeur*, et présente l'homme comme doué de *volonté* et d'intelligence, et devant *persister après la dissolution des corps.* »

Bremser, célèbre physiologiste de Vienne, auteur d'ouvrages du premier ordre, et notamment d'un *Traité zoologique des vers intestinaux*, où l'on trouve des propositions comme celles-ci. « Tous les mondes, lors de leur création, ont été doués ou plutôt animalisés par l'*Etre des êtres*, par le *Dieu créateur*, la cause primitive de tous les genres de vie. » Et ailleurs : « L'homme n'est pas Dieu ; mais, malgré la captivité de son esprit dans sa corporéité, celui-ci est devenu assez libre en lui, pour qu'il s'aperçoive qu'il est gouverné par un esprit plus élevé que le sien, c'est-à-dire par un Dieu. Il n'a justement qu'autant d'esprit qu'il en faut pour savoir qu'il n'en a pas assez pour approfondir ce qu'il désire le plus ardemment ; au contraire, il n'a pas le droit de s'en plaindre ; le prophète Isaïe (ch. XLV, v. 9), a dit très-juste : Je n'ai point connu d'homme, qui, sans croire à la Divinité et à l'avenir, fût aussi humble et aussi courageux qu'il l'eût été avec ces croyances. »

Binet, — le savant professeur de l'école polytechnique et du collége de France, auquel on doit la seconde partie de la *Mécanique analytique* de Lagrange, le plus ingénieux des monuments que le siècle ait élevés à la science mathématique, dit que « les nombres, ainsi que les étoiles, sont d'infinis hommages rendus à leur *cause perpétuellement visible, perpétuellement cachée.* » Et c'est souvent la *Genèse*, *les Prophètes ou l'Evangile à la main*, comme Cheseaux, qu'il se rend raison de la marche, des retards, ou des éclipses de l'astre du jour.

Virey. — « Organiser dans une matière informe toutes les merveilles des corps vivants, disposer les muscles, les nerfs, les viscères, les organes des sens, avec une sagesse profonde, une prévoyance admirable ; donner la vie, le mouvement, l'instinct, à cette chair inanimée, voilà le témoignage irrécusable d'un Dieu ; il faut que le dessein précise l'ouvrage, il faut de l'intelligence pour créer l'instinct. » (Virey, *Hist. naturelle.*)

De Senancour. — « Quant aux esprits plus avancés, le spectacle de l'ordre universel tendant à une fin secrète ; mais indubitable, cette impénétrabilité même du monde visible leur suggère l'*idee d'une toute-puissance*, d'une première cause, d'une sagesse qui protége et les mortels et les génies, ou les dieux secondaires, et qui embrasse tous les temps d'*un regard éternel* (selon la belle expression du comte E. de Sabran, dans son sixième chant.) » L'évêque d'Hippone avait dit quelque chose de semblable dans ses méditations. « Il est une religion empreinte dans le cœur des hommes !..... Elle découle naturellement de l'exercice de leurs facultés, et, au milieu de l'amas des extravagances humaines, elle fut conservée pure chez les sages de toutes les nations, et elle ne fait point couler le sang sur les autels, mais elle contribue partout au bonheur des sociétés ; c'est l'idée et l'amour d'une perfection suprême animant la nature, et la pénétrant tout entière de sa présence solennelle.

« Soit qu'on ait commencé par se prosterner avec crainte devant les forces invisibles de la nature, ou avec admiration devant les astres ; soit que en général, de la foi en une puissance suprême on descende au culte des influences secondaires et des emblêmes personnifiés, il est du moins certain

que dans tous les temps historiques l'*unité de Dieu* a été le fondement des doctrines mêmes les plus susceptibles d'interprétations erronées. » (*Résumé des traditions morales et religieuses de tous les peuples.*)

« Partout les hommes justes ont invoqué une sagesse antique et impérissable ; l'athéisme réel serait une témérité difficile à comprendre ; les déistes manquent de profondeur. » (*Résumé des traditions morales et religieuses de tous les peuples.*)

« N'être pas occupé journellement de Dieu, ne pas le chercher dans les signes visibles de sa pensée impénétrable, c'est le plus grand témoignage de la misère des hommes... Nous savons qu'un art sublime dispose de la matière ; nous voyons qu'une haute sagesse maintient le monde : où la raison humaine n'est que délire, où la Divinité règne. » (*Méditations d'un solitaire.*)

Lord Byron. — « Je fléchis humblement le genou devant le Dieu dont le bras s'est appesenti sur moi, a brisé tous les liens de mon cœur, et détruit toutes mes espérances. » (*Childe Harold*, chant 1er, strophe 90.)

« Depuis le cortége silencieux des astres de la nuit jusqu'aux montagnes et au lac assoupi, tout respire le sentiment *du grand être qui a créé le monde et le conserve.* » (Strophe 89.)

Wiéland. — Fragment d'un hymne sur Dieu (le caractère sceptique de Wiéland et surtout la beauté de cet hymne nous engagent à le reproduire ici).

« Dans le silence religieux, quelle pensée t'élève, ô mon âme, et te saisit! Quels accents secrets (semblables aux premiers désirs qui s'élèvent dans le sein d'une innocente beauté), quelle douce voix vient m'appeler dans le langage des esprits? Cet ange, qui souvent m'instruit en songe, vient-il m'élever à la contemplation d'une scène nouvelle? Ou serait-ce lui-même, le but de tout mes désirs, le père des esprits, mon Créateur qui m'inviterait à lui! Je veux suivre cette voix, qui m'ordonne de le chercher ; lui qui n'a point de nom, que je ne connais que par le sentiment encore, et dont ma pensée la plus hardie n'ose me faire une idée, mais vers lequel souvent mes sentiments sont entraînés avec transport, dans une contemplation tranquille, lorsque je m'occupe de mon propre être.

« Mais, où est sa demeure ? Où trouver celui qui peut seul remplir les souhaits infinis de mon âme ? La nature me conduira-t-elle à lui? La brillante aurore l'a-t-elle vu? Un rayon immortel d'un divin regard est-il resté imprimé sur son front couronné de roses? Non; ces débris de la création, ce séjour de mortalité n'est pas digne de lui. Ce sont ici les frontières du chaos où la voix du Créateur se perdit dans la matière brute; et si cette terre, s'éveillant dans les bras de l'aurore, peut plaire à des yeux formés de la poussière, elle ne peut point contenter les regards de l'âme enflammée par les avant-goûts des beautés immortelles. Prends ton essor, ô mon âme! et demande aux astres où est le siége de celui dont le souffle règle leurs mouvements. Déjà, loin au-dessus de la terre qui s'échappe à ma vue, le soleil déploie devant moi ses portes de cristal. Arrêtez-vous ici, ma pensée ; considérons ces espaces qui s'ouvrent au-dessus de nous. Des cieux entourés d'autres cieux et tous remplis des traces de ses pas et des chefs-d'œuvre de ses mains.

« Ce divin spectacle me donne de nouvelles forces pour élever mon vol hardi vers la carrière des esprits immortels. Sans doute tant de lumières ne peut être qu'un reflet immédiat de la gloire de Dieu. Je vous salue, sphères brillantes, qui entourez son sanctuaire, pour dérober aux mondes inférieurs la vue de son trône éclatant, mais qui n'empêchez pas les esprits bienheureux de voir au travers de ce voile léger la face de Dieu, qui donne la vie. Et moi aussi, immortel comme eux, caché dans vos rayons, je pourrais de loin, avec des yeux immortels, la contempler et vivre! Fuyez, soleils, et vous mondes éthereéens; que votre attrait ne ralentisse pas mon vol sublime. Pourtant votre vue a arrêté des anges ; tout chez vous est animé d'un nouveau degré de vie, et pourvu de forces spirituelles dont l'action réunie produit des merveilles célestes. Parés pour l'éternité, vous êtes peuplés par des esprits qui, pendant les vies plus longues que la durée des soleils, se nourrissent dans votre séjour de délices inexpliquables. Mais vous n'êtes pas des ombres de la Divinité. Et ce titre est sans doute encore trop flatteur pour vous. Il fait sans doute la gloire de quelques cieux plus sublimes.

« D'un vol plus rapide que la fuite brillante d'un astre et qu'un rayon du soleil ne saurait atteindre après des suites de siècles, je me vois transporté dans de nouvelles scènes où des révélations magiques se développent autour de moi. Mon imagination épuisée se repose, et ne peut voir sans frissonner ces espaces incommensurables qui s'ouvrent sans cesse les uns au-dessus des autres. Toute l'étendue de l'éther, dans une perspective immense, brille de mondes séraphiques. En parcourir toutes les sphères serait l'ouvrage d'une éternité. Trésors de la toute-puissance, c'est ainsi qu'on les nomme dans le ciel, en attendant que les merveilles de la mystérieuse éternité se dévoilent et que de nouvelles scènes rayonnantes de la gloire de Dieu effacent le souvenir des premières.

« Encore tu ne trouves pas ici, ô mon âme! l'objet de tes ardentes recherches. Tant de cieux surmontés ne servent qu'à enflammer de plus en plus mes désirs; mais sans doute je tiens encore à l'extrémité des espaces créés. O toi qui as créé tout ceci, ne me sera-t-il pas permis d'atteindre jusqu'à sa hauteur? Je prenais les cieux pour les magnifiques routes préparées aux esprits, et les soleils pour des marches d'or qui conduiraient jusqu'auprès de son trône. Déjà j'ai

vu passer des mondes innombrables, et mon âme impatiente a, sur les ailes rapides d'un séraphin, traversé des étendues immesurables. Egaré par une espérance présomptueuse dans les labyrinthes immenses, je cherche celui dont peut-être aucune créature n'ose approcher.

« Mais quels accords ravissants, intelligibles aux seuls esprits de ces firmaments sublimes se répandent dans l'éther ! Une nouvelle espérance m'elève, m'inspire ! Oh ! puissé-je, harmonie céleste, te suivre jusqu'auprès de lui ! O globes saints, qui semblables à des dieux marchez au milieu des cieux étonnés ! dans quelle place, dites-moi, écoute-t-il vos concerts ? des concerts dignes d'être écoutés par l'Etre suprême. Charmé par vos ravissantes mélodies, je verrais ici passer des siècles comme de rapides instants. Mais un désir plus noble m'appelle à m'élever jusqu'à celui que vous célébrez.

« Avec des forces redoublées, je pressai mon vol; et un spectacle étonnant se découvrit à ma vue. Au-dessus du dernier rang de ces globes harmonieux j'atteignis le contour extrême, ce moteur de l'univers qui, comme une ceinture immense, embrasse les cieux et les mondes; transparent, radieux, formé d'un éther pur et condensé, au travers duquel les soleils qui l'entourent lancent leur lumière dans l'espace infini. Ici je l'ai vu ; du haut de son trône éthéréen, la nature dicte des lois aux êtres qui lui sont soumis; de sa gauche elle meut aisément tout ce cercle immense, et de sa droite elle pèse l'équilibre des soleils et de leurs planètes. Belle au-dessus de nos idées matérielles, elle porte sur son front immortel l'empreinte des traits divins. Son souffle créateur allume les foyers des flambeaux célestes, et un de ses regard fait fleurir la surface de nos terres. Des légions d'anges innombrables entendent avec admiration ses ordres pour les porter dans l'univers, pour conduire les hommes vertueux, ou pour régler le cours majestueux des astres obéissants à la volonté du Dieu suprême ; elle attache ses regards soumis à son sceptre, et prête son oreille attentive aux concerts célestes des sphères harmonieuses. Longtemps fixé dans la contemplation de ses attraits, je demeurais immobile en sa présence.

« Mais enfin revenu de mon ivresse, je ne suis pas venu, me dis-je à moi-même, pour m'arrêter dans les bornes de la création. Toi-même, ô merveilleuse nature ! tu ne réponds pas à la grandeur de mon but; celui que je cherche pourrait d'un souffle léger t'anéantir et souvent son tonnerre redoutable t'impose silence. Fais donc de nouveaux efforts, ô mon âme ; excitée par le sentiment de ton origine, rien ne doit te satisfaire que la vue de la Divinité même. Et qu'est-ce qui peut arrêter les esprits ? La distance d'où partirait la lumière de la plus brillante étoile, comptée mille fois, ne mesurerait pas l'étendue que je franchis, toujours conduit par la clarté de cette zône cristalline ; mais enfin sa lumière mourante s'éteignit dans les ombres de la plus profonde nuit. Couvert des horreurs de la mort, un abîme impénétrable se présentait devant moi. Je frémis au bord du précipice. Je revins de mon saisissement en me disant à moi-même : « J'aurai donc enfin atteint au « terme de ma longue carrière. C'est ici, « sans doute, qu'au-dessus du monde visi-« ble Dieu a fixé son séjour. C'est ici cette « nuit sainte qui, comme un voile mysté-« rieux, couvre le trône de l'Eternel : ose, « ma pensée, te hasarder dans ces profon-« deurs, je ne crains point les dangers dont « le prix sera la vue de l'Eternel. »

« Enflamé par la plus sublime espérance j'osai m'abandonner à ces noirs abîmes; j'errai longtemps dans ces déserts ténébreux ; et déjà le faible rayon d'espérance qui me guidait au milieu des ombres de la mort allait s'éteindre, quand de loin je vis s'ouvrir au-devant de moi une source brillante d'une douce clarté. Transporté de joie, je vois les saintes demeures; l'empirée, le monde des esprits se découvre; que dis-je, se révèle à ma pensée; inaccessible à des yeux mortels et même aux regards glorifiés d'un ange éthéréen, il n'est point dans le langage des cieux un nom digne de ce monde spirituel; aucun rapport, aucune image dans toute la nature, qui puisse le retracer. Habité par des dieux créés (ce nom seul approche de la dignité de leur essence), il brille des premiers rayons de la Divinité. Monde éternel, immortel, peuplé d'esprits purs et nés pour jouir de la vue de l'Etre suprême, avant que ces soleils fussent allumés, et avant que les anges, qui président sur eux, entonnant sur leurs harpes les louanges de l'Etre infini, fissent retentir les tranquilles plaines des cieux, déjà ces contemplateurs de Dieu avaient vu des siècles sans nombre fuir comme des instants. Les yeux attachés sur ses regards paternels, ils vivent, ils jouissent en plein de ces éternités que des esprits d'un ordre inférieur n'emploient qu'à leur développement successif. Tandis que mon âme ravie jouissait de la plus douce ivresse, un de ces êtres divins vint au-devant de moi, sous une forme qui me permettait de le voir. Les traits dont il s'était couvert pour se rendre visible surpassaient les attraits de la nature, et ses pas produisaient une harmonie supérieure aux concerts des sphères célestes. Saisi d'admiration à son approche, je m'abondonnai tout entier à une adoration muette, lorsque m'adressant la parole pour me tirer de mon erreur :

« Ainsi que toi, je ne suis qu'une créature, me dit-il; je t'ai vu quitter la terre, et d'un vol impatient traverser les cieux. Vainement dans l'espace des mondes cherches-tu l'infini. Présent également en tout lieu, un monde n'est pas plus voisin de lui qu'un autre. Tu n'es pas digne encore d'élever sur lui tes regards. Toutes ces sphères et tous ces lieux ne sont que des ombres de ses pensées; des images destinées à nous ini-

tier par degrés aux mystères de l'éternité. Tout cet univers, immense à tes yeux, n'est pour nos regards accoutumés à la vue du créateur même, qu'un brillant nuage. Dans un profond éloignement tu le vois tourner sous tes pieds; regarde et cesse d'admirer la grandeur des mondes matériels.

« Je baissai mes regards; et, quel spectacle! je vis ce vaste univers, entouré de son voile cristallin, au travers duquel toutes ces sphères brillaient dans leur marche variée, tel que paraît aux habitants de la terre la lune argentée dans son plein lustre.

« Ces sphères, poursuivit le génie immortel, quoique si petites, sont assez grandes et assez magnifiques, pour occuper ton âme pendant une longue suite de siècles. Mais, comme elles ont eu leur origine, elles auront leur terme aussi. Cette pompeuse création, si digne en apparence de l'immortalité, s'évanouira dans le néant, et tous les esprits, devenus dignes d'approcher de Dieu, jouiront avec nous d'une égale félicité. Maintenant retourne sur tes pas, et si tu veux voir l'Eternel de plus près qu'il ne se découvre dans la création, il faut le chercher en toi-même. Ne prends pas les cieux pour tes guides; l'amour pourra mieux te conduire à lui par le sentier de la sagesse.

« J'obéis... et les yeux baissés je me hâte de revenir du haut des régions révélées. Je vous revois, ô soleil, père des saisons, et vous, aurore, qui des nuages rafraîchissants versez la rosée; recevez-moi sous vos ailes, et que mes yeux, fatigués du spectacle céleste, se reposent dans votre douce clarté. »

Béranger. — Qu'on nous permette de citer de ce poëte les vers suivants qui ont le caractère d'une véritable *méditation* et que domine de si haut la grande pensée de Dieu :

Nos grandeurs, nos revers ne sont point notre ouvrage.
*Dieu seul mène à son gré* notre aveugle courage.
Sans honte succombez, triomphez sans orgueil,
Vous, mortels, qu'il plaça sur un pompeux écueil.
Des hommes étaient nés pour le trône du monde;
Huit siècles l'assuraient à leur race féconde :
Dieu dit : soudain aux yeux de cent peuples surpris,
Et ce trône et ces rois confondent leurs débris.
Les uns sont égorgés, les autres, en partage,
Portent au lieu de sceptre un bâton de voyage.
Exilés, et contraints, sous le poids des rebuts,
D'errer dans l'univers qui ne les connaît plus.
Le soleil voit, du haut des voûtes éternelles,
Passer dans le palais des familles nouvelles;
Familles et palais, il verra tout périr!
Il a vu mourir tout, tout renaître et mourir,
Vu des hommes, produits de la cendre des hommes,
Et lugubre flambeau du sépulcre où nous sommes,
Lui-même, à ce long deuil fatigué d'avoir lui,
*S'éteindra devant Dieu, comme nous devant lui.*

*Encyclopédie nouvelle.* — « La théorie est le seul chemin qui conduise à Dieu à travers la nature. Il ne suffit pas de voir la création, il faut voir derrière elle le Créateur. Linné, avant de commencer son immortel inventaire des trésors de la nature, se demande quel est le but suprême de l'histoire naturelle, et se répond solennellement que c'est la glorification du Créateur. Cette belle pensée est aussi forte par sa droiture que par sa piété. Plus nous nous séparons des effets, par la vertu du perfectionnement de la science, pour remonter vers le principe, plus nous nous rapprochons de la cause première, et plus sa gloire éclate et nous encourage. Il n'y a, en histoire naturelle, que les points de vue pris dans les lois générales qui aillent vers l'infini. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, pag. 184, art. *Cuvier*.)

Cabet. — Sect. 1re. — *Dieu suivant Jésus.*

§ Ier. — Idée générale sur Dieu.

« Jésus ne discute pas et ne présente aucune discussion scientifique, compliquée, difficile à comprendre, surtout pour le vulgaire.

« Il accepte les opinions dominantes chez les Israélites, et veut seulement les utiliser en les perfectionnant.

« Il admet, sans discussion, l'expression *Dieu*, pour désigner cette *cause première*, invisible et inconnue dont nous apercevons partout les *effets*, cette puissance infinie... qui a créé l'univers et ces innombrables corps, en assignant à l'ensemble ses *lois générales* et à chaque partie ses *lois particulières* et ses qualités ou ses fonctions.

« Il admet, sans discussion, l'existence d'un *Etre suprême* appelé *Dieu* et placé dans les *cieux*.

« Il admet, sans discussion, le Dieu de Moïse, le Dieu de la Bible, le Dieu des Juifs.

« Pour lui comme pour Moïse, Dieu est le Créateur de l'univers, du ciel avec tous ses astres, de la terre avec tout ce qui s'y trouve.

« Pour lui comme pour Moïse, Dieu, c'est la toute-puissance, l'infini, la perfection, la supériorité, l'excellence; c'est l'intelligence, l'esprit, la vie, la lumière, la raison, la science, la vérité.

« Pour lui comme pour Moïse, Dieu est le modèle de l'homme et l'homme est l'image de Dieu.

« Pour lui comme pour Moïse, Dieu a donné à l'homme, ou au genre humain la terre avec tous ses minéraux, ses végétaux et ses animaux.

« Mais, pour Moïse, Dieu était souvent la force, la jalousie, la colère, la fureur, la vengeance, tandis que pour Jésus et c'est là sa grande réforme, son immense perfectionnement, le caractère principal et prédominant de Dieu, c'est celui de Père de tous les hommes, les aimant tous comme le meilleur Père, comme le Père le plus parfait peut aimer ses enfants.

« Pour lui, Dieu, Père des hommes, est l'*amour*, l'*amour paternel*, la *bonté* l'*indulgence*, la *clémence*, ou la *miséricorde*, la *justice*, et la prédilection pour les faibles et les infirmes qui ont le plus besoin de sa protection.

« Tel est Dieu suivant Jésus.

« Si l'on pouvait en faire un instrument d'oppression et d'abrutissement, nous concevrions des objections possibles; mais

quand c'est un principe de fraternité, d'égalité et de liberté, qui pourrait s'insurger contre cette idée?

« Pour nous, nous l'adoptons sans hésiter.

« Tout le reste va découler naturellement de ces premiers principes sur Dieu.

« 1re *Conséquence.*—Pour Jésus, Dieu étant le *Père* de tous les hommes, tous les hommes sont les *enfants de Dieu.*

« 2e *Conséquence.*—Pour lui, tous les hommes étant enfants de Dieu, tous sont frères.

« 3e *Conséquence.*—Pour lui aimant tous les hommes (ses enfants), et désirant qu'ils s'aiment tous, tous doivent *s'aimer* pour lui plaire et par amour pour lui.

« 4e *Conséquence.*— Pour Jésus, le *règne de Dieu* sur la terre, c'est donc le règne de l'amour paternel, de l'amour filial, de l'amour fraternel, dans toute leur perfection et avec tous leurs développements; c'est le règne de la bonté, de la clémence, de la justice; c'est le règne de la fraternité, par conséquent de l'égalité, de la liberté, de la concorde et de l'harmonie.

« Comment pourrait-on en repousser une pareille doctrine? — Adoptée, pratiquée par *tous les hommes*, ne suffirait-elle pas pour assurer le bonheur du genre humain?

« Arrêtez-vous donc ces premiers principes de la doctrine de Jésus; imitez-les, gravez-les dans votre mémoire; car tout est là, tout en sera pour vous la conséquence!

« Nous allons maintenant citer l'Evangile pour constater et justifier ces principes d'après Jésus-Christ.

§ II. — Dieu est unique.

« Ce principe domine dans tout l'Evangile.

« Votre Dieu est le *seul* véritable Dieu. » (*Marc.* XII, 29.)

« Il n'y a qu'un *seul* Dieu véritable. » (*Joan.* XVII, 3.)

« Nous ne reconnaissons nul autre Dieu « qu'un *seul Dieu*, qui est le Père, de qui « toutes choses tirent leur être. » (*I Cor.* VIII, 6.)

« Il n'y a qu'un *Dieu* père de tout. » (*Eph.* IV, 5 et 6; *I Tim.* I, 17.)

« Il n'y a point de maison qui n'ait été « bâtie par quelqu'un : or celui qui est l'ar- « chitecte et le créateur de toutes choses « est *Dieu.* » (*Hebr.* III, 4.)

« Ainsi Dieu est un, la puissance et la volonté créatrice est une, l'univers est un, le genre humain est un; c'est l'unité en tout.

§ III. — Dieu est éternel, infini, tout-puissant.

« Ces idées sont partout dans l'Evangile: inutile de s'arrêter à les établir.

§ IV. — Dieu est esprit, vie, action.

« Parlant à la Samaritaine, Jésus lui dit: « Dieu est l'*Esprit*, et il faut que ceux qui « l'adorent l'adorent en *esprit* et en *vé- « rité.* » (*Joan.* IV, 24.)

« Mon père *agit* continuellement. » (*Joan.* V, 17.)

« Mon père qui m'a envoyé est ***vivant***, et « je vis par mon père. » (*Joan.* VI, 58.)

« Convertissez-vous au Dieu ***vivant***, qui « a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce « qu'ils contiennent. » (*Act.*)

« Mettez votre confiance dans le Dieu *vi- « vant* qui fournit à l'homme en abondance « ce qui est nécessaire à la vie. » (*I Tim.* VI, 17.)

§ V. — Dieu voit tout, entend tout, connaît tout, sait tout.

« C'est Jésus qui va parler:

« Faites l'aumône en secret, car votre « Père qui *voit dans le secret* vous récom- « pensera. » (*Matth.* VI, 4.)

« Les apôtres disent aussi:

« Nulle créature ne lui est cachée; tout « est à nu et à découvert devant ses yeux. » (*Hebr.* IV, 13.)

« Mes petits enfants, que votre amour ne « soit pas en paroles, ni sur la langue, mais « qu'il soit en action et en réalité. » (*I Joan.* III, 18, 20.)

« Ah! si les oppresseurs des nations croyaient en un tel Dieu, que les crimes seraient épargnés à la terre!

§ VI. — Dieu est la perfection.

« Parlant au peuple, Jésus lui dit:

« Soyez *parfaits* comme votre Père céleste « est *parfait.* » (*Matth.* V, 48.)

« Pour Jésus, Dieu est aussi la *science*, la *sagesse, la lumière;* et cette idée est trop répandue dans l'Evangile pour qu'il soit besoin de l'établir.

§ VII. — Dieu est bon.

« Un jeune homme disant à Jésus: « ***Bon*** « Maître...

« Jésus le reprend :

« Pourquoi m'appelez-vous *bon?* Il n'y a « que Dieu seul qui soit *bon.* » (*Matth.* XIX, 17.)

§ VIII. — Dieu est Père des hommes.

« L'Evangile est rempli de ce caractère de Père donné à Dieu par Jésus; on l'y trouve à chaque page. Il suffit de citer la prière chrétienne qui, depuis plus de 1800 ans, se trouve dans presque toutes les mémoires. C'est Jésus qui recommande de prier de cette manière :

« *Notre Père....*, » etc. (*Matth.* VI, 9.)

« Jésus l'appelle aussi continuellement ***son*** « *Père*, comme dans cet exemple :

« Pardonnez-leur, *mon Père*, s'écria-t-il en « mourant, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc.* XXIII, 34.)

§ IX. — Tous les hommes sont fils de Dieu.

« Jésus les considère toujours comme tels.

« C'est une conséquence forcée de ce que Dieu est leur Père à tous.

« L'Evangile est rempli de cette idée et de cette expression.

« Jésus, particulièrement désigné comme *Fils de Dieu* (*Matth.* III, 17; XXVII, 40), appelle lui-même les hommes *mes frères.*

« Quand vous donnez quelque chose au « plus petit de *mes frères*, dit-il, c'est à moi

« que vous le donnez. » (*Matth.* xxv, 40.)

§ X. — Tous les hommes sont frères.

« C'est encore une conséquence forcée de la paternité commune.

« Jésus répète sans cesse : *Vous êtes frères.* » (*Matth.* xxiii, 8.)

« Et nous venons de voir qu'il se dit lui-même *frère des hommes*, et qu'il appelle les hommes ses frères.

§ XI. — Dieu est amour.

« C'est le caractère éminent que Jésus donne à Dieu. Puis Jean dit formellement :

« Celui qui n'aime point ne connaît point « Dieu ; car Dieu est *amour.* » (*I Joan.* iv, 8-16.)

§ XII. — Dieu est clément.

« Jésus recommande de prier ainsi :

« Notre Père..... *pardonnez-nous* nos of- « fenses..... »

« Dieu aime mieux la *miséricorde* que le « sacrifice... » (*Matth.* ix, 13.)

§ XIII. — Dieu aime surtout les pauvres.

« C'est Jésus qui dit :

« L'Esprit du Seigneur m'a envoyé pour « prêcher l'Evangile aux *pauvres.* » (*Luc*, iv, 18.)

« Et l'Apôtre ajoute :

« Dieu n'a-t-il pas choisi les *pauvres* pour « être riches dans la foi et héritiers de son « royaume? » (*Jac.* ii, 5.)

§ XIV. — Dieu est justice.

« Jésus dit :

« Cherchez le royaume de Dieu et sa *jus-* « *tice*, et tout le reste vous sera donné par- « dessus. » (*Matth.* vi, 33.)

« Cette idée de justice est partout dans l'Evangile.

« Dieu est ainsi caractérisé; voyons maintenant le *règne de Dieu.* » *Voy.* Royaume de Dieu. (*Le vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, par Cabet, ch. 1.)

Barbès. — Aux ouvriers : « Frères malheureux et délaissés, qui, en voyant le méchant se retrancher derrière cette maxime, avez été portés peut-être à mettre en doute l'existence de l'Auteur de la nature, ne blasphémez pas son saint nom : ce n'est point lui, source éternelle de toute justice et de toute bonté, qui peut commander à l'homme d'être égoïste et sans pitié ; les méchants lui ont prêté leur langage, ils l'ont peint à leur image ; malheur à eux ! Car Dieu n'est pas le complice des méchants, *il sera leur juge sévère et inflexible.* »

Raspail. — « Dieu est également grand, également admirable dans le plus grand comme dans le plus petit des êtres qu'il a créés. Partout il a reflété son image, partout il a reproduit les caractères de sa puissance et de sa bonté. Quand tout le loue avec amour sur la terre, hommes, ne le blasphémez pas, en vous divisant pour quelques sons que le vent emporte, et qui vont se perdre dans le pardon de Dieu. » (*Chimie organique*, iiie partie, n. 4489.)

Il termine ainsi son ouvrage : « Unité, âme de la nature, toi qui organises l'infini aussi facilement qu'un atome, que ta science est sublime de simplicité! Que ta simplicité est effrayante de profondeur! Où fuir pour t'échapper? Jusqu'où faut-il s'élever pour embrasser d'un coup d'œil tout ton ouvrage? Mes yeux matériels sont incapables de te voir; tu ne m'as donné ce sens que pour fixer la terre. Mais je possède un œil spécial, ce *moi*, qui ose se flatter quelquefois de te comprendre... Unité! je viens de toi, je vais à toi; j'ai été, je suis, et je serai toujours en toi, alors que je passerai d'un point à un autre de l'espace. »

P.-J. Proudhon. — « Si je suis, à travers ses transformations successives, l'idée de Dieu, je trouve que cette idée est avant tout sociale ; j'entends par là qu'elle est bien plus un acte de foi de la pensée collective qu'une conception individuelle. Or, comment et à quelle occasion se produit cet acte de foi? Il importe de le déterminer.

« ..... La société est sujette à des entraînements où rien au premier coup d'œil ne laisse apercevoir de délibération et de projet, mais qui peu à peu semblent dirigés par un conseil supérieur, existant hors de la société, et la poussant avec une force irrésistible vers un terme inconnu... Tout l'effort même de ceux qui, à la suite de Bossuet, Vico, Herder, Hegel, se sont appliqués à la philosophie de l'histoire, a été jusqu'ici de constater la présence du destin providentiel qui préside à tous les mouvements de l'homme. Et j'observe à ce propos que la société ne manque jamais, avant d'agir, d'évoquer son génie...

« Cette faculté mystérieuse, toute intuitive, et pour ainsi dire supra-sociale, peu ou point sensible dans les personnes, mais qui plane sur l'humanité comme un génie inspirateur, est le fait primordial de tout psychologie.

« Or, à la différence des autres espèces animales, comme lui soumises tout à la fois à des appétences individuelles et à des impulsions collectives, l'homme a le privilége d'apercevoir et de signaler à sa propre pensée l'instinct ou *fatum* qui le mène... Et le premier mouvement de l'homme, ravi et pénétré d'enthousiasme (du souffle divin), est d'adorer l'invisible Providence dont il se sent dépendre, et qu'il nomme Dieu...

« Dieu apparaît donc à l'homme comme un moi, comme une essence pure et permanente, qui se pose devant lui, ainsi qu'un monarque devant son serviteur, et qui s'exprime, tantôt par la bouche des poëtes, des législateurs...

« Sans un Dieu, fabricateur souverain, l'univers et l'homme n'existeraient pas : telle est la profession de foi sociale...

« L'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont données par la conscience dans le même jugement...

« Il est aussi absurde de rapporter le système du monde à des lois physiques, sans tenir compte du moi ordonnateur, que d'at-

tribuer la victoire de Marengo à des combinaisons stratégiques, sans tenir compte du premier consul. Toute la différence qu'on pourrait faire est que, dans ce dernier cas, le moi pensant est localisé dans le cerveau de Bonaparte; tandis que, par rapport à l'univers, le moi n'a pas de lieu spécial et se répand partout.

« Les matérialistes ont cru avoir bon marché de l'opinion contraire, en disant que l'homme, ayant assimilé l'univers à son corps, acheva sa comparaison en prêtant à cet univers une âme semblable à celle qu'il supposait être le principe de sa vie et de sa pensée; qu'ainsi tous les arguments de l'existence de Dieu se réduisaient à une analogie d'autant plus fausse, que le terme de comparaison était lui-même hypothétique.

« ... Or, qui ne voit que l'objection des matérialistes prouve précisément ce qu'elle a pour objet de nier. L'homme distinguant en lui-même un principe spirituel et un principe matériel, qu'est-ce autre chose que la nature même, proclamant tour à tour sa double essence, et rendant témoignage de ses propres lois? Et remarquons l'inconséquence du matérialisme : il nie, et il est forcé de nier que l'homme soit libre; or, moins l'homme a de liberté, plus son dire acquiert d'importance et doit être regardé comme l'expression de la vérité. Lorsque j'entends cette machine qui me dit : Je suis âme et je suis corps, bien qu'une semblable révélation m'étonne et me confonde, elle revêt à mes yeux une autorité incomparablement plus grande que celle du matérialiste qui, corrigeant la conscience et la nature, entreprend de leur faire dire : Je suis matière et rien que matière, et l'intelligence n'est que la faculté matérielle de connaître.

« Que serait-ce, si, prenant à mon tour l'offensive, je démontrais combien l'existence des corps, ou en d'autres termes la réalité d'une nature purement corporelle, est une opinion insoutenable?...

« On ne connaît de la matière que ses formes; quant à la substance, néant. Comment donc est-il possible d'affirmer la réalité d'un être invisible, impalpable, incoercible, toujours changeant, toujours fuyant, impénétrable à la pensée, à laquelle il ne laisse voir de lui que ses déguisements? Matérialistes! je vous permets d'attester la réalité de vos sensations : quant à ce qui les occasionne, tout ce que vous en pouvez dire implique cette réciprocité : quelque chose (que vous appelez matière) est l'occasion des sensations qui arrivent à un autre quelque chose (que je nomme esprit)...

« Ainsi, soit que la philosophie, après avoir renversé le dogmatisme théologique, spiritualise la matière ou matérialise la pensée, idéalise l'être ou réalise l'idée; soit qu'identifiant la *substance* et la *cause* elle substitue partout la FORCE, toutes phrases qui n'expliquent et ne signifient rien, toujours elle nous ramène à l'éternel dualisme, et, en nous sommant de croire à nous-mêmes, nous oblige de croire à Dieu, si ce n'est aux esprits...

« La philosophie, à sa dernière heure, ne sait rien de plus qu'à sa naissance : comme si elle n'eût paru dans le monde que pour vérifier le mot de Socrate, elle nous dit en se couvrant solennellement de son drap mortuaire : Je sais que je ne sais rien. Que dis-je? la philosophie sait aujourd'hui que tous ses jugements reposent sur deux hypothèses également fausses, également impossibles, et cependant également nécessaires et fatales : la matière et l'esprit. En sorte que, tandis qu'autrefois l'intolérance religieuse et les discordes philosophiques, répandant partout les ténèbres, excusaient et invitaient à une insouciance libidineuse, le triomphe de la négation sur tous les points ne permet plus même ce doute; la pensée, affranchie de toute entrave, mais vaincue par ses propres succès, est contrainte d'affirmer ce qui lui paraît clairement contradictoire et absurde. Les sauvages disent que le monde est un grand fétiche gardé par un grand manitou. Pendant trente siècles, les poëtes, les législateurs et les sages de la civilisation, se transmettant d'âge en âge la langue philosophique, n'ont rien écrit de plus sublime que cette profession de foi. Et voici qu'à la fin de cette longue conspiration contre Dieu, qui s'est appelée elle-même philosophie, la raison émancipée conclut comme la raison sauvage : L'univers est un non-moi objectivé par un moi.

« L'humanité suppose donc fatalement l'existence de Dieu...

« Le premier jugement de la raison, le préambule de toute constitution politique cherchant une sanction et un principe, est nécessairement celui-ci : *Il est un Dieu*. Ce jugement, qui exclut le hasard, est donc ce qui fonde la possibilité d'une science sociale; et toute étude historique et positive des faits sociaux, entreprise dans un but d'amélioration et de progrès, doit supposer avec le peuple l'existence de Dieu...

« Ainsi l'histoire des sociétés n'est plus pour nous qu'une longue détermination de l'idée de Dieu.

« Nous sommes pleins de la Divinité. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques.* Prologue, §§ 1, 2, 3, p. 2 à 28.)

« Les théologiens et les philosophes, parmi les preuves qu'ils ont coutume d'apporter à l'existence de Dieu, mettent en première ligne le consentement universel.

« J'ai tenu compte de cet argument... Et à ce propos je dois rappeler que la différence des religions n'est point un témoignage de l'erreur dans laquelle le genre humain serait tombé en affirmant hors de lui un moi suprême, pas plus que la diversité des langues n'est un témoignage de la non-réalité de la raison. L'hypothèse de Dieu, loin de s'affaiblir, se fortifie et s'affermit par la divergence même et l'opposition des cultes. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, chap. 8, § 2, p. 374.)

« La fatalité est l'ordre absolu, la loi, le code, *fatum*, de la constitution de l'univers. Mais bien loin que ce code exclue par lui-même l'idée d'un législateur souverain, il la suppose si naturellement, que toute l'antiquité n'a point hésité à l'admettre. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, ch. 8, § 2, p. 337.)

« Dieu, l'être infini, qu'un peu plus tard notre raison, affermie sur sa double base, supposera invinciblement, Dieu, dis-je, parce que son essence embrasse tout, n'a pas besoin de sortir de lui-même pour vivre et se connaître. Son être se déploie tout entier en soi; sa pensée est introspective : en lui le moi ne saisit le non-moi que comme moi, parce que tous deux sont infinis, que l'infini est nécessairement unique, et qu'en Dieu, par conséquent, le temps est identique à l'éternité, le mouvement identique au repos, l'agir synonyme du vouloir, l'amour sans autre objet, sans autre cause déterminante que lui sous tous les rapports. Dieu... existe par lui-même et sans opposition, ou plutôt il produit au dedans de lui le non-moi au lieu de le chercher au dehors; bien qu'il se distingue, il est toujours moi ; sa vie ne s'appuie sur rien autre; dès qu'il se sait, il vit, et tout existe, tout est prouvé par lui : *Ego sum qui sum*, dit-il. Dieu est vraiment l'être incompréhensible, ineffable, et pourtant nécessaire : que la raison répugne à le dire, elle n'en est pas moins forcée de le dire. » (PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, t. II, ch. 11, § 1, p. 153-159.)

x DIMANCHE, jour du Seigneur. Le *dimanche* considéré dans l'ordre de la semaine répond au jour du Soleil chez les païens; considéré comme fête consacrée à Dieu, il répond au sabbat des Juifs, il en est même une suite, avec cette différence pourtant que le sabbat était célébré le samedi. Les premiers chrétiens transportèrent au jour suivant la célébration du sabbat ou du *dimanche*, et cela pour honorer la résurrection du Sauveur, laquelle fut manifestée ce jour-là; jour qui commençait la semaine chez les Juifs et chez les païens, comme il la commence encore parmi nous.

« *Le jour qu'on appelle du Soleil*, dit saint Justin, martyr, dans son Apologie pour les Chrétiens; *tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne s'assemblent en un même lieu, et là on lit les écrits des apôtres et des prophètes, autant que l'on a de temps.* Il fait ensuite la description de la liturgie, qui consistait pour lors en ce qu'après la lecture des livres saints, le pasteur, dans une espèce de prône ou d'homélie, expliquait les vérités qu'on venait d'entendre, et exhortait le peuple à les mettre en pratique; puis on récitait les prières qui se faisaient en commun et qui étaient suivies de la consécration du pain et du vin, que l'on distribuait ensuite à tous les fidèles. Enfin on recevait les aumônes volontaires des assistants, lesquelles étaient employées par le pasteur à soulager les pauvres, les orphelins, les veuves, les malades, les prisonniers, etc.

« On trouve dans les bréviaires et autres livres liturgiques, des *dimanches* de la première et de la seconde classe ; ceux de la première sont les *dimanches* des Rameaux, de Pâques, de Quasimodo, de la Pentecôte, de la Quadragésime; ceux de la seconde sont les *dimanches* ordinaires. Autrefois tous les *dimanches* de l'année avaient chacun leur nom tiré de l'introït de la messe du jour; mais on n'a retenu cette coutume que pour les *dimanches* du carême, qu'on désigne pour cette raison par les mots de *Reminiscere, Oculi, Lætare, Judica*.

« L'Église ordonne pour le *dimanche* de s'abstenir des œuvres serviles, suivant en cela l'institution de son Créateur; elle prescrit encore des devoirs et des pratiques de piété, en un mot un culte public et connu. La cessation des œuvres serviles est assez bien observée le *dimanche;* il est rare qu'on manque à cette partie du précepte, à moins qu'on n'y soit autorisé par les supérieurs...

« L'Écriture dit : *Sex diebus operaberis, et facies omnia opera tua* (*Deut.* § 13). *Sex diebus operaberis, septimo die cessabis, ut requiescat bos et asinus tuus, et refrigeretur filius ancillæ tuæ et advena.* » (*Exod.*, 23, 12.)

« Vous vous occuperez pendant six jours « à vos différents ouvrages ; mais vous les « cesserez le septième, afin que votre bœuf « et votre âne se reposent, et que le fils de « votre esclave et l'étranger qui est parmi « vous puissent prendre quelque relâche, et « même quelque divertissement ; » car c'est là ce que signifie le *refrigeretur* de la Vulgate. Or ce que Dieu dit ici en faveur des animaux, en faveur des étrangers et des esclaves, doit s'entendre à plus forte raison, en faveur des citoyens libres; ainsi un délassement honnête, et qui doit être commun à tous, devient la destination essentielle du sabbat. Il paraît même que la cessation des ouvrages, prescrite au septième jour, est moins dans son institution une observance religieuse qu'un règlement politique pour assurer aux hommes et aux bêtes de service un repos qui leur est nécessaire pour la continuité des travaux.

« Cette proposition est encore mieux établie par le passage suivant : dans lequel Moïse rappelle aux Israélites la vraie destination du sabbat.

« *Septimus dies*, dit-il, *sabbati est, id est requies Domini Dei tui : non facies in eo quidquam operis, tu et filius tuus et filia, servus et ancilla, et bos et asinus, et omne jumentum tuum, et peregrinus qui est inter portas tuas, ut requiescat servus tuus et ancilla tua sicut et tu. Memento quod et ipse servieris in Ægypto , et eduxerit te inde Dominus Deus tuus in manu forti et brachio extento; idcirco præcepit tibi ut observares diem sabbati.* » (*Deut.* v, 14.)

« Le septième jour est le repos du Sei« gneur votre Dieu ! ni vous ni vos enfants, « vos esclaves ni vos bêtes, ni l'étranger « habitué dans vos villes, vous ne ferez en « ce jour-là aucune sorte d'ouvrages, afin

« que les esclaves de tout sexe qui vous sont « assujettis puissent se reposer aussi bien « que vous. En effet (ajoute-t-il, toujours « plaidant la cause du malheureux), souve- « nez-vous que vous avez été vous-mêmes « dans la servitude ; que Dieu par des prodi- « ges de sa puissance vous a retirés de cet « état misérable : c'est dans cette vue de « commisération et de repos nécessaire à « tous que Dieu vous a commandé l'obser- « vation du sabbat. »

« De ce passage si formel et si précis, d'ailleurs si conforme à ce qu'a dit le Sauveur (*Marc.* II, 27), que le *sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat*, je conclus que l'intention du Créateur, en instituant un repos de précepte, a été non-seulement de réserver un jour pour son culte, mais encore de procurer un délassement aux travailleurs, esclaves et mercenaires, de peur que les maîtres barbares et impitoyables ne les fissent succomber sous le poids d'un travail continu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. X, p. 1015-1017, art. *Dimanche*, par M. Faiguet.)

« L'*Y-King* rapporte que les anciens rois, le septième jour, qu'ils appelaient le grand jour, faisaient fermer les portes des maisons ; qu'on ne faisait ce jour-là aucun commerce, et que les magistrats ne jugeaient aucune affaire » (*Disc. préliminaires du Chou-King*, par le P. de PRÉMARE, chap. 14.)

Il est nécessaire de reproduire ici, au moins en partie, le livre remarquable et trop oublié de P.-J. Proudhon, sur *la célébration du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité.* Voici cet extrait plein d'intérêt, dont le caractère est tel que nous pouvons, sans inconvénient, y laisser les opinions particulières de l'auteur, lorsqu'elles se relient trop intimement au sujet qu'il traite pour ne pouvoir en être élaguées sans atténuer la force même de cette complète apologie :

« *De la célébration du Dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité.* — « L'institution sabbatique ou la fériation hebdomadaire servit, il y a plus de trois mille ans, de pivot et de centre à un système politico-religieux dont la postérité ne se lasse point d'admirer la profondeur et la sagesse. Dans la pensée de Moïse, l'observation du sabbat devait être le grand ressort, le mobile de la société hébraïque. Droits politiques, lois civiles, administration municipale, éducation, culte, mœurs, hygiène publique, relations de famille et de cité, liberté, égalité, fraternité, le sabbat, chez les Israélites supposait toutes ces choses, les soutenait, les développait et en constituait l'harmonieuse unité. Le dimanche, transformation du sabbat, fut, dans la pensée chrétienne, destiné à jouer le même rôle, et à amener les mêmes résultats.

« La division du temps, par semaines, antérieure à Moïse et à toutes les études historiques, naquit sans doute de cet instinct supérieur, de cette intuition spontanée qui découvrit les premiers arts, développa le langage, inventa l'écriture, créa les systèmes de religion et de philosophie : faculté merveilleuse qu'une faculté rivale mais progressive, la réflexion, affaiblit de jour en jour, sans pouvoir jamais l'anéantir.

« Or, que l'on imagine les conceptions des âges organiques rassemblées en corps de doctrine par une raison puissante et passant ainsi de l'état de notions spontanées à celui de connaissances réfléchies, et l'on aura la législation mosaïque, dont le sabbat est comme le symbole, l'expression mystérieuse et sacrée. Rien de pareil, avant et après le législateur du Sinaï, ne fut conçu et exécuté parmi les hommes. » (*Préface*, p. 7 à 9.)

« *Souviens-toi de sanctifier le jour du repos.*

« *Six jours tu travailleras, et feras tous tes ouvrages.*

« *Mais le septième jour est le repos de l'Eternel : ce jour-là tu ne feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui habite entre tes portes.*

« *Car en six jours l'Eternel a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour : voilà pourquoi l'Eternel a consacré et fait le jour du repos.*

« Tel est le texte littéral du quatrième paragraphe de la Charte donnée aux Hébreux par Moïse et connue sous le nom de DÉCALOGUE.

« Il s'agit de pénétrer l'esprit, les motifs et le but de cette loi, ou, pour mieux dire, de cette institution que Moïse et les prophètes regardèrent toujours comme fondamentale, et à laquelle on ne trouve rien de semblable chez tous les peuples qui ont eu une législation dont les plus célèbres critiques, Grotius, Cuneus, Spencer, dom Calmet, l'abbé de Vence, le P. Berruyer, Bergier, etc., n'ont pas saisi toute la portée ; dont Montesquieu n'a point parlé, parce qu'il ne la comprenait pas ; que J.-J. Rousseau semble avoir pressentie, quoique sa pensée en fût encore loin ; institution, enfin, dont notre génie moderne, avec toutes ses théories sur le droit politique et civil, avec ses raffinements de constitutions et ses velléités de liberté et d'égalité, n'a jamais atteint la hauteur.

« On sait que dès les premiers temps du christianisme, la célébration du repos hebdomadaire fut transférée du samedi, ou jour de Saturne, au lendemain, jour du Soleil ; et que, dans la pensée des apôtres, il ne devait exister entre le sabbat mosaïque et le dimanche chrétien, d'autre différence qu'un retard de vingt-quatre heures. Le jour de la solennité fut transféré pour deux raisons : 1° pour honorer la résurrection du Christ ; 2° pour séparer radicalement les deux religions. Du reste, ni la chose ni l'esprit n'étaient changés ; l'obligation et la destination du précepte restaient les mêmes : l'intention des réformateurs, en cela disciples fidèles de

leur maître, ne fut jamais d'abolir l'ancienne loi, mais de la compléter.

« Si donc je parvenais à établir que l'objet du législateur juif, en ce qui concerne la fériation du septième jour, était quadruple; que cet objet, tout à la fois *civil*, *domestique*, *moral* et *hygiénique*, était par conséquent le plus vaste, le plus universel que pût embrasser la pensée d'un fondateur de nation; si je montrais ensuite d'après quels principes d'une philosophie inconnue à notre âge fut conçu le quatrième commandement, quelle en était la sanction, quelles devaient en être les conséquences pour la destinée du peuple, j'aurais, je crois, satisfait à toutes les conditions du problème proposé; et tout en manifestant la sublimité des institutions de Moïse, j'aurais atteint la profondeur de la question que j'examine.

« Il est presque inutile d'avertir que j'envisage sous le point de vue purement humain tous les faits relatifs à la religion juive ainsi qu'à la religion chrétienne : dans un discours de cette nature le rationalisme est de rigueur et doit seul être admis.

« I. Il est rare qu'une loi puisse être bien conçue et appréciée à sa juste valeur, si on la considère à part et indépendamment du système auquel elle se lie : c'est là un principe de critique législative qui n'est contesté par personne et ne souffre guère d'exceptions. Comment se fait-il donc que cette règle ait été si mal suivie pour les institutions de Moïse?...

« On aurait peine à croire à une telle insuffisance de la part des commentateurs, si les causes ne s'en trouvaient consignées dans leurs écrits. Selon les rabbins il ne faut pas chercher aux lois juives d'autres raisons que la volonté autocratique de Dieu, d'autre motif qu'un *sic volo*, *sic jubeo* absolu, lequel n'admet ni examen, ni contrôle. C'est une impiété de sonder les voies de la Divinité : l'obéissance, pour être méritoire, doit être aveugle; la soumission à la loi perd son prix, dès qu'elle est accompagnée de science. Cette absurde opinion est même si ancienne et si profondément enracinée parmi eux, que lorsqu'un pharisien, fils de pharisien, et disciples du plus habile d'entre les pharisiens, s'en vint proclamer à la face de la nation cet aphorisme hébraïque, *Rationabile sit obsequium vestrum*, « que vo-« tre obéissance soit raisonnable, » une révolution s'opérait dans la religion.

« D'un autre côté, Moïse ne s'est point étudié à élever un monument didactique; il n'a pas voulu faire une théorie. Jamais il ne s'explique sur les principes. Les besoins du peuple réclamaient un règlement, Moïse rendait un oracle. Une question de droit se présentait à résoudre, il dictait une loi. Mais malgré cette incohérence de rédaction, il ne faut pas s'imaginer que son plan de législation fût aussi décousu que nous apparaît aujourd'hui le recueil de ses décrets, et qu'il n'eût pas sans cesse présente à l'esprit l'idée archétype du système le plus simple et le plus magnifique. Le Décalogue est l'expression réduite et comme la formule la plus généralisée de cette foule d'ordonnances de détail éparses dans le Pentateuque. Le nombre même des commandements du Décalogue et leur série n'ont rien de fortuit : c'est la Genèse des phénomènes moraux, l'échelle des devoirs et des crimes, fondée sur une analyse savante et merveilleusement développée.

| COMMANDEMENTS. | CRIMES ET DÉLITS. | VERTUS ET DEVOIRS. |
|---|---|---|
| 1er, 2e, 3e et 4e. | 1. Impiété. . . . . . . . . . | 1. Religion, patrie. |
| 5e. . . . . . . . | 2. Parricide. . . . . . . . . | 2. Piété filiale, obéissance, discipline. |
| 6e. . . . . . . . | 3. Homicide, blessures, etc. | 3. Amour du prochain, humanité. |
| 7e. . . . . . . . | 4. Luxure. . . . . . . . . . | 4. Chasteté, pudeur. |
| 8e. . . . . . . . | 5. Vol, rapine. . . . . . . . | 5. Egalité, justice. |
| 9e. . . . . . . . | 6. Mensonge, parjure. . . . | 6. Veracité, bonne foi. |
| 10e. . . . . . . . | 7. Concupiscence.. . . . . . | 7. Pureté du cœur. |

« Quel magnifique symbole! quel philosophe, quel législateur, que celui qui a établi de pareilles catégories, et qui a su remplir ce cadre! Cherchez dans tous les devoirs de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela, vous ne le trouverez pas. Au contraire, si vous me montrez quelque part un seul précepte, une seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer cette obligation, ce précepte, hors de la conscience, et par conséquent arbitraire, injuste, immoral. On a épuisé toutes les formes de l'admiration et de l'éloge à propos des catégories d'Aristote; on n'a pas dit un mot des catégories de Moïse. Ce n'est pas moi qui en ferai le parallèle.

« Appuyée sur ces bases certaines, l'œuvre de Moïse s'élève comme une création de Dieu : unité et simplicité dans les principes, variété et richesse dans les détails. Chacune des formules du Décalogue pourrait devenir le sujet d'un long traité; je n'aurai pas même à en approfondir une seule. L'ordonnance sabbatique n'est qu'une section de la première loi, dont elle forme le titre quatrième.

« Il faut, dit J.-J. Rousseau (*Contrat so-« cial*), qu'il y ait des assemblées fixes et pé-« riodiques, que rien ne puisse abolir ni pro-« roger, tellement qu'au jour marqué le peu-« ple soit légitimement convoqué par la loi, « sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune « autre convocation formelle. »

« Ce que Rousseau demandait dans le but unique de forcer le peuple à se montrer de temps en temps dans l'appareil de sa majesté et à faire ainsi acte de souverain, Moïse l'ordonna non pour réunir une assemblée délibérante : sur quoi eût-il délibéré? Nul droit à revendiquer, nul privilége à détruire : toutes les affaires privées ou publiques devaient se traiter en vertu des principes constituants et par une espèce d'algèbre casuistique. La merveille des temps modernes, le

vote par assis et levé sur les questions qui ne se peuvent résoudre que par la science et l'étude, la prépondérance des majorités, en un mot, aurait paru alors souverainement absurde. Les lois, comme les institutions, fondées sur l'observation de la nature et déduites des phénomènes moraux de la même manière que les formules d'un traité de physique le sont des phénomènes des corps, étaient immuables; et il y avait peine de mort contre quiconque eût proposé d'y changer ou d'y retrancher. Pour les cas extraordinaires, les anciens se réunissaient d'eux-mêmes sur la place publique; on n'attendait pas au sabbat. Le gouvernement des Hébreux n'était point, comme quelques-uns l'imaginent, une démocratie à la manière du *Contrat social;* ce n'était pas non plus une théocratie, dans le sens de gouvernement des prêtres. Moïse, fondant sa république et faisant jurer au peuple d'être fidèle à l'*alliance*, n'avait point soumis son ouvrage au gouvernement de la multitude : le juste en soi, le vrai absolu, ne peuvent être l'objet d'une acceptation, ni d'un pacte. Libre, à ses risques et périls, d'obéir à la voix de sa conscience, l'homme n'a point été appelé à transiger avec elle : tel le peuple Juif était soumis à la loi. Quant au sacerdoce, nous verrons plus tard ce qu'il était.

« Moïse savait que l'homme, bien que né pour la société, est dominé souvent à son insu par un instinct farouche qui le porte à l'isolement; il savait que la raison, l'intérêt, l'amitié même ne suffisent pas toujours pour vaincre sa paresse naturelle; que la souffrance et le travail, loin de le rapprocher de ses semblables, l'en écartent, et que sa sombre tristesse s'accroît encore de l'énergie de sa pensée et de ses silencieuses contemplations. Qui plus que le pasteur d'Horeb devait être disposé à absoudre l'homme solitaire? Pendant quarante années, seul avec son génie, toujours absorbé dans l'infini, ne conversant qu'avec les bêtes, il avait goûté toutes les délices et toutes les amertumes de la méditation; son âme, exaltée par de continuelles extases, s'était fait de l'enthousiasme comme une habitude. Et tout à coup l'anachorète du désert s'était dit : L'homme n'est point fait pour vivre seul; il se doit à ses frères : la vie intérieure n'est pas de ce monde; sur cette terre il faut de l'action. Et il était parti aussitôt : Israël avait un libérateur.

« Ce que Moïse voulait donc pour sa jeune nation, ce n'étaient ni des comices, ni des champs de mai, ce n'étaient point des rassemblements et des foires; ce n'était pas seulement l'unité du gouvernement, ni la communauté des usages : tout cela est conséquence plutôt que principe; c'est le signe, non la chose. Ce qu'il désirait créer dans son peuple, c'était une communion d'amour et de foi, une fusion des intelligences et des cœurs, si je puis ainsi dire; c'était le lien invisible, plus fort que tous les intérêts matériels, que forment entre les âmes l'amour de la même patrie, le culte du même Dieu, les mêmes conditions du bonheur domestique, la solidarité des destinées, les mêmes souvenirs, les mêmes espérances. Il voulait, en un mot, non pas une agglomération d'individus, mais une société vraiment fraternelle.

« Mais pour soutenir ce sentiment social qu'il s'agissait de faire naître, il fallait quelque chose de sensible, pour que le symbole fût efficace, il fallait enchaîner les consciences. Le jour du sabbat, les fils demandaient à leurs pères : « Pourquoi ces fêtes, « ces cérémonies, ces mystères, que Jéhovah « notre Dieu exige? » Et les pères répondaient à leurs fils : « Nous fûmes esclaves « d'un Pharaon égyptien, et Jéhovah nous « tira d'Egypte par la force de son bras;... « il nous conduisit dans cette terre qu'il « avait juré de donner à nos pères... Voilà « pourquoi il institua toutes ces solennités, « témoignage de notre reconnaissance, et « gage de notre prospérité future. » Remarquons ces dernières paroles. Tandis que le Juif grossier ne voyait dans le sabbat qu'une commémoration de sa délivrance, le législateur en faisait le *palladium* auquel était attaché le salut de la république. Et comment cela? Par la raison que tout système de lois et d'institutions a besoin d'être protégé par une institution spéciale qui l'embrasse et le résume; parce que le sabbat suspendant les rudes travaux d'une population presque tout agricole, et mettant les esprits en rapport par le rapprochement des personnes, jour d'exultation publique ou de deuil national, d'instruction populaire et d'émulation universelle, arrêtait les spéculations de l'intérêt et dirigeait la raison vers un objet plus noble; adoucissait les mœurs par le charme d'un repos qui n'était point stérile, excitait une bienveillance réciproque, développait le caractère national, rendait le riche plus libéral, évangélisait le pauvre, exaltait l'amour de la patrie dans le cœur de tous. Faisons ressortir quelques-unes de ces conséquences.

« Tout homme, en Israël, devait lire et méditer toute sa vie, et copier une fois de sa main le texte de la loi : quelques sentences tracées sur les portes des maisons et jusque sur les vêtements, rappelaient sans cesse à la mémoire cette loi sacrée : or, comme il n'y avait point d'écoles publiques, et que la semaine entière était remplie par le travail des champs, c'était pendant le repos du Seigneur que se donnaient les premières leçons d'écriture et c'était le LIVRE qui fournissait à ce pieux exercice. Premier résultat et le plus important de tous, de la loi sabbatique, l'instruction, et quelle instruction? Celle de la religion, de a politique et de la morale. L'enseignement de la synagogue développait ensuite l'esprit de la lettre qui *tue;* les lévites et les prophètes apprenaient à la chanter. « Telles étaient, « dit Fleury, les écoles des Israélites où l'on « enseignait non pas des sciences curieuses, « mais la religion et les mœurs; et où l'on « instruisait, non pas des enfants et quel-

« ques particuliers oisifs, mais tout un « peuple.... »

« C'est cet esprit de religion que saint Paul, si savant dans les traditions hébraïques, s'efforçait de créer parmi les chrétiens convertis de la gentilité.....

« La même tendance sociale se montre dans la célèbre apologie de saint Justin. On y voit que les principaux exercices du dimanche étaient, après la catéchèse, les actes de charité et de miséricorde, c'est-à-dire cette partie de la religion qui pouvait alors s'accorder avec la puissance séculière et avec l'obéissance qu'on lui croyait due.

« Il faut, dit-on, à un peuple des spectacles. Je suis loin de le contester ; mais puisqu'en toute chose on rencontre le mal à côté du bien, la question est de savoir quels spectacles il convient de donner au peuple.....

« On a dit que les vêpres du dimanche étaient la comédie des servantes : cette parole de dénigrement jetée sur les cérémonies du culte, et plus outrageuse mille fois pour le peuple que pour la religion, montre mieux que tout ce que je pourrais dire combien la manie des distinctions étouffe l'esprit de société, et combien peu l'on respecte en France les choses divines et humaines...

« Quel plus beau spectacle que celui de tout un peuple assemblé pour les devoirs de son culte, pour la célébration des grands anniversaires. Un tel spectacle est du goût de tous les hommes ; aucune nation ne s'en lassa jamais. « Les fêtes des Israélites, dit le « même Fleury, étaient de vraies fêtes, c'est-à-« dire des réjouissances effectives. Ils n'avaient « point de spectacles profanes et se contentaient des cérémonies de religion et de l'appa-« reil des sacrifices. Tous les hommes étaient « obligés de se trouver à Jérusalem aux « trois grandes solennités de la Pâque, de la « Pentecôte et des Tabernacles, et il était per-« mis aux femmes d'y venir. L'assemblée « était donc très-nombreuse : chacun se « parait et s'habillait de ce qu'il avait de meil-« leur. On avait la joie de revoir ses parents « et ses amis ; on assistait aux prières et « aux sacrifices, toujours accompagnés de « musique : à cela, dans ce temple si ma-« gnifique, suivaient les festins où l'on « mangeait les victimes pacifiques ; la loi « même commandait de se réjouir, et de « joindre la joie sensible avec la spiri-« tuelle..... Il ne faut donc pas s'étonner si « c'était une agréable nouvelle d'apprendre « que la fête approchait, et que l'on irait « bientôt à la maison du Seigneur ; si, pour « y aller, on marchait à grandes troupes, « en chantant et jouant des instru-« ments... »

« Ces solennités étaient rares, il est vrai ; mais chaque semaine en ramenait l'image abrégée et en entretenait le souvenir. Les cérémonies de la synagogue terminées, les pères et les anciens se réunissaient aux portes de la ville ; là ils s'entretenaient des travaux, de l'ouverture de la moisson et des vendanges, de l'approche des tondailles, des meilleures méthodes pour exploiter les terres et élever les troupeaux. On parlait aussi des affaires du pays et des relations avec les peuples voisins. La jeunesse aux applaudissements des jeunes filles et des femmes, se livrait à des exercices guerriers : elle se formait à la course, apprenait à tirer de l'arc, faisait montre de sa force et de sa souplesse en soulevant de lourds fardeaux et en maniant des poids destinés à cet usage. Quelquefois même elle faisait assaut d'esprit et de subtilité par des énigmes et des apologues. On trouve des traces de toutes ces coutumes dans les livres de l'Ancien Testament...

« Par rapport au gouvernement, le peuple devait se réunir le septième jour, non pour faire des lois ou voter sur quoi que ce fût : j'ai dit déjà que, d'après Moïse, tout ce qui est matière de législation et de politique est objet de science, non d'opinion. La *puissance législative* n'appartient qu'à cette raison suprême que les Hébreux adoraient sous le nom de *Jéhovah :* conséquemment toute loi, pour être sainte, devait être frappée d'un caractère de nécessité. Toute jurisprudence consistait dans une simple exposition de principes dont la connaissance n'était le privilége de personne. Attribuer à un personnage officiel le droit de *veto* ou de *sanction* eût paru à Moïse le comble du ridicule et de la tyrannie. Justice et légalité sont deux choses aussi indépendantes de notre assentiment que la vérité mathématique ; pour obliger, il leur suffit d'etre connues ; pour se laisser voir, elles ne demandent que la méditation et l'étude. Mais, chose qui va paraître inouïe, le peuple, que Moïse ne reconnaissait pas comme souverain, dans le sens que la volonté du peuple fait la loi, le peuple assemblé formait le *pouvoir exécutif.* C'était au peuple, réuni dans ses familles et ses tribus, qu'était confié le soin de veiller à l'observation de la loi ; c'était pour cette grande et sublime fonction que le législateur avait voulu qu'il se rassemblât tous les huit jours, jugeant que le peuple seul a droit de contraindre le peuple, parce que seul il peut le défendre.

« Qu'était donc le législateur lui-même ? Un homme inspiré de Dieu, c'est-à-dire un saint, un philosophe, un poëte. Interprète de cette sagesse qui fondait la loi, il en était encore, par son enthousiasme et ses vertus, le héraut et l'image. Il commandait à la nature, conjurait la terre et le ciel, ravissait les imaginations par la magie de ses chants ; mais il parlait au peuple au nom de Dieu, c'est-à-dire au nom de la vérité. Voilà pourquoi il remit à la nation tout entière la garde de la loi, pourquoi il lui laissa cette garantie contre l'audace des imposteurs et des tyrans, l'obligation de se réunir à jour fixe pour se surveiller elle-même et surveiller ses agents. Tout citoyen peut affirmer : ceci est vrai, cela est juste ; mais sa conviction n'oblige que lui : la nation seule a droit de dire : *Mandons et ordonnons*.

« Telle devait être aussi l'institution du dimanche, si de fatales circonstances qui

n'existèrent point pour Moïse, et que le temps n'a point encore fait disparaître, n'en avaient arrêté le développement...

« Dans les campagnes où le peuple cède plus facilement au sentiment religieux, le dimanche conserve encore quelque chose de son influence sociale. L'aspect d'une population rustique réunie comme une seule famille à la voix du pasteur, et prosternée dans le silence et le recueillement devant la majesté invisible de Dieu, est touchant et sublime. Le charme opère sur le cœur du paysan : le dimanche, il est plus bienveillant, plus aimant, plus affable ; il est sensible à l'honneur de son village, il en est fier ; il s'identifie davantage avec l'intérêt de sa commune. Malheureusement cet heureux instinct n'a pas produit tout son effet, faute d'une culture suffisante... »

« II. Ce que j'ai dit des effets civils du sabbat explique suffisamment l'importance qu'y attachait le législateur, quand il en faisait dépendre la stabilité de l'Etat. Mais cette institution avait elle-même besoin de sauvegarde ; elle demandait à être défendue contre la négligence des uns, contre le mauvais vouloir des autres, contre l'ignorance et la barbarie de tous. Or, c'est des garanties dont l'environna Moïse que nous allons voir naître l'influence du sabbat sur les relations de famille. Car telle est l'admirable économie du système mosaïque qu'en l'étudiant on croit suivre une exposition de physique plutôt qu'une combinaison de l'esprit humain. C'est de la législation de Moïse qu'on peut dire avec raison qu'en elle *tout concourt*, *tout conspire*, *tout consent*. Soulevez une seule de ses mailles, vous attirez tout le réseau.

« Moïse n'eût point cru à la solidité de son édifice, s'il n'y avait intéressé toutes les classes du peuple. Outre l'accomplissement de certains devoirs de religion, tels que l'assistance aux cérémonies, la participation aux sacrifices, etc. ; il exigea que le jour du sabbat toute espèce de travail servile fût suspendue, et il n'admit ni prétexte ni excuse. *Tu ne feras*, dit le Deutéronome, *aucune œuvre , ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête de somme, ni l'étranger qui habite entre tes portes.* Cela veut dire : Tu ne travailleras ni par toi-même ni par autrui. La loi n'admet aucune réserve ; elle est le bénéfice de tous. Le père de famille, comme représentant en sa personne toutes les têtes qui lui sont subordonnées par la naissance, par le domaine naturel , ou par une dépendance consentie, jouit seul de certains priviléges civils, tels que ceux de siéger dans le conseil, de rendre la justice, de porter les armes, etc. Mais il est des biens de première nécessité qu'il ne peut réclamer pour lui seul, et le repos après le travail est de ce nombre. Aussi le Deutéronome, ou la seconde exposition de la loi, ajoute-t-il : *Afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme toi. Souviens-toi que toi aussi tu as été esclave.*

« Les lois de Moïse, si l'on y prend garde, sont toutes, quant à la forme, exprimées en style collectif, par la seconde personne singulière du futur. Or, comme l'expression restait toujours la même, soit qu'il s'agît de devoirs communs à tous les individus, soit que la loi n'eût en vue que les chefs de famille, qui seuls étaient comptés pour quelque chose, et comme on aurait pu incidenter sur la généralité du texte, Moïse ajoute au quatrième commandement du Décalogue, après la formule ordinaire *Tu ne travailleras pas*, le commentaire que nous venons de lire, afin d'ôter tout moyen de chicane à l'inhumanité et à l'avarice.

« Les quatre cinquièmes de la population étaient donc intéressés à l'observation rigoureuse du sabbat. Les serviteurs, ressaisissant pendant un jour leur dignité d'hommes, se replaçaient au niveau de leurs maîtres; les femmes étalaient le luxe de leurs ménages, les vieillards la gravité de leurs leçons; les enfants, dans leur joie bruyante, prenaient de bonne heure des habitudes sociales et polies. On voyait les jeunes filles chanter et former des chœurs de danse, où elles déployaient toute la grâce de leurs mouvements et le goût de leurs parures. Des inclinations se formaient et amenaient d'heureux mariages. De telles réjouissances, une fois connues, quel père, quel époux, quel maître aurait songé à en priver les siens? quelle autorité domestique aurait triomphé d'une institution si douce, transformée par le législateur en précepte de religion? Non, quand le despotisme paternel en aurait eu le courage, il n'y aurait pas réussi.

« Que pourrais-je ajouter à cette description rapide, dont il ne tienne à nous d'être encore témoins? Le dimanche est le jour de triomphe des filles et des mères. Brillante de santé et de jeunesse, embellie par le témoignage d'une conscience pure, parée des ouvrages de ses mains, reconnue à la messe paroissiale entre toutes ses compagnes, quelle villageoise, une fois dans sa vie, ne s'est crue la plus belle, la plus sage ou la plus diligente? quelle femme, au jour du dimanche, ne donne à son ménage un certain air de fête et même de luxe, et ne reçoit plus volontiers et d'une humeur plus caressante les amis de son époux?... La joie du dimanche se répand sur tout : les douleurs, plus solennelles, sont moins poignantes; les regrets, moins amers; le cœur malade trouve une douceur inconnue à ses cuisantes peines. Les sentiments se relèvent et s'épurent : les époux ont retrouvé une tendresse vive et respectueuse, la piété des fils s'incline avec plus de docilité sous la tendre sollicitude des mères. Le domestique, ce meuble à figure humaine, ennemi né de celui qui le paye, se sent plus dévoué et plus fidèle, le maître, plus bienveillant et moins dur; le paysan et l'ouvrier, que tourmente un vague soupçon d'égalité politique, sont plus contents de leur sort. Dans toutes les conditions l'homme ressaisit sa dignité, et dans l'infini de ses affections il reconnaît que sa noblesse est trop haute pour que la

distinction des rangs puisse le dégrader et l'avilir. Sous tous ces rapports l'esprit du christianisme l'emporte sur l'esprit juif, toujours empreint d'un sensualisme grossier. La religion de Moïse est peu contemplative; donnant beaucoup à la démonstration, elle parle plutôt aux sens qu'à l'âme, de même que sa loi s'adressait plus à l'esprit qu'au cœur. Le christianisme est plus onctueux, plus pénétrant, plus expansif: incomparable surtout quand il veut étonner le crime, terrifier la conscience, briser le cœur, tempérer l'orgueil, consoler les grandes infortunes. Pourquoi la vertu si efficace de ses dogmes n'a-t-elle pu triompher encore, dans l'ordre politique, de toutes les obstinations humaines?

« Le plus dangereux adversaire que devait rencontrer Moïse en instituant une fériation hebdomadaire, c'était la cupidité. Comment ravir de riches agriculteurs à des travaux multipliés et pressants, des manufacturiers aux exigences de leurs pratiques, des commerçants à leurs indispensables opérations? Qu'aurait à répondre le lévite chargé d'annoncer à son de trompe que le repos de l'Eternel était commencé, à ces sophismes de l'intérêt : « Ajoutez-vous un jour à la semaine, ou si vous vous chargez d'héberger la moisson et de labourer les champs?... Quel dédommagement nous offrez-vous si l'on nous retire la commande, si nous manquons de placement?... Faites toujours vos sacrifices et priez pour nous à la synagogue; nous n'avons pas le loisir d'y aller, nos occupations ne nous le permettent pas. » Que dire encore une fois à des gens alléguant sans cesse la nécessité, l'imminence, l'irréparable occasion?...

« La législation de Moïse avait pourvu à tout, et si les nations modernes n'ont pas suivi ses errements, ce ne fut pas la faute des conciles que nous justifierons du reproche d'imprévoyance fulminé contre eux, par l'abbé de Saint-Pierre.

« Les Israélites, Fleury l'a remarqué, ne pouvaient changer de place, ni s'enrichir ou se ruiner excessivement. La raison en est facile à découvrir : chez eux les fortunes immobilières étaient égales, autant du moins que la division flottante des successions et les accidents imprévus le pouvaient permettre. Une loi nommée *lévirat* avait même été faite pour empêcher les biens d'une famille de passer dans une autre, et elle était susceptible de diverses applications, comme on le voit par l'exemple de Ruth et des filles de Salphaad. Dès l'origine les terres avaient été soumises à un partage égal : une espèce de cadastre général avait été exécutée par les soins de Josué, afin que dans certains cantons la stérilité naturelle du sol fût compensée par une plus grande étendue de territoire, ou par d'autres équivalents. D'après la loi, aucun bien immeuble ne pouvait être aliéné à perpétuité; le législateur n'avait excepté de cette mesure que les maisons des villes environnées de murailles. Et le motif de cette restriction saute aux yeux : tout en favorisant l'accroissement du peuple, il désirait qu'il se répandît uniformément sur le territoire, au lieu de s'entasser et de se corrompre dans les grandes villes. Il y trouvait de plus une garantie d'indépendance et de sécurité pour la nation : on sait que l'appât de Jérusalem enrichie fut la cause perpétuelle des invasions des rois d'Egypte et de Babylone, et, à la fin, de la ruine de tout le peuple.

« Tout enfant d'Abraham était donc obligé de conserver son patrimoine. Chacun devait pouvoir, dans la prospérité générale, manger sous sa vigne et sous son figuier; il n'y avait ni grandes exploitations, ni grands domaines. L'Israélite malheureux ou ruiné pouvait engager son héritage, l'héritage de son père, comme il pouvait louer sa personne et ses bras : mais à l'année jubilaire toutes les propriétés étaient franches et revenaient à leurs maîtres, tous les serviteurs étaient libres. Il suivait de là que les ventes immobilières, étant à réméré, se traitaient en conséquence de la proximité plus ou moins grande de l'année jubilaire; que les dettes étaient difficiles, par la même raison qui rendait les prêteurs circonspects; que la passion d'acquérir était arrêtée dans sa source, et que le travail, l'activité, la diligence, se soutenaient forcément chez les citoyens. Il en résultait encore, relativement au sabbat, que la matière exploitable, ou le sol patrimonial, ne pouvant s'étendre, la peine ne pouvait être accrue pour personne; conséquemment que nul ne pouvait ajouter de surcharge à ses propres fatigues, et partant qu'il était facile de régler à l'avance la distribution des travaux de la semaine et même de toute l'année, toutes réserves faites des sabbats et des autres fêtes intercalaires. Et pour ce qui regarde les cas de nécessité, tels que l'approche d'une tribu ennemie, où un incendie, ou un orage; il faut croire à l'honneur de l'espèce humaine et de la nation juive que le grand prêtre successeur d'Aaron n'était pas plus embarrassé de donner dispense que le moindre curé de nos villages.

« Quant aux marchands, artisans et chefs d'ateliers, l'effet de la suspension était tel pour toutes les conditions, qu'un retard causé par le sabbat n'en était pas un, parce que ce jour ne comptait plus. Aucune dette, aucune livraison de marchandises, aucune rendue de travaux n'était exigible ce jour-là. C'est ainsi que, d'après nos lois et usages de commerce, tout effet dont l'échéance a lieu le samedi soir, n'est protestable que le lundi.

« L'égalité des conditions et des fortunes était tellement dans la pensée de Moïse, que la plupart de ses lois civiles et de ses réformes ont été faites dans ce but. Le droit d'aînesse avait existé sous les patriarches : Moïse l'abolit, et n'accorda qu'une prime aux aînés. Chez les Hébreux, c'était l'époux qui constituait la dot, et non les parents de la fille, parce que les biens ne pouvaient jamais sortir de la famille... Si une fille se trouvait seule héritière, à défaut d'enfants mâles, elle ne pou-

vait se marier que dans sa tribu, et, autant que possible, dans sa parenté; et dans ce cas, les biens qu'elle apportait n'étaient point dotaux, mais paraphernaux. Le langage lui-même consacrait ce principe de toute bonne société : l'égalité des fortunes. Les mots de bienfaisance, d'humanité, d'aumône, sont inconnus en hébreu; tout cela est désigné par le nom de *tsédégah*, JUSTICE...

« On connaît la parabole rapportée au ch. XX de saint Matthieu, dans laquelle Jésus-Christ propose pour modèle un père de famille qui s'était levé de grand matin pour envoyer des ouvriers à sa vigne. Il donnait un denier par jour. Comme il avait eu occasion de passer sur la place plusieurs fois dans la journée, chaque fois qu'il avait aperçu des journaliers sans ouvrage, il les avait envoyés à sa vigne. Le soir venu, ce père de famille donna à tout son monde un denier. Il y eut des clabauderies et des murmures : Nous avons porté le poids du jour et de la chaleur, disaient les uns, tandis que ceux-là n'ont presque rien fait, et ils sont traités comme nous! — « Mon ami, dit le père de famille à l'un des mécontents, je ne te fais point de tort : n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier? Prends donc ce qui te revient, et retire-toi. Il me plaît de donner à l'un autant qu'à l'autre : ne puis-je faire ce que bon me semble, et faut-il que je cesse d'être humain parce que tu es envieux? Chez moi, les derniers sont comme les premiers, et les premiers comme les derniers. »

« Voilà cet apologue qui a tant révolté l'équitable raison des philosophes, et auquel moi-même je n'ai pas toujours pensé sans scandale, j'en demande pardon à la divine sagesse de l'auteur de l'Evangile. Quelle vérité nous est enseignée dans cette leçon du père de famille? celle-là même dont j'ai posé tout à l'heure, sous forme de propositions, les principaux corollaires : c'est que toute inégalité de naissance, d'âge, de force ou de capacité, s'anéantit devant le droit de produire sa subsistance, lequel s'exprime par l'égalité des conditions et des biens...

« L'égalité des conditions est conforme à la raison et irréfragable en droit; elle est dans l'esprit du christianisme; elle est le but de la société; la législation de Moïse prouve que ce but peut être atteint. Ce dogme sublime, si effrayant de nos jours, a sa racine dans les profondeurs les plus intimes de la conscience, où il se confond avec la notion même du juste et du droit. *Tu ne voleras pas*, dit le Décalogue; c'est-à-dire, selon l'énergie du terme original *lo thignob*, tu ne détourneras rien, tu ne mettras rien de côté pour toi (87). L'expression est générique comme l'idée même : elle proscrit non-seulement le vol commis avec violence et par ruse, l'escroquerie et le brigandage, mais encore toute espèce de gain obtenu sur les autres sans leur plein acquiescement. Elle implique, en un mot, que toute infraction à l'égalité de partage, toute prime arbitrairement demandée et tyranniquement perçue, soit dans l'échange, soit sur le travail d'autrui, est une violation de la justice commutative, est une concussion. C'est cette profondeur de sens que Jésus-Christ avait en vue dans sa parabole des ouvriers de la vigne, enveloppant à dessein des vérités qu'il eût été dangereux de laisser trop à découvert, mais qu'il ne voulait pas que ses disciples méconnussent. Oui, leur aurait-il dit dans son sublime langage, s'il avait jugé utile de s'exprimer sans voile, il a été dit aux anciens : Tu ne voleras pas; et moi je vous dis : Quiconque impose le champ, le bœuf, l'âne ou l'habit de son frère, est voleur. Prévit-il que, malgré les faibles essais qui eurent lieu après sa mort, sa doctrine ne pourrait de sitôt trouver son application, et voulut-il seulement confier à son Eglise un germe de salut qu'elle retrouverait dans des circonstances plus opportunes? C'est à quoi il est impossible de refuser son adhésion, quand on reporte sa pensée sur les temps pleins d'inquiétude où nous vivons.

« Que voyons-nous, en effet, de toutes parts? Ici des hommes mécontents et blasés au sein de l'opulence, pauvres même avec leurs richesses; là des manœuvres à qui la misère défend de songer à leur raison et à leur âme : heureux encore quand ils trouvent à travailler le dimanche! l'excès de l'égoïsme provoquant l'horreur générale; des sophistes, endoctrinant la multitude qu'un instinct providentiel préserve encore de leurs inintelligibles systèmes; et au milieu de tout cela le christianisme, le doigt posé sur le Décalogue, et, sans s'expliquer davantage, maintenant la célébration du jour qui nous rendit tous égaux en nous rendant frères. N'est-ce pas nous dire assez clairement : il y a temps pour travailler et temps pour vous reposer... Si quelques-uns parmi vous n'ont point de relâche, c'est que d'autres ont trop de loisir. Mortels, cherchez la vérité et la justice; rentrez en vous-mêmes, repentez-vous, réformez-vous...

« Grâces en soient donc rendues aux conciles qui, mieux avisés que les délicieux abbés du XVIIIe siècle, ont statué inflexiblement sur l'observation du dimanche; et plût à Dieu que le respect de ce jour fût encore aussi sacré pour nous qu'il l'a été pour nos pères! Le mal qui nous ronge en serait plus vivement senti et le remède peut-être plus promptement aperçu. C'est aux prêtres surtout qu'il appartiendrait de réveiller les esprits de leur sommeil : qu'ils saisissent courageusement la noble mission qui s'offre à eux... La question de l'égalité des conditions et des fortunes a déjà été soulevée, mais comme une théorie sans principes : il faut la reprendre et l'approfondir dans toute sa vérité. Prêchée au nom de Dieu, et consacrée par la voix du prêtre, elle se répandrait comme l'éclair : on croirait la venue du fils de l'homme... Mais aussitôt un problème se présenterait : *Trouver un état d'égalité so-*

(87) Le verbe *ganab* signifie *mettre de côté, cacher, retenir, détourner.* (Note de Proudhon.)

*ciale, qui ne soit ni communauté, ni enrégimentation, ni morcellement, ni anarchie, mais liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité.* Et ce premier point résolu, il en resterait un second : ***Indiquer le meilleur mode de transition.***

« L'égalité des biens étant une condition de la liberté, comme la liberté, le droit d'association, la *république*, sont des conditions de toute fériation civile et religieuse, j'ai dû, pour traiter à fond mon sujet, m'étendre sur toutes les considérations qui précèdent.

« Le rempart le plus ferme de l'institution sabbatique, et son gardien le plus vigilant était le sacerdoce. Les lévites ne formaient point une congrégation placée en dehors de la république et complétement étrangère au civil : ils étaient au contraire le grand ressort, la cheville ouvrière de l'État. Leur nom hébreux *cohanim* signifie ministres ou fonctionnaires : ainsi, outre les devoirs multipliés qu'ils avaient à remplir, soit aux sacrifices, soit dans les synagogues, la plupart des emplois civils leur étaient confiés. « La justice, » dit Fleury, [que je cite toujours, parce que je ne saurais ni mieux penser, ni mieux dire, « était « administrée par deux sortes d'officiers, « *sophetim* (juges), *soterim* (huissiers, ser« gents, archers, exécuteurs). Ces charges « étaiet données à des lévites... Comme la « loi de Dieu réglait les affaires temporelles « aussi bien que la religion, il n'y avait « point de distinction de tribunaux ; les « mêmes juges décidaient les cas de cons« cience et terminaient les procès civils ou « criminels. Ainsi, il fallait peu de charges « différentes et peu d'officiers, en comparai« son de ce que nous voyons aujourd'hui. « Car il est honteux pour nous d'être sim« ple particulier..... tout le monde veut être « personne publique. »

« Les lévites, de même que les féciaux chez les Romains, faisaient les déclarations de guerre et appelaient le peuple aux armes. A l'armée ils marchaient au premier rang, sonnaient la trompette et animaient les combattants. Il était beau que les mêmes hommes qui dans la paix servaient de conseils et de maîtres conduisissent les citoyens au combat...

« Les lévites faisaient seuls presque toute la médecine, qui se réduisait à peu près à la diétique et à l'hygiène. Ils étaient chargés de la police des lépreux et de toutes les impuretés légales, ce qui nécessitait de leur part des études théoriques assez étendues, et une diagnose minutieuse. On peut voir au Lévitique le détail des viandes prohibées, et les précautions prises pour reconnaître l'apparition de cette maladie si redoutable, la lèpre.

« D'après tout cela, on pourrait croire que la prépondérance des lévites dans le corps de l'État était immense, et qu'elle devait sans cesse menacer l'indépendance des tribus : il n'en était rien. Chez les Hébreux, il n'y avait point de castes, ou, si l'on aime mieux, chaque tribu était caste dans le rayon de son territoire. Les seuls lévites étaient cosmopolites dans le pays et répandus parmi toute la nation pour les besoins de leur service. N'ayant point eu de part dans le partage des terres, ils ne possédaient aucun bien foncier; il leur était seulement permis d'élever quelques troupeaux sur le glacis des villes qu'ils habitaient. Toute leur subsistance leur venait du peuple par la voix des sacrifices et des offrandes; et c'etaient là les appointements que Moïse avait assignés à ses fontionnaires publics à une époque et dans un pays où l'on se servait peu de monnaie. L'exactitude de leur solde n'était garantie que par le sabbat. Telle est même l'origine du casuel de nos curés. ***Le législateur, en confiant le lévite à la générosité des autres familles, voulut accroître l'union de tous. De son côté l'enfant de Lévi s'attachait naturellement à la loi de laquelle il tirait ses moyens de vivre, à la paix et à l'abondance publique qui amenaient sur lui l'abondance et la paix. Par l'intérêt même, il devait respecter cette loi pour que les autres la respectassent; par intérêt, il devait la publier, pour qu'on n'oubliât point les préceptes qui consacraient son droit; par intérêt enfin, il devait surveiller toute son exécution.*** (SALVADOR. *Institutions de Moïse.*)

« Mais puisque Moïse ne souffrait ni castes, ni priviléges, pourquoi affecter une tribu entière aux fonctions publiques, en excluant toutes les autres ? Pourquoi, introduisant un ordre nécessaire dans l'Etat, ne laissait-il pas cet ordre se recruter de lui-même parmi tout le peuple? D'abord, il n'est pas vrai que les seuls prêtres fussent fonctionnaires publics : il existait dans chaque ville un conseil communal composé de tous les chefs de famille, et qui choisissait dans son sein un grand nombre d'officiers publics ; il y avait en outre une espèce de sénat ou de représentation nationale élective pour chaque tribu; enfin la nation tout entière avait à sa tête une assemblée suprême, appelée *Sanhedrin*, et formée des députés de tout le peuple. Mais en donnant la garde des lois et une si grande part de pouvoir exécutif au sacerdoce, Moïse agit conformément aux usages et aux opinions de son temps. Partout le sacerdoce était le privilége de certaines familles : l'Inde et l'Egypte en sont d'illustres exemples. Une autre raison de cette conduite, c'est que Moïse voulait la conservation de son ouvrage. Après avoir divisé toutes les terres entre les onze tribus, il avait ordonné que les lévites, salariés de l'Etat, n'auraient aucune part en Israël, parce que le principe d'égalité qui faisait la base de la constitution était incompatible avec le cumul des propriétés et des places. Admettre dans l'ordre sacerdotal un individu habile à succéder, c'était introduire la propriété dans le service public et détruire l'équilibre national. — Mais, dira-t-on, Moïse ne pouvait-il ordonner que quiconque se ferait prêtre perdrait la capacité d'hériter? Je ne crois

pas que cette objection soit faite par un jurisconsulte. La prudence d'un législateur est de porter des lois absolues et d'éviter toute restriction.

« J'ai cru que ces considérations rapides ne seraient point regardées comme hors d'œuvre, sur ce que, rapprochées de notre fête dominicale, elles donnent à réfléchir beaucoup plus que ne ferait un discours spécial, sur l'étroite affinité qui unit la destination du prêtre au bonheur des familles. Je me dispenserai donc de faire aucune comparaison entre le sacerdoce ancien et le sacerdoce moderne, et d'insister sur des lieux communs que chacun sait. C'est le dimanche que le caractère du prêtre, dans ce qu'il a de conciliant et d'apostolique, brille de tout son éclat. La visite du curé est la joie d'une famille champêtre. Que de malades soulagés, de pauvres secourus, d'infortunes adoucies, de haines éteintes, d'ennemis réconciliés, d'époux réunis par l'intermédiaire du curé !..... Or le prêtre, dans les campagnes surtout, ne dispose pas des instants ; il faut qu'il les saisisse au passage, et c'est le dimanche qu'il voit ses devoirs se multiplier, ses œuvres porter leurs plus beaux fruits; c'est le dimanche qu'il découvre tout le bien qu'il peut faire. »

III. « J'aborde la partie la plus difficile peut-être de tout mon sujet, à cause de l'écueil qu'elle me semble couvrir, l'*utilité morale*. Quel est sur le moral des individus et de la société l'influence de l'observation du dimanche considéré en lui-même, indépendamment de la force qu'il emprunte à la religion, et abstraction faite de la foi aux dogmes et aux mystères? Telle est du moins la manière dont j'embrasse la question, et je ne conçois pas, je l'avoue, qu'on puisse l'entendre autrement. Il ne s'agit pas de se lancer dans le vaste champ des opinions religieuses, de démontrer l'utilité d'un culte public par les bienfaits de la religion; toutes ces questions sont oiseuses, et même à force de vérité, triviales. Ce n'est pas une homélie sur l'efficacité du dimanche comme source de grâces divines qui est demandée, c'est l'indication des rapports qui peuvent exister entre une cérémonie ostensible et les affections de l'âme. Il faut donc séparer le matériel du spirituel, le symbole de l'abstrait, l'humain du révélé, et de dire ce qu'une pratique extérieure, isolée, conserverait encore d'utile par la morale, car la pensée du fondateur a dû être que toute observance religieuse eût sa raison naturelle comme sa raison théologique.

« Une autre distinction est encore nécessaire. Les effets moraux du dimanche sont ou *médiats* ou *immédiats*. Par effets médiats, j'entends ceux qui naissent des circonstances qui accompagnent le dimanche, telles sont les relations de famille et de cité, dont je n'ai plus à m'occuper; et par effets immédiats, je comprends ceux que produit le dimanche par son action spéciale ou domestique. Cette distinction, assez peu importante dans la pratique, aura l'avantage de préciser mieux le point de vue et de m'épargner les répétitions.

« La nature a mis dans l'homme le senti-« ment du plaisir et de la douleur, qui le « force à fuir les objets physiques qui lui sont « nuisibles et à chercher ceux qui lui con-« viennent; le chef-d'œuvre de la société serait « de créer en lui, pour les choses morales « un instinct rapide qui, sans le secours « tardif du raisonnement, portât à faire le bien « et à éviter le mal : car la raison particulière « de l'homme égaré par ses passions n'est sou-« vent qu'un sophiste qui plaide leur cause, « et l'autorité de l'homme peut toujours être « attaquée par l'amour-propre de l'homme. « Or, ce qui produit ou remplace cet instinct « précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de « l'autorité humaine, c'est le sentiment reli-« gieux qui nourrit et développe l'exercice « obligé du culte, c'est ce respect mêlé de « crainte qui inspire pour les préceptes de « la morale le spectacle plein de majesté des « solennités qui les consacrent et les célè-« brent. » (Séance de la Convention nationale du 18 floréal an II, présidence de Carnot, *Rapport de Robespierre au nom du comité de salut public.*)

« La pensée exprimée dans ce passage est ingénieuse et belle, de plus, elle est parfaitement vraie. Cet instinct rapide, cette seconde conscience, si j'ose ainsi dire, le sabbat l'avait créée dans le cœur de l'Israélite, et le dimanche l'exalte au plus haut degré dans l'âme du Chrétien. D'abord, Moïse n'avait rien épargné pour inculquer profondément le respect du sabbat: ablutions, purifications, expiations, abstinences, défenses absolues, injonctions rigoureuses, il avait multiplié presqu'à l'excès tout ce qui pouvait inspirer l'idée de la plus haute sainteté, et porter la vénération jusqu'à la terreur. Sur des imaginations d'autant plus enthousiastes qu'elles sont moins cultivées, l'opinion d'une divinité plus présente est toute-puissante; la majesté du sanctuaire semble défendre un crime d'approcher, et plus d'une fois on a vu de grands coupables, saisis d'une panique divine, fuir éperdus et frissonnants d'un asile où leurs forfaits ne se trouvaient plus en sûreté. Cette horreur du sacrilége, Moïse la transporta de l'espace dans le temps ; il rendit inviolables certains jours comme il avait consacré certains objets et certains lieux, et le vice, cerné de tous côtés par les tranchées de la religion, n'avait point de relâche, ne savait plus où se cacher. Mais ce charme que Moïse avait jeté sur le sabbat, cet épouvantail d'une espèce nouvelle par lequel il conjurait les mauvais génies, tenait toute sa vertu d'un accessoire bien vulgaire, bien peu digne de respect et de crainte : c'était, si j'ose me servir de ce nom flétrissant, mais qui, grâce au ciel, n'est pas de notre langue, c'était le *far niente*, la désoccupation. Un philosophe ne s'en fût pas avisé, Moïse s'en empara.

« Les anciens, plus grands observateurs que nous ne voulons le croire, peut-être

parce que nous n'observons pas les mêmes choses, avaient très-bien remarqué les effets de la solitude sur le moral de l'homme. Dans la solitude, le sentiment de l'infini nous touche, les passions se taisent, la raison, plus nette et plus active, déploie toute sa puissance et enfante ses miracles; le caractère se fortifie et se développe, l'imagination grandit, le sens moral réagit sous l'impression de la divinité. Aussi, plaçait-on de préférence les temples et les oracles dans des lieux écartés et plantés d'arbres épais, dont les ombres invitaient à la méditation et au recueillement. Les sages, revenus du monde et des passions, les amants des muses et de la nature, les législateurs eux-mêmes, aussi bien que les devins et les poëtes, fuyaient, dans d'effrayantes solitudes, les regards indiscrets des profanes, qui les croyaient en commerce avec les dieux. La solitude, quand elle n'est point l'effet d'une humeur sauvage et d'une orgueilleuse misanthropie, leur paraissait l'image la plus pure de la béatitude céleste, et le dernier vœu d'une grande âme eût été que tous les mortels sussent en jouir et s'en rendre dignes. Mais si telle est vraiment la plus haute destinée de l'homme sur la terre, comment est-il sociable? comment son étroite demeure suffira-t-elle à la multitude des anachorètes?

« Moïse, quand il en aurait eu le pouvoir, n'eut jamais la pensée de transformer ses paysans en solitaires effectifs; il voulait seulement en faire des hommes, c'est-à-dire les accoutumer, par la réflexion, à chercher en toute chose le juste et le vrai. Il s'efforça donc de créer autour d'eux une solitude qui ne détruisît point la plus grande affluence, et qui conservât tout le prestige d'un véritable isolement: ce fut la solitude du sabbat et des fêtes. Contraint, sous des peines terribles, de faire trêve à ses labeurs dans ces jours solennels, l'Israélite subissait le joug d'une méditation inévitable; mais, incapable par lui-même de diriger son attention et d'occuper sa pensée, il se trouvait livré à la merci des circonstances et du premier venu, c'était là que son instituteur l'attendait. J'ai dit ailleurs quelles occupations avaient été assignées par lui au jour du sabbat. Cet homme si grand et si saint eût voulu que tous les Hébreux, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, pussent à son exemple marcher avec l'Eternel, et vivre dans une communication permanente avec lui. Cela résulte, avec la dernière évidence, d'un passage du livre des *Nombres*, où il est raconté que Moïse ayant choisi soixante-dix hommes pour lui être en aide dans le détail du gouvernement, ces hommes furent animés du même esprit que lui et prophétisèrent. Et comme Josué vint lui dire: « Maître, il y a encore deux hommes qui « prophétisent dans le champ, empêche-les, « plût à Dieu, répondit-il, que tout le peuple « prophétisât! » Disons, en langue un peu plus humaine, que rien ne lui semblait plus désirable que de tenir l'âme dans cet enthousiasme tempéré que produit l'intelligence du bien, la contemplation de nous-mêmes et le spectacle de la nature.

« La dernière nuit de la semaine est écoulée, le soleil recommence sa course journalière, toute la végétation s'épanouit et salue le père du jour. Fidèles à leur instinct, les animaux ne s'arrêtent pas plus que les plantes; le loir creuse son terrier, l'oiseau construit son nid, l'abeille butine sur les fleurs. Rien de ce qui a vie ne suspend son travail; l'homme seul pendant un jour s'arrêtera. Que va-t-il faire de ses longues et flottantes pensées? A peine il s'arrache au sommeil, et déjà son inertie lui pèse; le soir arrive, et la journée lui paraît avoir duré deux soleils.

« Pour les esprits frivoles, le dimanche est un jour de délaissement insupportable, de vide affreux; ils se plaignent de l'ennui qui les accable; ils accusent la lenteur de ces heures improductives, qu'ils ne savent comment dépenser. S'ils se fuient dans les visites de la politesse et dans les conversations du monde, au vide de leur pensée ils ne font qu'ajouter le vide de la pensée d'autrui. De là les inventions de la débauche et les joies monstrueuses de l'orgie;... que ceux-là ne s'en prennent qu'à eux-mêmes, de l'engourdissement qui les rend stupides, de cette inconsistance de cœur et d'entendement qui les épuise, de cette paralysie sourde qui les ronge. Quand son compagnon chôme, l'âme n'en va que plus vite. Craignez, si vous ne savez donner un aliment à sa dévorante activité, qu'elle ne se consume elle-même.

« Heureux l'homme qui sait s'enfermer dans la solitude de son cœur! là il se tient compagnie à lui-même; son imagination, ses souvenirs, ses réflexions lui répondent. Qu'il se promène alors le long des rues populeuses, qu'il s'arrête sur les places publiques, qu'il visite les monuments, où que, plus heureux, il erre à travers champs et prés, et respire l'air des bois; peu importe, il médite, il rêve; partout sa pensée, triste ou gaie, élégante ou sublime, lui appartient. C'est alors qu'il juge sainement de tout, que son cœur se détache, que sa conscience se retrempe, que sa volonté s'acère, qu'il sent la vertu bondir sous sa poitrine; c'est alors qu'il commerce avec Dieu même, et qu'il apprend de lui, dans des conversations qu'aucun ne redira, ce que c'est que VIVRE, et ce que c'est que MOURIR. Oh! alors, comme toutes choses se réduisent à leur juste valeur! combien peu elles paraissent dignes que pour elles nous tenions à la vie, que pour elles nous cherchions le trépas! On se demande avec effroi quel serait le meilleur remède à cette contagion de suicide, qui tous les jours multiplie ses victimes. Ce remède, qu'on a cherché partout où il n'était pas, c'était à l'homéopathie de le fournir. Rendez la vie méprisable, et on ne voudra plus la quitter; c'est parce qu'on n'estime qu'elle qu'on la trouve à charge. Le stoïcien qui, dans la prospérité, savait

faire le sacrifice de son existence, savait aussi supporter la douleur; il niait même qu'elle fût un mal; le disciple d'Epicure, lâchement amoureux de la vie, la maudissait dès qu'elle ne lui offrait plus de jouissance. C'est parmi les tombeaux, une tête de mort à la main, qu'il faut prêcher contre le suicide.

« Que de dévouements héroïques et de sacrifices déchirants furent intérieurement consommés dans ces monologues inexprimables des jours saints! Que de hautes pensées, de magnifiques conceptions, descendirent dans l'âme du philosophe et du poëte! Que de résolutions généreuses furent prises! Hercule, au sortir de l'adolescence, offrit un sacrifice à Minerve; debout au-devant de l'autel, après avoir fait les libations et chanté des hymnes à la déesse, il attendait, immobile et silencieux, que la flamme eût consumé l'holocauste. Tout à coup il vit apparaître deux femmes, deux immortelles, la volupté et la vertu, qui, déployant leurs charmes, lui demandaient son hommage. La volupté étalait toutes ses séductions, la vertu offrait des travaux et des périls avec une gloire incorruptible. Le jeune héros choisit la vertu. Malheur à qui n'a pas eu la même vision! Trois fois malheur à qui n'a pas choisi comme le fils de Jupiter!

« D'après les observations qui précèdent, la même cause suffit pour rendre raison et de l'énergie que peut acquérir le sens moral, et des excès où se plonge le libertinage par suite de l'observation du dimanche; cette cause est le surcroît d'activité donné à l'esprit par le repos du corps. C'est aux hommes chargés de la garde des mœurs, de l'éducation de la jeunesse et de la direction des divertissements publics, à faire tourner à l'avantage de la morale une institution qui, après la religion elle-même, est le plus précieux reste que nous ayons conservé de la sagesse antique, et dont l'excellence est démontrée par les débauches mêmes dont elle fournit l'occasion.

« Dans les classes élevées, on ne connaît plus le dimanche; les jours de la semaine se ressemblent tous. A qui ne s'occupe que de spéculations, d'intrigues et de plaisirs, il importe assez peu quel jour on se trouve; les intervalles marqués pour le repos ne signifient plus rien. Le peuple renvoie quelquefois ses passions à huitaine, les vices des grands ne s'ajournent pas. Aussi, l'impiété du riche, établie dans ses habitudes, est-elle incurable, au lieu que le peuple, plus fidèle à ses traditions et moins attaquable dans sa personnalité, est toujours sous la main de la religion. J'oserais même avancer qu'avec le respect du dimanche s'est éteinte dans l'âme de nos rimeurs la dernière étincelle du feu poétique. On l'a dit, sans religion point de poésie; il faut ajouter: sans culte et sans fêtes, point de religion. Mais depuis que la poésie, devenue *rationaliste*, a soulevé les voiles qui enveloppaient les *mythes* chrétiens; depuis qu'elle a quitté *les allégories et les symboles* pour s'élever à *l'absolu*, il est vrai de dire qu'elle a tué sa mère nourricière, et que du même coup elle s'est suicidée. Chez le peuple, au contraire, l'indévotion n'exclut point toute idée religieuse: il peut détester le prêtre, jamais il ne hait la religion; il blasphème dogmes et mystères, et il prie sur les tombes et s'agenouille aux bénédictions, et lorsque pour lui la foi ne résonne plus, la poésie du dimanche vibre encore.

« La blonde Marie était aimée du jeune Maxime; Marie simple ouvrière, et dans la naïveté d'un premier amour; Maxime, laborieux artisan, unissant la raison à la jeunesse. La nature semblait avoir prédestiné ces amants au bonheur, en les douant tous deux de simplicité et de modestie; assidu au travail tous les jours de la semaine, Maxime s'efforçait d'augmenter son épargne; Marie tressait en silence sa couronne de mariage. Ils ne se voyaient que le dimanche, mais qu'il était beau, qu'il était solennel pour eux, ce jour où il fut chanté dans le ciel: *L'amour est plus fort que la mort!* Qu'il répandait sur leur tendresse mutuelle de religion et d'innocence! Amants véritables ne furent jamais sacriléges: plein d'un amoureux respect, qu'aurait osé le jeune homme? Qu'aurait permis la jeune fille belle de sa pudeur et de la joie du dimanche? Seuls avec leur amour, ils étaient sous la garde de Dieu; la révolution de juillet vint brusquement détruire tant de félicité. Maxime fut averti de se pourvoir: plus d'ouvrage, plus de joie. Il résolut de s'éloigner pour un temps et de se diriger vers la capitale. La veille de son départ, un dimanche au soir, il saisit la main de Marie, et, sans lui parler, la conduisit à l'église. « Si je reviens fidèle, quelle vous retrou-« verai-je, Marie?—Faites ce que vous dites, « et comptez sur ma foi.—Me le promettez-« vous devant Dieu? » Elle le promit. Ils sortirent, la nuit était belle: Maxime, selon la coutume des amants qui se séparent, fit voir à Marie l'étoile polaire et lui apprit à en reconnaître la position. « Vos yeux ne « rencontreront plus les miens, lui dit-il, « tous les dimanches, à pareille heure, je « porterai mes regards de ce côté là, faites-en « de même, afin qu'au même instant, comme « nos cœurs sont unis, nos pensées se con-« fondent; c'est tout ce que je demande, « jusqu'à ce que je vous revoie. » Il partit. Paris ne lui donna pas toujours de l'ouvrage, ses jours de chômage lui devinrent funestes. Par les instigations de quelques amis, Maxime fut affilié à une société républicaine... Une invincible mélancolie s'empara de son âme et altéra son caractère. « Savez-vous, écrivait-il à Marie, pourquoi « vous êtes si pauvre, lorsque tant d'ef-« frontées vivent dans le luxe? Pourquoi je « ne puis vous épouser, lorsque tant d'hom-« mes se précipitent dans le libertinage?... « Savez-vous pourquoi je travaille quel-« quefois le dimanche, tandis que d'autres « jouissent ou s'ennuient toute la semaine? « Dieu a permis que les bons fussent les

« premiers à pâtir des vices des méchants, « pour leur apprendre que c'est à eux « d'émonder la société et de faire refleurir « la vertu. Si le juste n'avait jamais à se « plaindre, le pervers ne se corrigerait pas, « et la contagion s'étendant toujours, le « monde, bientôt tout infecté, périrait... « Priez Dieu pour moi, Marie, c'est tout ce « que peut une faible femme. Mais il y a « un million de jeunes hommes, vertueux « et forts, tous prêts à se lever, et qui ont « juré de sauver la nation... Nous vaincrons « où nous saurons mourrir. » Maxime fut tué derrière une barricade dans les journées de Juin. Depuis ce temps, son amante a pris le deuil ; orpheline dès son bas âge et n'ayant plus de mère, elle s'est attachée à la vieille mère de son fiancé. Ses journées se passent dans le travail et dans les soins d'un tendre dévouement. Tous les dimanches on la voit, dans l'obscure chapelle où elle promit à Maxime son cœur et sa foi, assister à l'office divin : c'est là que son âme calme et résignée se fortifie et s'épure dans un ineffable amour ; et le soir, le cœur plein des dernières paroles de Maxime, jusqu'à ce que je *vous revoie*, la triste Marie regarde en soupirant l'étoile polaire. »

IV. « Il reste à examiner l'importance du dimanche relativement à l'hygiène publique ; ce texte paraîtra peut-être bien mesquin après les graves sujets dont j'ai traité, et je ne sais si, en renversant l'ordre de la question mise au concours, je pourrai raisonnablement me flatter de remplir la loi de progression si recommandée par les rhéteurs. Toutefois, je ne désespère pas d'y réussir : le lecteur décidera si mon audace a été heureuse.

« Nul doute que Moïse, en établissant la loi du sabbat, n'ait eu en vue la santé du peuple et la salubrité des demeures; et s'il n'allégua pas ces motifs dans le Décalogue, c est qu'il évitait avec la plus extrême circonspection de laisser paraître des motifs humains dans ses lois. Il avait observé que là où le mystérieux et l'impénétrable n'existent pas, la raison, trop tôt satisfaite, est indocile, la foi s'évanouit, l'obéissance se relâche. Moïse ne prescrivit donc rien de particulier pour la solennisation du sabbat quant à l'hygiène, attendant judicieusement de l'effet général de ses institutions et des garanties sans nombre dont il les avait entourées, ce qu'il aurait eu certainement plus de peine à obtenir par un règlement sur la propreté. S'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions, les choses devaient aller d'elles-mêmes ; il n'avait que faire de commander ce que produiraient seuls le zèle de la religion et l'émulation des bienséances. Ne voit-on pas tous les jours les efforts les plus louables de l'autorité échouer devant l'insouciance et la paresse des particuliers ? Les murs sont couverts d'immenses placards sur la voirie, le curage des égoûts, l'enlèvement des immondices, l'échenillage, etc.; quel effet résulte de toute cette éloquence préfectorale ? Le peuple se laisse ronger d'humeurs gangréneuses et infecter de miasmes, plutôt que d'écarter ce qui l'empoisonne. Les insectes le mangent sans qu'il se remue. Mais faites que l'opinion, le point d'honneur ou la passion s'en mêle, et le peuple opérera des miracles: il desséchera des lacs, transportera les montagnes, exterminera des races pullulantes, après quoi, ne pouvant croire aux prodiges que sa force enfante, il en glorifiera les héros et les génies. Cette contradiction de l'esprit humain, qui accuse d'une manière si irréfragable la prépondérance du sentiment sur la raison, que les faiseurs de théories passionnelles ont si peu expliquée, Moïse en fit le ressort le plus puissant de la police, et c'est à elle que nous sommes encore redevables des seules habitudes hygiéniques qui triomphent de l'apathie populaire. Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce chapitre, car, quand j'épuiserais toutes les réflexions que suggérerait la métamorphose du dimanche matin, quand je retournerais de telle façon cette thèse vulgaire, je ne sortirais pas de la même idée ; je fatiguerais l'attention sans éclairer l'esprit. Il faut voir la chose de plus haut.

« Ecartons d'abord toute discussion oiseuse :

« *Le repos est nécessaire à la santé.*

« *Or, le dimanche commande le repos;*

« *Donc le dimanche est salutaire.*

« Ainsi raisonnerait un observateur inattentif, concluant trop vite de la coexistence à la similitude. Ce syllogisme manque de justesse, parce que le repos n'est point lié à la célébration du dimanche de telle sorte que, celui-ci étant supprimé, on perdît l'autre sans retour. Là où le dimanche n'est plus respecté, il est constant que l'on ne travaille pas davantage, peut-être moins. En second lieu, l'argument tombe à côté de la question, car il ne s'agit point ici du repos en lui-même, chose excellente et qui compte peu de détracteurs. Le repos est père du mouvement, générateur de la force et compagnon du travail. Le repos, pris modérément et à temps utile, soutient le courage, vivifie la pensée, fortifie la volonté, et rend invincible la vertu. Mais tout cela ne fait rien à notre sujet ; ce n'est pas comme consécration du repos que le dimanche exerce une influence sur l'hygiène.

« Ce qui importe, c'est cette périodicité fixe et régulière, qui coupe, à intervalles égaux, la succession des œuvres et des jours. Pourquoi cette constante symétrie ? Pourquoi six jours de travail plutôt que cinq ou sept ? Pourquoi la semaine plutôt que la décade ? Quel statisticien a observé le premier qu'en temps ordinaire la période du travail doit être à la période du repos comme 6 est à 1, et d'après quelles lois ? que ces deux périodes doivent s'alterner, et pourquoi ?

« On n'attend pas, sans doute, que je réponde à ces questions, il y a de quoi désespérer toute la science et l'érudition moderne, et je plaindrais quiconque, abordant la même matière, n'apercevrait pas cet abîme. L'origine de la semaine est inconnue. Quant à la loi de proportion entre la durée du travail et celle de relâche, nous n'en soupçon-

nons seulement pas la raison, et je ne crois pas qu'elle ait excité l'attention des économistes et des physiologues. Notre ignorance est opaque sur toutes ces choses. Que l'on m'excuse donc si, à défaut de documents positifs, je me trouve réduit à donner quelques renseignements sur cette antique philosophie, qui, au temps de Moïse, portait déjà de pareils fruits.

« En remontant au premier temps de l'humanité, nous voyons les hommes qui cultivaient la sagesse, occupés particulièrement de trois objets principaux, directement relatifs au perfectionnement des facultés humaines, de la morale et du bonheur : 1° Ils étudiaient l'homme, sain et malade, pour connaître les lois qui le régissent, et apprendre à lui conserver ou à lui rendre la santé ; 2° ils tâchaient de se tracer des règles pour diriger leur esprit dans la recherche des vérités utiles, et leurs leçons roulaient, ou sur les méthodes particulières des arts, ou sur la philosophie rationelle, dont les méthodes plus générales les embrassent tous ; 3° enfin, ils observaient les rapports mutuels des hommes dans la détermination desquels ils faisaient entrer comme données nécessaires, quelques circonstances plus mobiles, telles que celles des temps, des lieux, des gouvernements, des religions, et de là naissaient pour eux tous les préceptes de conduite et tous les principes de morale. »

« Je ferai observer en passant que c'est cette liaison du moral et du physique dans l'esprit des anciens législateurs, qui a contribué surtout à faire supposer un panthéisme primitif, ou culte de l'âme du monde.

« Pythagore porta le premier le calcul dans l'étude de l'homme. Il voulut soumettre les phénomènes de la vie à des formules mécaniques ; il aperçut, entre les périodes des mouvements fébriles du développement ou de la décroissance des animaux, et certaines combinaisons ou retours réguliers des nombres, des rapports que l'expérience des siècles paraît avoir confirmés, et dont l'exposition systématique constitue ce qu'on appelle la *doctrine des crises*. De cette doctrine découlent non-seulement plusieurs indications utiles dans le traitement des maladies, mais aussi des considérations importantes sur l'hygiène et sur l'éducation physique des enfants. Il ne serait peut-être pas même impossible d'en tirer encore quelques vues sur la manière de régler les travaux de l'esprit, de saisir les moments où la disposition des organes lui donne plus de force et de lucidité, de lui conserver toute sa fraîcheur, en ne le fatiguant pas à contre-temps, lorsque l'état de rémission lui commande le repos. Tout le monde peut observer en soi-même ces alternatives d'activité et de langueur dans l'exercice de la pensée ; mais ce qu'il y aurait de véritablement utile ce serait d'en ramener les périodes à des lois fixes, prises dans la nature, et d'où l'on pût tirer des règles de conduite applicables, moyennant certaines modifications particulières, aux diverses circonstances du climat, du tempérament, de l'âge, en un mot à tous les cas où les hommes peuvent se trouver....

« Telles sont les données d'où partirent les différents fondateurs d'ordres religieux, qui, par des pratiques de régime plus ou moins heureusement combinées, s'efforcent d'approprier les esprits et les caractères au genre de vie dont ils avaient conçu le plan. » (Cabanis, *Rapport du physique et du moral.*)

« C'est par une erreur de mémoire ou d'attention que Cabanis proclame Pythagore le *premier qui porta le calcul dans l'étude de l'homme.* Longtemps avant ce philosophe, les secrets des nombres étaient connus ; ce qu'il en sut lui-même était fort peu de chose et lui venait d'ailleurs ; sa gloire est d'en avoir été l'introducteur et le colporteur dans la Grande Grèce. Près de mille ans avant Pythagore, Moïse faisait usage, dans sa législation, de toute la science des Egyptiens ; et cette science, déjà vieille à cette époque, paraît avoir consisté surtout dans une espèce de métaphysique du rhythme et du nombre, dont il est plus facile peut-être de concevoir la raison générale que de retrouver les principes et les données. Les Grecs en retinrent quelque chose, qu'ils exprimaient par le nom de *mousike*, et qui comprenait l'esthétique, la morale, la poésie, l'éloquence, la grammaire et ce que nous appelons proprement *musique*. Mais les rapports du physique et du moral, ceux de la religion et de la politique, cette multitude de relations entre toutes les parties de la nature intelligente, vivante et inanimée, ces analogies entre les diverses branches des connaissances humaines, que les opérations des nombres servaient à calculer et à formuler, tout cela était exclu de leur musique, et la philosophie elle-même n'en avait presque rien retenu. Quelques-uns ont cherché, de nos jours à rappeler l'attention sur ces objets de l'antique curiosité ; mais jusqu'à l'heure où j'écris, on n'a guère réussi qu'à des caricatures ou à de puériles allégories. Ce n'est point avec de l'imagination, mais avec de l'observation et des faits que l'on crée une pareille science ; elle ne se devine pas, il faut l'induire des phénomènes. Au reste, ce qui rend la chose si difficile pour nous, c'est l'inégal développement des sciences : pour qu'une synthèse puisse avoir lieu, il faut une seule intelligence qui en embrasse toutes les parties ; ce qui suppose ou toutes les sciences finies, ou leur progrès parallèle.

« Mais les sciences étaient-elles donc plus avancées en Egypte, il y a quatre mille ans, qu'elles ne le sont en France au XIX$^{e}$ siècle. Je ne répondrai point sur des connaissances dont la nature m'est étrangère : peut-être les Egyptiens avaient-ils découvert des méthodes et des sciences que nous ignorons, comme ils purent ignorer les nôtres. Quoi qu'il en soit, d'après Champollion, les arts et les sciences paraissent avoir été en décadence en Egypte dès le règne de Sésostris, deux mille ans avant Jésus-Christ ; et j'ajou-

terai pour ma part que, à en juger par l'ensemble des propositions que l'on pourrait extraire des plus anciens livres hébreux, la philosophie moderne est encore en arrière de celle qui les inspira.

« C'était par une espèce de matérialisme méthodique, analogue au doute de Descartes, que les anciens sages s'élevaient théoriquement à la connaissance de l'âme et de Dieu, et qu'ils induisaient la persistance *du moi* au delà du tombeau, et la personnalité éternellement active et conservatrice du grand Être : bien différents en cela des spiritualistes modernes, qui, toujours effrayés des progrès d'une physiologie prétentieuse, voudraient l'isoler de la psychologie, et, pour assurer la réalité subjective de la pensée, ramènent à une mécanique grossière tous les phénomènes de la vie organique, et jusqu'aux déterminations de la sensibilité. Ils savaient, ces premiers observateurs de la nature, que la notion de Dieu et d'une existence ultérieure avait été au commencement révélée à la conscience de l'homme par une parole mystérieuse, et que c'est encore par une transmission immédiate d'homme à homme que cette notion se conserve dans la société. Mais ils pensaient aussi que la raison nous ayant été donnée pour méditer les voies ineffables de la Divinité, non moins que pour admirer ses ouvrages, cette raison étend son domaine sur ce qui est au-dessus comme sur ce qui est au-dessous d'elle ; qu'il est dans son droit de ramener à un point de vue unique l'étude de Dieu et celle du monde, d'assujettir cette double étude à un même mode de développement, et d'imiter la succession cosmogonique des êtres dans la synthèse qui les expose. L'univers, à leurs yeux, était une immense pyramide dont la substance visible forme la base, les phénomènes que cette substance éprouve en composent les différentes assises, au sommet desquelles apparaît l'Esprit.

« La matière, disait l'hiérophante, est étendue et impénétrable ; ces deux propriétés, qui ne signifient pour nous qu'indestructibilité, sont essentielles à la matière ; sans elles nous ne la concevons pas. Considérée sous les rapports de solidité et de surface, elle donne lieu à la *science des nombres et des mesures*, science infinie et capable d'absorber la vie de l'homme. Les dimensions de la matière suffiraient à l'exercice de l'intelligence créée.

« C'est un fait que les masses se précipitent vers un centre, les corps se cherchent, la matière est poussée vers la matière : d'où vient cela ? Bien que générale et constante, cette tendance des corps ne leur paraît pas essentielle, car nous les concevons parfaitement sans la gravitation, chose qui ne se peut dire de l'étendue et de l'impénétrabilité. Bien plus, il y a, dans cette propension des corps à se joindre, une circonstance tout à fait contraire à leur nature : ils sont limités et circonscrits, tandis que leur sphère d'attraction est infinie. L'intensité de cette attraction s'accroît ou diminue dans des proportions certaines, elle ne s'éteint jamais. S'il n'existait que deux molécules de matière, elles seraient entraînées l'une vers l'autre à travers tous les espaces possibles : le sujet est sans proportion avec l'attribut. Les corps, enfin, selon le rapport de leur masse, et par leurs ressorts ou leur dilatabilité, arrêtent, transmettent ou reproduisent le mouvement ; ils ne le créent pas. Il y a une force externe, distincte des corps, qui les meut et les dirige ; la science des quantités peut calculer les proportions apparentes et formuler les lois de cette force ; mais elle est inhabile à en expliquer le principe. La connaissance des effets des corps, considérés comme agissant les uns sur les autres par leur puissance mécanique, savoir, leur mouvement et leur poids, donne lieu à une science nouvelle, la *physique*.

« Tu penses savoir déjà quelque chose : entre dans le laboratoire de la nature, et tout ce que tu sais va s'évanouir comme un rêve, et ne te laisser que le sentiment de ton ignorance. Qui produit entre ces masses inertes cette pénétration mutuelle, ces brusques métamorphoses, ces aversions et ces préférences, ces amours et ces haines ? C'est ici la seconde incorporation de la force. Une énergie incoërcible et sûre préside à toutes les combinaisons, et, variant ses lois selon l'espèce et la mesure, n'attend, pour agir, que le contact ou le repos. Vois ces produits si différents de leurs éléments ; admire la savante géométrie de ces précipitations. La neige, comme une cristallisation de fleurs transparentes, inonde de ses flocons symétriques le haut Liban et le Caucase, père des fleuves ; quel pinceau traça jamais des figures plus régulières, plus élégamment variées ? Mais ici, plus l'intelligence éclate, plus la cause se dérobe : la science n'est plus qu'une série de noms et de phénomènes. Chaque fait que l'observateur enregistre brouille ses classifications ; chaque découverte est un démenti à ses systèmes, et plus tu pénètres dans ce labyrinthe, plus ses détours se croisent et s'entrelacent. Il n'y a point encore de *chimie*.

« Qui a scruté les sources de la vie ? qui a découvert le principe de la sensibilité ? qui a vu s'allumer le flambeau de l'instinct ? Dis-moi par quelle vertu la plante et l'animal s'assimilent leur nourriture, d'où leur vient cette autonomie qui les conserve et les guide ?... O mystère ! tous les êtres vivants sont armés pour la reproduction, les individus meurent, les espèces sont indestructives. Devant ces merveilles, que devient la science du chimiste et du physicien ? qu'est-ce que la matière brute t'apprendra de la matière vivante ? La gravitation, l'abstraction de cohésion, les affinités électives, trouvent bientôt le terme de leur action ; les combinaisons élémentaires, une fois opérées, demeurent fixées ; le ressort détendu, la machine s'arrête, et tout rentre dans le repos. Il n'y a point là de résurgence, point de développement intérieur, point de perpétuité, point de centre d'opération. Tu n'explique-

ras jamais la vie par des résistances et des poids, par des attractions moléculaires ou des combinaisons d'atomes. Il faut, pour ce nouvel ordre de phénomènes, une nouvelle mathématique, une nouvelle physique, une nouvelle chimie ; appelle, si tu veux, cette science *physiologie* (88).

« Mais, ô fatalité! que peut la physiologie pour la théorie de l'intelligence? les idées s'acquièrent-elles comme les organes se développent? les jugements se forment-ils par une digestion du cerveau? Lequel du système nerveux ou du système vasculaire produit des hommes différents d'aptitudes organiques, d'appétits naturels, de tempéraments, etc., c'est-à-dire qu'un organisme est nécessaire comme *substratum*, au lieu d'exercice, à la pensée, mais non qu'il engendre la pensée; de même qu'une matière est nécessaire à la production de la force, et n'est point force au développement de la vie, et n'est point vie. Nul ne connaît la genèse de l'âme; nul n'a sondé l'abîme de ses facultés.

« Quel usage l'homme va-t-il faire de cette lumière qui illumine son instinct? N'est-il point à craindre qu'il la mette au service de son égoïsme, aux dépens de tout ce qui l'environne?... Un frein est imposé à son ardente cupidité; une voix intérieure le prévient de ce qui lui est permis, des droits qu'il doit respecter, de la peine qui l'attend s'il désobéit. Eh bien ! ce législateur invisible, dont les dictées arrêtent les appétits de la nature, cette raison d'agir indépendante de la raison spéculative, tu ne réussiras pas mieux à la connaître par la physiologie, que tu n'as su ramener celle-ci à la sensibilité, la sensibilité à l'attraction, la pesanteur à l'étendue. Il faut une *morale*, qui nous la donnera?

« Les sciences que nous venons d'énumérer forment autant de systèmes distincts, mais qui ne se contredisent pas. Les faits propres à chacune étant divers, mais non opposés, ne peuvent donner lieu qu'à des lois différentes, l'expression de l'une de ces lois n'est pas la négation de l'autre. Au contraire, l'objet de la deuxième et de la troisième de ces sciences, étant l'objet de la première, plus un nouvel élément, la *force;* l'objet de la quatrième, étant l'objet des trois premières, plus un autre élément, la *vie;* l'objet de la cinquième, étant le même que celui des précédentes, plus un troisième élément, la *raison;* l'objet de la sixième enfin étant l'objet des cinq autres, plus un dernier élément, la *justice*, il s'ensuit qu'elles forment une gradation ascendante dans toute l'étendue de laquelle les formules mathématiques doivent trouver leur application. Il y a donc une science des sciences, une philosophie de l'univers, dont le *nombre*, c'est-à-dire, le *rhythme*, la *série*, est l'objet.

« Ainsi toutes les sciences se démontrent l'une l'autre, et se servent réciproquement de contre-épreuve et de *criterium*. Si, par exemple, la succession des jours de repos, au lieu de correspondre à la progression arithmétique 1, 8, 15, 22, 29, 36, etc., était dans le rapport, 1, 6, 14, 25, 29, 39, 47, tu pourrais conclure, sans autre démonstration, et par cela seul que les nombres 1, 6, 14, 25, 29, 39, 47 ne forment pas une période régulière, qu'une semblable distribution des jours fériés est contraire à l'hygiène, à la morale, à la liberté.

« Créature vivante, intelligente et morale, esprit et matière, l'homme est soumis aux lois de la vie, de la pensée et de la conscience; la figure, la force et le nombre sont les bases de son intelligence comme de son être. Pour comprendre quelque chose à ce microcosme, il faut avoir observé toute la nature; pour aspirer à le conduire, il faut connaître tous les ordres de phénomènes et le secret de leur équilibre. De toutes les études, celle de l'homme est la plus vaste, de tous les arts, celui de le gouverner est le plus difficile.

« Quand tu élèves un édifice, tu te sers de l'aplomb et du niveau pour t'assurer que les centres de gravité de toutes les pierres se rencontrent dans un même plan perpendiculaire, car tu sais par la statique qu'en négligeant cette précaution tu compromets la solidité du bâtiment. De même tu as observé que, pour cultiver avec succès, il faut observer les temps de la greffe, de la germination, de la floraison et de la maturité, les avantages de la saison et du terroir, et toutes les règles de la vie végétale. Tu peux hâter et multiplier le développement de cette vie, mais tu ne le peux qu'en vertu de ses propres lois : pour agir sur elle, il te faut un point d'appui, et cet appui, c'est en elle que tu le trouves. Ainsi l'aigle qui plane dans le ciel triomphe de la pesanteur par la pesanteur même.

« Quoi! l'homme est ordre et beauté, et tu abandonneras son éducation au hasard! sa volonté est libre, et, au lieu de la diriger, tu lui imposeras des chaînes ! sa conscience s'élève vers son auteur, et toi tu rendras cette conscience impie ! sous prétexte d'émanciper la raison, tu proclameras ta république sans Dieu ! pour relever la chair et le sang, tu préconiseras les passions et tu nieras le devoir ! Législateur de pourceaux, ton étable ne subsistera pas ; la conscience, l'intelligence et la volonté réagiront contre une aveugle tyrannie, et puisque tu n'as pas su les régler, et que tu ne peux les détruire, tu les verras se déchaîner dans une effroyable confusion, jusqu'à ce qu'enfin, épuisées de leurs excès et obéissant à leur nature, elles reviennent à leur ordination légitime et s'harmonisent dans une société éternelle.

« Je voudrais maintenant pouvoir dire

(88) Tous les efforts des physiciens n'ont pu encore nous montrer la matière s'organisant soit d'elle-même, soit par une cause extérieure quelconque. En effet, la vie exerçant sur les éléments qui font à chaque instant partie du corps vivant, et sur ceux qu'elle y attire, une action contraire à celle que produirait dans elle les affinités chimiques ordinaires, il répugne qu'elle puisse être elle-même produite par ces affinités. (G. CUVIER, *Introduction au règne animal.*)

comment, avec cette puissante méthode d'induction, l'antique philosophie échappait à l'écueil, aujourd'hui si fréquent en naufrages, du panthéisme spéculatif et pratique; comment elle résolvait les problèmes ultérieurs de la destinée de l'homme, de l'origine du mal, du principe de nos connaissances et des fondements de la certitude. Mais je n'ai point été initié dans les sanctuaires d'Héliopolis et de Jérusalem, et je n'ai pas hérité du manteau d'Elie. D'ailleurs, une semblable reconstruction n'étant point faite de fragments spéciaux, mais seulement induite de l'esprit général des croyances et des institutions, conserverait toujours un caractère d'arbitraire; et quelque plausibles qu'en fussent l'ensemble et les détails, ils attesteraient moins l'exactitude de la doctrine que l'esprit du critique.

« Moïse ayant donc à régler dans une nation les œuvres et les jours, les repos et les fêtes, les travaux du corps et les exercices de l'âme, les intérêts de l'hygiène et de la morale, l'économie politique et la subsistance des personnes, eut recours à une science des sciences, à une *harmonique transcendante*, s'il m'est permis de lui donner un nom, qui embrassait tout, l'espace, la durée, le mouvement, les esprits, les corps, le sacré et le profane. La certitude de cette science est démontrée par le fait même dont nous nous occupons. Diminuez la semaine d'un seul jour, le travail est insuffisant comparativement au repos; augmentez-la de la même quantité, il devient excessif. Etablissez tous les trois jours une demi-journée de relâche, vous multipliez par le fractionnement la perte de temps, en scindant l'unité naturelle du jour, vous brisez l'équilibre numérique des choses. Accordez au contraire quarante-huit heures de repos après douze jours consécutifs de peine, vous tuez l'homme par l'inertie après l'avoir épuisé par la fatigue.

« J'omets, pour abréger, la foule de considérations du même genre que pourrait suggérer l'intervertissement des relations de famille et de cité, et qui ferait ressortir bien d'autres inconvénients. Comment donc Moïse rencontra-t-il si juste? il n'inventa pas la semaine, mais il fut, je crois, le premier et le seul qui s'en servit pour un si grand usage. Aurait-il adopté cette proportion, s'il n'en eût calculé d'avance toute la portée? Et si ce ne fut pas en lui l'effet d'une théorie, comment expliquer une intuition si prodigieuse? Du reste, quant à supposer que le hasard seul l'eût ainsi favorisé, je croirais plutôt à une révélation spéciale qui lui en aurait été faite, où à la fable de la truie écrivant l'Illiade avec son groin.

« On se moque avec raison de la sotte manie de ces gens qui exaltent les anciens outre mesure, et qui découvrent les vestiges des plus sublimes connaissances là où l'observateur judicieux n'aperçoit que la marque du bon sens. Mais quand les faits se multiplient et s'éclairent l'un par l'autre, quand plusieurs monuments rendent un commun témoignage, la probabilité croît comme le doute diminue. On a vu au commencement de ce mémoire le nombre septénaire figurer dans les catégories du devoir; le même nombre se représente dans la cosmogonie de Moïse et dans une multitude d'autres circonstances, par exemple, dans la symptomatologie de la lèpre; enfin, nous avons cité les réflexions de Cabanis sur le rapport des nombres; toutes ces lois furent-elles constatées par les anciens, ou seulement imaginées à plaisir? la réponse supposerait la science même dont j'ai trop parlé, puisque j'ignore jusqu'au nom qu'elle porta.

« V. Si j'ai rempli la tâche que je me suis imposée en commençant ces recherches, il demeure constant et prouvé :

« 1° Que l'institution sabbatique fut conçue dans les principes d'une politique élevée, dont le plus grand secret consistait à faire renaître les moyens de la fin;

« 2° Que cette institution, analysée dans les circonstances de son origine et de sa réforme, suppose liberté, égalité, suprématie de la religion et des lois, puissance exécutive dans le peuple, dépendance absolue des fonctionnaires, moyens de subsistance les mêmes pour tous;

« 3° Que ses effets, médiats et immédiats, se résument dans les suivants : sociabilité hautement développée, moralité parfaite, santé du corps et de l'âme, félicité constante, toujours susceptible d'augmentation et de variété, suivant les âges et les caractères;

« 4° Qu'elle était éminemment conservatrice de l'ordre social, qui à son tour la conservait.

« Il me reste à éclaircir quelques difficultés.

« S'il est vrai que le plan de Moïse fut tel que j'ai essayé de le décrire, comment n'en laisse-t-il jamais rien paraître? Pourquoi n'en découvre-t-on pas un mot dans les motifs qu'il allègue, et ne se prévaut-il partout que de la volonté absolue de Dieu? Pourquoi, au lieu de ces beaux enseignements politiques, toujours des promesses et des menaces?

« Moïse parla à son siècle selon qu'il pouvait en être entendu; il s'expliqua comme il le devait. La loi sabbatique n'est pas la seule à laquelle le nom de Jéhovah tienne lieu, en apparence, de tout motif comme de toute sanction; les autres lois politiques, civiles, criminelles, ainsi que les ordonnances de détail, sont dans le même cas. C'est toujours la formule, *Je suis l'Eternel*, qui est la raison suprême. Quelquefois le bienfait de la délivrance est rappelé, afin d'ajouter au motif de la crainte le lien plus doux de la reconnaissance. Mais partout le véritable esprit de la loi est dissimulé; Moïse semble avoir voulu que la connaissance en fût réservée au fidèle, qu'elle devînt le prix de la persévérance et de la méditation. Tantôt il ne s'exprime qu'à demi, tantôt il enveloppe sa pensée d'un style symbolique et figuré, laissant au lecteur attentif le soin de pénétrer le sens des paroles. Jamais, encore une fois, il ne daigne aller au-devant d'un *pourquoi* ou d'un *comment*, ni prévenir une

seule objection. Moïse institue une *année sabbatique*, c'est-à-dire qu'il défend de cultiver la terre chaque septième année, déclarant que l'Eternel le veut ainsi, et promettant de sa part une récolte triple pour la sixième. M. Pastoret trouve qu'il n'est pas facile de justifier cette loi; il remarque même que la triple récolte manqua toujours. Cependant cette loi n'est rien qu'un précepte d'agriculture, et l'abondance promise pour la sixième année est le résultat naturel d'une fécondité rajeunie. Avec plus d'intelligence, les Israélites eussent entrevu le but du législateur, et ils eussent ordonné que le repos des terres eût lieu chaque année par septième, de manière qu'au bout de sept ans tout le territoire se fût reposé. La loi prescrivait de se contenter, la septième année, du produit des troupeaux; c'est une invitation à convertir les champs en prairies artificielles. Ne savons-nous pas aujourd'hui que ce mode de culture repose la terre et enrichit le laboureur?

« La bestialité est punie de mort; parmi nous cette infamie serait à peine jugée digne du fouet. Le misérable qui s'en serait souillé exciterait plus le dégoût que l'animadversion des tribunaux. Mais ce crime, au temps de Moïse, faisait partie des cérémonies idolâtres. En Egypte, des femmes se prostituaient publiquement au bouc Mendès et aux crocodiles, et des coutumes semblables se voyaient encore ailleurs. C'est cette exécrable superstition qui motiva la sévérité de Moïse; cependant, pas la moindre réflexion sur tout cela.

« Il déclare abominable quiconque change les habits de son sexe; s'agit-il ici d'un simple déguisement? ce serait être bien esclave du texte. Moïse désigne sous une figure honnête l'espèce d'infamie dont s'illustra Sapho, et que les Grecs divinisèrent dans Ganimède. Il défend de mêler à la vigne aucune semence étrangère, *de peur*, dit-il, *que les deux plantes ne se nuisent et ne se gâtent*. C'est encore une loi de morale publique déguisée sous une image champêtre. Moïse, en prohibant une coutume honorée depuis à Sparte, et que Platon voulait introduire dans sa république, apprenait au peuple à faire plus de cas de l'inviolabilité conjugale que de la multiplicité des enfants.

« C'est un crime capital d'imiter la composition de l'huile sainte, *parce que*, dit Moïse, *une telle contrefaçon est sacrilége*. Qu'avait donc cette huile de si précieux? C'est que le signe du sacerdoce et de la royauté consistait dans la consécration où le *sacre*; et ce que Moïse appelle *contrefaire l'huile sainte*, n'est rien moins qu'*aspirer à la tyrannie*. C'est le crime de lèse-majesté nationale au premier chef.

« Pythagore disait dans le même style: « N'attisez pas le feu avec l'épée; ne vous « asseyez point sur le boisseau; » voulant dire: N'irritez pas un homme en colère; fuyez l'oisiveté. Lorsque Moïse institue un sacerdoce, il ne se met point en peine d'en expliquer au peuple la nature et les attributions. Il ne lui dit rien ni des fonctions de cet ordre, ni de ses prérogatives; il ne leur laisse pas même entrevoir pourquoi, tandis qu'en Egypte les prêtres possédaient le tiers des biens-fonds, lui n'accorde aux lévites aucune propriété. Il fait dire à Dieu: ***J'ai choisi les enfants de Lévi pour servir dans mon tabernacle; tout intrus sera mis à mort.*** Et cela fut ainsi fait à Coré et à Dathan.

« Les successeurs de Moïse se comportent absolument de même.

« Sous la judicature de Samuel, le peuple demande un roi; que répond le prophète? raisonne-t-il avec les députés des tribus? examine-t-il si la royauté est en soi chose morale et juste; si elle est dans l'esprit de la constitution; si elle ne blesse pas les droits du peuple; si elle n'entraînera point une révolution dans l'Etat? Non, il leur dit:

« *Voici quel sera le droit du roi qui vous commandera :*

« *Il prendra vos fils et les fera monter sur ses chars; il s'en fera des cavaliers, des coureurs, des tribuns et des centurions, des laboureurs pour ses terres, des moissonneurs pour ses blés, des fabricants d'armes et de chars.* Samuel semble menacer les Hébreux de la conscription.

« *Il fera de vos filles ses parfumeuses, ses cuisinières et ses boulangères.*

« *Il s'emparera de vos champs, de vos vignes, de vos oliviers, et les donnera à ses serviteurs.*

« *Il lèvera des dixièmes sur vos moissons et vos vendanges, pour payer ses eunuques et ses domestiques.*

« *Il mettra en réquisition pour ses corvées, vos serviteurs et vos servantes, vos jeunes gens les plus robustes, et vos ânes; il lèvera la dîme de votre bétail, et vous serez ses esclaves.*

« Samuel n'entre point en discussion avec le peuple; il ne remonte pas à des principes; il n'invoque ni le droit, ni la morale, ni la constitution. Il fait comme les démocrates de 93, il montre la royauté avec ses prodigalités, ses usurpations, ses vices, et sa tyrannie; il passe en revue son odieux cortége, et il s'écrie: *Voilà notre roi!*

« Ainsi quand Moïse, instituant le sabbat, dit au peuple: *Tu sanctifieras le septième jour, parce que c'est le repos de l'Eternel qui t'a tiré de l'Egypte*, il ne faut pas croire, avec l'anglican Spencer et le calviniste Benjamin Constant, que sous ces paroles ne sont pas cachés d'autres motifs plus directs, plus humains, plus capables de satisfaire les scrupules d'une politique formaliste et positive; mais il faut reconnaître dans ce langage les nécessités de l'époque. Moïse, forcé de se proportionner à l'intelligence de ses affranchis, choisit, entre toutes les raisons qu'il pouvait donner de ses commandements, la plus imposante et la plus formidable, et disons-le hardiment, en dernière analyse, la plus vraie, la seule vraie. Mais je sens que mes paradoxes révoltent de plus en plus. Quoi! s'écrie sans doute quelque philosophe indigné, oser dire que Dieu se repose, qu'il se soucie de nos fêtes, qu'il faut observer le sabbat parce qu'il en donne l'exemple! Ap-

puyer des règlements, utiles si l'on veut, sur des révélations et des oracles, quand on prétend avoir de meilleures raisons ! faire intervenir la divinité là où le raisonnement seul est admissible ! tromper les hommes au lieu de les instruire, c'est ce qui s'appellera vérité ! Quelle philosophie est la vôtre? que prétendez-vous?

« Infortuné, comment me comprendriez-vous, si vous ne me deviniez pas ? c'est que Moïse croyait à son propre Dieu ; c'est qu'il y croyait en son âme et conscience, et qu'il était pénétré de cette foi qui seule faisait son autorité et sa force ; c'est qu'il adorait le premier, en esprit et en vérité, ce *Jéhovah* dont il s'était constitué le prophète. Mais son culte n'était pas celui du vulgaire.

« Dieu, selon que le concevait Moïse, est Force vivante, Volonté efficace, Raison infinie.

« Il est, il crée, il ordonne.

« Etre suprême, il est le principe de toute existence ; action et vie, il meut, anime, et conserve; intelligence, il régularise toute création.

« Les révolutions phénoménales du monde, qui toujours se détruit et toujours se répare, annoncent l'éternité et l'immutabilité de son être; la constance des lois physiques, la permanence des formes, le retour des mouvements, attestent son inflexible vouloir; l'enchaînement des causes et des effets, l'exacte disposition de chaque chose pour une fin, démontrent sa sagesse.

« L'existence de Dieu ne se prouve ni *à priori*, ni *à posteriori*, parce qu'il n'a ni avant ni après. On le voit, on le sent, on le pense, on le parle, on le réfléchit, on le raisonne. Il est la nécessité, *l'alpha* et *l'oméga*, c'est-à-dire le principe et le complément de tout; il est l'Unique et l'Universel, embrassant toutes les vérités dans une chaîne infinie. Nous saisissons çà et là quelques anneaux, quelques fragments plus ou moins étendus de cette chaîne ; l'immensité de son ensemble nous échappe. Quiconque émet une pensée, par cela seul nomme Dieu ; toutes nos sciences ne sont que des expositions partielles ou inachevées de la science absolue, laquelle est le *scitum* et le *fatum* de Dieu même.

« Les organismes que Dieu crée sont disposés par lui de manière que, sortis de ses mains, ils accomplissent seuls leur destinée : ainsi les orbes célestes ont été pesés chacun pour la route qu'il parcourt; ainsi les atomes se trouvent taillés pour toutes les combinaisons; dans le végétal, la puissance assimilatrice ne se trompe jamais : on n'a pas encore vu la vigne produire des melons.

« Les animaux sont doués de mémoire et d'imagination, et capables de quelque expérience; ils jouissent presque en naissant d'une raison toute développée et infuse, qu'on appelle instinct ; leurs mouvements sont spontanés, leur volonté est libre ; mais cette liberté n'agit que sous un ordre de lois, n'obéit qu'à une sorte d'impulsion, celle de la nature physique et sensible.

« L'homme a de plus que les animaux, quant à la pensée, l'intelligence, qui réfléchit, compte, juge, raisonne, combine, généralise, classe et distingue; quant au sentiment, la conscience qui lui dicte de nouvelles lois, souvent contraires aux appétits de la sensibilité. Le champ de la liberté humaine est double ; éclairée par la raison, le chef-d'œuvre de cette liberté est d'harmoniser tous ses actes, son plus grand effort, de sacrifier la passion au devoir.

« La volonté de l'homme obéissant à deux impulsions différentes est un mouvement composé; elle est donc sujette à dévier. Dans ce cas, l'homme est fautif et toujours malheureux. La direction de la volonté exige la surveillance la plus attentive et les tempéraments les plus délicats. C'est dans l'étude des rapports du physique, de l'intellectuel et du moral, que se découvre le meilleur mode d'éducation de la volonté.

« Mais l'homme naît pour la société; il faut donc encore étudier les rapports des hommes entre eux, afin de déterminer leurs droits et de leur tracer des règles. Quelle complication !

« Il y a une science des quantités qui force l'assentiment, exclut l'arbitraire, repousse toute utopie ; une science des phénomènes physiques, qui ne repose que sur l'observation des faits ; une grammaire et une poétique fondées sur l'essence du langage, etc. Il doit exister aussi une science de la société, absolue, rigoureuse, basée sur la nature de l'homme et de ses facultés et sur leurs rapports; science qu'il ne faut pas *inventer*, mais *découvrir*.

« Or, admettant que les principes de cette science aient été fixés, toute application se fait par voie de déduction et de conséquence ; et l'on comprend comment Moïse, parlant de l'absolu, ne trouvait à ses lois, pour la raison dernière, que l'ordre de Dieu.

« 5 multiplié par 5 donne pour produit 25; pourquoi? Il est impossible d'en donner aucune raison, sinon que la chose est que telle est la raison des nombres, que notre intelligence, dont les lois sont les mêmes que celles de la nature, en un mot, nous le fait ainsi comprendre. — Les corps pèsent sur la terre; pourquoi? A cause de la gravitation. Et qu'est-ce que la gravitation ? L'ordre de Dieu, disait Newton.

« — L'acide nitrique éprouve une attraction plus forte pour le fer que pour le cuivre; pourquoi ? Cela tient peut-être à la figure, à la densité, à l'arrangement différent de leurs atomes. Pourquoi les atomes de tous les corps ne se ressemblent-ils pas? Cela est, Dieu l'a voulu ainsi. — L'élément du vers, en latin, consiste dans la prosodie et la mesure ; en français, dans la rime et la mesure; pourquoi cette différence ? A cause de la diversité des idiomes. Mais, tandis que l'intelligence et les organes de l'homme restent les mêmes, d'où peut venir cette diversité ? D'une multitude de causes qui toutes aboutissent au décret du destin.

« Pour gouverner les hommes, il ne s'agit aussi que de chercher l'ordre de Dieu. Tout

ce qui rentre dans cet ordre est bon et juste; tout ce qui s'en éloigne est faux, tyrannique et mauvais.

« Il est juste de faire, ou pour parler plus juste, de découvrir et constater les lois économiques, restrictives de la propriété, distributives du travail; pourquoi? Afin de maintenir l'égalité entre les conditions. Mais pourquoi les conditions seraient-elles égales? Parce que le droit de vivre et de se développer entièrement est égal pour tous, et que l'inégalité des conditions est un obstacle à l'exercice de ce droit. Comment l'égalité des droits est-elle prouvée? Par la parité des penchants et des facultés, parce que Dieu, en les donnant à tous, n'a pas voulu qu'ils fussent étouffés ou asservis dans celui-ci au bénéfice de celui-là. L'égalité des fortunes est l'expression de la volonté divine, qui a réservé aux sociétés rebelles un châtiment terrible, la misère. Il s'agit de savoir comment cette égalité se réalisera, car elle n'est point pour nous l'objet d'une restauration, mais d'une institution.

« L'ordre d'un individu ne saurait être compté pour quelque chose qu'autant qu'il est conforme à la raison. Dans ce cas ce n'est plus un homme qui commande, c'est la raison, c'est la loi, c'est Dieu. Nul n'a le privilége d'interposer sa volonté dans l'exercice légal du droit, de suspendre la loi ou de la sanctionner. Donc toute royauté est contraire à l'ordre; c'est une négation de Dieu. Partout où existera la royauté, même assujettie à des règles, même bienfaisante et protectrice, elle ne sera qu'un abus que rien ne légitime, une usurpation qui ne peut prescrire; son origine est toujours reprochable; elle est, si on me permet ce jargon scholastique, *ex ordine ordinando*, jamais *ex ordine ordinato*. — Il faut en dire autant de toute aristocratie et démocratie : l'autorité de quelques-uns sur tous n'est rien; l'autorité du plus grand nombre sur le plus petit n'est rien; l'autorité de tous contre un seul n'est rien sans l'autorité de la loi, qui seule ne peut se contredire.

« Il est bon que des hommes soient plus spécialement chargés d'instruire les autres, de leur rappeler leurs droits, de les avertir de leurs devoirs, d'enseigner les mœurs et la religion, d'élever la jeunesse, d'arranger les contestations et les différends, de cultiver les sciences, d'exercer la médecine. Ces hommes ne sont pas des maîtres, ce sont des instituteurs du peuple, des *démagogues* (89); ils ne commandent à personne, ils disent ce qui doit être fait, et le peuple l'exécute; ils n'imposent pas la croyance, ils montrent la vérité; ils ne vendent ni ne donnent la religion, la philosophie et les sciences, car elles ne sont pas leur propriété, ils n'en sont que les docteurs et les gardiens. Leur doctrine est vérité; tout ce qu'ils annoncent est parole de Dieu. Il faut que de temps en temps l'homme se repose, qu'il se réjouisse même; il faut que son âme se nourrisse et que son corps se répare. Quelle doit être la durée du travail? Quels seront les intervalles du repos? Les fériations seront-elles observées simultanément par tous les citoyens? Quel profit d'hygiène la morale, la famille et la république en retireront-elles? Interrogeons la volonté de Dieu, c'est ainsi que procédèrent dans leurs fondations politiques tous les législateurs et les philosophes de l'antiquité. Jamais il ne leur entra dans l'esprit de scinder les devoirs de l'homme, de placer les uns sous la sauvegarde d'une justice armée du glaive, et d'abandonner les autres à la tutelle de la religion. Pour eux toute prescription de morale était loi civile, et toute loi civile était sacrée. A l'égard des rites religieux, comme ces rites avaient tous pour principe un objet raisonnable et utile, les plus grands hommes s'y soumettaient, ne concevant point la vertu et la bienséance sans la règle, comme ils ne concevaient pas la justification sans les œuvres.

« De l'unité de la loi résultait pour eux l'unité du pouvoir; de là vient que Jéroboam érigea un temple à Samarie, qu'Ozias voulut s'attribuer l'encensoir, qu'à Rome les consuls étaient en même temps augures et souverains pontifes; que plus on remonte dans l'antiquité, plus on trouve que les chefs des peuples réunissaient les trois qualités de rois, de prêtres et de prophètes. Mais bientôt toutes les notions s'obscurcirent; les usurpations entrèrent en foule dans le sanctuaire et dans le temple de la loi; rois et prêtres, chacun de leur côté, se firent un patrimoine du gouvernement et du culte, et, tantôt se querellant, tantôt associant leurs intérêts, firent peser trop souvent sur les peuples le joug du fanatisme et de la tyrannie.

« Moïse voulut épargner aux Israélites ces funestes inconvénients : il fonda une police qui, confiée à une race plus fidèle, l'aurait certainement conduite au plus haut degré de félicité intérieure et de force nationale; mais le peuple, ne sachant être libre, voulut un roi... Or, l'établissement d'une royauté était chose tellement contraire à toutes les idées du législateur, tellement excentrique à son plan, que jamais les monarques juifs ne crurent pouvoir consolider leur puissance à côté d'une loi qu'ils n'avaient point faite et qui les gênait dans tous leurs mouvements. C'est ce qui explique cette idolâtrie opiniâtre, cette longue apostasie dans laquelle les rois de Juda s'efforcèrent d'entraîner la nation. Et, en effet, pour rentrer dans mon sujet, que je n'abandonne jamais lors même que je semble m'en écarter davantage, que pouvait-il y avoir de plus redoutable et de plus odieux pour les sultans de Jérusalem, que ces fêtes et ces sabbats, où le peuple était obligé par la religion de se réunir, de lire la loi, cette loi qui lui apprenait ce qu'il était, ce qu'était son souverain? Comment supporter ces grandes solennités de la Pâque

(89) « *Démagogue*, conducteur ou précepteur du peuple, comme *pédagogue*, précepteur d'enfants, *mystagogue*, maître des cérémonies sacrées. » (Note de Proudhon.)

et des Tabernacles, qui, rassemblant toute la nation comme une seule famille, pouvaient la faire réfléchir sur sa force et sur la faiblesse du tyran corrupteur et liberticide? Le schisme des dix tribus fut consommé dans l'une de ces grandes réunions; Athalie fut renversée du trône pendant la fête de la Pentecôte; les Machabées profitèrent d'une Pâque pour soulever le peuple contre le roi de Syrie; et ce fut encore à la même occasion qu'eut lieu la révolte des Juifs sous Vespasien. D'après les prescriptions de Moïse, le roi ne pouvait être qu'un président de république; cela résulte avec évidence des instructions données au roi dans le Deutéronome, et dont, jusqu'au temps de Josias, nul n'avait eu connaissance. Pour être roi, vraiment roi, comme l'entendaient les *melles* hébreux et comme ils ont voulu toujours l'être, il fallait corrompre le peuple et le détacher des institutions; c'était, il est vrai, le conduire à sa perte et préparer la ruine du trône; n'importe, les rois n'hésitèrent pas. La réduction fut consommée; elle fut totale; elle dura autant que la monarchie elle-même, puisque, au dire du quatrième livre des Rois, ce fut une nouveauté inouïe que la Pâque célébrée sous Josias, et que, selon Esdras, la captivité avait duré soixante-dix ans, afin que la terre eût le temps de *se reposer et de célébrer ses sabbats*. Dès qu'une nation a des droits, même octroyés, elle est ingouvernable à une volonté qui veut marcher l'égale, sinon la reine de la loi; parce que tôt ou tard la charte accordée ou consentie se dresse contre la volonté qui n'est point elle, et lui fait opposition.

« Dans l'origine, la religion était politique et science, le sacerdoce fut donc aussi magistrature et enseignement. Toute organisation sociale est renfermée dans cette trilogie. Mais il fallut que le prêtre devînt dogmatique et intolérant, que le juge fût violent et despote, que le philosophe, contempteur des prêtres et des rois, s'en fît persécuter et maudire; il a fallu que l'humanité tout entière portât la peine de leurs folies, pour nous apprendre que la division des fonctions n'entraîne par la scission des pouvoirs, et que s'il y a contradiction entre la raison et la conscience, entre la conscience et la loi, cette contradiction vient de nous. Aujourd'hui la paix est à la veille de se conclure: la loi civile reconnaît son insuffisance et réclame l'appui de la religion; la philosophie touche à la démonstration des mystères; la foi, sans rien abandonner de sa doctrine et de ses traditions, offre des explications rationnelles. Qui oserait dire que de ces concessions réciproques ne surgira pas quelque chose de plus grand que le code, la philosophie et la religion?

« Qu'il y ait toujours, au sein de la patrie, une élite de citoyens, les premiers par la science et la vertu; que leurs fonctions soient d'instruire, de conseiller et de résoudre; qu'ils forment la plus grande et la plus glorieuse université, qu'ils donnent au peuple l'exemple perpétuel de l'égalité et du désintéressement, que leur récompense soit de s'entendre nommer *prudents entre les sages et pères de la patrie*.

« Abolissons la royauté sans haine et sans vengeance (90), parce que de royauté nous sommes tous coupables; rejetons-la, non plus seulement comme vicieuse, prodigue, corruptrice et indigne, mais comme illégitime. On dispute sans fin: *Le roi règne et gouverne, le roi règne et ne gouverne pas*. Commençons par dire: *Il gouverne et ne règne pas;* et si nous ne sommes pas encore dans la vérité, du moins nous aurons fait un pas vers elle, car c'est le peuple qui est *pouvoir exécutif*, et c'est la loi qui donne l'investiture. Et conservons, restaurons la solennité si éminemment sociale et populaire du dimanche, non comme objet de discipline ecclésiastique, mais comme institution conservatrice des mœurs, source d'esprit public, lieu de réunion inaccessible aux gendarmes, et garantie d'ordre et de liberté. Dans la célébration du dimanche est déposé le principe le plus fécond de notre progrès futur: c'est à la faveur du dimanche que la réforme s'achèvera.

« Qu'il se lève du milieu de ses frères, avec toute l'autorité de la vertu et du génie, le réformateur que quelques-uns attendent; qu'il vienne, puissant en paroles et en œuvres, convertir et châtier. Qu'il voie l'horreur de nos vices, qu'il écoute le récit de nos folies, qu'il pleure sur nos misères, et qu'il s'écrie: La cause du mal est dans les idées; pour guérir le cœur, il faut corriger le cerveau; pouvez-vous refaire votre entendement, vos opinions, condamner ce qui vous plaît, abhorrer ce qui vous fait rire, aimer et respecter ce dont vous ne vous souciez guère? Croiriez-vous ces vérités que vous ne comprenez plus.

« *Le crime est imputable, la satisfaction nécessaire, la peine juste et légitime. Le travail est obligatoire, la propriété n'est qu'un usufruit, l'hérédité un mode de conservation des partages; la liberté est équilibrée, l'inégalité de nature s'affaiblit par l'éducation et s'efface par l'égalité des fortunes.*

« *Le mariage est exclusif et saint; toute fornication est un délit contre la nature, contre les personnes et contre la société.*

« *La raison surveille le sens; la conscience impose un frein aux passions animales; jouir n'est pas la fin de l'homme mortel, mais cultiver son âme et contempler les œuvres de Dieu. Le mensonge est l'assassinat de l'intelligence; le serment est inviolable.*

(90) Nous avons cru important de conserver toutes les réflexions politiques qui précèdent et qui suivent, parce qu'il en résulte que, selon Proudhon, l'observation du dimanche, ramenée à son institution, serait la solution de tous les problèmes sociaux et économiques, et que son inobservation et le mépris de la foi et de la tradition religieuses conduisent nécessairement, au contraire, à tous les maux et à tous les désordres possibles. La constatation de ces grandes vérités dans la bouche de Proudhon est trop importante pour ne pas la recueillir, même au milieu de ses opinions particulières.

« *La loi n'est l'expression ni d'une volonté unique ni d'une volonté générale; elle est le rapport naturel des choses, découvert et appliqué par la raison. La sanction de la loi est en Dieu qui l'a donnée.*

« O citoyens, si vous ne pouvez supporter cette médication, si vous trouvez ce breuvage trop amer, cessez de vous plaindre, ne demandez point de remède et pourrissez dans votre corruption. Mais écoutez ce qui vous arrivera.

« Le soleil ne luira ni plus ni moins de temps sur le sol que vous habitez; la rosée et les brises légères rafraîchiront de même vos champs et vos prés, vos arbres ne seront pas moins productifs, vos vignes pas moins fécondes; on ne verra pas davantage la grêle, l'inondation et l'incendie désoler vos villes et vos campagnes; les éléments ne seront pas vos bourreaux. Mais l'opulence et la misère, compagnes inséparables, croîtront dans une progression sans fin; la grande propriété envahira tout; le paysan ruiné vendra son héritage; et quand il n'y aura plus que des maîtres et des fermiers, des seigneurs et des serfs, les premiers donneront aux seconds des habits, un logement et du pain, et ils leur diront : Voyez combien vous êtes heureux! qu'est-ce que la liberté et l'égalité? Vive l'harmonie!

« En ce temps-là les talents futiles et les arts de luxe seront récompensés sans mesure: on verra des chanteurs plus riches que ne le sont maintenant de gros villages; la journée d'une comédienne coûtera plus que cent boisseaux de blé dans une famille. Et la pauvre ouvrière, la femme du laboureur et de l'artisan sera humiliée.

« Le mérite des femmes ne sera plus qu'une évaluation de la beauté; leur droit le plus sacré de se livrer au plus offrant. Les riches les posséderont toutes, parce qu'eux seuls pourront les payer; les pauvres auront pour eux les êtres disgraciés et les rebuts de la luxure.

« L'ignorance et l'abrutissement des prolétaires seront au comble; on ne les empêchera pas de s'instruire, mais ils ne pourront vivre sans travailler, et quand ils ne travailleront pas, ils ne mangeront rien. Si quelqu'un parmi eux annonce du talent, il sera encouragé, récompensé, *enrichi;* il entrera dans la haute classe et sera perdu pour les siens.

« Le peuple, qui suit toujours l'exemple des puissants et des riches, ayant perdu le respect et la foi pour l'ancienne religion, qui du moins lui enseignait l'égalité des hommes devant Dieu et pouvait lui faire soupçonner qu'ils sont aussi égaux sur la terre, parcourra tous les degrés d'une superstition matérialiste et panthéiste; et quand il se sera bien persuadé que Dieu est *Tout* et que tout est Dieu, alors il reviendra aux fétiches et aux manitous: il adorera, comme autrefois, le bois et la pierre, il croira à la vertu des reliques et portera des amulettes; et les riches, sous prétexte d'utilité et de tolérance, protégeront les dévotions nouvelles, disant: Il faut une religion au peuple.

« Cependant il se rencontrera quelquefois des âmes fières, des hommes qui refuseront de découvrir leurs fronts devant le veau d'or; ceux-là voudront entrer en compte avec les favoris de la fortune.—Comment êtes-vous si riches et sommes-nous si pauvres?—Nous avons travaillé, répondront les riches; nous avons épargné, nous avons acquis...—Nous travaillons autant que vous; comment se fait-il que nous n'acquérions jamais rien?—Nous avons hérité de nos pères...—Ah! vous invoquez la possession, la transmission, la prescription... eh bien! nous appelons la force. Propriétaires, défendez-vous!

« Et il y aura des combats et des massacres; et quand force sera demeurée à la loi, quand les révoltés auront été détruits, on écrira sur leurs tombes *assassins*, tandis que leurs victimes seront glorifiées *martyrs*, et cela durera jusqu'à ce que Dieu prenne pitié de vous.

« Mais qui oserait aujourd'hui parler un tel langage? Gardons-nous de toute illusion. Certaines gens s'imaginent qu'au sein de l'humanité doit apparaître bientôt un grand personnage, un de ces êtres providentiels, comme on les nomme, qui résumera toutes les idées, dégagera la vérité de l'erreur, abattra les têtes des vieux préjugés, mettra de niveau toutes les opinions, et de sa forte main lancera l'actuelle génération dans une nouvelle ornière. Le XIXe siècle ne passera pas, disent-ils, avant que ce que nous prédisons n'arrive. Quelques-uns vont plus loin: le grand homme est déjà venu; Elie a passé sur la terre, mais le monde ne l'a pas compris. Le Turc dit : Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète; c'est une semblable profession de foi que font ces modernes *croyants.* Mais le temps des grands réformateurs aussi bien que des fondateurs de religion est passé pour jamais; c'est aux sociétés à s'exécuter elles-mêmes; qu'elles n'attendent leur salut que de leurs propres mains. La vérité n'a jamais fait défaut aux hommes, mais souvent la bonne foi et le courage, pour la reconnaître et la suivre. Pour moi, je n'ai placé ma confiance en rien de ce qui est nouveau sous le soleil; j'ai foi en des idées aussi vieilles que le genre humain. Tous les éléments d'ordre et de bonheur, conservés par des traditions impérissables, existent; il ne s'agit que d'en reconnaître la synthèse, la méthode d'application et de développement. Comment l'humanité n'y a-t-elle pas encore réussi? C'est à l'histoire à nous l'apprendre.

« Aussi bien qu'un autre j'en pourrais dire quelque chose; mais, dans mon opinion, la philosophie de l'histoire n'existera que lorsque le problème social sera résolu. La vérité est nécessaire pour donner la raison définitive de l'erreur; mais cette vérité elle-même pourrait-elle se trouver ailleurs que dans l'unité? C'est lorsqu'au plus furieux antagonisme aura succédé l'équilibre général, lorsque de la mêlée de toutes les doctrines sera née la science une et indivisible, lorsque les religions et les philosophes se seront embrassés sur l'autel de la vérité, c'est alors

que nous pourrons nous écrier : Les temps d'épreuve sont finis, l'âge d'or est devant nous ; oui, l'humanité connaîtra qu'elle est entrée dans sa légitime voie, quand, se regardant elle-même, elle pourra dire : Un seul Dieu, une seule foi, un seul gouvernement. *Unus Deus, una fides, unum imperium.* » (*De la célébration du dimanche*, par P.-J. Proudhon, pag. 1 à 92.)

Si cette citation de Proudhon eût été moins longue, nous aurions cité, pour la compléter, le travail de Pierre Leroux, intitulé *Trilogie sur l'institution du dimanche*, auquel nous renvoyons nos lecteurs pour ne pas trop allonger ce *Dictionnaire*.

**DISCIPLINE** catholique. — Les divers détails que comprend la discipline de l'Eglise étant traités chacun à leur article spécial, nous enregistrerons ici seulement les aveux suivants des protestants en faveur de la discipline catholique.

« La merveilleuse discipline de l'Eglise catholique paraît avoir été prescrite par une sagesse surnaturelle. » Fitz-William, *Lettres d'Atticus*, p. 52.)

— « L'Eglise catholique a l'avantage de posséder une discipline tout à fait appropriée à son but. » (Wix.)

— « L'Eglise catholique possède sans aucun doute une discipline bien supérieure à la nôtre. » (Martyn.)

— « Sous ce rapport, nous différons de l'Eglise catholique, car nous n'avons pas de discipline. » (Reeve.)

**DISPUTES.** — « Ne disputez, dit Bayle, qu'autant que vous le pourrez faire sans troubler le repos public, et taisez-vous dès que l'événement vous montre que vous divisez les familles ou qu'il se forme deux parties » (*Dictionnaire*, art. *Amirault*). « N'achevez pas de réveiller mille passions qu'il faut tenir enchaînées comme autant de bêtes féroces, et malheur à vous si vous êtes cause qu'elles brisent leurs fers.

« Cette licence, déréglée et débordée de disputer et mettre en doute les principaux points de la religion chrétienne, est très-pernicieuse et dangereuse à l'Eglise, nullement du monde séant, ou convenable à choses si saintes et de si haut lieu. » (Bayle, *Dictionnaire*, art. *Vorstino*.)

— « Hors la parole de Dieu et les symboles, dit un protestant, il n'y a parmi nous aucun moyen de mettre fin aux disputes. » (De Ammon.)

**DISSIPATION.** — « La dissipation, dit Voltaire, affaiblit l'esprit, le recueillement le fortifie. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publ. par Beaumarchais, t. LIX, p. 39.)

**DIVINITÉ.** — *Voy.* Dieu.

**DIVISIONS.** — A l'article Protestantisme, Réformation, etc., nous verrons les protestants constater eux-mêmes les divisions intestines qui les déchirent et leur ôtent tout caractère de religion et d'unité.

« Dans notre Eglise, dit un protestant, il n'y a ni une individualité, ni une constitution sous laquelle plusieurs individus pourraient se réunir pour formuler une règle de foi. » (Schleiermacher.)

— « Il faudrait avant tout, dit un autre protestant, prouver d'une manière irréfutable, ce qui ne se fera jamais, que tel ou tel dogme ne contient que la pure vérité de l'Evangile, et que tous les préceptes qui en découlent ont été puisés dans l'Ecriture sainte, d'après une interprétation infailliblement exacte.

« Si un individu, si toute une société s'arrogeait le droit de trancher cette question, l'un et l'autre usurperaient une infaillibilité que l'on ne peut accorder d'après les principes du protestantisme. » (Dekan W. *im protestanten*, 1828, *Februar*.)

**DIVORCE.** — « Le divorce, dit Leibnitz, est une question plus difficile et plus souvent agitée entre les chrétiens ; souvent, soit pour cause d'adultère, soit pour d'autres raisons graves, les époux sont dans la nécessité de se séparer, et comme il est difficile qu'ils vivent dans la continence, on demande si, pour éviter un plus grand mal, l'Eglise peut condescendre à un nouveau mariage. Quelques-uns, considérant la fragilité humaine, se montrent plus faciles, et puisqu'il vaut mieux être marié, que de brûler, ils craignent que les hommes n'exposent leur salut éternel, si on leur interdit trop sévèrement l'usage du mariage. D'autres admettent au moins deux causes de divorce légitime, l'adultère et la fuite, et pour le cas de l'adultère, les paroles du Christ semblent leur être favorables. La plupart pensent qu'il n'y a aucune raison suffisamment autorisée par la loi divine pour que le lien d'un mariage, conclu et consommé par la cohabitation, soit dissous de manière à pouvoir en contracter un nouveau avec pleine liberté et sans encourir le moindre reproche, et ce sentiment prévaut aujourd'hui. Cependant, la religieuse antiquité a varié quant à l'indulgence que Dieu s'est réservée et qu'il a accordée à son Eglise relativement aux préceptes. Il est constant par les lois des empereurs romains que le divorce a été permis, et qu'il l'a été même par l'excellent empereur Théodose le Grand et par d'autres ; les évêques cependant ont quelquefois désiré que la loi impériale le prohibât. L'Eglise néanmoins a souvent montré quelque condescendance à cet égard par la crainte de l'incontinence, et sans parler des conciles d'Elvire, de Trébur et d'autres, cités par Gratien. Ambroise, qui était d'une sainteté si éminente, dit : « Il est « permis à un homme d'épouser une autre « femme, s'il a renvoyé sa femme coupable. » On connaît aussi les rescrits des pontifes romains, Grégoire et Zacharie ; quoi qu'il en soit, le sentiment plus sévère de saint Augustin, qui s'attachait à ce qui était le plus juste et le plus parfait, a enfin prévalu, et après avoir été exprimé dans le concile de Milève et fortifié par la pratique de l'Eglise, le concile de Trente lui-même l'a enfin confirmé, en en conservant quelques expressions. Voici ce canon : « Si quelqu'un dit « que l'Eglise est dans l'erreur, lorsqu'elle a « enseigné et qu'elle enseigne, selon la doc-

« trine évangélique et apostolique, que le lien « du mariage ne peut être dissous à cause de « l'adultère de l'un des deux époux, qu'il soit « anathème. » Le synode a pourtant usé de tempérament, pour ne pas condamner ceux qui pensaient différemment, et de ce nombre sont plusieurs grands hommes, mais seulement ceux qui disaient que l'Eglise errait en ce point, et c'est avec raison que l'on dit anathème à leur opiniâtreté. Je ne pense pas cependant que l'on doive l'entendre comme si l'Eglise, qui pour de très-grandes raisons pourrait permettre la polygamie, ne pouvait permettre le divorce; mais elle s'attache dans son décret à la pensée expresse du Christ, que le divorce n'est pas moins que la polygamie contraire au but de la loi divine primitive, qui réunit seulement deux personnes en une seule chair, et qui ne veut pas que l'homme sépare ce que Dieu a réuni : de sorte cependant que, vu la dureté de cœur et la fragilité humaine, et d'après l'exemple de Dieu, on pourrait accorder dispense pour un puissant motif ou une grande nécessité, ainsi que l'on peut dispenser des vœux. Et Dieu ayant accordé à l'Eglise chrétienne de plus grands priviléges, il ne faut pas croire qu'il lui ait refusé quelque chose d'utile ou de nécessaire en ce point au salut des âmes, ou qu'il lui ait laissé un moindre pouvoir qu'aux anciens avant la venue du Christ; mais il veut en même temps que l'Eglise du Nouveau Testament use de ses droits avec plus de précaution, et fasse tous ses efforts pour rappeler les fidèles des observances pharisaïques de la lettre et de la justice extérieure à une plus grande pureté de l'homme tant intérieure qu'extérieure et au vrai sens de la loi divine, dont il a donné l'explication sur d'autres points ainsi que touchant la nature du mariage; car les fidèles doivent savoir que s'ils veulent mener une vie conforme à la sainteté du christianisme, ils doivent éviter, autant qu'il est possible, les choses même tolérables. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

— D. Hume, dans ses *Essais moraux et politiques*, t. I, xxii^e Essai, a parfaitement démontré la nécessité absolue de l'indissolubilité du mariage. Ne voulant pas reproduire ici cette longue réfutation du divorce, nous nous bornerons a en donner une courte analyse. Après avoir allégué toutes les raisons par lesquelles on voudrait autoriser le *Divorce*, il en oppose de plus solides. « Premièrement, dit-il, lorsque les parents se séparent, que deviendront les enfants? Faut-il les abandonner aux soins d'une marâtre, et, au lieu des tendresses maternelles, leur faire essuyer toute l'indifférence d'une étrangère, toute la haine d'une ennemie? Ces inconvénients se font assez sentir parmi nous, lorsqu'une femme qui a des enfants vient à mourir, et que leur père en prend une seconde. Faut-il laisser aux caprices des parents le pouvoir de rendre leur postérité malheureuse?

« En second lieu, quoique le cœur humain désire naturellement la liberté et déteste toute contrainte, il lui est cependant tout aussi naturel de céder à la nécessité, et de renoncer à une inclination qu'il ne peut satisfaire. La passion folle et capricieuse de l'amour veut la liberté, sans doute, mais l'amitié, plus sage et plus calme, n'est jamais plus forte que le lien. Or, lequel de ces deux sentiments doit dominer dans le mariage? Le premier ne peut pas durer longtemps; le second, s'il est sincère, se fortifie avec les années.

« En troisième lieu, rien n'est plus difficile que de confondre l'intérêt de deux personnes, à moins que leur union ne soit indissoluble. Dès que les intérêts peuvent se séparer, il en naîtra des disputes et des jalousies continuelles. Quel attachement peut prendre une épouse pour une famille dans laquelle elle n'est pas sûre de demeurer toujours? Un mariage sujet à être dissous ne peut pas plus contribuer à la félicité des familles ni à la pureté des mœurs qu'un concubinage habituel. »

— « En dépit de ces raisons (contre le divorce), dit l'*Encyclopédie nouvelle*, en faisant parler une femme, il est en moi un instinct de femme plus fort que tous les arguments, et qui repousse l'idée du second mariage, quand le premier mari existe encore. Interrogez quelques femmes dignes de la place que vous leur avez assignée, et toutes vous diront que ce changement de mari, que cet abandon de la personne à deux hommes vivants, a quelque chose qui les blesse et leur paraît dégrader la dignité de leur sexe. Je ne puis pas me représenter une femme donnant le bras à un homme, qui est son mari, et rencontrant un autre homme qui l'a été : ce n'est plus là le mariage... Peut-être mes susceptibilités vous paraîtront puériles; mais, que voulez-vous, je ne raisonne pas, je sens. Puis, j'ai pour mon opinion un soutien vénéré, celui qui, le premier, a jeté un regard de compassion sur les femmes, celui qui les a défendues, comprises, aimées le premier, celui, enfin, que le monde appelle son Sauveur, et qui est bien plus encore le nôtre : Jésus-Christ. Lui qui portait dans son âme toutes les délicatesses de l'âme féminine, il a dit : Celle qui se marie quand son mari est encore vivant commet un adultère. L'Eglise, sa fille, et notre protectrice auprès de lui, comme d'après lui, a établi la même doctrine, et a fait participer Dieu même à l'union conjugale en en faisant un sacrement : pourquoi, si ce n'est pour nous abriter derrière cette personne divine, et rendre inattaquable un droit qu'un tel témoin aurait consacré? Eh bien, je vous l'avouerai, je vois presque de l'ingratitude à rejeter comme un joug ce qui a été si longtemps un secours, et à nous séparer de notre bienfaitrice et de notre Sauveur. Comment croire que ces deux protecteurs, toujours si prévoyants dans ce qu'ils ont obtenu pour nous, se trompent aujourd'hui dans ce qu'ils nous défendent? Accepter le divorce, c'est absoudre ce que Jésus-Christ a condamné, c'est effacer ce que Dieu a signé, c'est faire ce

que l'Eglise interdit ; je ne puis m'y résoudre...

« Quant à la signature de Dieu, que les hommes ne sauraient effacer, il faut choisir : Si le mariage est réellement une sorte de contrat céleste, où l'Etre suprême est intervenu, on doit le proclamer complétement et immuablement indissoluble; il ne peut y avoir du plus ou du moins dans la violation de la sanction divine; et que l'on dénoue le nœud ou qu'on le rompe, on désunit ce que Dieu avait uni. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 222 et 223, art. *Femmes*.)

P. J. Proudhon. — « Sur la question du divorce, la meilleure solution est encore celle de l'Eglise. En principe, l'Eglise n'admet point que le mariage régulièrement contracté puisse être dissous. » (Proudhon, *Confessions d'un révolutionnaire*, § vi, p. 20.)

DOCTRINE catholique. *V.* Catholicisme.

Henri Bellinger, — ministre protestant, de Zurich, dans la cinquième décade de ses Sermons, traduits en français l'an 1565, sermon 2, *De l'Eglise*, reconnaît en ces termes la vérité de la doctrine catholique et le salut de ses fidèles : « Nous voyons qu'il est venu, par une bonté singulière de Dieu, que tout ainsi que jadis la circoncision était donnée au peuple au milieu de l'apostasie, en signe de l'alliance faite avec Dieu, ainsi aujourd'hui, au milieu des ténèbres profondes et obscures de l'Antechrist, le saint baptême a été donné aux Chrétiens pour le sceau de la rémission des péchés et de l'héritage des enfants de Dieu. Il est bien vrai que la pureté de la doctrine a été profanée ; cependant, toutefois, on ne peut dire que dans l'Eglise catholique la doctrine y ait été du tout abolie; et encore que je ne rejette rien de ce que je viens de dire des bons et savants personnages qui ont été envoyés de Dieu, requérant la réformation de l'Eglise, et profitant grandement entre tous les enfants de Dieu, n'a-t-il point été reçu comme par un consentement universel pour une chose très-certaine et indubitable, que nous avons un abrégé très-accompli de tous les commandements de Dieu au Décalogue, et qu'en l'Oraison dominicale, nous avons un très-entier formulaire de prier Dieu, et qu'au Symbole des apôtres est contenue une règle très-parfaite de toutes les choses que nous devons croire, ou de la foi. Il est certain qu'on a accoutumé de réciter le Symbole presque à tous ceux qui décèdent de ce monde et qui sont au combat de la mort, comme une règle très-parfaite de la foi, en laquelle est leur salut, et nous ne doutons point que Dieu est bon et père des miséricordes, qui a sauvé ce pauvre brigand sur la fin de sa vie, n'ait eu aussi compassion de ceux qui ont été opprimés sous la tyrannie de l'Antechrist, et qu'il n'ait touché par sa grâce et sondé les cœurs, tant de ceux qui étaient encore en pleine vie que de ceux qui étaient proches de la mort, et qu'il les a enseignés par son esprit, et qu'eux faisant confession et croyant en un seul Dieu le Père, créateur de toutes choses, et en Jésus-Christ, fils unique de Dieu, rédempteur du monde, mort et ressuscité, et au Saint-Esprit, seul consolateur, et, finalement, croyant la sainte Eglise universelle, ayant été sanctifiés après avoir obtenu le pardon de tous leurs péchés, et que les âmes de tous les saints et fidèles selon la foi qu'ils ont eue, ayant été transportées en la vie éternelle, où nous croyons aussi que notre chair sera transférée à la fin du monde; car volontiers on fait cette demande à tous nos prédécesseurs qui sont décédés de ce monde durant ces derniers temps, auxquels l'Evangile a été révélé : sont-ils damnés? Leur réponse est toute prête ; plutôt qu'ils considèrent ceux qui sont vivants, afin que, par le mépris de la parole de Dieu, et en entreprenant dissensions et débats contre elle, ils ne viennent tomber en une fin tout autre que celle de leurs prédécesseurs. »

Amiraut, ministre protestant et professeur à Saumur, parle de l'Eglise romaine en ces termes : — « En cette Eglise,.... des pasteurs de laquelle nous recherchons la vocation, sont demeurées positivement toutes les doctrines qui sont fondamentales à la religion du Christ; car non-seulement on y a reconnu le symbole des Apôtres, l'usage de l'Oraison dominicale, et les dix commandements de la loi de Dieu, mais on y a reçu le symbole de Nicée et d'Athanase, où les dogmes contenus dans ses plus générales formules sont expliqués plus au long et plus particulièrement; et ceux mêmes qui l'ont plus hautement accusée de corruption, l'ont aussi reconnu dès le commencement et le reconnaissent encore; aucun d'entre eux n'a jamais nié que tous les fondements du Christianisme ne fussent en la communion de laquelle ils sont sortis. » (*De la vocation des pasteurs*.)

« Car puisque nonobstant tant de corruption, il ne laissait pas de rester en cette communion-là, quelque prédication des principaux points dont la religion chrétienne est composée, de manière que l'on ne leur en souffrait aucun de ceux qui sont absolument nécessaires au salut, il ne se pouvait faire que cette doctrine céleste ne fût accompagnée de la vertu du Saint-Esprit en quelques-uns. Dieu a voulu que ce fût ce ministre de l'Eglise, et que ce titre lui convînt toujours, et en tous lieux, et en tout temps ; et ce titre ne lui conviendrait de la façon, si elle pouvait être annoncée en quelque lieu où elle ne déployât du tout aucune efficace. » (*De la vocation des pasteurs*.)

— « La doctrine catholique, dit un protestant moderne, a une sphère d'action bien plus étendue que la doctrine protestante. » (Jenisch.)

C. Bonnet. — « S'il est bien vrai que la Sagesse elle-même ait daigné descendre sur la terre pour éclairer des hommes mortels, je dois, sans doute, retrouver dans la *doctrine* de *son* envoyé l'empreinte indélébile de cette sagesse adorable.

« Je médite profondément ce grand sujet,

je commence par me tracer à moi-même les *caractères* que cette *doctrine* devrait avoir, pour me paraître conforme aux lumières les plus pures de la *raison*, et pour ajouter à ces lumières ce que les *besoins* de l'humanité exigeaient, et qu'elles ne peuvent fournir.

« Je ne puis disconvenir que l'*homme* ne soit un être *sociable*, et que plusieurs de ses principales *facultés* n'aient pour objet *direct* l'état de *société*. Le don seul de la *parole* suffirait pour m'en convaincre. La *doctrine* d'un ENVOYÉ CÉLESTE devrait donc reposer essentiellement sur les grands principes de la *sociabilité*. Elle devrait tendre le plus directement à perfectionner et à ennoblir tous les sentiments *naturels* qui lient l'*homme* à ses semblables; elle verrait multiplier et plonger à l'indéfini les cordages de l'*humanité*; elle devrait présenter à l'*homme* l'amour de ses semblables, comme la source la plus féconde et la plus pure de son bonheur *présent* et de son bonheur *à venir*. Est-il un principe de *sociabilité* plus épuré, plus noble, plus actif, plus fécond, que cette bienveillance si relevée, qui porte dans la *doctrine* de l'ENVOYÉ le nom si peu *usité* et si expressif de *charité*. « Je vous donne un « commandement nouveau, c'est de vous « aimer les uns les autres... C'est à ceci « qu'on reconnaîtra que vous êtes mes dis- « ciples, si vous avez de l'amour les uns « pour les autres... Il n'est point de plus « grand amour que de donner sa vie pour « ses amis... Et qui étaient les amis de « l'envoyé? Les hommes de tous les siècles « et de tous les lieux : il est mort pour le « genre humain. »

« A ces *préceptes* si réitérés d'*amour fraternel*, à cette *loi* sublime de la *charité*, méconnaîtrai-je le FONDATEUR et le LÉGISLATEUR de la *société universelle?* A ce grand *exemple* de bienfaisance, à ce *sacrifice* si volontaire, méconnaîtrai-je l'*ami des hommes* le plus vrai et le plus généreux?

« C'est toujours le *cœur* qu'il s'agit de perfectionner : il est le principe *universel* de toutes les *affections;* UNE DOCTRINE CÉLESTE ne se bornerait point à *régler* les actions extérieures de l'*homme;* elle voudrait porter encore ses heureuses influences jusque dans les plus profonds replis du *cœur*. « Vous « avez ouï dire, vous ne commettrez point « d'adultère; mais moi je vous dis, que « celui qui regarde une femme avec des « yeux de convoitise, a déjà commis l'adul- « tère dans son cœur. »

« Quelle est donc cette nouvelle DOCTRINE qui condamne le crime *pensé* comme le crime *commis*. C'est la DOCTRINE de ce PHILOSOPHE par excellence, qui savait bien comment l'*homme* était fait, et que telle était la *constitution* de son être, qu'un *mouvement* imprimé trop fortement à *certaines* parties du cerveau pouvait le conduire insensiblement au *crime*. Un *psychologue* ne doit pas avoir de la peine à *comprendre* ceci. Le *voluptueux* insensé *le sentirait* au moins, s'il pouvait apercevoir son cœur à travers les immondices de son imagination. *Mais moi je vous dis* (c'est un maître qui parle, et quel MAÎTRE! *il parlait comme ayant autorité*) : *L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et le méchant homme tire de mauvaises choses de son mauvais trésor*. Que de simplicité dans ces expressions! que de vérité dans sa pensée! que la chose est bien faite comme cela! L'homme de bien,... ce n'est pas le grand homme; c'est mieux encore : ... *son bon trésor,... son cœur,... le cœur de l'homme de bien*.

« Il n'y a pas de *passion* plus antipathique avec l'*esprit social* que la *vengeance;* il n'en est point non plus qui tyrannise plus cruellement le cœur qui a le malheur d'en être possédé. Une DOCTRINE CÉLESTE ne se bornerait donc pas à réprouver un sentiment si dangereux et si indigne de l'*être social;* elle ne se bornerait pas même à exiger de lui le sacrifice de ses propres ressentiments; bien moins encore lui laisserait-elle la peine du *talion :* elle voudrait lui inspirer le genre d'*héroïsme* le plus relevé, et lui enseigner à punir par ses bienfaits l'offenseur : « Vous « avez appris qu'il a été dit : OEil pour œil, « et dent pour dent; et moi je vous dis : ... « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui « vous haïssent, priez pour ceux qui vous « maltraitent et qui vous persécutent;... car « si vous n'aimez que vos frères, que faites- « vous d'extraordinaire? » Et quel *motif* présente ici L'AUTEUR d'une DOCTRINE si propre à ennoblir le cœur de l'être social? « *Afin que vous soyez les* ENFANTS DE VOTRE « PÈRE CÉLESTE, qui fait lever son soleil sur « les méchants et sur les gens de bien, et « qui répand la pluie sur les justes et sur « les injustes. » L'être vraiment *social* répand donc ses bienfaits comme la PROVIDENCE répand les siens : il fait du bien à tous; et il agit par des principes *généraux*, *les exceptions* à ces principes sont encore des *bienfaits*, et de plus grands bienfaits. Dispensateur judicieux des biens de la PROVIDENCE, il sait, quand il le faut, les proportionner à l'excellence des êtres auxquels il les distribue. Il tend sans cesse vers la plus grande perfection, parce qu'il sert un MAÎTRE *parfait... Soyez parfaits...*

« Une DOCTRINE qui proscrit jusqu'à l'*idée de vengeance*, et qui ne laisse au cœur que le choix des bienfaits, prescrira sans doute la *réconciliation* et le pardon des injures *personnelles*. L'être vraiment *social* est trop grand pour être jamais inaccessible à la réconciliation et au pardon. « Lors donc que « vous présenterez votre offrande pour être « mises sur l'autel, si vous vous souvenez « que votre frère a quelque chose contre « vous, laissez votre offrande devant l'autel, « et allez premièrement vous réconcilier « avec votre frère; après cela, venez et pré- « sentez votre offrande. » C'est encore que le DIEU de paix, qui est le DIEU de la société universelle, veut des sacrificateurs de la paix;... sur l'autel,... elle le profanerait;... devant l'autel,... elle n'y demeurera qu'un moment. « Combien de fois pardonnerai-je à « à mon frère? Sera-ce jusqu'à sept fois? »

demande ce disciple dont l'âme n'était pas encore assez ennoblie. « Jusqu'à septante « fois sept fois, » répond CELUI qui pardonne toujours, parce qu'il a toujours pardonné.

« Une DOCTRINE qui ne respirerait que *charité* serait apparemment de la *tolérance* une des premières lois de l'être *social* ; car il serait contre la nature de la chose qu'un être *social* fût intolérant. Des hommes encore *charnels* voudraient disposer du *feu du ciel* ; ils voudraient... *Seigneur*, *voulez-vous?*... Que répond l'*ami des hommes* à cette demande aussi inhumaine qu'insensée? *Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés; je ne suis pas venu pour perdre les hommes, mais je suis venu pour les sauver.* Des hommes qui se disent les disciples de ce bon *maître* poursuivront-ils donc leurs semblables, parce qu'ils ont le malheur de ne pas attacher à quelques *mots* les mêmes *idées* qu'eux? Emploieront-ils le fer et le feu pour... Je ne puis achever;... je frémis d'*horreur*. Cette affreuse nuit commence à se dissiper;... un rayon de lumière y pénètre : ... puisse le SOLEIL DE JUSTICE y pénétrer enfin!

« Une DOCTRINE devrait éclairer l'homme sur les vrais *biens*. Il est un être sensible; il a des *affections*; il faut des *objets* à sa faculté de *désirer*, il en faut à son *cœur*. Mais quels objets une telle DOCTRINE présenterait-elle à un être qui n'est sur la terre que pour quelques moments, et dont la vraie patrie *est le ciel?* Cet être, dont l'âme immortelle engloutit *le temps et saisit l'éternité*, attacherait-il son cœur à des objets que le *temps* dévore? Cet être, doué d'un si grand discernement, prendrait-il les couleurs changeantes des gouttes de rosée pour l'éclat des rubis? « Ne « vous amassez pas des trésors sur la terre, « où les vers et la rouille les consument, et « où les voleurs percent et dérobent; mais « amassez-vous des trésors dans le ciel, où « les vers et la rouille ne gâtent rien, et où « les voleurs ne percent ni ne dérobent; « car où sera votre trésor, là aussi sera « votre cœur. » Quoi de plus vrai et quoi de plus senti par celui qui est assez heureux pour se faire un semblable trésor? Son cœur y est tout entier. Cet homme est déjà *assis* dans les lieux célestes. Il est affamé et altéré de la justice, et il sera rassasié.

« Si une DOCTRINE CÉLESTE prescrivait un *culte*, il serait en rapport direct avec la nature de l'*intelligence*, et aussi approprié à la noblesse de l'être *moral* qu'à la *majesté* et à la *spiritualité* de l'ÊTRE *des* ÊTRES. Apprenez ce que signifient ces paroles : « je « veux miséricorde et non point sacrifice...» Miséricorde..., la chose signifiée, et non le signe. « Le temps vient, et il est même déjà « venu, que les vrais adorateurs adoreront « DIEU en esprit et en vérité; » car ce sont là les adorateurs qu'IL demande. « DIEU est un « ESPRIT, et il faut que ceux qui l'adorent, « l'adorent en esprit et en vérité... » En esprit... en vérité..., ces deux mots épuisent tout et ne peuvent être épuisés; mais ils peuvent être oubliés; l'aveugle *superstition* ne les connut jamais. En *esprit*,... en *vérité*,... que ces deux mots caractérisent bien encore cette RELIGION *universelle*, opposée ici à cette RELIGION *locale*, donnée à une seule famille, pour être ainsi la dépositaire de ces grandes et éternelles vérités utiles à tous les siècles et à toutes les nations!

« Mais parce que l'homme est un être *sensible*, et qu'une religion qui réduirait tout au pur *spiritualisme*, pourrait ne point convenir assez à un tel être, il serait fort dans le caractère d'une DOCTRINE CÉLESTE de frapper les *sens* par quelque chose d'extérieur. Cette DOCTRINE établirait donc un *culte extérieur*, elle instituerait des *cérémonies* (les sacrements), mais en petit nombre, et dont la *noble simplicité* et *l'expression* seraient exactement appropriées au *but particulier* de l'institution et au *spiritualisme* du culte *intérieur*.

« De même encore, parce qu'un des effets *naturels* de la *prière* est de retracer fortement à l'homme ses faiblesses, ses misères, ses besoins; parce qu'un autre effet *naturel* de cet *acte religieux* est d'imprimer au *cerveau* les *dispositions* les plus propres à surmonter la trop forte impression des objets sensibles; enfin, parce que la prière est une partie essentielle de cet hommage raisonnable que la créature *intelligente* doit à son CRÉATEUR; une DOCTRINE CÉLESTE rappellerait l'homme à la *prière*, et lui en ferait un *devoir*. Elle lui en prescrirait même un *formulaire* (l'Oraison dominicale), et l'exhorterait à n'user *point de vaines redites*. Et comme l'âme ne saurait demeurer longtemps dans ce profond recueillement que la *prière* exige, le *formulaire* prescrit serait très-court, et ne contiendrait que les choses les plus *nécessaires*, exprimées en termes énergiques et d'une signification très-*étendue*.

« Il serait bien encore dans l'esprit d'une DOCTRINE CÉLESTE de redresser les jugements des hommes sur le *désordre moral*, sur la *confusion* des *méchants* avec les *bons*, et, en général, sur la *conduite* de la PROVIDENCE. La philosophie moderne s'élève bien haut ici et n'atteint pas encore à la hauteur de cette PHILOSOPHIE populaire, qui cache sous des images familières les vérités les plus transcendantes : *Seigneur*, *n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ; d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?... Voulez-vous que nous allions la cueillir? Non*, dit-il, *de peur qu'en cueillant l'ivraie vous n'arrachiez aussi le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson, et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : cueillez premièrement l'ivraie et liez-la en bottes;... mais amassez le bon grain dans mon grenier.* Des ignorants en agriculture voudraient devancer la *saison* et nettoyer le champ avant le temps : ils ne le voudraient plus s'il leur était permis de lire dans le grand livre du MAÎTRE du champ.

« Si l'*amour* de *soi-même* est le principe *universel* des actions de l'*homme*, si l'homme ne peut jamais être *dirigé* plus *sûrement* au bien que par l'*espoir des récompenses* ou par

la crainte des *peines;* si une DOCTRINE CÉLESTE doit étayer la *morale* de *motifs* capables d'influer sur des hommes de tout ordre, une telle DOCTRINE annoncera sans doute au genre humain un *état futur* de *bonheur* ou de *malheur* relatif à la nature des actions *morales;* elle donnera les plus magnifiques idées du *bonheur à venir*, et peindra des couleurs les plus effrayantes le *malheur futur*. Et comme ces *objets* sont de nature à ne pouvoir être représentés à des *hommes* que par des *comparaisons* tirées de choses qui leur soient très-connues, la DOCTRINE dont je parle recourra fréquemment à de semblables comparaisons : ce seront des *festins*, des *noces*, des *couronnes*, des *rassasiements de joie*, des *fleuves de délices*, etc., ou ce se seront des *pleurs*, des *grincements de dents*, des *ténèbres*, *un ver rongeur*, *un feu dévorant ;* enfin, parce que les *menaces* ne sauraient être trop *réprimantes*, puisqu'il arrive tous les jours que les hommes s'exposent volontairement, pour un plaisir d'un moment, à des années de misère et de douleur, il serait fort dans l'esprit de la chose que la *doctrine* dont il s'agit représentât les *peines* comme *éternelles*, ou du moins comme un *malheur* d'une durée *indéfinie*. Mais en ouvrant cet épouvantable *abîme* aux yeux des hommes *sensuels*, cette DOCTRINE DE VIE exalterait en même temps les *compassions* du PÈRE commun des hommes, et permettrait d'entrevoir sur le bord de l'abîme une *main* bienfaisante... Si dans l'ÊTRE SUPRÊME la *justice*,... si la SOUVERAINE BIENFAISANCE veut essentiellement le *perfectionnement* de tous les êtres *sentants* et de tous les êtres *intelligents*,... si les *peines* pouvaient être un *moyen naturel* de perfectionnement,... si elles étaient dans l'économie morale ce que les *remèdes* sont dans l'économie physique... « S'il y a plus de joie au « ciel pour un pécheur qui se repent,... si « l'on aime beaucoup parce qu'il a été beau- « coup pardonné...», mon cœur trésaille,... je suis dans l'admiration ;... quelle merveilleuse chaîne qui unit;... les compassions du *seul* BON sont infinies;... il ne veut point la mort du pécheur, mais il veut sa conversion et sa vie,... il veut,... et veut-il en vain?

« Mais une DOCTRINE qui prendrait les hommes par *l'intérêt* serait-elle une DOCTRINE CÉLESTE? Ne devrait-elle pas, au contraire, diriger les hommes *au bien* par l'amour *pur et désintéressé* du bien? Une âme qui aime la perfection peut être facilement séduite par une idée sublime de perfection. N'ai-je point à me défier ici de cette illusion? Une doctrine qui ne présenterait point d'autre *motif* aux hommes que la considération toute philosophique de la *satisfaction* attachée à la *pratique du bien*, serait-elle une doctrine assez *universelle*, assez *efficace?* Le *plaisir* attaché à la perfection *intellectuelle* et *morale* serait-il bien fait pour être senti par toutes les âmes? Ce plaisir si délicat, si pur, si angélique, suffirait-il dans tous les cas, et principalement dans ceux où les *passions et les appétits* tyrannisent ou sollicitent l'âme si puissamment? Que dis-je! l'*homme* est-il un ANGE? son corps est-il d'une substance *éthérée? la chair et le sang* n'entrent-ils point dans sa *composition?* CELUI *qui* a fait l'homme connaissait mieux ce qu'il lui fallait que le philosophe trop épris d'une perfection *imaginaire*. L'AUTEUR de toute *vraie* perfection a approprié à la plus importante *fin* des *moyens* plus sûrs et plus agissants. Il a assorti ses préceptes à la *nature* et aux *besoins* de cet *être mixte* qu'il voulait exciter et retenir. Il a parlé au sage par la voix de la sagesse; au peuple, par celle du sentiment et de l'autorité. Les âmes grandes et généreuses peuvent se conformer à l'ordre par amour pour l'ordre. Les âmes d'une moins forte trempe peuvent être dirigées au même but par l'espoir de la récompense ou par la crainte de la peine. En rappelant l'homme à l'ordre moral, l'AUTEUR de l'homme le rappelle en même temps à la raison. Il lui dit : Fais bien, et tu seras heureux; sème, et tu recueilleras. C'est l'expression fidèle du vrai, la relation de la cause à l'effet : une graine mise en terre s'y développe.

« Si l'*homme* est de sa nature un *être mixte*, si son *âme* exerce toutes ses *facultés* par l'intervention d'un *corps*, si le sentiment de la *personnalité* est attaché au jeu de *certaines parties* de ce corps, une DOCTRINE qui viendrait du *ciel* ne se bornerait pas à enseigner à l'homme le dogme de l'*immortalité* de son *âme :* elle lui enseignerait encore celui de l'*immortalité* de son être. Et si cette DOCTRINE empruntait des *comparaisons* tirées de ce qui se passe dans les *plantes*, elle parlerait au peuple un langage familier, mais très-expressif; et sous cette enveloppe le philosophe découvrirait une *préordination* qui le frapperait d'autant plus, qu'elle serait plus conforme aux notions les plus *psychologiques* de la raison. Il admirerait ici, comme ailleurs, l'accord merveilleux de la *nature* et de la GRACE, et reconnaîtrait dans cette DOCTRINE CÉLESTE la perfection ou le *complément* de la vraie philosophie. Le temps viendra où ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de DIEU et en sortiront, les uns en résurrection de vie, les autres en résurrection de condamnation... Résurrection de vie!... Heureuse immortalité! Ce ne sera donc pas l'*âme seule* qui jouira de cette félicité : ce sera tout l'homme. « Je suis la résurrection « et la vie... » Paroles étonnantes! langage que l'oreille n'avait jamais entendu! expressions dont la majesté annonçait le PRINCE de la vie!... « Je suis la résurrection... » Il commande à la mort, et arrache au sépulcre sa victoire.

« Que n'aurais-je point à dire encore! car ce grand sujet est inépuisable, et je n'ai fait que l'effleurer. Une DOCTRINE qui viendrait du CIEL devrait être dans une harmonie si parfaite avec la *nature* de l'homme et ses relations diverses, que l'expérience que l'homme ferait des préceptes et des maximes de cette DOCTRINE lui en prouvât elle-même

la vérité. CELUI qui aurait annoncé une pareille *doctrine* n'aurait donc pas craint d'en appeler à l'expérience. « L'homme qui voudra faire la volonté de mon PÈRE connaîtra « si ma doctrine vient de LUI ou si je parle « de mon chef. » Que de vérités pratiques je découvre dans ce peu de mots!... la volonté de mon PÈRE : ... l'amour de l'ordre, l'observation des *rapports* qui lient l'homme à ses semblables et à tous les êtres.

« La volonté de mon PÈRE : Ce qu'il veut est bon, agréable et parfait... De mon chef : Cet ENVOYÉ, qui en appelle ailleurs *à ses œuvres*, n'en appelle ici qu'à l'expérience journalière de chaque individu. C'est que le PRÉCEPTEUR de l'homme connaissait l'*homme;* c'est qu'IL savait que la *conscience* parlerait un langage assez clair; c'est qu'en observant les lois de la raison l'homme reconnaîtrait que la RAISON ÉTERNELLE parlait. « Il connaîtra si ma doctrine vient de DIEU. » (*Recherches philosophiques sur le Christianisme*, par C. BONNET, chap. 32, p. 350 à 374.)

CABET. — *Doctrine de Jésus-Christ.* « Toute la doctrine de Jésus peut se résumer en ces mots : *Règne ou royaume de Dieu sur la terre.*

« Elle peut se résumer aussi dans ce précepte : *Fais à autrui tout ce que tu voudrais qu'on te fît*, ou bien : *Aime ton prochain comme toi-même.*

« Elle peut se résumer encore dans le seul mot, *Fraternité.*

« Nous allons l'examiner sous ces divers points de vue séparés, en commençant par le règne de Dieu, qui comprend tout.

« Et d'abord, qu'est-ce que *Dieu*, suivant Jésus ? » Voir DIEU. (*Le vrai Christianisme, suivant Jésus-Christ*, chapitre 1, par CABET.)

DOGME. — « Il faut à l'homme, pour base de sa vie morale, un dogme, c'est-à-dire une conception de l'ordre universel, et la destinée providentielle des êtres. Il en déduit son rôle particulier dans la création, la loi de son existence, le but religieux de sa vie, et par suite l'autorité compétente pour le guider dans sa marche vers ce but, dans l'accomplissement de cette loi. Le dogme est la charpente de toute civilisation. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 1, art. *Benjamin Constant* de Reberque.)

GIBBON. — « Dans les quatre premiers siècles, les dogmes catholiques étaient enseignés et pratiqués. »

DIDEROT. — « Lorsqu'on annonce au peuple un dogme qui contredit la religion dominante ou quelque fait contraire à la tranquillité publique, justifiât-on sa mission par des miracles, le gouverneur a droit de sévir, et le peuple de crier. CRUCIFIGE ! *Quel danger n'y aurait-il pas à abandonner les esprits aux séductions d'un imposteur ou aux rêveries d'un visionnaire ?* »

DOMESTIQUES. — « Le premier soin par lequel on doit commencer l'ordre d'une maison, dit J.-J. Rousseau, c'est de n'y souffrir que d'honnêtes gens qui n'y portent pas le désir secret de troubler cet ordre. Mais la servitude et l'honnêteté sont-elles si compatibles qu'on doive espérer de trouver des domestiques honnêtes gens? Non; pour les avoir, il ne faut pas les chercher, ***il faut les faire, et il n'y a qu'un homme de bien qui sache l'art d'en former d'autres.***

« Un hypocrite a beau vouloir prendre le ton de la vertu, il n'en peut inspirer le goût à personne, et s'il savait le rendre aimable, il l'aimerait lui-même. Que serviraient de froides leçons démenties par un exemple continuel, si ce n'est à faire penser que celui qui les donne se joue de la crédulité d'autrui ? ***Qui ne sent pas ce qu'il dit ne le dit jamais bien;*** car le langage du cœur, qui touche et persuade, y manque. J'ai quelquefois entendu de ces conversations grossièrement apprêtées qu'on tient devant les domestiques comme devant les enfants pour leur faire des leçons indirectes. Loin de juger qu'ils en fussent un instant les dupes, je les ai toujours vus rire en secret de l'ineptie du maître qui les prenait pour des sots, en débitant lourdement devant eux des maximes qu'ils savaient bien n'être pas les siennes. » (*Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 110.)

DOULEUR. — « On a beaucoup blâmé, dit madame de Staël, cet axiome des mystiques, *que la douleur est un bien ;* quelques philosophes de l'antiquité ont affirmé qu'elle n'était pas un mal; il est pourtant bien plus difficile de la considérer avec indifférence qu'avec espoir (91). En effet, si l'on n'était pas persuadé que le malheur est un moyen de perfectionnement, à quel excès d'irritation ne nous porterait-il pas? Pourquoi donc nous appeler à la vie pour nous faire dévorer par elle? Pourquoi concentrer tous les tourments et toutes les merveilles de l'univers dans un faible cœur qui redoute et qui désire? Pourquoi nous donner la puissance d'aimer, et nous arracher ensuite tout ce que nous avons chéri? Enfin, pourquoi la mort, la terrible mort? Lorsque l'illusion de la terre nous l'a fait oublier, comme elle se rappelle à nous ! C'est au milieu de toutes les splendeurs de ce monde qu'elle déploie son drapeau funeste.

Così trapassa al trapassar d'un giorno
Della vita mortal il fiore e' l verde;
Nè perchè faccia indietro April ritorno,
Si rinfiora ella mai ne si rinverde (92).

« On a vu dans une fête cette princesse (93) qui, mère de huit enfants, réunissait encore le charme d'une beauté parfaite à toute la dignité des vertus maternelles. Elle ouvrit le bal, et les sons mélo-

(91) Le chancelier Bacon dit que les prospérités sont les bénédictions de l'Ancien Testament et les adversités celles du Nouveau.

(92) « Ainsi passe en un jour la verdure et la fleur de la vie mortelle; c'est en vain que le mois du printemps revient à son tour, elle ne reprend jamais ni sa verdure ni ses fleurs. » (*Vers de Tasse chantés dans les jardins d'Armide.*)

(93) La princesse Pauline de Schwarzenberg.

dieux de la musique signalèrent ces moments consacrés à la joie; des fleurs ornaient sa tête charmante, et la parure et la danse devaient lui rappeler les premiers jours de sa jeunesse; cependant elle semblait déjà craindre les plaisirs mêmes auxquels tant de succès auraient pu l'attacher. Hélas ! de quelle manière ce vague pressentiment s'est réalisé ! Tout à coup les flambeaux sans nombre qui remplaçaient l'éclat du jour vont devenir des flammes dévorantes, et les plus affreuses souffrances prendront la place du luxe éclatant d'une fête. Quel contraste ! et qui pourrait se lasser d'y réfléchir? Non, jamais les grandeurs et les misères humaines n'ont été rapprochées de si près; et notre mobile pensée, si facilement distraite des sombres menaces de l'avenir, a été frappée dans la même heure par toutes les images brillantes et terribles que la destinée sème d'ordinaire à distance sur la route du temps.

« Aucun accident néanmoins n'avait atteint celle qui ne devait mourir que de son choix : elle était en sûreté, elle pouvait renouer le fil de sa vie si vertueuse qu'elle menait depuis quinze années ; mais une de ses filles était en danger, et l'être le plus délicat et le plus timide se précipite au milieu des flammes qui feraient reculer les guerriers. Toutes les mères auraient éprouvé ce qu'elle a dû sentir ! Mais qui pourrait se croire assez de force pour l'imiter? Qui pourrait compter assez sur son âme pour ne pas craindre les frissonnements que la nature fait naître à l'aspect d'une mort atroce ! Une femme les a bravés, et bien qu'alors un coup funeste l'ait frappée, son dernier acte fut maternel ; c'est dans cet instant sublime qu'elle a paru devant Dieu, et l'on n'a pu reconnaître ce qui restait d'elle sur la terre qu'au chiffre de ses enfants, qui marquait encore la place où cet ange avait péri. Ah ! tout ce qu'il y a d'horrible dans ce tableau est adouci par les rayons de la gloire céleste. Cette généreuse Pauline sera désormais la sainte des mères, et si leurs regards n'osaient encore s'élever jusqu'au ciel, elles les reposeront sur sa douce figure, et lui demanderont d'implorer la bénédiction de Dieu pour leurs enfants.

« Si l'on était parvenu à tarir la source de la religion sur la terre, que dirait-on à ceux qui voient tomber la plus pure des victimes ? Que dirait-on à ceux qui l'ont aimée ? et de quel désespoir, de quel effroi du sort et de ses perfides secrets l'âme ne serait-elle pas remplie !

« Non-seulement ce qu'on voit, mais ce qu'on se figure, foudroierait la pensée s'il n'y avait rien en nous qui nous affranchît du hasard. N'a-t-on pas vécu dans un cachot obscur où chaque minute était une douleur, où l'on n'avait d'air que ce qu'il en fallait pour recommencer à souffrir ? La mort, selon les incrédules, doit délivrer de tout ; mais savent-ils ce qu'elle est ? Savent-ils si cette mort est le néant, et dans quel labyrinthe de terreurs la réflexion sans guide ne peut-elle pas nous entraîner ?

« Si un homme honnête (et les circonstances d'une vie passionnée peuvent amener ce malheur), si un homme honnête, dis-je, avait fait un mal irréparable à un être innocent, comment, sans le secours de l'expiation religieuse, s'en consolerait-il jamais ? Quand la victime est là dans le cercueil, à qui s'adresser s'il n'y a pas de communication avec elle, si Dieu lui-même ne fait pas entendre aux morts les pleurs des vivants, si le souverain Médiateur des hommes ne dit pas à la douleur : — C'en est assez ; — au repentir : — Vous êtes pardonné ? — On croit que le principal avantage de la religion est de réveiller les remords ; mais c'est aussi bien souvent à les apaiser qu'elle sert. Il est des âmes dans lesquelles règne le passé ; il en est que les regrets déchirent comme une active mort, et sur lesquelles le souvenir s'acharne comme un vautour ; c'est pour elles que la religion est un soulagement du remords.

« Une idée, toujours la même, et revêtant cependant mille formes diverses, fatigue tout à la fois par son agitation et par sa monotonie. Les beaux-arts, qui redoublent la puissance de l'imagination, accroissent avec elle la vivacité de la douleur. La nature elle-même importune quand l'âme n'est plus en harmonie avec elle; son calme, qu'on trouverait doux, irrite comme l'indifférence; les merveilles de l'univers s'obscurcissent à nos regards; tout semble apparition, même au milieu de l'éclat du jour. La nuit inquiète comme si l'obscurité recélait quelques secrets de nos maux, et le soleil resplendissant semble insulter au deuil du cœur. Où fuir tant de souffrances ? Est-ce dans la mort ? Mais l'anxiété du malheur fait douter que le repos soit dans la tombe, et le désespoir est pour les athées mêmes comme une révélation ténébreuse de l'éternité des peines. Que ferions-nous alors, que ferions-nous, ô mon Dieu, si nous ne pouvions nous jeter dans votre sein paternel? Celui qui le premier appela Dieu notre Père en savait plus sur le cœur humain que les plus profonds penseurs du siècle.

« Il n'est pas vrai que la religion rétrécisse l'esprit; il l'est encore moins que la sévérité des principes religieux soit à craindre. Je ne connais qu'une sévérité redoutable pour les âmes sensibles : c'est celle des gens du monde. Ce sont eux qui ne conçoivent rien, qui n'excusent rien de ce qui est involontaire : ils se sont fait un cœur humain à leur gré, pour le juger à leur aise. On pourrait leur adresser ce qu'on disait à MM. de Port-Royal, qui d'ailleurs méritaient beaucoup d'admiration : « Il vous est facile « de comprendre l'homme que vous avez « créé; mais celui qui est, vous ne le con« naissez pas. »

« La plupart des gens du monde sont accoutumés à faire de certains dilemmes sur toutes les situations malheureuses de la vie, afin de se débarrasser le plus tôt qu'il est

possible de la pitié qu'elles exigent d'eux. *Il n'y a que deux partis à prendre*, disent-ils, *il faut qu'on soit tout un ou tout autre, il faut supporter ce qu'on ne peut empêcher, il faut se consoler de ce qui est irrévocable.* Ou bien, *qui veut le but veut les moyens; il faut tout faire pour conserver ce dont on ne peut se passer*, etc., etc., et mille autres axiomes de ce genre qui ont tous la forme de proverbes, et qui sont en effet le code de la sagesse vulgaire. Mais quel rapport y a-t-il entre ces axiomes et les angoisses du cœur? Tout cela sert très-bien dans les affaires communes de la vie; mais comment appliquer de tels conseils aux peines morales? Elles varient toutes selon les individus, et se composent de mille circonstances diverses, inconnues à tout autre qu'à notre ami le plus intime, s'il en est un qui sache s'identifier avec nous. Chaque caractère est presque un monde nouveau pour qui sait observer avec finesse, et je ne connais dans la science du cœur humain aucune idée générale qui s'applique complétement aux exemples particuliers.

« Le langage de la religion peut seul convenir à toutes les situations et à toutes les manières de sentir. En lisant les rêveries de J.-J. Rousseau, cet éloquent tableau d'un être en proie à une imagination plus forte que lui, je me suis demandé comment un homme d'esprit formé par le monde, et un solitaire religieux, auraient essayé de consoler Rousseau? Il se serait plaint d'être haï et persécuté, il se serait dit l'objet de l'envie universelle et la victime d'une conjuration qui s'étendait depuis le peuple jusqu'aux rois; il aurait prétendu que tous ses amis l'avaient trahi, et que les services mêmes qu'on lui rendait étaient des piéges; qu'aurait alors répondu à toutes ces plaintes l'homme d'esprit formé par la société?

« *Vous vous exagérez singulièrement*, aurait-il dit, *l'effet que vous croyez produire; vous êtes sans doute un homme fort distingué; mais comme chacun de nous a pourtant des affaires et même des idées à soi, un livre ne remplit pas toutes les têtes; l'événement de la guerre ou de la paix, et même de moindres intérêts, mais qui nous concernent personnellement, nous occupent beaucoup plus qu'un écrivain, quelque célèbre qu'il puisse être. On vous a exilé, il est vrai; mais tous les pays doivent être égaux à un philosophe comme vous; et à quoi serviraient donc la morale et la religion que vous développez si bien dans vos écrits, si vous ne saviez pas supporter les revers qui vous ont atteint? Sans doute quelques personnes vous envient parmi vos confrères les hommes de lettres; mais cela ne peut s'étendre aux classes de la société qui s'embarrassent fort peu de la littérature. D'ailleurs, si la célébrité vous importune réellement, rien de si facile que d'y échapper. N'écrivez plus, au bout de peu d'années on vous oubliera, et vous serez aussi tranquille que si vous n'aviez jamais rien publié. Vous dites que vos amis vous tendent des piéges en faisant semblant de vous rendre service. D'abord n'est-il pas possible qu'il y ait une légère nuance d'exaltation romanesque dans votre manière de juger vos relations personnelles? Il faut votre belle imagination pour composer la* Nouvelle Héloïse, *mais un peu de raison est nécessaire dans les affaires d'ici-bas, et, quand on le veut bien, on voit les choses telles qu'elles sont. Si pourtant vos amis vous trompent, il faut rompre avec eux; mais vous seriez bien insensé de vous affliger; car, de deux choses l'une, ou ils sont dignes de votre estime, et dans ce cas vous auriez tort de les soupçonner, ou, si vos soupçons sont bien fondés, vous ne devez pas alors regretter de tels amis.*

« Après avoir écouté ce dilemme, J.-J. Rousseau aurait bien pu prendre un troisième parti, celui de se jeter dans la rivière; mais que lui aurait dit le solitaire religieux?

« *Mon fils, je ne connais pas le monde, et j'ignore s'il est vrai qu'on vous y veuille du mal; mais s'il en est ainsi, vous auriez cela de commun avec tous les bons, qui cependant ont pardonné à leurs ennemis; car Jésus-Christ et Socrate, le Dieu et l'homme, en ont donné l'exemple. Il faut que les passions haineuses existent ici-bas pour que l'épreuve des justes soit accomplie. Sainte Thérèse a dit des méchants :* Les malheureux ! ils n'aiment pas; *et ceux-là cependant vivent aussi pour qu'ils aient le temps de se repentir.*

« *Vous avez reçu du ciel des dons admirables; s'ils vous ont servi à faire aimer ce qui est bon, n'avez-vous pas déjà joui d'avoir été un soldat de la vérité sur la terre? Si vous avez attendri les cœurs par une éloquence entraînante, vous obtiendrez pour vous quelques-unes des larmes que vous avez fait couler. Vous avez des ennemis près de vous, mais des amis au loin, parmi les solitaires qui vous lisent, et vous avez consolé des infortunés mieux que nous ne pouvons vous consoler vous-même. Que n'ai-je votre talent pour me faire entendre de vous! C'est une belle chose que le talent, mon fils; les hommes cherchent souvent à le dénigrer; ils vous disent à tort que nous le condamnons au nom de Dieu; cela n'est pas vrai. C'est une émotion divine que celle qui inspire l'éloquence; et si vous n'en avez point abusé, sachez supporter l'envie, car une telle supériorité vaut bien les peines qu'elle peut faire éprouver.*

« *Néanmoins, mon fils, je le crains, l'orgueil se mêle à vos peines, et voilà ce qui leur donne de l'amertume; car toutes les douleurs qui sont restées humbles font couler doucement nos pleurs; mais il y a du poison dans l'orgueil, et l'homme devient insensé quand il s'y livre : c'est un ennemi qui se fait son chevalier pour mieux le perdre.*

« *Le génie ne doit servir qu'à manifester la bonté suprême de l'âme. Il y a beaucoup de gens qui ont cette bonté sans le talent de l'exprimer; remerciez Dieu de qui vous tenez le charme de ces paroles faites pour enchanter l'imagination des hommes; mais ne soyez fier que du sentiment qui vous les dicte. Tout s'apaisera pour vous dans la vie, si vous restez toujours religieusement bon; les méchants mêmes se lassent de faire du mal, leur pro-*

*pre venin les épuise; et puis Dieu n'est-il pas là pour avoir soin du passereau qui tombe et du cœur de l'homme qui souffre?*

« *Vous dites que vos amis veulent vous trahir; prenez garde de les accuser injustement : malheur à celui qui aurait repoussé une affection véritable, car ce sont les anges du ciel qui nous l'envoient; ils se sont réservé cette part dans le destin de l'homme. Ne permettez pas à votre imagination de vous égarer. Il faut la laisser planer dans les régions des nuages. Mais il n'y a qu'un cœur pour juger un autre cœur; et vous seriez bien coupable si vous méconnaissiez une amitié sincère; car la beauté de l'âme consiste dans sa généreuse confiance, et la prudence humaine est figurée par un serpent.*

« *Il se peut toutefois qu'en expiation de quelques égarements dont vos grandes facultés ont été la cause, vous soyez condamné sur cette terre à boire la coupe empoisonnée de la trahison d'un ami. S'il en est ainsi, je vous plains; la Divinité même vous a plaint en vous punissant. Mais ne vous révoltez pas contre ses coups; aimez encore, bien qu'aimer ait déchiré votre cœur. Dans la solitude la plus profonde, dans l'isolement le plus cruel, il ne faut pas laisser tarir en soi la source des affections dévouées. Pendant longtemps on ne croit pas que Dieu puisse être aimé comme on aime ses semblables. Une voix qui nous répond, des regards qui se confondent avec les nôtres paraissent pleins de vie, tandis que le ciel immense se tait; mais par degrés l'âme s'élève jusqu'à sentir son Dieu près d'elle comme un ami.*

« *Mon fils, il faut prier comme on aime, en mêlant la prière à toutes nos pensées; il faut prier, car alors on n'est plus seul, et quand la résignation descendra doucement en vous, tournez vos regards vers la nature : on dirait que chacun y retrouve la pensée de sa vie, quand il n'en existe plus de traces parmi les hommes. Rêvez à vos chagrins comme à vos plaisirs en contemplant ces nuages tantôt sombres et tantôt brillants que le vent fait disparaître; et, soit que la mort vous ait ravi vos amis, soit que la vie plus cruelle encore ait déchiré vos liens avec eux, vous apercevrez dans les étoiles leur image divinisée; ils vous apparaîtront tels que vous les reverrez un jour.* » (*De l'Allemagne*, par Madame DE STAEL, p. 580 à 587, IVe part., ch. 6.)

DUEL. Entre les mille réquisitoires chrétiens contre le duel, écrits par des hommes placés en dehors de l'Eglise catholique, nous n'avions qu'à choisir; et notre première pensée était de donner ici la lettre si remarquable du chancelier Bâcon, citée entre autres, dans le *Christianisme de Bâcon* par l'abbé Emery. Nous avons négligé de la reproduire à cause de sa longueur, nous bornant à citer les quelques lignes suivantes de Montaigne et les pages éloquentes de J.-J. Rousseau à ce sujet :

MONTAIGNE. — « Le tuer est bon pour éviter l'offense à venir, non pour venger celle qui est faite. C'est une action plus de crainte que de braverie, de précaution que de courage, de défense que d'entreprise. Il est apparent que nous quittons par là et la vraie fin de la vengeance et le soin de notre réputation : nous craignons s'il (notre ennemi) demeure en vie, qu'il nous recharge d'une pareille. Ce n'est pas contre lui, c'est pour toi que tu t'en défais. » (MONTAIGNE, *Essais*, t. II, p. 651, 652.)

J.-J. ROUSSEAU. — « Qu'y a-t-il de commun entre la gloire d'égorger un homme et le témoignage d'une âme droite? et quelle prise peut avoir la vaine opinion d'autrui sur l'honneur véritable, dont toutes les racines sont au fond du cœur! Quoi? les vertus qu'on a réellement périssent-elles sous les mensonges d'un calomniateur? Les injures d'un homme ivre prouvent-elles qu'on les mérite? et l'honneur du sage serait-il à la merci du premier brutal qu'il peut rencontrer? Me direz-vous qu'un duel témoigne qu'on a du cœur, et que cela suffit pour effacer la honte ou le reproche de tous les autres vices? Je vous demanderai quel honneur peut dicter une pareille décision, et quelle raison peut la justifier. A ce compte, un fripon n'a qu'à se battre pour cesser d'être fripon; les discours d'un menteur deviennent des vérités sitôt qu'ils sont soutenus à la pointe de l'épée; et si l'on vous accusait d'avoir tué un homme, vous en iriez tuer un second pour prouver que cela n'est pas vrai. Ainsi vertu, vice, honneur, infamie, vérité, mensonge, tout peut tirer son être de l'événement d'un combat; une salle d'armes est le siége de toute justice; il n'y a d'autre droit que la force, d'autre raison que le meurtre; toute la réparation due à ceux qu'on outrage est de les tuer, et toute offense est également bien lavée dans le sang de l'offenseur ou de l'offensé. Dites, si les loups savaient raisonner, auraient-ils d'autres maximes? Jugez vous-même, par le cas où vous êtes, si j'exagère leur absurdité. De quoi s'agit-il ici pour vous? d'un démenti reçu dans une occasion où vous mentiez en effet. Pensez-vous donc tuer la vérité avec celui que vous voulez punir de l'avoir dite? Songez qu'en vous soumettant au sort d'un duel, vous appelez le ciel en témoignage d'une fausseté, et que vous osez dire à l'Arbitre des combats : Viens soutenir la cause injuste, et faire triompher le mensonge.

« Ce blasphème n'a-t-il rien qui vous épouvante? Cette absurdité n'a-t-elle rien qui vous révolte? Eh! Dieu! Quel est ce misérable honneur qui ne craint pas le vice, mais le reproche, et qui ne vous permet pas d'endurer d'un autre un démenti reçu de votre propre cœur?

« Vous qui voulez qu'on profite pour soi de ses lectures, profitez-donc des vôtres; et cherchez si l'on vit un duel sans appel sur la terre quand elle était couverte de héros. Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers? César envoya-t-il un cartel à Caton, ou Pompée à César, pour tant d'affronts réciproques? Et le plus grand capitaine de la

Grèce fut-il déshonoré pour s'être laissé menacer du bâton. D'autres temps, d'autres mœurs, je le sais ; mais n'y en a-t-il que de bonnes, et n'oserait-on s'enquérir si les mœurs d'un temps sont celles qu'exige le solide honneur ? Non, cet honneur n'est point variable ; il ne dépend ni des temps, ni des lieux, ni des préjugés ; il ne peut ni passer, ni renaître ; il a sa source éternelle dans le cœur de l'homme juste, et dans la règle inaltérable de ses devoirs. Si les peuples les plus éclairés, les plus braves, les plus vertueux de la terre n'ont point connu le duel, je dis qu'il n'est pas une institution de l'honneur ; *mais une mode affreuse et barbare, digne de sa féroce origine.* Reste à savoir si, quand il s'agit de sa vie ou de celle d'autrui, l'honnête homme se règle sur la mode, s'il n'y a pas alors plus de vrai courage à la braver qu'à la suivre ? Que ferait, à votre avis, celui qui s'y veut asservir, dans les lieux où règne un usage contraire? A Messine ou à Naples, il irait attendre son homme au coin d'une rue, et le poignarder par derrière. Cela s'appelle brave en ce pays-là ; et l'honneur n'y consiste pas à se faire tuer par son ennemi, mais à le tuer soi-même.

« Gardez-vous donc de confondre le nom sacré de l'honneur avec ce préjugé féroce qui mit toutes les vertus à la pointe d'une épée, *et n'est propre qu'à faire de braves scélérats.* Que cette méthode puisse fournir, si l'on veut, un supplément à la probité ; partout où la probité règne son supplément n'est pas inutile ! Que penser de celui qui s'expose à la mort pour s'exempter d'être honnête homme ? Ne voyez-vous pas que les crimes, que la honte ou la mort n'ont point empêchés, sont couverts par la fausse honte et la crainte du blâme ? C'est elle qui rend l'homme hypocrite et menteur ; c'est elle qui fait verser le sang d'un ami pour un mot indiscret qu'il devrait oublier, pour un reproche mérité qu'il ne peut souffrir ; c'est elle qui transporte en furie infernale une fille abusée et craintive ; c'est elle, ô Dieu puissant ! qui peut armer la main maternelle contre le tendre fruit...... Je sens défaillir mon âme à cette idée horrible, et je rends grâce au moins à Celui qui sonde les cœurs d'avoir éloigné du mien cet honneur affreux, *qui n'inspire que des forfaits et fait frémir la nature.*

« Rentrez donc en vous-même, et considérez s'il vous est permis d'attaquer de propos délibéré la vie d'un homme, et d'exposer la vôtre pour satisfaire une barbare et dangereuse fantaisie qui n'a nul fondement raisonnable ; et si le triste souvenir du sang versé dans une pareille occasion peut cesser de crier vengeance au fond du cœur de celui qui l'a fait couler. Connaissez-vous aucun crime égal à l'homicide volontaire ? Et si la base de toutes les vertus est l'humanité, que penserons-nous de l'homme sanguinaire et dépravé qui l'ose attaquer dans la vie de son semblable ? Souvenez-vous de ce que vous m'avez dit vous-même contre le service étranger. Avez-vous oublié que le citoyen doit sa vie à sa patrie, et n'a pas le droit d'en disposer sans le congé des lois, à plus forte raison contre leur défense? O mon ami ! Si vous aimez sincèrement la vertu, apprenez à la servir à sa mode, et non à la mode des hommes. Je veux qu'il en puisse résulter quelque inconvénient : ce mot de vertu n'est-il donc pour vous qu'un vain nom ! Et ne serez-vous vertueux que quand il n'en coûtera rien de l'être ? Mais quels sont au fond ces inconvénients? Les murmures des gens oisifs, des méchants, qui cherchent à s'amuser des malheurs d'autrui, et voudraient avoir toujours quelque histoire nouvelle à raconter. Voilà vraiment un grand motif pour s'entr'égorger ! Si le philosophe et le sage se règlent dans les plus grandes affaires de la vie sur les discours insensés de la multitude, que sert cet appareil d'études, pour n'être au fond qu'un homme vulgaire ? Vous n'osez donc sacrifier le ressentiment au devoir, à l'estime, à l'amitié, de peur qu'on ne vous accuse de craindre la mort ? Pesez les choses, mon bon ami, et vous trouverez bien plus de lâcheté dans la crainte de ce reproche que dans celle de la mort même. Le fanfaron, le poltron veut à toute force passer pour brave.

Ma verace valor, ben che negletto,
È di se stesso a se fregio assai chiaro.

« Celui qui feint d'envisager la mort sans effroi, ment. Tout homme craint de mourir ; c'est la grande loi des êtres sensibles, sans laquelle toute espèce mortelle serait bientôt détruite. Cette crainte est un simple mouvement de la nature, non-seulement indifférent, mais bon en lui-même et conforme à l'ordre ; tout ce qui la rend honteuse et blâmable, c'est qu'elle peut nous empêcher de bien faire et de remplir nos devoirs. Si la lâcheté n'était jamais un obstacle à la vertu, elle cesserait d'être un vice. *Quiconque est plus attaché à sa vie qu'à son devoir ne saurait être solidement vertueux, j'en conviens.* Mais expliquez-moi, vous qui vous piquez de raison, quelle espèce de mérite on peut trouver à braver la mort pour commettre un crime ?

« Quand il serait vrai qu'on se fait mépriser en refusant de se battre, quel mépris est le plus à craindre, celui des autres en faisant le bien, ou le sien propre en faisant le mal ? Croyez-moi, celui qui s'estime véritablement lui-même est peu sensible à l'injuste mépris d'autrui, et ne craint que d'en être digne; car le bon et l'honnête ne dépendent point du jugement des hommes, mais de la nature des choses; et quand toute la terre approuverait l'action que vous allez faire, elle n'en serait pas moins honteuse. Mais il est faux qu'à s'en abstenir par vertu l'on s'en fasse mépriser. L'homme droit, dont toute la vie est sans tache, et qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide, et n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à

servir la patrie, à protéger le faible, à remplir les devoirs les plus dangereux, à défendre, en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience, il marche la tête levée; il ne fuit ni ne cherche son ennemi; on voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, et qu'il redoute le crime et non le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont autant de témoins qui les récusent; et, dans une conduite si bien liée, on juge d'une action sur toutes les autres.

« Mais savez-vous ce qui rend cette modération si pénible à un homme ordinaire? C'est la difficulté de la soutenir dignement, c'est la necessité de ne commettre ensuite aucune action blâmable; car si la crainte de mal faire ne le retient pas dans ce dernier cas, pourquoi l'aurait-elle retenu dans l'autre où l'on peut supposer un motif plus naturel? On voit bien alors que ce refus ne vient pas de vertu, mais de lâcheté, et l'on se moque avec raison d'un scrupule qui ne vient que dans le péril. N'avez-vous point remarqué que les hommes si ombrageux et si prompts à provoquer les autres *sont, pour la plupart, de très-malhonnêtes gens* qui, de peur qu'on ose leur montrer ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière. Est-ce à vous d'imiter de tels hommes? Mettons encore à part les militaires de profession, qui vendent leur sang à prix d'argent; qui, voulant conserver leurs places, calculent par leur intérêt ce qu'ils doivent à leur honneur, et savent à un écu près ce que vaut leur vie. Mon ami, laissez battre tous ces gens-là; rien n'est moins honorable que cet honneur dont ils font si grand bruit; ce n'est qu'une mode insensée, une fausse imitation de vertu, qui se pare des plus grands crimes L'honneur d'un homme comme vous n'est point au pouvoir d'un autre : il est en lui-même, et non dans l'opinion du peuple; il ne se défend ni par l'épée ni par le bouclier, mais par une vie intègre et irréprochable; et ce combat vaut bien l'autre en fait de courage.

« C'est par ces principes, que vous devez concilier les éloges que j'ai donnés dans tous les temps à la véritable valeur, avec les mépris que j'eus toujours pour les faux braves. J'aime les gens de cœur, et ne puis souffrir les lâches; *mais je veux que la valeur se montre dans les occasions légitimes*, et qu'on n'en fasse pas, hors de propos, une vaine parade, comme si l'on avait peur de ne la pas trouver au besoin. Tel fait un effort, et se présente une fois pour avoir le droit de se cacher le reste de sa vie. Le vrai courage a plus de constance et moins d'empressement; il est toujours ce qu'il doit être, il ne faut ni l'exciter ni le retenir; l'homme de bien le porte partout avec lui, au combat contre l'ennemi, dans un cercle en faveur des absents et de la vérité, dans son lit contre les attaques de la douleur et de la mort. La force d'âme qui l'inspire est d'usage dans tous les temps, elle met toujours la vertu au-dessus des événements, et ne consiste pas à se battre, mais à ne rien craindre. Telle est, mon ami, la sorte de courage que j ai souvent louée, et que j'aime à trouver en vous. *Tout le reste n'est qu'étourderie, extravagance*, FÉROCITÉ; *c'est une lâcheté de s'y soumettre*, et je ne méprise pas moins celui qui cherche un péril inutile que celui qui fuit un péril qu'il doit affronter.

« Je vous ai fait voir, si je ne me trompe, que dans votre démêlé, votre honneur n'est point intéressé, que vous compromettez le mien en recourant à la voie des armes; *que cette voie n'est ni juste, ni raisonnable, ni permise;* qu'elle ne peut s'accorder avec les sentiments dont vous faites profession; qu'elle *ne convient qu'à de malhonnêtes gens*, qui font servir la bravoure de supplément aux vertus qu'ils n'ont pas, ou aux officiers qui ne se battent point par honneur; *qu'il y a plus de vrai courage à la dédaigner qu'à la prendre;* que les inconvénients auxquels on s'expose en la rejetant sont inséparables de la pratique des vrais devoirs, et plus apparents que réels; qu'enfin les hommes les plus prompts à y recourir sont toujours ceux dont la probité est la plus suspecte. D'où je conclus que vous ne sauriez, en cette action, ni faire ni accepter un appel sans renoncer en même temps à la raison, à la vertu, à l'honneur, à moi. Retournez mes raisonnements comme il vous plaira, entassez de votre part sophisme sur sophisme, il se trouvera toujours qu'un homme de courage n'est point un lâche, et qu'un homme de bien ne peut être sans honneur. Or, je vous ai montré, ce me semble, que l'homme de courage dédaigne le duel, et que l'homme de bien l'abhorre.

« J'ai cru, mon ami, dans une matière aussi grave, devoir faire parler la raison seule, et vous présenter les choses exactement telles qu'elles sont. Si j'avais voulu les peindre telles que je les vois, et faire parler le sentiment de l'humanité, j'aurais pris un langage fort différent. Vous savez que mon père, dans sa jeunesse, eut le malheur de tuer un homme en duel : cet homme était son ami, ils se battirent à regret, l'insensé point d'honneur les y contraignit. Le coup mortel qui priva l'un de la vie ôta pour jamais le repos à l'autre. Le triste remords n'a pu depuis ce temps sortir de son cœur; souvent dans la solitude, on l'entend pleurer et gémir; il croit sentir encore le fer, poussé par sa main cruelle, entrer dans le cœur de son ami; il voit dans l'ombre de la nuit son corps pâle et sanglant; il contemple en frémissant la plaie mortelle; il voudrait étancher le sang qui coule; l'effroi le saisit, il s'écrie; ce cadavre affreux ne cesse de le poursuivre. Depuis cinq ans qu'il a perdu le cher soutien de son nom et l'espoir de sa famille, il

s'en reproche la mort comme un juste châtiment du ciel, qui vengea sur son fils unique le père infortuné qu'il priva du sien.

« Je vous l'avoue, tout cela, joint à mon aversion naturelle pour la cruauté, m'inspire une telle horreur des duels, que je les regarde comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir. *Celui qui va se battre de gaieté de cœur n'est, à mes yeux, qu'une bête féroce qui s'efforce d'en déchirer une autre;* et, s'il reste le moindre sentiment naturel dans leur âme, je trouve celui qui périt moins à plaindre que le vainqueur. Voyez ces hommes accoutumés au sang, ils ne bravent les remords qu'en étouffant la voix de la nature; ils deviennent par degré cruels, insensibles, ils se jouent de la vie des autres; et la punition d'avoir pu manquer d'humanité est de la perdre enfin tout à fait. Que sont-ils dans cet état? Réponds, veux-tu leur devenir semblable? Non, tu n'es point fait pour cet odieux abrutissement; redoute le premier pas qui peut t'y conduire : ton âme est encore innocente et saine, ne commence pas à la dépraver au péril de ta vie, par un effort sans vertu, *un crime sans plaisir, un point d'honneur sans raison.* » (T. I, p. 213. *Dialogues.*)

DUPUIS (Système de). — « Le système de Dupuis ne repose sur aucune base solide, dit M. Letronne en commençant son cours d'archéologie, et cependant il a eu la plus grande influence sur l'opinion religieuse. Aujourd'hui que nous avons des preuves matérielles qui montrent incontestablement la fausseté de l'hypothèse de cet homme savant sans doute, mais égaré par une aveugle prévention et par un système auquel il plie tous les faits, nous pouvons sans peine débrouiller la vérité du mensonge. » (*Cours d'archéologie.*)

# E

ECCLESIASTIQUE (Ministère). — « La Religion, dit Voltaire, est instituée pour maintenir les hommes dans l'ordre, et leur faire mériter les bontés de Dieu par la vertu. Tout ce qui, dans une religion, ne tend pas à ce but, doit être regardé comme lui étant étranger.

« L'instruction, les exhortations, les menaces des peines à venir, les promesses d'une béatitude éternelle, les prières, les conseils, les secours spirituels, sont les moyens que les ecclésiastiques mettent en usage pour essayer de rendre les hommes vertueux ici-bas, et heureux pour l'éternité.

« Tout autre moyen répugne à la liberté de l'homme, à la nature de l'âme, aux droits inaltérables de la conscience, à l'essence de la religion, à celle du ministère ecclésiastique, à tous les droits du souverain.

« La vertu suppose la liberté, comme le transport d'un fardeau suppose la force active. Dans la contrainte, point de vertu, et sans vertu point de religion. Prends-moi esclave, je n'en serai pas meilleur. La religion ainsi que la vertu supposent essentiellement choix et liberté. » (*OEuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. L, page 331.)

« Je pense qu'il est nécessaire d'entretenir des prêtres pour être les maîtres des mœurs, et pour offrir à Dieu nos prières. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLI, page 242.)

« Rien n'est plus utile au public qu'un curé qui procure des assistances aux pauvres, console les malades, met la paix dans les familles, et qui est un maître de morale. Pour le mettre en état d'être utile, il faut qu'il n'ait jamais d'autres soins que de remplir ses devoirs. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLVI, page 157.)

« Quand un prêtre dit : Adorez Dieu, soyez juste, charitable, indulgent, compatissant, il conjure; comme saint Paul, il exhorte. Jésus-Christ nous défend la domination; un prêtre est médecin des âmes, et très-bon médecin, il ne s'irrite pas contre ses malades. Il fait plus qu'enseigner, il prie, il donne l'exemple.

« De toutes les religions celle qui soumet le plus positivement les prêtres à toute autorité civile, c'est sans contredit celle de Jésus-Christ. « Rendez à César ce qui est à César Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier. Mon royaume n'est pas de ce monde. »

« Les évêques de France ont été pour la plupart respectables par leur conduite, et leurs aumônes, qui ont dû les rendre chers à leurs peuples. En général, le corps des évêques et des curés a fait autant de bien en France que les querelles de religion avaient autrefois causé de maux. » (*Id.*, t. L, page 331.)

ÉCRITURE-SAINTE. *Voy.* Bible, Evangile et Ancien Testament. — L'historien Josèphe atteste en ces termes l'authenticité des livres de l'Ancien Testament : « Il ne peut y avoir rien de plus certain que les écrits autorisés par nous, écrivait-il sous l'empereur Titus, puisqu'ils ne sauraient être sujets à aucune contrariété, parce que l'on n'approuve que ce que les prophètes ont écrit il y a plusieurs siècles. On n'a donc garde de voir parmi nous un grand nombre de livres qui se contrarient; nous n'en avons que vingt-deux qui comprennent tout ce qui s'est passé qui nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure et auxquels on est obligé d'ajouter foi. On conserve pour ces livres un tel respect que personne n'a jamais été assez hardi pour entreprendre d'en ôter, ou d'y

ajouter, ou d'y changer la moindre chose. Nous les considérons comme divins ; nous les nommons ainsi. Nous faisons serment de les observer inviolablement et de mourir avec joie, s'il en est besoin, pour les maintenir. » (JOSÈPHE, *c. Appion*, liv. I, chap. 11.)

BAYLE. — « Si l'on entend par une démonstration mathématique une démonstration contre laquelle la chair et le sang ne font point d'objection, on reconnaît que la divinité de l'Ecriture ne peut être démontrée mathématiquement. Mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit démontrée moralement d'une manière à exclure tout doute. » (*Dictionnaire*, art. *Beaulieu.*)

Dans ce même article Bayle semble avoir renoncé au goût décidé qu'il montre souvent pour le pyrrhonisme ; il reconnaît que nous sommes certains de la vérité des livres saints de la même manière que nous le sommes qu'il y a eu une république romaine, que cette reconnaissance n'est point une simple démonstration morale, ni notre persuasion à cet égard un acte de foi humaine, et une opinion, mais que c'est une science proprement dite : c'est la conclusion d'un syllogisme dont la majeure et la mineure sont des propositions clairement et nécessairement démontrées. » (BAYLE, *Dictionnaire*, art. BEAULIEU.)

Enfin, pour qu'on ne doute pas de la sincérité de la foi que Bayle professe sur la divinité de la sainte Ecriture, il dit expressément dans son *Addition aux Pensées diverses*, p. 414 :

« Quand même je me tromperais..., il est toujours vrai que je reconnais la divinité de l'Écriture. » Dans la dissertation qu'il a faite sur les libelles diffamatoires, la divinité des livres sacrés est un point qu'il regarde comme certain et incontestable. « Il faudrait, dit-il, que, comme l'histoire sainte n'a pas été l'ouvrage d'un particulier, mais de gens qui avaient reçu de Dieu une commission spéciale d'écrire, de même l'histoire civile ne fût composée que par des gens commis à cela par le souverain de chaque pays. » (*Dictionnaire*, article *Calam.*)

— « C'est, dit Leibnitz (*Epist. III ad Huetium*), le véritable usage de l'éruditon : car, qu'y a-t-il de plus grand que la religion et qui intéresse plus fortement tous les hommes ? N'est-il pas infiniment doux, infiniment consolant, au milieu des misères de cette vie, d'apprendre avec certitude que nous sommes nés pour l'immortalité et pour une immortalité telle que nous pouvons la désirer, c'est-à-dire telle que Jésus-Christ nous l'enseigne.... Je ne vois pas quel plus grand avantage on peut attendre de l'histoire et de l'érudition, que de prouver que nos livres sacrés sont authentiques et sont parvenus jusqu'à nous sans aucune altération substantielle, » etc.

ROOS. — « Depuis l'ascension de Jésus-Christ, dit ce protestant, il ne s'est pas élevé dans l'Eglise catholique une voix qui ait contesté l'autorité divine de la Bible ; mais il s'est passé chez nous protestants quelque chose de prodigieux. On veut être chrétien ; on se défend avec force de l'accusation de rationalisme, et cependant on se permet de retrancher des livres entiers de l'Ecriture. » (M. F. ROOS, *Christl. Glansbens bekenntnis* 1773, Vorrede.)

— Un autre protestant constate en ces termes qu'il est impossible de déterminer le canon des saintes Ecritures et leur inspiration sans reconnaître, contre le principe même du protestantisme, l'autorité de la tradition et celle de l'Eglise :

« Comment, dit-il, les Ecritures peuvent-elles prouver leur propre inspiration ? Car vous devez démontrer qu'elles sont inspirées, afin d'être en droit de déduire de leur témoignage un point quelconque de doctrine ? Si en voulant démontrer l'inspiration d'un livre, vous commencez par le supposer, vous tombez dans une pétition de principe, vous parlez de ce qui est précisément en question. Si vous ne supposez pas son inspiration, alors son témoignage n'a pas plus de valeur que celui d'un écrivain profane et ecclésiastique.... Peut-être direz-vous que, d'après une suite de témoignages historiques, il paraît que les écrivains étaient les apôtres du Christ, qu'ils ont écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit, qu'ils n'ont pu enseigner une fausse doctrine, et que, par conséquent, leurs ouvrages sont inspirés. Mais d'où avez-vous recueilli tous ces faits ? Si c'est de la tradition, il est donc faux que l'Ecriture puisse seule prouver sa propre inspiration : si c'est de l'Ecriture, alors avant d'exiger que le lecteur se soumette à son témoignage, il faut lui prouver qu'elle est inspirée. De là je conclus qu'il est impossible de déterminer par l'Ecriture seule le canon ou l'inspiration des Ecritures : cette connaissance ne peut nous venir que de la tradition. »

— Bayle, qui se disait hautement calviniste, avoue aussi que les catholiques ont raison de soutenir qu'il est impossible aux ignorants et même aux savants de s'assurer jamais avec une pleine certitude du vrai sens de l'Ecriture en dehors de l'autorité de l'Eglise. « Il n'est pas possible, dit-il, d'arriver à une telle idée, à l'égard de ce seul point de fait, qu'un tel passage de l'Ecriture a été bien traduit, que le mot qui est aujourd'hui dans le grec et dans l'hébreu y a toujours été, et que le sens que lui ont donné les paraphrastes, les commentateurs et les traducteurs, est le même que celui de l'auteur du livre. On peut avoir une certitude morale de cela, et fondée sur de très-grandes probabilités ; mais au fond cette certitude se peut rencontrer dans l'âme d'une infinité de gens qui se trompent. » (*Comm. Phil.* IIe part., c. 10.)

Il observe que la grâce à laquelle les protestants ont recours n'augmente pas l'esprit, la mémoire, l'imagination, ne nous apprend ni l'hébreu, ni le grec, ni les règles du raisonnement, ni les solutions

des sophismes, ni les faits historiques. « Il faudrait, dit-il, une grâce semblable au don miraculeux de prophétie. Sans cela la certitude d'un chrétien ne peut être fondée qu'à proportion des connaissances que nous avons des preuves, des solutions, des objections. C'est pourquoi, à moins de donner dans le quakérisme et l'enthousiasme, on ne peut guère sortir d'affaire par la route que j'examine. » (*Comment. phil.*, II<sup>e</sup> part., c. 10, p. 498.)

— J.-J. Rousseau est du même avis : « Le langage humain n'est pas assez clair : Dieu lui-même, s'il daignait nous parler dans nos langues, ne nous dirait rien sur quoi l'on ne pût disputer. » Selon lui, nous ne pouvons même pas nous assurer si Moïse a enseigné le dogme de la création (*lettre à Mgr. de Beaumont*, archevêque de Paris, 51-75).

« Je trouve très-sage, dit-il encore, la circonspection de l'Eglise romaine sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire ; et comme il n'est pas nécessaire de proposer toujours au peuple les méditations voluptueuses du Cantique des cantiques, ni les malédictions continuelles de David contre ses ennemis, ni les subtilités de saint Paul sur la grâce, il est dangereux de lui proposer la sublime morale de l'Evangile dans des termes qui ne rendent pas exactement le sens de l'auteur ; car pour peu qu'on s'en écarte en prenant une autre route, on va très-loin. » (5<sup>e</sup> *lettre de la Montagne*, par J.-J. Rousseau.)

— Etienne Gardinier, évêque protestant de Winchester, grand défenseur de l'Eglise romaine, avait coutume de dire que les protestants qui s'appuyaient sur l'Écriture ressemblaient *à des messagers qui portent la vérité dans leurs lettres, et le mensonge dans leurs bouches*, parole que Fr. Bâcon rapporte en l'approuvant.

— Richard Stéele, dans sa lettre satirique au pape Clément XI, démontre parfaitement les inconséquences et les contradictions du principe protestant. Après avoir observé que chaque ministre protestant s'attribue l'*autorité interprétative* de *l'Ecriture sainte*, il ajoute : « Nous réussissons aussi bien, dit-il, par cette méthode, que si nous défendions la lecture de l'Écriture sainte ; et comme cela laisse aux particuliers tout le mérite de l'humilité, cela passe doucement sans qu'ils y fassent attention. Le peuple demeure toujours persuadé que nous admettons l'Écriture comme la règle de foi, et que tous peuvent la lire et la consulter quand il leur plaît. Ainsi, quoique par nos paroles nous conservions à l'Écriture toute son autorité, nous avons cependant l'adresse d'y substituer réellement nos propres explications et les dogmes tirés de ces explications. De là il nous revient un grand privilége, c'est que chaque ministre, parmi nous, est revêtu de l'autorité plénière d'un ambassadeur de Dieu ; ce qui a été dit aux apôtres, a été dit à chaque ministre en particulier, et ce préjugé une fois établi, il n'y aura point de simple ministre ou pasteur qui ne soit un pape absolu sur son troupeau. Cela fait voir combien nous sommes subtils et adroits dans le changement des mots, suivant l'occasion, sans rien changer au fond des choses. »

— « 24. Cela même, dit L. Euler que nous citons ici moins comme apologiste involontaire que comme protestant, cela même, que les incrédules reprochent le plus à l'Écriture sainte, savoir, que le caractère de son origine céleste ne frappe pas d'abord avec éclat les yeux de tout le monde, bien loin d'être une objection légitime, est au contraire une marque nécessaire d'une véritable révélation divine : car le but d'une telle révélation étant de procurer le salut des hommes, et non d'augmenter leur malheur en aggravant les peines attachées à la violation de leurs devoirs, un degré plus fort de conviction, au sujet de la divinité de la révélation, serait inutile au salut, et ne servirait qu'à rendre les pécheurs plus criminels. En effet, si un incrédule, une fois convaincu de la divinité de l'Écriture sainte, refusait également de régler sa volonté conformément aux lumières qu'il aurait acquises, ces lumières n'auraient d'autre usage que d'augmenter son péché.

« 25. Au contraire, tous ceux qui travaillent sincèrement à l'amélioration de la volonté, ne peuvent manquer de trouver dans l'Ecriture sainte les caractères les plus distincts d'une origine divine, car nous y avons premièrement la source la plus pure et la plus évidente de tous les devoirs auxquels nous sommes obligés par la loi divine, et dont l'accomplissement met notre volonté dans les dispositions qui sont indispensablement requises pour notre bonheur. Cette source se trouve dans l'amour de Dieu et du prochain qui nous est recommandé d'une manière si expresse, et tous nos devoirs en découlent si naturellement et si nécessairement, que tout homme qui aime Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même, ne se rendra certainement jamais coupable de la violation du moindre devoir.

« 26. Les plus habiles d'entre les anciens philosophes se sont particulièrement appliqués à découvrir la source de tous nos devoirs, et à en déduire les règles nécessaires pour la conduite de la vie, mais tout ce qu'ils ont été en état d'avancer là-dessus est en partie fort obscur, en partie très-imparfait ; il ne s'y agit presque que de moyens de régler nos actions extérieures sans que le cœur en devienne meilleur. Les écrits des plus grands philosophes sur cette importante matière, ayant donc des défauts aussi essentiels, tandis que les auteurs des livres sacrés, que les esprits forts regardent comme des génies très-bornés, nous montrent partout de la manière la plus distincte et la plus expresse, l'unique et la vraie source de tous nos devoirs, il en résulte que l'Ecriture sainte est à cet égard très-supérieure à tous les autres livres ; et puisque de l'aveu des incrédules cette su-

périorité ne saurait être attribuée aux talents de ses auteurs, ils n'ont aucun sujet de s'étonner que nous regardions l'origine de cette Ecriture comme émanée de Dieu.

« 27. Pour ce qui regarde les idées de Dieu et de ses perfections, que nous puisons dans l'Ecriture sainte, elles sont si pures et si convenables à l'essence de cet Etre suprême, qu'il n'y a qu'à les comparer avec les idées qu'en ont eues les philosophes les plus éclairés du paganisme, pour être frappé de leur excellence; car si les esprits forts trouvent par-ci par-là quelques expressions, au sujet de la Divinité, qui leur paraissent peu convenables, comme celles de colère, de haine, de vengeance et de repentir, il y a longtemps qu'on a pleinement satisfait à ces prétendues difficultés; il n'y a qu'à bien examiner tous les passages où ces termes se trouvent, en remarquer la véritable liaison, et les comparer avec la notion générale que l'Ecriture nous fournit de Dieu, pour voir bientôt, avec la plus grande clarté, que ces expressions ne dérogent pas le moins du monde à la souveraine majesté de Dieu.

« 28. Mais l'Ecriture ne contient pas seulement l'unique et véritable source de tous les devoirs, dont l'observation est propre à nous conduire au vrai bonheur; nous y trouvons aussi les motifs et les secours les plus efficaces, qui peuvent nous déterminer à l'accomplissement de ces devoirs. C'est à quoi se rapporte en particulier la doctrine de la Providence, tant générale que particulière, par laquelle nous apprenons qu'il ne saurait jamais y avoir de circonstance dans notre vie, que la souveraine sagesse et l'infinie bonté de Dieu n'ait réglée d'avance : d'où naît la ferme confiance qu'il ne saurait tomber même un seul cheveu de notre tête sans la volonté de notre Père céleste. En donnant donc à cette doctrine toute l'attention qu'elle mérite, et en prenant soin de s'en faire l'application, on se mettra en état de soumettre sa volonté dans toute sorte de circonstances, sans peine et même avec plaisir, à la volonté de Dieu, et d'arriver ainsi au vrai bonheur.

« 29. Nous reconnaissons par ce moyen que toutes les actions des autres hommes avec qui nous vivons peuvent être considérées sous un double point de vue. D'un côté, on peut les envisager par rapport au but que les hommes se proposent dans leurs actions, en vertu duquel elles s'accordent avec leurs devoirs, ou y répugnent, ce qui les rend susceptibles d'imputation. Mais, d'un autre côté, nous pouvons juger de ces actions en tant qu'elles se rapportent à nous et qu'elles tendent à notre bien ou à notre désavantage, auquel cas le point de vue précédent doit être entièrement séparé de celui-ci, et nous devons nous persuader fortement que ces actions et le rapport qu'elles ont avec nous ont été réglés immédiatement de Dieu. C'est là non-seulement une conséquence nécessaire de ce que nous avons dit jusqu'ici, mais on trouve la même chose distinctement et positivement exprimée dans plusieurs passages de l'Écriture sainte.

« 30. Il ne saurait non plus y avoir de considération plus efficace que celle-là pour nous préserver de toutes les affections déréglées, comme la colère, la haine, l'envie, la vengeance, et pour nous engager à les détruire entièrement en nous. Tous ceux qui pensent ont regardé de tous temps ces affections comme la source de tous les vices, et ont soigneusement recherché tous les motifs qui peuvent en faire sentir la laideur à l'homme et l'en délivrer.

« 31. Cette notion de la providence de Dieu fermant véritablement et parfaitement la source de tous les vices, est aussi le motif le plus puissant pour nous porter à toutes sortes de vertus. L'amour de Dieu est très-sensiblement excité et fortifié en nous quand nous réfléchissons que tout ce qui nous arrive a été déterminé par Dieu, et qu'ainsi nous nous trouvons dans une espèce de commerce perpétuel avec cet Être suprême. Cette même considération nous sollicite à un véritable amour, non-seulement envers nos amis, mais même à l'égard de nos ennemis. Car, de là que nous sommes obligés de voir de tout autre œil les attaques que forment contre nous nos ennemis, en tant que nous en ressentons les effets, toutes les causes de haine cessent à la fois, et nous nous trouvons en état d'accomplir la volonté de Dieu en aimant sans hypocrisie nos plus violents ennemis.

« 32. Si donc on trouve dans l'Ecriture sainte, avec la pure doctrine de Dieu, la vraie source de toutes les vertus, et les motifs les plus magnifiques et les plus puissants pour nous y porter, proposés de la manière la plus expresse, il faudra nécessairement convenir que ce livre est propre à contribuer à l'avancement de notre vrai bonheur. Et quand on ne voudrait pas encore lui attribuer pour cela une origine divine, on est au moins en droit de tirer cette conséquence incontestable que l'auteur de ce livre a non-seulement eu des idées distinctes de l'essence de la véritable félicité, mais qu'il a encore travaillé sérieusement à retirer les hommes de tous les vices, et à les conduire dans le chemin de la vertu. N'y aurait-il pas autant d'absurdité que d'injustice à vouloir décrier cet auteur comme un insensé, ou même comme un imposteur?

« 37. Les esprits forts ne sauraient alléguer quoi que ce soit de plausible contre ce fondement (*voy.*, n. 33 à 36, art. *Miracles*), sur lequel la divinité de l'Ecriture sainte repose d'une manière inébranlable. Quand on les force à tourner leurs batteries de ce côté-là, ils mettent en œuvre les plus mauvaises défaites pour ne pas entrer dans le fond de la question; ils ont recours à toutes sortes d'échappatoires pour changer de matière, et s'attaquent à quelques autres articles où ils prétendent trouver des incompréhensibilités et même des contradictions. Le plus souvent leurs raisonnements ne portent pas sur des doctrines contenues en termes for-

nels dans l'Ecriture sainte, mais sur d'autres qu'on n'en peut déduire qu'à la faveur de certaines conséquences. Quand même ces conséquences seraient pour la plupart légitimement inférées, leur procédé manque pourtant de droiture, lorsqu'en se déchaînant contre elles, ils travaillent à persuader aux hommes qu'elles suffisent pour décréditer entièrement l'Ecriture sainte.

« 38. C'est déjà un indice certain d'une malice cachée, que d'attaquer ainsi la crédibilité d'un écrit par des voies qui soient étrangères au fondement sur lequel cette crédibilité repose, et l'on est autorisé à juger de ceux qui tiennent une pareille conduite, que quand, outre l'Ecriture sainte, il existerait une autre révélation divine, ils ne s'en accommoderaient pas mieux, puisque des vérités divines ne peuvent jamais s'accorder avec les préjugés et les passions qui les guident. On peut donc accorder aux esprits forts que l'Ecriture sainte doit contenir quantité de choses qui ne leur conviennent point et qui leur paraissent peu raisonnables. Ce serait, au contraire, une des choses les plus préjudiciables à la divinité de l'Ecriture sainte, que l'accord qui se trouverait entre sa doctrine et les idées des esprits forts.

« 39. Quant à ce qui regarde ensuite les difficultés que forment les mêmes adversaires, et les contradictions apparentes qu'ils prétendent se trouver dans l'Ecriture sainte, il ne sera pas inutile de commencer par remarquer qu'il n'y a aucune science, quelque solidement fondée qu'elle soit, contre laquelle on ne puisse faire des objections tout aussi fortes et de plus fortes encore. Il s'y rencontre également des contradictions apparentes, qui sont telles qu'au premier coup d'œil on les croirait insolubles. Mais comme on est en état de remonter jusqu'aux premiers principes de ces sciences, cela fournit les moyens de détruire de fond en comble ces difficultés. Cependant, quand on n'en viendrait pas à bout, ces sciences n'en perdraient rien de leur certitude. Pourquoi des raisons tout à fait semblables suffiraient-elles pour ôter toute autorité à l'Ecriture sainte?

« 40. La géométrie est regardée comme une science dans laquelle on ne suppose rien qui ne puisse être déduit de la manière la plus distincte des premiers principes de nos connaissances. Néanmoins il s'est trouvé des gens fort au-dessus du médiocre, qui ont cru trouver dans la géométrie de très-grandes difficultés, et dont la solution était impossible; par où ils s'imaginaient avoir privé cette science de toute sa certitude. En effet, les raisonnements qu'ils ont proposés à cet égard sont si captieux, qu'il ne faut pas peu de peine ni de pénétration pour les réfuter exactement. La géométrie n'en perd pourtant quoi que ce soit de son prix, aux yeux de tous les gens de bon sens; et il en serait de même, quand elle ne suffirait pas à dissiper entièrement ces difficultés. De quel droit les esprits forts prétendent-ils donc qu'il faut, sans balancer, rejeter l'Ecriture sainte, à cause de quelques embarras qui, le plus souvent, ne sont pas à beaucoup près aussi considérables que ceux auxquels la géométrie est exposée?

« 41. On rencontre de plus, en géométrie, des propositions rigoureusement démontrées, qui, lorsqu'on ne les examine pas avec le plus haut degré d'attention, paraissent être en contradiction les unes avec les autres. Je pourrais en produire ici divers exemples si leur intelligence ne demandait une connaissance de la géométrie plus profonde que je ne dois la supposer de la plupart des lecteurs, mais je puis du moins assurer que ces contradictions apparentes sont d'une beaucoup plus grande importance que celle qu'on prétend découvrir dans l'Ecriture sainte.

« Avec tout cela, personne ne s'est encore avisé de révoquer en doute la certitude de la géométrie, et ce doute n'existe pas même dans ceux qui n'ont pas la capacité requise pour détruire ces difficultés, et démontrer que ces contradictions sont simplement apparentes.

« 42. Les autres sciences sont bien plus exposées à de semblables inconvénients, et ils se manifestent surtout lorsque nous voulons soumettre à un examen approfondi les premiers principes de nos connaissances. Personne, par exemple, ne doute qu'il n'y ait des corps dans l'univers. On est pareillement certain qu'ils sont composés d'êtres simples ou non : mais à laquelle de ces deux opinions qu'on s'arrête, on y trouve des difficultés si grandes, que personne n'a encore été en état de les lever d'une manière qui satisfasse pleinement ceux qui soutiennent le sentiment opposé. Si l'on voulait en conclure que ni l'une ni l'autre de ces deux opinions ne s'accorde avec la vérité, il faudrait en venir nécessairement à nier l'existence des corps. Quoique quelques fanatiques aient pris effectivement ce parti, jamais un homme qui fait usage de sa raison ne les imitera.

« 43. On a aussi vu des gens qui niaient absolument tout mouvement, ils disaient que si un corps se meut, il faut que ce soit ou dans le lieu qu'il occupe actuellement, ou dans un autre. Or le premier cas ne saurait arriver, car, aussi longtemps qu'un corps demeure dans son lieu, on ne peut lui attribuer aucun mouvement. Le second est encore plus absurde, car comment un corps pourrait-il se mouvoir où il n'est pas? Peut-être qu'il y a peu de gens qui soient capables de résoudre ce sophisme, mais cela les engagera-t-il à douter le moins du monde de la possibilité du mouvement? N'est-ce donc pas la plus grande témérité qu'on puisse concevoir, que de prononcer une décision sans appel contre l'Ecriture sainte, dès qu'on s'imagine y avoir rencontré quelques difficultés dont la solution ne se présente pas à nos réflexions?

« 44. Sans entrer à présent dans l'examen détaillé de toutes les objections qui concernent l'Ecriture sainte, on peut déduire de

tout ce que nous avons dit jusqu'ici cette conséquence certaine, que les ennemis de ce livre sacré tiennent, à son égard, la conduite la plus injuste et la plus inexcusable, quand, à cause de quelques difficultés qui leur paraissent impossibles à résoudre, ils osent ôter absolument tout son prix à la révélation. La plupart d'entre eux sont forcés d'avouer qu'il serait entièrement au-dessus de leurs forces de répondre aux objections que la géométrie fournit contre l'existence des corps et la possibilité du mouvement, et cependant il ne leur est jamais tombé dans l'esprit de rejeter la vérité et de contester l'existence de ces choses. C'est donc là une marque certaine que le procédé qu'ils tiennent ne vient point de l'amour de la vérité, mais qu'il tire son origine d'une tout autre source, d'une source impure.

« 45. Une chose à laquelle il convient encore de faire attention, c'est que l'Ecriture sainte se borne à nous révéler les choses auxquelles notre raison ne pourrait nous conduire, ou du moins ne le ferait que très-difficilement, car il serait tout à fait contraire au but d'une révélation divine, de ne renfermer que des choses à la connaissance desquelles chacun aurait pu arriver par le simple usage des lumières naturelles. Mais si les choses mêmes qui sont du ressort de la raison, sont exposées à des difficultés si considérables qu'elles semblent renfermer quelquefois des contradictions manifestes, il faut nécessairement que la doctrine révélée, qui dépend de principes supérieurs à ceux de la raison, en renferme pour le moins d'aussi grandes, et dont on aurait beaucoup plus de tort de prendre la moindre raison de scandale.

« 46. Ces considérations devraient véritablement anéantir les objections des esprits forts, quand même elles auraient beaucoup plus de force qu'elles n'en ont effectivement; ils n'en ont produit jusqu'à présent aucune qui, depuis longtemps, n'ait été réfutée de la manière la plus solide . mais comme ce n'est pas l'amour de la vérité qui les dicte, et qu'elles sont faites dans de tout autres vues , on a d'autant moins sujet de s'étonner que les plus excellentes réfutations ne soient comptées pour rien, et qu'on ne cesse de répéter et de réchauffer les raisonnements les plus faibles et les plus ridicules, dont le néant a été mis si souvent dans une pleine évidence. Si ces gens conservaient encore la moindre droiture, le moindre goût pour le vrai, il serait bien aisé de les arracher à leurs erreurs, mais l'endurcissement auquel ils sont ordinairement livrés, rend la chose tout à fait impossible.

« 53. Quelque évidents et inébranlables que soient les principes sur lesquels on vient de fonder la divinité de l'Ecriture sainte (*voir encore*, art. *Monde*, les n$^{os}$ 47 à 53), il n'y a pas lieu d'espérer qu'ils soient assez efficaces pour ramener les esprits forts et les libertins de leur conduite insensée, et les faire renoncer à leurs mauvais procédés. L'Ecriture sainte nous assure au contraire que leur impudence ira toujours en augmentant, surtout vers les derniers temps, et l'accomplissement exact de cette prophétie n'est pas une des moindres preuves de la divinité de la révélation. Cependant, je souhaite de tout mon cœur que ces réflexions puissent être salutaires à plusieurs personnes qui ne sont pas tout à fait si corrompues, et faire rentrer dans la bonne voie ceux qui ont eu l'imprudence et le malheur de prêter l'oreille à des séductions dangereuses. » (*Défense de la révélation contre les esprits forts*, par Euler.)

Voltaire. — « Croyez-moi, faites-vous lire l'Ancien Testament d'un bout à l'autre, vous verrez qu'il n'y a point de livre plus intéressant; je ne parle pas même de l'éducation qu'on en retire, je parle de la singularité des mœurs antiques, de la foule des événements dont le moindre tient du prodige, de la naïveté du style. Cette naïveté que j'aime sur toutes choses est incomparable. Il n'y a pas une page qui ne fournisse des réflexions pour prendre goût à ce livre; vous ne vous ennuyerez jamais, et vous verrez qu'on ne peut rien vous envoyer qui en approche. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXI, p. 264.)

« Je ne vous passe point de vouloir me faire lire l'Ancien Testament. Dites-moi, s'il vous plaît, où vous trouverez une histoire plus intéressante que celle de Joseph, devenu contrôleur général en Egypte, et reconnaissant ses frères? Comptez-vous pour rien Daniel qui confond si finement les deux vieillards!

« Vous me demandez ce que vous devez lire, comme les malades demandent ce qu'ils doivent manger; mais il faut avoir de l'appétit, et vous avez peu d'appétit, avec beaucoup de goût. Heureux qui a assez faim pour dévorer l'Ancien Testament. C'est de tous les monuments antiques le plus précieux.... Laissez-moi lire l'Ecriture sainte. Cherchons dans les saintes Ecritures ce qui nous enseigne la morale, et non la physique. Que l'ingénieux dom Calmet emploie sa profonde sagacité et sa pénétrante dialectique à trouver la place du paradis terrestre; contentons-nous de mériter le paradis céleste par la justice. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXX, p. 264, 281, 282; t. XLI, p. 140.)

Kant. — Après avoir établi les dogmes du péché originel, de l'Incarnation et de la Rédemption, Kant explique la nature de l'Eglise et s'exprime ainsi au sujet de l'Ecriture sainte :

« 99. La foi particulière de l'Eglise a besoin pour se maintenir, s'étendre et se propager, d'un livre ouvert à tous les hommes, et qui, en tant que renfermant les éléments sacrés du dogme et de la morale, s'appelle *la sainte Ecriture*.

« 100. Mais comme l'Eglise ne peut nous intéresser qu'en nous présentant à accomplir des devoirs ordonnés de Dieu, comme de plus toute foi, purement historique sans

rapport avec les actions, est morte, et pareille à la lettre qui tue, ce livre de la sainte Ecriture ne doit uniquement renfermer que ce qu'il y a de plus pur dans la foi religieuse; car un livre est d'autant plus inspiré de Dieu que par ses doctrines, ses menaces et ses promesses, il tend plus à l'amélioration morale de l'homme, et l'on ne peut espérer d'y trouver la vie éternelle qu'autant qu'il témoigne de l'esprit divin, fondement de toute foi pure, échelle pour s'élever à toute vérité.

« 101. Il n'est pas rare que les écrivains se trompent dans l'interprétation et la recherche de la seule religion véritable, c'est-à-dire de celle qui développe la morale à son plus haut degré; et souvent elle est prise dans le sens pharisien, ou bornée à la lettre seule, n'agissant plus sur la moralité, et quelquefois même lui étant opposée

« 102. Et néanmoins on ne doit accuser d'aucune manière de non-sincérité ces interprétations malheureuses, à moins d'accorder, ce qui n'est pas possible, au sens des saints livres une telle clarté, qu'il n'y ait nul moyen de n'en pas être frappé.

« 103. La foi de l'Eglise a donc besoin d'un enseignement basé sur des études profondes, qui puissent rendre à l'Ecriture, par des déductions historiques, sa forme et son essence premières, en même temps qu'elles fournissent aux fidèles une intelligence plus développée du livre sur qui doivent reposer, et d'où découlent comme de leurs sources les mœurs, les croyances, les usages, tant ceux contemporains du monument écrit que les institutions postérieures, expressions et symboles de la foi populaire.

« 104. Il y a encore un autre prétendant à la fonction d'interprète du livre, et qui n'est ni la raison, ni la science, c'est le sentiment intime, qui arrive aussi à connaître le vrai sens de l'Ecriture et son origine divine. Mais de même que la connaissance des lois positives et de leur moralité ne peut se tirer du sentiment, de même est-il impossible d'en déduire les preuves sûres d'une influence divine immédiate, parce qu'une telle chose est un fait.

« 105. En outre il ne faut jamais oublier que quiconque suit la doctrine des saints livres, et obéit à leurs commandements, verra sans peine, dans tous les cas, qu'ils viennent de Dieu, car le seul attrait qu'il éprouve à leur lecture pour les actions vertueuses suffira pour les convaincre de leur caractère divin. Il est vrai que ce penchant n'est pas autre chose que l'action elle-même de la loi morale sur l'âme frappée du plus intime respect, et par conséquent on pourrait l'envisager comme fruit de l'observance de la loi.

« 106. Ainsi il n'existe aucune autre révélation extérieure de la foi de l'Eglise que l'*Ecriture*, et elle n'a d'autre interprète que la raison pure et la science théologique, la première faite pour tous les temps, la seconde localisant la foi universelle, et échue en partage seulement à certains peuples. » (*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au Christianisme pur*, par Kant.)

Balbi proclame en ces termes l'authenticité des livres saints dans son *Atlas ethnographique du globe :* — « D'après les livres de Moïse qu'aucun monument ni historique ni astronomique n'a encore démentis, mais avec lesquels, au contraire, tous les résultats obtenus par les plus savants philologues et par les plus savants géomètres s'accordent d'une manière merveilleuse, nous savons que les Chaldéens, les Assyriens, les Arabes, les Hébreux et les autres peuples de la grande famille sémitique, ont été de tout temps les habitants de l'Asie occidentale. »

ECRIVAIN (Devoirs de l'). — « L'écrivain le plus utile, dit Voltaire, est celui qui s'attache davantage à détruire ce prestige d'illusions que nous donne une admiration stupide pour les instruments de nos misères, et à corriger cette estimation trompeuse qui nous fait honorer des talents pernicieux, et mépriser des vertus utiles.

« Que son but soit de redresser l'erreur de nos jugements pour retarder le progrès de nos vices, et de nous montrer que là où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons en effet qu'erreur et que misère. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XXII, p. 172.)

« Il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde, en vendant des scandales à des libraires, au lieu de prendre un métier honnête. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XXXIII, p. 202.)

« La Hollande a été infectée de vils auteurs, qui ont fait des libelles contre la religion, contre leur patrie, contre des souverains qui dédaignent de se venger, contre des citoyens qui ne le peuvent. Ils entassent petits libelles sur petits libelles, qui restent comme eux dans la poussière et dans l'oubli. Ces vers de terre qui se mettent dans la littérature et qui la rongent, mais qu'on secoue et qu'on écrase, ne peuvent ni ternir le lustre, ni diminuer la solidité des sciences. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XI, p. 204.)

EDEN. *Voy.* Paradis terrestre. — « On trouve, dit Voltaire, dans Hésiode, contemporain d'Homère, des traces de l'état d'innocence dans lequel furent créés nos premiers pères, ainsi que la doctrine des anges gardiens. Voici comme il s'explique dans le poëme des travaux et des jours :

Dans le temps bienheureux de Saturne et de Rhée,
Le mal fut inconnu, la fatigue ignorée;
Les dieux prodiguaient tout; les humains satisfaits,
Ne se disputant rien, forcés de vivre en paix,
N'avaient point corrompu les mœurs inaltérables.
La mort, l'affreuse mort, si terrible aux coupables,
N'était qu'un doux passage, en ce séjour mortel,
Des plaisirs de la terre aux délices du ciel.
Les hommes de ces temps sont nos heureux génies,
. . . . . . les soutiens de nos vies;

Ils veillent près de nous : ils voudraient de nos cœurs
Ecarter, s'il se peut, le crime et les douleurs. »

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publ. par Beaumarchais, t. XLVII, p. 452.)

## EDUCATION.

Voltaire — « La première règle de l'Education, dans tous les pays, est de ne jamais rien dire de choquant à personne. Les Français ont été plus loin en cela que les autres peuples. Ils ont presque fait une loi de société, de dire des choses flatteuses. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXII, p. 198.)

« Le jeune homme bien élevé ressemble à un de ces arbres vigoureux qui, nés dans un sol ingrat, étendent en peu de temps leurs racines et leurs branches quand ils sont transplantés dans un terrain favorable. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t LVII, p. 65.)

« Chaque père de famille est conjuré de préparer une postérité qui connaisse l'Evangile, de peser sur les grandes vérités qu'il enseigne, et de les graver dans la tête de ses enfants. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXIV, p. 175.)

J.-J. Rousseau. — « Il importe à la société humaine et à chacun de ses membres, dit J.-J. Rousseau, que tout homme connaisse et accomplisse les devoirs que lui impose la loi de Dieu envers son prochain et envers soi-même. Voilà ce que nous devons incessamment nous enseigner les uns aux autres ; *et voilà surtout de quoi les pères et mères sont tenus d'instruire leurs enfants*.... Ce qui m'intéresse, *moi*, et mes semblables, c'est que chacun sache qu'il existe un arbitre du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants, qui nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaisants et miséricordieux, de tenir nos engagements envers tout le monde, même envers nos ennemis et les siens; que l'apparent bonheur de cette vie n'est rien ; *qu'il en est une autre après elle, dans laquelle cet Etre suprême sera le rémunérateur des bons et le juge des méchants.* Ces dogmes et les dogmes semblables sont ceux qu'il importe d'enseigner à la jeunesse et de persuader à tous les citoyens. *Quiconque les combat mérite châtiment, sans doute ; il est le perturbateur de l'ordre, et l'ennemi de la société.* (Pères et mères) accoutumez vos enfants à se sentir toujours sous les yeux de Dieu, à l'avoir pour témoin de leurs pensées, de leur vertu, de leurs plaisirs ; à faire le bien sans ostentation, parce qu'il l'aime ; à souffrir le mal sans murmurer, *parce qu'il les en dédommagera ;* et à être enfin, tous les jours de leur vie, ce qu'ils seront bien aises d'avoir été lorsqu'ils comparaîtront devant lui. » (*Emile*, t. IV, p. 16.)

Dans la lettre suivante, J.-J. Rousseau, donnant des conseils sur l'éducation morale en relève magnifiquement toute la grandeur et l'importance :

« A M. l'abbé M...

Mouguin, par Borgoin.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

« En vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point votre lettre m'a frappé Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer, pour le bien de votre élève, que ses parents sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

« Je suis, et depuis si longtemps, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères : toutefois je remplirai, selon ma portée, le devoir que vous m'imposez ; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

« Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant plus difficile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir ; c'est ordinairement le premier pli que les enfants de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfants. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle ; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez pris la voie qui peut l'amener ; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très-rapide entraîne en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

« La voie que vous avez prise et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute ; mais elle me paraît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instruments pour agir sur les âmes humaines, la raison, le sentiment et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second ait plus d'effet ; reste le troisième ; et mon avis est que, pour quelque temps, vous devez vous y tenir, d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahena.*

« Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bonhomme ; il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices ; et, dans son petit jugement, il lui

paraît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que, *c'est à celui qui paie de commander.* D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ? c'est lui qui paie.

« Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugements plus sensés ; tâchez de lui faire comprendre *qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et les richesses ;* et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite âme vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres ; des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle, qui puisse avoir à ses yeux de la réalité ; et ce modèle, c'est vous, monsieur ; *le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre.* Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu ; vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! Qu'elle peut vous rendre grand en effet, et c'est ce qu'il faut ; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement, et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous ; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit enfin en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets ; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'abord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendrait haïssable. Sans entrer en explication avec lui vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurais fait mes délices de rendre son enfance heureuse, « mais il ne l'a pas voulu, et j'aime encore « mieux qu'il soit malheureux étant enfant « que méprisable étant homme. » A l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il aurait commencé lui-même : ses châtiments ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit ; je voudrais même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand ce serait possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre cœur, sans que vous lui disiez que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir il faudrait vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche ; car, quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu ?

« Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est pas la petite vanité de la petite grandeur dont les bonnes auront boursouflé sa petite âme ; mais il pourrait arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouvent guère au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre élève. Si cependant cela se trouvait (et c'est un discernement facile à faire), alors il faudrait bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de vous parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer ; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable et sûre, c'est l'attachement et la bienveillance : il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de tels enfants ; tout consiste à s'en faire aimer une fois, après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

« Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne et se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai désir que j'aurais de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très-persuadé qu'avec les talents que vous me paraissez avoir, et le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon cœur. » (t. IV, p. 85.)

ÉGALITÉ CHRÉTIENNE. — P. Leroux reconnaît en ces termes que le Christianisme seul introduit dans le monde le principe de l'égalité spirituelle entre les hommes :

« Eclairés, je le répète, par dix-huit siècles de Christianisme, il nous est aisé aujourd'hui de voir les défauts de la politique, de la morale et de la religion de Socrate, le défaut de cette république que Platon, dans

son enthousiasme, appelle *la plus belle qui fut jamais.....*

Les Védas, je le répète, disent aussi aux Indiens : Vous êtes tous frères, c'est-à-dire vous êtes tous sortis de Brahma ; mais les uns sont sortis de sa tête, les autres de sa poitrine, les derniers de ses pieds. Socrate ne renverse pas le régime des castes quand il dit aux uns : Vous êtes faits d'or ; aux autres : Vous êtes faits d'argent ; aux derniers : Vous êtes faits d'airain.

« Il fallait que Jésus montât sur la montagne, et s'écriât : *Bienheureux les pauvres d'esprit.*

« J'ai été longtemps sans comprendre cette parole de Jésus. Prise pour un dédain de l'intelligence, elle ne serait ni vraie ni sensée. Que veut-elle donc dire ? elle est une protestation contre ce droit de l'intelligence dont se targue Platon, comme Aristote, pour maintenir le régime des castes. Elle signifie : Vous êtes tous de la même nature ; vous êtes tous composés d'or, d'argent et d'airain, c'est-à-dire de connaissance, de sentiment et de sensation. Mais ceux même dans lesquels l'airain domine sont appelés comme les autres ; ils ne sont pas moins que les autres dans le royaume du ciel, c'est-à-dire dans l'idéal. Ils ont le même droit que les autres, parce que la virtualité qui est en eux peut les rendre semblables aux autres, et que ce qui est surtout airain peut devenir, par la portion d'or et d'argent mêlée à cet airain, un composé tout aussi précieux que celui qui paraît maintenant tout or. Ne niez donc pas le droit aux pauvres d'esprit, ne les reléguez pas dans une caste, ils sont appelés comme les autres ; ne dites pas qu'ils sont pied de Brahma, et qu'ils conserveront éternellement la trace de cette origine ; ne dites pas qu'ils ne sont qu'airain et n'en faites pas le grossier piédestal de votre statue à la tête d'or.

« Voilà ce que dit Jésus, et ce qui est supérieur à ce qu'avait dit Socrate. La gloire de Socrate, la gloire de Platon, c'est d'avoir servi d'introducteurs à la doctrine du Christ. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 615 et 636, art. *Égalité*, par Pierre Leroux).

EGLISE. *Voyez* Unité.

Réunissons d'abord ici les témoignages des principaux protestants en faveur de l'Eglise catholique.

Luther. — « Il est certain que Dieu a honoré l'Eglise romaine sur toutes les autres ; car c'est en cette Eglise que saint Pierre et saint Paul, quarante-six papes, et des millions de martyrs ont répandu leur sang, et triomphé de la mort et de l'enfer... Je ne nie pas que l'évêque de Rome ne soit, n'ait été, et ne doive être le premier : ce qui me porte à le croire, c'est premièrement la volonté de Dieu, laquelle est visible en cette affaire, car le Pontife romain n'eût jamais pu arriver à cette monarchie, si Dieu ne l'eût voulu ; or la volonté de Dieu, de quelle manière qu'elle nous soit signifiée, doit être reçue avec respect, et partant, *il n'est pas permis de résister* au Pontife romain en sa primauté. Cette raison est si puissante que quand même il n'y aurait en sa faveur aucun texte de la sainte Ecriture, ni aucune autre raison, celle-ci serait assez forte *pour réprimer ceux qui lui résistent...* La déférence que l'on doit avoir pour cette Eglise est donc sensible, et si maintenant à Rome les choses sont en tel état qu'il serait à désirer qu'elles y fussent mieux réglées, néanmoins ni ces désordres, ni *nulle autre chose*, ne doivent nous porter à nous séparer et à nous éloigner de cette Eglise ; *bien loin de là, plus l'état auquel les choses y sont est pitoyable, plus nous devons y accourir et nous tenir attachés à elle.* Car par la séparation et par le mépris on n'y met pas ordre. » (Luther en sa déclaration et dans son traité intitulé : *Résolution sur treize propositions*, t. I[er], de l'édition d'Iéna).

« J'approuve fort ce qu'on dit, que la foi de tous doit être réglée par la foi de l'Église romaine, et qu'elle lui doit être conforme, car moi-même je rends grâces à Jésus-Christ d'avoir par un grand miracle, qui seul est capable de convaincre que notre foi n'a rien qui ne soit vrai, conservé tellement cette seule Église sur la terre, qu'elle ne s'est jamais éloignée de la foi par aucun de ses décrets ; ni le diable n'a pu jamais avec la malice de tant de perverses mœurs faire que l'autorité des livres canoniques de la Bible, des Pères de l'Église et des interprètes, ne demeurât depuis le commencement dans cette Église. » (Luther, dans sa réponse à Sylvestre Prieras.)

« Non-seulement nous reconnaissons que vous êtes née avant nous dans la véritable Église, mais encore nous reconnaissons que vous êtes la vraie Église et y demeurez, et quant à nous, que nous y sommes assis et y régnons de la même manière que saint Paul a dit, que l'Antechrist sera assis dans le temple de Dieu et non pas dans une étable de vaches. » (Luther, dans l'écrit publié après la diète d'Augsbourg.)

« Lecteur, je proteste devant toi, que j'honore et que je suis en toutes choses de l'Église romaine. Je résiste seulement à ceux qui veulent établir une Babylone sous le nom d'Église romaine. » (Luther, De ce qui s'est passé à Augsbourg.)

« Nous confessons que l'Église est parmi les papistes, parce qu'ils ont le baptême, l'absolution, le texte de l'Évangile, et que parmi eux l'on trouve des gens de bien en grand nombre. Afin que nous apprenions que l'Église de Dieu est là où la parole de Dieu est prêchée, soit au milieu de la Turquie, soit dans la papauté, soit dans les enfers, car c'est la parole de Dieu qui fait l'Église, cette parole est maîtresse de tous les lieux où elle est ouïe. Là où le baptême, le sacrement de l'autel et l'absolution sont administrés, tiens pour certain, et dis : Ici est la maison de Dieu, le ciel est ici ouvert. l'Église n'est point non plus que la parole de Dieu, attachée à aucun lieu. » (Luther, *sur le chapitre* 28 *de la Genèse*.)

« Nous reconnaissons que dans le papisme est *la vraie Ecriture sainte....* Il faut bien que nous leur accordions ce qui est vrai ; dans le papisme, il y a la parole de Dieu, la mission apostolique, le vrai baptême, le vrai sacrement de l'autel, la vraie clef pour la rémission des péchés, le vraie catéchisme....; et quant à l'*Ecriture sainte* et à la chaire, c'est de lui que nous les avons prises : sans lui qu'en saurions nous? » (Tome IV, Wittemberg, f. 227, b, etc.)

« C'est pourquoi la sainte Eglise ne peut et ne veut souffrir aucun mensonge et aucune fausse doctrine. Il faut que l'Eglise n'enseigne que la parole divine, et qu'elle soit véritablement ce qu'elle doit être, savoir : le fondement et la colonne de la vérité, bâtie sur la pierre sainte et inébranlable; ou qu'elle soit, comme on le dit avec raison, infaillible, puisque la parole de Dieu qu'elle enseigne est infaillible. » (Luther, 1541, c'est-à-dire cinq ans avant sa mort, t. VII, Iéna, f. 416.)

« Qui veut connaître Jésus-Christ et sa doctrine *ne doit point se fier à lui-même*, ni vouloir par sa raison jeter un pont vers le ciel; mais il doit chercher l'Église, la visiter et la consulter... Car hors de l'Église chrétienne il n'y a pas de vérité, point de salut. » (Luther, *Sermonaire*, t. I, f. 292, Wittemberg, 1530.)

Dès 1518, Luther faisait acte de soumission au Pape : « Je déclare devant Dieu et les saints, lui écrivait-il, que ce n'était jamais ma volonté de m'opposer sérieusement à l'Église romaine et d'attaquer, en quelque manière que ce fût, le pouvoir de Votre Sainteté. Je confesse ouvertement que le pouvoir de cette Église s'étend sur toutes les autres Églises, et que rien, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne peut lui être préféré, si ce n'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le maître de toutes choses. Je prie en conséquence Votre Sainteté de ne pas ajouter foi aux calomniateurs qui parlent autrement de Luther. » (Luther, t. I, Iéna, f. 14, 114, etc.)

« Je suis convaincu que la voix de Votre Sainteté, c'est la voix de Jésus-Christ qui parle et qui agit par elle. » (T. I, f. 58.)

Zwingle. — En ses *articles* ou *conclusions*.

« *Article* 5. Jésus-Christ est le capitaine et l'empereur que Dieu a promis et donné à tout le genre humain,

« 6. Afin qu'il soit le salut et le chef de tous les croyants qui font un corps, lequel, sans lui, est mort et ne peut rien.

« 7. D'où il s'ensuit que tous ceux qui ont vie en ce chef sont membres et fils de Dieu, et c'est cette Église ou communion des saints qui est épouse du Christ et Église catholique. »

Voici ce qu'il en dit dans l'explication de l'article 8 :

« Du chapitre cinquième de l'Epître aux Éphésiens, nous apprenons en même temps et quelle a été la charité de Jésus-Christ envers son Église, et ce que c'est que l'Église, à savoir que tous ceux qui, lavés par le baptême et par la parole de vie, sont unis à Jésus-Christ et demeurent en Jésus-Christ notre chef. Cette Église n'a ni tache ni ride, mais elle est sans péché, et nul ne peut y trouver aucune chose à reprendre. Si vous demandez où est cette Église, nous répondons qu'elle est répandue par tout le monde, car partout il y a des personnes qui croient en Jésus-Christ; et puisque l'Église est la congrégation des fidèles et des croyants, quelqu'un pourrait demander où c'est enfin qu'elle se rend, où c'est qu'elle s'assemble? Nous répondrons qu'ici elle s'assemble par l'esprit de Dieu dans la même espérance, ailleurs effectivement et véritablement en Dieu. Qui connaît cette Église? Dieu seul. Mais que dirons-nous du Pape, des cardinaux et des évêques qui s'assemblent en concile ; eux aussi ne sont-ils pas de l'Église? Je réponds qu'ils sont membres de cette Église, car ils croient en Jésus-Christ et le reconnaissent pour leur chef. S'ils ne croient pas, bien loin d'être eux-mêmes de l'Église, ils n'appartiennent point à l'Église. »

Calvin. — En son *Institution :*

« Comment se fait-il que la parole de l'Evangile est rarement écoutée et les sacrements négligés? C'est qu'on ne respecte pas par ce temps certaine forme l'Eglise dont on ne peut douter, et de laquelle il n'est pas licite de condamner l'autorité, ni mépriser admonitions, ni rejetter le conseil; ou avoir les castigations en moquerie. » (p. 4, c. 1, n° 10.)

« Quant à ce que nous disons que le pur ministère de la parole et la pure manière d'administrer les sacrements est bon gage et arrhes pour nous assurer qu'il y a l'Eglise en toutes compagnies où nous verrons l'un et l'autre, cela doit avoir telle importance, que nous ne devons rejetter nulle assemblée qui retient l'un et l'autre, combien quoiqu'elle soit sujette à plusieurs vices. Qui plus est, il y pourrait avoir quelque vice ou en la doctrine ou en la façon d'administrer les sacrements qui ne devra point du tout nous éloigner de la communion d'une Église, car tous les exercices de la doctrine de Dieu ne sont point de la même sorte ; il n'y en a aucun dont la connaissance est tellement nécessaire, que nul ne doit douter non plus que d'arrêt ou de principe de la chrétienté, comme par exemple, qu'il n'est qu'un seul Dieu, que Jésus-Christ est Dieu et Fils de Dieu, que notre salut est en la sainte miséricorde, et autres semblables. Il y en d'autres lesquelles sont en dispute entre les Eglises, et néanmoins ne sont peut être pas contre l'unité réelle. » (n° 121.

Dans la lettre au cardinal Sadolet :

« Mon ami, quelle arrogance, me direz-vous, est-ce de se vanter que nous seuls sommes de l'Eglise, et de prétendre que tout le reste du monde ne l'est pas? Quant à nous, monsieur Sadolet, nous ne nions pas que les Eglises qui nous gouvernent ne soient des Eglises chrétiennes. »

Minus Celsus. — Section 2 du traité intitulé, *qu'il ne faut pas condamner à mort les hérétiques.*

« Calvin ne nie pas que les églises papistes ne soient vraies Eglises du Christ. Et par conséquent, si elles sont Eglises du Christ, l'on ne peut pas dire qu'elles soient dehors, car elles appartiennent au Christ aussi bien que les nôtres. »

Confession d'Augsbourg. — *Article 4.* « C'est l'abrégé de la doctrine qui est enseignée dans nos églises, et que nous jugeons être conforme et à l'Ecriture prophétique et apostolique, et à l'Eglise catholique, enfin à l'Eglise romaine, autant qu'elle nous est connue par les écrivains approuvés. »

Jacques, roi de la Grande-Bretagne, en sa première harangue aux Etats d'Angleterre, assemblés le 9 novembre 1605.

« Nous confessons à bon droit que plusieurs papistes, et particulièrement nos ancêtres, mettant leur seule espérance au Christ en ses mérites, pourraient faire leur salut, et que souvent ils le font, et nous détestons en ce point et estimons digne des flammes la cruauté des Puritains, qui disent que nul papiste n'est sauvé. »

« Je reconnais l'Eglise romaine pour mère des Eglises... et je ne suis point ennemi de l'Eglise romaine; je ne veux point que le temple soit détruit, mais que les ordures soient ôtées. » (Autre harangue.)

Philippe de Mornay. — Dans son *Traité de l'Eglise*, chapitre 1 :

« Nous appelons Eglise universelle la compagnie de ceux qui font profession de servir le vrai Dieu et le Christ.

« Cette Eglise universelle comprend sous elle toutes les Eglises particulières recueillies en diverses parties du monde, lesquelles pareillement nous appellent Eglises chrétiennes, assemblées qui invoquent un seul Dieu par Jésus-Christ, comme l'Eglise orientale, l'Eglise occidentale, l'Eglise grecque, l'Eglise latine, l'Eglise de Corinthe, de Galatie, d'Ephèse, de Rome, de Carthage; non toutefois à proprement parler catholique ou universelle; ni plus ni moins que quand nous parlons de quelques parties de la mer Océanie, nous appelons toutes mer, comme la mer du Sud, la mer du Nord, la mer Atlantique, Cantabrique, Britannique, etc., disons à toutes, que c'est l'Océan, et toutefois nous savons qu'il n'y a qu'un Océan.

« L'Eglise universelle ou catholique visible est l'assemblée de tous ceux qui font profession de l'Evangile de Jésus-Christ par tout le monde distingué, comme nous avons dit, en plusieurs Eglises particulières, lesquelles toutes ne sont qu'un corps de ces particulières comme les membres et parties d'un même corps.... Les unes et les autres vraiment Eglises, c'est-à-dire assemblées, qui font profession.... Eglises sortant de Dieu seul et de Jésus-Christ en pureté et en vérité. »

Zanchius — Dans la Préface du livre *De la nature de Dieu :*

« Malgré Satan, l'Eglise romaine a retenu les principaux fondements de la foi. »

Covellus. — Dans l'*Apologie pour les protestants* (trait. 1, liv. vi).

« Nous soutenons que les membres de l'Eglise romaine sont membres de la vraie Eglise de Jésus-Christ, et que tous ceux qui vivent et meurent en cette Eglise peuvent être sauvés. »

Scaméron, ministre protestant, dans son ouvrage intitulé, *Traité où sont examinés les préjugés de ceux de l'Eglise romaine, contre la religion réformée*, chap. 3, 7 :

« A la vérité, l'Eglise romaine enseigne qu'il y a un Dieu, Père, Fils, et Saint-Esprit; que, dans la rédemption du genre humain, le Fils a pris à soi la nature de l'homme, et en elle a expié nos péchés par sa mort, a été enseveli, est ressuscité des morts, est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu tout-puissant; que la sainte Eglise nous a sanctifié, qu'il y a une Eglise, une communion des saints, une rémission des péchés, une résurrection de la chair, une vie éternelle; que, par la foi, les trépassés se sont reposés en la miséricorde de Dieu, par l'espérance, attendant l'accomplissement de ses promesses, par la charité. C'est là véritablement la substance de la religion chrétienne, qui demeure, quant à la doctrine et profession extérieure, en l'Eglise romaine. A cet égard, nous ne l'avons pas quittée; ainsi, pour ces considérations, nous lui laissons le titre d'Eglise à laquelle jusque-là nous nous joindrons toujours. »

Scaméron était un des plus savants de la religion prétendue réformée; il fut ministre à Bordeaux, et après célèbre professeur à Saumur.

Morton. — *L. du royaume d'Israël et de l'Eglise :*

« Les papistes doivent être tenus pour l'Eglise de Dieu, parce qu'ils retiennent le fondement de l'Evangile, qui est la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu et sauveur du monde. »

Ecld. — *De l'Eglise* (l. iii, c. 46).

« Nous ne doutons point que cette Eglise en laquelle le Pontife romain s'est élevé ..: n'ait été néanmoins véritable Eglise, attendu qu'elle a retenu la vérité de la foi chrétienne, par laquelle chacun peut être sauvé, et que par la prédication de cette loi, elle a retiré plusieurs de l'erreur. »

Baro. — Dans les quatre sermons, et deux questions disputées au clergé (Serm. 3) :

« Je n'ose pas nier que les romanistes ne soient chrétiens, attendu que ceux qui parmi nous sont les plus savants, reconnaissent que l'Eglise romaine est une partie de l'Eglise de Dieu, et un membre visible de l'Eglise du Christ. »

Bunius. — Dans son *Traité de pacification* (section 18) : « Aucun parti ne doit rejeter l'autre comme n'étant pas de l'Eglise de Dieu..., ni nous ne faisons point une Eglise différente de la leur, ni eux une Eglise différente de la nôtre. »

Wobeag Musaubus. — Dans les *Lieux communs de la sacrée théologie*, titre *de l'Eglise :*

« Ceux qui croient de la sorte en la foi catholique, il s'ensuit donc qu'ils ne sont point hérétiques, mais catholiques établis dans l'unité de l'Eglise catholique.... C'est pourquoi ceux-là sont fort injustes et témérai-

res, qui, n'étant pas contents de cette foi, demandent encore aux fidèles qu'ils croient d'autres choses dont il n'est point fait de mention ni dans le symbole catholique, ni dans le baptême. »

Hoker. — Livre *de l'Eglise* : « Nous reconnaissons volontiers que les papistes sont de la famille de Jésus-Christ, parce qu'ils tiennent constamment les parties de la vérité chrétienne. »

Dans le même livre : « L'Eglise romaine doit être considérée comme une partie de la maison de Dieu. »

George Cassander.—*Du devoir de l'homme de bien dans les différends de religion.* « Puis donc que cette Eglise occidentale ou romaine en laquelle nous sommes nés, et avons été régénérés au Christ, et dont, par le baptême, nous avons été faits, quant à la conversation extérieure, citoyens et membres, retient l'autorité de l'Ecriture et la doctrine apostolique touchant les articles capitaux de la religion, et que les sacrements y sont de la manière que Jésus-Christ les a institués, quoiqu'en la célébration et dispensation de l'Eucharistie, il semble qu'il n'y ait quelque altération, et puisque l'on y voit encore en l'observation de plusieurs cérémonies, et de plusieurs rites l'image de l'ancienne Eglise, et qu'outre cela, elle est gouvernée depuis même le temps des apôtres par la perpétuelle succession des prêtres ou évêques, quoiqu'ils aient beaucoup dégénéré de l'ancienne intégrité, je ne puis m'empêcher d'embrasser et de regarder cette Eglise, comme vraie Eglise, comme maison et temple de Dieu, et comme membre qui n'est pas à mépriser de cette grande et catholique Eglise. Enfin je donne cela à cette société extérieure que nous appelons l'Eglise romaine ou occidentale, parce qu'elle retient la parole de Dieu et les sacrements, et qu'il y a, dans cette Eglise, une grande multitude, comme je l'espère, d'élus, qui véritablement composent l'Eglise et l'épouse du Christ. »

« Je ne puis pas approuver la conduite de ceux qui ont voulu s'éloigner si fort des abus et des corruptions de l'Eglise romaine, qu'ils semblent s'être rendus déserteurs de l'Eglise, et s'être séparés de tout commerce et de toute communion avec elle, et, pour cette raison, il semble que tous leurs efforts vont plutôt à la perdre et à la renverser, qu'à la guérir et à la remettre. » (*Du devoir de l'homme de bien dans les différends de religion.*)

« Les erreurs, soit de la doctrine, soit des traditions humaines qui sont dans cette Eglise, ne sont pas capables de lui faire perdre la qualité d'Eglise, vu que Jésus-Christ remarqua et condamna de semblables erreurs dans l'Eglise de Jérusalem, et dans les Scribes et les Pharisiens qui en avaient le gouvernement, lorsqu'il donne cet avis de prendre garde au levain des Scribes et des Pharisiens, et qu'il les reprend avec sévérité d'avoir rendu inutiles les commandements de Dieu par leurs traditions, et qu'il leur reproche ouvertement que c'est en vain qu'ils lui rendent honneur, débitant la doctrine et les commandements des hommes ; néanmoins le même Jésus-Christ advertit les siens d'ouïr ceux qui sont assis en la chaire de Moïse, c'est-à-dire ceux qui, selon l'institution de Moïse, ont dans l'Eglise l'autorité et la puissance souveraine, et d'obéir à ceux qui leur donneront des avis conformes à la loi divine, encore que leurs œuvres ne s'accordent pas avec la doctrine dont ils font profession. » (*Du devoir de l'homme de bien dans les différends de religion.*)

« Mais il y en aura qui me diront que ceux qu'ils appellent papistes viennent effectivement de la vraie Eglise, mais que par leurs fausses et nouvelles opinions, et par leur culte impie ils en sont sortis, et par conséquent qu'il faut s'éloigner d'eux autant que l'on pourra comme de l'Eglise de l'Antechrist..., et n'avoir aucune communion avec elle. Mais je vous prie de faire réflexion que ce sont deux choses fort différentes, avoir dégénéré de la pureté de la doctrine et des mœurs dans laquelle la vertu et la primitive Eglise ont fleuri, et d'avoir apostasié de la même ancienne Eglise. Il faut porter jugement de l'Eglise par son fondement, qui est Jésus-Christ, qui est mort et ressuscité pour nous; si ceux qui sont venus après, au lieu de mettre sur ce fondement de l'or, et de l'argent et des pierres précieuses, ils ont élevé un bâtiment de bois et de chaume, ils n'ont pas néanmoins pour cela laissé de bâtir sur le fondement; et le ruisseau, encore que par le limon et par les ordures qu'il reçoit, plus il court et plus il roule, perde la clarté, la netteté, et la pureté que son eau avait à la source, ne laisse pas néanmoins d'avoir toujours la même force, d'en couler, et de lui être uni. » (*Id.*)

Marc Antoine de Dominis. — *De la République ecclésiastique* (l. i, ch. 18, n. 58) :

« Et parce que ces erreurs (il parle des erreurs qu'il prétend être dans l'Eglise romaine) ne sont pas contraires à la foi, et ne portent point avec elles un défaut, ainsi que je l'ai expliqué ailleurs, mais un excès de foi; pour cette raison l'Eglise romaine qui est maintenant ne perd pas la qualité de vraie Eglise, car, avec la succession des personnes depuis saint Pierre, il y a eu toujours succession de cette doctrine et de cette foi entière et pure que cette Eglise avait reçue premièrement de saint Pierre et de saint Paul, et cette succession y persévère aujourd'hui, encore que plusieurs choses superstitieuses, plusieurs fausses et plusieurs seulement probables, et qui n'appartiennent pas à la foi, y ayant été ajoutées, que l'Eglise romaine se glorifie donc, avec tous ceux qui sont de sa communion, d'avoir par le moyen de la succession l'ancienneté de la foi dans les articles vrais, fondamentaux et nécessaires, car elle a sujet et droit de s'en glorifier. »

Le même *contre Suarès :*

« Je traite dans le livre septième, chapi-

tre 4, des marques de la vraie Eglise, et comment celle qui est véritablement catholique peut être visiblement distinguée de celle qui ne l'est pas; maintenant c'est assez de dire que cette Eglise qui fait profession de la vraie et ancienne foi du Christ, où sont les vrais sacrements institués proprement par Jésus-Christ, et à qui il ne manque rien de cette foi, est vraie Eglise catholique visible, et par conséquent je tiens, ainsi que je l'ai souvent dit, que l'Eglise romaine est avec celles qui la suivent vraie Eglise du Christ.

« Les églises qui sont sous le Pape et les réformées conviennent autant que je puis voir, en cette foi, qui est la vraie, entière, sans défaut et sans mutation; en cette vraie foi catholique des choses qu'il faut croire, et qu'il faut nécessairement faire pour être sauvé. Les Eglises réformées font encore sur les points fondamentaux et les autres dogmes du Christianisme clairs et suffisamment proposés, une même Eglise avec la romaine; et l'on ne peut dire qu'en cela elles se soient séparées, mais lui adhèrent et à tout le reste de l'Eglise romaine catholique. » (*Ibid.*, c. 1.)

MATTHIEU SCRUENER. — Calviniste, conformiste dans l'*Apologie particulière pour l'Eglise anglicane*, ou *Action historique, scolastique contre les derniers schismatiques de l'Eglise anglicane :*

« Le troisième continuateur, qui a porté jusqu'à nos temps les commentaires de Seildan chez Hicôman, semble avoir constaté en notre Eglise comme une chose digne de blâme que dans les choses sacrées nous sommes plus conformes qu'il ne voudrait à l'Eglise romaine, ne sachant pas qu'en cela même nous sommes plus conformes aux Ecritures et à l'Eglise catholique. »

ALBERTI. — « Il est une Eglise, *qui a été de tous les temps*, *catholica ecclesia ;* elle existe en réalité. »

« Les catholiques demandent où était l'Eglise avant l'Eglise protestante. » (Id.)

VOET. — « Il a dû exister une Eglise du Christ jusqu'à Luther. »

PRÉDIGER. — « La vraie et bonne Eglise du Christ date du temps des apôtres. » (PRÉDIGER, GISB, VOET, *Desper. caus. Pap.*)

DEKAN. — « Nous ne pouvons comprendre ce qui a pu remplacer l'action des apôtres, qu'en admettant une assistance incessante de Dieu sur son Eglise. Certes, une main puissante veillait visiblement sur la semence répandue, car, malgré les orages et les tempêtes de tant de siècles, elle n'a pas péri. Elle germa sous la culture et par le travail de nouveaux laboureurs, qui vinrent après les apôtres ; de sorte qu'elle envahit un sol toujours plus large. » (DEKAN, J. W. H. SENFFT ZU USINGER, *Predigt, am Zweiten Psingsttage. S. Nass. Predigerarbeiten*, t. I, p. 204, etc.)

BUSCH. — « Lorsqu'en reportant nos regards sur les six premiers siècles de l'Eglise chrétienne, nous voyons cette religion, en dépit de tous les obstacles, en dépit des cruautés des puissances, s'étendre victorieuse sur le monde, nous sommes forcés de convenir que ce fut Dieu qui lui donna la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (BUSCH, I. C., p. 32.)

WOLTERNS. — « Il est impossible de méconnaître dans la conservation de l'Eglise catholique, en dépit de toutes les puissances infernales, un miracle de la Providence divine. »

GYMNASIAL. — « Une institution religieuse, qui, au mépris de toutes les persécutions, se conserva pendant des siècles entiers, et qui répand aujourd'hui ses bénédictions sur de nombreuses populations, a quelque chose de saisissant, et mérite de notre part une contemplation attentive. » (GYMNASIAL PRORECTOR J. A. G. STENBER, *in der Allg. K. Z.*, 1830, n. 169.)

WIEMAN — « L'Eglise catholique compte certainement dans son sein des milliers et même des millions de véritables adorateurs de Jésus-Christ. » (WEIMAN, *Würde hund Hoffnung der Protest. Kirche*, 1823.)

VON MEYER — « L'Eglise catholique renferme dans son sein d'autant plus de véritables chrétiens, et de pieux ministres, que son royaume s'étend plus loin. » (VON MEYER, *Kritische Kranze*, p. 59.)

THORNDIKE. — « Ou l'article de foi qui reconnaît une Eglise universelle n'a aucune valeur, ou bien il signifie que Dieu a fondé une Eglise visible. » (KORNDIKE, *Der wahre Wey, die Bestehenden Streilig Keiten Beizulegen*, etc., p. 223.)

« Ou chacun croit ce que bon lui semble, il n'y a plus d'Eglise. » (*Theol. Literaturblatt zur Allgem , Kirchen Zeitung.* 1830, n. 34, p. 282).

CLAUS HAMS. « En dehors de l'Eglise, point de salut. » (CLAUS. HARMS.)

GERHARDD.—« Notre devoir est de nous rallier à la véritable Eglise, si nous ne voulons pas courir le risque d'une mort éternelle. » (Prof. Jah. GERHARDD, t. V, l. *de Eccl.*, *c.* 7.)

HAMMOND. — « Si l'Eglise où j'ai été baptisé introduisait, soit par l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile, des doctrines ou des rites de l'Eglise universelle des temps primitifs, qu'exigerait alors de moi ma conscience, si la lumière que j'ai appelée et conquise était si rayonnante, et mon apostasie si sensible et si palpable pour tout le monde, que je ne pourrais m'empêcher d'avouer l'une ou l'autre? Dans le cas où je serais convaincu que l'Eglise à laquelle j'appartiens, a volontairement abandonné l'Eglise catholique, apostolique ; assuré que la plus grande autorité doit être préférée à une autorité inférieure, et qu'après l'Ecriture sainte l'Eglise catholique des premiers temps forme la plus grande autorité, surtout lorsque les âges postérieurs s'accordent sur les mêmes doctrines ; ma conscience, d'après le principe que je viens d'établir, exigerait que je rentrasse dans l'Eglise catholique, apostolique ; que je la reconnusse, et que je désertasse l'Eglise à laquelle

j'appartiens. » (HAMMOND, *Praktischer Katechismus*, Buch II, § 1.)

THORNDIKE. « J'avoue sincèrement que je ne connais ni un article nécessaire à notre salut, ni que l'Eglise de Rome ait déserté, ni aucun autre nuisible au salut de l'âme qu'elle ait prescrit. » (THORNDIKE, *In Guil.*)

— « Si Irénée, Grégoire, Cyrille, Athanase, Augustin et Chrysostome revenaient aujourd'hui au monde, ils ne retrouveraient la société dont ils étaient membres que dans l'Eglise catholique. » (*Mémoire* des Calvinistes, etc., 1775.)

MOORE. — Moore, après avoir été longtemps incertain de la religion qu'il devait choisir, fit sur le Christianisme des études approfondies, et se convainquit qu'on ne pouvait être chrétien et bon logicien, sans être catholique; il a écrit l'histoire des recherches qu'il a faites et l'irrésistible conclusion à laquelle elles l'ont forcé d'arriver.

« Salut, s'écrie-t-il, salut, Eglise une et véritable! Tu es l'unique chemin de la vie et la seule dont les tabernacles ne connaissent pas la confusion des langues! Que mon âme repose à l'ombre de tes saints mystères; loin de moi l'impiété qui insulte à leur obscurité et à la foi imprudente qui voudrait en sonder l'abîme. On peut appliquer à l'un et à l'autre ces paroles de saint Augustin : Raisonne, moi j'admire; dispute, moi je veux croire; je vois la hauteur, quoique je ne puisse atteindre les limites de la profondeur. » (*Voyages d'un Irlandais à la recherche d'une religion*, Thomas MOORE.)

FR. BACON. — « Je crois qu'il y a une Eglise de Dieu universelle catholique, répandue sur toute la surface de la terre, qui est l'épouse et le corps du Christ, composée des Pères de l'ancien monde, de l'Eglise des Juifs, des fidèles trépassés et des fidèles vivants. » (*Confession de* BACON.)

KANT. — *Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur.*

CHAPITRE III.

*L'asservissement total du mauvais principe n'est possible que par l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.*

« 85. Quoique délivré par le Christ de la domination du principe mauvais, l'homme vertueux n'en reste pas moins toujours exposé à ses atteintes; et pour défendre sa liberté reconquise, il faut qu'il soit sans cesse prêt au combat. Or, comme c'est par sa faute que l'homme se trouve ainsi entouré de dangers, il est moralement tenu à développer le plus de forces possible pour se maintenir en paix devant son ennemi.

« 86. Mais si l'homme recherche les causes et les circonstances qui font naître ce danger et l'alimentent incessamment, on arrive bientôt à l'attribuer non pas tant aux imperfections de notre nature qu'aux rapports dans lesquels nous sommes avec nos semblables. Car ce qu'on appelle nos passions, qui exercent de si grands ravages dans notre être déchu, trouvent seulement dans la société leur plus abondant aliment.

« 87. Donc si l'on trouve le moyen de faire servir la société même au combat et à la victoire du bon principe sur le mauvais, les efforts individuels de l'homme, pour s'arracher à l'empire du mal, seront extérieurement appuyés, et il sera à l'abri des dangers de la rechute.

« 88. Autant que nous pouvons en juger, il n'y a qu'un seul moyen d'obtenir ce résultat, c'est de réunir une masse d'efforts spécialement destinés à combattre le mal et à propager le bien, et cette réunion n'est autre qu'une société permanente et progressive, se consacrant uniquement au maintien de la morale et à l'extermination des semences mauvaises.

« 89. La fondation et la propagation d'une telle société, tendant à réunir toute l'espèce humaine sous les lois de la vertu, devenue ainsi plus facile à pratiquer, est le but vers lequel doit se diriger l'humanité en général, aussi bien que chaque individu en particulier.

« 90. Une telle confédération d'hommes, sous les simples lois de la vertu, pourrait s'appeler gouvernement métaphysique : gouvernement en tant qu'ayant des lois publiques; métaphysique en tant que distinct des Etats purement politiques, qui n'agissent que par des lois de contrainte, et qui n'ont d'autre but que de soumettre *la liberté de chacun* aux conditions nécessaires *de la liberté de tous*, tandis que la société métaphysique est étrangère à toute loi de contrainte, puisqu'elle se propose l'amélioration morale de l'intention, le triomphe du bien intérieur sur le mal intérieur. Les gouvernements de fait ne reposent que sur la *légalité*, celui-là seul a la *moralité* pour base.

« 91. L'état de cette société métaphysique et de chacun de ses membres est donc le combat sans repos et sous toutes les formes du bien contre le mal, afin d'élever l'homme de son état naturel, ou de contrainte physique, à l'état métaphysique, où il ne peut plus y avoir de servitude.

« 92. Le législateur général de l'ordre politique est la nation elle-même réunissant en un faisceau toutes ses volontés pour s'imposer des règles et décréter des peines contre les violateurs. Dans l'ordre métaphysique, au contraire, le peuple ne peut d'aucune manière être législateur, puisque dans cet état toutes les lois ne se proposent que le perfectionnement de la moralité, placée uniquement dans l'intention et hors des atteintes d'un commandement extérieur quelconque.

« 93. Donc puisqu'ici le législateur ne peut être le peuple, il en faut un autre, mais dont les lois toujours n'emportent aucune contrainte, car elles ne seraient plus des lois métaphysiques, et les devoirs qui en découleraient n'étant plus libres, ne seraient plus des vertus : ce serait une législation pénale.

« 94. Dans la société métaphysique, il ne peut ainsi y avoir d'autre législateur su-

prême, imposant ses decrets comme des commandements et en même temps comme des devoirs libres, que le scrutateur universel des âmes, seul capable de peser les actions de chacun, en lisant jusqu'au fond de ses intentions secrètes. Par là l'idée de Dieu entraîne celle de modérateur moral du monde, et une société métaphysique ne peut être envisagée autrement que comme *peuple de Dieu*, travaillant ardemment à développer le bien, et dont tous les membres sont unis par le même désir de voir arriver le règne de leur père céleste, et de contribuer à l'accomplissement de sa volonté sur la terre.

« 95. Or, ce gouvernement métaphysique sous la direction divine, c'est *l'Eglise*, l'Eglise invisible, véritable idéal pour toute société métaphysique, et qui, placée bien au-dessus de l'expérience, sert de modèle à tout homme cherchant ici-bas à constituer en lui ou hors de lui cet Etat libre et moral. *L'Eglise visible*, image de la précédente, est la plus complète association d'hommes formée pour réaliser cet idéal; et elle est d'autant plus parfaite qu'elle se rapproche davantage de l'Eglise invisible autant qu'il est permis de jeter sur celle-ci des conjectures.

« 96. Les principaux caractères auxquels doit se reconnaître comme société métaphysique et morale l'Eglise visible, sont les suivants :

« 1° L'universalité, et par conséquent l'unité numérique; c'est-à-dire que, quand elle aurait été déchirée et partagée en différentes communions, elle n'en doit pas moins garder dans sa nature constitutive des éléments qui tendent nécessairement à ramener tôt ou tard chacune des sectes séparées à l'unité;

« 2° La sainteté, c'est-à-dire des actions qui ne puissent être déterminées par d'autres mobiles que des mobiles moraux;

« 3° La liberté de tout ce qui concerne les rapports intérieurs et réciproques des sujets, et les rapports extérieurs de l'Eglise avec les Etats politiques;

« 4° La nécessité ou l'immuabilité en ce qui regarde sa constitution et son essence, laissant toutefois sujettes aux révolutions des temps ses lois administratives, qui doivent constamment répondre à des besoins réels.

« 97. Par ces caractères fondamentaux sont condamnés et exclus de la vraie Eglise visible :

« 1° Toute division de sectes;

« 2° Toute chute dans la superstition, fruit de l'ignorance, ou dans le fanatisme, fruit du délire;

« 3° Tout despotisme, tant au dehors de la part des chefs temporels, qu'au dedans de la part des administrateurs ecclésiastiques;

« 4° Enfin toute dépendance de l'arbitraire humain et toute mobilité de principes.

« 98. Cependant, comme gouvernement extérieur et public, l'Eglise a besoin de reposer sur une base de faits historiques et de statuts constituants. La conviction que ces faits établissent forme une foi particulière et locale, différente de la foi religieuse universelle qui, purement morale, découle de la raison pure, et pourrait s'appeler la foi de l'intelligence. »

Poursuivant son idée de la société métaphysique, qui ne reconnaît d'autre loi que la morale divine, et n'agit que par amour pour elle, sans pouvoir être contrainte, parce qu'elle se meut dans la religion de l'intention et des désirs, le philosophe voit dans le triomphe définitif et futur de cette société le règne de Dieu parmi les hommes, et l'asservissement du mal, père de la douleur et de l'esclavage. Par conséquent dans le christianisme, qui a réalisé cette société d'âmes libres, repose, d'après lui, le germe de tous les progrès de l'avenir, qui tendront à faire remonter de plus en plus l'homme, sur les ailes de l'intention, de son état présent de chute et de trouble vers la paix éternelle. L'origine historique de cette société ne remonte qu'au Christ, l'antiquité ne la connaissait pas, car le judaïsme, le plus parfait des Etats anciens, n'avait dans sa religion qu'un code de défense et de contrainte. C'est donc par le *Rédempteur* qu'a été fondée la société métaphysique, ou le véritable royaume de Dieu sur la terre, image de l'Eglise invisible; et dans cette société l'homme, devenu pareil aux chérubins, tendant toujours par un désir infini vers l'ordre le plus parfait possible, a réellement la foi qui sauve et justifie. Telles sont les déductions générales par lesquelles, à travers plusieurs erreurs particulières, écartées de cette analyse, sur la religion des Hébreux et les premiers siècles chrétiens, Kant arrive à proclamer l'Evangile comme l'unique source de tout bien et de tout progrès.

Ancillon. — Dans son *Tableau du système politique de l'Europe depuis la fin du* XV*e siècle :* — « Au moyen âge, *l'Eglise romaine seule sauva l'Europe d'une entière barbarie;* elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées; elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les Etats isolés... Ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent quelquefois aussi respectables que respectés; elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre, et diminua les inconvénients du régime féodal. »

Guizot. — « C'est de l'état de la société religieuse au Ve siècle que nous avons à nous occuper aujourd'hui. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la grandeur du rôle qu'elle a joué dans l'histoire de la civilisation moderne, c'est un fait évident et convenu. »

« Vous ne vous étonnerez pas, messieurs, qu'entrant dans une nouvelle ère nous rencontrions d'abord la société religieuse : elle était, vous le savez, la plus avancée et la plus forte; soit dans la municipalité romaine, soit auprès des rois barbares, soit dans la hiérarchie des conquérants devenus propriétaires, nous avons partout reconnu la présence et l'influence des chefs de l'Eglise. Du IVe au XIIIe siècle, c'est l'Eglise qui a marché la première dans la carrière de la

civilisation. Il est donc naturel que, dans cet intervalle, toutes les fois que nous avons fait une halte et que nous nous remettons en mouvement, ce soit par elle que nous ayons à recommencer.

« Nous étudierons son histoire du VIe au VIIIe siècle, sous les deux points de vue déjà indiqués : 1° dans ses relations avec l'Etat ; 2° dans sa constitution propre et intérieure.

« Mais avant d'aborder l'une ou l'autre de ces questions, et les faits qui s'y rattachent, je dois appeler votre attention sur un fait qui les domine tous, qui caractérise l'Eglise chrétienne en général, et a décidé, pour ainsi dire, de sa destinée.

« Ce fait, c'est l'unité de l'Eglise, l'unité de la société chrétienne, indépendamment de toutes les diversités de temps, de lieu, de domination, de langue, d'origine.

« Singulier phénomène! C'est au moment où l'empire romain se brise et disparaît, que l'Eglise chrétienne se rallie et se forme définitivement. L'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinées, se précipitent sur la scène; tout devient local, partiel; toute idée étendue, toute institution générale, toute grande combinaison sociale s'évanouit; et c'est à ce moment que l'Eglise chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit.

« Fait glorieux et puissant, messieurs, qui a rendu, du Ve au VIIIe siècle, d'immenses services à l'humanité. L'unité de l'Eglise a seule maintenu quelque lien entre des pays et des peuples que tout d'ailleurs tendait à séparer ; sous son influence, quelques notions générales, quelques sentiments d'une vaste sympathie ont continué de se développer ; et du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde ait jamais connue, s'est élevée l'idée la plus étendue et la plus pure, peut-être, qui ait jamais rallié les hommes, l'idée de la société spirituelle; car c'est là le nom philosophique de l'Eglise, le type qu'elle a voulu réaliser.

« Quel sens attachaient à ces mots, messieurs, les hommes de cette époque, et quels progrès avaient-ils déjà faits dans cette voie? Qu'était vraiment, dans les esprits et dans les faits, cette société spirituelle, objet de leur ambition et de leur respect? Comment était-elle conçue et pratiquée? Il faut répondre à ces questions pour savoir ce qu'on dit quand on parle de l'unité de l'Eglise, et ce qu'on doit penser de ses principes comme de ses résultats.

« Une conviction commune, c'est-à-dire une même idée reconnue et acceptée comme vraie, telle est la base fondamentale, le lien caché de la société humaine. On peut s'arrêter aux associations les plus bornées et les plus simples, ou s'élever aux plus compliquées, aux plus étendues ; on peut examiner ce qui se passe entre trois ou quatre barbares réunis pour une expédition de chasse, ou dans le sein d'une assemblée appelée à traiter des affaires d'un grand peuple ; partout et dans tous les cas, c'est dans l'adhésion des individus à une même pensée que consiste essentiellement le fait de l'association : tant qu'ils ne se sont pas compris et entendus, ils ne sont que des êtres isolés, placés les uns à côté des autres, mais qui ne se pénètrent et ne se tiennent point. Un même sentiment, une même croyance, quels qu'en soient la nature ou l'objet, telle est la condition première de l'état social; c'est dans le sein de la vérité seulement, ou de ce qu'ils peuvent pour la vérité, que les hommes s'unissent et que naît la société. Et en ce sens, un philosophe moderne a eu grande raison de dire qu'il n'y a de société qu'entre les intelligences; que la société ne subsiste que sur les points et dans les limites où s'accomplit l'union des intelligences; que là où les intelligences n'ont rien de commun, la société n'est pas; en d'autres termes, que la société intellectuelle est la seule société, l'élément nécessaire et comme le fond de toutes les associations extérieures et apparentes.

« Or, le caractère essentiel de la vérité, messieurs, et précisément ce qui en fait le lien social par excellence, c'est l'unité. La vérité est une, c'est pourquoi les hommes qui l'ont reconnue et acceptée sont unis; union qui n'a rien d'accidentel ni d'arbitraire, car la vérité ne dépend ni des accidents des choses, ni de l'incertitude des hommes; rien de passager, car la vérité est éternelle; rien de borné, car la vérité est complète et infinie. Comme de la vérité, l'unité sera donc le caractère essentiel de la société qui n'aura que la vérité pour objet, c'est-à-dire de la société purement spirituelle; elle est, de sa nature, unique et universelle.

« Ainsi est née l'Eglise; de là cette unité qu'elle a proclamée comme son principe, cette universalité qui a toujours été son ambition. Plus ou moins claire, plus ou moins rigoureuse, c'est là l'idée qui repose au fond de toutes ses doctrines, qui plane au-dessus de tous ses travaux. Bien avant le VIe siècle, et dès le berceau même du Christianisme, elle apparaît dans les écrits et les actes de ses plus illustres interprètes.

« Mais pour que la société spirituelle naisse et subsiste, l'unité de la vérité en elle-même ne suffit point; il faut qu'elle apparaisse aux esprits et les rallie. L'union des esprits, c'est-à-dire la société spirituelle, est la conséquence de l'unité de la vérité; mais tant que cette union n'est pas accomplie, la conséquence manque au principe, la société spirituelle n'est pas. Or, à quelle condition s'unissent les esprits dans la vérité? A cette condition qu'ils la connaissent et acceptent son empire : quiconque obéit sans connaître la vérité, par ignorance et non par lumière, ou quiconque, ayant connaissance de la vérité, refuse de lui obéir, n'est pas entré dans la société spirituelle : nul n'en fait partie s'il ne voit et ne veut; elle exclut d'une part l'ignorance, de l'au-

tre la contrainte; elle exige de tous ses membres l'intime et personnelle adhésion de l'intelligence et de la liberté.

« Or, à l'époque qui nous occupe, messieurs, ce second principe, ce second caractère de la société spirituelle manquait à l'Eglise. Il y aurait injustice à dire qu'elle le méconnût absolument, et qu'elle pensât que la société spirituelle pût subsister entre des hommes sans l'aveu de leur intelligence et de leur liberté. Posée ainsi dans sa forme simple et nue, cette idée est choquante et nécessairement repoussée; l'exercice plein et hardi de la raison et de la volonté était d'ailleurs trop récent, et encore trop fréquent dans l'Eglise, pour qu'elle tombât dans un si grossier oubli. Aussi n'affirmait-elle point que la vérité eût droit d'employer la contrainte; sans cesse même elle répétait que les armes spirituelles étaient les seules dont elle pût et dût se servir...

« Ce sera l'honneur de notre temps, messieurs, d'avoir ainsi pénétré dans l'essence de la société spirituelle, bien plus avant que n'avait encore fait le monde; de l'avoir bien plus complétement connue et revendiquée. Nous savons maintenant qu'elle a deux conditions : 1° La présence d'une vérité générale, absolue, règle des croyances et des actions humaines; 2° le plein développement de toutes les intelligences, en face de cette vérité, et la libre adhésion des âmes à son pouvoir. Que l'une de ces deux conditions ne nous fasse jamais oublier l'autre; que l'idée de la liberté des esprits n'affaiblisse point en nous celle de l'unité de la société spirituelle : parce que les convictions individuelles doivent être éclairées et libres, ne nous laissons pas emporter à croire qu'il n'y a point de vérité universelle qui ait droit de commander; en respectant la raison de chacun, ne perdons pas de vue la raison unique et souveraine. L'histoire de la société humaine s'est passée jusqu'ici en alternatives de l'une à l'autre de ces dispositions. A certaines époques les hommes ont été surtout frappés de la nature et des droits de cette vérité universelle, absolue, maître légitime au règne duquel ils aspirent; ils se sont flattés qu'ils l'avaient enfin rencontré, qu'ils le possédaient, et, dans leur folle confiance, ils lui ont accordé le pouvoir absolu, qui bientôt et inévitablement a engendré la tyrannie. Après l'avoir longtemps subie, respectée même, l'homme l'a reconnue, il y a vu le nom, les droits de la vérité usurpés par des forces ignorantes ou perverses; alors il s'est plus irrité contre les idoles qu'occupé de Dieu même; l'unité de la raison divine, si cette expression m'est permise, n'a plus été l'objet de sa contemplation habituelle; il a surtout songé au droit de la raison humaine dans les relations des hommes, et a souvent fini par oublier que, si elle est libre, la volonté n'est point arbitraire; que, s'il y a droit d'examen pour la raison individuelle, elle est cependant subordonnée à cette raison générale qui sert de mesure, de pierre de touche à tous les esprits. Et de même que, dans le premier cas, il y avait une tyrannie, de même dans le second, il y a eu anarchie, c'est-à-dire absence de croyances générales, puissantes, absence de principes dans les âmes et de ciment dans la société. On peut espérer que notre temps est appelé à éviter l'un et l'autre écueil, car il est, si je puis ainsi parler, en possession de la carte qui les signale l'un et l'autre. Le développement de la civilisation doit s'accomplir désormais sous l'influence simultanée d'une double foi, d'un double respect; la raison universelle sera recherchée comme la loi suprême et le dernier but; la raison individuelle sera libre et provoque à se développer comme le meilleur moyen d'atteindre à la raison universelle. Et si la société spirituelle n'est jamais complète et pure, ce que ne permet pas l'imperfection humaine, du moins son unité ne courra plus le risque d'être factice et trompeuse.

« Nous avons entrevu, messieurs, à l'époque qui nous occupe, l'état des esprits sur cette grande idée : passons à l'état des faits, et recherchons quelles conséquences pratiques avait déjà produites cette unité de l'Eglise, dont nous venons de décrire les caractères rationnels.

« Elle éclate surtout dans la législation ecclésiastique, elle y éclate d'autant plus qu'elle est en contradiction avec tout ce qui se passe d'ailleurs. Nous avons étudié, dans nos dernières réunions, la législation civile du V^e au VIII^e siècle; et la diversité, une diversité de plus en plus croissante, nous en a paru le trait fondamental. La tendance de la société religieuse est bien différente; elle aspire à l'unité dans les lois; elle y atteint. Et ce n'est pas qu'elle puise exclusivement ses lois dans les monuments primitifs de la religion, dans les livres saints, toujours et partout les mêmes : à mesure qu'elle se développe, des besoins nouveaux se manifestent; il faut des lois nouvelles, un nouveau législateur : quel sera-t-il? L'Orient s'est séparé de l'Occident, l'Occident se morcelle chaque jour en Etats distincts et indépendants. Y aura-t-il, pour l'Eglise ainsi dispersée, plusieurs législateurs? Les conciles de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie, leur donneront-ils des lois religieuses? Non, messieurs, au-dessus de la diversité des Eglises nationales, des conciles nationaux, au-dessus de toutes les différences qui s'introduisent nécessairement dans la discipline, le culte, les usages, il y aura, pour l'Eglise tout entière, une législation générale, unique. Les décrets des conciles généraux seront partout obligatoires et acceptés. Il y a eu, du IV^e au VIII^e siècle, six conciles œcuméniques ou généraux; ils ont tous été tenus en Orient, par les évêques d'Orient, sous l'influence des empereurs d'Orient; à peine quelques évêques d'Occident y ont-ils paru. Eh bien! malgré tant de causes de mésintelligence et de séparation, malgré la diversité des langues, des gouvernements,

des mœurs, bien plus, malgré la rivalité des patriarches de Rome, de Constantinople et d'Alexandrie, la législation des conciles généraux est partout adoptée; l'Occident s'y soumet comme l'Orient; à peine quelques-uns des décrets du cinquième concile sont-ils momentanément contestés. Tant l'idée de l'unité est déjà puissante dans l'Eglise, tant le lien spirituel domine toutes choses! » (*Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain*, par Guizot, t. I, p. 313 et suiv.)

J. Reynaud. — « L'Eglise du Christ a une profession de foi extérieure, autrement dit, elle est toujours visible. C'est un point de fait. Le Christ dit, suivant saint Matthieu et les apôtres : « Allez, et enseignez toutes les « nations, les baptisant au nom du Père, du « Fils et du Saint-Esprit; je suis avec vous « tous les jours jusqu'à la consommation « des siècles. » Le Christ doit donc demeurer continuellement avec une société enseignant et baptisant depuis les apôtres, c'est-à-dire visible depuis lors, puisqu'il est dans sa condition de produire ainsi des actes manifestes. Donc, l'Eglise, qui n'est autre que cette société, doit être toujours visible. A la vérité, l'on peut objecter que la parole évangélique, prise à la lettre, ne promet la visibilité que pour l'espace d'un siècle; mais il suffit de chercher le sens sincèrement pour ne pouvoir douter qu'elle se rapporte à l'époque indéterminée, si souvent annoncée par Jésus, comme la fin des temps. Il est même d'autant plus juste de l'entendre de cette manière, qu'il est expressément déclaré dans les textes sacrés que le salut n'est possible que dans la société du Christ. « Le Christ, dit saint Paul aux Ephé« siens, est la tête de l'Eglise : il est le Sau« veur de son corps. » Le Christ est, en effet, comme il l'affirme lui-même. « Je suis « venu, dit-il dans saint Jean, pour que « les hommes aient la vie. » Donc, sans lui, c'est-à-dire hors de l'Eglise à laquelle il préside, ils ne l'ont pas. Donc aussi, pour que le sacrifice infini ne manque pas son but, et que le salut, offert au genre humain par la nouvelle loi, ne soit pas illusoire, il faut que le Christ soit à jamais avec l'Eglise, et de plus, que l'Eglise soit toujours visible; car dès qu'elle cesse de l'être, les hommes abandonnés à eux-mêmes, et n'ayant aucun moyen de reconnaître, tout subsistant qu'il puisse être, le foyer de lumière et de vie, retombent dans les ténèbres et dans la mort. Donc enfin, de la même vérité que Dieu, qui a aimé les hommes jusqu'à livrer pour eux son Fils à la mort, veut que les hommes soient sauvés, il est certain qu'un des caractères essentiels de l'Eglise est d'être une société continuellement apparente.

« Ce seul point suffit pour ruiner d'avance toute réforme qui confesse la vérité absolue des textes évangéliques. En effet, il s'ensuit qu'une société, pour pouvoir se déclarer celle du Christ, doit premièrement prouver qu'elle possède le caractère en question, c'est-à-dire qu'elle a toujours existé depuis l'origine du christianisme, et par conséquent se nier elle-même comme réforme. C'est là le principal argument du XVII^e siècle contre les protestants. S'ils condamnent l'Eglise romaine, ils ont à assigner une autre église qui ait toujours été visible depuis la mort de Jésus, et dans laquelle soient mieux marqués les signes qui conviennent à l'Eglise du Christ, et ils sont tenus de s'y soumettre. S'ils prétendent constituer eux-mêmes cette église, il leur reste à faire preuve, non pas que leur système de religion est conforme à celui des apôtres, mais qu'il remonte visiblement jusqu'aux apôtres par une tradition continue. La conséquence est si serrée que les protestants ne se sont vus d'abord d'autres ressources que de nier le principe de la perpétuelle visibilité, ce qui était démentir non-seulement leurs premiers auteurs qui, n'ayant pas prévu la difficulté, ne s'étaient pas tenus assez en garde, mais l'autorité même de la parole sacrée; de sorte que, pressés de nouveau, ils en sont venus à se rejeter sur le principe de la diversité et de la variabilité des églises, qui, retirant de la religion l'idée de l'absolu, conduit logiquement jusqu'à la subversion totale du point de départ.

« Le principe de la visibilité certifié de la sorte, il ne reste plus qu'à fixer sur quelle marque repose cette visibilité. Le premier concile de Constantinople, dans ses additions au symbole, a donné pour qualité à l'Eglise l'unité, la sainteté, l'universalité, l'apostolicité..., l'unité complète à l'Eglise selon les textes sacrés. « Vous êtes un seul « corps et un seul esprit, dit saint Paul, « comme vous avez été appelé dans une « même espérance de salut. » Et comme il le dit encore dans l'Epître aux Galates : « Si nous ou un ange du ciel vous évangé« lisions autrement que nous ne vous avons « évangélisés, que nous soyons anathème. » Donc il y a une foi, c'est-à-dire une doctrine qui a été enseignée par le Verbe et ses apôtres, et celui qui s'écarte en quoi que ce soit de cette doctrine, est anathème, c'est-à-dire hors de l'Eglise. Comme il n'y a donc dans l'Eglise qu'un seul esprit, qui est celui du Verbe, manifesté par les discours de ses apôtres et les dictées du Saint-Esprit, il ne peut y avoir non plus qu'un seul corps composé des membres qui animent cet esprit, et dirigé par les représentants que le Christ a chargés de lui succéder. « Tel est, « ainsi que le dit saint Cyprien, dans son « traité de l'Unité de l'Eglise, l'unité que « nous devons fermement tenir et défendre, « nous surtout évêques qui présidons à l'E« glise; afin de prouver que l'épiscopat lui« même est un et non divisé. » La véritable Eglise devant donc avoir l'unité de foi, doit, par conséquent, offrir en premier lieu un tribunal qui puisse décider à chaque instant le vrai sens des dogmes, et empêcher ainsi toute dissension de se produire. Il doit présenter, par la même raison, un seul culte,

puisque ses membres ne sauraient participer au même esprit sans participer au même sacrement. Enfin, il y faut l'unité de gouvernement, car elle ne peut faire un seul corps qu'à la condition que ses parties soient réunies par une souveraineté commune, par un seul tout. Ainsi tous les dépositaires de l'esprit du Christ doivent être liés ensemble et sous un seul chef résumant, en sa personne, l'unité. Or il est manifeste que de tels caractères sont parfaitement visibles. Il reste donc à démontrer qu'ils sont exclusivement propres à la véritable Eglise. En principe, rien n'empêche sans doute qu'une société dans l'erreur ne puisse s'accorder assez pour les posséder également, car, dans ces termes généraux, ils ne dépassent pas l'ordre humain ; et, en effet, l'Eglise grecque y prétend tout aussi bien que la Romaine. Mais, pour ne pas laisser sur ce point la moindre incertitude, le Christ lui-même a voulu en compléter la détermination en disant à Pierre, ce qui comprend nécessairement ses successeurs dont la suite est un fait visible, de paître ses brebis, et que l'Eglise aurait en lui son fondement. D'où il suit que non-seulement l'Eglise romaine porte dans sa constitution d'extérieur, comme chacun peut le connaître, les marques d'unité qui conviennent à l'Eglise du Christ, mais qu'elle peut seule les offrir dans les conditions fixées par la parole divine.

« La sainteté n'est pas un caractère moins essentiel. « Le Christ, dit saint Paul aux « Ephésiens, a aimé l'Église, et il s'est livré « pour la sanctifier. » Saint Pierre, dans sa première Epître, nomme l'Église la race d'élection, la nation sainte. Le Verbe lui-même, dans saint Jean, Jésus dit à son Père, en parlant de ses disciples : « Sanctifie-les « dans la vérité, car ta parole est vérité. » On ne peut donc nier que l'Église du Christ ne doive être sainte. Or, l'Église romaine est sainte, puisque son enseignement vient du Christ par les apôtres, comme on peut le vérifier par l'Écriture sainte jointe à la tradition, et qu'ainsi elle sanctifie. Mais, de plus, ce caractère est évident ; car, sans avoir besoin d'aucune vérification, on peut le reconnaître à l'Église sur le seul fait de sa solidarité matérielle avec les apôtres, auxquels le Christ a promis qu'il serait avec eux tous les jours. On conçoit d'ailleurs qu'il serait inconséquent de vouloir faire consister un tel caractère dans la sainteté de tous les membres de la société, car, outre que personne n'est saint sur la terre, les prédestinés ne devant apparaître qu'au dernier jour, leur société, bien que réelle sur la terre, y est pourtant complétement invisible, ce qui prouve qu'elle n'est point l'Église. Il suffit donc, pour constituer la sainteté de l'Église, que tous ses membres soient appelés à la sainteté par ses leçons. « L'Église est sainte, comme le dit « Bossuet dans une de ses conférences contre « les protestants, parce qu'elle n'a ni er- « reur, ni aucune mauvaise maxime, et « encore parce qu'elle instruit et contient « dans son sein les élus de Dieu, qui, quoi- « que pécheurs sur la terre, trouvent dans « sa communion des moyens extérieurs de « se purifier. » Cela posé, aucune autre société que l'Église romaine ne possède la sainteté, car toute société différente la contredit : Par cette différence même, sur quelques points relatifs à la foi, aux mœurs ou à la discipline sacerdotale ; donc toute société différente contredit la sainteté, puisque la doctrine de l'Église romaine est toute sainte.

« L'universalité n'est qu'une suite de la visibilité. Pour que l'Église soit vue partout, ainsi que l'exige le salut général des hommes, il faut qu'elle ait des représentants partout. Elle doit donc être universelle, au moins moralement. Si elle ne l'a pas toujours été, c'est qu'il lui a fallu un certain temps pour se développer ; mais, dès le principe, elle a formellement tendu à le devenir, car le commandement du Christ à ses apôtres est explicite à cet égard : « Allez, « leur dit-il, et enseignez toutes les nations. » Aussi dès le second siècle, l'Église est-elle déjà donnée pour revêtue du caractère d'universalité. Dans la lettre sur le martyre de saint Polycarpe, cet évêque est dit avoir prié pour l'Église universelle, répandue sur toute la terre. Saint Clément, dans les Stromates, donne également à l'Église le nom d'universelle. Origène dit que sa lumière s'étend de l'Orient à l'Occident; enfin, saint Augustin fait déjà de cette qualité une des marques distinctives. « L'Église, dit-il « contre Pétilianus, est connue de toute la « terre, tandis que la secte de Donatus est « inconnue à un grand nombre de nations. » C'est d'ailleurs une des gloires que le Saint-Esprit avait depuis longtemps promise par les prophètes. « Du lever du soleil « à son couchant, est-il dit dans Malachie, « mon nom est grand parmi les nations ; « l'on sacrifie et l'on offre en tout lieu en « mon nom une hostie pure. » Or, il est incontestable que l'Église romaine peut se dire universelle : Il n'y a pas un point où ses missionnaires n'aient paru. Elle possède des membres dans toutes les parties du monde. Aucune autre société chrétienne n'offre une telle condition ; si les protestants sont disséminés partout, comme ils se partagent en une multitude de parties, chacune de leur église n'est en définitive qu'une masse sans importance qui se perd dans le nombre ; et si l'on rencontre dans les églises grecques des agrégations plus considérables, bien qu'inférieures cependant à la société romaine, ses églises, concentrées sur un territoire spécial, sont privées de toutes manifestations dans le reste de l'univers. Ainsi, non-seulement l'Église de Rome est universelle, mais aucune autre société chrétienne n'est en mesure de lui disputer ce titre. Elle est donc bien l'Église du Christ, puisqu'en même temps qu'elle est visiblement parée de l'un des caractères essentiels à cette église, le fait démontre

que de toutes les églises chrétiennes, il n'y a qu'elle qui en jouisse aujourd'hui comme de tout temps. Donc, aussi elle en jouira toujours, et c'est en vain qu'on la menace.

« Enfin, que l'apostolicité, c'est-à-dire la communion avec les apôtres, soit un des caractères essentiels de l'Église du Christ, c'est ce qui résulte de ce que l'Église a été confiée par le Christ à ses apôtres. « Le « Saint-Esprit, dit saint Paul aux évêques « d'Ephèse, dans les Actes, vous a institués « pour régir l'Église de Dieu, que le Christ « a acquise par son sang. » Or, l'Église romaine est en communion manifeste avec les apôtres, tant par son enseignement, puisqu'il est saint, que par sa hiérarchie, venue d'eux par une série continue d'évêques qui se sont imposé les mains successivement. Les sociétés protestantes sont dépourvues d'une telle liaison; car, lorsqu'elles se sont séparées de l'Église romaine, ou celle-ci était l'Église du Christ, et dans ce cas elles étaient tenues de lui rester fidèles sous peine d'être excommuniées, ou elle était hérétique, et alors elle n'avait pu valider les évêques qui, en se déclarant pour les nouveaux partis, ont prétendu y représenter la tradition. L'Église grecque elle-même ne saurait être fondée à y aspirer; car en rompant avec Rome, dont la légitimité est déjà démontrée, elle s'est détachée de la tige, et a perdu de la sorte la communion des apôtres. Donc l'apostolicité n'appartient qu'à l'Église de Rome...

« La conclusion, sans être strictement absolue, est donc toutefois assez assurée pour obliger les consciences. Il n'y a sur terre qu'une seule Eglise où l'homme puisse obtenir du Christ le salut, et le Pontife de Rome en est le chef. »

Ici l'auteur expose et réfute ainsi toutes les objections des protestants :

« Leur première thèse, c'est que le Verbe étant toute vérité, le caractère essentiel de son Eglise doit être nécessairement d'être vrai. C'est un point trop évident pour que leurs adversaires le puissent nier. Mais, par quelle méthode constater cette vérité? Puisque le Verbe, disaient-ils avec une apparence de raison, a bien voulu, en quittant la terre, laisser aux hommes des monuments écrits de sa parole, sans doute que la doctrine qu'il a daigné leur révéler s'y trouve contenue. Il suffit donc de les recueillir, et l'Eglise du Christ ne sera autre que la société qui professera ses divines maximes. Ainsi, puisque chacun peut lire ou se faire lire l'Écriture, chacun peut aisément, en ouvrant ses oreilles aux enseignements qui se font de toutes parts au nom du Christ, déterminer où est l'Eglise. Mais une expérience, qui aurait dû porter ces théologiens à réfléchir davantage sur la valeur qu'ils attribuaient à la prédication de Jésus, prouve que, loin de rencontrer dans les monuments de sa parole, un symbole précis, il est, pour ainsi dire, impossible de tirer de cette multitude de textes un seul dogme rigoureusement défini. C'est un point de fait indubitable, et sur lequel l'histoire des divisions intestines du protestantisme a redoublé le jour. Il est demeuré clair à tous les yeux que, même pour les doctes, il n'existait aucun moyen de déduire des livres sacrés une opinion si certaine que la déduction ne fût exposée à souffrir, chez d'autres doctes, la contradiction. Comment donc proposer à la masse des peuples une telle méthode? Elle n'eût été convenable pour permettre à chacun de mettre immédiatement le doigt sous l'Eglise, que si le Christ avait laissé un texte exprès et intelligible à toutes les nations, sur une table visiblement faite d'une tout autre main que celle de l'homme, le cercle complet des formules que le salut exige. Mais tant s'en faut que rien de pareil ait été accompli, qu'aucune marque ne distingue à première vue les livres où doit être contenue la parole divine de ceux où elle est simulée, que l'on ne peut même avoir foi dans la sincérité d'aucun d'eux, si l'on ne commence par avoir foi dans l'Eglise, qui en a gardé le dépôt et dont l'autorité fait toute leur garantie. De plus, ces livres sont écrits dans des langues mortes depuis tant de siècles, que les érudits mêmes à l'autorité desquels on est en définitive réduit à s'en remettre, ne peuvent s'accorder à en transporter dans nos idiomes toutes les expressions. Enfin, indépendamment de cette double difficulté de déterminer et de traduire les textes révélés, même d'assigner le strict sens de tant de phrases mal écrites qu'on y rencontre, ces textes contiennent manifestement une multitude de choses qui ne se peuvent entendre que par figure, sans fournir cependant aucune règle pour distinguer les cas où il faut recevoir la lettre d'avec ceux où il faut lui faire violence, et encore moins pour fixer, à l'égard de ces derniers, de quelle manière ils doivent être tournés. Ainsi, les uns prétendent que lorsqu'il est dit que le Verbe s'est fait chair, ou que le pain et le vin forment son corps, c'est par trope, aussi bien qu'il est dit que Dieu a des yeux ou qu'il donne sa droite à son Fils; tandis que les autres, regardant ces points-ci comme inacceptables, en effet exigent que les premiers soient indignes à la lettre, tout en regrettant pourtant que la forme du style ne les définisse pas assez exactement pour couper court à toute division. Il est donc absurde de se proposer de produire la vérité par une telle méthode. Si la vérité est réellement déposée dans les livres de la tradition de Jésus, du moins n'est-elle pas visible d'elle-même. Prendre un tel chemin pour arriver à l'Eglise du Christ, c'est donc vouloir n'y parvenir jamais, car c'est se disperser dans des broussailles sans fin pour s'y perdre sans remède chacun de son côté. Aussi, dans un débat ainsi posé, la méthode des Romains gagne-t-elle aisément tout avantage. « Vous « cherchez, disent-ils à leur contradicteur, « la société que vous confessez avoir été « fondée par le Verbe pour devenir le flam-

« beau [du genre humain ? Commencez « donc par déterminer quelques signes extérieurs auxquels vous la puissiez sûrement reconnaître ; car, pour la vérité, « vous ne la sauriez découvrir, ainsi que « l'expérience ne vous le montre que trop, « que vous n'ayez premièrement rencontré « cette Eglise dans le sein de laquelle le « Christ l'a renfermée comme un dépôt vi- « vant. S'il n'a pas voulu que les livres la « pussent communiquer par eux-mêmes, « c'est qu'il a eu dessein que l'homme ne « pût jamais s'isoler de cette Eglise, source « de vie toujours nourrie de son esprit et « toujours dominante. Venez donc à nous « sur les marques de fait dont nous sommes « parés, et vous recevrez de nous cette pa- « role que vous demandez et que nous « seuls donnons. »

« Rome déclare fondamental tout ce qu'il a plu à Dieu de révéler, et révélé tout ce qu'elle pose comme tel. Rien de plus net. Mais pour les protestants, avec leur méthode de certitude, il n'y a encore ici d'autres moyens que d'en revenir à ces livres, qui forment à leurs yeux le principe générateur de toute vérité. Aussi leurs adversaires les arrêtent-ils tout d'abord. « Où rencontrez-vous dans les livres sacrés, leur disent-ils, ce premier point plus fondamental que tous les fondamentaux, puisqu'il pourrait seul donner certitude de leur suffisance ? Le Saint-Esprit, en dictant le testament du Christ, a-t-il jamais parlé d'une telle distinction entre les vérités qu'il émettait, et a-t-on reçu de lui les instructions nécessaires pour discerner sans faillir ce qui est de la première catégorie ou de la seconde ? En supposant même ces conditions préliminaires satisfaites, que serait-ce autre chose qu'une simple diminution dans le champ de la querelle ? Par quel moyen parviendrait-on à s'entendre sur la véritable acception de ces paroles d'élite ainsi recommandées d'en haut, comme souveraines ? Ne faudrait-il pas à cet égard s'en remettre de nouveau au goût de chacun ? Par où reparaît donc la division, même sur ces points avec lesquels on se flattait de reconstituer le règne de l'unité. » Mais ces points ne sont même pas fixés ; et dans la liberté indéfinie laissée nécessairement à chacun de les fixer à son gré, à quel excès de décomposition ne tomberait donc pas l'Eglise, jusqu'au Christianisme mahométan des sociniens, contents avec leurs trois dogmes de l'unité de Dieu, de l'existence du prophète, et des peines et récompenses de l'autre vie ? Et comment, en effet, prétendre sérieusement à l'unité, puisque, dans cette tentative comme dans l'autre, il s'agit toujours du problème impossible de produire la religion par l'interrogation d'un instrument qui, séparé de la tradition qui l'anime, demeure muet, ou, ce qui est le même, inintelligible ?

« Les théologiens romains eux-mêmes, malgré l'étalage d'une si grande profusion de paroles révélées, accordent-ils que ce dont la connaissance et la foi expresse sont rigoureusement indispensables, se réduit, en définitive, à un nombre d'articles très-restreints. Ce sont les articles que la scolastique nommait fondamentaux *Necessitate medii*, par opposition à ceux qui n'étaient regardés comme fondamentaux qu'en raison de l'injonction de l'Eglise, autrement *Necessitate præcepti*. Bossuet, dans une de ses lettres à Leibnitz, en donne en quelques lignes une définition excellente : « Ce dont la connais- « sance et la foi expresse est nécessaire « au salut, dit-il, est cela même sans quoi « on ne peut avoir aucune véritable idée « du salut qui nous est donné en Jésus- « Christ; Dieu voulant nous y amener par « la connaissance, et non par un instinct « aveugle, comme on ferait des bêtes brutes. « Dans ce principe, si clair et si simple, tout « le monde voit d'abord qu'il faut connaître « la personne du Sauveur qui est Jésus- « Christ, fils de Dieu ; qu'il faut aussi con- « naître son Père, qui l'a envoyé, avec le « Saint-Esprit, de qui il a été conçu, et par « lequel il nous a sanctifiés ; qu'il est le salut « qu'il nous propose, ce qu'il a fait pour nous « l'acquérir, et ce qu'il veut que nous fas- « sions pour lui plaire. » Tout est là en effet. Il faut premièrement connaître, en sa qualité de Dieu vivant, et par conséquent de trinité, Dieu, qui est la seule fin que nous puissions avoir, puisqu'il est l'unique source de la béatitude. Mais sa grandeur étant au-dessus de tout, il est impossible à notre petitesse de se mettre directement en relation avec lui, puisque, devant sa majesté, nos mérites deviennent nuls et nos offenses infinies. D'où résulte la nécessité d'un intermédiaire, sans l'efficace duquel aucun salut de la créature ne peut être raisonnablement conçu ; et, cet intermédiaire une fois connu, il ne reste plus pour mettre l'homme en mouvement, qu'à déterminer quelle est la fin qui nous est assurée par cette médiation, ainsi que la conduite à tenir pour nous y conformer. Or, si l'on peut comprendre diversement, sur bien des points, le détail de cette conduite, il n'est pas moins vrai que, pour s'entendre sur le fond même du système, il n'y a besoin ni de livres trop longtemps adorés qui en recèlent quelques ombres, ni de témoignages qui déclarent que ces livres sont confirmés par des miracles, ni de discussions et de décisions qui établissent que telle est effectivement la signification qu'il faut donner à leurs vagues énoncés. L'idée du Médiateur émane sans difficulté des profondeurs de la conscience ; dès que l'esprit a reçu l'éveil sur ce point, il s'applique à produire de lui-même le dogme salutaire dont la piété a besoin. Sans doute la grâce de Dieu, sans laquelle il nous est impossible d'aimer Dieu, et par conséquent de le connaître tout à fait, nous est absolument nécessaire pour la conception de ce principe Médiateur, et c'est en ce sens qu'on peut véritablement dire avec Rome que le médiateur, Fils de Dieu, est engendré du Saint-Esprit. » (J. Reynaud, *Encyclopé*.

*die Nouvelle*, t. IV, p. 670-678, art. ÉGLISE BLANQUI aîné. « Quoique l'Église chrétienne apparût tout organisée avec sa hiérarchie noble et sévère, tout le monde eut bientôt compris le principe de l'égalité qu'elle portait dans son sein. Elle plaisait aux grands par ses dogmes de subordination et d'obéissance, et aux petits par ses doctrines d'indépendance et de nivellement devant Dieu. Elle élevait l'esclavage sans rabaisser le maître, et présentait à l'espèce humaine courbée sous le joug un refuge contre la tyrannie de ce monde dans les espérances de l'autre. Le paganisme s'était rarement mêlé à la politique; mais les premiers prêtres chrétiens prirent part aux affaires, et ils gouvernaient déjà, que personne ne se doutait de leur puissance.

« On a beau n'être pas chrétien bien austère, la majesté de ce bel édifice étonne et commande le respect. On ne peut voir, sans une vive émotion, cette organisation vigoureuse et luxuriante se former tout d'une pièce, avec ses magnifiques dépendances, et se répandre sur le monde, partout semblable à elle-même, comme le flot paisible sur la surface de la grève. Les premiers évêques, si impérieux à la fois et si doux, si intolérants pour le doute et si indulgents pour les faiblesses, si fiers avec les grands et si humbles avec les pauvres, semblent des tribuns populaires qui viennent protester au nom des droits imprescriptibles de l'humanité. Rien ne restait de ces antiques prérogatives du citoyen, qu'un souvenir stérile et confus; la religion chrétienne a *tout* régénéré, tout remis en honneur.

« Peu d'années s'écoulent après le règne de Constantin, et déjà l'affranchissement des esclaves est permis, sur la simple attestation d'un évêque; le concubinage est proscrit; les biens des mineurs et des femmes sont exempts de la confiscation; les prisons sont visitées, les pauvres secourus, *la bienfaisance est découverte.* Nous la raisonnerons plus tard : en attendant, on l'exerce.

« L'économie politique a bien d'autres obligations encore à l'influence du christianisme, qui a fait disparaître ce sentiment étroit et égoïste de nationalité, source de longues querelles d'Athènes et de Sparte, de Carthage et de Rome, déplorables arènes où s'épuisèrent tant de ressources sociales qu'un autre principe eût fécondées. La seule création des conciles est une des plus heureuses conceptions du génie civilisateur chrétien, à ne les considérer que comme des congrès où toutes les lumières étaient convoquées à la discussion d'une idée.

« Sous le point de vue de la distribution du pouvoir, il n'y a aucune institution humaine qui puisse être comparée à la manière vraiment admirable dont l'Eglise est organisée depuis l'apparition officielle du christianisme. Un Pape siége à Rome, et tient sous sa puissance les hauts dignitaires du clergé qui nomment eux-mêmes aux emplois les membres de la milice inférieure. Toute cette milice est soumise aux mêmes règles et au même costume, de Paris au Japon et de la Chine à Rome. Le même office se célèbre dans la même langue aux deux extrémités du monde; les noms des saints du christianisme figurent en tête de tous nos actes de naissance, et nous ne distinguons les jours de l'année que par la nomenclature de ses apôtres et de ses martyrs. Le dimanche des chrétiens est devenu le jour du repos universel; partout, quand l'Église ouvre ses temples, le travail ferme ses ateliers. Il n'y a pas une seule circonstance de la vie qui échappe à l'influence religieuse, ou qui se passe de son intervention. Le prêtre attend aux fonts baptismaux l'enfant qui vient de naître, et lui impose son nom; plus tard, il le précède à l'autel pour bénir son mariage : enfin quand le terme de sa vie est arrivé, il l'accompagne, en priant, au tombeau. Que de puissants moyens d'action le christianisme a inventés depuis, pour s'emparer de l'existence tout entière de l'homme ! Partout on voit le prêtre se faire instituteur, et diriger l'enfance par ses conseils.

« Le catéchisme lui assure cette conquête sans effort; un premier sacrement, la communion, crée un lien de plus, resserré par les communications mystérieuses et redoutables du confessionnal. Puis, comme si ce n'était pas assez de ces premiers succès, l'évêque paraît dans toute la majesté de la puissance ecclésiastique et administre la confirmation, accorde des dispenses, prononce des censures, lie et délie comme arbitre suprême et vicaire de Dieu. Ainsi, ni l'enfance, ni l'âge mûr, ni la vieillesse, ni la mort, ne peuvent se soustraire à l'influence du prêtre, la plus complète et la plus inévitable qui ait jamais existé dans le monde.

« Ce n'est pas tout, et nous ne faisons à peine qu'indiquer les attributions illimitées du pouvoir religieux. Quel est aujourd'hui le magistrat qui dispose dans le moindre village d'un vaste local pour réunir la population, d'un moyen prompt et sûr de la convoquer, d'une tribune aux harangues pour l'émouvoir et la convaincre? C'est le prêtre. Lui seul est le maître du temple, de la chaire et des cloches; il réunit ses ouailles quand bon lui semble et sans la permission de l'autorité civile; il ordonne et on obéit. Aux yeux même des plus incrédules, Pâques, Noël, la Pentecôte, la Toussaint, toutes les fêtes chrétiennes sont encore des fêtes, les jours de jeûne sont des jours de privations. Nos rues et nos cités portent des noms de saints; les arts et les métiers prennent des saints pour patrons. Les marins éperdus votent des oraisons à Notre-Dame de la Garde. On fauche à la Saint-Jean; on vendange à la Saint-Michel. De temps à autre, le prêtre irrité donne des avertissements sévères; tantôt il couvre nos fronts de cendre pour nous apprendre la vanité des choses humaines; tantôt il refuse son assistance aux prières des héritiers d'un homme mort dans l'impénitence finale Il monte sur l'échafaud pour y conduire les

criminels repentants, dans le sein de la miséricorde de Dieu; et il effraye la jeune fille timide sur les conséquences d'un simple aveu. Il décrit l'enfer et on tremble; il entr'ouvre le paradis et on espère. Quand parfois un hardi scélérat lui vole ses vases sacrés, tout s'émeut et s'indigne; le coupable s'appelle un impie, et le crime un sacrilége auquel on doit une expiation. Il fallait voir, jadis, les fidèles consternés baiser avec ferveur le pavé des temples, et solliciter, à force de pleurs, de prières et de jeûnes, le pardon de ces grands attentats!

« Cette puissance si singulière et si subite de la religion, et les révolutions profondes qu'elle a causées dans l'ordre social, se manifestent principalement dans l'établissement des monastères, qui ont soulevé et résolu tant de questions parmi les hommes. En Orient, ces monastères ont eu pour but la solitude et la contemplation, le besoin de s'isoler, d'échapper aux plaisirs, aux relations humaines. En Occident, au contraire, ils ont commencé par la vie commune et par le besoin de se réunir, de s'entr'aider. Tandis que la société, en proie à une démoralisation générale, n'offrait plus aucun centre d'activité nationale, provinciale ou municipale aux esprits élevés, les monastères ouvraient des asiles à ceux qui voulaient vivre, penser et discuter en commun, et ils devinrent bientôt le foyer le plus ardent du mouvement intellectuel. C'est de là que partaient ces hardiesses théologiques et philosophiques, soutenues avec des ressources si ingénieuses, et ces essais de mortifications austères, qui retrempaient les âmes affadies au régime de la civilisation païenne.

« Une correspondance active et souvent des luttes vives s'établirent entre ces diverses solitudes déjà peuplées comme des villes, par l'affluence de tous les hommes qu'y attiraient la liberté de la pensée et la régularité de la vie matérielle. Je ne doute pas que ce ne soit là la véritable source des corporations industrielles, dont l'organisation a été attribuée à saint Louis. Saint Louis a discipliné les communautés d'arts, mais il ne les a point créées. Leur origine se confond avec celle des couvents. C'est de là que l'industrie est sortie libre, pour s'établir ensuite au sein des villes du moyen âge, sous la protection du principe d'association.

« Une autre création du christianisme achève de le distinguer de tout le régime social qui s'écroule, c'est le précepte de la bienveillance mutuelle mis en pratique et converti en obligation sacrée pour tous les citoyens. Si quelque chose a lieu de surprendre dans le polythéisme romain, c'est cette indifférence profonde pour les souffrances du pauvre et pour les doléances de l'opprimé. Il y avait dans la vieille société romaine une ligne de démarcation infranchissable entre le riche et le pauvre, entre le praticien et le plébéien; on eût dit que le second devait être *fatalement* la proie du premier, comme dans le règne animal certaines espèces sont prédestinées à le nourriture des autres. Le christianisme a rapproché les distances en prescrivant la charité publique et privée dont l'empereur Julien lui-même, ce philosophe, traité d'apostat, éprouvait le besoin impérieux. « Ne devons-nous pas rougir, disait-il, que les Galiléens, ces impies, après avoir nourri leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres laissés dans un dénûment absolu! » Voilà la création des hôpitaux, des asiles, des aumônes, indiquée d'une manière bien précise par le plus formidable ennemi du christianisme. Quel pas venait de faire l'économie politique! Et si, depuis, cette grande mission du christianisme ne s'est pas accomplie plus complétement, s'il a été donné à d'autres causes d'arrêter dans sa marche le développement de la pensée sublime qui conviait l'humanité entière au banquet de la vie, sans distinction de fortune et de caste, nous avons la confiance qu'elle y prendra sa place quelque jour, et *que la volonté de Dieu sera faite.*

« Malgré nos essais nombreux de régénération politique, aucune constitution humaine n'est encore pareille à celle de l'Eglise. Aucun pouvoir n'est en mesure de se faire obéir comme elle; le malheur est qu'on ne sache pas dignement commander en son nom. Il y a des questions d'économie politique qui resteront insolubles tant qu'elle n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et bien d'autres problèmes encore ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice; elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a bien posées. » (BLANQUI aîné, *Histoire de l'économie politique en Europe.*)

EGLISE (lieu de prières).—Il est peu d'écrivains contemporains, même parmi les plus incrédules, qui n'aient reconnu et célébré les merveilles monumentales de nos basiliques et la puissance d'émotion religieuse qu'elles produisent sur l'âme. Ces écrits sont trop connus pour que nous les reproduisions ici, et nous nous bornerons à citer quelques lignes de lord Byron et de Mme de Staël :

LORD BYRON. — « Me voici dans le temple sacré du *Christ*, élevé sur la tombe de son martyr (*Saint-Pierre* de Rome). On ne peut rien te comparer, édifice imposant le plus *saint*, le plus *vrai*, le plus *digne* de l'Eternel!... Majesté, puissance, gloire, force et beauté, tout est réuni dans ce temple *du Dieu de l'univers.* » (CHILDE HAROLD, strophes 153 et 154.)

MME DE STAEL. — « Aucun édifice ne peut être aussi patriotique qu'une église; c'est le seul dans lequel toutes les classes de la nation se réunissent, le seul qui rappelle non-seulement les événements publics, mais les pensées secrètes, les affections intimes que les chefs et les citoyens ont apportées dans son enceinte. Le temple de la Divinité semble présent comme elle aux siècles écoulés.

« .. .. C'est un usage pieux des catholiques, et que nous devions imiter, de laisser les églises toujours ouvertes; il y a tant de moments où l'on éprouve le besoin de cet asile, et jamais on n'y entre sans ressentir une émotion qui fait du bien à l'âme, et lui rend, comme par une ablution sainte, sa force et sa pureté. » (*De l'Allemagne*, première partie, ch. 7, p. 49.)

ELIE et ELISÉE. *Voyez* PROPHÈTES. Voyez aussi la *Dissertation sur Elie et Enoch*, par Boulanger.

ENFER. — Le grave Platon, qui chasse les poëtes de sa république, mais qui retient leurs vérités, dit : « Les vils scélérats, dont l'âme perverse a mérité d'être incurable, sont réduits à servir d'épouvantail; et leurs châtiments, qui *les tourmentent sans les guérir*, ne sont utiles qu'aux témoins de LEUR EFFROYABLE ET DOULOUREUSE *éternité* » (*Gorgias*, traduction de Victor Leclerc.)

« Les âmes, qui ont commis des crimes plus grands, dit-il ailleurs, sont précipitées DANS L'ABIME QU'ON APPELLE L'ENFER, ou d'un nom semblable...

« Jeune homme, tel est le jugement des dieux qui habitent le ciel. Les bons seront réunis aux bons, et les méchants aux âmes des méchants. » (*Liv. des Lois*.)

— « Socrate, au rapport de Cicéron, enseignait qu'il y a des chemins divers pour les âmes lorsqu'elles sortent du corps : celles des méchants prennent un chemin détourné qui les conduit loin des assemblées des dieux. »

CELSE, — philosophe païen, ardent ennemi du christianisme : « Les chrétiens ont raison de penser que ceux qui vivent saintement seront récompensés après la mort, et que les méchants subiront DES SUPPLICES ÉTERNELS. Du reste, ajoute-t-il, ce sentiment leur est commun *avec tout le monde.* » (ORIGÈNE contre Celse.)

Tout le monde, poëtes, philosophes, sujets, rois, anciens, modernes, civilisés, barbares, tout le monde croit également à la vérité de l'enfer, vérité terrible cependant, et que tout le monde a intérêt à secouer. « Il n'y a plus de repos, » écrivait l'impie Lucrèce, «il est impossible de dormir tranquille! Pourquoi? parce qu'on est forcé de craindre après la vie DES PEINES ÉTERNELLES, et qu'aucun mortel ne peut être heureux avec la crainte de ces peines... Il faut à tout prix arracher cette crainte du cœur des hommes et la bannir à jamais de l'univers; car elle trouble toute la paix du genre humain, elle ne permet de goûter aucune sécurité, aucune joie, aucun plaisir. » (LUCRETII, *De natur. rer.*, lib. I, 3.)

PLUTARQUE. — « La raison pour laquelle l'impie ne veut pas croire à l'existence d'un Dieu *vengeur du crime*, c'est afin de ne pas le craindre. » (*Traité de la superstition.*)

DESCARTES. — « On m'a proposé de traiter la question si la bonté de Dieu lui permet de condamner les hommes à des peines éternelles. Cette question est du ressort de la théologie, et je me suis abstenu de répondre, non pas que les raisons des libertins en ceci aient quelque force, car elles me semblent *frivoles et ridicules*, mais parce que je crois que c'est faire tort aux vérités qui dépendent de la foi et qui ne peuvent être prouvées par une démonstration naturelle que de vouloir les affermir par des raisons humaines et probables seulement. »

LEIBNITZ. — « Lorsque l'âme sortant du corps est en état de péché mortel, et ainsi mal disposée envers Dieu, elle tombe dans l'enfer par sa propre volonté comme une masse qui est détachée, et qu'une cause extérieure n'arrête pas et ne reçoit pas; ainsi elle est ennemie de Dieu et cause elle-même sa damnation, comme nous l'avons dit plus haut, au point que des hommes pieux pensent que la haine des damnés envers Dieu est si grande, qu'ils ne veulent point recourir à sa grâce, et qu'ainsi ils s'attirent et se prolongent un malheur éternel. D'après cela, nous devons être moins étonnés de la sévérité du juste juge, et il n'est pas nécessaire de recourir à la clémence d'Origène qui, expliquant à son gré ce mystère de saint Paul, lorsqu'il dit que tout Israël sera sauvé, finit par faire participer toutes les créatures à la divine miséricorde. Il faut avouer cependant que plusieurs saints n'ont pas été étrangers à cette opinion, surtout Grégoire de Nysse, saint Jérôme, lors même que pressé, pour ainsi dire, il se contredit, il adoucit sa pensée et incline au moins à croire que les œuvres des impies, si toutefois ils étaient chrétiens, seront éprouvées et purifiées par le feu, le juge tempérant son arrêt par la clémence, comme si aucun chrétien ne pouvait périr éternellement. Mais on doit pardonner ces écarts à de grands hommes, ou les interpréter plus favorablement. » (*Système théologique.*)

BAYLE. — « S'il est commode à chaque particulier de ne pas craindre les supplices éternels de l'enfer, il est encore plus incommode de songer qu'on a tous les jours affaire à des gens qui ne les redoutent pas. Il n'est donc point de l'intérêt des particuliers qu'aucun dogme qui est capable de diminuer la peur des enfers établisse dans le pays. »

Bayle développe encore davantage cette maxime, afin d'en faire mieux sentir toute la force et la solidité :

« Il est vrai, dit-il, qu'un méchant homme trouverait son compte, par rapport à sa conscience, dans une doctrine qui lui permettrait tous les crimes et qui lui en assurerait l'impunité; mais par bien d'autres endroits il ne l'y trouverait point. Il a mère, femme, sœurs et nièces, qui le chagrineraient mortellement, si elles se diffamaient par leur libertinage. Il y a plus de gens qui peuvent l'empoisonner, voler, tromper, etc., qu'il n'y en a contre qui il puisse commettre ces mêmes crimes. Chacun est plus capable d'être offensé que d'offenser; car, entre vingt personnes égales il est manifeste que chacune a moins de force contre dix-

neuf, que dix-neuf contre une. Il est donc de l'intérêt de chaque particulier, quelque corrompu qu'il soit, que l'on enseigne une morale propre à intimider la conscience. » (Bayle.)

—«L'éternité des peines, dit un protestant, est suffisamment établie dans l'Ecriture. On y trouve divers textes qui la prouvent de la manière la plus convaincante. » (Walch.)

Voltaire. — « Quand on ne croit pas à l'enfer, comment faut-il s'y prendre, quel frein aurons-nous?

« Dès que les hommes vécurent en société, ils durent s'apercevoir que plusieurs coupables échappaient à la sévérité des lois. Ils punissaient les crimes publics. Il fallut établir un frein pour les crimes secrets; la religion seule pouvait être ce frein. Les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, eurent des punitions après la vie; Virgile, dans son sixième chant de l'Enéide, représente le malheureux Thésée condamné à être assis pour subir son éternel supplice.

« Virgile a dit (liv. vi) :

. . . . . . Sedet æternumque sedebit
Infelix Theseus. . . . . . »

(*Œuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LI, p. 53.)

J.-J. Rousseau. — « Philosophe, ta morale est fort belle, mais montre-m'en, de grâce, la sanction, qu'as-tu mis à la place de l'enfer? »

Isnard. — Conventionnel fameux par ses emportements d'impiété.

« Si l'on me demande quelle est mon opinion sur le sort des hommes après leur mort, et ce qu'il faut entendre par les peines dont parle la religion, voici ma réponse :

« Une âme, ou soit un homme — esprit dégagé de la chair, qui aura telles ou telles affections bonnes ou mauvaises, dérivant du genre d'amour qui le domine ici-bas et qui le dominera encore davantage dans le vrai séjour de la vie, parce que ses facultés auront alors bien plus d'aliment, cet homme, dis-je, existera dans une *sphère de vie* où règne un degré de bonheur ou d'anxiété analogue à cet amour. Ces peines ou cette anxiété qu'éprouvera l'homme méchant, c'est *lui-même* qui les *détermine* par le genre d'amour auquel il se livre, et qui les *perpétue* en persistant *volontairement* dans cet amour; cette grande vérité nous est représentée dans ce monde (car toutes les vérités célestes restent toujours écrites sous nos yeux : tout dépend de savoir les lire); par exemple : — ce sage qui, ne se livrant qu'à des amours légitimes, n'a dans le cœur que des affections douces et pures, cet époux qui presse dans ses bras une épouse adorée, et dont la sensibilité répand le bonheur dans sa famille, goûtent déjà des félicités qui contrastent avec les sensations pénibles et les anxiétés qu'éprouvent ces hommes féroces qui se nourrissent de cruels sentiments, et ces époux haineux, tyrans de leur ménage. Ceux-ci, cependant, quoique malheureux par les sensations qui correspondent à leurs affections, y persistent *volontairement*. Leur raison leur avait indiqué le danger; leur *volonté* pouvait l'éviter, parce qu'elle conservait dans le principe assez de force pour vaincre leur penchant, quelque entraînant qu'il pût être; mais en s'y livrant par choix, en pliant *volontairement* sous le joug de leur funeste passion, en se laissant enchaîner par l'habitude, ils en viennent au point qu'ils n'ont plus la force de vaincre leur amour dominant, et qu'ils préfèrent même l'affreuse jouissance qu'ils y trouvent à toutes les autres, quoiqu'ils aient réellement à souffrir des sensations analogues et correspondantes à leurs affections perverses.

« Représentez à ce joueur qu'il sacrifie sa fortune, son repos, sa réputation, il répond qu'il le sait, et il joue. Dites à ce débauché de renoncer à ses goûts crapuleux, il en connaît toute la turpitude, le danger, et il s'en rend victime, la gangrène le ronge, et il récidive. Tous persistent *volontairement* dans le funeste amour qui fait leur malheur. — Celui-ci ne saurait être attribué à Dieu, qui veut au contraire le bonheur de tous les hommes, et emploie pour cela tous les moyens que sa justice permet à son amour. Mais comme il a accordé à l'homme le don de la *liberté*, et que Dieu ne rétracte pas ses dons, il ne peut pas prendre des moyens coercitifs pour fixer cet être dans le bien, malgré lui, parce qu'il n'y aurait plus liberté réelle; comme il a également doué l'homme d'*immortalité*, il ne peut pas empêcher qu'il ne puisse persister *éternellement* dans le genre d'amour qu'il a choisi; enfin, comme sa sagesse a dû attacher des félicités aux amours pures qui concourent à l'harmonie générale, et des peines aux amours qui troublent l'ordre, afin que le désordre ne prévalût pas (peines qui ne peuvent pas être moindres pour être efficaces, puisque, malgré leur rigueur, le mal est encore prêt à prévaloir); comme ces lois, une fois établies, sont aussi immuables que les lois de la physique naturelle, il ne peut pas faire que tel genre d'amour n'entraîne, dans ceux qui s'y livrent, tel genre de peine. — Nous serions frappés d'admiration s'il était en notre pouvoir d'apprécier toute l'équité du code céleste et toute la justesse des balances divines. Le vice qui pèsera le plus à notre préjudice, c'est l'*orgueil*, qui fait que nous n'aimons que nous-mêmes et qui est la première source de tout mal. » (Isnard, conventionnel. *Notes du discours sur l'immortalité de l'âme*, p. 81 à 85, édit. de 1805.)

ENNEMIS (Amour des) et pardon des injures.

Voltaire. — « Entre les vertus propres à l'Evangile, nous ne nous arrêterons qu'à celle qui semble contrarier davantage la nature; l'amour des ennemis, le pardon des injures.

« La religion d'un barbare consiste à offrir à ses dieux le sang de ses ennemis, un chrétien *mal instruit* n'est souvent guère

plus juste. Etre fidèle à quelques pratiques et infidèle aux vrais devoirs de l'homme; faire certaines prières et garder ses vices; jeûner, mais haïr; voilà sa religion. Celle du chrétien *véritable* est de regarder les hommes comme ses frères, de leur faire du bien, et de leur pardonner le mal sans faste, et presque sans efforts. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. II, p. 411.)

« Rien n'est respectable et frappant dans notre religion, comme ce pardon des injures qui d'ailleurs est toujours héroïque quand ce n'est pas un effet de la crainte. Un homme qui a la vengeance en main et qui pardonne, passe partout pour un héros; et quand cet héroïsme est consacré par la religion, il en devient plus vénérable au peuple qui croit voir dans ces actions de clémence quelque chose de divin. Les honnêtes gens traitèrent le bon vieux Lusignan de capucin quand je lus la pièce, et le gros du monde fondit en larmes à la représentation. Ce qu'il y a de touchant dans une religion l'emportera toujours sur tout le reste, dans l'esprit de la multitude. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXVIII, page 401.)

Les plus beaux vers de Voltaire sont peut-être ceux de la tragédie d'Alzire, où il met dans la bouche de Gusman ces paroles du duc de Guise : *Ta religion t'enseigne à m'assassiner, et la mienne à te pardonner.* A demi-égorgé par un Cacique, Américain idolâtre, le généreux Gusman, tombant sous les coups de son ennemi, baigné dans son sang, jette un regard de tendresse sur Zamore, son assassin, et lui adresse, d'une voix mourante ces paroles sublimes :

« Vis, superbe ennemi; sois libre et te souviens
Quel fut et le devoir et la mort d'un chrétien;
Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

(Tragédie d'*Alzire*.)

ENTHOUSIASME. — Nous ne saurions résister au plaisir de citer ici les magnifiques pages où M^me^ de Staël, reportant l'enthousiasme à sa céleste origine, en Dieu, montre tous les effets sur l'intelligence et le bonheur de cette grande et noble chaleur de l'âme, fruit de l'essence même de la foi religieuse :

« Beaucoup de gens sont prévenus contre l'enthousiasme; ils le confondent avec le fanatisme, et c'est une grande erreur. Le fanatisme est une passion exclusive dont une opinion est l'objet; l'enthousiasme se rallie à l'harmonie universelle : c'est l'amour du beau, l'élévation de l'âme, la jouissance du dévouement, réunis dans un même sentiment qui a de la grandeur et du calme. Le sens de ce mot, chez les Grecs, en est la plus noble définition : l'enthousiasme signifie *Dieu en nous*. En effet, quand l'existence de l'homme est expansive, elle a quelque chose de divin.

« Tout ce qui nous porte à sacrifier notre propre bien-être ou notre propre vie est presque toujours de l'enthousiasme; car le droit chemin de la raison égoïste doit être de se comprendre soi-même pour but de tous ses efforts, et de n'estimer dans ce monde que la santé, l'argent et le pouvoir. Sans doute la conscience suffit pour conduire le caractère le plus froid dans la route de la vertu; mais l'enthousiasme est à la conscience ce que l'honneur est au devoir : il y a en nous un superflu d'âme qu'il est doux de consacrer à ce qui est beau, quand ce qui est bien est accompli. Le génie et l'imagination ont aussi besoin qu'on soigne un peu leur bonheur dans ce monde; et la loi du devoir, quelque sublime qu'elle soit, ne suffit pas pour faire goûter toutes les merveilles du cœur et de la pensée.

« On ne saurait le nier, les intérêts de la personnalité pressent l'homme de toutes parts; il y a même dans ce qui est vulgaire une certaine jouissance dont beaucoup de gens sont très-susceptibles, et l'on retrouve souvent les traces des penchants ignobles sous l'apparence des manières les plus distinguées. Les talents supérieurs ne garantissent pas toujours de cette nature dégradée, qui dispose sourdement de l'existence des hommes, et leur fait placer leur bonheur plus bas qu'eux-mêmes. L'enthousiasme seul peut contre-balancer la tendance à l'égoïsme, et c'est à ce signe divin qu'il faut reconnaître les créatures immortelles. Lorsque vous parlez à quelqu'un sur des sujets dignes d'un saint respect, vous apercevez d'abord s'il éprouve un noble frémissement, si son cœur bat pour des sentiments élevés, s'il a fait alliance avec l'autre vie, ou bien s'il n'a qu'un peu d'esprit qui lui sert à diriger le mécanisme de l'existence. Et qu'est-ce donc que l'être humain, quand on ne voit en lui qu'une prudence dont son propre avantage est l'objet? L'instinct des animaux vaut mieux, car il est quelquefois généreux et fier, mais ce calcul, qui semble l'attribut de la raison, finit par rendre incapable de la première des vertus, le dévouement.

« Parmi ceux qui s'essaient à tourner les sentiments exaltés en ridicule, plusieurs en sont pourtant susceptibles à leur insu. La guerre, fût-elle entreprise par des vues personnelles, donne toujours quelques-unes des jouissances de l'enthousiasme; l'enivrement d'un jour de bataille, le plaisir singulier de s'exposer à la mort quand toute notre nature nous commande d'aimer la vie, c'est encore à l'enthousiasme qu'il faut l'attribuer. La musique militaire, le hennissement des chevaux, l'explosion de la poudre, cette foule de soldats revêtus des mêmes couleurs, émus par le même désir, se rangeant autour des mêmes bannières, font éprouver une émotion qui triomphe de l'instinct conservateur de l'existence; et cette jouissance est si forte, que ni les fatigues, ni les souffrances, ni les périls ne peuvent en défendre les âmes. Quiconque a vécu de cette vie n'aime qu'elle. Le but atteint ne

satisfait jamais ; c'est l'action de se risquer qui est nécessaire, c'est elle qui fait passer l'enthousiasme dans le sang ; et quoiqu'il soit plus pur au fond de l'âme, il est encore d'une noble nature lors même qu'il a pu devenir une impulsion presque physique.

« On accuse souvent l'enthousiasme sincère de ce qui ne peut être reproché qu'à l'enthousiasme affecté ; plus un sentiment est beau, plus la fausse imitation de ce sentiment est odieuse. Usurper l'admiration des hommes est ce qu'il y a de plus coupable, car on tarit en eux la source des bons mouvements en les faisant rougir de les avoir éprouvés. D'ailleurs rien n'est plus pénible que les sons faux qui semblent sortir du sanctuaire même de l'âme ; la vanité peut s'emparer de tout ce qui est extérieur, il n'en résultera d'autre mal que de la prétention et de la disgrâce ; mais quand elle se met à contrefaire les sentiments les plus intimes, il semble qu'elle viole le dernier asile où l'on espérait lui échapper. Il est facile cependant de reconnaître la sincérité de l'enthousiasme ; c'est une mélodie si pure, que le moindre désaccord en détruit tout le charme ; en un mot, un accent, un regard expriment l'émotion concentrée qui répond à toute une vie. Les personnes qu'on appelle sévères dans le monde ont très-souvent en elles quelque chose d'exalté. La force qui soumet les autres peut n'être qu'un froid calcul ; la force qui triomphe de soi-même est toujours inspirée par un sentiment généreux.

« Loin qu'on puisse redouter les excès de l'enthousiasme, il porte peut-être en général à la tendance contemplative qui nuit à la puissance d'agir : les Allemands en sont une preuve ; aucune nation n'est plus capable de sentir et de penser ; mais quand le moment de prendre un parti est arrivé, l'étendue même des conceptions nuit à la décision du caractère. Le caractère et l'enthousiasme diffèrent à beaucoup d'égards ; il faut choisir son but par l'enthousiasme, mais l'on doit y marcher par le caractère ; la pensée n'est rien sans l'enthousiasme, ni l'action sans le caractère ; l'enthousiasme est tout pour les nations littéraires, le caractère est tout pour les nations agissantes ; les nations libres ont besoin de l'un et de l'autre.

« L'égoïsme se plaît à parler sans cesse des dangers de l'enthousiasme ; c'est une véritable division que cette prétendue crainte ; si les habiles de ce monde voulaient être sincères, ils diraient que rien ne leur convient mieux que d'avoir affaire à ces personnes pour qui tant de moyens sont impossibles, et qui peuvent si facilement renoncer à ce qui occupe la plupart des hommes.

« Cette disposition de l'âme a de la force malgré sa douceur, et celui qui la ressent sait y puiser une noble constance. Les orages des passions s'apaisent, les plaisirs de l'amour-propre se flétrissent, l'enthousiasme seul est inaltérable ; l'âme elle-même s'affaisserait dans l'existence physique, si quelque chose de fier et d'animé ne l'arrachait pas au vulgaire ascendant de l'égoïsme ; cette dignité morale, à laquelle rien ne saurait porter atteinte, est ce qu'il y a de plus admirable dans le don de l'existence : c'est pour elle que dans les peines les plus amères il est encore beau d'avoir vécu, comme il serait beau de mourir.

« Examinons maintenant l'influence de l'enthousiasme sur les lumières et sur le bonheur. Ces dernières réflexions termineront le cours des pensées auxquelles les différents sujets que j'avais à parcourir m'ont conduit.

« *De l'influence de l'enthousiasme sur les lumières.* — Ce chapitre est, à quelques égards, le résumé de tout mon ouvrage ; car l'enthousiasme étant la qualité vraiment distinctive de la nation allemande, on peut juger de l'influence qu'il exerce sur les lumières d'après les progrès de l'esprit humain en Allemagne. L'enthousiasme prête de la vie à ce qui est invisible, et de l'intérêt à ce qui n'a point d'action immédiate sur notre bien-être dans ce monde ; il n'y a donc point de sentiment plus propre à la recherche des vérités abstraites : aussi sont-elles cultivées en Allemagne avec une ardeur et une loyauté remarquables.

« Les philosophes que l'enthousiasme inspire sont peut-être ceux qui ont le plus d'exactitude et de patience dans leurs travaux ; ce sont en même temps ceux qui songent le moins à briller ; ils aiment la science pour elle-même, et ne se comptent pour rien dès qu'il s'agit de l'objet de leur culte. La nature physique suit sa marche invariable à travers la destruction des individus ; la pensée de l'homme prend un caractère sublime quand il parvient à se considérer lui-même d'un point de vue universel ; il sert alors en silence aux triomphes de la vérité, et la vérité est, comme la nature, une force qui n'agit que par un développement progressif et régulier.

« On peut dire avec quelque raison que l'enthousiasme porte à l'esprit de système ; quand on tient beaucoup à ses idées, on voudrait y tout rattacher ; mais en général il est plus aisé de traiter avec les opinions sincères qu'avec les opinions adoptées par vanité. Si dans les rapports avec les hommes on n'avait affaire qu'à ce qu'ils pensent réellement, on pourrait facilement s'entendre ; c'est ce qu'ils font semblant de penser qui amène la discorde.

« On a souvent accusé l'enthousiasme d'induire en erreur ; mais peut-être un intérêt superficiel trompe-t-il bien davantage ; car pour pénétrer l'essence des choses, il faut une impulsion qui nous excite à nous en occuper avec ardeur. En considérant d'ailleurs la destinée humaine en général, je crois qu'on peut affirmer que nous ne rencontrerons jamais le vrai que par l'élévation de l'âme ; tout ce qui tend à nous rabaisser est mensonge, et c'est, quoi qu'on en dise, du côté des sentiments vulgaires qu'est l'erreur.

« L'enthousiasme, je le répète, ne ressemble en rien au fanatisme, et ne peut égarer comme lui. L'enthousiasme est tolérant, non par indifférence, mais parce qu'il nous fait sentir l'intérêt et la beauté de toutes choses. La raison ne donne point de bonheur à la place de ce qu'elle ôte; l'enthousiasme trouve dans la rêverie du cœur et dans l'étendue de la pensée ce que le fanatisme et la passion renferment dans une seule idée ou dans un seul objet. Ce sentiment est, par son universalité même, très-favorable à la pensée et à l'imagination.

« La société développe l'esprit, mais c'est la contemplation seule qui forme le génie. L'amour-propre est le mobile des pays où la société domine, et l'amour-propre conduit nécessairement à la moquerie qui détruit tout enthousiasme.

« Il est assez amusant, on ne saurait le nier, d'apercevoir le ridicule et de le peindre avec grâce et gaieté ; peut-être vaudrait-il mieux se refuser à ce plaisir, mais ce n'est pourtant pas là le genre de moquerie dont les suites sont le plus à craindre : celle qui s'attache aux idées et aux sentiments est la plus funeste de toutes, car elle s'insinue dans la source des affections fortes et dévouées. L'homme a un grand empire sur l'homme, et, de tous les maux qu'il peut faire à son semblable, le plus grand peut-être est de placer le fantôme du ridicule entre les mouvements généreux et les actions qu'ils peuvent inspirer.

« L'amour, le génie, le talent, la douleur même, toutes ces choses saintes sont exposées à l'ironie, et l'on ne saurait calculer jusqu'à quel point l'empire de cette ironie peut s'étendre. Il y a quelque chose de piquant dans la méchanceté; il y a quelque chose de faible dans la bonté. L'admiration pour les grandes choses peut être déconcertée par la plaisanterie; et celui qui ne met d'importance à rien a l'air d'être au-dessus de tout : si donc l'enthousiasme ne défend pas notre cœur et notre esprit, ils se laissent prendre de toutes parts par ce dénigrement du beau qui réunit l'insolence à la gaieté.

« L'esprit social est fait de manière que souvent on se commande de rire, et que plus souvent encore on est honteux de pleurer. D'où cela vient-il ? De ce que l'amour-propre se croit plus en sûreté dans la plaisanterie que dans l'émotion. Il faut bien compter sur son esprit pour oser être sérieux contre une moquerie; il faut beaucoup de force pour laisser voir des sentiments qui peuvent être tournés en ridicule. Fontenelle disait : *J'ai quatre-vingts ans ; je suis Français, et je n'ai pas donné dans toute ma vie le plus petit ridicule à la plus petite vertu.* Ce mot supposait une profonde connaissance de la société. Fontenelle n'était pas un homme sensible, mais il avait beaucoup d'esprit; et toutes les fois qu'on est doué d'une supériorité quelconque, on sent le besoin du sérieux dans la nature humaine. Il n'y a que les gens médiocres qui voudraient que le fond de tout fût du sable, afin que nul homme ne laissât sur la terre une trace plus durable que la leur.

« Les Allemands n'ont point à lutter chez eux contre les ennemis de l'enthousiasme ; et c'est un grand obstacle de moins pour les hommes distingués. L'esprit s'aiguise dans le combat; mais le talent a besoin de confiance. Il faut croire à l'admiration, à la gloire, à l'immortalité, pour éprouver l'inspiration du génie ; et ce qui fait la différence des siècles entre eux, ce n'est pas la nature toujours prodigue des mêmes dons, mais l'opinion dominante à l'époque où l'on vit. Si la tendance de cette opinion est vers l'enthousiasme, il s'élève de toutes parts de grands hommes; si l'on proclame le découragement comme ailleurs on exciterait à de nobles efforts, il ne reste plus rien en littérature que des juges du temps passé.

« Les événements terribles dont nous avons été les témoins ont blasé les âmes, et tout ce qui tient à la pensée paraît terne à côté de la toute-puissance de l'action. La diversité des circonstances a porté les esprits à soutenir tous les côtés des mêmes questions ; il en est résulté qu'on ne croit plus aux idées, ou qu'on les considère tout au plus comme des moyens. La conviction semble n'être pas de notre temps ; et quand un homme dit qu'il est de telle opinion, on prend cela pour une manière délicate d'indiquer qu'il a tel intérêt.

« Les hommes les plus honnêtes se font alors un système qui change en dignité leur paresse : ils disent qu'on ne peut rien à rien; ils répètent avec l'ermite de Prague, dans Schakespeare, que *ce qui est*, *est*, et que les théories n'ont point d'influence sur le monde, ces hommes finissent par rendre vrai ce qu'ils disent; car, avec une telle manière de penser on ne saurait agir sur les autres, et si l'esprit consistait à voir seulement le pour et le contre de tout, il ferait tourner les objets autour de nous de telle manière qu'on ne pourrait jamais marcher d'un pas ferme sur un terrain aussi chancelant.

« L'on voit aussi des jeunes gens, ambitieux de paraître détrompés de tout enthousiasme, affecter un mépris réfléchi pour les sentiments exaltés; ils croient montrer ainsi une force de raison précoce; mais c'est une décadence prématurée dont ils se vantent. Ils sont pour le talent comme ce vieillard qui demandait *si l'on avait encore de l'amour*. L'esprit dépourvu d'imagination prendrait volontiers en dédain même la nature, si elle n'était pas plus forte que lui.

« On fait beaucoup de mal sans doute à ceux qu'animent encore de nobles désirs, en leur opposant sans cesse tous les arguments qui devraient troubler l'espoir le plus confiant; néanmoins la bonne foi ne peut se lasser, car ce n'est pas ce que les choses paraissent, mais ce qu'elles sont qui l'occupe. De quelque atmosphère qu'on soit environné, jamais une parole sincère n'a été complétement perdue : s'il n'y a qu'un

jour pour le succès, il y a des siècles pour le bien que la vérité peut faire.

« Les habitants du Mexique portent chacun en passant sur le grand chemin une petite pierre à la grande pyramide qu'ils élèvent au milieu de leur contrée. Nul ne lui donnera son nom, mais tous auront contribué à ce monument qui doit survivre à tous.

« *Influence de l'enthousiasme sur le bonheur.* — Il est temps de parler de bonheur! j'ai écarté ce mot avec un soin extrême, parce que depuis près d'un siècle surtout on l'a placé dans des plaisirs si grossiers, dans une vie si égoïste, dans des calculs si rétrécis, que l'image même en est profanée. Mais on peut le dire cependant avec confiance, l'enthousiasme est de tous les sentiments celui qui donne le plus de bonheur, le seul qui en donne véritablement, le seul qui sache nous faire supporter la destinée humaine dans toutes les situations où le sort peut nous placer.

« C'est en vain qu'on veut se réduire aux jouissances matérielles, l'âme revient de toutes parts; l'orgueil, l'ambition, l'amour-propre, tout cela est encore de l'âme, quoiqu'un souffle empoisonné s'y mêle. Quelle misérable existence cependant que celle de tant d'hommes en ruse avec eux-mêmes presque autant qu'avec les autres, et repoussant les mouvements généreux qui renaissent dans leur cœur comme une maladie de l'imagination que le grand air doit dissiper! Quelle pauvre existence aussi que celle de beaucoup d'hommes qui se contentent de ne pas faire du mal, et traitent de folie la source d'où dérivent les belles actions et les grandes pensées! Ils se renferment par vanité dans une médiocrité tenace, qu'ils auraient pu rendre accessible aux lumières du dehors; ils se condamnent à cette monotonie d'idées, à cette froideur de sentiment qui laisse passer les jours sans en tirer ni fruits, ni progrès, ni souvenirs, et si le temps ne sillonnait pas leurs traits, quelles traces auraient-ils gardées de son passage? S'il ne fallait pas vieillir et mourir, quelle réflexion sérieuse entrerait jamais dans leur tête?

« Quelques raisonneurs prétendent que l'enthousiasme dégoûte de la vie commune, et que, ne pouvant pas rester toujours dans cette disposition, il vaut mieux ne l'éprouver jamais! Et pourquoi donc ont-ils accepté d'être jeunes, de vivre même, puisque cela ne devait pas toujours durer? Pourquoi donc ont-ils aimé, si tant est que cela leur soit jamais arrivé, puisque la mort pouvait les séparer des objets de leur affection? Quelle triste économie que celle de l'âme! elle nous a été donnée pour être développée, perfectionnée, prodiguée même dans un noble but.

« Plus on engourdit la vie, plus on se rapproche de l'existence matérielle, et plus l'on diminue, dira-t-on, la puissance de souffrir. Cet argument séduit un grand nombre d'hommes; il consiste à tâcher d'exister le moins possible. Cependant il y a toujours dans la dégradation une douleur dont on ne se rend pas compte et qui poursuit sans cesse en secret : l'ennui, la honte et la fatigue qu'elle cause sont revêtus des formes de l'impertinence et du dédain par la vanité; mais il est bien rare qu'on s'établisse en paix dans cette façon d'être sèche et bornée, qui laisse sans ressource en soi-même quand les prospérités extérieures nous délaissent. L'homme a la conscience du beau comme celle du bon, et la privation de l'un lui fait sentir le vide, ainsi que la dévotion de l'autre le remords.

« On accuse l'enthousiasme d'être passager; l'existence serait trop heureuse, si l'on pouvait retenir des émotions si belles; mais c'est parce qu'elles se dissipent aisément qu'il faut s'occuper de les conserver. La poésie et les beaux-arts servent à développer dans l'homme ce bonheur d'illustre origine qui relève les cœurs abattus, et met à la place de l'inquiète satiété de la vie le sentiment habituel de l'harmonie divine dont nous et la nature faisons partie. Il n'est aucun devoir, aucun plaisir, aucun sentiment qui n'emprunte de l'enthousiasme je ne sais quel prestige d'accord avec le pur charme de la vérité.

« Les hommes marchent tous au secours de leur pays quand les circonstances l'exigent; mais s'ils sont inspirés par l'enthousiasme de leur patrie, de quel beau mouvement ne se sentent-ils pas saisis! Le sol qui les a vus naître, la terre de leurs aïeux, *la mer qui baigne les rochers* (94), de longs souvenirs, une longue espérance, tout se soulève autour d'eux comme un appel au combat; chaque battement de leur cœur est une pensée d'amour et de fierté. Dieu l'a donnée, cette patrie, aux hommes qui peuvent la défendre, aux femmes qui pour elle consentent aux dangers de leurs époux et de leurs fils. A l'approche des périls qui la menacent, une fièvre sans frisson comme sans délire hâte le cours du sang dans les veines; chaque effort, dans une telle lutte, vient du recueillement intérieur le plus profond. L'on n'aperçoit d'abord sur le visage de ces généreux citoyens que du calme; il y a trop de dignité dans leurs émotions pour qu'ils s'y livrent au dehors; mais que le signal se fasse entendre, que la bannière nationale flotte dans les airs, et vous verrez des regards jadis si doux, si prêts à le redevenir à l'aspect du malheur, tout à coup animés par une volonté sainte et terrible! ni les blessures, ni le sang même ne feront plus frémir; ce n'est plus de la douleur, ce n'est plus de la mort, c'est une offrande au Dieu des armées; nul regret, nulle incertitude ne se mêlent alors aux résolutions les plus désespérées, et quand le cœur est entier dans

(94) Il est aisé d'apercevoir que je tâchais, par cette phrase et par celles qui suivent, de désigner l'Angleterre; en effet, je n'aurais pu parler de la guerre avec enthousiasme sans me la représenter comme celle d'une nation libre combattant pour son indépendance.

ce qu'il veut, l'on jouit admirablement de l'existence. Dès que l'homme se divise audedans de lui-même, il ne sent plus la vie que comme un mal; et si de tous les sentiments l'enthousiasme est celui qui rend le plus heureux, c'est qu'il réunit plus qu'aucun autre toutes les forces de l'âme dans le même foyer.

« Les travaux de l'esprit ne semblent, à beaucoup d'écrivains, qu'une occupation presque mécanique, et qui remplit leur vie comme toute autre profession pourrait le faire; c'est encore quelque chose de préférer celle-là; mais de tels hommes ont-ils l'idée du sublime bonheur de la pensée quand l'enthousiasme l'anime? Savent-ils de quel espoir l'on se sent pénétré, quand on croit manifester par le don de l'éloquence une vérité profonde; une vérité qui forme un généreux lien entre nous et toutes les âmes en sympathie avec la nôtre ?

« Les écrivains sans enthousiasme ne connaissent de la carrière littéraire que les critiques, les rivalités, les jalousies, tout ce qui doit menacer la tranquillité, quand on se mêle aux passions des hommes. Ces attaques et ces injustices font quelquefois du mal; mais la vraie, l'intime jouissance du talent peut-elle en être altérée? Quand un livre paraît, que de moments heureux n'a-t-il pas déjà valus à celui qui l'écrivit selon son cœur et comme un acte de son culte! Que de larmes pleines de douceur n'a-t-il pas répandues dans sa solitude sur les merveilles de la vie, l'amour, la gloire, la religion? Enfin, dans ses rêveries, n'a-t-il pas joui de l'air comme l'oiseau, des ondes comme un chasseur altéré?... Dans le monde, on se sent oppressé par ses facultés, et l'on souffre souvent d'être seul de sa nature au milieu de tant d'êtres qui vivent à si peu de frais; mais le talent créateur suffit, pour quelques instants du moins, à tous nos vœux : il a ses richesses et ses couronnes, il offre à nos regards les images lumineuses et pures d'un monde idéal, et son pouvoir s'étend quelquefois jusqu'à nous faire entendre dans notre cœur la voix d'un objet chéri.

« Croient-ils connaître la terre, croient-ils avoir voyagé, ceux qui ne sont pas doués d'une imagination enthousiaste? Leur cœur bat-il pour l'écho des montagnes? L'air du midi les a-t-il enivrés de sa suave langueur? Comprennent-ils la diversité des pays, l'accent et le caractère des idiomes étrangers? Les chants populaires et les danses nationales leur découvrent-ils les mœurs et le génie d'une contrée? Suffit-il d'une seule sensation pour réveiller en eux une foule de souvenirs?

« La nature peut-elle être sentie par des hommes sans enthousiasme? Ont-ils pu lui parler de leurs froids intérêts, de leurs misérables désirs? Que répondraient la mer et les étoiles aux vanités étroites de chaque homme pour chaque jour? Mais si notre âme est émue, si elle cherche un Dieu dans l'univers, si même elle veut encore de la gloire et de l'amour, il y a des nuages qui lui parlent, des torrents qui se laissent interroger, et le vent dans la bruyère semble daigner nous dire quelque chose de ce qu'on aime.

« Les hommes sans enthousiasme croient goûter des jouissances par les arts : ils aiment l'élégance du luxe, ils veulent se connaître en musique et en peinture, afin d'en parler avec grâce, avec goût et même avec ce ton de supériorité qui convient à l'homme du monde, lorsqu'il s'agit de l'imagination ou de la nature; mais tous ces arides plaisirs, que sont-ils à côté du véritable enthousiasme? En contemplant le regard de la Niobé, de cette douleur calme et terrible qui semble accuser les dieux d'avoir été jaloux du bonheur d'une mère, quel mouvement s'élève dans notre sein! car la beauté est aussi de l'âme, et l'admiration qu'elle inspire est noble et pure. Ne faut-il pas, pour admirer l'Apollon, sentir soi-même un genre de fierté qui foule aux pieds tous les serpents de la terre? Ne faut-il pas être chrétien pour pénétrer la physionomie des vierges de Raphaël, de saint Jérôme et de Dominiquin? pour retrouver la même expression dans la grâce enchanteresse et dans le visage abattu, dans la jeunesse éclatante et dans les traits défigurés? la même expression qui part de l'âme, et traverse, comme un rayon céleste, l'aurore de la vie ou les ténèbres de l'âge avancé?

« Y a-t-il de la musique pour ceux qui ne sont pas capables d'enthousiasme? Une certaine habitude leur rend les sons harmonieux nécessaires; ils en jouissent comme de la saveur des fruits ou de la décoration des couleurs; mais leur être entier a-t-il retenti comme une lyre, quand au milieu de la nuit le silence a été tout à coup troublé par des chants ou par ces instruments qui ressemblent à la voix humaine? Ont-ils alors senti le mystère de l'existence, dans cet attendrissement qui réunit nos deux natures, et confond dans une même jouissance les sensations de l'âme? Ces palpitations de leur cœur ont-elles suivi le rhythme de la musique? Une émotion pleine de charmes leur a-t-elle appris ces pleurs qui n'ont rien de personnel, ces pleurs qui ne demandent point de pitié, qui nous délivrent d'une souffrance inquiète excitée par le besoin d'admirer et d'aimer?

« Le goût des spectacles est universel, car la plupart des hommes ont plus d'imagination qu'ils ne croient; et ce qu'ils considèrent comme l'attrait du plaisir, comme une sorte de faiblesse qui tient encore de l'enfance, est souvent ce qu'ils ont de meilleur en eux : ils sont, en présence des fictions, vrais, naturels, émus, tandis que, dans le monde, la dissimulation, le calcul et la vanité, disposent de leurs paroles, de leurs sentiments et de leurs actions. Mais pensent-ils avoir senti tout ce qu'inspire une tragédie vraiment belle, ces hommes pour qui la peinture des affections les plus profondes n'est qu'une distraction amusante? Se doutent-ils du trouble délicieux

que font éprouver les passions épurées par la poésie? Ah! combien les fictions nous donnent de plaisirs! Elles nous intéressent sans faire naître en nous ni remords ni crainte, et la sensibilité qu'elles développent n'a pas cette âpreté douloureuse dont les affections véritables ne sont presque jamais exemptes.

« Quelle magie le langage de l'amour n'emprunte-t-il pas de la poésie et des beaux-arts! Qu'il est beau d'aimer par le cœur et par la pensée! de varier ainsi de mille manières un sentiment qu'un seul mot peut exprimer, mais pour lequel toutes les paroles du monde ne sont encore que misère! de se pénétrer des chefs-d'œuvre de l'imagination qui relèvent tous de l'amour, et de trouver, dans les merveilles de la nature et du génie, quelques expressions de plus pour révéler son propre cœur!

« Qu'ont-ils éprouvé ceux qui n'ont point admiré la femme qu'ils aimaient, ceux en qui le sentiment n'est point un hymne du cœur, et pour qui la grâce et la beauté ne sont pas l'image céleste des affections les plus touchantes? Qu'a-t-elle senti celle qui n'a point vu dans l'objet de son choix un protecteur sublime, un guide fort et doux, dont le regard commande et supplie, et qui reçoit à genoux le droit de disposer de notre sort? Quelles délices inexprimables les pensées sérieuses ne mêlent-elles pas aux impressions les plus vives! La tendresse de cet ami, dépositaire de notre bonheur, doit nous bénir aux portes du tombeau comme dans les beaux jours de la jeunesse; et tout ce qu'il y a de solennel dans l'existence se change en émotions délicieuses, quand l'amour est chargé, comme chez les anciens, d'allumer et d'éteindre le flambeau de la vie.

« Si l'enthousiasme enivre l'âme de bonheur, par un prestige singulier il soutient encore dans l'infortune; il laisse après lui je ne sais quelle trace lumineuse et profonde, qui ne permet pas même à l'absence de nous effacer du cœur de nos amis. Il nous sert aussi d'asile à nous-mêmes contre les peines les plus amères, et c'est le seul sentiment qui puisse calmer sans refroidir.

« Les affections les plus simples, celles que tous les cœurs se croient capables de sentir, l'amour maternel, l'amour filial, peut-on se flatter de les avoir connues dans leur plénitude, quand on n'y a pas mêlé d'enthousiasme? Comment aimer son fils sans se flatter qu'il sera noble et fier, sans souhaiter pour lui la gloire qui multiplierait sa vie, qui nous ferait entendre de toutes parts le nom que notre cœur répète? Pourquoi ne jouirait-on pas avec transport des talents de son fils, du charme de sa fille? Quelle singulière ingratitude envers la Divinité que l'indifférence pour ses dons? Ne sont-ils pas célestes, puisqu'ils rendent plus facile de plaire à ce qu'on aime?

« Si quelque malheur cependant ravissait de tels avantages à notre enfant, le même sentiment prendrait alors une autre forme: il exalterait en nous la pitié, la sympathie, le bonheur d'être nécessaires. Dans toutes les circonstances, l'enthousiasme anime ou console; et lors même que le coup le plus cruel nous atteint, quand nous perdons celui qui nous a donné la vie, celui que nous aimions comme un ange tutélaire, et qui nous inspirait à la fois un respect sans crainte et une confiance sans bornes, l'enthousiasme vient encore à notre secours; il rassemble dans notre sein quelques étincelles de l'âme qui s'est envolée vers les cieux; nous vivons en sa présence, et nous nous promettons de transmettre un jour l'histoire de sa vie. Jamais, nous le croyons, jamais sa main paternelle ne nous abandonnera tout à fait dans ce monde, et son image attendrie se penchera vers nous pour nous soutenir avant de nous rappeler.

« Enfin, quand elle arrive à la grande lutte, quand il faut à son tour se présenter au combat de la mort, sans doute l'affaiblisement de nos facultés, la perte de nos espérances, cette vie si forte qui s'obscurcit, cette foule de sentiments et d'idées qui habitaient dans notre sein, et que les ténèbres de la tombe enveloppent, ces intérêts, ces affections, cette existence qui se changent en fantôme avant de s'évanouir, tout cela fait mal, et l'homme vulgaire paraît, quand il expire, avoir moins à mourir! Dieu soit béni cependant pour le secours qu'il nous prépare encore dans cet instant: nos paroles seront incertaines, nos yeux ne verront plus la lumière, nos réflexions, qui s'enchaînent avec clarté, erreront isolées sur de confuses traces; mais l'enthousiasme ne nous abandonnera pas, ses ailes brillantes planeront sur notre lit funèbre; il soulèvera les voiles de la mort, il nous rappellera ces moments où pleins d'énergie nous avions senti que notre cœur était impérissable, et nos derniers soupirs seront peut-être comme une noble pensée qui remonte vers le ciel.

« O France! terre de gloire et d'amour! si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de tout et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls, à quoi vous serviraient votre beau ciel, vos esprits si brillants, votre nature si féconde? Une intelligence active, une impétuosité savante vous rendraient les maîtres du monde; mais vous n'y laisseriez que la trace des torrents de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert! » (*De l'Allemagne*, par Mme DE STAEL, p. 606 à 620, chap. 10, 11, 12.)

ENVIE. — Voltaire flétrit dans les passages suivants ce *péché capital* condamné par la religion catholique:

« Il faut se soumettre à cette loi générale qui existe dans le monde depuis le péché originel: il mit dans le cœur humain l'envie et la malignité, qui n'y étaient pas auparavant. » (*Œuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXVIII, page 417.)

« Dès qu'on veut faire quelque bien, on est sûr de trouver des ennemis. Qu'on rende service dans quelque genre que ce puisse être, on peut compter qu'on trouvera des gens qui chercheront à vous écraser. Faites de la prose ou des vers, bâtissez des villes, cela est égal, l'envie vous persécutera infailliblement. Il n'y a d'autre secret, pour échapper à cette harpie, que de ne jamais faire que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXXI, page 379.)

La sombre envie, à l'œil timide et louche,
Verse sur des lauriers les poisons de sa bouche.
Le jour blesse ses yeux dans l'ombre étincelants;
Triste amante des morts, elle hait les vivants.

(*Henriade*, ch. 8.)

« Après les excès où j'ai vu l'envie s'emporter, après les impostures atroces que je lui ai vu faire, je ne suis plus surpris de rien à mon âge. » (*Lettres.*)

Le bourreau de l'esprit, quel est-il? C'est l'envie;
L'orgueil lui donna l'être au sein de la folie :
Rien ne peut l'adoucir, rien ne peut l'éclairer;
Quoiqu'enfant de l'orgueil, il craint de se montrer.
Le mérite étranger est un poids qui l'accable.
Semblable à ce géant si connu dans la fable,
Triste ennemi des dieux, par les dieux écrasé,
Lançant en vain les feux dont il est embrasé,
Il blasphème, il s'agite en sa prison profonde,
Il croit pouvoir donner des secousses au monde;
Il fait trembler l'Etna dont il est oppressé :
L'Etna sur lui retombe; il en est terrassé.

(*Discours sur l'envie.*)

De l'émulation distinguez bien l'envie :
L'une mène à la gloire, et l'autre au déshonneur.
L'une est l'aliment du génie,
Et l'autre est le poison du cœur.

L'envie qu'on nous porte

Est un petit coup d'aiguillon
Qui nous force encore à mieux faire.
Dans la carrière des vertus,
L'âme noble en est excitée :
Virgile avait son Mévius,
Hercule avait son Eurysthée.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, par Beaumarchais, t. XII, p. 172.)

**EPICURE.** — « Nous lisons, dit Bayle, qu'Epicure, qui niait la Providence et l'immortalité de l'âme, ne laissait pas d'honorer les dieux. Il fit des livres de dévotion où il parla avec tant de force de la sainteté et de la piété qu'on eût dit que c'était l'ouvrage de quelque souverain pontife (*Pens. div.*, t. IV.) Quand on lui objectait qu'il n'avait que faire du culte des dieux, lui qui croyait qu'ils ne nous faisaient ni bien ni mal, il répondait que l'excellence de leur nature était une assez grande raison de les vénérer. *Habet venerationem justam quidquid excellit.* (Cicéron, *De Nat. deor.*, l. I), et qu'on se trompait fort de croire qu'à moins de redouter les ressentiments des dieux on ne pouvait pas leur rendre ses adorations : *et pie, sancteque colimus naturam excellentem atque præstantem.* » (Bayle.)

**EPICURISME.** « Tous les inconvénients, dit Bayle, que l'on pourrait craindre de l'athéisme, l'anéantissement de la confiance en la protection du ciel, la destruction de l'espérance d'être heureux (en l'autre vie) en vivant bien, et la peur d'être malheureux en vivant mal; tous ces inconvénients, dis-je, sans en excepter un seul, coulaient aussi nécessairement, aussi naturellement de la doctrine d'Epicure que de la doctrine des athées. Les esprits les moins pénétrants comprennent très-bien que tous les usages de la religion sont fondés, non pas sur le dogme de l'existence de Dieu, mais sur le dogme de sa Providence,..... il est visible que la foi de l'existence, sans la foi de la providence, ne peut pas être un motif à la vertu, ou un frein contre le vice. » (Bayle, *Dictionnaire*, art. *Lucrèce*).

**EPISCOPAT et PRÊTRISE.** — « La différence entre l'évêque et le prêtre vient-elle du droit divin et jusqu'à quel point, dit Leibnitz ? Cette question dans l'Eglise n'est ni très-douteuse ni très-obscure : pour les protestants, ils disputent et contre l'Eglise et entre eux; car nous savons que les épiscopaux en Angleterre et en Ecosse soutiennent contre les presbytériens par l'autorité de l'Ecriture et de l'ancienne Eglise la prérogative du privilége divin. Le Christ lui-même a établi une distinction entre les apôtres et les autres disciples, et après son ascension, elle a été conservée d'un commun consentement selon l'institution du maître, et l'Eglise a tenu que les apôtres s'étaient donné les évêques pour successeurs. Aussi on regarde comme un hérétique un certain Aérius; parce qu'il confondait les fonctions d'évêque et de prêtre. Saint Jérôme cependant semble dire quelque part que la différence entre l'évêque et le prêtre est d'institution ecclésiastique, plutôt établie par l'usage que sur une ordonnance du Seigneur, et il est écrit que l'évêque fait ce que fait le prêtre. Ailleurs cependant, il met une restriction. Excepté l'Ordination, dit-il, que fait l'évêque que le prêtre ne fasse ? On pourrait peut-être expliquer saint Jérôme en disant que l'autorité des évêques, reconnue par l'Eglise, est encore à présent la même qu'elle était alors, mais que la puissance spirituelle ordinaire qui consiste principalement dans le droit d'ordonner, après avoir été réservée aux apôtres d'après l'institution du Christ, est de même réservée aux évêques; car on sait que dans la suite on n'a pas fait difficulté d'accorder aux prêtres l'administration de la confirmation. Et en supposant même qu'il n'y a rien dans la tradition apostolique sur le pouvoir qu'ont les évêques d'excommunier les prêtres et de lier ceux que les prêtres ont absous, sans avoir même le suffrage des autres prêtres, cependant, comme le pouvoir de l'Eglise sur les prêtres est de droit divin, elle pourrait et elle aurait dû peut-être l'exercer par les évêques, car on n'en voit pas d'autres rai-

sons convenables. Si donc nous pensions que saint Jérôme a reconnu des degrés d'institution divine, et a donné le nom d'institution humaine à une tradition divine qui, selon lui, devait recevoir son complément de l'autorité de l'Eglise, cette liberté peut être pardonnée dans un grand homme, mais non pas imitée légèrement; et il est plus simple de dire que de droit divin ordinaire l'évêque et le prêtre sont distingués dans leurs fonctions. Pour ce qui concerne l'élection et la nomination, l'autorité humaine peut les déterminer, sans s'éloigner toutefois de la raison et des usages de l'Eglise.

« Quoique l'on doive reconnaître pour certain le droit divin ordinaire, plusieurs cependant disputent sur ce que l'on pourrait faire dans une extrême nécessité. Ils supposent qu'un Chrétien, ou simple prêtre, ou même laïque, jeté par la tempête sur un rivage d'une île éloignée, convertisse un grand nombre de personnes à la foi, et que celles-ci ne puissent pas communiquer avec le reste du monde chrétien. On demande si un prêtre pourrait ordonner des prêtres, afin qu'après sa mort les nouveaux Chrétiens ne fussent point privés du bienfait des sacrements qui sont très-nécessaires au salut, et l'on rapporte que Frumentius, avant d'être évêque, fit, étant laïque, chez les Ethiopiens, bien des choses que la nécessité excusait. Si donc, sans être prêtre, il a été ordonné apôtre de la nation, on demande si la nouvelle Eglise, implorant la Divinité, il pourrait se promettre d'obtenir pour lui et les autres la grâce de la prêtrise et des sacrements qui y sont attachés. Il est même vraisemblable que quelques anciens ont été persuadés que, dans le cas de nécessité, tout Chrétien pouvait, non-seulement baptiser, mais encore offrir le sacrifice, comme semble l'indiquer un passage de Tertullien; mais je ne crois pas nécessaire ni prudent qu'un particulier décide ces questions. Il vaut mieux laisser à Dieu dont la miséricorde, qui ne connaît point de bornes, fera toujours ce qui, sous tous les rapports, sera le plus avantageux, il vaut mieux, dis-je, lui laisser l'administration suprême de l'Eglise et des âmes. Cependant le plus sûr est de ne point s'écarter de la ligne de l'ordination, qui a transmis sans interruption jusqu'à nous, par les successeurs des apôtres, la grâce du ministère. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

Après cet aveu du protestant le plus célèbre, citons encore le témoignage de quelques autres protestants :

Wix. — « L'Eglise anglicane, accordant à l'Eglise catholique romaine l'Ordre et l'épiscopat, doit convenir qu'on ne saurait conclure d'alliance avec une autre confession chrétienne dont les pasteurs ne font pas découler directement leur autorité de Jésus-Christ et de ses apôtres. On n'a pas besoin de rappeler au clergé de l'Eglise anglicane que les prêtres ne tirent pas leur autorité d'une puissance autre que celle de Jésus-Christ, puissance souveraine. Ainsi les pasteurs qui, secouant l'autorité que le Fils de Dieu donna à ses apôtres et à ses évêques, prêchent et confèrent les sacrements de Jésus-Christ, ne sauraient être considérés comme véritables prêtres de l'Evangile. Si nous rappelons ces principes, c'est que nous sommes guidé par le désir ardent d'appeler l'attention sur la nécessité de donner à la seule Eglise catholique et apostolique l'appui qu'elle doit réclamer, et d'apprendre aux Chrétiens quels sont ceux à qui, jusqu'à la fin du monde, sont adressées les paroles de notre saint Rédempteur : « Allez, et instruisez les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur enseignant à garder tout ce que je vous ai commandé; et voici que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles (*Matth.* XXVIII, 19, 20). »

Pustruchen. « L'Eglise ancienne possède une hiérarchie épiscopale qu'elle fait remonter jusqu'aux temps apostoliques. »

Hobbes. — « On ne peut comprendre comment il est possible de préférer la succession des évêques anglicans, qui ne remonte pas au delà des temps d'Henri VIII, à celle des évêques catholiques romains, qui commence avec le premier apôtre de Jésus-Christ. » (Hobbes, *Die Emanzipation*, etc.)

Guizot. — « Et d'abord, il est incontestable que les premiers fondateurs, ou, pour mieux dire, les premiers instruments de la fondation du christianisme, les apôtres, se regardaient comme les investis d'une mission spéciale, reçue d'en haut, et, à leur tour, transmettaient à leurs disciples, par l'imposition des mains, ou sous toute autre forme, le droit d'enseigner et de prêcher. L'ordination est un fait primitif dans l'Eglise chrétienne; de là un ordre de prêtres, un clergé distinct, permanent, investi de fonctions et de droits particuliers.

« Autre fait primitif. Les congrégations particulières étaient, il est vrai, assez isolées; mais elles tendaient à se réunir, à vivre sous une foi, sous une discipline commune; c'est la condition naturelle de toute société qui se forme, c'est la condition nécessaire de son extension, de son affermissement. Le rapprochement, l'assimilation des éléments divers, le mouvement vers l'unité, tel est le cours de la création. Les premiers propagateurs du christianisme, les apôtres ou leurs disciples, conservaient d'ailleurs, sur les congrégations mêmes dont ils s'éloignaient, une certaine autorité, une surveillance lointaine, mais efficace. Ils avaient soin de former ou de maintenir entre les églises particulières des liens non-seulement de fraternité morale, mais d'organisation De là une tendance constante vers un gouvernement général de l'Eglise, une constitution identique et permanente.

« Il me paraît enfin hors de doute que, dans les idées des premiers Chrétiens, dans leur sentiment simple et commun, les apôtres étaient regardés comme supérieurs à leurs disciples, les disciples immédiats des

apôtres comme supérieurs à leurs successeurs, supériorité purement morale, point légale, ni établie comme une institution, mais réelle et avouée. De là le premier germe, le germe religieux du système épiscopal. Il est aussi venu d'une autre source. Les villes où pénétrait le christianisme étaient très-inégales en population, en richesse, en importance, et non-seulement il y avait entre elles de telles inégalités matérielles, mais une grande inégalité de développement intellectuel, de pouvoir moral. L'influence se distribua donc inégalement entre les chefs spirituels des congrégations. Les chefs des villes les plus considérables, les plus éclairés, prirent naturellement de l'ascendant, exercèrent une véritable autorité, d'abord morale, ensuite réglée sur les congrégations environnantes : c'est là le germe politique du système épiscopal

« Une distinction importante est à faire : l'état des choses n'était point le même au v<sup>e</sup> siècle quant au pouvoir des évêques dans leur siége, et au gouvernement général de l'Église. Dans l'intérieur du diocèse l'évêque ne gouvernait pas seul ; il agissait avec le concours et l'assentiment de son clergé. Ce n'était pas là une véritable institution ; le fait n'était pas réglé d'une manière fixe, ni selon des formes permanentes ; mais il est évident, toutes les fois qu'il s'agit de l'administration urbaine et diocésaine. Les mots *cum assensu clericorum* reviennent sans cesse dans les monuments du temps. S'agit-il au contraire du gouvernement général, soit de la province ecclésiastique, soit de l'Église tout entière, les choses changent ; les évêques vont seuls aux conciles investis de ce gouvernement ; et quand de simples prêtres y paraissent, c'est comme délégués de leur évêque. Le gouvernement général de l'Église, à cette époque, est entièrement épiscopal.....

« C'était donc pour un prêtre une assez grande affaire que de quitter, pour une mission lointaine, l'Église à laquelle il était attaché ; il y était difficilement remplacé ; le service religieux souffrait de son absence. L'établissement du système représentatif, dans l'Église comme dans l'État, suppose un assez grand nombre d'hommes qui se puissent déplacer aisément, sans inconvénient pour eux-mêmes et pour la société. Il n'en était point ainsi au v<sup>e</sup> siècle ; et, pour remplir les conciles de simples prêtres, peut-être eût-il fallu des indemnités, des dispositions coercitives, comme il en a fallu longtemps en Angleterre pour faire venir les bourgeois au parlement. Tout tendait donc à faire passer le gouvernement de l'Église entre les mains des évêques, et au v<sup>e</sup> siècle le système épiscopal avait presque complétement disparu. » (*Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'empire romain*, par M. Guizot. Leçon III<sup>e</sup>, p. 71-78.)

ERREUR. — « Les fleuves, dit Voltaire, ne vont pas à la mer avec autant de rapidité que les hommes vont à l'erreur. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 401.)

« L'erreur débitant ses absurdités et imposant silence aux prédicateurs de l'Évangile, est le hibou qui se nourrit de souris dans sa masure, et qui dit au rossignol : Cesse de chanter sous les beaux ombrages, viens dans mon trou afin que je te dévore. Et le rossignol a répondu : Je suis né pour chanter ici et pour me moquer de toi. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. L, p. 182.)

Voltaire s'est plu à embellir cette idée vraiment ingénieuse, il l'a rendue dans ces beaux vers :

« Jadis en sa volière, un riche curieux
Rassembla des oiseaux les plus harmonieux.
Le chantre de la nuit, le serin, la fauvette,
De leurs sons enchanteurs égayaient sa retraite
Il eut soin d'écarter les lézards et les rats.
Ils n'osaient approcher. Ce temps ne dura pas.
Un nouveau maître vint ; ses gens se négligèrent :
La volière tomba ; les rats s'en emparèrent.
Ils dirent aux lézards : Illustres compagnons,
Les oiseaux ne sont plus, et c'est nous qui régnons. »

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLI, p. 244.)

Une fable que nous abrégeons offre une idée également utile.

« Un hibou conçut le hardi projet de fixer l'astre du jour. Il pria un aigle, son voisin et son ami, de le conduire près de la sphère enflammée.

L'aigle, au milieu des airs, le porte sur ses ailes.
Mais bientôt, ébloui des clartés immortelles
Dont l'éclat n'est pas fait pour ses débiles yeux,
Le mangeur de souris tomba du haut des cieux.

« Il faut chercher la paix de l'âme dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette âme, et qui la rendraient le jouet de dangereuses opinions. » (*Id.*, t. XIV, p. 426.)

ESCLAVAGE. — Si nous voulions citer ici tous les écrivains anticatholiques ou incrédules qui ont reconnu et proclamé que le christianisme seul détruit dans le monde l'esclavage antique, il nous faudrait les citer à peu près tous. Qu'on nous permette donc de renvoyer ici aux historiens eux-mêmes, nous bornant à citer ces passages de Voltaire et le résumé suivant de l'article *Esclavage*, dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

Voltaire.— « Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au Pape Alexandre III qu'ils en sont redevables. C'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur. C'est l'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain. Ce fut lui seul qui, dans un concile tenu en 1167, abolit autant qu'il le put la servitude. Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples.

« Le même Pape, qui ressuscita les droits du peuple en abolissant la servitude, réprima le crime dans les rois. Il força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de

saint Thomas de Cantorbéry. Il est bien grand de forcer un roi puissant et coupable à demander pardon de son crime. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXI, p. 240 ; t. XVIII, p. 281 ; t. XVII, p. 233.)

« C'est l'Évangile qui a rappelé le genre humain à la liberté primitive, pour laquelle il est né.

« C'est à l'Évangile qu'on doit l'affranchissement de l'esclavage où étaient tombés aussi les peuples destinés à la liberté. » (*Id.*, t. XXI, p. 241.)

« L'Évangile seul a rétabli l'homme dans ses droits naturels.

« Grotius paraît approuver fort l'esclavage ; mais Montesquieu regarde la servitude comme une espèce de péché contre nature. Voilà donc un Hollandais, citoyen libre, qui veut des esclaves, et un Français qui n'en veut point. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLV, p. 356.)

« L'esclavage est aussi ancien que la guerre, et la guerre aussi ancienne que la nature humaine. A quel état d'opprobre et de peines les vaincus étaient-ils condamnés ?

« Le livre où il est le plus parlé d'esclaves est l'Iliade. D'abord Briséis est esclave chez Achille. Toutes les Troyennes, et surtout les princesses, craignent d'être esclaves des Grecs, et d'aller filer pour leurs femmes.

« On était si accoutumé à cette dégradation de l'espèce, qu'Epictète, qui assurément valait mieux que son maître, n'est jamais étonné d'être esclave.

« Aucun législateur de l'antiquité n'a tenté d'abroger la servitude ; au contraire, les peuples les plus enthousiastes de la liberté, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains, les Carthaginois, furent ceux qui portèrent les plus dures lois contre les serfs. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 129.)

« Les Israélites parlaient sans cesse de leur servitude, dans cette Egypte qu'ils abhorraient.

« L'Italie, les Gaules, l'Espagne, une partie de l'Allemagne, furent habitées par des étrangers devenus maîtres, et par des natifs devenus serfs. Ceux qui étaient pris à la guerre étaient réduits en esclavage.

« C'était la coutume des Africains de Tunis et d'Alger, celle des hommes du Nord, de piller et de faire esclave tout ce qu'ils rencontraient sur terre et sur mer. C'étaient autant d'oiseaux de proie qui fondaient par troupes sur nos malheureuses provinces. Ils pillaient et égorgeaient, et enchaînaient ceux à qui ils laissaient la vie.

« On allait acheter sur les côtes septentrionales de l'Afrique des nègres à bon marché, pour les revendre cher en Amérique.

« Les princes n'affranchirent jamais les serfs que par avarice. C'est en effet pour avoir l'argent amassé par ces malheureux, qu'ils leur signèrent des patentes de manumission. Ils ne leur donnèrent pas la liberté, ils la vendirent. L'empereur Louis V commença ; il affranchit les serfs de Spire et de Worms au XII^e siècle. Les rois de France l'imitèrent. » (*Id.*, t. LI, p. 134.)

Encyclopédie nouvelle — « Si la pauvreté « réduit votre frère à se vendre à vous, dit « le législateur des Hébreux, vous ne l'op- « primerez point comme un esclave. » Il avait d'ailleurs fixé le terme de la servitude à l'année sabbatique, c'est-à-dire à la septième année pour ceux qui appartenaient au peuple de Dieu.

« La condition générale des esclaves n'était pas non plus partout la même. Tandis que Sparte et la Rome impériale déployaient contre eux une excessive sévérité, l'Égypte et Athènes les traitaient avec une certaine douceur. Moïse avait atténué les rigueurs de leur sort par ses règlements ; lui-même avait subi la servitude en Egypte, il le leur rappelle souvent pour disposer son peuple à la miséricorde. A Rome, ce fut sous les Antonins seulement que les maîtres perdirent le droit de vie et de mort sur la personne de leurs esclaves.

« Mais alors le christianisme (c'étaient deux siècles après son ère) commençait à installer ses doctrines. En proclamant la fraternité de tous les hommes, il frappa d'une sentence mortelle l'esclavage antique. Toutefois, une institution aussi profondément enracinée ne pouvait céder à une simple déclaration de principes. Les habitudes et les mœurs encore voisines des barbares ne permirent d'abord que sa transformation en servage. Ce qui prouve néanmoins que la pensée chrétienne n'était point méconnue, et qu'elle réclamait la liberté pour les serfs comme pour les esclaves, c'est que toutes les chartes d'affranchissement portent cette invocation : *Pour l'amour de Dieu !* » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 20, art. *Esclavage*.)

ESPÉRANCE. — En signalant les illusions de l'espérance terrestre, François Bacon montre en ces termes que le ciel doit être l'unique objet de nos espérances. Qu'on nous permette de citer ici ce chef de la philosophie expérimentale.

« Le sentiment pur et simple qu'excite en nous chaque événement, dit-il, est bien plus propre à maintenir l'ordre et la paix dans notre âme, que toutes les imaginations et les anticipations sur l'avenir, auxquelles nous nous abandonnons. Car telle est la nature de l'esprit humain, même dans les personnages les plus graves, qu'à peine a-t-il éprouvé un sentiment, qu'il s'avance pour ainsi dire, qu'il s'élance dans l'avenir, et qu'il augure que tous les événements, dans la suite, seront semblables à celui qui a produit le sentiment actuel. Si ce sentiment est celui du bien, nous sommes portés à espérer sans mesure ; si c'est celui du mal, nous nous laissons accabler par la crainte, avec cette différence cependant que la crainte est bonne à quelque chose, parce qu'elle prépare la patience et excite l'indus-

trie, au lieu que l'espérance n'est bonne à rien. Effectivement, à quoi sert cette anticipation du bien, qui fait l'objet de notre espérance? Si le bien qui nous arrive est véritablement au-dessous de l'espérance que nous avions conçue, quelque réel qu'il soit, par cela seul qu'il ne remplit pas notre attente, il nous semble que nous avons plutôt perdu que gagné; s'il est égal à notre espérance et qu'il la remplisse, la fleur de ce bien, quand il arrive, a déjà été, pour ainsi dire, cueillie par l'espérance, et ce bien est alors, par rapport à nous, comme un bien déjà ancien, et qui commence à donner du dégoût; enfin, si ce bien surpasse notre espérance, il est vrai qu'alors nous paraissons avoir fait quelque gain; mais n'aurait-il pas mieux valu pour nous avoir gagné tout à coup le capital, en n'espérant rien du tout, que de gagner les intérêts seulement, en espérant au-dessous de la réalité; et voilà, quand les événements sont heureux, ce qu'opère l'espérance; mais si, contre notre attente, ils ont été malheureux, le résultat en devient bien plus fâcheux. Ce résultat, c'est l'entier abattement du courage, parce qu'il ne reste pas toujours matière à une nouvelle espérance; et, en général, lorsque le courage n'a que l'espérance pour appui, si cet appui vient à manquer, il est nécessaire qu'il tombe.

« Ajoutons qu'il est peu conforme à la dignité de notre âme de soutenir nos maux à la faveur des distractions et des erreurs de notre esprit, au lieu de les soutenir comme nous le pourrions, avec le secours seulement de notre jugement et de notre courage. Aussi n'est-ce que sur un fondement assez léger, que des poëtes ont dit que l'espérance, en calmant nos douleurs, était comme l'antidote de toutes les maladies humaines; tandis que dans la réalité, elle ne fait plutôt, en enflammant et en aigrissant nos maux, que les multiplier et les renouveler sans cesse. Cependant, il n'en est pas moins vrai que la plupart des hommes se livrent entièrement aux imaginations de l'espérance et à toutes ces anticipations de l'esprit, et qu'ingrats à l'égard du passé, oubliant presque le présent, toujours jeunes, ils ne s'occupent et ne se repaissent que de l'avenir. *J'ai vu les hommes qui vivent sous le soleil marcher à la suite du jeune homme qui doit s'élever et régner à la place de l'autre : ce qui est une maladie très-pernicieuse, et une disposition de l'âme que réprouve le bon sens.* (*Eccle.* IV, 15.)

« Vous me demanderez peut-être s'il ne vaudrait pas beaucoup mieux, quand ce qui fait l'objet de notre attente est vraiment douteux, augurer favorablement et espérer plutôt que craindre, puisque l'espérance, au moins, a l'avantage de procurer à l'esprit plus de tranquillité? Voici ma réponse :

« Dans toute espèce de suspension et d'attente, la tranquillité et la fermeté qui sont fondées sur la bonne police (si je peux m'exprimer ainsi), et la bonne composition de l'âme, sont le plus ferme appui de la vie humaine; mais la tranquillité, qui n'est fondée que sur l'espérance, est le plus léger et le plus fragile de tous les appuis. Ce n'est pas qu'il ne soit convenable de prévoir et de présupposer les biens aussi volontiers que les maux, d'après de saines et de sages présomptions. Cette prévoyance nous est utile pour régler nos actions sur la probabilité des événements; mais la juste inclination de notre cœur ne doit point être en opposition avec les lumières de l'entendement et les conseils de la prudence; et si nous jugeons que les événements les plus avantageux pour nous sont en même temps les plus probables, il faut que ce jugement ait été précédé d'une discussion exacte et rigoureuse; et alors, il faut de plus que nous ne nous arrêtions pas trop longtemps à goûter par anticipation le bien qui fait l'objet probable de notre attente, et que nous ne nous endormions pas dans ces pensées, comme dans un rêve tranquille; c'est en pratiquant le contraire de ce que nous recommandons ici qu'on rend son esprit vain, léger, dissipé, inégal.

« De toutes les observations précédentes, je conclus *que la vie future qui nous est promise dans les cieux doit être l'objet capital, et même unique de toutes nos espérances. Quare omnis spes, in futuram vitam cœlestem consumenda est.* » (*Meditationes sacræ*, t. II, p. 399.)

VOLTAIRE.

« Quelquefois, dans nos jours consacrés aux douleurs,
Par la main du plaisir nous essuyons nos pleurs.
Mais le plaisir s'envole et passe comme une ombre :
Nos chagrins, nos regrets, nos pertes sont sans nombre.
Le passé n'est pour nous qu'un triste souvenir;
Le présent est affreux, s'il n'est point d'avenir,
Si la nuit du tombeau détruit l'être qui pense.
Un jour tout sera bien : voilà notre espérance. »

(*Œuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, t. XII, p. 137, in-12.)

« Du Dieu qui nous créa la clémence infinie,
Pour adoucir les maux de cette courte vie,
A placé parmi nous deux êtres bienfaisants,
De la terre, à jamais, aimables habitants,
Soutiens dans les travaux, trésors de l'indigence :
L'un est le doux sommeil, et l'autre est l'espérance.
L'un, quand l'homme accablé sent de son faible corps
Les orages vaincus, sans force et sans ressorts,
Vient, par un calme heureux, secourir la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure;
L'autre anime nos cœurs, enflamme nos désirs.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Mais, aux mortels chéris à qui le ciel l'envoie,
Elle n'inspire point une infidèle joie;
Elle apporte de Dieu la promesse et l'appui :
Elle est inébranlable et pure comme lui. »

(*Œuvres de Voltaire*, éd. de Kehl, publ. par Beaumarchais, *Henriade*, ch. 7.)

REYNAUD. — « L'homme rentre donc en lui-même et commence à y contempler l'homme nouveau qui s'y découvre à ses recherches. Il ne lui faut pas y regarder longtemps pour y distinguer deux tendances inverses qui s'y opposent l'une à l'autre. La première le porte à rester dans la condition des animaux, et à chercher comme eux

contentement dans la satisfaction des appétits aveugles; la seconde, qui le dispute à celle-ci, excitant en lui des mouvements d'une toute autre nature, lui inspire le goût des déterminations éclairées. Partagé de la sorte, il sent qu'il peut choisir, et il apprend ainsi qu'il est substance libre, capable de consentir à la force qui le veut élever, ou de se soustraire à son attrait en se retirant en arrière, c'est-à-dire qu'il est force lui-même. Mais ce n'est pas seulement là ce que lui enseigne ici la révélation intérieure : il se sent capable de se corriger par l'effet de son choix, et comme il est simple, par conséquent impérissable, c'est un agrandissement où il n'y a point de fin, et qui donne la suite de cette échelle ascendante de perfectibilité dont la cosmologie touche les premiers termes. Et non-seulement il est certain d'éprouver en lui ce sentiment, mais il l'est tout autant que ce sentiment ne le trompe pas, c'est-à-dire qu'il se fait maître, en vertu d'une propriété de nature, de devenir effectivement meilleur. Le voilà dans l'espérance. L'espérance, en effet, est l'ordination de la volonté, comme à une fin qu'il est impossible d'atteindre, à une chose dont la réalité n'est pas démontrée par la raison. Ainsi, c'est bien par cette vertu que l'homme aspire à une condition meilleure. Si Dieu ne l'avait pas mise en moi, par quel argument me convaincrais-je que, sans cesser d'être moi-même, je puis cependant devenir tout autre que je ne suis? L'expérience seule pourrait être invoquée, et comme elle n'est pas concluante dans une question de cet ordre, elle ne saurait non plus me forcer. Aussi n'est-ce pas sur elle que je me fonde quand je m'assure de la possibilité de mon perfectionnement, mais bien sur cette vertu naturelle que Dieu a mise au fond de moi, et qui me persuade par une lumière dont je ne puis me défendre. Le cœur, comme le dit admirablement Pascal, a ses raisons que la raison ne connaît pas. C'est donc à une raison de ce genre que je cède, et elle m'entraîne à ordonner logiquement d'après elle toute l'institution de ma vie. Ainsi, dès l'origine de mon étude de moi-même, l'espérance se fait entendre en moi, et me fournit le principe fondamental de ma direction. Et je dis ici l'espérance aussi exactement que je disais tout à l'heure la foi (*Voy.* Foi), car il s'agit encore d'une de ces vertus sacrées qui sont nécessaires à la créature pour l'accomplissement de son salut. La scolastique a bien vu que cette vertu nous portait à notre but, sans nous le découvrir entièrement, et en prenant pour objet notre perfectionnement : « L'objet propre de l'espé« rance, dit saint Thomas, est la félicité. » Elle a vu aussi que l'espérance est égoïste en ce qu'elle ne nous incite directement qu'à notre bien personnel, mais que par là même, elle nous incite indirectement à unir nos intérêts à ceux de nos semblables. « Bien que l'on ne doive espérer qu'en « Dieu, ajoute la *Somme*, il est cependant « permis de placer son espérance dans « l'homme ou dans toute autre créature, « comme dans un agent secondaire et instru« mental, utile pour l'obtention de quelque « bien relatif à notre béatitude. » Mais elle n'a pas assez vu que l'union de l'homme avec ses semblables, bien que subsidiaire quant à la fin, était cependant de toute nécessité pour la réalisation de l'objet de l'espérance; et aussi n'a-t-elle pu démentir radicalement le perfectionnement solitaire. De même ne prenant appui que sur la révélation systématique, ne faisait-elle sourdre l'espérance qu'après l'introduction dans l'esprit de la notion dogmatique de Dieu; tandis qu'il est infiniment plus conforme à la nature de reconnaître dans l'homme l'action de cette vertu dès les premières sollicitations, si indistincte qu'elle soit encore, que produit en lui la force de la grâce. Loin donc que l'espérance procède de l'idée que nous avons de notre Créateur, c'est elle au contraire qui nous mène par un chemin logique à cette idée suprême. C'est elle qui d'abord fait naître en nous le sentiment du meilleur, et c'est par ce sentiment, joint à la connaissance que nous avons de nous-mêmes que nous nous haussons, par l'abstraction de toute limite, jusqu'à concevoir la perfection infinie. De plus, comme l'instigation qui nous porte à désirer un état meilleur ne saurait venir de nous, qui sommes présentement étrangers à cet état, il faut nécessairement qu'elle soit l'effet d'une force supérieure à la nôtre, et comme aucune force ne saurait agir en nous de cette manière, qu'elle ne soit d'une qualité infinie, il faut conséquemment que l'état idéal dont nous nous sommes formé la notion ait une existence réelle. D'autant que s'il est possible, comme nous en sommes persuadé, que nous devenions effectivement meilleurs, ce ne peut certainement être par nous-mêmes, puisque l'imparfait ne saurait produire le plus parfait; et il faut ainsi que ce soit par la puissance d'un Etre supérieur à nous, et qui dispose de nous, c'est-à-dire de Dieu. Voilà qui suffit pour expliquer mon dessein de placer sous l'invocation de l'espérance non-seulement le règlement interne de l'homme et les lois de son association avec ses semblables, mais le développement même de la connaissance de Dieu, lequel met fin aux travaux de l'esprit sur lui-même. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 789, 790, art. *Encyclopédie*, par J. Reynaud.)

ESPRITS. *Voy.* Anges.

*Question proposée à Descartes par Fleuri Marius sur l'existence des esprits et sur l'athéisme.* « Il n'est rien de si grand, dit Marius à Descartes, que je ne puisse me promettre de votre génie. Je désirerais donc vivement que vous voulussiez me faire part de vos conjectures sur la question suivante. La force et la pénétration de votre esprit me sont un sûr garant qu'elles ne pourraient être que très-ingénieuses.

« Il est des hommes qui osent se glorifier de ne point reconnaître de substances, comme on dit, séparées du corps, tels que les dé-

mons, les anges, les âmes des hommes après la mort, et qui, en combattant leur existence, croient avoir fait la plus belle chose du monde, et s'être montrés par là supérieurs en sagesse à tous les autres hommes. Je suis bien éloigné d'applaudir à de tels sentiments, et j'ai souvent observé que les hommes qui les professent sont communément des hommes d'un caractère féroce, et livrés à une noire mélancolie, ou des hommes esclaves de leurs sens et plongés dans la volupté, enfin, pour tout dire en un mot, des athées !.....

« Pour moi, je fais une haute profession de croire, indépendamment de tout enseignement de la religion, qu'il existe des génies; et voilà sur quoi je désire connaître votre opinion. Je crois aussi qu'il existe un Dieu, et que ce Dieu est tel que les hommes les plus honnêtes et les plus sages désireraient qu'il fût, si par impossible il n'existait pas. Aussi ai-je toujours envisagé l'athéisme comme le triomphe de la méchanceté la plus noire et de la plus grossière stupidité. Les athées, en se glorifiant d'avoir anéanti la Divinité, m'ont toujours paru semblables à un peuple insensé, qui se réjouirait et se féliciterait d'avoir mis à mort le plus sage des rois. »

*Réponse de Descartes.* « La raison naturelle seule ne nous apprend point si les anges ont été créés à l'instar des âmes qui sont séparées des corps, ou à l'instar de celles qui leur sont unies; or, sur tous les points à l'égard desquels je n'ai rien de certain, je suis dans l'usage de ne rien déterminer et de ne point me livrer aux conjectures.

« Mais quand vous affirmez qu'on doit croire à Dieu, et l'envisager comme étant tel que les plus honnêtes gens désireraient qu'il fût, si par impossible il n'était pas, je n'hésite point à dire que je suis pleinement de votre avis. »

**ESPRIT** (Saint-).— « Je crois, dit Fr. Bacon, que les souffrances et les mérites de Jésus-Christ, quoique suffisants en eux-mêmes pour effacer les péchés du monde entier, ne sont cependant efficaces que pour ceux qui sont régénérés par l'Esprit saint; Esprit qui souffle où il lui plaît par une pure grâce; et cette grâce vivifie l'esprit de l'homme, le constitue enfant de Dieu et membre du Christ, en sorte que le Christ étant revêtu de la chair de l'homme, et l'homme étant revêtu de l'Esprit de Jésus-Christ, il se forme par là une imputation réciproque en vertu de laquelle la colère et le péché sont transportés au Christ; et le mérite et la vie sont transportés du Christ à l'homme. Cette semence de l'Esprit saint, cette grâce trace en nous, par la foi vive, l'image de Jésus-Christ mort et crucifié, et y rétablit dans l'image de Dieu, à laquelle nous avons été créés, les traits de sainteté et de charité que le péché avait effacés. » (*Confession de foi* de Bacon.)

J. Reynaud. — « Spinosa met en oubli ce qui est dans les attributions personnelles du Saint-Esprit, et les conséquences de cet oubli sont énormes.

« La plus énorme, si je ne me trompe, est que, si le Saint-Esprit n'existe pas, la création n'existe pas. Tant que l'intelligence, dans son attente métaphysique de Dieu, n'a point fait apparaître la troisième hypostase, la procession des créatures hors Dieu ne peut être conçue. Ce n'est que par la vertu de ce troisième terme que Dieu est agissant, et par conséquent créateur; car s'il est possible de comprendre, indépendamment de l'Esprit, que Dieu a la vertu de produire et celle d'engendrer un idéal pour sa production, il ne l'est point de comprendre pourquoi il produirait, puisque toute action suppose nécessairement un but, et que ni dans la vertu de produire, ni dans celle d'engendrer un idéal pour sa production, ni dans celle de penser, il n'y a de raison déterminante d'agir. Ne pouvant avoir un but extérieur à lui, n'en ayant point en lui, Dieu demeurait donc éternellement dans la contemplation solitaire de sa pensée, sans manifester par aucun acte son infinie puissance de produire. Mais dès que la troisième hypostase se dégage et complète l'idée analytique du principe divin, la possibilité, plus encore, la nécessité imminente de la création se fait sentir. La bonté infinie déborde l'être infini lui-même; il faut absolument qu'elle se communique; elle ne se peut satisfaire qu'en étendant à d'autres êtres la perfection dont elle jouit, elle éveille en Dieu le désir, y met l'activité, et détermine enfin l'expansion de ce magnifique univers qui reposait en lui, et n'attendait qu'un signe de sa bonté pour en sortir. C'est ainsi qu'avec l'amour divin tout s'explique, et le motif que Dieu trouve en lui-même pour créer, et le motif qui ramène incessamment vers lui tous les êtres créés.....

« L'autre défaut capital, introduit dans la philosophie de Spinosa par l'oubli des attributions du Saint-Esprit, est l'évanouissement de la charité véritable. Si Dieu n'aime pas les hommes, il est impossible que les hommes s'aiment entre eux. Car cet amour mutuel, s'il existait, aurait nécessairement en Dieu son principe, et Dieu étant une substance indifférente, il est clair que ce principe n'y peut être. Donc les hommes ne s'aiment pas. En effet, pour parvenir à la béatitude que Spinosa leur assigne, ils n'ont aucun besoin de s'aimer, puisque l'amour pur, la divine action d'aimer pour aimer, n'a aucun rôle dans cette félicité suprême. Les hommes, en dehors du Saint-Esprit, sont des puissances indépendantes l'une de l'autre, vivifiées par la force seule qui les fait persévérer chacune en soi, excitées par le seul désir de comprendre les causes et de se rapporter à Dieu par la corrélation des idées. Ce sont de simples pensées qui se jouent entre elles dans l'esprit infini, et des pensées ne se peuvent lier directement l'une à l'autre, car elles sont sans commerce immédiat, et ne communiquent entre elles que par le foyer commun dont elles sortent. Je com-

pare les êtres ainsi conçus à des nuages que Dieu développe continuellement dans l'immense capacité de ses abîmes, qui y flottent un temps sans s'attirer ni se confondre, et qui finissent par s'y dissoudre de la même manière dont ils s'y étaient formés. Aussi Spinosa n'entreprend-il pas de fonder les relations morales des hommes sur leur solidarité en un seul corps. Si les hommes doivent vivre en commun plutôt que solitaires, c'est uniquement parce que la perfection de leurs idées doit y gagner, et non parce que la vie humaine n'a son développement complet que par les affections sociales. S'ils doivent vouloir pour les autres le même bien qu'ils ont raison de vouloir pour eux-mêmes, c'est que par l'effet de ce bien, qui est l'affranchissement de la raison, les autres leur deviennent plus utiles, et non parce que le bien d'autrui leur cause une jouissance identique avec celle de leur propre bien. En un mot, la morale n'a pour base que l'égoïsme, et il n'en peut être autrement, puisque l'être, dès que l'absence de charité y fait vide, ne peut trouver son principe de circonstance que dans l'égoïsme absolu. Mais que de points sur lesquels cette orgueilleuse morale de l'intelligence se trahit, et appelle elle-même sa condamnation par un défaut d'humanité contre lequel s'écrient tous nos instincts! Pourquoi, en effet, dans une telle hypothèse, nous apitoyer sur ceux qui souffrent, puisque cette compassion ne peut en rien fortifier notre esprit, et qu'il suffit pour notre béatitude de relever ceux que nous voyons au-dessus de nous, mais sans nous abaisser à partager leur état de souffrance? Sur cette question de la miséricorde, où la sensibilité inhérente à la nature humaine se découvre si bien et dément par l'opposition d'une si belle preuve les prétentions exclusives de la raison; Spinosa, fidèle à la logique, suit la ligne sans réfléchir et donne la mesure, à l'égard des hommes, de cette erreur fondamentale que nous trouvons dans la théologie. *Commiseratio per se mala et inutilis est;* la commisération est par elle-même mauvaise et inutile (p. IV, p. L). Cette proposition se réduit de ce que la commisération est une tristesse et doit être évitée comme passage à un état inférieur. Il en résulte en corollaire, « que l'homme « qui vit selon la raison doit faire ses efforts « pour ne point se laisser toucher par la « compassion; » et en scholie, « que celui « qui sait que tout procède nécessairement « des lois de la nature divine ne trouve rien « qui soit digne de haine ou de mépris, ni « dont il ait pitié, mais s'efforce de bien « agir et de demeurer dans le contentement. » Ce tendre commerce des affections intérieures, dont Spinosa dissuade les hommes comme d'une inconséquence que désavoue la raison, n'est pas moins illusoire, selon lui, dans nos rapports avec Dieu. Le progrès que le christianisme a fait faire au monde en amenant cet éternel souverain, grâce à son infinie bonté, à un tel voisinage de l'homme, qu'il devient l'associé des plus secrets mouvements, le confident paternel de tous les cœurs, et semble dire plus affablement encore que s'il est homme lui-même, *humani nil a me alienum puto*, cet immense développement de la sentimentalité religieuse tombe devant la dure géométrie de l'éthique, comme une superstitieuse aberration du genre humain. Le repentir est une folie, l'espérance en est une autre; car ni le repentir ni l'espérance ne touchent à Dieu, et, liés tous deux à la crainte, ils ouvrent tous deux à la tristesse le chemin de l'âme. Loin de s'abandonner à l'instinct qui le porte à quêter en Dieu l'amour infini dont le besoin l'agite, et qui seul peut le rassurer contre l'effroyable isolement auquel, n'ayant rien autour de lui que d'inconstant, il se voit exposé dans l'univers, au contraire, l'homme doit raisonnablement se mettre en garde contre cet épanouissement téméraire; la théorie le lui commande par une loi formelle. *Qui Deum amat conari non potest ut Deus ipsum contra amet* (p. V., pr. XIX); c'est-à-dire que celui qui tient à la vérité ne peut pas désirer d'être aimé par cette vérité, puisqu'il la sait impossible; et que si nonobstant il le désire, il est nécessairement troublé par cet irréalisable désir. Déterminer la quiétude de l'âme en y étouffant toutes les passions que la naissance y a mises, à l'exception de celle de connaître, et la conduire sans secousse et sans tristesse à la béatitude du savoir, par un droit absolu, puisé en elle-même et résultant de son identification avec la pensée infinie; voilà, en résumé, le dernier terme de l'institution morale de Spinosa, et le principe de la charité n'y a effectivement aucun objet. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 252 à 273, art. *Spinosa*, par J. Reynaud.)

ESPRITS FORTS.—« Les esprits forts, dit Bayle, sont plus sujets à ces coups-là (de suicide) que ceux qui croient l'Evangile, et il ne faut pas s'en étonner; car il est plus naturel qu'un homme qui croit la mortalité de l'âme attente à sa vie, lorsqu'elle lui est à charge, qu'il n'est naturel qu'un homme se porte à cet attentat lorsqu'il est persuadé qu'immanquablement on va dans l'enfer par cette voie. »

P.-J Proudhon. — « Je me défie des esprits forts à l'égal des superstitieux. » (Proudhon. *Système des contradictions économiques.* Prologue, § II, p. 14.)

ESSENIENS. *Voy.* Sectes juives.

ETERNITÉ. — « Mon corps vit encore, dit J.-J. Rousseau, mais ma vie morale est finie. Je suis au bout de ma carrière, et déjà jugé sur le passé. Souffrir et mourir est tout ce qui me reste à faire; c'est l'affaire de la nature : mais moi, j'ai tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin de songer à la mort; et maintenant qu'elle approche, je la vois venir sans effroi : qui s'endort dans le sein d'un père n'est pas en souci du réveil.

« On a beau vouloir établir la vertu par la seule raison; quelle solide base peut-on lui donner? La vertu, disent-ils, est l'amour

de l'ordre. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond, leur prétendu principe est un pur jeu de mots, car je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un sens différent. Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence.

« La différence est que le bon s'ordonne par rapport au tout, et que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses, l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné par rapport au centre commun, qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques, qui sont les créatures. Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé.

« Puissiez-vous sentir un jour de quel poids on est soulagé quand, après avoir épuisé la vanité des opinions humaines et goûté l'amertume des passions, on trouve enfin si près de soi la route de la sagesse, le prix des travaux de cette vie, et la source du bonheur dont on a désespéré. Tous les devoirs de la loi naturelle, presque effacés dans mon cœur par l'injustice des hommes, s'y retracent au nom de l'éternelle justice qui me les impose et qui me les voit remplir. Je ne suis plus en moi que l'ouvrage et l'instrument du grand Etre qui veut le bien, qui le fait, qui fera le mien par le concours de mes volontés aux siennes, et par le bon usage de ma liberté : j'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre et d'y trouver ma félicité; car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien? En proie à la douleur, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère, qu'elle vient d'un corps qui n'est point moi. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle est vue, et je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis : l'Etre juste qui régit tout saura bien m'en dédommager : les besoins de mon corps, les misères de ma vie, me rendent l'idée de la mort plus supportable. Ce seront autant de liens à rompre quand il faudra tout quitter.

« Unie à un corps mortel par des liens non moins puissants qu'incompréhensibles, le soin de la conservation de ce corps excite l'âme à rapporter tout à lui, et lui donne un intérêt contraire à l'ordre général, qu'elle est pourtant capable de voir et d'aimer; c'est alors que le bon usage de sa liberté devient à la fois le mérite et la récompense, et qu'elle se prépare un bonheur inaltérable (éternel) en combattant ses passions terrestres et se maintenant dans sa première volonté.

« Que si, même dans l'état d'abaissement où nous sommes durant cette vie, tous nos vices viennent de nous, pourquoi nous plaignons-nous d'être subjugués par eux? Pourquoi reprochons-nous à l'auteur des choses les maux que nous nous faisons, et les ennemis que nous armons contre nous-mêmes? Des coupables qui se disent forcés au crime sont aussi menteurs que méchants. Comment ne voient-ils point que la faiblesse dont ils se plaignent est leur ouvrage, que leur dépravation vient de leur volonté, qu'à force de vouloir céder à leurs tentations, ils leur cèdent enfin malgré eux, et les rendent irrésistibles? Oh! que nous resterions aisément maîtres de nous et de nos passions, même durant cette vie, si, lorsque notre esprit commence à s'ouvrir, nous ne savions l'occuper des objets qu'il doit connaître que pour apprécier ceux qu'il ne connaît pas; si nous voulions sincèrement nous éclairer, non pour briller aux yeux des autres, mais pour être bons et sages selon notre nature, pour nous rendre heureux en pratiquant nos devoirs? Cette étude nous paraît ennuyeuse et pénible, parce que nous n'y songeons que déjà livrés à nos passions. Il est un âge où le cœur, libre encore, mais ardent, inquiet, avide du bonheur qu'il ne connaît pas, le cherche avec une curieuse incertitude, et, trompé par les sens, se fixe enfin sur sa vaine image, et croit le trouver où il n'est point. Ces illusions ont duré trop longtemps pour moi. Hélas! je les ai trop tard connues, et n'ai pu tout à fait les détruire : elles dureront autant que ce corps mortel qui les cause. Au moins, elles ont beau me séduire, elles ne m'abusent plus; je les connais pour ce qu'elles sont; en les suivant, je les méprise; loin d'y voir l'objet de mon bonheur, j'y vois son obstacle. J'aspire au moment où, délivré des entraves du corps, je serai *moi* sans contradiction, sans partage, et n'aurai besoin de moi pour être heureux; en attendant, je le suis dès cette vie, parce que je compte pour peu tous les maux, que je la regarde comme presque étrangère à mon être, et que tout le bien que j'en peux tirer dépend de moi.» (*Emile*, t. IV, p. 78 et suiv.)

ÉTHIOPIE. — « C'est la religion chrétienne, dit Montesquieu, qui, malgré la grandeur de l'empire et le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Éthiopie, et a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses lois. Le prince héritier d'Éthiopie jouit d'une principauté et donne aux autres sujets l'exemple de l'amour et de l'obéissance. Tout près de là on voit le mahométisme faire enfermer les enfants du roi de Sennar; à sa mort, le conseil les envoie égorger en faveur de celui qui monte sur le trône.» (*Esprit des lois*, liv. XXIV, c. 3.)

EUCHARISTIE. *Voyez* SACREMENT (SAINT), SACRIFICE (SAINT), TRANSSUBSTANTIATION, PRÉSENCE RÉELLE, COMMUNION et CALVIN. — Sur la question de ce sacrement, qui forme l'un des points les plus fondamentaux de la discussion entre l'Église catholique et le protestantisme, nous ne saurions recueillir avec trop de soin les aveux des protestants en faveur de la doctrine catholique. Aussi les donnons-nous ici avec quelque étendue.

Luther. — « Ceux-là ne font pas bien, qui reprennent au pape Nicolas d'avoir obligé Bérenger de confesser qu'il touchait avec les dents et prenait avec la bouche le corps du Christ; plût à Dieu que tous les Papes eussent été aussi bons catholiques. » (*Livre de la captivité de Babylone.*)

Luther, en sa défense des *paroles de la cène contre l'écrit frénétique des sacrementaires*, c'est le titre qu'il a donné à son livre. « Le diable nous fait aujourd'hui la guerre par des frénétiques qui blasphèment contre la cène du Seigneur, et qui sont dans cette rêverie, qu'il ne nous y est donné que du pain et du vin, en signe de la profession chrétienne, et qui ne veulent pas confesser que le corps et le sang de Jésus-Christ y soient contenus, encore que ces paroles, « mangez, ceci est mon corps, » sont claires et expresses.

« Certainement, c'est une chose digne d'admiration que pas un des Pères, dont le nombre est infini, parlant de l'Eucharistie, n'use de ces termes : *Il n'y a que du pain et du vin : le corps et le sang de Jésus-Christ n'y sont pas présents.* En vérité, il n'est pas croyable, ni même possible qu'ayant traité aussi souvent qu'ils ont fait de l'Eucharistie, ces paroles ou d'autres semblables ne leur fussent jamais échappées. » (*Défense des paroles de la Cène*, t. VII, p. 32.)

« Melchisédech était roi et prêtre ; il fit oblation de pain et de vin, même pour le patriarche Abraham et pour sa famille, par laquelle figure il est signifié qu'il n'est aucun qui ne fût damné, pour si saint qu'il soit, si Jésus-Christ n'était offert pour lui : car ce prêtre tient la place de tous... Mais que veut dire cette oblation du pain et du vin pour Abraham? Cela représente le sacerdoce du Christ dans tout le temps, auquel l'Église offre le mystique sacrement de l'autel de son précieux corps et de son sang, jusqu'à la fin du monde. » (*Sur le Psaume* cx, t. VIII.)

« Je n'ai ni dit, ni conseillé, ni ce n'est point mon intention, qu'un ou quelques évêques de leur propre autorité commencent en aucun endroit de donner toutes les deux espèces, si ce n'est que cela fut établi de la sorte, et commandé en un concile général. » (*Déclaration de l'Eucharistie.*)

« Quoique ce fût une belle chose de prendre les deux espèces, Christ n'ayant rien commandé comme nécessaire au salut sur ce sujet, il serait meilleur toutefois d'entretenir la paix et l'union que le Christ a commandées, que de disputer des espèces. » (*Épître aux Bohémes.*)

« Encore qu'en ce temps les deux espèces ne soient pas données, comme autrefois au peuple, et qu'il ne soit pas nécessaire de les donner, toutefois les prêtres doivent prendre chaque jour l'une et l'autre espèce en la présence du peuple, et c'est assez que le peuple désire chaque jour, et prenne en son temps l'une des deux espèces, selon que l'Eglise catholique le permet et l'ordonne. » (*Sermon de l'Eucharistie.*)

« Si tu te trouves en un lieu où l'on n'administre qu'une espèce, prends avec les autres une seule espèce. Si les deux te sont administrées, prends-les, ne sois point singulier, et ne t'oppose point à la multitude. » (Luther, *Traité de l'une et de l'autre espèce du sacrement.*)

« Ceux-là ne pèchent pas contre le Christ, qui n'usent que d'une espèce, puisque le Christ n'a commandé d'user d'aucune, mais il l'a laissé au choix d'un chacun, disant, « toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi. » (Luther, *Livre de la captivité de Babylone.*)

Jean Hus. — *Sur le psaume* cix. « Il jure donc ceci, que le Christ est prêtre selon l'ordre de Melchisédech, lequel a été le premier qui a fait oblation de pain et de vin, et le Christ a consacré le pain et le vin en son corps et en son sang. Melchisédech a donné auparavant la figure de ce sacrifice... Melchisédech a fait oblation du pain et du vin dans la Genèse, c. 14, et le Christ a consacré le pain et le vin en son corps et en son sang, il l'a offert à Dieu son Père, et a commis ses disciples à l'offrir. » (En saint Matthieu, ch. 24.)

« L'Église univervelle, se fondant sur ces choses, dit au canon de la messe : Nous offrons le saint pain de la vie éternelle, et le calice du salut éternel, et de rechef je prendrai le pain celeste, et j'invoquerai le nom du Seigneur. » (*Traité du corps de Jésus-Christ.*)

« J'ai lu à l'office, à la messe, et j'ai prêché dans mes sermons ce cantique de l'Église : *Verbum caro panem verum, verbo carnem efficit.* » (Dans le même *Traité de la cène du Seigneur.*)

Calvin. — « Jésus-Christ descend à nous, tant par le signe extérieur que par son esprit, pour vivifier vraiment nos âmes de la substance de sa chair et de son sang. » (*Institution chrétienne*, liv. iv, chap. 17, n. 24.)

« Si toutefois il est loisible d'expliquer par des paroles un si grand mystère, lequel je vois bien que je ne puis comprendre en mon esprit, ce que je confesse volontiers. » (*Id.*, n. 7.)

Il se moque de ceux « à qui il ne semble pas que Jésus-Christ nous soit présent, s'il ne descend à nous, voir comme si en nous élevant à soi, il ne nous faisait bien jouir de sa présence... Car, vu que ce mystère est céleste, il n'est pas requis que Jésus-Christ soit attiré ci-bas, pour être conjoint à nous. » (*Id.*, n. 31 et 32.)

« Au reste, si quelqu'un m'interroge plus outre comment cela se fait, je n'aurai point de honte de confesser que c'est un secret trop haut pour le comprendre en mon esprit, ou pour l'expliquer de paroles : et pour en dire brièvement ce qui en est, j'en sens plus par expérience que je n'en puis entendre. (*Id.*, n. 32.)

« Nous confessons bien que cette manducation ne se fait que par foi, comme nulle autre se peut imaginer ; mais la différence que nous avons avec ceux qui font l'exposition que j'impugne, est qu'ils estiment que

manger n'est autre chose que croire. Je dis qu'en croyant nous mangeons la chair du Christ, et que cette manducation est un fruit de la foi, ou, si on le veut plus clairement, la manducation leur est la foi même, je dis que plutôt elle provient de celle-ci; il y a peu dedifférence dansles paroles, mais il y en a beaucoup dans la chose. » (*Id.*, chap. 17, n. 5.)

« Le sens de ces paroles : « Ceci est mon « corps, » à les prendre en leur simple et naturelle signification, ne peut subsister, si le pain n'est changé au corps du Christ. » (*Id.*)

*Confession de Wittemberg.*—Chap. de l'Eucharistie : « Nous avouons que les anciens auteurs ecclésiastiques ont appelé l'Eucharistie sacrifice et oblation. »

« Encore que l'Eucharistie soit tellement célébrée selon l'institution de Christ, que la mort de Christ y est annoncée, et le sacrement du corps et du sang de Christ y est dispensé à l'église, elle est néanmoins appelée avec raison l'application de la passion de Christ à ceux-là qui reçoivent le sacrement. » (*Confession de Wittemberg*, chap. 2.)

« Quant à l'usage de l'Eucharistie, nous ne nions point que tout Jésus-Christ ne soit distribué, aussi bien dans le pain que dans le vin. » (*Id.*)

« Nous croyons et confessons que l'Eucharistie, car c'est de la sorte qu'il a plu à nos anciens d'appeler la Cène du Seigneur, est un sacrement que Christ a lui-même institué, et que l'usage de ce sacrement a été commandé à l'Eglise jusqu'au dernier jour de ce siècle; mais parce que la substance et l'usage de ce sacrement sont deux choses différentes, nous en parlerons par ordre touchant la substance de l'Eucharistie; nous croyons et nous enseignons que le vrai corps de Christ et son vrai sang sont distribués en l'Eucharistie, et réfutons ceux qui disent que le pain et le vin de l'Eucharistie sont seulement les signes du corps et du sang absents de Christ. » (*Id.*)

*Confession d'Augsbourg.* — « Le corps et le sang de Jésus-Christ sont véritablement présents dans l'Eucharistie sous l'apparence du pain et du vin. » (*Augsburg Konfession*, art. 10).

*Confession française.*—Art. 37. « Tous ceux qui apportent à la table sacrée du Christ une pure foi, comme un vaisseau, reçoivent vraiment ce que les signes y testifient; c'est que le corps et le sang de Jésus-Christ ne servent pas moins de manger et boire à l'âme, que le pain et le vin font au corps. »

Dans la manière d'administrer la Cène, où le ministre dit : « Aux idolâtres, hérétiques, blasphémateurs, et à tous ceux qui mènent une vie scandaleuse, qu'ils aient à s'abstenir de cette sainte table, de peur de polluer et contaminer les viandes sacrées, que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne donne, sinon à ses domestiques et fidèles. »

Dans son catéchisme du dimanche 54, où sont les demandes et réponses suivantes :

« *Ministre.* Quel en doit être l'usage?

« *Enfant.* Tel que dit saint Paul; c'est que l'homme s'éprouve soi-même devant qu'en approcher.

« *Ministre.* En quoi se doit-il éprouver ?

« *Enfant.* A savoir s'il est membre de Jésus-Christ.

« *Ministre.* Par quels signes le pourra-t-il connaître?

« *Enfant.* S'il a la vraie foi et la vraie repentance, et s'il aime ses prochains en vraie charité, et n'est point entaché de haine, de rancune, de division.

« *Ministre.* Mais est-il requis d'avoir la foi et la charité parfaite?

« *Enfant.* Il faut bien que l'une et l'autre soient entières, et non feintes. »

MÉLANCHTHON. — Dans la confession de foi présentée dans Ratisbonne l'an 1541, à Frédéric, électeur palatin : « Nous avons confessé en termes clairs que nous retenons et défendons la doctrine commune de l'Eglise, qu'en la cène du Seigneur le pain et le vin étant consacrés, le corps et le sang du Christ sont présents, et pris vraiment, substantiellement et réellement ; nous confessons encore que nous n'approuvons point l'opinion de ceux qui nient que le corps et le sang du Christ soient présents et pris en l'Eucharistie, et nous avons en horreur extrême une telle opinion, laquelle est sans parole de Dieu, et n'est appuyée que de l'humaine raison. »

Dans l'épître à Martin Gorelitius : « J'aimerais mieux mourir que de soutenir ce que les zwingliens assurent, que le corps du Christ ne peut être qu'en un seul lieu. »

« Celui-là erre qui croit que c'est impiété de manger de la chair de pourceau, celui-là erre aussi qui croit que c'est impiété de s'en abstenir. Ces choses sont indifférentes et laissées à notre liberté. Je juge de même de l'Eucharistie, à savoir que ceux-là ne pèchent point qui, sachant la liberté qu'ils ont et croyant de l'avoir, se servent d'une seule partie du signe. » (2e édit. des *Lieux communs*, ch. de l'*Abrogation de la loi.*)

« Ces choses donc sont vraiment des sacrements, le baptême, la cène du Seigneur et l'absolution, qui est le sacrement de pénitence. » (*Apologie de la confession d'Augsbourg.*)

*Les centuriateurs de Magdebourg.* — (Centurie 1, t. I, c. 4, colonne 162 de l'édit. de Bâle, 1560, par Jean OPORIN.) « Jésus-Christ se sert des paroles rondes et simples, il ne dit pas : Mangez ce pain qui signifie mon corps, mais : Mangez, ceci est mon corps ; de même : Buvez, ceci est mon sang ; il ne dit pas : Le vin est le type ou la signification de mon sang, ou le symbole que mon sang étant ailleurs, vous est présent par sa dignité seulement, par sa puissance et par son efficace. »

« Mais si quelqu'un étant malade ne pouvait pas communier dans l'assemblée avec les autres, lui étant envoyée même par les mains des autres, si le diacre ne pouvait pas la lui apporter. Denis Alexandrin, dans son

épître à Fabius, patriarche d'Antioche, rapportée par Eusèbe dans son *Histoire*, lib. VI, c. 44, raconte sur ce sujet ce qui arriva à Sérapion, vieillard vénérable, lequel étant repentant de la lâcheté qu'il avait commise du temps de la persécution, et ne pouvant pas, quoiqu'il l'eût souvent demandé, obtenir des ministres de l'Eglise d'être reçu, tomba dans une grande maladie. Etant déjà sur le point de rendre l'âme, il envoya un enfant au prêtre, pour le prier de venir lui donner l'absolution ; mais le prêtre, étant lui-même malade, et ne pouvant pas venir, donna à l'enfant qui était venu l'appeler une petite partie de l'Eucharistie, afin qu'il l'apportât au vieillard. Car Denis avertit par la même épître qu'il avait commandé que les moribonds fussent reçus, s'ils le demandaient, et particulièrement s'ils l'avaient demandé auparavant. Sérapion donc, ayant pris ce que l'enfant avait apporté, mourut fort doucement. » (*Centuriateurs de Magdebourg*, *Centurie* 3, c. 6, col. 133, lig. 29.)

« L'on infère aussi de l'histoire des mêmes Eglises, que c'était la coutume de porter l'Eucharistie à ceux qui étaient en danger de mort, comme nous l'avons montré au siècle précédent; car Paulin, en la vie d'Ambroise, dit que Horat, prêtre de l'église de Verselles, donna le corps du Seigneur à Ambroise qui était à l'agonie, lequel l'ayant reçu rendit l'âme ; et le canon 76 du quatrième concile de Carthage commande que l'on fasse couler l'Eucharistie dans la bouche des mourants, après les avoir réconciliés par l'imposition des mains. » (*Centuriateurs de Magdebourg*, *Centurie* 4, c. 6, col. 429, lig. 32.)

« Les matières de la cène du Seigneur ont été clairement exprimées par Jésus-Christ ; à savoir : ces deux, le pain élémentaire et son corps, le vin élémentaire et son sang; car voici les paroles : «Ayant pris du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples, disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps ; et semblablement de l'autre partie, ayant pris la coupe, et ayant rendu grâces, il dit : Buvez tous de cette coupe, c'est mon sang du Nouveau Testament. » (*Centuriateurs de Magdebourg*, *Centurie* 1, ch. 4, col. 261, n. 50.)

Conrad Diétericus, dans ses *Institutions catéchétiques, Traité des sacrements en général*.— « La chair et le sang de l'Agneau pascal n'étaient point la vraie chair ni le vrai sang du Christ, mais seulement la figure et l'ombre. Au contraire, dans le Nouveau Testament le pain et le vin ne sont pas des figures, des ombres, ni des représentations, mais la communication (*I Cor.* x) du corps et du sang du Christ. Les calvinistes donc sont dans l'erreur qui réduisent les sacrements du Nouveau Testament à de simples signes, et qui ôtent par ce moyen toute la différence qui se doit rencontrer entre les sacrements du Vieux Testament et les sacrements du Nouveau. »

« Les calvinistes errent, qui soutiennent mal à propos que le seul pain et le seul vin, et non pas ni le corps ni le sang du Christ, sont la matière de la cène du Seigneur, car de cette manière ils contredisent 1° à l'institution du Christ en laquelle la chose terrestre et la chose céleste sont exprimées en termes formels : Mangez, ceci est mon corps; buvez, ceci est mon sang; 2° à la nature des sacrements qui est de contenir non-seulement le signe, mais encore la chose signifiée; 3° à l'antiquité orthodoxe. » (*Traité de la cène du Seigneur.*)

« Les calvinistes sont dans l'erreur, qui nient ou que le corps de Jésus soit vraiment la cène, et qui avec Bèze (vol. I, p. 203; vol. II, p. 228; vol. théol. ep. 5, p. 204), sont de ce sentiment, qu'il en est autant éloigné que la terre l'est du ciel, ou qui soutiennent avec Calvin, en sa seconde défense, que les signes seuls y font ou la seule vertu et non la substance de la chair du Christ, que l'on prenne avec la bouche, ou qui enfin déclarent avec le même Calvin et au même endroit, qu'il est besoin que la foi monte au ciel pour aller le prendre. » (*Traité de la cène du Seigneur.*)

Pierre, dit Martyr. — « Nous adorons la chair du Christ dans les mystères, parce que dans les mystères elle est par une signification sacramentale proposée en quelque façon à notre foi et à notre esprit pour être adorée. » (Un des premiers protestants en la défense contre Etienne Gardiner, p. 493.)

« Nous avons toujours professé en termes exprès, que chaque fidèle, lorsqu'il reçoit l'Eucharistie, non-seulement peut, mais encore doit adorer avec foi Jésus-Christ. » (*Id.*)

« Les symboles peuvent être appelés sacrifices, parce qu'ils nous mettent devant les yeux le vrai et unique sacrifice de la mort du Seigneur. » (*Id.*, IVe part., p. 568.)

*Le roi d'Angleterre.* — Pag. 759 de la *Réplique du cardinal Du Perron :* « Elle (c'est-à-dire sa majesté britannique), reçoit à genoux la communion du corps du Christ, et non-seulement aux assemblées communes, divise le pain aux fidèles, mais même administre ce viatique, comme les Pères du concile de Nicée et toute l'antiquité l'appellent, aux mourants. »

« Le roi d'Angleterre commande que ceux qui se doivent présenter à la sacrée table, sondent toutes les cachettes de leurs consciences, et confessent tous leurs péchés, certes devant Dieu, mais même, si le besoin est, devant le prêtre, et admoneste soigneusement ceux qui s'y présentent de se composer à toute sorte d'humilité et de dévotion. Elle reçoit à genoux la communion du corps du Christ. » (*Id.*)

*Confession de foi des Pays-Bas.* — « Nous ne serons pas dans l'erreur, si nous disons que ce qui est mangé est le corps propre et naturel du Christ, et que ce qui est bu est son propre sang, mais que la manière de manger est telle que cela ne se fait point avec la bouche du corps. » (*Confession de foi*, article 35.)

Daillé. — « A Dieu n'advienne que nous

fassions cet outrage à notre maître de l'égaler à des idoles, grâce à Dieu nous avons de l'Eucharistie une autre opinion..... Nous la tenons, comme elle l'est en effet, pour le très-saint sacrement du corps et du sang du Seigneur... Bien loin de lui donner ce profane nom, nous ne voudrions pas même dire qu'elle soit simplement du pain, et s'il arrive à quelqu'un des nôtres de parler ainsi, en disant que ce n'est que du pain, il le faut entendre quant à la substance de la chose, mais non quant à sa vertu et à sa dignité. » (*Apologie.*)

Cregut. — « Mais il faut savoir qu'il y a deux sortes d'adoration : l'une interne, et l'autre externe. L'interne se fait de cœur, l'externe du corps. Celle-là est la principale et peut suffire sans celle-ci. Mais celle-ci est insuffisante, voire même péchante sans celle-là... L'adoration interne appartient aux hommes et aux anges, mais l'externe tant seulement aux hommes qui, étant corporels, se prosternent devant le trône de la majesté de Dieu, et les hommes adorent souvent et fors d'une adoration interne, comme quand ils prient agonisants dans leur lit, qui ne le peuvent d'une adoration externe..... Ajoutez à cela qu'il y a diverses sortes d'adorations externes que les Hébreux signifient par ces quatre mots : *Barac*, *Carah*, *Cadad* et *Histachavach* : par le premier dénotant l'agenouillement, par le second l'abaissement de la moitié du corps, par le troisième quand on inclinait la tête, et par le dernier la prosternation de tout le corps, et la plus profonde adoration. Cela étant ainsi distingué, je dis que les luthériens adorent Jésus-Christ au saint sacrement aussi bien que nous, mais d'une adoration interne et principale, car, et eux et nous, nous y allons avec toute la force de notre dévotion, avec une profonde humilité, avec une foi sincère, avec des prières ardentes, et ainsi embrassons le Christ et mangeons le pain qui est le Seigneur; mais outre cette adoration interne, nous nous approchons de la table du Seigneur; avec une adoration externe en inclinant notre corps, et si ce n'est pas *Histachavah* et *Barac*, en prosternant tout le corps et en s'agenouillant, c'est *Carah* et *Cadad*, en inclinant la tête et la moitié du corps. Alors en prenant les vénérables symboles, nous faisons devant la table du Seigneur un acte externe d'adoration, qui est relatif au Seigneur, lequel est uni au signe par une union sacramentale, et qui est présent au fidèle par le moyen de la foi, qui le mange et le reçoit réellement... et partout Jésus-Christ étant au sacrement en cette manière mystique et spéciale, pour être là mangé par le fidèle spirituellement, et pour être parfaitement uni avec lui; il n'y a point de doute qu'il y doit être adoré et de l'adoration interne, et de cette adoration externe dont nous avons déjà parlé. » Et plus bas : « Je conclus donc que nous et les luthériens adorons véritablement, mais sans idolâtrie, Jésus-Christ au sacrement. » (*Apologie*, p. 70 et 76.)

Withe, évêque calviniste d'Ely. — « La communion sous les deux espèces n'a pour fondement que la tradition de l'Eglise, elle n'est en nulle part de l'Ecriture sainte commandée, non plus que le service en langue vulgaire. » (Synode protestant d'Angleterre tenu à Hampton. — Cour, en 1603.)

Bull. — « J'ajoute à ce qui a déjà été observé le consentement de toutes les Eglises chrétiennes du monde, quoique distantes les unes des autres par rapport à la sainte Eucharistie ou sacrement de la cène du Seigneur : ce consentement est véritablement merveilleux. Dans toutes les liturgies on retrouve la même forme de prières, presque les mêmes mots et exactement le même sens, le même ordre et la même méthode. On ne saurait les considérer attentivement sans demeurer convaincu que cet ordre de prières a été prescrit aux diverses Eglises au temps même de leur institution et de leur formation. » (L'évêque Bull, *Sermon sur la prière commune.*)

Grotius. — « Je trouve, dans *toutes les liturgies* grecque, latine, arabe, syriaque et autres, des prières adressées à Dieu, afin qu'il veuille consacrer par son Saint-Esprit les dons offerts, et en *faire le corps et le sang de son Fils.* J'avais donc raison de dire qu'une coutume si ancienne et si universelle, qu'on doit la regarder comme venue des premiers temps, n'aurait pas dû être changée. » (*Votum pro pace.*)

Johnson. — « Ne soyons pas surpris que le Christ ait exigé quelque chose de plus que la foi et la soumission aux préceptes moraux de la loi, comme nécessaire pour le salut éternel. Dans le paradis terrestre même, il fut donné à l'homme, outre les lois de la nature et de la raison, une loi positive, savoir, la défense de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Lors même qu'il aurait été fidèle en ce point, il n'aurait pu arriver au bonheur éternel sans manger de l'arbre de vie, pour faire voir que la vie éternelle et une obéissance parfaite sont deux choses qui n'ont pas une dépendance nécessaire l'une de l'autre. Pour la même raison, il n'a pas seulement imposé aux Chrétiens l'obligation de croire et d'obéir dans tout le reste, mais il nous oblige en outre, pour mériter une résurrection bienheureuse, de nous nourrir du pain de vie, la sainte Eucharistie. Car, en nous faisant de cela une condition nécessaire, sans laquelle nous ne pouvons arriver au bonheur éternel, il nous montre bien clairement que la vie éternelle est un don de Dieu, et non pas seulement la récompense et le salaire de notre fidélité et de notre obéissance. Lors donc que notre Sauveur dit : « Celui qui croit en moi a la vie éternelle », le sens de ces paroles n'est pas que la foi seule suffit pour le salut, mais qu'un vrai croyant, par là même qu'il est membre de l'Eglise du Christ et qu'il jouit du bienfait de l'Eucharistie, possède les moyens d'arriver à la vie éternelle qui lui sont fournis par Jésus-Christ, comme on pourrait dire d'Adam, vivant dans le paradis terres-

tre et ayant à sa disposition le fruit de l'arbre de vie, qu'il avait la vie éternelle. Il est en effet digne de remarquer combien les anciens écrivains de l'Eglise sont unanimes à reconnaître non-seulement que ce sacrement est nécessaire au salut, mais encore que c'est lui qui communique à nos corps le principe ou germe d'une résurrection bienheureuse. » (Johnson.)

Montaigne. — « Il n'est rien de plus nécessaire à l'homme ni plus utile que la mémoire de la passion de son Rédempteur, accompagnée de vraie dévotion; voire, sans elle Jésus-Christ ne sert de rien à l'homme qui est en âge de jugement, car Jésus-Christ ne fait pour nous qu'autant qu'il est mort et crucifié : en sa passion est toute la vertu, par quoi il nous était très-nécessaire d'avoir quelque mémorial efficace à nourrir en nous et causer la souvenance et mémoire de la passion de Notre-Seigneur. Or il n'est rien plus apte à nous ramentevoir et remettre en mémoire la croix et mort de Jésus-Christ que la présence de Jésus-Christ même mort et crucifié ; car une telle mémoire jointe à cette présence nous rend cette mort et cette passion toute telle que si elle venait d'être soufferte sur l'heure. Voilà comment il nous fallait nécessairement ce sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ auquel il fut présent réellement lui-même, afin que ce nous fût un mémorial sempiternel, continuel et très-efficace de sa mort et de sa passion une fois soufferte ; que par telle mémoire la vertu et mérite de sa croix entrât et s'incorporât plus avant ès-hommes, et leur profitât davantage, et qu'un si grand bien et bénéfice ne pût oublier, ainsi qu'il demeurât continuellement en la mémoire des Chrétiens. Pour se rendre plus ramentevant et représentant, bien qu'il soit un, il est divisé au corps et au sang ; le sacrement du corps est par soi, et le sacrement du sang est par soi; au corps est le sang, et au sang est le corps; tout Jésus-Christ est en l'un et en l'autre. En cette mort il y eut du sang épandu du corps et hors du corps. Ce sacrement n'est donc pas seulement sacrement, ains encore sacrifice, oblation et hostie; c'est sacrement en tant qu'en icelui la grâce invisible se donne sous l'espèce visible : c'est sacrifice en tant qu'il représente et qu'il est le mémorial de la passion et mort de Jésus-Christ, qui fut seul le pur, l'acceptable et le plein sacrifice. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et présentée par lui-même comme sa propre profession de foi, chap. 289.)

Leibnitz. — « On ne peut nier que sous chacune des deux espèces, le Christ, en vertu de la concomitance, comme s'expriment les théologiens, ne soit reçu; car sa chair n'est pas séparée de son sang. »

Zeidler. — « Le pain de l'Eucharistie devient réellement le corps du Christ, et cela par la transmutation. » (Zeidler, *In colloq. controv.*, sect. iii.)

Après les aveux du protestantisme, enregistrons ceux de la philosophie moderne :

Descartes. — *Son opinion sur la manière dont les qualités sensibles subsistent dans l'Eucharistie.* (Nous le citons uniquement ici comme philosophe rationaliste.)

*Occasion de la discussion.* — Arnaud avait fait observer à Descartes que ses principes sur l'essence de la matière et sur la nature des qualités sensibles alarmeraient les théologiens, et leur paraîtraient ne pouvoir se concilier avec le dogme de l'Église catholique sur l'Eucharistie. « Nous tenons pour article de foi, disait M. Arnaud, que la substance du pain étant ôtée du pain eucharistique, les seuls *accidents* y demeurent. Or, M. Descartes n'admet point d'accidents réels, mais seulement des modes qui ne sauraient être conçus sans quelque substance en laquelle ils résident, et qui ne pourraient par conséquent exister sans elle. »

Arnaud ajoutait : « Je ne doute pas que M. Descartes, dont la piété nous est connue, n'examine et ne pèse diligemment les choses, et qu'il ne juge bien qu'il lui faut soigneusement prendre garde qu'en tâchant de soutenir la cause de Dieu contre l'impiété des libertins, il ne semble leur mettre des armes en main pour combattre une foi que l'autorité de Dieu qu'il défend a fondée, et au moyen de laquelle M. Descartes espère parvenir à cette vie immortelle qu'il a entrepris de persuader aux hommes; effectivement l'étendue, la figure, la couleur, l'odeur et toutes les autres qualités sensibles du pain que les théologiens appellent les *accidents* subsistent dans l'Eucharistie après même que la substance du pain n'y existe plus, et les théologiens pensaient communément qu'ils subsistaient par eux-mêmes, sans aucun sujet auquel ils échéassent : c'est ce qu'ils appelaient des *accidents absolus.* » Descartes était persuadé que cette doctrine des accidents réels ou absolus était fausse ; il croyait en même temps que toute la difficulté qu'oppose le témoignage de nos sens au dogme de l'Eucharistie s'évanouissait avec les progrès de sa philosophie, parce que, d'un côté, tous ces accidents, ces qualités sensibles avaient leur fondement dans la superficie des corps ou émanaient d'elle, et que de l'autre, cette superficie, telle qu'il l'entendait, n'appartenait point à la substance du pain, et qu'elle pouvait par conséquent, après même que la substance du pain n'existait plus, subsister encore elle-même par la puissance de Dieu, et donner lieu aux apparences et aux mêmes sensations qu'on éprouvait auparavant.

Il était si persuadé de la supériorité de son explication sur celle des théologiens scholastiques, qu'il ne craignait pas de dire que le temps viendrait où l'opinion qui admet des accidents réels serait rejetée par les théologiens, et la sienne reçue en sa place comme certaine et indubitable. Sa prédiction s'est accomplie en très-grande partie ; du moins la plupart des théologiens orthodoxes paraissent avoir adopté son opinion et s'en servent avantageusement pour lever une des plus fortes difficultés du dogme eucharisti-

que. Ce qu'il y a de certain et en même temps de décisif pour mettre cette opinion à l'abri de toute censure, c'est qu'Arnaud, juge si habile, témoigna être satisfait des réponses que Descartes avait faites à ses objections, n'insista pas davantage, et fut toujours un de ses plus zélés défenseurs. Laissons parler Descartes.

*Explication de Descartes :* — « Mon dessein n'a point été dans mes écrits de rien définir touchant la nature des ***accidents ;*** mais j'ai seulement proposé ce qui m'en a semblé de prime-abord. De ce que j'ai dit que les modes ne sauraient être conçus sans quelque substance en laquelle ils résident, on ne doit pas inférer que j'ai nié que, par la toute-puissance de Dieu ils pussent être séparés, parce que je tiens pour très-assuré et crois fermement que Dieu peut faire une infinité de choses que nous ne sommes pas capables d'entendre ni de concevoir. Mais pour procéder ici avec plus de franchise, je ne dissimulerai point que je me persuade qu'il n'y a rien autre chose, par quoi nos sens soient touchés, que cette seule superficie qui est le terme des dimensions du corps : car c'est en la superficie seule que se fait le contact, lequel est si nécessaire pour le sentiment, que j'estime que sans lui pas un de nos sens ne pourrait être mû, et je ne suis pas le seul de cette opinion. Aristote même et quantité d'autres philosophes avant moi en ont été ; de sorte que, par exemple, le pain et le vin ne sont point aperçus par les sens, sinon en tant que leur superficie est touchée par l'organe des sens ou immédiatement ou par le moyen de l'air et des autres corps comme je l'estime, ou bien, comme disent plusieurs philosophes, par le moyen des espèces intentionnelles.

« Ce n'est pas seulement la figure extérieure des corps sensibles aux doigts et à la main qui doit être prise pour cette superficie, mais il faut aussi considérer tous les petits intervalles qui sont, par exemple, entre les petites parties de la farine dont le pain est formé, comme aussi entre les particules des divers éléments dont le vin est composé, et penser que toutes les petites superficies qui terminent ces intervalles font partie de la superficie de chaque corps.

« Car dans le vrai ces petites parties de tous les corps ayant diverses figures et grosseurs, et différents mouvements, jamais elles ne peuvent être si bien arrangées ni si justement jointes ensemble qu'il ne reste plusieurs intervalles autour d'elles, qui ne sont pas néanmoins vides, mais qui sont remplies d'air ou de quelque autre matière, comme il s'en voit dans le pain qui sont assez larges, et qui peuvent être remplies non-seulement d'air, mais aussi d'eau, de vin, ou de quelque autre liqueur, et puisque le pain demeure toujours le même, quoique l'air ou telle autre matière qui est contenue dans ses pores soit changée, il est constant que ces choses n'appartiennent point à la substance du pain, et partant que sa superficie n'est pas celle qui par un petit circuit l'environne tout entière, mais celle qui touche et environne immédiatement chacune de ses petites parties.

« Il faut remarquer que cette superficie n'est pas seulement remuée tout entière lorsque toute la masse du pain est portée d'un lieu à un autre, mais qu'elle est aussi remuée en partie lorsque quelques-unes de ces petites parties sont agitées par l'air, ou par les autres corps qui entrent dans les pores. Tellement que s'il y a des corps qui soient d'une telle nature que quelques-unes de leurs parties en toutes celles qui les composent se remuent continuellement (ce que j'estime être vrai de plusieurs parties du pain et de toutes celles du vin), il faudra aussi concevoir que leur superficie est dans un continuel mouvement; enfin, il faut remarquer que par la superficie du pain et du vin ou de quelque autre corps que ce soit, on n'entend pas ici aucune partie de la substance ni même de la quantité de ce même corps, ni aussi aucune partie des autres qui l'environnent, mais seulement ce terme que l'on conçoit être moyen entre chacune des particules de ce corps et les corps qui les environnent, et qui n'a point d'autre entité que la modale.

« Ainsi, puisque le contact se fait dans ce seul terme et que rien n'est senti, si ce n'est par contact, c'est une chose manifeste que par cela seul que les substances du pain et du vin sont dites être changées en la substance de quelque autre chose, cette nouvelle substance doit être contenue précisément sous les mêmes termes qui contenaient les autres substances, et qu'elle existe dans le même lieu où le pain et le vin existaient auparavant, et comme les termes dans lesquels ils existeraient s'ils étaient présents continuellement agités, il s'ensuit nécessairement que cette nouvelle substance doit mouvoir tous nos sens de la même façon que feraient le pain et le vin s'il n'y avait point eu de transsubstantiation : or, l'Eglise nous enseigne, dans le concile de Trente, qu'il se fait une conversion de toute la substance du pain en la substance du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, demeurant seulement l'*espèce* du pain. Je ne vois pas ce que l'on peut entendre par l'espèce du pain, si ce n'est cette superficie, qui est moyenne entre chacune de ces petites parties et les corps qui les environnent. Je répète en me résumant que le contact se fait en cette seule superficie, et Aristote même témoigne (liv. III, *De l'Ame*, chap. 13,) que non-seulement celui de nos sens qu'on nomme particulièrement le toucher, mais aussi tous nos autres sens ne perçoivent que par le moyen de l'attouchement.

« Or, il n'y a personne qui pense que par l'espèce on entende ici autre chose que ce qui est précisément requis pour toucher les sens. Et il n'y a aussi personne convaincue de la conversion du pain au corps du Christ, qui ne pense que ce corps de Jésus-Christ est précisément contenu dans la même

superficie sous laquelle le pain serait contenu s'il était présent. Quoique néanmoins Dieu ne soit pas là comme dans un lieu, mais sacramentellement, et de cette manière d'exister que nous ne pouvons qu'à peine exprimer par paroles, bien que notre esprit, lorsqu'il est éclairé par les lumières de la foi, conçoive comme possible la présence de Dieu, et croie très-fermement à la réalité de cette présence; toutes ces choses me semblent être si commodément expliquées par mes principes, que non-seulement je ne crains pas d'avoir rien dit ici qui puisse effrayer nos théologiens, mais que j'espère au contraire qu'ils me sauront gré de ce que les opinions que je propose dans la physique sont telles, qu'elles s'accordent beaucoup mieux avec la théologie que celles qu'on y soutient d'ordinaire. Car, dans le vrai, l'Église n'a jamais enseigné que les espèces du pain et du vin, qui demeurent au sacrement de l'Eucharistie, soient des accidents réels qui subsistent miraculeusement tout seuls après que la substance à laquelle ils étaient attachés a été ôtée. Mais les premiers théologiens qui ont entrepris d'expliquer cette question par les raisons de la philosophie naturelle, se persuadèrent si fortement que ces accidents qui touchent nos sens étaient quelque chose de réel différent de la substance, qu'ils ne pensaient pas que jamais on en pût douter, et ils supposèrent, sans aucune raison valable et sans y avoir bien pensé, que les espèces du pain étaient des accidents réels de cette nature, mettant ensuite toute leur étude à expliquer comment ces accidents peuvent subsister sans sujet.

« Or, que l'opinion qui admet des accidents réels, je pense que cela se voit ici assez clairement, et qu'elle soit tout à fait contraire à celle de la philosophie, j'espère dans peu le démontrer évidemment dans un traité des principes, que j'ai dessein de publier, afin d'expliquer comment la couleur, la saveur, la pesanteur et toutes les autres qualités qui touchent nos sens dépendent seulement en cela de la superficie extérieure des corps.

« Au reste, on ne peut pas supposer que les accidents soient réels sans qu'au miracle de la transsubstantiation, qui seul peut être inféré des paroles de la considération, on n'en ajoute sans nécessité un nouveau et incompréhensible par lequel les accidents réels existeraient de telle sorte sans la nature du pain, que cependant ils ne seraient pas eux-mêmes faits substance; ce qui ne répugne pas seulement à la raison humaine, mais même à l'axiome des théologiens, qui disent que les paroles de la consécration n'opèrent rien que ce qu'elles signifient, et qui ne veulent pas attribuer à miracle les choses qui peuvent être expliquées par raison naturelle. Toutes ces difficultés sont entièrement levées par les explications que je donne de ces choses. Car, tant s'en faut que selon ces explications il soit besoin de quelques miracles pour conserver les accidents après que la substance du pain a été ôtée, qu'au contraire sans un nouveau miracle (par lequel les dimensions seraient changées), ils ne peuvent pas être ôtés. De plus il n'y a rien d'incompréhensible ou de difficile à concevoir que Dieu, créateur de toutes choses, puisse changer une substance en une autre, et que cette dernière substance demeure précisément dans la même superficie que celle où la première était contenue. On ne peut aussi rien dire de plus conforme à la raison, ni qui soit plus communément reçu par les philosophes, que non-seulement tout sentiment, mais généralement toute action d'un corps sur un autre se fait par le contact, et que ce contact peut être en la seule superficie, d'où il suit évidemment que la même superficie doit agir ou pâtir de la même façon, quelque changement qui arrive en la substance qu'elle couvre.

« C'est pourquoi, s'il m'est permis de dire la vérité sans envie, j'ose espérer que le temps viendra où cette opinion qui admet des accidents réels sera rejetée par les théologiens comme peu sûre en la foi, répugnante à la raison et entièrement incompréhensible, et que la mienne sera reçue en sa place comme certaine et indubitable. »

Voltaire. — « C'est assurément un bien pour la terre de mettre le plus grand frein aux crimes. Jésus-Christ n'a point établi l'Eucharistie en politique, mais en père. Il l'a établie par amour, pour se donner à nous, et nous diviniser par lui. »

« La religion catholique dit aux hommes: Croyez un Dieu que je vous donne sous les apparences d'un pain qui n'est plus. »

« Votre cœur se souillera-t-il par des crimes? Voilà donc des hommes qui reçoivent Dieu dans eux au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme est saisie et attendrie; on respire à peine, on est détaché de tout lien terrestre, on est uni avec Dieu, il est dans notre chair et dans notre sang. Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée? Il était impossible sans doute d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. » (*Œuvres de Voltaire*, édit de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LI, p. 210.)

« La croyance d'un Dieu réellement présent dans l'Eucharistie, et s'unissant à l'homme, le remplit d'une terreur religieuse. » (*Id.*, *id.*)

« Le Christ, de nos péchés victime renaissante,
De ses élus chéris nourriture vivante,
Descend sur les autels à nos yeux éperdus,
Et nous découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus. »
(*Henriade*, ch. x$^{e}$.)

P. Leroux. — « Si vous voulez savoir la doctrine de Jésus, levez ce sceau que j'appelle sublime, que j'appellerais volontiers divin; et dans l'Eucharistie vous trouverez cette doctrine. » (Pierre Leroux, *De l'hu-*

*manité, de son principe et de son avenir*, liv. VI, chap. 9, p. 941.)

« On pourrait, jusqu'à un certain point, ne voir dans l'Évangile qu'une chose, le projet formé et exécuté par Jésus de donner un sens profond au signe de l'égalité des anciennes républiques, et l'Evangile ainsi conçu n'en serait pas moins admirable.

« Quel était le signe de l'égalité citoyenne dans les anciennes républiques? Les repas en commun.

« Eh bien! c'est ce signe, ce symbole de l'égalité que Jésus a perfectionné dans son Eucharistie.

« Toute l'institution de Jésus est là...

« Ecoutez Jésus révéler lui-même à l'avance son dessein: « Je suis le pain de « vie. Vos pères ont mangé la manne dans « le désert, et ils sont morts. C'est ici le « pain qui est descendu du ciel, afin que « celui qui en mange ne meure pas. Je suis « le pain vivant qui est descendu du ciel. « Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra « éternellement. Et le pain que je donnerai « c'est ma chair que je donnerai pour la « vie du monde. » (*Joan.* VI.)

« Et tout s'accomplit comme il l'avait voulu. L'Evangile est un drame dont la Pâque célébrée par Jésus avec ses disciples est le dénouement; car entre la Pâque et la mort de Jésus il n'y a pas d'intervalle.

« Jésus vint à Jérusalem pour célébrer sa Pâque, c'est-à-dire pour mourir. Il assemble ses disciples, leur lave lui-même les pieds, mange avec eux. « Et comme il mangeait, « Jésus prit du pain, et, ayant rendu grâces, « il le rompit, et le donna à ses disciples, et « dit: Prenez, mangez, ceci est mon corps. « Ayant aussi pris la coupe, et rendu « grâces, il la leur donna, disant: Buvez-en « tous: car ceci est mon sang, le sang de la « nouvelle alliance, lequel est répandu pour « plusieurs en rémission des péchés. Or, « je vous dis que désormais je ne boirai « point de ce fruit de la vigne jusqu'à ce « jour auquel je le boirai de nouveau avec « vous dans le royaume de mon Père. » (*Matth.* XXVI, 26-29.)

« Les disciples interrogent Jésus; il fortifie leur âme par ses discours, puis, songeant que tout est terminé, que sa mission est accomplie, qu'il a institué le repas égalitaire, et qu'il va mourir, parce qu'il faut qu'il meure pour donner à ce repas son sens et sa valeur, il éloigne son esprit de la terre, et se met à prier:

« Jésus dit ces choses, puis, levant les « yeux au ciel, il dit: Mon Père, l'heure « est venue... Je t'ai glorifié sur la terre; « j'ai achevé l'ouvrage que tu m'avais « donné à faire. » (*Joan.* XVII.)

« Quel est donc cet ouvrage qu'il a achevé? Voulez-vous le savoir, écoutez sa prière pour ses disciples et pour l'humanité en eux:

« Père saint, garde en ton nom ceux que « tu m'as donnés, *afin qu'ils soient* UN comme « nous... Or, je ne prie pas seulement pour « eux; mais je prie aussi pour ceux qui « croiront en moi par leur parole, *afin que* « *tous ne soient qu'*UN. Comme toi, ô Père, « tu es en moi, et que je suis en toi, qu'*eux* « *soient aussi en nous*, et que le monde « croie que c'est toi qui m'as envoyé. Je leur « ai fait part de la lumière que tu m'as « donnée, *afin qu'ils soient* UN comme nous « sommes un. Je suis en eux et tu es en « moi, *afin qu'ils soient perfectionnés dans* « *l'*UNITÉ. » (*Ibid.*)

« Et quand il eut prononcé cette prière, sa mission fut finie; il passa le torrent du Cédron, et vit Judas venir à lui avec les sbires de Pilate.

« Le sacrifice est accompli: *consummatum est*. Le signe d'*union* est trouvé; la victime est immolée. Mais elle est immortelle; elle pourra donc toujours fournir au repas commun, à la Pâque, au banquet des égaux. La doctrine de l'*unité* est semée dans le monde. Voilà saint Paul qui s'écrie: « Il n'y a ni Juifs, ni Grecs, ni esclaves, ni libres, ni hommes, ni femmes. Car tous, vous êtes UN en Jésus-Christ. *Non est Judæus, neque Græcus; non est servus, neque liber; non est masculus, neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.* (*Galat.* III, 28.) Les agapes ont commencé; les agapes, c'est-à-dire le repas de l'union, le repas d'*amour*.

« Qu'étaient les repas en commun des cités grecques, les repas des hommes libres de Platon et d'Aristote au près des agapes du Christ? Aux agapes de Platon et d'Aristote qui prenaient part? Les esclaves en étaient exclus; il n'y avait de participant que les libres; il y avait un convive sur trente ou quarante hommes. Aux agapes de Platon et d'Aristote, où était la nourriture morale, le pain spirituel, comme Jésus l'appelle lui-même? Le tout était matériel; le pain qu'on mangeait était du pain, seulement on se réunissait pour manger ensemble, mais on ne savait pas que l'on vivait de la même vie. Il a fallu qu'un homme se fît victime et se donnât en nourriture aux autres hommes pour leur apprendre qu'ils se nourrissent spirituellement les uns des autres, qu'ils sont la vie les uns des autres, qu'ils ne forment qu'un même corps, et qu'ils n'ont qu'une même vie.

« Mais cet homme, qui s'est fait la victime du festin, pour donner cette grande leçon, s'est bien gardé d'exclure du festin les esclaves. Loin de là, c'est avec des pauvres qu'il a célébré son repas d'initiation.

« O Jésus, que tu es grand. » (Pierre LEROUX, *Encyclopédie nouvelle*, t. IV, 615-636, art. *Egalité*.)

J. REYNAUD. — « Moïse, dit Jésus à la « foule qui lui objecte la grandeur de ce « législateur, Moïse ne vous a pas donné le « pain du ciel, le vrai pain du ciel; c'est « mon Père qui vous le donne, car le pain « de Dieu est celui qui descend du ciel et « qui donne la vie au monde. » Et comme le peuple lui demande alors de ce pain du

ciel: « C'est moi, dit-il, qui suis le pain de « vie descendu du ciel ; si quelqu'un « mange de ce pain, il vivra dans l'éternité; « et le pain que je donnerai est ma chair « pour la vie du monde. Comme le Père « qui m'a envoyé est vivant et que je vis « à cause de mon Père, celui qui me man- « gera vivra à cause de moi. » (*Joan.* VI.) C'est sur cet enseignement d'une manne de nouvelle espèce que Dieu fait descendre du ciel, qui est une personne qui a l'efficace de conférer la vie éternelle à ceux qui s'en nourrissent, que les Juifs, prenant Jésus pour un insensé, se retirent de lui. Des mages l'auraient pris pour un blasphémateur, et lui auraient dit : « Tu te prétends donc le « Dieu Hom?... » Jésus venait en effet de donner à ses disciples en ce peu de paroles, en la rattachant à lui-même, toute la substance de la théologie mazdéenne touchant la nourriture céleste. Longtemps, je l'avoue, il y a eu pour moi, dans cette institution de Jésus-Christ, une source de perplexité, qui ne s'est calmée que lorsque j'ai commencé à découvrir l'antique filiation du mystère. Je me demandais comment il était possible qu'une idée aussi complétement étrangère au sens commun, tel qu'il avait existé jusqu'alors, fût entrée dans l'intelligence d'un homme par une voie naturelle, ou, en la supposant vaine et sans aucune convenance réelle à la condition du genre humain, comment il se pouvait qu'une si extravagante folie eût séduit les hommes et servi durant tant de siècles à la glorification de son auteur. Mais mon incertitude s'est résolue en une satisfaction parfaite quand je suis arrivé à voir que le dogme eucharistique, loin d'être né, indépendamment de toute tradition, dans un esprit isolé, correspondait par sa racine au principe même des choses humaines, émanant directement de la période sacrée des origines, sans autre nom d'auteur que Dieu et l'homme, et recommandé depuis lors au respect de la théologie par l'autorité d'une croyance constante. » (J. REYNAUD, *Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 793-818, art. *Zoroastre.*)

Barth. HAURÉAU. — « Nous lisons dans saint Augustin : « Ce qu'il faut toujours « considérer dans les sacrements, ce n'est « pas l'acte qui est accompli, mais le sens « de cet acte ; car les sacrements nous re- « présentent la réalité sous une forme mys- « térieuse, et autre chose est ce qu'ils sont, « et autre chose est ce qu'ils signifient. » (AUG. *Contra Maximin.*, lib. III, ch. 22.) En d'autres termes, il y a dans chacun des sacrements deux choses bien distinctes : le rite canonique et le dogme dont ce rite est l'image, le signe. Il est donc bien intéressant de chercher quelle vérité, ou, pour mieux dire, quelles opinions ont été recommandées à la foi des peuples par les auteurs et par les interprètes de ces formules mystérieuses. Dans toutes les religions, les sacrements comprennent les principaux dogmes, et ces dogmes sont la doctrine des premiers commentateurs de la parole sacrée, que l'on peut appeler les théologiens constituants. On doit y trouver leur dernier mot sur les grands problèmes dont l'esprit humain cherchera toujours la solution. Quelle que puisse être, dans telle ou telle école, la fortune des arguments sceptiques ; on doit y apprendre quel sentiment leur assemblée a jugé le plus probable au sujet de la nature de l'Etre, des attributs de ses formes ; quelle a été son idée sur l'origine et sur la fin des choses, sur les sens de l'âme humaine, sur les phénomènes dont elle est le théâtre, sur la certitude et sur la liberté. C'est encore les sacrements qu'il faut interroger, si l'on veut savoir quelles croyances morales les disciples des réformateurs ont entrepris de faire pénétrer dans la conscience des peuples ; quelle a été leur notion de l'ordre, des devoirs et des droits ; quel a été leur système sur les rapports nécessaires de la société, de la famille et de l'individu. Ainsi les sacrements nous fournissent une réponse plus ou moins satisfaisante à toutes les questions que se partagent l'onthologie, la logique et la morale. C'est à cause de cela qu'ils sont un objet d'étude de la plus grande importance...

« Or, quand il s'agit de croyances qui, durant plusieurs siècles, ont obtenu l'adhésion des plus grands esprits, aux noms desquels cent peuples d'origines diverses ont été affiliés a une vaste confrérie qui s'est longtemps maintenue et qui occupe incontestablement la première place dans l'histoire des sociétés humaines, on ne saurait en aborder l'examen avec trop de réserve, avec trop de respect...

« Si l'analyse des sacrements doit nous faire connaître les opinions philosophiques accréditées par des docteurs de la première Eglise, il n'est pas moins curieux de rechercher quelle a été, sur la valeur dogmatique des formules consacrées, le sentiment des théologiens qui vinrent après eux. Presque tous les Pères ont écrit sur les sacrements, et comme le fait observer Georges Rosemnüller (*De Christianæ theol. orig.*)...

« Le jour même où, suivant le rite mosaïque, toutes les familles juives avaient coutume de se réunir pour rompre le pain sans levain, et de célébrer dans un repas frugal l'antique alliance contractée entre le Dieu d'Israël et son peuple préféré, Jésus, voulant observer un usage consacré par une longue tradition, prend place avec ses disciples autour de la table qu'ils ont préparée. Mais si en toute occasion le réformateur Jésus, le Messie dans lequel s'est incarnée la parole nouvelle, recommande et pratique la stricte observance des prescriptions mosaïques, il ne néglige jamais de les interpréter en d'autres termes que les conservateurs de l'ancienne loi. Il célèbre la *Pâque* des Juifs, le sacrifice commémoratif de l'Agneau sans tache (*Exod.* XII) ; mais à cette occasion il annonce à ses disciples

qu'un sacrifice nouveau va s'accomplir, et que la victime sera leur maître bien-aimé. A quelle occasion Moïse avait-il institué la cérémonie de la Pâque? Les Juifs étaient captifs sur la terre d'Egypte : en leur faisant connaître que l'heure de leur délivrance est prochaine, Dieu, dont Moïse est l'organe, leur ordonne de célébrer cet heureux événement par un repas annuel. Ainsi Jésus, partageant avec ses disciples le pain consacré, leur enseigne que l'heure de la grâce est venue et qu'ils sont affranchis désormais de la tyrannie du péché. Dieu avait recommandé aux enfants d'Israël de verser le sang de l'agneau sur le seuil de leur maison. « Et le sang sera pour signe sur les mai- « sons où vous serez ; car je verrai le sang je « passerai par-dessus vous quand je frapperai « le pays d'Egypte. » De même Jésus, présentant à ses disciples la coupe pleine du sang de la vigne, les invite à se partager ce breuvage, et, se comparant à la victime offerte pour célébrer la redemption d'Israël, il leur dit : dans cette coupe est le sang qui doit être versé pour le salut de la génération qui vient de naître.....

« Mais après la mort du Sauveur, dès l'origine de la société chrétienne, ceux des Juifs qui avaient pris parti pour les doctrines nouvelles, ne purent oublier l'anathème que Jésus avait prononcé sur la tête des enfants d'Israël, et se séparant de cette race maudite, ils n'allèrent plus offrir au Seigneur leurs prières et leurs offrandes dans le temple desservi par les pontifes de l'ancienne loi. Dès lors il fallut songer à établir une liturgie chrétienne, dès lors il fallut donner un culte particulier aux confesseurs de la foi proscrite. Le sacrement du baptême, qui paraît avoir été institué par saint Jean-Baptiste, avait été accepté par Jésus, comme le symbole de l'initiation à la vie nouvelle. Mais si la cérémonie de la purification baptismale était le signe de la rédemption céleste ; si le prosélyte, sur le front duquel le prêtre avait répandu l'eau lustrale, était affranchi des sombres langes de la mort, aucun engagement, aucun lien ne l'unissait encore aux autres membres de la société chrétienne. On se proposa donc d'établir un degré supérieur d'initiation ; et, se rapelant que Jésus, assis avec ses disciples à la table pascale, leur avait dit, au témoignage de saint Luc : « Faites ceci, en souvenir de moi, » les ordonnateurs du nouveau culte renouvelèrent cette prescription et attribuèrent à la célébration de la cène la vertu d'associer et de rendre solidaires les uns des autres tous les convives admis à se partager l'hostie sacramentelle, c'est-à-dire le fruit de la vigne et le pain sans levain...

« Or, suivant la raison, et suivant saint Augustin, toutes les formules sacramentelles ont une signification qu'il importe de connaître. Quel est donc le sens de cette participation de tous les membres de l'Eglise au repas liturgique? Saint Paul nous l'enseigne en peu de mots : « Etant plusieurs « nous ne sommes néanmoins qu'un seul « pain, qu'un seul corps ; car, tous, nous « avons une part du même pain. » (*I Cor.* xv, 17.) Ecoutons saint Augustin commenter ce passage : « Intelligite et gau- « dete, unitas, pietas, veritas, charitas, « unus panis, unum corpus multi su- « mus !... » Le Dieu de Jésus, qui est le vrai Dieu, reconnaît tous les hommes pour ses fils, et il ne distingue entre eux ni premiers ni derniers. Appelés tous à jouir dans le ciel du même héritage, ils sont tous admis, au sein de l'Eglise terrestre, à manger le même pain... Réjouissez-vous, philosophes qui avez fait de si curieuses conquêtes dans le domaine de la conscience, sans y trouver une sanction aux actions arbitraires de votre morale, car le Verbe de Dieu a été entendu, car la lumière divine, la vraie lumière, est descendue dans l'empire des ténèbres, et désormais la raison humaine n'a plus à faire de grands et de vains efforts pour distinguer et connaître le souverain bien ; le Verbe incarné lui a révélé les préceptes de l'éthique divine ; il lui a montré la voie qu'il faut suivre, et sa grâce l'accompagne, la soutient, la protége dans cette voie difficile au terme de laquelle est le salut !...

« Les sens nient la présence réelle du corps et du sang de Jésus sous les espèces eucharistiques; cela est vrai, mais la foi l'affirme, et son affirmation doit prévaloir sur toute négation. Donc il faut croire, nonobstant les apparences, que le corps charnel de Jésus crucifié sur le Calvaire se trouve sous les accidents du pain et du vin avec ou sans transformation de substance, toutes les fois que les fidèles, réunis autour de la table sainte, renouvellent, en mémoire du Christ, l'auguste sacrement de la cène. Ainsi s'expriment saint Justin et saint Irénée, chef l'un et l'autre de deux grandes écoles, suivis de nombreux et éminents disciples. » (Barth. HAURÉAU, *Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 124-132, art. *Eucharistie.*)

EVANGELIQUE (Eglise). *Voy.* PROTESTANTISME, RÉFORMATION et LUTHÉRANISME. — Citons seulement ici les deux témoignages suivants des coreligionnaires mêmes de cette Eglise.

« Quel frein imposer à la raison si, au lieu de servir la foi par ses investigations, elle conteste l'Apocalypse? Qu'est-ce qui rappellera un homme de ses aberrations, s'il se croit éclairé par l'Esprit, lorsqu'il ne suit que ses propres rêveries? — L'Eglise évangélique est, sous ces deux points de vue, tout à fait privée de direction. » (THEREMIN.)

« Pour nous, fussions-nous nés dans le catholicisme, nous hésiterions à nous en séparer, du moins tant que l'Eglise protestante ne se serait pas détachée formellement de l'évangélisme de Berlin et de Hother. » (*Darmst. Allgem. Kirchen Zeitung.*, 1830, n. 185, p. 1513.)

EVANGILE. *Voy.* BIBLE et NOUVEAU TES-

TAMENT.—Le Juif Tryphon reconnaît l'excellence et la perfection de la morale évangélique en disant : « Qu'il y a lieu de croire que personne ne peut les observer. » (*Dans le Dialogue de saint Justin avec Tryphon*, p. 3, *de la nouvelle édition*, dans BULLET.)

Tous les faits de l'histoire évangélique sont rapportés par des auteurs juifs ou païens, ennemis du christianisme; le dénombrement de la Judée, par Josèphe et par Julien; le massacre des innocents, par Macrobe; l'adoration des mages, par Chalcidius, philosophe platonicien; la fuite de Jésus en Egypte, par Celse; la prédication, les vertus, la mort de saint Jean-Baptiste, par Josèphe, les miracles de Jésus-Christ par les Juifs, par Celse, par Julien, par Porphyre, par Hiéroclès; sa mort et la propagation rapide du christianisme, par Tacite; sa résurrection, par Josèphe et par les Juifs; le courage des martyrs, par Celse, par Julien, par Libanius; l'innocence des mœurs des Chrétiens, par Pline, par Lucien, par Julien, etc.; tous ces faits se tiennent et sont l'abrégé de l'histoire évangélique.

Les plus anciens hérétiques, Simon le Magicien, Cérinthe, Ebion, Ménandre, Saturnin, Basilide, les Valentiniens, cinq ou six sectes de gnostiques, Cerdon, Marcion, etc., intéressés par système à nier les faits rapportés par les évangélistes, n'ont cependant pas osé les contester directement; ils ont avoué que tout cela s'était passé en apparence, mais non en réalité; parce que, selon leur opinion, le Fils de Dieu n'a pu naître, que sous les apparences de l'humanité, n'a pu naître, souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel qu'en apparence. Ils ne nient point que les apôtres et les disciples de Jésus-Christ n'aient vu tous ces faits et n'en déposent sur le témoignage de leurs yeux.

BAYLE. — « L'Evangile, prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve clairement que c'est l'ouvrage de Dieu. »

VOLTAIRE. — « La morale de l'Evangile est si pure, si sainte, si universelle, si claire, si ancienne, qu'elle ne peut venir que de Dieu même, comme la lumière son premier ouvrage. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XLII, p. 337.)

« Nul moraliste, nul philosophe, nul législateur n'a jamais rien dit ni pu dire qui l'emportât sur ses maximes.

« Le bonheur des hommes est attaché à chacune des vérités de l'Evangile. Il n'est aucune vertu qu'il n'inspire.

« La religion, cette vraie philosophie, élève le courage en même temps qu'elle rend le cœur compatissant.

« Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète, et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Epictètes qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXX, p. 223.)

« Nous avons vu disparaître l'idolâtrie, au moment de la prédication de l'Evangile; cette même lumière a fait cesser par toute la terre les sacrifices sanglants. Elle a corrigé notre jurisprudence, et on a cessé de poursuivre la magie et la sorcellerie. L'esclavage a été aboli.

« Qu'on ne dise point que la raison aurait suffi pour détruire de telles extravagances. On n'a rien obtenu de la raison pour détruire l'idolâtrie, et on attendait si peu d'elle que l'on a employé les supplices contre les prétendus sorciers.

« Il nous reste à considérer les heureux effets de cette lumière de l'Evangile, non plus seulement pour le bonheur d'éclairer les hommes, mais pour faire le bonheur de l'humanité, et être la consolation du genre humain.

« Ceux qui ont combattu la religion doivent au moins avouer qu'elle annonce des vérités d'où résulterait la félicité du genre humain. Sa pratique est établie sur l'indulgence et sur les bienfaits. Un Dieu adoré de cœur et de bouche, et tous les devoirs remplis, font de l'univers un temple et des frères de tous les hommes. Le Chrétien sait deux grandes choses, supporter l'adversité et consoler les malheureux. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais t. XXXIV, p. 87.)

« Avant les publications de l'Evangile, les superstitions les plus insensées avaient donc étouffé la voix de la raison. La superstition qui vient des hommes avait paru triompher de la raison qui vient de Dieu; mais la gloire de la religion révélée ou de l'Evangile est d'avoir seul détruit toutes les superstitions de la terre. » (*OEuvres complètes de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LXXIX, p. 130.)

« Les partisans de ce qu'ils appellent religion naturelle doivent reconnaître et avouer qu'elle doit à l'Evangile ses développements et sa perfection. »

« Quand vous voyez cette raison faire des progrès si prodigieux, mais seulement au moment de la prédication de l'Evangile, regardez la foi comme une alliée qui doit venir à votre secours, et non comme un ennemi qu'il faut attaquer. Reconnaissez qu'elle est plus puissante à persuader que la raison. Osez la chérir et non la craindre. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. LIX, p. 81.)

« L'Evangile a arraché l'homme intelligent à la folie et l'homme sensible à la cruauté.

« Comme il n'y a point de peuple qui n'ait été séduit par les illusions de la magie, il n'y en a point qui n'ait immolé des hommes à la divinité. Phéniciens, Syriens, Scythes, Persans, Egyptiens Africains, Grecs, Romains, Celtes, Germains, tous ont voulu être magiciens, et tous ont été religieusement homicides. La superstition de l'ido-

lâtrie, commune à toute les nations, disposa les hommes à une cruauté religieuse et infernale, avec laquelle ils ne sont certainement pas nés, puisque, de mille enfants, vous n'en trouvez pas un seul qui aime à verser le sang humain. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 16.)

« Une folle et horrible superstition a porté tant de peuples à présenter aux prétendus dieux de l'air et aux prétendus dieux infernaux, les membres sanglants de tant de jeunes gens et de tant de jeunes filles, comme des offrandes précieuses à ces monstres imaginaires! Aujourd'hui même encore les habitants des rives du Gange, de l'Indus et des côtes de Coromandel, mettent le comble de la sainteté à suivre en pompe de jeunes femmes qui vont se brûler sur le bûcher de leurs maris, dans l'espérance d'être réunies avec eux dans une vie nouvelle. Il y a trois mille ans que dure cette horrible persécution.

« Les brahmes ayant substitué la superstition à l'adoration simple de l'Être suprême, encouragèrent ces sacrifices.

« Il est affreux de voir comment l'opinion d'apaiser le ciel par le massacre, une fois introduite, s'est universellement répandue dans toutes les religions; et combien on a multiplié les raisons de ce sacrifice, afin que personne ne pût échapper au couteau. Tantôt ce sont des ennemis qu'il faut immoler à Mars exterminateur; les Scythes égorgent à ses autels le centième de leurs prisonniers; tantôt ce sont des hommes justes, qu'un dieu barbare demande pour victimes. Les Gètes se disputent l'honneur d'aller porter à Zamoxis les vœux de la patrie. Celui qu'un heureux sort destine au sacrifice est lancé à force de bras sur des javelots dressés. S'il reçoit un coup mortel en tombant sur les piques, c'est de bon augure pour le succès de la négociation et pour le mérite du député; mais s'il survit à sa blessure, c'est un méchant dont le dieu n'a point affaire.

« Tantôt ce sont des enfants à qui les dieux redemandent une vie qu'ils viennent de leur donner; justice affamée du sang de l'innocence, dit Montaigne. Tantôt c'est le sang le plus cher : les Carthaginois immolent leurs propres fils à Saturne. Tantôt c'est le sang le plus beau: cette même Amestris qui avait fait enfouir douze homme vivants dans la terre pour obtenir de Pluton, par cette offrande, une plus longue vie; cette Amestris sacrifie encore à cette insatiable divinité quatorze jeunes enfants des premières maisons de la Perse, parce que les hommes devaient offrir à l'autel ce qu'ils avaient de plus précieux. Tantôt c'est le sang le plus pur : n'y a-t-il pas des Indiens qui exercent l'hospitalité envers tous les hommes, et qui se font un mérite de tuer tout étranger vertueux et savant, qui passera chez eux afin que ses vertus et ses talents leur demeurent? Tantôt c'est le sang le plus sacré: chez les Sibériens, on tue les prêtres pour les envoyer prier dans l'autre monde à l'intention du peuple. » (T. LI, p. 268, *OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12.)

« Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au Pape Alexandre III qu'ils en sont redevables. C'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur. C'est l'homme peut-être qui, dans les temps grossiers, qu'on nomme le moyen âge, mérita le plus du genre humain. Ce fut lui seul, dans un concile tenu en 1167, qui abolit autant qu'il le put la servitude. Cette loi seule doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. Le même Pape, qui ressuscita les droits du peuple en abolissant la servitude, réprima le crime des rois. Il força Henri II, roi d'Angleterre, à demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry. Il est bien grand de forcer un roi puissant et coupable à demander pardon de son crime. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. II, p. 240; t. XVIII, p. 281, et t. XVII, p. 253.)

« C'est l'Evangile qui a rappelé le genre humain à la liberté primitive pour laquelle il est né.

« C'est à l'Evangile seul qu'on doit l'affranchissement de l'esclavage où étaient tombés les peuples destinés à la liberté. » (*Id.*, t. XXI, p. 241.)

« L'Evangile seul a rétabli l'homme dans ses droits naturels. » (*Id.*, tom XLV, p. 356.)

« On ne se refuse à la doctrine de l'Evangile que pour tomber dans l'absurdité. » (*Id. ib.*)

J.-J. Rousseau. — « Non ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Evangile s'est répandu par tout l'univers et que sa beauté ravissante a pénétré tous les cœurs. » (*Réponse au roi de Pologne*, p. 108.)

« Ce divin livre, le seul nécessaire à un Chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus parfaite sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. » (*Emile*, t. IV, p. 105.)

« La majesté des écritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe: qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle grâce touchante dans ses instructions? quelle élévation dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans ses discours! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! quel empire sur ses pas-

sions! Où est l'homme? où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tous les prix de la vertu, il peint, trait pour trait, Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante que tous les Pères (de l'Eglise) l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronique au fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale; d'autres avant lui l'avaient mise en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçon leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer sa patrie; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre; et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tout les peuples. La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus, expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile soit inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la question sans la détruire; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fournit le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros.

« Nous reconnaissons l'autorité de Jésus-Christ, parce que notre intelligence acquiesce à ses préceptes et nous en découvre la sublimité. Elle nous dit qu'il convient aux hommes de suivre ses préceptes, mais qu'il était au-dessus d'eux de les trouver. Nous admettons la révélation comme émanée de l'Esprit de Dieu, sans en savoir la manière; pourvu que nous sachions que Dieu a parlé, peu nous importe d'expliquer comment il s'y est pris pour se faire entendre. *Ainsi, reconnaissant dans l'Evangile l'autorité divine, nous croyons Jésus-Christ revêtu de cette autorité;* nous reconnaissons une vertu plus qu'humaine dans sa conduite, et une sagesse plus qu'humaine dans ses leçons. Voilà ce qui est bien décidé pour nous. Nous ne respectons pas précisément ce livre sacré comme livre, mais comme la parole et la vie de Jésus-Christ. » (*Lettres de la Montagne*, l. IV, p. 282.)

« Rien ne peut se comparer à l'Evangile, mais sa sublime simplicité n'est pas également à la portée de tout le monde. Il faut conserver ce livre sacré comme la règle du maître. » (*Lettres de la Montagne*, l. IV, p. 282.)

« L'Evangile est sublime, et le plus fort lien de la société. » (*Contrat social. De la religion civile.*)

« Nous sommes d'accord sur tant de choses que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme ne respecte plus que moi l'Evangile. C'est à mon gré le plus sublime de tout les livres; quand tous les autres m'ennuient, je prends celui-là avec un nouveau plaisir; et quand toutes les consolations me manquent, jamais je n'ai recouru en vain aux siennes. » (*Correspond.*)

« Vous vous demandez si nous admettons tout l'Evangile ; nous admettons tous les enseignements qu'a donnés Jésus-Christ. L'utilité, la nécessité de la plupart nous frappe, et nous tâchons de nous y conformer. » (*Première lettre écrite de la Montagne* par J.-J. Rousseau.)

« Beaucoup de choses dans l'Evangile passent notre raison, de même la choquent; nous ne les rejetons pourtant pas. Convaincus de la faiblesse de notre entendement, nous savons respecter ce que nous ne pouvons concevoir quand l'association de ce que nous concevons nous le fait juger supérieur à nos lumières. Tout ce qui nous est nécessaire de savoir pour être saints nous paraît clair dans l'Evangile; qu'avons-nous besoin d'entendre le reste? Sur ce point nous demeurons ignorants, mais exempts d'erreur, et nous ne serons pas moins gens de bien; cette humble réserve elle-même est l'esprit de l'Evangile.

« Nous ne respecterons pas précisément ce livre sacré comme livre, mais comme la parole et la vie de Jésus-Christ. Le caractère de vérité, de sagesse et de sainteté qui s'y trouve, apprend que cette histoire n'a pas été essentiellement altérée. » (*Première lettre écrite de la Montagne* par J.-J. Rousseau.)

C. Bonnet. — *Authenticité de l'Evangile.* (Nous citons ici Charles Bonnet, moins comme apologiste involontaire que comme philosophe, analysant, avec sa profonde sagacité de naturaliste, tous les faits qui démontrent l'authenticité des Evangiles, et qui

répondent aux objections qu'on peut élever contre elle.) — « J'ai dit que toutes les pièces de la *déposition* m'avaient paru *très-harmoniques* ou *très-convergentes*. J'y découvre néanmoins bien des variétés, soit dans la *forme*, soit dans la *matière*. J'y aperçois même çà et là des *oppositions* au moins apparentes. J'y vois des *difficultés* qui tombent sur certains points de généalogie, sur certains lieux, sur certaines personnes, sur certains faits, etc., et je ne trouve pas d'abord la solution de ces difficultés.

« Comme je n'ai aucun intérêt *secret* à croire des difficultés insolubles, je ne commence point par imaginer qu'elles le sont. J'ai étudié la *logique* du cœur et celle de l'esprit; je me mets un peu au fait de cette autre science qu'on nomme la *critique*, et qu'il ne m'est point permis d'ignorer entièrement. Je rapproche les passages *parallèles*. Je les confronte, je les anatomise, et j'emprunte le secours des meilleurs interprètes. Bientôt je vois les difficultés s'aplanir, la lumière s'accroître d'instant en instant; se répandre de proche en proche; se réfléchir de tous côtés, et éclairer les parties les plus obscures de l'objet; si cependant il est des recoins que cette lumière n'éclaire pas assez à mon gré, s'il reste encore des ombres que je ne puis achever de dissiper, il ne me vient pas dans l'esprit, et bien moins dans le cœur, d'en tirer des conséquences contre l'*ensemble* de la *déposition*, c'est que ces ombres légères n'éteignent point, à mes yeux, la lumière que réfléchissent si fortement les grandes parties du tableau.

« Il m'est bien permis de *douter :* le doute *philosophique* est lui-même le sentier de la vérité; mais il ne m'est point permis de manquer de bonne foi, parce que la *vraie* philosophie est absolument incompatible avec la mauvaise foi, et qu'on est philosophe par le cœur beaucoup plus encore que par la tête.

« Si dans l'examen critique de quelque auteur que ce soit, je me conduis toujours par les *règles* les plus sûres et les plus communes de l'*interprétation;* si une de ces *règles* me prescrit de juger sur l'*ensemble* des choses, si une autre *règle* m'enseigne que de légères difficultés ne peuvent jamais infirmer cet *ensemble*, quand d'ailleurs il porte avec lui les *caractères* les plus essentiels de la *vérité*, ou du moins de la *probabilité*, pourquoi refuserais-je d'appliquer ces *règles* à l'examen de la *déposition* qui m'occupe, et pourquoi ne jugerais-je pas aussi de cette *déposition* par son *ensemble*.

« Ces *oppositions* apparentes elles-mêmes, ces espèces d'*antinomies*, ces difficultés de divers genres, ne m'indiquent-elles pas d'une manière assez claire, que les auteurs des différentes *pièces* de la *déposition* ne se sont pas copiés les uns les autres, et que chacun d'eux a rapporté ce qu'il tenait du *témoignage* de ses *propres sens* ou ce qu'il avait appris des témoins oculaires ?

« Si ces différentes *pièces* de la *déposition* avaient été plus semblables entre elles, je ne dis pas seulement dans la *forme*, je dis encore dans la *matière*, n'aurais-je point eu lieu de soupçonner qu'elles partaient toutes de la même main ou qu'elles avaient été copiées les unes sur les autres? et ce soupçon, aussi légitime que naturel, n'aurait-il pas infirmé, à mes yeux, la *validité* de la *déposition?* Ne suis-je pas plus satisfait, quand je vois un de ces auteurs commencer ainsi son récit (*Luc.* I, 1-4) : *Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous, avec une entière certitude, par le rapport que nous en ont fait ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement, et qui ont été les ministres de la parole, j'ai cru aussi que je devais vous les écrire avec ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine, afin que vous reconnaissiez la certitude des récits que l'on vous a faits;* ne sens-je pas ma satisfaction s'accroître, lorsque je lis dans le principal écrit d'un des premiers *témoins* (*Joan.* XIX, 35). *Celui qui l'a vu en a rendu témoignage, et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit la vérité, afin que vous la croyiez;* ou que je lis dans un autre écrit de ce même *témoin* (*I Joan.* I, 1-3) : *ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant la parole de vie, nous vous l'annonçons ?*

« Je poursuis mon examen; je n'ai pas envisagé toutes les faces de mon sujet : il en présente un grand nombre; je dois me borner aux principales.

« Comment puis-je m'assurer de l'*authenticité* des *pièces* les plus importantes de la *déposition?*

« J'aperçois d'abord que je ne dois point confondre l'*authenticité* de la *déposition* avec sa *vérité*. Je fixe donc le sens des termes, et j'évite toute équivoque. J'entends, par l'*authenticité* d'une *pièce* de la *déposition*, ce degré de *certitude* qui m'assure que cette *pièce* est bien de l'*auteur* dont elle porte le *nom*. La *vérité* d'une *pièce* de la *déposition*, sera sa *conformité* avec les *faits*.

« J'apprends donc, de cette distinction logique, que la *vérité historique* ne dépend pas de l'*authenticité* de l'histoire ; car je conçois facilement qu'un *écrit* peut être très-*conforme* aux faits, et porter un *nom supposé* ou n'en point porter du tout.

« Mais, si je suis certain de l'*authenticité* de l'histoire, et si l'historien m'est connu pour très-*véridique*, l'*authenticité* de l'histoire m'en persuadera la *vérité*, ou du moins me la rendra très-probable.

« Le *livre* que j'examine n'est pas tombé du ciel : il a été écrit par des hommes comme tous les livres que je connais. Je puis donc *juger* de l'*authenticité* de ce livre comme de celle de tous les livres que je connais. Comment sais-je que l'histoire de Thucydide, celle de Polybe, celle de Tacite, etc., sont bien des *auteurs* dont elles portent les *noms?* c'est de la *tradition* que je l'apprends.

« Je remonte de siècle en siècle, je con-

sulte les *monuments* de différents âges; je les compare avec ces histoires elles-mêmes; et le résultat général de mes recherches est qu'on a attribué constamment ces *histoires* aux *auteurs* dont elles portent aujourd'hui les *noms*.

« Je ne puis raisonnablement suspecter la fidélité de cette *tradition:* elle est trop ancienne, trop constante, trop uniforme, et jamais elle n'a été démentie. Je suis donc la même méthode dans mes recherches sur l'*authenticité* de la *déposition* dont il s'agit, et j'ai le même *résultat* général et essentiel, mais parce qu'il s'en faut de beaucoup que l'histoire du Péloponèse intéressât autant les Grecs que l'histoire de l'Envoyé intéressait ses premiers sectateurs; je ne puis douter que ceux-ci n'aient apporté bien plus de soin à s'assurer de l'*authenticité* de cette *histoire*, que les Grecs n'en prirent pour s'assurer de l'*authenticité* de celle de Thucydide

« Une *société* qui était fortement persuadée que le *livre* dont je parle contenait les assurances d'une félicité éternelle, une *société* affligée, méprisée, persécutée, qui puisait sans cesse dans ce livre les consolations et les secours que ses épreuves lui rendaient si nécessaires; cette *société*, dis-je, s'en serait-elle laissé imposer sur l'*authenticité* d'une *déposition* qui lui devenait de jour en jour plus précieuse? Une *société*, au milieu de laquelle les auteurs mêmes de la *déposition* avaient vécu, qu'ils avaient eux-mêmes gouvernée pendant bien des années, aurait-elle manqué de *moyens* pour s'assurer de l'*authenticité* des écrits de ces auteurs? aurait-elle été d'une indifférence parfaite sur l'emploi de ces *moyens*? Etait-il plus difficile à cette *société* de se convaincre de l'*authenticité* de ces écrits, qu'il ne l'est à quelque société que ce soit de s'assurer de l'*authenticité* d'un écrit attribué à un personnage très-connu, ou qui en porte le nom?

«Les sociétés *particulières* (les Eglises fondées par les apôtres) et nombreuses auxquelles les *premiers témoins* avaient adressé divers *écrits*, pouvaient-elles se méprendre sur l'*authenticité* de pareils *écrits*, pouvaient-elles douter le moins du monde si ces *témoins* leur avaient écrit, s'ils avaient répondu à diverses questions qu'elles leurs avaient proposées, si ces *témoins* avaient séjourné au milieu d'elles, etc.

« Je me rapproche le plus qu'il m'est possible du premier âge de cette grande *société* fondée par les témoins; je consulte les *monuments* les plus anciens, et je découvre, que presqu'à la naissance de cette *société*, ses membres se divisèrent sur divers points de doctrine. Je cherche ce qui se passait alors dans les différentes parties, et je vois, que ceux qu'on nommait *novateurs* (95) en appelaient, comme les autres, à la *déposition* des premiers *témoins*, et qu'ils en reconnaissaient l'*authenticité*.

« Je découvre encore que des adversaires (96) de tous ces partis, des adversaires éclairés, et assez peu éloignés de ce premier âge, ne contestaient point l'*authenticité* des principales *pièces* de la *déposition*.

« Je trouve cette *déposition* citée fréquemment par des écrivains (97) d'un grand poids, qui touchaient à ce premier âge, et qui faisaient profession d'en reconnaître l'*authenticité*, comme ils faisaient profession de reconnaître la validité du *témoignage* rendu par les premiers *témoins* aux faits *miraculeux*. Je compare ces *citations* avec la *déposition* que j'ai en main, et je ne puis m'en dissimuler la conformité. En continuant mes recherches, je m'assure qu'assez peu de temps après la naissance de la *société* dont je parle, il se répandit dans le monde une foule de *fausses dépositions*, dont quelques-unes étaient citées comme *vraies* par des *docteurs* de cette société, qui étaient fort respectés. Je suis d'abord porté à en inférer qu'il n'était donc pas aussi difficile que je le pensais, d'en imposer à cette *société*, et même à ses principaux *conducteurs*. Ceci excite mon attention autant que ma défiance, et j'examine de fort près ce point délicat.

« Je ne tarde pas à m'apercevoir que c'est ici le lieu de faire usage de ma distinction logique entre l'*authenticité* d'un écrit et sa *vérité*, si un écrit peut être *vrai* sans être *authentique*, les *fausses dépositions* dont il est question pouvaient être *vraies*, quoiqu'elles ne fussent point du tout authentiques. Ces docteurs contemporains, qui les citaient, savaient bien apparemment si elles étaient conformes aux *faits essentiels*, et je sais moi-même qu'on a de bonnes preuves qu'elles y étaient conformes. Elles étaient donc plutôt des histoires *inauthentiques* que de *fausses* histoires ou des *romans*.

« Je vois d'ailleurs que les docteurs dont

(95) « Les *hérétiques*, partagés en différentes *sectes*. »

(96) « Les auteurs païens des premiers siècles, Celse, Porphyre, Julien, etc. »

(97) « Les Pères apostoliques et les Pères qui leur ont succédé immédiatement. Je pourrais citer ici des passages formels de Justin, d'Irénée, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Cyprien, etc., qui prouveraient que ces Pères n'ont reconnu pour *authentiques* que les mêmes Évangiles qui composent aujourd'hui notre code sacré; mais de pareils détails choqueraient l'esprit de mon travail, et toute cette érudition serait fort déplacée dans des recherches du genre de celle-ci. Je ne veux présenter à mes lecteurs que les résultats les plus essentiels et les plus saillants. Il doit me suffire que je puisse toujours fournir les *preuves de détail*, si on me les demande. Je me bornerai donc, dans cette note, au seul Origène, qui s'exprimait ainsi : *Je sais, par une tradition constante, que les quatre évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc, de Jean, sont les seuls qui aient été reconnus sans aucune contestation dans toute l'Église de Dieu, qui est sous le ciel.* Ceux de mes lecteurs qui désireront plus de détails sur l'*authenticité* des Évangiles, consulteront, en particulier, le discours si solidement pensé et si sagement écrit, de M. de Beausobre, *Histoire du manichéisme*, t. Ier, et l'excellent écrit de M. Bergier, intitulé *La certitude des preuves du Christianisme*. On trouvera encore des choses intéressantes sur cette importante matière dans les savantes notes de M. Seigneux, sur Addisson. » (Note de C. Bonnet.)

je parle *citaient* rarement des histoires *inauthentiques*, tandis qu'ils citaient fréquemment les histoires *authentiques*. Je découvre même qu'il y avait de ces histoires *inauthentiques*, qui n'étaient que l'histoire *authentique* elle-même modifiée ou interpolée çà et là.

« Je ne puis m'étonner du grand nombre de ces histoires *inauthentiques* qui se répandirent alors dans le monde, je m'étonnerais plutôt qu'il n'y en ait pas eu davantage. Je conçois à merveille que des disciples zélés des *principaux témoins* purent être portés tout naturellement à écrire ce qu'ils avaient ouï dire à leur maître et à donner à leur *narration* un *titre* semblable à celui des *pièces authentiques :* de pareilles *histoires* pouvaient facilement être très-conformes aux *faits essentiels;* puisque leurs auteurs les tenaient de la bouche des *premiers témoins*, ou du moins de celle de leurs premiers disciples. Je trouve que les *novateurs* avaient aussi leurs *histoires* et qui s'éloignaient plus ou moins de l'*histoire authentique*, mais il ne m'est pas difficile de m'assurer que ces histoires malicieusement supposées contenaient la plupart des *faits essentiels* qui avaient été attestés par les *principaux témoins*.

« Ces *novateurs* me paraissent fort animés contre le parti qui leur était contraire; et puisqu'ils inséraient dans leurs *histoires* les mêmes *faits essentiels* que ce parti faisait profession de croire, je ne puis point ne pas envisager une telle conformité entre des partis si opposés, comme la plus forte présomption en faveur de l'*authenticité* et de la *vérité* de la *déposition* que j'ai sous les yeux.

« J'observe encore que la *société*, dépositaire fidèle de la doctrine et des écrits des *témoins*, ne cessait, ainsi que ses docteurs, de réclamer contre les *novateurs* et contre leurs *écrits*, et d'en appeler constamment aux écrits *authenthiques*, comme au juge suprême et commun de toutes les *controverses*. J'apprends même de l'histoire de cette *société* qu'elle avait grand soin de lire chaque semaine ces écrits, dans ses assemblées, et qu'ils étaient précisément ceux qu'on me donne aujourd'hui pour la déposition *authentique* des *témoins*. Je ne puis donc supposer, en bonne critique, que cette *société* s'en laissait facilement imposer sur l'*authenticité* des nombreux écrits répandus dans son sein. S'il me restait sur ce point essentiel quelque doute raisonnable, il serait dissipé par un fait remarquable que je découvre: c'est que cette *société* était si éloignée d'admettre légèrement pour *authentiques* des écrits qui ne l'étaient point, qu'il lui était arrivé de suspecter longtemps l'*authenticité* de divers écrits, qu'un examen continué et réfléchi lui apprit enfin partir de la main des *témoins* (98).

« Un autre fait, plus remarquable encore, vient à l'appui de celui-ci. Je lis dans l'histoire du temps que les membres de la *société* dont je parle s'exposaient aux plus grands supplices, plutôt que de livrer à leurs persécuteurs ces livres qu'elle réputait *authentiques* et sacrés, et que ces ardents persécuteurs destinaient aux flammes. Présumerai-je que les plus zélés partisans de la gloire des Grecs se fussent sacrifiés pour sauver les écrits de *Thucydide* ou de *Polybe?*

« Si je jette ensuite les yeux sur les meilleures *notices* des *manuscrits* de la *déposition*, je m'assurerai que les principales *pièces* de cette déposition portent dans ces *manuscrits* les *noms* des mêmes auteurs, auxquels la *société* dont je parle les avait toujours attribuées. Cette preuve me paraîtra d'autant plus convaincante qu'il sera plus probable, que quelques-uns de *ces manuscrits* remontent à une plus haute antiquité (99).

« J'ai donc en faveur de l'*authenticité* de la *déposition* qui m'occupe, le *témoignage* le plus ancien, le plus constant, le plus uniforme de la *société* qui en est la dépositaire; et j'ai encore le *témoignage* des plus anciens *novateurs*, celui des plus anciens *adversaires*, et l'autorité des *manuscrits* les plus originaux. Comment m'élèverais-je à présent contre tant de *témoignages* réunis et d'un si grand poids? serais-je mieux placé que les premiers *novateurs* ou les premiers *adversaires*, pour contredire le *témoignage* si invariable, si unanime de la *société primitive?* connais-je aucun livre du même temps, dont l'*authenticité* soit établie sur des preuves aussi solides, aussi singulières, aussi frappantes, et de genres si divers?

« Je n'insisterai pas beaucoup avec moi-même sur la *possibilité* de certaines *altérations* du texte *authentique :* je ne dirai point que ce texte a pu *être falsifié*. Je vois tout d'un coup combien il serait improbable qu'il eût pu l'être pendant la vie des *auteurs* (les apôtres) : leur opposition et leur autorité auraient confondu bientôt les faussaires.

« Il me semblerait tout aussi improbable que de pareilles falsifications eussent pu être

(98) «Ce fait est assurément un de ceux qui prouvent le mieux que les Pères ne recevaient pas sans examen tous les écrits qui circulaient dans l'Eglise. Ce qui en est encore une bonne confirmation, c'est le soin qu'ils prenaient de les distribuer en différentes classes, relativement à leur degré d'*authenticité*. L'infatigable et profond Origène, qui vivait dans le IIIe siècle, faisait trois de ces classes. Il plaçait dans la première, les écrits *vraiment authentiques;* il mettait dans la seconde les écrits *apocryphes*, et il composait la troisième des écrits *mixtes* ou *douteux*. C'était dans cette dernière catégorie qu'il rangeait l'Epître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, l'Epître de saint Jude, etc. Le père de l'histoire ecclésiastique, le judicieux et docte Eusèbe, qui florissait dans le règne suivant, faisait une division assez semblable. Consultez l'excellent discours de M. de Beausobre sur l'*authenticité* des écrits évangéliques (*Histoire du manichéisme*, t. Ier, p. 438 et suiv.). Des hommes, qui savaient faire des distinctions aussi *logiques* et aussi *critiques*, ne recevaient donc pas sans discernement tous les écrits qui tombaient entre leurs mains. »

(99) « Entre autres le manuscrit du Vatican et celui d'Alexandrie, estimés du IVe au Ve siècle. »

exécutées avec quelque succès, immédiatement après la mort des auteurs : leurs enseignements et leurs écrits étaient trop récents, et déjà trop répandus. L'improbabilité me paraîtrait accroître à l'indéfini pour les âges suivants; car il me paraîtrait très-évident qu'elle accroîtrait en raison directe de ce nombre prodigieux de *copies* et de cette multitude de *versions* qu'on ne cessait de faire du texte *authentique*, et qui volaient dans toutes les parties du monde connu. Comment *falsifier* à la fois tant de *copies* et tant de *versions?* Je ne dis point assez : Comment la seule pensée de le faire serait-elle montée à la tête de personne?

« Je sais d'ailleurs qu'il est bien prouvé par l'histoire du temps, que les premiers *novateurs* ne commencèrent à écrire qu'après la mort des premiers *témoins*. Si ces *novateurs*, pour favoriser leurs opinions particulières, avaient entrepris de *falsifier* les *écrits* des *témoins* ou ceux de leurs plus illustres disciples, la *société* nombreuse et vigilante, qui en était la gardienne, ne s'y serait-elle pas d'abord fortement opposée? Et si cette *société* elle-même, pour réfuter davantage les *novateurs*, avait osé *falsifier* le texte *authentique;* ces *novateurs*, qui en appelaient eux-mêmes à ce texte, auraient-ils gardé le silence sur de semblables impostures?

« Ceci s'applique de soi-même aux *suppositions*. Il ne me semble pas moins improbable qu'on ait pu, dans aucun temps, *supposer* des écrits aux *témoins*, qu'il ne me le paraît qu'on ait pu, dans aucun temps, *falsifier* leurs *propres écrits*.

« En y regardant de près, il m'est facile de reconnaître que les *divisions* continuelles et si multipliées de la *société* fondée par les *témoins*, ont dû naturellement conserver le texte *authentique* dans sa première intégrité. Si ces *divisions* dégénérèrent ensuite en guerres ouvertes et acharnées; si les parties belligérantes en appelaient toujours au texte *authentique*, comme à l'arbitre irréfragable de leurs querelles; si l'on vient enfin à découvrir un *moyen* nouveau (l'imprimerie) de multiplier à l'infini et avec autant de précision que de promptitude, les copies du texte *authentique;* ne serai-je pas dans l'obligation la plus raisonnable de convenir que la *crédibilité* de la *déposition écrite* n'a rien perdu par le laps du temps, et que ces *écrits* qu'on me donne aujourd'hui pour ceux des *témoins* sont bien les mêmes qui leur ont toujours été attribués (100)?

« La *déposition imprimée* que j'ai en main me *représente* les meilleurs *manuscrits* de cette *déposition* qui soient parvenus jusqu'à moi, et ces manuscrits me *représentent* eux-mêmes les *manuscrits* plus anciens ou plus *originaux*, dont ils sont *les copies*.

« Mais, combien d'*altérations* de genres différents ont pu survenir à ces *manuscrits*, par l'injure des temps, par les révolutions des États et des sociétés, par la négligence, par l'inattention, par l'impéritie des copistes, et combien d'autres sources d'*altération* que je découvre encore ! Il ne faut point que je me dissimule ceci : puis-je maintenant me flatter que la déposition *authentique* des *témoins* soit parvenue jusqu'à moi dans sa pureté originelle, à travers dix-sept siècles, et après avoir passé par tant de milliers de mains, la plupart imbéciles ou ignorantes?

« J'approfondis ce point important de *critique*, et je suis effrayé du nombre prodigieux des variantes; je vois un habile *critique* (le docteur Milli) en compter plus de *trente mille*, et ce critique se flatte pourtant d'avoir donné la meilleure *copie* de la *déposition* des *témoins*, et assure l'avoir faite sur plus de *nonante manuscrits*, recueillis de toutes parts et collationés exactement. J'ai peine à revenir de mon étonnement; mais, ce n'est point pendant qu'on est si étonné, qu'on peut réfléchir. Je dois me défier beaucoup de ces premières impressions, et rechercher avec plus de soin et

(100) « Je me resserre beaucoup. Consultez la note que le traducteur du célèbre Ditton a mise au bas de la page 46 du tome II, 1728.

« Voici le précis des raisonnements de ce traducteur, qui est, comme l'on sait, un habile critique :

« Il s'agit de savoir si le *témoignage écrit* que nous avons à cette heure est le même que celui que les apôtres prêchèrent et écrivirent. Certaines gens tâchent d'en affaiblir la *certitude*, ou par des calculs de probabilité qui dépérit tous les jours, ou par le nombre des *variantes*, qui fondent, à leur avis, le soupçon que les livres sacrés d'aujourd'hui ne sont pas ceux des apôtres. Il me paraît que ces calculs et ces soupçons tombent à terre, si l'on partage les siècles en quatre *périodes* ou quatre *générations périodiques*. La première est depuis les apôtres jusqu'au règne de Constantin; la seconde est depuis ce prince jusqu'à la domination temporelle des Papes; la troisième est depuis le commencement de l'empire papal jusqu'au siècle de l'imprimerie, qui fut, ou peu s'en faut, celui de la Réformation. Or, je trouve qu'à bien prendre les choses, la certitude du *témoignage écrit* a été, dans ces quatre générations, en croissant au lieu de diminuer. Dans la première, qui fut un temps continuel de persécution ou de dégoût pour les Chrétiens, on ne peut nier que cette certitude ne fût bien vive pour inspirer tant de courage et de fermeté aux Chrétiens. La seconde fut un temps d'orage dans l'Eglise : il n'y eut que disputes cruelles sur la religion; et si les livres auxquels tous les partis appelaient eussent été falsifiés ou supposés dans la génération précédente, le mystère dut naturellement éclater dans celle-ci..... Lorsqu'ensuite, sous la troisième génération, l'établissement du pouvoir temporel des Papes eut fait naître dans l'Eglise de nouvelles disputes, on juge aisément que l'*authenticité* des écrits apostoliques devenait d'autant plus certaine que les partis contendants réclamaient également l'authenticité de ces écrits, et que l'un des partis paraissait à l'autre s'éloigner davantage de *l'esprit* ou de *la lettre* du texte sacré. Enfin, sous la quatrième génération, arriva la fameuse découverte de l'imprimerie, et presque en même temps le grand schisme qui divisa l'Eglise et la divise encore. »

« Le reste du raisonnement saute aux yeux, et il n'est pas besoin que je l'achève. Ainsi, par une dispensation particulière de la Providence, les divisions de la société chrétienne ont contribué à conserver dans son intégrité primitive la *charte* vénérable de l'immortalité. » (Note de C. Bonnet.)

dans le sens froid du cabinet, les sources de ce nombre prodigieux de *variantes*.

« Les réflexions s'offrent ici en foule à mon esprit ; je m'arrête aux plus essentielles : je ne connais, il est vrai, aucun livre ancien, qui présente, ni à beaucoup près, un aussi grand nombre de leçons diverses, que celui dont je fais l'examen. Ceci a-t-il néanmoins de quoi me surprendre beaucoup ? Depuis qu'il est des livres dans le monde, en est-il aucun qui ait dû être lu, copié, traduit, commenté aussi souvent, en autant de lieux, et par autant de lecteurs, de copistes, de traducteurs, d'interprètes que celui-ci ? Un savant laborieux consumerait ses veilles à lire et à collationner les nombreuses *versions* qui ont été faites de ce livre en différentes langues, et dès les premiers temps de sa publication. Je l'ai déjà remarqué : un *livre* qui contient les gages d'un *bonheur éternel* pouvait-il ne pas paraître le plus important de tous les livres à cette grande *société*, à laquelle il avait été confié, qui en reconnaissait l'*authenticité* et la *vérité*, et qui en a transmis d'âge en âge le précieux dépôt ?

« Je ne suis donc plus si étonné de ces *trente mille variantes;* il est bien dans la nature de la chose, que plus les *copies* d'un livre se multiplient, et plus les *variantes* de ce livre soient nombreuses. Mon étonnement se dissipe même en entier lorsque, retournant au savant critique, j'apprends de lui-même que ces trente mille *variantes* ont été puisées, non-seulement dans les *copies* du texte *original*, mais encore dans celles de toutes les *versions*, etc.

« Je parcours ces *variantes*, et je me convaincs par mes propres yeux qu'elles ne portent point sur des choses *essentielles*, sur des choses qui affectent le fond et l'*ensemble* de la *déposition*. Ici, je trouve un mot substitué à un autre; là, un ou plusieurs mots transposés ou omis; ailleurs, quelques mots plus remarquables, qui paraissent avoir passé de la marge dans le texte, et que je ne rencontre point dans les *manuscrits* les plus originaux, etc.

« Si, malgré les *variantes* assez nombreuses des écrits de Cicéron, d'Horace, de Virgile, les plus sévères critiques pensent néanmoins posséder le texte *authentique* de ces auteurs, pourquoi ne croirais-je pas posséder aussi le texte *authentique* de la *déposition* dont il s'agit? Si les *variantes* de cette *déposition* étaient un titre suffisant pour me la faire rejeter, ne faudrait-il pas que je rejetasse pareillement tous les livres de l'antiquité ?

« Cette remarque me ramène aux réflexions de même genre que je faisais dans le chapitre 28, au sujet des *antinomies* vraies ou prétendues de la *déposition;* si je veux raisonner sur cette matière avec quelque justesse, je dois me conformer aux *règles* de la plus saine *critique*, et je ne dois pas prétendre juger du *livre* en question autrement que de tout autre livre.

« Mais un *livre* destiné par la SAGESSE à accroître les lumières de la raison, et à donner au genre humain les assurances les plus positives d'un *bonheur à venir*, n'aurait-il pas dû être préservé par cette SAGESSE de toute espèce d'*altération?* et s'il en eût été préservé, cela même n'aurait-il pas été la preuve la plus démonstrative que le LÉGISLATEUR avait *parlé?*

« Je me livre sans réserve aux objections; je poursuis la vérité, je ne cherche qu'elle, et je crains toujours de prendre l'ombre pour le corps. Que voudrais-je donc à cette heure? Je voudrais que la PROVIDENCE fût intervenue *miraculeusement* pour préserver de toute *altération* ce livre précieux, qu'ELLE paraît avoir abandonné comme tous les autres à l'influence dangereuse des *causes secondes*.

« Je ne démêle pas bien encore ce que je voudrais. J'entrevois en gros le besoin d'une intervention *extraordinaire*, propre à conserver la *déposition* dans sa pureté natale. Je désirerais donc que la PROVIDENCE eût *inspiré* ou dirigé *extraordinairement* tous les copistes, tous les traducteurs, tous les libraires de tous les siècles et de tous les lieux, ou *qu'elle* eût prévenu les guerres, les incendies, les inondations, et en général toutes les révolutions qui ont fait périr les *écrits originaux* des *témoins*.

« Mais cette intervention *extraordinaire* n'aurait-elle pas été un *miracle perpétuel*, et un miracle *perpétuel* aurait-il bien été un *miracle?* Une pareille intervention aurait-elle bien été dans l'ordre de la SAGESSE? Si les *moyens naturels* ont pu suffire à conserver dans son intégrité primitive l'*ensemble* de cette *déposition* si nécessaire, serais-je bien philosophe de requérir un *miracle perpétuel* pour prévenir la substitution, la transposition ou l'omission de quelques mots ? Autant vaudrait que j'exigeasse un *miracle perpétuel* pour prévenir les erreurs de chaque individu en matière de *croyance*.

« Je rougis de mon objection ; je confesse que mes désirs étaient insensés. Ce qui les excuse à mes propres yeux, c'est que je les formais dans la simplicité d'un cœur honnête, qui cherchait sincèrement le vrai, et qui ne l'avait pas d'abord aperçu.

« Si je me suis assez convaincu de l'*authenticité* de cette *déposition*, qui est le grand objet de mes recherches; si je suis *moralement* certain qu'elle n'a été ni *supposée* ni essentiellement *altérée*, pourrai-je *raisonnablement* douter de sa *vérité?*

« Je l'ai dit : la *vérité* d'un écrit *historique* est sa conformité avec les *faits*. Si je me suis suffisamment prouvé à moi-même que les faits *miraculeux* contenus dans la *déposition* sont de nature à n'avoir pu être *supposés* ni admis comme *vrais*, s'ils avaient été *faux*, s'il m'a paru encore solidement établi que les *témoins* qui attestaient publiquement et unanimement ces faits, ne pouvaient ni *tromper* ni être *trompés* sur de semblables faits, pourrai-je rejeter leur *déposition* sans choquer, je ne dis pas seulement toutes les règles de la plus saine logique, je dis

simplement les maximes les plus reçues en matière de conduite.

« Je fais ici une réflexion qui me frappe. Quand il serait possible que je conçusse quelque doute raisonnable sur l'*authenticité* des écrits *historiques* (les Evangiles) des *témoins*, quand je fonderais ces doutes sur ce que ces *écrits* n'ont été adressés à aucune société *particulière*, chargée spécialement de les conserver, je ne pourrais du moins former le moindre doute légitime sur ces *Epîtres* adressées par les *témoins* à des sociétés *particulières* et nombreuses, qu'ils avaient eux-mêmes fondées et gouvernées. Combien ces *sociétés* étaient-elles intéressées à conserver précieusement ces *lettres* de leurs propres *fondateurs!* Je lis donc ces *lettres* avec toute l'attention qu'elles méritent, et je vois qu'elles supposent partout les faits *miraculeux* contenus dans les écrits *historiques*, et qu'elles y renvoient fréquemment comme à la base inébranlable de la *croyance* et de la *doctrine*. » (*Recherches sur le christianisme*, par C. Bonnet, chap. 26 à 30, pag. 279 à 327.)

A. Guépin. — *Du véritable sens des Evangiles.* — « Le Nouveau Testament commence par l'évangile selon saint Matthieu. Au chapitre v nous trouvons le sermon sur la montagne. — *Heureux*, dit Jésus, *les pauvres en esprit, heureux les affligés, heureux les débonnaires, heureux ceux qui savent pardonner, heureux ceux qui ont faim et soif de justice. Heureux ceux qui ont le cœur pur, heureux ceux qui procurent la paix, heureux ceux qui sont persécutés pour la justice.* — A tous il promet le bonheur en Dieu; malheureux en cette vie, ils auront donc après la mort un ample dédommagement. Jésus, en tenant un semblable langage, dépassait de beaucoup la croyance enseignée dans les synagogues.

« Plus loin, il défend de venir faire offrande à Dieu, si préalablement l'on ne s'est réconcilié avec son frère.

« Plus loin, il attaque vivement l'adultère; il ne veut pas que l'on regarde avec convoitise la femme de son voisin. Il attaque et proscrit le divorce, traitant d'adultère l'homme qui épouse une femme divorcée. Cet admirable chapitre se termine par cette prescription : *Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous outragent et vous persécutent; soyez parfaits comme est parfait votre Père qui est aux cieux.* — Ce dernier paragraphe était à lui seul la négation de toutes les traditions, l'abolition virtuelle de toutes les religions du passé. Avec une pareille doctrine, plus de guerre possible, plus d'exploitation de l'homme par l'homme, plus de persécutions, plus de réaction.

« Au chapitre vi se trouve la prière suivante, enseignée par Jésus-Christ :

« *Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre royaume nous arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. — Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. — Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. — Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal, vous à qui appartiennent dans l'éternité, le règne, la puissance et la gloire. Amen.*

« Cette prière a-t-elle besoin de commentaires? Qu'est-ce pour nous que la sanctification du nom de Dieu, sinon l'exercice et le développement des facultés spéciales à l'homme, et par suite la pratique de la vertu. Qu'est-ce que le règne de Dieu sur la terre, si ce n'est quelque chose de la perfection céleste dans le gouvernement de l'humanité, dans la direction des peuples, des familles et des individus. — La volonté de Dieu a pour expression dans le ciel, l'ordre, l'harmonie, la perfection dans tous les rapports des choses des cieux; la volonté de Dieu sur la terre, c'est donc l'ordre et l'harmonie dans tous les rapports des choses terrestres, c'est l'idéal après lequel courent tous les gens de bien, tous les esprits élevés, tous les cœurs purs....... — Demander à Dieu le pain de chaque jour, et se croiser les bras ensuite, riche ou pauvre, ce serait vouloir une rétribution sans l'avoir méritée. Et puis, cet ordre de demander à Dieu le pain quotidien renferme encore cette pensée, que nous ne sommes point les propriétaires de nos fortunes privées, que nous n'en sommes même légitimement usufruitiers devant Dieu, qu'à condition de gagner par le travail ce qu'il a eu la bonté infinie, si nous sommes riches, de nous accorder par avance. On peut encore admettre que Jésus, rejetant toute idée de fortune préexistante, veut que tout homme soit salarié ou associé dans la grande famille humaine. Pardonner à ceux qui nous ont offensés, quoi de plus sublime! Avec ce précepte, mis en pratique, tout devient facile dans le monde : l'organisation sociale n'est plus qu'un jeu, les haines et les guerres civiles disparaissent. — Où trouver dans l'antiquité tout entière quelque chose qui approche, même de loin, de cette sublime prière? En étudiant Pythagore, l'on se sent subjugué et dominé; Jésus vous prend par le cœur. Le philosophe de Samos vous contraint à l'admiration ; Jésus vous entraîne. Le républicain grec vous élève à l'idéal ; il semble que le Christ, avec ses onctueuses paroles, fasse descendre en vous quelque chose de la perfection céleste. Après avoir étudié le savant de Crotone, on est rempli pour lui du plus profond respect ; mais pour peu qu'on médite sur les Evangiles, on se trouve déjà comme meilleur en soi, et la grâce s'en fait sentir, car ce livre admirable est comme une véritable eucharistie : par lui l'on peut communier avec Jésus-Christ, à toutes les heures, à tous les moments du jour.

« Les règles de Pythagore trahissent les calculs de l'homme d'étude; la règle du Christ n'est pas moins savante, n'est pas moins physiologique, bien qu'elle ne pa-

raisse que l'œuvre d'un bon cœur; elle a donc été dictée par une bonté supérieure.

« *Et quand tu prieras*, dit Jésus, *ne fais pas comme les hypocrites, ne te donne pas en spectacle, mais renferme-toi dans ton cabinet ; n'use point de vaines redites comme les païens qui croient qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.*

« Jésus veut encore que l'on soit charitable en secret, que l'on méprise les richesses et les biens de ce monde, et qu'on les néglige pour s'amasser des trésors dans le ciel ; car, *où sera votre trésor*, dit-il, *là aussi sera votre cœur.*

« On lit encore au chapitre VI de saint Matthieu, dans le sermon sur la montagne : *Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas plus excellents qu'eux. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste* (le vêtement, la nourriture et l'abri) *vous sera donné par-dessus.* Le royaume de Dieu sur la terre, c'est-à-dire une organisation sociale basée sur la morale de l'Evangile, voilà donc cette justice divine entre les hommes, qui doit assurer à tous le pain de l'âme et le pain du corps. *Quiconque entend ces paroles et les met en pratique est un homme prudent qui bâtit sa maison sur le roc; la pluie, les vents, les torrents ne sauraient ébranler sa demeure; mais celui qui entend ces paroles sans en tirer parti, est un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.*

« Il est écrit, chapitre IX en saint Matthieu : *Apprenez ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice.*

« Plus loin, faisant allusion aux dissensions nombreuses, aux luttes violentes que soulèvera sa doctrine, le Christ dit : *Je ne suis point venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée. Je suis venu mettre la division entre le fils et le père, la fille et la mère, la belle-fille et la belle-mère, et l'on aura pour ennemis ses propres domestiques.*

« Est-il possible de pronostiquer plus nettement les résultats infaillibles d'une réforme sociale basée sur la fraternité entre les serviteurs et les maîtres, entre *Rome et Spartacus*, entre le prolétaire et le chef d'atelier, entre le laboureur et le propriétaire foncier, entre le travail et le capital!!!

« Au chapitre XV de saint Matthieu se trouve ce précepte de morale : *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort.* Et dans la crainte qu'on ne se méprenne, Jésus l'explique en disant : *Ce qui souille l'homme, ce n'est pas sa nourriture, ce sont les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages et les blasphèmes.*

« Les collecteurs d'impôts ayant demandé au Christ les dix drachmes : *Que t'en semble*, dit-il à Simon Pierre? *De qui les rois retirent-ils leurs impôts? de leurs enfants ou des étrangers? — Des étrangers*, dit Pierre. — Jésus lui réplique, *les enfants en sont donc exempts.*

« Cette phrase qu'il importe de bien comprendre, résume toute l'économie sociale enseignée par le Christ, économie que nous croyons devoir reproduire de nouveau.

« Les enfants des rois ne payent pas d'impôts à leur père, les hommes sont les enfants de Dieu sur la terre, ils ne payeront donc plus d'impôts.

« De là cette conséquence que ceux qui écrasent le peuple d'impôts sont en grand désaccord avec l'Evangile, qui prescrit le gouvernement paternel. Au chapitre XX, voulant expliquer aux apôtres ce que doit être le gouvernement dans la société chrétienne, le Sauveur leur dit : *Les princes des nations les dominent et les grands leur commandent avec autorité, mais il ne doit pas en être ainsi parmi vous : au contraire, quiconque voudra être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur, et quiconque voudra être le premier entre ses frères, qu'il soit leur esclave..... Voici le premier commandement : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit;* et il ajoute : *Voici le second commandement qui est semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même; ces deux commandements résument la Loi et les Prophètes.*

« D'où cette conséquence : On sert Dieu par la fraternité, on remplit la Loi et les Prophètes par la fraternité ; l'on est assuré de tout sur cette terre, nourriture, abri, vêtement, par la fraternité qui nous oblige tous au travail. L'on obtient par la fraternité le règne de Dieu dans ce monde et la vie des bienheureux dans une seconde existence.

« Avez-vous le moindre doute sur cette conclusion, lisez le chapitre XXV, où Dieu dit à ses élus au jour du jugement : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malade et vous m'êtes venu voir, j'étais prisonnier et vous m'avez visité. Alors les justes diront : Quand est-ce, Seigneur, que nous vous avons vu souffrir de toutes ces misères? Et le roi des cieux répondant, leur dira : Lorsque vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de vos frères, vous me les avez faites à moi-même.*

« L'Evangile selon saint Marc contient exactement les mêmes règles que l'Evangile selon saint Matthieu, mais le récit en est moins remarquable.

« Dans l'Evangile selon saint Luc, les anges ou envoyés de Dieu qui annoncent la bonne nouvelle s'expriment ainsi : *Gloire à Dieu dans le ciel, paix sur la terre et bienveillance parmi les hommes.*

« Cette formule est très-remarquable, elle résume l'Evangile ou *bonne nouvelle* annoncé au peuple.

« La terre était alors soumise à l'idolâtrie, l'on adorait Jupiter adultère, Vénus impudique; tous les vices avaient des représentants dans le ciel des païens. Au lieu de cela l'Evangile ou *bonne nouvelle* nous apprend qu'il n'y a qu'un Dieu.

« Le monde venait d'être ravagé par les grandes guerres de Rome, et l'Evangile annonce la paix. A cette époque tous les hommes de nations différentes se traitaient en étrangers, en ennemis. Sous ce rapport l'Evangile c'est la bienveillance parmi les hommes, le texte grec va même plus loin, *eudochia* se dit d'une bienveillance basée sur le savoir, sur une instruction utile à tous.

« Au récit des quarante jours passés par le Christ dans le désert, l'on trouve le précepte suivant : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.*

« Jésus étant entré le jour du sabbat dans la synagogue de Nazareth, où il avait été élevé, on lui présenta le livre d'Isaïe; l'ayant ouvert, il trouva l'endroit où il est écrit : *L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint. Il m'a envoyé pour annoncer l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour publier la liberté aux captifs et faire recouvrer la vue aux aveugles, pour renvoyer ceux qui sont dans l'oppression et pour annoncer l'année favorable du Seigneur.* Ayant replié le livre et l'ayant rendu au ministre, il s'assit, et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui.

« Alors il commença à leur dire : *Cette parole de l'Ecriture est accomplie aujourd'hui et vous l'entendez.*

« Rien, on le voit, de plus précis que ce texte. Jésus se déclare le Messie promis aux captifs et caractérise la mission de ce Messie en promettant le bonheur à ceux qui sont dans le chagrin, la liberté aux prisonniers, aux esclaves, et la cessation des misères physiques représentées par les aveugles.

« Au chapitre VI de saint Luc, Jésus explique ce qu'il faut entendre par la sanctification du jour du Seigneur, et il ajoute : *Le Fils de l'homme est maître du même sabbat*, qui, selon la loi de Moïse, était bien autrement sacré que notre jour de dimanche.

« Plus loin il enseigne qu'il faut aimer ses ennemis, faire le bien, prêter son argent sans rien espérer en retour. *Votre récompense*, dit-il, *sera grande et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon, même envers les ingrats et les méchants.*

« Puis il ajoute : *Soyez donc miséricordieux comme aussi votre Père est miséricordieux.*

« Au chapitre X se trouve la fameuse parabole du Samaritain : *Un homme descendit de Jéricho et tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent; après l'avoir blessé de plusieurs coups, ils s'en allèrent le laissant à demi mort. Or, il se rencontra qu'un sacrificateur descendait par ce chemin-là, et ayant vu cet homme, il passa outre. Un lévite étant aussi venu dans le même endroit, et le voyant, passa outre. Mais un Samaritain, passant son chemin, vint vers cet homme, et le voyant, il fut touché de compassion. Et s'approchant, il banda ses plaies, et il y versa de l'huile et du vin; puis il le mit sur sa monture, et le mena à une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain en partant, il tira deux deniers d'argent et les donna à l'hôte, et lui dit : Aie soin de lui, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel donc de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé entre les mains des voleurs?*

« Cette parabole est bien significative. Le Samaritain, glorifié par Jésus, était à la religion de Moïse ce que sont à la religion catholique les musulmans, les protestants, les philosophes et les excommuniés. Le sacrificateur et le lévite étaient à cette même religion, ce que sont au catholicisme les religieux et les prêtres. Il était donc impossible de poser en termes plus clairs le précepte de la fraternité universelle, sans distinction de croyances et de religion, et de mieux établir que la charité seule suffit pour le salut.

« On lit au chapitre XIX : *Etant entré dans le temple, il se mit à chasser les acheteurs et les revendeurs, en leur disant : Il est écrit : « Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs.*

« Au chapitre XXI nous trouvons l'histoire du denier de la veuve : *Comme Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc, il vit des riches qui mettaient leurs offrandes. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux pites; et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus mis que tous les autres. Car tous ceux-là ont mis, dans les offrandes de Dieu, leur superflu; mais celle-ci y a mis, dans sa disette, tout ce qu'elle avait pour vivre.*

« L'Evangile, selon saint Jean, contient les mêmes enseignements que les trois autres; on y trouve, au début, les phrases suivantes : *La Parole était au commencement, la Parole était avec Dieu, et cette Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. C'est en elle qu'était la vie, et la vie était la lumière des hommes.*

« Plus loin, nous trouvons la conversation du Christ avec la Samaritaine; plus loin, le pardon accordé à la femme adultère, avec cette remarquable parole : *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre.* Puis au chapitre XV nous lisons ce verset qui est si bien à sa place, surtout dans l'Evangile selon saint Jean : *Je vous commande de vous aimer les uns les autres comme je vous aime.*

« Pour ceux qui savent comprendre, ce verset renferme les quatre Evangiles : c'est le christianisme tout entier. » (*Philosophie du socialisme ou études sur les transformations dans le monde et dans l'humanité*, p. 374 à 396, par A. GUÉPIN.)

**EVANGILES** apocryphes. — Les protestants eux-mêmes ont fait remarquer combien les Evangiles apocryphes, loin d'affaiblir en rien l'authenticité des écrits canoniques, en sont au contraire l'éclatante confirmation.

« La vie du Seigneur, dit de Beausobre, était si belle, son caractère si sublime et si divin, sa doctrine si excellente; les miracles, par lesquels il l'avait confirmée si éclatants et en si grand nombre, qu'il n'était pas possible que plusieurs écrivains n'entreprissent d'en composer des mémoires. Cela produisit plusieurs histoires de Notre-Seigneur, plus ou moins exactes les unes que les autres... Saint Luc, qui parle des relations ou des Evangiles qui avaient précédé le sien, insinue bien qu'ils étaient défectueux, mais il ne les condamne que comme des livres fabuleux ou mauvais. » (De Beausobre, *Disc. sur l'authenticité*, etc., *Histoire du manich.*, tome I, page 440.)

« Le savant Fabricius, dans la *Notice des Evangiles apocryphes*, dit C. Bonnet, compte jusqu'à cinquante de ces *faux Evangiles*. Il faut remarquer néanmoins, qu'il s'en trouve plusieurs qui ne diffèrent que par l'*intitulation*. L'illustre de Beausobre, dans son excellente *Histoire du manichéisme* (tome I, p. 453), s'attache à montrer qu'un bon nombre de ces Evangiles *apocryphes* n'étaient au fond que l'Evangile de saint Matthieu, plus ou moins altéré ou changé. Tels étaient entre autres les Evangiles *selon les Hébreux*, *selon les Egyptiens*, *selon les Ebionites*, *selon saint Barthélemy*, *selon saint Barnabé*, etc. Cet habile critique distingue soigneusement les écrits *apocryphes* ou *inauthentiques* qui parurent dans le Ier siècle, et ceux qui parurent dans les siècles suivants; ces derniers étaient beaucoup moins exacts que les premiers, soit à l'égard de la doctrine, soit à l'égard des faits. Il n'est pas difficile d'en assigner la raison. Les *hérétiques* ne commencèrent à se multiplier qu'après la mort des premiers témoins : et il était fort naturel que des hommes qui s'éloignaient plus ou moins de la doctrine reçue altérassent plus ou moins la vérité dans leurs écrits. Le témoignage formel que de pareils écrivains ne laissaient pas de rendre aux faits les plus *essentiels*, n'en est donc que plus remarquable et plus convaincant.

« Au reste, si l'on prétendait que les écrits *apocryphes* détruisent l'autorité des écrits *canoniques*, je répondrais, avec notre judicieux critique (page 462), qu'il vaudrait autant dire : « Qu'il n'y a point d'actes certains, parce qu'on en a supposé « quantité de faux; qu'il n'y a point d'histoires véritables, parce qu'il y en a de fabuleuses; qu'il n'y a point de bonne monnaie, parce qu'il y en a de fausse et de « contrefaite. »

« Si l'on recherche, dit encore cet écrivain, en quoi les Evangiles apocryphes « du Ier siècle différaient des véritables, on « verra que tout consistait dans quelques « particularités de la vie de Notre-Seigneur, « qui étaient ou retranchées ou ajoutées, « dans quelques paroles, dans quelques « sentences attribuées à Jésus-Christ, et « omises par nos évangélistes. Tel est, par « exemple, ce mot du Sauveur : *Il est plus heureux de donner que de recevoir*. Euchalius rapporte, qu'il se trouvait dans le livre intitulé *La doctrine des apôtres*... Ces « sentences étaient prises de quelques livres reçus parmi les Chrétiens, ou s'étaient conservées par la tradition. De là « aussi plusieurs passages que les copistes « insérèrent dans les Evangiles, et que saint « Jérôme en retrancha, lorsqu'il réforma « les exemplaires de son temps sur les plus « anciens manuscrits. » (*Recherches sur le christianisme* par C. Bonnet, chap. 26, p. 297 à 299.)

« Tous les *faux Evangiles* des hérétiques n'étaient que des écrits purement *historiques;* il y en avait qui n'étaient guère que *dogmatiques*, et dans lesquels certains hérétiques rassemblaient, comme en un corps, leurs *opinions particulières*. Tel était, par exemple, l'Evangile de Valentin ou des valentiniens, auquel ces hérétiques avaient donné le nom d'*Evangile de vérité*. Tel était encore l'écrit que les hérétiques, connus sous le nom de *gnostiques*, avaient intitulé l'*Evangile de perfection*. » (De Beausobre, l. c., p. 454; *Recherches sur le christianisme* par C. Bonnet, ch. 26, p. 299.)

« Les anciens Pères avaient trois moyens principaux de discerner les écrits *apocryphes* qui se répandaient dans la société chrétienne. Le premier était la *prédication* des premiers témoins et de leurs successeurs *immédiats*, qui se conservait et se perpétuait dans chaque société particulière. Le second était le *témoignage* constant, perpétuel, uniforme que la société primitive universelle avait rendu aux écrits des premiers témoins et à ceux de leurs premiers disciples; *témoignage* que les Pères trouvaient consigné dans les écrits des conducteurs de la société chrétienne et qu'ils recueillaient encore de la *tradition*, sur laquelle ils pouvaient d'autant plus compter, que la chaîne des témoins était plus courte, et que les témoins eux-mêmes étaient d'un plus grand poids. Le troisième moyen enfin consistait dans la *comparaison* que les Pères ne manquaient point de faire des écrits *apocryphes* avec les écrits *authentiques*, dont les *originaux* ou au moins les *copies* les plus *originales* existaient encore. Est-il un moyen plus sûr de juger de *faux actes* que de les comparer à des actes dont l'*authenticité* est bien constatée? » (*Recherches sur le christianisme* par Ch. Bonnet, page 302-304.)

**EVE**. *Voy.* Adam. — On lit dans l'*Oupanishada*, livre indien : « Adimo, se trouvant seul, ne ressentait aucune joie, et voilà pourquoi il ne se rejouit pas quand il est seul. Il souhaita l'existence d'un autre que lui, et tout à coup il se trouva comme un homme et une femme unis l'un à l'autre; il fit que son propre corps devint homme et

femme. Le corps, ainsi partagé, n'était plus que comme une moitié imparfaite de lui-même. » (Dans les *Archives asiatiques*, t. VIII)

« D'après le *Zend-Avesta*, Meschia et Meschiani étaient d'abord un seul corps. Ormusd les divisa, et en fit le premier homme et la première femme. » (T. II, pag. 377.)

« D'après les Taïtiens, *Taaroa* ayant fait le monde, forma l'homme avec la terre rouge, qui servit d'aliment à la créature jusqu'à l'apparition de l'arbre à pain. Un jour Taaroa plongea l'homme dans un profond sommeil, et tira un os ou *Ivi*, dont il fit la femme. Ces deux êtres furent les chefs de la famille humaine. » (Ellis, dans les *Annales de philosophie chrétienne.*, tome XI, pag. 175.)

Bayle. — « Eve, dit Bayle, femme d'Adam, fut ainsi nommée par son mari, à cause qu'elle devait être la mère de tous les vivants... Elle se laissa tromper par les belles promesses du serpent, et puis elle sollicita son mari à la même désobéissance. Voilà, reprend Bayle, ce qui est indubitable, puisque la parole de Dieu le dit; mais comme elle n'en dit pas davantage, on peut faire tel cas qu'on voudra des autres choses qui ont été dites concernant Eve. » (*Dictionnaire*, art. *Eve.*)

EVEQUES. *Voy.* Episcopat, Clergé, Ecclésiastiques. — Le chancelier Bâcon s'exprime ainsi sur le respect dû aux évêques :

« Sans doute il est grand le péché de ceux qui, semblables aux enfants d'Héli, détournent les hommes, par leur mauvaise conduite, d'adorer et de servir le Seigneur: *Et eorum causa abhorrebant homines a sacrificio Domini* (*I Reg.* ii, 17). Mais quelque grand qu'il puisse être, le péché de ceux qui cherchent à avilir et à déshonorer les évêques l'est encore davantage.

« Salomon nous défend de critiquer ceux qui nous gouvernent, même au dedans de notre âme. Il exige de plus que, dans le doute, nous interprétions toujours leurs actions dans un sens favorable. Les saints anges n'osèrent point condamner le calomniateur du genre humain, ni prononcer contre lui des paroles de malédiction; mais ils dirent : *Que le Seigneur exerce sur toi son empire : Increpet te Dominus* (*Ep. Judæ*). L'apôtre saint Paul avait été bien fondé à dénoncer au grand prêtre qui avait à son égard indignement violé les règles de la justice, le jugement de Dieu, en lui disant : Le Seigneur te frappera, *percutiet te Dominus* (*Act.* xxiii, 3) ; mais il crut avoir été trop loin, en qualifiant le même grand prêtre de muraille blanchie, *paries dealbatus*, et il lui en fit des excuses : sur quoi un saint Père a dit que saint Paul avait respecté dans ce personnage jusqu'à l'ombre et au vain nom de prêtre : *Ipsum, quamvis inane nomen et umbram, expavit sacerdotis.*

« L'histoire nous apprend que dans les premiers siècles de l'Église, les conciles et les synodes qui déposaient les évêques, ne croyaient plus devoir se souvenir des délits qui avaient donné lieu à la déposition, et les ensevelissaient dans un oubli éternel. Cham encourut la malédiction dont il fut frappé pour avoir révélé la honte de son père; et cependant c'est une bien plus grande faute d'insulter au caractère des évêques et de mettre en question leur autorité, que d'insulter à leur personne. Il est plusieurs saints Pères qui ont parlé contre des évêques dont la conduite était indigne de leur caractère, avec tant de force et de véhémence, qu'ils auraient paru croire que cette indignité les privait et les dépouillait par le seul fait de leur office. L'un a dit : « On « nous appelle prêtres, et nous ne le sommes « pas : *Sacerdotes nominamur, et non sumus.* » Un autre a dit : « Si vous ne faites de bon« nes œuvres, vous ne pouvez point être évê« que : *Nisi bonum opus amplectaris, episcopus « esse non potes.* » Mais, dans la réalité, les saints Pères, en s'exprimant ainsi sur le compte de ces évêques, étaient bien éloignés de prétendre qu'on pût élever des doutes ni sur la légitimité de leur état ni sur la validité de leur ordination. »

EXAMEN de conscience. — Dans ses Mémoires destinés à l'instruction des enfants, Franklin rend compte en ces termes de la méthode d'examen de conscience à laquelle il dut tous ses progrès dans la vertu :

« Comme je connaissais ou croyais connaître le bien et le mal, je ne voyais pas pourquoi je ne pouvais pas toujours faire l'un et éviter l'autre; mais je m'aperçus bientôt que j'avais entrepris une tâche plus difficile que je ne l'avais d'abord imaginé. Pendant que j'appliquais mon attention et que je mettais mes soins à me préserver d'une faute, je tombais souvent, sans m'en apercevoir, dans une autre. *L'habitude se prévalait de mon inattention, ou bien le penchant était trop fort pour ma raison. Je compris à la fin que, quoique l'on fût spéculativement persuadé qu'il est de notre intérêt d'être complétement vertueux, cette conviction était insuffisante pour prévenir mes faux pas; qu'il fallait rompre les habitudes contraires pour en acquérir de bonnes, et s'affermir avant que de pouvoir compter sur une constante et uniforme rectitude de conduite.* » Après ce préambule, Franklin rend compte de la *méthode* qu'il s'était prescrite. Il commence par énumérer les vertus qu'il regardait *comme nécessaires et désirables.* « Voulant *contracter l'habitude de toutes ces vertus*, continue-t-il, j'imaginai avec Pythagore, dans ses vers dorés, qu'un examen *journalier était nécessaire;* pour diriger cet examen, je résolus d'abord de m'observer sur une vertu pendant quelque temps, et quand je croyais m'y être affermi, de passer à un autre. Je fis un petit livret où je notais, sous chaque titre de vertu, mes fautes et mon amendement. Mon petit livret avait pour épigraphe divers textes qui me rappelaient à Dieu; et, en considérant Dieu comme la source de la sagesse, je pensai qu'il était nécessaire de solliciter son assistance pour l'obtenir ; je composai en conséquence une courte

prière (101), et je la mis en tête de mon livre d'examen pour m'en servir tous les jours.

« J'avais fait un plan pour l'emploi des vingt-quatre heures du jour naturel. Quoiqu'en suivant mon plan, je ne sois jamais arrivé à la perfection à laquelle j'avais tant d'envie de parvenir, et que j'en sois même resté bien loin, *cependant mes efforts m'ont rendu meilleur et plus heureux que je n'aurais été, si je n'avais pas formé cette entreprise.* Comme celui qui tâche de se faire une écriture parfaite en imitant un exemple gravé, quoiqu'il ne puisse jamais atteindre la même perfection, néanmoins les efforts qu'il fait rendent sa main meilleure et son écriture passable. *Il est peut-être utile à ma postérité de savoir que c'est à ce petit artifice et à l'aide de Dieu, que leur ancêtre a dû le bonheur constant de sa vie, jusqu'à sa soixante-dix-neuvième année, pendant laquelle ceci est écrit.* »

H. Fortoul. — « Les Chrétiens ont une pratique excellente, et qu'on doit recommander à notre siècle égaré sur la croûte des choses. Cette pratique, qui consiste à se recueillir en soi-même pour trouver, dans sa pensée, la force de s'élever jusqu'à l'infini, s'appelle la méditation : nous la conseillons à tous les hommes de science, d'art et d'action. L'usage de cette pratique donnera infailliblement l'énergie et la profondeur à ceux qui en ont besoin; elle habituera l'esprit à considérer les apparences comme des signes avec lesquels on doit accroître la puissance et l'intelligence de l'humanité, et non point comme des chaînes lourdes dont on voudrait sottement garrotter son génie. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, page 578, article *Apparence*, par Hipp. Fortoul.)

EXPÉRIENCE. — J.-J. Rousseau en parle en ces termes :

Je deviens vieux en apprenant toujours.

« Solon répétait souvent ce vers dans sa vieillesse. Il y a un sens dans lequel je pourrais le dire aussi dans la mienne; mais c'est une bien triste science que celle que, depuis vingt ans, l'expérience m'a fait acquérir : l'ignorance est encore préférable. L'adversité sans doute est un grand maître; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté. D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acquit par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user se passe. La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer. L'expérience instruit toujours, je l'avoue; mais elle ne profite que pour l'espace que l'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faut mourir, d'apprendre comment on aurait dû vivre?

« Eh! que me servent les lumières, si tard et si douloureusement acquises, sur ma destinée et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre? Je n'ai appris à mieux connaître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connaissance, en me découvrant tous leurs piéges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans cette imbécile mais douce confiance, qui me rendit, durant tant d'années, la proie et la joie de mes bruyants amis, sans que, enveloppé de toutes leurs trames, j'en eusse même le moindre soupçon. J'étais leur dupe et leur victime, il est vrai; mais je me croyais aimé d'eux, et mon cœur jouissait de l'amitié qu'ils m'avaient inspirée en leur distribuant autant que pour moi. Ces douces illusions sont détruites : la triste vérité que le temps et la raison m'ont dévoilée, en me faisant sentir mon malheur, me fait voir qu'il était sans remède, et qu'il ne me restait qu'à m'y résigner. Ainsi, toutes les expériences de mon âge sont pour moi, dans mon état, sans utilité présente et sans profit pour l'avenir.

« Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir; et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge; on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfants, et en sortent de plus mauvaise grâce que les jeunes gens. C'est que tous leurs travaux ayant été pour cette vie, ils voient à la fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs nombreuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

« Je me suis dit cela quand il était temps de me le dire; et si je n'ai pas su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à temps, et de les avoir bien dirigées. Jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure, par l'expérience, que je n'étais pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrais jamais à l'état dont mon cœur sentait le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentais n'y pas trouver, mon ardente imagination sautait déjà par-dessus l'espace de ma vie à peine commencée, comme sur un terrain qui m'était étranger,

(101) Voici cette prière, rapportée par M. Jullien de Paris, dans son *Essai d'éducation* : « O Bonté puissante! Père bienfaisant! Guide miséricordieux! augmente en moi la sagesse pour que je puisse connaître mes vrais intérêts; fortifie ma résolution pour exécuter ce qu'elle prescrit, agrée mes bons offices envers tes autres enfants, comme la seule reconnaissance qui soit en mon pouvoir, pour les faveurs que tu m'accordes. » Franklin nous apprend lui-même qu'il se servait aussi de cette prière tirée des poëmes de Thompson : « Père de la lumière et de la vie! O toi le bien suprême! instruis-moi de ce qui est bien; instruis-moi de toi-même. Sauve-moi de toutes les inclinations basses; remplis mon âme de savoir, de paix intérieure et de vertu pure, bonheur sacré, véritable, et qui ne se ternit jamais. »

pour se [illegible] sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.

« Ce sentiment, nourri par l'éducation dès mon enfance, et renforcé durant toute ma vie par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher, dans tous les temps, à connaître la nature et la destination de mon être, avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philosophaient bien plus doctement que moi; mais leur philosophie leur était pour ainsi dire étrangère. Voulant être plus savants que d'autres, ils étudiaient l'univers pour savoir comment il était arrangé, comme ils auraient étudié quelque machine qu'ils auraient aperçue, par pure curiosité. Ils étudiaient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pour se connaître; ils travaillaient pour instruire les autres, mais non pas pour s'éclairer en dedans. Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, n'importait lequel, pouvu qu'il fût accueilli. Quand le livre était publié, son contenu ne les intéressait plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres, et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais, du reste, sans en rien tirer pour leur propre usage, s'en s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi, quand j'ai désiré d'apprendre, c'était pour savoir moi-même et non pas pour enseigner; j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il fallait commencer par savoir assez pour soi; et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes, il n'y en a guère que je n'eusse faites également seul dans une île déserte où j'aurais été confiné pour le reste de mes jours. » (*Dialogues*, t. II, p. 63.)

EXPIATIONS. — Ce serait tout un livre à faire que de rappeler toutes les coutumes expiatoires et les sacrifices usités chez tous les peuples de la terre : nous renvoyons donc aux écrits spéciaux sur ce point historique, qui ne rentre qu'indirectement dans notre cadre et que nous toucherons d'ailleurs à l'article SACRIFICE. Nous nous bornerons ici à citer quelques témoignages modernes.

VOLTAIRE. — « De tant de religions différentes, il n'en est aucune qui n'ait pour but principal les expiations; l'homme a toujours senti qu'il avait besoin de clémence. » (*Essais*, ch. 12.)

« Dans le chaos des superstitions populaires, qui auraient fait de presque tout le globe un vaste repaire de bêtes féroces, il y eut une institution salutaire qui empêcha une partie du genre humain de tomber dans un entier abrutissement; ce fut *celle des expiations*. Des esprits doux et sages, parmi tant de fous cruels, s'efforcèrent de ramener les hommes à la raison et à la morale. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. XVI, p. 202.)

« Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiations. Les sages, dans les temps, firent ce qu'ils purent pour inspirer la vertu, et pour ne point réduire la faiblesse humaine au désespoir.

« On avait un délit à se reprocher, celui d'avoir condamné un homme vertueux, un citoyen utile : voilà des hommes désespérés, et s'ils sont sensibles, leur conscience les poursuit, rien n'est plus vrai, et c'est le comble du malheur. Il ne reste plus que deux partis, ou la réparation, ou l'affermissement dans le crime. Toutes les âmes sensibles cherchent le premier parti, les monstres prennent le second. Les coupables pouvaient recevoir leur absolution en subissant des épreuves pénibles, et en jurant qu'ils mèneraient une nouvelle vie. C'est de ces serments que les récipiendaires furent appelés chez toutes les nations d'un nom qui répond à initiés, *qui ineunt vitam novam*, qui commencent une nouvelle carrière, qui entrent dans le chemin de la vertu.

« Il est indubitable qu'on n'était lavé de ses fautes dans ces mystères que par le serment d'être vertueux. Cela est si vrai que l'hiérophante, dans tous les mystères de la Grèce, en congédiant l'assemblée, prononçait deux mots égyptiens qui signifiaient : Veillez, soyez purs. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publiée par Beaumarchais, t. I, p. 226.)

MADAME DE STAEL. — « La plupart des religions anciennes ont institué des sacrifices humains; mais, dans cette barbarie, il y avait quelque chose de remarquable, c'est le besoin d'une expiation solennelle. Rien ne peut effacer de l'âme, en effet, la conviction qu'il y a quelque chose de très-mystérieux dans le sang de l'innocent, et que la terre et le ciel s'en émeuvent. Les hommes ont toujours cru que des justes pouvaient obtenir, dans cette vie ou dans l'autre, le pardon des criminels. Il y a dans le genre humain des idées primitives qui paraissent plus ou moins défigurées dans tous les temps et chez tous les peuples. Ce sont ces idées sur lesquelles on ne saurait se lasser de méditer, car elles renferment sûrement quelques traces des titres perdus de la race humaine.

« La persuasion que les prières et le dévouement du juste peuvent sauver les coupables, est sans doute tirée des sentiments que nous éprouvons dans les rapports de la vie; mais rien n'oblige, en fait de croyance religieuse, à rejeter ces inductions : que savons-nous de plus que nos sentiments, et pourquoi prétendrait-on qu'ils ne doivent point s'appliquer aux vérités de la foi? Que peut-il y avoir dans l'homme que lui-même, et pourquoi, sous prétexte d'anthropomorphisme, l'empêcher de former, d'après son âme, une image de la Divinité?....

« En effet, il y a dans l'esprit humain deux tendances aussi distinctes que la gravitation et l'impulsion dans le monde physique : c'est l'idée d'une décadence et celle d'un perfectionnement. On dirait que nous éprouvons tout à la fois le regret de quelques beaux dons qui nous étaient accordés

gratuitement, et l'espérance de quelques biens que nous pouvons acquérir par nos efforts; de manière que la doctrine de la perfectibilité et celle de l'âge d'or, réunies et confondues, excitent tout à la fois dans l'homme le chagrin d'avoir perdu et l'émulation de recouvrer. Le sentiment est mélancolique, et l'esprit audacieux; l'un regarde en arrière, l'autre en avant : de cette rêverie et de cet élan naît la véritable supériorité de l'homme, le mélange de contemplation et d'activité, de résignation et de volonté, qui lui permet de rattacher au ciel sa vie dans ce monde. » (*De l'Allemagne*, par Mme DE STAEL, p. 565 et 566, chap. 4, IVe partie.)

P.-J. PROUDHON. — « Tous les peuples ont eu leurs coutumes expiatoires, leurs sacrifices de repentance, leurs institutions répressives et pénales, nées de l'horreur et du regret du péché. Le catholicisme, qui bâtit une théorie partout où la spontanéité sociale avait exprimé une idée ou déposé une espérance, convertit en sacrement la cérémonie à la fois symbolique et effective par laquelle le pécheur exprimait son repentir, demandait à Dieu et aux hommes pardon de sa faute, et se préparait à une meilleure vie. Aussi, n'hésité-je point à dire que la Réforme, en rejetant la contrition, ergotant sur le mot *metanoïa*, attribuant à la foi seule la vertu justificative, déconsacrant la pénitence, enfin, fit un pas en arrière, et méconnut complétement la loi du progrès. Nier n'était pas répondre. » (*Système des contradictions économiques*, t. Ier, chap. 8.)

EXTENSION UNIVERSELLE DU CHRISTIANISME. — H. de Saint-Simon annonce ainsi l'extention universelle du christianisme.

« *Le novateur.* — « Le christianisme deviendra la religion universelle et unique, les Asiatiques et les Africains se convertiront... La véritable doctrine du christianisme, c'est-à-dire la doctrine la plus générale qui puisse être déduite du principe fondamental de la morale divine, sera produite, et aussitôt cesseront les différences qui existent dans les opinions religieuses.

« La première doctrine chrétienne n'a donné à la société qu'une organisation partielle et très-incomplète. Les droits de César sont restés indépendants des droits attribués à l'Eglise. *Rendez à César ce qui appartient à César;* telle est la fameuse maxime qui a séparé ces deux pouvoirs. Le pouvoir temporel a continué de fonder sa puissance sur la loi du plus fort; tandis que l'Eglise a professé que la société ne devait reconnaître comme légitimes que les institutions ayant pour objet l'amélioration de l'existence de la classe la plus pauvre. » (*Le nouveau christianisme*, par H. DE SAINT-SIMON, p. 13 à 32.)

EXTRÊME-ONCTION. — MONTAIGNE. — « Le sacrement de l'Extrême-Onction a été inventé, institué à ce qu'il parfasse l'âme de la grâce divine, guérisse et nettoie de toute tache et infirmité spirituelle, et auquel elle reçoive pardon du péché véniel, non quant à la peine, mais quant à la coulpe, et ce, afin que déchargée et désempêtrée de toutes ces façons d'empêchements qui entravent ses pas, et qui la débauchent de sa naturelle allégresse, elle puisse, ébranlée vivement par sa dévotion, s'envoler, dispose et légère, vers le ciel, et d'une gaillarde saillie se poser contre mont et arriver à la vie éternelle. Or, ce sacrement se donne à la mode d'un médicament corporel, tout ainsi que le baptême à la mode d'une corporelle ablution.

« Attendu que ce sacrement se fait pour élever l'âme à Dieu par zèle et par dévotion, en quoi elle se fortifie, s'allége, réjouit et se calme, il advient que le corps sent aussi quelque repos et se décharge de ses maux, d'autant qu'il dépend de l'âme et que le plus souvent la guérison d'elle lui apporte la sienne, de manière que la fin principale de l'Extrême-Onction ne soit pas de guérir les infirmités corporelles, mais les infirmités seulement du péché véniel; car, quant au péché mortel, c'est plutôt mort que, maladie, et par conséquent la pénitence qui l'efface doit plutôt ressusciter que guérir, si est-ce toutefois que, quand il est expédient au malade d'allonger sa vie pour augmenter ses mérites, elle sert par accident pour soulager et médiciner le corps, médicinant l'âme, la ramenant au bien et éloignant du mal; car, comme l'âme désolée et attristée dessèche et consume le corps, aussi elle l'amende et vivifie, purifiée et satisfaite. » (*Théologie Naturelle* de Raymond DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui-même comme sa profession de foi, chap. 302.)

— « Il y a peu de choses à dire sur l'onction des infirmes, dit Leibnitz; elle est appuyée sur les paroles de l'Ecriture sainte, et sur l'interprétation de l'Eglise, à laquelle se tiennent en assurance les personnes pieuses et catholiques; je ne vois pas ce que l'on pourrait trouver à reprendre dans cet usage reçu par l'Eglise. Nous voyons qu'autrefois le don de guérison y était souvent attaché; et si cet effet est devenu moins fréquent, ainsi que d'autres bienfaits extraordinaires, depuis que l'Eglise est affermie, il ne faut pas croire cependant que tous ceux qui recevaient l'onction fussent toujours guéris. Elle conserve du moins, même à présent, les effets constants et qui ne trompent jamais, qui sont de purifier l'âme bien préparée, selon l'apôtre saint Jacques, lorsqu'il décrit l'usage de ce sacrement, et elle sert à remettre les péchés, à fortifier la foi et la vertu, et on n'en a jamais plus besoin que dans la crainte de perdre la vie et dans les terreurs de la mort, pour repousser les traits enflammés que Satan accumule alors contre nous. » (*Système théologique.*)

GROTIUS. — « Je ne conçois pas pourquoi on ne maintiendrait pas l'Extrême-Onction donnée aux malades (Jacques, V, 14, 15.) Depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à notre schisme, elle fut usitée en tous lieux; si elle était autrefois utile, pourquoi ne le

serait-elle plus aujourd'hui. » (Hugo Grotius, *Votum pro pace Eccl.* t. IV, p. 669.)

J. Reynaud.—« Devant la douloureuse sollicitude des fidèles pour le sort réservé dans l'autre vie aux trépassés, toutes considérations moins graves devaient naturellement disparaître. Combien la religion, malgré les sacrements dont elle les a entourés durant leur vie, ne laisse-t-elle pas encore d'incertitude sur le caractère de la destinée nouvelle dans laquelle les mourants vont entrer ! Une seule faute oubliée ou imparfaitement réparée, et les voilà dans l'abîme. Que cette faute soit de cette terrible nature qu'on nomme mortelle, et les voilà précipités dans la plus effroyable profondeur, et Dieu, qui ne les connaît plus, doit les y oublier à jamais. Où donc trouver garantie contre une conséquence si difficile à supporter et si logique pourtant ? C'est l'Extrême-Onction, qui en venant compléter tout le système adoucit tout. Par ce sacrement, en effet, la religion ne se montre plus aussi sévère devant la mort qu'elle l'était durant la vie; que le mourant condescende seulement à ne pas faire résistance ; qu'il ait assez de foi pour laisser agir le prêtre en sa faveur, l'Onction sainte effacera jusqu'aux dernières traces de ses péchés, tandis que l'oraison dite sur sa tête lui ouvrira le ciel. « Ce sacrement, dit saint « Thomas, préparera immédiatement le ma- « lade pour la gloire. » Ainsi voilà une âme qui, malgré toutes ses négligences passées, peut partir sans crainte : elle est assurée de sa beatitude. Comme le baptême l'avait régénérée des suites du péché originel, à l'heure de la naissance, ce sacrement-ci la régénère, à l'heure de la mort, de tous ses péchés personnels et de toutes leurs suites. Elle est pure devant Dieu, comme l'était, au premier jour, celle d'Adam ; et loin que la mort lui soit un mal, rien ne saurait être plus désirable pour elle que de comparaître aux pieds de son juge dans cet instant. Qu'aucun bien de ce monde ne la retienne donc, ni patrie, ni famille, ni ami : il n'est point de société si douce qu'on puisse la mettre en balance avec celle des saints ! Que les assistants cessent même de pleurer : il n'y a plus lieu aux larmes, mais aux cantiques de grâce, quand la glorification est certaine et que le triomphateur met déjà le pied sur le char, pour s'élever!....

« Je ne voudrais même pas condamner, quant au fond, la pratique des Grecs. Si c'est de la justice de Dieu que nous viennent nos maux, ne s'en suit-il point, par une correspondance logique, que nous devons trouver recours contre eux dans sa miséricorde? Tout acte qui sert à marquer notre confiance en cette miséricorde est donc digne de Dieu comme de nous; et à quelque décision que doive ensuite s'arrêter son jugement, c'est du moins avoir déjà tiré de notre épreuve un premier bien que de nous en être servi comme d'une invitation à nous remettre à lui. Nulle part les pratiques de dévotion, a quelques formes que les usages les amènent, ne sont donc plus convenablement placées que dans les temps de souffrance. C'est là que le malade, Dieu ne voulût-il pas le guérir, trouve cependant toujours la récompense de sa piété, car son courage se relève dans la proportion de sa foi. En présence de tant de manifestations héroïques de l'empire du spirituel, il ne se trouverait pas même un médecin qui osât refuser toute vertu thérapeutique soit au calme de la résignation, soit aux vivacités de l'espérance. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 196 et 197, art. *Extrême-Onction*.)

EZECHIEL. *Voyez* Prophètes.

# F

FAMILLE. — « On a franchi, dit Voltaire, les bornes de la folie ordinaire, jusqu'à dire que l'indifférence cruelle qui détache l'homme de son épouse et le père de ses enfants, c'était le véritable instinct de la nature. Je dis à l'auteur de ces paradoxes : Tout cela est exécrable, mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature, l'espèce humaine en aurait usé ainsi. L'instinct est immuable, ses inconstances sont très-rares. Le père aurait toujours abandonné la mère, la mère aurait abandonné ses enfants, et il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers, car les bêtes farouches, mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus sûrs, et une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

« Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques âmes barbares entièrement abruties, on peut être un philosophe plus abruti encore; les hommes les plus durs aiment par un instinct dominant et la mère et l'enfant qui n'est pas né. L'instinct des charbonniers de la Forêt-Noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfants, que l'instinct des pigeons et des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaises abominables. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12. t. LII, p. 302-308.)

« Le grand défaut de tous les livres à paradoxes n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est ? » (*Id.*, *ibid.*

FANATISME. — « La religion, qui nous éclaire, dit Voltaire, tient le fanatisme enchaîné sous ses pieds. Elle s'appuie sur la

charité, qui marche auprès d'elle, suivie de la paix consolatrice du genre humain.

« J'ose me flatter que si les plus grands ennemis de la religion chrétienne nous entendaient dans nos temples où l'amour de la vertu nous rassemble, s'ils étaient témoins de notre douce et innocente simplicité, ils cesseraient de nous reprocher un fanatisme absurde. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLI, p. 160.)

« Le fanatisme est l'effet d'une fausse conscience qui asservit la religion aux caprices de l'imagination et aux déréglements des passions. Si notre sainte religion a été quelquefois corrompue par cette fureur infernale, c'est à la folie des hommes qu'il faut s'en prendre.

Ainsi, du plumage qu'il eut,
Icare pervertit l'usage;
Il le reçut pour son salut,
Il s'en servit pour son dommage. »

(*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LI, p. 279.)

« C'est la religion qui a inspiré et Hennuyer, évêque de Lisieux, et le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, qui dans des temps différents ont montré le même zèle à défendre les protestants contre leurs persécuteurs.

« Si l'on accusait la religion de ces querelles sanguinaires dont elle fut le prétexte, et de ces guerres intestines qui couvrirent de cadavres la France entière durant plus de quarante années, c'est alors qu'il faudrait avouer que ce fut un effroyable abus de la religion qui arma les mains qui commirent les meurtres de la Saint-Barthélemy.

« Convenons que Catherine de Médicis et ceux qui conseillèrent ces massacres n'avaient pas plus de religion que celui qui en voudrait diminuer l'horreur. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXII, p. 313.)

« Il faut une religion aux hommes, l'âme demande cette nourriture ; mais pourquoi la changer en passion? » (T. XLV, p. 210.) — « Ce furent ceux qui ont étouffé la simple vérité sous un amas d'indignes mensonges, qui ont soutenu ces mensonges par le fer et par les flammes. » (*Idem.*)

« La jurisprudence du fanatisme est quelque chose d'exécrable, c'est une fureur monstrueuse. Tandis que la vraie religion adoucit les mœurs, et que par elle les lumières s'étendent, les ténèbres s'épanouissent par la superstition, et le fanatisme endurcit les âmes. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXVIII, p. 232.)

« Ce sont presque toujours des fripons qui conduisent les fanatiques et qui mettent le poignard entre leurs mains. Les païens ont été meurtriers des chrétiens, au nom de leurs faux dieux. » (T. XLI, p. 20.) — « C'est donc une religion ou fausse ou mal entendue, qui devient une fièvre que l'occasion fait tourner en rage. Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une âme insensée, il la rend atroce. On connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXI, p. 113.)

« Enfant dénaturé de la religion,
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire,
Et, reçu dans son sein, l'embrasse et la déchire.
C'est lui qui, dans Raba, sur les bords de l'Arnon,
Guidait les descendants du malheureux Ammon,
Quand à Moloch, leur dieu, des mères gémissantes
Offraient de leurs enfants les entrailles fumantes.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita longtemps;
A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.
Tu n'as pas oublié ces affreux homicides
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.
Du haut du Capitole, il criait aux païens :
Frappez, exterminez, déchirez les Chrétiens.
Dans Londre, il a formé la secte turbulente
Qui, sur un roi trop faible, a mis sa main sanglante.

(*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. X, p. 120.)

FEMMES. — « Ce que les femmes doivent au christianisme est incalculable, dit l'*Encyclopédie nouvelle ;* il fit d'elles un être nouveau. La femme biblique ne nous apparaît que comme une partie d'Adam, elle est à lui parce qu'elle est de lui ; mais la femme chrétienne est un des membres de Jésus-Christ ; elle est formée (102) de cette chair et de cette personne divine, comme dit saint Paul. Dès lors plus d'inégalité fondamentale, Dieu, si l'on peut parler ainsi, l'ayant créée en son Fils. En vain, l'Apôtre dit-il plus loin (103) : Le mari est le chef de la femme : un principe est plus fort que celui qui le pose. Dès qu'il a confondu l'époux et l'épouse dans la personne de Jésus-Christ, il n'est plus libre de faire un inférieur de l'un d'eux ; il les a forcément mis au même niveau en les divinisant ; rien ne le prouve mieux que la doctrine chrétienne sur l'adultère. »

Ici l'auteur expose le résumé de la législation de l'adultère chez tous les peuples de l'antiquité, et après avoir montré qu'il était puni chez la femme seulement, et de quelle manière horrible il l'était, il poursuit en ces termes :

« Oui, mais au milieu de cette malédiction universelle, voici que tout à coup s'élève ou plutôt descend du ciel même cette angélique parole qui contient la loi nouvelle : *Que celui qui n'a aucun tort à se reprocher lui jette la première pierre.* Jésus a paru, la femme est sauvée ! Agenouillée aux pieds de ce défenseur inattendu, elle voit avec stupéfaction les pierres déjà levées

(102) *Épître aux Éphésiens.*

(103) *Épître à Timothée.*

contre elle tomber des mains qui la menaçaient ; les paroles de fureur cessent, les bourreaux s'éloignent, cette douce voix a tout vaincu. Ce n'était pourtant qu'un mot, ce semble, et c'était toute une révolution. Le cri de la clémence devint bientôt la voix de la justice, une ère nouvelle s'ouvre. Jésus avait demandé grâce pour l'adultère de la femme, les Pères de l'Église demandent châtiment pour l'adultère du mari. « Chez nous, s'écrie l'un d'eux, (104) ce qui « est commandé aux femmes est commandé « aux hommes : les lois de Jésus-Christ et « celles des empereurs ne sont pas semblables ; Papinien et saint Paul ne nous « enseignent pas les mêmes choses ; ceux-là lâchent la bride à l'impudicité des « hommes, et ne condamnent l'adultère « qu'avec une femme mariée, leur permettant de s'abandonner à toutes sortes de « débordements avec les femmes libres. « Mais, parmi les Chrétiens, il n'en est pas « ainsi ; si un mari peut répudier sa femme « pour cause d'adultère, une femme peut « quitter son mari pour le même crime : « *dans des conditions égales, l'obligation est* « *égale.* » Egale ! il est donc prononcé ce mot qui relevait l'Eve pénitente de la Bible, l'Eve débauchée de l'Asie, l'Eve subordonnée de Rome. Epurée par cette égalité même et agrandie à ses propres yeux par le respect qu'on lui doit, la femme prend possession de la dignité d'épouse. Fabiola, une des plus vertueuses femmes chrétiennes, quitte hardiment son mari, *parce qu'il était vicieux*, et le quitte pour en épouser un autre : c'était la proclamation la plus éclatante de l'égalité dans les devoirs, premier prélude de l'égalité dans les droits ; c'était la radiation du titre d'inférieure donné à la femme ; et ainsi commençait à s'effacer pour elle, dans l'acte capital de sa vie, l'anathème porté au premier jour du monde : *Ton mari te dominera.*

« Faisons un pas de plus, allons au-devant de l'invasion barbare, et nous allons voir tomber de même la seconde malédiction : *Ta concupiscence sera sur ton mari;* malédiction plus avilissante encore, car elle abaissait la femme au nom de ses mauvaises passions, et justifiait sa sujétion par son impudicité. »

L'auteur, après avoir cité comme type Brunehilde, arrive au développement de l'idée chrétienne sur les femmes dans le moyen âge et raconte ainsi l'histoire d'Ingeburge et de Philippe-Auguste :

« Quel est son défenseur? dit-il. C'est le Pape. Je vous l'avoue, rien, selon moi, de plus touchant, rien de plus noble que le patronage de l'épouse par le prêtre; nulle part je ne sens mieux en lui la descendance de Jésus. Pendant douze siècles, dès qu'une femme souffre, le prêtre accourt; et quand je dis l'évêque, je dis le Pape; il combat pour ses droits, il plaide pour ses privilèges, il crée un code pour la défendre. La loi civile disait : « Une femme ne peut pa-« raître en justice sans le consentement de « son mari. » La loi religieuse ajoute : « excepté devant le tribunal de l'Eglise, » et l'Eglise devient bientôt le seul tribunal du mariage. C'est devant elle que se contracte l'union, c'est elle qui consacre le douaire; elle attire à elle toutes les cérémonies comme toutes les discussions du mariage; elle évoque à sa barre toutes les questions de châtiment, de séparation, de divorce, et armée du nom de Dieu même, qu'elle a fait descendre comme témoin de l'union et dont elle a pour ainsi dire apposé le sceau sur le contrat, elle se retourne contre le Sicambre qui parlait en maître et commence à lui courber la tête sous le devoir. Un mari bat-il sa femme, même modérément, le prêtre l'attaque, le prêtre le condamne, et quelquefois même brise ses liens. Un mari veut-il répudier sa femme, le prêtre lui dit : *Vous ne la répudierez pas;* et le mari recule. Quand Ingeburge eut jeté au milieu du concile cette douloureuse exclamation : *Mala Francia!* elle ne s'arrêta point; mais, ajoutant tout à coup un cri à ce cri, et s'adressant comme à un sauveur absent, mais assuré, elle dit avec un inimitable accent de supplication : *Roma! Roma!* mot pénétrant qui, pendant plusieurs siècles, fut le mot de toutes les épouses, et la gloire de Rome. A Rome, en effet, était toute leur défense; le prêtre était au moyen âge, si l'on peut parler ainsi, le chevalier de la femme. A peine la voix d'Ingeburge entendue, Rome répond : Innocent écrit à Philippe-Auguste; son langage est plein de mesure, quoique plein de force (105); il lui demande de rendre à Ingeburge sa place légitime. « Vous êtes tout-puissant, lui dit-il, « mais, quelle que soit la confiance que vous « inspire votre pouvoir, vous ne sauriez tenir, nous ne disons pas en notre présence, « mais devant la face de Dieu dont nous « sommes, quoique indigne, le représentant « sur la terre; notre cause est celle de la « justice; nous marcherons dans cette route « royale sans incliner à droite, sans dévier « à gauche, et sans nous laisser détourner « ni par les prières, ni par les présents, ni « par l'amour, ni par la haine. » Philippe-Auguste allègue la parenté et la difficulté de la prouver : Innocent propose d'envoyer à ses frais des hommes de la loi en Danemark pour examiner ce point; Philippe-Auguste allègue le maléfice : Innocent propose une assemblée d'hommes de l'art et de la religion pour le juger; Philippe-Auguste parle de l'impossibilité de trouver un lieu convenable pour le concile : Innocent propose soit Etampes où est la reine, soit Pa-

(104) Saint Jérôme, *Vie de sainte Fabiola.*

(105) « Ceux qui ne veulent voir dans cette intervention d'Innocent qu'un acte d'ambition, doivent lire ses lettres à Philippe. Sa modération, sa patience, son désir de savoir la vérité marquent une âme préoccupée de la justice, et il ne craint pas d'accuser vivement Ingeburge quand ses reproches lui paraissent mal fondés. » (Note du rédacteur de l'*Encyclopédie nouvelle.*)

ris, où est le roi, soit Rome, où il est lui, mais à la condition que toujours et partout Ingeburge aura ses avocats et ses témoins. Pendant quinze années, l'œil et l'oreille tournés vers la France, il n'entend pas un cri de la victime qu'il n'en demande compte au bourreau. « Etes-vous un roi ou un « meurtrier? A qui espérez-vous faire croire « que vous ne pouvez vous dispenser de « traiter comme une vile esclave une prin- « cesse illustre, d'origine et d'âme royales, « et de laisser s'éteindre dans la misère une « femme dont la dot est encore tout entière « dans vos trésors? Ne craignez-vous pas « qu'on vous accuse d'avoir, de longue main, « préparé cette mort; qu'on ne vous consi- « dère comme le meurtrier de la moitié de « vous-même, et dès lors vous voilà retran- « ché de la communion des fidèles et inha- « bile à contracter de nouveaux nœuds. » En même temps que son inflexible énergie accuse et attaque le roi, plein de compassion et de douceur, il console la victime. Sans cesse des lettres paternelles et pastorales la fortifient, viennent dans la prison d'Etampes apporter le seul bonheur comme le seul espoir qui y pénétrât, et alléger le poids de cette chaîne qu'il travaille infatigablement à briser. Philippe résiste tour à tour aux prières, aux ordres, aux menaces; Innocent III n'hésite plus, il lance l'interdit sur le royaume... S'agissait-il d'un seul homme? N'est-ce pas le vice d'un peuple, de vingt peuples, une plaie de race qu'il fallait guérir? La moitié de l'humanité, je me trompe, l'humanité tout entière était là en cause, car il y avait à frapper sur une abominable barbarie, aussi funeste aux bourreaux qu'elle flétrissait qu'aux victimes qu'elle écrasait; il fallait arracher du monde ce fruit monstrueux caché dans ses entrailles depuis tant de siècles, la répudiation! Innocent l'en arracha; Philippe fut vaincu. Depuis cette grande guerre de vingt ans entre la papauté et la royauté, ou plutôt entre la femme et le mari, la femme, reconnue enfin égale dans la maison où elle n'était que servante, ne peut désormais en être chassée que par elle-même, c'est-à-dire que par sa faute; et le mari put en être chassé comme elle. Voilà une des grandes conquêtes du moyen âge.

« Nous l'avons déjà indiqué, Jésus est celui qui émancipa l'âme des femmes et ouvrit à leur cœur étonné cette vie du sentiment où l'amour même est compté comme un motif de pardon. Aussi est-ce de lui que date une affection toute nouvelle dans le monde, l'amour de Dieu. Ce mot semble un blasphème, et il n'est pourtant qu'une vérité. Les femmes juives tremblaient devant Jéhova, les femmes païennes courbaient le front sous la foudre de Jupiter. Les femmes chrétiennes aimèrent Jésus. Relisez le naïf et divin Evangile de Jésus, vous voyez les femmes toujours mêlées à la vie, à la mort du Sauveur. A peine paraît-il qu'elles sentent leur Dieu dans ce Dieu du cœur. Marthe, sœur de Lazare, le sert et le soigne; Marie se couche à ses pieds et l'aime, pendant qu'il laisse tomber de sa bouche angélique cette parole profonde qui éclaire tout le point de la question qui nous occupe : *Marie a choisi la meilleure part, et cette part ne lui sera pas ôtée.* C'est une femme qui, au milieu d'une prédication de Jésus, s'écrie tout à coup avec une tendresse passionnée : ***Heureuses les entrailles qui vous ont porté! les mamelles qui vous nourri!*** Ce sont les femmes qui, après sa descente au sépulcre, viennent regarder où il est enseveli, et préparent des aromates et des parfums pour l'embaumer. N'a-t-il pas absous la femme adultère, relevé Magdeleine noyée de larmes, conversé avec la courtisane égyptienne? Aussi quand, le troisième jour, Marie Magdeleine vient au sépulcre avec les apôtres, et qu'ils voient tous que le corps est enlevé, les apôtres s'éloignent, mais Magdeleine reste; elle se tient en dehors du tombeau et pleure. Elle se penche vers le sépulcre vide et pleure encore; puis, apercevant deux anges vêtus de blanc assis à la place où avait été le corps de Jésus, qui lui disent : ***Femme, pourquoi pleurez-vous?*** — ***Je pleure***, dit-elle, *parce qu'ils m'ont enlevé* MON SEIGNEUR, *et je ne sais où ils l'ont mis.* Que d'affection tendre dans ce mot, qui va devenir le cri ou le soupir de toutes les femmes, *mon Seigneur!* C'est qu'en effet un nouveau sentiment les soutiendra désormais dans leur lutte, les calmera dans leur souffrance, les consolera de ne rien être et de ne rien faire; elles aimeront leur Seigneur. Que leur importent les brutalités de leurs sauvages maris, elles ont un autre époux dans le ciel (car les vierges et les religieuses ne seront pas les seules épouses de Jésus-Christ), elles ont un autre mariage où s'épanche et se spiritualise tout ce que leur âme a de force pour aimer. Grossier baron, tu te crois le mari de cette femme, parce que tu la possèdes, mais ce n'est que son enveloppe intérieure que tu presses entre tes bras; son âme, désormais trop haute pour se contenter de la part matérielle que tu lui fais, son âme t'échappe et va s'unir à l'objet divin, à l'angélique martyr qu'elle aperçoit auprès de son lit, cloué sur la croix. Voilà son véritable bien-aimé, amour réel, profond, auquel elle est fidèle et dont Jésus est jaloux. Le martyre de Jésus a été le martyre de toutes les femmes du moyen âge; elles ont souffert sa passion. Que de torrents de larmes ont coulé sur ce corps crucifié; que d'étreintes l'ont serré contre des cœurs brûlants et chastes? Jamais être visible, humain, fut-il plus adoré, plus pleuré! Sainte Thérèse meurt de regret de ne pouvoir mourir, c'est-à-dire de ne le pouvoir rejoindre; Catherine d'Oignies s'évanouit de douleur si elle regarde trop longtemps le crucifix. Ainsi l'anathème jeté sur la passion enfantait la passion; ainsi la réaction contre l'amour allait se perdre dans l'amour même; seulement, épurée par ce divin objet de leur tendresse, l'âme des femmes se montrait au monde avec une grandeur nouvelle, et la Providence révélait en elles le

caractère d'affection qui fait leur supériorité, l'affection où le corps n'a point de part, l'affection exaltée jusqu'au délire et pure jusqu'à l'idéalité, l'amour spiritualiste enfin. Leur éducation était faite, le flambeau était allumé ; il ne s'agissait plus que de ramener sur la terre quelques-uns de ses rayons qui remontaient tous vers le ciel.

« Le christianisme compte quatre grandes époques : l'apparition du Christ, l'apostolat, le martyre et la création du dogme ; toutes quatre développent les femmes et se développent par elles. Jésus-Christ paraît; elles se lèvent en masse et se mêlent à sa vie, à ses actions, à ses voyages. Jésus meurt, elles s'attachent aux apôtres. *Nous persévérions tous dans un même esprit* (106), *en prière avec les femmes*, dit saint Pierre. Les femmes se chargent du soin de leur vie matérielle. — *N'avons-nous pas droit* (107), dit saint Paul, *de mener partout avec nous une femme qui soit notre sœur en Jésus-Christ, comme font les apôtres et les frères de Notre-Seigneur et Céphas ?* Les femmes forment un corps dans l'assemblée des disciples, et y participent à certains priviléges ; les femmes baptisent, elles prophétisent (108), elles divulguent l'Evangile. Saint Paul recommande à Timothée plusieurs femmes qui l'avaient aidé dans l'œuvre divine (109). L'Eglise honore et soutient des femmes dont le nom même est inconnu avant le christianisme, *les femmes veuves*, *vraiment veuves* (110), c'est-à-dire celles qui ont bien élevé leurs enfants, qui ont exercé l'hospitalité, qui ont lavé les pieds des saints, qui ont secouru les affligés : pour ces femmes, un nom à part, un rang à part, et des droits à part.

« La troisième époque est celle des martyrs : la femme y a grandi, ou plutôt elle se révèle au monde comme un être nouveau. Pendant que les Tertullien défendaient la cause de Dieu au prétoire avec leur génie, et que les saint Symphore la plaidaient dans l'arène par leur martyre, quelle est cette jeune sœur qui vient s'asseoir près de ces derniers au banquet du sang? Est-elle bien de la même race que la noble et sensuelle esclave de l'Asie, ou que l'impudique courtisane de la Grèce? Elle marche contre les bêtes féroces avec plus de courage que les bêtes féroces n'ont de fureur contre elle et sourit au milieu des instruments de torture. Ces êtres que l'antiquité avait déclarés trop faibles de raison pour témoigner dans un testament deviennent témoins dans la cause de Dieu même, et cela, non point isolément, par un acte de courage individuel, comme chez les païens, mais par masse de deux cents, de deux mille, et mêlant toujours je ne sais quelle grâce pudique à ces sanglantes scènes. Perpétue et Félicité (111), l'une qui était mère de l'avant-veille, l'autre qui donnait encore le sein à son petit enfant, sont destinées à combattre une vache furieuse. On les dépouille de leurs vêtements, on les jette dans un filet toutes nues, et on les transporte dans l'arène. A ce spectacle, à la vue de ces jeunes mères dont le sein répandait encore quelques gouttes de lait, le peuple, si endurci qu'on l'ait fait, se sentit touché d'horreur et de pitié, et par ses cris il ordonna que leurs habits leur fussent rendus; on les ramène donc à la barrière, et quelques moments après, Perpétue reparaît dans le cirque couverte d'une robe flottante; la vache s'élance sur elle, et la jette toute sanglante sur le sable; la jeune martyre se relève aussitôt. Pourquoi? Pour rajuster sa robe qui, en se déchirant, avait laissé à nu une partie de son corps, et aussi pour renouer ses cheveux épars ; car il était contre la bienséance que les martyrs eussent, dans un jour de victoire (112), le visage couvert comme dans un jour de deuil; puis courant vers sa compagne, elle la prend par la main, et toutes deux debout et unies elles offrent une double victime à l'animal qui les achève toutes deux. L'effet irrésistible de tels spectacles se devine de soi-même ; comment ne pas admirer une religion qui métamorphosait ainsi la pusillanimité en héroïsme, et donnait à ces créatures si déchues les mâles vertus de notre sexe, sans leur rien ôter des charmes du leur? Saint Jérôme disait que les femmes s'étaient montrées égales à l'homme dans l'arène : il se trompe, elles lui furent supérieures; car soumises comme lui à toutes les tortures du corps, elles pouvaient encore être atteintes par le bourreau jusque dans leurs qualités morales. Souvent le proconsul changea l'arrêt mortel qui frappait une vierge (113) en un ordre de l'exposer au coin des rues comme une courtisane, et cette remise de la peine de mort semblait, même aux juges, une aggravation. Une jeune fille de seize ans raillait le bourreau qui déchirait son corps à coups de fouet : que fait le juge? A bout de supplices, et voulant en trouver un plus cruel que les autres, il fait venir un soldat ivre et lui ordonne de violer cette jeune fille (114). « Puisque tu n'as plus qu'une « âme, je te supplicierai dans ton âme ; à « défaut de faiblesse, il te reste des vertus. » Le rôle des femmes, à cette époque, fut donc éclatant, leur part dans cette révolution immense. Quel Chrétien eût osé être lâche après un tel exemple? Quel homme eût osé rabaisser les femmes après un tel dévouement? car voilà ce que leur intervention offrit alors de plus frappant peut-être, c'est qu'en gagnant la cause de Dieu par leur martyre, elles gagnèrent aussi la leur; et que leur régénération commença, non par une prise de pouvoir, ou par l'envahissement de quel-

(106) *Actes des apôtres*, II.
(107) *Epître aux Corinthiens*, IX.
(108) *Actes des apôtres*, VI.
(109) *Epîtres de saint Paul.*
(110) *Epître à Timothée*, VI.
(111) *Actes des martyrs*, par dom Ruinart.
(112) *Ibid.*
(113) *Ibid.*
(114) *Ibid.*

ques priviléges, mais, si l'on peut parler ainsi, par l'usurpation sublime du droit de mourir pour Jésus-Christ. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. V, p. 221 à 225, art. *Femmes*.)

FÉNELON. — *Eloge de Fénelon par* D'ALEMBERT. — « Obligé, comme historien de l'Académie, de louer le vertueux Fénelon, je ne chercherai point à être éloquent, et je n'aurai point d'efforts à faire pour m'en abstenir; je me bornerai à recueillir quelques faits, qui, racontés sans ornements, formeront un éloge de Fénelon aussi simple que lui. La simplicité d'un tel hommage est la seule manière qui nous reste d'honorer sa mémoire, et peut-être celle qui le toucherait le plus s'il pouvait jouir de ce que nous sentons pour lui.

« Fénelon a caractérisé lui-même en peu de mots cette simplicité qui le rendait si cher à tous les cœurs. *La simplicité*, disait-il, *est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions. Cette vertu est différente de la sincérité, et la surpasse. On voit beaucoup de gens qui sont sincères sans être simples. Ils ne veulent passer que pour ce qu'ils sont, mais ils craignent sans cesse de passer pour ce qu'ils ne sont pas. L'homme simple n'affecte ni la vertu, ni la vérité même; il n'est jamais occupé de lui, il semble avoir perdu ce* moi *dont on est si jaloux*. Dans ce portrait, Fénelon se peignait lui-même sans le vouloir. Il était bien mieux que modeste, car il ne songeait pas même à l'être; il lui suffisait, pour être aimé, de se montrer tel qu'il était, et on pouvait lui dire :

L'art n'est pas fait pour toi; tu n'en as pas besoin.

« Voici quelques traits de cette vertu simple, humaine, et surtout indulgente, que l'archevêque de Cambrai savait encore mieux pratiquer que définir. Un de ses curés se félicitait en sa présence d'avoir aboli les danses des paysans les jours de dimanches et de fêtes. *Monsieur le curé*, lui dit Fénelon, *ne dansons point; mais permettons à ces pauvres gens de danser; pourquoi les empêcher d'oublier un moment combien ils sont malheureux?*

« On a loué avec justice le mot d'un homme de lettres, en voyant sa bibliothèque détruite par un incendie : *Je n'aurais guère profité de mes livres, si je ne savais pas les perdre*. Le mot de Fénelon, qui perdit aussi tous ses livres par un accident semblable, est bien plus simple et plus touchant : *J'aime bien mieux*, dit-il, *qu'ils soient brûlés, que la chaumière d'une pauvre famille*.

« Il allait souvent se promener seul et à pied dans les environs de Cambrai; et dans ses visites diocésaines, il entrait dans les cabanes des paysans, s'asseyait auprès d'eux, les soulageait et les consolait. Les vieillards qui ont eu le bonheur de le voir, parlent encore de lui avec le respect le plus tendre. *Voilà*, disent-ils, *la chaise de bois où notre bon archevêque venait s'asseoir au milieu de nous; nous ne le verrons plus!* et ils répandent des larmes.

« Il recueillait dans son palais les malheureux habitants des campagnes, que la guerre avait obligés de fuir leurs demeures, les nourrissait, et les servait lui-même à table. Il vit un jour un paysan qui ne mangeait point, et lui en demanda la raison : *Hélas! Monseigneur*, lui dit le paysan, *je n'ai pas eu le temps, en fuyant de ma cabane, d'emmener une vache qui nourrissait ma famille, les ennemis me l'auront enlevée, et je n'en trouverai pas une aussi bonne*. Fénelon, à la faveur de son sauf-conduit, partit sur-le-champ, accompagné d'un seul domestique, trouva la vache, et la ramena lui-même au paysan. Malheur à ceux à qui ce trait attendrissant ne paraîtrait pas assez noble pour être raconté (115) devant une assemblée si respectable et si digne de l'entendre!

« La simplicité de sa vertu obtint le triomphe le plus flatteur et le plus doux dans une occasion qui dut être bien chère à son cœur. Ses ennemis, car à la honte de l'humanité, Fénelon eut des ennemis, avaient eu la détestable adresse de placer auprès de lui un ecclésiastique de grande naissance, qu'il croyait n'être que son grand vicaire, et qui était son espion. Cet homme, qui avait consenti à faire un métier si vil et si lâche, eut le courage de s'en punir; après avoir observé longtemps l'âme douce et pure qu'il était chargé de noircir, il vint se jeter aux pieds de Fénelon en fondant en larmes, avoua le rôle indigne qu'on lui avait fait jouer, et alla cacher dans la retraite son désespoir et sa honte.

« Ce prélat, si indulgent pour les autres, n'exigeait point qu'on le fût pour lui; non-seulement il consentait qu'on se montrât sévère à son égard, il en était même reconnaissant. Le P. Séraphin, capucin, missionnaire plus zélé qu'éloquent, prêchait à Versailles devant Louis XIV. L'abbé de Fénelon, alors aumônier du roi, était au sermon, et s'endormit. Le P. Séraphin l'aperçut, et s'interrompant brusquement au milieu de son discours : *Réveillez*, dit-il, *cet abbé qui dort, et qui apparemment n'est ici que pour faire sa cour au roi*. Fénelon aimait à raconter cette anecdote; il louait, avec la satisfaction la plus vraie, le prédicateur qui avait montré tant de liberté apostolique, et le roi qui l'avait approuvée par son silence. A cette occasion, il racontait encore qu'un jour Louis XIV fut étonné de ne voir personne au sermon, où il avait toujours remarqué la plus grand affluence de courtisans, et où Fénelon se trouvait presque seul avec le roi. Ce prince en demanda la raison au major de ses gardes. *Sire*, répondit le major, *j'avais fait dire que Votre Majesté n'irait point au sermon; j'étais bien aise que vous connussiez par vous-même ceux*

(115) « Cet éloge de Fénelon a été lu à la séance publique du 25 août 1774, et l'a été encore à la séance particulière du 17 mai 1777, à laquelle l'empereur assista. »

*qui y viennent pour Dieu, et ceux qui n'y viennent que pour vous.*

« Si Fénelon avait donné à la cour le mauvais exemple de dormir à un mauvais sermon, il y donna dans une autre occasion une leçon de régularité bien rare. Lorsqu'il eut été nommé à l'archevêché de Cambrai, il remit son abbaye de Saint-Valery, *pour ne pas violer*, disait-il, *la loi de l'Eglise qui défend de posséder plusieurs bénéfices.* L'archevêque de Reims, Letellier, que cette loi n'effrayait pas autant, mais que cet exemple effraya beaucoup, dit à Fénelon : *Vous allez nous perdre.*

« Son amour pour la vertu était si tendre, et pour ainsi dire si délicat, que rien de ce qui pouvait lui porter les atteintes les plus légères ne lui paraissait innocent. Il blâmait Molière de l'avoir représentée, dans le *Misanthrope*, avec une austérité odieuse et ridicule. La critique pouvait n'être pas juste, mais le motif qui la dictait honore la candeur de son âme; cette critique est d'autant plus louable, qu'on ne peut l'accuser d'avoir été intéressée; car la vertu douce et indulgente de Fénelon était bien éloignée de ressembler à la vertu sauvage et inflexible du Misanthrope. Au contraire, Fénelon goûtait beaucoup le *Tartuffe;* plus il aimait la vertu naïve et sincère, plus il en détestait le masque, qu'il se plaignait de rencontrer souvent à Versailles, et plus il applaudissait à ceux qui essayaient de l'arracher. Il ne faisait pas, comme Baillet, un crime à Molière d'*avoir usurpé le droit des ministres du Seigneur, pour reprendre les hypocrites;* Fénelon était persuadé que ceux qui se plaignent qu'on leur usurpe ce droit, qui n'est au fond que le droit de tout homme de bien, sont pour l'ordinaire peu empressés d'en faire usage, et craignent même souvent qu'on ne l'exerce à leur égard. Il osait blâmer Bourdaloue, dont il respectait d'ailleurs les talents et la vertu, d'avoir attaqué dans un de ses sermons, par une déclamation insipide, cette précieuse comédie, où le contraste de la fausse dévotion et de la piété sincère est peint avec des couleurs si propres à faire détester l'une et respecter l'autre. *Bourdaloue,* disait-il avec candeur, *n'est pas un tartuffe, mais ses ennemis diront qu'il est jésuite.*

« Pendant la guerre de 1701, un jeune prince de l'armée des alliés passa quelque temps à Cambrai; Fénelon donna quelques instructions à ce prince, qui l'écoutait avec vénération et avec tendresse. Il lui recommanda surtout de ne jamais forcer ses sujets à changer de religion. *Nulle puissance humaine,* lui disait-il, *n'a droit sur la liberté du cœur. La violence ne persuade pas, elle ne fait que des hypocrites. Donner de tels prosélytes à la religion, ce n'est pas la protéger, c'est la mettre en servitude.* Il tint à ce même prince, sur l'administration de ses États, le langage que Mentor tint à Télémaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvait tirer de la forme du gouvernement de son pays. *Votre sénat,* lui dit-il, *ne peut rien sans vous; n'êtes-vous pas assez puissant? Vous ne pouvez rien sans lui; n'êtes-vous pas heureux d'avoir les mains liées pour le mal? Tout prince sage doit souhaiter de ne régner que par les lois; sa justice, sa gloire, son autorité même y sont intéressées. — Favorisez,* écrivait-il à un autre prince, *le progrès des lumières dans vos Etats. Plus une nation est éclairée, plus elle sent que son véritable intérêt est d'obéir à des lois justes et sages et plus elle vit tranquille et fidèle à l'abri de ces lois.*

« Durant la même guerre de 1701, Fénelon, tombé dans la disgrâce du roi, et banni de sa présence, recevait des généraux ennemis bien plus d'accueil que des nôtres. Tandis qu'Eugène et Marlborough lui rendaient le respect et l'hommage dont il était digne, les courtisans français qui servaient à l'armée de Flandre évitaient de le voir; les plus vils croyaient faire leur cour en le décriant, et les plus vertueux un grand effort de courage et de prudence tout à la fois, en se bornant à ne le pas louer. Le duc de Bourgogne, son élève, le seul peut-être des habitants de Versailles qui ne l'eût pas oublié, n'avait pu, malgré ses instances, obtenir du roi son aïeul la permission de voir un seul instant, pendant la campagne de 1708, où il commandait l'armée, l'homme de la terre à qui il avait le plus d'obligation, et pour lequel il était pénétré de la vénération la plus tendre. Délaissé si cruellement dans sa propre patrie, l'archevêque de Cambrai pouvait, en quelque sorte, la regarder comme une terre étrangère, lorsque la France, déchirée depuis dix-huit ans par une guerre malheureuse, acheva d'être désolée par le funeste hiver de 1709. Fénelon avait dans ses greniers pour cent mille francs de grains; il les distribua aux soldats, qui souvent manquaient de pain, et refusa d'en recevoir le prix. *Le roi,* dit-il, *ne me doit rien; et dans les malheurs qui accablent le peuple, je dois, comme* Français *et comme* évêque, *rendre à l'Etat ce que j'en ai reçu.* C'est ainsi qu'il se vengeait de sa disgrâce.

« Le charme le plus touchant de ses ouvrages est ce sentiment de quiétude et de paix qu'il fait goûter à son lecteur; c'est un ami qui s'approche de vous, et dont l'âme se répand dans la vôtre; il suspend au moins pour un moment vos douleurs et vos peines; on pardonne à l'humanité tant d'hommes qui la font haïr, en faveur de Fénelon, qui la fait aimer.

« Le peu d'écrits qu'il a laissés sur la littérature est plein de goût, de finesse et de lumières. Nourri de la lecture des anciens, il sait d'autant mieux les admirer, qu'il ne les admire pas toujours. Dans les auteurs qu'il cite pour modèles, les traits qui vont à l'âme sont ceux sur lesquels il aime à se reposer; il semble alors, si on peut parler ainsi, respirer doucement l'air natal, et se retrouver au milieu de ce qu'il y a de plus cher.

« Ses *Dialogues sur l'éloquence*, et sa *Lettre à l'Académie française* sur le même objet, renferment les principes les plus

mains sur l'art d'émouvoir et de persuader, il parle de cet art en orateur et en philosophe; des rhéteurs qui n'étaient ni l'un ni l'autre, l'attaquèrent et ne le réfutèrent pas; ils n'avaient étudié qu'Aristote, qu'ils n'entendaient guère, et il avait étudié la nature, qui ne trompe jamais.

« Les mieux écrits de ses ouvrages, s'ils ne sont pas les mieux raisonnés, sont peut-être ceux qu'il a faits sur le *quiétisme*, c'est-à-dire, sur cet amour désintéressé qu'il exigeait pour l'Être suprême, mais que la religion désavoue. Pardonnons à cette âme tendre et active d'avoir perdu tant de chaleur et d'éloquence sur un pareil sujet; il y parlait d'aimer. *Je ne sais pas*, dit un célèbre écrivain, *si Fénelon fut hérétique en assurant que Dieu mérite d'être aimé pour lui-même; mais je sais que Fénelon méritait d'être aimé ainsi.* Il défendait la mauvaise cause avec un intérêt si séduisant, que l'intrépide Bossuet, son antagoniste, exercé à lutter contre les ministres protestants les plus redoutables, avouait que Fénelon lui avait donné plus de peine que les Claude et les Basnage; aussi, disait-il de l'archevêque de Cambrai ce que le roi d'Espagne, Philippe IV, disait de M. de Turenne : *Voilà un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits.* Il y paraissait quelquefois aux expressions peu ménagées avec lesquelles Bossuet attaquait son paisible adversaire. *Monseigneur*, lui répondait l'archevêque de Cambrai, *pourquoi me dites-vous des injures pour des raisons? Auriez-vous pris mes raisons pour des injures?* Cependant, quoique victime du zèle de son éloquent antagoniste, il parlait toujours avec éloge des rares talents de ce Chrysostome moderne; et lors même qu'on cherchait à les rabaisser en sa présence, soit par une aveugle prévention, soit par une basse flatterie, il en prenait hautement la défense. Il est vrai que son illustre rival lui rendait la même justice; car une femme de la cour ayant demandé à l'évêque de Meaux, dans le fort de sa querelle théologigique avec Fénelon, si cet archevêque avait en effet autant d'esprit qu'on le disait : *Ah! Madame*, répondit Bossuet, *il en a à faire trembler.*

« Soumettant néanmoins cet esprit supérieur aux décisions de l'Eglise, non-seulement il publia lui-même, comme tout le monde sait, la bulle qui condamnait son ouvrage des *Maximes des saints*, mais il voulut laisser à sa cathédrale un monument durable de sa soumission; il fit faire un soleil, porté par deux anges, qui foulaient aux pieds plusieurs livres, sur l'un desquels était le titre du sien.

« Il était alors exilé à Cambrai pour cette affaire en question; *car un évêque*, comme tout le monde sait, *est appelé parmi nous* exilé, *lorsqu'il a ordre de rester dans son diocèse.* L'archevêque de Cambrai bien éloigné d'adopter ce langage, et pénétré du sentiment de ses devoirs, bénit l'heureuse faute qui l'avait enfin rendu à son Eglise, et regarda comme un bienfait ce que d'autres auraient regardé comme un malheur.

« Sa disgrâce à la cour, qui avait commencé par ses opinions mystiques, fut consommée sans retour par son roman de *Télémaque*, où Louis XIV crut voir la satire indirecte de son gouvernement; ce qui fit dire que *la grande hérésie de l'archevêque de Cambrai était en politique, et non pas en théologie.* M. de Boze lui succéda dans l'Académie française; et comme Louis XIV vivait encore, ni M. de Boze, ni M. Dacier qui le reçut, n'osèrent faire l'éloge du *Télémaque.* Il était fait d'avance par la voix publique, qui ne craint point les rois et qui les juge.

« On assure pourtant, ce qui serait bien digne de l'âme noble et vertueuse de Louis XIV, que ce prince, sur la fin de sa vie, rendit enfin justice à Fénelon, qu'il eut même avec lui un commerce de lettres, et que quand il apprit sa mort, il le regretta. Peut-être les malheurs qu'il éprouva dans ses dernières années avaient tempéré ses idées de gloire et de conquêtes, et l'avaient rendu plus digne d'entendre la vérité. Fénelon avait prévu ces malheurs; il existe de lui une lettre manuscrite, adressée ou destinée à Louis XIV, et dans laquelle il prédit à ce prince les revers affreux qui bientôt après désolèrent et humilièrent sa vieillesse. Cette lettre est écrite avec l'éloquence et la liberté d'un ministre de l'Être suprême, qui plaide auprès de son roi la cause des peuples; l'âme douce de Fénelon semble y avoir pris la vigueur de Bossuet, pour dire au monarque les plus courageuses vérités. Nous ignorons si cette lettre a été lue par Louis XIV; mais qu'elle était digne de l'être! qu'elle le serait d'être lue et méditée par tous les rois! Ce fut quelques années après l'avoir écrite, que Fénelon eut l'archevêché de Cambrai. Si le prince a vu la lettre, et qu'il ait ainsi récompensé l'auteur, c'est le moment de sa vie où il a été le plus grand; mais son mécontentement du *Télémaque* nous fait douter avec regret de ce trait d'héroïsme, qu'il nous est si doux de croire et de célébrer.

« La réputation du *Télémaque*, qui n'a jamais varié dans le reste de l'Europe, a souffert en France différentes révolutions. Quand l'ouvrage parut, la nouveauté du genre, l'intérêt du sujet, les grâces du style, et plus encore la critique indirecte, mais continuelle, d'un monarque qui n'était plus le dieu de ses sujets, enlevèrent tous les suffrages. La corruption qu'amena la Régence, et qui rendit la nation moins sensible aux ouvrages où la vertu respire, le parti violent qui s'éleva contre Homère, dont *Télémaque* paraissait l'imitation; enfin la monotonie qu'on crut y apercevoir dans la diction et dans les idées, le firent rabaisser assez longtemps à la classe des ouvrages dont le seul mérite est d'instruire agréablement la jeunesse. Ce livre a fort augmenté de prix dans notre siècle, qui, plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du

bonheur des Etats, semble les renfermer dans ces deux mots, *agriculture* et *tolérance*; il voudrait élever des autels au citoyen qui a tant pratiqué la seconde.

« Il écrivit contre les jansénistes; ce ne fut pas, comme l'a débité la calomnie, pour faire sa cour au P. Letellier; son âme noble et franche était aussi incapable d'un tel motif, que sa candeur et sa probité de rechercher un homme; la douceur seule de son caractère, et l'idée qu'il s'était faite de la bonté suprême, le rendaient peu favorable à la doctrine des partisans du P. Quesnel, qu'il appelait *impitoyable* et *désespérante;* et pour les combattre, il écoutait encore plus son cœur que sa théologie. *Dieu,* disait-il, *n'est pour eux que l'être* bon; *je ne puis me résoudre à en faire un tyran qui nous ordonne de marcher en nous mettant aux fers, et qui nous punit si nous ne marchons pas.*

« Mais, en proscrivant des principes qui lui paraissaient trop durs, il ne pouvait souffrir qu'on persécutât ceux qui les soutenaient. *Soyons à leur égard,* disait-il, *ce qu'ils ne veulent pas que Dieu soit à l'égard des hommes, pleins de miséricorde et d'indulgence.* On lui représentait que les jansénistes étaient ses ennemis déclarés, et n'oubliaient rien pour décrier sa doctrine et sa personne: *C'est une raison de plus,* répondait-il, *pour les souffrir et leur pardonner.*

« Quoique la sensibilité qui rendait Fénelon si aimable soit empreinte dans tous ses ouvrages, elle est encore plus profonde et plus pénétrante dans tous ceux qu'il a faits pour le duc de Bourgogne. Il semble qu'en les écrivant il n'ait cessé de se répéter à lui-même : *Ce que je vais dire à cet enfant fera le bonheur ou le malheur de vingt millions d'hommes.* Ce sentiment respectable paraît surtout avoir dicté ses *Dialogues des morts.* Tous ont de la vie et de l'intérêt; mais ceux qu'il a particulièrement consacrés à l'instruction de son élève ont une énergie douce et tendre, que l'importance de l'objet inspire à l'écrivain, et lui fait trouver au fond de son cœur. Son pinceau prend même de la force quand il la croit nécessaire. Tel est le caractère de quelques fables, où il peint son disciple à lui-même sous des noms déguisés, et où couvrant ce portrait peu flatteur du voile de l'apologue, il emploie, pour corriger le prince, ce même amour-propre qu'il éclaire sans révolter.

« Une autre observation qu'il ne faut pas omettre sur ces excellents ouvrages, c'est que l'auteur y fait beaucoup moins parler la religion que la morale naturelle; non par un principe d'indifférence pour cette religion dont il était un si digne ministre, mais par le motif le plus sage et le plus louable, celui de rendre, s'il le pouvait, ses leçons utiles à tous les jeunes princes de la terre, en leur parlant un langage qu'ils fussent tous à portée d'entendre ; langage que la nature apprend à tous les cœurs, et qui, d'accord avec toutes les religions, est indépendant de celle que les lois de chaque État peuvent y avoir établie. Les seules leçons où Fénelon montre le christianisme à son élève sont ses *Directions pour la conscience d'un roi.* Mais qu'il y rend le christianisme respectable! quel précieux usage il sait en faire pour établir les principes de la félicité des peuples, pour éclairer le jeune prince sur l'étendue et la rigueur de ses devoirs, pour l'effrayer sur les suites affreuses qu'entraînerait sa négligence à les remplir; enfin pour lui inspirer l'horreur de la tyrannie et de l'oppression, mais surtout de la persécution et du fanatisme! C'est là que l'instituteur est à la fois prêtre et citoyen; deux qualités d'autant plus respectables quand elles sont unies, que par malheur elles ne l'ont pas toujours été.

« Fénelon regrettait beaucoup que l'usage de la cour de France ne lui eût pas permis de faire voyager son élève. *Je l'ai du moins fait voyager,* disait-il, *avec Mentor et Télémaque, n'ayant pu mieux faire pour lui et avec lui; s'il voyageait jamais, je désirerais que ce fût sans appareil. Moins il aurait de cortége, plus la vérité approcherait de lui. Il verrait ailleurs beaucoup mieux que chez lui le bien et le mal, pour adopter l'un et pour éviter l'autre; et délivré pour quelques moments de l'embarras d'être prince, il goûterait le plaisir d'être homme* (116).

« N'oublions pas la circonstance la plus intéressante peut-être de l'éducation du duc de Bourgogne, et qui fait le plus aimer son digne instituteur. Quand Fénelon avait commis dans cette éducation quelque faute, même légère , il était difficile qu'il en fît d'autres, il venait s'accuser lui-même auprès du jeune prince. Quelle autorité douce et puissante il acquérait sur son disciple par cette respectable sincérité ; que de vertus il lui enseignait à la fois ! L'habitude d'être simple et vrai, même aux dépens de son amour-propre , l'indulgence pour les fautes d'autrui, la docilité pour reconnaître et avouer les siennes, le courage même de s'en accuser, la noble ambition de se connaître, et l'ambition plus noble encore de se vaincre. *Si tu veux,* dit un philosophe, *faire entendre et aimer à ton fils la sévère vérité, commence par la dire lorsqu'elle est fâcheuse pour toi-même.*

« Pourrions-nous croire, si les registres de l'Académie française ne l'attestaient, que le jour où Fénelon fût élu par cette compagnie, deux académiciens ne rougirent pas de lui donner chacun une boule d'exclusion? Heureusement pour eux, et surtout pour nous qui devons être leur historien, ils seront à jamais inconnus, et la postérité ignorera cet affligeant secret, dont la publicité

(116) « Cet article de l'éloge de Fénelon a été lu en présence de l'empereur, qui voyageait en France comme Fénelon désirait qu'on fît voyager son élève. Ce qu'on dit ici des vœux du précepteur est très-vrai, et n'a point été imaginé, comme on pourrait le croire, relativement au voyage de ce prince; mais les auditeurs en firent aisément l'application. » (*Note de d'Alembert.*)

nous forcerait de haïr leur mémoire. Quelque illustres qu'ils eussent été par leur naissance, par leurs dignités, par leurs ouvrages même, nous ne pourrions parler de leur rang ou de leurs talents qu'avec douleur; nous sentirions, en prenant la plume, notre cœur se resserrer et se flétrir, et peut-être n'aurions-nous la force de tracer que ces tristes mots: *Il donna une boule noire à Fénelon.*

« On lit dans la cathédrale de Cambrai une épitaphe bien longue et bien froide du vertueux prélat; oserions-nous en proposer une plus courte:

« *Sous cette pierre repose Fénelon; passant, n'efface point par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent, et pleurent comme toi!* »

— « Un jour, c'est Bernardin qui parle, étant allé avec J.-J. Rousseau promener au mont Valérien, quand nous fûmes parvenus au sommet de la montagne, nous formâmes le projet de demander à dîner à ses ermites pour notre argent. Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils se missent à table et pendant qu'ils étaient à l'église. Jean-Jacques me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence, qui sont très-belles. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, et que les ermites se furent acheminés à leur réfectoire, Jean-Jacques me dit avec attendrissement: «Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile: *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. » Je lui répondis: « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. » Il me repartit hors de lui et les larmes aux yeux: « Oh! si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais pour mériter d'être son valet de chambre. » (*Etudes de la nature*, tome III, dans les notes.) On sent tout ce qu'il y avait d'amour et de respect profond pour la mémoire du plus vertueux des hommes dans cette exclamation de Rousseau, quelque exagérée qu'elle fût, dans sa forme, par l'émotion du moment. On voit aussi, à la manière simple et touchante dont Bernardin la rapporte, qu'il en fut pénétré. Cette simple note, jetée au bas d'une page, trahit naïvement les deux plus vives admirations de son âme. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 628, art. *Bernardin de Saint-Pierre*, par J. AICARD.)

FÊTES chrétiennes. — « Où sont donc, dit un protestant, ces richesses qu'on nous promettait en abolissant les jours de fêtes? Le pauvre paye-t-il moins cher le pain qu'il mange? Et les riantes images d'un temps meilleur que nous faisait le prédicateur ne sont-elles pas bien promptement effacées? » (WAGNER.)

— « A cet égard, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, le catholicisme a été profond dans sa doctrine et dans sa discipline. De même qu'il définit l'existence des élus dans le ciel, une fête continuelle célébrée en face de Dieu, il voit dans nos fêtes d'ici-bas un avant-goût passager de cet état parfait que l'homme, une fois affranchi des entraves terrestres est destiné à posséder. Quel est, en effet, selon lui, le caractère essentiel de toute fête? c'est la suspension des *œuvres serviles*. Or, les œuvres serviles, ce sont évidemment les mêmes que les anciens regardaient comme indignes de citoyens libres de leur république, par la raison qu'elles n'ont pas directement pour objet l'exercice normal des facultés humaines, le développement régulier de notre nature, en un mot, la *vertu*, comme on disait alors. Il suit de là que les arts, les occupations libérales, les jeux, les réunions, en un mot tout ce qui sert au perfectionnement de l'homme et de la société, ont droit de figurer dans les fêtes. Aussi l'Eglise catholique n'en a-t-elle jamais proscrit l'usage, bien qu'elle ait donné une prépondérance excessive aux exercices du culte, conséquence inévitable de la barbarie du moyen âge, pendant lequel la vie morale était presque entièrement concentrée dans la religion...

« Il semble que l'Eglise catholique, comprenant très-bien la valeur et l'utilité des spectacles publics, voulût en réserver le prestige pour les cérémonies du culte. Dans cette sphère, du moins, il faut reconnaître qu'elle a déployé un art puissant. Malgré bien des pratiques qui portent encore l'empreinte des temps d'ignorance et de barbarie où elles ont pris naissance, les solennités du culte catholique sont ordonnées de manière à saisir l'âme par toutes ses fibres sensibles. Les pompes extérieures, les images, les chants y sont prodigués; les symboles qu'on y emploie, en raison même de leur obscurité, frappent les imaginations, et la représentation des grandes scènes mystiques que la tradition place au berceau du christianisme, est faite pour produire l'émotion dramatique avec toute la profondeur dont elle est susceptible.

« Quelques-unes de ses fêtes ont un caractère aussi touchant que majestueux. Celle des Rogations, par exemple, où les processions parcourent les campagnes, en chantant les louanges de l'Eternel pour attirer ses bénédictions sur les fruits de la terre, semble convier la nature entière à l'adoration de son auteur. Citons aussi celle que l'usage populaire désigne sous le beau nom de *Fête-Dieu*. Célébrée à cette époque de l'année où la terre est dans toute sa magnificence et se pare de fleurs comme une fiancée, cette fête rappelle par ses pompes charmantes ce que les *théories* de l'antique Grèce purent avoir de plus beau.

« Ce qu'il y a surtout de remarquable en tout cela, c'est la simplicité aussi bien que la grandeur des moyens employés, simplicité telle, que dans les moindres localités on peut organiser avec plus ou moins d'éclat ces pompes religieuses. Grâce à ces institutions, il n'est pas de village dont les habitants ne voient luire sur leurs jours

rembrunis quelques rayons de joie et de poésie.

« Si telle est encore de nos jours l'influence des fêtes du catholicisme, quel merveilleux effet ne devaient-elles pas produire au moyen âge ! Quel enchantement pour les pauvres serfs, dégradés par l'oppression, de se rassembler à certains jours, sous les voûtes majestueuses de ces cathédrales, merveilles du génie humain ; et là, associés à leurs maîtres dans les joies sévères de la religion, de goûter sous la forme du culte tout ce que les arts pouvaient alors produire de plus élevé. Les tournois étaient les fêtes de l'aristocratie féodale ; les solennités catholiques étaient celles du peuple, celles de l'humanité.

« C'est surtout par l'emploi de symboles propres à frapper les sens ou l'imagination, que le catholicisme agit sur les peuples. Dans ses fêtes, ce n'est jamais une idée abstraite qu'il célèbre, mais le fait historique par lequel cette idée s'est manifestée au monde ; toutes les fois qu'il présente une vertu au culte des hommes, c'est sous la figure d'un saint qui l'a pratiquée avec éclat. Le symbole est, en effet, le moyen le plus efficace pour saisir les âmes d'une masse d'hommes, et les monter, pour ainsi dire, au ton d'un même sentiment. » (*Encyclopédie nouvelle*, tome V, page 285, art. *Fêtes*.)

FIDÈLES. — « Parmi les Chrétiens, ce mot signifie en général celui qui a la foi en Jésus-Christ, par opposition à ceux qui professent de fausses religions, comme les idolâtres.

« Dans la primitive Eglise le nom de *fidèles* était particulièrement affecté aux laïques baptisés, distingués des *catéchumènes*, qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement, et des *clercs* ou consacrés par l'ordination, ou attachés par quelque fonction au ministère des autels et au service des églises. Ainsi, dans les anciennes liturgies et dans les canons, le nom de *fidèles* désigne la portion du peuple chrétien qui était admise à la célébration et à la participation des saints mystères, qui n'était point accordée aux catéchumènes. Aussi distinguait-on la messe en deux parties, dont la première était appelée messe des *catéchumènes*, composée de quelques psaumes, de collectes, de la lecture de l'Epître et de l'Evangile, et de l'instruction de l'évêque ou du pasteur, après laquelle on congédiait les catéchumènes. La seconde, qu'on appelait *messe des fidèles*, commençait alors et consistait dans l'obligation des dons, leur consécration, les prières liturgiques, et la distribution de l'Eucharistie.

« Les priviléges des *fidèles* étaient de participer à l'Eucharistie, d'assister à toutes les prières de l'Eglise; de réciter l'oraison Dominicale, qu'on appelait par cette raison l'*Oraison des Fidèles*, et enfin d'assister aux discours où l'on traitait le plus à fond des mystères. » BINGHAM, *Orig. ecclésiast.*, t. I, liv. VI, chap. 49, §§ 1, 2, 3, 4 et suivants.

« Mais lorsque l'Eglise se fut partagée en différentes sectes, on ne comptait sous le nom de *fidèles* que les Chrétiens catholiques, c'est-à-dire ceux qui ont la véritable foi, la foi par excellence. Jésus-Christ a déterminé lui-même le principal caractère du *fidèle;* il le fait consister dans l'intime persuasion de sa puissance et de sa divinité, dans la confiance, la foi invariable en sa parole et en sa mission. C'est ce qu'il témoigne sans équivoque dans les divers passages où il parle de la foi; on en met ici quelques-uns sous les yeux du lecteur.

« Jésus, voyant l'extrême confiance du centenier, dit en marquant sa surprise : *En vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi, même en Israël* (117).

« Dans une autre occasion, comme il se fut endormi dans une barque où il était avec ses disciples, une tempête qui s'éleva tout à coup leur fit craindre d'être submergés ; sur quoi ils l'éveillèrent en lui disant : *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons.* Il leur répondit : *Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?* C'est-à-dire, *hommes de peu de confiance* (118).

« Saint Pierre marchant sur les eaux, mais craignant d'enfoncer, et paraissant fort alarmé, Jésus lui tendit la main, et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté* (119) ?

« Jésus dit à l'hémorrhoïsse : *Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie* (120).

« *Approchez votre main*, dit-il à Thomas, *mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle.* (121).

« *Ces miracles-ci sont écrits afin que vous croyiez que Jésus est le fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom* (122).

« Voilà l'idée unique et simple que Jésus-Christ nous donne de la foi et du *fidèle ;* tous les passages qu'on voit ici, et un plus grand nombre d'autres qu'on omet, ne présentent point d'autres sens; c'est de quoi l'on peut s'assurer en parcourant les quatre évangélistes.

« Ces passages, dira-t-on semblent, donner à la foi des bornes bien étroites : à ce compte on pourrait être *fidèle* à peu de frais, et toutes les sociétés chrétiennes pourraient prétendre à cette qualité, puisque toutes admettent également la médiation et les mérites infinis du Sauveur ; mais à Dieu ne plaise qu'on tire cette conséquence ; elle serait absolument mauvaise et absolument erronée ; en voici la raison, qui est sans réplique : c'est que l'Eglise ayant été souvent obligée d'expliquer et de fixer les articles de sa croyance qui se trouvait attaquée par les hérétiques, les termes de *fidèle* et de

(117) *Matth.*, VIII 10, 13.
(118) *Matth.*, VIII 25, 26.
(119) *Matth.*, XIV 31.
(120) *Matth.* IX, 22.
(121) *Joan.* XX, 27.
(122) *Joan.* XX 31.

*foi* ont eu nécessairement plus d'extension dans la théologie, qu'ils n'en avaient dans la bouche de Jésus-Christ. En effet, puisque nous devons écouter l'Eglise comme notre mère, nous devons une humble soumission à ses décrets : *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus et publicanus* (123). Il ne suffit donc pas d'avoir cette confiance essentielle en la puissance et en la médiation du Sauveur ; le vrai *fidèle* doit joindre à cette foi principale et primitive ce que l'on peut appeler la *foi des dogmes*, c'est-à-dire l'*adhésion pure et simple aux décisions de l'Eglise catholique.* Le Chrétien qui montre des dispositions contraires, étale en effet son orgueil, et ne mérite plus le titre de fidèle : *sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIV, p. 318 et 319, art. *Fidèle*, par M. Faiguet.)

FILS DE DIEU, *Voy.* VERBE DIVIN, JÉSUS-CHRIST, etc. — Nous nous bornerons ici à citer le passage de MONTAIGNE et l'article suivant de *l'Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT.

MONTAIGNE. — « Pour me résoudre de ce doute, si Dieu a produit un Fils de sa propre nature, je considérerai qu'il est bien mieux séant que Dieu ait produit de sa substance, que de le croire stérile. Aussi il est plus avantageux à l'homme d'avoir un Dieu qui soit de si grande vertu que de pouvoir engendrer Dieu de soi-même, que de le penser impuissant en cette part-là. En outre que cette production conclut par nécessité une extrême communication, qui engendre raisonnablement en l'homme tout plein de fiance et de consolation de voir en son créateur tant de libéralité et de bonté, que de communiquer à autrui sa sapience, sa puissance et soi-même, et de ne vouloir se réserver rien de particulier. Je considérerai à l'opposite que la mécréance de ce point-là ne m'apporte nul profit, voire qu'elle diminue la grandeur de Dieu, et par conséquent mon bien même. Par quoi il s'ensuit que je devrai affirmer que Dieu a engendré un fils de sa nature, et nier le contraire, l'un étant mon avantage et l'autre mon dommage. » (*Théologie naturelle* de Raymond DE SEBONDE, traduite par Montaigne, et dont il fait sa propre profession de foi, chap. 70.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT. — *Fils de Dieu.* « Cette expression est employée fréquemment dans les Ecritures ; on dispute fortement sur le sens qu'elle y reçoit, les catholiques y attachent des significations que les ariens, les nestoriens, les sociniens, et plusieurs autres hérétiques contestent.

« Nous allons recueillir les divers sens dont cette expression est susceptible, ou que lui ont donnés les théologiens des diverses sectes et des diverses communions.

« 1° On trouve appelés du nom de *fils de Dieu*, d'*enfants de Dieu*, chez les Turcs, ceux qui font la volonté de Dieu, qui le craignent et l'aiment comme leur père, et qu'il aime comme ses enfants, qu'il adopte par sa grâce, etc. C'est en ce sens que les anges, les saints, les justes et les Chrétiens, sont appelés *fils de Dieu*, *enfants de Dieu.*

« 2° Quelques théologiens hétérodoxes prétendent que Jésus-Christ est appelé *Fils de Dieu*, parce qu'il était envoyé de Dieu, parce qu'il était le Messie. Ils prétendent que dans la langue des écrivains sacrés, et dans la croyance générale du peuple juif sur la venue du Messie, *Fils de Dieu* était synonyme de *Messie.* On conçoit bien qu'en donnant ce sens à l'expression *Fils de Dieu*, par exclusion aux significations plus amples que les théologiens catholiques y attachent, on s'écarte de la doctrine catholique ; mais si on ne prétendait pas exclure ces significations, et si on y met quelques restrictions, la proposition pourrait souffrir un sens favorable. En effet, il n'y a nul inconvénient à dire que les Juifs, avant la prédication des apôtres, que les malades qui s'approchaient pour la première fois de Jésus-Christ pour obtenir leur guérison, que le centurion romain qui vit mourir Jésus-Christ en lui donnant le nom de *Fils de Dieu*, n'avaient pas toutes les idées que nous avons de cette qualité et qui lui appartiennent.

« 3° On pourrait appeler *fils de Dieu* un pur homme qui aurait reçu immédiatement son existence hors des voies ordinaires de la génération, parce qu'en ce cas Dieu lui-même suppléerait par sa puissance à l'union des deux sexes. C'est en ce sens qu'Adam est appelé fils de Dieu, *qui fuit Dei.* Il y a eu des hérétiques qui, niant la divinité de Jésus-Christ et ne refusant pas de croire qu'il était né d'une vierge, le regardaient comme *Fils de Dieu* dans ce même sens-là. Telle était l'opinion d'un certain Théodotus dont parle Tertullien (*De præscript.*, versus finem) : *Doctrinam enim introduxit*, dit ce Père, *qua Christum hominem tantummodo diceret*, *Deum autem illum negaret*, *ex Spiritu quidem sancto natum ex virgine*, *sed hominem solitarium atque nudum nulla alia præ cæteris*, *nisi sola justitiæ auctoritate.*

« Dans la doctrine de cet hérétique, et dans ce troisième sens, Adam et Jésus-Christ sont *fils de Dieu* d'une manière bien plus parfaite que dans les deux premières acceptions ; on pourrait même dire qu'ils sont *fils de Dieu* naturels, par opposition à l'adoption des saints. Mais cette acception du mot *fils de Dieu*, entendue par exclusion des autres sens que nous allons rapporter, est tout à fait opposée à la doctrine catholique.

« 4° Dans la doctrine catholique, le Verbe ou la seconde personne de la Trinité est *Fils de Dieu*, *Fils* de la première personne, par la voie d'une génération éternelle.

« 5° Dans la doctrine catholique, Jésus-Christ, homme de Dieu, *Fils de Dieu*, par l'union faite en lui de la nature humaine à la nature divine dans la seconde personne de la Trinité, qui est elle-même *Fils de*

(123) *Matth.* XVIII, 17.

*Dieu*, et Verbe engendré de toute éternité.

« Nous verrons plus bas une sixième signification de l'expression *fils de Dieu ;* mais nous allons faire encore quelques observations sur celle-ci, après que nous aurons remarqué deux autres sens plus généraux qu'elle peut recevoir.

« Le nom de *fils* peut être pris dans le sens propre et naturel, ou dans un sens impropre et métaphorique : un enfant adopté n'est pas *fils* de celui qui l'adopte, dans le sens propre et naturel.

« De là naissent les contestations entre les hérétiques qui nient la divinité de Jésus-Christ et les catholiques : ceux-là prétendant que l'expression *Fils de Dieu*, appliquée à Jésus-Christ, ou même appliquée au Verbe, ne saurait être entendue que dans un sens impropre et métaphorique; et ceux-ci soutenant au contraire qu'elle doit être prise dans le sens propre et naturel.

« Dans le dogme catholique, Jésus-Christ est *Fils de Dieu* au sens propre et naturel. Cette filiation naturelle ne peut pas être entendue de celle que nous avons remarquée à la troisième signification. En effet, cette troisième signification peut fonder une filiation naturelle, par opposition à la première et à la seconde, comme nous l'avons dit; mais, par comparaison à la quatrième et à la cinquième, elle ne saurait être appelée *propre et naturelle.*

« Ces deux dernières significations de l'expression de *Fils de Dieu*, appliquée à Jésus-Christ dans les Ecritures, ne peuvent être niées que par les hérétiques qui refuseraient de reconnaître la divinité du Verbe, comme les ariens, les sociniens, ou par ceux qui nieraient l'union hypostatique de la nature humaine dans Jésus-Christ avec la personne du Verbe, comme les nestoriens. (*Voy.* ces trois articles.)

« De là il suit que les théologiens catholiques, pour établir la légitimité de ces deux explications qu'ils donnent de l'expression *Fils de Dieu*, appliquée à Jésus-Christ, sont obligés d'établir la divinité du Verbe et l'union hypostatique, etc. (*Voy.* sur le premier de ces objets l'article TRINITÉ, et sur le dernier, INCARNATION.)

« Ces deux renvois, que nous sommes obligés de faire pour traiter ces matières en leur lieu et pour éviter les redites, nous dispensent d'exposer ici et les raisons sur lesquelles se fondent les théologiens catholiques dans leurs assertions, et les difficultés qu'y opposent les hétérodoxes.

« J'ai parlé plus haut d'un sixième sens que pouvait recevoir l'expression de *Fils de Dieu :* nous allons nous occuper de cet objet.

« Dans ces derniers temps, le P. Berruyer, jésuite, dans des dissertations latines qu'il a placées à la fin de son *Histoire du peuple de Dieu*, depuis la naissance du Messie, a soutenu que l'expression *Fils de Dieu*, en beaucoup d'endroits du Nouveau Testament, devait être entendue dans un sixième sens, distingué de ceux dont nous avons fait mention. Comme son opinion a fait du bruit, et qu'elle tient bien directement à l'objet de cet article, nous croyons devoir nous y arrêter un peu. Nous allons donc faire un petit exposé du système de ce Père, que nous accompagnerons de quelques remarques.

« Cet auteur commence par établir avec les théologiens catholiques, que le Verbe est *Fils de Dieu* par la voie d'une génération éternelle, et que Jésus-Christ est *Fils de Dieu* en vertu de son union hypostatique avec le Verbe, c'est-à-dire qu'il reconnaît hautement la légitimité de ces deux sens que les théologiens catholiques donnent à l'expression *Fils de Dieu*, en combattant les ariens, les sociniens, les nestoriens, etc. C'est la quatrième et la cinquième signification, parmi celles que nous avons remarquées.

« Mais il croit que dans les Ecritures la dénomination de *Fils de Dieu*, appliquée à Jésus-Christ, ne reçoit pas toujours l'un ou l'autre de ces deux sens, et qu'elle signifie quelquefois l'*union de la nature humaine à la nature divine, faite dans la personne de Jésus-Christ par Dieu, considéré non plus comme Père, comme engendrant le Verbe de toute éternité, mais comme subsistant en trois personnes, agissant au dehors*, ad extera, *et unissant l'humanité de Jésus-Christ avec une personne divine.*

« Ceci a besoin d'être éclairci, et pour le faire, nous allons tâcher d'écarter autant que nous pourrons les termes de l'école que le P. Berruyer a prodigués, et qui ne présenteraient pas des idées assez nettes au commun de nos lecteurs. Mais il faudra qu'on nous permette de les employer quelquefois; et nous nous excuserons avec Melchior Canus sur ce que *ipsæ scholastice res formas dicendi scholasticas trahunt et quæ vocabula scholarum consuetudo diuturna trivit, ea latini nobis condonare debent.*

« Pour bien entendre le P. Berruyer, il suffira de saisir les différences de la signification qu'il donne à l'expression *Fils de Dieu*, d'avec la quatrième et la cinquième de celles que nous avons expliquées.

« Dans le quatrième sens, le Verbe est *Fils de Dieu* par sa génération éternelle; dans le cinquième, Jésus-Christ est *Fils de Dieu* par l'union faite en lui de la nature humaine avec la seconde personne de la Trinité, avec le *Fils de Dieu* éternel; dans le sixième sens, Jésus-Christ est *Fils de Dieu* par l'union de la nature humaine avec une personne divine, considérée simplement comme divine, et non point précisément comme la seconde; dans le quatrième sens, la génération est éternelle; dans le cinquième et dans le sixième, elle s'opère dans le temps.

« Dans le quatrième et dans le cinquième sens, en appellant le Verbe *Fils de Dieu*, et Jésus-Christ *Fils de Dieu*, on porte son idée sur la première personne de la Trinité, sur Dieu le Père. Dans le sixième, on applique l'idée de Père à Dieu, à la nature divine agissant au dehors et subsistant en trois personnes.

« Dans le cinquième sens, Jésus-Christ ne serait pas *Fils de Dieu*, si la personne

divine à laquelle son humanité se trouve unie n'était pas la seconde personne de la Trinité, n'était pas *Fils de Dieu*. Dans le sixième, en supposant que cette personne fût le Père et le Saint-Esprit (les théologiens conviennent qu'on peut faire cette supposition, et qu'il ne répugnait pas à la nature divine que le Père ou le Saint-Esprit s'incarnassent), Jésus-Christ serait encore *Fils de Dieu*, parce que, dans cette hypothèse, Dieu un, subsistant en trois personnes, aurait uni dans le temps l'humanité de Jésus-Christ à la nature divine. Au quatrième et au cinquième sens, l'intelligence de cette proposition : Jésus-Christ est *Fils de Dieu*, suppose la connaissance de la génération éternelle du Verbe, de l'union hypostatique de ce Verbe avec la nature humaine en la personne de Jésus-Christ, en un mot du mystère de la Trinité. Dans le sixième, elle ne suppose rien autre chose que la connaissance d'un seul Dieu unissant dans le temps la nature humaine à la nature divine dans la personne de Jésus-Christ.

« Voilà les différences respectives qu'établit le P. Berruyer entre ces trois significations; elles peuvent servir à faire entendre sa pensée : au reste, il faut avouer que la difficulté de la matière jette sur tout ceci un peu d'obscurité.

« Je passe aux preuves sur lesquelles cet auteur s'appuie. Voici les principales :

« 1° On doit donner, dit-il, à l'expression « *Fils de Dieu* le sens que je propose (sans « exclure les autres) : si l'action de Dieu « unissant l'humanité de Jésus-Christ à une « personne de la Trinité est une véritable « génération, abstraction faite de ce que « cette personne serait le Verbe engendré « de toute éternité, la seconde personne; or, « même en faisant cette abstraction, l'action « de Dieu unissant la nature humaine à la « nature divine est une véritable génération, « puisque par cette action est engendré, « formé, etc., l'homme-Dieu.

« En effet, si la nature humaine etait unie « à une autre personne que la seconde, le « résultat de cette union, l'homme-Dieu, « serait vraiment *Fils de Dieu;* en ce cas « l'action de Dieu unissant la nature hu« maine à cette personne divine serait donc « une véritable génération; donc l'action de « Dieu unissant la nature humaine à la « personne du Verbe est une vraie généra« tion, même alors qu'on fait abstraction de « la génération éternelle du Verbe; donc, en « faisant cette abstraction, il reste encore « un sens vrai à la dénomination de *Fils de* « *Dieu*, et c'est ce sens que je propose.

« 2° On trouve très-nettement distinguées « dans les Ecritures deux générations du « *Fils de Dieu*, l'une éternelle et l'autre « temporelle. *In principio..... Verbum erat* « *apud Deum..... Et Verbum caro factum* « *est..... Dominus possedit me initio viarum* « *suarum..... Ego hodie genui te..... Figura* « *substantiæ ejus portans omnia Verbo vir*« *tutis suæ..... De Filio suo qui factus est* « *Dei secundum carnem*. Or, la différence de « ces deux générations ne peut bien s'enten« dre qu'au moyen de cette explication, « puisqu'à moins qu'on ne l'admette, Jé« sus-Christ n'est *Fils de Dieu* que par la « génération éternelle du Verbe.

« 3° Avant la résurrection de Jésus-Christ, « avant les instructions qu'il donna à ses « disciples avant de monter au ciel, avant « la descente de l'Esprit-Saint, ses apôtres « et ses disciples ignoraient le mystère de « la Trinité. Cela est clair par les endroits « où leur ignorance est remarquée. *Adhuc* « *sine intellectu erant* (124). *Adhuc multa ha*« *beo vobis dicere, sed non potestis portare* « *modo* (125). *Ipsi nihil horum intellexe*« *runt* (126). *Dixit eis Jesus, tanto tempore vo*« *biscum sum et non cognovistis me* (127). *Non*« *dum erat spiritus datus, quia Jesus nondum* « *erat glorificatus* (128); aussi bien que par « ceux où Jésus-Christ promet de les ins« truire : *Hoc in proverbiis locutus sum vo*« *bis; venit hora ut jam non in proverbiis* « *loquar vobis, sed palam de Patre annun*« *tiabo vobis* (129); et après la résurrection : « *Loquebatur apostolis suis de regno Dei*, « *per dies quadraginta apparens eis* (130). »

« A plus forte raison, les Juifs n'avaient-ils aucune idée de ce mystère, et c'est la doctrine commune des théologiens. Bien plus, les Juifs et les apôtres étaient bien fortement persuadés du dogme de l'unité de Dieu, dogme qui, aux yeux de la raison privée des lumières de la foi, devait former dans leur esprit une terrible opposition à la doctrine d'un Dieu en trois personnes.

« Cela posé, que prêchait Jésus-Christ aux « Juifs et à ses apôtres avant sa résurrection, « dit le P. Berruyer? Ce n'était pas le dogme « de l'union hypostatique de son humanité « avec la seconde personne de la Trinité, « avec le Verbe éternel, *Fils du Père* et en« gendré par lui de toute éternité; il n'au« rait été entendu de personne, puisque tou« tes les notions préliminaires à la connais« sance de ces mystères manquaient à la « nation juive, et qu'elle en avait même de « très-opposées à cette doctrine; c'était donc « l'union faite dans le temps en sa personne « de la nature humaine avec la nature di« vine, union par laquelle il était vraiment « *Fils de Dieu*, et connu pour tel; mystère « bien sublime, à la vérité, mais dont on « peut avoir quelque idée sans connaître la « trinité des personnes et la génération du « Verbe, et sans heurter ainsi fortement aux « yeux de la faible raison le dogme de l'u« nité de Dieu. »

« Je placerai ici une remarque du P. Berruyer, c'est que l'empressement louable des

(124) *Matth.* xv, 16.
(125) *Joan.* xvi, 12.
(126) *Luc.* xviii, 34.
(127) *Joan.* xiv, 9.
(128) *Joan.* vii, 39.
(129) *Joan.* xvi, 25.
(130) *Act.* i, 3.

théologiens à voir partout dans les Ecritures les dogmes de la foi catholique clairement développés, les écarte souvent de l'intelligence du texte. Ils devraient cependant considérer qu'il n'est pas nécessaire que les dogmes se trouvent expressément contenus dans tous les endroits de l'Ecriture qui peuvent y avoir quelques rapports; il suffit, pour donner un exemple tiré de la matière même que nous traitons, que la génération éternelle du Verbe et son union substantielle avec la nature humaine dans la personne de Jésus-Christ, soient développées dans quelques endroits; il n'est pas nécessaire que l'expression *Fils de Dieu* signifie partout cette génération, et on voit même, suivant ce qu'on vient de dire, qu'elle n'a point ce sens relevé et sublime lorsqu'elle est dans la bouche des Juifs et des apôtres, avant les dernières instructions qu'ils reçurent de Jésus-Christ.

« 4° Le P. Berruyer trouve cet avantage dans son explication, qu'il résout avec facilité quelques objections des sociniens, qui ont toujours embarrassé les théologiens catholiques.

« Jésus-Christ, disent les sociniens, est appelé *Fils de Dieu*, par les évangélistes, parce qu'il est né d'une vierge : *Concipies in utero et paries filium,... Spiritus sanctus superveniet in te... Ideoque quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* (131).

« Jésus-Christ, ajoutent-ils, est dit dans saint Paul, aux Rom. I, 3 et 4, *Filius factus Deo ex semine David secundum carnem;* et aux Galat., 4, 4 : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere factum sub lege;* d'où les sociniens argumentent ainsi :

« Jésus-Christ est appelé dans les Ecritures *Fils de Dieu*, né dans le temps, sous la loi, fait d'une femme et selon la chair, et s'il était *fils de Dieu* par la génération éternelle du Verbe, toutes ces expressions seraient faussement appliquées à Jesus-Christ; car il faut bien considérer qu'elles lui sont appliquées en tant qu'il est *Fils de Dieu*, donc elles caractérisent sa filiation. Or, ce n'est pas une filiation fondée sur la génération éternelle du Verbe, donc c'est une filiation d'adoption pure et nullement naturelle, à moins qu'on ne veuille regarder comme fils naturel un pur homme qui recevrait de Dieu l'existence hors des voies ordinaires de la génération : donc Jésus-Christ n'est pas *Fils de Dieu* au sens propre et naturel, comme l'entendent les catholiques.

« Le P. Berruyer remarque d'abord que quelques théologiens ont traduit *factus*, dans les passages que nous avons cités, par *natus*, né, par la raison que *factus* est plus embarrassant.

« Il prétend qu'on peut entendre à la lettre ces expressions que font tant valoir les sociniens, et résoudre la difficulté proposée, en adoptant son explication, parce que, selon lui, il est vrai à la lettre que Jésus-Christ, homme-dieu, a été fait dans le temps *Fils de Dieu*, par l'union que Dieu a mise dans le temps en sa personne entre la nature humaine et la nature divine.

« Cette génération est vraiment naturelle, dans un sens tout à fait différent de celle que les sociniens nous proposent d'admettre; elle n'est pourtant pas la génération éternelle du Verbe, quoiqu'elle la suppose; et par conséquent en accordant, ce qu'on ne peut pas contester, que les passages allégués ne peuvent pas s'appliquer à la génération éternelle du Verbe, on est encore en droit à nier qu'ils doivent s'entendre d'une filiation non naturelle et de pure adoption.

« 5° Enfin le P. Berruyer prétend que cette explication est nécessaire pour l'intelligence de beaucoup d'endroits du Nouveau Testament. Nous renvoyons le lecteur à son ouvrage, pour ne pas augmenter trop considérablement cet article.

« Le P. Berruyer prévient quelques objections que pourraient lui faire les scolastiques, par exemple, que dans son hypothèse Jésus-Christ serait fils de la Trinité, fils des trois personnes, fils de lui-même, fils du Saint-Esprit; en recourant à un principe reçu dans les écoles, les actions de la Divinité au dehors, *ad extera*, ne sont point attribuées aux trois personnes ni à aucune d'elles en particulier, mais à Dieu, comme un en nature.

« Autre objection contre le P. Berruyer, qu'il y aurait deux fils dans son hypothèse ; il nie cette conséquence, appuyée sur cette raison, qu'il ne peut y avoir deux fils qu'au cas qu'il y aurait deux personnes, selon l'hérésie de Nestorius ; et que, comme son opinion laisse subsister et suppose même l'unité de personne en Jésus-Christ, on ne peut pas lui faire le reproche d'admettre deux fils, quoiqu'il admette en Jésus-Christ deux filiations.

« Au reste, ce sixième sens de l'expression *Fils de Dieu* suppose essentiellement les deux dogmes importants de la divinité du Verbe et de l'union hypostatique et substantielle de la nature humaine en Jésus-Christ avec la nature divine ; et toute l'explication du P. Berruyer est d'après cette supposition.

« Sur l'opinion qu'on vient d'exposer on a accusé le P. Berruyer de favoriser, d'un côté, le nestorianisme, et, de l'autre, le socinianisme. Ils ajoutent que l'explication donnée par le P. Berruyer est nouvelle. On ne la trouve employée, disent-ils, par aucun Père et par aucun théologien dans les disputes avec les hérétiques ; on ne voit pas qu'aucun concile s'en soit servi pour développer les dogmes fondamentaux du christianisme ; les interprètes et les commentateurs ne donnent pas aux passages allégués par le P. Berruyer les sens qu'il y adapte, etc.; et ce caractère de nouveauté est un terrible argument contre une opinion dans l'esprit d'un catholique; néanmoins ce Père a trouvé

(131) *Luc.*, I.

des défenseurs. Nous n'entrerons pas dans les raisons qui ont été apportées de part et d'autre : ces détails nous mèneraient trop loin ; d'ailleurs nous ne pourrions pas traiter cette matière sans donner en quelque sorte une décision qu'il ne nous appartient pas de prononcer; c'est à l'Eglise seule et aux premiers pasteurs à nous éclairer sur des matières aussi délicates, et qui touchent de si près à la foi. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIV, p. 514-519.)

FOI. — « Il faut, disait Platon, qu'on ajoute foi sans raisonner à ce que les anciens nous ont transmis touchant les choses qui concernent la religion. *Licet nec necessariis nec verisimilibus eorum ratio confirmetur*, » etc. (PLATO, *in Timæo, Opera*, t. IX, p. 324.)

« Cela est certain, dit-il ailleurs, quoique la preuve exige de longs discours, et il faut croire ces choses sur la foi des législateurs et des traditions antiques, à moins qu'on n'ait perdu l'esprit. » (PLATO, *De Leg.* XII, *Oper.*, t. IX, p. 212.)

MONTAIGNE. — « La participation que nous avons à la connoissance de la vérité quelle qu'elle soit, ce n'est point par nos propres forces que nous l'avons acquise. Dieu nous a assez appris cela par les témoins qu'il a choisis du vulgaire, simples et ignorans, pour nous instruire de ses admirables secrets. Notre foi, ce n'est pas notre acquet, c'est un pur présent de la libéralité d'autrui. Ce n'est pas par des cours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La foiblesse de notre jugement nous y aide plus que par la force, et notre aveuglement plus que notre clairvoyance. C'est par l'entremise de notre ignorance, plus que de notre science, que nous sommes savans de divin savoir. Ce n'est pas merveille, si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette connoissance supernaturelle et céleste. Apportons-y seulement du nôtre, l'obéissance et la sujétion; car, comme il est écrit : Je détruirai la sapience des sages et abattrai la prudence des prudents. Où est le sage? où est l'écrivain? où est le disputateur de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas abéti la sapience de ce monde? car puisque le monde n'a point connu Dieu par sapience, il lui a plu, par ignorance et simplesse de la prédication, sauver les croyans. » (MONTAIGNE, *Apologie*, p. 301, 302).

« Dieu seul peut éclairer notre entendement, et a droit de le soumettre à son autorité. Les choses qui nous viennent du Ciel ont seules droit et autorité de persuasion, seules la marque de la vérité; laquelle aussi ne voyons-nous pas de nos yeux, ni ne les recevons par nos moyens; cette sainte et grande image ne pourrait pas être reçue en un si chétif domicile, si Dieu pour cet usage ne le prépare, si Dieu ne le réforme et fortifie par sa grâce et faveur particulière et supernaturelle. » (MONTAIGNE, *Apologie*, p. 421).

« *Quels esprits sont plus capables de religion?* — Une âme garantie de préjugé a un merveilleux avancement vers la tranquillité. Gens qui jugent et contrôlent leurs juges ne s'y soumettent jamais duement. Combien, et aux lois de la religion et aux lois politiques, se treuvent plus dociles et aysés à mener les esprits simples et incurieux, que les esprits surveillans et pédagogues de causes divines et humaines? Il n'est rien en l'humaine invention, où il y ait tant de vérisimilitude et d'utilité. Celle-ci présente l'homme nu et vide, recognoissant sa foiblesse naturelle, propre à recevoir d'en haut quelque force étrangère, dégarni d'humaine science, et autant plus apte à loger en soy la divine; anéantissant son jugement pour faire plus de place à la foi; ni mécréant, ni établissant contre les lois et observances communes; humble, obéissant, disciplinable, studieux; ennemi juré de l'hérésie, et s'exemptant par conséquent des vaines et irréligieuses opinions introduites par les fausses sectes. C'est une carte blanche préparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il luy plaira d'y graver. Plus nous nous renvoyons et commettons à Dieu et renonçons à nous, mieux nous en valons. » (MONTAIGNE, *Apologie*, p. 313).

« *Gradation de la foi, suivant le genre et la trempe des esprits.* — Des esprits simples, moins curieux et moins instruits, il s'en fait de bons Chrétiens qui, par révérence et obéissance, croient simplement et se maintiennent sous les lois. En la moyenne rigueur des esprits et moyenne capacité, s'engendre l'erreur des opinions; ils suivent l'apparence du premier sens, et ont quelque titre d'interpréter à niaiserie et bêtise que nous soyons arrêtés en l'ancien train, regardant à nous, qui n'y sommes pas instruits par étude. Les grands esprits plus rassis et clairvoyans font un autre genre de bien croyans, lesquels par longue et religieuse investigation, pénètrent une plus profonde et abstruse lumière ès Ecritures, et sentent le mystérieux et divin secret de notre police ecclésiastique. Pourtant en voyons-nous aucuns être arrivés à ce dernier étage, par le second, avec un merveilleux fruit et confirmation, comme à l'extrême limite de la chrétienne intelligence et jouir de leur victoire avec consolation, actions de grâces, réformation de mœurs, et grande modestie. Et en ce rang, n'entends-je pas loger ces autres qui, pour se purger du soupçon de leur erreur passée, et pour nous assurer d'eux, se rendent extrêmes, indiscrets et injustes, à la conduite de notre cause, et les tachent d'infinis reproches de violence. » (MONTAIGNE, *Essais*, t. I, p. 516, 517.)

« *L'orgueil nous éloigne de la foi.* — La sainte parole déclare misérables ceux d'entre nous qui s'estiment; bourbe et cendre, leur dit-elle, qu'as-tu à te glorifier? Et ailleurs, Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre, de laquelle qui jugera, quand, par l'éloignement de la lumière, elle sera évanouie: ce n'est rien que de nous; il s'en faut tant que nos forces conçoivent la hau-

teur divine que des ouvrages de notre Créateur, ceux-là portent mieux sa marque, et sont mieux siens, que nous entendons le moins. C'est aux Chrétiens une occasion de croire, que de rencontrer une chose incroyable : elle est d'autant plus selon la raison. Si elle était selon la raison, ce ne serait plus miracle ; et si elle était selon quelque exemple, ce ne serait plus chose singulière. On connaît mieux Dieu par ignorance, dit saint Augustin. » (*Apologie*, p. 299.)

« *L'homme est tenu de croire ce qui lui est meilleur.* — Il n'y a point de doute que l'homme ne soit tenu d'accepter, d'affirmer et de croire la proposition qui lui apporte plus d'utilité, de commodité, de perfection et de dignité, en tant qu'il est homme, par laquelle il peut engendrer en soy du contentement de la consolation, de l'espérance, de la confiance, de la sûreté, et en éloigner le déplaisir, et le désespoir, et par conséquent qu'il doit embrasser celle qui est plus agréable et plus désirable de sa nature, et en laquelle il y a plus d'être et plus de bien, et nier, mécroire et repousser l'opposite et contraire à celle-là, comme fausse et ennemie de son profit. Là où s'il fait au rebours, il abuse contre soi-même de son entendement, il renverse entièrement la règle générale de nature ; il combat et soi-même et l'ordre universel des choses, puisque là où toutes les autres créatures inférieures emploient leurs forces et moyens, à leur bien et avantage, celui-ci s'en acquiert sa ruine, et le désespoir. Et à la vérité, il a son entendement merveilleusement dépravé et corrompu; voire il ne mérite point d'être appelé homme, puisqu'il combat l'homme. Or, s'il me dit qu'il n'y a pas d'apparence, qu'il croie ce qu'il n'entend point, et qu'il avoue pour véritable ce de quoy il ne voit pas la raison, vu qu'à ce compte il pourroit bien prendre le mensonge pour la certitude, je lui réponds que son ignorance ne lui peut servir d'excuse, et que cette seule intention d'approuver ce qui est à son profit et à son utilité, lui sert d'une suffisante et juste occasion de croire, attendu que ce que nous faisons selon la règle de nature, ne nous peut-être imputé à faute, et notre intelligence fait et son devoir et le profit de soy, et de la volonté toutefois et quantes qu'elle consent à ce qui est son grand bien, et à ce qui est entièrement contraire à la ruine de l'homme! Voire elle est obligée d'en user ainsi, parce qu'elle ne nous a été donnée que pour notre service et commodité. Ainsi il nous doit suffire de nous joindre toujours à la part qui est de notre côté et à notre avantage, bien que nous ne sachions pas comme elle est, car s'il nous advenoit de choisir le contraire et la privation de notre bien, nous logerions et recevrions chez nous notre ennemi, qui en déplaceroit ceux qui sont pour nous : nous serions adversaires et traîtres à nous-mêmes, et en bon escient insensés très-dignes d'être haïs et chastiés pour toutes les autres créatures. Aussi c'est un signe évident que l'homme est possédé par son ennemi mortel, quand il ne veut pas croire ce qui luy est le plus avantageux; par un ennemi qui tyrannise sa volonté et son entendement, et qui les tient liés et garottés étroitement pour les empêcher de faire leur devoir, et pour les ranger par contrainte à employer leurs effets au dommage de leur maître, à sa ruine contre tout ordre de nature. Cet homme-là est semblable aux malades; car comme ils refusent les viandes qui leur sont propres et salutaires, et les rejettent par le vice de leur estomac, dévoyé à force de mauvaises humeurs, ainsi par la maladie de son intelligence, celui-ci ne peut recevoir en sa créance ce qui lui est bon et profitable. Voilà la règle naturelle d'affirmer ou de nier dépêchée. » (*Théologie naturelle*, chap. 67.)

« Par exemple, on nous propose : ***Il y a un Dieu***, il nous faut soudain imaginer son contraire : ***Il n'y a point de Dieu***, et puis assortir ces choses l'une à l'autre, pour voir laquelle d'elles convient plus à l'être et au bien, et laquelle y convient le moins. Or, celle-là : il y a un Dieu, nous présente une essence infinie, un bien incompréhensible, car Dieu est tout ceci. Le contraire : il n'y a point de Dieu, apporte avec soi privation d'un être infini, et d'un infini bien. A ce compte, par leur comparaison, il y a autant à dire entre elles, qu'il y a entre le bien et le mal. Passant outre, accommodons-les à l'homme. La première lui apporte de la confiance, du bien, de la consolation et de l'espérance ; la seconde, du mal et de la misère : il croira donc et recevra par notre règle de nature celle qui est et meilleure de soi, et plus profitable pour lui, et refusera celle qui est rejetable d'elle-même et qui lui apporteroit toutes incommodités ; autrement il abuseroit de son intelligence et s'en serviroit à son dam, ce qu'il ne peut ni ne doit faire, en tant qu'il est homme. Mais quel bien pourroit-il espérer de croire que Dieu ne fût pas ? Quel fruit en pourroit-il recueillir ? pourquoi se joindroit-il à la part stérile de tout bien ? A quoi faire les logeroit-il en son cœur et en sa foi ? Ne lui vaut-il pas mieux attacher sa créance à celle qui est fertile et fructueuse ? Car celle-ci, s'il la reçoit bien en bon escient, s'il la plante bien vivement en soy, voyez quelle suite de biens elle lui mène : son intelligence se rend plus noble et plus digne, laissant le non être pour se joindre à l'être, et logeant en soy l'infinité du bien ; elle prend une merveilleuse accroissance de perfection, elle reçoit de cette sainte créance une influence de bonté, et participe à la grandeur et excellence de la chose qu'elle croit ; là où si l'homme s'associe avec la part contraire ; son entendement se rend dépravé, ne visant qu'au non être, au rien et à l'infinité du mal. Par quoi il est tenu de croire que Dieu est, toutes les autres créatures le convient à ce faire par leur exemple ; nature même le lui commande, et ne peut faillir de l'en croire, car il est certain

qu'elle ne ment pas, et qu'elle ne nourrit point en soi la fausseté, et que toute obligation naturelle nous pousse à la vérité, non au mensonge. » (*Théologie naturelle*, chap. 68.)

« Tout ainsi nous faut-il dire en général de toute la foi chrétienne ; car il est certain qu'elle est sans comparaison plus aimable et plus désirable à l'homme que son contraire, d'autant que les choses qui sont les plus conformes à notre bien et à l'être éternel (comme elle est plus que nulle autre), sont aussi les plus souhaitables. La créance de ses articles et préceptes nous enrichit d'un grand nombre de biens; elle nous apprend que l'homme s'est fait à cause de nous, que ce même notre corps doit être quelque jour glorifié et jouir d'une vie éternelle, qui sont les plus agréables et plaisantes imaginations que nous sussions avoir. Là où son contraire nous apporte la privation de ce contentement, là et de notre bien. Puis donc qu'il nous faut croire ou la foi chrétienne ou son opposite, nous sommes tenus de la choisir, vu qu'elle nous est beaucoup plus profitable, afin que nous nous servions de notre entendement à notre utilité, à notre joie et consolation, comme les autres créatures emploient leurs forces et leurs moyens à leur profit et avantage; autrement nous combattrions l'expresse ordonnance de nature, nous nous montrerions être hors de nous, des voies de l'ordre de toutes choses, l'homme s'armeroit et banderoit contre l'homme. Par quoy, quiconque s'opiniâtre à mécroire notre foi, il est certainement gâté et corrompu par quelque passion et humeur ennemie de soi-même, il est saisi de quelque dénaturée et monstrueuse qualité qui le bande contre son genre. L'honneur, la gloire, la dignité de la nature humaine, prend de la foi chrétienne et par conséquent l'honneur aussi de toutes les autres natures qui servent à celles-là. Comme le contraire de notre foi avilit, détruit et anéantit notre nature humaine seulement, mais toutes ces autres créatures ; car qui offense le Seigneur, offense aussi son sujet, et toutes les choses de ce monde sont faites pour l'homme; d'où il s'ensuit que qui embrasse notre foi, ne peut être repris ni de Dieu, ni de nulle autre créature, parce qu'il a été guidé à cette créance par la main même de nature ; voire quand elle seroit fausse, ce qui est impossible, si auroit-il très-bien de quoi s'excuser envers Dieu et envers les autres créatures, pour s'être joint à la part qui étoit meilleure et plus aimable d'elle-même, et qui apportoit plus de bien et perfection à l'homme, en tant qu'il est homme. Or, étant poussé à ce faire, et par les voies de la nature, et par l'exemple de toutes choses, il falloit sans doute qu'il le fît; et qui fait ce qu'il doit n'a nul besoin d'excuse ; mais celui qui fait au contraire, et qui a laissé le bien pour courir au mal, la part profitable pour la nuisible, qui s'est jeté à quartier et hors de la carrière commune de toutes les créatures, doit être tenu pour coupable devant Dieu et devant le monde. » (*Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde, traduite par Montaigne et présentée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 80.)

« La foi venant à illustrer les arguments de Sebonde, elle les rend fermes et solides. Ils peuvent servir d'acheminement à un apprenti pour le mettre dans la voie de cette connoissance, ils la façonnent et la rendent capable de la grâce de Dieu par laquelle se perfectionne après notre créance. Je sais un homme d'autorité, nourri aux lettres, qui m'a confessé avoir été ramené des erreurs de la mécréance par l'entremise des arguments de Sebonde, et quand on les dépouillera du secours de la foi, ils se trouveront encore aussi solides et aussi fermes que nuls autres de même condition qu'on leur puisse opposer.

« Quelques-uns disent que les arguments de Sebonde sont foibles. Il faut secouer ceux-ci. Il leur semble qu'on leur donne beau jeu de les mettre en liberté de combattre notre religion par les armes purement humaines, laquelle ils n'oseroient attaquer en sa majesté pleine d'autorité et de commandement. Le moyen que je prends pour rabattre cette frénésie, et qui me semble le plus propre, c'est de froisser et fouler aux pieds l'orgueil et l'humaine fierté, leur faire sentir l'inanité, la vanité de l'homme, leur arracher des poings les Chrétiens armés de leur raison, et leur faire baisser la tête et mordre la poussière sous l'autorité de la majesté divine. C'est à elle seule qu'appartiennent la science et la sapience. Abattons ce cuider (cet orgueil), premier fondement de la tyrannie du malin esprit.

« Voyons donc si l'homme a en sa puissance d'autres raisons plus fortes que celles de Sebonde. »

Ici Montaigne attaque la raison humaine dépourvue du secours de la foi, et tous les arguments que dans les derniers temps on a employés contre la raison. « Quelle bonté que je voyais hier en crédit, et demain plus, et que le trajet d'une rivière fait crime? Quelle vérité que ces montagnes bornent, qui est mensonge au monde qui se tient au delà. » Il poursuit dans près de trois cents pages consacrées à examiner les opinions des hommes, indépendamment de la révélation, et finit par cette exclamation :

« O Dieu, quelle obligation n'avons-nous pas à la bénignité de notre souverain Créateur, pour avoir déniaisé notre créance de ces vagabondes et arbitraires dévotions, et l'avoir logée sur l'éternelle base de sa sainte parole! » (*Traduction du livre de* Raymond de Sebonde, par Montaigne.)

Descartes. — « Quoiqu'on dise que la foi a pour objet des choses obscures, néanmoins ce pourquoi, nous le croyons, n'est pas obscur, mais il est plus clair qu'aucune lumière naturelle. Il faut ici distinguer entre la matière ou la chose à laquelle nous donnons notre créance et la raison formelle qui meut notre volonté à la donner. C'est dans cette seule raison formelle que nous voulons

qu'il y ait de la clarté et de l'évidence, et quant à la matière, personne n'a jamais nié qu'elle peut être obscure et l'obscurité même; car, quand je juge que l'obscurité doit être ôtée de nos pensées pour leur pouvoir donner notre consentement sans aucun danger de faillir, c'est l'obscurité même qui me sert de matière pour former un jugement clair et distinct.

« Outre cela, il faut remarquer que la clarté ou l'évidence par laquelle notre volonté peut être excitée à croire est de deux sortes : l'une qui part de la lumière naturelle, et l'autre qui vient de la grâce divine.

« Or, quoiqu'on dise ordinairement que la foi est des choses obscures, cependant cela s'entend seulement de sa nature, non de la raison formelle pour laquelle nous croyons : au contraire, cette raison formelle consiste en une certaine lumière intérieure dont Dieu nous ayant surnaturellement éclairés, nous avons une confiance certaine que les choses qui nous sont proposées à croire ont été révélées par lui, et qu'il est entièrement impossible qu'il soit menteur et qu'il nous trompe : ce qui est plus assuré que toute autre lumière naturelle, et souvent même plus évident, à cause de la lumière de la grâce.

« Et certes les Turcs et les autres infidèles, lorsqu'ils n'embrassent point la religion chrétienne, ne pèchent pas pour ne vouloir pas ajouter foi aux choses obscures, comme étant obscures, mais ils pèchent, ou parce qu'ils résistent à la grâce divine qui les avertit intérieurement, ou parce que, péchant dans d'autres points, ils se rendent indignes de cette grâce; et je dirai hardiment qu'un infidèle qui, destitué de toute grâce surnaturelle et ignorant tout à fait que les choses, que nous autres Chrétiens nous croyons, ont été révélées par Dieu, néanmoins attiré par quelque faux raisonnement se porterait à croire ces mêmes choses qui lui seraient obscures, ne serait pas pour cela fidèle, mais que plutôt il pécherait en ce qu'il ne se servirait pas comme il faut de sa raison.

« Et je ne pense pas que jamais aucun théologien orthodoxe ait eu d'autre sentiment touchant cela : et ceux aussi qui liront mes *Méditations* n'auront pas sujet de croire que je n'ai point reconnu cette lumière surnaturelle, parce que dans le quatrième, où j'ai soigneusement recherché la cause de l'erreur et de la fausseté, j'ai dit, en paroles expresses, qu'*elle dispose l'intérieur de notre pensée à vouloir, et que néanmoins elle ne diminue point la liberté*.

« J'ai sujet de rendre grâces à Dieu de ce que les opinions qui m'ont semblé les plus vraies dans la physique, par la considération des causes naturelles, ont toujours été celles qui s'accordent le mieux avec les mystères de la religion, comme j'espère le faire voir clairement dans mes ouvrages.

« Une vérité ne peut jamais être contraire à une vérité. Ce serait donc une espèce d'impiété d'appréhender que les vérités découvertes en philosophie fussent contraires à celles de la foi. Or, j'avance hardiment que notre religion ne nous enseigne rien qui ne puisse s'expliquer aussi facilement, et même avec plus de facilité, suivant mes principes, que suivant ceux qui sont communément reçus; il me semble en avoir déjà donné d'assez belles preuves, et je serais encore prêt à en donner de nouvelles, s'il en était besoin. » (*Accord de la philosophie avec la foi.*)

Bayle. — « Rien n'est plus nécessaire que la foi, et rien n'est plus important que de bien connaître le prix de cette vertu théologale. Or, qu'y a-t-il de plus propre à nous la faire connaître que de méditer sur l'attribut qui la distingue des autres actes de l'entendement? Son essence consiste à nous attacher par une forte persuasion aux vérités révélées et à nous y attacher par le seul motif de l'autorité de Dieu. Ceux qui croient par des raisons philosophiques, à l'immortalité de l'âme, sont orthodoxes; mais jusque-là ils n'ont nulle part à la foi dont nous parlons. Ils n'y ont part qu'en tant qu'ils croient ce dogme, à cause que Dieu nous l'a révélé, et qu'ils soumettent humblement à la voix de Dieu tout ce que la philosophie leur présente de plus plausible pour leur persuader l'immortalité de l'âme. Ainsi le mérite de la foi devient plus grand, à proportion que la vérité révélée, qui en est l'objet, surpasse toutes les forces de notre esprit. Car, à mesure que l'incompréhensibilité de cet objet s'augmente par le grand nombre de maximes de la lumière naturelle qui le combattent, il nous faut sacrifier à l'autorité de Dieu une plus forte répugnance de la raison, et par conséquent nous nous montrons plus soumis à Dieu, et nous lui donnons de plus grandes marques de notre respect, que si la chose était médiocrement difficile à croire. D'où vient, je vous prie, que la foi du patriarche des croyants a été d'un grand relief, n'est-ce pas à cause *qu'il crut sans espérance contre espérance?* Il n'y eût pas eu beaucoup de mérite à espérer sur la promesse de Dieu, une chose très-vraisemblable naturellement; le mérite donc consistait en ce que l'espérance sur cette promesse était combattue par toutes sortes d'apparences. Disons aussi que la foi du plus haut prix est celle qui, sur le témoignage divin, embrasse les vérités les plus opposées à la raison. « L'esprit, » dit M. de Saint-Evremont, « se porte à la croyance « des mystères d'une manière toute différente « de celle que lui donne la connaissance évi- « dente des choses naturelles. Il connaît les « dernières par démonstration, et il croit les « mystères fondés sur les motifs de *crédibilité*, « tels que sont les miracles qu'ont fait Jésus- « Christ et les apôtres, la croyance unanime de « tous les fidèles depuis dix-sept siècles, etc., « lesquels motifs doivent nous porter à croire « *prudemment* la foi que l'Eglise nous propose, « et cela explique bien ces paroles de saint « Paul : *Que nous voyons dans la vie présente* « *les mystères comme des énigmes, en attendant* « *de les voir évidemment dans le ciel.* » Mais M. de Saint Evremont demande des démons-

trations. Il ne veut donc point de foi. Saint Thomas dit expressément en quelques endroits de sa *Somme : Que personne ne doit se mettre en état de démontrer les mystères de la religion ;* et il ajoute en d'autres chapitres : *Que quand les Pères ont prouvé la foi, ils n'ont point prétendu que leurs raisons fussent démonstratives, mais seulement des motifs solides pour nous porter à croire les articles qui nous sont proposés.* Pourquoi, dit M. de Saint-Evremont, ne pas éclairer notre raison? C'est, comme dit saint Thomas, parce que la raison doit se soumettre à la foi, et là-dessus il me tombe dans l'esprit quelques paroles de Pierre de Blois dans son Epître 140, écrite à Pierre le Diacre qui était auprès du roi d'Angleterre, après lui avoir parlé du mystère de la transsubstantiation. « La raison, ajoute-t-il, ne va jusque-là, mais « nous y allons par la foi et par une foi qui « est d'autant plus forte qu'elle n'est point « soutenue par la raison naturelle. La raison s'affaiblit où la foi se fortifie; la rai« son succombe, afin que la foi soit plus mé« ritoire. Cependant, ajoute ce Père, ne « croyez point que la raison envie la supé« riorité de la foi; au contraire, elle se sou« met à elle librement et avec humilité. Elle « reprendra ses lumières dans le ciel, où la « foi ne sera point; alors la raison moisson« nera ce que la foi sème dans la vie pré« sente, et il est juste qu'elle ait le fruit de « la foi, puisque présentement elle s'anéantit « elle-même pour la laisser régner dans toute « son étendue. »

« Voilà ce que disent les catholiques romains : Otez-en la transsubstantiation et mettez-y la Trinité, par exemple, les théologiens protestants les plus orthodoxes y souscriront volontiers. Je m'en vais citer deux protestants, dont le témoignage aura d'autant plus de poids, qu'ils sont d'une profession qui ne passe point pour une école où l'on apprenne mieux qu'ailleurs à rabaisser la raison et à élever la foi; l'un d'eux est médecin, l'autre est mathématicien; celui-là déclare que lorsqu'il médite sur les mystères, il s'arrête toujours dès que la raison est parvenue à ce point-ci : *O profondeur !* Il proteste que si la raison rebelle, ou Satan, travaille à l'embarrasser, il se dégage de tous leurs piéges par cet unique paradoxe de Tertullien : Cela est certain, parce que cela est impossible (132).

« Il y a des gens qui croient plus aisément, parce qu'ils ont vu le sépulcre de Jésus-Christ et la mer Rouge; mais, pour moi je me félicite de n'avoir point vu Jésus-Christ et ses apôtres, et de n'avoir point vécu au temps des miracles. Ma foi eût été alors involontaire, et je n'aurais point de part à cette bénédiction : « Bienheureux « sont ceux qui n'ont point vu et qui ont « cru. » Il se fait une haute idée de la foi de ceux qui vivaient avant Jésus-Christ; car, quoiqu'ils n'eussent que des ombres et des types et quelques oracles obscurs, ils attendaient des choses qui paraissaient impossibles. Il dit que la foi sert d'épée contre tous les nœuds qui se rencontrent dans les mystères de la religion, mais que partout il s'en sert plutôt comme d'un bouclier, et qu'il a trouvé qu'on sera invulnérable dans ces sortes de combats, si l'on se munit d'un bouclier.

« Il y a tant de gens qui examinent si peu la nature de la foi divine, et qui réfléchissent si rarement sur cet acte de leur esprit, qu'ils ont besoin d'être retirés de leur indolence par de longues listes des difficultés qui environnent les dogmes de la religion chrétienne. C'est par une vive connaissance de ces difficultés que l'on apprend l'excellence de la foi et de ce bienfait de Dieu. On apprend aussi par la même voie la nécessité de se défier de la raison et de recourir à la grâce. Ceux qui n'ont jamais assisté aux grands combats de la raison et de la foi, et qui ignorent la force des objections philosophiques, ignorent une bonne partie de l'obligation qu'ils ont à Dieu, et de la méthode de triompher de toutes les tentations de la raison incrédule et orgueilleuse.

« Le vrai moyen de dompter la raison est de connaître que si elle est capable d'inventer des objections, elle est incapable d'en trouver le dénouement, et qu'en un mot, ce n'est point par elle que l'Evangile s'est établi. Il n'y a que la foi qui puisse enseigner cette divine philosophie, qu'aucun des grands du siècle n'avait encore connu. C'est être éclairé que d'ouvrir les yeux à une lumière si pure. Ce ne fut point à force de syllogismes et d'arguments que cette philosophie se fit écouter aux hommes; ce fut par sa simplicité et par l'ignorance de ceux qui l'annoncèrent au monde...

« La foi ayant détrompé l'homme des fausses lueurs qui avaient brillé dans la philosophie des païens, elle l'accoutuma à ne plus raisonner sur les choses que Dieu n'a pas voulu soumettre au raisonnement, et elle lui apprit qu'il vaut mieux ne pas savoir ce que Dieu a voulu lui cacher, et adorer avec une ignorance respectueuse les secrets qu'il ne nous à point révélés, que d'entreprendre de sonder cet abîme de lumières par la témérité de nos conjectures et par les faibles vues de notre raison. Ce fut à ce divin rayon de la foi que le fidèle prit plaisir de sacrifier toutes ces insolentes curiosités, qui lui faisaient examiner trop témérairement les ouvrages de Dieu en examinant la nature, et d'étouffer toutes les vues de cette orgueilleuse raison, qui l'attache à la créature pour le révolter contre le Créateur. Ce fut aux rayons de cette lumière toute céleste, que le Chrétien comprit que rien n'est plus juste que d'humilier

(132) Il y a de l'exagération dans toute cette argumentation. Sans doute, on ne peut *comprendre l'incompréhensible* comme tel; mais la raison doit s'assurer que cet incompréhensible est proposé à sa croyance par Dieu lui-même.

sa raison et la soumettre aux lumières de la raison éternelle, qui est la règle de toutes les raisons, puisque aussi bien il n'y a point de science qui ne demande de la soumission pour l'établissement de ses principes.

« Je finis par deux belles pensées de M. de Saint-Evremont: « Aux choses qui sont pu-« rement de la nature, c'est à l'esprit de con-« cevoir, et sa connaissance procède de l'at-« tachement aux objets; aux surnaturelles, « l'âme s'y prend, s'y affetionne, s'y attache, « s'y unit, sans que nous le puissions com-« prendre. Le ciel a mieux préparé nos « cœurs à l'impression de la grâce, que nos « entendements à celle de la lumière; son « immensité confond notre petite intelli-« gence, sa bonté a plus de rapport à notre « amour, il y a je ne sais quoi au fond de « notre âme qui se meut secrètement par « un Dieu que nous ne pouvons con-« naître... A bien considérer la religion « chrétienne, on dirait que Dieu a voulu la « dérober aux lumières de notre esprit « pour la tourner sur les mouvements de « notre cœur... Pourvu qu'on ait réduit sa « raison à ne raisonner plus sur les choses « que Dieu n'a pas voulu soumettre au rai-« sonnement, c'est tout ce qu'on peut sou-« haiter. Non-seulement je crois avec Sa-« lomon que le silence du sage vaut mieux « en ce cas que le discours du philosophe, « mais je fais plus d'état de la foi du plus « stupide paysan, que de toutes les leçons « de Socrate. » (*Dictionnaire*, Éclaircissement sur le pyrrhonisme.)

« Un véritable chrétien bien instruit des vérités surnaturelles, et bien affermi sur les principes qui sont propres à l'Evangile, ne fera que se moquer des subtilités des philosophes, surtout des pyrrhoniens. La foi le mettra au-dessus des régions où règnent les tempêtes de la dispute... Tout Chrétien qui se laisse déconcerter par les objections d'un incrédule, et qui en reçoit du scandale, a un pied dans la même fosse que lui.

« J'établis d'abord cette maxime certaine et incontestable que le christianisme est d'un ordre surnaturel, et que son analyse est l'autorité suprême de Dieu, nous proposant des mystères, non pas afin que nous les comprenions, mais afin que nous les croyions avec toute l'humilité qui est due à l'Être infini, qui ne peut ni tromper ni être trompé... Toute dispute sur la question de droit mérite la rejection dès le premier mot... Toute la dispute que les Chrétiens peuvent admettre avec les philosophes est sur cette question de fait, si l'Ecriture a été inspirée de Dieu... S'alarmer de leurs objections, c'est prendre du mauvais sens ce qu'il fallait prendre de la bonne anse. » (*Id.*)

« Je n'accumule toutes ces objections qu'à dessein de convaincre l'homme que le meilleur usage qu'il puisse faire de sa raison, est de captiver son entendement à l'obéissance de la foi. » (*Id*)

« Le mieux est d'adorer dans le silence ce profond abîme. ... Notre pauvre raison se perd là dedans. La foi doit être notre seul refuge. » (**Bayle**, *Cont. des Pens. div.*, t. IV, p. 180 et 182.)

Voltaire. — « Soumettre notre raison, non par une crédulité aveugle, mais par une croyance docile que la raison même autorise, telle est la foi chrétienne. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 413.)

« Soyez bien sûr qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans quand on nage dans le doute. » (*Œuvres de Voltaire*, même édition, t. LXXIX, p. 426.)

« Pour s'assurer de croire comme il faut, il est nécessaire d'aimer Dieu et son prochain. » (*Œuvres de Voltaire*, même édition, t. LIX, p. 106.)

« Il faut bien distinguer entre la foi pour les choses étonnantes et la foi pour les choses contradictoires et impossibles. Croire que deux et deux font cinq, qu'être et n'être pas c'est précisément la même chose, voilà ce qui est contradictoire et impossible. Je puis donc fort bien dire : Je crois ce qui est obscur, mais je ne puis dire que je crois l'impossible. Dieu veut que nous soyons humbles et soumis, et non pas que nous soyons absurdes. » (*Id.*, t. LI, p. 412.)

« Cicéron n'avait que des doutes; son petit-fils et sa petite-fille purent apprendre la vérité des premiers galiléens qui vinrent à Rome. Avant ce temps-là et depuis, partout le reste de la terre où les apôtres ne pénétrèrent pas, chacun devait dire à son âme : Qui es-tu? D'où viens-tu? Que faistu? Nul n'en saura jamais rien par ses propres lumières, sans le secours de Dieu. » (*Id.*, t. XLVII, p. 311.)

« Il est étonnant qu'on se révolte contre de nouvelles richesses que la foi nous présente; car n'est-ce pas enrichir l'homme que de lui découvrir de nouvelles vérités, inconnues à toute l'antiquité? » (*Id.*, t. XXXVIII, p. 198.)

« Quand vous voyez cette raison faire des progrès si prodigieux, mais seulement au moment de la prédication de l'Evangile, regardez la foi comme une alliée qui doit venir à votre secours, et non comme un ennemi qu'il faut attaquer. Reconnaissez qu'elle est plus puissante à persuader que la raison. Osez la chérir et non la craindre.

« Il y a autant de faiblesse dans les lumières de l'homme que de misères dans sa vie. La foi est le seul asile auquel l'homme puisse recourir dans les ténèbres de sa raison et dans les calamités de la nature faible et mortelle... Nous sommes des enfants qui essayons de faire quelques pas sans lisières : nous marchons, nous tombons, et la foi nous relève. Le serviteur qui porte le flambeau, et qui marche devant son maître ne doit pas se croire supérieur à lui.

« On perd la raison comme on a perdu la foi, on tombe d'abîme en abîme ainsi que de ridicule en ridicule; on perd son âme en se faisant moquer de soi. Ah! mon frère,

que ne puis-je aider à te convertir, et à te délivrer des sifflets dans ce monde, et de ton malheur dans l'autre!

« Le partage, comme on voit, n'est pas égal, puisque le propre de l'incrédulité est de croire tout ce qui est incroyable, contradictoire et impossible; de croire ce qu'on n'entend pas, sans aucune autorité qui puisse nous le persuader; soumettre notre raison, non par une crédulité aveugle, mais par une croyance docile que la raison même autorise, telle est la foi chrétienne. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LI, p. 412.)

« Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient point ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, M. Fitz James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères. Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt, donc je dois t'égorger. Proscrivons ces maximes infernales. Si le diable faisait une religion, voilà celle qu'il ferait. » (*Id.*, t. LXXX, p. 25.)

« *L'homme que la foi n'a pas éclairé, tourmenté par sa curiosité et son ignorance.* — Je rencontrai, dans mes voyages, un vieux brahmane, homme fort sage, plein d'esprit et très-savant : de plus il était riche, et ne manquant de rien, il n'avait besoin de tromper personne. Sa famille était très-bien gouvernée par sa femme qui s'étudiait à lui plaire; et lui-même s'occupait à philosopher.

« Près de sa maison, qui était belle, ornée et accompagnée de jardins charmants, demeurait une vieille Indienne, assez pauvre et simple dans sa foi.

« Le brahmane me dit un jour : « Je voudrais n'être jamais né. » Je lui demandai pourquoi. Il me répondit : « J'étudie depuis « quarante ans, ce sont quarante années de « perdues; j'enseigne les autres, et j'ignore « tout; cet état porte dans mon âme tant « d'humiliation et de dégoût, que la vie « m'est insupportable : je suis né, je vis « dans le temps, et je ne sais pas ce que « c'est que le temps : je me trouve dans un « point entre deux éternités, je n'ai nulle « idée de l'éternité : je pense, je n'ai jamais « pu m'instruire de ce qui produit la pensée. « Non-seulement le principe de ma pensée « m'est inconnu, mais le principe de mes « mouvements m'est également caché : je « ne sais pourquoi j'existe; cependant on me « fait chaque jour des questions sur ces « points; il faut répondre; je n'ai rien de « bon à dire; je parle beaucoup, et je de- « meure confus et honteux de moi-même « après avoir parlé.

« C'est bien pis quand on m'interroge. Ah! « mon révérend père, me dit-on, apprenez- « nous comment le mal inonde toute la « terre. Je suis aussi en peine que ceux « qui me font cette question : je leur dis « quelquefois que tout est le mieux du « monde; mais ceux qui ont été ruinés et « mutilés à la gerre n'en croient rien, ni moi « non plus : je me retire chez moi accablé de « ma curiosité et de mon ignorance. Je lis « nos anciens livres, et ils redoublent mes « ténèbres. Je parle à mes compagnons : les « uns me répondent qu'il faut jouir de la « vie, et se moquer des hommes; les autres « croient savoir quelque chose, et se per- « dent dans des idées extravagantes; tout « augmente le sentiment douloureux que « j'éprouve. Je suis près quelquefois de « tomber dans le désespoir, quand je songe « qu'après toutes mes recherches je ne sais ni « d'où je viens, ni ce que je suis, ni où j'irai, « ni ce que je deviendrai. »

« L'état de ce bon homme me fit une vraie peine; personne n'était ni plus raisonnable, ni de meilleure foi que lui. Je conçus que plus il avait de lumières dans son entendement et de sensibilité dans son cœur, plus il était malheureux.

« Je vis le même jour la vieille qui demeurait dans son voisinage : elle n'avait jamais réfléchi un seul moment de sa vie sur un seul des points qui tourmentaient le brahmane : elle croyait de tout son cœur; et, dans sa simplicité, elle était la plus heureuse des femmes.

« Frappé du bonheur de cette pauvre créature, je revins à mon philosophe, et je lui dis : « N'êtes-vous pas honteux d'être mal- « heureux, dans le temps qu'à votre porte il y « a une vieille femme qui croit avec simpli- « cité et qui vit contente? — Vous avez rai- « son, me répondit-il; je me suis dit cent « fois que je serais heureux si j'étais aussi « peu curieux que ma voisine, et cependant « je ne voudrais pas de ce bonheur. »

« Cette réponse de mon brahmane me fit une plus grande impression que tout le reste; je m'examinai moi-même, et je vis qu'en effet je ne serais jamais heureux étant si curieux, si vain, et en même temps tourmenté de tant de doutes.

« Je proposai la chose à des philosophes, et ils furent de mon avis. Il y a pourtant, disais-je, une furieuse contradiction dans cette manière de penser : car enfin de quoi s'agit-il? d'être heureux. Tous ceux qui sont contents de leur être sont bien sûrs d'être contents; ceux qui raisonnent ne sont pas si sûrs de bien raisonner. Il est donc clair, disais-je, qu'il vaudrait mieux ne pas tant raisonner, si ces raisonnements contribuent à notre malheur sans nous donner plus de lumière, et croire avec simplicité à une autorité prouvée divine. Tout le monde fut de mon avis, et cependant je ne trouvai personne qui voulût cesser d'être vain, ignorant et malheureux, pour être croyant, éclairé, heureux.

« De là je conclus que de préférer la raison à la nécessité de croire, c'est être très-insensé. » (*Id.*, t. LVI, p. 220.)

« Il y a autant de faiblesses dans les lumières de l'homme que de misères dans sa vie. La foi est le seul asile auquel l'homme puisse recourir dans les ténèbres de sa raison, et dans les calamités de sa nature faible et mortelle… Nous sommes des enfants qui

essayons de faire quelques pas sans lisières: nous marchons, nous tombons, et la foi nous relève. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 128; t. XL, p. 120.)

« Le serviteur qui porte le flambeau et qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui. » (*Id.*, *ibid.*)

TOUSSAINT (*Encyclopédie* de d'ALEMBERT et DIDEROT) — « *Foi.* — Pour déterminer avec quelque succès le sens de ce terme en théologie, je ne m'arrêterai pas aux diverses acceptions qu'il reçoit dans notre langue; je me défendrai même de puiser sa signification dans les écrits de nos théologiens. Pour remonter aux sources de la doctrine catholique chrétienne, il faut recourir aux langues dans lesquelles les Ecritures nous ont été transmises, et qu'ont parlées les apôtres et les Pères des premiers siècles de l'Eglise. Par la même raison, il nous serait peu utile de recueillir dans les auteurs latins la différente signification du mot *fides*, d'où nous avons fait *foi*. L'étymologie de *credere* qui vient probablement de *cremento dare*, et celle de *fides* qui dans son origine a été synonyme de *fidelitas*, ne peuvent pas nous éclairer sur le sens du mot *foi*, parce que *fides* et *credere*, considérés comme termes théologiques, n'ont pas emprunté leur sens du latin; ils l'ont pris immédiatement des mots grecs πίστις et πιστεύω, employés dans les Ecritures, et auxquels ils ont été substitués par la Vulgate et par les écrivains ecclésiastiques : de sorte que, quoique πίστις ne soit peut-être pas la racine syllabique (qu'on me permette cette expression) de *credere* et de *fides*, il est pourtant la vraie source dans laquelle ces mots ont puisé leur signification.

« Πίστις et πιστεύω, dont *fides* et *credere* sont la traduction, viennent, selon les lexicographes, de πείθω, *persuadeo*. D'après cette étymologie, πίστις, *fides*, foi, dans le sens le plus général, sont synonymes de *persuasion;* en effet, les dispositions de l'esprit que ces mots expriment dans les usages différents qu'on en fait dans ces trois langues, renferment toujours une persuasion.

« Or, cette persuasion peut avoir différents objets; de là, les significations différentes de ces mêmes mots.

« 1° Je trouve dans les Ecritures les mots πίστις et πιστεύω, exprimant une disposition d'esprit qui a particulièrement Dieu pour objet, c'est-à-dire une persuasion de son pouvoir, de sa bonté et de sa véracité dans ses promesses : *Credit Abraham Deo et reputatum est ei ad justitiam* (133). *Qui credit in Domino misericordiam diligit* (134). Dans ces exemples on voit bien que *foi* est synonyme de *confiance*.

« On verra, par la suite de cet article, les rapports que cet emploi des mots *foi* et *croire* peuvent avoir avec le sens qu'on leur donne en théologie; mais on peut concevoir dès à présent que ces mots, pour y prendre l'énergie qu'on leur donne, se sont un peu écartés de cette signification, et c'est l'idée de persuasion commune aux différents emplois qu'on en fait, qui a facilité le passage de cette acception à plusieurs autres.

« 2° Ces mêmes mots sont employés dans le Nouveau Testament relativement à Jésus-Christ: *Creditis in Deum*, dit Jésus-Christ à ses disciples, *et in me credite* (135). *His qui credunt in nomine ejus* (136). *Dicebat ergo ad eos qui crediderunt ei, Judæos*). (137) Mais dans cet usage leur signification varie en plusieurs manières. Suivons ces gradations, ces altérations successives.

« Je trouve que ces mots *foi* et *croire* sont employés relativement à la personne de Jésus-Christ, pour signifier, 1° la disposition d'esprit des malades qui s'approchaient de lui pour obtenir leur guérison, et celle des apôtres et des disciples dans les premiers moments qu'ils s'attachaient à lui, celle des gentils ou des Juifs qui se convertissaient après une simple prédication fort courte et fort sommaire, etc; 2° celle des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, après qu'ils avaient entendu pendant quelque temps ses instructions, et celle des premiers Chrétiens, déjà instruits en partie des mystères du royaume de Dieu; 3° La *foi* des mêmes apôtres vers les derniers temps des prédications de Jésus-Christ, lorsqu'il leur disait : *Jam non dicam vos servos, sed amicos, quia quæcunque audivi a Patre meo nota feci vobis* (138). Après la résurrection et après qu'ils eurent été éclairés de l'esprit de Dieu, le jour de la Pentecôte; et celle des Chrétiens instruits à fond par les apôtres, et dont il est dit qu'ils étaient *perseverantes in doctrina apostolorum* (139).

« On se convaincra de la nécessité de distinguer ces différentes époques, dans sa signification du mot *foi*, par les réflexions suivantes. Quand il est dit des apôtres instruits depuis quelque temps à l'école de Jésus-Christ, et des malades qui s'approchaient de lui pour la première fois, que les uns et les autres *croyaient en lui*, assurément cette expression a un sens plus étendu dans le premier cas que dans le second. La *foi*, en général, doit être proportionnée au degré d'instructions reçues. Les apôtres sont ici supposés instruits déjà par Jésus-Christ, et ces malades dont nous parlons ne le connaissaient encore que sur le bruit de sa réputation, ils ne connaissaient pas sa doctrine ; ils ne peuvent donc pas avoir la même *foi* que les apôtres instruits déjà par Jésus-Christ. Ceux-ci avaient sans doute la *foi* de la doctrine et de la morale que Jésus-Christ leur enseignait, et les autres n'en avaient par même l'idée. On peut dire la même chose de ces hommes que les apôtres

(133) *Gen.* xv, 6.
(134) *Prov.* xiv, 21.
(135) *Joan.* xiv, 1.
(136) *Joan.* i, 12.
(137) *Joan.* viii, 31.
(138) *Joan.* xv, 15.
(139) *Act.*, ii, 42.

convertissaient dans les premiers moments de leur conversion. Ces trois mille hommes (au deuxième chapitre des *Actes*), et ces cinq mille (au quatrième), que les discours de saint Pierre engagèrent à se faire baptiser, regardaient bien Jésus-Christ comme le Messie, et croyaient en lui comme la Cananéenne, ou comme le lépreux, ou comme le centenier, mais ils n'avaient aucune idée de sa doctrine et de sa morale, que les apôtres leur enseignèrent dans la suite.

« Les apôtres eux-mêmes, avant les dernières instructions que leur donna Jésus-Christ, n'avaient point la même foi quant à l'étendue de son objet, qu'ils eurent depuis. C'est ce que prouvent les paroles de Jésus-Christ, que nous avons citées plus haut, *jam non dicam vos servos*, etc., car elles font clairement entendre que Jésus-Christ leur avait enseigné beaucoup d'autres choses que cette simple proposition, *je suis le Messie;* et même beaucoup de choses que ses disciples moins familiers et moins assidus ignoraient encore, puisque sans ces connaissances plus détaillées ses apôtres n'auraient pas été distingués à cet égard des malades qui l'approchaient, et de beaucoup de gens dans la Judée qui le regardaient comme le Messie du peuple qui le suivait, et du commun de ses auditeurs qui avaient entendu et qui connaissaient une partie de sa doctrine.

« D'où nous concluons que dans le Nouveau Testament ces expressions *croire en Jésus-Christ*, *avoir la foi en Jésus-Christ*, recevaient différentes significations, qu'on peut réduire aux trois principales dont nous avons fait mention.

« Nous ferons à ce sujet une remarque importante, c'est faute d'avoir distingué les trois sens différents de l'expression *croire en Jésus-Christ*, que M. Locke dans l'ouvrage qui a pour titre : *Le christianisme raisonnable*, a prétendu réduire la *foi* chrétienne, quant à ses articles fondamentaux et nécessaires au salut, à cette seule proposition: *Jésus-Christ est le Messie;* car il appuie principalement cette opinion sur plusieurs passages du Nouveau Testament, où l'on appelle *foi en Jésus-Christ*, cette seule persuasion de sa mission, où les prosélytes sont dits *croire en Jésus-Christ*, quoiqu'ils ne soient instruits encore que de ce seul point, et où les apôtres, en annonçant l'Evangile, ne prêchent autre chose que ce même article.

« Il me semble qu'un théologien *catholique* en distinguant ces trois époques différentes de la signification des mots *foi* et *croire*, attaquera avec avantage l'opinion de cet homme célèbre.

« Des trois significations des mots *foi* et *croire*, employés relativement à Jésus-Christ, la dernière est celle sur laquelle nous devons nous arrêter davantage.

« Le mot *foi* signifie assez souvent la doctrine même de Jésus-Christ, le corps des principes de la religion chrétienne. Le voisinage de ces deux notions a autorisé les écrivains ecclésiastiques à se servir de la même expression pour l'une et pour l'autre; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter de la *foi* dans cette signification.

« Nous prendrons donc généralement le mot *foi* dans tout cet article pour la disposition d'esprit de ceux qui reconnaissent la divinité de la mission de Jésus-Christ et à la vérité de toute la doctrine. Je ne donne pas ceci pour une définition exacte de la *foi;* parce que nous n'en avons pas encore la notion complète qui doit être le résultat de tout cet article; mais cette idée générale va nous guider dans la suite de cette question.

« On voit dans les Ecritures, et cela se conçoit clairement, que cette disposition d'esprit que nous présente le mot *foi* renferme une *persuasion;* d'un autre côté, c'est un dogme catholique que cette disposition est une *grâce* et une *vertu*. Ces trois caractères me fourniront une division très-naturelle. Je considérerai la *foi* comme une persuasion, comme une grâce et comme une vertu. »

« ***De la foi considérée comme persuasion, ou plutôt de la persuasion que renferme la foi; de ses motifs, de l'analyse de la foi, de son objet, de son obscurité, de sa comparaison avec la persuasion des vérités naturelles, de sa nécessité, et en même temps de son insuffisance sans les œuvres***, etc. — La *foi* considérée comme persuasion a pour objet certaines *vérités* qui appartiennent à la religion chrétienne. Différentes sortes de vérités appartiennent à la religion chrétienne: celles qui servent de fondement à tout le christianisme, et en général à toute religion; celles qui constatent l'authenticité de la révélation apportée par Jésus-Christ; celles enfin que cette révélation reconnue pour authentique consacre et enseigne aux hommes.

« A quoi il faut ajouter une vérité capitale, l'autorité infaillible de l'Église établie par Jésus-Christ, qui est assurément une vérité chrétienne selon tous les théologiens catholiques, puisqu'elle entre pour beaucoup dans toute l'économie de la religion.

« Les théologiens n'ont pas distingué avec assez de soin ces différents objets de la croyance chrétienne. Ils ont défini la *foi* chrétienne (considérée comme persuasion), l'adhésion de l'esprit aux vérités révélées et proposées par l'Église comme telles.

« Cette définition entendue à la lettre tend à exclure des objets de la *foi* chrétienne les principes de la religion naturelle, ceux qui servent de fondement à la révélation, et même le dogme capital de l'infaillibilité de l'Eglise, pour ne laisser cette dénomination qu'aux dogmes proprement révélés et proposés par l'Eglise, exerçant l'autorité qu'elle a reçue de Jésus-Christ.

« Au fond, il est peu important qu'on accorde ou qu'on refuse le nom de *foi* à une croyance qui a pour objet quelqu'un de ces principes, pourvu qu'on convienne qu'ils font tous partie de la doctrine chrétienne; mais il est essentiel de connaître les motifs de la persuasion d'un Chrétien,

par rapport à ces différents ordres de vérités. Cette connaissance servira à nous éclairer sur la nature de la *foi* chrétienne considérée comme persuasion.

« *Des motifs de la persuasion que renferme la foi.* — Il faut remarquer d'abord que nous ne regardons ici la *foi* qu'en tant qu'elle est une persuasion raisonnée, et que nous mettons à part tout ce que l'Esprit-Saint opère dans les âmes ; que si l'on dit que cette persuasion même est produite par l'Esprit-Saint, nous remarquerons encore que dans la doctrine catholique le Saint-Esprit est le *principe*, et non pas le *motif* de croire, et que nous parlons ici des motifs proprement dits de la *foi* chrétienne.

« Le *chrétien* reçoit plusieurs sortes de vérités.

« 1. Tous les principes de la religion naturelle, comme l'existence de Dieu, ses attributs moraux, l'immortalité de l'âme, la différence du bien et du mal, etc.

« 2. Tous les principes que l'autorité de la révélation suppose d'une manière encore plus prochaine, comme les miracles qui ont servi à constater la mission de Jésus-Christ, les récits de sa vie, de sa mort et de sa résurrection, etc. ; de la vérité et de l'inspiration des Ecritures, où tous ces faits sont en dépôt; en un mot, tout ce qui est préalable en parallèle dans l'ordre des connaissances à cette vérité générale : *la religion chrétienne est émanée de Dieu.*

« 3. Le dogme de l'autorité infaillible de l'Eglise que la révélation exprime si clairement, et qui devient pour lui une règle de croyance par rapport à tous les dogmes controversés.

« 4. Toutes les vérités que l'Eglise lui propose à croire; voyons quels sont dans l'esprit d'un Chrétien les motifs de la persuasion de toutes ces vérités.

« Les théologiens ont dit généralement que les vérités qui appartiennent à la foi sont crues par le motif de la révélation ; et encore que ces vérités doivent être apposées aux fidèles par l'autorité de l'Eglise, sous le nom de vérités qui appartiennent à la *foi*, quelques-uns ont compris même les vérités du premier ordre, et le plus grand nombre au moins celles de la seconde et de la troisième espèce. Mais je crois qu'il faut restreindre et expliquer leur assertion pour la rendre exacte.

« Quoique toutes les vérités de ces différents ordres appartiennent à la *foi*, puisqu'on ne peut donner atteinte à une seule qu'on ne renverse la religion apportée aux hommes par Jésus - Christ , cependant on les croit par différents motifs qu'il ne faut pas confondre.

« La persuasion des vérités de la première et de la seconde classe a pour fondement les preuves, les raisonnements et les motifs de crédibilité que la raison seule nous présente. Ces principes sont antérieurs à toute révélation, et par conséquent ils ne peuvent être crus par le motif de la révélation. Entrons dans quelques détails.

« Comment croire raisonnablement l'existence de Dieu par le motif de la véracité de Dieu ? On supposerait ce qu'on cherche à se prouver à soi-même. « Il faut que « celui qui s'approche de Dieu croie d'a- « bord qu'il est, et qu'il récompense ceux qui « le cherchent : *Accedentem ad Deum opor- « tet credere quia est, inquirentibus se re- « munerator sit* (140). »

« L'ensemble des miracles par lequel Jésus-Christ a constaté sa mission, celui de sa résurrection en particulier, qui a servi de sceau à tous les autres, ne sont pas crus non plus par le motif de la révélation (je ne dis pas qu'ils ne soient pas crus de *foi* divine ), et cela par la raison qu'en donne l'Apôtre : « *Si Christus non resurrexit, « vana est fides vestra :* Si Jésus-Christ n'est « pas ressuscité, votre *foi* est vaine (141), » c'est-à-dire que la vérité de la révélation apportée aux hommes par Jésus-Christ suppose la résurrection et les autres miracles de l'instituteur du christianisme ; d'où il suit que dans l'ordre du raisonnement et des connaissances, on reconnaît la divinité de cette révélation, parce qu'elle est appuyée sur les miracles et sur la résurrection de Jésus-Christ ; et on ne croit pas les miracles et la résurrection de Jésus-Christ par l'autorité de cette même révélation

« Nous plaçons au rang des vérités qui ne peuvent être crues par le motif de la révélation dans l'ordre du raisonnement, l'existence de la révélation même, c'est-à-dire la vérité et la divinité des livres dans lesquels la révélation est en dépôt, parce qu'on ne peut pas croire cet ensemble de la révélation par le motif de la révélation et de la véracité de Dieu, sans tomber dans un cercle vicieux (je dis *l'ensemble de la révélation*, car l'authenticité d'une partie de la révélation d'un livre en particulier, par exemple , pourrait être prouvée par l'autorité d'un autre livre dont on aurait déjà établi la vérité et la divinité). Je ne vois pas comment on peut révoquer cela en doute. Il est bien clair qu'on supposera l'état de la question, si l'on entreprend d'établir, ou, ce qui est la même chose, si l'on croit que l'Ecriture est la parole de Dieu sur l'autorité de l'Ecriture considérée comme la parole de Dieu. De bons théologiens demeurent d'accord de ce principe.

« Selon Hobden (*Analysis divinæ fidei*, lib. I, ch. 4) : *Les récits de l'Ecriture et cette vérité universellement reconnue que l'Ecriture est la parole de Dieu, ne sont point à proprement parler révélées, et ne sont point des articles ou des dogmes de la foi divine et catholique.*

« On peut rapprocher de ceci ce que nous

(140) *Hebr.*, XI, 6.

(141) *I Cor.*, XV, 17

citerons plus bas du P. Jeunin, et l'analyse de la *foi* que nous proposerons.

« D'habiles gens parmi les théologiens protestants ont soutenu la même chose. « La « divinité de l'Ecriture, selon La Placette « (*Traité de la foi divine*, liv. I, chap. 5), « n'est point un article de foi, c'est un prin- « cipe et un fondement de la foi qu'il faut « prouver non par l'Ecriture, mais par d'au- « tres raisons.... Bien loin que la foi nous « en persuade, nous ne croyons que parce « que nous en sommes persuadés. »

« Les vérités de cette première et de cette seconde classe, n'étant point à proprement parler révélées, et n'étant point crues par le motif de la révélation dans la *foi* raisonnée, ne sont point non plus l'objet des décisions de l'Eglise; et ceci forme une exception à la proposition générale que les dogmes de *foi* sont proposés aux fidèles par l'autorité infaillible de l'Eglise ; car l'Eglise n'use vis-à-vis des fidèles de son infaillible autorité, qu'en leur proposant les dogmes proprement révélés dont elle est juge, que son autorité même ne suppose point. Or, ces vérités de la première classe ne peuvent être proposées comme révélées, mais seulement comme démontrées vraies par les lumières de la raison, indépendamment de toute espèce d'autorité. Et d'ailleurs, quand elles seraient à proprement parler révélées comme l'autorité de l'Eglise les suppose, elles ne pourraient être crues sur l'autorité de l'Eglise, mais seulement par le motif de la révélation. (*Voyez* ce que nous dirons plus bas de l'analyse de la *foi*.)

« Voilà ce que j'avais à dire des motifs de la *foi* de ces vérités de la première et de la seconde espèce. La persuasion du dogme capital de l'infaillibilité de l'Eglise, que j'ai placé au troisième rang, a pour motif la révélation même, puisque cette autorité infaillible est établie sur des passages très-clairs des livres proto-canoniques qui font le fond même du christianisme, et dont aucun Chrétien ne conteste la vérité et la divinité.

« Mais j'ajoute que cette même doctrine n'est point proposée aux fidèles par l'autorité infaillible de l'Eglise, puisque dans la *foi* raisonnée qui est la seule dont nous parlons ici, le fidèle, qui la croirait révélée sur ce motif, tomberait dans un cercle vicieux bien manifeste.

« Je sais que quelques théologiens prétendent qu'il n'y a point de sophisme dans cette manière de raisonner, parce qu'en ce cas, disent-ils, on croit l'infaillibilité de l'Église par le motif de l'infaillibilité de l'Église, *ut in se virtualiter versam*, comme virtuellement réfléchie en elle-même. Mais je sais aussi que cette explication est inintelligible.

« Il nous reste à parler des vérités du quatrième ordre et des motifs de la persuasion qu'on en a. Celles-ci n'étant point les fondements de la révélation, et n'étant pas non plus antérieures dans l'ordre des connaissances et du raisonnement à la croyance de l'autorité infaillible de l'Eglise, deviennent l'objet principal sur lequel s'exerce cette autorité. C'est de l'Eglise même que nous les recevons comme révélées. Il y a plus; nous ne pouvons nous assurer qu'elles sont vraiment contenues dans la révélation, qu'en recevant de l'Eglise le sens des endroits de l'Ecriture qui les contiennent. C'est ce que nos controversistes ont établi contre les protestants, et en général contre tous les hérétiques.

« Concluons que si l'on entend par le mot *foi*, ce qui est bien naturel, la persuasion de toutes les vérités qui sont le corps de la doctrine chrétienne, il ne faut pas dire généralement que cette persuasion a pour motif la révélation divine, puisqu'il y a des vérités qui font partie essentielle de la doctrine chrétienne, et dont la persuasion raisonnée à pour seuls motifs, ou des preuves que la raison fournit antérieurement à la révélation, tels que les principes de la première et de la seconde espèce, ou le témoignage même de la révélation indépendamment de l'autorité de l'Eglise; tel est le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise ; cependant cela n'empêche pas que le fidèle ne puisse faire des actes de foi, même à l'égard de cette vérité, puisqu'elle est contenue dans la révélation.

« *De l'analyse de la foi.* — Après avoir ainsi distingué les motifs de la persuasion que renferme la *foi* des vérités chrétiennes, nous entrerons tout naturellement dans la question que les théologiens appellent l'*analyse de la foi.* En effet, l'*analyse ou résolution de la foi* n'est autre chose que l'exposition des motifs raisonnés de la persuasion de toutes les vérités que renferme la *foi* chrétienne et de l'ordre selon lequel ils doivent être rangés pour le produire dans l'esprit du fidèle.

« Or, comme celui qui reçoit les vérités que nous avons placées au quatrième ordre, c'est-à-dire, les dogmes proposés par l'Eglise, est aussi convaincu de toutes les autres, par exemple, de celles qui sont communes au christianisme et à la religion naturelle, nous aurons fait l'analyse ou la résolution de la *foi* de toutes les vérités chrétiennes, si nous assignons les motifs raisonnés qui produisent dans l'esprit du Chrétien la persuasion d'un dogme appartenant à ce quatrième ordre de vérités, d'un mystère par exemple.

« Cette analyse doit renfermer la dernière raison qu'un Chrétien interrogé puisse rendre de la *foi* d'un dogme révélé; et les motifs de la *foi* de ce dogme doivent y être placés de telle manière qu'ils puissent amener un hérétique et un incrédule à la *foi* de ce dogme ou de tout autre, et par conséquent à la *foi* de tous les dogmes ensemble. La raison de cela est que le Chrétien le plus soumis qui fait l'analyse de la *foi* se met pour un moment dans la même situation que celui qui examine s'il doit croire tel ou tel dogme en particulier, ou que celui qui cherche en général quelle doctrine religieuse il doit embrasser.

« On peut concevoir par ces deux remarques que la *foi*, dont nous allons faire l'analyse, n'est ni celle des enfants qui croient au moyen de ce que les théologiens appellent une *foi infuse*, ni celle des adultes simples et grossiers, qui n'ont point de motifs raisonnés de leur croyance (je dis *raisonnés* et non pas *raisonnables*), comme il y en a sans doute un grand nombre dans le sein même de l'Eglise catholique. Ces deux espèces de *foi* sont l'ouvrage immédiat de l'esprit de Dieu, qui souffle où il veut, et dont notre faible raison ne peut pas sonder les voies.

« Et comme selon la doctrine des théologiens catholiques, la *foi* du Chrétien le mieux instruit est aussi produite dans l'âme par le Saint-Esprit agissant *comme cause efficiente*, qu'elle est une *habitude, une vertu infuse*, etc., et que sous ces rapports elle est encore un très-grand mystère, nous ne nous proposons pas de la regarder sous ce point de vue, et nous déclarons que dans la question de l'analyse de la *foi*, nous ne prétendons traiter que de la *persuasion raisonnée* qu'elle renferme.

« La difficulté en ceci vient de l'embarras qu'on éprouve à placer dans un ordre naturel et raisonnable deux motifs qui dans la doctrine catholique doivent entrer tous deux dans l'analyse de la *foi*. Ces deux motifs sont l'autorité de l'Ecriture et celle de l'Eglise (la tradition peut être ici confondue avec l'autorité de l'Eglise, qui seule en est dépositaire, et qui parle pour elle).

« Le fidèle croit à l'un et à l'autre. Il y en a un qui précède l'autre dans l'ordre du raisonnement; si c'est l'autorité de l'Eglise qui le fait croire à la divinité et à l'inspiration de l'Ecriture, il ne peut croire l'autorité infaillible de l'Eglise par le motif de la révélation, puisqu'il supposerait dès lors cette même révélation dont il cherche à se prouver l'existence. D'un autre côté, si on croit l'autorité infaillible de l'Eglise, parce qu'elle est révélée dans les Ecritures, on croira donc le dogme de la vérité et de la divinité des Ecritures, et on recevra l'explication des passages où cette infaillibilité est contenue, sans l'intervention de l'autorité de l'Eglise contre ce qu'enseignent encore plusieurs théologiens.

« On a suivi l'une et l'autre de ces deux routes; de là plusieurs méthodes différentes d'analyser la *foi*.

« Voici celle que nous adoptons :

« Je crois tel dogme, parce qu'il est révélé. Je crois qu'il est révélé, parce que la société religieuse dans laquelle je vis m'enseigne qu'il est révélé. Je crois à son enseignement, parce qu'elle est l'Eglise infaillible, parce qu'elle est l'Eglise de Jésus-Christ, et que l'Eglise de Jésus-Christ est infaillible. Je crois qu'elle est l'Eglise de Jésus-Christ, parce que les chefs, les pasteurs de cette Eglise ont succédé à ceux que Jésus-Christ même avait établis; et je crois que l'Eglise de Jésus-Christ est infaillible, parce que cette infaillibilité lui est promise et clairement contenue dans les Ecritures proto-canoniques que tous les Chrétiens reçoivent, et qui sont la parole de Dieu, soit dans une infinité d'endroits particuliers, soit dans toute l'histoire de l'établissement de la religion que racontent ces mêmes livres divins et inspirés. Je crois que les Ecritures sont la parole de Dieu, sont divines et inspirées, parce que cette vérité est essentiellement liée avec cette autre, la religion chrétienne est émanée de Dieu. Je crois enfin que la religion chrétienne est émanée de Dieu par tous les motifs de crédibilité qui me le persuadent.

« Cette méthode paraît si simple et si naturelle, qu'on pourra s'étonner de voir qu'elle n'est pas embrassée par tous les théologiens. Cependant un grand nombre d'entre eux, dans leurs disputes avec les protestants, ont été jetés dans une route différente par le désir d'élever à un plus haut degré, s'il était possible, l'autorité de l'Eglise.....

« 1° Notre méthode est adoptée par de très-habiles théologiens qui ont traité de dessein formé la question de l'analyse de la *foi;* au lieu que ceux qui ont suivi des principes opposés y ont été jetés en traitant séparément la question de l'autorité de l'Eglise. Nous nous contenterons d'en citer deux ou trois, parce que cette matière est plutôt du ressort du raisonnement que de celui de l'autorité.

« Rien n'est plus clair et plus précis que ce que dit là-dessus le P. Jeunin (*Instit. théolog.*, part. VII, diss. 4).

« Ce savant homme annonce « que sans « les motifs de crédibilité, on ne peut pas « avoir une certitude prudente de l'existence de la révélation divine, parce que, « dit-il, sans ces motifs nous ne pouvons « pas recevoir raisonnablement l'autorité « divine des Ecritures, dans lesquelles l'infaillibilité de l'Eglise est RÉVÉLÉE. » D'où il forme cette analyse de la *foi* entièrement semblable à la nôtre : *Ex iis quæ dicta sunt sequitur credentem sic procedere; ideo mens adhæret alicui veritati quod sit a Deo revelata; ideo scit esse revelatam, quod eam tanquam a Deo revelatam Ecclesia proponat; ideo vero adhæret Ecclesiæ definitioni quod illius infallibilitas in Scripturis contineatur; ideo adhæret Scripturis, quod sint verbum Dei; ideo tandem certus est Scripturas esse Dei verbum quod ad id adducatur evidentibus motivis credibilitatis.*

« Voilà bien l'infaillibilité de l'Eglise crue, parce qu'elle est contenue clairement dans l'Ecriture; et la divinité des Ecritures crue du fidèle, par les motifs de crédibilité : tout cela indépendamment de l'autorité de l'Eglise.

« On a vu plus haut que Holden, dans son traité de l'*Analyse de la foi*, établit pour principe que cette vérité générale l'*Ecriture est la parole de Dieu* n'est point, à proprement parler, révélée, et qu'elle est crue par les motifs de crédibilité; ce qui est tout à fait conforme à la méthode que nous embrassons.

« Avant ces auteurs, Grégoire de Valence avait posé pour fondement de l'analyse de la *foi* cette proposition : ***Si la religion chrétienne est émanée de Dieu, l'Ecriture sainte est la parole de Dieu;*** proposition que cet auteur trouve si évidente, qu'il ne juge pas qu'elle ait besoin de preuves; ce qui fait voir qu'il est bien éloigné d'établir la divinité du corps des Ecritures sur l'autorité de l'Eglise, et qu'il fonde, comme nous, la croyance du fidèle à cet article, sur les motifs de crédibilité qui établissent que la religion chrétienne est émanée de Dieu.

« 2° Notre analyse demeure solidement établie, si nous prouvons bien que la persuasion raisonnée de la vérité et de la divinité des Ecritures n'a point pour fondement l'autorité de l'Eglise, et qu'au contraire, l'autorité infaillible de l'Eglise est rétablie sur l'autorité de la révélation, et cela indépendamment de l'autorité de l'Eglise. Or nous avons déjà prouvé ces deux principes en traitant des motifs de la persuasion raisonnée que renferme la *foi*, et en voici une nouvelle preuve quant à l'autorité de l'Eglise.

« C'est la doctrine de presque tous les théologiens catholiques, qu'elle est un objet de foi divine, en ce sens que nous la croyons par le motif de la révélation. Or, à moins qu'on n'embrasse notre méthode d'analyser la *foi*, on ne peut pas dire que cette vérité soit crue par le motif de la révélation; parce que, lorsqu'on a une fois établi l'authenticité de la révélation sur l'autorité de l'Eglise, on ne peut plus recourir à la révélation pour établir l'autorité de l'Eglise sans tomber dans un cercle vicieux: on est donc obligé de se retrancher à prouver l'infaillibilité de l'Eglise, par des motifs de crédibilité distingués de la révélation : mais ces motifs de crédibilité sont bien faibles, pour ne rien dire de plus; ils ne peuvent être aussi clairs que ces paroles : ***Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles; qui vous écoute, m'écoute***, etc.; textes qui fournissent les seules preuves démonstratives de l'infaillibilité de l'Eglise.

« Je ne m'arrête pas à réfuter ceux qui voudraient établir l'autorité de l'Eglise immédiatement sur l'autorité de l'Eglise : le sophisme est manifeste dans cette manière de raisonner.

« Nous allons à présent résoudre quelques difficultés qu'on peut proposer contre la méthode d'analyser la *foi* que nous adoptons; les voici : 1° Notre principe, que ce n'est pas par l'autorité de l'Eglise que nous sommes sûrs de cette proposition, ***les Ecritures sont vraies et sont la parole de Dieu***, semble donner quelque atteinte à ce que les théologiens catholiques ont démontré contre les protestants, que l'Eglise est juge des Ecritures ; à l'usage qu'ils ont fait du mot de saint Augustin : ***Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ catholicæ commoveret auctoritas;*** et particulièrement aux principes que suit M. Bossuet dans sa conférence avec le ministre Claude. Ce prélat soutient expressément que le fidèle baptisé et adulte ne reçoit l'Ecriture que des mains de l'Eglise; qu'avant de l'avoir ouverte, il est en état de faire un acte de *foi* de la divinité des Ecritures, conçu en ces termes : ***Je crois que cette Ecriture est la parole de Dieu, comme je crois que Dieu est.*** D'où il paraît que, selon la doctrine de ce prélat dans l'analyse de la *foi*, la croyance de l'infaillibilité de l'Eglise doit précéder celle de la divinité des Ecritures, sauf à croire l'infaillibilité de l'Eglise par les motifs de crédibilité.

« Je réponds : Cette question, ***L'Eglise juge-t-elle des Ecritures?*** peut avoir trois sens : 1° L'Eglise est-elle juge du texte et du sens des Ecritures dans les dogmes particuliers, qui sont ou qui peuvent être controversés? 2° L'Eglise est-elle juge du texte des Ecritures, c'est-à-dire de sa vérité et de sa divinité, dans les différentes parties du corps des Ecritures, comme dans les deutéro-canoniques, ou même dans certaines parties des proto-canoniques? 3° L'Eglise est-elle juge du corps entier des Ecritures ; et de la question générale : ***les Ecritures canoniques que tous les Chrétiens reçoivent, qui renferment les fondements mêmes de la religion, l'histoire, la vie, les miracles de Jésus-Christ, etc., sont-elles vraies, et sont-elles la parole de Dieu ?***

« Le catholique doit répondre à la première question, que l'Eglise est juge du sens des Ecritures dans tous les dogmes controversés, en exceptant ceux que l'autorité même de l'Eglise suppose vrais et inspirés, comme sa propre infaillibilité, qu'on doit établir sur l'Ecriture indépendamment de l'autorité de l'Eglise, mais qui une fois crue par le motif de la révélation, devient pour le Chrétien une règle de *foi*.

« A la seconde on répondra que l'autorité de l'Eglise, évidemment prouvée par des textes fort clairs des livres proto-canoniques que tous les Chrétiens admettent, doit être notre règle de *foi* pour le discernement des diverses parties de l'Ecriture dont l'authenticité et la divinité peuvent être mises en doute.

« A la troisième question, il faudra dire que la décision n'en doit point être portée au tribunal de l'Eglise, que ce n'est point d'elle que nous recevons cette vérité générale : ***Il y a des Ecritures qui sont la parole de Dieu, et celles que reçoivent tous les Chrétiens ont ce caractère.*** Un concile ne peut pas s'assembler pour décider que la religion chrétienne est véritable, que l'Evangile n'est pas une fable, et que les Ecritures sont divines, comme la religion dont elles sont le fondement.

« Que si le concile de Trente et auparavant le quatrième concile de Carthage ont donné le canon des Ecritures, leur décision n'avait pour objet que les livres deutéro-canoniques ; et leur autorité dans cette même décision était fondée sur les Ecritures proto-canoniques, dont l'authenticité et la divinité étaient établies d'ailleurs, et n'étaient pas mises en question : et quoique le

canon renferme les uns et les autres, c'est d'une manière différente. L'Eglise fixe la croyance des fidèles par rapport aux premières, et elle la suppose par rapport aux seconds; tout comme elle suppose, en s'assemblant, que la religion chrétienne est émanée de Dieu, et que son infaillibilité est déjà crue des fidèles à qui elle propose ses décisions.

« Quant au passage de saint Augustin, 1° entendu à la lettre, il prouverait beaucoup trop, puisqu'il s'ensuivrait qu'on ne pourrait point amener un incrédule à la croyance de la vérité et de la divinité des Ecritures, sans employer l'autorité *divine* de l'Eglise.

« Je dis *sans employer l'autorité divine;* car il faut distinguer l'autorité *naturelle* dont jouit toute société dans les choses qui la regardent, et qu'on ne peut refuser à l'Eglise considérée comme une société purement humaine, de l'autorité *divine* qu'elle a reçue de Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint, qui dicte ses décisions. C'est de cette dernière espèce d'autorité que les théologiens parlent, lorsqu'ils disent que l'Eglise est juge du corps même des Ecritures. En effet, l'autorité de l'Eglise considérée sous l'autre point de vue entre parmi les motifs de crédibilité qui établissent en même temps la divinité de la religion chrétienne. Cette remarque est importante, et j'aurais dû la faire plus tôt; mais elle me fournit ici une explication toute naturelle du passage dont il s'agit. Je dis donc, 2° le texte de saint Augustin doit être traduit ainsi : « Je ne crois « à l'Evangile que parce que je m'assure « que l'Eglise universelle, considérée comme « une société purement humaine, a conservé « et nous a transmis sans corruption et « sans altération les véritables écrits des « premiers disciples de Jésus-Christ. Que si « cette société, qui ne peut pas se tromper « dans des choses qui la touchent de si « près, regardait les Evangiles comme des « livres supposés et contraires à sa doc- « trine, je ne croirais point aux Evangiles. » Enfin, si l'on veut absolument que saint Augustin parle là de l'autorité *divine* de l'Eglise, on pourra croire qu'il ne parle que d'une partie des Evangiles, en supposant l'infaillibilité de l'Eglise établie sur les autres.

« Je passe à ce qu'on nous oppose de Bossuet, et je trouve que ce prélat ne nous est pas contraire. Il dit bien que les fidèles simples et grossiers reçoivent l'Ecriture des mains de l'Eglise avant d'être convaincus par les Ecritures mêmes que cette Eglise est infaillible; et c'est là un fait qu'on ne saurait nier; mais il ne dit pas qu'en la recevant ainsi ils suivent l'ordre du raisonnement. Ce n'est point l'analyse de la *foi* qu'il se propose de faire dans l'endroit qu'on a cité. En effet, pressé par le ministre Claude d'expliquer par quel motif le fidèle croit à l'infaillibilité de l'Eglise, au moment qu'il reçoit d'elle les Ecritures, *il dit qu'il ne s'agit pas d'assigner ce motif; qu'il y en a sans doute que le Saint-Esprit met dans le cœur du fidèle baptisé;* qu'il n'est question entre lui et M. Claude que du *moyen extérieur* dont Dieu se sert pour lui faire croire l'Ecriture. Or, nous ne parlons ici que du motif raisonné qui fait naître cette persuasion, et point du tout de ce *moyen extérieur* que je conviens bien être, pour les fidèles simples et grossiers, l'autorité de l'Eglise; et Bossuet prétend si peu faire l'analyse de la *foi*, et assigner les motifs raisonnés qui font croire le fidèle à l'Ecriture, qu'il rappelle partout le ministre Claude à la *foi infuse*, que le fidèle a reçue dans le baptême, de l'infaillibilité de l'Eglise et de la divinité de l'Ecriture; *foi*, dit-il, que le Saint-Esprit lui a mise *dans le cœur, en même temps que la foi en Dieu et en Jésus-Christ.* Or, nous ne parlons pas ici de la *foi* infuse, mais seulement de la persuasion raisonnée que renferme la *foi* d'un adulte qui s'approche de Dieu par la voie du raisonnement.

« Encore une réflexion. M. Bossuet place ensemble et en même temps dans l'esprit de cet adulte, et la *foi* de la divinité des Écritures, et la *foi* de l'existence de Dieu et de l'infaillibilité de l'Église; cependant il est impossible de soutenir que la persuasion de ces deux dernières vérités ait pour *motifs raisonnés* l'autorité même de l'Église. Il faut donc convenir que M. Bossuet ne parle pas des *motifs raisonnés*, et qu'il ne prétend pas plus assigner ces motifs, lorsqu'il parle de la *foi* de la divinité du corps des Écritures, que lorsqu'il parle de ces deux autres principes. On peut donc dire que le fidèle dont parle M. Bossuet croit la divinité des Ecritures, sans l'intervention de l'Église, précisément comme il croit l'autorité de l'Eglise, *par les motifs de crédibilité que le Saint-Esprit met dans son cœur*, pour employer les termes mêmes de M. Bossuet. Or, comme la *foi* à l'Eglise universelle, quoique appuyée sur ces motifs de crédibilité indépendants de l'autorité de l'Église, n'en est pas moins *mise dans le cœur du fidèle baptisé, en même temps que la foi en Dieu et en Jésus-Christ;* selon M. Bossuet lui-même la *foi* de ce fidèle à la divinité des Écritures pourra être aussi mise dans son cœur par l'Esprit-Saint, sans l'intervention de l'autorité de l'Eglise. Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à cela.

« Je pourrais ajouter une remarque, en la soumettant cependant au jugement des lecteurs instruits. En supposant même que M. Bossuet parle de la *foi* raisonnée de la divinité des Ecritures, s'il soutient que cette *foi* ne peut-être fondée que sur l'autorité même de l'Église, ce n'est là qu'un argument qu'il emploie dans la chaleur de la dispute, pour presser plus fortement la nécessité d'une autorité infaillible. Son argument peut bien n'être pas solide, sans que la cause en souffre: un tribunal suprême pour décider les points obscurs, difficiles et controversés, n'en est pas moins nécessaire, quoique la question générale, claire, et facile à décider, de la divinité des Écritures, que tous les Chrétiens reçoivent, et celle de l'in-

faillibilité de l'Eglise, ne puissent pas être portées à ce même tribunal. Aussi voyons-nous que c'est en attaquant M. Bossuet sur ce principe qui semble opposé à notre analyse, que le ministre Claude le presse avec le plus de force et de vivacité.

« Mais, dira-t-on, il est toujours vrai que, selon votre analyse, un adulte ne peut pas croire la divinité et l'inspiration des Ecritures sans les avoir lues. Or cela est contraire aux principes de nos théologiens contre les protestants, et très-favorable à ce que ceux-ci soutiennent de la suffisance de l'Ecriture pour régler la croyance des Chrétiens.

« De même, dans notre sentiment, il serait nécessaire, pour croire à l'infaillibilité de l'Eglise, d'avoir lu les passages sur lesquels son autorité est établie et d'en avoir pénétré le sens.

« Et comme le plus grand nombre des Chrétiens ne lisent point l'Ecriture, faute de remplir cette condition, ils ne croiront ni à la divinité des livres saints ni à l'infaillibilité de l'Eglise.

« Je réponds . 1° tout ce qu'on pourrait conclure de nos principes, c'est qu'on ne croit point d'une *foi* raisonnée les deux dogmes de la divinité des Ecritures et de l'infaillibilité de l'Eglise sans avoir lu les Ecritures; et que ceux qui n'auront pas rempli cette condition n'auront point de motifs raisonnés de leur croyance; mais cela n'entraîne aucun inconvénient qui ne soit particulier; il restera toujours aux simples cette autre *foi* dont nous ne parlons point dans notre analyse, et que les théologiens appellent *infuse*. Pour cette *foi*, il n'est pas besoin d'avoir lu l'Ecriture, ni réfléchi sur les principes de la croyance chrétienne.

« Ceux qui nous font cette difficulté pourraient-ils assurer que les simples ont une persuasion raisonnée de beaucoup d'autres principes non moins essentiels à croire; l'infaillibilité même de l'Eglise, la croient-ils d'une *foi* raisonnée. Si cette vérité n'est point fondée sur la révélation, mais sur des motifs de crédibilité, il faudra que ces hommes grossiers y fassent réflexion pour que la *foi* soit raisonnée, et ces réflexions quelles qu'elles soient, valables ou solides, peut-on assurer qu'ils les ont faites ? 2° Pour que le Chrétien se convainque de la divinité et de l'inspiration de l'Ecriture, il n'est pas nécessaire qu'il la lise. Nous avons représenté dans notre analyse cette proposition : *L'Ecriture est la parole de Dieu*, comme étroitement et évidemment liée avec celle-ci: *La religion chrétienne est émanée de Dieu;* cette liaison est évidente, et les plus simples peuvent la saisir. Il n'y a point de dogme plus essentiel à la religion chrétienne, qu'elle enseigne plus expressément, et qu'elle suppose plus nécessairement, de sorte que le fidèle s'élèvera par la voie du raisonnement à la persuasion de cette vérité: *L'Ecriture sainte est la parole de Dieu*, en même temps qu'il parviendra à se convaincre de celle-ci : *La religion chrétienne est émanée de Dieu*. Or, pour acquérir une persuasion raisonnée de cette dernière proposition, le simple fidèle n'a pas besoin de lire l'Ecriture; il suffit qu'il sache en gros l'histoire de la religion, de la vie et de la mort de Jésus-Christ, des miracles qui ont servi à son établissement, etc. : ces choses sont connues dans la société dans laquelle il vit; on les raconte sans que personne réclame, on cite les endroits de l'Ecriture qui les contiennent; le sens qu'on leur donne est simple et naturel. Voilà une certitude dans le genre moral, d'après laquelle l'homme grossier règle prudemment sa croyance.

« En effet, entendre citer l'Ecriture par tant de gens qui la lisent et qui l'ont lue, c'est exactement comme si on la lisait soi-même. Remarque importante, à laquelle je prie qu'on fasse attention. Je dis à peu près la même chose de la croyance de l'infaillibilité de l'Eglise.

« Si je ne m'étais pas déjà beaucoup étendu sur cette matière, je ferais remarquer les avantages que peut donner la méthode que je propose dans nos controverses avec les protestants. Si l'on veut faire sur cela quelques réflexions, on se convaincra facilement que cette manière d'analyser la *foi* ne laisse plus aucun lieu aux difficultés qu'ils ont opposées aux théologiens catholiques; difficultés tirées de l'embarras qu'on éprouve à faire concourir ensemble, comme motifs de la *foi*, l'autorité de l'Eglise et celle de l'Ecriture, de la dignité et de la suffisance de l'Ecriture, etc.

« Nous terminerons cette question en rapportant les analyses de la *foi* que proposent les protestants, et en les comparant à la nôtre.

« On conçoit d'abord que l'autorité de l'Eglise n'entre pour rien dans leurs méthodes; et c'est ce qui les distingue de celles que les catholiques adoptent. Nous avons vu que dans l'analyse de la *foi* il faut expliquer comment le fidèle est certain de ces deux vérités, *l'Ecriture est la parole de Dieu, et ce que je vois est contenu dans l'Ecriture;* en excluant l'autorité infaillible de l'Eglise, ils ont été embarrassés sur l'un et sur l'autre point. Pour le premier article le plus grand nombre des orateurs protestants ont dit que l'Ecriture avait des caractères qui prouvent la divinité à celui qui la lit, par la voie du jugement particulier.

« Ce jugement particulier n'est pas même admis uniquement par tous les théologiens protestants pour juger de la divinité des Ecritures. La Placette, ministre très-estimé, mort à Utrecht en 1718, s'est rapproché en ce point des théologiens catholiques, dans un *Traité de la foi divine*. Il soutient d'après Grégoire de Valence et d'autres théologiens catholiques, que la divinité des Ecritures peut être appuyée dans l'esprit du fidèle et dans l'analyse de la *foi*, immédiatement sur la divinité de la religion chrétienne; c'est ce que nous avons dit, mais avec des restrictions que ce ministre ne

peut pas apporter, et au défaut desquelles son analyse est défectueuse. En effet, dans nos principes, la divinité des deutéro-canoniques des textes courts, etc., n'étant pas liée intimement et évidemment avec cette vérité, *la religion chrétienne est émanée de Dieu,* il est nécessaire de recourir à l'autorité suprême de l'Eglise, pour recevoir d'elle ces livres et ces textes comme divins et inspirés, d'où il suit que le protestant qui a secoué le joug de l'Eglise ne peut plus appuyer solidement le jugement qu'il porte de leur authenticité.

« Quant au sens des Ecritures, tous les protestants ont dit que l'esprit privé, ou le jugement particulier, en était juge; et ils ont fondé cette assertion sur ce que l'Ecriture est claire, et qu'une médiocre attention suffit pour en découvrir le sens naturel. Ils ont ajouté qu'en supposant même qu'elle eût quelque obscurité pour les fidèles simples et grossiers, ce qui manquerait, non pas à l'évidence de l'objet, mais à la disposition du sujet, pouvait être suppléé par Dieu au moyen d'un secours qui ouvre l'esprit des simples, et qui les rend capables de saisir et de comprendre les vérités nécessaires à croire pour le salut.

« La Placette manie cette idée avec beaucoup d'adresse ; il s'appuye de l'autorité de nos controversistes qui ont reconnu un semblable secours, et il forme cette analyse de la *foi*, que je rapporterai en entier, parce qu'on peut dire que c'est ce qu'il y a de mieux écrit sur cet article dans la théologie protestante :

« 1° La religion chrétienne est émanée de Dieu; 2° l'Ecriture sainte est la parole de Dieu; 3° si l'Ecriture est la parole de Dieu, on peut et l'on doit croire de *foi* divine tout ce qu'elle contient; 4° on ne manque pas de moyens pour s'assurer que certaines choses sont dans l'Ecriture; 5° il y a diverses choses dans l'Ecriture, qu'on peut s'assurer qui y sont contenues en se servant de ces moyens.

« Nous avons déjà remarqué le défaut de cette analyse, quant à la deuxième proposition; elle est encore défectueuse dans la troisième et dans la quatrième. Il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas s'assurer être contenues dans l'Ecriture, sans le secours d'une autorité dépositaire et interprète du sens des passages qui les renferment. L'Ecriture, en beaucoup d'endroits, est obscure et difficile, même pour les personnes un peu instruites. On avance gratuitement que Dieu donne ce secours extraordinaire que supposent les protestants, et il est bien plus simple qu'il ait donné aux apôtres et à leurs successeurs le droit suprême d'expliquer l'Ecriture dans les endroits difficiles, et de décider en dernier ressort les contestations qui pourraient naître, etc. Nos théologiens ont établi tous ces principes. Au reste, on ne doit regarder ce que j'ai dit sur l'analyse de la *foi* que comme une méthode que je propose, et non comme une assertion.

« *De l'objet de la foi.* — Nous avons parlé plus haut de l'objet de la *foi* d'une manière assez générale, en prenant la *foi* pour la persuasion de toutes les vérités qui appartiennent à la religion chrétienne. Nous en avons distingué de quatre espèces. Mais c'est particulièrement à la persuasion des vérités du quatrième ordre que les théologiens donnent le nom de *foi*, ou, pour mieux dire, c'est à cette persuasion que convient ce qu'ils disent de l'objet de la *foi*, de sa certitude, de son obscurité, etc. C'est pourquoi, dans la suite de cet article, nous prendrons ordinairement le mot *foi* pour la persuasion des vérités de ce quatrième ordre.

« Ces vérités ont deux qualités; elles sont contenues dans la révélation, et l'Eglise les propose aux fidèles comme contenues dans la révélation et comme l'objet d'une persuasion que Dieu exige : de là deux questions dont la solution renfermera à peu près tout ce que les théologiens disent d'important sur l'objet de la *foi*.

« *Première question.* De quelle manière un dogme doit-il être contenu dans la révélation pour être actuellement l'objet de notre *foi* et pour être au nombre des vérités du quatrième ordre, car nous ne parlons plus des autres ?

« *Seconde question.* De quelle manière un dogme doit-il être contenu dans la révélation pour devenir l'objet d'une persuasion que Dieu exige de nous par une nouvelle définition de l'Eglise ?

« Pour répondre à la première question, je remarque d'abord qu'un dogme quelconque, pour être l'objet de la *foi*, doit être contenu dans la révélation *certainement*, et que cette certitude doit exclure toute espèce de doute ; la raison en est sensible : c'est que la *foi* qu'on en aurait ne pourrait pas exclure tout doute, si la certitude qu'on doit avoir qu'il est révélé n'était pas elle-même absolue et parfaite en son genre. Le défaut de ce haut degré de certitude, qui constate la réalité de la révélation, exclut du nombre des objets de la *foi* un grand nombre de conséquences théologiques qui ne sont pas évidemment liées avec les propositions révélées dont on s'efforce de les déduire. Car, suivant la remarque du judicieux Holden (*De resolutione fidei*, lib. II, cap. 2), plusieurs théologiens, en combattant les hérétiques avec plus de zèle que de discernement, soutiennent des conséquences incertaines, et même des opinions agitées dans les écoles de philosophie comme nécessairement liées avec la *foi* et la religion chrétienne.

« Il faut encore distinguer plusieurs sortes de propositions contenues dans les sources de la révélation : les premières y sont contenues expressément, c'est-à-dire ou en autant de termes, ou en termes équivalents ; les secondes, comme la conséquence de deux propositions révélées et disposées dans la forme du syllogisme; les troisièmes, comme déduites de deux propositions, dont l'une est révélée, et l'autre connue par la lumière naturelle, mais parfaitement évidente ; les

dernières, enfin, comme déduites de deux propositions, dont l'une est révélée, et l'autre connue par la lumière de la raison, mais de telle manière que cette dernière *prémisse* ne soit pas au-dessus de toute espèce de doute.

« Un dogme contenu dans la révélation en autant de termes ou en termes équivalents, ou comme une proposition particulière dans une proposition universelle, est un objet de *foi* indépendamment d'une nouvelle définition; sur un dogme de cette nature, il existe toujours une décision de l'Eglise qui lui assure la qualité de révélé. Tous les théologiens conviennent de ce principe.

« Cela est vrai aussi des dogmes contenus dans la révélation comme conséquence de deux propositions révélées; quelques auteurs prétendent cependant que ces dogmes ne peuvent être regardés comme de *foi*, qu'en vertu d'une nouvelle définition, parce que, disent-ils, sans cette définition, la liaison de la conséquence avec les prémisses n'étant que l'objet de la raison, objet sur lequel cette faculté peut se tromper, la conséquence qui suppose cette liaison ne saurait appartenir à la *foi;* mais cette opinion est insoutenable; une conséquence de cette nature est très-certainement contenue dans la révélation par l'hypothèse, puisqu'elle suit évidemment de deux prémisses révélées; la définition de l'Eglise qui assure aux prémisses la qualité de révélées, de contenues dans la révélation, s'étend nécessairement à la conséquence elle-même. Le motif de l'assentiment qu'on y donne est la révélation: cette conséquence a donc, indépendamment d'une nouvelle définition de l'Eglise, toutes les qualités essentielles d'un dogme de *foi* appartenant à la quatrième classe des vérités que nous avons distinguées. Il faut donc convenir qu'elle est de *foi.*

« Je vais plus avant, et je dis que les propositions de la troisième espèce sont encore de *foi* indépendamment d'une nouvelle définition de l'Eglise, et précisément en vertu de l'ancienne. Je m'écarte en ceci de l'opinion commune; mais voici mes raisons :

« La première est que les conséquences de deux propositions, dont l'une est révélée, et l'autre absolument certaine et évidente, sont, tout comme les propositions de la seconde espèce, très-certainement contenues dans la révélation, connues comme telles par l'ancienne définition de l'Eglise, qui, en déclarant le principe révélé, a déclaré en même temps révélée la conséquence évidemment contenue dans ce principe, et enfin crues par le motif de la révélation.

« En second lieu, lorsqu'une des prémisses est évidente, l'identité de la conséquence avec le principe révélé est évidente aussi; et cela posé, on ne peut pas plus douter de la conséquence que du principe. Une conséquence de cette nature n'ajoute rien à la révélation, on ne peut donc pas se dispenser de la regarder comme révélée. Ce n'est que lorsque la prémisse de raison est susceptible de quelque incertitude, qu'on peut douter si la conséquence est identique avec la proposition révélée, aussi n'est-ce qu'alors que la conséquence n'est pas de *foi.* Et il n'y a point d'inconvénient à ce que l'assentiment qu'exige la *foi* dépende aussi de la vérité de cette prémisse de raison, comme on pourrait se l'imaginer faussement. Il n'y a point de proposition de *foi* dont la vérité ne dépende d'un grand nombre de vérités naturelles aussi essentiellement que la vérité de la conséquence dont nous parlons peut dépendre de la prémisse de raison. Mais, malgré cette dépendance, l'assentiment qu'on donne à la conclusion a toujours pour *motif* unique la révélation, et la prémisse naturelle n'est jamais que le moyen par lequel on connaît que la conséquence est liée avec la prémisse révélée, et non pas le *motif* de croire cette même conséquence. C'est ce que les théologiens savent bien dire en d'autres occasions.

« Au reste, je ne regarde ici le raisonnement comme formé de trois propositions que pour me conformer au langage de l'école; car si je voulais le rappeler à la forme naturelle, qui est l'enthymème, je pourrais tirer beaucoup d'avantages de cette manière de l'envisager.

« Une troisième raison est qu'une conséquence de cette espèce participe de l'obscurité qui caractérise la *foi;* elle tient du principe d'où elle émane, de la proposition révélée, toute l'obscurité qui enveloppe celle-ci. La liaison du sujet et de l'attribut y est inévidente, et pourrait être niée, si la proposition révélée de laquelle on la conclut ne l'empêchait, et comme, bien qu'obscure et inévidente, elle est très-certaine, il faut de nécessité qu'elle soit de *foi.*

« Enfin, j'ajoute qu'il est impossible de citer une seule conséquence de cette espèce qui ne soit vraiment de *foi*, et qu'on ne regarde dans l'Eglise comme telle. Par exemple, dans ce raisonnement : Il y a en Jésus-Christ deux natures raisonnables parfaites, toute nature raisonnable et parfaite a une volonté, donc il y a en Jésus-Christ deux volontés, cette conséquence était crue de tous les Chrétiens, et était de *foi*, même avant la définition du sixième concile contre les monothélites, et précisément en vertu de la doctrine reçue de toute l'Eglise; c'est pourquoi je crois qu'on doit distinguer deux sortes de définitions de l'Eglise, celles qui ne font que constater une ancienne croyance, connue de tous les fidèles, généralement reçue, et enseignée expressément dans toute l'Eglise, et celles qui fixent la *foi* des fidèles sur des objets moins familiers et moins bien connus. Il faut bien dire que la définition de la consubstantialité du Verbe, au concile de Nicée, était une décision de la première sorte; autrement il faudrait convenir que le point de doctrine qu'on y décida avant ce temps-là n'était pas un dogme de *foi* expresse et explicite, aveu qu'aucun théologien catholique ne peut faire.

« Il nous reste à parler des propositions

contenues dans la révélation, comme conséquences des deux prémisses, dont l'une est révélée, et l'autre connue par la raison, mais dépourvue d'évidence et susceptible de quelque espèce de doute et d'incertitude; celles-là ne sont point de *foi*, indépendamment d'une nouvelle décision de l'Église, et elles le deviennent aussitôt que cette décision a lieu. Voilà la réponse à la seconde question.

« La première partie de cette assertion n'a pas besoin de preuves. Par l'hypothèse on peut douter raisonnablement si ces propositions sont contenues dans la révélation, à consulter la lumière naturelle; donc, jusqu'à ce que la décision de l'Église ait levé ce doute, elles ne sauraient être de *foi*.

« Mais la définition de l'Église peut présenter aux fidèles cette même conséquence comme contenue dans la révélation, ce qu'elle peut faire de plusieurs manières, ou en décidant (absolument et sans rapport à la prémisse révélée dont elle peut être tirée) que cette proposition est contenue dans certains passages de l'Écriture dont le sens n'avait pas encore été éclairci, quoique les premiers pasteurs en fussent instruits; ou en recueillant la tradition éparse dans les Églises particulières, et la présentant aux fidèles; ou en puisant cette même tradition dans les écrits des Pères et des écrivains ecclésiastiques; ou même en décidant que cette conséquence est vraiment liée avec la prémisse révélée, et en dissipant par là l'incertitude que les lumières de la raison laissaient encore sur cette même liaison.

« Je regarde aussi les propositions de cette dernière classe comme l'objet propre et particulier de la théologie, toutes les autres appartenant véritablement à la *foi*. Et je définis une conclusion théologique la conséquence de deux prémisses, dont l'une est révélée, et l'autre connue par les lumières de la raison, mais susceptibles encore de quelque espèce d'incertitude. Ceci est une question de bien petite importance, et à laquelle je ne veux pas m'arrêter. Mais il me semble clair qu'une conclusion vraiment théologique n'est jamais évidemment contenue dans la prémisse révélée. Citons, par exemple, une conclusion théologique des plus certaines, la volonté de Dieu de sauver tous les hommes sans exception, et considérons-la dans ce raisonnement. Selon saint Paul, *Deus vult omnes homines salvos fieri;* or, tous, dans le passage de saint Paul, signifie *tous les hommes* sans exception: donc Dieu veut sauver les hommes sans exception. Ne voit-on pas que si cette dernière conséquence n'est pas de *foi*, selon le plus grand nombre des théologiens, ce n'est que parce qu'on suppose que la seconde proposition de cet argument n'est pas au-dessus de toute espèce de doute et d'incertitude? Mais cette question pourra être traitée à l'article *Théologie*.

« Je remarquerai seulement que, dans le système le plus communément reçu que les conséquences d'une prémisse révélée et d'une prémisse de raison absolument évidente appartiennent à la *théologie*, on ne s'est pas aperçu que toutes les fois que la prémisse de raison est évidente, la conséquence est toujours identique avec la proposition révélée, et l'on a imaginé qu'il y avait de ces conséquences-là qui ajoutaient quelque chose à la révélation; ce qui est absolument faux.

« Les trois premières espèces de propositions sont donc de *foi* en vertu des anciennes définitions, ou plutôt en vertu de l'ancienne croyance de l'Église qui exerce toujours son autorité sur celles-là, puisque nous ne les pouvons regarder comme révélées pour en faire les objets de notre *foi*, que parce que l'Église nous les présente comme telles. Quant aux dernières, elles sont, à proprement parler, l'objet des nouvelles décisions de l'Église. En décidant sur celles-là, l'Église constate qu'elles sont déjà de *foi*, et en décidant sur celles-ci, elle les présente aux fidèles comme devant être désormais l'objet de la croyance de tous ceux à qui sa définition et la proposition en question seront connues.

« D'après ces principes, on résout sans embarras une autre question que saint Thomas exprime ainsi : *Utrum articuli fidei per successionem temporum creverint?* Le nombre des articles de *foi* s'est-il augmenté par la succession des temps? Selon ce Père *crevit numerus articulorum.* (*Secunda secundæ*, quæst. 1, art. 7.) Mais le plus grand nombre des théologiens semble s'écarter en cela de son sentiment; selon Juénin, *Articuli fidei iidem semper numero fuerunt in Ecclesia christiana.* (*Inst. theol.*, part. VII, dissert. 4.)

« Mais ce n'est là qu'une dispute de mots. Il ne faut qu'expliquer ce que l'on peut entendre par de nouveaux articles de foi; il ne se fait point de nouveaux articles de *foi*, de ces articles qu'on regarde comme le fond de la *foi* chrétienne, et dont la croyance explicite (nous expliquerons ce mot un peu plus bas) est nécessaire au salut; mais l'Église peut proposer aux fidèles, comme l'objet d'une persuasion que Dieu exige d'eux, des vérités particulières que les fidèles pouvaient auparavant ou ignorer, ou rejeter formellement sans errer dans la *foi*.

« Une question se présente ici que je ne trouve pas traitée de dessein formé dans nos théologiens. Quand une proposition est-elle déclarée suffisamment, par l'Église, contenue dans la révélation, de sorte que par cette déclaration elle devienne l'objet de la *foi*? Tout le monde convient qu'une proposition contenue dans la révélation et connue comme telle, doit être crue; on convient encore que l'Église seule a le droit de nous faire connaître sûrement les dogmes contenus dans la révélation, mais on semble supposer qu'il est facile de déterminer quand une doctrine est suffisamment déclarée, par l'Église, contenue dans la révélation, pour devenir l'objet de la *foi*. Si un

dogme n'est déclaré contenu dans la révélation que par une définition expresse de l'Eglise qui le propose aux fidèles en autant de termes, la question ne souffrirait aucune difficulté. Mais il n'en est pas ainsi ; il y a beaucoup de dogmes dont l'Eglise n'a point fait de définition expresse, qu'elle déclare cependant être contenus dans la révélation, qu'elle déclare, dis-je, d'une manière suffisante, pour que ces dogmes soient vraiment de *foi;* c'est ce qu'il est facile de prouver.

« 1° Il y a beaucoup de vérités dans l'Ecriture qui sont postérieures dans l'ordre des connaissances à l'autorité infaillible de l'Eglise, que nous ne connaissons comme très-certainement contenues dans les Ecritures que par le moyen de l'Eglise, dont elle n'a jamais fait de définition expresse, et qui sont cependant des dogmes de *foi;* comme aussi il y a des choses définies expressément qui étaient l'objet de la *foi*, et que l'Eglise déclarait contenues dans la révélation avant la définition expresse.

« Prenons par exemple la présence réelle. Avant Bérenger, l'Eglise n'avait pas fait de définition expresse de ce dogme; cependant il était de *foi*. L'Eglise le déclarait donc contenu dans la révélation d'une manière suffisante pour lui donner le caractère d'un dogme de *foi*. Donc l'Eglise peut déclarer qu'un dogme est contenu dans la révélation d'une autre manière que par une définition expresse de ce même dogme.

« 2° Je dis la même chose des vérités de *foi* que renferme la tradition, comme que le baptême des enfants est bon et valable; que la communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire au salut, etc. Ces dogmes sont déclarés par l'Eglise contenus dans la tradition, sans qu'elle en forme aucune définition expresse.

« Or, comment se fait donc cette déclaration? Je réponds que l'explication constante et unanime que le plus grand nombre des Pères et des écrivains ecclésiastiques, et en général les pasteurs de l'Eglise, donnent à un passage contenu quant aux paroles dans les livres canoniques, est une déclaration que ce dogme est contenu dans l'Ecriture quant au sens; déclaration suffisante pour que le dogme soit *ipso facto* l'objet de la *foi* pour ceux à qui cette explication est connue.

« Et de même la pratique constante et universelle de l'Eglise, lorsqu'elle suppose un dogme contenu dans la tradition, suffit pour déclarer que ce dogme est contenu dans la tradition, et doit être l'objet de la *foi*.

« Je pourrais faire voir dans un plus grand détail la nécessité et l'utilité de ce principe, mais je suis obligé de me resserrer pour passer à d'autres objets.

« *De l'obscurité de la foi.*—La *foi* est obscure, mais en quel sens? Toutes les vérités de *foi* sont-elles obscures, et quelles sont celles qu'affecte cette obscurité?

« L'obscurité de la *foi* ne peut affecter que les objets mêmes, et non pas les motifs de la persuasion. Par ces motifs, je n'entends pas ici le motif immédiat qui nous fait donner notre assentiment aux vérités de *foi*, c'est-à-dire l'autorité de la révélation, mais les preuves par lesquelles on constate la réalité de la révélation. Or, la liaison des vérités de la foi avec ces preuves doit être dans son genre évidente et nécessaire; et c'est alors seulement qu'on observera le précepte de l'Apôtre, qui veut que l'obéissance à la *foi* soit raisonnable.

« C'est pourquoi je ne saurais approuver la pensée de M. Pascal, qui prétend que Dieu a laissé à dessein de l'obscurité dans l'économie générale, dans les preuves de la religion; *qu'on se lasse de chercher Dieu par le raisonnement; qu'on voit trop pour nier et trop peu pour assurer; que ce Dieu dont tout le monde parle a laissé des marques après lui; que la nature ne le marque pas sans équivoque* (c.VIII); *que les faiblesses les plus apparentes sont des forces à ceux qui prennent bien des choses; qu'il faut connaître la vérité de la religion dans son obscurité; que Dieu serait trop manifeste s'il n'avait des martyrs qu'en notre religion* (c.XVIII).

« Car il me semble au contraire que, pour repousser les traits des incrédules, il est nécessaire d'établir que la religion chrétienne n'a d'autre obscurité que celle qui affecte les mystères, et que les preuves, les motifs de crédibilité qui l'établissent ont une évidence suprême dans le genre moral, et qui ne peut laisser aucune espèce de doute dans l'esprit. Qu'on lise tous les auteurs qui ont travaillé à la défense de la religion, on verra qu'aucun ne s'est écarté de ce principe dont ils ont senti la nécessité.

« Il suit de là que dans les quatre ordres de vérités que nous avons distinguées en traitant de l'analyse de la *foi*, il n'y a que celles qui appartiennent au quatrième ordre, et qu'on peut croire, par le motif de la révélation proposée par l'Eglise, sur lesquelles puisse tomber quelque obscurité.

« Ainsi, c'est sur les mystères que tombe l'obscurité de la *foi*.

« C'est l'obscurité des mystères qui les fait paraître contraires à la raison, et c'est pourquoi nous renvoyons aussi à l'article *Mystères* la question importante : Si la raison est contraire à la *foi*.

« *De la certitude de la Foi.* — Nous ne pouvons traiter ici de la certitude de la *foi* que par la comparaison avec la certitude des vérités que la raison fait connaître; car la question de la certitude absolue des vérités de la *foi* appartient aux articles *Religion*, *Révélation*, etc.

« On demande si la *foi* est autant, ou plus, ou moins certaine que la raison, et cette question, conçue en ces termes généraux, est presque inintelligible. *Foi, raison, certitude*, tous ces termes ont besoin d'être définis.

« On voit d'abord qu'il s'agit encore ici de la *foi* comme persuasion, et même de la persuasion qui renferme la *foi* proprement dite, fondée sur l'autorité de la parole de

Dieu, et non pas de la croyance des autres vérités qui appartiennent à la religion chrétienne, et qui ne seraient pas crues par le motif de la révélation. Cette persuasion peut être considérée, ou dans le sujet, dans l'esprit qui la reçoit, ou relativement à l'objet sur lequel elle tombe, ou par rapport au motif sur lequel elle est fondée.

« On considère aussi la certitude en général sous ces trois rapports différents ; de là les théologiens ont distingué la certitude du sujet, la certitude objective, et la certitude du motif.

« La certitude du sujet est la fermeté de l'assentiment qu'on donne à une vérité quelconque.

« Cette certitude, pour être raisonnable, doit toujours être proportionnée à la force des motifs qui la font naître, autrement elle ne serait pas distinguée de l'entêtement qu'on a quelquefois pour les erreurs les plus extravagantes. Il suit de là que la comparaison que nous nous proposons de faire entre la certitude de la *foi* et celle de la raison ne peut pas s'entendre de la certitude du sujet, sans y faire entrer en même temps la certitude de motif, sans supposer que de part et d'autre les motifs de persuasion sont solides et au-dessus de toute espèce de doute. Mais cette supposition étant une fois faite, on peut demander si l'adhésion aux vérités de la *foi* est plus forte que l'adhésion de l'esprit aux vérités que la raison démontre. Il semble d'abord que cette adhésion est plus forte du côté de la *foi* que de celui de la raison. Personne n'est mort pour des vérités mathématiques, et les martyrs ont scellé de leur sang la *foi* qu'ils professaient.

« Il y a bien de l'équivoque dans tout cela. L'adhésion aux vérités de *foi* dont nous parlons ici est une conviction intime, intérieure, et tout à fait distinguée de la profession qu'on peut faire de bouche et de tout acte extérieur. Cette conviction n'atteint les vérités de la *foi* que comme vraies et non pas comme *utiles*, comme nécessaires à soutenir hautement, à professer extérieurement. Le Chrétien doit sans doute regarder les vérités de la *foi* de cette dernière façon, mais c'est abuser des termes que d'appeler la disposition de son esprit *une certitude*, c'est plutôt un amour de ces mêmes vérités. Il a la vertu et la grâce de *foi* s'il meurt plutôt que de démentir par ses actions ou par ses paroles la persuasion dont il est plein, mais il n'est pas pour cela plus fortement persuadé de ces mêmes vérités que le géomètre de ses théorèmes, pour lesquels il ne voudrait pas mourir; parce que le Chrétien et notre géomètre regardent tous deux comme vraies les propositions qui sont l'objet de leur persuasion. Or, comme la vérité n'est pas susceptible de plus et de moins dans deux propositions bien constantes et bien prouvées, on ne peut pas raisonnablement regarder l'une comme plus vraie que l'autre.

« Ce principe me conduit à dire aussi que la *foi* précisément comme persuasion n'était pas plus grande dans les Chrétiens qui la confessaient à la vue des supplices dans les martyres, que dans ceux que la crainte faisait apostasier. En effet, les tyrans ne se proposaient pas d'arracher de l'esprit des premiers Chrétiens la persuasion intime des dogmes de la religion, et d'y faire succéder la croyance des divinités du paganisme : on voulait qu'un Chrétien bénît Jupiter et sacrifiât aux dieux de l'empire ; ou bien on le punissait, parce qu'il ne professait pas la religion de l'empereur, mais sans se proposer de la lui faire croire. Et en effet pense-t-on que les apostats, après avoir succombé à la rigueur des supplices, honorassent du fond du cœur Jupiter, auquel ils venaient d'offrir de l'encens, et cessassent de croire à Jésus-Christ aussitôt qu'ils avaient blasphémé ; ils n'avaient plus la vertu de la *foi*, la grâce de la *foi* ; mais ils ne pouvaient ôter de leur esprit la persuasion de la mission de Jésus-Christ, qu'ils avaient souvent vue confirmée par des miracles ; les motifs puissants qui les avaient amenés à la *foi* chrétienne ne pouvaient pas leur paraître moins forts, parce qu'ils étaient eux-mêmes plus faibles, et leur persuasion devait rester absolument la même, au moins dans les premiers moments et jusqu'à ce le désir de justifier leur apostasie leur fît fermer les yeux à la vérité.

« La certitude qu'on a des vérités de la *foi* n'est donc pas plus grande lorsqu'on meurt pour les soutenir que lorsqu'on les croit sans en vouloir être le martyr, parce que, dans l'un et dans l'autre cas, on ne peut que les regarder comme également vraies. Et par la même raison, la certitude de sujet des vérités de *foi* n'est pas plus grande que celle qu'on a des vérités évidentes, ou même que celle des vérités du genre moral, lorsque celle-ci a atteint le degré de certitude qui exclut tout doute.

« Passons maintenant à la certitude objective.

« Il n'y a nulle difficulté entre les théologiens sur cette espèce de certitude, et l'on demeure communément d'accord qu'elle appartient aux objets de la *foi*, comme à ceux que la raison nous fait connaître, et même qu'elle appartient aux uns et aux autres dans le même degré. Il est vrai que quelques théologiens ont avancé que l'impossibilité que ce que Dieu atteste ne soit véritable est la plus grande qu'on puisse imaginer, et que, eu égard à cette impossibilité, les objets de la *foi* sont plus certains que ceux des sciences; mais cette prétention est rejetée par le plus grand nombre et avec raison; car les vérités naturelles sont les objets de la connaissance de Dieu, comme les vérités révélées de son témoignage. Or, il est aussi impossible que Dieu se trompe dans ce qu'il fait que dans ce qu'il dit. Je ne m'arrête pas sur une chose si claire.

« Quant à ceux qui prétendraient que les objets de la *foi* ne sont pas aussi certains que ceux de la raison, nous leur ferons re-

marquer que, dans la question dont il s'agit, on suppose la vérité, l'existence des uns et des autres, et que cette vérité, cette existence, étant une fois supposées, ne sont pas susceptibles de plus ou de moins. C'est ainsi que, quoique j'aie beaucoup plus de preuves de l'existence de Rome que d'un fait rapporté par un ou deux témoins, quoique la certitude de motif de mon adhésion à cette proposition : *Rome existe*, soit plus grande que celle de mon adhésion à cet autre fait; s'il est question de la certitude objective, et si nous supposons véritable le fait attesté par deux témoins, on doit regarder et l'existence de Rome et ce fait comme deux choses également certaines. Et qu'on ne dise pas que les vérités de la *foi*, étant dans le genre moral, ne peuvent pas s'élever au degré de certitude objective qu'atteignent les vérités géométriques et métaphysiques : car je ne crains pas d'avancer que de deux propositions vraies toutes les deux, l'une dans l'ordre de la certitude morale, et l'autre dans l'ordre mathématique, s'il est question de la certitude objective, celle-ci n'est pas plus certaine que l'autre; que si cette proposition est un paradoxe, c'est la faute des philosophes, qui, n'ayant pas conçu que cette certitude objective est la vérité même, ont fait deux expressions pour une même chose, et d'après cela se sont jetés dans une question trop claire pour être examinée quand on la conçoit dans les termes naturels. En effet, c'est comme si l'on demandait s'il est aussi vrai que César a existé, qu'il est vrai que deux et deux font quatre; or, personne ne peut hésiter à répondre que l'un est aussi vrai que l'autre, quoiqu'il y ait ici deux genres de certitude différents, la certitude objective des vérités de *foi* est donc encore égale à celle des vérités dont la raison nous persuade.

« Il nous reste à parler de la certitude de motif : c'est la seule qu'on puisse appeler proprement *certitude;* c'est la liaison du motif sur lequel est fondée votre persuasion, avec la vérité de la proposition que vous croyez; de sorte que plus cette liaison est forte, plus il est difficile que, le motif de votre assentiment étant posé, la proposition que vous croyez soit fausse, et plus la certitude de motif est grande.

« Or, le motif de l'assentiment qu'on donne aux vérités naturelles est tantôt la nature même des choses évidemment connue, et alors la certitude est métaphysique; et tantôt la constance et la régularité des actions morales ou des actions physiques, et alors la certitude est morale. Nous comparerons successivement la certitude de la *foi* à la certitude métaphysique et à la certitude morale.

« Lorsqu'on demande si la *foi* est autant, ou plus, ou moins certaine que les vérités évidentes, cette question revient à celle-ci : *Un dogme quelconque est-il aussi certain qu'une vérité que la raison démontre?* Or, la certitude du motif d'un dogme quelconque dépend nécessairement de la certitude qu'on a que Dieu ne peut ni tromper, ni se tromper dans ce qu'il révèle, et que Dieu a vraiment révélé le dogme en question; cela posé, ce que je ne crois que parce que Dieu le révèle, ne peut pas être plus certain qu'il n'est certain que Dieu le révèle; et par conséquent quoique le motif immédiat de la *foi*, la véracité de Dieu, quoique cette proposition : *Dieu ne peut ni nous tromper, ni se tromper*, soit parfaitement évidente et dans le genre métaphysique : comme ce motif ne peut agir sur mon esprit pour y produire la persuasion d'un dogme, qu'autant que je constate la réalité et l'existence de la révélation de ce dogme pour comparer la certitude de la *foi* à celle de la raison, il faut nécessairement comparer la certitude des propositions que la raison nous découvre à la certitude que nous avons que les objets de notre *foi* sont révélés. Mais la question étant ainsi établie, il n'y reste plus de difficulté : et voici des principes qui la décident.

« 1° La certitude que nous avons que les dogmes que nous croyons sont révélés est dans le genre moral! Les éléments de cette certitude sont des faits, des motifs de crédibilité, etc. Or ces faits, ces motifs, etc., l'existence de Jésus-Christ qui a apporté aux hommes la révélation, sa vie, ses miracles, toutes les preuves de la vérité et des livres saints, et de la divinité de la religion chrétienne, tout cela est dans le genre moral.

« 2° Cette même certitude est extrême, et telle qu'on ne peut pas s'y refuser sans abuser de sa raison. Tous les auteurs qui ont écrit en faveur de la religion établissent ce principe.

« 3° Cette certitude n'est pas supérieure à celle que nous avons des vérités mathématiques, ou simplement évidentes dans le genre métaphysique. Cela est clair.

« 4° Il y a un sens dans lequel on peut dire que cette certitude est inférieure à celle que nous avons des vérités évidentes, et un sens dans lequel on doit dire qu'elle l'égale.

« L'impossibilité qu'une proposition évidente soit fausse est la plus grande qu'on puisse imaginer; et eu égard à cette impossibilité sous ce rapport purement métaphysique, la certitude que nous avons qu'un tel dogme est révélé, et en général toute espèce de certitude dans le genre moral, est inférieure à la certitude des vérités évidentes.

« Mais comme on ne peut pas refuser son assentiment aux preuves qui établissent que Dieu a révélé ce que nous croyons, non plus qu'aux vérités évidentes; comme celui qui se refuse à ces preuves abuse de sa raison autant que celui qui nie une vérité mathématique; comme la certitude morale a dans son genre autant d'action et de force sur l'esprit, pour en tirer le consentement, que la démonstration la plus complète; comme cette certitude est très-analogue à la manière dont les hommes jugent ordinairement des objets, qu'elle nous est familière, que c'est celle que nous suivons le plus communément, etc., je crois qu'en tous ces sens on peut dire que la certitude morale, lorsqu'elle est arrivée à un certain

degré, et par conséquent la certitude que nous avons de la réalité et de l'existence de la révélation, que nous supposons élevée à ce même degré, que cette certitude, dis-je, est égale à celle que nous avons des vérités évidentes et mathématiques.

« Quant à la certitude que nous avons des vérités du genre moral, on peut voir, par ce que nous venons de dire, que la certitude des dogmes de *foi* ne lui est pas inférieure, mais égale et du même genre.

« Il suffit de poser ces principes, et ils n'ont pas besoin de preuves. J'avoue que je ne conçois pas comment on a pu soutenir sérieusement que la *foi* est plus certaine que la raison. Les partisans de cette opinion n'ont pas pris garde qu'ils détruisaient d'une main ce qu'ils élevaient de l'autre. La *foi* suppose la raison, et la raison conduit à la *foi*. Avant de croire par le motif de la révélation, il faut en constater l'existence par le secours de la raison même.

« Or, comme la raison n'est pas pour nous un guide plus sûr, lorsque nous constatons l'existence de la révélation, que lorsque nous nous en servons pour reconnaître la vérité d'un théorème ou l'existence de César, les vérités que nous croyons d'après la révélation constatée ne peuvent être plus certaines que le théorème et l'existence de César. Dans les deux cas, c'est toujours la même raison et les mêmes lumières. J'ajouterai à ceci quelques réflexions.

« Dans l'examen de cette question, les théologiens ont fait, ce me semble, deux fautes.

« D'abord ils n'ont comparé que le motif immédiat qui nous fait croire à la proposition révélée, c'est-à-dire la véracité de Dieu, au motif de l'évidence qui nous fait accorder notre assentiment à une vérité métaphysique, ou mathématique; au lieu que, pour estimer la certitude de la *foi*, il fallait nécessairement avoir égard aux autres motifs subordonnés, par lesquels on constate l'existence de la révélation; et demander si l'ensemble des motifs qui assurent la vérité d'un dogme de *foi* doit produire une certitude plus grande que celle qui engendre l'évidence.

« La raison de cela est que le motif de la véracité de Dieu ne peut agir sur l'esprit et y faire naître la *foi* (en tant que persuasion) qu'autant qu'on se convainc que Dieu a vraiment révélé le dogme en question; que si l'on n'a pour se convaincre sur ce dernier point que des preuves données d'un certain degré de force, ou dans le genre moral, la certitude de motif de *foi* de ce dogme sera aussi dans le genre moral, et n'aura que le même degré de force : et quand même on supposerait le motif de la véracité divine s'élever en particulier à un degré de certitude plus grand, je ne vois pas que la certitude d'un dogme et de la *foi* en général dût en être plus grande. Qu'on me permette une comparaison; ce motif de la véracité divine est lié avec plusieurs autres, en suppose plusieurs autres, que la seule raison fournit. Je me représente ces motifs comme une chaîne formée de plusieurs chaînons, parmi lesquels il y en a un ou deux plus forts que les autres; et d'un autre côté je regarde les motifs qui appuient une vérité évidente comme une chaîne composée de plusieurs chaînons égaux, et semblables aux petits chaînons de la première. Cette première chaîne ne sera pas plus forte que la seconde, et ne soutiendra pas un plus grand poids. Vous aurez beau me faire remarquer la force et la grosseur de quelques-uns des chaînons de celle-là. Ce n'est pas par là, vous dirai-je, qu'elle rompra; et comme dans ses endroits faibles elle peut se rompre aussi facilement que l'autre, il faut convenir que l'une n'est pas plus forte que l'autre. C'est ainsi que dans l'assemblage des motifs qui produisent la persuasion d'un dogme de *foi*, la certitude supérieure qu'on prêterait au motif de la véracité de Dieu ne pourrait pas rendre le dogme de *foi* plus certain.

« *Je dis la certitude supérieure qu'on prêterait au motif de la véracité de Dieu*, parce que cette supériorité n'est rien moins que prouvée; l'impossibilité que Dieu nous trompe, étant fondée sur l'évidence, même, n'est pas plus grande que l'impossibilité qu'il y a que l'évidence nous trompe.

« L'autre faute qu'on a commise en traitant cette question est de l'avoir conçue dans les termes les plus généraux, au lieu de la particulariser. Il ne fallait pas demander : *La foi est-elle aussi certaine que la raison?* mais *un dogme de foi en particulier*. Cette proposition, par exemple, ***Il y a trois personnes en Dieu***, est-elle aussi certaine de la certitude de motif (en prenant tout l'ensemble des motifs qui la font croire) que celle-ci : *Un et deux font trois? César a conquis les Gaules?* Je crois que si l'on eût conçu la question en ces termes, on se serait contenté de dire que la *foi* est aussi certaine que la raison; en effet on aurait vu clairement que la certitude de ce dogme dépend de la véracité de Dieu et des preuves qui constatent que ce dogme est révélé, et que parmi ces preuves il en entre plusieurs dont la certitude est métaphysique, pour ne pas dire qu'elle demeure au-dessous.

« J'épargne aux lecteurs les discussions étendues que les scolastiques ont faites sur cette matière. Pour décider une semblable question, il suffit d'un principe clair; et celui que nous avons donné nous paraît avoir cette qualité. C'est le cas où l'on peut dire qu'il ne faut pas écouter des objections contre une thèse démontrée.

« Jusqu'à présent nous avons considéré la *foi* comme *persuasion;* nous avons remarqué que dans la doctrine catholique elle est aussi une vertu et une grâce : nous allons la regarder par ces deux différents côtés.

« *La foi est une vertu.* — C'est le sentiment unanime de tous les Pères et de tous les théologiens, qu'elle est méritoire, ce qui ne peut convenir qu'à une vertu; ce qu'il nous serait facile de prouver, si

nous ne craignions pas d'être trop longs.

« Une difficulté se présente, qu'il est nécessaire de résoudre. La *foi* est une persuasion de certaines vérités ; la persuasion est le résultat des preuves sur lesquelles ces vérités peuvent être appuyées. De quelque espèce que soient ces vérités, les preuves qui nous y conduisent sont purement spéculatives, et il n'appartient qu'à l'esprit d'en juger. Quelle que soit la force de ces preuves en elles-mêmes, la persuasion ne peut qu'être conséquente à l'effet qu'elles produisent sur l'esprit qui les examine. Or, cela posé, quel mérite peut-il y avoir à trouver ces preuves bonnes, et quel démérite à y refuser son assentiment ? Il n'y a ni crime ni vertu à ne pas croire vrai ce qu'on ne juge pas assez bien prouvé, et à croire ce qu'on trouve démontré. Et il ne faut pas penser que parce qu'il est question de religion dans cet examen, l'incrédulité y soit plus criminelle ; parce que comme les preuves sont du genre moral, on a droit d'en juger comme on juge dans toute autre question. Un homme n'est pas coupable devant Dieu de ne point croire une nouvelle de guerre, sur la déposition d'un grand nombre de témoins même oculaires; on n'a point encore fait un péché en morale de cette espèce d'incrédulité. L'inconvaincu, en matière de religion, refuse son assentiment à des preuves de même espèce, puisque celles qui appuient la religion sont aussi du genre moral ; il le refuse par la même raison, c'est-à-dire parce qu'il ne les croit pas suffisantes : son inconviction n'est donc pas un crime. Et la *foi* ne serait point une vertu.

« On peut confirmer cela par l'autorité des plus habiles philosophes; *il n'y a autre chose*, dit S'Gravesande (*Introd. ad philosoph.*), *dans un jugement, qu'une perception ; et ceux qui croient que la détermination de la volonté y est aussi reçue ne font attention ni à la nature des perceptions, ni à celle du jugement... Dès que les idées sont présentes, le jugement suit... Celui qui voudrait séparer le jugement de la perception de deux idées se trouverait obligé de soutenir que l'âme n'a pas la perception des idées qu'elle aperçoit.*

« Saint Thomas se propose cette même question (*Secunda secundæ*, quæst. 11, art. 9) en ces termes : « Celui qui croit a un motif suffisant « pour croire, ou il manque d'un semblable « motif. Dans le premier cas, il ne lui est pas « libre de croire ou de ne pas croire, et sa « *foi* ne saurait lui être méritoire; et dans le « second il croit légèrement et sans raison, « et par conséquent aussi sans mérite. »

« Mais sa réponse n'est pas recevable. La « voici mot pour mot : « Celui qui croit a « un motif suffisant pour croire, l'autorité « divine d'une doctrine confirmée par des « miracles, et, ce qui est plus encore, l'instinct « intérieur par lequel Dieu l'invite... Ainsi « il ne croit pas légèrement, cependant il n'a « pas de motif suffisant pour croire; d'où il « suit que sa foi est toujours méritoire. »

« Je remarque : 1° que l'instinct auquel saint Thomas a recours ne fait rien ici, parce que ce n'est pas un motif.

« 2° Il y a ici une contradiction : cet homme a un motif suffisant pour croire, et il n'a pas de motif suffisant : *Habet sufficiens inductivum ad credendum... tamen non habet sufficiens inductivum ad credendum;* cela est inintelligible.

« Essayons de résoudre cette difficulté, qu'on ne nous accusera pas d'avoir affaiblie.

« 1° Nous y parviendrons, si nous faisons comprendre que la volonté, ou, pour parler plus exactement, la liberté, influe sur la persuasion ; car cela posé, cette même persuasion pourra être méritoire, et le refus pourra en être criminel. Or, voici ce qu'on peut dire sur cela.

« Quoique les idées qui sont jetées dans notre âme d'après l'impression des objets extérieurs ne soient point sous l'empire de la liberté au premier moment où elles y entrent, à mesure qu'elles nous deviennent plus familières, nous acquérons sur elles le pouvoir de les appeler ou de les éloigner, et de les comparer à notre gré, au moins hors des cas des grandes passions ; et tout cela tient sans doute en grande partie au mécanisme de nos organes. Or, du pouvoir que nous avons d'appeler, d'écarter et de comparer à notre gré les idées, suit manifestement l'empire que nous avons sur notre persuasion ; car toute persuasion résulte de la comparaison de deux idées ; et si nous écartons les idées dont la comparaison nous conduirait à la persuasion de certaines vérités, nous fermerons par là l'entrée de notre esprit à la persuasion de ces mêmes vérités.

« Mais, pourra-t-on dire, lorsque nous écartons ces idées, la persuasion est déjà entrée dans notre âme ; car nous ne les écartons que pour ne pas faire la comparaison qui nous y conduirait. Nous savons donc que cette comparaison nous conduirait à la persuasion; mais, cela posé, nous sommes déjà persuadés, et nous ne faisons que nous dispenser de réfléchir sur notre persuasion.

« Je réponds qu'en faisant cette instance, on conviendrait que la persuasion réfléchie est libre. Or, un théologien peut soutenir avec beaucoup de vraisemblance que la *foi* est une persuasion réfléchie; et l'on voit que dans ce sentiment il est facile de concevoir comment elle est méritoire et comment elle est une vertu.

« Mais, sans considérer ici la *foi* en particulier, on peut dire que toute persuasion en général est libre, en tant que réfléchie, quoiqu'elle ne le soit pas en tant que directe. Il y a une première vue de l'esprit jetée rapidement sur les idées et sur les motifs de la persuasion, qui suffit pour soupçonner la liaison des idées et la solidité des motifs, et qui ne suffit pas pour en convaincre. Ce soupçon n'est rien autre chose qu'un sentiment confus ; c'est la vue mal terminée d'un objet qui nous épouvante dans l'éloignement, que nous reconnaissons,

et que nous craignons de fixer. Dans cet état, on n'a pas sur la liaison des idées le degré d'attention nécessaire pour former un jugement décidé, et pour avoir une persuasion réfléchie. Or, je croirais volontiers que l'exercice de la liberté n'a pas lieu dans ce premier moment; aussi n'est-ce pas alors que la persuasion des vérités de la *foi* est méritoire. L'incrédule le plus obstiné peut sentir confusément la vérité des motifs de crédibilité qui conduisent à la religion, et ne pas en être persuadé; et les remords et les inquiétudes dont on dit que ces gens-là sont tourmentés prennent leur source dans ce sentiment confus.

« 2° Voici encore une autre manière d'expliquer comment la persuasion est libre. Les vérités de la religion sont établies par des preuves, et combattues par des objections. La persuasion résulte de la conviction intime, et de la force de celles-là, et de la faiblesse de celles-ci. Il est certain que celui qui détournera son esprit de la considération des preuves pour l'attacher aux difficultés qui les combattent, quoique les difficultés soient faibles et les preuves fortes, opposera très-librement des obstacles à la persuasion; et c'est ce que nous voyons arriver tous les jours.

« La volonté, dit Pascal, est un des princi-
« paux organes de la créance, non qu'elle
« forme la créance, mais parce que les cho-
« ses paraissent vraies ou fausses, selon la
« face par laquelle on les regarde. La vo-
« lonté qui se plaît à l'une plus qu'à l'autre
« détourne l'esprit de considérer les qualités
« de celle qu'elle n'aime pas : et ainsi l'es-
« prit, marchant d'une pièce avec la volonté,
« s'arrête à considérer la face qu'elle aime;
« et en jugeant par ce qu'elle y voit, il règle
« insensiblement sa créance suivant l'incli-
« nation de la volonté. »

« 3° Toute cette difficulté suppose que l'évidence des preuves de la religion est telle, qu'on ne peut pas ne pas s'y rendre aussitôt qu'on les comprend : or c'est ce qui n'est point. Ecoutons encore Pascal sur ce sujet :
« Il y a, dit-il, dans l'économie générale de
« la religion, assez de lumière pour ceux
« qui ne désirent pas de voir, et assez d'obs-
« curité pour ceux qui ont une disposition
« contraire... assez d'obscurité pour aveu-
« gler les réprouvés, et assez de clarté pour
« les condamner et les rendre inexcusa-
« bles. »

« En général, quoique les preuves du genre moral, lorsqu'elles sont portées à un certain degré d'évidence, entraînent le consentement avec beaucoup de force, il est cependant vrai qu'elles n'exercent pas sur l'esprit un empire aussi puissant que celles qui sont de l'ordre métaphysique. La possibilité absolue du contraire, que les preuves morales laissent toujours subsister, suffit pour donner lieu à l'incrédulité. C'est ainsi qu'on a vu, au commencement de ce siècle, un savant, appuyé de conjectures légères, révoquer en doute des faits établis sur des preuves morales les plus complètes.

« Voilà ce que nous avions à dire de la *foi* considérée comme vertu.

« *La foi est encore une grâce.* — Ceci a besoin d'explication; car on ne voit pas d'abord ce que peut avoir de commun avec la grâce une persuasion qu'un certain concours de preuves produit dans l'esprit. Voici donc comment cela peut s'entendre.

« 1° *La foi est une grâce extérieure*, c'est-à-dire que Dieu fait une grande grâce, une extrême faveur à ceux qu'il place dans des circonstances où les vérités chrétiennes entrent plus facilement dans leur âme, et où les préjugés n'opposent point à la *foi* des obstacles trop grands.

« 2° *La foi est une grâce intérieure.* Si l'homme a besoin du concours de Dieu pour la moindre action, ce concours lui est nécessaire pour arriver à la persuasion des vérités de la *foi*. Or ce concours est surnaturel. On n'a pas encore expliqué bien nettement ce qu'on doit entendre par ce mot; Holden dit que les actes de *foi* sont divins et surnaturels, tant à cause qu'ils sont appuyés sur la révélation divine, que parce qu'ils ont pour objet des mystères et des choses divines fort au-dessus de l'ordre de la nature (liv. I, chap. 2). Cela s'entend assez bien. Mais les théologiens regardent cette explication comme insuffisante, et ils exigent qu'on dise encore que l'acte de *foi* est surnaturel entitativement. (*Voyez* GRACE et SURNATUREL.)

« La *foi* n'est pas la première grâce, car Dieu donne des grâces aux infidèles pour arriver à la *foi* : c'est la doctrine catholique.

« Dans les définitions et les divisions qu'on a données de la *foi*, on a assez ordinairement confondu la *foi* comme persuasion, comme grâce et comme vertu : c'est pourquoi nous allons faire quelques remarques sur ces définitions et ces divisions.

« On définit la *foi* une vertu divinement infuse, une lumière surnaturelle, un secours, un don de Dieu qui nous fait acquiescer fermement aux vérités révélées, par le motif même de l'autorité de Dieu.

« Je crois qu'il faudrait dire que c'est une persuasion ferme des vérités révélées par Dieu, fondée sur l'autorité de Dieu même, sauf à faire entendre ensuite que cette persuasion est méritoire, et qu'elle est une vertu; que nous avons besoin d'un secours surnaturel pour nous y élever, et qu'elle est une grâce en ce sens. On voit au contraire dans la définition communément reçue, la vertu de la *foi*, la grâce de la *foi*, et la persuasion que renferme la *foi*, entièrement confondues.

« Quelques théologiens ajoutent dans cette définition, après ces mots *révélées par Dieu*, ceux-ci, *et proposées par l'Eglise.*

« Mais Juénin remarque que cette addition n'est pas essentielle à la définition de la *foi*, et que, quoique l'Eglise propose communément les choses révélées comme telles, on peut cependant croire un dogme sans que l'Eglise le propose. Cette question dépend

de l'examen de celle-ci : *Quand et comment l'Eglise propose-t-elle aux fidèles un dogme comme révélé?* On doit en trouver la solution aux articles ÉGLISE et RÉVÉLATION.

« On divise la *foi* 1° en habituelle et actuelle, et cette division peut s'entendre de la *foi* considérée sous les trois rapports, de persuasion, de grâce et de vertu. Mais qu'est-ce que la *foi* habituelle?

« Est-ce une qualité habituelle dans le sens de la philosophie d'Aristote? C'est sur quoi l'Église n'a point prononcé définitivement. Cependant, depuis la fin du XIIe siècle, les théologiens se sont servis du terme d'*habitude* pour expliquer ce que l'Église enseigne sur la nature de la grâce sanctifiante qui est répandue en l'âme par les sacrements, à savoir que c'est quelque chose d'interne ou d'inhérent et distingué des actes.

« La *foi* est aussi acquise ou infuse. On appelle *foi acquise*, celle qui naît en nous par une multitude d'actes répétés; et *infuse*, celle que Dieu fait naître sans aucun acte préalable : telle est la *foi* des enfants ou même des adultes, que Dieu justifie dans la réception des sacrements. C'est la doctrine du concile de Trente, ses. 6. Il n'est pas aisé d'expliquer la nature de cette *foi* infuse, et les principes de la philosophie moderne peuvent difficilement se concilier avec ce qu'en disent les théologiens. Mais, encore une fois, ce qu'ils disent à ce sujet n'appartient pas à la *foi*.

« On a donné le nom de *foi informe* à celle qui se trouve dans un sujet destitué de la grâce sanctifiante; et on appelle *foi fermée*, celle qui se trouve réunie avec la grâce sanctifiante. Les scholastiques du XIIe et du XIIIe siècle ont imaginé cette division.

« L'apôtre saint Paul appelle *foi vive*, celle qui opère par la charité qui est jointe à l'observation de la foi de Dieu; et saint Jacques appelle *foi morte*, celle qui se trouve sans les œuvres. La doctrine catholique est que la *foi* sans les œuvres ne suffit pas pour la justification. (*Voyez* le concile de Trente, ses. 6, *De just.*) Mais comme saint Paul relève l'efficace de la *foi* pour la justification, et semble rabaisser celui des œuvres, et que saint Jacques, au contraire, relève le mérite des œuvres; de là est née une grande dispute entre les calvinistes et les catholiques, sur la part qu'il faut donner aux œuvres et à la *foi* dans la justification. Nos théologiens ont accusé les calvinistes d'en exclure absolument les œuvres. Il est vrai que Calvin s'est exprimé sur cette matière avec beaucoup de dureté : qu'on lise les chapitres 11, 12, 13 et suivants, du livre III de l'*Institution*. Cependant les arminiens, dans le sein même du protestantisme, se sont efforcés de rapprocher son opinion de celle des catholiques. C'est un des points de doctrine qui les divise des gomaristes; peut-être pourrait-on expliquer favorablement ce que Calvin a dit là-dessus. Je ne citerai que ce qu'on lit au livre III, chapitre 16, de l'*Institution : Ita liquet quam verum sit nos non sine operibus, neque tamen per opera justificari.*

« Enfin, on divise la *foi* en *implicite* et *explicite*. On peut croire implicitement une vérité, ou parce qu'on croit une autre vérité qui la renferme, ou parce qu'on est soumis à l'autorité qui l'enseigne, et disposé à recevoir d'elle cette vérité dès qu'on saura qu'elle l'enseigne. La plus grande partie des simples, dans toutes les communions, croient les dogmes de leurs Eglises d'une *foi* implicite en ces deux sens-là.

« Dans l'Église catholique, il y a des dogmes qu'il suffit de croire d'une *foi* implicite, et d'autres qu'il est nécessaire pour le salut de croire explicitement. Ceci nous donne lieu d'entrer dans la question de la nécessité de la *foi* pour le salut. On voit bien que, quoique la division de la *foi* implicite et explicite ne regarde la *foi* qu'autant qu'elle est une persuasion, la nécessité de la *foi* regarde aussi la grâce et la vertu de la *foi*. Voilà pourquoi nous avons renvoyé ici cette importante question, dont l'examen terminera cet article.

« Je ne me propose pas cependant de la traiter méthodiquement, cet article est déjà trop long : je me contenterai de faire ici quelques réflexions générales sur cette matière, et c'est peut-être ainsi que la théologie devrait être traitée dans *l'Encyclopédie*, je veux dire qu'il faudrait se contenter des réflexions philosophiques qu'on peut faire sur ces objets importants, et renvoyer le fond aux ouvrages théologiques.

« On distingue en théologie la nécessité de précepte et la nécessité de moyen. Les différences qu'on assigne entre l'un et l'autre sont bien légères et de peu d'utilité dans les grandes questions de la nécessité de la *foi*, de la grâce, du baptême, etc.; en effet, ces deux nécessités sont également fortes, puisqu'on est également puni pour ne pas accomplir le précepte, et pour ne pas se servir de moyen.

« Une des différences qu'on allègue entre l'une et l'autre, et qui mérite d'être remarquée, est que l'ignorance invincible excuse le péché dans les choses qui sont de nécessité de précepte ; au lieu qu'elle n'excuse point dans les choses qui sont de nécessité de moyen. *Necessitas medii*, dit Suarès (*De necessitate fidei*) *non excusatur per ignorantiam invincibilem.*

« Les théologiens ne décident pas expressément que cette ignorance invincible ait lieu quelquefois, et ils n'expliquent pas bien nettement si elle est absolument et métaphysiquement invincible ; mais si l'on entendait par l'ignorance invincible de la *foi*, du baptême, etc., l'état d'un homme qui est dans une impossibilité absolue, qui n'a aucun moyen ni prochain ni éloigné d'arriver à la *foi*, d'avoir le baptême, en soutenant que la *foi*, le baptême, etc., sont nécessaires pour un tel homme, on dirait une grande absurdité, car on dirait que Dieu ordonne, comme absolument nécessaires, des choses absolument impossibles.

« La nécessité de la *foi* pour le salut est un dogme capital dans la doctrine chrétienne; les théologiens qui ont voulu y mettre quelques adoucissements, et user de quelques explications, se sont toujours écartés des principes reçus, et sont en fort petit nombre; ainsi la *foi* est nécessaire d'une nécessité de moyen, de sorte que sans la *foi* on n'arrive jamais au salut.

« Cette proposition, *La foi est nécessaire au salut*, est synonyme de celle-ci : *Hors l'Eglise point de salut*, parce qu'on n'est dans l'Eglise que par la *foi;* et sitôt qu'on a la *foi*, on est dans l'Eglise.

« Le sens de cette proposition, *La foi est nécessaire au salut*, est qu'il y a des vérités particulières dont la *foi* explicite n'est pas nécessaire pour être sauvé : autrement cette proposition serait vague et ne signifierait rien.

« Un dogme quelconque est cru d'une *foi* explicite, lorsqu'il est directement l'objet de la persuasion que renferme la *foi*, lorsque la proposition qui l'exprime est présente à l'esprit de celui qui croit; et ce même dogme sera cru d'une *foi* implicite, si l'on croit généralement ou à l'autorité de Dieu qui le révèle, ou à celle de l'Eglise, qui le professe, sans avoir d'idée distincte de ce que Dieu révèle. Les simples, qui croient tout ce que l'Eglise croit, ont une foi implicite de beaucoup de dogmes que les personnes plus instruites croient explicitement.

« Tous les dogmes que l'Eglise présente aux fidèles comme révélés sont l'objet d'une persuasion que Dieu exige d'eux lorsqu'ils connaissent et le dogme et la définition de l'Eglise; et, en ce sens, la *foi* de tous les dogmes, même de ceux qui paraissent moins essentiels, est nécessaire au salut; mais comme on peut sans danger ignorer en beaucoup de points et ces dogmes et la définition, et qu'il suffit de croire en général ce que l'Eglise enseigne, on peut dire qu'il n'y a qu'un certain nombre de vérités dont la *foi* est nécessaire au salut.

« On demande quels sont les dogmes dont la *foi* explicite est nécessaire au salut. Les théologiens demeurent communément d'accord, qu'outre l'existence et les attributs de Dieu, il est nécessaire de croire en Dieu comme l'auteur de la grâce, en Jésus-Christ, comme médiateur entre Dieu et les hommes, et Dieu lui-même, au mystère de l'incarnation et à celui de la trinité des personnes.

« Cependant leur doctrine n'est pas sur cela absolument constante et uniforme; l'Eglise même n'a pas décidé cette grande question. Cela est clair par la liberté qu'on s'est donnée d'augmenter ou de restreindre le nombre des articles qu'il faut croire de *foi* explicite sous peine de damnation. Suarès, Soto, Vega, Maldonat, Hugues de Saint-Victor, Alexandre de Halès, Albert le Grand, Scot, Gabriel Biel, etc., ont regardé la *foi* implicite en Jésus-Christ comme suffisante pour le salut.

« C'est sur le même principe que Payra d'Andrada (*Quæst. orthodox.*), Robert Holcots, Erasme (*Præfat. in Tuscul.*), Collius (*De animabus paganorum*), ont érigé en *foi* suffisante pour le salut la bonne *foi* et les vertus des païens.

« Juénin remarque que l'opinion de Suarès n'a pas été condamnée expressément, mais qu'il ne faut pas la suivre dans la pratique. Je ne sais pas ce qu'il entend par la pratique de cette opinion; mais il est clair que Suarès est en opposition avec la plupart des Pères, avec la doctrine la plus reçue dans l'Eglise.

« Quant à l'opinion des autres théologiens que nous avons cités, on sent bien que c'est abuser des termes que de dire que ces honnêtes païens avaient une foi implicite, puisque leurs opinions, quoique conformes à la doctrine chrétienne sur l'unité de Dieu, lui étaient opposées dans plusieurs autres non moins nécessaires à croire.

« Il y a beaucoup de choses nécessaires au salut d'une nécessité de moyen: le baptême, la foi infuse, la foi explicite en Dieu, comme auteur de la nature; la foi explicite en Dieu, comme auteur de la grâce, la foi explicite des mystères de la Trinité et de l'Incarnation; et par conséquent la foi explicite en Jésus-Christ, la justification, la grâce en général, etc.

« De toutes ces choses, celle qui est de première nécessité est la grâce de la justification, à laquelle toutes les autres sont subordonnées. Le baptême est le seul moyen que Dieu ait établi pour acquérir la justification, et pour effacer la tache originelle; c'est par là que le baptême est nécessaire d'une nécessité de moyen; on doit dire la même chose de la *foi*. Ce n'est que parce que, sans la persuasion explicite de certains dogmes, Dieu n'accorde point la justification aux adultes, que cette *foi* est nécessaire. La *foi* infuse, selon les théologiens, accompagne toujours la justification et réciproquement.

« Pour déterminer avec précision comment la *foi* est nécessaire au salut, faisons une hypothèse. Supposons qu'un enfant baptisé, et par conséquent justifié, est élevé parmi les païens ou des sauvages; et que cet enfant, parvenu à l'âge de raison et adulte, vit quelques jours en observant fidèlement la foi naturelle, et meurt sans s'être rendu coupable d'aucun péché mortel; il n'y a aucun théologien qui osât dire que cet enfant justifié en Jésus-Christ, dans lequel il n'y a plus de damnation selon la parole de l'Apôtre, *Nihil damnationis est in iis qui sunt in Christo Jesu*, et qui n'a point perdu la grâce de la justification, n'obtient pas le salut éternel; cependant il est adulte, il n'a pas la *foi* explicite : la *foi* explicite n'est donc nécessaire qu'à cause de la justification, avec laquelle elle est toujours liée. En effet, si l'adulte était encore coupable du péché originel, il n'obtiendrait pas le salut éternel, mais ce ne serait pas précisément et uniquement à cause du défaut de *foi* explicite, mais parce qu'il ne serait pas justifié. On ne s'explique donc pas avec assez de netteté,

lorsqu'on dit que la *foi* explicite est nécessaire aux adultes d'une nécessité de moyen. Voici comment cela doit s'entendre : l'enfant baptisé et manquant de la *foi* explicite, parvenant à l'âge de raison, et péchant mortellement, perd la justice habituelle. Or, pour pour être justifié de nouveau, la *foi* explicite lui est nécessaire et préalable à la réception de la grâce de la justification dans les adultes.

« On doit dire la même chose, à plus forte raison, de l'enfant coupable du péché originel, parvenant à l'âge de raison et mourant après avoir péché mortellement.

« Quant à celui qui meurt adulte et encore coupable du péché originel, même sans avoir péché mortellement, comme, selon la doctrine chrétienne, la justification qui renferme la *foi* infuse ne peut lui être accordée qu'au préalable il n'ait la *foi* explicite, cette *foi* est aussi pour lui nécessaire d'une nécessité de moyen, mais toujours à raison de la justification.

« Quelques dogmes, dans la doctrine chrétienne, semblent augmenter la dureté apparente de celui-là ; et d'autres la tempèrent. Voici les premiers : La *foi* est une grâce que Dieu ne doit à personne, même à celui qui fait tout ce qui est en lui pour l'obtenir. Hors de l'Eglise point de salut. Les seconds sont que Dieu ne peut pas commander l'impossible ; que la *foi* n'est pas la première grâce ; que Dieu donne à tous les hommes des moyens suffisants pour le salut.

« On peut remarquer qu'on regarde comme de *foi*, en théologie, le dogme rigoureux de la nécessité absolue de la *foi*, au lieu qu'on traite de sentiments pieux les principes qui peuvent lui servir de correctif. C'est ainsi qu'on dit modestement que la volonté de Dieu de sauver tous les hommes et la concession des moyens suffisants pour le salut, sont des sentiments pieux et qui approchent de la *foi*. J'avoue que cette différence m'a toujours fait quelque peine. Il est au moins aussi certain que Dieu donne à tous les hommes des moyens suffisants pour arriver à la *foi*, qu'il est certain qu'il exige qu'ils aient la *foi*. L'un et l'autre dogmes me semblent entrer essentiellement dans l'économie de la religion.

« Encore quelques réflexions. J'ai déjà averti que je ne m'asservissais à aucun ordre.

« Celui qui, en supposant la nécessité de la *foi* en Jésus-Christ pour le salut, dirait que des païens et des sauvages sont élevés à cette connaissance par un secours extraordinaire de Dieu et par la grâce, et qu'ils ont reçu le don de la *foi*, dirait une chose peu vraisemblable, mais n'avancerait rien de contraire à la doctrine chrétienne ; car la doctrine chrétienne n'est pas que hors ceux qui sont visiblement de l'Eglise et qui ont entendu et reçu la parole de l'Evangile, tous les autres périssent éternellement ; c'est seulement que celui qui ne croit point sera condamné ; que celui qui ne sera point de l'Eglise par la *foi* n'entrera point dans le royaume des cieux ; mais elle ne décide pas que hors ceux qui sont visiblement de l'Eglise et qui ont reçu par les moyens ordinaires la prédication de l'Evangile, aucun n'ait la *foi* ; en un mot, cette proposition : ***Hors l'Eglise et sans la foi point de salut***, n'est pas la même que celle-ci : ***Hors de l'Eglise visible point de foi.*** Le dogme de la nécessité de la *foi* ne reçoit donc aucune atteinte de l'opinion de ceux qui disent que des païens et des sauvages se sont sauvés par la *foi*.

« Mais, dit-on, ces gens-là ne peuvent pas croire, selon ce passage de saint Paul : *Quomodo credent, si non audierunt; quomodo audient, sine prædicante?* Ils sont donc sauvés sans la *foi*.

« Ces théologiens répondent que les païens et les sauvages en question ne peuvent pas croire par les voies ordinaires ; mais que rien n'empêche que Dieu n'éclaire leur esprit extraordinairement ; que personne ne peut borner la puissance et la bonté de Dieu jusqu'à décider qu'il n'accorde jamais ces secours extraordinaires, et qu'il est bien plus raisonnable de le penser, que de s'obstiner à croire que tous ceux à qui l'Evangile n'a pas été prêché, et qui sont la plus grande partie du genre humain, périssent éternellement, sans qu'un seul arrive au salut que Dieu veut pourtant accorder à tous.

« Cependant on voit que l'hypothèse de ce secours extraordinaire est absolument gratuite.

« On éprouve quelque difficulté à concilier ensemble la nécessité et la gratuité de la *foi*.

« Si la *foi* est nécessaire, et si tous les hommes ont des moyens suffisants pour arriver au salut, il est clair que Dieu donne à tous les hommes des moyens suffisants pour arriver à la *foi*.

« Les moyens suffisants pour arriver à la *foi* sont ceux dont le bon usage amène certainement et infailliblement le don de la *foi*, autrement ces moyens ne seraient pas suffisants ; de sorte que celui qui use de ces moyens, autant qu'il est en lui, reçoit toujours la grâce de la *foi*, selon cet axiome : *Facienti quod in se est cum ipso gratiæ auxilio, Deus non denegat gratiam.* Les infidèles ont donc des moyens dont le bon usage les conduirait infailliblement à la grâce de la *foi*. Qu'on prenne garde que je ne dis pas que ces moyens soient purement naturels.

« Mais, dira-t-on, s'il y a des moyens dont le bon usage conduirait infailliblement à la *foi*, il peut y avoir des circonstances dans lesquelles Dieu ne peut pas se dispenser, à raison même de sa justice ou du moins à raison de sa bonté, d'accorder le don de la *foi* ; et cela posé, comment est-il vrai que la *foi* est une grâce, qu'elle est purement gratuite, et que Dieu ne la doit à personne ?

« Je réponds : 1° si par impossible les deux dogmes de la gratuité de la grâce et de la suffisance des moyens que Dieu donne aux hommes pour le salut étaient incom-

patibles, il faudrait conserver ce dernier, et abandonner l'autre.

« 2° Notre doctrine est une suite manifeste du principe que nous avons cité, et qui paraît bien raisonnable : *Facienti nunc quod in se est*, etc., car il suit de là que l'infidèle qui use, autant qu'*il est en lui, des* grâces qui précèdent la *foi*, obtient toujours la grâce de *foi*.

« 3° Dans l'hypothèse que nous faisons, c'est la grâce à laquelle notre infidélité répond, qui amène la grâce de la *foi*. Or, le dogme de la gratuité de la *foi* s'oppose bien à ce que les seules forces de la nature l'appellent, mais non pas à ce que la fidélité aux premières grâces amène celle de la *foi*.

« Quoique la *foi* soit nécessaire au salut, l'infidélité négative, c'est-à-dire le défaut de *foi*, lorsqu'on n'a pas résisté positivement aux lumières de la *foi* qui se présentaient, n'est pas un péché. C'est le sentiment le plus communément reçu. (*Voy.* Suarès, disp. 17) ; et, en effet, il serait ridicule de prétendre qu'on peut pécher sans aucune espèce d'action délibérée relativement à la *foi*. C'est la principale raison qu'apporte Suarès dans l'endroit cité ; ce qu'il appuie encore de ce passage, qui semble décisif : *Si non venissem et locutus eis fuissem, peccatum non haberent* (142).

« D'après ce principe, ces hommes ne périssent pas pour n'avoir pas eu la *foi*, mais pour les contraventions à la loi qu'ils connaissent, et qui est écrite au fond de leur cœur, c'est la doctrine de saint Paul aux Romains : *Quicunque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt*, etc.

« Cependant on fait sur cela une difficulté : si ces hommes observaient la loi naturelle, leur infidélité négative ne leur étant pas imputée à péché, ils pourraient éviter la damnation, et par conséquent arriver au salut sans la *foi ;* et cette nécessité absolue de la *foi* souffrira quelque atteinte.

« On répond : 1° que cet argument est d'après une hypothèse qui n'a jamais lieu, parce que jamais un infidèle n'a observé la loi naturelle dans tous ses points. Cette réponse ne me semble pas solide, parce que si cet infidèle a des moyens suffisants pour observer la loi naturelle, s'il a même le secours de la grâce pour cela, il peut fort bien arriver qu'effectivement il l'observe ; c'est ce que prouve clairement l'hypothèse que fait Collius (*De anima* vi, P., lib. i, chap. 13) d'un petit païen qui, commençant à user de sa raison, observerait la loi naturelle et passerait un jour sans se rendre coupable d'aucun péché mortel ; hypothèse assurément très-possible, et qu'on ne peut contester.

« 2° Saint Thomas répond que, si ces hommes observaient la loi naturelle, Dieu leur enverrait plutôt un ange pour leur annoncer les vérités qu'il est nécessaire qu'ils croient pour arriver au salut, ou qu'il se servirait de quelque moyen extraordinaire pour les conduire à la *foi*, et qu'ainsi ils ne se sauveraient pas sans la *foi ;* ou s'ils fermaient les yeux à la vérité après l'avoir entrevue, leur infidélité cesserait d'être purement négative.

« Mais cette réponse n'est pas encore satisfaisante ; car on peut toujours demander si Dieu est obligé, par sa justice et sa bonté, d'envoyer cet ange et d'accorder ce secours ; s'il y est obligé, la gratuité de la grâce de la *foi* est en grand danger ; s'il n'y est pas obligé, on peut supposer qu'il n'emploiera pas ces moyens extraordinaires ; et, dans ce cas, il reste encore à demander si cet observateur fidèle de la loi naturelle se sauvera sans la *foi*, auquel cas la *foi* n'est pas nécessaire ; ou sera damné, ce qui est bien dur.

« 3° Pour sauver en même temps et la nécessité et la gratuité de la *foi*, saint Thomas, en un autre endroit, soutient nettement que ces honnêtes païens sont privés de ce secours absolument nécessaire pour croire, et sont damnés en punition du péché originel, *in pœnam originalis peccati*.

« On trouve cette réponse, *Secunda secundæ*, quæst. secunda, art. 5. Ce Père demande si la *foi* explicite est nécessaire au salut. Il se fait l'objection que souvent il n'est pas au pouvoir de l'homme d'avoir la *foi* explicite, selon ce que dit saint Paul aux Romains, chap. x : *Quomodo credent in illum quem non audierunt? Quomodo audient sine prædicante ? Quomodo autem prædicabunt nisi mittantur?* L'homme en question, dit-il, l'infidèle dont nous parlons, et à qui l'Évangile n'a pas été annoncé, ne peut pas croire sans le secours de la grâce, mais il le peut avec ce secours. Or, ce secours est accordé par la pure miséricorde de Dieu à ceux à qui il est accordé ; et quant à celui auquel il est refusé, ce refus est toujours dans Dieu un acte de justice, et pour l'homme la peine de ce péché précédent, ou au moins, dit-il, du péché originel, selon saint Augustin (lib. *De corr. et gratia*) *: Ad multa tenetur homo quæ non potest sine gratia reparante... et similiter ad credendum articulos fidei... quod quidem auxilium* (*gratia*) *quibuscunque divinitus datur misericorditer; quibus autem non datur ex justitia, non datur in pœnam præcedentis peccati, et saltem originalis peccati, ut Aug. dicit in lib. De corr. et gratia*, c. 6.

« Or, ces hommes à qui, selon saint Thomas, Dieu refuse le secours absolument nécessaire pour croire, *in pœnam saltem originalis peccati*, sont des adultes, ne sont coupables que du péché originel, et sont par conséquent observateurs de la loi naturelle, qu'ils n'auraient pas pu violer sans pécher mortellement ; leur infidélité n'est que négative, puisque l'infidélité positive est aussi un péché, et que ce Père ne dit pas qu'ils résistent au secours de la grâce qui leur est donnée pour croire, mais qu'ils ne la reçoivent point. Selon saint Thomas, ce secours absolument nécessaire peut donc manquer quelquefois, et alors cet homme n'est pas

(142) *I Joan.*, xv, 22.

sauvé. Voilà le dogme de la nécessité de la *foi* dans toute sa rigueur.

« Au fond, je ne vois pas pourquoi les théologiens ne font pas cet aveu tout d'un coup, sans se faire presser. En admettant une fois la doctrine du péché originel et de la nécessité du baptême, et en regardant, comme on le fait, les enfants morts sans le baptême comme déchus du salut éternel, on ne doit pas avoir tant de scrupule pour porter le même jugement des adultes qui auraient observé la loi naturelle; car ces adultes ont toujours cette tache: ils sont enfants de colère, ils sont dans la masse de perdition; ainsi la difficulté n'est pour eux plus grande que pour les enfants. Il est vrai que, comme elle n'est pas petite pour les enfants, il serait à souhaiter qu'on n'eût pas encore à la résoudre pour les adultes.

« Nous devons faire aux lecteurs des excuses de la longueur énorme de cet article; cette matière est métaphysique et tient à toute la théologie, de sorte qu'il ne nous eût pas été possible d'abréger sans tomber dans l'obscurité et sans omettre plusieurs questions importantes. Nous ne nous flattons pas même d'avoir traité toutes celles qui y sont relatives, mais nous n'en avons pas moins indiqué une grande partie. Il y a plusieurs articles qu'on peut consulter relativement à celui-ci. (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIV, p. 774-802, article *Foi*, par Toussaint.)

J.-J. Rousseau. — « Tenez votre âme en état de désirer qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais. Au surplus, quelque parti que vous puissiez prendre, songez que les vrais devoirs de la religion sont indépendants des institutions des hommes; qu'un cœur juste est le temple de la Divinité; qu'en tout pays, aimer Dieu par-dessus tout et son prochain comme soi-même est le sommaire de la loi; qu'il n'y a point de religion qui dispense des devoirs de la morale, et que *sans la foi nulle vertu n'existe.*

« Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes, et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation à leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes. Je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une grande preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. » (*Emile*, l. iv, p. 19.)

Ailleurs J.-J. Rousseau décrit ainsi par sa propre expérience la nécessité et le bonheur d'une foi fixe et invariable :

« Depuis lors (depuis mon adhésion), resté tranquille dans les principes que j'avais adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter des objections que je n'avais pu prévoir, et qui se présentaient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : Toutes ces choses ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée et formée avec tant de méditations et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle (ou mon âme), et la constitution de ce monde et l'ordre physique que j'y vois régner. J'y trouve dans l'ordre moral correspondant, et dont le système est le résultat de mes recherches, les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de la vie. Dans tout autre système, j'y vivrais sans ressources, et je mourrais sans espoir; je serais la plus malheureuse des créatures (oui, si je ne croyais pas qu'il y a une autre vie éternellement bienheureuse, je mourrais malheureux). Tenons-nous-en donc à celui qui seul suffit pour nous rendre heureux en dépit de la fortune des hommes. » (*Dial.*, t. II, p. 175.)

« Cette délibération et la conclusion que j'en tire ne semblent-elles pas avoir été dictées par le ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendait, et me mettre en état de la soutenir?

« Que serais-je devenu, que deviendrais-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendaient, et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je puisse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'était due, je m'étais vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans mon innocence, je n'imaginais qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes ; tandis que mon cœur, ouvert et confiant, s'épanchait avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçaient en silence de rets forgés au fond des enfers. Surpris par le plus imprévu de tous les malheurs, et le plus terrible

pour une âme fière ; traîné dans la fange, sans jamais savoir pour qui ni pour quoi ; plongé dans un abîme d'ignominie ; enveloppé d'horribles ténèbres, à travers lesquelles je n'aperçois que d'horribles objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serais revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étais ménagé d'avance des forces pour me relever de mes chutes.

« Ce ne fut qu'après des années d'agitations que, reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étais ménagées pour l'adversité (et, sans l'espoir d'une meilleure vie, j'y aurais infailliblement succombé). Décidé sur toutes les choses dont il m'importait de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnais aux insensés jugements des hommes et aux petits événements de cette courte vie beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avaient; que, cette vie n'étant qu'un état d'épreuves, il importait peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étaient destinées; et que, par conséquent, plus les épreuves étaient grandes, fortes, multipliées, plus il était avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr; et la certitude de ce dédommagement était le principal fruit que j'avais retiré de mes méditations précédentes. » (*Id.*)

D'Alembert. — « La foi rentre dans le domaine de la philosophie, mais c'est pour jouir d'un triomphe plus assuré. » (*Eléments de philosophie.*)

Boulier. — « Il faut de nécessité, dit ce protestant, ou bien refuser aux simples toute assurance raisonnable des vérités qu'ils croient, tout discernement de ce qui est certain d'avec ce qui ne l'est pas, ou reconnaître avec moi que souvent l'esprit est solidement convaincu par un amas de raisons qu'il lui est impossible de démêler ni d'arranger d'une manière distincte, pour démontrer aux autres sa propre persuasion. Ces principes, qui frappent à la fois vivement, quoique confusément, l'esprit, établissent une croyance solide en ceux-là même qui, faute d'en pouvoir faire l'analyse quand on leur dira : *Pouvons-nous ce dont vous êtes si bien persuadés?* sont réduits au silence. » (Boulier, *Traité de la certitude morale*, c. 8, n. 20, tom. I, p. 271.)

Bouterwek. — « Peut-on, dit ce protestant, se montrer plus injuste envers la foi de l'Eglise catholique qui a cherché à la venger dans les écrits de tant d'hommes illustres, qu'en l'appelant une foi aveugle? » (Bouterwek, *Lehrbuck der philosoph. Wissenschasten*, 1820.)

Markeineke. — « La foi catholique, dit ce protestant, qui plie l'esprit sous le joug de l'autorité, n'est pas en cela déraisonnable, mais a, pour se justifier, les motifs les plus raisonnables — Elle est l'intelligence fidèle placée sous l'autorité divine. » (Markeineke, *Symbolik.*)

Cuvier. — Ce célèbre naturaliste, recevant Lamartine à l'Académie française, lui dit : « Un grand nombre d'êtres sensibles sont tourmentés de l'énigme de ce monde, et, dans cette nuit profonde, où la Providence a jugé à propos de laisser *la raison humaine* sur notre origine, notre nature et notre destinée, ils éprouvent sans cesse le besoin d'un guide, *mais d'un guide qui les arrache au noir labyrinthe du doute*, et les transporte vers les régions de lumière et de sécurité... En vous, Monsieur, en vous, dès votre apparition, ces êtres sensibles ont salué, d'un commun accord, le chantre de l'*espérance.* »

Cousin. — « La foi n'est ni épuisée, ni diminuée. Le genre humain comme l'individu ne vit que de foi; seulement les conditions de la foi se renouvellent. » (*Préface des Fragments*, 1826.)

Lerminier, dans sa leçon d'ouverture de 1834 : — « Chez vous, comme chez *tous* les autres hommes, la foi est le premier élément de l'esprit, la première condition de la science. Le savant croit, puis il examine, puis il sait, il ne doute jamais. »

J. Reynaud. — « Après avoir ainsi épuisé ses spéculations sur ce qui se présente en moi avec le caractère absolu, ma pensée se trouve naturellement entraînée sur ce qui m'apparaît maintenant comme étranger à moi. C'est ici que se témoigne tout de suite l'insuffisance de ma raison. Je sens qu'il m'est impossible, quelque résolution que j'en forme, de douter sérieusement de la réalité de cet univers au milieu duquel je suis, et qui frappe mes sens ; et cependant je ne saurais trouver dans mon entendement aucun argument décisif qui m'oblige d'y croire, sinon que j'y crois. Cette raison, qui me suffisait tout à l'heure, n'est donc pas tout moi, puisque je vais plus loin qu'elle, et sans qu'elle ait, encore que je m'y veuille bien prêter, la puissance de m'y retenir. Quiconque admet la vérité du monde extérieur, et je m'imagine qu'il n'y a pas de philosophe si entêté qui, hors de sa chaire, n'en ait été aussi vivement convaincu que le plus naïf des hommes, dépasse donc, qu'il le sache ou non, les limites de la raison, et pose le pied sur le terrain de la foi. Je parle au propre : la foi est la vertu qui nous porte à acquiescer entièrement, par élation spontanée de l'âme, sans nécessité logique. Les scolastiques ont pu ne considérer cette vertu que dans ses expansions : je la prends ici dès sa racine. Sa puissance infinie qui est comme divine, pour s'y marquer d'une façon plus philosophique au dogme de l'Eglise, n'y est pas moins en évidence, puisqu'elle nous donne dès lors possession d'un infini étranger à notre être, et dont nous n'avons manifestement moyen de nous emparer que par une grâce de Dieu tout aussi formelle que celle qu'il nous a faite en nous donnant la raison. Cette vertu ne nous est pas moins essentielle non plus que la raison, puisqu'elle

ne nous est pas moins indispensable pour nous mettre en état de nous ordonner à Dieu, comme il le faut pour notre salut. Sans elle, en effet, nous sommes incapables d'acquérir une ferme conscience des autres êtres, par suite d'unir notre vie à la leur, enfin de nous élever à Dieu, puisque la foi de notre destinée est de nous y élever dans la communion et par le concours de nos semblables. Donc s'il est véritable, et que la raison ne nous assure point de la réalité de l'univers, et que cependant la connaissance de cet univers soit une de nos conditions de salut, nous pouvons conserver à la foi, dans le rôle primitif que nous lui assignons ici, les célèbres paroles que saint Paul lui applique dans la sentimentalité religieuse : *La foi est l'argument de ce qui ne paraît pas, la substance de ce qui doit être espéré.* Ainsi cette seconde vertu s'ajoute nécessairement à celle de la raison pour l'établissement des diverses branches de la cosmologie, puisqu'elle seule nous peut certifier que ce ne sont point des rêves de notre esprit. » (*Encyclopédie nouvelle*, tom. IV, p. 787, 788, art. *Encyclopédie.*)

« Le rôle de la volonté est nul dans les mérites de l'homme, toutes les fois qu'on envisage la volonté séparément. Avec les autres facultés, il est nécessaire : car si l'homme ne voulait pas, il ne dépendrait pas de lui-même et ne serait pas responsable. Le rôle de l'amour n'y est pas moins grand, car, sans l'amour, il n'y aurait pas pour nos actes de fins véritables. Mais l'amour, comme la volonté, peut être mal dirigé. Où chercher une idée simple qui nous fasse connaître le principe propre du mérite? Ce n'est pas dans l'intelligence pure, à qui toutes les représentations sont indifférentes. Mais il existe en nous une faculté complexe dont nous venons de reconnaître l'intervention dans la comparaison des différents biens et dans le choix qu'en fait la conscience. Cette faculté est le fondement de toutes les affirmations en philosophie, de toutes les croyances en religion, et nous la retrouvons à l'origine de tous les actes moraux de l'humanité. C'est la foi, dont je ne connais pas de meilleure définition que celle de l'apôtre saint Paul : *La foi en la substance des choses que nous espérons, la preuve de celles qui sont invisibles.* Tout ce qui n'est point un phénomène est atteint par la foi seule; voilà pourquoi l'objet de l'espérance, objet éloigné, insaisissable, inconnu, n'a de substance à notre égard que dans la foi. Et l'existence réelle de l'invisible, de l'inapparent, ne se prouve pas, elle se croit, de sorte que la foi même en est la preuve. C'est le sens de la définition dans ses deux parties; (143) il se rapporte exactement à la définition logique de la croyance; la croyance est une affirmation de la réalité objective et, hors de nous, de certaines de nos idées.

« L'inévitable condition de l'homme en ce monde est la foi; croire est toute vie; croire au bien, tout son mérite. C'est la doctrine de Jésus-Christ, et c'est celle que devrait enseigner toute philosophie. Mais la foi qui est exigée des âmes pour le salut n'est pas cette foi d'habitude ou de pure volonté, fondée sur la crainte, foi sans l'amour, que l'ignorance et les menaces entretiennent; ce n'est pas non plus celle qui n'habite que l'intelligence et que les tableaux mouvants du doute et du faux bien peuvent entretenir à tout instant; c'est la foi vive, agissante, qui pénètre le cœur et, de là, rayonne au dehors. Le dernier terme des progrès de la foi dans une âme est cet état où la vérité et le bien, purs désormais et dégagés de tous nuages, la frappent aussi vivement que les phénomènes, mais plus constamment et plus profondément, en sorte qu'elle ne conçoive point la possibilité de faire le mal. Dans cette suprême clarté le mérite s'efface devant la perfection, de même qu'à l'extrémité opposée, il disparaît dans une entière ignorance du bien et du mal. La vie humaine se déploie dans l'intervalle de ces deux points. Les biens s'opposent dans la conscience de l'homme; ils sont également possibles ou réalisables pour lui; car il ignore ce qu'il va faire. Mais la foi combat, au milieu des ombres de l'ignorance, contre tous les doutes que la fausse science peut susciter. *Mériter*, c'est donc, comme je l'ai dit en définissant les idées fondamentales, *avoir foi dans le vrai bien, malgré les motifs qui portent au doute, et agir en conséquence.*

« Je me suis exprimé jusqu'ici comme on le ferait dans la supposition rigoureuse où l'homme agirait seul en lui-même et serait le propre auteur de tous ses mérites. Mais je ne voulais exclure ni l'action divine de la grâce, ni l'efficacité des prières. Il suffit que la possession de l'homme par Dieu ne soit point entière pour que le mérite demeure, et il suffit que Dieu agisse sur l'homme, sans le plus déterminer que ne font ensemble toutes les circonstances extérieures et tous les êtres qui l'entourent, pour que la piété ait un puissant motif et le culte un fondement...

« Le type le plus élevé de la certitude, le seul même, à parler rigoureusement, c'est le *phénomène, ce qui paraît à moi en tant qu'il me paraît.* Si cette certitude semblait à quelqu'un n'être point assez absolue et laisser prise au doute, on le défierait de signaler une certitude qui n'impliquât point celle-là, ou d'atteindre rien d'absolu sous

(143) « Ces choses profondes, qui me livrent ici leur apparence (dans le paradis), sont si cachées pour tous les yeux de là-bas, que leur être s'y fonde sur la seule croyance, laquelle à son tour sert de fondement à la haute espérance; voilà pourquoi la foi s'appelle une substance. Et, partant de cette croyance, sans autrement voir, il faut syllogiser ; voilà pourquoi la foi s'appelle un argument (DANTE, *Paradis*, ch. XXIV). Je ne crois pas qu'il existe de meilleur commentaire de cette admirable définition. » (*Note de Jean Reynaud.*)

une autre forme dernière que celle du phénomène.

« Le phénomène est subjectif, ou, si l'on veut, idéal, en même temps que représentatif. Il ne nous fait donc pas connaître la chose représentée elle-même. Si l'objet du phénomène pouvait jamais apparaître, il deviendrait phénomène, et cesserait d'être objet. Donc la croyance seule atteint jusqu'aux choses, seule, jusqu'aux principes comme réels. Toute certitude au-delà des phénomènes suppose la foi, cet état de l'âme qui affirme sans voir. » (J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 556 et 557, art. *Philosophie.*)

« Quelle que soit l'étendue de l'objet des religions, c'est bien par la loi, comme le remarque Spinosa, que la plupart des consciences s'y unissent. Il faut seulement concevoir de plus haut la foi, en même temps que l'on conçoit de plus haut la religion.

« Les aliments de la foi sont donc variables. Mais, fixe en elle-même, elle constitue une base fondamentale pour les sociétés humaines; et ainsi qu'elle leur a constamment servi dans le passé, elle continuera nécessairement à leur servir dans le futur. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 253, art. *Spinosa*, par J. Reynaud.)

Michelet. — « La première question de l'éducation est celle-ci :

« Avez-vous la foi? donnez-vous la foi ?

« Il faut que l'enfant croie.

« Qu'il croie, enfant, aux choses qu'il pourra, devenu l'homme, se prouver par la raison.

« Faire un enfant raisonneur, disputeur, critique, c'est chose insensée. Remuer sans cesse à plaisir tous les germes qu'on dépose; quelle agriculture!

« Faire un enfant érudit, c'est chose insensée. Lui charger la mémoire d'un chaos de connaissances utiles, inutiles, entasser en lui l'indigeste magasin de mille choses toutes faites, de choses non vivantes, mais mortes et par fragments morts, sans qu'il en ait jamais l'ensemble...... c'est assassiner son esprit...

« Avant d'*ajouter*, d'accumuler, il faut *être*. Il faut créer et fortifier le germe vivant du jeune être. L'enfant *est* d'abord par la foi.

« La foi, c'est la base commune d'inspiration et d'action, nulle grande chose sans elle...

« Le chrétien avait la foi qu'un Dieu descendu dans l'homme ferait un peuple de frères, et tôt ou tard unirait le monde dans un même cœur...

« La foi vous reviendra au cœur, si vous regardez vos enfants, ce jeune monde qui veut vivre, qui est bon et docile encore, qui demande la vie de croyance. Vous avez vieilli dans l'indifférence; mais qui de vous peut désirer que son fils soit mort de cœur, sans patrie, sans Dieu?..... » (*Le Peuple*, par J. Michelet, ch. 8, p. 296 à 299.)

FOR. — « L'Eglise a deux sortes de *for* : l'un extérieur, l'autre intérieur.

« Le *for extérieur* de l'Eglise est la juridiction qui a été accordée par nos rois aux évêques et à certains abbés et chapitres, pour l'exercer sur les ecclésiastiques qui leur sont soumis et pour connaître de certaines matières ecclésiastiques.

« Le *for intérieur* de l'Eglise est la puissance spirituelle que l'Eglise tient de Dieu, et qu'elle exerce sur les âmes et sur les choses purement spirituelles. C'est improprement que l'on qualifie quelquefois cette puissance de juridiction; car l'Eglise n'a par elle-même aucune juridiction proprement dite, ni aucun commerce coercitif sur les personnes, ni sur les biens; son pouvoir ne s'étend que sur les âmes et se borne à imposer aux fidèles des pénitences salutaires, et à les ramener à leur devoir par des censures ecclésiastiques. »(*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIV, p. 953, art. *For.*)

« For intérieur est opposé à *for extérieur.*

« For pénitentiel, qu'on appelle aussi improprement *tribunal de la pénitence*, est la puissance que l'Eglise a d'imposer aux fidèles des pénitences salutaires pour les ramener à leur devoir. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIV, p. 953, art. *For.*)

FORMULAIRES. — « Les partisans des livres symboliques, dit un protestant, se moquent de l'autorité du Pape de Rome, et cependant ils ont eux-mêmes un pape de papier qui serait pire que celui de Rome, si l'ardeur pour les formulaires ne s'était pas un peu refroidie. » (Paalzow, *Synesius*, p. 192.)

FRANCISCAINS. *Voyez* Moines, Ordres religieux, Abbayes, etc.

« Franciscains. Ordre monastique; religieux encore plus connus sous leur autre nom de *Cordeliers ;* et joignez-y, avec vos propres réflexions, les deux traits historiques qui suivent, et qui méritent de n'être pas oubliés dans l'histoire de ces religieux.

« Si les *Franciscains* vénèrent singulièrement François d'Assise, s'ils lui attribuent tant de miracles, il faut du moins convenir que c'en fut un bien grand qu'opéra ce fondateur, en multipliant son ordre au point que neuf ans après l'avoir fondé, il se trouva, dans un chapitre général qui se tint près d'Assise, cinq mille députés de ses couvents. Aujourd'hui même, quoique les protestants leur aient enlevé un nombre prodigieux de leurs monastères, ils ont encore sept mille maisons d'hommes sous des noms différents, et plus de neuf cents couvents de filles. On en compte par leurs derniers chapitres cent quinze mille hommes, et environ vingt-neuf mille filles. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XV, p. 317, art. *Franciscains*, par M. Goussier et J.)

FRANÇOIS - XAVIER (Saint). — Nous pourrions composer la plus magnifique apologie de cet illustre missionnaire, rien que des témoignages des protestants et des incrédules. Bornons-nous à citer les aveux sui-

vants des protestants sur saint François-Xavier et les missions catholiques.

Henke. — « François-Xavier, homme du monde, dont Ignace de Loyola avait fait le plus austère pénitent, entreprit, muni de pouvoirs et de secours considérables, un voyage à travers les Indes orientales; il baptisa à Goa, sur la côte des Pêcheurs (Fischersküste), à Travankore, en Cochinchine, dans l'île de Ceylan, à Malacca, une multitude incroyable de personnes. »

Richard Hacklvit. — « Sancian, petite île, près du port chinois de Canton, est célèbre par la mort de saint François-Xavier. Ce grand propagateur de l'Evangile, ce maître céleste, ce missionnaire des Indiens, après avoir souffert des maux de toutes sortes avec une patience admirable, et prêché le Christ à des milliers de païens, mourut le 2 décembre 1552, dans une misérable cabane, sur une montagne déserte. Privé à ses derniers moments de tout secours et de toute consolation terrestre, il eut en revanche toutes les grâces divines en partage. Les histoires modernes de l'Inde font souvent mention des rares vertus de ce saint. » (Richard Hacklvit, *Engl. prot. Geistlicher, von der Insel Sancian.*)

Tavernier. — « François-Xavier termina à Goa sa carrière de missionnaire, après avoir planté et fait fleurir la foi chrétienne avec des progrès admirables dans tous les lieux où le poussa la main de Dieu; et la sainteté de sa vie fut un enseignement aussi éloquent que sa parole. Il n'a jamais été en Chine, et cependant il est probable que le christianisme qu'il apporta dans l'île de Nipson s'est étendu dans les contrées voisines. C'est donc avec toute justice qu'on peut l'appeler le saint Paul et le véritable apôtre des Indes. »

Baldæus. — « Si la croyance de saint François-Xavier était la même que la nôtre, il nous faudrait le vénérer comme un second saint Paul. Quoi qu'il en soit, la vie si pleine de cet homme, son zèle, la sainteté de ses mœurs, doivent inspirer à tout homme bien pensant le désir d'imiter ses vertus et de se livrer avec ardeur à la mission que Dieu lui a confiée sur cette terre. Lorsque je considère la douceur avec laquelle il présentait aux grands et aux petits l'eau sainte et vivifiante de l'Evangile, son courage à supporter les souffrances, je ne puis m'empêcher de m'écrier avec l'Apôtre : *Qui donc est comme lui capable de si belles choses?* Xavier, plût à Dieu que tu fusses ou que tu eusses été un des nôtres! » (Baldæus, *Geschichte von Indien*).

Wucherer. — « En quittant les Indes, en 1549, François-Xavier se rendit au Japon, vaste empire situé au levant, et formé d'îles diverses. Là il fonda une Eglise chrétienne qui fleurit au sein de cet empire païen. » (Le pasteur Wucherer, *Sonntagsblatt*, 1835, n. 1.)

Schrockh. — « A Goa, saint François-Xavier, en 1542, commença à prêcher d'exemple. Il alla loger à l'hôpital, où il soignait les malades jours et nuits, leur administrait les secours spirituels, et ensevelissait même les morts. Il parcourait les rues une sonnette à la main, appelant ainsi de toutes parts les enfants et le peuple à ses sermons. Il visitait les prisonniers, et cherchait à alléger leur triste sort à l'aide d'aumônes qu'il leur distribuait. De Goa, il se rendit sur la côte des Pêcheurs. En 1543, il vint au cap Comorin, et de là il introduisit ou rétablit le christianisme dans plus de trente villes ou bourgades. Il convertit un grand nombre de personnes; il y avait des jours où il baptisait les habitants de tout un village, et lorsque ses forces étaient entièrement épuisées, il rendait encore aux nouveaux convertis d'éminents services, soit en les réconciliant entre eux, soit en visitant leurs malades, etc. A Travankore, où il séjourna en 1544, il baptisa en un seul mois dix mille païens. Il prêcha au milieu des champs, où les arbres lui servaient de chaire, en présence de milliers d'hommes. Il fonda dans cette contrée plus de vingt églises. En 1545, il visita, à Méliapore, le tombeau de l'apôtre saint Thomas. Puis, son zèle le conduisit à Malacca, où, en peu de mois, il parvint à rétablir l'Evangile parmi des chrétiens dégénérés. Comment lui résister? il guérissait les malades par l'imposition des mains, et il rappela même à la vie un homme mort, d'après ce que nous raconte Orlandini. C'est là qu'il fit traduire son catéchisme en la langue du pays. Plusieurs de ses frères d'Europe devinrent ses auxiliaires. Dans les îles d'Amboine et de Ternate, il adoucit, en 1546, les mœurs de toute une nation barbare, et la convertit au christianisme. En 1547, Xavier conçut le dessein d'aller visiter le grand empire du Japon. Avant de se mettre en route, il montra encore une activité immense dans les Indes orientales, prédit la victoire que les Portugais remportèrent sur le roi d'Achem, détermina le roi de Candy, dans l'île de Ceylan, à se convertir au christianisme, et envoya en mission ses frères dans presque toutes les parties des Indes orientales. »

« A Congoxuma, dans le royaume de Saruma, saint François-Xavier fit connaissance du chef des bonzes, et comme celui-ci avait des doutes sur l'immortalité de l'âme, Xavier chercha à lui démontrer l'absurdité de la religion du pays. Les bonzes commencèrent alors à se prendre de sentiments de respect pour les Jésuites. La mère du roi se fit expliquer les principes de la doctrine chrétienne. Dans l'espace de quelques mois, plus de cent Japonais reçurent le baptême et parmi eux se trouvaient deux bonzes que Xavier amena avec d'autres au séminaire de Goa. Dans la même année, il se rendit avec ses compagnons à Firando, où ils furent favorablement accueillis. Chemin faisant, ils convertirent d'autres Japonais et il leur laissa en manuscrit la Vie du Christ, les sept Psaumes de la pénitence, ainsi que les Litanies de Jésus. Dès les vingt premiers jours, plus de cent habitants de Firando embrassèrent le christianisme. De Firando, il se ren-

dit à Amanguchy, et en 1551, après un voyage des plus pénibles, il arriva à Macao, capitale de l'empire. A Amanguchy, le nombre des convertis avait dans une seule année atteint le chiffre de mille. A Bungo, les bonzes déclarèrent que si la religion chrétienne était la seule vraie, les Chinois si sages l'adopteraient sans doute. C'est par ce motif que Xavier voulut tenter une mission auprès de cette nation. Avide de dangers, il abandonna les tribus qu'il avait fondées à l'un de ses compagnons, pour en établir de nouvelles dans des contrées plus éloignées. Mais il mourut le 2 décembre 1552, à cinquante-cinq ans. Son corps fut porté à Goa, et on raconte que mort il fit autant de miracles que pendant sa vie. Aussi fut-il canonisé par Grégoire XV, en 1622. Il reçut le nom glorieux d'*apôtre des Indes*. Son grand courage, son zèle pour la religion et son activité inépuisable sont sans exemple dans l'histoire. »

« FRÈRES DE LA CHARITÉ (*Hist. ecclés.*) C'est le nom d'un ordre religieux institué dans le XVI^e siècle, et qui se consacre uniquement au service des pauvres malades. Ces religieux, et en général tous les ordres qui ont un objet semblable, sont sans contredit les plus respectables de tous, les plus dignes d'être protégés par le gouvernement, et considérés par les citoyens, puisqu'ils sont précieux à la société par leurs services, en même temps qu'ils le sont à la religion par leurs exemples....

« Restent les matières d'érudition : ce sont celles auxquelles la vie sédentaire des religieux les rend plus propres, qui demandent d'ailleurs le moins d'application, et souffrent les distractions plus aisément. Ce sont aussi celles où les religieux peuvent le mieux réussir, et où ils ont en effet réussi le mieux. Cette occupation, quoique fort inférieure pour des religieux au soulagement des malades et au travail des mains, est au moins plus utile que la vie de ces reclus obscurs, absolument perdus pour la société. Il est vrai que ces derniers religieux paraissent suivre le grand précepte de l'Évangile, qui nous ordonne d'abandonner pour Dieu, notre père, notre mère, notre famille, nos amis et nos biens. Mais s'il fallait prendre ces mots à la lettre, soit comme précepte, soit même comme conseil, chaque homme serait obligé, ou au moins ferait bien de s'y conformer ; et que deviendrait alors le genre humain ? Le sens de ce passage est seulement qu'on doit aimer et honorer l'Être suprême par-dessus toutes choses ; et la manière la plus réelle de l'honorer, c'est de nous rendre le plus utiles qu'il est possible à la société dans laquelle il nous a placés. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XV, p. 396, art. *Frères de la charité*, par d'Alembert.)

« FRÈRES LAIS, qui sont la même chose que *frères laïcs*, et qu'on appelle aussi *frères convers*, ou simplement *frères*, sont dans nos couvents des religieux subalternes non engagés dans les ordres, mais qui font les vœux monastiques, et qui sont proprement les domestiques de ceux qu'on nomme *moines du chœur*, ou *Pères*. Saint Jean Gualbert fut le premier, dit-on, qui institua des *frères lais* en 1040 dans son monastère de Vallombreuse ; jusqu'alors les moines se servaient eux-mêmes. On prétend que cette distinction est venue de l'ignorance des laïcs qui, ne sachant pas le latin, ne pouvaient apprendre les psaumes par cœur, ni profiter des lectures latines qui se faisaient à l'office divin ; au lieu que les moines étaient clercs pour la plupart, ou destinés à le devenir. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XV, p. 393, art. *Frères lais*, par d'Alembert.)

FUITE EN EGYPTE. — « Un Juif, dans Celse, dit que Jésus, nourri dans l'obscurité, alla en Egypte, où il apprit le secret de faire des choses extraordinaires. (ORIGÈNE *contre Celse*, I.) D'après le Talmud, Jésus se sauva dans la ville d'Alexandrie, en Egypte, d'où il apporta les arts magiques dans une incision qu'il s'était faite, par lesquels il faisait des prodiges et persuadait au peuple qu'il les faisait par sa propre puissance. » (Talmud, *Traité du Sanhédrin*, fol. 107, et *Traité du Schabbat*, fol. 104.)

FUNÉRAILLES. *Voyez* SÉPULTURE, etc.

# G

« GABAON (*Géogr. sacrée*). —Ville du pays de Chanaan en Syrie, située à trois lieues de Jérusalem, sur une colline. Son nom même l'indique, car *gaba* signifie en hébreu *colline*. Ainsi l'on ne doit pas être surpris de voir, dans un pays de montagne comme la Judée, un si grand nombre de lieux qui commencent par *gaba*.

« *Gabaon*, qu'on ne connaît plus, est célèbre dans l'histoire sainte par la ruse des Gabaonites, et par la journée dans laquelle le soleil s'arrêta, lorsque Josué remporta la victoire contre les rois chananéens. » (*Encyclopédie de* DIDEROT et de D'ALEMBERT, tome XV, page 599, article *Gabaon*, par M. Goussier et J.).

GARDE DE SOI-MÊME. « Si les dieux, dit Epictète, t'avaient donné en garde un pupille, tu en aurais soin, et tu ne laisserais pas gâter un si précieux dépôt. Ils t'ont donné en garde à toi-même ; ils t'ont dit : Nous n'avons pas cru pouvoir le mettre entre les mains d'un tuteur plus fidèle, plus affectionné, garde-nous ce fils tel qu'il est par sa nature ; conserve-le-nous plein de pudeur, de fidélité, de magnanimité, de courage, exempt de trouble et de passions. Et tu te négliges ! Quelle infidélité ! Quel crime ? » (*Manuel d'Epictète.*)

GARDIEN (ANGE). *Voyez* ANGES GARDIENS

GARIZIM (*Géogr. sacrée*). — « Mont de la Palestine près de Sichem, dans la tribu

d'Ephraïm et dans la province de Samarie. Cette montagne était célèbre par le temple que les Samaritains y avaient construit pour l'opposer à celui de Jérusalem. Hircan renversa de fond en comble ce temple, deux cents ans après qu'il avait été bâti par Manassès, sous le règne d'Alexandre le Grand. Les curieux doivent lire la dissertation de M. Reland sur le mont Garizim. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XV, p. 814, article *Garizim*, par M. Goussier et J.).

GÉANTS. — « De Génos et de Protogénos, dit Sanchoniathon, auteur phénicien, naquirent de nouveaux enfants mortels. Ceux-ci eurent des fils d'une grandeur et d'une supériorité extraordinaires; ils donnèrent leurs noms aux montagnes dont ils étaient souverains : le Casius, le Liban, l'Antiliban, le Brathy. » (Dans Eusèbe, *Prép. évang.*, I, 1.)

— « D'après les Grecs et les Latins, les géants osèrent attaquer le royaume céleste et entasser de hautes montagnes pour arriver aux astres. Alors le Père tout-puissant brisa l'Olympe de sa foudre, et fit crouler Pélion élevé sur Ossa. Les corps des géants furent ensevelis sous les masses qu'ils avaient élevées; et on rapporte que la Terre, arrosée du sang de ses enfants, l'anima lorsqu'il fumait encore ; et que depuis, pour qu'il ne restât aucun rejeton de cette race, elle en fit naître des hommes; mais ces hommes méprisèrent les dieux : leur soif de sang, leur violence, faisaient connaître leur origine. » (Ovide, *Métam.* I.)

— « Le Créateur, dans sa colère, disent les livres indiens, donna à Brahma une fille maudite de la race maudite des géants ou mauvais génies, de sorte que les brahmanes sont fils de l'intelligence suprême par un côté, et descendent par l'autre d'un esprit de ténèbres. » (Creuzer, traduit par Guigniaut, I, 4.)

Voyez la multitude de passages des historiens et des voyageurs qui ont parlé des géants dans la *Bible d'Avignon*, t. I, p. 372.

Boulanger. — « La commémoration des géants et de leurs entreprises se trouve liée à presque toutes les institutions religieuses des anciens peuples. » (*Antiquité dévoilée*, t. VI.)

« GEHENNE (*Théolog.*). — Terme de l'Ecriture qui a fort exercé les critiques; il vient de l'hébreu *gebinnon*, c'est-à-dire *la vallée de Hinnon*. Cette vallée était dans le voisinage de Jérusalem; et il y avait un lieu appelé *Tophet*, où les Juifs allaient sacrifier à Moloch leurs enfants qu'on faisait passer par le feu. Pour jeter de l'horreur sur ce lieu et sur cette superstition, le roi Josias en fit un cloaque où l'on portait les immondices de la ville et les cadavres auxquels on n'accordait point de sépulture; et pour consumer l'amas de ces matières infectes, on y entretenait un feu continuel. Ainsi en rapportant au mot *géhenne* toutes ces idées, il signifierait une *caverne* remplie de matières viles et méprisables, consumées par un feu qui ne s'éteint point; et par une métaphore assez légère, on l'aurait employé à désigner le lieu où les damnés seront détenus. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XV, p. 860, article *Géhenne*, par Diderot.)

« GÉHON (Le) [*Géog. sacrée*]. — Fleuve dont parle Moïse dans la description du paradis terrestre : « Le nom du second fleuve, dit-il, est *Géhon* : c'est lui qui tournoie dans la terre de Chus. »

« On sait combien l'explication des quatre fleuves de Moïse embarrasse les savants, et en particulier combien ils ont disputé sur le *Géhon*. Ce fleuve a passé chez les uns pour le Gange, chez les autres pour l'Oxus; on l'a pris pour l'Araxe ou pour le Nahar-Malea, canal fait à la main afin de joindre l'Euphrate au Tigre. Josèphe, la plupart des Pères de l'Eglise et une infinité d'interprètes, veulent que le *Géhon* soit le Nil; et M. Huet prétend que c'est le canal oriental du Tigre et de l'Euphrate : c'est ainsi que plusieurs critiques prévenus que le paradis terrestre était auprès du Tigre et de l'Euphrate, cherchent le *Géhon* dans un des bras de ces deux fleuves. M. Leclerc, persuadé au contraire que le paradis terrestre était vers la source du Jourdain, croit que le *Géhon* est l'Oronte ; et par la terre de Chus, que le *Géhon* arrosait, il entend la Cassiotide.

« Le P. Hardouin a un sentiment particulier; il donne un sens nouveau à ces paroles du texte latin : *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita;* c'est-à-dire, selon le P. Hardouin, « il sortait de ce lieu « de délices un fleuve pour arroser le pa- « radis, qui de là se divise en quatre têtes « ou sources. »

« Il trouve avec raison qu'il n'est pas commode de supposer sans nécessité que les quatre fleuves, savoir, le Phison, le *Géhon*, le Tigre et l'Euphrate fussent autant de branches dérivées du fleuve qui sortait du lieu de délices : il rapporte donc ces mots, *se divise*, non pas au fleuve duquel il ne s'agit plus, mais au paradis. C'est, ajoute-t-il, comme si Moïse eût dit : « Et « de ce lieu de délices sortait un fleuve « pour arroser le paradis, dont la beauté ne « subsiste plus entièrement, mais dont on « voit encore des restes autour des sources « des quatre fleuves. »

« Si cette explication du P. Hardouin ne satisfait pas tout le monde, du moins faut-il convenir qu'elle est ingénieuse, et qu'elle a l'avantage de sauver les difficultés géographiques de toutes les autres interprétations. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XV, p. 860, article *Géhon*, par M. Goussier et J.)

GENÈSE. — Il faudrait recueillir et commenter les traditions cosmogéniques de tous les peuples pour prouver qu'elles ne sont toutes qu'une reproduction altérée et fragmentée de la *Genèse* de Moïse. Nous renvoyons pour ce témoignage aux ouvrages spéciaux, nous bornant à citer ici quelques

lignes qui suffiront à montrer l'analogie de ces récits génésiques avec ceux de la *Genèse*.

On lit dans l'*Edda :* « Au commencement du temps, lorsqu'il n'y avait rien, ni rivage, ni mer, ni fondement au-dessous, on ne voyait point de terre en bas ni de ciel en haut ; un vaste abîme était tout... Alfader (le premier des dieux) fit le ciel, la terre et l'air. » (*Edda*, fable 1, traduction de M. Mallet.)

— « Bélus (le Seigneur), dit Bérose, divisa les eaux et les ténèbres primitives, sépara la terre du ciel, accorda l'univers, créa le soleil, la lune et les étoiles. » (Dans Eusèbe, *Chronique*, I, 2.)

— On lit dans le *Pimander :* « L'intelligence, père de tout, la vie et la lumière, créa l'homme semblable à elle-même, et le félicita comme son fils ; car il était beau, et portait en lui l'image de son père... Dieu céda toutes ses œuvres à l'usage de l'homme..... L'homme, seul de tous les animaux, a une double existence ; il est mortel par son corps, mais immortel par sa substance même..... Après que l'homme et la femme eurent été créés, Dieu leur dit : Multipliez-vous, grandissez, propagez mes œuvres. » (Hermès Trismégiste, *Pimander*, III.)

— *L'histoire de l'Académie des inscriptions*, t. IX, in-12, p. 1, contient l'extrait d'un Mémoire où l'on fait voir que c'est dans l'Ecriture sainte, et surtout dans la *Genèse*, qu'il faut chercher l'origine des arts, des sciences et des lois. Un membre de l'Académie, M. Goguet, le prouve en détail dans son ouvrage intitulé : *Origine des lois*, etc.

« Quoique nous soyons bien éloignés, dit-il, d'adopter le système de ceux qui prétendent retrouver les héros de la fable dans les patriarches dont parle l'Ecriture, nous ne pouvons méconnaître, entre quelques-unes des fictions de la mythologie, et certains traits conservés dans la *Genèse*, un rapport assez sensible. Le siècle d'or, les îles enchantées, toutes les allégories sous lesquelles on nous représente la félicité du premier âge et les charmes de la nature dans son premier printemps ; toutes celles où l'on prétendit expliquer l'introduction du mal moral et du mal physique sur la terre, ne sont peut-être que des copies défigurées du tableau que les premiers chapitres de la *Genèse* offrent à nos regrets...

« Toutes les sectes du paganisme ne sont, à le bien prendre, que les hérésies de la religion primitive, puisque, supposant toutes l'existence d'un ou de plusieurs êtres supérieurs à l'homme, auteurs ou conservateurs de l'univers, admettant toutes des peines et des récompenses après la mort, elles prouvent au moins que les hommes connaissaient les vérités, dont elles sont des abus... La religion naturelle étant du ressort de la raison, de l'étude, s'en trouvant liée nécessairement avec celle de l'histoire..... c'est dans les livres de Moïse qu'il faut commencer cette étude ; c'est là que nous trouvons le vrai système présenté sans mélange, que nous découvrons les premières traces de mythologie et de la philosophie ancienne... Moïse n'est pas seulement le plus éclairé des philosophes, il est encore le premier des historiens et le plus sage des législateurs. Sans les secours que nous tirons des livres sacrés, il n'y aurait point de chronologie...

« Les écrits de Moïse ouvrent les sources de l'histoire ; ils présentent le spectacle intéressant de la dispersion des hommes, de la naissance des sociétés, de l'établissement des lois, de l'invention et du progrès des arts ; en éclaircissant l'origine de tous les peuples, ils détruisent les prétentions de ceux dont l'histoire va se perdre dans l'abîme des siècles. En vain l'incrédulité prétendrait faire revivre ces obscures chimères enfantées par l'orgueil et l'ignorance. Tous les fragments des annales du monde, réunis avec soin, et discutés de bonne foi, concourent à faire regarder la *Genèse* comme le plus authentique des anciens monuments, » etc.

Recueillons maintenant, en faveur de la *Genèse*, les témoignages des sciences physiques s'exprimant par la bouche des naturalistes et des géologues les plus célèbres :

Linné. — « Il est matériellement démontré que Moïse n'a écrit et n'a pu écrire que sous la dictée même de l'auteur de la nature, *neutiquam suo ingenio vel altiori ductu.* » (*Curios. naturæ* § 6, *Amœn.*, *Acad.*, dis. 17.)

« D'Omalius d'Halloy emploie un chapitre entier de ses *Eléments de Géologie* à prouver le *déluge selon la Genèse*, et le termine par cette belle observation : — « On doit éviter de confondre l'ordre métaphysique et l'ordre physique ; car, de même que nos croyances religieuses ne doivent pas nous empêcher de voir les faits de la nature tels qu'ils sont, nous devons encore moins nous appuyer sur quelques observations faites avec nos sens grossiers, pour attaquer des dogmes qui tiennent à un ordre de choses tout différent... Mais il y a plus ; c'est qu'*aucun* des faits constatés par les observations géognostiques ne peut être considéré comme destructif de la relation contenue dans la *Genèse...* »

Berthollet s'exprime en ces termes sur la physique de la *Genèse :* — « *Je l'ai trouvée dans une goutte d'eau*, et j'ai vu le déluge *dans un seul caillou.* » Et dans sa *Statique chimique* : « Les physiologistes célèbres, dit-il, prétendent que les phénomènes du corps vivant sont *entièrement isolés* des lois physiques. *Certes*, il faut distinguer tout ce qui dépend de l'action vitale dont on aperçoit les effets distincts. L'observation de ces effets *est l'objet d'un ordre de recherches qu'il ne faut pas confondre* avec celles qui ont pour objet les autres phénomènes *physiques.* »

Cuvier. — « Moïse nous a laissé une cosmogonie dont l'exactitude se vérifie chaque jour d'une manière admirable. Les observations géologiques récentes s'accordent parfaitement avec la *Genèse* sur l'ordre dans lequel ont été successivement créés

tous les êtres organisés. » (*Discours sur les révolutions du globe*, extrait cité en tête de l'ouvrage de Marcel DE SERRES.)

AMPÈRE. — « L'ordre d'apparition des êtres organisés est précisément l'ordre de l'œuvre de six jours, tel que nous le donne la *Genèse*; ou Moïse avait dans les sciences une instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou il était inspiré. » (Ampère, *Théorie de la terre*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er juillet 1833.)

FÉRUSSAC (DE). — « S'il est aujourd'hui une vérité généralement sentie, c'est que les progrès des connaissances positives, ont tout à fait éloigné de nous cet esprit prétendu philosophe, dont on fait encore en certains lieux tant d'état, comme s'il pouvait renaître. Quel est maintenant, par exemple, le géologue qui ne sourirait de pitié aux argumentations scientifiques de Voltaire contre la *Genèse?* Voit-on de nos jours paraître une seule dissertation composée dans cet esprit par un écrivain jouissant du moindre crédit parmi les savants? Et s'il se publiait quelque ouvrage de cette nature, leur silence et leur mépris n'en feraient-ils pas plus prompte justice que l'index de la Sorbonne ne pourrait le faire? »

Marcel DE SERRES. — « Si l'on considère que la géologie n'existait pas à l'époque à laquelle a été écrit le recit de la création, et que les connaissances astronomiques étaient pour lors peu avancées, on est porté à conclure que Moïse n'a pu deviner si juste que par suite d'une révélation » (*Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, par Marcel DE SERRES, professeur de minéralogie et de géologie à Montpellier.)

« Telles sont les principales données que l'on trouve dans le livre sur lequel nous avons appelé l'attention des hommes éclairés, livre réellement étonnant, fait pour tous les âges, et qui a grandi avec eux. Merveilleux pour nous, il le sera bien plus encore pour nos neveux, dont les esprits, perfectionnés par les lumières toujours croissantes des sciences, en concevront mieux toute la portée et pourront aussi en apprécier davantage la profondeur et la beauté. Nos recherches auront peut-être suffi à ceux dont l'esprit est dégagé de toute prévention, quant aux autres, nous n'avons jamais eu l'espoir de les convaincre; *nous savons trop qu'il est des maux de l'esprit, comme du cœur, qu'il n'est pas donné à l'homme de guérir, ni même de soulager.* » (T. I, p. 222 et 223; t. II, p. 408, 2e édition.)

« La révélation ne saurait être en désaccord avec la science; car la vérité est une, et ne peut souffrir le moindre partage. Mais il ne saurait ignorer que, dans le siècle dernier, où le scepticisme tyrannisait en quelque sorte l'opinion, on a constamment considéré comme inconciliables avec les livres saints, les faits physiques que l'on ne pouvait comprendre.

« Dès lors n'est-il pas utile, et l'on pourrait peut-être dire nécessaire, de démontrer, en prouvant l'accord des faits géologiques avec les vérités révélées, que les progrès de la science ont détruit de fond en comble toutes ces hypothèses gratuites inventées par les philosophes du siècle qui vient de finir.

« Eh quoi! les travaux des Cuvier, des Buckland et des Herschel, auraient été inutiles, et nos efforts auraient été également vains pour suivre de loin l'exemple de ces grands maîtres? tout au plus auraient-ils abouti à créer des suppositions hasardées, et à imaginer des systèmes bizarres. Mais n'y a-t-il donc pas quelque avantage à prouver à ceux qui ne croient pas à la révélation, que ce n'est point sans raison que les Leibnitz, les Newton, les Pascal et les Bossuet, ont incliné leur front devant les saintes Ecritures? N'y a-t-il pas également quelque profit à faire sentir aux hommes qui ne sont point dominés par des idées préconçues, que l'Ecriture, source inépuisable de toutes les vérités morales, contient la substance des principaux faits physiques que nous n'avons connus qu'après dix-huit siècles d'observation.

« Aussi, en invoquant les progrès de la science, et cherchant à profiter de tout ce qu'ils nous ont récemment appris, nous avons cru reconnaître que le véritable texte de la *Genèse* n'avait pas été encore bien compris. Nous avons particulièrement porté notre attention sur le mot grec *iom*, dont l'interprétation est d'une si haute importance pour saisir l'ensemble du récit de la création. C'est ce mot *iom* que, faute d'en comprendre toute la portée, on a traduit d'abord par ἡμέρα, puis par *dies*, et enfin par *jour*, comme s'il pouvait désigner un espace de temps aussi court que le sont les jours de vingt-quatre-heures...

« Nous ferons seulement remarquer que, relativement au dernier, entre les traductions apportées du mot *iom*, celle que nous avons suivie est la plus moderne de toutes. Elle serait même tout à fait de notre époque si saint Augustin ne l'avait en quelque sorte autorisée, en faisant observer qu'il était difficile de se prononcer sur la nature des jours de Moïse, quoiqu'il parût bien constant qu'ils ne pouvaient être semblables aux jours de vingt-quatre heures.

« L'intervalle du temps nommé *jour* est mesuré par la révolution de la terre sur son axe, en présence du soleil éclairant; dès lors, il n'y a pas eu de véritable jour avant le moment où le soleil a pu répandre d'une manière constante la lumière sur notre planète. Cet astre n'a reçu qu'à la quatrième époque des atmosphères lumineuses qui lui donnent ce pouvoir; aussi de ce moment seulement il a été disposé à servir de signe pour séparer les temps et les saisons, les jours et les années, ainsi que le dit expressément le quatorzième verset de la *Genèse*.

« Antérieurement à cette coordination du soleil, rien ne mesurait donc la durée du temps, et le temps proprement dit n'existait pas encore. Aussi, d'après la remarque ju-

dicieuse de M. Cahen (144), l'expression *iom* ne peut être considérée, du moins pour l'intervalle écoulé avant l'appropriation ou la coordination de l'astre auquel nous devons le bienfait de la lumière, que comme exprimant l'idée d'une époque indéterminée. S'il en est ainsi pour cette première partie du récit de la Genèse, comment douter qu'il n'en soit pas de même relativement aux époques qui ont suivi cette coordination.

« La fausse interprétation donnée au mot *iom* en a fait admettre une non moins inexacte pour les mots *ereb* et *boker;* ces mots signifient non le soir et le matin d'un jour, mais la fin et le commencement d'une période. Une observation bien simple semble du moins le démontrer. Toutes les époques actuellement terminées offrent ce même refrain d'*ereb* et de *boker*, c'est-à-dire que les mots *de la fin jusqu'au commencement* y sont constamment répétés; il n'en est plus de même lorsqu'il est question de l'époque à laquelle nous appartenons; celle-ci, n'étant pas encore achevée, n'a pas dû avoir ce même refrain quoiqu'elle eût plus d'un soir et plus d'un matin...

« Bossuet, Cuvier, Deluc et Champollion, ont donc eu raison de ne pas considérer le mot *iom* comme exprimant des intervalles de temps aussi courts que le sont les jours de vingt-quatre heures, mais bien comme des époques indéterminées, pendant lesquelles ont été effectuées des opérations successives de la création...

« Les traducteurs du *Pentateuque* ont-ils bien saisi le sens du troisième verset de la *Genèse*, lorsqu'ils ont fait dire à Dieu : « Que « la lumière soit faite, et la lumière fut faite; » tandis que le texte porte uniquement : « Lumière soit; lumière fut. » Ces mots sont non-seulement sublimes, en ce qu'ils indiquent qu'entre la volonté divine et l'action, il n'y a point d'intervalle, mais parce qu'ils nous donnent l'idée la plus juste de l'application de la lumière, qui a jailli d'une manière instantanée à la parole du Tout-Puissant.

« Il y a en effet une grande différence entre ces deux manières d'entendre le texte; la dernière, la seule qui s'accorde avec le sens naturel de l'hébreu, se concilie aussi d'une manière parfaite avec les découvertes les plus récentes sur le mode de propagation de la lumière...

« Nous avons pris la plume pour leur montrer que Moïse, considéré non comme un homme inspiré, mais seulement comme un homme ordinaire, avait été singulièrement au-dessus de son siècle et nous avait laissé une cosmogonie dont l'exactitude se vérifie chaque jour. Déjà par suite des progrès toujours croissants de la science des faits, et les recherches philosophiques, Moïse est sorti victorieux de cette lutte dont il a été si souvent l'objet. Son livre paraîtra bien plus étonnant encore, lorsqu'on l'aura débarrassé, à l'aide d'interprétations plus éclairées, des obscurités dont nous venons de présenter, du reste, la plus grande. » (*De la création de la terre et des corps célestes*, par Marcel de Serres, p. 2-48.)

Demerson — « Nous ne pouvons trop remarquer cet ordre admirable, parfaitement d'accord avec les plus saines notions qui forment la base de la géologie positive. Quel hommage ne devons-nous pas rendre à l'historien inspiré. » (*La Géologie enseignée en vingt-deux leçons*, *ou Histoire naturelle du globe terrestre*, Paris, 1829, p. 408, 471.)

Beudant. — « Concordance extraordinaire qui ne peut être l'effet du hasard, et qui, en nous conduisant à admettre des faits que les livres saints ont voulu nous cacher, nous entraîne aussi à reconnaître dans les détails qu'ils nous ont laissés une profondeur de connaissances qui contraste d'une manière frappante avec l'ignorance des temps où ils ont été écrits. » ( *Voyage minéralogique et géologique en Hongrie*, chap. 15. )

Nérée Boubée. — « Ici se présente une considération dont il serait difficile de ne pas être frappé. Puisque un livre, écrit à une époque où les sciences naturelles étaient si peu éclairées, renferme cependant, en quelques lignes, le sommaire des conséquences les plus remarquables auxquelles il ne pouvait être possible d'arriver qu'après les immenses progrès amenés dans la science par le XVIIIe et le XIXe siècles ; puisque ces conclusions se trouvent en rapport avec des faits qui n'étaient ni connus ni même soupçonnés à cette époque, qui ne l'avaient jamais été jusqu'à nos jours, et que les philosophes de tous les temps ont toujours considérés contradictoirement, et sous des points de vue toujours erronés ; puisque, enfin, ce livre, si supérieur à son siècle, sous le rapport de la science , lui est également supérieur sous le rapport de la morale et de la philosphie naturelle, on est obligé d'admettre qu'il y a dans ce livre quelque chose qu'il ne voit pas, qu'il ne connaît pas, mais qui le presse irrésistiblement! » ( Nérée Boubée, *Manuel de géologie*, 3e édition, page 62. )

De Humboldt , retrouvant les traces profondes de la *Genèse* dans les *monuments américains*, s'écrie : — « La substance de la *tradition* est *partout la même*, dans les grands continents comme dans les plus petites îles de l'océan Pacifique. C'est toujours sur la montagne la plus élevée et la plus voisine que se sont sauvés les restes de la race humaine. »

Arago constata le premier , dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, un fait important qui confirme pleinement la vérité du récit de la création par la *Genèse* :

« Les nébuleuses, dit-il, composées d'une matière diffuse, continue, phosphorescente, ont cependant un aspect tout spécial, indéfinissable, dont les plus anciens observateurs à qui il fut donné d'examiner le ciel avec de

(144) La *Bible*, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, par S. Cahen, t. Ier, p. 3, v. 14.

bonnes lunettes, se montrèrent particulièrement frappés. » On trouve dans un mémoire de Halley une remarque d'autant plus singulière qu'elle était faite par un homme qui professait l'incrédulité presque publiquement. « Ces nébuleuses, écrivait l'ami de Newton, répondent pleinement à la difficulté que diverses personnes avaient élevées contre la description de la création donnée par Moïse, en disant : Il est impossible que la lumière ait été engendrée sans le soleil. *Les nébuleuses montrent manifestement le contraire;* plusieurs n'offrent en effet aucune trace d'étoile à leur centre. »

Il nous faudrait un volume si nous voulions recueillir tous les témoignages de la science; aux noms déjà cités et que nous avons pris comme au hasard, il faudrait joindre ceux de d'Aubusson, de Chaubard, de Bertrand, de Margerin, de Champollion, de Rémusat, de Rochette, qui tous viennent s'incliner devant la majesté de Moïse et reconnaître en lui le souffle de Dieu. Jamais tel accord ne s'est vu dans les divers interprètes de la science, jamais hommage plus désintéressé, plus spontané, plus éclairé, plus libre, plus concluant, n'a été rendu à la vérité. Malheur à qui n'en serait pas ébranlé.

GLOIRE DE DIEU. — « N'est-il pas certain, dit Bayle, que tout ce que nous faisons et tout ce que nous pouvons doit avoir pour but la gloire de Dieu, mais aussi la plus grande gloire ? Nos opinions et nos actions ne doivent-elles pas tendre *ad majorem Dei gloriam*. Ce ne doit pas être la devise d'une compagnie particulière, mais celle de tous les corps et de toutes les communautés, mais celle de tous les particuliers. » (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Pauliciens.*)

J.-J. ROUSSEAU parle en ces termes des vanités de la gloire mondaine pour tous, hommes et femmes, et montre quelle est la seule gloire réelle.

« *A monseigneur le prince de Wirtemberg.* — Motiers, le 15 avril 1764. — Ne vous plaignez pas de vos disgrâces, prince. Comme elles sont l'ouvrage de votre courage et de vos vertus, elles sont aussi l'instrument de votre gloire et de votre bonheur. Vaincre Frédéric eût été beaucoup, sans doute ; mais vaincre dans son cœur les préjugés et les passions, qui subjuguent les conquérants comme les autres hommes, est plus encore. Et, dites la vérité, combien de batailles gagnées vous eussent donné, dans l'opinion des hommes, ce que vous donne au fond de votre cœur une heure de jouissance des plaisirs de l'amour paternel ? Quand vos succès eussent fait illusion aux hommes, ce qui me paraît fort douteux, car qu'importe aux peuples qui perde ou qui gagne, vous auriez méconnu les vrais biens pour vous-même; et, séduit par les acclamations publiques, n'eussiez-vous plus mis votre bonheur que dans les acclamations d'autrui. Vous avez appris à le trouver en vous, et à en être le maître, et à en jouir malgré la reine et malgré les jaloux. Vous l'avez conquis, pour ainsi dire; c'était la meilleure conquête à faire.

« La fumée de la gloire est enivrante dans mon métier comme dans le vôtre. J'ignore si cette fumée m'a porté à la tête, *mais elle m'a souvent fait mal au cœur;* et il est bien difficile qu'au milieu des triomphes un guerrier ne sente pas quelquefois la même atteinte, car si les lauriers des héros sont plus brillants, la culture en est aussi plus pénible, plus dépendante, et souvent on la leur fait payer bien cher. » (t. III, p. 135.)

« J'aime le repos, la paix; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût, et j'espère au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout à fait éteints les restes de la chaleur qui, à près de quarante ans, m'avaient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne plus la reprendre. » (t. II, p. 158.)

« Je ne prends pas le change, Henriette, sur l'objet de votre lettre, non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre que mon approbation sur celui que vous aurez pris. Sur chacune de vos lignes je vois ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser, ni lire, quelqu'un qui pense et écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche, et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugements vous importent. Mais en me flattant vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; et vous déguiser mon sentiment quand il y va du bonheur de votre vie, serait mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

« Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et à broder. Henriette, on ne quitte pas sa tête comme son bonnet, et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexion : plus on sent les maux, plus on les augmente ; et tous nos efforts pour en sortir ne font que nous y embourber.

« Ne parlons donc plus de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède; vous les sentez, vous en gémissez; et, pour les rendre supportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas là l'objet que vous me proposez dans vos plans d'études et d'occupations ?

« Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue ; mais c'est votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la vérita

ble source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite, nées dans le bien-être et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie! Pourquoi cela? Sans doute elles n'auront pas, direz-vous, une âme aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dît autant.. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée? voulez-vous le savoir, Henriette? c'est, en dernière analyse, un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siége du mal. Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur, il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à quelques autres, et une seule exclusion tourmente plus que cent préférences. *C'est bien pis encore dans une femme qui, voulant se faire homme*, met d'abord tout son sexe contre elle, *et n'est jamais prise au mot par le nôtre*, en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend que par ceux qu'on lui refuse.

« Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires; *et qu'usurpant les droits d'un sexe* sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, *elle n'en possède aucun pleinement*

« Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche est de n'attirer, ne voir que des gens qui sont comme elle, et d'écarter le mérite solide et modeste, qui ne s'affiche point et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si faussement les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes et ce qui leur ressemble; et ce n'est certainement pas voir le genre humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés: je le crois bien; celles où vous avez vécu étaient les moins propres à vous rendre heureuse; vous n'y trouviez personne en qui vous puissiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls, à qui vous demandiez dans leurs cœurs la première place, et qui n'en ont pas même une seconde à donner..... La marche par laquelle vous avez acquis des connaissances n'en justifie ni l'objet ni l'usage. Vous avez voulu paraître philosophe, c'était renoncer à l'être; loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à sa seule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparents et des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jetée vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même; et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

« Voyez l'erreur de la route que vous avez prise, et, croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'est encore pour les autres. Vous voulez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela? Je ne sais pas au vrai quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle; mais dussiez-vous avoir pour amis des OEdipes, j'ai peine à croire que vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soin pour obtenir ce que vous avez déjà? Non, Henriette, ce n'est pas cela; mais quand vous serez une sibylle, vous voudrez prononcer des oracles; *votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres que d'avoir vous-même des auditeurs.* Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillerez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des jours plus sereins. Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente est de vous éloigner de vous; moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

« Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici l'unique but de toute votre conduite *a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui.* Comment, ayant réussi dans le public, autant que personne, et rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que ce n'était pas là le bonheur qu'il vous fallait, et qu'il était temps de changer de plan? Le vôtre peut être bien pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. » (T. III, p. 142.)

GRACE. — Montaigne, après avoir cité ce mot de Sénèque: *O la vile chose et abjecte que l'homme s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité!* se récrie avec son admirable bon sens. « Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde: car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et espérer d'enjamber plus que de l'éstendue de nos jambes, cela est impossible et monstreux, et l'est encore que l'homme se monte au dessus de soy et de l'humanité, car il ne peut voir que de ses yeux ni saisir que de ses prises; il s'elevera si Dieu lui prête *extraordinairement* la main; il s'élevera abandonnant et renonçant a ses propres moyens, et se laissant haulser et soublever par les moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne, non à la vertu stoïque, de prétendre à cette divine et miraculeuse méthamorphose. » (MONTAIGNE, *Essais*, liv. II, ch. 12.)

— « Il faut admettre avant tout, dit Leibnitz, que la nature de l'homme a été si corrompue par sa chute, que, sans le secours de la grâce divine, non-seulement il ne peut

accomplir, mais il ne peut même commencer aucune œuvre bonne, aucun acte agréable à Dieu. Ainsi, ni les prières, ni le vœu ou désir de changer de vie, ou de chercher la vraie foi, et généralement aucun bon mouvement ne peut venir de nous-mêmes sans la grâce excitante et prévenante ; d'un autre côté, il faut également admettre que le libre arbitre n'a pas été enlevé à l'homme par sa chute, pas même dans les choses divines et qui appartiennent au salut ; mais que tous les actes volontaires, ou excités par la grâce, s'ils sont bons ; ou produits par la nature corrompue, s'ils sont mauvais, sont cependant volontaires et faits avec choix, et par conséquent libres : de même que dans la vie commune la liberté de nos actions ne nous est point enlevée, parce que les rayons de la lumière transmis par l'organe de la vue nous excitent à une action, et quelquefois si fortement, que malgré notre délibération et la faculté que nous avons de résister aux impressions, on peut prévoir cependant que l'acte suivra certainement ; car autre chose est qu'une chose soit certaine, autre chose qu'elle soit nécessaire ; ainsi pécher est une action contingente ; produire un bon mouvement est un acte libre ; et quoique l'impulsion et le secours viennent de Dieu, il y a toujours dans l'homme quelque coopération ; autrement on ne pourrait pas dire qu'il a agi. Mais de savoir si les forces elles-mêmes pour produire de bons mouvements sont détruites dans ceux qui ne sont pas régénérés, ou bien ne sont que suspendues ; et encore, par quelles similitudes on pourrait le mieux expliquer le secours de la grâce, ce sont des disputes aussi froides qu'inutiles, imaginées par ceux qui cherchent de tous côtés dans les dogmes de l'Eglise ce qu'ils peuvent chicaner avec quelque couleur de raison.

« Or, Dieu donne à tous les hommes une grâce suffisante, c'est-à-dire que, supposez seulement une volonté sérieuse de leur part, ils n'ont rien à désirer de plus pour leur salut qui ne soit en leur pouvoir. Aussi plusieurs personnages de piété sont-ils persuadés que tout homme venant en ce monde est éclairé par cette lumière des esprits, le Fils éternel de Dieu, et par son Saint-Esprit, de sorte que du moins avant sa mort, soit par une prédication extérieure, soit par une illustration intérieure de l'âme, il a une connaissance suffisante de tout ce qui est nécessaire pour parvenir au salut, pourvu toutefois qu'il le veuille ; ce qui le rend inexcusable s'il résiste opiniâtrement à Dieu qui l'appelle, la justice divine l'exige nécessairement ainsi. Mais comment cela peut-il avoir lieu pour ceux qui n'ont reçu aucune notion de l'Evangile de Jésus-Christ par la prédication extérieure de la parole ? C'est ce que nous ne devons pas décider témérairement, mais abandonner à la sagesse et à la miséricorde divine.

« Quant à cette grâce efficace et victorieuse qui produit la bonne volonté elle-même, qui triomphe des inclinations humaines, et qui l'emporte sur les sollicitations contraires d'une nature imparfaite et corrompue, Dieu ne la donne pas toujours à tous, sans quoi tous seraient sauvés. Pourquoi ne l'accorde-t-il pas toujours, c'est-à-dire pourquoi entre plusieurs autres personnes également possibles, quelques-unes sont admises à l'existence, qui sont connues ou prévues devoir rester dans l'impénitence, faire d'autres actions libres et contraires au salut, et ne recevoir que certains degrés de grâce divine inférieurs au suprême degré de la grâce victorieuse? Ce sont là des secrets du gouvernement de Dieu inaccessibles aux mortels, et sur lesquels il nous suffit de retenir une seule chose, c'est que ce qui plaît à Dieu est toujours le meilleur ; les choses, si elles étaient autrement, ne seraient pas aussi parfaites, et les maux que Dieu permet produisent un bien beaucoup plus grand, comme nous l'avons dit plus haut.

« Il ne faut cependant pas croire que la volonté divine de sauver les hommes, et les mérites du Christ, ou au moins la grâce efficace, n'appartiennent qu'aux seuls élus qui obtiennent la grâce suprême et finale de l'heureuse persévérance. Car Jésus-Christ est mort pour tous ; mais la grâce efficace, la conversion et la régénération par l'esprit de Dieu, qui nous met au nombre de ses enfants, peuvent être accordées à plusieurs qui ne persévèreront pas ; et je ne vois pas ce qui a engagé quelques hommes doctes à soutenir ces étranges paradoxes, dont ils repoussent le sens interne propre et les conséquences ; je ne vois pas, dis-je, comment, imposant des lois à la Divinité, et limitant à leur gré l'économie de la grâce divine, ils ont cru que celui qui ne doit pas persévérer ne reçoit pas réellement, quoi qu'il fasse, la grâce et l'Esprit-Saint, quelque bonnes et saintes que lui paraissent d'ailleurs ses dispositions ; et au contraire, que celui qui est élu et qui doit véritablement faire une pénitence finale, ne perd point la grâce qu'il a reçue de Dieu et la présence de l'Esprit-Saint, quoiqu'il passe sa vie dans les adultères et dans les homicides. Ces dogmes nouveaux et si choquants, quand même on pourrait les excuser, ne me semblent appuyés sur aucun fondement et n'être d'aucun usage pour l'édification ; et si l'on rencontre quelques locutions qui paraissent favoriser un sentiment si dur, il vaut mieux les adoucir en les comparant à d'autres qui sont en bien plus grand nombre, que de les forcer par une interprétation rigoureuse ; et il semble plus digne de Dieu d'accorder une grâce temporelle et révocable, mais visible, plutôt qu'une grâce perpétuelle et inamissible, mais enfouie, et unie aux plus mauvaises habitudes de l'âme et aux plus grands crimes. » (*Système théologique* de Leibnitz.)

Bayle. — « Tous les Chrétiens doivent trouver là (dans les paroles de saint Paul : *O altitudo!*) un arrêt définitif, prononcé en dernier ressort et sans appel touchant les

disputes de la grâce, ou plutôt ils doivent apprendre par cette conduite de saint Paul à ne jamais disputer sur la prédestination et à opposer du premier coup cette barrière à toutes les subtilités de l'esprit humain, soit qu'elles s'offrent d'elles-mêmes pendant qu'on médite ce grand sujet, soit qu'un autre homme nous les propose. » (*Dictionnaire*, art. *Arminius.*)

« Le plus fort et le meilleur est d'opposer d'abord cette forte digue aux inondations des raisonnements, et de considérer cette sentence définitive de saint Paul comme ces rochers inébranlables au milieu des ondes, contre lesquels les vagues les plus enflées ont beau s'élancer; elles écument, elles battent inutilement; elles n'y font que se rompre : tous les traits qu'on décochera contre un tel bouclier auront le sort de ceux de Priam.

Sic fatur senior, telumque imbelle sine ictu
Conjecit : rauco quod protinus aere repulsum,
Et summo clypei nequidquam umbone pependit.

VIRGILE, *Æn.*, liv. II.

« Selon la bonne théologie, c'est par une grâce très-particulière du Saint-Esprit que certains hommes, prêts à pécher, ont tout à coup une idée vive de la présence de Dieu, et une crainte si forte de l'injustice, qu'ils voulaient commettre, et à quoi une passion violente les poussait.

« Une faveur insigne de la miséricorde de Dieu est de nous faire surmonter les instincts de la corruption naturelle et de nous dégoûter du vice, autant et plus que la nature ne nous dégoûte de la vertu. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. IV, p. 514.)

— « GRACE, *en termes de théologie*, signifie un *don* que Dieu confère aux hommes par sa pure libéralité, et sans qu'ils aient rien fait pour le mériter, soit que ce don regarde la vie présente, soit qu'il ait rapport à la vie future.

« De là les théologiens distinguent d'abord des *grâces, dans l'ordre naturel*, et des *grâces dans l'ordre du salut;* les premières renferment les dons de la création, de l'être, de la conservation, de la vie, de l'intelligence, et tous les avantages de l'âme et du corps; ce qui fait dire à saint Augustin (*Ep.* 177, *ad Innoc.*) : *Quadam non improbanda ratione dicitur gratia Dei qua creati sumus homines.... qui et essemus, et viveremus, et sentiremus, et intelligeremus.* C'est aussi par la *grâce* de Dieu que les anges et les âmes des hommes sont immortels, que l'homme a son libre arbitre, etc.

« Les grâces, dans l'ordre du salut, sont celles qui de leur nature ont rapport et conduisent à la vie éternelle; et c'est de celles-ci principalement que traitent les théologiens, lorsqu'ils agitent les matières de la *grâce*.

« Ils définissent la *grâce* dans l'ordre du salut en général, un don surnaturel que Dieu accorde gratuitement à des êtres intelligents, relativement à leur salut; ce qui convient à toute *grâce* surnaturelle, tant à celle qui est conférée en vertu des mérites de Jésus-Christ, qu'à celle qui, selon saint Thomas et plusieurs autres scolastiques, fut accordée aux anges dans leur création, et au premier homme dans l'état d'innocence.

« Mais quand il s'agit de la *grâce* de Jésus-Christ ou du Sauveur, ils la définissent en *don surnaturel* que Dieu accorde gratuitement à des créatures intelligentes en vue de la passion et des mérites de Jésus-Christ, et relativement à la vie éternelle...

« Les pélagiens ne connaissaient que cette espèce de *grâce :* la seconde est celle qui le touche intérieurement par de bonnes pensées, de saints désirs, des résolutions pieuses, etc.

« 3° En *grâce donnée gratuitement et grâce qui rend agréable à Dieu*, ou, comme s'expriment les théologiens, *gratia gratis data*, et *gratia gratum faciens :* par *gratia gratis data*, ils entendent un *don surnaturel* que Dieu confère à quelqu'un pour le salut et la sanctification des autres, quoique, en vertu de ce don, il n'opère pas toujours la sienne propre : tels sont le don des langues, le don des miracles, le don de prophéties, etc. Par *gratia gratum faciens*, ils entendent un *don surnaturel* destiné primitivement et par sa nature à sa sanctification et au salut de celui qui le reçoit, et le rendant agréable aux yeux de Dieu.

« 4° Cette dernière se divise en *grâce habituelle* et en *grâce actuelle.* La grâce habituelle est celle qui réside dans l'âme comme une qualité inhérente, fixe et permanente, à moins que le péché mortel ne l'en chasse; elle se subdivise en *grâce sanctifiante* ou *justifiante*, vertus infuses et dons du Saint-Esprit.

« La grâce sanctifiante ou justifiante est celle par laquelle l'homme devient formellement juste, reçoit la justice comme une forme : on a emprunté cette expression de la philosophie d'Aristote.

« La grâce actuelle est celle qui est accordée par manière d'acte ou de motion passagère pour faire quelque bonne œuvre particulière, comme de résister à telle ou telle tentation, accomplir tel ou tel précepte.

« Dans toutes les contestations qui divisent les théologiens sur la doctrine de la grâce, c'est de l'actuelle qu'il est question.

« 5° Cette grâce actuelle se divise en *grâce d'entendement* et *grâce de volonté.*

« La grâce d'entendement est une illustration intérieure de l'esprit : la grâce de volonté est un mouvement indélibéré et immédiat que Dieu opère dans la volonté. La grâce actuelle, au moins depuis le péché d'Adam, affecte ces deux facultés à cause des ténèbres dont l'entendement est obscurci, et qui demandent qu'il soit éclairé, et de la faiblesse que le péché du premier homme a mise dans la volonté, et qui exige un secours d'en haut pour le porter au bien.

« Cette distinction, comme on voit, suppose celle qu'on a établie entre l'entende-

ment et la volonté, et qui paraît à quelques égards, précaire et nominale.

« 6° La grâce actuelle, en tant qu'elle renferme ces deux qualités, se divise en *grâce opérante* et *coopérante*, *prévenante* et *subséquente*, *excitante* et *aidante ;* termes que les théologiens expliquent différemment selon les divers systèmes qu'ils embrassent sur la grâce. On peut dire que la grâce opérante, prévenante et excitante, est la même chose dans le fond ; et la définir une *illustration* soudaine de l'entendement, et une motion indélibérée de la volonté que Dieu opère en nous sans nous, afin que nous voulions et que nous fassions le bien surnaturel : de même la grâce coopérante, subséquente et aidante, est la même chose dans le fond, et on la définit un concours surnaturel par lequel Dieu agit avec nous pour produire tous et chacun des actes surnaturels et libres dans l'ordre du salut.

« 7° La grâce opérante ou excitante se divise en *grâce efficace* et en *grâce suffisante.* La grâce efficace est celle qui opère certainement et infailliblement le consentement de la volonté, et à laquelle cette volonté ne résiste jamais quoiqu'elle ait un pouvoir prochain et réel de lui résister. La grâce suffisante est celle qui donne à la volonté des forces proportionnées pour faire le bien, mais dont la volonté n'use pas toujours.

« La grâce, son opération, sa nécessité, son accord avec la liberté de l'homme, étant des mystères incompréhensibles à notre faible raison, il n'est pas étonnant qu'il y ait eu sur tous ces points des opinions opposées ; les plus considérables sont celles des pélagiens, des semi-pélagiens, des arminiens, des molinistes, des congruistes, etc., d'une part; et de l'autre, des prédestinaciens, des wicléfistes, des luthériens, des calvinistes rigides ou gomaristes, de Baïus, de Jansénius, des augustiniens, des thomistes, etc.

« La dispute entre les défenseurs de ces différentes opinions roule principalement sur la nécessité et l'efficacité de la grâce.

« Les pélagiens et les semi-pélagiens sont en opposition avec tous les autres sur cet article, les premiers refusant de reconnaître aucune espèce de grâce intérieure, et ceux-ci niant la nécessité de la grâce pour le commencement de la foi et des œuvres. Selon les théologiens qui ont écrit depuis la bulle d'Innocent X, contre le livre de Jansénius, saint Augustin n'a disputé contre ces hérétiques que pour les obliger de reconnaître cette nécessité qu'ils niaient : en convenant que c'est là l'objet principal de saint Augustin, il faut avouer que chemin faisant, il enseigne aussi l'efficacité de la grâce d'une manière très-forte; que sans doute les semi-pélagiens en niant la nécessité de la grâce pour le commencement des œuvres de la foi, croyaient encore que celle qu'ils admettaient était versatile, et que saint Augustin combat cette opinion.

« La doctrine catholique enseigne que la grâce intérieure prévient la volonté, et que par conséquent elle est nécessaire pour le commencement de la foi et des œuvres, et que l'homme ne peut rien sans elle dans l'ordre du salut.

« Les pélagiens et les semi-pélagiens mis à part, les défenseurs des autres opinions sont principalement divisés sur l'efficacité de la grâce.

« Les vérités catholiques sur cette matière sont, 1° qu'il y a des grâces efficaces par lesquelles Dieu sait triompher de la résistance du cœur humain, sans préjudice de la liberté; 2° qu'il y a des grâces suffisantes auxquelles l'homme résiste quelquefois.

« Mais on dispute fortement sur la question d'où naît l'efficacité de la grâce; est-ce du consentement de la volonté, ou bien est-elle efficace par elle-même; c'est à ces deux opinions qu'il faut réduire la multitude de celles qui partagent les théologiens. Les principaux systèmes sur cette matière sont ceux des thomistes, des augustiniens, des congruistes, des molinistes et du P. Thomassin.

« Les thomistes prétendent qu'on doit tirer l'efficacité de la grâce de la toute-puissance de Dieu et du souverain domaine qu'il a sur les volontés des hommes; ils la définissent une grâce qui, de sa nature, prévient le libre consentement de la volonté, et opère ce consentement, en appliquant physiquement la volonté à l'acte, sans gêner ou détruire pour cela la liberté : selon eux, elle est absolument nécessaire pour agir, dans quelque état que l'on considère l'homme; avant le péché d'Adam, à titre de dépendance; après le péché d'Adam et à titre de dépendance, et à titre de faiblesse que la volonté de l'homme a contractée par ce péché. Ils l'appellent aussi *prémotion physique.*

« Les augustiniens soutiennent que l'efficacité de la grâce prend sa source dans la force d'une délectation victorieuse absolue, qui emporte par sa nature le consentement de la volonté : selon eux, la grâce efficace est celle qui prévient physiquement la volonté, mais qui n'en opère le consentement que par une prémotion morale. Ils sont partagés sur sa nécessité, les uns voulant que pour tout acte surnaturel et méritoire il faille une grâce efficace par elle-même; les autres, comme le cardinal Norris, distinguant les œuvres difficiles d'avec les œuvres faciles, et exigeant pour les premières seulement une grâce efficace par elle-même, et pour les autres une grâce suffisante.

« Les congruistes croient que l'efficacité de la grâce vient de la combinaison avantageuse de toutes les circonstances dans lesquelles elle est accordée. Dieu, dans ce système, prévoit en quel temps, en quel lieu et en quelles circonstances, la volonté sera d'humeur de consentir ou de ne pas consentir à la *grâce*, et par pure bonté il la place dans le moment favorable : selon eux, la grâce efficace et la grâce suffisante ne diffèrent point essentiellement l'une de l'autre; mais seulement en ce que la grâce efficace

est un plus grand bienfait, eu égard aux circonstances, que n'est la grâce suffisante ; à peu près comme le don d'une épée fait à une personne est toujours un don, soit en temps de paix, soit en temps de guerre; cependant relativement à cette dernière circonstance, l'épée étant plus utile en temps de guerre qu'en temps de paix, le don qu'on en fait est plus précieux dans une circonstance que dans l'autre.

« Les molinistes pensent que l'efficacité de la grâce vient du consentement de la volonté; que Dieu, en donnant à tous indifféremment la même grâce, laisse à la décision de la volonté humaine de la rendre efficace par son consentement, ou inefficace par son refus; en sorte qu'à proprement parler, ils ne reconnaissent point de *grâce* efficace par elle-même, ou ce que les autres théologiens appellent, *gratia per se et ab intrinseco efficax*.

« Le P. Thomassin (*Dogmat. théolog.* t. III, tract. IV, c. 17) fait consister l'efficacité de la *grâce* dans un assemblage de plusieurs secours surnaturels, tant intérieurs qu'extérieurs, qui pressent tellement la volonté, qu'ils obtiennent infailliblement son consentement ; de manière cependant que chacun de ces secours pris séparément peut être privé de son effet, et même en est souvent privé par la résistance de la volonté; mais collectivement pris, ils l'attaquent avec tant de force qu'ils en demeurent victorieux, en la prédéterminant non physiquement, mais moralement.

« Les erreurs sur la grâce efficace condamnées par l'Eglise sont celles de Luther, de Calvin et de Jansénius. Luther soutenait que la grâce agissait avec tant d'empire sur la volonté de l'homme, qu'il ne lui restait pas même le pouvoir de résister. Calvin (dans son *Instit.*, t. III, c. 22) s'attache à prouver que la volonté de Dieu apporte dans toutes choses, et même dans nos volontés, une nécessité inévitable. Selon Luther et Calvin, cette nécessité n'est point physique, totale, immuable, essentielle, mais une nécessité relative, variable et passagère. (CALV., *Instit.*, liv. III, chap. 2, n° 11 et 12; LUTHER, *De serv. arbitr.*, fol. 434.) Les arminiens et plusieurs branches de luthériens ont adouci cette dureté de la doctrine de leurs maîtres.

« Les arminiens soutiennent, comme les catholiques, la nécessité de la grâce efficace en ce sens, que cette grâce ne manque jamais aux justes que par leur propre faute, qu'ils sont toujours dans le besoin des grâces intérieures vraiment et proprement suffisantes pour attirer la grâce efficace, et qu'elles l'attirent infailliblement quand on ne les rejette pas; mais, qu'au contraire elles demeurent souvent sans effet, parce qu'au lieu d'y consentir comme on le pourrait, on y résiste.

« Jansénius et ses disciples croient que l'efficacité de la grâce vient de l'impression d'une délectation céleste indélibérée, qui l'emporte en degrés de force sur le degré de la concupiscence qui lui est opposée.

« Toutes ces opinions se réduisent, comme nous l'avons dit plus haut, à deux systèmes diamétralement opposés, dont l'un favorise le libre arbitre et l'autre la puissance de Dieu; et dans chacune de ces deux classes en particulier, les opinions ne sont séparées souvent que par des nuances légères et presque imperceptibles. Les semi-pélagiens admettaient, au moins pour les bonnes œuvres, une *grâce* versatile et que Dieu accordait après avoir consulté la volonté et prévu son consentement.

« Il serait difficile d'assigner une différence à cet égard entre eux et les molinistes et les congruistes : il est vrai qu'ils prétendaient, disent les théologiens, que ce consentement prévu était pour Dieu un motif déterminant, une raison de l'accorder; mais les thomistes et les autres théologiens catholiques, partisans de la grâce efficace par sa nature, reprochent tous les jours aux congruistes et aux molinistes, que c'est là une conséquence nécessaire de leur opinion.

« Les molinistes et les congruistes entre eux sont à peu près dans les mêmes termes. Molina n'a jamais nié la congruité de la grâce ; et Suarès, en disant qu'elle tire son efficacité des circonstances, ne peut pas disconvenir que le consentement ou le dissentiment de la volonté rend en dernier ressort la grâce efficace ou inefficace : c'est la remarque de Tournelli, *De gratia Christi*, t. II, p. 674.

« Le sentiment du P. Thomassin peut encore être rappelé aux molinistes ou aux congruistes ; car la motion morale qui résulte de la multitude des grâces, avec quelque force qu'elle presse la volonté, est toujours distinguée du consentement, n'opère pas physiquement le consentement qui rendra la grâce efficace.

« D'autre part, toutes les opinions qui prêtent à la grâce une efficacité indépendante du consentement, rentrent les unes dans les autres ; les noms n'y font rien : qu'on appelle la grâce une *délectation*, une *prémotion*, etc., cela ne fera rien à la question capitale, qui est de savoir si le consentement de la volonté sous son empire est libre ou nécessaire.

« L'Eglise se met peu en peine des opinions abstraites sur la nature de la grâce, mais attentive à conserver le dogme de la liberté, sans lequel il n'y a ni religion ni morale, elle condamne les expressions qui y donnent atteinte. Il est difficile de croire qu'aucun théologien, sans en excepter Luther et Calvin, ait fait de l'homme un être absolument destitué de tout pouvoir d'agir, incapable de mérite et de démérite, le jouet de la puissance de Dieu, et devenant au gré de l'Etre suprême un vase d'honneur ou un vase d'ignominie, un élu ou un réprouvé ; mais leurs expressions abusives et contraires au langage reçu étaient condamnables, et c'est cela même que l'Eglise a condamné.

« D'ailleurs on a tant écrit sur cette matière sans rien éclaircir, que nous crain-

drions de travailler tout aussi inutilement : on peut lire sur ces matières les principaux ouvrages des théologiens des divers partis ; les discussions auxquelles ils se sont livrés, fort souvent minutieuses et futiles, ne méritent pas de trouver leur place dans un ouvrage philosophique, quelque encyclopédique qu'il soit.

« On a donné à saint Augustin le nom de *docteur de la grâce*, à cause des ouvrages qu'il a composés sur cette matière : il paraît qu'effectivement on lui est redevable de beaucoup de lumières sur cet article important : car il assure lui-même que Dieu lui avait révélé la doctrine qu'il développe. *Dixi hoc apostolico præcipue testimonio etiam me ipsum fuisse convictum, cum in hac quæstione solvenda* (comment la foi vient de Dieu), *cum ad episcopum Simplicianum scriberem, revelavit*, etc. (Augustin. *Lib. de Præd. sanct.* c. 4.) » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVI, p. 404 à 408, article *Grâce*.)

E. Kant. — Après avoir parlé du péché originel, de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'Eglise, de l'Ecriture sainte, du culte et des mystères, le philosophe de Kœnisberg conclut ainsi son livre *De la Vraie Religion* par ces belles paroles sur la grâce :

« 179. Si l'on appelle naturel l'ordre de choses que, d'après la loi morale, l'homme doit et par conséquent peut faire, il faut comprendre dans l'ordre de la grâce toutes les choses qui ne peuvent s'accomplir que par les secours de Dieu assurés à chacun en raison directe de la pureté de son intention.

« 180. Par le saint mystère de la grâce dont la loi morale nous démontre la certitude, Dieu s'engage ainsi à faire pour notre perfectionnement tout ce que nous ne pourrions pas faire nous-mêmes avec la meilleure volonté, et comme les limites de notre puissance nous sont inconnues, celles de la grâce nous resteront par là éternellement cachées.

« 181. Il est donc sage de se tenir devant cette question à une respectueuse distance, comme en face d'un sanctuaire, de peur de tomber dans des rêveries sur les miracles, et de rendre ainsi notre intelligence boiteuse pour les autres choses, ou de tomber dans la paresse, en attendant au sein d'un repos passif les secours d'en haut.

« 182. Maintenant, quels sont les moyens que l'homme a eus en sa puissance pour s'attirer la grâce? Nul autre que de s'en rendre digne.....

« 183. Sans doute le vrai culte moral, le culte du cœur, est invisible comme le royaume de Dieu; il ne peut consister que dans la pratique sincère et désintéressée de tous les devoirs comme imposés de Dieu, et nullement dans des actions purement matérielles, et par elles-mêmes indifférentes. Seulement l'intention invisible de l'homme a besoin de se refléter dans une image visible, qui, lorsqu'elle se rapporte à Dieu, s'appelle culte extérieur.

« 184. Ces moyens extérieurs, pour s'attirer la grâce, ou ces symboles sensibles de l'intention sont au nombre de quatre, que la raison de tous les siècles a reconnus comme très-salutaires. Le premier c'est la prière journalière et privée, qui sert à affermir en nous le culte intérieur et à multiplier dans le cœur les bons désirs; le second c'est d'assister assidûment aux prières publiques et solennelles, les jours consacrés au Seigneur, unissant dans l'Eglise son intention à celle des autres hommes; le troisième c'est de répandre avec zèle l'instruction de Dieu sur sa postérité et sur tous ceux qui se trouvent hors de l'Eglise, afin de les y faire entrer; le quatrième moyen enfin c'est d'entretenir cette Eglise et l'union de ses membres, par l'édification la plus exemplaire et la participation fréquente aux fruits de l'Eglise, c'est-à-dire à la *communion*.....

« 187. Mais comme par la lâcheté et la tendance naturelle de leur cœur, les hommes aiment à transformer le culte, qui a pour but de les rendre moralement meilleurs, en un *service de cœur* d'autant plus riche en paroles, en louanges et en génuflexions, qu'ils se sentent plus pauvres en bons désirs, il importe d'accoutumer dès les premières années les enfants à considérer leurs prières non comme des paroles seules, mais comme des moyens de porter la volonté à bien faire et à se rendre par des actions agréable à Dieu.....

« 194. En général toutes ces petites pratiques de vaine dévotion, qu'on imagine pour se tromper soi-même, reposent sur un fondement commun, c'est que parmi les trois principales propriétés de Dieu, sa *sainteté*, sa *grâce* et sa *justice*, l'homme se tourne d'ordinaire vers la seconde, pour échapper aux exigences pénibles du *Dieu saint*, et aux menaces effrayantes du *Dieu juste*.

« 195. Il en coûte pour être un *bon serviteur*, car il faut sans cesse remplir des devoirs; l'homme aimerait mieux être un *favori* de son Dieu, recevant, sans expier lui-même, le pardon des plus griêves offenses par l'intercession d'un médiateur au plus haut point chéri, et par qui à chaque rechute il redeviendrait bon, quoique toujours il demeurât le même. C'est se figurer Dieu comme un grand de la terre, qui répand autour de lui ses grâces et dont on obtient les faveurs en le flattant.....

« 198. Notre divin Maître a dit de ces hommes : Vous les connaîtrez à leurs fruits. » (*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur*, par Kant, chap. 6, Conclusion.)

Pierre Leroux. — « Le règne de l'intelligence viendra, et la fatalité sera vaincue. A quelle condition le règne viendra-t-il, et comment la fatalité sera-t-elle vaincue? A la condition d'un idéal où l'esprit humain trouve un point d'appui pour résister aux impulsions de sa nature imparfaite et considérée comme déchue ; et cet idéal règnera définitivement quand de siècle en siècle les hommes l'auront conçu en eux, et auront par lui transformé leur nature imparfaite et

déchue. De là ce dogme de la grâce, dont Jésus-Christ est la source, et qui rend à l'homme sa liberté perdue par suite du péché. Le règne de la grâce, opposé au règne de la prédestination et de la fatalité, voilà le fond essentiel du Christianisme.. Il dut donc y avoir parmi les premiers apôtres de la Réforme des hommes qui ne comprenaient rien aux choses mystiques ni au sens profond du Christianisme; et il y en eut en effet. Il y eut des réformateurs tout épris de la grandeur de la nature et de la majesté de l'infini, mais sans intelligence de la doctrine de Jésus-Christ; religieux, il est vrai, mais plus attachés aux sentiments pieux qu'inspire le monde visible qu'à ceux qui prennent leur source dans la contemplation du monde invisible. C'est ainsi que Zwingle et Carlstadt, ces réformateurs de la Suisse, prêchèrent sur leurs montagnes une espèce de pur déisme, assez en rapport avec le théâtre de leurs prêches, et tentèrent de substituer à la profondeur du dogme antique des explications d'une absurde simplicité, et de détruire l'idéal, qu'ils ne comprenaient pas, par le réel et le visible. Luther lui-même reculait devant ce réalisme ignorant qui allait à immobiliser le monde, à le replonger dans la fatalité antique, et à ôter à la religion toute sa spiritualité. » (P. Leroux, *Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 56 - 61, art. *Arminianisme*.)

« J'ai nommé Jésus : est-ce donc une idée que ce mot qui a fait de Jésus un Dieu pour l'humanité pendant deux mille ans : *Aimez votre prochain comme vous-même ?* Ce mot, qui a changé en partie la face du monde, n'est-il pas plutôt un sentiment qu'une idée ?...

« Les théologiens et les philosophes ont si bien senti, au surplus, que de la raison seule ne découlait pas la liberté morale, que la raison abstraite n'était pas tout l'homme, et dans aucun cas n'était l'homme tout entier, qu'ils ont appelé la grâce à son aide pour aider sa liberté et la rendre agissante : ils ont fait ainsi de la grâce, c'est-à-dire d'un sentiment supérieur aux sentiments qu'ils regardaient comme résultant seuls de la nature humaine, un secours toujours nécessaire. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. I, p. 78 et 79, article *Activité*, P. Leroux.)

P.-J. Proudhon. — « Il y a une grâce *habituelle*, nommée aussi *justifiante* et *sanctifiante;* laquelle se conçoit comme une qualité qui réside dans l'âme, qui renferme les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit, et qui est inséparable de la charité...

« La grâce, selon saint Augustin, est essentiellement gratuite, et précède en l'homme le péché. Bossuet a exprimé la même pensée dans son style plein de poésie et de tendresse : *Lorsque Dieu fit les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté.* — En effet, la première détermination du libre arbitre est dans cette *bonté* naturelle, par laquelle l'homme est incessamment provoqué à l'ordre, au travail, à l'étude, à la modestie, à la charité et au sacrifice. Saint Paul a donc pu dire, sans attaquer le libre arbitre, que, pour tout ce qui regarde l'accomplissement du bien, *Dieu opère en nous le vouloir et le faire...*

« Lorsqu'une grâce est telle que la volonté se porte avec allégresse et amour sans hésitation et irrévocablement au bien, elle est dite *efficace.* — Tout le monde a vu de ces transports de l'âme qui décident tout à coup une vocation, un acte d'héroïsme. La liberté n'y périt pas ; mais, par ses prédéterminations, on peut dire qu'il était inévitable qu'elle se décidât ainsi. Et les pélagiens, les luthériens et autres, ont eu tort de dire que la grâce compromettait le libre arbitre et tuait la force créatrice de la volonté...

« En résumé, toutes les idées modernes sur l'éducation de l'humanité ne sont qu'une interprétation, une philosophie de la doctrine catholique de la grâce... Nous affirmons que la liberté, indifférente par elle-même à toute modalité, mais destinée à agir et à se façonner selon un ordre préétabli, reçoit sa première impulsion du Créateur qui lui inspire l'amour, l'intelligence, le courage, la résolution et tous les dons du Saint-Esprit, puis la livre au travail de l'expérience. Il suit de là que la grâce est nécessairement *prémouvante*, que sans elle l'homme n'est capable d'aucune espèce de bien, et que néanmoins le libre arbitre accomplit spontanément, avec réflexion et choix, sa propre destinée... Toute cette doctrine de la grâce, fameuse par les disputes qu'elle suscita et qui déroutèrent la Réforme, vous apparaîtra brillante de clarté et d'harmonie. » Proudhon, *Système de contradictions économiques*, chap. 8, § 1, p. 572 à 574.) — *Voyez* l'article Pélagianisme.

GRANDS HOMMES qui ont accepté ou défendu le catholicisme. — « On pourrait produire aisément, dit d'Alembert, la liste des grands hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de Dieu, liste capable d'*ébranler*, *même avant l'examen*, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissants de vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. » (D'Alembert, *Eloge de Bernouilli.*)

GRÉGOIRE VII. — Parmi les apologies de Papes, faites par les protestants contemporains, il n'en est certes aucune de plus remarquable que l'*Histoire du Pape Grégoire VII* de Voigt. Nous pourrions la citer en entier, il n'y a, pour ainsi dire, pas une ligne que ne puisse accepter l'orthodoxie la plus scrupuleuse. Forcé de renvoyer au livre lui-même, nous nous bornons à en donner ici la conclusion :

« Voilà Grégoire tel qu'il nous est dépeint par ses actes. Déjà pendant sa vie mortelle on lui attribuait un grand nombre de miracles. On se plaisait, au moyen âge, à voir dans un si beau génie, dans un homme si pieux et si saint, quelque chose de surna-

turel, de plus élevé que cette terre périssable, en un mot, quelque chose de divin. Ces miracles sont devenus, pour certains historiens, un objet de mépris et quelquefois un sujet d'amères railleries : cependant ils renferment une grande vérité historique ; ils déposent en faveur de l'homme auquel on les attribue ; ils sont un témoignage irréfragable de sa sainteté, car on ne donne pas une puissance surnaturelle à celui qui n'a pas quelques vertus extraordinaires.

« Il n'entre pas dans notre but de parler de l'authenticité et du nombre des miracles attribués à Grégoire (145) : nous nous contentons de faire observer qu'ils prouvent que ses amis et ses contemporains le considéraient comme un homme doué d'une puissance plus qu'humaine, comme un homme qui disposait des forces secrètes de la nature (146), qui pénétrait dans le cœur et dans la pensée de ses semblables (147), qui avait le pouvoir de guérir les malades (148); en sorte qu'on alla même jusqu'à croire qu'une certaine vertu secrète sortait de ses vêtements (149), et qu'il s'opérait des miracles sur son tombeau (150).

« Nous étendre davantage sur le caractère de Grégoire, cela nous semble superflu ; sa conduite, ses actes, ses lettres, ses expressions sont là ; ils dépeignent son âme, et nous montrent le principe et le but de chacune de ses pensées. Prendre sa défense, ce serait inutile ; nous connaissons sa vie. Cependant nous devons combattre une manière de le juger qui est à la fois peu consciencieuse et peu historique.

« Rarement il s'est rencontré un homme qui ait été plus diversement jugé, qui ait reçu plus de blâmes d'un côté, et plus d'éloges de l'autre. Les uns voyaient en lui « un homme effronté, méchant, plein de « ruses, un novateur téméraire qui pour« tant réunissait toute la prudence d'un « homme d'Etat, et qui avait le courage, « l'énergie et la fermeté d'un héros. Selon « eux, il est bas et vil, tout en gardant les « dehors d'une noble fierté. C'est un pré« tendu saint que ses partisans ont adoré, « et un homme sans religion, sans foi, sans « croyance, qui a été appelé par un de ses « amis intimes, *saint Satan* (151). » Les autres nous exposent sa patience et sa douceur inaltérables, sa bonté prévenante et la sainteté de sa vie (152). Les premiers admirent la grandeur de son génie, ses qualités extraordinaires, sa rare perspicacité et sa profonde connaissance du cœur humain, et lui reprochent en même temps de la dissimulation, de la perfidie, un orgueil indomptable, une ambition démesurée, une grande audace et de l'opiniâtreté (153). Les seconds le montrent ferme et courageux comme un héros, prudent comme un sénateur, zélé comme un prophète, sévère dans ses mœurs (154). Nous ne voulons pas entrer en discussion sur ce sujet; les faits exposés, les pensées, les actions et le but du pontife nous montrent de quel côté est la vérité, et répondent à la partialité de ses juges bien mieux que nous ne pourrions le faire.

« Il est impossible de porter sur Grégoire un jugement qui réunisse tous les suffrages. Sa grande idée (et il n'en avait qu'une seule) est devant nos yeux, c'est *l'indépendance de l'Eglise*. C'est là le point où venaient se grouper toutes ses pensées, tous ses écrits et toutes ses actions, comme autant de rayons lumineux. *L'indépendance de l'Eglise*, c'est là l'idée qui lui donnait cette activité prodigieuse, c'est à quoi il a sacrifié sa vie ; elle était l'âme de toutes ses opérations. Le pouvoir civil cherche à être nu, et à devenir un tout homogène et parfait; Grégoire travailla de même à procurer à l'Eglise une parfaite unité et une supériorité sur tous les autres pouvoirs. L'Eglise, selon lui, devait être grande, forte et puissante; l'Etat devait lui être soumis, parce que l'Eglise est établie de Dieu, et que la royauté tire son origine des hommes, et n'a qu'un pouvoir limité et conditionnel. Arriver à ce point, le consolider, le faire dominer dans tous les siècles et dans tous les pays, tel était le but constant des efforts de Grégoire, et, selon son intime conviction, le devoir de sa charge. C'est ce qui ressort clairement de ses lettres, qui sont, après tout, les meilleures sources qu'on puisse consulter, quand on veut le juger sainement.

« Mais que fallait-il faire pour l'exécution d'un tel plan? presque tout ce que Grégoire a fait. Il devait élever l'Eglise au-dessus de l'Etat, afin d'arracher ses ministres à la suprématie temporelle, de soustraire leur élection, leur dignité, leur existence, leur conduite et leur punition à l'autorité des princes. Et qui, dans ces temps obscurs, pouvait le mieux juger du choix des évêques? était-ce l'Eglise ou les princes? Quel était le principal but des rois lorsqu'ils choisissaient des évêques? cherchaient-ils des hommes propres à conduire les âmes, ou plutôt ne cherchaient-ils pas des hom-

(145) « On en trouve une foule dans Paul Bernr., *Chron. Cassin.*, Lamb. Schaffn, Baron., *Annal.*, etc. »

(146) « En conjurant le feu. »

(147) « En devinant ce qu'un paysan pensait de lui. (Paul Bernr., c. 124 ou c. 18 et 19). »

(148) « Paul Bernr., c. 35. »

(149) « Baron., *Annal.*, ann. 1085. »

(150) « Paul Bernr., c. 124. Ainsi, des voleurs ayant tenté, pendant la nuit, de violer son sépulcre, pour enlever les riches vêtements qui le couvraient, il s'éleva soudain un vent si violent, que toutes les lampes s'éteignirent dans l'église de Saint-Mathieu; et les voleurs, hors d'eux-mêmes, restèrent si longtemps éperdus, que le peuple et le clergé finirent par les découvrir. »

(151) « Henke, *Histoire de l'Eglise chrétienne*, IIe partie, p. 27 et 87. »

(152) « Dissertation du comte Muzzarellie, sur Grégoire VII, dans le *Magasin pour l'histoire ecclésiastique*, par Henke, t. XXV, p. 524-605 et suivantes. »

(153) « Schaæck, *Histoire de l'Eglise*, IIe partie, p. 524. »

(154) « Jean de Muller, *Voyages des Papes.* »

mes habiles à manier l'épée? et ces sortes de choix convenaient-ils à l'Eglise? *Grégoire voulait donc rendre l'Eglise indépendante, et soustraire les évêques à la suprématie civile.*

« Il n'était pas seulement important, mais indispensable pour le plan de Grégoire de faire prévaloir la croyance de la subordination de l'empereur et de toute puissance temporelle à l'Eglise. Tant que l'idée contraire était dans les esprits, il lui était impossible de songer au succès de sa grande pensée. Car lorsque l'empereur décidait du pontife de Rome, lorsqu'il pouvait contrôler et détruire ses décrets, et que la volonté du pontife était subordonnée à celle de l'empereur, il n'y avait aucun espoir de réforme. C'est pourquoi Grégoire insista tant sur la soumission de l'empereur aux décrets de l'Eglise. Il commença par la douceur; mais quand la douceur ne lui réussit point, il usa de rigueur. Henri céda. *La liberté de l'Eglise exigeait l'anéantissement de la subordination du siége de Rome à la puissance impériale.*

« Si Grégoire éleva des prétentions sur l'Espagne, sur la France, sur le Danemark, sur la Russie, sur la Dalmatie, sur la Hongrie, sur la Corse et sur la Sardaigne; s'il se crut autorisé à réclamer les deniers de saint Pierre en Angleterre, on peut avancer sans crainte qu'il n'avait en vue que l'indépendance de l'Eglise. D'après sa profonde conviction, la religion seule pouvait procurer au monde le salut, le bonheur, et la paix universelle; il était persuadé que la religion avait pour seul organe l'Eglise, qui, à ses yeux, était l'interprète des volontés du Très-Haut. Mais, pour atteindre ce but, l'Eglise voulait et devait avoir quelques moyens de subsistance; plus elle s'éloignait de l'Etat, ou brisait les liens qui jusqu'alors l'y avaient attachée, plus il devenait urgent de pourvoir d'une autre manière à son existence. L'Eglise, rendue à sa liberté, ne pouvait plus compter que sur elle-même, que sur ses propres droits, et non sur les bienfaits de l'Etat. L'Eglise se trouvait partout où il y avait des adorateurs du Christ. Le Christ l'avait bâtie sur l'apôtre Pierre; donc partout où était l'Eglise était le droit de Pierre, le droit du vicaire de Jésus-Christ et le pouvoir du pontife.

« Quand l'ancienne Rome enchaîne à son char de triomphe les Gaules, l'Espagne, la Bretagne, la Grèce, la Macédoine et la Syrie; quand elle élève sa puissance sur les ruines de l'Afrique, l'esprit qui présidait à tant d'entreprises, et qui était constamment occupé à égorger, à détruire et à exterminer, pour atteindre un tel but, nous l'admirons, parce que nous savons que, pour être Romains dans la force du terme, il fallait faire ce qu'on a fait. Pour accroître les grandeurs de Rome, tout était louable, digne d'admiration. Quiconque veut et approuve la politique romaine doit aussi vouloir les effets de cette politique. Quel est pourtant celui dont l'âme n'est point navrée de douleur et remplie d'indignation, quand, avec un sentiment d'humanité, il contemple les fumantes ruines de Carthage, les débris de Numance, la destruction de l'opulente Corinthe. Mais nos sentiments changent quand nous considérons ce que demandaient la sécurité et l'élévation de Rome. Ainsi, en supposant que Grégoire eût eu, comme l'ancienne Rome, l'idée de dominer sur tous les peuples, oserait-on blâmer les moyens qu'il a employés, surtout quand on considère qu'ils étaient dans l'intérêt des peuples ?

« Grégoire était Pape, il agissait comme tel; et, sous ce rapport, il est grand et admirable. Pour porter un juste jugement sur ses actes, il faut considérer son but et ses intentions, il faut examiner ce qui était nécessaire de son temps. Sans doute une généreuse indignation s'empare de l'Allemand quand il voit son empereur humilié à Canosse, ou du Français quand il entend les leçons sévères données à son roi. Mais l'historien, qui embrasse la vie des peuples sous un point de vue général, s'élève au-dessus de l'horizon étroit de l'Allemand ou du Français, et trouve fort juste ce qui a été fait, quoique les autres le blâment.

« Quiconque veut jouir d'un air pur doit aussi vouloir les temps orageux, l'éclair et la foudre. Qui a jamais reproché à la flamme électrique les dégâts, les incendies, les ruines qu'elle occasionne ? Dans la nature, la chaleur amasse des orages qui se déchargent ensuite avec un grand fracas. Il en est de même dans l'histoire de l'homme. Il se présente aux regards de l'observateur des temps où se manifestent des signes précurseurs, qui font présager aux peuples des heures de justice, où ils expient des crimes depuis longtemps accumulés. Les exemples ne manquent pas aux lecteurs. Mais ces hommes que la main de Dieu amène, ces hommes destinés à accomplir les desseins que veut la loi suprême, à faire ce qu'exige le cours des événements, nous les appelons grands, parce qu'ils sont les instruments dont Dieu se sert, le bras au moyen duquel le passé agit sur le présent, la voix qui fait entendre les besoins de l'époque.

« Pour juger des intentions et des convictions de Grégoire, il faut examiner ses actes et ses écrits; nous n'avons aucune autre source où il nous soit permis de puiser la vérité. Pour découvrir la source où il nous soit permis de puiser la vérité. Pour découvrir la source d'un ruisseau ou d'un fleuve, nous sommes obligés de nous arrêter à la montagne d'où jaillit l'eau ; il ne nous est pas permis d'aller plus loin, ni d'examiner les voies secrètes par lesquelles les eaux se rassemblent. Si les eaux sont claires, nous les appelons une source pure.

« Grégoire a fait assez pour pouvoir être jugé. Il a exposé ses actions à nos regards, il ne les a point cachées. Que prouvent-elles? Qu'il avait une seule idée, une seule pensée,

un but unique. Si tous ses actes, que l'histoire nous a conservés, sont dirigés vers ce but important; s'ils ont été mûrement pesés, s'ils sont sortis d'une conviction profonde, de la conscience de son devoir; si tous sont l'expression de l'idée principale qui le dominait, nous n'avons plus le droit de jeter du blâme sur les actes accessoires qui concouraient au grand but.

« Il ne nous reste donc plus qu'à examiner si le but et la pensée unique de Grégoire méritent nos éloges ou notre censure. Grégoire a eu le sort de tous les grands hommes de l'histoire; on lui a prêté des motifs dont il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver des preuves. On a prétendu qu'il avait cherché à établir un despotisme absolu et universel (155), qu'il était conduit par un orgueil insupportable et par une ambition démesurée, qu'il avait tout sacrifié à ces deux passions (156).

« Cependant, ceux-là même qui se montrent les ennemis de Grégoire sont obligés d'avouer que l'idée dominante de ce pontife, l'indépendance de l'Eglise, était indispensable pour la propagation de la religion, pour la réforme de la société, et que, pour cet effet, il fallait rompre tous les liens qui jusqu'alors avaient enchaîné l'Eglise et l'Etat, au grand détriment de la religion; l'Eglise devait être un ensemble, un tout, une en elle-même et par elle-même, une institution divine, dont l'influence salutaire à tous les hommes ne devait être arrêtée par aucun prince de la terre. L'Eglise est la société de Dieu, dont nul mortel ne peut s'attribuer les biens et les priviléges, dont nul prince ne peut sans crime usurper la juridiction. De même qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'une foi, de même aussi il n'y a qu'une Eglise et qu'un chef (157). Les lettres de Grégoire sont pleines de cette idée; il avait la conviction intime qu'il était appelé à la réaliser; aussi y travailla-t-il de toutes ses forces.

« Voudra-t-on lui reprocher d'avoir nourri cette grande pensée? Attaquera-t-on l'idée elle-même, comme bizarre et exagérée? L'une et l'autre assertion seraient injustes et peu sensées. Le génie du despotisme était mort avec les empires asiatiques; les remuantes républiques d'Athènes et de Rome avaient disparu; tout tendait, au temps de Grégoire, à se former en monarchie; tout se modelait dans ce sens; chacun cherchait d'abord à être quelque chose pour lui-même, afin d'être quelque chose pour le tout. Les ducs entouraient les empereurs, et les princes les ducs; puis venaient les vassaux, les arrière-vassaux et les feudataires, qui se rangeaient autour de leurs seigneurs respectifs. Enfin tout se formait en corporations monarchiques. Pourquoi donc l'Eglise, qui est essentiellement monarchique, n'aurait-elle pas travaillé dans le même sens? Pourquoi reprocher aux Papes d'avoir eu l'esprit de leur époque, et d'avoir suivi l'impulsion générale? Et si alors il se présente un homme qui annonce clairement ce qu'il a conçu clairement, qui agit avec énergie et conformément à ses vues; qui, poussé par de profondes convictions, renverse les obstacles opposés à sa grande pensée; qui élève ce qui la soutient et l'appuie, qui détruit ce qui, à ses yeux, paraît nuisible, et sème ce qui lui semble devoir rapporter de bons fruits; certes, un tel homme mérite nos respects et notre estime.

« Pour que Grégoire n'eût pas la pensée qui l'animait, il eût été nécessaire que Dieu le fît passer par l'école de notre moderne civilisation et de nos doctrines rationalistes; pour agir avec moins de vigueur et de résolution, il aurait fallu qu'il vécût au milieu de nous : or, cela n'a point eu lieu. Il vivait dans un siècle grossier, dans un siècle de fer qui n'a rien de commun avec le nôtre : ainsi, ses actes ne peuvent être jugés d'après nos principes et d'après nos mœurs. Il faut nous représenter avant tout le siècle et les circonstances où Grégoire a vécu; il faut se représenter la situation et la constitution de l'Eglise, ses rapports avec l'Etat, ses désordres; il faut examiner sérieusement l'état du clergé, son esprit, sa tendance, sa rudesse, sa dégénération, son oubli de tout devoir et de toute discipline, son ignorance à côté de son orgueil; il faut se former une idée nette de la situation de l'Allemagne, bien comprendre le caractère de Henri son adversaire; alors nous pourrons juger Grégoire. En suivant cette marche, en considérant ses pensées, ses actes, ses vœux, ses efforts relativement à son siècle, on arrive alors, quand on est exempt de préjugés, à un jugement tout différent de celui que forment ces hommes qui veulent prescrire au pontife, comme règle, les vues et les idées de leur siècle.

« Pour atteindre au but que s'était proposé Grégoire, il ne pouvait guère agir autrement qu'il a fait. Car, enfin, pour être Pape, il devait agir comme Pape; il devait agir autrement que la multitude, autrement que ses devanciers, s'il voulait s'élever au-dessus de tous et être un grand homme.

« Mais, entendons-nous dire, trouve-t-on réellement en lui cette sincérité, cette conviction intime si vantée de la bonté de sa cause et de la justice de ses prétentions? La ruse et la perfidie n'ont-elles pas présidé à ses opérations? N'a-t-il pas voulu élever sa grande monarchie sur des faits mensongers, sur des inductions peu justes et sur de fausses interprétations de l'Ecriture? Cette opinion, qu'il soutenait comme certaine et qui attribuait au Pape un si grand pouvoir, ne mérite-t-elle pas d'être flétrie du nom d'hérésie de Hildebrand? Grégoire n'est-il pas véritablement un hérétique, un hypocrite, un imposteur (158)? Voici ce

(155) « Bower, *History of the Roman Popes*, book 6, p. 560. »

(156) « Sismondi *Histoire des républiques italiennes*, t. Ier, p. 262. »

(157) Cette expression est remarquable dans la bouche d'un protestant.

(158) « Bower, *History of the Roman Popes*, book 6, p. 563-573 et suiv. »

qu'on peut répondre à cette objection : Ou Grégoire est l'homme le plus pervers, le plus méchant qui ait jamais paru sur la terre, ou il est tel que le montrent ses actes et ses écrits. Ses lettres sont pleines de vives affections, d'un amour ardent pour la religion, et d'une foi inébranlable en la divinité de Jésus-Christ; partout nous voyons une administration consciencieuse, une conviction intime de la justice de sa cause et de ses actes, une foi ferme dans les récompenses et les châtiments de l'autre vie ; partout nous découvrons de la noblesse, de la dignité, de la grandeur ; partout se trouve le langage le plus pur et le plus expressif de sa piété, de ses nobles desseins, et de ses constants efforts vers un but généreux. Où sont donc maintenant les preuves qui détruisent ces sortes de témoignages ? Sont-ce peut-être ses actes ? Cela ne se peut, car il agit comme il parle ; les faits l'attestent, il est impossible de les nier. Grégoire a soutenu, dira-t-on, plusieurs choses que l'histoire n'a pas reconnues exactes, que ses contemporains et la postérité ont souvent attaquées. Mais il est donc impossible, ou plutôt n'est-il pas très-vraisemblable que Grégoire les ait regardées comme vraies ? Devait-il donc avoir la critique, les connaissances et les idées qui sont nées dans la suite des siècles ? Accordé qu'il se soit trompé sans le savoir, en est-il criminel ? Il n'a jamais rien inventé de dessein prémédité. Il agissait d'après les idées qu'il pouvait avoir, et dont il avait la conviction (159). Qui oserait lui en prescrire d'autres ? Qui a vu son intérieur, qui a lu dans son cœur, qui a sondé les replis de son âme ? Le condamner de la sorte, c'est se condamner soi-même. Si Grégoire avait choisi des moyens peu propres à réaliser son plan, s'il n'avait pas étudié les circonstances, ni tenu compte de son époque, s'il eût commis des fautes graves dans l'exécution, on pourrait accuser sa prudence, son jugement, et non son cœur. Mais ce fut précisément son habileté contre laquelle on s'éleva toujours, sans vouloir convenir de la bonté de son âme. Le génie de Grégoire embrassait et devait embrasser tout le monde chrétien, parce que l'indépendance de l'Eglise était une idée générale ; son action devait être énergique, parce qu'il agissait dans *son siècle ;* sa foi et sa conviction devaient être ce qu'elles étaient, parce que le cours des événements les avaient fait naître.

« Il est difficile de lui donner des éloges exagérés, car il a jeté partout les fondements d'une gloire solide. Mais chacun doit vouloir qu'on rende justice à celui à qui justice est due ; qu'on ne jette point la pierre à celui qui est innocent, qu'on respecte et qu'on honore un homme qui a travaillé pour son siècle, selon des vues si grandes et si généreuses. Que celui qui se sent coupable de l'avoir calomnié rentre dans sa propre conscience. » (*Histoire de Gregoire VII et de son siècle*, par Voigt, Conclusion, p. 603-613.)

Voici comment s'exprime à son tour l'*Encyclopédie nouvelle*, au sujet de ce grand Pape :

« Des historiens philosophes ont outragé le nom de Grégoire VII : n'appréciant pas convenablement le rôle attribué par la Providence, durant le moyen âge, aux représentants de l'autorité spirituelle, ils ont incriminé toute la conduite de l'homme auquel il fut donné de constituer définitivement la suprématie de la papauté. Mais nous pouvons nous épargner de répondre à ces accusations passionnées : il en a été fait justice. Eclairés par une sage critique, nous savons aujourd'hui concilier les protestations de notre raison... et notre respect sincère, notre admiration vive et réfléchie par la mémoire, pour les grandes œuvres de Grégoire VII.

« Un historien protestant (c'est-à-dire un témoin dont la parole ne doit pas être suspecte lorsqu'il prend le parti de Grégoire VII), M. Voigt, a rassemblé dans quelques pages toutes les maximes formulées par cet éminent pontife sur les droits réciproques de l'Eglise et de l'Etat, la hiérarchie des pouvoirs, la nature et l'ordre des gouvernements, la nécessité de la discipline et les conditions d'unité. Nous empruntons ce passage au livre de M. Voigt. Voici donc les maximes d'Etat de Grégoire VII: elles sont toutes, qu'on le note bien, extraites de ses *Lettres*. — *L'Église de Dieu doit être indépendante de toute puissance temporelle. L'autel est simplement pour celui qui, par une succession non interrompue, succède à saint Pierre. L'épée du prince est sous lui, vient de lui, parce que c'est une chose humaine; l'autel, le siége de saint Pierre, relève de Dieu et vient de lui seul. L'Eglise est maintenant dans le péché, parce qu'elle n'est pas libre, parce qu'elle est attachée au monde et aux hommes mondains; ses ministres ne sont pas légitimes, parce qu'ils ont été institués par les hommes du monde et qu'ils ne sont que par eux ce qu'ils sont. C'est pourquoi on trouve dans les oints du Seigneur, qu'on appelle les inspecteurs de l'Eglise, des désirs et des passions criminelles, et ne recherchant que les choses terrestres, parce qu'ils en ont besoin, étant attachés au monde; de là on ne voit dans ceux qui doivent posséder la paix de Dieu que dissension, haine, orgueil, cupidité et envie ; de là, l'Église se trouve dans un mauvais état, parce que ceux qui doivent la servir ne se mêlent que des choses de la terre; parce que, soumis à l'empereur, ils ne sont que ce qu'il lui plaît ; parce que, servant l'Etat et le prince, ils sont étrangers à l'Eglise. Ainsi l'Eglise doit être libre; elle doit le devenir par son chef, par le premier homme de la chrétienté, par le soleil de la foi, par le Pape. Le Pape tient la place de Dieu, car il gouverne son royaume sur la terre. Sans Pape, il n'y a pas de royaume;*

(159) La véritable vertu consiste à être dans sa position ce qu'on peut être. »

*sans lui la royauté chancelle, tombe comme un vaisseau brisé. De même que les choses de ce monde sont du ressort de l'empereur, de même les choses de Dieu sont du ressort du Pape. Il faut donc que celui-ci arrache les ministres des autels au lien qui les attache à la puissance temporelle. Autre chose est l'Etat, autre chose est l'Eglise. Comme la foi est une, l'Eglise est une; le Pape, son chef, l'est aussi; les fidèles, ses membres, sont un. Si l'Eglise est en elle-même, elle ne doit agir que par elle; de même qu'une chose spirituelle n'est visible que par une forme terrestre, que l'âme ne peut agir sans un corps, que ces deux substances ne peuvent être unies sans un moyen de conservation; de même la religion n'est pas sans l'Eglise, et celle-ci n'est pas sans des possessions qui assurent son existence. Il est du devoir de l'empereur de faire en sorte que l'Eglise se procure ces biens et qu'elle les conserve. C'est pourquoi les empereurs et les princes sont nécessaires à l'Eglise, qui n'existe que par le Pape, comme le Pape n'existe que par Dieu. Le monde est éclairé par deux lumières : l'une plus grande, qui est le soleil; l'autre plus petite, qui est la lune. L'autorité apostolique ressemble au soleil, la puissance royale à la lune. De même que la lune n'est lumière que par le soleil, de même les empereurs, les rois, les princes ne sont que par le Pape, parce que celui-ci vient de Dieu. Ainsi la puissance du siége de Rome est bien plus grande que celle des princes, et le roi est soumis au Pape et lui doit obéissance. Comme le Pape est de Dieu, tout lui est soumis; les affaires spirituelles et les affaires temporelles doivent être portées devant son tribunal. Il doit enseigner, exhorter, punir, corriger, juger et décider. L'Eglise est le tribunal de Dieu. Elle montre les chemins de la justice, elle est le droit de Dieu. Ainsi le Pape est le représentant du Christ et au-dessus de tous. C'est par Pierre que l'Eglise romaine existe; cette Eglise se compose de tous ceux qui confessent le nom de Christ et qui s'appellent chrétiens. Ainsi toutes les Eglises particulières sont des membres de l'Eglise de Pierre, qui est l'Eglise romaine. Celle-ci est donc la mère de toutes les Eglises de la chrétienté ; toutes lui sont soumises comme une fille à sa mère. L'Eglise romaine se charge du soin de toutes les autres Eglises; elle peut exiger d'elles honneur, respect, obéissance. Comme mère, elle commande à toutes les Eglises et à tous les membres de ces Eglises : tels sont les empereurs, les rois, les princes, les archevêques, les abbés et les autres fidèles. En vertu de sa puissance, elle peut les instituer ou les déposer; elle leur confie le pouvoir, non pas pour leur gloire, mais pour le salut d'un grand nombre. Ils doivent donc à l'Eglise une humble obéissance, et quand ils se jettent dans des voies criminelles, cette sainte mère est tenue de les arrêter et de les mettre dans de meilleurs sentiers; autrement elle participerait à leur crime. Mais quiconque s'appuie sur cette tendre mère, quiconque l'aime, suit ses conseils et la protége, reçoit d'elle protection et munificence. Quelque résistance qu'éprouve celui qui tient sur la terre la place de Jésus-Christ, il doit lutter, rester ferme et souffrir, à l'exemple de Jésus-Christ. Le monde est plein de scandales, le siècle est de fer; sur toute l'étendue du globe l'Eglise est dans une grande détresse, et ses serviteurs sont criminels. Il faut qu'ils se corrigent et se convertissent. C'est du chef que doivent partir la réforme et la régénération; c'est lui qui doit déclarer la guerre au vice, extirper et de jeter les fondements de la paix du monde; c'est lui qui doit prêter main forte à tous ceux qui sont persécutés pour la justice et la vertu. La persécution et la violence ne doivent pas l'en détourner; car celui qui menace l'Eglise, qui lui fait violence et lui cause de l'amertume, est un enfant du démon et non de l'Eglise; elle doit le bannir et le retrancher de la société humaine. Il faut donc que l'Eglise soit indépendante, que tous ceux qui lui appartiennent soient purs et irrépréhensibles. Accomplir cette grande œuvre, c'est le devoir du Pape. L'Eglise sera libre.*

« Ce devoir, Grégoire VII le remplit; cette prophétie, il eut à cœur de l'accomplir, et à la fin de son pontificat, l'Eglise était maîtresse d'elle-même. Le pape régnait sur l'Europe entière, les rois n'étaient plus que les ministres du Saint-Siége. Sans prétendre raconter ici dans le détail la vie longue et laborieuse de Grégoire VII, nous devons dire cependant comment il s'acquitta de la tâche qu'il s'était imposée à lui-même dans le programme que nous avons fait connaître...

« Nous avons déjà dit plus d'une fois, dans le cours de cet article, que la cause de la papauté avait été la cause des peuples, et que ses prétentions à la toute-puissance, avaient été appuyées, défendues, légitimées par l'assentiment non équivoque des membres de la société chrétienne. C'est un fait sur lequel on nous permettra d'insister. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VII, p. 295-298, art. *Papauté.*)

GUERRE. — C'est l'Eglise qui, par la *trêve de Dieu*, fit cesser les guerres intestines entre les membres d'une même nation ; c'est elle seule qui pourra mettre fin aux guerres internationales. Célèbre à la fois comme philosophe et comme poëte, Frédéric de Hardenberg, longtemps connu sous le nom de Novalis, n'a pas craint de dire à toute l'Allemagne qui l'admirait : « Jamais la guerre ne cessera que lorsqu'on saisira le rameau de palmier que la puissance *spirituelle* peut seule présenter. Le sang coulera à flots en Europe, tant que les nations, effrayées du délire horrible qui les pousse, ne se laisseront pas toucher par la sainte harmonie, ne tendront pas la main pour une réconciliation auprès des *anciens autels*, et ne célébreront pas un banquet d'amour sur les champs de bataille, fumants encore de leur sang. *Il n'y a que la religion* qui puisse régénérer l'Europe, réconcilier les peuples et installer de nouveau le christianisme renouvelé dans ses anciennes fonctions pacifiques. »

# H

HAINE. — « Ne haïssez, dit Voltaire, ne méprisez que le vice et l'injustice ; voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes. — Tous les hommes sont également faibles, également petits devant Dieu, mais également chers à celui qui les a formés. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXXXI, p. 353.)

« HANNON (*Hist. sacr.*), roi des Ammonites, fit couper la barbe et les habits des ambassadeurs de David, qu'il supposa n'être que des espions. Cet outrage ne resta point impuni : David marcha contre lui, et, après l'avoir vaincu, il le fit mourir. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 24, art. *Hannon*, par T-n.)

HÉBREUX. *Voyez* JUIFS. — Les passages suivants du *Koran* de Mahomet contiennent éparses presque toutes les traditions consignées dans les livres des Hébreux, ou de l'Ancien Testament, sur le premier homme, les patriarches, les Israélites, Moïse et les prophètes :

CHAPITRE 7. — *Elaraf*, composé de 205 versets, donné à la Mecque. — Ce chapitre contient le récit de la tentation et de la chute d'Adam dans le paradis terrestre, du déluge universel et de la délivrance miraculeuse de Noé dans l'arche qu'il avait construite, la punition de Sodome et de Gomorrhe, les miracles de Moïse à la cour de Pharaon, le départ des Israélites de l'Egypte, et les nouveaux prodiges opérés par Moïse dans le désert.

CHAPITRE 12. —*Histoire de Joseph*, la paix soit avec lui....., composé de 111 versets, donné à la Mecque. — Cette relation contient, sauf quelques changements de peu d'importance, l'histoire intéressante du jeune fils de Jacob, telle qu'on la lit dans l'Ancien Testament. Les Arabes regardent ce chapitre comme un des plus admirables du Koran sous le rapport du style.

CHAPITRE 13. — *Le tonnerre*, composé de 43 versets, donné à la Mecque. — Mahomet déclare formellement ici qu'aucun signe divin ne le fait distinguer comme prophète. Dieu lui a dit: Tu n'es chargé que de la prédication.

CHAPITRE 17. — *Le voyage nocturne*, composé de 111 versets, donné à la Mecque. — « Nous donnâmes le *Pentateuque* à Moïse pour conduire les enfants d'Israël, et nous leur défendîmes de rechercher d'autre protection que celle de Dieu.

« Nous portâmes dans l'arche Noé et sa postérité. Il fut un serviteur reconnaissant.

« Nous prédîmes aux Hébreux, dans les livres sacrés, que deux fois corrompus ils se livreraient à des excès inouïs.

« Deux fois vos ennemis répandirent la consternation parmi vous; ils entrèrent dans le temple et le démolirent, comme l'annonçait la prédiction.

« Dieu peut vous pardonner encore; mais si vous retournez au crime, son bras est prêt à vous frapper.

« Nous donnâmes à Moïse le pouvoir d'opérer sept miracles. Interrogez les enfants d'Israël, dont il fut le guide. Tu n'es à mes yeux, lui dit Pharaon, qu'un imposteur entouré de prestiges.

« Tu sais, lui répondit Moïse, que ces merveilles ne peuvent être que l'ouvrage du souverain des cieux et de la terre.

« Ce sont des signes évidents. O Pharaon! je suis ta perte certaine. Pharaon voulut chasser les Hébreux d'Egypte : nous l'ensevelîmes dans les eaux avec une partie de son peuple. »

CHAPITRE 25. — *Le Koran*, composé de 77 versets, donné à la Mecque. — « Ce livre, disent les infidèles, n'est qu'une imposture. Mahomet en est l'auteur. D'autres hommes l'ont aidé ; et ses discours ne sont appuyés que sur l'iniquité et le mensonge.

« Ce n'est, ajoutent-ils, qu'un amas de récits de l'antiquité, qu'il a recueillis, et qu'on lui lit le matin et le soir. Un ange est-il descendu du ciel pour l'inspirer? A-t-il opéré sous nos yeux quelques merveilles?

« Réponds-leur : Celui qui sait les secrets et du ciel et de la terre a envoyé le Koran. Il est indulgent et miséricordieux.

« Nous donnâmes le *Pentateuque* à Moïse. Nous lui donnâmes son frère Aaron pour conseiller. Nous ensevelîmes dans les eaux le peuple de Noé, qui accusait nos ministres d'imposture. Il sera un exemple effrayant pour l'univers. »

CHAPITRE 27. — *La Fourmi*, composé de 95 versets, donné à la Mecque. — « David et Salomon, favorisés du don des sciences, publièrent les louanges du Très-Haut, qui les avait élevés au-dessus de beaucoup de ses serviteurs.

« Salomon fut l'héritier de David. Mortels, dit-il, je possède toutes les connaissances : j'ai été élevé à ce degré sublime.

« Seigneur, s'écria la reine de Saba quand elle fut arrivée, j'étais dans l'aveuglement ; je crois avec Salomon au Dieu souverain des mondes. »

CHAPITRE 31. — *Locman*, composé de 34 versets, donné à la Mecque. — « Quand tous les arbres seraient des plumes, quand sept océans réunis rouleraient des flots d'encre, ils ne suffiraient pas pour décrire les merveilles du Très-Haut.

« Dieu a créé tout le genre humain dans un seul homme. La résurrection universelle ne lui coûtera pas davantage. Il entend et observe tout. »

CHAPITRE 32. — *L'Adoration*, composé de 30 versets, donné à la Mecque. — « Dieu créa le ciel et la terre, et l'immensité de l'espace, en six jours, et ensuite il s'assit sur son trône.

« Les méchants, au jour du jugement, seront condamnés à des peines éternelles. Il faut que cet arrêt de Dieu s'accomplisse : *Je remplirai l'enfer de démons et d'hommes rassemblés.*

« Nous donnâmes le *Pentateuque* à Moïse. Ne doutez pas de rencontrer au ciel le conducteur des Israélites. »

Chapitre 33. — *Les conjurés*, composé de 73 versets, donné à la Mecque. — « L'alliance que nous avons contractée avec les prophètes, avec Noé, Abraham, Moïse et Jésus, fils de Marie, doit être inviolable.

« O croyants! ne ressemblez pas à ceux qui offensèrent Moïse; Dieu le lava de leur calomnie, et lui donna une place distinguée dans le ciel. »

Chapitre 34. — *Saba*, composé de 52 versets, donné à la Mecque. — « David fut favorisé de nos dons sublimes. Nous ordonnâmes aux montagnes et aux oiseaux de répéter ses cantiques.

« Nous donnâmes à Salomon l'empire des vents. Famille de David, travaillez en rendant des actions de grâce. La reconnaissance est presque éteinte parmi mes serviteurs. »

Chapitre 37. — *Les ordres*, composé de 182 versets, donné à la Mecque. — « La plupart des anciens peuples étaient plongés dans les ténèbres. Nous leur envoyâmes des apôtres pour les instruire.

« Vois quel est le sort de ceux qui ne voulurent pas les entendre.

« Les vrais serviteurs de Dieu furent seuls épargnés. Noé nous invoqua, et il fut exaucé.

« Nous le délivrâmes lui et sa famille.

« Nous établîmes sur la terre ses descendants, seuls restes du genre humain.

« Noé fut notre adorateur fidèle.

« Nous ensevelîmes dans les eaux le reste des mortels.

« Abraham suivit la religion de Noé.

« Il éleva vers le Seigneur les vœux d'un cœur sincère.

« Nous lui annonçâmes un fils qui posséderait la sagesse.

« Lorsqu'il fut parvenu à l'adolescence, Abraham lui dit ; O mon fils! j'ai eu une vision. Il m'a semblé que je te sacrifiais.

« Exécute ce que Dieu commande, répondit Isaac; soumis à ses décrets, je souffrirai avec patience.

« Ils allaient accomplir l'ordre du ciel; déjà Isaac était couché le front contre terre.

« Une voix céleste cria : Abraham!

« Dieu n'a voulu que t'éprouver.

« Et nous répandîmes notre bénédiction sur lui et sur son fils.

« Parmi leurs descendants, les uns ont fait fleurir la vertu, les autres se sont livrés à l'iniquité.

« Nous comblâmes de biens Moïse et Aaron.

« Nous les délivrâmes eux et les Israélites de l'oppression.

« Nous leur donnâmes le livre des lois divines.

« Ils furent tous deux nos adorateurs fidèles.

« La paix soit avec Moïse et Aaron.

« Elie fut un messager de la foi.

« Ne craindrez-vous point le Seigneur, répétait-il aux Hébreux?

« Invoquerez-vous Baal, tandis que vous abandonnerez le Créateur suprême.

« Il est votre Dieu, il est le Dieu de vos pères.

« Le nom d'Elie sera fameux chez la race future.

« La paix soit avec Elie.

« Jonas fut élu ministre du Seigneur.

« Un poisson l'avala : ensuite, nous l'envoyâmes vers une cité qui contenait plus de cent mille habitants pour les instruire et les éclairer par ses prédications.

« La paix soit avec les ministres du Seigneur!

« Gloire à Dieu, souverain du monde! »

Chapitre 38 (160), composé de 88 versets, donné à la Mecque. — « David eut pour fils Salomon ; il fut un serviteur pieux et sincère.

« Célèbre Job, notre serviteur, lorsque levant sa voix au ciel, il s'écria : Seigneur, le tentateur a rassemblé sur moi tous les maux.

« Publie les vertus et la prudence de nos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob.

« Ils sont au nombre de nos élus privilégiés. »

Chapitre 39. — *Les troupes*, composé de 75 versets, donné à la Mecque. — « Dieu nous a tous fait sortir d'un seul homme ; il tira la femme de ses flancs pour être sa compagne. Il est votre Seigneur. A lui appartient la domination.

« Les clés du ciel et de la terre sont dans ses mains. Gloire au Très-Haut.

« Quand la vérité éternelle aura prononcé le jugement du genre humain, les anges rassemblés autour du trône sublime s'écrieront d'une même voix :

« Louange à Dieu, souverain du monde. »

Chapitre 41. — *L'explication*, composé de 55 versets donné à la Mecque. — « Ils disent : Nos cœurs sont fermés à ta voix. Un voile s'élève entre nous et toi. Suis tes principes, nous suivrons les nôtres.

« Réponds-leur : Je ne suis qu'un mortel comme vous. Mais je vous parle au nom du ciel et de ce qui m'a été révélé. »

Chapitre 41 — *Le conseil*, composé de 53 versets, donné à la Mecque. — « Peu s'en faut que les cieux ne s'affaissent sous la suprême majesté.

« Les anges chantent les louanges de Dieu.

« Il vous a fait une loi de son culte sacré, de ce culte qu'il prescrivit à Noé, qu'il recommanda à Abraham, Moïse, Jésus, et qu'il a révélé.

« Il envoie à l'homme des ministres pour lui faire connaître ses volontés. C'est ainsi qu'il t'a envoyé son esprit. »

(160) Les commentateurs du Koran ignorent le sens de la lettre isolée, qui désigne ce chapitre et qui est la quatorzième de l'alphabet arabe.

Chapitre 44. — *La fumée*, composé de 9 versets, donné à la Mecque. — « Le peuple d'Egypte éprouva la punition du ciel.

« Nous lui avons envoyé un prophète respectable.

« Il invoqua le Seigneur contre un peuple impie.

« Emmène les Israélites, lui dit Dieu ; que la nuit couvre votre fuite.

« Les Egyptiens vous poursuivront.

« Laisse les flots de la mer ouverts, l'armée ennemie y sera engloutie.

« Ainsi nous délivrâmes les enfants d'Israël d'un esclavage humiliant.

« Nous les sauvâmes de la tyrannie de Pharaon, prince orgueilleux et impie.

« Nous les choisîmes sur tous les peuples de la terre.

« Et nous opérâmes en leur faveur les miracles les plus étonnants. »

Chapitre 45. — *La génuflexion*, composé de 36 versets donné, à la Mecque. — « Nous donnâmes aux enfants d'Israël des lois sages, le *Pentateuque* et les prophéties, nous les nourrîmes d'aliments purs, et nous les élevâmes au-dessus des autres nations.

« Nous leur prescrivîmes le culte du vrai Dieu.

« Louange à Dieu, souverain du ciel, souverain de la terre et roi des mondes.

« Il est le tout-puissant, sa sagesse est sans bornes. »

Chapitre 46. — *Hacaf*, composé de 35 versets, donné à la Mecque. — « Dis aux hommes : Je ne suis pas le premier des apôtres ; mon ministère se borne à la prédication.

« Moïse reçut le *Pentateuque ;* la lumière des hommes est le gage de la miséricorde divine.

« Le *Koran* est venu mettre le sceau à son authenticité.

« Nous avons entendu, diront les hommes, la doctrine d'un livre venu après Moïse, pour confirmer les Ecritures.

« Peuple, obéissez au prédicateur de Dieu.

« Et toi, sois patient comme les apôtres qui t'ont précédé. »

Chapitre 48. — *La victoire*, composé de 29 versets, donné à la Mecque. — « Mahomet est l'envoyé de Dieu. Ses disciples sont terribles contre les infidèles et humains entre eux. Les marques de leur piété paraissent sur leurs fronts. Le *Pentateuque* et l'*Evangile* comparent leur zèle au grain de froment qui produit un tuyau. Il croît, grossit et s'affermit sur ses racines. Le moissonneur le voit avec complaisance. »

Chapitre 53. — *L'étoile*, composé de 61 versets, donné à la Mecque. — « Que dois-tu penser de celui qui s'éloigne de la foi ?

« Ne lui a-t-on pas prêché les vérités qu'enseigne le livre de Moïse,

« Et la tradition d'Abraham fidèle au précepte ?

« Laquelle des merveilles du Seigneur révoquez-vous en doute ?

« Mahomet vous prêche comme les premiers apôtres. »

Chapitre 54. — *La lune*, composée de 55 versets, donné à la Mecque. — « Loth avait annoncé à ses concitoyens la rigueur de nos vengeances, et ils en avaient nié la réalité.

« Ils voulurent lui arracher ses hôtes. Nous les privâmes de la vue, et nous leur dîmes : Eprouvez les peines qui vous ont été prédites.

« Un fléau terrible fondit sur les habitants de Sodome au lever du soleil. »

Chapitre 62. *Le vendredi*, composé de 11 versets, donné à Médine. — « Ceux qui ont reçu le *Pentateuque* et qui ne l'ont point observé sont semblables à l'âne qui porte des livres. Malheur à ceux qui abjurent la religion sainte ! Dieu n'est point le guide des impies.

« O Juifs ! si vous croyez être plus chers à Dieu que le reste des mortels, désirez la mort et montrez que vous dites la vérité.

« Mais épouvantés de leurs crimes, ils ne formeront point ce vœu indiscret. »

Leibnitz. — « De tous les anciens peuples, on ne connaît que les Hébreux qui aient eu des dogmes publics de leur religion. Les païens avaient des cérémonies dans leur culte, mais ils n'avaient point d'articles de foi. Ils ne savaient point si les dieux étaient de vrais personnages, ou des symboles de puissances naturelle, comme le soleil, des planètes, des éléments.....

« Abraham et Moïse ont établi la croyance d'un Dieu seul, source de tout bien, auteur de toutes choses ; les Hébreux parlent d'une manière très-digne du souverain Etre, et l'on est surpris de voir les habitants d'une si petite contrée de la terre plus éclairés que le reste des humains..... Moïse n'avait pas placé la doctrine de l'immortalité de l'âme en tête de sa législation ; quoiqu'elle s'enseignât de main en main, elle n'était point autorisée d'une manière populaire, jusqu'à ce que Jésus-Christ levât le voile ; et, sans avoir la force matérielle dans sa nation, il enseigna, avec toute l'autorité d'un législateur, que les âmes immortelles passent dans une autre vie, où elles doivent recevoir le salaire de leurs actions. Moïse avait déjà donné de belles idées de la grandeur et de la bonté de Dieu répandues aujourd'hui chez toutes les nations civilisées ; mais Jésus-Christ en établissait toutes les conséquences, et il faisait voir que la bonté et la justice divine éclatent dans ce que Dieu prépare aux âmes. Jésus-Christ acheva ainsi de faire passer la religion naturelle en loi et de lui donner l'autorité d'un dogme public. Il fit lui seul ce que tant de philosophes avaient en vain tâché de faire, et les Chrétiens l'ayant enfin emporté dans l'empire romain, maître de la meilleure partie de la terre connue, la religion des sages devint celle des peuples.....

« On voit que Jésus-Christ, achevant ce que Moïse avait commencé, a voulu que la Divinité fût l'objet, non-seulement de notre crainte et de notre vénération, mais encore de notre amour et de notre tendresse. C'est

rendre les hommes bienheureux par avance et leur donner ici-bas un avant goût de la félicité future; car il n'y a rien de si doux que d'aimer ce qui est digne d'amour. » (*Théodicée* de LEIBNITZ.)

BENJAMIN CONSTANT. — « Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont traité les livres saints des Hébreux avec un mépris mêlé de fureur jugeaient l'antiquité d'une manière *misérablement superficielle;* et les Juifs sont de tous les peuples ceux dont ils ont le plus mal connu le génie, le caractère, et les institutions religieuses. Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens de la Genèse, il faut réunir deux choses, qui rendent cette gaieté assez triste : *La plus profonde ignorance* et *la frivolité la plus déplorable.* » (*De la religion*, par Benjamin CONSTANT, liv. IV, ch. 11.)

J. REYNAUD — « Ce qui me paraît caractériser le peuple hébreu dans l'antiquité est, loin d'avoir vécu, ainsi qu'on a l'habitude de se le persuader, d'une vie propre et isolée, d'avoir vécu précisément dans un état extraordinaire de communion avec tous les peuples d'alentour. Soit d'origine, soit par communication postérieure, il y a en lui de toutes les religions anciennes; et son histoire, si admirablement composée qu'il n'y a rien de pareil au monde, semble n'avoir eu d'autre but que de déposer en lui une sorte de résumé de toutes les théologies asiatiques. C'est pourquoi, au lieu d'entendre, selon l'opinion vulgaire des théologiens, que Dieu l'ait choisi pour le mettre à part, il faut entendre plutôt qu'il l'a choisi pour le placer, comme un intermédiaire, entre les plus puissants foyers religieux qui aient eu action sur l'Occident, afin d'en amasser en lui les influences. Non-seulement ce sentiment n'est qu'une déduction rigoureuse de l'histoire des Juifs, mais il est infiniment plus conforme à la dignité du genre humain que l'hypothèse courante, et se justifierait, pour ainsi dire, par cette seule raison. Il n'y a même pas d'autre moyen d'absoudre l'Eglise d'avoir exclu de sa tradition tant de respectables efforts de l'humanité en mouvement vers Dieu, pour n'admettre que ceux des Hébreux, s'il n'était certain qu'au fond de cette partialité apparente est cachée une impartialité véritable, et qu'en raison même de l'adoption systématique du sang d'Abraham, les nations antiques, anathématisées dans leur idolâtrie, c'est-à-dire dans leur décadence, ne l'ont cependant point été en principe autant que les chrétiens, dans leur ignorance des choses primitives, ont pu le croire. Le dogme de l'élection d'Israël n'a donc été qu'une manière d'entrevoir la vérité. Il implique, en effet, la justification générale du genre humain dans la substance de ses religions, car on ne peut justifier la théologie hébraïque sans justifier en même temps toutes les théologies dans lesquelles s'étendent ses racines et dont elle a absorbé les meilleurs sucs. Mais plus ce point de vue élargit les horizons, plus il est important d'en bien assurer la justesse, et rien n'y est plus propre que l'étude du mazdéisme dans ses monuments primitifs. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 793-818, art. *Zoroastre*, par J. REYNAUD.)

« **HÉLI**, *offrande* (*Hist. sacrée*), grand sacrificateur et juge des Juifs, descendait d'Ithamar, second fils d'Aaron, dans la famille duquel la souveraine sacrificature était entrée, après que celle d'Éléazar en eut été dépouillée. — Il commença à conduire le peuple l'an du monde 2848, et fut en grande considération parmi les Juifs; mais Ophni et Phinées, ses enfants, étaient le scandale du peuple, par leur mauvaise conduite et leur prévarication dans le sacré ministère. Héli, qui n'ignorait pas leurs désordres, se contentait de les réprimander avec douceur, au lieu d'employer une juste sévérité à les punir. Dieu, irrité des crimes des fils et de la criminelle indulgence du père, fit enfin éclater les maux dont il menaçait depuis longtemps la maison d'Héli. Ophni et Phinées furent mis à mort par l'épée des Philistins, l'arche d'alliance tomba entre les mains des ennemis, et Héli lui-même, apprenant cette dernière nouvelle, tomba de sa chaise et se rompit le cou, l'an du monde 2888. C'est ainsi que commencèrent à s'accomplir les menaces que Dieu avait fait faire à Héli. Dieu lui ayant promis que sa famille serait privée de la souveraine sacrificature, cette prédiction s'accomplit sous Salomon, lorsque Abiathar, qui descendait d'Héli, fut déposé de la souveraine sacrificature, donnée à Sadoc, de la branche d'Eléazar : *Ecce dies veniunt et præcidam brachium tuum et brachium domus patris tui, ut non sit senex in domo tua omnibus : et videbis æmulum tuum in templo.... et non erit senex in domu tua omnibus diebus.* Héli est l'image de ces pasteurs indolents, à qui l'habitude et le grand âge ôtent le sentiment de leurs propres crimes et de ceux des autres. Ils laissent vivre leurs enfants spirituels dans le désordre, avec une complaisance cruelle pour eux, et pour ceux dont ils dissimulent les plaies, puisqu'elle attire, sur les uns et sur les autres, les plus terribles jugements de Dieu. Ces pasteurs, ainsi qu'Héli, ont à la vérité des vertus, mais ils manquent d'une qualité essentielle à leur état, qui est le zèle de la gloire de Dieu, et le courage pour s'opposer sans aucun respect humain au torrent de l'iniquité.

« Héli, nommé dans saint Luc comme le dernier des aïeux de Jésus-Christ, selon la chair, est peut-être le même que saint Joachim, père de la sainte Vierge, connu dans plusieurs monuments anciens (*Luc.* III, 23). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, p. 171, article *Héli*, par DIDEROT.)

**HELVÉTIUS** fit la rétractation suivante de son livre intitulé *De l'esprit*, rétractation où il se soumet sans réserve à l'autorité de l'Eglise et à toutes les doctrines qu'elle enseigne :

« J'ai donné avec confiance le livre *De l'esprit*, parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point prévu l'effet, parce que je n'ai point vu les conséquences ef-

frayantes qui en résultent; j'en ai été extrêmement surpris, et encore beaucoup plus affligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé, scandalisé, révolté même des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnais les suffrages, et de leur avoir donné lieu de soupçonner ma religion et mon cœur; mais c'est ma faute, je la reconnais dans toute son étendue, et je l'expie par le plus amer repentir. Je souhaite très-vivement et très-sincèrement que tous ceux qui ont eu le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste.

« Je souhaite qu'ils sachent que dès qu'on m'en a fait sentir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné, et que j'ai été le premier à en demander la suppression.

« Je souhaite qu'ils croient, en conséquence et avec justice, que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, ni à son immortalité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage.

« Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du Christianisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité.

« Voilà mes véritables sentiments; j'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. » *Signé :* HELVÉTIUS. (*Feuille hebdomaire des annonces*, n° 38, page 15. — Mercredi, 20 septembre 1758.)

« **HÉRÉSIARQUE** (*Théol.*), premier auteur d'une hérésie, ou le chef d'une secte hérétique. — Les principaux *hérésiarques* ont été Cérinthe, Ebion, Basilides, Valentin, Marcion, Montan, Manès, Arius, Macédonius, Sabellius, Pélage, Nestorius, Eutychès, Bérenger, Wicklef, Jean Huss et Jérôme de Prague.

« Arius et Socin sont appelés *hérésiarques*, parce qu'ils ont été les chefs des ariens et des sociniens. Simon le magicien est le premier *hérésiarque* qu'il y ait eu dans la nouvelle loi. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 332.)

**HÉRÉSIE.** *Voyez* SCHISME. — « La plupart des hérésies et des schismes, dit Fr. Bacon, viennent de la fausse règle que les hommes ont adoptée pour mesurer le plus ou moins de perfection dans l'Eglise, et d'après laquelle ils ont cru que la religion la plus parfaite devait être placée à la plus grande distance de l'erreur condamnée. Il est de nos jours des personnes qui adoptent, du moins jusqu'à un certain point, cette manière de mesurer la perfection; elles croient que la vraie pierre de touche, pour reconnaître ce qui est bon de ce qui est mauvais, c'est de *remarquer le plus ou moins d'opposition aux institutions de l'Eglise romaine.* Soit qu'il s'agisse de cérémonies, de police, ou de gouvernement, ou même d'institution de plus grande importance, celle-là sera toujours, à leurs yeux, la plus parfaite, qui aura le plus d'opposition avec cette Eglise, et celle-là, toujours plus souillée et flétrie, qui aura avec elle la plus petite apparence de rapport. Les hommes étant, comme ils le sont, sujets à se tromper, sujets à tromper le peuple, plus sujets à calomnier leurs adversaires, il serait dangereux de les entretenir dans cette méthode de mesurer la perfection. Elle nous aurait sûrement déjà conduits à la rebaptisation de nos enfants, baptisés suivant le rite de l'Eglise romaine, si nous n'avions pas sous les yeux une condamnation trop notoire de cette pratique. Je vois que la réordination des prêtres, qui a tant d'analogie avec la rebaptisation des enfants, est un point qu'on inculque déjà avec force ; et il est très-à-propos que les hommes ne se laissent point abuser par cette opinion exagérée, et qu'ils pensent qu'il serait beaucoup plus prudent et plus sage *de rechercher avec soin si, dans l'abolition générale des institutions de l'Eglise romaine, on n'en a point enveloppé avec les mauvaises* (par une suite de l'imperfection attachée à toutes les institutions des humains), *qui étaient vraiment bonnes*, plutôt que de chercher si l'on n'en a point laissé de mauvaises, dont il faudrait achever de purger l'Eglise. C'est ce qu'on prétend encore chaque jour, et qui aboutirait à déchirer l'Eglise jusque dans ses entrailles, ainsi qu'on a commencé de le faire. » (Cité dans les *Lettres sur le christianisme*, par DELUC.)

— « L'hérésie est-elle un crime? dit Leibnitz. Je crois que cette question peut être facilement résolue. D'abord on doit convenir qu'un sentiment, quoiqu'en lui-même très-mauvais, n'est pourtant pas un crime s'il est involontaire. Mais on ne doit pas douter non plus que la négligence volontaire de ce qui est nécessaire pour découvrir la vérité à l'égard des choses que nous devons savoir ne soit un péché, et même un péché grief suivant l'importance de la matière; c'est ce qu'on appelle opiniâtreté dans les hérétiques *formels.* Au reste, une erreur dangereuse, fût-elle totalement involontaire et exempte de tout crime, peut être pourtant très-légitimement réprimée, dans la crainte qu'elle ne nuise, précisément par la même raison qu'on enchaîne un furieux quoiqu'il ne soit pas coupable. » (Epist. 9 *ad Locterum*, t. V, p. 413.)

P.-J. PROUDHON. — « Ni l'Eglise d'Augsbourg, ni celle de Genève, ni aucune confrérie de quakers, moraves, momiers, francs-maçons, etc., ne remplacera jamais l'Eglise romaine. » (PROUDHON, *La révolution sociale démontrée par le coup d'état du 2 décembre*, IV, p. 48.)

« **HÉRÉSIE** (*Critiq. sacrée*). Ce mot, qui se prend à présent en très-mauvaise part, et qui signifie une erreur opiniâtre, fondamentale, contre la religion, ne désignait, dans son origine, qu'un simple choix, une secte

bonne ou mauvaise; c'est le sens du mot grec *electio, secta*, du verbe, *je choisis*.

« On disait hérésie péripatéticienne, hérésie stoïcienne, et l'hérésie chrétienne était la secte de Jésus-Christ. Saint Paul déclare, que pendant qu'il vivait dans le judaïsme, il s'était attaché à l'hérésie pharisienne, la plus estimable qu'il y eût dans cette nation; et c'est ce qu'il allègue pour preuve de la droiture d'âme avec laquelle il avait vécu. Il ne prend point, par cette déclaration, le nom d'hérétique pharisien comme étant un titre flétrissant, il le renferme au contraire dans sa défense; si ce terme eût eu le sens qu'on lui donne aujourd'hui, c'est plutôt aux saducéens qu'aux pharisiens qu'il aurait convenu.....

« Ajoutons, pour preuve de cette réflexion, que le degré de la faute de ceux qui errent est proportionné au degré de leurs lumières, et à d'autres dispositions intérieures que les hommes ne sauraient ni pénétrer, ni changer.

« A Dieu ne plaise qu'on prétende faire ici l'apologie des hérésies. On désirerait au contraire que les Chrétiens n'eussent qu'une même foi; mais puisque la chose n'est pas possible, on voudrait du moins qu'à l'exemple de leur Sauveur ils fussent remplis les uns pour les autres de bienveillance et de charité.» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 332 et 333, article *Hérésie*, par M. GOUSSIER et J.)

« HÉRÉTICITÉ (*Gram.* et *Théol.*), imputation bien ou mal fondée d'une doctrine hérétique. On dit l'*héréticité* d'un livre, l'*héréticité* d'un auteur, l'*héréticité* d'une proposition, ou ce qui la rend hérétique. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 334.)

« HÉRÉTIQUE (*Morale*). Un hérétique, dans le sens propre du mot, est un homme qui fait choix d'une opinion, d'une secte, bonne ou mauvaise. Dans le sens ordinaire, ce terme désigne toute personne qui croit ou soutient opiniâtrement un sentiment erroné sur un ou plusieurs dogmes de la religion chrétienne...

« Voici comme s'exprime sur les sectateurs d'une des premières hérésies, je veux dire sur les ariens mêmes, le digne et célèbre prêtre de Marseille, qu'on surnomma le *Maître des évêques*, et qui déplorait avec tant de douleur les dérèglements de son temps, qu'on l'appela le *Jérémie du* v^e^ *siècle*.

« *Les ariens*, dit-il, *sont* hérétiques, *mais ils ne le savent pas; ils sont* hérétiques *chez nous, mais ils ne le sont pas chez eux; car ils se croient si bien catholiques, qu'ils nous traitent nous-mêmes* d'hérétiques. *Nous sommes persuadés qu'ils ont une pensée injurieuse à la génération divine, en ce qu'ils disent que le Fils est moindre que le Père. Ils croient, eux, que nous avons une opinion injurieuse pour le Père, parce que nous faisons le Père et le Fils égaux. La vérité est de notre côté, mais ils croient l'avoir en leur faveur. Nous rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû, mais ils prétendent aussi le lui rendre dans leur manière de penser. Ils ne s'acquittent pas de leur devoir, mais dans le point même où ils manquent, ils font consister le plus grand devoir de la religion. Ils sont impies, mais dans cela même ils croient suivre la véritable piété. Ils se trompent donc, mais par un principe d'amour envers Dieu, et quoiqu'ils n'aient pas la vraie foi, ils regardent celle qu'ils ont embrassée comme le parfait amour de Dieu. Il n'y a que le souverain juge de l'univers qui sache comment ils seront punis de leurs erreurs au jour du jugement. Cependant il les supporte patiemment, parce qu'il voit un mouvement de piété.* » (SALVIANUS, *De gubernat. Dei*, lib. v, p. 150 et 151 de l'édition de Paris, 1645, publiée par M. Baluze.)

« Écoutons maintenant saint Augustin sur les hérétiques manichéens; son discours n'est pas moins beau : *Nous n'avons garde*, leur dit-il, *de vous traiter avec rigueur; nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quelle peine il faut pour trouver la vérité, et combien il est difficile de se garantir des erreurs. Nous laissons même cette conduite à ceux qui ne savent pas combien il est rare et pénible de s'élever au-dessus des fantômes d'une imagination grossière par le calme d'une pieuse intelligence. Nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quelle difficulté il y a de guérir l'œil de l'homme intérieur, pour le mettre en état de voir le soleil... Nous laissons cette conduite à ceux qui ne savent pas quels soupirs et quels gémissements il faut pour acquérir quelque petite connaissance de la nature divine... Pour moi, je dois vous supporter comme on m'a supporté autrefois, et user envers vous de la même tolérance dont on usait envers moi, lorsque j'étais dans l'égarement.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 334, article *Hérétique*, par M. GOUSSIER et J.)

HÉRODE *l'Ascalonite* était Iduméen de naissance, et il obtint la couronne de Judée de Marc-Antoine, général romain. C'est donc à cette époque que le sceptre est sorti de Juda, comme l'avaient prédit les prophètes. Ce fait est attesté par une foule d'auteurs profanes; nous nous contenterons de citer Tacite et Strabon.

« Pompée, dit Tacite, fut le premier Romain qui dompta les Juifs, et il entra dans leur temple par le droit de la victoire. Alors on apprit qu'il n'y avait dans cette enceinte l'image d'aucune divinité, et que leurs mystères ne cachaient rien. Les murs de Jérusalem furent détruits, le temple resta. Bientôt la guerre civile ayant éclaté dans l'empire, et les provinces d'Orient ayant passé sous les lois de Marc Antoine, Pacorus, roi des Parthes, s'empara de la Judée et fut tué par Ventidius; les Parthes furent rejetés au-delà de l'Euphrate, et C. Sosius reconquit la Judée. Donné par Antoine à Hérode, ce royaume fut agrandi par Auguste, devenu victorieux. » (TACITE, *Hist.* v, 9.)

— « Antoine, dit Strabon, fit trancher la têt

dans Antioche, à Antigone, roi des Juifs, et fut le premier des Romains qui fit mourir un roi de la sorte, parce qu'il crut qu'il n'y avait point d'autre moyen de porter les Juifs à obéir à Hérode, qui avait été établi roi à sa place; car ils étaient si animés contre lui et si affectionnés à Antigone, que la violence des tourments ne pouvait même les obliger à donner à Hérode le nom de roi. C'est ce qui porta Antoine à se servir d'un supplice si honteux à un souverain, pour obscurcir la mémoire de l'un, et adoucir l'aversion qu'on avait pour l'autre. » (Dans Josèphe, *Ant. jud.* xv, 1.)

— « Hérode (*Hist. sacr.*), dit le *Grand*, ou *l'Ascalonite*, parce qu'il était né à Ascalon, ville de l'Idumée, d'Antipater l'Iduméen, eut, étant encore fort jeune, le gouvernement de la Galilée. Après la mort de Cassius et de Brutus, dont il avait suivi le parti, il se déclara pour Antoine, qui le fit nommer par le sénat roi des Juifs. Ce nouveau protecteur ayant été défait à la bataille d'Actium, Hérode, qui n'était attaché qu'à sa fortune, se livra à son vainqueur, et fit tant par ses soumissions qu'Auguste lui conserva le royaume des Juifs. Hérode semblait alors être au comble de ses souhaits; mais ce prince cruel et soupçonneux trouva dans sa famille des sources de disgrâces, qui le rendirent malheureux au milieu de la plus brillante fortune. Mariamne sa femme, ses propres enfants, ses parents et ses amis, furent autant de victimes, qu'il immola à ses soupçons jaloux. Dieu, après avoir longtemps souffert l'impiété et l'orgueil de ce prince barbare, le punit par une maladie affreuse, bien capable de l'humilier. Pendant qu'il en était attaqué, le Sauveur du monde naquit, et des mages étant venus de l'Orient pour l'adorer, Hérode, inquiet de cet événement, et couvrant ses noirs desseins sous les paroles d'une adoration feinte, leur fit promettre de venir vers lui, lorsqu'ils auraient trouvé l'enfant qu'ils cherchaient, pour qu'il pût, à son tour, aller l'adorer : *Et ego veniens adorem eum* (*Matth.* ii, 8). Mais l'ange du Seigneur leur ayant découvert les mauvais desseins de ce prince, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin. Hérode, furieux d'avoir été trompé par les mages, et agité de soupçons au sujet de l'enfant nouvellement né, fit massacrer tous les enfants mâles au-dessous de deux ans des environs de Bethléem, croyant pouvoir envelopper dans le massacre celui qu'il redoutait. Enfin, cet impie succombant à ses maux, mourut âgé de soixante-dix ans, l'an du monde 4001. (*Matth.* ii, 1 et suiv.) Hérode fut le premier étranger qui porta la couronne de Judée, et, ce qui est remarquable, il la reçut de la main des Romains, et non de celle des Juifs, qui par là furent privés du droit d'élire leurs chefs. Ce changement leur annonçait que le libérateur promis devait bientôt paraître, selon la prophétie de Jacob : *Le sceptre ne sortira point de Juda*, etc. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 381, article *Hérode.*)

« HÉRODIADE (*Hist. sacr.*), fille d'Aristobule et de Bérénice, petite-fille du grand Hérode, épousa en premières noces Hérode Philippe, son oncle, dont elle eut Salomé. Quelque temps après, elle quitta son mari pour s'attacher à Hérode Antipas, son frère, tétrarque de Galilée, et vivait publiquement avec lui. Jean-Baptiste, qui était alors à la cour de ce prince, ne cessant de crier contre ce mariage incestueux, Hérode le fit arrêter et mettre en prison. Hérodiade, plus animée encore contre ce saint, parce qu'elle craignait que le roi, qui l'estimait, ne se laissât ébranler par ses reproches, ne cherchait que l'occasion de le faire périr. Elle se présenta un jour que Hérode donnait un grand repas à la fête de sa naissance. Salomé, fille d'Hérodiade et de Philippe, dansa avec tant de grâce devant le roi, qu'il promit avec serment de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait. La jeune fille, instruite par sa mère, demanda la tête de Jean-Baptiste, et le roi, par une complaisance criminelle, sacrifia à la fureur de sa maîtresse le saint précurseur. (*Marc.* vi, 7 et suiv.) Dieu vengea cette mort, car Hérodiade, souffrant impatiemment de voir son mari simple tétrarque, pendant que son propre frère Agrippa était honoré du titre de roi, força Antipas d'aller à Rome demander la même dignité à l'empereur Caligula; mais ce prince, prévenu contre Antipas, le relégua à Lyon, où Hérodiade aima mieux le suivre que d'accepter la grâce que l'empereur voulait lui accorder, en considération d'Agrippa, son frère. » (*Encyclop.* de Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 382, art. *Hérodiade.*)

« HÉRODIENS (*Hist. eccl.*), nom d'une secte de Juifs au temps de Jésus-Christ.

« Comme il n'en est parlé que dans saint Matthieu, ch. xxii, 16, et dans saint Marc, ch. iii, 6, et ch. xii, 13, nous allons rechercher quelle était cette secte que les évangélistes appellent *hérodiens ;* car les commentateurs de l'Écriture sont fort partagés sur ce sujet.

« Tertullien, saint Jérôme, saint Epiphane, saint Chrysostome, Théophylacte, et plusieurs autres Pères de l'Église, considérant que ce nom vient d'Hérode, ont cru qu'il avait été donné par les évangélistes à ceux d'entre les Juifs qui reconnaissaient Hérode le Grand pour le Messie; mais il n'y a point d'apparence que, plus de trente ans après la mort d'Hérode, il y eût des Juifs qui regardassent ce prince comme le Messie, et toute la nation se réunissait à en avoir une idée bien différente pendant qu'il vécut.

« Casaubon, Scaliger, et autres critiques remplis d'érudition dans l'antiquité profane, ont imaginé que les hérodiens pouvaient être quelque confrérie érigée en l'honneur d'Hérode, comme on vit à Rome des augustaux, des hadrianaux, des antoniniens en l'honneur d'Auguste, d'Hadrien, d'Antonin, établis après leur mort; cependant une pareille

confrérie eût fait trop de bruit pour que la connaissance en eût échappé à l'historien Josèphe. Celle d'Auguste, qu'on nomma *sodales augustales*, est la première dont l'histoire parle; elle ne fut point empruntée des nations étrangères, et ne servit pas sûrement de modèle à une confrérie semblable en faveur d'Hérode, qui était mort depuis longtemps. Je me hâte donc de passer à des opinions mieux fondées.

« Ce qui est dit des hérodiens dans l'Evangile semble assez marquer que c'était une secte parmi les Juifs, laquelle différait des autres sectes dans quelques points de la loi et de la religion judaïque, car ils sont nommés avec les pharisiens, et en même temps ils en sont distingués; il est dit des hérodiens qu'ils avaient un *levain* particulier, c'est-à-dire, quelque dogme contraire à la pureté du christianisme, et propre à en gâter la *pâte;* la même chose est aussi dite des pharisiens. Jésus-Christ avertit ses disciples de se garder des uns et des autres. Puisque notre Sauveur appela le système des hérodiens le levain d'Hérode, il faut qu'Hérode soit l'auteur des opinions dangereuses qui caractérisent ses partisans; les hérodiens étaient donc des sectateurs d'Hérode, et, selon les apparences, c'étaient pour la plupart des gens de sa cour, des gens qui lui étaient attachés, et qui désiraient la conservation du commandement de sa famille.

« Aussi la version syriaque, partout où se trouve le nom d'hérodiens, le rend par celui de *domestiques d'Hérode*, et cette remarque est très-importante. La version syriaque a été faite de bonne heure pour l'usage de l'Eglise d'Antioche. Ceux qui y ont travaillé touchaient au temps où cette secte avait pris naissance, et avaient par là l'avantage de connaître mieux que personne son origine.

« Mais quels dogmes avait cette secte? Nous parviendrons à les découvrir, en examinant en quoi son chef différait du reste de la nation; car sans doute ce sera là pareillement la différence de ses sectateurs d'avec les autres Juifs.

« Il y a deux articles sur lesquels Hérode et les Juifs ne s'accordaient pas; le premier, en ce qu'il assujettit la nation à l'empire des Romains; le second, en ce que par complaisance pour ces mêmes Romains et pour obtenir leur protection, il introduisit sans scrupule dans ses Etats plusieurs de leurs usages et de leurs rites religieux.

« Du commandement rapporté au chap. XVII, 15, du *Deutéronome : Tu établiras un d'entre tes frères pour roi, et non pas un étranger*, la nation juive en général, et surtout les pharisiens, concluaient qu'il n'était pas permis de se soumettre à l'empereur romain, et de lui payer tribut; mais Hérode et ses sectateurs interprétant le texte du *Deutéronome* d'un choix libre, et non pas d'une soumission forcée, soutenaient qu'ils n'étaient point dans le cas défendu par la loi: voilà pourquoi les pharisiens et les hérodiens tendirent le piége à Jésus-Christ de lui demander s'il était permis ou non de payer le tribut à César; notre Sauveur, qui connut leurs mauvaises intentions, confondit les uns et les autres par la sage réponse qu'il leur fit.

« Cependant cette réponse étant une approbation de la conduite des hérodiens sur cet article, ce ne peut pas être là le *levain d'Hérode* dont Jésus-Christ recommandait à ses disciples de se donner de garde. Il faut donc que ce soit leur seconde opinion; savoir que, quand une force majeure l'ordonne, on peut, sans scrupule, faire les actes d'idolâtrie qu'elle prescrit, et se livrer au torrent; il est certain qu'Hérode suivait cette maxime; et, selon les apparences, pour justifier sa conduite, il inculqua les mêmes principes à tous ceux qui lui étaient attachés, et forma la secte des hérodiens. Josèphe nous apprend que ce prince, tout dévoué à Auguste, fit bien des choses défendues par la loi et par la religion des Juifs; qu'entre autres fautes, il bâtit des temples pour le culte du paganisme, et qu'il s'excusa vis-à-vis de sa nation par la nécessité des temps; excuse qui néanmoins n'empêcha pas qu'on ne le traitât quelquefois de demi-juif.

« Les hérodiens, ses sectateurs, demi-juifs comme lui, étaient des gens qui professaient à la vérité le judaïsme, mais qui étaient également très-disposés à se prêter à d'autres cultes dans le besoin. Les saducéens qui ne connaissaient que le bien-être de la vie présente, adoptèrent aussi l'hérodianisme, et c'est pour cela que l'Ecriture les confond ensemble; car les mêmes personnes qui sont appelées hérodiens dans saint Matthieu, chap. XVI, sont nommées saducéens dans saint Marc, chap. VIII, 15.

« Au reste, la secte des hérodiens s'évanouit après la mort de Notre-Seigneur, ou, ce qui est plus vraisemblable, elle perdit son nom avec le partage des Etats d'Hérode. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 382 et 383, article *Hérodiens*, par M. Goussier et le chevalier de Jaucourt.)

« **HEURES** ( *Théologie* ), signifie certaines prières que l'on fait dans l'Église dans des temps réglés, comme matines, laudes, vêpres, etc.

« Les petites heures sont prime, tierce, sexte et none. On les appelle ainsi à cause qu'elles doivent être récitées à certaines heures, suivant les règles et canons prescrits par l'Église, en l'honneur des mystères qui ont été accomplis à ces heures-là. Ces Heures s'appelaient autrefois le cours, *cursus*. Le Père Mabillon a fait une dissertation sur ces heures, qu'il a intitulée *De cursu gallicano*.

« La première constitution qui se trouve touchant l'obligation des Heures, est le vingt-quatrième article du capitulaire qu'Heiton ou Aiton, évêque de Bâle au commencement du IX^e siècle, fit pour ses curés. Il porte que les prêtres ne manqueront jamais aux Heures canoniales, ni du jour ni de la nuit.

« Les prières des quarante heures sont des prières publiques et continuelles que l'on fait pendant trois jours devant le saint sacrement, pour implorer le secours du ciel dans les occasions importantes. On a soin pendant ces trois jours que le saint sacrement soit exposé quarante heures, c'est-à-dire treize ou quatorze heures chaque jour. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVII, pag. 409 et 410, art. *Heures*, par M. GOUSSIER et J.)

HIÉRARCHIE CATHOLIQUE. *Voyez* ÉPISCOPAT, SACERDOCE, etc.— Il nous suffit de citer ici quelques lignes de deux protestants et l'article suivant de l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle :

WILLIBALD. — « L'Église catholique est tellement solide dans sa hiérarchie, que l'individualité du prêtre est entièrement distincte des dignités dont il est revêtu. » (WILLIBALD, ch. 1, t. II, p. 279.)

STEFFENS.— « Après une conquête sévère, la hiérarchie catholique, tant dédaignée, pourrait bien ramener dans le sein de l'Église l'Europe qui se consume dans la repentir et la contrition. » (STEFFENS, c. 1, t. II.)

« HIÉRARCHIE (*Histoire ecclésiast.*) — Il se dit de la subordination qui est entre les divers chœurs d'anges qui servent le Très-Haut dans les cieux. Saint Denis en distingue neuf, qu'il divise en trois *hiérarchies*.

« Ce mot vient d'*ἱερὸς*, *sacré*, et d'*ἀρχὴ*, *principauté*.

« Il désigne aussi les différents ordres des fidèles qui composent la société chrétienne, depuis le Pape, qui en est le chef, jusqu'au simple laïque.

« Il ne paraît pas qu'on ait eu dans tous les temps la même idée du mot *hiérarchie ecclésiastique*, ni que cette hiérarchie ait été composée de la même manière. Le nombre des ordres a varié selon les besoins de l'Église, et suivi les vicissitudes de la discipline.

« On a permis aux théologiens de disputer sur ce point tant qu'il leur a plu, et il est incroyable en combien de sentiments ils se sont partagés...

« Tous les ordres qui n'ont pas été dès le commencement ne seront pas du droit divin.

« Parmi ces ordres qui n'ont pas été dès le commencement, plusieurs ne sont plus : ils ont passé. Parmi ceux qui sont, il y en a qui peuvent passer, parce qu'ils sont moins *dispositionis dominicæ veritate, quam auctoritate.*

« Le P. Cellot, jésuite, avance que la hiérarchie n'admet que l'évêque, et que les prêtres ni les diacres ne sont point hiérarchiques; mais Bellarmin, Gerson, Petrus, Aurelius, saint Jérôme, et d'autres Pères de l'Eglise ont eu sur ce point des sentiments très-différents.

« Ne pourrait-on pas croire que ceux qui ont droit d'assister dans un concile et d'y donner leur voix, sont nécessairement dans la hiérarchie, ou du nombre de ceux qui ont part au gouvernement ecclésiastique, soit qu'ils soient de droit divin ou non?

« Ne faudrait-il pas avoir égard aussi aux ordres, qui, conférés, impriment un caractère ineffaçable, et ne permettent plus à celui qui l'a reçu de passer dans un autre état?

« Quoi qu'il en soit, sans prétendre décider les questions qui appartiennent à une hiérarchie aussi sainte et aussi respectable que celle de l'Eglise de Jésus-Christ, nous allons exposer simplement quelques idées propres à les éclaircir.

« Jésus-Christ a institué l'apostolat. Des auteurs prétendent que l'Eglise a ensuite distribué l'apostolat en plusieurs degrés, qu'ils regardent en conséquence comme d'institution divine; ont-ils raison? ont-ils tort? » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 426 et 427.)

HISTOIRE. — « Diodore, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, n'avait entrepris que l'esquisse du drame universel du monde ; il ne chercha pas à donner l'explication suprême, à dégager et à retracer la loi directrice cachée sous les mouvements qu'il racontait. En un mot, après avoir fait passer son art de l'état fragmentaire où l'avaient laissé ses devanciers, à l'état général que nous avons indiqué, il ne le fit pas monter sur les hauteurs de la métaphysique. Les temps n'étaient pas mûrs pour une pareille synthèse : personne à côté de lui, personne après lui, dans le sein du paganisme, n'en eut et ne put en avoir l'idée. Ce pas immense, la religion chrétienne le fit seule faire à l'histoire. Il ne fut possible que lorsque saint Paul eut proclamé le dogme de la grâce, c'est-à-dire le gouvernement et l'éducation de l'activité humaine par Dieu. Quatre siècles après cette prédication sublime, saint Augustin écrivit le premier essai philosophique d'histoire, comme trois siècles après la conception de l'unité de race, sous Alexandre, Diodore avait écrit le premier essai d'histoire universelle. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 349, article *Diodore*.)

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. — « Si on veut lire attentivement ce que nous avons écrit sur l'usage de l'histoire, dit Fr. Bacon, on se convaincra facilement que la lecture assidue et réfléchie de l'histoire ecclésiastique contribuera plus à former un théologien ou un évêque, que la lecture des ouvrages de saint Augustin ou de saint Ambroise. » (*De augm. scient.*, l. II, cap. 4, ad finem.)

— « L'histoire, en tant qu'elle se rapporte à Dieu, dit d'Alembert, renferme ou la révélation ou la tradition, et se divise, sous ces deux points de vue, en histoire sacrée et en histoire ecclésiastique. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT. *Discours préliminaire des éditeurs*, par d'Alembert.)

« HOLOPHERNE, *capitaine fort* (*Histoire sacrée*), général des armées de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, fut envoyé, à la tête d'une puissante armée, pour soumettre toutes les nations à l'empire de son maître. Ce général, ayant passé l'Euphrate, entra dans la Cilicie et dans la Syrie, mit tout à feu et à sang, exerça mille cruautés, et répandit partout la terreur. Après avoir fait reconnaître

l'autorité de son roi dans tous ces pays, il s'avança vers la Judée, et fut très-surpris d'apprendre que les Juifs se disposaient à lui résister. Il fit marcher son armée vers Béthulie, place dont la situation avantageuse ne lui permit pas d'en risquer l'attaque. Il se contenta de lui ôter les eaux, dans l'espérance que les habitants, pressés par la soif, se rendraient d'eux-mêmes. En effet, ceux de Béthulie, se voyant réduits à l'extrémité, résolurent d'ouvrir les portes de la ville si, dans cinq jours, Dieu ne leur envoyait du secours. Judith, informée de cette résolution, reprocha à ses concitoyens leur défiance et leur témérité de prescrire un terme à Dieu, et après les avoir exhortés à s'humilier et à prier, elle sortit pour exécuter le projet qu'elle avait formé, ne doutant point qu'elle ne fût l'instrument dont Dieu voulait se servir pour délivrer son peuple. Elle vint donc se rendre au général, qui, épris de sa beauté, la reçut favorablement, et la fit conduire dans une tente, d'où elle avait la liberté de sortir quand elle voulait. Le quatrième jour, après un grand souper, Holopherne, ayant bu avec excès, s'endormit; Judith, profitant de son sommeil, lui coupa la tête de sa propre épée, et la porta à Béthulie, où elle fut suspendue au haut des murs. Dès qu'il fut jour, les assiégés firent une sortie sur les ennemis; et ceux-ci, effrayés de la mort tragique de leur général, abandonnèrent leur camp plein de richesses, et prirent la fuite avec précipitation. Les Israélites les poursuivirent, en tuèrent un grand nombre, et revinrent chargés de butin. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 627 et 628, article *Holopherne.*)

HOMICIDE. — « On voit, dans le chap. IV de la *Genèse*, que Caïn ayant commis le premier *homicide* en la personne de son frère, sa condamnation fut prononcée par la voix du Seigneur, qui lui dit que le sang de son frère criait contre lui; qu'il serait maudit sur la terre; que, quand il labourerait, elle ne lui porterait point de fruits; qu'il serait vagabond et fugitif. Caïn lui-même dit que son iniquité était trop grande pour qu'elle pût lui être pardonnée; qu'il se cacherait de devant la face du Seigneur, et serait errant sur la terre; et que quiconque le trouverait, le tuerait. Il reconnaissait donc qu'il avait mérité la mort.

« Cependant le Seigneur, voulant donner aux hommes un exemple de miséricorde, et peut-être aussi leur apprendre qu'il n'appartient pas à chacun de s'ingérer de donner la mort, même envers celui qui la mérite, dit à Caïn que ce qu'il craignait n'arriverait pas; que quiconque le tuerait serait puni sept fois; et il mit un signe en Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât point. Caïn se retira donc de la présence du Seigneur, et habita, comme fugitif, vers l'orient d'Eden.

« Il est parlé dans le même chapitre de Lamech, qui, ayant tué un jeune homme, dit à ce sujet à ses femmes que le crime de Caïn serait vengé sept fois, mais que le sien serait puni soixante-dix-sept fois. Saint Chrysostome dit que c'est parce qu'il n'avait pas profité de l'exemple de Caïn.

« Dans le chapitre IV, où Dieu donne diverses instructions à Noé, il lui dit que celui qui aura répandu le sang de l'homme, son sang sera aussi répandu; car Dieu, est-il dit, a fait l'homme à son image.

« Le quatrième article du Décalogue défend de tuer indistinctement.

« Les lois civiles que contient l'*Exode*, chap. XXI, portent, entre autres choses, que qui frappera un homme, le voulant tuer, il mourra de mort; que s'il ne l'a point tué de guet-à-pens, mais que Dieu l'ait livré entre ses mains, Dieu dit à Moïse qu'il ordonnera un lieu où le meurtrier se retirera; que si, par des embûches, quelqu'un tue son prochain, Moïse l'arrachera de l'autel, afin qu'il meure; que si un homme en frappe un autre avec une pierre ou avec le poing, et que le battu ne soit pas mort, mais qu'il ait été obligé de garder le lit, s'il se lève ensuite et marche dehors avec son bâton, celui qui l'a frappé sera réputé innocent, à la charge néanmoins de payer au battu ses vacations, pour le temps qu'il a perdu et le salaire des médecins; que celui qui aura frappé son serviteur ou sa servante, et qu'ils soient morts entre ses mains, il sera puni : que si le serviteur ou la servante battus survivent de quelques jours, il ne sera point puni; que si, dans une rixe, quelqu'un frappe une femme enceinte, et la fait avorter sans qu'elle en meure, le coupable sera tenu de payer telle amende que le mari demandera, et que les arbitres règleront; mais que si la mort s'ensuit, il rendra vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

« Ces mêmes lois voulaient que le maître d'un bœuf fût responsable de son délit; que si l'animal avait causé la mort, il fût lapidé, et que le maître lui-même qui aurait déjà été averti, et n'aurait pas renfermé l'animal, mourût pareillement; mais que si la peine lui en était imposée, il donnerait pour racheter sa vie tout ce qu'on lui demanderait. Mais il ne paraît pas que l'on eût la même faculté de racheter la peine de l'homicide que l'on avait commis personnellement.

« Le livre des *Nombres*, chap. XXXV, contient aussi plusieurs règlements pour la peine de l'homicide; savoir, que les Israélites désigneraient trois villes dans la terre de Chanaan, et trois au delà du Jourdain, pour servir de retraite à tous ceux qui auraient commis involontairement quelque homicide; que quand le meurtrier serait réfugié dans une de ces villes, le plus proche parent de l'homicidé ne pourrait le tuer jusqu'à ce qu'il eût été jugé en présence du peuple; que celui qui aurait tué avec le fer serait coupable d'homicide et mourrait; que celui qui aurait frappé d'un coup de pierre ou de bâton, dont la mort se serait ensuivie, serait puni de même; que le plus proche

parent du défunt tuerait l'homicide aussitôt qu'il pourrait le saisir; que si de dessein prémédité quelqu'un faisait tomber quelque chose sur un autre qui lui causât la mort, il serait coupable d'homicide, et que le parent du défunt égorgerait le meurtrier aussitôt qu'il le trouverait; et que si, par un cas fortuit et sans aucune haine, quelqu'un causait la mort à un autre, et que cela fût reconnu en présence du peuple, et après que la question aurait été agitée entre le meurtrier et les proches parents du défunt, que le meurtrier serait délivré comme innocent de la mort de celui qui voulait venger la mort, et serait ramené en vertu du jugement dans la ville où il s'était réfugié, et y demeurerait jusqu'à la mort du grand prêtre. Si le meurtrier était trouvé hors des villes de refuge, celui qui était chargé de venger la mort de l'homicidé pouvait sans crime tuer le meurtrier, parce que celui-ci devait rester dans la ville jusqu'à la mort du grand prêtre; mais, après la mort de celui-ci, l'homicide pouvait retourner dans son pays. Ce règlement pouvait être observé à perpétuité. On pouvait prouver l'homicide par témoins; mais on ne devait pas condamner sur la déposition d'un seul témoin. Enfin, celui qui était coupable d'homicide ne pouvait racheter la peine de mort en argent, ni ceux qui étaient dans des villes de refuge racheter la peine de leur exil.

« Jésus-Christ, dans saint Matthieu, chap. V, dit que celui qui tuera sera coupable de mort, *reus erit judicio;* et dans saint Jean, chap. XVIII, lorsque Pilate dit aux Juifs de juger Jésus-Christ selon leur loi, ils lui répondirent qu'il ne leur était pas permis de tuer personne : ainsi l'on observait dès lors qu'il n'y avait que les juges qui pussent condamner un homme à mort.

« Enfin, pour parcourir toutes les lois que l'Ecriture sainte nous offre sur cette matière, il est dit dans l'*Apocalypse*, chap. XXII, que les homicides n'entreront point dans le royaume de Dieu. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 635, 636 et 637, article *Homicide*.)

HOMME. — Nous croyons devoir reproduire ici les passages suivants de Montaigne, puis ceux du célèbre naturaliste Bonnet sur la nature de l'homme, parce qu'ils la considèrent surtout dans les rapports intimes de la vie présente avec la vie future, rapports constatés par la science dans l'organisation même de l'homme.

MONTAIGNE. — *De l'estimation de l'homme par la considération de son corps.* — « Mais, parce que l'homme est divisé communément en ces deux membres desquels il est composé, à savoir le corps et l'âme, il me faut peser et estimer l'une après l'autre ces deux siennes parties générales; et premièrement le corps bâti et façonné d'un artifice très-parfait et excellent au-dessus de tous les autres corps du monde. Considérons un peu l'accomplie proportion de sa constitution, le juste assemblage de couture de ses pièces, comme elles s'entr'aident, comme elles s'entreservent; comme il n'y a rien de superflu, rien d'inutile; sa droite stature, la beauté singulière de sa face, la souplesse de ses mains et de ses pieds. Qui pourroit justement peser et estimer l'entière valeur de cette fabrique? Certainement l'homme est plus tenu à Dieu, pour ce beau bâtiment, qu'il n'est pour tout le reste du monde; et s'il fait difficulté de m'en croire, qu'il prise particulièrement chacun de ses membres; qu'il voie combien il les estime lui-même; pour combien il voudroit avoir perdu ses mains, ou de quoy il les voudroit avoir rachetées. Il n'y a homme de bon entendement qui ne les aime mieux que tout le monde, et qui ne voulust avoir donné le monde pour les ravoir, s'il les avoit perdues. Or, nous sommes tenus à Dieu, d'autant que nous voudrions employer pour les recouvrer, car il nous les a données. Mais à quoy faire parlé-je des mains, veu que, pour bien grande chose, nous ne voudrions avoir perdu un seul doigt? Nous devons donc à Dieu cette grande chose; et puis ajoutez-y en encore une semblable pour un autre doigt, en encore une autre, et une autre jusques à vingt; que l'homme suive ainsi ses membres les uns après les autres, qu'il les prise et qu'il mette en ligne de recette ceulx mêmes qu'il aura de fortune perdus, car il les avait toujours receu; et puis, qu'il arreste qu'il doit à Dieu pour son corps tout ce qui résulte de ce compte. » (*Théologie naturelle* de Raymond DE SEBONDE, trad. par Montaigne, et donnée par lui-même comme sa propre profession de foi, chap. 104.)

*Différence particulière de l'homme et des êtres inférieurs.* — « L'homme a receu de son Créateur non-seulement l'excellence sur le reste, mais encore la suffisance de l'apercevoir. Il n'a pas seulement plus de dignité et de noblesse, mais en outre il le sait et la cognoist, et cognoist que les aultres créatures ont ce défaut de ne se pouvoir pas cognoistre, et que lui seul est capable de ce faire; lui seul voit les natures et rang des aultres, seul peut discerner et juger les bonnes choses et mauvaises, les périssables et dépérissables. » (*Théologie naturelle*, chap. 93.)

« Pour nous éclaircir plus évidemment de la nature de cette différence, voyons cinq membres qu'elle contient en elle. Le premier est, avoir quelque perfection, ou avoir l'être, le vivre, le sentir et le reste. Le second, cognoistre qu'on a, et cognoistre que les autres ont. Le troisième, savoir que ce que nous avons, nous ne l'avons pas de nous-mêmes, mais d'autrui, et que ce que les autres choses ont, nous ne leur avons pas donné, ni elles ne l'ont d'elles-mêmes. Le quatrième, pouvoir trouver et imaginer celui qui nous a donné aussi aux autres. Le cinquième, après l'avoir trouvé et imaginé, de le pouvoir retenir, de le pouvoir remercier incessamment et estre inséparablement avec lui. Le premier membre est commun à toutes choses, car chacune a sa nature, sa

perfection et sa propriété. Les autres quatre appartiennent au seul homme : il n'y a que lui en ce monde qui sache ce qu'il a, qui cognoisse l'avoir reçu d'autrui, qui puisse chercher et trouver celui qui l'a ainsi etrenné, et peut le garder et recognoistre. » (*Théol.*, chap. 94.)

*L'homme bien traité par la nature.* — « Nous recognoissons assez, en la plupart de leurs ouvrages, combien les animaux ont d'excellence au-dessus de nous, et combien notre art est foible à les imiter. Nous voyons toutefois aux nôtres, plus grossiers, les facultés que nous y employons, et que notre âme s'y sert de toutes ses forces : pourquoi n'en estimons-nous autant d'eux ? Pourquoi attribuons-nous à je ne sçay quelle inclination naturelle et servile les ouvrages qui surpassent tout ce que nous pouvons par nature et par art ? En quoy, sans y penser, nous leur donnons un très-grand advantage sur nous ; de faire que nature, par une douceur maternelle, les accompagne et guide comme par la main, à toutes les actions et commodités de leur vie, et qu'à nous, elle nous abandonne au hazard et à la fortune, et à quester par art les choses nécessaires à notre conservation et nous refuse, quant et quant les moyens de pouvoir arriver par aucune institution et contention d'esprit à la suffisance naturelle des bêtes, de manière que leur stupidité brutale surpasse en toutes commodités tout ce que peut notre intelligence. Vraiment, à ce compte nous aurions bien raison de l'appeler une très-injuste marâtre ; mais il n'en est rien, notre police n'est pas si difforme et déréglée. Nature a embrassé universellement toutes ses créatures, et n'en est aulcune qu'elle n'ait bien pleinement fournie de tous les moyens nécessaires à la conservation de son estre. Car ces plaintes vulgaires que j'oye faire aux hommes (comme la licence de leur opinion les élève tantôt au-dessus des nues, et puis les ravale aux antipodes), que nous sommes le seul animal abandonné, nu sur la terre nue, lié, garrotté, n'ayant de quoy s'armer et couvrir que de la dépouille d'autruy, là ou toutes les autres créatures, nature les a revestues de coquilles, de gousses, d'écorces, de poils, de laine, de pointes, de cuir, de bourre, de plumes, d'écailles, de toison et de soie, selon le besoin de leur estre ; les a armées de griffes, de dents, de cornes, pour assaillir et pour deffendre, et les a elle-même instruites à ce qui leur est propre, à nager, à courir, à voler, à chanter ; tandis que l'homme ne sçait ny cheminer, ny parler, ny manger, ny rien que pleurer, sans apprentissage...... Ces plaintes-là sont fausses ; il y a en la police du monde une égalité plus grande et une relation plus uniforme. » (*Essais*, t. II, livre II, chap. 12.)

*L'homme est l'image de Dieu.* — « L'ordre de l'univers nous apprend que l'homme est la très-parfaicte image et la très-accomplie ressemblance de son Créateur. Il y a beaucoup de rangs parmi les créatures... Celles qui vivent ressemblent plus à Dieu que celles qui ne vivent pas; celles qui sentent, plus que celles qui n'ont pas de sentiment; celles qui ont intelligence plus que celles qui n'en ont pas. Par quoy, puisqu'il y a entre elles une eschelle et un ordre de ressemblance, comme l'expérience nous montre, et que l'homme est la dernière et la plus haulte marche, que cette montée finit en lui, il s'ensuit qu'il parfaict le dernier poinct de ressemblance ; autrement, pour néant seroit-il le dernier, pour néant auroit nature arrêté son eschelle en cet endroict. Il est donc par sa nature, en tant qu'il est homme, la vraie et vive image de Dieu, tout ainsi que le cachet engrave sa figure sur la cire, ainsi Dieu empreint en l'homme sa semblance. L'homme le représente entièrement, et d'autant qu'il est spirituel et intellectuel, son image le doit être aussy, et nullement corporelle; d'où il s'ensuit, puisque nous sommes composés de corps et d'âme, et que l'âme est toute spirituelle, que c'est aussy pour le respect d'elle que nous sommes l'entière image de notre Créateur. Or, d'autant que l'homme est obligé d'aimer après Dieu sa semblance, il faut qu'il aime après Dieu son prochain, semblance et image spirituelle de Dieu. » (*Théologie naturelle*, chap. 121.)

C. Bonnet. — « L'homme est un *être mixte* (161) : il résulte de l'union de deux substances. L'espèce *particulière* de ces deux substances, et si l'on veut encore, la *manière* dont elles sont unies, constituent la *nature* propre de cet être, qui a reçu le nom d'*homme*, et le distinguent de tous les autres êtres.

« Les *modifications* (162) qui surviennent aux deux substances, par une suite des diverses circonstances où l'être se trouve placé, constituent le *caractère* propre de chaque *individu* de l'humanité. L'homme a donc son *essence* (163), comme tout ce qui est ou peut être. Il était de toute éternité, dans les idées de L'ENTENDEMENT DIVIN, ce qu'il a été lorsque la VOLONTÉ EFFICACE l'a appelé de l'état de simple *possible* à l'être.

« Les *essences* sont *immuables*. Chaque chose est ce qu'elle est. Si elle changeait *essentiellement*, elle ne serait plus cette

(161) « On entend par un *être mixte* un être formé de l'union d'une *âme* et d'un *corps*. »

(162) « Ce mot exprime en général tous les changements qui surviennent ou peuvent survenir à un être. Ainsi, les différentes *figures* qu'un corps revêt sont les différentes *modifications* de ce corps. Il en est de même des idées de l'âme; elles sont aussi des *modifications* de l'âme. »

(163) « L'*essence* d'une chose est ce qui fait qu'elle est ce qu'elle est, ou si l'on veut, qu'elle nous paraît être ce qu'elle est. Ainsi, nous disons que l'*étendue* et la *solidité* constituent l'*essence* du corps, parce que le corps nous paraît toujours *étendu* et *solide*, et que nous ne saurions nous le représenter sans *étendue* et sans *solidité*. (*Voy.* la préface de l'*Essai analytique sur les facultés de l'âme*, pages 13, 14, 15 de l'édition in-4°.) »

chose : elle serait une autre chose essentiellement différente.

« L'ENTENDEMENT DIVIN est la région éternelle des *essences*. Dieu ne peut changer SES IDÉES, parce *qu'il* ne peut changer sa NATURE.

« Si les *essences* dépendaient de sa VOLONTÉ, la même chose pourrait être cette chose, et n'être pas cette chose.

« Tout ce qui est, ou ce qui pouvait être, existait donc d'une manière *déterminée* dans L'ENTENDEMENT DIVIN. L'action par laquelle Dieu a *actualisé* les *possibles* ne pouvait rien changer aux *déterminations essentielles et idéales* (162) *des possibles*.

« Il existait donc de toute éternité dans L'ENTENDEMENT DIVIN un certain être *possible*, dont les *déterminations essentielles* constituaient ce que nous nommons la *nature humaine*.

« Si, dans les *idées* de Dieu, cet être était appelé à *durer*, si son existence se prolongeait à l'infini au delà du tombeau; ce serait toujours *essentiellement* le même être qui *durerait*, ou cet être serait détruit et un autre lui succéderait; ce qui serait contre la supposition.

« Afin donc que ce soit *l'homme*, et non un autre être, qui dure, il faut que l'homme *conserve sa propre nature*, et tout ce qui le différencie *essentiellement* des autres *êtres mixtes*.

« Mais *l'essence* de l'homme est susceptible d'un nombre indéfini *de modifications* diverses, et aucune de ces modifications ne peut changer *l'essence*. Newton, encore enfant, était *essentiellement* le même être qui calcula depuis la route des planètes.

« De tous les êtres terrestres, *l'homme* est incontestablement le plus *perfectible*. Le Hottentot paraît une brute, Newton un ANGE.

« Le Hottentot participe pourtant à la même *essence* que Newton et placé dans d'autres circonstances, le Hottentot aurait pu devenir lui-même un Newton.

« Si la considération des ATTRIBUTS DIVINS, et en particulier de la *bonté suprême*, fournit des raisons plausibles en faveur de la *conservation* et du perfectionnement futur des *animaux* (163), combien ces raisons acquièrent-elles plus de force, quand on les applique à *l'homme*, cet être *intelligent* dont les facultés éminentes sont déjà si développées ici-bas, et susceptibles d'un si grand accroissement; à l'homme, enfin, cet être *moral* qui a reçu des *lois*, qui peut les connaître, les observer ou les violer!

« Mais, puisque cet être, qui paraît si manifestement appelé à durer et accroître en perfection, est *essentiellement* un *être mixte*, il faut que son *âme* demeure unie à un corps : si cela n'était point, ce ne serait pas un *être mixte*, ce ne serait pas l'homme qui *durerait* et qui serait *perfectionné; la permanence de l'âme* ne serait pas la *permanence* de l'homme : l'âme n'est pas *tout* l'homme; le corps ne l'est pas non plus : *l'homme* résulte essentiellement de *l'union* d'une *certaine* âme à un certain corps.

« L'homme serait-il *décomposé* à la *mort*, pour être *récompensé* ensuite? L'*âme* se séparerait-elle entièrement du corps, (164) pour être unie ensuite à un autre corps? Comment concilierait-on cette opinion commune avec le dogme si philosophique et si sublime, qui suppose que la VOLONTÉ EFFICACE *a créé* tout *et conserve* tout par un acte *unique?*

« Si les observations les plus sûres et les mieux faites concourent à établir que cette VOLONTÉ ADORABLE *a préformé* les êtres organisés; si nous découvrons à l'œil une *préformation* dans plusieurs espèces (165), n'est-il pas probable que l'homme a été *préformé* de manière que la *mort* ne détruit point son être, et que son âme ne cesse point d'être *unie* à un corps *organisé?*

« Comment admettre en bonne métaphysique des actes *successifs* dans *la volonté immuable?* Comment supposer que cette *volonté, qui a pu préordonner* tout par un *seul acte*, intervient *sans cesse* et *immédiatement* dans l'espace et dans le temps? Crée-t-elle d'abord la *chenille*, puis la *chrysalide*, ensuite le *papillon?* Crée-t-elle à chaque instant de nouveaux *germes?* Infuse-t-elle à chaque instant de nouvelles *âmes* dans ces germes? En un mot, la grande machine du monde ne va-t-elle qu'au doigt et à l'œil?

« Si un artiste nous paraît d'autant plus *intelligent*, qu'il a su faire une *machine* qui se conserve et se meut plus longtemps par elle-même ou par les seules forces de la mécanique, pourquoi refuserions-nous à l'ouvrage du SUPRÊME ARTISTE une prérogative qui annoncerait si hautement et sa

(162) « Les *déterminations idéales* d'un être font ici *ses qualités essentielles, ses attributs*, considérés dans *les idées de* L'ENTENDEMENT DIVIN. Leibnitz avait dit que L'ENTENDEMENT DIVIN était *la région éternelle des essences*, parce que tout ce qui existe existait de toute éternité comme *possible* ou en *idée* dans L'ENTENDEMENT DE DIEU; j'exprimerai cette vérité sublime en d'autres termes : le *plan* entier de l'*univers* existait de toute éternité dans L'ENTENDEMENT DU SUPRÊME ARCHITECTE; toutes les parties de l'*univers*, et jusqu'au moindre atome, étaient dessinés dans ce *plan;* tous les changements qui devaient survenir aux différentes pièces de ce tout immense y avaient aussi leurs *représentations*. Chaque être y était figuré par *ses caractères propres*, et *l'acte* par lequel la SOUVERAINE PUISSANCE *a réalisé ce plan*, est ce que nous nommons la *création*. »

(163) « On peut consulter les trois premières parties de la *Palingénésie philosophique* de l'auteur, et la partie XIV<sup>e</sup> du même ouvrage. »

(164) « On le croit communément et sans aucune preuve. »

(165) « Les observations des meilleurs naturalistes prouvent que la plante préexiste dans la graine, le papillon dans la chenille, le poulet dans l'œuf, etc Ceux qui désireront des détails sur ces faits intéressants pourront consulter les chapitres 9, 10 et 12 du tome I[er] des *Considérations sur les corps organisés;* les chapitres 8, 9, 10, 11 et 12 de la partie VII[e] de la *Contemplation de la nature;* ainsi que les chapitres 1, 2, 7, 10, 11, 12 et 14 de la partie IX[e] du même ouvrage. Ils pourront se borner, s'ils le veulent, à parcourir le *Tableau des considérations* que j'ai inséré dans le tome I[er] de la *Palingénésie*, ou les parties X et XI du même livre. »

PUISSANCE, et son INTELLIGENCE INFINIE ?

« Combien est-il évident que l'AUTEUR de l'univers a pu exécuter un peu en grand pour l'homme, ce qu'*il* a exécuté si en petit pour le *papillon* (166) et pour une multitude d'autres êtres organisés, qu'*il* a jugé à propos de faire passer par une suite de métamorphoses *apparentes* qui devaient les conduire à leur état de perfection *terrestre !*

« Combien est-il manifeste que la SOUVERAINE PUISSANCE a pu *unir* dès le commencement l'*âme humaine* à une machine invisible, et indestructible par les causes secondes, et *unir* cette *machine* à ce corps *grossier*, sur lequel seul la *mort* exerce son empire !

« Si l'on ne peut refuser raisonnablement de reconnaître la *possibilité* d'une telle *préordination*, je ne verrais pas pourquoi on préférerait d'admettre que DIEU intervient *immédiatement* dans le temps, qu'il crée un nouveau corps organisé pour remplacer celui que la *mort* détruit, et conserve ainsi à l'*homme* sa nature d'être-*mixte*.

« Il ne suffirait pas même que DIEU créât un nouveau corps, il faudrait encore que le nouveau *cerveau* qu'*il créerait* contînt les *mêmes déterminations* (167) qui constituaient dans l'ancien le *siége* de la *personnalité;* autrement ce ne serait plus le *même* être qui serait *conservé* ou *restitué.* La *personnalité* tient essentiellement à la *mémoire :* celle-ci tient au *cerveau* ou à certaines *déterminations* que les *fibres sensibles* contractent et qu'elles conservent. Je crois l'avoir assez prouvé dans mon *Essai analytique* (168) et dans l'analyse *abrégée* (169) de l'ouvrage. Qu'on prenne la peine de réfléchir un peu sur ces preuves, et je me persuade qu'on les trouvera solides. On peut même se borner à relire le peu que j'ai dit là-dessus dans la partie II de la *Palingénésie*, p. 189 de la 1re édition. Je dois être dispensé de reproduire sans cesse les mêmes preuves ; je puis supposer que mes lecteurs ne les ont pas totalement oubliées.

« Puis donc que la *mémoire* tient au *cerveau*, et que sans elle il n'y aurait point pour l'homme de *personnalité*, il est très-évident, qu'afin que l'homme conserve sa propre *personnalité* ou *le souvenir* de ses *états passés*, il faut, comme je le disais dans mon *Essai analytique*, § 730, qu'il intervienne l'un ou l'autre de ces trois *moyens;*

« Ou une action *immédiate* de DIEU sur « l'âme; je veux dire, une *révélation intérieure;*

« Ou la *création* d'un nouveau corps, dont « le *cerveau* contiendrait des *fibres* propres « à retracer à l'*âme le souvenir* dont il s'agit;

« Ou une telle *préordination*, que le cerveau *actuel* en contient un autre, sur lequel le premier fît des impressions durables, et qui fût destiné à se développer « dans une autre vie. »

« Je laisse au lecteur philosophe à choisir entre ces trois *moyens;* je m'assure qu'il n'hésitera pas à préférer le dernier, parce qu'il lui paraîtra plus conforme à la marche de la nature, qui prépare de loin toutes ses productions et les amène, par un *développement* plus ou moins accéléré, à leur état de *perfection.*

« *L'âme humaine*, *unie* à un corps *organisé*, devait recevoir, par l'*intervention* ou à l'*occasion* de ce corps, une multitude d'*impressions* diverses. Elle devait surtout être avertie, par quelque sentiment intérieur, de ce qui se passerait dans différentes parties de son corps; comment aurait-elle pu autrement pourvoir à la conservation de celui-ci?

« Il fallait donc qu'il y eût, dans les différentes parties du corps, des *organes* très-déliés et très-*sensibles*, qui allassent rayonner dans *le cerveau*, où l'âme devait être *présente* à sa *manière* (170) et qui l'avertissent de ce qui surviendrait à la partie à laquelle ils appartiendraient.

« Les *nerfs* sont des organes ; on connaît leur délicatesse et leur sensibilité. On savait qu'ils tirent leur *origine du cerveau.*

« Il y a donc quelque part dans le *cerveau* un organe *universel*, qui réunit, en quelque sorte, toutes les *impressions* des différentes parties du corps, et par le ministère duquel l'âme *agit* ou *paraît* agir sur différentes parties du corps.

« Cet organe *universel* est donc proprement le *siége de l'âme.*

« Il est indifférent au sujet qui nous occupe, que le siége de l'âme soit dans le corps *calleux*, dans la *moelle allongée* ou dans toute autre partie du *cerveau.* Je le faisais remarquer dans l'*Essai analytique* (171) et dans la *Contemplation de la nature* (172), j'y ai insisté encore dans l'écrit, *Sur le rappel des idées par les mots* (173); j'ai dit dans cet *écrit :* « Quoi qu'il en soit de cette question « sur le *siége de l'âme*, il est bien évident « que tout le cerveau n'est pas plus le *siége* « *du sentiment*, que tout l'œil n'est le siége « de la vision.... Il importe fort peu à mes

(166) « Avec beaucoup de dextérité et d'attention, l'on parvient à démêler dans la *chenille* les parties propres au *papillon*, et même assez longtemps avant la métamorphose. »

(167) « Les mêmes conditions *physiques* ou *matérielles* auxquelles la mémoire a été attachée. »

(168) « Chap. 7, § 57; chapitre 22, § 625, 626, 627 et suivants. »

(169) « Articles 9, 10, 11, 15, 16, 17 et 18 du tome Ier de la *Palingénésie philosophique.* Il suffirait de savoir que certains accidents purement *physiques* affaiblissent et détruisent même la *mémoire*, pour qu'on ne pût douter qu'elle ne dépende de l'état du *cerveau.* Telle est ici-bas la condition de l'homme, que l'altération des organes *grossiers* trouble ou interrompt le jeu de l'*instrument* délié auquel l'âme est immédiatement unie. »

(190) « Je dis *à sa manière*, parce que l'âme, étant *immatérielle*, ne peut être *présente* à un *lieu* à la manière d'un *corps.* Il ne nous est point donné de pénétrer ce mystère ; il doit nous suffire que l'existence de l'âme soit prouvée par des arguments solides.

(171) « § 29. »

(172) « L'article 4, chapitre XIII, dans la note. »

(173) « Voyez, dans la *Palingénésie*, l'écrit intitulé *Essai d'application des principes psychologiques* de l'auteur, et lisez depuis la page 129 jusqu'à la page 133 de la première édition. »

« principes de déterminer précisément quelle « est la partie du cerveau qui constitue pro- « prement le *siége de l'âme*. Il suffit d'admet- « tre avec moi qu'il est dans le cerveau un « lieu où l'âme reçoit les impressions de « tous les *sens*, et où elle déploie son acti- « vité. »

« Quelle que soit donc la partie du cerveau que l'anatomie envisage comme le *siége* de l'âme, il demeurera toujours très-probable que cette partie, qu'on ne peut voir et toucher, n'est que l'extérieur, l'écorce ou l'*enveloppe du véritable siége* de l'âme. Les dernières *extrémités des filets nerveux*, la manière dont ces *filets* sont disposés, et dont ils agissent dans cet *organe universel*, ne sont pas des choses qui puissent tomber sous les sens de l'anatomiste et devenir l'objet de ses observations ou de ses expériences.

« Ainsi, cette partie du cerveau que l'anatomie regarde comme le *siége* de l'âme, elle ne la connaît à peu près point, et il n'y a pas la moindre apparence qu'elle la connaisse jamais ici-bas.

« C'est cette *partie* qui pourrait renfermer le *germe* de ce nouveau corps, destiné, dès l'origine des choses, à perfectionner toutes les facultés de l'*homme* dans une autre vie. C'est ce germe, enveloppé dans des téguments périssables, qui serait le *véritable siége* de l'âme humaine, et qui constituerait proprement ce qu'on peut nommer la *personne* de l'homme; ce corps grossier et terrestre, que nous voyons et que nous palpons, n'en serait que l'étui, l'*enveloppe* ou la dépouille.

« Ce *germe*, préformé pour un *état futur*, serait *impérissable* ou indestructible par les causes qui opèrent la dissolution du corps *terrestre*. Par combien de *moyens* divers et *naturels* L'AUTEUR de l'homme n'a-*t-il* pas pu rendre *impérissable* ce *germe* de vie? N'entrevoyons-nous pas assez clairement que la *matière* dont ce *germe* a pu être formé et *l'art* infini avec lequel elle a pu être organisée sont des causes *naturelles et suffisantes* de conservation?

« La célérité prodigieuse des pensées et des mouvements de *l'âme*, la célérité des mouvements correspondants des organes et des membres, paraissent indiquer que l'instrument *immédiat* de la pensée et de l'action est composé d'une *matière*, dont la subtilité et la mobilité égalent tout ce que nous connaissons ou que nous concevons de plus subtil et de plus actif dans la nature.

« Nous ne connaissons ou ne concevons rien de plus subtil ni de plus actif que *l'éther*, *le feu élémentaire* ou la *lumière*. Etait-il impossible à L'AUTEUR de *l'homme* de construire une machine *organique* avec *les éléments* de *l'éther* ou de la *lumière* et *d'unir* pour toujours à cette *machine* une *âme humaine*? Assurément aucun philosophe ne saurait disconvenir de la *possibilité* de la chose : sa probabilité repose principalement, comme je viens de le dire, sur la *célérité* prodigieuse des *opérations* de *l'âme* et sur celle des *mouvements correspondants du corps*.

« Les impressions des objets se propagent en un instant indivisible des extrémités du corps au cerveau par le ministère des *nerfs*. On a cru pendant longtemps que les *nerfs vibraient* (174) comme les *cordes* d'un instrument de musique, et on expliquait par ces *vibrations* la propagation instantanée des impressions. Mais, l'aptitude à *vibrer* suppose *l'élasticité*, et on a reconnu que les *nerfs* ne sont point *élastiques*. Il y a plus; il est prouvé que tous les corps *organisés* sont *gélatineux* avant que d'être solides : les arbres les plus durs, les os les plus pierreux, n'ont été d'abord qu'un peu de *gelée* épaissie : on conçoit même un temps où ils pouvaient être presque *fluides*. Quantité d'animaux restent purement *gélatineux* pendant toute leur vie : les *polypes* de différentes classes en sont des exemples, et tous ces *polypes* sont d'une *sensibilité* exquisse. Comment admettre des *cordes élastiques* dans des animaux si mous?

« Puis donc que les *nerfs* ne sont point *élastiques*, et qu'il est des animaux qui sont toujours d'une mollesse extrême, il faut que la propagation *instantanée* des impressions s'opère par l'intervention d'un *fluide* extrêmement subtil et actif, qui réside dans les *nerfs*, et qui concoure avec eux à la production de tous les phénomènes de la *sensibilité* et de *l'activité* de l'animal.

« C'est ce *fluide* qui a reçu le nom de *fluide nerveux* ou *d'esprits animaux*, et que le cerveau est destiné à séparer de la masse des humeurs. Je le disais d'après mon illustre ami, le Pline (175) de la Suisse, « le « cerveau du *poulet* n'est le huitième jour « qu'une eau transparente et sans doute or- « ganisée. Cependant le fœtus gouverne « déjà ses membres; preuve nouvelle et « bien sensible de l'existence des *esprits* « *animaux*; car comment supposer des cor- « des élastiques (176) dans une eau transpa- « rente ? »

« Divers *phénomènes* de l'homme et des animaux ont paru indiquer que les *esprits animaux* avaient quelque analogie avec le *fluide électrique* (177) ou la *lumière*; c'est au

(174) « C'est-à-dire faisaient des *vibrations* ou exécutaient des mouvements analogues à ceux d'un *pendule*, mais incomparablement plus prompts. »

(175) « M. DE HALLER, *Considérations sur les corps organisés*, art. 143. »

(176) « C'est-à-dire qui sont capables de *ressort*. Un corps est dit *élastique* lorsque, ployé ou courbé, il se redresse subitement dès qu'on l'abandonne à lui-même. »

(177) « L'*électricité* est cette propriété commune à un très-grand nombre de corps, en particulier *au verre et aux résines*, en vertu de laquelle, frottés ou chauffés, ils *attirent et repoussent* alternativement les corps légers placés dans leur voisinage. Cette propriété, qui a tant occupé les physiciens depuis trente ans, et qui leur a offert des phénomènes si surprenants et si variés, paraît résider dans un fluide très-subtil qui a reçu le nom de *fluide électrique*, et que le frottement ou la chaleur met en action et chasse des pores des corps où il était logé. Ce fluide se ma-

moins l'opinion d'habiles physiciens. Ils ont cru apercevoir dans l'homme et dans plusieurs animaux des particularités remarquables, qu'ils ont regardées comme des signes non équivoques de *l'analogie* des *esprits animaux* avec la matière *électrique*.

« Je n'entrerai pas dans cette discussion ; elle serait assez inutile, et me conduirait trop loin. Il doit me suffire d'avoir indiqué les raisons principales qui rendent très-probables l'existence, la subtilité et l'énergie des *esprits animaux*. Ce sont ces *esprits* qui établissent un commerce continuel et réciproque entre le *siége* de l'âme et les différentes parties du corps.

« Les *nerfs* eux-mêmes interviennent sans doute dans *ce commerce*. Nous ne savons point comment ils se terminent dans le *cerveau*. Nous ne connaissons point comment sont faites leurs extrémités les plus déliées; la matière dont elles sont formées pourrait être d'une subtilité dont nous n'avons point d'idée, et proportionnée à celle de cette matière dont je suppose que le *véritable siége* de l'âme est composé.

« Quoi qu'il en soit, il demeure toujours certain que nous n'avons des idées sensibles que par l'intervention des sens, et que la *faculté* qui *conserve ces idées* et qui les *retrace* à l'âme, tient essentiellement à l'*organisation* du cerveau, puisque lorsque cette organisation s'altère, ces idées ne se retracent plus ou ne se retracent qu'imparfaitement.

« Si donc l'*homme* doit conserver sa *personnalité* dans un autre *état;* si cette *personnalité* dépend essentiellement de la *mémoire;* si celle-ci ne dépend pas moins des *déterminations* que les *objets* impriment aux fibres *sensibles* et qu'elles retiennent; il faut que les *fibres* qui composent *le véritable siége* de l'âme participent à ces *déterminations*, qu'elles y soient *durables*, et qu'elles lient l'*état futur* de l'homme à son *état passé*.

« Si l'on n'admet pas cette supposition philosophique, il faudra admettre, comme je le remarquais, que DIEU, *créera* un *nouveau corps* pour conserver à l'homme sa propre *personnalité* où qu'il se *révélera* immédiatement à l'*âme* (178). » (*Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme* par C. BONNET, ch. 1, p. 1-33).

HOPITAUX et ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ DUS AU CHRISTIANISME. — « On ne voit point, dit Voltaire, que la vertu et la bienfaisance des Romains aient établi de ces maisons de charité, où les pauvres et les malades fussent soulagés aux dépens du public.

« Les hôpitaux pour les pauvres semblent avoir été inconnus dans l'ancienne Rome.

« Le mot d'*hôpital*, qui rappelle celui d'*hospitalité*, fait souvenir d'une vertu célèbre chez les Grecs, qui n'existe plus, mais aussi il exprime une vertu bien supérieure.

« La différence est grande entre loger, nourrir, guérir tous les malheureux qui se présentent, et recevoir chez vous deux ou trois voyageurs, chez qui vous aviez aussi le droit d'être reçu.

« L'hospitalité, après tout, n'était qu'un échange. Les hôpitaux sont des monuments de bienfaisance; il n'est guère aujourd'hui de villes en Europe sans hôpitaux.

« Rome moderne a presque autant de maisons de charité que Rome antique avait d'arcs de triomphes et d'autres monuments de conquêtes... Il y a dans Rome chrétienne cinquante monuments de charité de toute espèce... Il est beau de donner du pain, des vêtements, des remèdes, des secours en tout genre à ses frères.

« De tous les hôpitaux, celui où l'on reçoit journellement le plus de pauvres malades, est l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y en a souvent entre 4 à 5,000 à la fois. C'est en même temps le réceptacle de toutes les horribles misères humaines, et le temple de la vraie vertu qui consiste à les secourir.

« Dans le grand et célèbre hôpital de Lyon, qui a été longtemps un des mieux administrés de l'Europe, il ne mourait qu'un quinzième des malades, année commune.

« On ne peut s'empêcher de remarquer que Germain Brice, dans sa *Description de Paris*, en parlant de quelques legs faits par le premier président de Bellièvre à la salle de l'Hôtel-Dieu nommée Saint-Charles, dit

nifeste, dans certaines expériences, sous les différentes formes d'aigrettes lumineuses, d'étincelles, de dards enflammés, etc. Il avait été réservé à notre siècle de découvrir l'analogie de ce fluide avec la matière du *tonnerre*, et nos physiciens sont devenus de nouveaux Prométhées. »

(178) Je le disais pag. 302 et 303 du tome I^er^ de la *Palingénésie :* « Je ne vois que mon *hypothèse* qui puisse expliquer *physiquement*, ou sans aucune intervention *miraculeuse*, la conservation de la *personnalité* ou de cette *conscience* qui rend l'homme *susceptible de récompenses et de châtiments*. Je suis néanmoins bien éloigné de penser que mon hypothèse satisfasse à toutes les difficultés ; mais j'ose dire qu'elle me paraît satisfaire au moins aux principales, par exemple à celle qu'on tire de la disposition des particules constituantes du corps par sa destruction, de la volatilisation de ces particules, de leur introduction dans d'autres corps soit végétaux, soit animaux, de leur association à ces corps, des anthropophages, etc., etc.

« On aurait bien peu médité cette hypothèse sur la *résurrection* si l'on m'objectait, comme on l'a fait, que si une fièvre chaude dérange ou détruit même les fonctions du *siége de l'âme*, la *mort* doit y occasionner de bien plus grands désordres. Comment n'a-t-on pas aperçu que je pourrais tourner la même objection contre l'*âme* elle-même? N'est-il pas reconnu qu'elle suit à peu près les progrès du perfectionnement et de la dégradation du *corps* auquel elle est maintenant unie? Ne répondrait-on pas à l'objection comme on l'a fait cent fois : que cette dépendance de l'âme n'est due qu'à son *union actuelle* avec le corps? J'applique la même réponse à l'union du cerveau *grossier* à ce corps *éthéré* que je regarde comme le véritable *siége de l'âme*. Je voudrais qu'on fût moins empressé à chercher des objections contre une hypothèse qu'à étudier cette hypothèse et à juger de l'enchaînement des principes sur lesquels elle est fondée. Il est, pour l'ordinaire, assez facile de trouver des objections; il l'est souvent assez peu de saisir l'*ensemble* d'un système. »

qu'il faut lire cette belle inscription gravée en lettres d'or dans une grande table de marbre, de la composition d'Olivier Patru, de l'Académie française, un des plus beaux esprits de son temps, dont on a des plaidoyers fort estimés : *Qui que tu sois qui entre dans ce saint lieu, tu n'y verras presque partout que les fruits de la charité du grand Pomponne. Les brocards d'or et d'argent, et les beaux meubles qui paraient autrefois sa chambre, par une heureuse métamorphose, servent maintenant aux nécessités des malades. Cet homme qui fut l'ornement et les délices de son siècle, dans le combat même de la mort, a pensé au soulagement des affligés. Le sang de Bellièvre s'est montré dans toutes les actions de sa vie, la gloire de ses ambassades n'est que trop connue.* » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XLIX, p. 239.)

« Et on demande où trouver des fonds pour les œuvres de charité! En manquons-nous quand il faut dorer tant de cabinets et tant d'équipages, et donner tous les jours des festins qui ruinent la santé et la fortune, et qui engourdissent à la longue toutes les facultés de l'âme? Si nous calculions quelle est la circulation d'argent que le jeu seul opère dans Paris, nous serions effrayés. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 207.)

« Trop souvent un prince ne manque point d'argent pour faire une guerre injuste, qui dévaste et qui ensanglante une moitié de l'Europe; mais il en manque pour les établissements les plus nécessaires, qui consoleraient le genre humain. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XXXIV, p. 352.)

« Vous avez de l'argent pour envoyer tuer cent mille hommes, vous n'en avez pas pour en faire vivre dix mille. » (*OEuvres de V ltaire*, édition de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XLIX, p. 8.)

« Une institution vertueuse fait de la vertu un devoir plus étroit, en devenant un acte religieux. Lorsque l'esprit du monde s'introduit dans une société que la religion avait formée, elle la rend inutile et même dangereuse; mais lorsque l'esprit de l'Evangile anime une institution commencée par des vues humaines, elle la rend d'une utilité plus grande et plus réelle. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XVIII, p. 411.)

**HOSPICES.** — « Tous les monastères, dit Tanner, étaient, à proprement parler, de grands hospices, dont la plupart étaient obligés d'entretenir, tous les jours, un certain nombre de pauvres. Il y avait également des maisons qui donnaient l'hospitalité à presque tous les voyageurs... Leur hospitalité était telle que, dans le prieuré de Norwich, on consommait, tous les ans, pour satisfaire à ce devoir, plus de quinze cents quarters de drèche, plus de huit cents quarters de blé, et le reste dans la même proportion. Au moyen des bourses, les nobles et les bourgeois trouvaient un asile dans ces maisons, non-seulement pour leurs vieux serviteurs, mais même pour leurs jeunes enfants, ou pour des amis tombés dans l'indigence... »

L'Archiconfrérie des voyageurs et des convalescents, fondée à Rome en 1648, par saint Philippe de Néry, reçut, au jubilé de 1750, 134,603 pèlerins; en 1775, 99,423; en 1825, 94,157. Chaque pèlerin était entretenu et défrayé de tout pendant plusieurs jours aux dépens de la confrérie.

**HOSPITALIÈRES**, sœurs dévouées au service des malades, des pauvres, des enfants abandonnés, etc. — « Peut-être n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre, dit Voltaire, que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance et de la fortune, pour soulager, dans les hôpitaux, ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain, et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. » (*Essai sur l'Hist. gén.*, t. IV, in-8, c. 135.)

« *Hospitalières* (sœurs). C'est le nom primitif des religieuses de l'ordre de Malte ; elles furent établies à Jérusalem au milieu du XIe siècle par les mêmes marchands d'Amalfi, qui établirent les *Frères hospitaliers* de Saint-Jean de Jérusalem, pour avoir soin des chrétiens d'Europe qui allaient visiter les saints lieux. Elles renoncèrent au siècle quelque temps après comme les frères hospitaliers, et se consacrèrent au service des pauvres et des pèlerins. Elles prirent l'habit régulier qui consistait dans une simple robe noire, sur laquelle était attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes ; elles firent aussi les trois vœux solennels de religion qu'elles prononcèrent au pied du Saint-Sépulcre, et que le patriarche de Jérusalem reçut. Après la prise de cette ville par Saladin, les sœurs hospitalières se retirèrent en Europe et y formèrent depuis des établissements considérables. » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 752 et 753, article *Hospitalières*, par M. Goussier et J.)

« **HOSPITALIERS** (*Histoire ecclésiastique*). Religieux que le Pape Innocent III a établis pour retirer les pauvres pèlerins, les voyageurs et les enfants trouvés ; ils sont habillés de noir comme les prêtres, et ont une croix blanche sur leur robe et sur leur manteau. Il y a à Paris des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, que l'on appelle *Hospitalières de la charité de Notre-Dame :* elles portent l'habit de saint François, avec le scapulaire blanc à l'honneur de la vierge, et le voile noir. Ces religieuses font vœu d'hospitalité, outre les trois vœux ordinaires, et ont, lorsqu'elles vont au chœur, un manteau gris-brun, semblable à leur habit. Il y en a d'autres qui sont aussi de l'ordre de Saint-Augustin, et qui font les mêmes vœux, on les appelle *Hospitalières de la miséricorde de Jésus.* Pendant l'été elles n'ont qu'une

robe blanche, avec une guimpe et un rochet de fine toile de lin : l'hiver, lorsqu'elles sont au chœur, ou qu'on porte l'extrême-onction à quelque pauvre malade de l'hôpital, elles mettent un grand manteau noir par-dessus leur rochet. C'est l'archevêque de Paris qui est leur supérieur. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 732.)

HOSPITALITÉ. — « Abraham, pour commencer mes exemples par l'histoire sacrée, a été du nombre de ces gens compatissants qui pratiquèrent la noble bénéficence envers les étrangers, goûtèrent le plaisir de les recevoir et de leur procurer tous les secours possibles. Nous lisons dans la *Genèse* que ce digne patriarche rencontra, en sortant de sa tente, trois voyageurs, devant lesquels il se prosterna, leur offrit de l'eau pour laver leurs pieds, et du pain pour rétablir leurs forces. Il ordonna en même temps à Sara de pétrir trois mesures de farine, et de faire cuire des pains sous la cendre : il fit rôtir lui-même un veau qu'il servit à ses hôtes avec les pains de Sara, du beurre et du lait.

« Je ne dissimulerai point que l'exercice de l'hospitalité se trouva resserré chez les Israélites dans des bornes beaucoup trop étroites, lorsqu'ils vinrent à rompre leur commerce avec les peuples voisins ; cependant, sans parler des Iduméens et des Egyptiens qui n'étaient pas compris dans cette rupture, l'esprit de cette charité ne s'éteignit pas entièrement dans leur cœur, du moins l'exercèrent-ils pour leurs frères, surtout pendant les tristes temps des captivités, où nous voyons que Tobie était pénétré de ce devoir. Dans les louanges que l'Ecriture lui donne, elle met la distribution qu'il faisait de trois en trois ans aux prosélytes et aux étrangers de sa part dans les dîmes. Job s'écrie au milieu de ses souffrances : *Je n'ai point laissé les étrangers dans la rue, et ma porte leur a toujours été ouverte.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVII, p. 733, article *Hospitalité.*)

HUMANITÉ. — « C'est dans les appartements dorés, dit J.-J. Rousseau, qu'un écolier va prendre les airs du monde, mais le sage en apprend les mystères dans la chaumière du pauvre. C'est là qu'on voit sensiblement les obscures manœuvres du vice, qu'il couvre de paroles fardées au milieu d'un cercle. C'est là qu'on s'instruit par quelles iniquités secrètes le puissant et le riche arrachent un reste de pain noir à l'opprimé qu'ils feignent de plaindre en public. Ah ! si j'en crois nos vieux militaires, que de choses vous apprendriez dans les greniers d'un cinquième étage, qu'on ensevelit sous un profond secret dans les hôtels du faubourg Saint-Germain ! et que tant de beaux parleurs seraient confus, avec leurs feintes maximes d'humanité, si tous les malheureux qu'ils ont faits se présentaient pour les démentir ? Je sais qu'on n'aime pas le spectacle de la misère qu'on ne peut soulager, et que le riche même détourne les yeux du pauvre qu'il refuse de secourir; mais ce n'est pas d'argent seulement qu'ont besoin les infortunés, il n'y a que les paresseux de bien faire qui ne sachent faire du bien que la bourse à la main. Les consolations, les conseils, les soins, les amis, la protection sont autant de ressources que la commisération vous laisse, au défaut des richesses, pour le soulagement de l'indigent. Souvent les opprimés ne le sont que parce qu'ils manquent d'organes pour faire entendre leurs plaintes. Il ne s'agit quelquefois que d'un mot qu'ils ne peuvent dire, d'une raison qu'ils ne savent point exposer, de la porte d'un grand qu'ils ne peuvent franchir. L'intrépide appui de la vertu désintéressée suffit pour lever une infinité d'obstacles, et l'éloquence d'un homme de bien peut effrayer le tyran au milieu de toute sa puissance.

« Si vous voulez donc être homme, apprenez à redescendre. L'humanité coule comme une eau pure et salutaire, et va fertiliser les lieux bas; elle cherche toujours le niveau; elle laisse à sec ces roches arides qui menacent la campagne, et ne donnent qu'une ombre nuisible ou des éclats pour écraser leurs voisins.

« Voilà, mon ami, comme on tire parti du présent pour l'avenir, et comment la bonté met d'avance à profit les leçons de la sagesse, afin que, quand les lumières acquises nous resteraient inutiles, on n'ait pas pour cela perdu le temps employé à les acquérir. Qui doit vivre parmi des gens en place ne saurait prendre trop de préservatifs contre leurs maximes empoisonnées, et il n'y a que l'exercice continuel de la bienfaisance qui garantisse les meilleurs cœurs de la contagion. Ambitieux! embrassez, croyez-moi, ce genre d'études; il est plus digne de vous que ceux que vous avez embrassés; *et comme l'esprit se rétrécit à mesure que l'âme se corrompt*, vous sentirez bientôt, au contraire, combien l'exercice des sublimes vertus élève et nourrit l'âme, combien un tendre intérêt aux malheurs d'autrui sert mieux à en trouver la source, et à nous éloigner en tous sens des vices qui les ont produits.

« Nourrir les mendiants c'est, disent-ils, former des pépinières de voleurs; *et tout au contraire c'est empêcher qu'ils ne le deviennent.*

« Mais, quand une fois ils le sont, *il faut les nourrir, de peur qu'ils ne se fassent voleurs.* Rien n'engage tant à changer de profession que de ne pouvoir vivre dans la sienne. Or, tous ceux qui ont une fois goûté ce métier oiseux prennent tellement le travail en aversion, qu'ils aiment mieux voler et se faire pendre que de reprendre l'usage de leurs bras. Un liard est bientôt demandé et bientôt refusé ; mais vingt liards auraient payer le souper du pauvre, que vingt refus peuvent impatienter. Qui est-ce qui voudrait jamais refuser une si légère aumône, s'il songeait qu'elle peut sauver deux hommes, l'un d'un crime et l'autre de la mort ? J'ai lu quelque

part que les mendiants sont une vermine qui s'attache aux riches. *Il est naturel que les enfants s'attachent aux pères;* mais ces pères opulents et durs les méconnaissent, et laissent aux pauvres le soin de les nourrir.

« Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir, soyez-le pour tous les états, pour tous les âges, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité?

« L'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense; la punition de l'avoir manquée est de ne la plus retrouver, et l'usage que nous en faisons nous laisse un sentiment éternel de contentement ou de repentir. » (*Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 110.)

**HUMILITÉ.** — Voltaire célèbre ainsi cette vertu si essentiellement catholique :

Chérissez la vertu sans en chercher l'éclat.
*Alzire*, acte IVe.)

« L'humilité est la modestie de l'âme; car la modestie extérieure n'est que la civilité. L'humilité n'est pas l'abjection; elle est le correctif de l'amour-propre, comme la modestie est le correctif de l'orgueil. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XLV, p. 164.)

« Quelle différence entre la modestie et l'humilité! Que cette modestie est trompeuse! Qu'il entre d'amour-propre dans cet art de cacher l'amour-propre, de paraître ignorer son mérite pour le faire remarquer; de dérober sous un voile l'éclat dont on est environné; afin que d'autres mains lèvent ce voile que vous n'oseriez tirer vous-mêmes!

« O hommes, enfants de la vanité! votre modestie est orgueil. La plus pure est celle qui est la moins corrompue par la secrète complaisance du cœur; elle est alors tout au plus une bonne qualité; mais l'humilité est la perfection de la vertu. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais t. LXIII, p. 431.)

« Le Nil, disait-on, cachait sa tête, et répandait ses eaux bienfaisantes de vos vertus. Faites-en autant, vous jouirez en paix et en secret de vos vertus. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12 publié par Beaumarchais, t. LXXIV, p. 350.)

Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe,
Que l'insecte insensible, enseveli sous l'herbe,
Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel,
Rentrent dans le néant aux yeux de l'Éternel?
(*Mahomet.*)

Qui veut s'élever s'avilit;
De la vanité naît la honte :
C'est par l'orgueil qu'on est petit;
On est grand quand on le surmonte.
*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XIII.)

Par un humble maintien qu'on estime et qu'on aime,
Adoucissez l'aigreur de vos rivaux jaloux;
Devant eux rentrez en vous-même,
Et ne parlez jamais de vous.
(*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, publié par Beaumarchais, t. XIII.)

**HYPOCRISIE.** — « Mon adversaire est moins indulgent, dit J.-J. Rousseau : non-seulement il ne m'accorde rien qu'il puisse me refuser, mais, plutôt que de passer condamnation sur le mal que je pense de notre politesse, il aime mieux excuser l'hypocrisie. Il me demande si je voudrais que le mal se montrât à découvert. Assurément je le voudrais : la confiance et l'estime renaîtraient entre les bons, on apprendrait à se défier des méchants, et la société en serait plus sûre. J'aime mieux que mon ennemi m'attaque à force ouverte que de venir en trahison me frapper par derrière. Quoi donc! faudra-t-il joindre le scandale au crime? Je ne sais; mais je voudrais bien qu'on n'y joignît pas la fourberie. C'est une chose très-commode pour les vicieux que toutes les maximes qu'on nous débite depuis longtemps sur le scandale. Si on les voulait suivre à la rigueur, il faudrait se laisser piller, trahir, tuer impunément, et ne jamais punir personne; car c'est un objet très-scandaleux qu'un scélérat sous la roue. Mais l'hypocrisie est un hommage que le crime rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternaient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante, elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur, elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou, qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup plus commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu; c'est l'outrager en profanant ses enseignes; c'est ajouter la lâcheté et la fourberie à tous les autre vices; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. Il y a des caractères élevés qui portent jusque dans le crime je ne sais quoi de fier et de généreux qui laisse voir dedans encore quelque étincelle de ce feu céleste fait pour animer les belles âmes. Mais l'âme vile et rampante de l'hypocrisie est semblable à un cadavre où l'on ne trouve plus ni feu, ni chaleur, ni ressource à la vie. J'en appelle à l'expérience. On a vu de grands scélérats rentrer en eux-mêmes, achever saintement leur carrière et mourir en prédestinés; mais ce que personne n'a jamais vu, c'est un hypocrite devenir homme de bien. On aurait pu raisonnablement tenter la conversion de Cartouche; jamais un homme sage n'eût entrepris celle de Cromwell. *Il n'y a qu'un homme de bien qui sache en former d'autres.* Un hypocrite a beau vouloir prendre le ton de la vertu, il n'en peut inspirer le goût à personne; et s'il savait la rendre aimable, il l'aimerait lui-même. » (*Réponse au roi de Pologne*, p. 112.)

« **HYPOSTASE**, *hypostasis* (*Théol.*). Mot grec qui signifie à la lettre *substance* ou *essence*, en théologie, *personne*. Ce mot est grec ὑπόστασις, et composé d'ὑπὸ, *sub*, sous, et ἵστημι, *sto*, existe, je suis, j'existe, d'où *substantia*.

« On dit qu'il n'y a qu'une seule nature en Dieu, et trois *hypostases*, ou personnes.

« Le mot d'*hypostase* est très-ancien dans l'Église, saint Cyrille le répète souvent, aussi bien qu'*union*, selon l'*hypostase*. Il se trouve pour la première fois dans une lettre de ce Père à Nestorius, où il l'emploie au lieu de πρόσωπον, que nous rendons ordinairement par celui de *personne*, et qui n'était pas assez expressif. Les philosophes, dit saint Cyrille, ont reconnu trois hypostases. Ils ont étendu la Divinité jusqu'à trois hypostases, et employé même quelquefois le terme de *trinité*, de sorte qu'il ne leur manquerait que d'admettre la consubstantialité des trois hypostases, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'exclusion de toute triplicité par rapport à la distinction de nature, et de ne plus prétendre qu'il soit nécessaire de concevoir aucune infériorité respective des *hypostases*.

« Ce mot excita autrefois de grands démêlés entre les Grecs, et puis entre les Grecs et les Latins.

« Dans le concile de Nicée, *hypostase* est la même chose que *substance* ou *essence*. Ainsi c'était une hérésie de dire que *Jésus-Christ est d'une autre* hypostase *que le Père*, parce que *hypostase* signifiait *essence ;* mais l'usage changea.

« Dans le besoin qu'on eut de s'exprimer contre les sabelliens, les Grecs choisirent le terme d'*hypostase*, et les Latins celui de *personne*, et ce changement fut la source de la contestation. La phrase τρεῖς ὑποστάσεις dont se servaient les Grecs, scandalisa les Latins, qui ont accoutumé de rendre le mot ὑπόστασις par celui de *substantia*. La stérilité de la langue latine, en matière de théologie, ne leur fournissait qu'un seul mot pour deux grecs οὐσία et ὑπόστασις et les mettait hors d'état de distinguer l'essence de l'hypostase. Ils aimèrent donc mieux se servir du terme de *trois personnes* que de celui de *trois hypostases*. On termina enfin cette dispute dans un synode qui se tint à Alexandrie vers l'an 362, auquel saint Athanase assista ; et depuis ce temps-là, les Latins ne se sont plus fait un scrupule de dire *trois hypostases*, ni les Grecs *trois personnes*. Les Grecs prirent la coutume de dire μια οὐσία τρεῖς ὑποστάσεις *une essence*, *trois substances*, et les Latins non dans le même sens, *una essentia*, *tres substantiæ*, mais *una essentia*, ou *substantia*, *tres personæ*. Ceux qui prenaient le mot d'hypostase dans son ancienne signification ne pouvaient supporter qu'on admît trois hypostases ; c'étaient trois essences divines selon eux, mais ce mot fut expliqué. Ceux qui s'en servaient contre les sabelliens déclarèrent qu'ils entendaient par là trois individus, ou trois sujets qui subsistent également, et non pas trois substances ou essences différentes. Dans ce sens, ils reconnaissent trois hypostases dans une seule essence. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 967.)

« HYPOSTATIQUE se dit en théologie en parlant du mystère de l'Incarnation.

« L'union *hypostatique* est celle de la nature divine avec la nature humaine dans la personne du Verbe. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVII, p. 968

# I

« ICTHYS (*Hist. ecclésiastiq.*), fameux acrostiche de la Sibylle Erytrée, dont parlent Eusèbe et saint Augustin, dans lequel les premières lettres de chaque vers formaient les mots de Ιησοῦς Χριστὸς θεοῦ υιος Σωτηρ, c'est-à-dire, *Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur*, dont les lettres initiales en grec sont Ιχθὺς. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 144, article *Icthys*.)

« IDOLOTHYTES (*Théolog.*), c'est le nom que saint Paul donne aux viandes offertes aux idoles, et que l'on présentait ensuite avec cérémonie, tant aux prêtres qu'aux assistants, qui les mangeaient couronnés. Il y eut entre les premiers chrétiens une difficulté au sujet de la manducation de ces *idolothytes*, et dans le concile de Jérusalem il leur fut ordonné de s'en abstenir ; cependant comme les viandes qui étaient offertes aux idoles étaient quelquefois vendues au marché, et présentées ensuite aux repas des chrétiens, les plus scrupuleux n'en voulaient pas, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de religion. Saint Paul, consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens que l'on en pouvait manger, sans s'informer si cette viande avait été offerte aux idoles ou non, pourvu que cela ne causât point de scandale aux faibles. Cependant l'usage de ne point manger des *idolothytes* a subsisté parmi les chrétiens, et dans l'*Apocalypse* ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avait parmi eux des gens qui faisaient manger des viandes qui avaient été offertes aux idoles. Dans la primitive Église il est défendu aux chrétiens, par plusieurs canons des conciles, de manger des *idolothytes* (*Act.* I, 15 ; *I Corinth.*, I, 8 ; *Apocalypse*, II). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 182 et 183, article *Idolothytes*.)

IGNORANCE HUMAINE. — Voltaire parle en ces termes de l'ignorance de la raison humaine et de la philosophie abandonnée à elle-même :

« L'ignorance est l'apanage de la nature humaine, et j'adore Dieu par qui je pense, sans savoir comment je pense. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 128.)

« J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti.

« Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de

toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi, le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance, a franchi les bornes de tous les siècles. Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu découvrir pleinement un seul objet; et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abîme de mon ignorance.

« J'ai vu ce qu'on appelle de la matière depuis l'étoile Sirius, et depuis celles de la voie lactée, aussi éloignées de Sirius que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope; j'ignore ce que c'est que la matière.

« La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue, je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, et la diviser en sept faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement et qu'elle frappe les objets; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps; au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? Je l'ignore.

« Qu'est-ce que ce temps même dont je parle? Je ne puis le définir. O Dieu! il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes. Qui es-tu, toi que je vois ramper comme moi sur ce petit globe? Tu arraches comme moi quelques fruits à la boue qui est notre nourrice commune. Tu es sujet à toutes les maladies les plus humiliantes, et tu as des idées métaphysiques! Pourquoi sommes-nous? Qu'est-ce que le sentiment? comment l'ai-je reçu? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son? entre ce corps et le sentiment des couleurs? Je l'ignore profondément, et je l'ignorerai toujours. Qu'est-ce que la pensée? qui me donne des pensées pendant mon sommeil? toujours pendant le sommeil et souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées, longtemps oubliées, longtemps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire qui ferait de vains efforts pour les rappeler.

« Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi? d'où viennent-elles? où vont-elles? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître?

« Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions la perdre pour rien au monde? et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres? D'où vient qu'aimant passionnément la vérité, nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures? D'où vient le mal? et pourquoi le mal existe-t-il? O atomes d'un jour? ô mes compagnons dans l'infinie petitesse, nés comme moi pour ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela? Non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant, comme je rends justice au mien. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LIII, p. 14.)

« Ce que nous pouvons savoir par nous-mêmes se réduit à bien peu de chose; nous ne parvenons que par l'expérience et par une suite de tâtonnements et de longues réflexions, à nous donner quelques idées faibles et légères du corps, de l'espace et du temps. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 105.)

« Tout ce qu'on ne peut comprendre n'est pas pour cela inutile : personne ne sait comment une médecine purge, et il est souvent utile d'être purgé. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LIII.)

« La philosophie consiste à s'arrêter quand le flambeau de la physique nous manque. J'observe les effets de la nature; mais je vous assure que je n'en connais pas les premiers principes. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVII, page 282.)

« De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé d'avouer deux choses : votre ignorance, et la puissance immense du Créateur; votre ignorance, qui se révolte contre la matière pensante, et la puissance du Créateur, à qui certes rien n'est impossible. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLVII, p. 282.)

« Nous ne pouvons être admis à tous les secrets de la nature, de même que nous ne pouvons soulever qu'une quantité déterminée de matière. » (T. XL, *Philosophe ignorant.*)

« On demandait un jour à Newton pourquoi il marchait quand il en avait envie, et comment son bras et sa main se remuaient à sa volonté. Il répondit bravement qu'il n'en savait rien. Mais du moins, lui dit-on, vous qui connaissez si bien la gravitation des planètes, vous me direz par quelle raison elles tournent dans un sens plutôt que dans un autre. Et il avoua encore qu'il n'en savait rien. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLIX, p. 80.)

« Le premier principe du mouvement du cœur dans les animaux est-il bien connu? A-t-on deviné ce qui nous donne les sensations, les idées, la mémoire? Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que les enfants qui en touchent la superficie. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, *ib.*)

« Décideur impitoyable, pédagogue à phrases, raisonneur fourré, tu cherches les bornes de ton esprit? Elles sont au bout de ton nez.

Parle, m'apprendras-tu par quels subtils ressorts
L'éternel Artisan fait végéter les corps?

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLIX, p. 80.)

Sur ce vaste univers un grand voile est jeté.
Lorsque le seul puissant, le seul grand, le seul sage
De ce monde, en six jours, eut achevé l'ouvrage,
Et qu'il eut arrangé tous les célestes corps
De sa vaste machine il cacha les ressorts,
Et mit sur la nature un voile impénétrable.
J'ai lu chez un rabbin que cet être ineffable,
Un jour devant son trône assembla nos docteurs,
Fiers enfants du sophisme, éternels disputeurs;
Tous ces fameux esprits dont le savant caprice,
D'un monde imaginaire a bâti l'édifice,
Çà, mes amis, dit Dieu, devinez mon secret.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Etablissant bientôt cent belles visions,
De leur esprit pointu nobles inventions,
Ils parlaient, disputaient et criaient tous ensemble.
Ainsi, lorsqu'à dîner un amateur rassemble
Quinze ou vingt raisonneurs, auteurs, commentateurs,
Rimeurs, compilateurs, chansonneurs, traducteurs,
La maison retentit des cris de la cohue;
Les passants ébahis s'arrêtent dans la rue.

(*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in 12, t. XIV, p. 252 et 254.)

« Depuis le brin d'herbe que l'ambre attire jusqu'à la route que tant d'astres suivent dans l'espace, depuis la formation d'une mite dans un fromage jusqu'à la voie lactée, soit que vous considériez une pierre qui tombe, soit que vous suiviez le cours d'une comète traversant les cieux, tout est qualité occulte.

« Ce mot est le respectable aveu de notre ignorance : le grand architecte du monde nous a donné de mesurer, de calculer, de peser quelques-uns de ses ouvrages; mais il ne nous permet pas d'en découvrir les premiers ressorts. » (*Id.*, t. XLVI, p. 260.)

Je n'imiterai point ce malheureux savant
Qui, des feux de l'Etna, scrutateur imprudent,
Marchant sur des monceaux de bitume et de cendre,
Fut consumé du feu qu'il cherchait à comprendre.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Avez-vous pénétré, philosophes nouveaux,
Cet instinct sûr et prompt qui sert les animaux?
Dans son germe impalpable avez-vous pu connaître
L'herbe qu'on foule aux pieds et qui meurt pour renaître?
Dévoilez ces ressorts qui font la pesanteur.
Vous connaissez les lois qu'établit son auteur;
Parlez, enseignez-moi comment ses mains fécondes
Font tourner tant de cieux, graviter tant de mondes,
Pourquoi, vers le soleil, notre globe entraîné
Se meut autour de soi, sur son axe incliné;
Parcourant en douze ans les célestes demeures,
D'où vient que Jupiter a son jour de dix heures?
Vous ne le savez point; votre savant compas
Mesure l'univers et ne le connaît pas.
Je vous vois dessiner, par un art infaillible,
Les dehors d'un palais à l'homme inaccessible;
Les angles, les côtés sont marqués dans vos traits;
Le dedans, à vos yeux, est caché pour jamais.
Pourquoi donc m'affliger si ma débile vue
Ne peut percer la nuit sur mes yeux répandue?
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Réaumur, dont la main si savante et si sûre
A percé tant de fois la nuit de la nature,
M'apprendra-t-il jamais par quels sublimes ressorts
L'éternel Artisan fait végéter les corps?
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le sage Dufay, parmi ses plants divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive

(*Idem*, t. XII, p. 33.)

« Il y a des principes ignorés qui opèrent les merveilles que nous admirons dans la nature. Nous sommes invinciblement obligés d'admettre ces faits, quelle qu'en puisse être la cause. » (*Id.*, t. XXXVIII, p. 125.)

« Si on demande ce que c'est que le feu, je répondrai que c'est un élément que je ne connais que par ses effets ; et je dirai ici, comme partout ailleurs, que l'homme n'est point fait pour connaître la nature intime des choses, qu'il peut seulement mesurer, calculer, peser et expérimenter. » (*Id.*, t. XXXVIII, p. 110.)

« On calculera la chute des corps, mais trouvera-t-on la raison primitive de la force qui les fait tomber? On disputera sur la physique pendant l'éternité. » (*Id.*, t. XL, p. 260.)

« Que de vains efforts pour expliquer de petites choses ! Que de systèmes, que de charlatanisme pour rendre compte de légères variations si terribles à nos yeux ! Que d'animosités dans les disputes ! Les conquérants qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître.

« *La terre est un soleil encroûté*, dit celui-ci; *c'est une comète qui a effleuré le soleil*, dit celui-là. Pauvres gens qui osez parler en maîtres, vous voulez m'enseigner la formation de l'univers, et vous ne savez pas celle d'un ciron, celle d'une paille ! » (*Id.*, t. L, p. 26.)

« Nous ne connaissons qu'imparfaitement quelques anneaux de cette chaîne immense de la nature, et nous autres petits hommes, avec nos petits yeux et notre petite cervelle, nous parlons hardiment de ce qui est matière et esprit, ne sachant pas d'ailleurs un mot de ce que c'est au fond que l'esprit et la matière. » (*Id.*, t. XXX, p. 200.)

« Il est impossible que nous puissions jamais savoir ce que c'est que la matière. Nous touchons, nous voyons les propriétés de cette substance, mais ce mot même, *substance, ce qui est dessous*, nous avertit assez que ce dessous nous sera inconnu à jamais; quelque chose que nous découvrions de ses apparences, il restera toujours ce dessous à découvrir. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XL, p. 106.)

« Arrêtés dès le premier pas, et nous repliant vainement sur nous-mêmes, nous sommes effrayés de nous chercher toujours et de ne nous trouver jamais. Nul de nos sens n'est explicable. » (*Id.*, t. XL, p. 109.)

L'homme étranger à soi de l'homme est ignoré.
Au sein de l'infini nous élançons notre être,
Sans pouvoir un moment nous voir et nous connaître.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Demandez à Silva par quel secret mystère

Le pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement preparé?
Comment, toujours filtré dans ses routes certaines,
En longs ruisseaux de pourpre il court enfler nos
[veines?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce Dieu qui nous donne la vie.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'homme, on nous l'a tant dit, est une énigme
[obscure;
Mais en quoi l'est-il plus que toute la nature?

(*Idem*, t. XII, p. 136 et 102.)

« Je ne saurai jamais les causes de ce mouvement dont tous mes membres exécutent les lois. » (*Id.* t. XL, p. 155.)

« Qu'est-ce que cette chétive raison, ce don inexplicable de comparer le passé au présent et de pourvoir au futur? » (*Id.* t. XL, p. 263.)

« Aucun premier ressort, aucun premier principe ne peut être saisi par nous. Pourquoi mon bras obéit-il à ma volonté? Nous sommes si accoutumés à ce phénomène incompréhensible que très-peu y font attention; et quand nous voulons rechercher la cause d'un effet si commun, nous trouvons qu'il y a réellement l'infini entre notre volonté et cette obéissance, c'est-à-dire qu'il n'y a nulle proportion de l'une à l'autre, nulle raison, nulle apparence de cause, et nous sentons que nous y penserions l'éternité sans pouvoir imaginer la moindre lueur de vraisemblance » (*Id.* t. XL, p. 107.)

« L'anatomie ancienne est à la moderne ce qu'étaient les cartes géographiques grossières du XVI<sup>e</sup> siècle, qui ne représentaient que les lieux principaux, et encore infidèlement tracés, en comparaison des cartes topographiques de nos jours, où l'on trouve jusqu'au moindre buisson mis à sa place.

« Cependant interrogez Borelli sur la force exercée par le cœur dans sa dilatation, dans sa diastole; il vous assure qu'elle est égale à un poids de quatre-vingt mille livres dont il rabat ensuite quelques milliers. Adressez-vous à Keill, il vous certifie que cette force n'est que de cinq onces, Jurin vient, qui décide qu'ils se sont trompés, et il fait un nouveau calcul; mais un quatrième survenant prétend que Jurin s'est trompé aussi. La nature se moque d'eux tous, et pendant qu'ils disputent, elle a soin de notre vie; elle fait contracter et dilater le cœur par des voies que l'esprit humain ne peut découvrir.

« On dispute depuis Hippocrate sur la manière dont se fait la digestion; les uns accordent à l'estomac des sucs digestifs, d'autres les lui refusent. Les chimistes font de l'estomac un laboratoire, Hecquet en fait un moulin. Heureusement la nature nous fait digérer sans qu'il soit nécessaire que nous sachions son secret. Elle nous donne des appétits, des goûts et des aversions pour certains aliments dont nous ne pourrons jamais savoir la cause.

« On parle d'un suc nerveux qui donne la sensibilité à nos nerfs, mais ce suc n'a pu être découvert par aucun anatomiste.

« Les esprits animaux qui ont une si grande réputation sont encore à découvrir.

« Votre médecin vous fera prendre une médecine, et ne sait pas comment elle vous purge.

« La manière dont se forment nos cheveux et nos ongles nous est aussi inconnue que la manière dont nous avons des idées. Le plus vil excrément confond tous les philosophes.

« Borelli dit que l'œil gauche est beaucoup plus fort que l'œil droit. D'habiles physiciens ont soutenu le parti de l'œil droit contre lui.

« Boerrhaave assure que le sang distribué dans les vésicules des poumons est pressé, chassé, foulé, brisé, atténué.

« Lecat prétend que rien de tout cela n'est vrai. Il attribue la couleur rouge du sang à un fluide caustique, et on lui nie son caustique.

« Les uns font des nerfs un canal par lequel passe un fluide invisible, les autres en font un violon dont les cordes sont pincées par un archet qu'on ne voit pas davantage.

« Heureusement ces questions sont étrangères à la médecine utile, qui n'est fondée que sur l'expérience, sur la connaissance du tempérament d'un malade, sur des remèdes très-simples donnés à propos; le reste est pure curiosité et souvent charlatanerie.

« Si un homme à qui on sert un plat d'écrevisses qui étaient toutes grises avant la cuisson, et qui sont devenues toutes rouges dans la chaudière, croyait n'en devoir manger que lorsqu'il saurait bien précisément comment elles sont devenues rouges, il ne mangerait d'écrevisses de sa vie.

« Nul ne peut se flatter d'avoir pénétré jusqu'à la ligne qui sépare à jamais les tentatives des hommes et les secrets impénétrables de la nature. » (*Id.* t. XLVII, page 399.)

« Tous sont à la porte du dernier asile où la nature se renferme : elle ne se montre jamais à eux, et ils devinent dans son antichambre. » (*Id.* t. XLVII, page 402.)

« ILLUMINATION. Au figuré, on appelait autrefois le sacrement du baptême l'illumination; et nous nous servons de la même expression pour désigner ces inspirations d'en haut que quelques personnes privilégiées ont éprouvées. La foi est un don et une illumination de l'Esprit-Saint. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 340, article *Illumination*.)

« ILLUMINÉ. C'est le nom que l'on donnait anciennement dans l'Eglise à ceux qui avaient reçu le baptême.

« Ce nom leur venait d'une cérémonie du baptême qui consistait à mettre dans la main du néophyte qui venait d'être baptisé un cierge allumé, symbole de la foi et de la grâce qu'il avait reçue par ce sacrement. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 349, article *Illuminé*.)

IMAGES. — « Originairement, dit Lucien, les Egyptiens n'avaient point de statues

dans leurs temples. » (Lucien, *De Dea Syr.*)

— « Il en était de même des Caryens, des Lydiens, des Arcadiens, et des Pélasges, qui adoptèrent plus tard le culte des divinités égyptiennes, comme nous l'apprenons d'Hérodote. » (Hérodote, liv. ii, n° 9.)

— « Le culte, jusqu'alors, s'était conservé pur aussi bien que les croyances. On n'adorait, dit Théophraste, aucune figure sensible ; on n'avait pas encore inventé les noms et la généalogie de cette foule de dieux qui ont été honorés dans la suite ; on rendait au premier principe de toutes choses des hommages innocents en lui présentant des herbes et des fruits pour reconnaître son souverain domaine. » (Théophraste, ap. Porphyr., *De abstin. animal.*)

— « Il s'élève, dit Leibnitz, une question plus grave sur le culte des images, savoir jusqu'à quel point on doit s'en servir dans le culte religieux, et s'il est permis de rendre par leur moyen des honneurs à ceux qu'elles représentent. Car ce n'est pas sans de fortes raisons que Dieu avait interdit à son peuple tout usage de la sculpture et qu'il avait défendu que l'on fît des ressemblances des objets, de peur qu'on les prît pour des idoles. Et dans les premiers temps, l'ancienne Eglise, ainsi que nous l'apprenons par le concile d'Elvire, et par d'autres passages des anciens, ne permettait pas que l'on plaçât des images dans les oratoires, ou du moins elle ne l'accordait que difficilement. Ensuite les évêques de Gaule et de Germanie dans le concile de Francfort, tenu sous Charlemagne, s'élevèrent fortement contre le culte que les Orientaux rendaient aux images, et contre le second concile de Nicée : et cette dispute fut dans l'Orient la source de beaucoup de meurtres, de dissensions et de bouleversements, il n'a pas été une des moindres causes de la perte de l'Asie. Les Juifs et les Sarrasins, animés contre les Chrétiens pour différents motifs, l'étaient aussi parce qu'ils rendaient un culte aux images ; et l'on ne peut disconvenir que de grands abus n'eussent déjà prévalu parmi le peuple dans le culte divin, et Mahomet et ses sectateurs n'ont obtenu tant de succès que parce qu'ils se vantaient d'avoir rétabli l'honneur qui est dû à un seul Dieu. Dans le dernier siècle, les prôneurs de la réforme ont trouvé dans ce sujet un motif très-spécieux pour colorer leurs entreprises.

« D'un autre côté, l'utilité manifeste et la raison semblent confirmer l'usage des images dans la religion. Car pour quel autre motif lisons-nous ou écoutons-nous les histoires, si non pour que leurs images se peignent dans notre esprit : mais comme elles sont très-fugitives et qu'elles ne sont pas toujours assez distinctes ni assez claires, on doit regarder l'art de peindre et de sculpter comme un grand bienfait de Dieu, puisque par cet art nous formons des images durables, qui donnent aux objets la plus grande exactitude et la plus grande vivacité, et de plus une extrême beauté ; et lorsque nous considérons ces productions de l'art, car nous ne pouvons pas toujours recourir aux originaux, elles réveillent en nous les images intérieures et les impriment plus profondément dans l'esprit, comme un sceau appliqué sur la cire ; si donc les images sont d'une grande utilité, où les emploiera-t-on, je le demande, avec plus de raison, que dans ces circonstances, où il importe davantage d'imprimer dans notre mémoire les images les plus durables et les plus efficaces, je veux dire lorsqu'il s'agit de la piété et de l'amour divin? De plus, nous avons déjà observé que tous les arts et toutes les sciences, et par conséquent la peinture, devaient être surtout employés à honorer Dieu.

« Ces considérations ne permettent pas de douter que si la loi divine et de saints personnages ont défendu une chose qui en soi n'a point de dangers, et qui même est très-utile, ce n'a été seulement que pour certains temps et certains lieux, et parce qu'elle pouvait donner occasion à de graves abus, contre lesquels il était alors difficile de se prémunir. Voyons donc en quoi consistent principalement les abus. Et d'abord, lorsque Dieu n'avait encore promulgué par écrit aucune loi, et que le vrai culte de la divinité n'était transmis que par la tradition des vieillards, un grand nombre d'hommes, oubliant le Créateur unique de toutes choses, infini et invisible, en vinrent jusqu'à honorer les objets qui frappaient leurs sens, tels que le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, les éléments. Peu à peu l'ambition des tyrans, et même la vénération qu'inspiraient des hommes qui avaient rendu de grands services engagèrent à rendre un culte à des dieux mortels ; et quoique quelques-uns reconnussent un dieu supérieur à tous les autres, cependant ils ne croyaient pas qu'il en fût séparé par un intervalle infini, mais ils ne le regardaient que comme un homme plus éminent que d'autres hommes. Les images et les statues accrurent beaucoup ce culte faux. La vue continuelle des objets qui entretenaient parmi les hommes cette disposition perverse et devenue peu à peu naturelle, et qui leur représentaient des morts comme vivants, favorisait la très-fausse idée qu'ils avaient de la divinité : et la superstition se figurant dans les statues ou croyant y avoir remarqué je ne sais quel présage, ou même une protection des dieux, opinion que des sacrificateurs avides propageaient et amplifiaient, on crut ensuite apercevoir dans les statues elles-mêmes une certaine vertu de la Divinité.

« Les patriarches, adorateurs de la substance invisible s'opposèrent fortement à cette corruption des peuples. Parmi eux, Abraham s'attacha au vrai Dieu par une alliance, et transmit le même culte à sa postérité. Il est certain que les peuples qui passent pour descendre d'Abraham conservèrent la religion d'un seul Dieu et qu'elle s'est ensuite répandue de nouveau chez les autres nations. Et lorsque Israël, petit-fils

d'Abraham eut été contraint, par la cherté des vivres, de se rendre en Egypte, et que les Israélites se furent multipliés dans ce pays, de peur que leur constance ne fût ébranlée par la contagion d'un peuple très-superstitieux, Dieu jugea à propos, avec son bras puissant, de retirer de la servitude de Pharaon la nation qu'il s'était choisie, et de lui donner par le ministère de Moïse de nouvelles lois, parmi lesquelles il leur interdisait tout usage de statues, au moins dans la religion, afin de les éloigner du culte des idoles qui était alors si général. La même raison avait peut-être encore lieu pour les premiers chrétiens, et il parut alors plus sûr à de saints personnages d'embrasser le parti opposé, et de se priver d'une chose bonne en elle-même et utile, mais cependant indifférente, que d'exposer au danger des esprits encore faibles et peu affermis. Si donc un puissant motif et la crainte de l'idolâtrie exigeaient des précautions, je ne doute pas que l'on puisse faire des images ce qu'Ezéchias fit du serpent d'airain, qui cependant avait été érigé par l'ordre de Dieu. Il serait également à propos de s'en abstenir chez un peuple que la haine des images détournerait peut-être d'embrasser la religion chrétienne, ce qui pourrait bien arriver parmi les Arabes, les Persans et les Scythes, et les autres peuples de l'Orient, lorsque Dieu favorisant les armes des Chrétiens, ou plutôt la prédication de l'Evangile, arrivera le jour fatal à la tyrannie de Mahomet.

« De cette discussion exacte des faits, il résulte que la loi de Dieu, s'il en existe contre les images et le culte, en ce qu'elle n'a rien de contraire à l'honneur dû à la divinité, ne doit être regardée que comme une loi cérémonielle, établie pour un temps, et retenue quelque temps par les premiers Chrétiens, peut-être pour de graves raisons, comme celle du sabbat, et encore la défense du sang et des chairs suffoquées marquée bien plus dans le Nouveau Testament, et cependant abolie pour la plus grande partie des Chrétiens, lorsqu'il n'y a plus eu de raison de la conserver.

« Des exemples prouvent que chez les Juifs eux-mêmes cette loi a reçu des exceptions ; car, quoique les représentations et les sculptures semblent avoir été absolument interdites, cependant, sans parler des ressemblances des choses inanimées, nous lisons que les chérubins d'or, et le serpent de Moïse, et d'autres chérubins encore, des bœufs et des lions de Salomon étaient placés la plupart dans le lieu saint, soit par un ordre spécial, soit par une approbation tacite : et quoique, dans les commencements du christianisme il paraisse plus probable qu'il n'y avait dans les oratoires aucune image, ou qu'elles y étaient fort rares, car Tertullien ne fait mention que d'une seule image du Christ sous la forme du bon pasteur qui ramène la brebis errante, et qui était sculptée sur les calices ; cependant on ne peut nier qu'elles n'aient été introduites peu à peu, et nous voyons dans saint Grégoire de Nysse, pour ne pas citer d'autres passages, la description d'un tableau qui représentait avec art, sur une muraille du temple, les souffrances d'un martyr.

« On ne peut nier que les Chrétiens ne se soient longtemps abstenus du culte des images par la crainte de la superstition, surtout lorsqu'ils étaient encore mêlés avec les païens. Enfin lorsque le culte des démons eut été détruit dans la plus grande partie du monde connu et civilisé, et qu'on ne parlait plus des dieux que pour en plaisanter, les hommes graves, eux-mêmes, ne trouvèrent plus de raisons pour exclure du culte divin les images qui sont l'alphabet des gens simples, et un puissant moyen d'exciter à la piété le peuple grossier. Une preuve cependant que l'on fut longtemps indécis, ce sont les combats des iconoclastes en Orient et les oppositions des Pères de Francfort, et même saint Grégoire surnommé le Grand, pontife de l'Eglise romaine, et antérieur à ce concile, paraît avoir varié à ce sujet, car dans sa lettre à Sérénus, évêque de Marseille, il l'approuve d'avoir défendu d'adorer les images, et il le blâme de les avoir brisées. Cependant, écrivant à Secundinus, à qui il avait envoyé une image du Sauveur : *Nous nous prosternons*, dit-il, *devant cette image, non comme devant la Divinité*, *mais nous adorons celui dont l'image nous rappelle la naissance, la passion et la gloire dans le ciel.* Ce qui indique clairement que saint Grégoire, pour éviter le scandale, s'accommodait à ceux auxquels il écrivait, relativement à une chose qu'il regardait comme indifférente en elle-même. Dans la Gaule, la vénération des images a prévalu plus tard, mais elle exista longtemps auparavant en Orient et dans l'Italie ; et un prêtre nommé Claude, envoyé par Louis le Pieux, de Gaule en Italie, après avoir été nommé évêque de Turin à cause de sa doctrine, rapporte qu'il courut des dangers pour avoir voulu s'opposer au culte des images, comme il paraît par celui qui l'a réfuté, Jonas d'Orléans. Il faut, selon moi, chercher la raison de cette différence dans le génie des peuples, car les habitants de ces pays ont toujours eu une imagination plus vive et par conséquent ont été plus attachés à l'appareil extérieur. Aussi, on rendait des honneurs aux statues mêmes des empereurs et des rois, comme au prince en personne, ce qui est presque inconnu dans la Gaule et dans la Germanie. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient eu en horreur ces nations, comme coupables de sacriléges, apprenant qu'elles refusaient aux images du Christ et des saints l'honneur qu'ils lui rendaient (et ce pouvait être un effet d'un zèle bon et louable), parce qu'eux-mêmes considèrent l'original comme présent dans ces images, et leur esprit saisissant des rapports plus éloignés entre les objets, ils sont plus sensibles et plus délicats ; mais aussi les mêmes peuples, lorsqu'ils sont imbus d'une opinion contraire, peuvent donner dans le parti opposé. Ainsi, nous voyons les mahométans ne pouvoir souffrir

même dans les ouvrages profanes la représentation des choses animées. Cependant la Gaule, la Germanie et presque tout le monde chrétien ont suivi peu à peu l'Orient et l'Italie, jusqu'aux changements du dernier siècle.

« Mais avant d'établir ce que l'on doit penser du culte des images reçu dans l'Eglise, il faut voir en quoi il consiste, et nous ne pourrons mieux l'apprendre que par les paroles du concile de Trente, qui s'exprime ainsi : *On doit avoir et conserver, principalement dans les temples, les images du Christ, de la vierge mère de Dieu, et des autres saints; et il faut leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus; non que l'on croie qu'il y ait en elles quelque divinité ou quelque vertu pour laquelle on leur doive rendre ce culte, ou qu'il faille leur demander quelque chose ou arrêter en elles sa confiance, comme faisaient autrefois les païens, qui mettaient leur confiance dans les idoles, mais parce que l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux originaux qu'elles représentent; de sorte que, par le moyen des images que nous baisons, et devant lesquelles nous nous découvrons la tête et nous nous prosternons, nous adorons le Christ, et nous vénérons les saints dont elles portent la ressemblance...* Et peu après : *Les histoires des mystères de notre rédemption exprimées dans des tableaux ou par d'autres représentations, sont pour instruire le peuple, pour l'accoutumer à s'affermir dans la pratique, de se souvenir continuellement des articles de la foi; de plus, l'on tire encore un avantage considérable de toutes les saintes images; non-seulement parce qu'elles servent au peuple à lui rappeler le souvenir des faveurs et des biens qu'il a reçus du Christ, mais parce que les miracles que Dieu a opérés par les saints sont exposés aux yeux des fidèles pour en rendre grâce à Dieu, et pour les exciter à conformer leur vie et leur conduite sur le modèle des saints, adorer Dieu, l'aimer et pratiquer la piété.* Je ne vois pas ce que l'on peut trouver à reprendre dans ces paroles du concile; on lit ensuite que le saint synode désire vivement que l'on supprime les abus qui s'y seraient introduits.

« Mais pour traiter la question d'une manière plus distincte, il faut observer que l'on rend aux images un double honneur; l'un qui est propre à l'image, comme lorsqu'on la place dans un lieu remarquable et honorable, qu'on y ajoute des ornements, qu'on l'environne de cierges allumés, qu'on la porte en procession; et en cela, je ne vois pas de grandes difficultés; ceux mêmes qui ne pensent pas que l'on doive absolument rejeter les images le toléreront sans peine. L'autre honneur est celui qui se rapporte à l'original, et il faut l'examiner avec plus d'attention, parce qu'en cela consiste la vénération de l'image dont il est question; lorsque, par exemple, on la baise, on se découvre la tête en sa présence, on fléchit le genou, on se prosterne, on fait des prières, on adresse des vœux ou des louanges ou des actions de grâces. Mais en vérité, quoique cette façon de parler se soit introduite et que l'on ait coutume de dire que l'on rend des honneurs à l'image, ce n'est réellement pas la chose inanimée et qui n'est pas susceptible d'honneur, c'est l'original que l'on honore devant l'image, ou par le moyen de l'image, ainsi que le concile explique l'honneur que l'on doit rendre aux images : c'est pour cela, à ce qu'il me semble, que les scolastiques ont soutenu que l'on devait adorer l'image du Christ du même culte suprême de latrie que l'on rend au Christ-Dieu. Car l'acte que l'on appelle adoration de l'image est en effet l'adoration du Christ lui-même, à l'occasion et à la vue de l'image devant laquelle on se tourne, comme si c'était devant le Christ même, afin de se le représenter plus vivement et d'élever davantage l'âme à la contemplation du Seigneur. Personne de bon sens n'ira dire et penser : *Donne-moi, ô image! ce que je te demande; toi, marbre, ou bois, je te rends grâce :* mais : *C'est vous Seigneur, que j'adore, et dont je publie les louanges.* Cependant il semble qu'il serait utile et avantageux pour la piété, afin de ne point choquer les esprits, de s'abstenir actuellement de ces expressions des scolastiques, lorsqu'ils disent que l'on doit rendre à l'image l'honneur divin de latrie, le concile ayant prudemment évité ces locutions et assez fait voir qu'il les approuvait peu.

« Après avoir établi que l'on ne reconnaît d'autre vénération des images que celle de l'original en la présence de l'image, il n'y aura pas plus d'idolâtrie dans ce culte que dans celui que l'on rend à Dieu et au Christ en prononçant son très-saint nom. Car les noms sont des signes, et même de beaucoup inférieurs aux images, puisqu'ils représentent bien moins la chose. Ainsi, lorsqu'on dit que l'on honore une image on ne doit pas l'entendre autrement que lorsque l'on dit qu'au nom de Jésus tout genou fléchit, que le nom du Seigneur soit béni, qu'on rend gloire à son nom; et adorer en présence d'une image extérieure n'est pas plus répréhensible qu'adorer devant l'image intérieure représentée dans notre imagination; car l'image extérieure ne sert qu'à rendre plus vive celle qui se forme intérieurement. Mais c'est avec sagesse que le concile a averti que l'on ne devait pas croire qu'il résidait dans les images quelque vertu ou quelque divinité inhérente, comme les Troyens qui étaient persuadés que l'enlèvement du Palladium causerait la prise de leur ville, et comme les Romains qui évoquaient les dieux des temples des ennemis, pensant que le Dieu lui-même se retirerait avec l'image : c'est encore ainsi que quelques païens croyaient qu'en portant la statue d'un Dieu on obtenait d'heureux succès. Ils ont été imités en cela par les Arabes dans leurs figures et dans leurs talismans, et par les Juifs dans des noms écrits ou prononcés, et c'est une iconolâtrie ou une onomatolâtrie.

« Le concile ajoute avec autant de raison qu'on ne doit pas mettre sa confiance dans une image jusqu'à croire que si elle était

enlevée, perdue ou changée, la dévotion serait moins agréable à Dieu, les prières n'auraient pas autant de succès, ce qui est une croyance superstitieuse : il faut dire la même chose des reliques dont la perte ou même la supposition ne pourrait nuire, tant que ceux qui les vénèrent conserveraient la même piété. L'on doit même reconnaître qu'il est utile à la piété de visiter quelques saints lieux de préférence à d'autres, soit librement, soit par vœux et d'accomplir de semblables dévotions, parce que le voyage même et les autres circonstances particulières du but qu'on se propose font partie de l'honneur rendu aux saints : il n'y a rien que de louable et dans la disposition d'une âme qui s'impose quelque peine, qui s'engage à des obligations déterminées, ou bien qui manifeste une intention louable et le zèle qui l'anime, dans ces réunions où Dieu est honoré par l'expression publique de la piété d'une multitude rassemblée; le lieu lui-même célèbre par les bienfaits de la Divinité émeut l'âme plus fortement par la solennité qui en rappelle le souvenir et qui la remplit d'un saint effroi, et je me souviens que les protestants qui ont eu occasion de visiter le Saint-Sépulcre n'ont pu en disconvenir. Et cependant partout où se trouvera la même foi, la même dévotion, quand il n'y aurait ni images, ni reliques, ni autres objets extérieurs de ce genre, on obtiendra les mêmes grâces, parce que leur effet n'est pas produit, comme dans les sacrements, *ex opere operato*, pour me servir du langage de l'école, mais *ex opere operantis*. Et un lieu déterminé, ainsi que ce qui s'y passe, n'a d'autre avantage, de même que le temps, que d'exciter à la piété par des souvenirs qui lui sont propres. Ainsi, ceux qui ne blâment pas le choix de certains jours, et ce que l'on y fait spécialement, ne doivent pas non plus blâmer le choix des lieux et les choses qui y sont conservées, et il n'y a pas plus de droit de rejeter les pèlerinages que les jours de fêtes.

« Or, je ne vois pas quel mal il peut y avoir à se prosterner devant l'image du crucifix et en la considérant, d'honorer celui qu'elle représente; mais l'avantage en est évident, puisqu'il est constant que cette action excite merveilleusement les affections; et nous avons vu que c'était l'usage de saint Grégoire le Grand. Ceux qui suivent la confession d'Ausgbourg ne sont pas entièrement opposés à cette coutume, et certes, s'il n'était vrai qu'il y a eu autrefois dans le culte des images de grands abus qui ont rendu suspecte une chose bonne en elle-même; si nous ne connaissions les vives disputes qui se sont élevées à cet égard, et encore de nos jours, personne peut-être ne s'aviserait de soupçonner dans le culte rendu devant une image quelque mal caché, ou quelque danger, ou une cause de scrupule, tant la chose considérée en elle-même est innocente, je dirai plus, raisonnable et louable. On a coutume d'objecter ce que disaient les païens, qu'ils n'adoraient ni le marbre, ni le bois, mais les dieux. Mais outre qu'ils admettaient une certaine vertu dans leurs images, et qu'ils y plaçaient leur confiance, on a observé plus haut que le culte des images n'avait pas été autrefois interdit parce qu'il était mauvais en soi, mais parce qu'il inclinait au culte des faux dieux; car l'idolâtrie, en prenant ce mot dans son acception ordinaire, est ce qui porte à un autre objet l'honneur dû à Dieu. Mais aujourd'hui, dans l'Eglise, tout l'honneur rendu aux images ne se rapporte qu'aux êtres par lesquels nous rendons nos hommages au Dieu unique et éternel, qui seul mérite les honneurs divins, et dont nous considérons les bienfaits dans les autres, afin que cette vue nous anime davantage à la regarder comme la fin dernière de notre culte.

« Je ne vois qu'une objection spécieuse; c'est qu'il est plus sûr de s'abstenir d'une chose qui renferme quelque doute. Mais si le doute est léger, ce n'est plus qu'un scrupule. J'avoue que dans la situation actuelle des esprits parmi un grand nombre de protestants, sans parler des Juifs et des mahométans, l'emploi des images peut occasionner beaucoup de mécontentement. D'un autre côté, il faut considérer quels troubles et quelles oppositions, combien il faudrait répandre de sang, pour supprimer dans l'Eglise une pratique excellente en soi et louable, si l'on en éloigne les abus et tout ce qui peut choquer de part et d'autre. Ainsi il a été sagement décrété qu'on la conserverait et ce ne peut être pour personne une cause légitime de schisme. On ne doit pas croire que les portes de l'enfer ont tellement prévalu contre l'Eglise et contre l'assistance que Dieu lui a promise, qu'une idolâtrie aussi condamnable ait prévalu pendant tant de siècles dans tout l'univers chrétien.

« Après avoir donc tout examiné, comme je ne vois dans la vénération des images, telle qu'elle est approuvée par les Pères de Trente, rien qui soit en opposition avec les honneurs dus à la Divinité, et qu'il n'y a actuellement aucun danger d'idolâtrie qui tende à rendre à d'autres qu'à Dieu les honneurs divins, puisque tout le monde est suffisamment instruit qu'ils appartiennent au seul Dieu tout-puissant; comme, en outre, il existe dans l'Eglise, depuis tant de siècles, un usage que l'on ne pourrait supprimer sans les plus grands troubles; enfin, parce que si l'on en retranche les abus, ce culte produit de très-grands avantages pour la piété, je conclus qu'il convient pour le bien de la religion de conserver l'honneur rendu à Jésus-Christ et aux sain s devant leurs images, et c'est en cela uniquement que consiste le culte des images, en prenant les plus grandes précautions pour les renfermer dans ses justes bornes. On doit aussi instruire les Chrétiens pour qu'ils apprenent à penser et à parler convenablement d'une chose qui conserve l'honneur de Dieu, et qu'ils évitent de cau-

ser par leur imprudence de très-grands scandales qui peuvent éloigner davantage les esprits de l'unité, ou détourner ceux qui seraient prêts à y rentrer.

« Je rapporterai un exemple qui se présente à ma mémoire. Un soldat ayant déserté avait été condamné à être pendu : il était déjà devant la potence, et tandis qu'il attendait que le prince protestant, au service duquel il était, envoyât la sentence définitive de sa grâce, ou de sa mort, il arrosait de ses larmes un petit crucifix d'argent, flottant entre la crainte et l'espérance. Mais apprenant qu'il avait obtenu sa grâce, transporté de joie, et baisant l'image, il s'écriait: *C'est toi qui m'as sauvé, tu m'as arraché à la mort, tu m'as délivré.* Jusqu'à présent il n'y a rien à rependre. Mais lorsqu'un des plus considérables parmi ceux qui étaient présents (presque tous étaient protestants) lui eut dit comme pour l'instruire : Ce n'est point celui que vous tenez à la main, mais celui qui a souffert pour nous ; alors le soldat, redoublant de baisers, dit en français, car il était de cette nation : ***Et cestuy ci aussi.*** Cette parole excita une grande horreur dans l'assemblée, comme s'il y avait deux Sauveurs, l'un vivant, l'autre d'argent. Il y en eut un qui m'assura que jamais il n'avait vu plus clairement ce qu'a de dégoûtant l'idolomanie papiste : car c'est ainsi que parlent ceux qui sont malheureusement dans l'erreur. Pour moi, je pense que ce pauvre homme, dans un si grand bouleversement de ses esprits, ne prenait pas assez garde à ce qu'il disait, et que son erreur était plutôt dans ses paroles que dans son esprit. Mais il importe de faire ces observations pour instruire les hommes comme il convient.

« Si d'un côté les protestants ne trouvent dans le culte des images aucun juste motif de rompre l'unité de l'Eglise ; d'un autre côté, des catholiques instruits pensent que si les protestants, et en général ceux qui ignorent et rejettent ce culte persistaient par une certaine répugnance naturelle à ne vouloir pas l'embrasser et que d'ailleurs ils se montrassent disposés et soumis, sur des points plus importants, avouant en même temps que l'on ne peut blâmer les catholiques à cet égard, on pourrait les recevoir au sein de l'Eglise. Car dans les pratiques qui ne sont ni nécessaires ni appuyées sur un précepte divin, il faut accorder quelque chose aux inclinations et aux habitudes, pour ne pas scandaliser les faibles. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

— « L'homme de bon sens, dit un protestant, a toujours désapprouvé la destruction des images par la Réforme. » (***Prediger Kayser*, *Bibl. Théologie*, 1814, t. II.**)

Schubart. — « J'ai toujours présent à mes yeux, dit ce protestant, le franciscain qui, agenouillé dans le jardin de son couvent devant l'image du Christ, toute sanglante encore du fouet des bourreaux, se leva subitement au moment où j'entrai. Ses yeux étaient rayonnants d'une douce piété.

— « Un magnifique tableau, mon père, lui dis-je.

— « L'original, me répondit-il, est encore plus magnifique.

— « Mais pourquoi ne vous adressez-vous pas à l'original ?

— « Il paraît que vous êtes protestant ; mais sachez que l'art ne fait que seconder mon imagination. Mon esprit séjourne auprès du véritable Christ. Pouvez-vous prier sans avoir une image devant votre âme ? Or, ne vaut-il pas mieux que ce soit la main d'un maître qui nous trace le portrait des saints que notre imagination souvent maladive ? »

« Je n'avais point de réponse à lui faire. » (Chr. Pr. ***Schubart Leben und Gesinnungen*** (*Selbstbiographie*); Stuttgard, 1791 (***Von seiner Anwesenhert*** in München, 1773.)

**IMITATION de Jésus-Christ** (Livre de l'). « — J'avais lu, dit Michelet, quelques pages de l'***Imitation.*** Dans les embarras extrêmes, incessants de ma famille, ma mère étant malade, mon père si occupé au dehors, je n'avais encore reçu aucune idée religieuse... Et voilà que dans ces pages j'aperçois tout à coup au bout de ce triste monde, la délivrance de la mort, l'autre vie et l'espérance ! La religion reçue ainsi sans intermédiaire humain, fut très-forte en moi. Elle me resta comme chose mienne, chose libre, vivante, si bien mêlée à ma vie qu'elle s'alimenta de tout, se fortifiant sur la route d'une foule de choses tendres et saintes, dans l'art et dans la poésie qu'à tort on lui croit étrangères.

« Comment dire l'état de rêve où me jetèrent ces premières paroles de l'***Imitation?*** Je ne lisais pas, j'entendais... comme si cette voix douce et paternelle se fût adressée à moi-même. Je vois encore la grande chambre froide et démeublée, elle me parut vraiment éclairée d'une lueur mystérieuse... Je sentis Dieu. » (***Le Peuple***, par J. Michelet, Introduction, p. xxv et xxvi.)

**IMMORTALITE.** *Voy.* Ame, Vie future et Résurrection. — « Nous nous croyons immortels, dit Cicéron, d'après le consentement de toutes les nations. » (***De legib. — De natura Deorum. — Tuscul.***, passim.)

De Senancourt. — Un homme s'est rencontré qui ne croyait à rien, qui, du moins, avait un parti pris contre toute croyance. Pour lui point de Providence, point d'immortalité surtout. Loin de se faire des espérances, il cherchait à plaisir le désespoir. J'ai nommé M. de Senancourt, l'auteur d'*Obermann.* Eh bien ! admirez, comme malgré lui, le sentiment de son immortalité éclate au sein de la nature par des cris déchirants, et comme il brise et fait voler au loin les chaînes du système sous lesquelles on veut l'étouffer.

« Ma situation, dit-il, est douce et je mène une triste vie, je suis ici on ne peut mieux, libre, tranquille, bien portant, sans affaires, indifférent sur l'avenir dont je n'attends rien, et perdant sans peine le passé dont je n'ai pas joui... Mais il y a dans moi une inquiétude

qui ne me quittera pas; c'est un besoin que je ne connais pas, et que je ne conçois pas, qui me commande, qui m'absorbe, qui m'emporte au delà des êtres périssables. Vous vous trompez, et je m'y étais trompé moi-même; ce n'est pas le besoin d'aimer. Il y a une distance bien grande du vide de mon cœur à l'amour qu'il a tant désiré; mais il y a l'infini entre ce que je suis et ce que j'ai besoin d'être. L'amour est immense, il n'est pas infini. Je ne veux pas jouir; je veux espérer, je voudrais savoir; il me faut des illusions sans bornes, qui s'éloignent pour me tromper toujours; que m'importe ce qui peut finir? L'heure qui arrivera dans soixante années est là, tout auprès de moi. Je n'aime point ce qui se prépare, s'approche, arrive, et n'est plus... Je veux un lien, un rêve, une espérance enfin qui soit toujours devant moi, plus grande que mon attente elle-même, plus grande que tout ce qui passe; je voudrais être tout intelligent... Je trouve avec étonnement mon idée plus vaste que mon être; et si je considère que ma vie est ridicule à mes propres yeux, je me perds dans des ténèbres impénétrables. Plus heureux, sans doute, le bûcheron qui prend de l'eau bénite quand le tonnerre gronde, il chante en travaillant: je ne connaîtrai point la paix, et je passerai comme lui. » (P. 83, édition de Charpentier.)

Il faut donner à la conscience cette issue ou l'étouffer; aussi l'auteur d'*Obermann*, lui-même, après avoir fait la peinture affreuse d'un vénérable vieillard, mourant dans l'abandon et les rebuts de sa fille unique, s'écrie-t-il: « Un vieillard voir ainsi expirer sa vie! un père finir avec tant d'amertume dans sa propre maison! et nos lois ne peuvent rien! Il faut qu'un tel abîme de misères touche aux perceptions de l'immortalité. » (P. 154.)

J. Reynaud. — « Rien n'empêche même que l'aveugle terreur que le trépas inspire au vulgaire par un instinct animal, ne disparaisse entièrement devant la sérénité des croyances. Celui qui s'endort en Dieu, comme l'enfant dans les bras de sa mère, sûr de rouvrir le lendemain les yeux à la lumière, n'a rien à redouter, en effet, de ce rafraîchissement d'un instant. Et quant à ce corps qu'il nous faudra quitter, ne sais-je pas que la même force qui m'a servi à ramasser sur la terre, quand j'ai dû m'y manifester, la poussière qui le compose, ne me manquera pas pour en ramasser encore ce qu'il m'en faudra, partout où ma destinée m'appellera?..... Faites donc, ô mon Dieu, que nous devenions dignes de la jouissance de l'immortalité. Faites que l'effort de notre vie actuelle soit assez méritoire pour cette récompense. Faites qu'en l'attendant, et pour y parvenir, l'amour de vous et de votre création soit dans nos cœurs, et que nous n'ayons aucune pensée en dehors de vous qui ne soit pour le perfectionnement de la société dans laquelle il vous a plu de nous faire vivre. Confirmez-nous dans l'idée que, par l'effet des œuvres de chacun de nous, si médiocres qu'elles soient, la vie des hommes sera un jour plus facile, leur éducation meilleure, leur salut plus certain. Que nos successeurs sur la terre soient plus heureux que nous, et que l'espérance d'être, malgré l'éloignement des âges, les bienfaiteurs secrets de nos semblables, nous soutienne au travail. Dévouons-nous au service de l'humanité future avec la même vertu qu'à celui de l'humanité présente, et fortifions-nous par la croyance que nous ne pouvons rien pour notre perfectionnement personnel que par notre coopération au perfectionnement général de l'univers. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 447, 448, art. *Terre*, par J. Reynaud.)

« IMPASSIBLE, Impassibilité (*Gramm. et théolog.*), qui ne peut éprouver de douleurs. C'est un des attributs de la Divinité. C'en fut un du corps de Jésus-Christ après la résurrection. C'en est un de son corps dans l'eucharistie. Les esprits et les corps glorieux seront impassibles. Si l'âme est fortement préoccupée de quelque grande passion, elle devient pour ainsi dire impassible. Une mère qui verrait son enfant en danger courrait à son secours les pieds nus à travers des charbons ardents, sans en ressentir de douleur. L'enthousiasme et le fanatisme peuvent élever l'âme au-dessus des plus affreux tourments; voyez dans le livre de la *Cité de Dieu*, l'histoire du prêtre de Calanne. Cet homme s'aliénait à son gré et se rendait *impassible* même à l'action du feu. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 402, article *Impassible*.)

IMPIES. — Bayle. — « Les impies sont des gens qui n'ont ni principes ni système, qui n'ont point examiné la question et qui ne savent qu'imparfaitement les difficultés qu'ils débitent. Un Diagoras, un Théodore, un Spinosa, et tels autres philosophiquement athées, ne reconnaîtraient point pour leurs frères cette sorte de gens que la vanité ou la débauche font parler méprisamment de la religion, et quelquefois sans que leur langue soit d'accord avec leur pensée. Plusieurs ne cherchant qu'à se distinguer par les excès de leurs débauches, y mettent le comble en se moquant de la religion.... Soyez certain, Monsieur, que les railleries, les profanations et les blasphèmes de cette sorte d'impies, ne sont point une marque qu'en effet ils croient qu'il n'y a point de Divinité. Il peut fort bien être qu'ils ne parlent de la sorte que pour faire dire qu'ils enchérissent sur les débauchés ordinaires et qu'ils se portent à l'extrémité de l'audace. » (*Cont. des pens. div.*, t. III.)

« Ils ne sont guère persuadés de ce qu'ils disent, ils n'ont guère examiné; ils ont appris quelques objections, ils en étourdissent le monde, ils parlent par un principe de fanfaronnerie, et ils se démentent dans le péril. » (Bayle, *Dictionnaire*, art. *Des Barreaux*.) Voilà l'estime que faisait Bayle des partisans de l'impiété. voilà ce

qu'il pen sit de leur caractère, de leur savoir et de leur bonne foi.

D'ALEMBERT. — « *Quand je lève les yeux vers le ciel*, dit l'impie, *j'y crois voir les traces de la Divinité, mais quand je regarde autour de moi..... Regardez au dedans de vous*, peut-on lui répondre, *et malheur à vous, si cette preuve ne vous suffit pas*. Il ne faut, en effet, que descendre au fond de nous-mêmes, pour reconnaître en nous l'ouvrage d'une intelligence souveraine qui nous a donné l'existence et qui nous la conserve. Cette existence est un prodige qui ne nous frappe pas assez, parce qu'il est continuel ; il nous retrace néanmoins à chaque instant une puissance suprême de laquelle nous dépendons. » (*De l'abus de la critique en matière de religion*, par D'ALEMBERT.)

IMPIÉTÉ. *Voy.* IRRÉLIGION et ATHÉISME.

BAYLE. — « On n'a presque jamais vu qu'un homme grave, éloigné des voluptés et des vanités de la terre, se soit amusé à dogmatiser pour l'impiété dans les compagnies, encore qu'une longue suite de méditations profondes, mais mal conduites, l'ait précipité dans la rejection intérieure de toute religion (*Dictionnaire*, art. *Des Barreaux*) ; bien loin qu'un tel homme voulût ôter de l'esprit des jeunes gens les doctrines qui les peuvent préserver de la débauche, bien loin qu'il voulût inspirer ses opinions à ceux qui en pourraient abuser, ou à qui elles pourraint faire perdre les consolations que l'espérance d'une éternité heureuse leur fait sentir dans leur misère, il les fortifierait là-dessus par un principe de charité et de générosité... Voilà ce que font les athées de système, ceux que ni la débauche ni l'esprit hâbleur n'ont point gâtés. Le malheur d'avoir été trop frappé d'un certain principe et de l'avoir suivi avec trop de gradation de conséquences, les a menés à une certaine persuasion ; la grâce de Dieu les en peut tirer à la vue de la mort.

« Il est assez apparent que ceux qui affectent dans les compagnies de combattre des vérités les plus communes de la religion en disent plus qu'ils n'en pensent... Ils s'imaginent que la singularité et la hardiesse des sentiments leur soutiendront, leur procureront la réputation de grands esprits. Les voilà tentés d'étaler contre leur propre persuasion les difficultés à quoi sont sujettes les doctrines de la Providence et celles de l'Évangile : ils se font donc à peu près une habitude de tenir des discours impies ; et si la vie voluptueuse se joint à leur vanité, ils marchent encore plus vite dans ce chemin. Cette mauvaise habitude, contractée d'un côté sous les auspices de l'orgueil, et de l'autre sous les auspices de la sensualité, émousse la pointe des impressions de l'éducation : je veux dire qu'elle assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises dans leur enfance touchant la Divinité, le paradis et l'enfer ; mais ce n'est pas une foi éteinte, ce n'est qu'un feu caché sous les cendres. » (*Id.*)

VOLTAIRE. — « Il y a, dans l'impiété des mécréants, un tel excès de ridicule et de radotage, qu'on ne sait si ces gens-là doivent nous faire pouffer de rire ou d'indignation : *rire vaut mieux ;* mais ils sont si nuisibles à la société, que cela met en colère. » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XLII, p. 178.)

« Des philosophes, qui pensent seuls être raisonnables, et quelques sots que ces gens-là dirigent, se déchaînent contre la vérité ; ce sont des chiens de différente espèce, qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent, et pour lesquelles ils se battent entre eux.

« Esprits frivoles, qui prodiguez une plaisanterie insultante et déplacée sur tout ce qui intéresse les âmes nobles et sensibles ; vous qui, dans ces objets religieux, d'où dépend la destinée des hommes, ne cherchez à vous signaler que par ces traits que vous appelez *bons mots*, et qui par là prétendez à une espèce de supériorité dans le monde, vous n'avez que le misérable talent d'une imagination faible et bizarre. » (*Id.*, t. LXI, p. 76.)

« Il y a des choses dont on ne doit que rire ; il y en a contre lesquelles il faut s'élever avec force. Ne faites nul scrupule en adorant Dieu, et en servant le prochain, de vous moquer des superstitions qui avilissent la nature humaine : riez des sottises. » (*Id.*, t. LX, p. 271.)

« Plusieurs, emportés par leur zèle, ont couvert d'opprobre ceux qui soutiennent de vieilles erreurs ; nous n'approuvons pas un zèle amer, nous condamnons les invectives dans un sujet qui mérite la plus sérieuse attention. Nous sommes forcés de convenir que des raisons méritent l'examen le plus réfléchi. Nous ne voulons examiner que la vérité, et nous comptons pour rien les injures atroces que les deux partis vomissent l'un contre l'autre depuis longtemps. » (*Id.*, t. XLII, p. 109.)

IMPLICITE. — « La foi *implicite* est un acquiescement général et sincère à tout ce que l'Église nous propose, sans que le fidèle porte sa vue ni sa foi sur tel ou tel article de croyance, qu'il ignore le plus souvent.

« La plupart des hommes n'ont, comme on sait, qu'une foi implicite ; trop occupés de leurs affaires temporelles, ils n'ont ni le temps ni le génie nécessaires pour acquérir les connaissances que suppose une foi explicite un peu étendue. Heureusement ils en ont toujours assez pour saisir le principal objet de la foi que Jésus-Christ nous demande, je veux dire la ferme confiance que nous devons avoir en sa parole. En effet, le Sauveur n'insiste pas, comme les théologiens, sur une adhésion expresse, pas même sur une adhésion implicite à des opinions controversées dans l'école et dont la plupart n'intéressent ni la religion ni les mœurs.

« La confiance, la foi invariable en sa puissance et en sa médiation, est presque le seul article qu'il exige de nous; et c'est ce qu'il témoigne sans équivoque dans les divers passages où il parle de la foi. En voici quelques-uns pris au hasard et sans choix, car ils ont tous le même sens dans la bouche du Sauveur.

« Jésus, admirant l'extrême confiance du centenier, dit, en marquant sa surprise : *En vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi même en Israël.* (*Matth.* VIII, 10.)

« Dans une autre occasion, voyant la foi de ceux qui lui présentaient un paralytique. *Mon fils*, dit-il au malade, *ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* (*Matth.* IX, 2.)

« Il dit de même à l'hémorrhoïsse : *Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée.* (*Matth.* IX, 22.)

« Saint Pierre, marchant sur les eaux, et paraissant effrayé, Jésus lui tendit la main, en lui disant : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté?* (*Matth.* XIV, 31.)

« Il dit à un aveugle, qui demandait sa guérison avec de grands cris : *Allez, votre foi vous a sauvé.* (*Marc.* X, 52.)

« Il dit encore à un lépreux qu'il avait guéri, et qui lui rendait grâces à genoux : *Levez-vous, allez, votre foi vous a sauvé.* (*Luc.* XVII, 19.)

« *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.* (*Joan.* III, 16.)

« Qu'on examine dans le texte des évangélistes tous les passages où il est question de la foi, et l'on verra qu'ils n'expriment que l'intime persuasion de la divinité du Sauveur, que la confiance en ses mérites infinis ; principe fondamental de la foi nécessaire à tous les hommes, et qui semble se réduire à croire l'unité d'un Dieu en trois personnes, et la divinité de Jésus-Christ unie à l'humanité, pour opérer le salut du genre humain ; foi efficace et fructifiante, dont le Sauveur fait dépendre, non-seulement les guérisons miraculeuses et les autres prodiges de la toute-puissance, mais encore la rémission des péchés, et les récompenses de la vie éternelle ; foi, par conséquent, bien différente d'une adhésion stérile à tant de propositions débattues parmi les scolastiques, et qui n'ont au reste que peu ou point de rapport au perfectionnement de nos mœurs.

« Il résulte de ces observations que la plupart des dogmes énoncés par l'Eglise, bien que solidement établis sur son infaillibilité, ne tiennent pourtant que le second rang dans le système de notre croyance, et qu'ainsi la connaissance expresse en est moins nécessaire au salut ; en un mot, qu'ils peuvent devenir l'objet de la foi *implicite*, ou de ce qu'on appelle *foi du peuple* ou *du charbonnier.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, p. 425, article *Foi implicite.*)

« IMPOSITION DES MAINS (*Théologie*). Onction ecclésiastique, par laquelle la mission évangélique et le pouvoir d'absoudre sont communiqués. »

« L'imposition des mains était une cérémonie judaïque qui s'était introduite, non par quelque loi divine, mais par la coutume ; et toutes les fois que l'on priait Dieu pour quelqu'un, on lui mettait les mains sur la tête.

« Notre Sauveur a suivi cette coutume, soit qu'il fallût bénir des enfants ou guérir des malades, en joignant la prière à cette cérémonie. Les apôtres de même imposaient les mains à ceux à qui ils conféraient le Saint-Esprit. Les prêtres en usaient ainsi lorsqu'ils introduisaient quelqu'un dans leur corps, et les apôtres eux-mêmes recevaient de nouveau l'imposition des mains, lorsqu'ils s'engageaient à quelque nouveau dessein. L'ancienne Eglise donnait l'imposition des mains à ceux qui se mariaient, et les Abyssins le font encore.

« Mais ce nom, qui est général dans sa première signification, a été restreint par l'usage à l'imposition des mains, par laquelle on confère les ordres. Spanheim a fait un traité *De impositione manuum*, Tribenhorius et Braunius ont suivi son exemple

« Il est aussi fait mention fréquemment, dans les écrits des Pères et des auteurs ecclésiastiques, d'une imposition des mains par laquelle on recevait les hérétiques qui, abjurant leurs erreurs, rentraient dans le sein de l'Eglise. On sait que le sacrement de confirmation se confère par l'imposition des mains de l'évêque, jointe à l'onction du saint chrême et à la prière. Il y avait encore une autre imposition des mains pour réconcilier les pénitents, ce qui a fait soutenir à quelques théologiens que l'imposition des mains était la matière du sacrement de pénitence, mais ce sentiment n'est pas suivi : le plus grand nombre pense que cette imposition des mains, usitée dans la première Eglise, à l'égard des pénitents, était seulement cérémonielle et non sacramentelle. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, pag. 428, article *Imposition.*)

PIERRE LEROUX. — *De l'imposition des mains chez les Juifs.* — « Outre l'onction, les Juifs avaient un autre signe de consécration, mais qu'il ne faut nullement comparer à l'onction, car son caractère était différent, c'était l'*imposition des mains.* La langue hébraïque a un mot propre pour exprimer cette cérémonie. A la fin du *Deutéronome*, quand Moïse meurt, l'Ecriture dit, pour annoncer Josué qui lui succéda dans le commandement: *Et Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse; car Moïse lui avait imposé les mains.* (*Deut.* XXXIV, 9.) En effet, cette consécration de Josué par Moïse est rapportée dans un des livres antérieurs au *Pentateuque : L'Eternel dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, qui est un homme en qui l'esprit réside, et tu mettras ta main sur lui... Moïse donc fit comme l'Eternel le lui avait*

*commandé; il prit Josué et le présenta devant Eléazar le sacrificateur et devant toute l'assemblée. Puis il lui imposa les mains, et il l'instruisit comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse.* (*Nombres*, XXVII, 18-23.) Que signifie ce rite? N'indique-t-il qu'une sorte de prière faite sur Josué? Il signifie davantage. Il exprime à la fois une *prise de possession* et une *transmission*.

« Ce rite est des plus antiques, et se retrouve chez les peuples les plus éloignés. On pourrait presque dire que c'est un signe qui nous est naturel pour exprimer la transmission de notre volonté et de notre esprit à un autre que nous substituons en notre place, et que nous faisons par là pour ainsi dire un *nous-même*. Aussi est-ce le signe de la bénédiction : car qu'est-ce, au fond, que la bénédiction, sinon une transmission de la vertu que nous sentons en nous et un effet salutaire que nous voulons produire par notre mérite intérieur appliqué à ceux que nous bénissons?

« Il n'est donc pas étonnant que ce rite se rencontre à l'origine de tant de peuples, en supposant qu'il ne soit pas dérivé chez ces différents peuples d'une source commune. On le retrouve chez les Romains, dans la cérémonie de la consécration de Numa, rapportée par Tite-Live : *Cum augur Numam consecraret, lituo in lævam manum translato, dextra in capite Numæ imposita, precatus est*. Le droit antique dut être accompagné de pratiques parlantes pour ainsi dire, qui ont laissé empreinte sur la langue même du droit. Il est probable que c'est cette imposition de la main, signe d'une prise de possession, qui a donné naissance dans le droit romain aux formules si connues, *in manu alicujus esse*, *in manu venire*, pour exprimer la prise de possession et l'empire d'un mari sur sa femme, d'un maître sur son esclave. Le mot de *manumissio*, qui exprimait l'affranchissement, doit avoir la même origine.

« En tous les endroits du *Pentateuque*, où il est parlé de sacrifices, on voit toujours celui qui offre le sacrifice se substituer la victime qu'il présente, en lui imposant les mains avant qu'on l'égorge : *Il mettra la main sur la tête de son offrande, et on l'égorgera.* (*Lévitique*, III, 2.) Ce précepte revient vingt fois dans le *Lévitique*.

« Quand Moïse prend la tribu de Lévi pour la consacrer au service des autels, comment s'accomplit cette consécration? Par une imposition des mains. De même que dans tout sacrifice celui qui faisait l'offrande imposait la main sur la tête de la victime, la substituant pour ainsi dire à lui-même, et lui transférant son péché, de même le peuple tout entier impose ses mains sur les fils de Lévi, dont il fait l'offrande au Seigneur. Ce sens est clairement indiqué dans ce passage de la Bible. Dieu dit à Moïse : *Tu feras approcher les lévites devant le tabernacle, et les enfants d'Israël mettront leurs mains sur les lévites; et Aaron présentera les lévites en offrande devant l'Eternel, de la part des enfants d'Israël..... Les lévites, de la même façon, mettront leurs mains sur la tête des veaux que tu sacrifieras pour leur propitiation... Ainsi tu sépareras les lévites d'entre les enfants d'Israël, et les lévites seront à moi; .....car il me sont donnés d'entre les enfants d'Israël.* (*Nombres*, VIII, 10-16.)

« L'imposition des mains, dans l'antiquité juive, telle que nous la représentent les livres de Moïse, n'avait donc pas le même sens que l'onction sacrée. L'onction était un signe tout à fait divin, qui n'appartient pour ainsi dire qu'à Dieu : lui seul pouvait *oindre*. L'imposition des mains était un rite naturel, et qui appartenait à tout homme. Il exprimait une relation de puissance d'un homme sur un autre, une prise de possession, et, par une idée voisine, une sorte de transfusion spirituelle. Ainsi, naturellement, au moyen de ce signe, un prêtre bénissait ses enfants, comme Jacob ses petits-fils (*Genèse*, XLVIII); ou bien un homme chargé d'un certain ministère choisissait un successeur, comme Moïse choisit Josué; lui communiquant ainsi son esprit, et prenant possession de lui, pour se survivre en lui. « Le fils de Nun, dit la « Bible, fut rempli de l'esprit de sagesse, « parce que Moïse lui avait imposé les « mains. »

« Quoi qu'il en soit, cette seconde forme de consécration chez les Juifs offre presque autant d'intérêt que la première, sous le rapport de l'histoire : car elle a donné lieu, chez ce peuple, à l'ordination rabbinique; elle a passé, au même titre, dans le christianisme, où elle est devenue la matière principale du sacrement de l'ordre; elle est aussi intervenue, comme nous le verrons tout à l'heure, dans l'initiation du baptême, et se trouve également dans tous les autres sacrements.

« Nous avons vu, en effet, que Moïse avait réservé l'onction pour Aaron et ses fils, défendant, sous peine de mort, de la donner à d'autres. Qu'arriva-t-il ? A défaut de ce mode de consécration, on employa l'imposition des mains. On sait que chez les Juifs la justice supérieure était concentrée dans un tribunal aristocratique, composé en partie de lévites et de prêtres. Comment ce tribunal se recrutait-il ? Par l'ordination conférée au moyen de l'imposition des mains. Suivant les traditions rabbiniques, les docteurs juifs exerçaient d'abord ce droit librement; le rabbin, c'est-à-dire le *maître*, donnait l'institution à qui bon lui semblait, en lui imposant les mains. Mais à cette époque, (environ un demi-siècle avant Jésus-Christ au temps d'Hillel, le plus célèbre docteur de la Misna), il fut décidé que l'ordination serait réservée au président du sanhédrin, en hébreu *nasi* ou le *prince*, assisté du vice-président, nommé en hébreu *al-beth-din*, ou *le père de la maison du jugement*. Maimonides rapporte la formule de cette consécration; le supérieur disait à l'élu : « Par cette impo« sition de main, tu acquiers la puissance « de juger, même au criminel. *Ecce, manus* « *tibi imposita est, daturque potestas tibi ju-*

*dicia exercendi etiam criminalia.* Dans les tribunaux inférieurs un membre pouvait, avec la permission du président, ordonner de la même façon, pourvu qu'il fût assisté de deux autres déjà ordonnés; car, à moins de trois ordinants, nulle ordination ne pouvait avoir lieu. Cette coutume des Juifs explique admirablement l'institution de l'ordre dans le christianisme; elle nous fait comprendre comment la hiérarchie s'établit naturellement parmi les Chrétiens. Les évêques continuèrent à faire ce qu'avaient commencé les docteurs juifs; ils usèrent du même privilége qu'eux, et presque de la même mesure. Un évêque put consacrer un prêtre en lui imposant les mains, comme le président du sanhédrin pouvait faire, mais il fallut deux ou trois évêques pour ordonner un évêque. La hiérarchie chrétienne, à son origine, n'a fait que se modeler sur la hiérarchie juive. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 767-787, art. *Confirmation*, par Pierre Leroux.)

« IMPUTATION (*Théolog.*). C'est un terme dogmatique fort usité chez les théologiens, quelquefois dans un bon et quelquefois dans un mauvais sens. Lorsqu'il se prend en mauvaise part, il signifie l'attribution d'un péché qu'un autre a commis.

« L'imputation du péché d'Adam a été faite à la postérité, parce que par sa chute tous ses descendants sont devenus criminels devant Dieu, comme s'ils étaient tombés eux-mêmes, et qu'ils portent la peine de ce premier crime.

« L'imputation, lorsqu'on la prend en bonne part, est l'application d'une justice étrangère.

« L'imputation des mérites de Jésus-Christ ne signifie autre chose, chez les réformés, qu'une justice extrinsèque, qui ne nous rend pas véritablement justes, mais qui nous fait seulement paraître tels, qui cache nos péchés, mais qui ne les efface pas.

« Luther, qui le premier a voulu expliquer la justification par cette imputation de la justice de Jésus-Christ, prétendait que ce qui nous justifie et ce qui nous rend agréables aux yeux de Dieu ne fût rien en nous, mais que nous avons été justifiés, parce que Dieu nous imputait la justice de Jésus-Christ comme si elle eût été la nôtre propre, parce qu'en effet nous pouvons nous l'approprier par la foi. A quoi il ajoutait qu'on était justifié dès qu'on croyait l'être avec certitude. » (Bossuet, *Hist. des variat.*, t. Ier, liv. I, p. 10.)

« C'est pour cela que les catholiques ne se servent point du terme d'imputation, et disent que la grâce justifiante, qui nous applique les mérites de Jésus-Christ, couvre non-seulement nos péchés, mais même les efface; que cette grâce est intrinsèque et inhérente; qu'elle renouvelle entièrement l'intérieur de l'homme, et le rend pur, juste et sans tache devant Dieu, et que cette justice inhérente lui est donnée à cause de la justice de Jésus-Christ, c'est-à-dire par les mérites de sa mort et de sa passion. En un mot, disent-ils, quoique ce soit l'obéissance de Jésus-Christ qui nous a mérité la grâce justifiante, ce n'est pas cependant cette obéissance qui nous rend formellement justes. Et de la même manière, ce n'est pas la désobéissance d'Adam qui nous rend formellement pécheurs, quoique ce soit cette désobéissance qui nous a mérité et attiré le péché et les peines du péché.

« Les protestants disent que le péché du premier homme est imputé à ses descendants, parce qu'ils sont regardés et punis comme coupables à cause du péché d'Adam. Les catholiques prétendent que ce n'est pas en dire assez, et que non-seulement nous sommes regardés et punis comme coupables, mais que nous le sommes en effet par le péché originel.

« Les protestants disent aussi que la justice de Jésus-Christ nous est imputée, et que notre justification ne se fait que par l'imputation de la justice de Jésus-Christ, parce que ses souffrances nous tiennent lieu de justification, et que Dieu accepte sa mort comme si nous l'avions soufferte. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 496 et 497, article *Imputation.*)

« INACTION, cessation d'agir. On dit: Il préfère le repos à tout, et les plus grands intérêts ne le tireront pas de l'inaction. Ainsi il est synonyme tantôt à indolence, tantôt à paresse ou à indifférence, trois qualités ennemies de l'action et du mouvement. Les mystiques appellent *inaction* une privation de mouvement, un anéantissement de toutes les facultés, par lequel on ferme la porte à tous les objets extérieurs, et l'on se procure une espèce d'extase durant laquelle Dieu parle immédiatement au cœur. Cet état d'inaction est le plus propre, selon eux, à recevoir le Saint-Esprit. C'est dans ce repos et dans cet assoupissement que Dieu communique à l'âme des grâces sublimes et ineffables.

« Quelques-uns ne la font pas consister dans cette espèce d'indolence stupide, ou cette suspension générale de tous sentiments. Ils disent que par cette cessation de désirs, ils entendent seulement que l'âme ne se détermine point à certains actes positifs, et qu'elle ne s'abandonne point à des méditations stériles, ou aux vaines spéculations de la raison; mais qu'elle demande en général tout ce qui peut être agréable à Dieu, sans lui rien prescrire.

« Cette dernière doctrine est celle des anciens mystiques, et la première celle des quiétistes. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 497, article *Inaction.*)

INANITÉ des biens de la terre. — « Nos désirs sont étendus, dit J.-J. Rousseau, notre force est presque nulle. L'homme tient par ses vœux à mille choses, et par lui-même il ne tient à rien, pas même à sa propre vie; plus il augmente ses attachements, plus il multiplie ses peines. Tout ne fait que passer sur la terre; tout ce que nous aimons nous échappera tôt ou tard, et nous y tenons comme s'il devait durer éternellement. » (*Emile*, t. IV, p. 296.)

« Avant de goûter les plaisirs de la vie, vous en avez épuisé le bonheur; mais vous avez plus joui par l'espérance que vous ne jouirez jamais en réalité. L'imagination, qui pare ce qu'on désire, l'abandonne dans les possessions : hors le seul être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas. *Tout ce qui tient de l'homme se sent de sa caducité;* tout est fini, tout est passager dans la vie humaine; et quand l'état qui nous rend heureux durerait sans cesse, l'habitude d'en jouir nous en ôterait le goût. Si rien ne change au dehors, le cœur change, le bonheur nous quitte, ou nous le quittons. » (*Emile*, t. IV, p. 404.)

INCARNATION. — Amélius, païen, qui fut le maître de Porphyre et un des plus chers disciples de Plotin, le restaurateur du platonisme, dit en termes exprès que « le Verbe est éternel et qu'il a créé toutes choses; qu'il était dans Dieu et qu'il était Dieu lui-même... que tout absolument a été créé par lui, et que tout ce qui a été fait a eu par lui l'être, la vie et l'existence. » Il ajoute quelque chose de plus fort, car il dit que « ce même Verbe est descendu dans un corps mortel comme le nôtre, qu'il s'est revêtu de notre chair, en faisant toujours néanmoins éclater à travers son humanité l'éclat de sa divine nature, et qu'enfin, étant mort, il a de nouveau repris tout l'éclat de sa divinité, comme il l'avait avant que d'avoir emprunté un corps humain et avant qu'il se fût fait homme. »

— « Je crois, dit Fr. Bacon, que, dans la plénitude des temps, conformément à la promesse faite par Dieu, et confirmée avec serment, descendit d'une race choisie Jésus-Christ, fils unique de Dieu et sauveur du monde, qui fut conçu par la puissance et par l'opération du Saint-Esprit, et prit corps dans le sein de la vierge Marie; que non-seulement le Verbe prit chair ou fut uni à la chair, mais qu'il fut fait chair, quoique sans confusion de substance ou de nature; qu'ainsi le Fils éternel de Dieu et le Fils à jamais béni de Marie était une seule personne, et tellement une, que la bienheureuse Vierge peut être véritablement et catholiquement appelée *Deipara*, mère de Dieu; et tellement une encore, qu'il n'y a d'unité dans toute la nature, non pas même celle du corps et de l'âme dans l'homme, qui soit aussi parfaite, parce que les trois célestes unités, dont celle-ci est la seconde, surpassent toutes les unités naturelles. J'entends par les trois célestes unités, l'unité des trois personnes de Dieu, l'unité de Dieu et de l'homme dans le Christ, l'unité du Christ et de l'Eglise. La première est céleste sans doute, et j'appelle célestes les deux dernières, parce que l'Esprit saint en est l'auteur; c'est par son opération que le Christ a été incarné et vivifié dans la chair, et c'est par l'opération du même Esprit que l'homme a été régénéré et vivifié dans l'Esprit. » (*Confession de foi* de BACON.)

— « Ayant donc été résolu dans le secret éternel du conseil divin, dit Leibnitz, qu'une des personnes de la Divinité prendrait la nature créée, et gouvernerait la cité de Dieu, ou la république des esprits, à la manière d'un roi, par une manifestation spéciale, plus familière et plus facile à saisir, il a paru convenable que le Fils unique du Père se chargeât de ce gouvernement, puisque le Verbe de l'intelligence divine contient déjà éminemment en lui-même les idées ou les natures des créatures.

« Il a pris la nature humaine, et parce que les natures supérieures et inférieures sont réunies dans l'homme, qui semble être aux confins des unes et des autres, et surtout parce que l'expiation du genre humain, soin principal de Dieu, ne pouvait avoir lieu d'une manière plus convenable. Et le Fils fait homme devait donner l'exemple de toutes les vertus, et triompher par la patience et l'humilité la plus parfaite, avant d'être élevé, comme homme, à cette gloire incroyable qui lui était destinée.

« Nous avons dit, d'après la révélation divine, que le Verbe ou le Fils unique de Dieu, les temps marqués étant arrivés, avait pris toute la nature humaine qui est composée d'un corps et d'une âme, et que tant qu'il vécut sur terre, il agit comme les autres hommes, à l'exception du péché, dont il fut exempt, et des miracles par lesquels il se montra supérieur à l'homme. Il fut nommé Jésus, surnommé Christ, comme l'oint du Seigneur, et le roi ou le Messie, le restaurateur du genre humain, depuis longtemps promis par les oracles des prophètes.

« Les saints Pères expliquent très-bien le mystère de l'Incarnation par la comparaison de l'union de l'âme avec le corps. Car, de même que l'âme et le corps sont un seul homme, de même Dieu et l'homme sont un seul Christ : avec cette différence, que l'âme participe en quelque chose aux imperfections du corps, au lieu que la nature divine ne peut souffrir aucune imperfection. Au reste, on emploie très-convenablement les mots de personne et de nature; car de même que plusieurs personnes ont une seule nature divine, de même une des personnes de la divinité embrasse plusieurs natures, la nature divine et la nature humaine.

« Je ne vois pas la raison pour laquelle plusieurs sectaires anciens et modernes montrent tant d'opposition à ces idées; car si l'on examine la chose sainement, on trouvera que les dogmes de l'Eglise catholique, touchant la Trinité et l'Incarnation, sont sûrs, et ceux des adversaires, hasardeux, puisque l'Eglise déclare que l'on ne doit adorer qu'une substance unique absolue, qui est le Dieu suprême, sachant tout et tout-puissant; et dans le culte suprême de latrie qu'elle rend au Verbe, à l'Esprit-Saint et à l'humanité de Jésus, elle n'entend le rendre qu'à cet être unique et éternel.

« La pratique de l'Eglise est donc à l'abri de tout reproche; et l'on ne voit pas pourquoi l'on regarderait comme indigne de Dieu, ou d'être une trinité intérieure et indivisible, ou d'avoir pris extérieurement la

nature humaine, qui reçoit ses perfections de la Divinité sans lui communiquer ses imperfections. Les ariens prétendent que le Fils de Dieu est la première créature, et quelques-uns d'entre eux entendent par l'Esprit-Saint les anges, et ne craignent pas de rendre les honneurs divins à une créature. Les photiniens, au contraire, de simple homme le font fils de Dieu adoptif, et adorent ce Dieu factice, inférieur au grand Dieu, ce qui sent le paganisme. François Davidès, plus conséquent, le considérant comme un pur homme, lui refusait toute adoration; mais aussi quelle différence y aura-t-il entre lui et Mahomet?

« Quant au mode de l'union des natures, on a agité plusieurs questions subtiles qu'il aurait mieux valu ne pas toucher. Par exemple, relativement à la communication des idiomes, si l'on doit attribuer à l'une des natures les propriétés de l'autre, et jusqu'à quel point : comme si cela était nécessaire. Il suffit que l'on puisse attribuer aux deux natures réunies en une seule personne ce qui appartient à chaque nature en particulier; et l'on dit avec justesse que Dieu a souffert dans le Christ, que l'homme sait tout, et qu'il est tout-puissant; mais attribuer à l'humanité, en vertu de l'*union*, la toute-puissance, l'immensité, et, ce qui en découle principalement, l'éternité, est aussi étrange que de donner à la Divinité la naissance et la souffrance, ce qui est une espèce d'*anthropomorphose* ou de contradiction.

« Il faut dire cependant que l'humanité en elle-même a reçu par son union avec le Verbe autant de perfection, de science et de puissance que l'homme, en tant qu'homme peut en recevoir : ce que l'on peut encore sans crainte affirmer de l'état d'anéantissement, si ce n'est qu'alors, le corps demeurant passible, sa gloire cachée ne paraissait que par quelques rayons qui brillaient, pour ainsi dire, par intervalle à travers les ténèbres. » (*Système théologique* de LEIBNITZ.)

KANT. — « 49. — A la méchanceté radicale, qui est le principe du mal, est opposée la sainteté, qui est la racine du bien, c'est-à-dire de la perfection morale de la nature humaine, rendue possible à tout homme par le côté bon de son être, et d'ailleurs imposée comme devoir par la loi.

« 50. — Ce principe bon est idéal en ce sens que par lui l'humanité est représentée non comme elle est, mais comme elle devrait être, et que l'homme, par conséquent, accueille par sa maxime générale la loi comme mobile déterminant, auquel il obéit pour toutes ses résolutions.

« 51. — Considéré ainsi, cet idéal est le seul qui ait pour la volonté une réalité objective et pratique; c'est-à-dire qu'il est rendu nécessaire par la loi morale, et que chaque homme a l'obligation de la réaliser dans sa personne, le pouvant des deux manières : sous le rapport objectif, en s'en rapprochant éternellement de progrès en progrès; et sous le rapport subjectif, en prenant la loi morale pour sa plus haute, pour son universelle maxime, rapport sous lequel est également réalisé l'idéal.

« 52. — Pour ce qui concerne la divinité, l'idéal pratique et nécessaire de la sainteté imposée aux êtres intelligents bornés, peut se formuler sous les paroles qui suivent :

« 1° Dans ce qui est l'essence originelle ou le germe présent en Dieu de toute éternité, lequel n'est pas créé, mais engendré, et se déduit du caractère essentiel de la divinité, que l'on ne peut se figurer que comme la moralité infinie; l'idéal de la sainteté, c'est le Fils coéternel de Dieu.

« 53. — 2° Envisagé dans son rapport avec l'univers, comme le but final de la création, conséquemment comme Verbe, ou *fiat* par lequel toutes choses sont, et sans lequel rien de ce qui est n'existe; c'est la splendeur de la gloire divine, par qui Dieu est complet dans le monde.

« 54.—3° Enfin cet idéal dans son union avec la nature humaine, considéré comme quelque chose dont elle n'est pas l'auteur, mais qui est venu dans elle, sans qu'il soit compréhensible comment notre nature, a pu devenir capable de le contenir, comme quelque chose qui est descendu du ciel en terre pour revêtir l'humanité; sous ce dernier rapport, c'est le Verbe, qui s'est fait chair et a habité parmi nous. Et parce que la sainteté est le caractère inséparable de la divinité et que de plus elle est d'une nécessité pratique dans l'homme, la divinité, abaissée jusqu'à lui dans l'état d'humiliation du Fils de Dieu, en s'unissant avec l'humanité, s'élève à la divinité même.

« 55.—Or, par l'idéal pratique et nécessaire de savoir de la sainteté, nous apprenons à connaître la seule chose qu'il nous soit possible et nécessaire de savoir sur la divinité, c'est-à-dire sa volonté, et en l'accomplissant nous aimons Dieu de la seule manière possible et digne de lui, et nous arrivons par le moyen du Fils jusqu'au Père, car personne n'a vu Dieu; mais son Fils premier-né et coéternel, qui vit dans son sein, nous a seul parlé de lui.

« 56. — L'adoption réelle du sens de cet idéal est l'unique condition et moyen assuré pour se rendre Dieu propice; à ceux qui s'y soumettent sont données la grâce et la force de devenir enfants de Dieu.

« 57. — Mais cet idéal comme modèle proposé à notre imitation, autant qu'elle est possible à un être soumis à des besoins et à des penchants physiques, ne peut se présenter à nous autrement que sous la figure d'un homme allié aux humains par sa nature physique, et à la divinité par sa nature morale, soumis conséquemment à tous les besoins et penchants de la sensualité. Et comme la force morale, dans sa manifestation extérieure, ne peut apparaître que combattant avec les obstacles, et les anéantissant lorsqu'elle est arrivée au plus haut point de sa puissance, il fallait donc que le modèle de toute sainteté fût éprouvé par les plus grands combats possibles, tenté par les plus séduisantes illusions, souffrant enfin toutes

les douleurs et jusqu'à la plus honteuse des morts pour relever l'humanité dégradée et sauver même ses ennemis.

« 58. — La conviction que l'idéal jusqu'ici développé a une réalité objective, en d'autres termes est réellement présent dans la nature humaine, forme la foi à l'incarnation du Fils de Dieu; et la conviction qu'un genre de vie adapté à cet idéal est d'une nécessité pratique, forme la *foi agissante* au Fils de Dieu, qui seule sauve et justifie. » (*Théorie de la vraie religion et de la morale appliquée au christianisme pur*, par Kant, chap. 2.)

P. Leroux. — « La philosophie ou la religion est la science de la vie, et nous ne connaissons pas d'autre explication de la vie, c'est-à-dire d'autre ontologie, que la doctrine de l'Esprit qui s'incarne, du Verbe qui se fait chair, en d'autres termes, de l'idéal qui se réalise.

« Quand nous traiterons ce sujet, nous prouverons aisément, ce nous semble, que toutes les réflexions conduisent à cette théorie ontologique; et qu'ainsi on arrive directement, sans avoir besoin de passer par l'histoire ni de s'en référer docilement à ce qu'ont cru nos pères, à cette antique solution, qui fut celle de l'Orient, de Pythagore, de Platon et du christianisme. La plus simple attention, je le répète, nous conduira à retrouver le sens des plus profonds mystères des antiques religions.

« Mais si on arrive à saisir l'essence de la doctrine de l'idéal par un *a priori*, combien on est pénétré de son importance quand on contemple l'histoire!

« La doctrine de l'idéal a dans l'histoire sa tradition ininterrompue. Il y a même des époques où elle a été si vivement comprise, si unanimement acceptée, qu'elle a pris l'autorité de religion, qu'elle est devenue religion.

« Transportée de l'Orient et de l'Egypte dans la Grèce, elle a formé la philosophie de Pythagore et la philosophie de Platon. Quel est en effet le point culminant de la philosophie de Platon, sinon ces idées archétypes que tout artiste, et même le grand artiste, Dieu, a objectivement devant lui et pourtant subjectivement en lui, et au moyen desquelles il accomplit son œuvre? Platon n'a-t-il pas enseigné, d'après ses maîtres, et le mystère de la Sagesse qui s'incarne, et celui du Verbe créateur?

« Plus tard cette même doctrine envahissant le monde par plusieurs sources à la fois, souveraine en Egypte, souveraine dans la philosophie grecque, a paru aux sages réunir toutes les traditions, et, par leur consentement, elle a formé le christianisme. C'est elle en effet qui est cachée dans tous ses mystères; ou plutôt, suivant notre manière de voir, tous les mystères du christianisme n'en sont que des révélations. Concentrée dans le dogme fondamental de la Trinité, elle est expliquée et pratiquée dans le Baptême et l'Eucharistie. Elle est le centre, le foyer, l'âme du christianisme.

« C'est elle encore que les plus grands génies du moyen âge ont cherchée d'un œil fidèle au milieu des ténèbres de leur époque. Tous les grands théologiens de ces siècles si méprisés conservaient à divers degrés le sens de cette doctrine qui avait inspiré les Pères du christianisme, qui les avait fait venir les uns de Platon, les autres des écoles égyptiennes, les autres du judaïsme, pour se réunir et se confondre dans son acception, et la formuler sous le nom de christianisme. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 616, art. *Berkeley*, par P. Leroux.)

Reynaud. — « Le dogme de l'Incarnation est cette union substantielle de la nature divine et de la nature humaine, que recommande la tradition de l'Église, et qui satisfait si pleinement notre amour de Dieu et de nous-mêmes. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. IV, p. 786, art. *Encyclopédie.*)

« Le concile de Nicée, en maintenant contre Arius la vraie divinité du christianisme, avait bien déclaré que le Fils unique de Dieu était descendu du ciel, s'étant incarné et fait homme; mais il n'était point arrivé à marquer comment il fallait entendre cette incarnation. Le Fils de Dieu était-il réellement devenu personne humaine, ou ne l'était-il devenu qu'en apparence, ou enfin ne l'était-il que par manière de langage, en vertu de son union avec le fils de la femme? C'est ce que le concile avait laissé à d'autres le soin de régler. Cependant, si la victime offerte au nom du genre humain était Dieu et non pas homme, les souffrances du Rédempteur n'étant qu'un jeu, puisque Dieu ne saurait souffrir, le principe de la rédemption se perdait, et tout le christianisme s'en allait. Si elle était homme et non pas Dieu, il fallait ou rentrer dans l'idolâtrie, ou renoncer au type adorable de Jésus-Christ; et dans les deux cas, le principe de la rédemption se perdait encore, puisqu'il était impossible qu'un seul homme eût satisfait pour tous les hommes. Ainsi, d'un côté, la religion tombait sur le mystère inefficace de l'incarnation brahmanique; de l'autre, sur le mystère, désormais épuisé et inefficace aussi, de la révélation prophétique Il y avait là, indépendamment de ce qui se rapporte à la considération mystique de l'union des deux natures, de quoi remplir suffisamment tous les esprits. Il faut dire, à la vérité, que dès le milieu du Ve siècle, c'est-à-dire cinquante ans à peine après la sentence de Théophile, par l'immortelle déclaration de Chalcédoine, qui écrasait sous son double anathème Eutychès et Nestorius, le christianisme fut sauvé. Mais les divisions profondes qu'avaient fait naître les deux manières opposées de concevoir l'incarnation ne s'apaisèrent pas sitôt. On put craindre longtemps que le concile de Chalcédoine ne fût anathématisé à son tour par un concile contraire, et même que, la chrétienté se déchirant radicalement en deux, l'Orient ne se rendît à Eutychès et l'Occident à Nestorius. Il s'écoula plus d'un siècle avant que la fermentation causée par l'apparition d'un dogme

aussi étrange dans ses singulières profondeurs que celui de Chalcédoine commençât à se modérer un peu. Mais les suites s'en prolongèrent bien au delà. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VII, art. *Origène*, par J. Reynaud.)

« INCESTE, conjonction illicite entre des personnes qui sont parentes jusqu'aux degrés prohibés par les lois de Dieu ou de l'Église.....

« Quelques auteurs pensent que les mariages entres frères et sœurs et autres proches parents ont été permis, ou du moins tolérés jusqu'au temps de la loi de Moïse, que ce législateur est le premier qui les ait défendus aux Hébreux. D'autres tiennent le contraire, et il est malaisé de prouver ni l'un ni l'autre sentiment, faute de monuments historiques de ces anciens temps.

« Les mariages défendus par la loi de Moïse sont : 1° entre le fils et sa mère, ou entre le père et sa fille, et entre le fils et la belle-mère ; 2° entre les frères et sœurs, soit qu'ils soient frères de père et de mère, ou de l'un et de l'autre seulement ; 3° entre l'aïeul ou l'aïeule et leur petit-fils ou leur petite-fille ; 4° entre la fille de la femme du père et le fils du même père ; 5° entre la tante et le neveu, mais les rabbins prétendent qu'il était permis à l'oncle d'épouser sa nièce ; 6° entre le beau-père et la belle-mère ; 7° entre le beau-frère et la belle-sœur. Cependant il y avait à cette loi une exception, savoir : que lorsqu'un homme était mort sans enfants, son frère était obligé d'épouser la veuve pour lui susciter des héritiers ; 8° il était défendu au même homme d'épouser la mère et la fille, ni la fille du fils de sa propre femme, ni la fille de sa fille, ni la sœur de sa femme, comme avait fait Jacob en épousant Rachel et Lia.

« Tous ces degrés de parenté, dans lesquels il n'était pas permis de contracter mariage, sont exprimés dans ces quatre vers.

Nata, soror, neptis, matertera, fratris et uxor,
Et patrui conjux, mater, privigna, noverca,
Uxorisque soror, privigni nata, nurusque
Atque soror patris, conjungi lege vetantur.

« Moïse défend tous ces mariages incestueux sous la peine du retranchement. *Quiconque*, dit-il, aura *commis quelqu'une de ces abominations périra du milieu de son peuple*, c'est-à-dire, sera mis à mort. La plupart des peuples policés ont regardé les incestes comme des crimes abominables ; quelques-uns les ont punis du dernier supplice. Il n'y a que des barbares qui les aient permis. » *V.* CALMET, édition de la Bible, t. II, p. 368 et 369.

« Parmi les Chrétiens non-seulement la parenté, mais encore l'alliance, forme un empêchement dirimant du mariage, de même que la parenté. Un homme ne peut, sans dispense de l'Église, contracter de mariage après la mort de sa femme avec aucune des parentes de sa femme au quatrième degré, ni la femme après la mort de son mari, avec ceux qui sont parents de son mari au quatrième degré. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 505 et 506, art. *Inceste.*)

INCOMPRÉHENSIBLE. *Voyez* MYSTÈRES. — Un célèbre incrédule, le grand Frédéric, disait : « L'incompréhensible n'est ni l'impossible, ni l'absurde. » Dans la science même la plus avancée, l'astronomie, M. Francœur prouve qu'il y a des choses qu'il faut admettre, bien qu'on ne puisse les comprendre. « Il y a donc, disait-il des choses qui, pour être incompréhensibles, n'en sont pas moins certaines. » (*Uranographie*, p. 95.)

VOLTAIRE. — « Avouez qu'on doit admettre l'incompréhensible, quand l'existence de cet incompréhensible est prouvée. N'êtes-vous pas forcés d'admettre les asymptotes en géométrie, sans comprendre comment ces lignes peuvent s'approcher toujours et ne se toucher jamais ? N'y a-t-il pas des choses aussi incompréhensibles que démontrées dans les propriétés du cercle ? » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XC, p. 106.)

« De toutes les sciences celle qui s'appuie le plus sur l'évidence et qui est la plus capable d'étouffer toute espèce d'orgueil philosophique, c'est la géométrie. Cette science a pour objet des surfaces, des lignes et des points qui n'existent pas dans la nature. On fait passer en esprit cent mille lignes courbes entre un cercle et une ligne droite qui le touche, quoique dans la réalité on n'y puisse passer un fétu. La géométrie serait-elle une mauvaise plaisanterie ? » (*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LVII, p. 385.)

INCRÉDULES. — MONTAIGNE. — « Il s'en est assez veu, par vanité et par fierté, concevoir des opinions non vulgaires et réformatrices du monde, en affecter la profession par contenance, qui, s'ils sont assez fous, ne sont pas assez forts pour l'avoir planté en leur conscience..... Autre chose est un dogme sérieusement digéré, autre chose ces impressions superficielles, lesquelles, nées de la débauche d'un esprit démanché, vont nageant témérairement et incertainement en la fantaisie..... Hommes bien misérables, continue le même philosophe, et bien écervelés, qui taschent d'être pires qu'ils ne peuvent ! » (MONTAIGNE, *Essais sur la morale.*)

BAYLE dit à peu près dans les mêmes termes : « Ces messieurs en disent beaucoup plus qu'ils ne pensent, et la vanité a beaucoup plus de part à leurs discours que la conscience. » (BAYLE, *Dictionnaire*, art. *Des Barreaux.*)

« C'est que presque tous ceux qui vivent dans l'irréligion ne font que douter ; ils ne parviennent pas à la certitude. Se voyant donc dans le lit d'infirmités où l'irréligion ne leur est plus d'aucun usage, ils prennent le parti le plus sûr, celui qui promet une félicité éternelle en cas qu'il soit vrai, et qui ne fait courir aucun risque en cas qu'il soit faux. » (BAYLE.)

« Ceux qui doutent de la vérité de la religion chrétienne, et qui traitent de fable ce que l'on dit de l'autre vie, sont en très-petit nombre..... Il est difficile de trouver un homme qui dise dans le secret de son cœur : Il n'y a point de Dieu. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II.)

VOLTAIRE. — *Les Incrédules.* — « Les ennemis trop redoutés, ou les incrédules, ne cessent d'élever contre nous leurs voix discordantes. Divisés entre eux, ils ne s'unissent que contre nos vérités également saintes et augustes. Ces aveugles, qui se battent à tâtons, sont tous armés contre nous qui marchons paisiblement à la lumière. Ils ne savent pas quelles sont nos forces et quelle est leur étrange faiblesse! » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LX, p. 27.)

*Les incrédules apologistes de la religion.* — « Il est consolant de les voir nous servir tous comme à l'envi, alors qu'ils croient nous nuire. Ils ne forment qu'une armée d'enfants lançant contre la religion des milliers de volumes, qui ne lui font pas plus de mal que des pelotes de neige n'ébranleraient des murs d'airain. La religion est le temple de la Divinité : j'estime fort ceux qui veulent nettoyer ce temple de toutes les ordures dont il est infecté, et nous n'aimons pas qu'on vienne renverser ce temple de fond en comble. Mais ce qui est plus étonnant encore, la plume des incrédules est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait. » (*Id.*, t. LXXXIX, p. 12.)

« Ils ont creusé un abîme, et le terrain est retombé sur eux. » (*Id*, t. XLVI, p. 334.)

« Nous marchons à la vérité sur le dos et sur le ventre de nos ennemis. » (*Id.*, t. LXXXII, p. 317.)

« Il faut faire servir les philosophes à ses desseins, sans que ces pauvres gens s'en doutent. » (*Id.*, t. LXXXIX, p. 129.)

« On met facilement les fidèles dans le cas d'atteindre les ennemis de la foi avec des toiles ourdies par eux-mêmes.

« Il y a dans l'impiété des mécréants un tel excès de ridicules et de radotage, qu'on ne sait si ces gens-là doivent nous faire pouffer de rire ou d'indignation, rire vaut mieux; mais ils sont si nuisibles à la société, que cela met en colère. » (*Id.*, t. XLII, p. 178.)

*Ce qu'il faut penser des ennemis de la religion.* — « J'ai toujours fait une prière à Dieu qui est fort courte; la voici : Mon Dieu, rendez mes ennemis bien ridicules. » (*Id.*, t. LXXVIII, p. 404.)

« C'est un grand bonheur d'avoir des ennemis qui ne savent pas mentir avec esprit. » (*Id.*, t. LXXXVIII, p. 195.)

« Les incrédules forment une suite continuelle de faussaires qui n'ont guère écrit que des œuvres de mensonge. Nous l'avouons avec douleur, c'est de ces mensonges que les jeunes gens se nourrissent. Leurs maitres savent bien qu'ils n'ont rien à répondre à nos preuves, aussi n'y ont-ils jamais répondu; et quand ils sont forcés d'en dire quelques mots, ils passent rapidement sur toutes ces démonstrations; ils font comme ces déserteurs prussiens qui courent de toutes leurs forces, quand ils passent par les verges; ils se jettent ensuite au plus vite sur les abus, comme dans un désert couvert d'épines et de bruyères, dans lesquelles ils croient qu'on ne pourra pas les suivre; ils pensent s'y sauver. » (*Id.*, t. XLII, p. 177.)

*Ennemis dignes de quelque compassion pour leur faiblesse.* — « Un incrédule, c'est Jeannot Lapin qui croit être un foudre de guerre. » (*Id.*, t. LXXVI.)

« Tel qui se croit un grand homme est le géant Micromégas dont on peut dire : Je vois plus que jamais qu'il ne faut juger de rien sur la grandeur apparente : il y a un petit nombre de sages connus qui ont un esprit supérieur à celui de ces *superbes animaux qu'on appelle philosophes.* » (*Micromégas.*)

« On perd la raison comme on a perdu la foi; on tombe d'abîme en abîme, ainsi que de ridicule en ridicule. On perd son âme en se faisant moquer de soi. Ah! mon frère que ne puis-je t'aider à te convertir, à te rendre raisonnable et modeste comme on doit l'être, et à te sauver des sifflets dans ce monde et de la damnation dans l'autre. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LIX, p. 217.)

« Entre nos ennemis, les uns sont des serpents et les autres des ours; mais tous peuvent devenir utiles. On fait de bon bouillon de vipères, et les ours fournissent des manchons.

« C'est une chose aussi amusante qu'utile de rassembler les principales impertinences de tous ces polissons, de recueillir toutes leurs imbéciles méchancetés; c'est les pendre avec les cordes qu'ils ont filées. » (*Id.*, t. LXXX, p. 282.)

« Vers la vérité le doute les conduit et sert à raffermir notre foi. » (*Id.*, t. LXXXIII, p. 68.)

« Ils ont mis des pierres les unes à côté des autres, mais ces pierres leur retombent sur le nez et les écrasent. » (*Id.*, t. LXXXIII, p. 355.)

*Méthode pour défendre la religion, proposée par ses ennemis mêmes.* — « Si vous vouliez être véritablement utiles à vos frères, nous vous exhorterions à écrire sagement contre ceux qui se sont écartés de la religion chrétienne; mais en les réfutant, que ce soit avec sagesse et charité. Faites quelques pas vers eux, afin qu'ils viennent à vous. » (*Id.*, t. XLII, p. 264.)

« Nous n'approuvons pas un zèle amer, nous condamnons les invectives dans un sujet qui mérite la plus sérieuse attention. Nous sommes forcés de convenir que des raisons méritent l'examen le plus réfléchi. Nous ne voulons examiner que la vérité, et nous comptons pour rien les injures atroces que les deux partis vomissent l'un contre l'autre. » (*Idem.*)

« En parlant contre les incrédules, ne les

irritons pas ; ce sont des malades en délire qui veulent battre leur médecin. Adoucissons leurs maux, ne les aigrissons jamais, et faisons couler goutte à goutte dans leur âme ce baume divin de la vérité qu'ils rejetteraient avec horreur, si on le leur présentait à pleine coupe. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XLI, p. 166.)

« Que peuvent penser un prince appliqué, un magistrat chargé d'années, un philosophe qui aura eu le malheur d'embrasser une fausse doctrine par les illusions d'une sagesse trompeuse, quand ils verront tant d'écrits où on les traite de cerveaux évaporés, de petits maîtres, de gens à bons mots et à mauvaises mœurs ? Prenons garde que le mépris et l'indignation que de pareils écrits leur inspirent ne les affermissent dans leurs sentiments. » (*Id.*, t. XLII, p. 12.)

« J'ai souvent recherché ce qui pouvait déterminer tant d'écrivains modernes à déployer autant de haine contre le christianisme. Quelques-uns m'ont répondu que les écrits des nouveaux apologistes de notre religion les avaient indignés ; que si ces apologistes avaient écrit avec la modération que leur cause devait inspirer, on n'aurait pas pensé à s'élever contre eux ; mais que leur bile donnait de la bile, que leur colère faisait naître la colère, que le mépris qu'ils affectaient pour les philosophes excitait le mépris ; de sorte qu'enfin il est arrivé entre les défenseurs et les ennemis du christianisme, qu'on a écrit de part et d'autre avec emportement, et mêlé les outrages aux arguments. » (*Id.*, t. LXII, p. 67.)

« Il est bien difficile de subjuguer un homme vertueux qui s'est fait de fausses idées de la religion ; essayons de le dompter par sa vertu même. Nous lui dirons : Vous êtes juste, vous êtes bienfaisant ; les pauvres avec vous cessent d'être pauvres ; vous conciliez les querelles de vos voisins ; l'innocence opprimée trouve en vous un sûr appui. Que n'exercez-vous le bien que vous faites, au nom de Jésus-Christ qui l'a ordonné, et qui vous en récompensera ? » (*Id.*, t. LX, p. 185.)

« Un moyen de persuasion, et peut-être le plus puissant de tous, c'est de faire connaître la religion telle qu'elle est, dégagée de toute pratique superstitieuse, ennemie du fanatisme, et la plus tendre amie de l'humanité.

« C'est une très-grande sottise de joindre à la religion des chimères qui la rendent ridicule. On risque de l'anéantir dans des esprits faibles et pervers, quand on déshonore par des absurdités ce qu'on leur enseigne. » (*Id.*, t. XXXIV, p. 140.)

« Daignerez-vous accabler un fou par des raisons ? Faites comme celui qui, pour toute réponse à des arguments contre le mouvement, se mit à marcher : répondez par des faits. » (*Id.*, t. LXXXIX, p. 129.)

D'Holbach. — « Il faut être désintéressé pour juger sainement des choses ; il faut avoir des lumières et de la suite dans l'esprit pour saisir un grand système. Il n'appartient qu'à l'homme de bien examiner les preuves de l'existence d'un Dieu et les principes de toute religion ; il n'appartient qu'à l'homme instruit de sa nature et de ses voies d'embrasser avec connaissance de cause le système de la nature. Le méchant et l'ignorant sont incapables de juger avec candeur. L'homme honnête et vertueux est le seul juge compétent dans une si grande affaire. Que dis-je ? N'est-il pas alors dans le cas de désirer l'existence d'un Dieu rémunérateur de la bonté des hommes ? » (*Système de la nature*, par le baron d'Holbach, t. II, ch. 11, p. 364 à 366.)

D. Hume. — « Ceux qui s'efforcent de désabuser le genre humain des préjugés de religion sont peut-être de bons raisonneurs ; mais je ne saurais les reconnaître pour bons citoyens, ni pour bons politiques, puisqu'ils affranchissent les hommes d'un des freins de leurs passions et qu'ils rendent l'infraction des lois de l'équité et de la société plus aisée et plus sûre à cet égard. » (*Onzième essai*, t. III, p. 301.)

Bolingbroke pense que l'utilité de maintenir la religion et le danger de la négliger ont été visibles dans toute la durée de l'empire romain ; que l'oubli et le mépris de la religion furent la principale cause des maux que Rome éprouva ; il s'appuie du témoignage de Polybe, de Cicéron, de Plutarque et de Tite-Live. (*OEuvres*, tom. IV, p. 428.)

Shastebury convient que l'athéisme tend à retrancher toute affection sociale. (*Recherches sur le mérite et la vertu*, liv. I, IIIe part., § 3) ; dans les *Lettres philosophiques de Toland*, 2e lett., § 13, p. 80 ; dans celle de *Trasybule à Leucippe*, p. 169 et 282, nous lisons que l'opinion des récompenses et des peines futures est le plus ferme appui des sociétés, que c'est elle qui porte les hommes à la vertu et les détourne du crime.

Bayle s'est exprimé à peu près de même. (*Pensées sur la comète*, § 108 et 131. *Dict. crit.* art. *Epicure*, *R. Brutus* [*Marcus Junius*]. « C'est un attentat de la part des incrédules d'oser attaquer les principes de religion. »

INCRÉDULITÉ. — Voltaire. — « Le partage, comme on voit, n'est pas égal, puisque le propre de l'incrédulité est de croire tout ce qui est incroyable, contradictoire et impossible, de croire ce qu'on n'entend pas, sans aucune autorité qui puisse nous le persuader. Soumettre notre raison, non par une crédulité aveugle, mais par une croyance docile que la raison même autorise, telle est la foi chrétienne. »

D'Alembert. — « *L'incrédulité n'est que la plus grande des crédulités.* Dans la défense comme dans la recherche de la vérité, le premier devoir est d'*être juste*. Nous commencerons donc par avouer que les défenseurs de la religion ont quelque raison de craindre pour elle, autant néanmoins qu'on peut craindre pour ce qui n'est pas l'ouvrage des hommes. On ne saurait se dissimuler

que les principes du christianisme sont aujourd'hui indécemment attaqués dans un grand nombre d'écrits. Il est vrai que la manière dont ils le sont pour l'ordinaire est très-capable de rassurer ceux que ces attaques pourraient alarmer : le désir de n'avoir plus de frein dans les passions, la vanité de ne pas penser comme la multitude, ont bien plus fait d'incrédules que l'illusion des sophismes, si néanmoins on doit appeler *incrédules* un grand nombre d'*impies* qui ne veulent *que le paraître*, et qui, selon l'expression de Montaigne, *tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.* » (*De l'abus de la critique en matière de religion*, par D'ALEMBERT.)

— « Si nous remontons, dit un autre incrédule du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la source de la prétendue philosophie de ces mauvais raisonneurs, nous ne les trouverons point animés d'un amour sincère pour la vérité; ce n'est point des maux sans nombre que la superstition a faits à l'espèce humaine dont nous les verrons touchés; mais ils se trouvent gênés par des entraves que la religion mettait à leurs déréglements. Ainsi, c'est leur perversité naturelle qui les rend ennemis de la religion; ils n'y renoncent que lorsqu'elle est raisonnable; c'est la vertu qu'ils haïssent encore plus que l'erreur et l'absurdité. La superstition leur déplaît, non par sa fausseté, non par ses conséquences fâcheuses, mais par les obstacles qu'elle oppose à leurs passions, par les menaces dont elle se sert pour les effrayer, par les fantômes qu'elle emploie pour les forcer d'être vertueux... Des mortels emportés par le torrent de leurs passions, de leurs habitudes criminelles, de la dissipation, des plaisirs, sont-ils bien en état de chercher la vérité, de méditer la nature humaine, de découvrir le système des mœurs, de creuser les fondements de la vie sociale? La philosophie pourrait-elle se glorifier d'avoir pour adhérents, dans une nation dissolue, une foule de libertins dissipés et sans mœurs, qui méprisent sur parole une religion lugubre et fausse sans connaître les devoirs qu'on doit lui substituer? Sera-t-elle donc bien flattée des hommages intéressés ou des applaudissements stupides d'une foule de débauchés, de voleurs publics, d'intempérants, de voluptueux, qui, de l'oubli de leur Dieu et du mépris qu'ils ont pour son culte, concluent qu'ils ne se doivent rien à eux-mêmes, ni à la société, et se croient des sages, parce que, *souvent en tremblant et avec des remords*, ils foulent aux pieds des chimères qui les forçaient à respecter la décence et les mœurs? » (*Essais sur les préjugés*, c. 8, p. 181 et suivants.)

D'HOLBACH. — « Nous conviendrons que souvent la corruption des mœurs, la licence et même la légèreté d'esprit peuvent conduire à l'irréligion et à l'incrédulité... Bien des gens renoncent aux préjugés reçus *par vanité et sur parole;* ces prétendus esprits forts n'ont rien examiné par eux-mêmes; ils s'en rapportent à d'autres qu'ils supposent avoir pesé les choses plus sûrement... Un voluptueux, un débauché enseveli dans la crapule, un ambitieux, un intrigant, un homme frivole et dissipé, une femme déréglée, un bel esprit à la mode, sont-ils donc des personnages bien capables de juger d'une religion qu'ils n'ont point approfondie, de sentir la force d'un argument, d'embrasser l'ensemble d'un système? S'ils avaient quelquefois de faibles lueurs de vérité au milieu du nuage des passions qui les aveuglent, elles ne laissent en eux que des traces passagères aussitôt effacées que reçues. Les hommes corrompus n'attaquent les dogmes que lorsqu'ils les croient ennemis de leurs passions. »

BOULANGER. — « *Jamais* l'incrédulité que les plus grands hommes ont témoignée sur tout ce qui captive le reste de la terre, *n'a été la suite d'une conviction motivée sur des faits*, ou sur des preuves évidentes et palpables. » (*Dissertation sur Elie et Enoch.*)

« INDÉLÉBILE (*Théologie*), qui ne se peut effacer. Ce mot est formé du latin *delere*, effacer, avec la proposition *in*, prise dans un sens négatif. Les sacrements de baptême, de confirmation et d'ordre impriment un caractère indélébile. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 252, article *Indélébile.*)

INDIFFÉRENCE. — VOLTAIRE. — « Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légèreté avec laquelle les personnes d'esprit traitent la seule chose essentielle, ou la vérité de la religion! Au bout du compte, quoi qu'on dise, la chose vaut bien la peine d'être examinée. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXXXI, p. 3.)

« Le nombre des hommes qui s'élèvent aux connaissances divines n'est pas une unité sur un million; tandis que presque tous, courbés vers la fange de la terre, ou consument leur vie dans de petites intrigues, ou tuent les hommes leurs frères, ou en sont tués pour de l'argent. Sur un million d'hommes qui rampent ou qui se pavanent sur la terre, on peut à toute force en trouver une cinquantaine qui ont des idées approfondies de nos augustes vérités. Un petit nombre de sages admirent l'immensité et l'ordre des choses, la puissante intelligence qui respire dans elles, et l'éternité dans laquelle elles nagent, éternité dont un moment est accordé aux individus passagers, pour admirer, pour adorer, pour bénir et pour remercier. » (*Id.*, t. XLVI, p. 88.)

« On éparpille son âme de tous côtés, mais ce n'est qu'en méditant beaucoup qu'on se fait des idées justes sur les choses de ce monde et de l'autre.

« Les plaisanteries et les ouvrages de théâtre ne sont que des amusements, des bagatelles difficiles; l'étude principale de l'homme est celle dont on s'occupe le moins. Presque personne ne s'avise d'examiner d'où il vient, où il est, pourquoi il est, et ce qu'il deviendra. La plupart de ceux même qui passent pour avoir le sens commun ne

sont pas au-dessus des enfants; aussi, quand ils deviennent vieux et qu'ils sont abandonnés à eux seuls, ils trouvent une vieillesse imbécile et méprisable; le doute, la crainte, la faiblesse, empoisonnent leurs derniers jours, l'âme n'est jamais forte que quand elle est éclairée. » (*Œuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. LXIX, p. 95.)

— « L'indifférence en fait de dogmes, dit un protestant, s'appelle aujourd'hui *lumière* et *tolérance.* » (Feszler. c. 1, tome VII, page 528.)

— « Grâce à cette tolérance paisible, dit un autre protestant, on a vu surgir un phénomène tout nouveau dans l'histoire des églises chrétiennes, à savoir, une extrême mobilité et une incessante variété d'idées et d'opinions religieuses. On se combat et on ne se sépare cependant pas. » (De Wette.)

« INDULGENCE (*Histoire ecclésiastique*). Rémission donnée par les Papes de la peine due aux péchés, sous certaines conditions prescrites.

« M. l'abbé Fleury, qui sera mon premier guide sur cette matière, commence par remarquer que tous les catholiques conviennent que l'Eglise peut accorder des indulgences, et qu'elle le doit en certains cas; mais il ajoute que c'est à ses ministres à dispenser sagement ses grâces, et à n'en pas faire une profusion inutile ou même pernicieuse. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 618, art. *Indulgences*, par D. J.)

« INFAILLIBILISTE, qui défend de l'infaillibilité. Nom qu'on donne aux théologiens qui soutiennent l'infaillibilité du Pape. » (*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. XVIII, p. 130, art. *Infaillibiliste.*)

« INFAILLIBILITÉ (*Théologie*), don d'être infaillible, c'est-à-dire de ne pouvoir ni se tromper ni être trompé.

« Les théologiens catholiques conviennent tous que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le don d'infaillibilité, lorsqu'elle est assemblée dans un concile œcuménique; et ceux qui dans ces derniers temps ont contesté cette prérogative à l'Eglise dispersée, semblent n'avoir pas assez fait attention à la promesse que Jésus-Christ a faite à son Eglise *d'être avec elle*, c'est-à-dire de l'assister de ses lumières et de son esprit *tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Les protestants contestent à l'Eglise même assemblée son infaillibilité.

« On distingue deux sortes d'infaillibilité, l'une *passive*, qui fait que toute la société des fidèles ne peut jamais succomber à l'erreur; l'autre *active*, accordée seulement à tous les pasteurs de l'Eglise pris collectivement, et en vertu de laquelle ils décident, sans pouvoir se tromper, tous les points qui concernent la foi et la morale. Les protestants reconnaissent la première sorte d'infaillibilité et rejettent la seconde, sur des prétextes qu'eux-mêmes combattent tous les jours dans la pratique, puisqu'ils défèrent à l'autorité de leurs synodes et consistoires.

« Les théologiens ajoutent encore que l'infaillibilité de l'Eglise s'étend aux faits dogmatiques non révélés, c'est-à-dire à l'attribution de tel ou tel sens à telle ou telle doctrine. Ce point a donné lieu à de vives disputes dans ces derniers temps, au sujet du livre de Jansénius.

« Les principales raisons qu'on allègue en faveur de l'infaillibilité active de l'Eglise sont tirées, 1° des promesses de Jésus-Christ et de la doctrine des apôtres, surtout de saint Paul; 2° de l'obscurité des Ecritures; 3° de l'insuffisance du jugement privé et de la difficulté de la méthode de discussion pour les simples en matière de religion, et par conséquent de la nécessité où l'on est d'avoir un juge infaillible pour la décision des controverses.

« L'infaillibilité du Pape est une opinion particulière de quelques théologiens, rejetée par le plus grand nombre, et surtout par l'Eglise gallicane. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 629 et 630, article *Infaillibilité.*)

Le principe de l'infaillibilité de l'Eglise a été reconnu et proclamé par tout ce que le protestantisme compte de plus célèbre et de plus profond parmi ses théologiens, surtout dans les derniers temps. Nous n'en voulons pour preuve que les quelques témoignages protestants qui suivent :

« Le *catholicisme* vise à l'unité du Verbe et à la fixité des doctrines, en adoptant la tradition et l'infaillibilité de l'unité. » (Dr Köpper, *Philosophie des Christenthums*, 1813, t. II.)

— « Le catholique raisonne d'une manière tout à fait conséquente. L'Eglise, dit-il, est infaillible : il faut donc que j'adopte ses décisions ; les récuser, serait me mettre en opposition avec Jésus-Christ lui-même. » (John Locke, *Reasonableness of Christianity*, 1695.)

— « Lorsqu'une religion contient des mystères, lorsqu'elle fonde sa croyance sur des miracles, le système de l'infaillibilité est le seul admissible ; c'est le seul système religieux, basé sur l'histoire qui, par la concordance et l'homogénéité de ses parties, mérite le nom de système. » (Reinhold, c. 1, p. 197.)

— « L'infaillibilité ne se fonde pas sur le nombre des hommes, mais sur l'assistance de Jésus-Christ. » (G. W. Molan, *Reformirter abt zu Lokkum Regulæ*, reg. 10.)

— « Qui pourrait nier que l'infaillible a aussi besoin d'interprètes infaillibles s'il veut garder son caractère? » (Brescius, *Apologicen einiger Christl. Lehren*, t. II, p. 210.)

— « L'infaillibilité de l'Eglise visible est le dogme le plus important des catholiques. Il est irréfutable. » (*Christlicher Diogenes*, liv. I, p. 44, 45.)

— « Lorsqu'on part dans la religion d'un principe surnaturel, il faut nécessairement admettre que la Divinité, qui a daigné accorder à l'homme une révélation, aura

aussi eu soin que le sens de cette révélation ne fût pas donné au jugement arbitraire des hommes ; ne pas admettre ce principe, c'est faire preuve d'inconséquence. » (STAEUDLIN'S *Magazin*, t. III, p. 83.)

— « Ce n'est pas sans raison qu'on a prétendu que le système catholique de l'infaillibilité est le seul système surnaturel possible. » (*Gotting'sche Bibliothek*, t. IX, n° 83.)

— « Ce qu'est la doctrine de la providence divine relativement à la création, la doctrine de l'infaillibilité de l'Eglise l'est relativement à la révélation divine. *L'une soutient ou fait tomber l'autre.* » (K. L. REINHOLD, *Briese über die Kantische Philosophie*, 1790, t. Ier.)

« INFAILLIBLE (*Théologie*), qui ne peut se tromper ni être trompé. Ce mot est formé de la proposition *in*, prise privativement, et de *fallo*, je trompe.

« On peut être infaillible ou par nature, ou par privilége. Dieu seul est infaillible de la première manière, c'est une suite nécessaire de la souveraine perfection ; l'Eglise est infaillible de la seconde manière, parce que Dieu lui en a accordé le privilége infaillible. Les catholiques soutiennent que l'Eglise est infaillible, soit qu'elle se trouve assemblée dans un concile œcunémique, soit qu'elle soit dispersée, et cela en vertu des promesses de Jésus-Christ : *Qui vos audit me audit ; ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Les protestants, au contraire, prétendent que l'Eglise, soit assemblée, soit dispersée, est sujette à l'erreur.

« Parmi les catholiques, quelques théologiens défendent cette opinion, que le Pape quand il prononce *ex cathedra*, c'est-à-dire après avoir assemblé le conclave, est infaillible. Quelques-uns ont été jusqu'à prétendre que le Souverain Pontife, même comme personne privée, et quand il prononçait *proprio motu*, était infaillible. Cette doctrine n'est pas reçue en France, où l'on pense que les jugements des Papes ne sont point infaillibles, ni irréformables, à moins qu'ils ne soient appuyés du consentement de l'Eglise.

« Entre ces deux sentiments, quelques-uns en ont imaginé un mitoyen, c'est de distinguer le siége de Rome du pontife qui l'occupe, et de soutenir que ce siége non-seulement n'a jamais erré, mais encore qu'il ne peut errer. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 630, article *Infaillible.*)

« INFIDÈLE (*Théologie*) se dit de ceux qui ne sont pas baptisés, et qui ne croient point les vérités de la religion chrétienne. C'est en ce sens qu'on appelle les idolâtres et les mahométans infidèles.

« C'est le baptême qui distingue un hérétique d'un infidèle. Celui-ci ne connaît pas même les dogmes de la foi ; l'autre les altère et les combat.

« Les théologiens distinguent deux sortes d'infidèles : les *infidèles négatifs* et les *infidèles positifs.* Par infidèles négatifs ils entendent ceux qui n'ont jamais entendu ni refusé d'entendre la prédication de l'Evangile; et par infidèles positifs ceux qui ont refusé d'entendre la prédication de l'Evangile, ou qui l'ayant entendue ont fermé les yeux à la lumière. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, pages 650 et 651, article *Infidèle.*)

« INFIDÉLITÉ (*Théologie*). L'infidélité en tant qu'elle est un vice opposé à la foi, est en général un défaut de foi; en ce sens quiconque n'a pas la foi est dans l'infidélité.

« L'infidélité proprement dite est un défaut de foi dans ceux qui n'ont jamais fait profession des vérités chrétiennes. On distingue deux sortes d'infidélité, l'une positive, l'autre négative. La première est un défaut de foi dans ceux qui, ayant entendu parler de Jésus-Christ et de sa religion, ont refusé de s'y soumettre. La seconde est un défaut de foi dans ceux qui n'ont ni connu ni pu connaître Jésus-Christ et sa loi. La première est un péché très-grave ; l'autre est un malheur, mais non pas un crime, parce qu'elle est fondée sur une ignorance invincible qui, selon tous les théologiens, excuse le péché. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT tome XVIII, page 651, article *Infidélité.*)

INFINI. — « C'est une chose imposante, dit Mme de Staël, que cet ensemble de pensées qui développe à nos yeux l'ordre moral tout entier, et donne à cette édifice sublime le dévouement pour base et la Divinité pour faîte.

« C'est au sentiment de l'infini que la plupart des écrivains allemands rapportent toutes les idées religieuses. On demande s'il est possible de concevoir l'infini; cependant ne le conçoit-on pas, au moins d'une manière négative, lorsque dans les mathématiques on ne peut supposer aucun terme à la durée ni à l'étendue ? Cet infini consiste dans l'absence des bornes; mais le sentiment de l'infini, tel que l'imagination et le cœur l'éprouvent, est positif et créateur.

« L'enthousiasme que le beau idéal nous fait éprouver, cette émotion pleine de trouble et de pureté tout ensemble, c'est le sentiment de l'infini qui l'excite. Nous nous sentons comme dégagés par l'admiration des entraves de la destinée humaine, et il nous semble qu'on nous révèle des secrets merveilleux pour affranchir l'âme à jamais de la langueur et du déclin. Quand nous contemplons le ciel étoilé, où des étincelles de lumière sont des univers comme le nôtre, où la poussière brillante de la voie lactée trace avec des mondes une route dans le firmament, notre pensée se perd dans l'infini, notre cœur bat pour l'inconnu, pour l'immense, et nous sentons que ce n'est qu'au delà des expériences terrestres que notre véritable vie doit commencer. Enfin, les émotions religieuses, plus que toutes les autres encore, réveillent en nous le sentiment de l'infini, mais en le réveillant elles le satisfont : et c'est pour cela, sans doute,

qu'un homme d'un grand esprit disait : « que « la créature pensante n'était heureuse que « quand l'idée de l'infini était devenue « pour elle une jouissance au lieu d'être un « poids. »

« En effet, quand nous nous livrons en entier aux réflexions, aux images, aux désirs qui dépassent les limites de l'expérience, c'est alors seulement que nous respirons. Quand on veut s'en tenir aux intérêts, aux convenances, aux lois de ce monde, le génie, la sensibilité, l'enthousiasme agitent péniblement notre âme ; mais ils l'inondent de délices quand on les consacre à ce souvenir, à cette attente de l'infini qui se présente dans la métaphysique sous la forme de dispositions innées, dans la vertu sous celle du dévouement, dans les arts sous celle de l'idéal, et dans la religion elle-même sous celle de l'amour divin.

« Le sentiment de l'infini est le véritable attribut de l'âme : tout ce qui est beau dans tous les genres excite en nous l'espoir et le désir d'un avenir éternel et d'une existence sublime : on ne peut entendre ni le vent dans la forêt, ni les accords délicieux des voix humaines ; on ne peut éprouver l'enchantement de l'éloquence ou de la poésie ; enfin, surtout, on ne peut aimer avec innocence, avec profondeur, sans être pénétré de religion et d'immortalité.

« Tous les sacrifices de l'intérêt personnel viennent du besoin de se mettre en harmonie avec ce sentiment de l'infini dont on éprouve tout le charme, quoiqu'on ne puisse l'exprimer. Si la puissance du devoir était renfermée dans le court espace de cette vie, comment donc aurait-elle plus d'empire que les passions sur notre âme ? Qui sacrifierait des bornes à des bornes? *Tout ce qui se finit est si court*, dit saint Augustin ; les instants de jouissance que peuvent valoir les penchants terrestres, et les jours de paix qu'assure une conduite morale, différeraient de bien peu, si des émotions sans limites et sans termes ne s'élevaient pas au fond du cœur de l'homme qui se dévoue à la vertu.

« Beaucoup de gens nieront ce sentiment de l'infini, et certes ils sont sur un excellent terrain pour le nier, car il est impossible de le leur expliquer ; ce n'est pas quelques mots de plus qui réussiront à leur faire comprendre ce que l'univers ne leur a pas dit. La nature a revêtu l'infini des divers symboles qui peuvent le faire arriver jusqu'à nous : la lumière et les ténèbres, l'orage et le silence, le plaisir et la douleur, tout inspire à l'homme cette religion universelle dont son cœur est le sanctuaire.....

« Il est difficile d'être religieux à la manière introduite par les esprits secs ou par les hommes de bonne volonté, qui voudraient faire arriver la religion aux honneurs de la démonstration scientifique. Ce qui touche si intimement au mystère de l'existence ne peut être exprimé par les formes régulières de la parole. Le raisonnement, dans de tels sujets, sert à montrer où finit le raisonnement, et là où il finit commence la véritable certitude ; car les vérités de sentiment ont une force d'intensité qui appelle tout notre être à leur appui. L'infini agit sur l'âme pour l'élever et la dégager du temps. L'œuvre de la vie, c'est de sacrifier les intérêts de notre existence passagère à cette immortalité qui commence pour nous dès à présent, si nous en sommes déjà dignes.. ..

« Loin qu'une telle croyance interdise les lettres ni les sciences, la théorie de toutes les idées et le secret de tous les talents lui appartiennent : il faudrait que la nature et la Divinité fussent en contradiction, si la piété sincère défendait aux hommes de se servir de leurs facultés et de goûter les plaisirs qu'elles donnent. Il y a de la religion dans toutes les œuvres du génie, il y a du génie dans toutes les pensées religieuses. L'esprit est d'une moins illustre origine, il sert à contester ; mais le génie est créateur La source inépuisable des talents et des vertus, c'est ce sentiment de l'infini qui a sa part dans toutes les actions généreuses et dans toutes les conceptions profondes.

« La religion n'est rien si elle n'est pas tout, si l'existence n'en est pas remplie, si l'on n'entretient pas sans cesse dans l'âme cette foi à l'invisible, ce dévouement, cette élévation de désirs qui doivent triompher des penchants vulgaires auxquels notre nature nous expose.

« Néanmoins, comment la religion pourrait-elle sans cesse nous être présente, si nous ne la rattachions pas à tout ce qui doit occuper une belle vie, les affections dévouées, les méditations philosophiques et les plaisirs de l'imagination ? Un grand nombre de pratiques sont recommandées aux fidèles, afin qu'à tous les moments du jour, la religion leur soit rappelée par les obligations qu'elle impose ; mais si la vie entière pouvait être naturellement et sans efforts un culte de tous les instants, ne serait-ce pas mieux encore? Puisque l'admiration pour le beau se rapporte toujours à la Divinité, et que l'élan même des pensées fortes nous fait remonter vers notre origine, pourquoi donc la puissance d'aimer, la poésie, la philosophie, ne seraient-elles pas les colonnes du temple de la foi ? » (*De l'Allemagne*, par M^me DE STAEL, p. 545, 546, 547, 548 et 549.)

INJURES. *Voyez* ENNEMIS (Pardon des). — « Il est d'une grande âme de repousser les injures par des bienfaits. » (CONFUCIUS.)

INNOCENTS (Massacre des).— « Les Juifs disent qu'Hérode, irrité contre les parents de Jésus, qui avaient fui en Egypte, se transporta à Bethléem, et en massacra tous les enfants. » (Dans BASNAGE, V, 14.)

—« Auguste, ayant appris que parmi les enfants âgés de deux ans et au-dessous qu'Hérode, roi des Juifs, ordonna qu'on mît à mort, son fils aussi avait été tué, dit : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. » (MACROBE. *Saturn.*, II, 4.)

« INSPIRATION. En termes de théologie, c'est une grâce céleste qui éclaire l'âme et lui donne des connaissances et des mouvements extraordinaires et surnaturels.

« Les prophètes ne parlaient que par l'inspiration divine, et le pécheur se convertit quand il ne résiste pas aux inspirations de la grâce.

« *Inspiration* se dit particulièrement au sujet des livres de l'Ecriture sainte; on la définit un mouvement intérieur du Saint-Esprit, qui détermine un homme à écrire et qui lui suggère le choix des choses qu'il doit écrire. L'idée d'inspiration suppose donc, dans celui qui écrit, un mouvement du Saint-Esprit qui le porte à écrire ce que la révélation lui a appris, ou ce qu'il fait par lui-même, et qui lui suggère le choix des choses qu'il doit écrire. Mais, comme dans les livres saints on distingue les choses ou les matières, et les termes ou le style, et que les matières se divisent en prophéties, en histoires et en doctrines, et que les doctrines se divisent encore en philosophiques et en théologiques; que ces dernières enfin se subdivisent en spéculatives et en pratiques, on demande si le Saint-Esprit a inspiré les auteurs sacrés et quant aux choses et quant aux termes dont ils se sont servis pour les énoncer.

« Les sentiments des théologiens sont partagés sur ces deux questions. Les uns soutiennent que le Saint-Esprit a dicté aux écrivains sacrés toutes les choses dont ils ont parlé, et qu'il leur a même suggéré les termes dont ils se sont servis. C'est le sentiment des Facultés de théologie de Douai et de Louvain dans leur censure de 1588.

« D'autres prétendent que les écrivains sacrés ont été abandonnés à eux-mêmes dans le choix des termes; qu'ils n'ont eu ni révélation ni inspiration dans tout ce qu'ils ont écrit, mais que le Saint-Esprit a tellement dirigé leur plume et leur esprit lorsqu'ils écrivaient, qu'il a été impossible qu'ils tombassent dans l'erreur. Lessius et quelques autres Jésuites ont soutenu ce sentiment, qui occasionna la censure dont nous venons de parler; et M. Simonet l'a embrassé depuis. Holden, dans son ouvrage intitulé : *Fidei divinæ analysis*, soutient que les auteurs sacrés ont été inspirés par le Saint-Esprit dans tous les points de doctrine, et dans tout ce qui a un rapport essentiel à la doctrine; mais qu'ils ont été abandonnés à eux-mêmes dans les faits, et en général dans toutes les questions étrangères à la religion.

« Le sentiment le plus commun est que le Saint-Esprit a inspiré les écrivains sacrés quant aux prophéties, aux points d'histoire et aux doctrines relatives à la religion; et quant au choix et à l'arrangement des termes, il les a laissés à la disposition de chaque écrivain. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 812, article *Inspiration*.)

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Diderot. — « N'est-il pas scandaleux que les jeunes gens parlent si hardiment de la religion dans le monde, et qu'ils en soient si peu instruits?...

« L'on doit commencer par faire apprendre aux enfants le petit *Catéchisme* de Fleury; il est vraiment substantiel, au-dessus de tout éloge, et fait exprès pour mon plan. C'est à de tels hommes qu'il convient de faire de petits abrégés; mais s'il était permis de toucher à un ouvrage si précieux, on ajouterait à la partie historique trois ou quatre leçons sur les conciles et les Pères, et autant à la partie dogmatique sur la grâce, les abstinences et les fêtes. »

INTELLIGENCE (Origine divine de l'). — « De Dieu seul, disait Sénèque, vient notre intelligence, et nul ne se ressent mieux de cette céleste origine que celui qui sent la vanité des choses qui l'environnent ici-bas, et qui ne craint point de les quitter; il sait d'où il vient et où il doit aller. » (Sénèque, ép. 120, dans Bayle.)

INTERCESSION des saints. *Voy.* Saints.

Œcolampade. — « Se recommander à l'intercession des saints, c'est ce que firent et Chrysostome et Grégoire de Nazianze, ainsi que presque toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident. » (Œcolampad. *Anmerk über die Homelie des heil. J. Chrysostomus.*)

« INTÉRIEURE (Vie) [*Morale*]. — C'est un commerce spirituel et réciproque qui se fait au dedans de l'âme entre le Créateur et la créature, par les opérations de Dieu dans l'âme et la coopération de l'âme avec Dieu. Les Pères distinguent trois différents degrés par lesquels passe l'âme fidèle, ou trois sortes d'amour auxquels Dieu élève l'homme qui s'est occupé de lui. Ils appellent le premier *amour de préférence*, ou *vie purgative*: c'est l'état d'une âme qui est touchée de la grâce divine, et les remords d'une conscience justement alarmée, ou pénétrée des vérités de la religion, et qui, occupée de l'éternité, ne veut plus rien qui ne tende vers ce terme. L'homme dans cette situation s'occupe tout entier à mériter les biens ineffables que la religion promet, et à éviter les peines éternelles dont elle menace. Dans ce premier état, l'âme règle sa conduite sur ses devoirs, et donne toujours la préférence au Créateur sur tout ce qui est créé. L'esprit de pénitence lui fait embrasser une mortification qui asservit en même temps les passions et les sens; alors, toutes ses pensées étant élevées vers Dieu, chaque action n'a d'autre principe ni d'autre fin que lui seul; la prière devient habituelle, l'âme n'est plus interrompue par les travaux extérieurs, qu'elle embrasse cependant autant que les devoirs particuliers de son état ou ceux de la charité l'y obligent, mais l'esprit de recueillement les fait entrer dans l'exercice même de la prière. Néanmoins la méditation se fait encore par des actes méthodiques. L'âme s'occupe d'une manière réfléchie des paroles de l'Ecriture sainte, et d'actes dictés pour se tenir dans la présence de Dieu. Dans l'ordre des choses spirituelles, les biens augmentent à proportion de la fidélité de l'âme; et de ce premier état elle passe bientôt à un degré plus élevé et plus parfait, appelé *vie illuminative* ou *amour de complaisance*. En effet, l'âme qui a contracté l'heureuse habitude de la vertu acquiert un

nouveau degré de faveur, elle goûte dans sa pratique une facilité et une satisfaction qui lui rend précieuses toutes les occasions de sacrifice, et quoique les actes de son amour soient encore discursifs, c'est-à-dire sentis et réfléchis, elle ne délibère plus entre l'intérêt temporel, et le devoir qu'elle doit à Dieu est alors son plus grand intérêt. Ce n'est plus assez pour elle de faire le bien, elle veut le plus grand bien, en sorte que de deux actes bons en eux-mêmes, elle accomplit toujours le plus parfait, parce qu'elle ne se regarde plus elle-même, du moins volontairement, mais la gloire et la plus grande gloire de Dieu. C'est ce degré d'amour qui fait chérir aux solitaires le silence, la mortification et la dépendance des cloîtres si opposés à la nature, et en apparence si contraires à la raison, dans lesquels cependant ils goûtent des sentiments plus doux, des plaisirs plus sensibles, des transports plus réels que tout ce que le monde offre de plus séduisant; ces vérités sont d'expérience, et ceux qui ne les ont pas pratiquées ne peuvent ni ne doivent les comprendre, comme le dit le cardinal Bona; elles sont attestées par une suite constante d'expériences, depuis l'apôtre saint Paul jusqu'à saint François de Sales.

« Rien n'apprend mieux à l'homme ce qu'il est que la connaissance du Dieu qui l'a formé; la grandeur du Créateur lui donne une juste idée de la petitesse de la créature; la disproportion infinie qu'il aperçoit entre l'Etre suprême et les hommes lui apprend ce qu'ils sont, et combien sont méprisables les vanités qui les distinguent, et les frivolités qui les occupent. Ainsi les grâces que Dieu n'accorde qu'aux humbles rendent encore leur humilité plus profonde. C'est la disposition où doit être l'âme fidèle pour arriver au troisième degré de la vie intérieure appelée *vie unitive* ou *amour* d'*union*, et à laquelle les épreuves extérieures et intérieures servent de préparation. Cet état a été défini un acte passif où il semble que Dieu agit seul, et que l'âme ne fait qu'obéir à la force impulsive qui la porte vers lui; mais cet état est rarement habituel, et il reste toujours des actes distincts qui spécifient les vertus. Dieu n'élève les saints sur la terre à ce degré que d'une manière momentanée, par anticipation des biens célestes. C'est l'habitude de la contemplation et l'union de l'amour qui ont mérité, dans plusieurs saints dont l'Eglise a canonisé les vertus, ces extases, ces ravissements, ces révélations qu'on doit regarder comme des miracles que Dieu, quand il lui plaît, fait éprouver à l'âme fidèle, mais qu'il ne nous appartient pas de demander. Ces états extraordinaires et ineffables, devenus l'objet de l'ambition de quelques mystiques, ont donné lieu à bien des illusions qui ont perdu ceux qui d'eux-mêmes ont voulu s'introduire dans le sanctuaire de ces grâces de prédilection. Dieu n'en gratifie que celui qui s'en croit vraiment indigne, et dans lequel ces dons divins produisent une foi plus vive, une charité plus ardente, une humilité plus profonde, un dénûment plus parfait, une pratique plus généreuse de ce qu'il y a d'héroïque dans toutes les vertus. Les autres, chez lesquels ces états surnaturels ne sont pas précédés de l'exercice des vertus et n'en perfectionnent pas la pratique, tombent dans une illusion bien dangereuse. Tel est l'état de ces femmes prétendues dévotes, dans lesquelles la sensibilité du cœur, la vivacité des passions et la force de l'imagination ont des effets qu'elles prennent pour des grâces singulières, et qui souvent ont des causes tout humaines, quelquefois criminelles. Ces déplorables égarements ont donné lieu à des extravagances dont l'opprobre est retombé, par une suite aussi ordinaire qu'injuste, sur les opérations mêmes de la grâce. Il y a eu de faux mystiques dès le commencement de l'Eglise, depuis les gnostiques jusqu'aux quiétistes, dont les erreurs, quoique condamnées précédemment dans le concile de Vienne, ont paru vouloir se renouveler le siècle passé. » (*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. XVIII, p. 909 et 910, article *Vie intérieure*).

INTERPRÉTATION. — Tous les protestants contemporains les plus célèbres ont reconnu, par l'expérience même du protestantisme, la nécessité absolue du système catholique de l'interprétation de l'Écriture sainte (*Voy.* Écriture sainte) par l'Eglise, témoins les aveux suivants des protestants.

« Diverses individualités différeront toujours entre elles dans l'interprétation de l'Ecriture sainte. » (Wise).

— « L'interprétation purement humaine d'une loi divine trouble la ferme croyance en son infaillibilité. » (Welker, *Begründung von staat, Kirche und Recht*).

— « Qu'est-ce qui garantit à l'Eglise la vérité d'une interprétation? Elle n'a et n'a jamais eu d'autre caution que des hommes qui n'ont et n'avaient pas plus de droit à l'infaillibilité que nous tous. Leurs arrêts seront toujours des décisions humaines comme les opinions de simples individus, à moins que nous n'adoptions l'idée catholique touchant l'Eglise. » (Dr E. Zimmermann, *Note in n* 31 *der Allg. K. Zeitung*, 1825, p. 252).

— « L'énonciation seule de doctrines qui doivent rester absolument étrangères au contrôle de la raison suffit pour écarter comme impossible tout usage de la raison dans leur interprétation, et pour démontrer la vérité du système catholique. Car si Dieu a réellement révélé ces doctrines comme des vérités indispensables au salut, leur interprétation ne peut appartenir qu'à un corps enseignant, toujours guidé par l'assistance du Saint-Esprit, et par conséquent infaillible. » (*Leipziger Literaturzeitung*, 1829, n° 271).

« INTOLÉRANCE (*Morale*). Le mot *intolérance* s'entend communément de cette passion féroce qui porte à haïr et à persécuter ceux qui sont dans l'erreur. Mais pour ne pas confondre des choses fort diverses, il

faut distinguer deux sortes d'intolérances, l'*ecclésiastique* et la *civile*.

« L'intolérance ecclésiastique consiste à regarder comme fausse toute autre religion que celle que l'on professe, et à le démontrer sur les toits, sans être arrêté par aucune terreur, par aucun respect humain, au hasard même de perdre la vie. Il ne s'agira point dans cet article de cet héroïsme qui a fait tant de martyrs dans tous les siècles de l'Eglise.

« L'intolérance civile consiste à rompre tout commerce et à poursuivre, par toutes sortes de moyens violents, ceux qui ont une façon de penser sur Dieu et sur son culte, autre que la nôtre.

« Quelques lignes détachées de l'Ecriture sainte, des Pères, des conciles, suffiront pour montrer que l'intolérant, pris en ce dernier sens, est un méchant homme, un mauvais chrétien, un sujet dangereux, un mauvais politique et un mauvais citoyen.

« Mais avant que d'entrer en matière, nous devons dire, à l'honneur de nos théologiens catholiques, que nous en avons trouvé plusieurs qui ont souscrit, sans la moindre restriction, à ce que nous allons exposer d'après les autorités les plus respectables.

« Tertulien dit (*Apolog. ad Scapul.*) : ***Humani juris et naturalis potestatis est unicuique quod putaverit, colere, nec alii obest aut prodest alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem quæ sponte suscipi debeat, non vi, cum et hostiæ ab animo lubenti expostulentur.***

« Voilà ce que les chrétiens faibles et persécutés représentaient aux idolâtres qui les traînaient aux pieds de leurs autels.

« Il est impie d'exposer la religion aux imputations odieuses de tyrannie, de dureté, d'injustice, d'insociabilité, même dans le dessein d'y ramener ceux qui s'en seraient malheureusement écartés.

« L'esprit ne peut acquiescer qu'à ce qui lui paraît vrai ; le cœur ne peut aimer que ce qui lui semble bon. La violence fera de l'homme un hypocrite s'il est faible, un martyr s'il est courageux. Faible ou courageux, il sentira l'injustice de la persécution et s'en indignera.

« L'instruction, la persuasion et la prière, voilà les seuls moyens légitimes d'étendre la religion.

« Tout moyen qui excite la haine, l'indignation et le mépris, est impie.

« Tout moyen qui réveille les passions et qui tient à des vues intéressées, est impie

« Tout moyen qui relâche les liens naturels et éloigne les pères des enfants, les frères des frères, les sœurs des sœurs, est impie.

« Tout moyen qui tendrait à soulever les hommes, à armer les nations et à tremper la terre de sang, est impie.

« Il est impie de vouloir imposer des lois à la conscience, règle universelle des actions. Il faut l'éclairer et non la contraindre.

« Les hommes qui se trompent de bonne foi sont à plaindre, jamais à punir.

« Il ne faut tourmenter ni les hommes de bonne ni les hommes de mauvaise foi, mais en abandonner le jugement à Dieu.

« Si l'on rompt le lien avec celui qu'on appelle impie, on rompra le lien avec celui qu'on appellera avare, impudique, ambitieux, colère, vicieux. On conseillera une rupture aux autres, et trois ou quatre intolérants suffiront pour déchirer toute la société.

« Si l'on peut arracher un cheveu à celui qui pense autrement que nous, on pourra disposer de sa tête, parce qu'il n'y a point de limites à l'injustice. Ce sera ou l'intérêt, ou le fanatisme, ou le moment, ou la circonstance qui décidera du plus ou du moins de mal qu'on se permettra.

« Si un prince infidèle demandait aux missionnaires d'une religion intolérante comment elle en use avec ceux qui n'y croient point, il faudrait ou qu'ils avouassent une chose odieuse, ou qu'ils mentissent, ou qu'ils gardassent un honteux silence.

« Qu'est-ce que le Christ a commandé à ses disciples en les envoyant chez les nations? Est-ce de tuer ou de mourir? Est-ce de persécuter ou de souffrir?

« Saint Paul écrivait aux Thessaloniciens : *Si quelqu'un vient vous annoncer un autre Christ, vous proposer un autre Esprit, vous prêcher un autre Evangile, vous le souffrirez.* Intolérants, est-ce ainsi que vous en usez même avec celui qui n'annonce rien, ne propose rien, ne prêche rien ?

« Il écrivait encore : ***Ne traitez point en ennemi celui qui n'a pas les mêmes sentiments que vous, mais avertissez-le en frère.*** Intolérants, est-ce là ce que vous faites ?

« Si vos opinions vous autorisent à me haïr, pourquoi mes opinions ne m'autoriseront-elles pas à vous haïr aussi ?

« Si vous criez : C'est moi qui ai la vérité de mon côté, je crierai aussi haut que vous : C'est moi qui ai la vérité de mon côté ; mais j'ajouterai : Et qu'importe qui se trompe de vous ou de moi pourvu que la paix soit entre nous ? Si je suis aveugle, faut-il que vous frappiez un aveugle au visage ?

« Si un intolérant s'expliquait nettement sur ce qu'il est, quel est le coin de la terre qui ne lui fût fermé et quel est l'homme sensé qui osât aborder le pays qu'habite l'intolérant ?

« On lit dans Origène, dans Minutius Félix, dans les Pères des trois premiers siècles : ***La religion se persuade et ne se commande pas. L'homme doit être libre dans le choix de son culte; le persécuteur fait haïr son Dieu ; le persécuteur calomnie sa religion.*** Dites-moi si c'est l'ignorance ou l'imposture qui a fait ces maximes.

« Dans un Etat intolérant, le prince ne serait qu'un bourreau aux gages du prêtre. Le prince est le père commun de ses sujets, et son apostolat est de les rendre tous heureux.

« S'il suffisait de publier une loi pour être en droit de sévir, il n'y aurait point de tyrans.

« Il y a des circonstances où l'on est aussi fortement persuadé de l'erreur que de

la vérité. Cela ne peut être contesté que par celui qui n'a jamais été sincèrement dans l'erreur.

« Si votre vérité me proscrit, mon erreur que je prends pour la vérité, vous proscrira.

« Cessez d'être violent, ou cessez de reprocher la violence aux païens et aux musulmans.

« Lorsque vous haïssez votre frère, et que vous prêchez la haine à votre prochain, est-ce l'esprit de Dieu qui vous inspire?

« Le Christ a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde*; et vous, son disciple, vous voulez tyranniser ce monde ?

« Il a dit : *Je suis doux et humble de cœur;* êtez-vous doux et humble de cœur ?

« Il a dit : *Bienheureux les débonnaires, les pacifiques et les miséricordieux.* Sondez votre conscience, et voyez si vous méritez cette bénédiction ; êtes-vous débonnaire, pacifique et miséricordieux ?

« Il a dit : *Je suis l'agneau qui a été mené à la boucherie sans se plaindre ;* et vous êtes tout prêt à prendre le couteau du boucher, et à égorger celui pour qui le sang de l'Agneau a été versé.

« Il a dit : *Si l'on vous persécute, fuyez;* et vous chassez ceux qui vous laissent dire, et qui ne demandent pas mieux que de paître doucement à côté de vous.

« Il a dit : *Vous voudriez que je fisse tomber le feu du ciel sur vos ennemis; vous ne savez quel esprit vous anime;* et, je vous le répète avec lui : Intolérants, vous ne savez quel esprit vous anime.

« Ecoutez saint Jean : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.*

« Saint Athanase : *S'ils persécutent, cela seul est une preuve manifeste qu'ils n'ont ni piété ni crainte de Dieu. C'est le propre de la piété, non de contraindre, mais de persuader, à l'imitation du Sauveur, qui laissait à chacun la liberté de le suivre. Pour le diable, comme il n'a pas la vérité, il vient avec des haches et des cognées.*

« Saint Jean Chrysostome : *Jésus-Christ demande à ses disciples s'ils veulent s'en aller aussi; parce que ce doivent être les paroles de celui qui ne fait point de violence.*

« Salvien : *Ces hommes sont dans l'erreur, mais ils y sont sans le savoir. Ils se trompent parmi nous, mais ils ne se trompent pas parmi eux. Ils s'estiment si bons catholiques qu'ils nous appellent hérétiques. Ce qu'ils sont à notre égard, nous le sommes au leur; ils errent, mais à bonne intention. Quel sera leur sort à venir? Il n'y a que le grand juge qui le sache. En attendant, il les tolère.*

« Saint Augustin : *Que ceux-là vous maltraitent, qui ignorent avec quelle peine on trouve la vérité, et combien il est difficile de se garantir de l'erreur. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il est rare et pénible de surmonter les fantômes de la chair. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne savent pas combien il faut gémir et soupirer pour comprendre quelque chose de Dieu. Que ceux-là vous maltraitent, qui ne sont point tombés dans l'erreur.*

« Saint Hilaire : *Vous vous servez de la contrainte dans une cause où il ne faut que la raison; vous employez la force où il ne faut que la lumière.*

« Les constitutions du Pape saint Clément : *Le Sauveur a laissé aussi aux hommes l'usage de leur libre arbitre, ne les punissant pas d'une mort temporelle, mais les assignant en l'autre monde, pour y rendre compte de leurs actions.*

« Les Pères d'un concile de Tolède : *Ne faites à personne aucune sorte de violence pour l'amener à la foi, car Dieu fait miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il lui plaît.*

« On remplirait des volumes de ces citations trop oubliées des chrétiens de nos jours.

« Saint Martin se repentit toute sa vie d'avoir communiqué avec des persécuteurs d'hérétiques. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 946, 947 et 948, article *Intolérance*.)

« INVOCATION (*Théologie*). Action par laquelle on adore Dieu et on l'appelle à son secours.

« Les catholiques romains invoquent les saints, les priant d'intercéder pour eux auprès de Dieu. L'invocation des saints est un des plus grands sujets de disputes entre les catholiques et les réformés. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 997, article *Invocation*.)

IRRELIGION. *Voyez* Impiété, Incrédules *et* Incrédulité.

Bayle. — « Si l'on veut donc faire connaître le préjudice que l'irréligion peut causer à la morale, il faut comparer les athées avec les véritables chrétiens, cette comparaison fera voir une insigne différence entre les uns et les autres. Les chrétiens qui sont conduits par l'esprit de Dieu, ont un principe qui refrène la corruption de la nature et qui attache à l'amour solide de la sainteté. » (Bayle, *Cont. des Pens. div.*, t. IV.)

« Non, je n'ai jamais prétendu établir aucun parallèle entre les mœurs des véritables chrétiens et les mœurs de ceux qui nient ou l'existence de Dieu, ou sa providence; et je soutiens que l'irréligion cause un grand préjudice à la morale; que la religion au contraire est un frein qui nous arrête, un principe qui attache à l'honneur solide de la sainteté. » (Bayle.)

« J'ajoute qu'il est plus utile et plus important qu'on ne pense de représenter naïvement les horreurs et les abominations que les philosophes païens ont approuvées; cela peut humilier et fortifier la raison et nous apprendre une vérité que nous ne devrions jamais perdre de vue, c'est que l'homme a eu besoin d'une lumière révélée qui suppléât aux défauts philosophiques. » (Bayle.)

D'Alembert. — « Afin que les calomniateurs soient punis, s'ils ne peuvent prouver ce qu'ils avanceront, l'auteur *déclare qu'il ne répondra désormais sur l'imputation d'irréligion*, qu'aux écrivains qui l'attaqueront *juridiquement et devant les tribunaux; c'est là qu'il attend ses accusateurs.* Il serait de l'injustice la plus absurde et la plus criante de

le rendre responsable des ouvrages des autres, mais il consent volontiers à répondre, à être jugé sur les siens. *La religion, qu'il s'est toujours fait un devoir de respecter dans ses écrits, est la seule chose sur laquelle il ne demande point de grâce*, et sur laquelle il espère n'en avoir pas besoin. Si le fanatisme de la superstition lui paraît *odieux*, *celui de l'impiété lui a toujours paru ridicule*, parce qu'il est sans motif comme sans objet. Aussi, a-t-il cette consolation, qu'on n'a pu tirer encore une seule proposition répréhensible du grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés jusqu'ici. » (Préface des *Mélanges* par D'ALEMBERT.)

MONTESQUIEU observe que chez les Romains l'amour de la patrie était nourri et consacré par la religion; en perdant celle-ci, ils cessèrent la foi de leurs serments; les ambitieux qui se rendirent maîtres de la république, avaient renoncé à la croyance des divinités vengeresses du crime. (*Consid. sur la grandeur et la décadence des Rom.*, c. 10). Les incrédules du XVIII<sup>e</sup> siècle ont avoué eux-mêmes que le règne de l'*irréligion* est l'avant-coureur de la chute des empires.

« ISAAC. Fils d'Abraham et de Sara, il naquit l'an du monde 2108, lorsque sa mère était stérile et âgée de quatre-vingt-dix ans et son père de cent; Sara l'appela Isaac, d'un mot qui signifie *le ris*, parce qu'elle se mit à rire quand l'ange lui annonça qu'elle aurait un fils. Lorsqu'Isaac eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, le Seigneur, pour éprouver la foi d'Abraham, lui ordonna de prendre ce fils unique, de le mener sur la montagne qu'il lui indiquerait, et de le sacrifier en son honneur. Le père obéit, partit avec son fils. Ils marchèrent deux jours et arrivèrent le troisième au lieu destiné, qui était la montagne de Moria. Abraham laissa au bas de cette montagne deux serviteurs qui l'avaient accompagné, et ne mena que son fils, qu'il chargea du bois nécessaire pour brûler la victime; pour lui il prit le feu et le couteau. Comme ils marchaient ensemble, Isaac dit à son père : *Voilà le feu et le bois, mais où est la victime pour l'holocauste* (*Gen.* XXII, 7)? Abraham, sans s'ouvrir davantage, lui répondit que Dieu y pourvoirait. Lorsqu'ils furent arrivés au haut de la montagne, Abraham dressa un autel, y mit le bois, lia Isaac pour servir de victime, et, prenant le couteau, il était sur le point de l'égorger, lorsque Dieu, touché de la foi du père et de la soumission du fils, arrêta, par un ange, la main d'Abraham, et fit trouver au même endroit un bélier qui fut immolé. Lorsqu'Isaac eut atteint l'âge de quarante ans, Abraham songea à lui donner une femme, et ne voulant pas qu'il épousât une Chananéenne, il envoya Eliézer, son intendant, dans la Mésopotamie, pour y chercher une femme de la maison de Laban, son beau-frère. Eliézer amena de ce pays Rebecca, qu'Isaac épousa, et dont il eut, après dix-neuf ans de stérilité, deux jumeaux, Esaü et Jacob. Quelques années après il survint dans le pays une grande famine, qui obligea Isaac à se retirer à Gerare, où régnait Abimélech. Là, Dieu le bénit, et multiplia tellement ses troupeaux, que les habitants et le roi lui-même, jaloux de ses richesses, le prièrent de se retirer, parce qu'il devenait trop puissant. Isaac se retira à Bersabée, où il fixa sa demeure. C'est là que le Seigneur lui apparut et lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham, de le bénir et de multiplier sa race. Comme il se vit fort vieux il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rebecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui était aveugle, et qui la confirma lorsqu'il en fut informé (*Gen.* XXVIII, 33), parce que le secret de Dieu ayant été révélé, il ne fut pas trompé, ayant eu dessein de bénir celui que Dieu voulait qu'il bénît. Ce saint patriarche, craignant que Jacob ne s'alliât, à l'exemple de son frère, avec une Chananéenne, l'envoya en Mésopotamie pour y prendre une femme de sa race, et lorsque son fils revint après vingt ans d'absence, il eut le plaisir de le revoir, et vécut encore vingt-trois ans, étant âgé de cent-quatre-vingt-huit ans, l'an du monde 2288. Il porta cet état si triste d'aveuglement pendant plus de quarante ans, en ayant cent trente-sept lors de la bénédiction de Jacob. L'immolation d'Isaac représente dans toutes ses circonstances le sacrifice de Jésus-Christ. Isaac est chargé du bois de son sacrifice, Jésus-Christ de sa croix; la même montagne leur sert d'autel, ils montent accablés d'un pesant fardeau. Isaac consent d'être immolé, on le lie, cependant, pour mieux représenter celui qui, donnant sa vie avec une souveraine liberté a été attaché avec des clous, afin que son sacrifice eût les déhors humiliants d'un sacrifice forcé, ils sont étendus tous les deux sur le bois, obéissants jusqu'à la mort, et survivent l'un et l'autre à leur sacrifice; mais Isaac n'est immolé et ne ressuscite qu'en figure, et Jésus-Christ donne sa vie et la reprend réellement (*Gen.* XVII et suivants; *Eccli.* XLIV; *Jerem.* XXXIII; *Matth.* I). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 93-94, art. *Isaac*).

ISAIE *Voy.* PROPHÈTES.

« ISAIE (*Théolog.*). Nom d'un des livres prophétiques et canoniques de l'Ancien Testament, ainsi appelé d'Isaïe, fils d'Amos, qui prophétisa sur la fin du règne d'Osias jusqu'au temps de Manassès.

« Isaïe est le premier des grands prophètes. Il recueillit lui-même dans un volume les prophéties qu'il avait faites sous les rois Osias, Joathan, Achaz et Ezéchias. Il avait encore écrit un livre des actions d'Osias, dont il est parlé dans le second livre des *Paralipom.*, c. XXVI, 22. On lui a aussi attribué quelques ouvrages apocryphes, entre autres le *Célèbre*, cité plusieurs fois par Origène, et un autre intitulé l'*Ascension d'Isaïe*, dont saint Jérôme et saint Epiphane font mention, et enfin un dernier intitulé *Vision* ou *Apocalypse d'Isaac*. Quelques-uns ont prétendu que le livre d'Isaïe que nous avons n'est qu'une compilation

tirée des ouvrages de ce prophète ; mais les conjectures qu'ils apportent pour le prouver sont très-frivoles, et M. Dupin, de qui nous empruntons ceci, les a solidement réfutées dans sa *Dissert. prélim. sur la Bible*, l. I, c. 3, p. 356.

« Quelques Juifs lui attribuent aussi les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques* et le *Livre de Job*, mais sans fondement, comme on peut voir aux articles où nous avons traité de ces livres. Isaïe passe pour le plus éloquent des prophètes, et Grotius le compare à Démosthène, tant pour la pureté du langage que pour la véhémence du style. Saint Jérôme, qui le trouve admirable à tous ces égards, et pour la vaste étendue du génie qui règne dans ses écrits, ajoute qu'il exprime tout ce qui concerne la vocation des gentils, la répudiation du peuple juif, le règne de Jésus-Christ, sa vie, sa prédication, sa passion, l'établissement et la perpétuité de l'Eglise, en termes si clairs, qu'il semble plutôt écrire des choses passées que d'en prédire de futures, et remplir les fonctions d'évangéliste plutôt que le ministère de prophète. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX p. 97, art. *Isaïe.*)

« ISBOSETH, *homme de confusion* (*Histoire sacrée*. Fils de Saül, il régna pendant deux ans assez paisiblement sur les dix tribus d'Israël, lorsque David régnait à Hébron sur celle de Juda. Il devait la couronne à Abner qui, après la mort de Saül, l'avait fait reconnaître pour souverain, régnant lui-même sous son nom. Il l'avait maintenu contre les forces de David ; mais Abner, piqué contre Isboseth, passa du côté de David, et réunit à son obéissance les dix tribus. Ce malheureux prince, abandonné par ses sujets, fut assassiné dans son lit par deux scélérats, Bahana et Récab, qui allèrent porter sa tête à David, qui, détestant leur parricide, fit tuer ces deux meurtriers, et fit faire de magnifiques funérailles à Isboseth, an du monde 2956. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 98, art. *Isboseth.*)

« ISMAEL, *Dieu qui exauce* (*Histoire sacrée*). Fils d'Abraham et d'Agar, servante de ce patriarche, que Sara lui fit prendre pour épouse, afin d'avoir des enfants par son moyen. Agar, ayant conçu, méprisa sa maîtresse ; et celle-ci s'en étant plainte à Abraham, et l'ayant châtiée, elle s'enfuit de la maison. L'ange du Seigneur lui apparut dans le désert, et lui dit : *Retournez à votre maîtresse et humiliez-vous sous sa main : vous enfanterez un fils que vous nommerez Ismaël, c'est-à-dire le Seigneur vous a écouté. Ce sera un homme fier et farouche, qui dressera ses tentes vis-à vis ses frères, et qui occupera le pays voisin du leur* (*Gen.* XVI, 12). Cette humeur a passé dans ses descendants, les Ismaélites ou Sarrasins, peuples sauvages et vagabonds. Agar revint donc à la maison d'Abraham, et elle enfanta un fils qui fut appelé Ismaël, l'an du monde 2094. Quatorze ans après, Sara étant devenue mère d'Isaac, et voyant Ismaël qui le maltraitait, sans doute par jalousie, elle le fit chasser avec sa mère. Ils étaient l'un et l'autre errants dans le désert de Bersabée, et l'eau leur ayant manqué, Ismaël se trouva pressé d'une soif si violente, qu'il était prêt de rendre l'esprit. Agar, désespérée, le mit au pied d'un arbre et s'éloigna de lui, ne pouvant se résoudre à le voir mourir. Alors un ange lui apparut, et lui montrant une fontaine, il lui recommanda d'avoir soin de son fils, parce que Dieu le rendrait père d'un grand peuple. Lorsque Ismaël fut en âge d'être marié, sa mère lui donna pour femme une Egyptienne, dont il eut douze fils, desquels sortirent les douze tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Ses descendants habitèrent le pays qui est depuis Hévila jusqu'à Sur. Ismaël se trouva à la mort d'Abraham, et le porta avec Isaac dans la caverne du champ d'Ephron. Ismaël mourut en présence de tous ses frères, âgé de cent trente-sept ans (*Gen.* XVI, XVII, XXV, XXVIII). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 127, art. *Ismaël.*)

« ISRAEL (*Hist. sacrée*). C'est le nom que l'ange donna à Jacob, après qu'il eut lutté toute la nuit avec lui au torrent de Jacob. Ce nom signifie *un prince de Dieu*, c'est-à-dire un grand prince, ou un homme qui surmonte Dieu (*Gen.* XXXII, 28). Le nom d'Israël se prend quelquefois pour la personne de Jacob, quelquefois pour tout le peuple d'Israël, et quelquefois pour le royaume des dix tribus, distingué du royaume de Juda. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 134, article *Israël.*)

« ISRAÉLITES (*Hist. sac.*). Descendants d'Israël d'abord appelés *Hébreux*, à cause d'Abraham, qui était venu de de là l'Euphrate, et ensuite *Israélites*, à cause d'Israël, père des douze patriarches, et enfin *Juifs*, (*Judæi*) surtout depuis le retour de la captivité de Babylone, parce qu'alors la tribu de Juda se trouva beaucoup plus forte et plus nombreuse que les autres tribus. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 134, art. *Israélites.*)

« ISSACHAR, *récompense* (*Histoire sacrée*). Cinquième fils de Jacob et de Lia ; il naquit vers l'an du monde 2258. On ne sait aucune particularité de sa vie ; comme il était un homme fort et vigoureux, endurci au travail, Jacob en lui donnant la bénédiction, lui dit : *Issachar, comme un âne vigoureux, demeurera dans les bornes de son partage ; il a vu que le repos est bon, et que sa terre est excellente ; il a baissé l'épaule sous le fardeau, et s'est assujetti à payer le tribut.* (*Gen.* XLIX, 14.) Issachar eut quatre fils, Thola, Phua, Jobab et Semron. Sa tribu eut son partage dans un des meilleurs endroits de la terre de Chanaan, le long du grand champ, ou de la vallée de Jezraël. Moïse, en mourant, lui prédit qu'elle s'enrichirait par le commerce qu'elle ferait sur la mer : *Qui inundationem maris quasi lac sugent, et thesauros absconditos arenarum.* (*Deuteron.* XXXIII, 19). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 134, art. *Issachar.*)

# J

« JACOB, *qui supplante* (*Hist. Sacr.*). Fils d'Isaac et de Rebecca, qui étaient mariés depuis dix-neuf ans sans avoir eu d'enfants. Ce patriarche, craignant que la stérilité de Rebecca ne fût un obstacle à l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à Abraham son père, pria Dieu qu'elle devînt féconde. Il fut exaucé, elle conçut, et elle porta dans son sein deux enfants qui semblaient se battre et s'entre-choquer. Rebecca consulta le Seigneur, qui lui dit qu'elle serait mère de deux fils, dont l'aîné serait assujetti au plus jeune. L'Écriture remarque que Jacob était d'un naturel doux, attaché aux affaires domestiques : *Jacob autem vir simplex habitavit in tabernaculis* (*Gen.* xxv, 27), et que sa mère avait plus d'inclination pour lui que pour Esaü, dont le caractère était dur et farouche : *Et Rebecca diligebat Jacob* (*Gen.* xxv, 28). Celui-ci vendit à son frère son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, dont il parut fort avide. Ce droit consistait en ce que le premier né avait une espèce d'autorité sur tous ses frères, double portion dans la succession, et droit à une bénédiction particulière, que l'on croyait appartenir à l'aîné des enfants d'Isaac. Esaü était coupable d'avoir mis à si vil prix une chose si sainte, que le privilége attaché à sa qualité ; mais nous ne devons pas conclure pour cela, que Jacob eut tort de le lui proposer, parce que dans toutes les choses mystérieuses, comme celle-ci, il faut être moins attentif à ce qui paraît au-dehors, qu'à ce qu'il a plu à Dieu de cacher sous les apparences ; et plusieurs actions qui blessent certaines règles par l'extérieur, rentrent dans l'ordre par le mystère qu'elles renferment. Or, dans celle-ci, il est aisé d'apercevoir l'image de la prudence des élus qui sont prêts à renoncer à tout ce qui n'est que pour la vie présente, pour acheter le trésor immense de la vie éternelle ; et la figure de la folie des réprouvés qui renoncent au droit qu'ils ont à l'héritage éternel pour de faux biens et des plaisirs passagers. Longtemps après, Isaac se voyant vieux et infirme, ordonne à Esaü d'aller à la chasse, lui promettant au retour de lui donner sa bénédiction. Jacob, par le conseil de sa mère, feignit d'être Esaü, et se couvrant les mains de poil, parce que celui-ci était velu, il s'approcha d'Isaac aveugle, et reçut la bénédiction de son père, qui transféra ainsi dans sa personne tous les avantages qui appartenaient à l'aîné. Il serait difficile d'excuser de mensonge la conduite de Jacob, qui assure qu'il est Esaü, avec dessein de le faire croire à son père, si nous ne savions que cette action est encore dans l'ordre des mystères, et nous trace l'image des gentils fidèles et des Juifs incrédules, des élus et des réprouvés. Cependant, Esaü ayant appris ce qui s'était passé, résolut de se venger de son frère, et il n'attendait que la mort d'Isaac pour s'en défaire : *Venient dies luctus patris mei, et occidam Jacob fratrem meum* (*Gen.* xxvii, 41). Rebecca, pour prévenir les effets de sa colère, fit consentir Isaac à envoyer Jacob en Mésopotamie, auprès de Laban son oncle. Jacob partit seul à pied et un bâton à la main, pour figurer celui qui, étant le Fils unique du Père, maître de tous ses biens, s'est rendu pauvre pour nous, afin que nous devinssions riches par sa pauvreté. Etant arrivé dans un endroit où il voulait passer la nuit, il prit des pierres dont il se fit un oreiller, et s'endormit. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel, et des anges qui montaient et descendaient par cette échelle. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui promit de lui donner, et à ses descendants, la terre où il dormait, de multiplier sa race comme le sable de la mer, et de bénir en lui toutes les nations de la terre : *Eritque sementum, quasi pulvis terræ : dilataberis ad occidentem, et orientem, et septentrionem, et meridiem, et benedicentur in te, et in semine tuo cunctæ tribus terræ.* (*Gen.* xxviii, 14). Jacob s'étant éveillé, versa de l'huile sur la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea en monument, qui devait désigner le lieu où il avait eu cette vision mystérieuse, et promit de donner au Seigneur la dîme de tous ses biens. Partant ensuite de ce lieu qu'il appela *Béthel*, il arriva près de Haran, dans l'endroit où les pasteurs abreuvaient leurs troupeaux. Rachel, fille de Laban, y étant venue, il se fit connaître pour le fils de Rébecca, et cette fille courut aussitôt l'annoncer à son père, qui vint avec empressement recevoir son neveu, et l'amena dans sa maison. Jacob, image de Jésus-Christ, qui devait acheter l'Eglise son épouse par le plus profond anéantissement, servit son oncle pendant sept ans, au bout desquels il devait, selon leurs conventions, épouser Rachel sa fille cadette ; mais Laban, le jour des noces, substitua à celle-ci Lia, son aînée ; de sorte qu'il fallut que Jacob, pour avoir Rachel qu'il aimait, s'engageât à sept autres années de service, après lesquelles il l'épousa. Mais Dieu, toujours admirable dans la dispensation de ses dons, voyant que Lia était moins aimée, la rendit féconde, et elle eut d'abord Ruben, Siméon, Lévi et Juda : et Rachel se voyant stérile, engagea Jacob à prendre pour femme sa servante Bala, dont il eut deux enfants, Dan et Nepthali. Lia, après avoir aussi donné à son mari Zelpha, sa servante, dont il eut Gad et Aser, eut encore Issachar, Zabulon, et une fille appelée Dina. Le Seigneur se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde ; elle devint enceinte, et eut un fils qu'elle nomma Joseph. Ces divers mariages de Jacob représentaient les caractères de l'Eglise, dont

les principaux sont la fécondité, après la venue de l'époux, son unité et son universalité. Avant l'incarnation du Fils de Dieu, l'Eglise, presque stérile, n'avait qu'un très-petit nombre d'enfants; mais depuis que Jésus-Christ est venu lui-même chercher son épouse, sa famille a rempli toute la terre. Depuis la venue de Jésus-Christ, l'unique époux, la grâce et la foi ont supprimé toutes les différences entre l'esclave et le libre; et c'est pour cela que les servantes de Lia et de Rachel sont mises en liberté par Jacob, qui tient la place de Jésus-Christ, en qui toutes les distinctions disparaissent. Vingt ans s'étant écoulés depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, il songea enfin à retourner dans son pays; mais son oncle, qui connaissait le prix de ses services, le retint encore par bien des promesses, par lesquelles il cherchait à le tromper; et cet homme, avaricieux et jaloux, changea jusqu'à dix fois ce que Jacob devait avoir pour récompense de ses services. Dieu rendit vaines toutes ces précautions, et bénissait Jacob, qui devint très-riche. Il lui ordonna de retourner dans la terre de Chanaan : il le fit, et partit avec ses femmes, ses enfants et tous ses troupeaux, sans en avertir Laban. Celui-ci courut après lui et l'atteignit sur les montagnes de Galaad. Après plusieurs plaintes réciproques, le gendre et le beau-père firent une alliance entre eux, et dressèrent un monceau de pierres sur les monts de Galaad pour en être un monument. Ils se séparèrent ensuite : et Jacob, continuant son chemin sur la terre de Chanaan, arriva sur le torrent de Jaboch, où des anges vinrent à sa rencontre. Le lendemain il lutta toute la nuit avec un de ces esprits célestes, qui, voyant qu'il ne pouvait le vaincre, lui toucha le nerf de la cuisse, le rendit boiteux, et changea son nom de *Jacob* en celui d'*Israël*. Cependant Esaü, qui demeurait dans les montagnes de Séir, informé de la venue de Jacob, vint au-devant de lui, et les deux frères s'étant donné réciproquement des marques d'amitié, Jacob vint s'établir d'abord à Socoth, et ensuite près de Sichem. Pendant le séjour qu'il y fit, sa famille fut troublée par l'outrage fait à Dina, et la vengeance que ses frères en tirèrent. Dieu lui ordonna alors de se retirer à Béthel. En étant parti avec toute sa famille, et étant arrivé près d'Ephrata, appelée depuis *Bethléem*, Rachel fut surprise des douleurs de l'enfantement : elle accoucha d'un fils qu'elle nomma Benjamin, et mourut. La douleur de cette perte fut augmentée par celle de Joseph, qu'il crut mort, et que ses frères, par jalousie, avaient vendu à des marchands madianites qui allaient en Egypte. Depuis ayant su que ce fils chéri était élevé à la dignité de premier ministre dans ce royaume, il quitta la vallée de Mambré, dans laquelle il demeurait, et vint en Egypte, où il vécut dix-sept ans. Sentant approcher sa fin, il fit promettre à Joseph qu'il porterait son corps dans le sépulcre de ses pères, et après avoir adopté Ephraïm et Manassé, fils de Joseph, et donné une bénédiction particulière à ses enfants, il rendit l'esprit, âgé de cent quarante-sept ans, an du monde 2315. Joseph le fit embaumer, et toute l'Egypte le pleura pendant soixante-dix jours, au bout desquels Joseph et ses frères, accompagnés des premiers de l'Egypte, le portèrent dans le tombeau de ses pères, près d'Hébron. Ce patriarche a non-seulement prédit la venue du Sauveur par ses prophéties, mais il l'a encore représenté dans toute sa conduite, dans ses travaux, dans sa fuite, dans son mariage avec Lia, figure de la Synagogue, puis avec Rachel, figure de l'Eglise. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 23, 24 et 25, article *Jacob*.)

JACQUES (Saint), parent de Jésus-Christ. — « Ananus, pour lors grand prêtre, assembla un conseil, devant lequel il cita Jacques, *frère* de Jésus, qu'on appelle Christ, et quelques autres, et les fit condamner à être lapidés, comme coupables d'avoir violé et transgressé la loi. » (JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, l. XX, c. 8.)

« JACULATOIRE ou ÉJACULATOIRE (*Théologie*). Par cette épithète, on désigne des prières courtes et ferventes adressées à Dieu du fond de l'âme; les psaumes de David en sont remplis. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 29, article *Jaculatoire*, par M. Goussier et J.)

JANSENISTES. — J.-J. Rousseau stigmatise en ces termes la morale outrée des jansénistes et des méthodistes : « A force d'outrer tous les devoirs, le christianisme les rend implacables et vains; à force d'interdire aux femmes le chant, la danse et tous les amusements du monde, il les rend maussades, grondeuses, insupportables dans leurs maisons.

« Mais où est-ce que l'Evangile interdit aux femmes le chant et la danse? Où est-ce qu'il les asservit à de tristes devoirs? Tout au contraire, il y est parlé des devoirs des maris, mais il n'est pas dit un mot de ceux des femmes. Donc on a tort de me faire dire de l'Evangile ce que je n'ai dit que des jansénistes, des méthodistes et d'autres dévots d'aujourd'hui, qui font du christianisme une religion aussi terrible que déplaisante. » (*Troisième lettre écrite de la Montagne*, par J.-J. ROUSSEAU.)

« JAPHET, *qui dilate* (*Hist. sacrée*). Fils de Noé, que les Hébreux et plusieurs modernes croient être l'aîné, et qui eut pour partage l'Europe et une partie de l'Asie. Son père en le bénissant lui dit : *Que le Seigneur dilate Japhet, que Japhet demeure dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave* (*Gen.* IX, 27). Cette bénédiction de Noé s'accomplit littéralement, lorsque les Grecs, et après eux les Romains, portèrent leur conquêtes dans l'Asie et dans l'Afrique, où Sem et Chanaan s'étaient établis; mais dans le sens figuré, elle avait pour objet cette multitude innombrable de gentils, que Dieu a appelés à la foi par la grâce, et qui, d'étrangers qu'ils étaient, ont été unis et

incorporés au petit nombre des Israélites fidèles, pour ne faire qu'un troupeau. Japhet eut sept fils, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch et Tiras. L'Ecriture dit qu'ils *peuplèrent les îles des nations, et s'établirent en divers pays, chacun suivant sa langue, sa famille et son peuple* (*Gen.* x, 5). Sous le nom d'*îles des nations*, les Hébreux entendent les îles de la Méditerranée, et tous les pays séparés par la mer du continent de la Palestine. De Japhet, fils de Noé, les poëtes ont fait leur Japhet, qui se rendit célèbre en Thessalie, et fut père d'Hesper, Atlas, Epiméthée et Prométhée, tous célèbres dans la Fable. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 66, article *Japhet.*)

« JEAN, surnommé Marc (*Hist. sacrée*). Jean, disciple des apôtres, était fils d'une femme nommée Marie, qui avait une maison dans Jérusalem, où les fidèles et les apôtres s'assemblaient ordinairement. Jean-Marc s'attacha à saint Paul et à saint Barnabé, qui étaient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les aumônes des fidèles de Syrie, et il les accompagna dans le cours de leurs prédications, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem. Quelques années après, Paul et Barnabé se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc qui était son parent; mais Paul s'y opposant, ces deux apôtres se séparèrent, et Marc suivit Barnabé dans l'île de Chypre. On ignore ce que fit Jean-Marc depuis ce voyage jusqu'au temps qu'il se trouva à Rome en l'an 63, et qu'il rendit de grands services à saint Paul dans sa prison : l'Apôtre parle de lui dans l'*Epître aux Colossiens*, et le recommande à Philémon : *Marc, cousin de Barnabé, vous salue : s'il va vers vous, ayez soin qu'il soit bien reçu* (*Phil.* I, 24). On ignore le genre et l'année de la mort de ce disciple, mais il y a assez d'apparence qu'il mourut à Ephèse, où son tombeau était fort célèbre. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, page 234 et 235, article *Jean.*)

« JEAN (*Hist. ecclés.*). Il y a un grand nombre de communautés ecclésiastiques et religieuses instituées sous le nom de saint *Jean*. Les unes subsistent encore, d'autres se sont éteintes. L'Histoire ecclésiastique fait mention des chanoines hospitaliers de Saint-Jean-Baptiste de Coventry, en Angleterre. Honorius III les approuva; ils portèrent une croix noire sur leurs robes et sur leurs manteaux, qui les fit nommer *Porte-croix*. Il y avait aussi des sœurs hospitalières du même nom. Il est parlé des hospitaliers et des hospitalières de Saint-Jean-Baptiste de Dottingam; des ermites de Saint-Jean-Baptiste de la Pénitence, établis en Navarre sous l'obéissance de l'évêque de Pampelune, et confirmés par Grégoire XIII; des ermites de Saint-Jean-Baptiste, fondés en France par le frère Michel de Sainte-Sabine, en 1630, pour la réformation des ermites; une congrégation de chanoines particuliers en Portugal, sous le titre de Saint-Jean l'Evangéliste; l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de Saint-Jean de Latran » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 185 et 186, article *Jean*, par M. Goussier et J.)

JEAN-BAPTISTE (Saint). — « Pendant qu'Hérode Antipas, fils d'Hérode l'Ascalonite, était tétrarque de Galilée, Jean-Baptiste prêchait le baptême et la pénitence; et comme il reprochait à Hérode sa vie criminelle avec Hérodiade, femme de son frère, il fut mis en prison par son ordre, et bientôt après décapité. Voici ce que dit à ce sujet l'historien juif Josèphe :

« Il arriva, à l'occasion que je vais dire, une grande guerre entre Hérode le tétrarque et Arétas, roi de Pétra. Hérode, qui avait épousé la fille d'Arétas et vécu longtemps avec elle, passa, en allant à Rome, chez Hérode, son frère de père, et fils de la fille de Simon, grand sacrificateur, et conçut une telle passion pour Hérodiade, sa femme, fille d'Aristobule, leur frère à tous deux, et sœur d'Agrippa, qui fut depuis roi, qu'il lui proposa de l'épouser aussitôt qu'il serait de retour de Rome, et de répudier la fille d'Arétas. Il continua ensuite son voyage, et revint après avoir terminé les affaires qui l'avaient obligé de l'entreprendre. Sa femme découvrit ce qui s'était passé entre lui et Hérodiade; mais elle n'en témoigna rien, et le pria de lui permettre d'aller à Machéra, qui était une forteresse assise sur la frontière des deux Etats, et qui appartenait alors au roi son père, et comme Hérode ne croyait pas qu'elle sût rien de son dessein, il ne lui fit point difficulté de le lui accorder. Le gouverneur de la place la reçut très-bien, et un grand nombre de gens de guerre la conduisirent jusqu'à la cour du roi Arétas. Elle lui fit entendre la résolution prise par Hérode, dont il se tint fort offensé; et étant arrivée quelque contestation entre ces deux princes touchant les bornes du territoire de Gamala, ils en vinrent à la guerre, où ni l'un ni l'autre ne se trouva en personne. La bataille se donna, et l'armée d'Hérode fut entièrement défaite par la trahison de quelques réfugiés qui, ayant été chassés de la tétrarchie de Philippe, avaient pris parti dans les troupes d'Hérode. Ce prince écrivit à Tibère ce qui était arrivé; celui-ci entra dans une si grande colère contre Arétas, qu'il manda à Vitellius de lui déclarer la guerre et de lui amener s'il le pouvait prendre, ou de lui envoyer sa tête s'il était tué dans le combat.

« Plusieurs Juifs ont cru que cette défaite de l'armée d'Hérode était une punition de Dieu, à cause de Jean, surnommé Baptiste. C'était un homme de grande piété qui exhortait les Juifs à embrasser la vertu, à exercer la justice, et à recevoir le baptême après s'être rendus agréables à Dieu, en ne se contentant pas de ne point commettre quelques péchés, mais en joignant la pureté du corps à celle de l'âme. Aussi, comme une grande quantité de peuple le suivait pour écouter sa doctrine, Hérode, craignant que le pouvoir qu'il aurait sur eux n'excitât quelque sédition, parce qu'ils seraient toujours prêts à entreprendre tout ce qu'il leur ordonnerait, il

crut devoir prévenir ce mal, pour n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir attendu trop tard à y remédier. Pour cette raison, il l'envoya prisonnier dans la forteresse de Machéra, dont nous venons de parler, et les Juifs attribuèrent la défaite de son armée à un juste jugement de Dieu pour une action si injuste. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, liv. XVIII, c. 7.)

— « JEAN-BAPTISTE (*Histoire sacrée*), précurseur de Jésus-Christ, fils de Zacharie et d'Elisabeth ; il naquit l'an du monde 4000, environ six mois avant la naissance du Sauveur. Sa naissance, son emploi, son nom furent prédits à Zacharie, son père, lorsqu'il faisait les fonctions de prêtre dans le temple de Jérusalem : *Et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannes* (*Luc.* I, 13). Elisabeth, sa mère, l'ayant conçu quoique stérile et dans un âge très-avancé, fut visitée par la sainte Vierge sa cousine, qui portait déjà dans son sein le Verbe incarné. Alors l'enfant d'Elisabeth reconnut son maître, et, par un tressaillement de joie miraculeux, il adora celui dont il devait être le précurseur. En venant au monde, il délia la langue de son père, que son incrédulité pour les paroles de l'ange avait rendu muet. Tant de merveilles qui accompagnaient la naissance de cet enfant firent concevoir de lui de grandes espérances. Il était en effet l'ange que Dieu avait promis, par le prophète Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ses voies : *Ecce ego mitto angelum meum et præparabit viam ante faciem meam; et statim veniet ad templum suum dominator quem vos quæritis, et angelus testamenti quem vos vultis* (*Mal.* III, 1). Dès son enfance, il se retira dans le désert, où il ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage. Son habillement était fait de poil de chameau, et toute sa manière de vivre respirait la pénitence qu'il devait prêcher. En effet, après que saint Jean eut passé plus de trente ans dans le désert, l'esprit de Dieu l'en retira, et il commença à exercer son ministère en annonçant la venue du Messie. Il instruisait tous ceux qui venaient à lui et les plongeait dans le Jourdain pour les baptiser, et c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Baptiste*. Il se fit un grand nombre de disciples, et l'éclat de sa vertu le faisait prendre pour le Messie; mais il déclara qu'il ne l'était point. Jésus-Christ lui-même ayant voulu être baptisé de sa main, Jean rendit témoignage à la divinité du Fils de Dieu : *Quia vidi spiritum descendentem, quasi columbam de cœlo, et mansit super eum* (*Joan.* I, 32). Le zèle de ce saint homme pour la justice fut la cause de sa mort. Ayant repris avec force et liberté Hérode Antipas, qui avait épousé la sœur de son frère, ce prince le fit mettre en prison au château de Machera, et quelque temps après il eut la faiblesse de le sacrifier à la fureur de cette femme, qui sut profiter d'une promesse indiscrète qu'Antipas avait faite à Salomé, fille d'Hérodiade. Ainsi la vie du plus grand des enfants des hommes fut la récompense de l'adresse d'une baladine. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec une aiguille de tête, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. Les disciples de Jean ayant appris sa mort, vinrent enlever son corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrèrent, mais du temps de Julien l'Apostat on montrait son tombeau à Samarie. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 233 et 234, article *Jean-Baptiste.*)

« JEAN (Evangile de saint). Nom d'un des livres canoniques du Nouveau Testament, qui contient l'histoire de la vie et des miracles de Jésus-Christ, écrite par l'apôtre saint Jean, fils de Zébédée et de Salomé.

« On croit que cet apôtre était dans une extrême vieillesse lorsque, vers l'an du salut 97, les évêques et les fidèles d'Asie lui ayant demandé avec empressement qu'il leur écrivît l'histoire de ce qu'il avait vu et ouï de notre Sauveur, il se rendit à leurs désirs. Il s'appliqua principalement à y rapporter ce qui sert à établir la divinité du Verbe contre certains hérétiques d'alors qui la niaient. La sublimité des connaissances qui règne au commencement de cet Evangile a fait donner à saint Jean le surnom de *Théologien.*

« Outre cet Evangile et l'*Apocalypse* dont nous avons parlé sous son titre, cet apôtre a composé trois Epîtres que l'Eglise reconnaît pour canoniques. On lui a supposé quelques écrits apocryphes, par exemple, un livre de ses prétendus voyages; des Actes dont se servaient les encratistes, les manichéens et les priscillianistes; un livre de la mort et de l'assomption de la Vierge ; un symbole, que l'on prétendait avoir été donné à saint Grégoire de Néocésarée par la sainte Vierge et par saint Jean. Ce symbole fut cité dans le cinquième concile œcuménique ; mais les Actes et l'Histoire dont nous venons de parler ont été de tout temps généralement reconnus pour apocryphes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 185, article *Jean*, par M. Goussier et J.)

« JEAN L'EVANGELISTE (*Hist. sacrée*). Jean, né à Bethsaïde en Galilée, était fils de Zébédée et de Salomé, et frère cadet de saint Jacques le Majeur. Leur emploi était de gagner leur vie à la pêche, et Jean était dans une barque sur le bord du lac de Génésareth, lorsque Jésus-Christ fit faire à saint André et à saint Pierre cette pêche miraculeuse dont il est parlé dans l'Evangile. Il n'avait que vingt-cinq à vingt-six ans, lorsqu'il fut appelé à l'apostolat par le Sauveur, qui eut toujours pour lui une tendresse particulière, et il se désigne lui-même ordinairement sous le nom du disciple que Jésus aimait. Il était vierge, et c'est pour cette raison, dit saint Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la cène il reposa sur son sein, et que Jésus-Christ sur la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de sa sainte mère, et recommandant cette mère vierge au disciple vierge : *Virginem matrem virgini discipulo commendavit.* Jésus-

Christ lui donna des marques particulières de son amour, en le rendant témoin de sa gloire dans le temps de sa transfiguration. Il le chargea encore d'aller à Jérusalem, afin d'y préparer ce qui était nécessaire pour la dernière Pâque. Dans le jardin des Oliviers, il voulut l'avoir auprès de lui pendant le temps de son agonie. Ce disciple fut le seul qui l'accompagna jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Après la résurrection du Sauveur, Jean le reconnut le premier, et fut un de ceux qui mangèrent avec lui. Il assista au concile de Jérusalem, où il parut comme une des colonnes de l'Eglise, selon le témoignage de saint Paul. Ce saint apôtre alla prêcher l'Evangile dans l'Asie, et pénétra jusques chez les Parthes, auxquels il écrivit sa première Epître, qui portait autrefois ce titre. Il fit sa résidence ordinaire à Ephèse, fonda et gouverna plusieurs Eglises. Dans la persécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome, et plongé dans de l'huile bouillante, sans en recevoir aucune incommodité. Il en sortit plus fort et plus vigoureux, et fut relégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé tous les exilés, Jean revint à Ephèse, où il écrivit son Evangile, à la sollicitation des évêques d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe et d'Ebion, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme; mais l'apôtre établit la divinité et l'éternité du Sauveur dès les premières paroles de son Evangile. Nous avons encore de lui trois Epîtres, qui sont au nombre des livres canoniques : la première, citée autrefois sous le nom de *Parthes;* la seconde adressée à Electe, et la troisième à Gaius. Jean vécut jusqu'à une extrême vieillesse ; et ne pouvant plus faire de longs discours, il ne disait aux fidèles que ces paroles : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.* Ses disciples, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui en parlèrent, et il leur répondit : *C'est le précepte du Seigneur, et si on le garde il suffit pour être sauvé.* Enfin ce saint apôtre mourut à Ephèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la centième année de Jésus-Christ, âgé d'environ quatre-vingt-quatorze ans. On le surnomme le *Théologien*, à cause de la sublimité de ses connaissances et de ses révélations, et surtout du commencement de son Evangile; car les autres évangélistes ont rapporté les actions de la vie mortelle de Jésus-Christ; mais saint Jean s'élève comme un aigle au-dessus des nues; et va découvrir jusque dans le sein du Père le Verbe de Dieu égal au Père, et il rapporte les vérités les plus spirituelles, qui marquent le mystère de la Trinité, l'égalité des personnes divines, et la gloire de la vie future. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 234, art. *Jean l'Evangéliste.*)

« JÉBUS, *qui méprise* (*Histoire sacrée*). Troisième fils de Chanaan, père des Jébuséens, fondateur de la ville de Jébus, dite depuis *Jérusalem*. Les Jébuséens habitaient dans Jérusalem et aux environs. Ils ne purent être chassés de cette ville que du temps de David, et l'on ne sait où ils se retirèrent (*Jos.* XVIII, 28). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 235, article *Jébus.*)

« JÉCHONIAS, *préparation du Seigneur* (*Histoire sacrée*). Fils de Joachim, roi de Juda, et de Nohesta, petit-fils de Josias, naquit vers le temps de la première captivité de Babylone, lorsque son père fut pris et emmené dans cette ville. Il n'était âgé que de dix ans lorsque son père, de retour de Babylone, l'associa à l'autorité royale, et il régna dix ans, conjointement avec lui. Après sa mort, Jéchonias lui succéda, et ne régna que trois mois et dix jours seul; car au bout de ce temps, Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, Jéchonias sortit de la ville, et vint se rendre à ce prince avec tout ce qui lui appartenait. Nabuchodonosor l'emmena captif à Babylone, et il demeura dans cet état jusqu'à la mort de ce prince. Evilmérodach, son successeur, le tira des fers dans lesquels il était depuis trente-sept ans, et le mit au rang des princes de sa cour. Il ne jouit que peu de temps de la faveur du roi de Babylone, qui fut tué après un règne de deux ans. On croit même que Jéchonias fut enveloppé dans son malheur. Ce roi est appelé *stérile* dans Jérémie, quoiqu'il fût père de Salathiel et de plusieurs autres enfants : *Hæc dicit Dominus : scribe virum istum sterilem, virum qui in diebus suis non prosperabitur; nec enim erit de semine ejus vir qui sedeat super solium David, et potestatem habeat ultra in Juda* (*Jerem.* XXII, 30); mais il faut entendre ce mot d'une stérilité relative à une lignée de rois, et non d'une stérilité absolue. Le prophète voulut faire entendre que Jéchonias n'aurait point d'enfant qui lui succédât au royaume. En effet, aucun de ses descendants, jusqu'à Jésus-Christ, ne fut assis sur le trône de Juda. Au reste, l'accomplissement de cette parole ne donne aucune atteinte à celle de Dieu, qui avait promis à David que sa maison subsisterait à jamais, et que son trône serait éternel : *Et regnum tuum usque in æternum ante faciem tuam, et thronus tuus erit firmus jugiter* (*II Reg.* VII, 16). L'une et l'autre ont une exacte vérité, mais dans deux ordres très-différents. La grandeur temporelle des descendants de David dépendait de leur fidélité à servir Dieu et à observer sa loi. S'ils eussent eu la vertu de ce saint roi, le sceptre aurait passé de main en main, par une succession non interrompue, depuis lui jusqu'au Messie; mais leur obstination dans le crime les fit rejeter, et le trône visible de David fut renversé sans espérance d'être jamais rétabli. Cependant Dieu n'a pas oublié pour cela sa promesse. Le prophète qui prononce la dégradation de la postérité de Jéchonias s'élève aussitôt au véritable objet de la promesse divine, le règne spirituel et éternel du Messie, fils de David, ce roi sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra justice sur la

terre, et sous le règne duquel Juda sera sauvé, et Israël habitera en assurance : *Ecce dies venient, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum, et regnabit rex, et sapiens erit, et faciet judicium et justitiam in terra : in diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidenter, et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster* (*Jerem.* XXIII, 5, 6). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, pages 235 et 236, article *Jéchonias*.)

« JEHOVA ou JEHOVAH. Nom propre de Dieu dans la langue hébraïque. Son étymologie, sa force, sa signification, ses voyelles et sa prononciation ont enfanté des volumes; il vient du mot *être;* Jehovah est *celui qui est.* » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 237, article *Jehova* ou *Jehovah*.)

« JÉHU, *qui excite* (*Histoire sacrée*). Fils d'Hanani, prophète du Seigneur qui fut envoyé vers Baasa, roi d'Israël, pour l'avertir de tous les maux qui arriveraient à sa maison. Le texte de la Vulgate ajoute que Baasa, irrité de la liberté de Jéhu, fils d'Hanani, le fit mourir ; *ob hanc causam occidit eum, hoc est Jehu, filium Hanani prophetam* (*III Reg.* XVI, 7). Mais, suivant le texte hébreu, on ne sait si c'est Baasa qui fit mourir Jéhu, ou si c'est le Seigneur qui fit mourir Baasa. Ce qui pourrait faire croire que c'est plutôt le dernier, c'est que l'on voit trente ans après Jéhu, fils d'Hanani, qui vient faire des reproches de la part du Seigneur à Josaphat, roi de Juda, et qu'il est vraisemblable que c'est la même personne : *Cui occurrit Jehu, filius Hanani videns, et ait ad eum : Impio præbes auxilium*, etc. (*II Paral.* XIX, 2). Quelques-uns ont cru qu'il y avait eu deux prophètes de ce nom. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 237, article *Jéhu*.)

« JÉHU (*Histoire sacrée*). Fils de Josaphat, petit-fils de Namsi et capitaine des troupes de Joram, roi d'Israël; il fut destiné par le Seigneur pour régner sur Israël et sacré par un disciple d'Elisée, l'an du monde 3120. Jéhu commandait l'armée de Joram au siége de Ramoth-Galaad, lorsque le jeune homme envoyé par le prophète pour le sacrer entra dans la salle du conseil, où était Jéhu avec les principaux officiers de l'armée. Il l'appela, le prit en particulier, lui donna, de la part de Dieu, l'onction royale, et lui déclara les volontés du Seigneur contre la maison d'Achab, et s'enfuit. Jéhu étant rentré dans la salle, les officiers, informés de ce qui s'était passé, le reconnurent roi. Il partit aussitôt pour Israël, où était Joram, et, ce prince étant venu au-devant de lui, il le tua d'un coup de flèche, et fit jeter son corps dans le champ de Naboth, qu'Achab avait fait mourir. Il fit aussi tirer sur Ochosias qui était avec Joram, et qui se sauva tout blessé à Mageddo où il mourut. Jéhu étant ensuite entré à Jesraël, Jézabel, femme d'Achab, se mit à la fenêtre de son palais, et ayant insulté ce prince, il la fit précipiter par les eunuques qui étaient auprès d'elle. Le corps de cette reine impie fut foulé aux pieds des chevaux, et dévoré par les chiens, ainsi qu'Elie l'avait prédit, et quand Jéhu voulut la faire ensevelir, on ne trouva que les os. Après cela il ordonna aux habitants de Samarie de lui envoyer les têtes de soixante-dix fils d'Achab qui demeuraient dans cette ville; et cela ayant été exécuté, il fit mourir tous les parents d'Achab et tous ceux qui avaient quelque liaison avec ce prince. Etant parti lui-même pour Samarie, il trouva en chemin quarante-deux frères d'Ochosias qu'il fit massacrer; et ayant assemblé tous les prêtres de Baal dans le temple de cette fausse divinité, sous prétexte d'une fête qu'il disait vouloir célébrer en son honneur, il les fit tous égorger, brisa la statue, et détruisit le temple. Le Seigneur, satisfait de la vengeance que Jéhu avait exercée contre la maison d'Achab, lui promit que ses enfants seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération, ce qui fut accompli dans la personne de Joachaz, Joas, Jéroboam et Zacharie : *Filii tui usque ad quartam generationem sedebunt super thronum Israel* (*IV Reg.* X, 30). Mais comme ce prince, qui avait paru si zélé à exécuter les ordres de Dieu sur la maison d'Achab, ne l'avait fait que par des vues politiques, et pour s'assurer à lui et à sa maison la possession du trône ; qu'il ne se retira point des péchés de Jéroboam, et qu'il eut le malheur de tomber ensuite dans l'idolâtrie, Dieu l'en punit en le livrant à Hazraël, roi de Syrie, qui désola son royaume, tailla en pièces tout ce qu'il trouva sur les frontières, et ruina tout le pays de Galaad que possédaient les enfants de Ruben, de Gad et de Manassé. Il mourut lui-même, après un règne de vingt-huit ans, et fut enseveli à Samarie, l'an du monde 3128. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, p. 237 et 238, article *Jéhu*.)

« JEPHTÉ, *qui ouvre* (*Histoire sacrée*). Jephté, successeur de Jaïr, dans la judicature des Hébreux, était fils de Galaad et d'une courtisane. Celui-ci ayant des enfants d'une femme légitime, Jephté fut chassé de la maison par ses frères, qui ne voulaient pas qu'il héritât avec eux. Alors, il se retira dans le pays de Tob, où il devient chef d'une troupe de brigands. Les Juifs, se voyant pressés par les Ammonites, eurent recours au courage de Jephté, qui leur offrit ses services, à condition qu'ils le reconnaîtraient pour chef à la fin de la guerre. Il marcha donc contre les Ammonites, après avoir essayé vainement de les porter à la paix, et il fit vœu au Seigneur de lui sacrifier la première chose qu'il rencontrerait en retournant à sa maison, s'il lui accordait la victoire (*Jud.* X, 31). La bataille se donna, Jepthé fut victorieux et ravagea tout le pays d'Ammon. Mais il eut bientôt sujet de se repentir du vœu qu'il avait fait, car lorsqu'il revenait, sa fille unique, transportée de joie, vient au devant de lui Jephté l'ayant vue, déchira ses vêtements, lui déclara le vœu qu'il avait fait,

et sa fille l'exhorta à l'accomplir, en demandant seulement un délai de deux mois, qu'elle emploierait à pleurer sa virginité. Au bout de ce temps elle revint, et ce père infortuné s'acquitta de son vœu. Ceux de la tribu d'Ephraim, piqués de jalousie de ce que Jephté ne les avait pas invités à la guerre contre les Ammonites, se révoltèrent; mais Jephté, ayant assemblé le peuple de Galaad, leur livra bataille, les vainquit, et en tua quarante-deux mille. Ce juge, après avoir gouverné les Israëlites pendant cinq ans, mourut et fut enterré dans la ville de Marpha en Galaad, an du monde 2823. Saint Paul le met entre les saints de l'Ancien Testament qui se sont distingués par leur foi. (*Hebr.* x, 32). L'opinion la plus raisonnable est que l'immolation de la fille de Jephté ne fut que spirituelle, que Jephté consacra la virginité de sa fille au Seigneur, et qu'il l'obligea de passer le reste de ses jours dans la continence.» (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 240 et 241, art. *Jephté.*)

JÉRÉMIE. — « Polyhistor, dit Eusèbe, ayant fait mention de la prophétie de Jérémie, nous aurions grand tort de passer son témoignage sous silence; voici ce qu'il en dit: « Ce fut sous le règne de Joachim que « prophétisa Jérémie. Il avait été envoyé de « Dieu pour réprimander les Juifs qui ado- « raient une idole d'or nommée Baal. Il leur « prédit les désastres qui allaient fondre sur « eux, et Joachim menaça de le faire brûler « vif. Le prophète lui dit qu'avec le bois qui « était préparé pour lui, les Juifs feraient « cuire des aliments pour nourrir les Baby- « loniens, et qu'étant captifs, ils creuseraient « les canaux du Tigreet de l'Euphrate.

« Nabuchodonosor, roi des Babyloniens, « ayant appris les prédictions de Jérémie, en- « gagea Astibarès, roi des Mèdes, à se joindre « à lui pour entreprendre une expédition. Se « mettant à la tête des Babyloniens et des « Mèdes, qui composaient une armée de cent « quatre-vingt mille fantassins, cent vingt « mille cavaliers et dix mille chars remplis « de soldats, il subjugua d'abord la Samarie, « la Judée, Scythopolis et les Juifs qui habi- « taient le pays de Galaad. Ensuite, il prit « Jérusalem et fit prisonnier Joachim, roi des « Juifs. S'étant emparé de l'or qui était dans « le temple, ainsi que de l'argent et de l'ai- « rain, il envoya tout cela à Babylone, lais- « sant cependant l'arche et les tables de la loi, « que Jérémie conserva. » (*Prép. Evang.* ix, 39.) *Voyez* Juifs.

— « Jérémie, *grandeur du Seigneur.* (*Hist. sacrée*). Fils d'Hebeias, de la race sacerdotale; il naquit à Anathoth, ville de la tribu de Benjamin. Dès le sein de sa mère, il fut destiné à l'emploi de prophète, qu'il commença d'exercer vers la quatorzième année du règne de Josias, l'an du monde 3375. Il se contenta d'abord de prêcher de vive voix, sans rien écrire, jusqu'à la quatrième année de Joachim, roi de Juda, qu'il commença à rédiger ses prophéties, qui roulent presque toutes sur les crimes de Juda et sur le châtiment que Dieu en devait faire par les mains de Nabuchodonosor. Le prophète les fit écrire par Baruch, son disciple, qu'il chargea de les aller lire dans le temple, ne le pouvant faire lui-même, parce qu'il était dans les liens où il avait été mis par les ordres du roi. Le livre ayant été porté à Joachim, ce prince en fit lire trois ou quatre pages en sa présence, mais ayant ouï ce qu'il contenait, il le coupa avec un canif, et le jeta au feu. Jérémie reçut ordre d'écrire ces mêmes menaces dans un nouveau volume et d'y en ajouter plusieurs autres. Cependant la liberté avec laquelle le prophète invectivait contre les crimes des Juifs l'exposa à leurs persécutions. Il fut mis plusieurs fois en prison, et, pendant le siége de Jérusalem, les courtisans de Sédécias, qui régnait alors, ne pouvant souffrir que, malgré sa captivité, il continuât à prédire les malheurs qui allaient fondre sur la ville, le jetèrent dans une citerne remplie de boue, après en avoir arraché le consentement de ce prince faible, qui, quoique convaincu de l'innocence de Jérémie, n'eut pas la force de résister à ses persécuteurs. Il y aurait été bientôt étouffé, si un Éthiopien nommé Abimélech n'eût obtenu de Sédécias la permission de l'en retirer. Il resta cependant toujours en prison jusqu'à la prise de la ville, l'an 3416. Alors Nabuzardan, général de Nabuchodonosor, à qui son maître avait ordonné d'avoir soin de Jérémie, lui laissa la liberté de le suivre à Babylone ou de demeurer dans la Judée avec le reste du peuple. Le prophète accepta ce dernier parti, et se retira auprès de Godolias à Maspha, où vinrent aussi se réunir plusieurs Juifs. Ils y vivaient en paix, lorsque Godolias fut tué en trahison par Ismaël, fils de Nathanias. Alors les Juifs, craignant la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie s'opposa avec force à ce dessein, et les menaça de toute la colère de Dieu s'ils l'exécutaient : *Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum et habitent, ibi morientur gladio, et fame, et peste; nullus de eis remanebit, nec effugiet mali facie a quod ego afferam super eos* (*Jerem.* xlii, 17). Mais ils s'opiniâtrèrent et forcèrent Jérémie à les suivre avec Baruch, son disciple. Là, il ne cessa de leur reprocher leurs crimes avec son zèle ordinaire, et prophétisa contre eux et contre les Egyptiens. L'Écriture ne nous parle point de sa mort, mais on dit que les Juifs, irrités de ses menaces continuelles, le lapidèrent à Taphnis. C'est de lui que plusieurs interprètes entendent cette parole de saint Paul : *Ils ont été lapidés* (*Hebr.* xi, 37). Depuis sa mort il apparut tout éclatant de gloire et de majesté à Judas Machabée, à qui le saint pontife Onias dit, en lui montrant le prophète, qu'il était l'ami véritable de ses frères et du peuple d'Israël, Jérémie, le prophète de Dieu, qui priait beaucoup pour le peuple et pour toute la ville sainte : *Hic est fratrum amator et populi Israël; hic est qui multum orat pro populo et universa*

*sancta civitate, Jeremias propheta Dei* (*II Machab.* xv, 14). Toute la vie de ce saint homme, depuis qu'il eut été appelé à la fonction de prophète, qu'il exerça pendant quarante-cinq ans, porte un caractère admirable de sainteté, de pénitence, de zèle et de fidélité à remplir son ministère parmi les plus rudes épreuves. Figure de Jésus-Christ dans sa mission, il le fut encore dans l'exercice de son ministère, où il exprime d'une manière admirable le zèle, les souffrances, la douceur et la patience de l'Homme-Dieu. Jésus-Christ, comme Jérémie, est haï des princes, des prêtres, des docteurs de la loi, dont il reprenait les vices. Saisi et arrêté comme un malfaiteur, il souffre en silence les plus indignes traitements, et ne parle que lorsqu'il est nécessaire de rendre témoignage à la vérité; jugé digne de mort par le conseil des Juifs, traduit devant le magistrat romain, et accusé par les prêtres qui excitent la populace à demander sa mort par des cris séditieux, il succomba à la calomnie par la timide politique de ce juge, qui, à l'exemple de Sédécias, n'a pas la force de se déclarer pour ce nouveau Jérémie. La prophétie de Jérémie contient cinquante-un chapitres, il y en a un cinquante-deuxième qu'on croit être de Baruch ou d'Esdras. Le style de ce prophète est majestueux et sublime. Son grand talent était de toucher et d'exciter la tendresse et la pitié. C'est ce qu'il fait admirablement dans ses *Lamentations*, qui sont un chef-d'œuvre en ce genre. On croit qu'il les composa à l'occasion des derniers malheurs de Jérusalem et de sa ruine entière par les Chaldéens; il est, comme les autres prophètes, rempli d'actions symboliques que nous avons expliquées à leur place. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, p. 241 et 242, article *Jérémie.*)

« JÉROBOAM, *qui combat le peuple* (*Histoire sacrée*). Un jour que Jéroboam allait seul dans la campagne, le prophète Ahias lui prédit que Dieu diviserait le royaume de Salomon, qu'il lui en donnerait dix tribus, et que la seule tribu de Juda resterait à ce prince. Jéroboam, plein d'ambition, voyant le peuple mécontent des subsides et des travaux dont il était accablé, chercha à le soulager pour avancer sa fortune. Salomon, informé de sa démarche, donna ordre de l'arrêter; mais il s'enfuit en Egypte, et y demeura jusqu'à la mort du roi. Jéroboam, qui succéda à Salomon, ayant traité son peuple avec une rigueur excessive, dix tribus se séparèrent de la maison de David, et firent un royaume à part, à la tête duquel elles mirent Jéroboam. Ce nouveau roi, craignant que si le peuple continuait à aller à Jérusalem pour y sacrifier, il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance de Roboam, son prince légitime, fit faire deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel, l'autre à Dan, ordonna à ses sujets de les adorer, et leur fit défense d'aller désormais à Jérusalem. Il éleva au sacerdoce les derniers du peuple, qui n'étaient pas de la tribu de Lévi, il établit des fêtes solennelles à Béthel, comme à Jérusalem, et il réunit dans sa personne la dignité du sacerdoce à la majesté royale. Dans le moment qu'environné de toute sa cour, d'une grande multitude de peuple, il faisait brûler de l'encens sur l'autel de Béthel, un prophète vint de la part de Dieu prédire à Jéroboam que cet autel sacrilége serait détruit, qu'il naîtrait un fils de la race de David, nommé Josias, qui égorgerait sur cet autel tous les prêtres qui y offriraient de l'encens, et il ajouta que pour preuve qu'il disait la vérité, l'autel allait se fendre en deux à l'heure même : *Altare, altare, hæc dicit Dominus : Ecce filius nascetur domus David, Josias nomine, et immolabit super te sacerdotes excelsorum, qui nunc in te thura succendunt, et ossa hominum super te incendet* (*III Reg.* XIII, 2). Jéroboam ayant étendu la main pour faire arrêter le prophète, sa main se sécha, et l'autel se fendit aussitôt. Alors le roi pria l'homme de Dieu d'obtenir sa guérison, et sa main revint à son premier état. Ce prodige ne changea pas le cœur de Jéroboam ; il ne quitta point sa voie corrompue, il continua d'entretenir le peuple dans l'erreur, et il mourut dans son impiété, après vingt-deux ans de règne, an du monde 3050. En punition de son apostasie, sa maison fut détruite et exterminée par Baasa, selon la prédiction d'Ahias de Silo, et c'est ainsi que ce prince, ingrat jusqu'à l'impiété, quoique comblé des bienfaits de Dieu, fit rentrer sa famille dans le néant, d'où elle avait été tirée, en voulant l'affermir sur le trône aux dépens de la fidélité qu'il devait à l'auteur de son élévation. La vengeance de Dieu s'étendit même sur tout Israël, qui avait eu la lâche complaisance d'imiter l'impiété de son roi. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, p. 243 et 244, article *Jéroboam.*)

« JÉROBOAM (*Histoire sacrée*). Jéroboam, second fils de Joas, roi d'Israël, ayant succédé à son père, fit le mal devant le Seigneur, et marcha dans les voies de Jéroboam, fils de Nabath, qui avait fait pécher Israël ; cependant son règne fut long et heureux, en exécution des promesses que Dieu avait faites à son grand-père Joachaz. Ce prince rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne splendeur, reconquit les pays que les rois de Syrie avaient usurpés et démembrés de ses Etats, et réduisit sous son obéissance toutes les terres d'au delà le Jourdain jusqu'à la mer Morte. Nous voyons par les prophéties d'Osée, d'Amos et de Jonas, qui vécurent sous ce règne, que la mollesse, la somptuosité et l'impiété régnaient dans Israël ; que l'on adorait non-seulement les veaux d'or à Béthel, mais que l'on fréquentait tous les hauts lieux du royaume, où l'on commettait toutes sortes d'abominations. Jéroboam mourut l'an du monde 3220, après quarante et un ans de règne. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 244 et 245, article *Jéroboam.*)

« JÉRONYMITES est le nom que l'on donne à divers ordres ou congrégations de religieux, autrement appelés *Ermites de Saint-Jérôme*. Les premiers, que l'on appelle *Ermites de Saint-Jérôme d'Espagne*, doivent leur naissance au tiers-ordre de Saint-François, dont les premiers Jéronymites étaient membres. Grégoire XI approuva cet ordre en 1373 ou 1374, sous le nom de Saint-Jérôme, qu'ils avaient choisi pour leur protecteur et leur modèle, et leur donna les constitutions du couvent de Sainte-Marie du Sépulcre, avec la règle de Saint-Augustin, et pour habit une tunique de drap blanc, un scapulaire de couleur tannée, un petit capuce, et un manteau de même couleur, le tout de couleur naturelle, sans teinture et d'un vil prix.

« Les Jéromynites sont en possession du couvent de Saint-Laurent de l'Escurial, où les rois d'Espagne ont leur sépulture ; de ceux de Saint-Isidore de Séville et de Saint-Just, où Charles-Quint se retira après avoir abdiqué la couronne impériale et celle d'Espagne. Il y a aussi en Espagne des religieux Jéronymites qui furent fondés vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Sixte IV les mit sous la juridiction des Jéronymites, et leur donna les constitutions du monastère de Sainte-Marthe de Cordoue; mais Léon X leur ordonna de prendre celle de l'ordre de Saint-Jérôme.

« Les ermites de *Saint-Jérôme de l'Observance*, ou *de Lombardie*, ont pour fondateur Loup d'Almédo, qui les établit, en 1421, dans les montagnes de Cazalla, au diocèse de Séville, et leur donna une règle composée des sentiments de saint Jérôme, approuvée par le pape Martin V, qui dispensa pour lors les Jéronymites de garder celle de saint Augustin.

« Pierre Gambacorti fonda la troisième congrégation des Jeronymites vers l'an 1477. Ils ne firent que des vœux simples jusqu'en 1568, que Pie V leur ordonna d'en faire de solennels. Ils ont des maisons en Italie, dans le Tyrol et dans la Bavière.

« La quatrième congrégation des Jéronymites, dite des *Ermites de Saint-Jérôme de Fiesoli*, commença l'an 1360, que Charles de Montegranelli, de la famille des comtes de Montegranelli, se retira dans la solitude, et s'établit d'abord à Vérone. Elle fut approuvée par Innocent VII, sous la règle et les constitutions de saint Jérôme ; mais Eugène IV leur donna, en 1441, la règle de saint Augustin. Comme le fondateur était du tiers-ordre de Saint-François, il en garda l'habit; mais, en 1460, Pie II permit de le quitter à ceux qui le voudraient, ce qui occasionna une division parmi eux. Clément IX supprima tout à fait cet ordre en 1668. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, pag. 245, article *Jéronymites*.)

« JÉRUSALEM (TEMPLE DE) (*Histoire sacrée et profane*), autrement nommé *Temple de Salomon*, parce que ce prince le fonda, l'acheva et le dédia, avec de grandes solennités, plus de mille ans avant Jésus-Christ.

« Sa description est trop épineuse pour nous y engager, et les savants qui ont consumé leurs veilles à nous en donner le plan ont eu le malheur de ne point s'accorder ensemble. Le lecteur peut s'en convaincre s'il a le loisir de consulter, de confronter Villalpand, dans ses *Commentaires sur Ezéchiel ;* Louis Cappel, dans son *Abrégé de l'histoire judaïque ;* Constantin l'Empereur, dans son ouvrage sur le traité du Talmud, intitulé *Middoth ;* Jean Lightfoot, dans le recueil de ses Œuvres ; le P. Bernard Lami, prêtre de l'Oratoire, dom Calmet et M. Prideaux : voilà les plus illustres d'entre les modernes qui ont épuisé cette matière sans beaucoup de succès.

« Cependant le temple de Salomon n'était qu'une petite masse de bâtiments qui n'avait que cent cinquante pieds de long et autant de large, en prenant tout le corps de l'édifice d'un bout à l'autre ; mais l'embarras de sa description consiste principalement dans ses décorations, ses ornements, ses portes, ses portiques, ses galeries et ses cours, dont nous pouvons d'autant moins nous faire d'idées justes, que les détails de l'Ecriture sainte, de Josèphe et du Talmud sont également confus.

« Personne n'ignore les tristes catastrophes que ce temple éprouva dans le cours des siècles. Après avoir subsisté quatre cent vingt-quatre ans, il fut ravagé et détruit par Nabuchodonosor. Zorobabel mit pendant vingt ans tous ses soins à le rebâtir, lors du retour de la captivité, et l'on en fit la dédicace sous le règne de Darius. Mais ce nouveau temple fut pillé, fouillé et profané par Antiochus Epiphane. Ce prince recueillit, 171 ans avant Jésus-Christ, un butin sacrilége qui montait à dix-huit cents talents d'or. Le talent d'or, chez les Hébreux, valait seize fois le talent d'argent.

« Judas Machabée ayant eu le bonheur de tirer sa patrie des mains d'Antiochus, purifia le temple 165 ans avant Jésus-Christ, et les richesses y coulèrent avec tant d'abondance en moins d'un siècle, que le pillage qu'en fit Crassus, pendant qu'il fut gouverneur de Syrie, lui valut la somme de dix mille talents, c'est-à-dire plus de deux millions sterlings, ou plus de quarante-deux millions de notre monnaie. Cet événement arriva 54 ans avant Jésus-Christ. Hérode, néanmoins, rebâtit de nouveau le temple même avec une grande magnificence, dont la splendeur fut de courte durée. Tout le monde sait qu'il subit le sort de Jérusalem, lorsque Titus assiégea cette ville, l'emporta, la brûla et la réduisit en cendres, l'an 70 de l'ère vulgaire. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, pag. 248, article *Jérusalem*, par Goussier et J.)

JÉRUSALEM (PRÉDICTION DE LA RUINE DE). — « Une ancienne tradition attestée par Phlégon (*Olympe*, lib. XIII) nous apprend que, l'an 66 de l'ère chrétienne, saint Pierre et saint Paul, ayant été livrés à Néron par les Juifs, leur déclarèrent : *Que le temps marqué par Jésus-Christ pour leur propre ruine*

*était proche, que Jérusalem allait être assiégée et renversée de fond en comble, qu'ils souffriraient une si cruelle famine qu'ils se mangeraient les uns les autres, qu'ils verraient périr leurs femmes et leurs enfants, et tout ravager par le fer et par le feu, qu'ils seraient bannis à jamais de leur patrie, pour être esclaves jusqu'à la fin des siècles, et que tous ces maux leur arriveraient à cause de l'injure qu'ils avaient faite au Fils de Dieu, qui s'était manifestement déclaré à eux par tant de miracles.* » (*Institutions* de LACTANCE, lib. IV, cap. 21.)

« JESRAEL ou JEZRAEL, *semence de Dieu* (*Géog. sacrée*). Ville située dans le grand champ de la tribu d'Issachar, autrefois habitée par les Chananéens, était le séjour ordinaire d'Achab. Cette ville est devenue fameuse par la vigne de Naboth, dont Achab s'empara, et par la vengeance que Dieu tira de ce prince et de sa famille. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 249, article *Jesrael.*)

« JESSÉ (*Histoire sacrée*). Père de David, de la race duquel devait naître le Messie ; *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (*Isa.* XI, 1). Ce pays se prend aussi pour le pays méridional de l'Arabie du côté de l'Egypte : *Nabuchodonosor misit ad omnen terram Jesse* (*Judith*, I, 9). C'est le même que la terre de Jessen. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 249, article *Jessé.*)

« JESUATES, nom d'une sorte de religieux qu'on appelait autrement *Clercs apostoliques*, ou *Jésuites de saint Jérôme.*

« Le fondateur des *Jésuates* est Jean Colombin. Urbain V approuva cet institut en 1367, à Viterbe, et donna lui-même à ceux qui étaient présents l'habit qu'ils devaient porter. Ils suivaient la règle de saint Augustin, et Paul V les mit au nombre des ordres mendiants.

« Le nom de Jésuates leur fut donné, parce que leurs premiers fondateurs avaient toujours le nom de Jésus à la bouche. Ils y ajoutèrent celui de saint Jérôme, parce qu'ils le prirent pour leur protecteur.

« Pendant plus de deux siècles les Jésuates n'ont été que frère lais ; Paul V leur permit, en 1606, de recevoir les ordres. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 249, article *Jésuates.*)

JESUITES. — Les témoignages en faveur des Jésuites, de la part de leurs adversaires sont tellement innombrables que nous avons dû en négliger beaucoup, soit des moins importants, soit de ceux qui entraient dans des détails secondaires. Nous rangerons en deux classes ceux que nous donnons ici : 1° les témoignages des protestants, 2° ceux des philosophes sceptiques ou incrédules.

*Témoignages protestants.* — MENZEL. — « Pendant que le règne de la nouvelle Eglise se consolidait de plus en plus en Allemagne, que la Réforme gagnait de nombreux partisans dans la Bohême, la Pologne et la Hongrie, qu'elle trouvait en France un puissant appui par les grands, que dans les Pays-Bas l'esprit révolutionnaire du peuple saisit avec avidité cet aliment de révolte, et qu'enfin les savants commençaient à comprendre l'impossibilité de s'opposer plus longtemps au torrent rapide des doctrines nouvelles ; la hiérarchie reçut d'un homme pauvre et sans science un secours qui lui fut plus utile que les armes victorieuses de l'empereur, que les trésors du nouveau monde. Un moine entreprit de raffermir les colonnes fondamentales de l'Eglise ébranlée par un moine, et de ramener l'esprit rebelle du siècle dans la voie de l'obéissance. Les anciens ordres religieux n'avaient pas été d'une grande utilité à l'Eglise dans les embarras que lui causa la Réforme ; les ordres mendiants avaient presque tous pris parti contre le pouvoir au service duquel ils se trouvaient naguère. Aussi la cour de Rome vit-elle avec joie que les nouveaux ordres, connaissant mieux les besoins du temps, se levassent en arborant de nouvelles bannières. Tels furent donc les Théatins, formés à Rome en 1524, et qui étaient principalement favorisées par le cardinal Caraffa, plus tard Pape sous le nom de Paul IV ; tel fut encore l'ordre des Barnabites, fondé à Milan en 1535; celui des Pères de l'Oratoire, et beaucoup d'autres. — Ces sociétés religieuses voulaient et devaient rendre au culte divin son ancienne splendeur, propager l'usage fréquent des sacrements de la pénitence et de l'eucharistie, prêcher souvent, et d'une manière édifiante, visiter les malades, accompagner les criminels au supplice, et s'attacher surtout à élever un obstacle puissant à l'envahissement du protestantisme, par l'enseignement et l'œuvre; mais la réputation et le succès de toutes ces sociétés furent éclipsés bientôt par l'importance de la Compagnie de Jésus. Un gentilhomme espagnol, Ignace de Loyola, fut le fondateur de cet ordre célèbre. Grièvement blessé à la défense de Pampelune contre les Français, en 1521, et obligé de garder le lit pendant longtemps, il se prit, par la lecture de quelques légendes, d'un véritable enthousiasme pour l'Eglise, et bientôt il se sentit animé du désir d'égaler les héros catholiques des premiers siècles de la chrétienté. Doué d'une grande force de volonté, il résolut, homme, de se livrer aux études, et de parcourir toute l'échelle des sciences. En 1534, il reçut les grades de philosophie ; il ne perdait pas de vue son but principal et continuait de prier, de se mortifier, de mendier, de nourrir les pauvres, de prêcher la pénitence. Il sut communiquer son enthousiasme à quelques-uns de ses compagnons d'études. Le 16 août 1532, ils se promirent solennellement, après avoir communié, de renoncer aux biens de ce monde, pour consacrer toutes leurs forces et leur vie même au service de l'Eglise ; puis ils convinrent de soumettre leur plan au Pape, dont ils sollicitèrent l'approbation. Ce plan avait pour but de réunir en un seul faisceau les forces isolées et éparses des

catholiques, et d'affermir par là la hiérarchie ancienne. Le moyen principal de ce vaste projet devait consister dans une éducation systématique de la jeunesse, conforme à la discipline de l'Église, et dans les soins à donner au culte extérieur et à la direction des âmes. Pour que le succès de cette entreprise ne fût pas l'effet du hasard, auquel rien ne doit être abandonné, on voulut que des hommes capables se formassent dans le sein de cette compagnie. A cet effet, on devait établir une espèce de séminaire, où la jeunesse de toutes conditions serait conduite, dirigée, instruite d'après un plan déterminé; on étudierait les capacités et les talents de chaque élève qu'on enverrait dans le monde, qu'on consacrerait au service même de l'ordre. En se développant graduellement, la Compagnie devait chercher à étendre son influence sur toutes les régions où serait établie la Société, à s'emparer de tous les accès du genre humain. Lorsque le Pape Paul III eut parcouru le plan de Loyola, il s'écria : *Le doigt de Dieu est là*, et au mois de septembre 1540, la nouvelle société fut approuvée d'après le projet de Loyola, que reproduisit le bref du Pape. La Société de Jésus doit principalement porter son attention sur l'amélioration des âmes dans la vie et la foi chrétienne, sur la propagation de la religion par des sermons publics, par des pratiques spirituelles, par des œuvres de charité et par l'enseignement des enfants et des ignorants; elle doit commencer par agir sur les hommes, par la confession et par des consolations pieuses. Aucun membre ne doit repousser comme indigne l'enseignement des enfants et du peuple; occupation nécessaire pour seconder et entretenir la charité et l'humilité. Le Pape Jules III agrandit les attributions de l'ordre en lui recommandant de veiller également sur la défense de la foi, sur la conversion des dissidents, sur les soins et les consolations donnés aux malades, et en général, sur la pratique gratuite de toutes les œuvres de charité chrétienne. Ce Pape autorisa encore le général de l'ordre à conférer, après un mûr examen, les grades académiques aux étudiants trop pauvres pour les obtenir. En accordant ces différents priviléges à l'ordre des Jésuites, la cour romaine crut que pour raffermir l'Église ébranlée par tant de secousses, il fallait non pas des remèdes ordinaires, mais des remèdes héroïques, comme en avaient employé souvent dans des intérêts mondains les princes séculiers, dans les temps anciens et modernes, au risque de s'attirer la haine des partis. Cependant, en dépit de ses adversaires, la nouvelle Société fit de rapides progrès, et se répandit avec une inconcevable rapidité sur toute la surface de l'Europe. Les protestants reconnurent et détestèrent dans les Jésuites leurs adversaires les plus dangereux. Ils regardent cette idée de soumettre les peuples à des tuteurs spirituels comme une inspiration de l'enfer et des ténèbres. Aussi ne prononcent-ils le nom de cette Société qu'avec une horreur profonde. Cependant l'histoire doit être exempte de préjugés, quand elle apprécie les grands phénomènes humanitaires. Souvent où les passions ne voient que des inspirations de ténèbres, l'histoire trouve des contrepoids nécessaires à des mouvements qui emporteraient la société; aux yeux de l'histoire, l'alliance d'hommes qui combattirent pour le salut de l'Église occidentale, qui lui conservèrent les deux tiers de l'Europe, et qui, missionnaires et martyrs, conquirent au catholicisme au delà des mers plus de partisans qu'elle n'en avait perdu en deçà; cette alliance, dis-je, ne peut être l'inspiration accidentelle d'une folie monacale. » (Menzel, t. IV, p. 37-61.)

Bacon. — « C'est une plainte ancienne et qui a passé depuis les siècles les plus sages et les plus éclairés jusqu'à nous, que les gouvernements s'occupaient trop de faire des lois, et trop peu de l'éducation de la jeunesse. Cette partie de la discipline, si honorable en elle-même, et si honorée dans la haute antiquité, les Jésuites l'ont rappelée en quelque sorte dans leurs colléges, comme par droit de retour dans sa patrie, *quasi post limine;* et quand je considère leur talent et leur habileté, tant pour cultiver les lettres que pour former les mœurs, je suis tenté de dire comme Agésilas disait de Pharnabase : « Puisque vous êtes tel, plût à Dieu que « vous fussiez des nôtres. *Talis cum sis,* « *utinam noster esses*..... »

« Quand il s'agit de l'éducation des jeunes gens, le plus court serait de dire, voyez les écoles des Jésuites : cependant, suivant notre usage, nous donnerons quelques conseils sur cette partie, mais nous ne ferons que glaner après eux. » (*De augmentis scientiarum*, l. I, vers. init., et livre VI, chap. 4, vers. init.)

« Quant à la méthode d'enseignement des Jésuites, quel plus grand éloge pourrait-on en faire en disant que de nos jours elle devrait être suivie partout. » (Baco, *De dignitate et augmentis scientiarum*, liv. I, p. 24.)

Leibnitz. — « On travaille depuis plusieurs années, en Europe, à procurer aux Chinois l'avantage inestimable de connaître et de professer la religion chrétienne. Ce sont principalement les Jésuites qui s'en occupent, par l'effet d'une charité très-estimable, et que ceux même qui les regardent comme leurs ennemis jugent dignes des plus grands éloges.

« Je sais qu'Antoine Arnaud, personnage qu'on peut compter parmi les ornements de ce siècle, et qui était au nombre de mes amis, emporté par son zèle, a fait à leurs missionnaires des reproches que je crois n'avoir point toujours été assez sages; car il faut, à l'exemple de saint Paul, se faire tout à tous : et il me semble que les honneurs rendus par les Chinois à Confucius, et tolérés par les Jésuites, ne devraient pas être pris pour une adoration religieuse. » (T. IV des *Œuvres* de Leibnitz, *Præfatio in novissima sinica*, page 82.)

« Je suis persuadé que très-souvent on calomnie les Jésuites, et qu'on leur prête des opinions qui ne leur sont pas seulement venues dans la pensée : tel a été Titus Oates, qui a débité sur leur compte je ne sais combien d'inpertinences; par exemple, que leurs généraux disposaient souverainement de tous les emplois civiles et militaires en Angleterre. Je ne dis rien des inepties que contient le livre intitulé : *L'empereur et l'empire trahis.* Il est encore trop certain qu'il y a dans leur Société *beaucoup* de sujets qui sont les plus honnêtes gens du monde; il est vrai qu'on en compte aussi *quelques-uns* d'un caractère bouillant, qui, à quelque prix que ce soit, et même par des moyens peu convenables, travaillent à l'agrandissement de leur ordre. Mais ce denier mal est commun; et si on l'a observé plus particulièrement chez les Jésuites, c'est qu'eux-mêmes sont plus observés que les autres. » (*Voy.* tome V, page 400, *Epist. ad Tentzelium.*)

Jean de Muller, célèbre historien protestant de la Suisse, aux tomes III et IV de son *Histoire universelle :*

« La Réformation se serait peut-être répandue bien plus généralement sans les efforts que firent les Jésuites pour en arrêter les progrès. Le fondateur de cet ordre, Ignace de Loyola, espagnol d'origine, portait dans ses sentiments religieux le feu de l'imagination et l'ardeur des passions qui le dévoraient. Après avoir fait la guerre aux infidèles, il se retira dans le couvent de Mont-Serrat, situé au fond d'un désert presque inaccessible dans les montagnes de la Catalogne, et s'y livra sans distraction à ses pieuses méditations. La sainte Vierge lui apparut au milieu de ses visions, et lui accorda le don de chasteté. Jésus-Christ lui apparut de même, l'exhortant à se vouer à son service, pendant que de son côté le démon cherchait à le séduire. Comme Hercule, placé entre la vertu et le vice, Loyola choisit le bon parti et jura fidélité au Sauveur du monde.

« Le premier plan de l'ordre des Jésuites fut simple, inoffensif et plein d'onction; après la mort de son auteur, il fut développé par Lainez, puis par Aquaviva, hommes qui possédaient la science du cœur humain et dont les yeux étaient invariablement fixés sur un seul et même but. Par leurs soins la Compagnie prit une organisation telle, qu'elle peut être comparée aux plus grandes institutions des législateurs de l'antiquité. Cette Société savait donner à chacun de ses membres sa véritable sphère d'action, et l'ordre tout entier, par l'obéissance des membres qui le composaient, ressemblait à un vaste corps gouverné par une seule âme.

« En entrant dans cette Compagnie, on cesse de s'appartenir pour s'unir à la Société par les liens de frère et de fils. Ce ne sont plus des Espagnols, des Allemands ou des Français, ce sont des Jésuites. Nul ne doit avoir d'attachement particulier pour quelque prince ou quelque pays que ce soit.

« Je ne m'arrêterai pas à examiner la nature de l'influence que les Jésuites exercèrent sur les cours européennes et sur l'humanité en général ; je me bornerai à dire qu'ils surent consolider d'une manière étonnante leur Société, et qu'ils possédaient à fond l'art de répandre et d'accréditer les idées qui servaient leurs vues et celui de faire concourir les grands de la terre à l'exécution de leurs plans. Propager et consolider les idées déterminées, s'élever au-dessus de l'inconstance de la fortune et assurer à la Société sa durée dans les temps à venir, c'est ce que cette institution a parfaitement compris. Depuis Pythagore, nul établissement n'a su donner avec un égal succès des lois à des peuples, les uns sauvages et les autres civilisés, et d'autres encore corrompus déjà par l'excès de la civilisation. Moines, ils conservent tout ce qu'il y a de bon dans les idées cénobitiques. Ils sont tous ce que les circonstances veulent qu'ils soient; en Espagne des enthousiastes et de plus grands diplomates ; en France des savants ; en Allemagne des hommes du monde.

« Les Jésuites gagnaient le peuple en lui donnant le spectacle édifiant d'une pauvreté volontaire et d'une conduite austère ; mais ils ne surent pas captiver de même toutes les classes de la société : l'université de Coïmbre dénonça au roi l'ambition de cet ordre, et l'accusa de vouloir dominer sur les princes et sur leurs sujets;... mais les avantages que donnaient aux Jésuites leur activité infatigable, la nouveauté de leur zèle, la faveur des grands, le privilége d'élever les générations naissantes, et la réunion de leur vie régulière et séculière, les firent triompher des ennemis que *leur suscitait la jalousie des autres associations religieuses.*

« Le duc de Choiseul, ministre tout-puissant de Louis XV, ennemi des Jésuites et *protecteur de cette école philosophique* qui, après avoir sapé les fondements du catholicisme, finit par ébranler l'autorité royale, chargea le parlement de Paris d'examiner les *constitutions* de la Société de Jésus.

« L'Espagne ne tarda pas à suivre l'exemple du Portugal et de la France, et ce fut le fiscal de Castille, don Auy de Campomanès, qui plaida contre eux. Il leur fit un *crime de l'humilité de leur extérieur, des aumônes qu'ils répandaient, des soins qu'ils donnaient aux malades et aux prisonniers,* et les accusa de se servir de ces moyens pour séduire le peuple et le mettre dans leurs intérêts. »

Jean de Muller raconte comment on expulsa de la manière la plus violente et la plus cruelle, en une nuit, tous ces hommes reconnus coupables *d'humilité, de charité, de dévouement pour les malades et les prisonniers.*

« On les expulsa, dit-il, aussi du Paraguay, où ils s'étaient rendus tout-puissants par le moyen du respect et de la confiance qu'ils avaient su inspirer aux habitants du pays...

« L'impératrice Marie-Thérèse s'étant jointe aux autres princes pour exiger l'abolition de l'ordre des Jésuites, Clément XIV *céda enfin à la nécessité,* et publia la bulle

*demandée*, sans *consulter les cardinaux. Sa condescendance pour le vœu des puissances* fut récompensée par la restitution de la principauté de Bénévent, ainsi que par celle du pays d'Avignon, et lui valut la réputation d'un homme sage et éclairé.

« *Dès lors*, le pouvoir des souverains de l'Europe sur le clergé s'accrut considérablement ; mais les personnes qui appartenaient à cet ordre, se trouvant lésées dans leurs intérêts, grossirent dans tous les pays le nombre des mécontents, et les *hommes clairvoyants* ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en privant le Saint-Siége de son plus ferme soutien, on avait ébranlé en même temps un des principaux appuis de l'autorité spirituelle et temporelle. » ( Joh. V. Muller. *Allegen Geschichte*, t. XIX, liv. xxiii, ch. 4, p. 9 et suiv.)

Schuppius. — « L'ordre des Jésuites a sans contredit le plus contribué à ce que les pays qui n'avaient pas encore embrassé le protestantisme fussent conservés à l'Eglise romaine. » (Schuppius, t. 1, p. 36.)

Schröckh. — « Les établissements fondés par les Jésuites dans toutes les parties du monde, et les efforts continuels de leurs missions pour répandre parmi les nations païennes la foi de l'Eglise romaine, doivent sans aucun doute être placés parmi les événements les plus remarquables du xvi[e] siècle.» (Schröckh, III, 1805, p. 652.)

Dallas. — « Une grande pureté de mœurs, une érudition sans arrogance, une application suivie sans espoir de récompense, une obéissance sincère fondée sur la raison, un amour du travail excessif, la soif du danger, un grand zèle pour la gloire de Dieu et le salut des hommes : telles furent les vertus que saint Ignace inculqua à ses disciples, et, disons-le franchement, jamais la Compagnie ne manqua de membres pour réaliser les grandes idées de son sublime fondateur. » (Dallas.)

« Les Jésuites ont prêché l'Evangile dans les Indes, en Chine, au Japon, dans la Cafferie, dans l'Abyssinie, dans le nord et le sud de l'Amérique, dans les pays les plus inhospitaliers des deux hémisphères, et cela en ne reculant devant aucun danger. » (Dallas.)

« Les Jésuites tombèrent victimes d'odieuses calomnies : leur chute fut l'œuvre de la jalousie, de la méchanceté et de ténébreuses machinations. » (Dallas.)

Henke. — « Sans l'ordre des Jésuites, la Réforme aurait étendu bien davantage ses conquêtes. » (Henke, t. III, p. 160.)

« Quand il s'agit de propager le christianisme dans les diverses parties du monde, les Jésuites ont toujours montré le plus d'activité et obtenu les plus beaux résultats. » (Henke, vol. IV, p. 85.)

« Parmi les Jésuites, et surtout parmi les Jésuites français, il y eut des savants du premier ordre ; Philippe Labbe, Pierre Possevin et Théophile Raymond étaient des hommes d'une science étendue, des travailleurs infatigables ; Jacques Sirmond et Denis Pétau joignaient à l'érudition une grande pénétration. Sirmond a rendu des services signalés à l'étude de l'antiquité chrétienne. Petau, l'ami intime de Grotius, a cultivé cette même branche de science avec un succès presque égal ; mais il s'est principalement fait remarquer par ses études chronologiques. Les protestants de cette époque auraient peine à se glorifier de posséder dans leur sein des hommes qui eussent pénétré aussi profondément dans l'esprit de la langue hébraïque que le Jésuite J. Maldonat. — Il y a aussi dans la Compagnie des mathématiciens et des astronomes très-distingués, entre autres Christophe Clavius, qui jouissait d'une si grande considération auprès des Papes Grégoire XIII et Sixte V. Le Jésuite Robert Bellarmin était sans contredit un homme des plus érudits et en même temps des plus actifs de son siècle.— Jacques Blade, à Munich, fut un de leurs poëtes les plus renommés. » (Henke, t. IV, 14, et p. 212, 214, 275.)

Papebroch. — « Parmi les théologiens jésuites de l'Allemagne brillèrent, à l'époque de la guerre de Trente Ans, Gretser, qui s'appelait lui-même *Malleus hæreticorum*, et Thauner. Dans les temps qui suivirent la guerre se firent remarquer surtout dans les Pays-Bas les *Bollandistes*, renommés par leurs *Acta sanctorum*. Les Bénédictins avaient commencé un recueil de légendes des saints, lequel fut continué par Bollandus. » (Papebroch, etc. Wolfp, Menzel, p. 558.)

Schlosser, professeur d'histoire à l'Université d'Heidelberg, et connu par son *Histoire des révolutions politiques et littéraires de l'Europe au* xviii[e] *siècle*. Le tome I[er] contient ce qui suit :

« On avait juré une haine irréconciliable à la religion catholique, depuis dix siècles incorporée à l'Etat... Pour achever cette révolution intérieure, et pour ôter au vieux système politique et religieux des Etats catholiques son soutien principal, les diverses cours de la maison de Bourbon, *ignorant qu'elles allaient mettre par là l'instruction de la jeunesse en des mains bien différentes*, se réunirent contre les Jésuites, auxquels les jansénistes avaient fait perdre, dès longtemps *et par des moyens souvent très-équivoques*, l'estime acquise depuis des siècles.

« En Espagne et en Portugal, les Jésuites, ayant pris part à des différends politiques, dont nous parlerons plus tard, avaient irrité le gouvernement. On en tira une vengeance despotique, *et on punit, de la manière la plus dure et la plus injuste, des citoyens innocents, et souvent très-estimables*, pour des attentats qu'il fallait attribuer à leurs statuts fondamentaux, *ou*, tout au plus, aux supérieurs de leur ordre. La France eut bien des démarches à faire auprès du Pape pour obtenir l'autorisation de prendre des mesures qui devaient *changer entièrement le système d'éducation dans toute l'Europe catholique.*

« Il est vrai que, tandis qu'un nouvel esprit, une nouvelle énergie se répandaient parmi le peuple, les Jésuites avaient laissé

tomber leurs écoles jadis florissantes; mais il faut avouer qu'ils possédaient l'art difficile, et si important pour les sciences, *d'attacher les élèves autant à leurs maîtres qu'à l'étude.*

« En France, les jansénistes s'étaient déclarés, depuis longtemps, leurs ennemis. On les haïssait dans les parlements : les uns, parce que, comme gallicans, ils voyaient en eux les ennemis des libertés de l'Église de France, et les fauteurs de la suprématie absolue du Siége apostolique; les autres, parce que, comme jansénistes, ils détestaient leurs principes relâchés sur la pénitence et la grâce. Ils avaient de plus contre eux la nouvelle doctrine de Voltaire et de ses partisans; mais ils étaient assez adroits pour prendre les philosophes dans leurs propres filets, tandis que la sévérité inexorable des jansénistes, en fait de morale, et leur violence contre les Jésuites, frayaient le chemin aux novateurs, et augmentaient le parti de tous ceux qui redoutaient l'anathème religieux.

« L'Espagne et le Portugal auraient perdu leurs peines, les parlements français auraient en vain rendu l'ordre des Jésuites responsable des spéculations d'un frère religieux (le P. Lavalette), dans ce fameux procès qui roula sur une banqueroute, et ils auraient cherché inutilement, dans les constitutions de l'ordre, la raison d'une enquête judiciaire, *si Choiseul n'avait fait cause commune* avec tous les ennemis des Jésuites, *et si madame de Pompadour n'avait voulu perdre cet ordre, par bien des raisons qui sont étrangères à l'histoire générale.*

« L'instrument de leur destruction fut un Pape qu'on avait élevé au Siége apostolique dans l'espoir qu'il prononcerait la suppression de cet ordre.

« En même temps que le corps enseignant des Jésuites fut dispersé, un autre, d'un genre tout opposé, s'éleva; il se composait de tous ceux qui travaillèrent à l'*Encyclopédie...* »

« Schlosser s'exprime comme Jean de Muller sur les causes de l'expulsion des Jésuites du Portugal et de l'Espagne. Voici comment il juge les deux ministres auteurs de cette expulsion :

*Le marquis de Pombal :* « Sa haine contre la Société de Jésus lui concilia les jansénistes et les philosophes français, si puissants alors dans l'Europe.

*Le comte d'Aranda... :* « Le même qui, ayant quitté ses charges en Espagne, et s'étant fait nommer ambassadeur à Paris, *brilla seize ans dans la société des philosophes,* sans partager la pétulance et l'orgueil de plusieurs d'entre eux... »

SCHOELL. — Tous les aveux si décisifs que nous venons de lire sont confirmés par l'historien protestant, Schœll, au t. XXXIX de son grand ouvrage, le *Cours d'histoire des Etats européens.*

En parlant de l'expulsion des Jésuites du Portugal, il trace ainsi le portrait du ministre Pombal :

« C'était l'époque où l'Europe admirait des doctrines nouvelles en matière d'administration et de commerce; c'était aussi celle où dominait dans le monde cette prétendue philosophie qui conspirait contre la religion.

« Il paraît que Pombal se laissa séduire par les idées des économistes, *de même que dans la société des esprits forts il avait puisé la haine contre les Jésuites...* Il voulut opérer la régénération de l'Etat en employant les formes les plus violentes et les plus despotiques; pour libérer sa nation de la dépendance de l'étranger, il l'opprima; sous prétexe de travailler au bien public, il assouvit son avidité et celle des membres de sa famille; son caractère vindicatif se délecta en faisant couler le sang de ses ennemis personnels. L'humiliation des grands, qui l'avaient dédaigné, lorsqu'il n'appartenait pas encore à leur caste, et qu'il traitait avec morgue depuis qu'il était devenu la source des faveurs, enfin la destruction des Jésuites, devinrent ses passions dominantes; sa vanité aspirait à la gloire de devenir l'idole des philosophes et des économistes, dont il voulait mettre en pratique les doctrines.

« Nous sommes parvenus à l'événement le plus important du ministère de Pombal, à la guerre à mort qu'il a livrée aux Jésuites. Il est l'auteur de la chute de l'ordre, et comme tel il a mérité des statues dans tous les temples des philosophes, et est devenu un objet d'exécration pour ceux qui, dans la destruction de l'ordre de Loyola, ont vu l'intention de perdre la religion. Les conséquences de cette destruction, soit en bien, soit en mal, nous restent ici étrangères; simple historien, nous allons rapporter les faits en tant qu'ils concernent le Portugal; il est vrai que ces faits ont été enveloppés dans l'obscurité, et que plus d'une fois il est impossible de pénétrer jusqu'à la vérité. Néanmoins, malgré les ténèbres dont on l'a couverte, *une chose est claire,* c'est que les reproches fondés que Carvalho a pu faire aux Pères, *se réduisent à bien peu de chose. Le ministre s'est plus souvent servi des armes de la mauvaise foi, de la calomnie et de l'exagération, que de celles de la candeur.* »

Après le récit des faits, Schœll conclut :

« Les siècles et les peuples que nous avons stigmatisés de l'épithète de barbares n'ont pas donné de plus grands exemples d'inhumanité que le gouvernement portugais dans sa manière de traiter les Jésuites.

« Depuis 1764, le duc de Choiseul avait expulsé les Jésuites de France; il persécutait cet ordre jusqu'en Espagne. On employa tous les moyens d'en faire un objet de terreur pour le roi, et l'on y réussit enfin *par une atroce calomnie.* On assure qu'on mit sous ses yeux une prétendue lettre du P. Ricci, général des Jésuites, que le duc de Choiseul est accusé d'avoir fabriquée; lettre par laquelle le prélat aurait annoncé à son correspondant qu'il avait à rassembler des documents qui prouvaient incontestablement que Charles III était un enfant de l'adultère. Cette absurde invention fit une telle impression sur le roi, qu'il se laissa arracher l'ordre d'expulser les Jésuites. »

*Portrait du ministre Aranda.* — « Enivré

de l'encens que les philosophes français brûlaient sur son autel, *il ne connaissait pas de plus grande gloire que d'être compté parmi les ennemis de la religion et des trônes.*

« Il y a aujourd'hui un signe effayant de la fin prochaine des Etats, dit un publiciste en 1828, c'est l'affaiblissement prodigieux de la raison humaine. On pourrait dire la même chose de la dernière période du règne de Louis XV, qui prépara les désastres de celui de Louis XVI. Deux factions qui devaient se détester réciproquement, dès qu'elles se connaîtraient, les jansénistes et les philosophes, étaient d'accord sur ce point, la haine pour l'autorité légitime. Leur union, les talents de leurs coryphées, leurs impostures faisaient illusion à la multitude des ignorants qui, pour paraître philosophes, criaient contre tout ce que les philosophes condamnaient. Le dauphin, pénétrant parfaitement les intentions du parti qui, pour parvenir à la destruction de la puissance séculière et au renversement de l'autorité royale, minait celle de l'Eglise, accordait sa protection aux adversaires de ce parti impie, ou, pour parler le langage du fanatisme du temps, qui est redevenu celui du nôtre, le dauphin était *jésuite*. Le vrai est que ce prince était sincèrement attaché à la religion, qu'il était dévot : c'était un ridicule aux yeux des philosophes, ou plutôt cette secte, pour laquelle rien n'était plus formidable que la vraie piété, cachait sa frayeur en donnant au sentiment le plus sublime l'apparence d'une faiblesse. Louis XV ne pouvait ignorer que son fils voyait avec horreur les scandales de sa vie privée ; il savait qu'il avait perdu l'affection du peuple, et il se laissa facilement persuader qu'il existait une ligue qui la détournait de lui pour la diriger vers le dauphin, et que les Jésuites étaient l'âme de la cabale. »

Ici l'historien protestant cite les lignes où M. de Lacretelle expose la ligue infâme formée entre le duc de Choiseul et madame de Pompadour.

Nous pourrions étendre beaucoup plus les citations de l'ouvrage de Schœll, en reproduisant les pages où il raconte, avec indignation, la partialité et les violences des ennemis des Jésuites ; où il constate la résignation de ces victimes, leur loyauté par le refus de se sauver, en prêtant le serment exigé. Nous renvoyons au livre même les lecteurs qui voudront s'édifier sur ce procès. Citons encore ces lignes.

« La manière dont l'expulsion des Jésuites du territoire de France fut exécutée, en 1767, dans l'île de Corse, montra la prétendue philanthropie des coryphées de la philosophie sous un triste jour. *On fut injuste contre les Jésuites français*, mais la conduite qu'on observa envers les Jésuites espagnols, auxquels la république de Gênes avait accordé un asile dans l'île de Corse, fut barbare. »

Léopold Ranke. — Dans son *Histoire de la Papauté pendant le* XVI^e^ *et le* XVII^e^ *siècle*, le professeur protestant Léopold Ranke, raconte l'œuvre de restauration catholique, exécutée en Europe contre la Réforme et par les Jésuites. Cet ouvrage devenu célèbre est le démenti le plus complet qui puisse être donné à presque toutes les attaques dont les Jésuites ont été l'objet.

Les Jésuites occupent une grande place dans les quatre volumes de Ranke ; nous sommes obligé d'abréger beaucoup les extraits; on pourra consulter l'ouvrage.

Dans le tome I^er^, livre II, § 7, p. 227 et suiv., nous lisons :

« Il a existé d'autres ordres qui faisaient aussi un monde à part dans le monde, qui détachaient leurs membres de toutes les autres relations de la vie, qui se les appropriaient, qui engendraient en eux, pour ainsi dire, une nouvelle existence. L'institut des Jésuites a été précisément calculé dans ce but. Mais ce qui le caractérise éminemment, c'est que, d'un côté, non-seulement il favorise le développement individuel, mais il l'impose ; et de l'autre, il s'en empare et s'identifie. Voilà pourquoi tous les rapports entre les membres sont une soumission et une surveillance réciproque : et cependant ils forment une unité intimement concentrée, une unité parfaite, pleine de nerf et d'énergie...

« Un fait à signaler, c'est que la Société se dispensant en général des pratiques trop rudes de la discipline, de même les particuliers étaient aussi avertis de ne pas outrer les exercices religieux ; on ne doit ni affaiblir son corps par le jeûne, par les veilles et par la mortification, ni soustraire trop de temps au service du prochain ; on doit, non-seulement piquer le cheval plein d'ardeur, mais aussi le contenir ; on ne doit pas se charger de porter plus d'armes qu'il n'est possible d'en employer; on ne doit pas s'accabler de travail au point que la liberté de l'esprit en souffre.

« On le voit clairement, la Société veut posséder tous ses membres en toute propriété, mais en même temps elle veut aussi donner à leur personnalité la plus grande puissance possible de développement dans la sphère et au service des principes mêmes de l'ordre.

« Après tout une semblable organisation était indispensable pour l'accomplissement des devoirs pénibles auxquels ils se vouaient. Ces devoirs, comme nous l'avons vu, étaient la prédication, l'instruction et la confession. Les Jésuites se consacrèrent principalement aux deux dernières.

« L'instruction avait été jusqu'à présent entre les mains de ces littérateurs qui, après s'être livrés longtemps aux études dans un esprit tout profane, étaient revenus plus tard à prendre une direction religieuse dont la cour de Rome se défiait beaucoup et qu'elle finit par repousser. Les Jésuites se consacrèrent à les expulser et à les remplacer. D'abord ils étaient plus systématiques ; ils divisèrent les écoles en classes ; depuis les premiers éléments jusqu'au dernier perfectionnement des études, ils donnèrent leur instruction dans le même esprit ; ils surveil-

laient de plus les mœurs et formaient des hommes élevés religieusement ; ils étaient favorisés par le pouvoir politique, et enfin ils enseignaient gratuitement. Si la ville ou le prince avait formé un collége, les particuliers n'avaient besoin de rien payer. Il était expressément défendu aux Jésuites de demander ou de recevoir un salaire ou une aumône ; l'instruction était gratuite comme la prédication et la messe ; dans l'Eglise même il n'y avait point de tronc.

« Une pareille institution, vu la nature de l'humanité, devait être infiniment avantageuse aux Jésuites, surtout quand on pense qu'ils enseignaient avec tout autant de zèle que de succès. Non-seulement les pauvres en profitaient, mais les riches y trouvaient un grand soulagement, dit Orlandinus ; il signale les résultats extraordinaires obtenus : « Nous voyons, dit-il, briller avec « éclat sous la pourpre des cardinaux des « hommes que nous avions il y a peu de « temps sur les bancs de nos écoles ; d'au« tres sont parvenus au gouvernement « dans les villes et dans les Etats ; nous « avons élevé des évêques; d'autres socié« tés religieuses ont été recrutées par nos « écoles. » Comme on n'a pas de peine à le croire, ils savaient surtout s'appoprier les talents supérieurs. Ils achevèrent de se constituer en un corps enseignant qui, en donnant à l'instruction le caractère religieux qu'elle a conservé depuis, en maintenant une unité sévère pour la discipline, la méthode et l'éducation, s'est acquis une influence incalculable.

« Mais combien ils fortifiaient cette influence, en parvenant à s'emparer de la confession et de la direction des consciences ! Aucun siècle n'était plus susceptible de céder à cette prétention, aucun n'en avait, pour ainsi dire, un aussi grand besoin. La règle des Jésuites leur enjoint, « pour ac« corder l'absolution de suivre une méthode « uniforme, de s'exercer dans les cas de « conscience, de s'habituer à une courte ma« nière d'interroger, et de tenir prêts contre « chaque espèce de péché les exemples des « saints, leurs paroles et d'autres secours. » Ce sont des règles, comme il est évident, très-bien calculées sur les nécessités de la nature humaine. Cependant le succès extraordinaire auquel ils arrivèrent, qui servit à la propagation de leur doctrine, reposait encore sur un fait.

« Le petit livre des *Exercices spirituels* est très-remarquable. L'efficacité de cet ouvrage était peut-être d'autant plus grande, qu'il n'était recommandé qu'occasionnellement, dans le moment de troubles du cœur, d'un besoin intérieur... Il suffit ici d'avoir donné une idée légère de ce livre. Il y a dans la marche qu'il prend, dans les propositions individuelles et dans leurs liaisons, quelque chose d'excitant qui accorde, il est vrai, à l'intelligence une activité intérieure, mais qui l'enferme et l'enchaîne dans un cercle étroit. Il est, on ne peut mieux, composé pour parvenir à son but, la méditation dominée par l'imagination. Il le manque d'autant moins que la méthode indiquée par Ignace repose sur des expériences personnelles. Il avait successivement introduit dans son traité les inspirations de son réveil et les fruits de ses progrès spirituels, depuis le commencement jusqu'à l'année 1548, où son livre fut approuvé par le Pape. On dit bien que le jésuitisme a mis à profit les pratiques des protestants, et cela peut être vrai dans quelques points, mais, dans leur ensemble, les deux doctrines sont en complète contradiction. Ignace opposa à la méthode naturellement discoureuse, démonstrative et polémique des protestants, une méthode toute différente, courte, instinctive, et conduisant à la contemplation intérieure, basée sur l'essor indépendant du sentiment religieux, excitant à la spontanéité des résolutions immédiates.

« Et c'est ainsi que l'exaltation qui, dès les premiers temps, animait Ignace de Loyola, avait cependant produit des résultats extraordinaires. Comme il était en même temps militaire, il avait réuni précisément par la puissance de cette libre inspiration religieuse, une armée spirituelle, permanente, composée d'hommes d'élite individuellement formés pour travailler au but qu'il voulait atteindre, armée qu'il commandait au service de la papauté ; en peu d'années il la vit se répandre dans tous les pays de la terre.

« Lorsque Ignace mourut, la Société comptait treize provinces, non compris la province romaine. Dès le premier aspect on voit déjà où se trouvait le centre de la Société. La plus grande moitié de ces provinces, sept d'entre elles, appartenaient seules à la péninsule pyrénéenne et à ses colonies. Il y avait en Castille dix colléges, cinq dans l'Aragon, et pas moins de cinq en Andalousie ; la Société s'était étendue très-loin dans le Portugal. Elle possédait des maisons pour les profès et les novices. Elle s'était à peu près emparée des colonies portugaises. Vingt-huit membres de l'ordre étaient occupés dans le Brésil, et environ cent membres dans les Indes orientales, depuis Goa jusqu'au Japon. Une tentative avait été faite en Ethiopie ; on y avait envoyé un provincial. On se croyait assuré d'un heureux succès. Toutes ces provinces de langue espagnole et portugaise étaient dirigées par un commissaire général, par François Borgia. Comme on l'a dit, c'est en Espagne que surgit la première pensée de la Société, que son influence était la plus grande, mais cette influence n'était pas moins grande en Italie. Il y avait trois provinces de langue italienne : 1° la province romaine qui était immédiatement sous les ordres du général, avec des maisons pour les profès et les novices, avec le *Collegium romanum* et le *Collegium germanicum*, qui, d'après le conseil du cardinal Morone, fut expressément institué pour les Allemands, et cependant n'eut pas un grand succès ; Naples faisait aussi partie de cette pro-

vince ; 2° la province sicilienne avec quatre colléges déjà terminés et avec deux commencés : le vice-roi Della-Vega y avait amené les premiers Jésuites ; Messine et Palerme avaient rivalisé entre elles pour fonder des colléges ; 3° enfin la province italienne proprement dite, qui comprenait la haute Italie avec dix colléges. On n'avait pas été aussi heureux dans les autres pays ; partout ailleurs le protestantisme ou une antipathie instinctive s'opposa au développement de la Société. En France, on n'avait à vrai dire qu'un seul collége en état d'activité. On distinguait deux provinces allemandes qui n'ont existé que dans les premiers temps. La province supérieure s'établit à Vienne, à Prague, à Ingolstadt ; mais partout cependant les fondations étaient précaires. La province inférieure devait comprendre les Pays-Bas, toutefois Philippe II ne lui avait pas encore accordé une existence légale.

« Mais la rapidité de ce premier succès annonçait déjà à la société la puissance à laquelle elle était destinée; c'était pour elle un signe de la plus haute importance, qu'elle se fût élevée à une si vaste influence dans les pays catholiques, dans les deux péninsules.

« Ferdinand Ier, se trouvant à la diète d'Augsbourg, en 1550, avait auprès de lui son confesseur, Urbain, évêque de Laybach. Celui-ci était du petit nombre des prélats restés inébranlables dans leur foi. Il monta souvent en chaire dans son évêché pour exhorter le peuple à persévérer dans la croyance de ses pères, pour prêcher qu'il n'y a *qu'un seul bercail et un seul pasteur*. Le Jésuite Lejay se trouvait aussi à Augsbourg, et faisait quelque sensation par les conversions qu'il opérait. L'évêque Urbain fit sa connaissance. Lejay, le premier, lui parla des colléges que les Jésuites avaient fondés auprès de plusieurs universités. La théologie catholique étant dans une grande décadence en Allemagne, l'évêque Urbain donna le conseil à l'empereur de fonder un collége semblable à Vienne. Ferdinand accepta avec empressement; dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Ignace de Loyola, il exprime la conviction que l'unique moyen de maintenir en Allemagne la doctrine de l'Eglise, c'est de donner à la jeunesse, pour instituteurs, des catholiques pieux et savants. Les conventions furent facilement conclues : en 1551 arrivèrent treize Jésuites parmi lesquels était Lejay lui-même, et auxquels Ferdinand assigna d'abord un logement, une chapelle et une pension, jusqu'à ce qu'il les unît peu à peu avec l'université, et leur en confiât l'inspection...

« Ce fut à cette époque qu'ils prirent racine à Ingolstadt. Les tentatives antérieures avaient échoué par la résistance que leur opposèrent principalement les jeunes membres de l'université qui ne voulaient se laisser restreindre par aucune école privilégiée dans l'enseignement privé qu'ils donnaient. Mais, en 1556, lorsque le duc, ainsi que nous l'avons dit, avait été obligé de faire de fortes concessions en faveur des protestants, les conseillers catholiques de ce prince jugèrent qu'il était d'une nécessité urgente de faire quelque chose d'efficace pour le maintien de l'ancienne croyance. C'étaient surtout le chancelier Wiguleus Hund, qui montra autant de zèle à conserver qu'à étudier l'ancien état de l'Eglise, et Henri Schwigger, secrétaire intime du duc. Ce furent eux qui rappelèrent les Jésuites. Le 7 juillet 1556, jour de la Saint-Wilibald, ils entrèrent au nombre de dix-huit dans Ingolstadt : ils avaient choisi ce jour, parce que saint Wilibald est regardé comme le premier évêque de ce diocèse. Ils rencontrèrent encore beaucoup de difficultés dans la ville et l'université; mais ils parvinrent à les vaincre insensiblement...

« Les Jésuites se propagèrent du sein de ces trois métropoles dans toutes les parties de l'Allemagne.

« De Vienne ils se répandirent immédiatement dans les pays autrichiens. Ferdinand Ier les établit, en 1556, à Prague, où il fonda pour eux un collége destiné principalement à la jeunesse noble. Il y envoya même les pages, et l'ordre rencontra de la bienveillance et un appui auprès de la partie catholique de la noblesse bohémienne, chez les Rosemberg et les Gobkowitz...

« Une assemblée du clergé du diocèse fut convoquée pour le moment de leur arrivée. Le premier emploi de leur zèle se porta à essayer de ramener les prêtres hongrois à l'orthodoxie, et de leur faire renier les doctrines hétérodoxes vers lesquelles ils inclinaient. A peine étaient-ils à l'œuvre, et déjà on les appela en Moravie. Guillaume Prussinowski, évêque d'Olmutz, qui avait appris à connaître l'ordre des Jésuites, pendant qu'il faisait ses études en Italie, les invita à venir s'établir auprès de lui; un Espagnol, nommé Hurtado Perez, fut le premier recteur à Olmutz; bientôt nous les trouvons à Brunn.

« De Cologne, la Société se répandit dans toutes les provinces rhénanes...

« Pierre Echter et Simon Bagen, tous deux conseillers privés du prince électoral Daniel de Mayence, crurent reconnaître aussi que l'introduction des Jésuites était le seul moyen de relever l'université de Mayence qui tombait en décadence. Malgré la résistance que leur opposèrent les chanoines et les feudataires, ils fondèrent, pour l'ordre des Jésuites, un collége à Mayence, et une école préparatoire à Aschaffenbourg.

« La Société faisait toujours de plus grands progrès en remontant le Rhin. Elle paraissait désirer de préférence avoir un établissement à Spire, soit à cause du grand nombre d'hommes distingués qui s'y trouvaient réunis parmi les assesseurs de la chambre de justice, sur lesquels il était extraordinairement important d'acquérir de l'influence, soit pour s'occuper, dans le voisinage, à l'université de Heidelberg, qui jouissait d'une très-grande réputation, à cause de ses professeurs protestants. Peu à peu ils pé-

nétrèrent à Spire et s'y établirent. . . . .

« Le Tyrol leur fut ouvert. Conformément aux désirs des filles de l'empereur, ils s'établirent à Inspruck, et ensuite dans son voisinage, à Hall. Ils firent toujours des progrès de plus en plus grands en Bavière. A Munich, où ils arrivèrent en 1559, ils obtinrent encore plus d'avantages et de ressources qu'à Ingolstadt; ils appelaient cette première ville *la Rome allemande*. Déjà une nouvelle et grande colonie s'était élevée non loin d'Ingolstadt. Pour ramener son université de Dillingen à son but primitif, le cardinal Truchsess prit la résolution de congédier tous les professeurs qui y enseignaient encore, et de la confier entièrement aux Jésuites. Un arrangement positif fut conclu à ce sujet, à Botzen, entre les commissaires allemands et italiens du cardinal et de la Société. Les Jésuites arrivèrent, en 1563, à Dillingen, et prirent possession des chaires. Ils racontent avec une grande satisfaction comment le cardinal, à peine de retour d'un voyage, fit une entrée solennelle à Dillingen, s'adressa de préférence, parmi ceux qui étaient venus le recevoir, aux Jésuites, leur donna sa main à baiser, les appela ses frères, visita leurs cellules et mangea avec eux. Il les favorisa de toutes ses forces, et établit bientôt pour eux une mission à Augsbourg.

« En un si petit nombre d'années, quels progrès extraordinaires avait faits la Société! En 1551, les Jésuites n'avaient encore aucune situation fixe en Allemagne : en 1566, ils occupaient la Bavière et le Tyrol, la Franconie et la Souabe, une grande partie des provinces rhénanes, l'Autriche; ils avaient pénétré en Hongrie, en Bohême et en Moravie. On s'aperçut aussitôt des effets de leur influence : en 1561, le nonce du Pape assure « qu'ils gagnent beaucoup d'âmes et ren« dent un grand service au Saint-Siége. » C'était la première impulsion antiprotestante durable que reçut l'Allemagne...

« Ils travaillaient surtout au perfectionnement des universités. Leur ambition était de rivaliser avec la célébrité des universités protestantes. Toute la culture scientifique de cette époque reposait sur l'étude des langues anciennes. Ils les cultivèrent avec un nouveau zèle, et en peu de temps on crut pouvoir comparer les professeurs jésuites aux restaurateurs mêmes de ces études.

« Ils cultivèrent aussi d'autres sciences : François Koster enseigna à Cologne l'astronomie d'une manière aussi agréable qu'instructive. Mais les doctrines théologiques étaient, bien entendu, le sujet principal de leur enseignement; ils s'y livraient avec la plus grande activité, même pendant les jours de fêtes; ils ressuscitèrent l'usage des exercices de thèses, sans lesquels, comme ils disaient, tout enseignement est mort; les exercices qu'ils rendaient publics étaient pleins de convenance, de politesse, d'instruction et les plus brillants que l'on eût jamais vus. On ne tarda pas à se persuader qu'à Ingolstadt l'université catholique était parvenue au point, du moins en théologie, de pouvoir se mesurer avec toute autre université de l'Allemagne. Ingolstadt obtint, à la vérité dans un sens opposé, une influence semblable à celle qu'avaient eue, pour la Réforme, Wittemberg et Genève.

« Les Jésuites ne se dévouaient pas avec moins d'ardeur à la direction des écoles de latinité. Une des principales pensées de Lainez, c'est qu'il fallait donner de bons professeurs aux classes inférieures de grammaire, la première impression que reçoit l'homme étant celle qui importe le plus pour toute sa vie. Doué d'une intelligence droite, Lainez chercha des hommes qui, voués à cette partie de l'enseignement, songeaient à lui consacrer toute leur vie; car c'est le temps seul qui initie à toutes les difficultés de cette fonction et donne au maître l'autorité naturelle et nécessaire.

« Les succès des Jésuites furent prodigieux. On observa que la jeunesse apprenait chez eux beaucoup plus en dix mois, que chez les autres en deux ans; des protestants même rappelèrent leurs enfants des gymnases éloignés pour les confier aux Jésuites.

« Ceux-ci établirent encore des écoles des pauvres, des instructions religieuses pour les enfants, des catéchismes. Le catéchisme de Canisius était composé de questions bien enchaînées et de réponses concises; il suffisait parfaitement aux intelligences destinées à l'apprendre.

« Cet enseignement était tout à fait dans le sens de cette dévotion mystique qui, dès le commencement, caractérisait d'une manière si particulière l'institut des Jésuites. Le premier recteur à Vienne était un Espagnol, nommé Jean Victoria, lequel signala autrefois à Rome son entrée dans la Société par cette singularité : revêtu d'un cilice, il traversa le Corso pendant les fêtes du carnaval, en se flagellant jusqu'à ce que le sang ruisselât de tous ses membres. Les enfants de Vienne qui fréquentaient les écoles des Jésuites se distinguèrent bientôt par l'inébranlable refus de goûter, pendant les jours de jeûne, aux viandes défendues, que leurs parents, au contraire, mangeaient sans scrupule. A Cologne, on se fit de nouveau un honneur de porter le chapelet. A Trèves, on commença à vénérer les reliques, avec lesquelles personne n'avait plus osé se montrer depuis plusieurs années. En 1560, la jeunesse d'Ingolstadt partit de l'école des Jésuites pour aller deux à deux, en pèlerinage à Eichstadt, afin d'être fortifiés, à l'époque de la confirmation, « par la rosée qui tombe à « petites gouttes du tombeau de sainte Wal« purgis. » Cette direction religieuse, partie des écoles, fut propagée par la prédication et la confession dans toute la population.

« Un tel mouvement religieux est peut-être sans exemple dans l'histoire du monde.

« Quand une nouvelle impulsion morale et intellectuelle s'est emparée des hommes, elle s'est toujours opérée par la puissance d'individualités imposantes, par la force entraînante d'idées nouvelles Ici, l'effet

était produit sans aucune grande manifestation intellectuelle...

« Ni leur piété ni leur science ne marchaient dans les routes libres, illimitées, non frayées; cependant elles avaient une qualité qui les distinguait essentiellement, c'était une méthode sévère. Tout était calculé, car tout avait son but. Une semblable association, dans le même corps, de science à un degré suffisant de profondeur et de zèle infatigable, de travail et de persuasion, de pompe et de mortification, de propagation et d'unité systématique, n'a jamais existé, avant eux, dans le monde. Ils étaient laborieux et mystiques, politiques et enthousiastes; c'étaient des gens que l'on aimait à fréquenter, n'ayant aucun intérêt personnel, s'aidant tous les uns et les autres; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient si bien réussi.

« Nous, Allemands, nous devons rattacher à ce succès une considération particulière. La doctrine théologique de la papauté, ainsi que nous l'avons dit, n'avait presque plus de croyants chez nous. Les Jésuites vinrent pour la rétablir. Qu'étaient les Jésuites, lorsqu'ils arrivèrent chez nous? Des Espagnols, des Italiens, des Néerlandais : on ignora pendant longtemps le nom de leur ordre; on les appelait des prêtres espagnols. Ils occupèrent les chaires et trouvèrent des élèves qui embrassaient leurs doctrines. Ils n'ont rien reçu des Allemands; leur doctrine et leur constitution étaient achevées et formulées avant qu'ils n'apparussent chez nous. Nous pouvons donc considérer les progrès de leur Institut chez nous comme une nouvelle intervention de l'Europe romaine dans l'Europe germanique...

« On fraya le chemin à ces étrangers qui soumirent les esprits avec leurs doctrines habilement formulées, perfectionnées jusque dans les moindres détails, et n'offrant aucune prise au doute.

« Nous avons déjà fait remarquer l'alliance intime des Jésuites avec la France, et les faveurs qu'ils reçurent de Henri IV. Ce prince prit aussi part aux divisions intérieures de l'ordre ; il s'était entièrement prononcé pour Aquaviva, auquel il fit écrire pour l'assurer de ses bonnes grâces ; il fit également connaître à l'Institut son désir qu'il ne fût entrepris aucun changement dans la constitution de la société. »

Au tome IV, liv. VII, ch. 2, § 6, p. 104 à 116, lisez le brillant tableau dans lequel Ranke expose les conquêtes faites par les Jésuites à la civilisation chrétienne dans l'Amérique, dans les Indes, la Chine, le Japon. *Voy.* MISSIONS.

« Dans tous ces pays, dit Ranke, les Jésuites déployèrent un génie aussi flexible que persévérant et opiniâtre, et leurs progrès prirent une extension au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer ; ils réussirent à vaincre, du moins en partie, la résistance vivace de ces religions nationales qui règnent en Orient. Au milieu de toutes ces immenses préoccupations, de ces luttes, de ces souffrances, ils ne négligèrent pas l'union des Chrétiens de l'Église d'Orient avec l'Église romaine... »

En terminant ce chapitre, Ranke s'écrie : « Quelle activité immense, embrassant le monde entier, pénétrant en même temps dans les Andes et dans les Alpes, envoyant ses représentants et ses défenseurs au Thibet et en Scandinavie, partout sachant s'attacher le pouvoir de l'État, en Angleterre comme en Chine ! Et sur cette scène illimitée, partout encore vous la voyez, cette activité jeune, énergique, infatigable ! L'impulsion qui agissait au centre se faisait sentir peut-être avec plus d'exaltation et de force entraînante sur les travailleurs des pays lointains !...

« Au XVIIIe siècle, les Jésuites étaient encore très-puissants, principalement parce qu'à cette époque, comme dans les précédentes, ils occupaient les confessionnaux des grands et des princes, et dirigeaient l'instruction de la jeunesse. Leurs œuvres, soit religieuses, quoiqu'elles ne fussent plus poussées avec leur ancienne énergie, soit commerciales, embrassaient toujours le monde entier. Au milieu des progrès de l'esprit nouveau, ils restèrent inébranlablement attachés aux doctrines de l'orthodoxie et de la soumission à l'Église ; tout ce qui était opposé à ces doctrines, théories philosophiques, idées jansénistes, croyances protestantes, ils les condamnèrent toutes également...

« Pendant le conflit de ces deux tendances ennemies au milieu du XVIIIe siècle, des ministres réformateurs parvinrent au timon des affaires dans presque tous les États catholiques : Choiseul en France, Wall, Squillace en Espagne, Tanucci à Naples, Carvalho en Portugal ; tous des hommes qui avaient couvé pendant leur vie la pensée d'étouffer la prépondérance de l'élément ecclésiastique. En eux se fortifia et se personnifia l'opposition contre l'Église, opposition sur laquelle reposait leur propre puissance. La lutte était d'autant plus inévitable que les Jésuites entravaient tous leurs projets, et par leur résistance et par leur influence sur les cercles les plus élevés de la société...

« A cette époque, Benoît XIV mourut. Un homme de sentiments tout opposés, Clément XIII, fut élu Pape, le 6 juillet 1758.

« Clément possédait une âme pure, des intentions droites ; il priait beaucoup et ardemment ; sa plus grande ambition était d'être canonisé. Il était fermement convaincu que tous les droits de la papauté doivent être sacrés et inviolables ; aussi gémissait-il profondément de ce qu'on en avait laissé périmer quelques-uns ; il était décidé à ne faire aucune concession ; il était même persuadé qu'on pouvait encore, à force de persévérance, reconquérir tout ce qui avait été perdu, et rétablir la splendeur obscurcie de Rome. Il regardait les Jésuites comme les défenseurs les plus fidèles du Saint-Siége et de la religion, et trouvait qu'il n'était pas

nécessaire de les réformer. Son entourage le fortifia dans toutes ces idées.

« Mais dans la situation présente des affaires, cette conduite de Clément ne put amener d'autre résultat, si ce n'est de rendre les attaques plus violentes et de les diriger même contre le Saint-Siége.

« En Portugal, les Jésuites furent impliqués, et on ne peut cependant pas dire si ce fut à tort ou à raison, dans les enquêtes faites à propos d'un attentat contre la vie du roi ; il s'ensuivit des persécutions, et ils finirent par être exilés avec une violence impitoyable, et transportés sur les côtes de l'État romain.

« Pendant ce temps, ils étaient, à cause du procès dont nous avons parlé plus haut, tombés en France au pouvoir des parlements, dont ils furent toujours profondément haïs. Cette affaire fut traitée avec beaucoup d'éclat...

« La destruction de la Société fut décidée. Le parlement de Paris prononça, le 6 août 1762, l'abolition des Jésuites en France. Le Pape déclara, à la vérité, dans un consistoire, que ce décret était nul et non avenu; mais les choses en étaient déjà arrivées au point qu'il n'osa pas publier l'allocution dans laquelle il avait fait cette déclaration.

« Cette réaction se propagea, sans s'arrêter, dans tous les pays soumis aux Bourbons. On persuada à Charles III d'Espagne que les Jésuites avaient conçu le plan de mettre sur le trône, à sa place, son frère don Louis. Il fit en conséquence faire tous les préparatifs nécessaires avec cette discrétion qui le caractérisait, et fermer, en un seul et même jour, les maisons des Jésuites dans toute l'Espagne. On suivit sans retard cet exemple à Naples et à Parme.

« Toutes les exhortations, les prières et les supplications du Pape furent inutiles; enfin il fit une autre tentative. Lorsque le duc de Parme osa défendre le recours aux tribunaux de Rome, ainsi que la collation des bénéfices du pays à d'autres qu'à des indigènes, le Pape s'enhardit à lancer un monitoire, dans lequel il prononça les censures ecclésiastiques contre son vassal; mais ce premier essai de défense eut les plus mauvaises suites : le duc répondit comme n'aurait osé le faire, dans des siècles précédents, le roi le plus puissant; tous les Bourbons prirent fait et cause pour lui; Avignon, Bénévent, Ponte-Corvo, furent occupés par ce prince.

« L'inimitié des cours bourbonniennes alla encore plus loin : elles passèrent immédiatement de la persécution contre les Jésuites à des attaques contre le Saint-Siége. » (*Histoire de la papauté pendant les* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, par L. RANKE, t. I[er], liv. II, § 4, p. 228-235; t. II, liv. V, § 3, p. 148-158; t. III, liv. VIII, § 17, p. 346-351.)

Ranke rapporte ici l'histoire de l'abolition de l'ordre des Jésuites. Si vous voulez savoir quelles ont été, aux yeux de l'illustre historien protestant, les conséquences de cette abolition de l'ordre des Jésuites, lisez cette page du tome IV (p. 356, liv. VIII, ch. 1, § 17) :

« L'effet immédiat de cette grande mesure se fit sentir sur les pays catholiques. Les Jésuites avaient été persécutés et renversés, surtout parce qu'ils défendaient la doctrine la plus rigoureuse de la suprématie du Saint-Siége; celui-ci, en les laissant tomber, renonça lui-même à cette doctrine et à ses conséquences. L'opposition religieuse (jansénisme) et philosophique avait donc remporté la victoire. L'anéantissement de cette Société, d'un seul coup et sans préparation, de cette Société qui avait fait sa principale œuvre de l'instruction de la jeunesse, *devait nécessairement ébranler le monde catholique jusque dans ses profondeurs, jusque dans la sphère où se forment les nouvelles générations.* Les boulevards extérieurs ayant été pris, l'attaque du parti victorieux contre la forteresse intérieure devait commencer avec encore plus d'énergie. Le mouvement révolutionnaire s'accrut de jour en jour, la défection des esprits se propagea avec rapidité. Quel espoir restait-il, lorsque l'on vit, à cette époque, la fermentation éclater en Autriche même, dans cet empire dont l'existence et la puissance étaient le plus intimement liées avec les conquêtes de la restauration catholique? De tels progrès n'étaient-ils pas les symptômes d'un bouleversement général? » (*Id.*, t. III, liv. VIII, § 17, p. 352.)

MACAULEY, ministre de la guerre, en Angleterre. — Après avoir résumé les progrès de la restauration catholique au XVI[e] siècle, l'auteur arrive ensuite « au célèbre Ignace de Loyola, qui, dans la grande réaction catholique, joua le même rôle que Luther dans la révolution protestante. » Puis il continue :

« N'étant pas satisfait de la méthode des Théatins, l'Espagnol (saint Ignace) se rendit à Rome. Il entra pauvre, obscur, sans protecteur, dans la cité où, à cette heure, deux grandes basiliques, ornées de tableaux et de marbres variés, rappellent les services par lui rendus à l'Eglise; où sa statue, d'argent massif, s'élève majestueusement; où ses ossements, entourés d'honneurs, reposent sur l'autel même de Dieu. Son activité et son zèle renversèrent tous les obstacles; sous sa direction, l'ordre des Jésuites commença d'exister et arriva rapidement à la plénitude de sa gigantesque puissance. Toutes les pages des annales européennes, durant grand nombre de générations, témoignent de la véhémence, de la politique, de la discipline parfaite, du courage intrépide, de l'abnégation, de l'oubli des biens les plus chers à l'homme privé, du profond et opiniâtre dévouement à atteindre le but proposé, de la prudence infinie dans l'emploi des moyens, qui distinguèrent les Jésuites dans la lutte pour leur Eglise. L'esprit catholique s'était concentré dans le sein de l'ordre de Jésus, et son histoire est l'histoire de la grande réaction catholique. Cette Société s'empara de la direction de toutes les institutions qui agissent le plus puis-

samment sur les esprits : la chaire, la presse, le confessionnal, les académies. Où prêchait le Jésuite, l'église était trop petite pour l'auditoire. Le nom de Jésuite, en tête d'un ouvrage, en assurait le succès. C'était à l'oreille d'un Jésuite que les puissants, les nobles et les seigneurs confiaient l'histoire secrète de leur vie. C'était de la bouche du Jésuite que les jeunes gens des classes hautes et moyennes apprenaient les premiers rudiments des études, jusqu'à la rhétorique et la philosophie. La littérature et la science, associées jusque-là de l'incrédulité et de l'hérésie, devinrent les alliées de la foi orthodoxe. Devenue reine du sud de l'Europe, la Société de Jésus, victorieuse, se prépara à d'autres conquêtes. S'inquiétant peu des océans et des déserts, de la faim, de la peste, des espions et des lois pénales, des prisons et des tourments, des gibets et des haches, les Jésuites apparurent sous toutes les formes dans tous les pays; écoliers, médecins, marchands, serviteurs, on les vit à la cour hostile de Suède, dans les vieux châteaux du comté de Chester, au milieu des campagnes de Connaught; ils disputaient, instruisaient, consolaient, attirant à eux les cœurs de la jeunesse, ranimant le courage des timides, et portant le crucifix aux lèvres des agonisants.

« Le vieux monde était trop borné pour une si étonnante activité. Les Jésuites abordèrent aux rivages que les grandes découvertes des marins du siècle précédent avaient ouverts aux entreprises des Européens. On les trouve bientôt au fond des mines du Pérou, aux marchés d'esclaves des caravanes africaines, sur les rives des îles lointaines, dans les observatoires de la Chine. Ils faisaient des prosélytes dans les contrées où ni l'avarice ni la curiosité n'avaient encore conduit leurs compatriotes ; ils prêchaient et disputaient dans des langues dont pas un des fils de l'Occident n'auraient compris une parole. » (Publié dans la *Revue d'Edimbourg.*)

— « Ce qui est constant, dit un protestant, c'est que partout où les Jésuites se sont établis, ils se sont fait remarquer au plus haut degré par le talent de faire quitter aux hommes leur existence insociable et de les amener progressivement à la vie de société. » (*Remark on the Philippine Islande*, 1819-1822.)

Kern. — « L'esprit du siècle, ayant résolu l'extermination du christianisme, dirigea sa première opération contre les Jésuites. *A bas les Jésuites.* Puis : *A bas Jésus.* » (Kern, *Widerlegung der Langischen Behauptung einer gesetzl. Sünde-Anbesehlung bunter den Jesuiten*, 1824.)

« Parmi les protestants, les plus grands esprits et les plus nobles cœurs se sont en tout temps montrés favorables aux Jésuites, pour peu qu'ils n'aient pas été guidés dans leur appréciation par quelque intérêt privé. Ainsi, par exemple, Frédéric le Grand, à qui l'on proposait de chasser les Jésuites de la Silésie, répondit : *Je ne connais pas de meilleurs maîtres pour mes sujets catholiques que ces pères aussi savants que vertueux.* Catherine, François Bacon, Hugo Grotius, Pierre Bayle, Leibnitz, Lessing, Herder, Jean de Müller, Plank, Beckedorf, se sont tous prononcés en faveur de l'ordre. Comment cela se fait-il ? D'un autre côté, les esprits les plus étroits et les âmes les plus viles parmi les protestants se sont toujours attaqués avec acharnement aux Jésuites. » (Kern, *loc. cit.*)

Après les témoignages protestants, ceux des philosophes incrédules.

Voltaire écrivait le 7 février 1746 :

« Pendant sept années que j'ai vécu dans la maison des Jésuites, qu'ai-je vu chez eux? la vie la plus laborieuse et la plus frugale, toutes les heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. *J'en atteste des milliers d'hommes élevés comme moi.* C'est pourquoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. Ils ont eu, comme les autres ordres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre de questions aujourd'hui éclaircies ou mises en oubli; mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres provinciales* qu'on doit juger leur morale? C'est assurément par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminais, par les autres prédicateurs, par leurs missionnaires. Qu'on mette en parallèle les *Lettres provinciales* et les sermons du P. Bourdaloue, on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence ; on apprendra avec le P. Bourdaloue à être sévère pour soi-même, indulgent pour les autres. Je le demande alors : de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est le plus utile aux hommes? J'ose le dire, il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. »

Dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire dit encore, en parlant des *Lettres provinciales :*

« Tout le livre porte à faux. On y attribue adroitement à la Société les opinions extravagantes de quelques Jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez les casuistes dominicains et franciscains; mais c'était aux *seuls Jésuites* qu'on en voulait. On tâchait, dans ces *Lettres*, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes, dessein qu'aucune secte, qu'aucune société *n'a jamais eu, ne peut jamais avoir;* mais *il ne s'agissait pas d'avoir raison,* il s'agissait de *divertir* le public. »

*Essai sur les mœurs*, t. III, page 246, on lit : « On les a vus se faire un grand nom par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et

donner des lois aux peuples du Paraguay. A l'époque de leur expulsion du Portugal, premier signal de leur destruction, ils étaient environ dix mille dans le monde, tous soumis à un général perpétuel et absolu, liés tous ensemble uniquement par l'obéissance qu'ils vouent à un seul. Leur gouvernement était devenu le modèle d'un gouvernement.»

Plus loin, Voltaire ajoute :

« Rien ne semble plus contradictoire que cette haine publique dont ils ont été chargés, et cette confiance qu'ils se sont attirée; cet esprit qui les exile de plusieurs pays, et qui les y remet en crédit; ce prodigieux nombre d'ennemis, et cette faveur populaire. Mais on avait vu des exemples de ces contrastes dans les ordres mendiants. Il y a toujours, dans une société nombreuse, occupée des sciences et de la religion, des esprits ardents et inquiets qui se font des ennemis, des savants qui se font de la réputation, des caractères insinuants qui se font des partisans, et des politiques qui tirent parti du travail et du caractère de tous les autres.

« Il ne faut pas sans doute attribuer à leur Institut, à un dessein formé, général et toujours suivi, les crimes auxquels des temps funestes ont entraîné plusieurs Jésuites. Ce n'est pas certainement la faute d'Ignace, si les Pères Matthieu, Guignard, Guéret et d'autres, cabalèrent et écrivirent contre Henri IV avec tant de fureur, et s'ils ont été enfin chassés de la France, de l'Espagne et du Portugal, et détruits par un Pape cordelier, malgré le quatrième vœu qu'ils faisaient au Saint-Siége ; nul ordre religieux ne fut fondé dans des vues criminelles, ni même politiques. »

J.-J. Rousseau. — « A M***. — Motiers, le 28, 1764.— C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à monseigneur l'archevêque d'Auch.

« Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jours que j'ignorais qu'il y eût un M. de Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle était de moi. N'ai-je pas assez d'affaires qu'on me suscite, sans m'aller mêler de celles d'autrui? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti? Quel nouvel intérêt m'aurait fait changer si brusquement de maximes? *Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusais d'écrire contre eux dans leurs disgrâces? Quelqu'un me connaît-il assez lâche, assez vil pour insulter aux malheureux? Eh! si j'oubliais les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre?* »

D'Alembert. — « La Société des Jésuites est redevable à Aquaviva, plus qu'à tout autre, de ce régime si bien conçu et si sage, qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de l'industrie humaine en fait de politique, et qui a contribué pendant deux cents ans à l'agrandissement et à la *gloire* de cet ordre.

« A peine la Compagnie de Jésus commença-t-elle à se montrer en France, qu'elle essuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus; il est difficile de décider si cette opposition fait l'éloge ou la condamnation des Jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annoncèrent pour enseigner gratuitement. Ils comptaient déjà parmi eux des hommes savants et célèbres, supérieurs peut-être à ceux dont les universités pouvaient se glorifier; l'intérêt et la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires, au moins dans ces premiers moments, pour chercher à les exclure. » (Opuscule sur la *Destruction des Jésuites.*)

« Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquité, géométrie, littérature profonde et agréable ; il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du *premier mérite*...

« A tous ces moyens d'augmenter leur considération et leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace, c'est la régularité de la conduite et des mœurs. Leur discipline en ce point est aussi sévère que sage; et quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut ajouter qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard...

« Ces hommes, qu'on croyait si disposés à se jouer de la religion, et qu'on avait représentés comme tels dans une foule d'écrits, refusèrent presque tous de prêter le serment qu'on exigeait d'eux... »

Comment des religieux, qui ont civilisé des peuples, se sont rendus célèbres par leur piété, leur moralité, leurs lumières, ont-ils donc mérité d'être proscrits? D'Alembert donne le secret de ce mystère : les Jésuites ne se montrèrent pas assez complaisants pour madame la marquise de Pompadour, et ils refusèrent leur approbation à l'*Encyclopédie!* Cet aveu est précieux, et on le verra confirmé par d'autres témoignages. D'Alembert écrit donc :

« Ils refusèrent, par des motifs de respect humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes, qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tous égards ; ce refus *indiscret* a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pu se faire un appui. Ainsi, ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, et *qui ne s'étaient soutenus à la cour que par leur morale même*, ont été perdus dès qu'ils ont voulu professer le rigorisme... Leurs déclamations à la cour et à la ville contre l'*Encyclopédie* avaient soulevé contre eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage, et qui étaient

en grand nombre. » (*Destruction des Jésuites.*)

« Le jeune Crébillon, dit-il, fit ses études chez les Jésuites, qui ont été de même les premiers instituteurs de plusieurs écrivains les plus distingués. Nous ne rappellerons ici que les trois plus illustres : ce même Bossuet, qu'ils voulurent acquérir et qui leur échappa ; le grand Corneille, qui les aima *toujours*, et M. de Voltaire, qui les aima *longtemps*. On sait trop combien l'éducation, telle qu'elle subsiste malheureusement parmi nous, est peu propre à former de grands hommes ; elle le serait bien plus à étouffer le génie dès son berceau, et la nature, qui, dans les contrées sauvages, donne quelquefois la fécondité à la terre malgré la barbarie des habitants, n'avait pas aussi dans les esprits du premier ordre une énergie supérieure aux plus mauvaises leçons. On est convenu cependant, soit par égard, soit par indulgence pour l'amour-propre des maîtres, de leur accorder quelque part dans la gloire que leurs disciples ont su mériter par eux-mêmes, et malgré l'éducation qu'ils ont reçue. En ce cas la Société des Jésuites, quelque illustrée qu'elle soit par les hommes célèbres qui lui ont appartenu, aurait encore plus à se glorifier de ses élèves que de ses membres...

« Les Jésuites s'étudiaient à bien connaître leurs disciples, pour en tirer tout le parti possible relativement aux différents projets qu'ils pouvaient former sur eux. Ils avaient pour cet effet, dans chaque collége, un registre secret, sur lequel ils écrivaient le nom de chaque écolier, avec une note en latin sur ses talents, son esprit et son caractère. Fontenelle, par exemple, qui avait aussi étudié chez eux dans la ville de Rouen, sa patrie, avait pour note : *Adolescens omnibus numeris absolutus, et inter discipulos princeps : Jeune homme accompli à tous égards, et le modèle de ses condisciples.* » (*Eloge de Crébillon.*)

Frédéric II. — « On aura de la peine à remplacer les Jésuites dans l'enseignement de la jeunesse. » (Frédéric II, *OEuvres posthumes*, Berlin, 1788, t. XI, *Corresp. avec d'Alembert.*)

Lalande écrivait dans le *Bulletin de l'Europe :*

« Le nom de Jésuite ntéresse mon cœur, mon esprit et ma reconnaissance... Carvalho et Choiseul ont détruit sans retour *le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais*, l'objet éternel de mon admiration et de ma reconnaissance. »

Le célèbre astronome dit encore, en parlant du mérite des Jésuites.

« L'espèce humaine a perdu pour toujours cette réunion précieuse et étonnante de vingt mille sujets occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des réconciliations, des secours aux mourants, c'est-à-dire, des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité... Parmi les calomnies absurdes que la rage des protestants et des jansénistes exhalait contre eux, je remarquai La Chalotais, qui porta l'ignorance et l'aveuglement jusqu'à dire que les Jésuites n'avaient pas produit de mathématiciens. Je faisais alors la table de mon *Astronomie;* j'y mis un article sur les Jésuites astronomes; le nombre m'étonna. J'eus occasion de voir La Chalotais à Saintes, en 1773. *Je lui reprochai son injustice et il en convint.* »

Buffon, en contemplant le spectacle des nations converties et civilisées par les Jésuites, s'écrie dans son *Histoire naturelle :*

« Les missions ont formé plus d'hommes dans les nations barbares, que n'en ont détruit les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. La *douceur*, la *charité*, le *bon exemple*, l'*exercice de la vertu constamment pratiqué chez les Jésuites*, ont touché les sauvages, et vaincu leur défiance et leur férocité. Ils sont venus d'eux-mêmes demander à connaître la loi qui rendait les hommes si *parfaits;* ils se sont soumis à cette loi et réunis en société. Rien n'a fait plus d'honneur aux Jésuites que d'avoir civilisé ces nations, et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que celles de la vertu. » (179).

Lacretelle. — On a vu que d'Alembert révèle le mystère d'infamie qui a été la véritable cause de l'expulsion des Jésuites. Un autre de leurs ennemis, un écrivain moderne, M. Lacretelle, n'a pu dissimuler, dans son *Histoire du* XVIII^e^ *siècle*, l'évidence des faits en ce qui concerne cette monstrueuse intrigue. Au tome IV, voici comment il s'explique sur la ligue de M^me^ de Pompadour et du duc de Choiseul contre les Jésuites :

« M^me^ de Pompadour n'avait pas oublié avec quel empressement le parti du dauphin l'avait expulsée de Versailles, lorsque le crime de Damiens donna des inquiétudes pour la vie du roi. Elle savait combien Louis, au milieu de ses désordres, était accessible aux terreurs de la religion; il ne fallait qu'un moment de remords pour obtenir sa disgrâce d'un roi qui, depuis longtemps, n'était plus épris de ses charmes. Les Jésuites, et, d'accord avec eux, la reine, ses filles, le dauphin, la dauphine et des seigneurs respectés, épiaient toutes les occasions d'amener Louis à un pieux repentir. M^me^ de Pompadour, occupée de se défendre contre toute la famille royale, voulait lui enlever le secours des Jésuites. *Si le roi consentait à les sacrifier, il se séparerait plus que jamais de sa famille, et se fermerait pour longtemps le retour à la religion...* M^me^ de Pompadour avait déjà pris la résolution de perdre les Jésuites, lorsqu'elle se donna dans le duc de Choiseul un associé qui semblait partager avec elle la direction de toutes les affaires. Ce ministre, pour lui donner un gage de sa sincérité, ne craignit pas de braver l'héritier du trône, et *bientôt tous les ennemis de la favorite furent les siens.*»

(179) L'illustre de Haller rend le même témoignage.

Lally-Tollendal. — En 1806, c'est-à-dire à une époque où il n'était guère question de parler en faveur de la Compagnie, le comte de Lally-Tollendal, membre de l'Académie française, disait :

« Nous croyons pouvoir avouer dès ce moment que, dans notre opinion, la destruction des Jésuites fut une affaire de parti et non de justice;... que les motifs étaient futiles, que la persécution devint barbare; que l'expulsion de plusieurs milliers de sujets hors de leurs maisons et de leur patrie, pour des *métaphores* communes à tous les instituts monastiques, pour des bouquins ensevelis dans la poussière et dans un siècle où tous les casuistes avaient professé la même doctrine, était l'acte le plus arbitraire et le plus tyrannique qu'on puisse exercer; qu'il en résulta généralement le désordre qu'entraîne une grande injustice, et qu'en particulier *une plaie incurable fut faite à l'éducation publique.* »

Just Muiron, phalanstérien.—« Les Jésuites sont très-conséquents avec eux-mêmes et avec le principe d'une religion de mystères. La hiérarchie qu'ils ont constituée est forte, parce que, rigoureuse et masquée, elle veille à ce que chacun de ses membres exerce la fonction et tienne le rang auquel ses moyens intellectuels et moraux l'appellent naturellement. L'obéissance, l'abnégation, le dévouement de tout Jésuite pour le plus grand profit de la corporation, n'est toujours que la résignation consentie dans des vues d'utilité; ce n'est au fond que la sage humilité chrétienne, dirigée selon certaines convenances, et portée à un haut degré dans l'individu, en faveur de la masse. Les Jésuites ont bien saisi le vrai sous ce rapport. Parmi eux la naissance ou le nom est un faible titre; ils veulent, avant tout, le mérite personnel. S'agit-il, par exemple, de donner un confesseur à un roi, ils éliront avec grand soin celui d'entre eux qui, doué d'un esprit délié, animé d'un zèle ardent, aura fait preuve d'une grande fermeté de caractère. Dans leur choix, il n'est tenu compte ni de l'origine, ni de la nationalité; l'élu serait de la plus basse extraction, qu'ils n'y verraient qu'une convenance de plus; il serait à leurs yeux comme une sorte de conseil vivant d'humilité.

« Ces errements sont habituellement ceux du sacerdoce entier. Les Jésuites les observent avec plus de rigueur, et doivent à cela leur supériorité incontestée : ainsi ils se rendent puissants et indestructibles...

« Il est dans la nature des choses que les Jésuites, unis d'intention et d'intérêts, maîtrisent des sociétés que les intérêts et les opinions divisent.

« Les publicistes qui ont observé ces faits si remarquables semblent n'avoir recherché que ce qu'ils avaient de fâcheux pour les peuples, sans se soucier de ce qu'ils offraient de bon pour l'avancement de la science humaine. On a vu le mal que les Jésuites pouvaient faire, le mal qu'on leur imputait; on n'a tenu compte ni du bien dont ils offraient la leçon, ni de leur mission providentielle.

« Certes, les tentatives ont été fréquentes, surtout depuis un siècle, pour détruire la doctrine et les moyens jésuitiques. S'il n'eût fallu que de l'esprit, de la critique, de la force physique, à coup sûr cet événement eût été consommé dans la dernière moitié du XVIII^e siècle. La critique, l'esprit, une grande révolution, ont été insuffisants, non parce que les Jésuites avaient l'appui de l'autorité publique (ils se sont maintenus le plus souvent en dépit d'elle), mais parce qu'outre leurs avantages de corporation, ils professaient des vérités religieuses toujours fortes, toujours fécondes dans leurs conséquences, malgré le grotesque dont on les affuble, en les dénaturant. Il fallait dans la lutte s'emparer des mêmes dogmes, prouver que le christianisme surpasse en excellence tout ce que les Jésuites lui attribuent, déduire de leurs propres principes ce qu'il y a en effet de plus favorable à la liberté, à l'égalité, à l'accroissement et à la diffusion des lumières et des richesses, et corroborer ces preuves par des institutions sociétaires pratiques au moins égales à la leur, quant aux moyens et aux résultats...

« La mission providentielle des Jésuites était de mettre en évidence la voie effective de la vraie société. L'Évangile avait dit : *Où l'on s'assemblera au nom de Jésus, là sera une* Église. Donnant à ce précepte toute son extension positive, les Jésuites se sont *assemblés*, associés, ont constitué leur *Eglise* de telle sorte qu'entre eux la fraternité religieuse a absorbé la malfaisance des intérêts individuels, qui, d'ailleurs, dans la nature même de l'institut d'Ignace, ont trouvé plus de chances d'essor et plus de satisfaction que la vie ordinaire du monde ne leur en eût offert. Ainsi la Providence avait fait sortir de l'un des dogmes fondamentaux de la religion l'indication expérimentale de la vraie voie du bien. La divine parole avait déclaré qu'il n'y aurait *Eglise* et religion que là où il y aurait réunion de fidèles. Il fallait donc s'assembler pour former l'Eglise et s'assurer ses bienfaits. » (*Les nouvelles transactions sociales, religieuses et scientifiques*, par Just Muiron.)

J. Michelet. — « C'est un sujet très-vaste que l'histoire du monachisme en Occident, il comprend d'immenses phases religieuses; c'est presque l'histoire de l'Eglise elle-même. Trois grands noms la résument, la divisent naturellement : saint Benoît, saint François et saint Ignace de Loyola; trois époques que nous allons parcourir et qu'on peut résumer en trois mots : le travail, l'amour et l'action..... Que serait-ce, si nous prenions les travaux *prodigieux et herculéens des Jésuites* qui ont, dans les trois derniers siècles, soutenu une lutte *incomparablement courageuse, énergique*, SUBLIME?.... L'indiscipline avait tué l'ordre de saint François. Il fallait donc un nouvel ordre; *il fallait surtout un nouveau principe de vie, d'organisation* sûre, durable..... il fallait l'obéissance,

Ce fut un soldat, Ignace de Loyola, qui le prêcha au monde. Ses habitudes de guerre la lui rendaient plus facile. Il se déclare soldat de Jésus-Christ, et cet ordre fondé au milieu de la guerre *se montre plus complet, plus achevé qve tous ceux qui avaient paru jusqu'alors...*

« *On ne saurait jamais assez louer le dévouement de ces nouveaux moines* : LEUR HÉROÏSME en Europe nous est connu, mais il faut les suivre en Asie. Il faut voir la facilité, l'empressement avec lesquels ils recherchent, ils reçoivent le martyre. CE SONT LA DES TITRES A LA GLOIRE : chez nous le dévouement ne meurt pas. Et puis, qu'elle est belle leur obéissance, *qu'elle est grande, qu'elle est sublime!...* Au moindre mot, un Jésuite, d'une haute naissance souvent, sans attendre une heure, il obéit, fallût-il partir pour les extrémités du monde. Ainsi, quand saint François Xavier reçoit de saint Ignace l'ordre de partir pour les Indes, il ne fait rien autre chose, il met ses souliers et part pour les Indes... C'est qu'il n'y avait jamais pour eux, ni famille, ni parents, ni amis; mais Dieu....., Dieu seul et l'obéissance. Et François Xavier aborde aux Indes; son cœur est impénétrable aux flèches empoisonnées; il subjugue les hommes, il les subjugue par son regard : et aujourd'hui, *si l'on n'avait pas détruit leur ouvrage, la Chine serait un peuple civilisé.* Un Jésuite y était déjà ministre. Mais un mot de Rome leur ôte toute leur influence, et ce mot (le bref de destruction de Clément XIV sans doute), a enlevé deux à trois milliards d'hommes à la civilisation européenne. En un mot, pour caractériser l'esprit des Jésuites, CE FUT UN ESPRIT MONUMENTAL. »

JESUS-CHRIST. *Voyez* CHRIST, MESSIE, VERBE DIVIN. — Nous recueillerons d'abord ici quelques-uns des innombrables témoignages païens et juifs, contemporains ou à peu près de l'avénement du christianisme, et qui rapportent eux-mêmes l'histoire de la vie, de la prédication, des miracles, de la mort et de la résurrection du Christ.

« Celse dit que les Chrétiens adorent un homme né depuis peu. » (Dans *Origène*, l. VIII, n° 12.)

« Il introduit un Juif reprochant à Jésus qu'il est né dans un village de Judée, d'une pauvre femme qui gagnait sa vie en filant, et qui était mariée à un ouvrier. » (*Ibid.*, n° 28, et l. II, n° 32.)

— « Tryphon reconnaît que les Chrétiens enseignent que Jésus est né d'une vierge. » (*Dial. de saint Just. avec Tryph.*, n° 67.)

— Volusien parle ainsi, dans saint Augustin : « Peut-on croire que le Maître du monde, qui l'a fait et qui le gouverne, se soit renfermé dans le sein d'une vierge, qu'elle l'y ait porté neuf mois, qu'elle l'ait enfanté au terme ordinaire de la grossesse des femmes, et que tout cela se soit passé en elle sans intéresser sa virginité. » (*Lettre* 135 parmi celles de saint Augustin.)

— « L'on montre encore aujourd'hui dans Bethléem, dit Origène, la grotte où Jésus naquit, et dans la grotte, la crèche où il fut emmaillotté; et cette vérité est tellement reconnue sur les lieux, que les ennemis mêmes du nom chrétien disent tous les jours : C'est ici la grotte où naquit Jésus, qui est l'objet de l'admiration des Chrétiens. » (*Contre Celse*, I, 51.)

— Saint Justin disait aux païens : « Bethléem est un bourg de la Judée, situé à trente-cinq stades de Jérusalem ; c'est là que le Christ est né ; vous pouvez vous en assurer par les tables de recensement que leva en Judée Quirinus, le premier des présidents de cette province. » (Saint JUSTIN, *Apolog.*, n° 74.)

— « Tibère Néron, beau-fils de César Auguste et fils de Livie, sa femme, dit Josèphe, lui succéda à l'empire, et envoya, pour successeur à Rufus, Valérius Gratus, qui fut le cinquième gouverneur de Judée. Celui-ci ôta la grande sacrificature à Ananus et la donna à Ismaël, fils de Fabus, qui fut bientôt déposé pour céder sa place à Éléazar, fils d'Ananus. Mais un an après on la lui ôta pour la donner à Simon, fils de Camit, qui ne l'exerça qu'un an, et fut obligé de la résigner à Joseph, surnommé Caïphe. Gratus, après avoir, durant onze ans, gouverné la Judée, s'en retourna à Rome, et Ponce-Pilate lui succéda.

« En ce temps-là était Jésus, homme sage, si toutefois on peut simplement l'appeler homme, car il faisait des œuvres merveilleuses. Il enseignait ceux qui prenaient plaisir à être instruits de la vérité, et il attira à lui plusieurs Juifs et plusieurs Gentils : c'était le Christ. Les principaux de notre nation l'ayant accusé devant Pilate, celui-ci le fit crucifier. Ceux qui l'avaient aimé durant sa vie ne l'abandonnèrent pas après sa mort, car le troisième jour il leur apparut vivant. Les saints prophètes l'avaient prédit ainsi que plusieurs autres merveilles ; c'est de lui que les Chrétiens que nous voyons encore aujourd'hui ont tiré leur nom. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, l. XVIII, c. 3 et 4.)

— « Volusien dit que les maximes de Jésus-Christ sont contraires au bien de la société, à cause de leur trop grande perfection. La doctrine de Jésus ne convient nullement à ce qui se pratique dans les républiques, puisque l'on dit que l'un de ces préceptes est qu'il ne faut rendre à personne le mal pour le mal ; qu'après avoir été frappé sur une joue il faut tendre l'autre ; que quand on nous veut ôter notre robe, il faut encore donner le manteau ; que si quelqu'un nous veut forcer à faire mille pas de chemin avec lui, d'en faire deux mille. Or, tout cela est contraire aux mœurs et aux usages de la république, car qui est-ce qui se laisse enlever son bien par son ennemi ? qui est-ce qui ne cherche pas à rendre le mal pour le mal aux barbares qui viennent ravager les campagnes de l'empire ? et ainsi du reste : car votre sainteté voit bien qu'on peut en dire autant sur chacun des autres articles. Ce sont donc autant de nouvelles difficultés qu'il croit que l'on pourrait ajouter à celles qu'il vous pro-

pose, et qui d'elles-mêmes sautent aux yeux, quand on n'en dirait rien, puisqu'on a vu, à ce qu'ils prétendent, combien les empereurs chrétiens ont fait de tort à la république, pour avoir voulu se conduire selon les maximes de la religion chrétienne. » (*Lettre* 136, *parmi celles de S. Augustin*. V. BULLET.)

— « Les païens parlaient ainsi aux Chrétiens : « Les philosophes enseignent et professent de « même que vous l'innocence, la justice, la « patience et la tempérance. » (Dans TERTULLIEN, *Apol.*, n° 46.)

— « Porphyre, qui, selon l'expression de Théodoret, s'est déchaîné avec tant de fureur contre notre religion, *contra veritatem rabida debacchatus est insania*, rend souvent les témoignages les plus forts, les plus éclatants et les moins équivoques à la sainteté et à la divinité de Jésus-Christ. Ce Porphyre qui a tout mis en œuvre, durant cinquante années, pour armer toutes les puissances de la terre contre le christianisme, est le même qui reconnaît, qui publie hautement dans ses écrits que Jésus-Christ, l'objet de sa haine, ***a été dans le fond un homme très-religieux*, *très-saint*, *qui est ressuscité*, *qu'il est monté aux cieux*, *qu'il est devenu immortel depuis son ascension*, *et qu'il faut bien se donner garde de le blasphémer*, *ou d'en mal parler*.** » (AUG., *de Civ. Dei*, lib. XIX.)

— « Le maître des Chrétiens a été crucifié ; c'était un ouvrier en bois. » (CELSE dans ORIGÈNE, l. VI, n. 34.)

— « Julien dit que les Chrétiens adorent le Fils de Dieu, qu'ils adorent le bois de la croix, qu'ils quittent les dieux éternels pour adorer un Juif mort. » (Dans saint CYRILLE, l. V et VI.)

— « Cécilius dit que les Chrétiens adorent des scélérats, et un homme puni pour son crime du dernier supplice ; qu'ils adorent les croix qu'ils méritent. ***Qui hominem summo supplicio pro facinore punitum, et crucis ligna feralia eorum cæremonias fabulatur congruentia perditis sceleratisque tribuit altaria, ut id colant quod merentur.*** » (Dans MINUTIUS FÉLIX, p. 22 et 23.)

— « Les païens reprochent aux Chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition. ***Colitis hominem natum et (quod personis infame et vilibus) crucis supplicio interemptum, et Deum fuisse contenditis et superesse adhuc creditis, et quotidianis supplicationibus adoratis.*** » (Dans ARNOBE, l. II, c. 23.)

— On lit dans le Talmud : « La veille de la fête de Pâques, Jésus fut pendu. Avant de le faire mourir, on fit publier, pendant quarante jours, par le crieur public : ***Jésus sera lapidé parce qu'il a exercé la magie, qu'il a séduit le peuple d'Israël et l'a porté à des cultes profanes ; si quelqu'un sait quelque chose qui puisse l'excuser, qu'il paraisse et qu'il le fasse connaître.*** Comme on ne trouva rien pour sa décharge, ils le firent pendre la veille de Pâques. » (*Talmud*, traité du sanhédrin, folio 43, cité par Wagenseil *Tela ignea Satanæ*, tome I, p. 185.)

— « Le Christ, auteur de la religion chrétienne, dit Tacite, fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par Ponce Pilate, gouverneur de la Judée. » (TACITE, *Ann.*, XV, 34.)

— Jésus-Christ souffrit la mort, la dix-neuvième année du règne de Tibère. Nous trouvons, dans les *Mémoires des païens* de la même époque, mot à mot, ce qui suit : « Le soleil s'obscurcit, il y eut un tremblement de terre en Bithynie, plusieurs édifices s'écroulèrent à Nicée. » Cela s'accorde avec ce qui arriva lors de la passion de notre Sauveur. »

— Phlégon, qui a écrit sur les olympiades, dit, dans son livre XIII : « La quatrième année de la 102e olympiade, il y eut une éclipse de soleil, la plus grande qu'on eût vue jusqu'alors ; à la sixième heure du jour, il fit nuit, de sorte que l'on voyait les étoiles. Un grand tremblement de terre eut lieu en Bithynie ; à Nicée, plusieurs édifices furent renversés. » (EUSÈBE, *Chroniq.*, 202e olymp.)

— « Thallus assure, dans le IIIe livre de ses *Histoires syriaques*, qu'un célèbre astronome d'Afrique a remarqué la même éclipse.

— Adrien Gresson rapporte, dans son *Histoire de la Chine*, que les Chinois ont consigné, dans les monuments de leur histoire, qu'à l'année qui correspond, selon les Chrétiens, à la trente-deuxième année du Sauveur, il avait paru, au mois d'avril, une éclipse de soleil qui n'était pas naturelle, et se trouvait en opposition avec le mouvement régulier des astres, et que l'empereur, qui régnait alors, en avait été singulièrement effrayé. » (HUET, *Démonst. évang.*, IIIe, propos. VIII.)

— « Dans l'ouvrage de Plutarque sur la *Cessation des Oracles*, un nommé Philippe raconte le fait suivant : « Epitherse, mon concitoyen et mon maître de grammaire, était le père du rhéteur Emilien, que quelques-uns de vous ont entendu. Cet Epitherse disait qu'allant en Italie, il s'embarqua sur un vaisseau qui portait des marchandises et beaucoup de passagers ; et qu'étant arrivés, sur le soir, auprès des îles Echinades, le vent cessa, et le vaisseau allant à l'aventure arriva près de Paxos. La plupart des passagers veillaient encore, plusieurs n'avaient pas encore quitté la table. Tout à coup on entendit du côté de Paxos quelqu'un qui appelait Thamus à haute voix, ce qui étonna tout le monde. Thamus était un Egyptien, pilote du vaisseau, que plusieurs ne connaissaient pas par son nom. Appelé deux fois, il garda le silence ; à la troisième, il répondit ; alors la voix, s'étant fortifiée, lui dit : ***Lorsque tu seras arrivé à Palodes, annonce que le grand Pan est mort.*** Lorsqu'on eut entendu ces mots, dit Epitherse, tous furent saisis de crainte, et délibérèrent entre eux s'il fallait exécuter cet ordre ou le négliger. On fut d'avis que, si le vent soufflait lorsqu'ils arriveraient devant Palodes, Thamus passerait sans rien dire ; mais que, s'il y avait le calme, il annoncerait ce qu'il avait entendu. Lorsqu'ils furent

arrivés près de Palodes, comme il n'y avait ni vent ni agitation, Thamus, se plaçant sur la poupe, tourné vers la terre, cria, selon ce qu'il avait entendu, que le grand Pan était mort. Il n'avait pas encore fini ces mots, qu'on entendit de grandes lamentations mêlées d'étonnement, et poussées par plusieurs personnes. Comme un grand nombre étaient témoins de ces faits, ils furent bientôt connus à Rome, et Thamus fut mandé à ce sujet par Tibère César. Celui-ci crut tellement à son récit, qu'il prit des informations et fit des recherches pour savoir quel était ce Pan. Les nombreux savants qu'il avait auprès de lui conjecturèrent que c'était le fils de Mercure et de Pénélope. Philippe (qui rapportait ce fait) avait pour garants quelques-uns des assistants et moi-même qui l'avions entendu raconter au vieil Emilien. » (Plutarque, *De defec. Orac.*, xvii). Huet a vu, dans ce passage, l'annonce de la mort de Jésus-Christ faite aux Gentils, qui ont pu facilement confondre avec leur dieu *Pan*, ou Tout, le Dieu véritable dont l'immensité embrasse l'univers. Au reste, ce fait est rapporté avec les mêmes circonstances dans les révélations de la sœur Emmerich. (*Voy.* la traduction de M. de Cazalès, l. vii, 425.)

— « Vous ne prétendez point, disait Celse aux Chrétiens, que la passion de Jésus-Christ n'ait été qu'apparente ; mais vous confessez sans détour qu'il a réellement souffert. » (*Ibid.*, 2; Lucien, *Philopatris*).

— « Les païens disaient que Jésus-Christ était digne de haine, parce qu'il avait banni du monde les religions, et défendu qu'on honorât les dieux. » (Dans Arnobe, l. ii, p. 46.)

— « Les Chrétiens s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange de Christ, comme s'il eût été Dieu. » (*Lettre de Pline à Trajan.*)

— « Adrien, voulant faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux, fit bâtir dans toutes les villes des temples sans simulacres, qu'on nomme encore aujourd'hui *Hadrianées*, parce qu'on n'y voit point d'idoles, et qu'ils avaient été préparés par Adrien pour Jésus-Christ ; mais il fut empêché de les lui consacrer par ceux qui, ayant consulté les oracles, avaient trouvé que si cela se faisait, comme l'empereur le souhaitait, tout le monde embrasserait la religion chrétienne, et les autres temples deviendraient déserts. » (Lampride, *Hist. Aug.*, p. 129.)

« Alexandre Sévère, dit pareillement le même auteur, dès qu'il était levé, allait *adorer* et *sacrifier* dans une chapelle qu'il avait dans le palais, où se trouvaient les images d'Apollonius, d'Abraham, d'Orphée et de Jésus-Christ, *qu'il honorait comme des dieux.* » (*Ibid.*, p. 123.) — Il avait également conçu le dessein de bâtir un temple public à Jésus-Christ. (*Ibid.*, p. 129.)

— Le païen Chalcidius dit en termes exprès, et il reconnaît « qu'un Dieu, qui mérite notre vénération, est descendu du ciel en terre, et qu'il y est descendu uniquement pour le salut et pour le bonheur du genre humain : *Descensum Dei venerabilis ad humanæ conversationis rerumque mortalium gratiam.* Il dit positivement que ce grand bienfait du ciel fut remarqué aux hommes par l'apparition d'une nouvelle étoile qui leur annonçait, non pas des morts ou des maladies, mais la descente de ce Dieu sauveur : *Ortu stellæ cujusdam non morbos mortesque annuntiatos, sed descensum Dei.* Il dit que des Chaldéens, fort distingués par leur sagesse et par leur habileté dans l'astronomie, ayant remarqué la nouvelle étoile et examiné son mouvement nocturne, se déterminèrent à aller chercher le Dieu qu'elle annonçait et qui ne venait que de naître, et que l'ayant trouvé, ils lui rendirent les vœux et les hommages qui convenaient à la majesté d'un si grand Dieu, quoique sa majesté fût voilée sous la figure d'un enfant : *Reperta illa majestate puerili veneratos esse, et vota tanto Deo convenientia nuncupasse.* » (Chalc., *Comm. in Tim.*, p. 219.)

Mahomet reconnaît les miracles, la mission et la divinité de Jésus-Christ, et le représente comme accomplissant la loi et les prophètes, dans les passages suivants du Koran.

Chapitre 2. — *La Vache*, composé de 286 versets, donné à Médine. — « Nous avons donné le *Pentateuque* à Moïse, nous l'avons fait suivre par les envoyés du Seigneur. Nous avons accordé à Jésus, fils de Marie, la puissance des miracles.

« Nous l'avons fortifié par l'esprit de sainteté.

« Dites : Nous croyons en Dieu, au livre qui nous a été envoyé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et aux douze tribus. Nous croyons à la doctrine de Jésus et des prophètes. »

Chapitre 3. — *La famille d'Amran*, composé de 199 versets, donné à Médine. — « L'Ange dit à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a purifiée, tu es élue entre toutes les femmes

« Dieu t'annonce son Verbe : il se nommera Jésus, le Messie, fils de Marie, grand dans ce monde et dans l'autre, et le confident du Très-Haut.

« Il enseignera l'Ecriture et la sagesse, le *Pentateuque* et l'Evangile.

« Jésus sera l'envoyé de Dieu auprès des enfants d'Israël ; je leur dirai : Les prodiges divins tous attesteront ma soumission.

« Je guérirai les aveugles de naissance et les lépreux ; je ferai revivre les morts, car Dieu m'a donné la puissance des miracles.

« Craignez-le, et obéissez-moi.

« Les Juifs furent perfides envers Jésus. Mais Dieu trompa leur perfidie. »

Chapitre 4. — *Les Femmes*, composé de 175 versets ; donné à Médine. — « Les Juifs ont violé l'alliance et refusé de croire à la justice divine.

« Ils ont dit : Nous avons fait mourir Jésus, fils de Marie, envoyé de Dieu. Mais ils n'ont pas fait mourir Jésus. Dieu l'a élevé à lui. Tous les Juifs et les Chrétiens

croiront en lui avant leur mort, au jour de la résurrection, il sera témoin contre eux. »

Chapitre 5. — *La table*, composé de 120 versets, donné à la Mecque. — « Après les prophètes, nous avons envoyé Jésus, fils de Marie, pour continuer le *Pentateuque*. Nous lui avons donné l'Evangile, qui est le flambeau de la foi, et qui met le sceau à la vérité des saintes Ecritures. Ce livre éclaire et instruit ceux qui craignent le Seigneur.

« Si les Juifs avaient la foi, nous effacerions leurs pensées. L'observation du *Pentateuque*, de l'Evangile et des préceptes divins leur procurerait la jouissance de tous les biens.

« Les Juifs incrédules ont été maudits par la bouche de David et de Jésus, fils de Marie. Malheur à leurs œuvres !

« Dieu dira à Jésus, fils de Marie : Tu as guéri un aveugle de naissance et un lépreux par ma volonté ; tu fis sortir les morts de leurs tombeaux. Au milieu des miracles que tu fis éclater à leurs yeux, les Juifs s'obstinant dans leur incrédulité, s'écriaient : Tout cela n'est que prestige.

« J'inspirai aux apôtres de croire en moi et en Jésus mon envoyé, et ils dirent : Nous croyons. »

Chapitre 19. — *Marie : la paix soit avec elle ;* composé de 98 versets, donné à la Mecque. — « Je suis l'envoyé de ton Dieu, dit l'ange ; je viens t'annoncer un fils béni.

« D'où me viendra cet enfant, répondit la vierge ? Nul mortel ne s'est approché de moi et le vice m'est inconnu.

« Il en sera ainsi, répliqua l'ange. La parole du Très-Haut en est le garant. Ce miracle lui est facile. Ton fils sera le prodige et le bonheur de l'Univers.

« Tel est l'ordre du ciel.

« Ensuite l'enfant dit :

« Je suis le serviteur de Dieu. Il m'a donné l'Evangile et m'a établi prophète.

« La paix me fut donnée au jour de ma naissance. Elle accompagnera ma mort et ma résurrection.

« Ainsi parla Jésus, vrai fils de Marie. »

Chapitre 23. — *Les modèles*, composé de 118 versets, donné à la Mecque. — « Nous chargeâmes Moïse et son frère Aaron de prêcher nos commandements, et nous leur donnâmes la puissance des miracles.

« Nous donnâmes à Moïse un livre pour conduire les Israélites. Nous offrîmes Jésus et sa mère à l'admiration de l'univers. Prophètes du Seigneur, nourrissez-vous d'aliments purs, et pratiquez la vertu. »

Chapitre 43. — *La parure*, composé de 89 versets, donné à la Mecque. — « On a proposé aux idolâtres l'exemple du fils de Marie, et ils se sont révoltés.

« Vaut-il mieux que nos dieux ? se sont-ils écriés; ils ne faisaient cette question qu'à dessein de disputer. L'esprit de dissension les anime.

« Le Ciel combla de ses faveurs le fils de Marie, et le donna pour modèle aux Hébreux.

« Jésus sera le signe certain de l'approche du jugement. Gardez-vous de douter de sa venue. Suivez-moi, c'est le chemin du salut.

« Que Satan ne vous fasse pas rejeter cette vérité. Il est votre ennemi déclaré.

« Lorsque Jésus parut sur la terre au milieu des miracles, il dit aux hommes : Je viens vous apporter la sagesse et vous éclairer sur vos doutes.

« Craignez Dieu, et suivez ma doctrine.

« La dissension s'éleva parmi les Chrétiens; les sectes se formèrent; mais malheur aux méchants! ils seront punis au jour du jugement. »

Chapitre 58. — *Le fer*, composé de 29 versets, donné à la Mecque. — « Dieu est le commencement et la fin. Il créa dans six jours le ciel et la terre, et ensuite il s'assit sur son trône

« Dieu dit : Nous chargeâmes Noé et Abraham de la prédication. Nous avons accordé à leurs descendants le *Pentateuque* et les prophéties.

« Quelques-uns ont suivi les commandements de Dieu, et un grand nombre s'en sont écartés.

« D'autres prophètes leur ont succédé. Nous revêtîmes du ministère d'apôtre Jésus, fils de Marie; nous lui donnâmes *l'Evangile*, nous mîmes dans le cœur de ses disciples la piété, la miséricorde et le désir de la vie monastique.

« Disciples de Jésus, croyez en Dieu et au Prophète. »

Chapitre 60. — *L'Ordre*, composé de 14 versets, donné à Médine. — « Pourquoi m'affligez-vous, disait Moïse aux Israélites? Je suis l'interprète du Ciel auprès de vous; vous ne l'ignorez pas.

« Je suis l'apôtre de Dieu, répétait aux Juifs Jésus, fils de Marie. Je viens confirmer la vérité du *Pentateuque* qui m'a précédé. Jésus prouve sa mission par des miracles, et néanmoins les Hébreux s'écrièrent : C'est un imposteur !

« Jésus disait encore : Je viens vous annoncer l'heureuse venue du prophète qui me suivra. Admet est son nom.

« O croyants ! soyez les ministres de Dieu, comme le disait Jésus, fils de Marie, aux apôtres, quand il leur demanda : Qui m'aidera à étendre la religion divine ? Nous serons tes ministres, répondirent-ils. Une partie des enfants d'Israël embrassa la foi, et les autres persistaient dans l'incrédulité. »

Montaigne. — « L'humaine nature ne se pouvoit sauver si Dieu ne se faisoit homme. L'homme estoit ruiné si Dieu ne se faisoit homme. Dieu, Fils de Dieu, compassionné de nostre malheur, et prestant la main à nostre extreme besoin, s'humanisa, s'incarna et souffrit la mort en nostre faveur, monstrant par cet effect jusqu'au dernier poinct du pouvoir, l'incomparable affection qu'il nous portoit. Voilà comme nous sommes sans comparaison plus obligés pour nostre restauration que pour nostre creation. Et si les obligations croissent et se multiplient à raison des bienfaicts, nous nous

devons doublement à Dieu; mais quand nous nous devrions et rendrions à luy mille et mille fois, nous n'aurions pas satisfaict au moindre article de la debte.

« Pour pourvoir à cette nostre impuissance, Jésus-Christ s'est offert et presenté à nous et à ce que nous le redonnissions en supplement de paye à son Pere. Il se donna premierement lui mesme à Dieu en l'arbre de la croix, mourant pour nous; secondement, il se rendit à nous par sa resurrection et à ce que nous l'offrissions et donnissions à Dieu en memoire de sa passion, de sa mort, de son merite, et de cette amour infinie qu'il avoit scellé de son sang. Sa mort respond ainsi à ces deux obligations du peché et des bienfaicts, d'autant qu'il n'y a rien d'acceptable au Père que le Fils ou par le Fils; que luy seul de la part de l'humanité luy est agréable, et qu'à cette cause l'homme ne peut rien donner à Dieu à propos, qu'au nom ou en memoire de Jésus-Christ, ny ne se peut sans son ayde et secours luy mesme donner ou rendre à Dieu, bien que deux fois obligé à ce faire. » (*Théologie naturelle* de Raymond DE SEBONDE, traduite par Montaigne et donnée par lui comme sa propre profession de foi, chap. 278.)

*Il fallait que Dieu préparât l'homme à recevoir dignement son Sauveur.* — « Puisque l'humaine nature doit, pour son bien et advantage, loger chez elle un si grand et si excellent personnaige, c'est raison qu'elle s'y preste et qu'elle se prepare pour le recueillir. Il faut en premier lieu qu'elle recognoisse son extresme necessité et indigence, que, sentant ne se pouvoir passer de luy, elle souhaite sa venue avant qu'il arrive; qu'elle ayt une extrême envie et desir de le voir comme son redempteur et sauveur: autrement il sembleroit que sa venue fust superflue. A cette cause, avant qu'il apparoisse, il faut qu'il ayt esté revelé et manifesté aux hommes par les promesses de Dieu, afin qu'ils le desirent et attendent en une vraye creance. Il est necessaire qu'il y ayt eu des personnes inspirées de la Divinité, sainctes et propres à cette charge, par le moyen desquelles la nouvelle de sa venue soit repandue par tout l'univers. Or, d'autant que ce general apprest de son entrée ne se peut ranger tout à coup ainsi qu'il se doict conduire peu à peu, l'une chose apres l'aultre, montant de degré en degré, du moindre au plus grand, et de l'imparfaict au parfaict, jusqu'à ce que l'on arrive à l'accomplie disposition de toutes les parties qui y sont requises, il est besoin que Dieu donne le temps et le loisir à une telle entreprise, et qu'il prepare les hommes par une longue suite d'années, petit à petit, jusque à ce que l'humaine nature soit preste de tout poinct à recevoir et loger un si grand hoste. Il est besoin qu'il le rêvele, manifeste et promette de longue main, pour engendrer ès cœurs des hommes plus et plus de desir de le voir, qui est le principal ornement de son entrée. Un si grand bienfaict, et auquel il n'en est nul comparable, demande à estre premierement promis, et cru avec ferme asseurance, d'estre esperé apres estre cru, d'estre differé apres avoir esté esperé, afin que differé il se desire dadvantage, longtemps desiré qu'il en soit plus ardemment aymé et plus favorablement receu. Et attendu qu'en cet homme la grace divine doibt joindre à soy l'humanité au ventre d'une vierge, sans père, il faut que Dieu dispose et choisisse quelque femme pour la rendre propre et digne à concepvoir cette chair precieuse, et à former ce grand corps associable à la personne du Fils de Dieu. » (*Théologie naturelle*, chap. 267.)

*Peuple choisi pour la naissance de Jésus-Christ.* — « Il y a deux apprests à faire en l'humaine nature, pour recevoir Jésus-Christ, l'un en nous pour le recevoir dignement, et l'aultre, au lieu pour former sa chair, destinée à une conjonction si glorieuse; pour faire l'un et l'aultre, c'est à Dieu de tirer une certaine portion et partie de tout nostre genre, à sçavoir un homme, de la race duquel par une successive et continuelle génération, il engendre et multiplie un nombre d'hommes choisis et marqués entre les aultres, auxquels il se communique en particulier, et par lesquels il nous mande ce qu'il aura à nous faire entendre, comme la promesse de nostre salut. De cette lignée naistra aussi commodement la Vierge, mère très-sacrée de cette personne divine; car si Dieu ne choisissoit particulièrement quelque peuple pour les choses qui appartiennent à l'avesnement de cet homme, il y auroit du deffaut en son ouvrage et du désordre. Arrestons donc, puisque Dieu a proposé de le donner que necessairement il le donnera, qu'il le donnera en manière très-convenable, et que par conséquent, il disposera le genre humain à le recevoir. » (*Théologie nouvelle*, chap. 267.)

*Le Sauveur du genre humain est déjà certainement venu.* — « Puisqu'il est besoin que cet homme nouveau, duquel nous avons tant affaire, vienne au monde; puisque Dieu, par sa bonté infinie, a proposé de nous le donner, ou necessairement il l'a dejà faict ou il l'a encore à refaire. Il est venu sans doute, ou il viendra à l'avenir, et veu qu'il doit estre donné en une décente et très-convenable manière, j'en veulx gager qu'il est déjà venu, et qu'il seroit contre l'honneur de la sapience de Dieu d'avoir réservé à le donner en ce temps de l'anéantissement et décadence de l'humaine nature; certainement il l'a donné en une plus opportune saison. Puisqu'il le devoit envoyer au monde et aux hommes, et préparer, avant ce faire, les choses à le recevoir, nous pouvons généralement departir en deux le temps de l'humaine nature, au temps de la disposition et préparation et au temps de la réception et avenement, ou au temps des promesses et au temps de leur accomplissement. Ces deux temps doivent estre reciproquement proportionnés l'un à l'aultre, et se doivent entre suivre en manière qu'il n'y ait aucun temps entre deux. Or, il est evident que Dieu ne

nous promet plus de l'envoyer, ni ne dispose nostre nature a le recevoir; il ne se voit ni entre les Chrestiens, ni entre les Sarrasins, aucun peuple se préparant à le loger; et quant aux Juifs, Dieu ne les dispose nullement à cet effet; car, à voir leur présent estat, il appert évidemment qu'il ne délibère pas de tirer de leurs corps et lignée une personne si excellente, et à la grandeur de laquelle leur condition répugne de tout poinct. Ils sont à la honte et mocquerie du monde, en la sujétion des aultres peuples, sans chef et sans terre, eulx qui ont aultrefois eu une si grande réputation et dignité parmi les aultres nations. Ce changement de leur fortune, ce misérable estat auquel nous les voyons, depuis si longtemps, ne sent en nulle façon l'apprest d'une entrée si glorieuse; et qu'il soit ainsi il y a mille ans et plus que cette condition leur dure et qu'ils vont toujours en empirant, et ne leur est advenue nulle occasion de nouvelle espérance, signe infaillible que Dieu n'œuvre plus rien par eulx, puisque, en une si longue suite d'années, ils n'ont senti ni changement ni accident qui les dispose à recevoir un tel homme ou à le produire de leur genre. Si donc Dieu ne prépare aucune nation à ce faire, et s'il n'y a aucun milieu entre ces deux temps, il s'ensuit que celui de la disposition, préparation et promesse est déjà passé, et que nous sommes au temps de l'exécution et de la jouissance. Ce parfaict homme, que Dieu avoit désigné d'envoyer au monde, ou a esté déjà envoyé, ou il ne le sera pas; et puisque necessairement il le devoit estre, il faut croire qu'il l'a dejà esté, et croire aussi qu'il y eut quelque nation particulièrement choisie de Dieu, en laquelle il fit tous les préparatifs de son incarnation et de sa venue; nation qui eut sa cognoissance, et qui fut très-ancienne; telle estoit celle des Juifs, cultrice d'un seul Dieu, et ramenant son origine au delà de toutes les aultres. Celle des Chrestiens ne fait que naistre, et plus fraischement encore celle des Sarrasins: par quoi arrestons que ce fut par le peuple de Judée, que Dieu conduisit les choses concernant la réception de ce nouvel homme, et que d'entre eulx il choisit ceste femme vierge qui l'engendra immédiatement sans père terrestre. Ainsy il a esté suffisamment pourvu à tout le besoin de l'humaine nature; ses vœux sont accomplis, et il ne luy reste plus rien à espérer, ayant receu son rédempteur et sauveur. » (*Théologie naturelle*, chap. 268.)

*Jésus-Christ est notre rédempteur.* — « Jésus-Christ est vray Dieu, vray homme et vray Fils de Dieu. Par quoy c'est luy que nous avons cherché jusques à cette heure propre à nostre satisfaction infinie, et que Dieu avoit promis au monde! C'est luy par lequel toutes les conditions et circonstances qu'il falloit à nostre rédemption ont esté accomplies, comme ses faicts et ses paroles nous le témoignent évidemment: car il se dict Dieu et homme, envoyé par son Père suivant ses promesses, venu pour mourir volontairement à la décharge de nos péchés et a prévu sa mort et l'a soufferte telle qu'il l'avoit prédite; il a pardonné les fautes, et a appelé le monde à une rémission générale de toutes offenses, il l'a convié au royaume céleste, et a promis une vie éternelle à ceulx qui se voudroient repentir en son nom; il a blasmé les vices, accusé nos iniquités et maintenu inviolablement la vérité tout par tout. Après sa mort on a publié sa résurrection et ascension, et son glorieux nom a esté épandu par tout l'univers: ses successeurs mesmes et son Eglise se bandent encore en toute façon contre la méchanceté et injustice, qui sont toutes les marques que nous demandions en un tel homme! par quoi c'est luy seul sans doute duquel dépendoit tout nostre salut. Si ce n'estoit luy, il n'eust pas si asprement combattu le péché ni ne l'eust surmonté, estant en sa sujétion comme les autres. Toute la chrétienté l'adore pour rédempteur des hommes, elle vit et persévere en cette creance, et sous son authorité se remettent les péchés. Si ce n'estoit, ce vray homme, qui devoit satisfaire pour nous, et que Dieu eust a envoyer un aultre, il s'empescheroit soi-mesme et troubleroit ses desseins; permettant qu'il régnast sous ce nom si longtemps en ce monde, et que tant de nations le suivissent et crussent à ce titre : car à ce compte il nous apprendroit à mécroire l'aultre véritable, quand il seroit envoyé, veu qu'il luy faudroit entièrement suivre le train contre faict, et tromperasse trace de celuy-ci; et de l'aultre part, quand cet aultre seroit tout tel que Jésus-Christ, quand il feroit, prescheroit et mourroit comme luy, ce seroit à la vérité un aultre luy-mesme ; ainsi les absurdes qui nous assiégent de tous costés, nous contiennent en la vraie sainte créance. Davantage il n'y a que le peuple des Juifs qui attende encore la venue de son Sauveur, et la pluspart du monde le croit estre venu en Jésus-Christ; puisque la promesse de l'envoyé estoit faicte à tout le genre humain, non à une nation particulière, il n'est pas croyable que Dieu laissât si longtemps piper le monde sous l'authorité de ces promesses, et cela sembleroit estre contre l'honneur de sa bonté. Quant aux Juifs, nul ne les trompe, ainsi ils se trompent eux-mesmes, ne voulant pas recevoir Jésus-Christ venu sous ce nom de Promis de Dieu. Au reste, ils sont indisposés pour le recevoir, premièrement, d'autant qu'ils attendent, secondement, qu'ils sont en captivité, de laquelle ils s'estoient délivrés s'ils le croyoient, et tiercement, qu'ils sont en estat mal commode pour engendrer de leur lignée cet homme promis. Les Chrestiens sont pareillement indisposés d'en recevoir un aultre quand il viendroit; car ils ne l'attendent pas, et croient certainement de celuy qui leur devoit estre envoyé. De vray, il est nécessaire que ce soit celuy-là; car, puisque Dieu en a promis un, il ne laisseroit pas un menteur commander en sa place, et séduire le cœur et volonté des hommes, les rendant

incapables de pouvoir recevoir ou croire le sien. Par quoy le premier arrivé comme envoyé de sa part est certainement celuy qu'il devoit envoyer. L'humaine nature n'avoit besoin que de se purger de ses peschés et offenses ; toute son affaire consistoit à trouver quelque décharge et satisfaction de ce qu'elle devoit pour sa coulpe : aussi n'a celuy-cy faict aultre chose, et ses ministres tiennent encore ce train de combattre et abolir le vice, de convier les hommes à la repentance, pour parvenir à la rémission de leurs fautes, à la vie éternelle et royaume céleste. Puis donc que Jésus-Christ est cette personne tant nécessaire à l'humain genre, il lui faut appliquer ce que nous avons dit... C'est luy que nous cherchions..... Nous le voyons entièrement garni de toutes les choses que nous prouvions estre nécessaires à qui auroit la charge de la délivrance du monde. » (*Théologie naturelle*, chap. 269.)

*Point de rédemption hors de la foi.* — « Jésus-Christ est la seule satisfaction de tous les peschés, et hors de luy il ne se peut trouver de franchise. Quiconque ne croit en luy, qu'il commence hardiment de le croire, et ceux qui le croient et qui vivent selon sa doctrine, qu'ils s'éjouissent en leur foi, plaignant la misérable condition de ceux qui en sont écartés. Que chacun considère le besoin qu'a l'humaine nature d'un tel homme, comme les créatures nous apprennent que Dieu avait délibéré de l'envoyer, et que ses paroles expresses du Vieil Testament le promettent ; et puis qu'il considère le dire et le faire de Jésus-Christ, le train de sa vie très-divine et très-ordonnée, sa doctrine, sa passion, et ce qui est survenu après sa mort par une droicte suite; comme son nom fut dignifié, presché, publié par tout l'univers et à toute l'humaine nature, comme il ordonna ses apostres, disciples, et une Eglise universelle, nouvelle au monde et ouverte à tous hommes qui s'y veulent joindre; comme elle s'augmenta peu à peu, remplissant enfin le monde et se maintenant d'un merveilleux ordre et d'une très-belle disposition et police. Qu'il considère comme elle commença, comme elle a duré, et comme son estat s'est maintenu au travers d'un si grand nombre d'années ; qu'il considère les sacrements ordonnés par Jésus-Christ et par ses apostres en son Eglise, comme tout y est visant à effacer les peschés et offenses contre Dieu, comme toute leur intention est de pourvoir à la corruption, perte et chute de l'humaine nature, et de nous réduire au bien pour lequel nous sommes faicts, qui est la joie et vie éternelle, nous dépestrant des cruels liens de la peine de la mort et de la tristesse. Qu'il voie comme cette doctrine est fondée en l'honneur et louange de Dieu; à la vraie amour, sincère obéissance et en toutes les choses qui combattent directement et détruisent l'amour-propre, le propre honneur et la propre volonté, causes de tous maux et causes de la ruine de l'homme, de sa perdition et de sa chute, comme la rémission des peschés et la paix entre Dieu et nous est criée et trompettée par tout le monde, et comme nous sommes tous conviés au royaume céleste, signe infaillible de l'arrivée de cet homme promis. Qu'il regarde que de la part de Dieu, au nom de son fils, Jésus-Christ crucifié, la rémission et indulgence des peschés a été publiée par tout l'univers, et l'héritage céleste promis à ceux qui le suivront et croiront. Qu'il considère de bien près ce que l'expérience même lui faict voir et entendre, et il trouvera indubitablement que Jésus-Christ est ce vray et nouvel homme, si nécessaire à l'humaine nature, et de si longtemps attendu, et que tout ce qu'il a fait et qui est cru de luy, estoit très-nécessaire pour nostre salut : que l'homme ne se pouvait passer de la conception, naissance, vie, mort, résurrection et ascension de Jésus-Christ, et non plus des aultres choses qu'il a faictes. Comparons le faict au devoir, ses actions à nostre besoin, et nous trouverons clairement que c'est lui sans aultre qui devoit estre envoyé seul Rédempteur et Sauveur du monde. Puisqu'un homme si grand, si précieux et si digne, nous a esté donné, accomplissant si parfaictement tout ce qui nous estoit nécessaire, vray roy et maistre de l'humaine nature, si benin, si bon, si doux et si libéral envers elle, ayant voulu donner sa vie, et recevoir une mort très-cruelle pour ses peschés, suivons-le tous, oyons ses commandemens et ses paroles, joignons-nous à luy, croyons-le et nous faisons ses membres, recevant les sacremens qu'il nous ordonne; tout ce qu'il nous faut, tout notre bien et tout bonheur est en luy; car, estant Dieu et homme, il est personne infinie; en luy est toute plénitude de piété, vertu, charité et sapience; toute bonne amour, toute science et tout mérite logent en luy; il est accompagné d'une puissance souveraine et d'une royauté sempiternelle; quiconque le méprise, se peut asseurer d'en devoir estre très-aigrement chastié. De toutes ces choses il peut apparoistre comme il est plein d'honneur, de dignité et d'excellence, de s'allier et joindre à la foi chrestienne, de s'enrosler en la maison d'un si grand roi, d'estre en la bonne grace d'un tel prince, d'estre fait membre de son Dieu tout-puissant et immortel; et comme un vrai Chrestien surpasse tous les aultres hommes qui ne le sont pas, et que le faux Chrestien vaut encore moins qu'eux. » (*Théologie naturelle*, chap. 271.)

*Bienfaits de Jésus-Christ.* — « Dieu, estant injurié et offensé de nous, devoit premierement estre apaisé, et nostre injure abolie par quelque mort propre à cet effet, à ce que nous puissions recevoir après nostre bien estre, par quoy il nous donna Jesus Christ, qui effaça une fois nostre offense, et puisque merita pour nous de nouveau cette grace et ce bien-estre *que nous avions perdus*, nous les avions toutes deux receus de Jesus-Christ. Il a purgé nos offenses et nous a rendu nostre bien droictement, justement, sainctement et vertueusement estre, ou la bonté, la droicture, la justice, la vertu et la saincteté : sa mort,

très-précieuse, est le seul moyen de nostre entière restauration; il estoit impossible sans elle de purger l'offense et de recevoir le bien-estre, nous avons par elle la rémission de nos peschés, le bien-estre et enfin la gloire eternelle. Ce sont trois faveurs et trois bienfaicts, l'indulgence, la grace et la gloire ou le pardon; le bien-estre et le tres-bien-estre esquels consiste nostre salut, l'indulgence et le pardon sont pour l'offense, la grace et le bien-estre pour le mal-estre, et de ces deux s'engendre la gloire et le très-bien-estre, car la gloire suit la grace. Tous trois bienfaicts achetés par la saincte passion de Jesus-Christ. » (*Théologie naturelle*, ch. 274.)

*Mérites de la mort de Jésus-Christ.* — « Le merite de Jesus-Christ sera doublement infini, en premier lieu comme partant d'une personne infinie, et puis comme estant accepté de Dieu, duquel l'infinité rend infini tout ce qui le touche, soit demerité. Or, les injures et offenses qui viennent de l'homme sont infinies, seulement pour raison de celuy à qui elles s'adressent; car de la part du commettant, elles sont finies ; par quoy, resolvons hardiment que cette mort abolira universellement tous les peschés qui se peuvent commettre par les creatures. » (*Théologie naturelle*, chap. 258.)

« Telle mort ne se peut conduire sans l'iniquité et l'injustice, aussi n'est-elle entreprise que pour elles; d'autant qu'elle est plus aspre et plus cruelle, d'autant plus glorieuse est la victoire de l'homme sur le pesché. Le pesché se tue pensant tuer son ennemi, et s'assujettit à mesure qu'il pense plus vaincre. » (*Théologie naturelle*, chap. 259.)

« Il est necessaire à l'homme perdu et obligé à la peine infinie de se r'avoir de ce piteux estat et d'estre ramené au bien pour lequel il luy faict, et pour cet effet il luy faut une satisfaction de prix infini, que nul ne peut payer qu'une personne infinie, qui soit Dieu et homme ensemble, d'autant que c'est l'homme seul qui doit et Dieu seul qui peut. Cet homme doit descendre du premier homme par le moyen de sa mère vierge, et sans père ; il fault qu'il puisse mourir s'il veult, et que sa vie soit de telle valeur qu'elle suffise à payer ce que nous devons et infiniment au dessus. Puisqu'il couste si cher à nous delivrer, puisqu'il fault tant de choses à recouvrer la bonne grace de Dieu et à effacer un pesché quand il est commis, prenons-nous suffisamment garde de n'offenser pas nostre Createur infini, et ayons toujours devant les yeux la difficulté de r'habiller nos fautes quand elles sont faictes. » (*Théologie naturelle*, chap. 265.)

*Nécessité de la mort de Jésus-Christ.* — « Nul ne peut mettre en doubte que la vie d'un tel homme qui est Dieu et homme, fils de Dieu, employé volontairement pour la gloire de Dieu, ne soit un présent de hault prix et très-agréable à la Divinité. Nul ne peut aussi doubter qu'une telle action ne soit digne d'une grande louange, et qu'un si grand présent, offert d'une franche volonté, ne merite de la Deité une singulière recognoissance et recompense ; si Dieu ne recompensoit un don si digne de retribution, ou il seroit injuste pour ne le vouloir pas faire, ou impuissant pour ne le pouvoir ; mais ni l'un ni l'aultre ne peut tomber en luy. Or qui guerdonne (*gratifie*) et salarie quelqu'un, ou il lui donne ce qu'il n'avoit pas, ou il l'acquitte et luy remet quelque dette. Cet homme, pour estre Dieu ensemble, ne peut avoir à dire aucune chose, il ne doit aussy rien qui luy puisse estre remis, ni n'a besoin de meriter pour soy, voire ni pour le respect de son humanité mesme, qui est desja parfaicte et contente par le moyen de l'inséparable conjonction de la divinité : que luy donnera-t-on donc, s'il n'a besoin de rien? et que luy quittera-t-on, s'il n'est aucunement obligé? Voila, d'un costé, la necessité de le recompenser et recognoistre, et, de l'aultre costé, l'impuissance de rien recevoir en recompense et recognoissance : la justice presse Dieu de payer selon le merite, mais il n'a que donner, et le meritant est incapable de recevoir : si Dieu ne paie ou a luy ou a quelque aultre pour luy, il rend frustratoire cette grande action faicte à sa louange; reste donc nécessairement qu'il paye a quelque aultre pour luy. Si cet homme veult faire présent à quelqu'un de la recompense qui luy est due, il le peut faire comme de ce qui est sien, et Dieu ne lui en doit savoir mauvais gré, ni ne doibt refuser de payer ce tiers; ainsi il est comme forcé de ce faire, car il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il se decharge, et en payant cet aultre, qu'il s'acquitte de la dette dont il ne se pouvoit defaire à l'endroit de celui auquel il en estoit directement obligé. Mais à qui plus convenablement pourra cet homme résigner son salaire? à qui plus à propos pourra-t-il faire présent du fruit de sa mort precieuse? Quels heritiers devra-t-il choisir de ses biens excessifs et hors de son besoin, que les hommes, ses parens et ses freres, necessiteux, destruicts, endettés et engagés en mille manieres ? Ou pourroit-il mieux employer sa liberalité qu'à les deshypothequer, descharger, et les remettre en la jouissance de leurs anciennes richesses et naturelles possessions? accordant avec leur créancier, l'appaisant et luy satisfaisant par cette sienne superflue et superabondante chevance. Voilà comme cet homme nous acquittera, precomptant, à nostre decharge ce qu'il a fourni volontairement du sien ; l'humaine nature satisfera par lui, de ce qui est sien et non obligé, ce qu'elle devoit es aultres hommes et qu'elle ne pouvoit payer par eulx. Quiconque des aultres s'adressera a Dieu de la part de celui-là, receuvra soudain une generale quittance de son obligation; tous ceux qui se joindront à luy d'affection et de courage seront certainement delivrés de l'infinie dette de l'offense du pesché, et conséquemment de l'ire de Dieu, de la peine éternelle et de la puissance du diable; ils seront reconciliés à leur créateur, et

remis en leur ancien estat de béatitude éternelle ; mais ceulx aussi qui dedaigneront cette sienne grande faveur, et qui ne feront compte de son amitié, privés de tout moyen de se desengager et affranchir, encourront une peine et punition immortelle. Encore ne nous faut-il point oublier, pour la confirmation des choses precedentes, que c'est à luy seul qu'appartient, en deux manieres, l'heredité du royaume celeste : premierement en consideration de ce que comme homme il est fils de Dieu, ayant receu et son âme et son corps immediatement de sa main ; ainsi estant très-obéissant en cet endroit, et observant très-soigneusement tout devoir de bon fils envers son pere, il n'y a point de doubte qu'il ne soit legitime successeur de tous ses biens, et qu'il ne prenne en oultre la part qui en devoit echeoir aux aultres hommes ses freres, justement desherités par leur enorme ingratitude ; par quoy, quand bien il ne mourroit pas, toujours luy reviendroit la succession due à tous les hommes, s'ils n'eussent pas failli ; secondement ce divin heritage luy est dû par le merite de sa mort tres-prescieuse, soufferte pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa justice, tout ainsi qu'il eust appartenu au genre humain, sans la coulpe du premier homme. Voilà ces deux titres et le double droict par lequel il peut demander et parvenir à cette succession immortelle; mais parce qu'il luy suffit d'en avoir l'un, il ne se sert que du premier pour son regard, et nous faict plaisir et accommode du second. Ce second droict qu'il nous fournit et qu'il nous preste, cette sienne mort, est le seul et vray moyen à ceulx qui s'en sauront prévaloir, pour estre remis en possession de leurs biens patrimoniaux et royaume céleste. N'ayant que faire pour soy du fruict de sa mort, ny de son infini mérite, il nous en veult librement laisser l'usage et le profict; et, en ce faisant, il faict sans doubte à ceulx qui s'en veulent aider, un don infini et incompréhensible. Tout le trésor et bonheur de l'humaine nature dépend du mérite ; luy attribuant donc et donnant le sien infini, certainement il enrichit de tous poincts cette pauvrette chetive, et luy oste le moyen de pouvoir rien souhaiter davantage : il l'enrichit de biens et trésors incorruptibles et immortels, car son mérite sera perdurable et éternel, veu qu'il ne peut estre déduit que par son contraire, qui est le demérite et la coulpe : or il n'est point de coulpe ou de demérite qui luy puisse faire empeschement ou rompre le train de sa durée, ainsi il demeurera toujours en sa force. » (*Théologie naturelle*, chap. 260.)

*Il fallait que Jésus-Christ se ressuscitât.* — « Attendu que Jésus-Christ sera Dieu et homme ensemble, et par conséquent très-puissant, très-sage, très-bon et très-benin, il ne pourra rien partir de luy que très-bien ordonné, très-profitable et très-raisonnable. Il faudra donc que de sa propre authorité il se défasse de la mort et qu'il ressuscite, car sa résurrection ne nous est pas moins nécessaire que sa mort, non à satisfaire pour nos péchés, car il y sera très-suffisamment satisfaict, mais pour effectuer cette satisfaction et le fruict de sa mort, qui s'en iroit évanouissant et anéantissant, s'il n'estoit suivi de la résurrection, d'autant que nul n'auroit ni foi ni espérance en luy ou au mérite de sa passion, nul ne se joindroit à son parti et à sa troupe : ainsi toute saincte action deviendrait inutile et frustratoire ; par quoy nostre libération et salut, voire sa mort mesme pour ne perdre son effet et son merite, requiert necessairement qu'il retourne en vie et qu'il ressuscite ; s'il demeuroit obligé à la mort, après l'avoir soufferte, quel profict pourroit-il apporter en cet estat? Tout au rebours, cela seroit très-pernicieux et très-dommageable. Comme sa mort sera volontairement entreprise pour nostre bien, aussi faudra-t-il pour nostre bien que sa résurrection s'en ensuive ; il sera donc tel qu'il puisse mourir et ressusciter après de soy-mesme, car nous avons besoin de tous les deux, et l'un ne sert aulcunement sans l'autre. A cet effect s'accommodera la diversité des deux natures en une mesme personne, à ce que l'humaine ne pourra pour nostre restauration et délivrance, la divine le fasse, et que l'humaine fasse ce qui sera moins propre à la divine, ainsi qu'il ne faille rien chercher ailleurs, ni hors d'un tel homme parfaictement Dieu et parfaictement homme, que l'humanité paye par luy ce qu'elle doit, et que la divinité puise en luy ce qui sera expédient pour nostre advantage, prestant sa main toute-puissante où les forces de l'humanité manqueront ; sa résurrection est en outre nécessaire, parce qu'il ne faut pas que son glorieux corps se corrompe et revienne en poudre, veu qu'il l'a rendu mortel volontairement et de son gré, aultrement la Deité ferait injustice à l'humanité, ce qui ne doit pas estre. » (*Théologie naturelle*, chap. 262.)

*De Jésus-Christ et de sa loi.* — « Il ne fut jamais rien, sous le ciel, si doux, si benin, si débonnaire, si patient, si humble, si raisonnable, si vertueux, si juste, si bon et si parfaict que Jésus-Christ fut par toutes les actions de sa conversation humaine. Se pourroit-il concevoir nul cœur d'homme souffrant si volontairement et si paisiblement les indignités, injures, mocqueries et vilenies de ses adversaires, comme il les a souffertes ? Est-il rien si contraire à la fierté et à la présomption outrecuidée, que la franche et humaine patience de laquelle il porta tant de peines, tourments et extrêmes cruautés? Fut-il jamais exemple si grand d'une douceur et débonnaireté supernaturelle, que celuy qu'il nous donna, pardonnant au plus grand effort de ses maux, et priant pour ceux qui les luy faisoient ? Quant à sa loi et à son institution, c'est la règle de toute vérité, sincérité, rondeur, vertu, simplicité, droiture et saincteté : tout y est vivant à l'honneur de Dieu, au vray et solide bien et profict de l'homme, et à la conservation de

tout ordre et de toute police. C'est elle qui nous apprend de haïr et d'éviter le mensonge, la tromperie, la fierté, l'injustice et la méchanceté. C'est elle qui propose à la vertu la félicité immortelle pour récompense, et au vice le tourment et damnation éternelle. C'est elle qui nous convie tant et par tant de belles apparences à l'humanité et à la mansuétude, à l'union, charité, concorde et fraternité. Et finalement c'est elle, toute spirituelle et toute divine, qui nous a la première presché et appris la haine et le mépris de nous-mesmes, pour nous faire aimer nostre seul créateur et sa gloire; elle est entièrement appuyée et fondée sur ce divin et sainct amour, ennemi juré de l'amour-propre, de l'amour de nostre volonté et de la poursuite de nostre honneur et gloire particulière. » (*Théologie naturelle*, chap. 206.)

*Preuves de la divinité de Jésus-Christ.* — « Venons à Jésus-Christ que toute la chrestienté adore, et considérons ses paroles et ses effetcs manifestes à tout le monde. Il est certain qu'il se nomme et se dit Fils de Dieu, et qui plus est, entièrement égal à luy, un avec luy, en essence, un en nombre, sans division ou distinction de Deité. Il dit en oultre, qu'il tient sa divinité de son père, qu'il a été engendré par luy de toute éternité, qu'il est son Fils unique sans fin et sans commencement, et dès toujours accompagnant son Père, par conséquent il se maintient estre Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses comme son Père, seigneur par indivision et maistre de l'univers avec luy. Davantage il nous commande de croire qu'il a esté par Dieu envoyé en ce monde, qu'il y est venu au nom de son père, non au sien propre; il s'attribue la puissance et les œuvres, qui n'appartiennent qu'à Dieu seul et à nul aultre; comme il remet les peschés des hommes, qui est propre à Dieu, il promet de nous ressusciter quelque jour, de nous venir juger, punir et récompenser selon nos mérites. En oultre, il a envoyé partout ses disciples pour prescher son nom et sa doctrine nouvelle et encore inouïe, pour prescher une loi donnant et promettant aux croyans une félicité immortelle, en assurant et menaçant les mécréans d'une mort et damnation éternelles. Toute la chrestienté est bastie et fondée en son nom: les Chrestiens qui jouissent de l'empire de Rome et d'une bonne partie de seigneuries et royautés de la terre, adorent Jésus-Christ, croient en luy comme au vray Fils de Dieu, un en essence avec son Père, égal en toutes choses à luy, envoyé par luy en ce monde; ils le craignent et l'honorent comme le vray créateur du ciel et de la terre. Les apostres mesmes et ses disciples, qui l'ont presché et qui ont travaillé pour son honneur, sont honorés, exhaussés et dignifiés en ce monde. Davantage descendant ci-bas, il choisit de naistre parmi les Juifs, qui seuls recognoissent le vray Dieu, créateur de toutes choses; il vint se nommer et se prescher Fils de Dieu à la nation élue et favorisée par son Père. Je pourrois déduire à ce propos assez d'aultres choses aussi évidentes et manifestes.

« 1° Or, si cet homme, Jésus-Christ, n'est pas Fils de Dieu, s'il ne luy est pas égal, s'il n'est pas un avec luy, s'il n'a pas esté envoyé par son commandement, et que tout ce qu'il nous a voulu faire croire ne seroit qu'une fourbe et vain mensonge, il ne faut pas mettre en doubte qu'il ne soit le plus capital et le plus mortel ennemy de Dieu qui puisse estre, et tel qu'il n'en est nulle façon croyable que le tout-puissant Créateur de toutes choses, le souffrist.....

« 2° Puisque Jésus-Christ règne, puisqu'il possède desjà 1400 ans la principauté et la maistrise de l'univers, puisqu'il est reveré, prié et adoré pour le vray Dieu depuis si longtems par une commune dévotion de tant de millions d'hommes, certainement, ou il est le vray Fils de Dieu, coéternel et consubstantiel à son Père, ou du tout il n'y a point de Dieu; mais il y en a un, c'est infailliblement donc luy-mesme qui maintient et qui comporte la grandeur de Jésus-Christ et sa puissance... Aultrement, attendu que luy le voyant et le sachant, tout a esté dit et faict en son nom et de sa part, il faudroit qu'il eust comme fourni d'authorité à un mensonge et piperie, entièrement contraire à son honneur, et dérogeant directement à sa gloire.

« 3° Nul, depuis le commencement du monde jusqu'à nous, n'a usurpé un tel titre; nul que Jésus-Christ n'a pris le nom de Fils de Dieu, consubstantiel et coéternel à son Père; nul avant, nul après luy ne s'est appelé de ce titre si honorable, et de ce nom si grand et si glorieux, qu'il n'en est point de plus: car quiconque est engendré de la Deité est Dieu par conséquent... Veu que Jésus-Christ a esté surnommé d'une façon si étrange, nouvelle et inouïe, si glorieuse et si élevée au delà de toute conception et imagination humaine et non par soy seulement, mais par tout le monde, un si grand nombre de siècles, il est véritablement envoyé de Dieu et tel que nous l'estimons. Et quand, après une si grande et si continuelle approbation que Dieu à faicte de lui, quelque imposteur se feroit surnommer en cette manière, il le faudroit chasser et abominer comme un affronteur mensongier et détestable.....

« 4° Si c'estoit une invention apostée de se faire Fils et envoyé de Dieu, si Jésus-Christ s'estoit faussement attribué la nature divine, il auroit sans doute estrangement offensé Dieu, créateur du ciel et de la terre; il serait infiniment haï et mal voulu de luy; et tous ceulx qui l'auroient tourmenté, persécuté, meurtri à cette occasion, luy auroient fait service très-agréable: ils seroient aimés, favoris et bien voulus de luy, car ils auroient maintenu son honneur et sa gloire inviolable, ils auroient vengé l'atroce injure faicte à sa grandeur... Or, il en va tout aultrement, il n'est point de peuple plus tourmenté de servitude, plus calamiteux, plus miserable, ni plus mal voulu de tout

le monde, que celuy de Judée, pour cette seule consideration.....

« 5° Jésus-Christ fut condamné et executé à mort pour s'estre dict Fils et envoyé de Dieu. Tout le monde a esté averti de son supplice, et de la cause : s'il se fust faussement vanté de chose qui n'estoit pas sienne, ne dust-il pas avoir perdu ses titres tout soudain apres sa mort, ne s'en dust-on pas ressouvenir comme d'un homme justement puni ? Et toutefois c'a esté depuis, que son nom s'est epandu par l'univers, régnant et triomphant plus, sans comparaison, que pendant sa vie.

« 6° En oultre ou il estoit Dieu, ou il n'estoit qu'une simple créature, mentant et contrefaisant la Divinité. S'il n'estoit non plus qu'un aultre homme, il estoit bien loin d'aimer Dieu avant toute aultre chose, et de tout son cœur, et si jamais homme s'aima premièrement et suivit sa particulière volonté, si jamais homme visa à son propre honneur, gloire et louanges certainement ce fut celuy-là, prenant découvertement la place de Dieu, et s'en saisissant. Il s'éloigna par conséquent infiniment de son créateur et s'accompagna de tous les maux.....

« 7° Davantage, estant saisi de l'amour-propre jusques au dernier degré, racine et origine de tout pesché, vice, erreur et fausseté, il suit, par une nécessaire conséquence, qu'il n'est parti de luy ni parole ni doctrine, que la plus impie, inique, dangereuse et damnable qui puisse estre imaginée, qu'il ne partist précepte de luy, ni instruction, qui ne fust contre Dieu, contre vérité, contre toute droicture et vertu, contre la nature de l'homme en tant qu'il est homme, contre la nature du libéral arbitre et contre l'ordre de toutes les créatures. Or tout cela est diamétralement opposite et contraire à ce que nous en sçavons et voyons. » (*Théologie naturelle*, chapitre 206.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT — « *Jésus-Christ* fondateur du Christianisme — Cette religion, qu'on peut appeler la *philosophie par excellence*, si l'on veut s'en tenir à la chose sans disputer sur les mots, a beaucoup influé sur la métaphysique des anciens pour l'épurer, et la métaphysique et la morale des anciens sur la religion chrétienne pour la corrompre.....

« A parler rigoureusement, Jésus-Christ ne fut point un philosophe : ce fut un *Dieu ;* il ne vint point proposer aux hommes des opinions, mais leur annoncer des oracles ; il ne vint point faire des syllogismes, mais des miracles ; les apôtres ne furent point des philosophes, mais des inspirés. Paul cessa d'être un philosophe lorsqu'il devint un prédicateur. *Fuerat Paulus Athenis*, dit Tertullien, *et istam sapientiam humanam*, *affectatricem et interpolatricem veritatis*, *de congressibus noverat, ipsam quoque in suas hæreses multipartitam varietate sectarum invicem repugnantium. Quid ergo Athenis et Hierosolymis? quid Academiæ et Ecclesiæ ? Quid hæreticis et Christianis?..... Nobis curiositate opus non est post Jesum Christum, nec inquisitione, post Evangelium. Cum credimus, nihil desideramus ultra credere. Hoc enim prius credimus*, *non esse quod ultra tendere debemus.* Paul avait été à Athènes; ses disputes avec les philosophes lui avaient appris à connaître la vanité de leur doctrine, de leurs prétentions, de leurs vérités, et toute cette multitude de sectes opposées qui les divisait. Mais qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, entre l'Académie et l'Eglise, entre des sectaires et des Chrétiens? Il ne nous reste plus de curiosité, après avoir ouï la parole de Jésus-Christ, plus de recherche après avoir lu l'Evangile ; lorsque nous croyons, nous ne désirons point de rien croire au delà ; nous croyons même d'abord que nous ne devons rien croire au delà de ce que nous croyons.

« Voilà la distinction d'Athènes et de Jérusalem, de l'Académie et de l'Eglise, bien déterminée. Ici l'on raisonne; là on croit. Ici l'on étudie; là on sait tout ce qu'il importe de savoir. Ici on ne reconnaît aucune autorité; là il en est une infaillible. Le philosophe dit : *Amicus Plato*, *amicus Aristoteles, sed magis amica veritas.* J'aime Platon, j'aime Aristote, mais j'aime encore davantage la vérité. Le Chrétien a bien plus de droit à cet axiome, car son Dieu est pour lui la vérité même. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, pag. 256 et 257, art. *Jésus-Christ.*)

VOLTAIRE, prodiguant ses mépris aux Juifs, relève par là même le caractère auguste et divin de l'œuvre de Jésus-Christ (*OEuvres de Voltaire* édit. de Kehl, in-12, t. LX, p. 149.

Il est un peuple obscur, imbécille, volage,
Amateur insensé des superstitions,
Vaincu par ses voisins, rampant dans l'esclavage,
Et l'éternel mépris des autres nations.
Le Fils de Dieu, Dieu même oubliant sa puissance,
Se fait concitoyen de ce peuple odieux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Longtemps simple ouvrier, le rabot à la main,
Il passa ses beaux jours en cet humble exercice.
Il prêche enfin trois ans le peuple iduméen,
Et périt du dernier supplice.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 75.)

J.-J. ROUSSEAU. — « Je ne puis m'empêcher de dire qu'une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce, et même l'élégance. Il allait aux noces pour y faire du bien ; il jouait avec les enfants, il aimait les parfums, il mangeait chez les financiers ; ses disciples ne jeûnaient point ; son austérité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux faibles et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible, il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable. » (*Lettres de la Montagne*, liv. IV, pag. 261.)

« Quoique je ne veuille pas ergoter avec

vous, ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas ; je suis un peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connaissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger, et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem ; que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage ; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors ; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus estimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes comme Jésus contre les prêtres (juifs) ; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un seul moment. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine, à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. Enfin, ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Celui qui rendait la vie aux morts et commandait en maître absolu à la nature, qui a rempli de miracles éclatants les champs de la Judée, aurait pu sans doute faire une révolution chez son peuple ; mais les Ecritures devaient s'accomplir, et elles avaient prédit que le peuple juif, endurci et incrédule, serait rejeté à cause de ses iniquités : voilà pourquoi il n'embrasse pas la doctrine du divin fils de Marie. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, contre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, ce fut la trop grande douceur de son propre caractère ; douceur qui tient plus de l'ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrents de larmes à quiconque sait lire sa vie comme il faut... On n'y voit point un seul mot qui ne soit digne de lui ; et c'est là qu'on reconnaît l'homme divin qui, de si piètres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier, mais fier enthousiasme, des hommes éloquents et courageux.

« Il fallait, en effet, que les disciples de Jésus fussent courageux, pour oser entreprendre la conquête de l'univers ; pour oser attaquer de front toutes les passions, tous les préjugés ; pour dire aux potentats : Vous êtes coupables et dignes des châtiments éternels, si vous gouvernez injustement vos peuples, si vous ne foulez aux pieds, du moins en esprit, toute la gloire qui vous environne, ainsi que toutes les richesses que vous possédez ; pour oser dire à ce voluptueux : Renoncez à vos penchants pervers ; crucifiez vos passions, sans quoi des malheurs affreux seront votre partage éternel. Oui, il fallait nécessairement que les apôtres fussent doués d'un courage divin, et que Jésus fût Dieu lui-même pour le leur communiquer, et c'est ce qu'il a fait; l'établissement de la foi chrétienne en est une preuve irrécusable et manifeste. » (*Lettre* à M. *** Bourgoin, 15 janvier 1769.)

Krafft. — « Puisque Jésus a pris sur lui les péchés du monde ; qu'il s'est offert comme coupable, et qu'il a attiré sur lui la rigueur de la justice divine, et que Dieu ne l'a point épargné lorsqu'il s'est présenté à son tribunal comme notre avocat, mais qu'il a puni en Jésus les péchés du monde de la manière la plus terrible devant le ciel et la terre, Dieu peut, sans manquer à sa sainteté et à sa justice, pardonner leurs fautes à des pécheurs repentants qui obtiennent par la foi une complète réconciliation, leur remettre les peines encourues et leur donner de nouveau le droit d'une nouvelle vie. Sans la croyance au sang de Jésus, personne ne peut échapper au pouvoir des ténèbres. » (Dr J.-C.-G.-L. Krafft, *Christus unsere weisheit. Viev Predigten*, 1829, page 33 et suivantes.)

Marmontel. — « L'homme, par sa désobéissance, s'était rendu coupable. Essentiellement juste, Dieu devait l'en punir ; essentiellement bon, il voulut le sauver de la rigueur de sa justice. Mais il fallait à sa justice une expiation digne d'elle ; il fallait à l'homme un médiateur, un réconciliateur, un sauveur qui voulût être sa rançon. Le Fils de Dieu s'offrit pour victime à son Père, et de là le mystère de la rédemption, le mystère d'un Dieu fait homme, conçu dans le sein d'une vierge par l'influence de l'Esprit saint. Tout cela est inconcevable; pour y croire, je le répète, il faut la vertu de la foi, et celle-là doit nous venir du ciel. Cependant, ce que la raison peut commencer à voir par sa propre lumière, c'est que le caractère qui nous est peint dans l'Homme-Dieu n'a point d'exemple dans la nature ; que, sans compter tant de miracles qui attestent sa divinité, et qu'il est difficile de révoquer en doute, les seules actions de sa vie ont quelque chose de divin ; qu'un caractère de bonté, d'indulgence, de patience, de douceur, de bienveillance pour tous les hommes, et même pour ses ennemis, de sainteté enfin si

égal, si inaltérable, passe notre humaine faiblesse; que jamais tant de calme, tant de simplicité, tant de candeur, de force et d'élévation d'âme, ne se sont réunis dans un simple mortel; que ni les sages ni les héros n'ont conservé dans les épreuves de l'adversité, de l'humiliation, de la douleur et de la mort, et d'une mort cruelle et ignominieuse, ce courage serein, cette constance inébranlable, cette égalité de vertu toujours pure et sans tache, sans orgueil, sans faiblesse, sans faste comme sans effort; qu'une âme, enfin, à laquelle jamais il n'échappa aucun des mouvements des passions humaines, et qui n'était sensible que pour souffrir et pour aimer, était le plus beau sanctuaire qu'en s'unissant à l'humanité la Divinité pût choisir.

« Je sais qu'on peut dire que ce caractère est factice, et qu'il a été inventé. Inventé ! et par qui ? Par quelques hommes sans culture et sans art, qui, dans leurs récits unanimes, parlent un langage si simple, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître la plus naïve sincérité.

« Certes, si les évangélistes ont imaginé ce qu'ils racontent, ce sont les plus habiles, les plus merveilleux imposteurs. Quel génie et quel art n'aurait-il pas fallu pour former et pour soutenir un personnage en même temps si simple et si sublime dans sa simplicité !

« L'histoire nous a peint des hommes excellents par quelque vertu ; la philosophie nous en a vanté quelques-uns ; l'éloquence en a célébré; la poésie en a pu peindre; mais un caractère aussi étonnamment accompli ne fut jamais tracé, même dans les fictions les plus fabuleuses des poëtes. Dans leurs héros, ce n'est jamais que quelque qualité dominante, environnée de faiblesses, mêlée d'orgueil, d'ambition et de quelque intérêt de grandeur ou de gloire. Socrate lui-même ne dissimule ni le soin de sa renommée, ni l'intention de soutenir la dignité de son caractère, en mourant comme il a vécu. Ici, c'est l'accord, c'est l'ensemble de toutes les vertus, c'est la vertu vivante ; ce n'est pas même la vertu, c'est infiniment mieux encore ; car la vertu dans l'homme n'est que la force qui combat et qui dompte ses passions, qui triomphe de ses faiblesses. Ici, nuls combats à livrer, nuls ennemis à vaincre. Tout est d'accord, tout est dans l'ordre, tout est bien et le mieux possible. Il n'y a de l'homme que ce qu'il en fallait pour rendre douloureux le sacrifice expiatoire. *Mon âme est triste jusqu'à la mort. Mon Père! éloignez de moi ce calice, s'il est possible.*

« Voilà ce qu'en se faisant homme le Fils de Dieu s'était réservé des faiblesses humaines, et celles-là étaient indispensables ; il n'y aurait point eu de victime avec une parfaite impassibilité.

« Rien ne serait, je le répète, plus inouï, plus étonnant, du côté de l'art, que la composition de ce caractère adorable, en le supposant inventé par les évangélistes. Mais, dans cette supposition, ils ne seraient pas seulement les plus sublimes inventeurs, ils seraient encore les législateurs les plus sages, et les auteurs de la révolution la plus hardie et la plus étonnante qui se soit faite dans la morale humaine.

« Eh quoi ! tandis qu'à Rome et dans la Grèce, la philosophie elle-même fléchissait le genou devant l'idolâtrie, et que les passions, sous le nom des faux dieux, exerçaient partout leur empire, dans le fond de la Palestine, quatre hommes obscurs, inconnus, se disant nés parmi le peuple, auraient inventé, publié une doctrine, qui renversait non-seulement toutes les idoles des temples, mais toutes celles du cœur humain, toutes celles de l'avarice, de l'ambition, de l'orgueil et de la mollesse, toutes les idoles des sens, et mettait à la place un Dieu né dans une étable et mort sur une croix, un Dieu qui n'enseignait aux hommes que l'estime et l'amour de ce que le monde méprise, et que la fuite et le mépris de ce que le monde chérit et ambitionne le plus.

« Changer ainsi absolument la face du monde moral, transposer toutes les idées et du bonheur et du malheur, éteindre dans l'homme toute cupidité des biens fragiles et périssables ; l'enflammer du désir des biens durables et célestes ; tourner toutes ses vues, toutes ses espérances vers une heureuse immortalité, le dirai-je enfin? détacher l'homme de la terre, pour l'élever au ciel, tel aurait été le projet des inventeurs de l'Evangile, et, ce projet, ils l'auraient appuyé de la morale la plus pure, la plus directement tendante au bonheur de l'humanité. Ce sont là, mes enfants, les œuvres d'une bonté, d'une sagesse plus qu'humaine. Voyez combien, en ajoutant à la loi de Moïse, celle de Jésus-Christ l'épure et la perfectionne sur l'adultère, sur le divorce, et singulièrement sur l'amour du prochain, sur le pardon des ennemis.

« C'est là le sceau de la Divinité, c'est là le degré de vertu où, par sa propre force, jamais le cœur humain n'avait pu se flatter d'atteindre. Le précepte, comme l'exemple, n'en pouvait venir que d'un Dieu. Ne pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait, c'est la simple loi naturelle. Faire aux autres ce que nous voudrions qui nous fût fait, c'est la morale de l'Evangile. Et combien celle-ci n'est-elle pas plus éclairée : l'une interdit le mal, l'autre commande tous les biens.

« De bonne foi, pense-t-on reconnaître à ces traits le langage de quatre aventuriers incultes, l'ouvrage de quatre imposteurs?

« L'Evangile n'est donc pas une fable inventée par ceux qui l'ont écrit, et celui qu'on y fait parler a parlé véritablement. Or, qu'on le suive, qu'on l'entende, qu'on l'observe, durant les trois années de sa vie publique, soit avec ses disciples, soit au milieu du peuple, soit devant les pharisiens, devant les docteurs de la loi, soit en présence de ses juges, c'est toujours le même langage, le même caractère, et ce caractère est divin.

« Oui, nous disent les incrédules, pressés par cette vérité, Jésus-Christ fut sans doute

un mortel privilégié, doué d'une sagesse et d'une vertu singulières, peut-être un envoyé du ciel, et divinement inspiré. Mais n'est-ce pas aller trop loin, que de le croire un Dieu fait homme? Il appelle Dieu son père; mais lui-même il n'a jamais dit qu'il fût le fils de Dieu; au contraire, il se dit toujours le Fils de l'homme.

« Oui, c'est là le nom qu'il se donne; mais lorsque Jean-Baptiste, du fond de sa prison, lui fait demander s'il n'est pas le Messie, quelle est sa réponse?

« *Allez*, dit-il aux disciples de Jean, *et rapportez-lui ce que vous avez vu, ce que vous avez entendu : les aveugles voient, les boiteux se promènent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent. — Tout m'a été prescrit par mon Père*, dit-il ailleurs; *personne ne connaît le Fils que le Père, personne ne connaît le Père que le Fils, et ceux à qui le Fils l'a fait connaître.* Ailleurs, ayant demandé à ses disciples : *Que pense-t-on que soit le Fils de l'homme?* et Pierre lui ayant répondu : *Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. — Tu es heureux*, lui dit-il, *car cela ne t'a point été révélé par la chair et le sang, mais par mon Père qui est dans le ciel.*

« Et au moment qu'on vient l'arrêter, et que Pierre tire l'épée pour le défendre: *Penses-tu*, lui dit-il, *que, si je demandais du secours à mon Père, il ne m'envoyât pas sur-le-champ des légions d'anges?* Enfin, le grand prêtre Caïphe, qui l'interrogeait, lui ayant dit : *Je t'adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, Fils de Dieu*, Jésus répond : *Je le suis.* Jésus, lui-même, s'est donc bien positivement annoncé comme le Fils de Dieu. Or, quoi de plus contradictoire que l'idée de l'imposture et l'idée du caractère de Jésus-Christ dans l'Evangile? Quoi! celui qui, toute sa vie, a été la candeur, la sincérité même; celui qui a recommandé à ses disciples la simplicité des enfants, ce qu'il y avait de plus digne du ciel; celui, enfin, en qui tout respire l'innocence, la sainteté, le plus humble respect pour la volonté de son Dieu, en l'appelant son Père, aurait abusé de ce nom, et après l'avoir blasphémé par le mensonge le plus impie, il se serait plaint, sur la croix, d'en être abandonné; c'est là ce qui est incroyable et moralement impossible. Ce n'est cependant jusque-là que la simple raison qui nous mène à la foi, et combien plus encore par sentiment sommes-nous disposés à croire ce qu'il est si doux de penser! Quoi de plus désirable, en effet, qu'une religion qui ne défend à l'homme que des vices, l'orgueil, la haine, la vengeance, la dureté du cœur, le mensonge, l'ingratitude, la mauvaise foi, le parjure, l'hypocrisie, etc., qui n'inspire et qui ne commande que les plus douces et les plus sublimes vertus, et dont toute la loi se renferme dans deux préceptes: le premier, d'aimer Dieu de tout son cœur et de toutes les forces de son esprit et de son âme; le second, d'aimer ses semblables comme lui-même?

« Quoi de plus désirable qu'une religion qui promet le bonheur céleste à l'homme dont l'esprit reconnaît humblement sa faiblesse et son indigence, à l'homme qui éprouve les amertumes et les afflictions de la vie, à celui qui aura faim et soif de la justice, à l'homme doux et pacifique, à l'homme miséricordieux, à celui dont le cœur est pur, à celui qui, pour la justice, souffre la persécution? Ce sont là les amis et les frères de Jésus-Christ, c'est pour eux qu'il ouvre le ciel et le royaume de son père.

« Quoi de plus désirable qu'une religion qui met les œuvres de miséricorde à la place des sacrifices, et qui, écartant, comme intolérables, les pratiques austères dont les pharisiens chargeaient la religion du peuple, réduit tous les devoirs de l'homme en œuvres de justice et de charité?

« Quoi de plus désirable enfin qu'une religion qui fait voir à l'homme, auprès de son Dieu, dans son Dieu, son rédempteur, son sauveur, son ami, son frère, toujours plein de bonté, de douceur, de clémence et d'amour pour le genre humain, en faveur duquel il renouvelle encore tous les jours, sur la terre, l'offrande de son sacrifice?

« Ne croyez-vous pas voir, mes enfants, le réconciliateur de l'homme avec son Dieu, en se faisant homme lui-même, remplir pour ainsi dire, de sa médiation, l'intervalle infini qui sépare ses deux natures?

« Considérez combien l'homme doit être reconnaissant et glorieux de cette sublime alliance. Combien il doit se sentir élevé au-dessus de lui-même, et ce n'est point ici dans l'homme un mouvement d'orgueil; car il doit bien savoir qu'il ne serait rien que misère et que fragilité, livré à sa propre faiblesse, et, malgré tous les dons qu'il a reçus de la nature, tout l'avertit encore assez du néant d'où il est sorti. Mais du fond même de son humilité avec quel transport d'admiration et d'amour son âme ne doit-elle pas s'élancer vers ce Dieu qui a tant fait pour lui! Avec quel abandon ne doit-il pas le suivre et embrasser la croix sur laquelle il est mort, pour lui mériter à lui-même une heureuse immortalité?

« Ne nous étonnons pas si la foi en un Dieu fait homme a fait tant de martyrs; si les plus humbles des mortels conservaient dans les fers, au milieu des supplices, la dignité de leur baptême, la fermeté de leur croyance. De toutes les religions, celle, sans contredit, qui doit inspirer le plus de ce magnanime enthousiasme, c'est le christianisme; et quel nouveau charme y ajoute encore la sainteté de son modèle et la pureté de sa loi! Mais les mystères!.... Les mystères sont l'objet de la foi, et que l'homme, à qui elle manque, se dispose à la recevoir par des vertus humaines et par les bonnes œuvres; il l'obtiendra s'il la désire. C'est ainsi que l'ont obtenue les esprits les plus éminents, parmi les anciens, les Ambroise, les Augustin, les Chrysostome, etc.; parmi nous, les Pascal, les Newton, les Bos-

suet, les Fénelon, etc. C'est dans cette disposition d'esprit, de cœur et d'âme, que je veux, mes enfants, que vous soyez toute la vie. Le moindre avantage qui puisse en résulter pour vous sera de vivre en gens de bien. » (Marmontel, *A ses enfants*.)

Haller. — Dans une corespondance manuscrite entre Haller et Bonnet se trouvent des passages où le premier rend un solennel hommage à la divinité de Jésus-Christ. Bonnet, tout en reconnaissant la divinité du Sauveur, ne le reconnaissait pas comme étant *un avec le Père;* Haller lui répond : « Nous ne pensons pas de même sur le Christ. Je ne dispute jamais, vous le savez, mais je suis pénétré de la vérité que c'est le *démentir* et taxer la *révélation* de mensonge que de ne pas le regarder comme Dieu; sans comprendre exactement l'union de la nature divine avec l'âme humaine, je crois qu'elle a eu lieu chez Jésus-Christ, que lui-même, que ses disciples les mieux instruits ont admis chez lui cette dignité suprême qui exige l'adoration, cette puissance illimitée de sauver et de diriger les Chrétiens, cette égalité avec le Père qu'aucune créature ne saurait atteindre. Je m'en tiens à ces faits, *et je fonde ma consolation sur l'élévation même de Celui qui est mort pour moi.* »

Zschokke. — « Plus sublime que tout ce que les plus grands philosophes avaient enseigné depuis l'origine du monde, et si simple que l'enfant pouvait la comprendre, la foi nouvelle fut apportée par Jésus, nommé le Christ. Jésus résolut l'énigme inexplicable de la vie. Par lui l'esprit humain rentra en grâce avec Dieu et l'univers, et le présent fut gros de l'éternité. Les autels fondés par l'erreur tombèrent devant tout le pouvoir de la doctrine chrétienne. » (Zschokke, *Bayer. Gesch.*, l. i, p. 27.)

Jacobi. — « La parole du divin Nazaréen, qui s'est montré quelque temps dans la petite Judée, et qui, abandonné de tout le monde, hué et fustigé, finit par être crucifié, cette parole a transfiguré le monde. » (Jacobi, *Woldemar*, p. 243, 1779.)

Joh. von Muller. — « Je vois dans la révélation chrétienne l'accomplissement de toutes les espérances, le terme de toutes les sciences, l'explication de tous les bouleversements, la clef de toutes les contradictions entre le monde matériel et le monde intellectuel, entre la vie et l'immortalité. Pour réveiller les hommes d'un sommeil de mort il a fallu des miracles; mais un spectacle plus grand a été réservé à notre époque: c'est celui de l'harmonie de toutes les choses humaines pour fonder et pour maintenir le christianisme. Si le Sauveur n'est pas celui à qui vous et moi nous croyons, il ne me serait pas possible de croire en Dieu; car le monde étant préparé à la venue et à la doctrine du Christ, je ne comprends plus rien, si cette doctrine n'est pas de Dieu. Dans tout ce que j'ai vu jusqu'ici et écrit jusqu'à cette heure, il me manquait toujours quelque chose; maintenant que je connais notre Rédempteur, tout m'est clair et il n'y a rien qu'avec son aide je ne puisse résoudre. — Si jamais une félicité terrestre ou une science me faisait oublier que nous ne sommes ici qu'en passant, je prierais Dieu de me faire oublier plutôt tout le reste; mais, comme je trouve chaque jour, avec Bâcon, la confirmation de cette maxime : qu'un peu de philosophie conduit à l'incrédulité, beaucoup nous ramène à la vérité, je n'ai jamais étudié avec plus d'ardeur que depuis que je sais que c'est pour l'éternité. » (Joh. von Muller, *Schreeben an den Naturforscher;* Bonnet, *vom* 27 mai 1782, t. XV, p. 319.)

Napoléon. — « On parlait assez souvent à Saint-Hélène de religion.

« Un jour la conversation était animée; on traitait un sujet bien élevé, il s'agissait de la divinité du Christ. Napoléon défendait la vérité de ce dogme avec les arguments et l'éloquence d'un homme de génie, avec quelque chose de la foi native du Corse et de l'Italien.

« Le général Bertrand était encore son antagoniste et celui qui lui tenait tête :

« Je ne conçois pas, Sire, disait-il, « qu'un grand homme comme vous puisse « adopter que l'Être suprême se soit ja« mais montré aux hommes, sous une forme « humaine, avec un corps, une figure, « une bouche et des yeux, enfin semblable « à nous. Que Jésus soit tout ce qu'il vous « plaira, la plus vaste intelligence, le cœur « le plus moral, le législateur le plus pro« fond, et surtout le plus singulier qui ait « jamais existé, je l'accorde; mais il est un « pur homme qui a endoctriné des disciples, « séduit des gens crédules, comme Orphée, « Confucius, Brahma. Le Dieu juif a renou« velé le prodige des temps fabuleux; il a « remplacé, en les détrônant, les divinités « grecques, égyptiennes. Grand homme suc« cédant à de grands hommes, Jésus s'est fait « adorer, parce qu'avant lui ses prédéces« seurs, Isis et Osiris, Jupiter et Junon, et « tant d'autres, avaient eu l'orgueil de se « faire adorer.

« Tel a été l'ascendant de Jésus sur son « époque, l'ascendant de ces dieux, de ces « héros de la fable. Si Jésus-Christ a pas« sionné et attaché à son char les multitudes, « s'il a révolutionné le monde, je ne vois là « que le pouvoir du génie et l'action d'une « grande âme, qui envahit le monde par l'in« telligence comme ont fait tant de conqué« rants, Alexandre, César, comme vous, « Sire, ou Mahomet, avez fait avec une « épée. »

« Napoléon répondit :

« Je connais les hommes, et je vous dis « que Jésus n'est pas un homme.

« Des esprits superficiels voient de la res« semblance entre le Christ et les fondateurs « d'empires, les conquérants et les dieux « des autres religions. Cette ressemblance « n'existe pas. Il y a entre le christianisme « et quelque religion que ce soit la distance « de l'infini.

« Le premier venu tranchera la question « comme moi, pourvu qu'il ait une vraie

« connaissance des choses et l'expérience « des hommes. Quel est celui de nous qui, « envisageant avec cet esprit d'analyse et de « critique que nous avons, les différents cul- « tes des nations, ne puisse dire en face de « leurs auteurs : *Non, vous n'êtes ni des « dieux, ni des agents de la Divinité; non, « vous n'avez point de mission du ciel. Vous « êtes plutôt les missionnaires du mensonge ; « mais à coup sûr, vous fûtes pétris du même « limon que le reste des mortels. Vous êtes « bien de la race et de la famille d'Adam. « Vous ne faites qu'un avec toutes les pas- « sions et tous les vices qui en sont insépa- « rables, tellement qu'il a fallu les déifier « avec vous. Vos temples et vos prêtres pro- « clament eux-mêmes votre origine. Votre his- « toire est celle des inventeurs du despotisme. « Si vous exigeâtes de vos sujets le culte et les « honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu seul, « vous fûtes inspirés par l'orgueil naturel au « rang suprême. Et certainement ce ne fut ni « la liberté ni la conscience qui vous obéirent « d'abord, mais la bassesse, le besoin et l'a- « mour du merveilleux, l'ignorance et la su- « perstition; voilà vos premiers adorateurs.* »

« Tel sera le jugement, le cri de la cons- « cience de quiconque interrogera les rois « ou les temples du paganisme.

« Reconnaître la vérité est un don du ciel « et le caractère propre d'un excellent es- « prit; mais il n'est personne qui ne puisse « rejeter tout de suite le mensonge. Ce qui « est faux répugne et se reconnaît à une « simple vue. Eh bien ! il s'élève constam- « ment un flot sans cesse renaissant d'objec- « tions contre la vraie religion, soit. D'où « vient qu'on n'en fait aucune contre les « fausses ? C'est que, sans hésiter, tout le « monde les croit fausses.

« Jamais le paganisme fut-il accepté comme « la vérité absolue par le sage de la Grèce, « ni par Pythagore ou par Socrate, ni par « Platon, ni par Anaxagore ou par Périclès ?

« Ces grands hommes se récréaient avec « les récits du bon Homère, comme avec les « riantes imaginations de la Fable, mais ils « ne les adoraient pas. Au contraire, les « plus grands esprits depuis l'apparition du « christianisme ont eu la foi, et une foi vive, « une foi pratique aux mystères et aux dog- « mes de l'Évangile, non-seulement Bossuet « et Fénelon, dont c'était l'état de le prê- « cher, mais Descartes et Newton, Leibnitz « et Pascal, Corneille et Racine, Charlema- « gne et Louis XIV. D'où vient cette singu- « larité, qu'un symbole aussi mystérieux « et aussi profond soit respecté par nos plus « grands hommes, tandis que des théogonies « puisées dans les lois de la nature et qui « n'étaient, à vrai dire, que des explications « systématiques du monde, n'ont pu parve- « nir à en imposer à aucun homme instruit ? « Qui est-ce qui a le plus médit de l'Olympe « païen, sinon les païens ?

« La raison en est bien naturelle : derrière « le voile de la mythologie, un sage aper- « çoit tout de suite la marche et les lois des « sociétés naissantes, les illusions et les pas- « sions du cœur humain, les symboles et « l'orgueil de la science. La mythologie est « la religion de la fantaisie. Les poëtes, en « édifiant leurs rêves, suivirent la pente na- « turelle à notre esprit, qui exagère sa puis- « sance, jusqu'à s'adorer lui-même, parce « qu'il ignore ses limites. Ici, tout est hu- « main, tout crie en quelque sorte : *Je suis « l'œuvre de la créature.* Cela saute aux yeux, « tout est imparfait, incertain, incomplet, « les contradictions fourmillent. Tout ce « merveilleux de la Fable amuse l'imagina- « tion, mais ne satisfait pas la raison

« Ce n'est point avec des métaphores « ni avec de la poésie qu'on explique Dieu, « qu'on parle de l'origine du monde et qu'on « révèle les lois de l'intelligence. Le paga- « nisme est l'œuvre de l'homme. On peut « lire ici notre imbécillité et notre cachet « qui sont écrits partout

« Que savent-ils de plus que les autres mor- « tels, ces dieux si vantés, ces législateurs « grecs ou romains ; ces Numa, ces Lycur- « gue, ces prêtres de l'Inde ou de Memphis, « ces Confucius, ces Mahomet ? rien abso- « lument.

« Ils ont fait un vrai chaos de la morale ; « mais en est-il un seul d'entre eux qui ait « dit rien de neuf relativement à notre des- « tinée à venir, à notre âme, à l'essence de « Dieu et à la création. Les théosophes ne « nous ont rien appris de ce qu'il nous im- « porte de savoir, et nous ne tenons d'eux « aucune vérité essentielle. La question re- « ligieuse n'est pas même entamée par eux, « toute leur théogonie est embrouillée, con- « fuse, obscure !

« Il est une vérité primitive qui remonte « au berceau de l'homme, qu'on retrouve « chez tous les peuples, écrite par le doigt « de Dieu dans notre âme : la loi naturelle, « d'où dérivent le devoir, la justice, l'exis- « tence de Dieu, la connaissance de ce que « c'est que l'homme composé d'un esprit et « d'un corps.

« Une seule religion accepte pleinement « la loi naturelle, une seule s'en approprie « les principes, une seule en fait l'objet « d'un enseignement perpétuel et public.

« Quelle est cette religion? Le christia- « nisme.

« La loi naturelle chez les païens, au con- « traire, était méconnue, défigurée, modi- « fiée par l'égoïsme et dépendante de la poli- « tique. On la tolérait, mais on n'en recon- « naissait point le caractère sacré. Cette loi « n'avait ni temple, ni prêtres, ni d'autre « asile que le langage, où Dieu la conservait « par une sagesse de la Providence.

« La mythologie est un temple consacré « à la force, aux héros, à la science, aux « bienfaits de la nature. Les sages n'y ont « point de place; en effet, les sages sont les « ennemis naturels de cette idolâtrie qui « divinise la matière.

« Aussi, pénétrez dans les sanctuaires, « vous n'y trouvez ni l'ordre, ni l'harmonie, « mais un vrai chaos, mille contradictions, « la guerre entre les dieux, l'immobilité

« de la sculpture, la division et le déchirement de l'unité, le morcellement des attributs divins, altérés ou niés dans leur essence, les sophismes de l'ignorance et de la présomption des fêtes profanes, le triomphe de la débauche, l'impureté et l'abomination adorées ; toutes les sortes de corruption gisent parmi d'épaisses ténèbres avec un bois pourri, l'idole et son prêtre.

« Est-ce là ce qui glorifie Dieu, ou ce qui le déshonore?

« Sont-ce là des religions et des dieux à comparer au christianisme? Pour moi, je dis non. J'appelle l'Olympe entier à mon tribunal. Je juge les dieux, mais je suis loin de me prosterner devant de vains simulacres. Les dieux, les législateurs de l'Inde et de la Chine, de Rome et d'Athènes n'ont rien qui m'impose. Non pas que je sois injuste à leur égard! non, je les apprécie parce que j'en sais la valeur. Sans doute, les princes dont l'existence se fixa dans la mémoire, comme une image de l'ordre et de la puissance, comme un idéal de la force et de la beauté, de tels princes ne furent point des hommes ordinaires.

« Mais il faut aussi calculer dans ces résultats l'ignorance de ces premiers âges du monde. Cette ignorance fut grande, puisque les vices furent divinisés avec les vertus, tant l'imagination joua le rôle principal dans cette séduction curieuse! Ainsi la violence, la richesse, tous les signes et l'orgueil de la puissance, l'amour du plaisir, la volupté sans frein, l'abus de la force, sont les traits saillants de la biographie des dieux, tels que la fable et les poëtes les présentent, et nous en font un naïf récit. Je ne vois dans Lycurgue, Numa, Confucius et Mahomet que des législateurs, qui, ayant le premier rôle dans l'Etat, ont cherché la meilleure solution du problème social; mais je ne vois rien là qui décèle la Divinité; eux-mêmes n'ont pas élevé leurs prétentions si haut.

« Il est évident que la postérité seule a divinisé les premiers despotes, les héros, les princes des nations et les instituteurs des premières républiques. Pour moi, je reconnais les dieux de ces grands hommes pour des êtres de la même nature que moi. Leur intelligence, après tout, ne se distingue de la mienne que d'une certaine façon. Ils ont primé, rempli un grand rôle dans leur temps, comme j'ai fait moi-même. Rien chez eux n'annonce des êtres divins : au contraire, je vois de nombreux rapports entre eux et moi, je constate des ressemblances, des faiblesses et des erreurs communes qui les rapprochent de moi et de l'humanité. Leurs facultés sont celles que je possède moi-même; il n'y a de différence que dans l'usage que nous en avons fait eux et moi, selon le but différent que nous nous sommes proposé, et selon le pays et les circonstances.....

« Il n'en est pas de même du Christ, tout de lui m'étonne; son esprit me dépasse et sa volonté me confond. Entre lui et quoi-que ce soit au monde, il n'y a pas de terme possible de comparaison. Il est vraiment un être à part; ses idées et ses sentiments, la vérité qu'il annonce, sa manière de convaincre, ne s'expliquent ni par l'organisation humaine ni par la nature des choses.

« La naissance et l'histoire de sa vie, la profondeur de son dogme, qui atteint vraiment la cîme des difficultés, et qui en est la plus admirable solution, son Evangile, la singularité de cet Être mystérieux, son apparition, son empire, sa marche à travers les siècles et les royaumes ; tout est pour moi un prodige, je ne sais quel mystère insondable... qui me plonge dans une rêverie dont je ne puis sortir, mystère qui est là sous mes yeux, mystère permanent que je ne puis nier, et que je ne puis expliquer non plus. Ici, je ne vois rien de l'homme.

« Plus j'approche, plus j'examine de près, tout est au-dessus de moi; tout demeure grand, d'une grandeur qui écrase, et j'ai beau réfléchir, je ne me rends compte de rien...

« Sa religion est un secret à lui seul et provient d'une intelligence qui certainement n'est pas l'intelligence de l'homme. Il y a là une originalité profonde, qui crée une série de mots et de maximes inconnues. Jésus n'emprunte rien à aucune de nos sciences. On ne trouve absolument qu'en lui seul l'imitation ou l'exemple de sa vie. Ce n'est pas non plus un philosophe, puisqu'il procède par des miracles, et dès le commencement ses disciples sont ses adorateurs. Il les persuade bien plus par un appel au sentiment que par un déploiement fastueux de méthode et de logique; aussi ne leur impose-t-il ni des études préliminaires ni la connaissance des lettres. Toute la religion consiste à croire.

« En effet, les sciences et la philosophie ne servent de rien pour le salut, et Jésus ne vient dans le monde que pour révéler les secrets du ciel et les lois de l'esprit. Aussi n'a-t-il affaire qu'à l'âme, il ne s'entretient qu'avec elle, et c'est à elle seule qu'il apporte son Evangile.

« L'âme lui suffit comme il suffit à l'âme ; jusqu'à lui, l'âme n'était rien ; la matière et le temps étaient les maîtres du monde. A sa voix, tout est rentré dans l'ordre. La science et la philosophie ne sont plus qu'un travail secondaire. L'âme a reconquis sa souveraineté. Tout l'échafaudage scolastique tombe comme un édifice ruiné par un seul mot : la foi.

« Quel maître, quelle parole qui opère une telle révolution! avec quelle autorité il enseigne aux hommes la prière, il impose ses croyances! Et nul ici ne peut contredire, d'abord parce que l'Evangile contient la morale la plus pure, et ensuite parce que le dogme dans ce qu'il contient

« d'obscur, n'est autre chose que la procla-
« mation et la vérité de ce qui existe, là où
« nul œil ne peut voir, et où nul raison-
« nement ne peut atteindre.

« Quel est l'insensé qui dira : *Non*, au
« voyageur intrépide qui raconte les mer-
« veilles des pics glacés, que lui seul a eu
« l'audace de visiter.

« Le Christ est ce hardi voyageur. On
« peut demeurer incrédule, sans doute ;
« mais on ne peut pas dire : *Cela n'est pas.*

« D'ailleurs, consultez les philosophes
« sur ces questions mystérieuses qui sont
« l'essence de l'homme, et aussi l'essence
« de la religion ; quelle est leur réponse ?
« quel est l'homme de bon sens qui a ja-
« mais rien compris aux systèmes de la mé-
« taphysique ancienne ou moderne qui ne
« sont vraiment qu'une vaine et pompeuse
« idéologie, sans aucun rapport avec notre
« vie domestique, avec nos passions ? Sans
« doute, à force de réfléchir, on parvient à
« saisir la clef de la philosophie de Socrate
« et de Platon ; mais il faut être métaphy-
« sicien, et il faut de plus, avec des années
« d'étude, une aptitude spéciale. Mais le
« bons sens tout seul, le cœur, un esprit
« droit, suffisent pour comprendre le chris-
« tianisme.

« La religion chrétienne n'est pas de l'i-
« déologie ni de la métaphysique, mais une
« règle pratique qui dirige les actions de
« l'homme, qui le corrige, le conseille et
« l'assiste dans toute sa conduite. La Bible
« offre une série complète de faits et
« d'hommes historiques, pour expliquer le
« temps et l'éternité, telle qu'aucune autre
« religion n'est à même d'en offrir ; si ce
« n'est pas la vraie religion, on est excu-
« sable de s'y tromper ; car tout cela est
« grand et digne de Dieu.

« Je cherche en vain dans l'histoire pour
« y trouver le semblable de Jésus-Christ,
« ou quoi que ce soit qui approche de l'E-
« vangile. Ni l'histoire, ni l'humanité, ni
« les siècles, ni la nature, ne m'offrent rien
« avec quoi je puisse le comparer ou l'ex-
« pliquer. Ici tout est extraordinaire : plus
« je le considère, plus je m'assure qu'il n'y
« a rien là qui ne soit en dehors de la
« marche des choses et au-dessus de l'esprit
« humain.

« Les impies eux-mêmes n'ont jamais
« osé nier la sublimité de l'Evangile qui
« leur inspire une sorte de vénération
« forcée. Que de merveilles y admirent
« ceux qui l'ont médité !

« Tous les mots y sont scellés et solidai-
« res l'un de l'autre, comme des pierres
« d'un même édifice. L'esprit qui lie les
« mots entre eux est un ciment divin qui,
« tour à tour, en découvre le sens ou le ca-
« che à l'esprit. Chaque phrase a un sens
« complet, qui retrace la perfection de l'unité
« et la profondeur de l'ensemble ; livre uni-
« que où l'esprit trouve une beauté morale
« inconnue jusque-là, et une idée de l'infini
« supérieure à celle même que suggère la
« création. Quel autre que Dieu pouvait pro-
« duire ce type, cet idéal de perfection, éga-
« lement exclusif et original, où personne
« ne peut ni critiquer ni ajouter, ni retran-
« cher un seul mot, livre différent de tout
« ce qui existe, absolument neuf, sans rien
« qui le précède et sans rien qui le suive.

« Vous parlez de Confucius, de Zoroastre,
« de Numa, de Jupiter et de Mahomet ; mais
« il y a entre eux et le Christ cette différence,
« que de même que tout ce qu'il a fait est
« d'un Dieu, il n'est rien chez eux, au con-
« traire, qui ne soit d'un homme. L'action
« de ces mortels fut bornée à leur vie, et ce
« fut, de leur vivant, qu'ils établirent leur
« culte à l'aide des passions, avec la force et
« à la faveur des événements politiques. Le
« Christ attend tout de sa mort : est-ce là
« l'invention d'un homme ? non, c'est au con-
« traire une marche étrange, une confiance
« surhumaine, une réalité inexplicable.
« N'ayant encore que quelques disciples
« idiots, le Christ est condamné à mort ; il
« meurt objet de la colère des prêtres juifs
« et du mépris de sa nation, abandonné et
« contredit par les siens. Et comment pou-
« vait-il en être autrement de celui qui
« avait annoncé par avance ce qui allait lui
« arriver ?

« *On va me prendre, on me crucifiera*, di-
« sait-il, *je serai abandonné de tout le monde,*
« *mon premier disciple me reniera au com-*
« *mencement de mon supplice, je laisserai*
« *faire les méchants ; mais ensuite la justice*
« *divine étant satisfaite, le péché originel*
« *étant expié par mon supplice, le lien de*
« *l'homme avec Dieu sera renoué, et ma mort*
« *sera la vie de mes disciples ; alors ils se-*
« *ront plus forts sans moi qu'avec moi ; car*
« *ils me verront ressuscité ; je monterai au*
« *ciel, et je leur enverrai du ciel un esprit*
« *qui les instruira ; l'esprit de la croix leur*
« *fera concevoir mon Evangile ; enfin ils y*
« *croiront, ils le prêcheront, ils le persuade-*
« *ront à l'univers tout entier.*

« Et cette folle promesse, si bien appelée
« par saint Paul *la folie de la croix*, cette
« prédiction d'un misérable crucifié s'est ac-
« complie littéralement. Et le mode de l'ac-
« complissement est peut-être plus prodi-
« gieux que la promesse.

« Ce n'est ni un jour ni une bataille qui
« en ont décidé ; est-ce la vie d'un homme ?
« Non, c'est une guerre, un long combat de
« trois cents ans commencé par les apôtres
« et entretenu par leurs successeurs, et par
« le flot successif des générations chrétien-
« nes. Depuis saint Pierre, les trente-deux
« évêques de Rome qui ont succédé à sa pri-
« mauté ont été comme lui martyrisés. Ainsi,
« trois siècles durant, la *chaire* romaine fut
« un échafaud, qui procurait infailliblement
« la mort à celui qui y était appelé. Et rare-
« ment les autres évêques, pendant cette pé-
« riode de trois cents ans, eurent une des-
« tinée meilleure.

« Dans cette guerre, tous les rois et toutes
« les forces de la terre se trouvent d'un côté,
« et de l'autre je ne vois pas d'armée, mais
« une énergie mystérieuse, quelques hom-

« mes disséminés çà et là dans toutes les « parties du globe, n'ayant d'autre signe de « ralliement qu'une foi commune dans le « mystère de la Croix.

« Quel étrange symbole, l'instrument du « supplice de l'Homme-Dieu ! ses disciples « en sont armés. Ils portent la croix dans « l'univers avec leur conviction, flamme ar- « dente qui se propage de proche en proche. « *Le Christ*, *Dieu*, disent-ils, *est mort pour* « *le salut des hommes*. Quelle lutte, quelle « tempête soulèvent ces simples paroles « autour de l'humble étendard du supplice « de l'Homme-Dieu !

« Que de sang versé des deux parts! quel « acharnement! Mais ici la colère et toutes « les fureurs de la haine et de la violence ; « là, la douceur, le courage moral, une rési- « gnation infinie. Pendant trois cents ans, la « pensée lutte contre la brutalité des sensa- « tions, la conscience contre le despotisme, « l'âme contre le corps, la vertu contre tous « les vices. Le sang des Chrétiens coule à « flots. Ils meurent en baisant la main de « celui qui les tue. L'âme seule proteste, « pendant que le corps se livre à toutes les « tortures. Partout les Chrétiens succombent, « et partout ce sont eux qui triomphent.

« Vous parlez de César et d'Alexandre, de « leurs conquêtes, et de l'enthousiasme qu'ils « savent allumer dans le cœur du soldat, « d'ascendant du génie et de la victoire, d'effet « naturel de la discipline militaire, et de ré- « sultat d'un commandement habile et légi- « time. Mais combien d'années l'empire de « César a-t-il duré? Combien de temps l'en- « thousiasme des soldats pour Alexandre « s'est-il soutenu ? Ils ont joui de ces hom- « mages, un jour, une heure, le temps de « leur commandement et au plus de leur « vie, selon les caprices du nombre et du « hasard, selon les calculs de la stratégie, « enfin selon les chances de la guerre........ « Et si la victoire infidèle les eût quittés, « doutez - vous que l'enthousiasme n'eût « aussitôt cessé? Je vous le demande, l'in- « fluence militaire de César et d'Alexandre « a-t-elle fini avec leur vie? S'est-elle pro- « longée au delà du tombeau?

« Concevez-vous un mort faisant des con- « quêtes avec une armée fidèle et toute dé- « vouée à sa mémoire? concevez-vous un « fantôme qui a des soldats sans solde, sans « espérance pour ce monde-ci, et qui leur « inspire la persévérance et le support de « tous les genres de privations; hélas ! le « corps de Turenne était encore tout chaud, « que son armée décampait devant Monté- « cuculli Et moi, mes armées m'oublient « tout vivant, comme l'armée carthaginoise « fit d'Annibal. Voilà notre pouvoir à nous « autres grands hommes: une seule bataille « perdue nous abat, et l'adversité nous enlève « nos amis. Que de Judas j'ai vus autour de « moi! Ah! si je n'ai pu persuader ces grands « politiques, ces généraux qui m'ont trahi, « s'ils ont méconnu mon nom et nié les mi- « racles d'un amour vrai de la patrie et de « la fidélité quand même.... à leur souve- « rain..... Si moi, qui les avais si souvent « menés à la victoire, je n'ai pu, vivant, ré- « chauffer ces cœurs égoïstes, par où donc, « étant glacé moi-même par la mort, par- « viendrai-je à entretenir, à réveiller leur « zèle !

« Concevez-vous César empereur éternel « du sénat romain, et du fond de son mau- « solée gouvernant l'empire, veillant sur les « destinées de Rome; telle est l'histoire de « l'envahissement et de la conquête du monde « par le christianisme; voilà le pouvoir du « Dieu des Chrétiens et le perpétuel miracle « du progrès de la foi et du gouvernement « de son Eglise. Les peuples passent, les « trônes croulent, et l'Eglise demeure ! « Quelle est donc la force qui fait tenir de- « bout cette Eglise assaillie par l'océan fu- « rieux de la colère et du mépris du siècle? « Quel est le bras, depuis dix-huit cents ans, « qui l'a préservée de tant d'orages qui ont « menacé de l'engloutir ?

« Dans toute autre existence que celle du « Christ, que d'imperfections, que de vicis- « situdes! Quel est le caractère qui ne flé- « chisse, abattu par de certains obstacles ! « Quel est l'individu qui ne soit modifié par « les événements ou par les lieux, qui ne « subisse l'influence du temps, et qui ne « transige avec les mœurs et les passions, « avec quelque nécessité qui le surmonte?

« Je défie de citer aucune existence comme « celle du Christ, exempte de la moindre al- « tération de ce genre, qui soit pure de ces « souillures et de ces vicissitudes.

« Depuis le premier jour jusqu'au dernier, « il est le même, toujours le même, majes- « tueux et simple, infiniment sévère et infi- « niment doux ; dans un commerce de vie « pour ainsi dire public. Jésus ne donne ja- « mais de prise à la moindre critique: sa « conduite si prudente ravit l'admiration par « un mélange de force et de douceur. Qu'il « parle ou qu'il agisse, Jésus est lumineux, « immuable, impassible. Le sublime, dit-on, « est un trait de la Divinité; quel nom don- « ner à celui qui réunit en soi tous les traits « du sublime?

« Le mahométisme, les cérémonies de « Numa, les institutions de Lycurgue, le po- « lythéisme et la loi mosaïque même sont « bien plus des œuvres de législation que de « religion.

« En effet, chacun de ces cultes se rapporte « plus à la terre qu'au ciel. Il s'agit là sur- « tout d'un peuple et des intérêts d'une na- « tion. Et n'est-il pas évident que la vraie « religion ne saurait être circonscrite à un « seul pays? La vérité doit embrasser l'uni- « vers. Tel est le christianisme, la seule re- « ligion qui détruise la nationalité, la seule « qui proclame l'unité et la fraternité abso- « lues de l'espèce humaine, la seule qui soit « purement spirituelle, enfin la seule qui « assigne à tous, sans distinction, pour vraie « patrie, le sein d'un Dieu créateur.

« Le Christ prouve qu'il est le fils de l'E- « ternel, par son mépris du temps; tous ses « dogmes signifient une seule et même chose

« *l'éternité*. Aussi, comme l'horizon de son « empire s'étend et se prolonge infiniment, « le Christ par delà la vie et par delà la » mort, le passé et l'avenir sont également à « lui; le royaume de la vérité n'a et ne « peut avoir en effet d'autre limite que le « mensonge. Tel est le royaume de l'Évan- « gile, qui embrasse tous les lieux et tous « les peuples. Jésus s'est emparé du genre « humain; il en fait une seule nation, la « nation des honnêtes gens, qu'il appelle à « une vie parfaite. Les ennemis du Christ « relèvent de lui comme ses amis par le « jugement qu'il exercera sur tous, le jour « du jugement. Mahomet sans doute pro- « clame l'unité de Dieu : cette vérité est « l'essence et le dogme principal de sa re- « ligion. Je le reconnais; mais tout le « monde sait qu'il ne l'affirme que d'après « Moïse et la tradition juive. L'esprit de Ma- « homet, ou plutôt son imagination, a fait « tous les frais de tous les autres dogmes « du Koran, livre plein de confusion et « d'obscurité, d'un novateur passionné qui « se tourmente pour résoudre les problèmes « de la destinée humaine avec le génie; et « il n'aboutit vraiment qu'à des turpitudes. « Tant il est vrai qu'il n'est donné à per- « sonne de résoudre les questions sur Dieu, « le paradis et la vie future, si Dieu ne l'en « instruit lui-même préalablement.

« Aussi Mahomet n'est vrai qu'autant qu'il « s'appuie sur la Bible et sur le sentiment « inné de la croyance en Dieu. Pour tout « le reste, le Koran n'est vraiment qu'un « système hardi de domination et d'envahis- « sement politique.

« Partout l'homme ambitieux se montre à « découvert dans Mahomet. Vil flatteur de « toutes les passions les plus chères au cœur « de l'homme, comme il caresse la chair! « quelle large part il fait à la sensualité! « Est-ce vers la vérité de Dieu qu'il veut « entraîner l'Arabe, ou vers la séduction de « toutes les jouissances permises dans cette « vie et promises comme l'espoir et la ré- « compense de l'autre?

« Il fallait enlever un peuple : l'appel aux « passions fut nécessaire, à la bonne heure, « il a réussi ; mais la cause de son triomphe « sera la cause de sa ruine. Tôt ou tard le « croissant disparaîtra de la scène du monde, « et la croix y demeurera.

« Le sensualisme tue en définitive les na- « tions, aussi bien que les individus, qui ont « la folie d'en faire la base de leur exis- « tence.

« De plus ce faux prophète s'adresse à « une seule nation, et il a senti le besoin « de jouer deux rôles, le rôle politique et le « rôle religieux. Il a effectivement conquis « et possédé toute la puissance du premier. « Pour le second, s'il en a eu le prestige, il n'en « a pas eu la réalité. Jamais il n'a donné de « preuves de la divinité de sa mission. Une « ou deux fois, il veut s'étayer d'un miracle, « et il échoue honteusement. Personne ne « croit à ses miracles, parce que Mahomet « n'y croyait pas lui-même, ce qui prouve « qu'il n'est pas aussi aisé qu'on se l'ima- « gine, d'en imposer sous ce rapport.

« Si le titre d'imposteur s'accole facile- « ment au nom de Mahomet, il répugne tel- « lement avec celui du Christ, que je ne « crois pas qu'aucun ennemi du christia- « nisme ait jamais osé l'en flétrir !

« Et cependant il n'y a pas de milieu, le « Christ est un imposteur, ou il est Dieu.

« Le Christ n'a point d'ambition terrestre, « il est exclusivement à sa mission céleste. « Il lui était facile d'exercer une grande « séduction, et d'avoir de la puissance, en « devenant un homme politique. Tout s'y « prêtait et allait au-devant de lui, s'il l'eût « voulu !

« Les Juifs attendaient un messie tem- « porel, qui devait subjuguer leurs enne- « mis ; un roi dont le sceptre rangerait le « monde entier sous leur domination. Cer- « tes, il y avait là une tentation difficile à « surmonter, et l'élément naturel d'une « grande usurpation. Jésus est le premier « qui ose attaquer publiquement l'interpré- « tation erronée des Écritures. Il s'attache à « démontrer que ces victoires et ces con- « quêtes du Christ sont des victoires spiri- « tuelles, qu'il s'agit de la répression des « vices, de l'assujettissement des passions, « et de l'envahissement pacifique des âmes ; « et si les Écritures annoncent la soumis- « sion éclatante de l'univers, cette soumis- « sion absolue regarde le second avénement « qui arrivera à la fin du monde.

« Jésus prend un soin tout particulier d'in- « culquer cette explication toute spirituelle « à ses disciples. On veut, dans plusieurs « occasions, se saisir de lui pour le faire « roi ; il écarte de son front la couronne, il « n'en veut pas, il en veut une autre, que la « Vierge sa mère lui a préparée, il la cein- « dra le jour de son grand sacrifice.

« Jésus ne pactise pas davantage avec les « autres faiblesses humaines. Les sens, ces « tyrans de l'homme, sont traités par lui « en esclaves faits pour obéir et non pour « commander. Les vices sont les objets de « sa haine implacable. Il mortifie les pas- « sions, qui sont l'élément naturel des « grands succès. Il parle en maître à la « nature humaine dégradée, en maître cour- « roucé qui exige une expiation. Sa parole, « tout austère qu'elle est, s'insinue dans « l'âme comme un air subtil et pur ; la « conscience en est pénétrée et silencieuse- « ment persuadée.

« Jésus met de côté la politique, qui est « chose superflue pour de vrais Chrétiens, « qui adorent le dogme de la fraternité « divine.

« Certes, voilà un homme à part, voilà un « pontife, et une religion qui se sépare « vraiment de toutes les autres religions ; et « celui-là est un menteur, qui dit qu'il y a « quelque part quelque chose qui ressemble « à cela.

« Il est vrai que le Christ propose à notre « foi une série de mystères. Il commande « avec autorité d'y croire sans donner d'autre

« raison, que cette parole épouvantable : *Je* « *suis Dieu.*

« Il le déclare ! quel abîme il creuse par « cette déclaration entre lui et tous les fai- « seurs de religion. Quelle audace, quel « sacrilége, quel blasphème, si ce n'était vrai ! « Je dis plus : le triomphe universel d'une af- « firmation de ce genre, si ce triomphe n'é- « tait bien réellement celui de Dieu même, « serait une excuse plausible et la preuve de « l'athéisme.

« D'ailleurs, en proposant des mystères, « le Christ est conséquent avec la nature des « choses, qui est profondément mystérieuse. « D'où viens-je, où vais-je ? que suis-je ? La « vie humaine est un mystère dans son ori- « gine, dans son organisation et dans sa fin. « Dans l'homme et hors de l'homme, dans la « nature, tout est mystère, et l'on voudrait « que la religion ne fût pas mystérieuse! La « création et la destinée du monde, sont « un abîme impénétrable, aussi bien que la « destinée et la création d'un seul individu. « Le christianisme du moins n'élude pas « ces grandes questions : il les attaque en « face, et nos dogmes en sont une solution « pour celui qui croit. Les païens ne « niaient pas que la nature des choses ne « fût mystérieuse ; chez eux le mystère « était partout : ils en avaient de toutes les « sortes, mystères d'Isis, mystères des bac- « chanales, mystères de sagesse et d'infamie. « C'est ici qu'à bon droit l'on peut se révol- « ter de la nuit impure et profonde qui en- « veloppe le sanctuaire. Quel amalgame hé- « térogène de principes contradictoires que « la théogonie chaldéenne, grecque et « égyptienne ! quel océan d'idées mal digé- « rées, unies sans liaison, sans hiérarchie! « quel mélange du sublime et de l'absurde ! « du sacré et du profane! Ce qui est le « moins obscur se rapporte évidemment « à l'origine des sociétés, à leur histoire et « surtout à celle des premiers princes, tan- « dis que le dogme rappelle les mêmes « croyances ou plutôt les mêmes erreurs « d'une tradition perdue ! et le sanctuaire « païen est vraiment le réceptacle ténébreux « des lueurs fausses des sens, le rendez-vous « impur des mille bizarreries de l'imagina- « tion et l'asile consacré de toutes les folies « du cœur et de toutes les aberrations des « siècles.

« De tels temples, de tels prêtres peu- « vent-ils être les temples et les prêtres de la « vérité ? Qui oserait le soutenir? Non, ja- « mais les païens eux-mêmes ne l'ont cru sé- « rieusement.

« Le christianisme seul a affiché dès sa « naissance cette prétention, et seul il en a « le droit, parce que son dogme est consé- « quent et d'accord avec cette prétention. « Le polythéisme le persécuta avec fureur. « La voix du christianisme fut entendue « comme un cri puissant de la conscience « qui venait réveiller la conscience. Aussi- « tôt l'idolâtrie se sentit attaquée dans sa « base et n'ayant rien à opposer à l'attaque « de ce cri généreux; l'idolâtrie menacée « dans son existence répondit par un cri « de rage. Cette rage n'était pas de la con- « viction, mais le désespoir de ceux qui « allaient cesser de vivre, parce que leur « vie était liée à celle de leur idole.

« Telle est la faiblesse du mensonge, « qui de soi n'a rien de fixe. Comment sur « la tige mouvante de l'erreur germerait-il « une croyance, une conviction ? Non, les « païens ne croyaient pas au paganisme ; et « de nos jours un hérétique n'a et ne peut « avoir qu'une fausse confiance dans les er- « reurs qui le séparent des catholiques; mais « il croit en toute assurance les articles « communs aux deux communions ; et c'est « la croyance commune qui explique la durée « des hérésies. On ne peut expliquer le suc- « cès de Luther et de Calvin que par les pas- « sions des hommes, et par les secours qu'ils « reçurent de la politique des princes et des « grands, qui se servirent de l'hérésie « comme d'une arme contre le pouvoir « royal et contre l'autorité ecclésiastique ? « Mais comment un homme de bon sens « peut-il demeurer protestant dans ces « temps-ci ? Aussi le protestantisme existe « plutôt par ses conquêtes passées que par « sa force présente.

« Quelle est la religion qui soit absolue, « qui éclaire, dirige et tranquillise la cons- « cience comme la foi chrétienne? Les faus- « ses religions laissent l'esprit, comme un « vaisseau sans pilote, errer à l'aventure. « Le protestantisme lui-même montre bien « sa triste origine par l'abandon qu'il fait du « gouvernement de l'âme.

« Et je conçois que Luther et Calvin aient « eu peur de ce fardeau. Oui, je conçois qu'un « homme recule toujours devant la direc- « tion des consciences. Dieu seul a pu s'en « saisir comme d'un sceptre qui lui appar- « tient à lui seul ?

« Toutes les religions, hormis la religion « chrétienne, rejettent l'âme dans le com- « merce de la vie commune.

« Confucius propose aux Chinois l'agri- « culture ; Lycurgue et Numa crurent con- « tenir leurs concitoyens par le sage équi- « libre des lois, et par l'harmonie d'une so- « ciété bien réglée; Mahomet poussa ses « disciples à la conquête du monde par le « sabre. Tous précipitèrent l'homme vers « les choses extérieures. A la bonne heure! « Mais, quel rapport existe-t-il entre cette « activité et le sentiment religieux ? Je vois « là des citoyens, une nation, un législa- « teur, un conquérant, mais nulle part un « pontife.

« Et quel autre que Dieu pouvait affirmer, « avec cette certitude absolue capable de « tranquilliser la conscience, des vérités « telles que l'existence de Dieu, l'immorta- « lité de l'âme, la croyance à l'enfer, au pa- « radis, ces dogmes enfin qui sont les pré- « misses et la base de toutes les religions ? « quand le Christ les énonce comme l'es- « sence de sa doctrine, il le fait avec tout « ce qu'il y a d'imposant et d'absolu dans « son caractère de Fils de Dieu. Sans doute

« il faut la foi pour cet article-là, qui est celui duquel dérivent tous les autres articles. « Mais le caractère de la divinité du Christ une fois admis, la doctrine chrétienne se présente avec la précision et la clarté de l'algèbre; il faut y admirer l'enchaînement et l'unité d'une science.

« Appuyée sur la Bible, cette doctrine explique le mieux les traditions du monde; elle les éclaircit, et les autres dogmes s'y rapportent étroitement comme les anneaux scellés d'une même chaîne. L'existence du Christ, d'un bout à l'autre, est un tissu tout mystérieux, j'en conviens; mais ce mystère répond à des difficultés qui sont dans toutes les existences : rejetez-le, le monde est une énigme; acceptez-le, vous avez une admirable solution de l'histoire de l'homme.

« Le christianisme a un avantage sur tous les philosophes et sur toutes les religions : les Chrétiens ne se font pas illusion sur la nature des choses. On ne peut leur reprocher ni la subtilité, ni le charlatanisme des idéologues, qui ont cru résoudre la grande énigme des questions théologiques, avec de vaines dissertations sur ces grands objets. Insensés dont la folie ressemble à celle d'un petit enfant, qui veut toucher le ciel avec sa main, ou qui demande la lune pour jouet à sa curiosité. Le christianisme dit avec simplicité : *Nul homme n'a vu Dieu, si ce n'est Dieu. Dieu a révélé ce qu'il était. La révélation est un mystère que la raison ni l'esprit ne peuvent concevoir; mais puisque Dieu a parlé, il faut y croire.*

« Cela est d'un grand bon sens.

« L'Evangile possède une vertu secrète, je ne sais quoi d'efficace, une chaleur qui agit sur l'entendement et qui charme le cœur : on éprouve à le lire le même bonheur qu'à contempler le ciel. L'Evangile n'est pas un livre, c'est un être vivant, avec une action, une puissance, qui envahit tout ce qui s'oppose à son extension. Le voici sur cette table, ce livre par excellence (et ici l'empereur le toucha avec respect), je ne me lasse pas de le lire, et tous les jours avec le même plaisir.

« Le Christ ne varie pas, il n'hésite jamais dans son enseignement, et la moindre affirmation de lui est marquée d'un cachet de simplicité et de profondeur, qui captive l'ignorant et le savant, pour peu qu'ils y prêtent leur attention.

« Nulle part on ne trouve cette série de belles idées, de belles maximes morales, qui défilent comme les bataillons de la milice céleste, et qui produisent dans notre âme le même sentiment que l'on éprouve à considérer l'étendue infinie du ciel resplendissant, par une belle nuit d'été, de tout l'éclat des astres.

« Non seulement notre esprit est préoccupé, mais il est dominé par cette lecture, et jamais l'âme ne court risque de s'égarer avec ce livre. Une fois maître de notre esprit, l'Evangile saisit et domine toute notre vie. Dieu même est notre ami, notre père, et vraiment notre Dieu. Une mère n'a pas plus de soin de l'enfant qu'elle allaite. L'âme séduite par la beauté de l'Evangile ne s'appartient plus. Dieu s'en empare tout à fait, il en dirige les pensées et toutes les facultés, elle est à lui.

« Quelle preuve de la divinité du Christ! avec un empire aussi absolu, il n'a qu'un seul but, l'amélioration spirituelle des individus, la pureté de la conscience, l'union à ce qui est vrai, la sainteté de l'âme. Voilà vraiment une religion, et je reconnais là un pontife.

« Et ce qui ravit la conviction, ce sont tous les avantages et le bonheur qui résultent d'une telle croyance. L'homme qui croit est heureux! Ah! vous ignorez ce que c'est que croire! croire, c'est voir Dieu, parce que l'on a les yeux fixés dans lui! heureux celui qui croit! ne croit pas qui veut! tel est le christianisme, qui satisfait complétement la raison de ceux qui en ont une fois admis le principe, qui s'explique lui-même par une révélation d'en haut, et qui explique ensuite naturellement mille difficultés qui n'ont de solution possible que par la foi.

« Enfin, et c'est mon dernier argument, il n'y a pas de Dieu dans le ciel, si un homme a pu concevoir et exécuter, avec un plein succès, le dessein gigantesque de dérober pour lui le culte suprême, en usurpant le nom de Dieu. Jésus est le seul qui l'ait osé, il est le seul qui ait dit clairement, affirmé imperturbablement lui-même de lui-même : *Je suis Dieu.* Ce qui est différent de cette affirmation : *Je suis un Dieu;* ou de cette autre : *Il y a des dieux.* L'histoire ne mentionne aucun autre individu qui se soit qualifié lui-même de ce titre de Dieu dans le sens absolu. La Fable n'établit nulle part que Jupiter et les autres dieux se soient eux-mêmes divinisés. C'eût été de leur part le comble de l'orgueil, et une monstruosité, une extravagance absurde. C'est la postérité, ce sont les héritiers des premiers despotes qui les ont déifiés. Tous les hommes étant d'une même race, Alexandre a pu se dire le fils de Jupiter. Mais toute la Grèce a souri de cette supercherie; et de même l'apothéose des empereurs romains n'a jamais été une chose sérieuse pour les Romains. Mahomet et Confucius se sont donnés simplement pour des agents de la Divinité La déesse Egérie de Numa n'a jamais été que la personnification d'une inspiration puisée dans la solitude des bois. Les dieux Brahma et Siva de l'Inde sont une invention psychologique.

« Comment donc un Juif, dont l'existence historique est plus avérée que toutes celles des temps où il a vécu, lui seul, fils d'un charpentier, se donne-t-il tout d'abord pour Dieu même, pour l'être par excellence, pour le créateur de tous les êtres? Il s'arroge toutes les sortes d'adorations, il bâtit son culte de ses mains, non avec

« des pierres, mais avec des hommes. On
« s'extasie sur les conquêtes d'Alexandre !
« eh bien ! voici un conquérant qui confis-
« que à son profit, qui unit, qui incorpore
« à lui-même non pas une nation, mais l'es-
« pèce humaine. Quel miracle ! l'âme hu-
« maine avec toutes ses facultés devient
« une annexe de l'existence du Christ.

« Et comment? par un prodige qui sur-
« passe tout prodige. Il veut l'amour des
« hommes, c'est-à-dire ce qu'il est le plus
« difficile au monde d'obtenir : ce qu'un
« sage demande vainement à quelques amis,
« un père à ses enfants, une épouse à son
« époux, un frère à son frère, en un mot,
« le cœur; c'est là ce qu'il veut pour lui, il
« l'exige absolument, et il y réussit tout de
« suite. J'en conclus sa divinité. Alexandre,
« César, Annibal, Louis XIV, avec tout leur
« génie, y ont échoué. Ils ont conquis le
« monde et ils n'ont pu parvenir à avoir un
« ami. Je suis peut-être le seul de nos jours
« qui aime Annibal, César, Alexandre... Le
« grand Louis XIV, qui a jeté tant d'éclat
« sur la France et dans le monde, n'avait
« pas un ami dans tout son royaume, même
« dans sa famille. Il est vrai, nous aimons
« nos enfants : pourquoi ? Nous obéissons à
« un instinct de la nature, à une volonté de
« Dieu, à une nécessité que les bêtes elles-
« mêmes reconnaissent et remplissent, mais
« combien d'enfants qui restent insensibles
« à nos caresses, à tant de soins que nous
« leur prodiguons ! combien d'enfants in-
« grats ! Vos enfants, général Bertrand, vous
« aiment-ils? vous les aimez, et vous n'êtes
« pas sûr d'être payé de retour..... Ni vos
« bienfaits ni la nature ne réussiront ja-
« mais à leur inspirer un amour tel que
« celui des Chrétiens pour Dieu ! Si vous
« veniez à mourir, vos enfants se souvien-
« draient de vous en dépensant votre for-
« tune, sans doute, mais vos petits enfants
« sauraient à peine si vous avez existé.....
« et vous êtes le général Bertrand ! Et nous
« sommes dans une île, et vous n'avez d'au-
« tre distraction que la vue de votre famille.

« Le Christ parle, et désormais les géné-
« rations lui appartiennent par des liens plus
« étroits, plus intimes que ceux du sang,
« par une union plus sacrée, plus impérieuse
« que quelque union que ce soit. Il allume
« la flamme d'un amour qui fait mourir l'a-
mour de soi, qui prévaut sur tout autre
amour.

« A ce miracle de sa volonté, comment
ne pas reconnaître le Verbe créateur du
« monde?

« Les fondateurs de religion n'ont pas
« même eu l'idée de cet amour mystique,
« qui est l'essence du christianisme, sous le
« beau nom de *charité*.

« C'est qu'ils n'avaient garde de se lancer
« contre un écueil. C'est que dans une opé-
« ration semblable *se faire aimer*, l'homme
« porte en lui-même le sentiment profond
« de son impuissance.

« Aussi le grand miracle du Christ, sans
« contredit, c'est le règne de la charité.

« Lui seul, il est parvenu à élever le cœur
« des hommes jusqu'à l'invisible, jusqu'au
« sacrifice du temps; lui seul, en créant cette
« immolation, a créé un lien entre le ciel et
« la terre.

« Tous ceux qui croient sincèrement en
« lui ressentent cet amour admirable, sur
« naturel, supérieur; phénomène inexpli-
« cable, impossible à la raison et aux forces
« de l'homme; feu sacré donné à la terre par
« ce nouveau Prométhée, dont le temps, ce
« grand destructeur, ne peut ni user la
« force, ni limiter la durée. Moi, Napoléon,
« c'est ce que j'admire davantage, parce
« que j'y ai pensé souvent, et c'est ce
« qui me prouve absolument la divinité du
« Christ!!!

« J'ai passionné des multitudes qui mou-
« raient pour moi. A Dieu ne plaise que je
« forme aucune comparaison entre l'enthou-
« siasme des soldats et la charité chré-
« tienne, qui sont aussi différents que leur
« cause.

« Mais enfin, il fallait ma présence, l'élec-
« tricité de mon regard, mon accent, une
« parole de moi; alors j'allumais le feu sacré
« dans les cœurs...

« Certes, je possède le secret de cette
« puissance magique qui enlève les esprits,
« mais je ne saurais la communiquer à per-
« sonne; aucun de mes généraux ne l'a reçu
« ou deviné de moi; je n'ai pas davantage
« le secret d'éterniser mon nom et mon
« amour dans les cœurs, et d'y opérer des
« prodiges sans le secours de la matière.

« Maintenant que je suis à Sainte-Hé-
« lène... Maintenant que je suis seul cloué
« sur ce roc, qui bataille et conquiert des
« empires pour moi? Où sont les courtisans
« de mon infortune? Pense-t-on à moi? Qui
« se remue pour moi en Europe? Qui m'est
« demeuré fidèle? Où sont mes amis? Oui,
« deux ou trois que votre fidélité immorta-
« lise, vous partagez, vous consolez mon
« exil. »

« Ici la voix de l'empereur prit un accent
particulier d'ironique mélancolie et de pro-
fonde tristesse : « Oui notre existence a
« brillé de tout l'éclat du diadème et de la
« souveraineté; et la vôtre, Bertrand, réflé-
« chissait cet éclat comme le dôme des In-
« valides, doré par nous, réfléchit les rayons
« du soleil... Mais les revers sont venus,
« l'or peu à peu s'est effacé. La pluie du mal-
« heur et des outrages, dont on m'abreuve
« chaque jour, en emporte les dernières par-
« celles. Nous ne sommes plus que du
« plomb, général Bertrand, et bientôt je se-
« rai de la terre.

« Telle est la destinée des grands hom-
« mes! celle de César, d'Alexandre; et l'on
« nous oublie! et le nom d'un conquérant
« comme celui d'un empereur n'est plus
« qu'un thème de collége! nos exploits tom-
« bent sous la férule d'un pédant, qui nous
« loue ou nous insulte!

« Que de jugements divers on se permet
« sur le grand Louis XIV! A peine mort, le
« grand roi lui-même fut laissé seul dans

« l'isolement de sa chambre à coucher de « Versailles... Négligé par ses courtisans, « et peut-être l'objet de la risée. Ce n'était « plus leur maître ! c'était un cadavre, un « cercueil, une fosse, et l'horreur d'une im- « minente décomposition.

« Encore un moment, voilà mon sort, et « ce qui va m'arriver à moi-même... Assas- « siné par l'oligarchie anglaise, je meurs « avant le temps, et mon cadavre aussi va « être rendu à la terre, pour y devenir la « pâture des vers...

« Voilà la destinée très-prochaine du grand « Napoléon.....

« Quel abîme entre ma misère profonde « et le règne éternel du Christ, prêché, en- « censé, aimé, adoré, vivant dans tout l'uni- « vers... Est-ce là mourir? N'est-ce pas plu- « tôt vivre? Voilà la mort du Christ! voilà « celle de Dieu! »

« L'empereur se tut, et comme le général Bertrand gardait également le silence : « Si « vous ne comprenez pas, reprit l'empereur, « que Jésus-Christ est Dieu, eh bien! j'ai « eu tort de vous faire général ! ! ! » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier DE BEAUTERNE, chap. 6, pag. 35 à 111.)

KLOPSTOCK. — « Les anges et les patriarches te contemplent en ce moment, ô Christ, attaché à la croix, dans un silence profond, semblable à celui de la mort. Tel serait le silence effrayant qui régnerait partout dans l'univers, quand tout y serait tombé sous les coups puissants de la mort, quand il ne resterait plus dans tous les mondes que des cadavres en proie à la corruption, et qu'aucun être vivant ne respirerait sur les débris de leurs tombeaux. Mais dès que Jésus commença à lutter contre les horreurs de la plus violente des morts; dès qu'on vit couler les premières gouttes de son sang, alors, ô séraphins, vous fîtes éclater votre profond étonnement, vous poussâtes des cris, vous versâtes des larmes, et les cieux retentirent de vos nouvelles adorations. Alors Eloa tourne de nouveau ses regards sur les plaies sanglantes du Messie; il les y reporte plusieurs fois encore, et, dans les transports de son admiration, il s'élève revêtu d'un éclat dont aucun des immortels ne l'avait encore vu environné. Il vole jusqu'aux cieux des cieux, et sa voix se fait entendre au loin comme le bruit des étoiles dans leur course rapide, il s'écrie : Son sang coule... Il s'enfonce dans les profondeurs de l'espace immense, et s'écrie : Son sang coule. De là il revole vers la terre, toujours dans le même ravissement. En traversant les mondes, il voit, sur les différents soleils, les premiers des anges solennellement rassemblés, et se tenant debout devant leurs autels d'or, d'où ils faisaient monter vers le trône du souverain Juge, des flammes brillantes comme les feux de l'aurore, et dont la lueur se répandait dans toute la vaste étendue de la création. C'étaient autant de sacrifices, figures de ce sacrifice sanglant qui était en ce moment offert sur la croix. Quel spectacle céleste ! C'est ainsi que les soixante-dix vieillards du peuple élu de Dieu, appelés pour lui servir de témoins, virent autrefois la gloire de l'Eternel sur le mont Sina. Ainsi brillait au milieu des nuages chargés de foudres cette colonne de feu, qui, pour guider le peuple saint dans sa marche, se levait de dessus le tabernacle, où Dieu manifestait sa présence dans le lieu très-saint par des signes plus sensibles encore.

« L'Homme-Dieu, tandis que son sang coule, jette des regards sur le peuple de Juda, qui se pressait en foule depuis Jérusalem jusqu'au pied de sa croix. Il se penche vers eux, et s'écrie : « Mon père ! ils ne sa- « vent ce qu'ils font; pardonne-leur en ta « miséricorde. » Ce cri de charité retentit le long de la colline.

« La plupart des spectateurs, à l'ouïe de cette voix, touchés d'une secrète admiration, élèvent les yeux vers Jésus, et voient son sang couler et la pâleur de la mort, de la plus cruelle de toutes les morts, se répandre sur sa face divine. C'est tout ce que peuvent apercevoir des yeux mortels; mais les yeux plus pénétrants des patriarches découvrent des choses plus cachées : ils voient comment sa vie est engagée dans sa lutte avec la mort; cette vie dont jamais la mort n'eût pu trancher le fil, si Dieu lui-même ne l'eût envoyée; ils voient comment les frayeurs du Tout-Puissant se rassemblent sur lui; comment il est abandonné de son père sur cette croix, de quel prix inestimable est ce salut, procuré par l'effusion de son sang : quelle expiation coule de ces plaies avec ce sang! Alors Jésus lève les yeux vers le ciel pour chercher du repos, mais il n'en trouve point. Chaque instant lui fait souffrir la mort la plus terrible, et il n'éprouve aucun relâche à ses inexprimables douleurs. » (LA MESSIADE.)

Lord BYRON. — « Divin Socrate! *et toi plus divin encore*, dont le sort est d'être mal compris par l'homme qui fait servir *ta pure doctrine* à la sanction de tout mal; toi qui rachetas *les mondes* pour être immolé par des fanatiques, quelle fut, hélas ! ta récompense? » (*Child-Harold*, chant XVe, strophe 18.) Byron fait suivre cette strophe de la note suivante : « Comme il est nécessaire aujourd'hui d'éviter toute ambiguïté, je déclare que j'entends parler ici du *Christ;* si jamais Dieu fut homme, ou si jamais l'homme fut Dieu, *il fut l'un et l'autre*, je n'ai jamais récusé cette croyance, mais l'abus qu'on en fait. »

P. LEROUX. — « Il y a en Dieu un Verbe de Dieu. Or, s'il y a en Dieu un Verbe créateur, il doit agir, il doit créer en nous; si ce Verbe conduit l'humanité, il faut bien qu'il se manifeste. Il s'est manifesté en Jésus, et il a pris une possession nouvelle de l'humanité en commençant par Jésus. Cela a été un grand, un solennel moment dans la création successive de l'humanité. Jésus nous donna le mouvement, l'initiation, la vie. Oui, la vie spirituelle nous est venue par lui; il a donc été réellement, et non par une fiction, par une comparaison, le Sauveur de nos âmes.....

« Donc, en définitive, l'idée de Jésus fils de Dieu est vraie, même philosophiquement. Elle est vraie en soi, vraie par rapport aux desseins de Dieu et à son gouvernement du monde...

« La gloire d'avoir été le Messie, le Messie véritable reste à Jésus. L'effet a été produit, l'initiation a été donnée, et c'est lui qui l'a donnée. Tous les siècles peuvent venir battre au pied de sa croix, jamais l'homme ne passera sans respect auprès de ce gibet qui a été pendant tant de sicles le phare de l'humanité. » (Pierre Leroux, ***Réfutation de l'éclectisme***, première partie. — ***De l'humanité, de son principe et de son avenir***, liv. vi, ch. 9, p. 927 à 930.)

« *Moi.* — Faites bien attention. Il faut que vous accusiez d'imposture, de mensonge, de vol, de plagiat, comme vous dites, ou Jésus, ou ses apôtres, ou ceux qui ont écrit les Evangiles ; ou plutôt il faut que vous les confondiez tous dans cette accusation, l'un comme auteur, les autres comme complices à divers degrés du même crime; car, quand il s'agit de religion, c'est un crime, et c'est même le plus grand de tous les crimes, que de tromper les hommes.

« Voyons! comment construisez-vous votre accusation? Sur qui la faites-vous porter au permier chef?

« Est-ce sur Jésus? Est-ce sur ses apôtres? Est-ce sur les évangélistes?

« *Lui.* — Un point est au moins certain : c'est le délit, et, comme vous dites vous-même, le crime.

« *Moi.* — Vous n'oseriez accuser Jésus d'être le principal auteur de ce crime; vous n'oseriez dire que c'est lui qui, sciemment, a trompé ses disciples. Non, vous ne l'oserez pas!

« Quoi! un homme aurait affronté la mort avec l'enthousiasme que donne la possession de la vérité, et cet homme aurait eu la faiblesse de ne pas dire où il avait puisé la vérité! Et pourtant cet homme allègue à chaque instant Moïse et les Prophètes! Cet homme prêche l'abnégation et l'humanité! Cet homme immole la personnalité humaine de toute façon, et l'absorbe dans l'amour du prochain et dans l'amour divin! Une telle contradiction est elle possible?

« *Lui.* — J'avoue qu'au lieu de croire Jésus coupable de pareille bassesse, j'aimerais mieux croire, avec Dupuis, qu'il n'a jamais vécu, ou, avec Strauss, que tout ce qu'on raconte de lui est fiction.

« *Moi.* — Alors vous renverseriez toute la certitude humaine.

« *Lui.* — Pourquoi?

« *Moi.* — Parce qu'il vous faudrait, pour être conséquent, nier, non pas seulement l'existence de Jésus, mais celle de ses disciples. Il y a de l'existence de Jésus des monuments qui s'appellent Pierre, Paul, Jean, et une foule d'autres; il vous faudrait révoquer en doute tous ces monuments. Si Jésus n'avait pas existé, tout ce que saint Paul a écrit est apocryphe; car toute la doctrine de saint Paul est fondée sur l'existence de Jésus.

« *Lui.* — Je sais que l'opinion de Dupuis rencontre des difficultés insurmontables.

« *Moi.* — Dites plutôt que la négation de l'existence de Jésus est la plus ridicule des absurdités. Le christianisme serait un effet sans cause!

« Songez donc que, suivant les *Actes*, les Juifs convertis à Antioche par saint Paul prenaient le nom de Chrétiens moins de dix ans après la Passion de Jésus; que, suivant ces mêmes *Actes*, il n'y avait pas cinq ans que Jésus avait été condamné, quand saint Paul le professait dans la Synagogue, en annonçant que les prédictions de l'Ecriture étaient accomplies...

« *Lui.* — Mais qui nous répond de la véracité des *Actes?*

« *Moi.* — D'abord les *Actes* eux-mêmes, par le caractère de vérité qu'ils portent, ensuite les écrits de saint Paul.

« *Lui.* — Ces écrits ont pu être forgés plus tard.

« *Moi.* — Lisez-les, et vous verrez s'ils ont pu être forgés. Vous auriez aussi beau jeu à dire que Newton n'a jamais vécu, et que son ***Traité de la Lumière*** est l'effet du hasard.

« *Lui.* — Ainsi il faut croire à l'existence de Jésus.

« *Moi.* — Ou nier toute l'histoire; car il n'y a aucune tradition aussi concordante sur tous les points essentiels que celle qui se rapporte à cette existence. » (Pierre Leroux, ***Introduction aux Fables de Lachambeaudie***, p. 179 à 182.)

J. Reynaud. — « Le révélateur de la parole évangélique n'est donc pas Dieu comme Bhagavat, n'est pas homme comme Zoroastre, mais Dieu et homme tout à la fois, et l'union des deux natures en lui ne détruit pas leur différence. Il y a par conséquent à distinguer dans cette personne surnaturelle l'âme et le Verbe; et l'âme, étant purement humaine, n'a jamais pu comprendre le Verbe intégralement d'aucune manière, puisque le Verbe est infini. ***Anima Christi cum creatura fuerit atque finita***, dit saint Thomas, ***nullo modo comprehendit Verbum*** (*Sum. th.*, iii, q. 10)...

« En effet, si l'on voit sous la conception de Jésus-Christ celle du type idéal de l'homme, il est certain que l'union continue et indéfectible des deux natures en cette personne est un meilleur modèle de ce qui doit avoir lieu dans la personne humaine, convenablement éclairée, que l'union par accès miraculeux, telle qu'elle est présentée par la personne de Zoroastre ou de Moïse. Il ne me semble pas probable que le monde renonce jamais à l'édifiante croyance que la personne humaine n'est point close dans sa solitude du moi, mais en communion constante avec Dieu, qui, chez cette dernière, est supposée dans la perfection, ce qui ne peut exister pour la créature qu'à la limite extrême de son développement, puisque cette réunion est justement le fait qui

augmente incessamment à mesure que la créature se perfectionne, et que la créature ne se développe même que par là. Il n'y en a point d'autre; car non-seulement l'âme du Christ est une créature comme l'âme de Dieu, mais son union même avec le Verbe est une création, *aliquid creatum*, pour mettre l'expression de saint Thomas. Sauf le Verbe, qui se communique, tout est donc là créature, mais créature parfaite, puisque d'une part l'âme est aussi parfaite qu'il compète à l'être fini, et que de l'autre l'union avec le Verbe est également aussi parfaite que possible; et cet ensemble de perfection n'est, à l'égard de l'humanité, que la supériorité naturelle dont son type idéal doit nécessairement jouir...

« Il est évident que l'homme qui eut l'inspiration de se croire Messie, et qui, de fait, l'a été, puisque par l'Orient il a régénéré le monde, a pu, et je ne crains pas de le dire, a dû nécessairement puiser au sein même de l'humanité la nourriture théologique avec laquelle il a ressuscité l'Europe, et suffi à son éducation pendant dix huit cents ans; mais il est évident aussi que, dans sa marche extraordinaire, entraîné par le sentiment dominateur de sa *Messianité*, n'entendant relever que de Dieu et de lui-même, il a dû avoir conscience de sa formation. Celui qui sentait frémir en lui le pressentiment de l'incroyable destinée que la postérité lui a faite n'en était pas à scruter l'origine de ses idées et à s'analyser lui-même. Il songeait à celui qu'il appelait son Père, et sans prononcer d'autre nom laissait librement rayonner des profondeurs de son esprit les trésors qui s'y étaient amassés. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. VIII, p. 793 à 818, art. *Zoroastre*, par J. Reynaud.)

— « La Judée et la gentilité, dit encore l'*Encyclopédie nouvelle*, animées toutes deux d'une superbe conscience de leur grandeur, attendaient, chacune de son côté, le Messie, c'est-à-dire un surcroît de magnificence, à l'instant où la première allait succomber sous le fer de Rome, tandis que les barbares aiguisaient déjà le leur pour se partager les dépouilles de l'autre. Elles se trompaient toutes deux en comptant exclusivement chacune sur soi : elles ne se trompaient pas en comptant que Dieu ne voudrait pas que tant de grandeur contenue en chacune d'elles demeurât stérile pour l'avenir du monde.

« Aucune histoire n'est plus remplie d'événements extraordinaires, ajustés les uns avec les autres par les coïncidences les plus merveilleuses, que celle du développement de Jésus-Christ dans la croyance humaine; et si, pour y apercevoir le sceau de Dieu, il ne suffisait de considérer l'excellence de l'idée qui en est résultée, pour l'y découvrir tout aussi manifestement, bien que d'une façon moins directe, il n'y aurait qu'à se demander, si une suite d'opérations où se sont réunies dans un dessein si vaste tant de siècles et d'acteurs divers, sans que personne cependant en tînt la clef, n'a pas eu nécessairement pour auteur celui qui règne sur les siècles et dispose des hommes comme il l'entend. Et de même pour juger de l'importance de cette idée, si elle ne se déclare pas assez dès la première interrogation de l'esprit, il n'y a qu'à contempler tout le mouvement qu'il a fallu pour se produire, en faisant même abstraction de ses préliminaires : La Judée, depuis les prophètes, la notion fondamentale de la personnalité du Créateur y étant dès lors suffisamment établie, semble n'avoir eu d'autre but que de préparer par l'annonce du Messie, jointe au perfectionnement de la science théologique et de la morale, l'éclosion de cette vérité féconde; et les travaux de Rome et de la Grèce cessent de s'expliquer par des effets dignes de leur grandeur, si l'on ne voit pas qu'ils étaient destinés à éclairer d'une part la nature de l'homme, et de l'autre à défricher le champ dans lequel devait être semé et cultivé le premier germe du principe nouveau. Ainsi qu'une armée en campagne qui déploie ses marches sur toute l'étendue d'un pays pour se trouver rassemblée à jour nommé sur un point que le général seul connaît, sans qu'aucun des corps qui la composent sache jamais exactement la destination de ce qu'il fait, ainsi l'antiquité tout entière, par masses détachées, se mouvait à travers les temps vers ce mystérieux rendez-vous ; de sorte que non-seulement, depuis l'institution du christianisme, l'Occident a constamment reposé à ses propres yeux sur l'idée de Jésus-Christ ; mais ce qui est plus frappant encore, longtemps auparavant il en tirait déjà, sans le connaître, toute sa direction...

« Pour démontrer invinciblement la divinité de Jésus-Christ, saint Paul prend appui simultanément sur l'un des principes de foi les plus accrédités dans toute l'antiquité juive ou païenne par le spectale même de l'univers, celui de la déchéance, sur l'un des principes d'espérance les plus naturels au cœur de l'homme, celui de la béatitude future, et sur ce principe fondamental de la charité, qui nous faisant aimer Dieu, nous persuade si aisément que Dieu nous aime; c'est-à-dire qu'appelant à lui toutes les forces qui vivent dans le sein de l'homme, il part de l'article même de la déchéance pour l'abattre, et rendre de là au genre humain, par la salutaire divinité de Jésus-Christ, sa liberté et sa divinité, tout son avenir. On trouve dans son argumentation cette belle simplicité qui caractérise toutes les grandes choses : Dieu est bon, et par conséquent il veut relever les hommes de la condamnation attirée sur eux par le péché du premier homme ; mais il est juste, et il lui faut par conséquent une satisfaction égale à cette offense infinie; donc, puisque les hommes sont incapables, à cause de leur petitesse, de la lui donner, il la tirera de sa divinité même, en se payant en leur nom par son Verbe. De là l'engagement systématique de la divinité dans la personne de Jésus-Christ...

« Et il commence véritablement une autre ère en donnant ouverture à une théorie logique du salut par les mérites tout puis-

sants de Jésus-Christ. Dès lors, la culpabilité primitive est effacée; l'homme, rentré en grâce avec Dieu, en reçoit plus abondamment les sanctifications de la grâce; le règne du Médiateur universel est institué, et toute loi disparaissant devant la souveraineté de la sienne, les Juifs et les gentils sont appelés au même titre à s'unir en son nom dans le même corps. Telle est, en substance, la prédication de saint Paul...

« D'ailleurs toutes les argumentations postérieures étaient implicitement comprise dans la sienne. Il n'était pas nécessaire que la révélation de la Trinité fût immédiatement achevée : la personnalité du principe étant déjà si bien établie par l'autorité de l'ancienne loi, il suffisait que la personnalité distincte du second, qui conduisait à celle du troisième, ne fût pas moins nettement formulée, et rien ne pouvait mieux caractériser sa parfaite distinction que l'idée de la rédemption. Il n'était pas nécessaire non plus que le type divin du Médiateur, composé mystique de la nature de l'homme et de celle de Dieu, se dévoilât entièrement tout à coup : tout ce qu'il fallait, c'est que la divinité fût solidement attachée à la personne du crucifié, car l'humanité y étant suffisamment fixée par sa vie et par sa mort, cette seconde découverte découlait logiquement des mêmes prémisses que la première...

« Ce qui importe essentiellement, c'est l'existence d'un médiateur qui intercède devant Dieu pour les hommes...

« Non-seulement l'idée de Jésus s'est ainsi trouvée introduite par le dehors de la croyance humaine de manière à forcer les esprits à se familiariser peu à peu avec elle par l'habitude; mais une première démonstration de sa vérité s'est produite par le fait même de sa révélation, puisque les coïncidences extraordinaires qui ont servi si énergiquement à sa découverte, comme à son établissement, n'ont pu être ordonnées que par Dieu, et forment ainsi une marque suffisante, bien qu'extérieure de la volonté divine sur ce point. Ce sont là les vrais miracles.

« Il implique d'ailleurs qu'une idée qui a causé tant de bien soit une pleine fausseté. C'est par elle que le problème fondamental de l'antiquité a trouvé solution, et il est évident que sans elle il eût été sans fin... Il fallait que le principe qui avait présidé au développement de la gentilité fût apothéosé inséparablement de celui qui avait constitué la Judée. C'est pourquoi il était donc nécessaire que le nouveau régulateur des croyances, en même temps qu'il représentait la nature de Dieu, représentât aussi celle de l'homme; et c'est ce qui était implicitement renfermé dans la théorie de saint Paul, puisque de la réalité des souffrances du Rédempteur on devait conclure logiquement à son humanité, en même temps que de leur suffisance à sa divinité. Ainsi, en Jésus-Christ, les deux grandeurs contradictoires, dont la lutte pouvait sembler n'avoir d'issue que l'anéantissement de l'une des deux, et par suite la ruine et la confusion de toutes choses, se sont vues non-seulement rapprochées, mais réunies et semblablement satisfaites, celle de la Judée qui prenait sa source dans l'abaissement de l'homme par la nullité de la création devant le Créateur, trouvant sa sanction dans la divinité du Médiateur, comme celle de la gentilité qui consistait, au contraire, dans la glorification de la création, par la magnificence de l'homme, trouvait la sienne dans l'humanité, du même objet. Et même par une surabondance de justification, l'humanité par son alliance avec la divinité, est devenue plus sublime dans la personne du Christ qu'elle ne l'avait jamais été dans aucune figure du paganisme, tandis que la divinité, par l'alliance réciproque, s'y montrait aussi plus capable d'emporter, grâce aux séductions de sa bonté, l'entier et volontaire sacrifice de nous-mêmes. Si bien que finalement, par l'efficacité de cette idée, la divinité a pu, sans déchoir, quitter les abîmes où elle était comme perdue, pour comparaître familièrement sur la terre, en même temps que l'humanité, s'élevant au-dessus de la terre, a pu, de son côté, sans se perdre à son tour dans les inanités de l'orgueil, aspirer à vivre véritablement d'une vie divine.

« Mais il ne faut pas seulement voir que l'idée de Jésus-Christ présente toutes les apparences du vrai comme s'étant révélée par une suite d'opérations dirigées manifestement par la main de providence, ou comme s'étant d'abondance justifiée par la conciliation des affaires fondamentales du monde : il faut voir encore qu'elle est absolument vraie parce qu'elle est absolument nécessaire pour donner raison à la grande loi de charité qui tient empire dans les cœurs. Que toutes les lois particulières soient ajustées à se résoudre dans cette loi suprême confiée primitivement à la Judée et relevée avec un surcroît de netteté dans son sein par la parole des ennemis de Jésus, il ne suffit pas de reconnaître en fait un tel principe, il faut pouvoir se convaincre de sa légitimité. Le révélateur nous ordonne d'aimer Dieu, et nous éprouvons en descendant en nous-mêmes la stricte conformité de ce commandement avec notre nature, puisque nous sentons que nous ne pouvons avoir l'idée de Dieu sans l'aimer : mais est-ce là une vertu que la sagesse doive avouer, ou une folie dont elle doive retenir les emportements. Que la raison examine et décide : est-il possible que Dieu nous aime ? D'abord il est évident que sa perfection repousse, par une contradiction logique, notre imperfection; et d'ailleurs notre infinie petitesse disparaît dans les abîmes de son infinité. Si donc, par un effet de sa toute-puissante clairvoyance, il daigne nous distinguer, nous ne sommes toutefois devant lui qu'un néant qui ne saurait avoir l'efficacité de provoquer aucun acte de sa part, ou qu'une indignité dans laquelle il ne saurait se complaire. C'est par consé-

quent un délire de notre orgueil de nous persuader que Dieu puisse nous aimer, quand il n'est conforme à sa nature que de nous ignorer ou de nous rejeter. Mais si nous sommes guéris de l'erreur que Dieu nous aime, guérissons-nous donc par là même de l'erreur de l'aimer : nous ne pourrions l'aimer sans folie que s'il nous aimait, car d'où notre nature tirerait-elle la force de s'attacher à l'infini, si l'infini ne la lui inspirait lui-même ? Ainsi, lors même que nous croyons nous voir dans le fond de notre être aimant Dieu, dupes que nous sommes de nous-mêmes, dans cette passion aveugle, nous ne l'aimons pas d'une affection réelle. A moins que nous ne voulions nous oublier nous-mêmes pour ne plus être à nos propres yeux, même dans notre conscience, et nous évanouir mortellement en Dieu, il faut, pour procéder avec raison, oublier cet Etre trop magnifique qui ne nous regarde pas, et mettre fin aux égarements malheureux d'un sentiment insensé. Non, l'homme ne doit point essayer de contracter par l'amour avec l'absolu ; et le commandement de Moïse et de Jésus, fallût-il imposer silence à nos cœurs qu'il fait tressaillir, doit être condamné comme injustifiable. Il n'y a pas d'autre moyen de terminer l'antinomie fatale qui se déclare en nous par l'engagement de notre charité qui nous prescrit d'aimer, avec notre raison qui nous prescrit au contraire de nous en abstenir : si ce n'est pourtant que l'esprit parvienne à saisir une idée qui ne soit fondée ni sur le fini de l'homme, ni sur l'infini de Dieu, et de laquelle il soit possible à l'homme de se couvrir pour mériter l'amour de Dieu, tout en s'y référant aussi pour son propre amour, afin de le rendre plus digne de l'acceptation de la personne éternelle. C'est ce qui a lieu par l'idée de Jésus-Christ. Dieu n'a plus d'empêchement à aimer les hommes, puisque l'humanité s'offre dès lors à lui, non plus dans l'état de bassesse où elle se voit chez eux, mais dans la perfection que lui donne ce Médiateur, et que sans avoir à les aimer directement en eux-mêmes il lui suffit de les aimer dans le céleste type dont ils se réclament tous ensemble ; et réciproquement, ce n'est plus une vanité chez les hommes que d'aimer Dieu, puisqu'ils n'imaginent pas que cet amour soit capable de convenir par lui-même à la proportion de son objet, et ne lui donne mouvement que par l'intermédiaire de Jésus-Christ, qui le fait valoir, et dont la seule considération a porté Dieu à allumer dans leurs corps, tout méprisables qu'ils soient, ce feu divin. Ainsi, grâce à cette idée sublime, la lutte interne de l'homme, plus capitale que celle du monde, est apaisée également, et la charité est obéie sans que la raison soit démentie. On aperçoit donc, dès lors, dans un motif plus essentiel encore que la conciliation des Juifs et des gentils, la nécessité de l'union de Jésus et de saint Paul. Saint Paul succède à Jésus, parce que sans lui Jésus s'évanouit, la publication morale de l'un ne devenant concluante que par la prédication métaphysique de l'autre. Car ce n'est pas assez de bien commander, il faut se faire écouter en montrant aux hommes la convenance du commandement, et voilà pourquoi la charité, qui sommeillait dans les cœurs de la même manière que dans le code inerte de Moïse, a commencé véritablement son règne sur la terre du jour où il s'est imposé au nom de Jésus-Christ, adorable milieu entre le fini et l'infini. *Lorsque nous étions morts devant lui par nos péchés,* disait saint Paul aux Grecs d'Ephèse, *Dieu nous a vivifiés tous ensemble dans le Christ, par la grâce duquel nous sommes sauvés ; il nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir dans le ciel en Jésus-Christ. Maintenant que nous sommes réconciliés*, répétait-il aux Romains, *nous trouverons notre salut dans la vie de Jésus-Christ, et plus encore, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, auteur de notre réconciliation, nous sommes glorifiés en Dieu.*

« Il faut donc voir si, maintenant que nous avons été si merveilleusement amenés à cette conception, qu'il ne nous semble plus permis de conserver aucun doute touchant sa vérité, nous ne serions pas en état de la retrouver identiquement, non plus que par une argumentation extérieure, mais en procédant méthodiquement sur les principes premiers de notre nature, et si par sa réalité métaphysique, indépendamment de toute personnification matérielle, elle ne jouit pas aussi pleinement que Jésus-Christ, objectif du premier âge, de la propriété d'assurer notre perfectionnement infini. C'est une recherche que je ne puis, en effet, refuser à mon esprit ; car, excité par tant d'aperçus préliminaires qui lui font sentir la gravité d'une telle question, il ne s'y trouve entraîné que par une préoccupation irrésistible : il faut bien qu'il se satisfasse autant qu'il y est propre sur la principale affaire de ma vie.

« Que ma première démarche soit donc de descendre aussi avant que je le puis, dans le plus profond abîme de moi-même pour y écouter la voix des certitudes premières sur lesquelles pose mon être : je ne puis m'y recueillir un instant, prosterné devant l'idée de la perfection infinie, sans en ressortir avec cette vérité dont il ne m'est pas plus possible de douter que de mon existence même, que je vous aime, mon Dieu ; et en sentant ainsi que je vous aime, je perçois avec la même clarté que votre personne qui est aimée est absolument distincte de la mienne qui aime. Cette distinction est le fond même de la vérité qui me frappe, car ma pensée voudrait-elle essayer de me persuader que c'est moi-même que j'aime, sous un aspect supérieur, la manière dont je vois que je vous aime suffirait pour condamner ce rêve de ma pensée, puisqu'il m'est impossible de méconnaître dans le sentiment qui m'anime, sans que j'en sois le maître en aucune façon, l'opposition réelle de deux personnes. S'il me suffit de penser pour savoir que je suis, il me suffit de vous aimer pour savoir avec la même force que vous êtes et à

part de moi. Mais combien ne serais-je pas effrayé si je devais être arrêté à ce point! car, en même temps que je découvre que je vous aime avec une affection invincible, je ne saurais concevoir comment il vous serait possible de m'aimer. Ainsi, ou cet amour est une folie qui me possède malgré moi et dont je ne puis me guérir, ou c'est un mouvement légitime, mais qui ne doit pas me causer un moindre désespoir, puisqu'il appelle avec angoisse un retour et que je n'ai aucune ouverture pour l'attendre, tant il m'est évident qu'à mes propres yeux, dans mon état présent, je ne suis que haïssable. Un gouffre nous sépare; mais cependant je sais également, ô mon Dieu, que je puis me corriger : c'est aussi une des certitudes sur lesquelles vous avez voulu que ma vie fût soutenue, mais sans avoir la puissance de devenir parfait, je suis du moins de celle de devenir meilleur. C'est par là que je m'enhardis à solliciter vos regards, vous priant de me considérer, non point tel que je suis présentement, mais tel que je puis être à la fin, en me laissant guider par cet amour qui, m'attirant vers vous, me perfectionne sans cesse. Non-seulement l'image que je me fais de votre bonté me donne à pressentir que c'est ainsi que vous daignez me prendre, mais cette charité que je ressens dans mon cœur, et qui ne saurait y être entretenue que par un effet de votre puissance, me le prouve nettement, puisque je ne suis proportionné à vos faveurs que dans cette condition idéale. Veuillez donc, sans que je sois jamais interrompu, même par les suspensions de la mort, me laisser la liberté de marcher dans cette carrière indéfinie de perfection dans laquelle vous m'inspirez d'avancer, et de siècle en siècle, par la persévérance de mes efforts rendus efficaces par votre grâce, je vous apparaîtrai moins indigne de vous. Je ne l'ignore point, quelques progrès que j'imagine avec quelques suites de siècles et de myriades de siècles que je réunisse, je ne serai jamais tout à fait digne, car il me faudrait, pour le devenir, atteindre cette dernière limite du temps, à laquelle il est impossible qu'aucune créature parvienne. Mais ce qu'il est impossible, même à ma pensée, d'accomplir, puisqu'il ne peut pas plus se présenter un temps au delà duquel il n'y aurait plus de temps, qu'un espace au delà duquel il n'y aurait plus d'espace, je conçois, au contraire, que cela ne peut manquer de s'exécuter tout naturellement, avec une facilité égale à mon impuissance, dans les profondeurs de votre entendement infini. De même que vous avez vu la nature humaine avant le temps, vous la voyez aussi au delà du temps, et sa perfection vous est aussi familière que son néant. Ce dernier pas, qu'aucune créature ne saurait achever, car si haut qu'elle se soit élevée, elle aperçoit toujours de nouveaux échelons au-dessus d'elle: votre toute-puissante bonté, ô mon Dieu! acceptant l'intention pour le fait, la réalise donc pour elle, et vous ne la jugez qu'en la ravissant en idée à l'empire du temps pour la porter tout d'un coup à ce magnifique sommet. C'est à ce terme qui n'est plus du temps, puisque rien ne lui succède, et qui n'est pas dans l'éternité, puisqu'il appartient au temps qu'il achève, c'est à ce point de séparation comme de jonction entre les deux infinis du temps et de l'éternité, à cette époque mystérieuse que mon esprit est aussi incapable de comprendre que de n'admettre pas: c'est là seulement, ô mon Dieu! que la créature devenue digne de vous sans cesser pourtant d'être créature, mais aussi parfaite comme créature que vous l'êtes vous-même comme créateur, se trouverait propre à se lier avec vous par cette véritable union dont il vous plaît durant toutes les phases du développement que vous imprimez à sa personne, de nourrir en elle par les deux forces divines de l'espérance et de la charité le sentiment délectable. Mais tel est du moins l'ineffable idéal qui comparaît continuellement devant vous et mérite votre amour à la création après vous avoir déterminé à la réaliser. Vous vous voyez dans cette conception souveraine, puisque vous la portez dans les capacités de votre intelligence indissolublement unie par un mutuel amour avec l'idée que vous avez de vous-même, et simultanément vous y voyez la créature qui n'en constitue pas moins le fond essentiel que vous-même, sans voir pourtant deux personnes où vous percevez si distinctement deux natures; car vous seul existez absolument, et la perfection que vous communiquez à tous vos actes conduit nécessairement l'union de ces deux personnes que vous pensez jusqu'à leur identification en une seule.

« Je puis donc enfin respirer. Je ne m'inquiète pas de ce que cette conception enveloppant fondamentalement l'infini, il me soit impossible de la posséder sans nuages, c'est assez qu'il ne me soit pas plus possible de douter de sa vérité que des vérités premières dont elle résulte évidemment. Sans pénétrer à fond tout le mystère, j'entends que dans l'union d'une personne réelle et toute-puissante, qui est Dieu, avec une nature idéale, qui est la créature parfaite, il n'y a d'autre personne que la première, tandis qu'il y a véritablement deux natures que je connais aussi sans les comprendre pourtant totalement. Ce peu me suffit : j'en puis faire le lieu de mon repos. Il m'est en effet permis maintenant de rendre toute liberté à mes espérances : Dieu, pour me considérer hors de mon indignité présente, dans toute la subtilité de ce point de vue idéal, ne me demande que d'y porter moi-même mon attention. Ce n'est pas que je doive jamais atteindre à la perfection que j'invoque; mais il suffit à Dieu, pour prendre intérêt à ma personne, que telle soit la limite vers laquelle je tends, nonobstant mes infirmités et tant d'erreurs. C'est en ce type protecteur, toujours actif devant Dieu pour lui représenter ma cause, comme celle de toute créature, que je me confie. Il est mon répondant et mon soutien. C'est par lui que j'ose appeler la grâce, et que je me sens digne à la

fois de la recevoir et de la réfléchir, puisqu'il ne peut être qu'agréable à Dieu qu'il y ait en moi le désir, tout défectueux que je sois, de me conformer de plus en plus à l'idée excellente et nécessairement proportionnée à lui-même qu'il avait de la créature en lui donnant naissance. C'est lui aussi qui est mon guide à la suite duquel je ne crains pas de m'égarer dans les ténèbres, car là il est le flambeau lumineux placé à l'extrémité de la carrière qui m'est ouverte. Sa contemplation, pourvu que je la médite, m'enseigne toute la philosophie, puisque son être renferme simultanément Dieu et l'homme, et toute la religion, puisque c'est l'amour réciproque de Dieu et de l'homme qui constitue son principe. Sans être appelé à jamais devenir semblable à lui, c'est dans son imitation que je trouve l'intelligence de ma destinée ; car c'est sur les leçons qui ressortent de ce divin modèle que je me détache à la fois du rêve insensé qui, exaltant l'homme dans son orgueil tout en le désolant dans son attachement pour lui-même, voudrait lui persuader que sa nature court à se fondre dans celle de Dieu, comme de cet autre rêve qui, le perdant encore davantage dans la vanité de son être, en en retirant tout amour de Dieu, lui montre l'infini dans le développement solitaire de lui-même ; et c'est de lui que me vient en même temps la conséquence qu'y ayant impossibilité à ce que je mette jamais le pied sur ce dernier échelon où je le vois et dont je serai toujours séparé par une suite de termes infinis, ma personne, au lieu de tomber jamais, comme la sienne, dans les conditions de l'identification avec celle de Dieu, en restera toujours distincte, tout en se rapprochant cependant par une progression continuelle de l'état dans lequel elle conviendrait à une telle union. Mais bien qu'assujetti à demeurer à jamais dans mon individualité personnelle, sans abdication possible de moi-même, je ne suis pourtant pas condamné à vivre absolument séparé du Dieu de mes désirs, puisque je vois encore par cette même lumière que, moyennant l'idée favorable que lui inspire de moi le type médiateur que j'implore et sur le mérite duquel je prends refuge, sa grâce ne cesse de rayonner en moi pour m'élever à lui et nous lier ensemble par les attaches d'un mutuel amour. C'est là le principe indéfectible de ma béatitude et mon ambition n'en demande pas d'autre, puisque la faveur de Dieu, que je suis ainsi le maître d'acquérir, enveloppe nécessairement tous les bonheurs que sa bonté peut concevoir et sa toute-puissance produire.

« Non-seulement donc je tiens désormais mon salut pour entièrement assuré, pourvu que je ne m'y refuse pas, mais je me satisfais doublement en reconnaissant que l'idée dont je m'autorise pour prendre cette confiance est au fond l'idée même dont Dieu par de si admirables préparations a inspiré la découverte à l'antiquité, quand il a voulu la couronner. Je n'ai fait autre chose, en effet, après avoir rejeté toute tradition pour m'écouter moi-même que revenir à Jésus-Christ, et le concert des voix souveraines qui retentissent en moi ne m'a enseigné que ce que proclamait en dehors de moi, sous la forme symbolique, ce pieux moyen âge qui, après nous avoir élevé à lui succéder, expire en nous recommandant encore de sa voix mourante l'amour de son Crucifié. Par une concordance frappante, tout ce qui s'est révélé de Jésus-Christ, à l'aide des déductions indirectes tirées . . . de son apparition sur la terre, se rapportent exactement au type idéal de perfection que l'esprit dégage en spéculant sur des éléments primitifs. On ne peut concevoir en effet la génération de ce type divin que par le Saint-Esprit, qui est Dieu se complaisant à lui-même, et sa constitution que par l'union de l'âme humaine avec le Verbe, qui est Dieu tel qu'il se voit dans toute pensée qu'il a de lui-même. On ne peut nier non plus que la nature humaine n'ait jamais existé dans ce modèle mystique séparément de la nature divine, la formation de son ensemble s'étant infailliblement achevée d'un seul coup, puisqu'en sa qualité d'idée de Dieu, il est incapable de renfermer rien de successif ni de variable. Enfin, l'on ne peut refuser d'y concentrer en imagination, plus librement encore que dans la dévotion du moyen âge, toutes les sentimentalités et affections tendres qui caractérisent dans son état de pureté l'humanité souffrante, car elle ne saurait, à moins de laisser un vide mortel, s'évanouir dans l'apothéose...

« C'est à ce point que la position se dessine avec le plus de netteté : les gnostiques avec toutes leurs ramifications, voulaient que le Christ ne fût qu'esprit pur, et que le corps, sur lequel ils ne niaient pas qu'il ne se fût montré à la terre, n'eût été qu'un fantôme éphémère absolument étranger à sa nature ; les sociniens, avec tous les rationalistes, veulent que le Christ ne soit qu'un homme ordinaire qui a rendu, comme tous les autres morts, son corps à la terre, c'est-à-dire qu'ils repoussent au fond le médiateur. Les Grecs et les Latins déclarent que le corps matériel est aussi inséparable de la personne de l'Homme-Dieu que son humanité, et que ce corps, produit au même instant que son être, lui reste indissolublement attaché dans tous les temps...

« S'il ne s'agit que de trouver une compensation suffisante pour le péché primitif, on conçoit que Dieu en doit apercevoir une infinité dans les trésors de sa miséricorde, tandis que s'il faut fixer un moyen de communication entre la créature et le Créateur, il ne se découvre rien autre que Jésus-Christ; tellement que sans la préexistence de ce type fondamental, aussi nécessaire à l'origine qu'à la fin de la création, Dieu, ne s'intéressant même pas à Adam, l'aurait à jamais laissé dans le néant. Mais en admettant même que Dieu, dans sa bonté, a dû exiger pour la stricte perfection de la réparation une victime exactement proportionnée à la majesté de leur pensée, il n'y aurait

cependant pas encore d'obligation, comme s'y est également accordée toute l'école à ce que la seconde personne de la Trinité se fût sacrifiée de préférence à l'une quelconque des deux autres, tandis que si c'est d'un type idéal qu'il faut l'action pour le salut du genre humain, le principe même de la constitution d'un tel type nécessite que ce soit la seconde parole qui comparaisse..... Son idée s'offre dès lors comme une sorte de raccourcis dans lesquels sont ramassés tous les points capitaux de la religion. Le développement de la nature divine s'y révèle par la présence du Verbe dont la génération montre le Père, comme son union avec l'humanité montre le Saint-Esprit. Celui de la nature humaine, par la double perfection spirituelle et temporelle, dernier terme de ses progrès, sous laquelle elle s'y témoigne, enfin le rapport de ces deux natures, par l'amour mutuel qui les unit dans une béatitude commune, sans effacer pourtant ni leur liberté ni leur distinction éternelle. Si toutes ces vérités sont absolues, il ne se peut donc qu'il n'y ait rien de nécessaire dans le type qui les résume... Jésus-Christ, pour faire le salut des créatures, n'a besoin que d'être imploré, et pour être imploré que d'être connu, ce qui est réalisable d'une infinité de façons, sans préférence d'aucune, puisque rien ne s'oppose à ce que les divers moyens d'assistance combinés par Dieu pour acheminer à ce but les âmes pieuses aient tous, relativement aux circonstances qui leur correspondent en tant de lieux, la même bonté. C'est sur cette vue toute simple qu'il faut juger l'hypothèse d'après laquelle le type médiateur aurait pris chair et habité parmi nous. Outre que c'est à la faveur d'une telle croyance, jointe à celle de notre rédemption par l'effet du crucifiement, que le sentiment populaire, trop peu ouvert aux abstractions s'est attaché à cette divine personne, c'est grâce à la fermentation qui en est résultée dans la théologie que se sont dégagées peu à peu, de conséquence en conséquence, toutes les propriétés métaphysiques de sa nature. Sans l'enthousiasme causé par la reconnaissance, et le dévouement d'une si prodigieuse victime, peut-être l'esprit religieux n'aurait-il jamais trouvé la force de rejeter les duretés de la période antique et de produire le moyen âge, dont la dévotion attendrissante a servi de principe à la sentimentalité raffinée qui règne aujourd'hui dans les hautes régions de la terre.....

« Dès que l'idée de Jésus-Christ se conserve, rien d'essentiel n'est en péril. C'est par son canal que descendent toujours toutes les grâces; c'est en son nom que les créatures, sortant des premières obscurités de la connaissance, font leur entrée dans la période lumineuse, et la loi fondamentale de leur salut par cette médiation suprême se dévoile; c'est en son nom qu'il leur révèle tous également; qu'elles s'unissent toutes ensemble sur la terre et dans le ciel; c'est par lui qu'elles se repentent et qu'elles sont pardonnées; qu'elles contractent entre elles pour leur perfectionnement mutuel et qu'elles sont sanctifiées, qu'elles aspirent au ciel et qu'elles sont exaucées; c'est pour se pénétrer de lui plus pleinement, qu'appelant à leur aide la faculté du symbole, et que cherchant à voir, comme Dieu même, sous l'emblème du corps, cette divine personne, elles se rallient par un même culte, qui, sur la vérité illimitée de ces formes, doit être universel au dogme eucharistique : baptême, pénitence, mariage, eucharistie, tous les sacrements qui importent à la vie, tirent de cette idée souveraine qui rayonne de Dieu une efficacité éternelle..... Comme on ne se conforme à ce divin modèle que par l'amour de Dieu et de tous les êtres qu'il a plu à Dieu de créer, il faut conséquemment savoir se dévouer et souffrir avec bonheur pour le service de Dieu et de ses créatures, même jusqu'à l'ignominie de la croix. Ce n'est qu'à cette condition que l'on se dégage définitivement du mode d'existence qui règne sur la terre, pour gagner, loin de ces derniers, en la semant dans l'animalité, la pure liberté dont on jouit dans le ciel par une imitation de plus en plus achevée de la perfection de Jésus-Christ; et c'est en ce sens qu'il faut interpréter, en l'entendant de tous les hommes, la célèbre prophétie de saint Paul, qui marque ainsi, non plus un progrès réalisable, mais une limite située à l'infini : *Les créatures qu'il a prévues, il les a prédestinées à devenir conformes à l'image de son fils, afin que ce fils fût le premier-né dans une multitude de frères.* » (*Encyclopédie nouvelle*, tome VII, p. 332-350, article *Saint Paul.*)

Just Muiron, phalanstérien. — « Observons Jésus, et admirons! Si, comme Dieu, selon les Chrétiens, il a fait des miracles, comme homme il a été l'archétype de la seule conduite qui puisse être, parmi nous, sage pour l'individu, utile pour la société. Tous les moralistes sensés sont unanimes sur ce point; tous conviennent que, dans l'incohérence sociale caractéristique de la déviation du destin, l'homme, qui s'expose le moins à nuire, qui opère le plus de bien alors possible, est l'homme qui sait le mieux maîtriser l'entraînement de ses sens, de son cœur, de son imagination, et acquérir ainsi cette résignation forte qui a mérité le beau nom d'angélique. L'homme, résigné ne cherche point à dominer, conséquemment il n'irrite point le puissant ou l'opprimé, ne provoque point la vengeance, parce qu'il se garde de l'orgueil. Ses exigences, ses besoins sont restreints; il ne songe point à spolier autrui, parce qu'il n'a nul sujet d'être cupide. Il s'affranchit des soucis de l'intrigue, des haines qu'elle suscite; il ne trouble point la concorde publique, parce qu'il n'est point envieux. Il ne ruine point sa santé, ne provoque point à la débauche, parce qu'il fuit l'incontinence et l'intempérance. Ses propres torts ne s'exhalent point en emportement; il supporte les torts d'autrui sans colère; il exécute ses travaux avec activité,

parce que sa force d'âme surmonte facilement la fatigue et le dégoût.

« Tel fut Jésus dans tout le cours de sa mission, prêchant d'exemple plus encore que de paroles... »

« L'homme individu doit s'imposer des privations, remplir des devoirs, réprimer des effervescences, par la même raison et dans le même but que le font les peuples en se soumettant à l'autorité armée. La nation et l'individu se créent les mêmes avantages par le même procédé. L'homme ou le peuple non résigné est par le fait en révolte, voué aux convulsions de la discorde, du remords, de la vengeance. Ces vérités admises, n'est-il pas évident qu'*il n'y a point de salut hors de la religion chrétienne?*

« La foi, l'espérance, la charité, sont les voies de résignation qu'enseigne Jésus, voies non moins sûres pour rendre la résignation efficace, que la résignation elle-même n'est sûre pour parvenir à l'atténuation du mal. La foi, intime et pleine de conviction de l'existence de Dieu, de l'excellence du dogme chrétien, du bien individuel et social que garantit l'observance des doctrines religieuses, la foi seule peut rendre inébranlable dans ses résolutions et ses pratiques, l'homme qui cherche à maîtriser ses passions dévoyées, à comprimer leur malfaisance. L'espérance est le corroborant nécessaire de la foi : à la conviction de l'existence de Dieu elle ajoute la conviction de sa justice. La foi rend l'homme fort; l'espérance le rend constant, le soutient dans son malheur, lui fait incessamment entrevoir un meilleur sort, une récompense de sa conduite. La foi, l'espérance, ne sauraient persister sans l'appui de la charité. Pour comprimer le malfaisant essor des passions, aimer Dieu et son prochain est plus pressant encore que de croire en Dieu, à la religion, et d'espérer la manifestation de la justice éternelle. La foi est la plus grande puissance de l'esprit, car, plus notre intelligence est éclairée et convaincue, c'est-à-dire plus elle a de foi, plus aussi elle a de supériorité d'action sur l'homme et sur les créatures. A son tour, la charité est la plus grande puissance de l'âme; car, plus nos affections sont vives, c'est-à-dire plus nous avons la charité, plus aussi nous avons de bonne volonté, de support pour nos semblables, et nous nous plaisons à exercer le bien.

« Ainsi conçues, les vertus théologales, et leur pivot, l'humilité chrétienne, sont ce que la philosophie peut imaginer de plus positif pour le salut de l'homme, alors qu'il vit dans la déviation du destin. Et ceux qui ne craignent pas de jeter du ridicule sur ces sublimes dogmes ne font preuve que d'inconséquence. Parce que tel chapelain, catéchisant la populace, et mettant son langage à la portée des simples, fait entendre que la foi est la croyance aveugle à ce qu'il a lu dans les livres et à ce que lui ont dit ses supérieurs; que la charité consiste à donner du pain aux pauvres, à mettre quelques sous dans le tronc de l'église, fallait-il ne voir dans la foi que l'éteignoir du bon sens, et dans la charité qu'une vaine pratique d'aumône entretenant la fainéantise? Les articles du code pénal sont pour nous articles de foi, parce que les yeux de notre corps ne nous laissent aucun doute sur l'amende ou le supplice qui nous punirait, s'il nous arrivait de n'y point croire. Si nous daignons réfléchir, les yeux de notre intelligence verront dans les versets de l'Evangile des articles de foi non moins efficaces que les articles de notre code. Tous tendent à prévenir, atténuer quelque mal, à réaliser quelque bien. Puisons notre instruction dans l'expérience et dans les faits; cherchons parmi les hommes quel a été le plus estimé; nous verrons bientôt que cet homme est celui qui, avec le plus de franchise et d'attention, conforme le mieux sa conduite à celle dont le Christ a honoré la terre.

« Mais Jésus a dit : *Si quelqu'un vient à moi et ne hait point son père et sa mère, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.* — *Vous serez heureux lorsque les hommes vous haïront, qu'ils vous chasseront, qu'ils vous chargeront d'injures, qu'ils rejetteront votre nom comme infâme, à cause du Christ.* (*Luc*, XIV, 26; VI, 22.)

« Ces expressions étonnent, ces leçons paraissent, à la première vue, ne pas s'accorder davantage avec la morale et la politique qu'avec les passions, éléments vitaux de l'homme. Jésus a dû parler ainsi, parce qu'il annonçait une religion de mystères et de rigueurs. Ce détachement des vanités du monde, ces sacrifices, sont autant de moyens de résignation. Il faut savoir abandonner tout, tout souffrir, plutôt que de quitter la bonne voie; savoir haïr le mal partout où il peut se trouver, même dans nos plus proches parents, dans nos amis les plus chers, dans notre propre vie. Assurément rien ne saurait être plus moral et plus politique.

« Ainsi nous parvenons au bien-être négatif, absence des soucis, des déceptions inhérentes aux essors passionnels en société dévoyée. C'est le seul genre de bonheur permanent auquel nous puissions alors atteindre, et c'est ce bonheur que cherchent, dans leurs austérités, les religieux sincères des divers ordres. Sous ce rapport, l'estime du philosophe devrait être acquise aux cénobites. Ils ne cessent de la mériter que quand la fainéantise, l'hypocrisie, la mendicité, se substituent aux vertus claustrales. Un moine qui, d'ailleurs dénué de fortune, ne produit point par son travail le nécessaire à sa sustentation, ne mérite plus d'estime; et la prière, à supposer qu'il s'y livre efficacement, n'est plus une compensation suffisante de son inaction industrielle. Mais une personne riche, qui peut se livrer à ce genre de vocation sans être à charge à la société, ne saurait être moins recommandable que tel savant académicien qui se livre à des recherches chimiques, de préférence aux recherches religieuses. Signalons l'abus; blâ-

mons-le; gardons-nous de rejeter ce que la vie du cénobite a d'honorable.

« Au nombre des choses excellentes, et au premier rang parmi elles, figure LA PRIÈRE, dont il semble que, de nos jours, on ait perdu toute juste idée. Prier, c'est, autant que cela dépend de l'homme, s'identifier aux perfections divines : c'est reconnaître les folies et les misères humaines, aspirer à leur réformation, à l'extirpation du mal, au règne du bien : c'est faire exercice continu de la charité, de la foi, de l'espérance, non d'une manière purement abstraite, mais en les utilisant même pour le plus grand succès de nos travaux manuels productifs.

« Ne sommes-nous pas heureux, quand nous voyons nos enfants, nos amis, nos amantes, nos chefs, satisfaits de notre amour pour eux, empressés de le justifier par une sage et digne conduite? Dieu est envers nous dans des dispositions entièrement semblables à celles où nous sommes envers nos amis. Il souffre de nos peines, il jouit de notre bonheur, puisque nous sommes ses enfants. Prier, c'est lui plaire; c'est, dans quelque circonstance que nous nous trouvions, tendre de toutes nos forces, par la pensée, l'action, l'affection, à réduire le mal, à exalter le bien, c'est-à-dire, à nous rapprocher de la Divinité, par l'élan le plus raisonnable et le plus philosophique, en même temps qu'il est le plus sublime.

« Le caractère du véritable ecclésiastique serait de se maintenir en perpétuel état de prière. Il mériterait ainsi la plus grande vénération, et se rendrait éminemment utile au monde. Si l'état de la société est tel qu'il exige tous les instants de cette noble vocation; si, à toute heure, l'ecclésiastique doit être prêt à porter ses consolations aux malheureux, à communiquer ses lumières à qui les désire, quoi de plus naturel que de le dispenser du travail des mains! Il est juste que la récompense soit en raison de la difficulté vaincue; combien est grande la difficulté de se maintenir constamment en prière, au sein de la corruption contre laquelle le prêtre lutte, et où, comme le laïque, il est si souvent dans la nécessité de disputer son pain avec les méchants, son honneur avec les fourbes! Ne soyons donc pas surpris de voir le costume de l'ecclésiastique en quelque sorte sanctifié. » (*Les nouvelles transactions sociales, religieuses et scientifiques*, par Just MUIRON.)

A GUÉPIN. — *Révélation de Jésus-Christ.* — « Pythagore avait négligé les traditions; Jésus renoue leur fil antique. En lui, Moïse et Zoroastre trouvent un terrain commun que saint Matthieu et surtout saint Paul sauront rendre palpable. Il y a de saintes promesses, il sera leur réalisation; il y a des espérances, il saura les justifier. On attend un Messie prédit par les prophètes, il saura mourir sur la croix pour l'être en réalité, pour donner une sanction parfaite à sa parole. Peu de mots résument toute sa doctrine et toute son œuvre. Les arts, la science, l'industrie, la religion domine tout, parce qu'elle embrasse tout.

« Mais la religion, ce n'est pas seulement la foi en Dieu et l'espérance en Dieu. C'est avant tout et par-dessus tout la charité, c'est-à-dire la sociabilité passionnée de Pythagore et l'ardente fraternité des esséniens.

« La véritable pensée chrétienne, et universelle ou catholique, c'est donc que la charité de Christ doit régénérer les individus et la société, transformer les peuples en un seul peuple et créer l'humanité. Sous une modeste apparence, elle est encyclopédique.

« Jésus s'est posé comme le Fils de Dieu, comme son Verbe, parce qu'il sentait en lui la parole du Père et la puissance de le prouver.....

« Depuis plusieurs années que je médite sur ce livre des *Transformations dans le monde et l'humanité*, je me suis souvent demandé si j'y parlerais de Jésus-Christ, de celui que du plus profond de mon cœur j'appelle aussi, moi, notre divin Maître. Les uns, me disais-je, ne t'accuseront-ils pas d'être un blasphémateur si tu te permets de croire en dehors de leur foi, de révoquer en doute ce qu'ils tiennent pour suffisamment démontré, de mettre de côté des croyances que tu regardes comme très-insignifiantes. A leurs yeux ne seras-tu point un misérable impie, digne pour le moins des saints bûchers de la dévote inquisition? Et les autres à leur tour, les matérialistes et les philosophes hébertistes ne te reprocheront-ils pas, quoique bien à tort, d'avoir eu peur de blesser le clergé de ta patrie; ne te suspecteront-ils pas de crainte ou de faiblesse, lorsque tu n'aurais fait que remplir loyalement ton devoir; que répondre au cri de ta conscience, en confessant publiquement ce que tu penses du Christ? Si j'écrivais ce livre pour tout autre motif que celui qui m'anime, ah! sans doute je me tairais, mais j'ai si souvent pensé dans ma vie à celui qui s'est dit le Verbe de Dieu, et qui, dans mon opinion, l'a été vraiment, que je me crois obligé d'expliquer ici comment je comprends cette existence qui a commencé dans l'étable de Bethléem pour se dénouer sur le Calvaire.

« Depuis longtemps il était reçu dans la Judée qu'un Christ devait naître parmi les Juifs pour les appeler à de nouvelles destinées. Comme de nos jours les profonds penseurs du siècle, longtemps et à diverses reprises, les poëtes ou prophètes du peuple juif s'étaient évertués à ranimer la foi par l'espérance d'une vie nouvelle : mais les masses sont surtout éblouies par les qualités physiques; pour elles le Christ, arrière-petit-fils de David, n'était rien moins qu'un guerrier, qu'un prince belliqueux, dont la vaillante épée devait conquérir l'indépendance de son peuple, en le faisant dominer sur ses voisins par lesquels il avait été si souvent vaincu. Les Juifs donc rêvaient la gloire, les honneurs, les combats, un empire dans l'Asie, une puissance toute de richesse

et de biens matériels; et cependant, au milieu de ces marchands et de ces laboureurs, au sein de ces populations opprimées, un grand travail philosophique s'effectuait sans cesse, avec cette admirable activité que le vulgaire peut prendre pour le calme de la léthargie, mais que les philosophes comparent volontiers au cours rapide d'un grand fleuve dont les eaux paraissent immobiles, tant elles coulent avec vitesse.

« C'était en vain que les sadducéens s'évertuaient à rappeler les vrais croyants à la lettre des livres de Moïse, dont le sens était perdu pour la masse des Hébreux. Déjà l'on avait dans le cœur cette pensée que saint Jean, l'apôtre de la fraternité, devait exprimer plus tard avec tant de bonheur : *Il sera donné à chacun, dans le temps, la nourriture intellectuelle qui lui convient.* Les livres de Moïse étaient bien pour tous la source des croyances et de la foi; mais dans ces eaux salutaires les uns, ceux qui avaient plus grand'soif, buvaient davantage et à merci ; et puis la Judée avait eu de mauvais jours providentiels, son infortune ou son bonheur l'avait appelée des bords du Jourdain sur les rives de l'Euphrate ; là elle avait accordé sa lyre et chanté à Ninive et à Babylone. Moins romantique que dévote et que mystique en sa nature, merveilleusement préparée par ses penchants à l'étude des choses métaphysiques et des sciences surnaturelles, elle n'avait pu se trouver au contact des mages, renouveler connaissance avec le fils des anciens voisins d'Abraham, avec les savants renommés de l'Ariane, avec les pieux disciples de Zoroastre, sans s'éprendre d'un vif amour pour cette mystérieuse mythologie qui enveloppe Dieu et les hommes d'une armée d'anges destinés à chanter les louanges du Seigneur, et à nous aider ici-bas dans la pratique difficile des devoirs et de la vertu.

« Quelle douce consolation pour des exilés, que d'avoir chacun leur ange tutélaire aimé de Dieu, choisi par Dieu, préposé par Dieu pour nous soutenir dans l'infortune en adoucissant les chocs et les revers! Où trouver de plus doux charmes loin des bonheurs de la patrie, loin des champs de ses pères et de ses mille souvenirs qui, de Samarie à Jérusalem, d'un bout à l'autre de la terre sainte, rappelaient les promesses du Tout-Puissant. Les Hébreux ne purent voir dans le culte des images une idolâtrie condamnable. Arhiman, c'était Satan, le mauvais esprit; Ormudz, au contraire, c'était le Jéhova de Moïse, le Tout-Puissant de Jacob. Ils s'enivrèrent à cette poésie, qui allait si bien à leurs cœurs, à leur amour des choses surnaturelles; et du culte des anges, de ces doux anges de la vie qui devaient écraser le démon, servir de protecteurs aux pauvres exilés et les ramener au Chanaan, était née, sans qu'on y prît garde, l'école des pharisiens, secte docte et savante s'il en fut, discutant à ravir sur les choses de religion, mais forcée souvent, et vaincue dans sa foi par la sévère logique, quand on la pressait de retrouver en Moïse, dont elle n'entendait plus la langue, le point de départ de sa liturgie nouvelle et de son dogme sur les esprits, les anges et la résurrection. A côté des pharisiens, c'étaient d'autres philosophes, qui honoraient Moïse, qui partaient de sa loi, qui possédaient et savaient comprende le *Sepher*, et qui s'étaient fait un devoir de ne pas s'arrêter dans la pratique des améliorations, à réaliser en Dieu et par Dieu. Frères de doctrines, les esséniens l'étaient encore plus par leur vie commune et leurs secours mutuels. Tout le monde leur rend cette justice, qu'ils étaient les plus loyaux, les plus purs, les plus fraternels et les plus chastes des hommes. D'autres s'occupaient pour eux d'aimer les femmes... Livrés à une vie tout esthétique, embrasés du saint amour de leurs semblables et de la Divinité, ces stoïciens de la Judée, ces religieux philosophes, vivaient dans un monde idéal, pratiquant non-seulement la fraternité, mais encore la communauté la plus absolue ; ne se mariant pas, mais élevant les enfants qu'on leur donnait, et les façonnant dès le jeune âge aux règles de leur vie. Comme les pharisiens, ils croyaient aux esprits et aux anges, à la chute du premier homme, à l'efficace de la grâce de Dieu, à la résurrection. Possesseurs de cette tradition orale que Moïse avait confiée aux plus dignes du peuple hébreu, les esséniens connaissaient le véritable sens du *Sepher;* aussi allaient-ils beaucoup plus loin que les pharisiens dans les conséquences de leur foi, où l'on ne mettait en discussion que les plus grandes questions de la philosophie, où l'on s'excitait sans cesse à dépasser la pratique du strict devoir par un dévouement de toutes les heures et de tous les instants. Par leur sainteté, par leur profond savoir dans les choses religieuses, par leur vertu, les esséniens exerçaient une grande influence, et pour eux le Messie promis, ce n'était ni un guerrier, ni un roi, ni un chef puissant, ni même un prophète à la manière de Samuel ou d'Elie ; Jacob, Joseph, Josué, Moïse lui-même, David et Salomon, c'étaient des formes passées, et Dieu devait se révéler de nouveau par des manifestations appropriées aux siècles à venir. Des esséniens, de nouvelles croyances arrivaient donc au peuple sous la forme de vagues pressentiments. L'Evangile nous montre à chaque page que la venue d'un nouveau prophète et la prédication d'une transformation religieuse n'avaient rien qui fût en dehors du mouvement des esprits. C'est ainsi que se formait silencieusement et à l'insu de la société elle-même cette opinion qui devait plus tard présenter à l'adoration des hommes le Verbe incarné.

« Les peuples ont toujours été influencés par ces puissances du ciel, qui toutes les nuits brillent en silence au-dessus de nos têtes. Des horoscopes nombreux étaient tirés chaque jour au pays des Chaldéens; l'astronomie avait engendré l'astrologie; plusieurs nations avaient voulu personnifier leurs divinités dans les figures qui servent à dessiner la disposition des étoiles et forment les

signes célestes. Les Juifs n'ignoraient pas plus que leurs voisins qu'une partie de leurs communes idées se trouvaient écrites au ciel; comment donc ne pas accepter un complément d'espérance qui leur promettait que d'une vierge naîtrait un enfant vainqueur du mal, un céleste sauveur qui serait un agneau sans tache, et la pâque nouvelle d'une nouvelle humanité. De toutes ces croyances qui, douteuses pour les érudits, étaient encore plus indécises pour le vulgaire, et flottaient mystérieuses entre le ciel et la terre, il résultait un fonds commun d'idées, de désirs, de pressentiments, une de ces fugitives espérances que l'ambition pouvait décevoir, le génie réaliser à demi, et que le Verbe de Dieu seul pouvait entièrement satisfaire. C'est alors que Jésus naquit. Si le roi Hérode ne fit point massacrer les enfants au-dessous de deux ans pour se défaire de lui, si la brillante étoile de sa destinée ne conduisit les mages ni à Jérusalem, ni même à Bethléem, ne rejetons point cependant ce mythe que nous trouvons aux premières pages de l'évangile de saint Matthieu...; sachons rechercher et comprendre ce qu'il signifie. Hérode, c'est évidemment l'ancienne loi, c'est le vieux mosaïsme, c'est l'esprit des sadducéens; il ne veut pas plus élargir son cœur à l'amour des hommes qu'il n'entend reculer les frontières de sa patrie; seul il veut jouir à toujours des priviléges d'adorer le vrai Dieu, à l'exclusion de ceux qu'il ne regardera jamais comme des frères, puisque Moïse lui a permis de les avoir en servitude, sans qu'existe pour eux, étrangers, le bénéfice annoncé chaque quarante-neuvième année dans la Palestine par les éclatantes fanfares des trompettes du jubilé de la justice. Les mages qui viennent adorer le Verbe, ce sont les disciples de Zoroastre se pressant autour du berceau de celui qui doit réaliser leurs plus chères espérances, c'est la vérification de l'horoscope du Messie; c'est l'Ariane entière s'inclinant devant celui qui pourra guider les hommes, les saints et les anges à la victoire sur Arhiman. Zoroastre n'était qu'un prophète écoutant, comme Moïse, la parole de Dieu et la répétant aux hommes; Jésus sera le divin *Aum*, le *Hom*, le *Verbe* de Dieu, Dieu lui-même, qui se donnera en un grand banquet de fraternité à tous les fidèles réunis, à tous, de quelque classe, de quelque pays, de quelque race, de quelque couleur qu'ils soient; Jésus sera pour les ariens le développement logique et la consécration de leur foi.

« Comment s'est accomplie la vie de Jésus? L'histoire nous le montre à douze ans plus savant, plus religieux, plus précoce encore que ne l'ont été les Origène et ses autres grands disciples discutant avec les docteurs au temple de Jérusalem...

« A son retour en Judée, pénétré de cette pensée que la belle, la vraie, l'unique science, c'est l'amour des hommes; convaincu que sa patrie et l'humanité tout entière attendaient une révélation nouvelle; persuadé que son existence se mariait aux prophéties de son pays, que Dieu ne devait plus être le Jéhova des Juifs, mais le Dieu de la terre entière; Jésus se sentant au cœur assez d'amour pour réaliser ce que depuis l'on a appelé la sublime folie de la croix, se regarde comme le Christ, comme le Messie promis aux Juifs, comme le Verbe, comme la parole de Dieu; et ne l'était-il pas en réalité, puisqu'il avait pour l'être ce que Dieu demandait pour qu'il le fût?... »

Ici l'auteur donne une analyse de l'Evangile (*Voy.* Evangile); puis il poursuit :

« Aurons-nous dépouillé le christianisme de sa grandeur à venir; lui aurons-nous enlevé cette poésie des choses spirituelles, qui répand un si doux parfum de charité; aurons-nous détruit son dogme moral par notre manière d'envisager le dogme théologique? Jésus ne sera-t-il plus pour nous l'incarnation de la divine parole et des plus divines pensées? Abandonnerons-nous l'idée de son règne? Voudrons-nous cesser d'être frères en lui, et de réaliser en lui la grande unité des hommes? Sa loi de charité ne sera-t-elle plus pour nous le modèle le plus parfait des enseignements? Prétendra-t-on que nous l'abaissons, que nous réduisons sa grandeur, que nous amoindrissons sa mission!!! O gens de frêles pensées, qui croyez la vérité plus élevée, parce qu'elle est plus confuse! Le soleil est-il donc plus brillant quand il nous paraît à l'aurore terni par la réfraction? Verse-t-il autant de chaleur aux premières heures du jour qu'en plein midi? —Le ciel, dépouillé de ses religieuses personnifications en a-t-il perdu quelque charme, et la grandeur des enseignements de vérité que nous versent chaque nuit, avec leur lumière, les astres qui brillent sur nos têtes, ne compense-t-elle pas, et bien au delà, tous les récits poétiques qui peuvent se rattacher aux histoires fabuleuses dessinées par les constellations?

« Homme petit et mesquin dans ta philosophie, quand donc comprendras-tu que si Dieu a écrit sa *Genèse* lui-même dans les mondes où tu passes, plus faible devant eux, que devant toi le plus misérable insecte, c'est dans ces mondes que tu dois étudier ton Créateur et ses créations et ses lois immuables, ses grandes pensées sur les conditions des êtres, révélations positives qu'il t'a faites, afin de transporter au milieu des tiens quelque rayon de cette véritable lumière que tu auras empruntée à l'éternelle sagesse qui gouverne le grand univers. A Dieu ne plaise que nous cherchions, comme Dupuis et Strauss, à dépouiller le Christ de son existence réelle, à en faire un mythe fabuleux, à le priver de ses souffrances et de sa gloire pour le représenter comme une création mythologique. Qui donc, après avoir lu les Evangiles et les *Actes des apôtres*, voudrait déchirer la Vie du plus beau type des hommes? *La parole s'est faite chair*, nous dit saint Jean, *elle a habité parmi nous sous le nom de Jésus, pleine de grâce et de vérité.* — Non, les enseignements de la Judée, la douloureuse et sublime épreuve du jardin des

des Oliviers, cette lutte admirable de l'homme et de la charité divine, ce ne sont point là les inventions de cœurs dévoués et généreux. La croix a eu réellement sa grandeur, la couronne d'épines son prestige, et Jésus lui-même a magnétisé la Judée par sa parole et par son exemple, versant à flots les excitations spirituelles et la vie sur tous ceux qui l'entouraient, avant que cette inspiration religieuse, dont il était la source, s'épanchât sur le monde en prédications, en extases, en guérisons surprenantes, en admirables dévouements de toute nature, en mysticisme consolateur, en charité régénératrice. Si nos pères, dans un âge moins avancé de l'humanité, lui ont dressé des autels, s'il est devenu le *Hom* des Chrétiens, à Dieu ne plaise que les fils, dans leur reconnaissance, cessent de vouloir des temples pour parler de lui et pour propager sa morale; des prêtres pour expliquer les transformations des enseignements que Dieu nous donne, pour réchauffer les faibles, pour enseigner et pour organiser l'œuvre de fraterternité. Que le dogme s'éclaircisse donc, que le culte s'épure et se simplifie; que Jésus nous soit montré dans toute sa perfection. Vu de plus près, comme ces marbres purs que l'on a recouverts d'une gaze transparente et dont toutes les perfections apparaissent aussitôt qu'on l'enlève, le Christ grandira encore en admiration... Il sera la parole de Dieu dans la bouche du Fils de Marie, et il vivra désormais et à toujours dans le cœur des hommes, les conduisant au règne de Dieu sur la terre, par le travail et par cette charité brûlante de dévouement et d'amour qui résume toutes les vertus. » (*Philosophie du socialisme, ou Etudes sur les transformations dans le monde et dans l'humanité*, p. 366 à 397, par le D[r] Q. Guépin.)

Cabet. — *Jésus-Christ. — Coup d'œil sur son histoire et sa doctrine.*

« Ce n'est plus, comme Moïse, le chef d'un petit peuple d'esclaves qui veut le tirer d'Egypte et lui donner des lois : c'est un homme qui, au milieu de l'empire romain et en face des légions romaines, entreprend de délivrer, non-seulement les Juifs, mais tout le genre humain; de supprimer l'oppression, l'esclavage et la misère; de détrôner Jupiter et les dieux du paganisme; de renverser leurs temples et leurs autels; d'établir sur toute la terre la fraternité, l'égalité et la liberté....... Quelle entreprise, si cet homme n'est qu'un ouvrier, un prolétaire!... Quel spectacle!.....

« Et combien ce spectacle ne sera-t-il pas plus grand si cet homme, si ce réformateur, si ce libérateur, si ce sauveur est un *Dieu*, le Fils de Dieu, envoyé de Dieu, après la résolution formelle prise par lui d'envoyer son Fils sous une forme humaine pour délivrer le genre humain et n'en faire qu'une grande famille de frères! N'est-ce pas l'événement capital dans l'histoire de l'humanité?

« Suivant les évangélistes transmettant au monde l'histoire de Jésus-Christ, Jésus est le *Messie* annoncé par Moïse, le *Christ* annoncé par les prophètes et par Jean-Baptiste; le *Fils de Dieu*, son Fils bien-aimé, l'objet de toutes ses affections, inspiré de son esprit, animé de son amour pour l'humanité, envoyé pour détrôner Satan et ses démons, pour supprimer tous les vices et tous les crimes, pour annoncer et préparer le *règne de Dieu* sur la terre.

« Fils d'une jeune fille du peuple mariée à un simple charpentier, né sur de la paille dans une étable; travaillant d'abord, demeurant à Nazareth (au milieu des Esséniens), plus instruit dans la loi que les docteurs de la loi, c'est à trente ans qu'il commence sa mission.

« D'abord il se fait baptiser par Jean-Baptiste, qui l'annonce comme le plus grand des prophètes et des réformateurs; et l'Esprit de Dieu descend du ciel pour demeurer en lui et l'inspirer dans toutes ses actions.

« Puis il se prépare à son ministère par la retraite et la méditation, par l'examen de lui-même...

« Tenté par Satan, qui lui offre les royaumes du monde et leur gloire s'il veut se prosterner devant lui et l'adorer, il dédaigne la puissance et les honneurs, la fortune et les délices.

« Connaissant les persécutions du passé contre les prophètes, la prison et le supplice de Jean-Baptiste, il connaît aussi les persécutions qui l'attendent lui-même dans l'avenir; il sait que les rois et les prêtres le poursuivront de leur haine et de leur vengeance; qu'un de ses disciples le trahira, et le livrera après l'avoir vendu; que les autres le renieront et l'abandonneront; que le peuple, au salut duquel il se dévoue, trompé par les prêtres, demandera sa mort; et qu'il subira l'horrible supplice de la croix, entre deux voleurs, accablé de calomnies, d'outrages et de malédictions: mais, rempli d'amour pour les hommes, illuminé par l'Esprit de Dieu son Père, il sacrifie volontairement sa vie pour délivrer le genre humain, et donne ainsi l'exemple de la plus divine des vertus, le dévouement à l'humanité.

« Ce n'est pas par la violence, par l'insurrection et par la guerre qu'il veut délivrer cette humanité, mais par une *doctrine* nouvelle, par la prédication et la propagation de cette doctrine.

« La propagande de Jésus est donc une propagande *pacifique*, d'instruction et de moralisation, pour régénérer les esprits et les cœurs, pour transformer le vieil homme en un homme nouveau.

« Elle est *populaire*, s'adressant non pas aux oppresseurs et aux heureux de la terre, mais aux opprimés, aux malheureux, aux travailleurs, aux prolétaires, au peuple.

« Elle est *orale;* il parle, il prêche, il enseigne, il instruit: aujourd'hui dans une synagogue, demain dans le temple, parcourant les villes et les villages, tantôt assis sur une montagne, tantôt assis sur une barque, tantôt debout au milieu du peuple.

« Et pour mieux répandre sa doctrine, il s'entoure de douze *apôtres*, puis de soixante-douze *disciples*, les choisit parmi les prolétaires pour inspirer confiance aux prolétaires, les instruit en particulier et les envoie deux à deux pour préparer les esprits, pour l'appuyer et le soutenir.

« Et comme sa doctrine et sa réforme doivent lui faire d'innombrables et redoutables ennemis parmi les puissants et les prêtres, il déguise sa pensée et n'emploie que des *paraboles* et des *allégories*, des expressions énigmatiques et mystérieuses, dont le véritable sens, parfaitement clair pour ses disciples et ses prosélytes, est inintelligible pour ses persécuteurs.

« Et quelle est cette nouvelle doctrine ?

« Elle est tout entière dans un seul mot: *règne de Dieu*, ou dans cet autre, *amour du prochain*, ou dans cet autre, *fraternité*.

« Il prêche l'*Evangile du règne de Dieu*. Il prêche l'ÉVANGILE, c'est-à-dire la *bonne nouvelle*, l'ÉVANGILE DU RÈGNE DE DIEU, c'est-à-dire l'*annonce de la prochaine arrivée du règne de Dieu*...

« Pour lui, comme pour Moïse, Dieu, c'est la perfection, c'est la sagesse infinie, c'est la justice.

« Mais pour lui, plus que pour Moïse (et c'est ici l'innovation capitale ou la grande réforme), le caractère prédominant de Dieu, c'est celui de PÈRE du genre humain, par conséquent celui d'*enfants de Dieu* dans tous les hommes et celui de *frères* entre eux.

« Pour lui, la première qualité de Dieu c'est, envers le genre humain, l'AMOUR PATERNEL dans toute sa puissance, la *bonté*, la *miséricorde* ou la *clémence*, comme le premier devoir des hommes est l'*amour filial* envers Dieu, et, pour lui plaire, l'*amour fraternel* des uns envers les autres, ou la *fraternité*.

« Quand donc Jésus annonce la prochaine arrivée du *règne de Dieu*, c'est la fin du *règne de Satan* qu'il annonce, la fin du règne du vice et du crime, la fin du règne de l'oppression et de l'esclavage, une grande réforme, une grande révolution, l'ancien monde disparaissant pour faire place à un monde nouveau, l'ancienne société s'anéantissant devant une société nouvelle.

« Pour lui le règne de Dieu qu'il annonce, c'est la lumière remplaçant les ténèbres, c'est la vie remplaçant la mort, c'est le règne de la justice sur la terre ; c'est surtout le règne de l'amour sous toutes ses formes, de l'amour paternel de Dieu pour l'humanité, de l'amour filial du genre humain envers Dieu, et de l'amour fraternel entre les hommes ; c'est une nouvelle organisation sociale parfaite, basée sur le principe de la *fraternité*.

« S'il accepte l'ancienne loi, c'est pour la réformer, l'améliorer et la perfectionner, pour en prendre l'*esprit* plutôt que la *lettre;* pour en rejeter toutes les cérémonies devenues ou reconnues inutiles, et pour n'en conserver que l'essentiel, la substance utile et la quintessence.

« Et cette quintessence qu'il extrait pour en faire la base de sa nouvelle pyramide ou le fanal de son nouveau phare, la source de ses perfectionnements, l'âme de sa nouvelle doctrine, c'est la *fraternité*, non en théorie seulement et en paroles, mais en réalisation et en pratique. Sans cesse il répète : — « Aimez votre prochain, — aimez « vos frères, — aimez-vous les uns les « autres, — aimez-vous comme je vous « aime ; c'est là l'ESSENTIEL, c'est là TOUTE « LA LOI et les Prophètes. »

« Tout le reste de sa doctrine est la conséquence de ce principe fondamental de *fraternité* et d'*amour* ou de *charité fraternelle*.

« Et cette simplicité de doctrine est précisément ce qui la rend sublime, parfaite et divine.

« Car de ce principe, comme d'une source inépuisable, sortent naturellement l'égalité, la liberté, la démocratie, tous les *devoirs* sociaux et toutes les *vertus* sociales...

« Toute la sollicitude de Jésus-Christ, toute sa tendresse, tout son amour sont pour les pauvres, pour les petits, pour les souffrants, pour les malheureux, pour les opprimés ; il les appelle *ses frères*, il s'identifie avec eux et proclame que tout ce qu'on fait pour eux on le fait pour lui-même, et que tout ce qu'on leur refuse on le refuse à lui-même...

« C'est aux pécheurs, aux égarés, aux vicieux qu'il s'attache le plus, pour les faire rentrer dans la bonne voie, pour les éclairer et les moraliser.

« Médecin habile (et ce n'est pas étonnant s'il est Dieu !) il guérit beaucoup de malades ; et les évangélistes racontent de lui un grand nombre de prodiges et de *miracles*, affirmant qu'il guérit toutes sortes de *langueurs* et de *maladies* parmi le peuple; qu'il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement à des paralytiques et même la vie à des morts, ce qui, dans le style mystérieux et figuré, s'applique au moral autant qu'au physique, ce qui signifie manifestement que sa doctrine guérit les esprits et les cœurs, qu'elle éclaire et persuade, qu'elle échauffe et ranime, qu'elle réveille et ressuscite, qu'elle fait passer des ténèbres et de la mort du monde d'autrefois à la lumière, à la vie et à l'espérance du monde à venir.

« Aussi, disent les évangélistes, sa *réputation* s'étend bientôt partout, et partout le peuple se presse sur ses pas pour l'entendre et se faire guérir par lui ; et quand il se rend à Jérusalem pour y proclamer sa doctrine sur un plus grand théâtre, c'est comme en triomphe qu'il entre dans la capitale de la Judée....

« Tout ce qu'on peut imaginer de prévarication de la part de juges ennemis et d'outrages de la part d'un peuple trompé et entraîné, il l'éprouve.

« Les prêtres le condamnent à mort comme un *impie*. Tout en désapprouvant la sentence, le roi Hérode le déclare insensé, visionnaire, fou; le gouverneur romain, qui le reconnaît

innocent, à la lâcheté de céder à la fureur des prêtres, dans la crainte d'être dénoncé à l'empereur comme un serviteur infidèle qui ménage un séditieux.... Livré aux insultes de la soldatesque romaine, qui lui déchire la tête en y enfonçant une couronne d'épines, forcé de porter la croix qui doit être l'instrument de son supplice; il est crucifié sur le Golgotha ou le Calvaire, et expire au milieu des barbares moqueries des prêtres en pardonnant à ses bourreaux.

« Les apôtres, ses disciples et ses nombreux sectateurs sont d'abord consternés, effrayés, découragés, dispersés, prêts à tout abandonner; et sa doctrine paraît menacée de périr avec lui; quelques femmes seules l'accompagnent jusqu'au tombeau.

« Mais bientôt, disent les évangélistes, éclate un nouveau prodige, un nouveau miracle; trois jours après sa mort, Jésus ressuscite pour remonter au ciel et rentrer dans le sein de Dieu son Père; et auparavant, il se montre à ses apôtres, reste quarante jours au milieu d'eux, mange avec eux, les remplit de son esprit et leur ordonne d'aller prêcher par toute la terre son évangile et sa doctrine, qui doit faire le salut de l'humanité.

« Remplis en effet de son souvenir et de sa doctrine, le voyant toujours au milieu d'eux, nourris de ses sentiments et de ses pensées, animés de son esprit, enflammés et transportés par lui, ses apôtres prennent la résolution de se dévouer à son exemple, de s'unir de nouveau, de resserrer leurs liens dans l'association la plus fraternelle et la plus intime, de former entre eux et tous les disciples une communauté, et de prêcher par toute la terre l'Evangile, la doctrine de Jésus-Christ....

« Désignés d'abord sous le titre de *nazaréens*, puis sous celui d'*esséniens*, ils prennent enfin celui de Chrétiens, invoquant sans cesse le nom de *Jésus-Christ*.

« Pour eux, Jésus-Christ est le Messie, Fils de Dieu, sorti de Dieu, retourné à Dieu, se confondant avec lui... car désormais c'est Jésus-Christ qu'ils invoqueront principalement comme Dieu.

« Pour eux, la doctrine de leur ancien maître devient une *religion*, le *christianisme* ou la religion du Christ remplace le mosaïsme et le *paganisme*.

« Et comme Jésus proclamait sans cesse que toute la loi mosaïque et les prophètes se résumaient dans la fraternité, les apôtres et les Chrétiens proclament que tout le christianisme se résume dans la communauté fraternelle. Aussi l'apôtre Jean, particulièrement, répète-t-il sans cesse : *Aimez-vous comme des frères; entr'aimez-vous; aimez-vous les uns les autres; dans ce seul mot :* Aimez, *se trouvent tous les commandements de Jésus-Christ*.

« Nous verrons bientôt des persécuteurs du christianisme devenir ses plus ardents propagateurs, et les femmes s'en montrer les plus enthousiastes propagandistes; nous verrons ses persécutions et ses divisions intestines; nous verrons ses progrès et son triomphe sur le paganisme, nous verrons se fonder les *Eglises* et les *conciles* ou congrès, la *constitution* ecclésiastique et le *culte*. Mais, nous arrêtant ici pour revenir sur nos pas, nous nous bornerons à annoncer que le principe fondamental de la doctrine chrétienne est définitivement la fraternité;.. que des miliers de communautés s'établissent à Jérusalem, à Antioche, dans tout le monde civilisé, et que la divinité de Jésus-Christ, longtemps contestée par une grande partie des Chrétiens, reste enfin reconnue et proclamée par les conciles.

« Les uns ne veulent encore voir en Jésus-Christ qu'un homme, mais un homme de génie, le plus grand des hommes par son amour et son dévouement pour le peuple, comme par la sublimité de sa morale et de sa philosophie; les autres ont voulu et veulent voir en lui le Fils de Dieu, Dieu lui-même.

« Si c'est le plus grand des hommes, un homme tellement grand et tellement supérieur aux autres hommes qu'on l'adore sur toute la terre comme un Dieu, ne faut-il pas écouter avec respect ses opinions et ses préceptes?

« Si c'est Dieu lui-même, que reste-t-il à faire, si ce n'est écouter, comprendre, obéir, exécuter et pratiquer?

« Nous ne voulons pas discuter ici la question de la *divinité* de Jésus-Christ; nous l'admettons comme Dieu... Regardons, écoutons!

« Quand nous le verrons aimer, consoler, soigner, guérir et ressusciter le pauvre *Lazare*, cet éloquent emblème du pauvre peuple, ce Lazare presque nu, mourant de faim et de soif, dévoré d'ulcères, assis à la porte du riche un jour de festin, à qui le maître et les valets refusent les miettes tombées de la table, et dont les chiens seuls viennent lécher les plaies! quand, disons-nous, nous verrons l'amour de Jésus pour ce malheureux Lazare, pourrons-nous hésiter à regarder cet amour comme sublime et divin?

« Quand nous verrons Jésus donner sa vie pour ses disciples et leur dire : *Aimez-vous comme je vous ai aimés*, pourrons-nous ne pas appeler cet amour un amour divin?

« Et quand nous verrons ses apôtres et des milliers de ses disciples, inspirés par lui, mettre tout en commun, former entre eux une association fraternelle,... n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, sans aucun pauvre, pourrons-nous ne pas voir dans cette inspiration de Jésus une inspiration divine?

« Encore une fois, nous l'admettons Dieu...; et, déjà rempli d'admiration et de respect, nous allons étudier en détail sa vie et sa doctrine, certain d'y trouver la règle qui peut seule délivrer le genre humain et assurer le bonheur de l'humanité.

§ I. *Naissance de Jésus-Christ*. — « Dès le temps de Moïse, Dieu avait résolu : *d'envoyer un autre Messie, Jésus, son propre Fils; — de le faire annoncer par Moïse et par les prophètes; — de le faire naître sous la figure*

*humaine, dans le sein de Marie, jeune fille du peuple, encore vierge, habitant Nazareth; — de la faire concevoir sans union corporelle avec aucun homme, par la seule influence spirituelle de sa volonté divine, et employant néanmoins l'ange Gabriel dans un songe ou rêve, comme l'agent et l'organe de sa parole; — de la faire épouser ensuite par le charpentier Joseph en lui laissant ignorer qu'elle était enceinte; — de lui envoyer l'ange Gabriel encore dans un songe pour calmer sa colère quand il découvrirait la grossesse et la conception antérieure au mariage, pour l'empêcher de répudier Marie et de la déshonorer, pour le déterminer au contraire à reconnaître et à adopter l'enfant comme son propre fils; — de la faire accoucher à Bethléem, dans une étable, sur la paille; — d'envoyer de nouveau l'ange Gabriel à Joseph, toujours dans un songe, pour l'engager à se réfugier en Egypte en emmenant sur un âne Marie et Jésus, pour le soustraire à la barbarie du roi Hérode qui ordonnera de tuer tous les enfants mâles à Bethléem afin d'être sûr de tuer le Messie qui pourrait lui ravir sa couronne.* (*Matth.*, I, II; *Luc*, I et II; *Jean*, I.)

« Voilà les faits racontés par les évangélistes : nous les acceptons. Maintenant réfléchissons et raisonnons...

« Aussitôt après le baptême, dit saint Matthieu, *les cieux furent ouverts* à Jésus; il vit l'*esprit de Dieu qui descendit* en forme de *colombe* et qui vint se reposer sur lui; et au même instant *une voix se fit entendre du ciel* qui disait : « Celui-ci est *mon Fils* « *bien-aimé*, dans lequel j'ai mis *toute mon* « *affection.* »

« Ces faits ne sont-ils qu'une allégorie, ou sont-ils matériellement vrais, et constatent-ils la divinité de Jésus? Nous l'admettons, et nous poursuivons :

§ II. *Jésus repousse toutes les tentations.* — « *Alors*, dit Matthieu (IV, 1-4), *Jésus fut conduit dans le désert pour y être tenté par le* DIABLE. *Et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur lui dit : — Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Mais Jésus lui répondit : — L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.*

« *Jésus était alors parmi les bêtes sauvages*, ajoute Marc (I, 13), *mais les anges le servaient.*

« Nous n'examinerons pas si ce récit n'est qu'une allégorie signifiant que Jésus se retire dans la solitude pour y méditer, pour s'examiner et s'interroger lui-même, pour s'assurer s'il a le désintéressement, le courage et le dévouement nécessaires à sa mission; qu'il hésite peut-être un moment entre la persécution et la fortune; et qu'il préfère enfin à la vie et aux jouissances de la matière la vie et les jouissances de l'esprit, de l'âme et du cœur. Nous ne voulons rien discuter ici, et nous admettons qu'il existe un *Diable* avec un *Dieu*, que Dieu Père a résolu de soumettre son Fils Dieu à la tentation du Diable et de Satan. »

Dans les dix chapitres suivants, l'auteur rapporte tous les faits de la vie de Jésus-Christ, jusqu'à son entrée à Jérusalem, déclare les accepter tous comme vrais et authentiques, et poursuit en ces termes :

§ III. *Triomphe de Jésus.* — « Nous avons vu la *réputation* de Jésus s'étendre partout, le peuple se précipiter partout pour l'entendre, pour être instruit et guéri par lui; nous avons vu des troupes de *cinq* et de *quatre mille hommes*, avec leurs femmes et leurs enfants, le suivre au désert; et la foule qui se succède vers lui, partout où il se trouve, est telle que ni lui ni ses disciples n'ont le *temps de manger*, et qu'il est quelquefois obligé de se retirer dans la solitude pour y prendre *un peu de repos.* (*Marc;* VI, 31-33.)

« C'est en vain qu'il s'embarque pour échapper à la foule; elle quitte *toutes les villes voisines* pour le suivre à pied dans le désert, et même pour l'y précéder. — C'est alors qu'il se trouve environ *cinq mille hommes*, sans compter les femmes et les enfants.

« Là, (dit Marc, en substance,) rempli de « *compassion* pour ce peuple qui ressemble à « des *brebis sans pasteur*, il l'*instruit* et lui « *donne à manger*, le soir, en le faisant asseoir « sur l'herbe verte, en le divisant en trou- « pes et en rangs de *cent* et de *cinquante*, en « multipliant miraculeusement cinq pains « et deux poissons, et en lui *partageant* les « morceaux, de manière qu'ils sont tous ras- « sasiés. » (*Marc*, VI, 34 et suiv.)

« Après cette multiplication des pains son influence est si grande que le peuple forme le projet d'aller *l'enlever* pour le *reconnaître* et le proclamer ROI : mais il s'enfuit tout seul sur une montagne, puis repasse à l'autre côté du lac. (*Jean*, VI, 15 et suiv.)

« Son influence est telle encore, que nous avons vu un jeune prince très-riche se jeter à ses genoux et lui demander conseil pour acquérir la vie éternelle; le chef des publicains donner la moitié de sa fortune aux pauvres pour lui plaire, et la femme de l'intendant d'Hérode le suivre comme disciple. Parmi ses prosélytes on peut remarquer un chef de synagogue, un centenier ou capitaine romain, une Cananéenne, un docteur de la loi qui veut le suivre comme disciple. Parmi les Pharisiens mêmes, les sénateurs et les princes des prêtres, il compte des partisans et des amis. (*Jean*, XII, 42.)

« Son influence est telle, enfin, que son entrée à Jérusalem, lors de la grande fête nationale de *Pâques*, est une véritable entrée triomphale, dans laquelle le peuple semble vouloir le proclamer ROI.

« Nous avons vu le peuple, qu'il trouve sur son passage, l'accompagner en masse, en jonchant sa route de feuillages et de verdure, en criant : *Hosanna! Salut et gloire au fils de David! Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur!*

« Puis, voyez le mouvement et l'émotion dans la ville, alors remplie de peuple ac-

couru de toutes les parties de la Judée pour la fête !

« Une grande masse de peuple sort de Jérusalem pour aller *au devant de lui*, avec des branches de *palmiers*, en criant : ***Hosanna! Salut et gloire! Béni soit le*** **roi** ***d'Israël, qui vient au nom du Seigneur!*** (*Jean*, XII, 12-18.)

« Aussi, les Pharisiens sont désolés de voir *tout le monde courir après lui.*

« Les *gentils* ou les *étrangers* même qui se trouvent à Jérusalem se font présenter à Jésus. *L'heure est venue*, dit-il, *où le Fils de l'homme doit être glorifié.*

« *Mon Père*, ajoute-t-il, *glorifiez votre nom! Au même temps*, dit Jean, *on entend une voix du ciel qui dit : Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.* Et le peuple, qui entend cette voix, dit que c'est un *coup de tonnerre* ou un *ange* qui a parlé. Et Jésus répond : *Ce n'est pas pour moi que cette voix a parlé; c'est pour vous. — C'est maintenant que le monde va être jugé; c'est maintenant que le Prince de ce monde* va être CHASSÉ. (*Jean*, XII, 23-31.)

« Puis il expulse d'autorité les marchands du temple de Dieu, et prêche le peuple, qui se montre tout entier rempli *d'admiration pour sa doctrine.* (*Marc*, XI, 18, 19.)

« En un mot, il est sur le point d'être proclamé ROI pour commencer *le règne ou le royaume de Dieu*, et les Pharisiens l'en accuseront; car, d'une part, nous allons voir le gouverneur romain lui demander : *Etes-vous le roi des Juifs?* et, d'autre part, nous verrons la soldatesque romaine l'adorer dérisoirement comme *roi;* les Pharisiens faire mettre sur sa croix, au-dessus de sa tête, ceinte d'une *couronne d'épines*, cette inscription : *Jésus roi des Juifs;* et les princes des prêtres, etc., l'accuser dans ce moment suprême et solennel d'avoir voulu se faire *roi d'Israël.*

« Et du reste, l'Evangile le salue dès sa naissance comme *roi des Juifs* (*Matth.*, II, 2); et le jugement dernier (*Matth.*, XXV, 34, 40), le représente comme *roi* de l'humanité, siégeant sur son trône pour juger le genre humain.

« Et ce roi n'est pas comme les rois ordinaires qui tiennent leurs royaumes de *Satan* en se prosternant à ses pieds; c'est le roi serviteur de ses frères, le roi de la fraternité et de l'égalité, le roi dans le royaume duquel tous les citoyens sont autant de rois travaillant tous dans le commun paradis terrestre !

« Les Pharisiens vont le tuer! mais leur assassinat ne l'empêchera pas d'être, sur la terre, plus puissant que tous les rois...

« Après la guérison du paralytique, les Juifs persécutent Jésus et cherchent avec ardeur à le faire mourir, parce qu'il dit que *Dieu est son Père* et qu'il se fait ainsi *égal à Dieu* (Jean, V, 16-18).

§ IV. *Abandon, trahison, reniement.* — « Quelques-uns de ses disciples se séparent et l'abandonnent, parce qu'ils diffèrent d'opinion sur quelque point, et que, dans leur orgueil, ils se croient plus infaillibles que leur maître (*Jean*, VI, 67); ce sont des démons de vanité, de présomption, de témérité !

« Nous avons vu Pierre reprocher à Jésus son *dévouement*, et Jésus lui dire : ***Retire-toi***, *Satan!*

« Mais Satan, qui serait détrôné si le triomphe de Jésus était complet, entre dans Judas pour lui inspirer l'égoïsme, la cupidité, la soif de l'or et de l'argent, la trahison !

« Judas va trouver les princes des prêtres et leur dit : *Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai?* — La vente est convenue pour *trente pièces d'argent.....* Et depuis ce temps, l'exécrable Judas ne s'occupe plus qu'à trouver l'occasion de *livrer* son Maître. (*Matth.*, XXVI, 14-16.)

« Le soir, soupant avec ses douze apôtres, Jésus leur dit : *L'un de vous me trahira! — Serait-ce moi, Seigneur*, s'écria chacun d'eux? — *C'est celui qui met avec moi la main dans le plat. Malheur à lui. — Maître, est-ce moi?* dit Judas. — *Vous l'avez dit!* (*Matth.*, XXVI, 20-25.)

« Puis, à la nuit, quand Jésus est seul avec quelques apôtres sur la montagne des Oliviers, dans un lieu écarté appelé *Gethsemani*, Judas, qui connaît sa retraite, arrive avec une troupe armée, *baise Jésus* pour le lui indiquer comme il en était convenu avec elle, et le lui livre ainsi. (*Matth.*, XXVI, 36-55.)

« Alors ses disciples, qui d'abord ont promis de mourir plutôt que de l'abandonner, (*Ibid.*, 15), *l'abandonnent* et *s'enfuient.* (*Ibid.*, 56.)

« Un jeune homme seul le suit, couvert seulement d'un *linceul* (ou couverture légère); mais, comme on veut se saisir de lui, il laisse aller son linceul et *s'enfuit tout nu* des mains de ceux qui le tiennent. (*Marc*, XIV, 51.)

« Puis Pierre, qui le premier lui a promis de mourir plutôt que de le renier jamais (*Ibid.*, 35), le renie trois fois avec des serments exécrables, dans la crainte de se compromettre, ce qui ne l'empêche pas de *pleurer amèrement* ensuite sur sa lâcheté. (*Ibid.*, 33-35, 58-72.)

« Quand Judas verra Jésus condamné, il *se repentira* lui-même; mais il sera bien temps ! — Il rapportera aux princes des prêtres les trente pièces d'argent, *prix du sang.*

« *J'ai péché*, leur dira-t-il, *en trahissant l'innocent! —* Que *nous importe, à nous?* lui répondront-ils. *C'est votre affaire à vous !* »

§ V. *Arrestation.* — « Nous venons de voir Jésus sur la montagne des Oliviers (symbole de paix et de propagande *pacifique*), quand une troupe d'hommes armés d'*épées* et de *bâtons* et portant des *lanternes* et des *flambeaux* arrive avec Judas; plusieurs capitaines des gardes du temple, même des sénateurs et des princes des prêtres, arrivent avec eux, le jeudi soir.

« Judas s'approche de lui, lui donne un *perfide baiser* en lui disant : *Maître, je vous salue!* (Quelle horreur !) — *Qu'êtes-vous venu faire ici, mon ami?* lui répond ce Jésus si

bon qui donne sa vie pour le salut de tous, et qui, sur la croix, va pardonner à ses bourreaux !

« Mais, au signal convenu du traître baiser, la troupe veut se jeter sur lui.

« Aussitôt Jésus s'avance et leur dit : *Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth! — C'est moi!*

« Ils reculent et tombent. — Et lui, il répète : — *Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth! — Je vous ai déjà dit que c'est moi! Laissez aller ceux-ci* (en montrant ses apôtres).

« Toujours de la sollicitude, de l'amour et du dévouement pour ceux qu'il appelle ses amis et ses frères!

« C'est en vain que Pierre, qui porte une épée, la tire et coupe l'oreille droite à l'un des agents nommé Malchus.

« *Remettez votre épée dans le fourreau*, lui dit Jésus; *car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.*

« Prophétie qui s'est presque toujours réalisée (dans César ou Rome comme dans Napoléon), et qui indique la supériorité de la propagande pacifique sur la propagande révolutionnaire, et de la réforme par les idées et les doctrines sur la révolution par les armes et la violence.

« *Croyez-vous*, ajoute-t-il, *que (si je voulais repousser la force par la force) je ne pourrais pas prier mon Père de m'envoyer plus de douze légions d'anges, et qu'il ne me les enverrait pas pour me délivrer?*

« Certainement, s'il voulait se défendre, il aurait appelé des anges ou ses prosélytes et ses partisans, et des légions le défendraient!.... Mais, au lieu de se défendre, il guérit l'oreille de Malchus!

« Puis, s'adressant à la troupe, il leur dit : — *Vous venez armés comme si j'étais un voleur, tandis que tous les jours vous pouviez m'arrêter dans le temple où j'étais assis au milieu du peuple pour l'enseigner!*

« Mais toutes ces observations de Jésus sont inutiles; et la troupe soldée *lie* et emmène comme un voleur, devant des prêtres, celui que le monde va bientôt adorer comme un *Dieu!* (*Matth.*, XXVI, 47 - 56; *Marc*, XIV; *Luc.*, XXII; *Jean*, XVIII.)

§ VI. *Jugement, condamnation, outrages.* — « Le récit suivant est le résumé des quatre récits faits par Matthieu (XXVI, XXVII), par Marc (XIV, XV), par Luc (XXII, XXIII), et par Jean (XVIII, XIX), avec les diverses circonstances contenues dans chacun d'eux.

« Le conseil ou le tribunal des princes des prêtres et des sénateurs est assemblé la nuit, chez le grand prêtre Caïphe, attendant Jésus qui comparaît immédiatement devant lui.

« Résolus à le faire périr à cause de sa doctrine, n'ayant besoin que d'un prétexte pour motiver leur assassinat, ces infâmes, qui devaient punir le *faux témoignage* et la *trahison*, se sont efforcés de trouver des *faux témoins* comme ils ont acheté un *traître*.

« Corrompus par eux, plusieurs *faux témoins* se sont *présentés* sans que leur témoignage pût être suffisant.

« Deux se présentent enfin, qui l'accusent d'avoir dit : *Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.* — Mais Jésus, interrogé sur ce propos, ne *veut rien répondre.*

« *Répondez!* lui dit le grand prêtre. — Même silence.

« Le grand prêtre l'interroge alors sur ses disciples et sa doctrine.

« *J'ai parlé publiquement à tout le monde*, répond Jésus; *j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le Temple où tous les Juifs s'assemblaient*, et je n'ai rien dit en secret : *pourquoi donc m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui m'ont entendu pour savoir ce que je leur ai dit.*

« Quoi de plus raisonnable? Mais un officier présent s'en irrite et donne un soufflet à Jésus en lui disant : *Est-ce ainsi qu'on répond au grand prêtre? — Si j'ai mal parlé*, dit doucement Jésus, *faites voir le mal que j'ai dit! Mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? — Etes-vous le Christ, fils de Dieu*, lui demande enfin Caïphe? *Vous l'avez dit, je le suis*, répond Jésus.

« Alors le grand prêtre *déchire ses vêtements*, comme s'il y avait là le plus grand des crimes, et s'écrie : *Il vient de blasphémer!... Vous l'avez entendu vous-même blasphémer! Qu'avons-nous plus besoin de témoins? Que vous en semble? — Il mérite la mort!* répondent-ils tous ensemble.

« Et la sentence de mort est prononcée, pour sa seule réponse, par des prêtres qui sont en même temps parties intéressées, accusateurs, témoins et juges!...

« Alors ces princes des prêtres, ces sénateurs, ces juges lui *crachent au visage*, le frappent *à coups de poing*, après lui avoir bandé les yeux, tandis que les *valets* lui donnent des *soufflets* en lui disant : *Christ, prophétise qui t'a frappé!*

« Puis, ces princes des prêtres le mènent immédiatement, toujours *lié*, au gouverneur romain Ponce-Pilate, juge suprême dont l'approbation est nécessaire pour l'exécution de la sentence. Ils lui disent : — *Voici un homme que nous avons trouvé pervertissant notre nation, empêchant de payer le tribut à César, et se disant roi et le Christ.*

« Jésus ne répond *rien*.

« *Vous entendez*, lui dit Pilate, *de combien de choses on vous accuse?*

« Toujours pas de réponse. — Alors, Pilate l'interroge: *Etes-vous le roi des Juifs? — Vous le dites! C'est pour rendre témoignage à la vérité que je suis né et venu au monde.*

« QU'EST-CE QUE LA VÉRITÉ? lui dit Pilate.

« Et sans attendre la réponse, s'adressant aux accusateurs, il leur dit : *Je ne trouve rien de criminel en cet homme.*

« Mais les accusateurs insistent :

« *Il soulève le peuple par la doctrine qu'il répand dans toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici!*

« Néanmoins Pilate, qui l'interroge encore

particulièrement sur ce fait, le trouve encore innocent et le renvoie à Hérode, roi de la Galilée, qui se trouve à Jérusalem.

« Hérode, qui désire le voir depuis longtemps, l'interroge à son tour : mais Jésus ne veut *rien lui répondre,* quoique les princes des prêtres, qui le suivent, l'accusent avec une grande opiniâtreté.

« Hérode ne lui trouve aucun crime : mais il se permet, ainsi que sa cour, de le traiter avec *mépris et moquerie.* Puis, il le renvoie à Pilate après l'avoir fait revêtir d'une *robe blanche.* — Alors, Pilate appelle les princes des prêtres, etc., et leur dit : *— Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte, et cependant l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus : je vais donc le renvoyer après l'avoir fait châtier.*

« Ainsi, Pilate trouve Jésus *innocent* et l'appelle même un *juste;* sa femme, qui croit également à son innocence (et qui partage peut-être sa doctrine), lui envoie dire de ne pas le laisser périr; il voit bien d'ailleurs que c'est par *envie* que les prêtres le poursuivent; en un mot, il voudrait le sauver : et néanmoins il consent à le faire châtier.

« Cependant, l'usage étant d'accorder au peuple, pour la fête de Pâques, la grâce d'un condamné, Pilate veut profiter de cet usage pour sauver Jésus. Et pour être plus sûr de réussir, il choisit, pour le présenter au peuple avec Jésus, un nommé Barabbas, condamné pour *vol*, pour *sédition* et pour *meurtre*, ne doutant pas que le peuple lui préférât Jésus. — Il présente donc au peuple Barabbas et Jésus.

« Mais les princes des prêtres et les sénateurs *persuadent au peuple* de demander Barabbas; et quand Pilate leur dit : — *Lequel des deux voulez-vous que je délivre? — Barabbas!* s'écrie le peuple. — *Que ferai-je donc de Jésus, appelé Christ? — Crucifiez-le! — Mais quel mal a-t-il fait? — Crucifiez-le! crucifiez-le!*

« Voilà comme le peuple donne des raisons quand il est égaré et fanatisé par les Pharisiens et les prêtres! Et c'est pour avoir entrepris de délivrer et de sauver ce malheureux peuple que Jésus va périr, condamné par lui! C'est son meilleur ami, son libérateur et son sauveur que ce peuple va crucifier! Et ce peuple qui demande avec fureur aujourd'hui sa mort est le même qui le portait hier en triomphe et qui demain l'adorera comme son Dieu !

« Voyant qu'il ne peut rien gagner, et que le tumulte va croissant dans le peuple, Pilate se fait apporter de l'eau, se *lave les mains* et dit : *Je suis innocent du sang de ce juste ; ce sera à vous à en répondre!*

« Et, dans son funeste aveuglement, le peuple lui crie : *Oui, que son sang retombe sur nous et nos enfants !*

« Mais c'est surtout sur Pilate que ce sang doit retomber, sur ce Pilate qui a la lâcheté de livrer l'innocent, dont il connaît l'innocence, et c'est surtout encore sur ces prêtres que le sang de Jésus doit retomber, sur ces prêtres qui entraînent le peuple, et qui font violence à Pilate lui-même !

« Presque forcé par les prêtres, Pilate fait *fouetter* Jésus, et le livre à la cohorte romaine. Et voici Jésus seul au milieu de la soldatesque! Voici l'intelligence et la doctrine à la merci de la force aveugle et brutale!

« Les soldats lui ôtent ses habits, et lui mettent sur les épaules un manteau de pourpre ou d'écarlate, sur la tête une *couronne d'épines,* et dans sa main droite un *roseau,* pour dérisionner sa royauté; puis, se mettant à genoux, ils se moquent en lui disant : *Salut au roi des Juifs!* Puis ils lui *crachent* à la figure, lui donnent des *soufflets*, le frappent à la tête avec le roseau.

« Espérant encore le sauver, Pilate le présente aux princes des prêtres, mêlés avec *leurs gens* dans les rangs du peuple. — *Je vous l'amène*, dit-il, *afin que vous sachiez bien que je ne trouve en lui* AUCUN CRIME.

« Puis le montrant avec son manteau de pourpre et sa couronne d'épines, il ajoute : *Ecce homo !* VOICI L'HOMME!

« Mais les princes des prêtres et *leurs gens* s'écrient : *Crucifiez-le, crucifiez-le ! — Prenez-le vous-mêmes*, répond Pilate, *et crucifiez-le* (si vous voulez), *car pour moi je ne trouve en lui aucun crime!*

« Et Pilate, le faisant rentrer encore dans son prétoire ou tribunal, l'interroge de nouveau; mais Jésus ne répond toujours rien. — *Vous ne me parlez pas*, lui dit Pilate étonné*; ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire attacher à une croix, ou de vous délivrer ? — Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi*, répond Jésus, *s'il ne vous avait été donné d'en haut* ( par Satan ou par César, ou par l'organisation sociale ); *c'est pourquoi celui qui m'a livré à vous* (ou qui vous a donné ce pouvoir) *est plus* COUPABLE *encore que vous !*

« Et Pilate veut encore le sauver : mais quand il le représente au peuple, la foule lui crie :*—Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes pas ami de César; car quiconque se fait roi se déclare contre César!*

« Pilate, effrayé d'abord, ajoute cependant: *Voilà votre roi ! — Otez-le, ôtez-le! crucifiez-le!* s'écrient-ils avec violence. — *Crucifierai-je votre roi? — Nous n'avons point de roi que César !*

« Et Pilate, vaincu par les prêtres, leur abandonne enfin Jésus pour être crucifié.

§ VII. *Supplice et Passion.*—« Outragé chez Caïphe par les princes des prêtres, par les sénateurs, par les officiers et les valets; outragé par Hérode et sa cour; outragé par les soldats romains; outragé par un peuple qui lui préfère un voleur et un meurtrier; abandonné par ses disciples et par tout le monde, Jésus va subir, sur la croix, le supplice des voleurs et des brigands. — Les soldats lui remettent ses habits. — On le force d'abord à *porter la croix* instrument de son supplice, puis on contraint à la porter un homme (Simon de Cyrène) qui revient des champs. — C'est

le *vendredi*, vers neuf heures du matin, quelques heures seulement après son arrestation (du jeudi, dans la nuit). — On le conduit sur le *Golgotha* (mot hébreu qui signifie lieu des *crânes* ou des têtes des *exécutés*), ou le *Calvaire* (mot latin qui signifie lieu des têtes chauves ou des têtes de morts), tout près de la ville.

« Dans la foule qui suit, se trouve une multitude de femmes qui pleurent et se frappent la poitrine. — *Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem*, leur dit Jésus, se retournant vers elles, *mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants !*

« Arrivé sur le Calvaire, on lui présente à boire du *vin mêlé de fiel*, qu'il repousse après en avoir goûté.

« Puis les soldats, maîtres d'un Dieu ou du plus divin des hommes, le crucifient entre *deux voleurs.*

« Au-dessus de sa tête, on met une inscription, en hébreu, en grec et en latin, qui indique en ces termes le *sujet* de sa condamnation : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* — *Ne mettez pas*, disent les prêtres à Pilate, *Jésus roi des Juifs*, mettez *Jésus* QUI SE DIT *roi des Juifs.*

« —*Ce qui est écrit* EST ÉCRIT, répondit Pilate.

« Et Jésus est immolé comme étant le roi des Juifs.

« Après l'avoir attaché à la croix, les soldats se partagent ses vêtements, *en tirant sa robe au sort.*

« Les spectateurs, les soldats et l'un des voleurs, le raillent et l'insultent en lui disant : — Si tu es le Fils de Dieu, sauve-toi, descends de la croix!

« Les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs, ont l'infamie d'assister à son supplice, de l'insulter eux-mêmes, et de lui crier : — *Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même!*

« *Il a sauvé les autres!...* Et voilà la reconnaissance, le respect, la récompense qu'il inspire à des prêtres!

« Ne semble-t-il pas entendre le démon de l'égoïsme crier au Dieu de la fraternité : Hé, que t'occupes-tu des autres? Occupe-toi de toi-même!

« Mais ce Jésus, qui voulait sauver l'humanité, continue à s'oublier lui-même pour ne s'occuper encore que d'elle et pour la sauver; car c'est alors que, levant les yeux au ciel, il prononce ces immortelles paroles: — *Pardonnez-leur, mon Père; car ils ne savent ce qu'ils font!*

« Et rabaissant ses regards vers la terre, apercevant au pied de la croix sa mère et son disciple bien-aimé (Jean), il les recommande l'un à l'autre, et leur adresse ces paroles non moins mémorables, à l'une : *Voilà votre fils!* à l'autre : *Voilà votre mère!*

« Vers trois heures, il pousse un grand cri, et dit : *J'ai soif!* — On lui présente, au bout d'un roseau, une éponge trempée dans du *vinaigre*, et il en boit.

« Puis, poussant encore un grand cri, il rend enfin l'esprit en disant : *Tout est accompli!*

« Tandis que les soldats lui rompent les jambes (179*), l'un d'eux porte à Jésus un *coup de lance* qui lui perce le côté.

« Et le peuple consterné revient en se *frappant la poitrine.*

« Et les évangélistes ajoutent que, depuis midi à trois heures, les *ténèbres* couvrent toute la terre, et qu'à trois heures *la terre tremble*, les pierres se *fendent*, les sépulcres *s'ouvrent*, les saints *sortent* de leurs tombeaux, et le voile du temple se *déchire* du haut jusqu'en bas.

§ VIII. *Sépulture.* — « Le même jour, *vendredi*, un homme riche et considéré, nommé Joseph, vertueux et juste, sénateur, et secrètement disciple de Jésus, ayant obtenu de Pilate la permission d'enlever le corps pour lui donner la sépulture, le fait descendre de la croix en présence de Nicodème, autre *sénateur et disciple*, en présence aussi *de tous ceux qui sont dans la connaissance de Jésus*, en présence encore de *beaucoup de femmes* qui l'ont suivi en Galilée (*Luc*, XXIII, 49) : on l'enveloppe dans un linceul blanc, on le dépose dans un sépulcre neuf taillé dans le roc, dans un jardin voisin appartenant à Joseph, et l'on en ferme l'entrée avec une grosse pierre.

« Les Juifs soutiendront toujours que le corps n'a pas été déposé dans ce sépulcre, ou qu'il en a été enlevé dans la nuit même par les disciples, d'accord avec Joseph et Nicodème, tous intéressés à faire croire à la résurrection annoncée : mais les évangélistes affirment le dépôt sans enlèvement.

« Le lendemain, *samedi*, les princes des prêtres et les Pharisiens viennent dire à Pilate :—*Nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit qu'il ressusciterait trois jours après sa mort. Commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober son corps et ne disent au peuple qu'il est ressuscité d'entre les morts; car cette erreur serait pire que la première.* — *Vous avez des gardes*, leur répond Pilate : *allez, et faites-le garder comme vous l'entendrez!* (*Matth.*, XXVII, 63-64.)

« Ils vont donc sceller la pierre du sépulcre et y mettent des gardes.

§ IX. *Résurrection.* — « Le *dimanche*, de grand matin, Marie-Magdeleine court chez les apôtres Pierre et Jean leur dire qu'elle vient du sépulcre (*où sont les autres femmes*); — qu'elle n'y a pas trouvé le corps; — qu'un ange lui a apparu et lui a dit que Jésus était ressuscité; — que Jésus lui-même lui a apparu et l'a chargée de venir les avertir et leur dire de sa part : *Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu.*

« Les apôtres ne croient point d'abord, mais finissent par croire; et le bruit de la *résurrection* circule, répandu par quelques-uns des gardes eux-mêmes que les princes des prêtres ont placés au sépulcre.

« Effrayés de ce bruit, et comprenant bien

(179*) Cette assertion de M. Cabet est contraire à l'Evangile, qui dit en saint Jean, c. XIX, 23... *non fregerunt ejus crura.* (Note du rédacteur.)

la portée de l'événement, les princes des prêtres *donnent une grande somme d'argent* aux soldats pour dire qu'ils se sont endormis, et que pendant leur sommeil *le corps a été enlevé par les disciples.* En voilà-t-il encore de la corruption, de l'hypocrisie et de la perfidie, de la part de ces Pharisiens et de ces prêtres!

« Mais ils ont beau faire, ce bon Jésus, qui s'appelait la lumière, la vérité, la résurrection et la vie, ce bon Jésus est ressuscité pour être immortel!

§ X. *Apparition.* — « Nous avons vu les apôtres, effrayés et dispersés d'abord, ne donner aucun signe de vie pendant le procès et le supplice; nous avons cependant vu *toutes les connaissances de Jésus* et par conséquent ses principaux disciples assister à sa descente de croix; mais ce sont les *femmes* qui montrent le plus de zèle, d'ardeur, d'activité, de persévérance et de dévouement, ce sont elles qui sont les premières et le plus constamment au tombeau; et c'est aux *femmes* que, selon les évangélistes, Jésus apparaît d'abord pour en être *adoré* et pour réveiller, ranimer et réunir les apôtres et les disciples, qui sont dans l'*affliction* et dans les *larmes.*

« Jean est le premier qui *croit* sans avoir vu Jésus. Puis Jésus apparaît à Pierre. Puis il apparaît aux deux disciples qui s'éloignent de Jérusalem, qui vont au bourg d'Emmaüs, et qui, étant à table avec lui, le reconnaissent quand *il rompt le pain* pour leur en donner. (*Luc*, XXIV, 13-31.)

« Puis ces deux disciples, revenant aussitôt à Jérusalem, le dimanche soir, et trouvant les apôtres et d'*autres disciples* rassemblés pour délibérer les portes fermées, ils les encouragent encore par leur récit, lorsque Jésus apparaît subitement au milieu d'eux, leur *ouvre l'esprit*, et leur ordonne de prêcher l'Evangile à toutes les nations, en commençant par JÉRUSALEM.

« Oui, c'est à *Jérusalem* qu'il faut commencer la propagande, puis à *Athènes*, puis à *Rome* :

« *Je vais envoyer sur vous*, leur dit-il, *le don de mon Père* (le Saint-Esprit) *qui vous a été promis : mais demeurez dans* JÉRUSALEM *jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.*

« Puis, huit jours après, dans le même lieu, Jésus leur apparaît encore et se fait reconnaître par Thomas, incrédule jusque-là.

« Puis il les conduit auprès de Béthanie, là où il a ressuscité Lazare, là où l'enthousiasme de ses nombreux partisans peut inspirer plus de confiance et de courage à ses apôtres, là où la vue du pauvre Lazare et du peuple malheureux peut leur inspirer, à ce moment décisif, des sentiments plus *populaires* et un dévouement plus fraternel.

« Là quelques-uns doutent encore : mais tous finissent par l'*adorer*, et il leur dit : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : allez donc, prêchez l'Evangile à toutes les créatures; et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tous mes commandements, et soyez sûrs que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.... — Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné.* (*Matth.*, XXVIII; *Marc*, XVI; *Luc*, XXIV; *Jean*, XX.)

« *Instruisez tous les peuples!* Oui, qu'on les instruise tous dans la doctrine de la fraternité!

« *Prêchez l'Evangile à toutes les créatures!* Oui, que l'on prêche l'Evangile de Jésus à tous les hommes pauvres et riches, petits et grands, sauvages ou civilisés, sans aucune distinction!

« *Baptisez-les!* Nous verrons plus tard ce qu'est le baptême de Jésus et de ses apôtres.

« *Baptisez-les au nom du Père!* Oui, au nom du Dieu de Jésus, du Dieu de tous les hommes et le meilleur des pères!

« *Au nom du Fils!* Oui, au nom de ce Jésus Fils du Dieu de justice et de liberté, proclamateur de la fraternité et de l'égalité.

« *Au nom du Saint-Esprit!* Oui, au nom de l'intelligence, de la raison, de la conscience, de la vérité, de l'amour et de la paix!

« *Apprenez-leur à observer tous mes commandements!* Oui, que l'humanité pratique ses commandements si souvent répétés d'amour fraternel, et le bonheur de l'humanité est assuré!

« *Croyez!* Oui, croyez à la fraternité et pratiquez-la de toutes vos forces; c'est là toute la religion, tout le culte, toute la perfection, toute la loi, d'après laquelle l'homme *fraternel* est sauvé et l'*égoïste* condamné.

« Ajoutons que, dans une autre apparition faite par Jésus à ses disciples quelques jours après, sur le bord de la mer de Tibériade en Galilée, il institue, pour ainsi dire, Pierre *chef* de tous ses disciples, après lui avoir demandé trois fois : *Pierre, m'aimez-vous?* et en avoir reçu trois fois cette réponse : *Oui, Seigneur, je vous aime!* — En sorte que le dernier mot de Jésus sur la terre, c'est un commandement d'amour à ceux qui veulent diriger leurs frères, et une condamnation contre tous ceux qui gouvernent sans amour! » (*Jean*, XXI, 15-17.)

« Luc dit même (dans les *Actes des Apôtres*, I, 3 et 4) que Jésus apparaît à ses disciples pendant *quarante jours*, leur parlant du *royaume de Dieu*, mangeant avec eux et leur recommandant encore de ne pas *partir de Jérusalem* avant d'avoir reçu le Saint-Esprit.

§ XI. *Ascension.* — « Matthieu et Jean n'en parlent pas; Marc et Luc seuls disent que, après avoir été *adoré* par ses disciples sur la montagne des Oliviers, près de Béthanie, et après les avoir *bénis*, Jésus est *élevé* ou *enlevé* dans le ciel, où il *est assis à la droite de Dieu.* (*Marc*, XVI, 19; *Luc*, XXIV, 50-53.)

« Les *Actes des Apôtres* (I, 9) ajoutent: *Ses apôtres* LE VIRENT *s'élever en haut, et il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.*

« Ainsi les disciples disent qu'ils voient et voient seuls Jésus monter au ciel..... Dès

maintenant nous pouvons dire : Vous tous qui croyez *Jésus assis à la droite de Dieu*, n'oubliez donc jamais qu'il s'est identifié avec les pauvres, qu'il a proclamé une loi de fraternité et d'amour, et qu'il condamne tous ceux qui n'observent pas fidèlement ses commandements.

« Après cette ascension, les apôtres, remplis de joie, résolus à s'associer pour prêcher l'Evangile, reviennent à Jérusalem, dans une *chambre haute* où ils demeurent ensemble et où se réunissent d'autres disciples au nombre d'environ cent vingt, pour prier, méditer et discuter tous ensemble avec les femmes, la mère et les frères de Jésus.

« Sur la proposition de Pierre, ils complètent leur nombre de douze apôtres, en remplaçant Judas (qui s'est pendu, qui a crevé par le milieu du ventre et dont toutes les entrailles se sont répandues). La réunion choisit deux candidats dont l'un, Mathias, est désigné par le sort. L'*apostolat*, ou l'association des apôtres, se trouve ainsi constitué (*Act.* I, 12-26). » (*Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*, par CABET, chap. 1, 11, etc.)

JEUNES. — « Les païens disent que les Chrétiens sont demi-morts et épuisés par leurs longs jeûnes et leurs longues veilles. » (Dans saint GRÉG. DE NAZ, disc. 4, *contre Julien*.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT : — « *Jeûne*, Abstinence religieuse, accompagnée de deuil et de macérations.

« L'usage du jeûne est de la plus grande antiquité; quelques théologiens en trouvent l'origine dans le paradis terrestre, où Dieu défendit à Adam de manger le fruit de l'arbre de vie; mais c'est là confondre le jeûne avec la privation d'une seule chose. Sans faire remonter si haut l'établissement de cette pratique, et sans parler de sa solennité parmi les Juifs, dont nous ferons un article à part, nous remarquerons que d'autres peuples, comme les Egyptiens, les Phéniciens, les Assyriens, avaient aussi leurs jeûnes sacrés. En Egypte, par exemple, on jeûnait solennellement en l'honneur d'Isis, au rapport d'Hérodote. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 314, article *Jeûne*, par D. J.)

« JEUNES DES JUIFS. — (*Histoire sacrée et profane.*) Ce peuple de col raide, toujours attaché à la lettre de la loi sans être capable d'en saisir l'esprit, a cru de tout temps pouvoir racheter ses péchés par des rites extérieurs, des macérations, des jeûnes. Il en observa de lui-même étant en Egypte. De là vient que Moïse, entrant dans le génie de cette nation, lui prescrivit un jeûne solennel pour la purifier dans le désert.

« Diverses conjonctures engagèrent les souverains sacrificateurs à multiplier ces sortes de cérémonies. L'histoire sacrée fait mention de quatre grands jeûnes réglés que les Juifs de la captivité observaient depuis la destruction de la ville et du temple, en mémoire des calamités qu'ils avaient souffertes.

« Le premier de ces jeûnes tombait le 10 du dixième mois, parce que ce jour-là Nabuchodonosor avait mis la première fois le siége devant Jérusalem. (*II Reg.*, XXV, 1; *Jerem.*, XIV; *Zach.* VIII, 19.)

« Le second jeûne arrivait le 9 du quatrième mois, à cause que ce jour-là la ville avait été prise. (*II Reg.*, XXV, 3; *Jerem.*, XXIX, 2; *Zach.*, VIII, 19.)

« Le troisième *jeûne* se célébrait le 10 du cinquième mois, parce qu'en ce jour la ville et le temple avaient été brûlés par Nébuzaradan. (*Jerem.*, III, 12; *Zach.*, VII, 3; et VIII, 19.)

« Le quatrième *jeûne* se solennisait le 3 du septième mois, parce que dans ce jour Gnédalia avait été tué, et qu'à l'occasion de cet accident le reste du peuple avait été dispersé et chassé du pays, ce qui avait achevé de le détruire. (*Jerem.*, XLI, 1; *Zach.*, VII, 5; VIII, 19.)

« Les Juifs observent encore aujourd'hui ces quatre grands *jeûnes*, quoiqu'ils ne soient pas fixés exactement aux mêmes jours, dans leur présent calendrier, que dans le premier.

« Leur présent calendrier, pour le dire en passant, a été fait par R. Hillel, vers l'an 360 de Notre-Seigneur. Leur année ancienne était une année lunaire qu'on accordait avec la solaire par le moyen des intercalations ; la manière en est inconnue ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle avait toujours son commencement à l'équinoxe de printemps, saison à laquelle le provenu de leurs troupeaux et de leurs champs, dont l'usage était requis dans leurs fêtes de Pâques et de Pentecôte, le fixait nécessairement.

« Outre ces grands jeûnes universels, il y avait des jeûnes de surérogation deux fois par semaine, dont ceux qui se piquaient de régularité se faisaient une loi particulière; et l'on voit qu'ils étaient en usage du temps de Jésus-Christ, puisque le Pharisien de l'Evangile se glorifiait de les garder religieusement, *jejuno bis sabbato*, dit-il. Ils avaient en outre les jeûnes des vieilles et des nouvelles lunes, c'est-à-dire des derniers jours de leurs mois lunaires, et des jeûnes de l'anniversaire de la mort de leurs proches parents et intimes amis. Enfin on a vu des Juifs qui jeûnaient un certain jour de l'année, en mémoire de la version des Septante, pour expier cette lâche condescendance de leurs docteurs pour un prince étranger, et cette prévarication insigne contre la dignité de leur loi, qui, dans leur opinion, n'avait été faite que pour eux seuls.

« Je n'entrerai point dans le détail des observances dont ils accompagnaient ces actes d'humiliation; ce sont des choses connues de tout le monde. On sait que leurs abstinences devaient durer vingt-sept ou vingt-huit heures, qu'elles commençaient avant le coucher du soleil, et ne finissaient que le lendemain quand les étoiles paraissaient; qu'ils prenaient ces jours-là des surtouts blancs faits exprès, en signe de pénitence; qu'ils se cou-

vraient d'un sac, qu'ils se couchaient sur la cendre, qu'ils en mettaient sur leur tête, et, dans les grandes occasions, sur l'arche de l'alliance; que plusieurs passaient toute la nuit et le jour suivant dans le temple en prières, en lectures tristes, les pieds nus et la discipline à la main, dont ils s'appliquaient des coups par compte et par nombre; qu'enfin pour couronner régulièrement leurs abstinences, ils se contentaient de manger le soir du pain trempé dans l'eau et du sel pour tout assaisonnement, y joignant quelquefois des herbes amères avec quelques légumes.

« Mais ceux qui souhaiteront s'instruire particulièrement de toutes ces choses peuvent consulter Maimonides, Léon de Modène, Buxtorf, Basnage, et plusieurs autres savants qui ont traité à fond des cérémonies judaïques anciennes et nouvelles. » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, t. XVIII, article *Jeûnes des Juifs*, pages 315 et 316, par D. J.)

JEUNES GENS, préférés aux vieillards dans l'Écriture. — « Un prophète, dit Fr. Bacon, annonce aux Juifs, dans la sainte Écriture, que *leurs enfants auront des visions, et leurs vieillards des songes.* (*Joel.*, II, 28.) Un rabbin conclut de ce texte que Dieu se communique plus familièrement aux jeunes gens qu'aux vieillards, sur le fondement que la vision est une révélation plus claire et plus manifeste que le songe.

« Pour appuyer ce sentiment, on pourrait observer que plus longtemps on a bu dans la coupe du monde, plus on s'est rempli de son poison; et que la vieillesse perfectionne plus l'entendement qu'elle n'épure le cœur. » (*Fid. serm.*, c. 40.)

Voltaire donne à la jeunesse les leçons suivantes :

Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde,
Est celui dont dépend le reste de nos jours.
Ridicule une fois, on vous le croit toujours :
L'impression demeure. En vain, croissant en âge,
On change de conduite, on prend un air plus sage,
On souffre encor longtemps de ce vieux préjugé :
Et j'ai vu quelquefois payer, dans sa vieillesse,
Le tribut des défauts qu'on eut dans sa jeunesse.
Connaissez donc le monde, et songez qu'aujourd'hui
Il faut que vous viviez pour vous moins que pour lui.

..... Qu'un faux pas entraîne de faux pas!
De faute en faute on se fourvoie, on glisse;
On se raccroche, on tombe au précipice ;
La tête tourne : on ne sait où l'on va.

« Il faut tâcher de se conduire à vingt ans comme on souhaiterait de s'être conduit quand on en aura quarante. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. LXIII, p. 328.)

« Les hommes jugent rarement si l'or est bon quand ils le voient dans la mine tout chargé de terre. » (*Ibid.*, t. LXX, p. 280.)

Tout annonce d'un Dieu l'éternelle existence.
On ne peut le comprendre, on ne peut l'ignorer .
La voix de l'univers annonce sa puissance,
Et la voix de nos cœurs dit qu'il faut l'adorer.

Mortels, tout est pour votre usage :
Dieu vous comble de ses présents.
Ah! si vous êtes son image,
Soyez comme lui bienfaisants.

Pères, de vos enfants guidez le premier âge;
Ne forcez point leurs goûts, mais dirigez leurs pas.
Enfant, crains d'être ingrat : sois soumis, doux, sincère;
Obéis si tu veux qu'on t'obéisse un jour;
Vois ton Dieu dans ton père; un Dieu veut ton amour.
Que celui qui t'instruit soit pour toi comme un père.

Soyez vrai, mais discret; soyez ouvert, mais sage,
Et, sans la prodiguer, aimez la vérité ;
Cachez la sans duplicité :
Osez la dire avec courage.

Réprimez tout emportement.
On se nuit alors qu'on s'offense,
Et l'on hâte son châtiment
Quand on croit hâter la vengeance.

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage;
De la bonté du cœur elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.

Le premier des plaisirs et la plus belle gloire,
C'est de prodiguer des bienfaits.
Si vous en répandez, perdez-en la mémoire;
Si vous en recevez, vantez-les à jamais.

N'affectez point les éclats
D'une vertu trop austère ;
La sagesse atrabilaire
Nous irrite et n'instruit pas :
C'est à la vertu de plaire ;
Le vice a bien moins d'appas.
Indulgent pour la faiblesse
Que vous voyez en autrui,
Qu'il trouve en vous un appui ;
Que son sort vous intéresse.
Hélas! malgré la sagesse,
Vous tomberez comme lui.

Favori de la nature,
Le climat le plus vanté,
Par les vents, par la froidure,
Voit son espoir avorté;
Et la vertu la plus pure
A ses temps d'iniquité.

Laissez parler les cours et crier le vulgaire;
Leur langue est indiscrète et les yeux sont jaloux.
De leurs suffrages faux dédaignez le salaire;
Dieu vous voit, il suffit : qu'il règne seul sur vous.

(*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII.)

« JÉZABEL, *île du fumier* (*Histoire sacrée*). Fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, elle fut mariée à Achab, roi d'Israël; cette femme impérieuse, impie et cruelle, le poussa par ses conseils à des excès auxquels, tout méchant qu'il était, il ne se serait pas porté. Elle introduisit dans le royaume de Samarie le culte public de Baal, d'Astaroth, et des autres divinités phéniciennes, et, avec ce culte impie, toutes les abominations qui avaient porté le Seigneur à exterminer les Chananéens. Jézabel était si zélée pour l'honneur de ses faux dieux, qu'elle nourrissait de sa table quatre cents de leurs prophètes ; et lorsqu'Élie eut engagé le peuple à tuer les ministres de Baal, cette reine, en fureur contre lui, jura sa mort, et cette menace détermina Élie à s'enfuir. Ce qui attira encore plus la colère de Dieu sur cette cruelle princesse, fut le meurtre de Naboth,

qu'elle fit mourir, parce qu'il n'avait pas voulu céder une de ses terres à Achab. Elie prédit la vengeance terrible que Dieu tirerait de ce crime sur Jézabel, dont le corps serait mangé des chiens dans la campagne de Jezraël : *Sed et de Jezabel locutus est Dominus dicens : Canes comedent Jezabel sicut stercus super faciem terræ in agro Jezrael? ita ut prætereuntes dicant : Hæccine est illa Jezabel?* Cette prédiction se vérifia à la lettre : Jéhu, étant venu à Jezraël et ayant aperçu Jézabel à une fenêtre, commanda à quelques eunuques de la jeter en bas, ce qu'ils exécutèrent aussitôt, et elle fut mangée par les chiens dans l'enceinte de l'avant-mur. Le nom de Jézabel est passé en proverbe, pour marquer une femme cruelle et impie, et c'est le sens que saint Jean donne à ce mot dans l'*Apocalypse*, où il reproche à l'évêque de Thyatire de souffrir que *Jézabel*, *qui se dit prophétesse*, *séduise les serviteurs de Dieu*, *pour les faire tomber dans la fornication*. (*Apoc.* II, 10.) Cette Jézabel était une femme puissante qui favorisait l'hérésie des nicolaïtes. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, pages 319 et 320, article *Jézabel*.)

« JOAB (*Histoire sacrée*). Fils de Sarvia, sœur de David, frère d'Abizaï et d'Azaël, un des plus vaillants hommes de son temps; il fut toujours attaché au service de David, et commanda ses armées avec succès. La première occasion où il se signala fut le combat de Gabaon, où il vainquit Abner, chef du parti d'Isboseth, qu'il tua ensuite en trahison. Il monta le premier sur les murs de Jérusalem, et mérita, par sa valeur, d'être conservé dans l'emploi de général qu'il possédait déjà ; il marcha contre les Syriens, qui s'étaient révoltés contre David, les mit en fuite; et s'étant rendu maître d'un quartier de la ville de Rabbath sur les Ammonites, il fit venir David pour en achever le siége et la prendre, afin qu'on lui en attribuât toute la gloire. Ce fut lui qui réconcilia Absalon avec son père, et le fit revenir de son exil. Mais ce jeune prince s'étant révolté contre son roi, Joab se déclara contre lui, et le tua de sa propre main dans le combat, malgré la défense de David, qui avait ordonné expressément qu'on conservât son fils Absalon; et comme le roi faisait paraître trop de douleur de la mort de ce fils, Joab osa lui en faire des reproches très-vifs. Quoique les avis de Joab fussent justes, et qu'il convînt que David marquât à ses troupes victorieuses la satisfaction qu'il avait de leurs services, on ne peut excuser la hauteur et l'insolence de ce général, parlant à son roi. David y fut sensible ; mais il fut contraint de dissimuler, parce que Joab était devenu redoutable par son grand crédit dans les troupes. Lors de la révolte de Séba, David ayant donné le commandement de l'armée à Amasa , Joab, poussé par la jalousie, tua ce général, se mit lui-même à la tête des troupes, et termina heureusement la guerre sans effusion de sang, Joab, si fidèle à son roi, si zélé pour ses intérêts et pour sa gloire, attaché au bien de l'Etat, mais impétueux et violent, faisant de ses services un titre pour se rendre redoutable, même à son souverain, coupable d'ailleurs d'un double assassinat, ne pouvait plus longtemps échapper à la justice divine. David, en considération de ses services et par la crainte de sa puissance, l'avait toléré; mais en mourant il recommanda à son fils Salomon de l'en punir, et ce jeune prince, ministre de la vengeance de son père, fit tuer le coupable, qui avait pris parti contre lui pour Adonias, au pied de l'autel où il s'était réfugié, croyant y trouver un asile, l'an du monde 2290. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, page 998, article *Joab*.)

« JOACHAZ, *qui possède* (*Histoire sacrée*). Roi d'Israël, il succéda à son père Jéhu, l'an du monde 3148, et régna pendant dix-sept ans. Ayant mérité la colère du Seigneur par le monstrueux mélange du culte du veau d'or avec celui du vrai Dieu, il fut livré à la fureur d'Azaël et de Benadad, rois de Syrie, qui ravagèrent cruellement ses Etats. Ce prince, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui l'écouta favorablement. Il suspendit encore pour cette fois les derniers coups de sa vengeance, et lui envoya un sauveur que l'Ecriture ne nomme point, mais qu'on croit être Joas, son fils et son successeur. Ce jeune prince rétablit les affaires d'Israël, et remporta pendant son règne plusieurs victoires sur les Syriens. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 999, article *Joachaz*.)

« JOACHAZ , autrement SELLUM (*Histoire sacrée*). Fils de Josias, roi de Juda, il fut élu roi après la mort de son père, contre le droit de son frère aîné Eliacim. Il avait vingt-trois ans lorsqu'il monta sur le trône, et il ne régna qu'environ trois mois à Jérusalem, et se signala par ses impiétés , l'an du monde 3395. Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition contre les Babyloniens, rendit la Judée tributaire , et pour faire un acte de souveraineté, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son frère aîné, il le fit venir à Rabbatha en Syrie, le chargea de chaînes et l'envoya en Egypte, où il mourut, ainsi que Jérémie l'avait prédit (*Jerem.* , XXII, 11 et 12). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 999, article *Joochaz*.)

« JOACHIM, ou JOACHIN, ou ELIACIM, la *fermeté du Seigneur* (*Histoire sacrée*). Frère et successeur de Joachaz, que Néchao, roi d'Egypte , détrôna pour mettre celui-ci en sa place. Ce prince fit le mal devant le Seigneur, et *Jérémie lui reprocha de bâtir sa maison dans l'injustice, d'opprimer injustement ses sujets, d'avoir le cœur et les yeux tournés à l'avarice et à l'inhumanité* (*Jerem.*, XXII). Aussi, Dieu le menace d'une fin malheureuse par la bouche du même prophète : *Il mourra, et ne sera ni pleuré ni regretté. Sa sépulture sera comme celle d'un*

*âne mort; on le jettera tout pourri hors des portes de Jérusalem* (*Jerem.*, XIX). Cette prophétie ayant été montrée à Joachim, il la déchira avec un canif et la jeta au feu. Ce prince, après avoir demeuré environ quatre ans soumis au roi d'Egypte, tomba sous la domination de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, qui, après l'avoir chargé de chaînes, le remit sur le trône. Il mourut la onzième année de son règne; l'Ecriture ne dit pas quel fut le genre de sa mort. Le texte semble supposer qu'il mourut à Jérusalem; et l'on peut juger que s'étant rendu odieux à ses sujets, qui le regardaient comme la cause des misères qu'ils souffraient depuis plus de trois ans, il fut tué dans quelque sédition, et son corps jeté à la voirie, selon la parole du prophète. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 999, article *Joachim.*)

« JOACHIM (*Histoire sacrée*). Epoux de sainte Anne, père de la sainte Vierge, aïeul de Jésus-Christ selon la chair; il est peut-être le même qu'Héli, marqué dans saint Luc. Le nom de Joachim ne se trouve point marqué dans l'Ecriture, non plus que les circonstances de sa vie; mais on l'a adopté dans l'Eglise grecque et latine. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XVIII, p. 999, article *Joachim.*)

« JOACHIMITES (*Théologie*). Disciples de Joachim, abbé de Flore, en Calabre, qui passa pour un prophète pendant sa vie, et laissa après sa mort beaucoup de livres de prophéties, et plusieurs autres ouvrages qui furent condamnés avec leur auteur, en 1215, par le concile de Latran, et par celui d'Arles, en 1260.

« Les joachimites étaient entêtés de certains nombres ternaires. Ils disaient que le Père avait opéré depuis le commencement du monde jusqu'à l'avénement du Fils; que l'opération du Fils avait duré jusqu'à leur temps pendant douze cent soixante ans; qu'après cela le Saint-Esprit devait opérer aussi à son tour. Ils divisaient ce qui regardait les hommes, les temps, la doctrine, la manière de vivre, ordres ou états selon les trois personnes de la sainte Trinité; ainsi, chacune de ces trois choses comprenait trois états qui doivent se succéder, ou s'étaient déjà succédé les uns aux autres, ce qui faisait qu'ils nommaient ces divisions TERNAIRES.

« Le premier ternaire était celui des hommes, il comprenait trois états ou ordres d'hommes; le premier était celui des gens mariés, qui avait duré, disaient-ils, du temps du Père éternel, c'est-à-dire, sous l'Ancien Testament; le second, celui des clercs, qui a régné par le Fils, du temps de la grâce; le troisième, celui des moines, qui devait régner du temps de la plus grande grâce, par le Saint-Esprit. Le second ternaire était celui de la doctrine, qu'ils divisaient aussi en trois : l'Ancien Testament, qu'ils attribuaient au Père ; le Nouveau, qu'ils attribuaient au Fils, et l'Evangile éternel, qu'ils attribuaient au Saint-Esprit. Dans le ternaire des temps, ils donnaient au Père tout celui qui s'était écoulé depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, temps auquel, disaient-ils, régnait l'esprit de la loi mosaïque. Ils donnaient au Fils les douze cent soixante ans depuis Jésus-Christ jusqu'à eux, pendant lesquels avait régné l'esprit de grâce; enfin, le troisième, qui devait suivre, et qu'ils nommaient le temps de la plus grande grâce et de la vérité découverte, était pour le Saint-Esprit. Un autre ternaire consistait dans la manière de vivre. Dans le premier temps, sous le Père, les hommes ont vécu selon la chair; dans le second, sous le règne du Fils, ils ont vécu entre la chair et l'esprit; dans le troisième, qui devait durer jusqu'à la fin du monde, ils vivront selon l'esprit. Les joachimites prétendaient que, dans le troisième temps, les sacrements, toutes les figures et tous les signes devaient cesser, et que la vérité paraîtrait à découvert.

« Malgré l'autorité des conciles qui ont condamné les visions de l'abbé Joachim, et surtout son Evangile éternel, il s'est trouvé un abbé de son ordre, nommé Grégoire Laude, docteur en théologie, qui, ayant entrepris d'écrire sa Vie, et d'éclaircir ses prophéties, a tenté de le justifier du crime d'hérésie dans un ouvrage imprimé à Paris en 1660, en un vol. in-folio. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XVIII, pag. 999 et 1000, article *Joachimites.*)

« JOAS, *le feu du Seigneur* (*Histoire sacrée*). Fils d'Ochosias, roi de Juda. Ayant échappé par les soins de Josabeth, sa tante, à la fureur d'Athalie, sa grand'mère, qui avait fait égorger tous les princes de la maison royale, fut élevé dans le temple, sous les yeux du grand prêtre Joïada, mari de Josabeth. Quand le jeune prince eut atteint sa septième année, Joïada le fit reconnaître secrètement pour roi par les principaux officiers de la garde du temple, et, Athalie, qui avait usurpé la couronne, étant accourue aux acclamations du peuple, le grand-prêtre la fit tuer hors du temple. Joas, conduit par le pontife Joïada, gouverna avec sagesse, et se rendit agréable à Dieu ; mais lorsque ce saint homme fut mort, ce jeune roi, après avoir régné pendant plus de trente ans en prince juste et religieux, changea tout d'un coup de conduite, et, séduit par les flatteurs, adora les idoles, et commit des abominations qui attirèrent la colère de Dieu sur lui et sur le royaume de Juda (*II Par.* XXIV, 17). Zacharie, fils de Joïada, le reprit de ses impiétés ; mais Joas, oubliant ce qu'il devait à la mémoire de son bienfaiteur qui lui avait sauvé la vie et mis la couronne sur la tête, fit lapider son fils dans le parvis du temple. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite du règne de ce prince aussi triste que le commencement avait été heureux. Il suscita encore contre lui les Syriens, qui, avec un petit nombre de gens, défirent son armée, et le traitèrent lui-même avec la dernière ignominie. Après être sorti de leurs mains, accablé de cruelles maladies, il n'eut pas même la consolation de mourir paisi-

blement ; car trois de ses serviteurs l'assassinèrent dans son lit, pour venger le sang du fils de Joiada qu'il avait répandu. Ce prince régna quarante ans, et mourut l'an du monde 3166. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 1000 et 1001, article *Joas*.)

« JOAS (*Histoire sacrée*). Fils de Joachas, roi d'Israël, il succéda à son père dans le royaume qu'il avait déjà gouverné deux ans avant lui. Il fit le mal devant le Seigneur, et imita l'impiété de Jéroboam; Elisée étant tombé malade de la maladie dont il mourut, Joas vint le voir, et parut affligé de le perdre, le regardant comme le plus puissant protecteur du royaume d'Israël. L'homme de Dieu, pour le récompenser de son bon office, lui dit de prendre des flèches, et d'en frapper la terre ; et comme il ne la frappa que trois fois, le prophète en témoigna du déplaisir, et lui dit que, s'il fût allé jusqu'à la septième, il aurait entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna contre Bénadad les trois batailles qu'Elisée avait prédites, et réunit au royaume d'Israël les villes que les rois d'Assyrie en avaient démembrées. Amasias, roi de Juda, lui ayant déclaré la guerre, Joas le battit, prit Jérusalem, et fit le roi lui-même prisonnier. Il le laissa libre, à condition qu'il lui payerait un tribut, et il revint triomphant à Samarie, chargé d'un butin considérable. Il y mourut en paix peu de temps après cette victoire et un règne de seize ans, l'an du monde 3179, et il eut pour successeur Jéroboam, son second fils. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 1001, article *Joas*.)

« JOATHAN, *achevé* (*Histoire sacrée*). Le plus jeune des fils de Gédéon qui s'échappa du carnage qu'Abimelech fit de soixante-dix de ses frères; ayant appris que ceux de Sichem avaient établi roi ce même Abimelech, il monta sur le mont Garizim, d'où il éleva sa voix pour leur reprocher leur ingratitude envers la famille de Gédéon qui les avait garantis de la servitude des Madianites. Il usa du discours figuré des arbres d'une forêt qui, pour élire un roi, s'adressèrent d'abord à l'olivier, puis au figuier, et ensuite à la vigne, sans que ces arbres excellents voulussent cette offre. Ils s'adressèrent enfin au buisson, qui leur promit hardiment de les cacher sous son ombre. Il finit, en priant Dieu de venger l'outrage qu'ils avaient fait à Gédéon, et de permettre, s'il désapprouvait le choix d'Abimelech, que de ce buisson sortît un feu qui dévorât les Sichimites et Abimelech lui-même (*Judic.*, IX, 18, 20). Cette malédiction eut son effet ; Abimelech et les Sichimites furent cause de leur perte mutuelle, et Dieu détruisit l'ouvrage et les ouvriers d'iniquité par leurs propres mains. On aperçoit aisément le sens caché sous l'apologue de Joathan. L'olivier, le figuier et la vigne figuraient Gédéon et ses enfants, et le buisson représentait Abimelech. Gédéon et ses enfants, images de bons pasteurs, auraient pu faire la félicité des Israélites; mais, préférant les délices de la vie privée et d'une sainte retraite aux dangers du gouvernement, ils n'avaient formé aucune intrigue pour y parvenir. Abimelech au contraire, image des mauvais pasteurs, qui n'envisagent dans les dignités ecclésiastiques que les honneurs et les revenus, avait recherché la royauté avec ardeur, l'avait acceptée avec avidité, et régnait en tyran. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 1001, article *Joathan*.)

« JOATHAN (*Histoire sacrée*). Fils d'Ozias ou Azarias, roi de Juda, qui fut chargé du gouvernement du royaume, lorsque son père eut été frappé de lèpre pour avoir entrepris d'offrir l'encens, fonction qui n'appartenait qu'aux prêtres. Il avait vingt-cinq ans, lorsqu'il succéda à son père. L'Ecriture dit qu'il fit ce qui était agréable au Seigneur, et qu'il imita la piété d'Ozias son père, mais il ne détruisit point les hauts lieux où le peuple continuait d'offrir de l'encens et des victimes. Il s'appliqua avec zèle à embellir Jérusalem; il fit refaire le parvis et les portes du temple, et relever une partie des murailles qui étaient tombées, y ajoutant de très-fortes tours. Les Ammonites, qui avaient été assujettis par son père, s'étant soulevés, il les vainquit, et leur imposa un tribut. Ce prince pieux mourut l'an du monde 3262, après avoir régné seul seize ans. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 1001, article *Joathan*.)

JOB. — « L'histoire de Job s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Arabes, ses compatriotes. Ils le nomment Aïub. Le Tarikh Montikheb fait ainsi sa généalogie : Aïub, fils d'Anosch, fils de Razkh, fils d'Ais, fils d'Ishac. Il paraît, par cette généalogie, que Job était de la race d'Esaü, que les Arabes appellent Ais. Le même auteur lui donne la qualité de prophète, et dit qu'il fut affligé d'une grande maladie pendant trois ans, ou, selon quelques autres écrivains, pendant sept, au bout desquels ils recouvra une parfaite santé à l'âge de quatre-vingts ans. Il engendra pour lors un fils, qui fut nommé Basch-Ben-Aïub.

« Quelques historiens lui en donnent jusqu'à cinq, avec lesquels ils disent qu'il fit la guerre à une nation d'Arabes qui confinait avec l'Idumée et que l'on appelait Dhul-Kefel. On avait donné ce nom à ces peuples à cause qu'ils étaient tous déhanchés, et de telle manière que leurs cuisses et leurs jambes ressemblaient au train de derrière d'un cheval. Job extermina ce peuple brutal, qui refusait de recevoir la connaissance et le culte d'un seul Dieu qu'il leur prêchait.

« Ebn-Batrikh tire aussi la généalogie de Job à peu près de la même manière : car il dit qu'il était fils d'Amos, fils de Razakh, fils de Raguel; fils d'Esaü. Khondemir veut aussi qu'il fût Iduméen. Mais quelques autres historiens arabes prétendent qu'il descendait d'Ismaël. Le même Khondemir, qui donne à Job le titre de Sabour, c'est-à-dire

de *Patient*, raconte plus amplement son histoire et ajoute à la vérité quelques fables musulmanes.

« Il dit premièrement que, du côté de son père, il tirait son origine d'Isaac par Esaü, et que, du côté de sa mère, il descendait de Loth; et que l'historien Abu-Giafar-al-Thabari raconte que Dieu avait envoyé Job pour prêcher la foi aux habitants de Thaniah, peuple qui habitait entre Ramla et Damas, villes de Syrie, mais qu'il n'y eut que trois personnes seulement qui profitèrent de ses exhortations. Cependant, comme il était fort appliqué au service du vrai Dieu, sa foi et sa dévotion furent récompensées par de grandes possessions et un grand nombre d'enfants que Dieu lui donna. Cette abondance de richesses et cette famille nombreuse excitèrent l'envie du démon, lequel se présenta à Dieu, et lui dit que Job ne le servait qu'à cause des grands biens qu'il lui avait si libéralement donnés jusqu'alors; mais que, s'il retirait encore une fois sa main, Job ne s'acquitterait pas d'une seule adoration par jour.

« Le démon ayant obtenu permission de Dieu de lui enlever ses biens et ses enfants, Job ne laissa pas néanmoins de le servir selon sa coutume, et de souffrir patiemment toutes les pertes qu'il avait faites. Cette constance augmenta l'envie et la rage du démon, et l'obligea de se présenter encore une fois à Dieu, pour lui dire qu'il ne fallait pas s'étonner si Job persévérait encore dans la vertu, puisqu'il savait bien que le même Seigneur qui l'avait privé de ses biens pouvait lui en rendre beaucoup davantage, s'il continuait à le servir; mais que s'il attaquait son corps par quelques rudes maladies, il abandonnerait entièrement son service, et que la patience assurément lui échapperait. Dieu accorda encore au démon d'affliger le corps de Job pour éprouver sa patience, à condition néanmoins qu'il épargnerait sa bouche, ses yeux et ses oreilles.

« Le démon, après avoir obtenu de Dieu ce pouvoir sur Job, lui souffla par le nez une chaleur si pestilente, que la masse de son sang en fut aussitôt corrompue et que tout son corps ne devint qu'un seul ulcère, dont la puanteur faisait retirer incontinent tous ceux qui l'approchaient; de sorte que l'on fut obligé de le mettre hors de la ville où il habitait, et de le placer en un lieu fort écarté. Mais Job, nonobstant le pitoyable état auquel il se trouvait, ne perdit point encore patience... Il eut recours à Dieu et lui dit ces paroles qui sont couchées dans l'Alcoran: La douleur me serre de tous les côtés; mais, Seigneur, vous êtes plus miséricordieux que tous ceux qui peuvent être touchés de pitié. Cette prière ardente faite à Dieu fit cesser en un moment toutes ses souffrances : car Gabriel, le fidèle ministre du Très-Haut, descendit du ciel, prit Job par la main et le fit lever du lieu où il était. Il frappa ensuite la terre de son pied et en fit sourdre une fontaine d'eau très-pure, dans laquelle ayant lavé son corps, et lui en ayant aussi fait boire, ce saint homme se trouva guéri de tous ses maux et rétabli en une santé très-parfaite.

« Dieu, après lui avoir rendu la santé, multiplia aussi ses biens. » (D'HERBELOT, *Bibliothèque orientale*, au mot *Aiub*).

« JOB (*Théologie*). Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament, ainsi appellé de Job, prince célèbre par sa patience et par son attachement à la piété et à la vertu, qui demeurait dans la terre d'Hus ou dans l'Amite, dans l'Idumée orientale, aux environs de Bozta, et qu'on croit communément être l'auteur de ce livre, qui contient son histoire.

« On a formé une infinité de conjectures diverses sur le livre de *Job;* les uns ont cru que Job l'avait écrit lui-même en syriaque ou en arabe, et qu'ensuite Moïse ou quelqu'autre Israélite l'avait mis en hébreu; d'autres l'ont attribué à Eliu, l'un des amis de Job, ou à ses autres amis, ou à quelque écrivain encore plus récent. Il est certain que le livre en lui-même ne fournit aucune preuve décisive pour en reconnaître l'auteur. Ce qui paraît incontestable, c'est que celui qui l'a composé était juif de religion et postérieur au temps de *Job*, qu'on croit avoir été contemporain de Moïse. Il y fait de trop fréquentes allusions aux expressions de l'Ecriture pour penser qu'elle ne lui ait pas été familière.

« La langue originale du livre de Job est l'hébraïque, mais mêlée de plusieurs expressions arabes et chaldéennes, et de plusieurs tours qui ne sont pas connus dans l'hébreu, ce qui rend cet ouvrage obscur et difficile à entendre. Il est écrit en vers libres quant à la mesure et à la cadence, vers dont la principale beauté consiste dans la grandeur de l'expression, dans la hardiesse et la sublimité des pensées, dans la vivacité des mouvements, dans l'énergie des peintures et dans la variété des caractères, parties qui s'y trouvent toutes réunies dans le plus haut degré.

« Quant à la canonicité du livre de Job, elle est reconnue généralement dans les Eglises grecque et latine, elle y a toujours passé comme un article de foi, et ce sentiment est venu de la Synagogue à l'Eglise chrétienne. Les apôtres l'ont cité; Théodore de Mopsueste le critiquait, mais sur une version grecque, qui faisant quelques allusions à la fable ou à l'histoire poétique, n'était pas exactement conforme au texte hébreu. Quelques uns accusent Luther et les anabaptistes de rejeter le livre de Job, mais Seulet et Spanheim tâchent d'en justifier Luther. On peut consulter sur ce livre le commentaire de Pineda, celui de dom Calmet, et l'*Histoire de Job* par M. Spanhein. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XVIII, pages 1001 et 1002, article *Job*.)

« JOEL (*Histoire sacrée*). Fils de Phatuel, le second des douze petits prophètes, était de la tribu de Ruben, et de la ville de Bétharon. Il prophétisa dans le royaume de Juda; mais on ne sait pas distinctement en quel temps, quoiqu'il soit probable que

ce ne fut qu'après le transport des dix tribus et la ruine du royaume d'Israël. Sa prophétie contient trois chapitres : il représente, sous l'idée d'une armée ennemie, une nuée de sauterelles qui, de son temps, vint fondre sur la Judée, y causa un dégât infini et occasionna une grande famine (*Joel.* iv). Dieu, touché des malheurs et des prières de son peuple, dissipa les sauterelles, et fit succéder la fertilité à la disette. Après cela, le prophète prédit le jour du Seigneur, et la vengeance qu'il doit exercer dans la vallée de Josaphat. (*Joel.*, iii, 12.) Il annonce au royaume de Juda sa destruction, et les fléaux dont la colère de Dieu devait punir les péchés de ce peuple, qu'il console ensuite par l'espérance de son rétablissement. Il parle du docteur de la justice que Dieu doit envoyer, du Saint-Esprit qui doit descendre sur toute chair, et dit que Jérusalem sera éternellement habitée ; que de là sortira le salut ; que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. (*Joel.* ii, 42.) Tout cela regarde la nouvelle alliance et le temps du Messie. Le style de ce prophète est véhément, expressif et figuré. Il y a de ce nom quelques autres personnages moins connus.

« Il est encore parlé dans l'Ecriture sainte d'un autre Joel, fils aîné du prophète Samuel.» (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tome XVIII, page 1003, article *Joel.*)

« JOIADA ou Joad, *Science du Seigneur* (*Histoire sacrée*). Il succéda à Azarias dans la grande sacrificature ; c'était un homme de bien, craignant Dieu. Il éleva avec un grand soin, dans le temple, le jeune Joas, que Josabeth, sa femme, avait dérobé à la cruauté d'Athalie, et, au bout de sept ans, il le rétablit sur le trône de David, après avoir fait périr cette reine impie, l'an du monde 3126. Le grand prêtre fit ruiner le temple de Baal et rendit au culte de Dieu son ancienne splendeur. Le royaume, conduit par ses soins, changea entièrement de face, et tandis que Joïada vécut tout réussit à Joas. Il mourut dans une heureuse vieillesse, âgé de cent trente ans, l'an du monde 3160, et fut enterré dans le tombeau des rois, à Jérusalem, par une distinction qui était bien due aux services qu'il avait rendus au roi et à l'Etat. Son fils Zacharie lui succéda dans la souveraine sacrificature. Ce nom est encore donné à quelques autres. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XVIII, p. 1003 et 1004, article *Joïada.*)

« JONAS (Prophétie de). Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament, ainsi appelé de son auteur, Jonas, l'un des douze petits prophètes. Jonas était fils d'Amathis et prophétisa sous le règne de Jéroboam, roi d'Israël, et du temps d'Osias ou d'Azarias, roi de Juda. Il semble être le plus ancien des prophètes. Dieu l'envoya à Ninive pour exhorter les habitants de cette ville à la pénitence. L'histoire de cette mission, de la désobéissance du prophète et de sa punition, et ensuite de sa prédication à Ninive, suivie de la conversion de cette ville, et de quelques autres circonstances personnelles à Jonas, sont le sujet de cette prophétie qui ne contient que quatre chapitres.

« Jonas avait aussi composé une autre prophétie dont il est parlé dans le quatrième livre des Rois, chap. xiv, 22, dans laquelle il avait prédit, sous le règne de Joas, les conquêtes que ferait son fils Jéroboam. Le livre que nous avons semble être cité dans *Tobie*, chap. xiv, v. 6, et est approuvé par Jésus-Christ même. C'est pourquoi l'Eglise l'a toujours reconnu pour canonique, et la Synagogue l'avait mis dans le canon des Juifs. (Dupin, *Dissert. prélim. sur la Bible*, liv. v, chap. 3, § 22, p. 377. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 1, art. *Jonas.*)

« JONATHAS. Fils de Saül, prince d'un excellent naturel, qui vit avec chagrin l'animosité de son père contre David, pour lequel il conserva toujours l'amitié la plus sincère, dont il ne cessa de lui donner des preuves les plus fortes. Il le réconcilia plusieurs fois avec son père; mais Saül retombait toujours dans ses fureurs. Il se plaignit même à son fils des bontés qu'il témoignait à David. Jonathas était un prince très-vaillant, qui, dans toutes les occasions, donna des marques de sa bravoure contre les Philistins. Un jour entre autres, persuadé qu'il est aussi aisé à Dieu de donner la victoire à un grand qu'à un petit nombre, seul avec son écuyer, il pénétra dans le camp des Philistins qu'il trouva couvert de corps morts, parce qu'ils s'étaient percés les uns les autres; on se mit à poursuivre les ennemis, et Dieu délivra Israël ce jour-là. Alors Saül fit devant le peuple cette imprécation avec serment : *Maudit qui mangera avant le soir, jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis.* Jonathas, qui ignorait la malédiction prononcée par son père, goûta d'un rayon de miel. Saül, qui voulait encore attaquer les ennemis pendant la nuit, consulta le Seigneur, mais le silence qu'il garda fit connaître que quelqu'un avait désobéi. On jeta le sort pour découvrir le coupable, et il tomba sur Jonathas. Saül voulait donc le faire mourir; mais le peuple s'y opposa. La guerre s'étant de nouveau allumée quelque temps après entre les Philistins, Saül et Jonathas se campèrent sur le mont Gelboé avec l'armée d'Israël, mais ils y furent forcés, leurs troupes taillées en pièces et Jonathas tué. La nouvelle en ayant été portée à David, il fit un deuil très-amer, et composa un cantique funèbre, où il fit éclater toute sa tendresse pour son ami Jonathas, an du monde 2949. Jonathas est un modèle admirable de la générosité et de l'amitié chrétiennes. La gloire de David effaçait la sienne, et il n'en est point jaloux, il n'est touché que de celle qui en revient au Dieu d'Israël. Comme héritier présomptif de la couronne, personne ne devait être plus ardent que lui à seconder la haine de son père et à s'opposer à l'agrandissement de son ennemi; mais il prend, aux dépens de ses propres intérêts, ceux de l'innocent persécuté. Tout le monde abandonne David parce que Saül le hait; Jona-

thas seul lui demeure attaché, parce que la haine de son père est injuste. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 1 et 2, art. *Jonathas.*)

« JONATHAS, qu'on nomme aussi Jonatham ou Johanam, fils de Joïada et petit-fils d'Eliasib, succéda à son père dans la charge de grand sacrificateur des Juifs, qu'il occupa pendant environ quarante ans. Ce pontife déshonora sa dignité par une action barbare et sacrilége. Il avait un frère, nommé Jésus, qui prétendait parvenir à la souveraine sacrificature par la protection de Bagose, général d'Artaxercès. Jonathas en conçut de la jalousie, et un jour que les deux frères se rencontrèrent dans le temple, la dispute s'échauffa si fort que Jonathas tua Jésus dans le lieu saint. Ce détestable sacrilége ne demeura point impuni; les Juifs perdirent leur liberté et portèrent pendant sept ans la peine de cette profanation. Jonathas eut pour successeur son fils Jaddus. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 2, article *Jonathas.*)

« JONATHAS, nommé *Apphus*, fils de Matathias et frère de Judas Machabée. Il fut établi chef du peuple et général des troupes après la mort de son frère. Bacchides, général de l'armée du roi de Syrie, tâcha de le surprendre; mais Jonathas, se tenant sur ses gardes, lui résista avec tant de courage, qu'il le contraignit de se retirer après avoir perdu mille soldats. Bacchides, animé par les ennemis de la paix, revint encore pour faire périr Jonathas, et alla l'assiéger dans la forteresse de Bethbessen; mais Jonathas, après une vigoureuse résistance, sortit de la forteresse et tua un grand nombre d'ennemis. Il envoya ensuite faire des propositions de paix à Bacchides, qui les accepta et s'en retourna en Syrie. Jonathas établit sa demeure à Machmas, où il commença à juger le peuple, et il extermina les impies du milieu d'Israël. La réputation de Jonathas fit rechercher son alliance par Alexandre Balès et Démétrius Soter, qui se disputaient le royaume de Syrie. Il embrassa les intérêts du premier et prit possession de la souveraine sacrificature, en conséquence de la lettre de ce prince qui lui donnait cette dignité. Deux ans après, Alexandre Balès ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du roi d'Egypte, Jonathas y fut invité et y parut avec une magnificence royale, et il fut traité avec beaucoup de distinction de la part du roi. Démétrius, qui succéda à Balès, le conserva dans la grande sacrificature et dans les honneurs qu'il avait eus, et le fit le premier de ses amis; mais sa bonne volonté ne dura pas longtemps : car, Jonathas lui ayant aidé à soumettre ceux d'Antioche qui s'étaient soulevés contre lui, Démétrius n'eut pas la reconnaissance qu'il devait pour un si grand service; il le prit en aversion, et lui fit tout le mal qu'il put. Diodore Tryphon, ayant résolu d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils de Balès, songea d'abord à se défaire de Jonathas; il l'attira à Ptolémaïde, le prit par trahison, et le chargea de chaînes; ensuite, après avoir tiré de Simon une somme considérable pour la rançon de son frère, ce perfide le fit mourir l'an du monde 3861. Simon envoya chercher les os de Jonathas et les fit ensevelir à Modin, dans un mausolée magnifique qu'il fit bâtir en mémoire de son père et de ses frères (I *Mac.*, XIV, 17). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 2-3, art. *Jonathas.*)

« JONATHAS, fils d'Ananus, ou d'Anne. Il fut établi grand prêtre par Vitellius, gouverneur de Syrie, après que Caïphe eut été déposé, vers l'an 26 de Jésus-Christ. Mais, un an après, le même Vitellius le dépouilla du pontificat pour en revêtir Théophile, son frère, à qui Agrippa l'ôta pour le donner quelque temps après à Simon. Il voulut ensuite le rendre à Jonathas; mais celui-ci s'en excusa sur son incapacité, et proposa à ce prince son frère Mathias, comme plus digne de cet honneur que lui. A l'occasion des troubles qui s'étaient élevés dans la Judée, il fut conduit à Rome, où il s'intéressa pour Félix, et obtint pour lui le gouvernement de la Judée. Mais, le nouveau gouverneur se signalant par ses injustices et ses violences, Jonathas se crut obligé de lui en faire des reproches, et Félix, qui s'en trouva importuné, le fit assassiner par un nommé Dora de Jérusalem. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 3, art. *Jonathas.*)

« JORAM, *élévation du Seigneur*. Roi d'Israël, fils d'Achab, il succéda à son frère Ochosias, l'an du monde 3208. Il fit le mal devant le Seigneur: il ôta les statues de Baal, mais il ne renonça point au culte des veaux d'or. Les Moabites ayant refusé de lui payer le tribut que son père leur avait imposé, il se prépara à leur faire la guerre, et il demanda du secours à Josaphat, roi de Juda. Ces deux princes s'étant avancés dans le désert d'Idumée, auraient bientôt péri par la diète d'eau, si Elisée ne leur en eût procuré, en considération de Josaphat, roi de Juda, comme il le déclara à Joram en lui reprochant ses impiétés. Le prophète ne laissa pas de lui rendre encore de très-grands services dans la guerre qu'il eut avec le roi de Syrie. Il lui découvrit tous les desseins qui se formaient dans le conseil de Benadad, et rendit par là inutiles toutes les entreprises de ce prince. Benadad, faisant un dernier effort pour accabler Joram, vint l'assiéger dans Samarie, avec une armée presque incomparable. Ce siége réduisit cette ville à une si grande famine, que la tête d'un âne s'y vendait quatre-vingts sicles. C'est alors qu'arriva l'histoire tragique d'une femme qui, étant convenue avec une autre de manger leurs enfants, avait d'abord fourni le sien, et venait demander justice à Joram contre l'autre mère, qui refusait de donner son enfant. Ce prince, désespéré d'un accident si barbare, déchira ses habits, tourna sa fureur contre Elisée, comme s'il eût été cause de ces maux, et envoya des gens pour lui couper la tête. Mais, se repentant bientôt d'un ordre aussi injuste, il courut lui-même pour en empêcher l'exécution; et le prophète l'assura que

le lendemain, à la même heure, la farine et l'orge se donneraient presque pour rien. En effet, Dieu ayant frappé les ennemis d'une frayeur subite, ils s'enfuirent et laissèrent un très-riche butin dans le camp. Joram continuant de vivre dans ses impiétés, Dieu accomplit enfin sur lui les menaces qu'il avait faites à la maison d'Achab. Ce prince, ayant attaqué la ville de Ramoth en Galaad, l'emporta ; mais il y fut dangereusement blessé, et il se fit mener dans Jezraël pour se faire guérir. Il avait laissé Jéhu, un de ses généraux, pour réduire la citadelle, qui tenait encore; mais ce capitaine, ayant reçu l'onction royale, avec ordre d'exterminer toute la famille d'Achab, s'avança vers Jezraël. Joram vint au-devant de lui, et Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, où il devait être immolé à la vengeance divine, le perça d'un coup de flèche, et, se souvenant de la prophétie d'Elie, il fit jeter son corps dans le champ, comme celui d'une bête morte, pour faire réparation à la mémoire d'un innocent dont Achab, son père, avait répandu le sang et usurpé la vigne. Ainsi mourut Joram, l'an du monde 3210, la douzième année de son règne. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 17 et 18, art. *Joram*.)

« JORAM. Fils et successeur du pieux Josaphat, roi de Juda ; loin d'imiter la piété de son père, il ne se signala que par des actions de fureur et d'impiété. Il épousa Athalie, fille d'Achab , qui l'entraîna dans l'idolâtrie, et causa tous les malheurs dont son règne fut accompagné. A peine fut-il sur le trône, qu'il se souilla par le meurtre de ses propres frères et des principaux de son royaume que Josaphat avait le plus aimés. Il imita toutes les abominations des rois d'Israël, il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée, et par son exemple il excita les fidèles à leur sacrifier. Dieu, pour punir son impiété, souleva contre lui les Iduméens qui, depuis le règne de Judas, avaient toujours été assujettis aux rois de Juda. La ville de Lebna se retira de son obéissance, et ne voulut plus le reconnaître pour souverain. Les Philistins et les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu et à sang. Ces malheurs ne touchèrent point le cœur de ce prince , il fut même insensible à une lettre d'Elie par laquelle le prophète, après lui avoir reproché son impiété et ses meurtres, le menaçait d'une terrible vengeance de Dieu (*II Par.* xxi , 14). Il y avait sept ou huit ans qu'Elie n'était plus sur la terre lorsque cette lettre fut rendue à Joram : ainsi ce fut par un miracle unique de son espèce qu'elle lui fut remise ; il n'en fit aucun cas : aussi l'effet suivit de près la menace. Joram, frappé coup sur coup par les fléaux de la colère de Dieu, mais toujours audacieux et impénitent, tomba dans une horrible maladie qui lui déchira et lui fit vider les intestins ; et après avoir souffert pendant deux ans des maux incroyables , il mourut l'an du monde 3119, après deux ans de règne (*II Par.* xix). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX , p. 18, art. *Joram*, par M. Goussier et le chevalier de Jaucourt.)

« JOSAPHAT (La vallée de). Vallée de la Palestine entre Jérusalem et la montagne des Oliviers. Ce mot de *Josaphat* signifie *jugement de Dieu* et n'est autre chose qu'une expression symbolique dans le fameux passage de Joël, chapitre iii , v. 2. Ainsi, dans le même chapitre , v. 14 , la vallée de carnage, *vallis concisionis*, ne peut se prendre que métaphoriquement. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX , p. 21, art. *Josaphat*, par M. Goussier et J.)

« JOSAPHAT, *jugement du Seigneur*. Fils d'Aza, roi de Juda, succéda au royaume et à la vertu de son père, l'an du monde 3090. Ce prince eut toujours Dieu favorable , parce qu'il travailla sans cesse à lui plaire (*II Par.* xvii, 3). — Dès qu'il eut pris le gouvernement du royaume , son premier soin fut d'en bannir l'ignorance , le vice et l'idolâtrie : il fit abattre les hauts lieux et les bois où l'on rendait un culte rempli d'abominations. La troisième année de son règne , il envoya les principaux de son Etat et les sacrificateurs dans les villes, pour instruire les peuples dans les lois de Dieu , et lui faire rendre ce qu'ils lui devaient. Dieu le récompensa de ses bonnes œuvres , et le combla de gloire et de richesses. Il était craint et respecté de tous ses voisins ; ses villes étaient bien fortifiées, et il entretenait un corps nombreux de troupes. La seule chose que l'Écriture reproche à ce prince pieux, c'est d'avoir fait épouser à son fils Joram la fille de l'impie Achab, nommée Athalie, et qui fut la ruine de sa maison, et d'avoir entrepris la guerre contre les Syriens avec ce même prince. Cette guerre fut malheureuse; le roi d'Israël y fut tué, et Josaphat, reconnaissant la faute qu'il avait faite en secourant cet impie, la répara par de nouvelles actions de piété. Les Ammonites, les Moabites et les Arabes l'étant venus attaquer, il s'adressa au Seigneur, qui lui accorda la victoire sur ces peuples d'une manière miraculeuse. Les chantres du temple se mirent à la tête de ses troupes, et commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leurs voix ayant mis l'épouvante et répandu la terreur parmi les infidèles , ils s'entretuèrent et ne laissèrent à Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles. Ce prince continua le reste de sa vie à marcher dans les voies du Seigneur, sans s'en détourner; il mourut après vingt-cinq ans de règne, l'an 3113. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX , p. 21 , art *Josaphat*.)

« JOSEDECH, *justice du Seigneur*. Fils et successeur de Saraïas dans la charge de souverain sacrificateur des Juifs, qui fut mené captif à Babylone, où il mourut sans avoir jamais exercé les fonctions de la souveraine sacrificature. Son fils Josué revint de la captivité , et entra dans l'exercice de cette dignité après le rétablissement du

temple, l'an du monde 3468. » (*Encyclopédie* de **Diderot** et **d'Alembert**, t. XIX, p. 21, art. *Josedech.*)

JOSEPH. — « Artapane dit, dans son livre sur les Juifs, que Joseph, descendant d'Abraham, était fils de Jacob. Comme il surpassait les autres en génie et en sagesse, ses frères tâchèrent de le faire périr. Joseph, connaissant leur projet, pria des Arabes voisins de le conduire en Egypte ; et ceux-ci lui rendirent le service qu'il leur demandait. Les rois des Arabes, descendants d'Israël, sont fils d'Abraham et par conséquent frères d'Isaac. Arrivé en Egypte, il s'attira l'amitié du roi, qui l'établit gouverneur de tous ses Etats. Avant lui, les Egyptiens cultivaient les terres sans ordre, parce qu'elles étaient mal divisées, et les faibles étaient opprimés par les puissants. Joseph commença par diviser le terrain, sépara par des limites les portions de chacun, rendit propres à la culture de grands espaces qui étaient en friche, et donna aux prêtres des terres fertiles. Il inventa aussi les mesures, et s'attira par ces moyens l'affection des Egyptiens. Ayant épousé Aseneth, fille d'un prêtre d'Héliopolis, il en eut deux enfants. Dans la suite, son père et ses frères allèrent le trouver, portant avec eux beaucoup de richesses. Ils habitèrent dans la ville de Césan, et leurs descendants se multiplièrent en Egypte. Ceux d'entre eux qu'on nommait Hermint, dit toujours Artapane, bâtirent un temple à Athos et un autre à Héliopolis. Ensuite, Joseph et le roi d'Egypte moururent. Joseph, gouvernant l'Egypte, fit amasser le blé recueilli pendant sept années d'abondance, et devint par ce moyen maître du pays. » (**Polyhistor**, dans **Eusèbe**, *Prép. évang.*, IX, 23.)

— « Chérémon, historien égyptien, dit que Joseph, qui avait été un docteur sacré, fut chassé de l'Egypte avec les autres Juifs. » (Dans **Josèphe** *contre Appion*, I, chap. 2.)

Au reste, les découvertes récentes faites sur les monuments égyptiens, principalement par Champollion, confirment d'une manière éclatante tous les récits de la Bible au sujet de Joseph.

**Voltaire.** — « Nous ne citerons de l'Ancien Testament que Joseph, et saint Louis dans le nouveau. L'histoire de Joseph, à ne la considérer que comme objet de curiosité et de littérature, est un des plus précieux monuments de l'antiquité qui soit parvenu jusqu'à nous. Elle est plus attendrissante que l'Odyssée d'Homère ; car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XXXII.)

**Encyclopédie du xviii**e siècle.—Joseph, fils de Jacob ; il naquit à Haran, ville de Mésopotamie, l'an du monde 2259. Jacob l'aimait plus que les autres, tant parce qu'il l'avait eu dans la vieillesse de Rachel, qu'il avait plus aimée, que par la bonté de son cœur, sa simplicité et l'horreur qu'il avait du mal. Cette prédilection excita la jalousie des frères contre lui, et elle s'augmenta par quelques songes que Joseph leur raconta en présence de son père. Il songea que sa gerbe était debout et que les leurs s'inclinaient devant elle pour l'adorer. Une autre fois, il crut voir le soleil, la lune et onze étoiles descendre du ciel en terre, et se prosterner devant lui ; il avait alors dix-sept ans. Ses frères, indignés de ce qu'il semblait prétendre par là qu'ils lui seraient soumis, résolurent un jour de se défaire de lui et proposèrent de le tuer à Dothaïm, où Jacob l'avait envoyé pour savoir de leurs nouvelles ; mais, Ruben s'étant opposé à cette cruelle résolution, ils se contentent de le descendre dans une citerne sans eau, où ils croyaient qu'il périrait bientôt. Peu de temps après, ils le vendirent à des marchands ismaélites qui venaient des montagnes de Galaad pour aller porter des aromates en Egypte, et ils contribuèrent ainsi, sans le savoir, à cette haute puissance devant laquelle ils se trouvèrent obligés de se prosterner, tant il est vrai que rien ne peut empêcher la volonté de Dieu, pour qui les obstacles mêmes deviennent des moyens. Ces marchands le vendirent à Putiphar, capitaine des gardes de Pharaon, qui, ayant bientôt connu le mérite de son esclave, lui confia l'intendance de toute sa maison, et dès ce moment la bénédiction se répandit sur tous ses biens, parce que le Seigneur était avec Joseph. Comme il était beau de visage et d'une taille avantageuse, la femme de son maître conçut une passion violente pour lui, le sollicita vivement, et n'ayant pu triompher de la vertu du jeune esclave, elle en vint à une violence ouverte. Joseph ne se déroba à ses efforts que par la fuite, et en laissant son manteau entre les mains de cette femme qui, se voyant méprisée, passa tout d'un coup d'un excès d'amour à un excès de fureur, et accusa Joseph auprès de son mari d'avoir voulu la déshonorer (*Gen.* XXXIX, 17 et 18). Putiphar, sur cette accusation, le fit mettre dans un cachot, chargé de chaînes et les fers aux pieds ; mais Dieu était avec lui et lui fit trouver grâce devant le concierge, qui, admirant sa sagesse, le traita plus humainement, et lui donna inspection sur les autres prisonniers. Pendant qu'il était dans cette prison, il y vit venir le grand panetier et le grand échanson du roi, qui avaient offensé leur maître, et qui eurent chacun un songe qu'il leur expliqua. Il prédit au panetier que dans trois jours il serait pendu, et à l'échanson que dans trois trois jours il serait rétabli dans son poste. Il lui demanda de se souvenir de lui quand ce bonheur serait arrivé, mais celui-là l'oublia jusqu'à ce que, deux ans après, le roi ayant eu un songe et ne trouvant personne pour l'expliquer, l'échanson se ressouvint de celui qui avait interprété le sien. Pharaon avait vu en songe sept vaches grasses qui furent dévorées par sept vaches maigres, il avait encore vu sept épis parfaitement beaux dévorés par sept autres extrêmement maigres. Joseph, tiré de prison, expliqua ces songes de sept années de fertilité qui seraient sui-

vies de sept autres de famine, et il conseilla au roi de faire amasser dans ses greniers la cinquième partie des grains que la terre produirait, afin de s'en servir durant la famine. Le roi, admirant la sagesse de ce jeune homme, lui confia l'exécution de ce projet, et l'éleva aux plus grands honneurs (*Gen.* XLI, 40). Il lui donna le nom de *Sauveur du monde*, lui mit son anneau au doigt, et lui fit épouser Aseneth, fille de Putiphar, de laquelle Joseph eut Manassé et Ephraïm. Cependant les années de fertilité étant passées, Joseph, qui avait eu soin de faire de grands amas dans les greniers du roi, les ouvrit pendant les années de famine et se trouva en état de soulager ce peuple. De toutes parts, on venait en Egypte pour acheter du blé, et la stérilité s'étant fait sentir dans la terre de Chanaan, où demeurait Jacob, ce patriarche envoya ses fils en Egypte pour y acheter de quoi vivre. Joseph les reconnut d'abord, et les traita durement, et feignit de les prendre pour des espions, afin de les forcer à lui dire des nouvelles de leur père et de Benjamin. Il les renvoya ensuite avec ordre de lui amener Benjamin, et retint Siméon pour ôtage. Cependant il fit remplir leurs sacs de blé, et fit mettre l'argent de chacun au fond de son sac sans qu'ils s'en aperçussent. Quand ils eurent rendu compte de leur voyage à Jacob, ce saint homme refusa d'abord de laisser aller Benjamin; mais, la famine croissant, il fut contraint d'y consentir, malgré sa répugnance. Joseph, ayant reconnu son jeune frère, fils de Rachel comme lui, ne put retenir ses larmes. Il fit préparer un grand festin pour tous ses frères, qu'il fit placer selon leur âge, et eut des distinctions particulières pour Benjamin. Le lendemain, ils partirent avec leurs sacs remplis de blé; mais on courut après eux pour se plaindre de ce qu'ils avaient dérobé la coupe de l'intendant qui les avait comblés de biens. Comme ils se défendaient d'avoir commis ce vol, on trouva la coupe dans le sac de Benjamin, et ils furent ramenés à la ville pleins de confusion. Joseph leur fit d'abord des reproches; mais, n'étant plus maître de ses larmes, il se fit reconnaître en disant : *Je suis Joseph.* Il leur parla avec douceur, leur pardonna l'injustice qu'ils lui avaient faite. *Ce n'est point*, ajouta-t-il, *par votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par la volonté de Dieu ;* et il les renvoya avec ordre d'amener promptement leur père en Egypte. Jacob, à cette nouvelle, se réveilla comme d'un profond sommeil, et courant vers ce fils qu'il croyait perdu, il eut la consolation de finir ses jours auprès de lui, dans la terre de Gessen, que le roi lui donna. Joseph, après avoir vécu cent dix ans et avoir vu ses petits-fils jusqu'à la troisième génération, tomba malade; alors il fit venir ses frères, leur prédit que Dieu les ferait entrer dans la terre promise, et leur fit jurer qu'ils y transporteraient ses os. C'est ce qu'exécuta Moïse, lorsqu'il tira les Israélites de l'Egypte, et ce corps fut donné en garde à la tribu d'Ephraïm, qui l'enterra près Sichem, dans le champ que Jacob avait donné en propre à Joseph, peu avant sa mort. Toute la vie de ce saint patriarche a représenté dans le plus profond détail et avec des traits fort touchants les mystères de Jésus-Christ. Joseph, haï de ses frères malgré son innocence, va les chercher par ordre de son père. Ceux-ci, ne consultant que leur haine, conspirent contre sa vie, le jettent dans une citerne, et ne l'en retirent que pour le vendre à des marchands qui le conduisent en Egypte. Le Fils de Dieu, envoyé par son Père vers les Juifs ses frères selon la chair, paraît à peine pour exercer son ministère, que ceux-ci, sans être touchés de la sainteté de sa vie, ni de sa doctrine toute céleste, le persécutent avec fureur, le chargent d'opprobres, et il est vendu à prix d'argent par un de ses frères. Joseph, esclave en Egypte, calomnié par une femme, mis en prison, placé entre deux criminels, à l'un desquels il prédit sa grâce et à l'autre sa condamnation, tiré de prison, établi sur toute l'Egypte, distribuant du blé à tout le monde dans le temps de disette, est la figure de Jésus-Christ s'anéantissant lui-même jusqu'à prendre la nature d'esclave, noirci par les accusations de la Synagogue, cette épouse adultère, crucifié entre deux criminels, accordant à l'un la grâce de la foi, et laissant l'autre dans les ténèbres, enseveli dans l'obscurité du tombeau, d'où par sa résurrection glorieuse il entre dans une gloire proportionnée aux opprobres dont il avait été rassasié, et répand ses dons avec abondance sur toute son Eglise. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 21-23, art. *Joseph.*)

« JOSEPH. Fils de Jacob, petit-fils de Mathan, époux de la sainte Vierge, et par cette raison père putatif de Jésus-Christ, était de la tribu de Juda et de la famille de David. Mathan, descendu de David par Salomon, et Melchi, qui en descendait aussi par Nathan, épousèrent l'un après l'autre une femme nommée Estha. Mathan en eut Jacob, et Melchi en eut Héli, qui étaient ainsi frères de mère. Héli étant mort sans enfants, Jacob épousa sa veuve, selon l'ordre de la loi, qui veut qu'en ce cas le frère épouse sa belle-sœur, pour susciter des enfants à son frère ; et de ce mariage est venu Joseph, qui par ce moyen était fils d'Héli selon la loi, et de Jacob selon la nature. On ne sait point quel fut le lieu de la naissance de Joseph ; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la tribu de Zabulon; et il est constant, par l'Evangile même, qu'il était artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il était *fabri filius*, et qu'on entend du métier de charpentier un ouvrier en bois. Il était fiancé à la sainte Vierge, c'est-à-dire à Marie, qu'il savait bien être dans la résolution de garder la virginité; et par conséquent il était lui-même dans cette résolution. Le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu n'avait pas d'abord été révélé à Joseph, et ce saint homme ayant remarqué la grossesse de Marie voulut la ren-

voyer secrètement, au lieu de la déshonorer publiquement; mais l'ange du Seigneur lui apparut, lui dit de conserver sans crainte et de reprendre en quelque sorte Marie pour son épouse, parce que ce qui s'était formé en elle venait du Saint-Esprit. Lorsque Marie fut sur le point d'accoucher, Joseph et elle furent obligés d'aller à Bethléem, par les ordres de l'empereur Auguste, et Marie mit au monde son fils Jésus-Christ dans une étable. Joseph eut la gloire d'être de ses premiers adorateurs. Il l'emmena depuis en Egypte, pour le soustraire à la fureur d'Hérode; et après la mort de ce prince, il revint dans son ancienne demeure de Nazareth. Il allait de là tous les ans à Jérusalem, pour célébrer la fête de Pâque, et s'occupait à travailler de son métier, vivant dans une grande simplicité et dans une pratique exacte de la loi. Voilà tout ce que nous avons d'assuré sur Joseph, parce que c'est tout ce que l'Ecriture nous en dit. On croit, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il mourut avant que Jésus-Christ commençât à prêcher l'Evangile; car saint Joseph ne paraît ni aux noces de Cana, ni dans aucune autre circonstance de la vie du Sauveur, et Jésus-Christ recommande sa sainte mère à saint Jean, ce qu'il n'aurait pas fait, sans doute, si elle avait eu son mari. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 23, 24, art. *Joseph.*)

« JOSEPH D'ARIMATHÉE. Il prit ce nom d'une petite ville de Judée, située sur le mont Ephraïm, dans laquelle il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons et d'autres héritages. Saint Matthieu l'appelle *riche*, et saint Marc, *un noble décurion*, c'est-à-dire *conseiller* ou *sénateur*. Cet office lui donnait entrée dans les plus célèbres assemblées de la ville, et c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend que c'était un homme juste et vertueux, du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu, et qu'il était même disciple de Jésus-Christ, mais n'osant se déclarer ouvertement, par la crainte des Juifs. Après la mort du Sauveur, il alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir; il l'obtint, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait fait creuser dans le roc d'une grotte de son jardin (*Luc.* XXIII, 50). L'Ecriture ne dit plus rien de Joseph d'Arimathée; mais on croit qu'il se joignit aux disciples, et qu'après avoir passé le reste de sa vie dans la ferveur des premiers chrétiens, il mourut à Jérusalem. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 24, art. *Joseph d'Arimathée.*)

« JOSEPH BARSABAS, surnommé *le Juste.* Il fut un des premiers des disciples de Jésus-Christ. Saint Pierre l'ayant proposé avec saint Mathias, pour remplir la place du traître Judas, saint Mathias fut préféré (*Act.* IV, 1 23). Joseph exerça le ministère apostolique jusqu'à la fin, et quelques martyrologes disent qu'il souffrit beaucoup de la part des Juifs, et qu'il eut une fin glorieuse en Judée. Il faut le distinguer de Joseph ou Josué, fils de Marie, et de Cléophas, frère de saint Jacques le Mineur, et proche parent de Jésus-Christ selon la chair, dont l'Ecriture ne nous apprend rien (*Marc.* VI, 3). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 24, art. *Joseph Barsabas.*)

« JOSIAS, *feu du Seigneur*, fils d'Amon, roi de Juda, succéda à son père l'an du monde 3363, n'étant âgé que de huit ans. C'était un prince sage et pieux, qui n'oublia rien pour établir l'observation des anciennes lois. Il fit une recherche exacte, dans Jérusalem et dans tout son royaume, des lieux où l'on adorait les faux dieux, fit couper les bois et abattre les autels qui leur étaient consacrés, et, par ce moyen, il éloigna le peuple du culte des idoles, et le ramena au culte du vrai Dieu. Ce prince religieux, animé d'un saint zèle, étendit ses soins sur le royaume d'Israël. Il profita de l'affaiblissement des rois d'Assyrie, et des bonnes dispositions des dix tribus, pour exterminer l'idolâtrie de l'héritage du Seigneur. Il alla à Béthel, où était l'autel que Jéroboam avait érigé au veau d'or: il le renversa, le mit en cendres, accomplit ainsi ce que le prophète de Juda avait prédit 300 ans auparavant à l'impie Jéroboam. Après cela, il s'appliqua à réparer le temple du Seigneur, qui avait été fort négligé; et ce fut alors que le grand prêtre Helcias trouva dans la chambre du trésor *le livre de la loi du Seigneur, donné par les mains de Moïse.* On ne peut presque douter que ce livre ne fût le *Deutéronome*, l'original même écrit de la main de Moïse, qui devait être à côté de l'arche, mais qui, dans le désordre des règnes précédents, avait été tiré de sa place, et caché dans le trésor du temple. C'est surtout au XXVIII[e] chapitre que se trouvent les menaces et les malédictions dont Josias fut si effrayé. Ce prince, se l'étant fait lire, envoya consulter la prophétesse Halda, qui prédit que tous les maux annoncés dans ce livre allaient fondre sur le peuple, parce qu'il avait abandonné le Seigneur; mais que le roi ne le verrait pas, parce qu'il s'était humilié devant lui. Josias, ayant fait assembler tous les anciens de Juda, leur lut le livre qui avait été trouvé, renouvela l'alliance avec Dieu, s'engagea à observer ses préceptes, et fit promettre la même chose à tous ceux qui étaient présents. Ensuite il redoubla ses efforts pour éteindre les restes de l'idolâtrie, et faire refleurir le culte du Seigneur. Il ordonna à tout son peuple de célébrer la pâque, suivant ce qui était écrit dans le livre de la loi, et l'Ecriture remarque que jamais elle ne fut célébrée comme celle qui se fit la dix-huitième année de ce prince, c'est-à-dire avec autant de piété, de zèle et d'unanimité par tous les ordres du royaume (*II Par.* XXXV, 28). Elle ajoute qu'il n'y avait pas eu avant lui de roi qui lui fût semblable, ni qui fût retourné comme lui au Seigneur de tout son cœur et de toute sa

force. Aussi Dieu, pour ne point rendre ce bon prince témoin de la vengeance qu'il allait tirer de Juda, suscita Hecao, roi d'Égypte, qui, voulant aller porter la guerre dans la Médie, passa par la Judée ; Josias s'opposa à son passage, et lui livra bataille à Magddo, au pied du mont Carmel. Il y fut blessé si dangereusement, qu'ayant été mené à Jérusalem, il mourut de ses blessures l'an du monde 3393. Le peuple fit un grand deuil à sa mort ; Jérémie composa un cantique lugubre à sa louange ; et ce deuil était devenu si célèbre, que le prophète Zacharie le compare à celui que l'on devait faire à la mort du Messie. Il paraît par là que ce deuil commença dans la ville d'Adad-Rammon, comme plus voisine de la campagne où Josias avait été tué. L'Esprit-Saint fait de grands éloges de ce prince pieux, et le met au rang de David et d'Ezéchias (*Eccli.* XLIX, 5). L'Ecriture dit encore de lui que sa mémoire est comme un parfum d'une odeur admirable, composé par un excellent parfumeur, et que son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme le miel (*Eccli.* I).» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tom. XIX, pag. 30, 31, article *Josias.*)

JOSUE. — « Une des traditions les plus singulières du peuple d'Otaïti, concernant le soleil, dit M. Ellis, porte une analogie digne d'attention avec le fait dont parle l'histoire juive. Elle prétend que *Maui*, un ancien chef ou prêtre, construisait un moraï ou temple, lorsqu'il s'aperçut que le soleil déclinait et allait disparaître avant que son travail fût achevé. Alors Maui (rapporte la tradition) saisit le soleil par ses rayons, les attacha avec une corde au temple même ou à un arbre voisin, et continua son ouvrage jusqu'à la fin : le soleil pendant ce temps demeurait immobile sur l'horizon. Je m'abstiens de commentaires sur cette singulière tradition, qui est reçue presque universellement dans ces îles. » (Tome III, p. 170.) MM. Bennet et Tyermann, dans leur *Journal géographique*, rapportent cette tradition avec quelques différences : « Les habitants d'Otaïti, disent-ils, pensent que leur île a été peuplée par Maui et sa femme, qui y vinrent aborder en canot. Un jour, la femme étant occupée à perfectionner en hâte certains vêtements, l'ouvrage parut si long à faire, que Maui, voyant la nuit approcher, mit sa main sur le soleil et l'arrêta tout court, jusqu'à ce que le travail de sa femme fût terminé. » (Tom. Ier, p. 433.)

LALANDE détruit en ces termes une des principales objections de l'incrédulité contre le caractère surnaturel des livres saints, c'est-à-dire l'histoire de Josué arrêtant le soleil.

« On ne croirait pas aujourd'hui, dit-il, qu'un des grands obstacles qu'a trouvés le système de Copernic est venu du passage de l'Ecriture où il est dit que Josué arrêta le soleil. Il est très-étrange qu'on ait prétendu que Josué dût parler un langage philosophique, inconnu dans son pays et de son temps. Ce serait exclure des livres saints toutes les expressions qui sont reçues dans la société, et par lesquelles on se fait entendre de tout le monde. Les astronomes disent, comme les autres, le soleil se lève et le soleil se couche, et le diront éternellement, sans prétendre méconnaître le véritable état de la nature et de l'immobilité du soleil. *Dieu* conversant avec les hommes le dirait avec eux ; et Josué ne pouvait dire autrement. Il me semble qu'il y a de la stupidité à prétendre qu'un général d'armée tel que Josué, dans le moment où il s'agissait de manifester à ses soldats la gloire et la puissance de Dieu par une victoire, dût leur faire une leçon d'astronomie, et, quittant le langage que ses soldats peuvent entendre, dire à la terre de s'arrêter. Il aurait fallu en même temps leur apprendre en détail pourquoi cette singularité d'expression, et jamais digression n'eût été plus hors de place. Ainsi, dans le cas même où l'on prétendrait que Josué, comme prophète, aurait été instruit, par la toute-puissance de Dieu, de ce qu'on ignorait de son temps, et surtout dans son pays, il n'aurait pas pu s'exprimer autrement qu'il ne faisait. » (*Astronomie des dames*, 7e édit., 1821.)

ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT ET D'ALEMBERT. — « Josué, sauveur, Fils de Num, ou Jésus, fils de Navé, de la tribu d'Ephraïm ; il naquit l'an du monde 2460 ; il fut un des douze que Moïse envoya pour considérer la terre promise, et il fut le seul avec Caleb qui s'opposèrent à l'incrédulité du peuple, ne comptant pour rien les difficultés de l'entreprise, parce que Dieu était avec eux et s'était chargé de les lever. Ils attendaient tout de lui, persuadés que ce serait lui qui combattrait et vaincrait pour eux. Eux seuls aussi, de toute cette multitude, entrèrent dans la terre promise, tous les autres périrent dans le désert. Il fut choisi de Dieu dès le vivant de Moïse pour gouverner le peuple d'Israël. Il commença à exercer cette charge aussitôt après la mort de ce patriarche, et il envoya d'abord des espions pour examiner la ville de Jéricho. Dès qu'ils lui eurent fait leur rapport, il passa le Jourdain avec toute son armée ; et Dieu, pour faciliter le passage à son peuple, suspendit le cours des eaux, et le fleuve demeura à sec dans une étendue d'environ deux lieues. Peu de jours après ce miracle, Josué fit circoncire tous les mâles qui étaient nés pendant les marches du désert, et cette cérémonie se fit dans un endroit nommé pour cela Galgala. Il fit ensuite célébrer la pâque et vint assiéger Jéricho. Suivant l'ordre de Dieu il fit faire six fois le tour de la ville par l'armée en six jours différents, les prêtres portant l'arche et sonnant de la trompette. Les murailles tombèrent d'elles-mêmes au septième jour. Haï fut prise et saccagée ; et les Gabaonites, craignant le même sort pour leurs villes, se servirent d'un stratagème pour faire alliance avec Josué, feignant d'être un peuple fort éloigné. Il ne voulut pas leur manquer de parole ; et Adonibesech, roi de Jérusalem, irrité de cette alliance, s'étant

ligué avec quatre autres rois, alla attaquer Gabaon. Josué, en ayant été informé, marcha toute la nuit, vint fondre sur les cinq rois, qu'il mit en déroute; et comme les ennemis fuyaient dans la descente de Béthorom, le Seigneur fit pleuvoir sur eux une grêle de grosses pierres qui en tua un très-grand nombre. Alors Josué commanda au soleil de s'arrêter, afin d'avoir assez de jour pour achever la défaite de ses ennemis; et cet astre, soumis à sa voix, prolongea sa demeure sur l'horizon douze heures entières. Josué, poursuivant ses victoires, prit presque toutes les villes des Chananéens en six ans, et défit jusque trente petits rois. Leurs terres furent distribuées aux victorieux qui, après de longues fatigues et de grands périls, commencèrent à jouir du repos que Dieu leur avait promis. Josué envoya des arpenteurs dans le pays, et l'on assigna des lots à chaque tribu. Il eut pour sa part Thamnat-Saraa, dans les montagnes d'Ephraïm. Ce grand homme, se voyant près de sa fin, fit venir toutes les tribus d'Israël à Sichem et y fit apporter l'arche d'alliance. Là, après avoir représenté aux Israélites les faveurs qu'ils avaient reçues de Dieu et les avoir exhortés à lui être fidèles, il fit une alliance réciproque entre le Seigneur et le peuple, et il en rédigea l'acte qu'il écrivit dans le livre de la loi, et pour en conserver la mémoire, il érigea un monument par une très-grosse pierre qu'il mit sous un chêne près de Sichem. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 31 et 32, art. *Josué.*)

« **JOSUÉ.** Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament. C'est celui qui dans les Bibles suit ordinairement le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse. Les Hébreux le nomment *Jehosua*. Il comprend l'histoire de l'entrée du peuple de Dieu, de ses premières conquêtes et de son établissement dans la terre promise sous la conduite de *Josué*, qui, après Moïse, fut le premier chef ou général des Hébreux.

« La Synagogue et l'Eglise sont d'accord à attribuer ce livre à *Josué, fils de Num*, ou, comme s'expriment les Grecs, *fils de Navé*, qui succéda à Moïse dans le gouvernement théocratique des Hébreux, et à le reconnaître pour canonique. On avoue cependant qu'il s'y rencontre certains termes, certains noms de lieux, et certaines circonstances d'histoire qui ne conviennent pas au temps de Josué, et qui font juger que le livre a été retouché depuis lui, et que les copistes y ont fait quelques additions et quelques corrections; mais il y a peu de livres de l'Ecriture où l'on ne remarque de pareilles choses.

« Les Samaritains ont aussi un livre de *Josué*, qu'ils conservent avec un grand respect, et sur lequel ils fondent leurs prétentions contre les Juifs. Mais cet ouvrage est fort différent de celui que les Juifs et les Chrétiens tiennent pour canonique. Il comprend quarante-sept chapitres remplis de fables, d'absurdités, de traits et de noms historiques, qui prouvent qu'il est postérieur à la ruine de Jérusalem par Adrien. Ce livre n'est point imprimé. Joseph Scaliger, à qui il appartenait, le légua à la bibliothèque de Leyde, où il est encore à présent, non en caractères samaritains, mais en langue arabe et traduit sur l'hébreu.

« Les Juifs modernes attribuent encore à *Josué* une prière rapportée par Fabricius (*Apocryph.* t. V), qu'ils récitent, ou tout entière ou en partie, en sortant de leurs synagogues. Ils le font aussi auteur de dix règlements qui devaient, selon eux, être observés dans la terre promise, et qu'on trouve dans Selden (*De jure nat. et gent.*, lib. VI, ch. 2; Dom Calmet, *Diction. de la Bible*). » (*Encyclopédie de* Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 32, art. *Josué.*)

« **JOURS** de féries, *dies feriales* ou *feriæ*, signifiaient, chez les anciens, des jours consacrés à quelque fête, et pendant lesquels on ne travaillait point, du verbe latin *feriari*, être oisif, *chômer*, *féter*.

« Ce mot a totalement changé d'acception, et signifie présentement les jours de travail, par opposition au dimanche et aux fêtes chômées, comme on le voit dans le Statut 27 d'Henri IV, chap. 5, et dans Portesma, *De laudibus leg. Angliæ*.

« Le Pape saint Sylvestre ordonna que, *Sabbati et dominici die retento, reliquos hebdomadæ dies feriarum nomine distinctos, ut jam ante in ecclesia vocari cœperunt, appellari.* De là vient que, dans les brefs ou calendriers ecclésiastiques, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, sont désignés par les noms de *feria prima, secunda, tertia, quarta, quinta et sexta.*

« Jours maigres, jours où, par un précepte de l'Eglise, on ne doit point manger de viande. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 49, 50, art. *Jours.*)

« **JOVINIANISTES.** Hérétiques qui parurent dans le IV$^e$ et le V$^e$ siècle, et qui prirent le nom de Jovinien, moine d'un monastère de Milan que saint Ambroise dirigeait, et qui en étant sorti avec quelques autres, sous prétexte que la règle était trop austère, enseigna et soutint opiniâtrement diverses erreurs.

« Les principales étaient que ceux qui ont été regénérés par le baptême avec une pleine foi ne peuvent plus être vaincus par le démon, et que tous ceux qui auront conservé la grâce du baptême auront une même récompense dans le ciel; que les vierges n'ont pas plus de mérite que les veuves ou les femmes mariées, si leurs œuvres ne les distinguent d'ailleurs; enfin qu'il n'y a point de différence entre s'abstenir des viandes et en user avec actions de grâces.

« Jovinien et ses disciples niaient encore que la sainte Vierge fût demeurée vierge après avoir mis Jésus-Christ au monde, prétendant qu'autrement c'était attribuer à Jésus-Christ un corps fantastique, avec les manichéens. Ces hérétiques, qui vivaient

conformément à leurs principes, furent condamnés par le Pape Sirice et par un concile que saint Ambroise tint à Milan, en 390. Saint Jérôme et saint Augustin écrivirent contre eux et réfutèrent solidement leurs erreurs (Fleury, *Hist. eccl.*, t. IV, liv. xix, n. 19). » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 43, art. *Jovinianistes.*)

« JUBILÉ (*Théol.*). Se disait, chez les Juifs, de la cinquantième année qui suivait la révolution des sept semaines d'années, lors de laquelle tous les esclaves étaient libres, et tous les héritages retournaient en a possession de leurs premiers maîtres.

« Ce mot, suivant quelques auteurs, vient de l'hébreu *jobel*, qui signifie cinquante ; mais c'est une méprise, car le mot hébreu *jobel* ne signifie point *cinquante*, et ses lettres prises pour des chiffres ou selon leur puissance numérale ne font point 50, mais 10, 6, 2 et 30, c'est-à-dire 48. D'autres disent que *jobel* signifiait un *bélier*, et qu'on annonçait le jubilé avec un cor fait d'une corne de bélier, en mémoire de celui qui apparut à Abraham dans le buisson. Masios croit que ce nom vient de *Jubal*, qui fut le premier inventeur des instruments de musique, auquel, pour cette raison, on donna son nom. De là, ensuite, les noms de *jobel* et de *jubilé* pour signifier l'année de la délivrance et de rémission, parce qu'on l'annonçait avec un des instruments qui ne furent d'abord que des cornes de bélier et fort imparfaits.

« Il est parlé assez au long du jubilé dans le xxv<sup></sup>e chapitre du *Lévitique*, où il est commandé aux Juifs de compter sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font quarante-neuf ans, et de sanctifier la cinquantième année. Les chronologistes ne conviennent pas si cette année jubilaire était la quarante-neuvième ou la cinquantième. Les achats qu'on faisait chez les Juifs des biens et des terres n'étaient pas à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé. La terre se reposait aussi cette année-là, et il était défendu de la semer et de la cultiver. Les Juifs ont pratiqué ces usages fort exactement jusqu'à la captivité de Babylone. Mais ils ne les observèrent plus après le retour, comme il est marqué dans le Talmud par leurs docteurs, qui assurent qu'il n'y eut plus de jubilés sous le second temple. Cependant, R. Moïse, fils de Maimon, dans son abrégé du Talmud, dit que les Juifs ont toujours continué de compter leurs jubilés, parce que cette supputation leur servait pour régler leurs années, et surtout chaque septième année, qui était la sabbatique, et certaines fêtes qui doivent régulièrement revenir à des temps marqués.» (M. Simon, *Supplément aux cérémonies des Juifs.*)

« On donne aujourd'hui le nom de *jubilé* à une solennité ou cérémonie ecclésiastique qu on fait pour gagner une indulgence plénière que le Pape accorde extraordinairement à l Eglise universelle, ou tout au moins à ceux qui visitent les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome.

« Le jubilé fut établi par Boniface VIII, l'an 1300, en faveur de ceux qui iraient *ad limina apostolorum*, et il voulut qu'il ne se célébrât que de cent ans en cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelaient l'*année d'or*, et que Clément VI jugea à propos de réduire la période du jubilé à cinquante ans. Urbain VI voulut qu'on le célébrât tous les trente-cinq ans, et Sixte IV tous les vingt-cinq ans, pour que chacun pût en jouir une fois en sa vie.

« On appelle ordinairement ce jubilé le jubilé de l'année sainte. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture de ce jubilé consiste en ce que le Pape, ou, pendant la vacance du siége, le doyen des cardinaux, va à Saint-Pierre pour faire l'ouverture de la porte sainte, qui est murée, et ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, et en frappe trois coups en disant : *Aperite mihi portas justitiæ*, etc. Puis on achève de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le Pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les pénitenciers de Saint-Pierre la lavent d'eau bénite; puis, prenant la croix, il entonne le *Te Deum*, et entre dans l'église avec le cierge. Trois cardinaux légats que le Pape a envoyés aux trois autres portes saintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux églises de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul et de Sainte-Marie-Majeure. Cette ouverture se fait toujours de vingt-cinq en vingt-cinq ans, aux premières vêpres de la fête de Noël. Le lendemain matin, le Pape donne la bénédiction au peuple en forme de jubilé. L'année sainte étant expirée, on referme la porte sainte la veille de Noël en cette manière. Le Pape bénit les pierres et le mortier, pose la première pierre, et y met douze cassettes pleines de médailles d'or et d'argent, ce qui se fait avec la même cérémonie aux trois autres portes saintes. Le jubilé attirait autrefois à Rome une quantité prodigieuse de peuple de tous les pays de l'Europe. Il n'y en va plus guère aujourd'hui que des provinces d'Italie, surtout depuis que le Pape accorde ce privilége aux autres pays, qui peuvent faire le jubilé chez eux, et participer à l'indulgence.

« Boniface IX accorda des jubilés à divers lieux, à divers princes et monastères, par exemple, aux moines de Cantorbéry, qui avaient un jubilé tous les cinquante ans, durant lequel le peuple accourait de toutes parts pour visiter le tombeau de saint Thomas Becket. Les jubilés sont aujourd'hui plus fréquents, et le Pape en accorde suivant les besoins de l'Eglise. Chaque Pape donne ordinairement un jubilé l'année de sa consécration.

« Pour gagner le jubilé, la bulle oblige à des jeûnes, à des aumônes, à des prières. Elle donne pouvoir aux prêtres d'absoudre des cas réservés, et faire des commutations de vœux, ce qui fait la différence d'avec

l'indulgence plénière. Au temps du jubilé, toutes les autres indulgences sont suspendues.

« Edouard III, roi d'Angleterre, voulut qu'on observât le jour de sa naissance en forme de jubilé, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de cinquante ans. C'est ce qu'il fit en relâchant les prisonniers, en pardonnant tous les crimes, à l'exception de celui de trahison, en donnant de bonnes lois, et en accordant plusieurs priviléges au peuple.

« Il y a des jubilés particuliers dans certaines villes à la rencontre de certaines fêtes: au Puy en Velay, par exemple, quand la fête de l'Annonciation arrive le vendredi saint; et à Lyon, quand celle de saint Jean-Baptiste concourt avec la Fête-Dieu.

« L'an 1640, les Jésuites célébrèrent à Rome un jubilé solennel du centenaire depuis la confirmation de leur compagnie, et cette même fête se célébra dans toutes les maisons qu'ils ont établies en divers endroits du monde. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 151 et 152, article *Jubilé.*)

« JUBILÉ ou JUBILAIRE (*Histoire ecclés.*). Se dit d'un religieux qui a cinquante ans de profession dans un monastère, ou d'un ecclésiastique qui a desservi une église pendant cinquante ans.

« Ces sortes de religieux sont dispensés en certains endroits des matines et des rigueurs de la règle.

« On appelle aussi, dans la Faculté de théologie de Paris, jubilé tout docteur qui a cinquante ans de doctorat, et il jouit de tous les émoluments, droits, etc., sans être tenu d'assister aux assemblées, thèses, et autres actes de la Faculté. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 152, article *Jubilé* ou *Jubilaire.*)

« JUDA, *louange du Seigneur.* (*Histoire sac.*) Quatrième fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie, l'an du monde 2249 : ce fut lui qui conseilla à ses frères de vendre leur frère Joseph qu'ils voulaient faire mourir, et qui depuis, ayant promis à Jacob de ramener Benjamin d'Egypte, s'offrit à Joseph de tenir sa place en prison, et lui fit à ce sujet un discours qui est un modèle de l'éloquence la plus persuasive et la plus touchante. Il épousa la fille d'un Chananéen, nommé Hiran, et il en eut trois fils, Her, Onan et Séla. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouit sans la connaître, Pharès et Zara. Lorsque Jacob bénit ses enfants, il dit à Juda : *Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le législateur de sa postérité, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé et à qui les peuples obéiront* (*Gen.*, XLIX, 10). La tribu de Juda, dès le commencement, tenait le premier rang parmi les autres : elle a été la plus puissante et la plus nombreuse, car au sortir de l'Egypte, elle était composée de soixante-quatorze mille six cents hommes capables de porter les armes. Le lot de cette tribu occupait toute la partie méridionale de la Palestine. La royauté passa de Benjamin, d'où étaient Saül et Isboseth, dans la tribu de Juda, qui était celle de David et des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de Juda et celle de Benjamin demeurèrent attachées à la maison de David et formèrent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance des rois d'Israël. Après la dispersion et la destruction de ce dernier royaume, celui de Juda subsista et se maintint même dans la captivité de Babylone, conservant toujours l'autorité sur les siens. Au retour, cette tribu vécut selon ses lois, ayant ses magistrats et ses chefs, et les restes des autres tribus se rangèrent sous ses étendards, et ne firent plus qu'un peuple que l'on nomme *Juifs*. Les temps où devait s'accomplir la promesse du Messie étant arrivés, la puissance romaine, à qui rien ne résistait, assujettit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef et leur donna pour roi Hérode, étranger et Iduméen; et ainsi cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion et l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, et avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée et démembrée comme elles, étant par là une preuve subsistante de l'accomplissement de la prophétie de Jacob.» (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 153 et 154, article *Juda.*)

« JUDAISME (*Théolog.*). Religion des Juifs. Le judaïsme était fondé sur l'autorité divine, et les Hébreux l'avaient reçu immédiatement du ciel; mais il n'était que pour un temps, et il devait faire place, du moins quant à la partie qui regarde les cérémonies, à la loi que Jésus-Christ nous a apportée.

« Le judaïsme était autrefois partagé en plusieurs sectes, dont les principales étaient celles des Pharisiens.

« On trouve dans les livres de Moïse un système complet du judaïsme. Il n'y a plus aujourd'hui que deux sectes chez les Juifs : savoir celle des Caraïtes qui n'admettent d'autre loi que celle de Moïse; et celle des rabbins, qui y joignent les traditions du Talmud. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XIX, page 154, article *Judaïsme.*) *Voyez* SECTES JUIVES.

« JUDAS, dit *Machabée* (*Hist. sacrée*). Fils de Matathias, de la famille des Asmonéens; il succéda à son père dans la dignité de général des Juifs. Matathias, qui avait éprouvé son courage et son zèle pour la loi de Dieu, le préféra à ses autres enfants, et le chargea de combattre pour la défense d'Israël. Judas ne trompa point ses espérances; mais, secondé de ses frères, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défit, le tua et alla contre Sélon, autre capitaine, qui avait une nombreuse armée qu'il battit également, quoique avec un fort petit nombre, mais en mettant sa confiance dans la force de Dieu. Antiochus, ayant appris ces deux victoires, envoya contre Judas trois généraux de réputation, Ptolomée, Nicanor et Gorgias. L'ar-

mée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée épouvanta d'abord ceux qui accompagnaient Judas; mais son courage ayant ranimé celui de ses gens, et s'étant préparé au combat par le jeûne et la prière, il tomba sur cette grande armée et la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince étaient si mal exécutés, crut qu'il ferait mieux par lui-même. Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de Judas, qui le défit, et l'obligea de retourner en Syrie pour armer de nouveau. Machabée profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avaient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, et le 25e du mois de Casleu, l'an du monde 3840, trois ans après que ce temple eut été profané par Antiochus, il en fit la dédicace, et célébra cette fête pendant huit jours. C'est de la mémoire de cette dédicace qu'il est parlé dans l'Evangile, où il est dit que Jésus-Christ vint au temple de Jérusalem, à la dédicace, pendant l'hiver. Peu de temps après cette cérémonie, Judas défit encore Timothée et Bacchide, deux capitaines syriens, battit les Iduméens, les Ammonites, défit les nations qui assiégeaient Galaad, et revint chargé de riches dépouilles : il avait Dieu même pour conducteur. Dans un nouveau combat contre Timothée, les ennemis sont épouvantés, en voyant cinq cavaliers envoyés du ciel dont deux couvraient Judas de leurs armes et lançaient sur eux des foudres qui les terrassaient. Plus de vingt mille hommes restèrent sur la place; Timothée, s'étant enfui, fut pris et tué. Lysias revient avec plus de cent mille hommes; un autre prodige encourage l'armée des Juifs, et l'assure de la victoire. Un homme à cheval, vêtu d'un habit blanc, avec des armes d'or et une lance, marche devant eux. L'armée de Lysias est mise en déroute, et ce général est forcé de reconnaître que les Juifs sont invincibles, lorsqu'ils s'appuient sur le secours du Dieu tout-puissant. Lysias, ayant perdu une partie considérable de son armée, conclut la paix avec Judas. Elle ne fut pas de longue durée; la guerre recommença et Judas remporta plusieurs avantages. Antiochus Eupator, qui avait succédé à Epiphanes, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée et assiégea Bethsure. Judas marcha au secours de ses frères; du premier choc il tua six cents hommes des ennemis, et ce fut alors que son frère Eléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua, croyant faire périr le roi : mais la petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y vint assiéger; mais, averti de quelques mouvements qui se tramaient dans ses Etats, il fit la paix avec Judas, qu'il déclara chef et prince du pays, et retourna en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi, excité et trompé par la fourberie d'Alcime, qui aspirait au souverain pontificat, envoya contre Judas Nicanor, que l'expérience du passé avait rendu sage, et qui, après avoir pris connaissance de l'état des affaires, jugea qu'il était plus avantageux de conclure une paix que de risquer une bataille. L'impie Alcime, qui voulait dominer, inspira au roi des soupçons sur la fidélité de Nicanor; il lui fit donner des ordres de lui envoyer Judas pieds et mains liés. La guerre commença donc, l'armée de Nicanor fut défaite et lui tué dans le combat. Démétrius, ayant appris la défaite et la mort de Nicanor, envoya de nouveau Bacchides et Alcime avec la meilleure partie de ses troupes, et ces deux généraux marchèrent contre Judas, qui était à Béthel avec trois mille hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies ; elle se débanda, et il ne resta que huit cents hommes au camp. Judas, sans perdre cœur, exhorta ce petit nombre à mourir courageusement, fondit sur l'aile droite, la rompit et la tailla en pièces; mais, enveloppé par l'aile gauche, il fut tué après un combat opiniâtre, l'an du monde 3843. Simon et Jonathas, ses frères, emportèrent son corps et le mirent dans le sépulcre de leur famille à Modin. Tout le peuple le pleura amèrement, et après avoir pleuré pendant plusieurs jours, ils s'écrièrent : Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ! (*I Mach.* IX, 20, 21.) La vie de Judas, qui n'a été qu'une suite de succès étonnants, de victoires éclatantes remportées par une poignée d'hommes mal armés sur de nombreuses troupes, est une image de l'œuvre de Jésus-Christ dans l'établissement de son Eglise par la prédication de l'Evangile. L'Écriture dépeint Judas comme un géant revêtu de ses armes, dont l'épée était la protection de toute l'armée, et comme un lion qui se lance sur sa proie en rugissant. Jésus-Christ, dans les psaumes, est appelé *un géant qui s'élance plein d'ardeur pour fournir sa carrière* (*Ps.* XVIII, 6); dans l'*Apocalypse, le lion de la tribu de Juda qui a remporté la victoire* (*Apoc.* V, 5). Jésus-Christ, comme Judas, s'étant revêtu de ses armes, ayant ceint son épée qui est sa parole, secondé d'un petit nombre de soldats fidèles qu'il avait assemblés, et auxquels il inspirait un courage intrépide, a exterminé de dessus la terre l'erreur et l'impiété qui y dominaient; il a arraché à l'enfer sa proie, et a triomphé avec gloire du monde et du prince des ténèbres. Les frères de Judas et ses soldats étaient, dans leurs combats et leurs expéditions militaires, les précurseurs et les vives images de ces zélés du nom de Jésus-Christ, qui, étant destitués de tout secours humain, mais soutenus de la main de Dieu et sanctifiés par son esprit, se sont exposés à tout souffrir, à la mort même, pour purger l'univers, qui est le temple de Dieu, des souillures de l'idolâtrie et de la superstition. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 155-156, art. *Judas.*) *V.* MACHABÉES.

« JUDAS D'ISCARIOTH, ou le *Traître*. (*Hist. sacrée*). Il avait été choisi par Jésus-Christ pour être mis au nombre de ses apôtres, et pour être le dépositaire des aumônes; mais, l'avarice corrompant son cœur, il promit aux princes des prêtres de leur livrer son maître pour trente deniers. Il se trouva à la dernière cène que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, où il institua le sacrement de l'Eucharistie. Il eut la hardiesse d'y participer, et avant la fin du repas il le quitta pour aller consommer son crime. Peu après, ayant horreur de sa trahison, il fut touché de repentir, alla trouver les prêtres, leur rendit l'argent qu'il avait reçu, et rendit un témoignage public de l'innocence de Jésus-Christ; mais il n'eut pas recours à sa miséricorde : ainsi sa pénitence lui fut inutile, et son désespoir, plus funeste pour lui que son crime, le porta à se pendre lui-même. Il creva par le milieu de son corps, et ses entrailles furent répandues par terre (*Joan.* XII, 13; *Act.* XXV). » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XIX, page 156 et 157, article *Judas d'Iscarioth.*)

« JUDE (EPITRE DE SAINT) [*Théol.*]. Nom d'un des livres canoniques du Nouveau Testament, écrit par l'apôtre saint Jude, surnommé *Thadée* ou *Lebbée*, et le *Zélé*, et appelé aussi quelquefois le *frère du Seigneur*, parce qu'il était, à ce que l'on croit, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et frère de saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem.

« Cette Epître n'est adressée à aucune Eglise particulière, mais à tous les fidèles qui sont aimés du Père et appelés du Fils Notre-Seigneur. Il paraît cependant par le verset 17 de cette Epître, où il cite la seconde de saint Pierre, et par tout le corps de la lettre, où il imite les expressions de ce prince des apôtres, comme déjà connues à ceux à qui il écrit, que son dessein a été d'écrire aux Juifs convertis qui étaient répandus dans toutes les provinces d'Orient, dans l'Asie Mineure et au delà de l'Euphrate. Il y combat les faux docteurs que l'on croit être les gnostiques, les nicolaïtes et les simoniens, qui troublaient déjà l'Eglise.

« On ignore en quel temps elle a été écrite, mais elle l'est certainement depuis les hérétiques dont on vient de parler; d'ailleurs, saint Jude y parle des apôtres comme morts, ce qui fait conjecturer qu'elle est d'après l'an de Jésus-Christ 66, et même, selon quelques-uns, écrite après la ruine de Jérusalem.

« Quelques anciens ont douté de la canonicité et de l'authenticité de cette Epître. Eusèbe témoigne qu'elle a été peu citée par les écrivains ecclésiastiques (liv. II, ch. 23), mais il remarque en même temps qu'on la lisait publiquement dans plusieurs Eglises. Ce qui a le plus contribué à la faire rejeter par plusieurs, c'est que l'apôtre y cite le livre d'Enoch, ou du moins sa prophétie. Il y cite aussi un fait de la vie de Moïse qui ne se trouve point dans les livres canoniques de l'Ancien Testament, et qu'on croit avoir été pris d'un ouvrage apocryphe, intitulé l'*Assomption de Moïse*. Mais enfin elle est reçue comme canonique depuis plusieurs siècles, parce que saint Jude pouvait savoir d'ailleurs ce qu'il cite des livres apocryphes, ou qu'étant inspiré il pouvait y discerner les vérités des erreurs avec lesquelles elles étaient mêlées. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, tome XIX, page 157, article *Jude.*)

« JUDITH (LIVRE DE) [*Théol.*]. Nom d'un des livres canoniques de l'Ancien Testament, ainsi appelé parce qu'il contient l'histoire de Judith, héroïne israélite qui délivra la ville de Béthulie, sa patrie, assiégée par Holopherne, général de Nabuchodonosor, en mettant à mort ce même Holopherne.

« L'authenticité et la canonicité du livre de *Judith* sont des points fort contestés. Les Juifs lisaient ce livre et le conservaient du temps de saint Jérôme; saint Clément, Pape, la cite dans son *Epître aux Corinthiens*, aussi bien que l'auteur des *Contributions apostoliques*, écrites sous le nom du même saint Clément. Saint Clément d'Alexandrie (liv. IV des *Stromates*), Origène (Homél. 19 *sur Jérémie*, et tr. III, *sur saint Jean*), Tertullien (lib. *De Monogamia*, cap. 17), saint Ambroise (lib. III *De officiis*, et lib. *De viduis*), en parlent aussi. Saint Jérôme le cite dans son *Epître à Furia;* et dans sa préface sur le livre de *Judith*, il dit que le concile de Nicée avait reçu ce livre parmi les canoniques, non qu'il eût fait un canon exprès pour l'approuver, car il n'en connaît aucun où il en soit fait mention, et saint Jérôme lui-même n'en cite aucun, mais il savait peut-être que les Pères du concile l'avaient allégué, ou il présumait que le concile l'avait approuvé, puisque, depuis ce concile, les Pères l'avaient reconnu et cité. Saint Athanase, ou l'auteur de la synopse qui lui est attribuée, en donne le précis comme des autres livres sacrés. Saint Augustin, comme il paraît par le livre II de la *Doctrine chrétienne*, ch. 8, et toute l'Eglise d'Afrique, le recevaient dans le canon. Le Pape Innocent I, dans son *Epître à Exupère*, et le Pape Gélase, dans le concile de Rome, l'ont reconnu pour canonique. Il est cité dans saint Fulgence et dans deux autres anciens auteurs dont les sermons sont imprimés dans l'appendice du cinquième tome de saint Augustin; enfin le concile de Trente l'a déclaré canonique.

« L'auteur de ce livre est inconnu. Saint Jérôme (*in Agg.*, I, 6) semble croire que Judith l'écrivit elle-même; mais il ne donne aucune bonne preuve de son sentiment. D'autres veulent que le grand prêtre Joachim ou Eliacim, dont il est parlé dans ce livre, en soit l'auteur; ce ne sont après tout que de simples conjectures. D'autres l'attribuent à Josué, fils de Josedech; l'auteur, quel qu'il soit, ne paraît pas contemporain. Il dit (chap. XIV, 6,) que de son temps la famille d'Achior subsistait encore dans Israël et

(chap. XVI, 31), qu'on y célébrait encore la fête de la victoire de Judith ; expressions qui insinuent que la chose était passée depuis assez longtemps.

« Les Juifs, du temps d'Origène, avaient l'histoire de Judith en hébreu, c'est-à-dire, selon toute apparence, en chaldéen, que l'on a souvent confondu avec l'hébreu. Saint Jérôme dit que de son temps ils la lisaient encore en chaldéen, et la mettaient au nombre des livres hagiographes. Sébastien Munster croit que les Juifs de Constantinople l'ont encore à présent en cette langue; mais jusqu'ici on n'a rien vu d'imprimé de Judith en chaldéen. La version syriaque que nous en avons est prise sur le grec, mais sur un grec plus correct que celui que nous lisons aujourd'hui. Saint Jérôme a fait sa version latine sur le chaldéen; et elle est si différente de la grecque, qu'on ne saurait dire que l'une et l'autre viennent de la même source et du même original. Ce Père se plaint fort de la variété qui se voyait entre les exemplaires latins de son temps. On peut aussi consulter la préface et le commentaire de Calmet sur le livre de *Judith*. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 158 et 159, article *Judith*.)

« JUGE (*Hist. des Israélites*). Gouverneur du peuple juif avant l'établissement des rois ; en effet on donna le nom de *juges* à ceux qui gouvernèrent les Israélites depuis Moïse inclusivement jusqu'à Saül exclusivement. Ils sont appelés en hébreu *sophethim* au pluriel, et *sophet* au singulier. Tertullien n'a point exprimé la force du mot *sophetim*, lorsque, citant le livre des *Juges*, il l'appelle le livre des *censeurs ;* leur dignité ne répondait point à celle des censeurs romains, mais coïncidait plutôt avec les *suffètes* de Carthage, ou les *archontes perpétuels* d'Athènes.

« Les Hébreux n'ont pas été les seuls peuples qui aient donné le titre de *suffètes* ou de *juges* à leurs souverains ; les Tyriens et les Carthaginois en agirent de même. De plus, les Goths n'accordèrent dans le IVe siècle à leurs chefs que le même nom ; et Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre la qualité de roi, mais celle de juge, parce qu'au rapport de Thémistius, il regardait le nom de roi comme un titre d'autorité et de puissance, et celui de juge comme une annonce de sagesse et de justice.

« Grotius compare le gouvernement des Hébreux sous les juges à celui qu'on voyait dans les Gaules et dans la Germanie avant que les Romains l'eussent changé.

« Leur charge n'était point héréditaire, elle était à vie ; et leur succession ne fut ni toujours suivie, ni sans interruption ; il y eut des anarchies et de longs intervalles de servitude, durant lesquels les Hébreux n'avaient ni juges ni gouverneurs suprêmes. Quelquefois cependant ils nommèrent un chef pour les tirer de l'oppression ; c'est ainsi qu'ils choisirent Jephté avec un pouvoir limité, pour les conduire dans la guerre contre les Ammonites; car nous ne voyons pas que Jephté ni Barac aient exercé leur autorité au-delà du Jourdain.

« La puissance de leurs juges, en général, ne s'étendait que sur les affaire de la guerre, les traités de paix et les procès civils ; toutes les autres grandes affaires étaient du district du sanhédrin ; les juges n'étaient donc, à proprement parler, que les chefs de la république.

« Ils n'avaient pas le pouvoir de faire de nouvelles lois, d'imposer de nouveaux tributs. Ils étaient protecteurs des lois établies, défenseurs de la religion et vengeurs de l'idolâtrie; d'ailleurs, sans éclat, sans pompe, sans garde, sans suite, sans équipages, à moins que leurs richesses personnelles ne les missent en état de se donner un train conforme à leur rang.

« Le revenu de leur charge ne consistait qu'en présents qu'on leur faisait, car ils n'avaient aucun émolument réglé et ne levaient rien sur le peuple.

« A présent nous récapitulerons sans peine les points dans lesquels les juges des Israélites différaient des rois : 1° ils n'étaient point héréditaires ; 2° ils n'avaient droit de vie et de mort que selon les lois, et dépendamment des lois ; 3° ils n'entreprenaient point la guerre à leur gré, mais seulement quand le peuple les appelait à leur tête ; 4° ils ne levaient point d'impôts ; 5° ils ne se succédaient point immédiatement. Quand un juge était mort, il était libre à la nation de lui donner un successeur sur-le-champ, ou d'attendre ; c'est pourquoi on a vu souvent plusieurs années *d'inter-juges*, si je puis parler ainsi ; 6° ils ne portaient ni sceptre, ni diadème ; 7° enfin ils n'avaient point d'autorité pour créer de nouvelles lois, mais seulement pour faire observer celles de Moïse et de leurs prédécesseurs. Ce n'est donc qu'improprement que les *juges* sont appelés rois dans deux endroits de la Bible, savoir : *Juges*, ch. IX, et ch. XVIII.

« Quant à la durée du gouvernement des juges, depuis la mort de Josué jusqu'au règne de Saül, c'est un sujet de chronologie sur lequel les savants ne sont point d'accord, et qu'il importe peu de discuter ici. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 161 et 162, article *Juge*, par M. Goussier et J.)

JUGEMENT DERNIER. — « Quand il reviendra, dit Young, l'Homme-Dieu qui est mort pour nous, qu'il sera changé à son retour ! Où sera l'homme de douleur ? Ce sera un Dieu terrible, environné de tout l'éclat et de toute la majesté de la gloire ; d'innombrables légions d'esprits le suivront en triomphe. » (YOUNG, *Les Nuits*.)

« JUGES (LIVRE DES) [*Théol.*]. Livre canonique de l'Ancien Testament, ainsi nommé parce qu'il contient l'histoire du gouvernement des juges ou chefs principaux qui régirent la république des Hébreux, à compter environ trente ans depuis la mort de Josué jusqu'à l'élévation de Saül sur le

trône, c'est-à-dire l'espace de plus de trois cents ans.

« Ce livre, que l'Eglise reconnaît pour authentique et canonique, est attribué par quelques-uns à Phinées, par d'autres à Esdras ou à Ezéchias, et par d'autres à Samuel ou à tous les juges qui auraient écrit chacun l'histoire de son temps et de sa judicature.

« Le P. Calmet pense que c'est l'ouvrage d'un seul auteur qui vivait après le temps des *juges*. La preuve qu'il en apporte est qu'aux chap. XV, VIII, X, et dans les suivants, l'auteur fait un précis de tout le livre, et qu'il en donne une idée générale. L'opinion qui l'attribue à Samuel paraît fort probable : 1° l'auteur vivait en un temps où les Jébuséens étaient encore maîtres de Jérusalem, comme il paraît par le chap. I, 21, et par conséquent avant David ; 2° il paraît que, lorsque ce livre fut écrit, la république des Hébreux était gouvernée par des rois, puisque l'auteur remarque en plus d'un endroit, sous les juges, qu'alors il n'y avait point de rois en Israël.

« On ne laisse pas que de former contre ce sentiment quelques difficultés considérables ; par exemple, il est dit dans les *Juges*, chap. XVIII, 30 et 31, *que les enfants de Dieu établirent Jonathan et ses fils prêtres dans la tribu de Dan jusqu'au jour de leur captivité, et que l'idole de Micha demeura chez eux, tandis que la maison du Seigneur fut à Silo*. Le tabernacle ou la maison de Dieu ne fut à Silo que jusqu'au commencement de Samuel, car alors on la tira de Silo pour la porter au camp où elle fut prise par les Philistins ; et depuis ce temps, elle fut renvoyée à Cariathiarim. Quant à la captivité de la tribu de Dan, il semble qu'on ne peut guère l'entendre que de celle qui arriva sous Theglapt-Phalassar, roi d'Assyrie, plusieurs siècles après Samuel ; et par conséquent il n'a pu écrire ce livre, à moins qu'on ne reconnaisse que ce passage y a été ajouté depuis lui ; ce qui n'est pas incroyable, puisqu'on a d'autres preuves et d'autres exemples de semblables additions faites au texte des livres sacrés. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 162 et 163, article *Juges.*)

« JUIF (*Hist. anc. et mod.*). Sectateur de la religion judaïque.

« Cette religion, dit l'auteur des *Lettres* « *persanes*, est un vieux tronc qui a pro- « duit deux branches, le christianisme et le « mahométisme, qui ont couvert toute la « terre ; ou plutôt, ajoute-t-il, c'est une mère « de deux filles qui l'ont accablée de mille « plaies. Mais quelques mauvais traitements « qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de « se glorifier de leur avoir donné la nais- « sance. Elie se sert de l'une et de l'autre « pour embrasser le monde, tandis que sa « vieillesse vénérable embrasse tous les « temps. »

« Josèphe, Basnage et Prideaux ont épuisé l'histoire du peuple qui se tient si constamment dévoué à cette vieille religion, et qui marque si clairement le berceau, l'âge et les progrès de la nôtre.

« Pour ne point ennuyer le lecteur de détails qu'il trouve dans tant de livres concernant le peuple dont il s'agit ici, nous nous bornerons à quelques remarques moins communes sur son nombre, sa dispersion par tout l'univers, et son attachement à la loi mosaïque au milieu de l'opprobre et des vexations.

« Quand l'on pense aux horreurs que les Juifs ont éprouvées depuis Jésus-Christ, au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains, et à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les Etats chrétiens, on conçoit avec étonnement que ce peuple subsiste encore ; cependant, non-seulement il subsiste, mais selon les apparences, il n'est pas moins nombreux aujourd'hui qu'il l'était autrefois dans le pays de Chanaan. On n'en doutera point si, après avoir calculé le nombre de Juifs qui sont répandus dans l'Occident, on y joint les prodigieux essaims de ceux qui pullulent en Orient, à la Chine, entre la plupart des nations de l'Europe et de l'Afrique, dans les Indes orientales et occidentales, et même dans les parties intérieures de l'Amérique.

« Leur ferme attachement à la loi de Moïse n'est pas moins remarquable, surtout si l'on considère leurs fréquentes apostasies, lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois, de leurs juges, et à l'aspect de leurs temples. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée ; et c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs, martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus en plus comme la source de toute sainteté, et ne nous ont envisagés que comme des Juifs rebelles qui ont changé la loi de Dieu en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

« Leur nombre doit être naturellement attribué à leur exemption de porter les armes, à leur ardeur pour le mariage, à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles, à leur loi de divorce, à leur genre de vie sobre et réglée, à leurs abstinences, à leur travail et à leurs exercices.

« Leur dispersion ne se comprend pas moins aisément. Si, pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont encore été plus souvent par un zèle aveugle de tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme et du mahométisme. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers, pour gagner leur vie, partout déclarés incapables de posséder aucuns biens-fonds et d'avoir aucun emploi, ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux, et de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y maintenir, et de lumières dans l'art militaire.

« Cette dispersion n'aurait pas manqué de ruiner le culte religieux de toute autre nation ; mais celui des Juifs s'est soutenu par la nature et la force de ses lois. Elles leur prescrivent de vivre ensemble autant qu'il est possible, dans un même corps, ou du moins dans une même enceinte ; de ne point s'allier aux étrangers, de se marier entre eux, de ne manger de la chair que des bêtes dont ils ont répandu le sang, ou préparées à leur manière. Ces ordonnances et autres semblables les lient plus étroitement, les fortifient dans leur croyance, les séparent des autres hommes, et ne leur laissent, pour subsister, de ressources que le commerce, profession longtemps méprisée par la plupart des peuples d'Europe. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 192 et 193, article *Juif*, par M. Goussier et J.)

JUIFS. — L'histoire profane contient d'innombrables documents qui confirment pleinement tout ce que la Bible nous rapporte de l'histoire des Juifs. Il serait trop long de les reproduire tous ici. Aussi nous bornerons-nous à quelques citations qui, sauf de légères variantes sur quelques points secondaires, attestent suffisamment cette conformité de l'histoire profane avec l'Ecriture sainte. (Voyez d'ailleurs les articles Moise, Hébreux, etc.)

*Origine des Juifs.* — « Les Juifs, dit Justin, sont originaires de Damas, la plus célèbre ville de la Syrie et le berceau des rois assyriens descendants de Sémiramis Le roi Damascus lui donna son nom. Les Syriens, pour honorer la mémoire de ce prince, vénérèrent comme un temple le tombeau de son épouse Arathis, qu'ils regardent comme une de leurs principales divinités. Après Damascus régnèrent Azélus, Adorès, Abraham et Israel. L'heureuse naissance de dix fils rendit ce dernier plus illustre que ses ancêtres. Il divisa son peuple en dix tribus et le partagea entre ses enfants. Il les appela tous Juifs, du nom de Juda, mort après le partage, et voulut qu'ils respectassent tous le souvenir de celui dont ils avaient reçu la succession. Joseph était le plus jeune. Ses frères, redoutant son génie, se saisirent de lui secrètement et le vendirent à des marchands étrangers. Ceux-ci le conduisirent en Egypte, où, par la pénétration de son esprit, il parvint à connaître les secrets de la magie, et gagna l'affection du roi. Habile à expliquer les prodiges, il fut le premier qui interpréta les songes ; science divine, science humaine, rien ne semblait lui être étranger : il prédit une disette plusieurs années avant qu'elle arrivât, et toute l'Egypte eût péri par la famine, si le roi, d'après son avis, n'eût ordonné qu'on mît pendant longtemps du blé en réserve. Il donna de si grandes marques de sa sagesse, que ses réponses semblaient être données par un dieu plutôt que par un homme. » (Justin, xxxvi, chap. 2.)

— « David, dit Euposème, succéda à Saül, son père, et vainquit les Syriens qui habitaient, auprès de l'Euphrate, la ville de Comagène, les Assyriens de Galadine et les Phéniciens. Il combattit aussi contre les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les Ituréens, les Nabathéens, les Abdéens, contre Suron, roi de Tyr et de Phénicie, et les obligea de payer tribut au peuple juif. Il fit alliance avec Vaphrès, roi d'Egypte. Voulant bâtir un temple à Dieu, il le pria de lui désigner la place que l'autel devait occuper. Alors un ange lui apparut, se tenant debout à l'endroit où on a élevé l'autel de Jérusalem, et lui ordonna de ne pas bâtir le temple lui-même, parce qu'il était souillé de sang humain, ayant fait la guerre pendant plusieurs années. Cet ange se nommait Dianathan. Il ordonna à David de laisser à son fils le soin de bâtir le temple, et de préparer lui-même ce qui était nécessaire pour sa construction, de l'or, de l'argent, de l'airain, des pierres, des bois de cyprès et de cèdre. David obéissant fit construire des vaisseaux à Archanes, ville de l'Arabie; il envoya des ouvriers en métal à Uphrès, île de la mer Rouge, où il y avait des mines d'or, et ils apportèrent de ce métal dans la Judée. David régna quarante ans, remit le pouvoir à son fils Salomon, âgé de douze ans, en présence du grand prêtre Héli; lui remit aussi l'or, l'argent, l'airain, les pierres, les bois de cyprès et de cèdre, et il mourut. » (Dans Eusèbe, *Prép. évang.*, ix, 30.) Adad, roi de Damas et de Syrie, qui était fort ami d'Adrazar, ayant appris que David lui faisait la guerre, marcha à son secours avec une grande armée. La bataille se donna proche de l'Euphrate. Adad fut vaincu, perdit vingt mille hommes, et le reste se sauva par la fuite. L'historien Nicolas de Damas parle en ces termes de cette action dans le quatrième livre de son histoire : « Longtemps après, le « plus puissant de tous les princes de ce « pays, nommé Adad, régnait en Damas et « dans toute la Syrie, excepté la Phénicie. « Il entra en guerre avec David, roi des Juifs; « et, après divers combats, il fut vaincu par « lui dans une grande bataille qui se donna « auprès de l'Euphrate, où il fit des actions « dignes d'un grand capitaine et d'un grand « roi. » (Josèphe, *Ant. jud.*, vii, 6.)

— « La cinquième année du règne de Roboam, fils et successeur de Salomon, Sinac, roi d'Egypte, vint à Jérusalem, enleva ses trésors de la maison du roi et pilla tout. (*III Reg.* xiv, 25.) Ce fait se trouve admirablement confirmé par une découverte que nous devons à M. Champollion le Jeune. Nous laissons parler ce savant : « Dans ce « palais merveilleux (de Karnac), j'ai contemplé les portraits de la plupart des vieux « Pharaons connus par leurs grandes actions, « et ce sont des portraits véritables; représentés cent fois dans les bas-reliefs des « murs intérieurs et extérieurs, chacun conserve une physionomie propre et qui n'a « aucun rapport avec celle de ses prédécesseurs ou successeurs; là, dans des tableaux colossals, d'une sculpture véritablement grande et tout héroïque, plus par-

« faite qu'on ne peut le croire en Europe, « on voit Mandouei combattant les peuples « ennemis de l'Egypte, et rentrant en triom « phateur dans sa patrie; plus loin, les « campagnes de Rhamsès-Sésostris; ailleurs, « Sésonchis traînant aux pieds de la Trinité « thébaine (Ammon, Mouth et Khons) les « chefs de plus de trente nations vaincues, « parmi lesquelles j'ai retrouvé, comme cela « devait être, en toutes lettres : J-OU-DA-HA-« ME-LA-K. Le roi des Juifs ou de Juda.

« C'est là un commentaire à joindre au « chapitre XIV du troisième livre des *Rois*, « qui raconte en effet l'arrivée de Sésonchis « à Jérusalem et ses succès : ainsi l'iden-« tité que nous avons établie entre le « Scheschonk égyptien, le Sésonchis de « Manéthon et le Sésac ou Scheschok de la « Bible, est confirmée de la manière la plus « satisfaisante. » (CHAMPOLLION le Jeune, *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, en 1828 et 1829, 7e lettre, p. 97.)

— « Je viens maintenant, dit Josèphe, à ce que les Chaldéens ont écrit à notre sujet, et qui a tant de conformité avec notre histoire. Bérose, qui était de cette nation, et qui est si connu et si estimé de tous les gens de lettres, par les traités d'astronomie et autres sciences des Chaldéens qu'il a écrits en grec, rapporte, conformément aux plus anciennes histoires et à ce que Moïse a dit, la destruction du genre humain par le déluge, à la réserve de Noé, auteur de notre race, qui, par le moyen de l'arche, se sauva sur le sommet des montagnes d'Arménie. Il parle ensuite des descendants de Noé, suppute le temps jusqu'à Nabulazar, roi de Babylone et de Chaldée, raconte ses actions, et dit comment il envoya Nabuchodonosor, son fils, contre l'Egypte et la Judée qu'il assujettit à sa puissance, brûla le temple de Jérusalem, emmena captif à Babylone tout notre peuple, et rendit ainsi Jérusalem déserte pendant soixante-dix ans, c'est-à-dire jusqu'au règne de Cyrus, roi de Perse. Il ajoute que ce prince avait sous sa domination Babylone, l'Egypte, la Syrie, la Phénicie, l'Arabie, et qu'il surpassa par la grandeur de ses actions tous les rois des Chaldéens et des Babyloniens qui l'avaient précédé. Voici comment cet auteur en parle: *Nabulazar fut père de Nabuchodonosor. Ce grand prince, ayant appris que le gouverneur qu'il avait établi dans l'Egypte, la Syrie intérieure et la Phénicie, s'était révolté, et ne pouvant, à cause de son grand âge, prendre lui-même la conduite de son armée, envoya contre eux, avec de grandes forces, Nabuchodonosor, son fils, qui était encore dans la vigueur de la jeunesse. Ce prince vainquit ce rebelle, et réduisit toutes ces provinces sous la puissance du roi son père. Il apprit presque en même temps que celui-ci était mort à Babylone, après avoir régné vingt-neuf ans; et lorsqu'il eut mis ordre à toutes les affaires de l'Egypte et des autres provinces, il commanda à ceux à qui il se fait le plus de ramener son armée à Babylone avec les prisonniers, tant juifs que phéniciens, syriens et égyptiens ; il partit avec un petit nombre des siens, et, prenant son chemin à travers les déserts, il se rendit à Babylone. Il trouva les choses dans l'état qu'il pouvait désirer, les Chaldéens et les grands du royaume ayant tout fait pour lui témoigner leur fidélité. Se voyant ainsi dans un si haut degré de puissance, et tous ses captifs étant arrivés, il leur donna d'excellentes terres dans la province de Babylone, et leur commanda d'y bâtir pour s'y établir. Il enrichit les temples de Bel et ses autres dieux des dépouilles qu'il avait remportées dans la guerre, joignit une nouvelle ville à l'ancienne ville de Babylone, et, après avoir pourvu à ce que ceux qui entreprendraient de l'assiéger ne pussent détourner le cours du fleuve sur lequel elle est assise, il l'enferma en dedans d'une triple enceinte de murailles, et d'une semblable au dehors dont les murs étaient bâtis de briques enduites de bitume. Après l'avoir ainsi fortifiée, il y fit des portes si superbes, qu'on les aurait prises pour les portes d'un temple. Il fit aussi auprès du palais du roi son père un autre palais, beaucoup plus grand et plus magnifique, dont il serait trop long de rapporter quels étaient les ornements et l'incroyable beauté; et, ce qui surpasse toute croyance, il fut achevé en quinze jours. Comme la reine sa femme, qui avait été nourrie dans la Médie, aimait la vue des montagnes, il fit aussi avec des pierres d'une grandeur prodigieuse, qui, étant entassées les unes sur les autres, avaient la ressemblance d'une montagne, un jardin suspendu en l'air, où il y avait toutes sortes de plantes.*

« C'est ainsi que Bérose parle de ce prince, et il en dit encore plusieurs autres choses dans son livre des *Antiquités chaldaïques*, où il blâme les auteurs grecs d'avoir écrit faussement que Sémiramis, reine d'Assyrie, avait bâti Babylone et fait tant de merveilleux ouvrages. Et cette histoire de Bérose est d'autant plus digne de foi, qu'elle s'accorde avec ce que l'on voit encore dans les archives des Phéniciens : que ce roi de Babylone dont j'ai parlé avait dompté toute la Syrie et la Phénicie. Philostrate confirme aussi la même chose dans son histoire, où il fait mention du siége de Tyr. Et Mégasthène, dans son quatrième livre de l'*Histoire des Indes*, dit que ce prince surpassait Hercule en courage et par la grandeur de ses actions, et qu'il a poussé ses conquêtes jusque dans l'Afrique et dans l'Espagne. Quant à ce que j'ai dit, que le temple de Jérusalem avait été brûlé par les Babyloniens, et recommencé sous le règne de Cyrus qui dominait dans toute l'Asie, cela paraît clairement par ce que le même Bérose en rapporte dans son troisième livre, dont voici les paroles : *Lorsque Nabuchodonosor eut commencé à bâtir ce mur pour enfermer Babylone, il tomba dans une langueur dont il mourut, après avoir régné quarante-trois ans. Evilmérodach, son fils, lui succéda, et ses méchancetés et ses vices le rendirent si odieux, que n'ayant encore régné que deux ans, Nériglissor, qui avait épousé sa sœur,*

*le tua en trahison, et regna quatre ans. Laborosarcoth, qui était encore fort jeune, régna seulement neuf mois; car ceux mêmes qui avaient été amis de son père, reconnaissant qu'il avait de très-mauvaises inclinations, trouvèrent moyen de s'en défaire, et après sa mort choisirent, d'un commun consentement, pour régner sur eux, Nabonid, qui était de Babylone et de la même race que lui. Ce fut sous son règne que l'on bâtit le long du fleuve, avec de la brique enduite de bitume, ces grands murs qui enferment la ville de Babylone. Et en la dix-septième année de son règne, Cyrus, roi de Perse, après avoir conquis le reste de l'Asie, marcha avec une grande armée vers Babylone. Nabonid alla à sa rencontre, perdit la bataille et se sauva avec peu des siens dans la ville de Borsype. Cyrus assiégea ensuite Babylone, dans la croyance qu'après avoir forcé le premier mur il pourrait se rendre maître de cette place; mais, l'ayant trouvée beaucoup plus forte qu'il ne le pensait, il changea de dessein, et alla assiéger Nabonid dans Borsype. Ce prince, ne se voyant pas en état de soutenir le siége, eut recours à la clémence de Cyrus, qui le traita fort humainement. Il lui donna de quoi vivre fort à son aise dans la Caramanie, où il passa le reste de ses jours dans une condition privée.*

« Ces paroles de Bérose s'accordent avec l'histoire de notre nation, qui porte que Nabuchodonosor, en la dix-huitième année de son règne, détruisit notre temple ; qu'il demeura entièrement ruiné durant sept ans ; que l'on en jeta de nouveau les fondements en la deuxième année du règne de Cyrus, et qu'il fut achevé de rebâtir en la seconde année du règne de Darius. » (JOSÈPHE, *contre Appion*, I, 6.)

On trouve, dans l'ouvrage d'Abydène sur les Assyriens, le passage suivant touchant Nabuchodonosor : « Nabuchodonosor, dit Mégasthène, plus courageux qu'Hercule, fit la guerre en Libye et en Ibérie. Il soumit ces deux pays, et en transféra les habitants sur les côtes occidentales du Pont. Ensuite, disent les Chaldéens, étant monté sur le trône, il fut inspiré par un dieu, et prononça ces oracles : *Babyloniens, moi, Nabuchodonosor, je vous annonce un malheur prochain, que ni Bélus, mon aïeul, ni la reine Bétis, ne pourront persuader aux Parques de détourner de nous. Il viendra de la Perse un mulet qui, favorisé par vos dieux, vous réduira en esclavage. Son allié sera le Mède dont se glorifie l'Assyrien. Plût aux dieux qu'avant d'avoir livré les citoyens, il fût dévoré par quelque Charybde, ou englouti dans les flots ; ou bien que, prenant d'autres routes, il s'égarât dans le désert, où il n'y a ni ville ni trace d'hommes, mais seulement des bêtes féroces et des oiseaux de proie, et qu'il errât au milieu des pierres et des torrents. Mais avant qu'il ait conçu ce dessein, moi je serai en possession d'une destinée plus heureuse.* Ayant fait ces prédictions, il disparut à l'instant, et son fils Evilmaluruch monta sur le trône. Celui-ci fut tué par Nériglisarès, son beau-frère, qui laissa pour héritier son jeune fils, Labassoarasch. Ce dernier ayant péri d'une mort violente, Nabannidoch, qui ne lui était uni par aucun lien, fut déclaré roi. Cyrus, ayant pris Babylone, donna à ce dernier le gouvernement de la Caramanie. »

Quant à la construction de Babylone par Nabuchodonosor, voici ce que rapporte le même auteur : « On dit qu'au commencement, tous les environs étaient couverts d'eau et ressemblaient à une mer. Bélus fit cesser cela : il indiqua à chacun l'endroit qu'il devait occuper, entoura Babylone d'un mur, et au temps marqué il disparut. Nabuchodonosor fit aussi des remparts et des portes d'airain qui subsistèrent jusqu'au règne des Macédoniens. »

Abydène dit plus loin : « Nabuchodonosor, devenu roi, fortifia Babylone d'une triple enceinte de murs dans l'espace de quinze jours, détourna le fleuve Arcane et Armacale, qui est un bras de l'Euphrate, et fit creuser un grand lac en faveur de la ville de Térédon. Ce lac avait quarante parasanges de circuit et vingt brasses de profondeur, et il suffisait d'en ouvrir les portes pour arroser toute la plaine. Ces portes étaient appelées *échétognomones*. Au moyen des digues, il arrêta le débordement de la mer Rouge, fortifia Térédon, afin d'arrêter les incursions des Arabes, et planta autour de son palais des arbres, qu'il appelait jardins suspendus. » (EUSÈBE, *Prép., évang.*, IX, 41.)

*Des Juifs sous la domination des Perses et des successeurs d'Alexandre.* — Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs vécurent sous la domination des Perses, et plus tard, sous celle d'Alexandre et de ses successeurs ; cette partie de leur histoire n'offre rien de bien remarquable jusqu'au règne d'Antiochus Épiphane. Nous savons seulement que, rendus plus sages par le malheur, ils furent plus fidèles à la loi de Dieu, moins enclins à l'idolâtrie. Or, c'est le témoignage que leur rendent les auteurs païens, comme on va le voir dans cet article.

« Hécatée d'Abdère, qui n'était pas seulement un grand philosophe, mais d'une grande capacité dans les affaires, dit Josèphe, et qui avait été nourri auprès d'Alexandre le Grand et de Ptolémée, roi d'Égypte, fils de Lagus, a écrit un livre entier sur ce qui regarde notre nation. J'en rapporterai brièvement quelque chose, et je commencerai par marquer les temps. Il parle de la bataille donnée par Ptolémée à Démétrius, auprès de la ville de Gaza, onze ans après la mort d'Alexandre, ou la cent dix-septième olympiade, selon la supputation de Castor dans sa chronique, et dit : *En ce même temps, Ptolémée, fils de Lagus, vainquit, auprès de Gaza, dans une bataille, Démétrius, fils d'Antigone, surnommé Poliorcètes, c'est-à-dire destructeur de villes.* Or, tous les historiens demeurent d'accord qu'Alexandre le Grand mourut à la cent quatorzième olympiade ; et, ainsi, personne ne peut révoquer en doute que, du temps de ce grand prince, notre nation ne fût florissante. Hécatée ajoute qu'après cette

bataille, Ptolémée se rendit maître de toutes les places de Syrie, et que sa bonté et sa douceur lui gagnèrent tellement les cœurs des peuples, que plusieurs le suivirent en Égypte, et particulièrement un sacrificateur juif nommé Ézéchias, âgé de soixante-six ans, très-estimé parmi ceux de sa nation, très-éloquent et si habile, qu'aucun autre ne le surpassait dans la connaissance des affaires les plus importantes. Ce même auteur dit ensuite que le nombre des sacrificateurs qui recevaient les décimes et qui gouvernaient en commun était de quinze cents; et, revenant à parler encore d'Ézéchias, il dit : *Ce grand personnage, accompagné de quelques-uns des siens, conférait souvent avec nous, et nous expliquait les choses les plus importantes de la discipline et de la conduite de ceux de sa nation, qui, toutes, étaient écrites.* Il ajoute que nous sommes si attachés à l'observation de nos lois, qu'il n'y a rien que nous ne soyons prêts à souffrir plutôt que de les violer. Voici ses paroles : *Quelques maux qu'ils aient soufferts des peuples voisins, et particulièrement des rois de Perse et de leurs lieutenants généraux, on n'a jamais pu les faire changer de sentiments. Ni la perte de leurs biens, ni les outrages, ni les blessures, ni même la mort, n'ont été capables de les faire renoncer à la religion de leurs pères. Ils ont été sans crainte au-devant de tous ces maux, et ont donné des preuves incroyables de leur fermeté et de leur constance pour l'observation de leurs lois. Un gouverneur de Babylone, nommé Alexandre, voulant faire rebâtir le temple de Bel qui était tombé, et obligeant même tous ses soldats à porter les matériaux nécessaires pour cet ouvrage, les Juifs furent les seuls qui le refusèrent. Il les châtia de diverses manières sans pouvoir jamais vaincre leur opiniâtreté, et enfin le roi les déchargea d'un travail qu'ils ne croyaient pas devoir faire en conscience. Lorsqu'ils furent retournés en leur pays, ils ruinèrent tous les temples et les autels de ceux qu'ils ne reconnaissaient point pour dieux, et le gouverneur de la province leur fit payer, pour ce sujet, de grosses amendes.* Cet historien ajoute qu'on ne saurait trop admirer une si grande fermeté, et témoigne aussi que notre nation a été très-puissante en hommes; que les Perses en emmenèrent un grand nombre à Babylone, et qu'après la mort d'Alexandre le Grand plusieurs furent transportés aussi en Égypte et en Phénicie, à cause d'une sédition arrivée en Syrie... Le même Hécatée d'Abdère rapporte une action qu'il vit faire à un des Juifs qui servaient dans l'armée d'un des successeurs d'Alexandre. Voici ses propres paroles : *Lorsque j'allais vers la mer Rouge, il se trouva entre les cavaliers de la mer Rouge un Juif, nommé Mausolan, qui passait pour un des plus courageux et des plus adroits archers qui fussent parmi les Grecs et les étrangers; et plusieurs, pressant un devin de prédire, par le vol d'un oiseau, quel serait le succès de notre voyage, ce devin leur dit de s'arrêter; ils le firent, et Mausolan lui en demanda la raison. Ayant répondu que c'était pour regarder un oiseau qu'il voyait; parce que, si cet oiseau ne partait point, ils ne devaient pas passer outre; que s'il se levait et volait devant eux, ils devaient continuer leur voyage; mais que, s'il prenait son vol derrière eux, ils seraient obligés de s'en retourner; Mausolan, sans lui répliquer, banda son arc, tira une flèche, et tua l'oiseau en l'air. Ce devin et quelques autres en furent si offensés qu'ils lui dirent des injures, et il leur répondit : Avez-vous perdu l'esprit de regretter ainsi ce malheureux oiseau, que vous tenez entre vos mains? S'il ignorait ce qu'il importait à sa vie, comment pouvait-il nous faire connaître si notre voyage serait heureux? Et s'il avait eu quelque connaissance de l'avenir, serait-il venu ici pour y recevoir la mort par l'une des flèches du juif Mausolan?*

« *Ceux qu'on appelle Juifs*, dit Agatharchide, *demeurent dans une ville très-forte nommée Jérusalem. Ils fêtent si religieusement le septième jour, que non-seulement ils ne portent point d'armes et ne labourent point la terre ce jour-là, mais ils ne font aucun travail. Ils le passent jusqu'au soir à adorer Dieu dans le temple. Ainsi, lorsque Ptolémée Lagus vint avec une armée, au lieu de lui résister comme ils l'auraient pu, cette folle superstition fit que, de peur de violer ce jour qu'ils nomment sabbat, ils le reçurent pour maître, et un maître cruel. On connut alors combien cette loi était mal fondée; et un tel exemple doit apprendre, non-seulement à ce peuple, mais à tous les autres, que l'on ne peut, sans extravagance, s'attacher à de telles observations, lorsqu'un grand et pressant péril oblige de s'en départir.* » (JOSÈPHE, *contre Appion*, n° I, 8.)

« *Scopas, général de l'armée de Ptolémée*, dit Polybe, *entra en hiver dans le haut pays, et assujettit les Juifs.* Il ajoute, un peu après, que lorsque Antiochus eut vaincu Scopas, il se rendit maître des villes de Samarie, Gadava, Batanéa et Agila, et qu'aussitôt les Juifs qui habitaient Jérusalem, où est ce célèbre temple, embrassèrent son parti : sur quoi, ayant plusieurs choses à dire principalement touchant ce temple, il le remit à un autre temps. » (JOSÈPHE, *Ant. jud.*, XII, 3.)

*Persécution d'Antiochus Epiphane.* — Antiochus, surnommé Epiphane, roi de Syrie, s'étant emparé de Jérusalem sans aucun juste motif, pilla le temple et voulut contraindre les Juifs à abandonner la loi de Dieu, et entre autres choses à manger de la chair de porc; mais il ne put atteindre son but : plusieurs préférèrent la mort à l'apostasie; le plus grand nombre prit les armes, et avec l'assistance miraculeuse de Dieu, secoua le joug du tyran. Celui-ci, apprenant qu'il y avait à Elymaïs, en Perse, un temple très-riche, s'y rendit et tâcha de s'emparer de la ville, afin d'en piller le temple; mais il ne put en venir à bout, et bientôt, frappé de maladie par un effet visible de la colère de Dieu, il termina sa vie par une mort malheureuse. (*I Mach.* VI, et *II Mach.* IX.)

Voici ce qu'on trouve dans les auteurs païens à l'appui de ces faits :

— « Tant que l'Orient fut au pouvoir des Assyriens, des Mèdes et des Perses, dit Tacite, les Juifs furent la partie la plus méprisée de leurs sujets. Lorsque les Macédoniens furent les maîtres, Antiochus tâcha de leur enlever leurs superstitions et de leur faire prendre des mœurs grecques. Ses efforts pour rendre meilleur ce peuple détestable furent arrêtés par la guerre des Parthes, car la révolte d'Arsace eut lieu à cette époque. » (*Hist.*, v, 8.)

— « Le roi Antiochus, dit Diodore de Sicile, ayant assiégé Jérusalem, les Juifs résistèrent quelque temps ; mais, après avoir consommé leurs provisions, ils furent obligés d'envoyer des ambassadeurs pour négocier. La plupart des amis du roi lui conseillaient de prendre la ville d'assaut et d'exterminer entièrement la race des Juifs. Car, seuls de tous les peuples, ils n'avaient point de commerce avec les autres, et regardaient tous les hommes comme ennemis. Leurs ancêtres avaient été bannis d'Egypte comme des gens impies et détestés des dieux. Etant couverts de dartres et de lèpre, ils furent réunis et chassés dans des lieux déserts, afin que leur bannissement fût une sorte d'expiation. Après leur expulsion, ils s'emparèrent des endroits voisins de Jérusalem. Ceux qui les ont réunis en corps de nation leur ont laissé pour héritage la haine des hommes, aussi leur ont-ils donné des lois entièrement différentes de celles des autres peuples ; ils ne peuvent prendre leur repas avec les étrangers, ils ne peuvent avoir avec eux aucun rapport bienveillant. Les amis d'Antiochus lui rappelèrent la haine héréditaire de ses ancêtres pour cette nation. En effet Antiochus, surnommé *Epiphane*, ayant vaincu les Juifs, pénétra dans le sanctuaire de leur Dieu, où le grand prêtre seul avait droit de pénétrer. Il y trouva une statue en pierre qui représentait un homme à longue barbe monté sur un âne, et tenant un livre entre ses mains. Il pensa que c'était l'image de Moïse, le même qui avait fondé Jérusalem, constitué la nation et donné aux Juifs des lois criminelles qui les obligeaient de haïr les autres peuples Antiochus Epiphane, ayant en horreur cette haine des hommes, fit ses efforts pour détruire leurs institutions. Après avoir immolé un grand porc devant la statue du fondateur de la ville sur un autel en plein air, il arrosa l'un et l'autre du sang de cet animal, il en fit cuire la chair et ordonna d'en exprimer le jus sur les livres sacrés contenant des lois qui respiraient la haine des étrangers. Il fit éteindre le feu qu'ils regardent comme éternel, et qui brûle sans cesse dans leur temple, et força le grand prêtre et les autres Juifs à manger de la chair de porc. Les amis d'Antiochus le Pieux, après avoir dit cela, l'exhortèrent vivement à anéantir cette nation, ou du moins à détruire leurs lois et à les obliger à changer de mœurs. Le roi, qui avait des sentiments généreux, un caractère doux, reçut des otages et pardonna aux Juifs après leur avoir imposé des tributs et renversé les murs de Jérusalem. » (Diodore de Sicile, xxxiv, 1.)

— « Quand Antiochus, dit Josèphe, violant le droit des gens, pilla le temple dont il ne s'était point rendu maître par le droit de la guerre, puisqu'il faisait profession d'être notre allié et notre ami, mais par une surprise et pour satisfaire son avarice, il n'y trouva rien qui ne fût digne de respect, comme il paraît par la manière dont en parlent plusieurs auteurs païens dignes de foi, tels que Polybe de Mégalopolis, Strabon de Cappadoce, Nicolas de Damas, Castor le Chronographe et Apollodore, qui disent tous qu'Antiochus, ayant besoin d'argent, viola l'alliance qu'il avait avec les Juifs et pilla le temple, qui était plein de richesses. » Josèphe, *contre Appion*, ii, 4.)

— « Antiochus, roi de Syrie, dit Polybe, voulant acquérir des richesses, résolut d'entreprendre une expédition contre le temple de Diane, qui était à Elymaïs. Arrivé à l'endroit, il fut trompé dans ses espérances, car les barbares qui habitaient aux environs ne lui permirent pas d'accomplir son crime. Arrivé à Tabès, ville de Perse, il y mourut atteint de folie, d'après quelques-uns, à cause des marques de colère que la Divinité avait montrées contre celui qui voulait profaner son temple. » (Polybe, xxxi, 2.)

§ *Rois asmonéens* (*Voy.* asmonéens).—Après la mort d'Antiochus Epiphane, les Juifs, pour avoir un appui contre leurs ennemis, firent alliance avec les Romains, qui étaient déjà puissants à cette époque. (*I Mach.* viii.) Ils furent dès lors gouvernés par les Machabées, qui devinrent dans la suite grands prêtres, prirent plus tard le titre de rois et se succédèrent jusqu'au règne d'Hérode l'Ascalonite. On les appelle rois asmonéens, d'Asmonée, chef de leur famille. Ceux qui portèrent le titre de rois furent Aristobule, fils du grand sacrificateur Hyrcan, Alexandre Jannée, Aristobule II, Hyrcan et Antigone. Les citations que nous allons faire ont pour but de confirmer les passages des Livres saints qui rapportent l'alliance des Juifs avec Rome, et de montrer que ce peuple a été gouverné par des chefs pris dans son sein jusqu'au règne d'Hérode l'Ascalonite, et que ce n'est qu'à cette époque que le sceptre est sorti définitivement de Juda, et qu'a dû naître le Messie, d'après la prophétie de Jacob

— « Xerxès, roi de Perse, dit Justin, fut le premier qui dompta les Juifs ; plus tard, ils tombèrent avec les Perses sous la domination d'Alexandre le Grand, et restèrent longtemps unis au royaume de Syrie, sous le joug des Macédoniens. S'étant détachés de Démétrius, ils obtinrent l'amitié des Romains, qui, faisant alors des largesses du bien d'autrui, les mirent en liberté avant tous les autres Orientaux... Antiochus soumit les Juifs, qui, sous son père Démétrius, ayant secoué le joug macédonien, avaient reconquis leur liberté par les armes. Cette

nation fut ensuite tellement forte, qu'elle ne supporta plus après lui aucun roi macédonien, et que gouvernée par des rois pris dans son sein, elle désola la Syrie par ses attaques redoutables. » (JUSTIN, XXXVI, 1 et 3.)

— « Les Macédoniens étant affaiblis, dit Tacite, la puissance des Parthes au berceau, les Romains éloignés, les Juifs se donnèrent des rois qui, chassés par l'inconstance du peuple, rétablis par la force des armes, se permettant l'exil des citoyens, le renversement des cités, les assassinats de frères, de pères, d'épouses, et les autres crimes ordinaires aux rois, entretenaient la superstition; car ils unissaient au pouvoir royal, pour mieux l'affermir, la dignité du sacerdoce. » (TACITE, *Hist.*, V, 8.)

— « Le roi Antiochus, dit Nicolas de Damas, après avoir fait ériger un arc de triomphe sur les bords du fleuve Lycus, à cause de la victoire qu'il avait remportée sur Indate, général de l'armée des Parthes, y passa deux jours à la prière du Juif Hyrcan, à cause d'une fête de cette nation qui arrive en ce temps-là, et durant laquelle leurs rois ne leur permettent pas de se mettre en campagne. » (Dans JOSÈPHE, *Antiq. jud.*, XIII, 16.)

— « Plusieurs de ceux qui étaient venus avec nous en Chypre et de ceux qui y furent depuis envoyés par la reine Cléopâtre, dit Strabon, abandonnèrent son parti pour suivre celui de Ptolémée, et il n'y eut que les Juifs qui avaient été attachés d'affection à Onias qui demeurèrent fidèles à cette princesse, à cause de la confiance qu'elle avait à Chelcias et à Ananias, leurs compatriotes. » (*Ibidem*, 18.)

— « D'après Timagne, Aristobule *était un prince doux; les Juifs ne lui sont pas peu redevables, car il recula si souvent les bornes de leur pays, qu'il l'accrut d'une partie de l'Iturée, et joignit ce peuple à eux par le lien de la circoncision.* » (STRABON, *ibidem*, 19.)

— « Il vint, dit encore Strabon, des ambassadeurs d'Egypte qui présentèrent à Pompée une couronne du poids de 4,000 pièces d'or; d'autres lui apportèrent de Judée une vigne ou un jardin d'or, que l'on nommait Terpolis, c'est-à-dire délicieux. J'ai vu ce riche présent à Rome, dans le temple de Jupiter Capitolin, à qui il avait été consacré avec cette inscription : *Alexandre, roi des Juifs*, et on l'estimait 500 talents. On dit qu'il avait été envoyé par Aristobule, prince des Juifs. » (*Idem*, XIV, 5.)

— « Hypsicrate dit que Mithridate, lors de son expédition d'Egypte, vint premièrement seul, et que lorsqu'il fut à Ascalon, il appela à son secours Antipater, gouverneur de Judée, qui lui amena trois mille hommes et fut cause que tous les autres grands, et entre autres Hyrcan, souverain sacrificateur, joignirent leurs armées aux siennes. » (*Id.*, XIV, 15.)

— « Tandis que Pompée était à Damas de Syrie, dit Diodore, Aristobule, roi des Juifs, et Hyrcan, son frère, se rendirent auprès de lui afin de le prendre pour juge d'un démêlé qu'ils avaient entre eux au sujet de la royauté. Les principaux de la nation, au nombre de plus de deux cents, allèrent aussi le trouver, et lui exposèrent que leurs ancêtres, chefs du temple, avaient envoyé autrefois des ambassadeurs au sénat et en avaient obtenu que la nation des Juifs serait libre et indépendante, qu'elle n'aurait point de roi, mais seulement un grand prêtre pour gouverneur; qu'Aristobule et Hyrcan s'étaient faits rois au mépris des lois de la patrie, avaient asservi injustement les citoyens, et s'étaient emparés du pouvoir par le moyen d'une multitude de mercenaires, par la cruauté et par le meurtre. Pompée renvoya à une autre époque l'examen de leur différend. » (DIODORE de Sicile, XL, 3.)

*Mœurs et croyances des Juifs.* — Les religions de tous les peuples de l'antiquité, excepté celle des Juifs, étaient à peu près les mêmes pour le fond. Elles conservèrent, il est vrai, quelques lambeaux des vérités révélées au premier homme, mais elles aboutirent toutes à l'idolâtrie, à un absurde polythéisme. La seule religion des Juifs ne ressemblait en rien à celles des autres peuples; c'est ce que nous allons démontrer dans cet article, et l'on en conclura que la vérité religieuse, qui doit nécessairement se trouver sur la terre, ne pouvait en même temps être chez les Juifs et chez les gentils. Ce point établi, nous laisserons au bon sens le soin de décider de quel côté elle se trouvait. On observera aussi dans cet article que les Juifs étant un petit peuple, sans communication avec les autres, n'ayant presque aucun moyen humain de civilisation, ne peuvent avoir puisé que dans la parole de Dieu leurs dogmes, leur morale, et toutes ces vérités sublimes que les philosophes païens n'avaient fait qu'entrevoir à l'aide des traditions primitives, et peut-être même au moyen des livres juifs.

— « Moïse, dit Tacite..., donna aux Juifs des rites nouveaux et différents de ceux des autres peuples. Là est profane tout ce qui, chez nous, est sacré; permis, ce que, nous, nous croyons criminel. Ils ont consacré dans leur sanctuaire l'effigie de l'animal au moyen duquel ils avaient trouvé la route et apaisé leur soif, et ils immolent le bélier, comme pour mépriser Hammon. Ils sacrifient aussi le bœuf, que les Egyptiens adorent sous le nom d'Apis. Ils s'abstiennent du porc, en mémoire de cette lèpre funeste qui les avait autrefois souillés, et à laquelle cet animal est sujet. Ils avouent encore par leurs jeûnes fréquents la longue famine qu'ils souffrirent jadis, et leur pain sans levain rappelle le blé qu'ils prirent en fuyant. On dit qu'ils ont fixé le repos au septième jour, parce que ce jour mit fin à leurs souffrances. Ensuite, séduits par la paresse, ils ont consacré la septième année à l'oisiveté. D'autres disent que ce repos fut établi pour honorer Saturne; soit que les Juifs aient reçu les principes de leur religion des Ideens, qui, chassés avec Saturne, formèrent cette nation, comme on le rapporte; soit parce

que, des sept astres qui règlent la destinée des hommes, celui dont le globe est le plus élevé et la force la plus grande est l'étoile de Saturne, et que la plupart des corps célestes exercent leur force et font leurs révolutions par nombres septénaires.

« Ces rites, de quelque manière qu'ils aient commencé, sont soutenus par leur antiquité. Les autres institutions, sinistres, infâmes, ont prévalu par la dépravation; car tous les méchants qui reniaient la religion de leur patrie apportaient dans la Judée leurs offrandes et leurs tributs. La puissance des Juifs s'en accrut. Chez eux, fidélité à toute épreuve, pitié toujours prompte; mais à l'égard de tous les autres, haine et hostilité. Ils ne communiquent avec les autres nations ni à table ni au lit. Quoique très-portés à la débauche, ils s'abstiennent cependant des femmes étrangères; mais entre eux tout est permis. Ils ont établi la circoncision afin de se reconnaître entre eux; ceux qui adoptent leurs mœurs la pratiquent aussi, et reçoivent pour premier principe le mépris des dieux, le renoncement à la patrie, aux parents, aux enfants, aux frères. Cependant, on veille à l'accroissement de la population, car il leur est défendu de tuer un nouveau-né, et ils regardent comme immortelles les âmes de ceux qui sont morts dans les combats ou dans les supplices; de là le désir d'engendrer et le mépris de la mort. Comme les Egyptiens, ils aiment mieux enterrer les corps que de les brûler. Ils ont la même prévoyance, la même persuasion qu'eux au sujet des enfers; quant au ciel, leur croyance diffère : les Egyptiens adorent la plupart des animaux et les images qu'ils se fabriquent; les Juifs ne conçoivent *la Divinité que par la pensée, et ne reconnaissent qu'un Dieu. Ils regardent comme impies ceux qui font des images des dieux avec des matières périssables et leur donnent la forme humaine. Leur Dieu est le Dieu suprême, éternel, immuable, indestructible;* aussi, ils ne souffrent aucune statue dans leurs villes ou dans leurs temples, pas même pour flatter les rois ou honorer les Césars. Comme leurs prêtres chantaient au son de la flûte et des tambours, et se couronnaient de lierre, et qu'on trouva une vigne d'or dans leur temple, quelques-uns ont cru qu'ils adoraient Bacchus, vainqueur de l'Orient; mais le culte de Bacchus est bien différent des rites judaïques : Bacchus a établi des fêtes riantes et joyeuses, les cérémonies des Juifs sont ridicules et lugubres. » ( TACITE, *Hist.*, V, 4 et 5. )

— « Il y a dans l'empire romain, dit Dion Cassius, une nation, c'est celle des Juifs, qui, souvent réprimée, a cependant pris un tel accroissement, qu'elle semble être au-dessus des lois. Les Juifs sont différents des autres hommes; leur manière de vivre est tout opposée, pour ainsi dire, à celle du genre humain, surtout en ce qu'ils n'honorent point du tout les dieux; cependant ils en vénèrent un avec zèle. Ils n'ont aucune statue dans Jérusalem; mais ils adorent plus que tous les hommes leur Dieu, qu'ils croient ineffable et invisible. » ( DION CASSIUS, XXXVII.)

— « Le philosophe Porphyre appelait les Juifs « un peuple de philosophes. » (*De l'Abst.*, II, 26.)

*Les Juifs étaient répandus partout.* — Comme les Juifs étaient les dépositaires des vérités révélées, Dieu voulut qu'ils fussent connus partout, afin que tous les hommes pussent apprendre par leur moyen ce qui était indispensable au salut, et surtout la nécessité d'un rédempteur. C'est un véritable prodige que ce peuple, dont le pays n'occupait qu'un point sur le globe, fût connu dans l'univers entier. Or, ce fait incontestable, nous pourrions l'établir par un grand nombre de témoignages, mais pour ne pas être trop long, nous nous contenterons de citer le passage suivant de Strabon : « Il y avait dans la ville de Cyrène des bourgeois, des laboureurs, des étrangers et des Juifs; car ces derniers sont répandus dans toutes les villes, et il serait difficile de trouver un lieu en toute la terre qui ne les ait reçus, et où ils ne soient puissamment établis. L'Egypte et Cyrène, lorsqu'elles étaient assujetties à un même prince, et plusieurs autres nations, ont tant estimé les Juifs, qu'elles ont embrassé leurs coutumes, et ayant été nourries et élevées avec eux, ont observé les mêmes lois. On voit dans l'Egypte plusieurs colonies de Juifs, sans parler d'Alexandrie, où ils ont des magistrats qui décident tous leurs différends selon leurs lois, et confirment les contrats ou autres actes qu'ils passent entre eux comme dans les républiques les plus absolues. Ce qui a fait que cette nation s'est établie de telle sorte dans l'Egypte, c'est que les Egyptiens ont tiré leur origine des Juifs, et que ces deux pays sont si proches, que l'on passe aisément de l'un à l'autre, de même qu'en Cyrène, qui n'est pas seulement voisine de l'Egypte, mais qui en a été une partie. » ( STRABON, dans JOSÈPHE, *Ant. jud.* XIV, 12. )

*Antiquité des Juifs.* — Des ennemis de la vraie religion ont prétendu que les Juifs étaient un peuple nouveau, et que son histoire était fabuleuse; tout ce que nous avons cité jusqu'ici est plus que suffisant pour démontrer le contraire. Nous ajouterons cependant ici un passage de Josèphe et un autre de Tacite. Ce dernier nous montrera que, si les païens ignoraient l'origine des Juifs, ils s'accordaient du moins à les regarder comme un peuple très-ancien. « Les histoires des Egyptiens, des Chaldéens et des Phéniciens, dit Josèphe, suffisent pour faire connaître l'antiquité de notre race, quand on n'y ajouterait point celle des Grecs, parmi lesquels, outre ceux dont j'ai parlé, on peut mettre Théophile, Théodote, Mnazéas, Aristophane, Hermogène, Eumérus, Conon, Zopyrion, et peut-être d'autres, car je n'ai pas lu tous ceux de leurs livres qui ont fait une mention particulière de nous. La plupart d'entre eux ont ignoré la vérité de ce qui s'est passé dans les premiers siècles, parce qu'ils n'ont

pas lu nos Livres saints, mais tous rendent témoignage de l'antiquité de notre nation, qui est le sujet que je me suis proposé de traiter. Démétrius de Phalère, Philon l'Ancien et Eupolème ne se sont pas beaucoup éloignés de la vérité. » (JOSÈPHE, *contre Appion*, I, 8.)

— « Puisque je dois raconter le dernier jour de la célèbre ville de Jérusalem, dit Tacite, il me semble à propos de faire connaître son origine. Les Juifs, dit-on, chassés de l'île de Crète, s'établirent aux extrémités de la Libye, dans le temps que Saturne, détrôné par Jupiter, quitta ses États. On le conjecture d'après leur nom. Il y a, en Crète, une montagne célèbre nommée Ida; ses habitants, appelés Idéens (*Idœi*), furent, par un prolongement barbare, appelés Juifs (*Judœi*). Quelques-uns disent que, sous le règne d'Isis, l'Egypte, regorgeant d'habitants, en envoya une partie sur les terres voisines, sous la conduite de Jérosolyme et de Juda. Plusieurs prétendent que les Juifs sont des Ethiopiens que la crainte et la haine chassèrent de leur pays sous le règne de Céphée. Il y en a qui rapportent que des émigrants assyriens, manquant de terre, s'emparèrent d'une partie de l'Egypte et bientôt des villes, des terres des Hébreux et des champs voisins de l'Assyrie. D'autres donnent aux Juifs une origine illustre : ils disent que les Solymes, célébrés dans les vers d'Homère, donnèrent leur nom à Jérusalem. » (TACITE, *Hist.*, V, 2.)

**JULIEN L'APOSTAT** (son essai infructueux pour la reconstruction du temple de Jérusalem). — Julien, quoique grand ennemi des Juifs, comme il le montre dans plusieurs passages de ses écrits, entreprit de rebâtir le temple de Jérusalem. Il ne pouvait avoir pour but, en cela, que de trouver en défaut la prophétie de Jésus-Christ, qui en avait prédit la ruine, et de donner en la personne des Juifs, des rivaux aux chrétiens. Dieu se chargea lui-même d'arrêter son entreprise en envoyant un feu mystérieux qui consuma les ouvriers. C'est ce que nous apprennent non-seulement les auteurs chrétiens contemporains, mais même les païens et les Juifs. Julien lui-même parle de ce fait. En effet, avant d'entreprendre la guerre contre les Perses, il écrivit à la communauté des Juifs une lettre dans laquelle on lit le passage suivant : « L'inquiétude et les épreuves violentes resserrent le cœur. Elles ôtent en quelque façon la hardiesse de lever la main pour prier ; mais lorsqu'une joie entière et parfaite entretient dans l'âme une douce sérénité, on se sent le zèle et la confiance d'adresser de ferventes prières au Dieu suprême pour le bien de l'empire. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse, afin de rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous et pour y rendre gloire au Tout-Puissant. » (Lettre 25.)

Il dit ailleurs : « Que ceux qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacriléges pour insulter aux temples et aux images des dieux, ne forment aucun doute sur la présence et la supériorité de ces mêmes dieux... *Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes et nous épouvanter par le cri de la providence*, car les prophètes juifs qui nous font ces reproches, *que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple, détruit pour la troisième fois et non encore rétabli jusqu'à présent?* Ce n'est pas que je veuille insulter à leur infortune, *puisque j'ai voulu moi-même rebâtir ce temple* en l'honneur de la Divinité qu'on y invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que ces prophètes, qui ont écrit ces choses, n'avaient conversé qu'avec de vieilles folles. Tout cela ne prouve pas, à la vérité, *que leur Dieu ne soit grand*, mais qu'il n'a eu ni de bons prophètes, ni de savants interprètes; or cela vient de ce qu'ils n'ont point livré leur esprit aux divines sciences qui auraient éclairé et ouvert leurs yeux trop obscurcis, et auraient dissipé les ténèbres qui les entouraient. Aussi, semblables à des hommes qui, à travers une nuée épaisse, voient d'une manière confuse et indistincte une grande lumière, et la prenant, non point pour une lumière pure, mais pour un feu, et ne voyant pas les objets qui entourent cette lumière, ils crient comme des forcenés : *Craignez! tremblez! voilà la flamme, la mort, le glaive et le javelot*; employant ainsi plusieurs expressions pour désigner la seule *propriété destructive du feu.* » (*Œuvres de Julien*, éditées par le P. PÉTAU, t. I[er], 1[re] part., p. 511, in-4°, Paris, 1630.)

L'intention de Julien est ainsi exprimée par Gibbon, dont la plume hostile au christianisme grince sous la vérité, et, forcée de la rétracter, jette autour d'elle, dans les notes qui accompagnent le texte, les éclats de son dénigrement et de sa malice : « Les chrétiens, dit-il, étant fermement convaincus qu'un arrêt de destruction avait à jamais frappé tout l'édifice de Moïse, Julien voulait tirer du succès de son entreprise un argument spécieux contre la foi due aux prophéties et la vérité de la révélation. » (*Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. IV, p. 395.)

— « Julien, qui avait été trois fois consul, dit Ammien Marcellin, entra pour la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'associant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paraissait étrange de voir un particulier associé à l'empire, événement dont l'histoire ne fournit pas d'exemple depuis le règne de Dioclétien et d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince fût continuellement occupé par la variété des événements qu'il fallait prévoir et des différents préparatifs pour les expéditions qu'il méditait, il avait néanmoins l'œil à tout, et se partageait en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la mémoire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres san-

gantes, n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait autrefois gouverné la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient leurs efforts à faire réussir cette entreprise, *d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortaient par des élancements continuels des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers et rendirent la place inaccessible; enfin, cet élément, persistant toujours, avec une sorte d'opiniâtreté, à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise.* » (AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 1.)

— Le célèbre rabbin Gedaliah ben Joseph Jechaia s'exprime ainsi dans son histoire intitulée *Schialschelet Hakkabbala* (chaîne de la cabale) : « Dans les jours de *Rabbi Channan* et de ses frères, environ l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le temple que les Juifs avaient élevé à grands frais par l'ordre de l'empereur Julien l'Apostat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui était fer dans l'édifice, et consuma un grand nombre de Juifs. » (Dans WAGENSEIL, *Tela ignea Satanæ*, 109.)

Les efforts de Julien et le concours des Juifs pour les faire triompher sont encore exposés de la manière suivante par Gibbon: « Au signal donné par leur puissant libérateur, les Juifs accoururent de toutes les provinces de l'empire sur la montagne sainte, et leur triomphe insolent alarma et irrita les Chrétiens qui se trouvaient à Jérusalem. Le désir de reconstruire le temple a toujours été, depuis sa destruction, la passion dominante des enfants d'Israël. Dans ce fortuné moment, les hommes oublièrent leur avarice, et les femmes leur délicatesse. La vanité des riches se servit de bêches et de pioches d'argent, et on vit porter des décombres dans des manteaux de pourpre et de soie. Toutes les bourses s'ouvrirent et tout le monde prit part à ces pieux travaux, et un peuple entier exécuta avec enthousiasme les ordres d'un grand monarque.

« Mais, dans cette occasion, les efforts réunis du pouvoir et de l'enthousiasme demeurèrent infructueux, et l'emplacement du temple juif, occupé aujourd'hui par une mosquée musulmane, présenta toujours l'édifiant spectacle de la ruine et de la désolation... Des contemporains, dont le témoignage est d'ailleurs imposant, attestent, avec quelques différences dans leurs récits, que des tourbillons de vent et de feu renversèrent et dispersèrent les nouveaux fondements du temple. Cet événement a été décrit par saint Ambroise, évêque de Milan, dans une lettre à l'empereur Théodose, qui doit provoquer l'animadversion des Juifs; par l'éloquent saint Chrysostome, qui pouvait en appeler aux souvenirs des vieillards de son Eglise d'Antioche; et par saint Grégoire de Nazianze qui publia une relation du miracle avant la fin de la même année. Le dernier déclare hardiment que les infidèles ne contestaient pas cet événement surnaturel, et, quelque étrange que paraisse son assertion, elle est confirmée par le témoignage irrécusable d'Ammien Marcellin. Ce guerrier philosophe, qui aimait les vertus de son maître sans adopter ses préjugés, a raconté dans l'histoire judicieuse et pleine de candeur qu'il nous a donnée de son temps, les obstacles extraordinaires qui arrêtèrent le rétablissement du temple de Jérusalem : *Tandis qu'Alipius*, etc. » (*Voir plus haut.*) (GIBBON, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, t. IV, p. 398-401.) Aux témoignages enregistrés par Gibbon, il faut joindre ceux de Ruffin, Socrate, Théodoret, et Philostorge.

« JUREMENT (*Théologie*). Dieu défend le faux serment et les serments inutiles; mais il veut que quand la nécessité et l'importance de la matière demandent que l'on jure, on le fasse en son nom, et non pas au nom des dieux étrangers, ou au nom des choses inanimées et terrestres, ou même par le ciel et par les astres, ou par la vie de quelque homme que ce soit. Notre Sauveur, qui était venu, non pour détruire la loi, mais pour la perfectionner, défend aussi les jurements; et les premiers Chrétiens observaient cela à la lettre, comme on le voit dans Tertullien, dans Eusèbe, dans saint Chrysostome, dans saint Basile, dans saint Jérôme, etc. Mais ni Jésus-Christ ni les apôtres, ni les Pères, n'ont pas universellement condamné le jurement, ni même les serments pour toutes occasions et pour toutes sortes de sujets. Il est des circonstances où l'on ne peut moralement s'en dispenser; mais il ne faut jamais jurer sans une très-grande nécessité ou utilité. Nous devons vivre avec tant de bonne foi et de droiture, que notre parole vaille un serment, et ne jurer jamais que selon la justice et la vérité. (*Voyez* saint Augustin, chap. 157, n. 40, et les commentateurs sur saint Matthieu, v. 33, 34.) » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 227, article *Jurement*.)

« JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE. Considérée en général, c'est le pouvoir qui appartient à l'Eglise d'ordonner ce qu'elle trouve de plus convenable sur les choses qui sont de sa compétence, et de faire exécuter ses lois et ses jugements.

« L'Eglise a présentement deux sortes de juridictions qui sont regardées l'une et l'autre comme ecclésiastiques; l'une qui lui est propre et essentielle, l'autre qui est le droit humain et positif.

« La *juridiction* qui est propre et essentielle à l'Eglise est toute spirituelle; elle tire son origine du pouvoir que Jésus-Christ a laissé à son Eglise de faire exécuter les lois qu'il avait prescrites, d'en établir de nouvelles quand elle le jugerait nécessaire, et de punir ceux qui enfreindraient ces lois.

« Cette puissance et juridiction qui appartient à l'Eglise de droit divin, ne s'exerce que sur le spirituel; elle ne consiste que dans le pouvoir d'enseigner tout ce que Jé-

sus-Christ a ordonné de croire ou de pratiquer; d'interpréter sa doctrine; de réprimer ceux qui voudraient enseigner quelque chose de contraire; d'assembler les fidèles pour la prière et l'instruction; de leur donner des pasteurs de différents ordres pour les conduire, et de déposer ces pasteurs s'ils se rendent indignes de leur ministère.

« Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Recevez le Saint-Esprit; ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux dont vous les retiendrez, ils leur seront retenus.* Il leur a dit encore : *Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le seul à seul; s'il ne vous écoute pas, appelez un ou deux témoins; s'il ne les écoute pas, dites-le à l'Eglise; s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un païen et un publicain. Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* L'Eglise a donc reçu de Jésus-Christ le pouvoir de juger les pécheurs, de distinguer ceux qui doivent être absous, de ceux qui ne sont pas en état de recevoir l'absolution, et de retrancher de l'Eglise les pécheurs rebelles et incorrigibles.

« Enfin, l'Eglise a pareillement le pouvoir d'assembler le clergé d'une ou plusieurs Eglises pour ordonner conjointement ce qui est nécessaire par rapport au spirituel.

« La juridiction de l'Eglise était dans son origine bornée à ces deux objets, et pour contraindre les réfractaires d'exécuter ses lois et ses jugements, elle n'avait d'autres armes que les peines spirituelles.

« Mais on lui a attribué peu à peu une autre espèce de juridiction qui est de droit humain et positif; on l'a aussi comprise sous le terme de juridiction ecclésiastique, soit parce qu'elle a été attribuée à l'Eglise, soit parce qu'elle s'exerce principalement sur des matières ecclésiastiques; elle a néanmoins été aussi étendue à des matières purement temporelles, lorsqu'elles intéressent des ecclésiastiques, ainsi qu'on l'expliquera dans la suite.

« Cette partie de la juridiction ecclésiastique, qui est le droit humain et positif, lui a été attribuée à l'occasion de la puissance spirituelle.

« L'Eglise ayant droit de retrancher de son sein ceux qui ne rendaient pas justice à leurs frères, les apôtres défendaient aux Chrétiens de plaider devant les magistrats infidèles, et leur ordonnaient de prendre des arbitres d'entre eux-mêmes.

« Les jugements que rendaient ces arbitres n'étaient que des jugements de charité dont personne ne pouvait se plaindre, parce qu'ils n'étaient exécutés que par la soumission du condamné.

« On trouve qu'encore du temps de saint Cyprien, l'évêque avec son clergé jugeait de tous les différends des fidèles avec tant d'équité, que les assemblées de l'Eglise étant devenues plus difficiles dans la suite à cause des persécutions, c'était ordinairement l'évêque seul qui prononçait, et l'on s'y soumettait presque toujours.

« On était si content de ces jugements, que lors même que les princes et les magistrats furent devenus Chrétiens, et que l'on n'eut plus les mêmes raisons pour éviter leurs tribunaux, plusieurs continuèrent à se soumettre par préférence à l'arbitrage des évêques.

« L'Eglise avait donc alors la connaissance des différends concernant la religion, l'arbitrage des causes qui lui étaient déférées volontairement, et la censure et correction des mœurs que Tertullien appelle *exhortationes, castigationes,* et *censura divina;* mais elle n'avait pas cet exercice parfait de la justice, qui est appelé en droit *juridiction.* Tertullien appelle la justice des évêques *notionem, judicium, judicationem, audientiam* et jamais *jurisdictionem;* et aussi M. Cujas observe que le titre du code qui traite de la justice des évêques est intitulé *de episcopali audientia,* et non pas *de episcopali jurisdictione,* parce que les juges d'Eglise ont seulement le pouvoir d'ouïr les parties, et de décider leurs différends, mais non pas de leur faire droit pleinement, ne pouvant mettre leurs jugements à exécution, parce qu'ils n'ont point de tribunaux proprement dits, mais une simple audience, comme l'observe M. le premier président de Lamoignon sur l'art. 1 du tit. 15 de l'ordonnance de 1667, et que d'ailleurs l'Eglise n'a point la force extérieure en main pour mettre ses jugements à effet, et qu'elle n'a point de territoire.

« Cependant les princes séculiers, par respect pour l'Eglise, et pour honorer les pasteurs, favorisèrent les jugements rendus par les évêques, en ordonnant qu'ils pourraient juger les affaires civiles comme arbitres, du consentement des parties. Constantin ordonna que leurs jugements seraient exécutés sans appel, et que les juges séculiers les feraient exécuter par leurs officiers.

« Arcadius et Honorius s'étant aperçus que quelques évêques cherchaient à étendre trop loin la puissance qui leur avait été accordée, les réduisirent à juger seulement des affaires de religion. Ce règlement fut renouvelé par Valentinien II, en sa Novelle XII, où il déclare formellement que les évêques et les prêtres *forum legibus non habere, nec de aliis causis, præter religionem, posse cognoscere;* il leur permet seulement de connaître des causes d'entre clercs ou entre laïques, mais seulement du consentement des parties, et en vertu d'un compromis.

« Ainsi lorsqu'il s'agissait de religion, le Pape et les évêques étaient juges, et dans ces matières l'appel du jugement de l'évêque était porté au métropolitain, de celui-ci au primat ou au patriarche, suivant les différents lieux; dans l'Occident on appelait du primat au Pape; et dans l'Orient, des exarques ou primats au patriarche de Constantinople; on ne voulut pas permettre l'appel du patriarche au Pape.

« Mais lorsqu'il s'agissait du procès, les évêques n'en connaissaient que par compro-

mis; ce fut la première cause pour laquelle il n'y avait pas d'appel de leurs sentences.

« Justinien en ajouta ensuite un autre, en ordonnant que les jugements des évêques seraient respectés comme ceux des préfets du prétoire, dont il n'y avait pas d'appel; il rendit aux évêques toute l'autorité que quelques-uns de ses prédécesseurs leur avaient ôtée; il leur établit même une audience publique, et donna aussi aux clercs et aux moines le privilége de ne pouvoir être obligés de plaider hors de leur province, et de n'avoir que leur évêque pour juge en matière civile et pour les crimes ecclésiastiques.

« Ce même empereur connaissant la probité et la charité des évêques, et suivant en cela l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, leur donna beaucoup d'autorité dans certaines affaires temporelles, comme dans la nomination des tuteurs et des curateurs, dans les comptes des deniers communs des villes, les marchés et réceptions des ouvrages publics, la visite des prisons, et pour la protection des esclaves, des enfants exposés, des personnes misérables, enfin pour la police contre les jeux de hasard et contre la prostitution; mais leur autorité, par rapport à ces différentes choses, ne consistait qu'à veiller à l'exécution des règlements concernant la piété et les bonnes mœurs, sans qu'ils eussent à cet égard aucune juridiction coactive.

« Les lois civiles qui autorisaient les évêques à connaître des différends des clercs entraient dans les vues de l'Eglise, qui étaient d'empêcher ses ministres de plaider, ou du moins qu'ils ne parussent devant les juges laïques, dans la crainte que cela ne tournât au mépris du ministère ecclésiastique. C'est pourquoi le troisième concile de Carthage avait ordonné que si un évêque, un prêtre, ou un autre clerc poursuivait une cause dans un tribunal public, que si c'était en matière criminelle, il serait déposé, quoiqu'il eût gagné sa cause; que si c'était en matière civile, il perdrait le profit du jugement, s'il ne voulait pas s'exposer à être déposé

« Le concile de Chalcédoine ordonne qu'un clerc qui a une affaire contre un autre clerc commence par le déclarer à son évêque, pour l'en faire juge, ou prendre des arbitres du consentement de l'évêque.

« Quelques autres conciles postérieurs ne défendent pas absolument aux clercs d'agir devant des juges séculiers, mais de s'y adresser ou d'y répondre sans la permission de l'évêque.

« La juridiction ecclésiastique s'accrut dans les siècles suivants, tellement qu'en 866 le Pape Nicolas Ier, dans ses réponses aux Bulgares, dit qu'ils ne doivent point juger les clercs : maxime fondée principalement sur de fausses décrétales, comme l'on voit dans le décret de Gratien.

« Ce pouvoir des évêques augmenta encore beaucoup, tant par rapport au respect dû à la sainteté de leur ministère, que par la piété des princes chrétiens qui leur donnèrent de grands biens, et par la considération due à leur savoir, surtout dans des temps où les laïques étaient presque tous plongés dans une ignorance profonde : les évêques furent admis dans les conseils des princes; on leur confia une partie du gouvernement politique, et cette juridiction, qui n'était au commencement qu'extraordinaire, fut ensuite rendue ordinaire en quelques lieux, avec plus ou moins d'étendue, selon les talents de l'évêque, et l'incapacité du comte qui était préposé sur la province.

« Il n'y eut point de pays, surtout, où les évêques acquirent plus d'autorité qu'en France. Quelques-uns prétendent que leur juridiction par rapport aux matières temporelles vint du commandement militaire que les évêques et les abbés avaient sur leurs hommes qu'ils menaient à la guerre; que cela entraîna depuis la juridiction civile sur ceux qui étaient soumis à leur conduite.

« Ce qu'il y a de certain, c'est que le grand crédit qu'ils eurent sous les deux premières races, la part qu'ils eurent à l'élection de Pépin, la considération que Charlemagne eut pour eux, firent que ce prince leur accorda, comme un droit de l'épiscopat, et sous le titre de juridiction ecclésiastique, une juridiction qu'ils ne tenaient auparavant que du consentement des parties et de la permission du prince.

« On persuada à Charlemagne, dans sa vieillesse, qu'il y avait dans le code Théodosien une loi de Constantin portant que si de deux séculiers en procès l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre au jugement, sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui s'est trouvée insérée au code Théodosien, liv. XVI, tit. 10, *De episcop. audient.*, l. I, passe chez tous les critiques pour supposée.

« Quoi qu'il en soit, elle n'a point été insérée dans le code de Justinien; et elle n'avait jamais été exécutée jusqu'au temps de Charlemagne, lequel l'adopta dans ses Capitulaires, liv. VI, cap. 336. Louis le Débonnaire, son fils, en fut une des premières victimes.

« Le troisième concile de Latran poussa les choses jusqu'à défendre aux laïques, sous peine d'excommunication, d'obliger les clercs à comparaître devant eux; et Innocent III décida que les clercs ne pouvaient pas renoncer à ce privilége, comme étant de droit public. » (*Encyclopédie* de DIDEROT et D'ALEMBERT, t. XIX, p. 237 à 240, article *Juridiction.*)

**JUSTICE.** — « L'administration de la *justice* a toujours paru un objet si important, que dès le temps de Jacob le gouvernement de chaque peuple était considéré comme une judicature. *Dan judicabit populum suum*, dit la *Genèse*, ch. XLIX.

« Moïse, que Dieu donna aux Hébreux pour conducteur et pour juge, entreprit d'abord de remplir seul cette fonction pénible. Il donnait audience certains jours de la semaine, depuis le matin jusqu'au soir, pour

entendre tous ceux qui avaient recours à lui ; mais la seconde année, se trouvant accablé par le grand nombre des affaires, il établit, par le conseil de Jethor, un certain nombre d'hommes sages et craignant Dieu, d'une probité connue, et surtout ennemis du mensonge et de l'avarice, auxquels il confia une partie de son autorité.

« Entre ceux qu'il choisit pour juges, les uns étaient appelés *centurions*, parce qu'ils étaient préposés sur cent familles; d'autres *quinquegenarii*, parce qu'ils n'étaient préposés qu'à cinquante ; d'autres *decani*, qui ne l'étaient que sur dix familles. Ils jugeaient les moindres affaires, et devaient lui référer de celles qui étaient plus importantes, qu'il décidait avec son conseil, composé de soixante-dix des plus anciens, appelés *seniores* et *magistri populi*.

« Lorsque les Juifs furent établis dans la Palestine, les tribunaux ne furent plus réglés par familles : on établit dans chaque ville un tribunal supérieur composé de sept juges, entre lesquels il y avait toujours deux lévites; les juges inférieurs, au lieu d'être préposés comme auparavant sur un certain nombre de familles, eurent chacun l'intendance d'un quartier de la ville.

« Depuis Josué jusqu'à l'établissement des rois, le peuple juif fut gouverné par des personnages illustres, que l'Ecriture sainte appelle *juges*. Ceux-ci n'étaient pas des magistrats ordinaires, mais des magistrats extraordinaires, que Dieu envoyait, quand il lui plaisait, à son peuple, pour le délivrer de ses ennemis, commander les armées, et, en général, pour le gouverner. Leur autorité était, en quelque chose, semblable à celle des rois, en ce qu'elle leur était donnée à vie, et non pas seulement pour un temps. Ils gouvernaient seuls et sans dépendance, mais ils n'étaient point héréditaires ; ils n'avaient point droit absolu de vie et de mort comme les rois, mais seulement selon les lois. Ils ne pouvaient entreprendre la guerre que quand Dieu les envoyait pour la faire, ou que le peuple le désirait. Ils n'exigeaient point de tributs, et ne se succédaient pas immédiatement. Quand un juge était mort, il était libre au peuple de lui donner aussitôt un successeur; mais on laissait souvent plusieurs années d'intervalle. Ils ne portaient point les marques de sceptre ni de diadème, et ne pouvaient faire de nouvelles lois, mais seulement faire observer celles de Moïse : en sorte que ces juges n'avaient point de pouvoir arbitraire.

« On les appela juges, apparemment parce qu'alors juger ou gouverner selon les lois était réputé la même chose Le peuple hébreu fut gouverné par quinze juges, depuis Othoniel, qui fut le premier, jusqu'à Héli, pendant l'espace de trois cent quarante années, entre lesquelles quelques-uns distinguent les années des juges, c'est-à-dire de leur judicature ou gouvernement, et les années où le peuple fut en servitude.

« Le livre des *Juges* est un des livres de l'Ecriture sainte, qui contient l'histoire de ces juges. On n'est pas certain de l'auteur · on croit que c'est une collection tirée de différents mémoires ou annales par Esdras ou Samuel. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 263, article *Justice*.)

Voltaire. — « L'intelligence suprême qui nous a formés, dit cet écrivain, a voulu qu'il y eût de la justice sur la terre, pour que nous puissions y vivre un certain temps. Il me semble que n'ayant ni instinct pour nous nourrir comme les animaux, ni armes naturelles comme eux, et végétant plusieurs années dans l'imbécilité d'une enfance exposée à tous les dangers, le peu qui serait resté d'hommes échappés aux dents des bêtes féroces, à la faim, à la misère, se seraient occupés à se disputer quelque nourriture et quelques peaux de bêtes; et qu'ils se seraient bientôt détruits comme les enfants du dragon de Cadmus sitôt qu'ils auraient pu se servir de quelque arme. Du moins, il n'y aurait eu aucune société si les hommes n'avaient conçu l'idée de quelque justice, qui est le lien de la société. » (*OEuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XL, p. 158.)

« Je rends grâces à Dieu qui nous a donné le plaisir touchant la vertu; les astres ne l'ont point. L'homme à cet égard l'emporte infiniment sur cette foule de soleils qui surpassent un million de fois le nôtre en grosseur. » (*Ibid.*, t. XLVI, p. 72.)

« Nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain; c'est un des ressorts qui reprend toujours sa force. » (*Histoire générale.*)

« Je crois que les idées du juste et de l'injuste sont aussi claires, aussi universelles que les idées de santé et de maladie de vérité et de fausseté.

« La notion de quelque chose de juste me semble si naturelle, qu'elle est indépendante de toute loi, de tout pacte, de toute religion. Que je redemande à un Turc, à un Guèbre, à un Malabare, l'argent que je lui ai prêté pour se nourrir et pour se vêtir, il conviendra qu'il est juste qu'il me paye, et s'il n'en fait rien, c'est que sa pauvreté ou son avarice l'emporteront sur la justice qu'il reconnaît.

« Je mets en fait qu'il n'y a aucun peuple chez lequel il soit juste, beau, convenable, honnête, de refuser la nourriture à son père et à sa mère quand on peut leur en donner; que nulle peuplade n'a jamais pu regarder la calomnie comme une bonne action.

« L'idée de justice me paraît tellement une vérité de premier ordre, à laquelle tout l'univers donne son assentiment, que les plus grands crimes qui affligent la société humaine sont tous commis sous un faux prétexte de justice. Le plus grand des crimes, au moins le plus destructif, et par conséquent le plus opposé au but de la nature, est la guerre ; mais il n'y a aucun agresseur qui ne colore ce forfait du prétexte de la justice.

« Les petits voleurs, quand ils sont associés, se gardent bien de dire : Allons voler, allons arracher à la veuve et à l'orphelin leur nourriture. Ils disent : Soyons justes, allons

reprendre notre bien des mains des riches qui s'en sont emparés.

« Le mot d'injustice ne se prononce jamais dans un conseil d'Etat où l'on propose le meurtre le plus injuste. Les conspirateurs, même les plus sanguinaires, n'ont jamais dit : Commettons un crime. Ils ont tous dit : Vengeons la patrie des crimes du tyran ; punissons ce qui nous paraît une injustice. En un mot, conspirateurs odieux, voleurs plongés dans l'iniquité, tous rendent hommage, malgré eux, à la vertu même qu'ils foulent aux pieds.

« J'ai toujours été étonné que, chez les Français, qui sont éclairés et polis, on ait souffert sur le théâtre ces maximes aussi affreuses que fausses qui se trouvent dans la première scène de *Pompée*, et qui sont beaucoup plus outrées que celles de Lucain, dont elles sont imitées.

La justice et le droit sont de vaines idées
Le droit des rois consiste à ne rien épargner.

« Et on met ces abominables paroles dans la bouche de Photin, ministre du jeune Ptolomée! mais, c'est précisément parce qu'il est ministre qu'il devait dire tout le contraire ; il devait représenter la mort de Pompée comme un malheur nécessaire et juste.

« Les limites du juste et de l'injuste sont très-difficiles à poser : comme l'état mitoyen entre la santé et la maladie, entre ce qui est la convenance et la disconvenance des choses, entre le faux et le vrai, est difficile à marquer. Ce sont des nuances qui se mêlent; mais les couleurs tranchantes frappent tous les yeux. Par exemple, tous les hommes avouent qu'on doit rendre ce qu'on nous a prêté; mais si je sais certainement que celui à qui je dois deux millions s'en servira pour asservir ma patrie, dois-je lui rendre cette arme funeste? Voilà où les sentiments se partagent; mais, en général, je dois observer mon serment quand il n'en résulte aucun mal; c'est de quoi personne n'a jamais douté. » (*OEuvres de Voltaire*, édit. de Kehl, in-12, t. XL, p. 160.)

Tous ont reçu du ciel, avec l'intelligence,
Ce frein de la justice et de la conscience.
De la raison naissante elle est le premier fruit;
Dès qu'on la peut entendre aussitôt elle instruit :
Contrepoids toujours prompt à rendre l'équilibre
Au cœur plein de désirs, asservi, mais né libre;
Arme que la nature a mise en notre main,
Qui combat l'intérêt par l'amour du prochain.

(*Œuvres de Voltaire*, édition de Kehl, in-12, t. XII, p. 100.)

JUSTICE DE DIEU. — « Il y a, dit Bayle, une souveraine justice en Dieu tempérée par tant de miséricorde, qu'elle ne punit point les fautes qu'il n'a pas été possible à l'homme d'éviter. » (BAYLE, *Pens. div.*, t. II, p. 414.)

« Il est clair à tout homme qui raisonne que Dieu est un être souverainement parfait, et que de toutes les perfections il n'en est point qui lui conviennent davantage que la bonté, la sainteté et la justice. Dès que vous lui ôtez ces perfections pour lui donner celle d'un législateur qui défend le crime à l'homme, et qui néanmoins pousse l'homme dans le crime, et puis l'en punit éternellement, vous en faites une nature en qui l'on ne saurait prendre confiance, une nature trompeuse, maligne, injuste, cruelle. Ce n'est plus un objet de religion, c'est la voie de l'athéisme. » (BAYLE, *Réplique aux questions d'un provincial.*)

JUSTIFICATION. — *Confession d'Augsbourg.* « On enseigne sur la justification que nous ne pouvons obtenir de Dieu la rémission de nos péchés en vue de nos mérites et de nos œuvres, mais au moyen de la grâce du Christ par la foi et en croyant que le Christ a souffert pour nous, que seulement à cause de lui nos péchés nous seront remis et que la justice et la vie éternelle nous seront accordées. » (*Augsburg Konfession*, art. IV, *Von der Rechtfertigung.*)

LEIBNITZ. — « L'homme donc, par la grâce divine prévenante, passant de l'assoupissement mortel du péché à la connaissance de sa misère, à la considération de son âme et au ferme propos de rechercher et de suivre la vérité qui peut le sauver, et rejetant ou bien oubliant les autres pensées et les autres sentiments, ainsi que les séductions dangereuses du monde et de la chair, uniquement occupé du soin de son salut, reconnaît, par la lumière naturelle, la loi et la volonté divine; le souvenir de sa vie passée excite ses gémissements et ses terreurs, lorsqu'il voit combien il s'est éloigné de Dieu, quelle peine grave il a méritée, combien il a offensé son créateur, qu'il devait honorer et aimer par-dessus toutes choses; s'arrêtant à ces considérations, il puise au milieu des alarmes de sa conscience la lumière d'une nouvelle espérance; car il reconnaît que le très-juste Juge, par sa souveraine bonté, a pitié de la faiblesse humaine, et n'a pas encore dépouillé sa bienfaisance à l'égard des pécheurs qui cherchent, lorsqu'il en est encore temps, un asile dans sa miséricorde. Alors l'Evangile lui montre, en faveur de tous ceux qui se convertissent sérieusement à Dieu, le Christ comme le port du salut, et vers lequel on s'approche par une vraie pénitence, qui ne consiste pas seulement dans la crainte du châtiment ou dans l'espoir de la récompense, mais qui, pour être suffisante, doit avoir pour motif un sincère amour de Dieu. Cette pénitence est obtenue ou bien dans le baptême des adultes par ceux qui sont reçus pour la première fois dans l'Église de Dieu, ou bien elle est offerte, comme une seconde planche après le naufrage, à ceux qui se sont de nouveau engagés dans les abîmes du péché; mais Dieu ne promet pas seulement à ceux qui se convertissent à lui et qui sont repentants le pardon des péchés commis, mais encore de nouvelles forces pour une vie meilleure, avec l'Esprit-Saint. C'est ainsi que le pécheur obtient alors la justification, qu'il est absous de la faute par la satisfaction du Christ qui lui est appliquée par la foi, et

que, par la charité infuse des affections divines, il revêt l'habitude de la justice et l'homme nouveau.

« Puisque ces principes sont presque généralement admis, les controverses que quelques-uns ont élevées sur la forme de la justification, et ce qui absous de la faute par la justification, semblent fort inutiles; de savoir, par exemple, si elle consiste dans l'imputation du mérite et de la satisfaction, ou dans la justice habituelle infuse : puisque tous sont forcés de convenir que l'une et l'autre sont requises, pourquoi disputer davantage, et n'est-ce pas une simple querelle de mots ? Si l'on prend la justification dans le sens des jurisconsultes, et que l'on appelle juste celui qui est exempt de la faute, il est évident que l'essence de la justification qui nous est imputée, et par laquelle ceux qui croient et qui se repentent reçoivent le pardon est le Christ; mais si l'on entend la justification comme on le fait dans la morale, c'est-à-dire que le juste est celui qui est doué de l'habitude de la justice, ainsi que dans ce passage de l'*Apocalypse :* Que celui qui est juste se justifie encore, ce qui signifie : qu'il croisse dans l'habitude de la justice, il est manifeste que cette habitude de la justice est répandue en nous par la Divinité, lorsque nous revêtons l'homme nouveau. Ainsi on peut bien dire que la concession de la pénitence et du pardon, sans parler des autres bienfaits de Dieu par lesquels il nous aide et nous prévient avant même l'œuvre parfaite de notre régénération, est une grâce accordée gratuitement, et que ce n'est point une habitude infuse accordée aux pénitents par un dessein *ex congruo* de la divine sagesse, ni une grâce qui nous rend agréables à Dieu, qui change en effet notre esprit en mieux, par où s'achève toute l'œuvre de notre rénovation ; il ne faut pas oublier cependant, pour avoir une notion exacte de la justification qui consiste dans la remise de la faute, que la foi ne suffit pas, mais qu'il faut encore la pénitence et conséquemment la charité.

« Il est aussi fort superflu de vouloir comparer entre elles les deux vertus divines, la foi et la charité, pour savoir laquelle on doit préférer, et de rechercher scrupuleusement quelle est la part de chacune dans la justification. Car de même qu'il est certain que la foi sans la charité est morte, il n'est pas moins constant que la charité sans la foi, la dilection sans la connaissance est nulle. Ainsi, la foi est requise pour avoir la charité, et la charité est le complément de la foi.

« Quelques-uns de ceux qui font consister toute la force de la justification dans la foi seule, et qui considèrent les autres vertus comme les fruits de l'homme justifié par la foi, d'où elles procèdent nécessairement, me semblent avoir de la foi une notion autre que celle reçue depuis longtemps dans les écoles : car ils ne placent pas la foi dans l'intelligence, mais encore dans la volonté, et même ils étendent la nature de la foi au point d'y comprendre la confiance filiale envers Dieu ; il n'est pas alors étonnant s'ils entendent, avec la foi, l'espérance et la charité ; s'il en est ainsi, ce n'est plus qu'une dispute de mots.

« Il faut cependant avouer, même selon les notions reçues, que la foi ou l'assentiment participe en quelque sorte de la volonté ; autrement Dieu ne pourrait la commander; et les hommes ne pourraient, malgré leur bonne volonté, s'y soumettre; et souvent nous voyons les hommes tenir une chose pour certaine, sans pouvoir rendre compte de leur sentiment, de même sans en avoir jamais eu aucun motif. Telle est la foi que Dieu excite, comme nous l'avons dit plus haut, dans l'esprit des hommes simples, qui ne recherchent point les motifs de croire, et il arrive que cet assentiment, qui n'est fondé sur aucune raison, produit dans ceux qui sont en cet état les mêmes affections et la même disposition à agir et à souffrir, et quelquefois même d'une manière plus efficace qu'en ceux qui se rendent compte des motifs de leur foi. Une comparaison rendra la chose sensible. Nous voyons des personnes qui paraissent assez convaincues par le raisonnement qu'il n'y a aucun spectre dans les ténèbres, et qui cependant n'osent marcher seules la nuit, ou si elles s'y hasardent, elles sont saisies d'une terreur panique ; il en est d'autres, au contraire, qui ne pensent pas même aux preuves qui démontrent qu'il n'y a point de fantômes à craindre, et qui cependant, soutenus par une foi ferme, passent toutes les nuits, seuls dans les forêts et au milieu des repaires des bêtes sauvages. Les premiers semblent avoir une opinion spéculative, les derniers un assentiment pratique, qui est ce qu'il y a de plus désirable dans la foi. Et le Christ lui-même a dit qu'il y avait plusieurs degrés dans la foi ; cependant l'on ne peut entendre les plus élevés comme appartenant plutôt à la simple intelligence (sans quoi, les plus savants auraient aussi plus de foi; ce qu'on ne peut certainement pas appliquer à la femme chananéenne et au centurion de Capharnaüm, dans lesquels le Christ lui-même reconnut une grande foi), qu'au sentiment de l'âme disposée à suivre la doctrine qu'elle a reçue, quand bien même la raison paraîtrait non-seulement ne la point appuyer, mais encore la contredire. Cependant la foi ou l'assentiment pratique, à l'égard des articles de la religion chrétienne, peut être absolument distingué de l'espérance et de la charité.

« Mais il ne faut pas penser avec quelques-uns qu'il soit nécessaire, pour la justification, de croire d'une foi divine que l'on est justifié, encore moins que l'on est élu et que l'on persévérera. En effet, puisque plusieurs ont la vraie foi qui croient qu'ils ne doivent pas persévérer, il s'ensuivrait qu'en vertu de la foi nécessaire pour la justification, ils ont dû croire une fausseté. Mais vouloir que celui qui est justifié ait cru d'avance qu'il l'était, c'est donner dans des subtilités : car, si se croire justifié est requis pour la justification, et par conséquent la précède, celui qui n'est

pas justifié doit donc croire qu'il l'est déjà; il doit donc croire une fausseté. Que s'ils disent qu'au moins on doit croire que l'on sera certainement justifié, ils évitent la contradiction, mais ils imaginent des conditions pour la justification qui ne sont fondées ni sur la raison, ni sur l'Écriture.

« Car, si quelqu'un a la foi et la charité, il aura la justification, quand bien même il ne penserait pas, par un acte réfléchi, s'il la recevra ou non. Quant à cette confiance filiale ou à l'espérance qui nous fait croire que nos péchés nous sont remis, que nous sommes rentrés en grâce et devenus enfants de Dieu, elle n'appartient point à la foi divine touchant les promesses générales de Dieu et la révélation dans laquelle il ne peut rien se mêler de faux, parce que cette confiance, outre la contemplation de la bonté divine, tient aux choses humaines et particulières, qui sont des choses de fait et qui dépendent de la considération et du souvenir de ce qui se passe dans notre esprit, et par conséquent elle ne s'élève pas au delà de la certitude morale. Aussi, que des doutes qui tiennent à notre faiblesse viennent à se présenter, ils ne détruisent pas la confiance filiale, comme aussi des tentations de doute à l'égard des articles de notre foi ne détruisent pas la foi elle-même, quoiqu'elle soit alors languissante. Nous devons cependant nous efforcer de rejeter ces doutes; et fixant fortement notre esprit sur la bonté de Dieu, on doit croire qu'il ne permettra pas que ceux qui ont la soif de la vérité et qui demandent la grâce soient séduits par le mensonge d'une manière mortelle, ou n'obtiennent pas miséricorde...

« On demande encore si ceux qui sont régénérés, avec l'aide de la grâce divine, peuvent accomplir parfaitement la loi de Dieu, de sorte qu'ils ne commettent aucun péché mortel, digne par sa nature de la mort éternelle. Mais puisque l'on doit tenir pour certain qu'aucun sage législateur ne commande l'impossible, il est également indubitable que celui qui est réconcilié ne manquera jamais d'un secours et d'un pouvoir suffisant de la part de Dieu, non-seulement pour accomplir chaque précepte, mais généralement tous les préceptes de la loi divine, si toutefois il le veut; car le Christ a dit que son joug est aimable et son fardeau léger; d'ailleurs cette possibilité est manifeste, puisque la loi tout entière ne demande rien autre chose que l'effort sérieux d'une volonté sincère, ou bien que nous aimions Dieu de toutes nos forces; et l'on ne voit pas ce qui nous rendrait cette dilection impossible, puisque, par l'idée innée de Dieu, nous reconnaissons sa souveraine beauté, et que l'attention nous découvre sans peine l'imperfection et la bassesse des choses terrestres.

« Il faut avouer cependant que telle est l'infirmité et la révolte de la chair, qu'il est difficile de conserver constamment la pureté de l'âme; qu'un petit nombre a pu se préserver pendant toute la vie du péché mortel, aucun du péché véniel; et si Dieu voulait examiner rigoureusement celui qui après sa régénération a été exempt du péché mortel, cet homme-là même ne pourrait se défendre qu'en présentant la satisfaction de Jésus-Christ; du moins c'est à cette considération qu'il a obtenu le pardon de ses fautes antérieures; et s'il a ensuite persévéré dans la justice, à qui en est-il redevable, sinon au secours divin obtenu par le Christ? Ainsi personne ne doit se glorifier que dans le Seigneur, à qui nous devons tout et qui par sa puissance peut tout dans les faibles. » (*Système théologique*, par Leibnitz.)

Locke. — « Croire que Jésus est le Messie, c'est là la foi, c'est la doctrine particulière que le Sauveur établit dans presque chacune de ses paroles, surtout dans ses œuvres; C'est pour ainsi dire le seul article qui ait été prêché aux hommes dans l'Evangile. Sans doute cette foi seule n'ouvrirait pas les portes du ciel, il y a encore une condition absolue qui fut prêchée par Jean-Baptiste qui devait préparer le chemin au Messie, savoir: *le baptême de la repentance, pour la rémission des péchés* (180); et comme ce saint homme commençait ses prédications en disant: ***Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché*** (181), Notre-Seigneur en usa de même, dès le commencement de son ministère.

« ***Depuis ce temps-là***, dit saint Matthieu (182), ***Jésus commence à prêcher en disant: Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché.*** Jésus-Christ déclare dans saint Luc (183): ***Si vous ne vous repentez, vous périrez tous de la même sorte.***

« Toute la mission des apôtres était de prêcher le Messie et la repentance. En effet, saint Pierre commença les fonctions de son ministère en disant à ceux qui voulaient faire profession du christianisme: ***Repentez-vous et soyez baptisés au nom de Jésus-Christ*** (184). Dans les *Actes*, chapitre III, verset 19, saint Pierre répète: ***Repentez-vous et convertissez-vous***, et cette loi de la repentance ou de la bonne conduite était nécessaire, comme on va le voir, avec la loi de la foi au Messie.

« Comme tous les hommes ont péché et que la mort, qui est le gage du péché, ne peut qu'être le partage de tous ceux qui auraient violé les commandements de Dieu, c'aurait été en vain que le Fils de Dieu serait venu dans le monde pour y jeter les fondements d'un royaume et se faire un peuple élu, si ceux-là mêmes qu'il aurait choisis, se trouvant coupables lorsqu'ils paraîtront au dernier jour devant le trône du Juge, au lieu d'obtenir la vie éternelle dans le royaume qu'il leur avait préparé, devaient

(180) *Marc.* IV, 4.
(181) *Matth.* III, 8.
(182) *Matth.* IV, 8.
(183) *Luc.* XIII, 3, 5.
(184) *Act.* II, 38.

recevoir la mort qui est la juste punition du péché. Cette seconde mort n'aurait laissé aucun sujet au Christ, à Jésus. Dieu donc, touché envers le genre humain, et voulant établir un royaume à son Fils, et le remplir de sujets de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les peuples, de toutes les nations du monde, a déclaré aux enfants des hommes, « que tous ceux d'entre eux qui croiront que son fils Jésus, qu'il envoyait dans le monde, est le Messie, obtiendraient le pardon de tous leurs péchés passés; que s'ils s'appliquaient à l'avenir à obéir sincèrement à ses lois, les péchés de pure fragilité qu'ils viendraient à commettre dans la suite leur seraient pardonnés aussi bien que ceux qu'ils auraient déjà commis, » et cela en considération de son Fils, parce qu'ils se seraient donnés à lui pour être ses fidèles sujets; mais après être entrés dans le royaume de ce fils, après s'y être incorporés par le baptême, il leur est ordonné de vivre conformément aux lois qui y sont établies, comme de bons et véritables sujets; car s'ils croyaient que Jésus fût le Messie et qu'ils le reconnussent pour leur roi, mais que du reste ils refusassent d'obéir à ses ordres et ne voulussent point qu'il régnât sur eux, ils ne seraient que des sujets rebelles entièrement indignes de son amour, et Dieu ne les justifierait nullement en considération d'une foi qui ne servirait qu'à les rendre plus coupables et qui tendrait directement à renverser le règne et les desseins du Messie, *lequel*, dit saint Paul, *s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de nous purifier pour se faire un peuple particulièrement consacré à son service, et fervent dans les bonnes œuvres.*

« Ainsi c'est la foi qui sauve, mais la foi agissante par la charité.

« Et, en effet, cela ne saurait être autrement, car la vie (j'entends une vie éternelle) n'étant la récompense que de la justice, parce que Dieu, dont les yeux sont trop purs pour faire cas de l'iniquité, n'accorde une pareille récompense qu'à ceux qui ne sont entachés d'aucun péché, il est impossible qu'il justifie ceux qui ne font paraître aucun amour pour la justice, quelque foi qu'ils puissent avoir d'ailleurs. Comme les devoirs de la loi sont fondés sur la propre nature de Dieu, ils sont d'une obligation éternelle; de sorte qu'on ne peut abroger cette loi, ni dispenser les hommes de l'observer sans changer la nature des choses. Or ce n'était point là la fin pour laquelle Jésus-Christ a paru sur la terre, au contraire, il y est venu pour rétablir cette nature des choses, pour rendre le monde à l'ordre, pour refaire cette loi du juste qui avait été violée. La violer encore, c'est rendre inutile la mission du Messie, c'est retomber dans toute la disgrâce dont il nous avait rachetés; mais pour mieux comprendre ce que doivent faire et pratiquer ceux qui croient au Messie, ceux qui veulent joindre à la foi qui rachète le passé les œuvres qui sauvent l'avenir, examinons les lois que Jésus lui-même nous a laissées, et qui ne sont qu'une sanction nouvelle aux lois que Dieu avait d'abord gravées dans le cœur de l'homme en le créant.

« Le premier précepte du divin Sauveur fut le repentir, c'est ce que saint Matthieu remarque expressément : il fallait que l'homme répudiât son passé, se lavât de toutes ses souillures avant d'entrer dans la terre promise qu'il venait d'ouvrir. Ensuite, il s'attache à prouver *qu'il était venu pour perfectionner la loi.* Ainsi il dit que non-seulement il est défendu de tuer, mais aussi de se mettre en colère. Il leur demande de se réconcilier avec leurs adversaires et même de leur vouloir du bien, de prier même pour ceux qui nous persécutent, et après avoir recommandé toutes les vertus, tous les mérites, l'aumône, la patience, le désintéressement, l'humanité, la chasteté du cœur même, il semble résumer tous ces préceptes dans ce précepte qu'on ne peut assez estimer : *Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur semblablement, car c'est là la loi et les prophètes* (185). C'est la loi ancienne renouvelée par la charité. Pour sanction à ces préceptes, le Sauveur établit de magnifiques promesses et d'éternels châtiments, et souvent il se peint, à la fin des temps, arrivant dans sa majesté pour juger les bonnes actions et les mauvaises; et remarquez que toutes les sentences du Sauveur tombent toujours sur ce qu'on a fait ou manqué de faire, sans qu'il y soit parlé en aucune sorte de ce qu'on a cru ou refusé de croire; ce n'est pas qu'aucun de ceux à qui l'Evangile a été prêché doive être sauvé sans croire que Jésus-Christ est le *Messie*, car tous étant pécheurs et violateurs de la loi et par conséquent injustes, ils sont tous sujets à la condamnation, à moins qu'ils ne croient et ne soient justifiés par grâce, à cause de cette foi que Dieu leur impute à justice; mais les autres hommes à qui l'Evangile n'a pas été prêché, étant destitués de ce secours qui pourrait couvrir leurs péchés, doivent répondre de toutes leurs actions; et s'ils viennent à transgresser la loi, ils seront condamnés en vertu de cette même loi, parce qu'ils ne l'ont pas observée avec une entière exactitude, et non pas parce qu'ils ont manqué de foi. Ce ne sera pas pour leur incrédulité qu'ils seront punis, quoique ce soit faute de foi que leurs péchés ne sont point couverts et qu'ils soient exposés à la condamnation que la loi prononce contre les injustes, par cela même que ce secours leur manque. » (*Le Christianisme raisonnable*, par LOCKE.)

(185) *Matth.* VII, 12.

# K

« KEBLAH ou Kiblah (*Hist. orient.*). Ce terme désigne, chez les peuples orientaux, le point du ciel vers lequel ils dirigent leur culte; les Juifs tournent leur visage vers le temple de Jérusalem; les Sabéens, vers le méridien; et les Gaures, successeurs des Mages, vers le soleil levant.

« Cette remarque n'est pas simplement historique : elle nous donne l'intelligence d'un passage curieux d'Ézéchiel, chap. VIII, v. 16. Ce prophète ayant été transporté en vision à Jérusalem, « y vit vingt-cinq hom-« mes entre le porche et l'autel, qui, ayant le « dos tourné contre le temple de Dieu, et le « visage vers l'Orient, se prosternaient de-« vant le soleil. » Ce passage signifie que ces vingt-cinq hommes avaient renoncé au culte du vrai Dieu et qu'ils avaient embrassé celui des Mages. En effet, comme le Saint des saints reposait dans le shekinate, où le symbole de la présence divine était au bout occidental du temple de Jérusalem, tous ceux qui y entraient pour adorer Dieu avaient le visage tourné vers cet endroit; c'était là leur *kéblah*, le point vers lequel ils portaient leur culte, tandis que les Mages dirigeaient leurs adorations en tournant le visage vers l'Orient : donc ces vingt-cinq hommes ayant changé de *kéblah* prouvèrent à Ézéchiel, non-seulement qu'ils avaient changé de religion, mais de plus qu'ils avaient embrassé celle des Mages. » (*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. XIX, p. 313 et 314, art. *Kéblah*, par M. D. J.)

« KEIROTONIE (*Litt.*). Manière de donner son suffrage à Athènes par l'élévation des mains....

« A la naissance de l'Église, lorsqu'il fallait établir des évêques et des prêtres pour remplir les fonctions ecclésiastiques, on assemblait les fidèles, on leur proposait des sujets ou ils en proposaient eux-mêmes, et l'élection se faisait semblablement par l'élévation des mains, χεῖροτονια, après quoi l'on ordonnait celui qui avait le plus grand nombre de suffrages, c'est ce que nous apprenons de Zonare. « Le suffrage, dit-il, des « fidèles pour l'élection des évêques se nom-« mait *keirotonia*, parce que, lorsqu'il s'agis-« gissait d'élire les ministres des autels, les « fidèles d'une ville et d'un bourg s'assem-« blaient, élevaient leurs mains pour l'élection, « afin qu'on pût compter les suffrages, et celui « qui avait la pluralité était ensuite ordonné « par deux ou trois évêques. » (*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, t. XIX, p. 314 et 315, art. *Keirotonie*, par M. D. J.)

« KESITA (*Hist. anc.*). Mot hébreu qui signifie un *agneau*. Il est dit dans la *Genèse*, chap. XXXIII, v. 19, que Jacob acheta des fils d'Hémos un champ cent *kesita*, ou cent agneaux ou brebis; et au *Livre de Job*, c. XLII, v. 11, que Job reçut de chacun de ses amis un *kesita*, ce que la Vulgate a traduit par *ovem unam*, une brebis. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, t. XIX, p. 327, art. *Kesita*.)

« KIJOVN (*Hist. anc.*). Nos dictionnaires rendent mal à propos ce nom par *Chion*, qui est une ancienne idole que les Israélites avaient honorée dans le désert, comme le leur reproche le prophète Amos, au ch. V, 26 : *Au contraire, vous avez porté le tabernacle de votre Moloch et Kijovn, vos images et l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits.*

« Dom Calmet, t. II, p. 84; t. III, p. 5, rend le mot *kijun* par la base ou le piédestal de vos figures, etc., dérivant le mot hébreu de la racine *koun*, *firmare*, *stabilire*. Sans doute qu'il veut, par une antiquité des plus reculées, autoriser ce que l'Eglise pratique aujourd'hui dans nos processions, où l'on porte en pompe les reliques et les images des saints...

« Voici donc comme il faudrait traduire le passage d'Amos : « Vous avez porté les « tentes de votre roi de la nature, où sont « l'image et l'étoile des dieux que vous « vous êtes faits. »

« Saint Etienne (*Act.* VII, 24), citant le passage d'Amos, substitue à *kijun* le mot de *remphan*, ou, comme les Septante l'avaient rendu, *rephan*, parce que, faisant leur version en Egypte, ils devaient donner aux idoles dont ils parlaient le nom que leur donnaient les Egyptiens. » (*Encyclopédie* de Diderot et d'Allembert, t. XIX, p. 336 et 337, article *Kijovn*.)

FIN DU TOME PREMIER.

istes
# 6620

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.
6620.

